HH
5

REVUE

DES

DEUX MONDES

XVIIe ANNÉE. — NOUVELLE SÉRIE

TOME XVIII. — 1er AVRIL 1847.

PARIS. — IMPRIMERIE DE GERDÈS,
Rue Saint-Germain-des-Prés, 10.

REVUE

DES

DEUX MONDES

TOME DIX-HUITIÈME

DIX-SEPTIÈME ANNÉE. — NOUVELLE SÉRIE

SCOLASTICAT — SOC. DE MARIE

PARIS
AU BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE SAINT-BENOÎT, 18

1847

THE GETTY CENTER

DES

MINES D'ARGENT ET D'OR

DU NOUVEAU-MONDE.

SECONDE PARTIE.[1]

AVENIR DES MINES AMÉRICAINES COMPARÉ A CELUI DES MINES DE L'ANCIEN CONTINENT.

I. — DES EFFETS PRODUITS PAR LES MÉTAUX PRÉCIEUX DU NOUVEAU-MONDE.

Il n'est pas sans intérêt de chercher à se faire une idée de l'influence exercée par ce flux de métaux précieux qui se mit à se précipiter, il y a trois cents ans, sur les rivages de l'Europe. Il faut se rappeler ce qu'étaient ces contrées, aujourd'hui si brillantes par les arts et par leur richesse. C'est à peine si on commençait à sortir de cette hideuse misère dans laquelle les nations avaient croupi depuis la catastrophe où avait péri l'empire romain. Les guerres continuelles de nation à nation, de province à province, de fief à fief, et les extorsions sans fin par lesquelles des chefs brutaux exerçaient leur domination dans tous les re-

(1) Voyez la première partie dans la livraison du 15 décembre 1846.

coins de ce qui forme aujourd'hui le domaine d'une civilisation avancée, avaient tari les sources du bien-être. Quelques villes, libres et commerçantes, s'étaient enrichies en Italie, dans les Pays-Bas, dans l'Allemagne du nord. Dans les grands états, de rares efforts s'étaient faits de loin en loin pour encourager la production et protéger le travail, créateur de la richesse; mais, presque sur tous les points, la barbarie, attachée à sa proie, reprenait aussitôt le dessus. Les métaux précieux, en particulier, n'existaient plus qu'en très petite quantité. Il paraît parfaitement démontré aujourd'hui que les Grecs et Rome en avaient eu des masses considérables en circulation au moment de leur plus grand éclat. La Grèce, avec laquelle je confonds la Macédoine, dut une certaine proportion d'argent à des mines situées sur le sol hellénique proprement dit (1), et une grande quantité d'or à ses relations commerciales avec l'Asie, aux subsides reçus des rois de Perse, qui en avaient un trésor bien garni, à l'exploitation de quelques mines productives dans la Thrace (2), mais principalement aux conquêtes d'Alexandre, qui livrèrent à ce prince les épargnes amoncelées par les souverains de l'Orient. L'or et l'argent accumulés par les rois de Perse seuls montaient, suivant M. Dureau de la Malle, à près de 2 milliards. Rome, en devenant la maîtresse du monde, vida les coffres des rois, qui partout avaient l'habitude de thésauriser, comme au surplus la république elle-même. Ainsi les dépouilles opimes de Persée, d'Antiochus, de Mithridate, et plus tard ce qui restait à Alexandrie de l'opulence des Ptolémées, profitèrent au peuple-roi. Quand les souverains de l'Europe et de l'Asie occidentale eurent été dépouillés, Rome continua d'attirer à elle, de mille manières, tout l'or et tout l'argent qui existaient déjà, ou qui se produisaient dans les provinces, et que le commerce faisait venir du dehors. C'étaient des tributs réguliers qui se versaient dans la caisse impériale, sans cesse épuisée par les largesses au peuple, aux prétoriens ou aux simples légionnaires, et par le luxe insensé des empereurs. C'étaient les exactions des proconsuls, déjà signalés par leur cupidité du temps de la république, qui, après avoir assouvi leur cupidité, rapportaient leur butin dans la capitale du monde, afin d'y vivre au sein du faste et de la luxure. Des mines d'or ou d'argent qu'on exploitait avec succès dans des provinces peu éloignées de l'Italie, particulièrement en Espagne et dans les Gaules, ajoutaient à ce qu'on retirait de l'Asie. Cette abondance des métaux précieux dans la Grèce et à Rome est démontrée par le témoignage des historiens. Elle l'est mieux encore par les changemens qu'y éprouva la valeur des denrées. Ainsi, du temps de Démosthène, l'or et l'argent, par rapport aux denrées de première nécessité, ne valaient plus que le cinquième de ce

(1) Laurium, dans l'Attique, mines d'argent.
(2) Les monts Pangées, mines d'or.

qu'ils avaient représenté sous Solon. On remarque à Rome une révolution analogue, lorsque l'on compare les premiers âges de la république à l'époque des premiers césars.

Que se passa-t-il lorsque l'empire vint à déchoir? L'abondance des métaux précieux diminua peu à peu à Rome et dans l'Italie. Les tributs des provinces se réduisirent successivement. C'est de l'Orient qu'était venue la majeure partie de l'or; mais il ne se présentait plus d'occasion pareille à la capture des trésors des rois de Macédoine, d'Arménie, d'Égypte, de Perse ou de Pont, et ce qui pouvait être transmis des provinces attenantes aux régions productrices de l'or, d'abord extrêmement amoindri, cessa complétement de s'acheminer vers Rome, quand il y eut un autre empire, avec Byzance pour capitale. Les présens qu'exigeaient les barbares faisaient sans cesse sortir de l'or. Les mines mêmes de l'Europe en rendaient moins. Les échanges avec le pays des épices et des parfums, où l'on n'avait aucun produit à expédier, causaient aussi une exportation continuelle de métaux précieux. Enfin, quand les barbares eurent envahi l'Italie, ils la pillèrent, et la masse des métaux qui y était en circulation se dispersa sur un plus grand espace. Au lieu d'une métropole unique qui absorbait tout, il y eut un grand nombre, un nombre presque infini de centres de puissance qui se disputèrent la richesse. Tant que dura le drame violent de l'invasion, et pendant les siècles de désordre et d'asservissement qui y succédèrent, ceux qui avaient de l'or ou de l'argent le cachaient avec soin. Une grande quantité de ces métaux fut ainsi ensevelie par des personnes qui voulaient mettre en sûreté tout ce qu'elles avaient de précieux, et qui ensuite emportèrent leur secret dans la tombe. Cet usage d'enfouir des objets de prix se perpétua dans toutes les crises du moyen-âge, et on l'a pratiqué pendant notre révolution. Au moment de l'émigration, par exemple, beaucoup de richesses ont dû être enterrées par des gens qui comptaient les retrouver plus tard, bientôt, car les émigrés se flattaient d'un retour presque immédiat, et qui n'ont plus reparu. L'Occident, qui n'avait jamais produit que peu de métaux précieux, en comparaison de l'Orient, en mit au jour de moins en moins, parce que, dans ce chaos, sous ce règne de l'anarchie et de la brutalité, toute production se ralentit ou cessa; les arts producteurs, dans ces temps barbares, se réduisaient à demander à la terre une grossière pâture. Cet effet dut se faire sentir plus particulièrement sur une industrie telle que celle des mines, qui exige beaucoup de suite et de prévoyance, non moins de sécurité, et ne peut s'accommoder d'un ordre de choses précaire. Le commerce avec les pays de l'Orient où l'on n'avait rien à envoyer, moins encore que Rome au temps de ses splendeurs, continuait d'enlever une partie de l'or ou de l'argent que conservait l'Europe. Les croisades elles-mêmes causèrent une exportation assez forte dont il ne rentra rien. La piété des fidèles fit

consacrer aux églises ou aux monastères des métaux précieux que souvent il eût été périlleux de garder pour les étaler, et qui étaient ainsi retirés de la circulation; mais cette partie du moins de la richesse métallique n'était pas perdue, et plus d'une fois les procédés sommaires des princes la firent rentrer dans le courant des échanges. Les pièces de monnaie éprouvaient une perte régulière et continue en passant de main en main, indépendamment de toute rognure. C'est cette perte qu'on nomme le *frai*, sur laquelle nous reviendrons tout à l'heure. Par les naufrages et les accidens de toute sorte, il s'en perdait, comme toujours, de petites quantités, qui, mille fois répétées, formaient des masses. La quantité de métaux précieux que possédait la société en général, et particulièrement cette fraction, relativement bien plus importante alors qu'aujourd'hui, qui était sous forme monétaire, se réduisit donc graduellement. Dans les siècles qui précédèrent la découverte du Nouveau-Monde, le signe monétaire était très rare, et la valeur des métaux précieux, par rapport aux denrées, était énorme. Ainsi, pendant un espace de deux cent trente-sept ans terminé à 1509, époque à laquelle l'influence des métaux précieux venus d'Amérique n'avait pu encore se faire sentir, la quantité d'or et d'argent qu'on a frappée en Angleterre représentait une fabrication annuelle de 6,886 livres sterl., au poids et titre de la monnaie actuelle, et, de 1603 à 1829, cette moyenne a été de 819,415 livres sterling, ou cent vingt-deux fois plus grande (1). M. Jacob a estimé, en partant d'une évaluation très peu certaine, il est vrai, de la quantité d'or et d'argent qui circulait sous Vespasien, et en évaluant la perte annuelle d'après une loi qui n'est pas d'une rapidité exagérée, que les espèces monétaires dans toute l'Europe à la fin du xve siècle étaient réduites à 34 millions sterling (860 millions de francs). Eu égard à la valeur relative qu'avaient alors l'or et l'argent, je regarderais cette évaluation plutôt comme excessive.

Il n'est pas inutile de s'arrêter un instant sur ce point. On ne se rend pas bien compte du déchet qu'éprouve la monnaie en circulation, en embrassant un délai de quelques siècles, même dans l'état ordinaire des choses, et abstraction faite des grandes révolutions politiques et sociales, dont les alarmes font enfouir des valeurs qui ne revoient plus le jour. Il y a d'une part le *frai* : c'est, avons-nous dit, cette perte que subissent les pièces de monnaie en passant de main en main, par le frottement mécanique; il y a ensuite ce qui disparaît dans les naufrages ou par l'effet d'autres accidens. Le frai semble susceptible d'être évalué avec quelque exactitude; cependant les divers essais faits pour l'apprécier ne s'accordent pas. Sur les pièces d'argent françaises du

(1) Jacob, *Precious Metals*, I, chap. xiv. Il y a dans ce compte l'omission d'une quantité restreinte d'or, frappée de 1272 à 1347, qui dans aucun cas ne porterait la fabrication de la première période au centième de ce qui a été frappé dans la seconde.

système décimal, d'après les expériences soignées faites sous les yeux de la commission administrative de 1838, qui a eu pour rapporteurs MM. Dumas et de Colmont, elle serait, par an, de seize parties sur cent mille seulement, ou de 1 sur 6,250, diminution bien faible, mais qui, à la longue cependant, deviendrait sensible. D'autres expériences, répétées à la monnaie de Londres à diverses époques, sur des pièces plus semblables par leurs dimensions à celles que frappaient les anciens, en accusent une beaucoup plus marquée. Ainsi, sur les pièces d'or, qui sont cependant plus résistantes que celles d'argent, la perte irait à 1 sur 950. Sur les pièces d'argent, elle monterait à 1 sur 200. Pour l'antiquité et le moyen-âge, en ayant égard autant que possible à toutes les circonstances connues, M. Jacob a pris, pour exprimer le frai annuel, la proportion de 1 sur 360, et dans ses évaluations il a maintenu cette base jusqu'au commencement du XVIIIe siècle. Que si on y ajoute la déperdition due aux naufrages et aux accidens journaliers, on arrive à une proportion très appréciable. M. Mac Culloch estime que, tout compris, il faut calculer sur une diminution annuelle de 1 pour 100. Si l'on part de cette hypothèse, on trouve qu'un milliard frappé à l'ouverture d'un siècle ne présenterait plus à la fin que 366 millions, et après deux siècles 134, et qu'après cinq cents ans il serait réduit à la somme insignifiante de 6,600,000 francs. A ce compte, on voit qu'il ne serait pas resté grand'chose en Europe vers le XIe siècle, quand le travail des mines était à peu près abandonné encore, de la masse de numéraire qu'avait possédée l'empire romain, quelle qu'elle eût pu être (1).

Si on admettait le frai de 1 trois cent soixantième, adopté par M. Jacob, en écartant même, ainsi qu'il l'a fait, toute autre cause de disparition, on trouverait qu'un milliard est réduit : après un siècle, à 755 millions; après cinq cents ans, à 240 millions; après mille ans, à 60 millions. Ainsi, avec le frai de 1 trois cent soixantième, une masse de numéraire qui serait montée à 5 milliards sous Constantin, et que le produit des mines ne serait pas venu entretenir, n'aurait plus été que de 300 millions à l'époque de Philippe-le-Bel.

On voit aussi que déjà, au moment où nous sommes, la masse des trésors fournis par le nouveau continent a dû subir un certain déchet, car la production des mines d'Amérique était déjà considérable il y a deux siècles. Le Potosi, à lui seul, avait alors rendu des sommes prodigieuses.

Ce qui précède explique comment l'or et l'argent étaient devenus

(1) Si l'on suppose une déperdition moitié moindre que celle qu'indique M. Mac Culloch, soit de 1/200e par an, on trouve qu'après un siècle un milliard est réduit à 605 millions; après deux siècles, à 366 millions; après cinq cents ans, à 81 millions; après mille ans, à 6,600,000 francs.

extrêmement rares en Europe, à l'époque de la découverte de l'Amérique, après avoir été en assez grande abondance autour de la capitale de l'empire romain. La plupart des denrées s'échangeaient alors contre une quantité de métaux précieux bien inférieure à ce qui en était l'équivalent à Rome ou en Grèce. C'est ce qui résulte incontestablement des recherches des savans modernes, particulièrement de MM. Letronne, Bœkh, Dureau de la Malle, quoique ces auteurs distingués ne soient pas d'accord sur les termes. Une modique quantité d'argent commandait beaucoup de travail; la moindre parcelle d'or était une richesse.

Cette rareté extrême des métaux précieux explique la surprise et la joie qu'éprouvèrent les Espagnols lorsque, débarquant à Haïti et sur d'autres rivages du Nouveau-Monde, parmi des tribus sauvages, ils trouvèrent l'or employé en ornemens personnels ou en petits ustensiles, comme des hameçons. Un pays où l'on allait à la pêche avec des hameçons d'or! Quelle impression ne dut pas produire ce récit en Europe! Haïti, cependant, n'avait que très peu d'or. Les naturels, séduits par l'éclat de ce métal, le portaient en petites plaques pendues au nez, par exemple, ou s'en ornaient le front et les bras; et, s'ils en faisaient des hameçons, c'est qu'ils manquaient d'autres métaux qui eussent mieux valu pour cet usage. Ce fut de l'enthousiasme lorsque les *conquistadores* virent étalés devant eux les présens réellement magnifiques de Montezuma, ou qu'ils pénétrèrent dans les palais et les temples du Pérou, qui resplendissaient d'or; mais ce fut l'exaltation du délire lorsque le Potosi répandit sa pluie d'argent. Cette fois, comme nous l'avons dit, on avait découvert des richesses infinies (1). C'est seulement à partir de ce moment que le prix des choses éprouve, en Europe, de grands changemens. Les dépouilles de Montezuma et celles des Incas, qu'on a tant vantées, étaient insuffisantes pour y produire rien qui ressemblât à une révolution dans la valeur comparée des denrées et des métaux précieux. Tout l'or que les Pizarre et Almagro arrachèrent aux temples du soleil ne faisait qu'une somme de 20 millions de francs, moins de 6,000 kilogrammes. En supposant que ce fût tout en or (2), c'était une masse du tiers seulement d'un mètre cube. Tout le butin fait à Tenochtitlan (Mexico), après le siége mémorable qu'y soutinrent les vaillans Aztèques contre Cortez, ne ferait, d'après l'estimation de Bernal Diaz, presque double de celle de Cortez lui-même, que 1,125 kilogrammes (3). En volume, ce ne serait que les deux tiers d'un hectolitre. Ferdinand-le-Catholique, qui cependant survécut dix années à Colomb, et qui

(1) *Revue des Deux Mondes* du 15 décembre 1846, page 1016.

(2) En réalité, il y avait une certaine quantité d'argent, environ un septième de la valeur.

(3) Voir la discussion de M. de Humboldt sur ce sujet, *Nouvelle-Espagne*, tome III, page 421.

par conséquent régnait encore vingt-quatre ans après la découverte, mourut si pauvre, qu'on put à grand'peine subvenir, pour ce puissant prince, aux frais des funérailles les plus modestes, et qu'on fut embarrassé pour donner des habits de deuil à une poignée de serviteurs. Charles-Quint, son successeur, qui régnait pendant qu'on ajoutait à la couronne des Espagnes les magnifiques empires du Mexique et du Pérou, éprouva souvent, selon M. Ranke, une grande pénurie.

Mais la découverte du Potosi, qui date du milieu du XVIe siècle (1545), amena enfin l'abondance de l'argent, jusque-là espérée seulement, quoiqu'on se fût flatté mille fois de la tenir. De ce moment, les prix de toutes choses sont bouleversés, et les historiens du temps rapportent les plaintes amères de ceux-ci, la satisfaction et la confiance de ceux-là, l'étonnement de tous, qui ne savaient à quelle cause attribuer cette révolution. On en parlait en tout lieu, jusque dans la chaire sacrée, et c'était le sujet des sermons prêchés devant les rois eux-mêmes, témoin les prédications de l'évêque Latimer en présence d'Édouard VI et de sa cour. Une même quantité d'argent commande de moins en moins de travail ou s'échange contre une proportion toujours moindre de produits. C'est ainsi que l'hectolitre de blé, qui s'acquérait moyennant 14 à 18 grammes d'argent, en exige presque immédiatement 40, et puis successivement 50, 60; actuellement et depuis plus d'un demi-siècle il en vaut 90. Toutes les redevances fixes exprimées par une quantité déterminée d'argent deviennent plus douces à porter pour celui qui les paie et font une moindre existence à celui qui les reçoit. Tel qui était hier un seigneur opulent n'est plus aujourd'hui qu'un hobereau en détresse. De là un effet politique, puisque les positions respectives des classes qui étaient astreintes à des redevances et de celles qui les obtenaient sont changées à l'avantage des premières. De ce point de vue, la découverte de l'Amérique a aidé à l'émancipation du tiers-état et en a préparé l'avénement, et ce n'est pas de cette manière seulement qu'elle y a servi. Cependant cette influence particulière ne s'est manifestée puissamment que là où les redevances étaient exprimées en métaux précieux et non là où elles se payaient en nature. En Angleterre, où la classe agricole s'acquittait plus communément envers les propriétaires du sol par un fermage en écus comptans et où elle avait de très longs baux, l'effet a dû être infiniment plus prompt et plus intense que dans les pays continentaux où dominait le système du métayage fondé sur le partage des fruits.

La découverte de l'Amérique a aussi changé le rapport d'un des métaux précieux à l'autre. L'or a été enchéri relativement. La valeur relative de l'or et de l'argent dépend de plusieurs causes : des frais de production, et, à un instant donné, de l'offre qui en est faite comparativement la demande. Lorsque les relations commerciales sont très restreintes,

le rapport de l'or à l'argent peut varier vite et beaucoup, parce qu'alors une agglomération un peu considérable, subitement jetée dans la circulation, ne se nivelle pas immédiatement. C'est ainsi que l'or rapporté des Gaules par César ou pris par lui dans le trésor de la république, où la prudence du sénat en avait entassé une grande quantité pour les besoins de l'état, fit tomber ce métal au point qu'il ne valut plus que neuf fois l'argent; un peu avant, à la suite de la prise de Syracuse, ce rapport s'était élevé exceptionnellement un peu au-delà de 17. La proportion commune alors était de 12. La conquête d'Alexandre, qui fit sortir de l'Asie d'immenses trésors jusque-là enfouis dans l'épargne des princes, abaissa de même, pour la durée d'un siècle, à 10 le rapport, qui était auparavant de 12 et même de 13. C'est le rapport de 10 qui prévalait en Asie.

Avant la découverte du Nouveau-Monde, l'or valait, en Europe, environ dix fois l'argent. L'Amérique a tant fourni de ce dernier métal, que la valeur relative de l'or s'est successivement élevée. Elle oscilla, pendant le siècle qui s'écoula après la découverte, entre 10 sept dixièmes et 12. Dans les deux derniers siècles, elle a flotté, tout en s'élevant dans son mouvement général, entre 14 et 16. Depuis plusieurs années, elle se tient constamment entre 15 et demi et 15 trois quarts. De ces variations, on peut tirer une conséquence pratique : tout système monétaire qui prétend fixer un rapport absolu entre les deux métaux est vicieux. De deux choses l'une : ou il faut n'avoir de monnaie légale qu'un seul métal, c'est le parti qu'a adopté l'Angleterre, qui a choisi l'or; ou, si l'on juge à propos de les admettre tous les deux, il est nécessaire que les deux monnaies soient indépendantes l'une de l'autre et que chacune des deux unités monétaires soit dans un rapport simple avec l'unité de poids. Ainsi, de même que le franc est un poids de 5 grammes d'argent au titre de 9 dixièmes de fin, la monnaie d'or devrait être un poids de 5 ou 10 grammes, qui serait au même titre, puisque nous avons adopté d'une manière absolue le système décimal. L'usage règlerait ensuite, à chaque instant et pour chaque transaction, le rapport de l'un des métaux à l'autre. Les contrats spécifieraient séparément les conventions des parties en l'un ou l'autre métal. Pour avoir voulu appeler 20 francs une pièce d'or contenant 5 grammes 806 millièmes de métal fin, après avoir défini le franc 4 1/2 grammes d'argent fin, on a forcé l'or à fuir du sol français. Les Espagnols avaient été mieux avisés quand ils avaient pris un poids déterminé (1) pour unité de la monnaie tant d'argent que d'or.

En Asie, le rapport des deux métaux est tout différent. Dans le Japon,

(1) On taille 8 piastres et demie d'argent au marc espagnol, et le poids du quadruple d'or est le même que celui de la piastre.

qui est le pays où l'or abonde le plus, le rapport de la valeur des deux métaux est de 8 ou 9 à 1. En Chine, il est plus élevé; au commencement du siècle, il était fort inférieur à ce qu'il est en Europe, de 12 ou 13; on dit qu'actuellement il est venu à peu près au même point que chez nous.

On doit être frappé de ce que la production en or, depuis la fin du siècle dernier, est devenue dans le Nouveau-Monde. 14 à 15,000 kilog. représentent environ les trois quarts d'un mètre cube, ou bien une sphère dont le rayon serait d'environ 56 centimètres. Cette diminution est principalement du fait du Brésil. La production du Nouveau-Monde en or n'est plus supérieure que de peu à celle de cet empire tout seul il y a quatre-vingt-dix ans. Pendant le premier quart et probablement la première moitié du XVIe siècle, l'or dominait, je ne dis pas en poids, mais en valeur. Les conquérans firent leur butin de beaucoup d'or que les naturels avaient recueilli à la surface du sol, où il existait à l'état natif, et dont on avait orné les temples des dieux et les palais des princes, et ce qu'ils en rapportèrent en Europe y causa un éblouissement universel. A partir de 1645 jusqu'au commencement du XVIIe siècle, l'argent prit le dessus à un degré remarquable. C'était le beau temps des mines du Potosi, et ainsi le poids de l'argent produit dépassa celui de l'or dans la proportion de 60 à 1; puis, sans que les arrivages de l'argent diminuassent, vinrent les beaux jours des mines d'or du Brésil. A la même époque, il sortait des trésors des gîtes aurifères du Choco, d'Antioquia, de Popayan. Le monde commercial reçut de l'Amérique 1 kilogramme d'or pour 30 kilogr. d'argent. On passa ainsi le milieu du XVIIIe siècle. Alors les mines d'argent du Mexique se mirent à étaler leur magnificence, et le rapport fut d'environ 40 à 1. Cependant le Brésil vint à baisser pendant que les mines d'argent du Mexique élevaient leur production, et ainsi, au commencement du siècle, l'argent excédait cinquante-sept fois la quantité d'or annuellement extraite. Actuellement l'argent prédomine moins : nous sommes même revenus presque au rapport de 40 à 1; mais c'est l'effet d'une diminution, qu'il faut croire passagère, dans l'extraction de l'argent. Les chances sont pour l'argent plus que pour l'or désormais, quoiqu'il faille s'attendre à voir la Nouvelle-Grenade augmenter son rendement en or.

C'est ainsi que, depuis la découverte de l'Amérique, l'or a enchéri relativement à l'argent. L'enchérissement eût été plus marqué, si l'Amérique avait été seule à produire des métaux précieux, puisque les autres pays producteurs ont rendu une moindre proportion d'argent. Si la masse de l'argent produit par l'Amérique a décru depuis le commencement du siècle, le décroissement n'a pas été général ni égal partout. Ce sont surtout le Mexique et la Bolivie qui ont perdu, et, pour ce qui est du Mexique, on peut mettre une partie de la réduction

sur le compte des mines elles-mêmes, qui n'ont pas offert, autant qu'à la fin du siècle dernier, des amas d'une grande richesse. Le Chili présente l'augmentation la plus sensible. Situé à portée de la mer dans toutes ses parties et sagement gouverné, ce pays prospère. La population, au lieu de ressentir comme au Mexique ces alarmes dont l'effet infaillible est de paralyser l'esprit d'entreprise, travaille en parfaite sécurité. Au Chili, on est laborieux et hardi, et des gisemens de mines tout nouveaux y sont exploités avec ardeur. Malheureusement, de même que dans tout le reste de l'Amérique espagnole ou portugaise, la connaissance des arts mécaniques et l'appréciation des plus simples moyens matériels qui sont familiers à l'industrie européenne n'y sont pas au niveau des bons sentimens du gouvernement ou de l'esprit d'ordre de la population. Dans ces régions, comme dans la péninsule ibérique, comme en Turquie, la notion des avantages d'une route carrossable n'a pas pénétré encore. Mac-Adam est un mythe fabuleux comme l'hippogriffe; l'*arriero*, avec ses mulets porte-bâts, est encore la plus haute expression de l'art des transports.

II. — DE LA PRODUCTION FUTURE DE L'AMÉRIQUE.

Pour l'avenir, de quelque incertitude que soient affectées les prévisions de ce genre, essayons de mesurer ce qu'il est possible d'obtenir de diminution dans les frais de production des métaux précieux en Amérique et particulièrement de l'argent. Occupons-nous du Mexique : ce que nous en dirons sera applicable au Pérou et aux centres de production argentifère disséminés dans le reste du nouveau continent. Passons donc en revue les diverses matières qu'on emploie pour exploiter le minerai d'argent. Voyons quelle réduction de prix chacune peut éprouver, et s'il ne serait pas possible d'en réduire la consommation. Disons aussi un mot des divers autres articles de dépense, afin d'indiquer, autant qu'il est permis de le pressentir, dans quelle proportion on peut les modifier. C'est un sujet d'un intérêt tout spécial pour la France, qui, parmi toutes les nations, est sans comparaison celle qui retient le plus d'argent pour le service des échanges.

Les matières qu'on emploie pour le traitement du minerai, le combustible à part, sont le sel, le *magistral*, le mercure. Les autres articles de dépense sont l'extraction du sein de la terre et la préparation mécanique des minerais pour la fusion ou pour l'amalgamation au *patio*. Pour la fusion, ce n'est qu'un simple cassage qu'il n'y a guère lieu de modifier. Pour le *patio*, il faut bocarder et triturer le minerai, le mettre en farine, en bouillie, et c'est une opération qui nécessite une grande force motrice. Ensuite vient l'amalgamation, qui implique le fou-

lage sous les pieds des hommes ou des chevaux; puis le lavage, la compression de l'amalgame et l'évaporation du mercure.

Afin de traduire en signes sensibles l'importance du rôle que joue chaque matière ou chaque opération dans la production de l'argent, je reproduis ici un calcul de M. Duport, qui a eu l'idée d'exprimer en grammes d'argent les divers labeurs et les consommations diverses qui correspondent moyennement à un kilogramme de métal produit, conduit au port et embarqué :

1° Sel et magistral.	61 grammes d'argent.
2° Mercure.	112
3° Trituration.	171
4° Travail du minerai trituré.	72
5° Loyer et direction.	38
6° Droits du gouvernement, y compris le monnayage. .	145
7° Frais de fonte, transport, embarquement.	35
8° Restant pour l'extraction du minerai et pour les bénéfices.	366
Total égal au kilogramme.	1,000 grammes.

A Guanaxuato et à Zacatecas, qui sont au centre des terres, à égale distance de l'Océan Pacifique et du golfe du Mexique, à moins de 300 kilomètres de l'inépuisable réservoir de sel dont la nature a entouré les continens, le sel se paie encore, sans droits, de 40 à 50 fr. par 100 kilogrammes. En Europe, le sel, sur les bords de la mer, ne vaut à peu près que la peine de le ramasser (1), tant a été perfectionné l'art de l'extraire, car le sel brut, dans des marais salans bien aménagés, ne revient pas à plus de 30 cent. les 100 kilog. (2). Abstraction faite de l'impôt, la valeur du sel, en France, sur un point quelconque du territoire, ne dépasse que de très peu, sauf les cas de monopole, les frais de transport qui, sur nos routes de France, sont de 2 centimes par 100 kilog. et par kilomètre. A ce compte, pour une distance de 300 kilomètres, les 100 kilogrammes de sel ne devraient coûter guère plus de 6 francs environ. Au Mexique, à peu de distance des gîtes argentifères qu'on exploite avec le plus d'activité, la nature a placé des lagunes, celle surtout de Peñon Blanco, dont les eaux sont salées, et qui occupe un terrain où tout fait présumer l'existence du sel gemme. Dès qu'on exploitera convenablement cette localité, le prix du sel sera réduit des deux

(1) Le sel vaut à Guanaxuato 12 piastres la charge de 138 kilogrammes; la piastre a le poids de 5 francs 43 cent.; à ce compte, les 100 kilogrammes reviennent à 47 francs 22 centimes.

(2) En ce moment, c'est sans exagération qu'on peut dire qu'il ne vaut pas la peine d'être ramassé. Sur les bords de la Méditerranée s'organise maintenant une industrie due à un savant chimiste, M. Ballard, pour l'extraction du sulfate de soude de la mer. On devra fabriquer à cet effet d'immenses quantités de sel comme produit intermédiaire obligatoire; mais ce sel sera abandonné ou rejeté à la mer.

tiers pour les mines de Guanaxuato et de Zacatecas, même en laissant les communications dans l'état détestable où elles sont aujourd'hui. La réduction serait de plus des neuf dixièmes avec de bonnes routes.

L'établissement de bonnes communications pourrait diminuer de même, dans une forte proportion, la dépense en *magistral*, car les pyrites de cuivre sont en assez grande abondance dans le pays (1). Cependant, lors même qu'on parviendrait à réduire des deux tiers ou des neuf dixièmes la dépense occasionnée par le sel et le magistral, le prix de l'argent en serait médiocrement affecté, parce que ces deux ingrédiens ne représentent actuellement que 61 grammes d'argent. Une réduction de 50 grammes sur ces deux articles, soit des cinq sixièmes, ce qui serait énorme, équivaudrait à 5 pour 100 seulement des frais de production du kilogramme d'argent.

La dépense en mercure est double de celle du magistral et du sel réunis. Ce métal n'est aujourd'hui exploité sur une grande échelle, pour le commerce général, qu'en deux points, tous les deux situés en Europe : Almaden en Espagne, et Idria dans la Carniole. Les mines d'Almaden sont les plus riches, et, graces à Dieu, ne semblent pas à la veille de se tarir : celles d'Idria sont aujourd'hui pareillement en grande prospérité; mais, pour les mineurs mexicains, tout se passe comme si les mines de mercure se fussent appauvries et eussent haussé leur prix de vente. Sous le régime colonial, la couronne d'Espagne s'était réservé la vente du mercure d'Almaden; elle achetait de même au dehors celui d'Idria pour le revendre. Elle ne livrait d'abord le mercure aux mineurs mexicains qu'avec un gros profit, tandis qu'elle le donnait au Pérou au prix coûtant. Le Mexique réclama, et en conséquence, de 980 francs par 100 kilogrammes, à partir de 1777 (2), le prix, mis d'abord à 732 fr., fut réduit à 500 francs les 100 kilogrammes rendus à Mexico (3). Depuis l'indépendance, la spéculation l'a fait monter très haut; il forme, entre les mains de quelques puissans capitalistes, l'objet d'un monopole. Rendu aux mines, il revient actuellement aux mineurs, selon l'éloignement du port, de 1,550 à 1,750 francs (4). Les Mexicains se plaignent de cet enchérissement, qui les empêche, dès à présent, de traiter les minerais dont la teneur est moindre d'un

(1) Particulièrement à Tepezala. Généralement on peut évaluer que le magistral coûte de 45 à 90 francs les 100 kilogrammes, rendu sur les mines d'argent.

(2) Ce prix coûtant était de 150 francs à Séville par 100 kilogr. Il était de 355 francs à Mexico.

(3) C'étaient les prix du mercure d'Almaden. Celui d'Idria était un peu plus cher.

(4) En convertissant les monnaies espagnoles en monnaies françaises, nous calculons ici, comme partout, la piastre à sa valeur pleine, 5 francs 43 cent., et non pas à 5 francs, comme on le fait ordinairement. Une piastre, tout comme 1 franc, est un poids d'argent, et il faut exprimer ce poids tel qu'il est, sans entrer dans les variations de sa valeur relative selon les différens pays.

millième d'argent. Leurs hommes d'état disent, non sans raison, que l'Espagne tirerait un bien meilleur parti de ses mines d'Almaden, si elle négociait avec le Mexique un traité de commerce avantageux pour les fabriques de la Catalogne, et pour les vignobles de la Péninsule, sous la condition que le mercure serait livré aux mineurs mexicains au prix du régime colonial. Il est certain que le gouvernement de la Péninsule possède dans ses mines de mercure un moyen d'action dont il ne paraît pas soupçonner la puissance sur ses ci-devant colonies.

Le haut prix du mercure est ici la grande préoccupation du mineur. Il s'y mêle le dépit qu'éprouve naturellement l'homme quand il voit son prochain s'enrichir à ses dépens par le seul effet de la spéculation, et ce sentiment est vif chez les races méridionales, vif jusqu'à la passion, quand ce prochain est un étranger. Le Mexicain se rappelle avec amertume l'ancien prix qui donnait des bénéfices à la couronne d'Espagne et qui n'était que le tiers du prix actuel. Si l'on dépensait activement, contre les autres causes qui enchérissent la production de l'argent et particulièrement contre la barbarie des dispositions mécaniques, la moitié de l'ardeur qu'on emploie à se consumer soi-même à propos du monopole du mercure, on aurait vite retrouvé et au-delà le tribut qui va s'engloutir dans les coffres-forts des détenteurs de ce métal; mais ce n'est pas d'aujourd'hui que la pensée des producteurs d'argent se concentre sur le mercure. De tout temps ce fut le grand souci des mineurs mexicains. « Le Mexique et le Pérou, écrivait, il y a quarante ans, M. de Humboldt, produisent en général d'autant plus d'argent qu'ils reçoivent plus abondamment et à plus bas prix le mercure. » La répartition du mercure par les agens du roi entre les exploitans était alors comme la distribution de la manne dans le désert. Le pouvoir de distribuer l'approvisionnement annuel de mercure, au nom de la couronne, était, de toutes les attributions du vice-roi, celle qui excitait le plus d'envie au dehors et lui attirait le plus d'hommages au dedans. C'était, comme chez nous dans l'ancien régime, la feuille des bénéfices. Les ministres de Madrid disputaient cette prérogative aux vice-rois de Mexico, et ceux-ci avaient besoin de se sentir fortement appuyés en cour pour tenir bon. On eût dit que ce métal possédait la puissance, que lui avaient attribuée les alchimistes, de transmuter en argent les substances minérales. Le bruit court qu'il y a du mercure en Chine; vite le vice-roi Galvez organise une expédition comme celle des Argonautes pour aller l'y chercher. Le mercure de la Chine se trouva frelaté, peu abondant et fort cher; on n'y revint plus.

En cela, on a eu tort. Les renseignemens d'après lesquels on avait supposé que la Chine pouvait fournir au commerce beaucoup de mercure ont été corroborés par des informations plus récentes. Le mer-

cure chinois, fût-il impur, serait facile à rectifier. Le Céleste Empire en ce moment se lie avec les peuples de notre civilisation par des échanges beaucoup plus actifs. L'Angleterre et les États-Unis y jettent leurs productions en grande quantité, et il ne dépend que des autres nations d'en faire autant. Le thé ne suffit plus pour les retours. Si donc, parmi les principaux pays argentifères, il s'en rencontrait un dont les citoyens eussent le génie commercial, des rapports s'engageraient indubitablement entre le revers occidental du nouveau continent et les ports chinois. De cette manière, les mineurs du Nouveau-Monde se soustrairaient facilement au monopole des détenteurs du mercure en Europe. C'est même une mission que pourront se donner des tiers; je ne serais pas étonné de voir les Américains du nord, par exemple, s'en charger et en recueillir le bénéfice.

Il y aurait une autre manière de lever la difficulté qu'éprouve le mineur de l'Amérique espagnole à se procurer du mercure à un prix satisfaisant: ce serait d'en faire sortir du sol américain même. A une époque assez reculée déjà, de remarquables indices de mercure avaient été signalés au Mexique, au Pérou, dans la Nouvelle-Grenade et sur d'autres points encore du Nouveau-Monde. Peu de contrées présentent des apparences de cinabre (1) en couches ou en filons aussi nombreuses que le plateau formé par la chaîne des Andes du 19e au 22e degré de latitude boréale, c'est-à-dire au cœur du Mexique. Des recherches faites dans ces espaces conduisirent, dans le dernier siècle, à quelques gîtes intéressans qui furent mal reconnus et dont on ne tira aucun parti. Au Pérou, les indices de mercure sont plus multipliés encore, et, dès 1570, une belle mine y fut découverte et exploitée à Huancavelica. Elle donnait depuis long-temps à peu près autant de mercure qu'en réclamait la vice-royauté du Pérou, lorsque, pendant les dernières années du XVIIIe siècle, l'imbécillité de l'intendant chargé de surveiller l'exploitation pour le compte de la couronne causa dans la mine un écroulement général qui la fit abandonner, quoique l'accident ne fût rien moins qu'irréparable, car il eût été très facile de reprendre un peu plus loin le même filon, qui est reconnu sur une grande longueur. A partir de cette époque, l'exploitation grossière, par les Indiens, des affleuremens de petits filons situés aussi non loin de Huancavelica, près de Sillacasa, produisait encore annuellement 140,000 kilogrammes de mercure, ce qui paraissait justement à M. de Humboldt une preuve de l'abondance du mercure dans cette partie des Andes. L'illustre voyageur n'a pas craint de dire que « peut-être le Mexique et le Pérou, au

(1) Mercure sulfuré. C'est à cet état que le mercure se présente le plus fréquemment dans les gîtes exploitables.

lieu de recevoir ce métal de l'Europe, pourraient un jour en fournir à l'ancien monde. »

Au commencement du siècle, alors que les mines d'argent du Nouveau-Monde étaient exploitées plus activement qu'aujourd'hui, elles réclamaient ensemble 1,350,000 kilogrammes de mercure. Celles du Mexique seul en absorbaient 750,000. L'Europe leur en fournissait 1,150,000 kilogrammes sur 1,700,000 qu'elle rendait, n'en retenant ainsi pour elle-même que 550,000 kilogrammes. En ce moment, l'Amérique absorbe à peu près la même quantité de mercure, quoiqu'elle produise moins d'argent, parce que la méthode d'amalgamation au *patio* a pris de l'extension. Ainsi un ou deux gouvernemens étrangers, dont on est séparé par l'Océan, ou bien une ou deux maisons de commerce substituées à ceux-ci, tiennent entre leurs mains le sort des mines d'argent, ont le pouvoir d'en resserrer ou d'en accroître la production, d'exercer ainsi de l'influence sur l'abondance ou la rareté du signe représentatif de la richesse dans le monde entier, ou tout au moins d'élever le prix de l'argent à leur profit. On conçoit que, pour les états de l'Amérique espagnole surtout, ce soit une dépendance à laquelle ils aient le désir de se soustraire.

Pour atteindre ce but, un moyen plus sûr encore que tous les autres consisterait à modifier le traitement du minerai de manière à réduire, dans une forte proportion, la dose de mercure qui y est aujourd'hui nécessaire. Sur ce point, l'industrie argentière du Nouveau-Monde a présenté sa requête à la science européenne, qui a un immense arsenal d'expédiens de laboratoire propres à être convertis en procédés industriels. Le temps où nous vivons tirera l'un de ses titres de gloire de l'application des connaissances humaines aux besoins des sociétés. La science par là fait tourner au bien-être des générations présentes et futures les secrets que les labeurs et le génie des générations passées ont dérobés à la nature. A la demande de l'industrie métallurgique du Nouveau-Monde, la science européenne a répondu d'abord en recommandant d'imiter la méthode pratiquée avec un grand succès à Freiberg en Saxe, où l'amalgamation, faite dans des tonneaux qui tournent sur eux-mêmes, s'opère en moins d'heures qu'il n'y faut de jours de l'autre côté de l'Océan, et avec laquelle la consommation du mercure est très faible; mais cette solution du problème ne tenait pas compte des conditions auxquelles s'exerce l'industrie argentière dans l'autre hémisphère. Elle supposait la facilité d'avoir à bas prix des matières qu'en Europe on est habitué à se procurer abondamment à très peu de frais, à ce point que le bon marché et l'abondance de ces matières y sont réputés des faits généraux permanens, absolus, mais que, malheureusement, le mineur mexicain ou péruvien n'a pas ainsi à sa disposition. Ainsi le procédé de Freiberg, toutes les fois que le minerai ne renferme par une certaine proportion

de fer sulfuré, exige du sulfate de fer, substance fort commune en effet dans notre Europe, partout où les transports sont aisés. Il nécessite une consommation de combustible modérée assurément, eu égard à la pratique ordinaire de la métallurgie européenne, mais excessive pour l'industrie mexicaine ou péruvienne; car, en ces pays où le minerai d'argent existe en profusion, le bois est une rareté. Une forêt y sera bientôt, si l'on n'y prend garde, une merveille qu'on viendra voir de loin. La méthode saxonne pour le traitement des minerais argentifères suppose aussi un certain avancement des arts mécaniques, la possibilité de construire et d'entretenir partout et à peu de frais certains appareils, et, dans la population, l'habitude de les manier. Or, sous le rapport de la mécanique, le Mexique et l'Amérique espagnole tout entière sont dans l'enfance. La brouette y est inconnue; la charrette y est un objet de curiosité (1). Par-delà ses dix doigts, son couteau et son lazo, le Mexicain n'a guère d'outillage et ne se soucie pas d'en avoir. Enfin, pour mettre en mouvement des tonneaux, comme à Freiberg, dans la proportion qui correspond à une exploitation mexicaine, il faudrait avoir à bas prix une assez grande force motrice.

Vainement donc le procédé de Freiberg réussit-il à faire intervenir un métal commun, le fer, qu'on charge en disques dans les tonneaux, afin de détourner sur lui l'action corrosive, qui, dans l'amalgamation mexicaine, dissout une grande quantité de mercure, et de préserver ce dernier métal si précieux aux yeux du mineur américain. Vainement on réduit ainsi la déperdition du mercure à un dixième du poids de l'argent obtenu, c'est-à-dire au seizième de ce qui s'en consomme en Amérique (2). Cet avantage, qui semble infini, disparaît complétement quand on tient compte et du combustible à consommer (3), et de la plus forte dose de sel qui est requise (4), et des autres circonstances particulières à la métallurgie du Nouveau-Monde. Ainsi le procédé remarquable de l'amalgamation dans des tonneaux animés d'un mouvement de rotation sur eux-mêmes, qui donne de si beaux résultats à Freiberg, et qu'on a reproché aux mineurs mexicains de ne pas avoir imité, ne pouvait s'introduire au Mexique. Il en restera banni tant que les conditions générales de l'industrie mexicaine n'auront pas

(1) Comme chez nous, au surplus, en Corse, avant qu'un gouvernement réparateur y eût commencé des routes, et cette amélioration ne date que de 1836.

(2) Dans le procédé saxon, le mercure n'apparaît que pour recueillir l'argent une fois qu'il a été séparé des substances avec lesquelles il était combiné. Dans le procédé mexicain, cette séparation est elle-même tout aux dépens du mercure. Les efforts qui ont été faits pour opérer la même diversion sur le fer dans l'amalgamation au *patio*, en mêlant du fer à la *torta*, ont été sans succès.

(3) Il faut, avec le procédé saxon, une quantité de bois égale au poids du minerai, afin de rôtir le minerai avant de le charger dans les tonneaux.

(4) Dix à douze pour cent du poids du minerai, au lieu de deux et demi à trois pour cent.

été modifiées profondément. Dans l'état actuel des choses, il enchérirait l'argent au lieu d'en réduire le prix coûtant (1).

Le procédé de Freiberg pour l'économie du mercure une fois écarté, restaient les méthodes fondées sur l'emploi des forces électro-chimiques, qui sont douées de la puissance de rompre les combinaisons les plus intimes des corps, afin d'en extraire un des composans. Il s'agissait de retirer ainsi l'argent de ses minerais. Beaucoup de personnes s'en occupent. En France, M. Becquerel a attaché son nom à ces recherches. Ici même, à Réal del Monte, M. Mackensie, vieux praticien écossais, encore vert de corps et jeune d'esprit, que j'ai trouvé dirigeant l'établissement de Real del Monte, ne se borne pas à s'enquérir avec anxiété des travaux de M. Becquerel, à interroger sur ce point les publications et les voyageurs de l'Europe; il a lui-même un laboratoire, oratoire mystérieux où il procède à des expériences avec une ferveur qui m'a fait ressouvenir des alchimistes accroupis pendant des années entières auprès de leurs fourneaux; mais jusqu'ici la sibylle électrique ne lui a point révélé ses mystères. Il y a tout lieu cependant de croire qu'un procédé d'extraction par l'emploi des forces électro-chimiques sera découvert; c'est même déjà fait. Les travaux de M. Becquerel sont arrivés à leur terme. Il est parvenu, depuis quelques années, à donner à la méthode électro-chimique le caractère industriel. M. Duport a pu en faire des essais sur 4,000 kilog. des principaux minerais mexicains qu'il avait fait venir à Paris; il en avait pratiqué d'autres sur les lieux. « Le résultat de mes recherches, dit-il, a été favorable au procédé électro-chimique, *pour un grand nombre de minerais*, je ne dis pas seulement dans l'hypothèse assez peu probable d'un manque absolu de mercure, mais même avec le haut prix actuel du vif-argent. » Cependant ce procédé n'a été adopté encore par aucune usine, et ne paraît pas devoir l'être encore, ce que M. Duport explique par plusieurs motifs dérivés tous des circonstances sociales, politiques et économiques, dans lesquelles le Mexique se trouve engagé. Et c'est ainsi que la manière d'être toute spéciale de ce pays vient constamment rendre difficile ou impossible ce qui semble parfaitement aisé, lorsqu'on juge les choses d'après la manière dont elles se passeraient dans l'un quelconque des états avancés de l'Europe ou aux États-Unis.

Dans une contrée où l'on est complétement étranger aux arts mé-

(1) C'est ce que les calculs de M. Duport mettent en évidence, même en faisant abstraction de la force motrice et du sulfate de fer. Ils montrent que, pour économiser en mercure une valeur représentée par moins de 112 grammes d'argent, il faudrait dépenser en sus, pour un supplément de sel et de combustible, une valeur de 142 grammes. Le procédé de Freiberg d'ailleurs perd son avantage d'économiser le mercure dans le cas où le minerai renferme de la galène (plomb sulfuré), et dans le plus grand nombre des minerais mexicains cette substance se trouve en assez forte proportion.

caniques, la simplicité extrême du procédé et des appareils qui servent à l'amalgamation mexicaine est un grand obstacle à toute innovation; car où prendre des agens qui soient aptes à conduire une opération plus complexe, ou à manier des appareils plus délicats ou plus savans? En second lieu, un gros capital serait indispensable, parce que toute construction industrielle est fort chère au Mexique. L'usine de Régla, avons-nous dit, a coûté 10 millions de francs. Pour acclimater un procédé nouveau, les inventeurs, qui d'ordinaire ne sont pas gens à capitaux, devraient intéresser les chefs d'industrie; mais ceux-ci ne consentent à risquer de grosses sommes que lorsqu'ils font de gros bénéfices, et, depuis plusieurs années, les mineurs mexicains en général ont mauvaise chance. Supposons cependant un inventeur qui soit enfin parvenu à obtenir un capital passable; il ne serait pas au bout de ses peines, car il faudra se procurer du minerai en quantité suffisante et d'une qualité reconnue. Or, à moins d'avoir une mine à soi, c'est impossible; la manière dont s'achète le minerai est entièrement aléatoire. C'est ainsi qu'à chaque instant on rencontre devant soi, comme un mur à pic, les usages ou les mœurs, la routine, les préjugés, l'indolence, tout ce qui caractérise enfin une civilisation incomplète, où l'homme n'a que très imparfaitement assis son empire sur le sol, sur la nature, sur soi-même. Et puis, quel motif pourrait avoir un inventeur pour aller au Mexique recommander l'adoption d'un procédé nouveau? Qu'en retirerait-il? La protection dont jouissent les brevets d'invention dans un pays où l'administration de la justice est au moins très lente lorsqu'elle n'a pas de pires défauts, est trop douteuse pour qu'on puisse s'y fier. Enfin le procédé électro-chimique a, dans l'état des choses, un inconvénient réel : il exige une beaucoup plus forte quantité de sel. On pourrait, à la vérité, par une opération de plus, retirer la majeure partie de ce sel des boues dans lesquelles il reste dissous sans être dénaturé; mais les appareils propres à cette régénération formeraient un matériel considérable, dispendieux et embarrassant. Sous ce rapport donc, c'est plutôt par l'abaissement du prix du sel, ou en d'autres termes par l'amélioration des voies de transport, ce qui suppose toute une révolution au Mexique, que le traitement électro-chimique, qui pourrait dispenser totalement de l'emploi du mercure pour l'extraction de l'argent à froid, deviendrait applicable avec avantage à *un grand nombre* de minerais : ce sont les expressions de M. Duport, qui ne dit pas à *tous*.

Voilà donc le traitement électro-chimique d'un succès presque désespéré dans l'état présent des choses. M. Duport paraît avoir, à part lui-même, un autre procédé qui, dit-il, serait sûr et prompt, qui exigerait du mercure, mais n'en consommerait que le cinquième ou le sixième de ce qui s'en dévore aujourd'hui, et qui retirerait l'argent plus complétement que la méthode actuelle; mais M. Duport, qui est un

homme de résolution autant que de savoir et d'expérience, a lui-même reculé devant la force d'inertie qui, dans ces contrées, enchaîne l'activité du plus intrépide. Cependant il reste acquis à la cause du progrès que si, d'un coup de baguette, on changeait la pente des esprits et la donnée sociale et politique du pays, on pourrait diminuer des 5 sixièmes, peut-être des 9 dixièmes, la consommation du mercure. Au prix actuel de ce métal, les frais de production d'un kilogramme d'argent seraient réduits de 100 grammes d'argent environ, soit d'un dixième.

En ce moment, l'usine qui dépend des mines de Guadalupe y Calvo emploie régulièrement un procédé dû à deux des agens de la compagnie, M. Lukner, ingénieur allemand, et M. Mackintosh, ingénieur anglais, qui a la vertu, dit-on, de réduire de moitié la consommation du mercure et d'accélérer l'opération. J'ignore s'il serait possible de l'appliquer partout (1).

Je me suis arrêté long-temps au mercure, parce que c'est le sujet qui donne le plus de souci au mineur mexicain. Parmi les autres dépenses, il en est cependant à l'égard desquelles on peut espérer plus d'économie encore que de ce chef. Ainsi la trituration du minerai représente habituellement un déboursé de 171 grammes, et le travail du minerai trituré, consistant principalement dans le piétinement des mules ou des hommes, équivaut à 72. Voilà donc des labeurs mécaniques pour 243 grammes, le quart environ du kilogramme d'argent produit. C'est bien cher, quoique pour obtenir 1 kilogramme d'argent il faille pulvériser et puis fouler, au Mexique, 500 kilogrammes au moins de minerai. C'est que la force motrice, au lieu d'être empruntée aux élémens, à des chutes d'eau, aux courans de l'atmosphère ou à la vapeur, est demandée le plus souvent aux animaux et même à l'homme. Dans un pays où les notions mécaniques seraient plus répandues, ces moteurs si coûteux seraient remplacés bientôt, dans une forte proportion, par d'autres plus économiques.

L'homme ne peut multiplier les chutes d'eau à son gré, il n'en a que ce que lui donne la nature; mais il a le pouvoir de mieux utiliser celles qu'il possède. Rien ne serait plus aisé que d'avoir des roues hydrauliques mieux disposées que celles qu'on aperçoit sur les mines du Mexique et du Pérou, et qui y sont très-rares. Dans plus d'une circonstance, en ces régions où l'eau pluviale est trois fois aussi abondante qu'à Paris, il serait possible de l'emprisonner dans de profonds vallons où l'on dirigerait aussi la fonte des neiges des glaciers éternels, placés à la cime des montagnes, et l'on se créerait ainsi de vastes

(1) Ce procédé consiste à substituer au mercure dans le travail du *patio* un amalgame de cuivre. M. Duport décrit en détail les effets de ce nouvel ingrédient.

réservoirs de force motrice. C'est ce qui était accompli au Potosi dès la fin du XVIe siècle, et les ateliers du Potosi continuent d'être desservis par ce moyen. Les moulins à vent ont été employés accidentellement au Mexique par un ingénieur français, M. Doy; ils pourraient l'être, ainsi que l'indique M. Duport, d'une manière continue et générale dans toutes les mines, pour la portion du minerai qui est la plus pauvre. La vapeur n'a jamais été mise en œuvre pour la trituration du minerai, et elle ne pourrait l'être qu'autant que les forêts auraient été régénérées; mais la restauration forestière ne serait pas difficile, si on le voulait bien, dans ces contrées où la population est rare et où il n'y a pas de grands intérêts qui y soient opposés; ce n'est pas comme dans nos départemens des Pyrénées et des Alpes dont les habitans, n'ayant de ressources que dans le pâturage, ont besoin de mener paître leurs bêtes à tout prix, et ne peuvent guère consentir à ce qu'on fasse de grandes réserves dans les espaces ci-devant forestiers aujourd'hui dénudés où ils les conduisent. La force de la végétation étant très grande dans les régions équinoxiales, la reproduction du combustible serait rapide sur tous les terrains qui n'ont pas une élévation excessive. On rencontre assez souvent dans les montagnes du Mexique des bassins assez étendus qui furent jadis des lacs, où on a trouvé quelquefois de la tourbe; en cherchant, on en découvrirait sans doute des dépôts plus fréquens. Sur quelques points du Nouveau-Monde, non loin des mines, on a reconnu des couches de houille, au Pérou par exemple, auprès des incomparables mines de Pasco, qui semblent les plus riches de l'univers. Au Mexique, rien de semblable; mais il n'est pas démontré que quelque jour, si le pays était coupé de bonnes routes, et que la production intérieure fût mieux organisée de manière à offrir des retours au commerce (1), la houille de la Nouvelle-Écosse et, à plus forte raison, celle qui existe près de Tampico, ne pourrait pas être livrée aux mines mexicaines à des prix abordables. A 5 francs par 100 kilogrammes, ce que l'industrie européenne considère comme un prix exorbitant, les producteurs d'argent du Nouveau-Monde s'estimeraient trop heureux d'avoir de la houille (2). Enfin, dans la plupart des cas, les progrès de la culture et

(1) Le Mexique pourrait expédier au dehors des farines et du sucre, peut-être même du coton, s'il avait de bonnes voies de transport. Sous le régime colonial, il exportait des farines et du sucre.

(2) Par heure et par force de cheval, une très bonne machine à vapeur brûle aujourd'hui 3 kilogrammes de charbon, et un cheval de vapeur a une force double d'un cheval de chair et d'os, et vaut, par conséquent, dix hommes. Les hommes et les bêtes travaillant huit heures par jour, 24 kilogrammes de houille, qui, à 5 francs les 100 kilogrammes, coûteraient 1 franc 20 cent., produiraient le travail de deux animaux, dont la nourriture revient à 2 francs au moins et souvent à beaucoup plus, et celui de dix hommes, qui coûtent, d'après une moyenne de 3 francs par tête, 30 francs. L'avantage serait bien autrement grand avec des chutes d'eau ou des moulins à vent.

l'établissement de bonnes routes produiraient une grande économie sur les frais de nourriture des bêtes de labeur, en supposant que, pour la trituration des minerais et le foulage des *tortas*, on dût persister à à se servir de mulets.

Un exemple entre mille montrera la portée des économies qu'on réaliserait dans l'industrie argentière par de meilleures dispositions mécaniques. Prenons un détail de l'opération métallurgique, le foulage des *tortas*. Un voyageur français visitant le Potosi, il y a quelques années, donna aux mineurs le conseil de remplacer les Indiens payés à raison de 3 francs 40 centimes par jour, qu'on faisait piétiner dans ces boues, non plus seulement par des mulets, comme au Mexique et dans le Pérou proprement dit, mais par une machine pareille à celle qui sert, en Europe, à broyer le mortier, et que nous avons vue tant multipliée autour de nous, à Paris, pendant la construction des fortifications. L'idée fut goûtée par un des mineurs qui, moyennant 1,600 francs environ, établit la machine. Les résultats en furent excellens. Avec une seule mule pour tourner la roue, on eut autant de besogne faite qu'avec vingt Indiens qui auraient coûté 68 francs : la mule avec son conducteur ne revenait pas à 5 francs 50 cent. Comme trait de mœurs propre à faire connaître combien peu de lumières il y a parmi cette population et à quel point elle est esclave de la routine, je dois ajouter que le mineur qui avait fait cette expérience, et auquel elle a si bien réussi, est resté seul à en profiter. C'était un Espagnol; les créoles, ses voisins, se refusèrent à l'imiter. Probablement, au moment où j'écris ces lignes, ils ne se sont pas rendus à l'évidence, et il y a douze ans que ce perfectionnement si simple, si facile, est sous leurs yeux.

Ainsi, pour le travail du minerai comme pour l'acquisition des ingrédiens par lesquels on le traite, la diminution des frais ne peut être bien sensible et affecter le prix de l'argent sur le marché général qu'à la condition que le pays éprouverait un changement complet dans sa pratique, dans ses idées, dans sa civilisation même; mais aussi il y a bien de la marge, et les économies à faire sont énormes.

De même pour l'extraction des entrailles de la terre. Les procédés mécaniques de cette partie du travail sont grossiers et partant très coûteux. Ce qu'il en coûte pour l'épuisement des eaux dépasse tout ce qu'un mineur européen peut imaginer. Le percement des puits absorbe de même des sommes exorbitantes. La poudre, dont le gouvernement a le monopole, n'est pas seulement chère, elle est très mauvaise, quoique le pays offre en abondance le nitre et le soufre pour la fabriquer; c'est un obstacle aux travaux de recherches. Le fer et l'acier, dont on consomme une grande quantité pour les outils, sont pareillement à des prix très élevés, non-seulement à cause des frais de transport, mais aussi à cause des droits de douanes, car on n'en fait point dans le pays. Une exploitation considérable brûlera de la poudre pour un demi-mil-

lion, et usera de l'acier pour 100,000 francs, sans parler du fer. Enfin les capitaux, lorsqu'on est forcé d'avoir recours à ceux d'autrui, ne s'obtiennent qu'à des conditions très dures. Autrefois, au Mexique, le clergé, qui administrait de grandes richesses, les confiait aux hommes industrieux sans jamais en exiger plus de 6 pour 100. Lorsqu'en 1828, d'aveugles passions politiques et les suggestions perfides d'une puissance étrangère eurent fait porter la loi qui chassait du territoire mexicain tout ce qui était natif de la Péninsule, 70,000 personnes environ durent émigrer, et elles emportèrent une très grande partie de la richesse mobilière du pays. L'exil de ces négocians, magistrats, agriculteurs, membres du haut clergé, qui formaient l'élite de la nation, a rompu le lien vivant qui rattachait la population mexicaine aux nations civilisées, et n'a pas peu contribué à livrer le pays à l'anarchie qui le ronge; c'est par là aussi qu'on a tari la source de beaucoup d'entreprises utiles en enlevant aux mineurs la ressource du crédit. L'apport des compagnies anglaises de 1825 n'a point comblé cette lacune. Il faut payer aujourd'hui 18 ou 24 pour 100 le loyer des capitaux.

Ce n'est pas qu'on ne puisse citer des perfectionnemens obtenus au Mexique dans l'industrie minérale. Ainsi, quand je compare ce que j'ai vu à Real del Monte avec la description qu'a donnée des mêmes mines un observateur consciencieux et éclairé venu cinq années après, M. I. Lowenstern, je suis frappé du changement qui s'était opéré dans l'intervalle. Real del Monte lui offrit un spectacle qui, sous plusieurs aspects, ressemblait à celui d'une exploitation à l'anglaise. Des améliorations importantes ont été réalisées dans les ateliers de Guadalupe y Calvo et sur quelques autres points; mais ce sont des phénomènes locaux et restreints. Il a fallu que l'influence étrangère régnât sans partage dans les mines que je viens de nommer, et qu'elle y fît des efforts surhumains. Real del Monte, d'après le récit de M. Lowenstern, n'était pas seulement alors une mine exploitée par le capital anglais; c'était, par le personnel même, une colonie britannique. Tout ce qui n'était pas simple ouvrier mineur était anglais. A Guadalupe y Calvo, c'étaient des Anglais, des Français, des Allemands, qui avaient la haute main, et ils faisaient de leur mieux. Malheureusement ils n'avaient aucun moyen de changer les faits généraux qui enchérissent extrêmement l'exploitation, tels que l'absence des voies de communication et l'ignorance crasse de la population. Dans l'industrie des mines, tout ce qui est mexicain continue de suivre les anciens erremens, semblable à ces quadrupèdes renommés pour leur opiniâtreté, qui, en descendant les sentiers des montagnes qu'ils sont dressés à parcourir, posent invariablement le pied sur la même saillie du roc ou dans le même trou (1).

(1) Comme il n'y a pas de règle sans exception, je signalerai ici, d'après M. Duport, comme animé de l'amour des améliorations, M. Anitua, mineur mexicain fort recom-

Quoiqu'en Europe l'Espagne ne jouisse pas d'une grande réputation en matière de perfectionnemens quelconques, sous le régime colonial l'impulsion vers les améliorations était bien plus grande au Mexique qu'aujourd'hui. Ce qui s'accomplissait à la fin du siècle passé et au commencement de celui-ci était vraiment admirable. Ce qui se projetait et aurait été exécuté était infini. Sentant alors le prix de la science appliquée à l'art du mineur, on avait fondé et richement doté un grand établissement, pour lequel une construction très élégante a été élevée à Mexico, je veux parler de la Mineria, qui était à la fois une institution administrative et une école des mines, et sur laquelle ont répandu de l'éclat les travaux de quelques hommes studieux et capables, comme M. André del Rio et M. d'Elhuyart. Malheureusement les révolutions l'ont empêchée de rendre les services qu'on en attendait. Lorsque je l'ai visitée en 1835, je l'ai trouvée dévastée. Les laboratoires et les collections étaient dans la plus déplorable pénurie; l'édifice même, tout étayé, menaçait ruine, et le vénérable del Rio, qui me le montrait, avait les larmes aux yeux. Je ne pense pas qu'à aucune époque les arts mécaniques y aient été beaucoup enseignés. On a accordé à l'institution, depuis quelques années, un droit de 1 et demi pour 100 sur l'argent produit; mais je ne sais quelle destination cette dotation recevra. Je suppose qu'on s'en servira pour amortir une dette anciennement contractée pour faire des avances à quelques mineurs et non pour former un corps instruit d'officiers des mines : jusqu'à ce jour, le gouvernement mexicain s'est mis très peu en peine de répandre l'instruction générale ou spéciale. M. Lowenstern parle d'une institution du même genre élevée à Guanaxuato par les soins du général Cortazar. Malheureusement tout est éphémère au milieu de l'anarchie qui désole ces beaux pays. Tel établissement qui promet aujourd'hui de fleurir sera peut-être détruit demain, et les fonds qui ont un emploi utile en seront détournés au premier *pronunciamiento* pour être dévorés sans retour.

De tout ce qui précède ressort une double conclusion. Premièrement, l'exploitation des mines d'argent mexicaines comporte des améliorations virtuellement faciles, qui réduiraient dans une très forte proportion les frais de production de ce métal, et par conséquent, après un certain laps de temps, en abaisseraient le prix d'autant. Je ne crains pas de dire qu'il me semble possible de diminuer de moitié au moins les frais de production de l'argent, dans un intervalle de peu d'années. Bien plus, si pendant quarante ou cinquante ans ce pays était dirigé par un gouvernement éclairé, assez fort pour se faire obéir et pour pétrir à son gré ces populations, qui sont maniables; si l'on y implantait ainsi la civilisation active de l'Europe ou des États-Unis, et qu'on y installât

mandable qui a établi au Fresnillo la *hacienda nueva*, immense usine d'amalgamation dont les dispositions sont fort remarquables.

le matériel que cette civilisation comporte, je regarde comme certain que la réduction du prix de revient serait beaucoup plus considérable encore, et qu'il se passerait dans le monde, sous le rapport de l'argent, quelque chose de semblable à ce qui suivit d'un demi-siècle la découverte du nouveau continent. Secondement, l'état politique, social et économique du pays barre le chemin aux améliorations. Dans la situation présente des choses, il serait chimérique d'espérer qu'elles s'introduisent d'une manière générale. Excepté le procédé de Medina, qui lui-même, dans des conditions industrielles pareilles à celles de l'Europe moderne, ne pourrait désormais se soutenir, tout est détestable dans l'exploitation et le traitement des mines. Tout se maintiendra cependant à peu près intact jusqu'à ce que le Mexique ait éprouvé dans sa constitution morale et matérielle une modification profonde. Celles des autres régions de l'Amérique qui pourraient produire beaucoup d'argent sont dans des circonstances analogues, et de même sous le joug du génie du retardement. Jusqu'à ce que donc un esprit nouveau se soit répandu sur l'Amérique espagnole, la valeur de l'argent dans le monde ne subira pas, du fait de l'Amérique au moins, de variation notable.

Mais aussi bien le Mexique est arrivé à ce point qu'une crise qui l'agiterait jusque dans ses fondemens et le renouvellerait, s'il est possible, ne peut plus beaucoup se faire attendre. L'épreuve de l'indépendance portée jusqu'à l'isolement absolu est terminée, et elle n'est pas favorable à ce régime. Depuis vingt-cinq ans qu'il ne relève que de lui-même, qu'il est sans alliés et sans guides, le Mexique, au lieu d'avancer en civilisation, marche en arrière; il retombe dans la barbarie. Il est à ce point d'impuissance, que ce peuple généreux et brave, avec huit millions d'habitans, n'a pu empêcher une poignée d'aventuriers de lui ravir une riche province, le Texas, et que, dans sa lutte contre ces audacieux conquérans, il a vu ses armées dans la plus épouvantable déroute, son premier magistrat captif. En ce moment, une armée de quinze à vingt mille Américains du nord qui l'a envahi ne rencontre pas de résistance, et, si elle est arrêtée dans sa marche sur Mexico, c'est uniquement faute de s'être pourvue d'avance de moyens de transport pour ses bagages et ses munitions. Dans cet empire si bien doté par la nature, tout semble atteint par une fatalité inexorable. Les édifices même que les Espagnols avaient bâtis comme pour l'éternité s'écroulent, non par l'injure du temps, mais sous les coups de la guerre civile. La morale publique subit la même dégradation que les monumens. Les connaissances humaines s'éteignent; c'est une civilisation qui a déjà un pied dans le tombeau. On ne croirait pas qu'on soit dans ces mêmes régions dont, il y a quarante ans, la prospérité se développait avec tant de vigueur, ou que ce soit le même peuple qui, pendant la guerre de l'indépendance, donna tant de preuves d'héroïsme.

Les hommes éclairés qu'a conservés le Mexique sentent que leur

patrie est au bord de l'abîme, et ils se préoccupent des moyens de la sauver. D'un autre côté, l'ennemi est aux portes et presse pour s'introduire et démembrer l'état. Les États-Unis, entraînés par un esprit de conquête que leurs plus illustres citoyens n'encouragent cependant pas, et qui leur prépare des destinées inconnues, s'apprêtent à s'annexer successivement toutes les provinces mexicaines, et c'est devenu un lieu commun, des bouches du Mississipi au lac Ontario, que de s'entretenir de l'époque prochaine où le pavillon étoilé de l'Union flottera sur la cathédrale de Mexico. Nous serons témoins de cet événement d'ici à peu d'années, à moins que le Mexique, mettant à profit les sévères leçons qu'il a reçues, ne fasse pour se relever un effort sur lequel il semble que tout le monde ait cessé de compter.

La pensée de régénérer la patrie a revêtu, depuis peu d'années, parmi les Mexicains les plus distingués, une forme nouvelle plus salutaire que tout ce qui s'y était produit jusqu'à ce jour. Il s'agirait de constituer le pays en monarchie et d'emprunter à quelqu'une des maisons régnantes de l'ancien continent un prince intelligent et dévoué, qui apparaîtrait au Mexique comme le représentant de la civilisation européenne, sans laquelle la nation mexicaine ne saurait maintenir son existence. Le système de la république fédérale et celui de la république centralisée sont jugés au Mexique par quiconque a des yeux pour voir; tant de secousses, tant de désastres, tant de scandales, ont détruit toutes les illusions d'il y a vingt-cinq ans. Il convient même de le rappeler, la lutte contre la métropole eut pour objet, non pas l'établissement d'une république, mais bien celui d'un gouvernement monarchique séparé. Lorsque, en 1821, Iturbide proclama à Iguala le programme auquel se rallia la nation entière avec enthousiasme, et devant lequel les troupes espagnoles et le vice-roi O'Donoju inclinèrent leurs épées, il s'agissait de fonder à Mexico un trône constitutionnel indépendant, et le sceptre devait être offert d'abord à Ferdinand VII, à condition qu'il vînt habiter la Nouvelle-Espagne; après lui, à l'un des infans, et, à défaut de ceux-ci, à quelque prince d'une des maisons régnantes de l'Europe. Ferdinand VII commit l'irréparable faute de refuser pour les infans comme pour lui-même. Dans ces temps-là, où la légitimité avait tous les hommages des cabinets et où l'idée de reconnaître les états nés de l'insurrection semblait sacrilége, aucune des grandes puissances ne put songer à se substituer à la maison d'Espagne. C'est ainsi qu'après l'empire éphémère d'Iturbide, la république prévalut parmi les Mexicains; mais ce ne fut que comme un pis-aller et parce qu'on ne pouvait prendre autre chose.

La fondation d'un gouvernement monarchique, qui eût été très aisée en 1821, est difficile aujourd'hui. Il y a au Mexique une opinion publique de convention, vrai patriotisme de place, qui repousse la mo-

narchie. On a pu ainsi, en 1841, frapper d'un anathème officiel la proposition faite par un Mexicain fort honorable et fort distingué, M. Gutierrez Estrada, de revenir à la monarchie, comme à la seule forme de gouvernement qui fût propre à donner à la patrie la stabilité, le calme, la puissance, qu'elle a vainement cherchés sous une suite de dictatures marquées les unes par des orages, les autres par l'ignominie; mais c'est pareillement ce qu'on eût fait officiellement en France, la veille du 18 brumaire an VIII, alors que tout était mûr cependant pour que les institutions monarchiques se relevassent de la poussière où elles gisaient. Ainsi, la réprobation apparente qui a atteint M. Gutierrez Estrada ne prouve rien. Le parti démagogue, qui seul soutient sérieusement la république, est méprisé au Mexique, sans chefs capables, sans aucune racine dans le sol. Au contraire, les élémens monarchiques ne manquent pas. Tout ce qui reste des grandes fortunes faites dans les mines se grouperait avec transport autour d'un trône. Comme partout, le clergé, qui est puissant, est favorable à la monarchie, et il a en ce moment des raisons toutes personnelles pour en souhaiter le rétablissement, car les biens qui lui restent sont une proie sur laquelle le parti de la république est toujours prêt à se jeter. Ces jours derniers, une loi avait été rendue pour mettre ces biens en vente, afin de subvenir aux frais de la guerre. Le clergé de la capitale a répondu à cette tentative de spoliation en suspendant les pratiques du culte, et la loi de mise en vente est demeurée comme non avenue. Les populations mexicaines, qui, de même que la France en l'an VIII, soupirent après la sécurité, accueilleraient, c'est incontestable, la monarchie comme une providence, si elle se présentait avec quelques-uns des attributs de la force. On croirait qu'un pareil ensemble de vœux devrait suffire pour que, dans un très bref délai, Mexico dût saluer un roi; mais qu'on se reporte au mois de brumaire an VIII, et on comprendra quel labeur c'est de retirer tout un gouvernement, tout un peuple, d'une ornière où ils se sont embourbés, pour les remettre dans la bonne voie. Sans la vigoureuse main du vainqueur de Rivoli et des Pyramides, le retour de la France à la monarchie eût été impossible en brumaire, quoique la France le voulût. Il n'y a personne au Mexique pour assumer ce rôle d'arbitre suprême des destinées de la patrie, proclamer la volonté nationale, et, une fois accomplie, la faire respecter au dedans et au dehors. Une partie de cette gloire fut donnée à Iturbide en 1821. Il décréta, avec l'assentiment général, que le Mexique voulait la monarchie; mais son entreprise échoua, parce qu'il manqua d'un roi à présenter à ses concitoyens, si bien que, faute d'un prince d'une des familles souveraines de l'Europe, il fut conduit à placer la couronne sur sa tête, où elle ne pouvait tenir. Le même embarras se reproduirait aujourd'hui, lors même qu'il y aurait un homme qui pût se faire reconnaître pour l'interprète du

vœu général. Il est fort douteux que, parmi les maisons régnantes de l'Europe, on en trouvât une qui, même sur l'appel des populations, consentît à risquer un de ses membres dans la difficile entreprise de restaurer la puissance mexicaine, et qui pût lui donner, le cas échéant, l'assistance dont le nouveau trône aurait besoin pour traverser de laborieuses épreuves. Ensuite les États-Unis feraient semblant de regarder les institutions monarchiques comme une souillure pour le sol du nouveau continent; ils verraient de mauvais œil cette tentative d'élever un trône à leurs portes. De leur part, il faudrait être prêt à plus que du mauvais vouloir, à des hostilités en règle.

En fait, comme puissance militaire, les États-Unis, avec leurs institutions politiques actuelles, seraient des adversaires peu dangereux. On peut croire que l'Angleterre serait bien aise de voir un gouvernement régulier s'établir au Mexique sous les couleurs de la monarchie, afin de barrer le chemin aux empiètemens de l'Union. La France, au lieu de concevoir de l'humeur de la réorganisation du Mexique sous les auspices de la monarchie, devrait y applaudir, parce qu'il doit lui convenir que des peuples catholiques, dont elle est le coryphée naturel, ne soient pas effacés de la liste des vivans, et au contraire se remettent à prospérer. Le choix à faire d'un monarque pour l'asseoir sur un trône destiné à un bel avenir devrait concilier à cette combinaison d'autres suffrages, car pour un cadet de famille ce serait un magnifique établissement. Lors donc qu'on fait le dénombrement des forces qui peuvent militer en faveur de la restauration monarchique du Mexique, on les trouve infiniment supérieures à celles qui y sont opposées, et pourtant cette œuvre, d'où dépend la résurrection d'un peuple, me semble avoir toutes les chances contre elle : c'est que le parti monarchique au Mexique est sans nerf; il permet qu'une poignée d'hommes à peine médiocres et dépourvus de tout prestige frappe d'intimidation tout le pays; et l'Europe, qui seule pourrait animer l'entreprise, est désunie, en proie à des rivalités puériles, à des haines sans motifs. Abandonné à lui-même, le Mexique n'a devant lui qu'une anarchie profonde, d'où il ne sortira que pour accepter, avec reconnaissance peut-être, le joug des Anglo-Américains.

On est ainsi ramené comme par un arrêt de l'inflexible destin à considérer la prochaine absorption du Mexique par les États-Unis comme la solution probable de la crise dont la ci-devant Nouvelle-Espagne est travaillée. Sans disserter ici sur les conséquences générales de cette absorption de la nationalité mexicaine par l'Union, ne nous occupons que de l'influence qu'exercerait bientôt cette conquête sur l'exploitation des mines d'argent; cette influence serait grande et se ferait promptement sentir. Les Anglo-Américains déploieraient au Mexique leur puissance de domination sur le monde matériel. Personne aussi bien

qu'eux n'apprécie l'utilité des voies de communication; ils jetteraient sur le pays un réseau de routes carrossables, de chemins de fer peut-être. Ils attaqueraient les mines avec tout l'arsenal que peut fournir la science mécanique et chimique; ils y appliqueraient leurs moyens de crédit. Ils sont doués d'un tel entrain dans les spéculations et les affaires, qu'ils triompheraient de l'apathie et de la routine des indigènes, et, pour peu que le hasard les favorisât, pour peu que quelques compagnies rencontrassent des gisemens comparables à ceux sur lesquels tombèrent quelques mineurs heureux à la fin du siècle dernier ou au commencement de celui-ci, les mines seraient assaillies avec tant de vigueur, qu'elles seraient portées bientôt à leur maximum de production et au degré d'économie qui est raisonnablement possible. Le citoyen des États-Unis ne brille pas précisément par la prévoyance à longue date dans ses spéculations. Ainsi on ne devrait pas s'attendre à voir les individus consacrer beaucoup d'efforts à la régénération des bois, qu'on doit cependant considérer comme une des conditions du développement de l'industrie métallurgique du Mexique; mais ce serait l'affaire des pouvoirs publics : une législature du Mexique qui compterait beaucoup d'hommes nés dans le Massachusetts ou dans le Connecticut, par exemple, ne manquerait pas de prendre à cet égard telle mesure qu'il faudrait. Elle saurait écrire et faire observer une législation spéciale escortée de toutes les clauses pénales dont besoin serait. Ce ne serait pas absolument nouveau dans le pays. Les rois qui avaient porté à l'apogée la puissance mexicaine avant l'arrivée des Espagnols avaient fait pour la conservation des forêts des règlemens minutieux empreints de cette excessive sévérité qui est le cachet ordinaire des législateurs primitifs, et on en trouve la trace dans les légendes.

Sans s'évertuer à soulever le voile qui cache l'avenir politique du Mexique, on peut dès à présent tenir pour certain qu'avant peu des circonstances nouvelles se produiront, dont l'effet sera d'y métamorphoser l'industrie métallurgique. L'activité des citoyens des États-Unis, qui seront les agens de cette métamorphose, semble même devoir faire sentir ses effets plus loin, sur l'étendue tout entière du nouveau continent; car, maîtresse déjà de la Californie et de la majeure partie de l'Orégon, la race anglo-américaine va apparaître en dominatrice sur les eaux de la mer du Sud, où elle ne faisait que montrer son pavillon; sur ces belles mers elle détient déjà, pour ne pas s'en dessaisir, un littoral de plusieurs milliers de kilomètres. Le nouveau continent une fois pris à revers par ces hommes entreprenans, il est probable que l'industrie humaine, plus arriérée sur le versant occidental du Nouveau-Monde, le Chili excepté, que sur le versant qui regarde l'Europe, y recevra une vive impulsion. On peut donc prévoir que des mines autres que celles du Mexique amélioreront leurs procédés et agrandiront leur extraction par les mains des

races qui les possèdent aujourd'hui, sous la direction des Américains du nord. C'est peut-être ainsi seulement que les mines péruviennes de Pasco, jusqu'à ce jour indignement exploitées, seront forcées de livrer les inépuisables trésors qu'elles recèlent.

Dans ces circonstances, la production des métaux précieux se développera beaucoup, on ne saurait en douter. La chaîne des Andes, qui, au milieu de toutes les chaînes de montagnes dont la surface de la terre est parsemée, se distingue par sa longueur de plus de 14,000 kilomètres en ligne droite, n'est pas moins extraordinaire par l'abondance des métaux précieux dont la nature l'a injectée. Se réduisît-on au Mexique, c'est déjà prodigieux. M. de Humboldt a exprimé de mille manières, et toujours dans les termes les plus positifs, son admiration et sa confiance en l'avenir de la production des métaux précieux dans le Nouveau-Monde. Je reproduirai ici quelques-uns des témoignages que la contemplation de ces terrains métallifères lui arrachait :

« Si l'on considère la vaste étendue de terrain qu'occupent les Cordilières et le nombre immense des gîtes de minerai qui n'ont pas encore été attaqués, on conçoit que la Nouvelle-Espagne, mieux administrée et habitée par un *peuple industrieux*, pourra donner un jour à elle seule les 163 millions de francs que fournit actuellement l'Amérique entière. Dans l'espace de cent ans, le produit annuel de l'exploitation des mines mexicaines s'est élevé de 25 à 110 millions de fr. (1). »

Ailleurs : « L'Europe serait inondée de métaux précieux, si l'on attaquait à la fois, avec tous les moyens qu'offre le perfectionnement de l'art du mineur, les gîtes de minerai de Balaños, de Batopilas, de Sombrerete, du Rosario, de Pachuca, de Sultepec, de Chihuahua, et tant d'autres qui ont joui d'une ancienne et juste célébrité. » Plus loin encore : « Il n'y a aucun doute que le produit des mines du Mexique ne puisse doubler ou tripler dans *l'espace d'un siècle.* »

Voici venir maintenant ce *peuple industrieux* supposé par le naturaliste philosophe; ce peuple dévore le temps, et ce qui pour d'autres réclamerait l'*espace d'un siècle* peut n'être pour lui que l'affaire de vingt-cinq ans.

Tous les hommes compétens qui sont venus après l'illustre auteur du *Voyage aux régions équinoxiales* ont parlé de même. M. Duport, par exemple, écrivait, en les motivant, les lignes suivantes : « C'est assez dire que les gisemens travaillés depuis trois siècles ne sont rien auprès de ceux qui restent à découvrir... Mais sans chercher de nouveaux districts on peut, dans les anciens, suivre encore les travaux avec plus de chances de succès qu'on ne le croit généralement. Après avoir visité seulement Tasco, Real del Monte et Guanaxuato, M. de Humboldt disait,

(1) *Nouvelle-Espagne*, tom. III, page 341.

il y a quarante ans, qu'il existait dans les mines de la Nouvelle-Espagne assez d'argent pour en *inonder* le monde; que n'eût-il pas dit s'il avait poussé ses recherches plus au nord! »

Citons encore de M. de Humboldt quelques lignes : « En général, l'abondance de l'argent est telle dans la chaîne des Andes, qu'en réfléchissant sur le nombre des gîtes qui sont restés intacts, ou qui n'ont été que superficiellement exploités, on serait tenté de croire que les Européens ont à peine commencé à jouir de cet inépuisable fonds de richesses que renferme le Nouveau-Monde. »

Or, si, comme je le pense, les frais de production de l'argent en Amérique, dans une hypothèse que j'ai indiquée et qui chaque jour devient plus probable, sont réduits de moitié au moins, en même temps que la production s'accroîtrait dans une forte proportion, que doit-il arriver en Europe?

Un phénomène semblable à celui qui bouleversa les prix et transforma tant d'existences, il y a trois siècles, se manifestera. La crise, cependant, serait bien moins rapide et moins violente, parce que la masse d'argent que possède déjà l'ancien continent étant énorme, l'influence d'une quantité même considérable jetée sur le marché doit être plus lente à se faire sentir. Le niveau se rétablit entre les centres commerciaux bien plus aisément qu'autrefois, et par conséquent il n'y aurait pas à craindre d'engorgement sur un point isolé. Ainsi, une grande affluence de lingots d'un prix de revient réduit ne provoquera pas les plaintes amères d'un autre évêque Latimer. Après un certain délai, cependant, la valeur de l'argent se réglera partout sur le prix coûtant; et, si les frais de production sont abaissés de moitié, tel pays qui possède aujourd'hui en argent 3 milliards environ de numéraire sera appauvri de 1,500 millions, puisque la quantité de travail et de jouissance que représentera alors une pièce de 1 franc sera moitié moindre. Si la baisse des frais de production de l'argent était poussée jusqu'aux trois quarts, la perte qu'éprouverait ce même pays excéderait 2 milliards.

La conclusion est que notre patrie, car c'est d'elle qu'il s'agit, ferait acte d'habile et prévoyante administration, si elle retenait pour le service de ses échanges intérieurs une masse d'argent moins exorbitante. Nul autre pays au monde n'a une pareille quantité d'argent pour servir à ses échanges. On estime communément que le numéraire de l'Europe est de 8 milliards de francs, et que la France en a près de 3 milliards, presque tout en argent. L'Angleterre, pour une population assez peu inférieure à la nôtre, et pour une quantité de transactions commerciales beaucoup plus considérable, n'a guère qu'un milliard de numéraire. Les États-Unis, avec une population fort éparse, circonstance qui nécessite la multiplication du signe représentatif des valeurs,

n'avaient pas, en écus, plus d'un demi-milliard en 1835, à une époque de grande prospérité. Rien n'est moins sage que de conserver une aussi grande partie de la richesse mobilière de la France sous une forme sujette à la dépréciation.

Lors même que le danger d'une forte dépréciation de l'argent ne serait pas nettement visible à l'horizon, il serait encore fort désirable que des mesures fussent prises pour restreindre la masse de numéraire que retient la France; car, si 1,500 millions devaient suffire à l'accomplissement de toutes nos transactions, les 1,500 millions de surplus sont pour le pays un placement stérile. Ils n'ajoutent rien à la richesse de la France, pas plus que s'ils étaient à cent pieds sous terre ou au fond de la mer. Remplacez ces 1,500 millions d'écus par des machines perfectionnées pour les manufactures, ou par de bons outils agricoles, et l'impulsion nouvelle qu'en recevra la richesse publique sera admirable. Dans un temps où il y a tant de mains intelligentes pour utiliser tout capital disponible, il y a une sorte de sacrilége à laisser ainsi improductive une somme de cette importance.

Après des raisons aussi fortes, il y a des motifs moindres pour que les gouvernemens européens, et le gouvernement français plus qu'un autre, portent leur attention sur l'inconvénient d'accumuler chez soi une grande quantité d'argent. Un droit assez élevé est perçu par les gouvernemens américains sur l'exportation de ce métal. En ces temps où, dans les discussions d'économie politique, on parle beaucoup, à tort et à travers souvent, de *tribut payé à l'étranger*, il nous semble que c'en est un cette fois qui est bien constaté, et il est bon de s'y soustraire autant qu'on le peut.

Comment faire pour restreindre cette masse d'écus qui menace la France d'une perte énorme pour une époque que les événemens peuvent rendre plus ou moins prochaine? Pour avoir moins de numéraire métallique chez soi, pour se réduire sous ce rapport au nécessaire, il n'y a qu'à imiter, toute différence de situation observée d'ailleurs, ce que font les peuples qui, sans rien compromettre, sont parvenus à s'organiser économiquement sous ce rapport. C'est surtout par des modifications au service des échanges qu'on atteindrait ce but. S'il est des contrées où les billets de banque figurent pour une trop forte part dans le signe représentatif des valeurs, il en est d'autres où on les a beaucoup trop rigoureusement cantonnés; la France est de ces dernières. Ainsi, à Paris, le *minimum* des billets de banque est de 500 francs. Anomalie étrange! on émet dans les départemens des billets de 250 fr., et on croit que la population parisienne n'en peut porter de moins de 500. La circulation des billets est par conséquent fort restreinte. Voilà comment on produit ce résultat singulier, que la Banque de France a ordinairement autant d'espèces en caisse que de billets dans la rue.

De cette manière, le mécanisme de la Banque n'ajoute absolument rien aux moyens de crédit et n'a aucune puissance pour remplacer une partie des écus par un signe représentatif moins dispendieux. On réclame depuis quelque temps l'émission de billets de 100 francs, qui seraient fort commodes pour remplacer l'or, dont la France est tout-à-fait dépourvue. Assurément cette nouvelle classe de billets ajouterait beaucoup à la circulation de la Banque, et en même temps à ses moyens de crédit, à l'étendue des services qu'elle rend au commerce.

Si les billets de la Banque de France avaient cours partout, au lieu d'être inconnus hors de l'enceinte de Paris au point qu'un commerçant de province à qui on les présente les regarde comme des curiosités, ils se substitueraient bien vite à une partie du numéraire métallique. L'émission de billets de 100 francs contribuerait à les accréditer partout, en les faisant pénétrer dans les transactions de chaque jour, de la vie courante. Un autre moyen de rendre beaucoup plus usuel l'emploi des billets de banque serait que les receveurs de l'impôt les acceptassent plus volontiers en paiement; ils ne le font aujourd'hui que par manière de grace. Les billets de banque à échéance fixe et portant intérêt, justement recommandés depuis quelques années, qui ne seraient, après tout, que l'imitation, sous une forme mieux appropriée aux échanges, des bons du trésor ou du papier émis avec succès par la caisse Laffitte et la caisse Ganneron, pourraient aider puissamment à remplacer dans la circulation l'excès de métaux précieux qui s'y trouve, et ils tendraient à ce but sans provoquer l'inquiétude légitime que fera toujours naître une grande masse de monnaie de papier dont le remboursement en espèces est immédiatement exigible, ainsi qu'il l'est pour les billets de banque actuels, qui sont au porteur et à vue. Enfin, si nous voulons restreindre, autant qu'on doit le désirer, la portion du capital national qui, pour servir aux besoins des échanges, se détourne de la production, et, sous la forme de numéraire métallique, n'a plus, pour ainsi dire, qu'une valeur latente, il faudrait que nous empruntassions, dans la vie commerciale et dans la vie ordinaire, les habitudes dont d'autres peuples se trouvent bien. Il serait nécessaire, par exemple, de se défaire du déplorable penchant à thésauriser en cachant des espèces métalliques. Il faudrait encore que le service des paiemens journaliers de toute sorte subît chez nous la centralisation à laquelle il est soumis parmi les populations anglo-saxonnes des deux hémisphères.

III. — DE LA PRODUCTION DE L'EUROPE EN OR ET EN ARGENT AU COMMENCEMENT DU XIXe SIÈCLE.

L'Europe renferme un très petit nombre de mines d'or et d'argent. La majeure partie de l'or y est le produit des lavages. L'argent provient

ordinairement des mines d'autres métaux, où il apparaît comme un produit accidentel ou secondaire, métallurgiquement parlant. Ainsi la plupart des mines de plomb, sur le continent, sont argentifères, et plusieurs ne s'exploitent plus qu'en vertu de l'argent qui s'y trouve, en bien petite dose cependant, associé au plomb. De même d'un certain nombre de mines de cuivre. Une petite portion d'or accompagne fréquemment l'argent.

Depuis la découverte de l'Amérique, la baisse de valeur qu'ont éprouvée les métaux précieux peut avoir été la cause de l'abandon de quelques exploitations européennes, dont le vulgaire attribue les ouvrages aux Romains et aux Sarrasins. Il ne faudrait cependant pas croire que l'Europe produisît, avant la découverte de l'Amérique, plus de métaux précieux qu'elle n'en a fourni après. Par l'effet du perfectionnement des arts métallurgiques et mécaniques, le plus grand nombre des mines de l'Europe continuèrent d'être travaillées, et de nouvelles furent ouvertes avec profit. La recherche des métaux précieux, en Europe, devint plus active au bruit des succès qu'obtenaient les mineurs dans l'autre hémisphère, et assurément la production de l'Europe en métaux précieux est plus grande aujourd'hui qu'avant Christophe Colomb.

Jusqu'à ces dernières années, l'Allemagne et le reste de la vallée du Danube ont eu le privilége presque exclusif, dans l'Europe proprement dite, de la production des métaux précieux. La Bohême cependant n'en est plus aux beaux jours des mines de Joachimsthal. La Saxe (1), si savante dans l'art du mineur, et les montagnes du Harz, où les mines sont si intéressantes par la hiérarchie sympathique qui lie les uns aux autres, du faîte aux plus humbles rangs, tous les hommes livrés aux travaux souterrains, continuent d'être productives en argent. De même le Tyrol. La Hongrie, qui rend une assez belle quantité d'argent, donne en même temps, par les mêmes mines, avec la Transylvanie, la majeure partie du contingent des états européens en or. La Suède et la Norvége fournissent un peu d'argent, quoique les mines de Kongsberg soient bien déchues. L'Angleterre, qui fouille avec tant d'énergie et de succès les entrailles de la terre et qui possède d'admirables mines de cuivre, de plomb, d'étain, de fer, de houille, ne compte ni l'argent ni l'or en quantité appréciable parmi ses productions. C'est à peine si, dans son traité sur les métaux précieux, M. Jacob mentionne vaguement quelques mines du nord de l'Angleterre comme rendant, à titre de produit accessoire, quelque peu d'argent.

L'Espagne, depuis trois siècles, avait cessé de fournir des métaux précieux. La mine de mercure d'Almaden y restait florissante; mais

(1) Les gîtes métallifères de la Saxe et de la Bohême sont dans les montagnes appelées l'*Erzgebirge*. Le démembrement de la Saxe, en 1815, en a donné une portion à la Prusse.

ces mines d'argent où avait puisé Annibal et qu'avait célébrées Strabon, ces mines d'or qui, d'après les recherches de M. Bœkh, avaient rendu jusqu'à 6,500 kilog. du temps des Romains, étaient abandonnées. Ce ne fut point volontairement que l'industrie les délaissa il y a trois cents ans. Elle y fut forcée par Charles-Quint, qui, pour fournir aux mines d'Amérique le personnel de mineurs exercés dont elles avaient besoin, avait imaginé ce procédé héroïque de clore par un décret les mines de métaux précieux de la Péninsule (1), et c'est ainsi que de magnifiques gisemens sont demeurés frappés de stérilité jusqu'à ces dernières années.

Au commencement du siècle, l'Europe, sans la Russie, qui n'a de métaux précieux qu'en ses provinces de l'Asie boréale en attribuant à celle-ci toute la surface occupée par les monts Ourals, rendait 1,300 kilog. d'or et 52,670 kilog. d'argent. La Russie produisait alors 672 kil. d'or et 21,709 kilog. d'argent.

Il faut aussi mentionner ici, autant qu'il est possible, la production de quelques autres pays dont les métaux précieux entrent en partie au moins dans le commerce général. Ainsi il y a lieu, selon M. Jacob, d'attribuer à l'empire turc, pour les provinces asiatiques, une certaine quantité d'argent provenant des environs d'Erzeroum. Elle monterait à 100,000 liv. sterlg., soit 2,521,000 fr. ou 11,245 kilog. de fin. Cet argent est expédié par caravanes à Constantinople, d'où il se répand sur le marché général. L'archipel des îles de la Sonde a fourni de toute antiquité une quantité d'or qu'un observateur qui s'est donné beaucoup de peine pour découvrir la vérité, M. Crawford, évalue à 4,700 kilog. L'Afrique également rend de l'or de temps immémorial. Il y a dans l'intérieur de l'Afrique des alluvions aurifères que les naturels du pays lavent de leur mieux, et dont le produit va se troquer contre des produits manufacturés dans les comptoirs des Européens ou de l'iman de Mascate. Le nom de la Côte-d'Or, celui de Guinée, adopté pour l'ancienne monnaie d'or anglaise, montrent que l'Europe, depuis qu'elle est en rapport avec l'immense péninsule africaine, va y chercher de l'or. M. Crawford a estimé à 14,000 kilog. l'or qui, tous les ans, est produit en Afrique. C'est certainement exagéré, mais nous n'avons pas de moyen exact de dire de combien. Nous sommes donc réduit à de pures hypothèses, et c'est avec beaucoup de défiance que nous avancerons ici un chiffre quelconque. Disons qu'il n'y a pas lieu de supposer que cette production soit de plus de 4,000 kilog.

Les contrées de l'extrême Orient, au commencement du siècle, n'é-

(1) C'est ce que rapporte M. Berghaus (*allegemeine Lænder und Volkerkunde*, tom. III, page 530). Il fixe la date de l'ordonnance à l'an 1535, soit quatorze ans après la prise de Mexico, et presque immédiatement après la conquête du Pérou. D'autres écrivains confirment cet acte étrange de despotisme.

mettaient aucune quantité d'or et d'argent. Elles en recevaient de notre Occident un courant continuel, qui y était absorbé comme dans un gouffre. Ainsi, il y a quarante ou cinquante ans, on pouvait évaluer approximativement les métaux précieux qui étaient livrés au commerce général du monde, en nombres ronds, à 900,000 kilogrammes d'argent et 25,000 kilogrammes d'or représentant, d'après le tarif de la monnaie française, 200 millions pour le premier métal, 86 pour le second : total 286 millions de francs; cette masse se répartissait comme il suit entre les différens pays producteurs :

	ARGENT EN KILOG.	OR EN KILOG.
Amérique.	795,581	14,118
Europe.	52,670	1,300
Turquie d'Asie.	11,245	»
Asie boréale.	21,709	672
Archipel de la Sonde.	»	4,700
Afrique.	»	4,000
TOTAUX.	881,205	24,790

Ainsi l'Amérique entrait dans la masse de métaux qui était jetée sur le marché général pour un contingent des 91 centièmes de l'argent, et de 57 pour 100 de l'or (1). On voit aussi qu'il y avait une production de 1 kilogramme d'or contre 36 kilog. d'argent, ou de 1 franc en or contre 2 fr. 33 cent. en argent.

Mais actuellement les rapports qui existaient au commencement du siècle sont complétement changés. C'est par la Russie principalement que ce changement s'est opéré, quoique la baisse de la production de l'argent en Amérique soit très sensible.

IV. — MINES D'OR DE LA RUSSIE.

Les mines d'or de la Russie orientale et de la Sibérie, exploitées depuis un petit nombre d'années, produisent des quantités de métal toujours croissantes. Les résultats qu'elles donnent sont faciles à connaître : le gouvernement russe fournit à l'Europe les renseignemens les plus détaillés sur tout ce qui concerne ces vastes exploitations, au moyen d'une publication faite périodiquement à Paris même, par les soins d'un de ses agens officiels, sous le titre de l'*Annuaire du Journal des Mines de Russie.*

Actuellement ces gîtes d'or d'alluvion sont sinon exploités, du moins reconnus sur un espace immense. Depuis le Kamtchatka et les monts Oudskoï, dont le pied est baigné par l'Océan Pacifique, jusqu'au méri-

(1) Je ne présente qu'avec réserve, je le répète, les évaluations relatives à ce dernier métal, parce qu'elles sont beaucoup plus hypothétiques que celles qui concernent l'argent, surtout pour les pays en dehors de l'Amérique et de l'Europe.

dien de Perm, à l'ouest de l'Oural, sur une distance qui embrasse la moitié du cercle qu'on décrirait en faisant le tour de la planète à cette hauteur, des groupes de terrains diversement espacés, mais couvrant chacun une grande surface, présentent des dépôts aurifères. Cette zône, démesurément longue, a une largeur moyenne de 8 degrés de latitude ou de près de 900 kilomètres. La présence de l'or sur une pareille superficie est un des phénomènes les plus généraux qu'on puisse signaler sur notre globe. Elle répond au surplus à l'uniformité de configuration des régions du nord de l'Europe et de l'Asie qui, depuis le détroit de Behring, par lequel l'ancien et le nouveau continent sont séparés du côté de l'Orient, jusqu'à notre pays de Picardie, ne forment, pour ainsi dire, qu'une seule plaine.

Ce sont quelques points choisis sur ce grand espace qui, depuis une trentaine d'années, se sont mis à produire tant d'or qu'on n'y soupçonnait pas. Et cependant le père des historiens, Hérodote, avait positivement indiqué l'existence de beaucoup d'or dans ces contrées septentrionales qu'il appelait l'Europe orientale et que les modernes rangent dans l'Asie. C'est dans le nord de l'Europe, disait-il, que se trouve la plus grande abondance de l'or. Venait ensuite son récit des Arimaspes, qui enlèvent l'or aux griffons gardiens de ce métal et le transmettent par le trafic aux Issédons. La fable des griffons qu'Hérodote mêle à sa narration s'explique assez bien par les ossemens des grands quadrupèdes pareils aux éléphans et aux rhinocéros qu'on trouve bien conservés et en grand nombre dans les couches du sol qui recouvrent les sables aurifères, et dans lesquels, aujourd'hui encore, selon ce que rapporte M. de Humboldt dans son récit sur l'*Asie Centrale*, les tribus indigènes, peuples chasseurs, croient reconnaître les griffes, le bec et même la tête entière d'un oiseau gigantesque. Ces peuples barbares trouvaient à la surface du sol de grosses pépites dont il y a de nombreux exemples, et les vendaient aux Issédons, qui les livraient aux Scythes, qui à d'autres; nécessairement aussi ils avaient lavé des sables.

Voilà comment ce champ immense où s'exploite aujourd'hui, comme on va le voir, la majeure partie de l'or que reçoive la civilisation est exactement le même d'où l'antiquité presque la plus reculée retirait son approvisionnement de ce même métal. Il est remarquable que la connaissance de ce fait, si parfaitement propre cependant à tenir en éveil chez les peuples et chez les princes une des passions les plus vivaces et les plus infatigables, la soif des richesses métalliques, se fût effacée de la mémoire des hommes, en dépit du soin que le plus classique des historiens avait pris de le consigner expressément dans ses écrits, et qu'il nous revienne par l'effet du hasard après un oubli de deux mille ans. Peu d'exemples pourraient donner une preuve plus convaincante de ce que notre nature a de léger, notre savoir de fugitif.

Un premier groupe de mines d'or est formé par la circonscription des monts Ourals, grande chaîne dirigée à peu près du nord au midi, comme la chaîne des Andes, et qui occupe, à la séparation de l'Europe et de l'Asie, une longueur d'environ 1,900 kilom. Les monts Ourals sont couverts d'immenses forêts propres à fournir à tous les besoins de la métallurgie. On y rencontre des mines de fer et de cuivre que l'on exploite, depuis long-temps déjà, sur une grande échelle. Les alluvions qui contiennent l'or et le platine, disséminées sur les flancs de la chaîne, sont beaucoup plus riches sur le versant oriental que sur celui qui regarde l'Europe ou l'Occident.

En 1774, des réparations à un des engins de la mine de Klutchefsk firent rencontrer un gîte de sable aurifère dont on soumit une partie au lavage l'année suivante. Vers 1813, d'autres découvertes du même genre eurent lieu; mais ce n'est qu'à 1823 que remontent les exploitations actuelles. Ce sont des couches éparses dans la masse des alluvions de sable qui composent le sol de l'Asie et de l'Europe septentrionale. La forme et la puissance des couches aurifères varient beaucoup; ce sont en général des zones oblongues dont la largeur n'est que le vingtième de la longueur dans les plus grandes (celles qui ont jusqu'à 500 mètres), et du douzième dans les plus courtes. Elles sont disposées en plus ou moins grand nombre, tantôt sur des plateaux arides, tantôt le long des rivières ou dans les endroits marécageux. Leur épaisseur se réduit à 20 centimètres quelquefois; mais elle approche souvent de deux mètres et va au-delà sur quelques points. On en exploite qui ne contiennent pas en poids plus d'un trois cent millième d'or, ce qui suppose une proportion huit ou neuf fois moindre en volume. Il s'en est trouvé cependant qui en avaient vingt et quarante fois autant. L'or est disséminé tellement en petites parcelles au milieu des sables et des graviers, que l'œil le plus subtil, armé de la loupe la plus grossissante, chercherait en vain à l'apercevoir dans la tranche des couches, quoiqu'il s'y rencontre cependant à l'état métallique, à nu, dégagé de toute combinaison.

On trouve, au milieu de la masse des montagnes, quelques filons de quartz où l'or se montre en quantité suffisante pour qu'on les exploite; mais l'or qui a cette origine ne forme qu'une imperceptible portion de la production totale : c'est à Berézofsk particulièrement que cette exploitation se fait.

A plus de 2,000 kilomètres de l'Oural dans le cœur de la Sibérie, les vallées à sables aurifères sont exploitées au milieu d'autres richesses métallurgiques. La chaîne de l'Altaï, plus étendue que l'Oural, avec des cimes plus élevées, couvre un grand espace en Asie dans les possessions russes et à la limite des empires qui obéissent l'un au czar, l'autre au fils du ciel. Au milieu de ces âpres montagnes, on exploi-

tait déjà depuis assez long-temps quelques mines d'argent et d'autres métaux; dès le XVIIe siècle, un Grec industrieux avait apporté au czar quelques lingots d'argent qu'il en avait retirés. L'exploitation de l'or y est bien plus récente et remonte seulement à 1830. On distingue dans l'Altaï deux circonscriptions minéralogiques : la région des monts Alataou, qui est fort spacieuse et d'où l'on retire beaucoup d'or; l'autre, bien plus loin à l'est, aux confins extrêmes de la Sibérie, est celle de Nertschinsk, où sont d'autres sables aurifères, en ce moment très productifs. La contrée offre aussi des mines de plomb argentifère, d'étain, de fer, on y rencontre enfin des pierres précieuses; mais c'est malheureusement un climat très rigoureux, car la température moyenne y est de 3 degrés centigrades au-dessous de zéro.

Les régions de l'Altaï qu'a parcourues, en 1829, M. de Humboldt à la tête d'une expédition organisée par les soins de l'empereur de Russie, et dont un intrépide et savant voyageur, M. de Tchihatcheff, après une exploration pénible, a fait connaître les parties les plus sauvages par une publication qu'a justement remarquée le monde scientifique, offrent aux arts métallurgiques un champ infini. Pour nous borner à ce qui regarde les métaux précieux, l'or y est en gisemens plus vastes que dans l'Oural. C'est d'ailleurs la même richesse à peu près, ou, pour mieux dire, la même rareté de l'or au milieu des sables. Lorsqu'il s'agit de l'or, on compte en Sibérie comme partout, dans l'Altaï comme dans les montagnes plus voisines de la Chine, par fractions de cent millième. Il faut cependant que l'or justifie les frais que cette rareté occasionne, puisqu'on continue de l'exploiter. Les couches d'alluvion aurifère de l'Altaï, de même que celles de l'Oural et des autres contrées qui produisent de l'or, sont maintes fois recouvertes par une certaine épaisseur d'autres sables qui sont stériles, et qu'il est le plus souvent nécessaire de déblayer, ce qui enchérit l'extraction. Même dans ces conditions coûteuses cependant, les gisemens sont attaqués avec succès par les moyens mécaniques que fournit la science européenne. L'extraction de l'or a donné, dans certains cas, des bénéfices énormes, comme il est arrivé pour les mines d'argent au Mexique. Le vulgaire, ébloui par les fortunes brillantes qu'il a vues sortir tout à coup de l'exploitation des sables aurifères, sans se donner la peine de compter les chercheurs de trésors qui s'étaient ruinés, s'est pris de passion pour cette industrie, et c'est ainsi qu'elle a acquis de grands développemens dans l'Altaï plus encore que dans l'Oural, malgré l'âpreté du climat, la rareté de la population, et la difficulté de se procurer des subsistances dans ces déserts lointains, plus inhospitaliers encore que ceux où la nature a placé les mines du Potosi.

Ce fut d'abord dans l'Oural, avons-nous dit, que l'exploitation de l'or de la Russie commença. La couronne se partagea la tâche et le profit

avec les particuliers. Elle s'adjugea à elle-même, et dans cette chaîne et dans l'Altaï, le versant occidental des montagnes, abandonnant à l'industrie privée le versant oriental. Ce partage s'est trouvé de fait très inégal au détriment de la couronne. Les gisemens du versant occidental sont beaucoup moins riches et moins nombreux que ceux du versant opposé. Quelques années après l'Oural, l'Altaï fut mis en exploitation. Il s'éleva graduellement de manière à dépasser l'Oural, qui, au surplus, fut bientôt en décroissance. Ainsi, en 1845, l'Oural a donné, d'après les relevés officiels, 5,358 kilogrammes, et la Sibérie 16,009 kilog. M. de Humboldt évaluait qu'à la fin de 1838 la production totale de toutes les mines de la Russie, depuis 1823, avait été de 84,362 kilogrammes d'or pur, soit moyennement par année 5,273 kilogrammes; mais la production ne s'est point répartie également dans cette période : elle suit une progression ascendante.

Les résultats officiels des lavages d'or de la Russie, pendant les dix dernières années, sont consignés dans le tableau suivant que je dois à l'obligeance de M. de Boutowski, agent officiel de l'administration commerciale et financière de l'empire russe à Paris.

OR DE LAVAGE DES MINES DE RUSSIE.

	DE LA COURONNE.		DES PARTICULIERS.		TOTAL.
	DE L'OURAL.	DE LA SIBÉRIE.	DE L'OURAL.	DE LA SIBÉRIE.	
	kilog.	kilog.	kilog.	kilog.	kilog.
1836	2,108	338	2,690	1,384	6,520
1837	2,146	427	2,924	1,751	7,248
1838	2,160	458	2,757	2,706	8,081
1839	2,294	389	2,780	2,612	8,075
1840	2,197	538	2,691	3,548	8,974
1841	2,154	477	2,703	5,263	10,597
1842	2,134	620	2,655	9,469	14,878
1843	2,251	693	2,891	14,504	20,339
1844	2,226	755	2,841	15,088	20,910
1845	2,121	862	3,237	15,147	21,367

Mais l'or mentionné dans ce tableau n'est pas pur, il contient 12 pour 100 d'alliage, presque tout argent. D'un autre côté, le droit de 20 à 25 pour 100, qui est perçu au profit de la couronne, détermine les particuliers à dissimuler autant qu'ils le peuvent une partie de leur production. M. Mac Culloch (1) évalue la proportion d'or qui s'écoule ainsi sur le marché général au cinquième de la production déclarée. Nous admettrons cette évaluation.

La Sibérie contient aussi des mines d'argent qui même sont connues

(1) Dictionnaire du Commerce, article *Precious metals.*

depuis long-temps. Dans l'Altaï, on cite plusieurs mines d'argent dont les plus belles étaient en activité dès 1726, grace à l'industrie d'Akenfi Demidoff, chef de la famille qui a tant contribué à mettre en valeur les richesses minérales de l'empire russe. Depuis l'origine des travaux, elles avaient rendu, en 1835, d'après les renseignemens officiels, 1,141,817 kilogrammes d'argent, d'où on avait extrait 31,122 kilog. d'or. Pendant les seize années de 1823 à 1838, les mines de l'Altaï ont donné en argent 240,855 kilog., ou moyennement 15,053 kilog. La production actuelle est évaluée à 16,380 kilogrammes. Ces mines sont curieuses par l'extrême pauvreté du minerai, qu'on traite cependant avec avantage. Les plus favorisées, celles de Zérianofsk, ne contiennent que 4 et demi zolotniks par poud (1), ou 117 sur 100,000, c'est-à-dire à peine un atome par-delà le point où l'on cesse de traiter les minerais mexicains, et celles de Palairsk n'ont qu'une teneur de six à sept fois moindre, exactement 184 sur 1,000,000. On les traite par la fusion, ce qui suppose un combustible dont la valeur puisse n'être comptée pour rien. Le procédé est tel cependant, que, sur cent parties d'argent contenues dans le minerai, on en perd 35. Plus à l'est encore, dans la circonscription de Nertchinsk, les mines d'argent, travaillées jadis par des populations de race finnoise, furent reprises, au commencement du XVIIIe siècle, par des Grecs. On estime que de 1704 à 1835, elles avaient rendu 323,783 kilogrammes d'argent, qui avaient fourni 1,132 kilogrammes d'or. Leur plus grande prospérité fut vers 1765. Alors le produit s'élevait à 8,190 kilogrammes d'argent. De 1823 à 1838, en seize ans, il a été de 54,082 kilogrammes, soit moyennement par année 3,380 kilogrammes. On l'évaluait, il y a dix ans, à 3,767 kilogrammes (2).

Pendant la période décennale close le 31 décembre 1845, les mines d'argent de la Russie ont rendu, d'après les relevés officiels, 199,449 kilogrammes, et 5,813 kilogrammes d'or fin. La production a peu varié d'une année à l'autre, et les oscillations tantôt dans le sens de l'accroissement, tantôt dans le sens opposé, indiquent un état stationnaire.

La production de l'empire russe, calculée d'après la dernière année connue, 1845, en tenant compte de la contrebande estimée à un cinquième pour l'or et à un dixième pour l'argent, se présente ainsi :

22,564 kil. d'or fin, d'une valeur de	77,700,000 fr.
20,720 kil. d'argent fin, —	4,600,000
Valeur totale.	82,300,000 fr.

(1) Un poud représente 16 kilog. 38; 1 livre russe de 40 au poud, 41 grammes; 1 zolotnik, de 96 à la livre, 4 décigrammes.

(2) *Annuaire du Journal des Mines de Russie*, introduction, 156.

Mais cette production n'est pas stationnaire pour le plus précieux des deux métaux. L'extraction de l'or en 1846 paraît avoir sensiblement excédé celle de 1845.

Les trésors fournis par l'empire russe depuis 1823 pour l'or, depuis le commencement du XVIIIe siècle pour l'argent, s'élèvent à 217,534 kilogrammes d'or, équivalant, d'après le tarif de la monnaie française, à 750 millions de francs, et à 1,831,554 kilog. d'argent ou 407 millions de francs. La somme totale est de 1,157 millions. Comparé à ce qui est sorti des mines de l'Amérique, c'est pour l'or 7 et demi contre 100, pour l'argent presque une parcelle, 1 centième et demi, et pour l'ensemble une fraction par-delà 3 pour 100.

Si, au lieu d'envisager la production totale, on considère l'extraction annuelle, l'empire russe apparaît dans une position beaucoup plus avantageuse. Dès à présent, pour ne parler que de l'or, la production américaine étant représentée par 100, celle de la Russie l'est par 144. Comme les lavages de la Russie asiatique vont s'étendant sans cesse, et que le champ sur lequel ils s'exercent semble indéfini, nous sommes bien éloignés encore du terme qui sera atteint. Il faut s'attendre à ce que prochainement, par le fait de la Russie, la production générale de l'or approche du triple de ce qui apparaissait, à la fin du siècle dernier, sur le marché du monde. Cet accroissement de l'extraction devra, après un certain délai, amener une baisse de prix, parce que, à moins d'un développement rapide de la richesse parmi les populations, l'on cesserait bientôt de trouver l'emploi de cette masse d'or, et l'offre ainsi excéderait la demande. En d'autres termes, en supposant que l'argent restât au même point par rapport au blé, l'or ne vaudrait plus que quinze ou quatorze ou douze fois son poids en argent. La valeur relative des deux métaux précieux (je ne parle pas de la valeur absolue ni de la valeur rapportée à celle des objets de première nécessité) se rapprocherait de ce qu'elle était chez les peuples anciens ou avant la découverte de l'Amérique. D'un autre côté, la baisse de la valeur vénale de l'or ne pourrait se soutenir qu'autant que les frais de production auraient diminué, autrement la production s'arrêterait; mais, quand on songe aux progrès surprenans que font tous les jours les arts mécaniques, on ne peut douter que le prix de revient de l'or n'éprouve une réduction, sous la seule condition que les gisemens restent les mêmes. Ainsi la baisse, si elle vient à se déclarer, ne fera guère reculer l'extraction. Au surplus, il devra s'écouler du temps avant que, devant une production d'or même triple de celle du commencement du siècle, le prix courant de ce métal éprouve une réduction significative. La quantité d'or qui existe chez les peuples civilisés est tellement forte, qu'une addition annuelle de 40,000 kilogrammes par-delà ce qui s'y plaçait ordinairement avant 1823 n'en augmenterait pas vite la masse

d'une manière bien sensible, et n'en changerait pas la valeur vénale, si ce n'est après un certain délai. (1). La civilisation ensuite est dans une veine de paix dont il faut croire que le verbiage insensé de passions rétrogrades réduites aux abois ne la fera pas sortir. A la faveur de la paix, l'aisance et la culture gagnent parmi les populations; un peu d'élégance et de luxe s'introduisent dans tous les rangs de la société. Voilà de quoi assurer à une production de l'or plus considérable que celle du jour un placement facile, sans que les extracteurs aient à se préoccuper de la baisse de la valeur vénale de l'or. Avant que dans notre Europe chaque personne, homme ou femme, ait sa montre en or, une bague en or ou une croix d'or, la Sibérie a de la marge. Or, avec l'aide de la paix, pourquoi n'en viendrions-nous pas là tout comme à la poule au pot du bon roi Henri IV?

Il ne faut pas s'attendre non plus à ce que l'or éprouve une baisse de valeur comparable à celle qu'on peut prévoir à l'égard de l'argent pour une époque encore incertaine, à moins de la découverte de quelque Eldorado, où les conditions de l'exploitation seraient complétement changées. L'extraction de ce métal ne se prête pas à des perfectionnemens aussi étendus à beaucoup près que l'industrie argentière, qui, dans les centres principaux de production, ceux de l'Amérique, est barbare. De ce point de vue, l'Angleterre, dont le numéraire métallique est en or, n'est pas exposée à la même perte que la France, dont la monnaie réelle est uniquement en argent.

IV. — PRODUCTION DE L'ARGENT EN ESPAGNE.

Dans l'ancien continent, la Russie n'est pas tout-à-fait le seul état qui ait agrandi sa production de métaux précieux. C'est un progrès qui est presque général parmi ceux des états européens qui comptent sous ce rapport. Les succès qu'en ce genre a obtenus la Russie sont éclatans, incomparables. Cependant on va voir que quelques autres nations ont fait aussi des pas dignes d'être cités. Au commencement du siècle, l'Europe, sans compter la Russie, que nous prenons ici dans son ensemble, tant à l'est de l'Oural qu'à l'ouest, donnait en métal fin 1,300 kilogrammes d'or et 52,670 kilogrammes d'argent. En 1835, c'était encore à peu près la même quantité d'or, mais il y avait un produit en argent d'environ 15,000 kilogrammes de plus. La production de l'or et de l'argent en Europe était, en 1835, comme au commencement du siècle, concentrée dans l'Allemagne et le bas de la vallée

(1) Ainsi, il y a vingt-cinq ans, lorsque l'Angleterre a attiré à elle pour fabriquer de la monnaie en or, afin de remplacer les billets de banque qui seuls avaient eu cours depuis 1797, une somme de plus d'un milliard, représentant au moins 300,000 kilogrammes d'or fin, le prix de l'or n'en a pas été sensiblement altéré dans le commerce.

du Danube, c'est-à-dire, pour être plus précis, dans les montagnes du Hartz, en Hanovre, dans celles de l'Erzgebirge, que se partagent la Saxe, la Bohême, la Prusse, dans la Hongrie et la Transylvanie, ces deux derniers pays, répétons-le, ayant à peu près le monopole de l'or. Hors de l'Allemagne et de la vallée du Danube, il ne se produisait pas, en 1835, plus de 10,000 kilogrammes d'argent d'une valeur d'environ 2 millions, et de 20 ou 25 kilogrammes d'or. L'industrie, qui, depuis 1835, a pris en Europe un beaucoup plus grand essor, s'est attachée aux métaux précieux plus que par le passé. En ce moment, il s'en faut de peu que la production de l'argent ne soit du double de ce qu'elle était en 1835. La principale cause du développement qu'elle a reçu tient à ce que l'Espagne, dont le territoire recelait en ce genre de grandes richesses fort célèbres autrefois, s'est remise à les exploiter.

Les mines d'or, et plus encore celles d'argent de l'Espagne, ont eu une grande renommée. Strabon, dont chaque jour on apprécie mieux l'exactitude, en constate la fécondité. Bien avant lui, le prophète Ézéchiel l'avait signalée dans ses menaçantes prophéties contre Tyr. On travaillait avec succès les gisemens d'argent de la Péninsule sous les Maures comme sous les Romains; on les a repris depuis que le pays a eu plus de liberté, en même temps qu'on s'est mis à exploiter avec vigueur les nombreuses couches de houille que la nature a placées dans les Asturies tout près de la mer avec des mines de fer inépuisables.

Ce sont des mines de plomb argentifères situées dans les royaumes de Murcie et de Grenade, à peu de distance de la Méditerranée, qui ont donné autrefois et qui rendent présentement une grande quantité d'argent. Le plomb n'y est cependant pas toujours associé à l'argent. Les mines de la sierra de Gador, situées derrière Almeria, qui ont donné jusqu'à 39 millions de kilogrammes de plomb, et qui en rendent encore 13 à 14, ne fournissent pas d'argent; mais les mines qui sont derrière Carthagène, particulièrement à Almazarron, et plus encore celles qu'on exploite dans un petit vallon nommé le *Baranco Jaroso,* dans la sierra Almagrera, petit chaînon du royaume de Grenade, ont une teneur en argent assez remarquable. Elle est de 1 pour 100 par rapport au plomb. Visitées successivement par plusieurs ingénieurs français fort éclairés, tels que MM. Le Play, Paillette, Sauvage, les mines du midi de l'Espagne, ont été, en 1845, l'objet d'une exploration nouvelle, par M. Pernolet, directeur des mines de Poullaouen en Bretagne. D'après cet observateur (1), les seules mines de la sierra Almagrera rendent actuellement au moins 40,000 kilogrammes d'argent, et par conséquent on ne saurait évaluer à moins de 50,000 kilogr. l'extraction de la Péninsule entière.

(1) *Annales des mines*, 4e série, tome X, page 257.

Quant à l'or, ce que donne la Péninsule est tout-à-fait insignifiant. On peut regarder cependant comme probable que la réussite extraordinaire des lavages d'or dans la Russie asiatique excitera les recherches de ce métal dans tous les pays où autrefois on s'était livré à des travaux semblables. Le succès a sur le cœur de l'homme une puissance de fascination. L'exemple du succès provoque quelquefois les entreprises les plus folles, à plus forte raison peut-il légitimer des tentatives qui se présentent avec des chances passables. Il n'y aurait rien de déraisonnable à attaquer désormais, avec les moyens qu'indique la science et que chaque jour la Russie perfectionne, les gisemens d'alluvion qui furent renommés autrefois pour l'or qu'ils recèlent. Il en existe non-seulement dans la péninsule ibérique, mais aussi chez nous, au pied des Pyrénées, qui ont été jadis d'un bon rendement, spécialement dans la vallée de l'Ariége, où paraissent se reproduire les circonstances caractéristiques du gisement de l'or en Sibérie. On en cite aussi en Irlande.

V. — PRODUCTION GÉNÉRALE DE L'OR ET DE L'ARGENT.

Nous pouvons essayer maintenant de nous faire une idée de la quantité de métaux précieux que les divers pays livrent à l'industrie humaine. Pour l'Europe, nous adoptons les chiffres de 1,300 kilogrammes d'or et de 120,000 kilogrammes d'argent. La répartition à l'égard de ce dernier métal se ferait ainsi : Allemagne du nord, 35,000 kilogrammes; Allemagne du midi avec ses dépendances danubiennes, 25,000; Espagne, 50,000; presqu'île scandinave, France et autres états, 10,000. Nous classerons l'empire russe à part.

TABLEAU DES QUANTITÉS ANNUELLES D'OR ET D'ARGENT QUI SONT PRODUITES DANS LE MONDE.

	ARGENT.		OR.		
	POIDS.	VALEUR.	POIDS.	VALEUR.	VALEUR TOTALE PAR CONTRÉE.
	kilogram.	francs.	kilogram.	francs.	francs.
Amérique.	614,641	136,476,000	14,934	51,434,000	187,910,000
Europe.	120,000	26,667,000	1,300	4,478,000	31,145,000
Russie.	20,720	4,604,000	22,564	77,720,000	82,324,000
Afrique.	»	»	4,000	13,778,000	13,778,000
Archipel de la Sonde.	»	»	4,700	16,189,000	16,189,000
Divers.	20,000	4,444,000	1,000	3,444,000	7,888,000
TOTAUX.	775,361	172,191,000	48,498	167,043,000	339,233,000

Nous ne comptons rien ici pour divers pays qui sont certainement producteurs d'or et d'argent. En Chine et dans les diverses parties de l'Inde, l'or s'extrait depuis long-temps des sables d'alluvion, pour satisfaire au luxe des princes et des grands, ou pour les réserves métalli-

ques que les souverains aiment à former dans tout l'Orient. Les récits des voyageurs qui ont pu pénétrer au Japon sont unanimes à attester que les palais de l'empereur offrent de l'or à profusion; cependant l'exploitation des mines paraît s'y être fort ralentie. Les estimations de M. Jacob, répétées par M. Berghaus, attribuent à l'Asie méridionale, y compris l'archipel de la Sonde, 11,900 kilogrammes d'or et, avec la Turquie d'Asie, 25,000 kilogrammes d'argent. Déduction faite des îles de la Sonde et de la Turquie d'Asie dont nous avons déjà tenu compte, ce serait 7,200 kilogrammes d'or et environ 14,000 kilogrammes d'argent seulement. Si l'on jugeait à propos d'avoir égard à ces quantités de métaux précieux, qui me semblent, dans leur évaluation, bien hypothétiques, et dont la totalité ne parvient pas au marché général du monde, on arriverait aux résultats suivans :

789,000 kil. d'argent, d'une valeur de. . .	175,333,000 fr.
55,698 kil. d'or, —	191,843,000
Total de la production des deux métaux.	367,176,000 fr.

Ainsi il y aurait 1 kilog. d'or contre 14 kilog. d'argent, ou 1 franc en or contre 92 centimes en argent.

Il est très digne de remarque qu'en ce moment la production de l'or représente une somme égale et même supérieure à la production de l'argent. C'est un fait nouveau dans l'économie générale de la civilisation. Rien de pareil ne s'était vu depuis le milieu du XVIe siècle, et personne ne s'y serait attendu il y a trente ans.

La chaîne des Andes d'un côté et la Russie asiatique de l'autre sont les deux principales sources des métaux précieux. Dans la production générale du monde, l'Amérique fournit 78 pour 100 de l'argent, la Russie boréale 41 pour cent de l'or.

Ici se présente naturellement une grande question, celle de savoir ce que deviennent tout cet argent, tout cet or, où est passé tout ce qui est sorti des mines. Ce problème a été longuement agité, particulièrement pour l'argent et l'or qu'a donnés l'Amérique, et, après toutes les discussions auxquelles on s'est livré, on est réduit encore à de vagues conjectures, à des estimations sommaires. On calcule qu'il y a en Europe une masse d'espèces monétaires de 8 milliards, qui se renouvelle perpétuellement, mais aussi dans laquelle on puise sans cesse pour les besoins des arts. Le courant des échanges a pendant très long-temps transporté de fortes quantités d'argent d'Europe et d'Amérique dans les Indes et en Chine. On supposait, au commencement du siècle, que c'était une exportation annuelle de 117 millions, somme vraiment énorme et probablement exagérée; mais, depuis lors, ce courant, jusqu'alors

incessant, variable seulement dans sa masse, s'est d'abord amoindri, a suspendu son cours et puis changé de direction. La Chine nous envoie de l'argent plus qu'elle n'en reçoit de nous, ou plutôt c'est de l'or qu'elle nous expédie, par l'intermédiaire de l'Inde principalement. On calculait à la même époque que le Levant nous prenait tous les ans une vingtaine de millions en argent. A cause de l'entreprise de la France en Algérie, il s'en écoule par là encore une quantité notable. Les pays grands producteurs de métaux précieux, l'Amérique et la Russie, en retiennent très peu. Ce n'est donc pas ce qui leur en reste qui peut donner la clé de la destination que reçoivent l'or et l'argent. La fabrication de la bijouterie et de l'orfévrerie, la dorure et l'argenture, absorbent ou même font disparaître une partie de la production; mais laquelle? C'est ce qu'on s'est vainement évertué à deviner; les manufacturiers qui emploient des métaux précieux mettent indistinctement au creuset des lingots arrivés des pays des mines, des bijoux qui ne sont plus de mode et de vieille vaisselle, même de la monnaie. On sait approximativement par l'impôt, qu'on nomme en France de *garantie*, quelle est la fabrication totale en matières d'or et d'argent; mais il n'en résulte aucune donnée certaine sur l'emploi de la production annuelle des métaux précieux. Les matières vieilles ou neuves qui sont fondues pour la fabrication des bijoux et de tous les ustensiles en or et en argent, pour le seul usage de l'Europe et de l'Amérique du Nord, montent à plus de 150 millions de francs. Voilà à peu près tout ce qu'il y a de plausible à dire. Le frai des monnaies et les pièces d'or et d'argent qui se perdent par accident, dans les naufrages ou autrement, représentent un déficit à couvrir tous les ans. C'est plus considérable qu'on ne le croirait. M. Mac Culloch est d'avis qu'il faut le porter au centième de la masse totale des monnaies. S'il y a 8 milliards de monnaie en Europe, ce serait une perte annuelle de 80 millions, chiffre qu'il est bien difficile d'admettre. Je reproduis ici, avec beaucoup de réserve, tous ces aperçus. Ce sont des évaluations dépourvues de bases certaines, bonnes seulement à faire connaître dans quelles directions s'est agitée la sagacité des écrivains, lorsqu'ils ont voulu suivre les métaux précieux une fois lancés sur le marché général.

J'arrête ici le cours de ces observations sur les métaux précieux. Je laisse à chacun le soin d'en tirer la conclusion, et de les interpréter à son gré. Elles laissent le champ ouvert à beaucoup de conjectures. Il y a cependant une idée pratique que je crois solidement établie, à savoir que d'ici à un terme qu'il est impossible de déterminer exactement, mais qui pourrait être assez prochain, la valeur de l'un des deux métaux précieux, particulièrement l'argent, éprouvera, par l'application des sciences et des arts, tels que nous les avons aujourd'hui, aux mines

qui en fournissent le plus fort contingent, celles de l'Amérique, une révolution plus ou moins comparable à celle que produisit, il y a trois siècles, la découverte même du nouveau continent. De là une conséquence que j'ai tout à l'heure soumise au lecteur et sur laquelle je demande qu'on me permette d'insister. En France, le signe représentatif dont la constitution est reconnue pour onéreuse au pays par les hommes qui possèdent la science financière, à côté des autres inconvéniens qu'on y a déjà signalés, en présente un de plus, celui d'exposer la nation à une perte sèche d'un milliard ou de plus. C'est un point sur lequel l'attention du gouvernement et de tous les hommes qui exercent quelque influence sur la direction des affaires publiques devrait se fixer. Parce qu'un dommage ne sera pas absolument imminent, ce n'est point une raison cependant de ne pas s'en préoccuper et de ne pas chercher à le repousser. La prévoyance, qui est une vertu chez les individus, ne messied pas, je suppose, aux états, quoique nous soyons dans un temps où les gouvernemens font profession de songer fort peu à ce qui est au-delà de la limite d'une session parlementaire; elle leur est même plus impérieusement ordonnée, puisqu'un état est un corps qui ne doit pas mourir ni être atteint de caducité. Et si l'on y regardait de près, peut-être verrait-on que les habitudes nouvelles qu'il faudrait introduire dans les mœurs pour que la France en vînt à organiser son signe représentatif des valeurs sur des bases tout aussi économiques que ce qu'offre la Grande-Bretagne, par exemple, exigeront, pour s'implanter chez nous, des efforts d'aussi longue haleine que pourra l'être, à la rigueur, dans certaines hypothèses, la conquête du Mexique par les Anglo-Américains, et la transformation, par les intrépides enfans de cette race envahissante, de l'industrie métallurgique dans le Nouveau-Monde. Il convient donc de s'y mettre sans retard. Pendant que d'autres gouvernemens agrandissent leurs domaines et conquièrent de vastes régions, des continens entiers, chez notre nation, qui voudrait n'être surpassée par personne, ce ne serait pas trop que les pouvoirs publics usassent de tous leurs moyens d'action pour aider les populations, par une initiative soutenue, à faire la conquête au moins de quelques bonnes habitudes dont nous recueillerions le fruit aussitôt.

MICHEL CHEVALIER.

DE L'HISTOIRE ANCIENNE

DE LA GRÈCE.

HISTORY OF GREECE,
by George Grote. — Tomes 1 et 2, Londres, 1846, Murray.

L'histoire moderne est décidément seule en vogue parmi nous; en France, aujourd'hui, loin d'encourager les recherches sur l'antiquité grecque et romaine, on pense qu'elles appartiennent exclusivement aux érudits, aux pédans, disons le mot, et qu'elles ne s'adressent qu'aux écoliers, encore seulement pour le temps qu'ils sont condamnés au grec et au latin. Je suis de ceux qui trouvent ce préjugé fort injuste. A mon avis, le malheur de l'histoire ancienne, c'est d'être enseignée par contrainte et d'être apprise lentement et péniblement. Nous l'avons épelée dans de sombres classes en regardant à la dérobée un coin de ciel bleu à travers les barreaux de nos fenêtres, en pensant avec regret à la balle ou aux billes que nous venions de quitter. Nous avons lu Hérodote et Thucydide lambeau par lambeau, comme on lit maintenant un roman feuilleton, oubliant le chapitre de la veille et comprenant à moitié celui que nous avions sous les yeux. Hors du collége, si par fortune nous avons retenu quelque chose de ce qu'on nous y a montré, l'histoire ancienne pourra devenir la plus attachante lecture. Tout le monde n'est pas roi ou ministre pour avoir besoin des enseignemens de l'histoire, mais il n'est personne qui ne prenne intérêt au jeu des passions, aux portraits de ces grands caractères qui dominent des peuples entiers, à ces alternatives de gloire et d'abaissement que de près on nomme la fortune,

mais qui, vues de loin et d'ensemble, deviennent la révélation des terribles et mystérieuses lois de l'humanité. Où trouvera-t-on ce spectacle plus animé, plus fécond en péripéties que dans cette classique Grèce, ce grand pays qui tient une si petite place sur la carte? Dans cette terre privilégiée, pas une montagne qui ne redise le nom d'un poète, d'un sage, d'un héros, d'un artiste. Pour nous, les noms des hommes illustres de la Grèce, de *ses grands morts*, comme disait César à Pharsale, sont encore les synonymes de génie et de vertu. Quelle contrée, si vaste qu'elle soit, peut se vanter d'avoir produit un Socrate, un Platon, un Phidias, un Homère, un Eschyle, un Aristote? Souvent le monde a été bouleversé par des hordes brutales mises en mouvement, comme les Huns, par un fléau de Dieu. A la Grèce seule était réservée la gloire d'éclairer les autres nations et de les policer. Ses arts, sa littérature, ses armes, ont été bienfaisans. Dans l'espace de quelques siècles, vingt peuples helléniques, ou plutôt vingt petites villes ont déployé une activité sans égale pour réaliser tout ce qui se peut imaginer de bon, d'utile et de beau. Leurs institutions si variées, leurs mœurs plus variées encore se sont ressemblé pourtant par un but commun, celui de conserver à l'individu sa valeur propre et de lui offrir le plus libre développement de toutes ses facultés.

Le temps a cruellement mutilé l'histoire de la Grèce comme toutes les autres parties de sa littérature. Pour reconstruire l'édifice avec ses débris épars, il faut non-seulement le jugement et la critique nécessaires à tout historien, mais encore une variété de connaissances spéciales qui rarement se trouvent réunies dans le même homme : d'abord une intelligence profonde d'une langue difficile et d'une étonnante richesse, puis des études sérieuses sur toutes les branches de l'archéologie, cette science qui fait servir les monumens figurés à remplir les lacunes des monumens écrits. Les rapports de la Grèce avec l'Orient et l'Égypte ont été trop fréquens pour qu'il ne soit pas indispensable d'être préparé à plus d'une excursion dans ces contrées, où maint habile antiquaire ne s'aventure que timidement. Sans doute une forte éducation classique et d'immenses lectures, auxquelles on ne se résigne guère que lorsqu'on est doué de cette curiosité particulière aux érudits, peuvent mettre aux mains d'un littérateur les premiers matériaux, et, pour ainsi parler, les instrumens indispensables à son œuvre; ce ne sera rien encore tant qu'il n'aura pas compris, ou plutôt deviné par une sorte d'intuition la vie antique, si différente de notre vie moderne. A toutes les époques, des savans laborieux, des hommes de lettres instruits ont écrit sur la Grèce; aujourd'hui, on ne trouve guère dans leurs ouvrages que les idées et les opinions de leur temps. Dans ces drames composés successivement sur le même sujet, les noms des personnages sont les mêmes, mais les costumes et, ce qui est plus fâcheux, les caractères et le lan-

gage se transforment continuellement et s'éloignent de plus en plus de la vérité. Il y a quelque vingt ans, Courier se moquait de Larcher, qui n'avait vu dans Hérodote que seigneurs, princesses et gens de qualité. Au moyen-âge, les trouvères racontaient aux barons de France les aventures du bon chevalier Hector le Troyen et les amoureuses entreprises formées pour les beaux yeux de madame Hélène. Aujourd'hui, aux Thermopyles, le pâtre qui vous guide vous montre le lieu où le klephte Léonidas trouva la mort en défendant le *Dervéni* contre un pacha.

Notre siècle a peut-être un avantage sur ceux qui l'ont précédé : les mœurs constitutionnelles nous ont habitués aux débats politiques, et, à force d'entendre parler de nos constitutions modernes, nous comprenons mieux les gouvernemens libres de l'antiquité. Nos chambres, nos élections, nous expliquent l'*agora* d'Athènes ou le sénat de Sparte, que les courtisans de l'Œil-de-Bœuf avaient peine, je pense, à se représenter clairement. D'un autre côté, nous n'avons plus de ces grandes passions, ni même de ces modes tyranniques, comme on en avait autrefois, qui plient tout à un certain caprice et à de certaines conventions. Accoutumés au scepticisme, blasés, indifférens pour le présent, nous pouvons juger plus sainement du passé. En littérature, comme dans les arts, il n'y a plus d'écoles, ou, s'il en existe encore, on y professe l'éclectisme. Le meilleur temps pour traduire, pour comprendre ceux qui ont inventé, c'est peut-être le temps où l'on n'invente plus; c'est le nôtre. En résumé, nos progrès, nos qualités, nos défauts même, favorisent aujourd'hui les études historiques. On peut en voir déjà les heureux effets. Le moyen-âge, lettre close pour nos aïeux, s'est éclairé d'une vive lumière, grace aux savantes recherches de M. Guizot et de M. Augustin Thierry. L'histoire de la Grèce et celle de Rome se sont rajeunies en Allemagne par les doctes travaux de Niebuhr et d'Ottfried Müller. Malheureusement ces deux grands chefs d'école se sont montrés plus habiles à détruire l'œuvre de leurs prédécesseurs qu'à fonder un monument durable. Le premier a bien convaincu Tite-Live d'avoir écrit un joli roman sur les premiers siècles de Rome, mais il n'a pu persuader à tous ses lecteurs que les choses se passaient au Capitole comme dans la *Rathhaus* de Ditmarschen. Esprit plus juste et moins aventureux, O. Müller n'est arrivé en général qu'à des résultats négatifs, ou bien à des fables reconnues il n'a substitué que des hypothèses plus ingénieuses que solides. L'un et l'autre, avec les défauts de leur pays, s'abandonnent trop souvent à leur imagination et se passionnent quand il s'agit de raisonner. Admirables pour découvrir un filon dans la mine la plus obscure, ils en perdent quelquefois la trace par leur empressement à tout bouleverser pour l'atteindre. Pour ma part, j'ai foi dans le bon sens britannique, et je vois avec plaisir qu'un Anglais, c'est-à-dire un esprit pratique et positif, qu'un ancien membre du parlement

comme M. Grote, entreprenne d'écrire l'histoire de la Grèce. C'est un bonheur qu'une vaste érudition (et personne ne contestera celle de M. Grote) se rencontre au service d'un homme d'affaires, long-temps spectateur, acteur même dans le grand drame de nos révolutions modernes. En effet, ce qui a toujours manqué aux érudits pour écrire l'histoire, c'est de connaître les affaires et les hommes. Ce n'est point dans le cabinet qu'on acquiert cette science, non moins indispensable pour juger le passé que pour se conduire dans le présent. L'ouvrage que nous allons analyser porte donc avec le nom de son auteur une recommandation particulière et toute nouvelle. Au reste, les deux premiers volumes, les seuls qu'ait encore publiés M. Grote, sont précisément ceux pour lesquels il a eu le moins besoin de son éducation politique. Ils ne forment, à proprement parler, qu'une introduction contenant l'exposé critique des légendes, plus ou moins incertaines, relatives aux premiers âges de la Grèce. Bien qu'un tel travail soit plutôt du ressort de l'érudit que de l'historien, il suffit cependant pour apprécier la méthode de l'auteur et le but qu'il s'est proposé.

Sur les événemens antérieurs aux premières olympiades, nous ne savons que ce que les poètes et les mythographes nous ont transmis. C'est une suite de récits étranges, qui, pour le merveilleux, ne le cèdent en rien à nos contes de fées. Des dieux s'humanisant avec les jolies mortelles, tantôt battant, tantôt battus, mourant quelquefois; des métamorphoses d'hommes en animaux, voire d'hommes en dieux, voilà le fonds ordinaire des mythes antiques. Au premier abord, on est tenté de laisser ces prodiges aux poètes et aux lecteurs des *Mille et une Nuits;* mais, si l'on ne tient pas compte de ces fables, l'histoire de la Grèce n'aura plus de commencement. En effet, la mythologie et l'histoire grecque s'enchaînent si étroitement que la seconde est incompréhensible à qui ne connaît pas la première. De même qu'il existe une transition insensible entre les trois règnes de la nature, les dieux, les héros et les hommes se suivent et se confondent dans les premiers âges. Chez les anciens, la guerre de Troie, et même le combat des géans contre les dieux, trouvaient autant de créance que le dévouement de Léonidas ou la bataille de Salamine. Dans la Grèce civilisée, dans la Grèce administrée par de sceptiques préteurs romains, à l'occasion de débats politiques entre deux peuples, on argumentait sur un ancien mythe comme on discute aujourd'hui les articles du traité d'Utrecht, et il n'y avait pas de ville si petite qui n'eût quelque famille en possession de priviléges honorables, qu'elle devait à une arrière-grand'mère séduite ou violée par un dieu. Hécatée disait et croyait qu'il était le descendant de Jupiter au dix-septième degré. A Rome, où l'on ne se piquait pas de poésie, César, esprit fort positif, discourant au forum, parlait de Vénus, son aïeule, aussi gravement que de son oncle Marius.

Ces légendes, que les anciens acceptaient aveuglément, contiennent-elles quelques élémens historiques ou philosophiques, et peut-on dégager ces élémens des ornemens étrangers qui les enveloppent? Sur la première question, il ne peut y avoir, je pense, diversité d'opinions qu'au sujet de la proportion plus ou moins grande de vérité mêlée à la fable. La rivalité de Thèbes et d'Orchomène, par exemple, et la guerre dans laquelle cette dernière ville perdit sa prépondérance politique en Béotie, ne sauraient être révoquées en doute, bien que le Gargantua grec, Hercule, y joue un rôle, et que l'événement soit raconté entre l'aventure des cinquante filles de Thestius et celle du lion de Némée.

Quant à la possibilité d'interpréter les mythes et surtout de mettre en lumière le fonds historique qu'ils renferment, pour en juger, il faut chercher d'abord à se rendre compte de la manière dont la mythologie s'est formée, c'est-à-dire étudier les élémens divers qui la constituent.

Partout les premiers enseignemens donnés aux hommes ont pris la forme de récits poétiques. C'est, à ce qu'il paraît, celle que l'esprit humain saisit le plus facilement. La forme didactique n'appartient qu'à une civilisation déjà avancée et à des langues assez perfectionnées pour pouvoir exprimer des idées générales ou même des idées abstraites. Ainsi, pour des barbares grossiers, l'idée que nous attachons au mot *peuple*, en tant qu'une réunion d'hommes ayant un même langage, des mœurs et des institutions communes, est une idée pour laquelle ils n'ont souvent point de mots. Au lieu de tel *peuple*, ils diront telle *famille;* plus souvent encore ils diront tel homme, tel héros, d'autant plus grand que le peuple sera plus nombreux. « Les légendes grecques, suivant la remarque de « M. Grote, ne nous présentent que de grandes figures individuelles; les « races, les nations disparaissent derrière le prince; les héros éponymes « surtout sont non-seulement les souverains, mais les pères, les repré- « sentans de la horde à laquelle ils donnent leur nom. » De là vient que l'histoire du peuple se résume souvent tout entière dans la vie de son héros éponyme.

La difficulté d'exprimer des idées abstraites n'est pas moins grande, et les premiers hommes ont remédié à la pauvreté de leur langue par l'emploi de figures et d'allégories. Les Arcadiens avaient conservé le souvenir de l'invasion de leur pays par la mer et de la stérilité, qui ne cessa que grace aux alluvions de leurs rivières. Voici comment leurs géologues racontaient la chose : « Cérès, ayant été violée par Neptune, « demeura long-temps irritée. Sa colère cessa quand elle se fut baignée « dans le fleuve Ladon. » Observons que les mythes ne contiennent guère que des idées très vulgaires et, pour ainsi dire, enfantines. La forme qu'ils emploient est enfantine aussi.

Cette forme étant la même pour toutes les notions qu'il s'agit de conserver, il s'ensuit qu'au même récit se rattachent des idées ou des évé-

nemens qui n'ont nul rapport entre eux. Il semble que, le récit poétique étant un moyen de fixer la mémoire, on s'en soit servi, comme d'un registre, pour inscrire pêle-mêle tout ce qu'il importait de ne pas oublier. Les premiers livres de tous les peuples sont des espèces d'encyclopédies. On y trouve comme un résumé de toutes les connaissances existant à l'époque où ils furent écrits. Cette confusion est encore plus marquée dans les mythes de la Grèce, et il est rare que la même légende ne réunisse des notions d'astronomie, de physique, de religion, d'histoire, de métaphysique et de morale. Prenons un exemple pour rendre plus sensible ce mélange hétérogène. Je choisirai le mythe d'Hercule comme un des plus connus. La plupart des antiquaires sont d'accord pour voir dans les douze travaux d'Hercule des allusions astronomiques. A un certain point de vue, le fils de Jupiter et d'Alcmène est identifié avec le soleil, et, pour parler le jargon de l'archéologie moderne, c'est un *héros solaire.* — Ce héros solaire devient le captif d'Omphale. Il s'habille en femme et file de la laine, tandis que sa maîtresse se revêt de la peau de lion et porte la massue. Nouvel aspect de la légende, où l'on peut chercher un sens cosmogonique et religieux. — Ailleurs Hercule est un symbole de la fécondité, un dieu bienfaiteur, lorsque dans son combat avec Acheloüs il ravit au fleuve la corne d'abondance. — Destructeur des monstres, protecteur des opprimés, passant toute sa vie au milieu d'épreuves et de dangers continuels, Hercule sera encore le prototype du courage et de la vertu. Braver les périls et la souffrance par amour de la gloire, tel fut le choix d'Hercule, disaient les philosophes de l'antiquité en le proposant pour modèle. — Maintenant n'est-il pas probable qu'à ces voyages d'Hercule, où nous avons vu tout à l'heure une allégorie du cours du soleil, se lient quelques souvenirs d'anciennes expéditions maritimes? Dans le combat du héros contre Albion et Bergius en Ligurie, il n'est pas difficile de deviner une allusion aux anciens démêlés des marchands ou des pirates grecs et phéniciens avec les peuples de la Gaule. D'autres aventures tirées du même cycle portent encore plus décidément le caractère historique. Nous avons déjà parlé de la guerre des Thébains contre Orchomène : Hercule, dit la légende, ruina les Orchoméniens en obstruant les émissaires du lac Copaïs, les fameux *catabothra,* gigantesques travaux dont on reconnaît encore les vestiges. En présence de ces ruines prodigieuses, il est impossible de douter que les mythes ne contiennent une notable portion de réalité historique. Rattacher toutes les grandes traditions à un nom populaire est une pratique ancienne et qui ne s'est pas perdue de nos jours. Aujourd'hui le peuple attribue à César tous les travaux des Romains; Charlemagne concentre sur lui seul toutes les traditions du moyen-âge.

Amalgame de notions différentes, la mythologie s'est encore em-

brouillée par les altérations et les additions répétées que le même récit a dû subir en passant de bouche en bouche chez un peuple rempli d'imagination, beaucoup plus sensible à la forme de la narration qu'au sens qu'elle renfermait. En Grèce, les poètes prêtèrent des passions aux héros et aux dieux, comme les sculpteurs donnèrent des formes humaines aux monstrueuses idoles qu'ils avaient reçues de l'Asie. D'un autre côté, par suite de la grande analogie qu'ont entre eux les différens cultes de la nature, des superstitions étrangères, s'introduisant de bonne heure dans les religions helléniques, les modifièrent et y apportèrent de nouveaux épisodes qui vinrent s'encadrer çà et là dans le cycle des légendes nationales. C'est ainsi que nous avons vu l'aventure d'Omphale, empruntée au culte du Sandon de Lydie, prendre place dans le mythe d'Hercule. L'Asie et l'Égypte ont exercé la plus grande influence sur la mythologie grecque, et n'ont pas peu contribué à en augmenter le désordre.

Quelque incohérentes que fussent ces histoires héroïques ou divines, elles composèrent, pendant un espace de temps assez long, toute la masse de connaissances que possédassent les anciens. C'était, pour me servir de l'heureuse expression de M. Grote, tout leur fonds intellectuel (*their mental stock*). Dès une époque fort reculée, quelques esprits hardis, choqués de tant d'absurdités et de contradictions, essayèrent d'interpréter les mythes et d'y chercher un sens qui satisfît la raison. Plusieurs philosophes, faisant ressortir des vérités morales plus ou moins déguisées sous des allégories, voulurent rendre utiles les vieilles légendes, en les commentant à leur manière. D'autres y cherchèrent de l'histoire et proposèrent un système d'explication qui, supprimant tous les miracles, changeait les récits les plus merveilleux en une espèce de chronique poétisée. Telle fut la méthode d'Évhémère, qui, pour cette tentative, encourut le reproche d'impiété et la colère des prêtres et des païens orthodoxes. Avec lui, plus de dieux, plus de héros, plus de prodiges. Jupiter était un roi de Crète; les centaures, des gens qui montaient bien à cheval; Pluton, un richard, qui, pour garder ses trésors, se servait d'un mâtin hargneux, nommé Cerbère, ayant *triple gueule*, comme le chien de La Fontaine. Ces systèmes eurent, comme il semble, assez peu de vogue en leur temps, ou tout au plus ne servirent qu'à donner des armes au scepticisme. Pour les masses, les mythes demeurèrent une chose sacrée qu'on ne devait pas approfondir. La doctrine : *point de raison*, n'appartient pas au père Canaye, elle est renouvelée des Grecs; parmi eux, elle était favorisée prodigieusement par la beauté de la poésie fondée sur ces antiques traditions, et les merveilles des arts, les pompes religieuses, l'orgueil national, rappelaient à chaque instant les vieilles croyances et les rendaient chères à ceux mêmes qui voulaient en douter.

Chez les modernes, plus d'une tentative d'explication s'est reproduite : d'abord le système d'Évhémère; c'est le plus commode, et je me souviens que notre professeur de grec, en nous faisant traduire la fable d'Orythie enlevée par Borée, nous avertissait que cette jolie histoire était fondée sur une anecdote vraie, mais qu'il s'agissait tout bonnement d'une jeune fille qui se promenait imprudemment sur un rocher à pic, lorsque le vent, s'engouffrant dans sa robe, la précipita. Cela est bon pour celui qui voulait écrire en madrigaux toute l'histoire romaine. — D'autres érudits ont pensé encore que les mythes cachaient un sens sublime, dont quelques adeptes avaient seuls la connaissance. La lettre des légendes formait, disent-ils, la religion du peuple : les honnêtes gens et surtout les initiés aux mystères possédaient le sens caché; mais le secret a été bien gardé, comme il semble. — Enfin Dupuy, frappé de certaines formes sans cesse répétées dans la plupart des mythes, fit un gros livre pour prouver que la mythologie n'était que de l'astronomie poétique. A son compte, les Leverrier d'autrefois ne procédaient pas par des x, comme on fait au Bureau des Longitudes, mais consignaient leurs observations dans de petits contes pleins de grace. La meilleure réfutation de cette belle découverte a été le pamphlet d'un Belge, qui, par l'application de la méthode de Dupuy, démontra que Napoléon n'a pas existé, et que sa prétendue histoire n'est qu'une allégorie du cours du soleil.

Après une infinité de livres composés sur ce sujet, la question est demeurée à peu près aussi obscure qu'auparavant. M. Grote, qui en expose les élémens avec beaucoup de netteté et d'exactitude, n'arrive qu'à une conclusion négative. « Les mythes, dit-il, sont un produit « particulier de l'imagination et des sentimens, sans relation avec « l'histoire ou la philosophie. On ne saurait les décomposer pour y « découvrir des faits historiques, ni les interpréter comme des allé- « gories philosophiques. Certaines légendes, il est vrai, portent la « présomption d'une tendance à l'allégorie (*an allegorising tendency*); « d'autres, qu'on ne peut préciser, contiennent une portion de réalité « amalgamée à la fiction; mais cette réalité ne peut être reconnue à « aucun indice intrinsèque, et on n'en peut supposer l'existence que « lorsqu'elle est confirmée par un témoignage collatéral. Enfin, aux « récits mythiques, on ne peut appliquer les règles de la probabilité « historique, et, quant à leur date, il n'y a pas de chronologie qu'on « y puisse adopter. » Ainsi, selon M. Grote, les mythes seraient à peu près des énigmes sans mots. Il reconnaît pourtant qu'on ne peut les passer sous silence, parce qu'ils forment une introduction obligée à l'histoire de la Grèce. Ils méritent d'être étudiés, parce qu'ils constituent la croyance des anciens, et qu'ils font connaître les mœurs et les idées des hommes qui ajoutaient foi à de pareils récits. Pour écrire

une histoire de la Grèce, il faut rapporter les légendes des dieux et des héros, de même que pour écrire l'histoire des Arabes on doit analyser le Coran.

Peut-être le parti suivi par M. Grote est-il le plus sage. La tâche de l'historien n'est point celle de l'archéologue, et, pour en venir à l'expédition de Xercès et à la guerre du Péloponnèse, il n'est pas nécessaire de travailler à débrouiller la cosmogonie d'Hésiode. Cependant je ne puis être d'accord avec M. Grote sur l'opinion qu'il se forme des mythes. Quelque vive qu'il suppose l'imagination des Grecs, quelle que fût leur passion pour le merveilleux, je ne puis croire qu'ils aient inventé des contes uniquement pour le plaisir de conter. Son principal argument, qu'il emprunte à Platon, est celui-ci : « Après avoir interprété une fable par une méthode quelconque, il faut *nécessairement* « employer la même méthode pour une autre fable. Or, cela sera impossible : donc la mythologie est inexplicable. » Le raisonnement serait juste si la mythologie avait été fabriquée de toutes pièces par un seul homme et dans un certain système; mais l'auteur de *l'Histoire de la Grèce* ne me paraît pas s'être rendu compte de la manière dont s'est formée la masse des légendes antiques. Nous avons essayé tout à l'heure d'en donner une idée, et l'on a pu voir combien d'élémens avaient concouru à leur composition. Le nom seul que tout à l'heure M. Grote donnait à la mythologie, ce *fonds intellectuel* des anciens, devait l'avertir qu'elle était l'œuvre de plusieurs mains et qu'elle renfermait les notions les plus variées. Un homme prend un livre dans une bibliothèque, il comprend les premières pages de ce livre et conclut avec raison qu'il comprendra le reste, si l'auteur a le sens commun; mais peut-il inférer qu'il comprendra de même tous les livres de la bibliothèque? Assurément non, car il ne sait pas d'avance si tous sont composés dans la même langue et traitent de sujets à sa portée. A mon sentiment, la mythologie est une bibliothèque, et pour en faire l'exploration il faut lire plus d'une sorte de caractères.

Puisque les mythes se composent d'élémens divers, on voit d'abord qu'il sera impossible de les expliquer tous par un système unique d'interprétation. Non-seulement le même système ne s'appliquera qu'à une certaine classe de légendes, mais quelquefois la même légende nécessitera l'emploi de plusieurs systèmes. Et cette variété n'a rien d'extraordinaire, car tout à l'heure on a pu voir, par l'exemple d'Hercule, que le personnage principal d'un mythe doit être considéré sous plusieurs aspects différens. La forme légendaire servant à exprimer des notions de toutes sortes, il arrive nécessairement que deux ou plusieurs ordres d'idées distinctes sont confondus dans le même récit. Pour étudier la mythologie, il faut avant tout, je pense, s'appliquer à connaître sa langue; j'appelle ainsi les figures ou les métaphores par lesquelles les

hommes, dans un certain état de civilisation, traduisent ordinairement leurs idées. Cette langue, très pauvre assurément, est, suivant toute apparence, naturelle aux hommes encore grossiers et incultes, car on la trouve en usage dans des pays fort éloignés les uns des autres, et elle sert d'organe à des religions fondées sur des croyances très variées. C'est ainsi qu'on ne peut lire les cosmogonies antiques sans être frappé des rapports qu'offrent entre eux les différens récits sur l'origine des choses, je ne dis pas quant à la substance de ces récits seulement, mais surtout quant à la manière de représenter les mêmes idées par les mêmes figures. Toutes ces religions de l'antiquité, qu'on appelle cultes de la Nature, font usage des mêmes métaphores, des mêmes allégories. Tantôt elles considèrent la Nature dans son ensemble, tantôt dans ses propriétés particulières, mais toujours elles la représentent par une suite de personnifications procédant les unes des autres, d'abord vagues, puis plus précises, et ayant une tendance de plus en plus forte à se rapprocher de l'humanité. Ces personnifications des forces naturelles deviennent bientôt des *personnages* avec leur apparence de réalité. Les mythographes leur donnent des rôles et des caractères, comme nos romanciers en prêtent aux héros de leur imagination. Partout les premiers hommes, fuyant les idées abstraites, s'efforcèrent d'y substituer des images à la portée de leur intelligence. Plus d'une fois on peut observer l'influence que le génie particulier des langues exerce sur l'idée qu'on attribue à ces personnifications naturelles, et le caractère d'une divinité dépend souvent du genre que son nom a dans la langue du peuple qui lui rend un culte. Là où le nom du soleil est féminin, comme dans les langues germaniques, et je crois aussi dans plusieurs idiomes de l'Asie, la personnification divine du soleil ou la *divinité solaire* aura quelque chose de féminin dans son caractère, et tous les récits où elle figurera auront quelque trait en rapport avec son sexe. Pour moi, je ne doute pas que le caractère de la Cérès grecque, si empreint d'amour maternel, ne tienne en grande partie à l'idée de maternité qu'éveille le nom de *Demêter*. Le génie particulier d'un peuple, ses mœurs, ses habitudes, le climat sous lequel il vit, contribuent encore à modifier ses légendes et à dicter le choix de ses allégories. L'action des forces naturelles, leur combinaison pour produire l'ordre du monde, le mystérieux *Cosmos*, s'expriment tantôt par des combats et des meurtres, tantôt par des mariages et des amours divins. N'est-il pas évident que, dans l'un et l'autre cas, les mythographes ont employé les figures les plus familières au génie de leur nation? Mars était le grand dieu des Thraces farouches, Vénus la déesse des Cypriotes voluptueux. En résumé, quelles idées faut-il chercher dans ces légendes de dieux et de héros? — Toutes les idées que rappelaient aux anciens ces mots de *dieux* et de *héros* : tantôt la Nature dans la confusion de ses élémens, tantôt quelques-unes

de ses propriétés, quelques-uns de ses phénomènes, ou l'action bienfaisante ou destructive qu'ils exercent. Quelquefois un dieu représentera l'inventeur des arts ou plutôt les arts eux-mêmes; il sera le législateur d'un peuple, souvent il sera ce peuple lui-même.

En voilà bien assez, et trop peut-être, sur un sujet qu'il est difficile de traiter sans d'immenses développemens; je m'arrête pour revenir à l'*Histoire de la Grèce*. De quelque manière qu'on les envisage, les aventures des héros et même celles des dieux offrent toutes un fonds de vérité que ne pouvait méconnaître l'esprit observateur de M. Grote. Cette vérité, on la trouve dans le tableau de mœurs transmis par ces légendes, et l'on ne peut douter qu'elles ne nous donnent des renseignemens exacts sur la société dans laquelle elles s'accréditèrent. Soit qu'on les considère comme des allégories ayant un sens caché, soit qu'on n'y veuille voir que des contes faits à plaisir, restera toujours la forme même du récit empruntée à la nature. Romanciers, poètes et mythographes ne peuvent prendre autre part leurs ornemens et leurs couleurs. M. Grote a noté avec beaucoup de soin et de sagacité les traits principaux de la civilisation héroïque, et, pour en faire ressortir davantage les singularités, il la compare souvent à la civilisation grecque des temps historiques. Il montre qu'une grande révolution s'est opérée dans l'intervalle de temps inconnu qui sépare les deux époques. Dans la première, le pouvoir des chefs est immense; quelquefois, il est vrai, ils prennent l'avis des anciens de leur tribu, mais leurs décisions sont toujours sans appel. Aux monarchies barbares succéda l'autorité de l'*agora* ou assemblée du peuple. Plus de rois dans la Grèce historique, leur nom même est voué à l'exécration, et l'assassinat de quiconque aspire à la royauté est proposé à la jeunesse comme l'action la plus noble et la plus méritoire. Ce n'est qu'à Sparte que les rois se sont conservés, mais de leur ancien pouvoir ils n'ont retenu que le privilége de commander les armées, et ils l'exercent sous la jalouse surveillance d'une puissante aristocratie. Chez les mythographes, les rois jouent parmi les mortels le rôle de Jupiter dans l'Olympe, ou plutôt leur Olympe est l'image d'une ancienne cité hellénique. Ils donnent à ces pasteurs d'hommes toutes les qualités qui conviennent à un âge grossier, beauté, force physique, valeur; ils n'oublient pas l'éloquence. Le roi doit commander dans les assemblées par la puissance de sa parole, autant que dans les combats par la terreur de son bras. L'éloquence forme ainsi la transition entre l'âge des héros et les temps historiques. Elle était destinée à remplacer la force brutale et à devenir chez les Grecs le fondement de toute autorité.

Si le pouvoir des chefs paraît absolu dans les temps héroïques, la religion n'a pas encore réuni tous les individus composant une nation dans un culte général. Le sentiment d'obligation envers les dieux ne se

manifeste guère que par des actes individuels, des vœux et des sacrifices, espèce de contrat entre l'homme et la divinité au moment du péril. Cependant un sentiment de respect pour les dieux se mêle déjà dans les engagemens des mortels entre eux. Le lien qui unit un Grec à son père, à son parent, à son hôte, à quiconque lui donne ou en reçoit un serment, ce lien, dis-je, est considéré comme en rapport avec l'idée de Jupiter qui en est le témoin et le garant; association remarquable attestée par quelque surnom caractéristique du dieu. Voilà, suivant l'observation fort juste de M. Grote, en quoi consistaient toutes les idées de morale d'un héros des anciens âges. La loi n'était pas séparée de la religion ni des relations particulières; le mot même de loi, avec l'idée qu'on y attacha plus tard, est inconnu aux poètes du cycle épique. Alors en effet la société n'accordait aucune protection à l'individu hors d'état de se faire respecter par ses propres forces.

L'amour de la patrie, si puissant dans les républiques grecques à l'époque de leurs démêlés avec les Perses, semble n'avoir été d'abord qu'un attachement vague au sol, une disposition à la nostalgie, et les relations de famille constituent le lien principal entre les individus. Dans la suite, le patriotisme et les sentimens d'orgueil exclusif qui en sont la conséquence affaiblirent probablement ces affections du foyer domestique. Dans la Grèce libre du ve siècle avant notre ère, on voit les femmes traitées en esclaves par leurs maris. L'amour des ames est presque inconnu, ou bien ce ne sont pas les femmes qui l'inspirent. Au contraire, dans les temps héroïques, elles exercent une influence considérable, et dans toutes les légendes leur rôle est important. La femme est-elle condamnée à perdre son empire dans les gouvernemens libres?

Nous ne suivrons pas M. Grote dans son long examen des mœurs héroïques, un des morceaux les plus intéressans de son travail, mais qui nous éloignerait du plan que nous nous sommes tracé. J'aime mieux passer à un autre chapitre : c'est une dissertation curieuse sur les poèmes d'Homère, source principale de nos connaissances sur les premiers âges de la société grecque. Un témoignage de cette importance méritait d'être discuté dans le plus grand détail, et l'auteur, en traitant la question si souvent débattue de l'origine des poèmes attribués à Homère, a montré la critique la plus judicieuse, et même a émis quelques idées nouvelles dont je vais essayer de rendre compte.

On n'a jamais pu fixer, je ne dirai pas avec certitude, mais avec quelque précision, la date de l'Iliade et de l'Odyssée, admirables débris d'un grand cycle épique qui a disparu. D'après Hérodote, la plupart des critiques modernes s'accordent à poser les limites de nos incertitudes entre les années 850 et 776 avant notre ère. On sait que les deux épopées ne furent point écrites d'abord, mais que pendant assez longtemps elles furent apprises par cœur et récitées par une classe d'hommes

nommés rapsodes : c'étaient les trouvères des Grecs. Il est probable qu'elles ne furent consignées par écrit qu'environ deux siècles après leur composition. Dans un intervalle de temps si considérable, et avec un mode de transmission si défectueux, on est en droit de supposer que bien des changemens se sont introduits dans ces deux poèmes.

Wolf le premier attaqua l'unité de composition de l'Iliade et de l'Odyssée. Il prétendit qu'elles étaient l'œuvre de plusieurs rapsodes, dont les chants, d'abord composés isolément, avaient été dans la suite rassemblés et liés tant bien que mal les uns aux autres; en un mot, il soutint que ces épopées ne sont que des compilations analogues à la collection des romances du Cid, aux sagas d'Islande, ou aux ballades de la frontière écossaise. Lachmann, continuant la thèse de Wolf, a proposé une nouvelle division de l'Iliade en seize chants, œuvres de différens auteurs, ou plutôt il ne reconnaît dans le poème que seize morceaux originaux composés à peu près à la même époque, sur autant de sujets distincts. Ces ballades ou ces récits poétiques auraient été cousus les uns aux autres par les académiciens de Pisistrate, ou tous autres premiers éditeurs, quels qu'ils puissent être.

N'est-il pas étrange que des érudits du premier ordre trouvent *de vives raisons* comme le docteur Pancrace, bien plus, de bonnes raisons, pour ne voir qu'une compilation hétérogène là où toute l'antiquité et tant de modernes ont reconnu un chef-d'œuvre de composition? Ainsi Virgile, le Tasse et tant d'autres qu'on n'ose citer après eux, auraient trouvé le plan de leurs poèmes dans quelque chose qui n'a pas de plan! Après tout, cela n'est pas plus extraordinaire que la poétique qu'on a prétendu tirer des tragiques grecs.

Voici fort en abrégé les argumens présentés par Wolf et son école: les uns ne sont appréciables que par les érudits, ou plutôt par certains érudits qui, je crois, savent le grec mieux que Thucydide, et qui décident que telle partie de l'Iliade est, par le style, indigne du reste, et ne peut être que l'œuvre d'un rapsode obscur. Je m'incline humblement devant ces arrêts, et, faute de les pouvoir comprendre, je ne m'en occuperai pas. J'exposerai d'autres argumens à ma portée, c'est-à-dire à la portée de tous les lecteurs. — Il est impossible de ne pas reconnaître dans l'Iliade des contradictions nombreuses et choquantes. Tantôt c'est un héros tué dans les premiers chants, qui reparaît plein de santé dans les derniers; tantôt ce sont des événemens qui occupent une place importante au commencement du récit, et dont on ne tient plus compte dans la suite. Par exemple, l'ambassade envoyée par Agamemnon à Achille pour lui offrir de lui rendre Briséis, racontée fort longuement dans le neuvième chant, est complétement oubliée dès le onzième, et plusieurs passages prouvent que l'auteur ou les auteurs des chants qui suivent n'ont pas connu cet épisode. Ces contradictions sont trop fortes

et trop nombreuses pour qu'on puisse les expliquer par des distractions ou des interpolations légères. En outre, c'est en vain qu'on cherche un lien continu dans le poème, et rien n'y justifie le dessein annoncé à son début. Qu'ont de commun avec la colère d'Achille les combats devant le rempart des Grecs, les prouesses de Diomède, la mort de Dolon, l'entrevue d'Hector et d'Andromaque, le duel de Pâris et de Ménélas, etc.? Continuons à citer : au premier chant, Jupiter promet à Thétis de punir tous les Grecs de l'outrage qu'Achille a reçu d'Agamemnon. A cet effet, Jupiter convoque l'assemblée des dieux : c'est au second chant du poème; il décide qu'*Oneiros,* ou le Songe, sera détaché auprès d'Agamemnon pour le tromper et l'obliger à quelque sottise. Or, Agamemnon ne se laisse pas tromper, et le projet du *maître des dieux et des hommes* est une machine fort inutile, ou plutôt, disent les disciples de Wolf, l'œuvre d'un premier rapsode est demeurée interrompue, et ses confrères ne s'en sont point mis en peine. Plus loin, dans le quatrième chant, Jupiter, oubliant tout-à-fait Thétis et le serment qu'il a fait, ouvre dans l'Olympe une nouvelle délibération sur la question de savoir si la paix se fera entre les Grecs et les Troyens ou si la guerre doit continuer. Nouvelle preuve que le quatrième chant ne peut avoir été composé par l'auteur du premier....

Homère n'a pas plus manqué d'avocats que Wolf d'auxiliaires. La question a été et est encore chaudement controversée en Allemagne. Tous les érudits conviennent qu'il existe de nombreuses interpolations dans les poèmes homériques; mais des savans tels que Nitzsch, O. Müller, Welcker, soutiennent l'unité de composition. A leur sens, l'Iliade serait un poème primitivement composé par un seul auteur, mais altéré par des suppressions, et surtout par des additions. Entre ces différentes opinions, M. Grote a pris un parti moyen qui me semble fort sage. Je regrette de ne pouvoir reproduire ici toute son argumentation, qui est à mon avis un modèle de clarté et de méthode. Lachmann ayant tranché la question, avec une assurance toute germanique, en établissant qu'une épopée ne pouvait être inventée au VIIIe ou au VIIe siècle avant notre ère, c'est à réfuter cette décision que M. Grote s'attache d'abord. Il commence par établir que l'épopée est au contraire une des formes les plus anciennes de la poésie, et qu'à l'époque d'Homère on faisait autre chose que des ballades. Ce fait, il le met hors de doute, en prouvant qu'aucune des objections élevées contre l'unité de composition de l'Iliade n'est applicable à l'Odyssée; que ce dernier poème parfaitement suivi ne peut être, sauf toujours quelques interpolations, que l'ouvrage d'un seul auteur. L'examen de l'Odyssée avait été fort négligé jusqu'à présent, et la discussion a presque uniquement roulé sur l'Iliade. Or, entre le premier et le second de ces poèmes, il est impossible de supposer un intervalle de temps considérable, et, s'ils ne sont pas dus au

même homme, il faut convenir qu'ils appartiennent à une même école poétique, qu'ils supposent les mêmes mœurs et un état de la société absolument semblable. Ainsi tombe la première assertion qui déciderait *à priori* l'impossibilité d'une Iliade.

Restent les graves contradictions que je viens d'indiquer. M. Grote les explique par la fusion de deux épopées originairement distinctes, puis réunies dans la suite. L'une avait eu pour sujet la colère d'Achille, l'autre le siége de Troie. Si l'on relit l'Iliade avec cette donnée-là, les contradictions et l'incohérence de certaines parties s'expliqueront fort naturellement. L'Iliade, dit M. Grote, peut se comparer à un édifice bâti d'abord sur un plan resserré, qui s'est agrandi par des additions successives. Le plan primitif ne comprenait qu'une Achilléide, et à ce plan se rapportent le premier chant, le huitième, puis douze autres de suite, depuis le onzième jusqu'au vingt-deuxième inclusivement. On peut y réunir encore les deux derniers chants, qui toutefois ressemblent un peu à des hors-d'œuvre ajoutés après coup. Voilà pour *l'Achilléide*. Les six chants, depuis le second jusqu'au huitième, puis le dixième, constituent les fragmens d'une autre épopée, sur la guerre de Troie, d'une *Iliade* à proprement parler, et ces fragmens auraient été fondus dans l'Achilléide par une édition postérieure, si l'on peut s'exprimer ainsi. Quant au neuvième chant, qui raconte la tentative infructueuse des Grecs pour ramener Achille aux combats, ce serait dans l'opinion de M. Grote une addition postérieure, fabriquée peut-être pour relier les deux poèmes l'un à l'autre, invention d'autant plus malheureuse, qu'elle ne sert, comme on l'a vu, qu'à manifester plus évidemment leur manque de liaison. Tout le monde peut apprécier maintenant l'hypothèse de M. Grote. Elle me semble la plus ingénieuse comme la plus satisfaisante qui ait été encore proposée.

Les différentes questions dont je viens de rendre compte occupent la plus grande partie des deux premiers volumes; aux derniers chapitres du second volume seulement commence l'histoire de la Grèce proprement dite, histoire encore fort obscure et empreinte des couleurs poétiques de la légende; on voit déjà percer cependant à travers bien des nuages un fonds de réalité qu'il appartient à la critique de mettre en évidence. — Cette seconde partie contient d'abord une description géographique de la Grèce et l'examen des différentes races qui se partagèrent autrefois son territoire. Vient ensuite l'exposé de la grande révolution qui changea la position des peuples et qui donna lieu à l'établissement de nouvelles institutions sur toute la surface du pays. Le Péloponnèse, occupé, au temps d'Homère, par la race achéenne, est envahi par les Doriens et les Étoliens, qui se fixent à demeure dans la plupart de ses provinces.

Selon les auteurs qui rapportent cette expédition, les Doriens partent de l'Histiéotide, petite contrée entre le Pinde et l'Olympe, qui d'ailleurs

ne paraît pas avoir été leur patrie primitive. De là ils passent en Étolie et s'avancent jusqu'au golfe de Crissa. Après s'être alliés avec des tribus étoliennes, ils traversent le golfe à Naupacte, abandonnent l'Élide à leurs alliés, et remontent la vallée de l'Alphée jusqu'au point où la source de ce fleuve est voisine de celle de l'Eurotas. Alors, s'engageant dans cette dernière vallée, ils descendent dans le territoire de Sparte, puis se répandent dans la Messénie et l'Argolide.

Telle est cette immigration célèbre, nommée par les anciens le retour des Héraclides, car ils supposent que les rois ou les chefs légitimes du Péloponnèse furent ramenés par les Doriens, leurs auxiliaires. La marche des conquérans que je viens d'indiquer a été admise, avec quelques restrictions, par O. Müller dans son livre des *Doriens*. M. Grote, avec beaucoup de vraisemblance, combat ce que cette opinion a de trop absolu. D'abord il fait remarquer que l'invasion des Héraclides, telle que la rapportent la plupart des écrivains grecs, porte dans ses détails ce caractère légendaire qui ne tient compte ni des difficultés, ni du temps, et qui, pour expliquer un fait accompli, donne aux événemens une connexité et une rapidité qu'ils n'ont pu avoir en effet. Il paraît sans doute probable que les Doriens pénétrèrent par l'Elide et l'Arcadie dans la vallée de l'Eurotas, car c'est la route naturelle de toute expédition militaire contre la Laconie, mais il est bien difficile de croire que les conquérans d'Argos et de Corinthe aient suivi le même chemin. Dans l'opinion de M. Grote, la relation vulgaire de l'immigration dorienne serait due à l'influence politique exercée par les Lacédémoniens dans le Péloponnèse. Il est naturel en effet que l'orgueil national de ce peuple ait fait de la conquête de son territoire le but principal de l'expédition des Héraclides. L'explication est ingénieuse et plausible; l'auteur la confirme en montrant que la prépondérance de Sparte ne fut pas immédiate, et qu'avant de donner l'essor à ses conquêtes, elle demeura quelque temps dans une position d'infériorité par rapport à l'Argolide. En rattachant l'occupation d'Argos à la conquête précédente de Sparte, les Spartiates auraient prétendu constater l'ancienne et primitive suprématie de leur patrie.

M. Grote suppose que les conquérans d'Argos et de Corinthe sont venus par mer, et, à son avis, leur invasion est absolument distincte de l'occupation de la Messénie et de la Laconie. Les Doriens établis dans le nord-est du Péloponnèse lui paraissent être arrivés par les golfes Argolique et Saronique, et avoir envahi le pays, non point par le sud ou l'ouest, comme le principal corps des Héraclides. Pour éclaircir cette question, l'examen d'une bonne carte et la connaissance du pays fournissent des renseignemens beaucoup plus sûrs que les vagues traditions de l'antiquité. Il faut encore remarquer que deux anciennes villes, ou plutôt deux forteresses élevées évidemment pour tenir en bride Argos et Corinthe, le *Teme-*

nion et le *Soligeios*, ne peuvent avoir été bâties que par des agresseurs venant de la mer et débarqués sur la côte orientale du Péloponnèse. De l'existence de ces forteresses et de la tradition constante qui les attribue aux premiers conquérans doriens, on peut conclure que la conquête du Péloponnèse n'a point été rapide, et qu'elle a eu lieu non par l'effort momentané d'une seule horde, mais par une suite d'attaques successives opérées sur plusieurs points. Il m'a paru que, dans la discussion de ces événemens, la vraisemblance est toujours du côté de M. Grote.

Les dernières pages du second volume sont consacrées au récit des premières conquêtes des Spartiates dans la Messénie et dans l'Argolide et à l'analyse des institutions extraordinaires attribuées à Lycurgue. O. Müller, partant de cette idée que la conquête de Sparte fut le but principal de l'immigration dorienne, a vu dans la constitution de Lycurgue l'expression la plus complète de ce qu'il appelle le *Dorismus*, c'est-à-dire des mœurs et du caractère dorien. Malgré tout le talent déployé par l'érudit Allemand pour soutenir cette opinion, elle est réfutée de la manière la plus complète par M. Grote. En effet, à quelle époque les lois de Lycurgue ont-elles été établies? Sur ce point, l'histoire est muette, et les légendes n'offrent que les plus grandes incertitudes. Que si l'on cherche des renseignemens dans l'étude même de ces institutions, il est impossible, en les examinant avec soin, de ne pas reconnaître qu'un travail lent et successif les a produites. Ici encore le procédé ordinaire de la légende a obscurci l'histoire, et le législateur Lycurgue lui-même a tout l'air d'une de ces personnifications héroïques qui résument sur une seule tête l'œuvre de plusieurs générations. Loin d'être l'expression de l'esprit dorien, les institutions de Sparte ne sont qu'une exception, aussi bien parmi la horde dorienne que parmi les autres Grecs. Le seul point de ressemblance qu'on puisse alléguer entre les Spartiates et le reste des Doriens, c'est la *syssitie* ou les repas en commun qu'on trouve établis en Crète aussi bien qu'à Lacédémone; mais d'abord on ne peut dire si, en Crète, cet usage était particulier aux Doriens, ou bien s'il était répandu parmi les autres habitans de l'île. En outre, la *syssitie* crétoise n'avait de commun avec celle de Sparte que la forme et non l'esprit de l'institution.

M. Grote analyse avec beaucoup de soin la constitution de Lycurgue, et cependant il fait justice de plus d'une fausse opinion accréditée : telle est, par exemple, celle qui attribue à Lycurgue un partage égal du territoire et qui fait de la loi agraire le fondement de sa législation. Un préjugé semblable a existé au sujet des lois agraires chez les Romains. Vers le déclin de Sparte, il se fit contre le despotisme de l'oligarchie une réaction qui, cherchant des armes partout, feignit de trouver dans les vieilles Rhètres de Lycurgue une tendance démocratique qu'elles n'avaient jamais eue. Un même motif a fait attribuer à

Licinius et aux Gracques le projet d'un partage intégral de tous les patrimoines, opération insensée et impossible à laquelle ils ne pensèrent jamais.

Le caractère principal de la constitution de Lycurgue paraît à M. Grote une organisation militaire fort remarquable, que les Spartiates possédèrent dès une époque très reculée. Non-seulement ils s'exerçaient aux armes et à tous les exercices gymnastiques avec plus de soin que les autres Grecs, mais encore ils eurent de bonne heure des chefs permanens, une tactique régulière, des manœuvres d'ensemble. Sous ce rapport, Sparte peut être comparée à ces colonies de soldats établies dans différentes parties de l'empire russe. Ces habitudes de discipline régimentaire favorisèrent à Lacédémone la centralisation du pouvoir. La ville était un camp, et dans un camp il faut que l'autorité se concentre et que l'obéissance soit passive. A leur forte organisation militaire, les Lacédémoniens durent leurs succès et la prépondérance qu'ils obtinrent de bonne heure dans le Péloponnèse et dans toute la Grèce. Sur un champ de bataille, ils avaient la supériorité que des troupes régulières ont sur des milices urbaines. Ajoutez à cet avantage celui d'une position géographique qui les mettait presque à l'abri d'une invasion hostile, et qui leur permettait de porter inopinément leurs forces contre leurs voisins.

Je viens d'analyser les deux volumes de M. Grote, et, ne pouvant le suivre dans la discussion approfondie des nombreuses questions qu'il examine, je me suis borné à présenter les plus importantes de ses conclusions. Il me reste à dire quelques mots sur l'ensemble de son travail. M. Grote appartient à l'école de Gibbon; il en a la méthode, la prudence, le scepticisme, et je dirai encore l'ordre, qualité rare chez un Anglais, et que Gibbon dut peut-être à l'étude de nos bons auteurs. Comme lui, M. Grote ne se borne pas à présenter les faits et les argumens avec exactitude et netteté; il sait les placer dans leur meilleur jour et les grouper heureusement, de manière à éviter à son lecteur le cruel travail de synthèse nécessaire avec nombre de bons écrivains anglais et allemands. Notre paresse française lui saura gré de cette heureuse qualité. Son style est simple et rapide. Je vois dans une *revue* anglaise qu'on lui reproche quelques néologismes et surtout l'emploi d'un assez grand nombre de mots forgés, intelligibles seulement aux érudits. Il faut dire pour sa justification que la plupart de ces mots, tirés du grec, sont à peu près inévitables dans une histoire de la Grèce, à moins de longues périphrases, probablement beaucoup plus choquantes pour des lecteurs délicats.

P. Mérimée.

SCÈNES DE LA VIE MEXICAINE.

PERICO EL ZARAGATE.

I. — LA JAMAÏCA ET LE MONTE PARNASO.

De toutes les villes bâties par les Espagnols dans le Nouveau-Monde, Mexico est, sans contredit, la plus belle, et l'Europe pourrait s'enorgueillir de la compter au nombre de ses cités. Celui qui veut contempler dans toute sa splendeur le magnifique et bizarre panorama de la capitale du Mexique n'a qu'à monter, vers le coucher du soleil, sur l'une des tours de la cathédrale. De quelque côté qu'il porte ses regards, il aperçoit à l'horizon les dentelures de la Cordilière, gigantesque ceinture azurée de soixante lieues de tour. Au sud, les deux volcans qui dominent la *sierra* élèvent majestueusement leurs sommets couverts de neiges éternelles, et que les rayons obliques du soleil teignent en rose pourpre. L'un, le *Popocatepetl* (montagne fumante), se dessine en cône aigu sur l'azur déjà foncé du ciel; l'autre, l'*Iztaczihuatl* (la femme blanche), affecte la forme d'une nymphe couchée qui livre ses épaules de glace aux dernières caresses du soleil. Au pied des deux volcans étincellent comme des miroirs trois lagunes où les nuages se reflètent, où les cygnes prennent leurs ébats. A l'ouest, le palais de Chapultepec, lieu de plaisance des empereurs aztèques et plus tard des vice-rois espagnols, déploie ses lignes imposantes. Autour de la montagne sur laquelle il est bâti, s'étend et ondule en vagues de ver-

dure une forêt de cèdres dix fois séculaires. Du sommet de cette montagne, un fleuve s'élance et franchit la plaine sur les cent arches de ses aqueducs pour venir désaltérer une ville populeuse. A droite, à gauche, de tous côtés, des villages, des clochers, des coupoles, s'élèvent du sein de la vallée. Des sentiers poudreux s'entrecroisent et se découpent comme des rubans d'or sur la verdure ou le long des flaques d'eau. L'arbre du Pérou, le saule pleureur des sables, incline, sous les bouffées de la brise, ses rameaux échevelés, ses feuilles odorantes, ses grappes de baies rouges, et des palmiers dressent çà et là leurs troncs isolés au-dessus de massifs d'oliviers au pâle feuillage.

Ce ne sont là toutefois que les plans lointains et les grandes lignes du tableau. Ramenez vos regards sur la ville elle-même, ou plutôt regardez à vos pieds. Au milieu de l'échiquier formé par les terrasses des maisons, et parmi les fleurs dont ces terrasses sont ornées, vous verrez surgir, comme d'un immense bouquet, les clochers, les églises, avec leurs dômes de faïence jaune et bleue, les maisons enfin avec les murs bariolés et les balcons pavoisés de coutil qui leur donnent sans cesse un air de fête. La cathédrale occupe un des côtés de la *plaza Mayor;* elle domine de toute la hauteur de ses tours le palais présidentiel, parallélogramme écrasé qui renferme à lui seul les sept ministères, — une prison, un jardin botanique, une caserne, les deux chambres. L'*Ayuntamiento* (municipalité) forme avec le palais un angle droit que continuent le portail de *Las Flores* et le *Parian*, vastes capharnaüms commerciaux. Ainsi le pouvoir législatif et exécutif, le domaine de la ville, le commerce, toute l'organisation mexicaine est là, résumée dans quelques édifices que l'église semble grouper sous son ombre. Le peuple est là aussi, car les rues de Santo-Domingo, de San-Francisco, de Tacuba, de la Monnaie, de la Monterilla, vomitoires de la grande cité, versent sur la *plaza Mayor* un flot toujours renouvelé, toujours en mouvement, et il ne faut que se mêler quelques instans à cette foule pour connaître la société mexicaine dans ses plus étranges contrastes de vice et de vertu, de splendeur et de misère.

A l'heure de l'*Angelus* surtout, cavaliers, piétons et voitures composent, sur la plaza Mayor, une foule chamarrée, compacte, multicolore, où l'or, la soie et les haillons se mêlent de la façon la plus bizarre. Les Indiens vont regagner leurs villages, la populace va retrouver ses faubourgs. Le *ranchero* fait piaffer son cheval au milieu des promeneurs, qui ne s'écartent que lentement; l'*aguador* (porteur d'eau), qui finit sa journée, traverse la place, courbé sous son *chochocol* de terre poreuse; l'officier se dirige vers les cafés ou les maisons de jeu, où il passera sa soirée; le sous-officier se fait faire place à l'aide du cep de vigne, indice de son grade, comme jadis le centurion romain. Le jupon rouge de la femme du peuple tranche sur la *saya* et la mantille noire de la femme du monde, qui s'abrite sous son éventail du dernier rayon

de soleil. Des moines de toutes couleurs fendent la foule en tous sens. Ici le *padre*, avec son grand chapeau à la Basile, coudoie le franciscain avec son froc bleu, sa ceinture en corde de soie et son large feutre blanc; là passe le dominicain, avec son lugubre costume blanc et noir, qui fait souvenir de Torquemada, le fondateur de l'inquisition; plus loin, le froc brun du capucin contraste avec les draperies blanches et flottantes du frère de la Merci. Des spectacles, des incidens variés se succèdent sans cesse au milieu de cette foule bigarrée et s'en partagent l'attention. Tantôt c'est le tambour de la caserne qui bat aux champs, les portes du *santuario* s'ouvrent à deux battans, une voiture en sort étincelante de dorures, les sons d'une cloche se mêlent aux roulemens des tambours, et toute la foule se découvre, s'agenouille et s'incline devant le saint sacrement qu'on porte à quelque mourant. Malheur à l'étranger philosophe ou ignorant qui dédaignerait de plier le genou! Tantôt on voit déboucher sur la place un détachement de trois soldats escortés de six officiers et précédés de douze musiciens : c'est un *bando* de l'autorité suprême pour la promulgation duquel on déploie ce luxe de musique et d'uniformes brodés. Tel est avant l'*oracion* l'aspect général de la plaza Mayor, vrai forum au milieu duquel le peuple de Mexico, le peuple souverain (c'est ainsi que ses flatteurs l'appellent), s'agite sous ses haillons, sans cesse en quête d'un nouveau maître à qui il puisse sacrifier le maître de la veille; très insouciant d'ailleurs en fait de principes politiques, et prenant le désordre pour la liberté, sans se douter que les atteintes multipliées de l'anarchie pourraient bien un jour abattre le corps vermoulu de cette étrange république, déjà caduque après vingt-cinq ans d'existence!

Chaque soir cependant, aux premiers tintemens de l'*Angelus*, tout bruit cesse comme par enchantement sur la plaza Mayor. La foule frémissante s'arrête et se tait. Puis, quand les dernières vibrations des cloches ont expiré dans l'air, le mouvement renaît. La cohue s'écoule en tous sens, les voitures s'ébranlent, les cavaliers galopent, les piétons s'écartent, mais pas toujours assez promptement pour se dérober à l'épée ou au *lazo* de hardis voleurs qui assassinent ou dévalisent ceux qu'ils choisissent pour victimes, quelquefois même en plein jour et à la face de tous (1). La nuit venue, la place est déserte; quelques rares promeneurs parcourent au clair de la lune le trottoir qui borde le parvis; d'autres restent assis ou se balancent nonchalamment sur les chaînes de fer qui rattachent entre elles les bornes de granit du *santuario*. La journée est achevée, les scènes nocturnes commencent, et les *léperos* deviennent pour quelques heures les maîtres de la ville.

(1) Le journal le *Siglo XIX*, du 11 novembre 1845, publiait une plainte adressée à l'excellentissime *ayuntamiento* au sujet de voleurs qui auraient devancé même le déclin du jour et choisi l'heure de midi pour exercer leur redoutable industrie. La plainte et la réponse du conseil municipal sont deux documens aussi curieux l'un que l'autre.

Le *lépero* est un des types les plus bizarres de la société mexicaine. Celui surtout qui a pu voir Mexico non-seulement livrée à cette agitation joyeuse qui précède l'*oracion*, mais plongée dans le silence sinistre que la nuit ramène, celui-là peut seul dire ce qu'il y a de redoutable et de singulier dans le caractère de ce *lazzarone* mexicain. A la fois brave et poltron, calme et violent, fanatique et incrédule, ne croyant à Dieu que juste pour avoir du diable une terreur salutaire, joueur éternel, querelleur par caractère, voleur par instinct, d'une sobriété qui n'a d'égale que son intempérance, le *lépero* sait accommoder sa paresse comme son humeur à toutes les fortunes. Tour à tour porte-faix, maçon, conducteur de chevaux, paveur de rues, commerçant, le *lépero* est partout. Il exerce partout sa profession préférée, aux églises, aux processions, aux spectacles, et toujours au détriment des assistans; aussi sa vie n'est-elle qu'un long démêlé avec la justice, qui n'est pas elle-même à l'abri de ses larcins. Prodigue dans la richesse, le *lépero* n'est pas moins résigné, moins courageux dans la pauvreté. A-t-il gagné le matin de quoi subvenir à peu près à la dépense de la journée, il cesse aussitôt tout travail. Souvent aussi ses ressources précaires viennent à lui manquer. Tranquille alors et sans souci des voleurs, il s'étend, enveloppé de sa couverture déchirée, à l'angle d'un trottoir ou sur le seuil d'une porte. Là, raclant sa *jarana* (petite mandoline), contemplant avec une sérénité stoïque la *pulqueria* (cabaret) où le crédit lui est inconnu, il prête une oreille distraite au sifflement de la friture voisine, resserre plus étroitement la corde qui sangle son ventre, déjeune d'un rayon de soleil, soupe d'une cigarette et s'endort sans penser au lendemain.

J'avouerai ma faiblesse : parmi cette foule oisive et bruyante qui m'attirait chaque soir sur la plaza Mayor, mon attention négligeait volontiers l'élite des promeneurs pour s'arrêter sur les groupes déguenillés qui m'offraient une expression à la fois plus triste et plus vraie de la société mexicaine. Je n'avais jamais, par exemple, rencontré un *lépero* dans tout le pittoresque délabrement de son costume sans me sentir l'envie d'observer de plus près cette classe de bohémiens qui me rappelaient les plus étranges héros des romans picaresques. Il me semblait curieux de comparer ce fils impur des grandes villes aux sauvages aventuriers que j'avais rencontrés dans les bois et les savanes. Pendant les premiers temps de mon séjour à Mexico, je cherchai donc et je réussis, par l'intermédiaire d'un moine franciscain de mes amis, à me faire admettre dans l'honorable intimité d'un *lépero* de la meilleure souche, nommé Perico le Zaragate (1). Malheureusement nos relations étaient à peine commencées, que j'étais déjà, pour de très bonnes

(1) *Zaragate*, vaurien de la plus dangereuse espèce.

raisons, tenté de les rompre : je n'avais encore tiré du *lépero* que des révélations fort insignifiantes sur sa condition comme sur celle de ses pareils, et la quantité de piastres que Perico avait su m'arracher était assez considérable pour me donner fort à réfléchir. J'étais fermement résolu à en finir avec des leçons si coûteuses, quand je vis un matin entrer chez moi fray Serapio, le digne moine qui m'avait fait connaître Perico.

— Je viens vous chercher, me dit le franciscain, pour vous mener aux taureaux de la place de Necatitlan; il y a une *jamaïca* et un *monte Parnaso* qui rendront la course des plus piquantes.

— Qu'est-ce qu'une *jamaïca* et un *monte Parnaso?*

— Vous le saurez tout à l'heure; partons, car onze heures vont sonner, et nous arriverons à peine à temps pour nous bien placer.

Je n'avais jamais su résister à l'attrait d'une course de taureaux, et je trouvais dans la compagnie de fray Serapio l'avantage de traverser en sûreté les faubourgs qui entourent Mexico d'une formidable ceinture. Dans celui surtout qui avoisine la place de Necatitlan, il est presque toujours dangereux de se hasarder avec un habit européen, et ce n'était jamais sans un certain malaise que je le traversais seul. Le capuchon du moine allait servir d'égide au frac parisien. J'acceptai avec empressement l'offre de fray Serapio, et nous partîmes. Pour la première fois je contemplai d'un œil tranquille ces rues sales sans trottoirs ni pavés, ces maisons noirâtres fendues et lézardées, berceau et refuge des bandits qui infestent les chemins et pillent souvent même les habitations de la ville. Une multitude de léperos borgnes, couturés, cicatrisés par le couteau, buvaient, sifflaient, criaient dans les tavernes, drapés dans leurs draps de coton souillés ou dans leurs *frazadas* (1) à jour. Des femmes à peine vêtues d'affreux haillons se tenaient sur le seuil des maisons au milieu d'enfans nus qui se roulaient dans la fange en poussant des cris aigus. En traversant ces hideux repaires, effroi de la police, le juge criminel récite une oraison, l'alcade se signe, le *corchete* (recors) et le régidor se font petits, l'honnête homme frissonne; mais le moine y passe le front haut, le sourire aux lèvres, et le frôlement de sa sandale y est plus respecté que le bruit du sabre d'un *celador;* souvent même, comme des tigres apprivoisés qui reconnaissent leur maître, les bandits se découvrent sur son passage et viennent baiser sa main.

La place de Necatitlan présentait un spectacle bizarre et nouveau pour moi. D'un côté, le soleil versait d'insupportables clartés sur les *palcos de sol* (2), et derrière les couvertures, les *rebozos* étendus pour donner de l'ombre, la populace, échafaudée en pyramides hurlantes,

(1) Couverture de laine commune et distincte en cela du *sarape.*

(2) On nomme ainsi les loges de la partie du cirque exposée au soleil.

se livrait à un abominable concert de cris et de sifflemens. Du côté de l'ombre, les plumets des officiers, les châles de soie aux couleurs variées, formaient un coup d'œil qui consolait en quelque sorte le regard attristé par la misère et la nudité des loges exposées au soleil. J'avais vu cent fois ce spectacle, j'avais vu cette foule fatiguée, mais non rassasiée de carnage, lorsque vers le soir, à la fin des courses, les gosiers épuisés ne laissaient plus échapper que de rauques exclamations, lorsque le soleil dardait de longs rayons à travers les planches mal jointes de l'amphithéâtre, lorsque l'odeur du sang attirait au-dessus du cirque des bandes de vautours affamés; mais je n'avais jamais vu l'arène même transformée comme elle l'était ce jour-là. De nombreuses armatures de bois remplissaient toute l'enceinte consacrée d'ordinaire aux courses; revêtus d'herbe, de fleurs et d'odorantes ramées, ces échafaudages ne présentaient qu'une vaste salle de verdure, qu'une sorte de frais bosquet avec ses avenues mystérieuses, ses ruelles ménagées pour la circulation. Les cabanes disposées sous ce bosquet étaient autant d'asiles ouverts à la gastronomie mexicaine, autant de cuisines ou de *puestos* (1) d'eaux fraîches. Dans les cuisines, c'était, comme toujours, ce luxe extravagant de ragouts sans nom à base de piment, de feu et de graisse de porc; dans les *puestos* brillaient, au milieu des fleurs, des verres gigantesques remplis de boissons rouges, vertes, jaunes, bleues. La populace des *palcos de sol* s'enivrait à longs traits de l'odeur nauséabonde de la graisse, tandis que d'autres plus heureux, assis dans cet élysée improvisé, savouraient sous des tonnelles de verdure la chair du canard sauvage des lagunes.

— Voilà, me dit le franciscain en me montrant du doigt les nombreux convives attablés dans l'arène, voilà ce qu'on appelle une *jamaïca*.

— Et ceci, comment l'appelez-vous? dis-je à mon compagnon en lui désignant un arbre de quatre à cinq mètres de haut, planté avec toutes ses feuilles au milieu de l'arène, et tout pavoisé de grossiers mouchoirs de couleur qui flottaient à chacune de ses branches.

— Ceci est le *monte Parnaso*, me répondit le franciscain.

— Aurions-nous par hasard une ascension de poètes?

— Non, mais de léperos et des moins lettrés, ce qui sera beaucoup plus divertissant.

Comme le moine me faisait cette réponse, qui ne m'instruisait qu'à demi, les cris de *toro! toro!* vociférés par la galerie que le soleil dévorait, devinrent de plus en plus bruyans; les cuisines, les *puestos* d'eaux rafraîchissantes furent désertés en un clin d'œil; les déjeuners furent subitement interrompus, et les débris des vertes cabanes jonchèrent le

(1) *Puesto*, boutique en feuillages.

sol de l'arène sous le choc impétueux d'une bande de léperos qui se laissèrent glisser, à l'aide de leurs couvertures, des loges les plus élevées dans l'enceinte. Parmi ces forcenés qui hurlaient, gambadaient en détruisant les frêles cabinets de verdure, je ne fus pas surpris de retrouver mon ancien ami Perico. Sans lui, la fête n'eût pas été complète. Le *monte Parnaso*, avec ses foulards de coton, s'élevait seul au milieu des débris de toute espèce qui encombraient l'arène, et devint bientôt le point unique des regards et des efforts de cette populace. Tous essayèrent d'y grimper à l'envi pour s'emparer des foulards qu'ils convoitaient; mais, comme il arrive toujours, les efforts des uns paralysaient les efforts des autres, et l'arbre restait debout sans qu'aucun des prétendans pût en embrasser la circonférence. Au même instant, la trompette retentit dans la loge de l'alcade, la porte du *toril* s'ouvrit et donna passage au plus magnifique taureau que les *haciendas* voisines eussent pu fournir. Malheureusement pour les assistans, qui comptaient voir les léperos aux prises avec un ennemi plus redoutable, le taureau était un *embolado* (1). Les *lauréats* du *monte Parnaso* montrèrent néanmoins quelque hésitation et jetèrent du côté du toril un regard effrayé. Le taureau, après avoir hésité lui-même, se dirigea au galop vers l'arbre toujours debout. Quelques léperos s'enfuirent, et les autres, délivrés de cette concurrence, purent s'élancer les uns après les autres sur les branches du monte Parnaso. Une catastrophe était imminente; le taureau, arrivé au pied de l'arbre qui abritait les léperos, donnait dans le tronc des coups de corne redoublés. Sous le poids dont les branches étaient chargées, l'arbre s'inclina bientôt de côté; enfin, au moment où Perico faisait une ample moisson de foulards, il s'inclina davantage et s'abattit, entraînant dans sa chute une grappe hideuse de corps entrelacés. Des rires frénétiques, des applaudissemens enthousiastes éclatèrent parmi les douze mille spectateurs qui garnissaient les gradins et les loges, à l'aspect des malheureux qui, meurtris, éclopés, cherchaient à se dégager de leurs étreintes mutuelles et des branchages dans lesquels ils étaient enchevêtrés. Le taureau vint ajouter à la confusion en égrenant à coups de corne cette noire guirlande, et j'eus la douleur de voir l'infortuné Perico, lancé à dix pieds en l'air, retomber dans un état d'immobilité qui m'ôtait tout espoir de continuer jamais sous un maître si habile mes études encore bien incomplètes sur la vie mexicaine.

Au même instant où Perico était emporté à grand'peine hors de l'enceinte, cent voix s'élevèrent pour appeler un prêtre. Fray Serapio se tapit à ce moment dans un angle de la loge; mais, quoi qu'il en eût, il ne put esquiver le devoir que lui imposait la volonté du peuple. Il se

(1) C'est-à-dire avec une boule à l'extrémité de chaque corne. Dans toutes les courses, c'est le taureau consacré à la populace.

leva donc avec une gravité qui dissimulait aux yeux du public son vif désappointement, et me dit tout bas :

— Suivez-moi, vous passerez pour médecin.

— Vous plaisantez? lui dis-je.

— Non, parbleu! si le drôle n'est pas tout-à-fait mort, il aura un médecin et un confesseur de la même force.

J'accompagnai le moine avec une gravité pour le moins égale à la sienne, et, pendant que nous descendions les escaliers du cirque, les éclats de rire et les vivats de la foule nous prouvèrent que le public de l'*ombre*, comme celui du *soleil*, avait déjà oublié un incident aussi ordinaire. Nous fûmes introduits dans une petite pièce sombre pratiquée au milieu des couloirs du rez-de-chaussée. Dans un coin de cette pièce, on venait de déposer l'infortuné Perico, qu'on avait au préalable débarrassé de ses foulards. Puis, moitié par respect pour l'église et la faculté si dignement représentées l'une et l'autre, moitié par le désir de ne pas perdre le spectacle de la course, les assistans nous laissèrent seuls. Le lépero, la tête appuyée contre la cloison et ne donnant aucun signe de vie, était assis plutôt que couché; ses bras pendans, sa figure d'une pâleur cadavéreuse, indiquaient que, si la vie n'avait pas abandonné ce corps inerte, il ne devait plus en rester qu'une bien faible étincelle. Nous nous regardâmes, le franciscain et moi, aussi embarrassés l'un que l'autre de notre rôle.

— Je crois, dis-je au moine, que vous pouvez à tout hasard lui donner l'absolution.

— *Absolvo te*, dit fray Serapio en poussant rudement du pied le lépero, qui parut enfin sensible à cette marque d'intérêt, et qui murmura en ouvrant à demi les yeux :

— Je crois en Dieu le père, le fils et le saint.... Ah! les coquins m'ont enlevé mes foulards.... *Señor padre!* je suis un homme mort.

— Pas encore, mon fils, lui répondit le moine; mais peut-être ne te reste-t-il que peu de temps pour confesser tes péchés, et tu ne feras pas mal d'en profiter pour que je puisse t'ouvrir à deux battans les portes du ciel. Je te préviens que je suis pressé.

— La course n'est donc pas finie? dit naïvement le pauvre Perico. Mais je crois qu'à tout prendre, continua-t-il en se tâtant, je suis peut-être moins mal que vous ne pensez.

Puis, m'apercevant, Perico ferma les yeux, comme s'il se fût senti de nouveau défaillir, et reprit d'une voix éteinte :

— Au fait, je me sens mal..., très mal, et, s'il vous plaît d'écouter ma confession, j'aurai bientôt fini.

— Commence donc, mon fils.

Le moine s'accroupit près du malade, qui, du reste, ne portait aucune trace extérieure de blessure. Otant son large chapeau gris, Perico

se pencha à l'oreille du moine, et je m'écartai pour ne pas interrompre le lépero, qui commença ainsi :

— Je m'accuse d'abord, mon père, d'avoir répondu par la plus noire ingratitude aux prévenances du cavalier que voici, en le mettant à contribution aussi souvent que j'ai pu le faire, et... cependant moins que je ne l'aurais désiré, ce dont je le prie de ne pas me conserver rancune, car dans le fond... je lui étais tendrement attaché.

Je m'inclinai en signe d'assentiment.

— Je m'accuse aussi, mon père, d'avoir dérobé la montre en or du juge criminel Sayosa la dernière fois que je comparus devant lui.

— Comment cela, mon fils?

— Le seigneur Sayosa eut l'imprudence de vouloir regarder l'heure devant moi et de faire un geste de surprise en se plaignant d'avoir oublié chez lui sa montre en or et sa chaîne. Je me dis dès-lors que, si je n'étais pas pendu, il y avait un bon coup à faire. Ignorant le sort qui m'était réservé, je donnai le mot d'ordre à un mien ami qu'on élargissait à l'instant même. Il faut vous dire que le seigneur juge avait un faible bien connu pour le dindon...

— Je ne te comprends pas, mon fils.

— Vous allez me comprendre. Mon compère acheta un dindon superbe et courut le présenter à la femme du seigneur Sayosa, en lui disant que son mari l'avait chargé de lui offrir cette belle bête; le seigneur juge la priait en même temps, ajouta mon ami, de remettre au porteur la chaîne et la montre en or qu'il avait oubliées chez lui. Ce fut ainsi que la montre...

— Ceci est grave, mon fils.

— J'ai fait pis encore, mon père : le lendemain j'ai volé à la femme du juge pendant que son mari était en séance...

— Quoi? mon fils.

— Le dindon, mon père. Vous concevez, on n'aime pas à perdre, murmura Perico d'une voix dolente. Le moine contint à grand' peine un accès d'hilarité causé par la révélation du lépero.

— Et quel motif, mon fils, reprit-il d'une voix mal affermie, t'avait conduit devant le seigneur juge criminel Sayosa?

— Une bagatelle : je m'étais engagé à servir, moyennant quelques écus, la vengeance d'un habitant de cette ville (le nom ne fait rien à l'affaire). On me fit voir l'homme que je devais frapper. C'était un jeune et beau cavalier, reconnaissable surtout à une longue et mince cicatrice qui se dessinait très distinctement au-dessus du sourcil droit. Je m'embusquai à la porte d'une certaine maison où cet homme allait d'habitude tous les soirs après l'oraison. Je le vis en effet entrer dans la maison qui m'avait été signalée. La nuit tombait, et j'attendis. Deux heures se passèrent; il n'y avait plus personne dans la rue, devenue

silencieuse, et celui que j'attendais ne sortait pas. Il me prit envie de voir ce qui pouvait le retenir si long-temps. L'appartement était au rez-de-chaussée; je regardai donc à travers les barreaux d'une fenêtre qu'on avait laissée entr'ouverte, sans doute à cause de l'extrême chaleur...

Perico, soit par faiblesse, soit pour tout autre motif, semblait, en continuant sa confession, ne céder qu'avec répugnance à l'ascendant exercé sur lui par fray Serapio : on eût dit un de ces somnambules qui ne dévoilent leur pensée qu'à regret sous le fluide magnétique qui les domine. J'interrogeai le moine du regard pour savoir si je devais m'éloigner; un coup d'œil me retint à ma place.

— Au-dessous d'une image des saintes ames, continua Perico, sommeillait une vieille femme enveloppée jusqu'aux yeux de son *rebozo*. Le beau cavalier, que je reconnus, était assis sur un canapé. Agenouillée devant lui, la tête appuyée sur ses genoux, une femme jeune et belle semblait, les yeux levés sur lui, s'enivrer d'une amoureuse contemplation. Le jeune homme effeuillait une rose rouge qui s'épanouissait dans la conque transparente d'un peigne d'écaille que des tresses de cheveux retenaient sur la tête inclinée devant lui. Je compris pourquoi le temps lui paraissait si court. Peut-être le mouvement de compassion que j'éprouvai me sera-t-il compté là-haut pour quelque chose, car je me sentis tout triste d'avoir à couper le fil d'un si doux roman.

— Tu l'as donc tué, malheureux? s'écria le moine.

— Je m'assis dans l'ombre sur le trottoir en face de la maison. J'étais ému, le découragement m'avait pris, si bien que je m'endormis à mon poste. Le bruit d'une porte qui s'ouvrait m'arracha à mon assoupissement; un homme sortit. Je me dis alors qu'une parole devait être sacrée, que ce n'était pas le moment d'écouter ma sensibilité naturelle, et je me levai. Une seconde après, j'étais sur les talons de l'inconnu. Les sons d'un piano se firent entendre presque en même temps derrière la fenêtre qui s'était refermée. On sentait que le bonheur devait doubler l'agilité des doigts qui parcouraient le clavier. — Pauvre femme! me dis-je, ton amant va mourir, et tu chantes! — Je frappai... l'homme tomba...

Le sensible Perico se tut et soupira.

— Le chagrin m'avait-il troublé la vue? reprit-il après un court silence. Un rayon de lune éclaira en ce moment la figure de celui que j'avais frappé. Ce n'était pas mon homme. J'en fus, ma foi, content; j'avais été payé pour tuer, j'avais tué, et, ma conscience tranquillisée à cet égard, je me mis en devoir de couper une mèche des cheveux de l'inconnu, afin de pouvoir rapporter à celui qui me payait un signe quelconque de l'accomplissement de ma mission. Tous les cheveux se ressemblent, me disais-je. Je me trompai encore; l'homme que j'avais tué

était un Anglais; il avait les cheveux rouges comme un piment mûr. Le beau cavalier vivait. Alors, dans mon désappointement, je blasphémai le saint nom de Dieu, et c'est ce dont je m'accuse, mon père.

Perico se frappa la poitrine, tandis que le franciscain lui représentait toute la noirceur de ce dernier crime en passant très légèrement sur le premier, car la vie d'un homme, d'un Anglais hérétique surtout, est d'un poids bien léger aux yeux de la classe la moins éclairée de la nation mexicaine, dont le moine et le lépero m'offraient deux types fort distincts. Fray Serapio termina son homélie en administrant à la hâte à Perico une absolution dans un latin digne des comédies de Molière; puis il reprit en bon espagnol :

— Maintenant il ne te reste plus qu'à demander pardon à ce cavalier de l'avoir mis trop fréquemment à contribution, ce qu'il te pardonnera volontiers, vu l'impossibilité où tu es de recommencer de long-temps.

Le lépero se tourna vers moi, et, de l'air le plus languissant qu'il put prendre :

— Je suis un grand pécheur, me dit-il, et je ne me croirai tout-à-fait absous que si vous daignez me pardonner les tours indignes que je vous ai joués. Je vais mourir, seigneur cavalier, et je n'ai pas de quoi me faire enterrer. Ma femme doit être avertie à l'heure qu'il est, et ce serait un grand soulagement pour elle, si elle trouvait dans ma poche quelques piastres pour payer mon linceul. Dieu vous les rendra, seigneur français.

— Au fait, dit le moine, vous ne pouvez guère refuser cette faveur à ce pauvre diable, et ce sont les dernières piastres qu'il vous coûtera.

— Dieu le veuille! dis-je sans penser que je faisais presque un souhait homicide, et je vidai ma bourse dans la main que me tendait Perico, qui ferma les yeux, laissa tomber sa tête à la renverse, et ne parla plus.

— *Requiescat in pace!* dit fray Serapio; la course doit être bien avancée, et je n'ai plus rien à faire ici.

Nous sortîmes. — Après tout, me disais-je en m'éloignant du cirque, je n'avais pas encore obtenu du Zaragate des confidences aussi curieuses. Une telle confession me dédommageait amplement du mécompte que m'avaient causé mes premières relations avec ce singulier personnage. D'ailleurs, cette leçon était la dernière que devait me donner le lépero, et à cette pensée je ne pouvais me défendre d'un peu de pitié pour lui. J'avais tort cependant, comme on va le voir, de croire tous mes comptes réglés avec mon maître Perico.

II. — L'ALAMEDA. — LE PASEO DE BUCARELI.

Il est peu de villes au Mexique qui ne possèdent leur *alameda* (1), et, comme il convient à la capitale d'une république ou d'un royaume, celle de Mexico est sans contredit la plus belle. Une promenade de ce genre manque à Paris. Hyde-Park à Londres est celle qui s'en rapproche le plus. L'Alameda de Mexico forme un carré long, entouré d'une muraille à hauteur d'appui, qui longe un fossé profond, dont les eaux bourbeuses, aux exhalaisons fétides, déparent ce lieu de plaisance, irréprochable du reste. Une grille, à chacun des angles, donne passage aux voitures, aux cavaliers et aux piétons. Des peupliers, des frênes et des saules forment un berceau de verdure au-dessus de la chaussée principale, destinée aux chevaux et aux voitures, qui roulent et galopent silencieusement sur un terrain uni. Des allées qui convergent à de grands centres communs, ornés de fontaines aux eaux jaillissantes, interposent leurs massifs de myrtes, de rosiers et de jasmins entre les voitures et les promeneurs à pied, dont l'œil peut suivre, à travers ces ombrages embaumés, des équipages luxueux, des chevaux pleins d'ardeur dans leurs évolutions répétées autour de l'Alameda. Le bruit des roues, étouffé par le sable des allées, arrive à peine à l'oreille, mêlé au murmure des jets d'eau, à la brise parfumée qui frémit dans une verdure éternelle et toujours jeune, aux bourdonnemens des abeilles et des colibris. Les carrosses dorés se croisent, dans une circulation incessante, avec les voitures européennes, et les splendides harnachemens des chevaux mexicains ressortent dans tout leur éclat à côté de la selle anglaise, qui paraît bien mesquine au milieu de ce luxe vraiment oriental. Les femmes du monde ont quitté à l'heure de la promenade la *saya* et la mantille pour revêtir des costumes en arrière de six mois sur les dernières modes parisiennes. Nonchalamment étendues sur les coussins des voitures, elles laissent reposer dans une chaussure souvent, hélas! trop négligée ce pied qui fait leur orgueil et l'admiration des Européens. Heureusement les glaces baissées ne laissent entrevoir que leur diadême de noirs cheveux rehaussés de fleurs naturelles, leur séduisant sourire, leurs gestes, où la vivacité s'unit si gracieusement à la nonchalance. L'éventail s'agite, et parle aux portières son mystérieux langage. La foule des promeneurs à pied ne présente pas un spectacle moins piquant; seulement l'Europe mêle en moins grand nombre ses tristes costumes aux costumes bariolés de l'Amérique.

Après un certain nombre de tours, les voitures abandonnent l'Alameda, les cavaliers suivent les voitures; toute cette foule passe indifférente devant une fenêtre grillée, qui donne sur le trottoir qu'il faut

(1) *Alameda*, littéralement, lieu planté de peupliers, *alamos*; nom générique des promenades publiques.

longer pour gagner une promenade nommée le *Paseo* de Bucareli (1). On ne devinerait guère quelle hideuse exposition ces grilles rouillées protégent chaque jour, à deux pas de la plus brillante promenade de Mexico : cette fenêtre est celle de la morgue où l'on expose les cadavres. La sollicitude de la justice ne commence que de ce moment, et ces cadavres d'hommes et de femmes sont jetés là pêle-mêle, à moitié nus, encore sanglans; chaque jour, cette morgue a des hôtes nouveaux! Quant au Paseo, voisin du funèbre édifice, il n'étale pour tous ornemens qu'une double rangée d'arbres, des bancs de pierre destinés aux promeneurs à pied, et trois fontaines surchargées de détestables statues allégoriques. De ce lieu, on découvre le même paysage que du haut de la cathédrale : ce sont encore les deux pics neigeux des volcans avec leurs panaches de nuages, les sierras nuancées de tons violets, et, à leur pied, les façades blanches de quelques haciendas, des champs de maïs entrevus à travers les arches d'aqueducs gigantesques, enfin quelques dômes d'églises et de châteaux presque toujours noyés, à l'heure où les promeneurs fréquentent le Paseo, dans les vapeurs lumineuses du soir.

C'était le soir aussi, le soir du jour où j'avais assisté à la course de taureaux, que je m'étais mêlé à la foule des oisifs qui couvre ordinairement l'espace compris entre le Paseo et l'Alameda. La nuit commençait à le disputer au jour; les réverbères allaient s'allumer, les promeneurs à pied et en voiture regagnaient rapidement leurs demeures. C'était un dimanche. Bruyamment répétés par les cloches sans nombre des églises et des couvens, les tintemens de l'*Angelus* dominaient le bourdonnement de la foule, dont une partie s'arrêtait avec respect, et dont une autre se précipitait comme un torrent qu'aucun obstacle ne peut retenir. Le jour, qui jetait ses dernières lueurs à travers les grilles de la morgue, n'éclairait plus que faiblement les victimes qui gisaient pêle-mêle sur un lit de maçonnerie maculé de larges plaques de sang. En vain repoussées par des soldats qui les envoyaient pleurer plus loin, des femmes se lamentaient devant les barreaux et poussaient des cris de douleur. Leurs cris ameutaient les passans; les uns les plaignaient, les autres se contentaient de les regarder curieusement. Agenouillé près des grilles de la morgue, la tête découverte et tenant la bride d'un cheval richement caparaçonné, un homme récitait dévotement ses oraisons. A son costume, il était facile de reconnaître qu'il appartenait à la classe aisée des habitans de *Tierra Afuera* (2), qui repoussent avec un égal dédain les modes et les idées de l'Europe. Cet équipement pittoresque s'alliait bien du reste à des traits mâles

(1) Du nom du vice-roi qui en dota la ville.

(2) Pays du dehors, par contraste avec ceux qu'en Sonora et sur les frontières on appelle *Tierra Adentro*, pays du dedans.

et pleins de distinction. Au-dessus du sourcil droit de l'inconnu, une longue et mince cicatrice se dessinait en blanc sur son front découvert. C'était, sans nul doute, le beau jeune homme dont Perico m'avait le matin même fait le portrait. Rendait-il grace à Dieu de l'avoir arraché au danger, ou le remerciait-il d'aimer et d'être aimé? La question resta douteuse pour moi, et d'ailleurs les dévotions qui donnaient matière à ces conjectures furent subitement interrompues. Effrayé par le bruit des voitures, un cheval rebelle aux efforts de son cavalier vint heurter violemment l'échelle au haut de laquelle un *sereno* allumait un réverbère suspendu aux murs de la caserne de La Acordada. Le sereno tomba d'une hauteur de quinze pieds, et resta sans mouvement sur le pavé. Il me serait facile de décrire la stupeur du malencontreux cavalier à la vue du sereno privé de connaissance et peut-être mortellement blessé, car ce cavalier, il faut bien le dire, c'était moi; mais j'aime mieux raconter ce qui s'ensuivit.

On connaît les habitudes bienveillantes de la populace des grandes villes à l'endroit de ceux qui par malheur commettent d'aussi tristes maladresses. Pourtant on ne se rend peut-être pas un compte bien exact de l'attitude d'une pareille populace au Mexique, surtout vis-à-vis d'un étranger qui n'est pour elle qu'un ennemi naturel. Contenu, malgré sa fougue, au milieu d'un flot pressé de léperos qui ne délibéraient que sur le genre de supplice à infliger à l'auteur désolé d'un pareil crime, mon cheval n'était pour moi d'aucune ressource, et je me surpris un instant à envier le sort du sereno insensible du moins aux atteintes de cette multitude, qui le foulait aux pieds sans prendre de lui nul souci. Fort heureusement le hasard m'envoya deux auxiliaires sur l'un desquels au moins j'étais loin de compter. Le premier fut un alcade qui, escorté de quatre soldats, se fit jour jusqu'à moi, et me dit qu'à ses yeux j'étais convaincu d'avoir causé la mort d'un citoyen mexicain. Je m'inclinai silencieusement. D'après les ordres du magistrat, on chargea le corps du sereno toujours immobile sur un *tapestle* (espèce de brancard) tenu en réserve dans la caserne pour des cas semblables; puis, m'invitant poliment à descendre de cheval, l'alcade m'enjoignit de suivre à pied le brancard jusqu'au palais, d'où je me trouverais tout naturellement à deux pas de la prison. Je n'eus garde, on le pense bien, de céder sur-le-champ à cette invitation; j'essayai de démontrer à l'alcade que le cas exceptionnel où je me trouvais n'autorisait nullement une pareille procession judiciaire. Malheureusement l'alcade était, comme presque tous ses pareils, doué d'une ténacité à toute épreuve, et à tous mes raisonnemens il ne répondit qu'en insistant de plus belle sur le respect dû à la coutume. Je songeai alors à chercher parmi les assistans quelqu'un qui voulût bien me servir de caution, et tout naturellement mes regards se portèrent sur l'endroit où j'avais remarqué

le cavalier agenouillé qui, à la première vue, m'avait inspiré un si profond intérêt; mais le cavalier avait disparu. Allais-je donc être forcé de me soumettre à l'odieuse formalité exigée par l'alcade? C'est à ce moment que le hasard m'envoya le second auxiliaire dont j'ai parlé. Le nouveau personnage qui vint s'interposer entre l'alcade et moi était très majestueusement drapé d'un manteau de drap de Queretaro, couleur olive, dont un pan relevé cachait presque entièrement sa figure. A travers les nombreuses déchirures du manteau, on pouvait apercevoir une veste d'un drap non moins équivoque. Arrivé devant l'alcade, après avoir, non sans peine, fendu la foule, ce personnage passa le bras à travers un des trous de son manteau, et put ainsi, sans déranger les plis de sa cape, porter la main au débris de chapeau qui couvrait sa tête. Il se découvrit courtoisement, tandis que dans sa chevelure noire et hérissée restaient accrochés quelques cigarettes, un billet de loterie et une image de la miraculeuse vierge de Guadalupe. Je ne fus pas médiocrement surpris en reconnaissant dans ce respectable bourgeois mexicain mon ami Perico, que je croyais mort et à la veille d'être enterré.

— Seigneur alcade, dit Perico, ce cavalier a raison. C'est involontairement qu'il a commis ce meurtre, il ne doit donc pas être confondu avec les malfaiteurs ordinaires, et d'ailleurs je suis ici pour le cautionner, car j'ai l'honneur de le connaître intimement.

— Et qui te cautionne, toi? demanda l'alcade.

— Mes antécédens, reprit modestement le Zaragate.... et ce cavalier, ajouta-t-il en me désignant.

— Mais puisque c'est toi qui le cautionnes?

— Eh bien! je cautionne ce cavalier, ce cavalier me cautionne, ce sont donc deux cautions pour une, et votre seigneurie ne peut pas mieux rencontrer.

J'avoue que, placé entre la justice de l'alcade et la fatale protection de Perico, j'hésitai un instant. De son côté, l'alcade ne semblait guère convaincu par le syllogisme que Perico venait de lui lancer avec une si triomphante assurance. Je crus devoir alors terminer le débat en me penchant à l'oreille de l'alcade et en lui donnant mon adresse à voix basse.

— Eh bien! reprit-il en se retirant, j'accepte la caution de votre ami à la cape olive, et je me rends de ce pas à votre domicile, où je compte vous trouver.

L'alcade et les soldats s'étaient éloignés; la foule restait aussi compacte et toujours menaçante, mais un sifflement aigu et deux ou trois gambades eurent bientôt fait reconnaître Perico des gens de sa caste, qui se rangèrent avec empressement devant lui. Le lépero prit alors mon cheval par la bride, et je m'éloignai ainsi de ces groupes sinistres, fort inquiet

sur le dénoûment de mon aventure, et fort triste surtout du malheureux événement qui en avait été l'origine.

— Comment se fait-il que je vous trouve si bien portant? dis-je à mon guide quand j'eus recouvré un peu de sang-froid. J'avoue que je croyais vos affaires dans ce monde à jamais terminées.

— Dieu a fait un miracle en faveur de son serviteur, reprit Perico, et il leva dévotement les yeux au ciel; mais on dirait, seigneur cavalier, que ma résurrection vous contrarie. Vous concevez du reste que, malgré tout mon désir de vous être agréable...

— Nullement, Perico, nullement, je suis enchanté de vous revoir en vie; mais comment s'est opéré ce miracle?

— Je n'en sais rien, reprit gravement le lépero; seulement il s'est accompli assez rapidement pour que j'aie pu reprendre ma place parmi les spectateurs de la course, et même tenter une dernière ascension. Je venais d'être confessé et absous à neuf, c'était une occasion unique de risquer ma vie sans exposer mon ame; j'ai voulu en profiter, et cela m'a porté bonheur, car, cette fois, en dépit du taureau qui m'a soulevé sur ses cornes, je suis retombé sur mes jambes, au grand contentement du public, qui a fait pleuvoir sur moi les réaux et les demi-réaux. Alors, me trouvant, grace à vous surtout, la bourse assez bien garnie, j'ai pensé à satisfaire mes goûts pour la toilette, et je suis allé au *baratillo* faire emplette de ce costume, qui me donne un air fort respectable. Vous avez vu avec quelle considération l'alcade m'a traité. Il n'y a rien de tel que d'être bien vêtu, seigneur cavalier!

Je vis clairement que le drôle m'avait joué une fois de plus, et que sa feinte agonie, comme sa confession, n'avait été pour lui qu'un excellent moyen de me tirer quelques piastres. J'avoue néanmoins que ma colère fut désarmée en ce moment par la dignité comique avec laquelle le lépero se pavanait dans son manteau troué, tout en me tenant ces étranges discours. Je ne songeai qu'à me débarrasser d'une compagnie qui me devenait importune, et je me contentai de dire en souriant à Perico :

— Si je compte bien, les maladies de vos enfans, l'accouchement de votre femme, votre linceul, m'ont coûté à peu près une centaine de piastres; vous faire remise du tout, ce sera, j'aime à le croire, payer assez généreusement le service que vous venez de me rendre. De ce pas donc je regagne mon domicile, et je vous renouvelle mes remerciemens.

— Votre domicile, seigneur cavalier! y pensez-vous! s'écria Perico, mais, à l'heure qu'il est, votre maison doit être cernée par la force armée; on vous cherche chez tous vos amis; vous ne savez pas à quel alcade vous avez affaire?

— Vous le connaissez donc?

— Je connais tous les alcades, seigneur cavalier, et ce qui prouve

combien je mérite peu le surnom qu'on me donne, c'est que tous les alcades ne me connaissent pas; mais, de tous ses pareils, celui qui vous poursuit maintenant est le plus fin, le plus rapace, le plus diabolique.

Bien que j'eusse quelque raison de trouver ce portrait exagéré, je me sentis un moment ébranlé dans ma résolution. Puis Perico me représenta, en termes vraiment pathétiques, le bonheur que sa femme et ses enfans éprouveraient à voir leur bienfaiteur venir leur demander un asile pour la nuit. Ayant à choisir entre deux protecteurs également intéressés, je me laissai convaincre par celui dont l'avidité avait les moins tristes dehors; je me décidai à suivre de nouveau le lépero.

Cependant la nuit avançait; nous traversions des ruelles suspectes, des carrefours déserts, des rues inconnues pour moi et remplies d'une formidable obscurité. Les serenos devenaient de plus en plus rares; je me sentais entraîné vers le fond de ces faubourgs où la justice n'ose pas pénétrer, et j'étais sans armes, à la merci d'un homme dont j'avais entendu l'épouvantable confession. Jusqu'alors le Zaragate, je l'avoue, ne m'avait guère paru trancher beaucoup par ses crimes si effrontément avoués sur une population démoralisée par l'ignorance, la misère et les guerres civiles; mais, à cette heure et au milieu de ce dédale de sombres ruelles, au milieu du silence de la nuit, mon imagination prêtait à cette figure picaresque de fantasques et colossales dimensions. La position était critique : abandonner brusquement un pareil guide, dans ces quartiers perdus, était dangereux; le suivre ne l'était pas moins.

— Mais où diable demeurez-vous? demandai-je à Perico.

Le lépero se gratta la tête pour toute réponse; j'insistai.

— A dire vrai, reprit-il enfin, n'ayant pas de domicile fixe, je demeure un peu partout.

— Et votre femme, et vos enfans, et cet asile que vous m'offriez?

— J'avais oublié, reprit imperturbablement le Zaragate, que j'avais envoyé hier ma femme et mes enfans à... à Queretaro, mais quant à un asile...

— Est-ce à Queretaro que vous me l'offrez aussi? demandai-je à Perico, reconnaissant trop tard que la femme et les enfans de cet honnête personnage étaient aussi imaginaires que son domicile.

— Quant à un asile, reprit Perico avec la même impassibilité, vous partagerez celui que les ressources de mon imagination vont me procurer, et que je sais trouver quand mes moyens ne me permettent pas de louer un domicile, car le ciel ne nous envoie pas tous les jours des courses de taureaux et d'autres aubaines semblables... Tenez, ajouta-t-il en me montrant du doigt une lueur vacillante et lointaine qu'on voyait se refléter sur le trottoir de granit, voilà peut-être notre affaire.

Nous avançâmes vers la lueur qui brillait au loin, et je pus bientôt reconnaître qu'elle s'échappait de la lanterne d'un sereno. Drapé dans

un manteau jaunâtre qui n'était guère en meilleur état que celui de Perico, le gardien de nuit, accroupi sur le trottoir, semblait suivre d'un regard mélancolique les grands nuages qui traversaient le ciel. A notre approche, il resta immobile dans son indolente attitude.

— Holà! l'ami, lui demanda le Zaragate, n'avez-vous pas connaissance dans le quartier de quelque *velorio?*

— Oui, parbleu! d'ici à quelques *cuadras* (pâtés de maisons) et près du pont de l'Ejizamo, vous en trouverez un, à telle enseigne que si je ne craignais quelque ronde du seigneur régidor, ou si je trouvais quelque brave garçon qui voulût prendre mon manteau et garder ma lanterne, j'irais moi-même à la fête.

— Bien obligé, dit courtoisement Perico; nous allons profiter du renseignement.

Le sereno jeta un regard d'étonnement sur mon costume, qui jurait singulièrement avec celui de Perico.

— Les pareils de ce seigneur cavalier ont peu l'habitude de fréquenter ces réunions, dit l'homme de police.

— C'est un cas de force majeure; ce seigneur a contracté une dette qui l'oblige à ne pas retourner ce soir chez lui.

— C'est différent, dit le sereno; il y a des dettes qu'on n'aime à payer que le plus tard possible. — Et, prêtant l'oreille aux sons d'une horloge lointaine, le gardien de nuit, sans plus s'occuper de nous, cria d'une voix lugubre :

— Il est neuf heures, et le temps est orageux.

Puis il reprit sa première attitude, tandis que des voix lointaines de serenos lui répondaient successivement dans le silence de la nuit.

Je me remis mélancoliquement à marcher derrière Perico, suivi de mon cheval que je menais en laisse, car les règlemens de police interdisent, après l'oraison, de parcourir les rues de Mexico à cheval, et je n'étais nullement disposé à avoir de nouveau maille à partir avec les alcades. L'avouerai-je? ce qui me décidait en ce moment à ne pas me séparer de mon guide, c'était ma curiosité, que ses paroles venaient de mettre en éveil. Je voulais savoir ce que pouvait être un *velorio,* et cet amour de l'imprévu, qui trouve tant d'occasions de se satisfaire au Mexique, venait une fois encore m'arracher à mes ennuis.

Nous n'avions pas marché dix minutes que, selon le renseignement du sereno, nous avions atteint un pont jeté sur un étroit canal. Des maisons crevassées baignaient leur pied verdâtre dans une eau grasse et bourbeuse. Une lampe, qui se consumait tristement devant un *retablo* des ames du purgatoire, jetait des reflets livides sur cette eau stagnante. Sur les *azoteas* (terrasses), des chiens de garde hurlaient après la lune, tantôt cachée, tantôt encadrée seulement par un mobile rideau de nuages, car nous étions dans la saison des pluies. Sauf ces lugubres ru-

meurs, tout était silencieux là comme dans les autres quartiers que nous venions de traverser. Les fenêtres d'un premier étage, assez vivement éclairées en face du tableau des ames du purgatoire, tranchaient seules sur cette double rangée de sombres masures. Perico frappa à la porte de la maison illuminée. On tarda quelque temps à venir; enfin la porte s'ouvrit, mais à demi, un des ventaux étant retenu, selon l'usage, par une chaîne de fer.

— Qui est là? dit une voix d'homme.

— Des amis qui viennent prier pour les morts et se réjouir avec les vivans, répondit Perico sans hésiter.

Nous entrâmes. Éclairés par la lanterne de celui qui remplissait les fonctions de portier, nous traversâmes le vestibule et pénétrâmes dans une cour intérieure. Le guide montra à Perico un anneau scellé dans le mur : j'y attachai mon cheval par la bride; nous montâmes une vingtaine de marches, et j'entrai, précédé de Perico, dans une pièce assez bien éclairée. J'allais enfin apprendre ce que c'est qu'un *velorio*.

III. — LE VELORIO.

La réunion dans laquelle Perico m'avait introduit présentait un spectacle des plus étranges. Des hommes et des femmes du menu peuple, au nombre d'une vingtaine, étaient assis en cercle, causant, criant, gesticulant. Une odeur fétide, cadavéreuse, mal combattue par la fumée des cigares, la vapeur du vin de Xérès et du *chinguirito* (1), remplissait la salle. Dans un coin de l'appartement, une table s'élevait surchargée de provisions de toute espèce, de tasses, de bouteilles, de flacons. A une table plus éloignée, des joueurs assis mêlaient au cliquetis de la monnaie de cuivre tous les termes techniques du *monte*, et se disputaient, avec une ardeur excitée par les liqueurs fortes, des piles de *cuartillas* et de *tlacos* (2). Sous la triple inspiration du vin, des femmes et du jeu, l'orgie que je surprenais ainsi à son début paraissait devoir prendre rapidement un formidable essor; mais ce qui me frappa le plus fut précisément l'objet qui semblait le moins préoccuper les assistans. Un jeune enfant, qui paraissait avoir atteint à peine sa septième année, était couché sur une table. A son front pâle, couvert de fleurs fanées par la chaleur de l'atmosphère étouffante, à ses yeux vitreux, à ses joues amaigries et plombées, déjà nuancées de tons violâtres, il était facile de voir que la vie s'était retirée de lui, et que depuis plusieurs jours peut-être il dormait du sommeil éternel. Au milieu des cris, des rires, du jeu, des conversations bruyantes, au milieu de ces hommes et de ces femmes qui riaient et chantaient comme des sauvages, l'aspect de

(1) Eau-de-vie de cannes à sucre.

(2) La *cuartilla* vaut trois sous, le *tlaco* un sou et demi.

ce petit cadavre était navrant. Les fleurs, les bijoux qui le couvraient, loin d'ôter à la mort sa lugubre solennité, ne faisaient que la rendre plus hideuse. Tel était l'asile que je devais à l'ingénieuse sollicitude de Perico.

Un silence général suivit notre entrée. Un homme, dans lequel j'eus bientôt reconnu le maître de la maison et le père de l'enfant mort, se leva pour nous recevoir. Son front, loin d'être chargé de tristesse, semblait au contraire rayonner de contentement, et ce fut d'un air d'orgueil qu'il nous montra les nombreux hôtes réunis pour célébrer avec lui la mort de son fils, regardée comme une faveur du ciel, puisque Dieu avait daigné rappeler à lui le jeune enfant avant l'âge de raison. Il nous assura que nous étions les bienvenus dans sa maison, et que pour lui, en un jour semblable, les étrangers devenaient des amis. Grace à la loquacité de Perico, j'étais devenu le point de mire de tous les regards. J'avais un personnage difficile à remplir, Perico ayant cru devoir affirmer, à tous ceux qui voulaient l'entendre, qu'il était impossible de tuer les gens de meilleure grace que je ne l'avais fait. Pour m'élever à la hauteur de mon rôle, je me hâtai de mettre mes gants dans ma poche et d'affecter une assurance cavalière, persuadé qu'il était prudent de hurler avec les loups.

— Que pensez-vous du gîte que je vous ai trouvé? me demanda Perico en se frottant les mains; celui-là ne vaut-il pas mieux que celui que je pouvais vous offrir? En outre, vous saurez maintenant ce qu'on appelle un *velorio*. C'est une ressource dans les soirées de tristesse ou de désœuvrement. Grace à moi, vous acquerrez ainsi des titres à la reconnaissance éternelle de ce digne père de famille, dont l'enfant, mort avant l'âge de sept ans, est maintenant un ange dans le ciel.

Et Perico, jaloux sans doute de s'assurer aussi une part dans ce tribut de gratitude, s'empara sans façon d'un énorme verre de *chinguirito* qu'il vida d'un trait. J'étais pour la première fois témoin de cette coutume barbare qui ordonne à un père de famille d'étouffer ses larmes, de dissimuler ses angoisses sous un front riant, de faire les honneurs de chez lui au premier vagabond qui, sur le renseignement d'un sereno, vient se gorger de viandes et de vins devant le cadavre de son fils, et partager des largesses qui souvent condamnent le lendemain toute une famille à la misère. Une fois que l'orgie, un moment troublée, eut repris de plus belle, je retrouvai un peu de calme, et je me mis à jeter les yeux autour de moi. J'aperçus alors, au milieu d'un cercle empressé de ces femmes qui se font un devoir de ne jamais manquer une veillée des morts, un front pâle, une bouche qui essayait de sourire malgré des yeux pleins de larmes, et, dans cette victime d'une superstition grossière, je n'eus pas de peine à deviner la mère, pour laquelle un ange dans le ciel ne remplaçait pas l'ange qui lui manquait sur la

terre. Parmi les commères qui se pressaient autour d'elle, c'était à qui redoublerait par les plus maladroites importunités l'affliction de la pauvre femme. L'une racontait les phases de la maladie et des souffrances du jeune défunt; l'autre énumérait les remèdes infaillibles qu'elle aurait appliqués, si on l'avait consultée à temps, tels que les emplâtres de saint Nicolas, les moxas, la vapeur du pourpier cueilli un vendredi de carême, les décoctions d'herbes filtrées dans un morceau du froc d'un dominicain, et la pauvre mère crédule se détournait pour essuyer ses larmes, bien convaincue que ces remèdes auraient en effet sauvé son enfant. Le vin de Xérès, les cigarettes se succédaient rapidement pendant ces consultations; puis on proposa et l'on mit en pratique tous les jeux innocens en vogue dans l'Amérique espagnole, tandis que des enfans, succombant à la fatigue, s'étendaient pour reposer dans tous les coins de la salle, comme s'ils eussent envié le sommeil de celui dont le front décoloré protestait, sous ses fleurs flétries, contre cette odieuse profanation de la mort.

Retiré dans l'embrasure épaisse d'une des croisées qui donnaient sur la rue, je suivais des yeux avec assez d'inquiétude tous les mouvemens de Perico. Il me semblait que cette protection qu'il m'avait imposée par surprise devait cacher quelque embûche. Ma physionomie devait trahir mes préoccupations, car le lépero s'approcha de moi et me dit en forme de consolation :

— Voyez-vous, seigneur cavalier, il en est de tuer un homme comme d'autre chose; il n'y a que le premier pas qui coûte. D'ailleurs, votre sereno fera peut-être comme mon Anglais, qui aujourd'hui se porte mieux que jamais. Ces hérétiques ont la vie si dure! Ah! seigneur cavalier, dit Perico en soupirant, j'ai toujours regretté de ne pas être hérétique.

— Pour avoir la vie dure?

— Non, pour me faire payer mon abjuration. Malheureusement ma réputation de bon chrétien est trop bien établie.

— Mais ce cavalier que vous deviez tuer? — demandai-je à Perico, me trouvant tout naturellement ramené au souvenir du mélancolique jeune homme que j'avais vu agenouillé devant la morgue, — croyez-vous qu'il vive encore?

Perico secoua la tête.

— Demain peut-être sa folle passion lui aura coûté la vie, et sa maîtresse ne lui survivra pas. Pour moi, je n'ai pas voulu faire deux victimes à la fois, et j'ai renoncé à cette affaire.

— Ces sentimens vous honorent, Perico.

Perico voulut profiter de l'impression favorable que sa réponse venait de produire sur moi :

— Sans doute... on n'expose pas ainsi son ame pour quelques pias-

tres... Mais, à propos de piastres, seigneur cavalier, continua-t-il en me tendant la main, je me sens en veine, et votre bourse est peut-être encore assez bien garnie; au cas où je débanquerais le *monte*, je m'engage à vous mettre de compte à demi dans mon bénéfice.

Je crus prudent de ne pas répondre à cette nouvelle demande du Zaragate par un refus. Le *monte* allait d'ailleurs me débarrasser pour quelque temps d'une compagnie qui me devenait importune. Je glissai donc quelques piastres dans la main de Perico. Presque au même instant minuit sonna. Un des assistans se leva et s'écria d'une voix solennelle :

— C'est l'heure des ames en peine, prions!

Les joueurs se levèrent, les divertissemens furent suspendus, et tous les assistans s'agenouillèrent gravement. La prière commença à haute voix, interrompue par les répons à intervalles égaux, et pour la première fois on parut se souvenir du but de la réunion. Qu'on imagine ces convives aux yeux éteints par l'ivresse, ces femmes presque nues, réunis autour d'un cadavre couronné de fleurs; qu'on fasse planer sur cette foule agenouillée les vapeurs d'une atmosphère épaisse, où des miasmes putrides se mêlent aux exhalaisons des liqueurs fortes, et on aura une idée de l'étrange, de l'horrible scène à laquelle j'étais forcé d'assister.

Les prières finies, les jeux recommencèrent de nouveau, mais avec moins d'ardeur. Il y a toujours, dans les réunions nocturnes, un moment de malaise où le plaisir lutte avec le sommeil; mais, ce moment franchi, la joie devient plus bruyante et prend l'aspect d'une sorte de délire, de frénésie. C'est l'heure de l'orgie : ce moment allait arriver.

J'avais repris mon poste dans l'embrasure de la fenêtre, et, pour échapper aux sollicitations du sommeil comme à l'air méphitique de la salle, j'avais entr'ouvert la croisée. Interrogeant du regard l'obscurité de la nuit, je cherchais à lire dans les étoiles l'heure qu'il pouvait être, je tâchais aussi de m'orienter au milieu du dédale de rues que j'avais traversé; mais à peine apercevais-je au-dessus des maisons voisines un coin du ciel, qui, ce soir-là, n'avait pas sa sérénité ordinaire. Je consultai en vain mes souvenirs; rien ne me rappelait dans Mexico ce canal aux eaux plombées, ces ruelles sombres qui ouvraient perpendiculairement aux deux quais leurs bouches obscures. J'étais complétement dépaysé. Devais-je rester plus long-temps au milieu de cette hideuse orgie? devais-je affronter les périls d'une tentative d'évasion à travers les rues de ce faubourg écarté? Pendant que je me posais, sans pouvoir les résoudre, ces questions également embarrassantes, un bruit de pas, des murmures confus, vinrent tout à coup me distraire. Je m'effaçai derrière un des contrevents intérieurs, de manière à voir et à entendre sans être vu. Une demi-douzaine d'hommes ne tardèrent

pas à déboucher d'une des ruelles qui s'ouvraient en face de la maison où je me trouvais. Celui qui marchait en tête était couvert d'une *esclavina* (1) qui ne cachait qu'à demi le fourreau de son épée; les autres tenaient à la main leurs lames nues. A leur allure timide, un Européen nouvellement débarqué les eût pris pour des malfaiteurs; mais mon expérience ne se laissa pas mettre en défaut : la justice pouvait seule avoir une contenance aussi craintive, et il me fut facile de reconnaître une ronde de nuit composée d'un régidor, d'un alcade auxiliaire et de quatre *celadores*.

— *Voto a brios!* dit l'homme à l'*esclavina*, — sans doute un de ces magistrats auxiliaires à la fois alcades et cabaretiers, qui hébergent les malfaiteurs pendant le jour, quitte à les poursuivre la nuit; — à quoi pense le seigneur préfet, en nous envoyant faire des rondes dans ces quartiers où jamais la justice n'a pénétré? Je voudrais le voir chargé de cette besogne!

— Il aurait soin d'apporter avec lui les armes à feu qu'on nous refuse, dit l'un des *corchetes*, qui paraissait de tous le plus rassuré, car les criminels et les malfaiteurs n'ont pas l'habitude de ne porter comme nous que des armes blanches, et celui qu'on nous a chargés de protéger en fera peut-être cette nuit l'expérience à ses dépens.

— Que diable! dit l'alcade, quand on sait qu'on s'expose à être assassiné la nuit, on reste chez soi.

— Il y a de ces enragés que nulle crainte n'arrête, reprit un des *corchetes;* mais, comme dit l'Évangile, celui qui cherche le danger y périra.

— Quelle heure peut-il être à présent? reprit l'auxiliaire.

— Quatre heures, répondit un des recors; et, levant les yeux vers la fenêtre derrière laquelle je me cachais, le même homme ajouta : J'envie le sort des gens qui passent si gaiement leur nuit dans cette *tertulia*.

En conversant ainsi, les *celadores* longeaient le parapet qui borde le canal. Tout à coup l'auxiliaire qui marchait en tête trébucha dans l'obscurité. Au même instant, un homme se dressa debout et de toute sa hauteur devant les gardes de nuit.

— Qui êtes-vous? demanda l'alcade d'une voix qu'il essaya de rendre imposante.

— Que vous importe? répliqua l'homme d'un ton non moins arrogant. Ne peut-on dormir dans les rues de la ville sans avoir à subir un interrogatoire?

— On dort chez soi... autant que possible, balbutia l'alcade visiblement intimidé.

(1) Petit surtout ou manteau court.

L'individu surpris en flagrant délit de vagabondage fit entendre un sifflement aigu; puis, repoussant l'alcade, il se jeta en courant dans la ruelle la plus voisine. A ma grande surprise, l'alcade et les celadores, au lieu de le suivre, s'éloignèrent, en gens qui devinent un piége, dans une direction tout opposée. Presque en même temps, une main se posa sur mon épaule; je tressaillis et me retournai. Perico et l'hôte à qui il m'avait présenté étaient devant moi.

— Voici un sifflement qui m'a tout l'air d'un appel de mon compère Navaja occupé à quelque expédition, s'écria le premier en se penchant vers la fenêtre, tandis que le second, les jambes chancelantes, les yeux avinés comme un homme qui a trop consciencieusement rempli ses devoirs de maître de maison, me présentait un verre plein d'une liqueur que sa main tremblante laissait déborder. Puis, avec la susceptibilité particulière aux ivrognes :

— On dirait vraiment, seigneur cavalier, me dit-il, que vous faites fi de la société de pauvres gens comme nous; vous ne jouez pas, vous ne buvez pas, et cependant, pour certains cas de conscience, le jeu et l'eau-de-vie sont d'une grande ressource. Voyez, moi, j'ai bu et mangé, pour régaler mes amis, ce que j'avais et ce que je n'ai pas: eh bien! je suis content, quoique je ne possède plus un *tlaco* dans le monde, et, si vous le voulez bien, je vous joue le corps de mon enfant. C'est un enjeu, continua-t-il d'un air confidentiel, qui en vaut bien un autre, car je puis le louer encore, et bien cher, à quelque amateur de *velorio*.

— Jouer le corps de votre enfant! m'écriai-je.

— Et pourquoi pas? Cela se fait tous les jours. Tout le monde n'a pas le bonheur d'avoir un ange là-haut, et le corps de ce cher petit porte bonheur ici-bas.

Je me débarrassai comme je le pus des obsessions d'un père aussi tendre pour reporter mes regards vers la rue; mais les abords du canal étaient redevenus silencieux et déserts. Je ne tardai pas cependant à me convaincre que cette tranquillité, cette solitude, n'étaient qu'apparentes; des bruits vagues, des rumeurs indécises, s'échappaient par momens d'une des ruelles qui aboutissent au canal. Bientôt je crus entendre crier le gravier sous des pas mal assurés. Le corps penché en dehors du balcon, l'oreille au guet, j'attendais l'instant où ce redoutable silence allait être troublé par quelque cri d'angoisse. Des éclats de voix ramenèrent de nouveau mon attention vers la salle à laquelle je tournais le dos. L'orgie avait en ce moment atteint son paroxysme. Le Zaragate, entouré d'un groupe menaçant de joueurs dont sa veine trop obstinément heureuse avait excité les soupçons, cherchait, mais en vain, à se draper fièrement des lambeaux de son manteau olive déchiré en longues lanières sous les mains furieuses de ses adversaires. Les épithètes les plus injurieuses tombaient sur lui de toutes parts.

— Je suis un homme de bien, s'écriait impudemment le drôle, aussi vrai que vos façons discourtoises ont mis en lambeaux un des plus beaux manteaux que j'aie possédés.

— Effronté voleur, criait un joueur, ton manteau avait autant d'accrocs que ta conscience!

— En tout autre endroit, reprit Perico, qui manœuvrait prudemment vers la porte, vous me rendriez raison de cette double injure. Seigneur cavalier, continua-t-il en m'appelant, soyez ma caution comme j'ai été la vôtre; la moitié de mon gain vous appartient, c'est un gain loyal, et tout ceci n'est qu'une calomnie.

Je maudissais une fois de plus mon intimité avec Perico, quand un événement plus grave vint faire une diversion heureuse à la scène où je me voyais menacé d'être acteur. Un homme sortit précipitamment d'une des pièces les plus reculées de l'appartement. Sur ses pas, un autre individu s'élança le couteau à la main, bientôt suivi par une femme échevelée qui poussait des cris aigus.

— Me laisserez-vous assassiner ainsi? s'écriait pitoyablement l'individu poursuivi, personne ne me donnera-t-il un couteau?

— Laissez-moi, laissez-moi ouvrir le ventre de ce larron d'honneur! hurlait le mari outragé.

Les femmes, par esprit de corps sans doute, poussèrent toutes à la fois des cris lamentables et se jetèrent entre les deux adversaires, tandis qu'un des amis de l'offenseur lui remettait furtivement un long couteau entre les mains. Celui-ci se retourna et se lança intrépidement à la rencontre de son rival. Les cris des femmes redoublèrent; ce fut une infernale confusion. Les deux ennemis acharnés faisaient des efforts prodigieux pour fendre les groupes agglomérés entre eux. Le sang allait couler, quand, dans la lutte engagée entre tous, la table qui supportait l'enfant mort fut renversée. Le corps alla heurter le carreau avec un bruit sourd, et les fleurs qui le couvraient jonchèrent le sol. Un large cercle s'ouvrit aussitôt autour du cadavre profané. Un cri perçant domina tout ce tumulte, et la mère désolée se jeta sur les restes de son enfant avec une suprême et navrante sollicitude.

J'en avais trop vu. Je m'élançai vers le balcon pour jeter un dernier regard sur la rue et m'assurer qu'une évasion était encore possible; mais de ce côté aussi le passage m'était fermé. Un homme venait de sortir d'une des ruelles qui s'ouvraient sur le bord opposé du canal. D'autres hommes couraient derrière lui en brandissant des armes. Ce Navaja, dans lequel Perico venait de reconnaître un confrère, avait sans doute réuni sa troupe, et j'allais le voir terminer, sans pouvoir porter secours à la victime, un de ces coups nocturnes qui font la gloire sinistre de certains léperos. L'homme qu'on poursuivait atteignit bientôt le parapet du quai et s'y adossa. Je l'entendis distinctement s'écrier :

— Arrière, lâches coquins, qui vous mettez cinq contre un!

— Courage, *muchachos!* cria de son côté celui qui paraissait être le chef de la bande. Il y a cent piastres à gagner!

Ce qui se passa ensuite, est-il besoin de le décrire? La lutte trop inégale qui s'était engagée ne dura que quelques instans; bientôt un cri de joie féroce m'annonça qu'elle s'était terminée à l'avantage des assassins. Pourtant le malheureux si lâchement attaqué respirait encore, il put même se traîner sur le pont, d'où, agitant un tronçon d'épée, il bravait encore les cinq assaillans; mais ce fut un dernier effort. De nouveau entouré par ces misérables, de nouveau il tomba sous leurs coups. Aux blafardes lueurs de la lampe qui brûlait pour les ames du purgatoire, je vis les cinq hommes soulever un corps sanglant et le lancer dans le canal, dont la surface ne fut qu'un moment troublée. Une seconde après, les assassins avaient disparu, et cela si rapidement, que je pus me demander si je ne venais pas de faire un mauvais rêve; mais la réalité me serrait de trop près pour que je pusse caresser longtemps cette erreur. Un nouvel incident vint d'ailleurs me prouver que j'étais parfaitement éveillé. Un homme à cheval sortit de la maison où m'avait conduit un si fatal enchaînement de circonstances, et dans cet homme je reconnus Perico, dans ce cheval le noble animal que j'avais amené à si grand'peine de l'hacienda de la Noria.

— Holà, drôle! m'écriai-je, ceci passe la permission; tu me voles mon cheval!

— Seigneur cavalier, reprit Perico avec un sang-froid imperturbable, j'emporte une pièce de conviction qui pourrait être accablante pour votre seigneurie.

Tel fut l'adieu que me laissa le lépero, et le cheval, vigoureusement stimulé, partit au galop. Pour moi, sans prendre congé de personne, je m'élançai à la poursuite du Zaragate. Il était trop tard, je n'entendis plus dans le lointain qu'un hennissement plaintif et le bruit du galop, que la distance rendit bientôt insaisissable. Je m'élançai à tout hasard dans une des lugubres ruelles qui aboutissaient au canal. Il me fallut errer long-temps dans ce dédale avant de retrouver un quartier connu, et le jour pointait quand je pus m'orienter. La nuit m'avait porté conseil, et je résolus de faire la déclaration en règle du malheur que j'avais causé la veille. Je me dirigeai donc résolûment vers le *juzgado de letras* (1). Quand j'entrai, le juge n'était pas encore arrivé, et j'attendis dans le vestibule. La fatigue et le sommeil ne tardèrent pas à l'emporter sur mes préoccupations de tout genre; je m'endormis sur mon banc. Des rêves confus me retraçant les scènes bizarres dont j'avais été témoin, il me sembla entendre un bruit sourd autour de

(1) Salle d'audience. Le *juez de letras* est le juge criminel.

moi, puis le silence se fit tout à coup. J'ouvris les yeux, et je crus continuer encore le cauchemar qui m'avait oppressé. Une civière couverte d'un drap ensanglanté était déposée presque à mes pieds. Une pensée me traversa l'esprit comme un éclair. Je m'imaginai que j'avais été reconnu, et que, par un raffinement de justice barbare, on voulait me confronter avec celui dont j'avais causé la mort. Je me retirai dans le fond du vestibule; la vue de ce drap sanglant m'était insupportable. Peu à peu cependant je me rassurai, et, m'armant de courage, j'allai soulever un coin du drap funèbre. Je n'eus pas de peine à reconnaître la victime. Sa belle et pâle figure, son front marqué d'une longue et mince cicatrice, avaient laissé dans ma mémoire une trop profonde empreinte. Les plantes marécageuses et le limon verdâtre qui souillaient ses joues me rappelaient aussi quel avait été le théâtre du crime. C'était bien là l'homme que j'avais vu si vaillamment mourir, que je savais si tendrement pleuré. Je laissai le drap retomber sur cette noble tête.

Un court épisode terminera ce trop long récit. Quinze jours s'étaient écoulés, et il ne m'était resté de mes aventures nocturnes qu'une horreur invincible pour toute la classe des léperos, quand je reçus l'ordre de comparaître devant un alcade inconnu. Un homme d'une quarantaine d'années, et qui m'était non moins inconnu que l'alcade, m'attendait à la barre.

— Seigneur cavalier, me dit cet homme, je suis le *farolero* que votre seigneurie a tué plus d'à moitié, et, comme cet accident a entraîné une incapacité de travail pendant quinze jours, vous ne trouverez pas mauvais que je vous demande une indemnité.

— Non, certes, dis-je, assez satisfait de voir que je n'avais à me reprocher la mort de personne. Combien demandez-vous?

— Cinq cents piastres, seigneur.

J'avoue que cette demande exorbitante changea immédiatement ma satisfaction en colère, et je ne pus m'empêcher d'envoyer *in petto* l'allumeur de réverbères à tous les diables. Cependant j'eus honte presque aussitôt de ces sentimens, et, l'alcade m'ayant conseillé de transiger, je fus trop heureux d'en être quitte pour le cinquième de la somme demandée par le *farolero*. Après tout, si mes études sur les léperos me coûtaient cher, l'expérience que j'y gagnais avait son prix, et, parmi ces largesses forcées, je n'avais rien à regretter, pas même les piastres que m'avait extorquées mon trop ingénieux ami Perico.

GABRIEL FERRY.

POÈMES ÉVANGÉLIQUES.

LE PRÉCURSEUR.

LIVRE PREMIER.

I.

Sur son trône d'argent aux degrés de porphyre,
Calme comme les dieux qui peuvent se suffire,
Le roi, ceint du bandeau par l'orgueil allégé,
Dans la pourpre de Tyr est mollement plongé;
Il a pour escabeau digne de ses sandales
Les crins de deux lions assoupis sur les dalles;
La hache, à ses côtés, veille au bras des licteurs;
Le palais retentit des pas des serviteurs,
Et les soldats sans nombre, épars sous les portiques,
Font sonner le pavé sous le fer de leurs piques.

Voici des nations les pâles envoyés
Déposant le tribut des villes à ses pieds;
Ils passent, et, muets en adorant sa face,
Toute crainte des dieux dans leur terreur s'efface;
Cent peuples ont saigné pour grossir son trésor,

Et cent urnes sont là pleines de lingots d'or;
Ils ont offert encor la laine deux fois teinte,
L'or et l'argent frappés du roi portant l'empreinte,
Des tigres et des lynxs les manteaux tachetés,
Les plumages d'autruche en Libye achetés,
Les coffres de santal, les robes d'écarlate,
Les perles en colliers dans les coupes d'agate.
Puis viennent, tout sellés, sur le marbre piaffans,
Les chevaux du désert, domptés par des enfans,
Et si prompts que leur vol, sur l'océan des sables,
Devance du simoun les pieds insaisissables;
Puis, d'un pas cadencé, les chameaux au long cou
Aux mains des chameliers balançant leur licou
Sous un fardeau d'ivoire et d'huiles et de gommes;
Puis les lourds éléphans, ces rochers chargés d'hommes,
Qui, s'émouvant au bruit des trompes, des tambours,
Porteront au combat les guerriers dans les tours,
Quand le roi, pour servir sa gloire ou sa justice,
S'étant levé, ceindra son glaive sur sa cuisse;
Enfin, tribut charmant, et que d'un cœur jaloux
La reine en son palais recevra de l'époux,
Cent filles du Niger, belles au sein d'ébène,
Esclaves dont peut-être une un jour sera reine,
Qui, d'un rouge collier fière, darde en passant
D'un œil sauvage et doux le sourire innocent.

Car la terre est au roi! les plaines et les ondes
Épuisent sous sa main leurs entrailles fécondes.
Aux voluptés du roi tout doit payer tribut;
Toute vie a sa joie ou son orgueil pour but.
Pour enrichir le roi, la mine ténébreuse
Livre l'or et l'airain au bras vil qui la creuse;
La mer jette à ses pieds la perle et le corail;
Pour ses chars, des chevaux s'élargit le poitrail;
Des étoiles du ciel buvant les pleurs nocturnes,
L'aloès et le nard fleurissent pour ses urnes.
Le raisin d'Engaddi n'embaume les pressoirs
Que pour verser au roi son ivresse des soirs;
Pour lui seul, pour peupler ses tours et ses galères,
Le rude enfantement ouvre les flancs des mères,
Et des vierges, pour lui, mûrissant les couleurs,
L'été d'un fin duvet dore leur joue en fleurs.

Et le roi voit, d'en haut, le flot des tributaires
De son trône effleurer les marches solitaires,
Et cette foule, au loin, s'écarter lentement
De l'amas des trésors qui monte incessamment;
Planant sur les humains, son regard les méprise.
Telle, sur la montagne, et dans sa force assise,
La tour de Siloë penche sur les coteaux
Son front proéminent et ridé de créneaux,
A l'heure où l'occident, l'inondant de lumière,
Revêt de pourpre et d'or ses épaules de pierre,
Et, sur ses larges pieds, que l'ombre déjà mord,
Du manteau flamboyant soulève un peu le bord;
Tandis qu'en longs troupeaux défilent devant elle
Les brebis et les boucs que l'abreuvoir appelle,
Poudreux, baissant la tête et l'œil demi-fermé,
Si las du poids de l'air sous ce ciel enflammé,
Que, malgré l'eau plus proche et leur soif plus brûlante,
Le pasteur doit encor presser leur marche lente.

Dans la paix et l'orgueil qui ne craint que l'ennui,
Dénombrant tout un peuple à genoux devant lui,
Tel Hérode régnait, lorsqu'entre et se prosterne
Un messager hâtif, et que la peur gouverne;
Il tremble, et dit : « Seigneur, des vieillards étrangers,
Des serviteurs nombreux à leur suite rangés,
Partis, comme l'apprend leur langue et leur costume,
Du lointain Orient où le soleil s'allume,
Viennent en demandant, par la ville en émoi :
Où donc est-il, ô Juifs! l'enfant né votre roi? »

Il dit. Mais ont paru trois fronts sacrés par l'âge
Et par la majesté du monarque et du sage.
Ces pasteurs des humains au savoir éprouvé
Parlent : « A l'orient un astre s'est levé
Que nos yeux, dans l'éther accoutumés à lire,
Sur son antique azur jamais n'avaient vu luire;
Les étoiles du ciel s'éclipsaient alentour,
Car l'astre nouveau-né changeait la nuit en jour.
Il marchait, et, du haut de la splendide voûte,
Sur terre ses rayons décrivaient une route;
Il faisait chaque soir sa halte dans le ciel,
Et nous l'avons suivi du côté d'Israël.
Les ancêtres, pour qui l'avenir fut sans voile,

Telle du roi des rois nous ont prédit l'étoile;
C'est lui que nous cherchons. Les livres des vieux temps
Témoignent aux yeux purs, en termes éclatans,
Qu'un sceptre doit fleurir dans l'heureuse Judée,
Par qui la terre entière un jour sera guidée.
Dites-nous la cité, le palais triomphal
Où, dans son berceau d'or, sourit l'enfant royal,
Pour qu'à ses pieds divins Saba, Suze et Palmyre
Présentent par nos mains l'or, l'encens et la myrrhe. »

Tel le sage Orient, dont l'esprit garde encor
Des leçons de l'Eden le mystique trésor
Et du livre des cieux interprète les pages,
Vient demander un dieu par la voix de ses mages.

D'abord paisible et sûr de son éternité,
Le roi fronce bientôt un sourcil irrité.
Il demande à la fin ses docteurs et ses prêtres;
Et ceux-ci : « Nous lisons au livre des ancêtres :
— « Bethlêm, dont les enfans seraient bientôt comptés,
« Tu n'es pas dans Juda la moindre des cités;
« Sois joyeuse! en ton sein naîtra le chef auguste
« Qui régira Sion sous une loi plus juste. » —
Donc, ô roi! dans Bethlêm, au gré des imposteurs,
Un enfant peut grandir sous des signes menteurs;
Toi, pour garder la paix à ton peuple tranquille,
Tiens l'œil de ta vengeance ouvert sur cette ville. »

Et, du maître sondant l'impénétrable front,
Ils regardent germer le vœu qu'ils flatteront.

Le roi se tait. Nul œil encore n'a vu poindre
La crainte sur sa face et la fureur s'y joindre;
Devant l'arrêt sacré qu'il veut tenir pour vain,
Le trouble de son cœur se masque de dédain.

Mais, dès le livre clos, un serviteur sinistre
Se lève, des soupçons insidieux ministre :
« O roi! ceux qui, veillant par un zèle assidu,
Vont écoutant pour toi dans l'ombre, ont entendu
D'étranges bruits gronder parmi les multitudes :
Voix qui percent les murs des prisons les plus rudes;
Voix d'ouvriers rétifs expirant sous le fouet,

Murmures de la poudre où ton pied se jouait;
Voix de vils mendians et de lépreux infâmes
Attroupant autour d'eux les enfans et les femmes,
De vagabonds guettant au coin des carrefours,
De pâtres hérissés et pleins de longs discours,
Et qui se font, le soir de leurs courses lointaines,
De mystiques appels sur le bord des fontaines;
Voix de pêcheurs grossiers, d'ignorans matelots,
Soupirs entremêlés de rire et de sanglots;
Voix d'étrangers douteux venus des caravanes,
Paroles serpentant des cachots aux cabanes,
Que les hommes impurs, méprisés, dangereux,
Déjà, comme un salut, se transmettent entre eux;
Que l'esclave murmure en s'éloignant du maître,
Disant : Le jour est proche où notre roi va naître! »

Et du tyran vieilli l'œil s'est rougi de sang,
Tant la rage en son ame avec la peur descend.
Jaune, le cou gonflé, trouant d'une morsure
Sa lèvre aux bords vineux qu'a bouffis la luxure,
D'un coup, sur le pavé, tordant son sceptre d'or,
Affreux... « Judas saura qu'Hérode règne encor!
O terre de Bethlèm, nid d'imposteurs rebelles,
J'écraserai tes fils jusqu'entre tes mamelles!
Allez, broyez du pied, égorgez par le fer
Tout mâle en son sein né de deux ans et d'hier,
Et que, sur les tronçons de leurs fruits éphémères,
Le glaive aille fouiller les entrailles des mères! »

II.

Les échos de ces mots, par cent voix répétés,
Comme des chars sanglans roulaient dans les cités,
Quand, sortis de Bethlèm, des hommes de la plèbe,
Chantant et louant Dieu, retournaient à leur glèbe;
Des harpes dans les airs et d'invisibles voix
Accompagnaient d'en haut leurs chants le long des bois.

« Nuit du message, ô nuit d'amour et de merveilles!
Près des agneaux dormans nous prolongions nos veilles,
En cercle, autour des feux, sur la montagne assis,
Écoutant des vieillards les antiques récits,

Abraham et Jacob, le grand pasteur Moïse
Marchant, par le désert, vers la terre promise,
David, roi de la fronde, et l'enfant immortel
Qui naîtra de son sang pour sauver Israël.
Voilà qu'un chant suave interrompt nos paroles;
Sur les buissons ardens luisent des auréoles,
Et, jusqu'à l'horizon, tout le désert en feu
Nous tient environnés de la clarté de Dieu.
Un chœur, un peuple entier dans les airs se compose
Des anges, des Esprits sortis de toute chose;
Ils s'élancent des bois, des sources, des rochers,
Du milieu des grands bœufs autour de nous couchés,
Et, remplissant de voix l'atmosphère enflammée,
Bientôt de Jéhovah parut toute l'armée,
Disant : — « Paix sur la terre aux gens de bon vouloir,
« Gloire au Très-Haut! Soyez pleins de joie et d'espoir,
« O bergers! dans Bethlêm le Sauveur vient de naître!
« A ces signes l'enfant se fera reconnaître :
« Il est, près d'un vieillard, d'une femme à genoux,
« Couché dans une crèche, aussi pauvre que vous. » —
Et nous partons sur l'heure, obéissant aux anges,
Nous cherchons dans Bethlêm le Christ encore aux langes,
Et nous voyons l'enfant. Le Sauveur des humains,
Souriant sous ses pleurs, nous tend ses frêles mains;
A genoux, devant lui, sa mère adore et prie,
Si belle en sa prière et si pure, ô Marie!
Qu'il semble, à sa fraîcheur, que ce lis abrité
Ne s'est jamais ouvert pour la maternité.
Les vents aigus et froids sifflent dans la cabane,
Mais sur le nourrisson veillent le bœuf et l'âne,
Et ces doux serviteurs, en l'adorant aussi,
D'un souffle épais et chaud couvrent le dieu transi.
Et nous, pauvres bergers, en disant nos cantiques,
A la sainte famille offrons nos dons rustiques,
Les agneaux les plus blancs, les petits des ramiers,
Et le lait et le miel et les fruits des palmiers;
Puis, de sauvages fleurs, de thym, de menthe fraîche,
Nous avons embaumé la paille de la crèche. »

Heureux pasteurs! à vous tout d'abord s'est montré
L'enfant divin, l'enfant promis et désiré.
Les sages, que le monde avec orgueil écoute,
Ont perdu leur étoile et demandent la route;

Les docteurs de la loi, dont le cœur ne bat plus,
Citent le texte mort de leurs livres mal lus;
Les rois contre celui dont le règne se lève
Invoquent les bourreaux et tirent le vieux glaive.
Pour vous seuls, ô bergers, ô cœurs simples et droits,
Le désert s'est peuplé de regards et de voix;
Vous seuls pouviez prêter une oreille assez pure
Aux chansons des Esprits épars dans la nature,
Et, dirigés par eux vers un pauvre berceau,
Vous avez les premiers trouvé le dieu nouveau,

III.

Ton œuvre est faite, ô roi! ta crainte et ta colère
S'éteindront, à la fin, dans le sang populaire.
Le bourreau vigilant fouille encor, dans Judas,
Les berceaux échappés aux meutes des soldats;
Pas de toits si cachés, pas de tours si puissantes,
Ni ruses ni fureurs des mères rugissantes,
Rien n'a sauvé leurs fils marqués par tes soupçons:
Le fer a sur le sein cloué les nourrissons;
Dans le réduit secret qui les dérobe encore
L'incendie allumé les trouve et les dévore;
Sur les dalles brisés, comme des fruits trop mûrs,
Leur sang mêlé de lait jaillit contre les murs;
Dans les places, les cours, les sentiers qui ruissellent,
De ces frêles agneaux les débris s'amoncellent.

C'est alors qu'une voix dans Rama s'entendit,
Des pleurs et des sanglots, comme il était prédit,
Et ces longs hurlemens, roulant de faîte en faîte,
Qu'au fond de sa caverne écoutait le prophète;
Rachel pleurant ses fils... Jamais tu ne voulus,
Mère, être consolée, alors qu'ils ne sont plus.

Or, deux anges, sortis de ces murs lamentables,
Précédaient, dans la nuit, deux familles semblables.
Avec leurs fils sauvés, par des chemins divers,
Les deux couples élus fuyaient, d'ombres couverts;
L'un, — dont l'enfant, au bras d'une mère plus belle,
De son front plus divin répand l'éclat sur elle,
Ce fils que, vers la crèche avec amour rangés,

Ont appelé Sauveur les rois et les bergers, —
Vers l'Égypte marchait, vers la terre des sages
Où s'est accumulé le savoir des vieux âges,
Où la Grèce a versé les trésors agrandis
Des saints enseignemens qu'elle y puisait jadis;
L'autre, — plus chargé d'ans et d'aspect plus austère,
Avec un fils pareil aux enfans de la terre, —
S'approchait du désert, berceau des visions,
Trépied toujours fumant des inspirations,
Bûcher où, pour mourir en nous cachant ses traces,
S'enfonce, au jour marqué, l'Esprit des vieilles races,
Qui, renaissant du feu, vole, oiseau rajeuni,
Et poursuit dans les temps son voyage infini.

LIVRE SECOND.

I.

Dans les plaines où luit, d'un éclat jaune et morne,
Des sables ondoyans l'aridité sans borne,
Loin des puits et de l'ombre et plus loin des humains,
Est accroupi, couvrant sa tête de ses mains,
Fauve, sombre, immobile et différant à peine
Des rochers calcinés perçant la molle arène,
Un homme aux durs contours, aux flancs maigres, nerveux,
Inculte, hérissé de barbe et de cheveux;
Un éclair parfois brille en son orbite cave,
Il a l'œil d'un voyant et l'habit d'un esclave;
Des lanières de cuir serrent contre ses reins
Les poils roux du chameau tissus avec des crins;
Hors lui seul, il n'est pas, sous ce ciel rouge, une ame,
Pas un insecte errant dans cet air tout de flamme,
Pas un brin d'herbe et pas une haleine de vent;
Lui seul, dans la fournaise, a pu rester vivant;
Autour de lui, sans fin, le silence et le vide,
Et du sable éternel la mer morte et livide;
La lumière, inondant son immense prison,
D'un cercle épais de feu ferme tout horizon.

Or, l'hôte du désert qui, sans tomber en cendres,

Habite ainsi le feu, pareil aux salamandres,
Disait : — « Toi que j'entends, où donc es-tu caché,
Esprit retentissant à mon ombre attaché?
J'écoute, je te suis; seul avec ta parole,
Sourd à toutes les voix de ma chair que j'immole,
J'ai marché bien des jours, bien des nuits, sans savoir
Où tu fais ta demeure, Esprit, et sans te voir.
Dans les buissons ardens peut-être tu te voiles?
Incliné sur les puits où tremblent les étoiles,
Le moindre bruit de l'eau tient mon ame en suspens,
Mais au fond je n'ai vu nager que les serpens.
Dans les bois du Carmel, en écartant leurs branches,
J'ai vu des nids s'ouvrir et fuir des ailes blanches,
Et dans l'antre, devant mon œil qui te poursuit,
L'œil sanglant du lion flamboyer dans la nuit.
En tous lieux, dans la plaine ou la vallée étroite,
Dans les flots, ta voix parle à ma gauche, à ma droite;
Jamais pourtant, Seigneur, tu n'as voulu montrer
La gloire de ton front que je viens adorer. »

— « Va partout où des yeux le rayon peut s'étendre;
Ne te lasse jamais ni de voir, ni d'entendre;
Que ton regard des bois perce les sombres murs;
Fouille au creux des volcans; du bord des puits obscurs,
Vois l'onduleux serpent sillonner les eaux calmes;
Entr'ouvre les rameaux des cèdres et des palmes,
Écoute leurs oiseaux, et considère encor
Le grand désert couché dans sa cuirasse d'or;
Des sables, des forêts, des flots, d'où qu'elle vienne,
La voix qui parlera sera toujours la mienne. »

— « Seigneur! te voir un jour, pour prix des ans nombreux
Consumés au désert en jeûnes rigoureux!
Tu le sais, j'ai si bien dompté la faim grossière,
Qu'on dirait que je vis de flamme et de poussière.
Marchant vers l'horizon, qui recule toujours,
A peine ai-je trouvé, tous les deux ou trois jours,
Une source, un peu d'herbe et quelques sauterelles.
J'ai quitté la maison, la vigne paternelles,
Et ma mère et les miens, pour suivre ton sentier;
A tes commandemens j'appartiens tout entier;
A peine des humains sais-je encor le visage;
Donne-moi mon salaire après ce dur voyage,

Découvre-moi ta face, et ces lèvres d'où sort
Un souffle nourricier plus puissant que la mort. »

— « Que veux-tu? Je n'ai pas de lèvres ni de face.
Renonce à me trouver dans un coin de l'espace;
Je n'habite pas l'antre, ou le cèdre, ou le puits.
Tes bras s'ouvrent en vain pour me saisir; je suis
Plus prompt que le simoun, et plus insaisissable
Que n'est dans un rayon l'atome ailé de sable,
Plus subtil que le feu, plus transparent que l'eau,
Plus fluide que l'air agité par l'oiseau.
Touche, là-haut, des nuits les blanches étincelles;
Moi je suis plus lointain, plus innombrable qu'elles.
Enlace dans tes bras le désert ou les mers,
Moi je suis plus grand qu'eux, plus un et plus divers;
Je suis plus beau, je n'ai ni couleur ni figure;
Qui prétend m'avoir vu commet une imposture.
Reste mon serviteur, écoute, obéis-moi,
Moi, lorsque tout se tait, qui retentis en toi...
Mais c'est assez; tes yeux ont puisé de lumière
Ce qui peut en tenir sous l'humaine paupière;
Va, tout plein du désert, prêchant ce qu'il t'apprit,
Homme, retourne aux lieux d'où t'a tiré l'Esprit. »

— « Moi, ton hôte, ô Seigneur, m'enfermer dans les villes,
Et porter avec eux le joug des lois serviles,
Faire aspirer ton souffle à leurs poumons impurs! »

— « T'ai-je dit d'habiter à l'ombre de leurs murs?
Tu parlerais en vain dans leurs palais frivoles;
Il faut l'ardent soleil, l'air libre à tes paroles.
Dans le bruit des cités la voix de Dieu se perd;
Il faut que les humains retournent au désert,
Qu'ils brûlent leurs vieux toits, qu'ils partent, qu'ils oublient
Leurs trésors, leurs plaisirs, ces chaînes qui les lient,
Les festins éternels, les fornications,
Viciant jusqu'aux os les générations.
Le jeûne du désert est leur dernier remède;
Tu ne peux rien sur eux si le désert ne t'aide.
Mais, aussi loin que toi, nul, sans mourir brûlé,
N'offensera du pied ce sable immaculé;
Va plus près d'eux, habite une terre moins rude
Dont leurs cœurs puissent mieux porter la solitude,

Où l'air, plus tempéré par l'ombre et par les eaux,
Ait l'humide douceur qu'il faut à ces roseaux.
Va-t'en vers le Jourdain, prêchant la pénitence,
La crainte, la justice : un autre qui s'avance,
D'une loi plus parfaite enseignant le devoir,
Porte un mot plus divin que tu n'as pu savoir.
Va donc, reprends le peuple, et qu'un flot pur le lave
Des taches de la chair qui le rendait esclave.
A toi de nettoyer de tout le vieux levain
Le vase qu'un plus digne emplira de son vin.
Pars, et si tu trouvais, avant d'atteindre au fleuve,
Le zèle du désert dans quelque ame encor neuve,
Mène-la plus avant dans ce pays ardu
Où ta chair s'est durcie, où tu m'as entendu.
Tout homme doit venir aussi près que possible
De ces lieux où ton œil voulut voir l'invisible. »

II.

Or, docile à l'Esprit, Jean se leva soudain,
Et l'ardent précurseur marcha vers le Jourdain;
Et déjà le suivaient, dans ses sentiers austères,
Des hommes imitant ses jeûnes solitaires.
Tous dans les vives eaux, à sa voix, se plongeaient
Affranchis de la chair, et tous l'interrogeaient :

— « O maître, qu'as-tu vu, qu'as-tu fait, dis, ô maître,
Dans la contrée où nul après toi ne pénètre? »

— « Comme vous m'écoutez, j'écoutais une voix. »

— « Qui te parlait, celui qu'aperçut autrefois
Moïse, et qui grava ses décrets sur dix tables?
Maître, dis-nous sa forme et ses traits redoutables?
Peut-être ce conseil qui marchait avec toi,
C'était entre tes mains le livre de la loi;
Les aïeux, le passé dont tu faisais l'étude,
De leurs doctes leçons peuplaient ta solitude? »

— « Mes yeux n'ont jamais lu qu'aux pages du désert,
Et son esprit au mien s'est peut-être entr'ouvert.
J'ignore des aïeux la sagesse éphémère,

Et j'oubliai, là-bas, jusqu'au nom de ma mère.
Je vous offre après moi le livre souverain
Que nul n'a copié sur l'écorce ou l'airain;
Les étoiles au ciel en ont tracé les pages;
Par les monts sinueux, les forêts, les rivages,
Par le flot qui serpente et l'herbe qui fleurit,
Son vaste enseignement sur la terre est écrit;
Pour y lire, il suffit d'en aimer les merveilles,
D'être pur et d'ouvrir ses yeux et ses oreilles,
Et d'aller quelquefois, priant, loin des cités,
Seul, écouter son cœur, dans les lieux écartés;
C'est mon livre éternel, je laisse en paix les autres. »

— « Chaque année, à Sion, comme ordonnent les nôtres,
Disciple du désert, les autels négligés
N'ont pas eu ta prière et les dons obligés;
Tu n'as jamais offert encens ni sacrifice? »

— « Non; à d'autres présens je crois Dieu plus propice.
Je n'égorgeai jamais, sur les autels anciens,
Les brebis et les bœufs comme les pharisiens.
Sur les sables fumans des plaines d'Idumée,
J'offrais ma propre chair de jeûnes consumée,
Et mes vils appétits, et tout penchant grossier,
Retranché par l'esprit plus aigu que l'acier.
Non, je n'ai pas prié dans ces enceintes vides
Où tombent des docteurs les paroles arides,
Mais au temple de vie, où mes sens, immolés,
Dans la lumière et l'air se sont renouvelés;
Je m'y dépouille encor, chaque fois que j'y plonge,
De quelque impur lambeau de haine et de mensonge.
Donc, vous qui me suivez dans le lit des torrens,
Rendez-vous comme moi nus, maigres, ignorans;
Chassez loin dans l'oubli toutes vieilles doctrines,
Et que la vieille chair sèche sur vos poitrines. »

— « Ta voix, maître, nous semble inviter à la mort! »

— « Nul ne vivra toujours sans s'immoler d'abord,
Sans avoir traversé, voyageur intrépide,
La région du vide et le sable torride.
Écoutez le désert : « Sur mes sables sans fin
« J'endure le soleil et la soif et la faim;

« Je n'ai ni frais manteau de gazon, ni ceinture
« De ruisseaux ombragés, ni turban de verdure.
« Je jeûne et je suis nu de toute éternité;
« C'est pourquoi le Seigneur m'a toujours habité,
« Et tous les cœurs impurs, en qui la mort pénètre,
« Doivent se consumer dans mes feux, pour renaître. »

— « Maître, à qui le désert a parlé si souvent,
Dans ses secrets sentiers conduis-nous plus avant;
Sans doute il t'a montré ce que l'œil ne voit guères? »

— « Non, la terre m'offrit ses spectacles vulgaires.
J'ai vu les loups gloutons et les chacals, plongés
Dans le sang des troupeaux par le tigre égorgés,
Luttant pour assouvir leur faim terrible, ancienne,
Quand l'horrible chasseur avait repu la sienne;
Ils mangeaient ardemment, longuement, sans repos;
Après la chair encor leurs dents broyaient les os.
Mais je n'ai jamais vu la brute, dans son antre,
Mourir de plénitude en festoyant son ventre.
En vérité, sachez que les chiens et les loups,
Hommes, dans leurs repas, sont moins hideux que vous!
J'ai vu, lorsqu'au printemps le rut les aiguillonne,
Se cherchant, s'appelant, le lion, la lionne;
Le couple en rugissant sur l'herbe se roulait;
De leurs fauves plaisirs le sol même tremblait.
Puis, de forts lionceaux, apparus à la vie,
Attestaient de l'amour la sainte loi suivie.
Et je dis : Les lions, dans leurs fougueux hymens,
Sont plus purs devant Dieu qu'aujourd'hui les humains,
Et, libres des forfaits que la nature abhorre,
Condamnent vos cités, ces filles de Gomorrhe! »

— « Parle encor du désert, ô maître, tes discours
Dussent-ils accuser et maudire toujours;
Ne t'a-t-il pas montré des choses moins cruelles? »

— « J'ai vu les grands troupeaux des daims et des gazelles,
Après un long parcours de sables, de rochers,
Trouver enfin la source et le gazon cherchés;
Et tous se répandaient sur la pelouse verte,
Chacun broutait un peu de l'herbe à tous offerte;
Et je ne voyais pas le plus faible, à l'écart,

Contraint par le plus fort de lui céder sa part;
Et, plutôt que laisser mourir de la famine
Le troupeau fraternel qui suit sa loi divine,
Notre père commun, devant les pieds des daims,
De ce vert oasis allongeait les jardins.
J'ai vu, dans ses travaux, le peuple des abeilles
De sa ville embaumée ordonnant les merveilles;
Des flancs de l'arbre creux, nettoyés avec soin,
De nombreux ouvriers se répandent au loin,
Et nul, en épuisant les parfums des calices,
Ne songe à s'enivrer d'égoïstes délices;
Tous travaillent; aussi la féconde cité
Conserve tout l'hiver les présens de l'été;
L'abondance l'habite, et la ruche encor laisse
Fuir des fentes du chêne un trop plein de richesse,
Et répand, pour la faim du pauvre voyageur,
L'aumône d'un miel pur béni par le Seigneur. »

III.

Loin des hommes, ainsi, la voix de Jean captive
Des élus du désert la famille attentive.
Puis, quand il vint plus près des pays habités,
De nouveaux pénitens sortaient de tous côtés;
Car le bruit de son nom, dans les cités surprises,
Tombait, comme apporté du désert par les brises.
Tels d'un fleuve lointain, dans le calme des nuits,
Avec l'odeur des bois roulant vers nous les bruits,
Un vent frais les répand, en sonores bouffées,
Dans les murs des cités de poussière étouffées.
Plusieurs, dans la mollesse et les mauvaises mœurs,
S'éveillaient et marchaient, frappés de ces rumeurs,
Et couraient au-devant de celui qui châtie,
Et courbaient sous sa main leur tête repentie,
Jeûnant, marchant les reins du cilice entourés,
D'un besoin de douleur tout à coup dévorés.
Or, du maître en courroux, dont la voix tonne et gronde,
Plus le joug est sévère et plus la foule abonde;
Et lui, les flagellant du fouet de leurs péchés,
Savait rouvrir aux pleurs les yeux les plus séchés.

« Age impur, race avide, au front bas, à l'œil terne,

Qui gouverne le peuple et que la chair gouverne!
Leurs monstrueux festins, leurs amours plus hideux,
Répandent la famine et la peste autour d'eux;
Les plus divins trésors de la terre y périssent,
La perle s'y dissout, les vierges s'y flétrissent,
Et meurent par milliers dans leurs embrassemens;
Tous leurs jeux sont ornés de l'aspect des tourmens;
Des hommes, déchirés par ces hommes de proie,
Dans leurs viviers sanglans engraissent la lamproie.
Toi qui portes leur joug et le trouves si dur,
Peuple, en ta pauvreté tu n'es pas moins impur!
Tu prends part, quand tu peux, à leur orgie infâme,
Où tous vous oubliez que vous avez une ame.
Vous, lâches affranchis, vous avez regretté
Les ognons de l'Égypte et la captivité.
D'une chaîne à vos cous souffrant la flétrissure,
Pour savourer en paix l'ivresse et la luxure,
Devant l'or et l'argent vous vous agenouillez.
Les grands et les petits, vous êtes tous souillés;
Vous êtes corrompus dans vos forces viriles;
Votre exécrable hymen rend les femmes stériles.
Jeûnez donc, refusez le pain même et le vin,
L'amour dont vous avez flétri le nom divin;
Quittez femmes et sœurs, car vous avez fait d'elles
Un servile bétail et d'impures femelles;
Laissez là vos enfans, qui, dans votre maison,
D'un exemple mortel aspiraient le poison.
Vous ne méritez plus ni cités, ni familles.
Jeûnez donc de l'aspect de vos fils, de vos filles,
Fuyez même la face humaine; allez, épars,
Habitant les rochers comme les léopards,
Et pleurez, au désert, les jours où vous vécûtes,
Tels que vous gagneriez en imitant les brutes,
Tels que, dans votre chair menacés de pourrir,
Il faut la retrancher si vous voulez guérir. »

Debout sur une roche étroite, et que du fleuve
La blanche écume atteint, si peu que l'eau s'émeuve,
Pieds nus, d'un long bâton armé comme un pasteur,
Il s'appuie, et, parlant de toute sa hauteur,
Châtie ainsi la foule incessamment accrue,
De loin, pour l'écouter, vers le fleuve accourue;
Foule étrange de gens incultes ou maudits,

Pâtres, bandits, soldats semblables aux bandits;
Obscènes mendians aux sourires farouches;
Publicains aux doigts noirs, au front blême, aux yeux louches,
Sur de tels compagnons encor peu rassurés;
Et, couvertes de fard, de voiles bigarrés,
Sanglotant et joignant leurs mains de pleurs mouillées,
Maintes filles de joie, en groupe agenouillées.
Tous attentifs, les uns sur le sable couchés,
D'autres assis plus loin dans les creux des rochers,
Sous les grands aloès et sous les palmiers rares,
Cherchent l'ombre et le frais dont ces lieux sont avares;
D'autres, pour voir le maître et l'ouïr à leur gré,
Entrent jusqu'aux genoux dans le fleuve sacré.
Tout fait silence au loin, le vent, l'eau jaune et lente,
Et des plaines de Gad l'immensité brûlante.
Seul, l'homme du désert parle à ce peuple, et dit
Ce qu'il peut répéter de ce qu'il entendit :

« Rendez droits les sentiers et préparez la voie;
Toute chair connaîtra le salut et la joie.
Approchez! Le Seigneur est déjà sur le seuil;
Des superbes sommets son pied courbe l'orgueil.
Loin des molles cités que l'esclavage habite,
Venez, dans le désert, attendre sa visite;
Venez, et, par le jeûne et les mâles travaux,
Faites-vous des cœurs neufs et des membres nouveaux.

« Pour tirer ses élus des longues servitudes
Dieu les pousse lui-même au fond des solitudes.
Il fait, pour les nourrir dans l'aride séjour,
De la manne du ciel leur pain de chaque jour.
Le désert affranchit le corps ainsi que l'ame;
La fierté se respire avec ses vents de flamme.
Venez! dans la prière et l'air libre des monts
Vous secouerez le joug des rois et des démons.

« Et si la solitude en votre ame agrandie
De sa soif immortelle allume l'incendie,
Le prophète apparaît qui jamais ne faillit;
Il frappe le rocher, et l'eau vive jaillit,
Jaillit à flots pressés et coule intarissable;
Elle creuse son lit sur le roc, dans le sable,
Et vous y buvez tous, esclaves triomphans,

La liberté, la vie. Hommes, femmes, enfans,
Tous s'y viennent plonger, et toute plaie immonde,
Toute marque des fers disparaît sous cette onde;
Vous marchez jeunes, purs, pleins d'audace et de foi,
Vers le mont foudroyant d'où descendra la loi.

« Venez donc! au passé dites l'adieu suprême,
Entrez tous hardiment dans la mer du baptême;
L'eau renferme la force avec la pureté
Et l'oubli des douleurs de la captivité;
La terre, aux anciens jours coupable, y fut lavée.
L'onde en touchant le corps fait que l'ame est sauvée,
Elle donne une voix prophétique aux roseaux;
L'esprit du Dieu vivant flotte encor sur les eaux! »

Tel Jean les entraînait dans le sein pur du fleuve
Pour engendrer au père une famille neuve,
Et tous y descendaient, confessant leurs péchés,
Et devant lui passaient, et, sur leurs fronts penchés
Élevant à deux mains la conque qui déborde,
Jean répandait à flots l'eau de miséricorde.
D'un peuple si nombreux le Jourdain se remplit,
Que les hommes couvraient ses rives et son lit.
Durant l'automne, ainsi, quand les forêts sont mûres,
Un grand vent, annoncé par de lointains murmures,
Éclatant tout à coup, enlève en tourbillons
Les feuilles, les rameaux qui comblent les sillons;
Sur la vigne et les prés, comme un épais nuage,
Ils courent, longuement balayés par l'orage,
Tant qu'au bout de la plaine ils n'ont pas rencontré
Le lac qui les reçoit dans son lit azuré;
Le feuillage, en monceaux, sur l'eau tombe et s'amasse,
Et d'une nappe sombre il en couvre la face.

IV.

Or, des pharisiens enveloppés d'orgueil,
Des scribes pleins de fiel, mais le sourire à l'œil,
Des prêtres méditant déjà leur anathème,
Attendaient à l'écart pour s'offrir au baptême;
Et Jean les reconnut, et de sa rude voix :
« Hypocrites maudits, est-ce vous que je vois?

Qui vous apprit à fuir les futures colères,
A tromper l'œil du maître, ô race de vipères?
Malheur à vous! Armés de longues oraisons,
Des veuves, des enfans vous mangez les maisons;
Et, selon le tribut que la peur vous apporte,
Vous nous ouvrez du ciel ou nous fermez la porte,
Comme de votre bien trafiquant ici-bas
Du royaume d'amour où vous n'entrerez pas.
Malheur à vous! Quand Dieu daigne envoyer un sage,
De l'avenir au peuple apportant le message,
Votre haine le suit et le désigne aux rois
Qui le font flageller et clouer à la croix.
Maintenant s'enquiert-on de vos œuvres, vous dites :
Oh! nous sommes les fils des saints et des lévites!
Et Dieu dit : Ces gentils, ces hommes sans aïeux,
J'en fais mes ouvriers, mes fils les plus pieux.
Cessez donc de parler des vertus de vos pères,
Montrez à votre tour des œuvres salutaires;
Car la hache est à l'arbre, et va dans un moment
Jeter au feu tout bois infertile et gourmand. »

Et le peuple inquiet l'interrogeait : « O maître,
Que faire donc? » Et Jean : « Voici ce qui doit être;
Quiconque a deux habits lorsqu'un autre homme est nu,
Doit donner le meilleur à ce frère inconnu,
Et quiconque a du pain, un toit, un héritage,
Doit à ceux qui n'ont rien en faire le partage. »

Or, au fond de leurs cœurs ils se demandaient tous :
« Jean n'est-il pas le Christ apparu parmi nous? »
Et lui : « Je ne suis pas le Messie, et pas même
Un prophète. Je viens vous donner le baptême;
Je viens laver dans l'eau les hommes pénitens,
Et préparer la voie à celui que j'attends.
Voyez : lorsque la nuit vers l'occident recule,
Annonçant le soleil, paraît le crépuscule;
Le Seigneur, de là-haut, l'envoie avec amour
Aux yeux que blesserait le brusque éclat du jour;
Il vient, il verse à flots sa limpide rosée,
La moindre fleur des champs est par lui baptisée;
Aux arbres des chemins comme à ceux des forêts
Chaque rameau lavé luit plus vert et plus frais,
Afin que le soleil n'échauffe rien d'immonde

En visitant le sein du bourgeon qu'il féconde.
Ainsi, moi, précurseur d'un baptême nouveau,
Pour vous purifier je vous plonge dans l'eau;
Mais, comme un grand soleil nécessaire à la vigne,
Un autre va venir, dont je ne suis pas digne
De toucher la sandale, et dans l'esprit de Dieu
Il vous baptisera du baptême de feu;
Sa flamme au sang d'Adam rendra toute sa force,
A la sève ascendante il ouvrira l'écorce,
Afin que le vieux cep que le père a planté
Donne au saint vendangeur le fruit de charité. »

V.

Jusqu'alors confondu dans le peuple en prières,
Et simple comme un frère au milieu de ses frères,
Un homme au front pensif, mais sans austérité,
Se lève et vient s'offrir, si divin de beauté
Qu'une lueur paraît émaner de sa face,
Et que les yeux émus s'humectent quand il passe.
Un sourire aperçu de tout être innocent
Attire à lui les cœurs d'un attrait tout-puissant;
Les tout petits enfans, pareils encore aux anges,
De son manteau d'azur viennent baiser les franges,
Et de ses cheveux blonds les oiseaux soupçonneux
De l'aile en se jouant touchent l'or lumineux.
Il marche; aux pieds de Jean à son tour il s'arrête,
Au baptême commun il tend déjà la tête;
Voilà qu'un grand frisson saisit, à son aspect,
Le baptiseur courbé de crainte et de respect;
Il refuse et lui dit : « Ah! Seigneur, c'est vous-même
De qui j'implore ici le don du vrai baptême;
Je baptise dans l'eau, maître, et vous dans l'esprit. »
Mais celui-ci : « Faisons ce que Dieu nous prescrit. »
Jean cède, et de sa main sur l'homme pur s'écoule
La même eau qui lavait les péchés de la foule.
Et dès qu'au bord du sable ont paru, hors de l'eau,
Les pieds étincelans du baptisé nouveau,
Voilà que le ciel s'ouvre, un large éclair en tombe,
L'Esprit de Dieu descend sous forme de colombe,
Une voix dit dans l'air, où la splendeur a lui :
« C'est mon fils bien-aimé, je me complais en lui. »

De lui seul et de Jean cette voix entendue
Remplit de longs échos l'invisible étendue,
Et, palpitant d'amour du nadir au zénith,
Dans son sein attentif l'univers la bénit.
Les germes non éclos de toutes créatures,
Les vieux morts attendant au fond des sépultures,
Les globes nouveau-nés et dans leur floraison,
Les anges, les Esprits d'amour et de raison,
Le cèdre et l'humble mauve en ses frêles corolles,
Tout a frémi d'attente au vent de ces paroles;
Car, en montrant à Jean celui qu'il espérait,
La colombe annonça Jésus de Nazareth!

Faites silence, ô voix des prophètes, des sages;
Descendez de votre aigle, ô porteurs de messages;
Mourez avec la nuit, étoiles, pâles sœurs :
Le vrai soleil éteint les flambeaux précurseurs!
En rayons inégaux autrefois dispersée,
La lumière elle-même enfin s'est élancée,
Et le Verbe, que Dieu mesurait entre vous,
Est donné sans mesure à ce cœur humble et doux.
Donc, ô Jean, la plus grande entre les voix humaines,
Sagesse du désert, flot des douze fontaines,
Ton baptême finit sur ce front tout-puissant;
Tu n'as plus sur la terre à verser que ton sang.

LIVRE TROISIÈME.

I.

Les urnes, les trépieds, les flambeaux étincellent
Dans le festin d'Hérode, et les fleurs s'amoncellent.
Des hôtes accoudés les robes à longs plis
Jettent mille couleurs sur la pourpre des lits.
Les échansons, levant à deux mains les amphores,
Versent les vins mielleux; les blanches canéphores,
Dans les paniers tressés d'argent flexible et fin,
Offrent les blonds gâteaux étalés sur le lin.
Les disques sont chargés de mets savans et rares.
Sur les tables de jaspe, en figures bizarres

De fleurs et d'animaux que l'art a transformés,
L'ivoire et les métaux semblent s'être animés.
L'encens fuit des trépieds en vapeur tournoyante,
Le nard, aux lampes d'or, brûle dans l'amiante.
Le festin chante et rit, et mêle à tous momens
Le bruit des coupes d'or au son des instrumens.
La lyre alterne avec les flûtes et les trompes.
Le roi veut aujourd'hui montrer toutes ses pompes;
Au sortir de sa fête, il faut que mille voix
Le proclament heureux et grand parmi les rois,
Car il goûte à la fois le meurtre et l'adultère;
Le belle Hérodiade, enlevée à son frère,
A su, d'un cœur usé réveillant les désirs,
Mêler ses cruautés d'incestueux plaisirs.
Grands et riches sont là, mendiant ses sourires,
Des rois les plus mauvais ministres cent fois pires,
Qui des vices du maître ont toujours fait leurs dieux.
Mais les bruits échappés de cet antre odieux
Attroupent alentour l'oisive multitude.

II.

Or, loin des carrefours qu'il hantait d'habitude,
Ce jour-là, mendiait, aux portes du palais,
Vieux, d'ulcères rongé, Lazare; les valets,
Arrogans et cruels, et dignes de leur maître,
Le huaient, le battaient dès qu'il osait paraître;
Il souffre de la faim, et voudrait seulement
Avoir pour toute aumône et tout soulagement
Les plus minces débris, les miettes de la table;
Mais nul ne les lui donne, et sa voix lamentable
N'éveille sur ce seuil que l'insulte et les coups;
L'esclave armé du fouet le chasse avec courroux,
De l'aspect du lépreux craignant quelque souillure;
Mais les chiens s'approchaient et léchaient sa blessure.

O cœurs des mendians à l'outrage endurcis!
Plus bas, sur l'escalier, le vieillard reste assis, —
Impérieuse faim! et, tenace, il bourdonne
De l'appel usité le refrain monotone.
Des enfans vagabonds criant : Sus au lépreux!

De boue et de clameurs le harcelaient entre eux,
Puis du bâton fuyaient en riant la menace.

Tout à coup, s'avançant à grands pas sur la place,
Un homme s'est montré; sous sa saie en lambeau,
Sous son poil noir, ses os semblent percer sa peau;
Montant vers le palais, il va franchir la dalle
Où gronde le vieux pauvre, où sa lèpre s'étale;
Mais Lazare, à l'aspect d'un nouveau mendiant
Plus jeune et plus hardi, s'irritait, lui criant :
« Retire-toi d'ici, misérable! est-il juste
Qu'avec ces bras nerveux, encor vert et robuste,
Un pareil fainéant dérobe ici la part
Qu'on donnerait peut-être à l'infirme, au vieillard? »

Et les pierres volaient avec les cris lancées
Sur le noir étranger; et lui, de ses pensées
Distrait, parle, et, laissant à l'autre son erreur :
« Quel mal ici te fais-je? où tend cette fureur?
Qu'ai-je dit? ai-je ôté rien des mains de personne,
Ou t'aurais-je envié l'aumône qu'on te donne?
Ce seuil, tu le sais bien, si dur aux supplians,
Ne peut-il pas tenir, hélas! deux mendians?
Tais-toi, renonce aux coups, à l'insulte farouche;
Si je frappais, ce poing te briserait la bouche,
Et du festin j'aurais, pour moi seul, les débris. »

Mais, redoublant alors les pierres et les cris,
Le lépreux : « Écoutez ce bavard; sur mon ame,
De même, au coin du feu, grogne une vieille femme!
Viens, et je fais pleuvoir tes dents sous ce bâton,
Et je veux te traiter comme le porc glouton
Surpris à dévorer les blés semés pour l'homme,
Et qu'avec son épieu le laboureur assomme. »

La foule du portique encombrait les degrés,
Passans, soldats, valets, par ces cris attirés;
Et ceux-ci se penchaient au bord des balustrades,
Riaient, faisant de loin signe à leurs camarades.
Ils excitaient Lazare, et c'était un concert
De rire et de clameurs. Mais l'homme du désert
Darde un œil tout-puissant sous sa fauve crinière,

Se dresse, et rejetant son front large en arrière :
« Fils d'Israël, dit-il, ô peuple sans pitié,
Par le joug des gentils justement châtié !
Aux pauvres voilà donc l'aumône que vous faites ?
Durs, moqueurs, insolens pour vos frères, vous êtes
Toujours prêts à ramper dans l'adoration,
Quand passent le licteur et le centurion.
Bien dignes de servir, de trembler sous un homme,
De marcher enchaînés vers Babylone ou Rome,
Vous qui ne servez plus le Seigneur et riez
Des captifs qu'à son joug la misère a liés !
Les chiens des carrefours, les brutes vous enseignent
Vainement la pitié : sur ces membres qui saignent,
Caressans au lépreux, ils lèchent; vous mordez;
Vous bafouez encor ceux que vous lapidez..... »

Il parle, et tout à coup une voix : « C'est lui-même,
Criait-elle, c'est Jean qui donne le baptême. »
Et la foule, déjà frappée en l'écoutant,
Des rires au respect changée en un instant,
Se presse et fait silence, et lui reprend : « Mon frère! »
— Vers Lazare tourné, — « loin de nous la colère;
L'humble bonté du cœur convient aux malheureux;
Qui pourra les aimer s'ils ne s'aiment entre eux ?
Le pauvre allégera son fardeau de misères
En marchant dans la paix et l'amour de ses frères.
Toi, Lazare, affamé, nu, maudit par les tiens,
Toi qui n'as jamais eu que la pitié des chiens,
Dont le corps et le cœur ne sont plus qu'une plaie,
Cesse un jour de haïr, sois patient; essaie
De pardonner, d'aimer; apprends-nous ce devoir.
Dieu compta tes douleurs, et peut-être ce soir
Des anges imprévus, te prenant sur leurs ailes,
Dans le sein d'Abraham, où dorment les fidèles,
Blanc, vêtu de fin lin, un bandeau d'or au front,
Au festin nuptial, ami, t'emporteront.
Mais l'homme de céans qui se fait rendre un culte,
Et de ses longs banquets jette à ta faim l'insulte,
Alors, étant scellé dans sa tombe de fer,
Lèvera ses yeux lourds des ombres de l'enfer, —
Et d'Abraham, au loin, découvrant la lumière,
Et Lazare en son sein, — fera cette prière :
Abraham, oh! pitié! laisse approcher un peu

Lazare, et se pencher sur ma couche de feu;
Qu'il trempe au moins dans l'eau son doigt, et qu'il en touche
Ma langue, ardent tison qui me brûle la bouche;
Car d'un supplice affreux je souffre... Mais la voix
D'Abraham : — Tu n'as eu dans tes jours d'autrefois
Que joie et que plaisirs, Lazare que misères;
Paie aujourd'hui le prix de tes biens éphémères;
Lazare va jouir de son bonheur au ciel,
On l'achète en souffrant, mais il est éternel. —
Voilà ce que dira la justice; et toi-même,
O lépreux, invoquant votre père suprême,
Tu voudras obtenir pour ce riche damné
Le don de la pitié qu'il ne t'a pas donné;
La prière du pauvre elle-même, ô Lazare,
N'éteindra pas le feu qui doit ronger l'avare.
En vérité, celui qui met son cœur dans l'or
L'enfouit à jamais avec ce lourd trésor;
Il ne peut plus monter vers les divines sphères.
Et je dis : L'or et Dieu sont deux maîtres contraires,
Et par un trou d'aiguille un câble entrerait mieux
Qu'un riche n'entrera par la porte des cieux. »

Le peuple ému disait : « Parle encore, ô prophète! »
Mais lui, sans plus l'entendre et sans tourner la tête,
Droit au seuil d'où l'orgie au loin a retenti
Monte, laissant Lazare en pleurs et converti;
Et, bravant des valets le groupe encore hostile,
Il franchit fièrement le royal péristyle.

III.

Le festin redoublait de joie et de splendeurs,
Et déjà, de l'ivresse annonçant les ardeurs,
Le rire avait couvert de ses éclats sonores
Le son des coupes d'or se heurtant aux amphores.
Des flambeaux plus nombreux s'allument, éclipsant
Les obliques rayons du soleil pâlissant.
Le métal des bassins et des disques s'embrase;
Une étoile jaillit du flanc de chaque vase;
Et, complices des vins, les feux et les odeurs
Endorment la raison sous les fronts ceints de fleurs.
Le corps s'étend et pèse avec plus de mollesse

Sur l'ondoyant duvet du coussin qui s'affaisse;
Sur le marbre empourpré du vin qui la remplit
La coupe échappe aux doigts et roule au bord du lit.
C'est l'heure où le nectar, qu'enfin la main repousse,
Suscite le désir d'une ivresse plus douce.
Entre les gais propos et les folles chansons,
Un chœur plus gracieux bannit les échansons;
De la reine ont paru les plus belles suivantes
A la lyre, à la danse, aux voluptés savantes;
Elles entrent; leurs yeux, leur langoureux maintien,
Attestent l'art impur d'un maître ionien.
Une d'elles s'avance au pied du lit d'ivoire
D'où sourit aux flatteurs Hérode dans sa gloire,
Et, prêtant l'ornement du luth et de la voix
Aux chants d'un vil rapsode, hôte gagé des rois,
Philtre plus enivrant que la coupe écumante,
Elle verse à l'amant l'éloge de l'amante :

« Ta bouche a le parfum du raisin d'Engaddi;
Tes yeux ont les ardeurs de l'heure de midi;
Ceux des vierges, pour moi, sont froids comme l'aurore
Qui sans fondre la neige un moment la colore;
Leur souffle est, sur ma couche, ainsi qu'un vent des eaux,
Sorti des nénuphars dormant sous les roseaux.
Toi, du brûlant simoun tu me verses l'haleine;
De flammes et d'encens ton urne est toujours pleine.
Je préfère le vin qui cuve en ton cellier
Au fruit laiteux et vert de leur pâle amandier.
Plus mûre en ton verger, la pomme d'or plus ronde
De mielleuses saveurs sous mes lèvres abonde;
Ton rosier, éclatant des plus vives couleurs,
Cache un frais rejeton né sous ses larges fleurs.
Tes lèvres ont le miel et le dard des abeilles.
Ouvre-moi ton enclos, et qu'à pleines corbeilles,
Sur ton arbre, où la fleur se mêle encore au fruit,
Je cueille avec transport.... »

Mais sur le seuil un bruit,
Un pas ferme et tonnant résonne, et dans la fête,
Orage inattendu, gronde le noir prophète.
L'œil en feu, le front haut, il parle; un morne effroi
Sur leur pourpre a cloué les convives du roi;
Il parle, et le frisson vole avec sa voix prompte;

Il lance, à chaque mot, un geste qui les dompte,
Et d'un murmure entre eux pas un ne l'a bravé;
Le luth seul vibre encor tombé sur le pavé.

« Malheur à vous, dit-il, rois, grands, race funeste!
Malheur à ce palais où s'étale l'inceste;
Qui s'allume, le soir, d'infernales splendeurs,
Et des parfums lascifs sème au loin les odeurs!
Qu'un homme vienne ici, cherchant justice, il trouve
La maison de David comme un antre de louve,
Où passe, au bruit des chants et des rires impurs,
L'ivresse aux doigts souillés rampant le long des murs.
O roi, pour t'annoncer ses colères prochaines,
Dieu vient dans ma prison de délier mes chaînes.
Je t'avertis encor, ton étoile pâlit.
Chasse, avant de mourir, l'inceste de ton lit;
Bannis les grands du monde, artisans de tes vices,
Qui conseillent tes rapts pour en être complices,
Et pour avoir leur part, dans cet affreux festin,
De l'or et de la chair dont vous faites butin.
Malheur à vous! Pillant la veuve et le pupille,
Au champ qui vous revient vous en ajoutez mille;
Chaque jour vous joignez un toit à votre toit;
Sur le sol d'Israël vous êtes à l'étroit.
Croyez-vous, oubliant que les autres sont hommes,
Grands du monde, habiter seuls la terre où nous sommes?

« Malheur au peuple entier, quand du trône descend
Du vice couronné l'exemple tout-puissant;
Quand la foule respire, à travers les scandales,
Les émanations des débauches royales!
Pour avoir de tels rois porté le joug en paix,
Tu seras châtié, peuple, de leurs forfaits,
Car ton heure est venue, et le Seigneur se lève;
Il aiguise sa flèche, il est ceint de son glaive;
L'ongle de ses chevaux est d'un silex tranchant.
Devant lui, vers tes murs, son char pousse en marchant,
Comme un sommet qui croule en entraînant les chênes,
Cent peuples engendrés dans les neiges lointaines;
Ils raseront tes tours. Sur ton sol dévasté
Tu verras l'étranger construire sa cité;
Et toi, peuple, enchaîné sur ton seuil en ruine,
Dans ton champ plein d'épis souffriras la famine,

Pour avoir adoré ton ventre, et tu mourras,
Rongeant ta propre chair sur chacun de tes bras.
Car l'Esprit du Seigneur, t'ayant trouvé rebelle,
Choisit pour se répandre une race nouvelle. »

Il dit. Princes du peuple et des soldats tremblaient,
Et, dans l'affreux réveil de l'ivresse, ils semblaient
Écouter dans le fond de leur propre poitrine
Une voix répétant la sentence divine.
D'une foudre invisible on les dirait frappés;
La pourpre se déchire entre leurs doigts crispés.
S'agitant tour à tour sur ces faces livides,
L'étonnement, la haine, en tourmentent les rides;
Puis, reprenant leurs sens et l'instinct du flatteur,
Cherchant à ne pas voir le spectre accusateur,
Ils consultent les yeux du maître avec prière,
Comme pour s'abriter derrière sa colère.

Ainsi, quand le chasseur, dans le charnier du loup,
Fier et l'épieu levé, se dresse tout à coup,
D'immondes louveteaux une troupe effarée,
Abandonnant la chair dont elle fait curée,
Se jette sous les flancs de la mère, attendant
Que la louve à l'œil rouge, aux reins arqués, grondant,
Bondisse, et qu'elle étreigne entre ses crocs d'ivoire
La gorge du chasseur trop sûr de sa victoire.

Or, frissonnant lui-même et glacé de stupeur,
— Car il sentait là Dieu, — mais recouvrant sa peur
Du fard de majesté, de calme et de justice
Dont le front des tyrans possède l'artifice,
Le roi de sa vengeance a suspendu le trait
Aiguisé dans son cœur. Un seul mot lancerait
Le glaive, et des licteurs la hache toujours prête
A saluer le prince en tranchant une tête.
Il n'ose encor frapper; il sait qu'avec honneur
Le peuple accueillit Jean comme élu du Seigneur,
Qu'il est dans les tribus des hommes forts, sans nombre,
Nourris de ses leçons et se comptant dans l'ombre;
Il craint d'obscurs vengeurs par sa mort engendrés,
Et croit voir, du palais franchissant les degrés,
Au lieu des vains remords qu'une autre orgie emporte,
La révolte aux cent bras déracinant sa porte.

S'armant d'une fierté que sa pâleur dément,
Il parle avec orgueil, mais veut être clément :

« Suis-je roi? d'un esclave ai-je enduré l'audace?
La poudre de mes pieds me juge et me menace!
Toi qui prétends parler au nom de Dieu, sais-tu
Que de sa majesté mon front est revêtu?
Ce qu'est Dieu dans le ciel, le roi l'est sur la terre;
Tu dois devant son ombre adorer et te taire.
Va, prophète menteur, souffler aux révoltés
Le vent tumultueux des folles nouveautés!
Ton sang vil des festins ne doit troubler la joie,
Le bouc est au lion une trop lâche proie.
Mais il faut, pour la paix de l'état raffermi,
Que la nuit des cachots, qui t'avait revomi,
Étouffe enfin ta langue, et, dans ses ombres sourdes,
Courbe ton front rétif sous des chaînes plus lourdes. »

Il fait signe; à l'instant, un ministre d'enfer
S'élance et saisit Jean, et du carcan de fer
Enroule au cou du saint la rigide couleuvre.
Mais l'homme du désert jusqu'au bout fait son œuvre;
Sa voix tonne plus haut : « Malheur à qui m'entend,
Si, quand le Seigneur parle, il reste impénitent!
J'ai crié pour l'esclave et le roi : voici l'heure;
Préparez les sentiers du maître et sa demeure;
Soyez purs; il n'est pas de grandeur devant lui.
Revêts pour le combattre, ô roi, comme aujourd'hui,
La majesté de Dieu, vainement usurpée,
Qu'opposent tes pareils à la foule trompée :
Sous ce bandeau sacré qui garantit ton front,
Toi, sans juge ici-bas, les vers te jugeront;
A leur morsure, alors, disputant tes chairs vives,
Étends ton sceptre d'or sur ces affreux convives!
Pour moi, libre ou captif, de ce jour je me tais;
Fais ici de mon corps ce que tu veux; j'étais
La voix qui va devant pour annoncer le maître;
Celui qui doit venir est là, prêt à paraître,
Mes yeux l'ont vu. Seigneur, maintenant à mes os,
Ma journée étant faite, accordez le repos! »

Les soldats ont traîné le captif au cœur ferme
Hors de l'impure salle, et sur lui se referme

Le cachot, noir sillon où, dans l'ombre jeté,
A germé si souvent le grain de vérité.
Et, tandis que le saint sur la pierre connue
Prie à genoux, là-haut la fête continue,
Ce festin éternel du riche et du puissant,
Dont l'insolente odeur jusqu'au pauvre descend;
La salle en est de fleurs et de chants inondée,
Mais sur une prison elle est toujours fondée.

IV.

Une plus large coupe et des vins plus ardens,
Aux trépieds ravivés les parfums abondans,
Les chants, les cris, l'éclat des trompettes de cuivre,
La nuit changée en jour dont la vapeur enivre,
Les bruits tourbillonnans, dans l'ame de chacun,
Ont fait taire l'écho du prophète importun.
Enfin, pour mieux chasser les visions moroses,
Au front des conviés renouvelant les roses,
La danse aux pieds lascifs vient leur sourire, et mieux
Que l'ivresse du vin elle éblouit leurs yeux.

Cent beautés, par l'eunuque habilement choisies
Pour réjouir des yeux les folles fantaisies,
Esclaves de l'Euxin plus blanches que le lait,
Noires filles d'Afrique et Grecques de Milet,
S'élancent par essaim, par couple ou dispersées,
Ou formant des réseaux de leurs mains enlacées.
Blanche aux yeux d'escarboucle et presque enfant encor,
Leur belle coryphée aux épais cheveux d'or,
Fille d'Hérodiade et par sa mère instruite,
Mais insensible encore aux transports qu'elle imite,
Salomé vient offrir, en effleurant le sol,
Les charmes de sa danse ou plutôt de son vol.
C'est d'abord, vive et gaie, un oiseau sur les branches;
Bientôt un lent frisson fait onduler ses hanches,
Et son corps de serpent s'agitant par degré
Se déploie ou se tord sous l'aiguillon sacré;
Ses bras s'ouvrent, son dos se renverse et se cambre;
La fièvre de ses yeux frémit dans chaque membre;
Elle bondit, tournoie, et sa prunelle en feux
D'un éclair circulaire entoure ses cheveux;

Puis s'affaissse et languit, et, doucement penchée,
Sur un lit invisible on la dirait couchée.
Réveillant tous les yeux par le vin engourdis,
La vierge en souriant subit leurs traits hardis;
Le roi de longs regards l'entoure avec ivresse,
Aspire de ce corps l'ardeur ou la mollesse,
Et s'incline, et la suit, palpitant, éperdu;
Car l'obscène serpent dans le cœur l'a mordu,
Et de ses sens éteints rallume l'agonie.
Enfin, lorsqu'à ses pieds, la danse étant finie,
Vermeille et toute en feu sous le lin transparent,
La danseuse, avec art, se plie en l'adorant :

« Enfant, dit-il, ta danse à nos yeux trouve grace.
Forme un vœu, qu'à l'instant ton roi le satisfasse.
Dans son royaume entier choisis : tout l'or d'Ophir,
Mes coffres, mes colliers, perles, rubis, saphir,
Choisis et prends. J'en jure ici, devant mes princes,
Demande la moitié du trône et des provinces,
Par le ciel et ce sceptre, et mon serment de roi,
Mes peuples, mes trésors, enfant, seront à toi! »

Hésitant, mais adroite, aux ruses d'un autre âge
Déjà mûre, et voulant le prix de son ouvrage,
La jeune fille sort, court, s'arrête un instant
Au seuil du gynécée, où sa mère l'attend,
Écoute, et peu de mots ont fait son cœur docile;
Au sang qu'elle a reçu tant le crime est facile,
Tant la jeune vipère apprend vite et sans art
Le secret du venin renfermé sous son dard.
Elle rentre, et le roi lui sourit : « Jeune belle,
Qu'exigez-vous du roi? » — « Je ne veux, lui dit-elle,
Qu'un seul don; il me faut, dans ce bassin d'argent,
Sur l'heure, entre mes mains, voir la tête de Jean. »

Mais Hérode est muet; à ce désir farouche
Qu'un enfant exprimait le sourire à la bouche,
Son cœur, un cœur de roi dans le crime vieilli,
De tristesse et d'horreur lui-même a tressailli.
Sa prudence d'ailleurs se révolte, alarmée,
Car d'un peuple nombreux la victime est aimée.
Mais son serment le presse, et, témoins dangereux,
Les princes du regard s'avertissent entre eux,

Esclaves peu soumis s'ils doutaient de sa force;
Enfin la volupté qui lui tend son amorce,
Ce fruit que sur sa lèvre un frais rameau suspend,
L'éclat fascinateur des doux yeux du serpent...
D'ailleurs, c'est le destin, son serment le décide :
Il jette en frémissant la parole homicide;
Le bourreau déjà sort, armé du glaive. Ainsi
Ce que n'avaient osé le vieillard endurci
Et son courroux de fer aiguisé par l'injure,
Le meurtre s'accomplit, œuvre de la luxure
Et des philtres dont Ève, aux lèvres du démon,
Sous l'arbre de l'Éden, a sucé le poison.

V.

Le bourreau, se montrant sur le seuil de la salle,
Abaisse un large fer dégouttant sur la dalle,
Et tient, de l'autre main, le vase horrible à voir,
Où, parmi les caillots d'un sang épais et noir,
Le col rouge et fluant, une tête coupée
Vacille à chaque pas du sombre porte-épée;
Il vient lent et stupide, il présente à l'enfant
L'affreux don accueilli d'un geste triomphant.
La vierge aux tresses d'or sur le disque se penche,
Dans les cheveux crépus enfonce une main blanche,
Lève, non sans effort, mais la paix sur le front,
Le poids lourd à son bras de la tête sans tronc,
Sourit en l'attirant, et sur ces traits livides
Promène des regards restés sereins et vides;
Puis vers le lit royal, fière, se retournant,
Tend cette face aux yeux d'Hérode frissonnant.
Les nerfs vibrent toujours sous les chairs convulsives;
Les orbites en feu jettent des lueurs vives;
Dans les rides du front, jaune et de sang baigné,
Le courroux siége encore, et l'esprit indigné,
Du cratère béant de la bouche profonde,
Semble lancer encor l'anathème au vieux monde.

VICTOR DE LAPRADE.

LES

ARTS INDUSTRIELS.

DE L'IMPRESSION DES TISSUS.[1]

I.

Bailly a dit quelque part que l'histoire des sciences était celle des pensées de l'homme; ne pourrait-on pas dire, et avec plus de justesse peut-être, que l'histoire de l'industrie est celle de son intelligence appliquée au bien-être matériel de la société? C'est mal comprendre en effet l'importance des arts industriels que de les étudier d'un point de vue spécial et sans tenir compte des rapports qui les unissent avec le mouvement général de la civilisation. Les annales de ces arts touchent par plus d'un point aux annales des peuples; des deux côtés se présentent souvent les mêmes phases et s'exercent les mêmes influences. Les alternatives de paix et de guerre, les invasions, les conquêtes, les fractionnemens de territoire, les révolutions politiques, impriment à l'industrie comme à la civilisation une marche tantôt progressive, tantôt rétrograde, et il suffit, pour comprendre quelle place doit tenir dans l'histoire cette branche trop peu connue de l'activité humaine, d'avoir résumé une seule fois dans sa mémoire une période historique de quelque étendue. On s'est trop accoutumé surtout à vouer une admiration exclusive aux arts proprement dits; les arts industriels, eux aussi, ont leurs hommes de génie : ce sont les inventeurs ou les propagateurs de ces belles découvertes auxquelles des populations entières doivent parfois une source inépuisable de travail et de prospérité commerciale. A une époque comme la nôtre, où règne une tendance si prononcée vers les intérêts matériels, la vie de ces

(1) *Traité historique et pratique de l'impression des tissus*, par M. Persoz; 4 volumes in-8° et un atlas, 1846.

hommes utiles présente des enseignemens qu'il importe de recueillir, de nobles exemples qu'il y aurait injustice à ne pas mettre en lumière.

L'histoire d'une industrie, conçue d'après les idées que nous venons d'exposer, ne doit pas comprendre uniquement l'énumération de ses progrès divers; examiner en même temps les branches de commerce que cette industrie est destinée à alimenter, décrire les procédés qu'elle emploie, faire connaître, parmi les savans et les fabricans eux-mêmes, les hommes qui ont mérité par quelque découverte importante de vivre dans la mémoire du pays, tel est le plan que l'historien d'une industrie quelconque est, selon nous, tenu de remplir; telle est aussi la méthode que nous essaierons d'appliquer à l'une des branches les plus productives et les plus curieuses de la fabrication moderne : nous voulons parler de l'impression des tissus.

Il est constant que les peuples de l'antiquité connaissaient l'art d'imprimer les étoffes, et, d'après les auteurs anciens, l'origine de cet art paraît remonter aux époques les plus reculées : Hérodote cite, en effet, les habitans des bords de la mer Caspienne comme représentant sur les tissus des figures d'animaux avec des couleurs dont il vante la solidité; plus tard, Strabon rapporte que, du temps d'Alexandre, les Indiens fabriquaient déjà des étoffes imprimées; Pline l'ancien décrit également, en le qualifiant de merveilleux, un procédé qu'employaient les Égyptiens pour la peinture de leurs vêtemens. En comparant le passage de Pline aux descriptions que renferment des publications plus modernes, telles que les *Lettres édifiantes* du révérend père Cœurdoux, et une notice récente sur les impressions de tissus exécutées par les Malais, due à un naturaliste français, M. Diard, qui a long-temps habité les Indes orientales, on reconnaît que les procédés de fabrication des toiles peintes n'ont presque pas varié depuis l'antiquité. L'exposition même des produits rapportés par notre mission de Chine est venue prouver que les sujets du Céleste Empire n'entendaient exactement rien à la combinaison des couleurs et à la netteté des contours; nous devons ajouter que la solidité du teint ne rachète pas dans ces produits la mauvaise exécution du dessin. Si donc il est avéré que l'industrie des indiennes eut, elle aussi, l'Orient pour berceau, il est juste de remarquer qu'elle n'y a fait, à proprement parler, aucun progrès depuis sa naissance.

C'est aux Portugais qu'est due, en Europe, la première apparition des toiles peintes, qu'ils avaient trouvées en Orient, lorsqu'ils y firent la conquête des Indes; mais ils se bornèrent à faire connaître ces produits remarquables, et l'honneur d'avoir importé les procédés de la peinture sur étoffe doit revenir tout entier aux Hollandais, ces infatigables spéculateurs du XVIe siècle. Pendant près de cent ans, à la vérité, cette fabrication n'eut, en Hollande, qu'une très mince importance, et, par une conséquence inévitable, réalisa peu de perfectionnemens. Enfin la révocation de l'édit de Nantes (1685), cette mesure impolitique du grand roi, qui priva la France de cinq cent mille habitans, *gens adonnés, pour la plupart, aux manufactures*, suivant l'expression d'un contemporain, vint donner un essor remarquable à l'industrie des tissus peints. Une partie de cette population, aussi active qu'intelligente, que la nécessité de se créer des moyens d'existence sur le sol étranger (1) obligeait à un travail opiniâtre, alla chercher en

(1) Un grand nombre de ces familles protestantes que Louis XIV condamnait ainsi à l'exil ne rentrèrent jamais en France, et se fixèrent définitivement dans leur patrie adop-

Hollande les procédés de cette industrie, qui créa dès-lors, pour le commerce de ces contrées, de nouvelles branches de produits. Ce mémorable événement, qui devait avoir une si grande portée religieuse, politique et industrielle, est d'une haute importance dans l'histoire des toiles peintes, car c'est à cette époque que la fabrication s'en propagea sur le continent européen. Jacques Deluze, émigré français, alla porter en Suisse cet art précieux, qui ne tarda pas à prendre entre ses mains un développement considérable : les succès amenèrent les concurrences, et, la Suisse devenant trop étroite pour le mouvement industriel qu'elle venait d'enfanter, de nombreux fabricans allèrent successivement s'établir en Allemagne, en Portugal et en France. C'est alors que se fondèrent chez nous d'immenses fortunes manufacturières, qui devaient se continuer dans la période suivante et que nous voyons encore subsister de nos jours.

Les Anglais, les Suisses, les Allemands, avaient déjà réalisé des progrès assez notables dans la confection des indiennes, lorsque, vers le milieu du siècle dernier (1746), l'art des toiles peintes s'introduisit à Mulhouse. Cette métropole industrielle de notre province d'Alsace, alors petite ville libre de la Suisse, trouva tout d'abord en elle-même de puissans élémens de prospérité commerciale. Placée au centre de l'Europe continentale, Mulhouse avait, grace à sa situation géographique, pour débouchés de ses produits, la Suisse, l'Allemagne, la France, l'Italie et la Hollande. A cette position si favorable, elle joignait des eaux pures et abondantes, avantage précieux ou plutôt condition indispensable à la fabrication des tissus. La vie matérielle y était à bon marché, le combustible d'un apport facile; sa population laborieuse et pauvre, intelligente et hardie, était éminemment propre à recevoir une éducation industrielle. L'établissement des premières fabriques de tissus imprimés dans la ville de Mulhouse est dû à trois hommes, Samuel Kœchlin, Jean-Henri Dollfus, Jean-Jacques Schmaltzer, dont les descendans sont encore aujourd'hui à la tête des plus célèbres manufactures de l'Alsace. Ils avaient commencé par s'entourer d'ouvriers empruntés à la Suisse, mais leurs succès tentèrent bientôt la population de Mulhouse, qui se livra tout entière à une industrie si féconde en précieuses ressources. Le nombre des habitans cessa dès-lors d'être en rapport avec l'exiguité du territoire, et de nouvelles fabriques allèrent se former à Thann, à Cernay, à Wesserling et enfin dans le bourg de Munster, où se fonda une maison qui a pris de nos jours un développement colossal, la maison Hartmann.

A cette époque, le gouvernement français, cédant aux sollicitations intéressées de la compagnie des Indes, s'opposait de tout son pouvoir à l'établissement des manufactures nationales. Mulhouse alimenta donc long-temps nos marchés intérieurs, ne partageant ce privilége qu'avec une fabrique que le pape possédait à Orange, et ne redoutant nullement les tissus de l'Orient, d'un prix nécessairement très élevé. L'usage des toiles imprimées devint en France si général, que les autres industries textiles commencèrent à en prendre de l'ombrage. Les chambres de commerce s'émurent, firent entendre des plaintes énergiques

tive. Ce fait explique pourquoi à l'exposition de l'industrie prussienne, en 1844, on remarquait beaucoup de noms français parmi ceux des plus habiles exposans. Ceci nous rappelle un mot attribué à Frédéric-le-Grand. L'ambassadeur de France s'informant de quel procédé agréable son gouvernement pouvait user à l'égard de la Prusse, Frédéric aurait répondu : « Faites encore une révocation de l'édit de Nantes. »

contre l'introduction des indiennes, et demandèrent même l'interdiction de toute fabrication indigène. Le gouvernement, alarmé de ces réclamations qui s'élevaient de toutes parts, défendit bientôt l'entrée des cotonnades étrangères, blanches ou imprimées. Cette mesure, qui en apparence ne donnait satisfaction qu'à la partie à peu près sage des demandes formulées par les chambres de commerce, combla en même temps les vœux de ceux qui voulaient interdire absolument l'usage des étoffes peintes. En effet, notre fabrication de cotonnades blanches suffisant à peine à la consommation, il lui était radicalement impossible de produire celles qu'on eût voulu livrer à l'impression. On conçoit aisément qu'un pareil état de choses ne pouvait durer; aussi la prohibition ne tarda-t-elle pas à être levée et remplacée par la mesure beaucoup plus sage d'un droit *ad valorem*. Aux plaintes nouvelles que ne manqua pas de soulever ce retour à des idées économiques plus saines, le gouvernement répondit en recherchant les moyens de nous préparer à soutenir avantageusement la concurrence. Dans ce dessein, il encouragea notre fabrication avec une constante sollicitude, s'attachant à répandre tous les documens qu'il put recueillir sur les procédés des Anglais, que nous devions dépasser plus tard, mais qui nous étaient alors de beaucoup supérieurs. Enfin il établit à Paris, dans les cours de l'Arsenal, une sorte de manufacture modèle, qu'un Anglais nommé Cabane fut appelé à diriger; mais l'habileté de cet étranger était au moins contestable, et les vues progressives qu'on avait conçues attendaient un autre auxiliaire. Néanmoins c'est de la levée de cette singulière prohibition (1770) que date en France l'origine des manufactures de toiles peintes. C'est à la suite de ce grand événement commercial et industriel qu'un jeune Suisse, laborieux et instruit, sortit des ateliers de Cabane où il était imprimeur, et, à la tête d'un capital plus que modique, entreprit de fonder pour son compte un établissement près de Versailles. Cet homme, à qui le génie donnait ainsi une pieuse témérité, portait un nom que plus tard il devait illustrer; Louis XVI devait lui octroyer des lettres de noblesse, et Napoléon lui offrir une place dans le sénat : c'était Christophe-Philippe Oberkampf, qui allait jeter les bases de la fabrique de Jouy.

Associé au mécanicien Samuel Widmer, son neveu et son beau-frère, et guidé dans son industrie par les conseils des plus habiles chimistes de Paris, Oberkampf réalisa de nombreux perfectionnemens qui assurèrent à son établissement une réputation européenne. L'élan était donné, des priviléges furent sollicités, et de nombreuses manufactures s'élevèrent sur divers points de la France; mais à l'instar de celle que nous venons de citer, dans le principe, la plupart étaient dirigées par des étrangers, et beaucoup de leurs ouvriers n'étaient pas d'origine française. La concurrence, résultant naturellement de ce mouvement industriel, provoqua, dans cette période, de notables améliorations. Au bout de quelques années, les fabricans se coalisèrent avec une compagnie des Indes établie à Paris en 1785, pour demander la prohibition des tissus de Mulhouse. D'un autre côté, la Lorraine et l'Alsace, qu'aurait indirectement frappées une pareille mesure, réclamèrent vivement. On était alors en 1789, et ces plaintes diverses allèrent se perdre dans les premiers orages de la révolution.

En France donc, dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle, une opposition acharnée se déclare contre l'usage des toiles peintes, quelle qu'en soit la provenance; une funeste prohibition est la conséquence désastreuse de cette opposition; enfin, un édit de rappel commence une ère nouvelle et florissante pour l'impression des

tissus. Une analogie vraiment remarquable se rencontre dans les différentes phases qu'a suivies de l'autre côté de la Manche cette branche spéciale de l'industrie cotonnière. — C'est par des mains françaises qu'elle fut transportée de la Hollande dans la Grande-Bretagne, où un réfugié établit la première fabrique de tissus imprimés à Richmond, sur les bords de la Tamise (1690). Déja, quelques années auparavant, les tisserands anglais avaient pillé les magasins de la compagnie des Indes, en haine de ses importations de tissus, et le gouvernement avait exclu des marchés nationaux la majorité de ses produits manufacturés. Cependant la compagnie conserva le privilége d'importer les indiennes; malheureusement l'abus qu'elle en fit pour introduire frauduleusement une grande quantité de toiles ne tarda pas à exciter une nouvelle révolte (1720). Une loi, arrachée par la peur, vint appliquer à ces maux un remède infaillible dans son absurdité même : en prohibant l'usage, quel qu'il fût, des tissus imprimés, elle ruina des populations entières qui vivaient de la confection de ces tissus. L'édit fut rapporté; le gouvernement lui substitua des taxes de douane onéreuses et des entraves dans la fabrication qui gênèrent long-temps les progrès industriels. Enfin les restrictions cessèrent, et à l'époque où l'art des toiles peintes ne faisait, en France, que commencer à naître, le Lancashire (1), cette Alsace de la Grande-Bretagne, entrait à pleines voiles dans la voie prospère qu'il ne devait plus quitter.

Nous mériterions d'être taxés d'indifférence pour des souvenirs dont notre pays peut tirer un orgueil légitime, si nous ne signalions hautement l'influence toute française qui a présidé à l'introduction en Europe de l'industrie des tissus imprimés. C'est à deux réfugiés français qu'en est due l'importation en Suisse et en Angleterre, les deux seules contrées où cet art se soit montré florissant au commencement du XVIIIe siècle. Le fils de Deluze, qui avait hérité de toute l'activité paternelle, fut long-temps à la tête d'un des plus grands établissemens du continent, la fabrique du Bied. A la fin de cette même période, le petit-fils d'une autre victime de l'édit de Nantes, Pourtalès, entretenait à la fois des manufactures en Angleterre, en France, en Allemagne et en Suisse, et en répandait les produits sur tous les marchés accessibles. Par son esprit ingénieux et actif, ce fabricant donna à son industrie une puissante impulsion, que devaient encore seconder les nombreux perfectionnemens qui y furent successivement apportés.

Long-temps et à juste titre, l'exécution et la beauté du coloris des toiles de l'Inde les firent seules considérer comme étoffes de luxe. Ce fut seulement après la substitution de l'impression en relief au lent *pinceautage* des Orientaux, que les tissus européens commencèrent à occuper un rang de quelque importance sur les marchés du continent. Cependant le grand problème de l'industrie des indiennes ne reçut une solution vraiment incontestable qu'à la découverte d'un mode continu d'impression. L'Angleterre nous précéda dans cette voie de progrès par une admirable invention mécanique. L'intérêt que l'industrie de ce pays attachait à l'usage de ses précieuses machines fut tel, dans le principe, que les

(1) A l'histoire de l'impression des cotonnades dans ce comté se rattachent deux noms justement illustres aujourd'hui en Angleterre. Le grand-père de sir Robert Peel fut, dans le Lancashire, à la tête d'une importante fabrique de toiles peintes, qui n'employait pas moins de quinze cents ouvriers. Richard Cobden, l'ardent promoteur du libre échange, est imprimeur sur coton à Manchester; c'est comme notable manufacturier qu'il a été appelé à faire partie du parlement, où il représente le district industriel de Stockport.

lois prononcèrent des peines sévères contre quiconque en livrerait le modèle à des étrangers. Heureusement cette prohibition, si éloignée de l'esprit d'une époque vraiment civilisée, vint se briser contre l'essor du génie d'un simple serrurier français, Lefèvre, qui, sur la seule description verbale d'une machine à rouleau qu'Oberkampf avait réussi à introduire dans sa manufacture de Jouy, parvint à son tour, sans autre secours que son inspiration, à construire une machine à imprimer bien supérieure à celle des Anglais. Pourquoi faut-il qu'après avoir si complétement réussi, succombant pour ainsi dire sous la grandeur de sa découverte, Lefèvre ait cédé au premier obstacle qu'il ait rencontré sur sa route, et que le malheureux, aveuglé par un orgueil fatal, n'ait trouvé d'autre refuge que le suicide contre les déceptions qu'il redoutait? En 1821, Samuel Widmer, l'associé d'Oberkampf, poussant l'amour-propre jusqu'au délire, mettait aussi volontairement fin à ses jours : douloureux rapprochement! l'introducteur de l'impression au rouleau en France et le propagateur de ce procédé ne purent consentir à vivre quand ils se virent dépassés dans leur industrie.

Il y a dans l'histoire commerciale du monde une période remarquable dont l'importance, même de nos jours, ne paraît pas suffisamment appréciée. Nous voulons parler de ces dix premières années de notre siècle, où Napoléon conçut la pensée du blocus continental, qui devait refouler sur elles-mêmes toutes les forces productrices de l'Angleterre, en lui fermant à la fois tous les marchés de l'Europe. Jamais péril aussi réel n'avait menacé les intérêts de la Grande-Bretagne. En même temps qu'il imposait aux rois vaincus l'obligation de repousser de leurs ports les produits des manufactures anglaises, le conquérant faisait appel à toutes les industries pour subvenir par des inventions nouvelles aux besoins de la consommation européenne. Ce fut alors que la mécanique fit des progrès immenses pour remplacer les lins et les cotons filés dont l'Angleterre s'était depuis long-temps attribué le monopole. L'analyse chimique de quelques végétaux jusque-là méprisés tira de la betterave le sucre indigène, qui remplace presque entièrement aujourd'hui le sucre des colonies. La culture et la préparation de diverses plantes tinctoriales, à peine étudiées jusqu'alors, prirent en même temps un immense développement qui affranchit temporairement l'ancien monde du tribut que lui imposait, depuis des siècles, la nécessité de se procurer la cochenille et l'indigo.

A la vérité, aucun encouragement ne manqua pendant cette période à nos fabricans. Certes, le jour où Napoléon détacha sa croix pour en décorer la poitrine du vénérable Oberkampf fut un jour glorieux pour l'industrie française : c'est que l'empereur entrevoyait dans un avenir peu éloigné que cet homme modeste, qui recevait ainsi de sa main un témoignage éclatant de la reconnaissance nationale, avait donné à la France, contre la prépondérance commerciale de l'Angleterre, une arme plus puissante que les six cent mille baïonnettes qui faisaient alors pâlir sur leurs trônes tous les potentats du continent (1). Cependant, à cette époque, les procédés de fabrication des toiles peintes étaient loin d'avoir atteint le degré de perfection auquel ils se sont élevés depuis. Les connaissances en chimie et en mécanique peu répandues encore dans le monde industriel, l'insuffisance des seules machines à imprimer qui fussent en usage, les traditions rou-

(1) « Vous et moi, dit à ce sujet le grand capitaine au manufacturier, nous faisons tous deux une bonne guerre aux Anglais; » puis, après un instant de réflexion, il ajouta : « et c'est encore vous qui faites la meilleure. »

tinières de l'atelier, semblaient autant d'obstacles qu'on ne pouvait franchir sans peine et qu'on ne tarda pas néanmoins à surmonter. D'ingénieux fabricans, tout en se cachant mutuellement leurs moindres succès de peur d'éveiller la concurrence, parvinrent par le tâtonnement à obtenir d'importantes améliorations; de savans théoriciens, se hâtant au contraire de livrer leurs découvertes à la publicité, pour s'assurer un rang de priorité, provoquèrent les applications dont elles étaient susceptibles. Tous simultanément, mais par des voies différentes, marchaient donc au même but, et ce fut par les efforts de plusieurs générations de travailleurs, continués sans interruption jusqu'à nos jours, que l'on parvint à étudier la nature des couleurs propres à l'impression, les moyens de les fixer sur les tissus, et d'associer la variété de leurs nuances aux plus heureux résultats de l'art du dessinateur.

Cet historique ne serait pas complet si, à côté des cotonnades, nous omettions de mentionner ici les autres étoffes sur lesquelles pourtant s'exécutent aussi des impressions. Toutefois nous n'avons à signaler dans le développement de ces diverses industries aucun fait digne de remarque. Évidemment dues à l'art des indiennes, qui leur donna successivement naissance, elles lui empruntent tous ses procédés. De légères modifications doivent seulement être apportées, suivant la fibre textile dont ils sont formés, aux préparations préliminaires que subissent les tissus. Ces subdivisions de l'industrie des toiles peintes ont d'ailleurs, comme celle-ci, atteint un haut degré de prospérité: nous n'en voulons pour exemple que l'impression des soieries, qui, malgré son origine toute récente (1817), est actuellement l'une des branches principales du commerce lyonnais.

On connaît les phases qu'a traversées la fabrication des tissus imprimés; examinons maintenant quels sont les procédés employés dans cette précieuse industrie des indiennes, qui assure désormais à la consommation des étoffes à bon marché faites avec autant de soin et de solidité que les riches tissus dont se parent le luxe et l'élégance. Une remarquable publication de M. Persoz, professeur de chimie appliquée à la faculté de Strasbourg, le *Traité théorique et pratique de l'impression des tissus*, a transporté dans le domaine scientifique des questions qui semblaient uniquement du ressort de l'industrie, et qui, nous espérons l'avoir en partie démontré, relèvent aussi jusqu'à un certain point de l'histoire et de l'économie politique.

II.

Parmi les matières tinctoriales qui servent à la coloration des étoffes, les unes, dont l'histoire est purement chimique, comme le bleu de Prusse, l'acide nitrique, appartiennent au règne inorganique; les autres sont ou des êtres organisés, ou le résultat de préparations que l'on fait subir à certains végétaux, ou enfin les parties seulement d'une plante, mais très rarement la fleur. Les travaux des chimistes, au premier rang desquels il faut citer M. Chevreul, qui a exploré ce champ avec tant de succès, ont établi que les matières colorantes doivent être considérées comme des substances complexes renfermant des principes immédiats, qui en possèdent au plus haut degré les propriétés, et en forment à proprement parler la partie essentielle. Primitivement incolores, ou au moins très peu colorés, ces principes ont toujours besoin d'être soumis à l'action d'agens

chimiques et physiques pour contracter les couleurs particulières des substances qui en sont tirées. Faute de connaissances positives sur la provenance de ces principes, on n'a pu en isoler qu'un petit nombre, et l'industrie attend que de nouveaux faits viennent soulever un coin du voile qui recouvre encore, dans l'état actuel de la science, les phénomènes de la formation des couleurs.

La cochenille, la garance et l'indigo nous paraissent les meilleurs exemples à choisir pour faire nettement concevoir les diverses origines que nous venons d'assigner aux matières colorantes du règne organique. L'indigo, rapporté des Indes orientales vers la fin du XVIe siècle, arrive dans nos ports sous la forme d'une fécule, résultat du traitement particulier d'une famille de végétaux. La cochenille, cet insecte long-temps pris pour une graine en raison de sa forme hémisphérique, est recueillie au Mexique sur les plantes grasses dont elle fait sa nourriture. Enfin la garance a été importée en Europe par les Hollandais, à la suite de leurs conquêtes dans le Levant, où elle paraît avoir été cultivée de toute antiquité. Ce ne fut réellement qu'à l'époque de la révolution française, et surtout pendant la durée du blocus continental, que la culture de cette plante prit une extension considérable dans le midi de la France, où cette précieuse racine est devenue maintenant l'un des principaux produits agricoles.

De toutes les matières premières que le commerce livre à l'industrie, aucune peut-être ne se prête plus facilement à la fraude que les substances tinctoriales. Ainsi la pureté de l'indigo est continuellement altérée par une poudre colorée en bleu à l'aide du campêche. Il en est de même de la garance, dont les fabricans, faute de moyens suffisans d'appréciation, favorisèrent en quelque sorte pendant long-temps la falsification, au point qu'il arriva à certains d'entre eux de refuser des garances d'une pureté absolue pour en admettre d'autres profondément altérées. Une des fraudes les plus piquantes est sans aucun doute celle de la cochenille; on alla jusqu'à falsifier cette précieuse matière en la mélangeant d'une pâte colorée et moulée en grains, de manière à imiter les contours de l'insecte. En pareille occurrence, l'industriel, pour plus de certitude, s'aidant des moyens colorimétriques que lui fournit la science, a recours à un essai qui lui indique en petit ce qu'il doit attendre de la richesse, de l'éclat et de la solidité de la couleur. — En général, lorsque les agens chimiques dont il fait usage se trouvent mêlés de substances étrangères, le fabricant d'indiennes, outre sa perte pécuniaire immédiate, court toujours grand risque de voir ses opérations gravement compromises. C'est donc un but d'une haute utilité pratique que poursuit M. Persoz, en consacrant une partie de son livre à l'étude des corps organiques et inorganiques, simples ou composés, dont on se sert dans les diverses opérations de l'impression des tissus. Négligeant avec raison la classification philosophique d'un traité de chimie générale, il groupe ces corps par des considérations purement industrielles; il s'attache à en caractériser les usages divers, et décrit avec détail les moyens d'en constater la valeur commerciale, en donnant toujours la préférence à cette simple et ingénieuse méthode des liqueurs titrées de M. Gay-Lussac, dont une heureuse application vient encore d'être faite par M. Pelouze au dosage du cuivre dans les alliages monétaires, et par M. Marguerie au dosage du fer.

La cause si importante à connaître, au point de vue industriel, de l'adhérence des couleurs aux fibres textiles des tissus a donné lieu chez les savans à des opinions très diverses. Les uns, comme Hellot, Le Pileur d'Apligny et, plus ré-

cemment, Walter Crum, l'un des chimistes fabricans les plus distingués de l'Angleterre, veulent la rattacher à l'existence assez problématique de pores et de cavités; les autres, suivant l'opinion émise, à la fin du dernier siècle, par Bergmann et Dufay, et adoptée par Berthollet, croient à une action purement chimique. M. Persoz, par ses beaux travaux scientifiques sur les matières colorantes et ses connaissances pratiques, était naturellement préparé à reprendre la discussion. Combattant vivement les partisans de l'adhérence mécanique, il est venu étayer, de considérations le plus souvent industrielles et expérimentales, l'opinion contraire, à laquelle M. Chevreul avait déjà apporté, dans le *Dictionnaire technologique,* l'autorité de ses recherches sur l'art de la teinture.

Quoi qu'il en soit, eu égard au mode d'application sur les étoffes, les couleurs se divisent en deux grandes catégories : celles qui se fixent par elles-mêmes, c'est-à-dire qu'il suffit d'étendre comme une couche de vernis, pour qu'en se desséchant elles adhèrent aux tissus; celles qui exigent le concours préalable d'un auxiliaire dit *mordant,* destiné à les relier aux étoffes par son intervention. Ces agens, parmi lesquels l'alun est le plus fréquemment et aussi le plus anciennement employé, ne manifestent pas toujours leur présence de la même manière. Tandis que les uns ne font éprouver aux couleurs que de légers changemens de nuance, les autres les modifient complétement et différemment en proportion de la quantité de mordant dont on a fait usage. Il ne suffirait pas d'avoir *mordancé* une étoffe par un simple passage dans un bain préparé, si cette opération n'était suivie d'une seconde, dite *fixage* du mordant, et qui consiste essentiellement à faire passer le tissu dans un nouveau bain d'une composition convenable. Ainsi qu'on le prévoit, dans les deux cas, les couleurs sont amenées à l'état liquide par l'intermédiaire de certains vernis. En outre, lorsqu'elles doivent être appliquées sur les étoffes, suivant des contours déterminés, comme il arrive pour la formation d'un dessin, il est nécessaire de leur donner un certain degré de viscosité pour les empêcher de s'étendre sur les parties voisines. La solution de ce problème, assez difficile eu égard à de nombreux élémens dont il faut tenir compte, s'obtient au moyen d'agens dits *épaississans,* dont les plus usuels sont l'amidon et la gomme.

Avant d'aller plus loin dans cet exposé des notions générales de l'impression des tissus, il convient de dire que l'étoffe elle-même a dû être préalablement l'objet de diverses opérations, sans le secours desquelles les meilleurs procédés de l'art de la teinture ne produiraient que des résultats incomplets. Quels que soient, en effet, les progrès obtenus dans la filature des fibres textiles du coton, du lin, du chanvre, de la laine et de la soie, qui servent à la confection des divers tissus, il est impossible de se procurer des fils complétement dépourvus de duvet. Ce duvet, qui recouvrira les étoffes après leur tissage, a tout d'abord le fâcheux effet de ternir notablement les couleurs, quelle qu'en soit d'ailleurs la vivacité. D'autre part, les brins de fils et les nœuds formés pendant la fabrication empêchent, en se rabattant sur le tissu durant l'impression, les parties ainsi masquées de recevoir la couleur; ils se relèvent ensuite et les font apparaître en autant de points blancs. On conçoit, dès-lors, la nécessité de procéder à ce qu'on nomme le *rasage* en terme de fabrique. Deux genres de moyens, spécifiquement appelés *tondage* et *flambage,* sont ordinairement employés pour raser les tissus. Le tondage, anciennement fait à la main par des femmes armées de ciseaux courbes, s'opère maintenant à l'aide d'une admirable

machine dite *tondeuse*, inventée par un Français et tellement perfectionnée aujourd'hui, qu'elle sert au rasage des cachemires les plus fins. Dans le flambage, on détruit par le feu les aspérités que présentent les étoffes en les exposant à la flamme d'un gaz en combustion, celui de l'éclairage par exemple. La seule précaution à prendre est de faire traverser le tissu par la flamme avec une rapidité de mouvement assez grande pour ne lui causer aucun dommage.

Pour que les couleurs puissent être fixées définitivement et conserver tout leur éclat, il faut, en outre, faire subir aux étoffes un apprêt, dont le but essentiel est d'enlever la matière colorante que contient toujours la fibre brute; mais la présence de principes gras, résineux et autres vient compliquer ce *blanchiment* d'un *dégraissage* préalable. L'opération pratiquée dans les ménages pour couler les lessives, et l'effet mécanique que produisent les laveuses en battant leur linge, donnent une idée fort exacte de la série d'appareils qu'on peut employer pour dégraisser les tissus. Dans le blanchîment, on se sert du procédé qu'avait proposé l'illustre Berthollet, en se fondant sur l'action décolorante que le chlore exerce sur les étoffes. Ce procédé n'a plus maintenant aucun des inconvéniens qu'il avait primitivement présentés, depuis qu'on a substitué à l'emploi du chlore à l'état libre des dissolutions de substances qui le contiennent en combinaison.

Ce n'est point encore assez d'avoir parfaitement rasé et blanchi un tissu; celui-ci doit subir une dernière préparation, qui le rendra plus apte à recevoir uniformément les couleurs. Dans le *calendrage*, qui est, en définitive, l'opération de la repasseuse exécutée sur une grande échelle, on fait simplement passer les toiles destinées à l'impression entre des cylindres qui les laminent et en lustrent convenablement la surface.

Dans le cas très simple où une seule teinte doit être appliquée sur un fond blanc, il suffit, à moins de vouloir compliquer le dessin en y marquant des ombres ou des doubles nuances, de plonger l'étoffe, préalablement mordancée s'il y a lieu, dans la liqueur colorante. On n'aura alors qu'à régler convenablement le nombre et la durée des immersions, de manière à obtenir la nuance voulue. C'est ainsi qu'on procède essentiellement à la teinture en garance, opération fondamentale pour le fabricant d'indiennes. Seulement le *garançage* présente cette curieuse particularité, que le bain de couleur doit nécessairement contenir de la craie en proportion déterminée. Ce fait industriel fut signalé, pour la première fois, par J.-M. Haussmann, en 1781. Après avoir obtenu de magnifiques couleurs garancées aux environs de Rouen, il était allé s'établir à Colmar, où, malgré une parfaite identité de procédés, il ne pouvait produire *rien de beau*, ainsi qu'il l'écrivit à Berthollet. Analysant alors successivement, avec toute la patience et la sagacité de son esprit inventif, les matières diverses dont il faisait usage, il découvrit bientôt que ses mécomptes provenaient uniquement de ce que les eaux de l'Alsace étaient dépourvues de craie. En effet, l'addition de ce calcaire rendit à Haussmann les succès qu'il avait toujours obtenus pour la solidité de ses couleurs et la vivacité de leurs nuances. Depuis cette découverte, les fabricans portent la plus grande attention à la composition des eaux dont ils font usage, et complètent soigneusement la proportion de craie qu'elles contiennent généralement.

Pour peu qu'on réfléchisse aux conditions dans lesquelles est placé le fabricant

d'indiennes, on rejette promptement la comparaison qu'on serait tenté d'établir entre son art et celui du teinturier. En effet, le cas le plus fréquent, dans l'usage que fait des couleurs le premier de ces industriels, est évidemment l'impression de fonds couverts, sur lesquels se détachent des sujets diversement colorés. Si la couleur de ces sujets est assez foncée pour absorber celle du fond en s'y superposant, on l'applique à la manière ordinaire. Sinon, il faut à la fois anéantir la couleur du fond sur tous les points que doit occuper la figure, et conserver à celle-ci un encadrement aussi exact que possible. Une première solution de ce double problème nous est venue de l'Inde et de la Chine. Physique, mécanique ou chimique, suivant l'occurrence, elle a toujours pour effet de s'opposer à la fixation d'une couleur sur certaines parties du tissu qu'on désire *réserver*, et cela à l'aide d'une préparation dont on fera ensuite disparaître facilement les traces. Un autre moyen, l'inverse du précédent et reposant d'ailleurs sur le même principe, consiste à répandre préalablement sur le tissu la couleur en couches uniformes, puis à l'*enlever* par divers *rongeans*, suivant les contours du dessin. On *rentre* alors, selon l'expression consacrée, la figure dans les parties blanches, qu'on a, suivant le procédé employé, *réservées* ou *enlevées*.

La chimie prête même un secours encore plus complet au fabricant de toiles peintes, en lui préparant des couleurs d'une telle composition, qu'elles fonctionnent tantôt comme *réserves* et tantôt comme *enlevages*. C'est ainsi qu'une figure étant représentée sur un fond blanc, il est possible d'appliquer sur toute la surface du tissu une couleur qui, respectant les parties déjà imprimées, ne se fixe que sur celles restées blanches. Enfin on est parvenu à étendre sur une étoffe déjà teinte une autre couleur, qui, tout en détruisant la première aux points où elles sont mises en contact, vînt en outre s'y substituer.

On comprend maintenant de quel ordre peuvent être les procédés employés pour la juxtaposition ou la superposition des couleurs dans l'art des tissus peints. L'analyse de ces procédés tient une grande place dans le livre de M. Persoz, et, grace à ses curieuses explications (1), on peut suivre l'étoffe, depuis le moment où elle sort des mains du tisserand jusqu'à celui où le manufacturier la livre au commerce, recouverte de ces figures dont la variété n'a plus maintenant d'autres bornes que les caprices du goût ou les oscillations de la mode. Résolvant alors le problème inverse, M. Persoz indique des moyens à la fois rapides, faciles et précis, de reconnaître, d'après le simple échantillon d'une indienne, les couleurs et les mordans dont celle-ci est chargée, l'ordre dans lequel ces divers agens y ont été déposés, et par quels procédés a été opérée l'adhérence. Ce système d'essai, entièrement nouveau, est essentiellement propre à l'habile chimiste. Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'intérêt que doivent avoir de pareilles indications pour le légiste appelé à se prononcer sur certaines questions de jurisprudence commerciale ou même de médecine légale.

L'impression n'exerce aucune influence sur la qualité et la durée des tissus; c'est, à proprement parler, un objet de luxe et de mode. A ce titre, la partie du dessin y est, sans contredit, d'une haute importance. Dans l'origine surtout, alors qu'on ne pouvait employer qu'un petit nombre de couleurs, c'est sur l'art

(1) Ces explications sont singulièrement facilitées par l'intercalation dans le texte de quelques centaines d'échantillons, qui font réellement passer les diverses phases de la fabrication sous les yeux du lecteur.

du dessinateur que reposaient principalement l'agrément et la variété des toiles peintes. Comme dans tous les arts appliqués à l'industrie, l'artiste doit nécessairement se soumettre ici à toutes les exigences de la fabrication, et tel genre qui lui semble plus conforme aux principes du goût se trouve rigoureusement écarté comme ne se prêtant pas suffisamment aux besoins du commerce. Toutefois il est à propos de faire remarquer que le dessinateur d'indiennes n'a pas, comme le peintre à l'huile, la faculté de retoucher son œuvre et d'en corriger les effets, si l'exécution lui semble défectueuse. Il doit donc avoir une connaissance approfondie des procédés de la fixation des couleurs pour ne pas composer un dessin dont la réalisation serait incompatible avec les opérations du fabricant; il doit enfin prévoir les modifications physiques qui peuvent résulter du voisinage des teintes qu'il veut associer : nous voulons parler de ces effets bien connus de contraste que M. Chevreul a si bien expliqués dans son bel ouvrage sur l'assortiment des objets colorés. Chacun peut vérifier, en effet, que deux couleurs de même nature, mais de tons différens, sont toujours modifiées dans leurs nuances, quand elles sont contiguës. Semblablement deux couleurs différentes, mais de tons sensiblement correspondans, n'affectent plus nos organes visuels, dans ces circonstances de juxtaposition, de la même manière que si elles étaient isolées. Le rouge et le jaune, pour prendre un exemple, tournent respectivement au violet et au vert, quand ces deux couleurs sont juxtaposées. On sait enfin que de deux pains à cacheter de même dimension et de même couleur, mais placés sur des fonds différens, l'un paraît notablement moindre que l'autre.

A une classification des tissus peints au point de vue de la fabrication proprement dite, M. Persoz a cru devoir en ajouter une seconde, basée sur la forme des dessins et les couleurs qu'ils affectent : cette classification est empruntée à un travail encore inédit de M. Dollfus-Ausset, qui a fait de ce sujet une étude spéciale. L'habile fabricant s'est proposé de classer un dessin au moyen de formules, en le définissant par ses couleurs et ses contours. Si, modifiant d'une manière heureuse la classification adoptée par les peintres, il a parfaitement réussi dans la première partie de la solution du problème qu'il s'est donné, nous ne saurions en dire autant du groupement empirique de ses formes. M. Persoz paraît être de notre avis, lorsqu'il tente d'y substituer un mode de classement basé sur la géométrie, et de ramener la composition d'un dessin à une combinaison de lignes droites et de portions de cercles. Toutefois cet essai nous semble aussi défectueux que celui qu'il était destiné à remplacer. La géométrie peut, dans certains cas, prêter son secours à l'artiste; mais, sous aucun prétexte, elle ne doit entraver la spontanéité de son imagination, ni surtout suppléer à l'inspiration par une espèce de jeu de patience.

Il nous reste à donner quelques indications sur les procédés par lesquels l'œuvre du dessinateur peut être reportée sur l'étoffe. Les Indiens et les Égyptiens, que nous avons vus de temps immémorial représenter sur leurs vêtemens des figures diversement coloriées, n'ont jamais employé que le pinceau dans leurs opérations, et long-temps le pinceautage fut le seul moyen d'enluminure usité en Europe. Enfin on découvrit un mode plus expéditif qui consistait à imprimer les tissus à l'aide de planches de bois gravées en relief, qu'on recouvrait de couleurs et qu'on appliquait à la main. Il est hors de doute que ce perfectionnement capital est essentiellement moderne, mais il est regrettable que le

nom et le pays de l'industriel européen auquel doit en revenir l'honneur soient restés complétement inconnus. L'impression en relief reçut bientôt quelques améliorations; puis, empruntant le procédé de la gravure en taille-douce, elle se compléta par l'impression en creux. Bien que le progrès fût immense et incontestable, les dessins étaient encore péniblement reproduits par un travail lent et successif. Aussi les incorrections qui en étaient les conséquences inévitables firent-elles conserver l'usage du pinceau pour les indiennes fines, quelque défectueux qu'il fût au double point de vue de l'économie et de la promptitude dans l'exécution. Il était réservé à nos habiles voisins d'outre-mer de couronner tant de notables perfectionnemens par l'invention des machines dites à rouleau, destinées à imprimer d'une manière continue. Dès-lors seulement la partie mécanique de l'impression des tissus put se regarder comme définitivement constituée. L'inventeur fut un Écossais du nom de Bell, et, en 1785, la maison Lwessy, Hurgrave, Hall et compagnie, de Manchester, imprimait déjà avec succès au rouleau gravé en creux. Quinze ans plus tard, Oberkampf parvenait à se procurer une des machines anglaises et lui faisait imprimer par jour cent cinquante pièces d'étoffe. C'est alors que Lefèvre, cet homme de génie dont nous avons dit la fin déplorable, construisit d'imagination, en la perfectionnant, la première machine à rouleau d'origine française. Les Anglais gravaient leurs rouleaux à la main, ce qui leur occasionnait une énorme dépense; Lefèvre, se servant du burin des imprimeurs en taille-douce, leur appliqua tous les procédés de la gravure à la planche plate. Dès 1805, ce mode continu d'impression s'introduisit en Alsace, où il ne tarda pas à être adopté par tous les fabricans de toiles peintes.

Depuis long-temps de nombreuses tentatives avaient été faites en France, en Angleterre et en Allemagne, en vue de réaliser mécaniquement les impressions à la main, et elles étaient restées presque toutes infructueuses, lorsqu'en 1834, M. Perrot, ingénieur-mécanicien à Rouen, résolut complétement le problème par la découverte d'une admirable machine. Dans l'impression en relief, le dessin, préalablement calqué sur un papier végétal, est reporté à l'aide d'une pointe sèche sur une planche d'un bois dur; colorant alors les traits en rouge, pour les rendre plus visibles, l'ouvrier découpe et vide la figure avec des outils appropriés. En coulant dans cette sorte de moule un alliage fusible, qui se solidifie, il obtient des cachets qu'il cloue en nombre convenable sur une planche d'impression. C'est cette planche ainsi gravée en relief et recouverte de couleurs que l'on applique sur le tissu par l'entremise de la *perrotine*. On ne saurait se faire une idée plus exacte de l'avantage que présente cette machine à imprimer qu'en le comparant à celui qu'offrent dans la typographie les presses mécaniques sur les presses à bras; simple et économique tout à la fois, la perrotine, par son mouvement régulier et précis, permet d'obtenir les dessins les plus délicats avec la plus rigoureuse correction. Enfin les perfectionnemens successifs qui ont été apportés à cette ingénieuse machine, tant par l'inventeur que par d'autres mécaniciens, en ont rendu le maniement tellement facile, que deux hommes impriment maintenant dans une journée jusqu'à 1,500 mètres de calicot, travail qui exigerait au moins le concours de 50 imprimeurs à la main (1).

(1) Pour cette raison même, les ouvriers s'opposèrent long-temps à l'introduction des perrotines dans les fabriques de toiles peintes; cependant, en 1841, trois cent cinquante

Les deux procédés dont nous venons de donner une idée font, on le voit, le plus grand honneur à l'esprit d'invention et de perfectionnement de nos industriels. Ils peuvent d'ailleurs être considérés comme types des deux genres principaux d'impression : l'impression en relief et l'impression en taille-douce.

Nous n'avons plus, pour compléter ces indications générales, qu'à parler de l'*apprêt* que l'on fait subir aux étoffes avant de les livrer au commerce. Une première préparation qui s'applique spécialement aux toiles revêtues de couleurs garancées consiste à les plonger, comme s'il s'agissait de les teindre, dans des bains alternatifs de savon et d'acides. On croyait primitivement que cet *avivage* n'avait d'autre objet que de débarrasser les tissus des matières étrangères introduites pendant la fabrication, qui pouvaient ternir la pureté des nuances. Un examen plus attentif a fait reconnaître que cette opération était indispensable pour donner aux couleurs une solidité et une fixité dont elles seraient, sans cet apprêt, si peu susceptibles, qu'une exposition au soleil pendant quelques instans suffirait pour les altérer. On *foularde* ensuite les étoffes teintes et imprimées, c'est-à-dire qu'on les soumet à un traitement dont le but est de leur donner du corps sans les priver de leur souplesse, de leur brillant naturel. On y parvient en imbibant l'étoffe d'un mélange de fécule ou d'amidon avec une certaine quantité d'alun, de savon et même de cire. Les tissus sont ensuite de nouveau *calendrés* comme au moment de l'impression. Enfin on procède au *satinage* ou *lustrage* à l'aide d'une machine dite à *lisser*, dont la partie essentielle est une pierre d'agate bien polie qu'on promène par un mouvement de va-et-vient sur toute la surface de l'étoffe. Il ne reste plus, avant de livrer l'indienne au commerce, qu'à la subdiviser en pièces dont la longueur n'excède pas 50 mètres. La tâche de l'industriel est alors terminée; le rôle du négociant commence.

III.

C'est principalement en France et en Angleterre que l'industrie des toiles peintes a pris un développement remarquable. C'est aussi dans ces deux grands centres manufacturiers qu'il faut étudier cette industrie, envisagée dans ses rapports avec le mouvement commercial du monde.

L'absence de documens rend cette étude très difficile en France. Ainsi, aucun travail n'ayant été fait jusqu'à présent sur la production des fabriques nationales, il est impossible de formuler en chiffres les quantités d'indiennes absorbées par les marchés intérieurs. Si on veut asseoir quelques conjectures sur la valeur réelle de ce commerce des tissus imprimés, dont la prospérité est invariablement liée au bien-être matériel de la civilisation moderne, il faut consulter le tableau de nos exportations annuelles. Le mouvement des douanes, observé pendant une période convenablement longue et suffisamment rapprochée, est alors le seul guide que l'on puisse adopter. Encore ce document officiel ne distingue-t-il pas les tissus de coton teints des tissus imprimés; néanmoins les fluctuations diverses indiquées par le tableau des douanes pour les deux genres de tissus réunis ne doivent être attribuées vraisemblablement qu'au mouvement

machines de ce genre étaient déjà établies dans la Seine-Inférieure, à Paris, en Alsace, en Belgique, en Suisse et en Prusse.

des toiles peintes, la proportion de ces dernières étant infiniment supérieure à celle des étoffes soumises à une simple teinture.

Nous avons donc soigneusement relevé, — d'après la *Statistique générale du commerce de la France*, que remet annuellement l'administration aux chambres législatives, — la période décennale de 1835 à 1844, qui nous a paru la plus convenable pour donner une idée de l'importance relative des divers débouchés qui s'offrent actuellement aux cotonnades imprimées d'origine française. Presque toutes les contrées du globe, dans des proportions plus ou moins étendues, accueillent sur leurs marchés les indiennes de nos manufactures. L'Espagne, par exemple, malgré les efforts continuels de l'Angleterre pour s'attribuer le monopole du commerce péninsulaire, en s'associant aux tentatives souvent fructueuses de la contrebande, a importé chaque année, au-delà des Pyrénées, des quantités considérables de nos toiles peintes. Avant la dernière entrée des Français dans la Péninsule, cette contrée ne recevait que par fraude les produits de nos fabriques; mais, depuis cette époque, notre exportation en tissus peints y a toujours été en croissant. C'est ainsi qu'en 1835 elle n'excédait pas 298,477 kilogrammes, tandis qu'en 1840 elle atteignit tout à coup le chiffre énorme de 820,557 kil.; pendant la période totale, elle est donc en moyenne de 517,271 kil., représentant une valeur de 13,449,046 francs. On est en droit de s'étonner de l'élévation de ce chiffre, si l'on songe aux guerres civiles qui troublent si souvent nos malheureux voisins des Pyrénées, si on compare surtout l'Espagne aux états divers dont nous approvisionnons en partie les marchés; mais cette primauté de la Péninsule, comme débouché de nos toiles peintes, est plutôt apparente que réelle. Recherchant en effet de préférence les indiennes communes, l'Espagne doit vraisemblablement le premier rang qu'elle occupe dans nos exportations de tissus peints à l'expression en kilogrammes que fait de celles-ci l'administration des douanes; car on doit alors, pour avoir ce qu'on nomme la *valeur officielle* des toiles exportées, en multiplier la quotité ainsi exprimée en poids par le nombre 26, taux moyen d'évaluation en francs d'un kilogramme de cette sorte de marchandise (1).

Si l'entrée de la Russie, de la Lombardie, de l'Autriche, nous est presque entièrement interdite, en revanche, et par une sorte de compensation, la Suisse vient enlever dans nos manufactures des quantités toujours croissantes de ces étoffes imprimées qu'elle fabrique pourtant à meilleur marché que notre industrie nationale. Ainsi, nos envois dans ce pays limitrophe se sont élevés, dans les deux années extrêmes de la période que nous examinons, de 55,664 kil. à 149,601 kil. L'Angleterre elle-même, qui semblerait devoir regorger de ce genre de produits, nous présente un vaste débouché qui ne remonte pas au-delà de 1830, mais peut déjà s'évaluer annuellement à 1,539,564 fr. L'exportation de nos toiles peintes n'obtient pas à la vérité le même succès en Hollande depuis 1838, ni en Allemagne depuis 1841, où elles ont cessé d'être expédiées directement, par suite de l'influence qu'exerce aujourd'hui l'association doua-

(1) C'est ici le lieu d'appeler l'attention sur une cause générale d'erreur qui plane sur tous les chiffres dont nous faisons usage; nous voulons parler de la base trop élevée sur laquelle repose actuellement l'appréciation de la valeur officielle d'un kilogramme de tissus imprimés. Il y a vingt ans, à l'époque où ce taux fut établi, il pouvait être de 26 francs; mais de nos jours il est certainement diminué, de moitié peut-être.

nière sur la presque totalité de l'ancien empire germanique. Une cause différente est également venue entraver notre marche commerciale à l'extérieur : certains états, s'étant enrichis de fabriques indigènes, ont dû les protéger par une sévère prohibition des produits étrangers, ou au moins par la perception de droits considérables, ainsi que cela existe depuis 1841 aux Etats-Unis. Aussi le chiffre de 446,102 kil. qu'ils recevaient de nos manufactures en 1835, après avoir diminué rapidement d'année en année, est-il descendu, en 1843, à la faible valeur de 22,452 kilogrammes.

Parmi les contrées d'outre-mer dont les marchés nous sont ouverts, nos colonies, où la franchise des ports nous permet des débouchés plus faciles, méritent une mention toute particulière. Aucune d'elles, cependant, mieux que l'Algérie, n'offre une marche constamment ascendante à l'exportation de nos cotonnades imprimées. En 1835, 11,639 kil. suffisaient aux besoins de notre colonie naissante, et l'introduction de ces cotonnades en Afrique parut subir, durant l'année suivante, toutes les vicissitudes de la lutte acharnée que la barbarie africaine soutient depuis seize ans contre la civilisation de l'Europe; mais, à dater de 1837, le mouvement ascensionnel ne s'est pas ralenti un seul instant, et c'est un succès véritable, obtenu par nos manufactures, que d'avoir exporté en Algérie, dans l'année 1843, la quantité déjà fort considérable de 136,092 kilogrammes de tissus imprimés.

Le tableau officiel, dont nous venons d'indiquer les résultats les plus saillans, nous permet aussi de constater la voie définitivement croissante qu'a suivie à l'étranger l'écoulement des produits de nos fabriques de toiles peintes. L'Angleterre et même la Suisse nous font une redoutable concurrence sur tous les marchés du monde. L'association allemande, la Belgique elle-même, — qui long-temps avec la Hollande avait été notre seule issue dans cette branche de négoce, — élèvent contre nous des rivalités formidables, dont l'importance nous est révélée par le commerce de transit, que notre position géographique nous assure mieux qu'à aucune autre contrée du continent. Néanmoins, la moyenne du mouvement de nos exportations d'indiennes atteint, dans la période que nous examinons, la somme considérable de 55 millions de francs, et en 1844 elle dépasse ce chiffre d'environ 4 millions. La plus haute valeur officielle qu'ait jamais eue cette branche spéciale de notre commerce extérieur est de 77 millions. On était alors en 1840. Deux ans après, elle descendait à 50 millions. Nous ne croyons pas nous tromper en attribuant cette hausse subite, suivie d'une réaction si rapide, aux bruits de guerre entre l'Angleterre et la France, qui, à cette époque, alarmèrent un moment l'Europe, et firent craindre au commerce de voir la production se ralentir dans ses deux foyers les plus importans.

Le gouvernement britannique publie chaque année une statistique générale des opérations commerciales du Royaume-Uni, qui nous a permis de dresser, pour l'exportation des toiles peintes produites par les manufactures anglaises, un tableau comparatif embrassant également la période décennale de 1835 à 1844. Certes, comparés aux valeurs énormes en tissus imprimés que livre annuellement l'Angleterre, les chiffres que nous venons de citer paraîtront mesquins et presque dérisoires. Notre rivale d'outre-Manche semble avoir atteint l'apogée de la prospérité matérielle. Rien de plus facile d'ailleurs que d'apprécier, dans toute son immensité, cette puissance qu'elle a fondée sur l'alliance

indissoluble des capitaux et des forces motrices. Il nous suffira de citer, en regard de quelques-uns des chiffres pris dans le tableau du commerce français, ceux qui leur correspondent de l'autre côté du détroit.

La moyenne du mouvement total des exportations anglaises en toiles peintes peut s'évaluer à 198 millions de francs, c'est-à-dire à près de trois fois le chiffre maximum qu'ait jamais atteint ce commerce spécial de la France. Bien que l'établissement de fabriques nationales ait également produit une baisse notable dans les envois de la Grande-Bretagne aux états de l'Union américaine, — puisque les chiffres extrêmes de ces envois ont été, en 1836 et 1842, de 1,365,227 kil. et 228,102 kil., — les États-Unis ont reçu néanmoins en 1844, de l'Angleterre, 497,306 kil. Si la France, défendue par le système restrictif et protecteur de l'industrie nationale, ne reçoit annuellement que pour 1,071,950 francs en tissus imprimés des manufactures anglaises; si l'Espagne, où ces produits ne s'introduisent que par une fraude honteuse, ne figure dans le tableau que nous avons sous les yeux que pour une somme moyenne de 127,985 fr., le Portugal absorbe par an, sur les marchés, pour 9,612,875 francs de toiles peintes, et, sur cette somme considérable, notre part n'est que de 114,504 fr. Gibraltar, cet immense entrepôt que l'Angleterre possède entre les deux mondes, lui offre, pour l'écoulement de ses indiennes, un débouché annuel de 9,187,150 francs. Sur les 507,242 kil. d'étoffes imprimées que fournissent chaque année à la Turquie les deux grandes puissances industrielles de l'Europe, 13,256 kil. seulement sont d'origine française. Indépendamment du traité avantageux que, là comme partout, notre rivale a su conclure, il faudrait, dit-on, assigner pour cause à notre infériorité sur ce point un acte d'une inconcevable légèreté. Nous aurions envoyé aux Turcs des tissus sur lesquels étaient figurés des animaux, et blessé vivement en cela la susceptibilité religieuse de ce peuple. Chacun sait, en effet, que le Coran interdit expressément aux sectateurs de Mahomet la représentation de tous les êtres vivans.

La Grande-Bretagne, constamment menacée, suivant l'heureuse expression d'un économiste, d'une congestion industrielle, ne néglige rien pour satisfaire ce besoin d'expansion qui est devenu pour elle une véritable nécessité. Aussi, — abstraction faite de ses cinquante colonies, — a-t-elle sur tous les points du globe des comptoirs dont plusieurs sont d'une grande importance. Il n'est pas dans le monde entier une contrée assez éloignée, une peuplade assez sauvage, un climat assez rigoureux, un îlot d'assez petite valeur, pour que nos industrieux voisins d'outre-mer n'y trouvent un débouché à leurs produits. Aussi la côte occidentale d'Afrique, la Nouvelle-Zélande, les Philippines, les îles de l'Ascension, celles de la mer du Sud, reçoivent déjà, depuis plusieurs années, des quantités assez notables de cotonnades teintes et imprimées. La Chine elle-même, qui est à peine ouverte aux Anglais depuis 1840, a vu son île de Hong-Kong transformée, le lendemain du traité, en un vaste entrepôt de marchandises britanniques, qui recevait déjà, en 1844, une valeur de 324,175 fr. en toiles peintes. Espérons qu'un des résultats de la mission que le gouvernement vient d'envoyer en Chine sera d'y introduire à son tour cette branche du commerce français.

L'Angleterre et la France possèdent toutes deux, dans le Lancashire et dans l'Alsace, des foyers permanens pour la fabrication des toiles peintes, vers lesquels s'est portée la population qu'appelle infailliblement le concours des capi-

taux et des forces motrices. Manchester et Mulhouse, les principales villes de ces provinces, sans avoir atteint précisément un degré équivalent de prospérité commerciale, peuvent cependant donner une idée assez exacte du rapport des puissances productrices des deux pays.

Ville essentiellement manufacturière, Manchester a vu, par le seul effort de son industrie, sa population s'élever depuis 1774 jusqu'à 1831, époque du dernier recensement, de 41,032 habitans à 270,961. Sa position géographique est une des causes principales de sa prospérité. Située au milieu des plus riches districts houillers, la métropole du Lancashire se procure facilement et à très bas prix les 26,000 tonnes de charbon qu'elle consomme par semaine. En 1835, ses établissemens de tout genre ne possédaient pas moins de 191 machines à vapeur; le nombre des ouvriers de tout âge et de tout sexe employés dans ses fabriques atteignait déjà 41,968, et ne fait que s'accroître depuis cette époque. Il n'est pas rare de voir des manufactures produire annuellement plusieurs centaines de mille de pièces d'étoffes. Enfin cette ville, la première du monde pour la filature et le tissage du coton, la fabrication des tissus de tout genre, l'impression des toiles, absorbe à elle seule les neuf dixièmes de l'immense quantité de coton en laine (1) que chaque année l'Orient et l'Occident envoient à l'Angleterre.

Dans des proportions plus restreintes, l'accroissement de Mulhouse et de quelques autres villes du Haut-Rhin n'a pas été moins remarquable. Nous avons dit quelle fut l'origine de la fortune manufacturière de l'ancienne Alsace dans cet art des toiles peintes qu'elle cultive aujourd'hui avec tant de succès. Si on ajoute aux causes premières que nous avons citées toutes les industries auxiliaires que la fabrication des tissus de coton a fait surgir successivement à côté de l'industrie principale, on comprendra facilement que ce n'est point à un concours de circonstances fortuites que Mulhouse doit l'importance qui lui est acquise. Au nombre des causes qui ont agi sur le développement de cette cité industrielle, il faut compter en effet les ateliers de construction de machines à vapeur et autres mises en mouvement par des cours d'eau naturels ou factices, l'établissement de manufactures de produits chimiques, et enfin la culture de certaines plantes tinctoriales, comme la garance, la gaude, le pastel et le carthame, dès longtemps acclimatées en Alsace. On ne doit donc pas s'étonner que Mulhouse, qui, en 1798, époque de sa réunion à la France, ne comptait pas au-delà de 10,000 ames, renferme à présent dans ses murs une population qui dépasse 30,000 habitans, non compris 10,000 ouvriers qui se rendent chaque jour dans ses ateliers de toutes les communes environnantes.

Ce n'est pas d'ailleurs à cette ville seule que l'industrie cotonnière, dont Mulhouse est le berceau, se trouve actuellement limitée en Alsace. Quoique placées dans des circonstances moins avantageuses, plusieurs autres localités du Haut-Rhin, telles que Munster, Sainte-Marie-aux-Mines, Thann, Cernay, Wesserling, ont élevé successivement des manufactures dont le développement est devenu considérable. Aujourd'hui ces fabriques emploient annuellement plus de 4 mil-

(1) Environ 300 millions de kilogrammes, soit en argent 600 millions de francs. Cette importation est quintuple de la nôtre. Nous employons dans nos filatures de coton 3,500,000 broches; les Anglais 17,500,000, — plus de deux fois autant que *tous* les états du continent européen.

lions de kilogrammes de coton en laine que le tissage et la filature y transforment en 7 à 800,000 pièces d'étoffe (calicots, perkales, mousselines), sur lesquelles 5 à 600,000 sont destinées à recevoir l'impression. La valeur totale de ces toiles peintes est estimée à 38,000,000 de francs, dont 11 à 12,000,000 sont absorbés par la teinture. Les seuls établissemens existant à Mulhouse et dans les autres lieux que nous avons cités plus haut occupent journellement 11 à 12,000 ouvriers, dont le salaire, originairement beaucoup plus faible, s'est élevé progressivement jusqu'à 30 ou 40 fr. par semaine pour les imprimeurs, 36 à 50 fr. pour les graveurs sur bois. Les dessinateurs et les graveurs de rouleaux reçoivent des appointemens annuels qui peuvent varier de 3,000 à 6,000 fr. Les quinze manufactures de tissus imprimés du Haut-Rhin consomment, en moyenne, chaque année, 57,400 tonnes de houille et 59,000 stères de bois. — En 1844, d'après les documens que publient les ingénieurs des mines, le nombre des établissemens de ce genre en activité sur tout le territoire français était de 164, et ils employaient 85 machines à vapeur; il faut évidemment ajouter à ce chiffre celui beaucoup plus grand des moteurs hydrauliques affectés au même genre de fabrication.

Ce n'est pas sans dessein que nous avons établi un constant parallèle entre la France et l'Angleterrre. Nous avons voulu montrer qu'ici comme partout, comme toujours, il y avait lutte, pacifique il est vrai, mais cependant acharnée, entre les deux rivales. Contrairement à ce qui arrive sur le terrain brûlant de la politique, les circonstances fixent nettement leurs prétentions respectives, — au double point de vue du commerce et de l'industrie.

Pendant le blocus continental, la Grande-Bretagne vit l'Europe presque entière se fermer devant elle, et trouva dans les colonies un vaste, mais unique débouché. Cédant alors aux exigences de la nécessité, elle s'attacha à produire à bas prix et en masse les qualités inférieures de toiles peintes, en mettant à profit ses belles inventions mécaniques. La France, au contraire, maîtresse du continent, s'appliqua spécialement aux étoffes de luxe. La chute de l'empire vint changer cette situation industrielle si avantageuse pour nous, et la concurrence normale fut rétablie sur les marchés extérieurs. Dès-lors, les deux adversaires durent entrer dans les voies nouvelles que leur traçaient les besoins du commerce. L'Angleterre chercha à compléter sa production par la fabrication des indiennes fines. La France se proposa le but précisément inverse : Rouen se chargea de la confection des toiles peintes communes, et en fit bientôt une branche importante de son industrie; l'Alsace nous conserva notre supériorité pour les étoffes riches. C'est au goût parfait que portent, dans la création des choses nouvelles, les habiles dessinateurs de nos manufactures, plus encore qu'à une exécution pourtant admirable, qu'il faut attribuer la vogue universelle dont jouissent les tissus du Haut-Rhin.

On ne peut le nier, le génie de la mécanique est véritablement inné chez les Anglais. Aussi, dans la fabrication des indiennes, à eux la majeure partie des inventions de machines et de leurs perfectionnemens; mais, par une assez large compensation, à nous revient l'honneur des grands progrès de la chimie appliquée à l'art de la teinture. C'est aux Kœchlin, aux Dollfus, à Oberkampf, à J.-M. Haussmann surtout, que sont dus les succès que nous obtenons par la beauté et la solidité de nos couleurs. C'est à Berthollet, à Chaptal, à M. Chevreul, que l'industrie des toiles peintes doit le gigantesque développement qu'elle a pris de-

puis une quarantaine d'années. Aussi pouvons-nous dire, sans crainte d'encourir le reproche d'exagération, que, sous le rapport de l'impression proprement dite, la France est actuellement sans rivale.

Au moment où nous écrivons, il est impossible de traiter une question de commerce, même spécial, sans se préoccuper de la lutte engagée entre les partisans de la liberté absolue du commerce et les défenseurs du maintien des droits de douane, faussement caractérisés le plus souvent par le titre de droits protecteurs. Il ne peut entrer dans notre plan de ranimer la discussion à l'occasion du cas très particulier qui nous occupe; mais nous devons dire quelques mots du libre échange appliqué au commerce des toiles peintes. Les fabricans du Haut-Rhin, après avoir délibéré entre eux sur les moyens à employer pour obtenir des tarifs avantageux à l'écoulement de leurs produits sur les marchés étrangers, ont demandé l'extension des relations internationales avec tout autre pays que l'Angleterre. Le fait est significatif. L'opinion des manufacturiers d'indiennes de la Seine-Inférieure a toujours été contraire aux doctrines des libre-échangistes. Tous se sont rappelé que, dans une séance de la ligue, Cobden avait dit à Manchester : « L'impression sur coton va mal, et menace d'aller plus mal encore, » et ils ont craint peut-être que ce ne fût dans la pratique de son art que le nouvel agitateur eût puisé les élémens du système qu'il s'efforce de propager. Pour nous, dans l'état actuel de la question, nous verrions avec peine tous les marchés de l'Europe et les nôtres même ouverts à la libre importation des tissus imprimés de l'Angleterre, contre lesquels nous luttons déjà si péniblement. Le passé nous semble, à cet égard, un pronostic certain de l'avenir : c'est au blocus continental, à l'exclusion des marchandises anglaises de toutes les places de l'Europe, que nos fabriques durent, sous l'empire, les immenses perfectionnemens réalisés dans l'art des indiennes. Pour réunir le bon marché à la beauté des toiles peintes, disent depuis long-temps quelques économistes, celles-ci devraient être tissues en Angleterre et imprimées en France. Chacun sait, en effet, que le degré si remarquable de perfection qu'a atteint de nos jours le tissage des cotonnades est dû aux Anglais; d'autre part, nous avons dit quelle est notre supériorité en matière d'impression. Donc, rien de plus vrai, eu égard à l'extension du commerce des indiennes; mais que deviendrait notre industrie cotonnière si laborieusement créée, et dont la prospérité tend chaque jour à s'accroître? Voudrait-on aujourd'hui, en abolissant les droits restrictifs, la sacrifier à la concurrence illimitée des manufactures de la Grande-Bretagne? Nous ne pensons pas que là soit pour l'administration française le point de vue vraiment libéral des droits du commerce international. En thèse générale, l'Angleterre nous inspire une grande défiance, quand nous voyons ce type de l'individualisme national réclamer à grands cris la liberté du commerce; la suppression des douanes nous paraît d'une extrême importance pour un pays qui ne vit, en quelque sorte, que de ses exportations; enfin nous nous rappelons certains discours de quelques hommes d'état de la Grande-Bretagne, où les intentions de nos voisins d'outre-Manche semblaient se montrer sous un jour bien différent de celui de l'intérêt universel.

Pour qu'une industrie prospère, ce n'est point encore assez cependant de l'appui qu'elle peut trouver dans de bons règlemens commerciaux; il lui faut le secours éclairé de la science, et c'est à ce titre que le livre de M. Persoz nous

paraît digne d'une attention sérieuse. Les avantages précieux que le commerce des toiles peintes offre à la France, la regrettable lacune qui existait pour cette industrie dans notre technologie nationale, déterminèrent, il y a quelques années, la *société d'encouragement* à solliciter, en proposant un prix, un *traité méthodique* de l'impression des tissus. Cette généreuse initiative n'eut pas tout d'abord le succès qu'on était en droit d'espérer. Quatre années se passèrent, pendant lesquelles aucun ouvrage ne parut digne d'être couronné, et ce sujet de prix dut être retiré du concours. Cependant M. Persoz avait entendu l'appel qui venait d'être adressé à la science et s'était mis à l'œuvre; mais les longues et laborieuses recherches que nécessitait une pareille entreprise l'empêchèrent d'avoir terminé son travail avant la fermeture du concours. Il continua néanmoins, et ce ne fut qu'en 1845 qu'il put recueillir le fruit de sa persévérance, quand, au nom de la section des arts chimiques, M. Dumas lui exprima publiquement la haute satisfaction de la société. Comme le fit remarquer l'illustre rapporteur, les circonstances ont heureusement servi M. Persoz dans la tâche qu'il s'était imposée. Né dans une fabrique d'indiennes, il s'était familiarisé de bonne heure avec les procédés qui y sont employés. Son début dans la carrière scientifique fut une série de travaux sur l'application de la chimie à l'art des toiles peintes, travaux qui lui valurent de M. Thénard, dont il était alors le préparateur au Collége de France, la plus flatteuse marque d'estime : le savant professeur daigna lui confier la partie de son cours relative à la teinture et aux matières colorantes. Plus tard, envoyé comme professeur de chimie appliquée au centre de nos belles manufactures d'Alsace, il compléta son éducation industrielle. C'est alors seulement que, chimiste distingué et presque fabricant, il jeta les bases de son beau travail. Grace à M. Persoz, l'industrie des indiennes pourra substituer désormais les féconds enseignemens de la science à ces manuels incomplets, qui ne retracent guère que les pratiques de la routine. De tels ouvrages sont presque toujours plus nuisibles qu'utiles, en ce qu'ils ne font point connaître méthodiquement les procédés usités dans les arts qu'ils prétendent propager, et se gardent bien de poser les principes généraux de la science appliquée, qui seuls peuvent présider à ses progrès. Faire rentrer dans des voies scientifiques une de nos plus importantes industries nationales, donner aux fabricans de précieuses indications qui pussent leur éviter des recherches toujours dispendieuses et bien rarement suivies de succès : telle nous a paru être la pensée dominante de l'ouvrage de M. Persoz. Non content des documens qu'il a recueillis dans les travaux de ses devanciers et des renseignemens qu'il a puisés dans le concours intelligent que lui ont généreusement prêté nos plus habiles fabricans, il s'est éclairé, à chaque pas qu'il fait dans cette carrière difficile, par des expériences soigneusement exécutées. Il a exposé, avec autant de précision que de clarté, les principes qui lui semblent régir les faits, et est parvenu souvent ainsi à jeter un nouveau jour sur des questions jusqu'alors incomprises ou au moins mal interprétées. Le *Traité théorique et pratique de l'impression des tissus* nous paraît donc, sous tous les rapports, appelé à marquer une ère nouvelle pour l'art précieux des indiennes. Quant à la place qu'il doit occuper dans la technologie, M. Persoz semble l'avoir marquée lui-même en mettant son œuvre sous le patronage de deux noms illustres depuis long-temps dans les sciences et dans l'industrie : ceux de MM. Chevreul et Daniel Kœchlin.

E. Lamé Fleury.

D'UNE

RENAISSANCE GRECQUE

AU THÉATRE.

La Tragédie antique, la Tragédie du XVIIe siècle et le Drame moderne.

André Chénier, ce poète un peu philologue, a égaré sur sa trace bien des esprits qui ne sont ni philologues ni poètes. On l'a pris pour un Grec, et on s'est fait Grec à son image. Il est le père de tous les Grecs d'aujourd'hui, qui se piquent d'entendre ceux d'autrefois comme jamais on ne les a entendus, comme ils ne s'entendaient pas eux-mêmes. Ce n'est plus dans le père Brumoy, c'est dans les traductions de la *Bibliothèque grecque-latine* que nos Athéniens lisent Sophocle et Euripide. Ce sont ensuite ces traductions qu'on retraduit pour notre scène; cela dispense d'inventer. Seulement on retranche, on ajoute, on arrange. Tragédie grecque! dit-on au public. Le public, qui a ses affaires, n'a garde d'aller vérifier et s'en rapporte à l'affiche. Or, voici ce qui arrive : si quelque chose de la pièce grecque perce çà et là à travers cette suite de traductions et de métamorphoses, c'est justement ce que la plupart des spectateurs laissent passer sans y prendre garde, ou ce qu'ils entendent à leur façon, mêlant plus ou moins leurs idées modernes aux idées du poète antique; mais, en revanche, tout ce qui est ajouté au

texte, scènes ou détails, ou bien tout ce dont le sens a été détourné, à dessein ou non, tout ce qui n'est pas grec enfin, c'est ce qu'on prend pour tel et ce qu'on applaudit. Les jeunes gens apportent à la représentation quelques souvenirs de collége et un enthousiasme préconçu qui essaie de se prendre à tout; les femmes, une sensibilité toute prête et un certain instinct des beautés naturelles. Le plus grand nombre se laisse aller à l'impulsion que donnent les jeunes gens et les femmes, ou attend, pour se prononcer, les jugemens du feuilleton. Bref, on applaudit ou l'on siffle; mais ce que nous pouvons affirmer, c'est que ce n'est ni Euripide, ni Sophocle, ni Eschyle, qu'on siffle et qu'on applaudit. A moins de recourir au texte même, plus le spectateur est sympathique, plus il s'égare; plus il est intelligent, plus son admiration porte à faux. Ces traductions ou ces paraphrases lui donnent des idées très inexactes du théâtre antique. Elles le trompent par mille contre-sens ou anachronismes de composition, d'idées, de style, de mise en scène et de jeu. Elles le conduisent et l'habituent à faire des rapprochemens sans justesse, tantôt entre la tragédie grecque et la tragédie du XVIIe siècle, tantôt entre la tragédie grecque et le drame moderne. Quelques critiques même, sur ces fondemens mal établis, se mettent à échafauder des théories arbitraires, déclament, font de la couleur, parlent de *peplon* et de frontons blancs, de quadriges et de Phidias, d'Isis et de bas-reliefs éginétiques. Ils imaginent et improvisent ainsi une antiquité entièrement nouvelle. Ce que tout cela signifie, je ne sais; mais je sais bien que l'on confond des choses qui ne se ressemblent pas du tout.

Qu'est-ce que la tragédie grecque? Qu'est-ce que la tragédie du XVIIe siècle? Qu'est-ce que le drame? Qu'est-ce qu'ils sont et qu'est-ce qu'ils ne sont pas? car, en marquant ce qu'ils ne sont pas, nous ferons voir encore mieux ce qu'ils sont. On étudie surtout par contraste. Après avoir éclairé de face la figure que l'on analyse, rien n'en fait mieux saisir toutes les lignes, tous les plans, toute la physionomie, que de l'éclairer comme par des rayons obliques, au moyen de rapprochemens comparatifs qui en varient les aspects.

D'une part, le XVIIe siècle, en imitant les tragédies grecques, s'imagina de bonne foi qu'il les reproduisait fidèlement. A la réserve de quelques modifications, nécessaires pour les accommoder, comme on disait, au goût des modernes, on crut vraiment alors qu'*Andromaque, Iphigénie* et *Phèdre* étaient des pièces grecques. Rien de plus faux. D'autre part, le XIXe siècle, doué d'un plus grand sens historique, mais qui souvent devine au lieu d'apprendre, égaré d'ailleurs par diverses préoccupations, s'avise de vouloir retrouver dans la tragédie grecque le drame moderne. Malgré quelques analogies apparentes, cela ne peut pas davantage se soutenir. L'*Alceste* d'Euripide, *arrangée pour la scène française* et jouée dernièrement à l'Odéon, suffirait seule à le démontrer. Prenons donc cette occasion de marquer les différences qui séparent les trois systèmes dramatiques représentés par la tragédie antique, la tragédie du XVIIe siècle et le drame.

I.

Il faut se souvenir avant tout que la tragédie, chez les Grecs, fait partie de la religion; qu'elle n'est pas, comme chez nous, un genre littéraire ayant en lui-

même sa raison d'être, mais qu'elle est un simple appendice des fêtes de Bacchus. Le chœur chanté à ces fêtes fut d'abord toute la tragédie; puis dans ce chœur *survint* un récit qui, à cause de cela, se nomma *épisode* ou *action épisodique* (1). Cette action se développa, et, tout en conservant le nom d'*épisode*, chose caractéristique, l'accessoire devint le principal. Le chœur fut la tige; l'action fut la greffe, et la greffe finit par devenir l'arbre presque tout entier. L'action, racontée d'abord, ne tarda pas à se représenter et à mériter son nom; mais, pour se raconter et se représenter tout ensemble, elle dut se dialoguer. Or, comment serait-il possible de dialoguer n'étant qu'un? Et le chœur n'était qu'un. On le coupa en deux, on en fit deux hémi-chœurs. En outre, Thespis, après une quinzaine d'autres poètes dont les essais comme les noms sont inconnus, ajouta au chœur un acteur, innovation considérable, ou plutôt véritable moment de la création du genre dramatique. En effet, alors seulement le dialogue et l'action furent réellement constitués. Les deux moitiés du chœur opposées l'une à l'autre, ce n'avait pas été le drame encore : il n'y avait toujours là qu'un élément, et un élément ancien, l'élément lyrique. Dès-lors il y en eut deux ; d'un côté le chœur, de l'autre l'acteur, encore unique, mais représentant à lui seul tout un monde nouveau. L'acteur, toutefois, se contente long-temps encore de faire des récits au lieu d'agir, c'est-à-dire que l'élément épique continue de se développer parallèlement à l'élément chorique, mais ils se combineront enfin, et achèveront de constituer le genre dramatique, qui alors les absorbera l'un et l'autre et règnera. Eschyle introduit un second acteur; Sophocle un troisième : voilà tout. Si le poète a besoin, après cela, d'un plus grand nombre de personnages, le même acteur en représentera plusieurs, car Eschyle vient aussi d'inventer le masque. Il suffira donc de changer les masques, au lieu de changer les acteurs, et dans la distribution de la pièce, au lieu de dire les personnages, on dira *les masques du drame.*

Voilà comment s'organise la tragédie grecque, voilà quels en sont et les élémens et les moyens. On voit qu'ils sont très simples. Aussi l'action dramatique elle-même, résultant de ces élémens et de ces moyens, sera-t-elle pareillement d'une extrême simplicité. Comme la tragédie primitive avait consisté d'abord en un chœur, puis en un seul épisode entre deux chœurs, Eschyle disposa l'action en trois épisodes, ou actes, comme diraient les modernes, le chœur formant les intermèdes; mais, pour ne pas trop s'éloigner de la forme primitive, il eut soin que, dans chaque épisode, ce fût un nouveau personnage qui parût. Le moyen d'ailleurs de faire autrement, n'ayant que deux acteurs à sa disposition? Par exemple, lorsque, dans *les Perses,* l'un avait joué le rôle de la reine Atossa, il devait, pendant que le second jouait le rôle du messager, changer de costume et de masque, pour revenir sous les traits de Xercès; et le second, après avoir joué le messager, devait, pendant que le premier reparaissait en Xercès, se préparer à reparaître à son tour pour faire l'ombre de Darius. On voit que nous n'en sommes pas encore à ce qu'Aristote appellera tragédie *implexe;* nous n'en sommes qu'à la tragédie *simple.* C'est une action courte, en droite ligne, un moment dramatique plutôt qu'un drame; une exposition et un dénoûment qui s'entrechoquent, si l'on peut dire qu'il y ait dénoûment là où il n'y a point de nœud.

(1) δρᾶμα ἐπεισόδιον, ou ἐπεισόδιον tout seul, l'adjectif devenant substantif.

La tragédie *implexe*, quoiqu'elle ne mérite guère mieux ce nom, paraît dans Sophocle. Chez ce poète, le chœur cesse d'être le premier personnage de la pièce, et l'*épisode* devient le principal, c'est-à-dire que, le chœur occupant moins de place, l'action en prend davantage, ou réciproquement. Les caractères, marqués dans Eschyle de quelques traits profonds, mais rares, tels que les donnait la légende, vont, dans Sophocle, se dessiner, se proportionner, notamment par des contrastes (Antigone et Ismène, Électre et Chrysothémis). Quelques péripéties vont les mettre en lumière en les soumettant à des épreuves vives et soudaines; car, non contens de se succéder, les épisodes se croisent et les situations se nouent. On verra enfin deux acteurs principaux, trois au besoin, parler ensemble : Œdipe et Jocaste échangeront leurs confidences terribles. L'action, malgré tout cela, est très simple et très élémentaire encore, et elle le sera toujours. C'est le caractère du théâtre grec.

Euripide imagine quelques nouveautés, mais sans multiplier les incidens. Esprit souple et divers, dont l'originalité naturelle s'était développée par une éducation de toutes pièces; tour à tour athlète, peintre, rhéteur avec Prodicus, philosophe avec Anaxagore, que d'impressions, que de souvenirs, que d'élémens à manier! que de moyens d'exciter l'intérêt! Et c'est ce qu'il voulut à tout prix; mais, loin de compliquer l'action, il la serra beaucoup moins au contraire, et, s'il enrichit la tragédie, ce fut surtout par les détails. Aristophane l'appelle *recouseur de lambeaux*. La vérité est que, aux poètes comme aux spectateurs de ce théâtre naissant, le fonds le plus mince paraissait riche. Une légende homérique, hésiodique ou autre (celle d'*Alceste* est thessalienne) sur quelque événement extraordinaire ou sur une mort funeste, c'en était assez pour défrayer une tragédie. Maintenant les deux ou trois idées principales que comporte ce fonds, retournées chacune deux ou trois fois, sous la forme chorique et sous la forme iambique; puis quelques développemens du genre oratoire, autre genre nouveau qui commence à poindre dès Eschyle : en voilà certes plus qu'il n'en faut pour contenter l'esprit grec. Si donc sur tout cela on ajoute encore les maximes gnomiques, les définitions ingénieuses, les antithèses, les cliquetis de dialogues vers par vers, enfin toute l'escrime et tout l'éclat du style, ce sera le superflu avec le nécessaire; les Athéniens n'auront rien à désirer de plus. Et cependant j'oublie encore la musique, les chants du chœur, l'appareil de ces costumes magnifiques par lesquels les chorèges captaient la faveur du peuple, les processions, les évolutions et les danses, toute la fête de Bacchus enfin, dont la tragédie n'était qu'une continuation, ou plutôt qu'un moment, qu'un détail.

En outre, c'était avec la plus grande liberté que les poètes travaillaient sur un fonds si simple. La composition était pour eux une sorte d'improvisation pleine de hasards. Ils saisissaient dans la légende quatre ou cinq momens, quelquefois moins, et, sans trop s'occuper de les lier entre eux, les fixaient un à un sous forme de tableaux ou de groupes successifs. Le chœur seul liait tout. L'unité de la tragédie grecque, de cette tragédie réellement *épisodique*, de nom et de fait, est toute dans le chœur. Sans le chœur, elle serait pleine de décousu et de lacunes. Le chœur avait été le germe du genre dramatique; il en demeura le centre et l'unité. Euripide simplifia encore la composition, d'une part en introduisant des prologues qui racontaient d'avance toute la pièce; de l'autre, en abusant de l'intervention des dieux dans ses dénoûmens. Sur dix-huit tragédies qui nous

restent de ce poète, il y en a neuf dans lesquelles ce moyen trop commode est employé. — Faut-il parler des collaborations, et de tout ce que Céphisophon mêlait à l'œuvre d'Euripide? et des remaniemens que subissait la pièce lorsqu'elle était reprise, des changemens arbitraires qu'improvisaient alors dans ce canevas, d'un tissu déjà si lâche, le poète, ou sa famille, ou son école, ou des étrangers même?

On le voit, rien de plus simple et de plus élémentaire que le fonds, rien de plus libre et de plus abandonné à l'aventure que la composition d'une tragédie grecque. Je demande si l'on ne voit pas déjà des différences profondes entre ce système dramatique et les deux autres, savoir, celui du XVIIe siècle en France, et celui du drame moderne (depuis Shakespeare).

II.

La tragédie du XVIIe siècle est-elle une institution religieuse et nationale? Non. Elle est une œuvre purement littéraire, inventée arbitrairement par l'esprit et pour l'esprit. Il se trouve, il est vrai, que notre théâtre a commencé par des *mystères,* mais c'est là une ressemblance purement extérieure. Chez nous, en effet, c'est le théâtre qui, d'aventure, s'introduisit sous le manteau de la religion; chez les Grecs, c'est la religion qui, organiquement, enfanta le théâtre. La tragédie française du XVIIe siècle, qui d'ailleurs n'a rien à voir avec les *mystères,* n'est donc pas une poésie sortie du fond des choses, née de la vie, mais une production de l'art, née de l'imitation. Elle n'a, non plus que le poème épique, ses racines dans notre sol.

En outre, la plupart des poètes grecs sont des hommes d'action : Homère (car nous y croyons) combat et voyage comme ses deux héros, Achille et Ulysse; Eschyle est soldat, et, oubliant ses quatre-vingts tragédies, ne met sur son épitaphe que ces mots : « Ci-gît Eschyle qui combattit à Marathon; » Sophocle est stratége, il a pour collègues Thucydide et Périclès; j'en pourrais nommer bien d'autres. Nos poètes, au contraire, sont des littérateurs; des intelligences, non des hommes. Ils ne font qu'une œuvre abstraite, savante plutôt qu'inspirée, et dans laquelle l'habileté de la forme dissimule mal l'arbitraire et la fausseté du fond. Ils ont encadré de beaux bas-reliefs dans une architecture de convention.

N'étant point organisée par l'ordre même des choses, puisqu'elle n'est point un fruit naturel des institutions, cette tragédie essaie de se constituer théoriquement, *à priori.* Phénomène curieux, une poésie qui, née à peine, s'occupe de se tracer elle-même une poétique! tant il est vrai qu'elle est, avant tout, une poésie de littérateurs et de critiques! Prenant les barrières pour des appuis, elle en élève tout autour d'elle, et, dans la peur qu'elle a de marcher mal, elle se met dans les conditions nécessaires pour ne marcher presque point. En un mot, elle institue, de par le texte fort altéré, sinon apocryphe, de la *poétique* attribuée à Aristote, la prétendue règle des trois unités, de lieu, de temps et d'action. Or, l'auteur, quel qu'il soit, de ce texte recommande seulement, à titre de conseil et non de règle, de ne pas embrasser des sujets trop étendus, de se renfermer, quand on peut, dans l'espace d'un jour; mais il n'en fait point une obligation. Voilà pour l'unité de temps. Quant à l'unité de lieu, c'est bien plus

simple, il n'en est même pas fait mention dans ce petit ouvrage. Au reste, ni l'une ni l'autre de ces deux unités n'est observée dans le théâtre grec, que le nôtre croyait imiter : l'*Orestie* d'Eschyle, l'*Ajax* de Sophocle, l'*Andromaque* d'Euripide, entre autres, auraient dû en convaincre nos tragiques. Quant à l'unité d'action, la seule nécessaire, encore est-il que le théâtre grec et l'auteur de la *Poétique* l'entendaient d'une tout autre manière que la tragédie moderne. Autour d'une idée principale ils groupaient plusieurs incidens qui ne se tenaient pas nécessairement entre eux, mais qui se rattachaient à cette idée. Nos tragiques ne se contentèrent pas d'une unité si large : suivant Corneille lui-même, *le Cid* pèche contre l'unité d'action, parce que l'incident de l'arrivée des Maures, à la fin du troisième acte, n'est pas préparé dans l'exposition; *Horace* de même, par l'incident du meurtre de Camille : de sorte que, sur ce point où il semble que tous les systèmes dramatiques doivent s'accorder, savoir, l'unité d'action, celui du XVIIe siècle diffère encore profondément de celui des Grecs. Leur procédé de composition était *épisodique;* le nôtre est, pour ainsi dire, *périodique*. L'action, chez nous, au lieu de se développer par des incidens successifs qui ne sortent pas les uns des autres et qui ne se lient point nécessairement, doit se poser dès le commencement avec tous ses élémens dans ce qu'on appelle l'exposition, puis les dérouler peu à peu dans un cercle circonscrit, les nouer et les dénouer. Pas un incident qui ne doive être contenu dans cette exposition, comme dans un germe, duquel tous ensemble doivent sortir et s'épanouir en même temps. Cette voie d'enveloppement et de développement, d'enroulement et de déroulement, est ce que nous appelons le procédé périodique.

C'est ainsi que cette tragédie arbitraire se constitue arbitrairement, et que ce système artificiel, cherchant sa base hors de soi-même, la prend dans le vide. Le système des Grecs, dont nous n'avons point dissimulé les procédés élémentaires, l'inexpérience et le décousu même, est plus vivant cent fois que celui-ci, qui, constitué plus régulièrement en apparence, semblerait l'être plus fortement, mais qui ne fait que simuler l'ordre vivant par la symétrie abstraite. Il a fallu toute la vigueur de deux grands poètes pour créer des œuvres viables dans ces conditions de mort. Dans ce système inanimé, leur génie s'est trouvé mal à l'aise, mais il l'a fait mouvoir. Aussi faut-il proclamer d'autant plus haut ce génie, que le système dans lequel ils se sont trouvés emprisonnés est plus absurde et plus faux; aussi faut-il admirer d'autant plus leurs œuvres, qu'ils les ont produites dans des conditions plus ingrates. Néanmoins ces œuvres portent nécessairement la marque du système : il est abstrait, elles sont abstraites. Nous parlons en général. Elles représentent seulement certains côtés de la vie, les plus nobles et les plus élevés sans doute, les plus intéressans par conséquent; mais enfin ce n'est pas la vie tout entière. Par un certain spiritualisme, ces poètes, confondant la morale dramatique avec la morale absolue, sacrifièrent le réel à l'idéal. Ceci vaut la peine d'être expliqué.

Si nous prenons la raison et la passion comme les deux pôles de l'ame humaine, l'idéal, suivant la morale absolue, est de se rapprocher le plus possible du premier; mais nous croyons que l'idéal suivant la morale dramatique est de se rapprocher plus souvent du second. Regardez en effet : d'un côté, la raison, qui se fait gloire de commander à la sensibilité et à la douleur; de l'autre, la passion, qui foule aux pieds le devoir, mais qui, par ses ardeurs et ses gémisse-

mens, vous intéresse à sa faiblesse même, en vous la faisant partager; la raison qui vous dit le plus souvent : « Sacrifie-toi, immole-toi! préfère à toi-même ta famille, à ta famille ta patrie, à ta patrie l'humanité. Étouffe les cris de ton cœur! suis ton devoir, marche, fût-ce dans le sang de tes fils! » la passion qui vous dit : « Sauve tes fils ou ta mère avant ta patrie, ta patrie avant l'humanité! La vertu ne peut vouloir qu'on soit insensible; cette vertu dénaturée ne serait que brutalité. » Je demande quel est le plus dramatique? Le XVIIe siècle donna trop décidément l'avantage au devoir : Horace, Iphigénie, Titus, sont trop vertueux. Cependant, si l'on admet que la passion doit prévaloir sur la raison dans une œuvre dramatique, il y a encore, dans la peinture de la passion même, deux extrémités, l'idéal et le réel. Représentera-t-on la passion tout entière dans tous ses aspects? ou n'en montrera-t-on, pour produire une impression plus sereine, qu'une certaine image anoblie? Cette dernière doctrine est celle du XVIIe siècle. Comme l'astrologue qui tombe dans un puits tandis qu'il cherche les étoiles, le XVIIe siècle tombe dans l'abstrait tandis qu'il cherche l'idéal. En effet, — à l'opposé de la tragédie grecque, qui complète le tableau de la douleur morale par celui de la douleur physique et ne craint pas d'exposer au spectateur les yeux sanglans d'Œdipe, la plaie de Philoctète, mettant en jeu le corps et l'ame également, — la tragédie du XVIIe siècle semble ignorer que le corps existe, et dans la peinture de l'ame même, supprimant ce qui lui paraît avoir moins de noblesse ou de dignité, elle s'imagine que l'idéal est la suppression du réel. L'analyse psychologique des passions, dans une certaine mesure seulement, telle est la vérité humaine de cette tragédie. Des mœurs de convention, telle en est la vérité locale. L'esprit de ces mœurs est mixte et complexe; mais voici les élémens qu'on y distingue : un peu de stoïcisme antique, un peu de spiritualisme chrétien, un peu d'héroïsme chevaleresque, un peu de métaphysique romanesque, un peu d'élégance précieuse. Tout cela compose un caractère élevé et sec. Il fallait que le génie portât sa flamme parmi toutes ces aridités; que de ce seul point vivant du système, l'analyse des passions, il tirât, par sa propre force, de quoi le faire vivre tout entier.

Cette tragédie ignore le corps, à plus forte raison ignore-t-elle le monde extérieur. Ce vestibule dans lequel elle habite devrait pourtant lui laisser entrevoir le ciel; mais non, ce vestibule, ouvert à tous, n'est fermé qu'au soleil. Aucun souffle de la nature n'y pénètre; aucun rayon, aucun chant, aucun parfum. Dans la tragédie grecque, au contraire, comme on respire et comme on sent partout l'*agréable lumière*, les arbres, les fleurs, les ruisseaux! Quelle douleur quand il faut les quitter pour toujours! Quelle joie pour Alceste de les revoir après les avoir perdus! Il est vrai que la tragédie grecque se représentait en plein air, sous la voûte de ce beau ciel, dans cette lumière tant aimée, en vue de la mer et des montagnes, tandis que la nôtre se joue tristement dans une salle enfumée par le gaz. Cette différence seule, qui résulte des climats, explique et résume toutes les autres. Le soleil et le lustre! voilà deux points d'où partent nécessairement deux systèmes dramatiques essentiellement divers.

III.

Le drame cependant revient, par le lyrisme, au sentiment de la nature extérieure. La poésie lyrique a donc quelque chose de commun avec le drame? Oui, mais elle n'en est pas le germe comme elle le fut de la tragédie grecque. Elle est contenue dans le drame avec toutes les autres poésies. De même que nous avons vu chez les anciens la tragédie absorber la poésie épique et la poésie lyrique, le drame chez les modernes absorbe la tragédie et la comédie. Dans l'art, comme dans la nature, les formes les plus complètes et les plus complexes arrivent les dernières.

Il est trop évident que le drame diffère de la tragédie du XVIIe siècle du tout au tout; nous ne le démontrerons pas. Il ne diffère pas moins de la tragédie grecque, malgré quelques apparentes analogies. S'il admet comme elle l'emploi du familier et du comique mêlé au noble et au sérieux, s'il admet aussi ce que les Grecs nommaient le merveilleux, et qu'il nomme le fantastique, la composition cependant en est tout autre, aussi bien que l'esprit.

La principale pensée qui remplit le drame, c'est la lutte entre l'ame et la chair. Aussi la mélancolie, rêveuse ou sombre, s'y rencontre-t-elle auprès de la fantaisie gracieuse ou bouffonne; aussi la critique, alliance plus singulière, s'y trouve-t-elle mêlée à la poésie. C'est que la pensée grecque exprimait l'enfance de l'humanité; la pensée du drame en exprime l'âge mûr. Comparez *les Choéphores* d'Eschyle et l'*Hamlet* de Shakespeare; malgré l'analogie des sujets, quelles différences profondes! qu'il y a loin de Clytemnestre à Gertrude, et de cet Oreste, instrument d'une justice fatale, poussé rapidement par la main d'un dieu plutôt que par sa volonté propre, qui ne réfléchit pas, qui frappe, à cet Hamlet qui, dans une situation pareille, ayant aussi à venger son père assassiné par sa mère, s'analyse, doute et rêve, jusqu'à se laisser aller à une sorte de folie aussi réelle que simulée! L'esprit moderne est un esprit critique qui, même en agissant, s'étudie, qui, même lorsqu'il est inspiré, décompose son inspiration, comme le prisme décompose la lumière. Par cet amour de l'analyse, il cherche quelquefois les types d'exception et les curiosités morales, tandis que la tragédie se contentait de développer les lieux communs intéressans et les vérités éternelles. Il cherche à mettre en lumière les nouveautés de la nature humaine et les côtés inexplorés; il est plus varié, sinon plus profond. Par une plus longue expérience de la vie, ayant amassé un plus grand nombre d'élémens que la pensée antique, il a plus de richesse et peut-être moins d'harmonie. Tel est sommairement l'esprit du drame.

La composition aussi est tout autre. Au lieu d'être d'une extrême simplicité, elle est d'une complication extrême, et avec raison. Ce qui satisfaisait les Grecs ne nous satisferait plus aujourd'hui. La composition très simple de la tragédie grecque suffisait à l'intérêt; la composition très compliquée du drame cherche autre chose, la curiosité. Il y a deux procédés dramatiques : l'un qui attache et satisfait l'esprit, l'autre qui le surprend et le pique. L'un expose l'action dans son ordre naturel; il laisse aux caractères, une fois donnés, le soin de se développer d'eux-mêmes, suivant la raison ou la passion, et de faire naître, en se croisant, les situations les plus vraisemblables; enfin il captive et contente

l'esprit par la peinture des sentimens les plus universels et les plus communs. L'autre commence par entraîner le spectateur en pleine action; il ne l'instruit que le moins et le plus tard possible; il ne présente d'abord les événemens que par le côté le plus invraisemblable, sauf à les expliquer ensuite comme il peut; il cache son but avec soin au lieu de le laisser entrevoir; il déroute la raison par la surprise et excite l'imagination par l'inconnu. Le premier procédé est celui des Grecs, et du XVIIe siècle jusqu'à un certain point; le second est celui du drame. C'est à peine si le second fait connaître à la fin du dénoûment ce que les Grecs auraient annoncé dès le prologue. Donc ce qui caractérise encore le drame, c'est qu'il est profondément implexe, aussi rempli d'incidens et de détails que la tragédie grecque en offrait peu. Tout ce qu'elle mettait en récit, il le met en action, aidé d'ailleurs par une mise en scène plus compliquée aussi et plus savante. Cela ne l'empêche pas d'avoir son unité. Toutes les actions secondaires se subordonnant à l'action principale, il y a unité d'ensemble sinon unité d'action, unité morale sinon unité matérielle. Ainsi, la composition aussi bien que l'esprit du drame diffèrent profondément de la composition et de l'esprit de la tragédie grecque. La comparaison du style de l'un et de l'autre ne pourrait que nous confirmer dans cette opinion.

Nous y serons encore ramenés par l'analyse de l'*Alceste* d'Euripide. Bien que ce soit peut-être de toutes les tragédies grecques celle qui a le plus de ressemblances apparentes avec le drame moderne, c'est aussi l'œuvre la plus singulière et la plus originale qui nous soit restée du théâtre grec. Le fantastique et le réel, l'idéal et le bouffon, le dévouement dans toute sa sublimité, l'amour de la vie dans toute la laideur de son égoïsme, tout cela, réuni dans une même œuvre, produit une impression étrange et unique.

Apollon, exilé du ciel, a trouvé chez Admète un hôte et un ami. Quand le Destin a voulu qu'Admète mourût, Apollon a obtenu des Parques qu'il pût se racheter de la mort, si quelqu'un mourait à sa place volontairement. Alceste, la femme d'Admète, s'offre à la Mort pour son époux. Nous sommes au jour marqué pour le sacrifice; la Mort s'avance déjà pour saisir sa victime (la Mort ou le Trépas, car la *Mort* en grec est du masculin); Apollon cherche en vain à la fléchir, et alors commence un dialogue bizarre entre ces deux divinités, dont l'une, noble et belle, s'intéresse à la jeunesse et à la vertu d'Alceste; l'autre, hideuse, impitoyable, réclame, avec l'âpreté d'un créancier, ce qui lui est dû : « Ah! ah! que fais-tu là? Pourquoi rôdes-tu par ici, Apollon? Tu veux encore me ravir cette ame? Te voilà en sentinelle devant la porte avec ton arc et tes flèches? — Rassure-toi, dit Apollon, je ne veux rien que ce qui est juste et bon. — Alors, pourquoi ces flèches? — C'est mon habitude de les porter. — Oui, comme c'est ton habitude de protéger cette maison contre toute justice... tu veux me voler encore un mort? » Apollon lui propose de prendre à la place d'Alceste *ceux qui tardent à mourir*, c'est-à-dire le père et la mère d'Admète. « C'est impossible, dit la Mort, j'ai mes priviléges, et j'y tiens comme une autre, tu peux le croire. — Mais je t'offre deux ames au lieu d'une. — Oui; mais, quand les jeunes meurent, j'y trouve mieux mon compte. » Et la Mort demeure inflexible. Après cette dispute singulière, les deux personnages se retirent. Plus d'espérance, Alceste mourra.

Des vieillards se répandent devant le palais, émus du dévouement et de la mort d'Alceste; ils s'interrogent avec anxiété : « Est-elle déjà morte? — Non, sans doute, car la maison est silencieuse; on n'entend pas retentir les cris funèbres et les coups dont les jeunes femmes meurtrissent leur sein. On ne voit pas devant la porte les signes ordinaires du deuil, l'eau lustrale et les chevelures coupées. » Une esclave sort : Alceste va mourir. Après avoir lavé son beau corps dans une eau courante, elle a pris dans un coffre de cèdre ses plus riches vêtemens, et s'est parée pour ce moment suprême; puis, se jetant devant le foyer où Vesta est présente : « O déesse! ô ma souveraine! a-t-elle dit, je descends sous la terre. Je me prosterne devant toi pour te faire ma dernière prière; mes enfans n'ont plus de mère, protége-les : donne à l'un une épouse bien-aimée, à l'autre un noble époux. Qu'ils ne meurent pas avant le temps comme leur mère, mais qu'ils épuisent heureusement sur la terre natale toute la mesure de leurs jours! » Elle s'approche des autels, et les entoure de myrtes et de verdure; puis elle se jette sur le lit nuptial, ce lit où celui pour qui elle va mourir dénoua sa ceinture virginale. « Peut-être une autre femme te possédera, dit-elle, non pas plus chaste, mais plus heureuse! » Ensuite se rencontre ce passage d'une mélancolie si gracieuse et si pénétrante, que Racine admire avec tant d'émotion et de naïveté, « où l'on dépeint Alceste mourante au milieu de ses deux petits enfans, qui la tirent en pleurant par la robe et qu'elle prend dans ses bras, l'un après l'autre, pour les baiser. » Elle a fait ses adieux même aux plus humbles esclaves.

Ainsi annoncée (artifice employé surtout par Euripide), Alceste arrive enfin sur la scène; elle est soutenue par Admète : « Soleil, splendeur du jour, nuages du ciel qu'emportent les vents rapides!... » Ce sont ses premières paroles. Cet adieu à la nature, à la douce lumière du ciel, est ce qu'il y a pour les personnages du théâtre grec de plus douloureux. Antigone, Iphigénie, Polyxène, disent aussi cet adieu suprême à la beauté de leur ciel. Qu'y pouvons-nous comprendre, nous, sous un ciel froid et pluvieux? — Werther rencontre Charlotte au mois de mai : dès le milieu de l'été, il sait que son amour est sans espoir; mais c'est seulement à la fin de décembre qu'il se décide à mourir. « Des nuages, un épais brouillard, cachent le soleil, » dit-il dans sa dernière lettre; et cette tristesse de la nature doit l'aider dans son désespoir. — A ce regret de la nature s'ajoutent dans le cœur d'Alceste la douleur de quitter ses enfans, son mari pour qui elle se dévoue, et la crainte d'être un jour oubliée de lui. Admète, désespéré, la supplie de se ranimer, de se soutenir. Cette tendresse d'un homme pour une femme ne se trouve pas dans Eschyle, et n'est qu'à peine indiquée dans Sophocle par le personnage d'Hémon. C'en est ici vraiment le premier mot : « Hélas! que ferai-je sans toi!... Emmène-moi avec toi; au nom des dieux! emmène-moi aux enfers, ne m'abandonne pas, n'abandonne pas tes enfans! » Elle meurt. Son jeune fils Eumélus se jette sur elle (les enfans introduits sur la scène tragique, autre innovation d'Euripide) : « Malheur! ma mère est morte! Mon père, elle ne voit plus le soleil, elle m'abandonne! Vois, vois sa paupière, ses mains pendantes. Écoute-moi, ma mère! écoute-moi, je t'en supplie! c'est moi, c'est moi, ma mère! c'est moi qui t'appelle, ton petit enfant qui tombe sur tes lèvres! — Elle ne t'entend plus, elle ne te voit plus, s'écrie Admète. — Mon père, me voilà seul; ô ma petite sœur, aussi malheureuse que moi!... » Quelle simplicité! quelle émotion!

Hercule survient (Apollon a fait pressentir son arrivée dans le prologue). Il

ignore la mort d'Alceste, et pourtant, par une finesse de l'esprit grec, qui ne sert ici qu'à embarrasser, il sait, car il le dit en propres termes, qu'elle a consenti à mourir pour son mari. L'esprit grec, cet esprit si aimable et qui s'aimait tant, ne pouvant se jouer à l'aise dans la tragédie, faute d'une action assez intriguée, se glisse partout où il peut, comme les fioritures dans la musique italienne. Dès que l'action ou le sentiment fait défaut, aussitôt ce sont de longues suites de maximes subtiles et de reparties pointilleuses, presque par manière d'intermède. Ici cet esprit se gêne lui-même gratuitement et à plaisir. Il suppose apparemment que le brave fils d'Alcmène ne devine pas aisément. Admète dissimule sa douleur. Affliger son hôte, ce serait violer les devoirs de l'hospitalité! Hercule se retire dans la salle voisine, consacrée aux hôtes, et se met à table; on lui sert le repas dû aux étrangers : « Fermez cette porte, dit Admète aux esclaves, il ne convient pas d'attrister nos hôtes par des larmes. Qu'à tous mes maux ne se joigne pas ce nouveau malheur, d'entendre appeler inhospitalière la maison d'Admète. » Hercule, qui ignore le malheur de son hôte et qui sait pourtant qu'on célèbre des funérailles, « prend en main une coupe entourée de lierre; il boit le jus noir de la vigne jusqu'à ce que la flamme du vin l'ait tout échauffé; il couronne sa tête de branches de myrte et hurle des chants grossiers. » — « Égaie-toi, dit Hercule à l'esclave, qu'il voit triste et morne auprès de lui. Pourquoi ces sourcils froncés? ce visage farouche? Viens ici, je veux te rendre sage.... Livre-toi à la joie, au plaisir de boire.... Honore aussi Vénus, c'est une aimable déesse. » Cela rappelle la morale que fait aux Perses, dans Eschyle, l'ombre de Darius. L'esclave répond à Hercule d'une manière embarrassée; Hercule voit enfin qu'on l'a trompé, et que c'est Alceste qui est morte. « Quoi! s'écrie-t-il plein de douleur; j'ai bu dans la maison de mon hôte, quand il était si malheureux! Je me suis livré aux joies du festin, j'ai couronné ma tête de fleurs! C'est ta faute de ne m'avoir rien dit. Où est sa sépulture? où dois-je aller pour la trouver? Allons, mon cœur, c'est le moment de montrer quel fils la Tirynthienne Alcmène a donné à Jupiter! » Et il part pour ravir Alceste au génie de la mort, qu'il espère trouver près du tombeau, buvant le sang des victimes.

C'est là cette scène si singulièrement travestie par Voltaire (1). « Elle ne serait pas, dit-il, supportée aujourd'hui sur le théâtre de la foire. » Mais cela n'empêche pas que ce contraste de la joie d'Hercule avec la douleur d'Admète et de ses esclaves n'égale tout ce que l'art dramatique a créé de plus intéressant. On a remarqué que les plaisanteries des musiciens dans *Roméo et Juliette*, des fossoyeurs dans *Hamlet*, ne produisent pas un plus puissant effet. Hercule revient bientôt, et voici une scène dont l'exécution, il faut l'avouer, est d'une coquetterie toute moderne. Il ramène une femme voilée. Il s'approche de son hôte : « Avec un ami, Admète, on doit montrer plus de franchise. Tu ne m'as pas dit que c'était le corps de ta femme qu'on venait d'inhumer. J'ai couronné ma tête, j'ai fait des libations aux dieux dans une maison où régnait la désolation. Je me plains de toi..... Mais voici une femme qu'il te faut recevoir ici, » ajoute-t-il en montrant la femme voilée. Admète refuse; Hercule lève le voile qui couvre cette femme; c'est Alceste encore à demi endormie. Il a livré combat à la Mort, il lui a enlevé sa proie; mais Alceste ne parlera pas avant d'être purifiée de sa consécration aux

(1) *Dictionnaire philosophique, Anciens et Modernes.*

divinités infernales, avant que le troisième jour ait paru. Les mystères d'Éleusis mettaient le peuple athénien en grande terreur de la mort. Cette violation du trépas à la face du ciel, en plein jour, pouvait heurter certaines susceptibilités religieuses. Il fallait pour la faire accepter l'expiation des sacrifices.

« Adieu, dit Hercule à Admète, conserve toujours ce saint respect pour l'hospitalité. » C'est, en effet, l'hospitalité, et non la tendresse conjugale qui est l'idée morale principale, l'enseignement définitif de cette tragédie : de sorte que notre vieux poète Hardy faisait déjà prédominer sur l'idée antique l'idée moderne, en intitulant son imitation *Alceste ou la Fidélité*. Ceux qui ont jugé sévèrement cette pièce et qui l'ont déclarée inférieure aux autres chefs-d'œuvre du théâtre grec ne s'étaient pas donné la peine de la lire. Qu'importe qu'au milieu de cette légende mystérieuse et romanesque, le poète ait jeté une scène que nos habitudes réservées nous empêchent d'accepter? Admète, désespéré d'avoir perdu Alceste, s'emporte en violens reproches contre son vieux père, qui a refusé de s'offrir pour la sauver. Il va même jusqu'à le maudire. « Mais, lui répond naïvement Phérès, nous n'avons qu'une vie et non pas deux; moi aussi je trouve bien doux de voir la lumière du soleil! » Cette scène, hideuse jusqu'à la bouffonnerie, où se peint un si égoïste amour de l'existence, servait, dans l'idée d'Euripide, à faire ressortir encore mieux, par le contraste, toute la valeur du sacrifice d'Alceste. Quelle vertu ne fallait-il pas pour s'offrir à la mort sous un ciel qui inspire un si violent amour de la vie!

Telle est l'*Alceste* d'Euripide. Qu'y a-t-il de plus opposé au drame moderne que cette simplicité élémentaire de construction et d'action? Voyons maintenant ce qui reste de la tragédie grecque dans la pièce jouée dernièrement à l'Odéon. Le traducteur ou l'arrangeur a commencé par supprimer ce prologue étrange entre Apollon et la Mort. Peut-être l'a-t-il trouvé trop étrange en effet; mais, puisqu'il nous promettait l'*Alceste* d'Euripide, avait-il le droit de supprimer un morceau si caractéristique? Il est vrai que le titre de la pièce est tourné à dessein d'une manière fort ambiguë : l'*Alceste d'Euripide*, voilà qui est bien; nous allons voir une pièce grecque! *Pièce grecque*, en effet, dit le titre; mais ce n'est pas tout, et on ajoute cette glose insidieuse : *Arrangée pour la scène française*. Ce n'est donc plus l'*Alceste* d'Euripide, ce n'est donc plus une pièce grecque. Cependant, si quelque chose était étrange dans ce prologue, c'était moins Apollon, sans doute, que ce bizarre personnage de *la Mort*, nouveau et unique même dans le théâtre grec. Et justement, supprimant Apollon, le traducteur n'a pas supprimé la Mort; il l'a seulement transposée, et de la lutte de ce personnage avec Hercule il a fait une partie de son troisième acte, car il a voulu diviser sa pièce en actes, quoiqu'il sût bien que cela n'est pas grec.

Le premier, qui est en grande partie de son invention, y compris un songe classique, a le tort de reculer le dévouement d'Alceste jusqu'au commencement du deuxième. Ce n'est qu'après avoir cherché partout un sauveur pour Admète qu'Alceste s'avise, un peu tard, d'être elle-même ce sauveur : c'est un dévouement *in extremis*. C'est le contraire de la pièce grecque qui commence tout droit par la mort d'Alceste, et qui élimine la question de savoir si Admète a pu ou non l'accepter. Ici, au lieu de l'éliminer, on l'élude. — Le deuxième acte est d'Euripide pour le fond. — Le troisième, excepté le dénoûment, est presque entièrement ajouté par le traducteur. — De sorte que, sur les trois actes, il y en a deux,

à peu près, qui sont nouveaux. Et maintenant « applaudissez, Athéniens, c'est de l'Euripide! »

Le morceau le plus saillant de la pièce, après les adieux d'Alceste, est la lutte d'Hercule avec la Mort. Cette légende thessalienne, nouvelle pour les Athéniens (car celle d'Orphée n'y ressemble pas), Euripide ne l'avait qu'indiquée : c'est pendant un chœur que la lutte est supposée avoir lieu; elle est racontée en deux ou trois vers. Le traducteur l'a mise en action. Nous ne nierons pas que ce pugilat fantastique, cette Mort qui est terrassée et qui crie, ne produise un étrange effet; c'est presque la mort de la Mort, comme dans la légende chrétienne; Hercule joue le rôle du Christ. Seulement cet effet n'est pas grec. Supposé que le préjugé religieux dont j'ai parlé eût permis à Euripide de mettre en action cette lutte surnaturelle, la Mort, étant un homme en grec, en serait peut-être venue aux mains avec Hercule sans trop choquer d'ailleurs la multitude habituée au spectacle du pancrace olympique; mais, si la Mort est une femme, cela change tout. Il est vrai que le traducteur, de même qu'il a mis à sa pièce un titre à double entente, a essayé aussi de donner à la Mort un sexe ambigu. Il a glissé quelque part ce mot : *La Mort, ce noir génie!* Noir génie tant que vous voudrez; mais enfin elle s'appelle *la* Mort, et l'actrice chargée de ce rôle, avec sa robe noire, qui du reste est indiquée par le grec, n'a pas, je pense, été prise pour un homme, quoiqu'elle ne s'en explique point. D'ailleurs, si le *voile noir* est indiqué dans Euripide, je ne crois pas que, dans sa pensée, ce voile fût semé de larmes d'argent, fort malséantes à cette sorte de hideux vampire, buveur de sang, armé d'un glaive et d'un filet. En somme, comme cet endroit est le moins grec de la pièce, c'est celui où l'on a le plus admiré la hardiesse grecque.

La description de l'antre de la Mort à la fin du deuxième acte, et la décoration du troisième, par conséquent, sont aussi d'invention moderne. C'est peut-être un souvenir de l'Odyssée que l'on a prêté à Euripide, de la même manière qu'on a mêlé çà et là dans le texte quelques réminiscences des hymnes homériques, de Solon, de Tyrtée et d'autres encore. En revanche, on a supprimé, à ce qu'il me semble, de fort beaux détails : « Attends-moi là-bas, dit Admète à Alceste mourante; prépares-y ma demeure pour l'habiter avec moi. J'ordonnerai qu'on me place dans le même cercueil de cèdre, et qu'on étende mes flancs auprès de tes flancs, afin que, même dans la mort, je ne sois jamais séparé de toi, qui seule m'as été fidèle! » On a supposé qu'Admète voulait se tuer après la mort d'Alceste; on a beaucoup adouci la scène de Phérès, sans doute par la même raison qui a fait supprimer le prologue.

Mais la traduction d'une tragédie grecque fût-elle littérale quant à la composition et aux idées, le style ne se traduit jamais, et c'est le style qui fait la vie. C'est le style, par exemple, qui anime les innombrables lieux-communs dont la poésie antique est semée. Qui me dira à quel moment le lieu-commun est chose morte ou chose vivante? Qui me dira à quel moment la Galatée de marbre s'éveille à la vie? Il faut que le poète, il faut que le sculpteur les échauffe de son propre souffle et leur communique son ame. Sans cela, il n'y a qu'un bloc de marbre, il n'y a qu'une masse de banalités. De sorte que le même lieu-commun, et c'est ce qui arrive sans cesse, peut être vivant dans le texte, et mort dans la traduction. Même dans ce qui paraît littéral, l'arbitraire est partout, dans un mot, dans un tour. Ce sont des entorses perpétuelles à la pensée grec-

que; d'une phrase à l'autre, d'une demi-idée à une autre demi-idée, on fausse, comme par demi-tons. Par exemple, l'Alceste grecque exprime, il est vrai, très vivement son horreur de la mort, d'abord par les vers qu'a traduits Racine et qu'a empruntés l'auteur de la pièce jouée à l'Odéon, puis par ces cris : « On m'entraîne, on m'entraîne! ne le vois-tu pas? C'est Pluton, avec ses ailes et ses sourcils d'un éclat sombre! Que fais-tu? laisse-moi! Ah! malheureuse! dans quelle route inconnue suis-je entraînée! » Mais elle ne dit pas ce mot : *J'ai peur!* Voilà un premier demi-ton. Et surtout elle ne l'eût jamais dit comme le dit à l'Odéon l'actrice qui représente Alceste, et qui force d'un autre demi-ton encore. C'est ainsi que dans les passages même où l'on paraît être le plus textuel on ne l'est pas le moins du monde, et qu'au moment où l'on se flatte le plus d'être grec, on est français, et français de notre temps.

Un style plat annihile l'antique. Or, on rencontre dans l'*Alceste* arrangée des vers comme ceux-ci :

Quand à ce fils forcé de devenir pasteur (Apollon)
Jupiter a des cieux interdit la hauteur.

. . . . . .

Qu'un essaim de beautés captive aussi ses yeux.

. . . . . .

Mourir pour ce qu'on aime est encor du bonheur.

. . . . . .

Le vieillard se *cramponne* au bord du *mausolée.*

. . . . . .

Non, dans le monument reposez ses attraits.

Hercule surtout, peut-être parce qu'il est Béotien, parle une langue qui n'est guère attique. En arrivant, il dit à Alceste :

Fille de Pélias, le bruit de ta beauté
Est encore bien loin de la réalité.

Il se vante d'avoir *tranquillisé la terre,* en tuant

Les monstres, les tyrans dévolus à son bras;

à cause de quoi sans doute il dit à la Mort :

Et tu me dois *au fond* quelque reconnaissance.

A l'esclave, qu'il exhorte à vider des coupes :

Sacrifie à Bacchus parmi d'aimables groupes.

Et lui promettant de récompenser l'hospitalité d'Admète :

Oui, je lui ferai voir que de l'ingratitude
Hercule encor n'a pas contracté l'habitude.

Enfin, à tous les contre-sens ou anachronismes de composition ou de style dont ces sortes de traductions fourmillent, il faut ajouter ceux de mise en scène,

de costume et de jeu, qui sont presque inévitables. Par exemple, ce qu'on applaudissait le plus dans la représentation d'*Antigone*, c'était la pantomime de Mlle Bourbier, qui se traînait tout autour du théâtre aux pieds des vieillards thébains, pour les supplier de la sauver. Cela était fort beau sans doute, mais cela n'était rien moins que grec. De même, lorsque Mlle Araldi, par distraction peut-être, si ce n'est par affectation, prend la main du pédagogue, elle fait, sans y songer, une faute grave. La plus jeune des filles de Nestor, la belle Polycaste, peut bien venir laver Ulysse dans son bain, il n'y a là aucune inconvenance aux yeux des Grecs; mais Alceste serait inconvenante, si elle prenait ainsi la main du pédagogue pour lui parler. Qui dit convenance dit convention, les Grecs mettaient leurs convenances ailleurs que nous.

En somme, ces traductions, n'étant ni des pièces grecques ni des pièces françaises, sont des œuvres fausses et bâtardes, filles de la stérilité. Une œuvre dramatique véritable est le résultat complexe des institutions, des mœurs, des opinions, des habitudes d'une nation, dans un certain siècle et dans un certain climat; elle ne peut donc se déplacer. Le tenter est une entreprise vaine et puérile. Qu'on n'objecte pas le XVIIe siècle. Le XVIIe siècle s'était engagé dans une voie fausse; le génie seul l'en a tiré. Pour nous, ne nous hasardons plus dans cette voie. Assez d'imitations, assez de traductions comme cela! Ces traductions et ces imitations feraient-elles avancer d'un pas la littérature contemporaine? Non; si, en travaillant ainsi, on croit travailler pour notre temps, on se trompe. A quoi servent ces œuvres amphibies, qui n'ont ni l'exactitude de la philologie, ni la beauté de l'art, qui n'apprennent rien et qui n'inspirent rien? Soyez poète, si vous pouvez; soyez philologue, si vous voulez; ou laissez la plume et faites-vous industriel. Créez des œuvres originales qui développent en nous l'idée du beau, ou tâchez d'être utiles par vos travaux exacts. Mais à quoi servent ces pastiches et ces replâtrages, qui ne sont ni de la science ni de l'art, qui ne sont qu'une poésie fausse sur une érudition douteuse, ou qu'une fausse philologie habillée de mauvais vers? Travaillez tout seul, laissez vos béquilles, et marchez. Faites votre œuvre, à vous, quelle qu'elle puisse être! Votre œuvre personnelle, fût-elle médiocre, aura plus de chances d'intéresser ou de servir votre temps. Vivez par vos propres ressources, et dites comme le caporal Nym de Shakespeare : « Ma foi! je vivrai tant que j'ai à vivre, voilà ce qu'il y a de sûr; et, quand je ne pourrai plus vivre, je ferai comme je pourrai. Voilà tout ce que j'ai à dire là-dessus, et tout finit là. »

ÉMILE DESCHANEL.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 mars 1847.

Après la longue interruption qui avait suivi les débats de l'adresse, la chambre a retrouvé l'intérêt et la vivacité d'une discussion politique. Non-seulement il y a eu une lutte animée et brillante entre l'opposition et la majorité, mais, au sein même de la majorité, on a pu croire un instant à des symptômes d'ébranlement et de scission. Dans la chambre de 1846, il y a cent membres qui ne siégeaient pas dans la chambre de 1842. L'arrivée de cent députés nouveaux a été, nous l'avons dit dès le principe, une des particularités les plus saillantes des élections de l'été dernier. Ils apportaient nécessairement au sein du parti conservateur, car la plupart appartiennent à la majorité, des divergences, certains instincts de mouvement et de progrès, un peu d'indiscipline, enfin de l'ambition. Aussi ne devait-ce pas être un des moindres soucis du ministère que de mettre l'accord et l'harmonie entre les anciens conservateurs et les nouveaux. Les premiers, forts de leur expérience et d'une longue possession de la majorité, sont naturellement peu disposés à des concessions envers ceux de leur parti qui débutent dans la carrière parlementaire, et ces derniers, de leur côté, montrent d'autant plus d'assurance, ils sont d'autant plus confians dans leurs idées, qu'ils n'ont encore rien fait. C'est la marche ordinaire des choses. Au fond, ces tendances diverses sont, pour le gouvernement et la majorité, une véritable force, et ç'a été une des bonnes fortunes de la politique conservatrice que d'avoir conquis des hommes nouveaux plus que tout autre parti. Seulement, à un jour donné, ces tendances diverses peuvent devenir un embarras et amener des divisions passagères soit sur les personnes, soit sur les choses. Lorsqu'il a fallu tomber d'accord sur un candidat pour la vice-présidence que laissait vacante l'entrée de M. Hébert au ministère, le choix de M. Duprat, auquel le cabinet a cru devoir s'arrêter, fut loin de rencontrer une approbation générale non-seulement parmi les membres nouveaux de la majorité, mais même chez d'anciens conservateurs. Sans nier les

longs services de M. Duprat comme soldat de la majorité, beaucoup de personnes à la chambre ne pensèrent pas que ces services eussent assez d'éclat pour motiver l'élévation à la vice-présidence, à une dignité parlementaire qui prend de plus en plus l'importance d'une candidature ministérielle. Puisqu'on parlait de réélire un des anciens vice-présidens, une fraction des conservateurs portait M. de Belleyme, et demandait à la majorité d'oublier ses griefs contre cet honorable magistrat pour la conduite qu'il avait tenue dans l'élection de son fils. Cette proposition eut peu de succès, et M. de Belleyme n'obtint au premier tour de scrutin que quarante-trois voix. Des suffrages se disséminèrent sur plusieurs membres de la majorité, qui votait sans ensemble et sans accord. L'habileté, cette fois, était du côté de l'opposition, qui n'avait qu'un seul candidat, et l'avait bien choisi. Elle donnait toutes ses voix à M. Léon de Maleville, dont on aime à la chambre le talent et l'aménité. Aussi il est arrivé qu'au scrutin de ballottage beaucoup de conservateurs ont concouru au triomphe d'un membre de l'opposition spirituel et d'humeur facile. Ce n'était pas tant de leur part un acte d'insurrection politique contre le cabinet qu'un mouvement de susceptibilité individuelle.

Toutefois cet incident au sujet de la vice-présidence donnait inévitablement plus de gravité aux débats sur la proposition de M. Duvergier de Hauranne. Les conservateurs qui venaient de se séparer du cabinet sur une question de personnes persévéreraient-ils dans cette dissidence sur une question de principes? On rappelait que plusieurs membres de la majorité avaient voté pour la lecture de la motion de M. Duvergier; ne voteraient-ils pas aussi pour la prise en considération? Personne n'a été étonné d'entendre d'anciens conservateurs, M. de Golbéry, M. Liadières, repousser toute idée de réforme électorale. M. Liadières a fait rire la chambre en disant que les bornes avaient au moins l'utilité de servir parfois de garde-fous. Cependant la discussion continuait, sans qu'aucun des nouveaux conservateurs demandât la parole. Aussi M. Billault monta à la tribune tant pour les aiguillonner en les complimentant que pour signaler l'allure indécise et craintive que dans cette occasion avait, selon lui, le cabinet. Rarement M. Billault eut plus de verve et d'entrain. Toutefois il se trompait en représentant le ministère comme irrésolu. Le cabinet avait jugé la situation. Il avait mesuré la portée des démonstrations et des tendances des nouveaux conservateurs; il savait qu'il n'y avait chez eux ni plan de campagne arrêté, ni prédilection pour une réforme électorale. Aussi n'a-t-il pas hésité à s'opposer avec fermeté à la prise en considération, qui n'était pas à ses yeux une mesure inoffensive, innocente, sans danger pour la majorité. M. le ministre de l'intérieur, avec la simplicité incisive de sa parole, a été droit au cœur de la question; il a insisté sur toutes les conséquences qu'aurait une prise en considération qui ébranlerait l'autorité morale de la chambre, il a fait entendre que le gouvernement n'avait pas trop de la réunion de toutes les forces pour conduire les affaires, et que le jour où les forces seraient affaiblies, la tâche deviendrait impossible.

Dès-lors tout changeait de face : la chambre n'avait plus devant elle une question théorique dont elle pouvait à son gré continuer ou ajourner l'étude; mais elle avait un parti à prendre entre le ministère et l'opposition. Elle ne pouvait plus s'y tromper, surtout après avoir entendu M. Odilon Barrot, pour qui la motion de M. de Hauranne ne fut qu'une occasion, un prétexte de lancer contre le gouvernement les accusations les plus ardentes, et dont la harangue appelait né-

cessairement M. Guizot à la tribune. M. le ministre des affaires étrangères n'a pas été moins net sur le fond même du problème électoral que sur l'opportunité de la motion de M. Duvergier. Aux yeux de M. Guizot, la législation en vigueur a fait deux choses excellentes : elle a mis le droit électoral non plus dans le nombre, comme les lois révolutionnaires, mais dans la capacité politique, représentée par une certaine situation due à la propriété ou à la richesse industrielle; puis elle a accepté les groupes naturels d'électeurs, tels que les donnent, soit les circonscriptions territoriales, soit les affinités d'intérêts. Par cela seul que la proposition tend à miner et à détruire ces deux principes, elle est dangereuse aux yeux de M. Guizot, et, en la repoussant, il croit entendre sainement le progrès. Le rôle du gouvernement n'est pas de prendre l'initiative de projets à peine mûris, d'idées pour lesquelles les masses n'ont que de l'indifférence; son devoir est d'attendre, pour agir, que la nécessité d'une réforme ait pénétré dans les esprits. Ici M. Guizot a demandé, comme M. Duchâtel, si le pays s'était agité pour la réforme électorale. Or, comment méconnaître que la proposition de M. Duvergier n'a que médiocrement ému le pays? On répond que dans l'avenir il n'en sera pas ainsi; c'est possible, mais la politique vit surtout d'opportunité.

M. le ministre des affaires étrangères ne pouvait parler du progrès à la tribune sans s'occuper des conservateurs progressistes : il avait vraiment qualité pour s'adresser à eux au nom de l'ancienne majorité. Il leur a montré où ils tendaient sans peut-être le vouloir; il les a avertis qu'ils arriveraient à former une sorte de tiers-parti au milieu des deux grands courans d'opinions qui se partagent la chambre. Je ne leur en donnerais pas le conseil, a-t-il ajouté. D'ailleurs, est-il bien de l'intérêt des conservateurs qui s'appellent progressistes de se presser d'agir? Pourquoi prendraient-ils une résolution tranchée dès le début de la législature, avant de connaître leurs collègues, le gouvernement, et peut-être avant de se bien connaître eux-mêmes? Le plus sage pour eux serait d'attendre. Alors, avec le temps, ceux qui seront convaincus que la majorité n'est pas moins animée d'un esprit de sage progrès que de l'esprit conservateur marcheront avec elle, ceux qui auraient acquis une conviction différente passeront dans les rangs de l'opposition. Quant au gouvernement, il préfère maintenir sa politique avec une majorité moins forte, que de l'affaiblir pour conserver une majorité plus nombreuse.

Après le discours de M. Guizot, il y eut un véritable sauve qui peut parmi les conservateurs progressistes. Déjà M. Blanqui, montant à la tribune après M. Duchâtel, avait singulièrement faibli : il s'était même retourné contre l'opposition pour lui dire ses vérités, afin de bien prouver aux anciens conservateurs et au cabinet qu'il n'entendait pas les quitter. Quand M. Guizot eut parlé, ce fut le tour de M. de Castellane de protester qu'il était décidé à rester dans les rangs de la majorité. M. de Castellane, auquel nous croyons un avenir parlementaire, l'assurera d'autant mieux qu'il mettra son talent au service du parti conservateur sans préoccupations personnelles. Déjà la chambre, pressée de clore le débat, avait manifesté quelques signes d'impatience; mais elle éclata en rires et en murmures, quand elle vit M. Clapier de Marseille se précipiter à la tribune, pour éclaircir ce qu'il appelait sa situation. Combien y a-t-il de personnes dans la chambre qui politiquement aient une situation, et auxquelles il soit permis d'en parler? C'est une question que, dans son ingénuité, ne s'était pas

posée le député de Marseille. Au surplus, M. Clapier est un avocat distingué qui, dans des matières spéciales, saura prendre sa revanche. Dès que les députés progressistes s'empressaient de renoncer à toute dissidence, la victoire n'était plus douteuse, et c'est à la majorité considérable de 98 voix que la proposition de M. Duvergier de Hauranne a été repoussée.

Quels sont les résultats moraux de cette rencontre parlementaire entre l'opposition et la majorité? A la fin de son remarquable discours, M. Guizot s'est exprimé ainsi : « Nous ne disons pas et nous ne pensons pas que la loi électorale est parfaite et immuable; il n'y a pas un homme de sens qui puisse le dire et le penser; nous n'entendons ni exclure ni engager l'avenir : nous gardons notre pleine liberté. » Ces paroles sont habiles. Avec ce langage et cette attitude, le parti conservateur ne s'enferme pas dans une opposition éternelle à toute réforme électorale; mais il pense que le moment n'est pas venu, et il est difficile de n'être pas de son avis, quand on compare l'indifférence actuelle du pays à ce sujet avec la vivacité de ses préoccupations sur la question des subsistances et sur le malaise commercial et financier. Seulement les circonstances changeront : le pays n'aura pas toujours la même froideur pour les réformes, et c'est pour le moment où il verra ces questions d'un autre œil qu'il sera de la sagesse du parti conservateur de se tenir prêt. Tôt ou tard, la loi de 1831 subira des modifications : il est naturel que le parti conservateur, dès qu'il les jugera inévitables, veuille les faire lui-même; nous ne nous étonnons pas qu'il les combatte tant qu'il les estime inopportunes et prématurées. Les choses se pratiquent ainsi dans les gouvernemens libres où les partis sont en présence. En Angleterre, l'émancipation des catholiques n'a pas eu d'adversaires plus décidés que sir Robert Peel et le duc de Wellington, jusqu'au moment où ils ont pris la résolution de l'accomplir eux-mêmes. Cet exemple et d'autres encore ne sauraient être perdus pour le parti conservateur, qui dans l'avenir devra reconnaître la nécessité de quelques réformes. C'est ce que sentent instinctivement les conservateurs nouveaux qui se sont appelés progressistes; le temps éclaircira, fortifiera leurs idées, encore vagues et confuses, et leur permettra d'exercer sur le grand parti auquel ils appartiennent une influence d'autant plus efficace, qu'elle aura été préparée avec plus de patience et d'habileté.

Il y a encore ceci de remarquable et d'heureux, c'est que du côté de l'opposition la question de la réforme électorale est entre les mains d'hommes modérés et sérieux, sincèrement dévoués à la monarchie constitutionnelle. C'est un progrès sur ce qui s'est passé en 1839, où les plans les plus divers se sont produits. En 1847, M. de Genoude, pour se faire un peu écouter de la chambre, a été obligé, tout en faisant des réserves, d'appuyer la proposition de M. Duvergier. Ni M. Garnier-Pagès, ni M. Arago, ni M. Ledru-Rollin n'ont pris la parole. C'est le centre gauche, c'est la gauche dynastique, qui proposent aujourd'hui à la chambre et au pays une réforme électorale, qui, loin d'être subversive de la loi existante, veut la compléter et la développer. Il y a eu, il y aura encore débat sur la nature, sur la bonté des moyens indiqués par M. de Hauranne et ses amis, mais il faut reconnaître que leur motion a un caractère modéré, constitutionnel, anti-révolutionnaire. Loin d'être contraire aux droits de la libre discussion, cette modération permet de les exercer avec plus de franchise et d'éclat. On a pu s'en convaincre en entendant M. Billault et M. Duchâtel,

M. Barrot et M. Guizot, lutter ensemble avec autant d'énergie que de mesure. L'illustre et vieux O'Connell assistait à la séance où a parlé M. Guizot; le fâcheux état de sa santé ne lui a pas permis de visiter nos principaux personnages politiques, et a rendu nécessaire son prompt départ pour l'Italie. Puisse son séjour à Rome ranimer ses forces, qu'ont épuisées quarante ans de travaux et de combats!

Nous n'aurions reçu du débat sur la réforme électorale que de graves et fécondes impressions sans un triste incident qui est venu en altérer la grandeur et l'impartialité : nous voulons parler de la violence injuste avec laquelle on a empêché M. de Carné de donner à la chambre des explications qu'avait rendues nécessaires l'agression de M. Odilon Barrot. Quand la nomination de M. de Carné à la direction commerciale des affaires étrangères a été officiellement connue, nous n'avons pas cru, par une réserve peut-être exagérée, faire ici l'éloge mérité d'un de nos amis; mais aujourd'hui c'est pour nous l'accomplissement d'un devoir que de rappeler les titres de M. de Carné à la confiance du gouvernement et à l'estime de tout le monde. M. de Carné n'est pas un intrus aux affaires étrangères; il y était attaché sous la restauration; à cette époque, il appartenait au corps diplomatique et a été chargé de plusieurs missions, notamment à Lisbonne. Depuis vingt ans, les questions de politique extérieure ont toujours été l'objet de ses études, et lui ont inspiré des travaux remarquables tant par la variété des connaissances et la rectitude du jugement que par un patriotisme élevé. Au poste important où il vient d'être appelé, M. de Carné rendra d'utiles services, et le gouvernement a eu raison de s'attacher un homme d'un vrai mérite et du plus honorable caractère.

Après la réforme électorale, ce sera le tour de la réforme parlementaire, c'est-à-dire des incompatibilités. Sans parler aujourd'hui du fond de la proposition de M. de Rémusat, nous dirons qu'elle nous paraît destinée, plus encore que la réforme électorale, à voir s'élever contre elle, de la part du cabinet, une fin de non-recevoir tirée de l'inopportunité. Quelle serait la situation d'une chambre qui, dès la première année de sa législature, mettrait en suspicion le caractère d'un grand nombre de ses membres? Telle est la question que le ministère se propose de poser. M. de Rémusat a senti lui-même la gravité de l'objection, puisqu'il ne demande la mise en vigueur de sa proposition qu'aux prochaines élections générales. Cette restriction ne lève pas la difficulté, car, si la proposition était admise dès la première session, n'est-il pas évident qu'une dissolution serait moralement inévitable? Dans la législature dernière, c'est seulement à la troisième session que le gouvernement a déclaré ne pas s'opposer à la prise en considération. Aussi on assure que le cabinet invoquera surtout la convenance de renvoyer une pareille discussion à une époque ultérieure de la législature. D'un autre côté, puisque la chambre a consenti à ouvrir un premier débat sur la réforme électorale, ne doit-elle pas tenir la même conduite pour la réforme parlementaire? Ces deux questions ne sont-elles pas liées étroitement l'une à l'autre? On parle aussi de progressistes qui voudraient prendre une revanche. On voit que la discussion intérieure des bureaux pour savoir si on autorisera la lecture de la proposition aura déjà de la gravité. Au reste, après les fêtes de Pâques, d'importantes questions d'affaires vont demander à la chambre tout son zèle, toute son activité. Ces questions appellent aussi toute la sollicitude

du gouvernement, parce qu'elles inquiètent surtout le pays. Il n'y a en ce moment aucune vivacité d'opinion, soit pour l'extension des droits politiques, soit pour les questions extérieures. Sur ce dernier point, on a vu avec satisfaction le gouvernement montrer à propos de la résolution et de la fermeté. On est moins tranquille sur les intérêts commerciaux et financiers : on se demande s'il y a eu là habileté suffisante, s'il y a eu prévoyance. Le gouvernement ne saurait trop y songer. Si dans certaines parties la fatigue se fait trop sentir, il doit y porter de nouvelles forces administratives. Nous pouvons d'autant mieux adresser ces conseils au cabinet, qu'il vient de se fortifier par l'avénement d'un ministre nouveau dans un département important. Quelques jours après les obsèques de M. Martin du Nord, M. Hébert a pris possession de la chancellerie; il a reçu le conseil d'état et la magistrature. On a été généralement frappé de la fermeté et du ton de conviction avec lesquels le nouveau garde-des-sceaux a parlé des devoirs qui lui étaient imposés par la confiance du roi et la gravité des circonstances.

En attendant que ses commissions lui apportent des travaux importans, la chambre a voté des crédits pour les hospices, les bureaux de bienfaisance, pour la réparation de certaines routes; elle a pris aussi en considération, à l'unanimité, une proposition de MM. Émile de Girardin et Glais-Bizoin, qui, si elle est adoptée, ne sera pas sans quelque influence sur les destinées de la presse périodique. La proposition de M. de Girardin supprime entièrement le timbre en ce qui concerne les journaux, ouvrages périodiques, prospectus, avis de commerce, etc. Elle remplace le droit supprimé par une augmentation de taxe postale. Voici quelle serait l'échelle de proportion : une feuille de 40 décimètres paierait 4 centimes; celle de 51 décimètres, 5 centimes; de 61 décimètres, 6 centimes; de 101 décimètres, 10 centimes. On ne saurait refuser à la proposition le mérite d'une simplicité toute pratique. Elle abolit un impôt exorbitant sans dommage réel pour le trésor, puisqu'elle y substitue un droit qui n'est que le remboursement des frais de port. M. le ministre des finances, loin de combattre la prise en considération, l'a demandée; il croit qu'il résultera de cette proposition un projet de loi qui pourrait être voté dans le cours de la session actuelle. Si les choses se passent ainsi, cette réforme, bien qu'il en soit question depuis plusieurs années, sera une de celles qui auront été le plus rapidement emportées.

Tout le monde est bien résolu, tant du côté du gouvernement que du côté de l'opposition, à traiter à fond le problème de la colonisation de l'Algérie. Les circonstances sont favorables. L'énergie et l'habileté qui ont présidé à la répression des prises d'armes de 1840 et de 1845 ont pacifié l'Afrique. L'occupation générale du pays, la surveillance qui a été vigoureusement organisée sur tous les points, ont rendu de grandes révoltes presque impossibles. N'avons-nous pas vu récemment les indigènes de la grande Kabylie arriver eux-mêmes à composition, et nouer avec nous des relations amicales? Le gouvernement et les chambres ont donc eu raison de ne pas vouloir qu'on allât les provoquer les armes à la main. De quoi s'agit-il aujourd'hui? D'organiser la conquête, de la garantir, de la confirmer par un ensemble de mesures, par un système administratif et politique qui allège les dépenses exorbitantes d'une occupation armée, et permette à la France, avec le temps, de retirer une partie des forces militaires

qu'elle entretient aujourd'hui sur le sol africain. On tombe d'accord que la colonisation, c'est-à-dire l'implantation au milieu des vaincus d'un peuple nouveau, est l'unique moyen d'arriver à ce résultat. Pour être juste, il faut reconnaître que le département de la guerre, qui s'est trouvé naturellement chargé de la direction des affaires d'Afrique, s'est préoccupé vivement, et non sans succès, du grand problème de la colonisation. Les nécessités de la guerre n'ont point absorbé sa sollicitude, et il a obtenu de remarquables résultats qui en font légitimement espérer de plus rapides et de plus solides encore pour l'avenir. Dès 1841, alors que la lutte contre les Arabes se continuait avec le plus de vigueur, le gouvernement songeait à des essais de colonisation, et, pour se conformer à ses vues, l'administration en Afrique dut se mettre sérieusement à l'œuvre. Le Sahel, qui circonscrit la ville d'Alger et la banlieue de l'est à l'ouest, fut le premier point qui dut attirer l'attention. Quoiqu'il fût encore exposé aux incursions de l'ennemi, car on ne pouvait franchir Dely-Ibrahim sans escorte, les agens de la direction intérieure parcoururent en tous sens ce vaste pâté de collines, y opérèrent des levées, y tracèrent des routes, y fixèrent l'emplacement de quatorze villages principaux divisés en trois zones, qui embrassaient toutes les parties saillantes d'un territoire de 30,000 hectares. C'était un véritable début de colonisation, et l'application immédiate de ces vues organisatrices eut une heureuse influence. A la fin de l'année 1841, la population européenne s'élevait au chiffre de 36,696 individus, ce qui constituait pour l'année un gain de 7,625; à la fin de 1842, l'effectif était de 44,791, avec un gain de 8,984. Depuis lors le mouvement ne s'est pas arrêté, et nous avons déjà indiqué ici les progrès croissans de la population jusqu'en 1846. Il suffit d'un peu de protection, de quelques travaux, de la concession de quelques morceaux de terre, pour attirer en peu de temps sur les points les plus éloignés des centaines de colons déterminés. Qu'était Guelma en 1843 et 1844? Un camp triste et ravagé par la nostalgie. C'est aujourd'hui une petite ville qui compte déjà 700 habitans. Qu'était l'année dernière Arzew? Un petit port militaire auprès duquel s'étaient groupés 20 à 30 cantonniers et marchands. A la fin de 1846, il y avait déjà plus de 300 habitans et 40 maisons en cours de construction. A Sétif, point perdu entre la province de Constantine et celle d'Alger, aux portes de la grande Kabylie, 700 Européens se sont installés à demeure dans de solides habitations. A Djemmaa-Ghazouat, à l'extrémité du littoral de la province d'Oran, à quelques lieues de Sidi-Brahim, 3 à 400 Européens n'ont pas craint de transporter leur fortune et leurs familles. Il n'y a donc qu'à vouloir pour que l'Algérie reçoive en grand nombre ces habitans nouveaux, qui seuls pourront, par leur masse et leur irrésistible expansion, sceller la conquête et garantir la paix. C'est ce dont les chambres doivent se bien pénétrer, lorsqu'elles auront prochainement à apprécier le rôle des pouvoirs publics dans l'œuvre de la colonisation et à déterminer les moyens d'action qu'il importe de mettre entre les mains du gouvernement.

Dans ces derniers temps, le ministère de la guerre a voulu que, tout en continuant le peuplement des territoires civils d'Alger, d'Oran, de Mostaganem, de Philippeville et de Bone, on étudiât les moyens de constituer entre les villes du littoral et celles de l'intérieur des masses compactes de cultivateurs européens. Ces intentions ont fait surgir deux projets de colonisation dont l'opinion publique

se préoccupe à juste titre, et dont l'annonce a imprimé un heureux mouvement à l'émigration et aux demandes en concession de terres. Ces deux projets, qui viennent d'être distribués aux chambres, sont l'œuvre de deux de nos généraux les plus distingués, MM. de Lamoricière et Bedeau. Le premier, qui s'applique à la province d'Oran, consiste à établir dans le grand triangle compris entre Oran, Mostaganem et Mascara, cinq mille familles de cultivateurs européens, répartis en vingt-deux communes, qui embrasseraient une superficie de 80,000 hectares, et dont le peuplement serait confié à des capitalistes qui se chargeraient de toutes les dépenses, à l'exception de celles qu'occasionneraient les routes principales, les enceintes des villages et les principaux édifices publics. Indépendamment des terres domaniales, on se procurerait les terres appartenant aux indigènes, soit par des échanges, soit par des acquisitions directes qui se feraient à bas prix, et par des refoulemens à peine sensibles, tant la population indigène est peu considérable dans cette vaste province. M. le ministre de la guerre a fait sanctionner, par une ordonnance royale en date du 4 décembre dernier, l'application de ce projet sur huit communes. Des capitalistes se présentent chaque jour; il en est qui ont mis déjà très sérieusement la main à l'œuvre. Avant peu, il se produira dans le triangle dont il s'agit un mouvement de colonisation tout-à-fait remarquable.

Le second projet embrasse le triangle compris entre Philippeville, Bone et Constantine, en passant par Guelma. Il consiste à former trois masses de colons autour de chacune de ces villes, qui seraient réunies par des routes flanquées, de distance en distance, de centres européens. Philippeville aurait un territoire compact de colonisation qui s'étendrait jusqu'à l'Arrouch et engloberait une partie de la fertile vallée du Saf-Saf. Bone aurait son territoire civil actuel avec des jalons sur la route de Guelma et de Philippeville. Constantine serait entourée d'une banlieue, en dehors de laquelle, dans un polygone de 40 kilomètres de rayon, on établirait des bourgs sur les routes qui se dirigent de cette capitale sur tous les points de la province. Dans ce triangle, l'état possède de vastes étendues de terre, qui ne s'élèvent pas à moins de 150,000 hectares, autour de Constantine. M. le lieutenant-général Bedeau les rendra disponibles successivement, selon les besoins de la colonisation, en déplaçant et en resserrant les indigènes qui les occupent à titre précaire. Il offre d'en livrer 37,000 hectares en 1847 et autant en 1848, sans susciter de mécontentement sérieux, sans troubler la paix habituelle de la province. Ces terres seraient réparties entre des villages et des exploitations isolées, et il en serait fait concession tant aux petits propriétaires qu'aux capitalistes, proportionnellement aux ressources de chacun. L'état se chargerait, comme dans le projet de M. le lieutenant-général de Lamoricière, de l'exécution des travaux de viabilité et de salubrité. M. le ministre de la guerre, désireux d'activer l'application de ce second projet et de faire concourir à la colonisation les capitalistes en grand nombre qui sont en instance pour obtenir des concessions dans la province de Constantine, vient de décider que 12,000 hectares dans la vallée du Saf-Saf et 15,000 dans celle de Bou-Merzoug allaient être immédiatement concédés aux personnes qui veulent fonder des établissemens sur ces points, et parmi lesquelles figurent les noms les plus honorables. Le mouvement colonisateur est donc imprimé à Constantine aussi bien qu'à Oran. Il ne faudrait pas que le concours du parlement fît défaut à la

réalisation de ces utiles entreprises. Tout en accordant au projet des camps agricoles l'intérêt que méritent les vues d'un homme aussi éminent que M. le maréchal Bugeaud, il faut espérer que les chambres ne refuseront pas au ministre de la guerre et au directeur-général des affaires de l'Algérie les moyens d'assurer l'exécution des projets de MM. de Lamoricière et Bedeau. La dotation de la colonisation, au budget de 1847, n'est pas en proportion avec les besoins de ce service si complexe, et qui a tant de choses à accomplir. Que peut-on faire, en effet, avec 1,500,000 francs, pour créer des centres dans les trois provinces algériennes, pour y ouvrir des routes, pour y faire des plantations, pour encourager l'émigration? On éparpille ce maigre crédit sur de vastes espaces, et on n'obtient que de chétifs résultats. Il faudrait au moins, à notre avis, un million par année pour chaque province. On pourrait, avec ces ressources, faire des travaux sérieux et continus, placer, à mesure qu'ils se présentent, les demandeurs en concessions, grands et petits, dont quatre mille cinq cents sont en instance auprès de la seule direction de l'intérieur, avec un capital de 18 millions de francs. Toutes les demandes de ce genre auxquelles il n'a pu être donné suite, et qu'il serait urgent d'accueillir, représentent plus de 30 millions.

Il y a long-temps qu'une opération financière avait produit en Europe une sensation aussi vive que l'achat de rentes que vient de faire l'empereur de Russie sur la réserve de la Banque de France pour un capital de 50 millions. Il y a eu surprise générale dans le monde politique, et à la Bourse une hausse d'un franc. Cette résolution de l'empereur Nicolas n'est faite pour inspirer ni enthousiasme ni effroi. Nous ne jetterons pas, comme quelques personnes, un cri d'alarme, en disant que la Russie intervient dans nos affaires intérieures, et d'un autre côté nous ne considérerons pas le placement ordonné par l'empereur comme l'indice d'une nouvelle politique étrangère pour la France, qui entrerait désormais dans une intime alliance avec le cabinet de Saint-Pétersbourg. La vérité n'est dans aucune de ces exagérations; ce qu'il y a d'incontestable, c'est que depuis un an l'empereur de Russie montre par ses actes qu'il a changé de sentimens à l'égard de la France. L'empereur a long-temps pensé que le gouvernement de 1830 n'avait pas la force nécessaire pour s'affermir au dedans et se faire respecter au dehors. Cette opinion, il ne l'a plus; il est arrivé à une appréciation plus juste de la situation et de la puissance de la France. Aussi nous l'avons vu, depuis un an, nous proposer un traité de commerce et le sanctionner, décorer de ses ordres plusieurs de nos grands fonctionnaires, envoyer en Algérie le grand-duc Constantin, refuser de s'associer à la politique de lord Palmerston dans la question espagnole, enfin, tout récemment, placer à Paris un capital de 50 millions. Au moment même où l'empereur, éclairé par les faits, voit la France d'un autre œil, il sent que l'Allemagne lui échappe; il ne peut plus compter, comme autrefois, sur une étroite solidarité avec la monarchie prussienne, dont la situation se trouvera de plus en plus modifiée par la force des choses et par le progrès des idées libérales en Allemagne. Tout contribue donc à expliquer la nouvelle attitude de l'empereur à notre égard. Le gouvernement français doit y répondre avec une politesse bienveillante, mais sans entraînement : il doit être satisfait qu'une puissance comme la Russie lui témoigne par des signes non équivoques qu'elle croit à sa stabilité; mais ce n'est pas le moment pour lui de se précipiter dans une alliance systématique. Le crédit moral de la France au

dehors repose précisément sur l'indépendance pacifique qu'elle garde envers chacun, sur le respect qu'elle professe pour tous les droits, pour toutes les situations consacrées par le temps et les traités.

Nous en avons la preuve à Constantinople. Là, notre représentant s'est trouvé dans l'obligation de donner à la Porte des conseils de modération pour la conduite qu'elle avait à tenir envers le gouvernement grec dans le différend qui s'est élevé à l'occasion de M. Mussurus. M. de Bourqueney a montré tant de franchise et une sollicitude si sincère pour les véritables intérêts du sultan, que, tout en plaidant la cause de la Grèce, il a acquis de nouveaux droits à la confiance de la Porte. Il faut aussi reconnaître que, dans cette circonstance, M. Wellesley s'est montré le digne représentant de l'Angleterre intelligente; il n'a pas cherché à exciter contre nous le mécontentement de la Porte en cherchant à lui persuader que la France prenait hautement le parti de la Grèce. Tout en défendant la dignité du gouvernement du sultan, il lui a toujours fait voir que sa véritable sécurité était dans l'appui de l'Angleterre et de la France. Pourquoi Athènes nous présente-t-elle un spectacle si différent? La tranquillité de la Grèce n'est pas tant menacée par les conséquences que peut amener l'incident relatif à M. Mussurus que par le mauvais vouloir de l'Angleterre. Il faudra bien trouver un expédient diplomatique qui termine la difficulté pendante entre Athènes et Constantinople. On sait déjà que le sultan a dû répondre au roi Othon. Une collision est impossible à ce sujet; l'Europe ne la permettrait pas. Ce qu'il y a de plus à craindre pour la monarchie du roi Othon, c'est le projet qu'on prête au gouvernement anglais d'insister plus vivement que jamais sur le paiement qui lui est dû pour l'emprunt contracté par la Grèce. Lord Palmerston irait jusqu'aux démonstrations les plus hostiles; il enverrait des vaisseaux au Pirée, et, pour se payer de ses propres mains, ferait saisir le trésor grec. Tels sont les bruits, telles sont les appréhensions dont on s'entretient à Athènes. Faut-il croire à de pareils desseins de la part du gouvernement anglais? Si vive que soit son animosité contre le ministère de M. Coletti, il ne peut vouloir, pour lui arracher son portefeuille, risquer de renverser le trône du roi Othon, dont la chute réveillerait la question d'Orient dans ses complications les plus ardentes. C'en serait fait d'une pacification si difficilement obtenue, et nous verrions, sur un théâtre si longtemps ensanglanté, recommencer la guerre des races. Nous ne saurions imaginer qu'une si rude atteinte puisse être portée à la paix européenne par l'Angleterre; elle ne doit pas oublier qu'il y a vingt ans, elle a contribué, avec la France et la Russie, à élever la monarchie constitutionnelle de la Grèce; elle ne se donnera pas à elle-même un aussi triste démenti.

Pourquoi faut-il que nous retrouvions encore l'action tracassière de la diplomatie britannique dans ce qui se passe en Espagne? Ce n'est pas un mystère à Madrid que M. Bulwer a voulu se servir de François de Paula et de ses filles pour brouiller la reine et son mari, et pour entretenir entre les deux époux de fâcheux malentendus. Il est vrai que la famille royale n'a pas tardé à s'apercevoir de ces manœuvres, qui, de cette façon, n'ont pas eu tout le succès qu'on s'en promettait. M. Bulwer travaille aussi à séparer la reine du parti modéré. On représente les modérés comme exerçant sur la reine une surveillance presque irrespectueuse, et la reine comme ayant pour les progressistes une préférence marquée. Ces deux assertions sont également inexactes. Les modérés ne gênent

en rien la liberté de la reine, mais ils entendent garder le pouvoir, qui leur appartient constitutionnellement, puisqu'ils ont la majorité. L'avénement aux affaires des hommes les plus considérables du parti modéré est toujours probable; toutefois il faut reconnaître que le ministère actuel, s'il n'a pas, comme nous l'avons dit, toute la force désirable, n'a pas compromis la situation. Quant à la reine, elle n'est pas progressiste, et ce ne sont pas d'ailleurs les idées politiques qui la préoccupent. Elle ne songe pas à retirer sa confiance aux modérés, et ce sont toujours les hommes les plus éminens de ce parti qui ont le plus de crédit auprès d'elle. La situation de la reine Isabelle est difficile, et nous concevons la sollicitude que cette situation inspire à sa mère, la reine Marie-Christine, dont les conseils n'ont plus été suivis avec la docilité et la reconnaissance d'autrefois. La reine Isabelle est dans tout l'enivrement de la jeunesse et du pouvoir, et elle ne vit pas comme une autre souveraine, la reine Victoria, au milieu d'une société officiellement rigoriste et sévère. En Espagne, l'imagination est plus ardente, et la vie plus ouverte.

Puisque notre pensée vient de se reporter sur la société anglaise, nous dirons un mot du jugement des salons de Londres sur le dernier roman de M. Disraëli. *Tancred* a été peu goûté, et, qui pis est, il a été déclaré ennuyeux. Cette fois, l'ardent adversaire de sir Robert Peel n'a pas réussi dans ses efforts pour prendre place parmi les romanciers dont on s'occupe en Europe. Le mauvais succès de *Tancred* a été d'autant plus remarqué, qu'il y a en ce moment à Londres interruption complète de la vie parlementaire et du mouvement politique. Les chambres et le cabinet se reposent. On dirait que le ministère n'a d'autre plan que de n'en pas avoir; il s'attache à ne blesser personne et à éviter toute question jusqu'au moment des élections générales. Aussi, au milieu de cette apathie universelle, on est plus friand de détails frivoles, piquans ou scandaleux. Les affaires d'Espagne défraient les conversations : on s'amuse des intrigues de M. Bulwer, qui aurait caché chez lui le général Serrano. Tout ce qui se dit à Londres sur l'intérieur du palais de la reine Isabelle remplit de joie les partisans du comte de Montemolin, qui voient dans un avenir peu éloigné le succès de la contre-révolution qu'ils méditent, et pour laquelle ils espèrent le concours actif de lord Palmerston. L'Espagne est un pays où tout paraît possible, et la politique y prend les allures du roman.

Au surplus, où ne pénètre pas la politique? où ne descend-elle pas? où ne trouve-t-on pas la trace de son passage, de son empire? En Allemagne, elle a la puissance de tarir en grande partie la vie littéraire et scientifique, qui fut si longtemps l'orgueil et la gloire de nos voisins d'outre-Rhin. En France, elle envahit les lettres, qui souvent ne sont plus qu'un instrument pour servir des passions de parti; elle dégrade le génie et l'impartialité de l'histoire. En ce moment, l'histoire est devenue comme un vaste pamphlet où l'écrivain s'arroge le pouvoir de mettre à la place des faits sa fantaisie ou un système, et il arrive que plus son talent a de vigueur, plus ses peintures ont un faux et dangereux éclat. Quand on a lu *les Girondins*, on a de la puissance et de la verve de M. de Lamartine une bien grande idée; mais on se demande ce que devient l'histoire ainsi ballottée du dithyrambe au tableau de genre. Cette improvisation ardente de l'illustre écrivain vous fait passer par les impressions les plus diverses; tantôt on a pour lui une vive admiration, tantôt on sent une sorte de colère à voir la vérité défigurée

ROYAL

d'une manière si impérieuse et si hautaine. Les plus belles pages des *Girondins* sont des pages de récits et de descriptions. La plupart du temps, les narrations de M. de Lamartine ont un rare prestige : on dirait un torrent qui vous entraîne. Cependant l'historien doit juger les choses et les hommes après les avoir produits sur la scène. Là se fait trop sentir la faiblesse de M. de Lamartine; il n'a pas l'impassible courage de l'histoire. Parfois il absout ce qu'il devrait condamner, le plus souvent il hésite, et nous lui appliquerions volontiers ce mot, qu'il a écrit pour caractériser Vergniaud : *Sa parole flottait comme son ame*. En effet, au milieu des plus grandes hardiesses de M. de Lamartine, on sent l'indécision : il n'écrit pas l'histoire avec la résolution réfléchie d'une conviction profonde; il l'improvise avec une chaleur de tête qui tombe quand la page est écrite. En revanche, voici un écrivain dont les jugemens erronés sont le triste fruit d'une sorte d'incubation solitaire, et qui, sans rien connaître de la politique et de la vie, nous donne pour des pages d'histoire les élancemens d'une sorte de mysticisme révolutionnaire qui s'égare jusqu'au délire. Quand on a vu M. Michelet aborder l'histoire de la révolution avec les dispositions morales qui lui avaient inspiré les deux pamphlets du *Peuple* et du *Prêtre*, il était facile de prévoir dans quelles aberrations il tomberait. Nous reconnaîtrons volontiers qu'au milieu de ces divagations tantôt lyriques, tantôt élégiaques, il y a un talent réel, intime, pénétrant. Dans la même page, l'ame est émue, et le bon sens est offensé. Il y a une autre histoire de la révolution, écrite au point de vue radical : c'est celle de M. Louis Blanc. Nous ne pouvons savoir encore comment ce jeune écrivain apprécie ce grand fait historique, car le seul volume qui ait paru est consacré tout entier à des prolégomènes qui remontent à Jean Huss et finissent à Turgot. Ce n'est pas ici le moment de peser la valeur du dogmatisme de M. Louis Blanc, qui commence par affirmer que trois grands principes se partagent le monde et l'histoire : l'autorité, l'individualisme, la fraternité. Nous n'avons voulu que signaler en passant des publications qui appartiennent tout-à-fait au mouvement politique de notre époque. Beaucoup de personnes n'ont pas vu sans inquiétude ce nouveau débordement de tous les souvenirs révolutionnaires. Elles craignent que l'histoire ainsi faite ne soit pour les esprits faibles, pour des imaginations faciles à égarer, une mauvaise nourriture. Ces appréhensions ne sont pas sans fondement; toutefois il faut avoir plus de confiance dans la rectitude du bon sens public. L'histoire écrite au point de vue révolutionnaire passera comme a passé le roman-feuilleton; il ne restera de tous ces travaux improvisés que ce qui mérite de vivre par la vérité du fond et l'éclat de la forme. Le roman-feuilleton qui s'était fait socialiste est déjà mort, et, quant aux doctrines en elles-mêmes, voici M. de Lamennais qui les répudie avec une indignation qu'il a voulu rendre publique. Jamais, à son avis, idées plus désastreusement fausses et plus dégradantes ne sont entrées dans l'esprit humain. Une réprobation aussi hautement manifestée est de la part de M. de Lamennais une action qui l'honore et qui peut ramener à résipiscence les esprits de bonne foi. Pour le roman-feuilleton historique, il ne brille plus que d'un éclat assez sombre et souvent interrompu au bas des journaux, et il a cherché un asile sur les planches d'un théâtre nouveau, le Théâtre-Historique. Ç'a été une idée malheureuse que de provoquer par l'ouverture d'une scène nouvelle la triste fécondité des dramaturges qui croient avoir construit une pièce viable quand ils ont découpé les chapitres d'un roman.

Des exhibitions comme celle de *la Reine Margot* sont un désastre pour l'art sérieux. Puissent le gouvernement et les chambres donner bientôt à la haute littérature et au Théâtre-Français les moyens de lutter avec succès contre ces entraînemens qui tendent à dégrader l'art dramatique! Nous trouvons dans le dernier drame de M. Léon Gozlan des intentions élevées et des effets d'une touche vigoureuse. Le sujet qu'il a choisi était épineux à traiter, car il est pris au vif dans l'histoire de nos mœurs contemporaines. Si l'auteur n'en a pas vaincu toutes les difficultés, il a du moins, par d'heureux efforts, mérité souvent des applaudissemens qui ne lui ont pas fait défaut. Comment parler du théâtre, des plaisirs et de la gloire qu'il peut donner, sans avoir une pensée pour l'admirable artiste que l'élite de la société parisienne a suivie à la dernière demeure, il y a quelques jours? Paris, comme une autre Athènes, a eu des hommages unanimes pour la femme célèbre qui avait su conquérir au théâtre une renommée sans égale, et dont l'inimitable jeu reflétait les deux principales qualités du génie national, le bon sens et le bon goût. Parvenu à ce degré de supériorité, le talent de l'artiste dramatique s'associe en quelque sorte à la gloire des plus illustres auteurs, et le souvenir qu'il laisse après lui se confond avec les traditions littéraires du pays.

Si parmi les poètes et les écrivains il en est que le bruit attire et qui ne trouvent jamais leur nom répété par assez d'échos, il en est aussi qui recherchent l'ombre et qui reculent devant les applaudissemens. On aime à rencontrer, à signaler de pareilles délicatesses. Nous ne nous trompions pas lorsqu'en publiant, il y a quinze jours, *le Médecin du village*, nous exprimions l'espoir que ce touchant récit retrouverait dans un cercle agrandi l'accueil que lui avaient déjà fait quelques lecteurs intimes. Cet accueil a été tel que nous l'attendions, et les éloges que nous donnions à un talent si achevé dans sa grace sont désormais confirmés par de nombreux suffrages. Nous ne nous trompions pas non plus quand nous ajoutions que l'auteur pouvait voir, dans cette publicité donnée à des pages écrites d'abord pour quelques amis seulement, une sorte de violence faite à sa modestie. C'est donc sans hésiter que nous déclarons que *le Médecin du village* a été publié ici sans le consentement de l'auteur. Ce consentement, nous ne l'avons pas attendu; mais qu'il nous soit permis de demander au public, juge compétent en pareille matière, s'il nous trouve bien coupables. Notre discrétion, approuvée d'un côté, n'eût-elle pas été blâmée de l'autre? Préciser cette position, comme nous le faisons aujourd'hui, c'est concilier, nous le croyons, toutes les exigences.

— Lettres inédites des Feuquières, tirées des papiers de famille de Mme la duchesse Decazes et publiées par M. Étienne Gallois (1). — Les mémoires et les lettres des contemporains fournissent à l'histoire ses plus précieux matériaux; mais les mémoires ne sont le plus souvent écrits que lorsque déjà les faits s'éloignent et les souvenirs s'effacent. L'écrivain d'ailleurs pense beaucoup à lui; il

(1) Paris, Leleux, 5 vol. in-8.

a ses prétentions, ses idées, son plan, son système; il se drape pour jouer son rôle, et ses relations ne peuvent être accueillies qu'avec beaucoup de discernement. Les lettres ont sur les mémoires l'avantage de reproduire les faits au moment même où ils se passent. Elles donnent, avec moins d'apprêt et de déguisement, la pensée, la physionomie d'une époque. Elles nous font pénétrer dans le secret des événemens et dans l'intimité des personnages historiques. Il y a ainsi dans certaines correspondances non moins de charme que d'utilité, et tel est le double mérite qu'on retrouve dans l'intéressante publication des *Lettres inédites des Feuquières*. C'est dans les papiers de famille de Mme la duchesse Decazes, précieuses archives domestiques libéralement mises à sa disposition, que M. Étienne Gallois a puisé ces documens nouveaux sur quelques-uns des grands événemens et des hommes éminens du XVIIe siècle.

Une partie du premier volume nous ramène au règne de Louis XIII, et comprend la correspondance du marquis Manassès de Feuquières. Lieutenant-général des armées du roi, chargé d'importantes missions diplomatiques, M. Manassès de Feuquières se trouvait en relations directes avec le cardinal de Richelieu et son confident le père Joseph. Il était allié, par sa femme, à la famille des Arnauld, et correspondait avec les personnages les plus considérables du temps. Cependant les lettres de cette partie du recueil n'offrent pas tout l'intérêt qu'on en attend. On sent que les circonstances commandent la plus grande réserve. L'œil de Richelieu est partout, et les courriers sont peu sûrs; c'est à peine si on ose prononcer le nom de l'infortuné curé de Loudun, ou parler des intrigues de la cour. Comme tout le monde alors, le marquis Manassès vivait dans la crainte du terrible cardinal. Il travaillait aussi en bon père de famille à l'avancement des siens, et préparait l'avenir de ses fils, en leur faisant abandonner la religion protestante, dans laquelle ils avaient été élevés par leur mère, appelant les hésitations du comte de Pas, l'un d'eux, à changer de religion, au moment où il entrait dans la carrière des armes, des *timidités et puérilités d'un enfant de huit ans*. Militaire brave et dévoué d'ailleurs, le marquis de Feuquières mourut des suites d'une blessure qu'il avait reçue en défendant, avec un courage malheureux, la place de Thionville, attaquée par Piccolomini, et il montra dans ses derniers momens une fermeté admirable.

A la correspondance de Manassès succède celle d'Isaac de Feuquières, son fils aîné. Celui-ci avait déjà servi avec distinction dans les armées lorsqu'il fut envoyé à Stockholm, en qualité d'ambassadeur, chargé de ranimer l'amitié, fort refroidie, de la Suède, et de l'engager à seconder les efforts de Louis XIV par une puissante diversion en Allemagne. Le marquis Isaac de Feuquières mourut en 1688, et sa correspondance ne comprend par conséquent que la grande et belle moitié du règne de Louis XIV. Elle se rapporte presque entièrement au temps où M. de Feuquières était ambassadeur. On ne peut qu'admirer, en lisant les lettres du marquis Isaac de Feuquières, cette prodigieuse activité diplomatique qu'entretenait si soigneusement le grand roi, ces rapports si multipliés, ce réseau si serré d'habiles négociateurs dont les notes arrivaient sans cesse et sans relâche à la cour, pour passer sous les yeux du prince, qui voulait tout lire, tout connaître, ne se plaignant ni de la prolixité, ni des détails. Il est vrai que Louis XIV venait souvent en aide à l'habileté du négociateur, en laissant voir en perspective aux ministres étrangers de magnifiques présens; triste moyen, sans doute, bien

que l'usage semblât l'autoriser; fonds secrets de la diplomatie, d'autant plus efficaces qu'ils étaient en quelque sorte inépuisables, et qu'on pouvait alors les employer sans rendre de comptes à personne!

Le zèle et la capacité de M. de Feuquières se révèlent par les succès qu'il obtient; seulement on pourrait trouver qu'il pense un peu trop à ses intérêts, qu'il gémit bien souvent sur sa dépense, sollicitant sans cesse argent et faveurs; mais on ne verra rien là que de simple et naturel, si l'on considère la position vraiment difficile des hommes sur lesquels pouvaient tomber les regards du maître. Louis XIV était grand et magnifique. On lui plaisait non-seulement par la bravoure et le mérite, mais encore par l'éclat du luxe et l'exagération de la dépense. La noblesse se ruinait pour lui, puis, après s'être ruinée, il fallait bien qu'elle tendît la main, et le roi oubliait rarement ceux qui lui avaient fait honneur au prix de leur fortune. Ce luxe commandé, ces prodigalités aveugles, mettaient ainsi à la discrétion du monarque cette noblesse jadis si fière, qui ne produisit plus bientôt que des courtisans incapables, rejetons abâtardis du vieil arbre de la féodalité.

M. de Feuquières ne recevait pas seulement des lettres diplomatiques. Sa nombreuse famille l'entretenait plus souvent confidentiellement, bien qu'avec une prudente réserve. Ainsi on rencontre, dans le recueil, des lettres de Mme de Pomponne, cette femme d'un sens si droit et d'un si bon conseil, de Mme de Saint-Chamond et de l'abbesse de Saint-Ausony, sœurs du maréchal de Gramont, qui écrivaient comme les grandes dames du temps, de l'abbé Arnauld et de l'abbé de Feuquières, plus amis des camps que du cloître, de M. de Rébenac, ce fils de M. de Feuquières, qui débutait tout jeune par une importante mission diplomatique, et justifiait si bien l'opinion, fort paradoxale sans doute, qu'il aimait à soutenir, qu'il faut d'abord obtenir des faveurs, puis les mériter. Nous ne pouvons non plus oublier son frère aîné, Antoine de Pas, qui avait « un coin d'Arnaud dans la tête, » comme disait Mme de Sévigné, jeune homme au jugement ferme et solide, à l'esprit distingué, qui plus tard écrivit les *Mémoires et Maximes militaires*, après avoir encouru la disgrace de Louis XIV parce qu'il ne savait pas être courtisan.

Dans ces lettres, d'ailleurs, les figures historiques vous apparaissent à chaque pas. Ici, c'est Turenne, que ses contemporains appelaient déjà un grand homme, avant qu'un boulet allemand l'eût enlevé à son armée et à la France; là, le maréchal de Luxembourg et le grand Condé; plus loin Mme de Montespan, qui jouait au lansquenet 150,000 pistoles d'un seul coup, et perdait 700,000 écus une nuit de Noël. Vous trouvez aussi de curieux détails sur la Suède, sur son jeune roi, Charles XI et ses ministres, sur ce peuple de Stockholm, que les sorciers effrayaient à tel point qu'il fallait mettre dix mille hommes sous les armes pour rassurer les esprits, sur les Turcs, « si sauvages et si peu polis, chez qui la bastonnade était si fort en vogue qu'il y avait peu d'agrément à les visiter. » Pauvres Turcs, aujourd'hui si débonnaires! Mais c'est principalement sur les travaux diplomatiques que les détails abondent. Aussi ne doutons-nous pas que, même en dehors du public spécialement voué aux études historiques, une attention sérieuse et empressée n'accueille une correspondance d'où peuvent jaillir quelques lumières sur une des plus glorieuses époques de nos annales. M. Gallois a d'ailleurs rempli sa tâche d'éditeur avec un zèle intelligent. Des notices

intéressantes résument avec lucidité les faits, et établissent entre les différens personnages un lien dont l'esprit saisit aisément la continuité. La correspondance des Feuquières se trouve ainsi à la fois éclairée et complétée.

Une Année en Russie, Lettres a M. Saint-Marc Girardin, par Henri Mérimée (1). — On se souvient encore de l'impression causée, il y a quelques années, par le piquant livre de M. de Custine. On vit clairement se révéler alors le sentiment de curiosité profonde et inquiète avec lequel la France suit le travail mystérieux, les progrès incessans de la Russie. Aujourd'hui même, après les lettres de M. de Custine, après les écrits de tout genre publiés à ce sujet, notre curiosité est loin d'être satisfaite. Dans le domaine si vaste où s'agite la puissance russe, il nous reste bien des aspects à connaître, et les touristes pourront longtemps encore se diriger de Paris vers Saint-Pétersbourg et Moscou, avec la certitude de trouver au retour un accueil empressé pour leurs souvenirs de voyage. Nous ne savons si une telle pensée s'offrait à l'esprit de M. Henri Mérimée quand il a quitté la France. Ce que nous savons, c'est que les lecteurs qui auront choisi un pareil guide pour visiter la Russie n'auront qu'à se féliciter de faire la route en société si gracieuse et si courtoise. Il y a dans le livre de M. Henri Mérimée un charme de causerie qui se soutient même en dépit de ce que le sujet a parfois de sombre et d'affligeant. Rien n'est caché de ce qui fait la grandeur et la misère de la société russe, mais tout est dit avec urbanité, le sourire sur les lèvres, comme il sied à un homme du monde qui a laissé en Russie des amis dont il veut encore serrer la main. Il n'est pas jusqu'à la police impériale que l'auteur ne persifle avec une exquise politesse, quand il lui eût été si facile de faire la grosse voix. Ne sachons pas trop gré pourtant au voyageur de cette réserve qui, s'explique au fond par un très vif désir de revoir le pays pour lequel il a de si doux reproches et de si discrètes railleries. « Bien des gens, dit-il dans une spirituelle préface, trouveront qu'avoir joui de a Russie une fois, c'est déjà fort raisonnable. Ils en parlent bien à leur aise. Pour un amateur passionné de voyages, rencontrer sur la mappemonde un point, un seul point qui lui soit interdit, fût-ce le Spitzberg, c'est ressentir toutes les amertumes de l'exil. Être exilé de la Russie, c'est perdre droit à l'hospitalité la plus généreuse et la plus douce; c'est ne plus voir Moscou aux blanches murailles; demain peut-être ce sera ne plus voir Constantinople; c'est tourner un œil de regret vers ce paradis qu'on appelle la Crimée; c'est ne plus chasser l'ours à Tobolsk, ne plus pêcher le sterlet à Astracan; c'est renoncer au voyage de Pékin par les caravanes; c'est renoncer à prendre les eaux du Caucase, à moins d'avoir une lettre de recommandation pour Schamyl. » Il est impossible, avouons-le, de se confesser de meilleure grace, d'avouer plus nettement qu'on est touriste avant tout. Hâtons-nous de dire qu'il ne faut pas trop prendre le voyageur au mot; dussions-nous lui fermer la Russie, nous ne pouvons accorder à M. Henri Mérimée que le touriste déterminé ait eu chez lui le pas sur le juge équitable. L'auteur d'*Une Année en Russie* s'est plus exposé qu'il ne paraît le croire; il le sait trop bien, vis-à-vis de certaines exigences, la discussion, fût-elle modérée et polie, est toujours une offense. « La Russie (c'est encore lui qui le dit) ne par-

(1) Un vol. in-18, chez Amyot.

donne pas à l'audacieux qui la regarde de près et la juge. » Or, M. Henri Mérimée a regardé la Russie de très près, et c'est de très près qu'il l'a jugée. Nous n'en voulons pour preuve que les pages si sévères et si vraies où il indique les plaies qui rongent l'administration impériale; nous citerons encore d'autres pages non moins bien senties, non moins vivement écrites sur l'aristocratie russe. On regrette, en lisant certaines parties de ces lettres, qu'il ne se soit pas laissé plus souvent aller à ces épanchemens, qui montrent, à la place du spectateur bénévole, l'observateur clairvoyant et ferme. On regrette aussi qu'il se soit trop interdit les exemples, qui pouvaient servir à éclairer, à justifier ses opinions. Le livre a gagné, nous le savons, à ces éliminations une marche plus rapide, une allure qui n'est pas sans grace dans sa vivacité familière; mais on pouvait, sans sortir des limites tracées par le cadre épistolaire, ajouter quelques développemens, citer quelques faits à l'appui des jugemens. Quoi qu'il en soit, ces lettres n'en offrent pas moins, avec l'attrait d'une causerie aimable, l'intérêt d'une exacte appréciation sur un pays qu'aujourd'hui plus que jamais la France doit tenir à bien connaître.

— La littérature actuelle de l'Italie n'est que l'expression incomplète des tendances élevées et libérales qui se font jour au-delà des Alpes. Si l'on parcourt en effet les pages du journal de la librairie italienne, *Bibliografia italiana*, qu'y trouvera-t-on? Des ouvrages de dévotion et de théologie, des vies de saints, des épithalames et des élégies en l'honneur des grandes familles, des histoires morales à l'usage de la jeunesse, et force traductions de romans français. Quant aux publications scientifiques, la surveillance rigoureuse de l'autorité n'en laisse passer qu'un petit nombre. Il est des villes même où les thèses de médecine doivent être revêtues de l'approbation ecclésiastique. On comprend que l'activité de la pensée italienne ne puisse se resserrer en de telles limites. Il lui faut une arène plus large, et cette arène, que l'Italie lui refuse, elle la cherche au dehors; elle la trouve surtout en France, cette terre hospitalière qui depuis Dante a toujours accueilli les exilés de la péninsule. Là aussi les écrivains italiens ont une double tâche à remplir. Ils doivent à la fois signaler les maux qui désolent leur pays, et le défendre contre les attaques, les calomnies que ses ennemis cherchent à propager. Pendant long-temps les exigences qui naissaient de cette situation délicate ont pu être difficilement satisfaites, faute d'un recueil spécial où les publicistes éminens de l'Italie fussent admis à discuter librement les questions variées qui s'agitent par-delà les monts. Ce recueil est maintenant fondé, et rien ne s'oppose plus à l'accomplissement de la double tâche dont nous parlons; il devient à la fois possible à ces publicistes d'exposer dans tous ses détails la situation de l'Italie et de réfuter les assertions inexactes si souvent encore émises à ce sujet. La personne qui a fondé ce recueil, intitulé l'*Ausonio*, et qui appartient à la haute aristocratie de son pays, a elle-même montré, dans les divers travaux qu'elle y a publiés, comment ce noble rôle devait être rempli. Ses efforts ont été dignement secondés, et l'*Ausonio* contient plusieurs pages dues à des penseurs, à des savans, à des poètes qui représentent avec éclat le mouvement intellectuel dans la patrie de Dante. Celles qui retracent l'état actuel de l'Italie méritent surtout d'être signalées au public français. Notre attention s'est portée sur une suite d'études, parmi lesquelles nous avons remarqué un tableau inté-

ressant des divisions territoriales et des races de l'Italie. L'auteur, qui se cache trop modestement sous des initiales, expose très nettement les diverses législations qui régissent chaque partie de la péninsule. Les pages qu'il a consacrées aux états du pape offrent des renseignemens curieux sur un gouvernement auquel, depuis des siècles, les guerres, les invasions, n'ont jamais fait subir que des modifications momentanées. Nous citerons encore un vif tableau des souffrances matérielles qui accablent les classes inférieures de la société italienne. Grace à ces curieux détails, nous connaissons de l'Italie ce qui échappe presque toujours à l'attention distraite des touristes, c'est-à-dire la population, les institutions, les mœurs. L'auteur des articles publiés dans l'*Ausonio*, en signalant avec franchise les maux réels qui affligent son pays, sait d'ailleurs faire justice de certains préjugés, qui le montrent éternellement voué au brigandage et à la paresse. « Ceux qui tonnent contre la nonchalance italienne, dit-il à ce propos, devraient savoir que, chez nous, l'homme ne manque pas au travail; c'est le travail qui manque à l'homme. Créez des usines, des manufactures, et si jamais, faute de bras et de zèle, ces établissemens venaient à périr, oh! alors seulement il vous serait permis de maudire la paresse italienne. » Quelques essais sur l'histoire de l'Italie, bien que signés d'initiales différentes, sont probablement dus à la même main; ils contiennent des indications précieuses sur la marche politique si habilement suivie par la maison de Savoie, depuis son origine jusqu'à la révolution française. — Tout en accordant une large place aux questions historiques et politiques, l'*Ausonio* fait aussi passer sous nos yeux les recherches des érudits, les travaux des économistes, les créations des poètes. Nous y avons lu avec intérêt une longue lettre de l'illustre auteur des *Fiancés* sur la *lutte des classiques et des romantiques*, des poésies de P. Mamiani et de R. Cecilia, des notices du savant Langi sur *différens monumens antiques ou arabes de Venise, de Pise et de Rome*. Au milieu de cette diversité de travaux, ce qui nous a constamment frappés, c'est l'unité des tendances, c'est le sentiment si élevé, si complet de la situation et des vrais besoins de l'Italie, qui se fait jour de toutes parts. Rendre à la nation italienne la conscience de sa force et de ses droits, travailler par d'utiles conseils à son amélioration morale et matérielle, tel doit être désormais le but des amis éclairés d'un pays où des tendances à la fois si libérales et si pratiques se prononcent et s'affermissent chaque jour. Tel est celui que se sont proposé les écrivains auxquels l'*Ausonio* sert d'organe. Puissent-ils persister dans une voie déjà féconde, et cette utile publication prendre une place distinguée dans le mouvement littéraire de leur pays!

DES RELATIONS COMMERCIALES DE LA TURQUIE.[1]

Ce qui frappe surtout aujourd'hui l'attention européenne quand elle s'applique aux affaires intérieures de l'empire ottoman, c'est la grande pensée de réforme

(1) Nous devons la plupart des informations dont nous allons nous servir relativement au commerce turc à l'un des agens les plus distingués que la France ait eus dans les Échelles.

sociale qui dirige tous les changemens administratifs, c'est l'emploi quelquefois prématuré, mais souvent heureux, des idées et des principes de l'Occident. Il ne faudrait pas cependant que l'intérêt moral d'un pareil spectacle nous fît perdre de vue des intérêts plus particuliers, et qui, pour être d'un ordre plus matériel, n'en sont pas moins aussi des moyens d'influence; nous voulons parler de nos relations commerciales. Nous voudrions en même temps montrer comment la Russie a profité jusqu'ici de la légèreté avec laquelle nous avons laissé s'endommager des relations si essentielles; le temps est justement venu de les améliorer.

Le traité de commerce conclu le 25 novembre 1838 entre la France et la Porte, mis en vigueur pour sept ans à partir du 1er mai 1839, se trouve maintenant expiré. D'après l'article 9 et dernier, ce traité serait encore valable pour sept autres années, si, dans les six mois qui ont suivi l'expiration, la révision n'avait été demandée par aucune des puissances contractantes; mais d'une part le gouvernement français s'est déjà occupé d'étudier les modifications dont l'expérience avait prouvé la nécessité, de l'autre la Porte a spontanément invité les ambassadeurs de France et d'Angleterre à concerter avec elle de nouveaux arrangemens. L'Angleterre était en effet dans une situation analogue à celle de la France; elle avait conclu, au mois d'août 1838, un traité sur lequel nous avions calqué notre traité de novembre, et qui, comme le nôtre, expirait en 1846. L'Angleterre ne semble pas d'ailleurs plus satisfaite que nous de l'état de choses actuel; enfin les plaintes de la Porte indiquent assez qu'elle se croit en droit de réclamer pour son compte tout aussi bien que les deux puissances avec qui elle avait presque simultanément négocié.

Pour comprendre ces griefs, qu'on pourrait d'abord juger réciproques, puisqu'ils s'élèvent des deux côtés à la fois, pour s'expliquer la situation créée par les conventions de 1838, il faut remonter à l'époque antérieure, au régime du traité de 1802. Ce traité, signé par M. de Talleyrand au moment où la paix fut rétablie entre la France et la Porte, ne contenait rien autre chose que nos anciennes capitulations avec le grand-seigneur. Obtenues et développées dans le temps même des prospérités ottomanes, les capitulations n'étaient pas du tout des contrats synallagmatiques entre puissances égales, c'étaient seulement des concessions bénévoles octroyées par la Porte à des alliés qu'elle voulait bien favoriser, sans stipuler en retour quoi que ce fût pour elle-même, parce qu'elle n'avait alors ni le désir ni le besoin d'entrer en relations avec l'Europe. Cette position ainsi faite à la France datait du pacte conclu en 1535 avec Soliman-le-Magnifique, modifié et complété en 1740 par Mahmoud Ier. A considérer seulement les questions commerciales, voici donc comme elles étaient réglées par les anciennes capitulations, confirmées en 1802. On ne payait qu'un droit fixe de 3 pour 100, soit à l'entrée, soit à la sortie des marchandises, mais il fallait acquitter des droits additionnels, soit pour transporter les productions du sol de l'empire jusqu'au lieu d'embarquement, soit pour introduire les marchandises d'importation dans l'intérieur. Il fallait en outre obtenir des autorisations spéciales (*teskérés*) pour l'achat de certaines denrées, et les monopoles, l'une des ressources les plus sûres du trésor ottoman, interdisaient le négoce d'un grand nombre de productions agricoles ou autres. Ainsi le commerce étranger rachetait en quelque sorte, par des charges et des vexations de détail, les

facilités que lui procuraient les principes généraux de la Porte en fait d'échanges internationaux.

L'Angleterre, ayant été depuis long-temps traitée sur le pied de la nation la plus favorisée, se trouvait absolument déjà dans la même position que nous. Elle avait une compagnie du Levant qui datait du règne de Jacques Ier, et les plus vieilles maisons de la Cité s'étaient élevées par leur commerce avec la Turquie. Ce fut l'Angleterre qui réussit la première à régulariser ces antiques coutumes et « à les modifier d'une manière conforme à la dignité et aux droits des deux puissances, dans le seul but d'augmenter le commerce entre les deux états. » Telles sont les paroles mêmes du traité d'août 1838. La marche à suivre était naturellement indiquée; il s'agissait de compenser, par une augmentation sur les droits principaux à la sortie et à l'entrée, l'indispensable abolition des droits additionnels perçus à l'intérieur. Le succès de ce nouvel accommodement devait dépendre de la proportion dans laquelle seraient rédigés les tarifs et de l'ensemble avec lequel ils seraient adoptés par les états alliés de la Turquie.

Disons maintenant que l'idée du traité de 1838 datait de plus loin qu'on ne croit, et l'on en verra tout de suite la portée première quand on saura dans quel système et dans quel esprit elle se présentait. C'était la pensée d'un homme qui a eu un moment et qui a failli jouer un rôle en Europe, de David Urquhart; c'était une pensée anti-russe. Lorsqu'en 1835 M. Urquhart fut attaché à l'ambassade anglaise de Constantinople afin d'unir plus étroitement les deux souverains alors régnans par la confiance personnelle qu'il leur inspirait à chacun, il avait été convenu que cette union serait le plus tôt possible garantie par trois traités commerciaux. Le premier de ces traités eût embrassé, sous des conditions identiques, toutes les provinces de l'empire ottoman, et l'on eût invité l'une après l'autre toutes les puissances européennes à y accéder. Un traité particulier avec l'Autriche eût assuré l'adhésion du cabinet de Vienne; un autre avec la Perse fermait aux Russes le chemin de l'Asie centrale, en même temps qu'on leur barrait celui de Constantinople. Quelle qu'ait été la destinée de ces plans, on ne saurait en contester la grandeur, et il ne faut pas trop s'étonner que l'homme qui les avait conçus se soit plaint si amèrement de les voir aboutir à la convention de 1838. Repoussé en 1835, accepté en 1836 par le gouvernement britannique, le traité anglo-turc de M. Urquhart ne fut en effet conclu qu'après la mort de Guillaume IV, et aussitôt M. Urquhart accusa les éditeurs responsables de son projet de l'avoir tellement altéré, qu'il produirait les résultats les plus opposés à ceux qu'il devait produire. L'avenir allait justifier ces fâcheuses prédictions. Les négocians anglais et surtout nos propres négocians, régis depuis lors par la lettre de ce même traité d'août 1838, ont peut-être plus souffert qu'ils n'ont gagné; dans certaines parties de l'empire, les affaires ont tourné presque exclusivement au bénéfice de la Russie.

Quels sont donc les termes de ces deux conventions successivement signées en août et en novembre 1838 par lord Ponsonby et par l'amiral Roussin, aujourd'hui déclarées plus qu'insuffisantes? Elles supprimaient tous les droits intérieurs, assuraient aux sujets anglais et français la plus entière liberté d'acheter et de vendre dans toute l'étendue de l'empire, et stipulaient par conséquent l'abolition des monopoles; mais, d'autre part, elles augmentaient de 2 pour 100 les droits perçus à l'entrée, et de 9 pour 100 les droits perçus à la sortie, élevant

ainsi les premiers à 5 pour 100 et les seconds à 12 pour 100. Il y avait là deux points qui, malgré tous les adoucissemens possibles, devaient peser lourdement sur les relations nouvelles, sur les nôtres en particulier, l'aggravation considérable du tarif et la différence énorme introduite entre les droits à l'importation et les droits à l'exportation; deux points qui changeaient du tout au tout les traditions du Levant, où le commerce n'avait jamais payé comme impôt fixe qu'une taxe médiocre et toujours la même sur les marchandises soit embarquées, soit débarquées. Ce que les stipulations relatives au négoce européen dans l'intérieur de l'empire renfermaient d'excellent et d'élevé se trouvait ainsi fort endommagé. Des causes qu'il est bon d'énumérer vinrent précipiter et multiplier les réclamations.

1° L'Égypte et la Syrie étaient en fait séparées de la Turquie, lorsque les traités de 1838 furent conclus; elles avaient une administration propre, et, quoique les traités s'étendissent par leur teneur à toutes les dominations de la Porte, les négocians qui résidaient dans ces contrées négligèrent de faire entendre leurs vœux au sujet de mesures qui alors ne les touchaient pas. 2° La Grande-Bretagne et la France auraient bien voulu amener à leurs nouveaux principes toutes les puissances intéressées dans la question turque; mais l'Autriche maintint l'intégrité de ses capitulations pour ses provinces limitrophes de la Turquie, et n'adopta les conventions anglo-françaises que pour les provinces du littoral de l'Adriatique : des lettres vizirielles avertirent le prince de Servie, les mouchirs de la Bosnie, de l'Herzégovine et de la Croatie ottomane, qu'il n'y avait rien à prélever sur les sujets autrichiens au-delà des anciens droits. 3° La Russie, qui s'était engagée à traiter avec la Porte sur les mêmes bases que la France et l'Angleterre, a purement et simplement renouvelé ses premières conventions, rédigées aussi sur nos vieilles capitulations françaises, et c'est seulement cette année qu'elle a paru accéder aux conventions de 1838, nous verrons bien sous quelles réserves et dans quelles intentions. 4° Enfin la Porte elle-même n'a pas tenu ses promesses; les monopoles n'ont pas été entièrement abolis, et un grand nombre de droits intérieurs subsistent malgré les articles positifs acceptés par les plénipotentiaires ottomans.

Parmi toutes ces circonstances qui ont influé d'une façon si malheureuse sur le commerce anglo-français, la plus décisive a été certainement l'attitude gardée par la Russie jusqu'au 30 avril dernier, l'opiniâtreté avec laquelle le cabinet de Pétersbourg a maintenu son ancien droit pendant que les deux autres cabinets faisaient tout seuls et à leurs dépens l'expérience du droit nouveau. La Russie a pris alors un avantage dont nous ne croyons pas qu'elle se soit gratuitement dépossédée par sa nouvelle convention de 1846. La Russie connaît la Turquie et les Turcs; c'est là tout le secret de sa supériorité dans un pays que nous ne cherchons point encore assez à connaître. Elle eût gagné peu pour son compte à l'abolition des monopoles; elle n'ignorait pas que les droits intérieurs n'existaient point dans une grande partie de l'empire, et qu'il n'était donc pas besoin de si grands sacrifices pour les racheter; enfin il n'y avait point de raisonnement assez solide pour faire qu'un négociant qui payait au fisc 5 et 12 pour 100 luttât contre un négociant qui ne payait jamais que 3, et cet avantage frappant du tarif russe était une source d'influence dont la Russie savait bien comment profiter. Qu'arrivait-il en effet? Les sujets et les protégés russes soldaient les 3 pour

100 des antiques capitulations sur le lieu de débarquement ou d'embarquement des marchandises; on tenait pour admis que ces marchandises devaient supporter ou qu'elles avaient supporté des droits intérieurs équivalens à 2 pour 100 et à 9 pour 100. Ces droits étaient en réalité ou beaucoup moindres, ou souvent éludés. Dans certaines contrées, en Syrie, par exemple, le peuple ne voulait point souffrir qu'on perçût quoi que ce fût sur les denrées ou les produits à l'entrée des villes. Ces denrées parvenaient donc franches jusqu'au port; là, le Russe achetait moyennant 3 pour 100, tandis que le Français ou l'Anglais était astreint à payer 12 d'un coup. Le Russe se refusait à dénoncer son vendeur, qui échappait ainsi aux anciens droits, et le Français ou l'Anglais qui s'était astreint au nouveau pour faciliter ses marchés en prenant à son compte et en bloc les droits que ce même vendeur devait acquitter en détail, et qu'il n'acquittait pas, le Français ou l'Anglais ne pouvait plus acheter au même prix que le Russe. C'était une concurrence désastreuse.

Les négocians anglais déclarèrent bientôt que la lutte était impossible, et une correspondance des plus suivies s'établit entre l'ambassade britannique à Constantinople et le *Foreign-Office*. Une circulaire remarquable posa sept questions à tous les agens consulaires qui résidaient dans l'empire ottoman : ces questions avec les réponses donnent l'idée la plus exacte de la situation prise par la Russie aux dépens du commerce anglais à la suite du traité d'août 1838. On se demandait un peu tard si les négocians russes, leurs acheteurs ou leurs vendeurs, ne se trouvaient pas en somme plus favorisés que les sujets britanniques depuis que ceux-ci étaient soumis au tarif nouveau, si ce tarif lui-même n'était pas une compensation bien exagérée pour les anciennes taxes dont il dispensait. La question capitale qui résumait toutes les autres montrait assez le découragement de quiconque commerçait sous pavillon anglais. « Les désavantages supportés par les négocians anglais sont-ils tels qu'il soit plus utile à l'Angleterre que le gouvernement de sa majesté britannique, réclamant le bénéfice du premier article de la convention, insiste pour que les négocians anglais soient placés sur le pied le plus favorisé, c'est-à-dire sur le même pied que les Russes, quoiqu'une telle mesure puisse leur enlever tous les avantages dont ils sont maintenant supposés jouir, grace à la substitution des droits fixes aux droits variables et arbitraires, grace à l'abolition des monopoles et des anciennes causes de vexations et d'avanies? »

Quelle que fût l'énergie des doléances qui provoquaient dans les esprits un pareil retour, les marchands anglais qui se plaignaient si vivement avaient cependant moins encore à souffrir que les nôtres, vu la différence de nature, de théâtre et d'intérêt qui distingue le négoce des deux peuples dans le Levant. La Turquie se compose de trois parties qui forment pour ainsi dire trois systèmes commerciaux, la Turquie d'Europe, l'Asie-Mineure avec les îles de l'archipel et le vaste plateau qui va de la mer Noire au mont Amanus, enfin la Syrie avec Chypre et l'Égypte. Le commerce français est de beaucoup inférieur dans la première partie, l'Autriche et l'Angleterre se chargeant presque exclusivement d'approvisionner l'Albanie, la Macédoine, la Bulgarie, etc.; il fallait même que l'Angleterre tendît à l'accaparement de ce marché pour que l'Autriche ait si nettement refusé de souscrire, quant à ces dernières provinces, aux conventions anglo-françaises. Le commerce français, représenté à Constantinople par des maisons considérables

dont l'intelligence et la probité traditionnelles font honneur à la France, est un commerce d'importation aussi bien que d'exportation; il ressemble là, sauf les proportions, au commerce anglais, et n'a donc pas été beaucoup plus lésé. En Asie-Mineure, nous rencontrons sur les côtes et dans les îles l'Angleterre et l'Autriche; nous ne les gênons guère sur le littoral de la mer Noire; avec l'abolition complète des monopoles et des droits intérieurs, le traité nous eût été favorable dans cette seconde région, mais les monopoles subsistent toujours, et les droits intérieurs, quoique diminués, n'ont pas été plus entièrement abolis que dans la Turquie d'Europe. Le passage du Taurus, par où se font les échanges entre la Cilicie et la Cappadoce, entre les côtes et le plateau central, le passage du Taurus est encore grevé de droits nombreux et arbitraires. Les fermiers de l'état perçoivent les anciennes taxes sur les marchandises européennes, parce que l'état s'est gardé de les mettre au courant des nouvelles conventions lorsqu'ils ont pris ces défilés à bail et sur enchère; les gouverneurs de province refusent d'intervenir en cas de difficultés, les fermiers étant, disent-ils, indépendans par le fait de leurs baux.

Reste enfin la troisième région, la Syrie, et c'est là surtout que le commerce français est considérable, c'est là qu'il se présente avec tous les caractères qui le différencient du commerce anglais ou du commerce russe. Notre navigation est dans ces parages plus constante que dans tous les autres, et le pavillon anglais est le seul qui vienne y rivaliser avec nous; mais, tandis que les Anglais se livrent principalement à l'importation, nous ne faisons guère qu'exporter. Or, nonobstant les réclamations de l'Angleterre au sujet du traité de 1838, ses importations n'ont pas cessé de s'accroître sous l'empire de ce traité; la fabrique suisse a même jeté sur le marché une masse énorme de ses produits, et ce marché s'est assez agrandi pour qu'elle y trouvât place à côté de l'Angleterre. La production du pays a diminué d'autant; l'industrie de la soie, jadis si prospère en Syrie, déclinait déjà depuis 1825, elle a presque succombé depuis 1838. Alep avait encore dix mille métiers en 1829, il n'en a plus que deux mille neuf cents; Damas en avait de huit à dix mille, il en reste à peine la cinquième partie; enfin tous les tissus de coton qui se travaillaient dans le Liban ont complétement disparu devant les cotonnades suisses et anglaises. Le commerce d'importation ne peut donc nier qu'il ait trouvé des dédommagemens réels aux mauvais effets du traité de 1838; mais les agens anglais regardent ces bénéfices comme indépendans du traité lui-même, et leurs conclusions en réponse aux questions du *Foreign-Office* étaient qu'il valait toujours mieux retourner au premier état de choses. Les résultats de beaucoup les plus fâcheux qu'amenât la convention de 1838 tombaient évidemment sur le commerce d'exportation, l'objet presque exclusif de nos nationaux dans le Levant. Si les 5 pour 100 à l'importation devenaient une prime établie en faveur des sujets et des protégés russes, qu'est-ce qu'il devait arriver des 12 pour 100 sur l'exportation, et comment tenir contre des charges dont nous sommes là presque seuls à souffrir le poids? Ce n'est pas même que la Russie nous fasse directement concurrence, elle n'importe point de produits similaires, et elle n'exporte à peu près rien du sol de la Syrie; elle n'y a point de négocians sérieux, autrement elle se fût approprié toutes les affaires; mais, grace à la position qu'elle a gardée, elle est intervenue presque nécessairement par ses protégés entre la France et les commerçans français des Échelles. Les protégés russes,

grecs ou levantins, avoués par les consulats du czar, se sont partout substitués aux Français dans les relations avec la mère-patrie. Présentant aux maisons de Marseille cet énorme avantage d'une différence de 9 pour 100, puisque leur pavillon ne payait à la sortie que 3 pour 100, tandis que le nôtre devait payer 12, ils ont généralement évincé de notre propre trafic nos nationaux établis en Syrie. Ceux-ci n'ont plus pour se défendre que deux ressources : la contrebande, toujours dangereuse et coûteuse, toujours indigne du grand négoce, ou le *prête-nom;* le *prête-nom* est devenu dans les Échelles une industrie spéciale exploitée par les protégés russes. On a vu des Grecs armés de ce privilége voyager de ville en ville pour prêter, moyennant salaire, leur nom et leur qualité à des transactions dont ce subterfuge diminuait la lourdeur, et les consulats moscovites n'étaient pas étrangers à ces singulières manœuvres. L'influence du czar y a d'ailleurs naturellement gagné; c'est seulement depuis 1838 que les plus riches Arabes achètent à force d'argent le titre de protégés russes pour jouir du tarif russe dans leur commerce avec l'Europe. C'est seulement aussi depuis lors que les Syriens parlent avec emphase de la Russie, disant qu'elle seule a été assez puissante pour repousser les obligations onéreuses que la Sublime-Porte imposait à la France et à l'Angleterre.

Tels étaient les désavantages qui grevaient le commerce anglo-français avec la Turquie, telle était la supériorité que la Russie maintenait à son profit sous l'empire des deux traités de 1838, lorsque la Russie elle-même a semblé tout d'un coup se convertir à l'esprit dans lequel ces traités avaient été rédigés. Le 30 avril 1846, M. de Titow et Reschid-Pacha, réunis à Balta-Liman, tout près d'Unkiar-Skelessi, un fâcheux voisinage, ont signé de nouvelles conventions commerciales. Celles-ci, valables pour dix ans, à partir du 1er juillet de cette année, reposent sur les mêmes bases que les traités de 1838 : abolition des monopoles et des droits intérieurs sur le parcours des marchandises, établissement de droits fixes et inégaux à l'entrée ou à la sortie. Serait-ce une conquête faite par la diplomatie anglo-française au profit d'un système dont elle reconnaissait et déplorait pourtant déjà tous les vices, ou bien ne serait-ce pas encore une habileté russe? Qu'a-t-on vu en effet? Presque immédiatement après la conclusion du traité de Balta-Liman, le 11 mai 1846, la Porte adresse aux légations étrangères une note spéciale relative à la révision des conventions de 1838. Elle prend les devans et se plaint elle-même comme pour prévenir les réclamations auxquelles elle pouvait à bon droit s'attendre. En fait, elle avait textuellement promis, par deux fois, au mois d'août et de novembre 1838, la complète abolition des monopoles, et les monopoles n'ont pas été abolis; elle devait également supprimer tous les droits intérieurs, et ces droits, qui durent encore dans bien des parties de l'empire, n'avaient jamais existé en Syrie, de sorte que nous avons payé très cher pour jouir d'un bénéfice qui était si naturellement gratuit. Que disait pourtant la Porte dans sa note du 11 mai 1846? Elle prétend avoir exécuté fidèlement ses obligations de 1838, et demande par conséquent le maintien des nôtres; mais elle affirme en même temps qu'elle s'était réservé certains articles d'où elle tirait les revenus particuliers de l'état, bien qu'il ne fût parlé de ces réserves dans les conventions signées par lord Ponsonby et par l'amiral Roussin que dans un sens très général et sous une forme très peu déterminée; elle réclame contre l'extension qu'a prise le commerce intérieur dans les mains

des étrangers qui en ont fait un commerce de détail au préjudice des corporations, propriétaires de ce trafic depuis une longue antiquité, et exclusivement composées de sujets musulmans; elle assure qu'elle ne peut enfreindre les priviléges de ces corporations et s'excuse au nom de ces nécessités de gouvernement que l'Europe est trop éclairée pour méconnaître. Tout cela, sans doute, est plein de convenance et d'adresse; mais la Porte devait savoir tout cela quand elle s'est engagée à l'épuration intérieure de son régime commercial, moyennant une augmentation fixe sur les droits de sortie et d'entrée.

La note du 11 mai ne nous aurait pas demandé tant de concessions nouvelles, quand nous avions déjà tant de justes griefs, si le divan n'avait cru voir dans le dernier traité russe un encouragement très direct et peut-être même une insinuation décisive. Le premier article de ce traité, qui en a vingt, c'est une déclaration qui confirme le commerce russe dans la possession de tous les avantages antérieurement établis, sans excepter ces absolues libertés d'un maître victorieux qu'on avait arrachées par l'article 7 du traité d'Andrinople; mais le sixième article de cette dernière convention, du 30 avril, posant toujours en principe la franchise du trafic, accorde cependant aux sujets ottomans la possession des métiers et du petit commerce, à l'exclusion formelle des sujets russés; de plus, l'article 11 excepte de cette franchise prétendue générale et considère comme monopoles régaliens la pêche du poisson et de la sangsue, le débit du sel, du tabac, du vin et des spiritueux; enfin, par l'article 10, le sultan s'engage à défendre l'importation de la poudre de guerre, des canons, fusils et munitions de toute espèce. En attendant que la suite des événemens nous révèle jusqu'à quel point la Russie subira l'aggravation des droits fixes de sortie et d'entrée dont elle doit maintenant porter la charge, comme la France et l'Angleterre l'ont portée jusqu'ici, il ne faut pas se tromper sur la valeur des concessions qu'elle semble faire au gouvernement turc comme pour l'obliger à les réclamer de ses autres alliés. Si elle déroge à ce principe absolu de pleine liberté qu'elle a d'ailleurs grand soin de rappeler, c'est tout à son avantage, parce que c'est tout au détriment des puissances rivales. La Russie n'a point en Turquie de sujets résidens qui se livrent au petit commerce ou aux petits métiers abandonnés par l'article 6 aux corporations musulmanes; sa marine marchande n'est pas de nature à souffrir beaucoup des monopoles cédés par l'article 11; enfin elle eût consenti à de bien autres sacrifices pour obtenir l'article 10, qui prive les Circassiens des débouchés d'où ils tiraient leurs armes en défendant ce genre d'importation dans l'empire, sans compter le paragraphe de l'article 11, qui autorise le sultan à interdire, suivant les circonstances, l'exportation de tel ou tel article monopolisé, c'est-à-dire du sel dont manquent les Circassiens. Que le gouvernement turc veuille maintenant, comme il l'essaie, persuader aux autres puissances de lui accorder ces trois concessions, très graves pour elles, très insignifiantes ou même très favorables pour la Russie, il y aura là des embarras, peut-être des froideurs, qui tourneront encore au profit des Russes. C'est bien là le jeu accoutumé du cabinet de Saint-Pétersbourg.

Il faut donc trouver un accommodement qui soit une satisfaction pour la Porte sans être un leurre pour nous et une nouvelle occasion de supériorité pour la politique moscovite. Il est devenu plus que jamais impossible de reprendre purement et simplement l'état de choses antérieur à 1838; il n'est pas

plus facile à la France d'adopter le régime autrichien et d'excepter du régime de 1838 la Syrie, où ce régime nous ruine, comme l'Autriche en a excepté sa frontière ottomane; la Porte aurait mille moyens de nous entraver. Le meilleur, croyons-nous, serait encore de s'en tenir pour le fond à ces conventions de lord Ponsonby et de l'amiral Roussin, sauf à modifier considérablement la rédaction et la proportion des tarifs. C'est là l'esprit d'une note assez récente adressée par M. de Metternich sur ce sujet aux cabinets de Paris et de Londres, document d'ailleurs très important comme tout ce qui sort de la chancellerie autrichienne relativement aux questions orientales. L'Autriche reconnaît que l'exécution des traités de 1838 n'a point été complète; elle avoue qu'elle a tenu jusqu'ici pour indispensable et légitime la position mixte qu'elle s'est donnée en ne la pratiquant pas elle-même partout, mais elle accuse la Turquie de n'avoir pas rempli ses promesses à cause de ses embarras financiers, et elle montre que, les eût-elle toutes remplies, la différence des tarifs à l'importation et à l'exportation, substituée à leur ancienne égalité, n'en eût pas moins été un dommage considérable pour le commerce général des puissances alliées : elle propose donc de rétablir une égalité parfaite entre les droits de sortie et d'entrée; à cette condition, elle accepte entièrement et pour toutes ses provinces une situation identique à celle de la France et de l'Angleterre; elle dit même en termes significatifs que « l'exécution uniforme de nouvelles stipulations par toutes les puissances aurait l'avantage d'opposer à tout essai d'infraction la force d'une volonté commune; » elle établit le bénéfice que la Turquie trouverait elle-même à dégrever ses exportations; elle n'admet pas que ce dégrèvement doive s'opérer en chargeant l'importation de droits protecteurs qui seraient là fort malencontreux; elle propose, comme compensation du rabais devenu nécessaire sur les droits de sortie, d'accorder quelque monopole inoffensif et raisonnable; enfin elle insiste pour que, dans cette nouvelle organisation d'un tarif égal à la sortie comme à l'entrée, l'on compare les prix courans de tout l'empire et l'on ne prenne pas seulement pour étalons ceux de Constantinople. En un mot, meilleure répartition de l'impôt douanier, meilleure révision du prix des matières imposées, le tout avec le dédommagement et les garanties légitimes : voilà le programme autrichien touchant la situation commerciale de la Turquie.

Nous ne voyons pas quelles seraient les grandes dissidences qui empêcheraient la France et l'Angleterre de se joindre ici aux vues de M. de Metternich; l'intérêt des trois hautes puissances est le même, puisqu'elles ont devant elles un même adversaire. Nous espérons donc que des négociations poursuivies avec cet ensemble et cette imposante autorité ne resteront pas sans effet sérieux. La nouvelle position attribuée à la Russie par le traité de Balta-Liman, cette conversion subite à des idées dont les premiers auteurs proclamaient au moment même tous les inconvéniens, ces singulières complaisances pour un gouvernement faible que l'on n'y a jamais habitué, tout cela doit tenir en éveil l'attention des diplomaties. Il est sans doute besoin de grands ménagemens avec le cabinet turc, surtout dans des réformes où les embarras se compliquent des résistances du vieil esprit municipal; les corporations ont la haute main sur les métiers et le trafic; on a rencontré là tout dernièrement encore des obstacles jusqu'ici insurmontables quand il s'est agi de la rédaction d'un nouveau code de commerce; néanmoins les puissances de l'Occident ont tout droit de compter

sur la ferme sagesse, sur l'esprit libéral des serviteurs que le sultan s'est aujourd'hui donnés, et l'on peut croire que Reschid-Pacha apportera dans ces difficiles négociations l'empressement et la sincérité qui les mèneront à bonne fin.

Il n'est pas hors de propos d'ajouter ici quelques détails, trop peu connus du public français, relativement à la situation toujours plus forte que la Russie se ménage en Perse. Les intérêts qu'elle rencontre et qu'elle froisse dans ces régions lointaines sont surtout, il est vrai, des intérêts anglais; mais, puisque enfin le nom de la France y est aussi maintenant représenté, il faut bien étudier un peu le terrain sur lequel doit marcher notre diplomatie, les principales influences en face desquelles elle doit s'accréditer. A l'orient comme à l'occident, à Teheran comme à Constantinople, la politique russe est toujours la même : diviser et s'imposer, multiplier le nombre de ses protégés, faire étalage de ses amitiés pour donner à toutes ses relations encore plus d'apparence et d'ampleur qu'elles n'ont réellement de consistance. Ce n'est pas trop dire, cependant, que de prétendre qu'en Perse la Russie est plus solidement assise qu'en Turquie même. Maîtresse de l'intérieur du pays jusqu'à l'Araxe, du littoral de la Caspienne jusqu'à Astarah, sur la frontière du Ghilan, elle s'est ainsi formé au sud du Caucase comme une tête de pont qui lui donne accès jusqu'au sein de l'empire. Les voies ne sont pas moins libres devant ses flottes. Le gouvernement persan n'a pas même une chaloupe sur la Caspienne; le cabinet de Saint-Pétersbourg y tient des bâtimens de guerre en permanence, et huit ou neuf bateaux à vapeur font régulièrement en trois jours le service d'Astrakan à Asterabad; enfin les Russes viennent encore d'obtenir des avantages qu'ils réclamaient depuis plus de deux ans, et que la Perse leur avait toujours refusés, affirmant qu'elle ne céderait qu'à la force; ils ont ouvert des mines et cherchent du charbon sur les côtes de Ghilan et de Mazanderan. Ils remettent ainsi le pied dans les provinces autrefois conquises par Pierre-le-Grand, et peu s'en faut maintenant que la Caspienne ne soit tout-à-fait un lac moscovite.

Les traités passés entre la Perse et la Russie, en 1814 et en 1828, ont consacré l'infériorité de la puissance anglaise à la cour de Teheran; l'Angleterre elle-même semblait alors abandonner la Perse à la prépondérance d'une domination rivale. Depuis, elle avait voulu balancer cette domination si dangereuse pour elle, en s'installant au sud sur les côtes du Farsistan, comme la Russie s'installait au nord sur celles du Ghilan. Elle avait fait des dépenses considérables à l'île de Karak, dans le golfe Persique : de là elle pouvait observer l'embouchure du Schat-el-Arab et prendre terre assez vite à la pointe de Buschir; mais, si l'on eût eu à pénétrer ensuite dans l'intérieur, il eût fallu franchir des défilés qui auraient arrêté un corps d'invasion bien plus long-temps qu'il n'était besoin pour permettre aux Russes de prendre toutes les positions à leur convenance. On a donc renoncé à l'occupation de Karak, et l'influence moscovite s'étend désormais sans contre-poids. Le consul russe à Tauris joue plutôt le rôle d'un vice-roi en pays conquis que celui de représentant d'une nation étrangère. Logé pendant l'été, avec sa suite et sa chancellerie, dans un camp d'une trentaine de tentes, à deux lieues de la ville, toutes les fois qu'il se rend à sa résidence officielle, il est entouré d'un cortége immense de supplians et de solliciteurs; ses officiers déploient une pompe extraordinaire, et les moindres scribes de la légation russe ne marchent jamais sans un grand train. Le gouverneur de Tauris,

descendant d'une famille princière du Ghilan, dépossédée par Agha Mohammed-Shah, ne doit la place dont il jouit qu'à la faveur des Russes, et ceux-ci sont bien aises d'avoir ainsi sous la main un prétendant disponible pour le cas où ils voudraient descendre sur le littoral de la Caspienne, au sud d'Astarah.

La tactique de leur diplomatie consulaire est d'ailleurs toute différente de celle des Anglais. Les Russes affectent de se constituer les protecteurs de tous les étrangers, et, tandis que les agens britanniques se sont toujours appliqués à écarter ou à poursuivre de leurs rancunes tous les concurrens que leurs nationaux pouvaient rencontrer, les agens moscovites semblent vouloir mettre les Européens sur un pied d'égalité. A vrai dire, leur générosité a moins de fond que d'apparence, et il y a plus de bruit que d'effet dans leurs bonnes intentions : ils gagnent à les proclamer l'avantage de passer, aux yeux des Persans, pour le plus considérable de tous les états occidentaux, et, pour les réaliser, ils ne s'imposent à coup sûr que de très minces sacrifices. Ainsi, l'un des articles du traité de 1828 assurait aux créanciers russes un privilége d'ordre spécial dans les faillites des sujets persans, et leur garantissait le recouvrement intégral de leurs créances, sauf à laisser les autres concourir ensuite au marc le franc. La Russie s'est donné le mérite d'abdiquer en droit cette faveur exclusive; mais, profitant de son autorité toujours active et toujours présente, elle s'en est réservé la jouissance de fait dans toutes les occasions où elle devenait précieuse.

Ce ne serait là d'ailleurs qu'un bénéfice insignifiant auprès des avantages plus sérieux que le commerce russe devrait retirer de nouvelles mesures qui sont, dit-on, en voie d'exécution. Les marchandises européennes qui arrivent de Trébisonde à Tauris traversent le territoire turc dans les circonstances les plus défavorables. A peine sort-on du pachalik de Trébisonde pour entrer dans celui d'Erzeroum, que l'on trouve des routes impraticables; ni ponts, ni gués, ni chaussées; les caravanes s'arrêtent long-temps, et le trajet est si âpre, que les frais de transport s'élèvent à des sommes énormes. Il faut joindre à tous ces embarras la crainte continuelle du brigandage des Kurdes, seuls maîtres véritables de ces vastes régions qui séparent la Turquie de la Perse. L'état de cette frontière rappelle sur de plus amples proportions, avec les mœurs et l'étendue des déserts de l'Orient, cet état déplorable du *Border* écossais au moyen-âge. Les Kurdes forment une population errante dont les tribus, sans cesse en guerre avec elles-mêmes et avec tout le monde, se jettent à chaque instant d'un empire sur l'autre pour éviter un châtiment ou pour saisir une proie. Cette agitation continuelle, les démêlés, les ravages qu'elle entraîne, ont fini par amener entre la Porte et le shah des différends bientôt envenimés par l'aversion nationale des Persans pour les Turcs, et les tentatives de conciliation, qui se prolongeaient inutilement depuis quatre ans, semblent aujourd'hui rompues à la suite des excès de la populace d'Erzeroum contre les négociateurs persans. Nous ne savons jusqu'à quel point la Russie s'est interposée comme médiatrice entre ces deux puissances qui lui sont si malheureusement subordonnées; nous avons tout lieu de douter qu'elle les ait jamais exhortées à la paix; elle aura du moins profité de leur mésintelligence. Le comte Cancrin avait eu la mauvaise idée d'enfermer dans les lignes de douanes russes la province transcaucasienne qui était auparavant un marché libre où toutes les provenances étrangères pouvaient entrer moyennant un droit de 5 pour 100 *ad valorem* : la contrebande a tout

aussitôt démontré l'impuissance de cette mesure. Il serait aujourd'hui question, d'une part, de rétablir la liberté du marché transcaucasien, d'autre part, d'ouvrir une voie nouvelle à l'Europe en lui offrant le bon ancrage de Sukum-Kalé, dans la Mingrélie, pour faire concurrence au détestable port de Trébisonde. Les marchandises européennes en voie sur Tauris débarqueraient donc à la côte orientale de la mer Noire au lieu de débarquer à la côte du sud; elles descendraient en Perse par les capitales russes de Tiflis et d'Érivan, au lieu de suivre cette route périlleuse qui traverse les provinces turques du Kars et du Kurdistan. La Turquie serait ainsi dépossédée du transit de la Perse auquel elle n'a pas su garantir la sûreté désirable, et la Russie se l'approprierait tout entier, réussissant d'un même coup à diminuer encore les revenus de la Porte et à s'assurer par un lien de plus la dépendance de la Perse. Depuis quinze ou vingt ans, la Russie ne fait point un pas en Orient qui ne contribue tout à la fois à l'abaissement de la Perse et de la Turquie; les positions qu'elle prend contre l'une lui servent contre l'autre. Le traité de Turkmantchaï, conclu en 1828 avec la Perse, qui lui cédait alors les khanats d'Érivan et de Naktchivan, a compté dans le texte même du traité d'Andrinople comme un motif de plus pour lequel la Turquie devait lui céder à son tour la Géorgie, l'Imerète, la Mingrélie et le Gouriel. C'est un spectacle curieux et terrible que cette force immense qui pèse sur les deux empires orientaux et les use en quelque sorte l'un par l'autre. On dirait que la Russie n'a qu'à se laisser aller entre les deux pour gagner son terrain et se faire place par son seul poids. On sait comment la Russie a fait tout ce qu'elle a pu au traité d'Andrinople pour fermer les embouchures du Danube dont elle était riveraine depuis 1812, époque à laquelle le traité de Bukarest lui avait donné la Bessarabie. Cependant il avait été convenu que la bouche de Soulineh, quoique placée sur le nouveau territoire russe au nord de la bouche Saint-George, resterait ouverte aux bâtimens marchands; aujourd'hui, non contente d'élever des forts là où le traité même lui interdit d'en élever, de tracasser les commerçans et d'arrêter les navires sous prétexte de quarantaine, la Russie laisse systématiquement ensabler le bras du grand fleuve dont elle voudrait écarter l'Occident. Les eaux de la bouche de Soulineh ont perdu plus d'un tiers de profondeur depuis qu'elles sont couvertes par le pavillon russe; le sable croît si rapidement, qu'il empêchera bientôt la navigation des grands bâtimens. Ce sable qui monte toujours avec une irrésistible lenteur, comme pour obstruer une des grandes artères de la civilisation, c'est l'image même du sourd et continuel progrès de la domination russe en Orient. Ne disons pas en France : Que nous importe? et n'allons pas trop long-temps nous amuser à cette vaine logomachie qui oppose les alliances d'intérêts aux alliances de principes. Constantinople devenue russe, ne serait-ce pas un poids formidable dans la balance des intérêts européens?

V. DE MARS.

DE LA PEINTURE

DES

MŒURS CONTEMPORAINES.

ŒUVRES COMPLÈTES DE M. DE BALZAC. [1]

La peinture des mœurs appartient à l'historien, au poète dramatique, au romancier. Le premier doit les saisir et les représenter au milieu des faits et des événemens qui composent la vie d'une nation; les deux autres les encadrent dans une fable dont ils disposent, dans une action qu'ils inventent. L'histoire et la poésie sont les deux faces principales de la réalité et de l'art. Qui des deux demande le plus de génie? Question oiseuse. Lorsque de grands esprits sont irrésistiblement entraînés vers l'une ou vers l'autre, ils déploient une puissance souveraine, et, remplissant toutes les conditions du genre qu'ils ont choisi, ils produisent ces œuvres belles et pures dans lesquelles l'humanité contemple son image, comme dans une eau limpide. L'historien voit, le poète crée. Le premier s'empare de la réalité pour nous l'offrir toute vive et sans altération : ce qui le caractérise est l'intelligence. A la suite du second,

(1) 16 volumes in-8°, avec gravures, chez Furne, rue Saint-André-des-Arts, 55.

nous entrons dans un monde qui est son ouvrage. La vie humaine nous y apparaît sous des traits nouveaux, saisissans : elle est revêtue pour ainsi dire d'une pénétrante lumière. C'est l'empire de l'idéal qui s'ouvre à l'imagination, pourvu qu'elle possède à un très haut point le double don de concevoir et de peindre.

Jusqu'à présent les historiens contemporains ont surtout raconté les événemens politiques, laissant à leurs successeurs le soin de caractériser les mœurs de notre siècle. Pour connaître le jugement que notre époque a porté sur elle-même et la manière dont elle a entendu se représenter, il faut interroger le roman et le théâtre; mais, avant de parler aujourd'hui du roman, quel est l'esprit général des mœurs qu'il a entrepris de décrire? Avant d'apprécier le peintre, jetons un coup d'œil sur l'objet même de ses tableaux.

Il est un double caractère qu'on ne saurait refuser aux mœurs françaises, c'est d'être à la fois l'expression la plus ancienne et la plus nouvelle de la civilisation européenne. Au XIIe siècle, l'Europe a les yeux tournés vers Paris, comme au XIXe; elle reconnaissait instinctivement que nous avions pris l'initiative de toutes les grandes directions de l'esprit humain : politique, religion, philosophie. Le roi de France avait, au moyen-âge, une autorité morale que n'exerçait aucun autre prince, et en même temps la monarchie française était pour la papauté un appui et un frein. Voir Paris, étudier dans nos écoles, était l'ambition des imaginations les plus ardentes et des esprits les plus vigoureux en Allemagne, en Italie, en Angleterre. Il y avait donc dès cette époque, au fond de nos idées et de nos mœurs, un mouvement et une vie dont on cherchait à recevoir la chaleur et le contre-coup. Si nous avons, au XVIIe siècle, donné si despotiquement le ton à l'Europe, c'est que l'étude et l'imitation de nos sentimens et de nos manières étaient chez elle une vieille habitude. Cependant le moment arrivait où nous allions mettre la docilité des autres peuples à de rudes épreuves. Avec Louis XIV, la stabilité de l'ancienne société française disparut. Au long règne du grand et vieux roi succéda une mobilité qui dure encore et qui dérouta plus d'une fois ceux pour lesquels nous étions un spectacle et un exemple. Bien des gens en Europe nous croyaient fervens catholiques avec Bossuet, quand nous commencions à être incrédules avec Voltaire. Nous passions pour un peuple amolli, énervé, d'une frivolité incurable, lorsqu'à la fin du dernier siècle nous nous précipitâmes avec impétuosité dans toutes les tribulations de la politique et de la guerre, oubliant les boudoirs pour la tribune et les petits soupers pour le bivouac. Nous n'étions pas à bout de nos métamorphoses. Dans l'étroit espace d'un demi-siècle, notre société nouvelle a eu les aspects les plus divers. Pourquoi donc les jeux, les accidens de sa physionomie, paraissent-ils inépuisables?

La beauté régulière de la figure humaine est l'ordinaire indice du calme de l'ame, et cette tranquillité peut être aussi bien le partage d'une organisation médiocre qui est restée étrangère aux grandes agitations de la tête et du cœur, que d'une organisation supérieure qui a su les dompter. Dans l'un et l'autre cas, rien ne vient altérer la pureté des lignes, la limpidité du regard, rien, sinon l'inévitable et silencieuse action du temps. Si, au contraire, un tempérament plus riche que paisible associe des passions vives à une intelligence prompte et forte, on verra se peindre sur le visage une tumultueuse abondance de sentimens et d'idées qui, sans détruire la noblesse primitive des traits, les éclaireront à chaque instant d'un jour nouveau. Telle est la physionomie de la France. Ses mœurs sont le reflet d'impressions ardentes, contradictoires, tantôt durables, tantôt éphémères : elles sont aussi la traduction dramatique d'idées qui se succèdent et souvent se détruisent avec une surprenante rapidité. Il y a des momens où ce qui ressemble le moins à la France qu'on croyait connaître, c'est la France.

Au milieu de cette mobilité, n'y a-t-il pas un esprit général qui persiste? Il semble que nous ayons toujours en France obéi à deux penchans irrésistibles. Dans nos actions, dans nos mœurs, nous sommes raisonneurs, logiciens. Il faut que nos actes, notre manière de nous conduire et de vivre, soient à nos yeux une conséquence directe des idées que nous réputons les meilleures. Cette conviction, quand elle est vive, nous inspire le désir, et c'est là l'autre trait permanent de notre caractère, d'imposer aux autres nos opinions et nos façons d'être. Nous sommes expansifs au plus haut point, et, à notre insu, notre humeur communicative a quelque chose d'impérieux, tant nous estimons naturel d'associer les autres à la vérité de nos pensées, à l'élévation de nos sentimens! Pour arriver à ce but, nous dépensons de la franchise, de l'enjouement, de la verve, de l'éloquence, et nous excitons tantôt la sympathie, tantôt la contradiction. D'autres peuples vivent pour eux. L'Italien, l'Espagnol, suivent les suggestions de leurs désirs, les élans de leur imagination, sans avoir souci d'être approuvés ou imités. L'Anglais, dans sa fierté, n'a besoin que de sa propre estime. Nous, au contraire, nous cherchons constamment les regards d'autrui pour y lire une opinion sur notre compte. Nous n'avons pas assez de nous-mêmes, et le monde est au moins de moitié dans nos déterminations, nos actes, dans notre façon de juger et de sentir. C'est peut-être pousser trop loin la sociabilité.

L'envie excessive de s'attirer des suffrages et des louanges, la crainte profonde de rencontrer le blâme, de soulever la désapprobation, sont à la fois pour notre caractère un mobile et un écueil, et nous précipitent dans deux extrêmes. Nous sommes fanfarons et hypocrites.

Il y a plusieurs manières d'être fanfaron. Le courage des Français

est si reconnu, qu'ils n'ont jamais été accusés, même par la haine la plus ardente, de faire parade d'une fausse bravoure; mais ils aiment à produire l'étonnement autour d'eux en affichant leurs idées, leurs goûts, leurs sentimens, et ils les exagèrent pour accroître l'admiration. Cette expansion de la vanité se fit voir dans nos mœurs dès qu'elles commencèrent à se polir. Quand, au XVIe siècle, la noblesse quitta ses terres et ses châteaux, où elle ne partageait plus les droits de l'autorité souveraine, pour être assidue auprès du roi, elle donna un aspect nouveau à la société française. Au lieu de rester éparpillée sur mille points du territoire, la fine fleur du royaume se trouva réunie à Paris, à Fontainebleau. Les femmes furent associées à cette vie jusqu'alors inconnue, et elles en devinrent un des principaux attraits. Que de plaisirs piquans! quelle explosion de sensations nouvelles! Pour apaiser la fougue qui les dévorait, les jeunes gens cherchaient à s'étourdir dans le bruit, dans la licence, dans les duels, dans les tournois. Les femmes partagèrent cet enivrement de l'imagination, des sens, de la vanité : elles furent audacieuses dans la galanterie. Nous retrouvons, sous d'autres formes, les mêmes passions à l'époque de la fronde, qui a ses *importans* et ses duchesses. Dans cet héritage, Louis XIV mit l'ordre en le modifiant : il anéantit les derniers restes d'indépendance que gardait la noblesse, proscrivit le duel, et autorisa plus que jamais la galanterie, jusqu'au moment où, par son mariage avec Mme de Maintenon, il donna comme le signal de la pénitence. Durant la vieillesse du roi, dans une nuit de Noël, à Versailles, le duc d'Orléans, assistant à matines et aux trois messes de minuit, surprit la cour par sa continuelle application à lire dans le volume qu'il avait apporté, et qui parut un livre de prières. Aux complimens que le lendemain il reçut à ce sujet, le prince répondit: «Savez-vous donc ce que je lisais? C'était Rabelais que j'avais porté de peur de m'ennuyer.» On peut juger de l'effet de cette réponse, dit Saint-Simon, et il ajoute : «La chose n'était que trop vraie, et c'était pure fanfaronnade.» Louis XIV, on s'en souvient, appelait son neveu un *fanfaron de crimes*. Par quel entraînement bizarre un prince aimable et brillant, brave comme Henri IV, remarquable par son esprit dans une cour spirituelle, employait-il les dons heureux que lui avait prodigués la nature à se faire une détestable renommée? Il était poussé par une irrésistible envie de secouer le joug qui pesait sur toutes les têtes; en cela, il était le représentant aventureux et privilégié de tous ceux que fatiguait non pas la religion, mais la bigoterie, de tous ceux qu'opprimait l'agonie tyrannique d'un règne dont la longueur ternissait la gloire. La fanfaronnade du prince qui plus tard gouverna la France n'était pas tant l'effet d'un caprice individuel que la pétulante expression des sentimens répandus et comprimés dans beaucoup d'ames. On se sentait vivement froissé, mais on n'osait rien; le jeune Arouet était

encore au collége, et il se trouva que le duc d'Orléans fut voltairien avant l'avénement de Voltaire.

C'est surtout au XVIIIe siècle que se produisit cette connexion étroite que nous avons signalée entre les idées et les mœurs. L'essor que prit la pensée changea rapidement la manière d'être et de vivre. On vit les rangs se confondre et les barrières sociales tomber. Le théâtre ne retentissait-il pas de la maxime : *les mortels sont égaux?* La noblesse perdit du terrain, l'argent en gagna, et les grands seigneurs ne purent plus humilier les financiers. Le talent littéraire devint un pouvoir, et les gens de lettres furent non plus protégés, mais fêtés; ils eurent des flatteurs. On courait au plaisir au nom de la philosophie; quoi de plus charmant? On se croyait en possession des deux plus grands biens du monde, le bonheur et la vérité. Aussi la société avait-elle alors un ton bruyant, une allure hardie, une verve licencieuse; on ne doutait de rien, et l'on se permettait presque tout.

Cette gaieté fanfaronne était une réaction contre la gravité hypocrite qui avait été si puissante dans la dernière moitié du XVIIe siècle. De tout temps, les hommes ont cherché à dissimuler leurs vices et à donner le change sur leurs qualités; toutefois l'hypocrisie proprement dite appartient surtout à la civilisation moderne. Sur ce point, la nature humaine a révélé d'étranges profondeurs. J'en voudrais indiquer les raisons. Dans les sociétés antiques, l'homme était invité à la vertu par la voix de sa conscience, par les conseils de la philosophie, par la bonne renommée qui s'attache à la pratique du bien. La religion n'intervenait pas dans la direction de sa vie. D'un autre côté, la vertu, qui devait être l'objet de son ambition, était plutôt une vertu politique, utile à la patrie, qu'une vertu morale voulant descendre dans tous les replis du cœur; elle demandait plus d'héroïsme que de délicatesse. Cependant une religion nouvelle vint changer les conditions de la vertu; elle recula les limites de la conscience et de la moralité. Les premiers devoirs de l'homme furent dans ses rapports avec Dieu et dans sa propre sanctification; l'empire de la spiritualité commença. L'ame et l'imagination virent s'ouvrir devant elle des régions inexplorées, des abîmes inconnus. Elles s'y précipitèrent avec une avidité inquiète, avec épouvante; mais leur terreur se tourna bientôt en sombre volupté. Pourquoi sommes-nous contraint de constater que, dans cette rénovation morale du genre humain, le mal eut sa part et ses conquêtes? La religion qui changeait ainsi l'homme et la face du monde joignait à l'autorité de ses doctrines un culte pompeux et des pratiques obligatoires pour tous, à l'observation desquelles on reconnaissait les croyans. Les mauvaises passions comprirent bientôt qu'en se conformant à toutes ces pratiques, elles pourraient se satisfaire elles-mêmes impunément. Elles prirent tous les signes extérieurs de la piété, de la foi; elles usurpèrent la puissance et

le respect qui ne sont dus qu'à la vérité. Ainsi, à côté de la vertu chrétienne s'installa l'hypocrisie. Ses prospérités furent admirables. Quand le vice marchait à visage découvert, il courait souvent d'assez sérieux dangers; sous le masque de la dévotion, il se trouva honoré, heureux, triomphant. Devant lui se déroulèrent des perspectives nouvelles, et il put assurer son empire par des transformations infinies. Nous pouvons en croire un témoin immortel; Molière, en 1665, faisait dire à don Juan : *L'hypocrisie est un vice à la mode.* Il y avait encore alors une autre chose qui était fort à la mode et qui dominait les mœurs : c'était la religion, dont l'esprit de mensonge empruntait les traits et imitait le langage avec une désespérante habileté. Il n'a pas été permis au christianisme d'initier l'homme à une plus profonde connaissance du bien moral, sans lui livrer en même temps les moyens de rendre plus dangereux les artifices du mal et de l'imposture. Ce n'est pas là une des moins tristes preuves de l'inépuisable malignité de la nature humaine.

L'estime et la faveur qui s'attachent aujourd'hui aux croyances religieuses ne sont pas l'unique cause qui, après la licence du XVIIIe siècle, a rétabli parmi nous l'autorité de l'hypocrisie. Il y a d'autres raisons qui la font fleurir. Nous vivons sous l'œil d'une publicité babillarde, et ceux qui ont à craindre ses récits indiscrets lui opposent la dissimulation comme un bouclier. D'un autre côté, dans un régime électif où chacun a besoin de la voix de son voisin pour être quelque chose, adjoint du maire, ou conseiller municipal, ne faut-il pas se parer de vertus indispensables? Comment s'étonner que la bienfaisance, la philanthropie, la politique et l'esprit de parti aient leurs hypocrites? On se tromperait néanmoins si l'on voulait faire de l'hypocrisie comme la note dominante des mœurs contemporaines, dont le caractère est précisément de ne pouvoir être caractérisées par un seul fait, par un seul mot. Notre époque assemble tous les contraires; elle les pondère les uns par les autres. Non-seulement, à côté de l'hypocrisie, voici la licence et l'audace, mais le bien sert aussi de notable contre-poids au mal. S'il y a de viles convoitises, il y a de nobles dévouemens au bonheur, à l'éducation des masses; à l'indifférence, à l'égoïsme, on peut opposer de vives aspirations vers ce qui est vrai, vers ce qui est beau. Seulement la grandeur de notre époque est complexe, elle se dissémine, et, à force de s'étendre, elle s'efface. Peu de croyances communes, beaucoup d'efforts isolés. L'industrie, la politique, la religion, la littérature, forment autant de mondes séparés entre lesquels on cherche en vain un point central. Entre les tendances et les prétentions contraires, les forces se balancent: nulle part on ne sent cet ascendant supérieur qui fixe la victoire et imprime l'unité.

Nous trouvons les preuves et les effets de cette indécision chez les femmes et dans la jeunesse. Pourquoi les femmes au XVIIe siècle exer-

cèrent-elles tant d'empire parmi nous? c'est qu'elles vivaient au milieu d'une société dont les convictions et les idées étaient solidement établies. Les femmes les acceptaient comme des principes au-dessus de tout débat, et, par leur aimable influence, elles les affermissaient encore. Elles étaient tranquilles sur leur propre puissance, elles en jouissaient d'une manière non moins spirituelle que sensée, et Molière n'avait qu'à jeter les yeux autour de lui pour saisir les principaux traits dont il composa l'admirable type d'Elmire, où se trouvent associés, avec un charme ineffable, la grace et le devoir, l'enjouement et la raison. Aujourd'hui les femmes sont bien loin de cette sécurité sur le rôle qu'elles ont à remplir, elles laissent voir des prétentions inquiètes et ambitieuses qui, au lieu de consolider leur règne, y portent le trouble. A coup sûr, les plus brillantes d'entre elles n'ont pas moins d'esprit que n'en eurent les femmes qui causèrent avec M. de la Rochefoucauld et Racine; il y a même dans l'imagination de quelques-unes de celles qui écrivent de nos jours un élan supérieur, et cependant, en dépit de cette distinction, on sent quelque chose de discordant, de faux et de confus. Les femmes se sont mises avec les hommes à la recherche de la vérité métaphysique et sociale, et cette poursuite leur réussit moins encore qu'à nous; elle les déplace sans leur faire jamais toucher le but. Il faut mettre ces méprises surtout à la charge de notre siècle, qui, restant suspendu entre les anciennes croyances et les idées nouvelles, n'indique pas avec l'autorité nécessaire aux ames ardentes où elles doivent chercher une réponse à leurs incertitudes et un remède à leurs tourmens.

Les traits généraux qui caractérisent la jeunesse sont les mêmes dans tous les pays et à toutes les époques : l'ardeur du sang, l'exaltation du tempérament, l'épanouissement de la vie, l'impétueuse candeur des illusions. Quant aux traits particuliers, si nous ne rencontrons rien d'original dans la jeunesse de nos jours, nous en accuserons encore notre siècle, et la confusion contradictoire de ses mouvemens et de ses pensées. Où se prendre? à qui croire? Faute de trouver à quoi donner sa foi et son dévouement, beaucoup de jeunes gens livrent leurs plus beaux jours à des dissipations vulgaires. Les plus vifs se moquent de la vie avant de la connaître, mais cette ironie prématurée n'a pas de trop funestes conséquences. Comme la jeunesse n'a plus de grands élans, elle ne peut tomber que dans de petits désordres. Les plus sages prennent le masque et les calculs de la maturité; ils s'étonnent d'être encore à vingt ans sans situation, sans influence; à leurs yeux, leur époque n'a qu'un tort, c'est d'être trop lente à récompenser leur mérite. C'est l'égoïsme dans toute son ingénuité, dans toute sa primeur.

Si notre siècle avait des croyances plus fermes, aurait-il tant de peine à résoudre le problème de l'éducation? Dans les époques où les convictions sont profondes, il n'y a pas d'hésitation sur la manière d'élever

la jeunesse. Aujourd'hui l'église seule sait ce qu'elle veut dans cette grande affaire, parce que son point de départ et son but sont clairement déterminés; mais ni l'état, ni les familles n'ont cette décision de vues et de sentimens. L'état n'a pas assez de foi en lui-même et dans ses propres doctrines pour refuser ce qu'on lui demande, c'est-à-dire de nombreuses dérogations au principe de l'unité; il ne défend qu'avec mollesse cette forte maxime, que l'unité de la patrie appelle l'unité d'enseignement. A leur tour, les familles ne réclament la liberté que pour en faire l'usage le plus contradictoire; la faculté qu'elles revendiquent d'élever leurs enfans à leur guise mettra dans tout son jour la divergence anarchique des opinions qui se partagent aujourd'hui la société. Il y a au fond, non-seulement de nos idées, mais de nos mœurs, un scepticisme dont l'action est continue. Sans consistance, nos mœurs ont quelque chose de transitoire, d'éphémère. Héritiers de deux révolutions, nous sommes sans enthousiasme et sans goût pour de nouvelles commotions politiques : c'est un bien; malheureusement nous n'avons pas encore trouvé notre équilibre moral, et voilà notre faiblesse. Les traditions, les croyances, les idées, les opinions de la société française forment comme un vaste chaos que traversent en tous sens des rayons lumineux; mais l'ordre et l'harmonie n'y règnent pas encore. Ce sera l'œuvre de l'avenir.

Maintenant, en face de cette société ainsi faite, quelles seront les qualités les plus nécessaires au romancier qui aura l'ambition d'en tracer la peinture? Avant tout, il lui faudra une rare souplesse d'esprit, une flexibilité vigoureuse qui lui permettent de prendre successivement tous les points de vue et tous les tons. Il n'aura pas moins besoin d'associer à l'observation un jugement supérieur, car ce ne sera pas assez pour lui de voir : il devra juger, non pour rendre des arrêts pédantesques, mais pour ne pas nous montrer les choses sous de fausses couleurs. La verve comique lui est indispensable, mais il ne faudra pas qu'elle emporte jusqu'à la caricature celui qu'elle animera. Nos mœurs, à l'exception de quelques accidens, se composent presque toujours de nuances délicates et fugitives : comment les rendre, si on écrase le pinceau sur la toile? Il est des choses sur lesquelles on sera d'autant plus vrai qu'on sera plus vif et plus preste. L'amplification et la lourdeur sont de mortels obstacles aux impressions profondes. Parfois les écrivains s'imaginent qu'ils duperont les lecteurs par les artifices de l'exagération; il leur arrive plutôt de se duper eux-mêmes et de contracter des habitudes dont ils ne peuvent plus s'affranchir. Alors la grossièreté prend la place de l'énergie.

La mesure et la grace dans la force sont le partage de quelques époques privilégiées, parmi lesquelles malheureusement on ne saurait compter la nôtre. Tout concourt à pousser aujourd'hui les talens les

plus distingués sur la pente fatale de l'exagération, l'impatience de produire, la témérité et les hasards de l'improvisation, la faiblesse du jugement que l'imagination égare et opprime. Nos artistes les mieux doués tombent de bonne foi dans les excès de la force, et ils grossissent les objets démesurément. Sans doute l'atmosphère qui les enveloppe, le milieu dans lequel ils vivent, leur inspirent cette disposition; mais je voudrais les voir réagir, reprendre le dessus, et, sans rompre avec leur époque, lui faire sentir leur ascendant au lieu d'en subir la loi. Par malheur, dans les régions de l'art et de la pensée, notre siècle, comme ailleurs, n'a guère que des courtisans. Comment s'étonner qu'il n'ait pas beaucoup de respect même pour les plus brillans de ses flatteurs? Où trouve-t-il cette sérénité calme du génie qui, tout en travaillant pour la foule, la domine, la contredit, et finit par la subjuguer en la charmant? C'est cependant lorsque cette tranquille fierté règne dans l'ame et dans l'imagination de l'artiste qu'il peut seulement transformer, idéaliser ce que la réalité lui fournit. C'est avec cette légitime assurance que Machiavel créa *le Prince* et Molière *Alceste :* types immortels, parce qu'en prenant pour point de départ tel personnage, Machiavel et Molière se sont élevés à la vérité générale, à la vérité de tous les temps.

Nous eussions voulu n'avoir pas à sortir de notre siècle pour citer d'illustres exemples, heureux si nous eussions pu signaler chez un de nos contemporains ces qualités du génie qui, d'accord avec lui même par l'harmonie qu'il a su établir entre tous ses mouvemens, apprécie les acteurs de la vie humaine avec une équitable profondeur, domine la scène et nous en fait une peinture d'autant plus fidèle qu'il la transforme par la puissance de l'invention. Néanmoins, si la satisfaction sans égale, la joie pure que donnent le beau et le vrai élevés à de grandes proportions, nous manquent, nous trouvons un dédommagement, dont nous n'aurons garde de ne pas tenir compte, dans les efforts et dans les productions d'un talent qui a une incontestable vigueur. Personne n'ignore qu'avant le commencement de sa juste célébrité, M. de Balzac a, sous divers pseudonymes, publié de nombreux volumes. Nous ne rappelons ces débuts pénibles et obscurs que pour constater sur-le-champ le caractère principal de la manière de M. de Balzac : ce caractère, c'est l'effort. Jamais écrivain n'eut plus à lutter, à se débattre au milieu du chaos de son esprit. La lumière a brillé tard, et, dans les meilleures œuvres de l'écrivain, elle est encore souvent offusquée par d'opiniâtres ténèbres. Singulière et perpétuelle alternative de force et d'impuissance! Tantôt le travail triomphe, et trouve sa récompense dans des résultats excellens, dans de remarquables effets, dans un succès populaire et mérité; tantôt la nature rebelle de l'artiste résiste à tous

les assauts que lui livre la volonté, qui s'acharne sans vaincre, et l'ivraie domine.

La restauration touchait à son terme, quand, après plus de dix ans d'essais inaperçus, M. de Balzac parvint à attirer enfin sur lui l'attention en peignant la Bretagne dans les derniers momens de la lutte des chouans avec la république, et en médisant du mariage. M. de Balzac flottait alors entre Walter Scott et Rabelais; s'il avait réussi à convaincre des lecteurs déjà nombreux qu'il avait du talent, il cherchait encore sa voie, lorsque la révolution de 1830 éclata. En voyant disparaître comme par un tragique enchantement la société de la restauration, avec laquelle il avait compté vivre, et dont il avait espéré conquérir les suffrages, M. de Balzac éprouva un désappointement qu'il tourna bientôt en inspiration. Un changement de scène si subit et si complet; l'avénement de nouveaux acteurs dans tous les emplois, dans toutes les situations; le déchaînement de convoitises exaspérées par une longue attente et maîtresses enfin de leur proie; l'explosion de toutes les passions, de toutes les théories, de toutes les erreurs; ce mélange confus d'enthousiasme et de cynisme ayant dans les esprits et dans les mœurs de sinistres ou piquans reflets, tout cela parut à M. de Balzac comme une provocation ardente à peindre ces métamorphoses imprévues. Il accepta avec vivacité, avec amertume les sujets nouveaux que venait lui offrir une révolution. La mine était riche; mais voici l'écueil. Le romancier n'eut pas l'esprit assez supérieur, assez ferme pour contenir son ironie dans les limites de l'équité, et il la laissa déchoir jusqu'à un pessimisme sans restrictions. La société française, telle qu'elle apparut à M. de Balzac après le changement politique de 1830, ne fut plus qu'une assez mauvaise compagnie où la probité chez les hommes était fort chancelante, et la vertu des femmes très problématique. « Nous, véritables sectateurs du dieu Méphistophélès, s'écrie en 1831 un des personnages de M. de Balzac, avons entrepris de badigeonner l'esprit public, de rhabiller les acteurs, de clouer de nouvelles planches à la baraque gouvernementale, de médicamenter les doctrinaires, de recuire les vieux républicains, de rechampir les bonapartistes et de ravitailler les centres, pourvu qu'il nous soit permis de rire *in petto* des rois et des peuples, de ne pas être le soir de notre opinion du matin, et de passer une joyeuse vie à la Panurge ou *more orientali,* couchés sur de moelleux coussins (1). » Voilà dès le début à quels excès s'emportait la verve du romancier, et ces excès devaient encore être dépassés. Quelques années après, il faisait de la vie littéraire une peinture désespérée, hideuse : il représentait la réputation comme une prostituée, tantôt sous

(1) *La Peau de chagrin,* 1831.

les traits de la pauvre fille qui gèle au coin des bornes, tantôt sous ceux de la femme entretenue qui sort des mauvais lieux du journalisme; enfin pour quelques heureux, la Renommée était la brillante courtisane insolente qui a des meubles, une voiture, et peut faire attendre ses créanciers (1). Ainsi la littérature était immolée comme la politique.

Le romancier traite-t-il mieux le monde et les femmes? Il se dépense beaucoup d'esprit dans les salons que M. de Balzac ouvre au lecteur dans ses romans; mais, dans leurs causeries, ses personnages n'ont qu'une pensée, c'est de se moquer les uns des autres et d'eux-mêmes avec plus ou moins de finesse, de se bien prouver mutuellement qu'aucun d'eux ne croit à rien; c'est une continuelle fatuité dans le vice, sans repos ni trève, à mille facettes, et qui ne fatigue pas moins que ne ferait une perpétuelle prédication de la vertu. Est-il vrai que les femmes doivent à M. de Balzac une reconnaissance aussi vive que quelques-unes l'ont prétendu? Nous savons qu'il a placé dans ses récits plusieurs figures touchantes où le dévouement de la femme, ses vertus, sont idéalisés dans toute leur puissance, dans tout leur charme, comme Marguerite Claës, Renée de Maucombe, Eugénie Grandet, Mme Firmiani et quelques autres; mais, si de ces types privilégiés nous passons à la peinture générale des femmes, quel contraste! Au moment où il semble le mieux célébrer leur empire, où il les dote d'un seconde jeunesse à trente ans, et à quarante ans d'une dernière et magnifique splendeur, ne les dégrade-t-il pas quand il arrive à décrire non plus leurs charmes, mais leur caractère? C'est alors que nous apprenons dans M. de Balzac que les femmes sont des poêles à dessus de marbre. C'est déjà fort triste; pourtant la leçon va plus loin, car le romancier pose en axiome qu'il y a toujours un fameux singe dans la plus jolie et la plus angélique des femmes, et il ajoute, pour ne pas laisser le moindre doute sur l'importance qu'il attache à cette pensée, qui pour lui n'est pas une boutade : « A ce mot, toutes les femmes baissèrent les yeux comme blessées par cette cruelle vérité, si cruellement formulée (2). » Ici, sans le vouloir, le romancier nous livre son secret : ce qu'il dit des femmes, il le pense de tout le monde; il estime au fond qu'il n'y a rien de sincère dans la vie humaine, que tout y est ruse et fiction. Nous ne dirons point à M. de Balzac qu'une pareille opinion est immorale, et qu'elle lui a inspiré bon nombre de pages dangereuses qui ont pu porter le trouble et le désordre dans beaucoup d'esprits : ce reproche pourrait le faire sourire; peut-être même ne lui déplairait-il pas, car il attesterait sa puissance. Nous ne changerons pas la critique en sermon, et les consé-

(1) *Illusions perdues*, 1835.
(2) *Scènes de la vie privée.*

quences que nous tirerons du jugement général de M. de Balzac sur la nature humaine seront toutes littéraires. Un pessimisme universel et systématique peut être, entre les mains d'un homme de talent, un caprice, une gageure, un parti pris, une arme; il n'a jamais été le point de vue du génie, ni même du bon sens. Quelques amis peu prudens ont prononcé le nom de Molière à l'occasion de M. de Balzac : trouvent-ils dans l'auteur du *Misanthrope* cet impitoyable acharnement, cette sorte de joie funeste à toujours mal parler du genre humain? Non, la clairvoyance de Molière ne le conduit pas à cet'e extrémité. Plus il connaît la nature humaine, plus il la sait en de notables parties bonne, grande, sensée, douée des forces nécessaires pour lutter contre le vice et le mal. Aux travers de l'esprit et du cœur, à la science pédante, au faux goût, à l'égoïsme, il oppose la raison, la rectitude, l'amour du vrai, une sensibilité sincère, parce qu'il est convaincu que ces bonnes qualités de l'homme ne sont pas moins réelles que les mauvaises. Pour lui, la vertu n'est pas quelque chose de convenu, d'artificiel, dont il est bon, aux yeux de quelques habiles, que la foule soit dupe : elle est le résultat positif des mouvemens généreux et des sages habitudes de l'ame; aussi lui assigne-t-il une place non moins considérable que celle du vice dans la vie et dans son œuvre. C'est à Molière, puisqu'il faut le rappeler à M. de Balzac, que nous devons vraiment la comédie humaine; son comique est immortel et devient de plus en plus communicatif, même à deux cents ans de distance, parce qu'au fond on y sent de la bonté. Avec lui nous rions, nous nous indignons de nous-mêmes, mais nous n'en désespérons pas; il nous éclaire, il nous remue, il ne nous glace point par une vénéneuse ironie.

Au-dessous de ce rang suprême, occupé par la souveraineté du génie, il y a de belles places à conquérir par le talent que recommandent de fortes qualités. Une rare faculté d'observation est échue à M. de Balzac, dont le regard est pénétrant et vif. Dans toutes les parties, derrière tous les personnages de la vie sociale, nous rencontrons l'œil rayonnant et malin du romancier qui plonge dans tous les détails. Rien n'échappe à sa curiosité, et la patiente subtilité de son analyse fouille les recoins les plus obscurs de nos mœurs, de nos habitudes. Aussi M. de Balzac, quand il se met à écrire, a-t-il toujours à sa disposition des faits, des types nombreux : chez lui, les matériaux abondent. Cette richesse n'est pas une des moindres causes de l'impression profonde qu'il arrive souvent à produire. Il n'entreprend rien sans avoir dans ses magasins, je veux dire dans ses notes, des provisions accumulées.

Plus l'amas de matériaux s'élève sous les yeux de l'écrivain, plus lui est nécessaire la puissance de les coordonner, ou plutôt, car nous sommes dans l'empire de l'art, de les transformer en une création

originale. C'est là le domaine de l'invention, qui se compose de deux élémens, une pensée et un drame. Sans l'appui d'une pensée grande et féconde, une action, si étourdissante, si incidentée qu'elle soit, ne laissera pas dans l'esprit une impression durable; elle pourra l'amuser un moment, mais non le remplir et le captiver. D'un autre côté, sans une action vive, fortement nouée, la pensée la plus belle, la plus juste, n'aura pas de prise sur l'imagination et restera stérile : la plupart des hommes ne réfléchissent et ne sentent la vérité qu'après avoir été profondément émus. Quand la pensée et l'action auront une égale consistance, cette harmonie produira une œuvre dont les solides beautés satisferont à la fois la foule et la critique. C'est ce qui est arrivé à M. de Balzac, quand il a composé *la Recherche de l'absolu*, où la pensée philosophique, l'animation du drame et les accessoires pittoresques sont admirablement combinés. Depuis, il a été rarement aussi heureux; néanmoins il se montre presque toujours doué d'une imagination inventive. Les aventures qu'il raconte sont à la fois assez vraisemblables et assez singulières pour attacher le lecteur. Dans ses romans, ses personnages sont animés, la vie y fermente, l'air y circule; il est vrai qu'il n'est pas toujours très pur, mais enfin on reçoit de ce milieu où vous jette le romancier, de cette atmosphère dont il vous enveloppe, des émotions réelles et d'une âcreté pénétrante. Tout en reconnaissant que l'écrivain s'emporte souvent au-delà du vrai, on le suit : néanmoins il est des momens où ses fautes sont assez graves pour détruire entièrement les effets qui semblaient heureux. Nous voulons parler de ces caractères poussés à des extrêmes dans lesquels la nature ne tombe pas, de ces catastrophes d'une chimérique invraisemblance par lesquelles l'auteur coupe brusquement ce qu'il désespère de dénouer, de ces personnages monstrueux tels que le forçat Vautrin, personnage auquel M. de Balzac semble ne pouvoir renoncer. En face de pareils excès, le lecteur, qui s'était laissé entraîner jusqu'alors, s'effarouche, se révolte, et l'écrivain perd sur lui tout empire pour avoir voulu l'étendre outre mesure par de tristes exubérances. C'est par son fait que le charme est rompu : lui-même a brisé le talisman.

Pourquoi avons-nous aussi à reprocher à M. de Balzac d'avoir souvent privé ses peintures du premier de tous les attraits, l'attrait de la variété, par la singulière manie de toujours ramener sur la scène les mêmes personnages, les mêmes types, les mêmes noms? On ne saurait, à la suite de M. de Balzac, entrer dans un salon, aller à l'Opéra, se promener aux Tuileries, sans rencontrer Mme d'Espard, les duchesses de Langeais, de Carigliano et de Maufrigneuse, Mme de Serizy, M. de Marsay, le général Montriveau, les deux Vandenesse, M. de Rastignac, Canalis, le banquier du Tillet. Le romancier s'est imaginé que, par cette reproduction inces-

sante des mêmes acteurs dans des œuvres diverses, il arriverait à séduire, à tromper le lecteur, qui se croirait avec eux dans le monde réel : c'est une erreur de jugement. L'illusion que peut créer l'art a ses limites et ses conditions. Les mêmes personnages que l'artiste, dans un moment donné, sera parvenu à revêtir des apparences de la vie deviendront faux si on les déplace, si on les transporte dans une autre action : ils risqueront fort de n'être plus que des mannequins. Dans ses immenses mémoires, le duc de Saint-Simon peut, à chaque instant, revenir sur les acteurs de son siècle, parce qu'il y revient avec l'inépuisable richesse de la réalité. Roi, princes, courtisans, femmes de la cour, présidentes et bourgeoises, magistrats, gens de finances, beaux esprits, sont tour à tour saisis, quittés, repris par ce grand peintre, qui, creusant son sujet sans jamais l'épuiser, sait en tirer des effets toujours nouveaux. Les créations artificielles ne sauraient offrir de semblables ressources. C'est pour n'avoir pas compris cette différence que M. de Balzac, avec tout le mouvement de son imagination, tombe trop souvent dans la monotonie.

Examinons de plus près encore ses procédés d'exécution. Au XVIIe siècle, c'était la dissertation qui dominait dans le roman. Les personnages de *Clélie*, d'*Artamène*, avaient sur l'amour, sur le *Tendre*, d'interminables entretiens, qui étaient à la fois l'écho et l'aliment des conversations du monde. On passait alors la vie à causer; on ne se lassait pas d'analyser les nuances les plus fugitives du sentiment, tous les replis, tous les détours du cœur. A la dissertation galante succéda la dissertation philosophique. On mêla, dans le dernier siècle, aux scènes de boudoir et d'alcôve des tirades sur le duel, sur le suicide, sur la religion naturelle. Avec Walter Scott, qui accomplit une révolution heureuse dans l'art du roman, toute dissertation disparut, et nous eûmes le règne de la description. Puisque, par sa fantaisie toute puissante, le romancier a le droit de tout créer, l'action, le théâtre où elle se passe et les personnages qui la jouent; puisque, même dans les emprunts qu'il fait à l'histoire, il use d'une liberté contre laquelle on ne réclame pas, pourvu qu'elle se montre habile, il est évident qu'il devra demander à la description toutes ses ressources, tous ses effets. Il faut qu'il ait à sa disposition une nature resplendissante et variée, des sites pittoresques, des lieux marqués d'un caractère sauvage, des châteaux d'un sombre aspect, des palais d'une riche architecture, de vieilles cathédrales, des rues tortueuses, d'ignobles carrefours, des costumes étranges, des ameublemens bizarres, enfin tous les trésors et toutes les misères de la réalité. Seulement, si tout lui est livré, c'est à la condition qu'il y mettra une réserve discrète, et ici la discrétion, c'est le choix, c'est l'art. Or, ce que savent le moins la plupart des écrivains de nos jours,

c'est de choisir; ils entassent, ils accumulent les faits et les détails, sans préférence, sans discernement. Ils s'imaginent, avec cette prodigalité, produire sur les esprits une impression forte, et donner de leur puissance une grande idée. Le plus souvent ils impatientent et lassent le lecteur. L'attention, surtout celle qu'on accorde aux accessoires d'un tableau, a ses limites : elle s'émousse, elle languit, si on lui offre d'interminables descriptions, qui retardent ou interrompent les développemens d'un drame promis ou commencé. Parfois aussi la description est le refuge de l'auteur aux abois qui ne sait plus où conduire ses héros, parce qu'il s'est égaré dans le labyrinthe dont il a lui-même étourdiment multiplié les replis. Le lecteur s'aperçoit de l'expédient, et,

S'il saute vingt feuillets pour en trouver la fin,

si, par un dernier mouvement de curiosité, il cherche le dénoûment, il arrive au terme avec une dédaigneuse pitié pour l'imprudent qui a si mal mesuré la carrière qu'il devait fournir. Les véritables artistes, poètes et prosateurs, peignent à grands traits plutôt que longuement; ils ne demandent pas la magie des effets à l'accumulation, à la prolixité, mais à la précision et à une sobriété qui, loin d'exclure la force, l'augmente en la ménageant.

Nous regrettons d'autant plus que M. de Balzac ne soit pas assez frappé des avantages de cette judicieuse réserve, que son talent descriptif est vraiment supérieur. Il y a dans ses romans des intérieurs de famille, des types, des caractères auxquels il a su donner un relief tout-à-fait saisissant. On a comparé ces vives peintures aux toiles de maîtres célèbres, et, à propos de M. de Balzac, on a prononcé les noms de Gérard Dow, de Teniers, de Miéris, de Rembrandt. La comparaison n'est pas sans justesse; seulement il eût fallu ajouter que la plume de M. de Balzac n'avait pas la discrétion du pinceau des Flamands. Ces derniers savaient s'arrêter au moment où ils eussent gâté leur ouvrage en s'y acharnant encore. Le romancier n'est pas toujours capable de cette modération. Souvent à de vives couleurs il en ajoute de criantes : là où un dessin ferme et simple eût été d'un grand effet il met des enluminures d'un ton faux. Quand la peinture concise et nette d'un lieu ou d'un personnage eût mis le comble à l'émotion du lecteur, il l'accable et le déroute par des développemens descriptifs sans proportions et sans mesure. Voici d'autres fautes non moins contraires à la rapide gradation du récit. M. de Balzac a pensé, non sans raison, que la connaissance des faits et des détails inhérens à certaines professions, l'étude de particularités curieuses, l'emploi du langage technique dans quelques occasions, pourraient donner à plu-

sieurs endroits de ses romans plus de vraisemblance et d'intérêt. Ce procédé convenait d'ailleurs à sa manière, qui est de compliquer et d'enrichir le plus possible les accessoires du tableau. On peut l'employer, pourvu que ces moyens d'effet n'aillent pas contre l'effet même par la lourdeur ou la diffusion. M. de Balzac tombe plus d'une fois dans cet inconvénient. Ainsi, dans *le Contrat de mariage*, après avoir avec bonheur placé en présence l'un de l'autre deux notaires, le bon M. Mathias, respectable débris de ces incorruptibles dépositaires des secrets et de la fortune des familles, et maître Solonet, l'un de ces brillans hommes d'affaires qui ont voiture et font des spéculations avec les capitaux de leurs cliens, le romancier entre dans tant de détails, il insiste si fort sur les droits des parties contractantes, sur les comptes de succession et de tutelle, sur la constitution d'un majorat, que cette scène, d'abord vive et bien menée, finit par devenir obscure et fatigante. Au milieu des infortunes de *César Birotteau*, au moment où l'infortuné parfumeur dépose son bilan, M. de Balzac impose au lecteur une dissertation sur la faillite, *ce beau drame commercial qui a trois actes distincts : l'acte de l'agent, l'acte des syndics, l'acte du concordat*, et sous ces trois chefs il nous donne ses commentaires. M. de Balzac sait trop le droit pour un romancier, et dans plusieurs occasions il nous a fait penser à Chicaneau racontant son procès :

. . . . . Je produis, je fournis
De dits, de contredits, enquêtes, compulsoires,
Rapports d'experts, transports, trois interlocutoires,
Griefs et faits nouveaux, baux et procès-verbaux.
J'obtiens lettres royaux et je m'inscris en faux.
Quatorze appointemens, trente exploits, six instances,
Six vingts productions, vingt arrêts de défenses,
Arrêt enfin. . . . . .

M. de Balzac met de l'amour-propre à nous montrer qu'il sait les affaires et la jurisprudence; il nous égare tantôt dans les détours de la procédure, tantôt dans les secrets de la police : il ne nous fait grace de rien. Au reste, cette intempérance n'est pas toujours volontaire. La force manque trop souvent à M. de Balzac pour se ramener lui-même à de justes proportions et s'y tenir. C'est ce qui nous conduit à apprécier son style.

Sans un travail assidu, sans une réflexion profonde, il n'y a pas de style, puisque le style est dans son essence un choix judicieux entre toutes les pensées de l'écrivain, qui, fécondé par la méditation, discerne la meilleure manière de les rendre. Cette double élaboration du fond et de la forme est plus ou moins longue, suivant la nature des esprits.

Il est des génies heureux chez lesquels l'harmonie de l'expression et de l'idée ne se fait pas trop attendre : après quelque temps, elle jaillit complète et brillante. D'autres imaginations, au contraire, ne doivent qu'au plus rude labeur l'enfantement de ce qu'elles ont conçu, et encore, dans ce qu'elles produisent, l'harmonie dont nous parlons est trop souvent troublée. C'est parmi ces esprits dont les fruits sont lents à mûrir, et ne sont pas toujours savoureux et beaux, qu'il faut placer l'organisation de M. de Balzac. Que de peine il se donne pour écrire! Que de tâtonnemens pour trouver le style convenable au sujet choisi! Puis, chemin faisant, que de déviations, quelle bigarrure, quelle confusion de couleurs et de tons! Quand on parcourt les salles d'un vaste magasin de curiosités, on est en face d'un chaos où se trouvent les débris de toutes les civilisations. M. de Balzac a peint lui-même, dans *la Peau de chagrin*, l'étrange impression que produit sur l'esprit un pareil mélange : son style ne donne-t-il pas souvent au lecteur des sentimens du même genre? On voit qu'il est difficile à caractériser d'un mot. Nous désespérions d'y réussir, quand ces jours passés nos yeux sont tombés sur cette phrase dans la seconde partie des *Parens pauvres* que publie en ce moment M. de Balzac. Il est question du Cousin Pons, qui a la passion des curiosités, et l'auteur en parle ainsi : « Il était sans célébrité dans la *bricabraquologie*, car il ne hantait pas les ventes, il ne se montrait pas chez les illustres marchands. » Le mot était trouvé : il était créé par l'auteur même dont nous cherchions à qualifier le style. Qu'il nous soit permis de nous en emparer, pour peindre d'un seul trait ce que nous a souvent fait éprouver la phraséologie, ou plutôt la bricabraquologie de M. de Balzac. Mais n'y a-t-il pas chez le même écrivain des pages vigoureuses et belles, des développemens éloquens, des aperçus de la plus heureuse finesse, des cris, des mouvemens de l'ame pathétiques et vrais? Sans doute, et ces incontestables beautés rendent plus vif encore le déplaisir que cause l'impuissance de l'auteur à les dégager d'un impur alliage. Cette impuissance au milieu de la force est, nous l'avons dit, un des principaux caractères du talent de M. de Balzac. Aussi, à part un très petit nombre de compositions presque irréprochables, il n'aboutit qu'à des œuvres mélangées, inégales, où ce qui est beau et bon est gâté, terni par d'insignes outrages aux lois de l'art et du goût.

Nous arrivons ici à des prétentions et à des idées qui nous expliqueront pourquoi M. de Balzac n'a jamais pu parvenir à être vraiment le maître de sa plume et de son talent. Ces prétentions et ces idées nous emportent bien loin de la sphère du roman et du conte. Qu'on dise de M. de Balzac qu'en dépit de tous ses défauts il est un romancier d'un très haut mérite, et qu'il a su se placer au premier rang des conteurs

contemporains, loin d'être satisfait, il se croira méconnu, déprécié. Qu'est-il donc? Un penseur de génie. N'en rabattez rien, si vous ne voulez pas déchoir dans son estime. Voici quelques-unes des idées principales qu'il présente à notre admiration comme des titres qui l'autorisent à prendre séance entre Leibnitz, Kant et Montesquieu. Un jour, il eut l'idée d'une comparaison entre l'humanité et l'animalité. Pour ce qui concerne le règne animal, M. de Balzac nous apprend que, bien avant la célèbre controverse de Cuvier et de Geoffroi Saint-Hilaire sur l'*unité de composition*, il était pénétré de la vérité de cette loi, dont il avait su discerner les rudimens non moins dans les écrivains mystiques comme Swedenborg et Saint-Martin que dans les plus illustres naturalistes, tels que Buffon et Charles Bonnet. Armé de ce système, M. de Balzac reconnut que la société ressemblait à la nature, qu'elle faisait de l'homme, suivant les milieux où son action se déploie, autant d'hommes différens qu'il y a de variétés en zoologie. Quelle conséquence tira-t-il de cette prétendue ressemblance? C'est qu'un soldat, un ouvrier, un administrateur, un avocat, un savant, un homme d'état, un marin, un commerçant, un poète, un prêtre, sont aussi différens entre eux que peuvent l'être le loup, le lion, l'âne, le corbeau, le requin, le veau marin, la brebis. C'était, il faut l'avouer, une merveilleuse découverte. Voilà donc pourquoi M. de Balzac a porté tant d'exagération dans la peinture des caractères et des types répandus à travers ses romans. Comme il se considérait comme un autre Buffon, qui faisait pour la société ce que l'historien des quadrupèdes avait fait pour la nature, il ne voyait partout que des espèces sociales, et souvent il n'oubliait qu'une chose, le genre lui-même, le genre humain avec ses caractères généraux et permanens. Que l'homme ait dans la main une épée, une équerre ou une plume, il ne change pas de nature pour être soldat, écrivain ou artisan. Il n'est pas vrai, comme le pense M. de Balzac, que les habitudes, les vêtemens, les paroles d'un prince, d'un banquier, d'un artiste, d'un bourgeois, d'un prêtre et d'un pauvre soient entièrement dissemblables et changent au gré des civilisations. Au contraire, quand on embrasse l'ensemble de l'histoire de l'humanité, on est frappé des ressemblances fondamentales qu'à travers toutes les civilisations l'homme garde toujours avec l'homme. Regardez le genre humain dans les successions des siècles et dans la diversité des climats, à Memphis, à Suze, à Athènes, à Rome, que ce soit la Rome de Sylla ou d'Innocent III, passez du monde antique au moderne, et vous verrez les sociétés vivant sur le fond des mêmes idées et des mêmes passions. L'inégalité du développement constitue seule la variété de l'histoire.

Mais qu'allons-nous parler d'histoire à M. de Balzac? Il la dédaigne; il en accuse l'éternelle stérilité. Il demande si, en lisant les sèches et

rebutantes nomenclatures de faits appelées *histoires*, on ne s'aperçoit pas que les écrivains ont oublié, dans tous les temps, en Égypte, en Perse, en Grèce, à Rome, de nous donner l'histoire des mœurs. Quoi! on ne trouve pas l'histoire des mœurs dans Hérodote, dans Thucydide, dans Diodore de Sicile! Il est vrai que ni en Grèce ni en Italie les jeunes gens et les femmes n'avaient entre les mains de livres intitulés *Scènes de la vie athénienne ou romaine :* c'était la grave histoire qui racontait d'une manière concise et durable les traditions, les coutumes et les mœurs des sociétés. Il y a telle page de Tacite qui, mieux que toute la diffusion du style moderne, nous livre le génie et les secrets de cette Rome dont la corruption ne fut pas moins monstrueuse que la gloire. Il est triste de trouver cette méconnaissance de l'histoire chez un écrivain qui s'est fait un nom dans le roman. Avec un sentiment plus élevé et plus vrai des conditions et des exigences de l'art, M. de Balzac eût vu, avec une sorte d'effroi, combien il est souvent difficile à la fiction d'atteindre les grands effets de l'histoire. Loin de là; il nous dit avec une imperturtable confiance : *J'ai mieux fait que l'historien, je suis plus libre.* Eh! c'est cette liberté même qui égarera le romancier, s'il n'est pas doué du tact le plus heureux pour ne jamais sortir de la vraisemblance dans les tableaux qu'il trace de la nature et de la destinée humaine. Autrement cette liberté tourne à sa perte, et l'usage qu'il en fait rebute le lecteur, qui l'abandonne pour retourner à l'histoire, cette mémoire inépuisable de l'humanité.

Le magnétisme animal auquel il s'est initié depuis 1820 et les sciences occultes dont récemment encore il déplorait la disparition, voilà l'objet des prédilections intellectuelles de M. de Balzac. Il a emprunté à certains mystiques une espèce de doctrine que nous appellerions volontiers avec Diderot, parlant de quelques théosophes, *un système de platonico-pythagorico-peripatetico-paracelsico-christianisme.* M. de Balzac nous avertit avec solennité qu'il faut chercher dans *Seraphita* sa véritable pensée sur l'homme et sur le monde. Or, dans *Seraphita* que nous offre-t-il? Une biographie de Swedenborg et une sorte d'extrait de plusieurs des traités du *Voyant* d'Upsal. Nous y retrouvons ses théories sur les trois amours, l'amour de soi, l'amour du monde, l'amour du ciel; les trois degrés par lesquels l'homme parvient à ce ciel qui est sa patrie : le naturel, le spirituel et le divin; enfin la différence fondamentale entre l'*exister* et la vie. Seraphita est en pleine possession de la doctrine de l'amour, et elle a hâte de traverser la mort pour entrer dans la vie céleste. Quand elle eut exhalé son ame dans un dernier élan de prière, Wilfrid et Minna, qui l'avaient chérie et vénérée comme un être privilégié, eurent à leur tour une vision. Ils virent l'esprit de Seraphita frappant à la porte sainte et transfiguré en séraphin. Ils enten-

dirent les diverses parties de l'infini formant une mélodie vivante. La lumière enfantait la mélodie, la mélodie enfantait la lumière. Les couleurs étaient lumière et mélodie, le mouvement était un nombre doué de la parole. Pourquoi donc M. de Balzac se drape-t-il ainsi dans des lambeaux de l'illuminisme de Swedenborg? Pour donner une sorte de vêtement poétique et de costume religieux à une doctrine qui lui est chère et qu'il a résumée ainsi : une seule substance et le mouvement; une seule plante, un seul animal, mais des rapports continus. En d'autres termes, la pensée est un fluide et il n'y a qu'un animal; telles sont les opinions de M. de Balzac sur la nature des choses. Il ne pouvait se dissimuler que ces opinions n'étaient pas sans ressemblance tant avec le matérialisme qu'avec le panthéisme, et cependant il a la prétention d'être chrétien. N'a-t-il pas déclaré qu'il écrivait à la lueur de deux vérités éternelles : la religion et la monarchie? C'est alors qu'il a imaginé un compromis entre les naturalistes et les mystiques, entre l'esprit de Buffon et l'esprit de Saint-Martin. S'il a pensé que par là il se montrerait original, la méprise ne laisse pas que d'être lourde. Au moment où il croyait s'ouvrir une route nouvelle, il retombait, sans le soupçonner, dans la vieille théosophie du moyen-âge, qui mêlait la physique et la chimie à des doctrines mystiques s'appuyant sur la révélation, et qui expirait quand Descartes parut. Ce n'était pas en vérité la peine, au XIXe siècle, de se faire rose-croix.

Quel est enfin le jugement philosophique de M. de Balzac sur la nature de l'homme? Il l'a rédigé lui-même en ces termes : « L'homme n'est ni bon, ni méchant, il naît avec des instincts et des aptitudes; la société, loin de le dépraver, comme l'a prétendu Rousseau, le perfectionne, le rend meilleur, mais l'intérêt développe aussi ses penchans mauvais. Le christianisme, et surtout le catholicisme, étant un système complet de répression des tendances dépravées de l'homme, est le plus grand élément d'ordre social. » Il est difficile de mettre d'accord avec elles-mêmes les différentes parties de cet arrêt rendu sur la nature humaine. M. de Balzac, après avoir affirmé que l'homme n'est ni bon, ni méchant, nous dit qu'au milieu de la société l'intérêt développe des penchans *mauvais*, et c'est parce qu'il réprime ses tendances *dépravées* que le christianisme est à ses yeux le premier des principes conservateurs. Mais cette dépravation de la nature humaine, d'où vient-elle? Le christianisme professe qu'elle est originelle : il n'établit pas, comme M. de Balzac, que l'homme n'est ni bon, ni méchant; il enseigne que l'homme est à la fois l'un et l'autre, et qu'il vient au monde avec le principe du mal dans son cœur, principe qui ne peut être vaincu que par la grace divine. M. de Balzac ne s'est pas aperçu que, tout en ayant l'intention de rendre un éclatant hommage au christianisme, il en niait

la nécessité. Si l'homme n'est ni bon, ni mechant, le christianisme n'est plus qu'un système arbitraire, dont certaines parties pourront être estimées grandes et belles, mais dont le fond même sera toujours taxé d'une exagération mensongère. C'est quand on est convaincu que l'humanité apporte sur cette terre une corruption naturelle, triste effet de la chute du premier homme, et que, suivant la parole de saint Paul, *nous sommes morts en Adam,* qu'on est en droit de penser et de soutenir que la religion chrétienne est de nécessité divine. Pourquoi faut-il que nous soyons obligé de rappeler ces notions élémentaires à un aussi bon chrétien que M. de Balzac? Lorsque l'auteur du *Médecin de Campagne* et de *Louis Lambert* aborde le champ des idées générales et des abstractions métaphysiques, ses allures ambitieuses, les contradictions innombrables dans lesquelles il tombe, peuvent d'abord faire sourire le lecteur, mais elles ne tardent pas à le fatiguer en l'affligeant. Il est toujours triste de voir un homme d'esprit et de talent se tromper sur lui-même, sur les dons que la nature lui a faits et sur ce qu'on attend de lui. Par quelle illusion bizarre M. de Balzac, cet observateur si malin et si clairvoyant des travers d'autrui, est-il sa propre dupe et a-t-il la candeur de croire à son génie philosophique?

On ne s'étonnera pas qu'avec cette manie d'universalité, l'auteur des *Scènes de la vie parisienne* ait mis la politique au nombre de ses préoccupations. Il n'aime pas le régime représentatif, et il se dit de l'école de Bossuet. Il estime que tout irait mieux, si l'on pouvait réduire les assemblées à la question de l'impôt et à l'enregistrement des lois, dont on leur enlèverait la confection directe. M. de Balzac n'est pas conservateur, mais absolutiste. Ce qu'il admire le plus dans Napoléon, ce n'est ni son génie militaire, ni la création du code civil, mais le système électoral qui a produit, comme on sait, les muets du corps législatif. Napoléon, au dire de M. de Balzac, avait merveilleusement adapté l'élection au génie de notre pays, et son système est incontestablement le meilleur. Quel dommage que M. de Balzac ne soit pas à la chambre pour en proposer le rétablissement! Il trancherait d'un coup toutes les difficultés qui divisent les hommes et les partis politiques de notre temps sur la réforme électorale.

Nul n'est moins disposé que nous à mettre d'injustes entraves à l'essor du talent. D'éclatans succès dans un genre ne doivent pas être opposés à celui qui les a obtenus comme une fin de non-recevoir dont on s'armera pour lui fermer l'accès d'une autre carrière; seulement, pour être reconnue légitime, il faut que l'audace soit heureuse. Les naufrages, quelque fracas qui les accompagne, sont un mauvais moyen d'occuper la renommée. Quand nous avons vu M. de Balzac, se tournant vers le théâtre, aspirer aux triomphes de la scène, cette tentative

nous a inspiré un vif intérêt. Le roman et le drame ont entre eux de telles affinités et de telles différences, qu'il y a autant de raisons pour motiver les succès du même écrivain dans les deux genres que pour les empêcher. Il y avait donc là un problème littéraire digne de la curiosité de ceux qui s'inquiètent encore de l'art et de ses destinées. M. de Balzac avait-il enfin trouvé cette dextérité, cette justesse d'intentions, cette vérité de touche indispensables au poète dramatique? Allions-nous assister à une transformation lumineuse de la pesanteur en souplesse, et de la manie du paradoxe en une verve de bon sens? A ces questions, les faits ont tristement répondu. Nous n'aurons garde de troubler dans leur tombe *Vautrin* et *Quinola*, et nous voulons encore moins affirmer que M. de Balzac ne trouvera jamais un succès au théâtre. Seulement la métamorphose qui peut seule amener ce grand événement est encore attendue.

M. de Balzac franchira-t-il le niveau connu de son talent pour monter plus haut? Il serait d'une souveraine injustice de prononcer le mot de décadence au sujet de ce qu'il écrit aujourd'hui. Non, M. de Balzac ne déchoit pas, mais il n'avance pas non plus : toujours mêmes qualités, toujours mêmes défauts. Nous ne reprocherons pas trop vivement à M. de Balzac de reproduire dans ses derniers romans des caractères qu'on trouve déjà dans les premiers et dans les meilleurs. Le nombre n'est pas infini des types principaux que le roman et le drame peuvent mettre en relief. Ce qui nous paraît plus grave, c'est qu'en multipliant des variations sur d'anciens motifs, le romancier n'a pas su rendre ses procédés d'exécution plus purs, plus corrects et plus fins. Il confond toujours la vérité au point de vue de l'art avec ce que la réalité dans la vie a de plus grossier et de plus cynique : erreur funeste qui fait en maints endroits d'une œuvre d'imagination un calque des objets les plus repoussans; poétique étrange qui érigerait en grand artiste quiconque trancrirait les dialogues et les scènes qu'on peut recueillir dans les halles, dans les cabarets et dans d'autres lieux. M. de Balzac semble mettre aujourd'hui son ambition à se prodiguer, à placer sa prose dans les camps divers du centre gauche, des conservateurs et du parti légitimiste. Nous croyons que M. de Balzac eût mieux travaillé à la solidité de sa réputation, s'il eût rassemblé toutes ses forces pour nous montrer dans une œuvre considérable un talent plus délicat et plus élevé. Il n'a plus à nous prouver sa fécondité, dont les témoignages abondent; pour lui, le progrès ne peut plus être dans le nombre des productions, mais dans leur qualité.

Au surplus, tel qu'il est aujourd'hui, tel que nous avons essayé de le caractériser, M. de Balzac occupe une notable place dans la littérature contemporaine. Nous trouvons et on cherchera long-temps dans ses ro-

mans la peinture la plus vigoureuse des mœurs de notre époque; il a réalisé ce qu'avait entrepris un homme d'un esprit aimable et superficiel. Nous devons à M. de Jouy quelques croquis piquans, quelques pages d'une observation ingénieuse et légère. Venant après lui, M. de Balzac nous a donné des tableaux énergiquement composés, chauds de couleur, qui frappent le regard et laissent à l'imagination, quand celle-ci n'est qu'à moitié séduite ou même lorsqu'elle est choquée, un opiniâtre souvenir. Il est un autre peintre de mœurs auquel nous songeons ici naturellement, parce que, dans une autre carrière et par d'autres procédés, il a conquis une renommée au moins aussi retentissante que celle de M. de Balzac : nous voulons parler de M. Scribe. Non-seulement ces deux peintres sont séparés par la différence des genres, mais jamais artistes ne furent plus opposés l'un à l'autre par la nature de leurs qualités. Chez l'auteur d'*Eugénie Grandet*, la pensée et l'action ne se déduisent que laborieusement; l'auteur de *Bertrand et Raton* a l'allure vive et dégagée. Le premier appuie, enfonce; le second glisse et court. L'un n'arrive à s'emparer du lecteur qu'après des évolutions patiemment conduites; l'autre obtient les effets les plus heureux et les plus prompts par des situations plutôt indiquées qu'approfondies, et, au moment où il pourrait nous émouvoir vivement, il s'arrête, tant il a peur de nous fatiguer! C'est par ces moyens contraires que, dans les deux grandes arènes du roman et du théâtre, M. de Balzac et M. Scribe sont devenus les traducteurs populaires de nos mœurs : ce sont eux qui sont surtout en possession de satisfaire sur notre compte la curiosité européenne.

De nos jours, ni l'imagination ni le talent ne font défaut aux écrivains pour comprendre et pour peindre la société française, mais trop souvent à côté de ces dons brillans on cherche en vain le goût et l'indépendance morale. Nous conviendrons volontiers qu'au XIXe siècle il est aussi difficile d'avoir du goût qu'il était naturel d'en avoir au XVIIe. Une société où tout est confondu, rangs, croyances, idées et principes, n'est pas favorable à l'ordre dans la littérature et dans l'art, et l'ordre est une partie nécessaire du beau et du bon. D'un autre côté, pour écrire sous l'inspiration d'un goût sûr dont la délicatesse ne soit pas une cause de stérilité, il faut à l'esprit du calme et du loisir. Or, l'esprit peut-il choisir et peser les élémens d'une composition durable, quand il est la proie des exigences fiévreuses d'une improvisation dont déjà les produits sont escomptés? Si, chez les écrivains, la patience du travail est rare, le courage de l'intelligence est-il plus commun? Dans le désir qui l'anime de devenir promptement populaire, le romancier, oubliant que l'art doit à tous bonne justice, travestit ses fictions et ses récits en d'ardens manifestes qui caressent et enflamment des passions perverses.

L'histoire, qui aurait dû rester au moins l'inviolable asile de la vérité, abdique sa gravité pour prendre la voix emphatique et sonore des tribuns du peuple, et, comme elle capte les suffrages de la place publique, elle se trouve aujourd'hui n'être pas plus libre qu'au temps où elle était la complaisante des cours. Enfin, n'avons-nous pas entendu quelques représentans de la religion, et des plus éloquens, adresser à notre siècle, du haut de la chaire chrétienne, d'habiles adulations, et accommoder l'Évangile aux théories à la mode? Toutes ces flatteries peuvent un instant arracher à la foule qui les savoure des applaudissemens, mais elles exercent une influence funeste sur les œuvres de ceux qui les prodiguent. Laissez le temps faire un pas, et vous serez étonnés de la décrépitude précoce de toutes ces belles choses. Sans parler d'une postérité bien lointaine, les générations qui, dans trente ans, disposeront de la renommée, auront-elles les mêmes passions, les mêmes fantaisies que celles qu'on adule aujourd'hui? Il ne reste dans les littératures et dans l'estime des peuples que les œuvres qui procurent à l'esprit des plaisirs fondés sur la raison. Tel est l'héritage que les générations se transmettent avec fidélité les unes aux autres : quant aux objets d'un luxe faux et corrupteur avec lesquels on a voulu les séduire, elles les rejettent après s'en être diverties un moment, elles les brisent, et c'est à peine si les curieux à venir en trouveront quelques vestiges. Ni l'engouement des contemporains, ni les richesses mal dépensées de l'imagination, n'ont le pouvoir de sauver de l'oubli ce que la vérité n'a pas marqué de sa tutélaire empreinte. L'oubli! voilà le châtiment, voilà l'enfer qui sert de sanction et de vengeance à la raison offensée. Puisse la perspective de cet inévitable néant inspirer un repentir utile à ceux qui ont aimé sérieusement la gloire, et que des séductions de tout genre ont entraînés dans des écarts fâcheux! Puissent-ils remonter dans les régions supérieures de l'art! Quant à ceux que l'idée de l'oubli et du dédain de l'avenir trouve insensibles, chez ceux-là l'ame est morte, et pour ces pécheurs endurcis il n'y a plus de salut.

LERMINIER.

LES

BOURBONS D'ESPAGNE

EN 1807 ET EN 1808.

INVASION DU PORTUGAL.

L'alliance conclue à Tilsitt le 7 juillet 1809 était principalement une alliance maritime; elle avait pour objet précis et limité d'obliger l'Angleterre à répudier ses maximes absolues en matière de navigation et à reconnaître le principe d'une parfaite égalité entre tous les pavillons. Dans la prévision qu'elle refuserait de faire la paix à de telles conditions, la France et la Russie avaient pris l'engagement de forcer toutes les puissances maritimes de l'Europe, toutes, sans exception, à lui fermer leurs ports et leurs marchés et à lui déclarer la guerre. Le récit qu'on va lire est l'histoire des efforts tentés par l'empereur Napoléon pour soumettre au système continental le Portugal et l'Espagne, et les enchaîner sans retour l'un et l'autre à la fortune de sa maison.

Le Portugal était tombé depuis un siècle, par l'incurie de ses maîtres et l'indolence de ses habitans, dans la plus servile dépendance de la puissance anglaise. Le traité de Metween (1703), qui avait fait de la li-

berté absolue du commerce la base des relations de ces deux états, subsistait encore dans toute sa force. Il n'y a peut-être pas d'exemple plus instructif des effets déplorables que peut produire un tel principe appliqué à des états placés dans des conditions d'industrie et de richesse très inégales. Le Portugal vendait à l'Angleterre ses vins, ses fruits, ses cotons bruts et ses bois précieux. L'Angleterre lui envoyait en retour ses tissus de laine et de coton, ses fers, ses aciers et tous ses objets de luxe. Il n'y avait aucune proportion entre ces échanges. Les produits exotiques du Portugal et de ses colonies ne pouvaient entrer en balance avec la masse innombrable de marchandises fabriquées dont les Anglais inondaient les marchés de Lisbonne et d'Oporto. En l'absence de tarifs protecteurs, l'industrie nationale n'avait pu se développer. Toutes les richesses naturelles des Portugais étaient devenues improductives entre leurs mains incultes, et il en était résulté un appauvrissement graduel du pays. Les Anglais, au contraire, grace à la multiplicité de leurs capitaux et à l'activité de leur génie mercantile, avaient supplanté les Portugais dans l'exploitation du commerce indigène. Lisbonne et Oporto étaient devenues de véritables factoreries anglaises qui avaient fini par absorber presque tous les capitaux du Portugal, en sorte qu'avec les apparences d'un état indépendant, ce royaume était bien réellement descendu à la condition d'une colonie anglaise. L'Angleterre régnait à Lisbonne en maîtresse absolue : elle y régnait par la triple puissance de l'argent, de l'habitude et de sa marine. Tous les Portugais riches et pauvres, habitans des villes et des campagnes, étaient devenus, à des degrés divers, ses tributaires : tous s'étaient pliés, façonnés à sa domination. De temps en temps, leur orgueil stérile s'indignait contre la pesanteur du joug. Il était de bon goût, dans les salons de Lisbonne, d'appeler une occasion et un homme pour s'en affranchir; mais ces aspirations vers une indépendance impossible s'évaporaient en vaines paroles, et personne ne songeait sérieusement à rompre en visière avec une puissance formidable qui avait saisi dans le vif et qui maîtrisait entièrement tous les intérêts du pays.

Les relations d'affaires des Anglais avec le Portugal, très actives en tous temps, avaient pris, depuis le commencement de la guerre maritime, un développement immense. Ils avaient fait de Lisbonne le principal entrepôt de leurs marchandises dans le midi de l'Europe. Les produits des deux mondes affluaient dans cette capitale; les quais en étaient encombrés, et les magasins ne suffisaient plus pour les contenir; il avait fallu construire de vastes hangars pour les recevoir et les abriter. De Lisbonne, ces marchandises se répandaient, par toutes les issues, dans le reste de la Péninsule. La plus grande partie était rechargée sur des navires anglais, transportée sur les côtes d'Espagne et introduite, par l'intermédiaire des contrebandiers, dans l'intérieur de

ce royaume. On évaluait à plus de cent cinquante mille balles la masse des cotons bruts qui entraient chaque année dans le Tage; une certaine quantité, trompant la vigilance de nos douaniers, allait alimenter nos manufactures du Midi.

Un tel état de choses était incompatible avec les dispositions prohibitives que la France et la Russie étaient convenues d'appliquer à tous les ports du continent. Il importait absolument au succès de ces grandes mesures que le Portugal se soumît à la loi commune. Il ne s'agissait de rien moins que d'enlever aux Anglais un marché de quatorze millions d'ames, marché dont ils avaient le monopole depuis plus de cent ans, et qu'ils exploitaient avec une ardeur et une habileté sans exemple.

Mais comment agir sur la cour de Lisbonne? comment l'arracher des bras de cette puissance, avec laquelle tous ses intérêts étaient aussi étroitement entrelacés? L'Angleterre n'avait pas seulement dans ses mains presque toute la fortune mobilière du Portugal; elle disposait, pour la retenir sous sa dépendance, de moyens formidables; elle avait ses flottes et ses armées. La France était dans des conditions bien différentes. Entre elle et le Portugal, il y a un grand royaume. Pour atteindre le Portugal, pour l'obliger à séparer ses intérêts de ceux de l'Angleterre, il lui fallait absolument le bras de l'Espagne. Ainsi la question était double : la politique portugaise se compliquait de la politique espagnole. Avant d'agir sur la cour de Lisbonne, il fallait s'assurer le concours de celle de Madrid.

La politique espagnole avait passé depuis quelques années par des vicissitudes cruelles. Incessamment sollicitée ou menacée par les deux grandes puissances qui, depuis quinze années, se disputaient la suprématie dans les affaires du monde, l'Espagne n'avait pas eu la liberté de se choisir un drapeau. Son intérêt le plus évident eût été de rester neutre au milieu de ce sanglant conflit. Elle aurait trouvé dans la neutralité tout ce qu'elle pouvait désirer, sécurité pour ses colonies, pour sa marine, pour son commerce, et des profits incalculables; mais les Anglais lui avaient rendu la neutralité impossible. La violence avec laquelle, une première fois après la paix de Bâle, une seconde après la rupture du traité d'Amiens, ils avaient outragé son pavillon, lui avait appris qu'ils aimaient mieux l'avoir pour ennemie que de la laisser s'enrichir à l'ombre d'une fructueuse neutralité. En dépit de ses penchans secrets, qui l'attiraient vers l'Angleterre, elle se vit donc précipitée, par les violences mêmes de cette puissance, dans les bras de la France. Du reste, au point d'abaissement où l'avaient fait descendre l'inquisition, les moines, une dynastie dégénérée et un favori incapable, l'Espagne n'était plus en état de se mesurer avec la France. Dans une guerre avec l'Angleterre, elle n'exposait que ses vaisseaux, son commerce et quelques-unes de ses colonies. Dans une guerre avec son puis-

sant voisin, au contraire, c'était la monarchie prise dans sa masse, c'était l'existence même de son gouvernement qui étaient en péril. Une victoire sur l'Èbre suffisait pour nous ouvrir le cœur du royaume et nous livrer Madrid.

L'Espagne avait donc un intérêt immense, un intérêt de salut à vivre avec nous dans une inaltérable harmonie. C'est ce qu'avait parfaitement compris la cour de Madrid. Voilà pourquoi, malgré bien des dégoûts, elle était restée si long-temps fidèle à l'alliance qui l'enchaînait à nous. Mais enfin elle s'était lassée de porter ce fardeau : elle avait ouvert l'oreille à d'imprudens conseils et dévié de la ligne de conduite qu'elle avait suivie avec tant de constance depuis la paix de Bâle. Bien des causes concoururent à opérer ce funeste changement. La vérité nous oblige à le dire, nos procédés hautains et la dureté de notre langage y ont eu la plus forte part. Napoléon n'avait pas su traiter les Espagnols avec les ménagemens que réclamait cette nation, fière encore et susceptible au milieu de ses misères. En maintes occasions, il l'avait blessée; il avait exploité en dominateur peu scrupuleux l'incurie de Charles IV et la légèreté du favori. Mesurant ses exigences sur le mépris que lui inspirait le gouvernement espagnol, il l'avait traité moins comme un allié que comme un vassal. Ainsi, en 1801, il l'oblige à lui rétrocéder la Louisiane, et presque aussitôt il vend cette belle possession aux ennemis naturels de l'Espagne, aux Américains du nord, et, par là, il leur livre en quelque sorte le Mexique. Ainsi encore, après la rupture du traité d'Amiens, il impose à son alliée un tribut annuel de 72 millions, bien qu'à la rigueur elle ne fût pas forcée à le payer, l'alliance qui l'attachait à nous étant principalement une alliance maritime. Tant d'exigences avaient enfin révolté le cabinet de Madrid et provoqué de sa part une sourde réaction contre la politique et l'influence françaises. « Était-ce donc ainsi, disait-on, que l'empereur Napoléon récompensait une fidélité qui ne s'était pas démentie un seul jour? et pourquoi l'Espagne lui sacrifierait-elle ses trésors et son sang? quel intérêt personnel la poussait à prendre part aux luttes du continent? que lui importaient, après tout, les destinées de l'Allemagne et de l'Italie? Dans toute alliance librement contractée, les avantages devaient être réciproques. Ici, nul profit pour l'Espagne, aucune chance d'agrandissement, point de gloire, mais des charges intolérables. » Voilà ce qui se disait dans toute l'Espagne avant la bataille de Trafalgar. Ce grand désastre porta un dernier coup à l'alliance française. Toutes les ames furent contristées, et l'on se prit à maudire une union qui attirait sur la monarchie de telles calamités. Le malheur rend envieux; on fit des rapprochemens pénibles; on compara nos prospérités à la détresse de l'Espagne. « La France, dit-on, avait sans doute éprouvé des revers maritimes; mais l'éclat de ses triomphes sur terre

l'avait amplement dédommagée. Quelle gloire n'avait-elle pas acquise! que de riches provinces n'avait-elle pas ajoutées à son territoire! quelle prépondérance n'exerçait-elle pas dans tout l'Occident! Pour l'Espagne, au contraire, nulle compensation. Quels trophées pouvait-elle opposer au deuil de Trafalgar? quelles conquêtes l'avaient consolée de la perte de ses vaisseaux et de son commerce? Toutes ses villes maritimes étaient oisives et ruinées, les recettes de la douane taries, les caisses du trésor vides, une partie considérable de son revenu sacrifiée à la cupidité de son alliée, enfin ses colonies livrées sans défense aux attaques des Anglais. Telle était la condition misérable où l'avait réduite l'alliance de la France. » Nos partisans avaient beau répondre qu'en battant tous nos ennemis sur le continent, c'était l'Angleterre que nous avions frappée dans ses alliés, que nous n'avions fait tant de conquêtes en Europe que pour obliger l'ennemi commun à restituer toutes les siennes, que, le but de la guerre étant de faire consacrer l'égalité des droits ainsi que l'indépendance de tous les pavillons, nos succès devaient profiter un jour à l'Espagne comme à nous-mêmes, que ce n'était donc pas le cas pour elle de se décourager, mais bien au contraire de redoubler de confiance dans notre politique et d'énergie dans ses efforts : ce langage ne produisait plus d'impression. Des avantages qui ne se présentaient que dans une perspective éloignée, qu'il fallait acheter par de nouveaux sacrifices, subordonnés d'ailleurs à des chances très incertaines, ne parvenaient plus à convaincre des esprits ulcérés et profondément découragés. A ces griefs généraux venaient se joindre les anxiétés de la famille royale.

Napoléon ne se contentait plus d'humilier les armes de ses ennemis et de les affaiblir; ses coups portaient plus haut : ils allaient frapper sur leurs trônes les souverains eux-mêmes. Déjà la maison de Naples était tombée pour avoir osé braver sa puissance, et c'était un Bonaparte qui l'avait remplacée. Ferdinand VI était frère de Charles IV. Il n'est point vrai que le roi et la reine d'Espagne aient osé refuser de reconnaître le successeur de Ferdinand : ni l'un ni l'autre n'étaient à la hauteur d'un tel courage; mais ils virent dans la catastrophe de leur frère un sinistre présage du sort réservé à leur branche, et ils en ressentirent une terreur secrète. Dans le même moment où Napoléon transportait sur la tête de Joseph la couronne de Naples, il établissait un autre de ses frères sur le trône des stathouders; il élevait son beau-frère Murat à la dignité de grand-duc de Berg; il fondait en Italie des souverainetés pour ses sœurs Pauline et Éliza. Où s'arrêterait cette propagande dynastique, qui avait succédé à la propagande révolutionnaire? Tous ces attentats successifs aux droits inaliénables des familles souveraines n'indiquaient-ils point de la part de l'empereur un dessein arrêté de renouveler, dans sa sphère d'influence et d'action, le personnel de tous

les trônes, et d'y substituer des princes de sa propre famille? Charles IV et sa race pouvaient-ils espérer d'être ménagés par l'homme qui, depuis trois ans, traitait avec une dureté si impitoyable la maison de Bourbon? La main qui avait renversé du trône de Naples Ferdinand VI était bien la même qui, deux années auparavant, avait tué le duc d'Enghien. Il y a dans la destinée des fondateurs de dynastie des lois auxquelles il leur est impossible de se soustraire. Tôt ou tard le chef de la France serait fatalement conduit à faire en Espagne ce qu'avait fait Louis XIV; il chercherait dans l'assimilation des intérêts dynastiques la garantie de l'alliance qui unissait les deux pays et la consolidation de son propre trône. Telles étaient les tristes pensées qui assombrissaient le palais de Madrid, et qui troublaient dans leurs jouissances vulgaires Charles IV, la reine et le prince de la Paix.

Toutes ces causes réunies agirent simultanément sur le gouvernement espagnol, et lui inspirèrent une téméraire et funeste pensée : ce fut de séparer ses intérêts des nôtres et de se jeter dans les bras de nos ennemis. Quelle est l'époque précise où la cour de Madrid commença à nouer avec l'Angleterre et la Russie de secrètes intelligences? Tout fait présumer que ce fut au mois de juin de l'année 1806, et que les premières ouvertures furent faites par le baron de Strogonoff, ministre de Russie à Madrid. Il est à remarquer qu'elles le furent dans le moment même où les cours de Londres et de Saint-Pétersbourg nous témoignaient le plus d'empressement à conclure la paix. Le Portugal était certainement dans le secret de la trame. Avant de se rendre à Madrid, M. de Strogonoff s'était arrêté quelque temps à Lisbonne, où il avait eu avec le ministre des affaires étrangères, M. d'Araujo, de longs et mystérieux entretiens qui avaient éveillé les soupçons de notre chargé d'affaires, M. de Rayneval. A peine était-il arrivé à Madrid, qu'il était entré en conférences suivies et très intimes avec le prince de la Paix.

Tandis que le favori débattait avec le ministre russe les conditions de sa défection, l'Angleterre intimidait l'Espagne par la vigueur de ses coups. Elle prenait à ses gages le fameux Miranda; elle lui donnait des instructions et de l'or pour organiser l'insurrection de l'Amérique du Sud, et secondait ses tentatives par le concours de sa marine et de ses soldats. La nouvelle venait d'arriver à Madrid qu'une escadre anglaise avait débarqué des troupes sur la côte de Buénos-Ayres, et que cette ville importante, ainsi que toute la province dont elle est la clé, était sur le point de tomber dans leurs mains.

Ainsi, tout agissait à la fois sur le gouvernement espagnol, et la pesanteur de notre joug, et les dangers de la dynastie menacée par l'ambition envahissante des Bonaparte, et les cris du commerce aux abois, et les instances de la coalition, et enfin la crainte, si la lutte

maritime se prolongeait, que les populations de l'Amérique du Sud ne se levassent à la voix de l'Angleterre et n'échappassent sans retour au sceptre de l'Espagne. La cour de Madrid n'eut point la force de résister à ce concours inoui de circonstances et de sentimens divers : elle se laissa entraîner, et promit de se déclarer contre la France, aussitôt que cette puissance serait aux prises avec les cours du Nord.

Mais, pour venir se mesurer dans l'arène avec un adversaire aussi formidable que l'empereur Napoléon, il fallait une armée nombreuse, instruite, disciplinée, bien équipée et commandée par des généraux habiles. Or, tout cela manquait à l'Espagne. Autant par l'effet de la plus déplorable incurie que pour ne point éveiller la défiance de son ombrageux allié, elle avait laissé détendus tous les ressorts de l'administration militaire. Elle ne comptait pas cinquante mille soldats valides, et n'avait de bien armés, de bien équipés, de régulièrement soldés, que les corps d'élite qui formaient la garde royale. Les troupes de ligne étaient dans le plus triste dénûment : les soldats manquaient de chaussures et souvent d'habits; la solde était arriérée de plusieurs mois; nulle instruction, et, dans tous les corps, une discipline relâchée. Pour généraux, des hommes énergiques, tenaces comme l'est la race espagnole, mais, sauf de rares exceptions, ignorans et inexpérimentés. La cavalerie n'était pas dans un meilleur état que l'infanterie : la moitié des escadrons était à pied, et l'autre avait des chevaux impropres au service de guerre. L'artillerie était à peu près désorganisée. Dans beaucoup de régimens, il n'y avait ni chevaux, ni affûts, ni canons en état de servir. Les places de guerre n'étaient suffisamment ni armées ni approvisionnées, et beaucoup d'entre elles tombaient en ruine. Les finances de l'Espagne étaient dans une situation plus triste encore que son administration militaire. Les deux sources principales de ses revenus, la douane et les produits des mines du Pérou et du Mexique, étaient taries, en sorte que le gouvernement, pour subvenir aux dépenses les plus pressées, était forcé de recourir à des expédiens ruineux. Il avait fini par ne plus payer ses employés : il en était résulté une langueur générale dans tous les services, et, chez la plupart des fonctionnaires, une effroyable vénalité.

Le prince de la Paix s'était donc engagé dans un dédale de difficultés inextricables. Il ne pouvait songer à rompre avec la France sans réorganiser la puissance militaire de l'Espagne, et il fallait qu'il armât sous les yeux de l'homme le plus vigilant, le plus rusé, le plus soupçonneux de l'Europe, sans avoir l'argent nécessaire pour pourvoir à ces grands armemens.

Une flotte anglaise, commandée par l'amiral lord Saint-Vincent, venait d'entrer dans le Tage : elle portait un diplomate anglais, lord Rosselyn. Le but de cette expédition était un mystère pour tout le monde.

Le champ restant ouvert aux conjectures, chacun l'expliquait selon ses désirs et ses passions. Il est vraisemblable qu'elle se rattachait à un plan de soulèvement de toute la Péninsule contre la France : telle était notamment l'opinion de notre envoyé à Lisbonne, M. de Rayneval. Quel qu'ait été le motif véritable de l'apparition de lord Saint-Vincent dans le Tage, l'incident vint juste à propos pour servir de prétexte aux armemens qu'on allait entreprendre. Le 3 juillet 1806 (1), le prince de la Paix annonça confidentiellement au chargé d'affaires de France que de grandes mesures militaires venaient d'être arrêtées et que le chiffre de l'armée allait être porté à soixante mille hommes. Sans le dire ouvertement, il donna à entendre que ces armemens étaient dirigés contre le Portugal. Un autre jour, c'était le 14 juillet, il confia à M. de Vandeuil qu'il méditait un grand projet contre Gibraltar. « Dans quelque temps, lui dit-il, vous apprendrez que cette place, réputée imprenable, est tombée entre nos mains (2). » Ces demi-confidences étaient une préparation à une communication bien plus grave. Le 23 septembre, le favori dit à M. de Vandeuil, d'un air à la fois mystérieux et solennel : « La guerre va se rallumer sur le continent. Cette fois la Prusse et le Portugal combattront sous les drapeaux de la Russie et de l'Angleterre. J'attends la décision de l'empereur. Tous mes vœux sont pour une rupture complète avec la cour de Lisbonne. Il importe de mettre le temps à profit, pour mieux nous assurer la première compensation par laquelle le continent devra balancer les avantages que cherche à se procurer l'Angleterre. »

Cependant la France s'étonne de cette brusque prise d'armes; elle ne répond point aux belliqueuses ouvertures du prince de la Paix; elle écoute, elle observe et s'efforce de pénétrer les mobiles secrets qui font agir le cabinet de Madrid. Cette attitude froide et silencieuse embarrasse le prince. Le 2 octobre, il annonce à M. de Vandeuil que sa résolution est prise. « Toutes les armées de l'Espagne, lui dit-il, vont marcher contre le Portugal; nous sommes décidés à faire la conquête de ce royaume. » Puis, il s'étonne du silence de l'empereur; il se lamente sur tant de jours perdus. « Mais tout, ajoute-t-il, peut se réparer encore. » Enfin il déclare que ce ne sont pas soixante mille, mais quatre-vingt mille hommes que le roi a résolu de mobiliser. Aussitôt le cri de guerre retentit dans toutes les familles. Partout on lève des hommes, on achète des chevaux et l'on forge des armes. Tous les officiers et soldats en congé rejoignent leurs corps respectifs. Les colonels de milice sont invités à se trouver le 20 octobre dans leurs arrondissemens respectifs, pour y attendre les ordres du généralissime. On ne sait pas en-

(1) Lettre de M. de Vandeuil à M. de Talleyrand, Madrid, 3 juillet 1806.
(2) Dépêche de M. de Vandeuil, Madrid, 14 juillet.

core avec quelle puissance on va se battre, si c'est au nord, si c'est au midi, si c'est contre la France ou contre le Portugal; on ne sait qu'une chose, c'est que le gouvernement se prépare à la guerre, et la nation, heureuse de le voir sortir enfin de sa longue apathie, semble toute disposée à le seconder.

Au fond, cependant, tout ce mouvement belliqueux n'était qu'à la surface, et ce n'était point là le réveil d'un peuple fier et énergique. « La tristesse est portée à son comble, écrivait, le 2 octobre, M. de Vandeuil. On vient de recevoir la nouvelle que Buénos-Ayres est tombée dans les mains des Anglais... Il échappe au prince de la Paix des traits de jactance qui sont pitoyables. On parle de mobiliser une armée et l'on n'a rien de prêt; on parle de conquêtes et on n'a pas même un plan raisonnable de défense. On éprouve d'inconcevables embarras dès qu'il faut pourvoir aux plus petites dépenses. Le prince de la Paix ne sait exactement ni ce qu'il peut, ni ce qu'il veut. Son agitation et ses idées ne sont pas d'un homme calme et encore moins d'un homme capable. »

Le 14 octobre parut une proclamation qui portait la date du 5 octobre, et qui appelait aux armes la nation tout entière. Ce n'est point le roi, c'est le favori qui s'adresse aux Espagnols. Son langage est vague et obscur. Il sollicite des sacrifices : il demande des chevaux à l'Andalousie et à l'Estramadure, des hommes, de l'argent, du dévouement à tout le royaume. Il annonce la guerre comme prochaine; il montre l'ennemi menaçant, et cet ennemi, il ne le nomme point. Le jour même où cette proclamation énigmatique était publiée, la Prusse succombait à Iéna. Le lendemain 15, des circulaires laissèrent entrevoir les intentions du gouvernement : il invitait les intendans des provinces, les évêques, les capitaines-généraux, les corrégidors, à stimuler l'ardeur de la noblesse, car, disait-il, *il y va de ses priviléges et de ceux de la couronne.* A la lecture de la proclamation et des circulaires, la surprise et l'émotion furent générales. On en pesait avec soin tous les mots; on s'efforçait de découvrir, sous le voile de l'expression, la pensée secrète du favori. Les émissaires de ce prince affectaient de dire bien haut et partout qu'elles avaient été publiées en haine de l'Angleterre, et que c'était contre le Portugal que l'Espagne allait porter ses armes; mais l'opinion publique ne fut pas dupe de cette fausse interprétation : tout ce qui, à Madrid, était doué de quelque sagacité soupçonna la cour de s'être entendue avec la coalition et d'armer contre la France. M. de Vandeuil, fort jeune alors, était seul dans l'ignorance de ce qui se passait. Il s'était laissé abuser par le langage artificieux du prince de la Paix, et, dans l'innocence de ses pensées, il croyait très sincèrement à un projet de guerre contre le Portugal. Ce n'est que lorsqu'il vit tout le monde, autour de lui, persuadé que le prince nous trahissait, qu'il com-

mença à avoir des doutes. Il alla aux enquêtes, et il apprit que le favori passait une partie de ses nuits à conférer mystérieusement avec le ministre de Russie, M. de Strogonoff, et le ministre de Prusse, M. Henry. Plein d'anxiété, il alla trouver le prince de la Paix, et lui demanda des explications sur sa conduite. Le favori témoigna une grande surprise de la démarche de M. de Vandeuil, et se plaignit, avec une expression de douleur étudiée, d'être en butte aux calomnies du parti anglais; « mais, dit-il, je me sens le courage de les mépriser. L'empereur est personnellement instruit des motifs qui m'ont fait entreprendre la réorganisation de l'armée : je ne dois la force avec laquelle je brave tous mes ennemis qu'à l'amitié et à la protection de ce grand homme. »

Tel était l'état des choses à Madrid, lorsqu'on y apprit la bataille d'Iéna et la complète destruction de l'armée prussienne. L'émotion produite par cette grande nouvelle ne saurait se décrire. La nation espagnole fut saisie d'admiration; elle oublia ses propres misères pour applaudir à ces nouveaux prodiges accomplis par le génie de l'empereur et l'héroïsme de ses soldats. Il en fut tout autrement à la cour. Comment peindre sa confusion, sa terreur? Elle fut atterrée : le vertige la prit; aussi folle dans la peur qu'elle s'était montrée étourdie dans ses armemens, elle se rejeta brusquement en arrière, contremanda toutes les levées d'hommes et de chevaux, et n'eut plus qu'une pensée, celle de se faire pardonner, à force d'humilité, de mensonges et d'adulations, un caprice d'énergie et d'indépendance. Le prince de la Paix accourt chez M. de Vandeuil, le visage radieux, les manières empressées, la parole abondante et chaleureuse. Il l'accable de ses félicitations; il glorifie le vainqueur d'Iéna; il épuise pour encenser le héros du siècle toutes les formes du langage adulateur.

Le roi eut plus de dignité. Peu de jours après l'arrivée des nouvelles de Prusse, il y eut réception à la cour : on y courut en foule. M. de Vandeuil s'était attendu à recevoir du roi des témoignages publics de sa satisfaction, et il l'avait annoncé à son gouvernement (1). Au moment où il s'approcha de Charles IV, tous les yeux se portèrent sur ce prince : on était impatient de savoir ce qu'il allait dire au représentant de l'empereur; mais le roi ne se sentit pas le courage de féliciter de ses succès un souverain dont il méditait, peu de jours auparavant, de trahir la cause. Il n'adressa pas une parole à M. de Vandeuil, qui se retira surpris et presque confus, ne sachant comment accorder un accueil si froid de la part du souverain avec les protestations si chaleureuses de son premier ministre.

Il s'agissait d'expliquer la suspension soudaine des armemens naguère ordonnés avec tant de fracas. On avait montré une telle ardeur guer-

(1) Lettre de M. de Vandeuil à M. de Talleyrand, 2 novembre 1806.

rière, une si vive impatience de fondre sur le Portugal, que reculer maintenant, retomber dans la somnolence accoutumée, c'était à la fois se couvrir de ridicule et justifier tous les soupçons. L'embarras du favori était extrême. Il allégua d'abord la détresse des finances. « Le trésor public est aux abois, dit-il à M. de Vandeuil. Si le pape n'accorde pas les bulles nécessaires pour procéder à la vente de la moitié des biens du clergé, il sera impossible au gouvernement de soutenir l'état des dépenses actuelles et de compléter les armemens. Puis il se plaignit de la tiédeur de l'esprit public, de la répugnance que montraient plusieurs provinces, notamment Valence et la Catalogne, à faire des sacrifices. Enfin, baissant la voix comme s'il confiait un grand secret, il déplora amèrement que l'âge et les préjugés du roi missent obstacle à l'accomplissement des promesses qui nous avaient été faites, notamment en ce qui touchait la réorganisation de l'armée (1). »

Il n'y a pas de termes assez sévères pour caractériser la conduite tenue en 1806 par le prince de la Paix. Ce ne sont plus là de simples erreurs comme tous les hommes sont exposés à en commettre : ce sont des fautes qui laissent après elles des traces profondes et ineffaçables, de ces fautes qui perdent les dynasties et les peuples, et qui appellent sur leurs auteurs les flétrissures de l'histoire.

La cour de Madrid avait le choix entre deux systèmes : d'un côté, fidélité scrupuleuse à l'alliance de la France; de l'autre, rupture et guerre avec cette même puissance. Nous croyons fermement que, dans les conditions où se trouvait l'Espagne en 1806, le plus sage encore pour elle était de s'identifier sans réserve avec la politique de la France, de prévenir, par l'ardeur et la franchise de son dévouement, jusqu'à l'ombre d'un soupçon dans l'esprit de son redoutable allié. Napoléon, une fois bien convaincu que les princes d'Espagne avaient pour jamais séparé leurs intérêts des Bourbons de France et de Naples, eût probablement laissé Charles IV finir tranquillement ses jours sur le trône. Sa position était compliquée d'assez grandes difficultés sans aller s'en créer gratuitement de nouvelles en attaquant traîtreusement les droits d'un souverain dévoué et soumis à toutes ses volontés. Cependant nous ne nous expliquons que trop les soupçons, les anxiétés des princes d'Espagne après l'événement tragique de Vincennes et la catastrophe de la maison de Naples : nous concevons leur désir, leur impatience de s'assurer des garanties contre le danger éventuel d'une spoliation dans la protection de l'Angleterre; mais c'était là un parti violent, extrême, désespéré en quelque sorte, et ils n'auraient dû s'y engager qu'avec des précautions infinies. La prudence la plus vulgaire leur commandait d'attendre, pour se livrer à des armemens offensifs, le résultat des pre-

(1) Lettre de M. de Vandeuil, novembre 1806.

miers chocs entre la France et la Prusse. Ce n'était pas en quatre mois que l'Espagne pouvait se flatter de réorganiser ses forces militaires, et l'issue de la grande lutte qu'elle se préparait à soutenir ne dépendait pas de quelques milliers d'hommes de plus ou de moins qu'elle pourrait jeter sur nos provinces du midi. Elle était dans une condition exceptionnelle; elle ne pouvait rien risquer; elle ne devait jouer qu'à coup sûr. Jusqu'au moment où elle croirait pouvoir se démasquer sans danger, il fallait qu'elle enveloppât ses desseins du plus profond mystère. La bataille d'Iéna l'eût trouvée pure de toutes fautes, au moins apparentes, vis-à-vis de la France. Elle n'aurait eu à se faire pardonner ni un mot, ni un acte douteux, et Napoléon, n'ayant rien soupçonné, n'aurait point eu à punir. Le pire de tous les partis pour l'Espagne était de n'être ni alliée sincère, ni loyale ennemie, de donner dans l'ombre la main aux cours coalisées, quand elle nous croyait menacés, et puis, au bruit de nos victoires, de retomber, humble et tremblante, à nos pieds; c'était surtout de rester désarmée, impuissante, sous le coup de nos légitimes ressentimens.

Napoléon ne pouvait demeurer un seul jour incertain sur les dispositions de cette couronne. Engagé dans une lutte opiniâtre et indéfinie avec l'Angleterre et les puissances du Nord, forcé d'avoir les yeux sans cesse ouverts sur leurs intrigues et ses armées toujours prêtes à déjouer leurs desseins, il ne pouvait pas laisser derrière lui l'Espagne, douteuse et désaffectionnée. Il fallait qu'en tous temps, en toute situation, puissant ou affaibli, victorieux ou vaincu, entraîné dans les hasards d'une entreprise lointaine ou réduit à disputer à l'Europe conjurée la barrière du Rhin ou les rochers des Alpes, il fallait qu'il pût compter sans réserve sur la fidélité de son allié. Sa position le rendait naturellement très défiant, très soupçonneux; il devait l'être surtout à l'égard des princes d'Espagne, car ils étaient d'un sang ennemi de sa maison. Si l'audace et la haine l'avaient emporté chez eux sur toutes considérations de prudence humaine, s'ils avaient manifestement trahi sa cause un seul jour, il n'y avait pas à revenir sur leurs pas. C'en était fait; ils étaient compromis sans retour. Leurs torts étaient de ceux pour lesquels il n'y a point de pardon. Il ne leur restait plus qu'à se jeter sur la France avec furie et à partager les destinées de l'Angleterre, de la Prusse et de la Russie. Ils suivirent une conduite tout opposée : ils crurent qu'à force de s'abaisser, ils rachèteraient leur infidélité. Ils ne firent que nous apprendre que leur faiblesse égalait leur perfidie et que vis-à-vis de tels hommes nous pouvions tout oser.

C'est à Berlin, dans le palais de son ennemi vaincu, que l'empereur reçut l'étrange proclamation du prince de la Paix. Elle lui inspira d'abord plus de surprise que de colère. Il eut peine à comprendre que l'Espagne fût assez folle pour se lever contre lui avant de savoir s'il

était vainqueur ou vaincu. Il eut des doutes pourtant; mais il attendit, pour les éclaircir, des informations plus précises. Bientôt elles lui vinrent de toutes parts, de Lisbonne, de Madrid, de toutes les villes maritimes de l'Espagne. A la nouvelle des derniers succès obtenus par nos armes en Allemagne, la panique s'empara de la cour de Lisbonne; elle eut peur de se trouver compromise par les fautes du prince de la Paix, et son premier mouvement fut de repousser toute solidarité avec la politique du favori. Elle alla jusqu'à lui prêter une pensée infernale, celle d'expier un moment d'infidélité à l'égard de la France, en exécutant un projet qu'elle n'avait mis en avant que pour motiver ses armemens, c'est-à-dire en attaquant effectivement le Portugal avec toutes ses forces. M. d'Araujo s'en expliqua nettement avec M. de Rayneval. « C'était bien contre la France, lui dit-il, qu'était dirigée la proclamation du 5 octobre; mais, intimidé par vos succès en Prusse, sans doute, le prince de la Paix cherchera à donner aux expressions vagues et obscures de sa proclamation une signification différente de celles qu'elles ont réellement : il indiquera le Portugal comme l'ennemi auquel il a fait allusion; il armera contre nous. En présence d'un tel danger, nous ne pouvons rester sans défense; nous allons armer en toute hâte nos places frontières. »

Les dépêches du ministre de Prusse à Madrid, qui tombèrent entre les mains de l'empereur après la bataille d'Iéna, achevèrent de lui dévoiler toute la vérité. Le moment n'était pas encore venu de manifester son ressentiment. Les Russes s'avançaient à grands pas : une longue et rude campagne allait s'ouvrir en Pologne. Il différa donc sa vengeance. Il continua de témoigner à l'Espagne une confiance entière; il parut convaincu de la loyauté de sa conduite, touché des témoignages de haute admiration que lui prodiguait le favori, et, afin de lui prouver à quel point il prenait au sérieux les protestations de ce prince, il l'invita dans les formes les plus douces, mais en termes cependant qui n'admettaient point de refus, à concourir, par un redoublement d'efforts, au triomphe de la cause commune. Voici ce que, par son ordre, M. de Talleyrand écrivit de Berlin, le 27 novembre, et de Posen, le 15 décembre, à M. de Beauharnais, beau-frère de l'impératrice Joséphine, qui venait d'être envoyé à Madrid en qualité d'ambassadeur :

« Les levées militaires et tous les préparatifs dont l'Espagne s'occupe sont devenus sans objet. Elle n'est exposée à aucune guerre continentale : la France couvre ses frontières au nord, le Portugal ne la menace point. Il ne faut point appeler l'attention et l'inquiétude publiques sur des dangers qui n'existent pas et qui sont sans vraisemblance.

« C'est à l'état de sa marine que l'Espagne doit donner tous ses soins. L'ennemi ne tentera pas une invasion dans ses provinces maritimes; mais il arrête ses communications avec ses colonies, il continue de me-

nacer celles-ci, il attaque sur mer son commerce. Voilà les dangers dont l'Espagne doit chercher à se préserver. C'est contre l'Angleterre qu'elle doit tourner tous ses efforts.

« Vous voudrez bien, monsieur l'ambassadeur, faire toutes les démarches nécessaires pour que l'Espagne arrête ses armemens, et vous vous attacherez moins à lui montrer de l'ombrage qu'à lui faire comprendre qu'ils sont inutiles (1).

« L'occupation de Hambourg et des ports du Nord est l'opération qui influera le plus sur la paix maritime, qui obligera le plus les Anglais à renoncer à leur système et à restituer nos colonies. L'empereur renouvelle à sa majesté catholique l'engagement de lui faire rendre toutes les siennes, et, pour lier entre elles toutes les mesures que les deux gouvernemens doivent prendre d'après leurs traités d'alliance, il demande que l'Espagne fournisse quatre mille hommes de cavalerie, dix mille d'infanterie et vingt-cinq pièces de canon attelées, afin de former un corps d'observation du côté du Hanovre et de s'opposer à l'armée anglaise qui voudrait débarquer et forcer le blocus. L'Espagne vient de faire des levées de troupes de terre; voilà le moment de les employer (2). »

L'empereur ne se borna pas à exiger un contingent de troupes de terre; il demanda que l'escadre espagnole, mouillée dans le port de Carthagène et forte de six vaisseaux de ligne, se réunît à la flotte française qui était dans le port de Toulon. C'était autant de gages qu'il voulait avoir entre les mains de la soumission de l'Espagne.

Après la bataille d'Iéna, l'armée victorieuse avait fait un nombre immense de prisonniers. C'était un glorieux fardeau; mais c'était un fardeau. Napoléon imagina de s'en décharger en partie sur l'Espagne. Il lui fit annoncer l'envoi de vingt-cinq mille Prussiens et demanda qu'ils fussent employés à la police intérieure du royaume.

Enfin, par ses ordres, M. de Beauharnais donna au gouvernement espagnol communication des grandes mesures décrétées à Berlin contre le commerce anglais, et l'invita à les mettre immédiatement en vigueur dans ses ports et sur toutes ses côtes (3).

La cour de Madrid n'était point préparée à tant de demandes faites coup sur coup : elle en fut consternée; mais elle n'était plus en situation de nous rien refuser. Elle promit les quatorze mille hommes et les vingt-cinq pièces de canon exigées; elle promit d'envoyer à Toulon l'escadre de Carthagène; elle poussa l'humilité au point de paraître reconnaissante des vingt-cinq mille prisonniers prussiens que la France met-

(1) Dépêche du 15 novembre.
(2) Dépêche du 15 décembre.
(3) Lettre de M. de Talleyrand à M. de Beauharnais, 29 janvier 1807.

tait à sa charge. « C'est un bienfait de plus, dit le prince de la Paix à M. de Vandeuil; une véritable armée étrangère dont nous serons redevables à la générosité de l'empereur. »

Même empressement à appliquer aux ports du royaume le décret de Berlin. « Ce décret, dit le prince de la Paix à M. de Vandeuil (1), était indispensable contre un ennemi aussi peu scrupuleux que le gouvernement anglais. Il faut des mesures extraordinaires pour terminer une lutte qui ne peut plus l'être par des batailles sur mer. L'Espagne garantit à la France son loyal et énergique concours : elle est liée désormais sans retour à la cause de son puissant allié, car c'est de lui seul qu'elle attend son salut. »

Les actes étaient loin de répondre à ces protestations, et le prince de la Paix se vengeait de ses bassesses officielles en apportant une lenteur calculée dans l'envoi du contingent promis. « Au lieu de quatorze mille hommes, écrivait M. de Beauharnais, le 27 avril 1807, au prince de Talleyrand, le gouvernement espagnol nous en donnera à peine le tiers : il met dans tout cela une mollesse extrême. Il nous est lié par la force; mais de l'affection, il n'en a pas. J'électrise en vain : il m'est impossible de me faire illusion sur les sentimens de cette cour pour nous. » Enfin cependant, à force d'être sollicitée, pressée, presque menacée par l'ambassadeur de France, le prince de la Paix porta au complet de quatorze mille hommes le contingent exigé. Neuf mille partirent d'Espagne, traversèrent la France et s'acheminèrent sur le Bas-Elbe. Les cinq mille autres, conduits par le général O'Farill, s'y rendirent, de Livourne et de Florence, par les routes du Tyrol et de la Bavière. Le corps tout entier fut placé sous le commandement du général marquis de la Romana, et fit partie de l'armée d'observation que l'empereur avait rassemblée entre l'Elbe et le Wéser.

La bataille d'Eylau soumit à de nouvelles épreuves la cour de Madrid. La coalition redoubla d'efforts pour la soulever et l'entraîner. Jamais le baron de Strogonoff ne fut plus assidu auprès du prince de la Paix. Au nom de toutes les cours coalisées, il lui promit, si l'Espagne consentait à se prononcer immédiatement contre la France, la restitution de Gibraltar et une partie du territoire portugais. Il lui montra l'armée française vaincue et abîmée, l'Autriche ébranlée et prête à se déclarer, une armée anglaise sur le point de débarquer à l'embouchure du Wéser, toutes les populations de l'Allemagne ulcérées, frémissantes, et n'attendant que l'apparition des Anglais pour se lever en masse (2). C'étaient là des offres d'une séduction presque irrésistible; mais, heureusement pour nous, la cour de Madrid était plus lâche encore qu'elle

(1) Lettre de M. de Vandeuil à M. de Talleyrand. Madrid, 18 décembre 1806.
(2) Lettre de M. de Beauharnais à M. de Talleyrand, Madrid, 13 avril 1807.

ne nous détestait, et Napoléon put librement poursuivre ses grandes destinées. Tels étaient ses rapports avec la cour de Madrid au moment où la bataille de Friedland et les traités de Tilsitt le rendirent l'arbitre suprême du continent.

Le moment était venu enfin de jeter le masque. Nous avions perdu du côté de l'Espagne toute sécurité, et elle était devenue un danger permanent suspendu sur nos provinces du midi. Napoléon lui prêtait les plus perfides desseins. Humble et soumise tant qu'il serait fort et redouté, sans doute elle n'attendait que le moment où il serait atteint par quelque grand désastre pour l'attaquer lâchement par derrière et lui porter le dernier coup. Pouvait-il, sans manquer à tous les devoirs de la prudence, lui permettre de suivre plus long-temps les voies tortueuses dans lesquelles s'égarait sa politique? Non assurément, et l'inexorable fatalité de sa situation qui déjà lui avait fait entreprendre des choses si violentes, l'obligeait encore aujourd'hui à étendre sa main sur l'Espagne et à l'étreindre si fortement, qu'il lui fût à jamais impossible de s'arracher de ses bras.

Le plus pressé en ce moment était d'agir avec vigueur sur la cour de Lisbonne et de la forcer à rompre tous ses liens avec l'Angleterre. L'occasion ne pouvait être mieux choisie pour peser sur l'Espagne et la couvrir de nos armées. M. de Talleyrand écrivit, le 20 juillet, à M. de Beauharnais : « Toutes nos vues doivent se tourner vers le rétablissement de la paix maritime, et l'un des moyens les plus certains d'obliger l'Angleterre à la conclure est de lui fermer les ports du Portugal. Vous voudrez donc bien, monsieur l'ambassadeur, entretenir de ce sujet important M. le prince de la Paix. Vous l'amènerez à signer, au nom de sa cour, une convention secrète qui renfermera les stipulations suivantes :

« La France et l'Espagne uniront leurs efforts pour déterminer la cour de Lisbonne à fermer ses ports à l'Angleterre au 1er septembre, s'il est possible. Dans le cas où le Portugal se refuserait à cette mesure, les ministres de France et d'Espagne se retireraient de Lisbonne, et les deux puissances déclareraient la guerre au Portugal. Une armée française de vingt mille hommes, qui sera rendue à Bayonne le 1er septembre, se réunira à l'armée espagnole et marchera contre le Portugal. »

La nouvelle demande de la France causa un grand trouble à la cour de Madrid. Elle apprit à Charles IV et à la reine que leur situation était changée, qu'une ère nouvelle s'ouvrait pour eux, et que c'en était fait de leur repos. Le régent de Portugal avait épousé une de leurs filles. On les forçait à employer contre ce prince la menace; bientôt on exigerait leur concours pour l'expulser du trône. Jamais avait-on exigé d'un père et d'une mère qu'ils se fissent les instrumens de la ruine de

leur enfant? Mais résister n'était plus possible. Ce qu'ils auraient pu tenter avant la bataille d'Iéna, même, à la rigueur, après celle d'Eylau, ils ne le pouvaient plus aujourd'hui. Leurs fers étaient rivés. Il ne leur restait plus qu'à s'humilier sous la volonté du maître impérieux qui les dominait.

Le 12 août, l'ambassadeur d'Espagne à Lisbonne, le comte de Campo-Alange et le chargé d'affaires de France, M. de Rayneval, signifièrent au régent que si, au 1er septembre 1807, il n'avait pas déclaré la guerre à l'Angleterre, renvoyé l'ambassadeur de cette puissance, rappelé de Londres son propre ambassadeur, arrêté comme ôtages tous les Anglais et confisqué toutes les marchandises de cette nation qui se trouvaient alors en Portugal, réuni enfin ses escadres aux escadres continentales, il serait considéré comme ayant renoncé à la cause du continent. « Eux, aussitôt, demanderaient leurs passeports; ils quitteraient Lisbonne, et le Portugal serait en guerre avec la France et l'Espagne. » Les deux puissances appuyèrent par leurs armemens cette note menaçante. D'une part, un corps de trente mille hommes se rassembla en toute hâte à Bayonne, et, de l'autre, toutes les forces disponibles de l'Espagne furent dirigées sur la frontière portugaise.

Le trône de Portugal était alors occupé par un fantôme couronné. La reine Marie était folle, et, depuis l'année 1776, c'était son fils, don Jean, qui, sous le titre de régent, gouvernait à sa place. Ce prince avait toutes les vertus privées. Il était bon, humain, de mœurs austères, et il portait dans toutes ses actions les scrupules d'une conscience rigide; mais il avait hérité de sa mère une intelligence infirme et reçu l'éducation d'un moine. Bigot et plein de préjugés, il consumait dans de minutieuses pratiques de dévotion les heures qu'il aurait dû consacrer aux affaires publiques. Il était irrésolu et défiant, en sorte qu'il manquait de lumières pour s'éclairer, de volonté pour se décider, et de confiance dans ses ministres pour suivre leurs conseils. Comme tous les hommes bornés et timides, il ressentait un invincible éloignement pour les esprits puissans, énergiques et novateurs. A plusieurs reprises, notamment en 1805 et en 1807, il avait donné des signes d'aliénation. On l'avait vu changer tout à coup les habitudes de sa vie intérieure, s'isoler de sa mère, de sa femme, de ses enfans, qu'il aimait de la plus vive tendresse, négliger toutes les affaires et s'abîmer, pendant des jours entiers, dans une rêverie profonde et solitaire. Son état fut jugé si alarmant, que ses ministres mirent un instant en question s'ils ne lui retireraient pas la régence, et s'ils ne la remettraient pas dans les mains de la princesse sa femme. Tel était l'homme sur lequel reposaient les destinées du Portugal dans une des plus terribles crises qu'ait eu à traverser la maison de Bragance.

Les sommations de la France et de l'Espagne accablèrent de douleur le régent. Napoléon n'exigeait pas seulement qu'il rompît tous ses liens avec la Grande-Bretagne; il le sommait d'arrêter et de dépouiller de leurs biens cette foule de négocians et de banquiers anglais qui tenaient dans leurs mains tout le commerce du pays. S'il hésitait à se charger de ce rôle odieux, les armées de la France et de l'Espagne allaient fondre sur le royaume. Dès-lors il lui faudrait chercher par-delà l'Océan une sécurité qu'il ne trouverait plus en Europe : horrible situation, digne de toute la pitié de l'histoire, et qu'il n'eût été donné à personne, pas même au plus ferme courage, à l'intelligence la plus souple, de pouvoir dominer.

Le premier mouvement du régent fut de rejeter les demandes de la France et de fuir au Brésil. M. d'Araujo annonça lui-même à M. de Rayneval la détermination du prince : « Vous nous faites, monsieur, lui dit-il le 14 août, des demandes terribles. Son altesse royale ne consentira jamais à faire arrêter les Anglais ni à confisquer leurs propriétés. Si nous avons des griefs contre eux, ils sont trop peu de chose pour justifier une déclaration de guerre, et commencer par une injustice manifeste nous attirerait des représailles funestes. Il faut, dans une aussi grave question, aller droit au fait et ne laisser en arrière aucune pensée. Notre monarchie se compose d'une portion européenne et d'une portion américaine. Il faut perdre une des deux. Le plus sage est de sacrifier la moins avantageuse, celle d'Europe. Après tout, les grandes commotions qui agitent le globe nous l'enlèveraient tôt ou tard. Les condescendances à l'aide desquelles nous tenterions de la sauver ne feraient que nous déshonorer. Notre perte est inévitable; vouloir lutter serait une folie. La France a bravé et vaincu la Prusse et la Russie. Quelle résistance pourrait opposer le Portugal, eût-il cinquante mille Anglais pour auxiliaires? D'ailleurs, le Portugal succombe sous le poids de ses propres vices; c'est un vieil édifice qu'il vaut mieux laisser tomber en ruines : on ne le sauverait qu'en le refaisant à neuf. Tout cela nous commande de nous ouvrir la route du Brésil. Là, du moins, nous marcherons sur un terrain neuf, et nous resterons maîtres de n'y point laisser entrer des germes de décadence. Nous échapperons à la dépendance de la France et de l'Angleterre, et les chaînes de l'une et de l'autre, de quelque nom qu'on les honore, ne sont pourtant que des chaînes. »

Une telle déclaration semblait annoncer que les résolutions du régent étaient arrêtées et irrévocables. Il se ravisa cependant et voulut essayer, sans doute d'après les conseils du cabinet de Londres, si, par une feinte soumission, il ne parviendrait pas à apaiser ou à abuser l'empereur. En conséquence, il prit tous les dehors d'un prince qui

s'humiliait devant les volontés de la France. Il promit (1) de séparer sa cause de celle de l'Angleterre; « il lui déclarerait la guerre, il lui fermerait tous ses ports, et mettrait à la disposition de la France tous ses vaisseaux. » Là s'arrêtait la limite de ses concessions; il refusa formellement de confisquer les propriétés des Anglais et d'arrêter leurs personnes. « De telles mesures, dit M. d'Araujo dans sa note du 21 septembre, répugnaient trop à l'esprit de justice et de religion de son altesse royale. »

Quand cette note fut envoyée à MM. de Rayneval et de Campo-Alange, le gouvernement portugais avait déjà fait savoir secrètement à tous les négocians anglais établis en Portugal le danger qui les menaçait, et les avait avertis de mettre en sûreté leur personne et leurs propriétés. Plus de trois cents familles anglaises s'embarquèrent aussitôt, et emportèrent avec elles une partie considérable du numéraire en circulation dans le royaume.

Le régent n'ayant point accepté la totalité des conditions imposées par la France, M. de Rayneval annonça que sa mission était terminée, et demanda ses passeports; mais M. d'Araujo le conjura d'attendre au moins la réponse du cabinet français à sa note du 21 septembre. Dans la prévision d'une rupture jugée inévitable, le gouvernement portugais prit diverses mesures de précaution. Il arma et équipa avec une célérité extraordinaire cinq vaisseaux de ligne, et demanda des secours à l'Angleterre. Cette puissance promit d'envoyer au plus tôt dans le Tage une escadre, qui, réunie aux vaisseaux portugais, protégerait, le cas échéant, l'embarquement et la retraite du régent et de sa famille au Brésil.

Napoléon ne se laissa point endormir par la feinte humilité de la cour de Lisbonne. Il blâma sévèrement M. de Rayneval de n'avoir pas insisté, comme le lui commandaient ses instructions, sur la remise immédiate de ses passeports, et ne voulut admettre aucune restriction dans la soumission du régent (2). Sans précisément exiger que les Anglais qui se trouvaient encore en Portugal fussent individuellement incarcérés, il demanda que, par des mesures de haute surveillance, le gouvernement portugais s'assurât de leurs personnes et rendît impossible leur évasion. Il ne se contenta pas de faire savoir ses volontés à la cour de Lisbonne par l'intermédiaire de son représentant : il les signifia directement lui-même au prince régent et il lui écrivit à cet effet. Les sacrifices demandés au régent dépassaient la mesure des concessions que l'Angleterre l'avait autorisé à faire. Le prince déclara à M. de Rayneval qu'il lui était impossible de déférer à toutes les exigences de

(1) Note de M. d'Araujo du 21 septembre.

(2) Lettre de M. Champagny à M. de Rayneval, 7 septembre 1807.

l'empereur, que sa conscience répugnait à de telles injustices, que, du reste, il allait assembler son conseil, et qu'il lui ferait connaître ce qui aurait été résolu.

Les ministres furent d'avis que son altesse royale ne pouvait, sans se dégrader, accéder à toutes les demandes de la France. « Nous ne nous dissimulons point les conséquences d'une telle résolution, dit M. d'Araujo à M. de Rayneval; mais l'honneur et le devoir passent avant tout. Il faut savoir supporter les inconvéniens attachés à une résolution noble, ferme et juste. Après tout, le Brésil est là, et la retraite est encore honorable. » M. de Rayneval réclama de nouveau et reçut cette fois ses passeports. Il partit le 1er octobre et retourna en France en passant par Madrid. L'empereur apprit avec un profond sentiment de joie que son représentant avait enfin quitté Lisbonne. Il était impatient d'une rupture qui lui donnât le droit d'envahir militairement toute la Péninsule et de prendre en main la direction suprême de cette vaste contrée.

Un des plus affligeans spectacles que présente l'histoire, c'est la dégénération lente, mais incessante, qui atteint et rabaisse au-dessous du niveau commun quelques-unes de ces grandes familles qui ont été autrefois l'honneur de leur siècle et de leur pays. Leur décadence se reconnaît à des signes infalliblcs. Vainement on cherche dans leurs tristes rejetons ces qualités exquises et vigoureuses, cette noble et féconde essence qui ont illustré leur nom. Tout a disparu : on ne trouve plus que des ames appauvries et énervées, des esprits infirmes, obscurcis par l'ignorance et les préjugés, trop souvent par des vices qui sont la honte de l'humanité. Quand ces êtres dégénérés sont de race royale, ils deviennent des fléaux de Dieu, des causes de révolution, car ils font le malheur des peuples confiés à leur sceptre. Telle était la branche des Bourbons qui occupait en ce moment le trône des Espagnes.

Charles IV avait le cœur loyal et bon. Ses mœurs étaient pures, son jugement sain et droit; mais il avait l'ame molle et pusillanime et l'esprit paresseux. Penser était pour lui une fatigue, vouloir un effort surnaturel. L'âge et les infirmités venant encore augmenter cet engourdissement moral, il avait fini par n'être plus capable de la moindre application. Sa mauvaise destinée lui donna pour épouse Maria-Luisa, fille du dernier duc de Parme. C'était une de ces femmes que, pour l'honneur de leur sexe, il faudrait condamner, dès leur plus tendre enfance, aux solitudes du cloître. Elle était artificieuse, violente, vindicative, dissolue dans ses mœurs, vulgaire d'esprit comme de cœur et surtout impérieuse. A peine eut-elle vu l'époux auquel elle était destinée, qu'elle se sentit un irrésistible besoin de le dominer. Elle y réussit sans peine. Charles IV était né pour le joug. Bientôt il n'osa plus ni

penser, ni agir sans prendre l'avis de la reine, et lui abandonna la direction du gouvernement, trop heureux que la femme qui partageait son trône et son lit voulût bien consentir à le soulager du fardeau des affaires. Dès-lors il se livra exclusivement à sa passion pour la chasse, et y consacra tous les momens qu'il ne donnait point aux pratiques de dévotion.

La reine voulait à tout prix gouverner, et elle ne possédait pas une seule des qualités que suppose une telle ambition. Elle avait l'esprit vif, mordant, mais capricieux, inappliqué, étranger à la science des affaires, et complétement dépourvu d'étendue et d'élévation. A de tels souverains, il fallait absolument un homme qui gouvernât sous leur nom; cet homme fut Godoy. Le favori fut digne de ses maîtres.

Don Emmanuel Godoy naquit à Badajoz en 1767 d'une famille noble, mais pauvre. La nature ne lui avait départi aucune de ces grandes qualités de l'esprit ou du caractère qui expliquent et justifient les hautes et rapides fortunes; mais il avait une belle figure, de la souplesse, l'humeur enjouée et facile. Sa beauté fit sa fortune. La reine le distingua dans la foule de ses gardes, l'éleva jusqu'à elle, le présenta au roi comme un jeune homme d'une capacité éminente, le fit entrer au conseil d'état, bientôt après lui confia le poste de ministre des affaires étrangères, et, de faveurs en faveurs, finit par lui livrer, avec son cœur et sa confiance, le gouvernement tout entier de l'état.

Godoy a eu le sort des favoris qui sont tombés sous le poids de la haine publique. Il a été fort calomnié, et l'on a exagéré ses vices comme ses fautes. Il avait des qualités incontestables, l'esprit naturellement juste, lucide, souple, prompt et libre des préjugés de son pays. L'habitude des affaires lui avait donné une assez grande facilité de travail. Son caractère était doux et humain. Les vifs et durables attachemens qu'il a su inspirer attestent qu'il avait une puissance de séduction peu commune. Il avait surtout à un haut degré cette grace, cet entraînement sympathique, qui sont particuliers aux hommes de plaisir. L'Espagne lui doit d'importantes améliorations. Il est le premier ministre espagnol qui ait osé braver la colère du clergé en arrêtant l'envahissement des biens de main-morte, en réfrénant le pouvoir intolérant du tribunal de l'inquisition, enfin en obtenant du saint-siége le droit de séculariser et de vendre une partie des propriétés ecclésiastiques. Plus d'une fois il a conçu de nobles et vastes desseins, tels que la réorganisation des finances de l'Espagne et de son système militaire; mais pour conduire à fin de telles entreprises, pour triompher des mille obstacles que lui suscitaient les priviléges des nobles, l'esprit de domination du clergé, la timidité du roi et la jalousie ombrageuse de la France, il eût fallu une variété de connaissances, une fécondité et une sûreté d'esprit, une puissance de volonté et d'application qu'il n'a jamais eues. La reine a été

son mauvais génie; il s'est dégradé au contact de cette femme perverse et dissolue. Bientôt se développèrent en lui les plus mauvais penchans, la paresse, la cupidité, l'amour du faste, une ambition extravagante, enfin le goût et l'habitude de la débauche. La dépravation des grands a surtout cela de funeste, qu'elle démoralise tout ce qui les entoure. Les courtisans copièrent à l'envi les vices du favori. Ce fut un nouveau moyen de lui plaire et de pousser leur fortune. Le plus lâche égoïsme prit dans les cœurs la place du devoir; on ne pensa plus qu'à soi. Tous les ressorts de la puissance publique se détendirent, et le gouvernement, à tous les degrés de la hiérarchie administrative, depuis les ministres jusqu'à ses plus infimes agens, se trouva frappé d'inertie.

La reine et le prince de la Paix, après s'être aimés long-temps, se fatiguèrent l'un de l'autre; de mutuelles infidélités suivies de scènes orageuses mirent un terme à cette coupable union, et, d'un commun accord, ils volèrent, chacun de son côté, à de nouvelles amours. La reine, une fois lancée dans cette voie de désordres, ne s'arrêta plus. L'âge, au lieu d'éteindre chez elle ces lascives ardeurs, ne fit que les redoubler; elle finit par aller chercher partout, par accepter de toutes mains les nombreux objets de ses préférences, et le palais des rois d'Espagne se trouva transformé en un lieu de débauches et d'orgies. Les orgies dégénéraient fréquemment en querelles violentes, et trop souvent d'étranges récits vinrent scandaliser les oreilles du peuple de Madrid. Cependant la reine conserva toujours pour Godoy un fonds d'attachement que rien ne put détruire. Il a eu de nombreux successeurs, mais pas un rival. Elle lui revenait toujours. Le favori savait se prêter à des retours de tendresse qui assuraient la durée de son crédit. Après avoir été, pendant tant d'années, l'amant public de sa souveraine, il était devenu le complaisant mystérieux de ses débauches. Chaque jour, il fallait satisfaire à des prodigalités dont il connaissait la source impure. C'était lui qui toujours la tirait d'embarras, lui qui se chargeait de déguiser au roi la véritable cause des dilapidations du trésor public. Il y a peu d'exemples dans l'histoire des derniers siècles qu'une tête couronnée et un favori aient fait un usage plus effroyable de la toute-puissance et gaspillé avec plus d'impudeur les destinées d'une grande et généreuse nation.

Le dévot Charles IV ne soupçonnait rien. Les désordres qui scandalisaient toute l'Espagne, lui seul ne les voyait point. Il admirait dans la reine une mère chaste, quelquefois sévère, mais toujours juste, et, dans l'homme qui avait déshonoré sa couche, le plus grand ministre qu'ait eu la monarchie. Lui aussi, il aimait Godoy; il lui portait une tendresse de père, et il n'est point de faveurs qu'il ne lui ait prodiguées. On peut dire qu'il l'en accabla. D'abord il le fit duc d'Alcudia, plus tard prince de la Paix. Ce n'était point encore assez; il l'unit par le sang à la maison

royale en lui donnant pour épouse la fille de l'infant don Louis. Godoy était, après les souverains, le personnage le plus considérable de l'Espagne. Tous les pouvoirs publics venaient en quelque sorte se concentrer dans ses mains. Il était le véritable maître du royaume, maître détesté, méprisé, avili, mais obéi, courtisé et tout-puissant.

L'empereur, déterminé à subjuguer l'Espagne, allait donc rencontrer sur son chemin un premier obstacle; c'était le favori. Comment en agirait-il avec ce personnage? Il n'y avait que deux manières de procéder : il fallait ou l'abattre ou le gagner. L'abattre, c'était la guerre, et la chose que Napoléon redoutait le plus au monde, c'était précisément d'entrer en collision avec le gouvernement espagnol. L'affermissement de sa suprématie sur le continent exigeait qu'il tînt quelque temps encore ses armées réunies et compactes entre l'Elbe et la Vistule. Bien loin d'aller porter la guerre en Espagne, il s'agissait au contraire d'ôter à ce pays la possibilité de la lui faire un jour. A des relations indécises, troublées par de secrètes et mutuelles défiances, il voulait substituer une situation nette, tranchée, permanente, sur laquelle il pût à tout jamais compter. Ainsi l'empereur n'avait qu'un seul parti à prendre : c'était d'abord de gagner le favori, sauf plus tard à le briser, si ses intérêts le lui commandaient.

Le prince de la Paix avait trop abusé de sa fortune pour ne pas avoir un grand nombre d'ennemis. Les faveurs du trône le protégeaient aujourd'hui contre la haine publique; mais Charles IV était vieux : sa santé, fort altérée depuis quelque temps, laissait pressentir une fin prochaine. S'il mourait, quel serait le sort du favori? Il aurait à rendre un compte terrible au nouveau roi d'abord, et puis à tout ce peuple dont il avait, pendant tant d'années, dirigé les affaires avec une incurie si déplorable. Sa chute, il devait s'y attendre, serait aussi rapide, aussi éclatante que l'avait été son élévation, trop heureux si, par un exil volontaire, il parvenait alors à sauver ses richesses et sa tête.

Napoléon entrevit dans cette situation, mélangée de tant de grandeurs et de périls, un moyen infaillible de l'attacher à sa cause. Ses troupes s'avançaient en ce moment sur le Portugal. Bientôt il allait avoir à sa disposition un territoire de deux millions cinq cent mille ames. Il résolut de le diviser en trois parts, d'en ériger une en principauté indépendante et de l'offrir au prince de la Paix. C'était un refuge assuré qu'il lui ouvrirait contre les vicissitudes de l'avenir. Il l'associerait ainsi à sa fortune : d'un ennemi secret, il s'en ferait un allié, un souple instrument de ses desseins. Le favori se laissa prendre à cette amorce. L'idée ne lui vint pas un instant qu'elle pût être un piége tendu à son ambition. Il ajouta la même confiance aux offres de l'empereur qu'il en avait accordé l'année précédente à celles de la coalition. Aveuglé par sa vanité, il crut ses fautes oubliées et pardonnées; il accepta tout.

L'Espagne était alors représentée à la cour des Tuileries par le prince de Masserano; mais ce n'était point par ses mains que passaient les affaires les plus secrètes. Le véritable ambassadeur était un personnage obscur, entièrement dévoué au prince de la Paix, qui, sous le voile d'une mission scientifique, l'avait envoyé à Paris pour y défendre ses intérêts particuliers. Cet agent était don Eugenio Isquierdo. C'est lui qui reçut les premières ouvertures relatives au démembrement du Portugal, qui en informa secrètement le prince de la Paix, et qui fut chargé par lui de discuter les bases du traité de partage. Le prince de Masserano n'en fut instruit qu'après que toutes les conditions en eurent été arrêtées. Le traité fut signé à Fontainebleau le 27 octobre 1807.

Le Portugal était divisé en trois lots. Le premier, formé des provinces d'entre Duero et Minho avec la ville d'Oporto, était donné au jeune roi d'Étrurie en échange de la Toscane, cédée à la France. Ce prince prendrait le titre de roi de la Lusitanie septentrionale. La province des Algarves et l'Alentejo composaient le second lot. Il était donné en toute souveraineté au prince de la Paix, qui prendrait le titre de prince des Algarves. Le nouveau royaume de la Lusitanie et la principauté des Algarves étaient placés sous la protection du roi d'Espagne. A défaut d'héritiers mâles du roi d'Etrurie et du prince des Algarves, le droit d'investiture, en ce qui touchait ces deux souverainetés, revenait à sa majesté catholique, sous la condition de ne les réunir ni sur une seule tête, ni à l'Espagne. Les trois provinces de Tras-os-Montès, de Beira et d'Estramadure, qui formaient le reste du Portugal, demeureraient en séquestre entre les mains de la France jusqu'à la fin de la guerre. Elles pourraient être alors restituées à la maison de Bragance, mais sous la condition que Gibraltar, l'île de la Trinité, ainsi que les autres possessions conquises par l'Angleterre sur l'Espagne depuis le commencement de la guerre, seraient restituées à sa majesté catholique. Les colonies portugaises seraient partagées également entre la France et l'Espagne. Le roi d'Espagne serait proclamé empereur des deux Amériques, et l'empereur des Français prendrait immédiatement possession du royaume d'Étrurie.

Une convention signée ce même jour, 27 octobre, régla le mode d'occupation du Portugal par les forces combinées des deux puissances. Une armée française, forte de 28,000 hommes, dont 3,000 de cavalerie, à laquelle viendrait se joindre un corps de 11,000 Espagnols, se dirigerait, à travers l'Espagne, sur Lisbonne. L'Espagne s'engageait à prendre possession de la province d'entre Duero et Minho avec 10,000 hommes, et de l'Alentejo et des Algarves avec 6,000. Un second corps d'armée français, fort de 40,000 hommes, se rassemblerait à Bayonne, de manière à se trouver en mesure d'entrer, le 20 novembre, en Espagne, dans le cas où les Anglais opéreraient une descente en Portugal; mais il était

expressément convenu que cette armée ne franchirait les Pyrénées qu'après que les deux gouvernemens se seraient concertés et auraient conclu une nouvelle convention.

L'empereur n'avait pas attendu que le traité de partage eût été signé pour agir contre le Portugal. Le général Junot, qui avait conservé son titre officiel d'ambassadeur de France à la cour de Lisbonne, vint prendre le commandement de l'armée d'invasion, et, le 18 octobre, il commença son mouvement. Il franchit la Bidassoa et se porta vivement par la Navarre et la Castille sur Salamanque. Partout, sur cette longue route, il reçut des populations un accueil amical. A Vittoria, à Burgos, à Valladolid, on lui donna des fêtes. On se pressait en foule autour de ce drapeau français encore entouré d'une auréole de gloire si éclatante et si pure. De son côté, l'Espagne se disposa à appuyer le mouvement de Junot. Le général Taranco, chargé d'occuper les provinces portugaises destinées au roi d'Étrurie, se dirigea, avec quatorze bataillons et six escadrons, de la Corogne sur Oporto. Le général Solano marquis del Socorro pénétra dans les Algarves et l'Alentejo à la tête de huit bataillons, de cinq escadrons et d'une batterie à cheval. Enfin une division espagnole, commandée par le général Caraffa, se réunit à Alcantara, d'où elle devait marcher ensuite, de concert avec l'armée française, sur Lisbonne.

Ainsi, le Portugal allait être envahi sur tous les points à la fois, au centre, au nord et au midi. Le gouvernement espagnol avait dû faire des efforts inouis pour se trouver en mesure d'exécuter ses engagemens. Afin de porter à leur complet de guerre les bataillons de l'armée active, il avait été forcé d'affaiblir toutes les garnisons des places du nord, ainsi que les divisions qui formaient le camp de Saint-Roch : il avait pris tout ce qui était disponible, même une partie de la garde royale. — L'armée française franchit en vingt-cinq jours la distance qui sépare Bayonne de Salamanque. Elle arriva dans cette dernière ville le 12 novembre. Elle comptait s'y reposer de ses fatigues : déjà elle avait disposé ses campemens, quand elle reçut l'ordre de poursuivre sa marche.

L'Angleterre avait secrètement autorisé le régent, par un traité qui fut signé le 22 octobre, à séparer ostensiblement sa cause de la sienne et à lui fermer ses ports et ses marchés; mais elle y avait mis pour conditions que la France et l'Espagne se déclareraient satisfaites, et ne toucheraient point au territoire portugais. Les cours de Lisbonne et de Londres jouèrent avec une dissimulation parfaite leur rôle d'ennemis officiels. Le prince régent déclara solennellement la guerre à l'Angleterre, rappela de Londres son ambassadeur, et fit mettre le séquestre sur toutes les propriétés anglaises qui se trouvaient encore dans le

royaume. De son côté, l'ambassadeur anglais, lord Strangfort, simula une grande colère, fit abattre des portes de son hôtel les armes d'Angleterre, demanda avec hauteur ses passeports, et se retira à bord de l'*Hybernia;* mais, la nuit, une barque venait silencieusement le chercher et le ramenait à Lisbonne, où il conférait, pendant de longues heures, avec le régent et ses ministres : le matin, avant le jour, la même barque le reconduisait à bord de l'*Hybernia.*

Pour prix de sa soumission apparente, la cour de Lisbonne nous demanda d'arrêter la marche de nos troupes (1). L'empereur était persuadé que le régent le trompait; il fit expédier à Junot l'ordre de précipiter sa marche sur Lisbonne, soit pour la protéger contre les Anglais, dans le cas où le gouvernement portugais leur aurait sérieusement déclaré la guerre, comme il l'affirmait, soit pour occuper militairement cette capitale et en chasser le régent, si, comme tout le faisait croire, il était d'intelligence avec le cabinet de Londres. Il voulait que son armée arrivât comme la foudre, de manière à ne laisser ni au régent, ni aux Anglais, ni aux habitans le temps d'organiser la résistance. Il défendait à Junot de s'arrêter, même pour rassembler des vivres, « vingt mille hommes pouvant, disait-il, vivre partout, même dans un désert. »

Le pays situé entre le Tage et le Duero est l'un des plus montagneux et des plus sauvages de la Péninsule. L'Estrella, avec ses pics neigeux et ses nombreux rameaux, se dresse au centre de la Beira, comme pour servir de boulevard aux armées envahissantes de l'Espagne et couvrir Lisbonne. Junot n'avait le choix qu'entre deux routes, l'une, au nord, qui tournait la crête de l'Estrella et passait par Almeyda, Celorico et Thomar; l'autre, au midi, qui courait sur les flancs escarpés de la montagne, par Alcantara et Abrantès. La première traversait un pays riche, peuplé, où les troupes auraient vécu dans l'abondance; mais elle était beaucoup plus longue que l'autre. En outre, elle était couverte par la place d'Almeyda, qui nous eût arrêtés quelques jours, et cette perte de temps pouvait nous devenir fatale. La route d'Abrantès avait l'avantage d'être plus directe et de conduire l'armée à Alcantara, où l'attendait la division espagnole du général Caraffa.

Ces considérations maîtrisèrent Junot, et il prit la route d'Abrantès. Les obstacles naturels y étaient semés à chaque pas : ici, des montagnes nues, arides, presque inaccessibles à la cavalerie; là, des ravins profonds; presque partout, la stérilité et le désert. Les élémens déchaînés achevèrent de rendre cette route aussi difficile que périlleuse. La pluie tombait en abondance; les ruisseaux étaient devenus d'impétueux tor-

(1) Note de M. d'Araujo, 22 octobre 1807.

rens, et toutes les rivières étaient débordées. L'armée n'avait eu le temps de rassembler ni magasins ni convois, et elle eut bientôt épuisé tout ce qu'elle avait emporté d'Alcantara. Pourtant il fallait vivre. Les soldats étaient réduits à aller chercher leurs subsistances dans les pauvres chaumières clair-semées sur les montagnes ou au fond des vallées. Pendant plusieurs jours, ils ne se nourrirent que d'oignons et de châtaignes. Junot, sachant l'importance d'un jour perdu, ne leur laissa point de repos. Lisbonne devait être le prix moins de leur valeur que de la rapidité de leur course. De là, pour eux, des misères sans nombre. C'étaient, pour la plupart, de jeunes soldats qui n'avaient point encore vu le feu. Les plus faibles ne purent résister à tant de fatigues et succombèrent; beaucoup restèrent en arrière. L'armée cessa de former une masse compacte et disciplinée, et se fractionna en une multitude de petits détachemens. Les traînards formaient une longue file qui couvrait la route l'espace de plusieurs lieues. Ce n'était plus une marche régulière, mais une course à volonté. Une poignée d'hommes déterminés aurait suffi pour arrêter et détruire dans les gorges de l'Estrella nos colonnes disjointes. Enfin l'avant-garde atteignit Abrantès. Les autres détachemens arrivèrent plus tard, successivement et dans un état déplorable. La plupart des soldats n'avaient plus de chaussures; leurs fusils, tordus et rouillés, ne fonctionnaient plus. Les chevaux pouvaient à peine se traîner, et les affûts des canons étaient tout disloqués. A la vue de ces figures amaigries par la fatigue et la faim, de ces chevaux étiques, de ces équipages délabrés et en lambeaux, on ne se fût guère douté que c'était là une armée envahissante. Du reste, elle touchait au terme de ses souffrances; elle avait trouvé dans Abrantès tout ce dont elle était privée depuis qu'elle avait quitté Alcantara, des vivres, des fourrages de bonne qualité, des chaussures, des munitions et des équipemens.

Junot n'attendit pas qu'il eût rassemblé et réorganisé son armée pour s'avancer sur Lisbonne. Il savait mieux que personne à quelle sorte de gens il avait affaire, et il agit comme s'il était à la tête des vainqueurs d'Austerlitz et d'Iéna. Il prit la plume et annonça lui-même au premier ministre du régent son arrivée à Abrantès. « Je serai dans quatre jours à Lisbonne, lui dit-il; mes soldats sont désolés de n'avoir pas tiré un coup de fusil : ne les y forcez pas; je crois que vous auriez tort. »

Après le refus de l'empereur d'arrêter la marche de ses colonnes, on ne comprend pas que le régent ait pu hésiter un instant sur ce qu'il avait à faire. Il ne lui restait plus qu'à monter sur ses vaisseaux et à transporter son trône au Brésil; mais la perspective d'un tel exil le navrait de douleur, et son ame était en proie aux plus cruelles incertitudes. Un jour, il semblait décidé à rompre sans retour avec l'Angleterre et à suivre la fortune de la France. Ainsi, le 8 novembre, il ordonna de

garder à vue le petit nombre d'Anglais qui étaient restés dans le royaume : c'étaient quelques malheureux que leurs dettes ou leur misère avaient enchaînés sur le sol portugais. Ainsi encore, il fit réparer et approvisionner les forts de la marine et couvrir la côte et les deux rives du Tage de batteries mobiles. Enfin il envoya le marquis de Marialva proposer d'unir le prince de Beira, alors âgé de neuf ans, à la fille du grand-duc de Berg. Cet ambassadeur devait, en outre, offrir à Napoléon un subside considérable. Cependant, dans le moment même où il semblait se livrer à nous, le régent prenait des mesures calculées dans la prévision d'une fuite prochaine. Il avait ordonné que ses bâtimens de guerre de toute grandeur fussent radoubés, équipés, pourvus de vivres pour plusieurs mois et aménagés de manière à recevoir à bord un grand nombre de personnes. Naturellement, on en conclut qu'ils étaient destinés, non pas à combattre les Anglais, mais à transporter au Brésil la famille royale et la cour. Le gouvernement fit appel à la générosité de ses sujets. Il leur fit un triste tableau de ses embarras, de ses dangers, de la pénurie du trésor, et il les invita à venir lui apporter leur vaisselle d'or et d'argent; mais l'aristocratie portugaise et les riches négocians, remarquant qu'il y avait plus d'ostentation que de réalité dans les mesures défensives, soupçonnèrent la cour de ne leur demander leur argent que pour l'emporter au Brésil. Ils restèrent sourds à l'appel du prince, enfouirent leurs richesses et attendirent les événemens.

Les Anglais avaient la promesse du régent qu'il se retirerait au Brésil dès qu'il aurait perdu tout espoir de prévenir l'envahissement de son pays. Ils ne mettaient point en doute sa bonne foi, mais ils connaissaient son caractère faible et irrésolu. Ils craignirent qu'il n'eût la force ni de fuir le péril, ni de le combattre, et qu'au moment suprême il n'aimât mieux encore subir le joug de la France que de s'arracher de sa capitale. Un grave incident vint fortifier leur soupçon. L'amiral russe Siniavin avait quitté la rade de Ténédos pendant les conférences de Tilsitt, et tourné ses voiles vers l'Océan, afin de regagner la Baltique. Il venait de passer le détroit de Gibraltar, quand il apprit la conclusion de l'alliance de Tilsitt. Il avait avec lui neuf vaisseaux de ligne, deux frégates et six mille cinq cents hommes de troupes. N'osant poursuivre sa route, de peur de tomber au milieu des croisières anglaises, il alla se réfugier dans le port de Lisbonne. On en conçut à Londres beaucoup d'inquiétude. La flotte de l'amiral Siniavin était devenue, par le cours des événemens, une force entre les mains de la France. Qui pouvait calculer l'effet que sa présence dans les eaux de Lisbonne allait produire sur les déterminations du régent? Les ministres anglais prirent leurs mesures pour toutes les éventualités. Ils envoyèrent sir Sidney Smith croiser, avec une escadre considérable, devant l'embouchure du

Tage. Le général Moor se rendait de Sicile dans la Baltique, avec un corps de dix mille hommes, pour secourir le roi de Suède, menacé par la Russie, la France et le Danemark : on lui expédia en toute hâte l'ordre de s'arrêter devant Lisbonne et de prêter main forte, le cas échéant, à sir Sidney Smith. Ils devaient, l'un et l'autre, protéger l'embarquement de la famille royale, si elle exécutait son dessein de se retirer au Brésil; dans le cas contraire, ils traiteraient le Portugal en ennemi : ils s'empareraient de tous ses bâtimens, bombarderaient ses côtes, forceraient l'entrée du Tage et y saisiraient tous les vaisseaux de guerre qui s'y trouveraient, tous, y compris ceux de l'amiral Siniavin. Ce n'est pas tout : le commodore Beresford dut occuper militairement l'île de Madère, et des ordres furent expédiés au gouvernement de l'Inde pour qu'il mît la main sur tous les comptoirs que le Portugal possédait dans cette partie du monde. Ainsi, le prince régent était dans la plus affreuse des situations. De quelque côté qu'il tournât les yeux, le péril et le joug étaient partout. Il était dévoré d'anxiétés, quand une nouvelle terrible, l'arrivée des Français dans les murs d'Abrantès, et la lettre de Junot fixèrent ses irrésolutions.

Abrantès occupe sur les deux rives du Tage une position très forte. Elle est, de ce côté, le véritable boulevard de Lisbonne. Si les Portugais avaient eu la prévoyance de l'armer et le courage de la défendre, elle eût arrêté nos colonnes harassées et donné le temps au gouvernement de mettre la capitale à l'abri d'une surprise; mais le pouvoir avait montré une incurie si profonde, et la marche des Français avait été si rapide, qu'on les croyait encore à Alcantara quand ils touchaient aux portes de la capitale. Le jour même où le prince régent recevait la lettre de Junot, un autre message lui arrivait, et celui-là lui était adressé par sir Sidney Smith; c'était le *Moniteur* du 13 novembre, qui contenait ces lignes fameuses : *Le prince régent de Portugal perd son trône. La chute de la maison de Bragance sera une nouvelle preuve que la perte de quiconque s'attache aux Anglais est inévitable.*

Le prince venait de lire sa sentence. Il n'y avait plus à balancer; il fallait fuir : mieux valait encore un trône au Brésil qu'une abdication forcée, peut-être la prison en France. L'ordre du départ fut donné. Il s'effectua le 27 novembre sous les yeux de la population éplorée. Lisbonne offrit pendant trois jours un spectacle lamentable. Le peuple était habitué à l'administration douce et apathique de ses princes. Leur indolence et leur bigotisme ne le choquaient point. Dévot lui-même et superstitieux, il y voyait un titre de plus à son amour et à ses respects. Au moment où ils sortirent du palais et se dirigèrent vers la rive qu'ils allaient quitter, la foule se pressa autour d'eux et les accompagna dans un morne silence. Tout, dans ces adieux, fut sombre et solennel. En tête du cortége royal marchait lentement la voiture de la vieille reine.

Depuis seize ans, privée de la raison, elle n'avait point quitté son palais de Mafra; mais la vue de tout ce peuple attroupé, de cette douleur universelle, ranima, pour quelques instans, les lueurs de son intelligence. De nobles pensées lui revinrent avec le sentiment des malheurs et de la honte de son pays. « Eh quoi! s'écria-t-elle avec une incroyable expression de tristesse, nous quitterions le royaume sans avoir combattu! » Puis, s'adressant à son cocher : « Pas si vite! pas si vite! disait-elle, on croirait que nous fuyons. » Après la voiture de la reine venait celle du régent. Ce prince s'avançait, le cœur déchiré et le visage couvert de larmes. Au moment où il quitta le rivage et monta sur le vaisseau qui devait l'emporter, les sanglots éclatèrent de toutes parts, et la foule attendrie répondit à ses touchans adieux par un long gémissement. Tout le personnel de la cour, la plupart des grandes familles, beaucoup de riches négocians, les ministres, les chefs des diverses administrations, la plupart des officiers supérieurs de l'armée, suivirent la fortune des princes, et l'on porte à plus de quinze mille le nombre des personnes que reçurent les vaisseaux portugais. Des vents contraires retinrent, pendant quarante heures, dans la rade et en vue de Lisbonne, le convoi royal. Enfin les voiles s'enflèrent, l'escadre gagna la haute mer, traversa la flotte anglaise, en reçut le salut d'usage qui était comme un dernier adieu et disparut. Une éclipse de soleil eut lieu le jour même où partit la famille royale. Ce phénomène mit le comble à l'émotion qui agitait tous les cœurs. Chacun, à Lisbonne, l'interpréta dans le sens de ses craintes ou de ses espérances; tous y virent une manifestation de la volonté divine.

Tandis que la famille royale fuyait sur ses vaisseaux, Junot s'avançait à grands pas. Sa position était fort compromise. Il avait à peine avec lui 1,500 hommes. Le reste venait derrière, non pas en masses serrées, mais par petits détachemens. Une partie de l'armée portugaise, environ 10,000 hommes, occupait les murs de Lisbonne. La flotte anglaise avait à bord des troupes de débarquement. Qu'on juge du danger qu'aurait couru Junot, si les Anglais et les Portugais avaient confondu leurs efforts et marché sur lui! Mais, comptant sur le prestige du drapeau français, sur l'impression d'indicible terreur qu'allait causer sa présence, il s'avança fièrement avec sa petite troupe, entra le 30 novembre dans Lisbonne, se dirigea, sans s'arrêter, sur les forts de Bélem qui dominent et défendent le port, fit pointer ses canons sur quelques bâtimens chargés d'émigrans qui n'avaient point encore quitté la rade, les força à rentrer dans le port et s'en empara. En d'autres circonstances, une telle audace eût été de la folie : dans celle-ci, ce fut un trait de génie. Le départ de la cour et des chefs de l'administration avait désorganisé tous les services, et Lisbonne, veuve de ses princes, sans gouvernement, sans police, se trouva, pendant quelques jours,

livrée aux passions cupides ou féroces de la populace. Là, comme à Naples en 1806, des bandes de brigands s'organisèrent et conçurent l'horrible dessein de forcer les prisons et de mettre la ville au pillage. Dans ce danger imminent, Junot devenait un sauveur pour les hautes classes et la bourgeoisie. Du reste, l'étonnement fut général à la vue de ses minces bataillons. L'imagination exaltée des Portugais s'était créé des types de soldats français à la taille imposante, à la figure martiale. Quand, au lieu de ces hommes d'élite, ils ne virent que des conscrits imberbes, mal vêtus, amaigris par les privations et les fatigues, ils firent sur eux-mêmes un triste retour; ils eurent honte de s'être livrés à des enfans sans avoir brûlé une amorce, et ce sentiment ne fut pas étranger à leur conduite ultérieure.

Tandis que Junot exécutait son brillant coup de main, les armées espagnoles opéraient, avec non moins de succès, dans les provinces du sud et du nord. Le général Solano pénétrait dans l'Alentejo et les Algarves, et portait son quartier-général à Sétubal, distant seulement de cinq lieues de la capitale. De son côté, le général Taranco occupait, sans rencontrer la moindre résistance, la province d'entre Minho et Duero. Il prit possession, le 15 décembre, de la ville d'Oporto.

Cependant le gros de l'armée française avait rejoint successivement le corps d'avant-garde, et bientôt Junot se trouva assez fort pour commander en maître. Il résolut de consacrer à tous les yeux, par un acte éclatant et solennel, les droits de son souverain. Un jour, c'était un dimanche, il rassembla sur la place du Roscio toutes ses troupes en grande tenue. Le peuple, attiré par ce spectacle nouveau pour lui, se pressait en foule derrière les lignes de nos soldats. A midi, une salve d'artillerie part du château des Maures : tous les yeux se tournent de ce côté, et l'on voit le drapeau aux armes du Portugal, qui flottait sur la plus haute des tours, tomber et faire place au drapeau tricolore. Ce jour-là, les Portugais comprirent qu'ils avaient échangé le joug mercantile de la Grande-Bretagne contre le joug militaire de l'empire français. La consternation fut générale. Le soir, une extrême agitation se manifesta dans la population : des groupes nombreux se formèrent, et le cri *meurent les Français!* ce cri sinistre qui, bientôt, retentira dans toute la Péninsule et armera tous les bras, se fit entendre pour la première fois. Tous les membres du gouvernement provisoire étaient réunis en ce moment chez le général Junot. Il se tourna vers eux et leur dit : *Messieurs, malheur à vous si vous osez conspirer contre l'armée de l'empereur Napoléon; vos têtes me répondront de la tranquillité du peuple!* Ces paroles remplirent de terreur tous les assistans. Le cardinal Mendoça, patriarche de Lisbonne, et, à son exemple, tous les chefs du clergé, ainsi que les personnages les plus éminens de la noblesse et de la magistrature, non-seulement reconnurent l'autorité du général français,

mais encore s'appliquèrent à calmer le peuple et lui prêchèrent la soumission.

Junot maintint provisoirement toutes les autorités portugaises que le prince régent avait instituées avant son départ, réorganisa la police, assura la tranquillité des habitans, et fit observer par ses troupes une exacte et sévère discipline. Il nomma gouverneur militaire de Lisbonne le général de Laborde, qui savait allier à une grande vigueur de caractère un esprit modéré et juste. Le matériel de l'armée avait extrêmement souffert. La plupart des fusils étaient rouillés et tordus, les attelages de l'artillerie disloqués, les chevaux hors d'état de servir, enfin les habits des soldats étaient en lambeaux; mais l'arsenal de Lisbonne, l'un des plus riches de l'Europe, regorgeait d'armes, de munitions et d'équipemens. Junot y trouva au-delà de ce qui lui était nécessaire pour remonter à neuf tous ses corps. L'armée portugaise fut dissoute; une partie des soldats fut renvoyée dans ses foyers et l'autre en France, où elle fut incorporée dans nos armées. Junot prit tous les chevaux et tous les canons, et s'en servit pour réorganiser son artillerie et sa cavalerie; il mit sur un pied de défense redoutable les forts de Bélem, la côte, ainsi que les places qui couvrent les deux rives du Tage.

La conquête du Portugal était maintenant consommée. Elle fermait aux marchandises anglaises les ports et les marchés de toute la Péninsule; elle portait au commerce de la Grande-Bretagne un dommage incalculable, et complétait la soumission de tout le midi de l'Europe aux mesures prohibitives décrétées à Berlin le 21 novembre 1806, et devenues, par les traités de Tilsitt, la loi suprême du continent. Tandis que ce grave événement s'accomplissait, la discorde éclatait dans le sein de la famille royale d'Espagne et ouvrait de nouvelles chances aux désirs ambitieux de l'empereur Napoléon.

ARMAND LEFEBVRE.

(*La suite au prochain n°.*)

DE LA

COLONISATION DE L'ALGÉRIE.

PLAN ET BUDGET D'EXPLOITATION.

Aucune entreprise coloniale dans l'histoire du monde n'est comparable à celle que la France poursuit en Afrique. Les pouvoirs parlementaires sont enfin pénétrés de cette idée, et tout annonce que la discussion prochaine aura un caractère de solennité exceptionnelle. Il est peu probable que les chambres formulent un système nouveau, ou qu'elles se prononcent exclusivement pour un de ceux qui leur sont soumis. Dans une affaire qui engage à un tel degré l'avenir du pays, la responsabilité d'un choix serait vraiment accablante. Il y a parfois de la sagesse à livrer quelque chose au hasard. On fournira sans doute à l'administration les moyens de mettre à l'essai plusieurs systèmes, après en avoir discuté les principes et les chances de succès, après les avoir modifiés de manière à ce qu'ils ne puissent pas offrir un danger sérieux.

M. le maréchal Bugeaud semble vouloir se réformer de lui-même. La dernière brochure qu'il a publiée à l'appui du projet soumis aux chambres est une atténuation notable de sa pensée primitive. Le promoteur de la colonisation militaire déclare que son système n'a rien d'exclusif; qu'il considère seulement les champs agricoles comme une ligne d'avant-garde pour les établissemens civils : ramenée à ces

termes, la proposition cesse d'être inacceptable, pourvu toutefois que l'auteur consente à démontrer, autrement que par de vagues assertions, que les colonies militaires réunissent les conditions économiques du succès (1). Les efforts de M. le général de Lamoricière pour ouvrir

(1) Dans le nombre des lettres qu'on nous a fait l'honneur de nous adresser à l'occasion de notre précédent article sur l'Algérie, il en est une qui a pour auteur un officier de l'armée d'Afrique, partisan déclaré de la colonisation militaire, et en position d'être parfaitement bien informé. Nous regrettons que l'étendue de cette lettre ne nous permette pas de la reproduire tout entière; nous considérons toutefois comme un devoir de loyauté de transcrire ici les passages qui ont le caractère d'une rectification de faits :

« ..... Vous dites que les colonies militaires de Fouka, de Mered, de Mahelma, ont échoué; vous tirez cette conclusion de ce qu'elles ont été réunies à l'administration civile. C'est là, monsieur, une erreur de fait. Le village de Fouka a bien moins réussi que les deux autres, parce que l'espèce d'hommes était moins bonne : ils sortaient de la légion étrangère. Cependant ce village est aujourd'hui hors d'affaire; il n'est pas riche, mais il subsiste. Dans la visite que M. le maréchal vient de faire, les colons civils l'ont accablé de demandes de secours, qu'il leur a accordés dans la mesure de ses moyens. Dans le village de Fouka, il n'y a eu que trois demandes; dans celui de Mahelma, deux; dans celui de Mered, aucune. Sur 66 militaires placés dans ce village, 62 y sont encore, 42 sont mariés et ont des enfans, les 20 autres ne tarderont pas à se marier. Le maréchal a constaté que plusieurs d'entre eux avaient déjà 8, 10 et 12,000 francs en mobilier agricole ou en récoltes. Plusieurs, que nous n'avions pas logés d'abord, ont construit des maisons très saines et très commodes...

« Vous attendez le succès d'un petit nombre d'entreprises bien constituées et manœuvrant avec un gros capital; eh bien! je prétends que les villages militaires seront des entreprises bien constituées et appuyées sur un gros capital, écus et bras. Supposons un village de 100 familles. L'état fait pour chacune une dépense de 3,000 francs. Total pour les 100 familles. . . . . 300,000 fr.
Leurs camarades leur donnent 1,200 journées de main-d'œuvre à 35 cent.; la plus-value est pour chaque famille d'au moins 1,500 francs. Ci pour les 100 familles. 150,000
Les bras de chacun de ces colons et de leur famille valent au moins 600 francs. 60,000
Les 9,000 colons militaires inscrits sur les registres ont en moyenne plus de 1,000 francs à eux, ce qui fait pour les 100 familles. 100,000

Total. . . . . 610,000 fr.

« Voilà effectivement 610,000 francs de capital appliqués à 1,000 hectares. Croyez-vous qu'il y ait beaucoup de capitalistes qui emploieront plus de capitaux sur une pareille surface?... Une seule incertitude reste dans mon esprit : c'est de savoir si les colons militaires trouveraient aisément des femmes et en nombre suffisant. Du reste, je ne m'inquiète pas de leur établissement et de leur production, puisque, dans ce moment même, nous faisons réussir, à grand' peine il est vrai, des populations très mal composées physiquement et moralement. »

Cet extrait provoquerait, ainsi que le reste de la lettre, une longue discussion : nous nous permettrons une seule remarque sur la manière dont le chiffre du capital vient d'être établi. Si l'auteur de la lettre avait eu sous les yeux, comme nous, la brochure de M. le duc d'Isly, il aurait vu, 1° que, les soldats-colons étant nourris et payés sur les 300,000 francs fournis par l'état, il n'y a pas lieu à estimer séparément la valeur de leur travail : c'est une première réduction de 60,000 francs. — 2° Le projet du maréchal,

un vaste champ à la colonisation civile, les travaux qu'il a dirigés pour éclaircir les questions épineuses qui touchent à la propriété du sol, l'émulation qu'il a excitée dans la province d'Oran, l'influence que cet exemple a exercée dans la province de Constantine, sont des services généralement appréciés. Le projet de M. le général Bedeau, formulé avec une réserve pleine de sagacité, autorise de belles espérances. Des subventions sont demandées pour les généraux qui commandent les deux provinces extrêmes; il ne peut y avoir aucun inconvénient à les accorder, puisqu'elles sont destinées à des travaux d'utilité publique, préliminaires indispensables du peuplement, quel que soit le régime qui doit prévaloir : les demandes de MM. Bedeau et de Lamoricière sont d'ailleurs tellement modestes, qu'elles seront probablement dépassées par les allocations de la chambre. Les colons interviennent à leur tour avec un système qu'ils résument en deux mots : institutions civiles. Surexcités par l'état de crise commerciale où se trouve la colonie, ils demandent avec une insistance desespérée la constitution d'une délégation régulière, les institutions municipales, l'application des lois françaises, la naturalisation prompte et facile des étrangers, une administration distincte pour chaque province. C'est le cri du malade qui souffre sans savoir où est son mal. Il serait aussi ridicule de mettre en vigueur les institutions de la métropole dans certaines localités à peine peuplées, qu'il sera impossible de les refuser dès que les habitans y seront assez nombreux. Nous désirons qu'on accorde à l'Algérie la satisfaction qu'elle demande aussitôt qu'il sera raisonnable de le faire; mais nous devons dire aux colons qu'ils s'abusent étrangement, s'ils croient obtenir, par la seule vertu de leur programme, l'argent et les bras qui leur manquent.

Nous espérons que les débats feront sortir les systèmes des vagues généralités. Une colonisation n'est qu'une affaire d'industrie sur une échelle immense. Ce qui a manqué jusqu'ici à tous les projets connus,

article 12 du compte de dépense, évalue le travail des ouvriers militaires pour leurs camarades à 600 et non pas à 1,200 journées par famille à établir : c'est donc 750 francs au lieu de 1,500 francs en main-d'œuvre; seconde réduction de 75,000 francs sur le chiffre du capital. — 3° On ne peut pas évaluer par une moyenne l'apport des colons, puisque chacun d'eux doit travailler à son compte : il est évident que ceux qui n'apporteront que peu de chose ou rien seront dans l'impuissance de se soutenir. — 4° Le maréchal prélève sur la subvention de 3,000 francs par famille une somme de 500 francs 42 cent. pour les vivres du mari et de la femme pendant dix-huit mois : c'est environ 57 cent. et demi par tête et par jour. Malgré l'économie du régime militaire, il ne nous semble pas qu'une consommation de 12 sous par jour soit une perspective bien séduisante pour les femmes appelées en Afrique. Au surplus, l'auteur de *l'Algérie et l'Opinion*, récent opuscule dans lequel la colonisation militaire est défendue avec beaucoup de verve et d'esprit, annonce un mémoire dans lequel les moyens d'établissement et d'exploitation des camps agricoles seront rigoureusement exposés. Il faut attendre cette publication pour asseoir un jugement définitif sur la vitalité des colonies militaires.

c'est précisément la minutieuse prévoyance, l'instinct de la spéculation. Quels sont les moyens offerts par chaque système pour atténuer les charges de la métropole, pour attirer les capitaux, pour retenir les bons ouvriers et constituer en Afrique une population digne du nom français? Voilà les questions qu'il faut poser et que les auteurs de systèmes doivent résoudre par les calculs les plus minutieux. Tant qu'on n'a pas de documens précis sur le mode de concession, sur le régime agricole, sur les moyens de recrutement, il est impossible d'arriver à une conviction réfléchie. Si les chambres dédaignent de descendre à ces détails de pratique, elles auront peu fait pour la colonisation effective. Nous ajouterons que la prévoyance à cet égard doit être plus sévère pour le régime civil que pour le régime militaire. La chute des camps agricoles ne serait que la ruine des idées de M. le maréchal Bugeaud, tandis qu'un revers sur le terrain de la colonisation civile serait la perte de l'Algérie. Dans la métropole, quand un spéculateur se ruine, il disparaît dans la foule sans nom; ses ouvriers cherchent leur vie ailleurs : l'abîme se referme aussitôt sur les naufragés, dont personne ne s'inquiète : les désastres d'une colonie retombent toujours à la charge du public : on ne peut pas laisser mourir sur une terre étrangère les ouvriers qu'on y a entraînés. Le plus sûr moyen de prévenir un tel malheur est de se défier des théories sans preuves; c'est de ramener, comme nous avons essayé de le faire, le problème de la colonisation aux réalités de la pratique commerciale.

I. — LE CAPITAL.

Pour mettre en valeur une terre inculte à vingt lieues de Paris, il faudrait réunir deux conditions essentielles : un fort capital, une habileté profonde en économie agricole. Or, ceux qui possèdent ces deux excellentes choses, l'argent et la science, en trouvent trop aisément l'emploi pour se lancer dans un genre d'exploitation pénible et hasardeux. Voilà pourquoi les défrichemens que le public réclame dans tous les pays ne s'accomplissent presque jamais. Lorsque l'opération doit être exécutée dans une contrée lointaine, les difficultés augmentent en proportion de la distance, du climat, des obstacles naturels, des ennemis à vaincre. Les gens riches et éclairés ferment leurs coffres-forts et restent chez eux. Les esprits aventureux, incapables d'établir un calcul de probabilités commerciales, se figurent que la fertilité d'une terre vierge doit compenser tous les désavantages économiques; ivres d'illusions, ils se mettent à l'œuvre avec des moyens insuffisans, et voilà pourquoi la plupart des colonies échouent, même lorsqu'elles eussent offert à des spéculateurs habiles les conditions de succès.

Si les Hollandais ont été souvent cités comme des maîtres en fait de

colonisation, c'est qu'ils ont eu les yeux ouverts sur ces difficultés. Leur secret est dévoilé dans un rapport fort instructif de Malouet sur l'établissement de Surinam : « Ce n'est point, dit-il, à des particuliers vagabonds et ignorans qu'on a confié le sort de la colonie naissante. » Des ingénieurs agricoles ont été envoyés sur les lieux aux frais du trésor public, avec ordre d'approprier à l'état de chaque localité un type d'établissement et un plan d'exploitation. « Cette instruction a été le premier don et la première loi imposée à chaque entrepreneur qui s'est présenté. *Conformez-vous au plan et travaillez* était la formule d'installation du concessionnaire. » Persuadés qu'il suffirait de suivre les prescriptions officielles pour que le succès commercial fût assuré, les négocians d'Amsterdam n'hésitaient pas à fournir le capital nécessaire à chaque entreprise. A leurs yeux, la clause principale du contrat était qu'on travaillât « selon les principes et la méthode ordonnées.» Souvent même le gouvernement donnait l'exemple de la confiance en faisant à des compagnies des avances qui n'étaient pour le trésor qu'un placement profitable. Située plus avantageusement peut-être que Surinam, la Guyane française avait été constituée sur un autre principe : chaque colon avait eu pleine liberté de s'y caser selon ses ressources et ses lumières. Ces deux systèmes eurent pour résultat, suivant Malouet, qu'entre Surinam et Cayenne « la différence était aussi grande qu'entre une campagne de la Touraine et un campement de Hottentots. »

Une colonie ne commence à vivre que du jour où elle a trouvé le genre d'exploitation approprié à son climat et à son état économique. Il fallait la sagacité commerciale des Hollandais pour régler préalablement ces conditions d'existence par un acte de prévoyance administrative. Ordinairement, le principe vital d'une colonie n'est découvert qu'à la longue, par les tâtonnemens et les sacrifices des particuliers, après beaucoup de mécomptes et de souffrances. Tel a été le sort des colonies intertropicales. La loi d'existence pour elles était de produire certaines denrées de luxe, le sucre, le café, le cacao, en assez grande abondance et à des prix assez bas pour que ces friandises réservées pour les princes, ou administrées à petite dose comme médicamens, entrassent dans l'alimentation ordinaire des Européens. Jusqu'à la fin du XVIIe siècle, les Antilles françaises, rendez-vous des enfans perdus de la métropole, s'agitèrent sans pouvoir organiser la spéculation à laquelle leur existence était attachée. Les émigrans pauvres, après avoir accompli leur engagement de trois années au service d'un ancien colon qui payait leur passage, prenaient possession d'un coin de terre, et travaillaient avec tant de désordre et d'imprévoyance, que souvent ils éprouvaient les horreurs de la famine au milieu d'une nature riche et généreuse. Les hasards de la guerre firent enfin tomber dans les mains

des Français des vaisseaux espagnols chargés de nègres destinés au travail des mines. Appliqués aux cultures, ces captifs montrèrent, pour le malheur de leur race, qu'il n'était pas impossible d'obtenir ce qui avait manqué jusqu'alors, les bras à bon marché et la discipline dans les ateliers. Le mécanisme producteur étant trouvé, le capital européen se précipita de lui-même dans les îles américaines, et y multiplia les établissemens, au point d'y improviser une population nombreuse (1). L'Algérie en est encore à la première phase des tâtonnemens et des illusions : il est à craindre qu'elle n'y reste long-temps, si le gouvernement ne l'aide pas, à la manière des Hollandais, à trouver le genre d'exploitation, le régime industriel, qui doivent assurer son avenir.

Quoi qu'on fasse, une colonie n'existe définitivement que lorsqu'elle paie, ou du moins lorsqu'on est certain qu'elle pourra payer, avec les ressources de son propre sol, la totalité des dépenses qu'elle entraîne. La colonisation de l'Algérie doit donner lieu, avons-nous dit (2), à des frais exceptionnels et considérables. Or, plus un domaine a de lourdes charges à supporter, plus il est nécessaire d'en perfectionner l'exploitation, afin d'élever les produits au niveau des besoins. La première condition d'une culture riche et lucrative est un capital abondant. Ce n'est pas avec l'argent algérien, qui se paie au moins 12 pour 100, que l'on pourrait défricher l'Afrique française. Les puissances financières de la métropole n'interviendront que lorsqu'on leur aura fait voir bien clairement les chances d'un notable bénéfice. L'état aurait pu fournir à l'agriculture algérienne une subvention proportionnée à ses premiers besoins sans tirer un seul écu de ses coffres : il eût suffi d'offrir la garantie d'un minimum d'intérêt, non pas, comme l'a demandé M. Lingay, pour l'ensemble des spéculations coloniales, mais seulement pour un petit nombre d'entreprises présentées au public comme types d'exploitation et mesure de ce qu'on doit espérer. En garantissant un intérêt de 3 pour 100, et en appliquant à l'amortissement du premier fonds toute la portion des bénéfices acquis au capital, le trésor n'aurait couru aucune chance fâcheuse. Il eût été matériellement impossible qu'une exploitation bien située en Afrique, avec un personnel nombreux et choisi, une excellente direction des travaux, un capital toujours au niveau des besoins, ne donnât pas 3 pour 100 d'intérêt. La responsabi-

(1) Ébranlées aujourd'hui par l'affranchissement des noirs et la concurrence du sucre de betterave, les colonies à esclaves sentent que leur temps est passé, et elles en sont à chercher une autre loi d'existence. Au lieu de spéculer sur l'avilissement d'une partie de l'humanité, elles demandent au capital et à la science des Européens le secret d'élargir les débouchés par un nouvel abaissement des prix, et de réaliser des bénéfices assez forts pour payer convenablement des travailleurs libres. C'est une solution de ce genre qu'il faut espérer pour l'Afrique française.

(2) Voir les principes développés dans notre précédent article, exposé critique des essais et des systèmes, livraison du 1er février 1847.

lité de l'état se fût trouvée réduite chaque année en proportion de la somme amortie; les titres, remboursés, sans aucun doute, avant vingt ans, auraient été transformés en actions de jouissance au profit des capitalistes.

Cette combinaison eût été la plus simple et la plus féconde. Cinq à six fermes d'essai, au capital d'un million, n'eussent pas engagé beaucoup la responsabilité du trésor. Si l'on avait été entraîné à quelques déboursés, on les eût retrouvés par l'impôt. En retour de la garantie offerte, le gouvernement aurait stipulé les conditions reconnues nécessaires à la prospérité de l'Afrique française. Il aurait concouru avec les actionnaires au bon choix des agens, provoqué les travaux d'avenir, mis à l'essai les plus importantes cultures, au point de vue de la spéculation commerciale (1). On eût éprouvé divers modes de rémunération, afin de reconnaître le plus favorable aux ouvriers, le plus propre à les attacher au sol africain. On eût enfin groupé et façonné la population de manière à ce qu'en se multipliant, elle eût suffi aux nécessités de la défense et soulagé la métropole du poids qui l'accable. Supposons, chose impossible et aussi révoltante pour la raison que pour le sentiment national, supposons qu'il fût démontré qu'une exploitation agricole ne peut pas prospérer en Algérie, eh bien! cette triste découverte eût coûté quelques millions au budget; mais jamais acquisition n'eût été plus lucrative : on eût économisé des milliards en renonçant à la poursuite d'une chimère. Notre ferme conviction est, au contraire, que des entreprises combinées avec une parfaite intelligence des lois agronomiques et commerciales dépasseraient toutes les espérances. Or, dès qu'un succès d'argent eût été constaté, une multitude d'établissemens se seraient formés sans requérir la garantie publique, et le capital de la métropole aurait pris son cours vers l'Afrique avec un élan qu'il eût fallu peut-être maîtriser.

Nous n'insistons pas sur cette idée, n'ayant aucune espérance qu'elle soit prise en considération. La garantie d'intérêt rencontrerait probablement parmi les hommes d'état une répugnance instinctive. Ce moyen, qui donne à l'autorité une force énorme d'initiative sans déranger l'équilibre financier, n'est pas encore entré suffisamment dans les habitudes administratives, bien qu'on en ait fait heureusement l'épreuve pour provoquer la création d'une grande ligne de chemin de fer. On est bien plus frappé de l'abus qu'on en peut faire que des avantages qu'on en peut tirer. On craint de placer le trésor sous le coup d'un vague engagement, sous la menace permanente d'un remboursement éventuel, de compromettre la fortune publique au profit

(1) On a des jardins d'essai pour l'étude scientifique des plantes; pourquoi n'aurait-on pas des fermes d'essai, organisées au point de vue commercial?

d'une spéculation particulière. Les colons déjà engagés considéreraient comme une injustice que le monopole de cette garantie ne leur fût pas réservé. Enfin le système négatif du laisser-faire est entré trop profondément dans les instincts publics et les mœurs administratives pour qu'on accepte l'idée d'une intervention directe de l'état dans l'industrie coloniale, surtout au moment où tant de solliciteurs se présentent à l'autorité, réunissant déjà, assure-t-on, plus de 20 millions en capital, et promettant le salut de l'Algérie, pourvu qu'on les laisse tranquilles après leur avoir abandonné la terre.

Le secret de la réussite dans la politique commerciale n'est pas de chercher ce qu'il y a de mieux théoriquement, mais plutôt de s'en tenir à ce qui soulève le moins de difficultés dans la pratique. Ne nous aveuglant pas sur les préventions qui accueilleraient un projet basé sur la garantie effective du gouvernement, nous avons cherché un principe plus conforme au programme de la colonisation libre; nous avons ramené le problème à cette formule : trouver une combinaison agricole et coloniale qui, en intéressant le commerce de la métropole au succès de la colonie, procure à la terre algérienne l'énorme capital dont elle a besoin, aux conditions ordinaires des transactions européennes.

Pour réussir dans un genre de fabrication, quel qu'il soit, la première règle à suivre est de mesurer l'étendue des débouchés dont on dispose. Quoique cette vérité soit élémentaire, elle ne paraît pas même avoir été entrevue par la plupart des théoriciens qui ont disserté sur l'exploitation de l'Algérie. On pourrait croire, d'après leurs écrits, que l'on peut multiplier les établissemens agricoles d'une manière illimitée, sans autre considération que la fertilité de la terre; c'est une erreur qui seule suffirait pour faire avorter le meilleur projet. Coloniser l'Algérie, ce n'est pas jeter sur le sol africain des cultivateurs vivant au jour le jour de leurs récoltes comme des sauvages; c'est organiser des fabriques de produits agricoles. Or, multiplier inconsidérément ces fabriques, récolter au hasard tout ce que la terre peut donner, ce serait une faute aussi grave que si, en France, on doublait subitement le nombre des manufactures de draps, sans s'inquiéter des débouchés et du placement des marchandises. Beaucoup de personnes se figurent que les besoins de la population urbaine et de la population militaire constituent un débouché suffisant pour l'industrie des campagnes africaines; la plupart des systèmes ont même pour point de départ la nécessité de nourrir l'armée, afin qu'elle ne soit pas affamée en cas de guerre maritime. On oublie que les consommateurs militaires ne seront pas toujours, il faut l'espérer, au nombre de 100,000 hommes, et que les habitans des villes ne se priveront pas d'acheter les denrées offertes par les indigènes, s'ils y trouvent une économie. La fabrication des denrées alimentaires

ne peut être profitable que dans un pays où il se trouve une population industrielle pour acheter le superflu de la population rurale, ou bien lorsque l'on peut produire les vivres à des prix qui en assurent la vente aux étrangers. L'Algérie réunira peut-être un jour ces deux conditions; dans l'état actuel, la perspective offerte aux producteurs de grains ou de viande (1) n'est pas de nature à attirer les capitaux intelligens de la métropole.

Recherchons comment une exploitation en Afrique pourra se présenter aux capitalistes avec la chance essentielle de la prospérité, c'est-à-dire l'assurance du débouché. Toute entreprise agricole, selon nous, doit y avoir pour base : 1° la production en grand d'une marchandise d'exportation d'un placement certain, eu égard au prix de revient; 2° la production des vivres nécessaires au groupe de population créé par ladite entreprise. Nous appelons marchandises de grande exploitation le coton, la laine, le lin, la soie, le tabac, les huiles ou graines oleagineuses, les comestibles de luxe pour l'épicerie, la parfumerie, les plantes tinctoriales, les fers, les chevaux, etc., valeurs qui se traduisent immédiatement en argent, lorsqu'on les offre à un certain prix. Nous appelons denrées de consommation locale les grains, la viande, les légumes, le combustible, le fourrage pour les bestiaux, l'engrais pour les champs.

Prenons pour exemple de fabrication spéciale la culture du cotonnier, ou la production de la soie. La vente de ces produits est illimitée, lorsqu'on peut les offrir à un prix séduisant, relativement au cours ordinaire de la place. Supposons que chaque centre forme un groupe de 200 familles; c'est pour leur consommation en objets productibles sur les lieux une vente assurée d'environ 200,000 francs (2). Évaluons à 300,000 francs (3), prix de vente, le rendement des cultures commerciales : voilà donc un revenu d'un demi-million, garanti par deux débouchés également certains. Ce minimum de recettes certaines étant connu, et le bilan des dépenses probables étant établi avec une intelligente prévision, on obtiendra, par la comparaison des deux comptes, le chiffre du produit net. Or, si ce chiffre est assez fort pour garantir, non-seulement les bénéfices du capital, mais encore les frais exceptionnels du travail, de la défense, de l'assainissement du sol, l'entreprise

(1) On estime qu'un bœuf absorbe 20 kilogrammes de foin pour acquérir en poids un seul kilogramme de viande. Au prix de 7 francs le quintal métrique, qui est celui de l'Algérie, 20 kilogrammes de foin représentent 1 fr. 40 cent., ce qui porterait le revient d'un kilogramme de viande à un taux excessif. Quoique favorisée par la richesse de la végétation, l'élève du bétail pour la boucherie ne sera pas une source directe de profit. En général, ce genre d'industrie ne devient avantageux que lorsqu'il est très habilement combiné avec les diverses opérations d'un grand domaine.

(2) Qu'on veuille bien nous accorder ce fait, que nous développerons plus tard en parlant des ouvriers.

(3) C'est le produit brut, selon nos calculs, de 1,000 hectares consacrés au coton.

aura satisfait, pour sa part contributive, aux nécessités d'une bonne et solide colonisation. Il est évident que cette manière de procéder doit être appropriée, par des calculs spéciaux, aux divers genres de culture dont le pays est susceptible. Le succès de chaque industrie spéciale fera éclore vingt groupes sur le même type, de même qu'on voit en France vingt fabriques se monter à l'exemple d'une première qui a réussi. Ce mouvement créateur ne s'arrêtera dans chaque spécialité que lorsque l'avilissement du prix de la marchandise démontrera que le débouché est saturé. C'est par la multiplication naturelle de ces groupes que s'accomplira le phénomène du peuplement. Les vrais capitalistes ne mettent pas à la loterie; ils font des avances sur les affaires dont les chiffres exacts déterminent leurs convictions. Outre l'avantage de fournir des aperçus positifs, la spécialisation des cultures assure à chaque entreprise une classe spéciale de protecteurs. Il n'est pas douteux que les chefs d'industrie qui opèrent sur la soie, le lin, le coton, les fers, les essences oléagineuses, commanditeraient volontiers des entreprises destinées à multiplier la matière sur laquelle repose leur existence commerciale, si d'ailleurs le placement leur paraissait suffisamment assuré. La certitude du débouché est donc, de toutes manières, la garantie de l'opération.

Intéressé au succès des premières expériences, le gouvernement devrait y contribuer, non pas par des subventions directes, mais par un ensemble de mesures tutélaires. L'emplacement choisi par une compagnie lui serait concédé gratuitement, s'il faisait partie du domaine disponible. On mettrait autant que possible le nouveau village sous la protection d'un poste, ou bien on établirait dans le voisinage un camp agricole, si le système militaire était mis à l'essai. On faciliterait le recrutement des ouvriers et leur passage en Afrique, on multiplierait les moyens de communication; mais, en retour de ces avantages, le gouvernement dicterait le règlement le plus conforme aux nécessités de la colonisation. Pour que l'Algérie fût peuplée, il exigerait que la part du travail fût loyalement faite, dans le double intérêt des ouvriers et des exploitans eux-mêmes. Pour que l'Algérie fût défendue, il surveillerait le choix des ouvriers-colons et introduirait dans le régime industriel quelque chose de la discipline militaire. Pour que l'Algérie n'épuisât plus la France, on poserait en principe que toute entreprise en état de distribuer des dividendes doit contribuer aux frais généraux de la colonisation.

De telles clauses éclairciraient la foule des demandeurs de concessions. Serait-ce un malheur pour l'Algérie? serait-ce un malheur pour eux-mêmes? Nous ne le croyons pas (1). Les colonisateurs sans argent et

(1) On fait sonner haut le chiffre total des capitaux possédés par les solliciteurs de con-

sans expérience agronomique ne feront pas venir une gerbe de plus. Le règne des coureurs d'aventures est passé; l'agiotage est tombé dans cette langueur qui suit la fièvre. Ce qu'il faut aux propriétaires déjà établis en Algérie, c'est une colonisation sérieuse et puissante. Le premier effet d'un mouvement commercial, comme celui que nous entrevoyons, serait de doubler la valeur des terres. Un entrepreneur isolé, s'il opérait avec un capital suffisant et sur les bases qui viennent d'être indiquées, aurait les mêmes chances de succès que la plus puissante compagnie. Une autre ressource offerte aux colons déjà établis serait de se défaire avantageusement de leurs terres en les vendant à une société, ou d'entrer eux-mêmes dans une grande association, s'ils en adoptaient les statuts. Dans cette dernière hypothèse, leurs terres, bâtimens, bestiaux, matériel, seraient évalués loyalement, et chacun deviendrait actionnaire dans la proportion de son apport. Tout donne à croire que les plus clairvoyans prendraient ce parti. Ceux qui sont jaloux de ce qu'on appelle l'indépendance du propriétaire continueraient à végéter, en tâchant de produire des vivres pour l'approvisionnement des marchés voisins.

Il y a des préjugés que nous connaissons contre le régime des sociétés par actions appliqué au travail des champs, et, en effet, l'épreuve qu'on en a déjà faite en Algérie n'a pas été heureuse. Pendant les pre-

cessions. Non-seulement il faut rabattre de ces promesses, mais il faut savoir à quelles conditions ce capital se présente : il est d'une extrême importance que les chambres et le public soient éclairés à ce sujet. Si, comme il est probable, les 20 millions qui s'offrent sollicitent une étendue de territoire dont la bonne exploitation exigerait un capital trois fois plus fort, il y a pour l'Algérie un danger plutôt qu'un avantage. Par exemple, dans une brochure récemment publiée par M. de Raousset-Boulbon, l'un des principaux propriétaires de l'Algérie, on demande que la règle des concessions soit l'établissement d'une famille de métayers, avec un chétif mobilier, 4 bœufs et 15 bêtes ovines par 25 hectares. Que l'auteur établisse exactement le compte des journées de travail, le budget de la famille en dépenses et recettes, et il verra si les fruits partagés pourront faire vivre les ouvriers et payer au propriétaire la rente du capital engagé. M. de Raousset déclare qu'en vertu de son programme, un possesseur de 500 hectares, engageant 120,000 fr., réaliserait au bout de cinq ans une valeur de 400,000 francs. Il est possible qu'avec un simulacre de culture, on parvienne à reporter sur les champs le genre de spéculation qui a existé sur les propriétés urbaines, et qu'il y ait encore de grands bénéfices à réaliser pour les gens qui savent vendre et acheter à propos; mais une exploitation misérable, comme celle qu'on propose, n'enfanterait dans les champs africains qu'une sorte de sauvagerie. Il est bon de rappeler aux colons ce que Mathieu de Dombasle, d'accord avec les plus célèbres agronomes, pensait du métayage : « L'influence du bail à partage de fruits est tellement désastreuse par la nature même du contrat, que s'il était possible que cet usage s'introduisît dans les Flandres ou dans l'Alsace, il est hors de doute que les terres de ces riches provinces seraient, dans un court espace de temps, réduites, sous le rapport de la valeur vénale, au niveau des parties les plus mal cultivées du Berry ou du Poitou. » Les propriétaires algériens, et notamment M. de Raousset, qui a fait preuve de dévouement en Algérie, auront à voir s'ils veulent, par le métayage, assimiler les champs africains à ceux de la Sologne.

mières années de la conquête, on vit se former une douzaine de sociétés qui ont fourni à M. Desjobert l'occasion d'écrire quelques pages spirituelles. Ces entreprises formées à la hâte, avant que les ressources et les désavantages du pays fussent connus, dirigées, non pas par des agronomes, mais par des spéculateurs avides qui commencèrent par s'adjuger de gros traitemens avant qu'il y eût apparence de travail, échouèrent honteusement. Ce résultat prouve seulement que l'industrie coloniale n'est pas une bonne veine pour les niais et les intrigans. Oserait-on en tirer une conclusion défavorable contre des compagnies formées, comme le faisait l'ancien gouvernement hollandais, par l'alliance des noms les plus recommandables, surveillées, dans un intérêt national, par le pouvoir et par l'opinion publique? Répétera-t-on avec M. Moll : « Toutes les fois qu'une entreprise dépendra du choix des hommes, il faudra qu'elle échoue? » Nous demanderons à M. Moll quelle entreprise ne dépend pas du choix des hommes, et si une métairie de dix hectares réussirait avec un chef vicieux? Pourquoi les agens d'un domaine rural seraient-ils moins probes que ceux des ateliers? Un village algérien demanderait une administration moins nombreuse, une comptabilité moins compliquée que la plupart des grandes manufactures. Un ordonnateur général, un comptable, un agronome chef des cultures, deux contre-maîtres, un sous-officier vétéran pour commander la milice, un prêtre maître d'école, un médecin, en tout huit personnes constitueraient un personnel en rapport avec tous les besoins d'une petite colonie de mille à douze cents ames. A une époque où l'encombrement des carrières devient un fléau pour les familles, on bénirait l'Algérie, si elle ouvrait des perspectives nouvelles à la jeunesse intelligente et laborieuse, si quelques années passées en Afrique devenaient, pour ainsi dire, le stage des élèves formés dans les fermes-modèles et les écoles industrielles.

On va renouveler une objection à laquelle s'attachent les partisans du système militaire : « Le point capital, dira-t-on, est la rapidité de l'opération. Il faut se hâter d'introduire une population compacte, afin de mettre le sol en état de défense. Quand la sécurité sera établie, on s'occupera des intérêts commerciaux. » Eh bien! nous le déclarons avec une conviction profonde, cette manière de raisonner est directement contraire au but qu'on veut atteindre. Nous aussi, nous sentons vivement qu'il y a urgence absolue d'opposer une masse résistante à la population arabe, et de soulager la France du glorieux fardeau sous lequel elle succomberait à la longue, et c'est précisément parce que nous reconnaissons qu'il faut aller vite, que nous recherchons avec tant de sollicitude tout ce qui pourrait favoriser la spéculation. Vous voulez peupler rapidement un pays, ne vous occupez pas d'y implanter des habitans : créez dans ce pays des intérêts, et les hommes viendront

d'eux-mêmes. Oui, il faut aller vite; mais le vrai moyen, c'est de donner l'exemple d'un succès commercial également attrayant pour les capitalistes et les ouvriers. On aura beau faire, le peuplement effectif et durable restera subordonné aux progrès du commerce. Quel que soit le système qu'on adopte, il faudra subir plusieurs années d'épreuve avant de réduire les dépenses militaires. Une population introduite à grands frais, si bien aguerrie qu'elle soit, dépérira en dix ans, si son installation recèle un vice économique; si, par exemple, disséminée sur un sol découpé en parcelles, elle ne peut ou ne sait pas distribuer ses travaux en vue des débouchés possibles. Au contraire, dix ans suffiraient pour que cent villages s'organisassent sur un type florissant. On irait vite si, par le concours d'un heureux climat, d'un riche capital, d'une savante exploitation, on parvenait à livrer les productions naturelles à l'Afrique à des prix qui en assurassent le placement sur les marchés européens. Ce résultat, nous l'entrevoyons pour le coton, et, comme la production du monde entier est inférieure de 15 millions de kilogrammes aux demandes de la fabrique, il y aurait, à notre compte, du travail pour 50,000 ames, rien que pour combler ce déficit. Sur 856 millions d'achats faits par la France en 1845, il y a pour 452 millions de marchandises que l'ex-régence pourrait fournir (1), en la supposant habilement exploitée : un tel mouvement commercial conduirait naturellement en Algérie au moins 1,200,000 ames. Qu'on ne nous accuse donc pas de méconnaître la nécessité d'un peuplement rapide et d'être indifférent aux soins de la défense. C'est, au contraire, parce que nous en faisons notre préoccupation principale, que nous excluons tous les systèmes qui condamnent les émigrans à une existence souffreteuse. Pour une multitude misérable, il n'y a pas d'expansion

(1) Tels sont, en nombres ronds, les chiffres fournis par les derniers documens :

Cotons	108 millions.	Report	399 millions.
Soie	64	Fonte brute	8
Laines	49	Lin	7
Graines oléagineuses	45	Fruits	7
Peaux brutes	30	Suifs	5
Tabac en feuilles	28	Riz	5
Huile d'olive	22	Sparterie	8
Indigo	21	Chanvre	4
Céréales	15	Cochenille	4
Chevaux	9	Fromage	3
Bestiaux	8	Beurre	2
Total	399 millions.	Total	452 millions.

Les pays dont nous tirons ces marchandises ne nous achètent pas, en général, pour une somme correspondante. Ainsi, les États-Unis, dont nous avons reçu en 1845 pour 102 millions de coton, 25 millions de tabac, et 13 millions d'autres objets, ne nous ont demandé en total que pour 96 millions de nos produits.

possible, et elle ne se défendra que mollement, malgré son origine guerrière. Au contraire, dix années d'heureuse exploitation grouperont sur le sol une population respectable, et des comptoirs florissans aviseront bien aux moyens de se protéger.

En effet, tout ce qu'il y a de bon et de sympathique dans le système des colonies militaires pourrait être combiné avec une puissante direction commerciale. Au point de vue de l'économie politique, la sécurité est une valeur qui augmente le profit des entreprises : il n'est donc pas contraire à l'équité de mettre un prix à cet avantage. On pourrait imposer à chaque compagnie l'obligation de contribuer à la sécurité du pays par un service effectif et par un impôt en argent. La partie virile de la population ouvrière serait organisée en milice, sous le commandement d'un officier choisi par le gouvernement. Des exercices et des revues périodiques entretiendraient les habitudes militaires. Chaque famille devrait fournir un homme de garde tous les vingt jours : cet homme, étant payé pour sa journée de garde comme pour une journée de travail agricole, verrait dans ce service un délassement plutôt qu'une obligation onéreuse. L'impôt en argent, versé au trésor, servirait à la solde d'une gendarmerie locale, ou serait appliqué aux dépenses de l'armée active, si la sécurité était suffisamment garantie par un poste voisin. Les colons paieraient ainsi de leur argent et de leur personne. Cette double cotisation, proportionnée au capital engagé dans l'entreprise, n'aurait rien d'excessif. Dans le village que nous montrerons bientôt pour type, avec 200 familles, on aurait, par jour, dix miliciens à 2 francs 50 cent., et autant de gendarmes à 4 francs, lesquels coûteraient, en total, environ 24,000 francs par an. A la première alerte donnée par les hommes de garde, un tel village réunirait plus de 200 fusils. Il nous semble que 200 hommes robustes et intéressés à la conservation du domaine, d'ailleurs bien exercés, bien retranchés, comptant parmi eux beaucoup d'anciens soldats de l'armée d'Afrique, qui seraient admis de préférence, constitueraient une résistance, sinon égale aux camps agricoles, au moins suffisante pour se défendre en attendant l'arrivée des corps mobiles. Chaque nouveau centre industriel, augmentant la partie civile et militaire de la population, autoriserait une réduction notable des dépenses coloniales. Pour ne citer qu'un exemple, le placement des 15 millions de kilogrammes que réclament les fabriques de coton enfanterait naturellement 5,000 soldats-laboureurs, et permettrait de retrancher 4 à 5 millions au budget de l'Algérie. Que le succès commercial se généralise, les villages, s'échelonnant d'eux-mêmes sur le sol et se soutenant les uns les autres, auront bientôt assez de vitalité et de ressources pour se protéger. Nous avons toujours regretté qu'on ait pris l'habitude d'opposer dans la discussion le principe civil au principe militaire, comme si les

deux élémens étaient inconciliables. L'antagonisme existe moins dans les choses que dans les mots. L'industriel serait dévoré par l'Arabe, s'il ne se montrait pas tant soit peu soldat, et, si le soldat ne devient pas industriel, il sera dévoré par la misère. M. le maréchal Bugeaud a été dans le vrai le jour où il a dit : « La colonisation civile, si elle est prévoyante, deviendra très militaire, de même que la colonisation militaire deviendra inévitablement civile. »

II. — LE TRAVAIL.

Toutes les difficultés qui s'opposent à la colonisation de l'Algérie se résument en une seule : insuffisance des bras. Voulez-vous estimer la portée réelle d'un système, examinez, en vous plaçant au point de vue du salarié, quelles sont les chances qu'offre ce système pour réunir les ouvriers nécessaires à une bonne exploitation. Toute entreprise qui ne s'assurera pas le concours des travailleurs par des avantages exceptionnels et solidement garantis échouera. Si des échecs multipliés découragent la classe agricole, le peuplement sera si long et si pénible, que la métropole à son tour perdra patience. Pour tout dire en un mot, les ouvriers sont, en Afrique, les maîtres de la situation. Il faut compter avec eux. En parlant ainsi, nous exprimons une conviction profonde, confirmée par les études et les informations de chaque jour.

La difficulté de recruter les travailleurs en nombre suffisant s'est présentée à l'origine de toutes les colonies. Dans les Antilles, le problème a été résolu brutalement par l'introduction de l'esclavage. Si l'on a généralisé l'emploi des noirs, ce n'est pas que la race blanche soit incapable de supporter les ardeurs tropicales, comme les planteurs ont fini par se le persuader. Les opérations les plus pénibles, le défrichement et la mise en valeur, ont été accomplies par les Européens; mais, comme chacun d'eux arrivait avec des illusions extravagantes, avec un désir fiévreux de richesse, la spéculation resta long-temps désordonnée et improductive. A défaut de salariés libres, on ne parvint à régulariser les travaux d'ensemble qu'en introduisant des troupeaux d'esclaves. Grace au ciel, l'esclavage a fait son temps. Un autre moyen souvent mis à l'essai par les peuples colonisateurs est d'organiser le travail au moyen des indigènes; mais ce régime n'est applicable qu'au sein d'une population débile, maniable et incapable de résistance : telles étaient les peuplades sauvages apprivoisées par les jésuites dans les missions de l'Amérique du Sud; tels sont les lâches Asiatiques exploités aujourd'hui par les Anglais et les Hollandais. Nous ne repoussons pas l'emploi des indigènes en Algérie; nous croyons au contraire qu'ils sont appelés à rendre de grands services comme auxiliaires, et qu'il sera d'une bonne politique de les utiliser autant que possible. Néanmoins chercher dans les races

africaines les instrumens principaux d'une colonisation lucrative, c'est s'abuser étrangement. Si la production de quelques denrées précieuses était organisée en Algérie, il suffirait de protéger, de surexciter cette industrie locale, d'établir un large courant d'échanges entre la colonie et la métropole, et de s'en réserver les profits au moyen des impôts, à l'exemple de ce qui a été fait dans l'Hindoustan et à Java. Mais comment organiser le monopole commercial où le commerce n'existe pas? Nous n'avons trouvé, nous, qu'une population pauvre et belliqueuse, faisant de la sobriété son luxe principal, peu portée au travail, trop attachée à ses traditions routinières pour adopter des procédés plus féconds, trop irritable pour qu'il soit prudent de multiplier ses charges. Essayer l'exploitation directe du sol en commandant le travail aux musulmans africains, ou l'exploitation indirecte en absorbant par l'impôt le principal de leurs revenus, sont deux combinaisons aussi impraticables que déloyales. Le concours des indigènes se réduira à la coopération molle et capricieuse des mercenaires de la basse classe. Il y a, en Algérie comme partout, des journaliers qui vivent misérablement dans leurs tribus, et qui ne refusent pas leurs bras dès qu'on fait briller une pièce d'argent à leurs yeux. On peut les employer aux manœuvres qui exigent plus de force que d'adresse, comme les défrichemens, les terrassemens, les charrois, la grosse bâtisse (1). Nous indiquerons plus spécialement le parti qu'on en peut tirer.

Le peuplement par le partage du sol, à la manière antique, entre les citoyens pauvres, est un autre moyen sur lequel plusieurs projets ont été bâtis. Il est assez naturel de supposer que, pour peupler une contrée nouvelle, il suffit d'offrir l'appât de la propriété à des hommes qui ne possèdent rien dans leur pays. Cependant l'expérience a été rarement favorable à ce système. Il serait dérisoire d'offrir de la terre à l'ouvrier qui n'apporte que ses bras, sans y joindre un capital d'exploitation. Or, quelle que soit la libéralité du gouvernement métropolitain, il est impossible d'élever ce capital au taux nécessaire pour combler tous les frais, tous les mécomptes d'un premier établissement. Les sacrifices que l'autorité civile a faits pour établir les colons pauvres ne les a point préservés de la misère. Les derniers rapports sur la province de Constantine confirment ce que nous avaient appris les essais de la province d'Alger. Trois villages créés dans la banlieue de Phi-

(1) Voici l'opinion de M. Brunet, capitaine d'artillerie, qui a eu occasion d'employer les indigènes dans les travaux qu'il a dirigés en Afrique : « Ces masses indigènes opéraient avec assez de désordre, travaillaient peu, et étaient trop payées. Un assez grand nombre de Marocains sont employés dans la province d'Oran. Ces hommes gagnent beaucoup, ne dépensent presque rien, et emportent l'argent dans leur pays. On doit chercher à remplacer ces étrangers par des ouvriers européens qui restent sur le sol. » Nous avons puisé des renseignemens très utiles dans le travail de M. le capitaine Brunet, qui vient d'être publié sous ce titre : *La Question algérienne*, 1 vol. in-8°; chez Dumaine.

lippeville, suivant le mode des petites concessions, ont peu de bien-être, quoique la proximité de la ville offre des ressources aux habitans. Aussi M. le général Bedeau déclara-t-il que des essais de colonisation en tous genres peuvent être faits, « à l'exception d'un seul, celui des pauvres, qui paraît très onéreux pour l'état en raison des dépenses de première mise et de la faiblesse des résultats obtenus. » On nous répète que le sort offert aux prolétaires dans les villages algériens sera toujours préférable à leur condition habituelle. Cela peut être; néanmoins l'assurance d'une médiocrité laborieuse n'est pas suffisante pour développer un peuple nouveau. L'émigrant apporte sur le sol étranger une ambition qu'il n'avait pas dans son pays; son exil volontaire est un temps d'épreuve qu'il consent à subir, non pas seulement pour échapper à la pauvreté, mais pour réaliser l'espoir d'un prompt retour ou l'illusion d'une vie calme et heureuse dans sa patrie d'adoption. A mesure que ces rêves s'évanouissent, il se manifeste dans la colonie un découragement qui comprime l'essor de la population. Qu'on établisse le budget d'un petit propriétaire de 10 hectares en Algérie. Obligé de cultiver spécialement les céréales, parce que la première loi est de nourrir sa famille, parce qu'il n'a sans doute pas les avances et le talent requis pour varier les cultures, parce que les débouchés lui manqueraient peut-être, il n'obtiendra pas, par la vente de son excédant, l'argent nécessaire pour les dépenses forcées du ménage. Dans son mémoire sur la province d'Oran, M. de Martimprey établit que chaque laboureur, ensemençant 8 hectares pour nourrir la population civile et militaire du triangle, obtiendra un excédant de 20 quintaux de blé et de 20 quintaux d'orge; nous élèverons ce dernier chiffre à 30 pour plus d'exactitude. A raison de 25 francs le quintal pour le froment et de 8 francs pour l'orge, le laboureur réalisera environ 740 fr., sur lesquels il y aura à déduire les déboursés comme outillage, fumier, charrois, etc., soit environ 140 francs. A ce compte, une famille de cinq personnes aura, avec le blé pour son pain, une somme de 600 fr. Soyons généreux; doublons cette valeur pour le produit des autres 8 hectares de seconde qualité, et on aura 1,200 francs, applicables à toutes les dépenses d'un ménage, telles que logement, viande, boisson, vêtemens, ameublement, combustible, soins hygiéniques et médicaux. Si le triangle devait être morcelé en petits lots, de manière à exclure le travail d'ensemble, cette perspective serait-elle bien attrayante pour les colons? On dira que la culture du blé n'occupe pas toute l'année du laboureur, et que les journées disponibles seront louées avantageusement au riche propriétaire : c'est encore une illusion. Les époques où le pauvre pourrait être appelé sur un grand domaine sont précisément celles où sa présence est absolument nécessaire sur son propre champ; quand il deviendra libre, le grand propriétaire, loin d'appeler des auxi-

liaires, éprouvera lui-même l'embarras d'utiliser tout son monde. Nous n'épuiserons pas tous les argumens qu'il serait facile de produire pour démontrer que la petite culture, l'émiettement du sol, dont les inconvéniens sont compensés par quelques avantages dans les régions très peuplées, sont impuissans pour attirer une population laborieuse dans un désert.

Nous connaissons des personnes qui tranchent les difficultés de ce genre en disant qu'il ne faut pas se préoccuper des moyens de recruter, de retenir les ouvriers en Afrique; que les travaux s'y régleront naturellement, comme dans la métropole, par la libre pondération de l'offre et de la demande. Ceux qui raisonnent ainsi oublient que dans le monde européen l'industrie est basée sur la préexistence d'un prolétariat surabondant; qu'on ne se demande presque jamais si le salaire qu'une entreprise peut fournir est suffisant pour l'homme de peine, parce qu'on sait qu'on trouvera toujours des affamés, trop heureux d'accepter le peu qu'on leur offre. Mais, à cet égard, il y a une différence radicale entre une société vieillie et une colonie naissante. Nous ne connaissons que trois modes de mise en culture, quand le propriétaire n'exploite pas par lui-même : le fermage, le métayage et le salaire librement débattu. Les deux premiers moyens ne feraient que déplacer la difficulté, car, à moins d'émietter le sol en parcelles, ce qui généraliserait les inconvéniens de la petite culture, les bras manqueraient au fermier ou au métayer comme au possesseur de fonds. La culture à moitié fruit, système funeste et généralement condamné par les agronomes, parce qu'il est la négation de tout progrès, est d'une application difficile dans un pays qui n'est pas encore mis en valeur. Il y a toutefois un mode de partage praticable avec les indigènes, et dont on espère de bons résultats dans la province de Constantine. Les *khammas*, classe de laboureurs auxquels on fournit la subsistance et tous les élémens du travail, se contentent du cinquième des produits pour leur part de bénéfice. « Le khammas, dit M. Warnier dans une de ses remarquables études, accepterait de construire cinq maisons, à la condition que l'une d'elles deviendrait sa propriété; il planterait cinq arbres, s'il s'était assuré de récolter les fruits de l'un d'eux; il défricherait cinq hectares, si le cinquième devait lui appartenir; il creuserait un canal d'irrigation, si une part de l'eau détournée par ses bras devait aussi féconder sa terre. » Souples et pacifiques, ces métayers au cinquième seront d'un grand secours pour les travaux de premier établissement; mais on ne sait pas encore jusqu'à quel point leur coopération, en se généralisant, deviendrait lucrative. Reste enfin le salariat ou convention libre et sans contrôle entre deux individus, l'un capitaliste, l'autre vendant ses bras. La fiction sur laquelle le salariat repose, le balancement de l'offre et de la demande, n'est admissible qu'au sein d'une population nombreuse :

elle suppose que l'ouvrier est garanti par la concurrence des maîtres, comme les maîtres par la concurrence que se font les ouvriers. Tel homme qui consent à guider la charrue dans son village pour 2 francs par jour sait du moins ce que représente cette somme, et a la ressource de quitter son maître, s'il est mécontent de lui. Une colonie à peine éclose offre un milieu bien différent. L'ouvrier sait-il si la somme qu'on lui promet correspond aux nécessités de la vie? Isolé dans un pays sans communications, que deviendra-t-il si son maître ne remplit pas ses engagemens, si l'entreprise échoue? Un salaire élevé en apparence, en supposant que les propriétaires algériens pussent l'offrir, attirera quelques prolétaires déclassés et sans ressources; mais il ne déterminera pas un mouvement normal d'émigration. Ce qu'il faut pour coloniser, ce sont des familles, et le chef de famille qui consent à s'expatrier exige des avantages évidens et solidement garantis.

Notre but, en exposant toutes ces difficultés, est de montrer par quel chemin nous avons été conduit à proposer une sorte de charte industrielle applicable à l'Algérie. Il a été démontré pour nous qu'un bon plan d'exploitation, uni à un bon règlement de travail, était absolument nécessaire pour équilibrer les droits du capitaliste et de l'ouvrier, et assurer la continuité de l'œuvre en intéressant les familles laborieuses au succès; il nous a semblé que de grandes compagnies, opérant, comme celles qui ont fondé les chemins de fer, sous le contrôle du gouvernement et de l'opinion publique, pouvaient seules réaliser ces diverses conditions, du moins au début de la colonie. Ce n'est pas une association que nous proposons, car tout contrat social suppose égalité de droits entre les engagés : nous ne spéculons pas sur les économies de la vie commune. La liberté de l'industrie (pourvu que ce ne soit pas cette liberté menteuse qui consacre la tyrannie du coffre-fort), la liberté du citoyen, le libre essor de ses facultés dans le sanctuaire de la famille, sont des principes qu'il ne faut pas plus sacrifier en Afrique qu'en France. Dans notre conception, l'ouvrier doit rester aussi libre envers la compagnie que la compagnie envers l'ouvrier. Chaque famille vivra isolément, selon son caprice et ses moyens, sous la responsabilité de sa conduite. Nous tenons même à conserver, comme formule de cette liberté, le salariat pur et simple : la seule modification à introduire dans le but d'assurer le concours sincère et durable des travailleurs est de pondérer la rémunération de manière à ce qu'elle représente une existence abondante et facile pour le présent, et la perspective d'un avantage pour l'avenir. En conséquence, nous décomposons la solde en deux parts : 1° un salaire fixe, à la journée ou à la tâche, tarifé en proportion du prix des objets de consommation, clause impraticable dans l'industrie européenne, mais qui, au contraire, deviendra en Afrique une source de bénéfices, ainsi que nous le démon-

trerons bientôt; 2° salaire éventuel, ou, si l'on veut, gratification accordée annuellement, afin que le travailleur ait un intérêt à faire de l'Afrique sa seconde patrie. Au premier coup d'œil, nous en conviendrons, un tel programme ressemble aux rêveries d'un utopiste, et cependant le mode que nous indiquons n'est pas autre chose au fond que ce qui se pratique dans les deux tiers des fermes françaises. Le propriétaire ne décompose-t-il pas en deux parts le salaire qu'il offre à l'ouvrier des champs? Il donne, comme nous, un minimum pour l'essentiel de la vie, c'est-à-dire la nourriture et le logement; comme nous, il y ajoute une rémunération annuelle en argent, qui est pour le pauvre le seul moyen d'épargne, la seule chance d'affranchissement. Il y a pourtant une innovation dans notre programme, et nous allons dire en quoi elle consiste. Le propriétaire européen, qui nourrit ses garçons de charrue avec les produits de sa terre, leur réserve les alimens grossiers et économise sur les rations. Nous voulons, nous, que l'homme dont la sueur coulera dans les champs africains ait les moyens de réparer amplement ses forces par une nourriture abondante et de premier choix. En Europe, le maître ou le fermier qui ajoute à l'entretien des gages en argent les réduit autant que le permet la concurrence des bras; en Algérie, il est juste et nécessaire que le bénéfice des cultivateurs ait pour mesure le succès des entreprises. Nous allons démontrer maintenant que notre combinaison repose sur un mécanisme des plus simples, et que la réalisation en serait plus profitable encore aux capitalistes qu'aux ouvriers (1).

La valeur du salaire quotidien n'est que relative : le chiffre débattu entre le maître et son employé n'est qu'une mesure de convention, un moyen de proportionner la rémunération au service. C'est la puissance réelle du signe monétaire qu'on doit examiner. Or, pour que l'offre faite au cultivateur français le détermine à passer en Afrique, il faut qu'elle réunisse à ses yeux les avantages suivans : 1° assurance que le prix du travail, en rapport constant avec celui des denrées, suffira largement à la satisfaction des besoins essentiels; 2° certitude que sa femme et ses enfans seront également occupés, de sorte que l'accroissement de sa famille ne soit pas, comme en Europe, un fléau pour lui; 3° perspective d'un excédant de recette, dont l'accumulation lui permettra d'acheter une petite propriété dans le pays, s'il s'y trouve bien, ou de

(1) Nous venons d'apprendre avec la plus vive satisfaction qu'une des plus grandes entreprises industrielles de l'Europe, l'exploitation des mines de zinc de la Vieille-Montagne, repose sur les bases que nous indiquons. Les ouvriers ont droit à une gratification proportionnée aux services qu'ils ont rendus, et, sans prendre un intérêt direct à la vente des vivres, l'administration favorise et surveille des cantines où les ouvriers achètent leur nourriture aux conditions les plus favorables. Loin de réduire les profits du capital, cette combinaison, dont l'honneur revient à M. Charles de Brouckère, a élevé le cours des actions de 1,000 francs, taux d'émission, à plus de 6,000 francs.

revenir en France pour y vivre au moyen de ses épargnes; 4° enfin, pour condition suprême, surveillance tutélaire du gouvernement, qui garantisse la loyale exécution du contrat.

Le premier fait à établir dans une entreprise bien ordonnée est donc l'équilibre des salaires et des objets de consommation. Dans l'état présent de l'Algérie, le prix de la main-d'œuvre est en moyenne le double de ce qu'il est en France, et les prétentions de l'ouvrier s'élèvent naturellement à mesure qu'on l'éloigne des centres de population, où sa sécurité est plus grande. Le salaire de l'Européen varie, selon les lieux et la nature des services, de 2 à 5 francs par jour. Les maçons et les charpentiers demandent jusqu'à 6 francs pour s'aventurer en pleine campagne. Même à ces prix, que les colons trouvent excessifs, on ne réunirait pas les bras nécessaires pour développer la spéculation agricole sur une large échelle. C'est que, dans un pays où la production et le commerce ne sont pas régularisés, où mille incidens influent sur le prix des marchandises, l'ouvrier ne sait pas ce qu'il fait en vendant son travail : un salaire, élevé en apparence, le laissera peut-être au dépourvu. « Une comparaison entre le prix de la vie à Alger et celui de nos villes de France échappe à tous nos calculs, dit M. Genty de Bussy. Ce serait au mois de mai celui de la Bretagne, ce serait au mois de septembre celui de Paris, encore pourrait-il changer vingt fois dans l'intervalle. » Une grande compagnie peut corriger ces fluctuations, en appropriant à une société libre le principe sur lequel reposent les industries coloniales. Dans les pays anciens, dont la population est forte relativement à leur étendue, les propriétaires du sol, ayant le monopole de la vente des vivres, s'arrangent pour les faire payer aussi cher que possible aux industriels et aux rentiers. Il n'en est pas de même dans les pays nouvellement exploités et dont la population est très faible encore. Là chacun possède assez de terre pour obtenir les alimens dont il a besoin : la production des vivres, ne pouvant pas constituer un monopole lucratif, tente rarement les spéculateurs. On ne s'y adonne spécialement que dans certaines contrées où elle peut être pratiquée sur une échelle immense et avec des chances de succès vraiment phénoménales, comme dans la région centrale de l'Union américaine. Chaque fois, au contraire, que le climat le permet, le but principal de la spéculation agricole est la vente d'une marchandise de haut commerce, telle que le sucre, le café, le coton, les épices; la culture des denrées alimentaires, réduite aux besoins intérieurs du domaine, devient un accessoire dans l'exploitation. C'est au moyen de cette combinaison, et non pas par le fait même de l'esclavage (1), que le planteur obtient la possibilité

(1) Il est démontré que l'esclavage coûte aussi cher que le travail libre, seulement la possession de l'esclave assure au maître la continuité du travail.

de vendre à bas prix. Le nègre de la Louisiane ou de la Géorgie fait quatre repas dont deux avec de la viande. Ce régime surabondant développe une telle puissance de travail, que les Antilles, où l'ouvrier noir est fort mal nourri, ne peuvent plus soutenir la concurrence de l'Amérique du Nord, pour les produits qui exigent beaucoup de main-d'œuvre, comme le coton. N'est-il pas évident que, si le planteur américain était obligé d'acheter au marché les rations qu'il donne aux cultivateurs, il arriverait à payer des salaires plus considérables que ceux des pays les plus riches de l'Europe? Mais, comme le domaine est très étendu, comme il suffit d'une moitié plantée en cannes ou en cotonniers pour enrichir le propriétaire, il reste des champs, des jardins, des pâturages, où les récoltes, où la multiplication du bétail et de la volaille, où les fruits, les légumes, les œufs, le beurre, ne coûtent que quelques journées de travail; de cette façon, la soupe au lard du déjeuner, la viande fraîche du dîner, le pudding, les gâteaux de maïs, ne représentent en réalité qu'un très faible salaire. Eh bien! l'Algérie offre aux spéculateurs, comme l'Amérique du Nord, des terres vastes et fécondes qui ne coûtent que les frais de la mise en culture. Le pain et la viande, produits pour l'habitation et consommés sur place, y reviendraient certainement à très bas prix. Dès qu'une entreprise peut nourrir ses ouvriers parfaitement et à très bas prix, il n'y a plus à craindre qu'elle soit écrasée par le taux des salaires. Voilà le principe : passons à l'application.

Si la compagnie offrait la nourriture à ses employés, ainsi que cela se pratique dans nos campagnes, il y aurait à craindre que le cultivateur fût mal nourri : la cupidité des actionnaires, l'infidélité des agens, un système d'économie mal entendu, donneraient lieu tôt ou tard à des contestations funestes. En second lieu, une nourriture uniforme offerte à tous les habitans de la ferme serait un mode de rémunération peu équitable; à ce compte, les bouches inutiles seraient autant payées que les hommes sobres et laborieux. Il faut, avons-nous dit, que l'ouvrier soit aussi libre dans les provinces algériennes que dans les départemens français. Il faut qu'il puisse se nourrir, se loger, se vêtir bien ou mal, selon sa fantaisie ou sa bourse. La règle à introduire se résume dans l'offre d'un salaire quotidien représentant pour l'ouvrier le pain et la viande d'excellente qualité, les alimens secondaires, le combustible, un logement sain avec un fonds de mobilier dans les bâtimens de la ferme, plus un léger excédant pour le vêtement et les besoins divers. Pour cela, il suffit qu'une compagnie, possédant les logemens et fabriquant les denrées, les livre, sur place, à des prix proportionnés loyalement à la puissance des salaires. Il est bien entendu que l'ouvrier ne sera pas privé du bénéfice de la concurrence, et que si des marchands, attirés par un grand centre de population, viennent ouvrir boutique à côté des comptoirs de la compagnie, le consommateur res-

tera libre de leur donner la préférence. Avec la clause d'une gratification proportionnelle, il n'y a pas à craindre que la vente des vivres devienne un monopole au moyen duquel la compagnie pourrait asservir ses employés, puisque ceux-ci, étant intéressés dans l'entreprise, reparaîtront en qualité de producteurs pour prendre part au bénéfice qu'on aura fait sur eux-mêmes comme consommateurs. Si, par exemple, la société bénéficie de 50 cent. sur un kilog. de viande vendu 1 franc, l'acquéreur participera au gain dans la proportion de 20 cent., ce qui réduira le prix vénal de 20 pour 100.

Un mécanisme auquel on n'est pas accoutumé paraît toujours trop compliqué au premier coup d'œil. On nous a dit qu'une telle combinaison, entraînant à des détails infinis, offrirait trop de facilité à la fraude. Il n'est pas d'exploitation agricole qui ne donne lieu à une surveillance, à une comptabilité aussi minutieuses que difficiles. Dans un village algérien, la vente sur place à un seul marchand qui entrerait dans les vues de la compagnie simplifierait beaucoup les détails. D'ailleurs, le mécanisme que nous indiquons a aujourd'hui un précédent très remarquable, dont le succès a fait sensation dans la grande industrie. Un homme de cœur, pour qui l'amélioration du sort des ouvriers n'est pas une vaine formule, M. Léon Talabot, vient d'augmenter le salaire des nombreux ouvriers qu'il emploie dans ses forges du Tarn, non pas en leur donnant un peu plus d'argent, mais en leur fournissant les moyens de se nourrir beaucoup mieux et à bien moindres frais; c'est en tenant des bestiaux dans les terres dépendantes de l'usine, en achetant aux conditions les plus favorables divers objets de consommation, et en revendant le tout en détail, à prix coûtant, de telle sorte que l'ouvrier profite de tout ce qu'ajoutent au prix des denrées l'impôt, l'usure, les transports, le brocantage du petit commerce. Plus fort, plus content, parce qu'il est mieux nourri, et en réalité mieux payé, l'ouvrier compense déjà, par la vigueur qu'il apporte au travail, les sacrifices qu'il a fallu faire pour améliorer son sort. Il est bien évident que l'heureuse inspiration de M. Talabot n'a pu être réalisée que dans un pays qui renferme, comme l'Algérie, des terres inexploitées, et qu'elle ne serait pas praticable aujourd'hui dans les départemens riches où la propriété foncière a acquis une énorme valeur (1).

Avec une telle combinaison, le taux nominal des salaires deviendrait assez indifférent, puisque la valeur réelle en serait assurée pour le présent et augmentée par les éventualités de l'avenir. Il serait bon de s'ar-

(1) M. le marquis de Vogué vient de déclarer au congrès agricole qu'il a fondé une boucherie pour procurer aux ouvriers de ses forges une nourriture saine et copieuse au plus bas prix possible, et que ce régime avait communiqué à la population ouvrière une santé et une vigueur qui tournaient au profit de la manufacture elle-même. On ne saurait donner trop de publicité à ces nobles exemples : ils sont l'espoir de l'avenir.

rêter à un chiffre normal en rapport avec le prix moyen des objets de consommation, soit, par exemple, 2 francs 50 cent. pour la journée du manœuvre : ce chiffre, divisible par cinquième (1), pourrait être augmenté ou réduit selon la capacité ou les services rendus par chacun. Ainsi un bon semeur, un bouvier soigneux, un horticulteur exercé, pourraient obtenir par exception un ou plusieurs cinquièmes en plus, et voir leur salaire quotidien élevé à 3 ou 4 francs. La journée d'une femme serait de trois ou quatre cinquièmes, 1 franc 50 cent., ou 2 fr.; l'enfant, pendant l'âge où une partie de son temps serait passée à l'école, recevrait 50 centimes; depuis l'adolescence jusqu'à l'âge adulte, il pourrait obtenir le double. Nous réduirions à neuf heures de travail la journée, qui est de douze heures dans les ateliers de l'Europe. Nous avons calculé, d'après ces bases, que la famille du simple manœuvre, fournissant 300 journées d'homme, 300 journées de femme, et de 400 à 600 journées d'enfans, selon leur âge, réaliserait annuellement 1,500 fr., et que pour cette somme elle obtiendrait un logement sain et en partie meublé dans les bâtimens de la compagnie, 2 1/2 kilogrammes de pain blanc de première qualité, 1 kilogramme de viande, 1 litre de vin (2) par jour, les menus alimens, le combustible, les soins médicaux, l'école pour les enfans, et qu'il resterait un boni d'environ 250 francs pour l'habillement et les besoins divers; cet excédant serait augmenté, à la fin de l'année, par la gratification subventionnelle, qui, suivant nos prévisions, flotterait entre 400 et 500 francs, chiffres qu'une exploitation heureuse élèverait progressivement. A coup sûr, une telle perspective, offerte aux familles pauvres et laborieuses, est de nature à déterminer ce mouvement d'émigration duquel dépend le salut de l'Algérie. Nous ajouterons que ces conditions favorables faites à l'ouvrier, loin d'écraser l'entreprise, deviendront au contraire en Afrique la garantie du succès industriel. On comprend maintenant pourquoi nous avons posé en principe que toute exploitation africaine doit, comme les plantations des Antilles, spéculer sur la vente d'une ou deux denrées commerciales, et ne produire les vivres que pour le personnel du domaine. Les alimens, produits économiquement et consommés sur place, coûteraient fort peu (3). Que sur la fourniture faite chaque jour à l'ouvrier la compagnie ait un bénéfice net de 1 franc, le salaire effectif

(1) Nous proposons cette division par cinquièmes, parce qu'elle rendrait très facile la répartition des dividendes attribués au travail.

(2) Le vin serait acheté en France, car il n'y aurait aucun avantage à le produire en Afrique. Ce seul article ouvrirait une source féconde de bénéfices à nos vignobles et à notre marine marchande.

(3) La production des grains en Algérie est surtout écrasée par les frais de transport. Pour envoyer le blé à un marché un peu éloigné, il en coûte de 2 fr. 50 cent. à 3 francs par hectolitre. C'est une réduction d'environ 20 pour 100 que le producteur subit sur son bénéfice. On les gagnerait au contraire par la consommation sur place.

se trouvera réduit à 1 franc 50 cent.; il deviendra possible alors de produire la marchandise sur laquelle doit reposer l'espérance de la société à un prix assez bas pour que le placement en soit assuré en Europe. Ainsi se trouverait réalisée la véritable condition du succès, le débouché doublement assuré à l'intérieur et sur les marchés étrangers.

La certitude d'être constamment occupés est le second avantage offert aux travailleurs. La principale cause de la misère dans l'industrie européenne est moins l'insuffisance des salaires que l'irrégularité du travail. Il est bien rare que tous les bras disponibles d'une famille soient utilisés en même temps. Le mari, la femme, les enfans employés dans des ateliers divers manquent d'ouvrage tour à tour; ceux qui sont occupés ont à soutenir ceux qui chôment; ce sont ces alternatives qui introduisent au bout de l'année le déficit dans le modeste budget du ménage. Cet inconvénient n'est pas à craindre dans le genre d'exploitation qui convient à l'Algérie. L'intérêt du capitaliste, d'accord avec celui de l'ouvrier, sera de distribuer les travaux de manière à ce que les salaires ne soient jamais réduits par les chômages. Rien ne sera plus facile que d'occuper constamment tous les bras, quelle que soit d'ailleurs la composition des familles. Sans parler des soins de la basse-cour, des sarclages, des moissons, du fanage et autres labeurs réservés d'ordinaire à la population débile des campagnes, l'agriculture algérienne offrira mille occasions de rétribuer les femmes, les enfans, les vieillards, les infirmes. Plus les petits travailleurs se multiplieront, et plus il y aura de facilités pour ces cultures spéciales qui ne supporteraient pas une main-d'œuvre chèrement payée. Nous avons calculé, par exemple, que les femmes pourraient concourir à la récolte du coton dans la proportion de 20 journées par hectare, et les enfans de 30 journées. La production de la soie, jugée impossible jusqu'ici parce que les seuls ouvriers disponibles ont été des hommes robustes dont les prétentions étaient élevées, deviendrait au contraire facile dans une grande ferme qui réunirait beaucoup de jeunes filles. Chaque exploitation aurait, selon sa culture prédominante, une occupation spéciale pour les petits travailleurs, en attendant qu'ils fussent en âge de guider la charrue ou de soigner le bétail. Dans quelques domaines, ce serait l'écimage, la récolte, le séchage, l'emballage des tabacs; dans les autres, la dessiccation des figues ou la cueillette des olives. Il y aurait une grande différence, on le remarquera, entre des services de ce genre et le travail des enfans dans les manufactures de l'Europe. Au lieu de l'atmosphère viciée de l'atelier, du battage assourdissant, du mouvement automatique, l'Algérie offrira aux enfans un air libre, un labeur varié, salubre, qui souvent même ne sera qu'un jeu. Citons quelques exemples : pendant la huitaine qui précède la moisson, il est nécessaire de faire battre les buissons à l'entour des champs de blés pour écarter les nuées d'oi-

seaux qui viendraient sans cela dégrader les épis; cette tâche est remplie aujourd'hui par de pauvres Kabyles à qui on donne environ 1 fr. par jour. Dans un grand domaine où l'on consacrerait 300 hectares aux céréales, ce soin n'exigerait pas moins de sept à huit cents journées d'apprentis. Les marécages et les terrains incultes fournissent spontanément des plantes filamenteuses et des genêts qu'on emploie pour faire des tapis, des nattes, des paniers, des cordages et autres ouvrages dits de sparterie. Cette industrie, qui déjà s'est développée dans la province d'Oran, fournirait une occupation lucrative aux femmes et aux jeunes filles pendant les saisons où les travaux ordinaires viendraient à manquer. Ce n'est pas sans raison que nous insistons sur les exemples de ce genre : il importe beaucoup de démontrer à l'ouvrier que l'industrie algérienne le mettra à l'abri des chômages, et que les occasions de gagner le salaire quotidien pourront être offertes à tous les membres de sa famille proportionnellement à leur force et à leur aptitude.

Un grand motif d'émulation pour l'ouvrier est l'espérance de s'appartenir un jour à lui-même. On a souvent proposé d'attirer les petits cultivateurs en Algérie par l'attrait de la propriété et de l'indépendance. Si nous avons combattu les systèmes basés sur ce principe, c'est que nous avons peu de foi dans les moyens d'application. Il faut beaucoup d'argent pour transformer les pauvres en propriétaires. Qui fera les frais de la métamorphose? L'état, comme le demande M. le maréchal Bugeaud? Les capitalistes, comme l'espère M. le général de Lamoricière? Mais les chambres sont dans une veine d'économie peu favorable à l'institution des camps agricoles. Quant aux quatre hectares promis dans le triangle d'Oran à chacun des ouvriers, on ne nous a pas encore fait connaître les clauses de cette concession. Dans notre plan, l'indépendance est pour l'ouvrier colonial, comme pour celui de la métropole, le couronnement d'une carrière laborieuse. L'accumulation naturelle de ses bénéfices lui fournira en peu de temps les moyens de s'établir isolément par la location ou l'achat d'un petit lot de terre : si le sentiment de la propriété est moins puissant que le souvenir du sol natal, il amassera pour retourner au pays. Le meilleur moyen pour lui de devenir propriétaire serait d'acheter avec ses épargnes des actions de la compagnie; il multiplierait de la sorte les bénéfices du producteur par ceux du capitaliste. Pour intéresser les ouvriers à ce genre de placement, il serait bon de leur réserver des actions au pair, créées successivement par l'extension naturelle des cultures.

Sans engager les ressources de l'état, sans influencer les transactions individuelles, le gouvernement doit jouer le rôle essentiel dans cet ensemble. Il faut que son intervention morale, sa surveillance attentive, servent de garantie au capitaliste contre l'ouvrier et à l'ouvrier

contre le capitaliste. Persuadés que le gouvernement prend des mesures pour l'assainissement et la sécurité des lieux, pour la loyale exécution du contrat, n'étant plus glacés par la crainte de donner dans un piége, les cultivateurs n'auront plus de répugnance à s'expatrier, et en même temps la publicité donnée officiellement à l'acte social permettra aux entrepreneurs de recruter de bons auxiliaires.

Le cadre que nous venons de tracer n'exclut pas les indigènes. En beaucoup de circonstances, leur adjonction sera un grand soulagement pour les travailleurs européens. On obtient facilement des pâtres ou des manœuvres à raison de 1 franc 50 cent. à 2 francs par jour, y compris le pain qu'on a coutume de leur donner, et qui fait le fond de leur subsistance. On les utilisera, comme ouvriers supplémentaires, sans trop compter sur leur concours. Ceux qu'on emploie comme métayers ne passent pas pour très fidèles. Les journaliers, malgré la modicité de leurs salaires, coûtent plus cher que les Européens. Le premier jour, ils attaquent franchement le travail, parce qu'ils sont avides, mais ils s'amollissent peu à peu et arrivent au découragement. Attachés à leurs routines, il est difficile de leur faire adopter les procédés abréviateurs. Leur travail ne se marie pas à celui des ouvriers d'Europe; il faut les occuper à part : c'est ainsi qu'en agit M. Borelly-Lassapie, qui a déjà réuni sur ses terres vingt-trois cultivateurs français et quarante métayers arabes. Il ne faudrait pas, au surplus, que la prudence nous rendît injustes. S'il arrivait qu'à la longue les indigènes acceptassent cordialement le joug de notre civilisation, il serait naturel qu'ils participassent à ses bénéfices : il n'y aurait aucun inconvénient alors à les attacher à un centre de colonisation aux mêmes titres que les ouvriers français.

Attirer en Afrique des hommes laborieux et de bonne trempe, entretenir leur émulation, assurer la continuité de l'œuvre, neutraliser la concurrence entre les maîtres pour s'arracher les ouvriers, comme celle des ouvriers entre eux pour se ravir le travail, préparer le succès commercial en ouvrant une double issue aux produits, tels doivent être les effets du régime que nous indiquons, s'il est loyalement pratiqué. Ces résultats découlent d'une combinaison des plus simples, qui réunit les avantages de la liberté individuelle aux bénéfices de l'association. Il ne faut voir dans nos idées ni la formule d'une utopie ni le prospectus d'une affaire. Si un moyen de donner à l'Algérie les bras qui lui manquent nous paraissait plus équitable et plus efficace que le nôtre, nous n'hésiterions pas à le proclamer.

III. — EXPLOITATION.

La démonstration suprême en matière de colonie, ce sont les chif-

fres. Un établissement extérieur doit être pour un peuple ce qu'est pour le simple négociant la création d'un comptoir à l'étranger, c'est-à-dire un calcul commercial, dont la preuve ressort de la balance des frais et des produits. Les théoriciens qui ne fournissent pas ce genre de preuve, soit qu'ils ignorent, soit qu'ils dédaignent la pratique industrielle, se débattent dans le vide. Leurs assertions, aussi bien que les critiques qu'ils provoquent, manquent de sanction, et ne peuvent déterminer aucune certitude dans les esprits. Nous considérons donc comme une nécessité de mettre en mouvement sous les yeux du lecteur le mécanisme proposé. Nous ne craindrons pas de descendre dans les détails minutieux de l'application, puisqu'il en doit jaillir de nouvelles lumières sur l'état et les ressources de la colonie.

Dans la spéculation algérienne, avons-nous dit, chaque groupe doit s'en tenir à la culture des vivres pour la consommation locale, et à la production en grand d'une ou deux marchandises d'exportation. Prenons donc pour exemple un domaine consacré à la culture du cotonnier; supposons qu'une société constituée suivant les principes qui viennent d'être discutés entreprend la mise en valeur d'une superficie de 2,500 à 3,000 hectares, dont au moins 1,500 de bonne terre et le reste de qualité inférieure; 1,000 hectares environ formeraient la cotonnière; une pareille étendue comprendrait les terres arables, ensemencées en céréales, cultivées en prairies ou laissées en jachère. Les landes et les broussailles formant le dernier tiers du domaine ne seraient converties qu'à la longue en plantations et en bois taillis : ces terrains vagues offriraient des ressources pour le pâturage et le combustible. Nous remarquerons que l'espace consacré au coton serait complanté en légumes et en plantes fourragères : on peut évaluer au tiers l'espace disponible entre les cotonniers-arbres, ce qui laisserait 300 hectares de plus pour la nourriture du bétail.

Une concession faite par le gouvernement coûte tout l'argent qu'il faut dépenser pour préparer le sol à la culture. Entre deux terrains offrant au même degré les avantages de la fertilité, de la salubrité et des communications faciles, dont l'un, inculte et dégarni, pourrait être obtenu gratuitement, dont l'autre, déjà mis en valeur, devrait être acheté, il y aurait profit évident à préférer le dernier, pourvu que le prix d'achat fût en rapport avec les travaux accomplis. Les obstacles au défrichement, les frais qui en résultent, ne peuvent pas être appréciés d'une manière générale. Beaucoup de terres, non pas précisément incultes, mais traitées à de longs intervalles, selon le système capricieux des Arabes, sont plutôt des jachères négligées que des friches : elles n'exigent pas un défoncement méthodique; tristement dépouillées ou garnies d'herbes peu tenaces, il suffirait pour les ameublir d'un fort labour à la charrue. Quelquefois le terrain s'est couvert de taillis ou

de broussailles qu'il devient nécessaire d'arracher; mais alors on a pour dédommagement la vente des fagots et des souches. MM. Rameau et Binel ont calculé que, pour une dépense moyenne de 150 francs par hectare dans ces sortes de terres, on retrouve une valeur de 60 francs en combustible. Il y a mieux : les buissons contiennent en grand nombre les sauvageons d'arbres précieux qui croissent spontanément en Algérie. Suivant la recommandation de M. Moll, on enlèvera avec soin les jeunes plants d'oliviers, de figuiers, de citronniers, de jujubiers, pour les replanter immédiatement en pépinière. L'épouvantail du défricheur, c'est le palmier nain. Si l'on considère que cet arbuste vivace est scellé, pour ainsi dire, dans le sol par une touffe de racines chevelues et pénétrantes qui repoussent tant qu'il en reste un tronçon, on n'est plus étonné que le défrichement de certaines parties du sahel d'Alger ait coûté jusqu'à 800 francs l'hectare. De petits propriétaires, à proximité d'une grande ville, ont pu supporter ces frais excessifs. Une compagnie devant approprier une vaste superficie en serait écrasée. Heureusement que les parties les plus fertiles de l'ex-régence sont précisément celles où le palmier nain est le plus rare. L'admirable vallée du Chélif en est à peu près exempte. A mesure que la colonisation se répandra dans les plaines, le défoncement du sol deviendra moins onéreux. Si l'on opère dans un lieu éloigné et désert, la plus forte dépense sera celle du baraquement provisoire et du transport des vivres pour les défricheurs. L'emploi des indigènes en aussi grand nombre que possible, le concours des soldats moyennant une juste rétribution, les procédés mécaniques, tout ce qui pourra accélérer la mise en rapport deviendra une économie. En résumé, comme il est probable que des spéculateurs intelligens ne choisiront pas des terrains trop surchargés d'obstacles, c'est agir largement que d'allouer une avance moyenne de 100 fr. pour le défrichement de chaque hectare d'un grand domaine.

Quelques dépenses comprises dans le fonds de premier établissement sont directement productives, à tel point qu'il y aurait profit à les multiplier. Les frais et les difficultés des transports écrasent aujourd'hui la production agricole. Un chameau ou un mulet qui ne peuvent porter à dos que deux hectolitres de blé, c'est-à-dire une valeur de 30 fr. au plus, coûteraient avec un indigène pour conducteur environ 5 fr. par jour; on fait peu de chemin dans une journée quand les voies ne sont pas frayées. On peut évaluer l'économie qu'il y aura à relier un domaine isolé aux grandes voies de communication par des routes praticables pour le roulage. Le régime des eaux n'est pas moins important. Nous avons déjà signalé les merveilleux effets de l'irrigation. Quoique l'Afrique soit souvent désolée par les sécheresses, l'élément humide n'y est pas rare; la distribution seule en est désordonnée. Les courans y sont nombreux, les pluies plus abondantes qu'en France; mais

ces eaux, lancées des montagnes, roulant sur des pentes rapides, travaillées par les influences atmosphériques, sont capricieuses et vagabondes. Qu'on mette l'art européen aux prises avec cette fougueuse nature, et il en aura facilement raison. Si grandes que soient les avances à faire pour élever, par des barrages, les eaux encaissées au fond des vallées, pour égoutter les marécages, créer des réservoirs, des norias, des canaux d'arrosage, ces frais constitueront un placement dont le résultat dépassera toutes les espérances.

Les premières constructions faites en Algérie ont été extrêmement dispendieuses. La rareté du bois, le transport des matériaux, le haut prix que les ouvriers d'art mettaient à leurs services, et surtout les faux frais des premiers tâtonnemens, élevaient alors les devis à des chiffres effrayans pour les Européens. Aujourd'hui des ingénieurs habiles à profiter des avantages locaux construiraient un groupe d'habitations rurales à des prix qui n'excéderaient pas ceux de la France. Les bois et les fers de Suède arrivent sur les côtes à de bonnes conditions. Les routes et les moyens de transport sont déjà assez multipliés pour que les prix du roulage aient diminué de beaucoup, du moins pour les localités accessibles. En ce qui concerne la maçonnerie, l'Algérie offre des ressources qui compensent les frais exceptionnels de la charpente. M. le capitaine Brunet attribue les mécomptes des premiers entrepreneurs à la manie d'importer en Afrique les méthodes de construction usitées en Europe. « Le système minéral, dit-il, est très riche en Algérie, et tous les matériaux nécessaires à la confection des bonnes maçonneries, tels que pierres de toutes sortes, chaux, plâtre, argile pour briques, sable, terre rouge pour les gros mortiers hydrauliques, se trouvent en abondance et dans des conditions faciles d'exploitation. Aussi les constructions en maçonnerie offrent en Algérie de grands avantages sous le rapport de la facilité, de l'économie, de la solidité et de la fraîcheur. » En résumé, les déboursés pour les bâtimens peuvent être considérablement diminués, lorsque les travaux sont conduits avec économie et intelligence. Les constructions de Souk-Ali, comprenant six étables, six maisonnettes pour les ouvriers, deux corps de logis pour les maîtres et les domestiques, n'ont coûté que 46,788 francs. Plusieurs autres devis que nous avons consultés donnent des chiffres aussi modérés. Dans notre combinaison, la parcimonie serait moins nécessaire; les logemens devant être loués par la compagnie aux familles ouvrières, les dépenses de construction ne seraient en réalité que de l'argent placé. En consacrant 300,000 francs à la fondation d'un corps de village de deux cents feux, on pourrait offrir à chaque ménage un logement sain, muni du mobilier indispensable au prix moyen de 100 fr. Pour les bâtimens de ferme, ateliers, étables, greniers, écuries, et pour les bâtimens d'administration tels que bureaux, corps-de-garde, chapelle,

école, la dépense, sans être directement productive, atteindrait au moins 130,000 francs.

Plus sera considérable la somme consacrée primitivement à l'achat du bétail, plus on augmentera les chances de succès. C'est surtout en facilitant la consommation de la viande qu'on assurera ce bien-être, cette vigueur du corps et de l'esprit nécessaires pour attacher les travailleurs à l'Algérie. En France, la consommation annuelle de la viande n'atteint pas 12 kilogrammes par tête. Si l'on observe que la ration des personnes aisées est dix fois plus forte que cette moyenne, on restera tristement convaincu que la majorité des Français est complétement privée de l'aliment le plus nutritif. Les généreuses dispositions que M. Talabot a prises en faveur de ses ouvriers ont élevé leur consommation presque au niveau de l'Angleterre, c'est-à-dire à 66 kilogrammes et demi par tête, y compris les femmes et les enfans. Nous voudrions que les laboureurs algériens fussent aussi bien traités que les forgerons du Tarn. Il faudrait pour cela, suivant les calculs de M. Talabot, abattre par année 500 bêtes à cornes, ou leur équivalent en espèces diverses. Il serait peut-être difficile d'acquérir au début des troupeaux assez nombreux pour de tels besoins. On n'y pourrait suffire qu'en achetant pendant les sécheresses des bêtes maigres à engraisser avec les fourrages en réserve. Nous remarquerons à ce sujet que, si la colonisation s'étendait subitement sur une grande échelle, il y aurait des demandes de bestiaux si considérables, que leur valeur augmenterait au point de fausser tous les calculs provisoires. On resterait sans doute au-dessous des besoins, en attribuant 100,000 francs au premier achat des troupeaux.

Établissons d'après ces données diverses le compte général des frais d'établissement :

Défrichement de 2,000 hectares à 100 francs.	200,000 fr.
Travaux de terrassement pour les eaux et les chemins.	50,000
Maisons d'habitation, corps du village.	300,000
Mobilier pour les logemens d'ouvrier.	20,000
Bâtimens de ferme (ateliers, étables, greniers, écuries).	100,000
Bâtimens d'administration (bureaux, corps-de-garde, chapelle, école)	30,000
Matériel d'exploitation (instrumens aratoires, plants et semences).	60,000
Bétail (premier fonds d'achat, environ 4,000 têtes).	100,000
Dépenses diverses et imprévues.	40,000
Total du capital immobilisé.	900,000 fr.
Fonds de roulement (subdivisé en deux parties, 1° pour les besoins journaliers de la circulation, achats, avances, salaires, etc., environ 300,000 fr. — 2° Somme égale de 300,000 fr. tenue en réserve, et placée provisoirement sur bonne hypothèque en Algérie, à 5 pour 100 au moins.)	600,000
Total général.	1,500,000 fr.

A ce compte de 1,500,000 francs, un domaine défriché, bâti et garni de tous les instrumens du travail, serait acheté à raison de 500 francs l'hectare.

Le principe commercial que nous avons posé simplifiera beaucoup l'exploitation. Consacrer un tiers des meilleures terres aux cultures qui doivent fournir le produit d'exportation, n'ensemencer en céréales qu'une superficie en rapport avec les besoins locaux, utiliser tout le reste du domaine de manière à multiplier autant que possible le bétail et l'engrais, telle est la méthode la plus conforme aux conditions de l'agriculture algérienne. Pour un centre de population tel que celui que nous avons en vue, 300 hectares doivent fournir amplement la quantité de grains nécessaire; peut-être que les stimulans inconnus aux indigènes, le remuement profond de la terre, les assolemens, les fumures, l'arrosage, augmenteront dans une proportion inespérée le rendement des champs et des prairies; alors le meilleur moyen d'accroître le revenu en argent sera de rétrécir l'espace consacré aux plantes alimentaires au profit des cultures commerciales. M. le général Bedeau pense, comme nous, que la spéculation doit s'établir principalement sur les cultures industrielles; mais il dépasse le but en condamnant d'une manière absolue la production du blé. « L'Européen, dit-il, ne peut pas essayer de faire concurrence à ce travail; le prix de revient des céréales produites par lui serait toujours plus élevé que les mercuriales d'aucun des marchés africains. » Exprimée en ces termes, l'assertion cesse d'être exacte. Sur un espace déterminé, le cultivateur civilisé produira à bien meilleur marché que le laboureur sauvage; ce qui fait la supériorité apparente de celui-ci, c'est qu'il opère sur une étendue à peu près illimitée. Pour obtenir 100 hectolitres par année, il faudra que l'Européen possesseur de 20 hectares consacre aux céréales un tiers seulement de son domaine, dont le reste sera d'ailleurs utilisé. L'Arabe n'arrivera au même résultat qu'en stérilisant au moins 40 hectares, parce qu'il ne récolte qu'à la condition de laisser les trois quarts des terres au repos absolu pendant plusieurs années, de sorte qu'en appréciant le prix de revient suivant les notions européennes, c'est-à-dire d'après l'étendue consacrée à la culture, le blé arabe coûterait quatre fois plus. Nous regrettons que M. le général Bedeau n'ait pas appuyé par des calculs agronomiques le conseil qu'il donne aux colons d'abandonner aux indigènes les deux tiers de leurs propriétés, et de s'en rapporter à eux pour la production des grains. « Si l'on admet, a-t-il dit, que chaque lot de terre se compose de 30 hectares, dont 10 propres au travail européen, les 20 autres seront cultivés par deux charrues indigènes, qui rendront net au concessionnaire un revenu de 500 francs. » D'après les renseignemens que M. Moll a donnés sur les procédés arabes, il paraît impossible que deux familles indigènes réduites à 20 hectares, dont moitié

au plus serait ensemencée chaque année, puissent vivre en donnant 500 francs de fermage. Une assertion énoncée aussi vaguement échappe à la controverse; nous engageons seulement les colons à la vérifier rigoureusement pour éviter les mécomptes. En résumé, nous croyons que les grains, traités en bonne culture et affranchis du transport (1), reviendront à des prix inférieurs aux cours des marchés indigènes : il y aura donc bénéfice à les produire pour la consommation locale; mais, considéré comme valeur commerciale, le blé, déjà inquiété par les silos arabes et par les greniers d'Odessa, tombera dans l'avilissement dès que les divers essais de colonisation auront multiplié les petites propriétés.

Le labeur le plus important serait celui de la cotonnière (2). Nous avons trouvé, nous l'avouerons, des préventions à peu près générales contre la possibilité d'obtenir le précieux filament. Ce n'est pas qu'on mette en doute l'énergie du sol algérien : les principales espèces du cotonnier ont été cultivées de tout temps dans les états barbaresques, en Espagne, en Sicile, dans l'archipel grec. D'ailleurs, les faits ont parlé. Les cultures expérimentales du jardin botanique ont donné des produits de qualités diverses et généralement favorables, telle est du moins l'opinion des filateurs qui les ont traités mécaniquement. On peut voir présentement au ministère de la guerre des cotons algériens et de fort beaux tissus qui en proviennent; mais l'éternelle objection revient avec plus de force que jamais à propos de l'industrie qui devrait être le principal mobile de la colonisation. La rareté des bras, dit-on, l'élévation des salaires, ne permettent pas d'entrer en concurrence avec des pays dont le monopole repose sur des bases inattaquables. On est persuadé que le coton, exigeant une manutention multipliée, sinon difficile, ne peut donner lieu à une industrie lucrative que dans les contrées où la population est esclave de fait, ou condamnée par la misère à l'abnégation de l'esclavage. Au fond, c'est toujours le même cercle vicieux : défaut de culture parce qu'on n'a pas d'argent, défaut d'argent parce qu'on ne sait pas tirer l'industrie culturale de l'ornière. Il en est des erreurs comme des mauvaises herbes, elles se répandent sans qu'on sache comment, jusqu'au jour où une main laborieuse entreprend de les extirper. Habitué à ne pas accepter sans vérification ce qu'on appelle les idées reçues, nous avons recherché sur quels faits

(1) Le rendement de 600 hectares, moitié en foins, moitié en céréales, pèserait environ 15,000 quintaux métriques; il en coûterait, pour le transport à un marché éloigné de cinq à six lieues, environ 2 fr. le quintal; ce serait donc un bénéfice net de 30,000 francs que réaliserait la compagnie par le fait de la vente sur place aux prix courans du marché.

(2) Nos données à ce sujet ressortent d'une étude spéciale à laquelle nous donnerons bientôt de la publicité. Nous prions nos lecteurs de nous dispenser des développemens techniques qui seraient déplacés ici, et d'accepter provisoirement nos résultats, sauf vérification ultérieure.

repose le préjugé défavorable à la propagation des cotons algériens. Nous n'avons pas tardé à nous convaincre que, si le traitement agricole du cotonnier est simple et généralement connu, il n'en est pas de même de son économie industrielle; que les notions précises sur le coût de la production, le rendement, les chances mercantiles, manquaient non-seulement aux colons algériens, mais aux agronomes de profession et aux statisticiens commerciaux.

Pour arriver à un aperçu décisif, il nous a fallu décomposer l'opération en estimant, d'une part, le nombre des journées de travail, et d'autre part la récolte qu'il est raisonnable d'espérer. Suivant nos calculs, un hectare, préalablement défriché, demanderait en travaux divers, depuis les labours jusqu'à l'emballage du coton égrené, 22 journées d'hommes, 20 journées de femmes, 30 journées d'enfans, soit 72 journées à différens prix, représentant en total 40 journées d'adultes à 2 francs 50 cent. Ajouter 25 francs pour l'usage des outils, les graines, les fumiers, les charrois et frais éventuels, ce serait beaucoup. A ce compte, le produit d'un hectare planté en coton occasionnerait un déboursé d'environ 125 francs (1). Nous ferons remarquer que les cotonniers vivaces, étant plantés à deux ou trois mètres de distance, laissent disponibles pour d'autres cultures le tiers environ de la superficie qui leur est consacrée. On cultive dans les interlignes des légumes, des racines ou même du maïs, suivant l'espace et la hauteur des arbustes. Qu'on ajoute donc pour le travail de ces complantations une somme de 25 francs en semences et main-d'œuvre, et le déboursé total, pour chaque hectare, sera porté à 150 francs. L'évaluation de rendement doit être faite avec beaucoup de réserve, si l'on veut éviter les déceptions. On compte une quarantaine de variétés, plus ou moins productives, plus ou moins capricieuses; celles auxquelles le commerce attache le plus haut prix, le coton-jumel d'Égypte et les longues-soies de Géorgie, paraissent, suivant M. Moll, les plus favorables à l'Algérie. Le rendement moyen en Amérique est d'une balle par acre, soit environ 375 kilogrammes par hectare; cette mesure est souvent dépassée. « De la manière dont les Arabes cultivent le cotonnier, dit M. Bové, qui a été directeur des cultures d'Ibrahim-Pacha au Caire, un feddan (2) ne rapporte qu'environ un quintal métrique de coton égrené; mais le même espace de terrain, quand il est bien cultivé, en peut produire de

(1) D'après les essais faits à Alger dans les jardins du gouvernement, le prix de revient par hectare a été coté à 155 fr. pour une récolte de 200 kilogrammes de coton nettoyé, soit 77 cent. et demi le kilogramme; mais les premières expériences exécutées sur une petite échelle ne peuvent pas faire loi pour une grande entreprise, travaillant avec précision et économie.

(1) Le feddan légal représentait autrefois 5,929 mètres carrés; mais, le pacha en ayant réduit la contenance pour augmenter l'impôt, il n'est plus aujourd'hui que de 4,417 mètres carrés. Nous ne savons pas si l'appréciation de M. Bové se rapporte à l'ancienne ou à la nouvelle mesure.

trois à trois et demi. » Ces derniers résultats représenteraient sept à huit cents kilogrammes par hectare. Le coton d'Égypte a un cours facile au prix moyen de 1 franc 50 cent. le kilogramme. Écartons tous ces chiffres; ils sont tellement éblouissans, qu'ils pourraient troubler notre vue. Contentons-nous d'espérer que le rendement moyen, dépassant un peu le résultat des premiers tâtonnemens, s'établira entre 250 à 300 kilogrammes par hectare. Cependant la vente de la matière textile n'est pas le seul produit d'une cotonnière; on aurait encore, par chaque hectare, 600 kilogrammes de graines, des feuilles, des tiges, qui, converties en nourriture pour le bétail, en huile comparable à celle du colza, en tourteaux pour engrais, en litières, en combustible, représenteraient une valeur d'au moins 50 francs; il resterait enfin une superficie d'environ 30 ares, fournissant des légumes ou des fourrages. Eh bien! malgré tant de ressources, nous n'avons attribué au produit brut de l'hectare qu'une valeur totale de 300 francs; qu'on juge par ce seul fait de la prudence de nos évaluations.

Il nous a fallu analyser les diverses opérations économiques ou rurales pour évaluer le nombre des journées de travail et le chiffre total des salaires. D'après des calculs qui seront justifiés ailleurs, l'entreprise exigerait environ 160 à 180 familles agricoles, et une vingtaine de familles vouées aux industries ordinairement alliées aux travaux des champs. Avec le personnel de la direction, la population flottante de militaires, de petits marchands, d'auxiliaires européens ou indigènes employés à la journée, on aurait un groupe d'environ 1,200 personnes. Les hommes fourniraient 60,000 journées de travail (1); les femmes, vouées en partie aux soins du ménage, 40,000 journées; les enfans, peu nombreux dans les premiers temps, 80,000 : total 180,000 journées effectives à divers prix, produisant une valeur de 250,000 fr. à répartir en salaires entre les familles attachées à l'établissement. On a laissé en dehors de ce compte les auxiliaires indigènes, et certains ouvriers spéciaux engagés à prix débattu.

Il nous reste à réunir ces données diverses, pour établir le budget approximatif de l'opération en dépenses et recettes :

DÉPENSES COURANTES.

Intérêt et amortissement du capital à 5 pour 100.	75,000 fr.
Administration métropolitaine et locale.	40,000
Salaires (180,000 journées à divers prix).	250,000
Journées supplémentaires, auxiliaires indigènes.	15,000
Entretien et accroissement du matériel.	10,000
Besoins et dépenses imprévues.	10,000
Total.	400,000 fr.

(1) En comprenant environ 4,000 journées de service militaire, sacrifice annuel de 10,000 fr. à la charge de la compagnie, sans préjudice des autres impôts en argent.

RECETTES.

1°		Coton (produits divers de l'hectare estimés à 300 francs). . .	300,000 fr.
2°	Consommation locale.	Blé ou pain pour 240 familles (1) (2 kilog. et demi par jour).	88,000
		Viande (1 kilog. environ par jour pour chaque famille). . . .	80,000
		Comestibles divers (beurre, lait, œufs, légumes).	42,000
		Logemens (à 100 francs environ par famille).	20,000
		Combustible.	10,000
3°		Vente des produits alimentaires non employés, abats et issues de bétail (toisons, suifs, cuirs, cornes, engrais)	35,000
4°		Intérêt du capital de réserve placé sur hypothèques, environ. .	15,000
		Total.	590,000

Au premier aperçu, les recettes promettent sur les dépenses une plus-value d'environ 50 pour 100; ajoutons que ce revenu doit être élevé progressivement par le perfectionnement des cultures, par la mise en valeur des terrains vagues, par le produit des plantations, qui, seules, promettent dans huit ou dix ans, à raison de 1 franc par pied d'arbre, un surcroît de 40,000 francs. Le produit serait encore augmenté, à mesure que le capital réservé trouverait son emploi dans les cultures. Admettons donc provisoirement un excédant de 190,000 fr. En prélevant un cinquième, soit 38,000 francs pour la part de l'impôt, pour l'extension de l'entreprise, et pour constituer un fonds d'assurance, on aura 152,000 francs à partager en dividendes entre le capital et le travail, ce qui élèvera l'intérêt de l'action à plus de 12 pour 100, et donnera pour salaire éventuel à chaque famille ouvrière une somme de 456 francs. Aux yeux de quelques personnes, cette prime d'encouragement offerte au travail paraîtra excessive : nous nous contenterons de leur répondre que la gratification annuelle accordée aux mineurs de la Vieille-Montagne n'est pas moins forte, et que l'on a vu des ouvriers intelligens et laborieux élever leur dividende jusqu'à 700 francs, ce qui n'a pas empêché les actionnaires de sextupler leur mise de fonds.

Ce n'est pas sans raison que nous avons exposé le plan d'une vaste entreprise; cet exemple était nécessaire pour tirer la discussion des généralités vagues, et introduire le public français dans la réalité des affaires coloniales. De ces détails minutieux, qu'on nous pardonnera sans doute, il doit ressortir un double enseignement. A voir tout ce qu'il faut de ressources, de combinaisons commerciales, d'efforts harmonieux, pour attaquer avec avantage la nature africaine, on se représentera la triste figure du petit colon subventionné, du propriétaire isolé et nécessiteux, et l'on apprendra à ne pas trop compter, pour le peuplement de l'Algérie, sur la petite culture et sur la spéculation individuelle. Après avoir reconnu que la colonisation exige les grands travaux d'ensemble,

(1) En ajoutant aux familles ouvrières le personnel administratif et militaire, les auxiliaires, les passagers, etc.

on sentira que des compagnies à la hauteur de leur mission, puissantes par le capital et la science pratique, comme par leurs généreuses sympathies pour les ouvriers, s'organiseront bien difficilement, si le gouvernement français, à l'exemple de la vieille Hollande, ne se fait pas un devoir d'en provoquer la formation.

A notre point de vue, il n'est pas nécessaire que le gouvernement prenne une part directe à l'œuvre de la colonisation; cependant il aurait à remplir un rôle de telle importance, que, sans lui, le succès serait douteux. Son intervention serait morale et tutélaire. Sans engager le trésor, sans se faire industriel, il deviendrait le promoteur des entreprises destinées à lancer la spéculation. Étant admis le genre d'exploitation que nous avons indiqué, et que des négocians habiles perfectionneraient sans doute, le premier soin serait d'en faire comprendre le mécanisme au pays par tous les moyens de publicité dont on dispose. Pour attirer l'argent dans les colonies, le gouvernement hollandais, avons-nous dit, faisait étudier commercialement certaines opérations, et publiait le devis des dépenses et recettes, de telle sorte que les spéculateurs métropolitains vissent d'un coup d'œil s'ils devaient engager leurs fonds. Ainsi pourrait-on faire pour l'Algérie. Les plans de diverses entreprises basées sur des cultures spéciales, répandus parmi les personnes intéressées à chaque nature de produits en raison de leur spécialité industrielle, détermineraient assurément un mouvement de capitaux. Que l'on démontre par exemple aux riches manufacturiers qui travaillent le coton que, par l'établissement d'une cotonnière en Afrique, ils auraient le double avantage de multiplier la matière première et de bénéficier comme bailleurs de fonds; ils réuniront certainement entre eux le capital nécessaire aux premières expériences. L'Algérie a besoin de bras autant que d'argent. Les cultivateurs français sont peu attirés vers l'Afrique, non pas, comme on le dit, parce qu'ils sont casaniers, mais parce qu'ils ont des motifs de défiance fort légitimes. Il est difficile qu'un spéculateur isolé les détermine à s'expatrier; pour y consentir, il faudrait qu'ils se sentissent sous la tutelle de la conscience publique. L'intervention morale du gouvernement devient encore nécessaire pour les rassurer. On pourrait répandre dans les ateliers et dans les fermes de petites instructions destinées à bien faire comprendre aux ouvriers le régime institué à leur avantage, et surtout les garanties qu'ils trouveraient dans la surveillance de l'autorité. Il serait bon d'ouvrir en même temps des registres d'enrôlement dans les mairies du royaume et d'organiser les moyens d'information nécessaires, afin que les compagnies à former pussent se recruter facilement et faire de bons choix. Il nous semble impossible qu'en montrant d'une part, aux ouvriers, de grandes facilités d'existence garanties par la tutelle du gouvernement, on ne trouve pas de bras, et, d'autre

part, qu'en exposant aux yeux des capitalistes des chances à peu près certaines de bénéfices, on ne trouve pas d'argent. Si pourtant des obstacles imprévus empêchaient la formation des compagnies puissantes, il faudra bien que la nation en vienne à tenter l'expérience à ses risques et périls, c'est-à-dire à fonder quelques entreprises modèles en offrant la garantie d'un minimum d'intérêt.

Si une colonie apporte un accroissement de puissance, ce n'est pas par l'acquisition d'un nouveau territoire, c'est par la vitalité qu'elle excite parmi le peuple colonisateur. A quoi nous servirait-il de jeter des hommes sur le sol africain, si leur installation n'était pas profitable à la métropole? De quel intérêt serait pour nous une peuplade pauvre, inhabile à créer des produits d'échange? Une colonie doit consommer largement et offrir en retour les richesses de son sol. Pour réaliser cet idéal, il ne manque à l'Algérie qu'une première impulsion donnée par une main intelligente, que l'exemple d'un succès industriel à citer. Persuadé qu'une colonisation est surtout une affaire de pratique commerciale, nous avons essayé de substituer à des théories générales et dénuées de preuves des raisonnemens et des calculs positifs. Ce n'est donc pas une solution systématique et exclusive que nous ajoutons à la liste déjà trop nombreuse des systèmes. Un village organisé sur le type que nous exposons s'accommoderait du voisinage d'un camp agricole, de même qu'il trouverait sa place dans le triangle de M. de Lamoricière ou dans le cadre circulaire de M. le général Bedeau. Il profiterait des institutions civiles et pourrait à la rigueur s'en passer. En un mot, nos idées, essentiellement pratiques, ne peuvent que fortifier le régime qui doit prévaloir.

A. Cochut.

MALADIES DE L'ESPRIT.

DES IDIOTS ET DES TRAVAUX RÉCENS SUR L'IDIOTIE.

I. — *Mémoires sur le sauvage de l'Aveyron*, par ITARD.
II. — *Traité du Crétinisme*, par FODÉRÉ.
III. — *Essai sur l'Idiotie*, par le docteur BELHOMME; 1824-1843.
IV. — *De l'Idiotie chez les enfans*, par M. FÉLIX VOISIN; 1843.
V. — *Traitement moral et éducation des idiots*, par M. ÉDOUARD SÉGUIN; 1847.

I. — DU SORT DES IDIOTS DANS LES TEMPS ANCIENS. — TRAVAUX MODERNES SUR L'IDIOTIE.

La médecine philosophique a fait, depuis un demi-siècle, des progrès remarquables; en Angleterre, Willis et Chrichton; en France, Pinel, Itard, Esquirol, ont assuré sa marche, agrandi et renouvelé son domaine. Les travaux de Gall ont ouvert la voie à l'anatomie morale, en traçant sur le cerveau une nouvelle physiologie de la pensée; MM. Serres, Flourens, Leuret, Lelut, Foville, qui ont contredit ou continué les recherches du savant allemand, ont rappelé l'attention sur le siége de l'ame et sur les écarts du système nerveux. La médecine des maladies mentales compte aujourd'hui à sa tête des hommes supérieurs; le pro-

blème du traitement de la folie a été posé sur des bases psychologiques, et on a vu surgir une réforme médicale qui se poursuit. Chaque jour, la science s'affermit dans cette direction féconde, et rarement les esprits se sont portés avec plus d'ardeur vers l'étude des phénomènes humains; rarement aussi les graves questions que soulèvent les maladies de l'intelligence ont été l'objet de discussions à la fois plus vives et plus approfondies.

Déjà nous avons eu occasion de signaler cette tendance philosophique de la médecine moderne (1). L'hallucination, cette forme extraordinaire des maladies de l'esprit, a été dans ces derniers temps étudiée sous ses aspects les plus divers. En cherchant à préciser les résultats qui avaient sur ce point couronné les efforts de la science, nous avons dû remonter aux causes de la maladie, en indiquer les formes. Nous avons montré l'esprit abusé par de fausses sensations, et courant, à la suite de cette erreur, vers les abîmes où la raison s'éteint. Il y a une autre maladie, ou, pour mieux dire, une infirmité de l'esprit qui excite aujourd'hui l'intérêt des savans et des penseurs : c'est l'idiotisme. Ici plus de désordres du principe intellectuel chez l'homme, mais l'atonie, mais la mort. Un tel engourdissement des facultés devait surtout préoccuper les observateurs moralistes : c'est dans l'état de privation qu'on peut le mieux étudier, par la nature même des contrastes, le mystère profond de l'intelligence humaine.

Supposez-vous tout à coup transporté au milieu d'une troupe d'êtres sans nom, dont les uns vous fuient avec les signes d'une folle terreur, dont les autres vous poursuivent avec une pétulance ridicule, tandis que la plupart s'affaissent tristement sous la chape de plomb de leur nullité morale; à ces cris sauvages, à ces regards fixes, vous vous croiriez parmi des bêtes humaines : vous êtes dans une réunion d'idiots. Exposé indifféremment à toutes les intempéries des saisons, l'idiot ne sait pas réagir sur le monde extérieur : pauvre cerveau passif, pauvre jouet, il reçoit, si l'on n'y prend garde, le contact, que dis-je? l'insulte de tout ce qui l'entoure. Incapable de se défendre contre les élémens, privé de destination sur le globe, simple apparence, simple chose, impuissant à choisir avec discernement entre le bien et le mal, il agit sans conscience, sans liberté : la loi humaine passe à côté de lui sans l'atteindre.

Tel est l'état de l'idiot avant que l'éducation entreprenne de le régénérer. Le tableau de ces difformités morales devait éloigner pour longtemps les regards de la bienfaisance. L'antiquité se souciait peu des êtres incomplets que la nature avait mis pour ainsi dire hors de la loi humaine; elle ne leur reconnaissait même pas le droit de vivre. Les en-

(1) Voyez, dans la livraison du 15 octobre 1845, *des Phénomènes de l'hallucination.*

fans infirmes passaient du sein de leur mère dans les ténèbres de l'éternelle nuit; leur naissance était une calamité publique dont on se hâtait d'ensevelir la trace en les jetant au fond du Nil ou de l'Eurotas. Chez les Juifs, les enfans mal nés paraissent avoir été conservés dans les familles. On expliquait l'idiotisme comme la folie, par une cause surnaturelle; la superstition voyait des possédés du démon dans ces pauvres êtres dont toutes les facultés morales et intellectuelles semblaient enchaînées par une main invisible. L'Évangile nous présente un cas d'idiotisme, compliqué d'épilepsie, en la personne de cet enfant qui *tombait tantôt dans l'eau et tantôt dans le feu.*

Il appartenait au christianisme d'améliorer dans le monde la condition des faibles. Or, les idiots sont les faibles par excellence; ils ont besoin de s'appuyer moralement sur tous ceux qui les entourent. On a dit des animaux : Quelqu'un a pensé pour eux. Il n'en est pas toujours de même des idiots : la nature n'a souvent rien prévu à leur égard. C'est donc aux hommes doués d'intelligence et de cœur qu'elle a commis la charge de veiller sur ces êtres incapables. La religion chrétienne n'eut point recours aux lumières de la science pour résoudre le problème de l'idiotisme; elle fit pour les faibles d'intelligence ce qu'elle avait fait pour toutes les misères humaines : elle imagina de les couvrir du bonheur de la vie future. Profitant du mystère qui réside au fond de cette infirmité si peu connue, elle jeta en quelque sorte sur l'idiot le voile de la prédestination, pour le mettre à l'abri des dégoûts, du délaissement et de l'insulte. Le moyen-âge prit à la lettre ces mots du maître : Heureux les pauvres d'esprit! C'était une faveur de la Providence, une bénédiction du ciel que d'avoir dans sa famille un de ces êtres innocens qui retournaient à Dieu sans avoir connu le fruit amer de la science; on leur donna même en France un nom vulgaire (1) qui honorait leur situation morale en la rapprochant de cette simplicité à laquelle l'Évangile promet le bonheur. Erreur sacrée que celle qui protége la forme humaine jusque dans ses dégradations les plus profondes! Comme toutes les erreurs, même utiles et respectables, le préjugé tutélaire qui distinguait l'idiot des autres hommes, en lui assurant le paradis, devait néanmoins disparaître du monde. Il s'attachait à ce préjugé une idée humiliante pour l'être qu'on déclarait ainsi incapable de conscience. C'est une des grandeurs de l'homme que de pouvoir encourir les effets de la colère divine. Le péché suppose le libre arbitre, le discernement du bien et du mal, toutes choses qui appartiennent à l'homme seul, et qui l'élèvent au-dessus de toute la nature. Aux yeux mêmes de la foi, le damné est grand, car il a dressé sa volonté contre celle du Créateur. La justice

(1) Le terme de *crétin*, par lequel on désigne encore dans quelques provinces une des variétés de l'idiotie, dérive lui-même de *chrétien*, comme si l'on eût voulu dire « bon chrétien, chrétien par excellence. »

divine, comme la loi humaine, ne frappe que ceux dans lesquels elle reconnaît les traits et le caractère de l'homme; elle ne fait pas aux autres l'honneur de les punir. On voit donc que les idées religieuses sauvaient l'idiot, mais ne le relevaient pas. Les pauvres d'esprit continuaient à passer devant la société comme des êtres sans caractère, auxquels le péché originel n'avait pas même été transmis, et qui, dans leur innocence, faisaient pitié aux hommes et à Dieu.

Le déclin des croyances devait effacer les traces de la protection que la charité chrétienne avait du moins étendue sur ces infirmes de l'intelligence; les idiots auraient été une seconde fois délaissés, si la science ne fût venue à leur secours. La superstition est quelquefois plus humaine que le scepticisme. Quand se déchira le voile sous lequel les idées religieuses avaient enveloppé l'idiotisme, les misères physiques et morales de ce triste état reparurent dans toute leur nudité. Là où d'autres siècles avaient vu les signes d'une prédestination mystérieuse, la société moderne ne vit plus qu'un honteux abaissement. Souvent des familles poussèrent l'insensibilité jusqu'à se débarrasser d'enfans idiots en les jetant à l'entrée d'un bois; ces enfans, abandonnés aux seules forces de l'instinct, prenaient les mœurs des bêtes errantes au milieu desquelles ils vivaient. Les annales du XVIe, du XVIIe et du XVIIIe siècle contiennent l'histoire de plusieurs de ces sauvages, qui, surpris dans une des forêts du royaume, excitaient vivement la curiosité publique. Les asiles et les hospices s'ouvraient bien, il est vrai, pour les recevoir, car le christianisme avait gravé dans la conscience des peuples le respect de la vie, même sous les formes les plus incomplètes et les plus dégradées; mais, confinés avec les plus vils animaux, les idiots piétinaient tout le jour sur une dalle immonde. On leur jetait la nourriture comme à des êtres privés de raison et de sentiment; enterrés vivans, ils achevaient de perdre dans l'isolement et l'ennui les derniers vestiges d'entendement humain que la nature leur avait laissés. Morts avant d'être nés à l'intelligence, ils trouvaient dans la réclusion de l'hospice un avant-goût amer de la sépulture.

La médecine morale pouvait seule changer la condition de ces pauvres infirmes en les relevant de leurs ténèbres et de leur avilissement. Il fallait qu'un savant, un médecin, essayât de rétablir dans l'idiot, être incomplet, défiguré, sans nom, la ressemblance de l'homme et l'image de la Divinité. Ce savant se rencontra; ce fut le docteur Itard.

On était au commencement du XIXe siècle : la philosophie, d'accord avec la science, renversait de toutes parts les barrières derrière lesquelles l'opinion isolait autrefois les inégalités humaines. Enfant de la révolution, dont il partageait les idées fortes et généreuses, Itard avait assisté aux grands travaux de Pinel, de l'abbé Sicard et d'Haüy. Il avait vu des infirmités cruelles, regardées long-temps comme incurables, s'effacer,

dans certains cas, sous l'influence du traitement moral ou sous la main de l'éducation. L'idiot seul devait-il demeurer sans consolateur et sans guide au milieu du mouvement de la science qui amenait les sourds à l'entendement et les aveugles à la lumière? Cette question flottait peut-être dans l'esprit d'Itard, quand une circonstance se présenta, qui lui fournit les moyens d'éclairer ses doutes. Un enfant de onze à douze ans avait été entrevu, depuis quelques années, dans les bois de la Caune. Entièrement nu, faisant sa nourriture des glands et des racines qu'il ramassait, cet enfant menait la vie d'un sauvage. Vers la fin de l'an VII, rencontré par des chasseurs, qui le saisirent au moment où il grimpait sur un arbre pour se soustraire à leur poursuite, il fut conduit dans un hameau du voisinage et confié à la garde d'une veuve. Au bout d'une semaine, le sauvage s'évada et gagna les montagnes, où il reprit sa vie errante. Un jour, il entra de son propre mouvement dans une maison habitée du canton de Saint-Sernin; transféré alors d'hospice en hospice, il fut amené à Paris. Sa réputation l'avait devancé, et, dans les premiers temps, les visiteurs affluèrent. La littérature du XVIIIe siècle avait mis les sauvages à la mode. Les beaux esprits et les femmes comptaient sur un prodige; au lieu de cela, que vit-on? Un enfant malpropre, maussade, farouche, mordant et égratignant ceux qui le contrariaient. Pinel visita le prétendu sauvage : il établit entre l'état de ce malheureux et celui des idiots de Bicêtre des rapprochemens incontestables. L'intérêt des gens du monde se retira de jour en jour, et notre infortuné expia bientôt par un délaissement absolu le crime d'avoir trompé la curiosité publique. C'est dans un aussi triste état qu'Itard, médecin de l'institution des Sourds-Muets, rencontra cet enfant à l'établissement de la rue Saint-Jacques, où on l'avait confiné; c'est alors qu'il entreprit de le rendre par l'éducation à la vie de la société.

La médecine commençait à entrer dans des voies philosophiques; c'était à elle qu'il convenait de tracer un cadre d'études pour cet enfant singulier que la nature et le hasard des circonstances semblaient avoir mis en dehors de toutes les lois communes. Itard, homme de grand sens, comprit en effet qu'il ne pouvait appliquer à l'éducation de son élève les systèmes ordinaires de l'enseignement des écoles. Une méthode était à créer; il la créa. On n'assiste pas sans un intérêt profond à la lutte que le courageux Itard engagea avec des résistances physiques et morales regardées avant lui comme insurmontables. Il faut moins chercher dans les *Mémoires sur le sauvage de l'Aveyron* l'histoire d'une éducation exceptionnelle qu'un exposé fidèle des ressources et des moyens applicables à toute une classe d'êtres déshérités; Itard jetait les fondemens d'une méthode pour l'éducation des idiots, au moment où il ne croyait travailler que sur une organisation rebelle et ingrate. Ce qu'il porta de patience et de génie dans cette tâche obscure

est vraiment merveilleux; les artifices qu'il dut inventer à chaque obstacle nouveau lui ont été empruntés dans ces derniers temps avec plus ou moins de bonheur, mais ils n'ont jamais été dépassés. Rien n'a manqué à l'expérience du docteur Itard que le succès.

Attacher le sauvage de l'Aveyron à la vie sociale, réveiller chez lui la sensibilité nerveuse, étendre la sphère de ses idées, le conduire à l'usage de la parole, tel est en peu de mots le programme qu'Itard s'était tracé. Le premier, le plus grave des obstacles que rencontrait ce programme était l'indifférence complète de l'élève pour tout ce qui dépassait l'étroite sphère des besoins physiques. A force de douceur et de patience, Itard parvint à lui inspirer quelque goût pour les jouissances factices de la civilisation. Le maître fit ensuite l'éducation de chaque sens. Cet homme, qui vivait comme aveugle et sourd au milieu des autres hommes, apprit à voir, à écouter, à distinguer les odeurs et les diverses impressions du toucher. D'insensible qu'il était aux tendres affections de l'ame, il devint de jour en jour plus caressant, plus attaché à son maître. Où les efforts d'Itard échouèrent presque absolument, ce fut dans l'enseignement de la parole. Le docteur parvint cependant à donner à son élève une idée de la valeur conventionnelle des signes écrits. Avec quelle peine de telles notions se gravèrent une à une dans le cerveau de ce malheureux, c'est ce qu'il est facile d'imaginer. Itard croyait-il avoir communiqué, par exemple, au sauvage l'idée générale du mot *livre*, il se trouvait que celui-ci n'en faisait l'application qu'à un seul volume de couverture rose, qui était dans sa chambre. Tout livre qui n'était pas celui qu'il avait dans sa chambre n'était pas un livre pour l'idiot. Il fallut alors créer chez lui l'art des rapprochemens. Au milieu de ces obstacles multipliés, Itard était quelquefois tout près de regretter tant de soins inutiles et douloureux. Avec quel serrement de cœur on suit la marche du maître à travers les angoisses de cette instruction lente et difficile! Comme on partage ses découragemens amers, au moment où, après plusieurs mois d'exercice, croyant avoir *saisi par les cheveux* l'intelligence de son élève, il la sentait passer comme une ombre à côté des leçons les plus simples et méconnaître la valeur mille fois répétée des signes usuels! Ces espérances déçues, cette trame de Pénélope qui se défaisait sans cesse sous ses doigts, rien ne rebuta la patience stoïque du docteur. Nouvel alchimiste, il avait entrepris de faire un homme au moral et de remanier les conditions primitives de la vie. Accuser ici de l'insuffisance des résultats, avec quelques auteurs modernes, la philosophie du dernier siècle, c'est méconnaître le véritable nœud de la difficulté : Itard a fait pour le sauvage de l'Aveyron tout ce que l'art pouvait faire, et si, après avoir modifié notablement l'état intellectuel et physique de cet être bizarre, il s'arrêta, c'est que la nature lui a manqué. On comprend toutefois que cette

belle tentative, aboutissant à un résultat incomplet, ne put déterminer une révolution immédiate dans le traitement des idiots; c'était un germe qui avait besoin d'être fécondé par d'autres expériences avant d'éclore. Le principe du moins sur lequel devait s'établir une éducation méthodique des idiots était jeté : l'étude des caractères physiologiques doit tracer la direction de l'enseignement dans tous les cas exceptionnels où l'insuffisance des aptitudes intellectuelles rend impossible l'emploi des méthodes ordinaires.

A la même époque, un autre médecin justement célèbre, un enfant de la Savoie, Fodéré, tournait ses recherches vers les crétins qui occupent les vallées étroites enclavées dans la chaîne des Alpes. Le crétinisme est un mal pour ainsi dire géographique, lié à l'action des causes extérieures, comme l'humidité ou la pesanteur de l'atmosphère; il se reproduit par l'hérédité dans tous les pays de montagnes où il a fait quelques premières victimes. Dans son important *Traité du crétinisme*, Fodéré avait surtout en vue d'établir l'influence des climats sur l'entendement humain. Quoique son travail portât sur les circonstances locales qui maintiennent et communiquent le germe du crétinisme, l'habile observateur laissait entrevoir la possibilité d'une éducation pour les crétins. Il ne doutait pas qu'on ne parvînt à les rendre utiles, et même à améliorer leur condition, en les appliquant aux travaux des champs ou de l'industrie rurale. L'attention, un instant soulevée par les écrits d'Itard et de Fodéré, ne se soutint pas : de 1802 à 1824, nous rencontrons une lacune dans les travaux relatifs à l'idiotisme. Pinel et Esquirol, qui ont tant fait pour le sort des aliénés, négligèrent le traitement des idiots; leur imposante autorité ne fit même que confirmer l'anathème médical qui pesait sur ces excommuniés de naissance. C'est pourtant de la Salpêtrière, où pratiquait alors M. Esquirol, que partirent de nouveau quelques étincelles de sollicitude en faveur de ces pauvres infirmes. Un jeune médecin, M. Belhomme, fit paraître dans un mémoire sur l'*idiotie* les observations qu'il avait recueillies à cet hospice. L'auteur affichait des prétentions modestes : croyant qu'on pouvait bien traiter, mais non guérir, une infirmité congéniale, il se bornait à proposer quelques moyens pour améliorer le sort des idiots, en développant chez eux le peu de facultés qu'ils ont reçu de la nature. Les voies qu'il indique pour atteindre ce résultat sont l'*habitude* et l'*imitation*. M. Belhomme décrivait en outre quelques cas particuliers d'*idiotie*, suivis d'un classement et de recherches cadavériques. A l'époque où il parut, ce mémoire avait du moins le mérite de rappeler l'attention sur les idiots, depuis si long-temps délaissés dans nos hospices.

Il faut arriver à 1831 pour découvrir les traces d'une instruction pratique donnée aux idiots dans l'un de nos établissemens charitables : M. Falret, chargé à la Salpêtrière d'un service d'idiotes, d'imbéciles et

d'aliénées chroniques, réunissait à ses frais quatre-vingts élèves dans une école commune, où une institutrice leur donnait ses soins. Les résultats ne furent pas les mêmes pour tous les degrés de l'idiotie; le traitement mis en usage eut principalement de l'action sur les imbéciles, c'est-à-dire sur celles qui avaient retenu quelques traits de l'humanité. M. Falret avait surtout en vue de les rendre utiles à elles-mêmes et à l'hospice. Presque toutes apprirent, quoique inégalement, à lire, à écrire et à coudre. Elles se distribuaient entre elles d'autres ouvrages de service. L'éducation morale et religieuse ne fut pas négligée : elles assistaient à l'office et s'y faisaient même remarquer par une tenue décente; parmi ces idiotes presque régénérées, quelques-unes parurent assez éclairées à l'aumônier de la maison pour qu'il les admît à la sainte table. Leurs camarades, que l'éducation avait rendues affectueuses, les voyaient faire leur première communion avec des larmes d'attendrissement et témoignaient le désir d'être jugées dignes du même honneur. Le souvenir du docteur Falret ne se reporte pas sans émotion à ces premières années de son service : des succès moins éclatans que solides couronnèrent alors une tentative toute silencieuse et demeurée long-temps dans l'oubli. L'état physique et moral des imbéciles s'améliora sensiblement sous ce nouveau régime; leur intelligence, jusque-là stérile, s'ouvrit pour recevoir les germes de l'instruction élémentaire, en même temps que leurs doigts se formaient aux travaux d'aiguille. La méthode suivie sous la direction du docteur Falret ne différait de la méthode employée à l'égard des enfans ordinaires que par une intensité plus grande de moyens appropriés à la faiblesse d'esprit de ces élèves exceptionnels. Il savait mettre dans le commandement une sévérité que tempérait à propos la bienveillance, fixer vivement ses leçons dans la mémoire des élèves inattentives, exiger d'elles la répétition constante des mêmes actes. Cette méthode si simple a été louée dernièrement, dans un rapport à l'administration des hospices, par un homme qui s'y connaît, M. Lélut. L'art d'élever les idiots et les imbéciles n'est pas, comme on a voulu le faire croire depuis, un art occulte. Si les essais du docteur Falret en faveur de la rédemption morale des infirmes ont, malgré les résultats obtenus, trouvé dans ce temps-là peu de retentissement, c'est une raison de plus pour leur restituer ici le rang qui leur appartient. Le premier dans un service de filles idiotes, il entreprit de briser le sceau de la bête sur le front de ces êtres disgraciés par la nature. Depuis la tentative bizarre et isolée du docteur Itard, depuis les écrits trop peu remarqués de M. Belhomme, c'était un nouveau pas que faisait la médecine des idiots.

Vers le même temps (1828 à 1832), l'hospice de Bicêtre était le théâtre de réformes et de tentatives où se révélait une tendance analogue à celle qui animait M. Falret. M. Ferrus, médecin en chef, sépara les

idiots des maniaques, dont ils subissaient, dans l'intérieur de son service, le voisinage odieux et les emportemens. Après avoir obtenu pour eux un dortoir et quelques soins, il les réunit durant la journée aux groupes de travailleurs qui cultivaient la terre. Secondé par un infirmier intelligent, il fit même sur une douzaine d'enfans idiots quelques essais d'éducation qui modifièrent plus ou moins leur infirmité. Marchant sur les traces de M. Ferrus, M. Félix Voisin, aujourd'hui médecin en chef d'une division des aliénés de Bicêtre, proclamait dès 1830 que l'idiotie n'est point incurable à tous les degrés. M. Voisin était amené à cette conviction par la phrénologie et par l'étude pratique des maladies nerveuses : il établit parmi les idiots, ou, pour adopter son expression, parmi les êtres imparfaits, des divisions fondées sur le système de Spürzheim, qui distribue les facultés humaines en trois groupes isolés : les pouvoirs instinctifs, moraux et intellectuels. Agrandissant par ce nouveau point de vue le cadre ordinaire de l'idiotie, il admit des altérations partielles dans les instincts, dans les sentimens ou dans l'intelligence; tel se montre idiot, c'est-à-dire incomplet, vis-à-vis du calcul ou du dessin, qui ne le serait pas vis-à-vis d'un autre ordre de connaissances. Le traitement venait se calquer sur cette idée physiologique; il consistait à choisir dans l'entendement des enfans regardés comme incurables les surfaces les moins lésées pour les mettre en rapport avec le monde extérieur et avec la société. Passant de la théorie à l'application, M. Voisin créa en 1834 un institut *ortophrénique* pour le redressement des caractères et des intelligences déviés. Cet établissement devait recevoir, au nombre de ses élèves, outre des idiots proprement dits, tous les enfans qui sortent de la ligne moyenne, et qui, par des excentricités quelconques, se placent au-dessus ou au-dessous des proportions ordinaires de l'humanité. Le fondateur avait été saisi de cette idée, que certains sujets, largement doués par la nature, tournent, faute de direction, leur puissance contre l'ordre général de la société, et deviennent quelquefois, sous l'empire des circonstances, des êtres dangereux. Il espérait qu'en tenant acte, dans le jeune âge, de leurs facultés et de leurs sentimens, en faisant, pour ainsi dire, le tour de ces organisations faibles ou excessives, l'éducation arriverait à les assurer contre elles-mêmes et contre les influences extérieures. Les bases morales de cet établissement furent dénoncées comme dangereuses et subversives dans un mémoire adressé à l'Académie des Sciences. L'auteur de ce mémoire, lu le 7 février 1835, était, qui le croirait? M. Népomucène Lemercier. Esprit droit, mais ombrageux, ce poète distingué n'aimait pas à voir la médecine physiologique intervenir dans le perfectionnement de l'espèce humaine. Il craignait surtout qu'elle ne déposât dans l'éducation un levain de matérialisme. M. Voisin répondit à cette attaque imprévue; reconnaissant toutefois que l'opinion n'était pas encore mûre pour son œuvre nais-

sante, il se contenta d'organiser un service et une école d'enfans idiots dans l'hospice de la rue de Sèvres.

C'est là seulement qu'on peut aujourd'hui chercher des résultats. Le 1er octobre 1841, le conseil général des hospices adjoignit au docteur Voisin, pour instruire les jeunes idiots de l'hospice des Incurables, un homme actif et remuant, M. Édouard Séguin. Ce nouveau maître se pénétra des précédens travaux qui formaient, comme nons venons de le voir, la chaîne de la tradition scientifique. A Itard il emprunta l'idée d'une éducation des sens, à M. Esquirol la nature des observations qu'il convient de faire sur les malades de l'intelligence, à M. Leuret les grandes et sévères leçons du traitement moral. Il y ajouta un esprit inventif dans les moyens et une volonté tenace. Les premiers essais qu'il tenta sur les idiots de l'hospice des Incurables firent assez bien augurer de ses talens et de sa méthode. Il réussit, après cinq ou six mois, à régler leurs mouvemens, à créer ou à développer chez quelques-uns l'articulation de la parole, à leur donner des notions, bien bornées sans doute, de la couleur, du nombre et de l'écriture. Soustraits aux malignes influences de l'oisiveté et de la solitude, ces enfans consacrèrent à quelques travaux manuels les heures qu'ils passaient loin de la classe. S'ils n'étaient pas encore utiles, ils avaient du moins le désir de l'être. Leur caractère moral se perfectionna; ils devinrent plus soumis, plus affectueux. Cette expérience n'ajouta aucun résultat nouveau à ceux qu'avait déjà recueillis la science; mais elle donna aux médecins plus de confiance vis-à-vis des redoutables obstacles qu'il s'agissait de vaincre. On dut reconnaître que l'idiotisme ne présentait pas cette immobilité dans le néant dont on l'avait cru frappé. Si les élèves de l'hospice des Incurables avaient fait quelques progrès grace à une éducation de courte durée, il était raisonnable d'espérer de plus grands résultats dans l'avenir.

En 1842, le conseil général des hospices, cédant aux instances éclairées des deux médecins en chef de Bicêtre, MM. Voisin et Leuret, qui réclamaient depuis long-temps le bienfait d'une éducation particulière au nom d'une classe de malades presque oubliée jusque-là dans cet établissement public, autorisa la fondation d'une école pour les jeunes idiots. A raison de ses heureux précédens, M. Édouard Séguin y fut installé avec le titre d'instituteur. Je visitai cette école en 1843. Ma première impression fut alors toute favorable à M. Séguin et à sa méthode. Les leçons auxquelles j'assistai me parurent ingénieusement conduites. Je vis les enfans se livrer avec assez d'ardeur à des exercices gymnastiques, répéter sous le commandement de leur maître des mouvemens et des gestes qui développaient chez eux l'instinct imitateur, assembler des lettres de plomb pour former ou épeler des mots, dire le nom de quelques figures géométriques, mesurer à l'œil les longueurs sur des morceaux de bois,

tracer eux-mêmes des lignes au crayon sur le tableau. L'embarras ne consistait pour l'observateur que dans les moyens de contrôle. Quel était le degré d'idiotie de ces différens élèves? Une connaissance personnelle de leur état avant toute éducation aurait pu seule prononcer sur la portée du succès obtenu par M. Séguin. Le doute, un doute bienveillant, planait donc malgré moi non sur la méthode, mais sur les heureux résultats que l'instituteur mettait pour ainsi dire en spectacle. En effet, pour peu que l'on décomposât, par des recherches attentives, la population infirme confiée aux soins de M. Séguin, on pouvait se convaincre que les idiots y étaient confondus avec des épileptiques et de jeunes aliénés.

Les trois infirmités que je viens de nommer, et qu'on s'étonnera peut-être de trouver réunies sous une seule discipline, ne présentaient pas toutes les mêmes obstacles à l'action de l'instituteur. Les attaques d'épilepsie laissent dans l'esprit de leurs victimes un obscurcissement passager; à mesure que la crise s'éloigne, les facultés intellectuelles reparaissent à peu près intactes. Les enfans aliénés trouvent bien dans l'objet de leur délire une distraction aux influences de l'enseignement ordinaire; mais, sauf un petit nombre de cas, leur entendement est plutôt troublé qu'anéanti. Restent les enfans idiots, arriérés ou imbéciles, que la méthode de M. Séguin devait surtout atteindre, pour sortir victorieuse de l'épreuve. L'Académie des Sciences morales, qui va au-devant de toutes les idées utiles, voulut juger par elle-même de la nature des faits et des résultats obtenus; elle nomma pour cette mission deux hommes dont le caractère honorable et les lumières défient toute critique : c'étaient MM. Charles de Rémusat et Villermé. N'étant pas d'humeur à laisser surprendre leur approbation, les deux commissaires durent exiger quelques renseignemens précis sur l'état antérieur des malheureux enfans qu'instruisait M. Séguin. De tels élèves ne pouvaient en quelque sorte être comparés qu'à eux-mêmes; il était indispensable de connaître exactement leur point de départ pour apprécier les effets de la méthode. Des documens exacts n'ayant pu être fournis, le travail de M. Charles de Rémusat fut ajourné. M. Séguin dut se contenter alors d'un rapport de M. Pariset à l'Académie de Médecine, rapport favorable, il est vrai, mais qui ne va pas assez au fond des choses. Au milieu de ces retards, motivés par une défiance bien légitime, l'école passa sous la direction d'un autre instituteur, M. Valée.

Les témoignages d'hommes graves, tout-à-fait désintéressés dans la question, ne sont pas, je dois le dire, entièrement favorables à M. Séguin. Il paraît que, sur une population mêlée, l'instituteur avait fait choix des enfans moins maltraités dans leur intelligence. Ses soins cultivaient surtout les élèves dont les progrès, tracés d'avance par la nature, pouvaient le plus sûrement éveiller chez les visiteurs une admi-

ration confiante. Son enseignement descendit peu, du moins à Bicêtre (1), vers les régions extrêmes de l'idiotie, ou, dans tous les cas, ce fut sans beaucoup de succès. A Dieu ne plaise que je refuse cependant une valeur réelle aux courageux efforts de M. Séguin! Auteur depuis 1842 de différens écrits qu'il vient de réunir et de compléter tout dernièrement en un corps d'ouvrage, il a su indiquer un système d'éducation assez heureusement applicable aux défauts et aux infirmités de naissance. Pourquoi faut-il qu'un ton sec, tranchant, hargneux, froisse et déconcerte à chaque page de son livre la sympathie qui commençait à naître? Heureusement pour M. Séguin, ses travaux valent mieux que la forme dont il les a revêtus, et, si les résultats obtenus par lui restent quelque peu au-dessous de ses promesses, du moins ne sont-ils plus de ceux qu'on passe sous silence.

Pour ne rien négliger de ce qui peut servir à préciser l'état actuel de la science vis-à-vis des idiots, et pour rendre strictement à chacun selon ses œuvres, il faut encore mentionner les beaux travaux de M. le docteur Foville sur les déformations du crâne et sur les altérations intérieures du siége de nos facultés. Éclairés maintenant sur ce que la médecine a fait pour préparer le traitement de l'idiotie, entrons dans l'étude des phénomènes de cette mystérieuse infirmité. Au seuil de cet enfer moral, où la nature intelligente perd tout à coup ses attributs, il faut que l'homme s'arme d'un certain courage et se couvre en quelque sorte d'une charité plus grande que tous les abaissemens, s'il ne veut point rougir devant son image dégradée.

II. — IDÉE DE L'IDIOTIE. — CARACTÈRES PHYSIOLOGIQUES DE L'IDIOT.

Il y a entre l'idiotie et les maladies purement physiques une limite nettement tracée par la nature. En voyant la fraîcheur attristante et la constitution robuste de quelques jeunes imbéciles, il nous est arrivé plus d'une fois de comparer tacitement leur état de santé extérieure à la vieillesse maladive de certains grands hommes, le cardinal de Richelieu par exemple, dont le demi-cadavre dictait encore des lois à l'univers. Tant que le cerveau est sain, l'être intelligent peut bien souffrir, mais il ne descend pas. L'idiotie se rapproche-t-elle davantage des maladies mentales proprement dites? Comme les fous, ces intelligences blessées, ont été souvent confondus dans nos hospices avec les imbéciles, il n'est pas inutile de noter, en passant, les traits qui les séparent. Si l'on peut définir l'aliéné par ces mots de Dante : *Che han*

(1) Je tiens d'un médecin fort distingué et très compétent que M. Séguin se serait livré hors de l'hospice au traitement de véritables idiots dont il aurait amélioré la situation. C'est surtout là qu'il aurait fait preuve d'un esprit inventeur.

perduto il ben del intelletto (des hommes qui ont perdu le bien de l'intelligence), on peut définir l'idiot : un être qui n'a jamais rien perdu, car il n'a jamais rien possédé. La seule forme d'aliénation mentale à laquelle on puisse comparer l'idiotie, c'est la démence. Toutefois la démence, ce dernier terme du délire qui présente souvent au premier abord la morne figure de l'hébétement, entraîne l'abolition des actes de l'entendement humain, tandis que l'idiotie en est la privation native. Chez l'homme affaissé par la démence, les idées ne sont pas toutes éteintes; quelques pâles éclairs viennent de temps en temps sillonner ce triste tombeau de la raison, tandis que chez l'idiot il fait nuit moralement, toujours nuit.

Il existe une première division de l'idiotie, fondée sur une simple différence de temps : cette infirmité est tantôt antérieure et tantôt postérieure à la naissance. Dans le premier cas, selon M. Séguin, c'est l'idiotie proprement dite; dans le second, l'imbécillité.

Une réunion d'enfans idiots et imbéciles présente un triste assemblage de difformités physiques et morales. Cette infirmité mère traîne à sa suite un hideux cortége de maux, toutes les misères de l'esprit, du cœur et de l'organisation. Pour mettre de l'ordre dans un tel désordre, il nous faut ramener l'idiotie à un plan général et trouver une loi de la nature au milieu de ce renversement de toutes les lois. Faute d'une telle vue d'ensemble, la classification de l'idiotie ne présente encore que ténèbres. Nous croyons que, pour arriver désormais à des résultats précis, il faut établir une série de rapprochemens entre les divers degrés de cette infirmité et d'autres états analogues. Il se passe moralement, dans les cas d'idiotie, ce qui a lieu dans les cas si nombreux de monstruosité, où la nature se reporte fatalement en arrière et revient, pour ainsi dire, sur ses traces. Ce ne sont plus ici seulement les formes organiques, ce sont encore toutes les manifestations de l'être qui se trouvent ramenées chez l'homme vers des conditions étrangères à son espèce. Rechercher, dans tous les faits d'idiotie, la cause de cette marche rétrograde du principe fécondant serait une entreprise inaccessible à l'état actuel de nos connaissances. La nature se plaît, dans toute la série animale, à ces mouvemens rétrospectifs, dont l'intention nous échappe, mais qui ont pour résultat constant de faire redescendre la force créatrice vers les étages inférieurs de la vie. Cette loi des formations incomplètes, qu'il faut admettre sans chercher à la discuter, est la seule qui rende raison, selon nous, des phénomènes si étranges et si mystérieux de l'idiotie. A quelque degré et sous quelque face que nous le prenions, l'idiot est un être arrêté, une ébauche d'homme. La conséquence nécessaire de son imperfection est de le rabaisser au-dessous du rang qu'il devrait tenir dans la création ou dans la société, et, en effet, il n'y a guère de cas d'idiotie qui échappe, par l'ensemble de

ses caractères, à l'un de ces trois termes de comparaison : l'état d'enfance, — les diverses classes du règne animal, — les degrés inférieurs de l'échelle des races humaines.

Le retour d'un individu de la race blanche vers les conditions physiques et morales des races inférieures constitue le premier degré de l'idiotie, ou, en d'autres termes, l'*imbécillité*. On n'a jamais vu un Mongol avoir les mêmes idées, les mêmes traces de dispositions natives, qu'un Français ou un Italien. En descendant l'échelle des populations qui couvrent la surface de la terre, on arriverait ainsi à reconnaître que l'infériorité de certaines races constitue, vis-à-vis de l'état plus élevé de certaines autres des idioties relatives. Les imbéciles se montrent, sous ce nouveau point de vue, des êtres auxquels le germe de la civilisation au milieu de laquelle ils sont nés n'a point été transmis.

Les rapports qui unissent chez nous les infirmes aux hommes des races dégradées sont innombrables; nous en choisirons seulement quelques-uns. Le retour aux races noires ou basanées se manifeste quelquefois jusque dans le ton de la peau; les crétins, les imbéciles, l'ont assez souvent dure, olivâtre, ou même tout-à-fait brune. La main, revêtue d'une enveloppe rugueuse et inégale, ne donne, comme chez les nègres, qu'un toucher imparfait. Les cheveux, ordinairement courts, noirs et crépus, les rapprochent encore de la race éthiopique; d'autres fois, ils sont fins et rares, comme ceux des Malais. Le front comprimé, le nez aplati à sa racine, les lèvres épaisses, les yeux fuyans et relevés aux coins, les mâchoires avancées, autant de caractères qui dessinent les types dégradés de l'espèce humaine, et qui peuvent également servir à tracer la physionomie générale de l'imbécillité. Une autre circonstance vient compléter le rapprochement : à mesure que l'on s'éloigne de la race caucasique, on voit la tête se renfoncer dans les épaules, les jambes et les bras s'étendre; on arrive ainsi jusqu'aux singes, dans lesquels la disproportion du cou et des extrémités tactiles est poussée jusqu'à ses dernières limites. Les crétins ont de même le cou volumineux et court; les imbéciles, surtout les rachitiques, ont généralement les bras très longs; le coude, qui, dans la race caucasique, correspond au niveau du bassin, descend chez eux, comme chez les nègres, beaucoup plus bas. L'histoire nous a conservé, dans la personne d'Artaxercès, dont l'extrémité des mains atteignait le genou, l'exemple d'un de ces retours à l'animalité, si fréquens dans les races anciennes de l'Asie.

La sensibilité est très obtuse chez les crétins et les imbéciles; ils ne craignent ni le froid, ni le chaud, ni les tortures auxquelles nul autre ne résisterait. Le sauvage de l'Aveyron errait durant les froids les plus rigoureux de l'hiver, revêtu d'une chemise en lambeaux. On a trouvé de ces malheureux qui, mutilés par les rats, n'avaient pas la conscience

de la douleur et ne semblaient nullement s'émouvoir de leur triste état. Une telle indifférence physique établit un nouveau point de contact entre l'imbécile et les hommes des races inférieures. La délicatesse nerveuse croît dans le genre humain avec le développement de l'intelligence et du bien-être. La nature proportionne, au contraire, le degré d'insensibilité des êtres à leur abaissement, à leur incapacité de réagir sur les fléaux du monde extérieur. Les horribles traitemens qu'endure la race noire, presque sur toute la terre, seraient insupportables aux habitans de nos pays civilisés. A la paresse des sensations se lie, dans les races dégradées, un état habituel de langueur, un éloignement presque invincible pour le travail. On connaît l'humeur apathique des noirs et des indigènes du Nouveau-Monde. C'est pour remédier à cette indolence naturelle que les sauvages, comme nos imbéciles, recherchent quelquefois par instinct l'excitation des liqueurs fortes. Le besoin secret qu'ils éprouvent de tirer d'une opiniâtre léthargie l'organe du goût aiguillonne encore chez eux le fatal penchant à l'ivrognerie. A cette insensibilité générale se rattache en outre, chez les femmes, l'accouchement facile, presque exempt de douleurs. Les femmes botocudes se délivrent elles-mêmes sur le bord d'un ruisseau; après s'être baignées, elles vont rejoindre leur tribu, et reprennent aussitôt les travaux du ménage. Les filles imbéciles qui entrent à la Salpêtrière dans un état de grossesse accouchent de même sans travail et, pour ainsi dire, sans s'apercevoir d'aucune souffrance.

La nature se montre, chez les imbéciles comme chez les sauvages, dans une complète indépendance : les instincts, délivrés du joug de la volonté comme de la raison, exercent une autorité souveraine; la puberté est ardente et précoce. On a reçu plus d'une fois à la Salpêtrière des jeunes filles, privées d'intelligence, dont les familles se débarrassaient, ne pouvant plus les surveiller : ces malheureuses poursuivaient indistinctement tous les hommes. Le gonflement du ventre, ce signe caractéristique des races arriérées, se rencontre très ordinairement chez les imbéciles et les crétins; aussi la plupart d'entre eux vivent-ils sous la dépendance de leur organe digestif; on remarque chez ces pauvres êtres une voracité vraiment bestiale. Dans chacune des quatre grandes races primitives, il existe un tempérament particulier qui ramène à soi toutes les manifestations intellectuelles ou morales des hommes d'une même couleur. Cette influence énorme du tempérament propre à chaque race, qui se montre prépondérante chez le sauvage et que le croisement atténue dans les sociétés civilisées, se reproduit chez l'imbécile avec toute l'énergie d'une cause indépendante. Lymphatique, il sera doux, triste, larmoyant; sanguin, il se montrera au contraire violent, irritable; bilieux, il manifestera de l'inquiétude,

de l'entêtement, de l'affection et des instincts colériques; la prédominance des systèmes nerveux et musculaire entraînera chez lui le besoin de mouvement, d'activité, d'agitation. Un des écarts les plus singuliers du système nerveux chez les idiots est un balancement du corps qui va d'avant en arrière ou de droite à gauche. Je me suis souvent arrêté à regarder, dans les dortoirs de nos hospices, les enfans qui exécutaient, sans s'inquiéter de ma présence, ce mouvement mécanique. J'avais vu autrefois l'orang-outang de la ménagerie se livrer au même exercice. Niebuhr a observé que, dans tout l'Orient, les enfans se balancent continuellement au milieu de leurs salles d'étude; il paraît que les Juifs agitent de même leur tête en chantant dans les synagogues. Ce ne sont pas seulement les gestes, ce sont les accens mêmes de l'idiot qui rappellent les familles arriérées de l'espèce humaine. L'idiot qui ne parle pas laisse échapper par momens des sons gutturaux et uniformes qui ont quelques rapports avec les articulations de certaines langues éthiopiques. Ces rapprochemens suffisent à démontrer qu'il existe une relation entre les faits qui déterminent, dans la nature, l'imbécillité de naissance et ceux qui établissent des infériorités de développement dans les différens groupes de l'espèce humaine.

L'imbécillité étant considérée, dans la race blanche ou caucasique, comme un affaiblissement de la civilisation, on se demande ce que ce premier degré de l'idiotie doit être chez les races dégradées. Les voyageurs nous ont transmis peu de faits remarquables sur l'état des êtres disgraciés chez les peuples sauvages ou barbares. De tels idiots doivent en effet peu trancher sur le reste de la population. Les exceptions en plus ou en moins augmentent chez l'homme avec le progrès des races. L'idiotie est une infirmité propre au roi de la création : elle ne se retrouve pas chez les animaux. Par la même raison, plus le niveau de la société s'abaisse avec les dégradations de la race, moins doivent être apparentes, dans l'espèce humaine, les inégalités particulières de l'intelligence. Quelques observations, recueillies par un savant distingué, nous portent à croire que la nature maintient néanmoins, dans les rares faits d'imbécillité chez les races inférieures, la curieuse loi de persistance des types qu'elle développe en grand dans la série animale. Des cas d'anomalie ou de monstruosité n'élèvent jamais un être au-dessus de son espèce ou de sa race, elles le font constamment descendre d'un degré vers les espèces ou les races inférieures. Si donc l'imbécillité existe chez quelques hommes sauvages, elle doit se rapprocher, par les formes, du second degré de l'idiotie, de celui que nous allons précisément décrire.

Nous avons vu les caractères des races inférieures reparaître chez l'*imbécile;* c'est encore trop : nous allons rencontrer chez le véritable

idiot de plus tristes ressemblances; l'homme va devenir le fantôme de la bête. C'est ici que la marche rétrograde de la nature se montre dans toute sa sombre énergie. On remarquera cependant qu'il n'existe point dans l'idiotie, non plus que dans le règne animal, une série linéaire de déformations; les caractères de l'homme ne s'abaissent pas tous à la fois; nous retrouvons chez les sujets les plus abrutis quelques facultés intactes, et des fonctions respectées, tandis que d'autres ressorts de la vie sont entièrement ramenés chez eux aux conditions de l'animalité : d'où il résulte qu'on ne peut prendre aucun organe, pas même le cerveau, comme terme de comparaison, pour mesurer le degré d'abaissement de chaque idiot. Toute anomalie chez ces êtres dégradés n'en a pas moins son analogue dans une des couches de la série animale. Il y a des idiots qu'on touche, qu'on pince même sans qu'ils s'en aperçoivent; cette insensibilité tactile est un retour aux pachydermes. Le retard dans la seconde dentition, si ordinaire chez les enfans arriérés, correspond à l'état fixe des animaux qui gardent leurs dents toute la vie. M. le docteur Foville m'a montré, dans un bocal, la main d'une idiote qu'il faisait macérer; ce n'était pas, à vrai dire, une main, mais une patte. Les phalanges des doigts, réduites à l'état rudimentaire, étaient pour ainsi dire soudées entre elles; on retrouvait, dans l'adhérence commencée des diverses pièces de la main, les premières traces de ce travail d'emboîtement dont le sabot du cheval nous offre, dans le règne animal, le terme extrême. Les déformations de la main suivent d'assez près sur l'échelle de l'idiotie, ainsi que dans la série des êtres, les déformations du crâne : la main est liée au cerveau comme l'action à l'intelligence. Chez quelques idiots très abaissés, les sens se trouvent plongés dans un état d'inertie qui les ramène vers les conditions du mollusque : incapables de mouvement, ils ne peuvent ni étendre la main pour saisir leur nourriture, ni témoigner leurs besoins. De tels êtres, morts à l'intelligence, aux sentimens, aux impressions du dehors, ne vivent, comme l'huître, que par des appétits obscurs. Cette existence végétative marque, dans la série de l'idiotisme comme dans celle des êtres créés, le degré inférieur de la vie; c'est le passage de la plante à l'animalité.

De tels rapports avec le règne animal ne se bornent point à quelques traits fugitifs de l'organisme; ils constituent chez l'idiot une manière d'être. Entraîné vers les mœurs des êtres dégradés dont il reproduit les caractères, il tend à s'assortir avec leur condition, si basse qu'elle soit. On voyait autrefois à Bicêtre des idiots se ruer, comme l'enfant prodigue, au milieu des porcs et leur disputer d'immondes débris. Boerhaave en cite un qui avait vécu en Hollande parmi des troupeaux de chèvres sauvages dont il avait contracté les habitudes, les inclinations, et dont il imitait le chevrotement. D'autres ont été trouvés parmi les ours, parmi les loups, ayant perdu même les caractères extérieurs de

l'homme, et faisant entendre de sourds grognemens (1). Le penchant qui porte les enfans idiots, dans nos hospices, à imiter divers cris d'animaux, comme le chant du coq, le bêlement de la brebis, le hurlement du chacal, est connu depuis long-temps; j'ai entendu dans le dortoir de Bicêtre un enfant qui poussait de son lit les accens aigres et funèbres de la chouette. Une idiote de la Salpêtrière, âgée de onze ans, se rapprochait non-seulement de la brebis par le bêlement, mais par les formes de sa tête, par ses mœurs douces, par sa nourriture végétale, enfin par le tégument soyeux et noirâtre qui couvrait son corps d'une sorte de toison. On retrouve chez les idiots jusqu'aux raffinemens d'instinct qui caractérisent certaines classes du règne animal. Le flair est quelquefois aussi actif chez un petit nombre d'enfans dégradés que chez le jeune chien. On en voit qui, comme la pie, ont un penchant prononcé à cacher des débris de faïence, de verre et d'autres objets dérobés. L'idiot qui retourne aux instincts, aux inclinations et quelquefois aux formes de l'animal, marque d'autant mieux dans son abrutissement l'intervalle qui sépare chaque temps de la création. Par ces formations rétrospectives, la nature semble avoir en vue de mesurer, comme par des bornes milliaires, les espaces et les haltes de la route qu'elle parcourt pour arriver de l'animal à l'homme.

L'idiotisme reproduit enfin d'une manière stable les états successifs de l'homme avant la naissance ou pendant la première enfance : c'est la troisième série de ses phénomènes. L'action nerveuse, qui est chez nous comme l'élément matériel des idées, avorte ici dans son germe, et avec elle le mouvement, la sensibilité, la vie morale; nous n'avons plus chez de tels êtres, venus à terme, que des embryons permanens de l'intelligence humaine. Les avortemens du principe de nos idées atteignent l'idiot plus ou moins bas sur l'échelle des développemens de la vie intra-utérine. Au dernier degré, nous retrouvons chez lui l'immobilité, l'insensibilité du germe au début de ses évolutions, moins un homme formé, en un mot, qu'une matière d'homme. L'idiotisme parcourt ensuite tous les temps de l'embryogénie, et en reproduit moralement les caractères. Les élémens de l'intelligence sont divisés, fractionnés chez l'idiot, comme les élémens de la vie dans le fœtus; chaque fonction tend à s'individualiser; chaque organe attire successivement à soi un excès d'activité. Le chaos des forces, la lutte

(1) A l'autorité de Boerhaave, on peut joindre ici celle de Linnée : ce grand naturaliste fait monter jusqu'à dix le nombre des malheureux idiots trouvés de son temps dans les bois, où ils vivaient à l'état de bêtes sauvages. Il les présente même comme formant une variété de l'espèce humaine. M. le docteur Calmeil rapporte en outre, dans son dernier ouvrage sur la folie, l'histoire de plusieurs de ces êtres défigurés : l'un d'eux habitait dans une fosse avec des loups qui lui laissaient la meilleure part de leur chasse. Loup lui-même, il les suivait à quatre pattes dans toutes leurs excursions.

des pouvoirs de l'organisation divisés les uns contre les autres, un *moi* multiple, tel est le point de départ de la nature dans la formation de l'homme et le point de retour de l'idiotie. M. Serres, auquel nous devons la découverte de ces belles lois qui président à la formation de nos organismes, a remarqué chez les monstres acéphales une face et des épaules énormes, unies à des rudimens de cerveau. Nous retrouvons dans l'idiotisme la concordance des mêmes phénomènes : la prédominance du système facial et des épaules sur le système encéphalique est d'autant plus caractérisée que nous prenons un cas d'idiotie plus inférieure. Le même observateur éminent a démontré sur l'embryon la dualité primitive des organismes; il y a dans l'origine la moitié d'un homme à droite et la moitié d'un homme à gauche; ces deux parties symétriques viennent plus tard se réunir sur la ligne médiane. S'il arrive que ce travail de conjonction des organes s'interrompe avant la naissance, nous aurons un cas de monstruosité physique. Certains phénomènes de l'idiotie rappellent au moral cette dualité embryonnaire des organismes. Un idiot âgé de quarante-huit ans, quand il entra dans l'établissement du docteur Belhomme, éprouvait le besoin des sensations paires : si on le touchait à un bras, il se faisait toucher au bras opposé; si même il s'était fait mal à une jambe, il se frappait l'autre; un jour une bûche lui tomba sur le pied droit, il saisit la bûche et se la fit tomber sur le pied gauche. Il serait extrêmement curieux de savoir si cette dualité primitive des sensations existe chez l'enfant nouveau-né, et si elle s'efface, dans les cas ordinaires, par le progrès de la vie, tandis qu'elle persiste chez les êtres arrêtés. Nous avons rencontré nous-même, il y a deux mois, une fille de six ans imbécile, chez laquelle le regard se faisait en deux temps : les objets du monde extérieur envoyaient de la sorte à son cerveau une double image, confuse et troublée, qui l'empêchait de rien reconnaître. Les deux yeux agissant, si j'ose ainsi dire, séparément, il fallut d'incroyables efforts pour ramener chez elle les phénomènes de la vision à l'unité.

L'homme n'est point achevé quand il vient au monde; le travail de formation continue après la naissance; la nature fait alors passer l'enfant par une nouvelle série d'états transitoires. Dans toute une classe d'idiots, nous retrouvons les caractères de la première enfance. Des savans ont passé leur vie (et certes il en est de plus mal employées) à étudier les développemens d'un insecte; n'a-t-on pas lieu de s'étonner qu'il ne se soit pas encore rencontré un philosophe pour observer à la loupe de l'intelligence les transformations du moral et du physique chez l'homme depuis sa naissance jusqu'à l'âge adulte? Ces commencemens si précieux pour l'histoire de notre espèce et pour la philosophie naturelle ont été jusqu'ici négligés. La première ouverture de l'esprit, l'épanouissement moral du cœur, rendu visible sur la figure de l'enfant

par un sourire, l'éclosion de la pensée qui s'essaie dans un bégaiement vague, toutes ces primeurs de l'intelligence et de la vie si intéressantes à recueillir n'ont d'autres témoins que des nourrices mercenaires ou des mères aveuglées par la tendresse. Le coup-d'œil de la science a manqué à des faits si délicats. Sans la connaissance exacte des évolutions du premier âge, on ne peut cependant fixer avec certitude à quelle phase de ces évolutions il faut placer le point d'arrêt de nos facultés, en d'autres termes, les débuts de l'idiotie. Les rapprochemens abondent entre l'état d'ignorance, de stupidité naturelle à l'homme qui vient de naître, et l'état des êtres engourdis que nous rencontrons dans nos hospices. L'homme arrive au monde sourd-muet, aveugle, perclus, privé de raison et de sentiment; les progrès de l'âge et de l'éducation consistent à le guérir de ces infirmités originelles : chez l'enfant arrêté, ces progrès avortent. L'estomac, quoique très exigeant, ne sait pas toujours se faire obéir par les membres auxiliaires : il y a des idiots qui mourraient de faim à côté d'une table chargée d'alimens. Un des caractères du premier âge est surtout visible dans la démarche de certains idiots : ces malheureux ne lèvent point les jambes en marchant; comme les enfans de trois ou quatre ans, ils traînent sous eux leurs pieds et glissent lourdement. Cette marche pesante qui ne quitte point la terre coïncide avec l'abaissement de l'intelligence, dont elle est, dans tous les cas, un signe manifeste; il y a là un retour vers les êtres qui rampent. Quelques philosophes ont placé le berceau du genre humain dans une forêt; on peut dire que l'homme naît encore tous les jours au milieu des animaux. L'enfant ne doit en effet sa conservation qu'à des instincts puisés dans la nature inférieure : ce lien qui rapproche l'enfance de l'animalité devait aussi la rapprocher de l'idiotie, qui nous montre plus complète et plus hideuse la victoire de la bête sur l'homme. L'inégalité de volume entre la langue et le palais constitue chez les nouveau-nés un des obstacles à l'émission de la parole humaine. Les idiots, comme les enfans et comme certains animaux, marchent volontiers la langue pendante. Cette habitude tient en partie à ce que le volume de la langue reste plus considérable chez eux que chez les autres hommes. L'enfant a besoin de toute sa gentillesse pour nous faire oublier ces restes d'animalité; l'idiot, au contraire, chez lequel la grace du premier âge n'existe plus, et qui conserve les mêmes traces d'imperfection native, n'est plus pour nous qu'un objet repoussant, un enfant vieux.

Nous avons vu se former dans les infirmités de l'esprit des couches successives de dégradation. L'être moral s'arrête tantôt sur les conditions de l'échelle animale ou embryologique, tantôt sur les degrés inférieurs des races humaines : dans les deux premiers cas, il y a idiotie; dans le dernier, imbécillité. Ces trois ordres de faits n'en constituent, après tout,

qu'un seul : c'est toujours la main de la nature qui se retire avant d'arriver chez l'homme à terminer son ouvrage. Rudimens de l'espèce, avortons de l'entendement humain, les idiots portent, sur une ou plusieurs facultés abolies, la flétrissure morale du coup qui les a frappés dans la série des développemens de l'intelligence. Quelques-uns des faits sur lesquels nous avons établi une division des caractères de l'idiotie existaient déjà dans la science, mais ils n'avaient point été raisonnés. Les affinités de l'idiotie avec l'état d'enfance et avec le règne animal avaient été indiquées en passant par MM. Esquirol, Belhomme, Séguin, par Pinel surtout. Nous croyons que de telles coïncidences physiologiques sont très importantes; elles constituent les anneaux de cette grande chaîne de déformations par lesquelles la nature limite les degrés de l'entendement ou de l'instinct dans l'ensemble des êtres qui couvrent la surface du globe. L'idiotie n'est donc, dans son étrangeté, que la reproduction d'un fait universel, celui de l'abaissement intellectuel et moral des caractères de la vie, depuis l'homme de la race caucasique, qui tient la tête de l'échelle, jusqu'aux régions les plus basses et les plus muettes de l'animalité.

III. — DES CAUSES, DU SIÉGE ET DES DÉBUTS DE L'IDIOTIE. — DES IDIOTS AU POINT DE VUE LÉGAL.

Il existe deux ordres de causes qui arrêtent chez l'homme le développement des facultés : les unes agissent avant la naissance, les autres suspendent chez l'enfant déjà formé les manifestations morales. De ces causes, les premières sont communes à l'idiotie et à l'imbécillité; les secondes déterminent l'imbécillité seulement. Il résulte de là deux influences dominantes sur les infirmités de l'esprit. Nous allons d'abord rechercher les circonstances voisines de la conception qui peuvent altérer l'intégrité du germe.

Parmi les causes de l'idiotisme antérieures à la naissance, la médecine doit rechercher uniquement celles qu'il est possible de combattre. Les affections morales de la mère durant l'état de grossesse ne paraissent pas être étrangères aux avortemens de l'intelligence chez les nouveau-nés. Une frayeur mortelle, un bouleversement subit des idées, une grande peine de cœur, peuvent réagir par une sympathie mystérieuse sur l'embryon, et troubler dans ses organes l'ouvrage commencé de la nature. A Bicêtre, on a cru reconnaître dans ces derniers temps qu'une assez forte proportion d'enfans idiots ou imbéciles avaient été conçus dans l'ivresse ou dans l'orgie. L'imbécillité étant, comme nous l'avons démontré, un retour vers les premiers âges de la civilisation sur le globe, il faut tenir compte, pour l'expliquer, des circonstances qui précèdent la naissance et qui tendent à ramener l'homme

vers la condition des races sauvages ou barbares, comme la misère, la promiscuité des sexes, la vue continuelle de scènes de destruction et de carnage. M. Séguin affirme avoir rencontré parmi ses élèves plus d'un imbécile qui était né au milieu d'une boucherie. On oublie trop souvent aussi qu'il faut à la nature des temps de repos. La loi des jachères existe dans le champ des développemens de l'humanité. Les anciens avaient fixé la durée de la lactation de deux à trois ans, pour donner à la puissance génitale chez la femme le temps de se réparer. Nous avons vu deux enfans idiotes dans la même famille qui étaient nées chacune à dix mois d'intervalle après deux fausses couches.

Une autre cause d'idiotisme ou d'imbécillité sur laquelle le moraliste doit fixer toute son attention, c'est l'oubli des lois physiologiques qui doivent présider à l'union des sexes. Il y a sur le globe des races qui sont faites pour s'unir, et d'autres qui, à raison même de leurs caractères homogènes, ne semblent pas faites pour se rechercher; il en est de même de l'homme et de la femme. La nature, qui veut la force et le perfectionnement de l'espèce, ne ratifie pas toujours les motifs intéressés qui déterminent les familles dans le choix des alliances. La stérilité absolue, ou, qui pis est, la stérilité de l'esprit dans le fruit de la conception, est trop souvent la triste conséquence de ces unions imprudemment contractées. L'absence de croisement est quelquefois aussi funeste que l'union entre des races incompatibles. L'ancienne noblesse s'est affaiblie elle-même en contractant toujours ses alliances dans les mêmes maisons. Quand on enfreint cette loi, qui fait dépendre du mélange des races et des familles le renouvellement et le développement de l'humanité, il en résulte un appauvrissement de la force vitale qui réagit bientôt sur les facultés intellectuelles. La bourgeoisie doit profiter de l'exemple de l'ancienne noblesse, si elle ne veut pas voir avec le temps dépérir les germes de sa puissance; le désir d'empêcher la division des grandes fortunes, comme autrefois celui de perpétuer l'éclat des titres, oppose maintenant au libre mélange du sang, dans la classe moyenne, des obstacles que la nature n'approuve pas, et dont elle se venge par l'abâtardissement de la race.

La plupart de ces causes antérieures à la naissance agissent pour produire l'idiotie sur l'organe de nos idées, sur le cerveau. Le docteur Gall avait rattaché l'idiotie à un état particulier d'étroitesse et d'évidement du crâne. Cette vue est exacte en ce qui regarde les idiots très abaissés. Gall eut seulement le tort d'en forcer les conséquences pratiques. Son habile contradicteur, M. Lélut, montra que le volume du cerveau n'est pas la seule condition du développement de l'intelligence. Il faut que les écarts soient portés à l'excès dans la forme et le volume de cet organe pour qu'on puisse, sur la simple vue de la boîte osseuse, conclure à l'idiotisme. Nous avons bien rencontré dans les hospices et

ailleurs de ces malheureux qui portent sur la tête, comme dit le docteur Voisin, le stigmate de leur dégradation. Il en est d'autres, au contraire, chez lesquels, quoique le cerveau soit intérieurement malade, la forme extérieure du crâne n'est point visiblement altérée. S'ensuit-il que l'étude du cerveau et de ses enveloppes n'ait rien à nous apprendre sur la cause des états pathologiques de l'intelligence? Je ne le crois pas. L'erreur de quelques phrénologistes a été seulement de déclarer l'indépendance du cerveau : il y a ici plus d'une influence à démêler. Le cerveau est, sans aucun doute, le roi de l'organisation, mais c'est (qu'on nous passe le mot) un roi constitutionnel; il rencontre dans les autres grands systèmes de la vie animale ou végétative des pouvoirs secondaires qui limitent ou modifient à chaque instant son autorité.

Après les causes antérieures à la naissance viennent les causes qui agissent sur l'enfant une fois né; ces causes rentrent presque toutes dans l'éducation. Les mauvais traitemens, les privations de nourriture, les habitations malsaines et humides, deviennent assez souvent, dans les classes pauvres, des causes d'imbécillité. L'accouchement négligé ou confié aux mains inhabiles des sages-femmes, la mauvaise direction des premiers soins donnés à l'enfant qui vient de naître, peuvent également détériorer le germe, alors si tendre, de l'intelligence. Les défectuosités de la tête ne sont pas toujours l'ouvrage de la nature; quelques pratiques extérieures arrêtent, dans la première enfance, le développement du crâne; au lieu des idioties formées dans le sein de la mère, nous avons alors quelquefois des idioties acquises. Les races barbares, qui tiennent presque toutes à perpétuer les caractères de leur infériorité, font subir aux nouveau-nés un aplatissement systématique du front. M. Foville a rencontré, dans plusieurs provinces de France, l'usage, sans doute fort ancien, de coiffures artificielles qui déforment l'organe de la pensée. Ce savant observateur rapporte la cause de ces altérations aux bandes fixées par les nourrices sur la circonférence de la tête des nouveau-nés, et dont l'effet lent est d'exercer autour de ces parties encore molles une constriction souvent ineffaçable. Les enfans frappés de semblables mutilations sont en général plus disposés que d'autres à l'aliénation mentale et à l'imbécillité (1). Il ne faudrait pas néanmoins conclure de ces faits que l'imbécillité fût toujours la suite d'une compression mécanique de la tête : il existe dans l'organe même une force de renversement qui trouble et détruit, à un certain âge, surtout en l'absence d'une éducation bien appropriée à l'enfant, l'action plus ou moins libre de la pensée.

(1) Une autre remarque singulière a été faite par M. Foville : l'oreille externe se montre, chez l'homme, solidaire des déformations du crâne. Nous avons répété cette observation sur un assez grand nombre d'imbéciles, et nous l'avons presque toujours rencontrée juste, quoiqu'il soit assez difficile d'expliquer les raisons d'une telle coïncidence.

M. Serres nous paraît être celui qui a le mieux étudié les conditions organiques au milieu desquelles se forme cette idiotie tardive. Un enfant naît avec un éclat d'esprit et de mémoire qui fait bien espérer de son avenir; il a du succès dans ses études; à peine si un observateur très exercé distinguerait en lui le point noir, précurseur de l'orage qui doit traverser un peu plus tard ces heureux commencemens. Arrivé à un certain âge, tout ce brillant des facultés s'éclipse, et l'adolescent tombe alors dans une sorte d'engourdissement moral. A l'époque où l'imbécillité se manifeste, non-seulement le crâne s'immobilise dans sa forme et dans son volume, mais encore, selon M. Serres, le front se déjette quelquefois en arrière. Ce fait extraordinaire n'est pas exclusivement lié à l'idiotie tardive; on le rencontre dans les races abaissées. Les enfans du peuple américain, disent Ulloa et Zarate dans leurs écrits sur le Nouveau-Monde, donnent quelque lueur d'intelligence jusqu'à l'âge de seize ou dix-sept ans : ils apprennent dans cet intervalle à lire et à écrire, ils font même naître des espérances plus flatteuses; mais, à la vingtième année, la stupidité se développe tout d'un coup : au lieu d'avancer, ils reculent et oublient tellement ce qu'ils avaient appris, qu'on est contraint de renoncer à leur éducation. Cette invasion tardive de l'idiotie est accompagnée dans la race américaine, comme chez quelques individus de la race blanche, d'*un mouvement de bascule* (l'expression appartient à M. Serres), qui rejette tout le crâne en arrière et qui efface ainsi les caractères de la dignité humaine. Si nous descendons vers le règne animal, nous retrouvons encore la concordance des mêmes phénomènes moraux. Les singes naissent avec une somme à peu près égale d'instinct dans toutes les familles, mais les uns s'arrêtent après le premier âge et rétrogradent vers des conditions fixes de déchéance, tandis que les autres demeurent dans leur état de supériorité. On pourrait donc dire que les limites qui séparent les genres en histoire naturelle et qui constituent les divers degrés d'instincts se fixent par le mouvement de l'âge. L'imbécillité, considérée comme un degré inférieur dans la série des développemens de notre intelligence, rentre ainsi dans l'ordre général des choses : ce qui nous échappe, c'est la raison du fait. On se demande comment le doigt de Dieu s'étend tout à coup sur la tête de l'homme dans sa croissance, et la remplit d'ombre en lui disant : « Tu n'iras pas plus loin (*non ibis amplius*). »

L'étude des circonstances au milieu desquelles se forme l'imbécillité fait naître une question pratique : existe-t-il des moyens d'hygiène morale pour empêcher ce renversement du cerveau et des facultés intellectuelles? Nous rentrons encore ici dans les influences de l'éducation. En appuyant l'esprit de l'adolescent sur des réalités, en cultivant chez lui des aptitudes solides, comme le jugement et la réflexion, on arriverait à lui créer des points de défense contre les attaques tardives de

l'idiotie. L'éducation actuelle, loin d'opposer une barrière aux progrès soudains de l'imbécillité, les favorise au contraire par l'exercice immodéré qu'elle impose à la mémoire, à l'instinct d'imitation et à d'autres facultés plus brillantes. Telle jeune fille récite admirablement des fables, témoigne même une sorte de talent mécanique pour le dessin, touche avec agrément du piano en s'accompagnant de la voix, qui couve en elle les germes d'une imbécillité imminente. Il existe nombre d'enfans regardés par les familles comme des prodiges, que la nature avait simplement pourvus d'une facilité superficielle, et que l'éducation ordinaire rend imbéciles, en cultivant outre mesure, et au détriment de la raison, ces dons précoces qui deviennent bientôt, chez les filles surtout, les ornemens prétentieux de la vanité. L'orgueil ou la complaisance des familles ne tarde guère à être cruellement châtié par le sommeil profond, opiniâtre, éternel, qui suit, dans un âge plus avancé, cet éveil factice des graces de l'esprit. Il en est des facultés trop hâtives comme des branches qui montrent trop tôt des fleurs : elles ne tiennent pas toujours leurs promesses. L'influence de l'éducation éclate surtout dans ces faits odieux que les chroniques judiciaires révèlent trop souvent à l'indignation publique. Nous voulons parler de ces enfans séquestrés dès leur naissance par une mère indigne de ce nom; enfouis dans l'obscurité, privés de tous les moyens d'acquérir des connaissances, de tels êtres ne sont pas des hommes. La perversité des parens a créé en eux une imbécillité artificielle. L'existence de ces Gaspard Hauser deviendra, il faut l'espérer, de plus en plus rare; à mesure que la civilisation et les lumières morales se répandent, le sentiment maternel tend à s'élever, à s'épurer dans toutes les classes. La science peut du moins tirer de ces faits contre nature une conclusion utile : le traitement moral auquel un enfant est soumis pendant les premières années peut aviver ou éteindre chez lui le principe même de l'intelligence.

Rechercher les influences qui déterminent dans la civilisation actuelle l'existence des idiots ou celle des imbéciles, c'est être sur la voie pour juger les mesures qui pourraient amener le décroissement de cette population dégradée, et pour tracer le devoir de la société vis-à-vis de malheureux qui encourent trop souvent les rigueurs de la loi pour des actes où la volonté n'intervient pas. Notre attention doit se porter d'abord sur une mesure récente de l'administration des hospices. Depuis plusieurs années, la population augmente, la somme des secours attribués aux infirmes et aux malades de classe pauvre reste stationnaire; il résulte de cet état de choses une disproportion entre la masse des besoins et les limites actuelles des établissemens destinés à les satisfaire. La situation est embarrassante sans doute. Que fait l'administration des hospices de Paris pour en sortir? Elle traite avec les établissemens

de province, et, moyennant un prix convenu, leur envoie le superflu de ses malades. Cette mesure nous paraît grosse d'inconvéniens et de dangers; elle a été jugée telle par l'élite du corps médical, qui l'a sourdement combattue. A ne juger ici cette décision qu'en ce qui touche les idiots, nous dirons qu'elle est défavorable à ces malheureux et dangereuse pour la société. Les imbéciles que l'administration envoie en pension chez des fermiers iront reproduire dans les campagnes les caractères de leur triste état; c'est un levain d'infirmité morale qu'on verse dans la population agricole. Ceux qui connaissent les mœurs des imbéciles n'osent même pas songer à toutes les suites de cette mesure inhumaine. Les pauvres filles de la Salpêtrière, plus faciles que d'autres à la séduction, faute de lumières et de savoir-vivre, ont besoin d'une surveillance continuelle qui leur manquera certainement hors de l'hospice. L'administration devrait au contraire tourner sa sollicitude vers les provinces de France où l'idiotisme et l'imbécillité sont, pour ainsi dire, endémiques. L'action du mariage sur la durée et la propagation des infirmités de l'esprit, dans les localités où se rencontrent des germes altérés, ne saurait être raisonnablement mise en doute. Fodéré croit qu'un premier goîtreux a donné naissance à cette population de goîtreux et de crétins qui occupent toutes les vallées étroites situées sous la chaîne des Alpes. C'est à empêcher de telles alliances que devrait tendre, dans certaines localités, la prévoyance de l'administration. L'intérêt public exige même qu'au lieu de faire refluer sur les provinces les imbéciles et les idiots de nos hospices, Paris les attire et les concentre dans des établissemens charitables pour en éteindre la race. Ce serait un premier moyen de combattre, parmi les causes de cette infirmité morale, celles qui agissent sur la conception. Les notions de l'hygiène publique, en se répandant même dans les populations rurales, concourront encore à déterminer cet heureux résultat.

Des mesures qui peuvent combattre les causes physiques de l'idiotie, il faut passer à celles qui peuvent lutter contre les influences morales. Les progrès de la civilisation exercent-ils une action sur l'état intellectuel des enfans nouveau-nés? Le nombre des idiots tend-il à diminuer ou à s'accroître? La statistique positive de l'idiotie est encore trop dans l'enfance pour qu'on puisse répondre à cette question par des chiffres; il faut donc le faire par des raisonnemens. La seule observation que nous ayons pu recueillir est celle-ci : l'idiotie habite les deux extrémités de l'échelle sociale; elle frappe surtout les classes qui sortent de l'état d'enfance et celles qui y rentrent, le peuple et l'aristocratie. Ce fait doit nous mettre sur la trace d'une grande loi de philosophie naturelle : la matière humaine est perfectible; les caractères naturels ou acquis de la supériorité de race s'élaborent sous l'action du temps et des circonstances extérieures. Il en résulte que les infirmités humaines

participent au mouvement de chaque siècle; elles en reçoivent une influence qui les modifie en plus ou en moins. L'idiotie échapperait-elle seule à cette action du progrès sur les organismes de la vie et sur les maladies morales? Nous ne le croyons pas. Chaque jour, les inégalités de l'intelligence tendent, dans l'ordre civil, non à disparaître (ce qui serait un mal), mais à s'atténuer. Il se passe sous nos yeux, pour les richesses morales, un fait analogue à celui de la division de la propriété dans l'économie politique. Ajoutez à cela l'influence de l'enseignement sur les masses : les esprits ordinaires s'égalisent jusqu'à un certain point dans l'éducation publique; cette répartition plus uniforme des connaissances vient en aide à la nature pour accélérer le progrès organique de l'espèce humaine. Il est donc permis de croire que, les dons de la civilisation étant, dans de certaines limites, héréditaires, les cas d'idiotie, qui sont des défaillances de la nature dans la série de ses productions intellectuelles et morales, deviendront probablement plus rares, quand la masse sera plus éclairée par l'éducation.

Les progrès de l'éducation doivent assurer, du moins en partie, le triomphe des influences morales sur les causes de plus en plus restreintes de l'idiotisme. En attendant ces résultats, que le moraliste entrevoit et que le législateur devrait préparer, n'y a-t-il pas quelque chose à faire pour améliorer dans la société le sort d'une race d'hommes déclassés qui viennent trop souvent grossir la population des bagnes et des prisons? Ne pourrait-on pas prévenir, dans certains cas, des fautes, des crimes mêmes dont les auteurs sont coupables devant la loi, mais dont ils sont quelquefois innocens devant la science? La question légale que soulève l'imbécillité mérite de fixer ici notre attention. Il se rencontre des sujets chez lesquels le germe du crétinisme existe sans éclater. Ces êtres médiocres arrivent même quelquefois à faire illusion sur leur infériorité réelle par le vernis des connaissances et des dehors. Les faveurs de la fortune concourent alors avec l'éducation à masquer les imperfections de l'intelligence. Dans les familles riches, on voit beaucoup de ces imbéciles instruits. L'opinion, toujours favorable dans le monde aux positions faites, contrebalance autour d'eux les disgraces de la nature. Il n'en est pas de même quand ces *demi-hommes* (c'est ainsi que les nommait le docteur Gall) ont pris naissance dans la classe pauvre. Loin de les soutenir, le monde extérieur les accable. M. Lélut nous a montré à la Salpêtrière des filles imbéciles qui arrivent, par les soins qu'on leur donne, à lire, à coudre, à se rendre utiles dans la maison : que leur manque-t-il donc pour se rattacher entièrement à la société? Il ne leur manque en vérité presque rien, *un je ne sais quoi*, dirait Pascal; mais ce presque rien, si peu de chose qu'on ne saurait l'évaluer au juste, leur étant retiré, ces pauvres filles retombent tout de suite dans le monde à l'état d'impuissance et d'isolement; elles mour-

raient inévitablement de faim, si la charité publique ne venait aussitôt à leur secours. Un peu moins de volonté, un peu moins d'intelligence que les autres hommes, en voilà assez pour rendre un être incapable de gagner sa vie, et pour lui enlever dans certains cas la libre détermination de ses actes. L'imbécillité affecte, comme on voit, plus d'une forme et plus d'un degré. La vie est un combat, a dit Beaumarchais : les pauvres d'esprit, les faibles, les imprévoyans, les inhabiles, composent dans cette lutte journalière le parti des vaincus. Par le temps de concurrence qui règne, certaines femmes qui mendient, qui volent, ou qui vivent du déshonneur, n'ont pas trouvé dans leur nature la somme de moyens ni de volonté suffisante pour réagir autour d'elles sur les circonstances. Moralement faibles, elles succombent à la fatalité des entraînemens coupables.

On rencontre sur la limite flottante de l'imbécillité un nombre beaucoup trop considérable de ces créatures douteuses, pas assez intelligentes pour vivre honorablement dans le monde, pas assez fortes de volonté pour éloigner les suggestions du mal; tout leur a manqué, même le degré d'abaissement nécessaire qui émeut les entrailles de la charité publique. Ces pauvres êtres chez lesquels le sens moral est en souffrance, trouvant la porte des hospices fermée devant leur infirmité incomplète, tombent trop souvent sous la main de la justice. S'ils étaient riches, ils rencontreraient peut-être dans la satisfaction prompte et facile de leurs besoins, dans les appuis de tout genre qui les entoureraient, un contre-poids à cette débilité de la conscience qui seule explique leurs écarts. Encore avons-nous vu le contraire dans une affaire criminelle, où le jury, par une application, malheureuse cette fois, du principe d'égalité, a frappé d'une peine infamante un jeune prince imbécile. Pauvres, ces hommes incomplets sont encore bien plus exposés à commettre, faute de discernement, des crimes involontaires, que la justice ne distingue pas toujours des actions libres, les seules qui devraient entraîner avec elles la responsabilité.

M. Voisin assistait en 1828 au départ de la chaîne des forçats. On venait d'opérer le ferrement de ces misérables, quand il aperçoit dans un groupe un jeune homme de vingt-deux ans condamné pour viol. Habitué par ses observations journalières à reconnaître les traits extérieurs de l'idiotisme, il soupçonna dans le galérien un de ces êtres infirmes et disgraciés chez lesquels la liberté morale n'existe pas. Il s'avance, il interroge les camarades de l'infortuné; les doutes du médecin se confirment : il avait bien un imbécile sous les yeux. Si la faiblesse de ses facultés intellectuelles ôtait à ce malheureux le sentiment de son humiliation, il n'en restait pas moins couvert d'une tache qui s'étendait à sa famille. Un si triste spectacle émut le cœur du docteur Voisin, qui dénonça plus tard le fait à l'Académie de Médecine. « Il y

a, s'écriait-il devant cette assemblée, il y a des idiots dans nos bagnes et dans nos maisons centrales de détention. Je demande qu'on rende l'honneur à leurs pères, à leurs mères; je demande à aller les chercher, à les amener dans cette enceinte, à les livrer à vos lumières et à vos sentimens généreux, à les arracher du poteau de l'infamie et à les placer dans l'hospice dont j'ai l'honneur d'être le médecin en chef; j'y prendrai soin de leur misère. » Il y aurait quelque chose de mieux encore, ce serait d'atteindre ces malheureux avant leur chute, d'épargner à la société, à eux-mêmes, la liberté de mal faire. Nous entrerions, il est vrai, dans un système préventif qui a ses dangers. On accuserait peut-être l'administration de violer, dans plus d'un cas, la liberté individuelle et le secret des familles. Aussi n'indiquons-nous cette voie que comme un moyen éloigné et délicat d'arriver à réagir un jour sur les entraînemens funestes d'une demi-imbécillité.

L'étude des causes et des formes de l'idiotie, la marche de cette infirmité décroissante, la revue des travaux plus ou moins heureux qui ont été entrepris jusqu'à ce jour, tout nous amène à une conclusion rassurante, tout nous dit : L'idiot est un être capable d'éducation. La médecine philosophique doit ouvrir et tracer la voie à cette éducation spéciale. En attendant que des expériences plus concluantes aient permis d'adopter à cet égard un système définitif, que faut-il faire dans les hospices et hors des hospices pour améliorer, dans l'état actuel des choses, le sort des faibles d'esprit? Nous croyons qu'on doit suivre l'exemple donné dans ces derniers temps par l'hospice de Bicêtre. Il existe dans cette maison une école où tous les enfans plus ou moins disgraciés par la nature viennent réparer le vice originel de leurs organes. Il est à désirer que cette fondation s'étende aux autres établissemens charitables. Nous demandons qu'on fasse lever le soleil de l'éducation pour ces pauvres intelligences qui se traînent lamentablement dans les ténèbres de la mort.

Le traitement moral de l'idiotie, avons-nous dit, est encore à créer. Il existe toutefois dans les méthodes inventées depuis Itard, dans les découvertes de la science médicale unies à une analyse raisonnée des facultés de l'entendement humain, les élémens d'une théorie nouvelle de l'éducation pour les idiots et pour les imbéciles. L'enseignement des idiots ne doit point être un enseignement ordinaire. L'expérience a démontré que ces êtres inférieurs se montrent indifférens aux méthodes qui ne reposent point sur une base physiologique. La gloire d'Itard est d'avoir compris la nécessité d'une éducation proportionnée aux moyens de l'élève. Si la méthode est demeurée jusqu'à ce jour vague et indécise, c'est qu'on n'avait pas classé encore les différens caractères de cette infirmité. La connaissance des degrés de l'idiotisme, la comparaison de ces divers degrés avec l'état de l'homme sauvage, avec le règne animal et avec la succession des faits embryolo-

giques, sont essentielles; elles nous donnent la base du traitement qui doit être suivi dans l'éducation des imbéciles et des idiots. — Vis-à-vis des imbéciles, l'éducation doit être une civilisation, un retour à la vie sociale : un bon système d'enseignement suppose, sous ce rapport, un bon système de philosophie de l'histoire. — Dans le cas où l'idiot occupe un des rangs inférieurs de la série animale, l'éducation doit lui faire remonter les degrés de cette échelle qui se rapprochent le plus de l'homme. — Enfin, dans tous les cas de formation incomplète, il faut qu'une force étrangère reprenne en sous-œuvre le travail interrompu de la nature. Le traitement doit reculer alors jusqu'au point d'arrêt de l'idiotie, et continuer l'ouvrage du Créateur, en remaniant, pour ainsi dire, tous les organes. Cette théorie de l'enseignement s'appuie sur les caractères naturels de l'infirmité; elle nous semble être la seule qui puisse conduire à des résultats précis, la seule qui réponde aux progrès et aux exigences nouvelles de la science.

Hors des hospices, la tâche du législateur est plus compliquée. Quelle conduite tenir envers ces demi-imbéciles qui menacent la société et eux-mêmes sans le savoir? Peut-être conviendrait-il d'organiser à l'égard de ces imbécillités tolérables un système de patronage, pour les surveiller et les soutenir. Dans les cas de chute, l'humanité nous conseille de convertir pour ces infirmes de la conscience la prison en hospice, le châtiment en un régime d'hygiène morale. L'administration doit, de son côté, retirer de la population des germes d'affaiblissement intellectuel qui tendent à se propager. Cherchons à éteindre doucement, à l'ombre de nos établissemens publics, la race des idiots et des imbéciles, en attendant que nous arrivions à la perfectionner. Un moyen d'arrêter ou d'atténuer du moins dans l'avenir les causes du mal, c'est le développement de l'éducation primaire dans les campagnes de France. Plus la moyenne des connaissances s'élève chez un peuple, et moins la nature retourne en arrière vers les conditions abrutissantes de la barbarie ou de l'animalité. Ne tuons pas les enfans idiots comme faisaient les anciens, comme font encore les habitans de la Chine; empêchons-les de naître en dissipant les ténèbres de l'ignorance au sein desquels couve l'idiotie. Ce moyen civilisateur ne saurait d'ailleurs embrasser à lui seul toute la question; il y a et il y aura sans doute toujours des pauvres d'esprit, des êtres maltraités par la naissance, auxquels il sera interdit de participer aux progrès de la civilisation. Le but qu'on peut espérer d'atteindre vis-à-vis de ceux-là est de les rendre de jour en jour moins pénibles à la société, à leur famille, à eux-mêmes. Élever et consoler, cette œuvre est grande. Tirer l'être moral du néant, c'est le but que Dieu même s'est proposé au commencement du monde quand il s'est dit : « Faisons l'homme! »

ALPHONSE ESQUIROS.

MADRID

ET

LA SOCIÉTÉ ESPAGNOLE EN 1847.

I.

J'étais entré l'an dernier à Madrid par une soirée froide, demi-obscure, troublée d'un de ces vents aigus comme l'épée, si fréquens dans ces régions. Toutes les variations de la température avaient passé sur nous depuis le moment où nous avions franchi ce ruisseau célèbre de la Bidassoa, qu'un souffle d'été peut tarir, durant ce voyage rapide à travers les gorges du Guipuzcoa, les plaines élevées et nues de la Castille. Le gigantesque passage de Somo-Sierra, pour dernière épreuve, nous avait réservé sa bise la plus cuisante, et l'impression de ces vapeurs glacées qu'on y respire nous restait encore, lorsque nous frappions, quelques heures plus tard, à la *porte de Bilbao*. La ville nous semblait enveloppée dans le givre. Le lendemain, par un de ces retours qu'aucun indice n'annonce et que néanmoins on attend toujours dans ce pays de soudains changemens, le soleil avait retrouvé tout son éclat et rayonnait de nouveau, globe de feu dans un azur limpide et profond. Le ciel avait repris cet éclat lumineux, cette transparence, cette sereine et indicible clarté qui enivrent le regard et sont les signes immuables par lesquels le Midi se révèle.

Madrid, au premier aspect, ne produit pas une impression heureuse.

Il n'y a dans ses abords rien de grandiose et qui annonce une ville importante, ou, mieux encore, le siége d'un empire. Il semble plutôt qu'on pénètre dans une contrée désolée; la campagne est nue, dépeuplée, austère; c'est à peine si de loin en loin on rencontre quelques villages misérables qui paraissent tout près de tomber en poussière, tant les maisons pauvrement construites sont calcinées par le soleil. La Cabrera est restée dans ma mémoire comme le type de ces bourgs qui ressemblent à des ruines sur le chemin et où il y a cependant une population; mais cette population elle-même laisse voir un délabrement qui attriste. Si quelque chose peut étonner avec cela, c'est l'air de stoïque résignation, de sérieuse fierté, qui n'abandonne pas le Castillan dans sa misère. Plus on avance vers Madrid, plus le pays est rude et dépouillé; la solitude est aux portes de la ville. De la cour même du palais, le regard peut librement embrasser dans leurs ondulations ces plaines immenses et arides qui vont se perdre à l'horizon, semblables à ces savanes américaines que Cooper désigne sous le nom de *prairies roulantes;* la vue n'est bornée au loin que par la chaîne du Guadarrama, dont les cimes couronnées de neige s'élèvent toutes blanches dans les nues et refroidissent au passage les vents qui arrivent sur Madrid. Pas un arbre ne vient réjouir l'œil dans cet intervalle; point de ces oasis de verdure qui décèlent la richesse du sol et animent le tableau des campagnes. C'est ce qui fait que la première impression qu'on ressent est une impression de vague tristesse.

Est-il vrai, cependant, d'après cette position désavantageuse, que Madrid ne soit point dans les fortes conditions d'une capitale destinée à être la tête d'un pays, comme on le dit assez souvent? C'est une pensée qui peut venir un instant, mais qui ne tient pas devant cette simple question : Quelle autre ville eût pu choisir l'Espagne pour sa métropole? Madrid n'est pas environnée d'un jardin, d'une *huerta*, comme Valence; elle n'a point toutes les facilités pour la création d'un commerce puissant et étendu, comme Cadix; elle ne se distingue pas par l'activité de ses manufactures, comme l'industrieuse Barcelone; elle n'a pas les traditions historiques de Burgos et de Cordoue; elle n'a pas l'éclat monumental de Séville ou de Grenade : combien de fortunes lui manquent! et néanmoins, — j'en juge au point de vue de l'avenir encore plus qu'au point de vue du passé, — Madrid est la véritable capitale de l'Espagne. Située presque à une égale distance des Pyrénées et de Gibraltar, de Valence et du Portugal, elle est le vrai centre du pays. Si elle n'a point les mérites, la couleur marquée et originale de ces villes dont je parlais, elle n'a pas aussi leur caractère exclusif. Madrid n'a point d'intérêts particuliers qui la mettent en hostilité avec les provinces; sa prospérité tient, au contraire, à leur prospérité, sa prépondérance s'accroîtra par leur développement simultané, sa posi-

tion intermédiaire l'appelle à être l'arbitre entre tant d'élémens qui se combattent dans le pays. Il y a du reste dans le caractère même des habitans des qualités qui la rendent très propre à ce rôle de conciliation. Le Madrilègne n'a pas la gravité taciturne du vieux castillan; il n'a ni l'exubérance prétentieuse de l'Andalou, ni l'inquiète turbulence du Catalan, ni la rusticité du Galicien et de l'Asturien, ni la fierté têtue du Navarrais; il a l'esprit libre, facile, ouvert, peu profond peut-être, mais aussi dégagé de tout préjugé local; il s'assimile aisément tous les goûts et toutes les habitudes. Le Madrilègne a cette supériorité, cette distinction particulière aux populations des capitales. Si le lien politique qui unit les diverses parties de la Péninsule paraît souvent si relâché, si l'autorité centrale semble illusoire, ne croyez pas que ce soit parce que le hasard jeta autrefois dans une solitude de la Nouvelle-Castille une métropole sans prestige; le motif en est autrement puissant. C'est que l'indépendance provinciale est un fait trop ancien, trop enraciné en Espagne, pour qu'il puisse être supprimé en un instant; c'est qu'il n'est pas facile de maîtriser et de ramener sous la même loi tant de passions rebelles, qui ont dû leur naissance à tout un ensemble de phénomènes historiques, et que de mauvais gouvernemens ont laissées ensuite sans direction. Ainsi, la faiblesse de Madrid, réelle encore sous ce rapport, ne résulte pas de causes qui lui soient propres; elle provient d'un état général qui est en train de disparaître pour faire place à la vie moderne. Laissez s'accomplir cette rénovation politique, et la ville espagnole n'aura rien à envier à plus d'une capitale européenne. Elle n'aura rien à envier, même en beauté matérielle; déjà, au XVIIIe siècle, elle s'était beaucoup agrandie sous l'influence de souverains éclairés. Madrid doit à cette époque le peu de monumens qu'elle possède, le palais d'abord, qui a vraiment un royal aspect, l'élégant arc-de-triomphe de la porte d'Alcala, la Douane, l'hôtel des Postes, le Jardin botanique, le beau Musée du Prado, œuvre de l'architecte Villanueva, le Prado lui-même, qui était autrefois un terrain inculte, inégal, bien qu'il fût le théâtre de tant d'intrigues charmantes. Il faudrait parler encore des travaux d'assainissement, de ces mille réformes de détail qui finissent par renouveler une ville, et des tentatives qui furent faites pour ramener la fertilité dans les campagnes environnantes; mais c'est principalement depuis quelques années que la physionomie de Madrid est changée : il suffit d'avoir vécu quelques jours dans ses murs pour être frappé du mouvement qui s'y opère et tend à transformer ses conditions matérielles aussi bien que l'esprit et les habitudes de sa population. La révolution a laissé partout des traces visibles; elle est écrite sur le sol même que l'industrie naissante bouleverse. On peut la voir dans la rue, où elle a mis le mouvement. C'est un spectacle plein d'animation, dont l'intérêt efface bientôt les senti-

mens pénibles qu'ont pu faire naître les solitudes mornes des deux Castilles.

Ce qui distingue aujourd'hui Madrid en effet, et ce qui explique aussi sans doute les déceptions de beaucoup de voyageurs altérés de pittoresque, de couleur locale, c'est que la métropole de l'Espagne est tout-à-fait en voie de devenir une ville moderne, européenne. Plus on va, plus ce caractère se manifeste. Le passé est très vivant, très puissant encore, il est vrai, sur bien des points; mais chaque jour il reçoit une nouvelle atteinte. Parcourez Madrid par un beau soleil, et vous apercevrez distinctement tous les signes de cet état de transition. A côté de quelques-uns de ces palais des grands d'Espagne, qui sont restés debout avec leurs écussons et leur apparence de grandeur seigneuriale, une multitude de constructions toutes modernes s'élèvent déjà : c'est le luxe brillant de notre temps auprès du luxe sévère et majestueux des vieux jours; des rues nouvelles sont ouvertes, les anciennes sont agrandies, améliorées, rectifiées. Une circonstance a beaucoup servi à cette régénération matérielle, c'est la suppression des couvens, la mobilisation de ces propriétés devenues nationales. L'état a pu trouver parmi tant d'édifices religieux, dont l'existence ne s'accommodait plus avec les nécessités de notre époque, de convenables établissemens publics. Le sénat tient ses séances à l'ancien couvent de Doña Maria d'Aragon; c'est à la place du couvent de l'Esprit-Saint que doit être construit le palais du congrès. D'autres ont été simplement rasés; on y a établi des marchés, on y a formé des places. Il en est enfin qui ont été livrés à l'industrie particulière et que l'industrie a utilisés à son profit. Ces changemens ne donnent-ils pas un tout autre aspect à une ville? Il est certain que Madrid possède en ce moment des quartiers qui s'embellissent chaque jour et qui peuvent rivaliser avec les quartiers les plus renommés des autres capitales : telle est la rue d'Alcala, qui s'étend du Prado à la porte du Soleil, et forme, avec la rue Mayor, qui lui succède, la principale artère de Madrid. Imaginez parallèlement à la rue d'Alcala la rue San-Geronimo, la belle et vaste rue d'Atocha, toutes deux conduisant au Prado, qui les couronne, et vous pourrez prendre une idée de la partie remarquable de la ville. Là est le mouvement, là est la vie; c'est le beau côté de la médaille. Si vous voulez connaître le revers, vous n'avez qu'à aller fouiller un instant le quartier de *Lavapiès*, dont les pauvres maisons cachent des existences plus pauvres encore, et où la misère espagnole s'étale dans toute sa nudité.

N'est-ce point là, d'ailleurs, le contraste qu'on retrouve invariablement dans tout centre de population considérable? Ici la richesse, là le dénuement! Le luxe a ses quartiers, la misère a les siens. J'ajouterai une observation particulière à Madrid, c'est qu'entre ces deux conditions extrêmes on cherche vainement un milieu; moins qu'ail-

leurs on y voit de ces habitations commodes, propres, bien ordonnées, qui presque partout dénotent l'existence d'une classe intermédiaire aisée, intelligente, laborieuse et jouissant d'un convenable bien-être. Il ne faut pas seulement juger sur l'extérieur, qui pourrait tromper parfois; pénétrez un moment dans une maison de Madrid, dans ce qu'on peut appeler une maison bourgeoise. D'ordinaire, l'entrée est encombrée par quelque atelier disgracieux, par quelque industrie borgne qui remplit cet étroit espace. Montez les degrés d'un escalier mal construit, souvent sale et obscur : vous trouverez à chaque étage une porte épaisse, ferrée, et qu'on n'ouvre pas sans vous avoir interrogé par un guichet; il semble que la faiblesse d'un pouvoir inhabile à exercer une protection suffisante ait laissé dès long-temps à chacun le soin de se garder lui-même. L'intérieur, en général, n'est pas plus brillant. Ce sont le plus souvent des appartemens nus, blanchis à la chaux; les murs sont ornés de quelqu'une de ces superbes gravures de Poniatowski s'élançant dans l'Elster qui firent frissonner notre enfance; de médiocres siéges en paille s'offrent à vous. Une natte en paille également, de différentes couleurs et tressée avec art, s'étend sous vos pieds. C'est le seul luxe de ces appartemens décorés avec une simplicité un peu primitive. Le classique *brasero* complète, l'hiver, ce modique ameublement. Le brasero, on le sait, est une chose nationale au-delà des Pyrénées. Malgré un mérite aussi essentiel, je l'avoue, je ne puis voir dans cette poignée de feu sans vie et sans aliment qui se morfond au milieu d'une vaste pièce autre chose qu'un leurre parfait, un moyen ingénieux de laisser croire qu'on se chauffe en Espagne. Tout cela ne constitue pas un ensemble des plus comfortables. Il faut dire cependant que, s'il y a encore à Madrid beaucoup de maisons sur ce modèle, il en est déjà quelques-unes, même dans des conditions moyennes, où respire une honnête aisance, dont le goût a dirigé l'arrangement, qui réalisent les améliorations matérielles les plus désirables; seulement ce sont là des exceptions qui rendent plus sensible l'absence générale de bien-être dans cette classe d'habitations. Je veux tirer de ces détails une conclusion plus sérieuse : c'est que la fraction de la société appelée à se donner ce bien-être qui tient le milieu entre le luxe seigneurial et la misère populaire en est encore à se former péniblement au sein de la Péninsule. La bourgeoisie espagnole, pour dire le mot, n'est point assez affermie pour que ses goûts et ses besoins aient eu le temps de se manifester dans la vie matérielle. En outre, l'industrie nationale n'est pas encore assez développée pour lui fournir, selon ses ressources, des moyens suffisans d'aisance intérieure, de telle sorte que jusqu'ici les plus hautes fortunes seules, en Espagne, ont pu se procurer ce *comfort* si envié dans d'autres pays, parce que seules elles ont pu l'aller acheter au dehors sans en calculer le prix.

Madrid n'en a pas moins un extérieur pittoresque et singulier avec

ses balcons saillans sur lesquels retombent des jalousies impénétrables et ses carrefours ornés partout de fontaines élégantes, — lions de bronze, dauphins de marbre, — qui rejettent une eau pure et fraîche. Ces balcons surtout qui décorent toutes les maisons, bien qu'ils aient été fort compromis par les romances et les mélodrames sous prétexte de couleur locale, conservent je ne sais quel air mystérieux et charmant. Ils parlent à l'imagination et réveillent mille souvenirs de grace et d'amour, comme si le soir encore le bruit des guitares venait donner le signal des douces apparitions. L'effet produit par quelques portions plus modernes de Madrid est également heureux. La *Glorieta del Oriente,* qui avoisine le palais, deviendra une place d'une rare élégance lorsque les arbres qu'on y a plantés auront grandi, lorsque le jardin ébauché au milieu aura acquis toute sa beauté et qu'on verra ainsi se détacher sur un fond de verdure les blanches statues des anciens rois de Castille qui sont rangées en cercle autour de la superbe statue équestre de Philippe IV. Quant à la porte du Soleil, qui ne l'a entendu citer comme un des foyers de la vie madrilègne? Quel voyageur, arrivant à Madrid et se laissant aller un instant à suivre la foule, ne s'y est trouvé conduit sans y songer? Ici, cependant, ce n'est pas l'éclat pittoresque qui peut attirer. La porte du Soleil n'est point une place tracée avec art, bâtie avec magnificence; c'est encore moins une porte, et je ne sais trop d'où lui peut venir son nom splendide. C'est simplement un carrefour où aboutissent les cinq plus belles rues de la ville et fermé d'un côté par l'hôtel des Postes; mais ce carrefour est un lieu unique à Madrid. Là on peut voir le matin se mêler tous les costumes populaires de l'Espagne, depuis la veste de velours et le chapeau pointu de l'Andalou jusqu'à l'habit de laine brune du *Gallego* (Galicien), qui couvre sa tête d'un petit chapeau rond surmonté d'un plumet noir. Le *Gallego* surtout y abonde, et cela se conçoit : c'est de la Galice que viennent presque tous les domestiques de Madrid. Peu à peu, à mesure que le jour avance, la porte du Soleil se peuple davantage et ne cesse d'être le centre du mouvement. Du mouvement! je me trompe peut-être. C'est principalement le rendez-vous de tous ceux qui n'ont rien à faire, et le nombre en est grand. Oisifs, curieux, industriels de hasard, employés mécontens, — tout ce monde avide des nouvelles du jour se presse dans cet étroit espace. Si quelque crise ministérielle s'agite, si quelque *pronunciamiento* a éclaté dans les provinces, c'est à la porte du Soleil que les premières rumeurs circuleront et iront en se grossissant. Et cependant, chose étrange! dans cette foule qui va et vient, qui se succède sans cesse, il règne toujours un certain silence, ou du moins c'est un bruit sans tumulte, un mouvement pour ainsi dire sans agitation. On peut au surplus faire la même remarque dans presque toutes les réunions publiques d'Espagnols. Au congrès, on retrouve le même calme, la même

réserve. Lorsque la passion fait irruption dans l'enceinte, soyez sûr que quelque révolution est à la porte; l'intérêt languit presque toujours; le mouvement de la vie semble n'y pénétrer qu'accidentellement. Au théâtre, on rit peu, on applaudit peu; le silence habituel n'est interrompu que par les toux si communes à Madrid et si aisément gagnées au souffle de cet air acéré qui, selon le proverbe, n'éteint pas une chandelle et tue un homme. Je ne connais qu'un spectacle où l'Espagnol devienne bruyant ou expansif, c'est une course de taureaux. Là, les exclamations ne sont pas ménagées, soit qu'un habile *torero* émerveille les spectateurs par un trait d'audace imprévu, soit qu'un malheureux taureau assez lâche pour refuser le combat excite l'indignation des assistans; mais, en général, dans les circonstances ordinaires, on est frappé de ce calme dont je parlais comme de quelque chose d'inattendu chez un peuple méridional. La porte du Soleil, si fréquentée d'ailleurs, est pleine de ce silence qui a un caractère oriental; au milieu des promeneurs qui s'enveloppent de leur manteau et l'entr'ouvrent seulement pour laisser échapper quelque flocon de fumée qui va se perdre dans un rayon de soleil, on n'entend que la voix de l'*aguador*, qui renouvelle à chaque instant son cri de *agua! agua!* et celle de la marchande d'oranges, qui épuise consciencieusement ses poumons à vanter ses fruits d'or. C'est là, du reste, c'est à la porte du Soleil qu'on commence à surprendre le secret des habitudes madrilègnes. C'est le premier endroit où l'on soit attiré en s'aventurant un peu au hasard dans la ville; mais c'est, pour ainsi dire, un théâtre où rien ne s'arrête, où tout passe et s'enfuit : la curiosité est excitée plutôt qu'elle n'est satisfaite encore.

II.

Si, comme je le disais, Madrid est en voie de se renouveler matériellement, combien cela est plus vrai au point de vue moral! Dans dix ans, ce sera une autre ville avec d'autres coutumes. D'un côté, il y a l'affaiblissement graduel des mœurs anciennes qui s'en vont, qui s'effacent d'elles-mêmes; chaque jour leur ôte un peu de leur originalité et ne leur laisse que ce qu'elles ont de grossier, de choquant. Dans le peuple même, ces types si fortement marqués et dont on parle tant n'existent plus. La *manola* n'est qu'un nom; il reste une fille du peuple au geste hardi, au regard provoquant, assez ridiculement accoutrée, et qui est bien loin d'avoir la poésie qu'on lui prête. En même temps, les mœurs étrangères pénètrent insensiblement dans toutes les classes, et surtout dans la portion élevée de la société. La vie moderne se substitue à la vie ancienne par l'influence visible de la France et de l'Angleterre, — de la France principalement, — et cette imitation ne doit point étonner : il est si peu d'Espagnols de distinction qui,

volontairement ou contraints par les hasards de la politique, n'aient point visité Paris et Londres. Aussi la société madrilègne marche sur les traces de notre société; elle cherche de son mieux à naturaliser au-delà des Pyrénées nos goûts et nos habitudes. Seulement, comme le passé ne s'en va pas en un jour, — en Espagne moins qu'ailleurs, — comme un état social dans son ensemble, dans ses détails, à tous ses degrés, ne se renouvelle pas ainsi qu'une décoration de théâtre, il doit se produire inévitablement des phénomènes singuliers avant qu'une civilisation plus jeune ait changé complétement les mœurs. Dans cette période de transition, l'esprit est à chaque instant déconcerté par des particularités étranges et inexplicables en apparence, qui naissent du choc du passé et du présent; il est rejeté de l'un à l'autre. Vous étiez, il n'y a qu'un moment, entouré de tout ce qui peut rappeler notre siècle; voyez à côté : ne vous souvenez-vous pas involontairement du temps de Gil Blas en lisant sur les murs de l'hôtel des Postes plus d'un avis écrit à la main, par lequel un étudiant récemment débarqué à Madrid demande à servir comme valet de chambre? Le pauvre aspirant au bonnet de docteur prie naïvement l'*honorable* public de ne point abuser de sa crédulité, de son temps et de ses jambes, en le faisant courir pour rien; chaque jour, il va voir si au bas de son avis on a mis quelque réponse, quelque indication. Je n'ai jamais mieux ressenti qu'un soir l'effet de ces contrastes si fréquens dans un pays en révolution : je quittais une réunion pleine d'éclat et de charme; toute la société madrilègne était là. Il y avait des femmes qui relevaient leur beauté par quelque toilette reçue la veille peut-être de Paris. On dansait, on jouait comme à Paris; plus d'un Espagnol même se servait volontiers de la langue de la France; on pouvait, en un mot, aisément oublier qu'on se trouvait à Madrid, si l'on jugeait seulement par ces dehors. A peine eus-je mis le pied dans la rue, j'entendis tout à coup la voix grave et retentissante du *sereno*, qui annonçait à tous, à ceux qui sortaient des fêtes comme à ceux qui souffraient, la fuite des heures et les variations du ciel. Ce brave veilleur de nuit, qui pourtant n'a rien de bien poétique avec son chapeau à larges bords, son long bâton à la main et sa lanterne, qui vous accompagnera, si vous voulez, moyennant quelques réaux, pour vous aider à vous préserver des mauvaises rencontres, m'apparut en ce moment comme un vivant symbole des anciennes coutumes; sa voix semblait sortir du fond de la vieille et catholique Espagne. Il suffisait de franchir le seuil d'une porte pour se figurer ainsi qu'on passait d'un monde dans un autre. Cette soirée, commencée au milieu de tous les raffinemens que Madrid emprunte aux pays plus avancés, je la finissais en écoutant la lente psalmodie d'un *sereno* qui, en se perdant dans la profondeur des rues, semblait un écho solennel venu d'un autre âge pour avertir les modernes générations de l'irrémédiable rapidité du temps.

Il ne faut pas cependant s'arrêter à ces traits contradictoires qui produisent parfois à la surface une bizarre confusion. Écartez cette enveloppe changeante, pénétrez plus avant dans la société espagnole : bien des qualités originales, durables, et dont on doit beaucoup espérer, vous frapperont encore; le caractère national gagne à être recherché sous son triple voile. Il y a en général dans la vie privée espagnole un charme infini; on peut difficilement concevoir la facilité, l'abandon qui règnent dans toutes les relations; la plus franche aménité préside aux rapports sociaux. La familiarité s'établit vite, et ce n'est pas sans étonnement qu'un barbare des salons de Paris ou de Londres, jeté dans une *tertulia* de Madrid, entend autour de lui hommes et femmes s'appeler par leur petit nom, bien que, le plus souvent, ce ne soit pas le signe d'une intimité aussi étroite qu'on pourrait le présumer. Cette habitude donne une grace particulière aux réunions madrilègnes; elle révèle la cordialité qui anime ce monde. Étendez votre regard hors de l'enceinte privilégiée d'un salon : vous retrouverez dans tous les rapports des Espagnols entre eux une aisance, une liberté, qui n'existent pas au même degré dans bien d'autres pays. La misère elle-même, cette affreuse misère espagnole, nue, sale, indescriptible, n'est point obséquieuse; elle ne vous poursuit pas de ses lamentations, de ses gémissemens, et ne cherche pas à exciter votre générosité en flattant votre amour-propre; elle demande gravement l'aumône comme une chose due en quelque façon. A quoi tient cette dignité sociale qu'on remarque, et qui a tour à tour un caractère sérieux, bizarre ou charmant, suivant les positions? Elle est le fruit, je n'en doute pas, d'un sentiment très élevé, très puissant de l'égalité morale, qui se reflète dans toutes les habitudes de la vie. On a souvent raconté que l'homme le plus obscur, le plus pauvrement vêtu, allait paisiblement et sans aucune gêne allumer au cigare d'un grand d'Espagne cette poussière de tabac qui, roulée dans une feuille de papier, fait ce qu'on nomme un *cigarito*. Dans les églises surtout, à Madrid comme ailleurs, cette égalité est remarquable; on ne voit point de ces démarcations qui s'établissent trop fréquemment dans les églises de Paris entre le riche qui peut payer et le pauvre qui ne le peut pas. Il n'y a pas pour l'un la place réservée et commode, le siége de velours au bord du sanctuaire, et pour l'autre la dalle humide et froide au fond du temple; tout le monde s'agenouille sur la terre et se range sans distinction. Je sais bien qu'il y a ici l'influence de la pensée religieuse; cependant, considérée à un point de vue plus humain, cette tendance égalitaire est un fait historique qu'on ne peut méconnaître; elle date d'un passé déjà lointain, du jour où l'expulsion définitive des Mores n'a laissé en Espagne qu'un peuple de vainqueurs. De là vient que nul ne sent peser sur lui l'humiliation attachée au titre de vaincu, et que les Espagnols, dans leur commerce habituel, dans leurs actes et dans leurs paroles, ont conservé entre eux

une certaine dignité qui, dans la vie familière, prend une grace charmante. Ce n'est pas que tout soit mêlé, confondu en Espagne par ce fait même : nulle part, au contraire, les distinctions sociales ne sont plus sensibles peut-être; seulement, à côté, il y a le sentiment énergique de l'égalité morale qui est commun à tous, qui comble les intervalles créés par les inégalités de rang et de fortune et empêche les classes de se haïr et de se déclarer la guerre. Qu'on prenne, si l'on veut, les deux extrêmes : voyez ce mendiant déguenillé, à la figure rugueuse, amaigrie, à la barbe inculte; il n'a pas de domaines, il n'a pas de palais; il n'aura même jamais de maison, car il ne connaît pas le travail qui seul pourrait lui en donner une; mendier est son état, et il s'y tient comme le grand d'Espagne à son rang seigneurial. Toutefois, pauvre et résigné, il n'éprouve aucune de ces jalousies passionnées, de ces rancunes profondes qui, en fermentant dans les masses, préparent les révolutions, parce qu'il n'a pas à se venger de quelque antique défaite. En tendant la main, il sent encore sa valeur d'homme; il sent qu'il est Espagnol, c'est-à-dire de la race des conquérans. Les haillons ne l'avilissent pas à ses propres yeux.

J'attribue au même sentiment cette attitude si naturellement libre et aisée du peuple autour des princes. Bien souvent la reine sort du palais; la foule peut l'approcher sans être repoussée par des gardes. Eh bien! dans tous ceux qui passent ou qui s'arrêtent, il n'y a ni curiosité, ni empressement affecté, ni étonnement, ni effort d'enthousiasme; il n'y a de toutes parts en général qu'une courtoisie sérieuse et franche. C'est un accueil tranquille fait par un peuple fier, qui s'estime lui-même et a l'instinct de sa grandeur. D'un autre côté, voyez les classes élevées en Espagne : si les masses sont à leur égard sans haine et sans envie, il n'y a chez elles ni morgue insolente, ni dédain de caste, comme on le suppose très souvent; leur orgueil proverbial est plus sensible pour les étrangers que pour les nationaux, qui tous le partagent à quelque degré. La noblesse espagnole a des titres, des priviléges, des biens immenses, qui lui font une existence à part; mais elle se rapproche du peuple par la communauté d'origine, par la solidarité du passé : elle se mêle à lui de mille manières, surtout par la bienfaisance, exercée en Espagne sans ostentation et avec une délicatesse qui la fait ressembler à une réparation. Il y a dans les mœurs des particularités singulières qui prouvent la générosité native du caractère espagnol et en même temps combien est fort dans le pays ce que j'appellerai le respect du sang. Il n'est pas rare qu'un enfant abandonné la nuit sur le seuil du palais d'un grand d'Espagne soit adopté par celui-ci. La pauvre et chétive créature conçue peut-être dans la misère trouve ainsi un abri et presque une famille. J'ai entendu citer telle personne à Madrid, illustre par sa naissance, qui a élevé de cette façon plusieurs enfans dont l'un est officier du génie, un autre médecin, un troisième avocat. Sans doute les né-

cessités de notre époque, les développemens matériels dont le besoin se fait sentir, doivent inévitablement amener le fractionnement de la propriété, bien des priviléges déjà ont été abolis; mais c'en est assez, je crois, pour montrer que le secret des agitations de la Péninsule ne saurait être dans l'antagonisme des classes, et qu'il n'y a dans la révolution espagnole rien de semblable à ce mouvement qui, en France, s'est résumé dans la nette et formidable question de l'abbé Sieyès. Et, comme complément de preuve, remarquez encore aujourd'hui même combien est différent dans les deux pays le sens qu'on attache au mot d'égalité : en France, on fait des nobles, et le public raille et se moque; en Espagne, on distribue des titres, on crée de nouveaux grands, et nul ne songe à s'en étonner, tant ces idées sont naturelles. Le fonds du caractère national est peu altéré sous ce rapport, et il en résulte, ainsi que je le disais, dans les relations habituelles un charme élevé, une distinction agréable, qui n'ont rien d'emprunté ni de prétentieux. C'est une trève au spectacle de l'influence croissante de notre esprit et de nos modes. Voilà ce que peut se dire un honnête étranger en rêvant au sortir d'une *tertulia* madrilègne.

Il est un lieu à Madrid où, mieux qu'en aucune soirée, on peut voir vivre et se confondre la société espagnole: c'est le Prado, qui, lui seul, ferait la renommée d'une ville. Le Prado, par sa situation même, est une des plus belles promenades qu'on puisse imaginer; il s'étend à l'est de Madrid, de la porte des Récollets à la porte d'Atocha, et est placé entre deux collines, comme pour ne perdre aucun rayon de soleil au printemps. D'un côté sont de superbes palais, tels que le *Buen-Retiro*, le Musée et le magnifique jardin botanique; une partie de la ville se répand sur le flanc opposé et vient déboucher par les rues d'Alcala, San-Geronimo et Atocha, qui vont en s'élargissant et forment des issues grandioses. Tout le Prado est sillonné d'allées d'arbres au bout desquelles s'élèvent les gracieuses fontaines d'Apollon, de Cybèle et de Neptune. Le Prado est à Madrid ce que sont les Champs-Élysées à Paris. S'il y a moins de grandeur, il y a plus de grace peut-être. La mode, on le sait, est capricieuse et folle; ce qui la dirige dans son choix, on ne le sait guère; elle se plaît surtout, de nos jours, aux disparates. Eh bien! la mode, depuis quelque temps à Madrid, veut qu'on se porte sur un des points du Prado les plus disgracieux, les plus dépourvus d'agrément, dans une allée qui conduit de la porte à l'église d'Atocha, et qui est enserrée entre un mur et un tertre qui s'effondre. Le principal mérite de cette allée me paraît être de fournir une assez longue course aux dandies madrilègnes qui vont y parader à cheval. Ce ne sont point les dandies qui sont curieux à voir, ce sont leurs chevaux quelquefois. Presque tous sont de race espagnole, et il y en a d'admirables; leur tête rayonne d'intelligence; leurs jarrets nerveux sont d'une agilité vigoureuse; une fine encolure se dessine sous les flots d'une crinière

souvent noire comme l'ébène; leur croupe lustrée miroite au soleil, et, lorsqu'ils s'élancent, ils balaient la terre de leur queue abondante et soigneusement peignée. C'est là ce qui peut arrêter un instant à l'allée d'Atocha; mais la plus belle partie du Prado, en réalité, celle vers laquelle on revient toujours invinciblement, c'est ce qu'on nomme le *Salon*, espèce de plate-forme spacieuse et nue au milieu des arbres qui l'environnent. Le *Salon* est le rendez-vous de Madrid. Combien de regards s'échangent au Prado en quelques heures! combien de furtives paroles! combien de sourires à demi cachés sous l'éventail et seulement aperçus par celui qui en sait le secret! C'est là en effet le vrai théâtre des femmes madrilègnes. Seulement il faut renoncer à ce type de beauté pâle et ardente invariablement donné comme le type de la beauté espagnole. Les Madrilègnes ont un tout autre caractère : leur figure est vive, animée, piquante, spirituelle; leur regard plein de feu se fixe librement et hardiment sur vous, mais n'a rien qui fasse rêver de sombres et tragiques passions; leur démarche est rapide et pleine d'action, et dans leur repos même il y a je ne sais quelle mobilité gracieuse. Leur esprit, peu cultivé peut-être, se nourrit de toutes les inspirations naturelles du cœur et de l'imagination; elles ont cette verve qu'on nomme la *sal española*, une franche et libre humeur qui s'épanche aisément. L'éventail va bien mieux à leur main savante que le poignard à leur ceinture, et l'art avec lequel elles s'en servent tour à tour pour se cacher ou se laisser voir est un miracle de prestesse. Beaucoup de Madrilègnes portent encore la mantille, — ce vêtement si élégant et si national qui sied si bien à leur beauté et fait si bien ressortir leur figure sous la dentelle et sous la soie; ce qu'on ne conçoit pas cependant, c'est que cette partie du costume espagnol tende aussi à disparaître : elle fait place au chapeau, qui ôte à la tête sa liberté et sa grace. Les contrastes qui naissent de cette altération du costume national ne laissent pas de donner un aspect assez bizarre au Prado. Alors on songe involontairement au temps où cette promenade commença de devenir célèbre et à ceux qui firent sa réputation, — Calderon, Lope, Moreto, — en y plaçant la scène de quelques-unes de leurs comédies immortelles. Le Prado était le lieu favori des poètes, et ils ne faisaient d'ailleurs que reproduire la vie en y mettant tout ce monde de brillans gentilshommes, de jeunes gens chercheurs d'aventures, de femmes à l'enivrant sourire, à l'œil étincelant, qui se plaisaient, oubliant tout le reste, à nouer de mystérieuses amours. Aujourd'hui cependant, s'il y a encore quelque chose de cette ardeur pour le plaisir, les mœurs changent et s'effacent. Je me suis trouvé là lisant, en souvenir du passé, *les Matinées d'avril et de mai;* faut-il le dire? cette œuvre charmante de Calderon me paraissait étrange. Je me laissais aller au cours de cette folle intrigue où la fantaisie du poète peint divinement ces choses qui s'harmonisent si bien, l'enchantement des jeunes amours

et les clartés sereines de l'aube, et en même temps la vie moderne me ressaisissait de tous côtés; c'était le présent que j'avais sous les yeux. Bien que la foule soit chaque jour aussi nombreuse au Prado, cette société n'est plus organisée pour se complaire uniquement dans la poétique oisiveté d'autrefois; aussi faut-il voir l'existence madrilègne sous un autre jour.

La société espagnole, il y a moins d'un siècle, il y a même vingt ans encore, n'avait pour l'animer que le plaisir. Elle s'y livrait avec frénésie, avec un abandon poussé jusqu'à la licence: elle était galante et futile; un absolutisme étroit lui interdisait tout autre soin, toute autre préoccupation. L'effet soudain de la révolution a été de faire naître de nouvelles pensées, de nouveaux besoins, de nouveaux intérêts qui devaient inévitablement réagir sur les mœurs et leur imprimer une couleur plus sérieuse. Ce n'est point à dire qu'il existe encore, à proprement parler, des mœurs politiques à Madrid; mais les affaires publiques ont déjà leur place dans la vie de chacun, et, en attendant que les habitudes de la liberté soient assez enracinées en Espagne pour avoir un développement particulier et normal, il y a une chose qui frappe dès l'abord, c'est le mouvement introduit dans la société par les premiers essais du régime constitutionnel. On parle beaucoup si on agit peu. La politique est devenue le souci de tout le monde à Madrid; une crise ministérielle est un drame dont on suit les péripéties jour par jour, heure par heure, avec un intérêt ardent, et c'est un aliment inépuisable pour la curiosité publique, car il n'est pas de pays où les cabinets soient plus fréquemment en état de rupture et se raccommodent avec plus de facilité, sauf à retomber le lendemain dans quelque crise nouvelle. La politique a, je crois, peu d'accès dans les salons; il s'est formé à côté des cercles tels que l'Athénée, le Casino, où se réunit tout ce que la ville compte d'illustrations, de notabilités, députés, généraux, publicistes, écrivains. Ces réunions ne commencent que tard et se prolongent jusqu'au matin. Cette habitude de la vie nocturne est générale à Madrid, non-seulement dans le monde, qui n'a à dépenser son activité qu'en conversations, mais même dans le monde officiel. Il y a des ministres qui paraissent à peine dans la journée à leur ministère, et qu'on n'y peut rencontrer qu'à une heure du matin. Les conseils les plus importans se tiennent la nuit; c'est la nuit que la reine elle-même signe le plus souvent les décrets qui ont quelque signification; c'est la nuit que se dénouent les situations critiques. Madrid s'endort quelquefois avec le pressentiment d'une crise ministérielle ou de quelque événement plus sérieux, d'une conspiration prête à éclater : le lendemain, lorsque la ville s'éveille, tout est fini; un nouveau cabinet a succédé à l'ancien, les conspirateurs sont arrêtés ou en fuite, la scène a changé. Il n'y aurait certes qu'une très médiocre importance dans les cercles que je

citais, s'ils n'avaient d'autre mérite que de compter parmi les foyers de cette vie nocturne; ce serait un détail de mœurs et rien de plus. Il est un de ces cercles du moins, — l'Athénée, — qui a un autre caractère; l'esprit d'association qui l'a produit, en se faisant jour après la terrible compression de Ferdinand VII, a eu un résultat plus digne d'attention et d'intérêt.

L'Athénée, en effet, n'est pas seulement un lieu de réunion choisie. La société qui l'a fondé a compris différemment son rôle, et c'est là qu'est son honneur; elle a réussi à en faire une véritable institution. En 1835, époque où naquit l'Athénée, c'était prendre une noble initiative que d'établir des cours, de créer des chaires de politique, de législation, de littérature nationale et étrangère, de linguistique, de sciences exactes, et d'ouvrir ainsi une sorte d'arène à tous les hommes d'une intelligence marquante. Les uns sont venus se préparer, dans ces travaux d'enseignement, à un rôle plus éminent; d'autres, vaincus dans la politique active, viennent encore s'y reposer de leurs défaites et s'y consoler peut-être de leurs déceptions. Les meilleurs écrivains que l'Espagne puisse citer se sont transmis et ont exercé tour à tour ce libre professorat; il y a eu des cours de MM. Moron, Seijas Lozano, Benavidès, sur l'histoire, la science administrative, l'économie politique. M. Serafin Calderon, qui, sous le nom d'*el Solitario,* a écrit de charmans essais sur les *gitanos,* y a professé l'arabe avec talent. Je citerai quelques leçons très élevées et malheureusement interrompues de M. Pidal sur l'histoire de la civilisation espagnole. Les cours les plus dignes d'attention, à divers titres, qui aient été faits à l'Athénée sont, je pense, ceux de MM. Alcala Galiano, Donoso Cortès et Pacheco sur le droit politique.

M. Alcala Galiano est un des publicistes, un des orateurs les plus connus de l'Espagne moderne. Il était déjà renommé à l'époque des premières luttes constitutionnelles. En 1823, sa voix fut une de celles qui avaient le don d'enflammer la multitude, de nourrir chez elle les illusions d'un patriotisme exalté et par malheur impuissant. Victime de la réaction qui triompha, il a vécu à Londres et à Paris durant la période décennale de 1823 à 1833. Il a vu et lu beaucoup pendant ce temps; aussi n'est-il pas d'homme dont la mémoire soit plus remplie d'anecdotes, qui soit mieux initié à la connaissance des littératures étrangères, et qui se rapproche davantage des orateurs ou des écrivains de France ou d'Angleterre. M. Galiano a une facilité de parole qui n'appartient qu'à lui; son abondance est un prodige; il excelle à faire vibrer cette belle langue espagnole, et il ne se lasserait pas de parler. Faut-il l'avouer toutefois? cette abondance commence à ne plus être entretenue par les chaudes et vives inspirations de la jeunesse, et, quand la jeunesse manque à cette éloquence un peu extérieure

qui est propre à M. Galiano, la parole perd son prestige, elle devient vide et froide, elle erre au hasard, sans exprimer rien de profond. C'est là ce qu'on voit un peu dans le *Cours de droit constitutionnel.* On dirait que l'auteur se repose de la fatigue de penser en se jouant dans l'explication de quelques doctrines anglaises ou françaises. Et puis, il y a un danger auquel n'échappent pas toujours ceux qui se trouvent jetés dans une époque orageuse : jeunes encore, ils embrassent avec feu une grande cause; à mesure que les révolutions se déroulent, cependant, ils reconnaissent que la justice n'explique pas tous les succès; ils voient passer impunis les attentats de la force, ils assistent à la défaite de leurs propres espérances, ils subissent l'influence souvent corruptrice du malheur, et insensiblement leur croyance est ébranlée, ils se réfugient dans le doute. C'est ainsi peut-être qu'un certain scepticisme s'est glissé dans l'esprit de M. Galiano. Il ne le cache pas lui-même. « J'ai éprouvé des déceptions, dit-il dans son *Cours,* ou j'ai cru en éprouver, et le doute a pénétré en moi plus peut-être qu'en tout autre. » Et, partant de là, il effleure toutes les questions plutôt qu'il ne les résout. J'ai entendu à l'Athénée M. Galiano faisant un cours non sur le droit constitutionnel, mais sur la littérature du XVIIIe siècle, et c'était la même facilité sans profondeur, le même éclat extérieur sans pensées neuves et fortes.

S'il est un homme qui diffère par le talent de M. Alcala Galiano, c'est M. Donoso Cortès. L'Espagne n'a pas d'écrivain politique plus vigoureux et plus original que celui-ci, et il y avait, ai-je ouï dire, un réel intérêt à entendre à l'Athénée le jeune professeur débattant, dans ses leçons, les plus difficiles problèmes sociaux, agitant toutes les idées politiques pour en faire jaillir la lumière. On trouve parfois dans M. Donoso Cortès une élévation de pensée, des images grandioses dignes de Bossuet, et c'est ce qui a fait dire en Espagne que cette éloquence trouverait son véritable aliment dans les matières religieuses; mais le chaleureux orateur est de son temps, et, s'il croit à la Providence comme l'auteur du *Discours sur l'Histoire universelle,* il croit aussi à une autre souveraine de ce monde, à la raison humaine, à l'intelligence. Une de ses leçons, qui traite de la *souveraineté,* n'a pas d'autre but que de combattre les théories sur le despotisme et sur les pouvoirs d'origine populaire pour faire prédominer l'intelligence : c'est l'intelligence qui donne le droit suprême de commander, elle est la source du pouvoir. M. Donoso Cortès serait un doctrinaire espagnol, s'il n'y avait chez lui une imagination si riche et si véhémente qui le jette en dehors des limites fixes et rigoureuses d'une doctrine quelconque; le publiciste cache un poète, — un poète qui se laisse tour à tour entraîner par un profond sentiment du passé et par son goût pour les choses modernes. Aussi ses leçons, ses ouvrages, reproduisent-ils quelquefois ces deux tendances avec une éloquence singulière. Sa parole

même est d'un effet étrange : elle vise aux procédés d'une logique serrée, impérieuse, dogmatique, et, à chaque instant, elle éclate comme un hymne; elle semble secouer la règle qu'elle s'est elle-même imposée. M. Donoso Cortès a un remarquable talent de généralisation, à l'aide duquel il caractérise souvent toute une époque par quelque trait inattendu et singulier. Je ne connais pas de résumé plus vrai, plus juste et plus profond de l'histoire de la maison d'Autriche qu'un mot de lui : « C'est, disait-il, une parenthèse dans l'histoire d'Espagne. » Voilà, en effet, ce que fut cette race parasite, qui surprit les instincts belliqueux de l'Espagne pour la pousser hors de sa véritable voie et la conduisit au cloaque du règne de Charles II. M. Donoso Cortès a eu, l'un des premiers en Espagne, le mérite de faire un cours de droit politique qui ne fût pas la traduction d'un ouvrage étranger. Ce qui séduit toujours dans ses leçons, comme dans les essais qu'il a publiés sur l'histoire, sur la philosophie, sur la littérature, c'est la hardiesse avec laquelle cet esprit plein de feu relève toutes les questions et les dépouille de leurs détails vulgaires. Faut-il s'étonner que M. Donoso Cortès soit naturellement arrivé à être l'un des hommes les plus marquans de la Péninsule, l'un de ceux qui l'honorent le plus par l'intelligence?

Le talent de M. Pacheco se distingue par d'autres qualités. Le sérieux auteur de l'*Histoire de la régence de Marie-Christine* occupe un haut rang comme homme public. Hier à la tête de la magistrature espagnole, il se trouve aujourd'hui ministre. Il n'est parvenu à cette place éminente que par ses travaux comme publiciste, par ses discours comme député et ses leçons comme professeur à l'Athénée. Il a fait un cours sur le droit pénal, et, l'an dernier, il traitait à son tour du droit politique. Le talent de M. Pacheco est clair, simple, logique, ferme. Il n'y a dans sa parole rien qui puisse éblouir, surprendre, fasciner; si on la comparait à celle de beaucoup d'autres orateurs espagnols, elle serait relativement froide et nue, et elle n'est que concise et claire; elle s'adresse à la raison plutôt qu'à l'imagination. C'est une parole instructive, qui expose avec lucidité les problèmes de droit politique en les éclairant par l'histoire, par la législation, par les coutumes, et qui ne va pas se perdre dans les abstractions. Sous ce simple langage, on sent une conviction forte, raisonnée, et une pensée droite, impartiale, invinciblement fidèle aux principes modérés et capable aussi de résister à l'entraînement des réactions. Tel était le caractère du cours de M. Pacheco à l'Athénée.

Comme on le voit, sans sortir de ce cercle, où le temps ne se passe pas seulement en brillantes causeries, on peut déjà se faire une idée des préoccupations nouvelles qui agitent les esprits, des changemens qui se sont introduits dans la vie morale de l'Espagne, de même qu'on y rencontre les hommes de quelque valeur qui ont grandi dans ce mouvement. Les théories constitutionnelles ont eu leurs libres et éloquens

organes à l'Athénée. Maintenant, si l'on veut, cherchons la politique active, pratique, sur son véritable théâtre, à son vrai foyer, ou du moins à ce qui devrait être son foyer : c'est au congrès qu'il faut aller.

III.

Dirigez-vous vers le palais de la reine. Près de la *Glorieta* se trouve un grand édifice massif, vulgaire; c'était autrefois le théâtre *del Oriente :* c'est là que le congrès se réunit aujourd'hui provisoirement. Malheureusement l'intérieur se ressent de sa primitive destination : il y a dans la décoration de la salle plus d'élégance que de dignité et de grandeur; les glaces, les tentures de velours, les girandoles qu'on y remarque, tout cet ensemble coquettement luxueux a un air théâtral qui s'accorde peu avec la gravité d'un parlement; des huissiers revêtus d'un costume bizarre et éclatant, à la tête empanachée, ajoutent à cet effet. En elle-même, une séance du congrès espagnol n'a pas toute l'animation qu'on imagine peut-être; elle laisse froid et incertain, comme ferait une pompeuse fiction. Il n'y a pas là, comme en Angleterre à la chambre des communes, ces fortes et simples habitudes de discussion, qui sont le fruit d'une longue expérience des grandes affaires; il n'y a pas, comme en France, cette mobilité d'impressions, cette promptitude de reparties, cet à-propos dans la parole, cet esprit de ressource dans l'attaque et dans la défense, cette multitude d'éclairs, qui font d'une séance de nos chambres un tableau si dramatique et parfois si émouvant. Au congrès espagnol, on sent une certaine inexpérience de la discussion. Les orateurs, qui se succèdent sans quitter leur place, parlent avec une volubilité prodigieuse; ils semblent s'enivrer de leur propre parole, et on dirait, d'après le silence qui règne dans l'assemblée, que chacun respecte cet enivrement. Ce n'est point l'éloquence qui manque au congrès, c'est le tact parlementaire, l'art de préciser et de resserrer un débat, de poser nettement une question politique, l'art de ne point faire de discours qui durent deux jours, où les affaires sérieuses ont moins de place que les théories illusoires, les griefs, les récriminations des hommes et des partis; c'est la force d'impulsion et d'action que le congrès ne possède pas, et on comprend ainsi que souvent les luttes de tribune soient indifférentes au pays, qui souffre et ne reçoit aucun soulagement de cette abondance de paroles. Le combat se livre, pour ainsi dire, au-dessus de sa tête, et, si le peuple lève parfois les yeux pour considérer un instant cette passe d'armes oratoire, c'est en spectateur désabusé, qui en est encore à attendre les bienfaits du régime libre qu'on lui annonce. En assistant à quelques séances du congrès à Madrid, on sent vite ce qu'il y a d'imparfait, de chimérique, de peu profond dans cette réalisation hâtive du système constitutionnel. L'impression

de cette secrète faiblesse vous saisit malgré le talent de quelques orateurs; vous vous trouvez subitement placé en face de ce mystère étrange d'une révolution qui ne peut pas arriver à s'organiser, qui dévore les hommes sans en rencontrer un seul capable de se mettre à sa tête et de l'affermir, qui est partout et ne peut se concentrer nulle part, d'une révolution que chacun se hâte de proclamer finie et qui ne l'est point, parce qu'il ne suffit pas pour cela d'une déclaration officielle ou de la promulgation d'un décret. Oui, en présence de ce spectacle d'incertitude mal dissimulée sous la fiction des formes parlementaires, j'ai compris combien devait être encore essentiellement vrai le mot d'un des acteurs de ce drame : « Nous vivons dans un tourbillon. »

L'Espagne, on l'a dit assez souvent, n'est point un pays comme un autre; c'est un pays de singularités et d'anomalies. En se fiant aux formes extérieures, rien n'est plus simple que sa situation politique; rien n'est plus compliqué et plus triste, si on descend dans les détails, si on observe les faits dans leur vérité nue. Au grand jour, vous voyez tout un appareil représentatif fonctionner régulièrement, des chambres qui discutent des lois sans nombre, entassent projets sur projets, font surtout des discours et émettent des vœux de liberté et de concorde, vous voyez dans tous les esprits le culte le plus fervent pour les principes du régime nouveau; mais regardez la réalité de plus près : ce savant et fragile mécanisme constitutionnel ne vole-t-il pas en éclats au premier choc un peu violent des passions? N'en reconnaît-on pas l'impuissance précisément dans le cas où il faudrait qu'il se relevât de toute la force d'une autorité légitime? On peut distinguer alors que c'est simplement encore une grande fiction qui n'est respectée que lorsqu'elle ne gêne pas, qui ne s'appuie sur rien de solide et de permanent. Le malheur de l'Espagne, c'est que, malgré l'unité apparente qui se résume dans un gouvernement central, il n'y a point d'unité morale dans les esprits et dans la vie publique; c'est que le sentiment de la légalité est trop peu vivant pour servir de base au pouvoir civil; c'est que les intérêts ne sont point assez développés pour comprendre leur solidarité et être une garantie d'ordre et de paix, — d'une paix active qui ne ressemble pas à l'apathique sommeil qu'on remarque parfois au-delà des Pyrénées; la véritable calamité, c'est qu'aucun système général de gouvernement n'a le temps de prendre racine. Et cela ne s'explique-t-il pas par le mouvement des partis, qui, jusqu'ici, n'ont pu se succéder au pouvoir que par la force, par la violence, au moyen d'une de ces secousses qui rendent toute constitution illusoire, qui ont pour effet, non-seulement de renverser les dominateurs de la veille, mais encore de les jeter dans un exil quelquefois volontaire, souvent forcé? Tout changement de ministère de progressistes à modérés, de modérés à progressistes, a été jusqu'ici une révolution, — une révolution qui, j'ose le dire, descendait

jusqu'aux moindres détails. Il y avait inévitablement la part de la réaction. Chaque parti, en arrivant au pouvoir, s'est occupé à défaire l'œuvre de son prédécesseur, à soumettre l'Espagne à de nouvelles expériences, à modifier les lois constitutives, à proclamer de nouveaux systèmes, à arranger un état à sa convenance, où, seul, il pût être maître et dominer exclusivement, et cela a toujours duré le temps de préparer une insurrection qui ramenait le parti contraire. Supposez maintenant plusieurs changemens de cette nature, plusieurs reviremens semblables : vous concevrez qu'un régime régulier et définitif ait tant de peine à s'établir en Espagne et à embrasser la nation tout entière. Il est résulté de cette instabilité une immense désorganisation, une habitude invétérée du désordre, un développement outré de tous les penchans anarchiques qui s'insinuent dans le gouvernement lui-même et prolongent son impuissance. L'Espagne tourne ainsi depuis quinze ans dans un cercle vicieux : les institutions administratives sont mal affermies, le sentiment de la légalité est faible ou nul, les intérêts sont craintifs et paresseux, parce que le pouvoir manque d'élévation, d'autorité, d'une impulsion vigoureuse et sûre; de son côté, le pouvoir est d'une proverbiale faiblesse, parce que seul, isolé au sommet de la société, il ne rencontre au-dessous qu'un sol mouvant, une masse flottante et incertaine sur laquelle il tremble, prêt à être emporté au premier vent. On dirait que la révolution espagnole est, si je puis me servir de ce terme, *nouée*, tant elle a de peine à porter ses fruits et à s'organiser.

Cette vaste confusion a merveilleusement favorisé l'instinct de l'indépendance individuelle, si puissant en Espagne. L'individualisme est un trait antique du caractère espagnol, qui s'est reproduit ici avec une énergie nouvelle. Les hommes ont pris naturellement la place des choses. Si parfois vous cherchez le secret d'un événement qui éclate tout à coup, vous imaginez peut-être quelque raison d'état, quelque motif politique décisif, quelque grand mouvement dans l'opinion, et il n'en est rien. Toute lutte en Espagne prend vite un caractère personnel et passionné; c'est un tourbillon, suivant le mot que je rappelais, — un tourbillon où chacun n'est mû que par sa propre impulsion, n'écoute trop souvent, par malheur, que son amour-propre, son entraînement du jour. Cela donne peut-être un aspect très dramatique, très accidenté à la politique, mais lui ôte certainement ce qu'elle a de profond et de sérieux. L'esprit national s'entretient ainsi dans le culte de la force, qui seule peut décider, en l'absence d'une règle supérieure capable d'assujettir et de discipliner toutes les volontés; il se nourrit de ces goûts hasardeux qui, dans les régions infimes, se traduisent en actes de brigandage, dans les plus hautes sphères en coups de tête violens et insensés. C'est là l'histoire de la révolution espagnole; partout l'homme prévaut sur la loi et sur l'intérêt public; partout on peut voir l'énergie

individuelle se jouer des institutions, les fouler aux pieds avec une facilité effrayante, de telle sorte que l'Espagne, très constitutionnelle de nom, marche par secousses, par soubresauts, risquant d'être à chaque pas arrêtée par une attaque inopinée, par quelque effort audacieux qui suffit parfois à tenir le gouvernement en échec. L'individualisme paralyse la Péninsule, et il ne se manifeste pas seulement par des révoltes quotidiennes, par ces conspirations sourdes et permanentes où se réfugient les ambitions déçues; il se fait jour aussi même dans le monde le plus éclairé, dans le monde où on invoque le plus souvent les mots de légalité, de constitution, et où il semble que la vie politique dût avoir toute sa grandeur et toute sa gravité. Rien n'est plus difficile à Madrid que de rassembler six hommes pour former un cabinet, et, cette première difficulté résolue, il en reste une plus grande encore, celle de maintenir l'accord entre ces volontés diverses un instant mises en contact, ce qui ne s'est peut-être jamais vu en Espagne. Le mot de *crise* est devenu un mot véritablement national; il y a des ministères qui ont été en *crise* tout le temps qu'ils ont vécu : non, certes, que des doctrines fondamentales séparent les hommes qui occupent le pouvoir; mais il y a l'amour-propre des uns, l'ambition des autres, une rivalité constante et active qui éclate au moindre mot, qui s'exerce sur les petites choses et met les cabinets en dissolution. Pourquoi? parce qu'il manque à ceux qui composent passagèrement le pouvoir l'esprit de solidarité et de conduite; parce qu'il y a, il faut le dire, dans le caractère espagnol quelque chose d'entier, d'absolu, qui répugne à ces transactions sans lesquelles il n'est point de vie publique. Aussi, remarquez combien, dans ces conditions incertaines, il s'est formé peu de caractères vraiment politiques! Malheureusement il n'y a point ici de distinction de partis à faire : modérés et progressistes laissent voir une égale inconsistance. L'esprit politique! il n'existe pas plus véritablement chez le général Narvaez, vraie nature andalouse, bouillante et irritable, qui a compromis l'an dernier, par ses écarts, une situation tout près de devenir féconde, que chez le général Serrano, bien qu'il ait été un instant, en 1843, ministre universel, et qu'il soit devenu depuis l'espoir de l'opposition; le général Serrano est un bon militaire et rien de plus; c'est un brave officier qui ne mérite pas qu'on le ridiculise en le travestissant en chef de parti. Ceux mêmes qui jouissent d'une certaine réputation d'hommes d'état le sont-ils bien réellement? Est-ce M. Martinez de la Rosa, avec ses harangues toujours aussi brillantes et toujours aussi vides sur l'ordre et la liberté? Quelle trace a laissée dans la politique extérieure de l'Espagne le passage aux affaires de M. Isturiz? Quel grand acte politique se rattache aux noms de MM. de Miraflorès, Casa-Irujo, malgré la dignité de ces éminens personnages? Prendra-t-on pour un homme d'état, dans le parti contraire, M. Lopez, ce tribun éloquent qui ne monte sur la scène

qu'aux jours d'insurrection, et qui est alors si naïvement embarrassé du pouvoir, qu'il a hâte de l'abandonner? Sera-ce M. Mendizabal, l'homme de l'Europe le plus fécond en programmes, le possesseur de ce fameux secret qui devait pacifier l'Espagne il y a dix ans, et qui a été bien gardé jusqu'ici, on doit l'avouer? M. Cortina n'est-il pas un avocat habile et disert plutôt qu'un politique doué de quelque initiative? et ne voit-on pas, en ce moment même, un des hommes les plus accrédités, les plus graves, les mieux intentionnés, je crois, M. Pacheco, risquer assez légèrement son avenir, se laisser porter au ministère par je ne sais quelle influence capricieuse, tandis que le cabinet qu'il remplace s'en va sans motif, — comme il était venu, à la vérité? Non; il y a à Madrid des ministres qui se transmettent le pouvoir; il y a des esprits distingués qui s'entretiennent des affaires publiques; il y a surtout en Espagne des hommes toujours prêts à se jeter aveuglément dans une lutte aventureuse; il y a des hommes doués d'un vaillant courage qui semblent appeler le danger, prodiguent leur vie avec passion, vont au-devant de la mort en souriant. C'est là l'invincible penchant de la nature espagnole; c'est là qu'on peut la trouver encore parfois pleine de grandeur. Mais ces qualités sérieuses et fortes, cette intelligence profonde des situations, cette fécondité de ressources pratiques, cette aptitude à appliquer un système de gouvernement, qui donnent tant d'autorité à un homme dans un pays constitutionnel, c'est en vain qu'on les cherche. L'Espagne a un mot bien plus concis que le nôtre pour désigner l'homme d'état, c'est celui d'*estadista*, qui rivalise avec le *stateman* anglais; elle a le mot en attendant qu'elle possède la chose. Ou, s'il existe à Madrid quelques administrateurs d'élite qui s'approchent de ce type élevé, qui réunissent quelques-unes de ces qualités que je signalais, on ne leur laisse pas même le temps d'appliquer leurs vues, de s'éclairer par l'expérience. Voyez ce qui est arrivé à M. Mon, le financier qui a fait le plus d'efforts pour sauver la Péninsule du désordre, le ministre qui a soustrait son pays à la tutelle des traitans et a brisé ce réseau de contrats désastreux qui livraient le trésor public à quelques banquiers. Il est remplacé par M. Salamanca, qui serait un grand ministre s'il suffisait d'une hardiesse peu commune dans les spéculations de toute nature unie à une prodigalité de don Juan. M. Salamanca est sans doute passé homme d'état le jour où il se faisait complimenter sur son élection à la vice-présidence du congrès par les artistes de son théâtre du *Circo*, comme un *impresario* qui vient d'obtenir un succès.

On peut remarquer un effet d'un autre genre produit par cette confusion. Dans les temps même les plus calmes, lorsque la force n'est point l'unique arbitre des situations, voyez combien le hasard reste encore puissant et se plaît à se jouer des hommes, combien le caractère

de ceux-ci est souvent peu en harmonie avec la position où ils se trouvent placés par la mobilité des événemens! Un de ces caprices de la fortune n'a-t-il pas failli, il y a assez peu de temps, jeter à la tête du conseil, à Madrid, un homme d'un talent plein d'éclat, mais aussi peu propre que possible à la politique, le duc de Rivas? L'auteur du *Moro exposito*, bien qu'il ait été mêlé à la vie publique, est resté exclusivement poète, poète d'une imagination énergique et brillante, qui préfère le loisir et la rêverie au travail. Comme homme, il est doué d'une nature heureuse, facile, charmante, qui le fait aimer de tous ceux qui l'approchent. Les préoccupations politiques, si elles ont pu le dominer un instant comme tout le monde, sont, au dire de ceux qui le connaissent le mieux, fort secondaires dans son esprit. Lorsqu'il a été ministre, il lui arrivait plus d'une fois de donner audience à la poésie et de congédier les affaires qui attendaient à la porte sans voir venir leur tour. Ambassadeur à Naples aujourd'hui, il n'est pas très sûr que la diplomatie soit le principal de ses soucis, et qu'entre une négociation et un plaisir, il ne choisisse ce dernier, dans la ferme persuasion que les négociations vont toujours assez vite d'elles-mêmes. Il faut évidemment que bien des choses soient possibles en Espagne pour que le duc de Rivas ait pu être, ne fût-ce qu'un instant, président du conseil. Le duc de Rivas a failli être une fois de plus victime de ce hasard qui le fit ministre en 1836, — hasard ironique qui mettait au pouvoir un poète plein de candeur, tandis qu'à côté de lui il faisait éclater et triompher les audacieuses saturnales de la Granja! Je ne sais si je me trompe, mais cette fantaisie de la fortune ne me paraît pas un moindre signe de l'incertitude de la vie publique en Espagne que le jeu de la force amenant au pouvoir un soldat heureux.

Au nombre des étonnemens qu'inspire au premier abord l'histoire de la Péninsule depuis un demi-siècle, depuis quinze ans surtout, il en est un que beaucoup d'Espagnols partagent eux-mêmes; ils se demandent comment il se fait que, du sein de cet étrange chaos d'une révolution, il ne soit pas sorti un homme de génie, un homme capable de dominer tous les autres et de les conduire, de créer un pouvoir vigoureux et durable pour le bien du pays et pour sa propre gloire. Cet homme, en effet, a manqué à l'Espagne : il ne s'est produit ni dans l'ordre civil, ni dans l'armée; mais, au fond, cela doit-il surprendre? Il me semble que rien n'est plus simple, au contraire, dans les conditions que j'indiquais, avec ce développement outré de l'individualisme. La grandeur des hommes et la stabilité de leur puissance ne s'expliquent que lorsqu'ils se font les représentans de quelque grande pensée, de quelque grand intérêt, qu'ils savent aller saisir au sein même de leur pays. Il n'en est pas ainsi en Espagne, où les hommes, le plus souvent, ne représentent qu'eux-mêmes; ils vont en avant, sans observer si quelqu'un les suit;

ils saccagent les lois qu'ils ont créées la veille; ils agissent sous l'influence irrésistible d'une passion instantanée, d'une émotion passagère et superficielle; la passion s'apaise pour faire place à une autre, l'émotion se calme, cette flamme superbe s'évanouit; que reste-t-il? Un succès de hasard qui étonne d'abord et va bientôt se briser contre un autre hasard. Ce sont des efforts qui se neutralisent et finissent par aboutir à une commune faiblesse, et, voyez, vous êtes réduit à de faux grands hommes, à des héros d'un moment, à des simulacres de génie, à des ombres qui se poursuivent comme faisaient Gomez et Alaix de célèbre mémoire pendant la guerre civile : triste histoire qui se résume dans cette amère boutade écrite par un mordant satirique, Larra, sous le titre d'*El Hombre-Globo,— l'homme-ballon!* Le symbole ne trompe pas. L'*homme-ballon* monte au milieu du bruit; chacun bat des mains d'abord et applaudit; mais voilà qu'élevé au plus haut des airs et déjà singulièrement rapetissé à tous les yeux, ce pauvre *globe* est sans direction; il vacille, s'agite et s'abandonne à tous les vents, et il se trouve même qu'un jour l'*homme-ballon* a épuisé son gaz; alors il est bien forcé de descendre; il va s'abattre sur quelque plage nue, au loin, dans l'exil, peut-être même sur un échafaud. Dites-moi, n'est-ce point l'histoire de tant de gloires éphémères, de ce fantôme de premier consul qui n'avait pris à Bonaparte que ses discours, comme on s'en souvient, de ce premier ministre proclamé indispensable huit jours durant, et qui était ensuite précipité du faîte de sa grandeur? Combien d'autres en trouverait-on encore! Larra était un profond observateur politique; ses pamphlets sont la physiologie la plus vive, la plus animée, la plus sombre parfois, toujours la plus inexorable de cette révolution à laquelle il a assisté sans vouloir en attendre la fin.

Étudier l'Espagne politique, il faut bien le dire, c'est étudier l'anarchie sur le vif, dans son expression la plus nue et la plus saisissante. C'est dans les mœurs administratives qu'éclate surtout le désordre et qu'il est le plus à déplorer, parce que c'est par là que le gouvernement a l'influence la plus directe sur la nation. Le régime absolu avait laissé à l'Espagne nouvelle une administration usée, corrompue, sans ressort, où un formalisme stérile, qui tendait à tout immobiliser par les lenteurs, couvrait des habitudes séculaires de gaspillage, de vénalité et d'arbitraire. Certes, le premier besoin était de changer cette institution vermoulue qui n'avait de puissance que pour le mal; mais la révolution, en y portant la main, n'a pas subitement refondu les mœurs : elle n'a fait qu'y introduire un nouveau dissolvant, — la passion politique. L'administration, à proprement parler, n'est point encore organisée en Espagne et ne peut avoir d'action efficace. Elle n'a pas le prestige et la consistance que donnent les traditions; elle a été si souvent modifiée dans son principe même, que ses attributions restent dans la pratique

pleines d'incertitude. Son rôle serait de représenter la légalité naissante et de travailler à la fortifier; c'est là cependant une mission théorique qu'elle ne remplit point en réalité. Elle se trouve placée entre une législation ancienne, confuse, contradictoire, inapplicable, et une législation nouvelle, à peine ébauchée, variable, souvent aussi peu claire dans son esprit que dans ses termes. Il en résulte un arbitraire à peu près général; le champ des interprétations est ouvert au caprice de fonctionnaires inexpérimentés qui s'en prévalent pour exercer leur petit despotisme. L'administration n'administre pas; il semble même jusqu'ici que ce soit la dernière chose à laquelle on songe. L'administration n'est qu'un instrument dans la main des partis. Quelle force d'action pourrait-elle conserver, lorsque ses principes constitutifs changent périodiquement? Quelle habitude des affaires, quelle autorité morale pourraient acquérir les hommes, lorsqu'ils sont portés aux fonctions publiques, non par un mouvement régulier, mais par le hasard de la lutte? L'instabilité qui existe dans les hautes régions du pouvoir se communique à tous les degrés de la hiérarchie administrative. Chaque parti a ses employés, depuis le premier ministre jusqu'à un simple alcade, jusqu'à l'agent le plus obscur; chaque employé par suite se croit consciencieusement obligé à se transformer en petit politique, sans s'inquiéter des devoirs de son emploi; il se croit même appelé à exercer son contrôle sur le pouvoir; on a vu de simples attachés d'ambassade venir d'Amérique, faire deux mille lieues pour déposer solennellement leur démission entre les mains du ministre d'état parce que la marche de la politique leur paraissait décidément mauvaise. Qu'un général refuse de remplir une mission qu'on lui confie, cela est trop commun pour qu'on s'y arrête. Il y a donc eu jusqu'à ce jour en Espagne des employés modérés et des employés progressistes; peut-être serait-il temps de chercher des employés uniquement préoccupés du service de l'état. De toutes les conditions nécessaires pour la réforme de l'administration espagnole, la première, c'est d'en chasser la politique, qui la pervertit en créant des mœurs où tous les excès peuvent se produire au nom des passions de parti, d'établir cette division des pouvoirs qui est la première règle dans un état constitutionnel. C'est ainsi seulement que l'administration peut asseoir son influence, que des traditions peuvent se former, qu'il peut s'élever des hommes réellement capables, rompus aux affaires, doués d'une forte expérience. Les partis eux-mêmes, qui dirigent tour à tour le pays, trouveront une garantie dans cette séparation, car on ne verra point alors tant de mouvemens, qui prennent la politique pour prétexte, se compliquer en réalité de mille ambitions subalternes, de tous les ressentimens des fonctionnaires évincés qui tendent à regagner leur position.

Ce qui ne serait pas moins essentiel pour créer une administration

vigoureuse, ce serait de diminuer le nombre des emplois, d'exiger des garanties de ceux qui prétendent aux fonctions publiques, de limiter les promotions qui se font le plus souvent arbitrairement, d'établir une hiérarchie et de la respecter, tandis qu'on voit aujourd'hui des hommes de peu de valeur nommés tout à coup chefs politiques, des officiers passer soudainement, grace à une insurrection, d'un grade subalterne au grade de général. Le nombre des fonctionnaires est véritablement immense en Espagne; c'est toute une nation à côté de la vraie nation. Il y a des employés en activité et en non-activité même dans l'ordre civil, et chacune de ces positions a encore plusieurs nuances; on a calculé qu'il y avait une personne sur trente-cinq qui touchait un salaire de l'état. Partout se retrouve la même proportion; partout on peut distinguer la même exagération. Le nombre des fonctions supérieures est surtout extrême. Qu'on examine la composition de l'armée : l'Espagne a une armée trois fois moins nombreuse que la nôtre, et elle n'a point à soutenir une guerre incessante comme celle d'Afrique, où les grands services appellent les récompenses. Eh bien! elle compte plus de six cents généraux, c'est-à-dire le double de ce qu'il faut en France pour suffire à un des premiers états militaires de l'Europe. Il est impossible que cette quantité d'emplois, de dignités, n'entretienne pas une multitude d'ambitions, outre la charge considérable dont l'état se trouve grevé. Je sais bien qu'il y a une ressource dont on use assez communément, c'est celle de ne point payer les employés; les classes actives, comme les classes passives, ont leur solde arriérée. D'un autre côté, il est arrivé plus d'une fois que des fonctionnaires faisaient volontairement le sacrifice de leurs appointemens; mais ici se place un autre danger : il y a en Espagne, ainsi que je l'ai dit, un très vif instinct d'indépendance individuelle, et ce désintéressement volontaire ou forcé vient en aide à cet instinct, favorise cette tendance qu'a en général l'employé espagnol à substituer sa propre initiative à celle du pouvoir dont il reçoit des ordres. Il n'est pas très rare qu'un fonctionnaire placé dans une position éminente laisse de côté les instructions du gouvernement pour appliquer ses propres vues. Cela est arrivé à Madrid où un directeur de l'université corrigeait si bien l'organisation de l'instruction publique, fixée par un décret, qu'elle était complétement changée. Les fonctions gratuites risquent ainsi de devenir un des déguisemens de l'anarchie. Ce sont là quelques-uns des points sur lesquels les réformes devraient porter. Ces premières difficultés résolues, croit-on qu'il ne resterait pas assez de temps pour discuter sur des mots, pour savoir si l'administration qu'on fonde est une administration à l'espagnole ou à la française, ce qui a été quelquefois l'objet de très sérieux débats?

IV.

Descendons, si l'on veut, plus profondément dans la vie intime de l'Espagne; nous pourrons voir des complications d'un autre genre. Il y a au-delà des Pyrénées une cause permanente, normale en quelque sorte, d'incertitude et de mobilité : c'est l'absence d'intérêts réguliers propres à entretenir l'activité publique et à la détourner des agitations stériles. Le travail est un des élémens les plus essentiels de la civilisation moderne; or, le travail est mal acclimaté en Espagne; l'esprit d'industrie n'a pas passé dans les mœurs, il répugne même, dirai-je, à l'indolence nationale. L'Espagnol aime à rêver, à *prendre le soleil,* suivant l'expression consacrée; il y a chez lui un certain mépris des occupations vulgaires. Plein de promptitude lorsque la passion le pousse, il s'embarrasse dans les détails positifs, pratiques des affaires; il s'en détache aisément pour retomber dans une inertie orientale. La paresse espagnole a son mot caractéristique, c'est le mot de *mañana,* — demain. Le mot de *mañana* s'applique à tout; c'est la réponse sur laquelle il faut toujours compter. De jour en jour, souvent la plus simple affaire traîne toute une année, et il n'est pas bien sûr même qu'elle se termine. *Mañana* est l'argument le plus triomphant de l'indolence castillane; cela dispense d'agir pour le moment. La paresse espagnole est profondément fataliste; elle respecte ce qui existe et ne cherche point à le modifier. Je me souviens d'une anecdote qui ne peut qu'être vraie. Au XVIIIe siècle, on voulut opérer des travaux pour rendre le Tage navigable. Des commissions furent nommées, et l'une d'elles répondit avec gravité que si Dieu, qui est tout-puissant, avait voulu rendre le fleuve navigable, rien ne lui eût été plus facile, et que, s'il ne l'avait pas fait, c'est qu'apparemment cela ne devait pas être. Si on n'en dit pas autant aujourd'hui, peut-être n'est-on pas loin de le penser. Chose étrange! l'instinct du gain, si puissant ailleurs, semble être ici sans effet. A Madrid même, il arrive quelquefois qu'un industriel, qu'un marchand, pour peu qu'il n'ait pas sous la main ce qu'on lui demande, vous renvoie au jour suivant; s'il est à son repas ou à son plaisir, même dans l'intérieur de sa maison, il se dérange à peine. Dans la campagne, chacun travaille presque exclusivement pour vivre; chacun se borne à tirer de la terre le peu qu'elle veut donner; aussi, en parcourant le territoire espagnol, rencontre-t-on de vastes portions incultes, dépouillées, malgré leur fécondité naturelle, et auxquelles il ne manque que l'exploitation. Le pauvre reste volontiers dans sa misère, échappant en quelque façon à la tristesse de son dénuement par la sobriété extrême à laquelle il s'est accoutumé. Il est une circonstance qui montre dans tout son jour la paresse nationale, c'est la facilité avec laquelle on saisit toutes les occasions de se délasser d'un travail qu'on ne fait pas.

Souvent dans une ville on voit avec étonnement la vie industrielle s'arrêter, les magasins se fermer; c'est qu'il y a quelque fête dont on ne soupçonnait pas l'existence. Le calendrier espagnol abonde en fêtes de tout genre, qui sont très fidèlement observées, et ces jours-là il ne faut point songer à aller forcer la porte d'un commerçant pour acheter le plus simple objet : tout est suspendu, il ne reste de temps que pour le repos et le plaisir. On dirait vraiment que le peuple espagnol ne travaille qu'à ses momens perdus, et lorsqu'il n'a rien de mieux à faire, lorsqu'il n'a pas à tenter quelque révolution ou à battre des mains dans une course de taureaux.

Dans ces habitudes d'oisiveté, la part de l'indolence propre au caractère espagnol est grande sans doute; ne faudrait-il pas cependant faire aussi celle des lois et des circonstances? Si le goût du travail tarde tant à entrer dans les mœurs, si, par suite, les intérêts ont tant de peine à se développer, n'est-ce point parce qu'ils manquent de stimulans, de protection, de sécurité? Le malheur du temps et le vice des lois sont venus fortifier un penchant naturel. Je ne veux examiner qu'un seul point : dans une grande partie de l'Espagne, le sol est prodigieusement fertile, il paierait libéralement les sueurs de l'homme; eh bien! cette fertilité est souvent inutile, la terre produit vainement. En l'absence de moyens de communications, des récoltes entières se perdent. Et dès-lors à quoi bon travailler? Où est l'excitation capable d'éveiller l'activité publique? Où sont aussi les élémens de bien-être? Le résultat de ceci, c'est que des habitudes d'ordre et de paix ne peuvent se former au sein d'une population disséminée qui n'apprend pas à connaître les bienfaits pratiques du régime libre. L'absence d'intérêts réguliers et actifs favorise les penchans à l'isolement, à l'indiscipline, si vivaces en Espagne, et livre les hommes à la guerre civile, qui cherche des bras et recrute tous ceux qui n'ont rien à perdre. Plus souvent encore les masses restent indifférentes, seulement les malheureux qui sont trop accablés et que rien ne rattache au pays s'en vont. L'émigration est aujourd'hui un danger sérieux pour l'Espagne; chaque année, de nombreux émigrans partent des côtes des Asturies et de la Galice pour l'Amérique méridionale; l'an dernier, il se faisait presque publiquement dans ces provinces une sorte de traite que le gouvernement s'est vu forcé de réprimer. D'autres passent des côtes d'Almeria en Afrique; il y a en ce moment quarante mille Espagnols répandus dans l'Algérie, c'est-à-dire près du tiers de la population européenne. Et, chose étrange, on émigre ainsi lorsque l'Espagne pourrait nourrir une population double de celle qu'elle possède! Que manque-t-il donc au-delà des Pyrénées, si ce n'est un gouvernement assez intelligent et assez résolu pour faire renaître dans le peuple l'esprit du travail par des mesures libérales et protectrices, et le rattacher au sol par le bien-être qu'il y pourrait trouver?

Ne croyez pas que ce soit rabaisser la révolution espagnole que de l'envisager sous cet aspect; c'est que là en réalité est tout son avenir. Dans l'état de ruine où est l'Espagne, les questions économiques devraient seules dominer pour long-temps, parce que seules elles peuvent faire pénétrer la révolution dans les mœurs. Tant que cette œuvre ne sera point accomplie, tant que les mœurs ne se seront point imprégnées de l'esprit moderne, tant que le travail ne sera pas venu créer la solidarité entre les hommes, et non-seulement entre les hommes, mais entre toutes les parties du royaume qui vivent aujourd'hui en une flagrante hostilité; tant que le sentiment de la légalité ne se sera pas substitué aux suggestions de la force individuelle, l'Espagne pourra être libre de nom, de droit si l'on veut : elle ne le sera pas de fait. On pourra discuter au congrès et faire des discours qui durent trois jours, si deux ne suffisent pas; ce sera au mieux, et pendant ce temps le désordre prendra possession du pays; il dépendra d'un chef audacieux d'aller lever un drapeau quelconque, de surprendre une ville, de piller les caisses, de frapper des contributions, le tout au nom de la junte centrale, de la constitution de 1812 ou de don Carlos, n'importe. La politique se résumera parfaitement dans cette petite histoire qu'on raconte. Il y avait, pendant la guerre civile, certains endroits toujours menacés où sur la place principale on avait mis une plaque qui d'un côté portait : *Place de la Constitution*, et de l'autre : *Place Royale;* selon que christinos ou carlistes approchaient, on tournait la plaque; il n'en fallait pas plus pour être royaliste ou constitutionnel. Cette plaque me paraît le symbole le plus exact de toutes les révolutions qui sont dans les mots et qui ne sont pas dans les choses. La pacification politique de la Péninsule dépend si bien de ces questions d'organisation dont je parlais, que les événemens les plus décisifs en apparence restent jusqu'à un certain point sans effet. Qu'a-t-on vu depuis quelques mois? Un cabinet a accompli un acte certainement considérable, — le mariage de la reine; l'effort même a été si grand, que ce pauvre ministère en est mort. Eh bien! jugez cet acte uniquement au point de vue espagnol, au point de vue intérieur; quel problème a-t-il résolu? à quelle difficulté a-t-il mis un terme? quel changement s'est opéré dans la situation réelle du pays? quelle garantie de sécurité offre-t-il tant que l'anarchie, qui est dans les habitudes, n'aura point été extirpée par une main vigoureuse?

Maintenant, le pouvoir tel que je l'ai dépeint, tel que j'ai cru le voir en Espagne, peut-il réaliser cette grande pensée de la régénération du pays? Il y a dans son inconsistance et dans sa faiblesse des raisons décisives pour en douter. Ce qui est essentiel aujourd'hui pour la Péninsule, c'est un régime réparateur, c'est une politique attentive, vigoureuse, persévérante, pratique, une politique d'ordre et d'action bien

plus que de discussion, et c'est justement là le difficile pour un pouvoir mal assis, toujours près de glisser sur un caprice, sur une passion, et de disparaître sans laisser de trace. La politique officielle à Madrid est visiblement frappée d'une virtuelle impuissance; elle fait des lois qui ne sont point exécutées; elle donne des ordres qui ne sont point respectés; elle discute lorsqu'il faudrait agir. On ne peut s'empêcher de sourire en voyant le gouvernement espagnol recourir à ces moyens dilatoires tout au plus concevables dans un pays déjà organisé. On nomme des commissions; il y a une commission des codes qui fonctionne depuis cinq ou six ans au moins, et les codes ne sont pas publiés. Il y a encore une junte des affaires ecclésiastiques, si je ne me trompe, et l'état du clergé est toujours la chose la plus incertaine; de pauvres prêtres sont obligés, pour vivre, de recourir à des travaux manuels. Voilà une nouvelle commission pour les tarifs, et cette question vitale se trouve ajournée! Tout cela n'explique-t-il pas la défiance ou l'indifférence du pays à l'égard des gouvernemens qui se succèdent? Ce n'est donc point, il faut l'avouer, de l'action du pouvoir qu'on peut attendre l'affermissement du régime moderne au-delà des Pyrénées; les mouvemens qu'on remarque dans ces hautes régions n'ont rien que de superficiel et d'incohérent, de romanesque et de fantasque. Il faudrait désespérer de l'Espagne, si elle continuait à séjourner dans cette atmosphère de caprices où la royauté elle-même s'est laissé trop souvent compromettre.

Mais sait-on ce qui doit inspirer plus de confiance? C'est que, dans cette société si profondément agitée, à côté des périodiques et stériles révolutions de la politique officielle, tandis que les partis donnent le spectacle de leurs récriminations et de leur impuissance, il s'opère un travail lent et sourd; il y a des améliorations réelles, positives en Espagne; il y a des choses pratiques excellentes qu'il faut aller surprendre loin du bruit : ce sont celles où la passion politique n'intervient pas. Ainsi, Madrid compte plus d'un établissement remarquable. J'ai pu voir un *préside-modèle*, assez récemment créé, où on a introduit le travail et l'instruction parmi les condamnés, et où on peut déjà constater les meilleurs résultats; c'est une société *pour l'amélioration du système pénitentiaire* qui a contribué à le fonder à l'aide de cotisations volontaires. Tous les établissemens de bienfaisance sont en notable progrès et se distinguent par leur bonne tenue, par l'ordre qui y règne; il faut ajouter que beaucoup ne se soutiennent que par la charité privée. Je pourrais citer, en première ligne, le grand et bel hôpital d'Atocha, qui peut rivaliser avec toutes les maisons du même genre. Un autre établissement me fournit un détail statistique qui n'est pas sans intérêt moral : c'est la maison des enfans trouvés. En peu de temps, on a dû être frappé d'une amélioration sensible, que quelques chiffres suffisent à indiquer. En 1837, il y avait à Madrid environ 1,500 enfans exposés; plus de 1,100 périssaient, le reste seulement était sauvé. Dans une des

dernières années, le nombre des exposés était réduit à un peu plus de 1,300; 400 seulement ont succombé, 900 ont survécu. Ces détails ne sont point à mépriser, puisqu'ils font connaître en même temps un progrès dans la moralité des masses et un progrès dans l'administration des maisons de bienfaisance. Veut-on voir une autre institution qui n'est pas moins remarquable, c'est l'institution des salles d'asile, qui portent le nom d'*escuelas de parvulos*. Malgré de bonnes intentions, le gouvernement n'a pu, jusqu'ici, organiser d'une manière complète l'instruction publique, l'instruction populaire principalement; tout lui manquait, les maîtres et l'argent. Les pouvoirs législatifs se sont même montrés, en plusieurs circonstances, inintelligens et parcimonieux : il y a quelques années, le congrès refusa des fonds à une école primaire créée à Madrid, sous prétexte que c'était un établissement d'intérêt local. L'institution des salles d'asile provient de l'initiative individuelle. Il se forma, en 1838, une société dans l'intention généreuse de *propager et d'améliorer l'éducation populaire*. Cette société pourvoit à ses besoins au moyen de quelques dons qui lui furent faits à sa création, et d'une souscription annuelle de 20 réaux imposée à chacun de ses membres. La première école fondée à Madrid a été celle de Virio; depuis, celles de Santa-Cruz, Montesino, Pontejos, Arias, ont été ouvertes. Ces écoles, avec l'asile qui a été établi à la fabrique de tabac, réunissent aujourd'hui environ 700 enfans, enlevés au vagabondage et à la misère. La moitié de ces enfans sont admis gratuitement; les autres paient une très faible rétribution; tous passent là leur journée entière. Il y a une observation à faire sur ces écoles : en général, dans tout ce qui se pratique en Espagne, lorsque la politique s'en mêle, il y a de la confusion, de l'incertitude; ici, au contraire, dans les procédés d'éducation, l'ordre et la méthode exercent une influence souveraine. Rien n'est mieux entendu que les moyens d'instruction qui sont employés. Tout est fait avec soin et intelligence. La routine est bannie des écoles espagnoles, et ce n'est point la moindre surprise qu'on éprouve. J'ajouterai que la *société pour l'amélioration de l'éducation populaire* ne s'est point bornée à fonder les écoles de Madrid; elle a porté aussi ses vues sur les provinces, et a provoqué la création d'écoles semblables à Ségovie, Cordoue, Barcelone, Pampelune, Soria, Alcoy, Cacerès. Une école primaire normale a été instituée à Madrid pour donner des maîtres à ces succursales de la métropole. C'est toute une réforme due à l'initiative généreuse de quelques personnes.

Combien de choses se font ainsi en dehors de l'action du gouvernement! L'homme qui s'est le plus occupé peut-être de cette institution des salles d'asile espagnoles, et dont le nom ne fait point de bruit, sans doute parce qu'il n'a fait qu'une œuvre utile, est M. Mateo Seoane, l'un des médecins distingués de Madrid. M. Mateo Seoane a été député autrefois, en 1820; il a fait partie de l'émigration qui se répandit peu après

en Europe; depuis, il n'a point joué de rôle politique, il s'est contenté d'observer, de voir, et, tandis que d'autres ébranlaient la société à son sommet, de préparer les nouveaux élémens qui pourraient lui servir de base. Il n'est pas étonnant que son attention se soit portée sur l'instruction publique et en particulier sur l'éducation du peuple. M. Seoane a été, dès l'origine, secrétaire de la *société pour l'amélioration de l'éducation populaire*. Il met à ces travaux un zèle extrême, infatigable. Il ne fait pas seulement chaque année le résumé de la situation de la société; il suit cette œuvre dans tous ses détails avec un soin vigilant et continuel. Il surveille, avec un plaisir qu'il ne cache pas, les progrès de la moralisation des classes pauvres. J'ai visité, avec M. Mateo Seoane, l'école de *Virio*, dans la rue d'*Atocha;* à peine avions-nous mis le pied sur le seuil, que tous ces enfans, poussés par l'instinct du cœur, se jetèrent au-devant de cet homme de bien, se suspendirent à lui pour ainsi dire, l'entourèrent en criant : *Amigo! amigo!* Il semblait se retrouver au milieu d'une immense famille où il eût été attendu. La gloire a sans doute des charmes puissans, il y a quelque chose d'enivrant pour l'homme dans ce bruit que son nom soulève : est-il cependant beaucoup d'hommages qui vaillent ce cri naïf et reconnaissant d'*amigo*, poussé par cent bouches enfantines, dans une pauvre école, à la vue de l'homme qui a le plus contribué à la création de ces asiles protecteurs? est-il beaucoup de louanges sonores qui puissent donner à l'ame une joie aussi pure, et prouver plus clairement à celui qui en est l'objet que ses efforts n'ont point été inutiles? Ce premier moment passé, les petits écoliers, dont quelques-uns pouvaient à peine marcher, reprirent leur place et continuèrent sous nos yeux leurs leçons. Pour peu qu'on y prête une attention sérieuse, il est impossible de ne point remarquer combien il y aurait de ressources dans la nature espagnole, si elle était développée avec soin. Voyez tous ces enfans, il y a chez eux la plus rare précocité d'intelligence et une aptitude merveilleuse à recevoir l'instruction. Si l'œuvre éminente entreprise par la *société pour l'amélioration de l'éducation populaire* parvient à s'étendre comme elle le doit, il est certain qu'il peut en résulter un grand changement moral dans l'état de l'Espagne. C'est un des moyens les plus directs qui puissent influer sur l'avenir; c'est par cette action bienfaisante que le peuple, jusqu'ici plongé dans l'ignorance et dans la paresse, habitué au spectacle de l'anarchie, peut être mis au niveau du régime libre. Il y a en effet un rajeunissement moral à provoquer et à seconder en Espagne; aussi M. Seoane le dit-il avec raison dans un de ses derniers rapports annuels : « Qui peut nier que les plus respectables croyances ne soient fort affaiblies, et qu'il ne soit très difficile, sinon impossible, de les faire renaître, pour le bien de la société, dans la génération présente, qui est venue au jour, a été élevée, a vécu et vit encore au milieu de tout ce qui peut exciter l'indifférence, le doute ou le dégoût? Et si cet affai-

blissement des croyances et des opinions ne peut être nié, si, en considérant une telle situation, on ne peut méconnaître la nécessité d'un prompt et efficace remède, quel moyen plus sûr trouvera-t-on que d'élever la génération qui commence aujourd'hui à vivre dans des habitudes de religion, de moralité, de travail et d'ordre? » — Voyez cependant quel chemin nous avons fait! Nous sommes partis du congrès, où il semble qu'on doive aller chercher la pensée politique de l'Espagne, et nous nous retrouvons dans une *escuela de parvulos,* où les signes d'un progrès effectif nous apparaissent plus distinctement. Il y a du moins ici quelque chose de vivant et de réel, plus curieux, à quelques égards, que les inexplicables évolutions de la politique officielle.

V.

Peut-être trouvera-t-on que c'est bien long-temps s'arrêter sur ce pénible travail auquel est en proie la société espagnole. Ce qu'il y a de bon, c'est que ces difficultés, si elles sont senties par tout le monde, ne jettent point de reflet sombre sur la vie ordinaire. Il n'est pas de pays où le sang lui-même s'efface plus vite qu'en Espagne. Les complications politiques n'empêchent les Madrilègnes ni de se répandre, par un beau soleil, au Prado, ni d'aller se passionner pour Montès ou le Chiclanero à la *Plaza de Toros,* près de la porte d'Alcala, lorsque quelque belle *corrida* doit ajouter un épisode de plus aux annales de la tauromachie, ni de chercher le soir d'autres émotions, bien que moins ardentes, dans les spectacles. Madrid a ainsi ses plaisirs de divers genres. Quant au Prado, j'ai cherché à décrire ce lieu si charmant et si renommé, digne du peuple le plus amoureux d'aventures. Pour les courses de taureaux, qui ont, je ne le nie pas, le don de fouetter singulièrement le sang, elles me paraissent avoir donné lieu à trop de descriptions, à trop de récits fabuleux; il m'est impossible, au surplus, de voir toute l'Espagne dans une course de taureaux. Les théâtres ont un intérêt plus littéraire; ils annoncent du moins le développement d'une certaine curiosité d'esprit et d'imagination. Il y a maintenant à Madrid cinq ou six théâtres, — le théâtre de *la Cruz,* du *Principe,* du *Circo,* de *l'Instituto,* de *las Variedades;* ces deux derniers ne sont pas supérieurs aux plus humbles scènes du boulevard, à Paris. La *Cruz* et le *Circo* sont des théâtres lyriques où règne la musique italienne, et ceci pour une raison assez plausible, c'est qu'il n'y a point de musique espagnole; il n'y a point de compositions lyriques qui donnent l'idée d'un art national, et ce serait peut-être un curieux objet d'étude de rechercher pourquoi entre ces deux nations méridionales, — l'Italie et l'Espagne, — l'une a produit tant de richesses musicales et l'autre en est si complétement déshéritée. L'an dernier, cependant, on a joué au *Circo* un opéra madrilègne, le *Diablo predicador,* dont la musique était de don Basilio Ba-

sili, et les paroles de don Ventura de la Vega. Il ne reste donc à Madrid qu'une seule scène pour la littérature, pour la poésie : c'est le *Principe*. Ce n'est pas que le *Principe* soit lui-même dans des conditions excellentes et ait tout l'éclat qu'on pourrait attendre; seulement c'est l'unique théâtre sérieusement littéraire. Il y a trois choses fort essentielles pour un théâtre en tout pays, — le public, les comédiens, et les auteurs. Voyons ce que sont ces trois élémens à Madrid : ici comme ailleurs ils sont intimement unis et réagissent l'un sur l'autre. Il est certain que depuis dix ans le goût du spectacle, le goût du plaisir littéraire s'est beaucoup développé en Espagne. Il est cependant une circonstance qui ferait croire que le public n'a pas gagné en nombre autant qu'on aurait pu s'y attendre : c'est que les pièces les meilleures, celles qui obtiennent le plus de succès, ont très peu de représentations; une œuvre jouée vingt fois est arrivée au plus haut degré de la fortune théâtrale. De là une immense consommation de pièces de tous genres, et la difficulté de faire un choix entre elles. Ces conditions ne doivent-elles pas peser aussi sur les comédiens, qui sont obligés de se multiplier? Je ne sais trop ce que dirait un acteur à Paris s'il était contraint de jouer deux fois le même jour, et cela arrive pourtant fréquemment à Madrid, le dimanche, où il y a deux représentations. Il faut bien, en outre, que le talent des comédiens se plie à jouer à peu de distance tous les rôles gais ou sombres, bouffons ou tragiques, et il en résulte dans leur esprit une confusion perpétuelle qui atténue leur originalité, lorsqu'ils en ont. Il y a au *Principe* deux artistes qui seraient remarquables partout, — don Julian Romea et Matilde Diez. Romea est un comédien plein de tact et de distinction, dont l'intelligence est plus grande encore que les moyens dramatiques. Poète lui-même, auteur d'un volume de vers où il y a souvent un réel mérite, il excelle à interpréter les poètes. Il n'est point déplacé dans une œuvre tragique, parce qu'il a pour lui son intelligence; mais son talent, qui est véritablement propre à la comédie, ne doit-il pas souffrir de cette violence faite à sa nature? A côté de Julian Romea, mettez comme contraste Matilde Diez : c'est une actrice énergique, passionnée; je l'ai entendue dans le *Guzman el Bueno* de M. Gil y Zarate, et elle savait trouver des accens partis du cœur, des entrailles, — des accens qui faisaient frissonner. C'était le don de l'émotion à sa plus haute puissance, et cependant il faut souvent que Matilde Diez joue dans la comédie, où elle a un certain ton pleureur qui ne plaît que médiocrement.

Quoi qu'il en soit, c'est avec le secours de ces deux artistes, de Romea et de Matilde Diez, que les poètes de l'école moderne ont gagné leurs plus belles victoires. Le *Principe* est en effet le théâtre où la plupart des œuvres nouvelles se sont produites. C'est là qu'ont été joués *les Amans de Teruel*, ce drame émouvant d'Hartzenbusch, le *Charles II* de Gil y Zarate, le *Don Alvaro* du duc de Rivas, *le Savetier et le Roi* de Zor-

rilla, le *Trovador* de Garcia Gutierez, et, plus récemment, l'*Hombre de Mundo*, cette comédie où Ventura de la Vega a mis une idée profonde, et qu'il a su rendre amusante et sérieuse en peignant un homme qui, dans sa jeunesse, s'est joué des autres, et qui, arrivé à l'âge mûr, croit voir tout le monde autour de lui le menacer de ces tromperies qu'il mit autrefois en usage. A l'heure où j'écris, le bruit d'un nouveau succès de Vega m'arrive, celui du drame de *Don Fernando de Antequera*, qui vient d'être joué sur la même scène. C'est à ce point de vue que j'appelais le *Principe* le théâtre littéraire de Madrid, et il est surprenant qu'on n'ait pas songé à le constituer plus fortement dans des vues exclusives d'art et de poésie, en en chassant les traductions, qui s'y produisent encore trop souvent. Ce n'est pas seulement aux tentatives modernes que le *Principe* devrait être destiné; il devrait avoir pour premier but de faire revivre le vieux théâtre. Pourquoi ne créerait-on pas une institution littéraire nationale qui serait mise à l'abri des grands noms de Calderon, de Lope, de Moreto, de Rojas, de Tirso de Molina, une scène élevée où seraient représentées avec soin les œuvres de ces illustres maîtres? On se rejette trop aisément sur des impossibilités secondaires, sur des difficultés de détail. Tout ne devrait-il pas s'effacer devant l'intérêt de réunir dans un même foyer tant de rayons épars du génie espagnol, de les concentrer pour frapper et éblouir les contemporains? On établit un conservatoire à Madrid pour former des chanteurs, lorsqu'il n'y a pas de musique nationale : ne vaudrait-il pas mieux fonder une école où de jeunes artistes viendraient se familiariser avec les secrets de l'ancienne poésie et se préparer par l'étude à jouer les personnages que l'inépuisable invention de quelques hommes a fait vivre d'une vie immortelle? Il me semble que rien ne serait plus attachant que de voir se succéder sur un théâtre *Garcia del Castañar*, le *Rico hombre de Alcala*, *l'Étoile de Séville*, *le Médecin de son honneur*, et ce drame si étrange et si poétique qui met Calderon au rang des plus ardens penseurs,— *la Vie est un songe*. Les écrivains modernes trouveraient dans ces modèles un glorieux stimulant; le goût du public s'élèverait, sans aucun doute, sous l'influence de cette forte et nationale poésie. Dans ces conditions, institué comme organe de la tradition littéraire, le théâtre du *Principe* pourrait rivaliser avec les premières scènes de l'Europe. Pour les étrangers, ce serait un attrait de plus; on aimerait à applaudir Calderon à Madrid, comme on applaudit Corneille à Paris et Shakespeare à Londres. Une des choses les plus curieuses peut-être du *Principe*, ce n'est pas ce que voit le public; derrière la scène, il est un lieu très hospitalier et presque illustre à Madrid : c'est un petit foyer particulier qui avoisine la loge de Julian Romea. Le *salon* de Romea, comme on le nomme, ne brille pas par les décorations : le plus grand ornement consiste en deux bustes, il est vrai que ce sont les bustes de Calderon et de Mayquez, le plus grand acteur qu'ait eu l'Espagne; mais là se réunis-

sent chaque soir presque tous les écrivains, les poètes madrilègnes, et même des hommes politiques : on y a vu des présidens du conseil. C'est bien un des lieux où il se dépense le plus d'esprit. Là vous recevrez le plus aimable accueil, vous qui venez de loin avec quelque attachement aux choses littéraires; vous pourrez, en une soirée, voir se succéder dans le salon de Romea le simple et modeste Hartzenbusch, un des rares écrivains de Madrid qui savent ce que c'est que le style; le brillant Zorrilla, étourdi comme un enfant, poète comme on ne l'est qu'en Espagne, c'est-à-dire exclusivement, sans aucune autre préoccupation; Breton de los Herreros, dont la figure somnolente et narquoise s'éclaire parfois de quelques reflets de cette verve qui s'est répandue en cent comédies; Ventura de la Vega, cet esprit délicat et élégant, qui est aussi bon acteur que poète lorsqu'il le veut, et ce brave et ardent Escosura, qui a été tout ce qu'on peut être, officier d'artillerie, chef politique, sous-secrétaire d'état, journaliste, poète, académicien, portant partout son activité et son énergie. Combien d'autres faudrait-il nommer? La littérature madrilègne a là tous les soirs son centre de réunion, et la charmante cordialité qu'on y rencontre fait un instant oublier ce qui manque au *Principe* sous d'autres rapports.

Si dans cette sphère des plaisirs intellectuels l'Espagne a encore plus d'un progrès à réaliser, la littérature du moins, on peut le dire, a eu un réveil qui n'a pas été sans éclat; elle a donné des témoignages de vitalité et de force. Il n'en est pas de même des autres branches de l'art; malgré le talent et les efforts de quelques hommes remarquables, tels que M. Madrazo, M. Vicente Espinel, la peinture se relève à peine de sa décadence; les productions nouvelles ont peu de caractère et d'originalité; on pourrait les rattacher aux écoles françaises. Il est vrai que Madrid compte en peinture de bien autres richesses; Madrid est peut-être la ville du monde qui possède les plus belles galeries de tableaux antiques. Outre les collections de l'académie de San-Fernando, de la Trinidad, le Musée royal est un véritable panthéon de toutes les gloires de la peinture. Tous les pays où l'art a pris un brillant essor ont là quelques-uns de leurs chefs-d'œuvre. Il n'y a pas long-temps encore, tous ces tableaux étaient dispersés dans les maisons royales, à Aranjuez, à l'Escurial, au Pardo; le Musée réunit aujourd'hui environ deux mille toiles de toutes les écoles et des plus grands maîtres. Chaque salle, peut-on dire, est un musée différent. Ici c'est d'abord l'Espagne, là l'Italie, la France, la Flandre, la Hollande, l'Allemagne; chaque salle contient une école ou plutôt est consacrée à un pays. Raphaël a au Musée de Madrid quelques-unes de ses plus belles œuvres : *la Vierge au poisson, la Vierge* connue sous le nom de *la Perla,* le *Spasimo,* ce tableau qui est l'expression suprême de la douleur, qui montre le Christ s'affaissant sous la croix en gravissant le Calvaire, tandis que des femmes attendries, poussées par une pitié profonde qui se reflète

sur leur visage, viennent essuyer son sang et sa sueur. Chaque année, la France envoie de Paris de jeunes peintres à Rome pour se familiariser avec les chefs-d'œuvre de la peinture dans cette patrie des arts; ne devrait-elle pas en envoyer également à Madrid? Là, sans sortir de l'enceinte du Musée, ils rencontreraient tous les exemples; ils trouveraient surtout des élémens de comparaison, ils pourraient confronter toutes les écoles à cette grande école espagnole, qui apparaît au Musée de Madrid dans toute sa puissance, dans toute sa splendeur, dans toute sa gloire. Je ne sais si c'est une erreur, mais il me semble que l'esprit d'un artiste trouverait les plus solennels enseignemens dans cette étude comparée des plus grands maîtres, s'il pouvait voir presque en même temps les œuvres de Murillo, de Velasquez, de Ribera, de Zurbaran, d'Alonso Cano, à côté de celles de Raphaël, du Titien, du Tintoret, de Véronèse, de Rubens; il y aurait pour lui le même intérêt qu'il peut y avoir pour un poète à comparer Homère à Dante, Calderon à Shakespeare, le Tasse à Virgile. Une chose frappe bien vivement, en général, dans la peinture espagnole, c'est l'exactitude avec laquelle elle fait revivre la nature, même la plus horrible, la plus dégoûtante, c'est l'énergie avec laquelle elle exprime la réalité; pour elle, l'homme est toujours un être humain qu'elle ne cherche point à transfigurer. On sait avec quelle étrange puissance, je dirais presque avec quelle préférence, tous les peintres espagnols reproduisent la misère, les guenilles. Prenez si vous voulez d'autres sujets. Quelle figure prête plus à la transfiguration, parmi les héros du monde antique, que Prométhée? Dans le tableau de Ribera, Prométhée n'est pas cependant ce grand rebelle qui va ravir le feu du ciel et reçoit avec orgueil son châtiment; c'est un géant énorme cloué sur son rocher; le vautour fouille dans son foie déchiré et sanglant; les muscles de ses membres se contractent affreusement; il semble qu'on va entendre ses cris, tant son visage est travaillé par la douleur. Voyez encore dans un autre genre les vierges de Murillo; elles n'ont pas la grace idéale, pure, divine des vierges de Raphaël; leur grace est plus humaine, elles vivent de notre vie, elles ont pour ainsi dire une beauté terrestre, plus saillante encore dans ces nuages blancs et roses dont il les entoure. Ce qui est toujours admirable dans les tableaux de Murillo, c'est la splendeur du coloris, l'art savant avec lequel le peintre fait jouer la lumière, la richesse variée des teintes. Velazquez s'attache encore plus que Murillo à la reproduction de la réalité. Il n'en faudrait pour preuve que ce tableau des *Borrachos*, — *les Ivrognes*, — qui est l'inimitable peinture de ces festins grossiers où l'homme tourne à la brute. C'est l'épopée grotesque de l'ivresse. La *Reddition de Breda* et *les Forges de Vulcain* sont également au premier rang parmi les ouvrages de Velazquez et dans la peinture espagnole.

Je n'ai nommé que quelques hommes et quelques œuvres. Ce serait

une histoire entière qu'il faudrait faire pour donner une idée de cette immense réunion de merveilles artistiques. Le Musée de Madrid est une de ces fortunes dont une ville est jalouse; aussi lui a-t-on consacré un palais dans le plus beau quartier, — au Prado. Une des dernières heures, je me souviens, que j'eusse devant moi à Madrid, fut remplie par une visite au Musée, et en revenant, en suivant lentement le Prado et la rue San-Geronimo, je ne pouvais m'empêcher de songer qu'un peuple qui avait un tel passé se devait à lui-même d'avoir un avenir. J'étais ainsi ramené aux questions vitales qui s'agitent dans la Péninsule, car tout se tient, et l'art ne retrouvera point son éclat en Espagne sans une transformation plus profonde, sans que le pays lui-même se soit relevé sous la féconde influence des idées modernes.

Quelques heures plus tard, je quittais Madrid; je m'éloignais de ce centre de la vie espagnole, non sans chercher encore à me rendre compte de l'impression définitive qu'avait pu me laisser tout ce qui avait passé devant mes yeux, — mœurs, politique, littérature, beaux-arts, grandeurs anciennes, misères présentes. Malgré tout, c'est une impression qui ne peut avoir rien de vulgaire, parce qu'on peut distinguer à chaque pas en Espagne les élémens d'une fortune nouvelle, parce qu'il y a dans le caractère national d'incontestables ressources, et que ce pays a dans son sein des germes qui ne demandent qu'à s'épanouir; mais, je l'ai dit, ce qui manque à cette société flottante et incertaine, c'est une heure de repos pour que quelque chose ait le temps de prendre racine, assez de fixité pour que le progrès moral et le progrès matériel puissent tout ensemble se développer et s'affermir, pour qu'il sorte de ce chaos une pensée supérieure qui domine les passions, les caprices des hommes, et les range impérieusement sous sa loi. Il faudrait mettre un terme à cette perpétuelle mobilité qui fait de la politique un jeu de hasard et déconsidère tout le monde, les gouvernemens comme les individus. Ce n'est qu'à ce prix que la Péninsule prendra rang parmi les états modernes. Hélas! si ces réflexions pouvaient me revenir à l'esprit lorsque j'étais tout près de quitter Madrid, tandis qu'en attendant l'heure je me promenais seul, à la porte du Soleil, entouré de cette *obscure clarté* de la nuit dont parle Corneille, on conviendra que le moment n'était pas si mal choisi. La voiture où j'allais monter emportait la nouvelle de deux catastrophes ministérielles survenues en deux jours sans préjudice de celles qu'on a vues depuis et de celles qui viendront encore. Triste tableau dont je détournais un instant les yeux pour saluer une dernière fois le ciel qui couvrait ma tête et où les étoiles tremblaient comme des flambeaux lointains, — seul spectacle toujours glorieux en Espagne, et dont la grandeur ne trompe pas.

CH. DE MAZADE.

LE

SALON DE 1847.

LA PEINTURE.

On parlait depuis deux ans du tableau de M. Couture comme d'une œuvre capitale, qui devait régénérer la peinture française. Que dis-je? il ne s'agissait pas seulement de régénérer l'école française, il s'agissait de la créer. Poussin et Lesueur étaient comme non avenus; le nom de Lebrun n'était pas même prononcé. L'école française devait commencer avec M. Couture. Que reste-t-il aujourd'hui de tout le bruit qui s'est fait autour des *Romains de la décadence?* Sans tenir compte des louanges exagérées dont l'auteur n'a pas à répondre, que devons-nous penser de cette œuvre capitale, si pompeusement annoncée? La partie sensée du public commence déjà à revenir de son engouement; tous ceux qui s'étaient pressés d'admirer sur parole lâchent pied de jour en jour et osent à peine défendre leur premier sentiment. Il est permis maintenant à la critique impartiale et désintéressée d'exprimer son opinion sans s'exposer au sort de saint Étienne. Nous pouvons, sans courir le risque d'être lapidé, signaler franchement les défauts et les qualités du tableau de M. Couture. Le dessin, il faut bien le dire, ne se distingue ni par l'élégance, ni par l'élévation, ni même par la correction. Toutes les figures sont vulgaires; l'expression des visages manque

de variété. Il y a même dans cette toile des erreurs singulières que je ne sais comment nommer, et qui étonnent le spectateur le plus bienveillant, pourvu qu'il soit attentif. Je veux parler d'une femme dont l'épaule droite est plus haute que l'épaule gauche. Par un caprice difficile ou plutôt impossible à expliquer, l'auteur a placé la mamelle gauche au-dessus de la mamelle droite. Je serais curieux, je l'avoue, de voir le modèle qui a posé devant lui. Les deux vers de Juvénal qu'il a pris pour thème de sa composition sont assez pauvrement rendus. Assistons-nous à la fin de l'orgie? C'est ce que disent les admirateurs persévérans de M. Couture. Pour moi, je ne saurais le croire; car le visage des acteurs, au lieu de trahir l'épuisement de la débauche, n'exprime tout au plus que la souffrance et la décomposition. A proprement parler, ce n'est pas une orgie, c'est un lazaret. Il y a, je le reconnais volontiers, une certaine habileté dans la disposition et même dans l'exécution de l'architecture; les draperies, quoique un peu trop chiffonnées, ne sont pas mal conçues, mais la couleur est d'une monotonie désespérante. Il règne sur toute cette toile un ton gris qui, assurément, n'a rien d'italien. Ce n'était vraiment pas la peine d'emprunter à Paul Véronèse toute la richesse de son architecture pour éclairer les figures d'une lumière si triste et si uniforme. S'il faut dire toute notre pensée, M. Couture n'a rien de commun avec Poussin ni avec Lesueur, dont il devait effacer jusqu'au souvenir. Il relève de Natoire et de Restout comme un disciple fidèle et dévoué. Peut-être a-t-il marché sur leurs traces sans le savoir; mais, qu'il le sache ou qu'il l'ignore, il est avéré pour tous les yeux exercés qu'il n'a rien régénéré, et qu'il nous reporte aux plus mauvais jours de la peinture française. Je crois sincèrement que M. Couture, en empruntant le sujet de sa composition à la sixième satire de Juvénal, n'a pas assez consulté ses forces. Pour traiter un pareil sujet, il fallait avant tout posséder le sentiment de la beauté antique; or, M. Couture ne semble pas même l'avoir entrevue. Sans étudier les ruines de Pompéi et le musée de Naples, sans consulter les noces *aldobrandines*, avec le seul secours des richesses que nous possédons à Paris, il n'était pourtant pas impossible de pénétrer familièrement dans le secret de la beauté antique. M. Couture ne paraît pas avoir compris toute la portée du problème qu'il s'était proposé. Plein de confiance en lui-même, il s'est mis à l'œuvre sans mesurer la carrière qu'il voulait parcourir. Étourdi par les louanges, il a cru sans doute posséder un talent sérieux, une science profonde, et son talent se réduit jusqu'ici à une habileté toute matérielle. Les deux portraits qu'il a envoyés au Louvre justifient pleinement le jugement sévère que nous sommes forcé de porter sur *les Romains de la décadence*. En étudiant ces deux portraits, on voit en effet en quoi consiste le savoir positif de l'auteur : il est prouvé qu'il ne sait pas modeler. Les chairs ne sont pas soutenues. De la pommette à la mâchoire inférieure,

il n'y a qu'un seul plan. Le front et les orbites sont d'une forme indécise. Le visage est malade, soufflé, et n'a pas de charpente. Si M. Couture veut mériter la moitié de la renommée prématurée dont il a joui pendant quelques jours, il faut qu'il se résigne à des études persévérantes et qu'il abandonne pour long-temps les sujets qui exigent un sentiment profond de l'antiquité. Il faut qu'il s'exerce patiemment dans la partie élémentaire et positive de la peinture. Avant d'aborder les compositions complexes, il doit essayer ses forces sur des données d'une nature plus modeste. Puisse-t-il résister courageusement à l'enivrement de la louange! puisse-t-il écouter les conseils désintéressés, et ne pas demeurer dans la fausse voie où il est engagé!

Le portrait du roi et de ses cinq fils, par M. Horace Vernet, ne nous apprend rien de nouveau sur le talent de l'auteur. Il y a dans cette toile une incontestable habileté. Toutes les figures sont solidement posées: les chevaux, vus de face, sont dessinés avec une adresse à laquelle nous applaudissons; mais, la part de l'éloge une fois faite, nous devons dire que ce portrait de famille manque d'élégance et d'élévation. L'aspect du tableau est celui d'un papier peint. L'adresse même dont l'auteur a fait preuve ne dissimule pas complétement la rapidité de l'exécution. Les principales difficultés ont été plutôt éludées que résolues. Le portrait de Charles X, vu de face, comme celui du roi et de ses cinq fils, était étudié avec plus de soin; la robe du cheval ressemblait un peu trop au satin; à tout prendre, cependant, c'était une œuvre plus sérieuse. La *Judith* de M. Vernet est une erreur que rien ne saurait excuser. Déjà une première fois l'auteur avait traité ce sujet de façon à prouver victorieusement qu'il ne le comprend pas; comment a-t-il été assez mal inspiré pour aborder de nouveau cette donnée qui répugne si complétement à son talent? La première *Judith*, malgré le visage farouche d'Holopherne, n'avait rien d'effrayant et appartenait à l'opéra-comique. La seconde *Judith*, plus vulgaire, plus mal dessinée que la première, appartient au mélodrame, et devrait être la dernière tentative de M. Vernet dans le genre biblique. Comment ne se trouve-t-il pas près de lui un ami clairvoyant et résolu qui lui dise ce que le public a dit depuis long-temps? Comment l'auteur de tant de charmantes compositions, de tant de batailles finement esquissées, ne comprend-il pas la véritable portée, la véritable destination de son talent? Comment se trompe-t-il à ce point? La *Judith* de cette année est assurément l'ouvrage le plus déplorable que M. Vernet ait signé de son nom. La couleur, le dessin, la pantomime, tout est de la même force. Avec la meilleure volonté du monde, il est impossible de trouver dans cette toile quelque chose à louer.

La *Judith* de M. Ziegler ne vaut guère mieux que celle de M. Vernet. Le visage de l'héroïne est complétement dépourvu d'énergie. On ne comprend pas qu'une fille dont les traits n'expriment ni le courage ni l'exaltation tienne à la main la tête sanglante d'Holopherne. Le vête-

ment ne laisse pas deviner la forme du corps. La figure se compose d'une tête et d'un sac. En parlant de *Daniel dans la fosse aux lions* de M. Ziegler, nous avions dû exprimer le même reproche. L'auteur paraît oublier que les étoffes n'ont jamais qu'une importance secondaire et doivent, dans tous les cas, suivre et traduire le mouvement des personnages.

Le Songe de Jacob est une composition singulière, et qui se comprendrait difficilement sans le secours du livret. Les anges, malgré la gaze bleue qui les sépare du spectateur, semblent aussi voisins de l'œil que le personnage principal. Le dessin de ces figures est d'ailleurs très peu sévère et n'exprime aucunement le caractère que l'auteur leur attribue. Quant au personnage principal, il n'est pas modelé, et je prends ici le mot dans son acception la plus élémentaire. Non-seulement les os manquent, et la figure, en se levant, ne pourrait ni marcher ni se tenir debout; mais on peut affirmer sans présomption que la chair même est absente. S'il y a quelque chose sous la peau, c'est de l'air tout au plus. Les débuts de M. Ziegler ne nous avaient préparé ni à la *Judith* ni au *Songe de Jacob*.

Le *Napoléon législateur* de M. H. Flandrin est une triste méprise. Après les peintures murales de Saint-Germain-des-Prés, nous avions le droit d'espérer que M. Flandrin comprendrait autrement le sujet difficile qu'il avait accepté. La tête ne ressemble à aucun des portraits considérés comme authentiques. Parcourez la série entière des portraits faits d'après nature par les artistes les plus habiles, prenez ceux d'Ingres ou de Gros, la miniature de Guérin ou le buste de Canova, vous ne trouverez nulle part la physionomie que M. Flandrin prête à Napoléon. Le visage qu'il nous donne pour celui de Napoléon n'exprime clairement ni la volonté ni la pensée; or, est-il possible de concevoir un législateur sans cette double expression? Le type imaginé par M. Flandrin est d'une élégance fade et inanimée. Quant au manteau impérial qui enveloppe le corps de Napoléon, il est absolument vide. Sans exiger, ce qui serait souverainement injuste, qu'il explique et traduise la forme comme une toge romaine, il est naturel de vouloir qu'il l'indique au moins et permette à l'œil de la suivre et de la deviner. Le manteau impérial du Napoléon de M. Flandrin ne satisfait pas même à cette condition indulgente. Entre la poitrine et le dos il n'y a pas l'épaisseur de la main. Je ne dis rien du bleu cru sur lequel se détache le visage; car la crudité du fond, comparée aux défauts que je viens de signaler, n'est qu'un défaut secondaire. Un portrait d'homme du même auteur mérite de grands éloges pour la fermeté du modelé; les yeux sont bien enchâssés, les tempes et les pommettes bien accusées. Et pourtant, malgré toutes ces qualités éminentes que je me plais à reconnaître, la tête ne vit pas. Tous les plans du visage, si savamment étudiés, semblent traduits plutôt par l'ébauchoir que par le pinceau; sous

cette peau dont les moindres plis sont finement indiqués, le sang ne circule pas. C'est une œuvre pleine de science, mais une œuvre inanimée.

Entre les trois tableaux de M. Papety, le seul qui me plaise est celui qui représente des moines caloyers décorant une chapelle du mont Athos : le mouvement des figures est vrai et le choix des tons est heureux. Il y a dans cette petite composition une naïveté, une simplicité qui me charment et que l'auteur n'avait pas encore rencontrées. *Le Récit de Télémaque* est de la même famille que la *Vierge consolatrice* exposée l'année dernière. Le ton bleu qui couvre toute la toile donne aux personnages un caractère fantasmagorique dont je ne saurais m'accommoder. *Le Passé, le Présent et l'Avenir* nous offrent une énigme à deviner. Le dessin et la couleur des trois figures qui personnifient les trois momens de la durée n'ont rien de séduisant et ne résisteraient pas à l'analyse. Je ne m'explique pas comment M. Papety, qui a vu tant de belles choses et qui a rapporté d'Italie et de Grèce tant de souvenirs précieux habilement fixés, peut se tromper si étrangement quand il se met à l'œuvre. Il est arrivé plus d'une fois à Poussin et à Prudhon de choisir pour thème de leurs compositions une idée qui d'abord ne semblait pas se prêter à la peinture; mais cette idée rebelle, qui relevait plutôt de la philosophie que de l'art, ils savaient l'expliquer, l'animer, la montrer aux yeux; ils la fécondaient par la réflexion et la douaient de vie par la toute-puissance de leur pinceau. Les trois figures peintes par M. Papety ne sont malheureusement ni intelligibles, ni vivantes. L'auteur ne me semble pas appelé à l'expression des idées philosophiques et agirait sagement en y renonçant dès à présent. Qu'il applique au plus tôt son savoir et son talent à quelque sujet plus facile à saisir, plus facile à expliquer. Qu'il demande à l'histoire ce que la philosophie lui refuse, une véritable inspiration. Les douze dessins exécutés par M. Papety, d'après les fresques du mont Athos, sont pleins d'intérêt et révèlent chez l'auteur le sérieux amour de son art. S'il m'était permis de hasarder une conjecture sur ces monumens précieux que je n'ai pas vus, je dirais que les têtes sont probablement copiées avec moins de fidélité que le reste, et que l'auteur les a interprétées; car le caractère des têtes a quelque chose d'académique et ne s'accorde pas avec l'attitude et le costume des personnages. Malgré cette conjecture, que je donne pour ce qu'elle vaut, c'est-à-dire pour une conjecture, les douze dessins de M. Papety méritent d'être étudiés et se recommandent par une grande habileté d'exécution. Je regrette de voir un talent si réel, si positif, se fourvoyer dans des compositions où il ne devrait jamais s'aventurer. Espérons que M. Papety nous montrera l'an prochain une œuvre digne de lui, digne de son savoir, une œuvre que nous pourrons louer avec une entière justice.

Eudore dans les catacombes de Rome est une des meilleures compositions de M. Granet. Le sujet s'explique bien; l'expression des visages est

habilement variée; l'attention se porte naturellement sur le personnage principal. Toute la scène est bien éclairée. Je ne mentionne que pour mémoire ce dernier mérite, auquel M. Granet nous a depuis long-temps habitué. Si l'exécution répondait à la conception, ce tableau serait tout simplement une œuvre éminente; mais il s'en faut de beaucoup que le dessin et la peinture soient à la hauteur de la pensée. L'auteur a su trouver pour chaque physionomie un type individuel, ce qui est assurément un bonheur bien rare; mais il n'y a pas une tête qui soit modelée, pas une main qui soit, je ne dis pas faite, mais seulement ébauchée. Bien que M. Granet donne à ses œuvres une valeur constante par l'habileté proverbiale avec laquelle il distribue la lumière, il n'est pas permis de négliger comme il le fait le dessin des figures. Personne n'admire plus que moi le parti quelquefois prodigieux qu'il sait tirer de l'architecture; personne ne rend plus volontiers justice à la simplicité, à la netteté des effets qu'il se propose et qu'il obtient habituellement avec une sécurité magistrale. Pourtant, malgré mon admiration, je ne peux lui pardonner l'état inachevé où il laisse toutes ses figures.

Dans le *saint François d'Assise* de M. Charles Lefebvre, on peut louer le caractère vraiment religieux de la composition. Le saint est bien posé et l'expression du visage est ce qu'elle doit être. Je regrette que l'exécution ne soit pas assez précise et que les personnages manquent de relief.

Le Triomphe de Pisani, de M. Alexandre Hesse, ne signale aucun progrès dans la manière de l'auteur. *Léonard de Vinci, les Funérailles du Titien*, avaient sur le tableau de cette année l'avantage de la clarté. Quant à la peinture proprement dite, c'est toujours le même procédé. On voit sans peine que M. Hesse a étudié avec persévérance, avec fruit, tous les procédés de l'école vénitienne; mais il n'a dérobé à ces maîtres habiles que la partie matérielle de leur talent. Il sait à merveille comment Titien, Paul Véronèse, Bonifazio, faisaient les étoffes éblouissantes de leurs tableaux; il n'a oublié qu'une chose assez importante, il est vrai, l'art d'intéresser. Dans *le Triomphe de Pisani*, l'œil cherche long-temps le personnage principal; l'attention ne sait où se porter. Ce n'est pas d'ailleurs le seul défaut de cette composition. Les étoffes sont bien faites, je le reconnais volontiers : quant aux acteurs cachés sous ces étoffes, il m'est vraiment impossible d'en deviner la forme, et je crois que M. Hesse ne s'est pas préoccupé long-temps de cette question. S'il veut prendre une place honorable dans son art, il fera bien d'adopter à l'avenir une autre méthode.

Le *Christophe Colomb* et le *Galilée* de M. Robert Fleury sont deux compositions sagement conçues. Peut-être cependant le personnage de Galilée n'a-t-il pas toute la noblesse, toute la dignité qu'on pourrait désirer. Dans le *Christophe Colomb*, toutes les figures sont bien ordonnées

et concourent heureusement à l'effet du tableau. Je conseille à l'auteur d'employer les tons roux avec plus de discrétion.

La Ronde du Mai de M. Müller compte de nombreux partisans, je suis bien forcé de l'avouer. Tous ceux qui ont admiré *le Décaméron* de M. Winterhalter admirent avec le même bonheur, le même courage, la même persévérance, *la Ronde du Mai;* à mon avis, ils ont parfaitement raison. Qu'est-ce, en effet, que *la Ronde du Mai? le Décaméron*, avec une légère variante : les femmes étaient assises, elles se sont levées. Quant au dessin, c'est la même science, la même sévérité, la même précision. La lumière est capricieusement distribuée sur les visages, sur les épaules, sur les vêtemens, et se promène partout sans s'arrêter nulle part. C'est une peinture de boudoir, dont l'unique mérite consiste à montrer des jambes assez mal faites. M. Müller a trouvé dans M. Vidal un rival redoutable que la mode protége depuis quelques années, et qui a recours aux mêmes artifices. Toutes les femmes de M. Vidal, comme celles de M. Müller, sourient et montrent leurs dents et leurs jambes. Ne cherchez pas à deviner la forme du corps, ce serait peine perdue. Pourvu que la bouche sourie et que la robe soit relevée, les partisans de M. Vidal se déclarent satisfaits. Protester sérieusement contre cet engouement puéril serait gaspiller son temps. La mode, qui a élevé ces deux noms, saura bien en faire justice; elle les a tirés de l'obscurité, elle saura bien les condamner à l'oubli.

M. Pérignon, autre enfant gâté de la mode, jouit nonchalamment de sa renommée et ne songe pas à justifier la bienveillance avec laquelle ont été accueillis ses premiers ouvrages. Non-seulement il ne fait pas mieux, mais encore il fait moins bien que l'année dernière. A l'époque de ses débuts, il ne savait pas modeler une tête ou une main, et le public complaisant oubliait de le gourmander sur son ignorance. Les étoffes, du moins, étaient traitées avec une certaine habileté. Cette année, les têtes et les mains sont restées ce qu'elles étaient, c'est-à-dire nulles; quant aux étoffes, elles ont à peu près la même valeur que les têtes. Il est impossible de prévoir où s'arrêtera le dédain de M. Pérignon pour la précision et la réalité. Il a commencé par négliger les têtes et les mains, aujourd'hui il néglige les étoffes; que fera-t-il l'an prochain? Le portrait de M. Zimmermann, par M. Dubufe, vaut mieux, à mon avis, que tous les portraits signés du même nom. Peut-être pourtant l'auteur a-t-il exagéré la sévérité du visage. La figure est bien posée, il y a dans l'exécution une fermeté à laquelle M. Dubufe ne nous avait pas habitué.

Les portraits de M. Champmartin se recommandent par l'éclat de la couleur; l'exécution est généralement incomplète. On voit que M. Champmartin se contente trop facilement. Le portrait d'Ibrahim-Pacha est bien posé, mais la tête et les mains n'ont pas la valeur et la

réalité que l'auteur pourrait certainement leur donner, car ce n'est pas le savoir qui lui manque. Il est heureusement doué, et l'étude a développé ses facultés. S'il avait eu le courage de résister à ses premiers succès, s'il n'avait pas pris à la lettre les louanges qui lui ont été prodiguées, ses ouvrages compteraient parmi les meilleurs de notre temps. *L'Accord* et *la Visite* sont deux charmantes compositions très habilement traitées. Les chats surtout sont rendus avec une grande finesse.

Deux portraits de M. Cornu, celui du comte G. de B. et celui de Mme B., se distinguent par l'élégance et la solidité de l'exécution. Les deux têtes sont bien modelées. Il y a dans ces deux portraits un véritable savoir; tous les détails sont traités avec un soin scrupuleux qui mérite d'être signalé. On voit que M. Cornu se contente difficilement, et il a raison. C'est à cette condition seulement qu'il est possible d'obtenir et de garder l'approbation des juges éclairés.

Les miniatures de Mme de Mirbel sont cette année, comme toujours, les plus belles miniatures du salon. L'élégance et la finesse des têtes ne laissent rien à désirer. Les portraits d'Ibrahim-Pacha, de M. His de Butenval, de M. le comte Pajol, prendront rang certainement parmi les meilleurs ouvrages de l'auteur. Ce qui assigne à Mme de Mirbel la première place, ce qui la recommande d'une façon toute spéciale, c'est la souplesse et la vérité des chairs. Elle lutte avec la peinture à l'huile, et parfois il lui arrive de soutenir dignement la comparaison. Elle possède, à mes yeux, un autre mérite non moins précieux : le succès ne l'a pas éblouie, la popularité ne l'a pas enivrée. Aujourd'hui, comme à l'époque de ses débuts, elle traite avec le même soin toutes les parties de son œuvre. Son zèle ne s'est point ralenti. Elle n'a vu dans la louange qu'un encouragement à mieux faire, et elle s'est efforcée, par des études persévérantes, de garder son rang. C'est un bonheur pour la critique de rencontrer un talent aussi éminent uni à une volonté aussi constante.

Les miniatures de Mme Herbelin, sans pouvoir se comparer à celles de Mme de Mirbel, offrent pourtant un intérêt sérieux. *La Prière,* étude d'après nature, révèle chez Mme Herbelin un savoir très positif, une connaissance approfondie des ressources de son art. La tête est d'une belle expression, le front pense, les yeux lisent bien. En un mot, l'auteur a su nettement ce qu'il voulait faire, et il a trouvé dans son pinceau un instrument obéissant. Toutefois Mme Herbelin doit se défier de sa prédilection pour la fermeté. Pour obtenir un contour pur et précis, il lui arrive de simplifier, au-delà de toute mesure, les plans du visage. Ainsi dans *la Prière,* depuis la pommette gauche jusqu'au menton, il n'y a qu'un seul plan, et la joue n'a pas la souplesse qu'elle devrait avoir. L'auteur dessine généralement bien; il faut qu'il s'applique à mettre dans son travail un peu plus de variété. Les quatre portraits qui accompagnent *la Prière* donneraient lieu à des remarques du même genre.

En étudiant attentivement les ouvrages de Mme de Mirbel, Mme Herbelin comprendra sans peine ce qui lui manque, et la critique n'aura bientôt plus de conseils à lui donner.

Parmi les miniatures de M. Maxime David, il en est deux qui méritent une attention spéciale : le portrait de Suleïman-Pacha et celui de Mme J. S. La tête du pacha offre un mélange heureux de finesse et de gravité. Quant à la tête de Mme J. S., elle est pleine de grace et de fraîcheur. Les yeux et la bouche sont rendus avec une rare délicatesse. Les cheveux ont de la souplesse, de la légèreté. M. David n'avait encore rien fait d'aussi vivant.

Il y a beaucoup à louer dans *les Espagnols des environs de Peuticosa*, de M. Camille Roqueplan. Le talent de l'auteur, qui jusqu'ici ne s'était révélé que sous une forme séduisante, se montre aujourd'hui sous une forme sévère. On pourrait souhaiter un peu plus de richesse dans le choix des tons; mais la tête du personnage principal est d'un beau caractère, et tous les plans du visage sont indiqués avec une netteté, une précision que nous n'avions jamais rencontrées dans les précédens ouvrages de M. Roqueplan.

Une Cérémonie dans l'église de Delft au XVIe *siècle*, de M. E. Isabey, offre une réunion charmante de têtes fines et de costumes variés. M. Isabey n'a jamais rien fait de plus coquet, de plus gracieux. Cependant, malgré le plaisir très réel que m'a donné cette toile, je dois dire qu'elle mérite plus d'un reproche. Toutes les figures sont à peu près au même plan; l'architecture manque de profondeur, et les couleurs ont une sorte de crudité qui n'est pas sans analogie avec la peinture des vases chinois. Je ne prétends pas contester le charme de cette composition; seulement je pense que M. Isabey devrait être plus sévère pour lui-même. Le goût sûr dont il a donné tant de preuves sera pour lui le meilleur des conseillers.

Ce que je disais de M Diaz l'année dernière, je dois le redire cette année. M. Diaz, en effet, est toujours au même point. Qu'il peigne une figure ou un paysage, il trouve toujours sur sa palette des tons charmans dont il compose des esquisses ingénieuses; mais, ce premier pas une fois fait, la force ou la volonté lui manque pour aller au-delà. Il n'offre donc à nos yeux qu'une suite d'ébauches qui plaisent au premier aspect, mais ne supportent pas l'analyse. M. Diaz gaspille les dons heureux qu'il a reçus en partage. Quand il a commencé à se produire, on pouvait se montrer indulgent pour ses premières tentatives; l'heure de la sévérité est maintenant venue. Il n'est plus permis d'accepter comme des œuvres définitives tous les caprices de son pinceau; il faut, même dans une figure de six pouces, respecter les lois du dessin, et M. Diaz ne paraît pas s'en soucier. Il faut aux arbres des feuilles, aux allées de l'air, de l'espace, et M. Diaz ne tient aucun compte de ces notions élé-

mentaires. Pourvu qu'il présente à l'œil étonné une succession éclatante et variée de tons souvent pris au hasard, il ne s'inquiète pas du reste et se tient pour satisfait. Que tous les arbres soient au même plan, que les terrains manquent de solidité, peu lui importe. Si l'œil est ébloui, si l'émeraude et le rubis se disputent l'attention, il a touché le but qu'il se proposait, et il prend en pitié toutes les objections. Qu'arrive-t-il pourtant? Ces ébauches finissent par lasser le spectateur le plus bienveillant. Toutes ces forêts sans air, toutes ces figures sans charpente, ne peuvent intéresser long-temps. Si M. Diaz ne veut pas perdre sa popularité, il faut qu'il se résigne à de sérieuses études. Ses ébauches capricieuses ont été jusqu'ici applaudies comme des promesses. S'il n'est pas en mesure de réaliser ces promesses, l'oubli, un oubli légitime, l'atteindra bientôt. Vainement ses amis s'obstineront à le présenter comme un maître, comme un modèle : le public ne tiendra aucun compte de ces affirmations sans preuves; il ne daignera même plus jeter les yeux sur les ébauches de M. Diaz.

M. Gérôme débute par un ouvrage charmant : *Deux jeunes Grecs faisant battre des coqs*. Il y a dans cette composition une grace, une fraîcheur en harmonie parfaite avec le sujet. Toute la figure du jeune homme est modelée avec une rare élégance. La figure de la jeune fille n'a pas moins de finesse, moins de précision. Seulement il me semble que l'expression du visage ne s'accorde pas assez nettement avec la nature de la scène que M. Gérôme a voulu représenter. Le jeune homme regarde bien, ses yeux sont pleins d'attention et de curiosité; il règne sur le visage de la jeune fille une mélancolie rêveuse qui serait tout aussi bien placée dans une scène d'un autre genre. La draperie qui enveloppe les hanches a le défaut très grave de masquer la forme qu'elle devrait expliquer. Toutefois ces deux figures sont empreintes d'une jeunesse qui réjouit la vue. M. Gérôme a dignement profité des leçons de M. Gleyre. Peut-être eût-il mieux valu traiter le sujet dans de moindres proportions. C'est une question de goût sur laquelle les avis peuvent varier. Quelle que soit, à cet égard, la décision des esprits scrupuleux, elle ne saurait entamer le mérite réel de l'œuvre que nous examinons. C'est un beau début, c'est plus qu'une promesse. Les encouragemens ne manqueront pas à M. Gérôme, s'il persévère dans la voie où il est entré cette année.

Les Femmes juives à la fontaine, de M. Charles Nanteuil, présentent plusieurs figures étudiées avec soin. Les vêtemens ont de la richesse, les mouvemens sont bien compris et rendus avec bonheur. Je voudrais que la fontaine eût moins d'importance, et je suis sûr que la composition y gagnerait. J'avais fait, l'année dernière, une remarque du même genre sur *les Fouilles dans la Campagne romaine*, de M. Nanteuil; comme je n'ai pas changé d'avis, je ne dois pas changer de langage. Il faut évi-

demment sacrifier ou du moins subordonner les personnages à l'architecture, ou l'architecture aux personnages, selon l'effet qu'on se propose. Si l'on donne à ces deux élémens de la composition une importance à peu près égale, l'effet manque nécessairement de netteté.

Le *Tournoi d'enfans*, de Mme Cavé, est conçu d'une façon ingénieuse. Le ton général du tableau, quoique un peu pâle, n'est pas sans charme. C'est une œuvre gracieuse qui appelle le sourire sur les lèvres. Le dessin des figures n'est pas sans reproche; mais l'incorrection n'est pas assez grave pour blesser les yeux.

Le Tripot et *le Mendiant*, de M. Penguilly, intéressent par la vérité de la pantomime, par la finesse de l'exécution. *Le Mendiant* surtout est traité dans toutes ses parties avec un soin, une patience que je ne me lasse pas d'admirer. La tête peut se placer sans désavantage à côté des morceaux les plus achevés de l'école hollandaise. Les haillons sont très bien faits; peut-être eût-il mieux valu en diminuer la masse pour donner à la figure moins de pesanteur. *Le Tripot* est d'un effet sinistre, le joueur dont le sang coule, dont les jambes fléchissent, tandis que le meurtrier s'enfuit par la fenêtre, est très bien posé. Ces deux compositions révèlent chez M. Penguilly un rare talent d'observation. Le *Paysage par un temps de pluie* n'est pas moins terrible que *le Tripot*. Dans ce tableau étrange, le ciel semble fait pour le gibet, et le gibet pour le ciel.

Les jeunes Pâtres espagnols, de M. Adolphe Leleux, *les Mendians espagnols*, de M. Armand Leleux, *le Souvenir d'Espagne*, de M. Edmond Hédouin, appartiennent à la même famille et méritent à peu près les mêmes reproches. Il y a dans ces trois compositions du naturel, de la vérité, mais le dessin est trop sacrifié à la couleur. Dans *les Pâtres espagnols*, de M. Adolphe Leleux, la forme est tellement négligée, que les personnages ressemblent plutôt à des taches ou à des chiffons qu'à des créatures vivantes. Les débuts de M. Adolphe Leleux ont été justement applaudis, et le public, en le voyant si peu sévère pour lui-même, aurait le droit de l'accuser d'ingratitude. *Le Souvenir d'Espagne*, de M. Hédouin, quoique la forme y soit traitée avec un peu plus de respect, n'est cependant pas dessiné aussi nettement qu'on pourrait le souhaiter. Que M. Adolphe Leleux se corrige, M. Armand Leleux, M. Edmond Hédouin, profiteront certainement de son exemple, et se corrigeront à leur tour. S'ils s'obstinaient à négliger la forme comme ils l'ont fait cette année, bientôt le public n'apercevrait plus les qualités heureuses dont ils sont doués, et passerait devant leurs ouvrages avec indifférence.

Les Lutteurs, paysage de M. Paul Flandrin, sont d'un bon aspect. Le mouvement des figures est énergique et vrai. Le fond est bien composé et offre de belles lignes; malheureusement les arbres sont lourds et nuisent un peu à l'effet du tableau. Cependant, malgré ce défaut, l'œuvre de M. Paul Flandrin mérite de grands éloges. Une *Vue de la*

campagne de Rome, de M. Flachéron, se recommande par un style sévère. Il y a de la grandeur, de l'élévation dans ce paysage; on y sent la main et la pensée d'un homme qui a long-temps étudié la campagne romaine et qui la comprend bien. Quelques détails sont traités avec un peu de dureté, mais l'ensemble est satisfaisant. *Le pont El-Cantara à Constantine*, de M. Thuillier, manque absolument d'intérêt et de caractère. Ce n'est pas que ce paysage soit dépourvu de mérite. Les fonds sont rendus avec finesse, mais les premiers plans sont plâtreux; et puis cette toile a le défaut commun à toutes les toiles de M. Thuillier, elle manque d'originalité; qu'il s'agisse de la Provence ou de l'Auvergne, de l'Italie ou de l'Afrique, M. Thuillier imprime à tous ses tableaux une éternelle monotonie; il voit partout, il met partout la même couleur. Cette uniformité, cette monotonie rend à peu près nul l'effet de ses meilleurs ouvrages. M. Thuillier a beaucoup vu, beaucoup étudié; mais ses études et son talent demeureront stériles tant qu'il ne saura pas distinguer et reproduire la couleur individuelle de chaque pays. M. Achard a choisi dans le parc du Raincy une vue dont il a rendu toutes les parties avec un soin scrupuleux. Les arbres, l'eau et les terrains sont traités avec habileté. C'est une fidèle imitation de la nature. Ce n'est pas là, selon nous, toute la tâche du paysagiste, mais nous devons reconnaître que M. Achard a touché le but qu'il se proposait, et nous louons sa persévérance.

Une Vue de la terrasse de Richemond, de M. Watelet, ressemble à tous les paysages passés et, je le crains bien, à tous les paysages futurs du même auteur. Pour M. Watelet comme pour M. Thuillier, le monde entier est toujours et partout de la même couleur. Cependant, sauf ce point capital, je ne voudrais établir aucune comparaison entre M. Thuillier et M. Watelet. Les ouvrages de M. Thuillier sont trop souvent monotones, les ouvrages de M. Watelet sont constamment vulgaires; la vue de Richemond est absolument inanimée. L'eau, les feuilles, les animaux, tout est immobile. En regardant ce paysage que la mort habite et remplit de son souffle glacé, on se sent frissonner, et pourtant M. Watelet a prodigué la verdure; mais le vent traverserait la plaine sans déranger un brin d'herbe dans ce paysage dont le modèle n'existe heureusement nulle part.

Une petite toile de M. Corot attire tous les yeux et réunit tous les suffrages. C'est un effet du soir très finement saisi et très habilement rendu. Je dis très habilement, quoiqu'il faille se placer à une certaine distance pour jouir pleinement du paysage de M. Corot. L'eau, le ciel et les arbres sont alors en parfaite harmonie et charment les juges les plus sévères; mais, si l'on s'approche, on aperçoit sans peine tout ce qu'il y a d'incomplet dans l'exécution. L'eau paraît crayeuse, les feuilles manquent d'air, le tronc des arbres céderait sous le doigt.

Tous ces défauts sont faciles à relever, et pourtant, malgré tous ces défauts, cette toile est charmante; il est impossible de la voir une fois sans éprouver bientôt le désir de la revoir et de la contempler à loisir. M. Corot est assurément une des imaginations les plus poétiques de notre temps, et chacune de ses œuvres porte l'empreinte de son imagination. Depuis son *Berger jouant de la flûte,* qui pouvait se comparer aux plus fraîches idylles de Théocrite, il n'avait rien montré d'aussi heureusement composé que le petit paysage de cette année. Bien que l'exécution laisse beaucoup à désirer, le tableau de M. Corot est une perle que les amateurs les plus dédaigneux se disputeront, et leur empressement ne sera que justice; car on aurait mauvaise grace à compter les imperfections d'un ouvrage si poétiquement conçu. Heureux celui qui le possédera!

M. Adolphe Yvon, dont le nom est nouveau pour nous, a montré, dans plusieurs dessins dont les sujets sont empruntés à la Russie, un talent original et vigoureux. C'est un début de bon augure, que sans doute M. Yvon ne démentira pas. La *Mosquée tartare de Moscou, le Droski*, la *Route de Sibérie,* sont l'œuvre d'une main exercée. Toutes ces études ont un caractère de vérité que je me plais à louer.

Tant de noms justement célèbres ont manqué à l'appel cette année, qu'il y aurait de la présomption à vouloir juger l'état réel de l'école française d'après les toiles exposées au Louvre. Quand MM. Ingres et Delaroche, quand MM. Decamps, Jules Dupré, Paul Huet, Cabat, sont absens, on ne peut se former une idée juste et complète de l'art contemporain. Toutefois, en nous restreignant, bien entendu, aux ouvrages que nous venons d'analyser, nous sommes amené à une conclusion sévère. Le goût des grands ouvrages, le goût du grand style, s'affaiblit de plus en plus. Sauf quelques rares exceptions, le salon est plutôt un bazar qu'une lutte ardente entre des talens sincères, dévoués sans réserve à l'étude, à l'intelligence, à l'expression de la beauté. Le tableau pour lequel le public s'est passionné pendant quelques jours ne résiste pas à la discussion. Le Louvre n'est plus qu'une succursale de Susse et de Giroux. La réunion de tels ouvrages n'apprend rien, n'excite aucune émulation. Il est parfaitement inutile d'offrir à la curiosité deux mille toiles, dont la plupart sont insignifiantes. Il serait beaucoup plus sage de limiter le nombre des ouvrages que chaque peintre pourrait envoyer. L'attention publique n'étant plus éparpillée comme aujourd'hui, l'opinion deviendrait plus sévère, les jugemens plus précis; alors peut-être on verrait s'engager un combat sérieux, et le salon deviendrait un enseignement.

Dans un prochain article, nous parlerons de la sculpture.

GUSTAVE PLANCHE.

LES

ÉCRIVAINS POLITIQUES

ET LE

MOUVEMENT CONSTITUTIONNEL EN PRUSSE.

I. — *Die Preussischen Finanzen*, von Bülow-Cummerow. — 1845.
II. — *Das Bankwesen in Preussen*, von Bülow-Cummerow. — 1846.
III. — *Preussen im Januar 1847, und das Patent von 3 februar*, von Bülow-Cummerow.
IV. — *Kœnigsberg und die Kœnigsberger*, von Dr Alexander Yung. — 1846.
V. — *Pauperismus und Communismus*, von Friederich Steinmann. — 1846.
VI. — *Abhandlungen aus dem Deutschen und Preussischen Staatsrecht*, von Staats-minister von Kamptz. — 1846.

Dans un moment où la situation générale de la Prusse appelle plus que jamais des regards attentifs, nous croyons utile de passer en revue quelques publications de date assez récente qui touchent aux points les plus essentiels de l'administration ou de la société prussienne. Ce ne sont ni des livres très complets, ni des modèles littéraires, ce sont pour la plupart des ouvrages d'à-propos, inspirés par le goût du jour ou par la nécessité courante; mais ils nous ont semblé assez riches en faits spéciaux et positifs pour mériter une mention particulière. Les circonstances donnent de la gravité à tous les renseignemens qui nous viennent sur les différentes parties de ce grand état, dont une transformation presque iné-

vitable va sans doute renouveler le caractère; malgré la diversité des objets auxquels ces renseignemens se rapportent, on sent au fond dans leur ensemble une même préoccupation, un même émoi causé par l'approche de l'avenir. C'est une analogie trop frappante pour ne pas relier suffisamment toutes ces productions assez éloignées les unes des autres, soit par leur nature, soit par leur esprit.

Le plus connu de ces publicistes, dont nous voulons rapidement résumer quelques travaux, le seul, pour mieux dire, qui se soit acquis une notoriété, c'est M. Bülow-Cummerow. On a déjà entretenu les lecteurs de cette *Revue* de l'ouvrage qui a fondé la réputation de M. Bulow, et l'on a signalé avec beaucoup de justesse la place qu'il s'est faite parmi les écrivains politiques de la Prusse (1). C'est une place assez indécise, parce que les préjugés ou les habitudes du gentilhomme de Poméranie, du Prussien de l'ancien régime, luttent encore chez lui contre les théories constitutionnelles qu'il est cependant enclin à professer; il a plutôt la haine du mécanisme bureaucratique qu'une affection arrêtée pour les formes libérales; il serait du centre droit, comme disent aujourd'hui les Allemands, qui abusent fort de notre phraséologie parlementaire avant même d'avoir usé de l'institution. Il y a donc bien quelque vague dans les idées générale de M. Bülow-Cummerow, et il s'en faut que toutes ses conceptions soient très favorables au progrès politique; mais il est beaucoup plus avancé quant aux questions financières, et les deux brochures qu'il a publiées en 1845 et en 1846, l'une sur la dette publique et le budget, l'autre sur la banque, doivent le ranger au nombre des juges les plus éclairés en ces matières, des hommes les plus compétens que la Prusse puisse maintenant employer à les traiter. Ce sont là des intérêts dont à Berlin l'on a peut-être un peu tardivement découvert l'importance, et le pòids dont ils pèsent aujourd'hui sur toute la situation montre assez combien il est urgent d'aviser enfin à les ordonner mieux. En Prusse, comme en France, la crise financière aura précédé la grande crise politique, et, sans chercher d'ailleurs entre les deux époques des ressemblances qu'il ne faudrait point forcer, il est toujours curieux d'examiner de plus près les causes qui ont déterminé l'insuffisance du crédit prussien en face des besoins de l'état. M. Bülow-Cummerow nous paraît ici un guide indépendant et impartial : les faits que nous lui empruntons jettent une vive lumière sur toute une administration trop peu connue; ils prouvent une fois de plus qu'il y a beaucoup de chances d'administrer mal quand on administre à huis-clos.

De 1839 à 1843, des conjonctures extraordinaires qui se présentèrent dans le trafic des grains amenèrent à la Prusse une masse considérable de numéraire et tournèrent entièrement à son avantage la balance du commerce. Pays pauvre par nature, privé, sur la plus vaste portion de sa surface, d'un capital assez considérable pour assurer une aide régulière au travail, la Prusse, momentanément enrichie, crut, comme un joueur heureux, qu'elle ne viendrait jamais à bout de sa richesse. Devant cette affluence inaccoutumée des capitaux, elle pensa qu'il n'y aurait pour elle que bénéfice à baisser l'intérêt de tous les fonds publics; elle voulut tout de suite payer l'argent d'autant meilleur marché qu'il était plus abondant, sans se demander assez si cette abondance était normale. Il existe dans

(1) *De la Situation politique de l'Allemagne en* 1845, par M. Saint-René Taillandier. *Revue* du 15 novembre 1845.

la Marche, dans la Poméranie, dans la Prusse orientale, enfin dans la Silésie, des institutions de crédit agricole, des espèces de banques territoriales organisées à l'exemple de celles de Pologne pour prêter de l'argent aux propriétaires moyennant une garantie privilégiée sur leurs biens. Les billets qu'elles mettent en circulation, et qui représentent ainsi des valeurs foncières, portaient intérêt à 4 pour 100; elles ne donnèrent plus que 3 et demi à partir de 1839 ou de 1840. L'état fit de même en 1842 pour ses obligations; il adopta le taux servi par les banques agricoles et convertit la rente en 3 et demi. Ce qui résulta de cette double réduction, ce fut l'émigration de nombreux capitaux qui allèrent chercher au dehors un meilleur placement. Ils s'étaient à peine éloignés, qu'on précipita l'œuvre immense des chemins de fer avant même d'avoir constaté les ressources qui pouvaient rester au pays pour aborder de pareilles dépenses.

La gestion des finances prussiennes est malheureusement répartie de manière à favoriser ces opérations défectueuses. Elle n'est pas aux mains d'un seul fonctionnaire : le ministre des finances n'a point à s'occuper des questions de crédit; celles-ci relèvent exclusivement d'un ministère particulier auquel est confiée la direction de la dette publique et de la caisse d'amortissement. C'est l'inconvénient universel du système administratif de la Prusse; il est impossible qu'il y ait de l'unité dans la conduite des affaires, parce qu'il n'y a point de poste supérieur d'où l'on embrasse l'ensemble; on trouve ainsi d'excellens chefs de bureau, de bons chefs de division; l'on ne trouve pas un véritable homme d'état, un premier ministre. Depuis M. de Hardenberg, personne n'a joui d'une autorité suffisante sur tous les départemens, et chacun d'eux a travaillé constamment à part. Cette action morcelée compromet trop souvent la chose publique. Voilà comment le ministre de la dette réduisit tout d'un coup le taux de la rente, parce que, ne considérant pas la situation générale du pays et du revenu, il n'envisageait que l'épargne spéciale dont sa caisse bénéficiait, du moment où il aurait allégé le service des intérêts. Voilà, d'autre part, comment le ministre des finances ordonna la construction d'un réseau de chemins de fer, sans s'inquiéter des moyens d'y pourvoir, parce qu'il ne connaissait rien à l'état du crédit.

Ceux des capitaux qui n'avaient pas quitté la Prusse à la suite de l'abaissement général du taux de l'intérêt, sortirent de leurs placemens réguliers pour se précipiter sur les actions de chemins de fer, quand une fois il fut décidé que l'entreprise serait abandonnée aux souscriptions des particuliers et non point exécutée par l'état au moyen d'un emprunt public. L'esprit de spéculation réclamait à grands cris la jouissance d'un si vaste champ; l'esprit de gouvernement aurait dû se refuser à courir de semblables hasards, mais le gouvernement ne pouvait se mettre lui-même à l'œuvre sans négocier un emprunt, et cette négociation n'était point valable sans l'assentiment des états-généraux, dont on ne voulait point. On s'accommoda de l'exploitation des compagnies, et celle-ci attira bientôt à elle toutes les ressources pécuniaires dont s'alimentaient les autres industries. On a depuis lors commis faute sur faute. La première et la plus grave, c'est qu'on n'ait pas pensé tout de suite à tracer un ensemble général des grandes voies qu'il fallait construire, à rattacher toutes les extrémités du royaume au centre; on a laissé les premières sociétés qui se formèrent par actions s'emparer des lignes les plus avantageuses, et l'on n'a point su leur imposer, en guise de

compensation, des embranchemens moins profitables. On a dû, pour ceux-ci, encourager la spéculation par la garantie d'un minimum d'intérêt; ç'a été aussitôt une proie jetée à l'agiotage. Il a donc enfin fallu s'apercevoir qu'on n'aurait pas si aisément ces 150 millions de thalers dont on avait absolument besoin pour ces immenses constructions. On avait beau tirer à soi par l'appât des primes et détourner de leurs voies naturelles les fonds ordinaires du commerce, de l'agriculture, des fabriques; on a mis la disette sur la place, gêné de plus en plus le travail national, et les compagnies ont encore vu l'argent leur manquer. On avait espéré dans l'appel qu'on ferait aux capitaux du dehors; mais on ne songeait pas que la France, l'Italie, l'Autriche et presque tous les états allemands offraient justement alors, par les routes de fer qu'ils avaient eux-mêmes entreprises, des débouchés plus lucratifs que les chemins prussiens, et l'argent s'en alla souvent de Berlin pour chercher à l'étranger cette sorte de placement qu'on invitait l'étranger à venir chercher dans Berlin même. La circulation s'est ainsi resserrée chaque jour davantage, le prix de l'argent s'est relevé beaucoup plus haut qu'il n'était avant la réduction de 1842; les affaires sont tombées, et de tous côtés ont éclaté des banqueroutes. Pour prévenir de plus grands maux et faire moins de victimes, le gouvernement s'est arrêté dans l'exécution des chemins projetés, et il a suspendu les concessions.

Tel est l'état périlleux auquel M. Bülow-Cummerow cherchait un remède, dès la fin de 1845, dans une étude spéciale sur les *finances prussiennes*. M. Bülow est convaincu que la nation n'était point assez riche pour subvenir avec des souscriptions particulières aux frais énormes d'une opération d'aussi longue durée que celle des chemins de fer. Il est convaincu que le crédit ne procure d'argent qu'à la condition que le défaut d'argent n'ait pas déjà causé des embarras dont le crédit s'effraie. Il propose de tenter des moyens plus prompts pour restaurer le crédit lui-même et terminer aux frais de l'état les voies en cours d'exécution, pour rendre ainsi aux diverses industries les capitaux indispensables que la spéculation leur a ôtés. Il examine d'abord comme points de départ le rapport publié en 1842 par le ministère de la dette publique, et l'état principal des finances publié en 1844 par le ministre des finances lui-même. En somme, la dette publique, qui n'a jamais été au-delà des forces du peuple prussien, a diminué par la réduction d'intérêt de 1842, mais cette diminution est devenue illusoire à cause de l'obligation qu'on a prise d'assurer une garantie d'intérêt aux porteurs d'actions des chemins de fer. Le budget des recettes s'est grossi progressivement depuis 1822, mais les dépenses d'administration ont suivi le même cours, et, le nombre des employés s'accroissant à l'infini, on ne réalise pas tous les bénéfices qu'on devrait trouver. La situation n'est donc pas assez prospère pour que la Prusse se sauve avec ses seules ressources de la disette où l'a jetée l'entreprise des chemins; la situation est, au contraire, assez solide en elle-même pour offrir une garantie certaine à des prêteurs étrangers : il faut négocier un grand emprunt public et le négocier avec l'Angleterre, dont les fonds, disait M. Bülow en 1845, seront au service de la Prusse, dès que la Prusse aura cessé d'être une monarchie absolue. Le point est à considérer : ce n'est pas seulement par les rapports politiques que la nouvelle constitution vise à lier ensemble la Prusse et l'Angleterre; des esprits sérieux y voyaient à l'avance une sûre occasion pour des rapports d'argent. Que les capitaux anglais aillent s'employer dans les

chemins de fer prussiens, ce sera certainement un lien de plus, un lien puissant entre les deux états, qui cherchent maintenant à se rapprocher.

L'Autriche a émis un emprunt de 150 millions, la Bavière a fait de même; la France a négocié un emprunt de 200 millions de francs, qu'elle n'a pas même réalisés tout de suite; la Russie en a ouvert un autre de 50 millions de roubles; la Prusse aurait-elle donc été le seul pays de l'Europe qui se frustrât lui-même de cette exploitation du crédit national, dont tous les autres tirent si bon parti? Et pourquoi? Pour échapper aux éventualités d'une réforme intérieure, pour ajourner encore la convocation de cette grande assemblée, dont la loi de 1820 exige le concours en matière d'emprunt? Cette assemblée est maintenant convoquée, et la *Gazette d'État* nous dit qu'il ne lui sera point parlé d'argent. L'attente universelle de la Prusse serait-elle donc si fort trompée, et le gouvernement se serait-il donné un embarras politique sans même sortir à ce prix-là des embarras financiers? M. Bülow-Cummerow explique avec beaucoup de clarté les avantages de cet emprunt anglais, qu'il porte à 20 ou 25 millions de thalers, et montre comment il n'en coûtera que 2 et demi pour 100 d'intérêt, tandis que l'on garantit 4 pour 100 aux compagnies particulières. Il voudrait, d'ailleurs, qu'une réforme générale dans l'administration des finances, qu'une plus grande circulation de papier, que la création d'une banque nationale indépendante du gouvernement, vinssent aider la grande opération de l'emprunt et forcer les capitaux à se distribuer plus régulièrement sur le territoire prussien.

L'organisation d'une banque libre à côté de la banque royale de Prusse est notamment une des préoccupations favorites du laborieux publiciste. Admis à exposer ses raisons en présence du roi lui-même au sein du conseil des ministres, M. Bülow-Cummerow crut un instant avoir converti son plus illustre auditeur. Il a été détrompé par l'ordre de cabinet du 11 avril 1846, qui développe et réglemente la banque royale, bien loin de lui créer une concurrence. M. Bülow a imprimé les mémoires qu'il avait rédigés; il en appelle du prince et des ministres au public, qu'il met ainsi dans la confidence. C'est un trait assez caractéristique du gouvernement actuel de la Prusse, que cette introduction d'un particulier dans les conseils du gouvernement, le monarque l'autorisant à plaider là pour son opinion contre celle de tel ou tel conseiller, et jugeant lui-même en dernier ressort.

La Prusse est, jusqu'à présent, restée de beaucoup en arrière dans la pratique des institutions de crédit. Les banques gouvernementales ont, depuis longtemps, été transformées partout en associations particulières, excepté en Russie et à Berlin. La banque royale de Prusse, par le fait même de sa constitution, n'offre point de ressources suffisantes au commerce et à l'industrie, ne permet point d'essor à la fortune nationale. L'état lui confie, pour les rendre à la circulation et en tirer intérêt, les fonds qui dormiraient stérilement dans les caisses publiques; elle conserve l'argent des fondations de charité, elle reçoit également les capitaux des mineurs en dépôt provisoire, jusqu'à ce que les tuteurs en aient trouvé l'emploi; enfin le trésor lui laisse 2 millions de thalers sans intérêt, mais elle n'a point du tout de fonds qui lui soient propres, elle travaille uniquement sur les dépôts qu'on lui fait, et qui s'élèvent à 28 millions de thalers. Obligée, par conséquent, d'obéir d'un instant à l'autre à des demandes de remboursement, la banque de Prusse n'est jamais maîtresse d'un argent qu'elle doit tou-

jours tenir disponible; son action est ainsi complétement annulée, et elle dépend, dans toutes ses relations, des moindres circonstances politiques : elle est donc inutile dans la crise présente, et le commerce voudrait lui voir un auxiliaire. Dès la fin de 1844, M. Bülow-Cummerow avait sollicité la création d'une banque par actions, qui fût tout à la fois banque de dépôt, d'escompte et de circulation, sous la surveillance, mais non pas sous la dépendance de l'état. L'ordonnance du 11 avril 1846 a été l'unique résultat de ses instances; elle n'y a répondu qu'à moitié, et il nous explique comment.

Cette ordonnance avait pour but de remédier à la rareté toujours croissante du numéraire par une nouvelle émission de billets. La banque était autorisée à jeter du papier sur la place jusqu'à concurrence de 10 millions de thalers par coupures de 25, 50, 100 et 500. Il était dit en même temps que cette banque gouvernementale admettrait des actionnaires et prendrait ainsi une sorte de caractère mixte. C'était donc en somme une demi-satisfaction accordée aux exigences du moment; on rendait à la circulation, sinon toutes les facilités dont elle avait un si urgent besoin, du moins un surcroît de moyens d'échange; d'autre part, si l'on ne s'en remettait pas entièrement à l'industrie libre, comme le voulait M. Bülow, du soin de relever le crédit public, on l'appelait cependant au sein même de la banque royale pour fortifier la garantie de l'état. Quel que fût l'avantage de cet ordre de choses sur l'ancien, il n'en restait pas moins défectueux, parce que la banque, ainsi agrandie, n'avait pas encore assez de valeurs immédiatement réalisables pour soutenir son papier, parce que cette émission de papier-monnaie pouvait être considérée comme un emprunt véritable, et sembler de la sorte une infraction à la loi du 17 janvier 1820, l'emprunt n'ayant pas été contracté avec l'assentiment des états; parce que cette émission même était de beaucoup au-dessous des nécessités; parce que cette insuffisance ôtait à l'établissement royal toute action efficace sur le prix de l'argent et le réduisait à n'être que le banquier des banquiers; parce que le peu de capitaux particuliers qui voudraient s'engager dans l'institution gouvernementale ne représentaient pas à coup sûr la coopération du public et n'attireraient pas une confiance assez générale; parce que, les statuts fondamentaux de la banque l'empêchant de prêter sur marchandises, elle n'était pas à même de s'engager dans une quantité d'affaires qui se trouvaient du ressort d'une banque privée. La banque royale, réorganisée par l'ordonnance du 11 avril 1846, a commencé maintenant à fonctionner sur ses bases nouvelles; M. Bülow-Cummerow ne renonce pas à ses critiques et demande encore, dans une toute récente publication, qu'il soit enfin permis à la Prusse d'organiser en grand le crédit national au moyen d'une institution libre dont il a plusieurs fois tracé le plan et le régime.

L'ouvrage auquel nous faisons allusion, *la Prusse en janvier* 1847, est un exposé très succinct, mais très précis, de la situation générale du pays au moment où parut l'ordonnance du 3 février dernier; c'est en même temps une analyse rigoureuse des différentes parties du système politique introduit par l'ordonnance, un examen plus sévère que flatteur de l'œuvre royale. Deux points surtout nous frappent dans ce travail dont les détails matériels ne nous offrent rien de bien neuf, mais dont l'esprit est significatif, parce qu'on y sent le contre-coup des impressions du moment. Nous nous bornons à ces deux aperçus.

En 1841, M. Bülow-Cummerow publia sur la Prusse et l'Allemagne un livre qui fit alors grand bruit : *la Prusse, sa constitution, son administration et ses rapports avec l'Allemagne*. C'était un livre anti-français, écrit, comme on le voyait trop, au milieu des émotions de 1840, plein de menaces inutiles et d'une excessive amertume. Les opinions particulières de l'auteur sur le système politique qu'il croyait convenir à la Prusse lui suggéraient naturellement une grande aversion pour notre système représentatif; il voulait une représentation d'intérêts et non pas de personnes, assemblée par ordres et non par têtes. C'était la théorie complète et régulière de l'édifice que l'ordonnance du 3 février vient de bâtir à moitié, mais il y avait là une faveur beaucoup plus marquée pour les vieilles prérogatives, une complaisance moins étendue pour l'autorité monarchique; c'était du libéralisme d'aristocrate, bien plus voisin par conséquent des idées anglaises que des nôtres. Cette opposition que M. Bülow soulevait contre la France et l'esprit français dans les questions d'ordre intérieur, il l'appelait, et plus vive encore, s'il était possible, dans toute la politique extérieure; certaines pages de son livre égalaient presque les pamphlets d'Arndt en injustice et en virulence. Telle était ainsi l'aveugle préoccupation avec laquelle M. Bülow combattait sur le Rhin pour l'indépendance et le *self governement* de l'Allemagne, qu'il oubliait le vrai péril, toujours menaçant du côté de la Vistule. *La Prusse en janvier* 1847 est évidemment dictée par de tout autres inspirations, et nous croyons que ce changement mérite qu'on en parle. Les yeux se sont ouverts; le grand ennemi qu'on appréhende, ce n'est plus la France, c'est la Russie; le rôle que l'on souhaite à la patrie allemande, l'honneur que l'on ambitionne pour elle, ce n'est plus tant de servir d'antagoniste direct aux prétentions supposées de ses voisins de l'ouest, c'est d'arrêter l'invasion continue des influences moscovites, c'est de préserver la civilisation de l'Occident. La Prusse est convoquée la première à cette croisade, malgré les liens de parenté qui unissent les deux trônes; il semble même, au dire de l'auteur, qu'elle doive, dans son intérêt le plus clair, en vue de sa plus grande part d'action européenne, se dégager peu à peu de l'alliance qui l'a mise trop souvent à la suite des deux autres puissances du Nord. M. Bulow regrette qu'on n'ait pas reconnu la reine Isabelle, à cette seule intention de se conformer aux vœux de l'Autriche; il se félicite de voir le territoire prussien se hérisser de canons du côté de la Russie; les travaux exécutés à Posen, à Thorn, à Kœnigsberg, lui paraissent une garantie politique et nationale. Une forteresse élevée sur la frontière même prendra le nom du général Boyen : le nom de ce vieux soldat de l'indépendance est d'un bon augure en pareil lieu; mais n'est-ce pas dire bien haut que la brèche est là?

Nous ne suivrons M. Bülow ni dans le tableau de la situation religieuse, ni dans celui de l'état alimentaire et financier, ni enfin dans les renseignemens très exacts qu'il nous donne sur les ressources actuelles de l'industrie, du commerce et de la navigation. Ce sont là autant de chapitres spéciaux de son dernier livre. Nous abordons tout de suité avec lui la lettre patente du 3 février, et puisque nous avons déjà indiqué le fond de ses idées constitutionnelles, nous prenons seulement dans ses observations un second fait dont il faut aussi méditer les conséquences. Il paraîtrait probable, d'après les plaintes de M. Bulow, qu'il y aura dans les états rivalité marquée de province à province, rivalité surtout de l'est contre l'ouest. Les provinces n'ont pas toutes le même nombre de députés; cette différence, qui

n'avait pas de résultat quand elles délibéraient isolément, tire forcément à conséquence du moment où elles sont réunies et votent en commun. Il faudra sans doute une longue éducation avant qu'elles aient pris l'habitude de se considérer comme parties tout-à-fait intégrantes d'un même corps, et l'on peut prévoir des questions d'intérêt matériel qui seront ainsi bien difficilement résolues. M. Bülow-Cummerow appartient à la Poméranie, et c'est justement une des parties du territoire les plus maltraitées dans la constitution de cette chambre haute qui s'appelle l'ordre des seigneurs (*Herrenstand*). Cet ordre se compose, comme on sait, de quatre-vingts membres, dont dix sont princes de la maison royale; sur les soixante-dix autres, on en a pris trente-sept dans les deux seules provinces de Silésie et de Westphalie : on n'en a pris aucun dans la Poméranie ultérieure, dans la Prusse occidentale et dans la Nouvelle-Marche, trois régences qui couvrent tout le pays entre l'Oder, la Vistule, la Baltique et la frontière de Posen, et forment à elles seules, en surface carrée, près d'un quart de la monarchie. Ces provinces ont depuis long-temps été sacrifiées; la monarchie prussienne s'y est d'abord assise et les a constamment ensuite délaissées pour avantager ses nouvelles conquêtes. Ainsi, tandis que l'on s'appliquait à gagner l'esprit des Rhénans en développant les ressources matérielles de leur territoire, on n'a rien fait pour ces vieux sujets, dont on était sûr par toute espèce de raisons. Posen avait été l'objet des mêmes préférences lors des anciens partages de la Pologne. Les routes, les canaux, tous ces grands instrumens de prospérité publique, ont ainsi été répartis sans beaucoup d'équité sur le sol national, et les vieilles provinces ont toujours été le moins favorisées. Cette dernière disgrace qui les atteint à propos de la composition du parlement prussien leur sera d'autant plus sensible, et M. Bülow-Cummerow se plaint énergiquement au nom de ses compatriotes.

Il est vrai, disons-le, qu'il se trouve peut-être personnellement blessé, et il y a sous jeu quelque amour-propre tant soit peu féodal, dont M. Bulow ne cherche guère à se défendre. C'est un côté de physionomie qui perce dans certaines classes de la société prussienne, et que tous les ouvrages de l'auteur reproduisent avec une vivacité particulière. Membre de l'ordre équestre de Poméranie, M. Bülow ne peut s'empêcher de croire qu'il y a dans cet ordre des membres assez considérables pour siéger dans l'ordre des seigneurs : il donne des détails spéciaux, fort intéressans d'ailleurs quant à la situation des campagnes, sur l'existence d'une haute noblesse poméranienne dont les antiques propriétés se sont conservées plus ou moins distinctes, et il sépare soigneusement des *chevaliers* de nouvelle fabrique les *châtelains* (*Schlossherren*) du vieux temps, qui comptaient dans leur vasselage des villes médiatisées.

Ces préjugés ou ces faiblesses n'empêchent pas d'ailleurs M. Bülow-Cummerow de porter un coup d'œil très judicieux et très ferme sur toute la constitution. Il se réjouit de ce qui a été octroyé; il aime les principes en l'honneur desquels on a travaillé, peut-être même ne les croit-il pas assez fidèlement suivis. Par exemple, il n'eût pas voulu que l'assemblée des états dût partout, hors dans les questions d'impôt et d'emprunt, se dédoubler et s'accommoder du système anglo-français des deux chambres; mais, d'autre part, il fait de graves reproches au mécanisme compliqué, aux restrictions multipliées, aux détours artificiels avec lesquels on a essayé d'entraver l'action du futur parlement. Il accepte le progrès,

quel qu'il soit, à la condition de le tenir pour le germe d'un nouveau progrès. Il formule ses espérances d'une façon catégorique; à côté du trône, dont tous les droits établis seraient respectés, il souhaite une assemblée générale, réunie tous les ans. Cette assemblée n'aurait pas le droit de refuser l'impôt, mais il faudrait cependant lui soumettre le budget; la chambre des seigneurs admettrait dans son sein un nombre déterminé de membres à la nomination royale, des évêques et des surintendans évangéliques, les bourgmestres des douze villes les plus importantes de la monarchie, un membre de chacune des six universités prussiennes. Il n'y aurait plus ni diètes provinciales de deux ans en deux ans, ni comités tous les quatre ans. On supprimerait donc ces rouages qui arrêtent toutes les affaires au lieu de les accélérer, ces dépenses qu'entraînent tant d'assemblées sans cesse renouvelées (les députés reçoivent une indemnité durant la session). Il ne resterait que la grande réunion des huit diètes de provinces, qui, convoquée simultanément et annuellement, recevrait le nom qu'elle n'a point encore et ne saurait porter, le nom et les droits d'*états-généraux* (*Reichsstände*). Peut-on aujourd'hui consentir un emprunt qui soit légal, sans avoir, à proprement parler, cette qualité d'états-généraux dont il est question dans la loi des finances du 17 janvier 1820? Voilà le premier point litigieux que M. Bülow semble pressentir pour les discussions qui ont commencé au 11 avril; ce serait un débat de compétence. Il est clair qu'il y a bien des contradictions dans l'avenir que M. Bülow se plaît à imaginer pour l'édifice constitutionnel de la Prusse; il y a bien des ressorts qui jouent mal ensemble, et le grand problème n'est pas, tant s'en faut, résolu : comment fera-t-on vivre d'accord une royauté absolue et une nation délibérante? Ce qu'il y a de sûr, c'est que la Prusse entière, prince et peuple, aborde aujourd'hui la difficulté avec un double sentiment très propre à la vaincre, avec une grande confiance et un grand esprit de conciliation.

Kœnigsberg et les gens de Kœnigsberg, c'est encore de la politique, mais beaucoup moins savante et beaucoup plus sentimentale que celle de M. Bülow-Cummerow; c'est l'expression d'un même besoin de réformes, d'un même désir de vie nouvelle, non plus, il est vrai, dans le langage sérieux des chiffres ou du droit, mais sous les formes assez naïves d'une éloquence un peu provinciale. L'auteur est un *litterat* de Kœnigsberg tout plein des merveilles de ce mouvement public auquel il assiste. Ce petit livre est curieux et, jusqu'à certain point, amusant, parce qu'il donne une idée très vive des habitudes et du genre d'esprit d'une bourgeoisie originale et forte entre toutes les bourgeoisies des cités prussiennes. Nous ne saurions mieux représenter ici ce qu'est aujourd'hui Kœnigsberg, nous ne lui trouvons nulle part de si juste ressemblance qu'en rappelant à des lecteurs français ce que fut autrefois Sedan, une ville marchande et guerrière, religieuse et savante, une place à moitié indépendante sur la frontière. On ne sait pas du tout en France jusqu'à quel point les libertés municipales sont hardies et absolues en Prusse; les cités prussiennes sont vraiment de petites républiques, nommant elles-mêmes tous leurs magistrats, faisant leur police et réglant leur budget à leur guise. Il n'y a pas deux mots dans la langue allemande pour dire *citoyen* et *bourgeois*. Kœnigsberg jouirait, s'il était possible, de priviléges encore plus étendus. Le voisinage de la domination moscovite redouble là le zèle politique, et le Russe n'est en aucun endroit peut-être aussi détesté que dans ce poste d'avant-garde; il semble que le génie prussien ait porté tout exprès

à son front de bataille ce qu'il y avait en lui de plus énergique et de plus caractérisé. Si les bourgeois de Kœnigsberg ne sont pas gens à se laisser entamer facilement par l'influence étrangère, ils ne sont pas non plus très dociles aux inspirations du gouvernement central. Comme ils voient de plus près les maux causés par le despotisme, ils appréhendent les moindres velléités de réaction et regimbent seulement devant l'apparence.

L'ouvrage de M. Yung nous introduit avec beaucoup de naturel et d'exactitude dans ce petit monde qui a ses orages et ses héros; il nous fait vivre assez entièrement de la vie de Kœnigsberg, qui, dans ces dernières années, a pris des allures si nouvelles. Il n'y a pas bien long-temps que Kœnigsberg était encore la ville de Kant; le philosophe eût continué ses promenades et ses méditations avec le même calme et les mêmes loisirs. Aujourd'hui tout remue et s'agite; des personnages nouveaux envahissent cette scène, qui semble s'élargir pour les recevoir. Voici M. Jacoby, un médecin, un tribun, mais un tribun du Nord, opiniâtre et froid, l'auteur des *Quatre Questions*, l'objet de poursuites criminelles qui l'ont rendu célèbre dans toute l'Allemagne, et qui viennent d'aboutir à un acquittement; voici le pasteur Rupp, qui a servi de pierre d'achoppement à la société évangélique de Gustave-Adolphe, qui a jeté le schisme dans cette dernière union tentée par les mille sectes latentes de l'évangélisme. La liberté religieuse se produit avec la même ardeur que la liberté politique : aussi protestans et catholiques, amis des lumières, rongiens, fondent à l'envi des presbytères et prêchent l'avénement d'une ère nouvelle. Une population d'hommes de lettres tout-à-fait propre à la localité traduit, commente, exploite et colporte les rumeurs lointaines du monde européen et les annales courantes du peuple souverain de Kœnigsberg. Veut-on voir ces flambeaux de la fière cité, qu'on aille au café Siegel; il y a là tout ensemble bureau d'esprit, salle de lecture, réfectoire et chauffoir pour le pauvre *litterat;* c'est d'ailleurs un spectacle mobile dont on jouit gratuitement; la ville entière passe chez Siegel heure par heure, les professeurs, les rentiers, les employés, etc.; le lieu a même ses anecdotes et sa chronique. Mais une grande chronique, une histoire triomphante, c'est celle de la *Société bourgeoise*, qui se forma, comme par inspiration, en 1845. On se réunissait dans une immense salle pour causer des affaires du jour, pour chanter, pour fumer, pour écouter ou prononcer des harangues, pour rendre hommage à Ronge ou à MM. d'Itztein et Hecker, suivant la circonstance du moment, tout cela auprès d'un verre de bière, *bei einem Glase Bier*. L'auteur nous conduit avec beaucoup d'innocence au milieu de cette assemblée patriotique, singulier mélange d'enthousiasme sentimental et de petite niaiserie bourgeoise. Il y a de sérieux orateurs pour ou contre sur la question de savoir si l'on doit garder sa pipe quand la tribune est occupée, ou s'il est permis d'avoir le chapeau sur la tête; on octroie la casquette.

Ne nous y trompons pas cependant et ne rions pas trop vite. A ces mêmes gens on demande ensuite si l'on aura droit de parler de choses politiques dans leurs assemblées, et l'un d'eux de répondre aussitôt : « Le marchand parle de son commerce, le soldat de son arme, le savant de sa science; le citoyen doit parler de politique, car qu'est-ce que le citoyen sans l'état et l'état sans la politique? Pour moi, messieurs, je vis et je respire dans la politique, et, quand je mourrai (les piétistes vont jeter les hauts cris!) je ne serai pas mort politique-

ment; bien loin de là, le citoyen du monde, le citoyen du royaume de Dieu n'est-il pas vraiment le politique universel, par comparaison avec le citoyen d'ici-bas, sujet des princes de la terre? » Ce ne sont là peut-être ni des modèles d'éloquence ni des leçons de bon goût; mais quelle vivacité d'espérance dans ces classes moyennes à la veille du jour où va commencer pour tout le pays une existence publique! quelle noble et sincère ardeur pour les idées chez ces marchands et ces artisans arrivés d'hier à saisir des principes si nouveaux pour eux! Avons-nous bien le droit de railler ce qu'il y a peut-être de trop candide dans leur foi, de trop gauche dans leur apprentissage politique? Et voyez seulement comme ce ferment social pénètre peu à peu les habitudes intimes de ces hommes, moins portés que nous à la sociabilité. Quand il fallut rompre les réunions de Kœnigsberg pour obéir à la loi, ce fut une explosion de regrets. « Oui, Dieu le sait, disait-on, nous venions amasser ici de la force pour toute une semaine; on apprenait à se sentir homme; on sentait, en écoutant ainsi converser, qu'on avait aussi une ame immortelle et qu'il lui fallait sa nourriture; on s'instruisait à mettre en soi quelque confiance. » Au fond de toutes ces manifestations, il y a donc une éducation véritable qui se développe, un élément neuf qui s'enracine sur le sol allemand. Sait-on s'il ne faudra pas bientôt chercher et fouiller pour retrouver le vieux Philistin de la vieille Allemagne?

Nous passerons beaucoup plus rapidement sur deux ouvrages qui ne se ressemblent guère et que nous réunissons cependant dans une même indifférence, parce qu'ils marquent pour ainsi dire les deux extrémités les plus extrêmes de la ligne politique dont nous avons attentivement étudié les parties vivantes. C'est une brochure écrite par un communiste assez peu mitigé, c'est un gros livre compilé par un absolutiste déterminé. Placer à côté l'un de l'autre M. Steinman, le rédacteur du *Mephistopheles*, et M. de Kamptz, l'ancien ministre d'état, cela paraît au premier abord une justice fort impertinente. C'est au fond le meilleur correctif qu'on puisse leur donner à chacun. Rien n'est plus propre à fonder l'absolutisme que les théories sociales du communiste, et rien n'est mieux fait pour soulever le communisme avec tous ses désordres que les équivoques et les chicanes du jurisconsulte absolutiste.

Nous ne croyons pas beaucoup aux menaces des utopies violentes, et nous avons toujours pensé que ceux qui, en apparence, s'inclinaient le plus bas devant ce grand épouvantail du communisme n'étaient pas ceux qui en avaient le plus de peur, mais ceux qui prétendaient en tirer le meilleur parti. C'était une frayeur bonne à tourner contre les libertés raisonnables; en Allemagne surtout, on n'y a point manqué. En Allemagne cependant, le communisme n'est rien moins qu'original et profond; ceux qui les premiers l'ont prêché sont venus purement et simplement se mettre à l'école chez nous; ils ont relevé de leur néant les grands hommes morts avec les sociétés secrètes, et ils ont été de l'autre côté du Rhin agiter leur défroque comme un étendard tout neuf. La plupart des publications communistes ne sont là-bas qu'une analyse ou une traduction des nôtres. Les *Réformateurs contemporains*, de M. Louis Reybaud, sont une mine où l'on a singulièrement puisé, parce qu'on en tirait la claire intelligence des systèmes; on n'a rejeté que la critique, et, une fois le point de départ ainsi compris, on s'est précipité sur les pas des novateurs de ce temps-ci; pauvres inventions, comme on sait, plus pauvres copies! M. Steinmann annonce dans son pre-

mier chapitre qu'il va raconter le développement historique du paupérisme et du communisme en Allemagne : la vérité est qu'il ne fait qu'abréger ce qui s'est écrit là-dessus relativement à l'Angleterre et à la France. Quant à l'Allemagne, il lui réserve seulement son droit accoutumé de priorité chronologique, et, prenant date en sa faveur, réclame le mérite de l'invention au nom des anabaptistes de Munster. M. Steinmann examine ensuite les causes du paupérisme et les moyens d'y remédier. Rien de plus simple : qu'on abolisse les impôts de consommation et qu'on proscrive le luxe; que l'état cesse d'adjuger ses fournitures au rabais; qu'on fixe les salaires par une loi positive; qu'on interdise la spéculation commerciale sur les denrées; qu'on supprime les chemins de fer; qu'on limite la liberté de l'industrie; qu'on défende l'usure, et l'usure, pour l'auteur, c'est le prêt légal et l'usage même du crédit; qu'on entreprenne toutes ces belles réformes et bien d'autres encore, le paupérisme disparaîtra de lui-même. Ce livre-là n'a jamais été et ne sera jamais dangereux.

Celui de M. de Kamptz aurait pu l'être, mais la saison du péril est passée. L'ouvrage ne date cependant que du milieu de l'année dernière, et il est déjà condamné pour toujours au néant : c'est un travail plein d'érudition, de divisions et de subdivisions, très sérieux, très instructif, et personne pourtant ne le lira plus. D'où vient ce malheur étrange? M. de Kamptz a fait un gros volume sur un petit discours du roi. Le roi avait dit, un jour de mauvaise humeur, que les promesses données par son auguste père en 1815 n'engageaient pas sa liberté. Frédéric-Guillaume III avait annoncé à la Prusse une assemblée nationale, une représentation du peuple : cela ne convenait plus à Frédéric-Guillaume IV, pour l'instant du moins. M. de Kamptz a composé son livre pour prouver juridiquement que Frédéric-Guillaume IV avait raison; que Frédéric-Guillaume III s'était servi par inadvertance d'une expression équivoque; qu'il n'avait jamais été question en Prusse et en Allemagne que d'assemblées d'états, et non de représentation générale; qu'il fallait même se contenter d'états provinciaux, parce que c'était chose encore plus historique, et qu'enfin l'idée d'avoir un jour les états réunis du royaume entier était tout bonnement une hérésie au premier chef. Le roi ayant eu maintenant le bon esprit d'adopter et de légaliser cette hérésie damnable, M. de Kamptz reste seul en compagnie d'un excellent livre, qui a eu le tort de venir ou trop tard ou trop tôt. Nous doutons fort qu'un à-propos quelconque remette jamais dorénavant ses théories à la mode; l'esprit bureaucratique est décidément vaincu, même en Prusse, par l'esprit national.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 avril 1847.

Nous assistons à une transformation lente, mais profonde, des opinions et des partis politiques. Peu à peu d'anciens préjugés s'effacent pour céder la place, dans tous les camps, à une manière nouvelle et plus saine d'envisager les choses. D'agressive et guerroyante qu'elle était, la pensée politique se fait pratique et organisatrice. Il n'est pas un parti qui ne comprenne qu'il se perdrait sans retour dans l'opinion, s'il gardait le langage et les allures des vieilles luttes sur lesquelles le pays a porté un jugement définitif. Le pays veut que le gouvernement s'affermisse de plus en plus, et il ne permettrait plus à personne de l'attaquer dans les principes de son existence, mais aussi il en attend, il en exige beaucoup. Il a les yeux tournés vers le pouvoir, et lui demande de porter partout un esprit sincère d'amélioration, de réforme, enfin de gouverner avec activité et succès.

Une aussi franche adhésion donne au gouvernement beaucoup de force, et en même temps ces vœux et cette attente lui imposent des obligations considérables. Sur ce point, le pouvoir n'en est plus aux conjectures. Des symptômes, des faits irrécusables lui ont appris les sentimens du pays. Les élections se sont accomplies sous la double pensée de la conservation et du progrès, et à la chambre la nécessité de sages réformes a été invoquée et soutenue au sein même de la majorité. Nous comprenons que le gouvernement ne se jette pas avec précipitation dans des changemens arbitraires, d'une utilité douteuse : il n'a pas à jouer le rôle d'un coureur d'aventures; mais là où la nécessité parle, où elle indique ce qu'il est possible et politique de tenter, la sagesse consiste à agir. Personne n'est en situation aujourd'hui d'enlever au gouvernement l'initiative des améliorations. L'opposition constitutionnelle, l'opposition éclairée peut donner de sages conseils, des excitations utiles; elle reconnaît elle-même que sa force numérique ne

lui permet pas aujourd'hui de prétendre au pouvoir. Jusqu'à présent, les conservateurs progressistes ont plutôt des tendances et des désirs que des idées faites et des plans arrêtés. Par la sincérité de leurs sentimens, par les dispositions qu'ils annoncent, ils sont destinés à servir, à fortifier le parti auquel ils appartiennent. Nul ne souhaite plus vivement que nous de les voir, par des études fortes, par des travaux approfondis, par des succès de tribune, s'assurer une influence avec laquelle il faudra compter. Ils doivent reconnaître de plus en plus qu'on ne peut conquérir en un jour le crédit, l'ascendant parlementaire. C'est l'affaire du temps. Le gouvernement ne saurait donc craindre aujourd'hui d'être devancé dans la carrière du bien; seulement il faut qu'il y marche sans trop de lenteur. Il doit considérer la session actuelle, qui est la première de la chambre de 1846, comme un point de départ pour préparer et mûrir des mesures nécessaires. Cette session a déjà été et sera encore pour lui pleine d'avertissemens et d'indices qui achèveront de lui faire connaître le véritable esprit du pays et du parlement.

Tout le monde aujourd'hui se dispute la même politique, et tout le monde se sert des mêmes mots. On dit de tous côtés qu'il faut améliorer en conservant et ne rien détruire avec violence. N'est-ce pas le langage de l'opposition constitutionnelle? Quand M. de Rémusat reproduit sa motion sur les incompatibilités, il se propose, par des amendemens qu'il croit utiles, d'affermir la législation électorale et non de l'ébranler. Le principe des incompatibilités est inscrit dans l'article 64 de la loi du 19 avril 1831 : serait-ce une innovation dangereuse que de l'étendre aujourd'hui à quelques cas qui ont échappé à la prévoyance du législateur? Quand une question est posée dans des termes aussi mesurés, il est difficile de ne pas lui donner audience. C'est ce qu'a reconnu le cabinet en ne s'opposant pas à la lecture de la proposition. Il est même, comme nous l'avons déjà indiqué, disposé à accepter une discussion approfondie de la question, mais plus tard, quand la chambre ne sera plus séparée que par un an ou deux du moment où elle doit comparaître devant les électeurs. C'est à pareille époque que la chambre de 1842 prit en considération la même proposition, que présentait alors pour la seconde fois M. de Rémusat : une commission fut nommée, et, sur le rapport de M. Hébert, la chambre vota le rejet du principe même de l'extension des incompatibilités. Le parlement de 1846 sera-t-il plus accessible à des idées de réforme sur ce point? Peu de questions se sont aussi souvent offertes à l'examen des deux chambres. On en aperçoit le germe dès 1829. A dater de 1830, on a vu se produire une série de propositions diverses dans leurs moyens d'exécution, mais tendant toutes au même but. Pendant six ans, l'infatigable M. Gauguier a demandé que le traitement des fonctionnaires fût suspendu pendant la durée des sessions; puis vinrent M. de Remilly, M. Mauguin, M. Ganneron, M. de Sade, enfin M. de Rémusat. Il est une considération qui, dans la chambre de 1846, pourra être de quelque poids. Au moment où de grands propriétaires, où des hommes considérables par leur fortune, par une situation aristocratique, tendent à prendre dans la chambre une plus grande autorité, il importe, sans contredit, au bien général de contrebalancer cette influence légitime, mais qui peut avoir ses inconvéniens, par l'expérience et les lumières de députés éprouvés dans les fonctions publiques. Pour que le contrepoids soit efficace, il faut que les fonctionnaires soient considérables à leur tour par la place où ils ont su monter dans la hiérarchie civile et militaire. Cette élévation,

en garantissant leur indépendance, assure leur crédit parlementaire. Il pourrait donc y avoir telles exclusions prononcées par la loi qui, loin d'être préjudiciables à la présence et à l'autorité nécessaires d'un certain nombre de fonctionnaires dans la chambre, auraient pour résultat d'augmenter leur considération, en écartant de l'enceinte parlementaire ceux qui n'occupent encore dans l'armée, dans la magistrature, dans l'administration, que des postes subalternes.

Au surplus, les théories et les questions proprement politiques touchent en ce moment beaucoup moins les esprits que les affaires positives. S'il y a deux ans M. de Salvandy eût présenté le projet de loi sur l'instruction secondaire qu'il vient de soumettre à la chambre, que d'émotions il eût soulevées! Aujourd'hui la loi nouvelle a excité plus de curiosité que de passions, et les impressions de la chambre, lorsqu'elle en a écouté les articles, ont été confuses et diverses. Une première lecture, tant du projet que de l'exposé des motifs, nous a convaincus des intentions élevées et impartiales qui ont animé M. de Salvandy dans la rédaction de son projet. Il a eu la louable ambition de concilier les droits de l'état, de la famille et de l'église. Seulement nous craignons que, bien qu'il ait voulu être bienveillant et juste envers tout le monde, plusieurs des mesures qu'il propose ne paraissent un peu dures aux parties intéressées. En principe, tout Français âgé de vingt-sept ans accomplis et gradué aura le droit de prendre la direction d'un établissement particulier d'instruction secondaire; mais à quelles conditions, à quelles formalités, à quelles restrictions cette faculté n'est-elle pas soumise! Les instituteurs particuliers pourront regretter le régime actuel, car ils seront placés désormais sous l'autorité directe du ministre de l'instruction publique, qui exercera sa surveillance non-seulement par les recteurs d'académie, mais par les préfets, les sous-préfets et les maires : de plus, ils deviennent justiciables des tribunaux ordinaires, non-seulement pour les délits de droit commun, mais pour les fautes qu'ils pourraient commettre dans l'exercice de leur profession. L'Université, que, dans son exposé des motifs, M. de Salvandy présente avec raison comme une des institutions fondamentales du pays, ne perd-elle pas, par le projet, quelques-unes de ses prérogatives, qui passent tant à l'autorité ministérielle qu'à la magistrature, et enfin à un grand conseil de l'instruction publique, qui sera comme un arbitre souverain entre elle et les institutions particulières? Les pères de famille et le clergé, au profit desquels toutes ces innovations sont proposées, seront-ils satisfaits? Si le nouveau projet avait l'appui de l'église, ces suffrages réveilleraient les passions des partisans de l'enseignement exclusivement laïque; si, ce qui est plus probable, dans les rangs même du clergé il rencontrait une opposition décidée, où seraient donc ses soutiens? Au reste, ce n'est pas dans les premiers momens de la présentation d'une loi aussi importante qu'on peut vraiment la juger, et connaître avec exactitude l'impression qu'elle produit sur les esprits. La chambre, à laquelle on soumet un pareil projet dès la première année de la législature, ne voudra pas sans doute précipiter l'examen qu'elle en fera. Il est possible que, lorsqu'elle se séparera, dans quelques mois, elle laisse la question seulement à l'état de rapport.

L'instruction secondaire n'est pas le seul objet sur lequel M. de Salvandy appelle les méditations du parlement. Non-seulement il a présenté au Palais-Bourbon une autre loi relative à l'instruction primaire, mais il a, dès les premiers momens de la session, saisi la chambre des pairs de deux projets considé-

rables, l'un sur l'enseignement du droit, l'autre sur l'enseignement et l'exercice de la médecine et de la pharmacie. Ainsi, en ce moment, le système entier de l'instruction publique, à tous ses degrés et dans ses spécialités principales, est livré au pouvoir législatif pour être remanié. Cette fois on ne reprochera pas au gouvernement un défaut d'initiative. M. de Salvandy ne se dissimule pas assurément qu'il faut beaucoup de temps et de réflexion pour résoudre tant de questions graves et délicates, mais il a pensé qu'il y avait avantage à les poser toutes à la fois, afin que ceux qui les étudieront puissent en embrasser l'ensemble. Les problèmes sont si nombreux et si compliqués, que nous ne serions pas étonnés que toute la durée d'une législature ne suffît pas à les débrouiller tous. En ce moment, le projet de loi sur l'enseignement et l'exercice de la médecine préoccupe de la manière la plus sérieuse une des commissions de la chambre des pairs. Le projet sur lequel elle délibère a ému, inquiété le corps médical, qui a cru y trouver plusieurs dispositions fâcheuses pour l'indépendance, pour la dignité du médecin. Ces impressions ont été d'autant plus vives, que l'été dernier la présence de M. de Salvandy et son langage au sein du congrès médical avaient fait concevoir à l'assemblée, qui avait couvert d'applaudissemens M. le ministre de l'instruction publique, les plus belles espérances au sujet de la loi qu'il avait promise. La commission de la chambre des pairs a entendu les observations des représentans du corps médical; elle saura reconnaître ce que les plaintes des parties intéressées peuvent avoir de fondé, ce qu'elles ont sans doute d'excessif, et il sortira de cet examen un travail approfondi sur une matière que les progrès de la science et des mœurs ont singulièrement compliquée depuis l'époque où les lois consulaires ont été rendues.

Les discussions d'affaires ont commencé sérieusement au Palais-Bourbon. Après le projet sur la banque, dont la chambre s'occupe en ce moment, viendront la loi de douanes et les crédits supplémentaires. C'est là que seront abordées les questions du libre échange et de la colonisation africaine. Maintenant la chambre examine le projet tendant à abaisser à 250 francs la moindre coupure des billets de la Banque de France. Quelle est la quantité de numéraire circulant en France? On avait cru, d'après certains calculs, que la France possédait plus de trois milliards en numéraire. Cette proportion est exagérée pour bien des causes. Le rapporteur de la commission, M. Benoist, rappelle qu'un grand nombre de pièces frappées antérieurement à 1829 ont été retirées de la circulation. D'un autre côté, il faut déduire de notre capital monétaire intérieur la partie de notre numéraire qui circule à l'étranger. L'Algérie absorbe aussi chaque année des sommes assez considérables. Toute mesure qui aura pour objet de faciliter l'exportation du numéraire doit donc être mûrement pesée par le gouvernement et par les chambres. Tout notre papier monétaire, les billets de la Banque de France, ceux de ses comptoirs et les billets des banques départementales, représentent une somme de 350 millions, c'est-à-dire un peu plus du tiers de la circulation de l'Angleterre, dont la population n'est guère que des deux tiers de la nôtre. Est-il désirable que parmi nous cette circulation soit accrue? La commission n'a pas hésité à se prononcer pour l'affirmative, si cet accroissement peut avoir lieu sans que nous courions les dangers contre lesquels l'Angleterre est obligée de se prémunir. Le commerce de Paris, depuis assez long-temps, a réclamé des billets de petite coupure. La commission a pensé qu'il n'y avait aucun danger à accéder à

ce désir, et qu'il fallait faciliter l'emploi des billets de banque dans les transactions journalières en descendant au-dessous de 500 francs. Sur ce point, la commission a même été au-delà de la proposition du gouvernement, et elle a cru qu'un billet de 200 francs devait être préféré à celui de 250 francs. Suivant elle, le billet de 200 francs se prêtera mieux aux besoins des grandes caisses publiques et privées. A ses yeux, cette coupure a encore l'avantage de mieux rentrer dans les formes décimales et dans les analogies avec notre monnaie. La coupure à 200 francs est une transition nécessaire aux idées plus absolues qui demandent le billet de 100 francs, et si, plus tard, on doit en venir à ce dernier billet, l'analogie avec nos monnaies d'argent de 1 fr., 2 fr., 5 fr., sera complète. La chambre a dans son sein des économistes qui sont frappés des bons résultats qu'aurait pour le commerce le billet de 100 francs; il développerait la circulation par les facilités qu'il apporterait aux transactions de toute nature. A leur avis, cette expérience est sans danger, et ils désireraient qu'elle commençât dès à présent. C'est pour réaliser ce vœu que M. Léon Faucher a présenté un amendement ainsi conçu : « La moindre coupure des billets de la Banque de France, fixée à cinq cents francs par l'art. 14 de la loi du 24 germinal an XI, est abaissée à cent francs. La même disposition est étendue aux autres banques publiques autorisées. » Le ministre des finances, la Banque et la commission combattent cette création des billets de 100 francs; ils y voient le danger possible d'une circulation exagérée. Le rapporteur expose aussi qu'il serait permis de craindre que, lorsque le billet de 100 francs descendrait dans une classe moins riche, moins éclairée que celle qui use aujourd'hui des billets de banque, la moindre inquiétude ne multipliât outre mesure les demandes de remboursement; il y aurait dans ce mouvement quelque chose de dangereux non-seulement pour la sécurité commerciale, mais encore pour la sécurité publique. Aussi la majorité de la commission a préféré s'en tenir à la création des billets de 200 francs. Le temps décidera s'il est sage de pousser l'expérience plus loin. M. d'Eichtal, dont la compétence en pareille matière n'est pas douteuse, et que la chambre a écouté avec une attention soutenue, s'est aussi déclaré pour la création immédiate du billet de 100 francs. Le débat a pris des proportions sur lesquelles on ne comptait pas, et doit se prolonger encore quelques jours.

On invoque souvent l'exemple de l'Angleterre pour exciter à plus de hardiesse l'administration et les chambres dans certaines mesures économiques et financières. Cependant il ne faut pas oublier qu'en 1844, lorsque le parlement britannique renouvela le privilége de la banque d'Angleterre, sir Robert Peel combattit vivement les théories de quelques économistes, ainsi que la confiance excessive dans le papier-monnaie. Il ne consentit point à considérer la livre sterling comme une simple fiction, ainsi que le soutenaient certains théoriciens; il y voyait une quantité fixe de métal précieux d'un poids et d'un titre arrêtés, et dont il fallait toujours assurer le remboursement. Aussi sir Robert Peel ne permettait à la banque de lancer des billets dans la circulation que jusqu'à concurrence de son capital placé entre les mains du gouvernement, savoir : 11 millions de livres sterling en fonds publics consolidés et 3 millions en billets de l'Échiquier. La banque ne pouvait désormais émettre des billets pour une somme plus considérable qu'en justifiant qu'elle avait dans ses caves une quantité de numéraire ou de lingots égale à ce supplément, ou en offrant des garanties d'un

autre genre sur les fonds publics. Tels sont les principes qui ont triomphé en Angleterre il y a trois ans, et qui ont raffermi le crédit financier de la Grande-Bretagne. Ne peut-on pas dire que dans cette circonstance le gouvernement anglais et sir Robert Peel s'inspiraient de l'esprit de sagesse qui a mis si haut dans la confiance du pays la Banque de France?

Entre la commission des crédits d'Afrique et le cabinet, il vient de s'élever une question à la fois constitutionnelle et militaire. Ayant appris que M. le maréchal Bugeaud avait l'intention de se rendre dans la Kabylie avec une division de dix mille hommes, la commission a député M. Dufaure auprès de M. le ministre de la guerre, pour lui faire connaître qu'un pareil projet n'avait pas son approbation. M. de Saint-Yon en a référé au conseil, qui l'a chargé de répondre à M. Dufaure qu'il y avait dans son ouverture quelque chose d'inconstitutionnel, et comme un empiétement sur les prérogatives du pouvoir exécutif. Sur la question de principes, nous serions assez disposés à partager cet avis; mais comment ne pas faire remarquer que, si la chambre a pris l'habitude d'intervenir, pour ce qui concerne l'Afrique, dans les questions qui appartiennent essentiellement au pouvoir exécutif, elle y a été provoquée, encouragée par le gouvernement lui-même depuis seize ans? Il est un peu tard pour reconquérir le terrain perdu. Au surplus, puisqu'il est question de la Kabylie, nous signalerons l'espèce de révolution morale qui s'est faite dans un grand nombre de tribus kabyles que nous voyons aujourd'hui rechercher notre alliance. A l'ouest de Philippeville, à Setif, à Bougie, les Kabyles ont manifesté le désir de nouer avec nous des relations commerciales suivies. Dans le cercle de Bougie notamment, l'heureuse vigueur du commandant supérieur, M. de Wengi, a déterminé la soumission de tribus nombreuses et l'arrivée d'une foule de Kabyles au marché de la ville. Le mouvement pacifique, une fois imprimé, n'a pas tardé à entraîner les chefs qui s'étaient montrés nos plus ardens ennemis; on les a vus à Alger venir recevoir l'investiture des mains du gouverneur-général. Dans la partie orientale de la Kabylie, notre situation n'est pas moins favorable. La création d'un établissement permanent à Sour-el-Ghozlan, dans l'est de la province d'Alger, à la tête de la vallée qui sert de communication entre les montagnes du Jurjura et les plaines du sud, a suffi pour attirer à nous les montagnards. De ce côté, l'événement le plus important a été la soumission de Ben-Salem, l'un des plus puissans khalifa d'Ab-el-Kader. A sa suite sont arrivés les chefs des principales tribus du Jurjura et les personnages indigènes émigrés des diverses parties de la province et réfugiés au milieu des Kabyles. Fidèle au caractère religieux qu'il avait toujours manifesté pendant qu'il exerçait le commandement au nom de l'émir, Ben-Salem n'a pas voulu accepter de fonctions politiques en se soumettant à la France. Le succès de toutes nos entreprises a été à ses yeux le signe évident de la volonté de Dieu, et, en déposant le dernier les armes qu'il avait prises au nom de la religion et pour le bien de son pays, il a demandé à aller faire un pèlerinage à la Mecque. Ces résultats donnent à nos relations en Afrique une sorte de consécration dont l'honneur appartient tant à l'énergie de nos soldats qu'à l'habile direction des affaires arabes.

En portant nos regards au dehors, nous retrouvons en Grèce, en Portugal, en Espagne, les mêmes agitations, les mêmes périls pour les institutions constitutionnelles. Cependant, à Athènes, un vote parlementaire vient de montrer que

M. Coletti et le cabinet qu'il préside ont une incontestable majorité. L'opposition avait pris thème de certaines irrégularités qui s'étaient glissées dans les mercuriales des principaux marchés du royaume que le gouvernement doit publier tous les mois, pour accuser le ministre des finances de falsification des documens officiels et de perception illégale. L'accusation n'avait pas le moindre fondement, l'opposition elle-même ne l'ignorait pas; mais elle y voyait un moyen de harceler non pas tant le ministre des finances, M. Ponyropoulo, que le président du conseil, M. Coletti. Le débat a si fort tourné à la confusion des opposans, qu'un des plus vifs d'entre eux, M. Lycurgue, a cru devoir protester à la tribune de son respect pour le caractère de M. Coletti et la droiture de ses intentions. La mise en accusation du ministre des finances a été repoussée par 64 voix contre 43; il y a donc eu en faveur du cabinet une majorité de 21 voix. Cet épisode parlementaire s'est passé au milieu des préoccupations qu'inspirent au gouvernement grec l'attitude de Constantinople et surtout le mauvais vouloir de l'Angleterre, qui menace Athènes de ses vaisseaux et d'une descente au Pirée. Le gouvernement grec paraît résolu à lui opposer une résistance passive, et à protester devant l'Europe contre les violences qui lui seraient faites. L'Europe pourra juger entre la conduite du gouvernement anglais venant mettre la main sur le trésor, sur les finances de la Grèce, et celle de la France, qui prend encore à sa charge aujourd'hui pour sa part afférente le paiement des intérêts et de l'amortissement de l'emprunt grec. Le ministre des finances, en demandant à la chambre un crédit de 527,241 francs pour le paiement du semestre échu le 1er mars 1847, insiste sur l'impossibilité où se trouve le gouvernement grec de distraire aucune partie des recettes pour l'affecter à l'acquittement direct de l'emprunt et même au remboursement des avances faites par les puissances. L'Angleterre au contraire s'en tient à la lettre de son contrat : elle veut être payée, dussent ses exigences précipiter la ruine de la monarchie qu'elle a élevée, il y a vingt ans, de concert avec la France et la Russie.

Nous avons à signaler aujourd'hui un changement, un progrès assez imprévu dans la situation d'une des provinces danubiennes; nous voulons parler de la Valachie. On se rappelle qu'un des premiers actes de l'hospodar Bibesco, qui était parvenu au pouvoir à la faveur de ses protestations et de ses promesses libérales, avait été de rompre avec ses anciens amis et de fermer l'assemblée valaque *pour en mettre la clé dans la poche des Russes,* comme on disait à Bucharest. La réaction contre l'influence russe fut alors unanime parmi les Valaques; elle fut poussée si loin, qu'on les vit témoigner aux Turcs de l'amitié, de la confiance, et les supplier de venir au secours de la constitution menacée de périr. Il y eut enfin en Valachie un parti turc. Le divan, qui d'ordinaire sait fort peu ce qui se passe de ce côté du Danube, accorda pourtant son attention à cet appel fréquemment répété, et, dans son voyage en Bulgarie, le sultan usa de son droit de suzeraineté pour intimer au prince Bibesco l'ordre de rouvrir l'assemblée. La Russie ne s'y opposa point ostensiblement. A l'en croire, elle avait ignoré l'étendue du mal; son consul, en s'associant étroitement aux méfaits du prince Bibesco, avait dépassé ses instructions : il avait mal informé son gouvernement, dont l'innocence était complète. Force a été au prince Bibesco de faire acte de soumission, et la Russie, de son côté, a reculé d'un pas en frappant d'une disgrace apparente ou réelle l'agent qui l'avait servie avec un succès

peut-être en effet trop rapide et trop peu ménagé. Toutefois, en rendant au pays l'usage de sa constitution, l'hospodar a pris ses précautions contre le danger des opinions trop indépendantes; il a eu grand soin de changer de fond en comble la loi électorale, de manière à en obtenir un parlement composé d'hommes nouveaux, obscurs, pauvres, ou bien très riches, mais en même temps connus par une servilité mise à l'épreuve. Cependant, avec une chambre aussi docile, le prince Bibesco gouverne dans un sens libéral; il fait voter par les députés de son choix des lois utiles pour la principauté. Quelle est la cause de ce changement? La Russie, qui s'était compromise, et qui d'ailleurs, par les événemens de Cracovie, a éveillé la susceptibilité de l'Europe occidentale sur les questions de protectorat, se résigne à ralentir provisoirement son action pour paraître moins redoutable. Quant au prince Bibesco, il essaie d'expliquer lui-même son libéralisme d'aujourd'hui en rejetant la responsabilité de ses actes d'autrefois sur l'arrogance de la boyarie, et sur les difficultés qu'elle suscite incessamment à toute administration dans l'intérêt de ses propres priviléges. La vérité est que le prince Bibesco a du penchant pour les allures de dictateur, et qu'il tient à justifier le pouvoir absolu par sa conduite. Peut-être même commence-t-il à vouloir le bien du pays, à la condition d'avoir la liberté de le faire par lui seul; car enfin il a aussi son intérêt personnel dans cette politique, l'intérêt de s'affermir sur le trône en abaissant ses rivaux et de fonder une dynastie. L'hérédité n'est-elle pas, au su de tout le monde, une de ses ambitions? Quoi qu'il en soit, avant même de savoir si le prince Bibesco persévérera jusqu'à la fin dans cette voie meilleure, il est juste de le louer d'y être entré. La loi proposée par le prince et votée par l'assemblée pour l'affranchissement des esclaves du clergé exercera une influence utile sur l'honneur, et aussi sur le bien-être, sur la moralité des populations valaques. Lorsque les aventuriers connus plus tard sous le nom de *bohémiens*, *cigans*, *zingares*, vinrent de l'Asie s'établir en Europe vers la fin du moyen-âge, ils se fixèrent en grand nombre dans la Moldo-Valachie et y furent promptement réduits en esclavage. L'état, le clergé, les particuliers, quiconque avait un droit de possession eut des esclaves, et la domesticité dans les principautés fut tout entière alimentée par les *zingares*. Comme leur histoire l'apprend, c'était une population très vicieuse, et il arriva que cette race flétrie par l'esclavage descendit alors au plus profond degré de la corruption. C'était la plaie des familles et de la société; mais cela ne déplaisait point aux princes fanariotes qui gouvernaient le pays pour les Turcs, et qui ne pouvaient s'y maintenir qu'en l'énervant de toutes les façons. Sitôt que les Moldo-Valaques, à la faveur des événemens intérieurs et extérieurs qui ont diminué si gravement la puissance ottomane, eurent retrouvé le sentiment de leur force et de leur nationalité, ils songèrent très sérieusement aux maux dont l'esclavage était pour eux la source, et, depuis 1832, l'affranchissement des *zingares* a été la préoccupation constante des hommes sincèrement dévoués au bien du pays. Dans les deux principautés, l'état a fait les premiers sacrifices; il a donné la liberté à ses esclaves. Le clergé, très riche en esclaves, ne suivit pas cet exemple, et combattit formellement la mesure comme désastreuse pour l'église. Il céda pourtant en Moldavie devant le libéralisme toujours capricieux et quelquefois un peu brutal du prince Stourdza. Le prince Ghica fut moins heureux en Valachie; il ne put l'emporter contre la puissante opposition des évêques et des mo-

nastères. Le prince Bibesco vient d'obtenir le succès qui avait ainsi échappé à son prédécesseur; il est juste de dire que le métropolitain de Bucharest lui a prêté tout son appui. Par le bienfait de cette loi, trente mille *zingares* passent à l'état d'hommes libres. Les revenus de la capitation que tous les affranchis doivent au trésor seront consacrés au rachat des esclaves des particuliers qui consentiront à vendre, car, on est forcé de l'avouer, les deux principautés contiennent encore environ cent mille esclaves, et il ne faudra pas moins de trente-cinq ans pour le rachat de ceux de la Valachie.

Le traité de la quadruple alliance va, par la force des choses, trouver une application dans les affaires du Portugal. Le bruit avait couru dans ces derniers jours que l'Angleterre s'était entendue avec le gouvernement espagnol pour nous évincer de la question portugaise, et pour travailler à résoudre sans nous les difficultés qui tiennent en échec le pouvoir de la reine dona Maria. Il n'en est rien. Si le ministère anglais avait en effet cherché à faire triompher un pareil dessein, la réponse de la France à une entreprise de cette nature eût été fort simple. La France se trouvait en droit de déclarer au gouvernement britannique que, dès que le traité de la quadruple alliance était méconnu dans ce qui concernait le Portugal, il n'existait plus pour ce qui regardait l'Espagne. Dès-lors la France était libre d'agir dans les affaires de la Péninsule d'une manière tout-à-fait isolée et de trancher seule les questions les plus délicates, comme par exemple celle de l'intervention dans un cas donné. L'Angleterre était loin d'avoir intérêt à pousser les choses jusque-là; aussi n'a-t-elle rien fait de sérieux qui pût motiver de notre part une semblable attitude. Ce qu'il est permis d'augurer, c'est que l'anarchie du Portugal, à force de se prolonger, deviendra une sorte de question européenne, du moins pour la France, l'Angleterre et l'Espagne. On sentira le besoin de mettre la transaction qui devra enfin terminer la lutte entre la reine dona Maria et les insurgés sous la sanction de plusieurs puissances qui garantiraient au Portugal le rétablissement et la sincère exécution de la charte.

Quant à l'Espagne, nous parlerons sans découragement, mais avec franchise, du spectacle qu'elle nous présente. Il y a quelques semaines, après la chute de M. Isturiz, il s'était formé un nouveau cabinet sous la présidence du duc de Soto-Mayor. Nous n'avions pas une grande confiance en ce cabinet, où l'on remarquait trop l'absence des hommes les plus considérables du parti modéré; il est incontestable cependant que ce ministère avait la confiance des chambres, qui le lui ont prouvé par un vote formel. Eh bien! le cabinet de M. de Soto-Mayor a été destitué en masse le lendemain même; la même chose était arrivée l'an dernier au ministère présidé par le marquis de Miraflorès. Il faut se méfier, en Espagne, des votes de confiance du parlement; ils sont un fâcheux symptôme pour les cabinets qui les sollicitent et qui les obtiennent. Enfin il s'est formé un ministère qu'il est aussi difficile de qualifier que tous les autres. Est-ce un ministère modéré? est-ce un ministère progressiste? C'est là la grave question qui va s'agiter lorsque les chambres se rouvriront. Nous savons bien que le nouveau président du conseil, M. Pacheco, qui est un homme d'un esprit distingué, vise à former un nouveau parti en dehors des traditions des anciens partis, à se mettre sur un terrain neutre; il veut être le chef d'un gouvernement conservateur progressiste. Aussi, d'un côté, s'est-il adjoint des hommes du parti modéré, tels que M. Benavidès, ancien chef politique de Madrid, et le

général Mazarredo, l'ami de Narvaez, ancien ministre avec M. Gonzalez-Bravo, et de l'autre il donne satisfaction en théorie à plus d'une prétention du parti progressiste; mais, dans la pratique, de quel côté penchera M. Pacheco? Jusqu'ici son programme n'a rien de fort effrayant pour le système de modération qui a prévalu en Espagne depuis quatre ans. Son discours d'inauguration aux cortès ne diffère pas sensiblement de tous ceux qui ont été prononcés en pareil cas. Parler de son respect pour la légalité et de sa volonté de ne la point enfreindre, à moins d'y être contraint par quelque insurrection, en vérité ce n'est pas beaucoup s'engager. M. le duc de Soto-Mayor en avait dit autant, ce qui ne l'a pas empêché de tomber. Ce qui rend la situation du nouveau cabinet difficile, c'est le vice de son origine. Nous nous expliquons avec peine comment M. Pacheco, qui a toujours passé pour un homme essentiellement parlementaire, a pu accepter le pouvoir en présence d'un vote de confiance accordé au ministère précédent. Si on nous objecte que cela est très régulier, que la reine a parfaitement le droit de congédier ses ministres et d'en choisir d'autres, nous répondrons qu'il y a des limites à ce droit, et que c'est en abuser que de donner deux fois en un an le spectacle d'une destitution en masse de ministères qui avaient l'appui des cortès. Il ne faut pas vouloir chercher des causes trop profondes à ces changemens, ni se hâter de conclure d'une manière trop absolue que l'influence française est en pleine décadence au-delà des Pyrénées. Sans nier la part que M. Bulwer a dû prendre à la dernière révolution ministérielle, qui amène au pouvoir son ami M. Salamanca, il n'est pas exact de dire que la formation du nouveau ministère espagnol soit une déclaration d'hostilité contre la France. M. Pacheco, malgré son opposition à quelque tendances, supposées trop complaisantes, des cabinets précédens pour notre gouvernement, est un des hommes qui sentent le mieux le prix qu'il faut attacher à une sincère alliance entre les deux pays. L'avénement au pouvoir de la fraction dite puritaine du parti modéré est un essai de plus, un tâtonnement de plus, et c'est là son principal caractère.

Maintenant, le cabinet de M. Pacheco réussira-t-il à s'asseoir d'une manière durable? C'est ce dont il est permis de douter. Déjà le parti progressiste, qui n'avait pas dissimulé sa joie en le voyant arriver au pouvoir, qui a voté en sa faveur, commence à se retirer de lui, et nous ne pensons pas cependant que MM. Benavidès et Mazarredo soient disposés à rien ajouter à leurs concessions pour le ramener. D'un autre côté, le parti modéré, chaque jour blessé par les attaques dont il est l'objet, voudra-t-il lui rendre un appui qu'il lui a refusé le premier jour? Il est certain que, si ces deux grandes fractions de l'opinion reprennent leur position naturelle, le ministère Pacheco n'aura pas un meilleur sort que ceux qui l'ont précédé. Les crises recommenceront peut-être en face de la guerre civile, activement fomentée en ce moment même sur tous les points de la Péninsule par le parti carliste.

Cette inconsistance de la politique en Espagne ne nuit pas seulement à ses affaires intérieures, elle empêche évidemment la création de relations nouvelles avec les pays qui n'ont pas encore reconnu la reine Isabelle, et elle a même une très fâcheuse influence sur ses relations avec les peuples amis. Il y a avec la France, par exemple, une multitude de questions pendantes qui, d'un jour à l'autre, pourraient devenir graves et susciter de sérieux embarras. Sans qu'on

s'en soit beaucoup occupé, il a failli y avoir, il y a quelques jours, un engagement entre les troupes des deux pays aux bords de la Bidassoa; les journaux de la frontière ont rapporté l'affaire en détail. L'Espagne élève depuis long-temps des prétentions à la propriété entière des eaux de la Bidassoa, et ces prétentions, qui ne se fondent sur aucun traité, sont naturellement contestées par la France : c'est là une question toute diplomatique à vider; mais les autorités espagnoles ne laissent pas passer une occasion d'exercer ce droit, qui leur est disputé. Une de ces occasions s'est offerte tout récemment. Un navire de commerce français est entré dans la Bidassoa, et les autorités de Fontarabie ont voulu lui faire payer les droits imposés aux bâtimens étrangers. Le capitaine de ce navire, qui n'était pas entré dans les eaux espagnoles, a refusé et a eu recours à l'autorité française pour le protéger à sa sortie contre une attaque de vive force dont on le menaçait. Il y a eu des négociations entre le chef d'état-major de M. le général Harispe et le capitaine de port de Fontarabie. L'autorité française a été obligée de faire arriver des troupes et quelques pièces d'artillerie pour protéger la sortie du navire, qui, heureusement, n'a pas été attaqué. Les journaux espagnols ont même rapporté que le général Urbistondo, commandant des provinces basques, qui est arrivé quelques heures après à Irun, avait exprimé avec une certaine vivacité son regret de ne s'être pas trouvé sur les lieux pour engager une lutte à main armée. Nous n'attachons pas plus d'importance qu'il ne faut à ces incidens, dont l'opposition espagnole s'est emparée cependant dans un but d'hostilité envers la France : nous savons que les bonnes relations entre deux pays ne sont pas à la merci de ces questions inférieures; mais, si l'on réfléchit que sur toute la frontière hispano-française il y a de semblables débats de territoires, on comprendra qu'il importe de mettre un terme diplomatiquement à ces discussions, afin d'éviter qu'elles ne soient envenimées par les passions hostiles, comme cela a eu lieu déjà sous la régence d'Espartero. Malheureusement, nous le répétons, il est difficile de traiter ces questions avec des ministères qui ne font que passer au pouvoir. Trop souvent aussi la diplomatie croit au-dessous d'elle de s'occuper de ces affaires peu brillantes, d'où dépend cependant la tranquillité des populations des frontières. C'est un intérêt que notre gouvernement doit surveiller et protéger. Ses relations amicales avec l'Espagne doivent le porter à insister sur la solution de ces difficultés secondaires.

En Angleterre, on suit toujours avec un vif intérêt les affaires d'Espagne. On croit, à Londres, au rappel d'Espartero, qui serait rétabli dans tous ses honneurs. Cette réintégration serait la contre-partie de la nomination du général Narvaez comme ambassadeur à la cour des Tuileries. Il paraît, au surplus, qu'Espartero et le comte de Montemolin, entre lesquels des négociations s'étaient entamées presque sous les auspices du gouvernement anglais, n'ont pu s'entendre. On assure que le prétendant est parvenu à réunir cinq millions de francs. Sur le fond même de la question espagnole, de vifs débats viennent de recommencer, non dans le parlement, mais dans la presse périodique, et on a généralement remarqué un article du dernier numéro du *Quarterly Review*, qui aurait été rédigé sous l'inspiration de lord Aberdeen. Le langage de l'écrivain est modéré, bien que sa pensée soit hostile au gouvernement français; son but principal est de réfuter la thèse favorite de lord Palmerston au sujet du traité d'Utrecht. En Angleterre, — ce n'est pas comme en France, — les hommes politiques et les

publicistes n'en ont pas encore fini avec le traité, qui devient un champ de polémique entre la *revue* des tories et la *revue* des whigs. Lord Aberdeen, dans ses négociations avec la France, n'a jamais invoqué le traité d'Utrecht; aussi, le *Quarterly* raille-t-il lord Palmerston sur son engouement pour un ordre d'argumens qui auraient jusqu'alors échappé à tous les hommes d'état de l'Angleterre et de l'Europe. De son côté, lord Palmerston a songé à présenter l'apologie de sa politique dans l'*Edinburg Review*. La revue whig maintient l'interprétation donnée par lord Palmerston au traité d'Utrecht; mais il semble que l'écrivain sente lui-même la faiblesse de cette thèse, car il ne tarde pas à l'abandonner pour aborder tous les argumens *actuels* et politiques de la question. La conduite tenue par lord Aberdeen est à son tour l'objet de critiques assez amères. Le morceau se termine par des considérations sur les relations à venir de l'Angleterre et de la France. Tout en faisant des vœux pour que le refroidissement entre les deux pays ne soit que passager, tout en reconnaissant que la discussion pendante entre les deux cabinets est aujourd'hui sans objet immédiat, et qu'il n'est dans l'intérêt de personne d'entretenir l'amertume qu'elle a provoquée, le publiciste whig ne croit pas qu'il soit possible d'espérer le retour d'une confiance entière entre les deux pays. Au surplus, ajoute-t-il, les violens orages purifient l'air, et nous espérons que les hommes d'état des deux nations, délivrés de l'atmosphère débilitante d'une amitié de serre chaude, auront, avec moins d'intimité, plus de décision et de franchise. — Il est difficile de ne pas reconnaître dans cet article non-seulement les traces d'une origine officielle, mais aussi l'empreinte des diverses nuances politiques représentées par le cabinet anglais. Le ton de la discussion est tantôt passionné, tantôt presque doucereux. On dirait qu'une main habile et sage s'est attachée en maints endroits à adoucir les vivacités d'une touche plus ardente; mais, en dépit de ces précautions, il y a dans tout le morceau une animosité contre la France qu'on sent d'autant mieux, qu'après s'être échappée, elle cherche à se contenir.

Au reste, ce qui, en dehors de toute polémique, nous rassure toujours sur le maintien de la paix entre les deux pays, c'est la nécessité où ils sont tous les deux de demander aux développemens de l'industrie et de la civilisation des remèdes au malaise qui les travaille en ce moment. Ni l'Angleterre ni la France ne sont aujourd'hui dans ces situations prospères qui enflent le cœur et inspirent les résolutions téméraires. La Grande-Bretagne a ses plaies, nous avons les nôtres, qui, pour être moins profondes, n'appellent pas moins toute notre vigilance. L'état de leurs finances fera pour long-temps aux deux peuples un devoir d'une haute sagesse.

Dans un moment où les questions financières sont si vivement à l'ordre du jour, on a remarqué davantage chez nous la disparition d'un administrateur éminent qui eut trois fois dans les mains le portefeuille des finances, et qui depuis 1815, soit comme législateur, soit comme ministre, a pris part à toutes les lois, à toutes les mesures importantes concernant la fortune publique. M. le comte Roy, qui vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-deux ans, avait la passion de l'ordre dans les finances, et il goûta presque toujours la satisfaction, quand il fut aux affaires, de voir les recettes dépasser les dépenses. Ses opinions étaient modérées et l'associèrent à la politique du duc de Richelieu, de M. le comte Molé, de M. Pasquier et de M. de Martignac. Dans ces derniers jours, le coup le plus

imprévu a enlevé aussi à la société une femme dont la distinction était l'orgueil et le charme de ses amis. En présence de regrets si profonds, nous osons à peine prononcer le nom de Mme de Castellane, qui exerçait autour d'elle comme un empire irrésistible, parce qu'à la finesse de l'esprit elle joignait toutes les délicatesses de la bonté.

Histoire critique de l'école d'Alexandrie, par M. Vacherot (1). — L'étude de la philosophie alexandrine a produit depuis quelques années plusieurs travaux importans, entre autres le livre de M. Jules Simon dont cette *Revue* a fait un juste éloge, et plus récemment celui de M. Barthélemy Saint-Hilaire, membre de l'Institut. M. Barthélemy a publié la traduction française d'un certain nombre de morceaux de Plotin, accompagnée d'un rapport à l'Académie des Sciences morales sur le concours ouvert pour le prix à décerner à la meilleure histoire de l'école d'Alexandrie. C'est à la suite de ce concours que M. Vacherot a été couronné. Pour mieux justifier la faveur avec laquelle son travail avait été accueilli par l'Académie, l'auteur a voulu le revoir attentivement avant de le faire paraître. Il y a introduit des développemens nouveaux; il a multiplié les citations, afin de motiver toutes ses assertions, tous ses jugemens. Le programme de l'Académie demandait trois choses : 1° faire connaître par des analyses étendues les principaux monumens de l'école d'Alexandrie, en insistant particulièrement sur Plotin et sur Proclus; 2° rechercher les antécédens de cette école, ses rapports avec les religions antiques, et le rôle qu'elle a joué dans la lutte du paganisme contre la religion chrétienne; 3° suivre la trace des idées alexandrines dans le moyen-âge, et marquer, en terminant, la part d'erreur et la part de vérité qu'elles renferment. M. Vacherot a embrassé toutes les parties de ce vaste programme. Son livre s'ouvre par une longue introduction, dans laquelle il résume et apprécie les doctrines philosophiques ou religieuses qui ont influé sur la direction des Alexandrins, celles de Platon, d'Aristote, de Zénon, et en même temps celles de l'Orient. Il passe en revue les dogmes de la théologie juive, et montre comment Philon en a tiré un système mêlé d'idées grecques et d'idées orientales; il esquisse à grands traits la théologie chrétienne, les opinions des pères de l'église et les bizarres théories des gnostiques. La fin de cette savante introduction est consacrée à l'histoire des écoles grecques dans les deux premiers siècles de notre ère. A cette époque, la philosophie se transformait; il s'opérait une sorte de fusion entre le platonisme et le péripatétisme, entre la Grèce et l'Orient. Les philosophes qui remplissent cette période intermédiaire, Alcinoüs, Plutarque, Numénius, ne sont pas des métaphysiciens de premier ordre; mais leurs tentatives méritent l'attention de l'histoire, parce qu'elles sont un des signes de cet esprit à la fois érudit et mystique qui donne naissance à la philosophie alexandrine. M. Vacherot, qui fait dans son livre une revue si complète et si intéressante des systèmes antérieurs à l'école d'Alexandrie, aurait dû récapituler les points sur lesquels elle les continue, les perfectionne ou les modifie. Cette récapitulation est rejetée à la fin du second volume; peut-être aurait-il fallu la placer immédiatement après l'introduction de l'ouvrage. C'eût été prévenir les doutes

(1) 2 vol. in-8°, chez Ladrange, quai des Augustins.

du lecteur et le préparer par cette transition à l'intelligence du grand mouvement philosophique dont on vient de lui montrer les origines. C'est là, du reste, une question d'art et de méthode, qui laisse subsister tout entier le mérite des recherches de M. Vacherot. — L'histoire critique de l'école d'Alexandrie comprendra trois volumes. Les deux premiers, qui sont publiés, nous font connaître cette école dans ses origines, dans ses monumens, dans l'esprit et la méthode qui la caractérisent, dans ses luttes contre le christianisme. Dans le troisième et dernier volume, qui doit paraître prochainement, l'auteur recueillera les traces de la philosophie alexandrine à travers la barbarie du moyen-âge et jusqu'au XVIe siècle, où l'enthousiasme de quelques érudits la ressuscite un instant. L'ouvrage se terminera par l'appréciation des mérites et des défauts de cette philosophie, des services qu'elle a rendus à la science et de ceux qu'elle peut lui rendre encore. La critique attend le complément de la publication de M. Vacherot pour la juger définitivement; mais, dès aujourd'hui, il y faut reconnaître une étude approfondie de la philosophie ancienne et une pénétration métaphysique qui n'est pas commune de nos jours.

— La vie et les écrits d'un penseur illustre, Jordano Bruno, viennent d'être l'objet d'une étude approfondie. L'auteur de cet ouvrage (1), sur lequel nous reviendrons, M. Christian Bartholmèss, a voulu, d'une part, faire connaître la vie de Bruno en s'aidant des meilleures sources, de l'autre, donner par une analyse mêlée de nombreuses citations une idée exacte de ses bizarres écrits. Son livre est le résultat de dix années de recherches, non-seulement sur Bruno, mais sur l'époque si agitée, si féconde, au milieu de laquelle il a vécu. Il ne faut y chercher ni un panégyrique de Bruno, ni une réfutation de ses doctrines: M. Bartholmèss a compris que ce qu'il fallait avant tout, c'était donner une base solide à la critique dans l'appréciation si difficile du penseur napolitain. Cette tâche est aujourd'hui remplie grace à M. Bartholmèss, et il faut désirer que l'histoire philosophique ne se borne pas à ces premières recherches sur les anciennes écoles de l'Italie.

— S'il y a pour la pensée et la poésie des momens de langueur, c'est du moins une consolation de voir les chefs-d'œuvre des morts rendus à la lumière, à une existence nouvelle par la magie du talent. Tel est le plaisir vif et élevé que nous devons à Mlle Rachel, à la manière dont elle a composé et rendu le rôle d'Athalie. Dans ce rôle, qui n'a que trois scènes, elle soulève tous les applaudissemens et paraît sous une physionomie toute nouvelle. Il y a là une création qui atteste une rare puissance. Mlle Rachel vient d'un coup de reculer les bornes de son domaine et de son répertoire. Désormais elle nous doit Agrippine et la Cléopâtre de *Rodogune*. Une autre curiosité dramatique, ce sont les représentations que va donner à Paris une troupe venue de Madrid. Nos jeunes auteurs pourront ainsi se familiariser avec les chefs-d'œuvre du théâtre espagnol. Il y aura là pour eux un sujet d'études intéressantes, et pour le public une source d'enseignemens élevés, de nobles émotions.

(1) *Jordano Bruno*, 2 vol. in-8, chez Ladrange.

V. DE MARS.

VOYAGE ET RECHERCHES

EN

ÉGYPTE ET EN NUBIE.

V.

MÉHÉMET-ALI. — HÉLIOPOLIS.

L'homme extraordinaire qui a succédé aux Français dans ce pays, et qui poursuit à sa manière l'œuvre de civilisation commencée par eux, est lui-même un des principaux objets de la curiosité des voyageurs. Un touriste qui se respecte ne saurait partir du Caire sans avoir vu Méhémet-Ali. Je lui apportais une lettre de Réchid-Pacha, civilisateur beaucoup plus de mon goût. M. Benedetti, consul de France au Caire, m'a présenté au pacha avec M. Durand, dont j'ai déjà parlé, et un autre compagnon de voyage, dont j'ai fait à Malte la précieuse acquisition, M. d'Artigues. M. Benedetti nous a conduits chez le pacha en voiture. Traverser ainsi le Caire dans toute sa longueur, suivre ses rues étroites au milieu des embarras que j'ai décrits, n'est pas une petite affaire. Plus d'une fois il a fallu s'arrêter tandis que défilait un train de chameaux et que des moellons ou des sacs de plâtre entraient par la

portière. Bonaparte le premier a promené dans les rues du Caire une voiture, et une voiture à six chevaux. Bonaparte a fait dans sa vie beaucoup de choses plus glorieuses, il en a fait peu de plus difficiles.

Méhémet-Ali habite la citadelle qui domine le Caire : là fut ce *Château de la Montagne* dont parlent les chroniqueurs arabes, et dans les murs duquel se sont accomplies tant de tragédies sanglantes; là, de nos jours, les mamelouks ont été massacrés. Méhémet-Ali bâtit en ce moment dans l'intérieur de la citadelle une mosquée en albâtre. La matière est précieuse, mais on peut déjà reconnaître que le caractère et le charme particulier à l'architecture orientale manqueront à l'édifice. On ne sait plus faire en Orient d'architecture musulmane, comme on ne sait plus faire en Occident d'architecture chrétienne. L'Égypte des Pharaons n'est pas tout-à-fait absente de la citadelle construite par Saladin et habitée par Méhémet-Ali; elle y est représentée par quelques débris. Champollion a lu sur des pierres qui ont servi à la construction des murailles le nom de Psamétik II. Je crois avoir trouvé le même nom dans une rue du Caire et hors des murs de la ville dans un des monumens appelés à tort *tombeaux des califes;* mais aujourd'hui l'hiéroglyphe pour moi le plus curieux à déchiffrer, c'était Méhémet-Ali. Entre ses admirateurs enthousiastes et ses détracteurs passionnés, quel jugement porter? Ce n'est pas une conversation d'une heure par interprète qui peut permettre de juger un tel homme, et ce qui va suivre est plutôt le résultat de ce que j'ai entendu dire du pacha dans le pays et de mes réflexions sur ses actes que d'un entretien nécessairement assez insignifiant. Seulement il y a toujours dans l'aspect d'un personnage célèbre, dans sa physionomie, son attitude, son regard, le son de sa voix, quelque chose qui peut compléter son portrait moral. On le comprend mieux quand on l'a vu.

Méhémet-Ali est un vieillard fort vert; il était debout quand nous sommes entrés, et m'a semblé très ferme sur ses jambes. Il s'est lestement élancé sur le divan assez élevé où il s'est accroupi et où nous avons pris place à ses côtés. Sa figure m'a paru peu distinguée, mais très intelligente, et n'offrant pas la plus légère expression de férocité. Notre entretien n'a présenté qu'un seul incident un peu caractéristique. Le pacha m'a invité à inspecter son école polytechnique. J'ai répondu que mon père eût justifié d'une manière éclatante un honneur dont je n'étais point digne, et que je demandais à son altesse la permission de décliner une tâche à laquelle mes études ne m'avaient pas préparé. Son altesse ne s'est point tenue pour battue. — Ce que le père pouvait, le fils doit le pouvoir, a-t-elle dit. Malheureusement je savais trop à quoi m'en tenir à cet égard. J'ai été obligé d'opposer un respectueux entêtement à l'entêtement trop bienveillant du pacha pour éviter le ridicule d'examiner sur des matières que je n'entends point les élèves et les pro-

fésseurs de l'école dirigée par M. Lambert; mais, en résistant à Méhémet-Ali, je n'ai pas eu la satisfaction de le persuader. Je cite ce petit fait parce qu'il met en relief un caractère commun aux gouvernemens orientaux. Tous, en effet, y compris le gouvernement réformateur de l'Égypte, sont convaincus que chaque homme, et principalement chaque Européen, est propre à toute chose.

Le rôle politique de Méhémet-Ali, comme chef indépendant de l'Égypte, a été préparé par les siècles. De tout temps, l'Égypte a tendu à vivre de sa vie propre. Le lendemain de la conquête, quand le vieux Caire existait à peine, les prétentions d'Amrou, son fondateur, inquiétaient déjà le calife Osman. Deux siècles plus tard, Ahmed, fils de Touloun, établissait une dynastie indépendante. Depuis lors, les sultans d'Égypte, c'est le nom que prirent les vizirs de cette province, ne reconnurent que nominalement l'autorité des califes. Ils finirent par les attirer au Caire comme les rois de France attirèrent les papes à Avignon. Il en a été ainsi jusqu'à la conquête ottomane. Les derniers chefs mamelouks défendirent héroïquement contre Sélim l'indépendance de l'Égypte. On montre encore attaché à l'une des portes du Caire le crochet où fut pendu Toman-Bey, l'un de ces vaillans Mamelouks qui, nés d'une race étrangère, étaient devenus par la force des choses une personnification de la nationalité égyptienne. Depuis la conquête ottomane, Méhémet-Ali n'est pas le premier qui se soit révolté contre le grand seigneur. Plusieurs chefs mamelouks l'essayèrent à diverses reprises. Le plus célèbre et le plus récent fut le magnanime et malheureux Ali-Bey. Lui aussi fit la guerre au sultan et conquit pour un moment la Syrie. Ali-Bey a devancé et préparé Méhémet-Ali, comme les réformes de Sélim III ont pu inspirer celles de Mahmoud.

Ce rôle de maître indépendant de l'Égypte qu'avaient joué tant de chefs guerriers, l'obscur habitant d'une petite ville de Macédoine devait le jouer de notre temps. Cette ville est la Cavale, berceau de Méhémet-Ali et.... des tulipes, qui de là se sont répandues en Europe. Méhémet-Ali est fier d'être du même pays qu'Alexandre, si célèbre parmi les Orientaux sous le nom d'Iskander, comme il se vieillit, dit-on, d'une année pour avoir l'âge qu'aurait Napoléon. Il fallut à un aventurier, qui était entré dans le pays avec cent hommes, une grande habileté pour se substituer aux mamelouks et s'établir malgré la Porte. Il sut se rendre populaire parmi les soldats, tout en protégeant les ulémas et les habitans. Au sein de l'anarchie, tout principe d'ordre est un germe de puissance. Bientôt la Porte s'effraie et veut lui enlever l'Égypte en le confinant dans un pachalik d'Arabie. Méhémet-Ali se fait retenir par les habitans, et achète la permission de rester au Caire, c'est-à-dire d'y régner. Dès ce moment, sa carrière est connue. Il extermine les mameloucks, délivre des Wahabites les villes saintes et l'Arabie entière, puis

attaque le sultan, bat ses troupes, menace sa capitale, s'arrête une première fois devant l'Europe, et une seconde fois est vaincu par elle.

La destruction des Mamelouks fut un assassinat, et un assassinat est toujours un crime; mais ce crime ne prouve point que Méhémet-Ali soit singulièrement cruel. L'humanité est malheureusement étrangère aux gouvernemens orientaux. Le pacha put croire que le meurtre des mamelouks était un bienfait pour l'Égypte, et pour lui-même une nécessité. Ainsi Pierre-le-Grand extermina les strélitz, et Mahmoud les janissaires. De plus, Méhémet-Ali pouvait alléguer l'excuse de la défense personnelle. Les mamelouks avaient conjuré sa perte, et n'attendaient pour l'accomplir que de le voir s'engager dans la guerre contre les Wahabites. Au moment de partir pour cette expédition dangereuse; il ne voulut pas laisser le Caire à ses ennemis; il employa contre eux une terrible ruse de guerre, et les massacra dans la cour de sa forteresse comme un sauvage brûle une tribu ennemie dans son camp. On dit qu'au moment d'agir le pacha était très troublé, qu'en proie à une vive émotion, il hésitait à donner le signal. Cela peut être : Méhémet-Ali est dur, impitoyable, il n'est pas naturellement féroce; on assure qu'il est assez bonhomme dans son intérieur, et que, lorsqu'une de ses femmes est malade, on le voit agité, éperdu, comme le plus tendre et le plus empressé des maris. Ce fait, du reste, n'était pas nouveau dans les annales de l'Égypte. En 1704, Bedr-el-Gemali fit tuer dans un festin tous les chefs turcs d'une milice indisciplinée. A une époque plus récente, le pacha Raghib-Mahomed, sur un ordre émané de Constantinople, tenta de massacrer les beys mamelouks. Enfin, après l'expédition française, le capitan-pacha eut le dessein de les exterminer par le feu de son artillerie, tandis qu'il les escortait jusqu'à la corvette anglaise qui devait les recueillir. Dans les mœurs de l'Orient, qui heureusement commencent à changer, voulait-on destituer un fonctionnaire, on l'étranglait; dissoudre une milice, on l'égorgeait.

L'expédition contre les Wahabites, menée à fin glorieusement par Méhémet-Ali et ses deux fils, Touloun et Ibrahim, consacra ses titres à la puissance en faisant de lui le défenseur et le vengeur de la foi musulmane. On sait que les Wahabites étaient des sectaires qui semblent avoir eu le double but de réformer l'islamisme et d'affranchir l'Arabie. Ces puritains bédouins, qui proscrivaient les pèlerinages, s'interdisaient l'usage du tabac, rasaient les coupoles funèbres élevées en l'honneur des saints musulmans, sans en excepter le tombeau de Mahomet, avaient fini par s'emparer de la Mecque. Depuis plusieurs années, les pèlerins ne pouvaient plus se rendre dans la ville sainte, quand Méhémet-Ali parvint à en rouvrir le chemin à tous les musulmans du globe. C'était un immense service rendu à l'islamisme, et l'on conçoit que l'auteur de ce service ait voulu s'en payer largement. Mé-

hémet-Ali convoita la Syrie, ce pays dont le sort a toujours été lié aux destinées de l'Égypte et le sera toujours. On sait les succès étonnans de 1833 et les revers plus étonnans encore de 1839.

Après la bataille de Nezib, dernière victoire due à la valeur d'Ibrahim et à l'habileté militaire de Soliman-Pacha, la fortune de Méhémet-Ali sembla s'arrêter comme en présence d'un objet formidable et invisible; c'était la puissance morale de l'Europe qui lui faisait signe de loin. Dès-lors les revers succédèrent aux revers. Beyrouth, héroïquement défendue par le courage français de Soliman, fut bombardée, et les Anglais, en prenant Saint-Jean-d'Acre *la difficile,* comme disent les Arabes, enlevèrent à Ibrahim l'honneur d'avoir seul fait capituler une place qui avait résisté à Bonaparte. L'armée égyptienne se fondit comme par enchantement. Les manœuvres habiles et cruelles d'un Allemand au service de la Porte, le général Jockmus, que j'ai eu occasion de connaître à Constantinople, en isolant des points de ravitaillement les débris de cette armée, en précipitèrent la destruction; mais ce qui frappait tout à coup d'impuissance les soldats jusque-là victorieux de Méhémet-Ali, c'était la volonté de l'Europe. On vit alors que les plus extraordinaires fortunes de l'Orient ne sauraient tenir contre les desseins de la civilisation occidentale. Que serait-il advenu si nous avions soutenu Méhémet-Ali? Je ne sais; mais je suis certain que dans ce cas les vainqueurs de Nezib n'auraient pas disparu devant le général Jockmus.

Telle a été la carrière de Méhémet-Ali, l'une des plus extraordinaires de ce siècle. Je dirai deux mots seulement du gouvernement qu'il a donné à l'Égypte et de ce qu'il a fait pour elle.

Il y aurait de la niaiserie à voir un libérateur et un philanthrope dans celui qui régit si durement l'Égypte; d'autre part, il serait peu équitable de juger un Turc avec les idées européennes, un homme qui s'est frayé un chemin au pouvoir à travers mille périls et mille tempêtes d'après nos notions de justice exacte, un despote d'Orient d'après les principes du gouvernement constitutionnel. Ainsi, il est une mesure prise par Méhémet-Ali au commencement de son règne (on peut employer cette expression), qui nous semble inouie. Un beau jour, il a confisqué l'Égypte; il s'est déclaré propriétaire unique du sol; il en a réglé la culture, s'est réservé le droit d'en acheter seul les produits, et au taux qui lui conviendrait. Le monopole commercial a suivi naturellement la prise de possession du territoire. Qui possède seul peut seul vendre, et, s'il daigne acheter ce qui lui appartient, il est bien le maître d'en fixer le prix. Certes, cet accaparement du sol est une mesure révoltante. Sans la justifier, on peut chercher à s'en rendre compte en considérant ce qu'avait été la propriété en Égypte avant Méhémet-Ali, et en général ce qu'elle est dans tout l'Orient.

La matière est obscure, et je n'entrerai pas dans le détail des contro-

verses qu'elle a soulevées. Une vérité est certaine : c'est que, suivant la doctrine la plus généralement admise dans les pays musulmans, la terre conquise n'appartient pas aux individus, mais à Dieu, c'est-à-dire à l'état, car c'est Dieu qui, en pays d'islam, dit : L'état, c'est moi. La terre appartient à Allah, comme chez les Hébreux elle appartenait à Jéhovah ; les Moultezims, ceux qui occupaient le sol de l'Égypte avant que Méhémet-Ali s'en emparât, n'étaient pas des propriétaires dans le sens absolu du mot, mais des possesseurs héréditaires; le pacha a pu, sans choquer les idées musulmanes, leur retirer la possession au nom de l'état, et en leur payant une rente à titre d'indemnité. C'est à peu près ce que fit Joseph, quand il conseilla au Pharaon de profiter d'une année de disette et d'acquérir toutes les terres de ses sujets, qui les lui abandonnèrent et reçurent de lui les grains nécessaires pour ensemencer, sous condition d'une redevance annuelle du cinquième des produits. Telle est exactement la condition des fellahs sous Méhémet-Ali, sauf qu'on exige d'eux beaucoup plus que le cinquième des produits; en outre, au temps de Joseph, la cession fut volontaire de la part des Égyptiens, ou du moins ce ne fut pas le souverain, mais la famine qui les y contraignit. Il y eut encore cette différence, que Joseph excepta les biens des prêtres, et que Méhémet-Ali a confisqué les propriétés des mosquées. Il n'en est pas moins curieux qu'à une si grande distance de temps, la condition territoriale de l'Égypte ait subi deux fois une révolution analogue.

L'Orient a-t-il jamais connu l'idée de la propriété absolue telle que nous la concevons? Plusieurs écrivains, entre autres Volney, se sont prononcés pour la négative. Je pense qu'ils ont été trop loin. Ce qui est vrai, c'est qu'en Orient la propriété individuelle du sol s'efface souvent devant la propriété de l'état, représenté par le souverain. Les Anglais, après de longues et vives discussions sur ce point, ont fini par donner raison au système qui niait la propriété, formellement établie cependant par les anciennes lois et les coutumes hindoues, et se sont proclamés propriétaires du sol, comme les musulmans l'avaient fait avant eux. A Java, les Hollandais se sont substitués aux sultans et rajahs, seuls propriétaires de l'île; les paysans n'étaient qu'usufruitiers. Méhémet-Ali a agi en Égypte à peu près comme les musulmans et les Anglais dans l'Inde et les Hollandais à Java.

Il faut le reconnaître, la propriété n'est pas un fait simple et uniforme, ses conditions ont varié suivant les lieux et les temps. Dans l'Inde, on trouve diverses sortes et divers degrés de propriété. Ici la terre appartient à un chef; là une association de paysans, dont chacun a une part distincte, exploite en commun les bénéfices (1); ici le culti-

(1) Briggs, *Land-tax of India*, 244-50.

vateur a un droit héréditaire à vivre sur le sol, là il peut être évincé. Des exemples de demi-propriété, de possession héréditaire et révocable, se trouveraient dans notre Europe. Les bénéfices furent des concessions révocables avant de devenir des fiefs à perpétuité. Des jurisconsultes ont même avancé que, selon la loi d'Angleterre, nul sujet ne peut posséder la terre sans être assujetti à une redevance envers le souverain. Louis XIV, un peu oriental il est vrai, a écrit dans ses Mémoires, qui sont bien de lui, cette phrase, qui à elle seule suffirait pour le prouver : « Tout ce qui se trouve dans l'étendue de nos états, de quelque nature qu'il soit, nous appartient au même titre.... les deniers qui sont dans notre cassette, ceux qui demeurent entre les mains de nos trésoriers, et *ceux que nous laissons dans le commerce de nos peuples.* » Le droit de propriété flotte souvent incertain entre celui qui a hérité de l'appartenance de la terre et ceux qui la cultivent depuis plusieurs générations, et qui croient avoir le droit d'en garder l'usage. De là des conflits sur lesquels la législation est appelée à prononcer. Les fermiers des hautes terres d'Écosse croyaient aussi avoir le droit de vivre et de mourir sur le champ qu'ils exploitaient de père en fils depuis un temps immémorial : des expulsions en masse opérées par les grands propriétaires leur ont cruellement prouvé qu'ils se trompaient. En Irlande, où les petits fermiers pensent de même et où ce droit d'expulsion est aussi exercé avec une grande rigueur par les propriétaires contre leurs tenanciers, il est question de le restreindre et de créer pour ceux-ci une garantie de possession. En Danemark, les paysans demandent à acquérir la propriété des terres qu'ils cultivent pour les seigneurs; aux États-Unis, on va plus loin, et les *anti-renters* trouvent fort ridicule qu'un fermier industrieux paie éternellement à un propriétaire oisif une redevance qui leur semble féodale. C'est une extrémité opposée à l'extrémité de l'opinion orientale sur la propriété : ici le travailleur ne possède pas réellement; là on voudrait que lui seul possédât.

J'ai rapproché ces faits si divers pour montrer que l'idée de la propriété n'était pas partout quelque chose d'absolu, et qu'on ne doit pas juger avec nos idées une mesure qui les choque violemment, mais qui n'est point en elle-même aussi monstrueuse qu'elle le paraît. En outre, il ne faut pas oublier que la domination de Méhémet-Ali est une domination étrangère. Méhémet-Ali sait très imparfaitement l'arabe et dédaigne de le parler; c'est un Turc qui parle turc et gouverne par les Turcs. L'antipathie religieuse des Turcs et des Arabes est peu favorable à toute possibilité de fusion. Les emplois sont remplis par la race des conquérans; il en était déjà ainsi en Égypte sous les Grecs. Le vice-roi a essayé un moment de choisir des employés parmi les indigènes; mais ces tentatives, dans lesquelles M. Bowring voyait un acheminement vers la régénération de la population arabe, ces tentatives n'ont point réussi.

On dit que les fellahs au pouvoir étaient plus impitoyables pour leurs compatriotes que les Turcs eux-mêmes.

Le caractère de Méhémet-Ali montre la sagesse de l'astrologie orientale, qui place les princes, les financiers et les publicains sous l'influence de la même planète. Il s'est peint tout entier dans cette maxime que Burkhardt a recueillie de sa bouche : Un grand roi ne connaît que son épée et sa bourse; il tire l'une pour remplir l'autre. Le proposition contraire serait encore plus vraie : c'était pour pouvoir faire briller son épée dans le monde qu'il remplissait sa bourse; c'est avec le gain fait sur les blés qu'il a pu mettre à fin l'expédition contre les Wahabites.

C'est une maxime fondamentale de l'administration égyptienne, *que le gouvernement ne peut pas perdre*. De là découle le principe de la *solidarité*, d'après lequel un village ou une province qui paie exactement l'impôt est récompensé de cette exactitude en payant encore pour le village et la province voisine qui ne se sont pas acquittés. Il paraît que ce système, décourageant pour les contribuables, et qu'on a osé employer en France peu d'années avant la révolution (1), a cessé d'être en vigueur. Un fait que j'ai peine à croire, mais que certes on n'inventerait pas ailleurs, offre une application encore plus extraordinaire du principe, que *le gouvernement ne peut pas perdre*. Une maladie s'étant déclarée dans l'armée, parce que les soldats avaient été nourris avec la chair de chevaux morts d'une maladie contagieuse, une commission composée de médecins européens au service du pacha fut nommée. Elle fit une enquête, puis un rapport établissant la cause de la mortalité, et concluant à ce que des alimens plus sains fussent donnés aux soldats. Le gouvernement remercia les médecins et les combla d'éloges; mais, comme il ne pouvait pas perdre, une retenue fut faite sur les appointemens des docteurs pour l'indemniser du surcroît de dépense qu'amènerait le changement introduit dans la nourriture du soldat par suite de leur très sage décision. Cette anecdote, dont je ne garantis point l'exactitude, semblerait moins invraisemblable au lecteur, s'il avait entendu comme moi, de la bouche du savant scheikh Rifâah, directeur de l'école littéraire du Caire, ces propres paroles : « Quand on nous a fourni des livres pour l'étude ou pour les traductions, au bout d'un certain temps, *comme ces livres ont servi*, ils sont usés. Alors le gouvernement, qui ne peut pas perdre (2), exige que l'école l'indemnise du déchet

(1) Droz, *Histoire du règne de Louis XVI*, t. I, 160. — Quelque chose de semblable a lieu encore aujourd'hui dans l'empire autrichien. — Voyez *Foreign Quarterly Review*, t. XXXII, 469. Ce système a été proposé dans l'Inde anglaise. — Briggs, *Land-tax in India*, p. 268.

(2) Ce principe était aussi celui du gouvernement romain, et n'avait pas là des conséquences moins révoltantes. Les provinces étaient chargées de porter le blé à Rome à leurs risques et périls. Si un malheur arrivait à la cargaison, on mettait le pilote à la torture;

que ses livres ont souffert par l'usage. » Il me semble que ce second fait, que je maintiens authentique, est presque de la force du premier.

Méhémet-Ali a résolu un problème qui semblait insoluble. Il a supprimé la propriété et conservé l'impôt; les terres prêtées par lui aux fellahs, à condition qu'il en réglera la culture et en achètera les produits à un taux arbitrairement fixé, ces terres sont imposées. Cet impôt foncier, nommé *miri*, forme plus du cinquième du budget égyptien, qui, en 1840, selon M. Bowring, dépassait cent millions. Cent millions! c'est à peu près ce que l'Égypte rapportait aux Romains, et la population était alors quatre fois plus considérable.

Ce n'est pas le despotisme qu'on peut reprocher à Méhémet-Ali : depuis les Pharaons, l'Égypte n'a jamais connu un autre gouvernement. De plus, un pouvoir central très fort est une condition d'existence pour un pays qui ne peut subsister que par l'entretien des canaux et leur communication avec le Nil. Chez nous, l'état demande avec raison d'intervenir, plus qu'il ne le fait aujourd'hui, dans l'usage des cours d'eau; en Égypte, l'irrigation c'est la vie. Je ne ferai donc pas à Méhémet-Ali un crime de son despotisme. Je ne m'étonnerai pas des sacrifices d'hommes et d'argent auxquels il a condamné l'Égypte. Méhémet-Ali n'est pas un sage; c'est un ambitieux arrivé au pouvoir à force d'adresse et de talent. Il a voulu être grand, il a voulu compter dans le monde. Il lui fallait une flotte et une armée; pour cette flotte, pour cette armée, beaucoup d'argent était nécessaire. Il a fait la guerre au sultan; pour cette guerre, il avait besoin de beaucoup de soldats. Il n'a pas été scrupuleux sur les moyens d'avoir de l'argent et des soldats. Pouvait-on espérer qu'il le serait? Le jour viendra, j'espère, où la guerre sera un sujet d'étonnement pour les hommes; mais cette manière de voir, qui a tant de peine à prévaloir en Europe, pouvait-elle être adoptée par Méhémet-Ali? Le rôle politique et militaire qu'il voulait jouer une fois admis, les conscriptions impitoyables, les impôts excessifs, en dérivent nécessairement. Seulement, en admettant cette logique fatale qui tire du mal le mal, de l'ambition la servitude et de la guerre l'oppression, on peut adresser, ce me semble, deux reproches à Méhémet-Ali, car on peut reprocher aux ambitieux et aux conquérans eux-mêmes de faire un mal inutile. Pourquoi, maintenant qu'il a dû renoncer à s'agrandir par les armes, maintenant qu'il n'a plus une marine à créer, pourquoi épuise-t-il toujours les populations avec une avidité désormais sans excuse? Pourquoi surtout, et c'est là, selon moi, la plus grave des accusations qu'on doit intenter contre

si l'équipage entier avait péri, on s'en prenait aux femmes et aux enfans. Cela tenait lieu d'assurances. — *Edinburgh Review*, avril 1846, 367. — Les idées les plus simples de justice et d'humanité, encore inconnues aux peuples orientaux, sont bien nouvelles en Occident.

lui et la seule peut-être qu'il pourrait comprendre, pourquoi permet-il qu'on opprime son peuple sans que lui-même en profite? Pourquoi souffre-t-il dans son administration le désordre et la corruption? Pourquoi consent-il à laisser une grande portion de ce qu'on extorque aux fellahs passer dans les mains de ses fonctionnaires, au lieu d'arriver dans les siennes? Il faut que le despotisme serve à quelque chose. Quand on a exterminé les mamelouks, on pourrait bien pendre quelques douzaines d'employés prévaricateurs. Les fellahs gagneraient beaucoup à conserver tout ce que le pacha ne perçoit point. On avait droit, ce me semble, d'attendre de lui une humanité qui ne lui coûterait rien, et surtout une équité qui lui rapporterait beaucoup. Méhémet-Ali abuse de l'oppression; il appauvrit trop le pays qu'il exploite. Voilà, je crois, le reproche le plus fondé qu'on puisse lui adresser. Ce reproche subsiste en faisant la part de sa situation et des circonstances au milieu desquelles il s'est trouvé. Les Hollandais à Java ont montré comment on peut pressurer une population jusqu'au point où il y a chance de profit, et s'arrêter au point où il y aurait danger de perte. Méhémet-Ali devrait se repentir d'avoir été plus loin et rougir que son gouvernement soit assez mauvais pour devenir une mauvaise spéculation.

On voit que je n'ai point d'enthousiasme pour Méhémet-Ali. En présence du misérable état de l'Égypte, des souffrances et des privations qu'endurent les fellahs, il est impossible, à moins d'avoir été, comme de nobles voyageurs, complétement séduits par les caresses du pacha, il est impossible de ne pas éprouver de violens accès d'indignation contre son gouvernement, et on trouvera dans ces pages l'expression de celle que j'ai ressentie; mais le voyageur qui se respecte doit être impartial comme l'historien : il doit défendre son jugement de son émotion. Tout le mal ne vient pas de Méhémet-Ali. On a dit de Bonaparte qu'il n'avait détrôné que l'anarchie; Méhémet-Ali n'a dépossédé que l'indigence. Le fellah, sous les mamelouks, n'était pas plus heureux. Méhémet-Ali ne pouvait guère comprendre la vraie gloire, celle de travailler au bonheur des hommes. Combien de souverains chrétiens, dans l'Europe civilisée, l'ont-ils comprise? Il ne faut donc pas l'accuser outre mesure, et, sans pallier les torts de son administration, il est juste de reconnaître le bien qu'elle a fait. On peut admettre la réalité des améliorations qu'on lui doit, sans avoir besoin de croire qu'elles ont eu un motif désintéressé. S'il a fondé des hôpitaux, c'était dans le principe uniquement pour perdre moins de soldats. Les suites de cette institution n'en ont pas moins été fort heureuses, car, grace au zèle des médecins européens, à la tête desquels on doit citer MM. Clot-Bey et Perron, les hôpitaux militaires ont amené les hôpitaux civils, les écoles de médecine, l'institution des sages-femmes, les mesures sanitaires. Par

leurs soins a été réalisée la pensée du général en chef de l'expédition d'Égypte, qui, en parlant de la fondation d'un hospice civil au Caire, disait : « Il faut que cet hôpital soit une école de médecine. » C'est ce qui existe aujourd'hui.

Les plantations de Méhémet-Ali, celles de son fils Ibrahim, sont des spéculations, mais des spéculations dont le pays a profité. Il aurait mieux valu planter moins d'arbres et causer la mort de moins d'hommes. Pourtant c'est quelque chose encore que d'avoir planté des arbres, tant d'autres se sont contentés de tuer des hommes ! Tout ce que Méhémet-Ali a fait pour l'agriculture est d'une utilité réelle. Malheureusement il a trop peu fait pour elle et trop voulu faire pour l'industrie. Dans le pays le plus fertile du monde, au lieu de demander à la terre des richesses faciles, il a voulu implanter de force une activité industrielle à laquelle ce pays n'était nullement préparé. Entreprise factice et, comme tout ce qui est factice, violente et stérile !

Le véritable service que Méhémet-Ali a rendu à la civilisation, c'est d'avoir aboli les distinctions de sectes et de races dans ses états. Des prescriptions qui remontaient au calife Omar enjoignaient aux chrétiens de marquer l'infériorité de leur condition par certains signes extérieurs. Méhémet-Ali a supprimé ces prescriptions injurieuses. Au reste, dès le XIIIe siècle, les chrétiens avaient obtenu de plusieurs califes la permission de s'habiller comme ils l'entendraient; une entière liberté religieuse régnait. « Au Caire, chacun révère son dieu et garde sa loi comme il veut, » dit un écrivain du XIIIe siècle. La tolérance, au moyen-âge, était plus grande dans les pays musulmans que dans les pays chrétiens, parce que la civilisation y était, à certains égards, plus avancée. C'est le contraire aujourd'hui. Il a fallu que la tolérance fût rapportée d'Europe dans l'Orient, qui ne la connaissait plus. Les Français en déposèrent au Caire les premiers germes, Méhémet-Ali les a fécondés. « Grace à la tolérance et au libéralisme du pacha, dit M. Th. Pavie, les couvens du Caire sont assez florissans, et on y entend l'humble cloche sonner l'*Angelus* à l'heure même où les muzzeims crient au haut de leur mosquée leur Allah Akbar. » Selon moi, la tolérance de Méhémet-Ali est due moins à un respect sérieux de la liberté de penser qu'à cette indifférence qui lui fit ordonner, en 1825, des prières aux chefs de toutes les croyances, en disant : « De tant de religions, il serait bien malheureux qu'il n'y en eût pas une de bonne. » Quoi qu'il en soit, les étrangers peuvent se promener dans les rues du Caire sans craindre une de ces avanies auxquelles, il n'y a pas bien long-temps encore, ils étaient exposés. Vers 1815, Belzoni, qui se trouvait au Caire, ne se rangeant pas assez vite devant un personnage turc, reçut à la jambe un coup de sabre qui lui emporta un morceau de chair. Aujourd'hui, celui qui traiterait ainsi un Européen serait pendu.

Le système d'écoles conçu par le pacha forme un ensemble d'instruction trop vaste pour pouvoir être réalisé complétement. On cite comme remarquablement organisées l'école de cavalerie du colonel Varin et surtout l'école polytechnique dirigée par M. Lambert. Ayant refusé à son altesse, avec une opiniâtreté qui l'a un peu étonnée, d'inspecter ce dernier établissement, je ne puis en rien dire; mais, n'ayant pas la même objection à faire en ce qui concernait l'école de littérature française, j'ai dû visiter celle-ci, et cette visite m'a laissé le souvenir d'une scène qui suffirait à consoler un voyageur d'être six mois sans voir jouer Molière.

J'entrai dans une salle où étaient une douzaine d'élèves de toutes les couleurs, depuis le bistre clair jusqu'au noir le plus foncé. On me pria d'examiner ces messieurs sur la langue et la littérature française, et, ce disant, le professeur me remit une collection de morceaux d'éloquence intitulée *Leçons de littérature et de morale,* fort peu digne, selon moi, de l'honneur qu'elle a eu d'être aussi souvent réimprimée, et une rhétorique destinée à nos écoles militaires, qui me semblent avoir mieux fait que d'étudier la catachrèse et la litote. J'ouvris au hasard les *Leçons de littérature et de morale*, et je tombai sur un fragment de J.-J. Rousseau, qui est une déclamation peu sérieuse contre l'insatiable avidité de l'homme allant arracher aux entrailles de la terre de perfides richesses, quand les vrais biens sont à la surface du sol. Je savais que les mines étaient un des objets de prédilection du pacha, qui, dans l'espoir de découvrir des mines d'or, a naguère entrepris, en remontant le Nil à l'âge de soixante-dix ans, un laborieux voyage. J'étais curieux de savoir si les élèves de l'école étaient de son avis ou de l'avis de Rousseau. M'adressant donc à un jeune homme de seize ans, grand, fort, parfaitement noir, et qu'on me dit natif de Luxor, ce qui me toucha, je le priai de lire le morceau; il le fit sans trop d'accent thébain, puis je lui dis : — Monsieur, veuillez m'apprendre ce que vous pensez de ce que vous venez de lire. — A cette question, un grand étonnement, je ne dirai pas se peint, mais se montre sur le visage noir, qui me regarde fixement. Je cherche à mettre mon Égyptien à l'aise; je renouvelle ma question : — Pensez-vous, lui dis-je, que ce soit en effet un crime de demander aux entrailles de la terre les trésors qu'elle renferme? — Même silence. Enfin la figure noire s'agite, se contracte, et, après beaucoup d'efforts, de cette bouche, qui semblait muette, sort le mot *hypotypose.* Il paraît que la phrase de Rousseau était une hypotypose. Cet Égyptien, plus heureux qu'un professeur du Collége de France, avait reconnu l'hypotypose! Je dois dire que, si on donne à ces enfans de l'Égypte un enseignement si peu utile, ce n'est point la faute de l'instituteur, qui leur avait appris très bien et par principes la langue française. Les exercices grammaticaux me satisfirent pleinement et m'étonnèrent. C'était ma

faute si j'avais pris trop au pied de la lettre l'offre qu'on me fit de les interroger sur ce qu'ils avaient lu.

J'ai visité l'école de traduction avec l'homme distingué qui préside à cet établissement, le scheikh Rifâah. Un assez grand nombre de jeunes gens sont occupés à mettre en arabe divers ouvrages français sur les sciences, la géographie, l'histoire. Ne sachant pas l'arabe, je demandai aux jeunes Égyptiens de me traduire mot à mot et de vive voix leur traduction en français, et je comparai ce mot à mot à l'original que j'avais sous les yeux. Il m'a semblé que les deux ne s'accordaient pas toujours parfaitement, et que le sens de l'auteur disparaissait quelquefois entièrement à travers cette double transfusion du français dans l'arabe et de l'arabe dans le français. En outre, j'ai appris que les traductions une fois faites ne s'imprimaient pas. Il y a donc ici, comme dans presque toutes les institutions civilisatrices du pacha, plus d'ostentation que de réalité.

Scheikh-Rifâah est un homme aux manières douces et agréables. Il a traduit en arabe plusieurs ouvrages français, entre autres la *Géométrie* de Legendre, et a été chargé par Ibrahim-Pacha de composer un dictionnaire arabe sur le plan du *Dictionnaire de l'Académie française*. En outre, Scheikh-Rifâah, qui est venu à Paris, de retour en Égypte, a publié ses impressions de voyage. Depuis que les Orientaux visitent davantage l'Europe, on possède plusieurs ouvrages de ce genre; ils sont curieux à lire. Il est piquant pour nous de nous voir ainsi à distance, de nous apparaître pour ainsi dire comme dans un de ces miroirs colorés qui décorent les kiosques de l'Orient. Souvent ce qui nous paraît remarquable ne frappe point les voyageurs; ils n'en savent pas assez pour être étonnés. D'autre part, ce qui nous paraît le plus simple les ravit de surprise ou d'admiration; quelquefois on les surprend en flagrant délit d'exagération. Heureusement pour bien des voyageurs européens, les peuples dont ils parlent ne les liront jamais; autrement l'exactitude de leurs descriptions ne serait pas trouvée beaucoup plus grande que celle de la relation de ce voyageur chinois qui, pour donner à ses compatriotes une idée de la hauteur des maisons de Londres, dit que les habitans peuvent facilement prendre les étoiles avec la main.

Il n'en est pas ainsi du voyage de Scheikh-Rifâah; l'esprit général de son livre fait honneur à sa véracité. On sent une curiosité intelligente sous ses expressions tout orientales de politesse et d'admiration. Le voyageur musulman exprime vivement le besoin, honorable pour lui, de connaître la civilisation européenne qu'il ose mettre au premier rang. A ceux qu'un voyage chez les infidèles pourrait scandaliser, il répond par cette parole du prophète : « Allez chercher la science, fût-ce même en Chine. » Son livre a, comme c'est l'usage chez les Orientaux, un titre métaphorique et énigmatique. Il s'appelle *Purification*

de l'or dans la description abrégée de Paris. La première merveille qui frappe le scheikh Rifâah, c'est un café dont les glaces réfléchissent les images de ceux qui le remplissent. Les cheminées l'étonnent et lui inspirent cette réflexion : « On se range en cercle autour d'elles, et l'un des honneurs que l'on fait à un hôte est de le placer près du foyer; il n'est pas étonnant, ajoute le malicieux musulman, que les chrétiens soient portés à s'approcher du feu. Prions Dieu de nous sauver des flammes de l'enfer. » On voit que le scheikh Rifâah n'est pas tellement converti à la civilisation, qu'il ne soit enclin à damner ceux qu'il admire.

Malgré tout ce qui manque aux établissemens scientifiques du Caire, on ne saurait refuser à Méhémet-Ali la gloire d'avoir fait quelques essais remarquables pour acclimater l'instruction dans ses états. Je ne sais où en est l'observatoire météorologique et magnétique fondé par lui; mais l'imprimerie orientale établie à Boulac fonctionne toujours. On vient d'achever l'impression d'une édition complète, et, sous le rapport de la décence, trop complète, dit-on, des *Mille et une Nuits.* Des presses de Boulac est sorti un journal arabe et turc qui a duré quelque temps.

Toutes ces tentatives ont leur petit côté et souvent leur côté ridicule. Tandis qu'on apprend à des Nubiens ce que c'est que l'hypotypose, les jeunes gens qu'on a envoyés s'instruire à Paris, revenus dans leur pays, ne trouvent pas d'emploi, ou bien on les met dans un poste où leur instruction européenne ne leur est d'aucune utilité. Ils ont étudié la chimie et la médecine, on en fait des marins; quelquefois on n'en fait rien du tout. J'ai ouï parler d'un ancien élève de l'école de Paris qui, revenu en Égypte tout chargé de science européenne, avait été obligé pour vivre de prendre l'état de cuisinier. L'œuvre de Méhémet-Ali est certainement très incomplète, très défectueuse même; cependant elle n'aura pas été stérile. La transformation de l'Orient ne peut s'accomplir en un jour, et, jusqu'à ce qu'elle soit accomplie, on fera bien des efforts maladroits et quelquefois risibles; mais il ne faut pas s'arrêter à ces détails, il faut aller au fond et reconnaître que la réforme de Méhémet-Ali est une partie importante de cette grande réforme qui sera la gloire du XIXe siècle, la réforme des civilisations non chrétiennes. Jamais spectacle ne fut plus grand dans son ensemble et n'offrit des accidens plus bizarres. Si l'on a imprimé un journal arabe et turc à Boulac, il faut penser qu'il y a maintenant des journaux dans tous les idiomes de l'Inde, des journaux arméniens, parsis, cheroquee. Le sultan fait vacciner ses sujets, et le roi des îles Sandwich, dont le père était anthropophage, vient d'ouvrir son parlement.

Pour ne pas sortir de l'Orient, la civilisation y est un vêtement inusité que la barbarie porte encore d'assez mauvaise grace, car tout costume nouveau ressemble à un travestissement, et les novateurs y rap-

pellent plus ou moins ce grand fonctionnaire turc qui, dans un dîner diplomatique, exprimait à un Français son goût pour les repas à l'européenne, son mépris pour ses compatriotes, qui, selon lui, ne savaient pas se servir de leur fourchette, et, ce disant, il se servait de la sienne... pour peigner sa barbe. N'importe, c'est à travers ces bizarreries que s'opère le changement du monde: le chemin est étrange, mais le but est grand, et Méhémet-Ali aura marché vers ce but.

Quel sera l'avenir de sa famille, de sa dynastie? Je pense que cet avenir finira à son fils Ibrahim. Les races étrangères s'établissent difficilement sur la terre d'Égypte, où elles périssent, où elles dégénèrent. Les enfans des Européens et des Asiatiques meurent presque tous en bas âge. C'est ce qui avait conduit les mamelouks à se recruter par l'esclavage au lieu de se perpétuer par la naissance. Même les végétaux importés s'altèrent. Cette terre d'Égypte est une terre à part qui se venge de ses conquérans en détruisant leur postérité ou en l'abâtardissant. Il est peu de familles qui soient plus allées se dégradant que la famille des Ptolémées. Épousant presque toujours leurs sœurs ou leurs nièces, ces princes, qui furent pour la plupart des monstres de débauche et de cruauté, arrivèrent, en peu de générations, de l'héroïque Ptolémée Lagus à l'ignoble et difforme Ptolémée Physcon ou l'enflé. La famille de Méhémet-Ali est menacée d'un pareil avenir. Abbas-Pacha, appelé prochainement à régner, est, dit-on, au physique et au moral, un Ptolémée Physcon.

En présence de cet avenir, en pensant que les grandes qualités de Méhémet-Ali mourront avec lui, et que le despotisme qu'il a organisé restera, qu'Ibrahim tout au plus donne quelque garantie bien incomplète d'un gouvernement un peu régulier, qu'après lui il n'y a que des enfans et un barbare, il est impossible de ne pas tourner les yeux vers l'Europe, et de ne pas l'appeler au secours de ce malheureux pays, qu'elle seule peut véritablement régénérer. Elle n'éprouverait aucune difficulté à s'en emparer. Méhémet-Ali, en exterminant les mamelouks et en chassant les *arnautes*, a désarmé l'Égypte. Ses oppresseurs seuls pouvaient la défendre. Les paysans qu'on enrégimente à coups de bâton ne sauraient être redoutables pour personne. Le préjugé contre les chrétiens est affaibli. Enfin j'ai entendu sortir de la bouche d'un Arabe ces paroles : Ce pays ne sera heureux que quand il appartiendra aux Européens. Malheureusement pour nous, c'est à l'Angleterre que cette acquisition semble dévolue. L'Égypte est pour elle une étape sur la route des Indes, elle doit désirer de s'en assurer la possession. La richesse qu'elle pourrait tirer de la terre la plus fertile du monde doit la tenter. Dans un discours prononcé à un banquet du club réformiste donné à Ibrahim-Pacha, lord Palmerston a dit que l'Angleterre voulait pour l'Égypte un pouvoir fort. Or, comme après Méhémet-Ali et Ibrahim il est dou-

teux que rien de semblable puisse s'établir, l'Angleterre se réserve le droit d'aviser aux moyens de donner ce pouvoir fort à l'Égypte.

A une lieue du Caire est l'emplacement d'Héliopolis. De la ville fameuse où étudièrent Eudoxe et Platon, il ne reste qu'un obélisque; on y lit le nom du roi Osortasen, qui vivait plusieurs siècles avant Sésostris. L'obélisque d'Héliopolis est donc l'aîné de l'obélisque de Paris. Un pareil monument mérite bien d'être visité, quand même la plaine d'Héliopolis n'eût pas vu remporter une des plus brillantes victoires et des plus justes.

En sortant du Caire pour aller aux ruines d'Héliopolis, on trouve d'abord un lieu désolé. Entre des buttes formées de débris s'élève un cimetière; est-ce là que repose l'intrépide et intelligent voyageur Burckardt, qui, après avoir parcouru l'Orient, vint mourir au Caire? J'aurais aimé à reconnaître et à saluer le lieu de sa sépulture. Le tombeau d'un voyageur est pour un voyageur le tombeau d'un frère. Puis on entre dans une plaine aride et inhabitée. Au milieu du sable s'élèvent des monumens d'un goût exquis connus sous le nom de *tombeaux des califes*, et qu'il faudrait plutôt appeler tombeaux des sultans et des princes d'Égypte. Ces monumens sont à la fois religieux et funèbres; un lieu de prière est à côté d'un lieu de sépulture. L'association de ces deux idées est bien ancienne en Égypte et bien naturelle au cœur de l'homme. Cette double destination se remarque dans le monument de Barkouk et dans celui de Caid-Bey. Le premier est du XIIe siècle et le second du XVe. Ce dernier passe à juste titre pour un type de ce que l'architecture arabe peut produire de plus élégant.

Sans cesse l'architecture musulmane fait penser à l'architecture chrétienne. Cependant elles diffèrent beaucoup; le caractère général de l'une est la hardiesse et la grandeur; le caractère de l'autre est la coquetterie et le caprice. Toutes deux proviennent, je le crois, de l'architecture gréco-romaine, diversement modifiée d'après le génie sévère de l'Occident ou d'après le génie gracieux de l'Orient. Les coupoles que j'ai devant les yeux sont d'origine byzantine, on ne saurait guère en douter. M. Coste remarque avec raison qu'elles ne peuvent être d'origine arabe, puisqu'aucun des édifices construits par les Arabes, y compris la Caaba, n'offre la voûte sphérique; mais il n'y a pas lieu, selon moi, à faire dériver les coupoles des *topes* de l'Afganistan, qui sont un peu loin, ou des *pyrées* de la Perse, qui n'ont, je crois, rien à faire ici. C'est la Grèce qui a fourni aux Arabes les élémens de leur architecture, comme les principes de leurs sciences et de leur philosophie. Quant aux ressemblances de ces monumens du moyen-âge arabe avec ceux de notre moyen-âge européen, elles sont souvent bien frappantes, malgré la diversité du génie des deux arts et des deux religions. Parfois on est assez embarrassé pour savoir de quel côté est l'originalité, de

quel côté est l'imitation ou l'emprunt. Cette chaire si incroyablement élégante de la mosquée de Barkouk n'a-t-elle pas eu pour modèle les ambons des basiliques chrétiennes, dont les reproductions auront été ornées et travaillées jusqu'à l'excès par la fantaisie orientale? D'autre part, ces élégans minarets n'ont-ils pas donné l'idée des gracieux campaniles de l'Italie, auxquels ils ressemblent si fort? La mosquée de Barkouk a deux minarets qui font absolument l'effet des deux tours ou des deux clochers d'une église. Les murs de la mosquée sont formés par des assises régulières de pierres blanches et rouges alternativement superposées. Cette disposition a pu donner l'idée d'une superposition analogue d'assises blanches et noires qu'on remarque dans plusieurs églises italiennes, à Gênes, à Pistoja, etc.

La réflexion que j'ai faite à Alexandrie se représente ici. C'est à l'Égypte que les Vénitiens ont emprunté le caractère oriental de leur architecture. M. Quatremère de Quincy l'avait remarqué avant moi. Il semble décrire les *tombeaux des califes*, quand il parle de « ce goût oriental d'arabesques, de mosaïques, de revêtemens de marbres, et de cette disposition de petites coupoles qu'on trouve dans les ouvrages des Sarrasins, et que les Vénitiens rapportèrent d'Alexandrie. » Les mosaïques et les coupoles de Saint-Marc rappellent en grand celles que je vois ici. Il y a de l'arabe dans l'église byzantine de Saint-Marc, comme nous avons vu qu'il y avait du byzantin dans les mosquées arabes du Caire.

Après avoir admiré ce que le moyen-âge arabe a de plus élégant, allons saluer un des monumens les plus vénérables de l'architecture des Pharaons, l'obélisque d'Héliopolis, qui est le plus ancien obélisque du monde. A droite du chemin que nous suivons est une plaine cultivée assez semblable à une plaine de la Brie; à gauche est le désert. Sans parler du désert, un chameau et un buffle attelés ensemble à une charrue éloignent tout souvenir prosaïque et avertissent de l'Orient. Dans les environs d'Héliopolis croissait l'arbre qui donne le baume. Selon une tradition chrétienne, il était né en ce lieu par la vertu de l'eau dans laquelle, durant la fuite en Égypte, la sainte Vierge avait lavé les langes de son divin fils; selon l'histoire, Cléopâtre l'apporta de la Judée, où elle était allée essayer ses séductions sur Hérode. On s'explique comment une ville aussi considérable qu'Héliopolis a pu s'élever si près de Memphis en réfléchissant que l'une et l'autre étaient voisines du point où le Nil se ramifie en diverses branches, et que vers ce point devaient converger tous les produits de la basse Égypte. Le nom d'Héliopolis était la traduction grecque du nom égyptien que portait la ville consacrée à Horus. Les villes d'Égypte étaient ainsi consacrées à un dieu dont elles portaient le nom. Il en fut de même de plusieurs villes grecques; il suffit de rappeler Athènes et Possidonie, la

cité de Minerve et la cité de Neptune. Le dieu patron des villes égyptiennes auquel il donnait son nom était pour elles ce que sont les saints pour nos villes modernes; une ville s'appelait du nom d'Horus, de Phta, d'Ammon, comme aujourd'hui elle s'appelle Saint-Étienne, Saint-Omer, ou Saint-Malo.

Dès le temps de Strabon, Héliopolis était bien déchue de son ancienne splendeur; elle portait des traces nombreuses des ravages de Cambyse; Strabon l'appelle *déserte*. Cet ancien trouvait déjà ici des ruines; en vain, curieux comme nous le sommes aujourd'hui, demandait-il le collége des prêtres au milieu desquels Platon et Eudoxe étaient venus étudier l'astronomie; personne ne savait où avait été ce collége, pas même le cicérone de Strabon, l'Égyptien Chéremon, ignorant et grand faiseur d'embarras comme les *ciceroni* de tous les temps. Plus tard, Manéthon écrivit à Héliopolis ce livre sur l'histoire d'Égypte si malheureusement perdu et dont la table des matières seule nous reste, précieux débris qui, grâce à la découverte de Champollion, éclaire chaque jour d'une lumière plus vive la chronologie égyptienne. Au VIIe siècle de notre ère, toute culture n'était pas éteinte à Héliopolis, car on y voit naître alors Callinique, qui, selon le témoignage des auteurs byzantins, porta à Constantinople l'invention du feu grégeois.

Le feu grégeois a laissé une mémoire mystérieuse et formidable; l'eau, disait-on, était impuissante à l'éteindre, et les plus braves des croisés tremblèrent devant un prodige dont l'enfer seul pouvait être l'auteur. Quelques connaissances chimiques les auraient rassurés. On établit en ce moment (1) d'une manière très plausible qu'une enveloppe de matière graisseuse entourant une composition salpêtrée explique parfaitement et reproduirait au besoin ce facile miracle, sans reproduire, il est vrai, les circonstances merveilleuses qu'y ajouta quelquefois la crédule imagination de nos pères; mais si le feu grégeois n'est pas quelque chose d'aussi extraordinaire qu'on l'a dit et qu'on le répète encore, au moment où il perd l'auréole de terreur surnaturelle qui entourait son nom, il acquiert en revanche une importance nouvelle dans l'histoire des arts militaires et de la civilisation, car il paraît aujourd'hui prouvé que, sous la dénomination de feu grec ou, comme on disait au moyen-âge, de feu grégeois, on désignait plusieurs combinaisons dans lesquelles le salpêtre jouait le rôle principal, et qui ressemblent fort à la poudre à canon. Seulement on les employait plutôt comme arme incendiaire que comme force explosive, pour fabriquer des artifices qu'on lançait sur l'ennemi plutôt que pour chasser des projectiles. Le feu grégeois n'en était pas moins, par sa composition, très

(1) MM. Reinaud et Favée, dans leur travail sur le feu grégeois.

analogue à la poudre à canon, et cette analogie suffit pour enlever au moine allemand, souvent cité, et à Roger Bacon, cité aussi fort mal à propos, l'honneur d'une invention dont l'importance et l'origine ignorée ont donné naissance à un proverbe populaire. Qui donc a inventé la poudre? Est-ce Callinique d'Héliopolis? Les soldats français qui brûlèrent si glorieusement ici celle de la république étaient-ils, sans s'en douter, sur les terres de l'inventeur? Je pressens la joie de ceux qui attribuent tant de portée aux anciennes connaissances de l'Égypte. La grande découverte qui a changé le monde moderne sortirait de ses antiques laboratoires.

Le feu grégeois aurait servi dans les mystères à éprouver, par des apparitions flamboyantes, par le merveilleux spectacle du feu brûlant sous l'eau, le courage des initiés. A la rigueur, l'origine égyptienne du feu grégeois, et par conséquent de la poudre à canon, n'est pas chose impossible. Seulement il faut remarquer que jusqu'ici aucun de ces monumens, où tant de scènes de la vie militaire et tant de procédés des arts mécaniques sont représentés, n'a rien offert qui ressemblât, soit à la fabrication, soit à l'emploi de la poudre, pas plus brûlant en fusée que lançant des projectiles. Cette preuve négative n'est pas absolue, car la découverte d'un monument nouveau peut la renverser. D'ailleurs le salpêtre est commun en Égypte, où il effleurit à la surface du sol et sur les ruines. Ainsi on peut admettre, si l'on veut, que les Égyptiens ont inventé la poudre; mais je pense que cet honneur appartient plutôt aux Chinois. Le peuple le plus pacifique de la terre paraît avoir connu de temps immémorial la poudre à canon; il est vrai qu'il n'a pas toujours été aussi peu guerrier qu'aujourd'hui. Aussi trouve-t-on chez lui fort anciennement l'indice d'armes détonantes appelées d'un nom dont l'onomatopée est très expressive, *pao*, et dans lesquelles Abel Rémusat n'était pas très éloigné de reconnaître de véritables canons. Quoi qu'il en soit, si depuis long-temps les Chinois n'emploient la poudre que pour les feux d'artifice, où ils excellent, et dont ils ont peut-être enseigné le secret à l'Europe, il n'en reste pas moins prouvé qu'ils ont connu la poudre à canon depuis une époque fort reculée et antérieure de beaucoup au VIIe siècle, c'est-à-dire au temps où Callinique apporta le feu grégeois d'Héliopolis à Constantinople. Mais, dira-t-on, penseriez-vous que l'invention fût venue de la Chine en Égypte? Je n'en serais point étonné. En 670, époque où l'on trouve Callinique, dont le nom grec éloigne encore toute idée de science sacerdotale égyptienne, où l'on trouve Callinique en possession du secret d'une composition incendiaire semblable à la poudre à canon, les Arabes étaient depuis une quarantaine d'années maîtres du pays où s'élève aujourd'hui le Caire, et par conséquent d'Héliopolis. Or, tout porte à croire que c'est des Chinois que les Arabes ont reçu l'art de préparer le salpêtre; ils appellent

cette substance *neige de la Chine*. S'ils avaient reçu de la Chine le secret de la fabrication de la poudre, ce qui est possible, vu les anciennes communications de l'Asie occidentale avec l'Asie orientale, ils ont pu l'apporter à Héliopolis et le communiquer à Callinique. Ainsi le *feu grégeois*, comme tant d'autres choses, porte un nom qui est une erreur. Il est peut-être égyptien, peut-être arabe, probablement chinois; il n'est pas grec.

L'obélisque d'Héliopolis s'élève au milieu d'un jardin. La même inscription, sauf une légère variante, est gravée sur chacune des faces. La quatrième est entièrement couverte par les travaux de l'abeille maçonne; un seul côté est entièrement libre. Cette courte inscription suffit pour nous apprendre qu'Osortasen Ier a érigé l'obélisque. Le titre qu'il prend de souverain de la haute et basse Égypte n'exprime pas une prétention sans fondement. Des monumens que le temps a épargnés prouvent l'extension de la puissance de cet antique roi. A l'autre extrémité du monde égyptien, en Nubie, près de la seconde cataracte, une stèle était encore debout, il y a quelques années, portant une inscription en l'honneur d'Osortasen Ier, *vainqueur des barbares armés d'arcs*. Son nom est gravé aussi dans le sanctuaire de Karnac et sur les rochers du mont Sinaï. Les statues qui reproduisent son image et portent son nom sont d'une beauté admirable, et la perfection des hiéroglyphes qui les décorent montre quelle était la perfection des arts de l'Égypte à l'époque où florissait cette ville d'Héliopolis, déjà en décadence au temps de Strabon. L'obélisque, encore debout et intact, est un débris qui a survécu aux ravages antiques des pasteurs, aux destructions récentes de Cambyse; c'est un *témoin* qui a dominé l'inondation de la conquête. Cet obélisque était placé en avant du temple du Soleil. Selon l'usage, un autre obélisque s'élevait en regard et formait le pendant du premier. Pockocke vit encore des débris de la porte du temple. D'autres obélisques étaient debout au temps de Strabon : deux d'entre eux avaient été érigés par un fils de Sésostris pour avoir recouvré la vue à la suite d'une expérience assez singulière sur la vertu des femmes de son empire, expérience dont on peut aller chercher le récit naïf chez Hérodote, et qui, sous une forme moins gracieuse, contient la première idée de cette piquante épreuve de la coupe enchantée si bien contée par l'Arioste. J'ai vu ailleurs deux des obélisques qui décoraient autrefois Héliopolis; ils sont à Rome : l'un s'élève sur la place du Peuple; l'autre derrière la place Antonine. Le premier est du temps de Sésostris; le second, comparativement moderne, ne remonte qu'à Psamméticus. C'est Auguste qui les fit transporter à Rome; les Romains faisaient la conquête des monumens comme des peuples.

Au moyen-âge, Héliopolis offrait des ruines bien plus considérables. Le voyageur arabe Abdallatif y trouva encore les deux obélisques du temple du Soleil, dont un seul subsiste aujourd'hui; l'autre était déjà

tombé. On sait précisément la date de sa chute : elle eut lieu le 4 du ramadan de l'année 656 de l'hégire. Celui qui était encore debout au temps d'Abdallatif portait à son sommet un *pyramidion* en cuivre. Ce fait montre, dès cette époque reculée, la présence d'un ornement dont M. Hittorf a judicieusement revendiqué l'emploi pour notre obélisque de Paris.

Les anciens nous apprennent que le soleil avait un temple magnifique à Héliopolis. Le *soleil* désigne ici ce dieu que les Égyptiens représentaient avec une tête d'épervier et dont ils écrivaient le nom *Har* ou *Hor*, d'où l'on a fait Horus. Héliopolis était encore célèbre par l'arrivée du phénix, l'oiseau merveilleux qui, au bout d'un certain nombre de siècles, y faisait son apparition. La fable du phénix a été racontée diversement par les anciens. Les Grecs se sont plu à le peindre allumant son propre bûcher, et s'y consumant dans les parfums pour renaître de ses cendres, gracieux symbole de l'immortalité. La piété des Égyptiens pour les morts leur avait fait imaginer que le phénix apportait le cadavre de son père sur l'autel du temple du Soleil à Héliopolis. Hérodote dit que les prêtres lui ont montré l'image du phénix, et qu'il ressemble à un aigle. Cet aigle était peut-être l'épervier, qui est l'hiéroglyphe du soleil, car le phénix était bien évidemment lui-même un symbole solaire. Il venait en Égypte de l'Arabie ou de l'Inde, c'est-à-dire de l'Orient, et, ce qui est décisif, un passage de Tacite (1) nous apprend que l'intervalle qui séparait deux apparitions du phénix était de 1,461 ans. Or, ce nombre est précisément celui des années dont se compose la grande période astronomique au bout de laquelle l'année vague des Égyptiens se confondait avec l'année vraie. Ce moment marquait une nouvelle ère astronomique, une nouvelle phase dans la vie éternelle du soleil. Alors les saisons, après avoir parcouru tout le cercle de l'année vague, s'y retrouvaient à leur place naturelle. C'était une époque solennelle, une époque de renouvellement et de félicité; elle fut célébrée à l'avénement d'Antonin : des médailles furent frappées pour en garder le souvenir.

Héliopolis est la cité d'*On*, dont parle la Genèse. *On* veut dire en copte ce qui brille : c'était le nom égyptien dont le mot Héliopolis, la ville du soleil, était la traduction grecque. Le nom arabe qu'elle a porté depuis, la *Fontaine du Soleil*, rappelle encore la même origine. Joseph épousa la fille d'un prêtre d'On, c'est-à-dire d'Héliopolis, qui s'appelait Petiphrah (Putiphar), comme le premier maître de Joseph. Petiphrah est un nom bien égyptien, il veut dire *qui appartient au soleil*. C'est une forme analogue à celle de plusieurs autres noms, comme Pet-Osiris, *qui appartient à Osiris*. Beaucoup de noms propres,

(1) Annales, VI, 28.

dans l'ancienne Égypte, indiquaient ainsi que l'homme ou la femme qui les portait était consacré à une divinité : Ammonius à Ammon, Thais à Isis (1). Tous ces noms, empreints de paganisme, furent portés par des chrétiens. Le nom de saint Pacôme voulait dire celui qui appartient à Chons, une des divinités du panthéon égyptien. Quant à Petiphrah ou Putiphar, il est naturel qu'un prêtre de la ville consacrée au soleil fût consacré lui-même à ce dieu. Les noms d'homme, de femme, de lieu, mentionnés dans les chapitres de la Genèse où il est parlé de l'Égypte, suffiraient pour montrer la véracité du narrateur antique, car tous s'expliquent par le copte, ce qui prouve en même temps que cette langue provient bien réellement de l'ancien égyptien.

Phrahâ, dont nous avons fait Pharaon, veut dire en égyptien le soleil. C'est le titre que prennent les rois d'Égypte dans les légendes hiéroglyphiques, où ils sont toujours assimilés à Horus. Le nom honorifique donné à Joseph, Psontophanech (2), ne s'explique point par l'hébreu, mais par le copte. Il en est de même du nom de Moïse, qui, suivant la Genèse, veut dire sauvé des eaux. L'hébreu ne peut point fournir un sens qui ressemble à celui-là; mais *Mocha*, en copte, signifie celui qui sort des eaux; or, le nom donné à l'enfant recueilli par la fille du Pharaon devait être un nom égyptien et non pas un nom hébreu.

On sait que l'aventure de Joseph avec l'épouse de Putiphar est devenue le thème favori de la poésie amoureuse de l'Orient. Ces deux personnages bibliques étaient déjà des personnages de roman à l'époque où Mahomet écrivait le XIIe chapitre du Coran. Depuis, l'histoire de Jousouf et Zuleika (c'est le nom qu'on leur donne) a été chantée, à plusieurs reprises, par les poètes les plus célèbres de la Perse. Cette histoire est le triomphe de l'amour. L'amour, après s'être montré dans le récit de la tentation avec toutes ses ardeurs, reparaît épuré par la douleur et la constance. La brillante épouse du vizir d'Égypte est devenue une pauvre veuve, dont le chagrin a détruit la beauté, dont la vue même s'est éteinte dans les larmes; mais Zuleika aime toujours Joseph : elle s'est construit une cabane de roseaux, d'où, cachée, elle écoute, pour toute joie, passer le bruit de son char et de son cortége. Le malheur éclaire la foi de Zuleika; elle renonce au culte des idoles, et reparaît aux yeux de Joseph, qui ne la reconnaît pas. Elle se nomme, et demande au sage Hébreu de lui rendre sa beauté et la vue. Après lui avoir accordé sa double demande, il l'épouse, et, au bout d'une vie heureuse et longue, tous deux meurent le même jour, comme Philémon et Baucis. Dans

(1) En égyptien *Ammoni; — Tha-isis*, celle qui appartient à Isis.

(2) Ψοντομφανήχ, P-sont-n-phonch, le sauveur du monde, ou plutôt celui qui a conservé la vie. La transcription hébraïque avait altéré ce mot, qui a été restitué dans la version des Septante par le traducteur grec qui écrivait en Égypte et savait l'égyptien.

ce roman se trouve un trait bizarre dont le souvenir me revient ici. Comme les amies de Zuleika s'étonnent qu'une femme de sa condition se soit éprise d'un esclave, elle les invite à un festin. Chacune reçoit une orange, et, tandis qu'elle s'apprête à la couper, Zuleika fait paraître Joseph. Il est si beau, que toutes les femmes, troublées par sa vue, au lieu de couper l'orange, se coupent les doigts sans le sentir. — Ces développemens romanesques de l'histoire de Joseph ont leur point de départ dans des légendes juives, dont un fragment, qui figure parmi les récits apocryphes de l'Ancien Testament, contient le récit de l'amour de Joseph pour Asseth. Moïse a eu aussi sa part dans les récits apocryphes. A en croire une tradition qui avait déjà cours au temps de l'historien Josèphe, Moïse aurait été prêtre à Héliopolis. On disait aussi qu'Abraham était venu à Héliopolis et y avait enseigné l'astronomie. Ces fables avaient probablement pour auteurs les Juifs, qui furent de bonne heure si nombreux en Égypte.

Ce qui a pu attacher plus particulièrement ces légendes au souvenir d'Héliopolis, c'est qu'aux portes de cette ville exista aussi long-temps qu'à Jérusalem un temple juif, qu'un pontife, du nom d'Onias, avait élevé sous Ptolémée-Philométor, et qui fut détruit par ordre de Vespasien après la conquête de la Judée. C'est le seul exemple d'un temple juif bâti à l'étranger; mais l'Égypte avait été si long-temps pour les Hébreux une terre d'exil, qu'elle ressemblait un peu pour eux à une patrie. Ce temple devint le centre d'une population juive assez considérable. L'emplacement de la ville qu'ils habitaient se reconnaît encore à des tertres qu'on appelle *tertres des Juifs*.

C'est près d'Héliopolis qu'une pieuse tradition veut retrouver les souvenirs de la fuite en Égypte. Cet épisode de l'enfance du Christ, que la peinture a reproduit tant de fois, m'est ici rappelé sans cesse; tout à l'heure j'ai rencontré sur mon chemin une femme vêtue de bleu assise sur un âne et portant un enfant dans ses bras, tandis qu'un peu en arrière de l'humble monture marchait appuyé sur son bâton un homme de l'âge et de la tournure qu'on donne à saint Joseph : c'était une scène de l'Évangile et un tableau de Raphaël; même costume et même paysage. Derrière les personnages s'élevait un palmier pareil à celui qui, d'après une légende apocryphe, inclina son tronc et abaissa ses fruits à la portée de la main du divin enfant. Près d'Héliopolis une source coule au pied d'un sycomore. L'une et l'autre sont vénérés des pèlerins. Le sycomore cacha dans son sein Jésus et Marie; l'eau de la source était amère, elle devint douce aussitôt que l'enfant-Dieu l'eut touchée de ses lèvres : naïf et gracieux symbole de l'esprit de douceur qui allait changer le monde!

Des impressions moins gracieuses s'élèvent dans l'ame d'un Français en présence des ruines d'Héliopolis; à ce nom, il ressent encore à cette

heure sa part de la colère qui saisit Kléber et l'armée quand ils apprirent qu'au mépris d'une capitulation signée, le gouvernement anglais refusait aux Français de quitter l'Égypte avec les honneurs de la guerre. Forcés ainsi à la victoire par le parjure, dix mille hommes en battirent soixante-dix mille. Je ne raconterai pas une bataille que M. Thiers a racontée, mais je ne puis m'empêcher de citer un détail que je me souviens d'avoir entendu, enfant, redire à mon père, qui le tenait d'un des combattans d'Héliopolis. Au lever de l'aurore, la petite armée française, en arrivant au sommet d'une de ces collines de sable sur lesquelles je vois en ce moment se coucher le soleil, découvrit tout à coup, rangée dans la plaine, l'immense armée du grand-vizir. Alors un ah! de satisfaction et d'impatience s'éleva de toutes les poitrines et se prolongea sur la ligne de bataille. Kléber la parcourut à cheval, se contentant de répéter pour toute harangue : «Si vous reculez d'une semelle, vous êtes.... perdus.» Personne ne recula d'une semelle, et la grande armée asiatique fut détruite par une poignée d'Occidentaux; on croit être à Marathon!

Au moment de m'éloigner, j'ai regardé encore une fois l'obélisque d'Osortasen, rayant de sa ligne noire l'or empourpré du ciel et dressant au milieu des palmiers son tronc de granit; mes souvenirs allaient des temps anciens aux temps nouveaux, d'Osortasen à Kléber, de la conquête de l'Égypte par les pasteurs, deux mille ans avant l'ère chrétienne, à la conquête de l'Égypte par les Français au XVIIIe siècle de cette ère. Parmi ces oscillations de ma pensée, qui embrassait en une seconde un intervalle de quatre mille ans, la nuit est venue, la lune a éclairé les palmiers d'Héliopolis; elle a blanchi le sable sur lequel se précipitait presque sans bruit le trot de nos montures. Pleins de cet enchantement qu'inspirent à l'ame la nuit, le silence et le désert, nous sommes arrivés à la porte de la ville; sortant de cette lueur sereine et suave, nous nous sommes plongés dans les rues noires et tortueuses. Nous connaissons maintenant le Caire sous tous ses aspects : nous avons visité ses mosquées et son pacha, salué son passé, interrogé son présent sur son avenir; il est temps de nous embarquer sur le grand fleuve, il est temps de commencer cette vie flottante, cette vie étrangère aux habitudes ordinaires des voyages, cette vie de *nomades du Nil*, que nous allons mener durant plusieurs mois au milieu des ruines.

J.-J. Ampère.

26 décembre.

POÈTES

ET ROMANCIERS MODERNES

DE LA GRANDE-BRETAGNE.

VIII.

ALFRED TENNYSON.

Poems. 2 vols. — London. Edw. Moxon.

Jamais la critique n'est plus en peine que lorsqu'elle doit faire comprendre et s'efforcer de faire apprécier un de ces talens raffinés, subtils, auxquels les variations, les hasards, les progrès du goût national, donnent une valeur particulière, à certain moment, chez tel ou tel peuple étranger. De nos jours surtout, l'influence souveraine du génie individuel, plus indépendant, plus capricieux qu'il ne l'a jamais été, tend à subdiviser de plus en plus le domaine poétique, à y multiplier les exceptions, les tentatives isolées. Les idiomes européens, remaniés par des mains savantes et hardies, se particularisent et se cantonnent pour ainsi dire de plus en plus. Chaque peuple se forge un langage plus riche, d'une part, avec les trésors archéologiques mis en œuvre par les savans, de l'autre avec les innovations hardies des inventeurs

en fait de style. On fouille et on crée tout à la fois. On exhume et on imagine. Encore ce double travail se fait-il sans unité, sans but philosophique, chaque nation, chaque individu même, interprétant son rôle intellectuel selon ses croyances, ses idées, son tempérament, et le remplissant comme il lui convient.

Au sein d'une confusion incroyable, de subdivisions infinies, de systèmes sans nombre, des œuvres ambiguës se produisent, mystérieuses filles du hasard. Elles sortent de l'abîme où fermentent pêle-mêle les traditions, les espérances, les théories, les souvenirs, sans qu'on puisse très nettement préciser leur origine, retrouver leur filiation, analyser leurs beautés, se rendre compte de leur puissance. A quelle foi les rattacher, à quelle école appartiennent-elles? Qui expliquera l'énigme de leur avénement? Elles ne laissent pas même entrevoir, dans leurs traits indécis, les contours du moule où l'alliage bizarre dont elles sont faites prit sa forme, sa sonorité métallique, sa valeur tout à coup reconnue. Et pourtant nierez-vous ces qualités fortuites, nierez-vous l'action inexplicable de cette harmonie dont les élémens constitutifs vous échappent? Vous le pouvez, sans doute; mais à quoi bon? La force méconnue n'en est pas moins une force; l'influence niée ne laisse pas de s'exercer, en dépit de la raison qui se révolte. Le charme vainqueur peut se passer de votre aveu s'il est reconnu par toute une génération. C'est donc folie que de se cabrer ainsi. Mieux vaut étudier, et, par une étude assidue, sérieuse, pénétrer une partie du mystère d'abord incompréhensible.

Pour expliquer le poète dont nous allons parler, il faut remonter à la grande querelle de l'école satanique et des lakistes. A quiconque garde souvenir de ces combats où les grands noms de Byron et de Wordsworth servirent long-temps de drapeaux, nous n'aurons pas besoin d'expliquer longuement en quoi consistaient les dogmes opposés des deux écoles. Tout le monde sait aujourd'hui que Byron, préconisé ou honni chez nous comme *novateur* et *romantique*, fut en réalité le sévère partisan des règles anciennes, le savant champion de la poésie régulière, le défenseur d'Addison et de Pope attaqués par Coleridge et ses amis. Chacun sait qu'en fin de compte il combattit, de concert avec la *Revue d'Édimbourg*, — vieux ennemis réconciliés, — contre les novateurs qui prétendaient affranchir de ses entraves la poésie nationale, la purifier de tout mélange exotique, lui rendre toute sa liberté, toute sa naïveté originelles. Ce qu'on sait moins, c'est l'issue de la bataille engagée.

Pendant plusieurs années, la victoire sembla rester aux règles anciennes; lord Byron écrasa de son génie railleur les lakistes déconcertés. La naïveté de Wordsworth, — cette naïveté parfois si puissante, — resta comme entachée de ridicule. Southey, plus brillant, plus érudit, moins exclusif dans l'application de ses dogmes poétiques, ne

garda qu'un rang secondaire sur ce Parnasse nouvellement inauguré, où il se tenait prudemment à mi-côte. Coleridge se perdit dans les nuages du mysticisme philosophique. On eût dit que cette phalange vaincue n'avait un moment soulevé la poussière de la lice que pour y ménager un éclatant triomphe à l'ironie de Byron, aux anathèmes de la critique écossaise. Le servile troupeau des imitateurs copiait et recopiait sans cesse la figure altière de Childe-Harold, le sombre désespoir de Manfred, et pour avoir voulu, dans ce moment mal choisi, appliquer à sa guise les théories si violemment refoulées, John Keats, — génie incomplet et inopportun, — subit un véritable martyre.

Arrêtons-nous à ce dernier, si nous voulons nous expliquer Tennyson.

Keats, dont la renommée doit demeurer à jamais, comme celle de Shelley et de quelques autres, une tradition critique plutôt qu'une réalité populaire, un murmure plutôt qu'un bruit, l'ombre d'un rêve plutôt que le reflet d'un astre, fut cependant, — disons mieux, aurait pu être, — un digne fils de Shakespeare et de Milton. Ses poèmes, déparés par l'affectation des formes anciennes, portaient cette empreinte particulière à laquelle ne se trompent pas de bonne foi les ames douées de sympathies poétiques, celles-là même que l'exercice habituel de la dialectique et les glaces de l'érudition mettent en garde contre toute illusion décevante; mais l'heure n'était pas venue de rendre justice aux tentatives de Keats. De plus, il eut le malheur de trouver, dans les organes de la presse libérale, ses premiers prôneurs, ce qui déchaîna contre lui naturellement l'hydre aux cent têtes du journalisme ministériel. Le protégé de l'*Examiner*, que la *Revue d'Édimbourg* avait traité avec quelque indulgence, devint aussitôt, et par cela même, le plastron de tous les critiques tories. C'était trop d'une telle tempête pour une frêle bouture de poésie, pour un jeune homme obscur et sans appuis. Keats descendit au tombeau, courbant sous l'injure un front humilié, doutant de ce génie qui brûlait en lui, et n'espérant guère que, par un singulier retour de fortune, il se survivrait dans une longue lignée de glorieux successeurs.

Est-ce à dire qu'il ait été directement imité, imité comme lord Byron, par exemple? Non, sans doute, il ne pouvait pas l'être; mais de lui, de Shelley, de Coleridge, émane la poésie anglaise contemporaine, ou plutôt ces trois remarquables écrivains ont montré aux Taylor, aux Browning, aux Tennyson, qu'en dehors de la poésie régulière et savante, polie et sceptique, précise et correcte, il en existait une autre dont les modèles se devaient chercher, pour la forme extérieure, dans les écrits du temps où la littérature anglaise était le plus complétement isolée de toute influence étrangère; pour le fonds des idées, dans ce monde surnaturel, ce microcosme intérieur que chaque imagina-

tion se crée, et où à toute heure elle s'isole si volontiers. Les preuves abonderaient, si nous voulions les multiplier, pour établir cette espèce de généalogie poétique; nous pourrions même les chercher dans cette multitude de productions que Barry Cornwall, Leigh-Hunt, Felicia Hemans, etc., ont léguées aux patientes investigations de la critique? Il est plus simple de constater par un seul rapprochement l'affinité qui nous a frappé en relisant Keats, après avoir lu Tennyson.

Suivez l'Endymion de Keats dans cette grotte fantastique où il surprend le tête-à-tête d'Alphée et d'Aréthuse, descendez ensuite avec lui sous les voûtes liquides de l'Océan qui le reçoit dans son sein, et contemplez le tableau frappant de ces abîmes inconnus :

. . . . . Far had he roam'd
With nothing save the hollow vast that foam'd
Above, around, and at his feet, etc.

« Et les vastes profondeurs écumaient au-dessus, autour de lui. A ses pieds, rien de plus, — sauf des débris plus morts que la mort elle-même : vieilles ancres rouillées, heaumes remplis de sable, larges cuirasses de vaillans hommes de mer, devenues la proie des flots; — proues et targes de bronze; — gouvernails qui, depuis cent ans, ne subissaient plus l'impérieuse direction du pilote; — vases d'or où restait, en reliefs durables, quelque histoire d'autrefois, effacée de la mémoire des hommes, et où nul joyeux buveur n'a posé ses lèvres, depuis qu'ils s'emplissaient de vendange saturnienne; — rouleaux moisis de cuir ou de papyrus, où les premières ames qui pensèrent et souffrirent ici-bas ont écrit, dans la langue du ciel, des traditions perdues; — sculptures grossièrement taillées dans le marbre massif, et qui jetteraient quelques rayons dans la nuit du passé; — puis des squelettes humains, et les ossemens prodigieux de Béhémoth et de Léviathan, de l'éléphant et de l'aigle; — et la tête puissante de quelque monstre sans nom. »

Lisez maintenant le *Merman* et la *Mermaid* de Tennyson; vous y sentez passer le même souffle d'inspiration, la même fantaisie y préside à l'arrangement des tableaux. Seulement le poète moderne fait vivre et se jouer sous les flots une foule d'êtres animés et voluptueux. Tant que dure le jour, les syrènes demeurent sur leur trône, la couronne d'or en tête, et remplissant les grottes marines de leurs puissans accords; mais, à minuit, les folâtres et coquettes divinités, couronnées de blanches fleurs et laissant flotter leurs ondoyantes chevelures, courent sous les obscurs bosquets de la mer, loin de la lune et des étoiles, agacer les hardis *mermen*. Leurs mains sont armées de coquillages étoilés qu'elles lancent, invisibles comme Galatée et poursuivies comme elle, à ces impétueux nageurs. Celle qui se laisse atteindre, saisie par ses humides tresses et la tête ramenée en arrière, sera livrée sans défense aux baisers du vainqueur : —

Soft are the moss beds under the sea
We would live merrily, merrily.

Mais, après tout, s'il est le plus beau, le roi des *mermen*, la syrène n'en sera pas inconsolable, la syrène, qui déjà songe à leur hymen sous les berceaux de jaspe : —

In the branching jaspers under the sea.

Il n'est pas besoin d'insister, après ces citations, sur l'analogie d'inspiration et de manière que nous devions signaler entre les deux poètes. Nous revenons aux aperçus généraux que cette comparaison aura servi à préparer. Nous avons noté deux tendances bien distinctes : un retour marqué vers les vieux poètes du temps d'Élisabeth, une ferme confiance dans l'inspiration individuelle et une grande latitude donnée à ses caprices. Voilà, si nous ne nous abusons pas, les traits les plus généralement caractéristiques de la poésie contemporaine en Angleterre. Maintenant, — car, en pareille matière, les malentendus sont très faciles, — nous ne voudrions pas voir omettre une foule d'influences secondaires qui modifient, selon le savoir et les penchans de chacun, ces tendances générales. Celui-ci sera plus ou moins atteint par le contrecoup de nos agitations littéraires; celui-là, plus religieux ou plus savant, imprégnera ses vers des parfums bibliques, ou se couronnera des lauriers de l'Eurotas, des roses de Pœstum; un troisième préférera l'auréole mélancolique empruntée à Novalis et aux candides rêveurs de l'Allemagne. Telle est cependant la puissance du génie national rendu à son libre essor, que, malgré les rapports des peuples entre eux, la substance poétique, résultat de cet amalgame, devient de plus en plus anglaise, de plus en plus rebelle à toute interprétation, de moins en moins transmissible et *catholique*, s'il est permis d'employer ce dernier mot dans son sens le plus précis.

A ce sujet, un phénomène doit être noté : c'est que, de jour en jour, la littérature de nos voisins, depuis une vingtaine d'années, se refuse davantage à la traduction. Nous parlons, — cela va sans dire, — des œuvres où le style joue un rôle essentiel. Lord Byron, Southey, Crabbe, Coleridge lui-même et Wordsworth, — ces derniers, il est vrai, par fragmens, — ont pu être traduits. Nous défions les plus habiles de faire passer dans notre langue, autrement que mutilé, transfiguré, le beau livre de M. Ruskin, *le gradué d'Oxford* (1), sur la peinture moderne. Nous nous sommes convaincu, en lisant une récente traduction d'*Eothen*, que mainte page frappante dans l'original, — citons, pour préciser, la description du sphinx, — n'avait pu se rendre que par des à-peu-près sans valeur. Et tout à l'heure, quand nous voudrons décalquer

(1) Pseudonyme adopté par M. Ruskin.

quelques-uns des poèmes de Tennyson, nous craignons fort de faillir à l'exacte reproduction de toutes ces exquises et vagues nuances qui en font le plus grand mérite.

Est-ce un bien, est-ce un mal que cette direction excentrique des poésies nationales? Y gagnent-elles en originalité propre ce qu'elles perdent en puissance universelle? Ces questions sont, je crois, faciles à résoudre, car elles reviennent à peu près à celles-ci : Vaut-il mieux être Voltaire ou Jean-Paul, Walter Scott ou Dickens? Vaut-il mieux avoir écrit le premier ou le second *Faust*? Vaut-il mieux être Cervantes, l'auteur de *Don Quichotte*, ou Butler, l'auteur d'*Hudibras*? Vaut-il mieux avoir écrit pour un peuple et pour une époque, ou pour tous les temps et pour le monde entier?

Selon nous donc, toute littérature, toute poésie est dans une mauvaise voie, quand la voie où elle est la conduit à l'isolement. Pour trop particulariser l'observation, pour trop en restreindre le champ, pour l'individualiser trop, la réduire à de véritables minuties, les romanciers anglais cessent de nous donner des types intelligibles et surtout durables. Sans nier en aucune manière la popularité dont leurs créations jouissent aujourd'hui dans toutes les parties du monde où se parle l'idiome britannique, sans déprécier la sagacité particulière qui les a tirés du néant, convenons que ni M. Pickwick, ni M. Squeers, ni l'oncle Ralph, ni M. Pecksniff, ni Sam. Weller, ni Rose Maylie, ni mistriss Gamp, ni Paul Dombey, n'ont encore atteint la célébrité européenne de Roger de Coverley, de Blifil, de Meg-Merrilies, et tenons-nous pour certains que Tom Jones, Edie Ochiltrie, Bradwardine, survivront à ces types éclos d'hier, mais auxquels on sent déjà manquer l'avenir, tant on a peine à bien s'expliquer les préjugés particuliers, les sympathies individuelles ou locales, les opinions transitoires dont ils sont l'expression plus ou moins spirituelle.

Il en est de la poésie, à d'autres égards, comme du roman. Nous ne lui refuserons pas le droit de s'abreuver aux sources qui l'attirent. Que l'infortuné Keats ait composé son roman poétique d'*Endymion* et généralement tous ses premiers ouvrages d'après *la Fidèle Bergère* de Fletcher et *le Triste Berger* de Ben-Jonson, cela sans doute nous importe peu. Endymion n'en sera pas moins une charmante figure qui nous plaît par sa grace rêveuse, bien qu'on n'y reconnaisse guère le héros chanté par les antiques rhapsodes.

> A smile was on his countenance; he seemed
> To common lookers on, like one who dreamed
> Of idleness in groves Elysian....

Nous l'aimons pour sa prestance de statue grecque, le javelot en main, la peau de tigre sur l'épaule, quand il lance ses meutes bruyantes

sur les traces des sangliers haletans. Nous aimons cet air « tristement étrange » que sa sœur Péona lui chante pour endormir ses douleurs. Nous aimons encore, nonobstant leurs ornemens quelque peu bizarres, le palais de Vénus par-delà les cavernes enchantées, Adonis endormi parmi les fleurs, les quatre grands lys penchés sur son front, et les beaux Amours antiques qui éteignent de leurs ailes repliées les frémissemens indiscrets de la lyre pour ne pas troubler ce sommeil protégé par leur mère. Ces tableaux, d'une grace nouvelle, gagnent sans doute quelques teintes, précieuses pour l'érudit, à rappeler la manière et même l'affectation des anciens maîtres. Il y a un certain bonheur, quand on a retrouvé les poses molles de l'Albane et ce naturel abandon des draperies qu'il jette négligemment autour d'une nymphe souriante, à surprendre aussi quelques procédés de couleur qui donnent à votre peinture l'aspect général des siennes. Toutefois, ce mérite ne peut pas, après tout, constituer la suprême excellence. Il faut autre chose que ces finesses de style, et le burin du graveur, impuissant à reproduire les artifices du coloris, doit y trouver encore, s'il vient à passer par là, la vigueur du contour, l'harmonie de la composition, la beauté saisissable des formes et des idées.

Or, Alfred Tennyson, pas plus que John Keats, pas plus que Samuel Coleridge, ne remplit à notre gré ces conditions premières de toute gloire à la fois universelle et durable. Otez à ses vers leur mélodie voluptueuse, leur mérite d'archaïsme savant, vous leur faites déjà un tort irréparable, et cela, parce que Tennyson n'est créateur que dans les détails de style. Trouveur de mots plutôt que d'idées, il emprunte volontiers, et sans trop de choix, le thème vulgaire sur lequel il aime à déployer la richesse de ses combinaisons harmoniques. Soit impuissance, soit dédain véritable, préoccupé par-dessus tout de l'effet lyrique, il laisse à peine entrevoir le drame intime, le fait humain duquel émanent, tristes ou riantes, sympathiques ou méprisantes et amères, les effusions de sa pensée. La réalité se confond, s'amalgame chez lui avec le rêve; elle en prend les proportions flottantes, le caractère surnaturel. Rien de précis, de palpable. Dans ces poésies éoliennes, les femmes sont des sylphes, les passions, des *entités* à l'allemande, des abstractions musicales; la description, — souvent admirable, — un mirage prêt à s'évanouir. De temps à autre, il est vrai, le réalisme anglais se fait jour dans ce chaos vaporeux et d'une façon assez bizarre. Le feu-follet errant devient une lanterne d'omnibus; à côté de la syrène qui chante, on entend l'oie qui glapit, et vous avez à peine quitté la terre fantastique, l'île enchantée des Lotophages, que vous vous retrouvez sur une route de traverse, en compagnie de simples voyageurs venus à pied pour attendre le passage de la malle-poste : discordances énormes qui ne laissent pas de jeter un certain embarras dans l'esprit

du lecteur. Telles sont néanmoins les conditions d'indépendance absolue où, de nos jours surtout, la poésie s'est placée en Angleterre, que ces brusques transitions ne soulèvent aucun étonnement, aucune critique. Nous sommes bien loin du temps où le *porte-balle* et l'*idiot* de Wordsworth attiraient sur sa tête les sarcasmes virulens de Byron. Les *Ballades lyriques* et *l'Excursion* semblent avoir épuisé le carquois des railleurs, et certains, quoi qu'il arrive, d'être pris au sérieux, les mélancoliques adeptes de la nouvelle foi poétique peuvent affecter hautement, comme le fait Alfred Tennyson, « l'amour de l'amour, la haine de la haine, le mépris du mépris. »

Dower'd with the hate of hate, the scorn of scorn,
The love of love.

Nous n'irons pas, quant à présent, opposer les lois éternelles du goût à ces transitoires succès du génie universel. Tennyson d'ailleurs, ne nous y trompons pas, ne saurait prétendre, même chez nos voisins, à la popularité, à la vogue enthousiaste. Les lettrés, les *dilettanti*, sont encore aujourd'hui les seuls apôtres de cette renommée si lente à s'étendre. C'en est assez, toutefois, pour que l'attention de la critique se porte sur Tennyson; pour que, sans reculer même au besoin devant l'espèce d'initiation qu'exige cette poésie délicate et raffinée, on s'efforce d'en marquer ici la valeur réelle et d'en préciser le caractère.

Les premiers poèmes de Tennyson remontent à 1830. Ce sont, pour la plupart, des ébauches où se révèle son culte pour l'idéal, ainsi que son penchant irrésistible vers les curiosités de la forme. Pas une strophe, pas un vers, pas un mot, dans ce petit volume, qui ait une date certaine et trahisse une émotion réelle. Il évoque des fantômes, il note les murmures de la brise, il esquisse le sourire mystérieux de quelque apparition virginale. C'est Claribel couchée sous la pierre moussue; c'est Lilian, vivant éclat de rire, fée moqueuse et cruelle; c'est Isabel, sérieuse et chaste madone; c'est Madeline, l'idéal du caprice amoureux, que le jeune poète appelle tour à tour à poser devant lui. Il dit à l'une :

« Oh! pleure, je t'en supplie, Lilian folâtre, Lilian de mai. La gaieté sans éclipse est pour moi une fatigue. Il arrive jusqu'à mon cœur, et le traverse comme un stylet aigu, le rire au fausset argentin qui vibre entre des lèvres minces et vermeilles. Lilian de mai, pleure, je t'en prie. »

Il dit à l'autre :

« Fleur altière de la force féminine.... les lois de l'hymen sont gravées en lettres d'or sur les blanches tables de ton cœur, et se lisent à la clarté qu'y laisse tomber d'en haut un amour toujours brûlant.... — Aux jours de bonheur, sa tendresse presque muette; quand vient l'infortune, ses conseils prudens, dont la marche ressemble à l'invisible progrès du flot, et qui domptent, sans qu'il

s'en doute, les digues de l'orgueil soupçonneux; sa courageuse résignation, son obéissance plus courageuse, sa haine sincère des vains propos et son horreur du commandement, ont couronné Isabel reine du mariage et la plus parfaite des femmes. »

Nous conservons à dessein ce luxe métaphorique, cette surabondance parfois incohérente d'images diverses, qui sont les traits caractéristiques de la poésie moderne. Nous ne nous arrêtons pas à concilier l'idée de fleur et celle de temple, pas plus que celle de conseils, qui *montent* comme la marée et *couronnent* ensuite le front immaculé d'une chaste épouse. Telle n'est pas notre mission, et le poète aurait droit de se plaindre si, pour le rendre plus acceptable à la logique, nous appauvrissions les couleurs dont il se montre aveuglément prodigue. En pareil cas, il nous traiterait sans doute comme il traite ce sophiste auquel il interdit l'accès de son ame.

« Ne trouble pas la pensée du poète avec ton bel esprit futile. Ne trouble pas cette pensée dont tu ne sonderas jamais les profonds abîmes. Il lui faut une transparence constante, il lui faut l'éclat d'un fleuve de cristal; l'éclat de la lumière même, la transparence du vent.

« Sophiste au front assombri, n'approche point. Tout est ici terre consacrée. Le faux et sardonique sourire n'y peut pénétrer. Je verserai l'eau sainte sur les lauriers qui défendent l'abord du saint asile. Les fleurs se flétriraient au bruit de ta gaieté cruelle; la mort est dans tes regards, le souffle glacé de ta bouche rendrait stériles les plantes exposées à le subir. »

Lire cet anathème, le lire dans toute son énergie originale, c'est regarder le portrait de Tennyson, que le pinceau de Samuel Lawrence et le burin d'Armytage ont placé sous nos yeux. Le front du jeune poète est sévère; son regard a une fermeté menaçante; les lèvres, closes et pressées, expriment le dédain, l'amertume; on dirait que l'insulte vient d'en jaillir, si toutefois ce front haut et sérieux n'excluait toute idée de colère et d'agitation manifestées au dehors.

Parmi ces premiers poèmes nous n'en citerons qu'un, le plus simple par le sujet qu'il traite, la plainte d'une jeune fille abandonnée, cette Mariana dont Shakespeare nous a raconté la simple histoire (1). Tennyson, empruntant cette touchante figure à son illustre devancier, la place, moins vivante peut-être, dans un cadre plus orné. On pourrait du reste comparer avec fruit les deux créations. Voici celle du poète contemporain :

MARIANA.

« Les mousses noires couvraient d'une épaisse enveloppe les plates-bandes autrefois fleuries; les clous rouillés tombaient, un à un, des nœuds fixés au

(1) *Measure for measure*, acte III, scène II.

mur pour y soutenir les rameaux du pêcher; les appentis brisés avaient un aspect triste et désert; aucune main ne soulevait plus le loquet sonore; l'antique chaume, usé, mêlé d'herbes parasites, couvrait mal la vieille ferme ceinte de fossés. — Le malheur est sur ma vie! disait et répétait Mariana. — Il ne vient pas! disait-elle. — Elle disait : Je suis lasse, bien lasse, et voudrais être morte.

« Ses pleurs tombaient avec les rosées du soir. Avant qu'elles eussent séché, ses pleurs, au matin, tombaient encore. Elle ne pouvait ni matin, ni soir, regarder le firmament serein. Après que les chauves-souris s'étaient envolées, lorsque la plus noire nuit enveloppait le ciel, elle écartait le rideau de sa fenêtre et jetait un rapide regard à travers les plaines obscures. — Quelle sombre nuit! disait et répétait-elle. — Il ne vient pas! disait-elle. — Elle disait : Je suis lasse, bien lasse, et voudrais être morte.

« Éveillée vers la mi-nuit, elle entendait croasser l'oiseau des ténèbres. Le coq chantait une heure avant le jour. Du noir marais arrivait à elle le long mugissement des bœufs. Sans espoir que rien pût changer, on eût dit qu'elle parcourait seule les vagues régions du sommeil jusqu'à l'heure où les vents froids éveillaient autour de la ferme isolée les grises lueurs de l'aube. — Quel sombre jour! disait et répétait-elle. — Il ne vient pas, disait-elle. — Elle disait : Je suis lasse, bien lasse, et voudrais être morte.

« A un jet de pierre de la muraille dormait un petit étang noirâtre, et sur cet étang, par grappes de menues graines, s'étalaient les mousses d'eau. Tout auprès un peuplier se balançait, pâle feuillage, écorce noueuse; et pas un autre arbre, à plusieurs lieues de là, ne jetait son ombre sur la plaine aride, aux horizons gris. — Le malheur est sur ma vie, disait et répétait-elle. — Il ne vient pas! disait-elle. — Elle disait : Je suis lasse, bien lasse, et voudrais être morte.

« Et toujours, lorsque la lune était au déclin, quand la brise aiguë traversait l'air, elle voyait çà et là, sur la blancheur du rideau, passer une ombre chassée par l'orage. Mais quand la lune descendait plus bas encore, lorsque les vents vagabonds rentraient enfin dans leurs cachots, l'ombre du peuplier tombait sur son lit, et venait sillonner son front pâle : — Quelle sombre nuit! disait et répétait-elle. — Il ne vient pas! disait-elle. — Elle disait : Je suis lasse, bien lasse, et voudrais être morte.

Le jour durant, dans cette maison hantée par les rêves, les portes craquaient sur leurs gonds. La mouche bleue bourdonnait contre les vitres; la souris criait derrière les lambris à demi rongés, appliquant à leurs fentes son œil curieux. Des figures d'autrefois se laissaient entrevoir derrière les portes entr'ouvertes, des pas d'autrefois faisaient craquer les paliers, des voix d'autrefois l'appelaient au dehors. Le malheur est sur ma vie! disait-elle toujours. — Il ne vient pas! disait-elle. — Elle disait aussi : Je suis lasse, bien lasse, et voudrais être morte.

« Le moineau chuchotant sur le toit, les lentes oscillations du balancier et le murmure par lequel répondait le peuplier aux amoureux soupirs du vent, accablaient cette ame craintive; mais par-dessus tout elle détestait l'heure où, chargé de brillans atomes, un rayon de soleil traversait les salles obscures, l'heure où le jour penche vers l'occident. Alors : Je suis bien triste! disait-elle.—Il ne viendra pas! disait-elle encore; et, pleurant : — Je suis lasse, bien lasse. Oh! Dieu de merci, que ne suis-je morte! »

On le sait trop, il est des nuances prosodiques et grammaticales qui se perdent nécessairement dans une version, quelque littérale qu'on veuille la rendre. Ce qu'il faut surtout désespérer de reproduire dans la *Mariana* de Tennyson, c'est la délicatesse du coloris, c'est le caractère mystérieux, la grace fantastique de cette élégie tout allemande. Par exemple, la mouche bleue « bourdonnant contre la vitre, » les cris de la souris derrière la boiserie vermoulue, ces détails, en apparence si prosaïques, empruntent à l'effet du rhythme, à l'harmonie des mots, une singulière valeur. Un sceptique en poésie pourra certainement contester cette impression, bien que bon nombre de lecteurs délicats aient pu la ressentir au même degré; il demandera ce qu'il y a de plus, dans ces accessoires, que la description pure et simple d'une habitation déserte et mal entretenue. A cette question, un juge compétent trouva naguère une excellente réponse. — La mouche, à son gré, n'était pas une mouche ordinaire; elle provenait d'un cadavre et, qui plus est, *avait conscience* de cette funèbre origine. Quant à la souris, il fallait, à coup sûr, voir en elle la misérable nièce de quelque infame sorcière qui, après l'avoir tuée pour ne la plus nourrir, s'en était débarrassée en la métamorphosant de la sorte. — Tels doivent être les commentaires d'une poésie vague, indécise, où l'écrivain suggère certaines idées plutôt qu'il ne les exprime, et n'arrive que par des analogies indirectes à éveiller telle ou telle image dans l'esprit ensorcelé de ses lecteurs.

Mariana peut servir d'échantillon à tout un ordre de compositions où Tennyson se complaît dans le développement d'une seule idée, d'une seule situation. Rien ne remue, rien ne change dans ces bas-reliefs sculptés avec un amour jaloux, où, pour concentrer davantage encore l'énergie de sa pensée, le poète n'admet qu'une figure isolée. C'est ainsi que, s'il veut rendre les joies sans nom de l'ascétisme, le triomphe de l'esprit religieux sur la chair qui souffre, l'enthousiasme fiévreux de la solitude extatique, Tennyson cède la parole à saint Siméon Stylite, qui, du haut de la colonne où il s'est confiné, décrit ses tortures et sa pieuse ivresse : c'est ainsi que sa Fatima (elle s'appelait Sapho dans la première édition) pousse un long cri de désir effréné : c'est encore ainsi que, dans *Œnone*, une bergère troyenne, déplorant l'infidélité de Pâris, énumère les tourmens d'une ame jalouse, et fait retentir d'une monotone plainte les échos des montagnes ioniennes. L'invocation commence dès les premiers vers :

> Oh! mother Ida, many fountained Ida
> Dear mother Ida, harken ere I die.

Et ce funèbre refrain se retrouve au début de la dernière strophe :

> O mother! hear me yet before I die!

Enfin que trouvons-nous dans cette imprécation *à lady Clara Vere de Vere*, si ce n'est le mépris amer d'une ame élevée, — celle du poète, — pour la coquette égoïste qui veut l'immoler à sa vanité? Remarquons dans ce dernier morceau la portée tragique d'une allusion au suicide d'un jeune homme que l'orgueilleuse fille des de Vere a réduit au désespoir après s'être fait aimer de lui.

« Lady Clara Vere de Vere, — vous réveillez en moi d'étranges souvenirs; — vos tilleuls touffus n'ont pas fleuri trois fois depuis que j'ai vu mort le jeune Laurence. — Oh! que vos yeux sont doux et que vous parlez bien à voix basse! — vous êtes sans doute une piperesse merveilleuse. — Mais il avait alors à son cou quelque chose que vous n'eussiez pas vu de bon cœur.

« Lady Clara Vere de Vere, — quand il arriva ainsi sous les yeux de sa mère, — celle-ci sentit frémir ses entrailles; — elle eut contre vous certains élans de vérité soudaine. — Pour ne rien céler, j'entendis alors une amère parole — qui, répétée, blesserait vos oreilles; — et ses manières n'avaient pas cette inexorable sérénité qui distingue la race des de Vere. »

Quelquefois, au contraire, Tennyson concentre et précipite l'action, comme dans la ballade intitulée :

LES SŒURS.

« Nous étions deux filles d'un même sang; — elle était, des deux, la plus belle. — Le vent souffle dans les tours et parmi les arbres. — Ils étaient ensemble, elle succomba; — donc, la vengeance me revenait bien. — Oh! le comte, il était si beau!

« Elle mourut, elle alla dans les feux éternels; — elle avait mêlé la honte au noble sang de ses veines. — Le vent gémit dans les tours et dans les arbres. — Pendant des semaines et des mois, dès le matin et jusqu'à la nuit, — pour gagner son amour, j'attendis patiemment. — Oh! le comte, il était si beau!

« J'ordonnai une fête; je l'y attirai. — Je gagnai son cœur; je l'emmenai triomphante. — Le vent rugit dans les tours et parmi les arbres. — Et après le souper, l'un près de l'autre (1), il posa sa tête sur mes genoux. — Oh! le comte, il était si beau!

« Je fermai ses paupières sous mille baisers; — sa fraîche joue resta sur mon cœur. — Le vent ébranle les tours et les arbres. — Je le haïssais d'une haine infernale; — et pourtant, idolâtre, j'aimais sa beauté. — Oh! le comte, il était si beau!

« Je me levai dans la nuit silencieuse; — mon poignard argenté brilla. — Le vent fait rage dans les tours et les arbres. — Et tandis que, sommeillant à moitié, sa poitrine aspirait l'air, — par trois fois j'enfonçai le fer que rien n'arrêtait. — Oh! le comte, il était si beau!

« Je bouclai, je peignai sa chevelure ondoyante. — Quand il fut mort, comme il semblait grand! — Le vent souffle dans les tours et dans les arbres. — J'enve-

(1) *On a bed :* naïveté shakespearienne, qui n'est en français ni tolérable ni tolérée.

loppai son corps dans un linceul, — et j'allai l'étendre aux pieds de sa mère. — Oh! le comte, il était si beau! »

Certes, voilà du drame, et tout aussi sanglant qu'on le puisse concevoir. Eh bien! telle est la nature idéale du talent de Tennyson, que toute cette énergique brièveté, cette précision de faits et de gestes, — non pas même le *qu'il semblait grand, lorsqu'il fut mort!* — ne donne l'idée d'une réalité complète. On croirait plus volontiers que cette femme, qui se vante d'une si atroce vengeance, ne l'a point accomplie, et que, dans une sorte de délire, elle raconte ainsi, non ce qu'elle a fait, mais ce qu'elle aurait voulu faire. A tout prendre, cependant, jamais plus sombre chronique ne fut racontée en moins de mots.

Un des plus longs poèmes de Tennyson est intitulé : *les Deux Voix*. C'est l'argumentation en règle, ou plutôt la délibération d'un homme avec lui-même, alors que l'ennui de vivre lui suggère l'idée de mourir. L'examen de cette énigme qu'on appelle la vie, les motifs qu'on peut avoir de la croire méprisable ou précieuse, les droits de l'égoïsme, les devoirs et la solidarité de l'individu par rapport à l'espèce, sont autant de thèmes variés avec une certaine puissance par le poète. Bien que rien d'absolument nouveau ne lui restât à dire sur un sujet traité par tant de sublimes intelligences, il lui prête, par les prestiges de la forme, un aspect inattendu; mais il ne faut pas nous dissimuler que la sécheresse du fond, habilement dissimulée par les richesses du style, reparaîtrait inévitablement si la traduction s'attaquait à ces stances monorimes, qui rappellent un peu celles du *Dies iræ*.

A life of nothings, nothing-worth
From that first nothing ere his birth
To that last nothing under earth (1).

Comme frappant contraste à cette thèse philosophique, nous aimons à placer ici une idylle du même poète, une idylle tout anglaise, et qui semble écrite par Wordsworth redevenu jeune.

C'est un jour de fête. Les quais étroits sont chargés d'une foule bourdonnante. Pas une chambre vacante dans l'auberge du *Taureau blanc* ou de la *Toison d'or*. Deux amis, le poète lui-même et le fils d'un riche fermier, débarqués trop tard sur cette plage envahie, n'ont d'autre parti à prendre que d'aller dîner sur les gazons d'Audley-Court.

« Nous laissâmes la marée déjà mourante caresser mollement le granit rouge de la rive, et, de pelouse en pelouse, gravissant les vertes pentes, nous arrivâmes aux portails surmontés de griffons, à l'ombreuse colonnade de sycomores

(1) « Une vie de riens, et qui rien ne vaut, — depuis ce premier rien qui préexiste à la naissance, — jusqu'à ce dernier rien que la terre absorbe. »

gémissans. La loge du jardinier nous apparut bientôt : fenêtres, murailles, cheminées enfouies dans les touffes exubérantes de la vigne. »

Là nos amis s'installent : la serviette damassée à sujets de chasse, le pain dont l'odeur rappelle la ferme où il fut pétri, le glorieux flacon de cidre enlevé aux profondeurs de la cave paternelle, rien n'est omis; mais le poète réserve les honneurs d'une description formelle à certain pâté déjà entamé.

Half-cut-down, a pasty, costly made
Where quail and pigeon, lark and leveret, lay
Like fossils of the rock, with golden yokes
Imbedded and injellied (1).

La conversation est tout d'abord à l'avenant de la chère, solide, substantielle, terre à terre. On parle chasse et culture, mariages et funérailles, on aborde même les sujets politiques et les lois céréales; mais tout à coup la discussion menace de s'échauffer : Francis, laissant échapper un éclat de rire, se ravise et commence une chanson écoutée par le merle moqueur qui se balance aux branches du pommier le plus proche. Nous en citons la première strophe :

Voyager, l'arme au poing, de muraille en muraille,
Trépasser pour six sols sur un champ de bataille,
Reposer, inconnu, dans un fossé sanglant,
C'est le sort du soldat : je veux vivre autrement.

Aux refrains philosophiques de son ami, le poète répond par un chant d'amour.

« Dors, Ellen Aubrey, dors et rêve à moi. — Dors, Ellen, dans les bras de ta sœur. — Rêve, s'il se peut, que ces bras sont les miens.

« Dors, Ellen, dans les bras d'Émilie. — Émilie, de toutes, si ce n'est toi, la plus belle; — car tu es plus belle que tout ce qui est.

« Dors, respirant autour de son cœur la paix et la santé. — Dors, respirant à ses lèvres la franchise et l'amour. — Ce soir, je m'en vais; demain, je reviendrai dès l'aurore.

« Je m'en vais, mais l'amour me ramène; je voudrais être — le pilote de ton rêve sur la mer obscure du sommeil. — Dors, Ellen Aubrey, dors, ma bien-aimée, et rêve à moi ! »

Les chansons meurent, le jour finit. Avant la nuit tout-à-fait tombée, les deux amis reviennent au logis, sans presser le pas. La lune,

(1) Pâté fait à grands frais, où gisaient noblement,
Fossiles alités dans un jaune ciment,
Gras, enfouis, perdus au sein de la gelée,
Alouettes, pigeons, cailles, levraut, etc.

au croissant aminci, laisse pleuvoir sur les arbres les pâles lueurs d'un crépuscule argenté;

A moon, that, just
In crescent, dimly rained about the leaf
Twilights of airy silver.

Ils franchissent ainsi les collines; ils descendent, de roche en roche, vers les quais ténébreux :

« La ville, au-dessous de nous, était assoupie et se taisait. Plus bas encore, la mer unie dormait dans la baie. La verte bouée, jetant au loin, par momens, comme une étincelle phosphorique, s'enfonçait d'elle-même et surnageait ensuite.... Et nous avions la joie au cœur. »

Avons-nous besoin d'insister, même après une traduction forcément imparfaite, sur la vérité de ces paysages, de ces impressions, de ces souvenirs, qui, par leur simplicité même, semblaient échapper à la poésie, et que la poésie a cependant élevés, sans déroger elle-même, à la hauteur de sujets plus nobles?

Ces citations l'auront fait deviner, Tennyson est un *paysagiste* remarquable, et, sous ce rapport, ses compatriotes, excellens juges, lui rendent une ample justice. Ils lui reconnaissent, avec les qualités *idéales* de Claude Gelée, le sentiment plus vrai des peintres nationaux, tels que Gainsborough, Calcott, etc. Pour nous, il nous a semblé parfois, en lisant ou *la Fille du Meunier*, ou *la Fille du Jardinier*, que nous avions sous les yeux quelque petit chef-d'œuvre de Constable, ses arbres mouillés de rosée, ses bois à demi perdus dans la brume, ses flaques d'eau tapissées de nénuphars, son pâle soleil dont un nuage jaloux va masquer les clartés humides.

Keats, — il faudra toujours parler de Keats quand on dissertera sur la poésie de Tennyson, — est un paysagiste de fantaisie et d'école. Un critique habile a constaté la ressemblance de ses tableaux avec les *fonds* du Titien ou d'Annibal Carrache. On a remarqué de même la frappante analogie que présentent les peintures éblouissantes de Turner et les descriptions merveilleuses, les horizons impossibles, les palais féeriques, créations gigantesques du cerveau de Shelley. Tennyson est plus modéré, plus vrai, plus précis que ses deux devanciers. Il serre de plus près une nature dont il semble plus réellement épris. Voyez plutôt, dans *la Fille du jardinier*, cette journée de mai éclairant un site du comté de Kent ou de Surrey :

All the land in flowery squares
Beneath a broad and equal blowing wind
Smelt of the coming summer, etc.

On entend, sur cette plaine aux compartimens fleuris, passer le

souffle puissant et continu d'une forte brise; on sent les parfums printaniers; on voit ce ciel serein où se balance, penché vers l'horizon, un nuage, un seul, aux larges contours. Comme le poète, on a les oreilles pleines de ces bruits mêlés du matin : le mugissement du bœuf qui, posant son énorme cou sur les claies d'une rustique barrière, appelle, dans le champ voisin, ses compagnons de pâture; les roucoulemens joyeux des colombes dans les bosquets; l'alouette et ses gazouillemens que le bonheur semble arrêter au passage; le rouge-gorge sur les haies; les coucous plaintifs se répondant d'une colline à l'autre. Auparavant, vous avez vu passer devant vous l'image du jardin tel que le poète le rêve et l'aime :

> Not wholly in the busy world, nor quite
> Beyond it, blooms the garden that I love.

La cloche y raconte les nouvelles de la ville tumultueuse, et, caché sous les feuillages épais, vous écoutez le vent qui vous apporte la musique des altiers beffrois. Une lieue de prairies vous sépare pourtant de cette cité bourdonnante, gazons veloutés où s'attarde le flot dormant de quelque rivière au lit élargi. C'est à peine si ce flot, quelquefois troublé par le choc d'une rame indolente, fait vaciller sur leurs tiges les lis paresseux qu'il baigne, et il se glisse lentement, chargé de pesans bateaux, vers ce pont à trois arches, dominé par les tours de la cathédrale.

Ces peintures, et vingt autres que nous pourrions citer encore, attestent que Tennyson est un artiste dans le vrai sens du mot : une ame où les aspects de la nature laissent une impression réelle et profonde, une intelligence qui a reçu de Dieu le rare et sublime pouvoir de les transmettre à tout un peuple. C'est à ce titre qu'il nous paraît plus ou moins éminent. Considéré comme penseur, comme philosophe, il retomberait dans la foule. A-t-il ou n'a-t-il pas un but? ce but est-il dans le ciel ou sur la terre? cherche-t-il un sens à tous ces phénomènes qui le frappent si vivement? Nous en doutons, et d'autres en ont douté avant nous. A le prendre au mot, il faudrait le ranger parmi les partisans éclectiques de l'autorité bénigne et forte, de la liberté sage et modérée : l'esprit du christianisme, qui est aussi l'esprit de la philosophie, lui dicte parfois quelques paroles de paix universelle, de charité, de fraternité, de bienveillance pour les faibles, de pitié pour les méchans; mais cette horreur qu'il professe contre tous les extrêmes, contre toutes les violences, ces sages conseils de résignation, de tolérance mutuelle, de patience évangélique, nous sommes habitués dès long-temps à les retrouver dans une foule d'esprits incomplets, qui ne savent ni ce qu'ils veulent, ni ce qu'ils doivent vouloir, ni ce qu'ils croient, ni ne qu'il faudrait croire. Ce serait peut-être prendre une idée fausse du ta-

lent de Tennyson que de ne voir dans ses poèmes que le côté philosophique. Trop souvent on se montre d'autant plus tolérant qu'on ne ressent pas comme on devrait les ressentir les abus contre lequels il faudrait protester, trop souvent l'équité ne signifie que l'absence des passions même les meilleures et les plus généreuses. Tennyson, au surplus, ne réclame pas un autre rôle que celui d'un interprète presque passif, d'un miroir inerte et fidèle, d'un sculpteur en strophes, d'un rimeur d'images. La *moralité* d'une de ses fantaisies exprime clairement cette idée qu'il a de lui-même.

« Lady Flora, prenez ma chanson, — et, si vous ne lui trouvez aucun sens moral, — allez devant un miroir, puis demandez-vous : — Quel est le sens moral de la beauté? — Faudra-t-il chercher un utile emploi — aux fleurs sauvages, qui simplement jettent leurs parfums? — Trouverons-nous un sens moral — enfermé dans le calice de la rose (1)? »

Le poète compare ensuite sa poésie « à ces oiseaux de paradis, — *long tailed birds,* — qui planent dans le ciel, incapables de poser nulle part; » comparaisons ingénieuses à coup sûr, mais qui ne sont admissibles qu'avec de certaines réserves, si l'on ne veut pas ramener la poésie au niveau des arts purement plastiques, ravaler la pensée au rôle du marbre, et les langues humaines à la mission des couleurs que le peintre dispose sur sa palette.

Tennyson est si sincère dans cette manière de considérer le rôle du poète, il croit si fortement à la prédominance de la forme, qu'il lui arrive souvent de prendre pour sujet la conception d'un autre esprit, et de rimer, par exemple, un conte dont la lecture l'a frappé. C'est ainsi qu'un roman (*The Inheritance*) lui a fourni une ballade intitulée *Lady Clare;* c'est encore ainsi qu'il emprunte à l'un des peintres les plus exacts de la vie rustique, miss Mitford, une de ses plus populaires idylles. Ajoutons, pour celle-ci, que les matériaux étrangers y sont admirablement mis en œuvre : *Dora* est un des morceaux où Tennyson a répandu le plus d'onction et de simplicité.

On trouvera dans *Godiva* un texte naïf du moyen-âge savamment élaboré par un artiste de nos jours, quelque chose comme une enluminure de missel, qu'Ary Scheffer ou tout autre grand artiste transporterait, agrandie, sur quelque toile solennelle. Nous donnerons ce poème comme le meilleur échantillon des légendes rimées que Tennyson a semées en assez grand nombre dans ses trois recueils, et nous nous garderons bien d'omettre la préface caractéristique dont il l'a couronné.

GODIVA.

« *J'attendais le train à Coventry; — mêlé aux palefreniers et aux por-*

(1) *The Day dream*, tome II, pages 160 et 164, édit. de 1842.

teurs, je m'accoudai sur le pont, — contemplant les trois hautes flèches de la cathédrale, et c'est là que je donnai cette forme nouvelle — à l'ancienne légende de la cité.

« Avant nous, tardive semence du temps, — hommes nouveaux, prompts à décrier le passé, — avant nous, discoureurs abondans sur les droits et les abus, — on aimait le peuple et l'on détestait les impôts oppressifs.

« Mais elle fit plus, elle souffrit plus, elle surmonta davantage, cette femme d'il y a mille ans, Godiva, l'épouse du comte farouche qui régnait à Coventry; car, lorsqu'il eut frappé la ville d'une lourde taxe, — et quand toutes les mères apportèrent leurs enfans au château, criant : — Si nous payons, il faudra mourir, — la comtesse courut vers son époux.

« Elle le trouva seul, avec ses chiens, dans la vaste salle qu'il arpentait à grands pas, sa barbe en avant d'un grand pied, ses cheveux d'un grand pied en arrière. Racontant les pleurs qu'elle avait vu couler : — S'ils paient, disait-elle, ils mourront de faim! — Sur quoi, fort surpris, presque troublé, ne sachant que répondre : — A coup sûr, s'écria-t-il, vous ne voudriez pas, pour telles gens, endurer le moindre petit mal? — Je mourrais pour eux, répliqua-t-elle.

« Il se prit à rire, jurant par saint Pierre et saint Paul, puis, d'une chiquenaude, il fit jouer le diamant qui pendait à l'oreille de sa femme : — Bon, bon, vous dites cela! — Hélas! répondit-elle, cherchez seulement une épreuve que je ne voulusse subir.

« Et alors, le cœur aussi endurci que l'était la main d'Ésaü, il répondit ces mots : — Traversez, nue, à cheval, toute la ville, et la taxe ne sera pas levée. — Puis, branlant la tête en signe de mépris, il partit, à grands pas, entouré de ses chiens.

« Restée seule, les passions de son ame se déchaînèrent, comme les ouragans de tous les points de l'horizon. Une heure entière dura leur conflit, mais la pitié l'emporta.

« La comtesse ordonna qu'un héraut publiât à son de trompe les conditions imposées, — ajoutant qu'elle voulait cependant, et à tout prix, affranchir son peuple, — et qu'ainsi, pour peu qu'on l'aimât de bonne sorte, de ce moment à midi, nul n'eût à mettre le pied dans la rue ni l'œil au dehors, tandis qu'elle passerait, — mais que tous eussent, au contraire, à se tenir enfermés, porte barrée, fenêtre close.

« Puis elle se réfugia dans le plus secret du logis, et, là, dégrafa les deux aigles d'or de sa ceinture, — présent du farouche comte; mais, au moindre bruit, elle frissonnait et se voilait à demi, telle qu'une lune d'été qui sort du nuage et s'y replonge; enfin elle secoua sa blonde tête et fit descendre jusqu'à ses genoux, à flots bouclés, sa chevelure. En un instant, ses vêtemens tombent; elle descend à pas furtifs les degrés, et, comme un muet rayon de soleil, glissant de colonne en colonne, elle atteignit la grande porte. Son palefroi l'attendait, harnaché d'un drap pourpre aux armoiries d'or.

« C'est ainsi qu'elle sortit, vêtue de chasteté, par la ville. L'air même semblait faire silence autour d'elle; les plus invincibles brises osaient à peine se jouer sur son passage; — mais les masques grimaçans sculptés aux coins de la fontaine publique avaient pour elle des regards moqueurs; — l'aboiement d'un chien mettait le feu à ses joues; — le pavé résonnant sous le pied de son palefroi faisait passer

dans toutes ses veines un léger frisson de terreur; — elle voyait aux murs aveugles mille fissures et mille trous chimériques, et les tarasques des toits gothiques lui semblaient, foisonnant sur sa tête, la regarder fixement... Elle cependant, toujours dévouée, n'en continua pas moins son dur voyage, jusqu'au moment où, derrière le portail sculpté à jour, elle entrevit les blanches fleurs du sureau qui émaillait, au dehors des murs, la plaine riante.

« Alors, vêtue de chasteté, elle revint sur ses pas, et comme un vil manant, composé de limon grossier, — l'avenir gardera son odieux surnom (1), — avait, tout tremblant, ouvert une issue maudite à ses regards lascifs, il voulut... mais ses yeux, avant qu'ils eussent péché, se desséchant au fond de leurs orbites, tombèrent soudain à ses pieds.

« Ainsi éteignirent un sens dont on avait abusé les puissances qui président aux actes sublimes. Et la comtesse, protégée à son insu, passa son chemin. Puis, avec un grand bruit, à douze fois répété, l'heure *innocente* de midi (2) vibra sous le marteau des cent beffrois. Au même moment, la comtesse regagnait son inviolable asile, d'où bientôt elle sortit, couronne en tête et manteau sur l'épaule, pour aller derechef vers son seigneur. Elle avait anéanti le tribut fatal, et conquis pour elle un immortel renom. »

Pour ceux de nos lecteurs auxquels est familier l'idiome énergique assoupli par Tennyson, nous ne pouvons nous empêcher de citer, — dans toute la pureté du texte original, — les vers où le poète décrit l'embarrassante *toilette* de son héroïne, car nous n'osons espérer d'avoir conservé tout-à-fait intact « le voile de chasteté » qu'il a su étendre autour d'elle :

> Then fled she to her inmost bower, and there
> Unclasped the wedded eagles of her belt,
> The grim Earl's gift; but even at a breath
> She lingered, looking like a summer moon
> Half-dipt in cloud; anon she shook her head
> And showered the rippled ringlets to her knee;
> Unclad herself in haste; adown the stair
> Stole on; and, like a creeping sunbeam, slid
> From pillar unto pillar, until she reached
> The gateway, etc.

Avec une bonne foi quelque peu scrupuleuse, il ne nous est guère permis, à nous critique, d'apprécier un poète étranger, sans tenir compte des jugemens portés sur lui par ses contemporains. Les poésies de Tennyson ont été l'objet chez nos voisins d'appréciations très contradictoires. Tandis que les *revues* les plus en crédit le proclament comme le poète le

(1) *Peeping Tom*, — Tom le Curieux.

(2) *Shameless noon*, — *le midi, que rien ne souillait*... Allusion à la religieuse observance des ordres donnés par la comtesse. Nous voulons que cet exemple, pris entre mille, atteste l'elliptique liberté de ce style à part.

plus richement doué qui ait paru depuis lord Byron, d'autres juges, moins indulgens, lui reprochent une certaine affectation, un *faire* maniéré, une simplicité cherchée et tant soit peu pédante. Bulwer, par exemple, n'admet pas une poésie aussi féminine, aussi énervée. Dickens, en revanche, professe un véritable culte pour l'auteur de *Dora* et d'*Audley Court*. Ces dissonances s'expliquent à merveille chez deux écrivains dont l'un, par son érudition, est cosmopolite, dont l'autre, par la nature de ses succès, restera toujours, et très exclusivement, anglais. En certaines occasions, la prose de Dickens et les vers de Tennyson offrent une ressemblance frappante. Les pensées ont un air de famille; les mots mêmes prennent une physionomie, une harmonie analogues. On pourra s'en convaincre si l'on veut comparer le récit des funérailles de Nelly (*Old Curiosity shop*) avec le *New Year's Eve*, ou le *Dirge*, ou toute autre élégie où le poète s'est complu dans le spectacle de la mort et du sépulcre. Le rapprochement est ici d'autant plus facile, que Dickens a écrit, en vers blancs irréguliers, le passage auquel nous renvoyons nos lecteurs.

Que si, maintenant, nous changeons notre point de vue, et si nous cherchons à dégager des poésies de Tennyson ce qui pourrait influer sur les littératures étrangères en général, sur la littérature française en particulier, nous verrons que cet élément se réduit à peu de chose. On ne contestera pas, nous le croyons, aux compatriotes de Racine le sentiment de l'harmonie; ni la puissance du rêve, le goût des abstractions poétiques au peuple qui, tour à tour, s'est épris de Châteaubriand et de ses brillans héritiers; mais, dans ses plus larges concessions à la flottante fantaisie, à l'indépendance ailée, au caprice mélodieux, l'esprit français gardera toujours cette rectitude, cette précision, cet amour de la pleine lumière et du sens complet par lesquels il échappe aux enivremens vaporeux de la muse allemande ou britannique. Une épithète éblouissante, mais confuse et mal adaptée au mot qu'elle prétend colorer, un accouplement bizarre de vocables disparates, la fausse grandeur de quelque image à demi voilée, le sublime cherché dans l'excès de la naïveté, la disproportion d'un mode solennel avec un sujet trivial, ne feront jamais, chez nous, autant d'illusion que chez nos voisins.

D'ailleurs, en cette voie de raffinemens, de patientes recherches, de ciselure infinie, d'intentions savantes, nous avons été tout aussi loin qu'eux. En tenant compte des inévitables différences d'exécution, nous trouverions soit chez nos poètes, soit chez nos conteurs modernes, des paysages aussi finement touchés, des musiques aussi curieusement notées que les paysages et les musiques du poète anglais. *Le Cor, la Fille de Jephté, les Amans de Montmorency*, parmi les poésies de M. de Vigny; parmi celles de M. Sainte-Beuve, *le Coteau*, plusieurs sonnets des *Con-*

solations et des *Pensées d'août*, et surtout le morceau qui commence ainsi :

Quand de la jeune amante en son linceul couchée...

nous semblent composés dans le même esprit, avec des ressources du même ordre et des aspirations tout-à-fait identiques à ce que nous estimons le mieux chez Tennyson. Ceci soit dit sans vouloir rien ôter à nos poètes de leur originalité propre, et sans méconnaître ce qu'il y a chez eux d'individuel aussi bien que chez le rimeur étranger.

La vie de Tennyson nous est peu connue, et ses poésies, qui ne sont jamais que le reflet très indirect de sa pensée, ne nous fournissent aucuns renseignemens de nature à faciliter pour nous la tâche du biographe. Contentons-nous donc de savoir qu'Alfred Tennyson, fils d'un ecclésiastique du comté de Lincoln, appartient à une famille nombreuse et justement honorée. L'université de Cambridge (*Trinity College*) l'a compté parmi ses élèves. On le dit fort peu curieux du monde et de ses fêtes, épris au contraire de ces rapports intimes qui donnent aux épanchemens de l'esprit toute leur franchise, à ses distractions toute la tolérance dont elles ont besoin. Son nom figure sur la liste des écrivains pensionnés par le gouvernement, — et l'on sait qu'ils sont en fort petit nombre. C'est sous le ministère Peel que le jeune poète a reçu cette haute marque de distinction. Southey, Wordsworth et Montgomery sont les seuls qui l'eussent obtenue avant lui. Depuis lors, le cabinet whig leur a associé Thomas Moore. Nous ne voyons pas d'autres poètes portés au budget de la Grande-Bretagne (1). Il est vrai que les encouragemens aux lettres sont chez nos voisins une importation toute récente.

E.-D. Forgues.

(1) N'oublions pas cependant une pension de 100 livres sterling faite par le ministère tory à la veuve de Thomas Hood.

LA LIBERTÉ DU COMMERCE ET LES SYSTÈMES DE DOUANES.

L'AGRICULTURE ET LES PRODUITS AGRICOLES.[1]

I.

Il y a en France un certain nombre d'hommes, particulièrement voués à la défense des intérêts agricoles, qui vont répétant sans cesse que notre agriculture est négligée, que le gouvernement et les chambres ne font rien pour elle, et que, si parfois ils s'en occupent, c'est uniquement pour manifester en sa faveur des sympathies stériles. Nous ne saurions nous associer à ces reproches. Il nous semble, au contraire, qu'à aucune époque et dans aucun pays, l'agriculture n'a été autant en honneur qu'elle l'est actuellement en France, et que jamais les pouvoirs publics ne se sont montrés aussi disposés à la servir. Tous les ans, le gouvernement adresse aux conseils-généraux des départemens un grand nombre de questions qui se rapportent aux inté-

(1) Voyez les livraisons des 15 août et 1er septembre 1846, des 15 janvier et 1er mars 1847.

rêts agricoles, et souvent des règlemens administratifs ou des projets de loi sérieusement élaborés viennent témoigner de sa sollicitude active. Quant aux chambres, il suffit, en général, qu'une mesure leur soit proposée au nom de l'agriculture pour qu'elles lui accordent une attention plus qu'ordinaire, et souvent ce seul mot, l'*intérêt de l'agriculture*, a suffi pour entraîner leurs votes. Il serait difficile, d'ailleurs, qu'il en fût autrement, car, de tous les intérêts du pays, l'intérêt agricole est le plus largement représenté dans toutes nos assemblées électives, puisque la possession du sol est la condition la plus générale d'admission pour les électeurs et les élus.

Les plaintes des agronomes sont pourtant fondées en cela que l'agriculture française est en souffrance, qu'elle végète, et qu'en dépit de tout ce qu'on fait pour elle, ses progrès sont presque nuls; mais d'où vient cet état de langueur? Au lieu de l'attribuer, comme on le fait, à la prétendue incurie des pouvoirs publics, ne serait-il pas plus juste de s'en prendre au zèle malentendu de ces défenseurs officieux de l'agriculture, aux mesures restrictives qu'ils ne cessent de provoquer en sa faveur? Ils ne veulent pas que l'agriculture vive au grand air, de sa vie naturelle, en cherchant ses conditions de prospérité dans son utilité. Ils n'aspirent qu'à la mettre en serre-chaude, à créer pour elle un régime exceptionnel, hérissé de priviléges, de restrictions et d'entraves, qui impose sans cesse au pays des sacrifices nouveaux, persuadés, à ce qu'il semble, que l'agriculture ne prospère qu'autant qu'elle devient onéreuse à ceux qu'elle doit nourrir.

Laissons à part les encouragemens que le gouvernement distribue aux cultivateurs sous la forme de subventions ou de primes. S'il faut le dire, nous croyons peu à l'efficacité de ces moyens pour hâter le progrès. Ce n'est pas sous l'influence de ces petites excitations, bonnes tout au plus dans les concours où l'amour-propre seul est en jeu, qu'une grande industrie s'anime. Toutefois, comme les encouragemens de ce genre sont à peu près inoffensifs, et comme les sommes distribuées à titre de primes ne sont pas, après tout, considérables, nous n'insisterons pas sur ce sujet. Ce qui est plus grave, ce sont les faveurs d'un autre ordre qu'on prétend assurer à l'industrie agricole, en exhaussant, à l'aide des restrictions douanières, la valeur vénale de ses produits. Voilà ce qui porte un coup fatal à cette industrie, en renversant à son égard les lois naturelles de la production. C'est là ce qui compromet ses intérêts véritables, au moins autant que ceux du public consommateur.

Si l'on en croit les partisans des restrictions, l'agriculture française serait hors d'état de soutenir la concurrence de certaines autres contrées où les denrées agricoles sont à vil prix, et particulièrement des pays neufs, en sorte que, si les produits de ces contrées étaient admis

dans nos ports en toute franchise, nos cultivateurs seraient réduits à déserter les champs, en laissant les terres en friche. D'où l'on induit la nécessité de repousser ces produits par des droits restrictifs, afin d'exhausser ou de maintenir la valeur vénale des nôtres. Voilà ce qu'on répète sans cesse, en dépit de tant de faits qui attestent le contraire. Voyons du moins ce qu'il peut y avoir de fondé dans ces allégations.

On conviendra, d'abord, qu'il serait assez extraordinaire qu'un peuple ne pût entretenir la plus nécessaire, la plus vitale de toutes ses industries, qu'à la condition de s'imposer pour elle un tel fardeau. Quoi donc! l'agriculture, cette industrie sans laquelle aucun peuple ne peut vivre, ne se soutiendrait dans un grand pays, dans un pays tel que la France, qu'autant que la masse du public consentirait à payer éternellement ses consommations les plus nécessaires à des prix artificiels, exorbitans. S'il en était ainsi, il faudrait gémir sur le triste sort réservé à l'humanité dans l'avenir. En admettant, en effet, cette hypothèse, comme ce sont aujourd'hui les peuples les plus avancés en industrie et en civilisation qu'on prétend menacés dans leurs travaux les plus utiles, et comme ce sont, au contraire, les moins avancés, tels que la Russie et la Pologne, qu'on suppose devoir écraser les autres par leur concurrence, il faudrait en conclure que cette situation alarmante se perpétuerait, quant à nous, sans aucun espoir d'amélioration : elle ne ferait même, à mesure que nous avancerions dans la carrière, que s'aggraver avec le temps. Triste perspective, qui ne nous montrerait, comme résultat d'une civilisation plus parfaite, qu'une détresse toujours croissante!

Il est remarquable, en outre, que cette prétendue nécessité de protéger les produits agricoles contre l'invasion des produits étrangers n'a jamais apparu que dans un petit nombre d'états, précisément dans ceux où l'influence des propriétaires fonciers avait déterminé l'établissement des mesures restrictives, et uniquement après que ces mesures, établies d'abord sous divers prétextes, y eurent produit leur ordinaire effet. Tant que la France a permis la libre importation des produits agricoles de l'étranger, c'est-à-dire jusqu'en 1814, on ne s'est point aperçu que l'invasion de ces produits y fût le moins du monde à craindre. Outre que les denrées du sol y étaient à aussi bas prix que dans la plupart des états voisins, on en exportait tous les ans des quantités considérables. Nos vins, nos huiles, nos lins, nos chanvres, nos bestiaux, nos blés même, quand on en permettait l'exportation, trouvaient au dehors de larges débouchés. Il est vrai qu'à notre tour nous demandions souvent à l'étranger des produits semblables, pour combler le déficit accidentel de nos récoltes; mais les importations et les exportations se tenaient à peu près en équilibre, et notre agriculture conservait ses droits. On ne s'apercevait nulle part que la concurrence d'aucun autre peuple eût,

comme on le suppose, découragé parmi nous les travaux agricoles et réduit nos cultivateurs à déserter les champs. C'est seulement depuis que les restrictions sont en vigueur qu'on s'est préoccupé de ce danger chimérique : nul, jusqu'alors, ne l'avait soupçonné. C'est aussi depuis ce temps, et il est bon d'en faire la remarque, que la somme de nos importations en produits agricoles excède toujours d'une manière sensible la somme de nos exportations.

Sur quoi se fonde-t-on, après tout, pour justifier cette théorie? On allègue d'abord que, la main-d'œuvre étant plus chère dans notre pays que dans quelques autres moins avancés, la Russie ou la Pologne, par exemple, il serait impossible à nos cultivateurs de livrer leurs denrées à des prix aussi bas que le font les cultivateurs polonais ou russes. On oublie que nos manufacturiers sont, à cet égard, dans des conditions pareilles, ce qui ne les empêche pas de dominer hautement les manufacturiers russes sur les marchés européens. D'où vient cette supériorité de notre industrie manufacturière? De ce qu'on ne trouve en Russie ni le même talent dans les chefs, ni la même habileté et le même zèle dans les ouvriers qui les secondent. La main-d'œuvre est plus chère dans nos pays; mais aussi quelle différence dans la valeur! Si l'on paie aux hommes des salaires plus élevés, on obtient d'eux, par compensation, de bien meilleurs services. Ce qui est vrai pour les manufacturiers ne l'est pas moins pour les cultivateurs. Croit-on, par hasard, que ces serfs russes, qui coûtent en apparence si peu aux seigneurs qui les emploient, mettent dans leurs travaux autant d'ardeur et d'intelligence, et rendent des services aussi utiles que nos ouvriers libres? Il s'en faut de beaucoup. Aussi, entre les mains habiles de ces derniers, la terre produit-elle des fruits plus abondans avec un travail moindre, et le prix de revient en serait-il en somme moins élevé, si d'autres circonstances ne venaient altérer ces rapports. Que l'on ajoute à cela une meilleure direction de la culture, l'emploi de meilleurs procédés, des engrais plus abondans, des communications plus faciles et plus sûres, et l'on comprendra que l'avantage reste à tous égards à nos pays civilisés.

On allègue encore les charges que l'agriculture supporte en France et dont elle serait ailleurs exempte, l'impôt foncier perçu au nom de l'état et les centimes additionnels prélevés pour le compte des départemens et des communes. Que de plaintes n'a-t-on pas faites à ce sujet! combien de fois les amis de l'agriculture ne se sont-ils pas récriés sur le poids du fardeau dont on l'accable! En vérité, on ne comprendrait rien à ces plaintes, si l'on ne savait que la plupart des hommes ont l'habitude de s'arrêter aux apparences et de se payer de mots. Qu'on aille au fond des choses, et l'on verra que ces prétendues charges, dont on fait tant de bruit, sont plus apparentes que réelles, ou, pour mieux dire, qu'elles n'existent pas.

Quant au principal de l'impôt, établi, comme il l'est en France, sur le revenu net des propriétés foncières, il n'affecte en rien, quoi qu'on en dise, ni le travail qui s'applique à la terre, ni la valeur vénale des produits du sol : il a pour unique conséquence de diminuer la part que le propriétaire prélève à titre de rente, en faisant rentrer une portion de cette rente (environ le septième) dans le trésor public. A le bien prendre, l'impôt territorial n'est pas un impôt; c'est une sorte de participation de l'état à la propriété du sol, ou du moins au revenu net qu'elle donne. Le cultivateur en souffre-t-il? En aucune façon, puisque la contribution qu'il paie à l'état, il la paierait à son propriétaire sous la forme d'une augmentation de fermage, si l'impôt n'existait pas. Ce qu'il verserait dans une seule main, dans celle du propriétaire en titre, il le partage entre ce propriétaire et l'état : voilà, quant à lui, toute la différence. Sa situation n'en est en réalité ni meilleure ni pire; le prix de revient de ses produits n'en est pas le moins du monde altéré. Le propriétaire même est-il fondé à s'en plaindre? Pas davantage; pourvu que l'établissement de l'impôt soit antérieur, et c'est le cas actuel pour la France, à l'acquisition qu'il a faite de sa propriété. Dans cette hypothèse, en effet, il a connu, au moment de l'acquisition, les prélèvemens à faire pour le compte de l'état, et il a réglé son prix en conséquence. A quel titre pourrait-il ensuite réclamer? On ne prend pas garde que tout homme qui achète un fonds de terre n'achète en réalité que le revenu net, tous frais et tous prélèvemens déduits : la portion de rente que l'état se réserve reste donc en dehors du marché. Dès-lors comment le propriétaire actuel prétendrait-il exercer des droits sur cette portion qu'il savait appartenir à l'état et qu'il n'a point acquise? En quel sens peut-on dire que les prélèvemens exercés se font à son détriment et qu'ils sont une charge pour lui? Le fait est que l'impôt territorial, quand il existe de longue date et que la proportion en demeure invariable, n'est une charge pour personne. C'est un revenu acquis à l'état, sans aucun sacrifice pour les particuliers; c'est une sorte de domaine public, domaine inaliénable et sacré, sur lequel nul n'a aucun droit. Diminuer le chiffre de cet impôt, ce ne serait pas, comme on le prétend, dégrever les propriétaires, alléger le poids du fardeau qu'ils portent, encore moins soulager l'agriculture; ce serait tout simplement attribuer à ces mêmes propriétaires ce qui ne leur a jamais appartenu; en d'autres termes, ce serait leur faire aux dépens de l'état un don gratuit (1).

(1) C'est ce qu'on fit sous le ministère Villèle, quand on opéra sur l'impôt foncier une réduction d'environ 19 millions. Cela s'appelait alors dégrever la propriété foncière, soulager l'agriculture : c'était, en réalité, faire aux propriétaires du sol un don gratuit, don qui pouvait être évalué approximativement à un milliard en capital. Les fermiers en profitèrent pendant quelque temps, c'est-à-dire jusqu'au renouvellement des baux. En-

Il en est autrement des centimes additionnels prélevés pour le compte des départemens et des communes. Cette portion de l'impôt foncier étant de sa nature variable, et l'établissement en étant en général de date récente, on peut dire qu'elle tombe à la charge des propriétaires actuels : c'est pour eux un sacrifice véritable, c'est une retenue à faire sur le revenu qu'ils ont réellement acquis; mais il ne faut pas oublier que les centimes additionnels sont communément employés en améliorations foncières, en construction de routes, de ponts, de canaux, qui augmentent les facilités de l'exploitation du sol et ajoutent par conséquent à la valeur des fonds. Le sacrifice n'est donc pas fait en pure perte, ni même pour les besoins généraux du pays; il tourne essentiellement à l'avantage de ceux qui se l'imposent. A le bien prendre, ce n'est là pour les propriétaires qu'un placement, placement très fructueux quand l'emploi des deniers est fait avec intelligence. Sur ce point, comme sur l'autre, il n'est donc pas exact de dire que les propriétaires du sol aient aujourd'hui aucun fardeau à supporter.

Dans le fait, il n'y a de charges réelles pour la propriété foncière, dans notre état présent, que celles qui résultent des droits de mutation et des frais qu'entraînent les hypothèques. Pour celles-là, il est fort à souhaiter qu'on les allége, d'autant mieux que notre système hypothécaire est vicieux et que les droits de mutation font obstacle au classement régulier de la propriété foncière, en entravant d'une manière fâcheuse les transactions. Il est bon de remarquer cependant que ces charges ne sont pas de celles qui puissent aggraver le prix de revient des produits du sol, puisqu'elles affectent la propriété seule, sans altérer en rien les conditions de l'exploitation, et que d'ailleurs elles ne retombent sur les propriétaires mêmes que dans certains cas particuliers. Disons donc hautement que tout ce qu'on allègue à cet égard n'a pas de fondement sérieux. Non, les cultivateurs français ne sont pas plus grevés que les autres, et il n'y a rien en tout cela qui justifie ou qui explique la cherté relative de leurs produits. Quand on supposerait même toutes ces charges aussi réelles qu'elles le sont peu, croit-on qu'elles ne seraient pas amplement compensées par la sécurité dont le cultivateur jouit en France, par les facilités qu'on lui procure pour ses transports, dans les routes, les ponts, les canaux et le reste? Les habitans des pays neufs seraient trop heureux de jouir des mêmes avantages à ce prix.

Il y a, du reste, dans le parallèle qu'on établit entre la culture de certains pays étrangers et la nôtre, un fait majeur, une circonstance

suite les fermages s'élevèrent, et la valeur vénale des fonds s'accrut dans la même proportion. Ainsi le résultat final de cette mesure fut que les propriétaires du sol entrèrent, sans bourse délier, en possession d'une portion de rente qui ne leur avait jamais appartenu. Quant à l'agriculture, elle ne s'en trouva ni mieux ni plus mal qu'auparavant.

capitale qui, bien examinée, tranche la question d'une manière souveraine et décisive : c'est qu'en France le revenu des propriétés foncières est plus considérable que dans les pays dont on parle, et que les terres y ont en conséquence une bien plus grande valeur, circonstance qui prouve, sans aller plus loin, que l'exploitation de la terre est parmi nous plus fructueuse, plus productive, plus avantageuse à tous égards.

Chose étrange! on argue de cette cherté même des terres et de l'élévation du revenu foncier pour établir notre infériorité relative. On nous dit : Les terres sont chères dans nos contrées, les fermages y sont élevés, tandis qu'ailleurs, en Russie par exemple, et particulièrement sur les bords de la mer Noire, les terres sont à vil prix et les fermages presque nuls, d'où l'on conclut que les cultivateurs russes ont un avantage marqué sur les nôtres. On ne voit pas qu'en raisonnant ainsi on prend tout simplement l'effet pour la cause, qu'on nous donne comme un principe d'infériorité ce qui est la conséquence d'une supériorité réelle, qu'on renverse, en un mot, toutes les relations des faits. D'où vient donc cette cherté relative de nos terres, si ce n'est de ce qu'elles rapportent davantage? Et pourquoi rapportent-elles davantage, si ce n'est parce que l'exploitation en est plus profitable et plus féconde? Existe-t-il par hasard une cause quelconque, prise en dehors des conditions de l'exploitation, qui élève parmi nous le prix des terres et qui le rabaisse ailleurs? Non, ce sont précisément les avantages de notre situation qui font toute la différence. On le comprendrait sans peine, si on cherchait à se rendre compte de la nature du revenu foncier, si on se demandait jamais quel en est le principe ou la source. Au lieu de cela, on le prend à tout hasard comme un fait existant, comme un effet sans cause. On paraît croire qu'il préexiste aux résultats de l'exploitation, quand il en est, au contraire, la conséquence. Il suit de là qu'on le considère souvent comme un des élémens constitutifs du prix de revient des produits du sol, tandis qu'il n'est pas autre chose que l'excédant du prix de vente sur le véritable prix de revient, lequel se compose uniquement des frais d'exploitation et du bénéfice nécessaire de l'exploitant. Comme tout ceci touche aux fondemens mêmes de notre ordre économique, et que les erreurs trop répandues sur ces matières conduisent aux plus déplorables abus, on nous permettra de rétablir en peu de mots les vrais principes.

II.

La terre n'est pas un produit créé de main d'homme. C'est un fonds donné par la nature et que nous possédons par conséquent à titre originairement gratuit. Il en résulte qu'à la différence des autres biens que nous possédons, et qui ont en général une valeur plus ou moins

considérable, selon qu'il en a coûté plus ou moins pour les produire, la terre n'a pas de valeur vénale qui lui soit propre : elle n'en acquiert qu'en raison du revenu net qu'elle donne. Comparons de ce point de vue un fonds de terre à une maison. Une maison est un produit créé; c'est en cela surtout que les propriétés de ce genre se distinguent des fonds de terre, avec lesquels on les a si souvent et si mal à propos confondues. Il en coûte pour bâtir une maison, et les frais que la construction entraîne sont à la fois un point de départ pour la fixation du prix vénal et le premier fondement du revenu. Qu'une maison ait coûté, par exemple, 100,000 francs de construction, on peut dire que c'est là son prix naturel et nécessaire. En outre, si l'intérêt de l'argent placé en bâtimens est en général à 6 pour 100 dans le pays, il est dans l'ordre et presque nécessaire que cette maison rapporte 6,000 francs par an. Il faut bien que la première mise de fonds se retrouve quelque part, soit en capital, soit en revenu; autrement, il y aurait perte pour les entrepreneurs, et de telles entreprises ne se renouvelleraient pas. Dans la pratique, le prix vénal, aussi bien que le revenu, peuvent bien s'écarter en plus ou en moins de cette base première; mais, sauf quelques cas exceptionnels, qu'il est inutile de rappeler ici, ils tendent constamment à y revenir. La valeur vénale d'une maison, aussi bien que le revenu qui en découle, sont donc des faits en quelque sorte préexistans, inhérens à la chose même, et qui dominent les conditions de l'exploitation. Que cette maison soit une usine; il est clair que le revenu, en d'autres termes l'intérêt du capital émis, devra se répartir sur les produits de l'usine, et que le prix de revient en sera augmenté d'autant. En est-il de même pour un fonds de terre? Non : l'établissement de ce fonds, sauf quelques accessoires, dont on peut faire abstraction, n'a rien coûté; c'est la nature seule qui en a fait les frais. Il n'y a donc pas ici de capital primitif à recouvrer, pas de prix de construction à faire entrer en ligne de compte, par conséquent aussi aucun revenu nécessaire à prélever et à répartir sur les produits. Cela n'empêche pas, il est vrai, que la plupart des terres ne produisent un revenu, surtout dans nos pays civilisés; mais pourquoi? Ce n'est pas que ce revenu soit nécessaire, ou qu'il découle des conditions premières de l'établissement; c'est uniquement parce que l'exploitation laisse un excédant net disponible, et que cet excédant revient naturellement à celui qui dispose de la propriété du fonds. Cela est si vrai, que les terres rapportent plus ou moins, selon leur degré de fertilité ou selon la position qu'elles occupent, sans qu'il y ait à cet égard aucune limite, et qu'il en est dans le nombre qui ne rapportent rien ou presque rien. C'est qu'en effet le revenu n'est pas ici un fait nécessaire, préexistant; il est essentiellement subordonné aux conditions de l'exploitation; il n'existe qu'autant que cette exploitation donne un excédant net et se mesure sur cet excédant même. Ajoutons qu'à la

différence d'une maison, où le prix originaire sert de base pour la fixation du revenu, pour un fonds de terre, c'est, au contraire, le revenu qui sert à déterminer le prix vénal.

Il résulte de là une autre conséquence non moins importante : c'est que l'élévation relative du revenu foncier ou des fermages dans un pays prouve seulement que les conditions de l'exploitation du sol y sont plus favorables qu'ailleurs. Dire que ce revenu est considérable, que le taux des fermages est élevé, c'est dire en d'autres termes que l'exploitation de la terre est avantageuse, que le produit net est important. Lors donc que, venant à comparer notre situation à celle de certains pays moins avancés, on constate la cherté de nos terres et le haut prix des fermages, loin de prouver par là notre infériorité relative, on ne fait qu'établir, par des témoignages frappans, notre extrême supériorité; on montre toute l'étendue des avantages que nous avons sur d'autres peuples, toute la distance que nous aurions à franchir pour descendre à leur niveau.

Veut-on savoir maintenant pourquoi les fermages, et par suite la valeur vénale des terres, sont plus élevés en France que dans certains autres pays? c'est que la densité des populations dans nos campagnes et le voisinage des grands centres de consommation assurent aux produits de notre sol un débit plus facile, plus constant, et à de meilleures conditions de prix. C'est une différence pareille à celle que l'on remarque, dans l'intérieur même de la France, entre les exploitations situées dans le voisinage des villes et celles qui en sont plus éloignées. Les premières donnent, à fertilité égale, de plus forts revenus et ont une valeur plus grande, parce qu'en raison de l'avantage de leur situation le débouché pour leurs produits est plus assuré et plus prochain. Pour que les cultivateurs des terres plus éloignées concourent avec les autres à l'approvisionnement de ces villes, il faut qu'ils supportent de plus grands frais de transport, qui diminuent d'autant la valeur réelle de leurs denrées. De là un amoindrissement nécessaire du produit net de leur culture et par conséquent du revenu foncier. Voilà précisément ce qui arrive aux cultivateurs polonais et russes, avec cette circonstance aggravante, qu'outre la difficulté des transports sur terre, leurs produits ont encore les mers à franchir pour trouver de larges débouchés. Qu'on ne cherche pas ailleurs la cause du bas prix des terres dans ces contrées et de la presque nullité des fermages; elle est tout entière dans ce seul fait. On voit bien, du reste, que ce n'est pas une circonstance favorable pour eux; loin de là : c'est, au contraire, le témoignage et l'effet d'une infériorité frappante de position. De ce que les terres qui, en France, sont à une grande distance des villes se louent moins cher et valent moins que celles qui en sont voisines, en conclurons-nous qu'elles doivent ruiner la culture de ces dernières? Le

contraire se justifierait plutôt, et certes, si la concurrence entre les produits de ces exploitations diversement situées devait conduire à la ruine et à l'abandon des unes ou des autres, ce ne sont pas les terres voisines des centres de consommation qui resteraient les premières en friche.

Mais les cultivateurs de certaines contrées vendent, dit-on, leurs denrées à des prix fabuleusement bas, auxquels les nôtres ne pourraient jamais descendre. Par exemple, sur les bords de la mer Noire, les blés de la Crimée ne coûtent souvent que 7, 8 ou 9 francs l'hectolitre. Nos cultivateurs pourraient-ils jamais livrer leurs blés à de tels prix? Nous ne savons s'ils le pourraient; ce que nous savons fort bien, c'est qu'ils ne le feront jamais, même sous l'empire du commerce libre. Mieux posés que les cultivateurs des bords de la mer Noire, puisqu'ils ont les débouchés à leur porte, ils profiteront toujours de cet avantage pour vendre leurs denrées plus cher, et comme les produits russes ne peuvent arriver jusqu'à nous qu'à grands frais, après avoir traversé les mers, il n'y a pas de danger qu'ils forcent jamais les nôtres à descendre à leur niveau. En Russie même, les blés ne se vendent aux prix qu'on vient de voir que lorsqu'ils ne trouvent pas de débouchés au dehors. Aussitôt qu'un marché de quelque importance s'ouvre pour eux, comme, par exemple, celui de l'Angleterre ou de la France, les prix s'élèvent rapidement. Ce fait a été constaté vingt fois, et il confirme hautement tout ce que nous venons de dire. C'est que, dans ce cas, la position des producteurs russes se rapproche de la position des nôtres, sauf toutefois que les frais de transport qui leur restent laissent toujours subsister une différence sensible à leur détriment.

Quand on compare les prix russes aux prix français, on raisonne toujours comme si les uns et les autres étaient des prix de revient, et c'est de là qu'on part pour établir notre infériorité relative. On vient de voir combien cette hypothèse est inexacte. Nulle part les produits du sol ne se vendent au prix de revient, c'est-à-dire en raison seulement de ce qu'il en a coûté pour les produire, et cela n'est guère plus vrai en Russie et en Pologne qu'en Angleterre ou en France; autrement, les terres moins fertiles ou plus mal situées ne résisteraient pas à la concurrence des autres. Ajoutons que l'exploitation ne donnerait jamais de produit net; elle ne rapporterait que les frais de culture et le profit nécessaire de l'exploitant : dès-lors, il n'y aurait pas de revenu à prélever pour le propriétaire, et le sol n'aurait aucune valeur. Si de telles conditions se réalisent quelquefois, ce n'est du moins que pour les terres les plus mal situées et les moins fertiles. Partout ailleurs, il reste, au contraire, un excédant plus ou moins considérable qui sert à constituer le revenu foncier; ce qui prouve suffisamment que les cultivateurs ne vendent pas leurs denrées au plus bas prix possible. L'unique règle de

la vente des produits du sol est, en effet, dans le rapport de l'offre et de la demande; c'est la demande seule qui en règle le cours. Voilà pourquoi ces produits se vendent toujours plus cher dans les pays peuplés et riches comme la France et l'Angleterre, où la demande est plus forte, que dans les pays où une population rare et pauvre ne leur ouvre qu'un faible débouché. Les cultivateurs de nos contrées jouissent en cela d'un privilége, d'une sorte de monopole relatif que leur situation leur donne et dont ils se servent pour élever leur prix, monopole naturel d'ailleurs, et dont il ne faudrait pas se plaindre, si les lois restrictives ne venaient si mal à propos l'aggraver. Aussi, ces différences de prix que l'on relève et qu'on nous oppose ne font-elles en réalité que mieux constater les avantages dont nos producteurs jouissent.

Nous n'entendons pas dire toutefois que, dans certaines contrées pauvres, on ne produise pas les denrées agricoles à plus bas prix qu'en France. Le prix de revient y est en réalité moins élevé; mais pourquoi? Est-ce parce que la main-d'œuvre y est moins chère, ou que les charges qui retombent sur l'agriculture y sont moins fortes? Nullement : c'est que, les besoins y étant plus faibles, les débouchés moins étendus, et les prix en conséquence moins élevés, on n'y a ni la volonté ni le pouvoir de cultiver la terre au même degré. On s'y contente, s'il est permis de le dire, d'une culture sommaire, le produit de la vente des denrées n'étant pas suffisant dans ces pays pour solder une culture plus compliquée et plus savante. On n'y met d'abord en valeur que les portions du sol les mieux situées et les plus fertiles; en outre, on y sollicite très peu la terre, ne lui demandant guère que ce qu'elle donne par elle-même, presque sans travail et sans frais. Voilà comment on arrive dans ces pays à une production à bon marché; triste avantage, qui prouve seulement, dans ce cas, l'absence des consommateurs. Ce n'est pas parce qu'on y cultive à peu de frais que les prix sont bas, mais c'est parce que les prix sont bas qu'on est forcé d'y cultiver à peu de frais; tandis que, dans nos pays plus peuplés et plus riches, comme les besoins sont plus étendus et les prix en conséquence plus élevés, on trouve du profit à étendre la culture jusque sur les terrains médiocres, et à travailler davantage la terre, fût-ce à plus grands frais, pour en obtenir des produits plus abondans. Ainsi s'expliquent ces extrêmes différences dans les prix, différences qui ne prouvent pas, il s'en faut de beaucoup, la supériorité agricole des pays qu'on nous oppose. On voit bien, d'ailleurs, que ces pays ne produisent à si bon marché qu'à la condition de produire très peu, et cette seule circonstance devrait nous rassurer contre les *grandes invasions* que l'on redoute.

On s'étonnerait bien des clameurs qui s'élèvent quelquefois à propos de l'*inondation* possible des produits de la mer Noire ou de la Baltique, si l'on considérait combien est faible et chétive au fond la puissance

productive de ces contrées. En Angleterre, où la question agricole, tant de fois agitée, a été l'objet de si nombreuses enquêtes, on a fait d'intéressantes études sur ce sujet. Ces recherches ont invariablement conduit à reconnaître, non-seulement qu'il n'y avait pas là de grande invasion à craindre, mais encore, ce qui est plus grave, que nous ne pouvions pas même compter sur la production de ces pays pour combler entièrement le vide accidentel de nos récoltes. Jamais les contrées du Nord réunies, la Russie, la Pologne et même les provinces de la Prusse contiguës à la Baltique, n'ont pu fournir à l'Angleterre, dans ses plus grands besoins, plus de 4 à 500,000 quarters (de 1,200,000 à 1,500,000 hectolitres) de blé par an. Encore, pour obtenir ces quantités relativement si faibles, fallait-il les acheter à très haut prix dans les ports mêmes d'expédition, parce qu'on avait été forcé de les tirer de fort loin dans l'intérieur des terres, et que les prix originaires étaient considérablement grossis par les frais de transport. Ce que nous disons ici des contrées qui avoisinent la Baltique s'applique, du reste, avec bien plus de raison encore à celles qui bordent la mer Noire, parce que les ressources y sont moindres et les transports plus difficiles et plus coûteux. Si, dans les années où la demande à l'extérieur est nulle, les blés paraissent abondans et sont à vil prix à Odessa, on sait trop bien que la seule demande de nos provinces méridionales suffit pour épuiser ces faibles réserves. La France en a fait assez souvent l'expérience, et c'est désormais pour elle un fait acquis. Aussi est-il vrai que, lorsqu'un grand besoin se manifeste quelque part, on est obligé de tirer des blés de tous les points du monde où l'exportation est libre, les pays dont on vante si haut l'abondance ne pouvant jamais suffire qu'à une petite partie des demandes qu'on leur adresse. A quoi bon, d'ailleurs, insister sur des vérités auxquelles la crise actuelle des subsistances donne une si triste et si éclatante confirmation?

Il y a vraiment quelque chose d'affligeant dans la persistance opiniâtre avec laquelle on répète sans cesse, en les donnant comme des faits irréfragables, certaines assertions que l'expérience a cent fois démenties. Prenez garde, nous dit-on; si vous ouvrez vos portes aux denrées étrangères, c'en est fait de l'agriculture française; toutes vos exploitations rurales tomberont en ruine et vos cultivateurs déserteront les champs: comme si jamais nos portes n'avaient été ouvertes aux denrées étrangères! comme si l'expérience ne nous avait pas appris ce qu'il en faut penser! Partant de là, c'est au nom du peuple même qu'on ose ensuite recommander les restrictions, au nom du peuple que ces funestes mesures épuisent, et qu'elles livrent quelquefois à toutes les tortures de la faim! Et il se trouve encore des hommes de haute intelligence qui condamnent leur parole ou leur plume à propager de telles

erreurs! Ce qu'il y a de plus extraordinaire peut-être, c'est qu'à l'appui de ces assertions on ose invoquer l'expérience, alors que, depuis plus de trois mille ans, l'expérience ne se lasse pas de protester. Dans quel temps et dans quel pays l'expérience a-t-elle montré que la libre importation des denrées étrangères ruinait la culture? Où sont les faits qui viennent à l'appui de cette donnée? Qu'on ouvre l'histoire, qu'on la parcoure tout entière, qu'on ne s'arrête devant aucune limite ni de lieux ni de temps, et si on y trouve un seul fait, un seul, qui autorise ces étranges assertions, nous nous déclarons convaincu. En attendant, on pourrait en trouver mille qui attestent le contraire. La France a fait cette expérience, on vient de le voir, jusqu'en 1814, pour toutes les denrées agricoles, et jusqu'en 1819 pour les grains. A quelle époque son agriculture s'en est-elle mal trouvée? Et pourtant, exposée à tous les périls de la liberté, si la liberté a des périls, l'agriculture française n'en recueillait pas alors tous les avantages, puisqu'elle était privée, quant au plus important de ses produits, les céréales, de la précieuse faculté d'exporter. Cette expérience, que nous avons faite jusqu'en 1814, la Belgique l'a continuée bien plus long-temps que nous, et jusqu'après 1830. Séparée de la France après la chute de l'empire, elle dut à la sage persévérance du roi Guillaume, que nous ne cesserons jamais de louer en cela, de conserver un régime beaucoup plus libéral que le nôtre. A la faculté d'importer, maintenue sans restriction et sans réserve, le gouvernement ajouta son complément nécessaire, la faculté d'exporter. Qu'arriva-t-il? Non-seulement la Belgique fut exempte, durant cette période de quinze années, des disettes cruelles qui affligèrent plusieurs fois l'Angleterre et la France, mais encore son agriculture fit des merveilles, et l'on peut se souvenir qu'à cette époque elle nous était présentée sans cesse comme un modèle offert à notre imitation. Depuis ce temps, on ne le sait que trop, sous l'empire des lois restrictives, la situation de la Belgique a bien changé. Faut-il citer les pays compris dans l'association douanière allemande, pays où l'importation des produits du sol a été libre jusqu'en 1833, et cela sans péril, disons mieux, avec un avantage marqué pour la culture? Citerons-nous encore la Suisse, où cette même liberté n'a pas cessé de régner jusqu'à ce jour? Ce ne sont pas là, du reste, les seuls pays de l'Europe où les denrées agricoles aient été ou soient importées sans droits. Grace au ciel, cette liberté d'importation est encore aujourd'hui la loi commune, et les peuples qui ne l'adoptent pas font exception. Or, en quel lieu et en quel temps a-t-elle jamais été ruineuse pour la culture? Ce qui est vrai, c'est que partout où la liberté règne tant à l'importation qu'à l'exportation des produits du sol, l'agriculture prospère, tandis qu'en France, où l'importation étrangère est entravée par

des lois restrictives, malgré tant d'autres circonstances favorables, malgré la supériorité de nos lois civiles et politiques, l'agriculture végète. Voilà ce que l'expérience nous montre, voilà les faits.

III.

L'effet immédiat et trop certain des lois qui restreignent l'importation des denrées étrangères est d'exhausser d'une manière artificielle le prix de ces mêmes denrées à l'intérieur. Déjà, par le cours naturel des choses, ainsi qu'on vient de le voir, ces denrées se vendent, dans les pays tels que le nôtre, à des prix plus élevés que dans les pays pauvres. C'est une circonstance fâcheuse à certains égards pour les populations de nos contrées, à qui elle rend l'existence plus chère. Toutefois, quand cette cherté est renfermée dans ses limites naturelles, elle doit être considérée plutôt comme un signe favorable, puisqu'elle coïncide alors avec un accroissement général de la richesse, dont elle est à la fois la conséquence et le symptôme; mais lorsque, par des lois restrictives, on entrave à la frontière l'importation des produits étrangers, on aggrave cette cherté première : on ajoute à la hausse naturelle une hausse factice, et, comme cette nouvelle aggravation des prix n'est plus justifiée ni compensée par l'accroissement général des ressources, les populations en supportent tout le poids.

Que les lois restrictives de l'importation aient pour conséquence nécessaire d'exhausser la valeur vénale des produits agricoles à l'intérieur, c'est une vérité qu'il est également facile d'expliquer et de prouver. L'explication en ressort déjà clairement de tout ce qui précède. On a vu, en effet, que, par la force même des choses, il existe au profit des cultivateurs placés près des grands centres de consommation et dans les pays très peuplés une sorte de privilége relatif, qui leur permet de vendre en tout temps leurs denrées à plus haut prix. Quand le commerce est libre, ce privilége est tempéré dans une certaine mesure par la concurrence des cultivateurs plus éloignés, qui peuvent apporter leurs denrées sur les mêmes lieux, bien qu'avec des conditions moins favorables et en subissant la charge des frais de transport; mais si l'on supprime cette concurrence lointaine, ou du moins si on la rend plus difficile et plus onéreuse, en ajoutant aux frais de transport déjà considérables la charge des droits payés à la frontière, on renforce le privilége des producteurs locaux, on convertit même par occasion ce privilége relatif en monopole étroit, et dans tous les pays du monde un tel régime porte aussitôt ses fruits. Au reste, cette vérité de doctrine est si bien prouvée par l'expérience, qu'il n'est guère permis de la mettre en doute.

S'il est difficile de suivre toujours pas à pas le progrès de cet exhaus-

sement des prix à travers les variations accidentelles auxquelles toutes les valeurs commerciales sont sujettes, l'effet général est tellement marqué, tellement sensible dans les pays qui ont adopté la pratique des restrictions douanières, qu'il est impossible de le méconnaître. Voyez, par exemple, ce qui est arrivé en France pour les bestiaux. Avant l'année 1822, les bœufs maigres entraient dans notre pays en toute franchise; pour les bœufs gras, le droit d'importation n'était que de 18 fr. par tête. A cette époque, le droit fut élevé à 50 fr., plus le décime, pour les bœufs gras, et plus tard, en 1826, ce même droit fut appliqué sans distinction à toute espèce de bœufs. Qu'est-il résulté de cette aggravation successive de nos tarifs? Une hausse correspondante dans les prix, hausse progressive jusqu'à ce jour, et dont nous ne voyons peut-être pas encore le terme. Il y a quelques années, les marchands bouchers de Lyon faisaient ressortir énergiquement cette vérité de fait dans une pétition adressée à la chambre des pairs et rapportée en 1840. Ils constataient que le prix de chaque bœuf, qui était, en 1822, de 48 à 52 francs les 50 kilogrammes, s'était élevé progressivement, sur les marchés de Lyon, à 75 francs. A la même époque, les marchands bouchers de Paris faisaient entendre des plaintes semblables. « Si l'on compare, disaient-ils, le prix d'achat de la viande sous la législation actuelle avec celui qui existait antérieurement à 1822, on trouve facilement que la classe ouvrière la paie 15 centimes de plus par demi-kilogramme qu'à l'époque dont nous parlons. » Il a été constaté, en outre, que dans le même espace de temps le prix moyen des adjudications en viande de boucherie pour les hôpitaux de Paris s'est élevé de 66 centimes et demi le kilogramme à 1 franc 4 centimes. Tous ces faits si concluans ont été d'ailleurs confirmés par le témoignage de M. le ministre du commerce. « Lorsqu'en 1821, disait M. le ministre, le bœuf de 350 kilogrammes valait 315 francs, le bœuf de 327 kilogrammes vaut en ce moment, sur le marché de Paris, 382 fr. (1); » différence énorme, au moins égale à la différence des droits.

Le prix des blés étant excessivement variable en raison de l'abondance variable des récoltes, il est plus difficile de faire sur cette denrée des comparaisons exactes. Voici pourtant quelques données. On sait que la loi du 16 juillet 1819 est la première qui ait mis, en France, des restrictions à l'importation des blés étrangers, restrictions que les lois du 7 juin 1820 et du 4 juillet 1821 vinrent ensuite aggraver. Eh bien! dans les *Archives statistiques* publiées en 1839 par le ministre du commerce,

(1) Discours prononcé par M. le ministre du commerce dans la séance de la chambre des pairs du 27 mai 1841. Le ministre disait encore : « Le prix de la viande a augmenté considérablement en France; l'élève des bestiaux n'a pas augmenté dans la même proportion. » — « Il y a plus, l'industrie des éleveurs est peut-être aujourd'hui moins avancée qu'elle ne l'était autrefois. » Observation juste, sauf le *peut-être*, qui est de trop.

il est établi que le prix moyen du blé, qui avait été, de 1786 à 1790, de 17 francs 17 centimes l'hectolitre, s'éleva, de 1816 à 1825, à 20 francs 94 centimes, quoique dans la première période, troublée par nos guerres civiles, on eût jeté fréquemment le désordre dans le commerce des grains. Dans les années qui suivirent 1825, années de disette jusqu'en 1832, on sait que le prix des grains s'éleva dans une proportion encore plus forte. La loi de 1832, en modifiant le régime relatif aux céréales, en tempéra les rigueurs. Elle en maintint toutefois les principales dispositions, et l'on peut dire que, depuis 1825, la moyenne du prix du blé n'est pas demeurée au-dessous de 20 francs l'hectolitre.

On pourrait faire des observations semblables sur tous les produits de notre sol; ainsi les lins et les chanvres ont sensiblement augmenté de prix depuis 1814, comme il serait trop facile de le prouver. La différence est au moins, pour les lins des qualités communes, de 1 franc à 1 franc 30 centimes le kilogramme (1), et pour les chanvres de 80 centimes à 1 franc 10. Il en a été de même des graines oléagineuses et des huiles qui en proviennent. Les laines, qui ont toujours été peu abondantes en France, mais qui s'y vendaient du moins à des prix en rapport avec ceux des laines étrangères, peuvent à peine en soutenir la concurrence aujourd'hui sous l'abri d'un droit protecteur de 20 pour 100, augmenté d'un droit différentiel de 3 francs les 100 kilogrammes établi en faveur de notre marine marchande. Nous avons déjà eu occasion de mentionner précédemment, en parlant de nos forges, le renchérissement considérable qu'ont éprouvé les bois, renchérissement que les uns évaluent, pour la France en général, à 50 pour 100 de la valeur, d'autres à 60, à 80, et que nous porterons seulement, en moyenne, pour ne rien exagérer, à 40 pour 100. En ce qui concerne les animaux de l'espèce chevaline, le renchérissement en est trop bien constaté par les aggravations successives de prix auxquelles le gouvernement a dû se résigner pour effectuer les remontes de la cavalerie. Il n'est pas jusqu'aux vins, ce produit éminemment français, et pour lequel la France, livrée à elle-même, n'aurait point de rivale, qui n'aient ressenti en cela la pernicieuse influence de nos tarifs.

Au reste, il y a cela de particulier dans ce qui touche aux produits de l'agriculture, que lorsqu'une cherté artificielle, engendrée par les lois restrictives, affecte les principaux de ces produits, notamment les céréales et les bestiaux, elle s'étend nécessairement à tous les autres, car ceux qui n'y participeraient pas seraient peu à peu abandonnés. On comprend, en effet, que, les baux de fermage et les conditions générales de l'exploitation se réglant d'ordinaire sur le prix de ces den-

(1) Nous ne parlons pas même de la présente année, où les prix, exceptionnellement élevés, excèdent de beaucoup ce dernier chiffre.

rées capitales, si les autres denrées se vendaient à des prix relativement plus bas, la culture ne s'en ferait plus qu'avec perte, et le cultivateur serait forcé d'y renoncer. C'est ce qui était arrivé en Angleterre, sous l'empire du système restrictif, pour tous les articles non protégés à l'égal des autres, par exemple les lins et les chanvres. C'est ce qui serait arrivé pareillement en France pour les bois de construction, après qu'on eut réduit les droits sur cette matière en faveur de notre marine marchande, si les bois indigènes n'étaient pas déjà fortement protégés contre l'importation étrangère par la seule difficulté des transports.

Ce que nous venons de dire de la France s'applique d'ailleurs, avec autant de vérité et de force, à tous les pays qui ont suivi la même voie. On sait à quels prix exorbitans l'Angleterre était parvenue, par suite de l'énormité des droits d'importation, à élever tous les produits de son sol. Comme la législation de ce pays était en cela beaucoup plus rigoureuse que la nôtre, le renchérissement artificiel y était aussi beaucoup plus prononcé, à tel point que l'Angleterre était alors, s'il est permis de le dire, la terre classique du *cher-vivre*, et s'était créé en ce sens une existence à part. Nous avons montré aussi, en nous appuyant, quant aux faits et aux chiffres, sur le témoignage de M. Moll (1), que de semblables résultats ont été produits dans le Zollverein allemand par les droits établis depuis 1833 sur les bestiaux et sur le blé, quoique le renchérissement y soit moins fortement prononcé qu'en Angleterre et en France, parce que les droits à l'importation y sont plus modérés.

Tel est donc l'effet constant, irrécusable, des lois qui grèvent l'importation des denrées étrangères, qu'elles font hausser d'une manière inévitable, et dans une mesure à peu près égale au montant des droits, le prix des denrées nationales sur le marché. Quelles sont maintenant les conséquences de cet exhaussement artificiel des prix?

En ce qui concerne les consommateurs en général, il semble qu'il n'y ait pas à hésiter. Cet exhaussement leur impose un sacrifice de tous les jours. Pour les classes ouvrières en particulier, pour les classes pauvres, qui sont, en ce qui concerne les produits agricoles, les consommateurs par excellence, puisque leurs ressources ne vont guère au-delà de ces consommations nécessaires, il entraîne un amoindrissement sensible de leur existence, amoindrissement dont on trouve la mesure assez exacte dans la surcharge même des prix. Il est vrai qu'on a imaginé à ce sujet une théorie commode, qui met à l'aise la conscience de ceux qui soutiennent ces désastreuses mesures. On nous dit que peu importe, au fond, pour les classes ouvrières, le prix plus ou moins élevé des subsistances, puisque les salaires s'élèvent ou s'abaissent dans la même proportion. Mais sur quoi se fonde cette théorie étrange? quels sont les

(1) Voyez la livraison du 1er septembre 1846.

raisonnemens qui l'expliquent? où sont les faits qui la justifient? On cite l'exemple de l'Angleterre, où véritablement on a remarqué pendant long-temps la coexistence de ces deux faits, salaires élevés et subsistances à très haut prix. A cet exemple que n'oppose-t-on celui des États-Unis, où l'on trouve au contraire, depuis trois quarts de siècle, des salaires encore plus élevés qu'en Angleterre et des subsistances à très bas prix? N'y eût-il que ce seul fait à produire, il suffirait, de quelque manière qu'on l'interprétât d'ailleurs, pour prouver jusqu'à l'évidence qu'il n'y a aucune relation nécessaire et constante entre le prix des subsistances et le prix du travail. Au reste, les preuves du même genre ne manquent pas. En Angleterre, les salaires ont toujours baissé dans les temps de disette, alors que les vivres s'élevaient à des prix exceptionnels. Il en a été de même en France et partout. Dans la réalité, soit que l'on raisonne pertinemment, soit que l'on consulte l'expérience, voici ce que l'on trouve. Deux causes principales concourent à élever les salaires : d'abord la prospérité générale de l'industrie et du commerce; en second lieu, l'extension des capitaux par le crédit. Cette donnée, en harmonie parfaite avec ce que la science enseigne sur les rapports de l'offre et de la demande, est en outre amplement confirmée par les faits. C'est par le concours des deux circonstances que nous venons de mentionner que les salaires se maintiennent très élevés aux États-Unis, en dépit du bon marché des subsistances. En Angleterre, où l'on trouve de même un crédit commercial très large avec une prospérité industrielle intermittente et plus chanceuse, les salaires, bien que déjà moindres, sont encore assez élevés, sans que le haut prix des subsistances y soit pour rien. Ils sont plus bas en France, par cette double raison que l'industrie y est moins florissante et le crédit moins étendu, et l'Allemagne est encore à cet égard plus arriérée que la France, parce qu'elle jouit dans une mesure encore moindre des bienfaits du crédit. Dans quelque pays qu'on veuille observer le phénomène si intéressant de la fixation des salaires, on le verra toujours obéir, sans dévier, à cette double loi. Il n'est donc pas vrai que le prix de la main-d'œuvre s'élève avec le prix des subsistances. Par conséquent le fardeau que les lois restrictives imposent aux classes ouvrières est pour elles sans aucune compensation.

Il y a plus. En tant que ces lois s'appliquent à ceux des produits agricoles qui servent de matières premières dans les manufactures, par exemple les lins, les chanvres, les laines, les graines oléagineuses, les bois, etc., elles arrêtent l'essor de ces manufactures; elles mettent obstacle à leur développement, et par là au développement de la prospérité industrielle du pays. Dès-lors, par un enchaînement inévitable de conséquences, elles tendent à diminuer bien plus qu'à augmenter la rémunération du travail. Loin d'élever les salaires, elles les dépriment.

L'Angleterre, au temps même où les lois restrictives y étaient dans leur vigueur, avait su échapper à cette dernière conséquence du système, en exemptant de la loi commune la plupart des matières réclamées par les manufactures. En France, où l'on n'a pas usé des mêmes réserves, toutes les conséquences du système ressortent à la fois, bien qu'avec moins de gravité par rapport aux subsistances. Du même coup, l'existence a été rendue plus chère pour l'ouvrier et son salaire réduit; le fardeau retombe sur lui d'un double poids. Vainement essaierait-on d'échapper à la rigoureuse évidence de ces vérités. Ce n'est pas la logique seule qui parle ici; l'expérience est là qui confirme hautement ses déductions.

IV.

Nuisibles aux consommateurs en général, oppressives pour les manufactures, funestes surtout aux classes ouvrières, les restrictions qui s'appliquent aux denrées agricoles sont-elles du moins favorables à l'agriculture, qu'elles ont particulièrement en vue de protéger? On a déjà pu reconnaître qu'elles ne lui sont pas nécessaires, et ce seul fait nous autoriserait à les condamner. Il s'agit de savoir si elles lui sont du moins utiles; c'est ce qu'il nous reste à examiner.

Avant toutes choses, il faut s'entendre. On nous permettra de distinguer avec soin la cause de l'agriculture proprement dite de la cause des propriétaires fonciers, avec laquelle on affecte presque toujours de la confondre. Que les propriétaires aient un intérêt réel, ou du moins un intérêt présent, à ce que la valeur vénale des produits du sol s'élève d'une manière artificielle sous l'influence des tarifs protecteurs, cela n'est guère douteux, quand on ne considère surtout que le fait immédiat de ces mesures; car elles leur permettent d'élever d'autant leurs fermages, et c'est ce qu'on a vu dans tous les temps. Nous n'examinerons pas si cet avantage qu'ils en retirent est aussi grand qu'on le suppose, s'il n'est pas pour eux-mêmes sujet à de tristes retours; ce que nous tenons à établir dès à présent, c'est qu'il y a ici deux causes distinctes. Il nous semble que ce grand mot : *l'intérêt de l'agriculture*, dont on s'est autorisé souvent pour faire adopter tant de mesures funestes, n'est susceptible que de deux interprétations raisonnables. On peut entendre par là, ou l'intérêt de la population agricole, qui se compose des fermiers, des métayers et des nombreux ouvriers qu'ils salarient, ou bien l'intérêt de la culture même, c'est-à-dire de la bonne et fructueuse exploitation du sol. En aucun sens, il n'est permis de confondre ces intérêts généraux avec l'intérêt particulier, et, à certains égards, exclusif des propriétaires du sol. Laissant donc en dehors la cause des propriétaires fonciers, c'est à ce double point de vue du bien-

être de la classe agricole et du progrès de la culture que nous envisagerons la question.

Il est d'abord certain que les cultivateurs, fermiers ou métayers, ne profitent pas du renchérissement artificiel que les lois restrictives entraînent, et la raison en est simple : c'est que, s'il existe, à l'ombre de ces lois, une sorte de monopole pour les exploitations rurales, en ce que le nombre de ces exploitations est borné par la nature, et par conséquent au profit des propriétaires du sol, il n'en existe aucun pour les cultivateurs. Pour ces derniers, la concurrence demeure, sous l'empire du système restrictif, aussi large, aussi entière qu'auparavant. Dès-lors, et par l'effet seul de cette concurrence, leurs bénéfices sont invariablement ramenés au même niveau, niveau déterminé par l'importance du capital que l'exploitation exige et par le taux général des bénéfices dans le pays. Que la denrée se vende donc ordinairement à plus haut prix, peu leur importe au fond; ils n'en gagneront ni plus ni moins; le taux plus ou moins élevé des fermages compensera toujours la différence. Certainement tout cultivateur désire que les prix haussent sur le marché, et, quand la hausse n'est qu'accidentelle, il en profite par occasion; mais il n'est pas moins certain que si cette cherté, au lieu d'être seulement accidentelle, devient permanente et normale, le prix des baux s'élève, et c'est en fin de compte le propriétaire seul qui en recueille le fruit. Que les partisans du système protecteur, qui parlent sans cesse de pratique, veuillent bien nous dire si la pratique journalière de toute la France ne confirme pas hautement cette vérité. Il est donc constant que le renchérissement artificiel causé par les lois restrictives ne tourne point à l'avantage des cultivateurs. En quel sens dès-lors et par quelle voie pourrait-il profiter aux ouvriers que ces cultivateurs emploient? Si ces derniers n'y gagnent rien, comment pourraient-ils faire partager aux hommes qui les secondent ou qui les servent un bénéfice qu'ils ne font pas? Disons-le donc hautement, il n'est pas vrai que la classe agricole proprement dite, ouvriers ou maîtres, soit le moins du monde intéressée à la conservation du système protecteur. Les réclamations qu'on élève à cet égard, au nom des cultivateurs et de leurs ouvriers, accusent, ou une étrange irréflexion, ou, ce qui est malheureusement trop ordinaire, une pensée égoïste, qui se déguise mal sous un spécieux prétexte d'intérêt public.

En fait, que voyons-nous? Dans cette France, où des lois si prévoyantes et si sévères protégent, dit-on, l'agriculture, en imposant à la masse des consommateurs un lourd tribut, quel est le sort des hommes voués aux travaux des champs? La misère décime les uns, l'expropriation ruine les autres; la gêne, le malaise, la souffrance, les atteignent tous. Nous avons vu, il est vrai, sous la restauration et à la suite de l'établissement des lois restrictives, la fortune des propriétaires, capital et

revenu, grossir et s'enfler sans raison; mais dans le même temps la plaie de l'usure s'étendait peu à peu sur nos campagnes et dévorait à petit bruit le modeste avoir de l'exploitant. C'est par là que les lois restrictives, si favorables d'abord aux propriétaires du sol, mais aux propriétaires seuls, leur préparent à eux-mêmes dans la suite des mécomptes et des retours. Si l'on veut s'édifier sur tout cela, l'on n'a qu'à lire les détails de l'enquête poursuivie en 1845 devant les conseils-généraux des départemens sur la question du crédit agricole; le tableau de la malheureuse condition de ces hommes que l'on a prétendu protéger s'y déroule dans sa triste nudité. C'est, du reste, la seule chose que l'on puisse tirer de cette enquête, d'où il ne sort d'ailleurs aucune vérité utile, parce qu'elle est demeurée d'un bout à l'autre en dehors de la question.

Le système protecteur a-t-il eu par hasard plus de succès en Angleterre à l'époque où il y était dans sa vigueur? Avait-il réalisé là mieux qu'en France ce bien-être qu'il promet à l'homme des champs? Les faits, des faits publics, répondront pour nous. Depuis 1815, date de l'établissement de la loi des céréales et des subsistances (*corn and provisions law*), la chambre des communes se vit obligée six fois de se réunir en comité spécial pour s'enquérir de la détresse agricole, et, de 1837 à 1844, cette même détresse fut proclamée cinq fois dans le discours de la couronne à l'ouverture du parlement. Qu'on ne dise donc pas que le système protecteur est favorable à la classe agricole; le contraire est trop bien prouvé par l'expérience. Ce qui précède ne suffirait pourtant pas pour expliquer ces funestes influences; on pourrait croire que les lois restrictives sont tout au plus insignifiantes pour les cultivateurs et ne leur font en somme ni bien ni mal, si nous ne montrions en même temps qu'elles sont nuisibles à la bonne et fructueuse exploitation du sol.

Puisque ces lois ont pour effet immédiat, ainsi qu'on l'a vu, de déterminer le renchérissement artificiel des denrées sur le marché intérieur, il est sensible qu'elles ont aussi pour conséquence prochaine et nécessaire de restreindre le débit de ces denrées sur les marchés du dehors, d'entraver ainsi ou même d'arrêter l'exportation. Qu'on veuille bien s'arrêter un instant sur cette donnée, dont la portée est incalculable. Il faut d'abord en établir nettement les termes. — Il est dans l'ordre naturel des choses, et nous l'avons dit nous-même, que, dans un pays riche et peuplé, les produits du sol se vendent communément à plus haut prix que dans les contrées relativement désertes ou pauvres. On peut dire aussi qu'en général, à mesure qu'un pays gagne en population et en richesse, il exporte une quantité proportionnellement moins forte de denrées agricoles, parce qu'il en consomme davantage, et qu'il éprouve aussi plus souvent que d'autres le besoin d'importer celles de l'étranger. C'est ainsi que, même sous l'empire du

commerce libre, la France et l'Angleterre, par exemple, verraient probablement, année commune, la somme de leurs importations en produits agricoles excéder dans une certaine mesure la somme de leurs exportations, tandis que des contrées neuves comme celles qui bordent la mer Noire, et dont la production agricole constitue presque la seule richesse, ne se livreraient guère qu'à l'exportation de ces denrées, sans recourir pour leurs propres besoins à celles du dehors, et prendraient ordinairement des marchandises d'un autre genre en retour. Rien n'est plus logique assurément que cette double tendance. Il ne faut pourtant pas croire qu'elle soit aussi forte, aussi absolue qu'on le suppose souvent, et qu'elle conduise les peuples les plus riches à n'avoir plus jamais de produits du sol à exporter. Si leur production agricole ne s'accroît pas tout-à-fait en raison du progrès de leur population et de leur richesse, elle est néanmoins susceptible de s'accroître dans une très large mesure, au point de pouvoir alimenter toujours un commerce important. Aussi, que de tels pays fassent souvent appel aux denrées étrangères, ce n'est pas une raison pour qu'ils n'envoient pas en même temps au dehors des quantités notables des leurs. L'importation et l'exportation peuvent et doivent même s'y croiser en quelque sorte et s'y effectuer à la fois. C'est ainsi, par exemple, que la France pourrait fort bien, et cette hypothèse, qui s'est déjà réalisée, se réaliserait encore si le commerce y était libre, recevoir des blés de la mer Noire dans ses ports du midi, et exporter en même temps par ses ports de l'ouest ou du nord de notables parties de ses propres blés pour l'étranger. C'est encore ainsi qu'elle pourrait recevoir des lins et des chanvres bruts des bords de la Baltique, des vins de l'Espagne ou de l'Italie, des huiles d'olive de diverses contrées méridionales, des bestiaux de l'Allemagne, de la Suisse ou de la Sardaigne, des graines oléagineuses du nord de l'Europe, de la Syrie ou de l'Égypte, et faire néanmoins au dehors un commerce important de ses lins et de ses chanvres, de ses huiles d'olive, de ses graines oléagineuses, de ses bestiaux et surtout de ses vins.

Non-seulement un tel commerce n'est pas interdit aux pays couverts d'une population nombreuse, mais c'est encore à eux qu'appartiendrait en cela le premier rang. Que les pays neufs exportent habituellement plus qu'ils n'importent en denrées agricoles, cela doit être, et on vient d'en voir la raison; mais leurs exportations sont toujours en somme peu considérables, parce que leur production est bornée comme leurs moyens. Qu'est-ce, après tout, que cette production des contrées riveraines de la mer Noire comparée à la consommation de pays tels que l'Angleterre ou la France? Rien ou presque rien. La production en lins et en chanvres des contrées qui bordent la Baltique est proportionnellement plus forte, parce que, cette marchandise étant moins encom-

brante, on peut la tirer de plus loin. Avec cela, elle est encore peu de chose relativement à la consommation générale du monde. Si le commerce des denrées agricoles était libre dans toute l'Europe, certes, ce n'est pas sur ces contrées lointaines et pauvres que l'on s'habituerait à compter. Dans le cas, par exemple, d'une insuffisance de la récolte des céréales sur son territoire, croit-on que c'est de la Russie méridionale que l'Angleterre attendrait le complément de ses besoins? Non; elle le demanderait bien plutôt à la France, à la Belgique, à l'Allemagne, à d'autres pays placés dans des conditions semblables, pays qui sont à la fois plus voisins d'elle et mieux pourvus. De même, si une disette se faisait sentir en France, ou plutôt si une certaine rareté accidentelle s'y manifestait (car nous ne croyons pas qu'une véritable disette soit possible sous l'empire du commerce libre), c'est à l'Angleterre bien plus qu'à la Russie que la France s'adresserait. Cela s'est vu dans la première moitié du dernier siècle, alors que l'exportation des grains était encouragée dans la Grande-Bretagne, et cela se verrait encore malgré l'accroissement notable de la population de ce pays. Qu'on se rappelle seulement, pour s'en convaincre, que la Belgique, aussi peuplée que l'Angleterre et plus peuplée que la France, a été, malgré le peu d'étendue de son territoire, le grenier de l'Europe pendant quinze ans. C'est donc encore après tout entre les pays les mieux pourvus en population et en richesse qu'aurait lieu le plus grand commerce des produits du sol, tant à l'exportation qu'à l'importation, et les pays neufs ne figureraient dans ce commerce, comme ils le font ailleurs, que pour former de faibles appoints. C'est que véritablement il n'y a de grandes ressources productives que là où la consommation est grande, et que, si l'on veut trouver des réserves importantes, il faut s'adresser là où se manifestent d'ordinaire d'importans besoins. Et qu'on ne pense pas que les différences de prix que nous signalions tout à l'heure seraient un obstacle à ce commerce, puisque, sous l'influence d'une demande active, ces différences s'effacent rapidement.

C'est l'influence des lois restrictives qui change seule tous ces rapports. A la cherté naturelle des denrées, que le voisinage des grands centres de consommation amène, ces lois ajoutent d'abord une cherté factice. Par là elles mettent les denrées nationales hors de concours. Tant que la liberté règne, quelle que soit à cet égard la différence d'une contrée à l'autre, elle n'est jamais que relative et suit en quelque sorte le rapport des distances jusqu'aux principaux lieux de consommation. Cette différence s'efface même entièrement à la frontière, où le contact des denrées en nivelle les prix. Dans ce cas, l'exportation n'est donc jamais impossible, et le moindre accroissement de la demande pour le dehors la provoque abondamment. Il n'en est plus ainsi quand les lois restrictives interviennent et que la cherté factice commence. Alors, entre le

prix des denrées nationales et celui des denrées étrangères, tout rapport, tout équilibre est détruit. Ce n'est plus seulement cette différence graduée, régulière, logique, dont nous parlions tout à l'heure, qui ne marque aucune solution de continuité à la frontière et qui s'efface à l'occasion; c'est une distinction tranchée, une séparation nette et profonde, que les circonstances mêmes n'effacent que rarement. Dès ce moment, les produits nationaux deviennent, par l'élévation relative de leurs prix, ordinairement inabordables pour les étrangers, et sont en quelque sorte mis hors de la loi commune. Tous les débouchés extérieurs se ferment pour eux, et la vente au dehors cesse; alors aussi l'agriculture se replie sur elle-même, privée de tout moyen d'échange avec l'étranger et réduite à l'exploitation du seul marché du pays.

Qu'importe, disent à cela quelques déterminés protectionistes, si du moins ce marché national lui est réservé sans partage? Il importe beaucoup, et, à supposer même que l'agriculture acquière par ce moyen la jouissance exclusive du marché national, elle ne serait pas suffisamment dédommagée de la perte de ses débouchés au dehors. Ce n'est pas peu de chose pour l'agriculture que de renoncer à cette circulation féconde, à ce mouvement actif et vivifiant que le commerce extérieur fait naître, et certes, mieux vaudrait pour elle perdre une partie de ses débouchés au dedans pour en recouvrer l'équivalent au dehors; elle en acquerrait à la fois plus d'élasticité et de puissance. C'est par là aussi que le commerce serait provoqué à intervenir dans la vente de ses produits; or, cette intervention du commerce dans les affaires de l'agriculture, qu'on le sache bien, est l'unique voie par où l'on résoudra jamais ce grand problème du crédit agricole dont on poursuit en vain, et depuis tant d'années, la solution. En outre, est-il vrai qu'à l'ombre des lois qui protégent l'agriculture le marché national lui soit garanti? Loin de là. Vainement ces lois repoussent-elles à la frontière les produits étrangers par des taxes; comme elles ne font par là qu'élever le prix des denrées indigènes dans la proportion de ces taxes, elles ne provoquent que plus sûrement l'importation. Elles la gênent sans doute, elles la rendent plus irrégulière et plus chanceuse, elles ne la rendent pas moins forte. Chose remarquable! ces lois restrictives, qui ont pour objet de ralentir ou d'arrêter l'importation des produits étrangers, tendent précisément à des résultats contraires. Ce n'est pas l'importation, c'est l'exportation qu'elles arrêtent, indirectement, il est vrai, et sans y mettre aucune entrave, mais en la rendant par le fait, en raison de la cherté artificielle qu'elles déterminent, ou difficile, ou impossible. Quant à l'importation, elles ont beau l'entraver, elles ne font que la rendre plus nécessaire, plus inévitable, sinon plus active qu'auparavant.

Qu'on ne dise pas que nous raisonnons ici sur des hypothèses; c'est de l'histoire que nous faisons, et tous les élémens de cette histoire peu-

vent être vérifiés sans peine, car ils sont encore sous nos yeux. Depuis que les lois restrictives sont en vigueur en France, c'est-à-dire depuis les premières années de la restauration, l'exportation des produits agricoles y a constamment décru, tandis que l'importation n'en suivait pas moins son cours. Nos lins, nos chanvres, nos huiles, qui s'écoulaient autrefois en abondance au dehors, ne sont plus de mise nulle part, et ce n'est qu'accidentellement que nous en faisons l'objet d'une exportation toujours chétive. Il en est de même pour nos bestiaux (1), de même encore pour nos chevaux; il n'est pas jusqu'à nos vins dont les envois au dehors n'aient considérablement faibli : on ne le sait que trop, et les justes plaintes de nos départemens méridionaux ont assez souvent retenti dans toute la France. Sur une exportation en produits français de 790 millions pour 1844, les produits du sol ne figurent que pour une somme de 189 millions, c'est-à-dire 24 pour 100 de la totalité, tandis que, sur une importation de 867 millions, ces mêmes produits figurent pour 813 millions, ou environ 94 pour 100, tant il est vrai que notre agriculture recule de toutes parts, au dedans comme au dehors. C'était bien pis en Angleterre sous l'empire de cette législation violente et spoliatrice qui vient heureusement de disparaître. Là, comme les restrictions douanières étaient encore plus sévères qu'en France, l'exportation des produits agricoles avait non-seulement décru, mais presque entièrement cessé. Depuis long-temps, en effet, en produits agricoles, l'Angleterre n'exporte rien, sauf les laines de ses troupeaux, qui, par des causes particulières, font à cet égard exception, car il faut à peine compter quelques chevaux de race ou quelques taureaux d'élite qu'on

(1) Dans la pétition des marchands bouchers de Paris, que nous avons mentionnée tout à l'heure, il est dit que la rareté du bétail en France est augmentée par les exportations. Les pétitionnaires avancent qu'en 1837 il est entré en France 4,000 bœufs seulement, tandis qu'il en est sorti 10,000. Nous croyons qu'ils se trompent, ou du moins qu'ils présentent les choses d'une manière incomplète. Nous n'avons pas sous les yeux les tableaux de la douane pour l'année 1837, mais voici les données exactes pour 1844. Dans cette année, il n'est entré en France, selon les tableaux de la douane, que 5,471 bœufs, tandis qu'il en est sorti 5,742: d'après cela, l'exportation excéderait un peu l'importation; mais il ne faut pas omettre de dire que, dans cette même année, la France a reçu de l'étranger 4,945 vaches, 3,356 taureaux, 2,900 génisses et 17,646 veaux, tandis qu'elle n'a expédié au dehors que 2,091 vaches, 178 taureaux, 101 génisses et 2,059 veaux. En outre, cette prétendue exportation de 5,742 bœufs n'est pas sérieuse. Sur ce nombre, 4,435 bœufs sont portés dans les tableaux comme expédiés pour l'Angleterre; le fait est qu'ils ont été transportés tout simplement dans les îles Jersey et Guernesey, îles placées effectivement sous la domination anglaise, mais régies par une législation spéciale, et si voisines des côtes de France, si détachées du reste de l'Europe, qu'elles peuvent être considérées comme faisant partie du territoire français. On ne peut pas appeler cela une exportation réelle, pas plus que les Espagnols ne seraient autorisés à dire qu'ils exportent ce qu'ils vendent pour l'approvisionnement de Gibraltar. Bien envisagée, l'importation de 1844 en *bêtes à cornes* excède de beaucoup, comme on le voit, l'exportation, qui, par le fait, est presque nulle.

lui demande çà et là plutôt comme échantillons que comme produits, et dans la seule vue de la reproduction. Au contraire, les produits naturels y forment la presque totalité des valeurs importées, et les blés même, si sévèrement repoussés par les lois qu'on vient d'abolir, ont toujours figuré dans ces valeurs, quoique les arrivages en fussent très irréguliers, pour une moyenne considérable. On peut remarquer enfin les mêmes tendances dans le Zollverein allemand (1). L'exportation des produits du sol y a graduellement décru, depuis 1833, en même temps que l'importation augmentait, et cette tendance continue, du reste, à s'y prononcer plus fortement d'année en année, car, les lois restrictives qui nous occupent étant dans ce pays plus récentes qu'en Angleterre ou en France, elles n'y ont pas encore porté tous leurs fruits. Selon l'expression d'un écrivain qui a fait une étude particulière de l'association allemande, le commerce extérieur du Zollverein « tend de plus en plus à revêtir le caractère de celui des grands pays industriels de notre zone (2); » ce qui veut dire que l'agriculture y replie peu à peu ses ailes, comme en Angleterre et en France : symptôme favorable selon l'auteur que nous citons, symptôme funeste selon nous, mais qu'il nous suffit d'ailleurs de constater. En présence de tant de faits si concluans, si décisifs, ne sommes-nous pas autorisé à établir comme une règle générale, comme un principe invariable et constant, quelque paradoxale que cette assertion paraisse, que les droits mis à l'importation des denrées étrangères n'entravent par le fait que l'exportation des denrées indigènes, et qu'elles ont en conséquence pour résultat de priver l'agriculture nationale de ses débouchés au dehors, sans lui garantir pour cela l'approvisionnement intégral du marché du pays?

Cela posé, nous demandons s'il n'en ressort pas fort clairement qu'un tel régime conduit d'une manière inévitable et certaine à l'amoindrissement de la culture. Puisqu'il prive l'industrie agricole d'une partie de ses débouchés sans lui en assurer d'autres en retour, il est évident qu'il la resserre et l'amoindrit. Vainement dira-t-on que la consommation intérieure s'est accrue, dans les pays que nous citons, en conséquence du progrès de la population et de la richesse. Il n'est pas vrai d'abord que ce progrès ait été nulle part ni assez grand, ni assez rapide pour motiver une telle décroissance de l'exportation; on pourrait même établir, à l'aide de données assez positives en ce qui concerne la France, que pour quelques-uns des produits les plus importans de l'agriculture, comme, par exemple, les bestiaux, les chevaux, les lins et

(1) Jusqu'en 1843, le Zollverein allemand n'avait pas publié de tableaux officiels de son commerce extérieur, mais on y suppléait au moyen de statistiques particulières exécutées avec beaucoup de soin. On peut citer à cet égard les travaux de M. Dieterici, professeur à l'université de Berlin.

(2) *L'Association douanière allemande*, par M. Henri Richelot.

plusieurs autres, la consommation intérieure a plutôt diminué qu'augmenté. Il n'y avait aucune raison d'ailleurs pour que la production agricole ne s'accrût pas en même temps que la demande. Pourquoi l'agriculture n'aurait-elle pas suivi le progrès général? Est-ce par hasard qu'elle serait aujourd'hui parvenue au dernier terme de sa marche ascendante? Est-ce qu'elle ne serait pas susceptible d'augmenter la somme de ses produits en raison des besoins? Il suffirait d'interroger les faits pour se convaincre du contraire. « On ne s'explique pas, disait en 1841 le rapporteur de la commission de la chambre des pairs à propos de la question des bestiaux, on ne s'explique pas au premier abord pourquoi les progrès de la production agricole ne suivent pas les progrès des besoins. » Et véritablement, il y a là quelque chose d'anormal, car il est de règle que toute industrie s'éveille, s'anime, se surexcite en présence d'une plus grande consommation à satisfaire. D'ailleurs ce même accroissement de la population et de la richesse, qui fait naître de plus grands besoins, fournit à l'agriculture les moyens nécessaires pour y pourvoir en lui permettant d'exercer une action plus énergique et plus puisssante sur le sol. Aussi ce phénomène d'une agriculture stationnaire ou rétrograde en face de besoins croissans demeurerait-il inexplicable, s'il ne trouvait son explication toute naturelle dans l'effet ordinaire des restrictions.

Dirons-nous pour cela que le système protecteur tend à faire déserter la culture? Ferons-nous sur ce point la contre-partie de ceux qui prétendent si plaisamment que la concurrence étrangère forcerait les cultivateurs à laisser nos terres en friche? Non : rien de semblable n'est à craindre, sous quelque régime que ce soit, dans un pays civilisé et largement peuplé. La terre a trop de valeur dans ce pays, et le sol est un instrument susceptible de trop d'applications diverses pour qu'on l'abandonne jamais, surtout quand le premier travail du défrichement est terminé. Qu'arrive-t-il donc en pareil cas, et en quel sens est-il vrai que la production agricole se resserre sous l'influence du système restrictif? Elle se resserre quant aux denrées qui demeurent exposées plus que d'autres à la concurrence étrangère, ou qui peuvent le moins se passer d'un débouché éventuel au dehors, et ce sont en général les plus usuelles, les plus utiles : de là, par rapport à ces denrées, un état ordinaire de pénurie. En revanche, elle s'étend quant à certaines denrées spéciales moins sujettes à cette double loi, et elle y produit presque toujours l'encombrement. Si l'on ne peut dire d'une manière absolue que la production se restreint sous un tel régime, il est du moins vrai qu'elle se dérègle, abandonnant dans une certaine mesure la plus noble, la plus utile partie de sa tâche, pour se rejeter de préférence sur des consommations de luxe, sur des cultures parasites et relativement stériles. La culture des céréales, la plus utile de toutes, est toujours la

première qui souffre en pareil cas, par ce double motif que cette marchandise n'est pas de garde, et que, la consommation en étant limitée de sa nature, ce qui reste, après que les besoins intérieurs sont satisfaits, ne trouve d'écoulement nulle part et devient un embarras véritable, quand le débouché extérieur lui fait défaut. Aussi voit-on que, partout où ce système est en vigueur, la production de cette denrée précieuse se réduit au strict nécessaire dans les années communes. De là une disette réelle au moindre déficit de la récolte. Si l'on suivait attentivement la ligne de ces idées, on s'expliquerait, par exemple, pourquoi l'on a vu en Angleterre les cultures de luxe se développer outre mesure, les espèces animales, et particulièrement l'espèce ovine, s'y multiplier sans terme, au point d'excéder toujours d'une manière sensible les limites ordinaires de la consommation, alors que les denrées nécessaires ne suffisaient pas même aux plus pressans besoins. On s'expliquerait aussi comment la France s'est vue affligée tant de fois, particulièrement dans les dernières années de la restauration, de ce double fléau, de ces deux maux en apparence contradictoires, une surabondance constante de vins et une disette presque aussi constante de céréales. On se rendrait compte enfin de tous ces désordres de la production, qui viennent tour à tour ruiner ou affamer nos populations malheureuses, désordres qu'on a coutume d'attribuer à l'imprévoyance des producteurs, et qui ne sont au fond que le résultat naturel des mauvaises lois.

Rien ne peut remplacer pour l'agriculture le débouché extérieur que le système restrictif lui ferme. On jugerait mal toutefois de l'étendue du dommage qu'elle en éprouve, si on le mesurait seulement sur l'importance du débit qu'elle y perd. Ce qui est encore plus grave pour elle, c'est le trouble porté dans ses relations, l'anéantissement du commerce général de ses produits, l'isolement où l'anéantissement de ce commerce la jette, et le régime étroit et mesquin auquel il la condamne. Si les relations étaient libres tant à l'importation qu'à l'exportation, une circulation active, incessante, aurait lieu du dehors au dedans et du dedans au dehors. Alors le commerce, un commerce régulier, interviendrait dans cette circulation. Les opérations se feraient en grand et d'une manière plus large, ce qui amènerait une grande simplification dans les rouages et une économie correspondante dans les frais. En outre, la vente serait plus assurée et plus facile pour les cultivateurs, que les commerçans débarrasseraient à l'occasion, et chaque producteur jouirait de l'immense avantage, qui vaut souvent mieux que l'élévation même des prix, de réaliser quand il voudrait. Au lieu de cela, quelle est, dans l'état présent des choses, la condition des producteurs? Privés du débouché extérieur, ils sont forcés de se replier sur le marché local, auquel se borne ordinairement leur horizon.

Point de grandes et vastes spéculations qui les débarrassent tout d'un coup, point de commerce qui intervienne dans leurs affaires et qui les soulage à l'occasion; par conséquent aussi nulle certitude de vendre quand le besoin de réaliser se fait sentir. Réduits en général, et sauf quelques rares exceptions, au seul approvisionnement du marché voisin, obligés d'y suivre pas à pas dans leurs offres le progrès lent et quelquefois irrégulier de la consommation, de vendre pour ainsi dire au jour le jour, pièce à pièce, à mesure que la denrée s'absorbe, ils ne peuvent jamais compter sur des rentrées larges et certaines, quels que soient d'ailleurs leurs besoins. Sans parler des courses inutiles, de la perte de temps, des faux frais, des embarras qu'un tel mode de procéder entraîne, qui ne voit tout le désavantage qui résulte pour les cultivateurs de cette seule difficulté des réalisations?

Ce qui rend leur position encore plus fâcheuse, c'est que, sous un tel régime, le crédit leur fait toujours défaut. Que n'a-t-on pas dit sur la question du crédit agricole, dont on poursuit depuis tant d'années la solution! Il est vrai qu'on la cherche ordinairement, cette solution, dans l'amélioration du régime hypothécaire, sans considérer que les emprunts hypothécaires n'ont rien de commun avec le crédit usuel (1), que ces emprunts n'ont qu'une utilité spéciale et restreinte, d'autant plus restreinte, en ce qui concerne l'agriculture, que la plupart des cultivateurs sont hors d'état d'y avoir recours, puisqu'ils ne sont pas propriétaires des terres qu'ils exploitent; mais lors même qu'on eût considéré le crédit sous son vrai jour, en reconnaissant qu'il se compose essentiellement des achats et des ventes à terme, et qu'on l'eût placé où il doit être, dans les relations de producteur à producteur, de négociant à négociant, on n'aurait pas encore trouvé la solution du problème sous le régime présent. Jamais le crédit ne se répandra dans les campagnes que par le canal des commerçans, et jamais aussi, répétons-le, les commerçans n'interviendront, au moins d'une manière active et régulière, dans les affaires de l'agriculture, tant que la circulation des produits du sol ne sera pas libre au dehors comme au dedans.

Nous croyons en avoir dit assez pour faire comprendre l'abus des lois restrictives en ce qui touche aux produits de l'agriculture et la nécessité d'une réforme libérale. De quelle manière cette réforme sera-t-elle

(1) Ce que nous avons dit à ce sujet il y a bientôt cinq ans (voir la *Revue* du 1er septembre 1842 : *le Crédit et les Banques*), ce que nous avons encore répété depuis à plusieurs reprises, l'administration paraît enfin l'avoir reconnu elle-même à la suite de l'enquête ouverte en 1845 devant les conseils généraux des départemens. En effet, un rapport fait sur cette enquête et présenté aux conseils généraux de l'agriculture, des manufactures et du commerce, dans leur dernière session (1845-46), dit expressément que les emprunts hypothécaires pourraient se développer jusqu'à l'abus, sans que l'agriculture en profitât, sans que la question du crédit agricole en fût plus près de sa solution.

maintenant effectuée? Elle pourrait être, dans cette direction, brusque et instantanée, sans qu'il en résultât aucune perturbation fâcheuse, car les denrées agricoles sont en général trop encombrantes et trop lourdes, les besoins sont d'ailleurs trop grands à l'intérieur, et l'excédant de la production trop borné au dehors, pour qu'on puisse redouter un ébranlement soudain. Nous admettrions cependant que l'on procédât en cela, comme en tout le reste, avec mesure. Les droits actuels seraient donc d'abord réduits de moitié. Il serait bon seulement que l'on réduisît dans une mesure plus forte ceux qui, dans le tarif actuel, excèdent la mesure commune, parce que, dans l'intérêt même de l'ordre de la production, on doit aspirer à établir en cela l'égalité. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, les chanvres ne seraient pas, comme dans le tarif actuel, taxés plus fortement que les lins, dont la valeur vénale est plus grande. S'il y avait une distinction à faire entre ces deux produits, on la ferait plutôt en sens inverse. Pour les bestiaux, on reviendrait tout d'abord au tarif de 1822. En ce qui concerne les céréales, on ferait disparaître l'échelle mobile, dont l'expérience a suffisamment montré les déceptions, et on remplacerait les droits variables par un droit fixe et modéré, calculé sur la base de tous les autres. Une telle réforme, sans être sujette à aucun trouble, n'aurait pour les classes ouvrières, pour les manufactures, pour l'agriculture surtout, que de bienfaisans effets. Les propriétaires mêmes seraient bientôt étonnés d'y avoir en somme autant gagné que perdu.

Maintenant que nous avons considéré la question de la liberté commerciale au point de vue des grandes industries foncières dont toutes les autres relèvent, l'exploitation des mines, la métallurgie et l'agriculture, il ne nous reste plus guère qu'à tirer les conséquences pratiques de tout ce qui précède, et à nous rendre compte en même temps de l'action que pourrait exercer sur le revenu public la réforme que nous proposons. Ce sera l'objet de la dernière partie de notre travail.

CH. COQUELIN.

DE LA RÉFORME

DE

LA TAXE DES LETTRES

EN FRANCE ET EN ANGLETERRE.

I. — The State and Prospects of the Penny Postage, by R. Hill. 1844. — II. — The Administration of the Post-Office. 1844. — III. — Post-Office, Mail-returns. 24 march 1846. — IV. — De la Taxation des lettres, par M. Piron. 1837. — V. — Développemens de la proposition de M. de Saint-Priest. 1844. — VI. — Rapport de M. Chégaray. 1844. — VII. — Projet de loi relatif à la taxe des lettres. 1846. — VIII. — Rapport de M. Vuitry. 1846. — IX. — Développemens de la proposition de M. Glais-Bizoin. 1847. — X. — Rapport de M. Émile de Girardin. — XI. — De la Réforme postale, par M. Barillon. 1847.

Le XIXe siècle sera considéré dans l'histoire comme l'âge de l'industrie. L'Angleterre en a donné l'exemple, et tous les peuples civilisés la suivent aujourd'hui de près ou de loin dans cette carrière. Le travail manufacturier est en pleine activité depuis Barcelone jusqu'à Moscou, et depuis la Delaware jusqu'au Danube. Partout fume la vapeur, partout on met en œuvre le fer, le coton, la laine, le lin et la soie. Les produits de grande consommation et les objets de luxe, chaque peuple veut fabriquer tout ce qui est à son usage. Les nations recherchent les ingénieurs, les mécaniciens et les chimistes, comme elles recherchaient naguère encore les officiers et les soldats. A une mine d'or ou d'argent,

l'on préfère de nos jours une mine de houille. Liverpool, Manchester, Leeds, Birmingham, Newcastle, Lowell, Paris, Lyon, Saint-Étienne et Mulhouse, voilà les modèles que l'on propose à l'émulation dans les deux hémisphères.

A la faveur de cet empressement, l'industrie a fait, depuis cinquante ans, d'immenses progrès dans le monde. La production s'est développée presque sans limites. Les bras ont été multipliés à l'infini par les machines, et, bien que la mécanique remplace l'action de l'homme, chaque machine nouvelle a, pour ainsi dire, enfanté un nouveau groupe d'ouvriers. La force intelligente s'est accrue avec la force brute. En moins d'un demi-siècle, le travail du fer, du coton et de la laine donnait naissance à des villes de cent à trois cent mille habitans. Salaires, capitaux, tout s'élevait avec le flot de cette mer montante. La fortune mobilière, phénomène ébauché par Venise et par la Hollande, se fondait, dans tous les grands centres de civilisation, à côté de la propriété foncière, dont la valeur allait s'augmentant par contre-coup.

Cependant, quels qu'aient été les progrès de l'industrie, le développement des communications paraîtra, s'il se peut, plus rapide encore et plus gigantesque. Pour citer d'abord l'Angleterre, en 1770, les routes étaient si mauvaises dans ce pays, qu'Arthur Young les comparait, par un effort d'imagination, aux chemins de l'enfer. Soixante ans après, les seules routes à barrières de l'Angleterre et du pays de Galles présentaient une étendue d'environ 29,000 kilomètres unis et sablés comme les allées d'un parc. En 1798, il fallait dix-neuf heures pour parcourir, au moyen d'un service de diligences accélérées, les 80 milles (128 kilomètres) qui séparent Gosport de Londres; dès 1830, cette distance était franchie en huit heures par les malle-postes. Aujourd'hui, l'on voyage à raison de 50 milles à l'heure (plus de 20 lieues) sur les chemins de fer anglais.

L'acte qui autorisait l'exécution du canal de Bridgwater fut rendu en 1759. Il fallut alors toute la persévérance du duc de Bridgwater et le génie de Brindley pour mener à fin l'entreprise. Depuis, l'esprit pratique de la nation n'a pas tardé à aplanir les obstacles. La navigation intérieure sur les canaux ou sur les rivières canalisées offre, pour l'Angleterre seule, un développement de 4,000 milles ou de 6,400 kilomètres. Les États-Unis, en imitant la Grande-Bretagne, l'ont encore dépassée et vaincue. Même après le canal calédonien, canal maritime qui fait passer les navires de la mer du Nord dans la mer d'Irlande, on peut citer encore le canal Érié, cette communication sans fin qui joint les mers intérieures de l'Union à l'Hudson et à l'Atlantique.

Enfin l'exécution des chemins de fer présente le plus grand triomphe que l'esprit d'association ait remporté depuis vingt ans en Europe et en Amérique. La première ligne employée au transport des voyageurs fut

celle de Liverpool à Manchester, inaugurée en 1827. Aujourd'hui, l'Angleterre compte près de 3,000 milles (4,800 kilomètres) de chemins de fer en exploitation, et une étendue presque égale en voie de construction. On peut évaluer à plus de 3 milliards de francs les capitaux effectivement dépensés, et à plus de 5 milliards les capitaux engagés dans ces entreprises. Le reste de l'Europe suit le mouvement, quoique d'un pas inégal. La Belgique a relié ensemble par un réseau de 500 kilom. les provinces un peu hétérogènes de son territoire, et la Prusse emploie les chemins de fer à diminuer la longueur sans largeur, à fortifier les points vulnérables du sien. Avant quatre ans, la France comptera mille lieues de railways; l'Allemagne les a déjà, et l'Italie entre en lice. C'est à qui s'appropriera désormais cette invention féconde, qui ne crée pas seulement des relations nouvelles, mais qui fournit encore à l'état, comme on l'a dit, des rênes de gouvernement.

Les chemins de fer abrégeaient déjà les distances; le télégraphe électrique les supprime. En moins de deux minutes, on peut envoyer un avis à Versailles et recevoir la réponse par la même voie. Il ne faudra pas un intervalle plus long, lorsque la ligne de fer sera établie sans interruption, pour communiquer de Paris avec Marseille. L'électricité franchit les distances aussi rapidement que la pensée, et, s'il était possible de réaliser dès à présent ce rêve de quelques imaginations saint-simoniennes, qui consistait à unir par un anneau de fer continu Pétersbourg avec Madrid et Londres avec Calcutta, au moyen du télégraphe électrique, on aurait la faculté de compter plusieurs fois par jour les pulsations du globe.

En attendant l'accomplissement de ces grandes et merveilleuses destinées, l'usage du télégraphe électrique est tombé en Angleterre dans le domaine public. Sur le chemin de fer de Londres à Southampton, il n'en coûte pas plus pour expédier ainsi une dépêche d'une extrémité de la ligne à l'autre extrémité qu'il n'en coûterait en France pour envoyer par la poste une lettre simple à Perpignan ou à Marseille. Assurément, si la taxe des lettres s'élevait encore en moyenne, comme avant la réforme de 1839, à 90 centimes par lettre circulant de bureau à bureau dans la Grande-Bretagne, l'invention et l'usage du télégraphe électrique en auraient bien vite annulé les résultats pour le trésor; mais l'Angleterre s'est montrée prévoyante et conséquente. En facilitant le transport des marchandises et les relations personnelles, elle a voulu aplanir aussi les communications de la pensée. Avec l'ère des chemins de fer dans le royaume-uni coïncide la réduction de la taxe des lettres au taux uniforme d'un *penny* ou de 10 centimes. Pendant que le nombre des voyageurs s'accroissait dans la proportion du simple au triple, la circulation à bon marché faisait monter le nombre des lettres de 75 millions à 300 millions par année.

La réforme du tarif de la poste a été proposée presque en même temps des deux côtés du détroit. La brochure de M. Rowland Hill, l'heureux promoteur de la taxe à 10 centimes, parut à Londres vers la fin de 1836. L'ouvrage de M. Piron, qui proposait une taxe uniforme de 10 centimes pour les lettres de la ville à la ville, et une taxe uniforme de 20 centimes pour les lettres circulant d'un bureau à l'autre, fut publié à Paris à peine un an plus tard. Il y a mieux : la combinaison qui consiste à représenter par un timbre le port d'une lettre payée à l'avance et à économiser ainsi une partie du temps nécessaire à la distribution est une invention toute française. Il y a déjà près de deux cents ans (1653) que M. de Vélayer, à qui l'on doit le service de la petite poste, établissait à Paris un bureau où l'on vendait, à raison d'un sou pièce, des enveloppes qui faisaient arriver les lettres franches de port à leur destination.

La pensée de l'affranchissement préalable a eu la même fortune que l'invention de la vapeur et que celle de la chaudière tubulaire. La théorie appartient à la France, et l'application à la Grande-Bretagne. Il a fallu, avant de se naturaliser chez nous, qu'elle allât d'abord chercher un terrain pratique de l'autre côté du détroit. M. de Vélayer, Papin et M. Séguin étaient de cette race des précurseurs qui a l'éclat vague et passager des météores; Watt, Stephenson et Rowland Hill étaient de ces hommes dont la Providence a fait les missionnaires d'un progrès, et qui apportent l'énergie victorieuse de la foi dans leur lutte contre les obstacles.

N'oublions pas quelle est la différence des habitudes et des caractères dans les deux contrées. En France, les idées et même les intérêts ne suffisent pas pour émouvoir l'opinion publique; il faut que la passion s'en mêle et que les circonstances donnent le branle. Les citoyens ne sortent de leur sphère individuelle et ne portent leurs regards au-delà de cet horizon étroit que lorsqu'ils sentent la terre trembler. Ils réservent leur intelligence et leur résolution pour le grand jour d'une commotion sociale. Dans la Grande-Bretagne, au contraire, tout projet d'amélioration, bien ou mal combiné, trouve sur-le-champ des prosélytes. L'opinion publique s'éveille au premier appel qu'on lui adresse. Les journaux font feu, les pamphlets se multiplient; le débat est porté devant des réunions nombreuses dont la presse enregistre les moindres paroles; les convictions se forment, s'étendent et s'enracinent, jusqu'à ce que l'agitation, ayant grandi et étant devenue à peu près irrésistible, vienne frapper à la porte du parlement.

Quoique le développement en quelque sorte régulier de l'agitation fasse partie des mœurs publiques dans le royaume-uni, il n'y avait certainement pas d'exemple, avant la réforme provoquée par M. Rowland Hill, d'un succès aussi prompt ni aussi facile. L'émancipation des ca-

tholiques ne prit rang, en 1829, parmi les lois de l'état, qu'après avoir servi de texte à la formation et à la retraite de plusieurs ministères, qu'après avoir déterminé des commotions formidables en Irlande, et le jour seulement où le duc de Wellington comprit que le gouvernement de l'Irlande, tombant dans les mains d'O'Connell, allait échapper à l'aristocratie britannique. La réforme électorale ne fut promulguée en 1832, par le ministère de lord Grey, qu'après cinquante ans de discussion, à la lueur des émeutes populaires et grace à l'impulsion communiquée aux peuples de l'Europe par notre révolution de juillet. La *ligue* elle-même, cet admirable mouvement de la bourgeoisie manufacturière en faveur de la liberté des transactions entre les peuples, malgré huit ans d'efforts, de persévérance et de sacrifices, disposant de la puissance industrielle dans le pays où l'industrie est parvenue à son apogée, ayant pour véhicule le bon sens d'un peuple éminemment pratique et pour instrument l'éloquence de Cobden, n'eût pas emporté d'assaut la citadelle du privilége, sans le renfort inespéré que lui ont apporté la famine et la misère.

La réforme dont M. Rowland Hill prit l'initiative en Angleterre se présente peut-être seule avec ce caractère, dans lequel la fortune entre sans doute autant que le mérite, d'avoir été adoptée presque aussitôt qu'elle était proposée. Le stage qu'on lui a fait faire n'a pas duré plus de trois ans. En 1837, M. Rowland Hill publiait la seconde édition de sa brochure; en 1838, la chambre des communes ouvrait une enquête sur ce projet; en 1839, le gouvernement s'appropriait le système et obtenait des chambres qu'il fût converti en loi de l'état.

J'accorde que le réformateur a été pour beaucoup dans le prompt succès de la réforme. D'autres avaient eu pour instrumens ou pour appuis des intérêts fortement organisés ou des associations puissantes. M. Rowland Hill n'a pu compter que sur lui-même pour agir sur les esprits; il n'a pas eu d'autre levier que son intelligence et sa volonté. L'autorité qui s'attache à une position élevée ne lui manquait pas moins que celle d'un talent reconnu, et c'étaient là des causes réelles d'impuissance ou d'infériorité dans un pays éminemment aristocratique. M. Rowland Hill n'était ni un grand seigneur comme lord Grey, ni un administrateur émérite comme sir Henry Parnell ou sir James Graham. La nature ne l'avait pas armé de cette éloquence qui passionne les grandes réunions d'hommes, quand elles entendent vibrer la parole d'O'Connell ou de Cobden. En revanche, M. Rowland Hill était doué, à un degré peu commun, même en Angleterre, de l'intelligence des détails et de la résolution la plus persévérante. Il appartenait à cette classe d'hommes politiques qui se cramponnent à une idée, qui la reproduisent dans toutes les circonstances, et qui ne l'abandonnent pas qu'elle n'ait triomphé; mais, à la différence de M. Plumptree et de sir Robert

Inglis, il avait jeté son dévolu sur une conception vraiment utile, et cette conception, au lieu de se borner à la produire à l'état d'une généralité plus ou moins vague, il l'avait élaborée de manière à présenter un ensemble complet, les moyens d'exécution à côté des principes. La simplicité du plan, la clarté de l'exposition, la logique et la vigueur que l'auteur portait dans le débat contradictoire, voilà ce qui lui attira d'emblée l'assentiment unanime et enthousiaste du pays.

Il faut dire aussi que l'administration des postes ne contribua pas médiocrement au succès de M. Rowland Hill par la résistance aveugle qu'elle opposait à toute pensée de réforme. Ses principaux agens firent une triste figure dans l'enquête ouverte sur ce projet. Ils se trouvaient hors d'état de donner des renseignemens exacts, et se laissaient battre par un homme étranger à l'administration jusque dans l'évaluation du nombre annuel des lettres. Quand on leur représentait que la réduction de la taxe uniforme d'un *penny* mettrait un terme à la contrebande épistolaire, ils prétendaient que l'habileté de la fraude déjouerait toutes les combinaisons, comme si la fraude pouvait subsister quand on n'avait plus aucun intérêt à la faire. Les pressait-on plus vivement d'admettre la réforme dans un service immobile depuis trente années; ils répondaient que la besogne les accablait déjà, et que tout surcroît de travail serait envisagé par eux avec inquiétude.

Si l'administration des postes s'était bornée à contester l'exactitude des calculs de M. Rowland Hill et à établir que l'adoption du nouveau système amènerait un déficit considérable dans le revenu, l'opinion publique eût peut-être hésité et le gouvernement avec elle; mais des agens du fisc qui étaient assez peu scrupuleux ou assez peu intelligens pour combattre le progrès au nom de leur paresse et de la routine quotidienne ne méritaient ni considération ni pitié. L'administration des postes travailla ainsi, sans le vouloir, au succès de la réforme; elle fut l'ombre qui fait ressortir la lumière. L'exagération de l'ancienne taxe dissimula l'extravagance généreuse de la nouvelle. On se rejeta vers M. Rowland Hill, en haine du colonel Maberly et des sinécuristes qui lui formaient cortége. En 1839, et bien que le revenu de l'état se trouvât déjà inférieur à ses dépenses, le plan de M. Rowland Hill, recommandé par le ministère, fut adopté par les deux chambres du parlement. Pour apprécier plus sainement les résultats de cette réforme, il convient de se reporter à l'état de choses qui l'avait précédée.

En 1838, le nombre des lettres circulant dans le royaume-uni et acquittant la taxe était de 75 millions. 8 millions de lettres étaient transportées en franchise, ainsi que 30 millions de journaux. On supposait que la fraude portait sur des quantités au moins égales. Comment aurait-il pu en être autrement? A une époque où le *Penny Magazine*, qui ne prenait pas la voie de la poste, était distribué d'un bout à l'autre de

la Grande-Bretagne pour moins d'un centime par numéro, l'administration continuait à faire payer une taxe moyenne de 85 centimes par lettre. Le public ne pouvait pas se soumettre de bonne grace à rétribuer ce service quatre-vingt-dix ou cent fois ce qu'il devait naturellement coûter.

La taxe des lettres, quoique portant sur de faibles quantités, produisait ainsi des résultats considérables. En 1838, le revenu brut avait été de 2,346,278 livres sterl., ou d'environ 59 millions de francs. Le revenu net s'était élevé à 1,659,509 livres sterl., près de 42 millions de francs. Les produits de cette taxe, gênés dans leurs développemens par un tarif exagéré, n'avaient pas suivi cependant les progrès de la population ni ceux de la fortune publique. M. Rowland Hill fait remarquer que les droits établis sur les voitures publiques, qui rendaient, en 1815, 217,000 livres sterl., rapportaient en 1835 498,000 livres sterling, accroissement de 128 pour 100, tandis que, de 1815 à 1825, le produit net de la taxe des lettres avait subi une légère diminution. Le calcul ne se présente pas tout-à-fait avec les mêmes élémens, si l'on prend pour base le produit brut qui offre une faible augmentation dans le même intervalle. Néanmoins tout revenu stationnaire est un revenu mal assis, et voilà ce que l'on pouvait justement dire de la taxe des lettres dans la Grande-Bretagne.

Était-il possible de réduire largement cette taxe sans compromettre le revenu que l'état en retirait? M. Rowland Hill le pensa et eut l'imprudence de le dire. Il évalua l'accroissement probable dans la circulation des lettres au quintuple de celle qui existait, et n'entrevit qu'une réduction peu sensible dans les recettes de l'Échiquier. Son plan consistait, comme on l'a déjà pressenti, à réduire le port d'une lettre simple du poids maximum de 15 grammes à 1 *penny*, à faire vendre par l'administration des enveloppes ou des empreintes timbrées qui serviraient à affranchir les lettres, à rendre la distribution plus facile et plus rapide, à simplifier le travail de l'administration. Pour en assurer l'exécution, le ministère whig attacha M. Rowland Hill à la trésorerie, et l'inventeur fut chargé ainsi de surveiller la mise en œuvre du système.

Les premiers résultats ne répondirent pas à l'attente générale; le revenu se trouva profondément atteint, et la circulation des lettres n'augmenta pas dans la proportion que l'on avait d'abord admise. En 1840, le nombre des lettres montait de 75 à 168 millions, ou de 124 pour 100; mais le revenu net tombait de 1,633,000 livres sterling à 500,000, réduction de 330 pour 100. Le revenu s'est relevé depuis, mais lentement. Le nombre des lettres s'est constamment accru, mais par une alluvion presque insensible et non pas par une inondation subite. Aujourd'hui, 300 millions de lettres représentent la circulation annuelle

(299,500,000 en 1846); le revenu net s'élève à 839,548 livres sterling (environ 21 millions de francs), et le revenu brut (1,978,294 liv. sterl.) n'est plus très éloigné du chiffre de 1839 (1).

Les gens prudens pensent peut-être qu'avec une taxe uniforme de 2 *pence* (21 centimes), la réforme se serait plus tôt et plus sûrement acclimatée en Angleterre. Elle eût en effet, selon toute probabilité, doublé dès la première année le nombre des lettres, et le revenu brut aurait gardé un niveau de 50 à 55 millions de francs; mais, si l'Angleterre, en préférant la réforme la plus radicale, s'est exposée volontairement à creuser un déficit considérable dans les revenus du trésor, elle en a recueilli des avantages qui compensent et au-delà un sacrifice au demeurant temporaire. Un impôt, qui ne grevait pas seulement les intérêts, mais qui pesait encore sur les affections, a été levé. Les relations commerciales ont pris une nouvelle activité; les rapports de famille sont devenus possibles malgré les distances, et la correspondance a resserré les liens qui rattachent les absens au pays natal. La reconnaissance publique ne s'y est pas trompée : elle a rangé depuis longtemps M. Rowland Hill parmi les bienfaiteurs de sa patrie et de son époque. La souscription ouverte en faveur de ce novateur ingénieux autant qu'énergique, sans aspirer aux proportions colossales de celle qui est ouverte à l'honneur de Cobden, a réalisé pourtant 16,000 livres sterling. Le gouvernement lui-même n'a fait que se rendre l'interprète du vœu public en appelant M. Rowland Hill à des fonctions qui ont un caractère de spécialité et de permanence.

En 1842, et dans les embarras du déficit, personne n'aurait trouvé extraordinaire que sir Robert Peel, faisant subir une certaine augmentation à la taxe uniforme, la portât d'un *penny* à 2 *pence*. Cet homme d'état craignit, avec raison, de troubler l'Angleterre dans la possession des résultats matériels et moraux qu'elle devait à la mesure; il préféra créer un nouvel impôt. Depuis, plusieurs états ont adopté le principe de la taxe uniforme. Ceux qui ne se sentaient pas le courage d'aller jusque-là ont du moins procédé à la révision de leurs tarifs. La France est la seule contrée où l'on n'ait rien fait encore. Cependant la pensée d'une réforme dans la taxe des lettres ne s'est pas produite chez

(1) En 1847, le nombre des lettres paraît devoir s'accroître dans une proportion plus rapide et plus forte. Grace à l'obligeance combinée de M. Rowland Hill et de M. Piron, je reçois à l'instant un tableau dont tous les chiffres sont authentiques, et qui semble annoncer un accroissement de 35 à 40 millions de lettres pour 1847. Voici le résultat comparatif de trois semaines prises dans les trois premiers mois de 1846 et 1847 :

	1846	1847
Semaine finissant le 21 janvier.	5,832,409 lettres	6,126,954.
— — le 21 février.	5,931,289 —	6,569,696.
— — le 21 mars...	5,663,100 —	6,111,773.

nous en dehors de l'administration, comme en Angleterre. C'est un homme pratique, un administrateur des postes, M. Piron, qui, dès 1837, dans un travail aussi concluant que remarquable, en a signalé la convenance et démontré la possibilité. J'ajoute que cette mesure ne semblait pas devoir rencontrer ici, dans les régions administratives, la même résistance que de l'autre côté du détroit. D'une part, le revenu net que nous tirons des postes est beaucoup moins considérable : depuis plusieurs années, il n'excède pas 19 millions de francs, et en supposant qu'il fallût en sacrifier une partie, les ressources du trésor n'en seraient que faiblement atteintes; mais il y a mieux, le gouvernement n'avait jamais reculé devant les dépenses ou les suppressions de recette qui pouvaient contribuer à l'amélioration du service. L'administration des postes semblait animée d'un amour du progrès qui tranchait sur la routine habituelle des bureaux. En moins de vingt-cinq ans, elle avait rendu le transport des dépêches quotidien dans toutes les directions principales. Vingt-huit malle-postes, dix-huit cents entreprises particulières, dix mille facteurs ruraux et vingt paquebots à vapeur transportent les lettres, les imprimés et les articles d'argent. Le service journalier des malle-postes sur toutes les lignes date du 1er janvier 1828; le service rural, du 1er avril 1830. Avant 1828, il fallait plus de dix jours pour avoir une réponse de Marseille; les communications de Paris avec Toulouse demandaient cent dix heures, avec Bordeaux quatre-vingt-six, avec Strasbourg soixante-dix. A partir de 1828, la marche des courriers a été accélérée à ce point, que les malle-postes ne mettent plus que soixante-deux heures entre Paris et Marseille, pour une distance de 780 kilomètres, cinquante heures entre Paris et Toulouse (679 kilomètres), trente-six heures entre Paris et Bordeaux (distance, 566 kilomètres), trente-cinq heures entre Paris et Strasbourg, et dix-neuf heures entre Paris et Sédan (255 kilomètres).

Ces améliorations avaient sans doute entraîné une augmentation sérieuse dans les frais d'exploitation. Ainsi, l'établissement du service quotidien avait ajouté près de 3 millions de francs aux dépenses, et la création du service rural 3,500,000 fr.; mais ces dépenses avaient été presque aussitôt couvertes par l'accroissement des produits. A la différence de l'Angleterre, le revenu brut de la poste, en France, a toujours été croissant. En 1830, il était de 30,754,000 francs, et en 1845 de 52,515,914 francs. La taxe des lettres entre Marseille et Paris, qui avait produit 110,000 francs en 1827, dix ans plus tard en donnait 229,000. Le nombre des lettres taxées ou affranchies a suivi une progression analogue; il était de 64 millions en 1830 et de 116 millions en 1845. Dans la même période, le nombre des journaux et imprimés transportés par la poste s'était élevé de 40 millions à 70 millions par année.

Tout ce que l'on pouvait faire, en accélérant le transport des dé-

pêches, pour augmenter le nombre des lettres, l'administration des postes l'a fait. L'influence que devaient exercer sur le développement de la correspondance la régularité et la rapidité du service est aujourd'hui épuisée; le pays et le trésor n'en ont plus rien à attendre. Sans doute l'exploitation des chemins de fer, qui rapproche, qui supprime en quelque sorte les distances, viendra modifier et modifie déjà le problème. Sur 86 millions de lettres qui ont circulé en 1845 de bureau à bureau, près de 45 millions n'ont pas franchi un rayon de 80 kilomètres, rayon qui représentait, avant l'ère des chemins de fer, la grande banlieue de Paris. Par l'usage de la vapeur, cette banlieue est déjà reportée sur quelques points et le sera bientôt sur tous à 250 ou 300 kilomètres. Avant peu d'années, il deviendra aussi facile d'entretenir des relations entre Dijon et Paris, entre Lille et Paris, entre Nevers et Paris, entre Paris et Nancy, entre Paris et le Hâvre, qu'il l'était, par les routes de terre, depuis 1829, de communiquer d'Orléans, de Fontainebleau, de Chartres, de Beauvais et de Château-Thierry avec la capitale. Les correspondances se multiplieront certainement au point de fournir dans le rayon de 80 à 300 kilomètres un nombre de lettres proportionnel à celui qui circule dans le rayon de 80 kilomètres, et les 30 millions de lettres qui circulent aujourd'hui entre 80 et 300 kilomètres s'élèveront sans difficulté à 125 millions.

Qui profitera de cet accroissement? Sera-ce le trésor? sera-ce plutôt la contrebande? Si l'on réduit la taxe des lettres à un taux uniforme, s'il n'en coûte désormais pour écrire à 300 kilomètres que ce qu'il en coûte aujourd'hui pour écrire à 40 kilomètres, à savoir la modique somme de 20 centimes, le public n'aura pas intérêt à se servir d'une autre voie que la poste, qui lui donnera tout ensemble économie et sécurité; mais si l'on conservait le tarif actuel, qui s'étend depuis 40 centimes jusqu'à 60 centimes par lettre simple, alors la fraude prendrait une extension considérable. Les négocians enverraient leurs lettres sous l'enveloppe des paquets ou articles de messagerie qu'ils feraient transporter par les chemins de fer. Les lettres adressées à des parens ou à des amis seraient transportées par des voyageurs qui les confieraient, en arrivant, à la petite poste, quand ils ne pourraient pas les remettre eux-mêmes. Le service de la petite poste ne tarderait pas à remplacer de fait et à annuler le service de bureau à bureau. M. Piron évaluait, en 1837, la fraude qui se commet sur le transport des lettres à 40 ou 45 millions; si l'on conserve la taxe actuelle, le nombre des lettres circulant en contrebande égalera bientôt et dépassera peut-être le nombre des lettres transportées par la poste. La taxe uniforme, qui pouvait n'être, il y a quelques années, qu'une convenance, va devenir une nécessité absolue. L'administration des postes a dû embarquer ses malles sur les chemins de fer pour éviter que le transport des personnes ne primât celui des correspondances;

si elle ne veut pas que les voies nouvelles de communication, qui lui enlèvent déjà les voyageurs, n'annulent ou tout au moins n'écornent dans ses mains le produit des lettres, elle aura recours à l'expédient universel et toujours infaillible du bon marché.

Mais ne vient-elle pas de faire elle-même une tentative dont les premiers résultats semblent être d'une nature très rassurante? Lorsque le gouvernement et les chambres admirent la réduction à 2 pour 100 du droit établi sur les articles d'argent, qui était auparavant de 5 pour 100 sans compter le timbre, et qui produisait annuellement un peu plus d'un million, on s'attendait à voir le produit de cette taxe tomber à 420,000 francs. Eh bien! les sommes déposées, qui représentaient, dans les deux premiers mois de 1845, 4,061,839 francs, ont figuré, dans les mois de janvier et février 1847, pour 6,234,237 francs. L'accroissement a été de 53 pour 100, malgré les circonstances les plus défavorables, et l'on est en droit de conclure, de ce commencement d'expérience, que le revenu de 1847, après la réduction de la taxe, ne sera pas sensiblement inférieur à celui de 1846. En Angleterre, le droit perçu par l'administration des postes pour le transport des articles d'argent n'est que de 60 centièmes pour 100. La modération de la taxe a donné à cette partie du service et au revenu qu'elle produit une impulsion extraordinaire. En 1839, les dépôts se composaient de 142,000 articles, représentant un peu plus de 6 millions de francs; en 1845, les 2,627,173 dépôts représentaient la somme énorme de 137 millions : l'accroissement a donc été de 2,283 pour 100 en six années.

Lorsque la circulation des lettres rencontre les mêmes facilités que le transport des personnes, il est naturel qu'elle se développe dans la même proportion. Les choses se passent-elles de la sorte en France? On en jugera par le rapprochement qui suit. En 1816, le droit du dixième perçu par le trésor sur le transport des voyageurs par voitures publiques produisait 1,669,367 francs, et en 1836, 4,305,369 francs; en 1845, et sans compter la contribution fournie par les entreprises de chemins de fer, le produit était de 8,771,449 francs. En trente années, l'accroissement du revenu pour cette branche de l'impôt avait donc été de 562 pour 100. Aux deux points extrêmes de cet intervalle, le produit de la taxe établie sur le transport des lettres avait été, en 1816, de 19,825,000 fr., et de 46,678,388 fr. en 1845 : progrès, 234 pour 100. Pourquoi cette différence? D'où vient que, si l'on voyage aujourd'hui cinq ou six fois autant que l'on voyageait il y a trente ans, on écrit à peine deux fois autant que l'on écrivait il y a un quart de siècle? Cela tient évidemment à ce que le prix du transport par les voitures publiques s'est réduit en même temps que ces entreprises amélioraient leurs moyens de locomotion et apprenaient à franchir rapidement les grandes distances, tandis que l'administration des postes, en doublant, en triplant la vi-

tesse des courriers, a négligé de comprendre dans ses réformes cet autre élément essentiel de tout progrès sérieux et durable, le bon marché.

Dès que les grandes lignes de chemins de fer sillonneront, du nord au sud et de l'est à l'ouest, le territoire national, il ne restera plus rien à faire chez nous pour le transport des personnes. Tant que la taxe des lettres, au contraire, restera ce qu'elle est, un impôt onéreux pour le riche et absolument prohibitif pour le pauvre, on n'aura pas satisfait des besoins qui existent déjà et qui demandent encore à se développer. Le tarif des lettres agit aujourd'hui dans un sens inverse du tarif des places sur les chemins de fer et sur les voitures publiques; il ressemble à notre système de douanes : au lieu de favoriser, de provoquer les correspondances, on dirait qu'il se propose d'en gêner et d'en limiter la circulation.

Quoique la réforme de ce tarif absurde, qui s'étend depuis 20 centimes jusqu'à 1 franc 20 centimes pour une lettre simple du poids de 7 grammes et demi, n'ait pas été sollicitée par l'opinion publique avec la même énergie que de l'autre côté du détroit, l'accord des esprits sur ce point a été pourtant remarquable : soixante-dix-sept conseils-généraux la réclament. La chambre des députés s'en est occupée à plusieurs reprises. Le gouvernement lui-même, dans l'espoir de la faire ajourner, s'est déterminé à des concessions importantes.

En 1844, M. de Saint-Priest proposa à la chambre des députés un système qui consistait à remplacer, pour toutes les distances au-delà de 40 kilomètres, les diverses zones du tarif par une taxe de 30 centimes. Il n'y aurait eu que deux taxes dans cette combinaison, la taxe à 20 centimes et la taxe à 30. La commission qui fut chargée de l'examiner se borna à poser, par l'organe de son rapporteur, M. Chégaray, des conclusions théoriques; elle établit du moins très nettement la supériorité de la taxe unique sur tout autre système de tarif. La chambre, plus conséquente ou plus pressée, prit la commission au mot, et, sur un amendement présenté par MM. Monnier de la Sizeranne et Muteau, décida, par 130 voix contre 129, l'adoption de la taxe uniforme de 20 centimes. Le lendemain, il est vrai, la proposition venait échouer, dans un vote d'ensemble, à 170 voix contre 170. Sous l'impression de ce vote, le ministère comprit qu'il y avait là des convictions et des exigences auxquelles il ne pourrait pas résister long-temps. En février 1846, il présenta aux chambres un projet qui ne réduisait le tarif qu'à la condition de conserver la complication des zones. Suivant ce système, le port d'une lettre simple aurait été fixé à 1 décime jusqu'à 20 kilomètres inclusivement; à 2 décimes, de 20 kilomètres à 40; à 3 décimes, de 40 kilomètres jusqu'à 120; à 4 décimes, de 120 kilomètres jusqu'à 300; et à 5 décimes, au-delà de 360 kilomètres. En même temps, l'adminis-

tration consentait à supprimer le décime rural et à réduire à 2 pour 100 le droit établi sur les articles d'argent. La perte à supporter par le trésor, comparativement au revenu de 1845, devait être de 11,398,000 fr. dans ce malencontreux système.

La commission de la chambre, trompée comme le gouvernement lui-même par des renseignemens qui représentaient sous un faux jour les effets de la taxe uniforme en Angleterre, adopta la combinaison proposée par M. le ministre des finances. Elle se contenta d'étendre la zone dans laquelle devait régner la taxe de 40 centimes jusqu'à 400 kilomètres, et de substituer dans le rayon de 20 kilomètres la taxe de 15 centimes à celle de 10; mais, à la publication du rapport, le mécontentement fut tellement prononcé et la clameur si haute, que le ministère n'osa pas affronter la discussion. Le projet de loi fut retiré pour faire place à un nouveau projet, qui se bornait à prononcer la suppression du décime rural, et la réduction du droit de 5 pour 100 sur les articles d'argent à 2 pour 100. On renonçait ainsi à toute chance d'augmentation dans le revenu par la modération de la taxe. Le trésor sacrifiait une partie de ce revenu pour conserver le reste. C'est la transaction, c'est l'attermoiement que les chambres ont accepté.

En admettant l'ajournement d'une réforme sérieuse dans les bases du tarif, la précédente chambre avait en quelque sorte donné rendez-vous aux réformateurs pour la session qui allait suivre. « La nécessité d'une réforme, disait le rapporteur, M. Vuitry, est un fait désormais acquis. Les intérêts du commerce et de l'industrie sont sérieusement engagés dans cette question, dont on ne peut méconnaître non plus le côté moral. » C'est pour répondre à cet appel que M. Glais-Bizoin a proposé à la chambre de remplacer le tarif actuel par une taxe uniforme de 20 centimes. La proposition, renvoyée à l'examen d'une commission, vient d'être l'objet d'un rapport, dans lequel M. É. de Girardin ne laisse aucune objection sans réponse. Le débat s'ouvrira dans quelques jours.

Deux choses sont aujourd'hui également impossibles. On ne peut pas, l'administration elle-même le reconnaît, prolonger l'existence du tarif actuel, qui élève le port de la lettre simple pour les longues distances à un taux qui dépasse très souvent le salaire quotidien de l'ouvrier. On ne peut pas, en le modifiant, partir des mêmes bases, car le système des zones, la graduation de la taxe selon les distances, est positivement contraire à ce principe de notre droit public, qui consacre l'égalité des charges pour tous les citoyens.

Le tarif a deux élémens, qui sont les frais du service et l'impôt. L'impôt doit peser également sur toutes les localités et sur tous les individus; il n'y a pas de raison pour que l'on grève les habitans de Marseille ou de Toulouse en dégrévant ceux de Versailles ou de Saint-Germain. Les

frais du service, au contraire, peuvent varier suivant les lieux et presque selon les personnes. Mais, dans la dépense même, n'y a-t-il pas un élément fixe et qui ne change pas?

M. Chégaray a établi que la dépense applicable à chaque lettre, dans les frais généraux d'administration, était de 8 centimes. Il a démontré en même temps que la proportion des frais de transport, frais qui varient naturellement en raison des distances, était de 1 centime trois quarts pour la lettre qui coûtait le moins, et de 6 centimes trois quarts pour la lettre qui coûtait le plus. En combinant les deux élémens de dépense, on trouve que la différence entre les lettres transportées à 40 kilomètres et les lettres transportées à 1,000 kilomètres est à peine de 5 centimes par lettre. Une différence aussi peu appréciable peut-elle légitimement servir de base à une graduation quelconque du tarif? Il me paraît difficile de le soutenir. Je ferai du reste observer que la question a déjà été tranchée par les chambres. En supprimant le décime rural, qui représentait à peine le surcroît de frais déterminé par la distribution à domicile dans les campagnes, elles ont décidé par le fait qu'une différence dans les frais du service entre diverses localités, même jusqu'à concurrence de 10 ou 12 centimes, ne justifiait pas l'introduction d'une surtaxe dans le tarif.

En supposant que le tarif dût être gradué selon les distances, la surtaxe s'élèverait naturellement non pas d'un décime, mais d'un demi-centime à peu près par zone. Est-ce là l'échelle de prix que la poste observe? « La lettre qui ne parcourt que 40 kilom., dit M. Chégaray, et qui coûte 9 centimes trois quarts, acquitte une taxe de 20 centimes; elle paie par conséquent un impôt de 10 centimes un quart. La lettre qui parcourt la distance la plus longue, et pour laquelle on dépense 14 centimes trois quarts, paie une taxe de 1 franc 20 centimes, c'est-à-dire 1 franc 5 centimes trois quarts d'impôt, c'est-à-dire encore un impôt *onze fois plus fort* que la première. » Admettons que l'on restreigne à 50 centimes la limite extrême de la taxe des lettres, ainsi que l'administration des postes l'avait proposé, l'impôt à ce taux serait encore de 35 centimes un quart, c'est-à-dire à peu près trois fois et demie plus fort dans le dernier cas que dans le premier. M. de Girardin n'a-t-il pas raison d'invoquer contre le maintien du système actuel les promesses et les garanties données par la charte?

Si faible que soit aujourd'hui la différence des frais de transport, elle tend encore à se réduire. En autorisant la concession des grandes lignes de chemins de fer, les chambres ont généralement stipulé que le service des malle-postes serait fait gratuitement ou moyennant une rétribution sans importance. Lorsque ces lignes seront en exploitation, le transport d'une lettre ne coûtera pas plus entre Paris et Lille, entre Lyon et Paris, qu'entre Paris et Versailles. Les frais variables devien-

dront en quelque sorte des frais fixes. Quand on a ainsi en perspective l'uniformité de la dépense, peut-on hésiter à rétablir l'uniformité et l'égalité de l'impôt?

Outre la raison de justice distributive, l'administration en France est engagée, plus qu'elle ne croit, par des précédens nombreux et qui font autorité dans la circonstance. Non-seulement elle vend le tabac et la poudre à feu, malgré l'éloignement où peut se trouver le consommateur de l'atelier qui produit, le même prix à Brest qu'à Strasbourg, et à Bordeaux qu'à Lille; mais, dans le service même des postes, pendant que l'on applique aux lettres un tarif gradué et excessif, on accorde un tarif uniforme, un tarif qui n'est pas rémunérateur, aux imprimés et aux journaux. Le même principe a été étendu aux articles d'argent, qui acquittent un droit uniforme pour toutes les distances. Pourquoi cette distinction entre la parole imprimée et la parole écrite? De deux choses l'une : ou l'on croit que l'uniformité et le bon marché du tarif sont des avantages d'ordre public, et il faut en faire jouir les lettres ainsi que les journaux; ou l'on pense que ce système est onéreux à l'état, qu'il a des inconvéniens sérieux dans la pratique, et, dans ce cas, il faut y renoncer pour les imprimés, quand on persiste à le repousser pour les lettres. La fixité de la taxe pour les journaux et la graduation de la taxe pour les lettres sont deux systèmes incompatibles, et qui ne pourraient pas, sans un véritable désordre, marcher côte à côte plus long-temps.

Allons droit à l'obstacle. Personne, à cette heure, ne conteste la nécessité de substituer au tarif actuel des lettres une taxe uniforme et modérée. On reconnaît que toutes les classes de la population y gagneraient. On ne dit plus que la taxe à 20 centimes serait établie au bénéfice exclusif des banquiers, qui, après tout, ne figurent dans le commerce de l'argent que comme les intermédiaires des petits capitalistes. On sait qu'il s'agit principalement de rétablir, au profit des classes laborieuses et des familles pauvres, cette faculté d'écrire, sur laquelle pèse une prohibition indirecte, mais réelle. On admet enfin que, si le trésor doit sacrifier à cette réforme une partie de son revenu, le sacrifice ne sera que temporaire, et que l'accroissement amené dans le nombre des correspondances par la modération de la taxe ne tardera pas à combler le vide qui se fera sentir dans les premiers résultats.

L'objection qui s'élève est celle-ci : une grande calamité, la disette des céréales, afflige le pays et jette le trouble dans les opérations du commerce et de l'industrie; les dépenses de l'état, qui excédaient déjà le revenu public, tendent à s'accroître. Une situation pareille permet-elle au gouvernement et aux chambres d'accueillir une réforme qui retrancherait, ne fût-ce que pour la période la plus courte, quelque chose des ressources déjà insuffisantes du trésor?

En consultant les résultats de l'année 1846, on trouve que, sur 120,915,000 lettres, 90,470,000 ont circulé, de bureau à bureau, dans l'intérieur du royaume. Le produit brut de la taxe pour ces 90 millions de lettres a été de 38,995,000 francs; mais comme 28,046,000 de ces lettres circulent dans un rayon de 40 kilomètres et acquittent déjà par conséquent la taxe de 20 centimes, la réforme devra porter sur les 62,424,000 lettres des zones éloignées, et respecter néanmoins un produit qui s'élève à 33,051,000 francs. Si le nombre des lettres restait ce qu'il est, la taxe à 20 centimes entraînerait une perte de 19,818,000 fr., perte à peu près égale au bénéfice général que le service des postes donne à l'état. La commission a calculé que, pour maintenir le niveau actuel des recettes, une augmentation de 93 millions de lettres serait nécessaire. Est-il raisonnable de compter sur un tel accroissement dès la première année de la réforme? Voilà toute la question.

Je n'hésiterais pas à me prononcer pour l'affirmative. En Angleterre, sous l'impulsion de la taxe à un *penny*, le nombre des lettres s'est accru, dès la première année, au delà de 100 pour 100; en France, et avec la taxe de 20 centimes, il suffirait de porter la circulation de 120 millions de lettres à 203 millions, et d'obtenir par conséquent un accroissement de 77 pour 100. On doit ajouter que la taxe d'un *penny*, combinée en Angleterre avec le poids de 15 grammes accordé pour la lettre simple, comportait plus d'une lettre sous le même pli, en sorte que le nombre apparent de 165 millions de lettres en représentait peut-être en réalité 225 à 250 millions. En France, au contraire, le poids de la lettre simple devra rester inférieur à 7 grammes et demi, et de cette manière il devient probable que la circulation nouvelle, provoquée par l'abaissement de la taxe, profitera tout entière au trésor.

En fait de probabilités, je ne prétends pas que tout le monde soit accessible à la même confiance; mais si la chambre des députés craint d'aventurer le revenu public par une réforme trop brusque et trop complète, pourquoi n'adopterait-elle pas, à l'exemple du parlement britannique, une mesure de transition? En Angleterre, on a fait précéder l'application de la taxe à un *penny*, pendant deux mois, par l'adoption transitoire de la taxe à deux *pence* (21 centimes). C'était un moyen, non pas seulement de ménager le revenu, mais de préparer l'action administrative à défrayer, sans embarras ni désordre, un surcroît considérable de circulation. La taxe de 30 centimes, appliquée pendant un ou deux ans à titre de préparation, remplirait chez nous le même office. Elle appliquerait peut-être au progrès un stimulant moins énergique; mais, en revanche, ce progrès aurait le temps de se développer et de s'accomplir.

Avec une taxe uniforme de 30 centimes, au-delà du rayon de 40 kilomètres, et en supposant que le nombre des lettres restât le même, le

déficit de ce produit actuel se trouverait réduit à moins de 15 millions de francs; il suffirait pour le combler que le nombre des lettres s'accrût de 46 millions dans le rayon de 40 kilomètres à 900, c'est-à-dire que le nombre total fût porté de 120 à 166 millions. Je ne crois pas que le pessimiste le plus déterminé conteste la certitude presque absolue d'un pareil résultat.

La question de savoir si l'on doit, dans le système d'une taxe uniforme, rendre obligatoire l'affranchissement préalable, n'était pas tranchée par la proposition de M. Glais-Bizoin. La commission, par l'organe de M. de Girardin, se prononce contre cette forme de perception qui est pourtant d'un usage universel en Angleterre. Je ne la discuterai pas; on peut laisser aux faits le soin de vider cette difficulté. Si le nombre des lettres ne fait que doubler ou tripler en France, sous l'empire de la taxe à 20 centimes, l'affranchissement préalable, qui simplifie la distribution et par conséquent la dépense, ne deviendra peut-être pas nécessaire. Une circulation plus forte amènera cette nécessité, à moins que l'on ne veuille augmenter le personnel et le budget dans une proportion considérable.

En résumé, le tarif actuel des lettres est à la fois inique et oppressif. Il gêne les rapports des citoyens entre eux et comprime l'essor du revenu. Dans l'économie générale d'une société qui tend à multiplier les relations de ses membres, qui développe à l'infini ses moyens de locomotion et de transport, il constitue une anomalie véritable. La réforme est dans tous les vœux; elle est possible dès aujourd'hui avec quelques tempéramens. Par quel motif, dans quel intérêt la replongerait-on dans ces limbes éternels de l'ajournement qui engloutissent en France, depuis trente ans, les idées, et jusqu'aux affaires?

Nous sommes fiers de la multitude des livres qui se publient au XIXe siècle; nous énumérons avec complaisance les journaux répandus en France, et nous ne voyons pas sans orgueil s'accroître leur clientèle : à Dieu ne plaise que je proteste contre les facilités que peut rencontrer ce progrès! Mais la civilisation n'est pas tout entière dans la diffusion de la lettre moulée; elle ne consiste pas uniquement dans les journaux et dans les livres : elle vit du contact des sentimens et des affections autant que de l'échange des idées. Que dirait-on d'une loi qui interdirait aux hommes les épanchemens du foyer domestique pour les obliger à se rencontrer dans la vie commune des clubs? Voilà pourtant ce que fait le pouvoir, quand il favorise la circulation des journaux, sans donner des facilités équivalentes à la circulation des lettres : on néglige les mœurs pour les opinions; on oublie que l'esprit public a besoin lui-même de se retremper à la source vive des sentimens et des sympathies.

LÉON FAUCHER.

DE

L'ESPRIT LITTÉRAIRE

SOUS LA RESTAURATION ET DEPUIS 1830.[1]

Les hommes ont toujours dans leur souvenir paré leurs jeunes années; à mesure qu'on approche du déclin de l'âge, la mémoire devient flatteuse, on dirait qu'elle hérite de l'imagination, dont elle seule garde les vives couleurs. Ce ne sont pas seulement les événemens de notre vie individuelle qui, vus à distance, s'embellissent ou s'exagèrent; il en arrive autant quelquefois aux faits d'un intérêt plus général, et il est rare que nous ne regrettions pas la société telle qu'elle s'est montrée à nos premiers regards. On lui prête volontiers tantôt plus d'agrément, tantôt plus de grandeur qu'elle n'en eut peut-être; il semble que la patrie ait dégénéré uniquement parce qu'on a vieilli. Il faut donc se défier un peu de quiconque nous entretient du passé, car les souvenirs aussi

(1) Dans un livre remarquable qui paraîtra prochainement sous le titre de *Passé et Présent*, chez l'éditeur Ladrange, M. de Rémusat a recueilli plusieurs sujets politiques ou littéraires, les uns inédits, les autres publiés à diverses époques et réunis pour la première fois. Parmi ces essais, il en est qui remontent à la restauration, il en est d'autres qui sont écrits d'hier. On peut ainsi comparer l'impression produite par deux époques bien différentes sur une intelligence qui unit dans une rare mesure l'élévation et la finesse. Dans les pages qu'on va lire, M. de Rémusat tire du contraste des deux époques une leçon bienveillante encore dans sa sévérité pour nos déviations et pour nos faiblesses. Il y a là mieux que les souvenirs d'un noble esprit, il y a un enseignement donné à notre génération avec l'autorité d'une conviction sincère et le charme d'une parole éloquente.

peuvent être des illusions. C'est ce que je me répète toutes les fois que je compare les temps divers que j'ai traversés. Ce n'est pas seulement le spectacle qui change, c'est le spectateur, et Galilée marche pendant que la terre tourne.

Avec quelle rapidité le passé rentre dans la nuit! A peine de ce côté de l'horizon historique, qui fut le levant pour nous, voit-on briller encore sur un fond obscur quelques points lumineux, quelques vagues lueurs; l'ombre gagne, ou plutôt tout recule dans un lointain où rien n'apparaît distinctement aux yeux de ceux qui sont venus après nous. Ne pourrait-on pas lever le voile qui leur dérobe ou leur assombrit tout ce que nous voyons si clairement dans notre mémoire? Ne pourrait-on pas, un moment encore, remettre le passé en pleine lumière, ou du moins ramener la pensée de tous au point d'où nous sommes partis, pour qu'elle refît avec nous la route que nous avons parcourue? Essayons de revenir à nos premiers pas et de retracer le spectacle qui nous a frappés dès que nous avons commencé à ouvrir les yeux de l'esprit.

C'était dans ces jours remplis à la fois de douleur et d'espérance, où la France, succombant sans honte dans une lutte inégale, vit s'ouvrir pour elle un champ nouveau, heureuse, consolée du moins, si elle transportait à ses idées la puissance perdue par ses armes. Il me semble que la chute de l'empire clôt la seconde période de cette longue série d'événemens désignée sous le nom de révolution française, et que la restauration commence une période mémorable encore et qui paraît à peine finie; car, après 1830, du moins dans les premières années, il ne s'est guère développé que les semences jetées en terre durant la restauration. L'ère de juillet nous trouva tels que nous avaient faits quinze ans d'un utile apprentissage; mais, pour juger les effets, il faut connaître les causes; il faut remonter à ce solennel moment où la France en deuil reçut comme par force la paix et même la liberté, deux grands biens achetés trop cher pour être d'abord estimés à leur prix. Il me semble que je vois encore l'aspect du monde tel qu'alors et pour la première fois il m'apparut. Je pourrais raconter une à une les sensations qui m'assaillirent, les idées qui s'éveillèrent en moi; je retrouverais, empreints dans ma mémoire comme des pas sur la poudre d'un chemin, les vestiges de ma pensée; et ce que je pensai, des milliers d'hommes le pensèrent comme moi. Je me tairais sur mes souvenirs, s'ils n'étaient ceux d'une génération tout entière. Vous tous qui n'avez guère plus que l'âge du siècle, dites, ne vous rappelez-vous pas bien vivement tout ce que vous avez senti, alors que, soumis à la plus rude épreuve, livrés en proie à des émotions bien diverses, combattus entre l'humiliation et l'orgueil, vous entendîtes, au bruit des clairons de l'ennemi, retentir quelques premiers mots de liberté? Ne vous sembla-

t-il pas que la France relevait un peu son front courbé par la fortune, en concevant quelque chose de meilleur encore que la gloire?

La situation des esprits à la fin de l'empire est oubliée. Je ne sais si elle sera jamais fidèlement dépeinte. Il arrive à la mémoire de l'empereur une réaction qui lui était due, réaction de justice ou plutôt retour d'admiration qui permettrait difficilement à la vérité de se faire jour. Il le fallait ainsi; pendant d'assez longues années, on a failli envers cette grande mémoire. Non-seulement la France l'a laissé insulter, mais elle s'est exagéré le mal mêlé au bien dans le régime impérial, peut-être pour diminuer dans ce mal sa part de responsabilité propre; elle a mis une partie de ses torts sur le compte de son chef. Aujourd'hui, comme pour faire réparation à une gloire un instant méconnue, on lui prête un éclat plus vif et plus pur que l'éclat de la réalité. C'est le sort des grands hommes, de ceux surtout qui ont un génie original et des conceptions gigantesques; ils s'emparent de l'esprit des peuples par l'imagination. Or, une fois que l'on a pris place dans l'imagination des hommes, c'en est fait, la gloire peut défier le temps. La succession des années, les rivalités que réserve l'avenir, la critique des historiens, ne lui font subir aucune vicissitude. Il serait aussi peu utile que peu digne de contester une renommée ainsi établie. Il faut la prendre telle qu'elle est et que l'acceptera la postérité. Il y a deux classes d'hommes supérieurs : les uns destinés à un nom seulement historique, les autres à un nom poétique. Ceux-ci, quoi qu'en puisse penser le philosophe, sont hors de toute atteinte, et, pour ainsi dire, au-dessus du jugement humain. Pour eux se reproduit, au milieu de nos sociétés mécréantes, cette transformation des héros des temps primitifs; ils passent à ce qu'on pourrait appeler l'état fabuleux : on croit en eux, on ne les juge plus. Je doute que pour bien peu d'hommes cette apothéose par la poésie ait commencé aussi vite que pour l'empereur Napoléon.

Mais nous conservons le droit de juger la société française et ce qu'elle devint avec lui. Les dernières années de son règne avaient produit une disposition générale qui ne doit pas faire envie. Le temps de ces rapides et heureuses créations, bases de l'ordre administratif sous lequel nous vivons, était passé. Celles qui souvent encore attestaient la fécondité de cet infatigable esprit offraient quelque chose d'excessif, quelque chose d'ultra-monarchique, qui, s'il n'offensait le pays, l'étonnait sans le satisfaire, et le trouvait même incrédule et moqueur. La politique du dehors autorisait une double crainte, celle de l'excès de la victoire conduisant à l'abus de la grandeur, celle de l'inconstance inévitable d'une fortune épuisée jusque dans ses dernières complaisances. L'inquiétude de l'avenir s'alliait à une ignorance absolue de ce qui pouvait en conjurer les périls. La France attristée ne se détournait pas cependant du gouvernement pour chercher son salut en dehors de lui; elle en était venue à

manquer de l'illusion des souhaits. Son gouvernement l'alarmait et ne l'irritait pas. Elle n'en désirait pas la chute, elle n'en espérait pas la réforme, elle le regardait comme nécessaire et dangereux, et se sentait dans une égale impuissance de lui faire du mal ou du bien, de l'éclairer, de le contenir ou de le renverser; elle n'avait pas de but. Ni dans les souvenirs de l'ancien régime ni dans ceux de la révolution, elle ne trouvait à se former même un mode imaginaire de gouvernement qu'elle pût opposer ou préférer à la réalité. Dès long-temps revenue des théories, elle conservait une aversion vague pour tous les systèmes pris hors des faits, et, quoique froide et peu dévouée, elle se défiait de toutes les oppositions; elle ne croyait plus aux idées, mais aux événemens.

Cette disposition des esprits en politique répondait à une disposition analogue sur toutes les choses de l'ordre moral. La philosophie, la littérature, les arts, pour tout dire en un mot, les opinions, étaient resserrées dans d'étroites limites : on mettait la sagesse dans la contrainte. Peu de mouvement, point de nouveauté, beaucoup de prudence. On se défiait du raisonnement dans les choses de raisonnement, de l'imagination dans les choses d'imagination. Quelqu'un disait vers ce temps-là à M. Sieyès : — Que pensez-vous? — Je ne pense pas, répondait le vieux métaphysicien dégoûté et intimidé, et il disait le mot de tout le monde. L'esprit humain a rarement été moins qu'alors fier de lui-même : c'est un temps où il fallait être soldat ou géomètre.

Cependant l'université existait, et, quoiqu'elle eût sa part de ce découragement intellectuel, il suffisait qu'elle fût par état vouée aux intérêts de l'intelligence pour qu'elle la préparât sans le savoir, sans le vouloir, à des destinées toutes différentes. Sur toutes les questions, il fallait bien nous départir, avec l'instruction littéraire de tous les temps, les idées du nôtre. On nous les donnait avec réserve, avec froideur, mais on nous les donnait. D'ailleurs, on a beau faire, la littérature de tous les siècles, prise dans son ensemble, est libérale; elle habitue l'esprit à se compter pour beaucoup. C'est assez pour qu'il subsiste un levier qui soulève le monde. Mais, si l'on donnait ainsi à nos facultés des besoins et des habitudes qui pouvaient un jour nous porter à faire d'elles-mêmes un emploi neuf et hardi, on ne songeait pas plus à les exciter qu'à les contenir par des croyances fortes, par des principes décidés. On nous préparait à l'action, à une action quelconque; mais on ne déterminait pas le sens où il faudrait agir. Pour qui n'ambitionnait pas les honneurs de l'École polytechnique, bien comprendre Virgile et Cicéron, entendre un peu Homère et savoir la philosophie de Condillac, tel était le fond de l'éducation. Aussi, pour tous les élèves des lycées de l'empire, la France du passé n'avait pas existé.

Nous ne savions même pas la révolution, c'est la restauration qui

nous l'apprit. Avec une rapidité singulière, la première vue de la restauration fit comprendre, même à ceux qui l'accueillaient sans vive inimitié, pourquoi l'ancien régime avait dû périr, pourquoi la révolution s'était faite. La France se reconnut elle-même, et pour ce qu'elle était, pour une nation renouvelée; les jeunes générations comprirent le secret de leur temps; elles sentirent à quelle fin elles étaient au monde, elles ne voulurent pour ancêtres que les hommes de 89. L'empire n'avait été qu'une halte brillante, nécessaire peut-être pour que la révolution rajeunît son armée. Voilà plus de trente ans que s'établit dans nos esprits cette idée qui ne devait plus nous quitter.

Cette idée de la révolution à continuer était d'abord purement politique. Suscitée par les événemens, elle répondait à des passions nationales, et pouvait devenir le principe d'une opposition active et puissante; mais par ses conséquences elle devait dépasser la sphère de la politique, et peu à peu engendrer de fécondes controverses sur tous les objets. En effet, la révolution, après avoir été originairement le produit d'une certaine manière de penser sur les choses générales, a plus tard enfanté de nouvelles doctrines, de nouvelles théories, un nouveau mouvement de l'esprit humain. Nous tous qui avons pris part aux débats philosophiques des quinze années de la restauration, ce sont nos opinions, ou, si l'on veut, nos passions patriotiques, qui nous ont fait tout ce que nous avons été. Elles ont contenu l'inspiration première qui nous a poussés ensuite dans toutes les voies où le talent a conduit la raison.

La politique de la révolution, même corrigée par l'expérience, trouvait d'abord dans la restauration un obstacle et une censure redoutable. Pour en triompher, pour ravir à la cause victorieuse ses plus forts argumens et ses plus spécieux prétextes, il fallait que cette politique s'épurât et s'assouplît, qu'en effaçant la rouille des préjugés révolutionnaires, elle achevât de se réconcilier avec l'humanité, la justice, la sagesse. On rétorquait contre elle le mal fait en son nom. Elle avait à prouver que le mal n'était pas nécessaire, qu'elle était capable de modération et compatible avec l'ordre. C'était un premier mérite pratique qu'elle devait acquérir ou revendiquer, et tout le monde sait par quel long travail la politique libérale s'est peu à peu convertie en une politique de gouvernement.

Ce n'est pas tout. La restauration n'était pas un fait seulement, mais une doctrine; des publicistes ingénieux ou véhémens lui avaient après coup retrouvé des titres dans leurs officieuses théories, soutenues avec subtilité, avec force, même avec éloquence. M. de Maistre mettait au service de cette cause la verve d'un esprit brillant et paradoxal, fertile en aperçus originaux, en traits imprévus, possédant l'art des embûches et le talent des surprises, habile à donner une apparence d'élévation à d'assez vulgaires principes, et cachant sous l'éclat des détails et la har-

diesse des sentences une petite philosophie de salon, qui, je crois, n'a pas eu raison une seule fois dans l'espace de ces cinquante années. M. de Bonald, plus grave, plus contenu, critique et moraliste pénétrant quand la passion ou la logique ne l'entraîne pas, raisonneur froid et méthodique, qui embarrasse l'esprit sans le convaincre, et argumente avec sévérité sur des principes gratuits et des faits inexacts, passait pour avoir découvert, dans l'intimité de ses méditations, les bases profondes de la plus superficielle des doctrines, l'absolutisme spéculatif. Enfin un élève, un émule, un adversaire de Rousseau, un écrivain du premier ordre, qui sait concilier avec un art suprême la dialectique et la passion, esprit excessif et misanthropique, qui a sondé avec complaisance les plaies les plus tristes de l'homme moral, prêtait aux traditions, aux préjugés même, l'autorité d'une argumentation pathétique, et donnait à l'église, contre la philosophie, l'arme d'une hautaine offensive. Il fallait donc suivre sur ce terrain ces nouveaux adversaires, démêler leurs sophismes, mettre à nu leurs côtés faibles, leur arracher leurs meilleures raisons, opposer enfin à ces doctrines de circonstance, qui, ayant fait défaut à la vieille monarchie en péril, venaient un peu tard la réhabiliter en théorie, une philosophie politique plus vraie sans être moins élevée, et tout à la fois plus pratique et plus profonde.

Comme ce fut une tactique des partis de lier, au moins en apparence, les intérêts de la religion à ceux du pouvoir absolu, de rendre à dessein le christianisme contre-révolutionnaire, il fallut bien que la philosophie politique devînt une philosophie religieuse. Et ainsi, de proche en proche, le débat s'étendit au domaine entier de la philosophie même. Une nouvelle métaphysique dut s'élever, appropriée aux besoins du temps. Excité, comme à l'ordinaire, par une nécessité ou par une émotion, l'esprit humain remonta ainsi par degrés dans cette sphère haute et pure où l'émotion devrait disparaître, et les nécessités d'un jour faire place à la puissance éternelle de la vérité.

Mais, en dehors de cet ordre d'idées où se plaisent certaines intelligences qui ont, pour ainsi parler, la spécialité de l'universel, l'esprit moderne avait dû se replier sur des questions non moins importantes, non moins difficiles, qu'il avait à résoudre sur nouveaux frais. La contre-révolution faisait au temps son procès, elle accusait ses mœurs, et avec elles ses lois. Elle entreprenait de prouver à la société nouvelle que la société nouvelle avait tort d'exister, et devait s'annuler par scrupule de conscience en confessant que c'était par fraude ou du moins par mégarde qu'elle était venue au monde. Sur ce point s'élevait nécessairement un débat historique. Les mœurs d'une nation viennent de son passé; les institutions civiles naissent presque d'elles-mêmes, comme les veut l'état effectif de la société. Obligé à retrouver la raison d'être de la société moderne, on devait donc rechercher de nouveau les ori-

gines de ses mœurs et de ses lois, et rapprendre le passé aux champions du passé. Ainsi, pour expliquer ou justifier le présent, on rouvrait tout le champ de l'histoire. Le genre humain est un, et l'histoire des révolutions est celle de l'humanité. C'est un des résultats les plus certains des travaux contemporains que le renouvellement total de la science historique.

Je ne sais point de pensée qui ait fait plus grande fortune que celle-ci : « La littérature est l'expression de la société. » Il était donc impossible de reprendre l'histoire de la société, celle de ses mœurs, de ses lois, de ses idées, sans toucher à l'histoire des lettres. L'histoire des lettres est inséparable de la critique littéraire, qui, sans elle, est abstraite et hypothétique, comme, sans la critique, l'histoire des lettres est une nomenclature bibliographique, le catalogue d'un musée. D'ailleurs, la politique, la religion, la philosophie, l'histoire, quand elles sont écrites, sont déjà de la littérature. Les auteurs que des vocations diverses entraînaient vers ces différens sujets ne pouvaient manquer, à la longue, d'engager dans la querelle l'art même qu'ils pratiquaient. La comparaison des sociétés ou des époques entre elles ne pouvait être complète sans celle des littératures. Institutions, lois, cultes, si tout est monument de l'esprit humain, comment ne pas étudier et décrire ce monument plus durable qu'il s'élève à lui-même? Les livres sont la pierre du témoignage qu'il laisse, en passant, toute couverte de caractères ineffaçables; le génie de quelques hommes y dépose pour tous et s'adresse à tous. Mais la critique seule n'était pas appelée à résoudre les questions d'art et de goût. Une société toute nouvelle dans ses formes et dans ses allures, agitée par de grands événemens, émancipée par des lois inouies avant elle, devait produire à son tour une littérature qui lui fût propre. Comme le flambeau qui éclaire le monde semble apporter l'existence aux objets en ajoutant aux formes les couleurs, ainsi l'imagination prête le relief et l'éclat aux pures idées, formes invisibles de la société, qu'elle rend plus vivante en l'exprimant. L'ame de la société ne s'atteste que par l'éloquence; c'est l'art qui donne vraiment au genre humain la conscience de lui-même. Il s'ignorerait s'il n'écrivait pas.

Ainsi, le mouvement excité par une première impulsion politique se prolongea jusque dans la littérature, qui s'émut la dernière, parce qu'elle touche de moins près aux réalités, parce qu'elle se compose d'inspirations individuelles au moins autant que de sentimens généraux, parce qu'elle n'est pas la première affaire d'une société agissante, qui, faisant incessamment descendre l'idéal sur la terre, n'a pas le loisir de remonter de la terre à l'idéal.

Voilà l'esquisse de cette grande lutte intellectuelle qui, déterminée primitivement par la politique, devait aboutir encore à une révolution

politique. C'est là, non la comédie, mais le drame des quinze ans. Il ne manqua ni de sérieux, ni de vivacité, ni d'attrait. Acteurs et spectateurs, il instruisit tout le monde. Quand se sont formés, si ce n'est alors, les plus grands esprits qui nous restent? D'où nous vient le sel de la terre et la lumière du monde? Si jamais on a pu abonder dans le sens de cet optimisme historique qui tient tous les événemens pour des nécessités et des progrès, c'est en voyant la chute de la France, la victoire de l'étranger, le triomphe du parti de l'absolu pouvoir, inaugurer une période d'affranchissement, de dignité, de conquête pour l'esprit humain. La charte de 1814, qu'on l'attribue à la prudence, à la faiblesse ou à la générosité, est un des accidens les plus heureux dont parlera l'histoire. La restauration a fait mieux qu'elle n'a voulu. Selon ce que dit l'Écriture, elle a recueilli ce qu'elle n'avait pas semé. Comme toutes les puissances destinées à périr, ce qui devait honorer son souvenir est ce qui l'a perdue; elle n'a pu souffrir l'institution qui faisait son salut et sa gloire, et elle s'est précipitée dans les flots du haut de la digue qu'elle avait élevée pour s'en défendre.

D'autres résumeront la grande controverse dont je rappelle le souvenir. Bornons-nous à dire que l'esprit de l'ensemble fut profondément libéral. Il y eut alors comme un effort général de mettre d'accord la science humaine et la révolution française, sans que l'une y perdît son universalité, l'autre sa nationalité; on voulut que celle-ci, dans tout ce qu'elle eut de nécessaire, c'est-à-dire de primitif et de définitif, fût démontrée conforme aux principes de celle-là, et qu'en somme le fait eût raison. Au moment où les révolutions vont éclater, au sein des orages de l'action, la science est nécessairement partiale, se faisant d'ordinaire agressive; mais, lorsque le but principal est atteint, tout se modère et se rectifie, et la science, revenant à son impartialité naturelle, rétablit toutes les vérités défigurées ou sacrifiées par la brutalité des événemens. La science donc, ou la réflexion désintéressée, s'est, au temps de la restauration, proposé non pas de devenir neutre et indifférente, mais de poursuivre un but en restant équitable. Elle a fait une tentative assez singulière, celle d'être à la fois dévouée à une cause et à la vérité. Jamais l'esprit philosophique n'avait, avec une conscience aussi claire de son dessein, entrepris de consommer l'alliance du fait et du droit, de l'action et de l'idée, de l'abstraction et de la réalité; jamais il n'avait ambitionné à ce point de réunir tous les caractères d'un pouvoir ensemble spirituel et temporel. A lui désormais les deux glaives, à lui les deux couronnes. Il rend la pareille à l'esprit du moyen-âge; il aspire aussi à la domination universelle.

A-t-il réussi? Est-il vrai qu'il ait obtenu un double succès? A-t-il su en même temps expliquer un grand événement historique et en légitimer les résultats, démontrer et fonder des institutions, donner le mot

d'une époque et d'une société réelles, et cependant conserver dans la sphère du vrai, du beau, de l'absolu, ce détachement de tout ce qui n'est qu'utile et passager, cette élévation désintéressée qui appartient à la science et à l'art lui-même? Pour moi, je le crois. Je ne veux point flatter mon temps; mais il me semble qu'à prendre les choses en masse, ce grand effort de l'intelligence n'a pas échoué. Tout dans son œuvre n'est pas également achevé; il y a des lacunes, des défaillances, des écarts; si la politique et l'histoire ont réussi, l'art n'a pas en tout égalé la critique; la métaphysique n'a pas été poussée aussi loin que les autres parties de la philosophie. La science humaine restera toujours bien en-deçà de l'idéal qu'elle aspire à réaliser. Enfin, d'autres siècles ont été signalés par de plus frappantes découvertes, par des chefs-d'œuvre plus éclatans; mais alors le génie, agissant dans son entière spontanéité, ignorait les causes secrètes auxquelles il servait d'instrument, le but caché vers lequel il conduisait le monde des choses et des esprits. L'homme marchait devant lui, pour ainsi dire, et n'avait point conscience de l'œuvre dont il était l'intelligent artisan. C'est dans ces momens que l'humanité est inspirée. D'autres fois la réflexion, prenant la place de ce merveilleux instinct, a suggéré et l'objet qu'il fallait atteindre et le plan qu'il fallait exécuter: l'homme a voulu tout ce qu'il a fait; mais, dominé par la passion, emprisonné dans une idée exclusive, il n'a pas su lever les yeux au-dessus du sol ou regarder à ses côtés, pour voir le ciel ou embrasser du moins tout l'horizon. Il a sacrifié la vérité à l'intérêt, la science à l'action; cherchant un bien relatif, il ne s'est point soucié de ce qui est universel et impérissable. Une préméditation intéressée a coupé les ailes de la pure pensée. De notre temps enfin, l'esprit humain s'est efforcé d'éviter les deux extrêmes, de combiner les deux manières, et il est parvenu, mieux qu'il ne l'avait fait encore, à maintenir son influence dans le monde des affaires, en exerçant tous ses droits dans le monde des idées. C'est, je crois, en l'envisageant sous ce point de vue qu'il faut juger, en bien comme en mal, le mouvement des intelligences entre 1815 et 1830.

La première forme que l'esprit libéral ait revêtue parmi nous est celle qu'il reçut du dernier siècle et qui domina dans la révolution. L'amour de l'humanité, la foi dans la civilisation, la confiance dans la raison, un sens pratique, une grande clarté d'idées et surtout d'expression, une haine de la tyrannie qui pouvait aller jusqu'à la licence, une indépendance du passé qui pouvait arriver au cynisme, une ardeur de prosélytisme qui pouvait descendre à l'injustice, un sentiment médiocre de l'antiquité qui donnait au goût littéraire une correction étroite et une élégance un peu factice, une sorte d'infatuation de soi-même qui rendait insensible à tout ce qui n'avait pas le cachet du temps et du pays, une puissance rapide de propagation, le don de se rendre aisé-

ment populaire : tout, dans cette première école libérale, se ressentait de l'ascendant d'un homme de génie sur le XVIIIe siècle.

Mais Voltaire ne fut pas tout son siècle. Le mouvement qui produisit et Voltaire, et son école, et son siècle, fut un mouvement fécond; il jeta plus d'un germe dans le sillon que creuse l'humanité. Juge non moins superbe du passé, plus novateur encore, et cependant plus respectueux; non moins hardi, mais moins prompt dans ses conclusions; méditatif, recueilli, solitaire, plus souvent dominé par l'imagination ou la sensibilité, et soumettant parfois à l'une comme à l'autre la raison même, un des maîtres du XVIIIe siècle a créé une secte au sein de la grande secte qui envahissait tout, une philosophie à côté de la philosophie, une politique en avant de la politique. De là une école moins pratique, plus spéculative, plus sentimentale, et qu'on pourrait appeler l'école de Rousseau.

Enfin il y eut, en plein XVIIIe siècle, un homme qui obtint plus d'admiration que d'influence, mais qui se distingua, au sein de la famille philosophique, par une brillante individualité. Celui-là n'a point de dédain pour ce qui est, il ne se fait point honneur d'ignorer le passé; il le néglige si peu, qu'il emploie tout son génie à le comprendre et à l'expliquer. En se montrant çà et là capable de s'élever aux principes absolus, il s'abat constamment sur les faits, et s'efforce de pénétrer le sens caché des événemens et des institutions; il se plaît au spectacle des choses humaines; il le reproduit, mais il le juge, et c'est par un examen approfondi de ce qui est qu'il réussit à entrevoir ce qui doit être; c'est des faits que sort pour lui la pensée, comme des ténèbres jaillit la lumière. L'école de Montesquieu est historique.

Dans le sein de la philosophie du XVIIIe siècle, la communauté des principes, le concert des efforts, la convergence des directions, n'empêchent point de distinguer trois écoles. Toutes trois marchent à la révolution. Elles peuvent invoquer ces noms immortels, Voltaire, Rousseau, Montesquieu.

De notre temps, on a pu retrouver des nuances analogues, et dans l'esprit libéral apercevoir plus d'un esprit. La grande école au sein de laquelle le siècle a été élevé, c'est celle qui a propagé plus puissamment, mais plus témérairement qu'aucune autre, le mouvement qui emporte les sociétés. Elle subsistait encore il y a trente ans, plutôt contenue que modifiée par les événemens, ayant appris de l'expérience à se défier de son pouvoir plus que de ses idées.

La liberté et la raison étaient aussi fidèlement, quoique autrement servies par une autre classe d'esprits éminens que l'empire des circonstances avait écartés davantage du grand courant des sentimens nationaux. Ils unissaient un élément exotique à ces principes dont Paris avait été depuis Voltaire la métropole toute-puissante. Les traditions de

la réformation française, proscrite par le despotisme, avaient pu affaiblir chez eux le ressort du patriotisme en fortifiant celui de l'indépendance. Ceux-là possédaient moins l'art de se faire entendre de la foule, mais ils savaient ce qu'elle ignore, et leur curiosité voyageuse avait interrogé l'Europe entière. A la tendance rêveuse et pourtant philosophique, à l'originalité des aperçus, à une manière sérieuse et morale de juger les choses, à une élévation qui touchait à l'exaltation, on reconnaissait dans cette école encore française, bien que par momens genevoise, l'influence ou le souvenir de Rousseau. Si le bon sens prompt et pratique brillait d'un côté, de l'autre c'étaient la méditation et le sentiment. Au-dessus de tous les écrivains de cette nuance s'élevait le grand nom de Mme de Staël.

Enfin, au cœur de l'enseignement public, là où l'essor parfois capricieux de l'esprit est sans cesse contenu par l'étude des textes et la responsabilité du professorat, il s'était formé peu à peu, sagement, gravement, une école tout observatrice, qui, sans faire gloire d'obéir au mouvement de la révolution, quelquefois même en affichant la prétention contraire, devait avec le temps le rejoindre, et arriver par l'examen de tous les systèmes, par la critique de tous les faits, à ce qu'on pourrait appeler une édition revue des principes de l'esprit libéral. Là on faisait gloire de respecter l'expérience, de n'insulter aucune tradition; mais on professait non moins haut la liberté absolue du jugement. Cet esprit, qui devait par degrés s'associer à l'esprit général, date certainement de M. Royer-Collard; j'ai dit ailleurs comment il donna à la philosophie une impulsion qu'il n'eût pas voulu suivre jusqu'au bout, mais qu'il protégea toujours. Cette haute critique, M. Guizot la porta dans l'histoire avec une supériorité incomparable; ce fut lui qui, le premier peut-être, eut une pleine conscience de ce qui manquait à l'esprit du temps, savoir : l'union d'une direction déterminée avec une étendue égale à la diversité des choses. Ce qu'il fit par l'histoire pour la politique, M. Cousin le fit pour la philosophie par l'histoire de la philosophie. Jamais avant eux la critique n'avait montré qu'elle pût être à ce point puissante et créatrice.

Serait-ce forcer les rapprochemens que de dire, en comparant ces trois écoles, que dans la première se reconnaît l'influence de Voltaire, dans la seconde celle de Rousseau, dans la troisième celle de Montesquieu? Quoi qu'il en soit, toutes trois devaient peu à peu se confondre dans le grand mouvement libéral de la restauration, comme les affluens d'un grand fleuve, qui ne doit avoir sa force irrésistible qu'après qu'il les a tous réunis dans son cours. Ce fut l'ouvrage du temps, ce fut en quelque sorte l'apport de ces générations nouvelles qui, libres des entraves du passé, purent entendre toutes les leçons, accueillir des vérités d'origine différente, rallier dans une foi commune les variations

d'une même créance, purifier séparément et fondre ensemble les divers métaux qui composeraient cet airain de Corinthe dont nous avons à notre tour essayé de former la statue de la Vérité.

Mes amis, mes contemporains, moi-même, nous fûmes les disciples de toutes ces écoles. On pourrait raconter comment il est advenu à chacun de nous de recevoir successivement l'inspiration commune, comment, partis de points différens, nous sommes arrivés au même rendez-vous. Ce serait un récit de quelque intérêt, et, comme on dit aujourd'hui, un roman psychologique, que de représenter un jeune homme

Ne pensant point encor, mais cherchant à penser,

qui se sentirait tout d'abord, et uniquement pour avoir respiré l'air de son temps, envahi par les idées de ce coin du monde où les traditions nouvelles s'étaient fidèlement conservées, par exemple, de cette société d'Auteuil, le Port-Royal de la philosophie du XVIIIe siècle. Puis un jour viendrait où le noble esprit qui sur les bords du Léman émut lord Byron, en face des sites majestueux décrits par l'auteur d'*Émile*, lui apparaîtrait en quelque sorte, et par un charme puissant ferait pénétrer dans l'intelligence ces idées qui vont jusqu'au cœur et qui s'y gravent parmi les souvenirs; car il peut y avoir dans la vie des momens qui font presque mentir le mot de Platon : ἡ φρόνησις οὐχ ὁρᾶται. Il faudrait peindre alors quel transport s'empare de l'ame, le jour où elle découvre que nulle incompatibilité ne s'élève entre les joies de l'imagination et les exigences de la raison, entre les louables émotions et les idées exactes, alors qu'elle découvre que la lumière l'échauffe. Enfin, il faudrait montrer cet appui solide et nouveau que les recherches et les méthodes sévères de la critique appliquée à la philosophie, à l'histoire, à la politique, prêtent à l'esprit inquiet et curieux de la vérité. Du milieu des tempêtes de l'histoire et des orages des systèmes, il est beau de voir s'élever une raison calme qui semble contempler et dominer les flots. Rien ne remplace, et je dirai même rien ne rompt les fortes amitiés des intelligences qui ont été ainsi associées par la vérité. Les erreurs et les passions, tout ce qui passe, ne séparent que les personnes; les intelligences restent unies par ce qui ne périt pas.

Cette histoire serait celle de beaucoup d'entre nous. Elle expliquerait la formation de certaines opinions, elle développerait la filiation de certains esprits. Elle ferait assister par le souvenir à cette fusion successive de sentimens et d'idées qui, vers le dernier tiers de la restauration, finit par réaliser la puissante unité de l'esprit libéral. Si c'était le lieu de citer des noms, des livres, des dates, on écrirait une histoire à la fois sérieuse et piquante, et plus elle serait vraie, moins peut-être on y voudrait croire.

Si maintenant un sceptique chagrin me demandait ce qu'a produit tout ce mouvement si complaisamment décrit, je n'hésiterais pas, et je répondrais : Il nous a rendus capables de la révolution de 1830, et je croirais assez dire. En effet, il est remarquable que tout ce grand mouvement intellectuel, provenu d'une impulsion politique, a de même abouti à la politique. Aussi ai-je toujours pensé que le meilleur côté de notre temps, c'est la politique; sa force est là. Là est à mes yeux l'honneur de la France, et, pour le dire franchement, dès que je verrai se refroidir le sentiment politique, je tremblerai pour mon pays.

Voilà donc le résultat de quinze années, une révolution irréprochable! Cela est beau sans doute; mais enfin une révolution n'est qu'un moyen, et ceux qui l'ont faite sont responsables aussi de ce qu'elle a produit. Je n'écris pas dans un journal, je ne parle pas à la tribune : il ne peut donc être ici question des affaires de l'état; mais il y aurait bien un mot à dire des affaires de l'esprit. C'est un difficile sujet qu'un plus prudent n'aborderait pas. Manquons un peu de prudence.

Ce n'est point par la littérature seule que se témoigne l'esprit d'une nation. La religion, la politique, les institutions, la guerre, enfin le commerce lui-même, ont, aussi souvent pour le moins que la littérature, manifesté le rôle d'un peuple sur la terre, et fait connaître à tous comment il devait contribuer à l'éducation générale de l'humanité. Vers la naissance du christianisme, à l'époque de la réforme, on vit de grandes missions religieuses remplies même par de petits pays. La politique et la guerre ont été le partage de Rome et de toutes les nations qu'on lui ose comparer. Les États-Unis d'Amérique ont instruit le monde par leurs institutions; l'Angleterre, par les institutions, par la politique, par le commerce et l'industrie. La navigation fut jadis le principal moyen échu à l'Espagne pour montrer son génie et propager son influence. Aidée par des formes républicaines, elle a fait encore Gênes, Venise, la Hollande. Les arts ont été la douce part de l'Italie; la guerre et puis la science ont grandi la Prusse. Le génie des sociétés revêt plus d'une forme, parle plus d'un langage. Sans parcourir toute la terre et toute l'histoire, venons à la France, et répétons, ce qui ne se conteste guère, que depuis soixante ans l'œuvre qui lui est assignée est de donner l'exemple d'une révolution sociale qui se constitue en gouvernement. Mais telle est de nos jours l'empire de la presse, que cette mission, lorsque la France ne l'accomplit point par les événemens, elle doit travailler à la remplir par sa littérature. En temps calme, l'activité pacifique étant la seule permise, la France n'a plus de rôle à jouer que dans le domaine de l'intelligence. Navigation, commerce, industrie, sous aucun de ces rapports, elle n'est la première; sous tous ces rapports, elle a plus que des rivales. Quand la France n'est pas révolu-

tionnaire ou guerrière, elle est peu de chose dans le monde, si elle ne se montre puissante par l'esprit :

Tu regere ingenio *populos*...

Remplit-elle aujourd'hui sa mission? exerce-t-elle l'empire intellectuel? Un tel empire ne s'exerce que par des écrits. C'est donc étudier la situation de la France que d'observer sa littérature.

Ici l'on me pardonnerait d'être sévère. L'opinion commune n'est pas favorable à la littérature actuelle : on la goûte sans l'estimer, et il est de mode d'en dire grand mal et de ne pouvoir s'en passer; mais ce pessimisme critique me semble lui-même un des travers littéraires de notre époque, et, à ne considérer que le talent, je trouve que mon temps prête plus à l'admiration qu'à la censure.

Gardons-nous de confondre, en effet, l'art et la pensée, ou, si l'on veut, la forme et le fond. On aimerait, je le sais, à supposer une éternelle alliance entre la vérité ou la moralité des idées et l'habileté de l'écrivain ou de l'artiste; mais c'est là une illusion honnête à laquelle l'expérience de tous les temps ne permet pas de croire. Il est trop vrai que l'éloquence et la poésie ont mille fois consacré avec un merveilleux succès l'erreur ou la passion. Lucrèce est un grand poète apparemment, et il n'y a rien de pire pour le fond que son poème. Demandez à Platon ce qu'il pense des tragiques d'Athènes, il en parle comme de pestes publiques, et le génie de Sophocle et d'Euripide a fait l'admiration de tous les âges. On absoudrait difficilement le comique Aristophane, quand même on l'innocenterait de la mort de Socrate, et c'est Platon encore qui dit que les Graces mêmes avaient pour temple l'ame d'Aristophane. Supprimons les exemples, ils s'offrent en foule, et prouvent qu'ainsi que la peinture fait peu dépendre du choix des sujets le mérite de ses œuvres, l'art d'écrire possède en lui-même sa beauté et sa vérité propres, qu'il peut prêter, parure éclatante et trompeuse, à des idées fausses et à des fictions dangereuses. On le regretterait vainement; l'imagination n'est pas la raison, le goût n'est pas la conscience, et il y aurait plus de sûreté dans le monde de l'intelligence, si le bien-dire était l'attribut exclusif et le signe certain du bien-penser. Les hommes ont beau vouloir approuver ce qu'ils admirent, tantôt c'est l'admiration du talent qui suborne leur conviction, tantôt c'est la manière de penser qui leur fait admirer ce qu'ils aiment à croire. Souvent aussi on critique par hypocrisie, et l'on rougit d'avouer ce qui a su plaire. J'écarte donc bien des jugemens rigoureux prononcés contre la littérature contemporaine.

Je m'accuse d'un goût très vif pour le talent, et je trouve nombreux aujourd'hui ceux qui ont reçu le don de charmer ou d'émouvoir par la

parole écrite; mais, sans imiter cette sévérité banale et intolérante qui ne distingue pas dans ce qu'elle juge, j'avoue qu'en ce moment la mission des écrivains me paraît mal remplie : ils sont en faute envers leur temps, ils le flattent et ne le servent pas.

On reproche d'abord à la littérature actuelle d'être mercantile et d'être improvisatrice. Il y a du vrai dans le reproche; seulement il ne retombe pas de tout son poids sur ceux auxquels il s'adresse.

Las de voir que tous les métiers enrichissaient, excepté le métier de l'esprit, il est trop certain que des écrivains ont voulu prendre leur revanche et faire leurs preuves de noblesse financière. En vérité, la tentation était forte. L'industrie, grace à la grandeur de ses opérations, à l'habileté de ses calculs, peut-être aussi à un certain art de se faire valoir elle-même aussi bien que sa marchandise, joue un premier rôle dans les sociétés modernes. Elle conduit maintenant à l'honneur. On a pu se demander pourquoi le talent ne mènerait pas à la fortune. Réellement la société est plaisante quand elle reproche à la littérature de se faire industrielle. Qu'est-elle donc elle-même? et la politique n'a-t-elle pas fait exactement comme la littérature?

On ajoute que la rapidité de la vapeur est enviée de nos écrivains : en s'appliquant à la presse qui imprime, elle semble avoir gagné jusqu'à l'esprit qui fait imprimer; mais de tout temps l'improvisation a tenu une grande place dans les lettres; elle a toujours régné dans la controverse; elle est le seul procédé qui convienne et suffise à la polémique. Rarement aussi, bien rarement, ce qui était improvisé a été durable; non que le talent manquât, il y a des œuvres du moment qui valent des productions lentement achevées. Comme dans certaines occasions de la vie la présence d'esprit sans la réflexion fait des merveilles, il y a une présence de talent qui enfante parfois des chefs-d'œuvre. Cependant les ouvrages ainsi faits n'offrent pas ordinairement un attrait durable à l'esprit; ils n'ont presque jamais cette forme perfectionnée, ce fini d'exécution qui contente seul un goût difficile, qui place les compositions littéraires au rang des modèles et les fait admettre comme *specimen* approuvés dans l'enseignement de l'art. Difficilement ils peuvent devenir ce qu'on appelle classiques. Si les *Lettres Provinciales* n'avaient pas été recommandées par le patronage de la meilleure et de la plus puissante école littéraire, si Port-Royal enfin ne les eût protégées après les avoir dictées, je ne sais si elles auraient conservé dans la postérité l'admiration qui leur était due; bien leur a pris que les maîtres du XVIIe siècle aient été pour la plupart jansénistes. L'esprit de parti cette fois, contre sa coutume, a puissamment servi la justice.

Mais, en général, tous les improvisateurs littéraires doivent se résigner à voir leurs œuvres périr avant eux; sauf quelques exceptions heureuses, ils laissent un nom plus connu que leurs écrits. Que dis-je?

c'est le sort de ceux mêmes qui font du talent d'exprimer la pensée l'emploi le plus difficile et le plus éclatant, les orateurs. En vain parviennent-ils à la gloire, leurs discours restent peu dans la mémoire des hommes. Ceux de Cicéron lui-même sont les moins lus de ses ouvrages, et les oraisons imaginaires que les grands historiens prêtent à leurs personnages, compositions méditées avec art et calculées pour l'effet littéraire, produisent peut-être plus d'impression à la distance des siècles que les harangues vraies qu'inspirèrent l'émotion et la nécessité, et qui, du haut d'une tribune réelle, dominèrent les frémissemens d'une assemblée vivante.

Cet exemple, le plus frappant de tous, peut servir à justifier une appréciation plus indulgente de la littérature, ou, pour mieux parler, des talens littéraires de ce temps-ci. Avant toute autre improvisation, en effet, il faut placer celle de la tribune politique. C'est un talent littéraire, en ce sens que les plus rares et les plus précieux dons de l'écrivain y sont nécessaires, hormis l'art d'écrire lui-même, mais avec un surcroît d'autres énergiques qualités de l'ame que ne réclame nullement la composition d'un ouvrage. Et cependant ces œuvres d'esprit, où il entre tant d'autres choses que de l'esprit, ne sont pas estimées dans les lettres pour ce qu'elles valent; elles y figurent à peine, et l'on ne fait pas compte à une époque de ce qui se dépense à la tribune de pensées et d'expressions, d'imagination, de mouvement, de fécondité, d'habileté dans l'exposition, de vigueur dans les déductions, toutes qualités cependant fort prisées dans les livres. Il m'a été donné d'entendre, depuis trente ans, mais surtout depuis seize, des choses qui, je n'en doute pas, égalent ou surpassent en mérite ce qu'aucune assemblée publique a pu entendre. Qui ne croit pourtant que les éloges immodérés dont la presse salue les orateurs qui lui sont chers ne soient des hyperboles de parti? Qui met sérieusement dans son esprit nos grands orateurs au rang des maîtres classiques de la pensée? On ne l'ose pas, et pourquoi? C'est une première injustice envers notre temps.

Après l'improvisation de la tribune vient, à une grande distance, l'improvisation du journal. La presse périodique aussi consomme beaucoup d'esprit et ne produit pas de renommée. Dans un pays où tout se discute en public, où l'art d'écrire est devenu l'instrument universel des intérêts et des affaires, combien ne doit-il pas se montrer de talent, et du meilleur, en des occasions où l'on n'ira pas le chercher! Qui pourrait garantir que, sur la rédaction d'un article de loi, le sens des dispositions d'un traité, la direction d'un chemin de fer, il ne se sera pas souvent publié un mémoire comparable, pour l'élégance ou la clarté, pour la force ou la méthode, pour la verve ou le raisonnement, à quelque chapitre d'un ouvrage immortel? J'ai lu sur les haras telle brochure qui attestait un écrivain.

Tout ce qu'on peut dire contre l'improvisation s'adresse donc en partie aux institutions et aux mœurs, et ne préjuge rien contre l'existence et la qualité du talent. La tribune et la presse politique peuvent donner une richesse intellectuelle qui ne compte pas; mais ce n'en est pas moins une richesse intellectuelle. Enfin, de la harangue et du pamphlet si nous passions à la poésie, à la critique, à la philosophie, à l'histoire, nous dresserions aisément à notre siècle un brillant inventaire, en ayant soin de ne pas faire, comme tant d'autres, abstraction des défauts pour les livres du passé, abstraction des beautés pour les ouvrages contemporains.

Ce n'est donc pas l'art qui me paraît en déclin, ce n'est point par la forme que la littérature périclite; mais le fond m'inquiète, et l'esprit qui peu à peu s'introduit dans le monde littéraire ne me rassure pas. Ici, il est vrai, il faudrait s'en prendre moins aux auteurs qu'à ceux qui les jugent et accuser d'abord le public.

On peut remarquer que les gens qui traitent le plus sévèrement nos écrivains sont de ceux qui donnent au talent et à l'intelligence le moins de place dans les choses humaines. La critique dénigrante se rencontre surtout chez qui ne fait nul cas des livres. C'est depuis qu'on s'est épris de la matière qu'on est le plus exigeant pour l'esprit. On commence par le trouver inutile, puis on nie qu'il existe. Les utilitaires qui nous font aujourd'hui la loi sont parfaitement convaincus qu'il ne se pense ni ne s'écrit rien qui vaille la peine qu'on y regarde. S'ils trouvaient le manuscrit dont parle La Fontaine, ils préféreraient bien *le moindre ducaton*, mais je ne sais s'ils accorderaient que le manuscrit fût *bon*. Voilà les gens qui ont forcé les faiseurs de manuscrits à leur prouver qu'on en pouvait tirer des ducats.

Si donc la littérature est loin d'être irréprochable, c'est qu'elle a trop suivi le courant. A quelques années d'une révolution, à la suite de ce premier déchaînement d'idées et de passions qui ne pouvait rien produire de bon ni de vrai, et dont le résultat naturel devait être une période d'humiliation pour la raison humaine, une réaction vient d'éclater, enfantée par la peur et le dégoût, réaction de défiance, d'incrédulité, d'aversion pour tout ce qui peut à la fois ennoblir et égarer l'humanité. La société a jugé à propos d'opposer ses intérêts à ses idées; elle a mis en suspicion tous les principes de croyance et d'action qui l'avaient animée et recommandée à l'histoire. Elle a forcé ceux-là mêmes qui ont l'ambition de la gouverner à dissimuler leur grandeur native pour se faire bien venir d'elle, à épouser non-seulement la cause des biens matériels, mais celle des sentimens vulgaires, à s'abaisser pour régner. Cette déroute d'une société intimidée, qui fuit devant le fantôme de l'esprit humain pour se retrancher derrière ses intérêts, qui même essaie de relever comme une redoute supplémentaire les préjugés dé-

truits, qui, au lieu de penser pour mieux croire, feint de croire pour éviter de penser, qui n'adopte des traditions saintes que comme des garanties de tranquillité, et qui rebâtirait le temple de Salomon pour y mettre en sûreté le veau d'or, c'est un spectacle corrupteur dont peut-être les hommes d'intelligence et d'étude n'ont pas bien compris la sévère leçon; la contagion quelquefois a paru les gagner ou les effrayer; tous n'ont pas vu quel grave devoir naissait pour eux dans cette dispersion funeste des forces morales de la société.

Les plus sages se sont retirés de la lice pour attendre de meilleurs jours; mais d'autres, ou plus faibles ou plus ardens, se sont d'abord abandonnés à l'entraînement universel. Que, dans les premières années après 1830, livré aux excès de la pensée, l'esprit humain ait affiché l'insensée prétention de refaire l'essence même de la société, de créer de toutes pièces une morale et une religion, d'abolir la propriété, la famille et le mariage, de retrancher de ce monde la liberté de l'individu, tolérée jusqu'ici par la divine toute-puissance : ces preuves de folie spéculative, ces puérilités menaçantes d'une science superficielle et d'une philosophie irréfléchie devaient faire à l'esprit humain une obligation de se contenir et de se dominer, c'est-à-dire de reconnaître ses limites et de respecter ses propres lois; mais plus tard, mais aujourd'hui, à l'aspect de cette panique sociale, produite à la fois par l'émeute des intelligences et par l'émeute des factions, il fallait se découvrir un autre devoir, celui de résister encore. La résistance, voilà aujourd'hui la mission de l'esprit humain; en veillant sur lui-même, en s'attachant intimement à la vérité, en s'unissant aux nobles passions qui peuvent l'animer, il fallait tout à la fois qu'il luttât contre le matérialisme quand il attaque sous les formes de l'anarchie, et quand il se défend par les armes d'une réaction. Mais non; la pensée troublée ou séduite a cédé au temps; elle s'est rendue la complaisante ou l'interprète de cette inimitié craintive de la raison, de cette *misologie* que raillait Socrate, et, pour suivre la mode, elle a voulu faire des affaires. Se regardant comme une branche du travail national, elle a demandé pour ses produits un prix rémunérateur, et, par voie de conséquence, elle a fait chœur avec le *mercantilisme* pour prôner à l'envi l'incertitude de la raison et les illusions de l'intelligence. Des artistes ont laissé soupçonner que le talent n'était, après tout, qu'un moyen neutre de réussir, que la pensée écrite était une denrée dont la production pouvait se régler par l'offre et la demande, et qui devait être servie au goût des consommateurs. Les uns ont fourni les paroles, et les autres la musique à cette marseillaise de l'industrialisme qui retentit dans tous les rangs de la société.

On trouve des raisons pour tout, et la théorie se soumet en esclave au despotisme des passions humaines. Le fatalisme historique est là tout prêt à justifier, comme des transitions nécessaires, les erreurs de chaque

époque, et à faire un progrès de la décadence même. Il vous dira qu'il faut une compensation à tout, il ira chercher dans les principes de Newton une règle de mécanique sur l'égalité de la réaction à l'action, découverte fort à propos pour expliquer tous les excès et ajourner sans terme le moment de l'équilibre véritable; mais enfin, métaphore pour métaphore, c'est une autre idée qu'on devrait emprunter à la mécanique, celle de la résultante des forces. Ainsi que deux forces en s'opposant l'une à l'autre déterminent une direction moyenne, loi merveilleuse qui fait à la fois marcher les planètes dans l'espace et les navires sur les flots, il peut y avoir, dans la société moderne, non pas deux limites extrêmes entre lesquelles elle oscillerait éternellement, mais deux forces qui semblent opposées et doivent s'unir en une commune et puissante impulsion. Oui, je le reconnais, l'activité sociale prend deux grandes formes que nous appellerons l'industrie et la pensée, l'une qui sert plus l'intérêt, l'autre la vérité; l'une qui a plus besoin de l'ordre, l'autre de la liberté. L'une ne doit pas être sacrifiée à l'autre, chacune ne doit pas tour à tour prévaloir et tout emporter. La lutte éternelle n'est pas leur position définitive; mais, en se résistant jusqu'à un certain point, elles peuvent engendrer une force commune, un mouvement commun, le vrai progrès, celui dont profite et se glorifie la société tout entière, celui qui ne s'accomplit pas aux dépens de la dignité ou du bonheur de l'humanité. Pour réaliser un tel progrès, il faut sans doute que le travail de l'homme sur la matière, ce travail qui a pour but, non, comme on l'a dit, de la réhabiliter, mais de l'asservir en la transformant et d'assurer à l'esprit un triomphe de plus, soit prospère et protégé; mais il faut aussi que le travail de l'esprit pour lui-même, de l'esprit cherchant à s'éclairer par le vrai, à s'enchanter par le beau, soit pratiqué et récompensé comme il doit l'être, c'est-à-dire tout autrement que les œuvres destinées au bien-être des hommes. Il faut qu'un certain accord, qu'une mutuelle entente s'établisse entre ceux qui enrichissent et ceux qui illustrent la société, et que l'estime, l'influence, la gloire même, ne passent point tout d'un côté. Et ici se révèle dans sa grandeur la mission de quiconque se dévoue, même en un rang obscur, à la cause de l'esprit. Ce n'est pas des travailleurs qu'il faut attendre qu'une juste part soit faite aux écrivains, c'est à ceux-ci, qui sont obligés de tout comprendre, à régler la part de tous, à révéler à l'industrie ses propres destinées, à lui marquer dans l'estime des peuples la place qui lui est due, à revendiquer pour tout ce qui n'est pas elle une inviolable prérogative. L'intelligence pure ne relève que des lois qu'elle tient de Dieu; mais on n'apprendra ce qu'elle vaut que si elle le sait elle-même. L'amour désintéressé de la vérité, l'enthousiasme de la beauté dans tous les genres, un sentiment de l'idéal enfin qui est nécessaire dans tous les arts, dans la poésie, dans la philosophie, dans la politique elle-même,

voilà ce qui doit perpétuellement animer les hommes du parti de l'intelligence, voilà les intérêts sacrés commis à leurs faibles mains.

J'ai prononcé ce mot, *le sentiment de l'idéal.* L'expression n'est pas très usitée, et l'on pourrait bien accuser tout ceci de métaphysique ou de poésie. Ce seraient deux grands crimes dont il m'importe de me défendre.

Il y a sans doute un monde idéal où un esprit métaphysique peut seul porter le regard. Il y a une beauté idéale qui ne se révèle que par inspiration à l'ame du grand artiste. Ce n'est pas de cet idéal suprême que je veux parler : il n'apparaît, si l'on ose dire, qu'à des intelligences divinement élues; mais un idéal plus accessible, plus familier pour ainsi parler, ou plutôt le même sous des formes plus saisissables, est ou doit être présent à toutes les intelligences capables de quelque réflexion. C'est celui-là qu'il importe que la littérature ne laisse jamais s'effacer et se perdre, en cessant d'en épurer, d'en aviver l'image dans le miroir de l'intelligence.

Il est difficile de contester que l'effort ou, si l'on veut, la tendance de l'esprit humain ait été, depuis l'âge de la renaissance, de se gouverner par la raison seule; ce fut certainement sa prétention avouée, son entreprise manifeste, depuis la fin du dernier siècle. Les ennemis de la philosophie et de la révolution le lui ont assez reproché. A mesure que l'on renonce à se laisser doucement aller à l'empire absolu des traditions, on tombe dans l'obligation de se faire sur chaque chose que la tradition réglait une règle que dicte la raison, c'est-à-dire qu'on remplace insensiblement en tout un fait par une idée, œuvre délicate et dangereuse qui ne s'achève pas en un jour, et dont le cours est souvent interrompu par des déviations, par des réactions, suites nécessaires peut-être de l'infirmité mobile de l'esprit humain. Mais cependant que faire? Le mouvement est donné, il faut le suivre. On est en route, il faut marcher. Je sais qu'on se lasse, je sais qu'on s'égare; on trouve qu'il y a plus d'obstacles et de dangers qu'on ne l'avait cru. Alors vient le découragement, on s'arrête, et, comme l'immobilité est devenue impossible, on est tenté de retourner sur ses pas. Il y a des momens, dans les voyages, où l'on ne sait plus que deux choses, languir ou revenir. Nous sommes, je le crains un peu, dans un de ces momens-là.

Il faut citer quelques exemples. J'en prendrai deux, l'un dans l'ordre le plus élevé, l'autre touche à ce qu'il y a de moins sublime, le monde de la vanité.

La religion, malgré l'immutabilité de ses dogmes, ne peut entièrement échapper aux variations de l'esprit humain. Son essence éternelle est exposée, en passant dans l'entendement des hommes, à s'y envelopper des formes que lui prêtent leur imagination, leur faiblesse, leur passion. Comme vérité, elle est immuable; comme croyance, elle ne

l'est pas. Elle n'est pas nécessairement conçue comme elle est, ou bien les hommes seraient infaillibles. On doit donc distinguer en elle une partie essentielle ou invariable, ce que la philosophie recherche, une partie accessoire et changeante, ce que l'histoire raconte. Avec plus ou moins de sagesse et de liberté, l'esprit humain s'efforce, et c'est son devoir, de se rapprocher sans cesse de cette vérité religieuse, ou de cette religion vraie qui n'est pas exactement celle de la pensée populaire, qui n'est pas même toujours celle des hommes que le monde donne au ciel pour ministres. Atteindre ce point de perfection fut dans tous les temps l'ambition des meilleurs parmi les grands esprits. Les temps modernes croyaient en général que cet effort n'avait pas été tout-à-fait stérile, et qu'au sein des sociétés cultivées, il s'était, depuis un ou deux siècles accompli un progrès dans l'ordre religieux autant que dans l'ordre philosophique. Par exemple, il semblait jusqu'ici que la religion des sages du temps de Louis XIV était plus éclairée (ce qui en définitive signifie plus vraie) que celle des moines du xe siècle. Les gens sensés croyaient et croient, j'espère, encore que, lorsqu'on est chrétien, il faut essayer de l'être dans le sens de ceux qui cherchent à dégager la foi de toute variation historique, de toute addition superstitieuse, et que, lorsqu'on est purement philosophe, il faut tâcher d'être animé à l'égard du christianisme des sentimens de Leibnitz, ou du moins de Kant, ou, pour citer deux noms plus familiers, des sentimens exprimés dans quelques pages de Rousseau ou dans les lettres de Turgot sur la tolérance. En un mot, la raison poursuivait constamment et elle doit continuer à poursuivre une foi religieuse dont elle a l'idée, qui ne doit coûter aux hommes la perte d'aucune espérance et d'aucune vertu, mais qui de plus en plus doit s'élever au-dessus des fictions passionnées de l'imagination, toujours accessible aux séductions des sens. C'est là ce que j'appelle l'idéal religieux. C'est ce qu'on appelait dès le XVIIe siècle une religion éclairée. C'est une manière sérieuse et pure d'être chrétien; c'est une foi qui tend au vrai et qui dédaigne toutes ces fables, tous ces préjugés, tous ces intérêts de la terre, survenus dans la religion comme les abus dans un bon gouvernement. Mais il est arrivé que, pendant qu'on cherchait cet idéal, dépassant bientôt non-seulement la foi raisonnée, mais le pur rationalisme, l'esprit humain, si rarement maître de lui-même, a tantôt violemment attaqué les bases de toute religion, tantôt paisiblement mis en oubli ses antiques besoins de saintes espérances. L'impiété est venue, l'indifférence a fleuri. C'était un mal; pour y remédier, que fallait-il faire? Persister dans le bien. On ne guérit pas d'un excès par un autre. Aux esprits téméraires ou moqueurs il fallait rappeler sans cesse, rappeler avec force que l'intelligence qui conçoit l'union de la raison et de la foi doit continuellement travailler sur elle-même pour la réaliser. Mais c'est là un idéal; en le

poursuivant on a échoué, on s'est égaré. Que fait la littérature? Vous le savez; pour s'épargner des frais d'invention, elle essaie de l'archaïsme. Vous la connaissez, cette littérature sacrée de nom, profane de fait, qui de la religion ne semble comprendre que les légendes. On lui parlait des abus de l'église, elle les place au-dessus de ses bienfaits. Ce qu'elle aime de l'institution, c'est l'inquisition et l'ultramontanisme. Les saints qu'elle recommande sont des saints douteux du moyen-âge, ou ces saints d'origine claustrale, dont la Sorbonne, il y a cent cinquante ans, aurait trouvé mauvais qu'on vînt l'entretenir. S'il y a quelque part des liturgies bizarres ou des symboles hasardés, qui n'ont pas même été admis par l'église, si surtout il se rencontre des croyances excessives, des allégories outrées, bien dépourvues de tout caractère évangélique, bien empreintes du caractère des grossières imaginations humaines, c'est là dans le culte de nos pères ce qu'elle révère ou glorifie. Demandez-leur, à ces écrivains d'un goût corrompu et dont l'orthodoxie n'est qu'un long paradoxe, ce qui vaut mieux pour la religion du traité de l'existence de Dieu de Fénelon ou des fables des Bollandistes : ils n'hésiteront pas; ce sont des gens qui trouvent Fleury suspect et Tillemont incrédule. Ils tiennent à mettre le christianisme en guerre avec le bon sens.

Je ne veux voir dans tout cela que de la mauvaise littérature; mais ne serai-je pas bien compris maintenant si je répète qu'il manque à la nouvelle école de littérature religieuse le sentiment de l'idéal chrétien?

Venons à de moins graves sujets. Un principe passe pour avoir dominé ce pays-ci, et j'espère même qu'il y domine toujours, quoi qu'il en semble : c'est l'égalité. On sait apparemment ce que je veux dire. Si on l'avait oublié, qu'on veuille bien relire une lettre, jadis assez fameuse, de Jean-Jacques Rousseau à Christophe de Beaumont; on me comprendra. L'égalité, depuis un temps déjà long, avait pénétré et dans nos lois et dans nos mœurs; mais, comme toutes les choses de ce monde, elle ne s'établit pas sans quelque dommage. Dans une société démocratique, non-seulement des distinctions jadis éclatantes ou agréables s'effacent, mais il se manifeste des goûts et des habitudes qui manquent d'élégance, surtout d'affectation d'élégance. L'uniformité d'éducation ne suit pas l'égalité des droits, même une instruction pareille n'amène pas des mœurs semblables. Des préjugés subversifs, des représailles grossières accompagnent souvent une émancipation sociale; il peut enfin se répandre dans les classes nouvellement affranchies un esprit impatient de toute supériorité, et que tour à tour l'ignorance ou l'envie soulève contre les pouvoirs légitimes ou contre le mérite véritable; mais c'est la faute des hommes, ce n'est pas celle de l'égalité, c'est-à-dire de la justice. Il demeure vrai que l'on peut concevoir une

société où, sans qu'aucune classification odieuse ou surannée soit maintenue, règne la seule subordination légitime, celle que la loi établit entre les magistrats et les individus, celle que la raison fonde sur l'inégalité du mérite ou de l'éducation. Ce n'est point un être chimérique qu'un citoyen soumis aux lois, respectant à la fois ses droits et l'autorité, rendant hommage de par la raison aux choses respectables, riant des préjugés puérils, fuyant l'insolence, dédaignant l'envie. C'est là le vrai citoyen de la société moderne et d'un pays libre. A le former, à le rendre chaque jour plus commun et plus imitable, devrait incessamment travailler une littérature jalouse de répandre la lumière. Tout au rebours, la littérature a subi une singulière métamorphose; elle s'est faite aristocratique. Feuilletez les livres, elle affectionne les titres, les armoiries, le blason; elle préconise les manières de cour, l'impertinence, la frivolité. Si dans un roman à la mode il y a un bourgeois libéral, c'est à coup sûr un sot, probablement un fripon. On y parle doctement de naissance et de race; on applique à l'espèce humaine des idées de *studbook*. Ce mot d'aristocratie, sans cesse employé dans les livres du jour, n'y est plus jamais pris qu'en bonne part. Chose étrange en vérité! réaction ridicule! littérature de parvenus!

On n'a pas su rester dans ce milieu si facile à tenir entre un retour fantasque à de vieilles niaiseries et une explosion de passions ou de préjugés niveleurs. On a cessé de fixer le regard sur cet idéal de l'honnête homme et de l'homme sensé que nos pères avaient dans l'esprit un certain jour qu'ils s'avisèrent d'une certaine déclaration des droits.

Ces exemples (on en pourrait donner mille) suffiront pour indiquer ce qui, suivant moi, manque à la littérature du moment. Ces vains efforts pour refaire de la raison avec des préjugés, de la religion avec des légendes, de la société avec des abus, de la vérité avec de l'erreur, ce n'est pas l'œuvre d'une fausse doctrine, comme celle des publicistes de l'émigration; d'un fanatisme sincère, comme celui des hommes de 1815; d'une passion vindicative, comme vous pouviez l'éprouver, vous qui aviez senti le sang d'un père tomber goutte à goutte sur vos têtes à travers les fentes du plancher d'un échafaud. Non, c'est lassitude et prétention d'esprit, c'est artifice ou mode d'une littérature qui courtise les plus mesquines faiblesses d'un public blasé. Les écrivains ont cessé de se croire une cause à défendre, un but à atteindre. Ils s'appellent eux-mêmes de purs artistes et se comparent au musicien qui ne veut que plaire avec des sons. Ce qui n'est vrai que de quelques poésies destinées uniquement à produire de douces et vagues sensations, on l'applique à tous les emplois de la parole écrite, ne fût-ce que pour justifier la prétention si commune au nom tentant de poète. Romancier, critique, historien, philosophe, tout le monde l'accepte ou le brigue aujourd'hui, et, sous prétexte de poésie, la foi dans les idées s'éteint ou

s'énerve, et la raison fait place à une sorte d'idolâtrie pour l'imagination, qui, malheureusement, s'accorde très bien avec les calculs de l'intérêt privé, et transforme aisément le goût du luxe en amour du beau.

Vous tous que le ciel a doués de la faculté merveilleuse de rendre la pensée émouvante ou pittoresque, vous encore qu'un peu d'étude a formés à l'art, au difficile art d'écrire, souvenez-vous que le talent oblige, et que vous êtes comptables envers l'esprit humain de l'usage des forces qui vous ont été données. Si autour de vous tout s'abaisse, si l'amour du bien-être devient le mobile universel des actions des hommes, si la société tend à ne plus estimer que des vertus économiques ou lucratives, ne vous laissez pas entraîner ni séduire; luttez contre le torrent, et ne vous réduisez pas de gaieté de cœur au métier de donneurs de divertissemens; songez à l'avenir qui, en grande partie, sera ce que vous le ferez; souvenez-vous de cette noble cause de la dignité humaine que vos devanciers ont mise dans le monde, et dont ils ont, par d'immortels écrits, propagé autour d'eux l'intelligence et l'amour. Les œuvres de pure imagination, les fantaisies de l'art ne vous sont pas interdites; mais que de temps à autre une page, un mot du moins, un mot vienne attester votre fidélité aux grandes pensées qui relèvent l'humanité. Ne vous faites pas une fausse gloire de mériter les arrêts sévères de Platon contre les poètes. Vous le savez bien, le génie, à suivre ses conseils, ne risque de perdre ni l'éclat, ni la grace. Son exemple est là pour nous apprendre que le culte de la pensée, que l'amour laborieux de la vérité ne fait pas tomber une seule fleur de la couronne de l'artiste, et que sur les lèvres des maîtres de la sagesse les abeilles de l'Hymette déposent leur miel le plus doux.

CHARLES DE RÉMUSAT.

LES

BOURBONS D'ESPAGNE

SOUS L'EMPIRE.

SECONDE PARTIE.

LA COUR DE MADRID EN 1807 ET EN 1808.

L'héritier du trône, Ferdinand, n'avait pu voir sans une jalousie profonde s'élever du sein des désordres de sa mère la fortune du favori. Sa haine contre Godoy datait de loin. Dès ses plus jeunes ans, elle avait été nourrie, fomentée dans son cœur par l'abbé Escoïquitz, son précepteur. Les ennemis de ce dernier l'ont accusé d'avoir voulu faire du prince des Asturies l'instrument de sa grandeur personnelle et travaillé à la ruine du favori dans l'espoir de lui succéder. Godoy se vengea en retirant à l'abbé la direction du prince et en l'envoyant à Tolède, où il lui fit donner un canonicat : c'était un exil déguisé; mais le nouveau chanoine ne se laissa point décourager. Du fond de sa retraite, il continua d'entretenir une correspondance mystérieuse et très active avec son élève, lui recommandant de se tenir en garde contre tout ce qui l'entourait, d'apporter dans sa conduite une extrême circonspection, et de ne prendre aucune résolution sans le consulter.

En 1803, Ferdinand épousa une princesse de Naples, fille de la reine Caroline. Cette union a été l'origine de toutes les discordes qui depuis ont troublé l'intérieur de la maison d'Espagne. La princesse, élevée à l'école de sa mère, avait une pétulance de caractère, un esprit d'intrigue et de domination qui ne tardèrent pas à lui aliéner le cœur de la reine Luisa. Au bout de six mois, ces deux femmes étaient ennemies. L'abbé Escoïquitz se trouva mêlé indirectement à ces divisions domestiques; il reçut des confidences dangereuses et donna des conseils qui le compromirent sans retour dans la cause de Ferdinand. Une mort prématurée enleva subitement la princesse des Asturies. Cette mort venait si à propos pour servir les passions haineuses de la reine, qu'on ne manqua pas de dire, sans qu'on pût alléguer la moindre preuve à l'appui d'une pareille imputation, que la jeune princesse était morte empoisonnée. Ferdinand se trouva tout à coup plongé dans l'isolement et la tristesse. Il regarda autour de lui et s'appliqua à se faire des partisans. Un prince, un héritier du trône a-t-il jamais manqué d'amis? Bientôt il eut une petite cour composée d'hommes sûrs et dévoués : c'était d'abord son ancien précepteur, l'abbé Escoïquitz, puis le duc de l'Infantado, le comte d'Orgaz, le marquis d'Ayerbe, le duc de San-Carlos, le comte de Montarco. Ils devinrent ses conseillers intimes et le guidèrent au milieu des écueils semés autour de sa personne. La cour se trouva divisée en deux partis, celui du prince des Asturies et celui du prince de la Paix. Égarés par la haine qui les enflammait l'un contre l'autre, ils se prêtaient mutuellement les sentimens et les desseins les plus odieux. Les amis de Ferdinand accusaient le favori de vouloir écarter du trône l'héritier légitime, et peut-être d'oser concevoir la pensée de s'y mettre à sa place. Godoy à son tour laissait planer le soupçon que Ferdinand conspirait dans l'ombre contre l'autorité du roi son père. Effrayé cependant des dangers auxquels l'exposait l'inimitié du jeune prince, le favori tenta une démarche de réconciliation; il proposa de l'unir à la sœur de sa propre femme. En formant de tels nœuds, Ferdinand ne se serait point mésallié, car la sœur de la princesse de la Paix était de race royale. Il penchait, dit-on, à l'accepter; mais tous ses amis le dissuadèrent de contracter une alliance qui l'eût déshonoré et placé dans la dépendance de son plus grand ennemi.

Poussé à bout, menacé par le prince des Asturies, Godoy n'avait plus qu'un moyen de se garantir contre les ressentimens de son ennemi, c'était de tâcher de le perdre et d'accroître sa propre puissance. Il trouva dans la reine une auxiliaire passionnée qui ne servit que trop bien ses projets. La santé chancelante du roi faisait appréhender un changement prochain de règne. L'idée de descendre du trône, de se trouver à la merci d'un fils dans lequel elle voyait un rival, obsédait

cette princesse. Poussée par les plus mauvaises passions, par la haine de son propre sang, par l'amour désordonné d'un pouvoir qu'elle était incapable d'exercer, elle conçut un projet abominable : ce fut, en cas de mort prochaine de Charles IV, de faire déclarer son fils aîné incapable de régner, de conserver, sous le titre de régente, l'autorité suprême, et de gouverner de concert avec le prince de la Paix. Il s'agissait d'accoutumer la nation à voir la toute-puissance de la reine et du favori se prolonger par-delà la mort du vieux roi. On eut recours, pour perdre le jeune prince dans l'opinion, aux plus infames machinations : on s'attacha à noircir sa réputation; on le peignit comme un prince sans foi, méchant, cruel et livré aux plus honteuses débauches. Ce n'est pas tout : on le tint éloigné de toutes les affaires; on l'entoura d'espions et l'on frappa de disgrace tous ses amis. Tandis qu'on abreuvait d'amertume l'héritier du trône, le favori s'élevait de plus en plus dans la sphère des honneurs. A toutes les dignités dont ils l'avaient comblé, ses souverains en ajoutèrent de plus grandes encore : ils lui déférèrent le titre d'altesse royale et toutes les prérogatives des infans; ils le nommèrent généralissime des armées de terre et grand-amiral; enfin, ce qui était plus significatif encore, ils mirent sous ses ordres directs la garde royale, ainsi que la haute police du palais. C'était presque l'égaler à eux-mêmes.

La tâche la plus délicate était de gagner les chefs de l'armée et les grands corps de l'état. Séductions de toutes espèces, insinuations perfides sur la naissance douteuse de Ferdinand, promesses, prières, menaces, tout fut mis en œuvre pour corrompre les ambitieux, entraîner les faibles, intimider les cœurs fermes et courageux. L'important surtout était de s'assurer l'appui du conseil de Castille; mais le pouvoir rencontra dans cette assemblée des résistances auxquelles il ne s'était pas attendu. La majorité resta inaccessible aux séductions du favori, et sa noble attitude retint dans la ligne du devoir ceux de ce corps dont la conscience moins ferme était disposée à faillir.

La situation du prince des Asturies devenait de jour en jour plus grave. Secrètement avertis de ce qui se machinait contre lui, ses amis étaient en proie aux plus sinistres appréhensions. C'est qu'en effet la reine et le favori ne pouvaient plus s'arrêter sur la pente fatale où ils étaient lancés, et leurs intérêts comme leurs passions semblaient les pousser l'un et l'autre à un crime.

Les relations intimes qui, après le traité de Tilsitt (1), s'établirent entre les cours de Madrid et des Tuileries, mirent le comble aux angoisses de Ferdinand. Godoy avait un intérêt immense à obtenir la protection de

(1) 7 juillet 1807 et non 1809, comme on l'a imprimé par erreur dans la précédente livraison.

Napoléon : Napoléon en avait un non moins pressant à gagner l'homme dans lequel se personnifiait le gouvernement de l'Espagne. Qui pouvait prévoir ce que tenterait l'audace d'un favori ambitieux et d'une mère dénaturée, s'ils étaient soutenus, encouragés par le chef de la France? Des esprits troublés par la peur devaient tout admettre et tout craindre. Dans une extrémité aussi affreuse, les conseillers de Ferdinand jugèrent qu'il ne lui restait plus qu'un seul moyen de déjouer la trame ourdie par sa mère et son rival : c'était de s'adresser directement, et dans le plus grand secret, à l'empereur, d'implorer sa haute protection et de le supplier de lui choisir une épouse parmi les princesses de la famille impériale. Un nouvel ami, un guide, vint soudainement en aide, dans cette grave circonstance, au prince des Asturies. Cet ami, ce guide, fut l'ambassadeur de France en personne, M. de Beauharnais.

La fortune, qui avait secondé jusqu'ici avec tant de constance les desseins de Napoléon, qui avait mis sur sa tête la plus belle couronne du monde et à ses pieds presque toute l'Europe, la fortune lui avait refusé la satisfaction la plus douce, celle de laisser à sa postérité un trône élevé au prix de tant de périls et d'efforts. L'impératrice avait perdu l'espoir de le rendre père. Ce n'était pas le seul malheur de cette princesse. Bien qu'aucune femme peut-être n'ait possédé à un plus haut degré l'art de plaire et d'attacher, elle n'avait pas cessé d'être en butte à la haine des frères et des sœurs de son mari. Ils redoutaient l'ascendant qu'elle pouvait exercer sur lui, et craignaient qu'elle n'en abusât au profit de ses enfans, Hortense et Eugène Beauharnais. Ils accusaient sa stérilité, qui laissait, disaient-ils, le trône impérial sans garantie. Enfin ils poussaient leur frère à la répudier et à chercher, dans des enfans issus d'un nouveau mariage, des gages de la durée de sa dynastie. Joséphine n'ignorait aucune de ces manœuvres secrètes, et elle se consumait de douleur dans l'appréhension d'un divorce qui l'écarterait à la fois du trône et du lit de l'empereur. Bien moins pour rehausser l'éclat de sa maison qu'afin de se créer des points d'appui contre la haine des Bonaparte, elle était incessamment préoccupée d'élever, par des alliances princières, les membres de sa famille. Elle avait une nièce pleine de charmes et de graces, Mlle Tascher de la Pagerie, qu'elle aimait tendrement, et elle rêvait pour elle de hautes destinées.

Dès que M. de Beauharnais eut pris possession de son ambassade et qu'il eut été initié aux discordes de la famille royale d'Espagne, il conçut un projet inspiré par la connaissance qu'il avait des désirs secrets de l'impératrice sa belle-sœur : ce fut d'unir Mlle de la Pagerie au prince des Asturies. Il dut en écrire confidentiellement à l'impératrice et demander des instructions pour une circonstance aussi délicate (1). La

(1) Je n'ai trouvé au dépôt des affaires étrangères aucune trace de cette correspondance de famille.

conduite qu'il a tenue depuis ne permet pas un instant de douter que ces instructions, quelle que soit la main qui les ait rédigées et signées, ne lui aient été envoyées et ne l'aient autorisé à désigner aux préférences du prince des Asturies Mlle Tascher de la Pagerie. Il eut à ce sujet, dans les mois de juillet et d'août 1807, de nombreuses conférences avec les conseillers du prince, notamment avec le duc de l'Infantado et le chanoine Escoïquitz. On dit même que, pour mieux irriter les désirs du prince, il fit passer sous ses yeux un portrait de Mlle Tascher, et que la vue de cette charmante figure l'enivra.

Ferdinand suivit les conseils de ses amis, et, le 11 octobre 1807, il écrivit, à l'insu de son père et de sa mère, à l'empereur Napoléon. Sa lettre portait tous les caractères de la plus respectueuse déférence et de l'effusion la plus amicale. Il commençait par exprimer ses sentimens de respect, d'estime et d'attachement pour un héros « qui effaçait, disait-il, tous ceux qui l'avaient précédé. » Il implorait ensuite sa puissante protection. « Je suis bien malheureux d'être obligé par les circonstances à cacher comme un crime une action si juste et si louable; mais telles sont les conséquences funestes de l'extrême bonté des meilleurs rois. » Enfin, il sollicitait l'honneur de s'allier à une princesse de son auguste famille. « C'est le vœu unanime de tous les sujets de mon père, ajoutait-il; ce sera aussi le sien, je n'en doute pas, malgré les efforts d'un petit nombre de malveillans, aussitôt qu'il aura connu les intentions de votre majesté impériale. C'est tout ce que mon cœur désire; mais ce n'est pas le compte de ces égoïstes perfides qui l'assiégent, et ils peuvent, dans un premier mouvement, le surprendre. Tel est le motif de mes craintes. Il n'y a que le respect qu'inspire votre majesté impériale qui puisse déjouer leurs complots, ouvrir les yeux à mes bons, à mes bien-aimés parens, les rendre heureux, et faire en même temps le bonheur de ma nation et le mien. Le monde entier admirera de plus en plus la bonté de votre majesté impériale, et elle aura toujours en moi le fils le plus reconnaissant et le plus dévoué. » Ferdinand terminait en déclarant qu'il se refuserait avec une invincible constance à s'allier à toute personne que ce fût sans le consentement de sa majesté impériale, « de qui, disait-il, il attendait uniquement le choix d'une épouse (1). »

Au fond, bien qu'on en ait dit, l'empereur fut très satisfait de la lettre de Ferdinand. Par cette démarche illégale, presque criminelle, le prince se mettait à sa discrétion : il lui livrait le secret de sa vie domestique et en quelque sorte sa destinée. Tout réussissait ainsi au gré des désirs de l'empereur. Il ne répondit point à Ferdinand; il ne pouvait pas lui répondre. S'il l'eût fait, il aurait manqué à tous les égards dus au roi

(1) Extrait du *Moniteur* du 5 février 1810.

Charles IV, et compromis le succès de la négociation du traité de Fontainebleau; mais, sans s'engager personnellement par aucun écrit ni parole, il admit au nombre des combinaisons qui pouvaient s'offrir un jour une alliance entre une princesse de sa famille et le prince des Asturies.

Ce n'est point à Mlle Tascher qu'il réservait l'honneur d'occuper un jour le trône d'Espagne. Il n'entrait point dans ses calculs d'élever si haut la nièce de l'impératrice. Ses vues se portaient sur une jeune personne qui lui appartenait par des liens de parenté plus directs. Lucien Bonaparte, après sa brouille avec l'empereur, s'était retiré à Rome, où il menait, sous le titre de prince de Canino, une existence heureuse, mais inutile à la France et à son frère. Dans le voyage que ce dernier fit en Italie à la fin de l'année 1807, le roi de Naples, Joseph, tenta de le réconcilier avec Lucien. Une entrevue fut ménagée entre les deux frères, et elle eut lieu le 13 décembre, à neuf heures du soir, dans la ville de Mantoue. L'empereur conjura de nouveau Lucien de ne point séparer sa fortune de la sienne; il lui offrit, pour lui, le trône de Portugal, et pour sa fille Charlotte la main du prince des Asturies; mais il insista pour que son frère rompît son mariage avec Mme de Jaubertou, lui offrant d'ailleurs d'assurer à cette dame et à ses enfans une grande existence en Italie. Le langage pressant de l'empereur émut beaucoup Lucien; on dit qu'il versa des larmes. Il n'en refusa pas moins de se séparer de la femme obscure, mais aimée, à laquelle il avait lié sa destinée. L'empereur n'avait pas encore perdu tout espoir de vaincre son obstination. En le quittant, il lui donna huit jours pour réfléchir et se décider. Le roi de Naples, le prince de Talleyrand, Fouché, épuisèrent tour à tour leur éloquence pour le faire renoncer à sa résolution. Tout fut inutile, et les deux frères se séparèrent pour ne plus se revoir qu'en 1815. Toutefois Lucien ne voulut point enchaîner l'avenir de sa fille : il fut convenu que la jeune personne quitterait ses parens et viendrait attendre aux Tuileries le sort brillant que les événemens et la volonté de l'empereur semblaient lui réserver.

Cependant, le prince des Asturies et le prince de la Paix ne pouvaient plus contenir la haine qui les poussait l'un contre l'autre. Se croyant tous les deux assurés de la protection de l'empereur, ils se persuadèrent qu'ils pouvaient tout entreprendre. Ferdinand se mit en mesure de dessiller les yeux du roi son père sur le compte du favori, et s'entendit avec ses amis afin de déjouer, en cas de mort prochaine de Charles IV, les funestes desseins de sa mère. De son côté, Godoy épia toutes les démarches du jeune prince, impatient de le saisir en délit de conspiration, afin de le transformer en criminel d'état et de le frapper dans ses droits à l'héritage du trône. Il fut secrètement informé, par une dame du palais, que Ferdinand passait une partie de ses nuits à

écrire, et qu'il avait avec ses conseillers, notamment avec le duc de l'Infantado et le chanoine Escoïquitz, de longs entretiens. Ces renseignemens lui suffirent. Il communiqua à la reine d'abord, puis au roi, ses soupçons et ses craintes. Le 29 octobre, à six heures et demie du soir, le prince des Asturies fut arrêté et conduit, sous escorte, dans la salle du conseil. Le roi présidait en personne, entouré de tous ses ministres. Misérable jouet d'un favori ambitieux et d'une reine dissolue, oubliant tout ce qu'il doit à sa dignité de père et de roi, ce vieillard inflige à son fils, à l'héritier de sa couronne, le plus sanglant de tous les outrages : il lui fait subir la honte d'un interrogatoire; il s'emporte contre lui, le reconduit lui-même, à la tête de ses gardes, dans ses appartemens, le somme de lui rendre son épée, place deux sentinelles à sa porte et puis rentre chez lui le cœur plein de trouble et de colère. Les conseillers les plus intimes de Ferdinand, le chanoine Escoïquitz, le duc de l'Infantado et le duc de San-Carlos, sont de même arrêtés et jetés en prison. Au nombre des papiers saisis chez ce prince, on trouva deux mémoires écrits de sa propre main, mais qui avaient été composés par le chanoine Escoïquitz. L'un et l'autre étaient adressés au roi et avaient pour but de lui dévoiler les projets criminels du prince de la Paix. Le caractère du favori, sa conduite privée et politique, ses vices, son ambition, tout y était peint avec des couleurs surchargées; la calomnie y était poussée jusqu'à l'absurde. On ne se bornait pas à dénoncer son incurie, son indolence, le scandale de ses mœurs; on en faisait une sorte de monstre digne de figurer dans l'histoire à côté de Séjan. On trouva aussi chez le prince des Asturies la minute de la lettre qu'il avait écrite le 11 octobre à l'empereur, le plan de conduite à suivre en cas de mort prochaine du roi, et enfin divers décrets tout préparés et qui portaient déjà le seing de Ferdinand VII; la date seule était en blanc. Le duc de l'Infantado était nommé commandant des troupes; le comte de Montarco, président du conseil de Castille; le duc de San-Carlos conservait ses fonctions de grand-maître du palais. Le poste de premier ministre était déféré au vieux comte de Florida-Blanca, ancien ministre de Charles III. Au moment où Charles IV aurait cessé de vivre, Ferdinand resterait près de sa mère; il continuerait d'avoir pour elle les plus respectueux égards, mais il s'attacherait à ses pas, il ne la quitterait pas un seul instant. De son côté, le duc de l'Infantado se mettrait immédiatement à la tête des troupes; il cernerait le palais et proclamerait Ferdinand VII roi d'Espagne et des Indes. Le nouveau roi informerait sur-le-champ l'empereur de son élévation et réclamerait sa puissante protection. La lettre à ce souverain était toute prête et également signée; il n'y manquait que la date.

A la lecture de ces pièces qui la dévoilaient, la reine s'abandonna à des transports inouis de colère; toute prudence l'abandonna. Elle fit

passer dans le cœur du vieux roi la furie qui l'animait, lui représenta de simples mesures éventuelles comme un attentat médité par Ferdinand contre leur couronne. Au nom de sa dignité de reine et de mère outragée, elle exigea que le roi fît un exemple terrible en déshéritant ce fils criminel de ses droits au trône. Dans son délire de vengeance, elle laissait égarer sa parole dans les plus affreuses imprécations; elle fit peur à Godoy lui-même. « La fureur de la reine est inouie, écrivait M. de Beauharnais, le 22 novembre, à M. de Champagny; elle ne parle que de sang et de bourreau; elle vomit des injures contre la France et l'empereur. Elle croit que la France soutient son fils. Godoy craint la reine et ses fureurs. » Charles IV ne se donna point la peine d'approfondir les motifs qui pouvaient atténuer, en les expliquant, les torts de son fils. Il crut tout ce que lui dirent le favori et la reine. Il fut frappé surtout de cet ensemble de mesures arrêtées dans l'attente de sa mort prochaine et combinées avec une prévoyance à la fois si minutieuse et si hardie. Ces décrets anticipés, et qui déjà portaient le seing de Ferdinand VII, lui apprirent que son fils était las d'attendre si longtemps la couronne, et cette révélation le navra de douleur. Il s'abandonna aveuglément aux impulsions haineuses de la reine, et adressa, le 30 octobre, à ses peuples, une proclamation par laquelle il leur annonça que son fils le prince des Asturies et ses perfides conseillers avaient conspiré contre sa personne et son autorité. Il voulut confier lui-même ses chagrins à l'empereur : il lui écrivit que son fils avait formé le complot terrible de le détrôner *et osé attenter à la vie de sa mère.* « La loi, dit-il, qui l'appelait à la succession doit être révoquée : un de ses frères sera plus digne de le remplacer et dans mon cœur et sur le trône. »

La nation espagnole aimait le prince des Asturies sans savoir s'il était digne de son amour; elle l'aimait parce qu'il était jeune et malheureux; elle l'aimait surtout parce qu'il était l'ennemi et la victime du favori. Elle attendait de lui le terme de ses propres misères, et, dans ses illusions, elle se plaisait à le parer de toutes les vertus, de tous les talens qui manquaient à ses maîtres actuels. Le récit de ce qui venait de se passer la remplit de surprise et d'horreur; elle s'attendrit sur le sort de cette jeune tête livrée à la haine d'un favori et d'une reine abhorrés, et elle trembla que les murs de l'Escurial ne vissent se renouveler la sévérité cruelle de Philippe II. Alors elle tourna les yeux vers la France et fit des vœux ardens pour que l'empereur intervînt et sauvât son prince bien-aimé; mais Napoléon n'eut pas besoin de s'interposer entre le père et le fils. Le bon et faible Charles IV ne ressemblait guère au terrible fils de Charles-Quint. Quant au prince de la Paix, cette pâle copie de Buckingham, lui non plus n'était pas cruel; il avait tous les vices des voluptueux; il n'avait ni l'audace ni la logique impitoyable

des ambitieux. D'ailleurs, eût-il voulu pousser les choses à l'extrême, une circonstance l'eût arrêté. Parmi les papiers trouvés chez Ferdinand se trouvait la minute de la lettre adressée le 11 octobre à l'empereur. Ce fut cette lettre, cause principale de l'exaspération de la reine, qui sauva le jeune prince. Tout donnait à penser qu'elle avait été écrite, peut-être à l'instigation, certainement avec l'assentiment de l'ambassadeur de France. L'ambassadeur était un Beauharnais; la jeune personne dont le prince avait sollicité la main, une nièce de l'impératrice : on craignit à Madrid de venir se heurter contre de tels noms.

En effet, dans l'attente d'un procès scandaleux, on avait, aux Tuileries, manifesté quelque inquiétude. Charles IV avait écrit à l'empereur qu'il considérait comme un crime plus grand que d'avoir conspiré la lettre que son fils lui avait écrite le 11 octobre. Napoléon crut entrevoir dans les plaintes du vieux roi qu'il le soupçonnait d'avoir trempé indirectement dans le complot de Ferdinand. Il fit venir le prince de Masserano et lui dit avec l'accent d'un homme offensé qu'il n'avait reçu aucune lettre du prince des Asturies, bien que, s'il en eût reçu, personne n'aurait le droit de s'en plaindre. Il ajouta que l'arrestation de Ferdinand était une intrigue de cour, et que le prince de la Paix voulait porter au trône un autre prince à la place de l'héritier naturel. M. de Champagny s'en expliqua non moins vivement avec M. Isquierdo. « L'empereur, lui dit-il, demande expressément que, sous aucun prétexte, il ne soit rien publié sur cette affaire, ni prononcé un seul mot qui puisse compromettre son nom ou celui de son ambassadeur. Il ne s'est point mêlé des affaires intérieures de l'Espagne; il déclare sa volonté de ne s'en mêler jamais. »

Tout le monde en Espagne attendait avec anxiété le dénoûment du drame de l'Escurial. Ferdinand avait à traverser une de ces rares épreuves où l'homme aux prises avec le malheur donne la mesure de ce qu'il vaut. L'histoire du dernier siècle lui offrait un noble exemple. Dans une situation à peu près analogue, le prince royal de Prusse, qui fut plus tard le grand Frédéric, aima mieux braver la tyrannie de son père, et languir plusieurs mois dans la prison de Spandau, que de s'avilir par de lâches délations. L'ame du héros futur de la Prusse se montra dans l'indomptable énergie du prince royal. Ferdinand était incapable d'un tel courage. A peine eut-il été arrêté que, tout tremblant de peur, il fit savoir à sa mère qu'il avait à lui faire des révélations importantes. La reine envoya le ministre de grace et justice, Caballero, recevoir ses dépositions. Ferdinand avoua tout; il livra les noms de ceux qui l'avaient assisté de leurs conseils, et il les livra sans exiger la moindre garantie pour la sécurité de leurs personnes. Le favori triomphait, mais c'était un triomphe plein de dangers. L'Espagne entière l'accusait d'être l'auteur des chagrins dont on abreuvait l'héritier du

trône; elle le poursuivait de ses malédictions. Stimulé par la reine, retenu par la crainte de s'aliéner l'empereur, n'ayant pas assez d'audace pour pousser jusqu'au bout sa fortune, le prince de la Paix ne savait plus comment sortir de la lutte à outrance qu'il avait engagée avec tant de légèreté contre le prince des Asturies. Après de grandes irrésolutions, il sentit que le plus sage encore était d'étouffer un procès qui ne pouvait tourner qu'à la honte de ses maîtres et à sa ruine personnelle. Il conseilla l'indulgence; mais, haineux jusque dans sa clémence, il exigea du prince des Asturies qu'il ferait à ses parens un aveu éclatant de ses fautes. Le pardon à de telles conditions était une flétrissure; c'était lui demander de s'avilir aux yeux des peuples qu'il était appelé à gouverner un jour. Ferdinand consentit à tout, et poussa l'humilité jusqu'à jurer amitié et dévouement au prince de la Paix. Il écrivit à son père et à sa mère pour implorer leur pardon. Voici sa lettre au roi :

« SIRE,

« J'ai failli, j'ai manqué à votre majesté en sa qualité de roi et de père; mais je me repens, et j'offre à votre majesté l'obéissance la plus humble. Je ne devais rien faire à l'insu de votre majesté; mais ma religion a été surprise. J'ai dénoncé les coupables. Je demande à votre majesté qu'elle me pardonne de ne pas lui avoir dit la vérité l'autre nuit, et qu'elle me permette de baiser ses pieds royaux.

« Son fils reconnaissant,

« FERDINAND. »

« San Lorenzo, 5 novembre 1807. »

Il était impossible d'abaisser plus bas le front qui devait porter un jour la couronne des Espagnes. Ferdinand recouvra sa liberté, mais au prix de son honneur. La nation espagnole était tellement prévenue en faveur du jeune prince, qu'elle se montra pleine d'indulgence pour des lâchetés qui l'eussent révoltée en tout autre : elle aima mieux accuser la dureté de sa mère et les machinations du favori. Tout ce que l'Europe renfermait d'esprits élevés et délicats fut indigné contre Ferdinand. Napoléon, à qui rien n'échappait, ni les nobles qualités, ni les vices, qui aimait à rencontrer les premières jusque dans ses ennemis, et qui savait exploiter les autres avec une effrayante habileté, Napoléon sut à quel homme devait échoir un jour le trône d'Espagne, et cette soudaine révélation n'influa que trop sur ses déterminations ultérieures.

Le roi, docile à signer le pardon de son fils, comme il l'avait été à l'accuser, fit savoir à ses peuples qu'il lui avait rendu son affection et sa confiance. N'osant pas frapper le prince des Asturies, la reine et le favori tournèrent leur rage contre ses complices. Ils les livrèrent à une commission composée de magistrats tirés des tribunaux de Castille. Le

procureur fiscal, don Simon de Viegas, conclut, dans son réquisitoire, à la peine de mort contre le duc de l'Infantado, le chanoine Escoïquitz et le marquis d'Ayerbe; mais les juges refusèrent de servir par de lâches complaisances les passions d'un pouvoir violent et corrompu. Après une procédure qui dura trois mois, ils déclarèrent les accusés innocens (1). Furieuse de voir ses victimes lui échapper, la reine foula aux pieds l'arrêt des juges et arracha au roi un décret qui envoyait en exil ces mêmes hommes que le tribunal venait d'absoudre.

Ces tristes événemens se passaient dans le moment même où Junot s'emparait du Portugal, et arborait nos couleurs sur les tours de Lisbonne. Ils suggérèrent à l'empereur de graves réflexions, ouvrirent à sa pensée de nouveaux horizons, et lui inspirèrent des désirs ambitieux que sans eux peut-être il n'eût jamais formés.

La conquête du Portugal était achevée; elle était l'œuvre des armées combinées de la France et de l'Espagne. Les deux puissances se trouvaient dans les conditions prévues par le traité de Fontainebleau. Le moment était venu de procéder au partage du pays conquis; mais la situation des choses à Madrid n'était plus ce qu'elle était au mois d'octobre, quand s'était négocié le traité de Fontainebleau. Alors les haines allumées entre la mère et le fils étaient contenues encore dans l'enceinte du palais; la puissance de Godoy était intacte. Depuis, un grand scandale avait été donné au monde. On avait vu le roi Charles IV épouser les passions du favori impudique qui avait déshonoré son lit, une femme reine et mère se déclarer ouvertement l'ennemie, la persécutrice de son fils, et ces deux souverains dégrader à l'envi, dans la personne de l'héritier du trône, la majesté royale. La nation espagnole s'était émue à ce triste spectacle, et une clameur universelle s'était élevée contre le prince de la Paix. Bien que cet homme tînt encore dans ses mains les rênes de l'état, tout annonçait sa chute prochaine. Il n'avait pour appui qu'une reine elle-même abhorrée et un vieux roi déconsidéré et malade. Toutes les pensées, toutes les sympathies se tournaient vers le prince

(1) Un des juges, don Eugenio Cavallero, montra en cette circonstance un courage et une vertu qui consolent des bassesses du procureur fiscal. Atteint d'une maladie mortelle, don Cavallero annonça la résolution de se faire transporter dans la salle des séances : « Il ne voulait point mourir, disait-il, sans émettre son opinion dans une affaire qui lui paraissait si importante à l'honneur de son roi; » mais tous les membres du tribunal se transportèrent chez lui pour y prononcer l'arrêt, et lui déférèrent l'honneur d'opiner le premier. Il prononça en faveur des accusés un discours plein d'éloquence, et conclut à l'acquittement. Deux jours après que le tribunal eut rendu son mémorable arrêt, don Cavallero expira. Cette mort, précédée de circonstances si touchantes, causa dans tout Madrid une impression profonde. Plusieurs monastères se disputèrent l'honneur de rendre les derniers devoirs au magistrat courageux que l'Espagne venait de perdre, et lui firent des obsèques magnifiques. Toute la population s'y transporta, impatiente de saisir l'occasion de donner au pouvoir un témoignage éclatant de sa réprobation.

des Asturies. Napoléon sentit qu'il ne pouvait plus étayer sa politique sur une autorité avilie, minée dans ses fondemens, et que le torrent de l'opinion emporterait à la première crise. Godoy renversé, la toute-puissance passait dans les mains de Ferdinand. C'est avec Ferdinand que la France aurait désormais à traiter. Ce prince avait commencé à se révéler dans les dernières scènes de l'Escurial. Violent et faible tout ensemble, humble devant la force, que la force fût une tête couronnée ou un peuple en révolte, sans pitié pour ses ennemis abattus, ingrat envers les dévouemens même les plus fidèles, aussi prodigue de sermens que prompt à les violer, judicieux au fond, mais n'ayant que ce bon sens vulgaire dont les perceptions ne dépassent pas la sphère des intérêts du moment, ayant tous les instincts de la tyrannie, protecteur des moines et des vieilles idées, antipathique au mouvement civilisateur de l'Europe, ayant tous les préjugés et tous les défauts de son pays, et, à ce titre, populaire, tel était l'homme appelé par le vœu de tous les Espagnols et les droits de sa naissance à recueillir l'héritage de la reine et du favori. Il implorait aujourd'hui la protection de l'empereur, il lui demandait une épouse, parce qu'il était malheureux et opprimé; mais, au fond, il n'y avait pas plus de sûreté à se fier à lui qu'au prince de la Paix. Napoléon eût désiré rencontrer, soit dans Charles IV, soit dans le favori, soit enfin dans le prince des Asturies, une base sur laquelle il pût s'appuyer : cette base, il ne la trouve nulle part; le présent et l'avenir lui échappent également.

Ce n'est pas tout. L'exécution du système continental, difficile dans tous les pays, même dans ceux qui étaient le mieux disposés, par les conditions de leur industrie, à s'y soumettre, devait rencontrer en Espagne des obstacles sans nombre. Les uns tenaient à sa configuration géographique, les autres aux vices de son gouvernement et aux habitudes des populations. La mer l'enveloppe et la presse sur presque tous les points de ses limites. Pour garder une si grande étendue de côtes, il fallait une administration douanière fortement organisée. Celle qui existait alors se ressentait de l'état d'abandon dans lequel le prince de la Paix avait laissé tomber tous les services. Trop peu nombreuse pour suffire à la surveillance des côtes et mal payée, elle était vendue presque tout entière aux Anglais. Grace à ce concours de circonstances, la contrebande s'était en quelque sorte acclimatée dans les provinces maritimes de l'Espagne; elle était entrée profondément dans les mœurs et dans les habitudes des populations; elle était devenue, pour les hommes jeunes et entreprenans, une industrie régulière et lucrative. L'application rigoureuse du système continental aux ports et aux côtes de la Péninsule n'était donc rien moins qu'une révolution tout entière qu'il s'agissait d'opérer dans le régime financier, économique et moral de cette grande contrée. Il fallait faire violence aux habitudes et aux in-

térêts de ses populations maritimes, les assujettir à des rigueurs et à une discipline qu'elles n'avaient jamais connues. Ce n'était ni le bras énervé du prince de la Paix, ni l'administration inexpérimentée du prince des Asturies, qui auraient pu triompher de telles difficultés. Il ne fallait rien moins que la toute-puissance de l'empereur, partout présente et vigilante, c'est-à-dire l'occupation par ses armées de tous les points militaires du littoral.

Les Anglais avaient causé, dans le cours de la présente année, de grands maux à l'Espagne. Ils avaient détruit son commerce avec l'Amérique, confisqué ses galions, battu en toutes rencontres, brûlé, coulé à fond ou saisi ses vaisseaux, jeté des fermens de révolte dans ses vastes colonies, anéanti par l'effet d'une contrebande effrénée son industrie manufacturière, démoralisé enfin par les habitudes d'un trafic illicite toutes les populations du littoral. Cependant ils auraient pu lui faire bien plus de mal encore : rien ne les eût empêchés de profiter de l'état de délabrement dans lequel elle avait laissé tomber la plupart de ses places maritimes, pour les assiéger et s'en emparer. Ils ne l'avaient pas même tenté, parce qu'ils n'avaient pas voulu appliquer à des entreprises subalternes des forces qu'ils avaient jugé plus utile de porter sur d'autres points. Ils n'avaient frappé l'Espagne que dans la mesure qui convenait à leurs intérêts, et réduit la guerre aux proportions d'une grande spéculation commerciale; mais aujourd'hui que les armées de la France débordaient sur toute la Péninsule, on pouvait être certain qu'ils allaient changer leur système d'opérations. Ce qu'ils n'avaient pas voulu entreprendre contre un ennemi à demi engagé dans leur cause, ils le tenteraient à coup sûr contre l'Espagne, devenue en quelque sorte une annexe de la puissance territoriale et militaire de la France. Leurs escadres dans la Méditerranée et dans l'Océan ne se borneraient plus, comme autrefois, à protéger les contrebandiers de l'Andalousie, de la Catalogne, de la Galice, des Asturies et de la Biscaye; ils les emploieraient désormais à s'emparer de Cadix, de Carthagène, de Tarragone, de Barcelone, du Ferrol, de Santander et de Bilbao. Notamment en ce qui touchait le Portugal, rien ne leur coûterait pour ressaisir leur ascendant sur les rives du Tage. Bientôt nous les verrions descendre dans cette arène que nos propres mains venaient de leur ouvrir, nous saisir et nous combattre corps à corps.

Ce n'était pas avec les vingt-cinq mille hommes de Junot et les vingt-cinq mille de Solano et de Taranco qu'il nous était possible de suffire aux exigences d'une situation aussi compliquée. La France ne pouvait rester renfermée dans les termes du traité de Fontainebleau, et il fallait être aussi frivole, aussi aveugle que l'était le prince de la Paix pour avoir pris ce traité au sérieux. Les troupes du général Junot n'étaient évidemment que le corps d'avant-garde d'une armée beaucoup plus

considérable destinée à occuper et à défendre tous les points menacés de la Péninsule.

Les places fortes qui sont comprises entre les Pyrénées et l'Èbre, bien qu'inégales en importance, se tiennent toutes et forment, dans leur ensemble, un réseau formidable. Les principales sont, en Catalogne, Figuières, Gironne et Barcelone; en Navarre, Pampelune; dans la Biscaye et le Guipuzcoa, Saint-Sébastien et Bilbao. Toutes ces places se recommandent par l'excellence de leur situation militaire et forment le boulevard du royaume du côté de la France. La grande route qui conduit de Bayonne sur l'Èbre passe sous le canon de Saint-Sébastien. Pampelune défend la route qui d'Irun mène à Madrid par Tudela. Sur les versans méditerranéens des montagnes de la Catalogne, Figuières, Gironne et Barcelone couvrent Valence et Sarragosse. La possession de toutes ces places nous était indispensable pour assurer nos lignes de communication, ainsi que la sécurité de nos approvisionnemens. La Sicile, Malte et Gibraltar regorgeaient en ce moment de troupes anglaises. Qui pouvait nous garantir que, désespérée de se voir envahie et subjuguée, l'Espagne ne se jetterait point dans les bras de l'Angleterre et ne lui livrerait pas du même coup les clés de ses principales places maritimes? Barcelone surtout, qui a une population de près de cent mille ames, un port magnifique, et qui est défendue par deux citadelles presque imprenables, Barcelone avait une importance militaire incalculable. Cette formidable place, occupée et défendue par une armée anglaise, incessamment approvisionnée, par les escadres de cette nation, de subsistances, d'armes et de munitions, mettrait hors de nos atteintes la Murcie et l'Andalousie, c'est-à-dire tout le littoral méditerranéen, et rendrait impossible l'exécution du système continental dans les ports de la Péninsule. Nous ne pouvions donc pas laisser une telle ville entre des mains douteuses.

Toutes ces considérations réunies déterminèrent l'empereur à prendre un grand parti. Avant la bataille d'Iéna, l'Espagne, le croyant compromis, a voulu l'abandonner, s'unir à ses ennemis pour l'accabler. Aujourd'hui il se venge, il la trompe à son tour; il se dit que la loyauté n'est due qu'aux ames sincères et loyales, et qu'envers les amis faux et perfides la ruse et la fourberie sont des armes légitimes. Le prince de la Paix n'est plus qu'un instrument usé et inutile; il le sacrifie. Il sacrifie de même le jeune roi d'Étrurie. Au traité de Fontainebleau il substitue une combinaison nouvelle dont l'effet sera de lui asservir l'Espagne d'une manière bien plus sûre, bien plus efficace que n'aurait pu le faire le dévouement forcé du prince de la Paix ou du prince des Asturies. Il incorporera à son empire les provinces comprises entre les Pyrénées et l'Èbre, et il indemnisera l'Espagne en lui donnant tout le Portugal. Comme elle aura un intérêt immense à défendre et à con-

server cette nouvelle possession, elle s'y emploiera tout entière; elle deviendra ainsi entre nos mains un levier formidable contre l'Angleterre. Une fois maître de la Biscaye, du Guipuzcoa, de la Navarre et de la Catalogne, l'empereur le sera de toutes les grandes lignes qui débouchent en Castille et en Murcie; Madrid sera sous sa main; la cour ne pourra plus remuer un régiment ni un canon sans sa volonté. Dès-lors, que ce soit Charles IV, la reine, Godoy ou Ferdinand qui gouverne, peu lui importera! L'Espagne sera garrottée, enchaînée sans retour à sa fortune. Ce plan une fois arrêté, il s'agissait de l'exécuter avec rapidité et prudence. Ici la ruse était plus que jamais de rigueur. Il fallait que nos desseins ne fussent connus à Madrid que lorsque cette cour ne pourrait plus y mettre obstacle.

Depuis plusieurs mois, les divers corps d'armée destinés à occuper la Péninsule se rassemblaient, les uns en Bretagne, les autres sur les bords de la Gironde, en Poitou et à Orléans, d'autres enfin en Italie, et, dès qu'ils avaient complété leur organisation, ils étaient dirigés sur les Pyrénées. Les premières divisions, désignées sous le nom de deuxième corps d'observation de la Gironde, passèrent la Bidassoa le 22 novembre. Elles comptaient 24,000 hommes d'infanterie, 3,600 chevaux et 38 pièces de canon. Elles étaient composées en majeure partie de conscrits pris, par anticipation, sur la levée de 1808, et destinés, sous le titre de légions de réserve, à la garde des frontières. Dupont, qui s'était couvert de gloire dans les dernières campagnes d'Allemagne, les commandait en chef. Ce général conduisit ses troupes, d'abord sur l'Èbre, puis sur Valladolid, où il s'arrêta. Le 9 janvier 1808, un nouveau corps d'armée, fort de 28,000 hommes, dont 2,700 de cavalerie, et composé, de même que le précédent, de jeunes soldats à peine instruits, pénétra par la même route en Biscaye. Il était commandé par le maréchal Moncey, qui déjà, en 1794, avait fait la guerre et s'était illustré dans la Péninsule. Un troisième corps moins considérable que les deux autres, — il ne comptait pas plus de douze mille hommes, dont deux mille de cavalerie, — partit de Perpignan, où il s'était formé, et envahit la Catalogne dans les premiers jours de février. Il était sous les ordres du général Duhesme et composé presque entièrement d'Italiens. Les troisièmes et quatrièmes bataillons des régimens qui servaient en Portugal se réunirent en brigade à Saint-Jean-Pied-de-Port, et envahirent la Navarre. Enfin, des corps composés, les uns de régimens suisses, les autres de jeunes conscrits de la levée de 1808, ou de bataillons et d'escadrons tirés des dépôts de l'armée de Boulogne, s'organisèrent par les soins des généraux Verdier et Lassalle à Orléans et à Poitiers, afin de soutenir et de renforcer ceux qui étaient déjà entrés en Espagne. Toutes ces forces dépassaient de beaucoup le chiffre de quarante mille hommes que la France s'était engagée, par le traité de Fontainebleau, à tenir disponi-

bles le 20 novembre 1807. Leur organisation et leur direction échappèrent à l'attention de la cour de Madrid, qui n'apprit leur véritable destination que lorsqu'elles débouchèrent successivement, comme autant de torrens, des Pyrénées sur l'Èbre.

Les places de Figuières, de Barcelone, de Pampelune et de Saint-Sébastien étaient pour la plupart mal approvisionnées et occupées par des garnisons insuffisantes. Grace à la précision et à la vigueur avec lesquelles sont exécutés les ordres de l'empereur, elles tombent toutes, et presque le même jour, entre nos mains. La ruse nous en ouvre les portes, et la lâcheté ou l'imprévoyance nous les livrent.

Dans les premiers jours de février 1808, le général de brigade Darmagnac pénétra en Navarre par le défilé de Roncevaux, et se porta vivement avec trois bataillons seulement sur Pampelune. La ville, qui n'est point fortifiée, lui ouvrit ses portes et lui fit un accueil cordial. Cependant le marquis de Valsantoro, vice-roi de Navarre, qui commandait dans la citadelle, se tenait sur ses gardes. Le 16 février, de grand matin, soixante soldats français déterminés se présentent aux portes de la citadelle pour y chercher, comme d'habitude, leurs rations. La pluie tombait en ce moment. Les uns se pelotonnent négligemment sur le tablier du pont; les autres, comme pour s'abriter, se réfugient dans le corps-de-garde. A un signal convenu, ces derniers se jettent sur les fusils du poste, s'en saisissent et désarment les sentinelles qui sont en faction. Le général Darmagnac s'élance lui-même à la tête d'un bataillon du 47e et s'empare de la citadelle.

Le général Nicholas, détaché du corps d'armée du général Duhesme, se présenta, le 16 février, avec deux bataillons aux portes de Figuières, fut introduit seul auprès du commandant de la place, et lui annonça qu'un grand personnage était prochainement attendu en Espagne. Il laissa pressentir que ce personnage n'était autre que l'empereur Napoléon en personne, et qu'il lui avait donné l'ordre d'aller l'attendre à Figuières. Puis, de l'air le plus naturel, il demanda à séjourner quelques jours avec ses troupes dans la citadelle. Le commandant était un vieillard dépourvu de sagacité; sa garnison se réduisait à trois cents gardes wallones et canonniers. Il tomba dans le piége; il ouvrit les portes de son fort aux deux bataillons français qui s'y établirent pour n'en plus sortir que sur un ordre de l'empereur.

Duhesme avait été reçu sans défiance dans les murs de Barcelone : il avait annoncé qu'il n'y ferait qu'un court séjour, et que c'était à Valence qu'il avait l'ordre de se rendre. Le 16 au matin, il rassembla toutes ses troupes sur les glacis de la citadelle et les passa en revue. La population, avide de contempler ce spectacle, s'y porta en foule; les soldats espagnols vinrent eux-mêmes, sans armes et sans défiance, se mêler au groupe du peuple. Le gouverneur, qui ne soupçonnait aucun piége,

avait laissé les portes de la citadelle dégarnies, et les ponts-levis étaient baissés. Au moment où le général Lecchi parcourait silencieusement ses lignes d'infanterie, deux compagnies se détachent soudainement et s'élancent sur le premier pont-levis. A cette vue, les soldats espagnols veulent lever le tablier; mais le général Lecchi arrive lui-même au galop, suivi de tout son état-major; il crie de toute la force de sa voix qu'on laisse le pont baissé, qu'il veut aller saluer le commandant de la citadelle et s'expliquer avec lui. Le poste espagnol, surpris, intimidé, se laisse envelopper; nos bataillons s'approchent, le pont-levis est franchi, et le gouverneur est forcé de nous livrer les clés de la citadelle.

Il restait à nous emparer du fort Montjoui, qui est bâti sur le sommet d'un rocher d'où il domine le port et la ville. Le général comte d'Ezpeletta de Veyre, capitaine-général de la Catalogne, s'y était enfermé avec une garnison suffisante pour le défendre. La facilité de s'approvisionner de toutes choses par mer lui donnait les moyens de prolonger indéfiniment sa résistance; mais le comte d'Ezpeletta était, comme le commandant de Figuières, un vieillard timide. Sommé une première fois de livrer son fort, il avait refusé; alors Duhesme l'avait menacé de toute la colère de l'empereur. La crainte de provoquer une rupture entre son pays et la France frappa de vertige le vieillard, et il nous ouvrit les portes de Montjoui.

Saint-Sébastien eut le même sort que Pampelune et Barcelone, et ce fut de même la ruse qui nous en rendit maîtres. Le général Thouvenot se présenta devant cette place avec un tout petit nombre d'hommes, et sollicita la faveur d'y passer quelques jours. « Il ne comptait, dit-il, s'y arrêter que le temps indispensable pour recueillir les soldats isolés et les traînards. » Ces soldats arrivèrent successivement par détachemens, très faibles d'abord, et bientôt après si nombreux, que la garnison espagnole ne fut plus auprès d'eux qu'une poignée d'hommes. Le gouverneur de la place comprit trop tard qu'il avait été joué; il subit ce qu'il ne pouvait plus empêcher, et remit au général Thouvenot le commandement de la place.

Ainsi, vers la fin de février, la France occupait les places de Pampelune, de Figuières, de Barcelone et de Saint-Sébastien : elle couvrait de ses armées la Navarre, la Catalogne et la Biscaye; elle était maîtresse de toutes les grandes lignes qui conduisent à Madrid et à Valence. Sa position était déjà formidable. De la possession militaire des provinces du nord à la possession politique, il n'y avait plus qu'un pas.

L'entrée du deuxième corps et sa marche sur Valladolid n'avaient ni surpris ni inquiété la cour de Madrid. Elle s'était expliqué ce mouvement par la nécessité de soutenir l'armée un peu aventurée de Junot; mais, quand elle sut que le corps d'armée du maréchal Moncey et puis celui du général Duhesme avaient aussi franchi les Pyrénées,

elle conçut des soupçons. Le prince de la Paix brûlait d'entrer en possession de la principauté des Algarves, et la reine n'était guère moins impatiente de voir fixer le sort de sa fille, l'ex-reine d'Étrurie. L'un et l'autre réclamaient avec instance l'exécution du traité de Fontainebleau. « Le Portugal est conquis, disait le prince de la Paix, sa capitale occupée, la population soumise; le régent et sa cour ont fui au Brésil : qu'attendons-nous pour procéder au partage du royaume? » L'ambassadeur de France, confident de toutes ces impatiences, avait beaucoup de peine à les calmer. La cour commença à craindre que la France ne voulût se soustraire à l'exécution de ses engagemens. D'autres faits augmentèrent encore ces premières alarmes. Elle eut connaissance d'un décret rendu à Milan, le 23 décembre, par lequel l'empereur avait frappé le Portugal d'une contribution de guerre de cent millions de francs pour le rachat des propriétés des particuliers, et nommé le général Junot gouverneur suprême du royaume conquis. M. de Beauharnais vint confirmer, en les expliquant, les nouvelles décisions de son maître. « Le moment n'est pas encore venu, dit-il au prince de la Paix, de procéder au partage du Portugal; il faut d'abord consolider l'œuvre de la conquête. L'empereur demande à sa majesté catholique qu'elle veuille bien consentir à ce que l'exécution du traité de Fontainebleau soit suspendue, et que toute l'autorité en Portugal reste provisoirement concentrée dans les mains du général Junot (1). » Cette déclaration dessilla les yeux du favori; il comprit enfin que l'empereur Napoléon l'avait trompé, que l'offre de la principauté des Algarves avait été un piége, et qu'il n'était plus même un instrument entre les mains du maître de la France. Les lettres confidentielles de son agent à Paris achevèrent de le désespérer. M. Isquierdo lui écrivit qu'il remarquait un refroidissement sensible dans les manières de M. de Champagny à son égard; qu'on affectait visiblement de le délaisser, tandis qu'on traitait avec toute sorte de considération et d'empressement le prince de Masserano; que l'empereur, après son retour d'Italie, avait laissé échapper sur la personne du favori des paroles de blâme et de dédain, et qu'enfin Murat, qui n'avait pas cessé jusqu'ici de servir aux Tuileries les intérêts du prince, semblait lui-même l'abandonner.

L'empereur avait demandé au sénat de consentir à une levée anticipée de 80,000 hommes sur la conscription de 1808, et le sénat l'avait accordée (2). Les ministres avaient motivé cette mesure par la situation critique de la Péninsule, « menacée, avaient-ils dit, sur toute l'étendue de ses côtes par les troupes et les flottes de l'Angleterre. » Ces dangers, Godoy affectait de ne point les voir; il ne voyait que la main de

(1) Lettre de M. de Beauharnais, 8 février 1808.
(2) Sénatus-consulte du 22 janvier.

l'empereur qui s'étendait sur l'Espagne pour l'asservir, et sur lui-même pour le sacrifier sans doute à la haine de ses ennemis. Ce n'était pas seulement à la cour que s'opérait le désenchantement; la nation espagnole le ressentait aussi elle-même. A la vue des nombreux bataillons qui envahissaient son territoire, elle était sortie graduellement de son long sommeil; elle avait regardé autour d'elle; elle s'était demandé où était le danger imminent qui provoquait, de la part de son puissant allié, un développement de forces aussi considérable. Elle ne connaissait point le traité de Fontainebleau, et elle n'avait pas assez de lumières pour deviner ce que le prince de la Paix avait tant d'intérêt à lui cacher. L'opinion s'était partagée : les uns, pleins d'admiration pour le génie de Napoléon, se berçaient de l'espoir que ce grand homme avait pris leurs malheurs en pitié et n'accumulait tant de troupes en Espagne que pour les délivrer de l'odieux favori qui les gouvernait; les autres, plus avisés, craignaient qu'il n'eût entrepris l'expédition du Portugal qu'afin d'avoir un prétexte pour envahir l'Espagne, et que l'invasion ne fût elle-même un acheminement à la conquête. Le décret qui frappait le Portugal d'un impôt de cent millions affecta péniblement nos plus dévoués partisans et justifia toutes les accusations de nos ennemis. On compâtit d'autant plus vivement au sort des Portugais qu'on commença à craindre de le partager un jour.

La demande que le prince des Asturies avait faite à l'empereur de lui choisir une épouse n'était plus un secret pour personne : le nom de Mlle Tascher était dans toutes les bouches; mais l'empereur, impatient d'étouffer aux Tuileries comme à Madrid des espérances qu'il ne voulait point réaliser, venait de marier la nièce de l'impératrice au duc d'Aremberg (1). Cette détermination causa à Madrid une impression très fâcheuse. Personne, pas même M. de Beauharnais, ne savait que l'empereur eût formé le dessein d'unir la fille de Lucien à Ferdinand. On donna une tout autre interprétation au mariage de Mlle Tascher; on crut y voir un symptôme d'éloignement à l'égard du prince des Asturies, et les anxiétés s'accrurent. « L'enthousiasme pour la France s'éteint tout-à-fait, écrivait, le 15 février, M. de Beauharnais; on ne s'explique pas notre conduite en Portugal. Que signifient, disent les Espagnols, ces contributions effroyables dont on accable un pays qui ne peut les payer? L'entrée du troisième corps a causé une impression pénible. Ce

(1) Cette union ne fut point heureuse. Mlle Tascher pas plus que le duc d'Aremberg ne se souciaient l'un de l'autre. Ils s'étaient unis par ordre du maître, et l'on assure que le mariage ne fut point consommé. Au bout de quelques années, un divorce rompit des liens que, de part et d'autre, le cœur avait désavoués. En 1814, Mlle Tascher, mécontente des destinées que lui avait faites l'empereur, se jeta dans le parti des Bourbons. Louis XVIII se chargea de l'établir; il lui fit épouser le comte de Cuitry et la dota somptueusement : il lui assura une dotation de 35,000 francs de rente.

qui surtout décourage les bons esprits, c'est le mariage de Mlle Tascher de la Pagerie, que l'on croyait réservée au prince des Asturies (1). Les Espagnols se croient abandonnés de la France. Cette nation, incertaine encore sur le parti qu'elle doit prendre, cherche à pénétrer si elle peut se sauver elle-même..... Godoy, de son côté, perd toute contenance; son embarras et son anxiété sont extrêmes. »

Ainsi, à la cour comme partout, régnait une inquiétude vague, mais déjà pleine de trouble et de passions. On n'osait pas encore nous accuser hautement, mais l'on commençait à nous prêter des projets sinistres contre la sécurité et l'indépendance du royaume, quand tout à coup l'on apprit que nos troupes s'étaient introduites frauduleusement dans les principales places du nord. Mille clameurs s'élèvent aussitôt contre l'empereur et le prince de la Paix; on les croit tous les deux d'intelligence; des voix indiscrètes révèlent pour la première fois le secret de la transaction de Fontainebleau; on accuse le favori d'avoir vendu son pays à la France et d'avoir reçu, pour prix de sa trahison, la principauté des Algarves. Nos partisans, dont le nombre diminue tous les jours, n'osent plus nous défendre que d'une voix timide. « Ne pouvant se fier au favori, disent-ils, il a bien fallu que Napoléon s'assurât des garanties contre sa duplicité. » Le soupçon et le découragement avaient envahi tous les cœurs. « L'opinion se prononce de jour en jour davantage contre la France, écrivait M. de Beauharnais. Les nouvelles de Barcelone, de Pampelune et de Figuières affligent et irritent; on compte le nombre de troupes qui sont dans la Péninsule. L'idée d'un démembrement épouvante (2). »

La cour était atterrée. Le prince de la Paix eut honte du degré d'abaissement auquel il était descendu. Le suprême dédain dont l'accablait l'empereur le remplit de dépit et de rage. Objet de l'exécration de l'Espagne entière, qu'allait-il devenir, maintenant que Napoléon lui retirait son appui et le montrait au monde comme l'instrument de la ruine et de l'asservissement de son pays? Vainement chercherait-il un refuge dans l'attachement de ses maîtres pour lui? Le vieux roi et la reine seraient d'impuissans remparts contre le torrent déchaîné de la haine publique. Il ne lui restait pas même la triste consolation de se plaindre. Craignant d'exciter le courroux de l'empereur, il lui fallait dévorer en

(1) M. Bignon prétend que l'empereur a hautement désapprouvé M. de Beauharnais d'avoir compromis son caractère d'ambassadeur en se faisant le promoteur d'un mariage entre Mlle Tascher de la Pagerie et le prince des Asturies. Nous n'avons point trouvé au dépôt des archives aucune lettre contenant la moindre expression de blâme sur la conduite de M. de Beauharnais. Si cet ambassadeur avait été aussi énergiquement réprimandé que le dit M. Bignon, il n'aurait certainement pas déploré avec autant de liberté de langage qu'il le fait dans plusieurs de ses dépêches le mariage de Mlle de la Pagerie avec le duc d'Aremberg.

(2) Lettres de M. de Beauharnais à M. de Champagny, 22, 25 février et 4 mars 1808.

silence tous les affronts dont ce souverain l'abreuvait : il se voyait circonvenu, enserré dans une étreinte de fer. A peine osait-il hasarder quelques plaintes timides. Répondant à la demande officielle que la France venait de lui faire de lui livrer les places, il dit, avec une fureur contenue, à M. de Beauharnais : « Je suis fâché que les troupes françaises soient entrées dans les places de Pampelune et de Barcelone avant que mes ordres aient été expédiés; cela a produit l'impression la plus fâcheuse; ces ordres sont arrivés vingt-quatre heures après l'arrivée des Français. »

Le prince se tourmentait pour deviner les desseins secrets de l'empereur. Pourquoi ce mépris d'un traité conclu, il y avait à peine quatre mois, avec toutes les apparences de la bonne foi? Pourquoi ces masses de troupes qui s'avançaient dans toutes les directions et qui déjà enveloppaient la capitale? Pourquoi, enfin, ce dernier attentat à l'indépendance de l'allié le plus humble et le plus soumis? L'agent que le favori entretenait à Paris, M. Isquierdo, vint en personne lui révéler le mot de cette terrible énigme. Il arriva à Madrid dans les derniers jours de février et donna communication au prince du projet que l'empereur avait résolu de substituer au traité de Fontainebleau. L'excès de l'infortune rendit au prince de la Paix un reste d'énergie. Sans perdre un moment, il renvoya son agent en France avec des instructions qui lui enjoignirent de repousser toutes les bases proposées.

M. Isquierdo revint à Paris vers le 20 mars, et aussitôt les négociations s'ouvrirent. Le grand maréchal du palais Duroc et le prince de Talleyrand furent chargés de débattre avec cet agent les intérêts de la France. On a dit que M. de Talleyrand s'était opposé de toute la force de son esprit au système adopté par Napoléon dans les affaires d'Espagne. Il n'y a point d'assertion plus erronée. M. de Talleyrand n'avait ni assez de patriotisme, ni assez de courage pour combattre avec énergie, avec persévérance, sur quelque point que ce fût, les idées ou les passions de l'empereur. Notamment en ce qui touche la question d'Espagne, il est acquis maintenant à l'histoire qu'il a plutôt excité que contenu Napoléon. Nous n'en voulons d'autre preuve que le rôle principal qu'il a accepté et rempli dans les négociations du mois de mars 1808. Il était désolé de n'être plus ministre : il craignait d'être mis à l'écart et oublié, et il saisit avidement la première occasion qui s'offrit pour remettre la main aux grandes affaires. Voici les bases qu'il soumit lui-même, le 24 mars, de la part de l'empereur, à M. Isquierdo (1) :

Les Français et les Espagnols pourraient commercer librement dans leurs colonies respectives, les Français dans les colonies espagnoles, comme s'ils étaient Espagnols, les Espagnols dans les colonies fran-

(1) Dépôt des archives des affaires étrangères.

çaises, comme s'ils étaient Français. Aucun sujet d'un autre gouvernement ne pourrait être admis sur le même pied d'égalité dans les colonies des deux puissances.

Afin d'éviter les discussions qui pourraient résulter entre les deux gouvernemens d'un passage continuel de ses armées à travers la Péninsule, la France céderait le Portugal à l'Espagne. L'Espagne lui céderait en échange un territoire équivalent sur la rive gauche de l'Èbre.

L'ordre de la succession au trône d'Espagne serait réglé définitivement.

L'empereur s'occuperait de satisfaire le vœu que sa majesté catholique lui avait récemment exprimé, dans une lettre confidentielle, d'unir son fils aîné, le prince des Asturies, à une princesse de la famille impériale; mais cet engagement tout verbal ne ferait point partie du traité.

Il y aurait entre les deux puissances une alliance offensive et défensive permanente. Une convention fixerait ultérieurement le contingent de troupes et de vaisseaux qu'elles devraient se fournir, le cas échéant.

M. Isquierdo s'éleva avec beaucoup de force contre des propositions si étranges. Il dit que l'Espagne ne saurait ouvrir l'accès de ses colonies aux commerçans français et les y admettre sur le même pied d'égalité que ses propres sujets, sans aliéner ses possessions transatlantiques. Il ajouta que l'Angleterre ne consentirait jamais à ce qu'un tel privilége fût concédé à la France, et que, l'Espagne ne pouvant, en temps de guerre, communiquer avec l'Amérique, ses colonies seraient perdues pour elle comme pour la France. Enfin, sa majesté catholique ne pourrait accorder ce qui lui était demandé sans violer les lois fondamentales de la monarchie.

En ce qui touchait l'échange du Portugal contre les provinces situées sur la rive gauche de l'Èbre, M. Isquierdo combattit cette proposition avec beaucoup de véhémence. « Elle était entièrement opposée, dit-il, aux stipulations du traité de Fontainebleau. La maison d'Espagne venait d'être dépouillée du royaume d'Étrurie; le coup était cruel. La France, pour l'en dédommager, lui avait expressément garanti toute la partie du Portugal située entre le Duero et le Minho, y compris la ville d'Oporto. La combinaison qu'elle proposait aujourd'hui tendait à priver le roi d'Étrurie de toute indemnité. Cela n'était ni judicieux, ni équitable. Les droits du jeune prince étaient sacrés : il n'appartenait à personne de les fouler aux pieds. D'ailleurs, le Portugal, privé de ses colonies, n'était plus pour l'Espagne qu'une possession d'une faible importance. » Puis il peignit le désespoir qui s'emparerait des populations voisines des Pyrénées, lorsqu'elles verraient leurs lois, leurs libertés, leurs priviléges sacrifiés à la France. « Quant à moi, s'écria-t-il, je ne

signerai jamais la cession de la Navarre; je craindrais trop de devenir un objet d'exécration pour tous mes compatriotes. » Cependant il admit la possibilité d'un échange des provinces situées sur la rive gauche de l'Èbre contre le Portugal; mais, dans cette hypothèse, les provinces du nord seraient érigées en royaume d'Ibérie, ou simplement en vice-royauté ibérienne, et données, soit au roi d'Étrurie, soit à un infant d'Espagne. Une disposition spéciale garantirait aux habitans de ces contrées la conservation de tous leurs priviléges et franchises.

Enfin, relativement à l'alliance, M. Isquierdo déclara que son gouvernement refusait de contracter des liens qui l'assimileraient aux membres de la confédération germanique. « L'Espagne, dit-il, sera toujours pour la France une alliée fidèle; mais elle entend conserver une indépendance complète. »

Avant de lever cette importante conférence M. de Talleyrand signifia à M. Isquierdo que la détermination prise par l'empereur était irrévocable, et il insista pour que la cour de Madrid envoyât sa réponse dans le plus bref délai possible. Lorsque le courrier porteur des dépêches de M. Isquierdo arriva à Madrid, il ne trouva plus le roi Charles IV sur son trône, ni Godoy à la tête du gouvernement. Une révolution les avait renversés l'un et l'autre, et avait mis le sceptre entre les mains du prince des Asturies.

Dans les premiers jours de mars, un nouveau corps d'armée plus considérable que tous les autres, — il était de 35,000 hommes, — avait pénétré en Espagne sous les ordres du maréchal Bessières, et s'était dirigé sur Vittoria. La présence de ce corps portait à plus de 100,000 hommes la totalité des troupes françaises qui avaient passé les Pyrénées. Napoléon, pour ne point éveiller les soupçons du gouvernement espagnol, avait eu soin de tenir ces corps d'armée séparés sous leurs chefs respectifs; mais, maintenant qu'ils formaient une masse assez puissante pour faire face à toutes les éventualités, il résolut de les relier en faisceau sous le commandement d'un généralissime. C'est à son beau-frère, le grand-duc de Berg, qu'il confia ce poste difficile. Ce choix a été une grande faute. Dans l'état d'excitation où étaient les esprits en Espagne, il fallait s'attendre aux plus graves événemens. Tout annonçait une de ces explosions terribles qui annoncent le réveil des peuples. Au milieu de telles circonstances, il aurait fallu à la tête de l'armée française un homme d'un tact sûr et d'une prudence consommée. Murat n'était point cet homme. Brillant et incomparable dans un jour de bataille, alors qu'il fallait enlever ses escadrons et enfoncer les lignes ennemies, il ne convenait plus dans une situation où il fallait une extrême dextérité. Le grand-duc de Berg arriva le 13 mars à Burgos, prit sur-le-champ en main les rênes de l'armée, et, sans perdre un seul jour, s'avança sur Madrid.

La terreur et la rage étaient à leur comble dans les conseils du roi.

Godoy succombait sous le poids de ses fautes et de la haine publique. Il n'avait plus en perspective qu'une chute ignominieuse, la confiscation de tous ses biens, l'exil, peut-être l'échafaud. C'est alors que, surexcité par son ambition aux abois, il conçut une pensée hardie. S'il parvenait à traîner ses maîtres en Amérique, il échapperait à tous les malheurs dont il était menacé; il abandonnerait une terre où son pouvoir et son nom étaient maudits; il irait gouverner des peuples qui, n'ayant point encore souffert de son incurie, supporteraient plus docilement sa domination. Un nouveau règne, pour ainsi dire, s'ouvrirait pour lui; Charles IV et sa race retrouveraient un trône, un empire immense, tous les trésors du Mexique et du Pérou. En conséquence, il persuada à ses souverains que Napoléon était décidé à les détrôner comme il avait détrôné la maison de Bragance. Il leur montra ses armées pénétrant par toutes les issues dans le cœur de la monarchie, sur le point d'envelopper la demeure royale, et le beau-frère de Napoléon destiné peut-être à usurper leur trône quand il les en aurait chassés. En même temps que d'une main il leur montrait le danger imminent, de l'autre il leur montrait le refuge. « La maison de Bragance n'avait pu se soustraire à la honte d'une abdication forcée qu'en fuyant au Brésil. La maison d'Espagne devait fuir à son tour. Elle trouverait par-delà l'Océan de vastes possessions et des peuples nombreux qui salueraient son arrivée au milieu d'eux avec transport et lui obéiraient avec amour; mais il fallait se presser, le torrent de l'invasion approchait, et bientôt la retraite deviendrait impossible. »

La reine n'eut point de peine à se laisser persuader. Depuis vingt ans, elle et le prince de la Paix gouvernaient ensemble; ils avaient mis en commun leur incapacité et leurs vices : ils avaient les mêmes titres au mépris de l'Espagne. Comme le favori, la reine était impatiente de se dérober à la vengeance publique et au fléau de l'invasion. Le roi fut plus difficile à convaincre. Homme simple et loyal, il ne pouvait admettre que l'empereur voulût le dépouiller de sa couronne. Tout récemment encore, c'était dans le mois de février, Napoléon lui avait envoyé en présent quinze chevaux magnifiques. Comment concilier une attention si délicate avec le dessein perfide de le détrôner? Cette supposition révoltait la raison et le cœur de Charles IV.

Évidemment, ce qui aurait convenu le mieux aux intérêts de l'empereur, c'eût été que la famille royale émigrât au Mexique : il eût trouvé l'Espagne veuve de ses souverains légitimes; sur ce trône abandonné et vacant, il eût placé un de ses frères, et la révolution dynastique qui déjà certainement était l'objet de ses plus ardens désirs se fût accomplie immédiatement et sans secousses; mais ce n'est pas dans ce dessein qu'il avait ordonné à Murat de se porter sur Madrid. La résolution de se retirer au Mexique était le secret de la reine et du favori, secret si

bien gardé, que, jusqu'au jour où ils le révélèrent au conseil, personne ne l'avait pénétré. On voyait bien qu'ils avaient l'intention d'emmener le roi, mais on ignorait où ils voulaient le conduire. M. de Beauharnais n'en savait pas plus à cet égard que les autres; Napoléon comptait se rendre en personne à Madrid et s'entendre avec Charles IV. Jusqu'où s'étendaient alors précisément ses vues? Comptait-il abuser de son ascendant sur un vieillard usé et timoré, et l'amener, par une sorte de contrainte morale, à lui faire immédiatement l'abandon de ses droits souverains? Nous répugnons à admettre cette hypothèse. Nous croyons plutôt que toute son ambition se bornait, pour le moment, à arracher au roi son consentement à l'échange du Portugal contre les provinces de l'Ebre.

Après bien des hésitations, Charles IV avait cédé aux prières de la reine et du favori, et s'était décidé à partir. Le 15 mars, il assembla son conseil, et lui annonça sa détermination. Aussitôt un courrier s'élance sur la route de Portugal et court porter au général Solano l'ordre de revenir à marches forcées sur Séville, afin de protéger la retraite des princes sur Cadix. Tous les corps disponibles, les gardes wallones, les gardes du corps, la garnison de Madrid, sont appelés à Aranjuez ou échelonnés sur la route d'Andalousie. Le roi comptait se rendre d'abord à Séville; de là, il demanderait à la France des éclaircissemens sur les motifs qui lui avaient fait rassembler tant de troupes dans la Péninsule, et réclamerait des garanties pour la sécurité de la famille royale et l'indépendance du royaume. Si la réponse n'était point satisfaisante, le roi et sa famille gagneraient Cadix, où ils s'embarqueraient pour l'Amérique sous la protection de la flotte anglaise qui croisait devant le port.

Bientôt le projet de départ n'est plus un secret pour personne; il se révèle à tous les yeux dans cette agitation, dans ces mille apprêts qui précèdent un long voyage. Dans toutes les résidences royales, surtout dans le palais d'Aranjuez, une multitude d'ouvriers travaillent nuit et jour. On emballe les riches tentures, les meubles précieux et d'un facile transport, les vaisselles d'or et d'argent, les diamans de la couronne, les tableaux des grands maîtres, ainsi que les archives secrètes de la cour. D'Aranjuez et de l'Escurial, la sinistre nouvelle gagne Madrid, et y répand la consternation. Mille voix s'écrient : « Il n'y a que Godoy qui ait pu suggérer à ses souverains la pensée d'abandonner leur couronne et leur peuple aux mains de l'étranger; cette fuite ne peut être que le prix d'un infame marché. » Le conseil de Castille se rend l'organe de la douleur publique; il envoie au roi une députation pour le conjurer de ne point consommer une séparation qui fera le désespoir de ses sujets d'Europe. Charles IV, soit dissimulation, ou qu'une telle dé-

marche l'eût replongé dans ses irrésolutions, parut se rendre aux instances du conseil de Castille. Il déclara, dans une proclamation publiée le 16 mars, que la réunion des troupes à Aranjuez n'avait nullement pour objet de défendre sa personne, ni de *l'accompagner dans un voyage que la malveillance seule avait pu supposer nécessaire.* Il protesta que l'armée française traversait le royaume avec des intentions pacifiques, et ajouta qu'au besoin il saurait mettre sa confiance et sa force dans le dévouement de ses sujets bien-aimés. Cette proclamation calma un peu les esprits; mais l'on ne tarda pas à savoir que les apprêts du voyage étaient poussés avec plus d'activité que jamais. L'ordre donné à la garnison de Madrid de se rendre, dans la nuit du 16 au 17, à Aranjuez, acheva de convaincre même les plus incrédules. Alors la passion publique, long-temps contenue, éclate, véhémente et terrible. Le 17 au matin, des masses de peuple armées se précipitent de tous côtés sur Aranjuez; la campagne entière est soulevée; on entoure le palais, on demande le roi, on veut s'opposer à son départ. Les cris de *meure Godoy!* se mêlent aux cris d'amour du peuple pour son souverain. Des chefs déguisés parcourent les rangs de cette foule ameutée et la dirigent avec une sorte d'ordre et de discipline.

La famille royale passa la journée du 17 dans des angoisses inexprimables. En présence des manifestations populaires, le roi hésitait de nouveau : il consulta une dernière fois son conseil, et enfin, après des débats très longs, très orageux, le voyage fut irrévocablement résolu. En sortant de ce conseil auquel il avait assisté, le prince des Asturies dit aux gardes-du-corps réunis dans le salon de service : « Le prince de la Paix est un traître; il veut emmener mon père; empêchez-le de partir. » Tout porte à croire que cette parole était un signal, qu'il y avait un vaste complot militaire organisé, que le prince en était le chef, et qu'il ne s'agissait pas seulement d'empêcher le départ de Charles IV et de la reine, mais encore d'abattre le favori et de forcer les vieux souverains à abdiquer. Un incident hâta l'explosion. Le 17 au soir, entre onze heures et minuit, une femme voilée, qui venait de sortir mystérieusement de l'hôtel du prince de la Paix, est rencontrée par une patrouille. Interrogée sur sa qualité, sur son nom, sur les motifs de sa course nocturne, elle refuse obstinément de se nommer. Les soldats s'emparent de sa personne, lui arrachent ses voiles et reconnaissent la maîtresse du prince de la Paix, doña Josepha Tudo, comtesse de Castelfiel. Tous ces hommes étaient dans le complot. A la vue de la comtesse, ils ne doutèrent pas que le prince de la Paix ne dût la suivre bientôt et que le départ du roi ne s'effectuât cette nuit même. Alors le chef donne le signal convenu : en un moment, toutes les troupes réunies à Aranjuez sortent dans le plus grand ordre de leurs casernes; mais, au lieu de se

grouper autour du vieux roi et de la reine, de protéger leur fuite, elles s'y opposent, au contraire; elles entourent le palais, s'emparent de toutes les issues et deviennent les geôliers de leurs souverains.

Les maisons, les rues, les places publiques étaient encombrées d'hommes du peuple. Toute cette foule reposait et dormait : en un instant, et comme par une sorte d'enchantement, elle se lève d'un même mouvement, et la ville, tout à l'heure silencieuse, retentit maintenant de mille clameurs. De tous côtés l'on s'agite et l'on s'arme : les uns vont se réunir à la troupe qui cerne le palais; les autres se portent, à la lueur des torches et aux cris de *meure Godoy!* sur l'hôtel de ce prince. Des sentinelles en défendent l'entrée; le peuple les désarme, brise les portes, se précipite dans l'hôtel, inonde les cours, les corridors, les appartemens, monte, descend, remonte et cherche partout l'homme qu'il hait et qu'il veut immoler. Efforts inutiles! au lieu du favori, les insurgés trouvent la princesse de la Paix et sa fille. A la vue de ces deux femmes éperdues et presque évanouies, ils s'arrêtent avec respect, ils les accompagnent hors de l'hôtel, s'attellent à leurs voitures, leur font une sorte d'ovation nocturne et les conduisent ainsi jusqu'au palais du roi, puis ils reviennent sur l'hôtel pour y chercher leur ennemi. Ne le trouvant point, ils se vengent sur son hôtel : tout ce qui leur tombe sous la main est brisé, saccagé; mais du moins ils ne déshonorent point leurs violences par le pillage : ils sortent de cette demeure, naguère si somptueuse et dont ils viennent de faire un amas de ruines, les mains pures de toutes rapines.

La terreur était à son comble dans l'intérieur du palais. Le 18, Charles IV destitua de ses fonctions de généralissime le prince de la Paix, et prit en personne le commandement de ses armées. Il avait espéré que ce décret suffirait pour apaiser la fureur du peuple et sauverait la tête du favori; mais il fut averti qu'un nouveau soulèvement devait éclater dans la nuit du 18 au 19. Alors, plein d'anxiétés, il fit venir tous les chefs militaires et les interrogea sur les dispositions de la troupe. La plupart d'entre eux s'étaient déjà donnés à Ferdinand. Tous répondirent qu'il n'y avait point à compter sur les soldats, et que le prince des Asturies pouvait seul répondre de tout. La cour passa la journée du 18 et la nuit qui suivit dans des transes affreuses. Le 19, au matin, le roi et la reine commençaient à espérer que le danger était passé, quand, à dix heures, un tumulte effroyable s'éleva autour de l'hôtel du prince de la Paix. Ils s'informèrent, et apprirent que le malheureux prince venait d'être découvert et arrêté. Au moment où l'émeute avait brisé les portes de son palais, il était sur le point de se mettre au lit, et il n'eut pas le temps de se rhabiller. N'ayant d'autre vêtement qu'une robe de chambre de molleton, il courut à l'une des portes de derrière de l'hôtel; toutes les issues étaient gardées. Alors

il gagna précipitamment les greniers, s'y blottit sous des nattes de jonc, et y resta ainsi, sans faire un mouvement, pendant trente-huit heures, n'ayant pour toute nourriture qu'un petit pain qu'il avait trouvé sous sa main au moment où il avait fui. Vaincu par les tortures de la faim et de la soif, il se décida à descendre de son grenier et tenta de s'évader; mais il fut reconnu. Heureusement pour lui, ce ne furent ni des soldats ni des hommes du peuple qui l'arrêtèrent; ce furent des gardes-du-corps. Tous le connaissaient; ils eurent pitié de cet homme qui était sorti de leurs rangs pour s'élever si haut, et tombé maintenant au dernier degré de l'infortune. Ils résolurent de le soustraire à la rage du peuple; ils le mirent entre leurs chevaux et le conduisirent ou plutôt le traînèrent jusqu'à leur caserne. La foule le suivit, acharnée, haletante, et faisant mille efforts pour l'arracher des mains des gardes et le mettre en pièces. Ne pouvant le tuer, ils l'abreuvèrent de mille outrages; les uns lui jetèrent des pierres; les autres lui crachèrent au visage; il y en eut qui purent l'atteindre et le blesser à coups d'épieu. Enfin il arriva tout sanglant, à demi mort de faim, de fatigue et de peur, à la caserne des gardes. A la vue de sa proie qu'on lui arrachait, le peuple, ivre de vengeance, se rua avec furie contre les portes de la caserne, comme s'il voulait en faire le siége, afin d'y saisir sa victime et de l'immoler; mais une main amie s'étendit sur lui et le sauva. Au récit de ce qui se passait, Charles IV, éperdu, fit venir Ferdinand, et lui ordonna de voler à la caserne des gardes et de protéger Godoy contre le danger qui menaçait ses jours. Le jeune prince obéit. En abordant le favori, il lui dit avec l'accent d'un maître qui daigne pardonner : « Je te fais grace de la vie. » Pour toute réponse, le prince de la Paix lui demanda avec dignité et courage s'il était déjà roi. « Pas encore, lui répliqua Ferdinand; mais je le serai bientôt. » Le peuple ne se calma que lorsque le prince des Asturies lui eut promis à plusieurs reprises que Godoy serait livré aux tribunaux et jugé avec toute la rigueur des lois.

La chute de cet homme qui avait tant abusé de la puissance, et son arrestation, firent éclater dans toute l'Espagne un incroyable délire de joie, et malheureusement aussi des violences déplorables. Dans la plupart des villes, on brisa ses bustes; on le pendit, on le brûla en effigie. A Madrid, on pilla son palais; on rassembla sur une des places de la ville son mobilier somptueux et l'on y mit le feu. Ces manifestations sauvages de la colère publique portèrent le désespoir dans le cœur du roi et de la reine. Après avoir tremblé pour les jours de Godoy, ils avaient fini par trembler pour eux-mêmes. Poursuivis par des images lugubres, ils sentaient que leur fils l'emportait, et que leur autorité, solidaire des fautes du favori, avait perdu toute force et tout prestige. Bien loin d'être soutenus par les ministres qui les entouraient encore, ils ne trouvaient plus autour d'eux que des esprits découragés, des con-

seils timides, des fidélités chancelantes, des appréhensions trop exagérées pour n'être point simulées, enfin ce froid glacial qu'inspirent aux ambitieux et aux courtisans les pouvoirs déchus ou qui sont près de l'être. Un astre nouveau se levait; Ferdinand était roi de fait. D'ailleurs, la souveraine puissance n'avait plus d'attrait pour Charles IV et la reine, maintenant qu'ils ne pouvaient plus la partager avec le prince de la Paix. Il paraît même que le vieux roi, fatigué de régner, avait plus d'une fois exprimé, depuis quelque temps, le désir d'abdiquer, et que c'était la reine qui, tantôt par ses larmes, tantôt par ses fureurs, l'en avait empêché. Aujourd'hui la mesure était comblée. Charles IV convoqua un grand conseil composé de tous les princes de sa famille, des principaux personnages de sa cour, de tous les ministres et chefs militaires, et, en leur présence, il renonça solennellement à la couronne en faveur de son fils Ferdinand. L'acte d'abdication fut rédigé dans les termes les plus positifs et avec la plus grande clarté (1).

La ville de Madrid était encore émue des scènes violentes qui l'avaient troublée la veille, quand, le 20 au matin, elle apprit que Charles IV avait abdiqué en faveur de son fils. A cette nouvelle, elle fut saisie d'une ivresse de joie impossible à décrire. En un moment, toute la population fut sur pied et encombra les rues. On se communiquait la grande nouvelle; on s'embrassait, on se précipitait en foule dans les églises pour rendre à Dieu des actions de graces. A voir de tels transports, on eût dit un peuple d'esclaves qui venait de briser ses chaînes et qui avait recouvré à la fois le bonheur et la liberté.

ARMAND LEFEBVRE.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

(1) « Les infirmités qui m'accablent, disait le roi, ne me permettent pas de soutenir plus long-temps le poids trop lourd du gouvernement de nos états, et, l'intérêt de ma santé exigeant que j'aille jouir dans un climat plus doux du calme de la vie privée, j'ai résolu, après les plus sérieuses réflexions, d'abdiquer la couronne en faveur de mon héritier et bien-aimé fils le prince des Asturies. En conséquence, ma royale volonté est qu'on le reconnaisse et qu'on lui obéisse comme roi et maître naturel de tous mes états et domaines, et, afin que la présente déclaration royale de mon abdication libre et spontanée ressorte à cet effet et reçoive son exécution royale, vous la communiquerez au conseil et à tous ceux qu'il appartiendra.

« Fait à Aranjuez, 19 mars 1808.

« LE ROI. »

LE

SALON DE 1847.

LA SCULPTURE.

M. Pradier s'est essayé cette année dans un genre qui malheureusement ne convient pas à son talent, dans la sculpture chrétienne. Il possède, en effet, un talent essentiellement païen, et il doit savoir mieux que personne à quoi s'en tenir sur la valeur du groupe qu'il a envoyé au Louvre. Sa *Pietà,* nous devons le dire, ne satisfait à aucune des conditions du sujet. Ni le Christ, ni la Vierge, n'ont l'expression et l'attitude qu'ils devraient avoir. Sans doute, il y a dans le torse et les membres du Christ plusieurs morceaux exécutés avec une remarquable habileté; à cet égard, M. Pradier a fait ses preuves depuis long-temps. Qu'il choisisse un sujet païen ou chrétien, nous sommes sûr de retrouver dans chacun de ses ouvrages une imitation savante de la forme humaine; mais les lignes générales du corps manquent absolument d'harmonie; le pied droit qui va rejoindre la main du même côté blesse le goût, et nous étonne dans un ouvrage de M. Pradier. Si l'on peut, en effet, contester à bon droit l'originalité des œuvres que l'auteur a signées depuis vingt ans, si ces œuvres, étudiées attentivement, relèvent plutôt de la mémoire que de l'imagination proprement dite, il est impossible de

méconnaître, il est impossible de ne pas louer le goût sévère qui a presque toujours présidé à la combinaison ingénieuse de ces souvenirs. M. Pradier connaît à merveille tous les musées de l'Italie, et il met son savoir à profit avec une adresse que personne encore n'a surpassée. Par malheur, ses études jusqu'ici n'ont jamais été dirigées du côté de l'art chrétien, et, comme il a l'habitude de se fier à sa mémoire avec une entière sécurité, ne trouvant en lui-même aucun modèle qu'il pût imiter, il a composé un ouvrage sans signification, sans expression définie. Le visage du Christ n'a rien de divin. Le torse et les membres, louables dans plusieurs parties, si l'on ne tient pas compte de la nature du personnage, soulèvent de graves objections dès qu'on se décide à comparer ce que l'auteur a fait à ce qu'il a dû vouloir faire. Le torse et les membres ne sont pas ceux du Christ mort sur la croix, mais tout au plus ceux d'un homme endormi, affaissé sur lui-même. Quant à la Vierge de M. Pradier, elle est encore plus éloignée que le Christ de l'idée nécessaire que nous devons nous former d'un tel personnage. La tête, modelée d'ailleurs avec une certaine négligence, pourrait tout au plus convenir à Clytemnestre, à Melpomène; j'y cherche vainement la candeur virginale, la douleur résignée, attribuées par l'Évangile à la mère du Christ. Le visage exprime plutôt la colère, la soif du sang, comme pourrait, comme devrait le faire Clytemnestre poussée par Égisthe vers le lit d'Agamemnon qu'elle va frapper. La *Pietà* de M. Pradier est donc une méprise complète, et nous espérons que l'auteur de tant de gracieux ouvrages empruntés à la mythologie grecque renoncera dès à présent à l'art chrétien qu'il n'a pas étudié, sans se compromettre dans une nouvelle tentative du même genre.

Entre les deux statues couchées, exécutées par M. Pradier pour la chapelle de Dreux, il en est une qui mérite une attention spéciale; je veux parler de la statue de Mlle de Montpensier. La statue du duc de Penthièvre est convenablement ajustée, et rappelle assez heureusement le style des tombeaux placés dans une église de Bruges, tombeaux qui ont été moulés et dont les plâtres sont depuis plusieurs années dans une salle du Louvre. Toutefois, malgré la valeur des modèles que M. Pradier a pu librement consulter sans sortir de Paris, la statue du duc de Penthièvre n'a vraiment rien de remarquable. Quant à la statue de Mlle de Montpensier, c'est à coup sûr, sous le rapport de l'exécution, un des meilleurs ouvrages de l'auteur. L'attitude de l'enfant est pleine de grace, le visage plein de sérénité. La draperie est bien ajustée, et laisse apercevoir la forme sans la suivre trop servilement. On pourra dire avec raison que c'est plutôt un enfant endormi qu'un enfant mort; mais cette remarque, bien que juste en elle-même, ne saurait diminuer la valeur de la figure que nous examinons. Le visage, en effet, le visage tout entier est un morceau charmant, qui fait le plus grand

honneur au ciseau de M. Pradier. Pourquoi faut-il que ce visage réveille en nous des souvenirs tellement précis, qu'il nous est impossible de les passer sous silence. L'original de ce morceau est connu depuis long-temps; c'est une tête de François, qui se trouve dans le commerce, et que chacun peut se procurer. La seule modification qui appartienne à M. Pradier, c'est l'ouverture de la bouche qui dans l'original est fermée. Sauf cette variante sans importance, la tête de Mlle de Montpensier est littéralement copiée sur une tête de François. Il y a, je le reconnais volontiers, dans l'imitation que nous avons sous les yeux, une vérité, une souplesse, bien difficiles à surpasser. Je ne crois pas même qu'il soit donné au ciseau d'aller au-delà; je ne crois pas que l'art humain puisse animer le marbre plus heureusement que ne l'a fait M. Pradier. Je dis animer, car cet enfant respire et n'est qu'endormi. Oui, sans doute, c'est un chef-d'œuvre d'exécution; mais ce chef-d'œuvre aurait une bien autre valeur, si l'auteur eût consulté directement la nature, au lieu de copier un morceau connu depuis longtemps. La mémoire est une excellente chose dont il ne faut cependant pas abuser, si l'on ne veut pas mériter le même reproche que le repas de langue apprêté par Ésope. Et pourtant il y a dans la statue couchée de Mlle de Montpensier tant d'abandon, tant de naïveté, tant de grace enfantine, qu'il faut remercier M. Pradier de son heureux plagiat. Pour ceux qui savent, l'original diminue singulièrement la valeur de la copie; pour ceux qui ne savent pas, et le nombre en est grand, l'original est comme non avenu; la foule pourra donc se livrer sans inquiétude à son admiration, et je suis loin de la blâmer.

Des trois bustes envoyés par M. Pradier, le meilleur, à mon avis, est celui de M. Auber. La ressemblance est très satisfaisante, et les différentes parties du visage sont étudiées et rendues avec un soin qui, chez l'auteur, n'est pas habituel. Il lui arrive rarement en effet de traiter la tête avec autant d'attention et de persévérance que le torse et les membres. Tout entier au choix des lignes harmonieuses qui doivent séduire et captiver l'œil du spectateur, il néglige presque toujours l'expression et la réalité du visage. Pour le buste de M. Auber, il a donc dérogé à ses habitudes. L'œil et la bouche ont de la finesse; le front pense; les plis des paupières sont indiqués avec précision et sans sécheresse. Je crois que l'auteur pourrait faire mieux encore; cependant c'est un ouvrage très recommandable, et je voudrais que M. Pradier se décidât à étudier plus souvent le masque humain comme il l'a fait cette fois. Le buste de M. le comte de Salvandy est d'une exécution beaucoup moins précise que l'ouvrage précédent. Je ne dis rien de la ressemblance, qui pourrait être certainement plus complète, mais qui cependant est suffisante. Sous le rapport de la réalité, il laisse beaucoup à désirer. Le front, les joues et le menton sont plutôt indiqués que

rendus, dans la véritable acception du mot. La bouche ne parle pas, les yeux ont un regard vague, indécis; les cheveux manquent de souplesse, de légèreté. Pour moi, c'est un travail plutôt préparé qu'achevé. M. Pradier, dont la main obéit si bien à sa pensée, se doit à lui-même de ne pas nous montrer une œuvre aussi incomplète. Quelques jours lui auraient suffi pour amener le portrait de M. de Salvandy au même degré de réalité que le portrait de M. Auber; l'imperfection de son œuvre ne doit être imputée qu'à sa volonté. Le buste de M. Le Verrier me semble inférieur au buste de M. de Salvandy. On dirait que l'auteur a traité ce portrait comme une œuvre sans importance et s'est contenté d'une ressemblance vulgaire. Le modèle n'a-t-il pas posé assez long-temps? M. Pradier n'a-t-il pas pu étudier à loisir le visage qu'il voulait copier? A-t-il dû compléter par ses souvenirs ce qu'il avait ébauché en présence du modèle? Je ne sais vraiment à quelle conjecture m'arrêter. Quelle que soit la véritable origine des défauts qui déparent ce portrait, ces défauts sont constans et frappent les yeux les moins clairvoyans. Sans avoir la prétention de retrouver sur le visage l'empreinte d'une pensée spéciale, prétention qui transforme trop souvent l'art en caricature, il nous est permis du moins d'exiger que la tête pense, surtout lorsqu'il s'agit d'un homme aussi éminent que M. Le Verrier. Or, le buste exécuté par M. Pradier est loin de satisfaire à cette condition impérieuse. Le front et la bouche sont modelés d'une façon très incomplète. Je regrette sincèrement que l'auteur, volontairement ou involontairement, ait exprimé avec tant de confusion, je devrais dire avec tant d'obscurité, la nature du modèle qu'il voulait reproduire. C'est une faute facile à réparer, car sans doute M. Le Verrier ne refusera pas de poser quelques jours de plus.

Je suis très loin de partager l'engouement de la foule pour *la Femme piquée par un serpent* de M. Clesinger. Cet engouement, il faut l'espérer, ne sera pas de longue durée. S'il en était autrement, le goût public serait singulièrement dépravé. J'aime à penser que la foule, éclairée par les remontrances des hommes sensés, comprendra toute la gravité de sa méprise, et ne se souviendra plus l'an prochain du nom qu'elle exalte, qu'elle glorifie depuis six semaines. L'année dernière, M. Clesinger jouissait encore d'une parfaite et légitime obscurité. Est-il cette année plus savant, plus habile que l'année dernière? Pour ma part, je ne le pense pas. En premier lieu, cette femme piquée par un serpent n'exprime aucunement la douleur, le serpent est un véritable hors-d'œuvre; il est très évident qu'il a été ajouté après coup. S'il fallait à toute force déterminer l'expression de cette figure, s'il fallait dire ce qu'elle signifie, quel sentiment elle révèle, certes un homme de bonne foi, un homme de bon sens ne se prononcerait pas pour la souffrance. Il est impossible, en effet, d'y voir autre chose que les convulsions de

la volupté. Ainsi, quant à l'expression, l'auteur s'est grossièrement trompé. Il a confondu deux sentimens qui ne sont unis entre eux par aucune analogie. Reste à examiner l'exécution. Or, je n'hésite pas à le dire, et j'ai la certitude que tous les hommes familiarisés avec les monumens les plus purs de l'art antique et de l'art moderne formuleraient au besoin la même opinion, le procédé employé par M. Clesinger est à la statuaire ce que le daguerréotype est à la peinture. Ce procédé, quel est-il? A cet égard, il me semble que le doute n'est pas permis. L'œuvre de M. Clesinger n'a pas le caractère d'une figure modelée, mais bien d'une figure moulée. Pour le croire, pour l'affirmer, il suffit d'étudier attentivement tous les morceaux dont se compose cette figure. Partout l'œil aperçoit les traces manifestes d'un art impersonnel. Le modèle offrait de belles parties qui sont demeurées ce qu'elles étaient et qui séduisent; mais il offrait aussi bien des pauvretés, bien des détails mesquins, que l'art sérieux dédaigne et néglige à bon droit, et que M. Clesinger n'a pas su effacer. L'auteur a respecté les plis du ventre, parce que le plâtre les avait respectés. Il a conservé follement la flexion des doigts du pied gauche, qui ne se comprendrait pas s'il eût modelé au lieu de mouler. Que signifie, en effet, cette flexion? Rien autre chose que l'habitude de porter une chaussure trop courte. Les mains manquent d'élégance, parce que les phalanges ne sont pas assez longues. La tête, qui, sans doute, n'a pas été moulée, et que l'auteur n'a pas su modeler, est très inférieure, comme réalité, au reste de la figure. Ce que j'ai dit des plis du ventre, je pourrais le dire avec une égale justesse de bien d'autres détails non moins mesquins. Les plis de la peau au-dessus de la hanche gauche sont beaucoup trop multipliés; la forme des genoux est loin d'être satisfaisante. Parlerai-je des lignes générales de cette figure? Il est impossible de découvrir de quel côté il faut la regarder. Si l'on veut la regarder en face, c'est-à-dire en se tournant du côté de la poitrine, la tête disparaît complétement. Si l'on se tourne du côté du dos, la tête ne se voit pas davantage. Si l'on se place au pied de la figure, on ne voit absolument que la jambe, la cuisse, la hanche et l'épaule gauche. Avec la meilleure volonté du monde, il n'est jamais permis d'embrasser d'un regard l'ensemble de cette figure. Dire que les lignes sont mauvaises, dire qu'elles manquent d'harmonie, d'élégance, serait traduire ma pensée d'une façon bien incomplète. Un seul mot exprime nettement l'impression que j'éprouve en regardant cette figure. Les lignes sont nulles, car dans la statuaire les lignes brisées n'ont aucune valeur. Si M. Clesinger se fût borné à mouler quelques morceaux pour les interpréter, pour les copier à loisir quand le modèle n'était plus devant lui, je ne songerais pas à le blâmer; et pourtant il vaut toujours mieux travailler d'après la nature vivante que d'après des morceaux moulés. Dans son amour aveugle pour la réalité, il ne s'en est pas tenu

là. Au lieu de mouler quelques parties, il est évident qu'il a moulé la figure entière, à l'exception de la tête, qu'il a réuni les morceaux et livré le plâtre au praticien, qui l'a mis au point. Un tel procédé peut éblouir pendant quelques semaines les yeux de la foule, mais n'a rien à démêler avec la statuaire proprement dite.

S'il pouvait d'ailleurs rester quelque doute dans l'esprit du spectateur éclairé sur la nature du procédé employé par M. Clesinger, sur la manière dont il a reproduit la réalité, ce doute s'effacerait bientôt en présence des enfans de M. le marquis de Las Marismas. Dans ce groupe, qui pouvait être charmant, la réalité est complétement absente. Si la figure piquée par un serpent n'est pas moulée, pourquoi cette différence qui frappe les yeux les moins exercés? Pourquoi cette femme est-elle si réelle, tandis que ces enfans ont si peu de réalité? Ces deux œuvres, qui se ressemblent si peu, sont-elles sorties de la même main? Je ne puis consentir à le croire. Dans la première de ces œuvres, M. Clesinger nous a donné le modèle tel qu'il est, sans rien y mettre de personnel; dans la seconde, il nous a donné la nature telle qu'il la voit, et comme il la voit mal, comme il ne sait pas la reproduire, comme l'ébauchoir entre ses mains ne sait pas lutter avec la réalité, il nous a montré deux enfans dont le modèle n'existe nulle part. Les proportions qui appartiennent à l'enfance ne sont pas observées. Le torse n'a pas la longueur voulue, le ventre n'est pas assez développé, la poitrine est celle d'un adulte, les membres inférieurs sont trop longs. En un mot, ces deux enfans sont tout simplement deux hommes vus à travers une lorgnette retournée. A coup sûr, celui qui a fait ces deux enfans ne peut pas avoir fait la figure de femme dont nous parlions tout à l'heure. Il n'y a qu'une seule manière plausible d'expliquer la différence profonde qui sépare ces deux ouvrages, c'est de voir, dans le premier, la reproduction impersonnelle de la réalité, et, dans le second, une lutte impuissante contre la nature que l'auteur avait sous les yeux. Pour arriver à cette conclusion, il n'est pas nécessaire d'avoir vu assembler les morceaux dont se compose la figure, qui, pour nous, est une figure moulée; il suffit de la comparer au groupe des enfans du marquis de Las Marismas.

Je ne dis rien du buste de M. de Beaufort : c'est un ouvrage insignifiant dont la critique ne doit pas s'occuper; mais je me crois obligé de parler du buste de Mme ***, parce que la foule s'est engouée de ce portrait comme elle s'était engouée de la figure piquée par un serpent. Ici, le savoir de M. Clesinger se montre dans toute son indigence. A propos de ce portrait, j'ai entendu prononcer le nom de Coustou; il n'y a rien de commun entre Coustou et M. Clesinger. Coustou, sans être un Phidias, a montré dans ses ouvrages une véritable habileté, une grace, une élégance, qui lui assurent un rang élevé dans l'histoire de l'art. Il lui est arrivé plus d'une fois de blesser le goût des juges sévères dans

l'ajustement de ses draperies, de chercher des effets que la statuaire doit s'interdire; mais ces fautes, qui appartiennent à son temps, ne sauraient effacer le mérite réel de ses ouvrages. Le buste de Mme *** ne peut faire illusion qu'aux yeux mal exercés. Ce qu'on prend pour de la souplesse dans les cheveux, pour de la mollesse dans les chairs, est dû à un artifice où la statuaire n'a rien à voir. Ce n'est pas le ciseau qui a donné aux chairs et aux cheveux l'aspect que vous admirez; c'est tout simplement la cire fondue appliquée sur le marbre, dont l'eau-forte a ouvert les pores. Cet aspect, d'ailleurs, n'a rien de bien séduisant, et, pour peu qu'on prenne la peine d'étudier attentivement ce portrait de femme, on s'aperçoit bien vite qu'il a quelque chose de savonneux. Jamais Coustou n'a eu recours à l'artifice grossier employé par M. Clesinger; jamais une figure sortie de ses mains n'a eu le caractère du portrait que nous avons sous les yeux. Le regard et le sourire ont quelque chose de mignard qui nous reporte aux plus beaux jours du style Pompadour.

Je ne sais comment qualifier *une jeune Néréide portant des présens.* Toute cette figure est modelée avec tant de négligence, que M. Clesinger eût bien fait de la garder dans son atelier. Cet ouvrage, mieux encore que le groupe des deux enfans, prouve que la figure piquée par un serpent n'est pas une œuvre personnelle. Il n'y a pas, en effet, dans cette Néréide, un seul morceau qui porte le cachet de la réalité. Le torse et les membres seraient à peine acceptables après une année d'étude. La forme est lourde et manque absolument de jeunesse. Cette Néréide est, à mon avis, le plus terrible des argumens que M. Clesinger ait fournis contre lui-même. En signant un ouvrage si parfaitement nul, il semble avoir pris à tâche de réfuter tous les éloges prodigués à son savoir, à son talent d'imitation. Les admirateurs les plus complaisans ne sauraient comment s'y prendre pour louer cette figure, dont l'attitude est pleine de raideur, dont le visage n'exprime rien, dont les yeux ne regardent pas, dont la bouche immobile ne respire pas. Après avoir vu ce dernier ouvrage, il n'est plus permis de s'abuser sur la valeur de M. Clesinger. Encore quelques semaines, et sans doute notre opinion n'étonnera plus personne.

J'ai peine à comprendre, je l'avoue, comment M. Lemaire a pu être amené à baptiser, ainsi qu'il l'a fait, la figure colossale que nous voyons au Louvre, *Archidamas se prépare à lancer le disque :* telles sont les paroles que nous lisons dans le livret. Nous croyons naturellement que le marbre doit traduire la pensée de l'auteur; pourtant il n'en est rien. Archidamas ramasse le disque, mais il est impossible de deviner qu'il se prépare à le lancer. L'attitude de cette figure s'accorde très mal avec le sujet choisi par l'auteur. Archidamas est accroupi, et rien en lui ne révèle la force et l'énergie dont il aura besoin pour lancer le disque

placé à ses pieds, car l'exécution est à la hauteur de la pensée. Le torse et les membres sont empreints d'une mollesse difficile à expliquer. Il existe une statue antique, bien connue de tous les élèves de l'académie, qui s'appelle le Discobole. Dans cette statue, le mouvement est en harmonie parfaite avec l'action que le sculpteur a voulu exprimer. M. Lemaire, par un étrange caprice, semble s'être proposé de donner à sa figure un mouvement qui ne permette pas de deviner ce qu'elle va faire. Si telle a été sa pensée, s'il a voulu exciter la curiosité, et en même temps dérouter l'intelligence du spectateur, je dois convenir qu'il a réussi. Pourtant j'aimerais mieux qu'il se fût humblement soumis aux vieilles traditions de l'école, et que le mouvement expliquât l'action. Un homme qui se prépare à lancer le disque devrait, selon moi, et le statuaire antique est de mon avis, montrer dans les muscles de la poitrine et des bras l'énergie nécessaire à l'accomplissement de sa volonté. M. Lemaire ne partage pas cette opinion, et il l'a bien prouvé. Son Archidamas semble à peine capable, je ne dis pas de lancer, mais de soulever seulement le disque placé entre les doigts de sa main droite. De pareils jeux ne sont pas faits pour un homme ainsi construit. Les phalanges de cette main ne peuvent rien étreindre et ne sauraient lancer le disque à dix pas.

Dans le buste d'Apollodore Callet, M. Lemaire a pris une revanche éclatante, et, si quelque chose pouvait effacer le souvenir d'une figure telle que l'Archidamas, le buste d'Apollodore Callet obtiendrait grace pour cette faute. Il y a dans ce portrait une remarquable élégance que l'Archidamas ne permettait pas d'espérer. Les yeux et la bouche sont pleins de vie; les cheveux ont de la légèreté. Quoiqu'on puisse reprocher au front et aux joues une simplicité un peu exagérée, c'est à tout prendre un bon portrait, et nous désirons que M. Lemaire, au lieu de se fourvoyer dans des sujets antiques, s'attache à reproduire la réalité qu'il a sous les yeux. Le buste d'Apollodore Callet est à coup sûr un des meilleurs du Salon.

M. Petitot a voulu traiter en marbre un de ces sujets si familiers au pinceau de M. Schnetz. *Un pauvre Pèlerin calabrais et son fils accablés de fatigue se recommandant à la Vierge*, telle est la donnée choisie par M. Petitot. Il y avait là peut-être de quoi faire un bas-relief, mais je doute fort qu'il y ait de quoi composer un groupe colossal. Il n'eût pas été inutile de montrer la madone à qui s'adressent les prières des deux pèlerins, et le bas-relief se prêtait facilement à cette exigence. Si pourtant l'auteur tenait à traiter le sujet en ronde-bosse, il devait au moins respecter la vérité locale; or, c'est ce qu'il n'a pas fait. Toutes les fois que M. Schnetz a traduit sur la toile une scène de la vie italienne, sans donner à sa composition la grandeur épique des *Moissonneurs*, dont Léopold Robert semble avoir emporté le secret, il a respecté fidèlement le cos-

tume et la physionomie de ses personnages. M. Petitot, loin de montrer pour la vérité la même déférence, s'est efforcé, autant qu'il était en lui, de supprimer tout ce qui pouvait convenir à la statuaire. Ainsi, par exemple, s'il eût voulu consulter les épisodes naïfs et touchans que nous devons à M. Schnetz, il aurait appris que les paysans calabrais ont les jambes nues, et il eût ainsi trouvé l'occasion de modeler la chair au lieu de modeler l'étoffe. Quelle étrange fantaisie a-t-il substituée à la réalité? Au lieu de nous montrer les jambes nues de ses personnages, il les a couvertes de haillons qui déguisent la forme et réduisent à rien la tâche du statuaire; et, non content de cette déplorable substitution, il a multiplié à plaisir les déchirures du manteau pour se donner la gloire d'imiter les coutures grossières, les pièces rapportées, les reprises maladroites. Belle gloire, vraiment, et bien digne d'envie! Conçoit-on qu'un statuaire perde son temps à imiter ce qui serait tout au plus à sa place dans un tableau de genre? conçoit-on qu'il fouille le marbre pour reproduire tous ces détails mesquins, et que les proportions de la nature ne lui suffisent pas pour traiter un pareil sujet? Si M. Petitot, comme je le disais tout à l'heure, comprenant toute la simplicité, toute la naïveté de la scène qu'il voulait reproduire, eût donné à la physionomie de ses personnages l'expression fervente et pieuse que nous avions le droit d'attendre, s'il eût copié fidèlement le costume calabrais, si l'attitude des acteurs eût été d'accord avec leur physionomie, si enfin l'image de la madone eût expliqué la scène, une telle composition aurait certainement attiré les regards. Le groupe que nous avons sous les yeux est tellement vulgaire, le sujet s'explique si mal, il y a si peu de piété, si peu de ferveur sur ces deux visages, que l'esprit se lasse bien vite et renonce à deviner ce que l'auteur a voulu dire. L'exécution est laborieuse sans être précise. Je suis très disposé à croire que M. Petitot a fait tout ce qu'il pouvait faire, et n'a rien négligé pour reproduire la réalité telle qu'il la concevait. Malheureusement il ne l'a pas conçue telle qu'elle est, et son œuvre est absolument dépourvue d'intérêt.

Je crains que M. Daniel n'ait pas assez consulté ses forces en choisissant dans Plutarque un sujet aussi difficile que la mort de Cléopâtre. Les lignes mêmes qu'il a transcrites et qui sont tirées de la vie d'Antoine renferment la condamnation la plus formelle de la statue qu'il nous donne. « Elle n'eut pas plutôt ôté les feuilles qui couvraient le panier qu'elle aperçut le serpent; elle jeta un grand cri, et présenta son bras à sa piqûre. » Or, dans la figure que M. Daniel appelle Cléopâtre, rien ne révèle le désespoir, rien n'exprime la résolution de mourir. Non-seulement le visage de cette femme n'exprime pas l'effroi, non-seulement sa bouche ne crie pas, mais le mouvement du corps tout entier est celui d'une femme qui ne songe qu'au repos, qui n'a d'autre

souci que de prendre sur sa couche une attitude qui fasse valoir la beauté de son corps. Assurément ce n'est pas là le personnage singulier dont Plutarque nous a raconté les passions ardentes et la fin tragique. La Cléopâtre de M. Daniel semble se contempler avec complaisance et admirer la souplesse, l'élégance dont la nature l'a douée; on dirait qu'elle remercie le ciel de l'avoir traitée si généreusement. Et pourtant elle est bien loin d'être belle. Le torse et les membres sont modelés d'une façon vulgaire; à proprement parler, il n'y a pas dans toute cette figure un morceau qui soit étudié avec soin, rendu avec précision. Si l'on renonce à chercher dans cette statue le personnage que l'auteur a voulu représenter, si l'on oublie que cette femme nous est donnée pour la maîtresse d'Antoine, si l'on se contente en un mot de demander au marbre la reproduction fidèle de la nature, on éprouve un désappointement qui ne permet pas l'indulgence. La tête n'est pas seulement dénuée d'expression, elle est à peine construite. La bouche est laide, d'une laideur maladive. Les mains ne sont pas traitées avec plus de précision, plus d'élégance que le visage. La statue de M. Daniel ne peut pas même être acceptée comme une étude. Cependant il se rencontre parmi les spectateurs des esprits assez peu éclairés pour admirer cette statue. A quelle cause faut-il attribuer cette singulière méprise? A la beauté de la matière. Le marbre est si beau, le grain en est si fin, que les yeux se laissent facilement abuser. Il en est d'une mauvaise statue taillée dans un bloc de Carrare comme d'un mauvais opéra exécuté par d'habiles chanteurs. Parmi les auditeurs, il y en a bien peu qui aient le goût assez délicat pour juger la pensée du compositeur, sans tenir compte de l'exécution; parmi les spectateurs réunis autour d'une statue, il y en a bien peu qui soient capables de juger la forme, abstraction faite de la matière. Si la Cléopâtre de M. Daniel n'était pas taillée dans le Carrare, si nous n'avions devant nous qu'un modèle en plâtre, l'impartialité, la clairvoyance, deviendraient plus faciles. La forme réduite à sa valeur intrinsèque ne séduirait plus les yeux de la foule; l'œuvre de M. Daniel serait appréciée avec justice, avec sévérité.

Il y a beaucoup à louer dans le buste de Mme la comtesse d'Agoult, par M. Simart. Le masque est modelé avec une remarquable fermeté; le front est d'une belle forme, les yeux ont de la vivacité, la bouche est d'une expression sérieuse; les narines, minces, transparentes et dilatées, donnent à la physionomie quelque chose d'idéal et d'exalté. Cependant, malgré tous ces mérites que je me plais à reconnaître, que je proclame avec plaisir, j'adresserai à ce portrait un reproche assez grave : la coiffure et l'ajustement sont conçus de telle sorte, que le sexe du personnage demeure parfaitement indécis. Étant donné le parti adopté par l'auteur, on peut dire que les cheveux sont bien faits, bien rendus; mais ces cheveux appartiennent-ils à un homme ou à une

femme? Je crois qu'il serait vraiment difficile de résoudre cette question sans le secours du livret. La même remarque s'applique avec une égale justesse au vêtement qui couvre la poitrine. Ce vêtement, il faut le dire, convient tout aussi bien à un jeune homme qu'à une jeune femme, et, comme il n'explique pas la forme, il ne permet pas au spectateur de deviner le sexe du personnage. Je ne veux pas exagérer l'importance de ces deux objections; toutefois il est évident qu'elles doivent être prises en considération. L'art, quelque langue qu'il choisisse, ne peut se passer de clarté. Pour juger une tête peinte ou sculptée, il est utile, il est nécessaire de savoir si l'on a devant soi une tête d'homme ou une tête de femme. Or, le buste de Mme d'Agoult, avec son ajustement et sa coiffure, ne satisfait pas à cette condition. Si l'auteur n'eût pris soin de nous dire le nom du modèle, nous aurions pu étudier long-temps son œuvre sans découvrir quel personnage il avait essayé de reproduire. Je ne m'arrêterais pas à relever cette double faute, si le talent de M. Simart ne méritait l'estime la plus sérieuse. Les amis de la statuaire n'ont pas oublié son *Oreste,* qui réunit de si nombreux, de si légitimes suffrages. Par ses études, par sa persévérance, M. Simart occupe un rang élevé parmi les artistes contemporains. Il doit au public, dont les encouragemens ne lui ont pas manqué, il se doit à lui-même de traiter avec un soin égal toutes les parties de chacune de ses œuvres. Or, un buste de femme coiffé, ajusté comme celui de Mme d'Agoult, ressemble trop à une énigme. Ajoutons que la coiffure, lors même qu'elle appartiendrait à un homme et ne pourrait éveiller aucun doute dans la pensée du spectateur, devrait encore être répudiée par la statuaire; car les cheveux ainsi réunis en masse compacte manquent absolument de grace et de vie. Il faut que l'air soulève les cheveux, leur donne du mouvement et de la légèreté. M. Simart le sait mieux que nous, et sans doute il n'a cédé qu'à la fantaisie de son modèle. C'est une complaisance, une faiblesse que nous ne pouvons accepter. Au nom du bon goût, au nom du bon sens, il devait résister, et nous donner un portrait dont le sexe ne demeurât douteux pour personne.

Je me suis montré sévère, l'an dernier, pour M. Ottin. J'ai blâmé énergiquement le groupe de la *Vierge et du Christ,* le groupe du *Chasseur indien.* Je suis heureux de pouvoir, cette année, parler en termes plus indulgens de la figure de *Leucosis.* Il y a dans ce morceau un talent d'exécution qui révèle chez l'auteur des études persévérantes. Le corps a de la souplesse, de la grace; toutes les parties du torse et des membres sont traitées avec une habileté qui ne se rencontrait ni dans le groupe de la Vierge, ni dans le groupe du chasseur indien. Je disais, l'an dernier, que M. Ottin avait eu tort de ne pas mesurer ses forces, de ne pas interroger l'instinct de sa pensée, avant de commencer ces deux œuvres si diverses; je ne sais s'il a tenu compte de mes remon-

trances, de mes conseils, en choisissant le sujet qu'il a traité cette année. Ce que je puis affirmer, c'est que la *Leucosis* est très supérieure aux deux ouvrages que M. Ottin nous a montrés au dernier Salon. Cependant, quelle que soit mon estime pour cette figure, je ne dois pas, je ne peux pas la louer sans réserve. Cette figure en effet, souple et gracieuse, n'est pas exempte d'afféterie. Le mouvement du bras gauche qui tient la draperie rappelle trop les compositions de Boucher. M. Ottin, qui a fait à Rome un séjour de quatre ans, qui a vécu familièrement avec les monumens de l'art antique, dont le goût s'est formé dans les musées du Vatican et du Capitole, doit savoir ce que vaut le mouvement du bras gauche de sa *Leucosis*. Puisqu'il a trouvé sa voie, qu'il y marche désormais d'un pas sûr, et qu'il ne tente plus les genres qui répugnent à son talent. Son *Hercule* et sa *Vierge* lui ont montré assez clairement que l'énergie musculaire et le sentiment religieux trouvent dans son ciseau un interprète infidèle. A cet égard, je le pense du moins, il est parfaitement édifié. Puisque l'expression de la grace et de la mollesse lui semble dévolue, puisque la *Leucosis* satisfait à presque toutes les conditions du sujet, M. Ottin sait dès à présent quelle direction il doit donner à ses travaux. Qu'il soit sévère pour lui-même, qu'il s'interdise l'afféterie, et nous pourrons alors le louer sans réserve. Je ne crois pas qu'il attache une grande importance au groupe de l'*Amour et Psyché*. C'est une bagatelle assez insignifiante qu'il eût mieux fait de ne pas envoyer au Louvre. Quel moment a-t-il choisi dans la vie de Psyché? Il a négligé de nous le dire, et j'avoue que je n'ai pas su le deviner. Je suis donc forcé de m'en tenir à l'exécution pour juger l'œuvre de M. Ottin. Or, l'ensemble des lignes n'est pas heureux, et la forme a tout au plus une précision suffisante pour un de ces groupes d'albâtre qu'on place au-dessus d'une pendule. Ce n'est pas au Salon qu'appartiennent de telles œuvres, car elles ne peuvent rien ajouter au nom de l'auteur. Les salles du Louvre ne sont pas ouvertes pour nous montrer des caprices aussi insignifians. La composition de M. Ottin fût-elle d'ailleurs aussi claire qu'elle est obscure, pour nous du moins, l'exécution fût-elle aussi précise que nous pourrions le souhaiter, nous penserions encore que les proportions de ce groupe conviennent mieux au bronze qu'au marbre. Le choix de la matière mérite la plus sérieuse attention, et, lorsqu'il n'est pas fait avec intelligence, il compromet souvent le succès de la composition la plus heureuse.

L'Amour enfant, de M. Jaley, plaît généralement, et l'approbation unanime qui accueille cet ouvrage n'est vraiment que justice. Presque toutes les parties de cette figure sont exécutées avec un talent, une grace, qui méritent les plus grands éloges. Il y a dans le torse et les membres de cet enfant une souplesse, une vie qui se rencontre bien rarement sous le ciseau du statuaire. Si l'invention de cette figure ap-

partenait à M. Jaley, l'auteur pourrait dès à présent se placer au premier rang, et son nom serait compté parmi les noms les plus glorieux; mais il faut faire à chacun sa part, et rapporter à l'art antique la première pensée de la statue dont nous parlons. Ce que M. Jaley appelle ici l'Amour enfant est connu dans tous les ateliers sous le nom de *l'Enfant à l'oie*. L'original se voit au musée du Vatican et jouit depuis longtemps d'une légitime renommée. En supprimant l'oiseau, M. Jaley aurait dû comprendre la nécessité de modifier, c'est-à-dire de modérer le mouvement du bras droit. Dans la figure que nous étudions, ce mouvement semble exagéré, parce qu'il n'est pas suffisamment motivé. La tortue placée aux pieds de l'Amour ne peut l'épouvanter. Elle suffit tout au plus pour exciter sa curiosité. Il était donc absolument nécessaire de modifier le mouvement en éliminant un des élémens de la composition. La faute commise par M. Jaley n'est pas nouvelle dans l'histoire de l'art. Plus d'une fois déjà des hommes, chez qui la main était supérieure à la pensée, ont dérobé à l'antiquité des figures tout entières, et ont trouvé moyen de rendre obscurs ou faux les mouvemens qui, dans le modèle, étaient d'une parfaite clarté, d'une incontestable justesse. Dans *l'Amour enfant* de M. Jaley, la tête n'est pas exécutée avec autant de soin, autant de vérité que le torse et les membres. Les paupières sont lourdes et le regard manque de vivacité. Cependant, malgré toutes ces restrictions, il reste encore dans cette figure assez de qualités solides, assez de finesse, assez de naïveté pour charmer les yeux, pour captiver la pensée, pour attester que l'auteur a dignement profité de son séjour en Italie. Seulement, il fera bien, à l'avenir, d'y regarder à deux fois avant de porter la main sur une composition antique. De pareilles hardiesses réussissent rarement. L'imitation, d'ailleurs, si habile qu'elle soit, ne peut jamais fonder une renommée de quelque durée, et tous ceux qui cultivent les arts libéraux, animés d'un noble orgueil, doivent imprimer à leurs œuvres un cachet personnel. Il faut demander à l'art antique des inspirations et ne pas le copier servilement. Complètes ou mutilées, les œuvres du passé ne sauraient former le patrimoine d'un homme nouveau. Que M. Jaley ne l'oublie pas, qu'il ne se laisse pas étourdir par les louanges, et qu'il ne sépare plus, comme il l'a fait cette année, la pensée de l'exécution. Les plagiats les plus heureux, les plus adroits, trouvent toujours, tôt ou tard, une mémoire fidèle qui les découvre, une voix sévère qui les signale; c'est un danger auquel il ne faut jamais s'exposer.

Entre les cinq statues, destinées à la décoration du jardin du Luxembourg, que nous voyons au Louvre, une seule mérite quelque attention: *la Marguerite de Provence*, de M. Husson. La tête ne manque pas de finesse, et la draperie est habilement ajustée; il y a là un heureux souvenir de la sculpture de la renaissance. L'*Anne de Bretagne* de M. De Bay

à quelque chose de raide et de guindé; l'*Anne d'Autriche* de M. Ramus respire l'emphase; la *Marie de Médicis* de M. Caillouet est d'une insignifiance parfaite. Quant à l'*Anne de Beaujeu* de M. Gatteaux, je renonce à la caractériser; je me demande comment un pareil travail a pu être confié à un homme qui paraît ignorer jusqu'aux premiers élémens de son art. L'*Anne de Beaujeu* est tout simplement une tête au bout d'une gaîne; ce n'est pas une statue. Le *marquis de La Place*, de M. Auguste Barre, est sagement conçu, et l'exécution est assez habile; mais la tête pourrait avoir un caractère plus idéal. L'homme illustre à qui nous devons la *Mécanique céleste* ne se présente jamais à notre pensée avec cette physionomie prosaïque. Quels que soient les documens mis à la disposition de M. Barre, il devait donner à son modèle plus d'élévation, plus de grandeur : pour une statue de La Place, la réalité ne suffit pas. Le *Christ au tombeau* de M. Bion se compose de deux parties distinctes, ou plutôt manifestement contradictoires. La tête et le torse s'accordent avec le caractère du personnage; quant aux membres, je n'en puis dire autant : les membres, en effet, appartiennent à un homme plein de vigueur et de santé. C'est une faute grave que M. Bion fera bien de corriger avant de placer sa statue dans la chapelle d'Arras. Le buste du révérend père Lacordaire, par M. Bonnassieux, est d'une sécheresse difficile à comprendre pour tous ceux qui ont vu le modèle aux conférences de Notre-Dame. Les cheveux ressemblent à des lanières; les lèvres sont taillées dans le bois; l'œil n'exprime ni la méditation ni la foi : c'est un ouvrage médiocre et plein de prétention. Il y a du naturel, de la vérité dans le groupe de deux chartreux de M. Pascal. Ce groupe rappelle ingénieusement la sculpture du XIVe siècle. Deux médaillons de M. Bovy se distinguent par une grande fermeté de modelé. Le portrait de M. Arago est d'un beau caractère; la physionomie respire à la fois l'énergie et l'intelligence. Quant au portrait de Mme de R., c'est à coup sûr une des œuvres les plus gracieuses qui se puissent rencontrer. Le visage est d'une jeunesse, d'une douceur qui ne laisse rien à désirer; les cheveux ont une grace, une souplesse qui reporte la pensée aux monumens de l'art grec. M. Maindron avait envoyé un groupe d'*Attila et sainte Geneviève*, dont la composition est bien conçue, et que le jury a refusé. La moitié des ouvrages exposés au Louvre mériteraient certainement plus de reproches que le groupe de M. Maindron; tous ceux qui l'ont vu dans l'atelier de l'auteur partagent mon opinion. Si le jury, en écartant l'*Attila* de M. Maindron, a voulu protester contre l'abandon des doctrines académiques, c'est de sa part un entêtement puéril que nous ne saurions excuser. Je regrette vivement que M. Barye n'ait pas envoyé au Louvre le lion qu'il vient de terminer pour le jardin des Tuileries. Il y a dans cette œuvre nouvelle une grandeur, une simplicité, qui la placent fort au-dessus du lion de bronze que

nous possédons déjà. Éclairé par la réflexion, par l'étude comparée de la nature vivante et des monumens antiques, M. Barye a compris la nécessité de sacrifier quelques détails de la réalité pour obtenir des masses plus faciles à saisir; une fois résolu à marcher dans cette voie, il ne pouvait manquer de réussir, et il a réussi. Le lion que nous verrons bientôt aux Tuileries assure à M. Barye, d'une façon définitive, le premier rang parmi ceux qui traitent ce genre de sculpture. Son groupe de *Thésée combattant le Minotaure,* conçu dans le style éginétique, mériterait d'être exécuté pour la décoration d'une promenade publique. Je ne connais personne parmi les artistes contemporains qui puisse surpasser l'énergie et la simplicité de cette composition.

Parmi les gravures en taille douce, une seule m'a frappé : les *Pèlerins* de M. Jules François, d'après M. Paul Delaroche. Toute cette planche est exécutée avec une conscience, une exactitude scrupuleuse dont le peintre doit être content. Il est malheureux que ce tableau n'offre pas un plus vif intérêt; le burin de M. François était digne de s'exercer sur une œuvre plus importante.

M. Laval a exposé six dessins très bien compris et très bien rendus, qui attestent chez ce jeune architecte des études persévérantes et sagement dirigées. La cathédrale de Ravello, l'autel de la Vierge par Orcagna, à Florence, sont des morceaux qui intéressent par la finesse de l'exécution; M. Laval a su profiter habilement de son voyage en Italie. M. Eugène Lacroix a montré dans la restauration de l'hôtel-de-ville de Saint-Quentin un savoir étendu et varié. La façade est très ingénieusement recomposée. Le clocher ajouté par l'architecte est bien conçu. La partie supérieure a toute la simplicité qui convient aux constructions en bois et en plomb, si différentes, par le style, des constructions en pierre. Nous regrettons que l'auteur ait cru devoir ajouter à la base de son clocher des contreforts qui l'alourdissent inutilement. M. Lacroix accomplit dignement la mission qui lui a été confiée par le comité des monumens historiques et la ville de Saint-Quentin. L'hôtel-de-ville dont il entreprend la restauration est un des plus beaux monumens de la fin du XVe siècle. Il serait fort à désirer que tous les artistes chargés de travaux du même genre fissent preuve du même zèle, de la même intelligence, et comprissent, comme M. Lacroix, la nécessité absolue de respecter fidèlement le style et la donnée générale des œuvres d'architecture qu'on les prie de restaurer et non de corriger selon leurs vues personnelles.

M. Landron, dans la restauration du théâtre et du stade d'Aïzani (Asie mineure), s'est montré plein de sagacité. Il a retrouvé l'étage inférieur de ce monument, qui n'appartient pas à la grande époque de l'art grec, étage que M. Texier ne connaissait pas lorsqu'il a publié son travail. Les vomitoires ont une forme qui diffère de celle que leur avait

assignée M. Texier. M. Landron a fait un bon emploi de deux grandes colonnes qu'il a trouvées couchées sur la scène; il en a fait la décoration de la porte principale. Cette restauration, ajoutée aux beaux dessins que nous avons admirés l'année dernière, place l'auteur parmi les explorateurs les plus ingénieux de l'antiquité.

Pour la peinture, j'ai quelques omissions à réparer. *La Madeleine recueillant les dernières gouttes de sang du Christ*, de M. Gambard, rappelle heureusement le style de Lesueur; il y a dans cette composition une élévation de sentiment, une sévérité de pensée, qui méritent les encouragemens de la critique. *Dante à la Verna*, de M. Henri Laborde, se recommande par de solides qualités. La figure de Dante a de la grandeur; peut-être le paysage est-il un peu dur. M. Albert Barre a trouvé dans *la Vie nouvelle* de l'illustre Florentin le sujet d'une œuvre pleine de naïveté, dont l'exécution est très satisfaisante. Les moutons au pâturage de Mlle Rose Bonheur sont peints avec une grande finesse. *Molière chez le barbier*, de M. Vetter, est une scène de comédie d'une pantomime excellente. M. Édouard Dubufe s'efforce de justifier la bienveillance avec laquelle ont été accueillis ses débuts. Le portrait de Mme L. R. révèle chez lui le sincère désir de bien faire. Il y a de l'élégance dans l'ajustement de ce portrait; la bouche n'est pas d'un dessin assez pur, assez sévère. Les bras et les mains ne sont pas modelés avec assez de fermeté. Pourtant les progrès de l'auteur ne sauraient être contestés.

Arrivé au terme de cette revue, nous ne pouvons nous défendre d'un sentiment de tristesse. Dans la sculpture, en effet, comme dans la peinture, que voyons-nous? L'habileté matérielle devient plus générale de jour en jour. Les ouvriers adroits se multiplient, et le nombre en sera bientôt difficile à compter; les vrais artistes deviennent de plus en plus rares, et, pour retenir leurs noms, il n'est pas besoin d'une vaste mémoire. La partie intellectuelle des arts du dessin semble à peine comprise de ceux qui les cultivent, et, disons-le avec une égale franchise, de ceux qui regardent et qui jugent. Les données les plus élémentaires, les principes les plus évidens sont méconnus avec obstination; le réalisme le plus prosaïque envahit le domaine de la peinture et de la statuaire. Le temps est venu de réagir avec énergie contre les doctrines déplorables qui transforment l'art en métier. C'est une mission que la critique la plus sévère, la plus éclairée, ne pourrait accomplir avec ses seules forces. C'est aux artistes éminens qui comprennent encore la grandeur, le caractère divin de la pensée, qu'il appartient de ramener la peinture et la statuaire dans la voie de la vérité.

GUSTAVE PLANCHE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 avril 1847.

La Prusse et son roi sont en spectacle à l'Europe. C'est une œuvre difficile, l'histoire est là pour nous l'apprendre, que la conciliation des droits du trône et ceux du peuple dans ces momens solennels où une nation arrive à un développement plus large de sa liberté, sous quelque forme que cette liberté ait été octroyée, consentie ou stipulée. Or, il se trouve qu'en Prusse, outre les difficultés graves que présente inévitablement une situation pareille, il y en a d'autres qu'a fait surgir le langage non moins imprévu qu'imprudent de la couronne. Le roi Frédéric-Guillaume IV est un prince loyal et un homme de bonne foi, il a l'amour du bien et le goût de la gloire; mais en même temps il est entraîné à des singularités dangereuses de conduite et de langage par un esprit plus mobile que juste, par une imagination qui voit notre époque à travers les souvenirs et les couleurs de la féodalité et du moyen-âge, par des théories mal digérées et appliquées à faux. Il y a depuis plus de cinquante ans en Allemagne une école historique qui, après avoir dans sa jeunesse montré de saines tendances et produit dans sa maturité de remarquables travaux, risque de compromettre, non-seulement sa juste célébrité, mais encore les plus précieux intérêts par la gravité de ses erreurs politiques. Quand, en 1814, M. de Savigny, dans sa fameuse querelle avec Thibault de Heidelberg sur la *codification*, soutenait que ni les mœurs de l'Allemagne, ni son état politique, ni sa langue encore obscure, ne pouvaient se plier à la rédaction uniforme d'un code civil pour tous les états du corps germanique, il était plus près de la vérité que son antagoniste, parce qu'il appréciait mieux que lui ce que pouvait alors l'Allemagne, ce qu'elle ne pouvait pas; mais, lorsqu'en 1847 le royal élève de M. de Savigny déclare qu'il ne permettra jamais qu'une *feuille écrite vienne s'interposer entre Dieu et la Prusse pour la gouverner par des paragraphes*, il porte dans les principes, dans les idées politiques, la plus étrange confusion, et ne tient aucun compte de tous les progrès qui depuis trente ans se sont accomplis, tant pour l'Allemagne que pour l'Europe. Que de contradictions amassées dans le royal discours de Frédéric-Guil-

laume IV! Le roi institue, ouvre en personne une diète générale, et il dit aux députés qu'il ne les eût pas convoqués, s'il eût pensé qu'ils eussent pu songer à jouer le rôle de représentans du peuple; il réunit une assemblée délibérante, et il lui déclare qu'il ne reconnaîtra jamais la volonté des majorités. Enfin il harangue longuement les états germaniques dans le principal dessein de leur inculquer cette idée, que leur mission n'est pas de représenter les opinions de l'esprit moderne. Tel est l'ultimatum de l'école historique signifié du haut du trône.

Il est certain, comme on l'a dit, que le roi Frédéric-Guillaume n'avait communiqué son discours à personne. A coup sûr, si les ministres eussent connu d'avance les paroles qu'il se proposait de prononcer, ils eussent, même les plus dévoués ou les plus engoués de l'esprit historique, présenté au roi de respectueuses observations. Ils lui eussent montré le danger d'instituer des controverses sur l'origine et la nature du pouvoir, et de parler plutôt en théoricien, en docteur appartenant à une école, qu'en homme politique, en roi. Ils lui eussent aussi conseillé de ne pas attaquer la presse. Est-ce le rôle d'un prince de déclarer la guerre à des écrivains? Mais Frédéric-Guillaume avait fait un mystère à tout le monde, même à sa famille, même au prince de Prusse, de ce qu'il voulait dire à la diète générale; il paraît que jusqu'au dernier moment il ne savait pas lui-même s'il lirait son discours, ou le débiterait de mémoire, comme une improvisation. C'est à ce parti qu'il s'est arrêté; seulement il avait ordonné à un général, auquel il avait remis une copie de sa harangue au moment même de l'ouverture de la séance, de se tenir debout derrière lui pour *secourir sa mémoire troublée*, dans le cas où elle viendrait à lui faire défaut. La précaution s'est trouvée inutile : le roi a prononcé son discours tout d'une haleine, sans le secours du souffleur. Frédéric-Guillaume IV a une très grande confiance en lui-même : il croit qu'il a tout à gagner en se montrant tel qu'il est, en divulguant sans réserve ses sentimens et ses pensées. Il est clair qu'il comptait produire par sa parole, par son accentuation, par son geste, un effet puissant.

Cette attente a été trompée. Pendant qu'il parlait, tous les assistans, princes, seigneurs, ministres, députés, se regardaient avec un étonnement douloureux chez les uns, amer chez les autres. Les propositions étranges qui tombaient successivement de la bouche royale, les agressions contre la presse, le mépris affiché de l'esprit du siècle, la négation de l'idée et du droit d'une représentation nationale devant les représentans de la nation, tout cela déroutait les esprits en les remplissant d'aigreur et presque de colère. Le roi dut s'apercevoir lui-même des impressions de l'assemblée, car elle ne l'interrompit par aucun applaudissement, et il put comparer cette première séance du 11 avril 1847 avec le 10 septembre 1840, jour qu'il a rappelé lui-même dans son discours, et où il reçut à Kœnigsberg le serment de fidélité de ses provinces héréditaires au milieu d'un tonnerre d'acclamations.

Cependant les choses se sont mieux passées qu'on ne devait l'espérer d'après ce début malheureux. La diète a su se montrer à la fois reconnaissante de ce qu'avait fait le roi et ferme dans le maintien des droits du pays, qu'elle a déclaré préexister aux lettres patentes du 3 février. Elle se trouvait entre le projet d'adresse préparé par sa commission, qui contredisait de la manière la plus formelle les théories royales, et un amendement de M. d'Arnim qui supprimait, dans la réponse à la couronne, toute revendication des droits du pays. Un député de l'ordre équestre, M. d'Auerswald, a eu le mérite de comprendre que

l'assemblée avait besoin d'un moyen terme entre ces deux extrêmes, et de le lui offrir. Il a proposé à la diète un amendement énonçant d'une manière générale que les états entendaient maintenir tous les droits reconnus par les déclarations législatives de 1815, 1820, 1823. Au fond, c'était l'essentiel. Par là était sauvé le principe de la préexistence des droits de la nation aux lettres patentes du 3 février.

Dans les premiers momens, le roi paraît avoir conçu un assez vif déplaisir d'une pareille rédaction, si modérée qu'elle soit. Peut-être eût-il laissé trop percer ce mécontentement dans sa réponse sans l'influence du prince de Prusse, qui, siégeant dans la diète, a pu se porter garant auprès du roi des véritables sentimens de l'assemblée pour sa personne et sa couronne. La réflexion et de sages conseils ont fait comprendre à Frédéric-Guillaume que l'assemblée avait un égal respect pour les droits du trône et ceux du pays, et qu'il serait souverainement impolitique de paraître plus mécontent des réserves faites au profit de la nation que sensible aux témoignages que donnait la diète de sa reconnaissance et de son dévouement pour la royauté. Aussi a-t-il fait aux états une réponse modérée et bienveillante. Il s'est dit touché des sentimens que lui exprimait l'adresse, il a insisté sur l'union de la couronne et des états. Il a promis de les convoquer de nouveau avant quatre ans. Il a maintenu, sans toutefois traiter de factieuse la thèse contraire, qu'à ses yeux les statuts du 3 février étaient la source de tous les droits de la diète, et en même temps il a ajouté que ces statuts n'étaient point clos, mais qu'au contraire ils étaient susceptibles de perfectionnement. Dans la réponse du roi, il est question à deux reprises des *formes constitutionnelles*. Enfin, ce qui est constitutionnel au plus haut degré, c'est que cette réponse est signée de tous les ministres. Il a suffi de quelques jours pour qu'on reconnût la nécessité de placer entre le trône et l'assemblée des intermédiaires responsables. Voilà un progrès qui ne s'est point fait attendre. Il est des plus heureux. La royauté en Prusse ne saurait trop méditer sur le danger d'être en contact direct, soit avec les populations, soit avec les corps qui les représentent à divers titres : municipalités, états provinciaux, diète générale. C'est seulement par la présence d'agens responsables entre le roi et le peuple que ce dernier est libre et le premier vraiment respecté. Au reste, il résulte clairement de l'attitude réciproque de la couronne et de la diète prussiennes que l'une et l'autre veulent au même degré vivre ensemble en bonne intelligence. Toutes les deux semblent comprendre qu'elles trahiraient leurs véritables intérêts et leurs devoirs envers l'Allemagne, si par leur faute elles amenaient une désunion dont les conséquences seraient incalculables. Il y a là une vue de bon sens qui peut être un guide plus sûr que le fanatisme monarchique ou l'exaltation libérale.

Voilà pour le caractère allemand une grande épreuve, dont nous souhaitons vivement qu'il se tire avec honneur. La France, qui à la fin du dernier siècle a ouvert pour les peuples du continent la carrière de la liberté avec un éclat que le monde n'oubliera jamais, suit avec le plus sympathique intérêt les efforts des autres nations pour conquérir le régime constitutionnel. Personne ne met en doute la sincérité de ses sentimens. Ainsi nous voyons sur un autre point de l'Europe la médiation bienveillante de la France recherchée par le Portugal, dont le gouvernement semble enfin vouloir mettre un terme à l'anarchie qui désole ce royaume. L'Angleterre était d'abord disposée à considérer le traité de la quadruple alliance comme n'ayant plus de valeur : elle avait demandé un nouvel arrangement d'où la France se serait trouvée exclue par voie de prétérition; mais

la cour de Portugal a insisté pour que la France y fût comprise, elle préfère l'action combinée des trois gouvernemens d'Espagne, de France et d'Angleterre au protectorat exclusif de cette dernière. Les propositions et les conseils des trois puissances à la reine dona Maria ont porté sur quatre points : les trois cours l'ont sérieusement engagée à proclamer une amnistie, à rétablir la charte, à convoquer les cortès, à nommer un ministère mixte qui donnerait des garanties et des situations aux principaux personnages parmi les insurgés. Dans le cas où la reine dona Maria n'adopterait pas cette ligne de conduite, les trois puissances aviseraient elles-mêmes à rétablir l'ordre en Portugal. Il s'agit, on le voit, d'une transaction qui serait tout-à-fait honorable et satisfaisante pour ceux qui ont suivi la bannière de la junte de Porto. Dès l'origine de la lutte, la reine dona Maria s'est complétement méprise sur la nature du mouvement et de l'insurrection, qui eut bientôt compté dans ses rangs presque toute l'aristocratie; la reine est passionnée, exclusive, et dès qu'on ne partage pas ses idées, ses illusions, on lui devient suspect. Il y a plus de modération et de prudence dans le caractère du roi. Dans ces derniers temps, il a bien fallu se rendre à l'évidence. La rive gauche du Tage a été envahie par les insurgés sous les ordres du comte de Mello; ils sont entrés à Sétubal; ils ont occupé Azeitoun et Palmella. En présence de ces dangers, le gouvernement portugais s'est adressé aux légations d'Angleterre, d'Espagne et de France, pour leur demander de concourir avec lui à maintenir la tranquillité dans Lisbonne; il a rappelé une partie des troupes qui se trouvaient dans l'Alemtejo, il a fait venir un millier d'hommes qu'il a distraits de l'armée de Saldanha, et il a réussi à réunir ainsi un corps de trois à quatre mille hommes sous les ordres du comte Vinhaes. De son côté, le gouvernement espagnol a pris les mesures nécessaires pour former sans retard un corps de douze mille hommes de toutes armes qui doit s'établir non loin d'Alcantara. Cette démonstration n'est pas moins dans ses intérêts que dans celui du Portugal, car elle paralysera les miguélistes qui pourraient chercher à faire cause commune avec certains partisans du comte de Montemolin. A Madrid, le ministère de M. Pacheco semble tenu, non pas en équilibre, mais en échec, en raison des deux élémens qui le composent. Où cherchera-t-il son point d'appui? Auprès des progressistes? auprès des modérés? Avec un esprit de conciliation habile et patiente, ces derniers pourraient exercer sur le cabinet une grande influence; ils forment au sein des cortès une fraction considérable, et ils commettraient une grande faute en rejetant, par leur attitude, le ministère dans les bras des progressistes. En acceptant le poste d'ambassadeur à Paris, le général Narvaez n'indique-t-il pas au parti modéré la conduite à tenir envers le cabinet de M. Pacheco? Puisque nous parlons d'ambassade, disons en passant qu'il n'a jamais été question d'envoyer à Madrid M. de Bois-Lecomte, qui vient à peine de s'installer auprès de la confédération suisse. Il est une autre nomination diplomatique qui heureusement est certaine, c'est celle de M. le duc de Broglie à l'ambassade de Londres. M. de Broglie accepte l'honneur et la tâche, aujourd'hui fort difficiles, de représenter la France à la cour de Saint-James : il se rendra à Londres vers la fin de juin. A la même époque, M. de Sainte-Aulaire y retournera pour prendre officiellement congé et installer son successeur. M. de Broglie est partisan déclaré de l'alliance anglaise; il a terminé, il y a deux ans, les difficultés relatives au droit de visite. D'un autre côté, on ne saurait le soupçonner de complaisance

aveugle envers le gouvernement britannique, pour peu qu'on se rappelle son dernier discours à la chambre des pairs au sujet des affaires d'Espagne. En choisissant pour le représenter un personnage aussi considérable, le gouvernement français donne à l'Angleterre un habile et digne témoignage de bon vouloir.

Là où le régime constitutionnel est de fraîche date, là nécessairement les crises politiques sont plus fréquentes, surtout si, comme en Grèce, des complications extérieures se joignent aux tiraillemens du dedans. M. Coletti vient de modifier son ministère; il a cherché sans doute dans ce remaniement les forces dont il a besoin pour faire face aux difficultés de tout genre dont il est environné. On ne peut se dissimuler que cette recomposition du cabinet de M. Coletti est un nouvel échec pour l'influence anglaise; c'est ainsi que l'a compris sir Edm. Lyons, car il a sur-le-champ demandé le paiement de l'arriéré de l'emprunt grec. M. Coletti doit lutter non-seulement contre une opposition ardente, mais contre les influences menaçantes d'un gouvernement qui figure cependant parmi les puissances protectrices de la Grèce. Nous approuvons tout-à-fait la sage réserve avec laquelle, il y a deux jours, la chambre s'est occupée de l'emprunt grec. M. Saint-Marc Girardin s'est contenté de lire l'endroit du rapport de M. de Goulard où se trouvent exprimées une vive sympathie pour la jeune monarchie représentative du roi Othon et l'espérance qu'une des puissances protectrices ne répudiera pas l'honorable patronage qu'elle avait jusqu'à présent partagé avec ses alliés. M. le ministre des affaires étrangères a remercié M. Saint-Marc Girardin de la réserve de ses paroles, en déclarant que le gouvernement était résolu à maintenir la politique que jusqu'à présent il a suivie en Grèce, et la chambre a voté à l'unanimité moins une voix le crédit nécessaire au paiement des intérêts et de l'amortissement de l'emprunt grec pour le semestre échu le 1er mars 1847. La générosité de la France ne se dément pas, et la conduite de la chambre a été aussi digne que politique. L'Angleterre entend autrement son rôle de puissance protectrice : elle envoie, comme nous l'avons dit, des vaisseaux au Pirée, et, si elle proteste qu'elle n'entend pas user de violence, elle ne se refusera pas le plaisir de promener d'un point à l'autre ses bâtimens, et d'encourager par la présence de son pavillon les désirs et les projets de révolte qui voudraient éclater. Sir Edm. Lyons et lord Palmerston persistent à attaquer l'administration de M. Coletti, à la décrier. Nous en trouvons la preuve dans une brochure, publiée récemment à Londres, sur la situation de la Grèce (*the State of Greece*), qui est un résumé de toutes les accusations dont les adversaires de M. Coletti ont fait retentir la chambre des députés d'Athènes. L'auteur de cet écrit, M. Alexander Baillie-Cochrane, a été quelque temps mêlé aux affaires de Grèce, et il passe pour le fidèle interprète des inspirations de sir Ed. Lyons, quand il insiste sur la nécessité de remédier le plus tôt possible aux maux de la Grèce. On comprend ce que veut dire un pareil langage.

Le différend gréco-turc, au lieu de s'aplanir, a pris une gravité qu'il n'avait point à l'origine. Le terme fixé par l'*ultimatum* de la Porte ottomane étant expiré sans que les réparations exigées avec une certaine hauteur aient été accordées par le cabinet d'Athènes, les rapports diplomatiques ont cessé entre les deux gouvernemens. La Turquie, qui persiste à se croire blessée, a montré encore sa mauvaise humeur en confiant d'autorité les intérêts commerciaux des sujets grecs à un fonctionnaire turc, au directeur de la douane de Constanti-

nople. Que cette infraction aux usages soit volontaire ou qu'elle vienne de l'inexpérience, elle est fâcheuse, car elle peut créer une difficulté de plus. Toutefois cette question disparaît dans l'importance de la première. Assurément, le progrès pacifique et régulier d'un royaume taillé dans l'héritage de Mahomet II n'est point, pour les Osmanlis, un spectacle agréable, surtout s'ils songent que la Grèce politique, celle des protocoles et des traités, n'est point véritablement toute la Grèce morale, et que ces deux parties d'un même tout peuvent se réunir un jour. Il est naturel aussi que le royaume nouveau se trouve gêné dans les limites qu'on lui a imposées. Il y a dans ces sentimens réciproques un obstacle permanent à l'entretien de relations amicales entre ces deux cabinets : s'ils veulent s'entendre, ils sont obligés, l'un de faire taire ses ressentimens et ses inquiétudes, l'autre de cacher ses vœux et ses espérances. Cependant leur bonne entente est leur premier intérêt dans l'état actuel de l'Orient et en face d'une grande puissance qui a si bien profité jusqu'ici des révolutions de l'empire turc. Les Hellènes, plus avancés politiquement que les Serbes, les Bulgares, les Moldo-Valaques, ont la même politique à suivre pour les mêmes raisons. Le *statu quo* est pour eux en ce moment le seul moyen de progrès. De son côté, la Turquie doit aux chrétiens de l'empire et au royaume grec en particulier une bienveillante justice qui est pour elle une condition d'existence.

Mais ne voilà-t-il pas l'Italie pontificale qui, à notre grande joie, mêlée de quelque surprise, va figurer à son tour parmi les pays constitutionnels! Le secrétaire d'état cardinal Gizzi vient d'adresser aux sujets romains une proclamation dans laquelle il leur annonce la prochaine réunion à Rome d'une consulte où siégeront des députés nommés par l'autorité municipale. Chaque ville importante des états romains enverra trois députés à la consulte, qui délibérera sur tous les sujets d'intérêt général. On peut juger de l'enthousiasme avec lequel a été reçue la nouvelle d'un pareil bienfait. Il n'y a eu qu'un cri de reconnaissance pour le pape qui sait si bien comprendre et satisfaire les besoins des populations soumises à son autorité. Dans les sentimens et les pensées qui ont inspiré ces mesures, il y a plus que le désir, d'ailleurs fort naturel, de conserver et d'accroître la popularité acquise; il y a une habileté profonde. Le pape, en appelant autour de lui les mandataires élus des intérêts généraux des populations, se crée un point d'appui, des forces qui lui permettront de mener à bien toutes les réformes dont il sent si vivement la nécessité. Désormais la régénération séculière de l'administration romaine est possible. L'institution de la consulte, de cette espèce de représentation nationale, aura le double effet de consolider la puissance morale du pape, et d'améliorer enfin le sort des populations gouvernées par le souverain pontife.

En passant en revue les questions principales qui agitent et passionnent les différens peuples, nous voyons, dans le Nouveau-Monde, la question de l'esclavage grosse d'orages politiques. Si pour quelques grands états de l'Europe, pour la France, pour l'Angleterre, le problème de l'esclavage a, relativement à leurs colonies, des difficultés qu'il faut résoudre avec habileté et patience, et dont tout récemment nous retrouvons la trace dans les débats de notre chambre des députés, ce problème a dans le Nouveau-Monde et notamment pour la république des États-Unis une bien autre importance. Là, entre les états du nord et les états du sud, la question de l'esclavage est un véritable champ de bataille;

elle est une source d'inquiétudes, de débats sur l'avenir même de la constitution fédérale. Les états du sud se plaignent hautement des attaques qui ont retenti, dans la dernière session du congrès, contre leurs institutions, et, parmi ces institutions, ils mettent au premier rang l'esclavage. Ainsi, récemment à Charleston, il s'est réuni une grande assemblée tant pour adopter certaines résolutions politiques que pour faire honneur à M. Calhoun à son retour de Washington. Quand l'assemblée eut entendu le rapport de son comité et voté par acclamation les résolutions qui lui étaient soumises, M. Calhoun, après avoir donné à ces votes une entière approbation, a signalé avec véhémence l'esprit d'agression des états du nord et les dangers de leur prépondérance. M. Calhoun a démontré qu'au prochain congrès les états sans esclaves auront partout la majorité. Par l'addition des états d'Iowa et de Wisconsin, la majorité sera de 4 voix dans le sénat du côté des états ennemis de l'esclavage. Dans la chambre des représentans, cette majorité sera considérable. Il faut donc que le sud se montre prêt à maintenir ses droits, qui se confondent avec le principe même du respect de la constitution. D'ailleurs, le nord n'a pas d'intérêt à détruire l'esclavage, qui est pour lui au contraire une source de richesses. Sans le riz, le coton, le tabac du sud, que deviendraient le commerce et la navigation du nord, ses usines, ses manufactures? que deviendrait enfin sa population? Le revenu du gouvernement tomberait à 8 millions de dollars, et la prospérité des villes du nord diminuerait d'une manière sensible. Celles-ci sont donc vraiment intéressées à respecter les droits et les institutions du sud. On peut juger si une pareille argumentation a été couverte d'applaudissemens. M. Calhoun a partagé en trois classes ceux qui, dans les colléges électoraux, votent contre l'esclavage. Il y a d'abord les abolitionnistes. Ce sont, aux yeux de M. Calhoun, des fanatiques qui regardent l'esclavage comme un crime et en veulent la destruction à tout prix. Les abolitionnistes forment un vingtième des électeurs. Viennent ensuite des gens plus modérés et plus tranquilles, qui, tout en regardant l'esclavage comme un mal, ne voudraient pourtant pas, pour l'abolir, violer la constitution. Ils forment le vrai parti conservateur des états du nord et représentent les sept-dixièmes des électeurs. Quant à la troisième fraction de la population électorale, M. Calhoun la subdivise en deux parties; l'une présente des hommes de talent et d'éducation, dont le nombre ne s'élève qu'à un vingtième des électeurs, tandis que l'autre forme un cinquième du corps électoral, et est composée de gens qui appartiennent à ce qu'on appelle le parti des dépouilles (*spoils-party*), gens qui ne reconnaissent aucun principe, et qui ne se mêlent d'élections que pour obtenir leur part du butin. M. Calhoun a fait observer que l'égalité de forces qui, la plupart du temps, règne entre les whigs et les démocrates, donne dans les élections une grande importance aux abolitionnistes, malgré le petit nombre de ces derniers, qui se trouvent recherchés par l'un et l'autre parti. Il faut donc, suivant l'orateur, que le sud oppose une énergique résistance aux attaques et aux dangers qui le menacent. M. Calhoun a protesté de son attachement à l'union, mais il a ajouté que l'union serait infailliblement sacrifiée, si les droits du sud étaient envahis. Défendre les institutions du sud, c'est travailler au maintien de l'union. Le discours de M. Calhoun a produit une sensation profonde, non-seulement à Charleston, mais dans tous les états du sud.

Au début, la guerre du Mexique n'était pas populaire dans le sud; plus tard,

on l'a considérée d'un œil plus favorable, quand on a vu la facilité avec laquelle des territoires ont été envahis. Ce résultat a flatté tant l'amour-propre que l'ambition des Américains, qui seraient assez disposés à conserver leurs nouvelles conquêtes; mais ici la question de l'esclavage se rencontre encore comme un obstacle, comme un achoppement. Les états du nord sont décidés à s'opposer à l'introduction de l'esclavage dans les nouveaux territoires; de son côté, le sud ne consentirait jamais à un traité avec le Mexique dans lequel on introduirait une clause tendant à exclure l'esclavage des territoires cédés. Comment se tirer d'un pareil conflit? Pour tourner la difficulté, on prendrait le Rio-Grande del Norte pour limite du Texas; on rendrait au Mexique les territoires conquis, à l'exception, toutefois, de la Californie, que le Mexique, moyennant une indemnité, serait contraint de céder à l'Union. Sur la possession de la Californie, il n'y a qu'une opinion dans les états du sud comme dans ceux du nord. La convoitise des Américains ne se borne pas là; depuis long-temps, elle s'est tournée du côté de Cuba, qui, par sa richesse et sa position géographique, a une haute importance à leurs yeux. Ils font dans l'ombre tout ce qui est en leur pouvoir pour disposer les habitans de cette île à se séparer un jour de l'Espagne, et le grand commerce qu'ils entretiennent avec Cuba leur donne les moyens de préparer les voies. Chaque année voit de nombreux Américains s'établir à Cuba. Ces nouveaux propriétaires ont des rapports journaliers avec le peuple de l'île, et ils lui vantent les avantages dont il jouirait, s'il faisait partie de l'Union américaine. Cette propagande est encore favorisée par la mauvaise administration de l'Espagne, qui a l'imprudence d'élever le chiffre de l'impôt immodérément, et qui ne pourrait accuser qu'elle-même, si, un jour, des populations qui lui ont été sincèrement dévouées se montraient résolues à se séparer d'elle.

C'est le double caractère des Américains d'être à la fois très avides d'acquérir et très parcimonieux sur les moyens de conquête. La guerre du Mexique n'est pas au fond populaire aux États-Unis : on a vu avec quel effort pénible le congrès a voté l'argent et les troupes nécessaires pour la continuer. Des orateurs, notamment M. Calhoun, se sont acquis la faveur publique en soutenant que les deux buts principaux qu'on s'était proposés en déclarant la guerre au Mexique étaient atteints. Que voulait-on? Repousser l'invasion et revendiquer des limites contestées. Ces deux résultats sont obtenus. Pourquoi dès-lors ne se bornerait-on pas désormais à une attitude défensive? On a vu un moment le gouvernement américain, dans son désir de mettre fin à une lutte dispendieuse, prêter une oreille crédule aux assurances d'un ancien courtier de Santa-Anna, d'un intrigant subalterne, et l'envoyer à Mexico dans l'espoir de nouer des négociations utiles. Atocha, c'est le nom de cet agent, quittait, quinze jours après, la capitale du Mexique pour revenir à Washington sans avoir réussi. Après ces tentatives infructueuses, le gouvernement américain a voulu essayer des mesures énergiques; il a ordonné à ses généraux de pousser les hostilités avec vigueur, et il s'est proposé de flatter l'amour-propre national par la prise de Véra-Cruz, que quelques feuilles américaines paraissent avoir annoncée prématurément. Jusqu'à présent, les derniers événemens ont montré entre les troupes de l'Union et les Mexicains une alternative de succès et de revers. Malgré l'incontestable supériorité des États-Unis sur le Mexique, la lutte a pour l'Union une gravité qui dépasse toutes les prévisions de ses hommes politiques. Outre les difficultés

militaires et dans l'hypothèse du triomphe de la république fédérale, le démembrement du Mexique peut devenir, comme nous l'avons indiqué, une cause de déchirement pour l'Union victorieuse.

En Algérie, nos relations avec les tribus jusqu'alors indépendantes qui habitent le Djerdjera deviennent de plus en plus satisfaisantes. Le chef kabyle Bel-Kassem ou Kassi, qui, pendant la dernière insurrection, s'était rendu redoutable au cercle de Delhi, est venu à Alger faire sa soumission; il s'est présenté au nom des populations kabyles comprises entre Delhi et Bougie, et on a pu conclure avec lui une sorte d'arrangement qui garantit le libre accès de ces montagnes à notre commerce, et stipule en faveur de la France l'acquittement d'une contribution annuelle. L'habile direction imprimée aux efforts de la politique et l'énergie déployée dans la guerre ont produit un autre résultat non moins heureux, non moins important. Le célèbre Bou-Maza, cet ardent fanatique, se prétendant descendant de la famille schérifienne des Ben-Deris, qui, depuis 1845, entretenait l'agitation la plus vive dans la subdivision d'Orléansville, est venu se rendre de lui-même à l'autorité française. La physionomie pleine de feu et d'audace de ce jeune homme, à peine âgé de vingt-cinq ans, les témoignages du respect empressé qu'il reçoit des Arabes au milieu même de nos camps, prouvent que Bou-Maza avait une position beaucoup plus forte qu'on ne le croyait généralement, et qu'il pouvait causer encore beaucoup de maux aux malheureuses populations qui habitent le Dahra. Ainsi donc sur plusieurs points de l'Algérie se manifestent à la fois des tendances nouvelles de la part des indigènes. Notre puissance a enfin reçu, aux yeux de ces musulmans fanatiques, cette consécration de la volonté divine devant laquelle ils baissent la tête avec résignation. A mesure que les résistances que nous éprouvions diminuent, les travaux de fortification du sol vont prendre un essor plus rapide, et on a tout lieu d'espérer que le gouvernement, qui a su, par le bon choix de ses agens et la sagesse de ses dispositions, favoriser l'accomplissement de ces heureux résultats, ne se montrera ni moins actif ni moins intelligent pour les œuvres de la paix.

De toutes les difficultés qui ont retardé et retardent encore les progrès de notre établissement en Algérie, la plus grande, sans contredit, est l'impossibilité où se trouvent les Européens, par suite de la diversité du langage, d'entrer en communication d'idées, en relations d'affaires et de commerce avec les indigènes. Pour remédier à cet état de choses, deux moyens se présentaient à l'administration : l'un d'encourager chez les Arabes l'étude de la langue française, l'autre de propager chez les Européens la connaissance, au moins élémentaire, de la langue arabe. Le premier de ces moyens n'a produit jusqu'ici que de très faibles résultats. L'Arabe, naturellement insouciant, même pour l'étude de sa propre langue, n'a fait aucun effort pour se mettre en état de comprendre notre idiome, et ne s'est nullement laissé tenter par les avantages qui lui étaient assurés. Ici, comme en bien d'autres choses, il nous a fallu faire le premier pas, et, dans l'intérêt de la civilisation, étudier la langue arabe, en attendant que la langue française devienne, ce qui arrivera dans un temps donné, la langue de l'Algérie. Le second moyen a donc été employé par le gouvernement, et, depuis 1837, des cours publics de la langue arabe ont été successivement établis à Alger, à Constantine, à Oran; mais ces cours, ainsi que les leçons données au collége d'Alger, ne s'adressant qu'à un petit nombre d'auditeurs, n'avaient

qu'une valeur relative, et laissaient en dehors la population industrielle et agricole, dont le contact avec les indigènes est bien plus fréquent, bien plus suivi, et doit exercer une influence beaucoup plus grande sur l'assimilation future des deux peuples. Des mesures viennent d'être prises par M. le ministre de la guerre, et, pour remplir cette lacune, il a été décidé en principe que l'enseignement des élémens de la langue arabe serait introduit dans toutes les écoles primaires de l'Algérie. On ne peut qu'applaudir à cette disposition, qui réclame pourtant encore un complément nécessaire dans la création d'une école normale, où les élèves-maîtres puissent se livrer à une étude approfondie et suivie de la langue arabe, et se mettre ainsi en mesure de l'enseigner ensuite avec succès dans les écoles communales. Cet enseignement, ainsi propagé et mis à la portée de toutes les classes, produirait, nous n'en doutons pas, les meilleurs résultats, et contribuerait d'une manière efficace à faire triompher la civilisation européenne de l'antipathie des indigènes.

Si nous reportons nos regards sur nos affaires intérieures, nous voyons que la question des incompatibilités a mis de nouveau en lumière les nuances diverses qui se partagent la majorité de la chambre. Là plus encore que pour la réforme électorale, il y a eu des allures indépendantes. La question des incompatibilités n'a rien de radical et de révolutionnaire; nous n'en voulons d'autre preuve que la manière dont elle a été posée avec une grande netteté par M. le ministre de l'intérieur. « C'est une question de limite, a dit M. Duchâtel; la limite est-elle dépassée ou est-elle simplement atteinte? Telle est la question entre M. de Rémusat et moi. M. de Rémusat ne veut pas expulser complétement les fonctionnaires, il se borne à en renvoyer une cinquantaine environ. Je crois que le nombre ne doit pas s'en accroître, je crois qu'il est bon qu'il ne s'accroisse pas, mais en même temps je ne pense point que nous ayons dépassé la limite, et qu'il soit besoin de remèdes aussi énergiques que ceux qui sont proposés par M. de Rémusat. » L'été dernier, beaucoup de colléges électoraux ont fait prendre à leurs mandataires l'engagement spécial de travailler législativement à restreindre le nombre des fonctionnaires dans la chambre. Ces colléges pensaient au moins que la limite dont a parlé M. le ministre de l'intérieur était bien près d'être dépassée. Il est vrai que, par une sorte de compensation, il y a d'autres colléges électoraux aux yeux desquels c'est pour les candidats une recommandation puissante que d'exercer avec distinction des fonctions publiques. Cela est vrai non-seulement pour la majorité, mais aussi pour l'opposition. Toutes ces divergences montrent combien la question des incompatibilités partage les esprits, et comment chacun se croit le droit de la résoudre à son gré, sans même prendre le mot d'ordre du parti auquel il appartient. Le gouvernement lui-même a reconnu, par l'organe de M. Guizot, que la question demandait à être approfondie, afin que sur ce point les convictions du pays pussent s'établir en connaissance de cause. Il a été convenu qu'à une époque ultérieure de la législature, sans doute dans deux ans, la question des incompatibilités sera prise en considération et mûrement examinée par une commission qui devra présenter à la chambre des conclusions positives. Ce que doit vouloir la chambre, c'est d'être la véritable expression du pays, en offrant une réunion d'élite de toutes les situations sociales. Il faut que le fonctionnaire siége à côté de l'agriculteur, et que de grands propriétaires soient mêlés à des membres du barreau. C'est ce qu'a indiqué avec

justesse M. le garde-des-sceaux, et la chambre a été de son avis quand il a dit que le pays ne serait pas bien représenté s'il y avait dans le parlement quatre cent cinquante-neuf propriétaires ou quatre cent cinquante-neuf avocats.

En parlant de la présence des avocats dans la chambre, nous ne devons pas passer sous silence le brillant début de M. Paillet. Au premier rang dans le barreau de Paris, M. Paillet a voulu, dès son premier discours, conquérir une place parmi les orateurs de la chambre, et il y a réussi. La harangue était travaillée de longue main, bien apprise; elle a été débitée avec un art d'autant plus grand, qu'il se cachait sous les apparences d'une sorte de bonhomie, bonhomie coquette et un peu prétentieuse. Quoi qu'il en soit, le succès a été complet. La majorité a su gré à l'orateur de la mesure avec laquelle il développait les théories de l'opposition, et la chambre tout entière de la peine qu'il s'était donnée pour rendre quelque nouveauté à un thème retourné en tous sens par des talens divers. Que dire, en effet, au sujet des incompatibilités, après les développemens ingénieux dont M. de Rémusat a accompagné sa proposition, après l'argumentation si substantielle de M. Duchâtel, et la spirituelle comparaison établie par M. Saint-Marc Girardin entre les fonctionnaires français et les fonctionnaires prussiens? Cependant M. Billault a su réveiller l'attention de la chambre par la vivacité avec laquelle il a résumé tous les argumens, et surtout par les malicieuses provocations qu'il a adressées aux conservateurs progressistes. On eût dit que M. de Castellane les attendait, car il y a répondu sur-le-champ. Sa déclaration n'a point été ambiguë : il a annoncé qu'il voterait avec ses amis la prise en considération de la proposition de M. de Rémusat, non qu'il voulût toute la proposition; à ses yeux, il faut la réduire et non pas la détruire.

La majorité qui a repoussé la prise en considération n'a été que de 49 voix. Cette différence avec la majorité qui avait rejeté la réforme électorale s'explique par plusieurs raisons. Beaucoup de députés appartenant à la majorité avaient, comme nous l'avons dit, pris des engagemens sur ce point avec leurs électeurs. La plupart de ces députés se sont abstenus au moment du vote; c'était se déclarer à moitié satisfait des promesses du cabinet pour l'avenir. Quelques conservateurs progressistes n'étaient pas fâchés de faire acte d'indépendance à propos d'une question qui présentait un caractère bien moins tranché que la réforme électorale; ceux-là ont voté avec l'opposition.

Il est donc constaté une fois de plus qu'au sein de la majorité il y a des esprits indépendans plus préoccupés de leurs propres tendances, de leurs propres opinions, que des intérêts du parti auquel ils appartiennent. Nous concevons que cette allure assez indisciplinée déplaise un peu à la majorité, à ses chefs, à ses soutiens les plus expérimentés, et que ces derniers ne consentent pas facilement à se laisser conduire par les fantaisies, par la pétulance des nouveaux-venus; toutefois, si naturels que soient ces sentimens, il ne faudrait pas qu'ils fissent tomber la majorité dans deux fautes qui seraient graves, le dédain pour les personnes et l'immobilité systématique dans les choses. Ces membres nouveaux, ces conservateurs progressistes ne sont-ils pas un symptôme, qui veut être compris, des dispositions du pays et de sa véritable pensée? A peine l'urne électorale avait-elle fait connaître tous ses secrets l'été dernier, que nous indiquions l'arrivée en grand nombre d'hommes nouveaux dans la chambre et dans les rangs du parti conservateur comme le fait culminant de la situation, et le germe de

modifications inévitables dans la conduite et l'attitude de la majorité. Ce germe tend à percer aujourd'hui. Faut-il en contrarier, en étouffer les développemens? Non, il faut les diriger. La majorité doit s'assimiler tout ce que les recrues de 1846 lui apportent de sang nouveau, de forces vitales; c'est ainsi que les grands partis politiques s'affermissent et s'étendent. Nous voudrions aussi que la majorité, bienveillante envers ceux des siens qui ne siégent pas au milieu d'elles depuis plusieurs années, montrât sur plusieurs points plus d'initiative; elle répondrait mieux ainsi aux instincts du corps électoral dont les suffrages ont si fort grossi ses rangs. N'y a-t-il pas quelques satisfactions habiles à donner à l'opinion? Nous signalions dernièrement les questions administratives, les questions financières, comme appelant toute la sollicitude de la chambre; c'est là un vaste champ qu'elle peut ouvrir à l'activité et à un sage esprit de réforme des conservateurs progressistes, de ceux qui sont sincères quand ils protestent de leur fidélité aux principes de la majorité, et qui veulent travailler dans ses rangs au bien général du pays. S'il n'y a pas de questions politiques proprement dites qui réclament une solution immédiate, il y a dans la sphère des intérêts et des affaires une situation lourde, inquiétante pour l'avenir; il y a une crise financière qui n'est que trop attestée par l'état de détresse où sont tombées les compagnies de chemins de fer. Ces compagnies, nous parlons des plus considérables, celle du chemin de fer de Lyon par exemple, se trouvent réduites à une inaction mortelle à tous les intérêts. Il y a des efforts, il y a des sacrifices qui sont au-dessus des ressources de l'industrie privée. On a eu raison de dire qu'il n'y a pas en ce moment une compagnie en France qui puisse par elle-même se procurer 100 millions. L'intervention de l'état est indispensable; c'est ce qui n'est pas, nous le croyons, méconnu par le gouvernement. S'il a hésité jusqu'à présent à saisir la chambre d'une pareille question, c'est qu'il a pressenti qu'il la trouverait peu disposée à de nouveaux votes financiers, surtout quand il s'agit de compagnies pour lesquelles la chambre croit avoir beaucoup fait. Cependant la chambre et le gouvernement ne sauraient penser que la solution de ces questions difficiles est dans l'inaction absolue, et la session ne se passera pas sans doute sans qu'on applique un remède à un mal qui n'est pas moins grave pour la fortune publique que pour les capitaux particuliers. Lorsqu'en décembre dernier nous signalions la rareté du numéraire et la perturbation générale dans les affaires, on espérait que les derniers jours de l'année seraient les plus mauvais, et que la situation commerciale s'améliorerait en s'éloignant de l'époque où les engagemens du commerce sont les plus nombreux. Nous regrettons de constater que, malgré l'apparence d'une bonne récolte annoncée de tous côtés, la position de la place ne soit pas plus favorable : l'argent est toujours rare et cher. Il est vrai que la mesure adoptée par M. le ministre des finances de porter l'intérêt des bons du trésor à 5 pour 100 ne pouvait en diminuer le taux, et l'on a même lieu de se féliciter que la rente n'ait pas subi une plus forte dépréciation devant l'arbitrage que chaque porteur d'inscription devait naturellement chiffrer. Vendre sa rente à 4 et demi et placer à 5 pour 100 en bons du trésor était une opération qui pouvait faire tomber la rente à un taux beaucoup plus bas. La crainte de ne pouvoir reprendre ses titres au même cours que ceux où on aurait vendu a heureusement arrêté beaucoup de spéculateurs, et le trésor paraît avoir trouvé les fonds dont il avait be-

soin. Pour revenir à la question capitale des chemins de fer, il appartient à l'état, à ses représentans, de donner le plus tôt possible aux compagnies les moyens de reprendre avec vigueur des travaux qui sont aujourd'hui une des principales conditions des développemens du commerce et de l'industrie.

REVUE LITTÉRAIRE.

LE THÉATRE. — LES LIVRES.

Il ne saurait y avoir entre l'art et le monde ni alliance absolue, ni rupture complète. Asservi aux conditions factices de la vie de salon, l'art risquerait de se maniérer et de s'amoindrir; mais, en restant trop en dehors de cette influence que la société polie doit exercer autour d'elle, il s'expose à perdre ce sentiment des convenances et des mesures que rien en France ne peut remplacer. Il suffit de jeter les yeux sur la plupart des productions contemporaines, pour y reconnaître l'absence de cet enseignement des *mondains lettrés*, qui, sans prétendre à aucune initiative, pourrait du moins corriger et assouplir ce que les imaginations vigoureuses ont de raide et d'indompté. Que de fois, en lisant les plus beaux livres de la littérature actuelle, en coudoyant les renommées les plus bruyantes de notre époque, nous avons retrouvé la trace de certaines habitudes *bohémiennes*, au lieu de ce léger parfum de bonne compagnie qui ne gâte jamais rien à ce qu'il touche! Que de fois, au milieu de pages pleines de passion ou de rêverie, un mot malencontreux, une fausse note, sont venus arrêter le doux entraînement de notre lecture et nous prouver que l'auteur connaissait mieux le pays des chimères que celui des réalités! Qui sait même si cette ignorance, cet éloignement volontaire, n'ont pas contribué pour beaucoup à ces bizarres écarts dont nos hommes célèbres nous donnent trop souvent le triste spectacle, et qui sont plutôt des inconvenances que des fautes? Nous le croyons sincèrement: nos artistes ont eu tort de vivre trop entre eux, de se créer à eux-mêmes un monde singulier qu'ils habitent en insulaires, et qu'ils peuplent au gré de leur humeur et de leurs caprices. Qu'en arrive-t-il? Lorsque cette société qui goûte leurs ouvrages veut faire connaissance avec leurs personnes, il y a méfiance réciproque; on s'aborde avec une sorte de sauvagerie dénigrante ou de curiosité moqueuse. Au lieu de recevoir quelques leçons utiles en échange des jouissances qu'ils donnent, au lieu de rétablir ces relations amicales dont on profiterait de part et d'autre, les artistes ne s'occupent qu'à *poser*, comme des êtres exceptionnels, devant un public plus amusé que sympathique, ou à recueillir précipitamment quelques traits épars, inexacts, dont ils feront plus tard des caricatures blessantes.

Il serait donc opportun peut-être que les gens du monde, ceux du moins qui se trouvent, par hasard ou par goût, mêlés aux incidens journaliers de notre histoire littéraire, entreprissent, chacun pour sa part, et dans cette prudente mesure qu'ils doivent indiquer par leurs conseils comme par leurs exemples, de renouer les communications interrompues, de réconcilier ces deux élémens divers, mais non pas hostiles, enseignant ici ce goût des choses de l'esprit qui est la plus exquise des civilisations, prêchant là cette observation des lois sociales,

cette urbanité des relations, ces habitudes de dignité et de tenue qui donneraient au talent plus d'autorité et plus de grace. Le moment ne serait-il pas propice aux tentatives de ce genre? Il faut bien l'avouer, nous sommes arrivés à un de ces temps d'arrêt qui discréditent à la fois les nouvelles promesses et les nouvelles théories, en nous permettant de reconnaître le vide des théories et des promesses passées. Peu de siècles ont eu, plus que le nôtre, des adolescens de génie; mais bien peu de ces génies juvéniles sont arrivés à cette virilité forte et complète qui donne à la gloire d'une œuvre et d'un nom une consécration décisive. Il y a eu des jours de lutte et d'éclat, de bruit et d'espérance; y a-t-il eu une victoire? Parmi les combattans, quelques-uns, plus heureux ou mieux avisés, se sont détachés du gros de l'armée pour se faire isolément leur petit fief, leur Yvetot où ils règnent en maîtres; mais dans le fait l'anarchie est partout et l'autorité nulle part. Il ne s'agit donc plus maintenant de présenter des systèmes, de discipliner l'art, au nom de ces théories exclusives et magistrales qui sont tour à tour des chartes, des traités de paix et des déclarations de guerre; il s'agit de ramener à un milieu de tolérances polies et de concessions délicates les vainqueurs, s'il y en a, et les vaincus, s'il en reste. Des aperçus plutôt que des doctrines, des impressions plutôt que des jugemens, c'est là ce que les lecteurs spirituels et désabusés demanderont désormais à la critique; c'est là ce que je voudrais essayer aujourd'hui.

Le drame de M. Jules Barbier, joué au Théâtre-Français sous ce titre vague et séduisant : *Un Poète*, est justement un de ces ouvrages qu'il convient de juger d'après les enseignemens de la vie pratique : l'auteur est très jeune, tout le monde l'a dit, et son drame le dit mieux que tout le monde. Une jeunesse sincère y déborde de toutes parts, et avec tant d'enthousiasme et d'ardeur qu'elle croit nouveau tout ce qu'elle éprouve : heureux âge où la naïveté même des imitations forme une sorte d'originalité pleine de candeur et de grace!

Le héros de M. Barbier s'appelle Richard : il a vingt ans, il est pauvre, il est poète, il est amoureux, il est aimé. Le front serein, l'œil rayonnant, la tête haute et le pas dégagé, tel est Richard au seuil de la vie. A lui cet univers si beau, ce ciel si pur, ces rayons si doux, toutes ces poésies de la nature qui se reflètent dans ses premiers vers comme dans une onde fraîche et transparente! à lui cette jeune fille qui vient à sa rencontre avec tant de confiance et un si chaste abandon! Que lui font, à cet heureux rêveur, la réalité, l'indigence, les lois sociales, les entraves matérielles, les perfidies d'une fausse amitié, le poignard qui reluit dans l'ombre? L'étoile des amoureux et des poètes le guide vers sa bien-aimée. Qu'elle est charmante, cette Lætice, *Lætitia*, la joie du cœur et des regards! Juliette à son balcon, Barberine dans sa tourelle, Kitty Bell à son comptoir, n'ont pas plus de fraîcheur idéale! Si Roméo lui disait : « Voilà l'alouette qui chante, » je suis sûr qu'elle répondrait : « C'est le rossignol. »

Mais le mélodrame (hélas! pourquoi faut-il qu'il intervienne dans une si douce élégie?), le mélodrame, en costume de dandy, moitié civilisé, moitié sauvage, en a disposé autrement. Il a besoin de cette aimable Lætice pour être, quoi? — vous ne le devineriez jamais, — pour être président d'une république mexicaine. Hélas! oui, Lætice, le poétique amour de Richard, n'est aux yeux de cet affreux dandy mexicain qu'une grosse dot au moyen de laquelle il deviendra le maître d'un certain nombre de nègres et de mulâtres. Il emmène donc la

jeune fille, et Richard se croit trahi. Que lui reste-t-il à faire? A chercher l'oubli dans la débauche, à étouffer dans l'orgie ce nom charmant qui murmure toujours dans son cœur. Cette tâche meurtrière est vite accomplie, et lorsqu'un soir Lætice revient, avec le sourire des amours fidèles, et dit à Richard : « Me veux-tu? » il est trop tard. A la place de l'amant et du poète, elle ne retrouve qu'un sombre fantôme blasphémant tout ce qu'il a chanté. Elle s'enfuit, frémissante de douleur et d'effroi, et lorsqu'elle revient encore, prête à continuer l'amour dans le pardon, c'en est fait! Richard s'est condamné et exécuté lui-même; il a trouvé dans l'officine du drame moderne quelques gouttes de poison échappées à ses tristes héros; il les a bues et il meurt.

Je ne me donnerai pas le stérile plaisir d'affirmer à M. Barbier que rien n'est nouveau dans son drame; je ne m'amuserai point à le suivre pas à pas, montrant ici la trace de Sténio, là celle de Rolla, plus loin l'empreinte de ce pâle et mélancolique Chatterton, dont une muse discrète a su faire une des plus délicates figures de la poésie contemporaine. A quoi bon détailler tous ces pastiches, s'arrêter à chaque scène pour rendre à Shakespeare, à M. Hugo, à George Sand, à M. Alfred de Musset, à M. de Vigny, ce qui leur appartient dans ces emprunts d'un fils de famille qui a cru pouvoir s'enrichir sans scrupule en ne prenant qu'à ses parens? M. Barbier n'a sans doute pas la prétention d'avoir trouvé une face nouvelle du drame moderne, ni même d'avoir donné à sa pensée une forme constamment heureuse. Des élans d'une verve facile, une versification abondante, où reviennent trop souvent les images de l'élégie descriptive; une inexpérience de la scène semblable à ces gaucheries naïves dont on augure bien pour l'avenir; plusieurs traits heureux, surtout dans ce personnage de Lætice, le meilleur de la pièce, et qui nous représente assez bien la créole avec son gracieux mélange d'innocence et d'abandon, de mollesse insouciante et d'énergie passionnée; d'inexcusables scènes de mélodrame qu'aurait dû interdire à M. Barbier cette poétique atmosphère où il paraît respirer à l'aise : tel est ce drame que je comparerais volontiers à ces bruits confus qu'on entend le matin dans les champs; ils n'ont pas de sens précis, mais ils promettent un beau jour.

Si la pratique du monde et de la vie avait révélé à M. Barbier le côté vrai de chaque chose, je crois qu'il aurait considéré son sujet sous un autre aspect. Au lieu de refaire une vingtième fois cet hymne de tendresse, de poésie et de désespoir, il aurait compris autrement cet être à part, étrange, contradictoire, cet assemblage de petitesse et de grandeur qu'on appelle *le poète*. Il l'aurait peint, non pas tel qu'il l'a vu à travers le prisme de ses vingt ans, versant de son cœur, comme d'un immense foyer, d'ardentes étincelles de dévouement et d'amour sur la création tout entière, mais ramenant tout à lui-même, comme à l'expression la plus complète, la plus sublime, de cette création qu'il résume. Qu'importe à ce naïf despote tout ce qui l'approche, tout ce qui souffre et pleure? Les hommes ne sont que des points épars dans cette immensité dont il est le maître, des atomes qu'il absorbe et s'assimile dans ses splendides rayons. L'humanité, c'est son génie; la société, c'est sa gloire. L'amitié, l'amour, la foi, l'enthousiasme, la prière, ne sont que des notes du divin clavier dont il a le secret, des formes offertes à sa pensée toute-puissante qui les assouplit à sa guise. Il marche ainsi, sans se douter des larmes qu'il fait répandre et qu'on lui cache

sous des sourires. Maintenant, mettez cette destinée en contact avec les événemens qui doivent s'y mêler; mettez-la aux prises avec l'illusion, la confiance et le sacrifice; montrez, dans ses ivresses imprévoyantes et ses désenchantemens rapides, la femme assez crédule pour se confier à ce cœur sonore; puis, lorsque vous nous aurez fait voir, dans cette lutte, quel est l'oppresseur et l'opprimé, représentez-nous votre héros, seul sur les ruines qu'il a faites, se débattant contre l'inexorable sentiment de son impuissance et de sa misère : une telle œuvre ne sera-t-elle pas plus originale et plus vraie, plus élevée et plus instructive que le drame de M. Jules Barbier? Mais, pour comprendre et pour peindre ainsi, le talent ne suffit pas, il faut l'observation, il faut l'expérience.

Le dernier drame de M. Latour de Saint-Ybars, *le Syrien*, a de hautes prétentions et annonce de louables efforts. Parmi ces prétentions, il en est une que M. Latour partage, dit-on, avec toute une petite pléiade poétique. Est-il besoin d'avertir que nous ne saurions prendre au sérieux ces distinctions d'écoles qu'on essaie de ranimer aujourd'hui? Qui de nous consentirait à se passer du *bon sens?* Quel est l'écrivain, l'artiste, le poète, qui se résignerait sérieusement à appartenir à une autre école? Notre époque, qui s'est permis bien des néologismes, n'en a point inventé de plus malencontreux que celui-ci : *un fou de génie*. Non, il n'y a pas plus de fou de génie qu'il n'y a de malade bien portant, d'athlète rachitique et poitrinaire. Vouloir loger, en même temps, sous le même front, cet immortel flambeau qui répand sur toutes choses la moins trompeuse des clartés, et ce décevant feu follet qui attire aux abîmes, c'est insulter à la fois au génie et à la raison. Le génie n'est, au contraire, que le bon sens élevé à sa plus haute puissance, et trouvant en lui-même, avec l'aide du goût et de la patience, la force d'atteindre cet idéal qui n'est ni le faux, ni l'absurde, ni l'impossible, mais qui est la face la plus belle de toute beauté, la portion la plus vraie de toute vérité. Évitons donc de rapetisser la critique par des catégories puériles, et occupons-nous du drame de M. Latour, en dehors de tout préjugé d'école.

Saisir, au milieu d'une des crises de son agonie, cette civilisation romaine que Juvénal et Tacite nous ont représentée succombant à ses propres excès; opposer l'un à l'autre, dans cette société mourante, deux frères, l'un nourri dans les camps et professant encore les vertus républicaines, l'autre énervé par la débauche et dépravé par l'exemple du maître; faire apparaître au-dessus d'eux la figure sérieuse et austère de la matrone romaine; puis, pour dernière péripétie de cette lutte entre les vertus païennes et le vice païen, nous montrer à l'horizon, d'une part l'incendie de Rome, de l'autre l'aurore de la régénération chrétienne, pareille à ce rayon matinal qui, survenant tout à coup au milieu d'une orgie, mêle aux souillures du festin et à la pâleur des convives ses clartés vivifiantes et ses brises embaumées : certes, la tâche était grande, mais elle n'était pas nouvelle. Corneille dans *Polyeucte*, Châteaubriand dans *les Martyrs*, avaient déjà fixé en traits ineffaçables cette poétique transition du paganisme expirant dans la débauche au christianisme naissant dans les fers. Sur leurs traces, des imitateurs moins heureux avaient aussi cherché dans cet antagonisme, si riche en enseignemens et en contrastes, le sujet d'une œuvre dramatique. M. Latour, venant à leur suite, a-t-il mieux fait que ses devanciers? Nous ne le croyons pas.

D'abord, où est l'action dans *le Syrien?* Marcellus, le Romain vertueux, aime

la jeune Émilie; l'épousera-t-il? Théagène, l'infame affranchi de Néron, veut enlever Émilie pour l'offrir à son maître; l'enlèvera-t-il? Le Syrien, esclave chrétien, veut convertir Marcellus; y parviendra-t-il? Voilà, ce me semble, trois actions bien distinctes. Ce Syrien, qui donne son nom à la pièce, y a-t-il quelque influence? Pas la moindre; son intervention se borne à faire mourir Marcellus en néophyte, au lieu de le laisser mourir en stoïcien. C'est ici qu'éclate, selon moi, l'infériorité de M. Latour. Dans les œuvres précédentes, puisées aux mêmes sources, on avait cherché à donner à l'avénement du christianisme une part puissante dans le drame. Que Polyeucte et Pauline restent païens, qu'Eudore et Cymodocée ne brisent pas les idoles, à l'instant tous les événemens auxquels ils sont mêlés changent de face. Unir ainsi par des liens étroits, rendre responsables les uns des autres les événemens, les personnages et les caractères, c'est là vraiment l'art du poète, et c'est là ce qu'on néglige trop aujourd'hui. Lorsqu'on fait de l'archaïsme ou plutôt du *bric-à-brac* romain, on croit faire de l'histoire romaine; lorsqu'on a logé, tant bien que mal, dans de bruyans alexandrins, le nom d'un meuble, d'un vêtement, d'un détail familier omis par Corneille et Racine, on s'imagine avoir fait faire un grand pas à la science historique. Hélas! c'est tout simplement le procédé employé, il y a vingt ans, à propos du moyen-âge : même prédilection pour les étoffes et les couleurs, même dédain pour la logique des événemens et des caractères. Le mannequin n'a pas changé : au lieu d'un justaucorps et d'un pourpoint de velours, vous lui mettez une tunique et un manteau de pourpre; mais, sous la pourpre comme sous le velours, je ne sens pas le cœur battre. Je cherche en vain l'humanité et l'histoire, et je me détourne de cet étalage que n'animent ni la vérité ni la vie.

M. Latour a donc manqué à cette loi qui doit dominer les divers systèmes. Chaque personnage, chaque incident de sa pièce est épisodique. On dirait des compartimens séparés, où il est allé chercher tour à tour des matières à hémistiches et à tirades : tantôt c'est le libertinage romain avec son appareil accoutumé d'amphores, de vins de Falerne et de coupes couronnées de fleurs; tantôt ce sont les vertus républicaines avec les déclamations d'usage sur l'agonie de Rome; tantôt enfin ce sont les vertus maternelles ou les prédications chrétiennes. Aucun de ses personnages n'agit réellement. Augusta déplore les excès de son mauvais fils; elle bénit l'amour de Marcellus; elle maudit le crime épouvantable de Sévère, devenu le délateur de son frère : en tout, trois scènes que Mme Dorval joue avec son énergie de lionne blessée; mais pas la plus petite part dans le drame. Même inaction chez la jeune fille qui, tout en parlant très convenablement de son amour et de sa vertu, reste étrangère aux événemens. Quant au Syrien, s'il prêche à son maître une foi nouvelle, c'est pour ainsi dire *in extremis*, et comme s'il ne s'agissait que de lui apporter les secours de la religion. Marcellus déclame, Sévère seul a quelques lueurs de vie; mais que d'incohérences et que d'emphase!

Chose singulière! c'est en remontant aux principes littéraires dont on voudrait aujourd'hui faire un programme d'école, que nous sommes amené à juger sévèrement *le Syrien :* unité, netteté, mesure, telles sont, j'aime à le croire, les qualités que recherche M. Latour, et ce sont justement celles-là qui manquent dans son drame. *Le Syrien* semble fait d'après la poétique des préfaces et des disciples de M. Hugo. Combinaisons d'élémens divers substituées aux développemens

d'une donnée homogène, sources multiples d'intérêt se croisant sans se confondre, succession de tableaux dont il est impossible de saisir l'ensemble, grands mouvemens de scène, abus de couleur locale, feux du Bengale, emploi du grotesque, voilà ce qu'on trouve dans cet ouvrage, et voilà ce qui le rattache directement au drame moderne, dont il a l'agitation bruyante, le placage historique et les beautés clair-semées. Ces beautés même relèvent bien plus de Claudien que de Virgile; on n'y sent point ce souffle de vraie poésie antique qui vivifie le moindre fragment d'André Chénier. Il y a, au contraire, du bas-empire dans ce manque absolu de simplicité, dans cette laborieuse recherche de la grandeur, dans cette façon de forcer les moyens pour multiplier les effets. Ce que je dis de la conception dramatique de M. Latour, on peut le dire aussi de son style. Son vers (qu'on me pardonne cette comparaison) cherche constamment l'ut de poitrine; quand la note arrive, elle ne manque ni de sonorité ni d'éclat; mais que de peines il a fallu prendre pour atteindre à cette poésie tendue, tourmentée, aussi fatigante dans sa force que dans sa faiblesse! Pauvre muse moderne! nos nouveaux poètes se vantent, dit-on, de redresser ses torts; je croirais plutôt qu'ils la punissent de ses péchés.

Et cependant le théâtre moderne est-il si riche qu'on doive dédaigner des ouvrages tels que *le Syrien?* Il y a là, sinon une vraie poésie, du moins une tentative poétique; sinon de l'élévation réelle, au moins une intention élevée. On rencontre dans le rôle de la mère quelques accens vrais, dans celui de Sévère quelques traits brillans. Les deux premiers actes sont froids et ennuyeux, mais le troisième et le quatrième saisissent parfois l'imagination par ce pêle-mêle où passent l'amour et la débauche, la maternité et le blasphème, la vertu et le crime, le tout illuminé çà et là par quelques livides éclairs. Si l'auteur en était à ses débuts, si ses défauts pouvaient être attribués à cette séve exubérante que l'âge apprend à diriger ou à contenir, nous dirions que ce drame promet un poète. Arrivant après trois ou quatre grands ouvrages, et comme expression d'un suprême effort, *le Syrien* est assez difficile à définir : c'est l'œuvre d'un homme qui se croit probablement trop sûr d'avoir trouvé pour se donner le souci de chercher encore; de qui on ne doit ni beaucoup attendre ni désespérer tout-à-fait, et dont le talent aurait plus d'avenir s'il avait un peu moins de passé.

En présence des imperfections de tout essai nouveau et de l'épuisement apparent ou réel des hommes sur lesquels on fondait les plus légitimes espérances, c'est un bonheur du moins d'assister à certaines reprises qui peuvent ramener les écrivains et le public à un sentiment plus élevé de l'art. La foule se porte avec empressement aux représentations d'*Athalie;* elle applaudit avec transports à l'admirable talent de Mlle Rachel. Les relations sympathiques que noue entre les spectateurs et les acteurs d'élite la belle et savante interprétation des chefs-d'œuvre, tels sont les encouragemens vraiment utiles et féconds. En chercher dans la multiplication toujours croissante des théâtres prétendus littéraires, c'est commettre une fâcheuse méprise. L'industrie n'est pas l'art, la concurrence n'est pas l'émulation. C'est en lui-même, c'est dans le commerce intime et journalier des grands et beaux ouvrages, c'est dans l'émotion intelligente qu'il excite, que le véritable artiste trouve un noble et puissant mobile. La concurrence, au contraire, n'est bonne qu'à disperser et amoindrir encore les forces déjà si éparses de l'art actuel; elle substitue aux excitations délicates qui sollicitent à mieux

faire cette nécessité brutale qui force de chercher un appât grossier, un moyen vulgaire pour retenir la foule. La décadence de presque toutes les entreprises dramatiques, la gêne qui se cache sous les prospérités les plus apparentes, et, pourquoi ne pas le dire? la curiosité publique tristement déçue par l'ouverture d'un théâtre qui semble, jusqu'à présent, décidé à vivre des restes du feuilleton-roman, voilà qui est plus concluant que toutes les assertions : insister, ce serait abuser de nos avantages.

Mais, si la concurrence industrielle mérite les anathèmes de la critique, il en est une qu'on ne saurait assez encourager : c'est celle qui consiste à mettre face à face les diverses littératures de l'Europe, et nous permet d'assister, sans quitter Paris, aux chefs-d'œuvre des théâtres étrangers. On comprend tout ce que cette initiation publique, animée, vivante, à des beautés originales, altérées ou ensevelies dans les traductions, peut avoir d'utile pour nos auteurs et nos artistes, et quel puissant auxiliaire doit y trouver ce droit international des littératures, précieuse conquête de notre siècle. Cette fois, c'est le théâtre espagnol qui est venu s'essayer sous nos yeux : si cette tentative n'a pas complétement réussi, c'est que, il faut bien le dire, la langue de Lope et de Calderon ne nous est pas encore assez familière pour que les beautés purement dramatiques des pièces espagnoles aient pu nous offrir un bien vif attrait. Le principal ouvrage qu'on a joué, *Garcia del Castanar*, est plein de scènes pathétiques. Malheureusement le débit saccadé et monotone des acteurs déroutait l'oreille, et une connaissance approfondie de la langue aurait à peine suffi pour bien saisir les détails du dialogue. Les danses, les chants, ne manquaient ni d'originalité ni de caractère; mais l'effet de ces divertissemens avait été atténué d'avance par des contrefaçons innombrables, et il est arrivé à la *cachucha* elle-même ce qui arriva à Gibbon chez Mme Du Deffant : mystifiée successivement par deux faux Gibbon, elle tourna le dos au véritable lorsqu'il se présenta chez elle.

Les dernières représentations de Mme Stoltz ont attiré la foule à l'Opéra. Mme Stoltz n'appartenait pas à cette race d'artistes qui laissent une trace indélébile et impriment à chaque rôle une individualité assez puissante pour leur survivre et perpétuer leur souvenir; elle n'eut ni la passion enthousiaste de la Malibran, ni le noble génie de Judith Pasta, ni ces délicates finesses, ces broderies mélodieuses qui font, du chant de la Persiani, une pure et transparente dentelle. Son talent manquait avant tout de naturel, de correction et de vérité; mais elle avait je ne sais quelle énergie fébrile qui, à défaut d'une émotion réelle, agissait parfois sur les nerfs. Une certaine surexcitation, qui lui tenait lieu de force véritable, l'aidait à soutenir sans trop d'encombre le poids de ces grandes partitions modernes, cruelles machines qui ont brisé dans leurs rouages tant de fragiles gosiers. Cantatrice toujours imparfaite, jamais insignifiante, elle sera plus difficile à remplacer qu'à oublier, et il est à craindre que l'influence fâcheuse qu'on lui a attribuée sur le répertoire ne s'aggrave encore après elle. Le ballet d'*Ozaï,* joué l'autre soir, n'est pas de nature à consoler l'Opéra de l'absence de Mme Stoltz. La fable en est pauvre et l'exécution mesquine. Il nous semble qu'il y avait moyen de tirer un meilleur parti de ce contraste de la vie primitive de Taïti avec les splendeurs de Versailles. Pourquoi notre première scène lyrique accueille-t-elle des productions aussi médiocres, au moment où elle devrait faire de sérieux efforts pour compléter son personnel et fortifier son répertoire?

Si quelque chose pouvait aplanir les difficultés contre lesquelles luttent nos principaux théâtres, ce serait assurément la bonne volonté du public à la fois si respectueux pour les gloires anciennes et si impatient d'applaudir des talens nouveaux. Notre société suit aujourd'hui tous les incidens de la vie littéraire avec une curiosité de bon augure. On aime à voir l'intérêt général qu'éveille une élection à l'Académie française; on aime aussi à constater un choix qu'ont approuvé tous les amis de la vraie littérature. En nommant M. Ampère, l'Académie a rendu un juste hommage à un talent distingué auquel une érudition bénédictine ajoute plus de gravité en lui laissant tout son éclat. Par ses recherches littéraires, par ses leçons, par ses travaux sur les langues, par ses voyages scientifiques, M. Ampère avait depuis long-temps marqué sa place au premier rang. L'Académie a donc répondu cette fois au vœu général, et prouvé à ses détracteurs que les titres sérieux pouvaient être de quelque poids dans ses décisions et ses suffrages. Ces décisions, nous l'avons dit, semblent de plus en plus préoccuper l'opinion. On se demande quelles règles dirigeront l'Académie dans ses choix futurs; on se demande surtout si elle n'appellera pas dans son sein les jeunes renommées que lui désignent les sympathies publiques. Bien des noms se présenteraient ici sous notre plume, si nous ne nous souvenions qu'aux yeux de l'Académie, comme aux nôtres, le succès et le talent même ne suffisent pas, séparés de ce respect des bienséances, de cette dignité de la vie privée, qui iraient si bien aux esprits d'élite et qui devraient faire partie de toute supériorité littéraire. Quel dommage que le roman, par exemple, ait compromis par de folles équipées la place d'honneur que lui assuraient les tendances, les prédilections contemporaines! Livrée à des intérêts matériels qui l'agitent sans la satisfaire, privée de ces distractions charmantes qu'on trouvait autrefois dans des centres choisis, dans des causeries spirituelles; ramenée par des déceptions positives à de secrètes aspirations vers la vie idéale, la société actuelle s'est décidément éprise de ces ouvrages où l'ingénieuse observation de nos travers, l'analyse du cœur humain dans quelqu'une de ses mille nuances, la description inépuisable des beautés de la nature et des émotions de la vie champêtre, s'entremêlent à ces aventures, à ces fictions attrayantes pour lesquelles nous serons toujours enfans. Le roman, la musique, le paysage, tout ce qui est vague, tout ce qui ouvre aux rêveurs une sorte de terrain neutre où ils mettent ce qu'ils veulent, doit offrir un irrésistible attrait aux ames que fatigue la discussion, qu'attriste la réalité; et, comme il y a toujours une influence réciproque entre les variations du goût public et les transformations successives de l'art, ce sont ces genres, en faveur aujourd'hui auprès du plus grand nombre, qui produisent les œuvres les plus remarquables.

Parmi les romans récemment publiés, et en commençant par écarter ceux qui ne s'adressent qu'à la curiosité oisive des lecteurs de feuilletons, nous devons distinguer *le Gentilhomme campagnard*, par M. Charles de Bernard, *les Roués innocens* et *Militona*, par M. Théophile Gautier. Ce n'est pas tout-à-fait sans dessein que je rapproche les noms de ces deux écrivains; il me semble en effet que chacun d'eux a de trop ce qui manque à l'autre. Ainsi, M. de Bernard, homme du monde, désabusé avec esprit, serait dans des conditions excellentes pour écrire le roman, s'il se préoccupait davantage de la forme, s'il donnait à ses inventions cet achèvement, cette précision de détails sans laquelle rien ne peut vivre ni durer. La nonchalance de sa manière, l'incorrection mondaine de son

style, finissent par lasser l'attention et répandre sur ses romans une vulgarité apparente qui n'existe pourtant ni dans le point de départ, ni dans les observations piquantes qu'il recueille sur son chemin. M. Gautier, au contraire, se préoccupe si constamment du pittoresque, les habitudes de son talent lui ont inspiré une telle idolâtrie pour la forme et la couleur, que, dans ses ouvrages, les hommes n'ont pas plus d'idées que les choses. On dirait que l'ame humaine, comme le monde extérieur, est pour M. Gautier une palette immense, éblouissante, et non pas un livre dont chaque mot a un sens. Il cisèle à merveille; il n'anime point. Cette faculté qui lui manque, cette science qu'il dédaigne, il l'atteindrait peut-être, si, au lieu de tant regarder, il observait davantage. M. Gautier est un artiste qui n'est pas assez homme du monde, M. de Bernard est un homme du monde qui n'est pas assez artiste. Aussi, malgré le spirituel développement d'une pensée vraie et instructive, *le Gentilhomme campagnard* ne laisse dans la mémoire aucune trace distincte. Malgré des détails d'une couleur charmante, *Militona* et *les Roués* ne présentent à la pensée qu'une sorte de fouillis splendide assez semblable aux heureuses ébauches de M. Diaz.

Ai-je le droit de parler de *Madeleine*, de M. Jules Sandeau, de *Carmen*, de M. P. Mérimée? Ne suffit-il pas de rappeler aux lecteurs de la *Revue* deux de leurs plus aimables souvenirs? *Madeleine* a été, ici même, l'objet d'une appréciation trop judicieuse et trop décisive pour que je puisse y insister. Je constate avec bonheur le succès toujours croissant des romans de M. Sandeau, parce que j'y vois une victoire pour les idées morales, pour le sentiment sacré de la famille, sans que les lois immortelles de l'art aient à s'en effrayer ou à s'en plaindre. Grace à son exquise délicatesse, aux heureux dons de son style, à cet attendrissement sincère qui ne lui fait jamais défaut, M. Sandeau a su combattre les écarts de la poésie et de la passion, tout en restant passionné et poétique; il a fait comme ces avocats intègres qui mènent à bien le procès de leurs cliens sans ruiner leurs adversaires.

Ce que je ne me lasse pas d'admirer chez M. Mérimée, c'est cet art, à la fois si caché et si réel, qui, du premier coup, caractérise si bien un personnage, qu'il n'y a plus à y revenir, et que les développemens qui suivent paraissent la conséquence inévitable de ce premier trait. Carmen n'est pas encore nommée, elle est à peine entrée en scène, qu'elle existe déjà, et qu'on sent respirer en elle cette séduction bizarre, cette fascination mystérieuse, principal élément du récit. Les premières pages sont d'une fraîcheur délicieuse, l'ensemble est d'une netteté magistrale. Pas une omission, pas une surcharge; un trait fin, sobre, complet, ménageant les clairs et les ombres, et graduant, avec une incomparable sûreté de main, la valeur relative de chaque figure et de chaque objet. Heureux le critique, lorsqu'après avoir distribué de son mieux le blâme et l'éloge, il rencontre une de ces œuvres, comme *Carmen*, qui lui permettent d'achever la leçon par un exemple!

Quelles que soient les déviations de George Sand, aucun de ses romans ne doit passer inaperçu. A côté des traces trop visibles de l'improvisation quotidienne, on retrouve encore dans ses derniers récits quelque chose de son originalité, de sa physionomie d'artiste. Il en est de George Sand comme de ces princes déguisés que l'on reconnaît toujours sous leurs habits d'emprunt. On peut même remarquer à quel point ce mode de publication convient mal à son talent. Ses récits ont d'ordinaire une ampleur, un courant égal, profond,

transparent, auquel il faut pour se développer un recueil ou un livre; comment pourraient-ils se réduire à l'état de ces minces filets d'eau qui, pour avoir un peu de force et pour faire un peu de bruit, ont besoin de se heurter, chaque matin, au même obstacle? Son dernier roman, *Lucrezia Floriani*, vient encore à l'appui de nos remarques; on n'y trouve point de ces incidens, de ces péripéties adroitement ramenées au bout de chaque feuilleton par les maîtres du genre, et qui font dire au lecteur : — Comment s'en tirera-t-il? — *Lucrezia Floriani* est une étude du désenchantement qui vient après l'amour, observé sous une face nouvelle et tout-à-fait paradoxale. Karol, jeune prince allemand, rencontre sur son chemin Lucrezia Floriani, artiste italienne. Karol sort à peine de l'adolescence; il est pur et beau comme les anges; élevé par une mère dévote, sujet à une maladie nerveuse qui fait de lui une sorte de visionnaire, il tombe des régions les plus éthérées du mysticisme dans les bras de Lucrezia, qui a trente-six ans, beaucoup d'antécédens et quatre enfans. On comprend sans peine qu'après les premiers jours d'extase cette situation si inégale amène entre Karol et Lucrezia bien des déchiremens et des orages. A force d'exaltation chaste et amoureuse, à force de vivre dans un monde idéal et d'échapper aux conditions de la vie positive, Karol réussit d'abord à se donner le change, et l'ivresse de la possession l'étourdit sur tout le reste; mais bientôt les mauvais jours commencent : l'amour de Karol se débat contre l'impossible; les échos de la gloire et des faiblesses de Lucrezia parviennent jusque dans la retraite où elle s'est cachée, où son amant voudrait la dérober à tous les regards; ses enfans sont là, souvenirs vivans, inexorables commentaires, et d'ailleurs la *diva* déploie un luxe de maternité fait pour impatienter un amant plus résigné que Karol. Peu à peu le jeune prince devient jaloux, jaloux comme un maniaque, d'une ombre qui passe, d'une voix qui chante, des fantômes importuns qui se placent sans cesse entre sa maîtresse et lui. Sa jalousie a un caractère de souffrance débile, de puérilité maladive, qui tient plus, il faut le dire, de l'infirmité que de la passion. Cet enfant lunatique, fiévreux, que Lucrezia briserait dans une de ses étreintes, devient son tyran. Elle ne se plaint pas, mais elle succombe; son cœur, plus dévoué qu'ardent, plus maternel qu'amoureux, ne peut résister à ces piqûres incessantes : elle meurt lentement, minée par ce désenchantement terrible qui s'empare des natures franches et vigoureuses en face d'une de ces maladies de l'ame qu'elles ne peuvent ni contenter ni guérir : elle meurt comme l'infirmier que tue, à son insu, le malade qu'il soigne. Ainsi, Karol, jeune et chaste, enthousiaste et pur, est le bourreau; Lucrezia, comédienne, Lucrezia, qui a peuplé l'Italie de ses faciles amours, est la victime. Voilà le paradoxe éloquemment développé par l'auteur. Comme je ne connais ni prince allemand qui ressemble à Karol, ni actrice qui ressemble à Lucrezia, je ne me permettrai ni de contredire, ni d'approuver George Sand.

Les descriptions de la nature, l'intelligence profonde des beautés du paysage, voilà ce qui saisit, dès l'abord, dans les ouvrages de cet écrivain. Ainsi, dans son nouveau roman, l'arrivée de Karol et de son ami chez Lucrezia, la peinture de cette habitation solitaire, le personnage du vieux pêcheur, père de la comédienne, tout cela forme un tableau digne de Claude Lorrain. Les premiers symptômes d'amour chez le prince, cet entraînement à la fois sensuel et mystique, contrastant avec la tendresse de Lucrezia, pleine d'énergie et de dévouement, donnent aux premières phases de leur passion une teinte originale; mais l'ami

de Karol ressemble trop à Joseph Marteau, de même que Karol lui-même rappelle, en grimaçant un peu, la frêle et rêveuse physionomie d'André. En général, ce livre attriste comme une ride sur un visage qu'on a connu jeune et rayonnant. Ainsi, Karol, c'est André avec des manies, c'est Sténio avec des maux de nerfs. Lucrezia, c'est Lavinia, Metella, Lélia, mais avec de l'embonpoint et quatre enfans autour d'elle. Poétiques héroïnes de George Sand! voilà une sœur bien indiscrète : elle se dit votre cadette, et elle a près de quarante ans!

Si maintenant nous voulions résumer nos impressions générales et leur donner une conclusion précise, notre embarras serait grand. En ne s'attachant qu'à ce qui paraît à la surface, en jugeant l'état de la peinture d'après l'exposition de cette année, celui de l'art dramatique d'après l'indigence de nos théâtres, l'ensemble de la littérature d'après la *moyenne* des livres qu'on publie, on est forcé de reconnaître que le mal l'emporte sur le bien, que la critique peut se montrer sévère sans s'exposer à être injuste. Et cependant que de talens réels, quoique gaspillés! que de facultés éminentes auxquelles il ne faudrait qu'un plus sage emploi pour retrouver leur fécondité et leur vigueur! Qu'on ne s'y trompe point, le malaise général tient à des causes morales plutôt qu'intellectuelles, sociales plutôt que littéraires : chez la plupart de nos célébrités hasardeuses, c'est l'homme qui compromet l'artiste. Avec plus de réserve, avec un soin plus scrupuleux de leur dignité, ceux que l'on croit aujourd'hui en décadence retrouveraient le sentiment de leurs forces et songeraient sérieusement à les appliquer à des œuvres durables. C'est là que doivent tendre désormais nos conseils. Il faut aux époques enthousiastes une critique rigoureuse, aux époques désenchantées une critique réparatrice. Il y a quinze ans, des voix mécontentes se mêlaient aux cris prématurés de triomphe, et leurs prédictions sinistres ne se sont que trop réalisées. Aujourd'hui il vaut mieux affermir ceux qui doutent et relever ceux qui chancellent.

A. DE PONTMARTIN.

— Il vient de paraître chez Silvestre (rue des Bons-Enfans, 30) la première partie du catalogue de la bibliothèque de M. L***, dont la vente commencera à Paris, le 28 juin 1847. Cette première partie, qui contient les belles-lettres, se compose de plus de trois mille articles pour la plupart rares et précieux. Les bibliophiles seront étonnés des richesses que contient ce catalogue qui était annoncé depuis long-temps et impatiemment attendu, et dans lequel on remarque les premières et plus rares éditions des classiques grecs, latins, italiens et français; des volumes imprimés par Alde sur *peau vélin* ou sur *papier bleu;* des livres annotés par Rabelais, Montaigne, Galilée, Michel-Ange, le Tasse, etc. Ces livres sont tous dans une magnifique condition; ils sont reliés par les plus habiles relieurs (tels que Bauzonnet-Trautz, Duru, Clarke, etc.), et plusieurs de ces volumes sont à la reliure de Grolier, de Diane de Poitiers, etc. Ceux qui s'occupent de la littérature italienne trouveront dans cette bibliothèque la collection la plus complète de livres italiens qui ait été jamais mise en vente. Ce catalogue, rempli de notes curieuses et instructives, sera lu avec intérêt par tous ceux qui aiment à ne pas séparer la bibliographie de l'histoire littéraire.

V. DE MARS.

LES

COTES DE PROVENCE.

SECONDE PARTIE.[1]

TOULON ET LA RADE D'HYÈRES.

La route de Toulon, que nous avons quittée à Aubagne, passe, pour gagner Cujes, de la vallée de l'Huveaune dans un bassin fermé de tous côtés, comme le lit d'un ancien lac. Les eaux de plusieurs torrens s'y réunissent dans des bas-fonds marécageux, et s'écoulent avec lenteur par des crevasses souterraines sujettes à s'engorger. On espère en accélérer la fuite par quelques travaux superficiels, et se dédommager de la dépense par la mise en valeur d'une centaine d'hectares de bon terrain. Une galerie de 1,600 mètres aboutissant à l'affluent de l'Huveaune, le plus voisin, délivrerait le pays de ces eaux croupissantes; mais on se garde d'entreprendre, pour la salubrité d'une commune de deux mille ames, ce qui se ferait sans hésitation pour l'exploitation de la moindre mine.

Au sortir de Cujes, la route franchit par des rampes rapides des crêtes élevées d'où elle redescend dans la belle vallée du Beausset; elle s'enfonce ensuite dans cette gigantesque fissure de terrain connue sous

(1) Voyez la livraison du 1er mars.

le nom de Gorges d'Ollioule, et y dispute au torrent l'étroit passage que laissent entre eux des escarpemens à pic. A Ollioule, elle débouche dans la plaine et se met à côtoyer le pied de la montagne; la rade de Toulon se déploie sur la droite, entre les coteaux verdoyans au-dessus desquels s'élève le cap Sicié, et la haute mer se montre par échappées. C'est ici le commencement de cette zone fortunée qui, abritée du nord par la chaîne de l'Estrelle, baignée dans ses profondes dentelures par les flots de la Méditerranée, s'étend jusqu'à la vallée du Var. Plusieurs années se passent quelquefois sans que la terre y ressente les rigueurs de l'hiver; l'olivier garnit les moindres creux de ses rochers; les cactus et les palmiers de l'Afrique se sentent à peine dépaysés à côté des orangers de ses jardins. La mer n'est pas, sur cette lisière, moins propice au marin que la terre au cultivateur, et de Toulon au Var s'ouvre une succession de rades dont la moindre est préférable à la meilleure qu'offre, d'Alexandrie à Ceuta, la côte d'Afrique tout entière.

Que Toulon ait été fondé par Telo Martius ou par tout autre Romain, il ne paraît pas que les anciens aient soupçonné l'importance moderne de cette position. De petits ports suffisaient à de petits navires, dont la plupart pouvaient se tirer à terre. Il fallait la grandeur de nos constructions navales pour donner aux abris qui les reçoivent tout leur prix, et la véritable histoire des ports de guerre actuels ne commence pas avant l'organisation des marines militaires permanentes.

Le dépôt de la marine possède une collection de plans du port et de la rade de Toulon qui remonte au temps des Valois. Malheureusement les plus anciens ne sont pas datés, et l'ordre chronologique dans lequel on a pu les ranger laisse subsister quelque incertitude sur l'époque précise à laquelle chacun se rapporte. Le premier de ceux-ci n'est pas antérieur au règne de François Ier, puisque la Grosse-Tour fondée par Louis XII y est portée. Achevée sous le règne suivant, cette tour a le cachet de l'architecture militaire du temps, et semble sortie des mêmes mains que celle du Hâvre. Le nom de la ville est écrit sur ce plan THOLLON. Le port n'est point fermé; un quai en ligne droite, évidemment compris dans celui d'aujourd'hui, constitue tout l'établissement maritime. Sur cette ligne prise pour base, la ville forme un rectangle imparfait de sept hectares à peine; elle est enveloppée d'une muraille et d'un fossé dont l'emplacement se reconnaît dans la courbure du cours actuel. Tel était le Toulon qui fut pris en 1524 par le connétable de Bourbon, et en 1536 par Charles-Quint lui-même.

En continuant la lutte de François Ier contre la maison d'Autriche, Henri IV comprit que Toulon était le pivot de la défense de la Provence et le foyer de notre influence militaire dans la Méditerranée. Il fit faire la darse vieille d'aujourd'hui, dont l'étendue est de quinze hectares; le grand quai s'allongea sur une ligne droite de 650 mètres; l'étendue de

la ville fut portée à 24 hectares et entourée d'une enceinte munie de cinq bastions : ceux qui flanquent de gauche et de droite la porte d'Italie sont un reste de cette ancienne fortification. L'arsenal maritime ne fut pas encore créé : on sait qu'à cette époque les escadres se composaient de bâtimens marchands armés en guerre.

Vauban visita pour la première fois Toulon en 1669; il avait trente-six ans, et n'était encore que capitaine. Louis XIV venait de confier à Colbert, déjà contrôleur-général des finances, le département de la marine. La flotte allait donc prendre des dimensions avec lesquelles la darse de Henri IV n'était pas en harmonie; il fallait des chantiers, un arsenal, des bassins, pour les escadres que Vivonne, Tourville, Duquesne, devaient commander. Vauban étudia, dans ce premier voyage, les projets de ces vastes travaux, et, depuis ce jour jusqu'à sa mort, Toulon ne cessa pas un instant d'être un des principaux objets de ses préoccupations. Il creusa la darse neuve dans le marécage de Castigneau, remblaya avec les terres qu'il en tira l'emplacement de l'arsenal, contruisit les quais, les ateliers, les magasins; enfin il enveloppa le nouvel établissement maritime et la ville agrandie dans l'enceinte qui devait soutenir les siéges de 1707 et de 1793.

Ce grand homme fermait les yeux le 13 mars 1707, quatre mois avant le jour où le prince Eugène et le duc de Savoie devaient passer le Var. Il vivait donc assez pour assister à la réalisation de ses prévisions sur l'issue de la politique fatale suivie par Louis XIV vis-à-vis de la maison de Savoie (1), et mourait trop tôt pour voir l'entreprise des ennemis de son pays échouer au pied des remparts qu'il avait élevés.

L'année 1707 commençait en pleine guerre de la succession : l'Allemagne, l'Angleterre, la Hollande et la Savoie formaient contre la France épuisée une redoutable coalition; le prince Eugène commandait les forces réunies en Piémont, menaçant à la fois les parties de l'Italie soumises à l'Espagne, la Provence et le Dauphiné. Une flotte anglo-hollandaise était maîtresse de la Méditerranée. Fidèles à la politique d'asservissement de l'Italie, l'empereur Charles VI et le conseil aulique voulaient qu'on marchât droit sur Naples; le duc de Savoie, Victor-Amédée II, entendait avant tout recouvrer la Savoie et le comté de Nice que nous occupions, il rêvait en outre le démembrement à son profit des provinces voisines; mais l'Angleterre mit un terme à toutes les hésitations. Appuyés par les états-généraux de Hollande, les ministres de la reine Anne représentèrent impérieusement que les subsides au moyen

(1) Le roi possédait en Piémont Suse, Pignerol, Casal et Saluces. Vauban, qui avait visité ces places, n'a pas perdu une seule occasion d'en recommander l'échange, soit contre la Savoie, soit contre Nice, et de présenter ces possessions au-delà des Alpes comme une cause d'affaiblissement pour la France. Ses *Oisivetés* contiennent, à cet égard, des détails qui prouvent qu'il n'était pas moins bon politique que grand ingénieur. Son génie était, en effet, le bon sens poussé jusqu'à son extrême limite.

desquels se faisait la guerre venaient de la Grande-Bretagne; que, puisqu'elle payait, ses avis devaient prévaloir; qu'il fallait, dans l'intérêt de tous les coalisés, commencer par ruiner notre marine et notre commerce dans la Méditerranée, et, pour cela, nous prendre Toulon. Soit haine de Louis XIV, soit sympathie pour l'agrandissement de sa maison, le prince Eugène penchait pour ce parti. Une lettre du maréchal de Tessé, datée de Suse, le 4 mai, donna le premier avis des véritables projets des coalisés (1).

Les correspondances du temps font voir dans quel dénûment profond ces événemens saisissaient notre pays; mais elles témoignent aussi que l'énergie du gouvernement et de la nation fut encore plus grande que le danger, et, comme dans les grands jours de la révolution, elles vainquit la fortune jalouse.

Tout manquait, les armes, les munitions, l'argent. La ville d'Arles s'étant procuré 1,500 fusils pour sa défense, on lui en prit 1,300 pour armer les troupes de ligne. Dès le 17 janvier, le ministère prévenait M. Lebret, intendant de Provence, qu'il n'avait à compter sur aucun envoi de fonds du trésor, et l'invitait à faire, pour les besoins les plus urgens, un emprunt de 500,000 francs, à l'intérêt de 10 pour 100; la négociation n'ayant pas réussi, on l'autorisait à offrir 14 pour 100, et si la garantie de l'état n'est pas trouvée suffisante, lui disait le ministre avec une noble confiance, vous vous engagerez personnellement. M. Lebret s'engageait sans demander d'autres explications. Il faisait plus : il portait à la monnaie son argenterie et celle de son père, président au parlement d'Aix, alors absent. Ces exemples étaient suivis avec l'impétuosité que portent les Provençaux dans les bonnes et dans les mauvaises choses; gentilshommes, bourgeois, paysans, magistrats, clergé, peuple des villes, tous luttèrent de vigueur et de dévouement : les évêques de Riez et de Senez s'épuisèrent à procurer des blés à l'armée, les communes à nourrir les soldats. L'homme qui, avec M. Lebret, contribua le plus à imprimer ce mouvement fut le comte de Grignan, gendre de Mme de Sévigné : Provençal lui-même, exerçant un commandement dans le pays, il parlait le langage qui convient à ses compatriotes et souleva ces bandes de partisans qui, répandus sur les flancs, à la suite et quelquefois en tête de l'ennemi, fusillaient impitoyablement ses fourrageurs, ses pillards, ses traînards, et contribuèrent puissamment à sa défaite. Une troupe d'entre eux poussa l'audace jusqu'à enlever le drapeau d'un régiment piémontais et pria le maréchal de Tessé de l'offrir au roi. A l'approche de l'ennemi, les paysans retirèrent leurs approvisionnemens dans les montagnes et brûlèrent les meules de fourrage et les denrées qui ne pouvaient pas

(1) Cette lettre appartient à la collection de Provence, des manuscrits de la Bibliothèque royale : les 65e, 66e et 67e volumes de cette collection se rapportent à l'année 1707, et une partie des détails qui suivent en est extraite.

s'emporter. Ainsi, dans leurs marches du Var à Toulon et de Toulon au Var, le prince Eugène et le duc de Savoie purent se dire de la Provence ce que le cardinal Dubellay disait à François Ier du Roussillon : que c'était un pays d'où l'on était chassé par les armes si l'on était en petit nombre, et par la faim si l'on était en force.

Tel était l'état moral de la province, lorsque, le 11 juillet, l'armée coalisée, forte de 45,000 hommes, passa le Var; son matériel de siége était embarqué sur la flotte anglo-hollandaise, composée de 106 voiles, et celle-ci devait régler sa marche sur celle des troupes de terre. On savait que Toulon était sans garnison, sans flotte, que les seules troupes qui pussent le secourir étaient disséminées à de longues distances; la possession de ce but des opérations de la campagne était donc le prix de la course. Le prince Eugène le sentait bien; il voulait se porter rapidement sur la place, faire un débarquement à l'ouest, c'est-à-dire à Saint-Nazaire ou dans la rade même, alors fort mal défendue, s'établir entre la ville et les troupes envoyées à sa défense, et prendre celle-ci à revers avant que les moyens de résistance y fussent organisés. En voyant, dans les récits et les correspondances du temps, quels prodiges d'activité il fallut au maréchal de Tessé pour arriver à Toulon avant l'armée ennemie, on frissonne de ce qui serait arrivé, si le plan du prince Eugène avait prévalu. Les rapports de M. de la Blottière, commandant le génie dans la place, établissent que si les Impériaux se fussent présentés le 20 juillet, comme ils l'auraient pu, elle était infailliblement prise. Heureusement le prince Eugène n'était pas seul; il ne pouvait agir ni sans le duc de Savoie, qui faisait la campagne comme général et comme souverain, ni sans l'amiral anglais Showel, qui commandait la flotte. La mollesse et l'incapacité de l'amiral firent perdre quatre jours après le passage du Var; le duc de Savoie fut arrêté toute une journée devant Cannes par M. de Lamothe-Guérin, commandant de Sainte-Marguerite, et en passa deux à Fréjus à préparer sa future souveraineté sur le pays : les Impériaux ne furent, en un mot, devant Toulon que le 26. Ils s'attendaient à trouver la place dégarnie, et leur surprise fut grande en apercevant 20,000 hommes établis au nord des remparts, dans le camp retranché de Sainte-Anne. Le maréchal de Tessé avait fait arriver à marches forcées dix-neuf bataillons le 23 et dix autres le 25; les retranchemens avaient été faits en trois fois vingt-quatre heures; tout le monde y avait mis la main; on portait les drapeaux sur les travaux, comme pour un combat, et les officiers-généraux eux-mêmes ne les quittaient ni jour ni nuit. Dans la ville et dans le port, l'activité n'était pas moindre que dans le camp; les habitans dépavaient les rues, faisaient des réservoirs et se préparaient pour un bombardement; la marine armait les remparts avec l'artillerie des vaisseaux; *il semblait que ce fût la foire aux canons,* tout matelot devint canonnier et jamais

on ne vit artillerie si bien servie (1). Toulon était donc sauvé, et avec Toulon toute la Provence, tout notre commerce et toute notre marine de la Méditerranée.

Les jours suivans furent marqués par une suite de combats partiels : l'ennemi occupa Faron, prolongea sa gauche sur les hauteurs de la Malgue, qui n'étaient point alors fortifiées, et détruisit le fort Saint-Louis; mais des avantages de détail ne faisaient pas illusion à l'œil exercé du prince Eugène, et il montra plus d'une fois le dépit qu'il éprouvait de voir la marche des opérations compromise par le partage du commandement : il avait demandé au maréchal de Tessé un surtout de table, et celui-ci lui ayant écrit que, ce meuble ne pouvant pas être prêt avant un mois, il le priait de lui dire où l'on devrait le lui faire tenir, le prince répondit, en remerciant, qu'on le lui envoyât à Turin. M. de Tessé était, du reste, en vrai chevalier français, plein d'attentions délicates pour son illustre antagoniste, et il lui faisait porter chaque matin quatre charges de glace. Ayant enfin réuni toutes les troupes qu'il pouvait attendre, et se fiant à leur valeur morale pour compenser l'infériorité du nombre, le maréchal résolut d'en finir. Le 15 août, à quatre heures du matin, il attaqua sur toute la ligne; les chances du combat furent balancées jusqu'au moment où notre infanterie, cessant tout à coup son feu, fit une charge générale à la baïonnette, renversa tout devant elle, incendia les fascinages des assiégeans et bouleversa tous leurs travaux. Les actes de pillage et de barbarie commis autour de la ville par l'ennemi avaient tellement exaspéré la population, que les femmes apportaient à boire aux soldats au milieu du feu, et que des bandes d'enfans achevaient à coups de pierres les blessés sur lesquels avaient passé nos bataillons. Si le maréchal de Tessé avait eu une cavalerie suffisante, la destruction de l'armée impériale eût probablement suivi cette journée; l'ennemi n'en attendit pas la fin pour commencer sa retraite, et, quinze jours après, il repassa le Var.

Deux personnes seulement s'isolèrent au milieu de cet élan général : l'une était un négociant de Nîmes, qui cherchait à faire insurger les Cévennes, et dont la correspondance avec le duc de Savoie fut saisie; l'autre était l'évêque de Fréjus, qui reçut ce prince comme si la Provence lui eût déjà appartenu (2). Elles reçurent des prix fort différens de leur conduite : le négociant, nommé Grizoles, fut roué vif, et l'évêque devint précepteur du dauphin, puis premier ministre et cardinal. Ne fut-ce là qu'un de ces caprices aveugles avec lesquels la fortune distribue souvent les châtimens et les récompenses? Je ne sais; mais si, comme le raconte M. de Saint-Simon (3), le duc de Savoie prit l'évêque

(1) *Journal du siége.*

(2) *Histoire du Siége de Toulon.* Paris, 1707.

(3) « L'évêque le reçut (le duc de Savoie) dans sa maison épiscopale, comme il ne pou-

pour une dupe, il ne l'était assurément pas moins, lui qui, perdant à entendre des *Te Deum* et à recevoir des coups d'encensoir les quarante-huit heures dont dépendait le sort de Toulon, risquait cette conquête pour le plaisir de faire celle de M. l'abbé de Fleury. En retenant le prince par des cajoleries qui n'avaient, il est vrai, rien de fort digne, l'évêque contribua par le fait au succès de nos armes, et ce fut probablement ce qui le raccommoda plus tard avec le roi. D'après sa conduite ultérieure à la tête des affaires, il est présumable qu'en 1707 il savait fort bien le tort que son hospitalité faisait au duc de Savoie, et s'arrangeait de manière à ce que celui-ci se crût son obligé s'il réussissait : pour un prélat qui ne se savait pas encore destiné à devenir ministre, ce n'était pas trop mal manœuvrer.

Le parti qu'avait tiré l'assiégeant des hauteurs de la Malgue détermina la construction du fort qui les occupe aujourd'hui. On mit la main à l'œuvre en 1708, mais bientôt après abandonnés, repris en 1745, abandonnés de nouveau, les travaux n'ont été terminés qu'en 1764. Les ingénieurs ne considèrent point le fort de la Malgue comme un ouvrage parfait; ils lui reprochent surtout d'être commandé du côté de l'est par un plateau qu'il est question d'abaisser. Pendant les préparatifs de la campagne de 1746, le maréchal de Belle-Isle couvrit le nord de la place et en augmenta beaucoup la force par l'établissement du camp retranché de Sainte-Anne. On se crut, à cette époque, à la veille d'un nouveau siége; mais les Autrichiens ne dépassèrent pas le Luc. Cette position est très forte; ils la gardèrent plusieurs mois, menaçant à la fois Toulon, Aix et Marseille. Le général Sébastiani, qui, pendant son commandement de la 8e division militaire, a fait une étude approfondie des ressources défensives du pays, passe pour avoir particulièrement signalé les avantages stratégiques de cette position et les mesures à prendre pour en assurer la possession à nos armées.

La Provence est un pays où l'on ne sait prendre avec calme aucun événement, et où les impressions sont aussi mobiles qu'impétueuses;

voit s'en empêcher. Il en fut comblé d'honneurs et de caresses, et le duc de Savoie l'enivra si parfaitement par ses civilités, que le pauvre homme, également fait pour tromper et pour être trompé, prit ses habits pontificaux, présenta l'eau bénite et l'encens à la porte de sa cathédrale à M. de Savoie, et y entonna le *Te Deum* pour l'occupation de Fréjus. Il y jouit quelques jours des caresses moqueuses de la reconnoissance de ce prince pour une action tellement contraire à son devoir et à son serment, qu'il n'auroit osé l'exiger. Le roi en fut dans une telle colère, que Torcy, ami intime du prélat, eut toutes les peines imaginables de le détourner d'éclater.... L'évêque, flatté au dernier point des traitemens personnels de M. de Savoie, le cultiva toujours depuis, et ce prince, par qui les choses les plus en apparence inutiles ne laissoient pas d'être ramassées, répondit toujours de manière à flatter la sottise d'un évêque frontière, duquel il pouvoit peut-être espérer de tirer quelque parti dans une autre occasion. » (*Mémoires du duc de Saint-Simon*, t. VI, ch. 3.)

mais dans les aberrations les plus étranges, dans les excès les plus déplorables, on y conserve presque toujours un sentiment très vif de nationalité. Ce caractère a manqué au plus grand événement dont Toulon ait été le théâtre : quelques traîtres qui se trouvèrent, en 1793, à la tête des affaires de la ville et de la marine, parvinrent, en trompant le peuple (1), et malgré la résistance des matelots de la flotte, à livrer la ville aux Anglais. Ils ont eux-mêmes pris soin, dans un temps où l'on exploitait de pareils souvenirs, de constater leur infamie dans un livre presque officiel (2), où l'on dit l'*armée ennemie* pour désigner les troupes françaises, et où l'on glorifie les sentimens de ceux qui, au moment de la trahison, se déclaraient *unis de cœur et d'esprit aux Anglais et aux autres puissances coalisées* (3).

Le 28 août, l'amiral Hood, commandant en chef les forces britanniques, espagnoles, piémontaises et napolitaines, appelé par les autorités locales, prit possession de la place et de ses dépendances. Il occupa la ville avec 5,000 hommes, les forts environnans avec 10,450, et forma dans ses équipages un corps de débarquement de 4,000 hommes. Comprenant que la possession de la ville était subordonnée à celle de la petite rade, et celle de la petite rade à celle des deux promontoires correspondans qui la ferment au sud, ce fut là surtout qu'il se fortifia. Sur celui de l'est, 4,000 hommes gardaient la Grosse-Tour, le fort de la Malgue et l'espace intermédiaire; à l'ouest, une redoute, surnommée le Petit-Gibraltar, à cause de sa force, couronna la hauteur de Caire, au-dessous de laquelle les forts de l'Éguillette et de Balaguier croisent leurs feux sur toute la passe : 2,050 hommes défendaient cette position; l'artillerie des vaisseaux appuyait les mouvemens des troupes de terre, et l'intrépide commandant Féraud, que l'ardeur de son royalisme avait jeté dans les rangs des ennemis de son pays, s'avançait avec une flottille de canonnières dans les parties de la baie de la Seyne où les vaisseaux ne pouvaient pas pénétrer. Telles étaient les dispositions formidables que nos discordes civiles et les dangers des autres frontières avaient donné aux Anglais le temps de prendre.

Dès le mois de septembre, le général Carteaux les chassait des Gorges d'Ollioule, et le général Lapoype, détaché de l'armée d'Italie, les isolait du côté du nord-est, en s'établissant à la Valette et à Solliès. Bientôt le brave Dugommier prenait le commandement en chef; le matériel de siége se réunissait à grand'peine, et le comité de salut public envoyait à l'armée un plan d'attaque méthodique rédigé par le comité des

(1) La preuve des véritables dispositions d'une grande partie de la population résulte du soin qu'eurent les Anglais de la faire désarmer immédiatement.

(2) *Mémoires pour servir à l'histoire de la ville de Toulon en* 1793, rédigés par M. Z. Pous. Paris, 1825.

(3) *Déclaration du comité général de la ville de Toulon du 24 août* 1794.

fortifications. Vauban a mis au rang des sciences exactes l'art d'attaquer et de défendre les places, et les chances d'un siége se calculent avec le même degré de certitude que les effets d'une machine. Le plan du comité du génie assurait infailliblement la reprise de Toulon; mais, indépendamment des lenteurs de l'exécution, il n'épargnait à une ville française et à notre plus riche arsenal maritime aucune des horreurs ni des pertes qu'entraîne un siége régulier; il ne nous rendait Toulon qu'après en avoir fait un monceau de décombres. Un jeune homme qui commandait en second l'artillerie sut conjurer ce malheur et réserver aux Anglais tous les désastres dont la ville était menacée.

J'ai eu la bonne fortune d'accompagner le colonel Picot, directeur des fortifications de Toulon, sur les chemins mêmes par lesquels le commandant Bonaparte conduisit nos soldats, quand il leur fit reprendre Toulon, en lui tournant le dos. A l'aspect des lieux et aux explications d'un guide aussi sûr que le mien, la justesse et la puissance de la combinaison deviennent si frappantes de clarté, que, pour comprendre comment d'autres idées ont pu se présenter aux esprits, il faut se souvenir de la découverte de l'Amérique et de l'œuf de Christophe Colomb.

Dans une lettre adressée d'Ollioule, le 24 brumaire an II (14 novembre 1793), au ministre de la guerre (1), Bonaparte expose son plan dans tous ses détails : « Chasser les ennemis de la rade est, dit-il, le point préliminaire au siége en règle.... il serait possible que l'ennemi, étonné, ayant déjà perdu la possession de la rade, craignît d'un moment à l'autre de tomber en notre pouvoir, et se résolût à la retraite. Cela eût été sûr il y a un mois, où l'ennemi n'avait pas reçu ses renforts; mais aujourd'hui il serait possible que, quoique la flotte fût obligée d'évacuer la rade, la garnison tînt encore et soutînt le siége...

« Nous devons donc distinguer deux périodes différentes dans le siége de Toulon... »

Il poursuit et détermine, avec cette précision de calcul qu'il porta depuis dans de plus grandes opérations, les forces et les travaux nécessaires pour atteindre successivement les deux termes qu'il se propose; il démontre qu'une fois la presqu'île du Petit-Gibraltar et de l'Éguillette entre nos mains, l'ennemi ne peut plus tenir dans la rade, et revient à plusieurs reprises sur la probabilité que l'expulsion de sa flotte suffira pour nous rendre Toulon; mais il ne s'en contente pas et ne croit sa tâche remplie qu'après avoir conduit les assiégeans jusqu'au pied de la brèche. En marge de cette pièce sont écrits de la main de Pache, alors ministre, ces mots empreints de la familiarité de langage du temps : — 3e DIVISION. — *Examine les propositions de Buonaparte, et procure-lui tous les moïens de faire aller les affaires.*

(1) Dépôt des fortifications.

Les affaires allèrent en effet. On commença par s'assurer contre les sorties que pourrait faire la garnison de la place du côté du fort Malbousquet; puis, la batterie qu'établit Bonaparte au fond de la baie de la Seyne, sur la hauteur de Brégaillon, força les canonnières, les bâtimens légers et les batteries flottantes du commandant Féraud, qui gênaient tous les mouvemens des républicains, d'évacuer la petite rade. Ce point acquis, d'autres batteries furent placées sur les mamelons d'Evesca et de Lambert, voisins de celui de Caire, tant pour contrebattre les feux du Petit-Gibraltar que pour nettoyer ce côté et rejeter les Anglais sur la pente opposée, où les attirait d'ailleurs la protection de leurs vaisseaux. Le moment était venu d'enlever de vive force le Petit-Gibraltar. Le 16 décembre au soir, les troupes se réunirent à la Seyne; le 17, à une heure du matin, le signal est donné : elles gravissent, par une pluie battante, la pente escarpée au sommet de laquelle la redoute anglaise est armée de 36 pièces de canon; leur marche est ralentie, mais non pas arrêtée par les difficultés sans nombre répandues sur leurs pas, et par une grêle de balles et de mitraille; les chevaux de frise sont renversés, les abatis franchis, les canonniers tués sur leurs pièces par les embrasures : le parapet est franchi; mais en arrière de cette première enceinte s'en trouve une seconde, nos soldats sont deux fois repoussés. Enfin, une troisième attaque, plus furieuse que les deux premières, leur succède; le capitaine Muiron tourne la redoute et l'escalade du côté de la mer, que ses défenseurs croyaient gardée par leurs troupes : le soleil levant éclaire le drapeau tricolore flottant sur les fortifications anglaises, et voit l'ennemi groupé sur les pentes qui descendent du Petit-Gibraltar aux forts de l'Éguillette et de Balaguier. Les Anglais font dans la journée un effort désespéré pour reprendre leur position; mais ils sont repoussés avec perte, et le général Victor les chasse à la nuit des deux forts inférieurs, qui, maintenant commandés, ne pouvaient plus rester entre leurs mains. Les vaisseaux des Anglais mouillés dans la rade sont désormais sous le canon des républicains : être coulés ou lever l'ancre, voilà la seule alternative qui leur reste (1).

Le 18, au jour, quelles ne furent pas la surprise et la joie de l'armée en voyant la redoute de Saint-André, les forts des Pomets, de Saint-Antoine, de Malbousquet, le camp de Saint-Elme évacués! La petite rade était couverte d'embarcations qui se croisaient en tous sens, emportant précipitamment Anglais, Espagnols, Italiens, et des Français,

(1) Ce récit étant conforme à l'état réel des lieux et aux rapports officiels dont la reprise de Toulon a été le sujet, il diffère en quelques points de celui qu'en a fait M. Thiers. Je ne pouvais pas avoir sur le célèbre auteur de l'*Histoire de la Révolution française* d'autre avantage que celui de l'exactitude, et j'aurais certainement emprunté ses paroles, si sa topographie des environs de Toulon avait été moins embarrassante pour une classe nombreuse, celle des lecteurs qui connaissent le pays.

TIMBRE ROYAL

coupables d'avoir tourné leurs armes contre leur patrie. Quand les vaisseaux furent suffisamment chargés, les Anglais coulèrent les canots qui leur apportaient plus d'hôtes qu'ils n'en voulaient recevoir, et coupèrent à la hache les mains des malheureux qui cherchaient à s'accrocher à leurs navires. Les Espagnols, les Piémontais et les Napolitains, il faut leur rendre cette justice, aimèrent mieux se gêner à bord que de payer de cette manière l'appel qui leur avait été fait.

Le calme de l'air retenait la flotte ennemie immobile, et notre artillerie se hâtait de faire arriver son équipage de siége sur la côte. On attendait le dénoûment de l'action de la veille; mais le vent s'éleva pendant la nuit. Le 19, la rade était déserte, et l'armée républicaine entra dans Toulon le matin. Les Anglais avaient mis, en partant, le feu à l'arsenal et aux vaisseaux qu'ils ne pouvaient pas emmener; mais des secours prompts, dans l'administration desquels le bagne fit preuve de dévouement et de résolution, arrêtèrent le désastre. De 41 vaisseaux ou frégates qui se trouvaient dans les darses, 12 seulement furent brûlés et 8 emmenés (1).

En 1811, le fort Napoléon, qu'on aurait mieux fait d'appeler le fort Bonaparte, a été construit au sommet qu'occupaient, en 1793, les fortifications de campagne alors surnommées le Petit-Gibraltar; les événemens de cette époque en ont surabondamment démontré l'importance, et, tant que ce fort sera dans nos mains, aucun ennemi ne se maintiendra dans la petite rade. Cependant il faut quelque chose de plus pour la mettre à couvert des entreprises des bateaux à vapeur qui pourraient en moins d'une heure incendier au mouillage et dans l'arsenal les vaisseaux en commission et les chantiers. Une attaque par mer est presque toujours inopinée, et celles des Anglais précèdent ordinairement la déclaration de guerre: pour résister aux agressions subites de la nouvelle navigation, Toulon doit donc être mis, du côté de la mer, en état permanent de défense. On verra plus loin quelles mesures sont déjà prises à cet effet.

Dans ses projets sur Toulon, Vauban a embrassé la défense de la place aussi bien que l'établissement de l'arsenal; mais, dans l'exécution, il s'est beaucoup plus occupé du second objet que du premier. La darse, les magasins, les ateliers qu'il a construits, forment, dans la partie de la place la moins exposée aux attaques extérieures, un ensemble admirablement coordonné et susceptible de s'étendre sans rien perdre de son unité, répondant par conséquent aux besoins du présent avec la prévision de ceux de l'avenir. L'administration de nos jours n'a point compris Vauban ou s'est crue plus sage que lui; la succursale de quinze

(1) Relation des attaques du *Port de la Montagne*, ci-devant Toulon, par le chef de bataillon Marescot, commandant du génie. (Dépôt des fortifications.)

cales de construction qu'elle a formée au Mourillon, en dehors des remparts, est séparée de ses magasins par toute l'épaisseur de la ville, et si l'on a cherché la combinaison la moins favorable à l'économie du travail, à la facilité de la surveillance et à la sûreté militaire, on a parfaitement rencontré. De nouveaux agrandissemens sont aujourd'hui résolus, et cette fois on ne suppose même pas qu'on puisse s'étendre ailleurs que sur les terrains limitrophes de l'arsenal. Les projets qu'on étudie seront-ils au niveau des futures destinées de la marine de la Méditerranée? Les vues de l'administration actuelle devanceront-elles, comme autrefois celles de Colbert, les besoins d'une ère nouvelle? Il est permis de l'attendre de la maturité des délibérations des conseils de la marine; déjà ils ont adopté deux projets pour l'agrandissement de l'arsenal et se sont arrêtés à temps dans l'exécution, reconnaissant dès les premiers pas l'insuffisance ou l'imperfection des conceptions qu'on avait d'abord admirées.

Il semble que la première question à résoudre dans de si graves débats est celle de savoir si nous devons ajouter une nouvelle marine à la marine actuelle, conservée dans ses splendides dimensions, ou si celle-ci doit éprouver une transformation complète ou partielle.

Il fut un temps où les galères constituaient presque exclusivement la marine militaire; ce système d'armement s'est effacé devant les progrès de la construction des bâtimens ronds et surtout devant la supériorité de leur artillerie. Un pays qui se serait obstiné à maintenir ses galères au XVIIIe siècle aurait abdiqué toute sa puissance maritime. L'introduction de l'action de la vapeur dans la navigation serait-elle un fait moins considérable, et la création d'une nouvelle tactique navale n'en est-elle pas la conséquence forcée? Celui de nos vice-amiraux qui a le plus d'avenir est heureusement celui qui a le plus de prévoyance, et il a jeté de vives lumières sur cette question. Il est permis de considérer après lui un très petit nombre de faits qui sont à la portée de tout le monde : c'est presque toujours à ceux-là que finit par appartenir l'influence prédominante.

Un bateau à vapeur de 450 chevaux est en rade de Toulon; sa machine est chauffée; douze cents hommes d'infanterie attendent, le sac sur le dos, sur les quais de l'arsenal; en moins de trois heures, ils sont installés à bord, et, si le bâtiment accostait facilement le quai, l'embarquement ne durerait pas beaucoup plus qu'une rentrée à la caserne. Soixante heures après, deux bataillons sont sur la côte d'Afrique. Ce qui est vrai d'un bateau et d'un voyage l'est de dix, l'est de vingt. Une flotte à la voile peut-elle arrêter ces troupes de débarquement marchant à la vapeur? Non. Quelle que soit sa force, les bateaux à vapeur atteindront sans combat, sans difficulté, le but qui leur est assigné, et, après avoir déposé leur chargement, ils reviendront au point de

départ, sans courir plus de danger qu'en s'en éloignant. Cet acte si simple, qui s'accomplit tous les jours sous nos yeux, renferme à lui seul toute une révolution dans l'art de la guerre; il substitue à l'ancien isolement des forces de terre et de mer la connexion la plus redoutable. Qu'on suppose, en effet, vingt bateaux à vapeur à Toulon, tandis que la flotte de Nelson occupe la Méditerranée. Aboukir n'est plus qu'une plage hospitalière; Malte est ravitaillée; des communications régulières rattachent l'Égypte à la France. Plus tard, Masséna est secouru dans Gênes, et tous les plans de l'immortelle campagne de Marengo sont changés. N'arrivant jamais à temps sur les lieux où se frappent les coups décisifs, la flotte à voile n'est plus, dans les opérations qu'elle maîtrisait jadis, qu'un élément dont on se dispense de tenir compte, et Nelson n'est dans la Méditerranée que pour être tardivement informé des événemens qui se sont accomplis sans lui.

Il est donc probable que, dans la première guerre dont cette mer sera le théâtre, la victoire dépendra d'une combinaison intime établie entre la force de l'armée de terre et la force navale; des troupes de débarquement, rapidement portées par la marine à vapeur sur les points stratégiques des côtes de France, d'Afrique, d'Espagne, d'Italie, y trancheront les questions d'une campagne. Quels seront les procédés de cette organisation nouvelle des armées? Quels changemens introduira-t-elle dans la tactique? C'est là le secret de l'homme de génie qui maniera le premier cet instrument; mais, quant aux élémens mêmes de la combinaison, ils sont sous les yeux de tout le monde, ils sont entre les mains de tous ceux qui sont appelés à les employer.

Les bâtimens à voile semblent d'ailleurs atteindre, par les progrès mêmes de leur armement, leur période de décroissance. Des calfats répartis le long de l'œuvre vive d'un vaisseau qui se battait suffisaient naguère à tamponner les voies d'eau percées par les boulets de l'ennemi. Maintenant un seul projectile creux, éclatant sur la ligne de flottaison, ouvre aux eaux un sabord de plusieurs mètres carrés, et le vaisseau coule presque instantanément. Avec des armes si meurtrières, un combat entre vaisseaux ou frégates ne durera pas plus d'un quart d'heure, et les pertes ne se compteront plus par hommes, mais par équipages entiers. Quand des moyens de destruction arrivent à ce point d'aveugle infaillibilité sans conserver la puissance de décider du sort de la guerre, l'avenir ne leur appartient plus. Compromise entre les perfectionnemens de son artillerie et la concurrence d'une marine affranchie des caprices des vents, la marine à voile ne cessera pas de régner sur les mers lointaines, où l'autre aurait peine à la suivre; mais dans les mers d'Europe, et particulièrement dans la Méditerranée, son importance ne peut manquer d'être fort réduite.

La France n'a point à s'inquiéter de cette tendance. L'infériorité de

sa marine à voile vis-à-vis de celle de l'Angleterre est évidente, et ce serait une bien fatale erreur que d'espérer une lutte plus égale de marine à vapeur à marine à vapeur : la supériorité de nos voisins est, sous ce rapport, encore plus grande que sous l'autre; mais, si les troupes de terre s'introduisent comme élément dans les opérations de la flotte, l'équilibre se rétablit, et nous retrouvons dans nos soldats plus qu'il ne nous manque en matelots. Ajoutons que, sur la Méditerranée, nous sommes chez nous, et que l'Angleterre n'y peut entretenir d'hommes qu'avec une dépense triple de celle que nous coûtent les nôtres.

Si ces faits sont exacts, il importe beaucoup moins aujourd'hui de doubler l'arsenal de Toulon que de le transformer, de demander au pays des sacrifices ruineux que de répartir avec intelligence sur un service qui s'accroît les ressources d'un service qui s'affaiblit. Les dimensions et les dispositions intérieures d'un arsenal doivent, aussi bien que ses approvisionnemens, se régler sur la nature des forces qu'il alimente, et, qu'on veuille bien le remarquer, l'arsenal de la Méditerranée est, à cet égard, dans des conditions fort différentes de celles des arsenaux de l'Océan. Placé sur la mer à la configuration de laquelle s'adapte le mieux la marine à vapeur, il est seul rapproché de nos mines de houille. Il semble donc que, si l'administration de la marine appliquait les ressources variées dont elle dispose aux besoins auxquels chacune s'approprie le mieux, elle fortifierait à Toulon les ateliers de la marine à vapeur et conférerait aux ports de l'Océan une prépondérance marquée pour les constructions de la marine à voile.

Cette disposition aurait, entre autres avantages, celui de permettre de purger l'arsenal de la présence d'un établissement qui en flétrit l'aspect, en contamine les travaux et en compromet la sûreté. On voit qu'il s'agit ici du bagne. A la seule inspection de l'arsenal de Toulon, toute personne familiarisée avec les ateliers ordinaires, et sachant évaluer la capacité de travail des hommes, sera convaincue de la possibilité de s'y passer du concours des forçats. Je m'abstiendrai de dire ici mon sentiment sur le parti que l'administration de la marine tire depuis trente ans des matières qui lui sont confiées, des hommes dont elle dirige les bras ou l'intelligence; pour le justifier, il faudrait entrer dans des détails qui toucheraient aux causes du contraste qui règne entre l'énormité de ses dépenses et la mesquinerie des résultats obtenus, et ils ne seraient point ici à leur place. Je me bornerai à exprimer la conviction profonde qu'avec une autre organisation du travail, la suppression de tolérances inconnues dans les arsenaux de l'artillerie, et un emploi judicieux de machines très simples, on obtiendrait des ouvriers ordinaires de l'arsenal, sans augmenter leur nombre et en améliorant leur condition, tout ce que la chiourme produit d'utile. Quant à celle-ci, quoique son effectif moyen soit de 3,600 hommes, il serait

très facile, comme le démontrera peut-être bientôt la *Revue*, de l'employer ailleurs à des travaux d'une incontestable utilité.

Toulon n'est pas tout entier dans son arsenal, mais on pourrait presque dire qu'il en vit, et ce grand établissement exerce sur les mœurs, sur les tendances et le mouvement de la population qui l'entoure, une influence dont l'étude serait des plus instructives. Le nombre des habitans semble s'élever ou s'abaisser avec les dépenses de la marine. En 1698, il était de 29,000 (1), et au recensement de 1789 de 30,160; cela ressemblait à un état normal. En 1801, il est réduit à 20,500; c'était un effet naturel des suites de siége et des malheurs de la révolution. Il remonte en 1811 à 28,380, et nous le retrouvons en 1831 de 28,419; mais, au recencement de 1846, la commune de Toulon compte :

Population normale et municipale intrà muros.	39,243 habitans.
— — — extrà muros.	6,191
Militaires, marins inscrits, infirmes des hospices, élèves des colléges, forçats, détenus.	17,507
Total.	62,941 habitans.

On ne saurait admettre que cette population se soit accrue de 121 pour 100 en quinze ans; il est probable que, dans les recensemens antérieurs à celui de 1831, l'on a tantôt admis, tantôt éliminé le bagne et la garnison. En 1831, on n'a pas fait entrer en ligne de compte cet élément variable, ce qui réduit l'augmentation réelle à 60 pour 100; dans cette limite, le mouvement imprimé par l'occupation de l'Algérie et par le développement de notre marine militaire l'explique suffisamment.

Aux 39,243 habitans domiciliés dans la ville proprement dite, on ne saurait ajouter moins de 3,757 individus pour la garnison, les élèves des colléges, les malades aux hôpitaux, les marins, les passagers, toujours si nombreux dans ce pays : à ce compte, 43,000 créatures humaines sont agglomérées entre les murs de l'arsenal et l'enceinte bastionnée, et cet espace est de 32 hectares. La densité de la population y est donc de 1,437 habitans par hectare : elle n'est à Paris que de 302 (2). Si nous étions aussi serrés à Paris qu'on l'est à Toulon, au lieu de 1,053,897 habitans, nous en compterions 4,924,600, et, pour être au large comme nous, les habitans de Toulon auraient besoin de 142 hectares. Cet entassement excessif de la population a entraîné une foule de conséquences bizarres, quoique faciles à prévoir. Pour loger tant de

(1) *Mémoire sur la Provence*, par M. Lebret, intendant. B. R. Mss.

(2) La superficie de Paris est de 3,124 hectares.

La population fixe y est aujourd'hui de.	945,721 habitans.
Et la population flottante de.	108,176
En tout.	1,053,897 habitans.

nouveaux habitans, il aurait fallu une autre ville; ne pouvant pas la bâtir à côté de l'ancienne, on l'a bâtie au-dessus; toutes les maisons de Toulon se sont élevées de plusieurs étages, et, comme les rues sont excessivement étroites, l'aspect en est fort désagréable. La nécessité de marchander l'espace fait qu'on trouve à peine dans la ville une demi-douzaine d'escaliers convenablement éclairés; les appartemens sont, en général, trop petits pour se prêter à la réunion d'une famille un peu nombreuse, et les relations sociales sont très sensiblement affectées par cet état de choses. La cherté des loyers éloigne de la ville les ouvriers de l'arsenal; la plupart d'entre eux habitent la Seyne ou les villages voisins, et une partie des forces qu'ils devraient apporter à leurs travaux s'épuise dans le double trajet qu'ils sont tenus de faire chaque jour. Le défaut d'espace dans l'intérieur des murs a fait rejeter en dehors plusieurs des établissemens qu'il importait le plus de mettre à couvert; tels sont le port marchand, l'hôpital civil, et, ce qui est plus étrange dans une place de guerre de cette importance, les principales casernes et le parc d'artillerie sont en dehors des fortifications. En 1707, en 1746 et en 1793, les troupes chargées de la défense de la place n'ont point pu s'y établir; elles occupaient, en s'appuyant sur les glacis, les camps de Saint-Antoine et de Sainte-Anne.

De pareilles singularités ne sauraient subsister; il faut tirer de la gêne cette nombreuse population, la mettre à l'abri des épidémies dont la menace son entassement, lui donner de l'air et de l'espace. Cette nécessité est comprise de tous, et l'agrandissement de Toulon est depuis long-temps résolu en principe. Le colonel du génie Picot a projeté l'établissement d'une nouvelle enceinte, infiniment plus forte que celle d'aujourd'hui, et qui, sans parler de l'arsenal, porterait la superficie de la ville à 66 hectares; il a démontré qu'au moyen du concours offert par le conseil municipal, on solderait à peu près, avec la vente de l'emplacement des fortifications actuelles, les 6,800,000 fr. que coûterait la construction des nouvelles. Ce projet, adopté par le gouvernement, a été soumis à la chambre des députés pendant la session de 1846 (1), et, s'il n'a point encore été représenté, c'est sans doute qu'on se propose, comme pour l'arsenal de la marine, quelque chose de plus complet et de meilleur encore. Ne nous plaignons pas d'un retard qui doit être le gage d'une amélioration, et faisons des vœux pour qu'une ville dans laquelle se résume un des principaux élémens de la force et de la grandeur de notre pays soit bientôt pourvue des établissemens qui lui manquent.

La rade de Toulon se divise en deux parties bien distinctes, la grande

(1) Voir le projet de loi présenté par le ministre de la guerre le 28 avril 1846, et le rapport fait le 7 mai suivant, au nom de la commission chargée de l'examiner, par M. Clappier.

et la petite rade. La première sert, pour ainsi dire, d'avant-port à la seconde : elle est tournée vers l'est; mais du cap Sepet au cap Brun, entre lesquels elle s'ouvre, la distance est de trois kilomètres, et les vaisseaux courent à l'aise des bordées dans cet espace; l'entrée et la sortie en sont ainsi praticables par tous les vents. La petite rade comprend, en arrière de l'étranglement formé par la correspondance des caps de l'Éguillette et de la Grosse-Tour, une étendue de près de 700 hectares : abritée des vents comme un port intérieur, protégée par des fortifications dont les feux se croisent sur toute sa surface, elle communique immédiatement avec les darses et l'arsenal.

Henri IV avait le premier compris et développé les avantages naturels de la position de Toulon; mais, peu d'années après sa mort, son ouvrage était compromis par deux ennemis bien obscurs : c'étaient les torrens de l'Égouttier et du Las, qui se déchargeaient alors des deux côtés de la vieille darse, l'un par l'emplacement du port marchand actuel, l'autre en traversant celui du chenal de Castigneau. En 1633, ils avaient déjà jeté devant la darse *une si grande traînée de pierres, de graviers et de limon, que les grands vaisseaux ne pouvaient plus en approcher*, et, pour la rendre abordable, il fallait *ouvrir un grand canal dans la mer*. Chaque jour ajoutait de nouveaux dépôts aux anciens, et l'on pouvait calculer l'époque où, se réunissant, les deux alluvions barreraient complétement le port. A moins de tarir les torrens, il fallait, pour absorber leurs déjections, un réservoir dont la capacité fût en équilibre avec leur puissance. Un procureur du roi près l'amirauté, Antoine Martillot, dont le nom mérite une place dans les annales de la marine, proposa de creuser, dans une dépression de terrain qui se trouve entre les hauteurs de la Malgue, un nouveau lit à l'Égouttier et de le faire déboucher en dehors de la petite rade, sur le revers méridional du cap de la Grosse-Tour. Ce projet, vivement appuyé par le commandeur de Forbin, fut présenté par le président de Séguiran, et le cardinal de Richelieu en ordonna l'exécution (1). Depuis plus de deux cents ans, les galets et les sables de l'Égouttier se perdent dans des profondeurs où ils s'accumuleront long-temps impunément.

Quant au Las, sur lequel nous reviendrons bientôt, l'embouchure en a été reportée, long-temps après, à deux kilomètres à l'ouest de la darse neuve : le projet était de Vauban; il paraît avoir été exécuté vers 1746 par les troupes rassemblées sous le commandement du maréchal de Belle-Isle.

Ces précautions n'ont pas empêché le fond de la rade de prendre un exhaussement qu'on a peu remarqué tant que le mouillage n'a pas été

(1) Voir le *Procès-verbal contenant l'état véritable auquel sont de présent* (en 1633) *les affaires de la côte maritime de Provence.* (B. R., mss. nº 1037.)

sensiblement affecté, mais dont on s'est fort alarmé depuis une cinquantaine d'années. L'eau n'a pas aujourd'hui deux mètres de profondeur dans telle partie de la rade où la carte de 1704 en signale cinq et six brasses; la flottille du commandant Féraud n'arriverait plus à la place du mouillage où l'atteignait en 1793 le canon des batteries de Bonaparte; on ne fait plus entrer un vaisseau de 100 canons dans le port qu'en le désarmant, ou en lui frayant le passage avec la machine à draguer; tous les jours, les bateaux à vapeur labourent la vase avec leur quille, et l'apparition d'îles, qui finiraient en s'élargissant par se réunir au rivage, serait la conséquence inévitable de la persistance des causes qui ont produit ces effets. Les deux dernières cartes hydrographiques de la rade de Toulon ont été levées, l'une en 1809 par le capitaine Gautier, l'autre en 1839 par MM. Monnier, Le Bourguignon-Duperré, Bégat, Lieusson et Delamarche, ingénieurs hydrographes de la marine. Il résulte de la comparaison des sondages faits à trente ans de distance : 1° que dans cette période le fond de la petite rade, ainsi que le chenal qui y conduit, se sont élevés de plus de 80 centimètres; 2° que le grand banc qui sépare le chenal de Castigneau du mouillage de l'Éguillette s'est avancé vers le sud d'environ une encâblure et s'est exhaussé de près d'un mètre sur toutes ses parties; 3° que le chenal de la petite rade qui, en 1809, était déjà d'un accès très difficile, est aujourd'hui réduit à une encâblure au plus dans le nord nord-ouest de la Grosse-Tour (1).

A ces documens authentiques s'est ajoutée, dans une circonstance solennelle, une déclaration de M. le baron de Mackau, ministre de la marine : « La petite rade qui forme la partie essentielle de l'établissement de Toulon se trouve aujourd'hui, disait-il, tellement rétrécie par l'élévation successive du fond, résultat de l'accumulation des vases et de la végétation sous-marine, que les mouvemens des vaisseaux y sont devenus très difficiles dans certaines circonstances du temps et de la mer..... L'étendue de la portion de la petite rade accessible aux vaisseaux et frégates a sensiblement diminué et ne répond plus aux besoins du service..... Cet état de choses, très fâcheux pour le présent, est encore plus menaçant pour l'avenir, puisqu'en diminuant nos ressources il aurait pour effet, surtout en temps de guerre, une grande gêne dans toutes les opérations maritimes (2). »

Ces paroles ont été comprises : le ministre promettait de donner, au prix de 10 millions, une profondeur uniforme de 9 mètres 50 cent. à la

(1) Dépôt de la marine. — *Plan de la rade de Toulon et de ses divers mouillages, levé en* 1839, *dressé en* 1841, *et publié en* 1842 *sous le ministère de M. l'amiral Duperré.*

(2) Exposé des motifs du projet de loi portant demande d'un crédit extraordinaire de 10,500,000 francs pour le curage et la défense de la petite rade de Toulon (6 mai 1845).

petite rade; la loi du 19 juillet 1845 a mis à sa disposition les 10 millions : les travaux sont commencés, et jusqu'à présent le succès en paraît assuré.

Mais, si l'envasement continue à marcher comme par le passé, les résultats d'une si belle entreprise ne seront-ils pas immédiatement atténués et compromis? La flotte jouira-t-elle long-temps de la profondeur de mouillage acquise à si grands frais? Faudra-t-il choisir entre un dévasement chronique et des frais d'entretien excessivement dispendieux? L'avenir de l'établissement de Toulon sera-t-il subordonné à la négligence de l'administration, à la pénurie des finances, et les dangers conjurés en 1845 retomberont-ils sur nos neveux, au milieu de quelque guerre malheureuse? — Ces affligeantes questions se posent d'elles-mêmes, et il est triste d'avouer que les documens publiés jusqu'à ce jour ne permettraient guère d'y répondre négativement.

Si décourageante que soit souvent l'expérience du passé, son silence n'est pas toujours une condamnation sans appel de la recherche des solutions qui lui ont échappé, et il n'est pas dit qu'à Toulon même un examen attentif des lieux ne puisse révéler aucun moyen nouveau de prévenir l'envasement de la rade.

Les habiles ingénieurs dont les travaux ont donné la mesure du mal ont voulu remonter à ses causes. « En plongeant des lances armées de plomb sur les bancs qui rétrécissent les mouillages et les chenaux de la petite rade, ils ont reconnu partout la présence de racines et d'abondans détritus d'herbiers mêlés à la vase dans toute l'épaisseur des couches traversées par ces lances, et ils ont considéré la végétation très active qui a lieu sur ces bancs comme la cause principale de leur exhaussement progressif. » Ils sont aussi demeurés convaincus que les immondices de la ville de Toulon avaient beaucoup contribué à l'envasement.

Si les matières accumulées dans la rade n'avaient pas d'autre origine, elles seraient presque exclusivement animales et végétales : qu'on en jette quelques parcelles au feu, et le résidu montrera qu'elles sont, au contraire, presque exclusivement terreuses. C'est donc du côté de la terre qu'il faut chercher d'où elles viennent.

Le principal agent de l'exhaussement du fond de la rade n'est pas la végétation sous-marine : c'est incontestablement le Las, et il est secondé dans ce travail par le ruisseau de Brégaillon et par quelques filets d'eau imperceptibles pendant la belle saison. A chaque orage, à chaque pluie, ces cours d'eau charrient dans la rade les dépouilles des montagnes voisines, et elle ne perd pas un atome de ce qu'elle en reçoit. Il ne faut pas aller bien loin pour trouver des témoignages de l'abondance de ces alluvions : celles du Las ont formé aux portes de la ville les vastes prairies de Castigneau et de Missiessy; elles ont fait reculer les eaux qui jadis occupaient cette place. Lorsque l'embouchure de la rivière a été re-

portée à l'ouest de la poudrière de Millaud, il existait sur ce point une anse assez profonde; en moins d'un siècle, l'anse s'est comblée, et le nouveau Las a jeté devant soi un delta de 18 hectares; celui de Brégaillon en a près de 20. Les parties extérieures de ces dépôts ne sont que le sommet des masses incalculables de limon qui leur servent de base, et leur apparition au-dessus des eaux est le signe de l'immensité des atterrissemens qui se sont étendus au-dessous. N'est-ce point assez de constater la marche de l'envasement par l'entrée des eaux troubles dans la rade? Faut-il chercher, dans les vides que les dépôts laissent ailleurs, une preuve surabondante de leur déplacement? Qu'on remonte la vallée du Las et ses nombreuses ramifications : on reconnaîtra, aux profondes érosions du sol, les places naguère remplies par les terres dont il faut aujourd'hui purger la rade à si grands frais. Ainsi, l'exhaussement du bassin maritime correspond à l'abaissement du bassin territorial dont les eaux s'y déversent, et le progrès des alluvions s'opère avec la clarté rigoureuse d'une équation.

L'extrême vulgarité de ces observations a pu les faire échapper à l'attention des savans qui se sont occupés du curage de la rade; les faits auxquels elles se rapportent ne sont, pour cela, ni moins certains ni moins considérables, et leur admission assigne à l'envasement trois causes au lieu de deux : peut-être même n'a-t-on pas attribué aux évacuations du port toute l'influence qu'elles exercent sur les phénomènes qu'on a signalés. La manière d'entendre la propreté n'est pas la même dans tous les pays : celle des habitans de Toulon consiste à confier aux ruisseaux d'eau vive qui s'écoulent dans la darse après avoir rafraîchi leurs rues, les engrais énergiques qui se produisent journellement dans leurs ménages; ils font de leur port un dépôt de fumiers d'une extrême richesse, et les eaux s'y chargent de toute espèce de sels fertilisans. Dans cet état, elles se mêlent aux matières limoneuses que leur ténuité tient en suspension dans la rade, et qui, fécondées de la sorte, se déposent sur les plantes sous-marines. La plupart de celles-ci se développent par la projection de radicules latérales, et le limon qui les chausse continuellement explique la rapidité de leur croissance. Dans le voisinage des darses, où ces effets sont le plus sensibles et le plus fâcheux, le fond s'exhausse précisément comme le fait dans nos jardins une couche d'asperges; rien n'y manque, ni la plante, ni le remblai, ni le fumier, et les embarras de la navigation viennent de ce que les combinaisons les plus perfectionnées de l'horticulture se réalisent, sans que personne y pense, dans un lieu où elles ne sont point à leur place.

Si ces faits sont exacts, l'envasement de la rade peut être méthodiquement attaqué dans la végétation sous-marine, dans les évacuations du port, et dans les cours d'eau qui servent de véhicules aux alluvions.

La botanique n'a point encore arraché tous leurs secrets aux profondeurs de la mer; il lui reste quelque chose à apprendre sur les conditions de vigueur ou de mortalité des plantes sous-marines, et la rade de Toulon lui offrirait un champ fécond d'observations. En attendant qu'elle le parcoure, MM. les ingénieurs hydrographes de la Méditerranée ont judicieusement remarqué que plusieurs espèces ne croissent pas au-dessous d'un certain niveau, et que la vigueur de toutes s'affaiblit à mesure que la couche liquide au travers de laquelle elles reçoivent la chaleur et la lumière du soleil augmente d'épaisseur. Le curage de la rade à 9 mètres 50 centimètres de profondeur ne saurait donc manquer de diminuer beaucoup l'activité de la végétation sous-marine. On la ralentirait davantage encore par la suppression des engrais que lui prodiguent la ville et l'arsenal lui-même. Personne, à coup sûr, ne prétendra que l'évacuation des immondices ne puisse pas s'opérer à Toulon comme dans toute autre ville où l'on n'a pas un port pour voirie. L'agriculture viendra d'ailleurs en ceci à l'aide de la navigation; elle sollicitera ce que la police maritime et la police municipale ont le droit de prescrire, et les habitans de Toulon comprendront que si, prenant exemple de ceux de Lille, de Strasbourg, de Grenoble, ils répandaient sur leurs champs tout ce qu'ils envoient dans la rade, leur territoire doublerait bientôt de fertilité.

Restent les alluvions. A part le mérite de l'invention et la différence de la dépense, il n'est pas plus difficile de faire déboucher le Las sur le revers occidental de la presqu'île de Six-Fours qu'il ne l'a été de rejeter l'Égouttier de la petite rade dans la grande, ou d'ouvrir la Rivière Neuve (1). La plus courte distance du Las à la Reppe d'Ollioule, qui se décharge dans la baie de Saint-Nazaire, n'est que de 4,500 mètres. Ouvert sur un terrain facile, quoique légèrement ondulé, un canal qui porterait les eaux de l'un dans le lit de l'autre n'aurait pas 8,000 mètres. Une simple opération de nivellement suffirait pour en déterminer les points de départ et d'arrivée. La rapidité de la pente du Las est une circonstance très favorable à l'entreprise. Le canal intercepterait au passage le cours du ruisseau de Brégaillon. Ces travaux n'affecteraient en rien le régime de la dérivation du Las qui alimente d'eau la ville de Toulon; ils pourraient déplacer une ou deux usines, mais les forces motrices ne seraient pas perdues, puisque le volume et la chute des eaux resteraient en réalité les mêmes.

Ce serait au reboisement à compléter les effets du détournement de ces cours d'eau, et il serait ici d'autant mieux placé qu'il atténuerait, pour la baie de Saint-Nazaire, les inconvéniens dont serait délivrée la petite rade de Toulon. Des terres couvertes d'arbres et de gazon ne ris-

(1) C'est le nom qu'on donne au lit dans lequel on a détourné le Las vers 1746.

quent pas d'être entraînées. Le bassin des eaux qui s'écoulent dans la petite rade comprend environ 5,000 hectares. Une partie est tapissée de prairies susceptibles d'acquérir, par un meilleur emploi des eaux qui les arrosent, une assez grande extension; une autre est couverte de rochers lisses, et si, pour évaluer l'espace à regarnir, il suffisait de l'avoir considéré dans de longues promenades, j'oserais affirmer qu'il n'atteint pas la moitié de la superficie totale. Quelle que fût, du reste, la dépense du détournement du Las et du reboisement, elle ne serait jamais qu'une imperceptible fraction des avantages maritimes qu'elle procurerait; peut-être même, en la commençant immédiatement, en économiserait-on une partie sur les travaux du curage général.

Le concours de ces mesures n'empêcherait ni les eaux claires que recevrait la rade de déposer quelques sédimens, ni la poussière apportée par les vents de modifier par la suite des siècles une surface qui la recevrait sans la rendre; mais, si l'envasement n'était pas tout-à-fait arrêté, il serait tellement ralenti que plusieurs générations pourraient passer sans en apercevoir les progrès. Nous savons aujourd'hui ce que nous coûte la négligence de nos pères; la nôtre n'aurait pas les mêmes excuses et entraînerait bien plus de dangers : ne mettons pas nos neveux en droit de la maudire.

La petite rade approfondie pourra contenir toutes nos forces navales de la Méditerranée. Un abri semblable était d'autant plus nécessaire à leur ouvrir, que les nouveaux moyens d'attaque fournis par la marine à vapeur ôtent à la grande rade une partie de son ancienne sûreté. Celle de la petite rade va s'accroître par le rétrécissement de 1,200 à 750 mètres de la passe comprise entre la pointe de l'Éguillette et la Grosse-Tour. De formidables batteries couronneront les musoirs de jetées qui partiront de ces deux points, et l'intervalle se fermera, en temps de guerre, avec des chaînes de fer soutenues sur des pontons ou des radeaux. Les moyens de défense de la petite rade seront de la sorte mis au niveau de ses avantages naturels et de l'immense valeur du matériel qui lui sera confié.

Telle est et telle sera bientôt la rade de Toulon. Cependant, pour être un établissement militaire parfait, une chose essentielle lui manque : c'est une sortie à l'ouest. Les rades de Brusc, de Bandol, de la Ciotat, de Jarre, devraient lui servir de prolongement et la lier au golfe de Marseille; mais les avantages du voisinage sont neutralisés par la lenteur des communications : il faut, par certains vents, plusieurs jours pour doubler le cap Sicié, et faire par mer un circuit dont un homme à pied parcourt la corde en moins de deux heures.

On dit qu'en étudiant le terrain qui devait être le premier théâtre de sa gloire, Napoléon demanda pourquoi l'on ne creuserait pas un canal maritime entre la rade de Toulon et la baie de Saint-Nazaire; la moin-

dre largeur de l'isthme qui les sépare est de 5,300 mètres; le jeune commandant de l'artillerie du siége de Toulon dut la mesurer plusieurs fois de l'œil, dans ses courses nombreuses, soit d'Ollioule à Brégaillon, soit sur les hauteurs voisines. On prétend qu'au milieu des préparatifs de l'expédition d'Égypte, il revint plusieurs fois à cette pensée et s'irrita des objections qu'on fondait sur l'envasement de la baie de la Seyne.

J'ai cherché des traces de ce projet, sur lequel l'illustration de l'auteur avait dû fixer l'attention; je n'en ai pas trouvé d'autres que la tradition qui s'est conservée à Toulon, et le sentiment qu'éveille l'aspect des lieux. Si l'œil était un organe moins trompeur quand il s'agit de nivellement, on croirait l'ouverture d'un canal infailliblement praticable au travers du terrain d'alluvion qui rattache à la formation calcaire de la côte le soulèvement de Six-Fours. En fait, ce percement ne serait qu'un jeu auprès de celui du canal Calédonien, exécuté par les Anglais en vue de bien moindres avantages (1). En effet, si la rade de Toulon avait cette sortie à l'ouest, aucun ennemi ne pourrait la bloquer, sans diviser ses forces et sans s'exposer à être détruit en détail; il deviendrait impossible d'intercepter les communications avec Marseille. En temps de paix, les bâtimens à vapeur qui vont et viennent entre Marseille, Gênes et Livourne, ne seraient plus repoussés au large par le cap Sicié; leur route directe les amènerait devant Toulon, et la ville cesserait d'être exclue d'une circulation à laquelle elle est en état d'apporter un si large contingent.

Si grands que fussent ces avantages, l'entreprise est tout au plus de celles qui, long-temps reléguées au rang des utopies, finissent par être atteintes, sur la grève où elles sont gisantes, par le flot croissant de la richesse publique. Pourquoi n'aurait-elle pas son tour comme une autre? Combien n'exécutons-nous pas, dans ce moment et à Toulon même, de travaux naguère réputés impossibles, et qui pourrait assigner des limites aux œuvres qu'accomplirait une nouvelle paix de trente ans? Qu'on ne dise pas que si la prolongation de la paix est ici la condition de l'exécution, elle serait aussi la négation de l'utilité. La paix se fortifie, il est vrai, par sa durée; mais elle accumule des moyens de des-

(1) Le canal Calédonien, qui traverse l'Écosse d'Inverness au fort William, a 97,740 mètres de longueur, dont 62,240 appartiennent à quatre lacs, et 35,500 à des biefs ouverts de main d'hommes. Du point de partage à la mer, la pente est, du côté de l'est, de 28 mètres 56 centim., du côté de l'ouest, de 27 mètres 36 cent. Ces 55 mètres 92 centim. sont rachetés par 28 écluses. La hauteur d'eau est de 6 mètres 10 centim., la largeur au plafond de 15 mètres 24 centim., et la largeur des écluses de 12 mètres 19 centim. La dépense a été de 21,987,775 fr., par conséquent de 617 fr. par mètre courant. Avec ces dimensions, le canal n'admet que des frégates de 44 canons. Pour donner passage à des vaisseaux de premier rang et à des frégates à vapeur, celui de Toulon devrait avoir 9 mètres de profondeur et 30 mètres de largeur au plafond; mais il ne comporterait que des déblais sans ouvrages d'art.

truction inconnus aux générations passées, et quand la guerre ne saurait plus avoir pour enjeux que des nationalités, il n'est pas permis de laisser à la mauvaise fortune une seule des chances que peut lui ravir la prudence.

Les roches décharnées de Faron se dressent derrière la ville à 600 mètres de hauteur, et leurs escarpemens blanchâtres lui renvoient les rayons du soleil de midi; sur le reste de son étendue, la rade est encadrée dans un rideau de montagnes et de collines couvertes de vignes et de bois; le pic de Six-Fours, si connu des matelots, domine à l'ouest cet ensemble et se fait reconnaître au loin à la tour qui le couronne. Silencieux comme les ruines de ces aires d'aigles que la féodalité bâtissait sur les cimes qui bordent le Rhône, ces murs n'entendent plus guère que le sifflement du mistral ou le bruit expirant du canon tiré dans la rade.

On a peine à comprendre aujourd'hui comment, le 27 janvier 1633, les affaires de la marine appelaient dans un pareil lieu le président de Séguiran, cet envoyé du cardinal de Richelieu dont nous avons déjà rencontré la trace aux Martigues. Le magnifique panorama qui embrasse la côte de la baie de Saint-Nazaire à l'île de Maire, de la rade de Toulon à l'île du Levant, n'était pas ce qui l'attirait; ses mesures étaient prises pour le lever de la carte de cet atterrage, et il n'avait nul besoin d'en graver l'aspect et les contours dans sa mémoire. Reçu à la porte de Six-Fours par *les consuls et les plus apparens du lieu,* M. de Séguiran venait y faire enregistrer ses pouvoirs et les ordres du grand-maître de la navigation. L'ancienne vie, si complétement éteinte, de Six-Fours est le résumé de toute une période de l'histoire de la Méditerranée. En 1633, Six-Fours, entouré d'une forte muraille, recueillait et protégeait contre les incursions des pirates les habitans de la presqu'île comprise entre la baie de Saint-Nazaire et la rade de Toulon. La communauté, exempte de tailles en raison de ce service, entretenait à Notre-Dame-de-la-Garde, sur l'escarpement le plus haut et le plus avancé du cap Sicié, des vigies de jour et de nuit, et dès que des bâtimens suspects paraissaient en mer, elles en signalaient le nombre par autant de feux allumés. De semblables signaux répétés de cap en cap, depuis Antibes jusqu'au port de Bouc, avertissaient toute la côte. Elle était, en ce temps, sur un pied de guerre perpétuel : ainsi M. de Séguiran recevait à Bandol l'hospitalité dans une maison particulière armée de deux canons, de deux pierriers, de deux cents boulets, de cinq quintaux de poudre et d'un assortiment convenable d'arquebuses, de piques et de mousquets. Ce n'étaient point là des précautions superflues : les corsaires barbaresques enlevaient les barques dans les eaux du rivage, pillaient les maisons isolées, traînaient en esclavage hommes et femmes. Le commissaire du cardinal trouve à chacun de ses pas des traces de

leurs brigandages : aux Martigues, malgré les efforts de la communauté pour la défense de la côte, quatre-vingts habitans, pris par eux depuis quatre mois, sont esclaves à Alger ou à Tunis; à Marseille, le commerce expose les voleries, les ruines et les misères qu'il souffre de leur part; à Cassis, ils ont détruit la navigation en prenant, depuis vingt ans, quarante barques et trois vaisseaux; à la Ciotat, ils ont, dans l'année, enlevé vingt-deux barques et mis à la chaîne cent cinquante des meilleurs mariniers; aux salins d'Hyères, ils attaquent les bâtimens qui chargent du sel, et les gardes de la gabelle ne leur échappent qu'en leur abandonnant leurs maisons; à Bormes, ils capturent des barques jusque sur la grève, et les habitans sont continuellement en armes pour les empêcher de prendre terre; à Saint-Tropez, ils ont entièrement ruiné le commerce; à Antibes, ils ont tout enlevé en 1621, et il reste à peine une douzaine de barques de 20 à 50 tonneaux. Partout on courbe la tête sous ces brigands comme sous une irrésistible fatalité; partout leur apparition fait sur le matelot interdit l'effet de celle de l'oiseau de proie sur les oiseaux des vergers. Ce n'est qu'à Toulon qu'un brave marin d'Ollioule, nommé Jacques Vacon, trois fois pris par les Barbaresques et trois fois échappé de leurs fers, vient, le cœur ulcéré de ce qu'il a vu et souffert dans les bagnes d'Afrique, proposer un très bon plan de destruction de la piraterie : on applaudit à ce plan, on le recommande au cardinal (1); mais il était dans les décrets de la Providence que la vengeance de tant d'outrages se fît attendre deux cents ans.

Peu d'années avant la conquête d'Alger, cet état de désolation était celui d'une partie des côtes d'Espagne et d'Italie, et, la veille du jour où nous l'écrasions dans son repaire, la piraterie barbaresque comprimait encore l'expansion maritime des petits états des bords de la Méditerranée. Ils ont bien plus gagné à sa destruction que nous-mêmes, dont elle avait appris à respecter le pavillon; mais les sacrifices que nous impose notre victoire ne sont pas tous perdus pour nous : ce merveilleux essor des marines secondaires de la Méditerranée réagit sur l'activité de nos ports; nous partageons les fruits de la sécurité qu'elles nous doivent, et les bases du commerce de cette mer ne s'élargissent pas sans que le nôtre s'éleve. N'y a-t-il pas d'ailleurs une gloire éternelle pour la France dans le souvenir de la honte et des maux dont ses armes ont, en 1830, délivré la chrétienté?

En disant adieu à cette rade dont le calme s'allie si bien à la double majesté de la mer et des montagnes, n'espérons pas trouver ailleurs de plus grand ni de plus noble spectacle. Ces vaisseaux à l'ancre sous le

(1) Voir le *Procès-verbal contenant l'état véritable auquel sont de présent les affaires de la côte maritime de Provence*, par H. de Séguiran. (B.-R., mss. de Sorbonne, nº 1037.)

canon des forts, ces voiles blanches dont le mouvement se projette à la fois sur l'azur du ciel et sur la verdure de la terre, ces pavillons qui font battre, quand ils se déploient, tant de cœurs généreux, la puissance et l'honneur de la France respirent en eux. Ces eaux vertes, ce paysage qui se déroule autour de nous, n'ont pas une place qui n'ait été témoin d'une action héroïque : là combattirent *le Romulus* et *le Renard;* là le maréchal de Tessé vainquit Victor-Amédée II et le prince Eugène; là se leva sur le monde l'étoile de Napoléon : il n'est pas de grand événement dans les temps modernes dont ces lieux n'aient reçu le reflet, et ce tableau qui charme nos regards, élève nos sentimens, est celui dont s'émurent Tourville, Duquesne, Vauban, Suffren, Bonaparte et leurs plus glorieux compagnons.

A dix milles à l'est de l'entrée de la rade de Toulon, un grand soulèvement granitique, dirigé de l'est à l'ouest à peu près parallèlement à la côte, a fait sortir du fond de la mer cinq îles rocheuses; ce sont les Stœchades (Στοιχάς) des anciens, ainsi nommées, dit Pline, de l'alignement sur lequel elles gisent, les îles d'Or du moyen-âge, et les îles d'Hyères de notre temps. Le tronçon le plus occidental du soulèvement est à 5 kilomètres de la côte; l'action alternative des vents et des courans a formé dans cet intervalle un étroit amas de galets, de sables et de coquilles, et la réunion de l'ancienne île au rivage a pris la figure d'un T. L'échancrure occidentale comprend la rade de Giens, l'autre sert de limite à la rade d'Hyères. Celle-ci embrasse la vaste étendue comprise entre les îles et le rivage. De l'extrémité de l'île du Levant à celle de l'île de Porquerolles, la distance est de 30 kilomètres. La rade communique avec le large par cinq passes : on peut y mouiller, par un fond de sable vaseux et d'herbiers, sur les quinze lieues carrées qui s'étendent de la presqu'île de Giens à la méridienne du cap Benat; mais, dans la variété d'aspects et d'expositions qui s'y rencontrent, on en préfère un certain nombre où les relations avec la terre sont plus faciles et le calme plus assuré. Tels sont, à l'ouest, les mouillages du Pradeau, de la Badine et de Porquerolles, qui, protégés par cette île et par la presqu'île de Giens, forment à l'entrée de la petite passe un ensemble capable de contenir toute une flotte; au nord le mouillage des salins d'Hyères, qui reçut saint Louis au retour de sa première croisade, et est d'ordinaire choisi par les vaisseaux de ligne; au sud celui des îles de Port-Cros et de Bagau, le meilleur abri qui se rencontre de Toulon à Saint-Tropez; enfin, sur le revers oriental du cap Benat et vis-à-vis l'île du Levant, les mouillages de Bormes et de Cavalaire sont excellens contre le mistral. La grande passe du sud et celle de l'est ont chacune neuf kilomètres de largeur; elles ne peuvent par conséquent pas être fermées; si leurs dimensions se rapprochaient de celles des trois autres, la rade d'Hyères serait une véritable mer intérieure et une très forte

position militaire : elle n'est qu'une magnifique nappe d'eau où mollissent les tempêtes du large, et dont l'heureuse configuration offre de tous côtés contre le mauvais temps des refuges protégés par des batteries de côte. C'en est assez pour servir de rendez-vous aux escadres d'évolution de la Méditerranée, de champ d'exercice à nos équipages, de point de départ et de ralliement à nos grandes expéditions, en un mot, de complément à l'établissement de Toulon.

Ces avantages sont grands, mais les imperfections et les dangers dont ils sont accompagnés ont plus d'une fois fait regretter à nos aïeux jusqu'à l'existence de la rade. En effet, l'excessive facilité d'entrée et de sortie, l'étendue de mouillage qu'y trouvent les vaisseaux hors de portée de terre, sans doute aussi le malheur et les désordres des temps l'ont laissée, pendant plusieurs siècles, à la disposition des Barbaresques et d'autres associations de brigands. Plus tard, quand la manière de faire la guerre s'est régularisée, les avantages de cette position ont invariablement profité aux forces navales les plus considérables, et, toutes les fois que cette supériorité a été du côté de l'ennemi, la rade est devenue la base des opérations dirigées contre Toulon. C'est ainsi qu'en 1524 et en 1536 les armées de Charles-Quint s'y sont ralliées, qu'en 1707 la flotte anglo-hollandaise y a débarqué tout l'équipage de siége des Impériaux, qu'en 1793 et 1794 les Anglais l'ont occupée avant, pendant et après leur séjour à Toulon.

Henri IV, affermi sur le trône, voulut mettre l'avenir à l'abri des dangers qui avaient assailli le passé. En 1594, les souvenirs de la seconde expédition de Charles-Quint n'étaient que de quatre ans plus éloignés que ne le sont aujourd'hui de nous ceux du siége dirigé par Bonaparte. Des leçons si récentes ne pouvaient pas être perdues, et, en faisant de Toulon un objet de terreur et d'envie pour nos ennemis, Henri devait chercher à rétrécir le plus possible les moyens d'attaque qu'ils avaient trouvés dans le voisinage. Tel fut indubitablement son but, lorsqu'en 1608 il résolut, *par des considérations importantes à l'état*, dit le président de Séguiran (1), de transférer les habitans d'Hyères dans une nouvelle ville qu'il eût fondée à la pointe orientale de la presqu'île de Giens. Elle aurait en effet commandé les trois mouillages de Giens, de la Badine et du Pradeau; les feux de ses remparts se seraient croisés au milieu de la passe de l'ouest (2), la plus importante et la plus fréquentée de toutes, avec ceux des batteries de l'île de Porquerolles; enfin la garnison, inexpugnable sur son rocher, aurait pu se porter rapidement sur tous les points de débarquement de la rade, couper les convois d'un ennemi parvenu jusqu'aux murs de Toulon, et l'abîmer dans sa retraite.

(1) *Procès-verbal des affaires maritimes de Provence* en 1633. (B. R., mss. 1037.)

(2) La largeur de la passe est de 2,300 mètres entre l'île et la presqu'île; mais le passage des navires est réduit à 1,500 mètres par les îlots du Grand-Ribaud et de Langoustier.

L'exécution du projet d'Henri IV fut prévenue par sa mort (14 mai 1610). Il allait, du moins en ce qui se rapporte aux habitans d'Hyères, un peu au-delà de la nécessité, et l'on pouvait, sans les arracher de leur séjour, réunir des soldats et des pêcheurs pour peupler Giens. On s'est depuis contenté de construire sur cette place la petite batterie du Pradeau. Est-ce tout ce que comportait la nature des lieux? La marine et le génie militaire sont en état de répondre; mais indépendamment de toute considération stratégique, des intérêts qui seront mieux compris quand nous aurons parcouru la plage et les îles de la rade font regretter l'oubli dans lequel la presqu'île est jusqu'à présent laissée.

Peu de villes de l'ordre d'Hyères (1) ont reçu de plus nombreuses et de plus illustres visites : sans parler de celles de saint Louis, de François Ier, de Charles-Quint, de Charles IX, la jeunesse, la beauté, la fortune, viennent des extrémités de l'Europe y chercher la santé; on y vient aussi mourir, et les victimes de lésions incurables contractées sous d'autres climats s'éteignent sans douleur sous celui-ci. L'âpre souffle du mistral s'adoucit à Hyères; la température, toujours de cinq à six degrés plus élevée que sur les montagnes environnantes, est la même que celle de Nice, et l'hiver se passe le plus souvent sans qu'elle descende à zéro. La végétation se ressent de cette heureuse influence; dans la banlieue, 2,300 hectares de vignes sont garnis d'oliviers épars; 650 autres sont exclusivement occupés par ces arbres; les jardins d'orangers en comprennent 91, et, comme pour servir d'enseigne aux priviléges du climat, la terrasse de la ville est plantée de palmiers. La ville s'étale au soleil de midi sur la pente d'un coteau couronné de belles ruines; une plaine d'une merveilleuse fertilité, nommée *le Jardin d'Hyères*, comme on dit la *Huerta* dans le royaume de Valence, se déroule à ses pieds; la rade parée de ses îles et la haute mer bornent l'horizon. Cet heureux coin de la terre, dont la neutralité devrait être consacrée en faveur des malades de tous les pays, a souffert autant qu'aucun autre des vicissitudes de la guerre et des fautes des gouvernemens. En 1633, le président de Séguiran, n'y comptant que 7,000 habitans, le trouvait fort déchu de *son premier lustre*, et s'affligeait de ce que *des familles des plus relevées de la province l'avaient abandonnée, pour ne pouvoir supporter les surcharges dont les malheurs de la guerre l'avaient accablée* (2). Cette décadence était alors loin de son terme, car, en 1690, les habitans de la communauté n'étaient que 4,100 (3). Le pays s'est depuis relevé; la commune, qui forme à elle seule un canton, comptait 6,528 ames au

(1) On peut consulter sur ce pays les *Promenades pittoresques à Hyères*, de M. Alphonse Denis, ouvrage qui tient fort au-delà de ce que promet son titre.

(2) *Procès-verbal de l'état des affaires de la côte maritime de Provence.* (B. R., mss. 1037.)

(3) *Mémoire sur la Provence*, par M. Lebret, intendant, année 1698. (B. R., mss. no 2241.)

recensement de 1805, 10,142 à celui de 1831, et 10,116, dont 4,591 dans la ville, à celui de 1846. Si ce beau pays paraît stationnaire, ce n'est pas qu'il ait atteint la limite de sa prospérité; la population spécifique n'y est guère plus de la moitié de celle de la France (1), et, pour se mettre en équilibre avec la richesse naturelle du sol, il lui reste au moins à doubler. La vente récente de 4,000 hectares de terres communales, et par conséquent incultes, ouvre en ce moment un nouveau champ au travail; les ronces et les broussailles vont y être remplacées par la vigne, le figuier, l'olivier, le liége. D'importantes conquêtes s'offrent à l'agriculture dans la plaine même. Ce tapis de fleurs et de verdure qui descend de la ville peut être fort agrandi. Le canal d'Hyères, dérivé du Gapeau, arrose 325 hectares avec moins de la moitié des eaux disponibles, et celles qu'on laisse perdre suffiraient pour étendre le jardin sur 3 à 400 hectares de mauvaises terres voisines de la mer... Je me trompe, car le rivage est désolé par les fièvres d'automne, et, pour le féconder, il faudrait d'abord l'assainir. D'un côté, l'isthme de Giens, bordé de deux bourrelets retroussés par les lames, comprend une lagune de 800 hectares : ce sont les *Pesquiers d'Hyères;* leur profondeur est de 20 à 80 centimètres, et, s'ils n'étaient pas propriété de la commune, la moitié septentrionale serait depuis long-temps desséchée et mise en culture. Ils ne sont pas, comme on les en a quelquefois accusés, la cause principale de l'insalubrité de la côte; celle-ci vient plutôt des petites lagunes où les eaux de la mer se mêlent aux eaux douces qui suintent des terres arrosées. Les causes et les remèdes du mal sont ici, comme aux bouches du Rhône, dans les alluvions; seulement, le Gapeau est aussi maniable que le Rhône l'est peu. A l'ouest, les dépôts de cette rivière ont comblé l'ancien port d'Hyères, dont la place se reconnaît encore aux vestiges de ses quais, et ont formé une série de petites cuvettes, qui sont autant de foyers d'infection; à l'est, ils ont, en moins de deux cents ans, atterri au-dessous de l'Argentière, un port naturel de 25 hectares, formé par une barre dont ils avaient d'abord fourni les matériaux (1). Les déjections du Gapeau et de quelques ruisseaux beaucoup moindres envaseront la rade jusqu'à ce qu'une main intelligente les détourne et les recueille sur les lagunes qu'elles ont créées, et leur

(1) La commune d'Hyères, l'une des plus étendues de France, comprend 27,000 hectares; ses habitans étant au nombre de 10,116, on y compte 37.40 habitans par kilomètre carré. La population spécifique de la France entière est par kilomètre de 67.08; celle du département du Var de 48.13.

(2) « .... Et ayant demandé s'il y avoit bon port audit lieu, ils nous auroient assuré qu'il étoit fort bon pour toutes sortes de barques, comme étant à couvert de tous vents au moyen d'une ligne qui barre ledit port d'un bout à l'autre, où il n'y a qu'un peu d'eau, n'y ayant qu'un canal à chaque bout de ladite ligne, par où les barques puissent entrer audit port, icelle étant éloignée environ quatre cents pas du terrain, et peut avoir ledit port un mille de circonférence. » (*Procès-verbal* d'Henri de Séguiran.)

fasse réparer le mal qu'elles ont fait. Un grand exemple des résultats de semblables travaux est déjà donné sur l'ancien étang de Faubregas; on peut de même, sur le sol des Pesquiers et des marécages voisins, élever au-dessus des eaux des terres fertiles et saines et livrer successivement à la culture près d'un millier d'hectares. Cette opération d'agriculture et d'assainissement ne serait ni difficile, ni dispendieuse, et, ne fût-ce que pour délivrer Hyères du voisinage des fièvres, il faudrait l'exécuter.

Le premier appel à faire aux cultivateurs, dont les bras assainiront ces terres, serait l'ouverture, entre Hyères et la place qu'Henri IV assignait à sa ville de Giens, de 11 kilomètres de bonne route. Dès que la circulation sera facile sur cette ligne, le travail de l'homme rétrécira, dans l'espace et dans la durée, le domaine de l'insalubrité, et chaque hectare que perdra celui-ci sur le sol réduira le nombre des jours de l'année sur lesquels il s'étend. La route desservira d'ailleurs les trois rades de Giens, de la Badine et du Pradeau, qu'il importe de mettre en communication avec l'intérieur, et elle déterminera l'organisation d'un passage régulier entre l'île de Porquerolles et la côte.

L'agriculture et l'industrie n'ont pas attendu cet encouragement nécessaire pour prendre possession de cette île. Un beau village s'y bâtit sur l'esplanade qui descend du fort au mouillage; une centaine d'hectares sont labourés; on plante des vignes; une grande fabrique de soude s'exploite à la pointe occidentale de l'île; elle alimente un mouvement maritime très remarquable, et l'anse qui lui sert de port est animée par les petits caboteurs qui transportent la houille, le soufre, les autres approvisionnemens et les produits de la manufacture.

Les établissemens de cette nature ont pris depuis trente ans une grande extension dans le midi; ils suivent les développemens des nombreuses industries auxquelles ils fournissent des matières premières, et, pour mettre la production au niveau de besoins toujours croissans, de nouvelles créations sont nécessaires. La fabrication de la soude est, par ses exhalaisons, incommode aux habitans, nuisible à la végétation de son voisinage, et, à l'intérieur des lignes de douanes, elle est assujettie à une surveillance aussi gênante pour l'industrie qu'onéreuse pour le trésor. Elle s'exerce à Porquerolles en pleine liberté, et les vents en dispersent les exhalaisons sur l'étendue de la mer; elle serait encore mieux placée sur l'île de Port-Cros, moins propre à la culture et infiniment mieux pourvue d'eau. Sur une étendue de 550 hectares, celle-ci offre deux ports naturels excellens, le Port-Cros et le Port-Man, tous deux tournés vers l'intérieur de la rade. A quelques encâblures du premier, et séparée seulement par l'excellent mouillage sur lequel il s'ouvre, l'île de Bagau, tout-à-fait inculte, offre aux entreprises du même genre un espace libre de 45 hectares. En 1742, les Anglais, bons

juges des avantages d'une position maritime, entreprirent en pleine paix de s'emparer de celle-ci; ils donnèrent pour prétexte l'intention de fonder à Port-Cros un hôpital pour les malades de leur flotte, alors mouillée en rade d'Hyères; mais cet accès d'humanité n'obtint pas le succès qu'ils ambitionnaient.

Quant à l'île du Levant, la plus grande des quatre, l'abord en est difficile et dangereux; elle n'a pas de port, presque point d'eau. La culture du liége, qui n'exige que très peu de main d'œuvre, y réussit fort bien, et elle est à peu près le seul moyen d'en tirer bon parti.

Le repeuplement d'une étendue de 2,500 hectares, la propagation de l'industrie sur quelques rochers, seraient d'un médiocre intérêt dans un canton de l'intérieur de la France; il en est autrement quand chaque famille qui se fixe vaut au moins un matelot à l'inscription maritime. Le mouvement total de la navigation dans les îles et sur les côtes, depuis la presqu'île de Giens jusqu'au cap Lardier, a été, en 1845, de 765 navires et de 36,989 tonneaux, sur quoi 21 navires et 1,175 tonneaux seulement sous pavillon étranger. Le même mouvement n'était, en 1837, que de 26,490 tonneaux; ainsi le progrès est très marqué. Si maintenant on vient à s'enquérir du personnel et du matériel naval de ces mêmes parages, on est surpris de ne trouver que 217 hommes inscrits et 48 embarcations, portant ensemble 110 tonneaux, c'est-à-dire des bateaux pêcheurs de la plus petite dimension. Cette situation changerait évidemment sous l'influence de l'établissement d'une population laborieuse dans les îles. Les salines d'Hyères semblent placées de l'autre côté de la rade tout exprès pour fournir des matières premières aux nombreux ateliers qui s'installeraient vis-à-vis; elles livrent déjà 160,000 quintaux métriques de sel au cabotage et 25,000 à la navigation internationale; leur étendue est de 315 hectares, et l'industrie peut multiplier en sécurité les demandes qu'elle leur adresse. Si leurs produits étaient manipulés à Port-Cros et à Bagau comme ils commencent à l'être à Porquerolles, si l'assainissement de la plage y fixait de nouveaux habitans, qui douterait que la rade d'Hyères, incessamment sillonnée par les nombreuses embarcations qui desserviraient les marchés et les manufactures des îles, ne devînt une pépinière de matelots?

Les îles ne pouvaient se peupler qu'autant qu'une certaine sécurité leur serait garantie. L'administration de la guerre a dès long-temps pris soin de poser ici les bases sur lesquelles s'asseoient en commun la défense et la prospérité du pays. L'avertissement donné par les Anglais en 1742 ne fut point alors perdu, comme l'a depuis été celui de 1812 à la Ciotat; les fortifications dues au cardinal de Richelieu, réparées par Vauban, étaient depuis long-temps négligées; elles furent rétablies, et les principaux travaux de casernement exécutés à Port-Cros datent de cette époque. A la vérité, ces mêmes Anglais, en se retirant en 1794,

firent sauter le fort de l'Éminence et celui de l'Estissac; mais ces ouvrages ont été relevés de 1811 à 1813 et complétés par le fort Napoléon, construit au point culminant de l'île. A Porquerolles, le château fondé par François Ier, détruit par les Anglais en 1794, rétabli par Napoléon, comprend une enceinte retranchée où se réfugierait au besoin la population civile. Enfin tous les points de débarquement des îles sont garnis de batteries. Leurs châteaux ont pour garnison des vétérans de l'armée de terre. Il vaudrait assurément mieux appliquer à la rade et particulièrement aux îles d'Hyères le principe posé dans l'ordonnance du 3 janvier 1843 (1), et les faire garder par des matelots canonniers; leur défense est intimement liée à celle de la rade de Toulon, aux opérations de la flotte; elles ne peuvent être attaquées que par mer. De vieux marins pourraient, d'ailleurs, dans de pareils postes, réunir aux distractions habituelles des compagnies de vétérans le très utile service du passage entre les îles et la côte, et rien n'encouragerait davantage le repeuplement.

L'administration civile ne s'est point hâtée de marcher dans la voie ouverte par celle de la guerre. La presqu'île de Giens et la plage des salines, par lesquelles doivent s'établir les communications avec ces îles, sont à peine abordables du côté de terre, et, pour les travaux d'assainissement, on s'en rapporte au zèle des particuliers. L'île de Porquerolles, quoique séparée d'Hyères par la nature de ses intérêts et par un bras de mer à franchir, dépend de l'administration municipale de cette ville; il en est de même des îles de Port-Cros, du Levant et de Bagau, dont le groupe, si bien disposé pour former une commune, est à trois lieues de la côte. La création d'institutions municipales qui leur soient propres est un des moyens de vivifier les îles, et, si elle était aujourd'hui prématurée, on devrait tout au moins s'acheminer vers l'état de choses qui la rendra facile et nécessaire. François Ier, Henri IV, Richelieu, Vauban, Napoléon, ont porté sur la rade d'Hyères une sollicitude qu'ont suffisamment justifiée, autrefois les entreprises de Charles-Quint, de nos jours celles des Anglais. Le temps est venu de compléter leur ouvrage, et cette tâche revient aujourd'hui à l'autorité départementale.

J.-J. Baude.

(*La dernière partie à la prochaine livraison.*)

(1) « L'armée de mer sera chargée spécialement, sous les ordres du commandant des forces de terre, de l'armement, du service et de la garde des batteries qui ont une vue directe sur les ports, sur les rades intérieures adjacentes à ces ports, sur les passes et goulets conduisant aux rades intérieures, toutes les fois que les ouvrages auxquels appartiendront ces batteries n'intéresseront pas principalement le système de la défense du côté de terre de la place et de ses dépendances. »

LES MARONITES.

UN PRINCE DU LIBAN,

SCÈNES DE LA VIE ORIENTALE.

I. — LE KIEF.

Beyrouth, à ne considérer que l'espace compris dans ses remparts et sa population intérieure, répondrait mal à l'idée que s'en fait l'Europe, qui reconnaît en elle la capitale du Liban. Il faut tenir compte aussi des milliers de maisons entourées de jardins qui occupent le vaste amphithéâtre dont ce port est le centre, troupeau dispersé que surveille une haute construction carrée garnie de sentinelles turques, et qu'on appelle la tour de Fakardin. Je demeurais dans une de ces maisons, éparses sur la côte comme les bastides qui entourent Marseille, — et, prêt à partir pour visiter la montagne, je n'avais que le temps de me rendre à Beyrouth pour trouver un cheval, un mulet, ou même un chameau. J'aurais encore accepté un de ces beaux ânes à la haute encolure, au pelage zébré, qu'on préfère aux chevaux en Égypte, et qui galopent dans la poussière avec une ardeur infatigable; mais en Syrie cet animal n'est pas assez robuste pour gravir les chemins pierreux du Liban, et pourtant sa race ne devrait-elle pas être bénie entre toutes pour avoir servi de monture au prophète Balaam et au Messie? Je réfléchissais là-dessus en me rendant pédestrement à Beyrouth vers ce moment de la

journée où, selon l'expression des Italiens, on ne voit guère vaguer en plein soleil que *gli cani e gli Francesi*. Or, ce dicton m'a toujours paru faux à l'égard des chiens, qui, aux heures de la sieste, savent très bien s'étendre lâchement à l'ombre et ne sont guère pressés de gagner des coups de soleil. Quant au Français, tâchez donc de le retenir sur un divan ou sur une natte, pour peu surtout qu'il ait en tête une affaire, un désir, ou même une simple curiosité! Le démon de midi lui pèse rarement sur la poitrine, et ce n'est pas pour lui que l'informe Smarra roule ses prunelles jaunâtres dans sa grosse tête de nain. Je traversais donc la plaine à cette heure du jour que les méridionaux consacrent à la sieste, et les Turcs au *kief*. Un homme qui erre ainsi quand tout le monde dort court grand risque en Orient d'exciter les soupçons qu'on aurait chez nous d'un vagabond nocturne; pourtant les sentinelles de la tour de Fakardin n'eurent pour moi que cette attention compatissante que le soldat qui veille accorde au passant attardé. A partir de cette tour, une plaine assez vaste permet d'embrasser d'un coup d'œil tout le profil oriental de la ville, dont l'enceinte et les tours crénelées se développent jusqu'à la mer. C'est encore la physionomie d'une ville arabe de l'époque des croisades; seulement l'influence européenne se trahit par les mâts nombreux des maisons consulaires, qui, le dimanche et les jours de fête, se pavoisent de drapeaux. Quant à la domination turque, elle a, comme partout, appliqué là son cachet provisoire et bizarre. Le pacha a eu l'idée de faire démolir une portion des murs de la ville où s'adosse le vieux palais de Fakardin, pour y construire un de ces kiosques en bois peint à la mode de Constantinople, que les Turcs préfèrent aux plus somptueux palais de pierre ou de marbre. Veut-on savoir d'ailleurs pourquoi les Turcs n'habitent que des maisons de bois? pourquoi les palais même du sultan, bien qu'ornés de colonnes de marbre, n'ont que des murailles de sapin? C'est que, d'après un préjugé particulier à la race d'Othman, la maison qu'un Turc se fait bâtir ne doit pas durer plus que lui-même; c'est une tente dressée sur un lieu de passage, un abri momentané, où l'homme ne doit pas tenter de lutter contre le destin en éternisant sa trace, en essayant ce difficile hymen de la terre et de la famille où tendent les peuples chrétiens.

Le palais forme un angle en retour duquel s'ouvre la porte de la ville, avec son passage obscur et frais où l'on se refait un peu de l'ardeur du soleil réverbéré par le sable de la plaine qu'on vient de traverser. Une belle fontaine de pierre ombragée par un sycomore magnifique, les dômes gris d'une mosquée et ses minarets gracieux, une maison de bains toute neuve et de construction moresque, voilà ce qui s'offre aux regards en entrant dans Beyrouth, comme la promesse d'un séjour paisible et riant. Plus loin, cependant, les murailles s'élèvent et prennent une physionomie sombre et claustrale; mais pour-

quoi ne pas entrer au bain pendant ces heures de chaleur intense et morne que je passerais tristement à parcourir les rues désertes? J'y pensais, quand l'aspect d'un rideau bleu tendu devant la porte m'apprit que c'était l'heure où l'on ne recevait dans le bain que des femmes. Les hommes n'ont pour eux que le matin et le soir, — et malheur sans doute à qui *s'oublierait* sous une estrade ou sous un matelas à l'heure où un sexe succède à l'autre! — Franchement, un Européen seul serait capable d'une telle idée, qui confondrait l'esprit d'un musulman.

Je n'étais jamais entré dans Beyrouth à cette heure indue, et je m'y trouvais comme cet homme des *Mille et une Nuits* pénétrant dans une ville des mages dont le peuple est changé en pierre. Tout dormait encore profondément; les sentinelles sous la porte, sur la place les âniers qui attendaient les dames, — endormies aussi probablement dans les hautes galeries du bain; les marchands de dattes et de pastèques établis près de la fontaine, le *cafedji* dans sa boutique avec tous ses consommateurs, le *hamal* ou portefaix la tête appuyée sur son fardeau, le chamelier près de sa bête accroupie, et de grands diables d'Albanais formant corps-de-garde devant le sérail du pacha : tout cela dormait du sommeil de l'innocence, laissant la ville à l'abandon.

C'est à une heure pareille et pendant un sommeil semblable que trois cents Druses s'emparèrent un jour de Damas. Il leur avait suffi d'entrer séparément, de se mêler à la foule des campagnards qui le matin remplit les bazars et les places, puis ils avaient feint de s'endormir comme les autres; mais leurs groupes, habilement distribués, s'emparèrent dans le même instant des principaux postes, pendant que la troupe principale pillait les riches bazars et y mettait le feu. Les habitans, réveillés en sursaut, croyaient avoir affaire à une armée et se barricadaient dans leurs maisons; les soldats en faisaient autant dans leurs casernes, — si bien qu'au bout d'une heure les trois cents cavaliers regagnaient, chargés de butin, leurs retraites inattaquables du Liban.

Voilà ce qu'une ville risque à dormir en plein jour. Cependant à Beyrouth la colonie européenne ne se livre pas tout entière aux douceurs de la sieste. En marchant vers la droite, je distinguai bientôt un certain mouvement dans une rue ouverte sur la place; une odeur pénétrante de friture révélait le voisinage d'une *trattoria*, et l'enseigne du célèbre Battista ne tarda pas à attirer mes yeux. Je connaissais trop les hôtels destinés en Orient aux voyageurs d'Europe pour avoir songé un instant à profiter de l'hospitalité du seigneur Battista, l'unique aubergiste franc de Beyrouth. Les Anglais ont gâté partout ces établissemens, plus modestes d'ordinaire dans leur tenue que dans leurs prix. Je pensai dans ce moment-là qu'il n'y aurait pas d'inconvénient à profiter de la table d'hôte, si l'on m'y voulait bien admettre. A tout hasard, je montai.

II. — LA TABLE D'HÔTE.

Au premier étage, je me vis sur une terrasse encaissée dans les bâtimens et dominée par les fenêtres intérieures. Un vaste *tendido* blanc et rouge protégeait une longue table servie à l'européenne, et dont presque toutes les chaises étaient renversées, pour marquer des places encore inoccupées. Sur la porte d'un cabinet situé au fond et de plain pied avec la terrasse, je lus ces mots :

« *Quì si paga* 60 *piastres per giorno.* (Ici l'on paie 60 piastres par jour.) »

Quelques Anglais fumaient des cigares dans cette salle en attendant le coup de cloche. Bientôt deux femmes descendirent, et l'on se mit à table. Auprès de moi se trouvait un Anglais d'apparence grave, qui se faisait servir par un jeune homme à figure cuivrée portant un costume de basin blanc et des boucles d'oreilles d'argent. Je pensai que c'était quelque nabab qui avait à son service un Indien. Ce personnage ne tarda pas à m'adresser la parole, ce qui me surprit un peu, les Anglais ne parlant jamais qu'aux gens qui leur ont été présentés; mais celui-ci était dans une position particulière : — c'était un missionnaire de la société évangélique de Londres, chargé de faire en tout pays des conversions anglicanes, et forcé de dépouiller le *cant* en mainte occasion pour attirer les ames dans ses filets. Il arrivait justement de la montagne, et je fus charmé de pouvoir tirer de lui quelques renseignemens avant d'y pénétrer moi-même. Je lui demandai des nouvelles de l'alerte qui venait d'émouvoir les environs de Beyrouth. — Ce n'est rien, me dit-il, l'affaire est manquée.

— Quelle affaire?

— Cette lutte des Maronites et des Druses dans les villages mixtes.

— Vous venez donc, lui dis-je, du pays où l'on se battait ces jours-ci?

— Oh! oui, je suis allé pacifier.... pacifier tout dans le canton de Bekfaya, parce que l'Angleterre a beaucoup d'amis dans la montagne.

— Ce sont les Druses qui sont les amis de l'Angleterre?

— Oh! oui. Ces pauvres gens sont bien malheureux; on les tue, on les brûle, on éventre leurs femmes, on détruit leurs arbres, leurs moissons.

— Pardon, mais nous nous figurons en France que ce sont eux au contraire qui oppriment les chrétiens!

— Oh Dieu! non, les pauvres gens! Ce sont de malheureux cultivateurs, qui ne pensent à rien de mal; mais vous avez vos capucins, vos jésuites, vos lazaristes, qui allument la guerre, qui excitent contre eux les Maronites, beaucoup plus nombreux; les Druses se défendent comme ils peuvent, et, sans l'Angleterre, ils seraient déjà écrasés. — L'Angleterre est toujours pour le plus faible, pour celui qui souffre...

— Oui, dis-je, c'est une grande nation... Ainsi, vous êtes parvenu à *pacifier* les troubles qui ont eu lieu ces jours-ci?

— Oh! certainement. Nous étions là plusieurs Anglais; nous avons dit aux Druses que l'Angleterre ne les abandonnerait pas, qu'on leur ferait rendre justice. Ils ont mis le feu au village, et puis ils sont revenus chez eux tranquillement. Ils ont accepté plus de trois cents Bibles, et nous avons converti beaucoup de ces braves gens!

— Je ne comprends pas, fis-je observer au révérend, comment on peut se convertir à la foi anglicane, car enfin, pour cela, il faudrait devenir Anglais?

— Oh! non. Vous appartenez à la société évangélique, vous êtes protégé par l'Angleterre; quant à devenir Anglais, vous ne pouvez pas.

— Et quel est le chef de la religion?

— Oh! c'est sa gracieuse majesté, c'est notre reine d'Angleterre.

— Mais c'est une charmante papesse, et je vous jure qu'il y aurait de quoi me décider moi-même...

— Oh! vous autres Français, vous plaisantez toujours; vous n'êtes pas de bons amis de l'Angleterre.

— Cependant, dis-je en me rappelant tout à coup un épisode de ma première jeunesse, il y a eu un de vos missionnaires qui, à Paris, avait entrepris de me convertir; j'ai conservé même la Bible qu'il m'a donnée, mais j'en suis encore à comprendre comment on peut faire d'un Français un anglican.

— Pourtant il y en a beaucoup parmi vous... et si vous avez reçu, étant enfant, la parole de vérité, alors elle pourra bien mûrir en vous plus tard.

Je n'essayai pas de détromper le révérend, car on devient fort tolérant en voyage, surtout lorsqu'on n'est guidé que par la curiosité et le désir d'observer les mœurs; — mais je compris que la circonstance d'avoir connu autrefois un missionnaire anglais me donnait quelques titres à la confiance de mon voisin de table.

Les deux dames anglaises que j'avais remarquées se trouvaient placées à la gauche du révérend, et j'appris bientôt que l'une était sa femme, et l'autre sa belle-sœur. Un missionnaire anglais ne voyage jamais sans sa famille. Celui-ci paraissait mener grand train et occupait l'appartement principal de l'hôtel. Quand nous nous fûmes levés de table, il entra chez lui un instant, et revint bientôt tenant une sorte d'album qu'il me fit voir avec triomphe. « Tenez, me dit-il, voici le détail des abjurations que j'ai obtenues dans ma dernière tournée en faveur de notre sainte religion. » Une foule de déclarations, de signatures et de cachets arabes couvraient en effet les pages du livre. Je remarquai que ce registre était tenu en partie double; chaque verso donnait la liste des présens et sommes reçus par les néophytes anglicans.

Quelques-uns n'avaient reçu qu'un fusil, un cachemire, ou des parures pour leurs femmes. Je demandai au révérend si la société évangélique lui donnait une prime par chaque conversion. Il ne fit aucune difficulté de me l'avouer; il lui semblait naturel, ainsi qu'à moi du reste, que des voyages coûteux et pleins de dangers fussent largement rétribués. Je compris encore, dans les détails qu'il ajouta, quelle supériorité la richesse des agens anglais leur donne en Orient sur ceux des autres nations.

Nous avions pris place sur un divan dans le cabinet de conversation, et le domestique bronzé du révérend s'était agenouillé devant lui pour allumer son narguilé. Je demandai si ce jeune homme n'était pas un Indien; mais c'était un Parsis des environs de Bagdad, une des plus éclatantes conversions du révérend, qu'il ramenait en Angleterre comme échantillon de ses travaux. — En attendant, le Parsis lui servait de domestique autant que de disciple; il brossait sans doute ses habits avec ferveur et vernissait ses bottes avec componction. Je le plaignais un peu en moi-même d'avoir abandonné le culte d'Oromaze pour le modeste emploi de jockey évangélique. J'espérais être présenté aux dames, qui s'étaient retirées dans l'appartement; mais le révérend garda sur ce point seul toute la réserve anglaise. Pendant que nous causions encore, un bruit de musique militaire retentit fortement à nos oreilles.

— Il y a, me dit l'Anglais, une réception chez le pacha. C'est une députation des cheiks maronites qui viennent lui faire leurs doléances. Ce sont des gens qui se plaignent toujours; mais le pacha a l'oreille dure.

— On peut bien reconnaître cela à sa musique, dis-je; je n'ai jamais entendu un pareil vacarme.

— C'est cependant votre chant national qu'on exécute; c'est *la Marseillaise*.

— Je ne m'en serais guère douté.

— Je le sais, moi, parce que j'entends cela tous les matins et tous les soirs, et que l'on m'a appris qu'ils croyaient exécuter cet air.

Avec plus d'attention je parvins en effet à distinguer quelques notes, perdues dans une foule d'agrémens particuliers à la musique turque.

La ville paraissait décidément s'être réveillée, la brise maritime de trois heures agitait doucement les toiles tendues sur la terrasse de l'hôtel. Je saluai le révérend en le remerciant des façons polies qu'il avait montrées à mon égard, et qui ne sont rares chez les Anglais qu'à cause du préjugé social qui les met en garde contre tout inconnu. Il me semble qu'il y a là sinon une preuve d'égoïsme, au moins un manque de générosité.

Je fus étonné de n'avoir à payer en sortant de l'hôtel que dix piastres (2 francs 50 centimes) pour la table d'hôte. Le signor Battista me prit à part et me fit un reproche amical de n'être pas venu demeurer dans

son hôtel. Je lui montrai la pancarte annonçant qu'on n'y était admis que moyennant 60 piastres, ce qui portait la dépense à 1,800 piastres par mois. — *Ah! corpo di me!* s'écria-t-il. *Questo è per gli Inglesi che hanno molto moneta, e che sono tutti heretici!... ma per gli Francesi, e altri Romani è soltante cinque franchi!* — Ceci est pour les Anglais, qui ont beaucoup d'argent et qui sont tous hérétiques; mais pour les Français et les autres Romains, c'est seulement 5 francs.

C'est bien différent! pensai-je, et je m'applaudis d'autant plus de ne pas appartenir à la religion anglicane, puisqu'on rencontrait chez les hôteliers de Syrie des sentimens si catholiques et si romains.

III. — LE PALAIS DU PACHA.

Le seigneur Battista mit le comble à ses bons procédés en me promettant de me trouver un cheval pour le lendemain matin. Tranquillisé de ce côté, je n'avais plus qu'à me promener dans la ville, et je commençai par traverser la place pour aller voir ce qui se passait au palais du pacha. Il y avait là une grande foule au milieu de laquelle les cheiks maronites s'avançaient deux par deux, comme un cortége suppliant, dont la tête avait pénétré déjà dans la cour du palais. Leurs amples turbans rouges ou bigarrés, leurs *machlahs* et leurs cafetans tramés d'or ou d'argent, leurs armes brillantes, tout ce luxe d'extérieur qui, dans les autres pays d'Orient, est le partage de la seule race turque, donnait à cette procession un aspect fort imposant du reste. Je parvins à m'introduire à leur suite dans le palais, où la musique militaire continuait à transfigurer *la Marseillaise* à grand renfort de fifres, de triangles et de cymbales.

La cour est formée par l'enceinte même du vieux palais de Fakardin. On y distingue encore les traces du style de la renaissance, que ce prince druse affectionnait depuis son voyage en Europe. Il ne faut pas s'étonner d'entendre citer partout dans ce pays le nom de Fakardin, qui se prononce en arabe Fakr-el-Din; c'est le héros du Liban, c'est aussi le premier souverain d'Asie qui ait daigné visiter nos climats du nord. Il fut accueilli à la cour des Médicis comme la révélation d'une chose inouie alors, c'est-à-dire qu'il existât au pays des Sarrasins un peuple dévoué à l'Europe, soit par religion, soit par sympathie. Fakardin passa à Florence pour un philosophe, héritier des sciences grecques du Bas-Empire, conservées à travers les traductions arabes, qui ont sauvé tant de livres précieux et nous ont transmis leurs bienfaits; — en France, on voulut voir en lui un descendant de quelques vieux croisés réfugiés dans le Liban à l'époque de saint Louis; on chercha dans le nom même du peuple druse un rapport d'allitération qui conduisit à le faire descendre d'un certain comte de Dreux. Fakardin accepta toutes ces

suppositions avec le laisser-aller prudent et rusé des Levantins; — il avait besoin de l'Europe pour lutter contre le sultan. Il passa à Florence pour chrétien, il le devint peut-être, comme nous avons vu faire de notre temps à l'émir Béchir, dont la famille a succédé à celle de Fakardin dans la souveraineté du Liban; — mais c'était un Druse toujours, c'est-à-dire le représentant d'une religion singulière, qui, formée des débris de toutes les croyances antérieures, permet à ses fidèles d'accepter momentanément toutes les formes possibles de culte comme faisaient jadis les initiés égyptiens. Au fond, la religion druse n'est qu'une sorte de franc-maçonnerie, pour parler selon les idées modernes.

Fakardin représenta quelque temps l'idéal que nous nous formons d'Hiram, l'antique roi du Liban, l'ami de Salomon, le héros des associations mystiques. Maître de toutes les côtes de l'ancienne Phénicie et de la Palestine, il tenta de constituer la Syrie entière en un royaume indépendant; l'appui qu'il attendait des rois de l'Europe lui manqua pour réaliser ce dessein. — Maintenant son souvenir est resté pour le Liban un idéal de gloire et de puissance; les débris de ses constructions, ruinées par la guerre plus que par le temps, rivalisent avec les antiques travaux des Romains. L'art italien, qu'il avait appelé à la décoration de ses palais et de ses villes, a semé çà et là des ornemens, des statues et des colonnades, que les Turcs, rentrés en vainqueurs, se sont hâtés de détruire, étonnés d'avoir vu renaître tout à coup ces arts païens dont leurs conquêtes avaient fait litière depuis long-temps.

C'est donc à la place même où ces frêles merveilles ont existé trop peu d'années, où le souffle de la renaissance avait de loin resemé quelques germes de l'antiquité grecque et romaine, que s'élève le kiosque de charpente qu'a fait construire le pacha. — Le cortége des Maronites s'était rangé sous les fenêtres en attendant le bon plaisir de ce gouverneur. Du reste, on ne tarda pas à les introduire. Lorsqu'on ouvrit le vestibule, j'aperçus, parmi les secrétaires et officiers qui stationnaient dans la salle, l'Arménien qui avait été mon compagnon de traversée sur la *Santa-Barbara* (1). Il était vêtu de neuf, portait à sa ceinture une longue écritoire d'argent, et tenait à la main des parchemins et des brochures. Il ne faut pas s'étonner, dans le pays des contes arabes, de retrouver un pauvre diable qu'on a perdu de vue — en bonne position à la cour. Mon Arménien me reconnut tout d'abord et parut charmé de me voir. Il portait le costume de la réforme en qualité d'employé turc et s'exprimait déjà avec une certaine dignité.

— Je suis heureux, lui dis-je, de vous voir dans une situation convenable; vous me faites l'effet d'un homme en place, et je regrette de n'avoir rien à solliciter ici.

(1) Voyez la livraison du 15 février dernier.

— Mon Dieu! me dit-il, je n'ai pas encore beaucoup de crédit, mais je suis entièrement à votre service.

Nous causions ainsi derrière une colonne du vestibule pendant que le cortége des cheiks se rendait à la salle d'audience du pacha.

— Et que faites-vous là? dis-je à l'Arménien.

— On m'emploie comme traducteur. Le pacha m'a demandé hier une version turque de la brochure que voici.

Je jetai un coup d'œil sur cette brochure, imprimée à Paris; c'était un rapport de M. Crémieux touchant l'affaire des Juifs de Damas. — L'Europe a oublié ce triste épisode, qui a rapport au meurtre du père Thomas, dont on avait accusé les Juifs. Le pacha sentait le besoin de s'éclairer sur cette affaire, — terminée depuis cinq ans. C'est là de la conscience assurément. L'Arménien était chargé en outre de traduire l'*Esprit des lois* de Montesquieu et un manuel de la garde nationale parisienne. Il trouvait ce dernier ouvrage très difficile et me pria de l'aider pour certaines expressions qu'il n'entendait pas. L'idée du pacha était de créer une garde nationale à Beyrouth, comme du reste il en existe à présent au Caire et dans bien d'autres villes de l'Orient. — Quant à l'*Esprit des lois*, je pense qu'on avait choisi cet ouvrage sur le titre, pensant peut-être qu'il contenait des règlemens de police applicables à tous les pays. L'Arménien en avait déjà traduit une partie, et trouvait l'ouvrage agréable et d'un style aisé, qui ne perdait que bien peu sans doute à la traduction.

Je lui demandai s'il pouvait me faire voir la réception chez le pacha des cheiks maronites; mais personne n'y était admis sans montrer un sauf-conduit qui avait été donné à chacun d'eux seulement à l'effet de se présenter au palais, car on sait que les cheiks maronites ou druses n'ont pas le droit de pénétrer dans Beyrouth. Leurs vassaux y entrent sans difficultés, mais il y a pour eux-mêmes des peines sévères, si par hasard on les rencontre dans l'intérieur de la ville. Les Turcs craignent leur influence sur la population ou les rixes que pourrait amener dans les rues la rencontre de ces chefs toujours armés, accompagnés d'une suite nombreuse et prêts à lutter sans cesse pour des questions de préséance. Il faut dire aussi que cette loi n'est observée rigoureusement que dans les momens de troubles. Du reste l'Arménien m'apprit que l'audience du pacha se bornait à recevoir les cheiks, qu'il invitait à s'asseoir sur des divans autour de la salle; que là des esclaves leur apportaient à chacun un chibouk et leur servaient ensuite du café, — après quoi le pacha écoutait leurs doléances et leur répondait invariablement que leurs adversaires étaient venus déjà lui faire des plaintes identiques; — qu'il réfléchirait mûrement pour voir de quel côté était la justice, et qu'on pouvait tout espérer du gouvernement paternel de sa hautesse, devant qui toutes les religions et toutes les races de l'empire

auront toujours des droits égaux. — En fait de procédés diplomatiques, les Turcs sont au niveau de l'Europe pour le moins.

Il faut reconnaître d'ailleurs que le rôle des pachas n'est pas facile dans ce pays. On sait quelle est la diversité des races qui habitent la longue chaîne du Liban et du Carmel, et qui dominent de là comme d'un fort tout le reste de la Syrie. Les Maronites reconnaissent l'autorité spirituelle du pape, ce qui les met sous la protection immédiate de la France et de l'Autriche; les Grecs-unis, plus nombreux, mais moins influens, parce qu'ils se trouvent en général répandus dans le plat pays, sont soutenus par la Russie; les Druses, les Ansariés et les Métualis, qui appartiennent à des croyances ou à des sectes que repousse l'orthodoxie musulmane, offrent à l'Angleterre un moyen d'action que les autres puissances lui abandonnent trop généreusement. Ce sont les Anglais qui, en 1840, parvinrent à enlever au gouvernement égyptien l'appui de ces populations énergiques. Depuis, leur système a toujours tendu à diviser les races qu'un sentiment général de nationalité pourrait comme autrefois réunir sous les mêmes chefs. C'est dans cette pensée qu'ils ont livré à la Turquie l'émir Béchir, le dernier des princes du Liban, l'héritier de cette puissance multiple et mystérieuse dans sa source, qui depuis trois siècles réunissait toutes les sympathies, toutes les religions dans un même faisceau.

IV. — LES BAZARS. — LE PORT.

Je sortis de la cour du palais, traversant une foule compacte, qui toutefois ne semblait attirée que par la curiosité. En pénétrant dans les rues sombres que forment les hautes maisons de Beyrouth, bâties toutes comme des forteresses et que relient çà et là des passages voûtés, je retrouvai le mouvement, suspendu pendant les heures de la sieste; les montagnards encombraient l'immense bazar qui occupe les quartiers du centre, et qui se divise par ordre de denrées et de marchandises. La présence des femmes dans quelques boutiques est une particularité remarquable pour l'Orient, et qu'explique la rareté, dans cette population, de la race musulmane. Rien n'est plus amusant à parcourir que ces longues allées d'étalages protégées par des tentures de diverses couleurs, qui n'empêchent pas quelques rayons de soleil de se jouer sur les fruits et sur la verdure aux teintes éclatantes, ou d'aller plus loin faire scintiller les broderies des riches vêtemens suspendus aux portes des fripiers. J'avais grande envie d'ajouter à mon costume un détail de parure spécialement syrienne, et qui consiste à se draper le front et les tempes d'un mouchoir de soie rayé d'or, qu'on appelle *caffiéh*, et qu'on fait tenir sur la tête en l'entourant d'une corde de crin tordu; — l'utilité de cet ajustement est de préserver les oreilles et le col des cou-

rans d'air, si dangereux dans un pays de montagnes. On m'en vendit un fort brillant pour quarante piastres, et, l'ayant essayé chez un barbier, je me trouvai la mine d'un roi d'Orient. Ces mouchoirs se font à Damas; quelques-uns viennent de Brousse, quelques-uns aussi de Lyon. De longs cordons de soie avec des nœuds et des houppes se répandent avec grace sur le dos et sur les épaules, et satisfont cette coquetterie de l'homme, si naturelle dans les pays où l'on peut encore revêtir de beaux costumes. Ceci peut sembler puéril; pourtant il me semble que la dignité de l'extérieur rejaillit sur les pensées et sur les actes de la vie; il s'y joint encore, en Orient, une certaine assurance mâle, qui tient à l'usage de porter des armes à la ceinture : on sent qu'on doit être en toute occasion respectable et respecté; aussi la brusquerie et les querelles sont-elles rares, parce que chacun sait bien qu'à la moindre insulte il peut y avoir du sang versé.

Jamais je n'ai vu de si beaux enfans que ceux qui couraient et jouaient dans la plus belle allée du bazar. De jeunes filles sveltes et rieuses se pressaient autour des élégantes fontaines de marbre ornées à la moresque, et s'en éloignaient tour à tour en portant sur leur tête de grands vases de forme antique. On distingue dans ce pays beaucoup de chevelures rousses, dont la teinte, plus foncée que chez nous, a quelque chose de la pourpre ou du cramoisi. Cette couleur est tellement une beauté en Syrie, que beaucoup de femmes teignent leurs cheveux blonds ou noirs avec le *henné*, qui partout ailleurs ne sert qu'à rougir la plante des pieds, les ongles et la paume des mains.

Il y avait encore — aux diverses places où se croisent les allées — des vendeurs de glaces et de sorbets, composant à mesure ces breuvages avec la neige recueillie au sommet du Sannin. Un brillant café, fréquenté principalement par les militaires, fournit aussi au point central du bazar des boissons glacées et parfumées. Je m'y arrêtai quelque temps, ne pouvant me lasser du mouvement de cette foule active, qui réunissait sur un seul point tous les costumes si variés de la montagne. Il y a, du reste, quelque chose de comique à voir s'agiter dans les discussions d'achat et de vente les cornes d'orfévrerie (*tantours*), hautes de plus d'un pied, que les femmes druses et maronites portent sur la tête, et qui balancent sur leur figure un long voile qu'elles y ramènent à volonté. La position de cet ornement leur donne l'air de ces fabuleuses licornes qui servent de support à l'écusson d'Angleterre. Leur costume extérieur est uniformément blanc ou noir.

La principale mosquée de la ville, qui donne sur l'une des rues du bazar, est une ancienne église des croisades où l'on voit encore le tombeau d'un chevalier breton. En sortant de ce quartier pour se rendre vers le port, on descend une large rue, consacrée au commerce franc. Là, Marseille lutte assez heureusement avec le commerce de Londres.

A droite est le quartier des Grecs, rempli de cafés et de cabarets, où le goût de cette nation pour les arts se manifeste par une multitude de gravures en bois coloriées, qui égaient les murs avec les principales scènes de la vie de Napoléon et de la révolution de 1830. Pour contempler à loisir ce musée, je demandai une bouteille de vin de Chypre, qu'on m'apporta bientôt à l'endroit où j'étais assis, en me recommandant de la tenir cachée à l'ombre de la table. Il ne faut pas donner aux musulmans qui passent le scandale de voir que l'on boit du vin. Toutefois l'*aqua vitæ*, qui est de l'anisette, se consomme ostensiblement.

Le quartier grec communique avec le port par une rue qu'habitent les banquiers et les changeurs. De hautes murailles de pierre, à peine percées de quelques fenêtres ou baies grillées, entourent et cachent des cours et des intérieurs construits dans le style vénitien; c'est un reste de la splendeur que Beyrouth a dû pendant long-temps au gouvernement des émirs druses et à ses relations de commerce avec l'Europe. Les consulats sont pour la plupart établis dans ce quartier, que je traversai rapidement. J'avais hâte d'arriver au port et de m'abandonner entièrement à l'impression du splendide spectacle qui m'y attendait.

O nature! beauté, grace ineffable des cités d'Orient bâties au bord des mers, tableaux chatoyans de la vie, spectacle des plus belles races humaines, des costumes, des barques, des vaisseaux se croisant sur des flots d'azur, comment peindre l'impression que vous causez à tout rêveur, et qui n'est pourtant que la réalité d'un sentiment prévu! — On a déjà lu cela dans les livres, on l'a admiré dans les tableaux, surtout dans ces vieilles peintures italiennes qui se rapportent à l'époque de la puissance maritime des Vénitiens et des Génois; mais ce qui surprend aujourd'hui, c'est de le trouver encore si pareil à l'idée qu'on s'en est formée. On coudoie avec surprise cette foule bigarrée qui semble dater de deux siècles, comme si l'esprit remontait les âges, comme si le passé splendide des temps écoulés s'était reformé pour un instant. — Suis-je bien le fils d'un pays grave, d'un siècle en habit noir et qui semble porter le deuil de ceux qui l'ont précédé? Me voilà transformé moi-même, observant et posant à la fois, figure découpée d'une marine de Joseph Vernet. J'ai pris place dans un café établi sur une estrade que soutiennent comme des pilotis des tronçons de colonnes enfoncées dans la grève. A travers les fentes des planches, on voit le flot verdâtre qui bat la rive sous nos pieds. — Des matelots de tous pays, des montagnards, des Bédouins au vêtement blanc, des Maltais et quelques Grecs à mine de forban fument et causent autour de moi; deux ou trois jeunes *cafedjis* servent et renouvellent çà et là les *finejanes*, pleines d'un moka écumant, dans leurs enveloppes de filigrane doré; — le soleil, qui descend vers les monts de Chypre, à peine cachés par la ligne extrême

des flots, allume çà et là ces pittoresques broderies qui brillent encore sur les plus pauvres haillons; il découpe, à droite du quai, l'ombre immense du château maritime qui protége le port, amas de tours groupées sur des rocs dont le bombardement anglais de 1840 a troué et déchiqueté les murailles. Ce n'est plus qu'un débris qui se soutient par sa masse et qui atteste l'iniquité d'un ravage inutile. A gauche, une jetée s'avance dans la mer, soutenant les bâtimens blancs de la douane; comme le quai même, elle est formée presque entièrement des débris de colonnes de l'ancienne Béryte ou de la cité romaine de Julia Félix.

Beyrouth retrouvera-t-elle les splendeurs qui trois fois l'ont faite reine du Liban? — Aujourd'hui, c'est sa situation au pied de monts verdoyans, au milieu de jardins et de plaines fertiles, au fond d'un golfe gracieux que l'Europe emplit continuellement de ses vaisseaux, c'est le commerce de Damas et le rendez-vous central des populations industrieuses de la montagne, qui font encore la puissance et l'avenir de Beyrouth. Je ne connais rien de plus animé, de plus vivant que ce port, ni qui réalise mieux l'ancienne idée que se fait l'Europe de ces *Échelles du Levant*, où se passaient des romans ou des comédies. Ne rêve-t-on pas des aventures et des mystères à la vue de ces hautes maisons, de ces fenêtres grillées où l'on voit s'allumer souvent l'œil curieux des jeunes filles? Qui oserait pénétrer dans ces forteresses du pouvoir marital et paternel, ou plutôt qui n'aurait la tentation de l'oser? Mais, hélas! les aventures, ici, sont plus rares qu'au Caire; la population est sérieuse autant qu'affairée; la tenue des femmes annonce le travail et l'aisance. Quelque chose de biblique et d'austère résulte de l'impression générale du tableau : cette mer encaissée dans les hauts promontoires, ces grandes lignes de paysage qui se développent sur les divers plans des montagnes, ces tours à créneaux, ces constructions ogivales, portent l'esprit à la méditation, à la rêverie. — Pour voir s'agrandir encore ce beau spectacle, j'avais quitté le café et je me dirigeais vers la promenade du Raz-Beyrouth, située à gauche de la ville. Les feux rougeâtres du couchant teignaient de reflets charmans la chaîne de montagnes qui descend vers Sidon; tout le bord de la mer forme à droite des découpures de rochers, et çà et là des bassins naturels qu'a remplis le flot dans les jours d'orage; des femmes et des jeunes filles y plongeaient leurs pieds en faisant baigner de petits enfans. Il y a beaucoup de ces bassins qui semblent des restes de bains antiques dont le fond est pavé de marbre. A gauche, près d'une petite mosquée qui domine un cimetière turc, on voit quelques énormes colonnes de granit rouge couchées à terre; est-ce là, comme on le dit, que fut le cirque d'Hérode-Agrippa?

V. — LE TOMBEAU DU SANTON.

Je cherchais en moi-même à résoudre cette question, quand j'entendis des chants et des bruits d'instrumens dans un ravin qui borde les murailles de la ville. Il me sembla que c'était peut-être un mariage, car le caractère des chants était joyeux; mais je vis bientôt paraître un groupe de musulmans agitant des drapeaux, puis d'autres qui portaient sur leurs épaules un corps couché sur une sorte de litière; quelques femmes suivaient en poussant des cris, puis une foule d'hommes encore avec des drapeaux et des branches d'arbres.

Ils s'arrêtèrent tous dans le cimetière et déposèrent à terre le corps entièrement couvert de fleurs; le voisinage de la mer donnait de la grandeur à cette scène et même à l'impression des chants bizarres qu'ils entonnaient d'une voix traînante. La foule des promeneurs s'était réunie sur ce point et contemplait avec respect cette cérémonie. Un négociant italien près duquel j'étais placé me dit que ce n'était pas là un enterrement ordinaire, et que le défunt était un santon qui vivait depuis long-temps à Beyrouth, où les Francs le regardaient comme un fou, et les musulmans comme un saint. Sa résidence avait été, dans les derniers temps, une grotte située sous une terrasse dans un des jardins de la ville; c'était là qu'il vivait tout nu, avec des airs de bête fauve, et qu'on venait le consulter de toutes parts. De temps en temps, il faisait une tournée dans la ville et prenait tout ce qui était à sa convenance dans les boutiques des marchands. On sait que dans ce cas ces derniers sont pleins de reconnaissance, et pensent que cela leur portera bonheur; mais, les Européens n'étant pas de cet avis, après quelques visites de cette pratique singulière, ils s'étaient plaints au pacha et avaient obtenu qu'on ne laissât plus sortir le santon de son jardin. Les Turcs, peu nombreux à Beyrouth, ne s'étaient pas opposés à cette mesure et se bornaient à entretenir le santon de provisions et de présens. Maintenant, le personnage étant mort, le peuple se livrait à la joie, attendu qu'on ne pleure pas un saint turc comme les mortels ordinaires. La certitude qu'après bien des macérations il a enfin conquis la béatitude éternelle, fait qu'on regarde cet événement comme heureux, et qu'on le célèbre au bruit des instrumens; autrefois il y avait même en pareil cas des danses, des chants d'almées et des banquets publics.

Cependant l'on avait ouvert la porte d'une petite construction carrée avec dôme destinée à être le tombeau du santon, et les derviches, placés au milieu de la foule, avaient repris le corps sur leurs épaules. Au moment d'entrer, ils semblèrent repoussés par une force inconnue, et tombèrent presque à la renverse. Il y eut un cri de stupéfaction dans l'assemblée. Ils se retournèrent vers la foule avec colère et prétendi-

TIMBRE ROYAL

rent que les *pleureuses* qui suivaient le corps et les chanteurs d'hymnes avaient interrompu un instant leurs chants et leurs cris. On recommença avec plus d'ensemble, mais, au moment de franchir la porte, le même obstacle se renouvela. Des vieillards élevèrent alors la voix. C'est, dirent-ils, un caprice du vénérable santon, il ne veut pas entrer les pieds en avant dans le tombeau. On retourna le corps, les chants reprirent de nouveau; autre caprice, autre chute des derviches qui portaient le cercueil. On se consulta. « C'est peut-être, dirent quelques croyans, que le saint ne trouve pas cette tombe digne de lui, il faudra lui en construire une plus belle. — Non, non, dirent quelques Turcs, il ne faut pas non plus obéir à toutes ses idées, le saint homme a toujours été d'une humeur inégale. Tâchons toujours de le faire entrer; une fois qu'il sera dedans, peut-être s'y plaira-t-il; autrement il sera toujours temps de le mettre ailleurs. — Comment faire? dirent les derviches. — Eh bien! il faut le tourner rapidement pour l'étourdir un peu, et puis, sans lui donner le temps de se reconnaître, vous le pousserez dans l'ouverture. »

Ce conseil réunit tous les suffrages; les chants retentirent avec une nouvelle ardeur, et les derviches, prenant le cercueil par les deux bouts, le firent tourner pendant quelques minutes, puis, par un mouvement subit, ils se précipitèrent vers la porte, et cette fois avec un plein succès. — Le peuple attendait avec anxiété le résultat de cette manœuvre hardie, on craignait un instant que les derviches ne fussent victimes de leur audace et que les murs ne s'écroulassent sur eux; mais ils ne tardèrent pas à sortir en triomphe, annonçant qu'après quelques difficultés le saint s'était tenu tranquille : sur quoi la foule poussa des cris de joie et se dispersa, soit dans la campagne, soit dans les deux cafés qui dominent la côte du Raz-Beyrouth.

C'était le second miracle turc que j'eusse été admis à voir : — on se souvient de celui de la Dhossa, où le schériff de la Mecque passe à cheval sur un chemin pavé par les corps des croyans; — mais ici le spectacle de ce mort capricieux, qui s'agitait dans les bras des porteurs et refusait d'entrer dans son tombeau, me remit en mémoire un passage de Lucien, qui attribue les mêmes fantaisies à une statue de bronze de l'Apollon syrien. C'était dans un temple situé à l'est du Liban, et dont les prêtres, une fois par année, allaient, selon l'usage, laver leurs idoles dans un lac sacré. Apollon se refusait toujours long-temps à cette cérémonie, — il n'aimait pas l'eau, sans doute en qualité de prince des feux célestes, — et s'agitait visiblement sur les épaules des porteurs, qu'il renversait à plusieurs reprises. Selon Lucien, cette manœuvre tenait à une certaine habileté gymnastique des prêtres; mais faut-il avoir pleine confiance en cette assertion du Voltaire de l'antiquité? Pour moi, j'ai toujours été plus disposé à tout croire qu'à tout nier, et la Bible

admettant les prodiges attribués à l'Apollon syrien, lequel n'est autre que Baal, je ne vois pas pourquoi cette puissance accordée aux génies rebelles et aux esprits de Python n'aurait pas produit de tels effets; je ne vois pas non plus pourquoi l'ame immortelle d'un pauvre santon n'exercerait pas une action magnétique sur les croyans convaincus de sa sainteté.

Et d'ailleurs qui oserait faire du scepticisme au pied du Liban? Ce rivage n'est-il pas le berceau même de toutes les croyances du monde? Interrogez le premier montagnard qui passe : il vous dira que c'est sur ce point de la terre qu'eurent lieu les scènes primitives de la Bible; il vous conduira à l'endroit où fumèrent les premiers sacrifices, il vous montrera le rocher taché du sang d'Abel; plus loin existait la ville d'Enochia, bâtie par les géans, et dont on distingue encore les traces; ailleurs c'est le tombeau de Chanaan, fils de Cham. — Placez-vous au point de vue de l'antiquité grecque, et vous verrez aussi descendre de ces monts tout le riant cortége des divinités dont la Grèce accepta et transforma le culte, propagé par les émigrations phéniciennes. Ces bois et ces montagnes ont retenti des cris de Vénus pleurant Adonis, et c'était dans ces grottes mystérieuses, où quelques sectes idolâtres célèbrent encore des orgies nocturnes, qu'on allait prier et pleurer sur l'image de la victime, pâle idole de marbre ou d'ivoire aux blessures saignantes, autour de laquelle les femmes éplorées imitaient les cris plaintifs de la déesse. Les chrétiens de Syrie ont des solennités pareilles dans la nuit du vendredi saint; une mère en pleurs tient la place de l'amante, mais l'imitation plastique n'est pas moins saisissante; on a conservé les formes de la fête décrite si poétiquement dans l'idylle de Théocrite. Croyez aussi que bien des traditions primitives n'ont fait que se transformer ou se renouveler dans les cultes nouveaux. Je ne sais trop si notre église tient beaucoup à la légende de Siméon Stylite, et je pense bien que l'on peut sans irrévérence trouver exagéré le système de mortification de ce saint; mais Lucien nous apprend encore que certains dévots de l'antiquité se tenaient debout plusieurs jours sur de hautes colonnes de pierre que Bacchus avait élevées, à peu de distance de Beyrouth, en l'honneur de Priape et de Junon. — Mais débarrassons-nous de ce bagage de souvenirs antiques et de rêveries religieuses où conduisent si invinciblement l'aspect des lieux et le mélange de ces populations, qui résument peut-être en elles toutes les croyances et toutes les superstitions de la terre. Moïse, Orphée, Zoroastre, Jésus, Mahomet, et jusqu'au Boudda indien, ont ici des disciples plus ou moins nombreux; — ne croirait-on pas que tout cela doit animer la ville, l'emplir de cérémonies et de fêtes, et en faire une sorte d'Alexandrie de l'époque romaine? Mais non, tout est calme et morne sous la froide influence des Turcs. C'est dans la montagne, où leur pouvoir se fait moins sentir, que nous retrouve-

rons sans doute ces mœurs pittoresques, ces étranges contrastes que tant d'auteurs ont indiqués et que si peu ont été à même d'observer.

VI. — LA MONTAGNE.

J'avais, dans cette espérance, accepté avec empressement l'invitation que me faisait un prince ou émir du Liban d'aller passer quelques jours dans sa demeure, située à peu de distance d'Antoura, dans le Kesrouan. Comme on devait partir le lendemain matin, je n'avais plus que le temps de retourner à l'hôtel de Battista, où il s'agissait de s'entendre sur le prix de la location du cheval qu'on m'avait promis. On me conduisit dans l'écurie, où il n'y avait que de grands chevaux osseux, aux jambes fortes, à l'échine aiguë comme celle des poissons; — ceux-là n'appartenaient pas assurément à la race des chevaux *nedjis,* mais on me dit que c'étaient les meilleurs et les plus sûrs pour grimper les âpres côtes des montagnes. Les élégans coursiers arabes ne brillent guère que sur le *turf* sablonneux du désert. J'en indiquai un au hasard, et l'on me promit qu'il serait à ma porte le lendemain, au point du jour. On me proposa pour m'accompagner un jeune garçon, nommé *Moussa* (Moïse), qui parlait fort bien l'italien. Je remerciai de tout mon cœur le signor Battista, qui s'était chargé de cette négociation, et chez lequel je promis de venir demeurer à mon retour.

La nuit était venue, mais les nuits de Syrie ne sont qu'un jour bleuâtre; — tout le monde prenait le frais sur les terrasses, et cette ville, à mesure que je la regardais en remontant les collines extérieures, affectait des airs babyloniens. La lune découpait de blanches silhouettes sur les escaliers que forment de loin ces maisons qu'on a vues dans le jour si hautes et si sombres, et dont les têtes des cyprès et des palmiers rompent çà et là l'uniformité. Au sortir de la ville, ce ne sont d'abord que végétaux difformes, aloès, cactus et raquettes, étalant, comme les dieux de l'Inde, des milliers de têtes couronnées de fleurs rouges, et dressant sur vos pas des épées et des dards assez redoutables; — mais, en dehors de ces clôtures, on retrouve l'ombre éclaircie des mûriers blancs, des lauriers et des limonniers aux feuilles luisantes et métalliques. Les hautes demeures éclairées dessinent au loin leurs ogives et leurs arceaux, et du fond de ces manoirs d'un aspect sévère, on entend parfois le son des guitares accompagnant des voix mélodieuses. — Au coin du sentier qui tourne en remontant à la maison que j'habite, il y a un cabaret établi dans le creux d'un arbre énorme. Là se réunissent les jeunes gens des environs, qui restent à boire et à chanter d'ordinaire jusqu'à deux heures du matin. L'accent guttural de leurs voix, la mélopée traînante d'un récitatif nasillard, se succèdent chaque nuit, au mépris des oreilles européennes qui peu-

vent s'ouvrir aux environs; — j'avouerai pourtant que cette musique primitive et biblique ne manque pas de charme quelquefois pour qui sait se mettre au-dessus des préjugés du solfége.

En rentrant, je trouvai mon hôte maronite et toute sa famille qui m'attendaient sur la terrasse attenante à mon logement. Ces braves gens croient vous faire honneur en amenant tous leurs parens et leurs amis chez vous. Il fallut leur faire servir du café et distribuer des pipes, ce dont, au reste, se chargeaient la maîtresse et les filles de la maison, aux frais naturellement du locataire. — Quelques phrases mélangées d'italien, de grec et d'arabe défrayaient assez péniblement la conversation. Je n'osais pas dire que, n'ayant point dormi dans la journée et devant partir à l'aube du jour suivant, j'aurais aimé à regagner mon lit; mais, après tout, la douceur de la nuit, le ciel étoilé, la mer étalant à nos pieds ses nuances de bleu nocturne blanchies çà et là par le reflet des astres, me faisaient supporter assez bien l'ennui de cette réception. Ces bonnes gens me firent enfin leurs adieux, car je devais partir avant leur réveil, et, en effet, j'eus à peine le temps de dormir trois heures d'un sommeil interrompu par le chant des coqs. En m'éveillant, je trouvai le jeune Moussa assis devant ma porte sur le rebord de la terrasse. Le cheval qu'il avait amené stationnait au bas du perron, ayant un pied replié sous le ventre au moyen d'une corde, ce qui est la manière arabe de faire tenir en place les chevaux. Il ne me restait plus qu'à m'emboîter dans une de ces selles hautes à la mode turque, qui vous pressent comme un étau et rendent la chute presque impossible. De larges étriers de cuivre en forme de pelle à feu sont attachés si haut, qu'on a les jambes pliées en deux; les coins tranchans servent à piquer le cheval. Le prince sourit un peu de mon embarras à prendre les allures d'un cavalier arabe, et me donna quelques conseils. C'était un jeune homme d'une physionomie franche et ouverte, dont l'accueil m'avait séduit tout d'abord; il s'appelait Abou-Miran, et appartenait à une branche de la famille des Hobeïsch, la plus illustre du Kesrouan. Sans être des plus riches, il avait autorité sur une dizaine de villages composant un district, et en rendait les redevances au pacha de Tripoli. — Tout le monde étant prêt, nous descendîmes jusqu'à la route qui côtoie le rivage, et qui, ailleurs qu'en Orient, passerait pour un simple ravin. Au bout d'une lieue environ, on me montra la grotte d'où sortit le fameux dragon qui était prêt à dévorer la fille du roi de Beyrouth, lorsque saint George le perça de sa lance. — Ce lieu est très révéré par les Grecs et par les Turcs eux-mêmes, qui ont construit une petite mosquée à l'endroit même où eut lieu le combat.

Tous les chevaux syriens sont dressés à marcher à l'amble, ce qui rend leur trot fort doux. J'admirais la sûreté de leur pas à travers les pierres roulantes, les granits tranchans et les roches polies que l'on

rencontre à tous momens. — Il fait déjà grand jour, nous avons dépassé le promontoire fertile de Beyrouth, qui s'avance dans la mer d'environ deux lieues, avec ses hauteurs couronnées de pins parasols et son escalier de terrasses cultivées en jardins; l'immense vallée qui sépare deux chaînes de montagnes étend à perte de vue son double amphithéâtre, dont la teinte violette est constellée çà et là de points crayeux, qui signalent un grand nombre de villages, de couvens et de châteaux. C'est un des plus vastes panoramas du monde, un de ces lieux où l'ame s'élargit, comme pour atteindre aux proportions d'un tel spectacle. Au fond de la vallée coule le Nahr-Beyrout, rivière l'été, torrent l'hiver, qui va se jeter dans le golfe, et que nous traversâmes à l'ombre des arches d'un pont romain. Les chevaux avaient seulement de l'eau jusqu'à mi-jambe; des tertres couverts d'épais buissons de lauriers-roses divisent le courant et couvrent partout de leur ombre le lit ordinaire de la rivière; — deux zones de sable, indiquant la ligne extrême des inondations, détachent et font ressortir sur tout le fond de la vallée ce long ruban de verdure et de fleurs. Au-delà commencent les premières pentes de la montagne; des grès verdis par les lichens et les mousses, des caroubiers tortus, des chênes rabougris à la feuille teintée d'un vert sombre, — des aloès et des nopals, embusqués dans les pierres, comme des nains armés menaçant l'homme à son passage, mais offrant un refuge à d'énormes lézards verts qui fuient par centaines sous les pieds des chevaux : — voilà ce qu'on rencontre en gravissant les premières hauteurs. Cependant de longues places de sable aride déchirent çà et là ce manteau de végétation sauvage. Un peu plus loin, ces landes jaunâtres se prêtent à la culture et présentent des lignes régulières d'oliviers. — Nous eûmes atteint bientôt le sommet de la première zone des hauteurs, qui, d'en bas, semble se confondre avec le massif du Sannin. Au-delà s'ouvre une vallée qui forme un pli parallèle à celle du Nahr-Beyrouth, et qu'il faut traverser pour atteindre la seconde crête, d'où l'on en découvre une autre encore. On s'aperçoit déjà que ces villages nombreux, qui de loin semblaient s'abriter dans les flancs noirs d'une même montagne, dominent au contraire et couronnent des chaînes de hauteurs que séparent des vallées et des abîmes; — on comprend aussi que ces lignes, garnies de châteaux et de tours, présenteraient à toute armée une série de remparts inaccessibles, si les habitans voulaient, comme autrefois, combattre réunis pour les mêmes principes d'indépendance. Malheureusement trop de peuples ont intérêt à profiter de leurs divisions.

Nous nous arrêtâmes sur le second plateau, où s'élève une église maronite bâtie dans le style byzantin. On disait la messe, et nous mîmes pied à terre devant la porte, afin d'en entendre quelque chose. L'église était pleine de monde, car c'était un dimanche, et nous ne pûmes

trouver place qu'aux derniers rangs. Le clergé me sembla vêtu à peu près comme celui des Grecs; les costumes sont assez beaux, et la langue employée est l'ancien syriaque, que les prêtres déclamaient ou chantaient d'un ton nasillard qui leur est particulier. Les femmes étaient toutes dans une tribune élevée et protégée par un grillage. En examinant les ornemens de l'église, simples, mais fraîchement réparés, je vis avec peine que l'aigle noir à double tête de l'Autriche décorait chaque pilier, comme symbole d'une protection qui jadis appartenait à la France seule. C'est depuis notre dernière révolution seulement que l'Autriche et la Sardaigne luttent avec nous d'influence dans l'esprit et dans les affaires des catholiques syriens.

Une messe, le matin, ne peut point faire de mal, à moins que l'on n'entre en sueur dans l'église et que l'on ne s'expose à l'ombre humide qui descend des voûtes et des piliers; mais cette maison de Dieu était si propre et si riante, les cloches nous avaient appelés d'un si joli son de leur timbre argentin, et puis nous nous étions tenus si près de l'entrée, que nous sortîmes de là gaiement, bien disposés pour le reste du voyage. Nos cavaliers repartirent au galop en s'interpellant avec des cris joyeux; faisant mine de se poursuivre, ils jetaient devant eux comme des javelots leurs lances ornées de cordons et de houppes de soie, et les retiraient ensuite, sans s'arrêter, de la terre ou des troncs d'arbre où elles étaient allées se piquer au loin.

Ce jeu d'adresse dura peu, car la descente devenait difficile, et le pied des chevaux se posait plus timidement sur les grès polis ou brisés en éclats tranchans. Jusque-là, le jeune Moussa m'avait suivi à pied, selon l'usage des *moukres*, bien que je lui eusse offert de le prendre en croupe; mais je commençais à envier son sort. Saisissant ma pensée, il m'offrit de guider le cheval, et je pus traverser le fond de la vallée en coupant au court dans les taillis et dans les pierres. J'eus le temps de me reposer sur l'autre versant et d'admirer l'adresse de nos compagnons à chevaucher dans des ravins qu'on jugerait impraticables en Europe. Cependant nous montions à l'ombre d'une forêt de pins, et le prince mit pied à terre comme moi. Un quart d'heure après, nous nous trouvâmes au bord d'une vallée moins profonde que l'autre, et formant comme un amphithéâtre de verdure. Des troupeaux paissaient l'herbe autour d'un petit lac, et je remarquai là quelques-uns de ces moutons syriens dont la queue, allourdie par la graisse, pèse jusqu'à vingt livres. Nous descendîmes pour faire rafraîchir les chevaux jusqu'à une fontaine couverte d'un vaste arceau de pierre et de construction antique, à ce qu'il me sembla. Plusieurs femmes, gracieusement drapées, venaient remplir de grands vases, qu'elles posaient ensuite sur leurs têtes; celles-là naturellement ne portaient pas la haute coiffure des femmes mariées, — c'étaient des jeunes filles ou des servantes.

VII. — UN VILLAGE MIXTE.

En avançant quelques pas encore au-delà de la fontaine, et toujours sous l'ombrage des pins, nous nous trouvâmes à l'entrée du village de Bethmérie, situé sur un plateau, d'où la vue s'étend, d'un côté, vers le golfe, et, de l'autre, sur une vallée profonde, — au-delà de laquelle de nouvelles crêtes de monts s'estompent dans un brouillard bleuâtre. Le contraste de cette fraîcheur et de cette ombre silencieuse avec l'ardeur des plaines et des grèves qu'on a quittées il y a peu d'heures est une sensation qu'on n'apprécie bien que sous de tels climats. Une vingtaine de maisons étaient répandues sous les arbres et présentaient à peu près le tableau d'un de nos villages du midi. Nous nous rendîmes à la demeure du cheik, qui était absent, mais dont la femme nous fit servir du lait caillé et des fruits. Nous avions laissé, sur notre gauche, une grande maison, dont le toit écroulé et dont les solives charbonnées indiquaient un incendie récent. Le prince m'apprit que c'étaient les Druses qui avaient mis le feu à ce bâtiment, pendant que plusieurs familles maronites s'y trouvaient rassemblées pour une noce. Heureusement les conviés avaient pu fuir à temps; — mais le plus singulier, c'est que les coupables étaient des habitans de la même localité. Bethmérie, comme village mixte, contient environ cent cinquante chrétiens et une soixantaine de Druses. Les maisons de ces derniers sont séparées des autres par deux cents pas à peine. Par suite de cette hostilité, une lutte sanglante avait eu lieu, et le pacha s'était hâté d'intervenir en établissant entre les deux parties du village un petit camp d'Albanais, qui vivait aux dépens des populations rivales.

Nous venions de finir notre repas, lorsque le cheik rentra dans sa maison. Après les premières civilités, il entama une longue conversation avec le prince, et se plaignit vivement de la présence des Albanais et du désarmement général qui avait eu lieu dans son district. Il lui semblait que cette mesure n'aurait dû s'exercer qu'à l'égard des Druses, seuls coupables d'attaque nocturne et d'incendie. De temps en temps, les deux chefs baissaient la voix, et, bien que je ne pusse saisir complétement le sens de leur discussion, je pensai qu'il était convenable de m'éloigner un peu, sous prétexte de promenade. — Mon guide m'apprit en marchant que les chrétiens maronites de la province d'El Garb, où nous étions, avaient tenté précédemment d'expulser les Druses disséminés dans plusieurs villages, et que ces derniers avaient appelé à leur secours leurs coreligionnaires de l'Antiliban. De là une de ces luttes qui se renouvellent si souvent. — La grande force des Maronites est dans la province du Kesrouan, située derrière Djebaïl et Tripoli, comme aussi la plus forte population des Druses habite les provinces situées de

Beyrouth jusqu'à Saint-Jean-d'Acre. Le cheik de Bethmérie se plaignait sans doute au prince de ce que, dans la circonstance récente dont j'ai parlé, les gens du Kesrouan n'avaient pas bougé; mais ils n'en avaient pas eu le temps, les Turcs ayant mis le holà avec un empressement peu ordinaire de leur part. C'est que la querelle était survenue au moment de payer le *miri*. — Payez d'abord, disaient les Turcs, ensuite vous vous battrez tant qu'il vous plaira. — Le moyen, en effet, de toucher des impôts chez des gens qui se ruinent et s'égorgent au moment même de la recolte?

Au bout de la ligne des maisons chrétiennes, je m'arrêtai sous un bouquet d'arbres, d'où l'on voyait la mer, qui brisait au loin ses flots argentés sur le sable. L'œil domine de là les croupes étagées des monts que nous avions franchis, le cours des petites rivières qui sillonnent les vallées, et le ruban jaunâtre que trace le long de la mer cette belle route d'Antonin, où l'on voit sur les rochers des inscriptions romaines et des bas-reliefs persans. — Je m'étais assis à l'ombre, lorsqu'on vint m'inviter à prendre du café chez un *moudhir* ou commandant turc, qui, je suppose, exerçait une autorité momentanée par suite de l'occupation du village par les Albanais.

Je fus conduit dans une maison nouvellement décorée, en l'honneur sans doute de ce fonctionnaire, avec une belle natte des Indes couvrant le sol, un divan de tapisserie et des rideaux de soie. J'eus l'irrévérence d'entrer sans ôter ma chaussure, malgré les observations des valets turcs, que je ne comprenais pas. Le moudhir leur fit signe de se taire, et m'indiqua une place sur le divan sans se lever lui-même. Il fit apporter du café et des pipes, et m'adressa quelques mots de politesse en s'interrompant de temps en temps pour appliquer son cachet sur des carrés de papier que lui passait son secrétaire, assis, près de lui, sur un tabouret.

Ce moudhir était jeune et d'une mine assez fière. Il commença par me questionner, en mauvais italien, avec toutes les banalités d'usage, — sur la vapeur, sur Napoléon et sur la découverte prochaine d'un moyen pour traverser les airs. Après l'avoir satisfait là-dessus, je crus pouvoir lui demander quelques détails sur les populations qui nous entouraient. Il paraissait très-réservé à cet égard; toutefois il m'apprit que la querelle était venue, là comme sur plusieurs autres points, de ce que les Druses ne voulaient point verser le tribut dans les mains des cheiks maronites, responsables envers le pacha. La même position existe d'une manière inverse dans les villages mixtes du pays des Druses. Je demandai au moudhir s'il y avait quelque difficulté à visiter l'autre partie du village. « Allez où vous voudrez, dit-il; tous ces gens-là sont fort paisibles depuis que nous sommes chez eux. Autrement, il aurait fallu vous battre pour les uns ou pour les autres, pour la croix blanche ou pour

la main blanche. » Ce sont les signes qui distinguent les drapeaux des Maronites et ceux des Druses, dont le fond est également rouge d'ailleurs.

Je pris congé de ce Turc, et, comme je savais que mes compagnons resteraient encore à Bethmérie pendant la plus grande chaleur du jour, je me dirigeai vers le quartier des Druses, accompagné du seul Moussa. — Le soleil était dans toute sa force, et, après avoir marché dix minutes, nous rencontrâmes les deux premières maisons. Il y avait devant celle de droite un jardin en terrasse où jouaient quelques enfans. Ils accoururent pour nous voir passer et poussèrent de grands cris qui firent sortir deux femmes de la maison. L'une d'elles portait le *tantour*, ce qui indiquait sa condition d'épouse ou de veuve; l'autre paraissait plus jeune, et avait la tête couverte d'un simple voile, qu'elle ramenait sur une partie de son visage. Toutefois on pouvait distinguer leur physionomie, qui dans leurs mouvemens apparaissait et se couvrait tour à tour comme la lune dans les nuages. L'examen rapide que je pouvais en faire se complétait par les figures des enfans, toutes découvertes, et dont les traits, parfaitement formés, se rapprochaient de ceux des deux femmes. La plus jeune, me voyant arrêté, rentra dans la maison et revint avec une gargoulette de terre poreuse dont elle fit pencher le bec de mon côté à travers les grosses feuilles de cactier qui bordaient la terrasse. Je m'approchai pour boire, bien que je n'eusse pas soif, puisque je venais de prendre des rafraîchissemens chez le moudhir. L'autre femme, voyant que je n'avais bu qu'une gorgée, me dit : « *Tourid leben?* Est-ce du lait que tu veux? » Je faisais un signe de refus, mais elle était déjà rentrée. En entendant ce mot *leben*, je me rappelais qu'il veut dire en allemand *la vie*. Le Liban tire aussi son nom de ce mot *leben*, et le doit à la blancheur des neiges qui couvrent ses montagnes, et que les Arabes, au travers des sables enflammés du désert, rêvent de loin comme le lait, — comme la vie! La bonne femme était accourue de nouveau avec une tasse de lait écumant. Je ne pus refuser d'en boire, et j'allais tirer quelques pièces de ma ceinture, lorsque, sur le mouvement seul de ma main, ces deux personnes firent des signes de refus très énergiques. Je savais déjà que l'hospitalité a dans le Liban des habitudes plus qu'écossaises : je n'insistai pas.

Autant que j'en ai pu juger par l'aspect comparé de ces femmes et de ces enfans, les traits de la population druse ont quelque rapport avec ceux de la race persane. Le hâle, qui répandait sa teinte ambrée sur les visages des petites filles, n'altérait pas la blancheur mate des deux femmes à demi voilées, — de telle sorte qu'on pourrait croire que l'habitude de se couvrir le visage est avant tout chez les Levantines une question de coquetterie. L'air vivifiant de la montagne et l'habitude du travail colorent fortement les lèvres et les joues. Le fard

des Turques leur est donc inutile; — cependant, comme chez ces dernières, la teinture ombre leurs paupières et prolonge l'arc de leurs sourcils.

J'allai plus loin : c'étaient toujours des maisons d'un étage au plus bâties en pisé, les plus grandes en pierre rougeâtre, avec des toits plats soutenus par des arceaux intérieurs, des escaliers en dehors montant jusqu'au toit, et dont tout le mobilier, comme on pouvait le voir par les fenêtres grillées ou les portes entr'ouvertes, consistait en lambris de cèdre sculptés, en nattes et en divans, les enfans et les femmes animant tout cela sans trop s'étonner du passage d'un étranger ou m'adressant avec bienveillance le *sal-kher* (bonjour) accoutumé. — Arrivé au bout du village où finit le plateau de Bethmérie, j'aperçus de l'autre côté de la vallée un couvent où Moussa voulait me conduire; mais la fatigue commençait à me gagner, et le soleil était devenu insupportable : je m'assis à l'ombre d'un mur auquel je m'appuyai avec une certaine somnolence due au peu de tranquillité de ma nuit. Un vieillard sortit de la maison et m'engagea à venir me reposer chez lui. Je le remerciai, craignant qu'il ne fût déjà tard, et que mes compagnons ne s'inquiétassent de mon absence. Voyant aussi que je refusais tout rafraîchissement, il me dit que je ne devais pas le quitter sans accepter quelque chose. Alors il alla chercher de petits abricots (*mech-mech*) et me les donna; puis il voulut encore m'accompagner jusqu'au bout de la rue. Il parut contrarié en apprenant par Moussa que j'avais déjeuné chez le cheik chrétien. — C'est moi qui suis le cheik véritable, dit-il, et *j'ai le droit* de donner l'hospitalité aux étrangers. Moussa me dit alors que ce vieillard avait été en effet le cheik ou seigneur du village du temps de l'émir Bechir; — mais, comme il avait pris parti pour les Égyptiens, l'autorité turque ne voulait plus le reconnaître, et l'élection s'était portée sur un Maronite.

VIII. — LE MANOIR.

Nous remontâmes à cheval vers trois heures, et nous descendîmes dans la vallée au fond de laquelle coule une petite rivière. En suivant son cours, qui se dirige vers la mer, et remontant ensuite au milieu des rochers et des pins, traversant çà et là des vallées fertiles plantées toujours de mûriers, d'oliviers et de cotonniers, entre lesquels on a semé le blé et l'orge, nous nous trouvâmes enfin sur le bord du Nahr-el-Kelb, c'est-à-dire le fleuve du Chien, l'ancien Lycus, qui répand une eau rare entre les rochers rougeâtres et les buissons de lauriers. Ce fleuve qui, dans l'été, est à peine une rivière, prend sa source aux cimes neigeuses du haut Liban, ainsi que tous les autres cours d'eau qui sillonnent parallèlement cette côte jusqu'à Antakié, et qui vont

se jeter dans la mer de Syrie. Les hautes terrasses du couvent d'Antoura s'élevaient à notre gauche, et les bâtimens semblaient tout près, quoique nous en fussions séparés par de profondes vallées. D'autres couvens grecs, maronites, ou appartenant aux lazaristes européens, apparaissaient, dominant de nombreux villages, — et tout cela, qui, comme description, peut se rapporter simplement à la physionomie des Apennins ou des Basses-Alpes, est d'un effet de contraste prodigieux, quand on songe qu'on est en pays musulman, à quelques lieues du désert de Damas et des ruines poudreuses de Balbeck. Ce qui fait aussi du Liban une petite Europe industrieuse, libre, intelligente surtout, c'est que là cesse l'impression de ces grandes chaleurs qui énervent les populations de l'Asie. Les cheiks et les habitans aisés ont, suivant les saisons, des résidences qui, plus haut ou plus bas dans des vallées étagées entre les monts, leur permettent de vivre au milieu d'un éternel printemps. La zone où nous entrâmes au coucher du soleil, déjà très élevée, mais protégée par deux chaînes de sommets boisés, me parut d'une température délicieuse. Là commençaient les propriétés du prince, ainsi que Moussa me l'apprit. Nous touchions donc au but de notre course; cependant ce ne fut qu'à la nuit fermée et après avoir traversé un bois de sycomores, où il était très difficile de guider les chevaux, que nous aperçûmes un groupe de bâtimens dominant un mamelon autour duquel tournait un chemin escarpé. C'était entièrement l'apparence d'un château gothique; quelques fenêtres éclairées découpaient leurs ogives étroites, qui formaient du reste l'unique décoration extérieure d'une tour carrée et d'une enceinte de grands murs. Toutefois, après qu'on nous eut ouvert une porte basse à cintre surbaissé, nous nous trouvâmes dans une vaste cour entourée de galeries soutenues par des colonnes. Des valets nombreux et des nègres s'empressaient autour des chevaux, et je fus introduit dans la salle basse ou *serdar*, vaste et décorée de divans, où nous prîmes place en attendant le souper. Le prince, après avoir fait servir des rafraîchissemens pour ses compagnons et pour moi, s'excusa sur l'heure avancée qui ne permettait pas de me présenter à sa famille, et entra dans cette partie de la maison qui, chez les chrétiens comme chez les Turcs, est spécialement consacrée aux femmes; il avait bu seulement avec nous un verre de *vin d'or* au moment où l'on apportait le souper.

Le lendemain, je m'éveillai au bruit que faisaient dans la cour les saïs et les esclaves noirs occupés du soin des chevaux. Il y avait aussi beaucoup de montagnards qui apportaient des provisions, et quelques moines maronites en capuchon noir et en robe bleue regardant tout avec un sourire bienveillant. Le prince descendit bientôt et me conduisit à un jardin en terrasse abrité de deux côtés par les murailles du château, mais ayant vue au dehors sur la vallée où le Nahr-el-Kelb

coule profondément encaissé. On cultivait dans ce petit espace des bananiers, des palmiers nains, des limoniers et autres arbres de la plaine, qui, sur ce plateau élevé, devenaient une rareté et une recherche de luxe. Je songeais un peu aux châtelaines dont les fenêtres grillées donnaient probablement sur ce petit Éden, mais il n'en fut pas question. Le prince me parla long-temps de sa famille, des voyages que son grand-père avait faits en Europe et des honneurs qu'il y avait obtenus. Il s'exprimait fort bien en italien, comme la plupart des émirs et des cheiks du Liban, et paraissait disposé à faire quelque jour un voyage en France.

A l'heure du dîner, c'est-à-dire vers midi, on me fit monter à une galerie haute, ouverte sur la cour, et dont le fond formait une sorte d'alcôve garnie de divans avec un plancher en estrade; — deux femmes très parées étaient assises sur le divan, les jambes croisées à la manière turque, et une petite fille qui était près d'elles vint dès l'entrée me baiser la main, selon la coutume. J'aurais volontiers rendu à mon tour cet hommage aux deux dames, si je n'avais pensé que cela était contraire aux usages. Je saluai seulement, et je pris place avec le prince à une table de marqueterie qui supportait un large plateau chargé de mets. Au moment où j'allais m'asseoir, la petite fille m'apporta une serviette de soie longue et tramée d'argent à ses deux bouts. Les dames continuèrent pendant le repas à poser sur l'estrade comme des idoles. Seulement, quand la table fut ôtée, nous allâmes nous asseoir en face d'elles, et ce fut sur l'ordre de la plus âgée qu'on apporta des narguilés.

Ces personnes étaient vêtues, par-dessus les gilets qui pressent la poitrine et le *cheytian* (pantalon) à longs plis, de longues robes de soie rayée; une lourde ceinture d'orfévrerie, des parures de diamans et de rubis témoignaient d'un luxe très général d'ailleurs en Syrie, même chez les femmes d'un moindre rang; quant à la corne que la maîtresse de la maison balançait sur son front et qui lui faisait faire les mouvemens d'un cygne, elle était de vermeil ciselé avec des incrustations de turquoises; les tresses de cheveux entremêlés de grappes de sequins ruisselaient sur les épaules, selon la mode générale du Levant. Les pieds de ces dames, repliés sur le divan, ignoraient l'usage du bas, ce qui, dans ces pays, est général, et ajoute à la beauté un moyen de séduction bien éloigné de nos idées. Des femmes qui marchent à peine, qui se livrent plusieurs fois le jour à des ablutions parfumées, dont les chaussures ne compriment point les doigts, arrivent, on le conçoit bien, à rendre leurs pieds aussi charmans que leurs mains; la teinture de henné, qui en rougit les ongles, et les anneaux des chevilles riches comme des bracelets, complètent la grace et le charme de cette portion de la femme, un peu trop sacrifiée chez nous à la gloire de cordonniers.

Les princesses me firent beaucoup de questions sur l'Europe et me parlèrent de plusieurs voyageurs qu'elles avaient vus déjà. C'étaient en général des légitimistes en pèlerinage vers Jérusalem, et l'on conçoit combien d'idées contradictoires se trouvent ainsi répandues, sur l'état de la France, parmi les chrétiens du Liban. On peut dire seulement que nos dissentimens politiques n'ont que peu d'influence sur des peuples dont la constitution sociale diffère beaucoup de la nôtre. Des catholiques obligés de reconnaître comme suzerain l'empereur des Turcs n'ont pas d'opinion bien nette touchant notre état politique. Cependant ils ne se considèrent à l'égard du sultan que comme tributaires. Le véritable souverain est encore pour eux l'émir Béchir, livré au sultan par les Anglais après l'expédition de 1840.

En très peu de temps je me trouvai fort à mon aise dans cette famille, et je vis avec plaisir disparaître la cérémonie et l'étiquette du premier jour. Les princesses, vêtues simplement et comme les femmes ordinaires du pays, se mêlaient aux travaux de leurs gens, et la plus jeune descendait aux fontaines avec les filles du village ainsi que la Rébecca de la Bible et la Nausicaa d'Homère. On s'occupait beaucoup dans ce moment-là de la récolte de la soie, et l'on me fit voir les *cabanes*, bâtimens d'une construction légère qui servent de magnanerie. Dans certaines salles, on nourrissait encore les vers sur des cadres superposés; dans d'autres, le sol était jonché d'épines coupées sur lesquelles les larves des vers avaient opéré leur transformation. Les cocons étoilaient comme des olives d'or les rameaux entassés et figurant d'épais buissons; il fallait ensuite les détacher et les exposer à des vapeurs soufrées pour détruire la chrysalide, puis dévider ces fils presque imperceptibles. Des centaines de femmes et d'enfans étaient employées à ce travail, dont les princesses avaient aussi la surveillance.

IX. — UNE CHASSE.

Le lendemain de mon arrivée, qui était un jour de fête, on vint me réveiller dès le point du jour pour une chasse qui devait se faire avec éclat. J'allais m'excuser sur mon peu d'habileté dans cet exercice, craignant de compromettre, vis-à-vis de ces montagnards, la dignité européenne; — mais il s'agissait simplement d'une chasse au faucon. Le préjugé qui ne permet aux Orientaux que la chasse des animaux nuisibles les a conduits, depuis des siècles, à se servir d'oiseaux de proie sur lesquels retombe la faute du sang répandu. La nature a toute la responsabilité de l'acte cruel commis par l'oiseau de proie. C'est ce qui explique comment cette sorte de chasse a toujours été particulière à l'Orient. A la suite des croisades, la mode s'en répandit chez nous.

Je pensais que les princesses daigneraient nous accompagner, ce qui

aurait donné à ce divertissement un caractère tout chevaleresque; mais on ne les vit point paraître. Des valets chargés du soin des oiseaux allèrent chercher les faucons dans des logettes situées à l'intérieur de la cour, et les remirent au prince et à deux de ses cousins, qui étaient les personnages les plus apparens de la troupe. Je préparais mon poing pour en recevoir un, lorsqu'on m'apprit que les faucons ne pouvaient être tenus que par des personnes connues d'eux. Il y en avait trois tout blancs, chaperonnés fort élégamment, et, comme on me l'expliqua, de cette race particulière à la Syrie, dont les yeux ont l'éclat de l'or.

Nous descendîmes dans la vallée, en suivant le cours du Nahr-el-Kelb, jusqu'à un point où l'horizon s'élargissait, et où de vastes prairies s'étendaient à l'ombre des noyers et des peupliers. La rivière, en faisant un coude, laissait échapper dans la plaine de vastes flaques d'eau à demi cachées par les joncs et les roseaux. On s'arrêta, et l'on attendit que les oiseaux, effrayés d'abord par le bruit des pas de chevaux, eussent repris leurs habitudes de mouvement ou de repos. Quand tout fut rendu au silence, on distingua, parmi les oiseaux qui poursuivaient les insectes de marécage, deux hérons occupés probablement de pêche, et dont le vol traçait de temps en temps des cercles au-dessus des herbes. Le moment était venu : on tira quelques coups de fusil pour faire *monter* les hérons, puis on décoiffa les faucons, et chacun des cavaliers qui les tenaient les lança en les encourageant par des cris. Ces oiseaux commencèrent par voler au hasard, cherchant une proie quelconque; ils eurent bientôt aperçu les hérons, qui, attaqués isolément, se défendirent à coups de bec. Un instant, on craignit que l'un des faucons ne fût percé par le bec de celui qu'il attaquait seul; mais, averti probablement du danger de la lutte, il alla se réunir à ses deux compagnons de perchoir. L'un des hérons, débarrassé de son ennemi, disparut dans l'épaisseur des arbres, tandis que son compagnon s'élevait en droite ligne vers le ciel. Alors commença l'intérêt réel de la chasse. En vain le héron poursuivi s'était-il perdu dans l'espace, où nos yeux ne pouvaient plus le voir : les faucons le voyaient pour nous, et, ne pouvant le suivre si haut, attendaient qu'il redescendît. C'était un spectacle plein d'émotion que de voir planer ces trois combattans à peine visibles eux-mêmes, et dont la blancheur se fondait dans l'azur du ciel. — Au bout de dix minutes, le héron, fatigué ou peut-être ne pouvant plus respirer l'air trop raréfié de la zone qu'il parcourait, reparut à peu de distance des faucons, qui fondirent sur lui. Ce fut une lutte d'un instant, qui, se rapprochant de la terre, nous permit d'entendre les cris et de voir un mélange furieux d'ailes, de cols et de pattes enlacés. Tout à coup les quatre oiseaux tombèrent comme une masse dans l'herbe, et les piqueurs furent obligés de les chercher quelques momens. Enfin ils ramassèrent le héron, qui vivait encore, et dont ils

coupèrent la gorge, afin qu'il ne souffrît pas plus long-temps. Ils jetèrent alors aux faucons un morceau de chair coupé dans l'estomac de la proie, et rapportèrent en triomphe les dépouilles sanglantes du vaincu. Le prince me parla de chasses qu'il faisait quelquefois dans la vallée de Becquà, où l'on employait le faucon pour prendre des gazelles. Malheureusement il y a quelque chose de plus cruel dans cette chasse que l'emploi même des armes, car les faucons sont dressés à s'aller poser sur la tête des pauvres gazelles, dont ils crèvent les yeux. Je n'étais nullement curieux d'assister à d'aussi tristes amusemens.

Il y eut ce soir-là un banquet splendide auquel beaucoup de voisins avaient été conviés. On avait placé dans la cour beaucoup de petites tables à la turque, multipliées et disposées d'après le rang des invités. Le héron, victime triomphale de l'expédition, décorait avec son col dressé au moyen de fils de fer et ses ailes en éventail le point central de la table princière, placée sur une estrade, et où je fus invité à m'asseoir auprès d'un des pères lazaristes du couvent d'Antoura, qui se trouvait là à l'occasion de la fête. — Des chanteurs et des musiciens étaient placés sur le perron de la cour, et la galerie inférieure était pleine de gens assis à d'autres petites tables de cinq à six personnes. Les plats à peine entamés passaient des premières tables aux autres, et finissaient par circuler dans la cour, où les montagnards, assis à terre, les recevaient à leur tour. — On nous avait donné de vieux verres de Bohême, mais la plupart des conviés buvaient dans des tasses qui faisaient la ronde. De longs cierges de cire éclairaient les tables principales. — Le fonds de la cuisine se composait de mouton grillé, de pilau en pyramide jauni de poudre de cannelle et de safran, puis de fricassées, de poissons bouillis, de légumes farcis de viandes hachées, de melons d'eau, de bananes et autres fruits du pays. A la fin du repas, on porta des santés au bruit des intrumens et aux cris joyeux de l'assemblée; la moitié des gens assis à chaque table se levait et buvait à l'autre. Cela dura long-temps ainsi. — Il va sans dire que les dames, après avoir assisté au commencement du repas, mais sans y prendre part, se retirèrent dans l'intérieur de la maison.

La fête se prolongea fort avant dans la nuit. En général, on ne peut rien distinguer dans la vie des émirs et cheiks maronites qui diffère beaucoup de celle des autres Orientaux, si ce n'est ce mélange des coutumes arabes et de certains usages de nos époques féodales. C'est la transition de la vie de tribu, comme on la voit établie encore au pied de ces montagnes, à cette ère de civilisation moderne qui gagne et transforme déjà les cités industrieuses de la côte. Il semble que l'on vive au milieu du XIIIe siècle français; mais en même temps on ne peut s'empêcher de penser à Saladin et à son frère Malek-Adel, que les Maronites se vantent d'avoir vaincu entre Beyrouth et Saïde. Le lazariste auprès duquel j'étais placé pendant le repas (il se nommait le père

Adam) me donna beaucoup de détails sur le clergé maronite. J'avais cru jusque-là que ce n'étaient que des catholiques médiocres, attendu la faculté qu'ils avaient de se marier. Ce n'est là toutefois qu'une tolérance accordée spécialement à l'église syrienne. Les femmes des curés sont appelées prêtresses par honneur, mais n'exercent aucune fonction sacerdotale. Le pape admet aussi l'existence d'un patriarche maronite nommé par un conclave, et qui, au point de vue canonique, porte le titre d'évêque d'Antioche; mais ni le patriarche ni ses douze évêques suffragans ne peuvent être mariés.

X. — LE KESROUAN.

Nous allâmes le lendemain reconduire le père Adam à Antoura. C'est un édifice assez vaste au-dessus d'une grande terrasse qui domine tout le pays, et au bas de laquelle est un vaste jardin planté d'orangers énormes. L'enclos est traversé d'un ruisseau qui sort des montagnes et que reçoit un grand bassin. L'église est bâtie hors du couvent, qui se compose à l'intérieur d'un édifice assez vaste divisé en un double rang de cellules; les pères s'occupent, comme les autres moines de la montagne, de la culture de l'olivier et des vignes. Ils ont des classes pour les enfans du pays; leur bibliothèque contient beaucoup de livres imprimés dans la montagne, car il y a aussi là des moines imprimeurs, et j'y ai trouvé même la collection d'un journal-revue intitulé *l'Ermite de la Montagne,* dont la publication a cessé depuis quelques années. Le père Adam m'apprit que la première imprimerie avait été établie, il y a cent ans, à Mar-Hanna, par un religieux d'Alep nommé Abdallah-Zeker, qui grava lui-même et fondit les caractères. Beaucoup de livres de religion, d'histoire et même des recueils de contes sont sortis de ces presses bénies. Il est assez curieux de voir en passant au bas des murs d'un couvent des feuilles imprimées qui sèchent au soleil. Du reste, les moines du Liban exercent toutes sortes d'états, et ce n'est pas à eux qu'on reprochera la paresse.

Outre les couvens assez nombreux des lazaristes et des jésuites européens, qui aujourd'hui luttent d'influence et ne sont pas toujours amis, il y a dans tout le Kesrouan environ deux cents couvens de moines réguliers, sans compter un grand nombre d'ermitages dans le pays de Mar-Élicha. On rencontre aussi de nombreux couvens de femmes consacrés la plupart à l'éducation. — Tout cela ne forme-t-il pas un personnel religieux bien considérable pour un pays de cent dix lieues carrées, qui ne compte pas deux cent mille habitans! Il est vrai que cette portion de l'ancienne Phénicie a toujours été célèbre par l'ardeur de ses croyances. A quelque lieues du point où nous étions coule le Nahr-Ibrahim, l'ancien Adonis, qui se teint de rouge encore au prin-

temps à l'époque où l'on pleurait jadis la mort du symbolique favori de Vénus. C'est près de l'endroit où cette rivière se jette dans la mer qu'est situé Djébaïl, l'ancienne Biblos, où naquit Adonis, fils, comme on sait, de Cynire et de Myrrha, la propre fille de ce roi phénicien. Ces souvenirs de la fable, ces adorations, ces honneurs divins rendus jadis à l'inceste et à l'adultère indignent encore les bons religieux lazaristes. — Quant aux moines maronites, ils ont le bonheur de les ignorer profondément.

Le prince voulut bien m'accompagner et me guider dans plusieurs excursions à travers cette province du Kesrouan, que je n'aurais cru ni si vaste ni si peuplée. Gazir, la ville principale, qui a cinq églises et une population de six mille ames, est la résidence de la famille Hobeïsch, l'une des trois plus nobles de la nation maronite; — les deux autres sont les Avaki et les Khazen. Les descendans de ces trois maisons se comptent par centaines, et la coutume du Liban, qui veut le partage égal des biens entre les frères, a réduit beaucoup nécessairement l'apanage de chacun. Cela explique la plaisanterie locale qui appelle certains de ces émirs *princes d'olive et de fromage,* en faisant allusion à leurs maigres moyens d'existence. Les plus vastes propriétés appartiennent à la famille Khazen, qui réside à Zouk-Mikael, ville plus peuplée encore que Gazir. Louis XIV contribua beaucoup à l'éclat de cette famille, en confiant à plusieurs de ses membres des fonctions consulaires. Il y a en tout cinq districts dans la partie de la province dite le Kesrouan-Gazir, et trois dans le Kesrouan-Bekfaya, situé du côté de Balbek et de Damas. Chacun de ces districts comprend un chef-lieu gouverné d'ordinaire par un émir, et une douzaine de villages ou paroisses placés sous l'autorité des cheiks. L'édifice féodal ainsi constitué aboutit à l'émir de la province, qui, lui-même, tient ses pouvoirs du grand émir résidant à Deïr-Khamar. Ce dernier étant aujourd'hui captif des Turcs, son autorité a été déléguée à deux kaïmakans ou gouverneurs, l'un Maronite, l'autre Druse, forcés de soumettre aux pachas toutes les questions d'ordre politique. Cette disposition a l'inconvénient d'entretenir entre les deux peuples un antagonisme d'intérêts et d'influences qui n'existait pas lorsqu'ils vivaient réunis sous un même prince. La grande pensée de l'émir Fakardin, qui avait été de mélanger les populations et d'effacer les préjugés de race et de religion, se trouve prise à contre-pied, et l'on tend à former deux nations ennemies là où il n'en existait qu'une seule, unie par des liens de solidarité et de tolérance mutuelle.

On se demande quelquefois comment les souverains du Liban parvenaient à s'assurer la sympathie et la fidélité de tant de peuples de religions diverses. A ce propos, le père Adam me disait que l'émir Bechir était chrétien par son baptême, Turc par sa vie et Druse par sa mort, — ce dernier peuple ayant le droit immémorial d'ensevelir les souve-

rains de la montagne. Il me racontait encore une anecdote locale analogue. Un Druse et un Maronite qui faisaient route ensemble s'étaient demandé : « Mais quelle est donc la religion de notre souverain? — Il est Druse, disait l'un. — Il est chrétien, disait l'autre. » Un métuali (sectaire musulman) qui passait est choisi pour arbitre, et n'hésite pas à répondre : « Il est Turc. » Ces braves gens, plus irrésolus que jamais, conviennent d'aller chez l'émir lui demander de les mettre d'accord. L'émir Bechir les reçut fort bien, et, une fois au courant de leur querelle, dit en se tournant vers son vizir : « Voilà des gens bien curieux! qu'on leur tranche la tête à tous les trois! » Sans ajouter une croyance exagérée à la sanglante affabulation de cette histoire, on peut y reconnaître la politique éternelle des grands émirs du Liban. Il est très vrai que leur palais contient une église, une mosquée et un *khalouè* (temple druse). Ce fut long-temps le triomphe de leur politique, et c'en est peut-être devenu l'écueil.

XI. — UN COMBAT.

J'acceptais avec bonheur cette vie des montagnes, dans une atmosphère tempérée, au milieu de mœurs à peine différentes de celles que nous voyons dans nos provinces du midi. C'était un repos pour les longs mois passés sous les ardeurs du soleil d'Égypte, — et quant aux personnes, c'était, ce dont l'ame a besoin, cette sympathie qui n'est jamais entière de la part des musulmans, ou qui, chez la plupart, est contrariée par les préjugés de race. Je retrouvais dans la lecture, dans la conversation, dans les idées, ces choses de l'Europe que nous fuyons par ennui, par fatigue, mais que nous rêvons de nouveau après un certain temps, comme nous avions rêvé l'inattendu, l'étrange, pour ne pas dire l'inconnu. Ce n'est pas avouer que notre monde vaille mieux que celui-là, c'est seulement retomber insensiblement dans les impressions d'enfance, c'est accepter le joug commun. On lit dans une pièce de vers d'Henri Heine l'apologue d'un sapin du Nord couvert de neige, qui demande le sable aride et le ciel de feu du désert, — tandis qu'à la même heure un palmier brûlé par l'atmosphère aride des plaines d'Égypte demande à respirer dans les brumes du Nord, à se baigner dans la neige fondue, à plonger ses racines dans le sol glacé!

Par un tel esprit de contraste et d'inquiétude, je songeais déjà à retourner dans la plaine, me disant, après tout, que je n'étais pas venu en Orient pour passer mon temps dans un paysage des Alpes; — mais, un soir, j'entends tout le monde causer avec inquiétude; des moines descendent des couvens voisins, tout effarés; on parle des Druses qui sont venus en nombre de leurs provinces et qui se sont jetés sur les cantons mixtes, désarmés par ordre du pacha de Beyrouth. Le Kesrouan,

qui fait partie du pachalick de Tripoli, a conservé ses armes; il faut donc aller soutenir des frères sans défense, il faut passer le Nahr-el-Kelb, qui est la limite des deux pays, véritable Rubicon, qui n'est franchi que dans des circonstances graves. Les montagnards armés se pressaient impatiemment autour du village et dans les prairies. Des cavaliers parcouraient les localités voisines en jetant le vieux cri de guerre : « Zèle de Dieu! zèle des combats! » — Le prince me prit à part et me dit : « Je ne sais ce que c'est, les rapports qu'on nous fait sont exagérés peut-être, mais nous allons toujours nous tenir prêts à secourir nos voisins. Le secours des pachas arrive toujours quand le mal est fait... Vous feriez bien, quant à vous, de vous rendre au couvent d'Antoura ou de regagner Beyrouth par la mer. — Non, lui dis-je, laissez-moi vous accompagner. Ayant eu le malheur de naître dans une époque peu guerrière, je n'ai encore vu de combats que dans l'intérieur de nos villes d'Europe, et de tristes combats, je vous jure! Nos montagnes, à nous, étaient des groupes de maisons, et nos vallées des places et des rues! Que je puisse assister, dans ma vie, à une lutte un peu grandiose, à une guerre religieuse. Il serait si beau de mourir pour la cause que vous défendez! »

Je disais, je pensais ces choses; l'enthousiasme environnant m'avait gagné; — je passai la nuit suivante à rêver des exploits qui nécessairement m'ouvraient les plus hautes destinées. — Au point du jour, quand le prince monta à cheval, dans la cour, avec ses hommes, je me disposais à en faire autant; mais le jeune Moussa s'opposa résolûment à ce que je me servisse du cheval qui m'avait été loué à Beyrouth : il était chargé de le ramener vivant, et craignait avec raison les chances d'une expédition guerrière. Je compris la justesse de sa réclamation, et j'acceptai un des chevaux du prince. — Nous passâmes enfin la rivière, étant tout au plus une douzaine de cavaliers sur peut-être trois cents hommes.

Après quatre heures de marche, on s'arrêta près du couvent de Mar-Hanna, où beaucoup de montagnards vinrent encore nous rejoindre. Les moines basiliens nous donnèrent à déjeuner; mais, selon eux, il fallait attendre : rien n'annonçait que les Druses eussent envahi le district. Cependant les nouveaux arrivés exprimaient un avis contraire, et l'on résolut d'avancer encore. Nous avions laissé les chevaux pour couper au court à travers les bois, et, vers le soir, après quelques alertes, nous entendîmes des coups de fusil répercutés par les rochers. Je m'étais séparé du prince en gravissant une côte pour arriver à un village qu'on apercevait au-dessus des arbres, et je me trouvai avec quelques hommes au bas d'un escalier de terrasses cultivées; — plusieurs d'entre eux semblèrent se concerter, puis ils se mirent à attaquer la haie de cactus qui

formait clôture, et, pensant qu'il s'agissait de pénétrer jusqu'à des ennemis cachés, j'en fis autant avec mon yataghan; — les spatules épineuses roulaient à terre comme des têtes coupées, et la brèche ne tarda pas à nous donner passage. Là, mes compagnons se répandirent dans l'enclos, et, ne trouvant personne, se mirent à hacher les pieds de mûriers et d'oliviers avec une rage extraordinaire. L'un d'eux, voyant que je ne faisais rien, voulut me donner une cognée; je le repoussai; ce spectacle de destruction me révoltait. Je venais de reconnaître que le lieu où nous nous trouvions n'était autre que la partie du village de Bethmérie où j'avais été si bien accueilli quelques jours auparavant. Heureusement je vis de loin le gros de nos gens qui arrivait sur le plateau, et je rejoignis le prince, qui paraissait dans une grande irritation. Je m'approchai de lui pour lui demander si nous n'avions d'ennemis à combattre que des cactus et des mûriers; — mais il déplorait déjà tout ce qui venait d'arriver, et s'occupait à empêcher que l'on mît le feu aux maisons. Voyant quelques Maronites qui s'en approchaient avec des branches de sapin allumées, il leur ordonna de revenir. Les Maronites l'entourèrent en criant : « Les Druses ont fait cela chez les chrétiens; aujourd'hui nous sommes forts, il faut leur rendre la pareille! »

Le prince hésitait à ces mots, parce que la loi du talion est sacrée parmi les montagnards. Pour un meurtre il en faut un autre, et de même pour les dégâts et les incendies. Je tentai de lui faire remarquer qu'on avait déjà coupé beaucoup d'arbres et que cela pouvait passer pour une compensation. Il trouva une raison plus concluante à donner. — Ne voyez-vous pas, leur dit-il, que l'incendie serait aperçu de Beyrouth? Les Albanais seraient envoyés de nouveau ici!

Cette considération finit par calmer les esprits. Cependant on n'avait trouvé dans les maisons qu'un vieillard coiffé d'un turban blanc qu'on amena, et dans lequel je reconnus aussitôt le bonhomme qui, lors de mon passage à Bethmérie, m'avait offert de me reposer chez lui. On le conduisit chez le cheik chrétien, qui paraissait un peu embarrassé de tout ce tumulte, et qui cherchait, ainsi que le prince, à réprimer l'agitation. Le vieillard druse gardait un maintien fort tranquille et dit en regardant le prince :

— La paix soit avec toi, Miran; que viens-tu faire dans notre pays?

— Où sont tes frères? dit le prince; ils ont fui sans doute en nous apercevant de loin.

— Tu sais que ce n'est pas leur habitude, dit le vieillard; mais ils se trouvaient quelques-uns contre tout ton peuple, ils ont emmené loin d'ici les femmes et les enfans. Moi j'ai voulu rester.

— On nous a dit pourtant que vous aviez appelé les Druses de l'autre montagne et qu'ils étaient en grand nombre.

— On vous a trompés. Vous avez écouté de mauvaises gens, des étrangers qui eussent été contens de nous faire égorger, afin qu'ensuite nos frères vinssent ici nous venger sur vous!

Le vieillard était resté debout pendant cette explication. Le cheik chez lequel nous étions parut frappé de ses paroles et lui dit : — Te crois-tu prisonnier ici? Nous fûmes amis autrefois, pourquoi ne t'assieds-tu pas avec nous?

— Parce que tu es dans ma maison, dit le vieillard.

— Allons, dit le cheik chrétien, oublions tout cela. Prends place sur ce divan; on va t'apporter du café et une pipe.

— Ne sais-tu pas, dit le vieillard, qu'un Druse n'accepte jamais rien chez les Turcs ni chez leurs amis, de peur que ce ne soit le produit des exactions et des impôts injustes?

— Un ami des Turcs? je ne le suis pas!

— N'ont-ils pas fait de toi un cheik, tandis que c'est moi qui l'étais dans ce village du temps d'Ibrahim, et alors ta race et la mienne vivaient en paix? N'est-ce pas toi aussi qui es allé te plaindre au pacha pour une affaire de tapageurs, une maison brûlée, une querelle de bons voisins, que nous aurions vidée facilement entre nous?

Le cheik secoua la tête sans répondre; mais le prince coupa court à l'explication et sortit de la maison en tenant le Druse par la main. — Tu prendras bien le café avec moi, qui n'ai rien accepté des Turcs, lui dit-il, et il ordonna à son *cafedji* de lui en servir sous les arbres.

— J'étais un ami de ton père, dit le vieillard, et dans ce temps-là Druses et Maronites vivaient en paix.

Et ils se mirent à causer long-temps de l'époque où les deux peuples étaient réunis sous le gouvernement de la famille Schehab, et n'étaient pas abandonnés à l'arbitraire des pachas.

Il fut convenu que le prince remmènerait tout son monde, que les Druses reviendraient dans le village sans appeler des secours éloignés, et que l'on considérerait le dégât qui venait d'être fait chez eux comme une compensation de l'incendie précédent d'une maison chrétienne. — Ainsi se termina cette terrible expédition où je m'étais promis de recueillir tant de gloire; mais toutes les querelles des villages mixtes ne trouvent pas des arbitres aussi concilians que l'avait été le prince Abou-Miran. Cependant il faut dire que si l'on peut citer des assassinats isolés, les querelles générales sont rarement sanglantes. C'est un peu alors comme les combats des Espagnols, où l'on se poursuit dans les monts sans se rencontrer, parce que l'un des partis se cache toujours quand l'autre est en force. On crie beaucoup, on brûle des maisons, on coupe des arbres, et les bulletins, rédigés par des intéressés, donnent seuls le compte des morts.

Au fond, ces peuples s'estiment entre eux plus qu'on ne croit, et ne peuvent oublier les liens qui les unissaient jadis. Tourmentés et excités soit par les missionnaires, soit par les moines, soit par les Turcs, soit par les Européens, ils se ménagent à la manière des condottieri d'autrefois, qui livraient de grands combats sans effusion de sang. Les moines prêchent, il faut bien courir aux armes; les missionnaires anglais déclament et paient, il faut bien se montrer vaillans; — mais il y a au fond de tout cela doute et découragement. Chacun comprend déjà ce que veulent quelques puissances de l'Europe, divisées de but et d'intérêts et secondées par l'imprévoyance des Turcs. En suscitant des querelles dans les villages mixtes, on croit avoir prouvé la nécessité d'une entière séparation entre les deux races, autrefois unies et solidaires. Le travail qui se fait en ce moment dans le Liban sous couleur de pacification consiste à opérer l'échange des propriétés qu'ont les Druses dans les cantons chrétiens contre celles qu'ont les chrétiens dans les cantons druses. Alors plus de ces luttes intestines tant de fois exagérées; seulement on aura deux peuples bien distincts, dont l'un sera placé peut-être sous la protection de l'Autriche, et l'autre sous celle de l'Angleterre. Il serait alors difficile que la France recouvrât l'influence qui, du temps de Louis XIV, s'étendait également sur la race druse et sur la race maronite.

Il ne m'appartient pas de me prononcer sur d'aussi graves intérêts. Je regretterai seulement de n'avoir point pris part dans le Liban à des luttes plus homériques. — Je dus bientôt quitter le prince pour me rendre sur un autre point de la montagne. Cependant la renommée de l'affaire de Bethmérie grandissait sur mon passage; grace à l'imagination bouillante des moines italiens, ce combat contre des mûriers avait pris peu à peu les proportions d'une croisade.

GÉRARD DE NERVAL.

LISBONNE

LA COUR DE DONA MARIA ET LES DERNIERS ÉVÉNEMENS

DU PORTUGAL.

I.

En creusant à l'embouchure du Tage une rade vaste et profonde, la Providence avait marqué la place d'une grande ville maritime. Devenue la capitale d'un royaume conquis pied à pied sur les Maures par les chevaliers chrétiens, Lisbonne accomplit sa double destinée : elle fut commerçante comme Gênes et guerrière comme Venise. La nation portugaise, contrainte par le voisinage de l'Espagne, qui l'isolait de l'Europe, à s'étendre sur les mers, s'épuisa en conquêtes, en expéditions aventureuses; elle se dissémina sur tous les points du globe, au préjudice de la patrie. Le Tage était la route par laquelle les héros que chanta Camoens et qui étonnèrent le monde s'élançaient vers des plages inconnues; le Portugal tout entier obéissait à cette impulsion, et Lisbonne, orgueilleuse de ses flottes, s'étendait au bord des eaux comme pour mieux les protéger. Les temps sont loin où la bannière des rois de la seconde dynastie se déployait victorieusement sur toutes les mers; mais ces souvenirs glorieux vivent encore dans les monumens religieux et militaires restés debout aux abords de la capitale: ils en sont le plus bel ornement. Le voyageur qui vient de franchir les hautes vagues déferlant à grand bruit sur les sables de la barre salue avec res-

pect ces muets témoins d'un autre âge : il a reculé dans les siècles jusqu'à Manoel et à Jean III.

A l'endroit où le Tage se resserre entre de hautes collines, et vis-à-vis de la vieille citadelle de Torre-Velha, blottie au pied des rocs, se dresse la tour de Bélem. Comme une sentinelle avancée, elle apparaît sur les dunes, et annonce au navigateur qu'il va toucher le port. Dominant de toute son élévation le vieux fort chargé de tourelles qui regarde la mer, entourée du côté des grèves par des haies d'agaves aux feuilles armées de pointes, aux tiges nues et élancées, elle protége en même temps la terre et les eaux. Par sa forme quadrangulaire et par le bastion qui la couronne, elle tient à la fois de la citadelle et du donjon. Aux angles de la façade tournée vers la plage, deux archanges aux longues ailes se tiennent debout; dans la largeur de celle que viennent baigner les flots règne un balcon moitié mauresque et moitié gothique, au-dessus duquel se dessinent en relief les armes des rois de Portugal. Dans l'intervalle des créneaux est sculptée la croix de l'ordre du Christ, de telle sorte qu'on croirait voir les écus d'autant de chevaliers rangés sur la plate-forme; ce symbole de la puissante milice qui compta des commanderies en Afrique, aux Indes, au Brésil (1), est comme le motif dominant des balustres suspendus aux quatre faces de la tour. Un poète, le chroniqueur de Jean II, Garcia de Resende, donna le plan de cet édifice, qui est l'expression la plus parfaite de l'architecture militaire du Portugal à la fin du xve siècle, et, comme pour le compléter, s'élevèrent en 1500, à quelques pas plus loin, le couvent de Bélem et l'église de Sainte-Marie, monumens tout empreints du caractère religieux de cette belle époque. Le portail de Sainte-Marie, à ogive flamboyante, flanqué de colonettes ornées qui soutiennent de graves statues de saints et d'apôtres, s'ouvre du côté de la mer, que jadis les grandes marées poussaient jusqu'au pied de l'église. Un péristyle un peu plus moderne, dans lequel se devine déjà la ligne moins indépendante des architectes italiens, mais où le goût le plus sévère ne trouverait encore rien à blâmer, conduit à la double entrée qui desservait le monastère et la chapelle. Le premier de ces deux monumens a reçu une pieuse destination; on l'a transformé en *casa pia*, c'est-à-dire en une maison d'asile pour les orphelins abandonnés; le second est resté morne et silencieux, comme il convient à un lieu de prières, où dorment des morts illustres. Des rois, des reines, des princes y reposent dans des tombeaux que les révolutions ont respectés. Manoel, le seul monarque auquel l'histoire ait accordé le surnom de *fortuné*, tant son règne fut prospère, est déposé là

(1) Les armes de l'ordre du Christ étaient une croix patriarcale de gueules chargée d'une autre d'argent. Les chevaliers de l'ordre d'Aviz portaient l'habit blanc; leurs armes étaient d'or à la croix fleurdelisée de sinople, accompagnée en pointe de deux oiseaux affrontés de sable, par allusion au mot *avis*.

près de Jean III, qui releva l'université de Coïmbre et lança ses vaisseaux jusqu'au Japon. Sébastien, qui, percé de coups et abandonné sur le champ de bataille, fut reconnu par un de ses pages aux marques nombreuses dont son corps, selon le témoignage d'un écrivain du temps, était en quelque sorte constellé (1), a près de lui le vieux cardinal-roi, dont les mains débiles laissèrent tomber dans celles plus fermes de Philippe II le sceptre de Portugal.

La tour marque la limite du mouillage des vaisseaux; le monastère et son église, la pointe extrême du village de Bélem, que Lisbonne peut revendiquer comme un de ses faubourgs. Pressée entre des collines arides et le Tage, la grande cité devait s'étendre et se prolonger dans la direction de la route que suivaient les flottes, et aller au-devant de la mer. Le petit palais d'été bâti à Bélem même, loin des bruits du port et de l'agitation des arsenaux, ne fut guère dépassé par la file de constructions élégantes qui forment le village, et qu'on dirait échelonnées comme des courtisans sur le passage de la cour. L'étranger qui, arrivant du large, vient d'admirer l'ensemble des trois édifices gothiques, n'a plus qu'un sourire pour cette maison de plaisance mesquine d'aspect, composée de bâtimens irréguliers, embarrassée de terrasses où s'étalent, sous les ciseaux du jardinier, de tristes charmilles semblables à des paravens; mais la couronne de Portugal n'est-elle pas désormais réduite aux humbles proportions du palais où s'abritent ses rois? Jean VI, qui devait, hélas! abandonner son royaume envahi et s'enfuir en Amérique; Jean VI, que l'affection de ses sujets ne put empêcher d'être le plus malheureux des princes et le plus affligé des hommes, prodigua vainement les trésors du Brésil dans l'exécution d'un plan conçu trop tard : au-dessus du palais de Bélem, trop petit à son gré, il commença à bâtir celui d'Ajuda, qui ne s'achèvera jamais. Ce Louvre, entrepris sur une échelle démesurée, semble déjà une ruine; ses murs blancs, qu'aucun ombrage n'entoure, se détachent à cru sur un ciel ardent, tristes comme toute grande pensée trahie dans sa réalisation; on y sent l'effort paralysé d'une dynastie qui s'affaisse; on croit voir un tombeau.

Ainsi, au bord même de l'Océan, ce peuple croyant et guerrier se révèle sous son double aspect; le passé du Portugal est écrit là en caractères ineffaçables. Nous sommes sur le fleuve : voici que se déroulent des entassemens de palais et de maisons qui ne sont pas sans beauté, vus du large. Pas de quais, des terrasses, quelques jardins où l'on dis-

(1) L'épitaphe qui se lit auprès de la sépulture de ce roi prouverait que les Portugais ont conservé des doutes sur l'identité du corps recueilli par le page Resende; elle est ainsi conçue :

Hic jacet in tumulo, *si vera est fama*, Sebastus,
Quem dicunt Lybicis occubuisse plagis.

tingue le vert sombre des orangers; des fenêtres sans nombre qui toutes s'ouvrent sur le Tage et livrent au regard de larges horizons de flots et de montagnes; çà et là des couvens et des églises qui, du sein de ces collines chargées d'habitations, lancent dans les airs leurs clochers pointus, leurs dômes lézardés; un long chemin qui, suivant les inégalités du rivage, fait que les charrettes à bœufs et les mules marchent parallèlement avec les navires et les barques; un pêle-mêle de ruelles qui, pareilles à des ruisseaux, serpentent à travers ce labyrinthe d'édifices irréguliers, agglomérés par l'effet du temps et des circonstances sur une pente escarpée : voilà Lisbonne dans sa partie occidentale. A ce désordre que la variété rend pittoresque, à cette confusion qu'efface la distance, succède la véritable capitale, telle qu'elle se releva du tremblement de terre de 1755, transformée par le génie du marquis de Pombal.

Les collines sur lesquelles la ville s'est dispersée, s'ouvrant tout à coup, laissent entre elles un espace plane, précisément à l'endroit où le Tage, débarrassé des montagnes qui le rétrécissent à son embouchure, redevient une mer. Là se trouve le centre de cette cité trop étendue, marqué par les arsenaux, par des quais spacieux et par une place immense qu'entourent d'imposans édifices. Puis, au-delà, les escarpemens recommencent; une partie de la vieille ville s'abrite autour de la cathédrale, qui n'a guère plus d'apparence que la *Major* de Marseille; un quartier populeux s'étend en face du port jusqu'au bastion qui en fixe la limite. Comme pendant au faubourg de Bélem, où la chevalerie se plaisait à élever des tours et des chapelles funéraires, un faubourg tout formé de petites églises et de grands couvens s'allonge sur la route de Santarem. Là les religieux vivaient en paix, à l'abri des agitations de la rade qui ne remontaient point jusqu'à eux, en face de cette baie si vaste dont l'aspect solennel et monotone convenait à la vie contemplative. Dans les villes anciennes, où la place ne manquait pas, chacun construisait au gré de son caprice, et cependant de cet esprit d'individualité naissait presque toujours l'harmonie et jaillissait le pittoresque.

On n'aborde guère Lisbonne autrement que par mer, et la ville y gagne beaucoup; il n'en est pas de même du voyageur, qu'attendent les ennuis de l'*alfondega* (douane). Comme tous les peuples dont les finances ne sont pas très florissantes, les Portugais ont une douane tracassière. Au moins faut-il leur savoir gré d'en avoir paré de leur mieux les abords. C'est devant un gracieux parterre qu'on débarque, et on a tout de suite reconnu un climat favorisé; au milieu de la cour, ornée de galeries, on a retrouvé le souvenir des Maures dans une fontaine jaillissante qui murmure à l'ombre des saules pleureurs. Des bateaux à voile latine, légers comme des pirogues, bariolés de peintures

étranges, louvoient dans la rade, si penchés par la brise, si balayés par la vague, qu'on s'attend à les voir disparaître sous les flots : ces hommes hâlés, aux jambes nues, aux bras robustes, ce sont bien les hardis marins qui les premiers doublèrent le cap des Tempêtes. A la poupe de leurs nefs audacieuses, on lit de pieuses et naïves sentences : *Les ames des bienheureux voguent avec nous. — Il en sera ce que Dieu voudra et Notre-Dame!* — Et l'on songe aux versets du Coran que les mariniers arabes de la mer Rouge inscrivent comme des talismans à l'arrière de leurs *bagglows*.

Des hangars de la douane, où l'on respire à l'ombre, on débouche sur une immense place inondée de soleil. Le regard est tout d'abord séduit par les arcades d'une belle ordonnance qui règnent sur trois faces du carré; un quai où l'on n'a pas oublié de pratiquer des bancs forme la quatrième. Les petits bateaux du Tage, recouverts de tentes comme des gondoles, y viennent aborder à des marches de pierre. Trois longues rues, propres et bien alignées, aboutissent à ce *square*, du milieu duquel la statue équestre de Joseph Ier, — œuvre médiocre d'exécution, mais d'un effet assez imposant, — regarde le bassin où mouillèrent tant de flottes. Un couvent ruiné et un fort dont les canons menacent la rade couronnent les hauteurs les plus rapprochées. Rien ne manque à la beauté de cette place, digne de la ville qui enleva à l'orgueilleuse Venise le commerce des Indes; mais lorsque, revenu d'un premier mouvement d'admiration, on cherche à se rendre compte des détails de ce tableau, quel désenchantement! Les navires de guerre, que le flux et le reflux font tourner sur leurs ancres, ne portent pour la plupart ni gréement ni artillerie; ce sont des coques élégantes, parfaitement construites, et condamnées à l'inaction avant d'avoir servi. Un vaisseau à deux ponts qui commande la rade, une frégate bien vieille mouillée devant Bélem, un petit nombre de bâtimens de second rang qui vont de Goa à Macao, des Açores à Angola, quelques bricks qu'on désarme dès leur entrée au port, des goëlettes et des sloops employés à surveiller les côtes, enfin quatre ou cinq bateaux à vapeur trop légers pour supporter un combat, et achetés à l'étranger, voilà ce qui reste des richesses maritimes du Portugal. Cet arsenal fameux, rival de ceux de Cadix et de Carthagène, n'est plus qu'une caserne où de temps à autre on prépare les révolutions; il s'appauvrit de jour en jour. Il semble qu'on ait renoncé à y construire et à y radouber les vaisseaux, car on a laissé son bassin se combler de vase. Aucune précaution n'a été prise pour empêcher le limon du Tage de s'amasser le long de la rive, au bord même des quais. L'état manque d'argent; la plus stricte économie serait nécessaire pour rétablir l'ordre dans les finances, et cependant, par les escaliers des ministères rassemblés sur la grande place, on voit déboucher des bataillons d'employés; faut-il donc tant

de plumes pour régler les affaires d'un si petit royaume? Jadis cinq cents navires réunis au port en même temps accumulaient leurs cargaisons dans cette douane si vaste, où les expéditions se faisaient rapidement; aujourd'hui, à peine renferme-t-elle quelques marchandises qu'on n'en peut arracher qu'après mille lenteurs et avec mille difficultés.

En dépit de cet affaissement, Lisbonne a conservé le goût des parades et des démonstrations bruyantes; on dirait que cette capitale humiliée cherche à s'étourdir sur sa condition présente. Le canon tonne sans cesse sur le Tage et du haut des forts; tantôt les navires pavoisés font flotter dans les airs d'innombrables pavillons pour célébrer la naissance ou la fête de quelque royal personnage; tantôt les bannières abaissées, les vergues en désordre, les détonations qui, de quart d'heure en quart d'heure, ébranlent la ville, annoncent un service funèbre; tantôt une barge dorée, que montent vingt rameurs, fend les flots au milieu de salves assourdissantes, et le peuple regarde avec complaisance la jeune reine qui va visiter une flotte anglaise mouillée devant son palais. La vieille tour de Bélem, qui a vu des temps meilleurs, semble se mêler à regret à ces canonnades puériles, que ses lourdes pièces répètent dans le lointain, comme un écho du passé.

Ne blâmons pas trop cette manie qu'ont les Portugais de brûler de la poudre; elle a le mérite de secouer par instans la torpeur d'une capitale assoupie. On y trouve aussi la pardonnable vanité d'un peuple qui, ayant eu ses siècles de gloire, voudrait cacher ses misères sous des dehors pompeux. L'habitant de la capitale aime le faste partout où il se rencontre; les titres sonores lui inspirent le respect : au bruit d'une voiture que suit un piqueur en livrée, au galop d'un cheval sur lequel passe un général en habit de ville, la sentinelle appelle aux armes d'une voix tonnante; la foule se retourne et salue. Ces honneurs, ces hommages que, chez nous, l'esprit démocratique n'accorde qu'à regret, l'habitant de Lisbonne les prodigue de bon cœur, et cela, nous le croyons, moins par servilité que par patriotisme. La royauté, aux yeux des vrais Portugais, est le *palladium* qui sauve le pays du danger de devenir colonie anglaise ou province espagnole, en un mot le symbole de la nationalité même. Tout ce qui approche du trône, tout ce qui en émane, reste grand à leurs yeux. Dans leurs entreprises souvent gigantesques, les rois de Portugal sentaient le besoin de s'appuyer sur le peuple, dont le dévouement ne leur a jamais fait défaut; de son côté, le peuple, habitué à obéir à des souverains jaloux de l'éclat de leur couronne et de l'illustration du pays, se confiait sans réserve à la volonté royale. Par la force même des choses, le gouvernement absolu conservait donc un côté paternel et peu tyrannique, dont on aurait la preuve dans une suite de règnes que ne troublèrent ni jacquerie, ni

fronde, ni guerre de *comuneros*. Les rois de Portugal n'eurent jamais ni garde écossaise ni garde suisse; aujourd'hui encore, les petits marchands de la capitale, revêtus du costume de hallebardiers, font le service à tour de rôle dans l'intérieur du palais. Ainsi mêlés passagèrement aux grands fonctionnaires de la cour, les gens du tiers-état apprennent à les connaître, à leur rendre des honneurs et à s'incliner devant eux dans la rue, quand ce ne serait que pour recevoir en échange un signe de tête. A la rigueur, cette coutume tendrait à maintenir un grand nombre de chefs de famille dans une condition à demi servile. Ce qui était jadis un honneur pourrait bien ne plus en être un aujourd'hui; mais on tient toujours à ce qui a l'air d'une prérogative.

De son côté, la noblesse portugaise forme une classe distincte et puissante, qui n'a abdiqué ni ses priviléges ni son influence; la classe moyenne n'a pas encore eu le temps de s'élever assez haut pour éclipser l'éclat des grands noms qui rayonnent dans l'histoire. Ce n'est point, d'ailleurs, sous le régime des guerres civiles, des factions, des soulèvemens provinciaux, que la richesse et le souvenir du passé perdraient leur prestige. Là où la question de principes se résume dans une question d'hommes, ne s'agit-il pas de revenir en arrière plutôt que d'essayer un élément nouveau? Hier ne compte-t-il pas plus que demain? Aussi, les esprits indépendans et réfléchis, ceux qui ne recherchent ni le patronage de la cour ni le dangereux honneur de commander une bande de *populares*, se tiennent à l'écart et attendent, en s'y préparant par l'étude, le temps où il leur sera possible de se faire écouter. On le devine, la noblesse a des sacrifices à s'imposer, si elle veut sincèrement le bien du pays auquel elle a rendu tant d'éclatans services, si elle le veut avec désintéressement, au préjudice des monopoles que la richesse attire entre ses mains, des majorats qui entravent l'agriculture, et de tant d'autres abus. Il faut que le *fidalgo* perde les allures de patricien qui le distinguent chez lui; il faut qu'il s'étudie à rester, sur ce théâtre plus restreint où il a grandi en enfant gâté, ce qu'il sait être dans les capitales étrangères, attentif à orner son esprit et à cultiver son intelligence, ennemi des préjugés et d'une vie facile au sein de l'oisiveté.

Naturellement nous nous sommes arrêté sur cette place d'où la vue est si belle; elle est l'ame de la capitale et du royaume entier, le centre du gouvernement, et par conséquent le rendez-vous de tous ceux qui se rattachent de près ou de loin à l'administration ou à l'état. Bien que la foule y soit mêlée, les *fidalgos* s'y montrent en nombre; ils y sont chez eux. Si nous voulons chercher les autres classes, passons dans le quartier du commerce, et allons, sur la foi des dictionnaires de géographie, admirer la *rue d'Or*, la *rue d'Argent*, qui se prolongent jusqu'à une autre place d'un fort bel aspect, où s'élève le théâtre de *Maria-Segunda*. On doit traduire les noms de *rua d'Ouro* et *rua da Prata* par

les mots *rue des Orfèvres* et *rue des Argentiers*, puis avouer que les boutiques y sont basses, étroites, peu garnies d'articles riches; l'acheteur n'y abonde pas non plus. Le marchand portugais, tranquillement assis à son comptoir, ne montre guère d'empressement à vendre; son but n'est point de faire une rapide fortune pour essayer ensuite le rôle de parvenu. Quelques amis oisifs viennent lui tenir compagnie dans sa solitude et causer à voix basse sur les malheurs du temps. Le long des trottoirs, les dames vêtues à la mode de France (non de Paris, mais de la province avant les chemins de fer) marchent lentement, deux à deux, jetant çà et là un regard de curiosité discrète sur les étalages, échangeant à peine une parole. Derrière les persiennes des balcons, d'autres *senhoras* embusquées jouissent du souverain bonheur de prendre part à la promenade en s'en épargnant la fatigue. Le nombre des spectatrices devient ainsi plus considérable que celui des passans, parce que la paresse engendre l'inaction, et, comme les femmes de la classe moyenne à Lisbonne ne veulent s'occuper à rien, elles finissent par s'écouter vivre en comptant les heures. Elles ne quittent guère leurs maisons que pour aller, à la fraîcheur du matin, se plonger dans les eaux du Tage durant huit mois de l'année et faire quelques visites; pareilles aux dames musulmanes, qui ne connaissent du monde extérieur que le bain et les harems de leur famille. On ne peut nier qu'il n'y ait là quelque chose des mœurs de l'Orient. A la fin du dernier siècle, l'épouse d'un marchand de Lisbonne n'osait sortir sans la permission de son seigneur et maître, et de nos jours encore une servante refusera de paraître dans la rue, si elle n'est accompagnée d'une amie. Dans le costume des femmes du peuple on croirait voir un domino : d'abord, en toutes saisons, il est le même, partant point de modes changeantes, point de ces caprices de toilette auxquels cède un mari débonnaire. Jeune ou vieille, riche ou pauvre, la Portugaise, qui n'ose aborder le chapeau parisien, portera invariablement le *capote*, manteau ample et long, et le *lenço*, mouchoir blanc posé en marmotte sur la tête. Comme il arrive souvent que le costume le plus ingrat, le plus discret, peut avoir sa coquetterie quand il est national, c'est-à-dire quand depuis des générations une population entière s'est appliquée à en tirer le meilleur parti, il n'est pas rare de découvrir sous cette chape malencontreuse et sous cette cornette bizarre d'élégantes tournures et de piquans visages. La lenteur de la démarche, l'immobilité résignée du regard, et je ne sais quel air de religieuse novice, prêtent à cet ensemble un charme mystérieux; mais dans ces mouvemens compassés, dans cette foule qui semble marcher en procession, on ne trouve rien qui rappelle l'agitation mondaine de Madrid, ni la gaieté *picaresque* de Séville. On se croirait à mille lieues des Castilles et de l'Andalousie.

Dom Pedro voulut en vain réformer le costume des femmes du

peuple dans sa capitale : l'habitude et l'horreur du changement l'emportèrent. « Ayez patience ! » tel est le refrain des Portugais, leur réponse à tout, l'*Allah akbar* de ces Occidentaux un peu fatalistes : de là cette inconcevable torpeur dans les actes de la vie privée et cette lenteur dans les actes de l'administration, lenteur qu'on ne peut qualifier de sagesse là où tout reste encore à faire. Si la pétulance naît d'un désir de réformes et de changemens, d'un besoin de lutter contre un climat rebelle, contre un sol peu productif, le peuple de Lisbonne n'éprouve rien de pareil. Tournant le dos à l'Europe, il ne sait pas ce qui se passe derrière lui; le soleil ne lui fait pas faute, et la terre, quand il l'arrose, se couvre des plus beaux fruits. Son fleuve l'enchante; aux jours de fête, il va s'asseoir sous les arbres de sa promenade, plantée de lauriers et de chênes verts, au pied desquels l'eau murmure doucement. De classiques fontaines, des parterres de fleurs qui n'ont à redouter ni la neige ni les frimas, rafraîchissent son regard fatigué de l'azur du ciel. La royauté même ne dédaigne pas ces simples allées; souvent une voiture, que n'accompagnent ni gardes ni soldats, y amène la reine. La fille de dom Pedro peut se mêler à pied à la foule des promeneurs sans avoir rien à redouter de ceux qui combattirent contre son père. Ces ombrages frais, sous lesquels s'épanouit le peu de gaieté qui éclaire la face de cette ville, on les doit au marquis de Pombal. Appréciateur du beau sexe, il voulut tirer les dames de Lisbonne de l'engourdissement et de la réclusion que leur imposaient les coutumes du pays; il tenta de les faire entrer dans la société comme un élément de civilisation.

Cette promenade (*passeio publico*) forme l'extrémité du vallon creusé entre les hautes collines sur lesquelles s'étend la capitale. Elle est dominée d'un côté par le fort Saint-George, dont on reconnaît le plan primitif dans une muraille et une tour crénelées du même style que les fortifications si pittoresques de Buitrago, en Castille; de l'autre, elle confine à de grands enclos où l'essieu de bois de la *noria* (roue d'irrigation) mugit sous les ombrages. Par-dessus ces jardins et aux abords d'une petite place plantée d'arbres, on a pratiqué dans l'escarpement même un délicieux parterre, corbeille de fleurs suspendue sur un abîme. On pourrait blâmer le goût du jardinier qui a inscrit dans les bordures de buis des lettres et des chiffres; mais ne commet-on pas de pareilles puérilités dans les plus beaux jardins de l'Espagne? Et puis, du milieu de ces fleurs, quel coup d'œil ! A ses pieds, on voit s'entremêler les branches des orangers abritant sous leur ombre quelques beaux bananiers apportés de Madère; plus loin, c'est le quartier neuf, le théâtre, les rues alignées qui se profilent dans la perspective d'une vue à vol d'oiseau et descendent vers le fleuve. La citadelle, et à ses côtés la cathédrale, reconnaissable à ses deux tours carrées, s'échelonnent sur la gauche, tandis que se dressent sur la droite les ogives et les arcs-

boutans du couvent ruiné *do Carmo*. Par-delà on aperçoit la vaste rade, large de trois lieues, baignant dans un lointain fabuleux des grèves, de blancs villages, que surmontent fièrement des montagnes aux sommets abrupts. Cet ensemble, sous un soleil étincelant, compose un admirable tableau; mais on y sent l'absence de premiers plans. Toute ville qui ne peut jeter un pont sur son fleuve ou l'étreindre entre deux lignes de quais est dominée par lui. Le Tage est donc trop grand pour Lisbonne; il entraîne le regard vers des horizons immenses, faute de monumens proportionnés qui l'arrêtent, comme les collines arides adossées à la ville fatiguent l'esprit et le portent à la tristesse faute de verdure. Trois cent mille habitans, dispersés sur un espace indéfini, ne suffisent pas à animer ce désert de la terre et des eaux.

Aussi, hors des quartiers marchands, qui sont assez limités, on ne rencontre plus que des rues sans fin, des faubourgs perdus sur les collines, des quartiers presque inanimés, interrompus par des enclos, des vignes et des plantations d'oliviers. Sous le poids des chaleurs accablantes de l'été, une promenade entre ces murs brûlans n'offre rien d'agréable; il faut gravir des pentes abruptes côte à côte avec le paysan qui aiguillonne ses petits bœufs et pousse son chariot à jantes pleines, véhicule primitif pareil à celui du fellah égyptien; il faut se frayer un passage au milieu d'une troupe d'ânes qui descendent au grand trot, chargés de paniers de terre, braver la poussière que soulève en sa course rapide la *sege*, cabriolet de place à deux chevaux, guindé sur deux roues grêles et hautes, qui le font ressembler de loin à une sauterelle. Puis, arrivé au sommet de la rampe, on sent une fraîche brise; à la vue de l'immense horizon qui se déroule jusqu'à la mer, on comprend que le besoin d'avoir sa part d'air et de contempler ce panorama par-dessus la tête des voisins ait attiré les habitans de Lisbonne sur les hauteurs. Qu'importe l'éloignement du centre des affaires pour le bourgeois? Quant au *fidalgo*, il renonce à se rapprocher d'une cour qui semble n'avoir pas de demeure fixe. Sur ces rampes éloignées, le riche et le pauvre se sont établis chacun dans les conditions de son existence. L'un y a bâti entre cour et jardin sa grande maison décorée du nom de palais, l'autre son humble cabane; le premier a suspendu au-dessus du porche son blason vaniteux, l'autre a incrusté au-dessus de sa boutique l'image de la Vierge ou de son patron peinte en bleu sur faïence. Le contraste est souvent plus marqué encore, et, à côté des spacieuses *villas* de la noblesse ou de la bourgeoisie opulente, on est surpris de rencontrer tant de ruelles infectes, où l'habitant d'un pays civilisé vit au milieu des immondices. Pourquoi ces tas d'ordures que des chiens affamés, — moins menaçans, il est vrai, mais aussi hideux que ceux de Constantinople, — retournent sans cesse et dispersent de tous côtés? Si vous adressez cette question à un passant, il vous répondra que de-

puis les Français, qui avaient les premiers cherché à lutter contre cette malpropreté traditionnelle, beaucoup de mesures ont été prises pour le nettoiement des rues, et il ajoutera : Ayez patience!

Dans ces tristes ruelles, quel dénûment, quelle misère! Le pauvre en Espagne est fier et heureux à sa façon; le bohémien de Grenade chante et danse au fond des grottes qu'il s'est creusées dans les rochers de l'Albaycin, où la police n'ose le relancer; le vagabond de Séville ou de Cadix mène cette joyeuse vie des faubourgs que Cervantes a poétisée dans la nouvelle de *Rinconete et Cortadillo;* le pauvre de Lisbonne se résigne à sa condition. Dans une ville où le travail manque, que fera-t-il? Cette famille qui pullule autour de lui, elle croîtra dans l'ignorance de toute chose, condamnée à la paresse, acceptant la mendicité comme une profession. Dans les églises, dans les magasins, dans les escaliers des maisons, le mendiant de tout âge vous aborde et vous suit; il frappe à votre porte, il vous appelle à la fenêtre, il vous barre le passage, il est partout. Cette population dégradée par la misère n'a plus de type; c'est une race abâtardie qui s'est mêlée par la conquête aux races inférieures des quatre parties du monde; malheureusement la santé publique dans cette classe abandonnée a subi une altération analogue. Il faut aller sur la côte de Malabar, au Para, à Angola, pour trouver le germe des difformités hideuses, des monstrueuses maladies que le mendiant de Lisbonne étale à tous les regards.

Outre ces individus voués à la mendicité de père en fils, il y en a d'autres, en grand nombre, qui tendent la main par circonstance. On dirait que le Portugais ne sent point la bassesse d'une pareille démarche. Celui-ci se présente sous la forme d'un officier décoré mis à la retraite, celui-là sous celle d'un employé de bureau destitué dans une révolution. Ils vous abordent poliment et vous demandent l'aumône sans périphrase. Si vous exhortez ces oisifs à gagner par un moyen plus honorable le pain qui leur manque, ils vous répondront qu'ils ne sont point faits pour un autre travail, et, cela dit, ils continuent leur promenade la canne sous le bras. Ceci prouverait que le sentiment d'amour-propre, de dignité personnelle, si vif en Espagne, fait défaut en Portugal, et il faudrait en conclure que les classes inférieures de la société, du moins dans la capitale, tendront à s'abaisser jusqu'à ce que l'industrie, les appelant dans des ateliers et les conviant à des destinées meilleures, leur apprenne que le plus chétif citoyen peut rendre des services à la patrie. A Lisbonne, une famille qui tombe dans le besoin n'a presque plus d'espérance de se relever; l'enfant y manque d'enseignement et l'adolescent de carrière. Il est à remarquer aussi que les nègres, si nombreux dans cette capitale, savent pour la plupart employer leurs bras : nés de pères esclaves, transportés en Europe au mi-

lieu d'un peuple qui pouvait, par son exemple, les maintenir dans la paresse, ils ont perdu l'horreur du travail particulière à leur race.

Le rendez-vous de toutes les classes indigentes, c'est le marché au poisson, le quai, le port, le Tage enfin. Ce grand fleuve, qui, dans des temps plus heureux, a attiré sur ses bords une population exubérante, pourvoit encore aujourd'hui à sa subsistance, et c'est justice, car l'habitant de Lisbonne lui a tout sacrifié. Suivons le demi-cercle que forme la ville depuis Xabregas jusqu'à Bélem, et cherchons la campagne : nous ne voyons presque rien qui mérite ce nom. Dans les vallées les plus voisines s'étendent, il est vrai, de beaux vignobles entourés de murs, des vergers bien arrosés où l'on récolte en abondance des raisins comparables à ceux de la Sicile, des grenades dignes de la Grèce, des oranges et des citrons que les navires anglais enlèvent par cargaisons; mais les *quintas* s'arrêtent subitement au pied de ces hauteurs, stériles pour la plupart, sur le penchant desquelles le rare laboureur promène lentement sa charrue attelée d'un seul bœuf. Des cactus, des agaves, plantes africaines qui poussent dans le sable ou à fleur de roc, entourent des champs à moitié incultes, où se montrent çà et là de pâles oliviers brûlés par le soleil et battus par le vent de la mer. On voit que les efforts du peuple de cette capitale maritime ne se sont point tournés vers l'agriculture; l'habitant des campagnes a tout l'air de venir de loin et d'appartenir à une race distincte plus indépendante et plus laborieuse. Dans les rues de Lisbonne, on reconnaît le laboureur à sa bonne mine, à ses vêtemens simples, mais propres, à l'habit de paille dont il se revêt durant les pluies, comme le pâtre chinois. La femme des champs, coiffée d'un large chapeau, les jambes nues, mais la tête enveloppée d'un mouchoir, couverte d'un court manteau d'une forme assez élégante, traverse la ville d'un pas rapide, regardant droit devant elle, pressée de retourner dans sa solitude, comme l'indigène du Canada, dont elle semble avoir emprunté le costume.

La vue des champs est un des spectacles les plus désirables et les plus salutaires aux gens des grandes villes : à ceux qui travaillent rudement hors de la clarté du soleil, dans de sombres réduits ou d'étroits ateliers, ne montrent-ils pas la nature dans la plénitude de sa bienfaisance, dans l'éclat de sa richesse? Là où la campagne manque, — et à notre sens elle fait défaut dans les trois quarts de la Péninsule, — le peuple est privé d'un des élémens les plus essentiels à la joie et au bien-être. A Lisbonne, ce que l'on voudrait, ce serait moins de ces riches vergers fermés aux promeneurs, et un peu de cette verdure que l'on peut fouler d'un pied libre : la masse des habitans y gagnerait la vivacité, je dirais presque la jeunesse qu'elle a perdue. Madrid est une capitale nouvelle, factice, qui lutte contre les inconvéniens de sa posi-

tion; placée à la tête des provinces jalouses, elle s'efforce de leur montrer le pas et de les entraîner dans sa sphère. Lisbonne, au contraire, est la capitale du Portugal maritime et guerrier, du Portugal vieilli, auquel l'émigration de la cour au Brésil porta le dernier coup. Quelle espérance peut animer cette population agglomérée sur un point d'où le commerce et le mouvement se sont retirés? De là cette tristesse qui frappe l'étranger, habitué à sentir ailleurs le souffle de la vie passer sur les grandes cités. Et puis les coutumes locales, empreintes de je ne sais quelle défiance, contribuent encore à augmenter cette impression. Frappez en plein jour à la porte d'une de ces maisons qu'on nomme palais, et qui ne vous rappelleront ni ceux de Gênes, ni ceux de Venise; frappez vigoureusement : personne ne répond. Un voisin curieux, vous ayant reconnu pour étranger, se met à la fenêtre et vous engage à prendre patience. Frappez donc à coups redoublés, ébranlez ces appartemens immenses d'autant plus sonores qu'ils sont à peu près vides, puis écoutez... Le serviteur que vous avez arraché au sommeil descend l'escalier; un à un il tire les verrous, et une lourde porte s'ouvre enfin. Vous croyez entrer : attendez que le portier vous interroge à travers les arabesques d'une seconde porte de fer. En vérité, ne croirait-on pas être au guichet d'un de ces couvens chrétiens de l'Orient, où les religieux se regardent toujours comme en état de siége? Une fois admis dans l'hôtel, vous y trouvez une politesse antique, un peu cérémonieuse, les mœurs et la langue choisie de la France du dernier siècle. Le maître du lieu vous a conduit discrètement droit au salon, vaste pièce dont les murs sont incrustés de faïences peintes (*azulejas*) jusqu'à hauteur d'appui et ornés de peintures quelconques dans la partie supérieure. Un canapé et des chaises de bambou, une console à glace, dans le goût de Jean V, composent tout l'ameublement, que ne rehaussent ni tableaux, ni gravures, ni objets d'art. Après quelques instans d'une visite qui paraît faire événement dans la maison, l'hôte vous reconduit, en vous précédant, jusqu'à la porte massive qui a déjà refermé sur vos pas tous ses verrous. Pendant l'hiver, quel air glacial traverse ces grands palais! Un air vif et *fin*, comme on dit à Lisbonne, un vent pareil au mistral. Point de cheminées, pas même de ces *braseros* autour desquels les familles espagnoles, par l'effet d'une naïve illusion, croient sentir la chaleur qui manque au dehors. Le Portugais a juré de ne pas se chauffer; après avoir cherché l'ombre durant plus de huit mois, il cherche le soleil pendant son court hiver, il le poursuit partout, sur les quais, sur les places, à la fenêtre. Accoudé sur son balcon, un manteau sur les épaules, les pieds dans un sac de paille, il grelotte tristement, mais avec une héroïque patience. Et puis, sauf quelques semaines de pluies tropicales mêlées d'éclairs, le soleil brille toujours,

leurrant de ses rayons sans chaleur le regard ébloui. La campagne, naturellement grise et morne, n'a guère changé de couleur; les héliotropes se fanent à peine le long des murs qu'ils tapissent comme le lierre; les oranges mûrissent; quelque hirondelle, confiante dans la sérénité du ciel, se montre encore au bord des eaux. Qui reconnaîtrait l'hiver sous ces dehors séduisans?

Pendant l'été, lorsqu'une fraîche brise du nord anime les flots et les couvre de petites voiles, lorsque le soleil descend dans la mer, éteignant peu à peu ses rayons derrière la brume dorée qui annonce une suite non interrompue de beaux jours, il se fait dans les rues et sur les quais de Lisbonne un certain mouvement. Qui pourrait résister au charme d'un ciel limpide et transparent comme celui de la Grèce, d'une température qui rappelle presque celle des heureuses contrées situées sous les tropiques? N'est-ce pas l'heure du repos dans les pays où l'on travaille, et l'heure des plaisirs dans ceux où l'on vit de chansons et de sérénades? Quelques dames se montrent à la promenade; des groupes se forment sur la grande place et sur le quai de Sodré, localités rivales, fréquentées, celle-ci par les *septembristes*, celle-là par les partisans de la *charte quand même*. On se promène de long en large, comme sur le mail des petites villes de France, jetant par habitude un regard sur le port, et parlant bas, avec cette discrétion qui n'abandonne jamais les Portugais. Les nouvelles qui se débitent ici et là sont si contradictoires, on y ajoute soi-même si peu de foi, qu'on les met en circulation avec une extrême réserve : le paquebot anglais n'apportant les journaux que trois fois par mois, les esprits inventifs ont toute latitude pour y ajouter des commentaires. Dans un coin retiré, les mariniers s'attroupent autour de deux ou trois *piferari*, assez semblables, quant au costume et à la physionomie, à ceux de la campagne de Rome. Ces musiciens au visage sévère jouent sur la flûte et sur la clarinette quelques airs étranges apportés des montagnes d'Estrella, refrains tantôt vifs, tantôt mélancoliques, qu'on n'entend nulle part ailleurs, que l'orgue de Barbarie n'a point vulgarisés dans les carrefours de Paris. L'orchestre et le public se maintiennent dans un calme, je dirais presque dans un recueillement extraordinaire. Certainement ces airs de province, auxquels une voix d'enfant vient par instans joindre des paroles, éveillent au cœur de cette population de marins quelques doux souvenirs, et peu à peu la nuit arrive. Le crépuscule n'est pas long sous les latitudes méridionales; les ténèbres succèdent rapidement à la lumière, et les ténèbres amènent le silence. Voyez, la foule s'est dissipée comme par enchantement. La cloche suspendue à la grille de la promenade a averti les bourgeois de regagner leurs demeures; l'*aguador* s'éloigne des quais en répétant à de longs intervalles son cri de : *Agoa boa fres-*

quinha (bonne eau fraîche!) Et le murmure des voix humaines ayant cessé, on entend celui des flots qui baignent le rivage, ou le clapotement de la vague heurtant la proue d'une barque attardée.

Cependant il est huit heures à peine; si des marchands parisiens s'obstinent à illuminer leur étalage pour quelques instans encore, les argentiers et les orfévres ont fermé leurs boutiques. Rien n'est morne comme ces enfilades de rues faiblement éclairées, présentant une suite de portes bardées de fer, munies d'énormes cadenas comme des prisons. Dans les cafés, asiles ouverts à l'étranger que cette solitude subite a surpris en chemin, les Français sont en nombre; on les reconnaît à l'habitude qu'ils ont de parler haut, de trancher d'un mot les questions politiques les plus embrouillées : aussi l'Anglais, qui ne s'assied nulle part sans avoir étudié de l'œil ses voisins, ne se montre-t-il guère autour de ces tables animées. Quant à l'habitant de Lisbonne, où est-il? On ne voit point de lumières briller aux fenêtres; le silence des rues indique assez que le soir n'est point l'heure des visites. L'aristocratie, qui a pris les mœurs du nord, se réunit dans quelques salons où l'on ne parle pas même portugais, où rien de ce qui se fait, rien de ce qui se dit n'appartient en propre au pays. La classe intermédiaire entre cette société à part et le peuple des faubourgs, celle qui ailleurs pense et écrit, celle qui produit les artistes, les savans, et concourt dans une proportion considérable à la gloire d'une nation, la classe moyenne et bourgeoise ne forme point à Lisbonne une masse consistante et visible. Le goût littéraire y languit, et les arts ne peuvent s'y naturaliser; il leur manque l'atmosphère de ces salons où les esprits d'élite se rassemblent, s'échauffent par la causerie et se tempèrent dans leurs élans sous le regard de quelque Corinne. Ce n'est pas à dire pour cela que le Portugal, et en particulier sa capitale, ne comptent pas d'écrivains distingués; le pays qui a donné naissance à Gil Vicente, à Camoëns, à Macias, à Sà da Miranda, et à tant de chroniqueurs trop peu connus, compte encore des poètes, des auteurs dramatiques, des historiens, dont le nom se répandrait avec gloire hors de leur pays, s'ils avaient à leur service un idiome plus généralement étudié. Le public éclairé de Lisbonne applaudit avec enthousiasme les drames que M. Garrett puise dans la vie privée. M. Hercolano, s'inspirant aux vraies sources du passé, refait l'histoire de son pays sous une forme nouvelle; M. de Juromenha prépare une édition des œuvres inédites de Camoëns, et le poète aveugle, M. Castilho, fait vivre dans ses beaux vers la langue vibrante et pompeuse des anciens; mais le nombre des lecteurs est borné, et les écrivains portugais, ne l'oublions pas, ont à lutter contre l'envahissement des littératures française et anglaise, autant que contre l'indifférence de leurs concitoyens. Malgré leurs persévérans efforts, ils ne peuvent donc conquérir l'influence à laquelle ils auraient

droit de prétendre. Et puis l'Espagne, au lieu de fraterniser avec ce petit peuple, dont elle est la sœur aînée, semble prendre à tâche de se détourner de lui; la langue portugaise, consacrée par une littérature, n'est aux yeux des Castillans qu'un patois qu'ils affectent de ne pas comprendre; le pays tout entier, quelque chose comme une colonie rebelle qu'ils châtieront un jour. De son côté, le Portugal, tournant le dos à l'Espagne, a toujours refusé de lui emprunter ses arts; il a demandé à Rome des tableaux, des mosaïques, des chapelles toutes faites, plutôt que d'appeler Zurbaran, Murillo, Moralès, Velasquez, tous ces grands peintres qui eussent fondé sur son territoire de brillantes écoles. Le littérateur portugais est donc bien loin encore d'atteindre à cette popularité qui, chez nous, a fait tourner plus d'une tête et des mieux organisées; il travaille dans le recueillement, dans le silence de ces soirées que rien ne trouble. Si le bruit de la foule donne à l'esprit une salutaire excitation, à la longue il l'étourdit et le fatigue; ne plaignons pas trop ceux qui vivent loin du tumulte, et rappelons-nous dans quelle atmosphère moins agitée vivaient les anciens poètes.

D'ailleurs, les grands aspects qui élèvent la pensée ne manquent point à cette capitale, déjà pleine de souvenirs. Quand la nuit enveloppe de son ombre la ville sans fin étendue aux bords du Tage, quelle profonde paix! La population endormie repose au milieu des ruines dont le tremblement de terre a jonché le sol, au milieu de celles qui y ont ajoutées les révolutions, sans redouter un nouveau cataclysme, sans se préoccuper des épreuves qui l'attendent. On dirait qu'elle abandonne au sort le soin de ses destinées, comme la police s'en remet à la lune du soin d'éclairer les rues. Parcourez sans crainte ces collines que l'habitant de Lisbonne voudrait réduire à sept pour comparer sa ville à celle des empereurs et des papes: vous ne rencontrerez personne, pas même un voleur! Montez toujours jusqu'à ce que l'aboiement des chiens vous avertisse que la campagne est proche. Un ravin vous arrête, au-delà duquel s'étendent les montagnes les plus nues que l'on puisse rencontrer; au fond de ce ravin, qu'eût choisi Salvator pour y placer une scène de bandits, coule le petit ruisseau d'Alcantara. Appuyez-vous au pied d'un olivier et regardez à la lueur des étoiles ces trente-six arches d'un aqueduc colossal qui, plongeant dans le précipice, amène au sein de la capitale les eaux prises à trois lieues de là, au torrent de Carenque. Cette construction immense est l'œuvre de Jean V, qui prodiguait l'or comme Louis XIV; on la croirait du temps des Romains, tant elle jette à travers ce paysage, coupé de lignes sévères, je ne sais quelle grandeur pleine de poésie. Le peuple qui, dans le dernier siècle, s'est élevé de pareils monumens, insensible au passé, indifférent au présent, est-il donc destiné à s'éteindre dans une somnolence que ne peut vaincre ni le spectacle de son propre abaissement, ni

celui de la prospérité des autres nations? Hélas! c'est en vain qu'en présence de ces témoignages de la grandeur portugaise, on voudrait oublier la misère qui a succédé à tant de gloire. Pour se faire illusion sur une telle déchéance, il faudrait n'avoir pas vu l'attitude de ce peuple au milieu des discordes civiles qui depuis quelques mois désolent le Portugal. Suivre le contre-coup de ces discordes à Lisbonne même, ce sera montrer la société portugaise sous un de ses plus tristes aspects; mais ce sera aussi donner une idée plus complète d'une situation dont il faut montrer toute la gravité, si l'on en veut tirer quelque enseignement.

II.

Le malheur de cette capitale, c'est de n'avoir aucune action sur les provinces et de rester la tête démesurée d'un corps qui s'amoindrit. Un voyageur anglais, qui a écrit à la fin du dernier siècle un consciencieux ouvrage sur le Portugal, Murphy, s'étonne que Lisbonne, si avantageusement située, ne soit pas devenue la première ville de l'Europe; il oubliait que le Tage, cessant d'être navigable à quinze lieues de son embouchure, n'est point comme le Rhône, le Nil ou le Gange, la grande artère d'un royaume ou d'un continent. Réduite au rôle de place d'entrepôt, Lisbonne en a subi les fatales vicissitudes : elle s'est vue déshéritée des marchés de l'Inde et du Brésil, transportés sur d'autres points; mais, à la différence des cités commerçantes qui ont éprouvé le même sort, elle a gardé sa population. Tandis que l'Espagne, malgré ses dissensions politiques et ses préventions nationales, se rattachait de plus en plus au mouvement européen, le Portugal, en proie au malaise et à la souffrance, s'abandonnait à ce découragement profond dont sa capitale porte l'empreinte. Fatigués de tentatives infructueuses, d'oscillations incessantes, les habitans de Lisbonne s'effraient des grandes commotions qui mettent la nationalité en péril. Le pouvoir est donc tenté de se montrer fort, audacieux même, au milieu de la faiblesse générale, et de risquer des coups d'état en face d'un peuple qui voit son sort lié à celui de la dynastie. D'autre part, la tranquillité des états voisins étant intéressée à ce que l'indépendance du Portugal soit maintenue, on n'hésite point au palais à exposer une couronne qui, chancelât-elle sur la tête de la reine, y serait raffermie par la quadruple alliance. De là ces contre-révolutions dont la cour donne le signal, et que la capitale accepte avec docilité.

Au printemps de 1846, un impôt onéreux et repoussant, en ce qu'il s'ajoutait à une foule d'autres et pesait sur les morts, porta à son comble l'exaspération des provinces. Dans ce pays dépourvu de rivières et de canaux, où le défaut de voies de communications et par conséquent de

moyens de transports ne permet pas aux paysans de vendre leurs produits, la campagne demandait qu'il lui fût permis de payer ses impositions en nature. Comme l'état n'eût pu tirer de ces denrées aucun avantage, il persista à réclamer le paiement des taxes, et, au lieu de terminer les travaux des chemins, il inventa l'impôt sur les inhumations. Ce nouvel abus décida la chute de l'administration qui se résumait dans la personne de da Costa-Cabral. Le nord s'insurgea, l'agitation gagna les provinces plus rapprochées de la capitale, et le favori, arrivé au faîte de la grandeur, put voir que, si le peuple irrité se refusait à se courber plus long-temps sous son joug, les nobles, de leur côté, n'avaient pas oublié son humble origine. Une double colère s'amassa contre lui, colère qui se composait de justes griefs, de jalousie et d'orgueil blessé. L'opinion publique, d'ordinaire assez tolérante en Portugal, se montra violente envers le ministre tout-puissant; de son côté, il ne ménagea rien, voulut faire tête à l'orage et croula. Les insurgés des provinces, réunis en nombre sur la rive gauche du Tage, débarquèrent au quai de Sodré, tandis que les mécontens de la capitale en occupaient les abords. Un homme fut tué dans le conflit qui résulta de cette brusque démonstration, une cabane de douanier fut brûlée; la révolution était faite. Le ministre qui la veille encore tenait entre ses mains les destinées du Portugal se jeta furtivement dans un canot de guerre français et se réfugia à l'ombre de notre pavillon, à bord du *Cygne*, où ses ennemis parlaient encore de le poursuivre.

Le premier soin de l'administration nouvelle dont le duc de Palmella était le chef fut de calmer l'agitation publique; les hommes honorables qu'une émeute avait appelés au pouvoir tenaient à prouver qu'ils n'étaient pas révolutionnaires et à se prémunir ainsi contre des réactions faciles à prévoir. L'ordre un instant troublé ne tarda pas à renaître; les bandes miguélistes, peu nombreuses à la vérité, qui s'étaient montrées dans le Tras-os-Montes, disparurent bientôt; on put sans danger parcourir les provinces, que des journaux mal informés représentaient encore comme infestées de *guerilhas*. Enfin l'Algarve, pays sauvage et turbulent, qui paraît plutôt annexé que réuni à la monarchie portugaise, accepta de confiance les ordres émanés de la capitale. Lisbonne rentra dans son repos accoutumé; seulement, comme pour marquer le souvenir de l'idée qui avait présidé à cette révolution, l'air des *septembristes*, joué par les musiques militaires, répété même par le carillon des églises, retentit dans toutes les rues. La cour, contrainte de dissimuler son mécontentement, céda à la nécessité; on espéra même un instant qu'elle comprendrait l'importance d'une transaction devenue indispensable au maintien de la tranquillité publique, qu'elle sacrifierait ses répugnances particulières au besoin de repos, de paix intérieure, qui se fait si vivement sentir en Portugal. Cette illusion ne fut

pas de longue durée. Après un moment de stupeur, le palais compta le nombre et la valeur des hommes sur lesquels il pouvait s'appuyer. Il y avait d'abord toute la faction Cabral, qui se composait des employés appelés dans les bureaux par l'administration précédente, personnel nombreux dont on fait à l'occasion une milice compacte et dans laquelle n'entre aucun élément étranger; — ensuite les partisans de la charte octroyée par dom Pedro dans des circonstances où il avait trop d'intérêts à ménager pour faire du premier coup une constitution sur laquelle il n'y eût plus à revenir : admirateurs obstinés du pouvoir quasi-absolu, peu confians dans les hasards d'une révolution; — enfin, les maréchaux, qui, sans ressentir peut-être une animosité bien grande contre la charte de septembre, n'aiment pas non plus à voir les questions de principes l'emporter dans le conseil et la pensée dominer l'action. Ces généraux influens, ce sont le duc de Terceira et le marquis de Saldanha; tous les deux ils signèrent à Évora, en 1834, l'acte d'abdication que dom Miguel vaincu fit remettre entre leurs mains; tous les deux ils semblent vouloir concentrer le plus de pouvoir possible autour de cette reine encore jeune qu'ils ont couronnée enfant. Nés dans un autre temps, peu rassurés sur l'avenir qui leur échappe, ils regardent ce trône à demi constitutionnel comme leur propre ouvrage, et puis enfin ils aiment le pouvoir, qui, dans des circonstances difficiles, leur a été confié avec le commandement des troupes. Habitués à être obéis, on les a vus, en 1837, restaurer de concert cette même charte inaugurée de nouveau par la cour. A la tête de ce parti connu sous le nom de *chartiste*, il faut bien placer le roi dom Fernando, à qui l'on reproche dans l'opinion publique de céder à l'influence de M. Dietz, son ancien précepteur. Ni le professeur allemand ni son royal élève ne sont populaires à Lisbonne; la Péninsule, on le sait, n'a jamais vu les étrangers d'un bon œil. Les journaux portugais lancent à la face *du* Dietz, — *o Dietz*, comme ils l'appellent, — ce qu'ils n'osent dire au roi en personne.

Cependant le ministère Palmella faisait de son mieux; les travaux des routes avaient été repris; une douzaine d'ouvriers équarrissaient les pierres destinées à la prolongation du quai, on entendait même retentir le marteau sous les échafaudages de l'arc de triomphe qui doit compléter les embellissemens de la grande place; mais il y avait une double partie engagée : d'une part, la banque aux abois demandait à la cour une aide que celle-ci lui refusait; d'autre part, le ministère préparait les élections, qui devaient, selon toute probabilité, consacrer son existence et lui donner un véritable point de départ. La charte de dom Pedro a conservé le système des élections à deux degrés; les petits électeurs nomment les grands, qui à leur tour choisissent les députés. La première de ces deux épreuves eut lieu en septembre 1846. Les réunions se firent par paroisses, dans les églises, selon l'usage, et

avec le plus grand ordre. Par les électeurs on jugea quels seraient les députés. Le ministère *septembriste* pouvait compter sur une majorité rassurante. Appuyé sur la force morale d'une chambre renouvelée, il conjurerait l'orage, raffermirait l'ordre, et tenterait de donner aux affaires cette direction suivie, désintéressée, qui leur manquait depuis long-temps; il chercherait à faire triompher la constitution de septembre. La tâche était assurément difficile; il y avait du courage et presque de l'abnégation à l'aborder. La cour ne laissa pas le temps au ministère Palmella de s'essayer dans ces voies de réforme; elle vit qu'il allait se fortifier et vivre : elle se décida.... à l'escamoter, à le faire disparaître, au milieu de la capitale, qui l'avait, pour ainsi dire, proclamé. On sait comment s'accomplit ce coup d'état. Les ministres, réunis en conseil au palais de Bélem à onze heures du soir, virent les portes se fermer derrière eux; la garde, payée par la cour et renouvelée à dessein, s'opposait à leur sortie. Pendant ce temps-là, un régiment, celui des grenadiers de la reine, se prononçait; l'arsenal était gagné; les principaux partisans de l'administration Cabral, avertis du mouvement, attendaient le jour avec impatience, et la capitale dormait du sommeil le plus paisible.

La reine venait d'effacer d'un trait de plume, ou plutôt par un mot de sa bouche, tout ce qui avait eu lieu depuis cinq mois. Vers midi, le lendemain, elle déclara au duc de Palmella qu'il pouvait se retirer dans son hôtel; les élections étaient suspendues, tous les journaux supprimés, à l'exception du *Moniteur*, — *Diario do Governo*, — et des *Petites Affiches*. Pendant ce temps-là, le régiment des *Granadeiros da Rainha*, musique en tête, précédé du maréchal de Saldanha, nommé ministre de la guerre, du nouveau gouverneur de Lisbonne, dom Trasimundo Mascarenhas, marquis de Fronteira, et d'une troupe d'officiers supérieurs, empanachés comme un jour de victoire, marchait triomphalement de l'arsenal au palais de Bélem. Les habitans se mettaient timidement aux fenêtres et se disaient : La voilà qui passe. — Qui? demandai-je. — La révolution!

Lisbonne ne présenta point ce jour-là l'aspect d'une ville assiégée, comme quelques relations publiées dans les journaux français pourraient le faire croire. Vers midi, des détonations se firent entendre sur plusieurs points à la fois : c'étaient les soldats consignés auxquels on avait distribué des pétards, et qui les faisaient partir pour se désennuyer. Le soir, quelques troupes bivouaquèrent sur la grande place; les rues, plus désertes que jamais, avaient un aspect lugubre; une mauvaise action pesait sur cette ville indignée et indifférente, qui se repliait en elle-même comme pour constater son impuissance et sa faiblesse. Point de rassemblemens ni de groupes; d'ailleurs, ces confidences d'entraînement que se font chez nous les citoyens sans se connaître, ces

épanchemens de place publique aux jours de danger ne conviennent pas au caractère portugais. Les patrouilles,—et dans ces pays de petites armées elles sont de deux hommes, — multipliaient le long des quais leurs rondes inutiles. On ne voyait rien que les gouttes de pluie tombant sur le schako des lanciers, et, si un cri troublait le silence, c'était celui que jette aux flots le patron de barque en appelant son canot.

Nul doute que la cour, satisfaite dans son invincible penchant de résistance à l'esprit libéral le plus modéré, ne se sentît soulagée d'un grand poids, nul doute qu'elle ne crût avoir retrouvé pour toujours cette liberté d'action qu'elle affectionne; mais, tandis que les courtisans triomphaient, les hommes les plus influens et les plus compromis du parti *septembriste*, profitant de l'obscurité d'une nuit pluvieuse, abandonnaient furtivement la capitale, les uns pour éviter la prison, les autres pour rejoindre leurs amis épars dans les provinces et encore en place, tous décidés à organiser un mouvement insurrectionnel. Lisbonne, il ne faut pas l'oublier, n'est en communication avec les autres villes du royaume par aucune grande route proprement dite, par aucune diligence; les mécontens s'enfuirent donc à cheval, en bateau, comme ils purent, à travers la campagne, à la manière des anciens. Sur tous les points, l'alarme fut donnée : dans l'Algarve, toujours prêt à se soulever; à Vizeu, à Coïmbre, où l'on n'avait point perdu le souvenir des bombes lancées en 1837 par l'armée de Cabral; à Porto, ville de résistance et d'organisation politique comme Barcelone, parce qu'elle est, comme la capitale de la Catalogne, laborieuse, commerçante et éclairée. Aussi, lorsque la cour, imprévoyante dans son aveuglement, envoya à Porto le duc de Terceira pour y proclamer le nouvel ordre de choses, on sait ce qui arriva. Le bateau à vapeur qui portait le maréchal franchit la barre du Douro et entra sans obstacle; mais il ne revint plus. La population refusa de reconnaître la contre-révolution; un groupe de gens exaltés, parmi lesquels se trouvait un Français, entoura tumultueusement le duc de Terceira, le fit prisonnier et le confina dans le port de Foz, se réservant ainsi un otage précieux. Avant que les hostilités fussent commencées, la cour avait perdu un de ses deux maréchaux!

Quand Porto se prononce, Lisbonne est tenue en échec, parce que Coïmbre, la ville des docteurs et des étudians, ne manque jamais alors d'organiser une junte, et l'insurrection trace ainsi un cercle menaçant qui se développe sur toute la frontière d'Espagne. Bientôt les insurgés se montrèrent dans les provinces; on les vit se grouper dans le nord autour de Sà da Bandeira, vieux soldat d'une incroyable activité, d'une ardeur juvénile, que la guerre a rendu sourd, borgne et manchot. Au centre du royaume, un grand nombre de mécontens de toute classe et de tout rang se ralliait autour de M. de Bomfim, qui organisa jadis

la turbulente milice du Portugal, répondit aux menaces d'Espartero en improvisant une armée respectable, et fut deux fois ministre. Enfin, vers le sud, un corps considérable de partisans se réunissait sous le commandement de Das Antas, *fidalgo* aux manières brillantes, dont les chartistes affectent de condamner le faste et la hauteur, mais qu'ils semblent redouter comme un esprit aventureux et ardent. Une partie de l'armée avait embrassé la cause des rebelles; or, l'armée, à cette époque, atteignait à peine le chiffre de dix mille hommes. On pouvait donc calculer qu'il restait à la reine sept mille soldats au plus, disséminés dans des garnisons trop éloignées de la capitale pour qu'on pût les faire marcher avec ensemble.

La situation en elle-même n'offrait rien de nouveau. En 1837, Sà da Bandeira et Bomfim avaient eu mission de réduire les maréchaux de Terceira et Saldanha, qui tentaient de restaurer la charte primitive. Cette fois seulement, les rôles étaient changés; on opposait les maréchaux aux chefs *septembristes*, aux hommes éminens et populaires qui prenaient en main la cause de l'opinion publique, hautement manifestée. L'offensive appartenait à la cour, qui ne craignit pas de se mettre en campagne avec des forces insuffisantes et de faire parader sur les places de la capitale la petite division qu'elle confiait, avec toutes ses espérances, au vieux maréchal Saldanha. Rien ne fut oublié de ce qui pouvait réchauffer le zèle d'une population dont l'indifférence est proverbiale. Le roi prit définitivement le titre de généralissime que lui refusait la chambre; on le vit parcourir les rues à cheval, escorté de ses deux fils, qu'il avait créés du même coup colonels des grenadiers de la reine et du régiment de marine. Quand ces deux chefs, âgés l'un de neuf ans, l'autre de cinq, eurent été reconnus dans l'arsenal par leurs troupes respectives, une grande revue se prépara.

Chaque régiment portugais compte un effectif de trois cents combattans environ; les officiers portent le costume anglais, et les soldats ont bonne mine sous les armes, bien qu'ils ne présentent ni la rigoureuse uniformité de l'infanterie prussienne et russe, ni même l'ensemble régulier des bataillons français et espagnols. Ce sont, pour la plupart, des hommes qui ont passé la première jeunesse, de vieux militaires au visage barbu, à la figure basanée, dont on complète les rangs au moyen de recrues imberbes. La discipline n'a pas toujours régné parmi ces bandes, qui ont pris parti tantôt pour, tantôt contre le gouvernement établi; elles sont mobiles, faciles à gagner, et, au demeurant, braves, habituées aux longues marches et aux privations. La cavalerie, qui a à son service des chevaux fins, au pied sûr, convient parfaitement à la guerre de montagnes; les lanciers andalous ne pousseraient pas plus hardiment que les chasseurs portugais leurs genets ardens sur une pente escarpée. Des mules traînent les pièces de campagne, toutes de petit

calibre, la difficulté du terrain ne permettant guère à la grosse artillerie de suivre les divisions. C'était une armée composée de ces élémens divers et montant au plus à quatre mille hommes, qui, après avoir été passée en revue sur la place dont elle remplissait le parallélogramme tout entier, défila à travers Lisbonne pour se montrer à la reine. Quel vacarme faisaient ces dix musiques, trop rapprochées les unes des autres et jouant toutes le même air, celui des chartistes, *la Portugaise!* Quel luxe déployaient tous ces sapeurs bigarrés, pareils à des scarabées diaprés de rose et de bleu, qui balançaient fièrement leurs bonnets à poil et leurs colbacks! En avant de ces lignes, où l'on distinguait des soldats improvisés, marchaient le roi en grand uniforme et l'aîné de ses fils, le colonel en miniature, que semblait protéger de sa présence et de son regard le maréchal à barbe blanche : spectacle qui eût été touchant sans doute, s'il se fût agi de défendre l'indépendance du pays et non de soutenir la volonté irréfléchie d'une cour mal conseillée contre les désirs de tout un peuple!

Le sort en était jeté; l'armée allait partir. La reine voulut prendre congé de ses défenseurs par un baise-main solennel, qui eut lieu à Campo-Grande : c'est un champ très vaste, entouré de petits murs, planté de quelques rangs de vieux arbres et situé à une grande lieue au nord de Lisbonne. Chaque année, à la fin d'octobre, il s'y tient une foire célèbre, d'un aspect curieux et pittoresque, bruyante et animée, bien qu'elle soit à peine l'ombre de ce qu'elle fut dans les beaux temps du Portugal. Les troupes, rangées en bataille, attendaient la reine, qui parut dans une calèche découverte, dont on détela les quatre chevaux; elle avait à ses côtés les deux petites princesses; les jeunes princes accompagnaient le roi, leur père. Tous les officiers vinrent, l'un après l'autre, présenter l'hommage de leur fidélité à dona Maria et à sa famille rassemblée. Le maréchal Saldanha, créé duc la veille de ce grand jour, prononça une harangue avec les gestes singuliers que ne néglige jamais l'orateur portugais, harangue assez courte, qui signifiait : Point de transactions avec les rebelles, avec les parjures!... Puis l'armée s'éloigna, laissant, au milieu de ce champ immense, la reine seule avec ses deux filles, trop jeunes pour avoir rien compris à cette scène fatigante et visiblement ennuyées. Quelques instans s'écoulèrent avant qu'on remît les chevaux à la voiture; ils durent paraître longs à dona Maria, si la pensée du flot populaire se retirant d'elle et l'abandonnant sur le rivage traversa son esprit.

Ceci se passait au commencement de novembre. Quand la capitale eut été dégarnie de la presque totalité des troupes qui en formaient la garnison, il fallut lever de nouveaux régimens. Les employés durent prendre l'uniforme pour ne plus le quitter; le commerce s'organisa en bataillons; il y eut des volontaires de la charte, des régimens d'ou-

vriers, des canonniers bourgeois, une cavalerie urbaine, citoyens paisibles troublés dans leur quiétude, contraints de se prononcer, et appelés sous les drapeaux par des proclamations menaçantes. On mit en réquisition les chevaux des habitans, on enleva les hommes au moyen de la presse. Des piquets de soldats de la garde municipale cernaient les ateliers, faisaient main-basse sur les ouvriers surpris dans leur travail, et poussaient vers les casernes ce troupeau docile, que suivaient en larmoyant des enfans et des femmes. Deux cents individus, employés à la manufacture des tabacs, furent pris d'un coup de filet. Les raccoleurs tendaient aussi leurs piéges dans les rues. Deux d'entre eux se plaçaient en embuscade aux deux extrémités d'une ruelle, et, si quelque paysan robuste s'y engageait imprudemment, un coup de sifflet donnait le signal : les soldats se précipitaient sur lui et le déclaraient de bonne prise avant qu'il eût le temps de se reconnaître : spectacle honteux, qui m'avait révolté dans les provinces turques et que je ne m'attendais pas à retrouver dans un pays civilisé ! Peut-on faire ainsi de vrais soldats? Non; mais on a des automates qui le lendemain exercent sur le passant la même violence. Tels étaient les défenseurs plus ou moins dévoués, les prétendus volontaires dont la cour s'entourait. Il faut avouer aussi que les insurgés comptaient dans leurs rangs beaucoup de *populares* qui ne valaient guère mieux, et ne prenaient pas toujours les armes de plein gré. Dans les guerres civiles, on obéit au dehors à l'impulsion générale, mais au dedans à la peur. Le gouvernement se défiait des enrôlés, l'insurrection faisait peu de fonds sur les troupes réglées qui l'appuyaient. Ceci explique comment la cour chercha sans cesse à transporter le théâtre de la guerre loin de la capitale, dans la crainte que le voisinage des rebelles ne provoquât les volontaires de tous genres à la désertion, et pourquoi aussi Das Antas, malgré l'envie qu'il avait de se rapprocher de Lisbonne, n'osait mettre aux prises avec leurs frères d'armes de la veille, et jusque sous les murs du palais, les vrais soldats rassemblés sous ses drapeaux comme par hasard.

Das Antas occupait Santarem, ville importante qui commande le Tage et qu'une distance de quinze lieues seulement sépare de Lisbonne; le duc de Saldanha n'osa l'y attaquer. Toutefois quelques engagemens eurent lieu, dont on ne parla pas et qu'on apprit vaguement par le retour des blessés que les hôpitaux recevaient la nuit à l'insu des habitans. On ne publiait pas de bulletins qui eussent éclairé les familles sur le sort des citoyens violemment enrôlés. Une bande de paysans révoltés se montrait à Cintra, à cinq lieues des murs; repoussée par la garnison de Lisbonne, après un combat où dix hommes selon les uns, deux cents selon les autres, avaient succombé, la *guerilha* se retranchait sur les hauteurs à l'abri de toute poursuite. L'inquiétude allait croissant, on appelait tout bas dona Maria la *reine de Lisbonne,* ce mécon-

tentement général pouvait faire craindre une explosion prochaine, et les suspects, jetés par douzaines sur les pontons ou dans la triste prison du *Limoeiro*, voyaient luire déjà le jour de la délivrance; mais toute insurrection qui ne prend pas l'offensive est à moitié battue. Sà da Bandeira, attaqué à Chaves, sur la frontière d'Espagne, par le baron Cazal, se vit abandonné d'une partie de ses troupes de ligne et véritablement vaincu, puisque sa force morale était compromise. La désertion commençait; des soldats rentraient par groupes de deux ou trois à Lisbonne, où des officiers supérieurs, qui semblaient guetter leur retour, les accueillaient à bras ouverts comme des enfans prodigues, et les choses allèrent de telle sorte, que bientôt l'insurrection n'eut plus de cavalerie. Dès-lors la supériorité fut acquise à l'armée royale; quelques centaines de cavaliers devinrent l'épouvante des bandes indisciplinées, des *guerilhas*, qui n'osaient attendre leurs charges impétueuses. Das Antas, abandonnant Santarem, chercha à opérer sa jonction avec le corps de Bomfim; le vieux maréchal Saldanha, malgré le mauvais état des chemins détrempés par des pluies incessantes, malgré la difficulté de traîner à sa suite dans des marches rapides ces soldats que les moindres froids découragent, prévit ce mouvement et le déjoua. La journée de Torres Vedras termina le premier acte de ce triste drame; Bomfim prisonnier, son fils tué, l'ancien ministre Mousinho d'Albuquerque blessé mortellement, toute la division des rebelles forcée de déposer les armes et de se rendre à discrétion après un combat sanglant, tel fut le résultat de cette bataille, qui remplit de deuil la capitale. Les plus illustres familles du Portugal pleuraient quelque victime de cette déplorable catastrophe; les forts et les pontons reçurent ceux des vaincus que les balles avaient épargnés. Ce n'était pas la première fois que, dans des circonstances pareilles, le maréchal de Saldanha et M. de Bomfim avaient eu à combattre l'un contre l'autre, après avoir défendu la même cause dans un temps meilleur. On dit que, quelques minutes avant l'engagement, le maréchal, certain d'avoir enveloppé son adversaire dans une position d'où il ne pourrait jamais sortir, recula devant la nécessité de faire couler tant de sang. Il écrivit à M. de Bomfim en lui rappelant leurs anciennes relations : « *Compadre*, tu es perdu, rends-toi. » Le chef de parti refusa cette capitulation, et, une demi-heure après, il voyait son fils tomber mort à ses pieds. Les forces royales étaient à peu près doubles de celles des insurgés. En apprenant ces détails, je me souvins des paroles d'un Portugais qui me disait : « Ils s'attaqueront quand l'un des deux se croira sûr d'écraser l'autre. »

Notre intention n'est pas de suivre les péripéties de cette longue guerre qui ruine le Portugal; ce que nous cherchons à faire connaître, c'est l'aspect de la capitale pendant ces tristes événemens et certaines circonstances qui peuvent servir à les expliquer. En se maintenant dans le

rayon de Santarem et de Torres Vedras, le maréchal Saldanha suivait la meilleure tactique : il couvrait Lisbonne et épiait les mouvemens de ses adversaires. Après ce grand succès, il y eut un temps d'arrêt; l'insurrection se montra moins menaçante : Coïmbre ouvrit ses portes; Setuval, que les autorités n'avaient pu conserver à la reine, faute de troupes, rentra dans l'obéissance. Personne, cependant, ne crut la guerre terminée, et l'attitude du gouvernement prouva qu'il s'attendait à voir la lutte entrer dans une nouvelle phase. Les soldats faits prisonniers dans l'action furent incorporés dans les régimens et amnistiés avec effusion, tandis que les *populares* expiaient leur enthousiasme dans les prisons flottantes du pays et dans celles plus redoutées du fort Saint-Julien et du *Limoeiro*. On continua de tenir la capitale en état de siége et de défense; quelques canons dominaient la campagne du haut des remparts, les bastions étaient réparés; sur le pont d'Alcantara, des barils pleins de pierres et de sable simulaient une ligne de créneaux. Des fossés coupaient les routes; certaines portes demeuraient constamment fermées, et on ne pouvait sortir de la ville sans une permission spéciale. Il n'y avait plus à Lisbonne ni employés, ni marchands, ni bourgeois, mais bien des militaires forcés de faire un service actif autant que pénible et d'aller s'exercer comme des troupes réglées : paisible soldatesque, qui donnait l'exemple de l'ordre et de la soumission. Le soir, à peine le coucher du soleil avait-il été annoncé par le canon de la rade, que les gardes municipaux, deux à deux, marchant à pas de loup, se glissaient le long des quais et prêtaient l'oreille à la porte des cafés, dans l'espérance de surprendre les secrets qu'on n'osait plus confier à la poste. D'un autre côté, les insurgés interceptaient les routes de l'intérieur, de sorte qu'il n'arrivait plus de lettres par terre ni de France, ni d'Espagne. Le Portugal ressemblait à une île; on y recevait tous les dix jours, par les paquebots anglais, les nouvelles de Paris et même de Madrid.

Ce n'était pas la terreur, dans l'effroyable acception que nous donnons à ce mot, mais simplement la peur qui régnait à Lisbonne. La reine multipliait ses promenades; le roi se montrait à cheval sur tous les points de la capitale, qui semblait demander grace et trêve de guerre par son abattement, par sa tristesse et par sa misère. Ce peuple respectueux éprouvait encore de la satisfaction à voir ses princes, et cependant ses souffrances croissaient de jour en jour; il y avait des gens sans cœur qui payaient l'ouvrier en papier-monnaie, c'est-à-dire en lui faisant perdre un quart de son salaire, et cela quand les denrées augmentaient de prix. L'argent devenait introuvable, à tel point que, dans sa visite aux hôpitaux, la cour, ne trouvant plus de *cruzadas*, dut distribuer des piastres espagnoles et des pièces de cinq francs. Ne pouvant équiper tous les volontaires des nouveaux batail-

lons, le gouvernement eut la singulière idée de compléter ses ressources insuffisantes avec le produit d'un concert organisé en quelque sorte au bénéfice du ministère de la guerre. Les *fidalgos* indépendans qui refusaient de prendre les armes s'enfuyaient, ceux-ci à Gibraltar, ceux-là à Londres; la délation découvrait partout des suspects. Députés, journalistes, gentilshommes, officiers en retraite, étaient envoyés au triste *Limoeiro*, la Conciergerie de Lisbonne. Le prisonnier, en Portugal, se nourrit de ses deniers s'il est aisé; s'il est pauvre, la charité publique lui fournit ses alimens par les soins d'une confrérie. On croira sans peine que les nombreux *populares* placés sous les verrous faisaient maigre chère. Couverts de vêtemens en lambeaux que les pluies de la saison avaient pourris, harassés par les fatigues de la campagne, entassés dans des prisons trop étroites, ces malheureux tombèrent dans un tel état de malpropreté, qu'il fallut appeler des barbiers; la vermine les dévorait tout vivans. Tels sont les affreux effets des révolutions, le résultat des mesures que le pouvoir se croit obligé de prendre, quand il ne s'appuie plus sur l'opinion.

Comme contraste à ce désordre, une flotte anglaise, forte de sept vaisseaux de ligne et d'un certain nombre de grands bateaux à vapeur, mouillait dans le Tage. Elle portait plus d'hommes propres aux combats que n'en comptaient les deux parties belligérantes. Après avoir montré ses grosses batteries sur la côte d'Andalousie à l'époque du mariage de la reine d'Espagne, cette belle escadre était venue se reposer devant Lisbonne. Elle avait la mission avouée de recevoir la reine, si les événemens la contraignaient à fuir, et de la défendre, si la cour se trouvait menacée. Sa présence assurait aux Anglais une parfaite sécurité, une entière protection; chaque étranger déjà, redoutant l'arrivée des *guerilhas*, avait arboré sur ses propriétés son pavillon national, et les environs de cette ville accablée de souffrance empruntaient à cette circonstance un air de fête. Combien de Portugais auraient voulu, pour quelque temps du moins, s'abriter sous ces bannières! Plus que jamais, le peuple manquait de ressources et de travail; heureusement la flotte britannique lui vint en aide. Tant de matelots et de soldats, tant de riches officiers qui ne manquaient ni de loisirs, ni d'argent, jetèrent dans les marchés un peu d'or. D'ailleurs la prévoyante nature avait envoyé à cette population affamée une manne inattendue : des bancs de sardines envahirent le Tage au milieu de la mauvaise saison. On eût dit une pêche miraculeuse, à voir les barques pleines jusqu'au bord rentrer chaque soir par centaines, apportant au pauvre une nourriture peu coûteuse et inépuisable. Jamais, de mémoire d'homme, on n'avait vu les pêcheurs du fleuve retirer leurs filets si richement chargés.

Tandis que le maréchal Saldanha parcourait en vainqueur, pendant

les mois de janvier et de février 1847, la moitié des provinces, la ville de Porto persistait dans la rébellion. La mer restait libre devant elle; tous les bateaux à vapeur du commerce et de l'état étaient successivement entrés dans les eaux du Douro pour n'en plus sortir. La douane fournissait aux besoins de la ville et servait à défrayer la junte d'une partie de ses dépenses. Si la cour régnait à Lisbonne, le peuple régnait à Porto. Je ne sais laquelle des deux villes présentait le moins triste aspect, car les juntes populaires ont parfois le commandement violent et impérieux. L'état de siége était plus rude à supporter sur les bords du Douro que sur ceux du Tage, attendu que le voisinage des troupes royales tenait perpétuellement en éveil les patriotes rassemblés sur les murailles. Une tentative fut faite, avant la bataille de Torres Vedras, pour tromper ou endormir leur vigilance, et enlever le duc de Terceira de la citadelle de Foz. Un Anglais établi depuis long-temps en Portugal avait été chargé de cette mission délicate; il revint à Lisbonne, dans le petit sloop qui l'avait emmené, annoncer à la cour que la ville insurgée se tenait en garde contre les séductions autant que contre les attaques à main armée. Bientôt un bateau à vapeur, parti de Porto, poussa l'audace jusqu'à charger du charbon à l'entrée du Tage, presque à la vue des forts. Qui aurait pu l'en empêcher? La dernière corvette disponible qui restât au gouvernement venait de faire voile pour les Açores, où elle allait chercher des troupes; la jolie frégate *la Diane*, après une courte croisière devant l'embouchure du Douro, était rentrée avec son grand mât brisé, et, depuis lors, bien que réparée, elle ne sortait plus: on l'utilisait en la faisant servir de prison. L'insurrection put donc reprendre l'offensive par mer; on n'ignorait pas à Porto que si la capitale des Açores, Terceire, tenait décidément pour le parti de la reine, la plus florissante de ces îles, San-Miguel, se prononçait pour la junte. Terceire n'avait aucun moyen d'envoyer à la capitale les troupes demandées, tandis que San-Miguel expédiait au gouvernement insurrectionnel une somme de 600,000 francs. Cette somme eût été un trésor pour l'état, dont les finances se trouvaient épuisées; la junte, à court d'argent, l'attendait aussi avec une extrême anxiété. Par les deux partis à la fois, des navires de guerre furent lancés à la recherche du bâtiment convoité, qui, prévoyant le péril, prit le large pour cingler droit vers Porto, où il entra sain et sauf : on eût dit qu'il s'agissait de surprendre un convoi de galions portant les richesses du Pérou.

Maîtres de la mer, les insurgés du nord s'étaient mis plus fréquemment et plus sûrement en rapport avec ceux du sud; la petite junte de l'Algarve se soumit volontiers à l'autorité de la grande junte du Minho. Il y eut entre elles unité de vues et d'action jusqu'à ce que la levée de boucliers des miguélistes eût apporté dans cette lutte un élément nouveau. Il fallait que les habitans de Porto fussent exaspérés et

poussés à bout pour arborer sur leurs remparts, en face de la bannière choisie par eux, celle du prétendant, contre lequel ils se sont jadis déclarés les premiers; il fallait qu'ils doutassent de leur force et sentissent le besoin de s'appuyer au dehors pour tendre la main à des hommes avec lesquels ils ne pourront jamais s'entendre. La défaite et la mort de l'aventurier écossais Mac-Donald, qui se fit tuer bravement à la tête d'un parti de miguélistes, fut une troisième victoire pour les chartistes, mais elle ne compensait point le danger de cette coalition inattendue. Un nouvel orage se formait, et tous les mécontentemens allaient trouver leur expression. — Nous ne tenons pas pour le prétendant, disaient les anciens officiers de dom Miguel, nous voulons nous venger d'un gouvernement qui viole ses promesses et refuse de nous payer ce qui nous a été accordé par la capitulation d'Évora. — Une pareille alliance devait compliquer singulièrement la guerre civile. Le parti absolutiste reparut menaçant et relevé par ceux-là même qui l'avaient abattu. Derrière le nom de dom Miguel, auquel on ne croit plus, s'abritèrent les espérances des radicaux; ce fut alors que l'insurrection, reprenant l'offensive, vint, sous les ordres de Sà da Bandeira, débarquer au-dessus de Lisbonne et renouveler les terreurs de la capitale. Cette fois encore on parla de transaction, mais les conditions qu'on aurait pu proposer aux rebelles après la défaite de Torres Vedras eussent été rejetées par eux; celles qu'ils prétendaient dicter à leur tour n'étaient plus admissibles. La junte n'avait-elle pas déclaré la déchéance de la reine? La cour, engagée dans cette lutte fatale, comprit alors toute la portée du coup d'état qui armait contre elle et réunissait sous les mêmes chefs les représentans des opinions les plus opposées; elle sentit aussi que le temps des accommodemens était passé. Elle refusa long-temps d'écouter les conseils des puissances amies, s'obstinant à courir les chances d'une guerre qui pouvait bien tirer à sa fin, par la seule raison qu'elle est commencée depuis dix ans. Aujourd'hui, les dernières espérances de salut paraissent près de lui échapper; elle pousse le cri de détresse et demande grace à son tour. Reste à savoir si la médiation de l'Angleterre amènera la solution de difficultés qui tiennent à tant de causes locales. Voilà six mois que le peuple souffre dans les campagnes, dans les villes, à Lisbonne surtout, où il ne se soutient pas, comme à Porto, par son exaltation; il languit pauvrement sur un sol favorisé où, malgré les libéralités de la nature, il ne voit germer que des révolutions, et, ce qui est plus triste, il cherche en vain autour de lui la main puissante qui le sauvera du naufrage.

Retranchée au palais des Necessidades depuis que les *guerilhas* ont menacé les environs de la capitale, la cour s'agite au sein des petites intrigues. C'est un malheur pour eux et pour leurs sujets que les rois

de Portugal aient renoncé à habiter le beau pavillon qui, dominant le port, forme l'un des angles de la grande place. Dans la retraite de Bélem, dans le couvent agrandi des Necessidades, ils vivent trop loin du peuple : ils ne voient point autour d'eux s'agiter la foule avec ses émotions et comprennent peu ses souffrances; mais quand la royauté, mal conseillée, veut fermer les oreilles à l'accent de la vérité, il s'élève des voix importunes qui la lui font entendre sous une forme sévère et violente. Ainsi, dès que les journaux eurent cessé de paraître à Lisbonne, une presse clandestine, introuvable, forcée de changer de gîte tous les soirs, lança dans le public un journal, un carré de papier que la brise semblait semer dans toutes les rues. Écrit par un homme qui brave la prison et les châtimens, que la police traque partout, qui ne sait où reposer sa tête, *le Spectre,* — c'est le nom de cette feuille, — s'attache à troubler le repos des courtisans en leur parlant face à face, en leur apparaissant sous la forme d'un accusateur terrible. Parfois, comme il le dit lui-même, il va frapper à la porte du palais des Necessidades; insaisissable comme un fantôme, se riant des gardes et des hallebardiers, il emprunte la voix de ceux qui, après avoir versé leur sang pour élever en Portugal un trône constitutionnel, se plaignent noblement d'être dépossédés de leurs grades, mis hors la loi, et réduits à tendre la poitrine aux balles des soldats qu'ils ont jadis conduits à la victoire. Puissent ces reproches, traduits dans un langage moins amer, arriver au cœur de ceux qui gouvernent le Portugal, et leur inspirer l'horreur de ces coups d'état d'où naissent des guerres civiles dont l'issue est impossible à prévoir! Un pays qui a étonné l'Europe par ses conquêtes, par ses expéditions hasardeuses, qui le premier a ouvert des routes nouvelles à l'essor des peuples modernes, ne doit-il plus se révéler au monde que par le triste éclat de ses dissensions et de ses misères!

LES

BOURBONS D'ESPAGNE

SOUS L'EMPIRE.

DERNIÈRE PARTIE.

Les princes d'Espagne et l'empereur Napoléon à Bayonne.

La fortune semblait sourire à Ferdinand. Son ennemi abattu attendait au fond d'une prison le jugement qui devait le flétrir; le peuple entier saluait avec transport son avénement; il était roi enfin. Cependant ce n'était pas sans un grand trouble qu'il montait sur ce trône d'où une émeute avait précipité son père. Il lui suffisait de jeter les yeux autour de lui, de compter les troupes françaises qui le cernaient de toutes parts, pour se convaincre qu'il ne pouvait rien par lui-même et que sa destinée était entre les mains de l'empereur. Quel jugement ce prince allait-il porter sur la révolution d'Aranjuez? sanctionnerait-il son élévation au trône? ou bien continuerait-il à ne voir qu'un seul roi légitime en Espagne, Charles IV? Cette redoutable question renfermait tout, le présent et l'avenir. A peine investi de l'autorité suprême, Ferdinand s'empressa d'écrire à Napoléon pour lui notifier son avéne-

ment. Sa lettre, datée du 20 mars, exprimait la déférence la plus respectueuse pour ce grand prince. « La santé de mon père dépérissait, dit-il : la divine Providence m'ayant appelé au gouvernement de mes peuples, ma première loi est d'en informer votre majesté. Les sentimens d'estime et d'admiration que je nourris pour votre majesté impériale seront un sûr garant de l'inviolabilité avec laquelle je tâcherai de resserrer l'alliance intime qui subsiste si heureusement entre les deux empires, en faisant tous les efforts qui seront en mon pouvoir pour coopérer aux vastes plans que votre majesté aura conçus contre l'ennemi commun. » Les ducs de Frias et de Medina-Cœli et le comte de Fernand-Nunez, tous trois grands d'Espagne de première classe, furent chargés de porter cette lettre à l'empereur et de lui notifier officiellement l'avénement du nouveau roi.

Charles IV avait abdiqué, le 19 mars 1808, sous l'impression de la peur, au milieu de la sédition du peuple et des soldats. Quand l'émeute fut apaisée, que les vieux souverains se virent seuls, délaissés par tous les courtisans, sans pouvoir, sans gardes, sans argent, et livrés à la discrétion d'un fils rebelle et d'un parti exalté par la victoire, ils eurent horreur de leur situation et se prirent à regretter le trône. Ils députèrent vers Murat pour l'informer que leur fils, le prince des Asturies, leur avait fait violence, et le conjurer de presser sa marche, afin de les protéger contre les mauvais desseins de leurs ennemis.

Le grand-duc de Berg n'était plus qu'à quelques journées de Madrid quand il reçut la nouvelle de la révolution d'Aranjuez et bientôt après les lettres pressantes de Charles IV et de la reine. Elles le jetèrent dans une grande perplexité : il ne savait pas le jugement que l'empereur porterait sur les événemens qui venaient de se passer; il ne pouvait traiter Ferdinand en roi. Les vieux souverains, détrônés par la révolte, imploraient sa protection; son devoir était de la leur accorder. En conséquence, il pressa sa marche, et leur envoya, pour les rassurer, son aide-de-camp le général Monthyon. Charles IV remit à ce général un acte de protestation contre son abdication et une lettre adressée à l'empereur, dans laquelle il accusait son fils Ferdinand d'avoir soulevé les troupes contre lui et de lui avoir en quelque sorte arraché sa couronne. Il se jetait dans les bras de son puissant allié et le rendait l'arbitre de ses destinées. L'acte de protestation et la lettre portaient la date du 21 mars; mais, ce jour-là, la tempête populaire durait encore : Charles IV et la reine étaient à la merci du peuple insurgé; comment auraient-ils osé protester sous l'impression de terreur qui les dominait alors? Ils n'ont dû s'y déterminer qu'après avoir vu le général Monthyon et s'être concertés avec lui, c'est-à-dire le 23. Murat arriva avec son armée ce jour-là même sous les murs de Madrid. Il eût été sage de n'y point entrer. Puisqu'il lui était interdit de reconnaître Ferdinand, il aurait

dû éviter de se trouver en contact avec l'autorité de ce prince. Occuper la capitale dans un tel moment, c'était compliquer sa position, déjà si embarrassante, de difficultés d'étiquette inextricables; c'était venir insulter à l'élévation de Ferdinand et à l'orgueil d'une population ivre d'enthousiasme et d'amour pour son jeune souverain. Il aurait dû prendre une attitude calme, réservée, se tenir à distance, tout voir, tout entendre, laisser à l'empereur la liberté entière de ses résolutions, et attendre ce qu'il aurait décidé. Malheureusement le grand-duc ne portait point dans cette grande affaire un esprit désintéressé. A la vue de cette famille d'Espagne déchirée par ses haines intestines, de cette reine acharnée contre son fils, de ce fils qui venait de détrôner son père, de ces vieux souverains impatiens de ressaisir une couronne qu'ils ne pouvaient plus porter, il devina que Napoléon profiterait de leurs discordes pour les écarter tous et mettre à leur place un prince de sa propre famille. Mais sur quel front poserait-il cette belle couronne? Joseph régnait à Naples, Louis en Hollande, Jérôme en Westphalie; Lucien était en disgrace; la famille impériale n'offrait plus un seul prince disponible. Un sentiment personnel, égoïste, envahit le cœur de Murat; il osa élever ses prétentions jusqu'au trône d'Espagne. Cette préoccupation ne cessa de dominer toute sa conduite et nous fut bien fatale. Il vit dans Ferdinand un rival, et fut aussitôt tourmenté du désir puéril de l'éclipser. Il s'imagina qu'en prenant immédiatement possession de Madrid, il remplirait toute la population de crainte et de respect pour le drapeau de la France, l'accoutumerait à son autorité personnelle, et comprimerait l'élan qui entraînait tous les cœurs vers Ferdinand.

Le 23, il fit dans la capitale de l'Espagne une entrée théâtrale. Les bataillons de la garde impériale ouvraient la marche. Puis venaient la cavalerie et l'artillerie. Lui-même, avec son plus brillant costume, ses armes les plus étincelantes et sa toque panachée, monté sur un cheval magnifique, s'avançait au milieu de la vieille garde. C'était là la partie saisissante du tableau. La foule, pressée sur le passage des troupes, ne pouvait se lasser de contempler ces vieux soldats de la garde, au visage basané et à l'aspect martial; mais bientôt la scène changea, et, avec elle, les impressions des spectateurs. Après les corps d'élite s'avançaient nos bataillons d'infanterie. Ils étaient composés, en majeure partie, de jeunes soldats déjà très fatigués par des marches forcées. A la vue de ces conscrits imberbes, les habitans de Madrid, comme naguère ceux de Lisbonne (1), ne ressentirent plus que du dédain et une sorte de pitié. Murat manqua complétement l'effet qu'il avait voulu produire.

(1) Les Espagnols admirent la cavalerie française, la garde, les généraux; mais l'infanterie, harassée, composée de conscrits, leur fait pitié, et la lutte corps à corps ne les effraie point. (Dépêche de M. Henri, ministre de Prusse à Madrid.)

Ce prince avait fait son entrée dans Madrid le 23 mars : Ferdinand fit la sienne le lendemain. La population avait gardé vis-à-vis de nos troupes une attitude silencieuse, mais convenable, et plus observatrice qu'hostile. Elle fit à son prince bien-aimé la plus bruyante des ovations; elle le reçut avec des trépignemens d'enthousiasme et une joie frénétique que la plume ne saurait décrire; avide de le voir et de le toucher, elle se pressait en foule sous les pas de son cheval. Les femmes pleuraient d'émotion; les hommes faisaient retentir les airs de leurs acclamations. Ces hommages s'adressaient à un jeune homme timide, d'une physionomie terne, dont une mère défiante et jalouse et un favori ambitieux avaient prolongé l'enfance; mais les Espagnols, blessés dans leur orgueil par la présence des étrangers, se plaisaient à leur montrer dans Ferdinand le souverain de leur choix. C'était comme une manière de braver Murat.

Le soir même de ce jour, la foule des courtisans se pressait dans les appartemens du jeune prince. La plupart des membres du corps diplomatique, notamment le ministre de Russie, le traitèrent en roi. L'ambassadeur de France affecta au contraire de ne saluer dans Ferdinand que l'héritier du trône. « Prince, lui dit-il (1), vous n'avez qu'un seul parti à prendre dans ce moment, c'est d'aller présenter à l'empereur le prince des Asturies. — C'est bien là mon intention, » lui répondit Ferdinand.

La présence des vieux souverains à Aranjuez était pour leur fils plus qu'un embarras; elle était comme une accusation vivante. Aussi était-il impatient de les éloigner. Il voulait les reléguer à Badajoz; il leur avait signifié sa détermination, qui les avait remplis tous les deux d'indignation et de douleur. La reine avait crié, pleuré, conjuré son fils de renoncer à son dessein. Charles IV avait allégué son grand âge, ses rhumatismes, qui l'empêchaient, disait-il, d'aller vivre sous le climat humide de Badajoz. Rien n'avait pu fléchir Ferdinand. Leurs jours se passaient dans les plus cruelles angoisses. La présence d'un détachement de troupes françaises que Murat leur avait envoyé pour les protéger n'avait pu les rassurer : ils tremblaient pour eux; ils tremblaient bien plus encore pour Godoy. Ils craignaient que Ferdinand, pour apaiser la colère du peuple, ne lui jetât la tête du favori tombé. Ils ne se lassaient pas d'écrire au grand-duc de Berg de veiller sur leurs jours et de sauver le prince de la Paix. La reine d'Étrurie, qui était venue chercher à la cour de son père l'indemnité promise à son fils par le traité de Fontainebleau, servait d'intermédiaire entre les vieux souverains et le grand-duc.

(1) Dépêche de M. de Beauharnais, Madrid, 25 mars 1808. (Dépôt des archives des affaires étrangères.)

Les lettres de la reine Maria-Luisa à sa fille et à Murat resteront comme des monumens impérissables de la dégradation morale de cette famille. Il faut bien en citer des fragmens, ne fût-ce que pour faire connaître dans quelles misérables mains étaient tombées les destinées du peuple espagnol.

La reine Maria-Luisa à sa fille la reine d'Étrurie.

« Aranjuez, 26 mars 1808.

« Ma chère fille,

« Vous direz au grand-duc de Berg la position du roi, la mienne et celle du pauvre prince de la Paix. Mon fils Ferdinand était à la tête de la conjuration; les troupes étaient gagnées par lui; il fit sortir une lumière à une de ses fenêtres, signe qui fit commencer l'explosion..... Mon fils fait tout ce qu'il peut pour faire de la peine au roi son père; il nous presse pour que nous partions; il nous envoie à Badajoz; il nous laisse sans aucune considération, très content de ce qu'il est et que nous nous en allions..... »

La reine Maria-Luisa au grand-duc de Berg.

« Aranjuez, 26 mars 1808.

« Mon fils ne sait rien; il faut au contraire qu'il ignore tous nos pas. Son caractère est faux. Rien ne l'affecte. Il est insensible, guère porté à la clémence. Il est mené par de mauvais sujets, et l'ambition qui le domine le portera à tout. Il promet, mais ne fait pas toujours ce qu'il promet. Je crois que le grand-duc doit prendre des mesures pour empêcher qu'ils ne tuent le pauvre prince de la Paix, car les gardes-du-corps ont dit qu'ils le tueraient plutôt que de permettre qu'on le sépare de leurs mains, quoique ni le grand-duc ni l'empereur ne l'ordonnent. Ils sont enragés; ils enflamment tout le peuple, tout le monde, et mon fils aussi qui est tout d'eux. Ils feront de même du roi et de moi. Nous sommes entre les mains du grand-duc et de l'empereur. »

Autres notes également écrites par la reine au grand-duc de Berg.

« ..... Si le grand-duc de Berg n'a pas la bonté et l'humanité de faire que l'empereur ordonne et promptement que cette cause (le procès de Godoy) ne se suive pas, le pauvre ami du grand-duc, de l'empereur des Français et de moi, ils vont lui couper la tête en public, et ensuite à moi..... Ils précipiteront l'exécution pour qu'à l'arrivée de la résolution de l'empereur ils ne puissent pas le sauver, étant déjà décapité. Le roi mon mari et moi ne pourrons voir avec indifférence cet horrible attentat contre leur intime ami et celui du grand-duc. Il souffre parce qu'il est l'ami du grand-duc, de l'empereur et des Français. Il n'y a aucun doute à cela. Mon fils est d'un très mauvais cœur; son caractère est sanglant; il n'a jamais aimé son père ni moi! Ses conseillers sont sanguinaires; ils ne se plaisent qu'à faire des malheureux et ne sentent à cœur ni père ni mère. Ils veulent nous faire tout le mal possible; mais le roi et moi avons plus d'intérêt à sauver la vie et l'honneur de notre innocent ami que le nôtre même. Mon fils est l'ennemi des Français, quoiqu'il dise le contraire. Je crains qu'il ne fasse

quelque attentat contre eux. Le peuple est gagné avec de l'argent, et ils l'enflamment contre le pauvre prince de la Paix et le roi mon mari et moi, parce que nous sommes alliés des Français et que nous les avons fait venir..... »

Quand on songe que la femme qui écrivait ces lettres ne couvrait de tant d'opprobre son propre fils que pour sauver son ancien amant, que le vieux et débile Charles IV rivalisait avec son impudique épouse d'abnégation et d'attachement pour l'homme qui avait publiquement déshonoré sa couche; quand, l'histoire à la main, on rapproche de tant d'ignominie tous les lâches abandons dont, plus tard, Ferdinand VII a souillé sa mémoire, on ne s'explique que trop le dégoût qui dut s'emparer de l'empereur pour cette branche flétrie d'une illustre famille, et l'on serait bien près de lui pardonner l'attentat que nous allons bientôt le voir consommer à Bayonne, si, pour un souverain, le premier des devoirs n'était pas de respecter l'indépendance des peuples ses voisins et les droits des couronnes, quelque dégradés que soient les fronts qui les portent.

Murat déféra aux prières du vieux roi et de la reine; il les couvrit de son drapeau, et obligea Ferdinand de renoncer à son dessein de les exiler à Badajoz. Il avait été l'ami du prince de la Paix, quand celui-ci était au sommet de la puissance; il ne lui manqua pas dans l'infortune, il le tira de la prison où il était détenu au village de Pinto, et le fit transporter dans le château de Villa-Viciosa. Il demanda aussi que la procédure dont il était l'objet fût arrêtée et que sa personne lui fût livrée. Par vengeance personnelle non moins que par crainte d'irriter le peuple, Ferdinand s'y refusa; mais, sur tous les autres points, il montra un empressement plein de déférence à prévenir les moindres désirs du grand-duc. Il commença par révoquer l'ordre expédié par son père au général Solano de s'échapper du Portugal et d'accourir sur Séville : il lui enjoignit de rebrousser chemin et de reprendre en Portugal les positions qu'il venait de quitter. Solano s'arrêta quelque temps à Badajoz; mais, quand il vit la tournure que prenaient les événemens, il quitta cette ville avec son corps d'armée, et vint reprendre à Cadix son poste de gouverneur de l'Andalousie.

L'armeira royale de Madrid conservait un illustre trophée de la journée de Pavie; c'était l'épée de François Ier. Murat eut l'indiscrétion d'exprimer le désir qu'elle nous fût rendue. Aussitôt Ferdinand s'empressa de nous livrer ce monument de la gloire castillane, et se plut à rehausser le sacrifice par l'éclat dont il l'entoura. Le 4 avril, la fameuse épée fut portée en grande pompe au palais qu'habitait Murat, et ce fut un des grands-officiers du palais, le marquis d'Astorga, qui vint la remettre en personne entre les mains du généralissime. Il eût été plus glorieux pour nous de reconquérir par une victoire ce témoin de notre ancienne

défaite que d'en exiger la restitution de la part d'un pouvoir que nous allions briser.

Ferdinand ne se lassait pas de recommander aux autorités espagnoles de se montrer faciles et conciliantes envers les troupes françaises; il entendait que partout on les accueillît comme l'armée de son plus cher allié. Sur un simple bruit, répandu à dessein par le grand-duc, que l'empereur allait se rendre en Espagne et venir à Madrid, Ferdinand lui destina les plus beaux appartemens de son palais et les fit préparer avec une magnificence digne d'un tel hôte. Il annonça cette grande nouvelle à ses peuples, heureux et fier, disait-il, de l'honneur insigne qu'allait lui faire un si grand homme. Cependant, malgré tant de condescendance et d'humilité, il ne pouvait réussir à se concilier l'amitié du grand-duc de Berg. En toutes occasions, ce dernier se montrait véhément, hautain, plein d'exigences, sans nul souci des plaintes que provoquait incessamment la turbulence de ses soldats. Il ne parlait qu'avec dédain des droits de Ferdinand, déclarant que Charles IV seul était roi, que son abdication lui avait été arrachée par la violence, qu'il était l'allié, le protégé de la France, et que certainement l'empereur ne sanctionnerait pas l'élévation du prince des Asturies. A peine prononcées, ces imprudentes paroles étaient rapportées à Ferdinand, qu'elles remplissaient de trouble et de frayeur. M. de Beauharnais, engagé fort avant dans le parti de ce prince par ses intérêts de famille, était le seul qui lui tînt un langage amical. Il n'avait que trop pénétré les desseins ambitieux du grand-duc de Berg. Comme il ne connaissait point les destinées réservées au beau-frère de Napoléon, il n'osait le blâmer ouvertement; mais il engageait Ferdinand à compter sur la magnanimité de l'empereur, il lui conseillait d'aller au-devant de ce souverain, et de mériter sa confiance par la franchise de son langage et l'ardeur de son dévouement. En donnant de tels conseils, M. de Beauharnais était d'une entière bonne foi.

Cependant l'anxiété et le doute étaient au fond de toutes les ames. L'occupation du pays par les troupes françaises avait révolté l'orgueil des Espagnols, excité leurs soupçons, arrêté l'élan qui les portait vers nous. Les maux qu'entraîne toujours après elle l'invasion étrangère commençaient à leur paraître intolérables; ils abhorraient la domination de Murat, et toutefois ils étaient encore sous le prestige qui entourait la puissance et le génie de l'empereur. Il leur répugnait de croire que ce grand homme pût abuser des divisions de la famille royale pour oser porter la main sur la couronne et en dépouiller leurs princes légitimes. On brûlait de le voir, de contempler ses traits : l'impatience à cet égard était si vive, si générale, qu'un jour, le bruit s'étant répandu qu'il arrivait, toute la population de Madrid se précipita hors des murs et courut à sa rencontre. Toutes les pensées et tous les vœux étaient

tournés vers l'empereur; le peuple, les hautes classes, les ministres, le jeune roi, les vieux souverains, Murat lui-même, tous attendaient sa décision comme l'arrêt suprême qui allait fixer leurs destinées.

La révolution d'Aranjuez avait bouleversé toutes les combinaisons de Napoléon. Par un mélange habile de ruses, de séductions et de force, il était parvenu à enlacer le roi, la reine et le prince de la Paix; il ne leur avait laissé d'autre alternative que de se soumettre à ses volontés ou de fuir au Mexique. Aujourd'hui tout était changé : les vieux souverains étaient renversés et le favori jeté au fond d'une prison. A la place de ces personnages dont il avait si bien su exploiter l'incapacité ou les vices venait de s'élever un jeune prince, dont il ne pouvait encore apprécier au juste les sentimens et les vues, mais dont l'avénement prématuré au trône avait tous les caractères d'une protestation du peuple espagnol contre notre influence et notre domination. Il fallait maintenant édifier sur de nouvelles bases et prendre un parti. Le pire de tous eût été de vouloir rétablir les vieux souverains sur leur trône; ils avaient perdu l'un et l'autre l'estime et l'attachement de la nation. Les scènes de l'Escurial et d'Aranjuez les avaient fait tomber dans un mépris universel. C'était le mouvement violent de l'opinion, bien plus que l'ambition du prince des Asturies, qui les avait détrônés. La nation avait reporté tous ses respects et tout son amour sur la tête de Ferdinand. Si l'empereur avait voulu la replacer sous le sceptre de ce vieillard incapable et de cette reine débauchée que, dans un jour de colère, elle avait forcés à descendre du trône, elle eût réagi violemment contre son autorité, et, comme il l'a dit lui-même, les vieux souverains n'auraient pas régné trois mois (1).

Napoléon n'avait le choix qu'entre deux systèmes, reconnaître immédiatement Ferdinand ou changer la dynastie. De ces deux partis, le premier avait un côté fâcheux; il laissait la sécurité de l'empire sans garantie. Il faut le redire, car là était tout le fond de la question, les Bourbons d'Espagne comme ceux de Naples, comme ceux de France, étaient ennemis irréconciliables des Bonaparte. Il ne fallait pas espérer que jamais Ferdinand serait l'allié sincère de l'empereur; il ne pouvait être que son vassal couronné, vassal humble et soumis tant que Napoléon conserverait la toute-puissance, vassal rebelle et ennemi si jamais ce prince venait à éprouver quelque grand revers. Nous devions moins compter encore sur la fidélité de Ferdinand que sur celle de Charles IV, car il y avait dans le père un fonds d'honneur et de loyauté qui n'était point dans le fils. Ferdinand était un de ces hommes qu'on ne parvient à saisir et à dominer qu'en les flattant bassement ou en leur faisant

(1) Lettre de l'empereur à Murat, 29 mars 1808.

peur. C'étaient là des considérations d'une très grande force, et toutes les subtilités de l'esprit ne parviendront pas à les amoindrir. Cependant la spoliation de la couronne d'Espagne était un attentat si odieux, elle présentait des difficultés d'exécution si grandes, elle devait entraîner des conséquences si désastreuses, qu'à tout prendre, il y avait certainement bien plus d'avantage à ne point s'y engager et à reconnaître Ferdinand VII. Ce jeune prince n'avait alors qu'une idée fixe, qu'un intérêt pressant : c'était de régner. Pour s'affermir sur ce trône où l'émeute l'avait porté avant le temps et d'où il ne pouvait plus descendre sans perdre sa liberté et peut-être la vie, il se fût donné tout entier au chef de la France; il n'est point de concessions auxquelles il ne se fût résigné. Ces provinces du nord dont Godoy n'aurait jamais osé signer l'abandon, lui, roi d'Espagne, devenu le rival heureux et le successeur de son père, il n'eût pas hésité à les céder en échange du Portugal, si, à cette condition, l'empereur avait consenti à le reconnaître. Ajoutons que lui seul possédait assez la confiance et l'amour de son peuple pour lui faire supporter un aussi grand sacrifice. Une alliance avec une princesse de la famille impériale eût cimenté l'œuvre de la force et assuré pendant bien des années la sécurité de nos provinces du midi. Protégés par deux grands boulevards, l'Èbre et les Pyrénées, appuyés sur toutes les places de la Catalogne, de la Navarre et du Guypuscoa, nous eussions été en mesure, quels que fussent les événemens, de braver et de contenir l'inimitié des Espagnols.

Cette nation sortait enfin de sa longue apathie : elle commençait à envahir la scène, elle était devenue une force avec laquelle il fallait absolument compter; mais elle était pleine de préjugés, d'ignorance et d'illusions. La régénération de son gouvernement se réduisait pour elle à un changement de règne; elle ne voyait rien au-delà. Ferdinand était son idole. Voici ce que M. de Beauharnais écrivait le 5 avril à M. de Champagny : « Le peuple espagnol brûle de connaître le parti que prendra l'empereur, il attend de lui son salut; mais, ce qu'il veut surtout, c'est le prince des Asturies. A cette condition, il souffrira tous les sacrifices qu'on voudra lui imposer. » Le 7 avril, il écrivait encore : « L'enthousiasme pour Ferdinand est à son comble. La nation espagnole paraît calme, mais il ne faudrait qu'une étincelle pour l'embraser; elle observe avec attention tout ce qui se passe autour d'elle. » Quels seraient sa surprise et son désespoir le jour où elle verrait le chef de la France, auquel elle se livrait avec tant d'abandon, s'emparer de la couronne et la placer sur le front d'un Bonaparte! Quelle témérité n'y aurait-il pas à choisir le moment où toute l'Espagne venait en quelque sorte de placer sur le trône son jeune roi pour le frapper dans ses droits souverains et le renverser! Une explosion terrible éclaterait à coup sûr. Ferdinand, encore ennobli par ses malheurs, deviendrait pour

tous les Espagnols un objet sacré de vénération et le martyr de la sainte cause. Ce n'est pas tout : comment se défaire d'un prince déjà en possession du trône, installé dans son palais, entouré de sa cour, de ses gardes, de son peuple? Lui déclarer la guerre? Mais la guerre était précisément ce que l'empereur voulait à tout prix éviter. D'ailleurs Ferdinand, prosterné humblement à ses pieds, ne lui laissait pas même l'ombre du plus petit prétexte pour lui rompre en visière. Employer le fer ou le poison? Mais l'emploi de ces armes exécrables à l'usage des Sforze et des Borgia était répudié par la douceur de nos mœurs non moins que par le cœur de Napoléon; et puis, une victime n'eût point suffi : Ferdinand avait un oncle, il avait des frères; il eût donc fallu les immoler tous? Il restait un moyen, c'était de les faire enlever par Murat, ou de les attirer en France et de les y retenir prisonniers; mais l'exécution de tels coups de main était soumise à des chances très hasardeuses. L'enlèvement provoquerait infailliblement une collision entre les habitans de Madrid et nos soldats, et une fois le peuple déchaîné, qui pouvait dire où s'arrêterait sa furie? L'autre expédient était peut-être plus odieux encore. Quel scandale aux yeux du monde entier! quel cri de réprobation ne sortirait point de toutes les ames! Quelle douleur pour la France entière lorsqu'elle verrait son chef, cet homme auquel elle avait donné toute son admiration, descendre si bas dans les voies tortueuses du mensonge et de la perfidie! Napoléon était-il convaincu que l'existence de la dynastie bourbonienne en Espagne était absolument incompatible avec celle de sa propre maison? Dès-lors, une vulgaire sagesse lui commandait d'attendre, pour abattre cette famille ennemie, que l'enthousiasme du peuple espagnol pour un prince qui n'en était pas digne fût tout-à-fait éteint; il fallait prendre du temps et de l'espace, se créer au-delà des Pyrénées un puissant parti, surveiller attentivement le jeune roi, épier ses moindres actes, tâcher de le surprendre, ce qui ne pouvait tarder, en délit de trahison, et saisir ce moment pour lui faire une guerre franche et loyale.

Mais l'empereur ne savait plus attendre; il n'avait ni la souplesse rusée ni la dissimulation patiente qu'exigeait un tel plan de conduite. Il ne se contentait pas de former des desseins d'une audace inouie; il portait dans l'exécution de ces desseins une fougue irrésistible. Ses merveilleux succès lui avaient donné un sentiment exalté de sa force. Il n'était effrayé que de la brièveté des jours qui lui étaient comptés et d'avoir à léguer à ses successeurs un monument inachevé. Il avait d'ailleurs entrepris tant de choses et des choses si grandes, si difficiles, que, pour les terminer toutes, il eût fallu à la tête de l'état une suite non interrompue d'hommes supérieurs. Les œuvres que la Providence met des siècles à accomplir, il avait l'orgueil, lui, de les commencer et de les terminer dans sa courte existence. Il partageait l'erreur com-

mune aux ames fortes et passionnées : il croyait les autres hommes trempés comme lui, comme lui inaccessibles aux défaillances du cœur et de la tête, incapables de plier sous la mauvaise fortune, et, sans s'en rendre compte, il leur demandait presque toujours au-delà de ce que peut donner la faiblesse humaine. Rencontrait-il sur son chemin des obstacles insurmontables pour tout autre, au lieu de les tourner, de transiger, de gagner les intérêts avec le temps, les hommes avec des séductions, il aimait mieux tout renverser, hommes et choses, et passer outre. En tout, il voulait jouir vite et complétement.

Maîtrisé par la violence des événemens plus encore que par son ambition, afin d'être en état de lutter contre l'Angleterre et éventuellement contre les puissances du Nord, il avait été obligé de ramasser sous sa main toutes les forces de l'Occident; les trônes voisins de la France n'étaient plus occupés que par ses feudataires. Les rois de Hollande, de Westphalie, de Saxe, de Bavière et de Wurtemberg, les grands-ducs de Wurtzbourg, de Berg et de Bade, le prince vice-roi d'Italie, le roi de Naples, ses sœurs Pauline et Élisa, tous ces souverains de sa création, qu'étaient-ils sinon les vassaux plus ou moins dépendans du nouveau Charlemagne? Napoléon entendait qu'il en fût de même des souverains qui régneraient à Madrid et à Lisbonne. Sa détermination était donc prise : il était décidé à détrôner les Bourbons d'Espagne, et à recommencer l'ouvrage de Louis XIV, en substituant aux descendans de Philippe V une branche de sa propre famille. Les sophismes de la passion lui vinrent en aide pour étouffer le cri de sa conscience. Cette dynastie qu'il allait renverser n'était-elle pas infirme par l'intelligence, lâche par le cœur, livrée à des goûts vulgaires, quand elle ne l'était point à la corruption et à la débauche, ignorante, apathique et aussi incapable de concevoir que d'exécuter rien d'utile et de grand? N'appartenait-elle pas à cette famille qu'il retrouvait depuis huit ans au fond de tous les complots ourdis contre sa personne et sa puissance, qui, en 1804, soldait à Paris une bande de fanatiques pour l'assassiner, qui, plus tard, à Naples, était d'intelligence avec la coalition pour soulever et armer contre lui toute l'Italie, qui, à Florence, tressaillait d'une joie cruelle au récit du carnage d'Eylau, qui enfin, à Madrid, au mois d'octobre 1806, conspirait avec l'Angleterre, la Russie et la Prusse pour l'abattre? L'Espagne, sous l'action énervante de cette dynastie dégénérée, n'était-elle pas descendue au dernier rang parmi les nations de l'Europe? N'avait-elle pas vu dépérir successivement toutes ses forces? Les finances, l'armée, la marine, n'étaient-elles pas dans un état de délabrement complet? Quand tous les peuples de l'Occident et la France à leur tête s'appliquaient, depuis quinze ans, à perfectionner toutes leurs institutions, l'Espagne, pauvre, superstitieuse, ignorante, rongée par la lèpre monacale, sans commerce, sans industrie et sans puis-

sance, l'Espagne seule semblait vouloir se retirer du monde civilisé et rétrograder vers la barbarie. Eh bien! l'empereur saurait arrêter ce mouvement de décadence matérielle et morale; il ouvrirait à un noble peuple de belles destinées; sous sa forte et féconde impulsion, une dynastie jeune, éclairée, civilisatrice, retremperait la monarchie espagnole et la replacerait au niveau intellectuel et politique du reste de l'Europe : voilà ce que se disait Napoléon pour s'étourdir et s'affermir dans le dessein hardi qu'il avait conçu. Mais les Espagnols étaient incapables d'apprécier les réformes par lesquelles il espérait se faire pardonner l'attentat qu'il allait commettre. La royauté avait conservé à leurs yeux tous ses prestiges; ils la regardaient comme une sorte d'émanation de l'autorité divine. Les droits du trône se confondaient pour eux avec ceux de l'église. Le peuple croyait au roi comme il croyait au pape. Vicieux ou vertueux, incapable ou éclairé, le souverain, quel qu'il fût, était pour tous une tête sacrée, et attenter à sa couronne leur semblait à la fois un sacrilége et le plus grand des crimes. La nation espagnole n'avait pas le sentiment de son ignorance: sa paresse lui était chère; drapée fièrement dans ses haillons, elle croyait marcher l'égale des premiers peuples du monde. Jalouse de son indépendance et ombrageuse comme si elle eût été une puissance de premier ordre, elle détestait l'étranger et repousserait des réformes qui lui seraient imposées comme un stigmate de servitude. L'empereur aurait dû calculer ce qu'il y avait de périlleux à heurter de front tous ces préjugés et toutes ces passions. Pour son malheur et celui de la France, il n'en tint pas compte; il se crut assez fort pour les braver et les dompter. Ce fut de sa part une faute immense, la plus grande peut-être qu'il ait faite dans toute sa vie.

Sa première pensée fut d'offrir le trône d'Espagne à son frère Louis, roi de Hollande. Voici la lettre qu'il lui écrivit le 27 mars 1808 (1) :

« Mon frère,

« Le roi d'Espagne vient d'abdiquer. Le prince de la Paix est mis en prison : un commencement d'insurrection a éclaté à Madrid. Dans cette circonstance, mes troupes étaient éloignées de quarante lieues de Madrid. Le grand-duc de Berg a dû y entrer le 23 avec 40,000 hommes. Jusqu'à cette heure, le peuple m'appelle à grands cris. Certain que je n'aurai de paix solide avec l'Angleterre qu'en donnant un grand mouvement au continent, j'ai résolu de mettre un prince français sur le trône d'Espagne. Le climat de la Hollande ne vous convient pas. D'ailleurs, la Hollande ne saurait sortir de ses ruines. Dans ce tourbillon du monde, que la paix ait lieu ou non, il n'est pas possible qu'elle se soutienne. Dans cette situation des choses, je pense à vous pour le trône d'Espagne. Vous serez souverain d'une nation généreuse de onze millions d'hommes et de colonies importantes. Avec de l'économie et de l'activité, l'Espagne peut

(1) *Documens historiques et Réflexions sur le gouvernement de la Hollande*, par Louis Bonaparte, ex-roi de Hollande, volume II, page 291 et suivantes.

avoir 60,000 hommes sous les armes et 50 vaisseaux dans ses ports. Répondez-moi catégoriquement quelle est votre opinion sur ce projet. Vous sentez que ceci n'est encore qu'un projet, et que, quoique j'aie 100,000 hommes en Espagne, il est possible, par les circonstances qui peuvent survenir, ou que je marche directement et que tout soit fait dans quinze jours, ou que je marche plus lentement et que cela soit le secret de plusieurs mois d'opérations. Répondez-moi catégoriquement. Si je vous nomme roi d'Espagne, l'agréez-vous? Puis-je compter sur vous? Comme il serait possible que votre courrier ne me trouvât plus à Paris, et qu'alors il faudrait qu'il traversât l'Espagne, au milieu des chances que l'on ne peut prévoir, répondez-moi seulement ces deux mots : J'ai reçu votre lettre de tel jour, *je réponds oui,* et alors, je compterai que vous ferez ce que je voudrai; ou bien *non*, ce qui voudra dire que vous n'agréez pas ma proposition. Vous pourrez ensuite écrire une lettre où vous développerez vos idées en détail sur ce que vous voulez, et vous l'adresserez à l'enveloppe de votre femme à Paris. Si j'y suis, elle me la remettra; sinon, elle vous la renverra.

« Ne mettez personne dans votre confidence, et ne parlez, je vous prie, à qui que ce soit de l'objet de cette lettre, car il faut qu'une chose soit faite pour qu'on avoue y avoir pensé, etc., etc. »

La conscience timide de Louis s'effaroucha de l'offre que lui faisait son frère; elle lui parut, dit-il dans ses mémoires, impolitique et injuste. Il répondit par un refus formel. Alors l'empereur porta ses vues sur le roi de Naples.

Il restait à décider comment Napoléon procéderait à l'égard des princes d'Espagne et les contraindrait à lui faire l'abandon de leurs droits. Voici le plan qu'il imagina. Il se rendrait d'abord à Bayonne, puis de là, s'il était nécessaire, en Espagne. Ferdinand et les vieux souverains devaient être impatiens de le voir, de le solliciter, de le gagner chacun à sa cause : tous ces princes, poussés par une même furie de haine et d'ambition, s'empresseraient certainement d'accourir vers lui. Quand il les aurait réunis sous sa main, soit à Bayonne, soit dans une ville d'Espagne, fût-ce même à Madrid, il se promettait de leur arracher, par la toute-puissance de son ascendant et moyennant certaines garanties et conditions de compensation, la cession pleine et entière de leurs droits à la couronne. Il commencerait par agir sur Charles IV. Le sceptre était devenu trop lourd pour ce prince. Vieux, malade, brisé par les douleurs de l'ame et les infirmités du corps, dégoûté des affaires et des hommes, il n'opposerait certainement aucune résistance aux volontés de l'empereur. Il ne s'agissait que de lui rendre pour un jour cette couronne qu'il ne pouvait plus porter et de se la faire céder. Une fois qu'il tiendrait dans les mains l'abdication du père, l'empereur triompherait aisément de l'opposition du fils. Ce qu'il désirait le plus vivement, c'était que l'entrevue eût lieu à Bayonne; mais comment décider tous ces princes à sortir d'Espagne et à se transporter sur le territoire

français? Comment se flatter surtout que Ferdinand viendrait se livrer entre les mains d'un souverain qui avait déchiré le traité de Fontainebleau deux mois après l'avoir signé, couvert le royaume de ses troupes sans s'être préalablement concerté avec son allié Charles IV, occupé frauduleusement les places du nord, comme si l'Espagne était son ennemie, et qui, enfin, n'avait encore manifesté aucun empressement à reconnaître le jeune roi? Il fallait donc imaginer un moyen de dissiper toute méfiance dans l'esprit du jeune prince et de l'attirer à Bayonne, sans toutefois se donner le tort de l'y avoir appelé. Or, quelles mains à la fois assez souples et assez hardies sauraient tisser autour de Ferdinand les fils de cette trame? Ni le grand-duc de Berg, ni l'ambassadeur de France ne pouvaient se charger d'un tel rôle. Il fallait un personnage nouveau qui, n'ayant point de caractère officiel, pût être au besoin désavoué, et qui cependant, par son rang, par le poste de confiance qu'il occupait auprès de son souverain, fût en situation de se faire écouter. Parmi les officiers attachés à la personne de Napoléon, il en était un surtout dont le dévouement était sans bornes et toujours prêt : c'était le général Savary. Il n'était pas seulement rempli d'un zèle à toute épreuve; il avait l'esprit délié d'un diplomate et le tempérament audacieux d'un soldat : il était, ce qu'il y a de plus rare au monde, homme de conseil et d'exécution. Obéir et se dévouer à l'empereur, c'était là sa vertu. Fallait-il se charger d'une de ces entreprises hardies qu'un souverain n'ose avouer hautement tout en les ordonnant, il s'y engageait résolûment et à fond. Il savait deviner les pensées de son maître, lui épargner l'embarras de les lui dire en face, et les mettre en œuvre sous sa propre responsabilité. C'est sur cet adroit et bon serviteur que l'empereur jeta les yeux pour remplir une mission qui exigeait autant de dextérité que d'audace. Il le fit venir, l'entretint longuement, lui exposa la situation dans laquelle le plaçait la révolution d'Aranjuez, les égards qu'il devait au vieux roi, les méfiances que lui inspirait Ferdinand, enfin, selon toutes les apparences, il lui laissa comprendre, plutôt qu'il ne lui dit ouvertement, ce qu'il attendait de son zèle et de sa sagacité, et puis il l'envoya à Madrid.

Savary arriva dans cette capitale le 7 avril, et trouva les esprits dans un état d'excitation extrême. Il jugea tout de suite que de grandes fautes avaient été commises, que l'ambition avait égaré le jugement de Murat, et que ce prince avait frappé trop fort et trop vite, comme cela lui arrivait toutes les fois qu'il fallait montrer plus de tact et d'esprit que de bravoure.

La première visite du général fut pour les vieux souverains. Les égards dus au malheur, non moins que la politique, lui commandaient cet acte de déférence. Il exprima à Charles IV et à la reine tout l'intérêt que l'empereur prenait à leur situation et sa volonté de les protéger

contre les menées de leurs ennemis. Puis, il revint à Madrid, où il se mit immédiatement en communication avec les principaux conseillers de Ferdinand, avec le chanoine Escoïquitz, les ducs de San-Carlos et de l'Infantado. C'est à la suite de ces conférences qu'il sollicita l'honneur d'être présenté au jeune prince. Afin de simplifier toutes difficultés d'étiquette, ou plutôt, il faut bien le dire, pour mieux abuser le prince, il prit la qualité de simple voyageur, ce qui lui permit de traiter Ferdinand en roi. L'entrevue eut lieu le 8 avril, en présence du chanoine Escoïquitz, du duc de l'Infantado et de don Pedro Cevallos, qui avait conservé sous le nouveau roi le poste de ministre des affaires étrangères. Quelles ont été les paroles textuelles adressées par l'aide-de-camp de l'empereur au jeune prince? Ce point est encore aujourd'hui enveloppé d'obscurité. S'il faut en croire don Pedro Cevallos (1) et Ferdinand lui-même (2), le général Savary aurait dit au jeune prince qu'il était envoyé pour le complimenter et savoir s'il avait pour la France les mêmes sentimens que son père; que, dans ce cas, l'empereur ne se mêlerait aucunement de ce qui s'était passé et qu'il le reconnaîtrait comme roi. Le récit du duc de Rovigo diffère entièrement de celui de M. de Cevallos. Bien loin d'entretenir les illusions de Ferdinand, le général Savary lui aurait dit, au contraire (3), que son souverain avait conçu autant d'inquiétude que de déplaisir de la révolution d'Aranjuez, et qu'il ne prendrait aucun parti avant de s'être entendu avec Charles IV, *car*, aurait-il ajouté, *il savait tout ce qu'il pouvait perdre par l'effet de la retraite de ce prince, et il n'y resterait pas indifférent avant de connaître sur quel pied il serait avec son successeur.*

La vérité est bien difficile à démêler au milieu de ces récits contradictoires. Évidemment, le général Savary n'avait été envoyé à Madrid que pour décider Ferdinand à se rendre à Bayonne; mais il a dû ne s'exprimer vis-à-vis du prince et de ses conseillers que d'une manière vague et indécise, n'être ni trop pressant ni trop réservé, éviter par-dessus tout d'engager la parole et l'honneur de son maître, et faire entendre de douces et rassurantes paroles, sans qu'elles pussent être interprétées comme une promesse formelle que l'empereur reconnaîtrait Ferdinand. Il n'est donc pas admissible qu'il ait tenu le langage précis, affirmatif, que lui a prêté don Pedro Cevallos. Il ne l'est pas moins qu'il se soit renfermé dans des termes aussi froids, aussi réservés, qu'il le dit dans ses mémoires. Voici, au surplus, ce que M. de Beauharnais écrivait, le 9 avril, à M. de Champagny (4) : « Il est difficile de peindre la joie que les habitans de Madrid ont témoignée hier soir, lorsqu'ils ont

(1) Mémoire de don Pedro Cevallos, pages 27 et 28.
(2) Lettres de Ferdinand à son père, 8 avril et 4 mai 1808.
(3) *Mémoires du duc de Rovigo*, volume III, page 278 et suivantes.
(4) Dépôt des archives des affaires étrangères.

appris que le général Savary avait adressé *quelques paroles satisfaisantes*. Elles ont donné lieu à différentes versions sur l'étendue de la mission dont il était chargé; *mais les avis et les suppositions paraissent être unanimes, quant à la substance, et, depuis hier, la nation compte beaucoup sur la reconnaissance du jeune prince.* »

Les conseillers de Ferdinand n'étaient point d'accord sur le parti qu'il devait prendre. Le comte de Montijo, le général O'farill, quelques autres encore, désapprouvaient le voyage comme intempestif, nuisible à la dignité, peut-être même à la sécurité du souverain. Le chanoine Escoïquitz fut d'un avis contraire. Il avait la candeur du savant; il ignorait la politique, ses nécessités implacables et ses artifices. Sa confiance dans la magnanimité de l'empereur était sans bornes; il était persuadé qu'aussitôt que ce prince aurait vu Ferdinand, il le reconnaîtrait, que tout au plus lui ferait-il acheter cette reconnaissance au prix de l'abandon des provinces situées entre les Pyrénées et l'Èbre. Du reste, cette opinion n'était pas seulement celle du chanoine : c'était celle aussi de M. de Cevallos et des ducs de l'Infantado et de San-Carlos; Ferdinand lui-même la partageait. Il s'offrait à ce prince un parti plein de grandeur : c'était de quitter Madrid, de gagner les provinces que n'avaient point encore envahies nos troupes, d'appeler aux armes toute la nation, de se jeter dans les bras des Anglais, et de ne remettre l'épée dans le fourreau qu'après avoir chassé les Français de la Péninsule; mais une telle résolution exigeait une ame héroïque, l'art de passionner et de diriger les hommes, enfin la connaissance de la guerre et des affaires; il fallait être Henri IV ou Montrose. Ferdinand n'était point trempé pour concevoir et exécuter de telles choses. Il ne vit qu'un moyen de sortir de l'affreuse position où il était placé : ce fut de gagner son père et sa mère de vitesse, de courir au-devant de l'empereur, de détruire les impressions fâcheuses qu'avaient dû produire dans l'esprit de ce prince les lettres des vieux souverains et celles de Murat, et d'obtenir sa protection. En prenant ce parti, il pensait faire un acte de pure courtoisie et non d'humilité; il ne croyait pas se rendre à Bayonne. Persuadé, d'après ce que ne cessaient de lui affirmer Murat et Savary, que Napoléon avait passé la frontière, il s'attendait à le rencontrer entre Burgos et Vittoria. Il se fit précéder par son frère don Carlos, qui partit cinq jours avant lui. Avant de se mettre en route, le 8 avril, il écrivit à son père « *que le général Savary venait de le quitter; qu'il en était très satisfait, ainsi que du bon accord qui existait entre l'empereur et lui.* En conséquence, il le priait de lui donner une lettre pour l'empereur, lettre par laquelle il lui annoncerait que le roi son fils avait pour sa majesté impériale les sentimens d'amitié et de dévouement que lui-même lui avait toujours témoignés. » Charles IV, après avoir pris l'avis de Murat, décida qu'il ne répondrait point à cette singulière lettre.

Enfin, le 10 avril, Ferdinand partit après avoir institué, sous la présidence de son oncle, l'infant don Antonio, une junte suprême à laquelle il remit la direction du gouvernement. Il n'emmena qu'une suite peu nombreuse, ses conseillers habituels, le chanoine Escoïquitz, les ducs de l'Infantado et de San-Carlos, son ministre des affaires étrangères, don Pedro Cevallos, les comtes d'Altamira et de Labrador, et quelques autres grands d'Espagne. Le général Savary s'étant offert pour accompagner Ferdinand, celui-ci s'y prêta de bonne grace, ne soupçonnant pas qu'il se plaçait sous la garde d'un surveillant chargé de le remettre entre les mains de l'empereur.

Il arriva le 12 au soir à Burgos. Il espérait y trouver une lettre de Napoléon qui lui annoncerait son entrée en Espagne. N'en trouvant pas, il témoigna une grande surprise et hésita s'il poursuivrait sa route; mais, sur l'observation du général Savary que l'empereur ne pouvait être loin, il poussa sur Vittoria. Là, pas plus qu'à Burgos, nul message impérial, mais un grand mouvement de troupes françaises; partout des colonnes en marche, et dans la population un trouble, une agitation extraordinaire. De tous côtés arrivaient les informations les plus sinistres : on sut qu'un colonel français avait dit publiquement que Ferdinand voyageait en prisonnier. Un jeune Espagnol, beau-frère de Duroc, et qui avait pris du service en France, don Martinez Hervas, avait accompagné Savary à Madrid; ses relations de famille et sa sagacité lui avaient fait deviner ce qui se tramait contre les princes d'Espagne. Avant que Ferdinand quittât Madrid, il avait essayé, mais inutilement, de dessiller les yeux des conseillers du prince. Arrivé à Vittoria, le patriotisme l'emporta tout-à-fait sur ses nouveaux devoirs; il alla trouver le duc de l'Infantado, lui confia tout ce qu'il savait et tout ce qu'il soupçonnait, et lui dit que, si le roi mettait le pied en France, il n'en sortirait plus.

La peur et l'irrésolution commencèrent à s'emparer sérieusement du prince et de sa petite cour. Le 13 au soir, Savary s'étant présenté, selon l'usage, pour connaître l'heure à laquelle on se mettrait en route le lendemain, Ferdinand refusa de le voir et lui fit répondre qu'il n'irait pas plus loin. Le général se trouva fort embarrassé : il avait mission de conduire Ferdinand à Bayonne; il avait réussi à l'amener jusqu'à Vittoria, il en avait informé l'empereur, et voilà que tout à coup le prince refuse d'avancer! Il comprit que, s'il ne serrait fortement le nœud du lacet, la victime allait lui échapper. En conséquence, il eut avec don Pedro Cevallos, avec le chanoine Escoïquitz et le duc de l'Infantado un long entretien dans lequel il mit en œuvre tout ce qu'il avait d'esprit, de ruse et d'éloquence, pour dissiper les alarmes qui s'étaient emparées d'eux tous. Cette fois encore, il parvint à calmer leurs inquiétudes. Cependant, jugeant que la dignité du prince ne lui

permettait pas de se rendre à Bayonne tant que l'empereur ne l'y aurait pas officiellement invité, ils décidèrent que le roi lui écrirait pour lui annoncer son arrivée à Vittoria et lui exprimer le désir qu'il avait de le voir. Savary se chargea de porter cette lettre à l'empereur. « Élevé au trône par l'abdication libre et spontanée de son auguste père, disait le jeune prince, il n'avait pu voir sans un véritable regret que le grand-duc de Berg, ainsi que l'ambassadeur de France, n'eussent pas cru devoir le féliciter comme souverain d'Espagne, tandis que les représentans des autres cours avec lesquelles il n'avait point de liaisons si intimes ni si chères s'étaient empressés de le faire. » Il rappelait toutes les preuves successives qu'il avait données de son désir de resserrer les liens d'amitié et d'alliance qui unissaient les deux pays. « Il avait accédé volontiers à l'invitation que lui avait faite le général Savary de venir au-devant de l'empereur; il s'était rendu dans sa ville de Vittoria, sans égard aux soins indispensables d'un nouveau règne, qui auraient exigé sa résidence au centre de ses états. » Enfin il suppliait l'empereur de faire cesser la situation pénible à laquelle il l'avait réduit par son silence.

Napoléon avait quitté les Tuileries le 2 avril et s'était dirigé sur Bayonne. C'est pendant ce voyage qu'il reçut par des courriers successifs toutes les lettres que les vieux souverains et leur fille, l'ex-reine d'Étrurie, avaient adressées au grand-duc de Berg. Cette correspondance lui révéla que Ferdinand et tout ce qui l'entourait détestait la France, et que, s'il le laissait régner, ce jeune prince deviendrait bientôt l'instrument aveugle de ces mêmes hommes qui l'avaient armé contre son père et contre notre influence. Napoléon soupçonnait tout cela, mais il lui restait encore bien des doutes; il n'en eut plus après la lecture des lettres de Maria-Luisa et de la reine d'Étrurie. Il eut enfin la mesure de toutes ces ames abaissées, de tous ces esprits violens et incultes. Sa conscience s'en trouvant plus libre, il s'affermit dans la résolution qu'il avait prise d'en finir avec les princes d'Espagne.

Il arriva dans la nuit du 14 au 15 avril à Bayonne, et y trouva Savary, qui l'attendait depuis vingt-quatre heures. Il prit immédiatement connaissance de la lettre de Ferdinand datée de Vittoria, s'entretint longuement avec son aide-de-camp, et puis le congédia. Le 16, de grand matin, il le fit appeler et lui dit, en lui remettant une lettre : « Allez trouver le prince Ferdinand et remettez-lui cette lettre de ma part. Laissez-lui faire ses réflexions. Il n'y a point de finesse à employer; cela l'intéresse plus que moi : qu'il fasse ce qu'il voudra. Sur sa réponse ou sur son silence, je prendrai un parti, ainsi que des mesures pour qu'il n'aille pas ailleurs que près de son père. » Il finit par ces mots : « Voyez où mènent les mauvais conseils! Voilà un prince qui ne régnera peut-être pas dans quelques jours, ou qui apportera à l'Espagne une guerre

avec la France. Parbleu! les peuples sont bien à plaindre lorsqu'ils tombent en de pareilles mains. Allez au plus vite (1)! »

Pendant que ces choses se passaient à Bayonne, à Vittoria toutes les ames étaient agitées par la peur et l'irrésolution. Plusieurs grands personnages étaient accourus des villes et des provinces voisines, moins encore pour faire hommage à leur jeune roi que pour l'avertir des dangers auxquels l'exposait son imprudente démarche. L'un d'eux surtout, l'ancien ministre Urquijo, le supplia dans les termes de la plus chaleureuse éloquence de ne point continuer ce fatal voyage. Il prophétisa tous les malheurs qui allaient bientôt accabler la maison royale; il dit que, depuis la proclamation du 5 octobre 1806, il avait toujours été convaincu que Napoléon méditait de renverser la dynastie régnante en Espagne, comme absolument contraire à l'élévation de la sienne. « Ce dessein avait été suspendu jusqu'à une occasion favorable. Les malheureux démêlés du père avec le fils venaient de la lui offrir. Quel était donc l'objet du voyage du prince? Comment le souverain d'une monarchie telle que celle de l'Espagne et des Indes avilissait-il sa dignité aussi publiquement? Comment le conduisait-on vers un royaume étranger sans invitation, sans préparatifs, sans toute l'étiquette ordinairement observée, enfin sans qu'il eût été reconnu roi d'Espagne? » Ces paroles impressionnèrent le prince et ses conseillers; mais ils ne savaient plus comment revenir sur leurs pas. Bien qu'il fût encore en Espagne, Ferdinand n'était plus libre. Le général Verdier occupait avec plusieurs milliers de soldats la ville et les environs de Vittoria. Le maréchal Bessières était à Burgos avec le gros de ses forces. Nos colonnes parcouraient en tous sens les routes du Guipuzcoa et de la Navarre. Le prince était cerné de toutes parts. Sous prétexte d'honorer son rang, nos troupes le gardaient à vue. Pour se dérober à leur surveillance, il aurait fallu fuir, la nuit, sous un déguisement, et s'exposer à tomber entre leurs mains. Au fond, il n'y avait pas d'autre parti à prendre. Les bons conseils à cet égard ne lui manquèrent pas, et chacun revendiqua l'honneur de se dévouer pour lui. M. d'Urquijo proposa un plan d'évasion : le prince s'échapperait par une nuit profonde de Vittoria, gagnerait les montagnes de l'Aragon, et là, au milieu d'une population fidèle et brave, il attendrait ce qu'aurait résolu l'empereur. De son côté, M. d'Urquijo se rendrait à Bayonne et poserait à Napoléon l'alternative de reconnaître immédiatement Ferdinand VII comme roi d'Espagne ou d'entrer en guerre. Un autre personnage, le duc de Mahon, gouverneur de la province de Guipuzcoa, offrit de conduire le prince par des chemins détournés jusqu'à Bilbao, et là, d'assurer sa fuite par mer. Tous ces avis furent accueillis avec reconnaissance comme des témoi-

(1) *Mémoires du duc de Rovigo*, volume III, pages 308 et 309.

gnages d'un noble dévouement; mais on n'en suivit aucun. Les dangers vagues encore qui attendaient Ferdinand à Bayonne l'effrayaient moins qu'une rupture immédiate avec l'empereur Napoléon. Il déclara qu'il attendrait, pour se décider, le retour du général Savary; mais, irrésolu et faible, il ne sut pas même se donner le mérite d'une entière confiance dans la magnanimité de l'empereur. En même temps qu'il allait se livrer entre ses mains, il se mettait en défense comme s'il redoutait un piége. Il faisait armer les paysans du Guipuzcoa et de la Biscaye; il en composait sa garde personnelle; il en remplissait les rues de Vittoria, les cours, le vestibule et jusqu'aux corridors de l'hôtel qu'il habitait. Enfin Savary arriva. A la vue de cette foule d'hommes armés et fanatisés qui encombraient la ville, il comprit que, depuis son départ, la situation s'était encore aggravée. Il se concerta avec le général Verdier, écrivit au maréchal Bessières d'envoyer en toute hâte à Vittoria un renfort de troupes, et puis il se rendit chez Ferdinand. Pour arriver jusqu'à la chambre qu'occupait ce prince, il lui fallut se faire jour à travers une multitude d'hommes de mauvaise mine, armés de fusils, de pistolets et de poignards; tous le considéraient d'un œil farouche, prêts à le massacrer et à mourir eux-mêmes plutôt que de laisser enlever leur jeune roi. La présence du général français causa à Ferdinand et à toute sa suite une anxiété extrême. Le prince prit la lettre de l'empereur et la lut avidement. En voici les passages les plus remarquables :

« Mon frère,

« J'ai reçu la lettre de votre altesse royale. Elle doit avoir acquis la preuve, dans les papiers qu'elle a eus du roi son père, de l'intérêt que je lui ai toujours porté. Elle me permettra, dans la circonstance actuelle, de lui parler avec franchise et loyauté. En arrivant à Madrid, j'espérais porter mon illustre ami à quelques réformes nécessaires dans ses états et à donner quelque satisfaction à l'opinion publique. Le renvoi du prince de la Paix me paraissait nécessaire pour son bonheur et celui de ses sujets. Les affaires du Nord ont retardé mon voyage. Les événemens d'Aranjuez ont eu lieu. Je ne suis point juge de ce qui s'est passé et de la conduite du prince de la Paix; mais ce que je sais bien, c'est qu'il est dangereux pour les rois d'accoutumer les peuples à répandre du sang et à se faire justice eux-mêmes. Je prie Dieu que votre altesse royale n'en fasse pas elle-même un jour l'expérience. Il n'est pas de l'intérêt de l'Espagne de faire du mal à un prince qui a épousé une princesse du sang royal et qui a si long-temps régi le royaume. Il n'a plus d'amis. Votre altesse royale n'en aura plus si jamais elle est malheureuse. Les peuples se vengent volontiers des hommages qu'ils nous rendent. Comment d'ailleurs pourrait-on faire le procès au prince de la Paix sans le faire à la reine et au roi votre père? Ce procès alimentera les haines et les passions factieuses. Ce résultat sera funeste pour votre couronne. *Votre altesse royale n'y a de droits que ceux que lui a transmis sa mère.* Si le procès la déshonore, votre altesse royale déchire par là ses droits. Qu'elle ferme l'oreille à des

conseils faibles et perfides. Elle n'a pas le droit de juger le prince de la Paix. Ses crimes, si on lui en reproche, se perdent dans les droits du trône.....

« Quant à l'abdication de Charles IV, elle a eu lieu dans un moment où mes armées couvraient les Espagnes, et, aux yeux de l'Europe et de la postérité, je paraîtrais n'avoir envoyé tant de troupes que pour précipiter du trône mon allié et mon ami. Comme souverain, il m'est permis de vouloir en connaître les motifs avant de reconnaître cette abdication. Je le dis à votre altesse royale, aux Espagnols, au monde entier, si l'abdication du roi Charles est de pur mouvement, s'il n'y a pas été forcé par l'insurrection et l'émeute d'Aranjuez, je ne fais aucune difficulté de l'admettre, et je reconnais votre altesse royale comme roi d'Espagne. *Je désire donc causer avec elle sur cet objet.* La circonspection que je porte depuis un mois dans ces affaires doit être un garant de l'appui qu'elle trouvera en moi, si, à son tour, des factions, de quelque nature qu'elles soient, venaient à l'inquiéter sur son trône.

« Quand le roi Charles me fit part de l'événement du mois d'octobre dernier, j'en fus douloureusement affecté, et je pense avoir contribué, par les insinuations que j'ai faites, à la bonne issue de l'affaire de l'Escurial. Votre altesse royale avait bien des torts; je n'en veux pour preuve que la lettre qu'elle m'a écrite et que j'ai constamment voulu ignorer. Roi à son tour, elle saura combien les droits du trône sont sacrés. Toute démarche près d'un souverain étranger de la part d'un prince héréditaire est criminelle.

« Le mariage d'une princesse française avec votre altesse royale s'accorde, dans mon opinion, avec l'intérêt de mon peuple, et je le regarde plus spécialement comme une circonstance qui m'unirait par de nouveaux nœuds à une maison dont j'ai à me louer de toute manière pour la conduite qu'elle a tenue depuis l'époque de mon avénement au trône (1).

« ..... Votre altesse royale connaît ma pensée tout entière. Elle voit que je flotte entre diverses idées qui ont besoin d'être fixées. Elle peut être certaine que, dans tous les cas, je me comporterai avec elle comme avec le roi son père. Qu'elle croie à mon désir de tout concilier et de trouver des occasions de lui donner des preuves de mon affection et de ma parfaite estime.

« Sur ce, mon frère, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

« Bayonne, le 16 avril 1808. »

« NAPOLÉON. »

Cette lettre offrait un singulier mélange de rudesse et de duplicité : elle renfermait des phrases d'une dureté si étrange, des insinuations tellement outrageantes, qu'on eût dit que l'empereur, dont le caractère fougueux répugnait à la fourberie cauteleuse, avait voulu mettre Ferdinand en garde contre les dangers qui le menaçaient. Il avait en quelque sorte obéi à deux impulsions contraires, à celle de sa conscience, qui semblait dire au jeune prince : Tremblez de mettre le pied sur la terre de France; fuyez, il en est temps encore; puis à celle d'une politique artificieuse, qui s'efforçait d'attirer la victime dans le piége fatal.

(1) Tout ce paragraphe relatif au mariage a été retranché dans la publication qui en a été faite dans le *Moniteur*.

Mais le chanoine Escoïquitz, toujours sous le charme, ne fut saisi que par le côté bienveillant et amical du message impérial, et fut d'avis que le prince devait, sans plus tarder, se rendre à Bayonne. Nonobstant ce conseil, Ferdinand hésitait : il s'étonnait et s'affligeait que l'empereur ne lui eût pas donné dans sa lettre le titre de majesté. Le général Savary s'appliqua une dernière fois à le rassurer : il lui dit que son souverain n'avait pu le qualifier autrement que d'altesse royale, parce qu'enfin il ne l'avait pas encore reconnu, qu'il y avait bien des points sur lesquels il était plus important de s'entendre que sur celui-là, mais qu'une fois ces points réglés, il n'hésiterait pas à le qualifier de majesté. Ces paroles décidèrent enfin le prince, qui donna les ordres de départ. A la vue des voitures qui vont emmener son roi, le peuple, dont le jugement droit et simple n'est point obscurci par les sophismes de l'esprit, est tout à coup saisi d'une anxiété inexprimable. Un grand tumulte s'élève, la foule se presse autour des voitures. Soudain un homme d'une figure farouche s'élance, et, d'un trait de serpe, coupe les traits des mules. Le peuple applaudit à cet acte audacieux par des cris frénétiques; mais Ferdinand était déterminé à partir : il fit ratteler les mules, se jeta dans sa voiture, non sans ressentir un grand trouble, et s'avança vers cette France où, au lieu d'un allié et d'un protecteur, il allait trouver un ennemi, l'exil et la prison.

Le prince arriva le 20 avril, à dix heures du matin, à Bayonne. L'empereur habitait le château de Marac, situé à une petite distance de la ville. On dit que, lorsqu'on vint lui apprendre que Ferdinand s'approchait, il ne put réprimer cette exclamation : « Comment! il vient; cela est impossible! » Il monta aussitôt à cheval et alla lui rendre visite. Les deux princes s'embrassèrent avec tous les témoignages de la plus sincère cordialité. Après une entrevue fort courte, l'empereur retourna au château de Marac et envoya prier Ferdinand, son frère don Carlos et leur suite, à dîner. A six heures, les voitures impériales allèrent chercher les princes. Au moment où elles rentrèrent dans la cour du château, Napoléon sortit de ses appartemens, vint recevoir lui-même Ferdinand à la descente de sa voiture, le prit par la main et le conduisit dans son salon. L'étiquette ne commandait rigoureusement ces démonstrations qu'à l'égard d'une tête couronnée. Elles comblèrent de joie Ferdinand, qui crut y voir l'indice que l'empereur allait le reconnaître; mais, pendant le dîner, Napoléon, tout en traitant le prince avec une courtoisie recherchée, affecta d'éviter les occasions de qualifier son titre. Ferdinand et son frère don Carlos n'en quittèrent pas moins le château de Marac, radieux et pleins d'espoir. Leur illusion fut de courte durée.

L'empereur avait retenu près de lui le chanoine Escoïquitz. Quand les princes furent partis, il l'emmena dans son cabinet, et eut avec lui

ce fameux entretien dont le récit, publié par le chanoine, est un des documens les plus précieux de l'histoire de ce siècle. Napoléon commença par déclarer qu'il lui était impossible de ne point s'intéresser au sort du roi Charles IV, qui avait réclamé sa protection, que l'abdication de ce prince avait été forcée, et qu'il ne reconnaîtrait Ferdinand comme roi que lorsque son père aurait renouvelé librement son abdication en faveur de son fils; puis, comme s'il était fatigué de feindre, il écarta tous les voiles, et dit que les intérêts de son empire exigeaient que la maison de Bourbon, ennemie implacable de la sienne, perdît le trône d'Espagne. « La nouvelle dynastie donnerait une bonne constitution, et, par son étroite alliance avec la France, garantirait l'Espagne contre tout ce que pourrait tenter la seule puissance qui pouvait lui nuire. Charles IV, persuadé que les infans ne pouvaient gouverner dans ces temps difficiles, était prêt à lui céder tous ses droits et ceux de sa famille; mais l'empereur estimait Ferdinand, qui était venu le voir à Bayonne avec confiance; il voulait traiter cette affaire avec lui, et le dédommager, autant que possible, ainsi que ses frères, de ce que sa politique l'obligeait à leur ôter en Espagne. Proposez donc de ma part à Ferdinand, ajouta-t-il, de renoncer à tous ses droits à la couronne d'Espagne, et de recevoir en échange l'Étrurie avec le titre de roi et une entière indépendance pour lui et ses héritiers mâles à perpétuité. Dites-lui que je lui ferai compter en pur don, pour son établissement, une année de revenu de ce dernier état. Lorsqu'un traité aura été signé à cet égard, je lui donnerai ma nièce en mariage pour l'assurer de toute mon amitié. Si le prince fait ce que je désire, l'Espagne conservera son intégrité territoriale, son indépendance, ses lois, sa religion et ses usages. Voilà tout mon système; je ne veux rien pour moi, pas même un village. Si tout ceci ne convient pas à votre prince, il est libre de s'en retourner après que nous aurons fixé le terme de sa rentrée et l'époque où nous commencerons les hostilités. »

Le chanoine Escoïquitz exprima sa surprise et sa douleur en entendant des propositions qui n'étaient pas même soupçonnées de son roi et de sa nation. Il s'étendit longuement sur la révolution d'Aranjuez, et s'attacha à bien convaincre l'empereur que l'abdication de Charles IV avait été volontaire. Napoléon combattit l'opinion du chanoine, et le débat sur ce point se prolongea quelque temps jusqu'à ce que l'empereur le tranchât en disant : « Laissons cela, et dites-moi, chanoine, si je peux oublier que les intérêts de ma maison et ceux de mon empire veulent que les Bourbons ne règnent plus en Espagne. Il est impossible que vous ne voyiez pas comme moi que, tant qu'il existera des Bourbons sur ce trône, je n'aurai avec l'Espagne aucune alliance sincère. Ils sauront feindre tant qu'ils seront seuls et dans l'impossibilité de me nuire; mais, lorsqu'ils me verront occupé dans une guerre du Nord, ce qui ne peut manquer d'avoir lieu, ils se réuniront à mes ennemis. Rap-

pelez-vous la perfidie de Charles IV lui-même, qui, au mépris de notre alliance, voulut me faire la guerre lorsqu'il me crut tout occupé de celle de Prusse, peu avant la bataille d'Iéna. Jamais, je le répète, je ne compterai sur l'Espagne, tant que les Bourbons y régneront. Les forces de cette nation, considérables en tout temps, peuvent augmenter encore sous un homme de mérite qui serait à la tête du gouvernement, et s'élever au point de nuire à mon repos; ne vous étonnez donc point, chanoine, si je vous répète : Mauvaise politique! »

Le chanoine s'efforça de démontrer que la proclamation du 5 octobre n'était point le fait de Charles IV, mais du prince de la Paix; puis il fit un tableau touchant de la confiance que Ferdinand avait toujours témoignée à l'empereur. « Lorsqu'il n'était que prince, dit-il, il vous instruisit, au péril de sa vie, du désir qu'il avait de s'unir avec une princesse de votre maison. Il a renouvelé par écrit sa demande à son avénement au trône. Il ne s'est point inquiété du refus fait par vos représentans de le reconnaître roi. Il est venu en personne solliciter votre alliance, et, sans crainte, sans soupçons, se mettre, avec la confiance d'un fils, à votre disposition. L'idée qu'il avait conçue de la justice et de la générosité d'un héros a éloigné toute défiance de son cœur. » L'abbé finit en s'étendant sur l'heureuse influence qu'exercerait un mariage qui attacherait à jamais le nouveau roi à la famille impériale. « Vous me faites des contes, chanoine, lui répliqua l'empereur; vous n'ignorez pas qu'une femme est un lien trop faible pour fixer la politique d'un souverain, et qu'on ne peut la comparer en rien aux sentimens qu'inspire une origine commune. Qui me répondra que l'épouse de Ferdinand aura sur lui de l'ascendant? Cela ne dépend-il pas du hasard, des circonstances? D'ailleurs, la mort peut rompre tous ces liens, et la haine, assoupie momentanément, se réveillerait alors avec plus de force. » L'empereur dit encore beaucoup d'autres choses que le chanoine n'a pu reproduire dans son récit; il s'étendit longuement sur le personnel des princes d'Espagne, notamment sur Ferdinand. Il dit qu'il ne s'était pas attendu à rencontrer dans le fils aîné du roi d'Espagne tant d'incurie et d'ignorance; il railla amèrement le chanoine du brillant élève qu'il avait formé, et le laissa muet et désespéré. Il mit fin à ce pénible entretien en disant à l'abbé qu'il réfléchirait de nouveau sur la question, et qu'il l'instruirait le lendemain du parti qu'il aurait pris.

Le 21 au matin, comme il l'avait dit, l'empereur fit appeler le chanoine et lui dit : « Je me suis décidé irrévocablement à changer la dynastie qui règne en Espagne. Vous pouvez en instruire le prince Ferdinand; dites-lui de se décider avant l'arrivée du roi Charles son père. Relativement à l'échange de ses droits contre la Toscane, s'il accepte, le traité sera fait avec la plus grande solennité : dans le cas contraire, son refus deviendra toujours inutile, car j'obtiendrai de son père la cession que je désire. La Toscane restera alors à la France, et son altesse royale

ne recevra aucune indemnité. » Cette déclaration arracha au chanoine une exclamation de douleur. « Sire, lui dit-il, la résolution de votre majesté m'affecte d'autant plus qu'outre le malheur de mon roi et de ma patrie, j'aurai à gémir sur la perte de la réputation de ceux qui étaient avec moi auprès du roi lorsqu'il s'est décidé à venir à Bayonne. On nous considérera comme les auteurs de cette fatale détermination : moi surtout, je serai particulièrement blâmé. — Rassurez-vous, chanoine, lui répondit l'empereur; ni vous ni les autres n'aurez raison de vous affliger : vous ne pouviez deviner mes intentions que personne ne connaissait. »

Le général Savary, le même qui, si peu de jours auparavant, faisait espérer à Ferdinand que son souverain le reconnaîtrait roi, vint lui signifier que l'empereur Napoléon avait irrévocablement résolu de renverser les Bourbons d'Espagne et de leur substituer un prince de sa propre famille, qu'en conséquence sa majesté impériale exigeait que le prince des Asturies, tant en son nom qu'en celui de toute sa famille, renonçât à la couronne d'Espagne et des Indes en faveur d'un frère de l'empereur. Comment Napoléon, qui avait à un si haut degré le sentiment des nobles et grandes choses, a-t-il pu soumettre à une pareille épreuve le dévouement d'un homme qui déjà ne l'avait que trop bien servi? On eût dit que le maître et le serviteur avaient voulu montrer jusqu'où ils pouvaient porter, l'un l'excès de ses exigences, l'autre l'excès de son abnégation.

Le 21 avril et les jours suivans, l'empereur fit appeler ensemble ou séparément don Pedro Cevallos, les ducs de l'Infantado et de San-Carlos, et leur exposa les mêmes idées qu'au chanoine Escoïquitz. Tous reproduisirent, sous d'autres formes, les mêmes argumens que l'abbé, et tentèrent vainement de le faire renoncer à ses résolutions.

M. de Champagny intervint aussi dans ces négociations, et il eut de fréquentes conférences avec tous les conseillers de Ferdinand, notamment avec MM. de Cevallos et de Labrador. M. de Cevallos, qui, en sa qualité de ministre des affaires étrangères, se trouvait plus compromis que tous les autres, tint à M. de Champagny un langage plein de hauteur et de véhémence. « Quelle confiance, dit-il, l'Europe pourra-t-elle mettre dans ses traités avec la France, quand elle verra avec quelle perfidie celui du 27 octobre a été violé? De quelle terreur ne sera-t-elle pas frappée en considérant les artifices, les trompeuses promesses, les séductions de tous genres, que l'empereur a mis en usage pour attirer le roi à Bayonne et le dépouiller de sa couronne! » Il avait à peine achevé ces mots, que l'empereur, qui avait tout entendu, ouvrit impétueusement la porte de son cabinet, et, apostrophant M. de Cevallos, le qualifia de traître, parce qu'ayant été ministre de Charles IV, il avait accepté les mêmes fonctions sous Ferdinand. C'est à la suite de cette conférence orageuse que M. de Champagny soumit, dans les formes

régulières et officielles, aux négociateurs espagnols les conditions que Napoléon avait communiquées lui-même au chanoine Escoïquitz. Plus elles étaient dures et outrageantes, moins Ferdinand et ses conseillers pouvaient croire qu'elles fussent définitives; ils s'étaient persuadé que l'empereur leur demandait beaucoup pour obtenir moins, et qu'en montrant de la fermeté, on s'exposait tout au plus à perdre les provinces situées sur la rive gauche de l'Èbre. Seul, l'abbé Escoïquitz émit l'opinion que la résolution de l'empereur était irrévocable, et pressa son souverain d'accepter l'échange proposé, le trône d'Étrurie valant mieux encore, dit-il, que l'exil ou la prison en France. Cette fois, le chanoine ne fut point écouté : un éclair de courage brilla dans l'ame de Ferdinand; il repoussa le honteux marché qui lui était offert, et déclara qu'il ne renoncerait à aucun des droits de sa maison. M. de Cevallos fit connaître, le 29 avril, cette détermination à M. de Champagny. En même temps, il lui annonça que le roi son maître ayant résolu de retourner en Espagne, afin de calmer les craintes de ses sujets, il désirait effectuer son départ de Bayonne; mais, sous prétexte qu'il attendait dans cette ville Charles IV et la reine, l'empereur refusa de laisser partir Ferdinand : ce prince mesura de suite la portée de ce refus et comprit qu'il n'était plus libre. En effet, tous ses pas étaient épiés et surveillés; la ville et les remparts étaient remplis de soldats ou d'agens de police apostés pour arrêter le prince, s'il voulait s'évader. La résistance qu'il avait opposée jusqu'ici aux volontés de l'empereur était une difficulté sur laquelle évidemment on n'avait pas compté. Napoléon ne savait plus comment sortir du défilé dans lequel il s'était engagé. Employer la violence, menacer le prince, le réduire par la terreur lui répugnait; le laisser libre de retourner en Espagne, c'était la guerre, et il n'avait depuis un an imaginé tant de combinaisons fallacieuses que pour l'éviter. Son embarras était extrême; heureusement pour lui, les vieux souverains lui vinrent en aide.

Conformément à ses ordres secrets, Murat avait déclaré, le 16 avril, à la junte suprême, que l'abdication de Charles IV ayant été forcée, ce prince avait protesté, qu'il avait écrit à l'empereur, qu'il lui avait demandé sa protection, et qu'en conséquence sa majesté impériale avait décidé qu'elle ne reconnaîtrait d'autre roi que Charles IV.

M. de Beauharnais venait d'être rappelé et remplacé dans son poste d'ambassadeur par M. de Laforest, le même qui avait dirigé avec un si remarquable talent l'épineuse opération du partage des indemnités germaniques, et rempli plus tard avec non moins de distinction le poste de ministre à Berlin. L'empereur, en plaçant un homme d'autant de sagesse et de lumière auprès du bouillant Murat, avait voulu donner à ce prince un guide et comme un mentor. La junte suprême attendit, pour obéir aux injonctions du grand-duc de Berg, que le nouvel ambassadeur se fût expliqué. M. de Laforest ne laissa pas long-temps les esprits

en suspens; il appuya sans réserve la déclaration du grand-duc. Cette manifestation ne laissa plus de doute à la junte que la cause de Ferdinand ne fût perdue sans ressource. Elle n'en exprima pas moins sa surprise qu'un acte aussi grave que la déclaration du 16 avril n'eût pas été fait par Charles IV en personne. Alors le vieux roi, conduit ou plutôt traîné par Murat, entra en scène à son tour. Il écrivit le 19 avril à son frère, l'infant don Antonio, pour lui répéter tout ce que le grand-duc avait déclaré la veille. Il lui annonça qu'il reprenait aujourd'hui même possession de la couronne, confirmait provisoirement les pouvoirs de la junte suprême, et lui ordonnait de faire connaître sa résolution à ses peuples. La junte n'était plus libre; son autorité était méconnue, avilie; elle n'eut point la folie de braver un pouvoir qui étreignait dans ses mains toute l'Espagne. Elle se borna à demander qu'il lui fût permis d'informer Ferdinand de ce qui se passait, que l'acte de protestation de Charles IV ainsi que la déclaration du 17 fussent tenus dans le plus grand secret, et que, pour le moment, ce prince s'abstînt d'exercer aucun acte de souveraineté. Murat et le vieux roi consentirent à tout. Il fut convenu entre eux et la junte que Charles IV et la reine se rendraient à Bayonne pour conférer avec leur fils, et régler, sous la médiation de l'empereur, tous leurs différends. Le 25 avril, les vieux souverains se mirent en route avec la fille du prince de la Paix et arrivèrent le 30 à Bayonne. Le prince de la Paix y était déjà depuis quelques jours. Ce personnage pouvant être un instrument utile entre les mains de l'empereur, Murat avait réclamé son élargissement. D'abord il ne put l'obtenir; la junte n'avait pas cessé d'alléguer l'insuffisance de ses pouvoirs. Le 20 avril, il réitéra la demande, menaçant, en cas de nouveaux refus, de forcer la prison du prince et de le délivrer lui-même. Ces menaces effrayèrent la junte; elle céda enfin : le prisonnier fut tiré du château de Villa-Viciosa, et remis, le 21, entre les mains du grand-duc de Berg, qui, sans perdre un seul jour, le fit partir sous escorte pour Bayonne.

Dès que Ferdinand et don Carlos surent que les vieux souverains venaient d'arriver, ils s'empressèrent d'aller leur offrir leurs respects. Charles IV se tourna vers son second fils et lui dit : « Bonjour, Carlos. » Il n'eut pas une parole pour Ferdinand. Le jeune prince voulut le suivre; alors le vieux roi, se retournant, l'arrêta d'un air courroucé et lui dit : « N'avez-vous pas assez outragé mes cheveux blancs? » Ferdinand, triste et confus, s'éloigna, et toute espérance s'éteignit dans son cœur.

De son côté, Napoléon avait quitté le château de Marac et était venu rendre visite à Charles IV et à la reine. Sa présence jeta le vieux roi dans un grand trouble. Charles s'approcha de lui, éleva ses bras et s'écria avec une extrême émotion : « Ah! mon ami! » Puis ils s'embrassèrent avec effusion. L'entretien dura plus d'une heure. Charles IV

raconta à l'empereur toutes les humiliations, tous les chagrins dont il avait été abreuvé depuis plusieurs mois, et lui dit avec l'accent de la douleur : « Votre majesté ne sait pas ce que c'est que d'avoir à se plaindre d'un fils; c'est le plus grand malheur que l'on puisse éprouver! » Au nombre des personnages qui étaient accourus pour offrir leurs hommages aux vieux souverains, il y en avait un qui attirait tous les regards, moins encore par sa bonne mine que par les vicissitudes de sa destinée : c'était le prince de la Paix. A la vue de ce favori si aimé, Charles IV et la reine ne purent retenir leurs sanglots et se jetèrent dans ses bras. C'eût été une scène touchante, si l'objet d'une si vive tendresse en eût été plus digne. Le 1er mai, les souverains allèrent dîner au château de Marac. Le prince de la Paix les accompagnait; mais, n'ayant point été invité, il n'avait pu prendre place à la table impériale. Charles IV se tourna d'un air tout contristé vers l'empereur et lui dit : « Et Manuel, sire, Godoy... » Napoléon ne put réprimer un sourire et donna l'ordre qu'on fît entrer le prince (1).

La fortune semble fournir à Godoy une occasion de racheter toutes ses fautes. Supérieur à la haine qu'il ressent pour Ferdinand, noblement inspiré par les malheurs de sa patrie, aura-t-il le courage de dire au vieux roi : « Sire, votre règne est fini, vous ne pouvez plus faire le bonheur et le salut de l'Espagne; mais vous avez des fils : leurs droits sont aussi sacrés que les vôtres. L'empereur ne veut vous rendre la couronne que pour vous forcer à la lui abandonner; cette couronne, vous n'avez pas le droit de la céder; vous n'en êtes point le maître, vous n'en êtes que le dépositaire. Ne flétrissez point vos cheveux blancs en vous faisant l'instrument de la ruine de votre maison; laissez à l'empereur tout l'odieux d'une spoliation qui attirera sur sa tête la réprobation du monde. » Ce mâle et noble langage, Godoy ne le tiendra pas. Il arrive poursuivi par les malédictions de l'Espagne entière, le cœur plein de ressentiment et de fiel, et rendant à tous ses ennemis, princes, courtisans et peuple, haine pour haine et vengeance pour vengeance. Il vit, il est libre; c'est l'empereur qui l'a tiré des mains de ses geôliers; sa haine contre Ferdinand se cache sous le masque de la reconnaissance qui l'enchaîne à son bienfaiteur. Chaque jour il s'entretient avec ce souverain, il se livre à lui sans réserve : tout ce que lui demande le maître de la France, il s'engage à le faire. Que lui importent l'indépendance de l'Espagne et l'honneur de ses maîtres? Ce qui est doux à son cœur, c'est que Ferdinand partage le sort de son

(1) Le roi souffrait de ses rhumatismes. Pendant le dîner, il parla beaucoup de sa passion pour la chasse, à laquelle il les attribuait. « Tous les jours, dit-il, quelque temps qu'il fît, hiver et été, je partais après avoir entendu la messe et déjeuné; je chassais jusqu'à une heure; je dînais, et j'y retournais immédiatement jusqu'à la chute du jour. Le soir, Manuel avait soin de me dire si les affaires allaient bien ou mal, et j'allais me coucher pour recommencer le lendemain. »

père et le sien, qu'il ne puisse plus régner, qu'il reste toute sa vie condamné aux tourmens de l'ambition déçue. Périsse, s'il le faut, la maison de Bourbon! le malheur de Ferdinand sera complet; Godoy sera vengé! Du reste, la colère des vieux souverains n'a pas besoin d'être surexcitée contre leur fils; eux aussi ils arrivent ulcérés, et la vengeance leur est presque aussi douce qu'au favori. Celui-ci leur fait connaître les volontés de l'empereur; ils n'ignorent plus rien : c'est leur couronne, c'est l'existence de leur dynastie qu'on leur demande, et un cri de révolte ne sort point de leur ame! et le descendant de Louis XIV, le fils de Charles III livre son trône, ses peuples, l'honneur de sa maison, la liberté même de ses enfans, à l'homme qui a immolé le dernier des Condé! Honte à jamais sur tant de lâcheté et d'ignominie!

Le jour même de son arrivée à Bayonne, le 30 avril, Charles IV fit venir son fils Ferdinand, et, en présence de la reine, de l'empereur et du prince de la Paix, il lui commanda avec l'accent de la colère de lui rendre sa couronne. Le jeune prince voulut répondre; alors le vieux roi s'élança furieux de son siége, accusa son fils d'avoir voulu lui arracher la vie avec la couronne, et le menaça, s'il résistait à ses injonctions, de le faire traiter, lui et ses conseillers, comme des émigrés rebelles. La reine prit aussi la parole et s'abandonna aux plus violentes invectives contre Ferdinand. Revenu au château de Marac, l'empereur, encore tout ému de la terrible scène à laquelle il venait d'assister, réunit les personnes présentes et leur en raconta en frissonnant tous les détails. Il leur peignit le vieux roi accusant son fils, se plaignant de ses conspirations, de la perte de la monarchie et des outrages faits à ses cheveux blancs. « C'était, dit-il, le roi Priam. » Parlant de la reine, il s'écria : « Quelle femme! quelle mère! Elle m'a fait horreur! elle m'a intéressé au sort de Ferdinand. »

Le jeune prince s'était retiré consterné, mais non encore abattu. Le 1er mai, il écrivit à son père qu'il était prêt à lui rendre sa couronne, mais il y mit pour condition qu'il accompagnerait Charles IV à Madrid, et qu'en présence des cortès assemblées il formulerait sa renonciation en exposant les motifs qui l'y avaient déterminé; que son père n'emmènerait point avec lui les personnes qui s'étaient justement attiré la haine de la nation espagnole; qu'enfin, s'il ne voulait plus ni régner ni rentrer en Espagne, lui, Ferdinand, gouvernerait au nom du roi son père et comme son lieutenant-général. Le vieux roi répondit le lendemain à son fils. Cette lettre est digne de l'attention de l'histoire; c'est la main de Charles IV qui l'a écrite et signée, mais c'est évidemment l'empereur qui l'a dictée. Pensées et style, tout révèle son véritable auteur. Après avoir rappelé les principaux événemens qui se sont passés en Espagne depuis la paix de Bâle, le complot de l'Escurial, la clémence dont il avait fait preuve en pardonnant à son fils, Charles IV arrive à la révolution d'Aranjuez, et il dit :

« Quelle a été votre conduite? Vous avez mis en rumeur tout mon palais; vous avez soulevé mes gardes contre moi; votre père lui-même a été votre prisonnier : mon premier ministre, que j'avais élevé et adopté dans ma famille, fut traîné sanglant de cachot en cachot; vous avez flétri mes cheveux blancs; vous les avez dépouillés d'une couronne portée avec gloire par mes ancêtres et que j'avais conservée sans tache... J'ai eu recours à l'empereur non plus comme un roi à la tête de ses troupes et environné de l'éclat du trône, mais comme un roi malheureux et abandonné. J'ai trouvé protection et refuge au milieu de ses camps; je lui dois la vie, celle de la reine et de mon premier ministre. Il connaît tous les outrages que j'ai reçus et les violences qu'on m'a faites. Il m'a déclaré qu'il ne vous reconnaîtrait jamais pour roi, et que l'ennemi de son père ne pouvait inspirer aucune confiance aux étrangers. D'ailleurs, il m'a montré des lettres de vous qui attestent votre haine pour la France. En m'arrachant la couronne, c'est la vôtre que vous avez brisée. Votre conduite envers moi, vos lettres interceptées, ont mis une barrière d'airain entre vous et le trône d'Espagne. Il n'est ni de votre intérêt ni de celui des Espagnols que vous y prétendiez. Gardez-vous d'allumer un feu dont votre ruine totale et le malheur de l'Espagne seraient la suite inévitable. Je suis roi du droit de mes pères; mon abdication a été le résultat de la force et de la violence; je n'ai donc rien à recevoir de vous. Je ne puis adhérer à aucune réunion des députés de la nation. C'est encore là une faute des hommes sans expérience qui vous entourent. J'ai régné pour le bonheur de mes sujets; je ne veux point leur léguer la guerre civile, les émeutes, les assemblées populaires et les révolutions. Tout doit être fait pour le peuple et rien par le peuple. Oublier cette maxime, c'est se rendre coupable de tous les crimes qui dérivent de cet oubli... Lorsque je serai assuré que la religion de l'Espagne, l'intégrité de nos provinces, leur indépendance et leurs priviléges seront maintenus, je descendrai dans le tombeau en vous pardonnant l'amertume de mes dernières années. »

Le jeune prince répondit à son père le 4 mai. Sa lettre était digne et habile. Il se disculpait de toute participation personnelle à l'émeute d'Aranjuez et s'attachait à démontrer que l'acte d'abdication de Charles IV avait été volontaire. Il déclarait qu'une renonciation comme celle qu'on lui demandait ne pouvait avoir lieu sans le consentement formel de tous les individus qui avaient ou pouvaient avoir un droit à la couronne, et encore moins sans l'adhésion formelle de la nation espagnole, représentée par les cortès réunies dans un lieu de sûreté. Il finissait par renouveler son refus d'abdiquer, à moins que son père ne consentît à ce qu'il lui avait demandé dans sa lettre du 1er mai.

Le prince ne pouvait conserver la moindre illusion sur le sort qui l'attendait : ce n'était plus sa couronne qui était en question, c'était la liberté de sa personne et celle de tous les membres de sa famille. Alors il embrassa une résolution extrême : il informa secrètement son oncle, l'infant don Antonio, de sa position, et lui expédia un décret royal ainsi conçu : « La junte exécutera tout ce qu'elle jugera nécessaire pour le service du roi et du royaume, et, pour cet effet, elle a tous les pouvoirs

dont sa majesté elle-même serait investie. » Ce décret parvint en duplicata à la junte suprême : le primata fut intercepté (1).

Le 4 mai, deux députés, choisis par la junte suprême, arrivèrent déguisés à Bayonne. Ils échappèrent à la vigilance de la police impériale, se mirent en secrète communication avec Ferdinand et lui soumirent les demandes suivantes : Consentait-il à ce que la junte se substituât, en cas de besoin, une ou plusieurs personnes prises dans son sein ou en dehors, afin qu'elles se transportassent dans un lieu où elles pourraient agir avec liberté? Voulait-il qu'on commençât les hostilités contre l'armée française, et, dans ce cas, quand et comment? Fallait-il, dès ce moment, s'opposer à l'entrée de nouvelles troupes françaises en Espagne? Jugeait-il que l'on devait procéder immédiatement à la convocation des cortès? Enfin, de quels objets devraient-elles s'occuper?

Le prince répondit le lendemain, 5 mai, aux députés de la junte, qu'il n'était pas libre. « Il ne pouvait conséquemment prendre aucune mesure pour la conservation du souverain et de la monarchie; mais il donnait à la junte des pouvoirs illimités; il l'autorisait, par un décret formel, à se transporter partout où elle le jugerait convenable, et à exercer, au nom du roi, toutes les fonctions de la souveraineté. Les hostilités devraient commencer du moment où le roi serait conduit dans l'intérieur de la France, ce à quoi, disait-il, il ne consentirait jamais, à moins qu'il n'y fût absolument forcé. » Un second décret, rendu le même jour que le précédent, portait que « les cortès s'assembleraient dans le lieu le plus convenable, qu'elles s'occuperaient d'abord de lever

(1) Les anxiétés du jeune prince se peignent tout entières dans la lettre suivante, qu'il avait écrite le 28 avril à son oncle don Antonio, qui fut aussi interceptée, et à laquelle Charles IV, dans sa lettre du 2 mai à son fils, avait fait allusion :

« CHER AMI,

« J'ai reçu ta lettre du 22, et j'ai lu les copies des deux autres qu'elle renferme, celles de Murat et sa réponse. J'en suis satisfait. Je n'ai jamais douté de ta prudence et de ton amitié pour moi : je ne sais comment t'en remercier.

« L'impératrice est arrivée ici hier au soir à sept heures. Il n'y eut que quelques petits enfans qui crièrent *vive l'impératrice;* encore ces cris étaient-ils bien froids. Elle passa sans s'arrêter et fut de suite à Marac. J'irai lui rendre visite aujourd'hui.

« Cevallos a eu hier un entretien fort vif avec l'empereur qui l'a appelé traître, parce qu'ayant été ministre de mon père, il s'est attaché à moi, et que c'était là la cause du mépris qu'il avait pour lui. Je ne sais comment Cevallos a pu se contenir, car il s'irrite facilement, surtout en entendant de tels reproches. Je n'avais pas connu jusque-là Cevallos; je vois que c'est un homme de bien qui règle ses sentimens sur les véritables intérêts de son pays, et qu'il est d'un caractère ferme et vigoureux, tel qu'il en faut dans de semblables circonstances.

« Je t'avertis que Marie-Louise (l'ex-reine d'Étrurie) a écrit à l'empereur qu'elle fut témoin de l'abdication de mon père, et qu'elle assure que cette abdication ne fut pas volontaire. Gouverne bien et prends des précautions, de peur que ces maudits Français n'en agissent mal avec toi. Reçois les assurances de mon tendre attachement. »

des troupes et de l'argent pour organiser la défense du royaume, et qu'enfin leur session serait permanente. »

Dans le moment même où Charles IV découronnait son fils et frappait dans sa personne sa maison tout entière, le 2 mai, le peuple espagnol, en qui vivait encore la vieille énergie castillane, donnait à Madrid le premier signal de sa longue et sanglante lutte avec le dominateur de l'Europe. L'attitude du grand-duc de Berg et de l'ambassadeur de France, après que Ferdinand eut quitté sa capitale, et, plus que tout le reste, l'élargissement du prince de la Paix, avaient porté les esprits à un degré inoui d'exaspération. Aussi aveugle dans son aversion pour Godoy que l'était le vieux roi dans l'attachement que lui inspirait cet homme, la nation poursuivait dans le favori tombé un ministre corrompu et prévaricateur, qui, pour satisfaire à ses débauches et à sa cupidité, avait dilapidé les finances de l'état, vendu l'Espagne à la France après l'avoir vendue aux Anglais, et conduit son pays à la honte et à la ruine. Une partie de la haine qu'inspirait le protégé se tourna naturellement contre le protecteur. L'Espagnol a un sentiment naturel des grandes choses : il est fier, ardent et plein de courage; mais, comme son esprit est inculte, il ne sait point gouverner ses nobles qualités. Sa fierté dégénère presque toujours en présomption et son ardeur en véhémence. Si un service le touche profondément, il oublie moins encore un affront reçu, et son orgueil outragé le rend implacable dans sa vengeance. L'homme qui, depuis douze ans, remplissait le monde de sa gloire, avait séduit l'imagination de ce peuple amoureux du grandiose. Avant les événemens d'Aranjuez, tous les Espagnols admiraient l'empereur. Ce n'était point de l'estime froide et raisonnée qu'ils ressentaient pour ce grand prince, c'était de l'enthousiasme. A la vue de leur jeune roi quittant sa capitale, allant, sans troupes et sans gardes, à sa rencontre, ils ne purent se défendre d'une vague inquiétude. La confiance que leur inspirait la magnanimité de Napoléon les rassura. Ils partageaient les illusions de leur prince : ils croyaient, comme lui, qu'il trouverait l'empereur à Burgos ou à Vittoria; mais, quand ils virent le grand-duc de Berg prendre sous sa protection tous les objets de leurs mépris, Charles IV, la reine et Godoy, lorsqu'à ces causes de désenchantement vint se joindre le fardeau de l'occupation étrangère, quand enfin ils apprirent qu'au mépris de sa dignité royale, Ferdinand avait été amené jusqu'à Bayonne, et que là l'empereur, abusant de la confiance que lui avait montrée le jeune prince, avait osé attenter à ses droits souverains et à la liberté de sa personne, la réaction fut soudaine et terrible. En un moment, la haine contre la France envahit tous les cœurs. D'autant plus ulcérée qu'elle s'est plus abusée, la nation espagnole prend en exécration ce même homme qu'elle admirait si franchement peu de jours auparavant. Partout se manifeste cette agitation

violente, convulsive, qui est le signe précurseur des révolutions. A Madrid, à Burgos, à Tolède, toutes les têtes sont en feu : partout le peuple délaisse ses travaux pour ne s'occuper que des dangers qui menacent son roi : il est soulevé dans ses profondeurs comme la mer battue par la tempête. Bientôt des nouvelles étranges circulent, et la foule ignorante les accueille avidement. On dit qu'à Bayonne Ferdinand a tenu un langage sublime, qu'il a déclaré à l'empereur qu'il aimerait mieux mourir que de se déshonorer en renonçant à ses droits souverains. On ajoute que la Biscaye, la Navarre, la Catalogne et l'Aragon se sont levés en masse, et que les troupes françaises qui occupaient ces provinces ont toutes mis bas les armes. Au récit de ces bruits mensongers, les esprits, déjà enflammés, ne peuvent plus se contenir. A Madrid, des pamphlets à la main, brûlans d'énergie et de patriotisme, sont colportés de maisons en maisons et appellent tous les Espagnols aux armes. Murat a beau prendre une attitude menaçante, doubler les postes, faire promener ses canons à travers la ville; la haine, dans le peuple, est plus forte que la peur : il brave, il insulte notre drapeau, et des assassinats partiels préludent au soulèvement organisé des masses. Déjà, en plusieurs villes, notamment à Burgos et à Tolède, des collisions ont éclaté entre les habitans et nos soldats. Des deux côtés, le sang a coulé, et chaque jour voit tomber dans nos rangs de nouvelles victimes. Tout annonce une commotion violente et prochaine; Murat y est préparé.

Le 1er mai, ce prince annonça à la junte suprême que le roi Charles IV appelait à Bayonne sa fille, l'ex-reine d'Étrurie, son plus jeune fils, don Francisco de Paula, et son frère, l'infant don Antonio. La junte répondit que, l'infant de Paula n'étant âgé que de treize ans, elle ne pouvait l'envoyer à Bayonne sans un ordre formel signé de la main du roi Ferdinand. Murat insista, déclarant qu'il prenait tout sous sa responsabilité. La junte, agitée par ses scrupules et intimidée cependant, n'osait se prononcer, elle passa à délibérer toute la nuit du 1er au 2 mai; enfin elle céda à la force et consentit au départ. Le 2 au matin, les voitures qui devaient emmener les infans stationnaient devant le palais; la foule, bruyante et passionnée, les entourait. La reine d'Étrurie parut la première; elle descendit précipitamment les degrés du palais, se jeta dans une des voitures avec ses deux enfans et partit. Cette princesse avait quitté Madrid fort jeune pour aller régner en Toscane; elle était presque une étrangère pour les Espagnols. Quand le malheur qui poursuivait sa maison l'eut ramenée dans sa patrie, elle embrassa avec ardeur la cause des souverains déchus. Le peuple ne le lui avait point pardonné, et il la vit partir avec une sorte de joie. C'est sur une tête plus jeune qu'il avait reporté toutes ses sollicitudes. Le bruit se répand qu'on veut enlever l'infant don Francisco de Paula et le conduire à Bayonne; on dit qu'il pleure et ne veut point partir. Les voitures sont prêtes, les

mules attelées; une émotion inexprimable s'empare de la multitude; les femmes et les hommes poussent des cris furieux. Dans ce moment passe un aide-de-camp du grand-duc de Berg, M. Auguste de La Grange. Une voix sortie de la foule s'écrie : Le voilà! il vient enlever l'infant. Aussitôt l'officier français est pressé et enveloppé; mille bras se lèvent pour le frapper. Il allait être massacré, si un officier des gardes wallones qui se trouvait là ne l'eût protégé au péril de sa vie.

Lorsque Murat apprit ce qui se passait, il fit avancer un bataillon et deux pièces d'artillerie qui dispersèrent à coups de fusil et de mitraille les groupes ameutés. Il crut la révolte étouffée; mais bientôt l'incendie se rallume, grandit et embrase la ville entière. En un moment, toute la population virile se précipite hors de ses maisons, s'organise avec ensemble et discipline, et se rue sur nos soldats. Une lutte affreuse commence. Malheur aux Français isolés dans les rues! ils sont impitoyablement égorgés. Des moines, le crucifix à la main, conduisent en l'exaltant la populace furieuse; de toutes les fenêtres des maisons tombent sur nos soldats une grêle de balles et de projectiles. Murat n'avait d'abord engagé qu'un très petit nombre de ses soldats; les voyant compromis, il les fit replier sur le gros de ses troupes en dehors de la ville. Puis, quand il les eut toutes rassemblées, il les lança contre les insurgés. Elles débouchèrent en colonnes profondes dans les rues d'Alcala et de San-Géronimo, balayèrent tout ce qui était devant elles, se portèrent sur le parc d'artillerie où l'insurrection avait concentré tous ses moyens de résistance, la forcèrent dans ce dernier retranchement, et restèrent maîtresses de la ville. L'insurrection était vaincue, mais non comprimée; Français et Espagnols continuaient de s'entr'égorger avec une furie sans exemple. Alors MM. O'farill et Azanza, ministres, l'un de la guerre, l'autre des finances, et tous les deux membres de la junte suprême, se rendirent auprès du grand-duc et obtinrent de lui qu'il fît cesser le feu, lui promettant d'employer de leur côté tous leurs efforts pour apaiser le peuple. Ils parcoururent les rues de la ville un mouchoir blanc à la main; peu à peu les feux se ralentirent, puis s'éteignirent tout-à-fait. Les groupes d'insurgés se dissipèrent, et la ville, qui tout à l'heure était un champ de carnage, rentra dans le calme, calme plein de tristesse, d'amertume et de larmes, car, des deux côtés, des flots de sang avaient coulé, et l'on se prêtait les plus sinistres projets. Les Espagnols n'en étaient plus à croire que l'empereur voulait seulement abattre la dynastie régnante; les imaginations épouvantées allaient bien au-delà : on se disait avec effroi que le chef de la France avait résolu de conquérir l'Espagne, de l'incorporer à son empire, et, si elle osait résister, de la réduire par le fer et le feu. De son côté, Murat croyait saisir, dans la spontanéité et l'ensemble avec lesquels le peuple et les bourgeois de Madrid s'étaient soulevés et armés, les indices d'un vaste complot tramé de longue main. Ses soupçons s'étendaient jusqu'à la

junte suprême elle-même. L'émeute était apaisée et les groupes dispersés quand le bruit de la fusillade retentit de nouveau : on court, on s'informe, et l'on apprend que cinquante malheureux insurgés qui avaient été pris les armes à la main et condamnés à mort par un conseil de guerre venaient d'être fusillés au Prado. La populace de Madrid avait commis sur nos soldats, dans la journée du 2 mai, des cruautés affreuses; on avait vu des bandes de forcenés faire irruption dans les hôpitaux, se jeter sur nos soldats malades et les égorger dans leurs lits; mais ce n'était point au chef de l'armée française à venger de telles horreurs; son devoir était de calmer les esprits et non de les exaspérer par des représailles cruelles. Il voulut contenir les Espagnols par la terreur : il ne fit qu'envenimer leur haine et nationaliser l'insurrection. La capitale était remplie d'habitans des provinces qu'avait attirés l'avénement de Ferdinand VII; ils retournèrent dans leurs familles, où ils firent un récit passionné des scènes dont ils avaient été témoins et propagèrent partout la haine du nom français. C'en est fait! le prestige qui entourait notre drapeau est détruit. Les Espagnols avaient été bien près de considérer nos soldats comme des demi-dieux; maintenant qu'ils se sont mesurés avec eux, ils voient que ce ne sont que des hommes; ils ne les craignent plus. La guerre est commencée, guerre affreuse et sans gloire, qui, après avoir porté une atteinte profonde à la puissance morale de Napoléon, est devenue une des principales causes de ses malheurs et de sa ruine.

Pour le moment, Murat triomphait. Le 3 mai de grand matin, l'infant don Francisco de Paula partit pour Bayonne escorté par un piquet de cavalerie française. Le lendemain, ce fut le tour de l'infant don Antonio. Ce prince fit ses adieux en ces termes à la junte suprême : « Je suis parti pour Bayonne par ordre du roi, et j'engage la junte à continuer le même système tout comme si j'étais au milieu d'elle. Que Dieu nous la donne bonne! Adieu, messieurs, jusqu'à la vallée de Josaphat. »

L'empereur eut le premier connaissance des tristes événemens du 2 mai; ils l'affectèrent douloureusement. Il se rendit tout de suite chez les vieux souverains, et, leur présentant le rapport de Murat, il leur dit : « Voyez ce que je reçois de Madrid; je ne puis me l'expliquer. » Charles IV lut avec beaucoup d'émotion la lettre du grand-duc; puis, se tournant vers le prince de la Paix, il lui ordonna de faire venir immédiatement Ferdinand et don Carlos. « Ou je me trompe fort, dit-il à l'empereur, ou les infans en savent quelque chose. J'en suis au désespoir. Du reste, je ne m'en étonne pas. » Mais comment peindre le trouble de la reine, sa figure enflammée par la colère, la véhémence de ses paroles? Elle dénonce à l'empereur son fils Ferdinand comme un traître; elle l'accuse d'avoir voulu la faire assassiner ainsi que le roi Charles IV; elle attribue à ses infâmes machinations les massacres du 2 mai. Les deux jeunes princes arrivent au milieu de ces imprécations.

Ici s'ouvre une scène sur laquelle, pour l'honneur de la royauté moderne, nous voudrions pouvoir jeter un voile. Charles IV, la voix tremblante de colère, interpelle son fils aîné et lui demande s'il a des nouvelles de Madrid. Ferdinand garde le silence. « Eh bien! moi, je vais t'en donner, » reprend le père. Et il lui apprend l'émeute du 2 mai et les massacres qui ont ensanglanté les rues de la capitale. Puis il ajoute : « Crois-tu me persuader que toi ou les misérables qui te dirigent n'avez eu aucune part à ce saccage? Était-ce pour faire égorger mes sujets que tu t'es empressé de me faire descendre du trône? Dis-moi, crois-tu régner long-temps avec de tels moyens? Qui est celui qui t'a conseillé cette monstruosité? N'as-tu de gloire à acquérir que celle d'un assassin? » Ferdinand, interdit, n'avait pas la force de prononcer un mot. « Mais parle donc, malheureux! » lui disait son père. La reine s'emporta aussi contre son fils. Elle ne se contenta pas de lui adresser les reproches les plus outrageans; elle quitta son siége, et, s'approchant du prince, leva la main comme si elle voulait le frapper. Le vieux roi, interpellant de nouveau son fils, le somma de signer à l'instant même une abdication pure et simple, le menaçant, s'il s'y refusait, de le traiter comme un conspirateur. L'empereur était resté le témoin muet de cet horrible débat; mais, prenant la parole à son tour, il se tourna vers Ferdinand, et lui dit : « Prince, jusqu'à ce moment je ne m'étais arrêté à aucun parti sur les événemens qui vous ont amené ici; le sang répandu à Madrid fixe mes irrésolutions. Ce massacre ne peut être que l'œuvre d'une faction que vous ne pouvez pas désavouer, et je ne reconnaîtrai jamais pour roi d'Espagne celui qui, le premier, a rompu l'alliance en ordonnant le meurtre de mes soldats dans le moment où lui-même venait me demander de sanctionner l'action impie par laquelle il voulait monter sur le trône. Je n'ai d'engagement qu'avec le roi votre père, et je vais le reconduire à Madrid, s'il le désire. — Moi, je ne le veux pas! répliqua vivement Charles IV (1). Eh! qu'irai-je faire dans un pays où il a armé toutes les passions contre moi? Je ne trouverais partout que des sujets soulevés. Irais-je déshonorer ma vieillesse en faisant la guerre à mes sujets et les conduire à l'échafaud? Non, je ne le veux pas; il s'en chargera mieux que moi. » Se tournant encore vers son fils : « Tu crois donc, lui dit-il, qu'il n'en coûte rien de régner? Vois les maux que tu prépares à l'Espagne! Tu as suivi de mauvais conseils; je ne veux pas m'en mêler. Va-t'en! »

Ferdinand était atterré; il sortit dans l'attitude morne et silencieuse

(1) Don Pedro Cevallos raconte cette scène d'une manière entièrement différente. Il présente Ferdinand troublé, mais résistant encore aux menaces de son père et de sa mère; puis il ajoute que l'empereur acheva d'abattre l'énergie du jeune roi en lui disant : « Prince, il faut opter entre *l'abdication ou la mort.* » L'accusation serait bien grave, si elle ne partait d'une plume ennemie. M. de Cevallos est un témoin trop intéressé à altérer la vérité pour n'être pas récusé.

d'un criminel qui vient d'entendre la sentence de ses juges. Son courage était épuisé. A partir de ce moment, il n'essaya plus de lutter. Le 6 mai, il envoya à son père son abdication pure et simple; mais Charles IV n'avait point attendu que son fils lui eût rendu sa couronne pour la céder lui-même à l'empereur. La veille, 6 mai, il avait signé cet acte d'abandon, et n'y avait mis que deux conditions : la première, que la monarchie espagnole conserverait son intégrité territoriale; la seconde, que la religion catholique continuerait d'être la religion exclusive du royaume. Le traité fut signé au nom de l'empereur par le grand-maréchal Duroc, et au nom de Charles IV par le prince de la Paix. Napoléon donna pour résidence aux vieux souverains le château de Compiègne, et, en toute propriété, le château de Chambord et ses dépendances avec un revenu annuel de 8 millions de francs. Un revenu de 100,000 francs fut assuré à chacun des infans.

Ferdinand confirma solennellement, par un acte qui fut signé le 10 mai, la renonciation de son père. L'empereur s'engagea à lui payer un revenu de 1 million de francs, et lui garantit la possession, pour lui et ses héritiers, des palais et domaines de Navarre. Le chanoine Escoïquitz eut la douleur d'attacher son nom à ce traité, qui consacrait la ruine de son maître. La postérité ne séparera point les noms de Godoy et d'Escoïquitz dans cette triste et honteuse histoire des discordes et des malheurs de la maison d'Espagne.

Les infans don Antonio et don Carlos adhérèrent, le 12 mai, aux renonciations de Charles IV et de Ferdinand.

L'acte de spoliation est consommé : Napoléon tient maintenant dans ses mains la couronne des Espagnes. Sur quel front va-t-il la placer? Son choix est fait. Louis l'ayant refusée, c'est, comme nous l'avons dit, à son frère le roi de Naples qu'il a résolu de l'offrir. Il en avait informé le grand-duc de Berg; mais ce prince, qui ambitionnait la couronne pour lui-même, et qui espérait que Joseph la refuserait à l'exemple de Louis, continuait de travailler à Madrid pour son propre compte. Il s'était appliqué avec plus d'activité que d'art à se créer des partisans dans les grands corps de l'état; il avait fait sonder les membres les plus influens du conseil de Castille et même ceux de la junte suprême. M. de Laforest, au lieu de combattre des tendances et des désirs contraires aux desseins de l'empereur, eut la faiblesse de les encourager. Voici ce qu'il écrivait le 11 mai à M. de Champagny : « Bien que son altesse impériale le grand-duc de Berg ait fait répandre de proche en proche que sa majesté le roi de Naples était destiné à régner en Espagne, j'aperçois, depuis trois jours surtout, une sorte de froideur dans le public à se prononcer pour Joseph Napoléon plutôt que pour Joachim. » L'empereur fut surpris et blessé que le grand-duc de Berg osât convoiter un trône destiné au frère de son souverain, et que son ambassadeur eût accepté un rôle subalterne dans cette misérable in-

trigue. Il fit adresser à ce dernier de sévères reproches. Le même jour où M. de Laforest adressait à M. de Champagny la lettre que nous venons de citer, le 11 mai, ce ministre lui écrivait :

« Lorsque sa majesté vous a placé près de son altesse impériale, son intention a été de mettre auprès du prince un homme qui eût ce qu'il ne peut avoir, l'expérience des affaires et la connaissance des hommes, qui pût prêter aux qualités brillantes de son altesse impériale l'appui des lumières acquises dans une longue carrière civile, et de ce sang-froid avec lequel l'homme versé dans les affaires juge les choses. L'empereur trouve que vous n'avez pas rempli ses intentions. Il vous accuse d'une secrète faiblesse que la séduction du prince rend du reste fort excusable, d'avoir été conduit là où vous deviez conduire, et de vous être laissé aller à une complaisance qu'il appelle de la flagornerie..... Son opinion est qu'il n'y a pas une voix pour le grand-duc, qu'il ne peut pas y en avoir, que la nation espagnole, étant toujours dans cette situation de haine et d'humiliation où les derniers événemens l'ont mise, doit, par amour-propre, désirer moins que tout autre le grand-duc, qui, dans un jour, a confondu son orgueil et renversé toutes ses espérances.... »

L'acceptation de la couronne d'Espagne par le roi de Naples mit tout naturellement un terme aux espérances et aux secrètes menées de Murat. Si Joseph n'avait consulté que sa modération naturelle, il eût préféré son beau et paisible royaume italien au périlleux honneur de venir régner sur les Espagnes; mais il craignit, par un refus, de jeter son frère dans d'inextricables embarras. Il accepta donc la nouvelle et orageuse destinée que Napoléon venait d'ouvrir à l'ambition de sa famille; il quitta Naples et se rendit à Bayonne.

L'empereur, tout en faisant violence à la nation espagnole, voulait avoir l'air de céder à ses désirs. Il tenait surtout à ce que le premier corps de l'état, le conseil de Castille, prît l'initiative et exprimât officiellement le vœu que la couronne fût déférée à son frère Joseph; mais le grand-duc de Berg et l'ambassadeur de France rencontrèrent dans cette assemblée des résistances auxquelles ils ne s'étaient pas attendus. Le conseil de Castille ignorait encore le traité par lequel Ferdinand avait cédé tous ses droits au trône, et ne se considérait point comme délié du serment qui l'attachait au roi légitime. Les plus sévères s'indignaient que l'empereur voulût les obliger à prendre l'initiative d'une défection qui les déshonorerait aux yeux de leurs concitoyens. Beaucoup, à demi gagnés par Murat, n'osaient émettre un vœu en faveur de Joseph, de peur de se faire un ennemi du premier. Il fallut, pour triompher des scrupules du conseil, que le grand-duc et l'ambassadeur lui donnassent communication du traité de cession signé le 10 mai à Bayonne. Le 13, l'assemblée envoya au grand-duc une adresse rédigée avec une réserve et une sécheresse calculées pour sauver la dignité de ce corps. Il déclara qu'il lui paraissait convenable qu'en exécution de ce qui avait été ordonné par l'empereur, le choix tombât sur son frère aîné, le roi

de Naples (1). La junte suprême ainsi que la municipalité de Madrid suivirent l'exemple du conseil de Castille; ils écrivirent le même jour à l'empereur pour lui faire connaître leurs vœux en faveur de Joseph Napoléon et leur désir de concourir à l'exécution de ses grands desseins.

Cependant les vieux souverains, l'ex-reine d'Étrurie, l'infant don Francisco de Paula et le prince de la Paix avaient quitté Bayonne et s'étaient dirigés sur Compiègne. Cette résidence, surtout la forêt magnifique qui l'entoure, séduisirent d'abord Charles IV; mais la sévérité du climat ne lui permit pas d'y faire un long séjour. Le 17 septembre 1808, il quitta Compiègne pour n'y plus revenir, et se transporta à Marseille, où il se fixa pendant plusieurs années.

Ferdinand, son frère don Carlos, l'infant don Antonio et quelques serviteurs fidèles demandèrent à n'être point séparés dans leur commun exil. L'empereur leur assigna pour demeure le château de Valençay, propriété du prince de Talleyrand. Ils partirent pour s'y établir le 11 mai. Le château de Valençay était un domaine princier, digne, par sa magnificence, des hôtes illustres qui allaient l'habiter; mais il n'en était pas moins pour l'homme qui venait d'être précipité du trône une odieuse prison. La fatalité de sa position le voulait ainsi. Ferdinand, en perdant sa couronne, ne pouvait pas conserver sa liberté; du moins il pouvait ennoblir son infortune par sa dignité et son courage. Le jour même de son arrivée à Valençay, il prend la plume : il écrit à son ennemi, à l'homme qui l'a découronné et fait son prisonnier, à l'empereur enfin; il lui écrit pour lui offrir ses respectueux hommages. Bientôt il s'agenouille plus bas encore. Il apprend l'élévation de Joseph sur le trône d'Espagne : par une nouvelle lettre du 22 juin, il exprime à l'empereur la satisfaction que cet événement lui a fait éprouver, ainsi qu'à ses frères et à son oncle; il fait plus, il écrit lui-même au prince qui vient d'usurper sa couronne; il lui écrit pour le féliciter, et cette lettre, il l'envoie à l'empereur en le priant, quand il l'aura lue, de daigner la présenter à sa majesté catholique, « une médiation si respectable, dit-il, lui garantissant que sa lettre sera reçue avec toute la cordialité que lui, ses frères et son oncle désirent. » Ce sont là des actes d'une incomparable bassesse. A la vue de Ferdinand cherchant sa sécurité en baisant la main qui le frappe, l'ame se soulève de dégoût, et cependant qui oserait s'attribuer le droit d'en faire peser toute la honte sur ce jeune et malheureux prince? En présence d'une si grande infortune, il en coûte à l'histoire d'accuser et de condamner; elle ne peut que gémir et se taire.

ARMAND LEFEBVRE.

(1) Dépêches de M. de Laforest, 13 mai 1808.

LITTÉRATURE CONTEMPORAINE.

LES POÈTES ET LE PUBLIC.

Galerie des Poètes vivants, par M. Auguste Desplaces.

Allons, décidément on nous trompait. Que nous dit-on tous les jours? « La poésie est morte en France; l'industrie l'a tuée; l'amour de l'idéal a fait place à l'amour du gain, etc. » Pure calomnie! Voici un critique, poète lui-même, qui s'est chargé de faire le dénombrement de nos poètes; eh bien! il n'en compte pas moins de dix-sept; — dix-sept, auxquels il consacre un portrait, sans compter un fort bel assortiment de poètes naissans ou inférieurs auxquels il accorde un *médaillon*. C'est déjà fort bien; mais voici qui est mieux encore : quand M. Desplaces nous a bien promenés devant ces portraits ou médaillons, et qu'arrivés au bout de la galerie nous croyons avoir épuisé nos richesses, il nous surprend bien agréablement en s'écriant, comme don Ruy : *J'en passe, et des meilleurs!* Voilà qui est tout-à-fait rassurant!

Quelques-uns de ces portraits sont sans doute un peu flattés, mais pas autant qu'on pourrait le croire. M. Desplaces mêle à propos le blâme à l'éloge; seulement il blâme à regret, et loue avec plaisir; c'est une excellente disposition. Peut-être y a-t-il beaucoup plus de vérité dans cet optimisme que dans les interminables jérémiades, les *De profundis* littéraires dont on nous régale tous les jours; peut-être jamais la poésie n'a-t-elle été plus cultivée qu'aujourd'hui et avec plus de succès. Bien des gens n'en conviendront pas : j'avoue qu'il est infiniment

désagréable d'avoir à rendre justice à ses contemporains; mais enfin, si ceux-ci ne méritaient pas nos dédains, il faudrait bien s'y résigner. Je n'y verrais d'inconvénient que pour ceux dont *le goût est le dégoût*, et qui, de ce dégoût, se sont fait un métier, un gagne-pain. Ces gens-là auront bien de la peine à démordre de leur opinion. Mme de Sévigné nous raconte que, quand une fois Mme de Grignan avait condamné un malade de ses amis et qu'elle s'était arrangée pour qu'il ne réchappât point, rien ne l'affligeait comme la nouvelle de la guérison. « Elle demandoit alors ce qu'on vouloit qu'elle fît de ses réflexions, et disoit qu'on venoit lui déranger ses pensées. » — Il y a de nos jours pas mal de gens qui ressemblent en ce point à Mme de Grignan. Si l'on pouvait leur prouver que la poésie n'est pas morte en France, que *feraient-ils de leurs réflexions?* La perte assurément serait grande; il est vrai qu'ils ne sont guère exposés à un tel péril. Marquez-leur du doigt tel ou tel passage charmant d'un moderne, ils auront toujours une ressource, c'est de détourner les yeux et de regarder ailleurs. Condamnant toujours et ne lisant jamais, ces messieurs ont vraiment beau jeu contre leurs adversaires. Vous aurez beau faire, vous n'ébranlerez pas leur opinion; ils se sont retranchés dans leur indifférence et leur dédain, comme dans un fort inattaquable, et bien naïf serait celui qui se flatterait de les y forcer. Notre siècle n'aura pas leur suffrage; il faut qu'il s'en passe. Qu'ils soient donc dans la littérature, comme les jésuites dans l'église, *sint ut sunt*, qu'ils restent ce qu'ils sont, — *aut non sint*, ce qui serait peut-être encore mieux.

Heureusement aussi il y a des gens qui aiment réellement la poésie et lisent les poètes avant de les juger; il y a des gens qui, loin de se réjouir s'ils trouvaient notre siècle inférieur à ceux qui l'ont précédé, s'en affligeraient sincèrement. En effet, pourquoi n'aimerait-on pas le siècle où l'on est né comme on aime son pays? Si la France est notre patrie dans l'espace, le XIXe siècle est notre patrie dans le temps. C'est à ces juges bienveillans de décider si nos poètes sont aussi indignes d'attention que quelques-uns affectent de le dire; peut-être, après examen, serait-on obligé de convenir que jamais siècle ne vit éclore plus de poésies élevées ou gracieuses, que jamais les poètes n'ont eu un auditoire plus éclairé et plus nombreux.

Des trois formes que la poésie peut revêtir, épique, dramatique, lyrique, une seule avait été épuisée par les deux siècles qui ont précédé le nôtre, et c'était assez pour leur gloire; Corneille, Racine et Voltaire, Molière, Le Sage et Beaumarchais, avaient retourné le sol en tous sens (1); après tant de moissons fécondes, il devait se reposer. — Quant à l'épopée, nous ne savons quel peut être chez nous son avenir, mais

(1) La Fontaine même, puisqu'il a fait de la fable un petit drame.

nous ne connaissons que trop son passé. — Restait donc la poésie lyrique. Je ne sais s'il est vrai, comme l'affirmait M. Jouffroy, que *la poésie lyrique soit toute la poésie;* mais au moins est-elle l'expression de la pensée poétique la plus vive, la plus franche, la plus dégagée d'entraves. Là le poète ne disparaît plus derrière ses personnages, derrière le récit ou l'action, comme dans l'épopée ou le drame. Soit que, contemplant le monde extérieur, il chante les magnificences de la nature ou la grandeur et les misères des sociétés humaines, soit que, rentrant en lui-même, il exprime dans un langage mélodieux ses joies et ses douleurs, il ne relève que de lui-même; cela est si vrai, qu'au temps où chaque *genre* était soumis à des règles, on voulait bien reconnaître que la première règle de l'ode était de n'en point avoir. La poésie lyrique est donc la poésie par excellence, et nul que je sache ne conteste à notre siècle la gloire de l'avoir portée très haut. Les détracteurs des modernes ont été obligés de céder sur ce point dans l'espérance qu'ils pourraient se dédommager sur un autre; mais que faut-il donc pour illustrer un siècle, si cette gloire qu'on nous accorde ne suffit pas?

Cette forme poétique a cet avantage, qu'elle met en valeur tous les talens. Jadis le pauvre poète qui arrivait dans la littérature se croyait obligé de payer sa bienvenue avec une tragédie en cinq actes ou un poème en douze chants. La charge était trop lourde, presque toujours il succombait. L'épopée et le drame demandent au poète autre chose que de l'inspiration; il faut que cette inspiration soit soutenue et ménagée habilement; il faut une habitude d'observation, une science des passions, souvent des connaissances positives, toujours une espèce d'adresse qui peut manquer au génie le plus riche et le plus fécond. Plusieurs se sont ainsi fourvoyés, Ducis et Joseph Chénier, par exemple. Ces hommes-là valaient mieux que leurs œuvres; ils y ont dépensé beaucoup de vigueur, d'efforts, d'inspiration énergique ou naïve; leurs tragédies sont oubliées, et les seules choses qu'on relise encore dans leurs œuvres, ce sont des lambeaux de poésie toute personnelle, quelques vers échappés à leur ame attendrie ou indignée, et sur lesquels ils ne fondaient pas, à coup sûr, l'espoir de leur renommée à venir; encore ces poésies, peu connues, restent écrasées sous le fardeau de leurs drames. Le théâtre est un monstre qui a dévoré bien des poètes. Au contraire, loin d'étouffer le souffle divin, la poésie lyrique le sert et l'enhardit : elle est facile et accueillante; toute ame qui a reçu le don sacré, à quelque dose que ce soit, est bienvenue auprès d'elle; elle accueille le poète gracieux comme le plus fier génie, Anacréon comme Tyrtée, et chacun d'eux arrive à la gloire aussi vite et aussi bien. Cette forme lyrique, si souple et si flexible, ressemble un peu aux fameuses bottes dont parle le conte de Perrault : comme elles *étaient fées*, s'élargissant ou se rétrécissant, elles allaient également bien aux pieds de tous

ceux qui savaient s'en servir, et, une fois chaussées, elles leur faisaient faire à tous, grands ou petits, le même chemin, sept lieues à chaque pas. Encore n'est-il pas nécessaire d'avoir répété souvent ces grandes enjambées, une fois suffit. Que le poète lyrique, si faible qu'il soit d'ordinaire, rencontre une fois une note juste, un accent vrai, et sa voix ne sera pas perdue; qu'un jour l'inspiration descende sur lui, même pour ne plus revenir, et il laissera à l'avenir une médaille gravée à son nom. *La Chute des feuilles,* voilà tout ce que nous conservons de Millevoye, et cela suffit pour assurer sa mémoire; peut-être fallait-il beaucoup plus de génie pour construire laborieusement je ne sais quelle tragédie oubliée aujourd'hui; qu'importe? La postérité ne tient pas compte au poète de ses efforts et de sa persévérance, mais de ce qu'il lui a laissé; il suffit qu'il lui ait fait goûter une fois cette pleine et pure jouissance que donne le sentiment de la perfection, même dans les plus petites proportions, et le nom du poète ne périra pas. Il ne sera pas mis sur la même ligne que les plus grands poètes, mais ces vers, auxquels il doit la gloire, resteront dans tous les cœurs.

C'est pour cela, si je ne me trompe, qu'on peut sans indulgence compter aujourd'hui plus de poètes que par le passé. Jadis les plus forts, les premiers seuls arrivaient; il n'y avait pas de second rang. Après Corneille, Racine et Voltaire, qui citerez-vous? Il vous faudra immédiatement descendre de plusieurs degrés, jusqu'à ces poètes que personne ne lit; mais la nouvelle forme poétique féconde les intelligences, qui jadis se fussent épuisées en de pénibles avortemens. Au-dessous de nos grands poètes, de ceux dont chacun reconnaît le génie, il en est plus d'un qui a eu son jour d'inspiration. Si l'on essayait de compter toutes les poésies gracieuses qui sont éparses çà et là dans les recueils de nos poètes, si quelqu'un s'avisait de les réunir, ne *fournissant que le filet à les lier,* on composerait une riche et charmante anthologie. Que quelqu'un l'essaie; qu'il fasse au public la galanterie que M. de Montausier faisait à Julie d'Angennes : les fleurs ne lui manqueraient pas, et la moisson serait certainement plus abondante et plus belle que pour la fameuse *Guirlande de Julie.*

M. Desplaces, comme on l'a vu, est plein de bienveillance pour les poètes; c'est pour les lecteurs, pour le public, qu'il réserve toutes ses sévérités. « En fait de public, dit-il, pour tout ce qui relève d'un art soigneux, d'un idéal délicat, d'une pensée fine, il n'y en a véritablement plus. Le goût des lecteurs a été, d'un bout de la France à l'autre, progressivement perverti et par les livres des cabinets de lecture et par les romans des journaux, littérature improvisée et de pacotille qui, chaque matin, infeste Paris, et que, chaque soir, on expédie par ballots en province, etc. » Voilà qui est un peu dur. L'auteur me permettra ici de ne plus être de son avis.

J'avoue que je ne comprends pas trop comment il y aurait encore des poètes, s'il n'y avait personne pour les lire et pour les goûter. La production suppose la consommation, c'est un argument que notre siècle de calcul peut comprendre parfaitement. La meilleure réponse à faire ici serait d'ouvrir le *Manuel de la librairie* et de compter combien les *Méditations*, par exemple, ont eu d'éditions en France (sans parler des contrefaçons de l'étranger). Il faudrait ensuite comparer à cet égard le temps passé au temps présent, et je crois que cette comparaison tournerait à l'honneur de nos contemporains; car je ne suppose pas qu'aujourd'hui plus qu'autrefois on achète les livres pour ne les lire jamais.

Je crois donc que le nombre des lecteurs sérieux, loin de diminuer, a augmenté, et il serait peut-être difficile de supposer qu'il en puisse être autrement. Le jeu des grandes passions qui décident du sort des empires, c'était là jadis le sujet ordinaire de la poésie élevée. La poésie actuelle, plus personnelle, plus familière, plus *intime*, doit nous toucher davantage : moins élevée à quelques égards, elle est d'un usage plus journalier. Quand l'ennui nous pèse ou que le chagrin nous pénètre, nous saisissons volontiers un de ces poètes, qui, en chantant leurs douleurs, ont préparé d'avance une consolation à nos chagrins; les beaux vers poétisent nos propres sentimens, et, tandis qu'ils leur fournissent une harmonieuse expression, nos vulgaires chagrins se transforment, et à l'ennui brutal et grossier succède une tristesse sans amertume, une délicieuse mélancolie. Sans doute la pensée s'élève et se fortifie en lisant *le Cid* et *Athalie;* mais elle se berce et se calme en lisant les *Harmonies* et les *Méditations*. Ces chants divins, pénétrant dans l'ame, s'identifient avec elle et deviennent le langage qui lui sert à exprimer ses tristesses et ses ennuis.

D'ailleurs, même chez les poètes inférieurs, cette poésie personnelle offre presque toujours quelque intérêt. Il faut une puissance bien rare, une imagination bien souple, pour être tour à tour Rodrigue et Chimène, Alceste et Célimène, Athalie et Petit-Jean; mais un poète lyrique, pour être vrai et ému, n'a qu'à se laisser aller à ses impressions : la conscience dicte et le poète écrit. Quand on parle de soi et de ses sensations, le sujet n'est jamais stérile; c'est un thème que l'amour-propre trouve toujours moyen de féconder. Le poète est le héros du poème, et il faudrait qu'il fût bien froid pour ne point se passionner pour son héros. Morellet raconte qu'il trouva un jour Mme Geoffrin en tête à tête depuis une heure avec un personnage ennuyeux : « Vous devez être bien excédée, lui dit-il quand l'importun fut sorti. — Non, je l'ai fait parler de lui, et, en parlant de soi, on parle toujours avec quelque intérêt, même pour les autres. » C'est pour cela sans doute qu'il y a si peu de mémoires ennuyeux, et c'est pour la même raison

qu'on est souvent étonné de surprendre dans un poète médiocre des accens vrais et pénétrans.

Il est vrai que cette poésie a bien ses inconvéniens, et les lecteurs, accusés d'indifférence pour les poètes, auraient peut-être droit de se justifier en récriminant. Cette poésie intime a ses artifices; la Muse, dit-on, se présente en déshabillé, mais en déshabillé galant, c'est-à-dire que, de toutes les toilettes, elle a choisi celle qui suppose le plus de coquetterie. Le poète nous dit souvent qu'il ne chante que pour lui, comme le rossignol dans les ténèbres; mais, à la différence du rossignol, il sait qu'il y a une oreille ouverte pour l'entendre, ce qui altère un peu la naïveté de ses chants. D'ailleurs, les douleurs intimes, quand on en fait confidence à tout le monde, sont déjà un peu consolées, et il arrive parfois que les émotions les plus poignantes touchent médiocrement le lecteur, quand il réfléchit que le poète a eu le courage de les raconter en bons termes, et que le désespoir ne lui a pas ôté la force de surveiller l'impression de son livre et d'en préparer le succès.

Chi può dir com' egli ardé, è in picciol fuoco.

Le contre-coup de cette poésie factice se fait sentir dans l'existence du poète. Il faut arranger sa vie pour justifier son œuvre; on prend un rôle, on adopte un costume, et il y a peut-être tel malheureux, naturellement gai, qui, en publiant un volume de poésies éplorées, est contraint, dans l'intérêt de sa gloire, d'avoir toujours le front triste, le sourire amer, et, quand il est de belle humeur, de ne l'être jamais qu'*incognito*. Racine et Corneille avaient sur nos modernes cet avantage, qu'ils pouvaient être heureux sans que cela fît le moindre tort à leur réputation; un élégiaque ne saurait être joyeux impunément.

Ce rôle, factice d'abord, peut devenir naturel; à force de sonder ses plaies, on finit par les agrandir; on trouve une âpre jouissance à les envenimer. Cette sensibilité égoïste, que l'on surprend chez quelques poètes, cette perpétuelle compassion de soi-même les rend injustes et leur fait croire qu'il faut avoir un cœur de fer pour ne pas s'attendrir sur eux-mêmes autant qu'ils le font : ceux-là sont à plaindre. Mais l'amour-propre prend quelquefois des formes plus gaies; un autre en vient à se préoccuper tellement de sa personnalité, que le moindre événement qui lui arrive prend à ses yeux d'immenses proportions, et qu'il se croit en conscience obligé d'en faire part au public. Et le public, en effet, y prend plaisir, mais pas tout-à-fait comme le poète l'aurait souhaité.

Tous ces travers n'empêchent point le lecteur d'être attentif aux chants du poète. Souvent le poète y perd un peu, mais le livre y gagne; il offre un intérêt de plus; combien de livres nous attachent en même temps par les qualités de l'œuvre et par les défauts de l'ouvrier! D'ail-

leurs, le public a toujours été fort indulgent pour ces effusions de l'orgueil lyrique; il y est fait, et cela ne l'étonne plus : Jean-Baptiste Rousseau lui-même n'eut-il pas, en son temps, le droit de parler de son *génie?* On n'a jamais été forcé d'être modeste qu'en prose, ce qui même semble avoir cessé d'être obligatoire.

Je crois donc que les poètes ont aujourd'hui un public aussi bienveillant, aussi éclairé, et plus nombreux qu'autrefois. Il faut bien en convenir, les lecteurs qui savent goûter une poésie pure et élevée seront toujours la minorité. Pour sentir les poètes, il faut du recueillement, du loisir, de la rêverie; il faut une disposition particulière. L'immense majorité de ceux qui savent lire n'a pas le temps de goûter M. de Lamartine, et la plupart n'en sont pas capables. Ce qui nous fait croire que jadis ce public choisi était plus nombreux, c'est qu'il était réuni sur un seul point, à la cour et dans quelques sociétés particulières; maintenant il est dispersé, il est partout, dans toutes les classes, dans les salons, dans les écoles, dans les fabriques. D'ailleurs, cette société choisie, qu'on regrette tant, avait bien ses erreurs et ses engouemens ridicules; Voltaire se plaint à tout moment qu'on déserte Racine et Molière pour le théâtre de Ramponneau; or, les habitués de Ramponneau étaient ces courtisans si délicats, ces gentilshommes si raffinés pour lesquels on a aujourd'hui tant de tendresse. Ce monde-là avait conseillé à Corneille de ne pas faire jouer *Polyeucte,* qu'il ne trouvait pas digne de l'auteur du *Cid;* il soutenait la *Phèdre* de Pradon contre celle de Racine et proscrivait *Athalie.* Il est vrai qu'en revanche l'hôtel de Rambouillet se délectait des romans de Mlle de Scudéry, et que Mme de Sévigné elle-même dévorait la Calprenède et son *chien de style* avec un intérêt qu'on a peine à s'expliquer aujourd'hui.

C'est là pourtant, contre notre époque, l'éternel, l'invincible argument, le succès de la *littérature de pacotille,* du *roman-feuilleton.* D'abord cette littérature a toujours été sur un fort bon pied dans le monde; Mlle de Scudéry et la Calprenède, Arnaud-Baculard et Crébillon fils n'ont pas eu à se plaindre de leurs contemporains. Quand il serait vrai d'ailleurs qu'aujourd'hui les successeurs de ces messieurs auraient beaucoup plus de lecteurs que leurs devanciers, qu'en faudrait-il conclure? Une seule chose peut-être, c'est qu'il y a plus de gens qui savent lire. Je ne crois pas que le roman-feuilleton ait ôté un seul lecteur aux *Feuilles d'automne* et aux *Méditations.* La grande poésie a gardé son public, qui peut bien par curiosité faire quelques excursions dans le pays voisin, mais qui n'y séjourne pas. Ceux qui y séjournent sont les naturels du pays; ils n'en peuvent guère habiter d'autres. S'ils ne lisaient pas le roman-feuilleton, ils ne liraient rien du tout; autant vaut qu'ils continuent. Jadis le bourgeois de la rue Saint-Denis vivait renfermé chez lui et ne s'occupait que de ses affaires; il n'avait jamais entendu parler

de quoi que ce soit qui ressemblât à la littérature. Maintenant il est électeur, éligible, mieux que cela encore, il voit le monde, il reçoit. N'est-il pas naturel que M. Jourdain *veuille avoir de l'esprit et savoir raisonner des choses parmi les honnêtes gens*? Il ne lui suffit plus aujourd'hui d'apprendre l'orthographe, il cultive son esprit; et, comme il lui faut de gros engrais, il les prend où il les trouve, dans son journal, qui s'empresse de les lui offrir. Mme Jourdain, loin de lutter contre les goûts littéraires de son époux, prend sa part de ses lectures, et Nicole elle-même, l'ignorante Nicole, n'y est plus aussi indifférente; c'est un progrès.

Mais alors recommence, parmi les littérateurs, le débat qui s'éleva jadis entre le maître à danser et le maître de musique de M. Jourdain. Beaucoup de gens d'esprit tiennent aujourd'hui pour l'opinion du maître de musique; ils pensent que, si M. Jourdain *parle à tort et à travers de toutes choses, s'il n'applaudit qu'à contre-sens, son argent redresse les jugemens de son esprit, et qu'il y a du discernement dans sa bourse.* Quoi qu'on en puisse dire, ces goûts littéraires font honneur à M. Jourdain; on doit lui en tenir compte. Cela prouve que son imagination s'éveille. Le monde réel, tel qu'il l'a arrangé, ne lui suffit pas; il lui faut des fictions, on lui en donne. Le roman-feuilleton, où se gaspille beaucoup d'imagination, la *littérature de pacotille* est la poésie de M. Jourdain. Après cela, que ce gentilhomme aime peu la vraie poésie, qu'il goûte médiocrement *le Lac*, *Rolla*, *les Feuilles d'automne*, *les Consolations*, que voulez-vous y faire? Il faut en prendre son parti.

Peut-être le *matérialisme industriel de notre temps* n'est-il pas aussi funeste à la poésie que le pense M. Desplaces. Quand les événemens ont quelque chose d'imposant et de grandiose, quand la vie de la société est animée, que l'histoire est passionnée comme un roman, ce spectacle absorbe les imaginations des hommes et ne laisse guère de place à la poésie; mais, si la réalité n'a rien que de vulgaire, c'est alors que le culte de l'art devient chez ses adorateurs une passion fervente, car la poésie n'est plus seulement un luxe et un plaisir, c'est une consolation, c'est un besoin : il faut que l'idéal nous dédommage de la réalité. C'est dans les cachots qu'on chérit la lumière; c'est au milieu des brouillards de l'hiver qu'on se plaît au souvenir des beaux jours, à l'espérance du printemps. Lorsque la révolution et l'empire étonnaient le monde par de si violens coups de théâtre, tous les regards étaient tournés vers l'horizon; les événemens suffisaient pour ébranler les imaginations des hommes, et bien peu d'entre eux avaient le temps et la pensée de rentrer dans leur ame pour y chercher la rêverie. Quel poème n'eût langui auprès d'Héliopolis et de Marengo? Voilà les époques qui tuent la poésie. Pour le temps où nous vivons, ce serait une criante injustice que de lui adresser le même reproche; il est certain qu'il ne le mérite pas.

M. Desplaces se plaint pourtant que la littérature et les littérateurs soient négligés par le gouvernement; j'avoue qu'en tout temps il y a un plus grand danger à craindre, c'est qu'ils soient trop protégés. La seule protection désirable est celle du public, parce que c'est la seule qui ne se fasse pas acheter trop cher. Celle-là, quoi qu'on en puisse dire, vient trouver tôt ou tard ceux qui en sont dignes. Même elle est parfois trop facile, et ses plus ordinaires injustices sont aujourd'hui des excès d'indulgence. Qu'il y ait quelque part de vrais poètes, luttant avec courage contre l'obscurité et la misère, nul ne peut le nier; qu'ils persévèrent, et la gloire viendra. Plusieurs tombent frappés à l'entrée du chemin; ce sont les iniquités communes du sort; pourquoi leur a-t-il ravi les destinées qu'il accorde à d'autres? pourquoi Hoche et Marceau meurent-ils, quand Bonaparte va régner? Mais pour ceux qui s'arrêtent en chemin, parce que le courage leur manque, la société peut douter, ce me semble, de l'avenir qu'ils se promettaient : le génie a foi en lui-même, c'est là sa force et le signe de sa vocation. Ceux qui, à leur premier pas, chancellent déjà et demandent qu'on les soutienne, apparemment doutent de leurs forces; ont-ils droit d'exiger d'autrui une confiance qu'eux-mêmes ne ressentent pas? Quoi qu'il en soit, je ne crois pas que la littérature ait jamais été, par une puissance ou par une autre, plus encouragée qu'aujourd'hui; je suis loin de croire que tout soit bien, mais peut-être en somme tout est-il mieux. M. Desplaces, au contraire, est de ceux qui *ont le respect et, en bien des choses, l'amour du passé : il n'est pas dans les habitudes de son estime de placer les époques d'industrie et d'égoïsme plus haut que les époques d'art et de courtoisie.* Voyons donc ce qu'était ce passé si regrettable.

On a fait bien des phrases académiques sur la munificence de Louis XIV envers les lettres et les sciences. Sans doute il faut lui tenir grand compte de ses efforts; mais n'oublions pas non plus qu'à une époque où les poètes avaient cent fois plus besoin d'appui et de protection que de nos jours, La Fontaine et Corneille mouraient oubliés du grand roi, et Racine dans la disgrace pour avoir osé élever la voix en faveur du pauvre peuple. Quant à Molière, il est vrai que le roi l'admit à sa table un jour que les valets de chambre lui avaient refusé l'honneur de faire avec eux le lit de sa majesté. Cette protection tant vantée se réduisait à bien peu de chose, et coûtait peu à celui qui l'accordait. Parcourez la liste des pensions données par le roi aux gens de lettres en 1663 : Molière y est marqué pour mille livres, Chapelain pour trois mille; il est vrai que, si l'on en croit cette liste, *le sieur Chapelain est le plus grand poète français qui ait jamais été et du plus solide jugement* (1). Elle contient trente-deux pensions; vingt écrivains sont

(1) Cette liste avait été dressée par Chapelain lui-même. — La Fontaine n'y est pas.

mieux *rentés* que Molière, quatre aussi bien, sept le sont moins; parmi ceux-ci se trouve Racine; il est vrai que Racine était encore peu connu, et il ne semble pas s'être irrité qu'on n'eût point deviné, dans les faibles poésies qu'il avait alors publiées, l'auteur futur de *Phèdre* et d'*Athalie*.

Si l'on en croit M. Desplaces, ces injustices étaient compensées par la protection intelligente d'un bon ange, *intermédiaire empressé et plein de grace entre le pouvoir oublieux et le poète oublié, la grande dame*. Si j'en crois les mémoires du temps et les correspondances, la *grande dame* était plus disposée à protéger ceux qui lui adressaient des madrigaux, comme Benserade et Voiture, que les grands poètes, comme Corneille et Racine. Au moins voit-on les premiers beaucoup plus fêtés et mieux accueillis que les seconds (1).

Dans le siècle suivant, le spectacle est plus touchant encore; on sait quelles faveurs le gouvernement daigna accorder aux gens de lettres. Faut-il rappeler que Voltaire, après avoir été deux fois à la Bastille, fut forcé de s'expatrier, que Jean-Jacques Rousseau, décrété de prise de corps, fut obligé de fuir précipitamment pour échapper à la *protection intelligente* du gouvernement? Faut-il citer ici les noms de tous les écrivains renfermés à Vincennes, à la Bastille ou au For-l'Évêque, et Diderot, et Marmontel, et Morellet, et Linguet, etc., tout cela sans jugement aucun? Il est vrai que, si le pouvoir logeait si souvent les gens de lettres aux frais de l'état, c'était un peu leur faute; et si, dans ses écrits, on ne parlait *de personne qui tînt à quelque chose, on pouvait tout imprimer librement, sous l'inspection de deux ou trois censeurs*. Ceux qui savaient jouir sagement de cette liberté étaient plus heureux sans doute; on se contentait de les oublier comme Vauvenargues, de les laisser mourir de faim comme Malfilâtre. Ou bien encore, vous étiez-vous chargé de bien des haines en défendant une cause peu populaire; aviez-vous, comme Gilbert, mérité ainsi l'honneur d'être reçu chez l'archevêque de Paris, votre protecteur se débarrassait de vous pendant votre agonie et vous envoyait mourir à l'Hôtel-Dieu. O siècle trois et quatre fois regrettable! — Il est juste de dire que quelques poètes de la force de M. de

(1) Tallemand, le chroniqueur de l'hôtel de Rambouillet, désigne ainsi La Fontaine : « Un garçon de belles-lettres et qui fait des vers, M. de La Fontaine. » Voici ce qu'au siècle suivant Saint-Simon écrivait sur Voltaire : « Il étoit fils du notaire de mon père, que j'ai vu bien souvent lui apporter des actes à signer. *M. Arouet n'avoit jamais rien pu faire de ce fils libertin...* Il fut exilé et envoyé à Tulle pour des vers fort satiriques et fort impudens. *Je ne m'amuserois pas à marquer une si petite bagatelle, si ce même Arouet, devenu grand poète et académicien sous le nom de Voltaire, n'étoit devenu, à travers force aventures tragiques, une manière de personnage dans la république des lettres, et même une manière d'important parmi un certain monde.* » Quand un homme de l'intelligence de Saint-Simon parle avec ce dédain d'un écrivain qu'il veut bien reconnaître pour un grand poète, on peut se figurer aisément à quels affronts les gens de lettres étaient exposés dans le monde.

Bernis ou de M. Dorat étaient bien reçus des grandes dames, admis à la toilette de Mme de Pompadour, et que Mme Geoffrin, protectrice bourgeoise de quelques beaux esprits, leur donnait à tous une culotte une fois l'an.

Et pourtant cette littérature était puissante et redoutée. Au XVIIe siècle, les poètes protégés par la cour étaient d'assez médiocres personnages au milieu de la société; mais quand, au siècle suivant, ils surent se résigner à l'indépendance, ils se virent entourés d'hommages, et plusieurs eurent des souverains pour courtisans. Il faut retourner pour eux le mot de Mahomet : « Si la montagne ne vient pas à moi, j'irai à elle. » Les réformateurs du XVIIIe siècle n'allaient pas vers la montagne, c'était elle qui venait vers eux.

D'ailleurs, il y eut pour la littérature quelque chose de salutaire dans ces dures épreuves qu'il lui fallut subir. A cette époque d'inégalité, sous Louis XIV surtout, pour que l'homme de génie obscur arrivât à se faire une place, il lui fallait un grand courage et des efforts persévérans. Sans doute, Molière et Racine tenaient moins de place à la cour que le chevalier de Vardes ou tout autre gentilhomme fort obscur; mais cette petite place, c'était à force de génie qu'ils parvenaient à la conquérir : pour obtenir des égards, de la considération, il fallait avoir écrit *Phèdre* ou *le Misanthrope*. Les humiliations durent être pour eux de puissans coups d'éperon. — Croit-on que Voltaire, bouleversant le vieux régime, ne se soit jamais souvenu de l'outrage impuni du chevalier de Rohan? Croit-on que Jean-Jacques, écrivant le *Contrat social*, ne sentît pas encore sur sa poitrine sa livrée de laquais? Pour échapper aux dédains du courtisan et du financier, ces ames fières n'avaient qu'un chemin, la gloire : il leur fallait être de grands hommes seulement pour ne pas être écrasés.

Heureusement pour la dignité des lettres, elles ne sont plus exposées à cette sorte d'encouragement. La philosophie et la révolution les ont émancipées; c'est un bienfait qu'elles ne devraient pas si souvent oublier. Aujourd'hui le poète est libre; on ne le voit plus tantôt dans un palais, tantôt dans une prison, humilié ou caressé, appelé à la cour ou chassé de son pays : il peut vivre dans une fière indépendance, et son talent y gagne autant que son caractère. Mais si, comme poète, il n'appartient qu'à l'inspiration, s'il ne relève que de sa conscience, comme homme il est exposé aux humaines misères; le génie n'en dispense pas, c'est le sort commun : qu'il le supporte avec une constance virile, qu'il fasse deux parts de sa vie, qu'il ait, comme Jean-Jacques, son temps pour l'art, son temps pour les nécessités de la vie. Il lui est plus facile qu'à d'autres de subir la loi commune; il trouve à ses peines un dédommagement enviable, il a les joies de l'inspiration et l'espérance de la gloire. Ainsi, poètes,

Soyez comme l'oiseau posé pour un instant
Sur des rameaux trop frêles,
Qui sent ployer la branche, et qui chante pourtant,
Sachant qu'il a des ailes.

Et quels seraient donc les oiseaux qui voudraient rentrer en cage, parce que la branche une fois a plié sous eux? Est-ce que les ailes leur manqueraient?

Ainsi, il y a encore des poètes, quoi qu'en puissent dire certains lecteurs, et des lecteurs sérieux, quoi qu'en puissent dire quelques poètes. Ce qui est devenu plus rare peut-être, c'est un troisième personnage placé entre le poète et le public pour leur servir d'intermédiaire : c'est la critique, — non la critique malveillante, grace à l'envie elle existera toujours, — non la critique servile, la république des lettres ne hait pas assez le vasselage, — mais la critique bienveillante sans flatterie, sévère sans injustice. La critique complaisante a été poussée de nos jours jusqu'à ses dernières limites, et on a inventé pour les poètes des formules d'adulation que l'ancien régime n'avait jamais trouvées pour ses rois. Sans doute le fanatisme pour le génie est plus excusable que la bassesse envers la puissance; mais il y a tel poète de notre temps qui a été plus flagorné que Louis XIV. Les poètes ne sont pas responsables de ces excès; il leur est bien difficile pourtant de ne pas consentir à leur apothéose. Le malheur, c'est qu'enivrés de flatteries, ils se négligent et s'abandonnent à une confiance qui ne leur permet pas d'être sévères pour eux-mêmes. Jadis chacun dans ses ouvrages faisait tout ce qu'il pouvait; chacun atteignait sa perfection relative. Aujourd'hui trop souvent un écrivain semble n'avoir eu pour but que de faire dire : *Il pouvait faire mieux*. Encore si ces flatteries ne s'adressaient qu'aux vrais poètes! Combien de pauvres écrivains ont été élevés sur le pavois? Qu'arrive-t-il? C'est qu'ils prennent fièrement leur place dans la littérature; ils s'y réservent un petit coin dont ils se font les maîtres, et où ils se cantonnent avec la fierté d'un principicule d'Allemagne. Ils y ont leur petit peuple, leur petite cour, leur petite armée. Au lieu de les pousser à agrandir leur domaine, la flatterie les y confine à jamais en les empêchant de rien souhaiter de mieux; et trop souvent, pour justifier ce gaspillage d'éloges, quelle raison pourrait-elle donner, sinon celle de don César excusant ses prodigalités : *Dame! on a des amis?*

Mais, si la flatterie endort les poètes dans les langueurs de la béatitude, la haine aveugle a le même effet : elle fait des amis nombreux à l'auteur attaqué, elle réchauffe les tièdes; et, quand on lit certains réquisitoires littéraires, on serait tenté de supposer que le critique pourrait bien être un ami caché du poète, une espèce de Grangeneuve qui se fait égorger chaque semaine par les amis du poète et les siens, uniquement pour ranimer l'enthousiasme en faveur de son patron. Cependant un peu

de sévérité serait fort nécessaire pour réhabiliter la louange, monnaie inestimable jadis, mais un peu dépréciée de notre temps. Les grammairiens pourraient sans doute établir qu'il y a dans la langue française toute une classe d'adjectifs qui ont perdu de leur valeur et dont le sens est descendu d'un degré : ce sont les épithètes laudatives; les superlatifs eux-mêmes ont baissé. Si vous avez à parler convenablement d'un de nos grands poètes, quelle expression emploierez-vous qui n'ait été vingt fois prodiguée à un mince écrivain? M. Desplaces, qui veut et sait être juste, qui s'est efforcé de proportionner l'éloge au mérite, a dû être plus d'une fois embarrassé, et se plaindre de l'insuffisance de la langue. Le fait est que si vous accordez à un poète médiocre les épithètes reçues, dès que vous arrivez à M. de Lamartine, les *expressions manquent,* et cette formule même, qui eût été jadis une flatterie énorme, n'est plus aujourd'hui que la simple vérité.

La critique aurait mieux à faire que de peser les poètes et de leur assigner leur valeur, mieux que de discuter leurs vers et *regratter un mot douteux au jugement.* Elle aurait le droit de leur rappeler les sévères obligations qu'ils se sont imposées et qu'ils oublient trop souvent. Au lieu de s'assimiler à une lyre, à une cloche, à je ne sais quel instrument sonore, mais sans vie et sans ame, quelques-uns devraient se souvenir que dans le poète il y a un homme, que cet homme a des devoirs, et qu'au lieu de se perdre dans la contemplation énervante de son propre cœur, il lui faudrait songer à de nobles causes, auxquelles il doit son cœur et sa pensée. Dans un article bien sévère sur Béranger, l'auteur reproche au poète de laisser trop de place dans ses chansons à des préoccupations politiques, de n'être jamais *un pur chansonnier, naïf, sans arrière-pensée,* etc. — *Sans arrière-pensée?* Mais c'est un éloge que cette critique : *cette arrière-pensée,* c'est ce qui manque à bien des poètes, c'est tout simplement la foi, c'est l'amour de quelque chose qui ne soit pas eux. Je ne sais s'il est juste de condamner avec tant de rigueur *l'esprit haineux et à vues étroites du libéralisme de la restauration,* et d'affirmer que sa vraie devise était au fond le mot célèbre : *chacun chez soi, chacun pour soi.* Je ne sais si nous avons le droit d'accuser ainsi la génération précédente et de lui reprocher *ses vues étroites;* rien n'est large comme l'horizon de l'indifférence. Mais je me borne ici à un simple rapprochement : il y a vingt ans, quand la Grèce sembla près de périr, tout ce qui tenait une plume souleva pour elle l'opinion publique; poètes, historiens, philosophes, tous, sans distinction de parti, Béranger, Lamartine, Châteaubriand, Jouffroy, Villemain, C. Delavigne, tous plaidèrent la cause des martyrs et de la liberté. Quand la Pologne a succombé, parmi ces poètes si tendres pour eux-mêmes, combien son cri de mort a-t-il réveillé d'échos?

EUGÈNE DESPOIS.

DE

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

Histoire philosophique du règne de Louis XV,
par le comte de TOCQUEVILLE. [1]

Pendant qu'on portait Louis XIV en terre, le peuple fit entendre des clameurs et des malédictions qui s'adressaient à la fois au roi défunt, à Mme de Maintenon et au père Le Tellier. Ces clameurs étaient doublement significatives : elles étaient dirigées contre le despotisme, contre le règne des favorites et des prêtres intolérans; elles marquaient aussi que l'opinion, après être restée long-temps muette d'admiration, muette de crainte, rompait le silence. Enchaînée pendant un demi-siècle, elle avait eu occasion néanmoins de prendre sous main son développement et sa force; mais, après qu'une époque marquée d'un cachet de suprême grandeur lui eut donné les plus hauts enseignemens qu'elle pût recevoir, elle comprit qu'il ne lui convenait plus de rester silencieuse et passive. Elle avait pris ses derniers degrés à une rude et glorieuse école; le temps de se montrer ouvertement était arrivé. L'opinion s'empara de prime abord du terrain, et, dès ce moment, on peut dire sans paradoxe qu'elle n'a pas lâché pied. C'était l'introduction d'un nouveau pouvoir dans l'état.

L'histoire de Louis XV est, à proprement parler, l'histoire des progrès infiniment croissans de l'opinion publique en France depuis la mort de Louis XIV jusqu'à l'avénement de Louis XVI, et disons-le avant tout, ce qui donne une

(1) Librairie d'Amyot, éditeur, 6, rue de la Paix.

valeur particulière à l'ouvrage de M. le comte de Tocqueville, c'est que l'auteur a compris cette vérité; c'est que, sans trop se préoccuper ni des reviremens de la diplomatie, ni des évolutions militaires, ni des mouvemens politiques, il s'est attaché tout particulièrement à nous décrire comment s'est formé, a grossi, a marché le flot des idées. Par malheur, il ne s'est pas contenté de nous représenter ce mouvement; il a voulu le juger, et c'est sur les termes mêmes de ce jugement que nous sommes en droit de lui faire plus d'un reproche, car cela nous touche directement. L'époque à laquelle M. de Tocqueville fait le procès avec trop peu d'indulgence est notre propre nourrice, et il est naturel que nous protestions contre l'arrêt qui la condamne. Cela est naturel, disons-nous, et pourtant qui peut nier qu'il ne soit très naturel, très peu étonnant aussi, de voir le XVIIIe siècle attaqué sans merci, même de nos jours? C'est le privilége de cette singulière époque, de donner matière aux jugemens les plus passionnés, les plus contradictoires. Sur quel sujet existe-t-il plus de divergences d'opinions que sur celui-là? Quel autre est resté si long-temps le texte de plus de querelles? Il se peut fort bien que cent historiens nous fassent voir à travers le même prisme l'âge de Charlemagne, de Frédéric-Barberousse ou de saint Louis, tandis qu'il ne s'en rencontrera peut-être pas deux qui voient sous les mêmes couleurs le XVIIIe ou même le XVIe siècle. Pourquoi cette différence? La réponse même à cette question nous ramène à notre sujet, à ce réveil de l'opinion publique au XVIIIe siècle que M. de Tocqueville a dû constater tout en dépréciant cette époque, et qui domine toute l'histoire de Louis XV. Tout autre chose est en effet de juger des sociétés qui n'ont pas encore conscience d'elles-mêmes, qui, faute d'avoir confiance en leur instruction et en leurs forces, se jettent aveuglément à la suite de ceux qu'elles supposent supérieurs à elles, et de saisir l'esprit d'une société qui, ayant cessé de croire sur parole les hommes qui représentent l'autorité, se connaissant désormais et ayant confiance en elle-même, s'inspire d'elle-même avant tout. On pourrait dire que c'est l'instinct qui domine les masses avant Luther, car on ne sait quel autre nom donner à cet élan qui les pousse tour à tour au bien et au mal, à ces mille passions qui, privées d'une règle supérieure, acceptent forcément l'autorité pour tutrice. Que Luther vienne, et cet instinct des masses, déjà suffisamment éclairci, se débrouillera pour devenir entendement, non tout à coup, mais peu à peu et par accroissemens graduels; et, dès ce moment-là, les nations compteront dans leur sein une majorité qui subordonnera le fait au droit; dès ce moment-là aussi, la foule acquerra un sens philosophique, je ne sais quelle intuition intelligente qui lui fera apercevoir de plus en plus distinctement à quel courant d'idées elle doit s'abandonner pour se conformer aux vues de la Providence. C'est là, si je ne me trompe, ce que nous devons appeler *opinion;* c'est là qu'est le signe d'une civilisation supérieure, le signe auquel on reconnaît de combien l'ordre d'idées produit par la venue du Christ a élevé l'homme moderne au-dessus de l'homme ancien. Le peuple de Rome, non plus que le peuple de la Grèce, ne semblait posséder cette intuition des voies secrètes de la Providence que nous constatons chez nos sociétés modernes. Le moyen-âge fut la minorité laborieuse qui servit d'acheminement vers cette remarquable période de l'humanité; Luther apprit à ses contemporains qu'ils pouvaient enfin marcher sans aide, et, après une longue lutte, l'émancipation définitive fut due à ces hardis penseurs du XVIIIe siècle, placés désormais, quels que soient en-

core le nombre et la vivacité des plaidoyers, au-dessus des attaques comme au-dessus des apologies.

Pour mieux s'assurer d'ailleurs que l'opinion est née le jour même où la raison s'est affranchie, qu'elles n'ont pas cessé depuis d'être compagnes et qu'elles se soutiennent l'une l'autre, il suffit d'interroger les faits. Il y avait à peine quelques années que les protestans avaient présenté leur confession de foi dans Augsbourg, que Montaigne, répété plus tard par Pascal, s'écriait que « l'opinion est la reine du monde. » Ce mot contenait tout l'avenir. Dès-lors, le philosophe gascon faisait l'essai de cette nouvelle souveraine en lui soumettant des maximes au moins hérétiques que l'autorité, déjà effarouchée et ne sachant de quel côté tourner la tête, laissait passer; et non-seulement ces maximes passaient, mais elles étaient lues avec délices en un temps même où un sombre fanatisme faisait s'entr'égorger catholiques et calvinistes; elles étaient lues avec délices, quoiqu'elles vinssent en droite ligne d'Épicure et de Lucien, et elles allaient même former une chaîne de libres penseurs qui ne devait aboutir à rien moins qu'à Voltaire, cet homme qui, par la liberté d'examen et l'opinion, fit plus en son temps que Luther et Calvin, mais qui toutefois ne vint qu'après eux.

La hardiesse des libres penseurs que suscita le XVIe siècle (et ils sont très nombreux), leurs railleries, l'énergie de leurs réclamations, les succès qu'ils obtinrent, nous permettent de nous étonner grandement de ce qui se passa au XVIIe siècle, où il n'arriva jamais que la liberté d'examen approchât de la licence et où l'opinion fût réduite à se taire. Ce calme entre deux tempêtes est véritablement quelque chose d'unique. Comparez le XVIe et le XVIIIe siècles, vous leur trouverez beaucoup de caractères communs : Voltaire a hérité du sarcasme et de la gaieté de Rabelais, en même temps que du scepticisme insouciant et poétique de Montaigne. Que d'idées celui-ci, quand par hasard il est ou stoïcien ou misanthrope, n'a-t-il pas inspirées à Rousseau! Que d'analogie ne trouve-t-on pas entre les idées politiques de Bodin et celles de Montesquieu, entre le dogmatisme de Calvin et celui du *Contrat social*, entre les pages piquantes de la satire Ménippée, d'Érasme et de Beaumarchais! Les beaux rêves de la Boëtie et de Charron n'ont-ils pas de la parenté avec ceux de Mably ou de Condorcet? Les utopistes du XVIIIe siècle ne relèvent-ils pas un peu de Thomas Morus, et ses niveleurs des sectaires fougueux qu'a enfantés la réforme? Assurément les rapprochemens sont nombreux dans l'ordre intellectuel ou moral, et cependant tout un monde divise ces deux siècles jumeaux, qui ressemblent à ces grands lacs de l'Asie centrale, dont la source est commune et dont les communications sont souterraines. Ils furent séparés par une période où le doute eut peu de prise, où régnèrent l'ordre et l'unité, où le pouvoir royal atteignit son apogée sans rencontrer ni oppositions ni obstacles, où la religion fut entourée d'un respect sans mélange et marqua d'une empreinte profonde les caractères comme les écrits. Un historien a dit d'Auguste qu'il sut tout apaiser, même l'éloquence : *Eloquentiam sicut omnia pacavit;* on peut dire de Richelieu et de Louis XIV qu'ils surent tout apaiser, jusqu'aux passions furieuses et aux emportemens si souvent légitimes qu'avait soulevés le siècle précédent; et tout cela n'était pas en vain, car c'est au sein de ce repos tout providentiel qu'il fut permis à la nature d'enfanter une douzaine d'hommes tels qu'il n'y a rien à leur comparer, tels qu'ils suffirent à résumer dans leurs œuvres l'idéal du bon, du beau, de l'honnête, du

religieux et du sublime, tels que, quand à la fin ils furent morts, Voltaire, leur historien, manifesta la crainte que la nature ne fût épuisée.

Peut-être a-t-on eu le tort cependant de regarder l'avénement de cette monarchie du XVIIe siècle, si brillante, si impérieuse, si peu contestée, comme un phénomène inexplicable. Remarquons d'abord qu'il est des époques où la société, fatiguée de ses agitations, va presque d'elle-même au-devant d'un maître à qui elle demande le repos, et que telle fut la situation où se trouva Louis XIV, comme auparavant Auguste, comme après lui Bonaparte. La mollesse dont la nation fit preuve au milieu des troubles de la Fronde, et alors que se prononçait pour la première fois le mot de liberté, démontre bien qu'on n'était pas disposé encore à demander sérieusement à la royauté ni des comptes ni des garanties. De plus, si l'on cherche vers cette époque le rapport qui lie les idées aux faits, on se convaincra que toute une école d'écrivains et de publicistes fort en renom, Grotius, Hobbes, Saumaise, Gabriel Naudé, enseignait que, dans l'intérêt des peuples, il importait que le pouvoir du prince fût le plus fort et le plus étendu possible. Il en fut ainsi pour Louis XIV, et les vues de Grotius, de Hobbes et de Naudé se trouvèrent pleinement réalisées, puisque la royauté fut pendant un instant aux yeux des peuples ce que Grégoire VII, plusieurs siècles auparavant, aurait voulu que la papauté fût aux yeux des rois. Cependant le dogme religieux avait été ébranlé : était-il possible que le dogme qui s'attachait à la royauté absolue restât sans atteinte? Non; car l'esprit d'examen existait, et, alors même qu'il semblait s'éteindre, alors qu'il se taisait devant les grandes voix du siècle, il écoutait avidement, ne perdait aucune leçon, faisait son profit des traits satiriques de Labruyère et de Boileau, de ce qu'il y avait d'instructif dans les merveilleuses boutades de Pascal, dans le souverain bon sens de Molière, dans les élans qui jaillissaient du cœur tout romain de Corneille, dans l'éloquence évangélique de Fénelon, dans l'éloquence biblique, affirmative, imposante, de Bossuet. Il y avait en tout cela de quoi nourrir l'ame, la raison, l'imagination, et, si d'ailleurs l'opinion gardait le silence, c'était à la condition qu'on l'indemnisât en chefs-d'œuvre et en victoires du joug qu'elle voulait bien subir. Du moment que victoires et chefs-d'œuvre cesseraient, on devait s'attendre à la voir reparaître en scène. C'est ce qui arriva. Louis XIV n'était pas encore mort, que déjà on l'avait vue s'émouvoir et qu'elle se demandait où en était resté le drame si attachant qu'avaient commencé Luther, Montaigne et Rabelais, dont elle s'était laissé distraire pendant un demi-siècle, mais qu'elle voulait continuer. Elle le continua en effet et le mena si rapidement, qu'en trois générations elle le faisait aboutir au terrible dénoûment de la révolution française.

Encore une fois, c'est une histoire très difficile à écrire que celle du XVIIIe siècle, presque aussi difficile que celle de cette révolution que nous venons de nommer, puisqu'à chaque ligne on est obligé de remuer des idées, d'agiter des questions de même nature. Ces sortes de sujets ne veulent être abordés qu'à distance, et c'est tout au plus si aujourd'hui le calme et l'impartialité se sont assez établis dans les esprits pour traiter convenablement, sans préjugés ou sans rancunes, celui dont nous nous occupons. Aussi Voltaire, qui était le premier homme de son temps pour écrire l'histoire, et qui ne voulut pas mourir sans écrire celle de Louis XV, l'écrivit-il d'une façon détestable, à tel point que cette histoire est, si l'on veut, répandue partout dans ses œuvres, exprimée dans chacune de ses

pages en termes saisissans, partout excepté dans son *Précis du règne de Louis XV*. Peindre ce règne du même pinceau dont il avait peint celui de Louis XIV fut un contre-sens énorme de sa part. Il appartenait en effet à cet homme célèbre de pousser impétueusement ses contemporains dans la voie de l'avenir; mais il ne lui appartenait pas de mesurer, ni d'apprécier, ni de décrire la route qu'avait parcourue la foule en tête de laquelle il marchait, car il ressemblait un peu à ces chefs de hordes qui envahissaient l'empire romain pour obéir à une impulsion dont ils ne se rendaient pas compte, et se faisaient chaque jour une patrie en oubliant chaque jour leur patrie de la veille. Il fut dans son genre une espèce d'Attila, et reproduire à nos yeux l'image de ce qu'il avait détruit lui eût été à peu près aussi impossible que cela l'eût été au conquérant hun. D'ailleurs, il ne pouvait écrire sérieusement cette histoire sans se mettre au premier rang parmi les acteurs qui y jouèrent un grand rôle, et cela, comment eût-il pu le faire? Si certains architectes des cathédrales du moyen-âge faisaient placer eux-mêmes leur statue dans quelque galerie de l'édifice construit par eux, Voltaire pouvait-il en faire autant pour lui dans un édifice qu'il avait démoli aux trois quarts?

Nous sommes aujourd'hui dans d'autres conditions pour écrire cette histoire, et assurément M. de Tocqueville eût mieux rempli sa tâche s'il se fût placé pour juger le règne de Louis XV au point de vue des générations nouvelles; mais il a eu le malheur de ne pas tenir compte de la société au milieu de laquelle il vit, c'est-à-dire de la nôtre, et de faire abstraction des idées et des sentimens qui l'animent pour s'ériger en homme du XVIIe siècle, en contemporain de Louis XIV : de là ses erreurs, de là ses mécomptes. Imaginez-vous un gentilhomme de la compagnie du prince de Condé ou de ce duc de la Feuillade qui rendait presque au grand roi des honneurs divins, revenu au monde pour apprécier la révolution opérée par les idées du XVIIIe siècle, et dites si cette révolution aura en lui un juge équitable. Ce n'est pas toutefois que M. de Tocqueville soit un ennemi déclaré du nouvel ordre de choses, car il applaudit de bonne foi à toutes les chances de régénération qui se présentent, à tous les sentimens, à toutes les espérances généreuses dont se plaisait à s'enivrer la foule avec un engouement souvent candide; mais évidemment sa mémoire est toujours imbue des traditions du vieux siècle, dont Voltaire lui-même faisait un continuel panégyrique. Si ce n'est pas un charme à dédaigner dans son livre que d'y trouver le respect des devanciers, qui en réalité est une partie de la morale publique, il faut avouer pourtant que ce respect ne suffit pas à constituer l'impartialité d'un historien; et, pour tout dire, s'il est une occasion où il convient particulièrement de faire une large part aux sentimens de la génération vivante, c'est assurément quand il s'agit du XVIIIe siècle.

L'auteur éprouve un premier dégoût à noter les insultes qui couvrirent le cercueil de Louis XIV, « ingratitude, dit-il, qui confond la raison. » En même temps il s'aperçoit que les volontés du roi, si respectées de son vivant, sont annulées aussitôt qu'il est mort « par des gardiens des lois qui se mettent au-dessus d'elles, » et que les hommes les plus éminens du royaume semblent ne plus compter pour rien le chef de l'état par cela seul qu'il n'est plus, et il s'écrie : « Voilà donc un pouvoir au-dessus du roi! A qui ce pouvoir? A des hommes institués seulement pour juger les procès, inamovibles, irresponsables, possédant à prix d'argent leurs charges. Et ces hommes se mettent à exercer sans mission

du peuple une puissance contestée à la nation elle-même! grande anomalie dont les conséquences ne tarderont pas à se faire sentir! » Ce n'est pas qu'il ne comprenne qu'il eût été dangereux à beaucoup d'égards de suivre les dispositions écrites par Louis XIV; mais il constate dès la première page non-seulement que les limites des pouvoirs ne sont pas définies, mais que la chaîne qui liait le passé au présent vient de se relâcher; c'est là un premier et sinistre augure.

Les débuts de la régence annonçaient en effet une brusque rupture avec les précédens : toutes choses avaient un air tout nouveau, et l'attitude du parlement, et la politique du régent, et sa conduite privée, et le déchaînement de licence qui se manifestait dans le public, et les opinions qui se faisaient jour : tout cela était nouveau, dis-je, et néanmoins tout cela était préparé, car, nous l'avons dit, l'esprit d'examen subsistait même à cette époque, contenu, modéré, mais non vaincu; c'était une trêve et non pas une abdication. De même qu'une école de publicistes avait appelé à grands cris la monarchie absolue au moment où elle allait apparaître dans toute sa vigueur, de même aussi une petite troupe de libres penseurs avait jeté, timidement il est vrai, quelques mots discordans au milieu du magnifique concert qu'entonnaient les grands hommes du XVIIe siècle. Déjà on avait appris à redouter les atteintes du libre examen, et on le prouvait par les précautions mêmes dont on s'entourait. Ainsi Bayle, cet homme qui semblait né pour raisonner comme l'oiseau pour voler, et qui raisonna toute sa vie, soit pour, soit contre, n'eut rien de mieux à faire que de porter en Hollande cette machine dialecticienne dont l'avait pourvu la nature. Les hommes même d'imagination, qui étaient du goût de Louis XIV, n'avaient pas de peine à se compromettre à ses yeux quand ils sortaient par mégarde du terrain de la belle littérature pour faire une excursion sur des confins étrangers, témoin La Fontaine, qui, probablement sans le savoir, décocha des traits que ne lui pardonna pas la cour; Saint-Évremond, qui alla mourir en Angleterre pour quelques hardiesses de ce genre, et jusqu'au tendre Racine, à qui il arriva malheur pour avoir compati trop ouvertement aux misères du bas peuple et s'être demandé un jour s'il n'existait pas des moyens de les prévenir ou d'y remédier. Fénelon aussi fut disgracié et relégué loin de la cour pour avoir fait dans son *Télémaque* des portraits que l'on prit aisément pour des satires, et pour avoir insinué trop souvent que les rois sont faits pour les peuples et non les peuples pour les rois. Et puisque nous parlons de Fénelon, admirons en passant cette force pénétrante et insaisissable de la logique, ou, si l'on veut, de l'opinion, qui rendait si hardis même des hommes liés au pouvoir, même un habile courtisan, même un précepteur des enfans de France tel que l'était ce sensible et éloquent prélat. Ramsay, son biographe, assurait que, s'il était né en Angleterre, il aurait développé son génie et donné l'essor à des principes qu'on n'a jamais bien connus. Que dis-je? Louis XIV, après la mort du duc de Bourgogne, rechercha soigneusement tous les manuscrits que l'élève avait conservés du précepteur et les brûla. Que de symptômes dans de pareils faits! Il est vrai que le monarque avait généralement pour lui la grande littérature, à la différence de Napoléon, qui confessait n'avoir que la petite; mais derrière cette grande et très grande littérature, qui ne devait pas lui survivre, il pouvait apercevoir ceux qui allaient tenir la plume en France : un Fontenelle qui, déjà se moquant à la fois de Rome et de Genève, préparait timidement les voies à Voltaire, dont il fut le

diminutif et le précurseur; un abbé de Saint-Pierre, qui ne cessait d'appeler Louis XIV un grand enfant et de réclamer contre la manière dont il avait gouverné la France; un Vauban, qui trouvait l'administration défectueuse et inhumaine. La critique allait suivre de près l'admiration; elle n'attendait que la mort du roi pour s'exercer à la fois dans le champ de la religion, dans celui de la politique, dans celui de l'économie sociale. A peine Louis XIV est-il enfermé dans sa dernière demeure à Saint-Denis, que la critique se donne en effet libre carrière. Déjà le père Le Tellier, naguère si redoutable, est en exil, et Mme de Maintenon déchue pour toujours; déjà la cour a quitté le masque de religion qu'elle avait long-temps porté; déjà on se presse à la Bibliothèque pour s'arracher les œuvres de Bayle, et, si l'on va au sermon, c'est pour écouter Massillon disant d'une voix solennelle : « Toute puissance vient de Dieu et n'est établie que pour l'utilité des hommes. Les grands seraient inutiles sur la terre s'il ne s'y trouvait des pauvres et des malheureux; ils ne doivent leur élévation qu'aux besoins publics, et, loin que les peuples soient faits pour eux, ils ne sont eux-mêmes tout ce qu'ils sont que pour les peuples... Ce sont les peuples tout seuls qui donnent aux grands le droit qu'ils ont d'approcher du trône, et c'est pour les peuples tout seuls que le trône lui-même est élevé. En un mot, et les grands et les princes ne sont pour ainsi dire que les hommes du peuple. » — Paroles démocratiques s'il en fut!

Ce qu'il y a de plus intéressant à étudier sous la régence, ce n'est pas le caractère du régent, quoiqu'il soit extrêmement significatif, de cet homme qui, chose remarquable, se crut obligé, pour plaire au public, de renoncer ouvertement à toutes les habitudes et à toutes les traditions du règne précédent, fut libertin et irréligieux avec le public, familier avec lui, mais se trompa sur presque toutes les nécessités de la situation, méconnut la véritable politique à l'extérieur, et finit au dedans par jeter un commencement de discrédit sur le pouvoir, en prince qui ne savait pas se respecter et n'ajoutait plus de foi qu'à la maxime *divide et impera*. Ce n'est pas là, dis-je, l'objet le plus intéressant à étudier, c'est l'essai que l'on fit du système de Law, « cet étranger doué d'infiniment d'esprit, possédant une élocution facile et entraînante, avec le talent de répandre de la clarté sur les calculs arides de la finance, et de donner à ses plans une apparence de raison et une probabilité de succès. » Assurément M. de Tocqueville, à qui nous empruntons ces paroles, n'est pas un ennemi de Law, et cependant nous nous croyons en droit de lui reprocher de n'avoir pas attribué à son système toute l'importance qu'il a eue, et, puisque nous nous attachons surtout ici à faire ressortir les ébranlemens les plus considérables qu'ait subis l'opinion, nous devons quelque attention à l'homme qui disait, sous un régime où l'aristocratie avait encore une bien grande puissance : « L'argent n'est à vous que par le titre que vous donne le droit de l'appeler et de le faire passer par vos mains pour satisfaire à vos besoins et à vos désirs; hors ce cas, l'usage en appartient à vos concitoyens, et vous ne pouvez les en frustrer *sans commettre une injustice et un crime d'état*. » Depuis le jour où Luther avait proclamé que le pape était l'antechrist, il ne s'était rien dit de si révolutionnaire que ces mots de Law. Qu'on y prenne garde, et l'on y lira en lettres de feu la ruine de la vieille aristocratie, la ruine de la glèbe, la ruine des préjugés qu'avait jadis importés la conquête et qu'avait trop souvent consacrés la religion, la réhabilitation complète du travail, enfin l'inauguration du régime industriel et social que

nous avons obtenu à beaucoup d'égards, et qu'à d'autres nous n'avons pas atteint encore, mais dont nous nous rapprochons tous les jours. Il est même permis de dire que, si Luther était venu à son heure, Law avait eu l'audace de venir avant la sienne, puisqu'il voulut appliquer à un royaume délabré, où l'on possédait à peine les premières notions du crédit, des principes qui ne devaient être applicables et appréciables qu'après de longues et cruelles épreuves; mais là encore est un trait de ce XVIIIe siècle, dès la naissance duquel on était si avide de changemens et de progrès, qu'on oubliait toutes les règles de la prudence pour peu qu'une nouveauté séduisante se présentât. On aimait mieux être téméraire que stationnaire, et l'on criait : Vive le roi et monseigneur Law!

Enfin, quels que soient les reproches que l'on puisse adresser à ce merveilleux aventurier, il faut convenir que, s'il eût eu la puissance de réaliser tous ses plans, il eût nivelé les inégalités du corps social par la répartition des richesses, comme la révolution les a nivelées par l'effusion du sang. Tout incomplète qu'a été son œuvre, elle n'a certes pas été stérile. Les grands seigneurs, les grandes dames, les princes du sang, ne s'étaient pas mêlés impunément à la curée de la rue Quincampoix. Qu'était devenu, au milieu de cette tourbe, ce principe des monarchies que Montesquieu appelle honneur, et dont les classes supérieures, dans l'intérêt même du pays, doivent être les dépositaires et les gardiennes? Évidemment il venait de subir une atteinte irremédiable. « La noblesse de cette époque, dit M. de Tocqueville, a forfait à son principe en se livrant à la cupidité effrénée développée par le système. Alors elle cessa d'inspirer le respect et elle ne put le recouvrer, car elle continua à trouver insuffisante la considération qui vient des aïeux et à éprouver le besoin d'y joindre celle de la fortune, d'où s'ensuivit un notable et profond changement dans les mœurs. La richesse commença à être estimée à l'égal de la naissance; elle ne tardera pas à l'emporter. En outre, le niveau de l'égalité s'était établi à la rue Quincampoix, entre les grands seigneurs et les dernières classes de la société. La noblesse était descendue jusqu'à ces gens-là; ils en déduisirent logiquement que, dans d'autres circonstances, ils pourraient monter jusqu'à elle. »

Cette décadence morale de la noblesse était un fait extrêmement grave, et voici pourquoi. La monarchie consistait en une superposition de plusieurs classes ayant chacune son grade, formant chacune une espèce de pouvoir, jouissant chacune de droits différens et proportionnés à sa position respective dans l'échelle sociale. Ce n'était pas seulement la différence des droits, mais aussi et surtout celle des sentimens et de certaines délicatesses morales qui devait élever une barrière entre elles, et, ajoutons-le, ce n'était pas seulement le sang qui faisait aux classes supérieures une loi du soin de leur dignité, c'était aussi l'intérêt de l'état; car le jour où la noblesse ferait défaut au trône, celui-ci, manquant de base, tomberait aussitôt par terre. Long-temps on avait cru à la noblesse, à ses mérites, à sa supériorité, à l'efficacité de sa devise : *Noblesse oblige;* mais on commençait à comprendre que le règne de Louis XIV, qui fut, comme dit Saint-Simon, la pleine et parfaite roture, avait porté un coup sensible à cette grande classe et qu'elle était sur son déclin. Les gens sensés remarquaient qu'il y avait en cela un danger sérieux pour la monarchie, danger que Louis XIV n'avait pas aperçu peut-être, mais que la régence fit voir en tout son jour. Le duc de Noailles, cet homme que Saint-Simon n'aimait pas et qu'il nous représente néanmoins comme « un homme d'infiniment d'esprit et de tous les genres

d'esprit, fin courtisan, bon général, habile financier, homme d'état distingué, » s'était efforcé opiniâtrément de faire repousser le système de Law, ne prévoyant rien de bon d'une effusion d'argent au milieu de laquelle se mêleraient et se fondraient les classes. Saint-Simon ne voyait pas moins la plaie qui, en rongeant la noblesse, menaçait la solidité du trône, et, pour corriger ce qu'avait fait Louis XIV, il engageait sans cesse le duc d'Orléans « à mettre la noblesse dans le ministère avec la dignité et l'autorité qui lui conviennent aux dépens de la robe et de la plume, à écarter cette roture de tous les emplois supérieurs, et à soumettre tout à la noblesse en toute espèce d'administration; » et il était secondé en cela par le comte de Boulainvilliers, auteur original et profond, qui avait le talent de faire presque une vérité de son fameux paradoxe, que « le système féodal est le chef-d'œuvre de l'esprit humain. »

Ces avertissemens étaient sages, et le pouvoir les prit en grande considération; mais suffisait-il d'écarter la roture pour relever la noblesse? Évidemment cela ne suffisait pas; le mal était déjà trop profond, et d'ailleurs, indépendamment de ce danger, combien d'autres menaçaient! Ce n'était pas assez qu'une des colonnes de la monarchie s'affaissât par ses propres vices, on allait bientôt constater qu'une sorte de fièvre avait gagné peu à peu tous les membres du corps social, et que la ruine des vieilles traditions n'était pas seulement dans les erreurs de la noblesse, mais qu'elle était dans les actes et les pensées de tout le monde. Entrons donc pleinement dans la portion capitale du règne.

La période qui s'écoule entre 1745 et 1764, et qui est celle pendant laquelle Mme de Pompadour tint Louis XV en tutelle, est à la fois la plus désastreuse et, sous quelques rapports, la plus remarquable que présente notre histoire : il n'en est point d'autre qui offre des contrastes plus frappans. D'un côté, la France est battue dans toutes les parties du monde et perd colonies, marine, armées, gloire et honneur; de l'autre, elle entend chez elle une réunion brillante de penseurs immortels formuler des idées qui sont destinées à faire des conquêtes dont on ne peut assigner la limite. Pendant que la royauté et les hautes classes oublient toute pudeur, apparaissent le *Discours sur l'inégalité des conditions*, *la Nouvelle Héloïse* et l'*Émile*. Pendant que le pouvoir absolu et les parlemens usent leurs forces sans dignité sur le plus mouvant des terrains, l'*Esprit des Lois* et le *Contrat social* préparent un nouvel ordre de choses dans lequel ni les parlemens, ni le pouvoir absolu ne trouveront leur place. Ce n'est pas tout encore : au moment même où des sectes religieuses argumentent, avec autant de pédantisme que de passion, sur la *grace concomitante* et la *grace efficace*, sur les distinctions à faire concernant l'infaillibilité du pape et le degré d'autorité qui doit être accordé à la bulle *Unigenitus*, une vaste conspiration s'organise, qui ne tend à rien moins qu'à renverser le dogme apporté par le Christ. Quelle époque! que de germes et de produits divers sur un même champ! Jamais, en aucun autre temps, le présent et l'avenir ne se virent de si près qu'en celui-là.

Il convient d'insister sur le mouvement tout particulier qui s'opéra dans les esprits sous le régime de Mme de Pompadour. Les œuvres qui parurent pendant cette période ne furent plus seulement des œuvres de raillerie et de scepticisme, mais furent très souvent remarquables par l'éloquence des pensées, par la vivacité, la noblesse, quelquefois l'amertume des sentimens, par des exposés de principes, par des professions de foi dogmatiques, et c'était là quelque chose de tout nouveau : l'esprit public avait subi une transformation. On était désormais

bien au-delà des propos moitié épicuriens, moitié frondeurs, que l'on entendait débiter dans les réunions galantes où brillaient les Chaulieu, les Lafare, les Ninon de l'Enclos, les Châteauneuf. Il faut tenir compte pourtant de ces préliminaires et, afin de bien comprendre le XVIIIe siècle, ne négliger aucun de ces transports presque enfantins de la régence. C'est que le rire devait précéder logiquement des péripéties plus graves, et qu'il devait en être des phases que parcourait l'esprit humain comme de celles par où est passé l'art dramatique, depuis les essais informes de Thespis jusqu'à l'époque où des traités didactiques posèrent les limites et les règles distinctes de la tragédie et de la comédie. L'esprit humain fut de même dans les temps modernes railleur avant d'être passionné, passionné avant d'être dogmatique. Qu'on lise Rabelais, et au milieu des bouffonneries intarissables de ce philosophe cynique qui, comme Thespis, se barbouillait de lie de vin, on trouvera exposés tous les besoins dont l'intelligence demandait la satisfaction, tous les griefs que la révolution a redressés. Après lui, le rire fut longtemps de mode : Montesquieu n'en était encore qu'au rire quand il publia les *Lettres persanes;* mais l'enveloppe burlesque dont le curé de Meudon avait affublé Pantagruel et Panurge, dont Fontenelle avait affublé Méro et Énégu, dont Montesquieu avait affublé ses Persans, cette enveloppe tomba enfin, et, quelques années plus tard, on déclamait au théâtre les tirades irritées de Voltaire sur les prêtres et sur les despotes, en même temps qu'éclataient les protestations éloquentes de Rousseau contre les inégalités sociales. La foule applaudit, et bientôt ce même Rousseau, Montesquieu, Mably, d'Alembert, Condorcet, déterminaient enfin, d'une manière dogmatique et positive, quels étaient les droits et les devoirs de l'homme; dès-lors la révolution était faite dans les esprits.

Nous ne sommes pas de ceux qui croient que les grands effets naissent des petites causes, que la révolution d'Angleterre éclata parce qu'une ordonnance de Charles Ier empêcha Cromwell de s'embarquer pour l'Amérique, qu'un verre d'eau renversé changea un jour la politique anglaise et la situation de Louis XIV vis-à-vis de l'Europe, que les coups de bâton que reçut Voltaire, encore jeune, d'un grand seigneur de son temps, produisirent chez lui une irritation dont le vieil ordre de choses porta la peine; nous ne croyons pas non plus que ce soit l'exclamation d'un conseiller au parlement qui, sous Louis XIV, ait amené la convocation des états-généraux. Non, de petits moyens dont se sert la Providence ne sont pas des causes; nous devons avouer, toutefois, que la singulière position de Mme de Pompadour, *petite bourgeoise* devenue souveraine, contribua puissamment à laisser le champ libre aux merveilleux progrès de la pensée. On la raillait dans la haute société sur la bassesse de sa condition; elle se vengea en se liant au parti philosophique, dont Louis XV se tenait si prudemment à distance. Dès-lors les digues furent rompues, et le vieux régime fut envahi de toutes parts. Pouvait-il ne pas l'être quand les plus beaux génies conspiraient contre lui, que leurs maximes pénétraient toutes les classes, que leurs efforts étaient applaudis de l'Europe entière, même des souverains? Et il faut avouer que l'habileté suprême des philosophes était d'avoir jeté même les souverains pêle-mêle dans leur parti.

Il y en eut un cependant qui resta obstinément sourd à leurs avances, insensible à leurs séductions, hostile à leurs projets et qui les contre-carra beaucoup plus qu'on ne le croit : c'est le roi Louis XV, prince qui avait l'instinct du despotisme sans en avoir l'énergie. Sa rare sagacité lui défendait d'en croire

Voltaire, quand celui-ci, l'appelant son Trajan, lui vantait les bienfaits qui devaient naître de l'alliance de la royauté avec la philosophie; au contraire, elle lui montrait clairement que son autorité n'avait pas de plus grands ennemis que cette foule d'hommes qui, dans leur passion pour l'analyse, remontaient à la source de toutes choses. Aussi se garda-t-il bien de leur témoigner la moindre faveur, et fut-il impitoyable à se moquer des seigneurs de sa cour qui allaient en Angleterre apprendre, disaient-ils, à penser. De tous les penseurs il n'en aimait qu'un, c'est Quesnay, le père des économistes, et cela se conçoit, puisque Quesnay rêvait le retour de la société à l'état patriarcal, sous un roi absolu, qui eût été revêtu d'un droit de surveillance et d'intervention universelles. Ce rêve n'était pas, tant s'en faut, celui de la majorité, et le prince l'ignorait moins que personne. Qu'on y prenne garde, et l'on s'apercevra que les hommes du tiers-état étaient loin de trouver grace à ses yeux comme devant Louis XIV, et qu'il était même fort défiant à l'égard de ces roturiers qui s'enrichissaient, s'éclairaient, s'enhardissaient chaque jour. Où le tiers-état trouvait-il des points d'appui? Parmi les gens du parlement, parmi les jansénistes, les philosophes et les gens de lettres. Or, le pouvoir fit à tous une guerre implacable. Il s'évertua à dépouiller le parlement du droit de remontrances, à imposer aux jansénistes le joug de la suprématie papale, à brûler les livres des philosophes, à lancer des lettres de cachet contre les écrivains. Ce manége fut incessant pendant près de cinquante années, et la persévérance que déploya le pouvoir dans le rôle qu'il avait embrassé prouve bien qu'il n'agissait pas à l'aventure, et que les dangers de sa position lui étaient connus. Il est un fait qui marque plus que tous les autres que, s'il y avait moins de grandeur et moins de fermeté chez Louis XV que chez son prédécesseur, il y avait chez lui peut-être plus de logique: c'est l'insistance avec laquelle il lutta contre les conséquences de la fameuse déclaration du clergé français qui avait établi les libertés de l'église gallicane. Son règne tout entier ne fut qu'une protestation contre l'acte de 1682. Le vieux Caton ne demanda pas plus ardemment la destruction de Carthage, et il est manifeste qu'au point de vue des intérêts de la royauté Bossuet avait fait commettre à Louis XIV une lourde faute (qui n'échappa pas du reste à ce monarque) en l'amenant à sanctionner cette déclaration. Évidemment c'était faire œuvre qui émanait de la réforme que d'imposer une règle à l'autorité, à l'autorité dont, selon les plus vieilles traditions, Rome était le siége et la source. L'autorité! tel était le grand principe qui était malade et qu'il s'agissait de sauver. N'était-ce pas une étrange maladresse de la part d'un pouvoir qui venait après Luther et Calvin que d'affaiblir ce principe au moment où il allait en avoir un si grand besoin? C'est le tort que dut déplorer Louis XV, et qu'il s'efforça de réparer avec plus d'énergie qu'il n'en paraissait avoir : mais il reconnut bien que les jansénistes étaient fanatisés, les parlemens intraitables, les philosophes armés de toutes pièces; que, comme les jésuites eux-mêmes, ces alliés si intelligens et si souples, ne pouvaient plus suffire à leur tâche et demandaient merci, il y avait humanité à les mettre hors du champ de bataille, c'est-à-dire à les renvoyer de France dans leur propre intérêt; que, la contagion gagnant de toutes parts, il s'agissait à la fin bien moins de sauver l'autorité dans l'église que de la sauver dans l'état; et c'est alors qu'ayant jugé sa propre impuissance, il s'écria : Après moi le déluge! exclamation arrachée plutôt au désespoir qu'à l'insouciance.

Si nous mettons en relief l'espèce de vigueur que montra Louis XV pour lutter contre l'esprit du siècle, ce n'est pas que nous voulions réhabiliter le caractère bien connu de ce prince : c'est que nous nous sommes demandé quelles sortes d'obstacles cet esprit du siècle avait rencontrés sur sa route, et qu'il nous a semblé que le souverain d'alors n'avait pas été sans lui opposer une résistance assez vive et assez rationnelle. Plusieurs causes décisives font néanmoins que, quand même ce prince eût été doué d'un grand caractère, il eût été impuissant à contenir le torrent de l'opinion, et la plus décisive de toutes, c'est que ce torrent, pour être contenu, devait d'abord être devancé, comme il le fut si habilement en Prusse par Frédéric-le-Grand. Or, pouvait-on encore se flatter de réussir en un pareil effort, quand on se rappelait tous les graves symptômes qui s'étaient produits dès les premières années du siècle? Dès-lors il s'était formé encore des réunions d'athées qui jetaient en riant le doute sur les croyances religieuses et apparemment sur d'autres croyances. Plus tard, sous le ministère de Fleury, on avait vu s'ouvrir dans un hôtel de la place Vendôme une sorte de club politique connu sous le nom de *Conférence de l'entresol* qu'il fallut fermer. Faut-il ajouter que la licence des écrits, comme le notait Malesherbes en 1759, était au comble? faut-il ajouter qu'un attentat avait été dirigé contre la vie du roi, que les finances délabrées reculaient souvent jusqu'aux procédés ruineux auxquels on avait recours avant Colbert; que le bas peuple endurait avec impatience les indignes vexations des classes privilégiées, et souffrait cruellement de la faim, de la faim qui produit les révoltes? On avait à peine passé la moitié du règne qu'un étranger clairvoyant, lord Chesterfield, ne jugeant que d'après les faits, écrivait à son fils, en parlant de la France : « Ce que je puis bien prédire, c'est qu'avant la fin du siècle le métier de roi et de prêtre décherra de plus de moitié. »

Étaient-ce les triomphes de la politique, l'éclat des armes, qui pouvaient sauver le vieux régime monarchique aux yeux de l'opinion? Mais la roture, qui, depuis un siècle, avait compté tant d'hommes illustres dans ses rangs, était par calcul écartée des hauts emplois, et, par surcroît de malheur, la noblesse ne les remplissait que pour montrer son insuffisance. Une sorte de vertige s'était emparé de cette aristocratie que l'on voulait relever le plus haut possible, et, pour trouver de pareils exemples d'incapacité politique, il faudrait les chercher à la cour du Grand-Mogol attaqué par les Anglais. Les tristes égaremens de la noblesse et du roi sont trop connus pour qu'il soit besoin de les rappeler ici. Ce qu'il importe de constater, c'est qu'à l'époque même où, avec Frédéric-le-Grand, Catherine-la-Grande et la grande Marie-Thérèse, le génie s'asseyait sur trois trônes à la fois, l'honneur, proclamé par Montesquieu le principe, le mobile, le ressort, le soutien unique de la monarchie, l'honneur en France n'était plus qu'un vain mot pour la noblesse, pour le clergé, pour la royauté. Les conséquences d'un pareil renversement, il était aisé de les prévoir. Toutes les barrières qui pouvaient contenir l'opinion étaient successivement tombées. Celle-ci allait donc marcher librement de pair avec la raison; ceux qui eussent voulu la devancer pour la contenir étaient depuis long-temps condamnés à l'impuissance; ceux qui eussent voulu la suivre pour sauver par une transaction quelques débris de l'ancien régime allaient être également dépassés. C'est ainsi que déjà les parlemens et les jansénistes étaient laissés en arrière. Ceux même qui allaient étudier les merveilles accomplies par la libre pensée dans la patrie de Swift et de Bolingbroke étaient à peine revenus en France, qu'ils se trouvaient en retard.

Quoi de plus remarquable que cette rapidité du mouvement intellectuel! quoi de plus irrésistible! En ne se circonscrivant plus dans l'arène où se débattaient les querelles religieuses et parlementaires, il ôtait à l'autorité tout espoir de lui faire jamais sa mesure. Est-ce à dire qu'il y ait lieu de regretter, comme plusieurs l'ont prétendu, que les choses se soient passées ainsi? Assurément non, car il est hors de doute que, si les jansénistes et les parlemens eussent été les véritables champions du progrès en France, notre révolution, bien loin de revêtir le caractère de rationalisme et d'universalité qui la distingue, ne se fût pas même élevée à la hauteur de celle d'Angleterre sous Charles Ier. Les jansénistes étaient des esprits sévères et intolérans que ne pouvaient contenter ni la morale amollie ni les accommodemens et adoucissemens inventés par les jésuites. Il est remarquable cependant que, par un rigorisme qui écrasait les intelligences sous le poids d'une déchéance irrévocable, ils arrivaient à la négation de la liberté humaine, c'est-à-dire au même point où arrivaient les jésuites par une route opposée. Ils étaient intolérans par fanatisme, comme les derniers l'étaient par ardeur de prosélytisme et par ambition; et M. de Tocqueville, qui approuve peu leurs maximes, nous accordera qu'il y avait loin de ces continuateurs d'Arnaud et du père Quesnel à ces puritains dont son fils nous a fait un portrait si saisissant dans son bel ouvrage sur la démocratie américaine. Ils avaient le mérite, j'en conviens, de comprendre que, dans la religion catholique, trop souvent la forme emporte le fond, que les jésuites exagéraient encore cette tendance, et qu'il était de leur devoir d'y mettre obstacle. Ils se retranchaient en outre dans cette classe moyenne qui, sous Louis XV, sut rester sans tache; mais leur mérite n'allait pas beaucoup au-delà. D'ailleurs, ils s'étaient bien amoindris eux-mêmes depuis les beaux jours de Port-Royal. Enfin les convulsions de Saint-Médard achevèrent de les discréditer aux yeux des gens qui voyaient plus loin qu'eux, et il est digne d'observation que l'on peut parcourir tout Voltaire, sans y trouver une seule fois l'explication raisonnée de ce qu'était la fameuse querelle des jésuites et des jansénistes qu'il mentionne si souvent. C'est que Voltaire ne pouvait prendre cette querelle au sérieux, et la plupart de ses contemporains finirent en cela par lui ressembler.

S'il n'appartenait pas aux jansénistes de ramener l'église à ses devoirs, le parlement non plus n'était pas digne de faire la révolution, et ce n'est pas lui qui la fit. Il y avait chez lui plus de taquinerie que de résolution, plus de vanité que de grandeur. Son rôle fut manqué. Gardien entêté des précédens et des vieilles formes, il ne voulait pas entendre parler de l'égalité des impôts, ni d'autres nouveautés aussi légitimes. Il suffisait de l'écarter de la scène pour qu'il sacrifiât ses opinions les plus chères au désir d'y reparaître. De grandes convictions inspirent une plus grande conduite.

Penser que le mouvement des esprits pouvait être arrêté de force, c'était une folie; qu'il pouvait être contenu par le respect des traditions et des vieux principes, c'était un espoir auquel il fallut de bonne heure renoncer; qu'il pouvait être circonscrit dans la limite des querelles parlementaires, c'était un calcul qui fut déjoué en peu d'instans; qu'il pouvait être à la rigueur dirigé par les jansénistes et les magistrats, c'était un vœu peut-être stérile et à coup sûr bien difficile à réaliser. L'influence même de l'Angleterre, si réelle et si grande qu'elle fût, devait être dépassée par l'influence de notre philosophie, et cela à tel point, qu'en 1791 l'Angleterre était presque aussi épouvantée que le reste de l'Europe

des progrès rapides qui s'opéraient dans la société française. C'est ainsi que se renouvela au XVIIIe siècle ce qui s'était vu dans l'antiquité, quand le génie égyptien, si étudié, si admiré par la Grèce, pâlit complétement devant le génie hellénique une fois émancipé. Comparons les leçons qu'offrait la Grande-Bretagne à celles que donnaient des philosophes français qui vivaient sous le régime du bon plaisir. D'un côté du détroit, on trouvait admissible, comme on le trouve encore aujourd'hui, qu'il y eût des Normands et des Saxons, deux castes, des prérogatives, une religion dominante et jalouse; de l'autre côté, on demandait qu'il n'y eût plus ni religion d'état, ni distinction entre Francs et Gaulois, ni priviléges, ni inégalités sociales. D'un côté, une loi avait pour seule justification l'utilité ou l'expérience; de l'autre, on demandait que le principe des droits et celui des devoirs fussent la double source de toute loi. Dans la Grande-Bretagne, pays d'aristocratie marchande, on recherchait l'alliance des traditions et des intérêts, l'accord des vieilles formes et des innovations avantageuses, et l'on stipulait avant tout en faveur des Anglais. Sur le continent, les philosophes et les publicistes les plus admirés étaient ceux qui ne voulaient des vieilles formes et des traditions qu'à condition qu'elles ne choqueraient aucunement les principes du droit naturel et qui stipulaient surtout en faveur du genre humain. Quelle différence! Aussi ne nous étonnons pas du caractère tout particulier que revêtit la révolution française dès son début, ni de la distance énorme qu'il y a entre la déclaration des droits de l'homme et le bill des droits. Je n'examine en détail ni l'un ni l'autre de ces actes; pourtant ce qu'il y a de sûr, c'est que le premier n'a que les proportions d'une mesure locale, et que le dernier fut une sorte de proclamation jetée aux nations civilisées.

Cette manière d'apprécier le XVIIIe siècle n'est pas, nous en convenons, celle de M. de Tocqueville. Les doctrines de cette époque lui paraissent être l'expression d'une impiété successivement libertine, moqueuse, dogmatique, et, à son sens, elles ont fini « par conduire de concert les hommes à cet affaiblissement moral qui est le prélude et le symptôme de la chute des empires. » Il est d'avis « qu'elles ont matérialisé l'ame et développé un égoïsme dont les conséquences furent de grandes catastrophes. » Et pourtant, si l'on pèse froidement les choses, cela est-il exact? L'histoire même de ces derniers temps ne donne-t-elle pas un démenti formel à de pareilles assertions? Ne met-elle pas M. de Tocqueville en contradiction avec lui-même? Est-ce justice aujourd'hui de ne voir que des trompettes d'impiété dans les hommes qui, au milieu de périls sans nombre, ont jeté les fondemens sur lesquels s'est assise la constituante? ou plutôt n'est-ce pas là, sinon une grande injustice, du moins un grand malentendu? Il y a deux cents ans, quelques hommes appelaient sérieusement Pascal un *tison d'enfer*. Nous craignons que M. de Tocqueville n'ait donné dans le même travers au sujet de l'école philosophique du XVIIIe siècle. Il se peut qu'il y ait eu dans ses rangs des extravagans et des impies, des hommes qui ne savaient que détruire et n'étaient pas dignes d'elle; mais ce qui doit faire pardonner ses excès, ce qui surtout légitime ses efforts, c'est qu'après avoir renversé et foulé aux pieds les vieilles croyances, les vieux préjugés, les vieilles erreurs, la philosophie arriva au but même que le christianisme avait montré aux hommes : les résultats et les principes étaient les mêmes; c'était là pour les penseurs du XVIIIe siècle une grande justification. Il y avait chez eux non-seulement de l'énergie, de la fougue, une rare persévérance; il y avait aussi une foi profonde dans la justice de leur cause,

dans le succès de cette espèce de croisade qu'ils entreprenaient en faveur de la raison. « *La raison finira par avoir raison*, » disait d'Alembert, et tous les philosophes répétaient ce mot en chœur et sur tous les tons ; la tige d'un nouvel ordre de choses croissait peu à peu par la pensée sur les ruines de l'ancien.

Ce retour que nous venons de faire avec M. de Tocqueville vers le règne de Louis XV nous a amené, on le voit, à des conclusions fort différentes de celles qu'il exprime. Nous avons d'abord pu reconnaître que la nation n'était pas arrivée d'un seul bond à cette haine de l'arbitraire, à cette intelligence des principes, à cette passion des choses rationnelles qui se sont montrées avec tant d'éclat en 1789. Faute d'avoir étudié attentivement l'histoire du règne de Louis XV, on ne s'est pas bien figuré jusqu'à ce jour par quel ardent travail notre révolution se préparait soixante ans avant qu'elle éclatât. Rappelons-nous donc qu'elle s'élaborait de très longue main dans les cercles de la haute société, où l'on discutait sans réticences toutes les questions que traitaient les philosophes, comme dans les réunions modestes de la bourgeoisie, où l'on s'arrachait les pamphlets qui écrasaient les jésuites et vengeaient le parlement; parmi les jansénistes comme parmi les libres penseurs; au sein de la Hollande, qui s'était faite l'asile et l'arsenal de ces derniers, comme en Angleterre, où deux révolutions avaient fait éclore les théories les plus avancées. Rappelons-nous que, dans les dernières années de son règne, Louis XIV, sentant déjà son autorité débordée par l'opinion, s'écriait amèrement : Du temps que j'étais roi! N'oublions pas non plus que sous la régence, quand on refusait de convoquer les états-généraux, la nation trouvait dès-lors le plus vif attrait dans tout ce qui pouvait lui rappeler ou lui représenter cette assemblée délibérante qu'elle poursuivait de ses vœux. Ainsi elle appelait l'attention sur la prospérité des provinces qui possédaient des états particuliers; ainsi elle félicitait le clergé d'avoir déclaré, en 1682, qu'il pouvait se mettre au-dessus du pape par un concile, c'est-à-dire par une assemblée délibérante, et elle le pressait instamment d'user de ce droit; ainsi elle applaudissait au courage des avocats de Paris, qui, pour mieux braver le pouvoir, avaient fini par former un ordre et le faisaient respecter. Elle allait même, trompée par ses désirs autant que par l'identité des noms, jusqu'à insinuer qu'il serait glorieux pour le parlement d'imiter le parlement d'Angleterre. On était si avide de voir s'opérer une recomposition dans tout le corps social, que des événemens qu'on eût à peine remarqués dans d'autres circonstances donnaient lieu subitement à des commentaires et à des discussions sans limites, souvent même à des théories tout entières, à des réformes soudaines : il suffisait qu'il parût un mandement d'archevêque trop imbu des doctrines ultramontaines pour qu'on scrutât impitoyablement le fond même de ce grand principe qu'on appelle autorité, et qui, par sa nature même, était indiscutable; il suffisait que le parlement eût encouru quelque disgrace pour que l'on soumît au contrôle toutes les lois constitutives de la monarchie. Une banqueroute que faisaient les jésuites avait pour résultat de faire descendre la lumière dans leur code mystérieux et de rendre nécessaire le bannissement de cette puissante corporation. Les malheureux procès de Lally, de Calas et de Labarre mettaient le royaume en feu et entraînaient la révision de toute la législation pénale. Une bonne ou une mauvaise récolte était cause que tout le monde se demandait s'il fallait ou non permettre la libre exportation des grains, et quelles étaient les lois de la production et de la répartition des richesses, d'où résultait une science nouvelle. Un impôt nouveau faisait sonder la

plaie des finances, et soulevait un cri universel contre la noblesse et le clergé, qui ne voulaient pas contribuer aux charges publiques. Une province bien administrée par Turgot le rendait l'espoir de la France entière; un procès spirituellement soutenu par Beaumarchais perdait à jamais le parlement Maupeou. Tout cela était-il de la démoralisation? Non, tout cela était vraiment de l'esprit public.

Si au lieu d'un délire passager nous voyons dans le mouvement philosophique du XVIIIe siècle une suite de victoires remportées une à une par la raison aidée de l'opinion, nous ne pouvons non plus consentir à ne prendre les chefs de ce mouvement que pour des instrumens de désordre et de destruction. A une époque où des affaires locales ou privées se généralisaient aussitôt pour prendre des proportions immenses, on peut dire, pour parler le langage philosophique, que la synthèse suivait de près l'analyse : ce double appareil de la logique fonctionnait sans cesse et simultanément. D'une part, il était impossible que les plus petites fibres du gouvernement et de la société échappassent à l'analyse dans le temps où la science disséquait un rayon de soleil et soumettait au microscope les membres les plus ténus du plus mince animalcule; d'autre part, il était impossible que toute une foule de sérieux penseurs ne songeassent qu'à miner l'édifice social sans chercher les moyens de le reconstruire, et cela est si vrai, que, vers la fin du règne de Louis XV, le froid scepticisme, le persiflage dissolvant, l'indifférence moqueuse, n'étaient plus de mode, et qu'ils avaient fait place à une foi sincère dans l'efficacité de la raison et à une charité philosophique qui devait avoir bientôt pour expression la fraternité de la démocratie. Que l'on jette un coup d'œil sur les ouvrages de Condorcet, qui, vers la fin du siècle, s'appliqua à formuler une dernière fois les principes légués par la philosophie à la société française, et l'on verra si les hommes dont il résumait les opinions n'étaient que des Érostrates et des sophistes.

Il est regrettable que M. de Tocqueville ne se soit pas lui-même posé ces questions avant d'écrire. Peut-être aurait-il vu dans le XVIIIe siècle autre chose que les excès du matérialisme et de l'impiété. Pour notre part, nous oublions volontiers ces tristes désordres pour nous rappeler que le règne de Louis XV mit en pleine évidence la double légitimité du mouvement philosophique, considéré soit dans ses origines, soit dans sa fin. Ce qu'il y a de fondé dans certains jugemens de l'auteur ne saurait nous aveugler sur la grandeur réelle de cette époque. Non, le XVIIIe siècle n'a pas produit la mort. Cette école sensualiste elle-même, dont la triste prérogative est de nuire à la haute et bonne morale, a eu pour avantage direct, au moment où elle empêchait l'homme de s'élever au-dessus de ses sens, d'attirer son attention sur le sort de ses semblables et de lui indiquer les moyens de l'améliorer. Pour le reste, on peut assurer sans se tromper qu'il ne se fera pas à l'avenir un mouvement salutaire dans l'ordre social dont le premier branle ne soit dû au souffle du XVIIIe siècle. Quelle absolution pour cette philosophie si ardemment attaquée encore! Le mal qu'elle a causé disparaît tous les jours, et le bien dont elle est la source subsiste. Cette liberté d'examen, qui jadis aurait eu pour unique effet de ruiner des empires, devient au contraire la force et l'orgueil d'une société nouvelle. C'est que le monde antique n'est autre que ce Léandre se noyant dans l'Hellespont à la recherche du plaisir, tandis que l'homme moderne, qui semble devoir être submergé par les excès du XVIIIe siècle, c'est Camoens qui échappe à la tempête en tenant son poème au-dessus des flots, et fait appel à la postérité.

J. BIDOIRE.

REVUE MUSICALE.

DE LA SYMPHONIE ET DE LA MUSIQUE IMITATIVE EN FRANCE. — MM. BERLIOZ ET F. DAVID.

Le mouvement musical qui s'accomplit sous nos yeux depuis quelques années mérite qu'on l'examine de près. L'apparition successive de formes insolites de l'art, de ces symphonies étranges qui mêlent et confondent tous les élémens de la composition, ne s'explique, comme on serait tenté de le croire d'abord, ni par l'entraînement fortuit d'un caprice individuel, ni par un engouement passager. Il faut y voir, au contraire, l'indice d'une disposition générale des esprits, la conséquence d'une évolution intellectuelle qu'il importe de caractériser en quelques mots.

On l'a dit bien souvent : c'est par la clarté des idées, par la rectitude et la promptitude de ses jugemens, que la France se distingue surtout en Europe. Vive, ingénieuse et puissante dans le domaine de la réalité, et lorsqu'il s'agit d'atteindre un but défini et prochain, elle n'aime guère à s'aventurer par-delà l'horizon qui borne son regard. Elle observe et voit bien ce qui est, elle déduit avec rigueur toutes les conséquences possibles d'un principe, elle marche avec intrépidité et, quoi qu'il arrive, jusqu'au bout d'un syllogisme; mais l'enthousiasme qui déborde, la rêverie, la mélancolie, la fantaisie, tous les élans vers l'idéal, toutes les aspirations vers l'infini, la France ne les comprend pas ou les comprend peu. L'amour même, en ses divins transports, la trouve rarement disposée à s'éloigner des régions tempérées d'une galanterie plus sensuelle que morale. Aussi l'art de la France, qui brille par tant de qualités éminentes d'ordre, de clarté et de vérité logique, manque-t-il un peu de profondeur et de cette sensibilité féconde que rien ne peut remplacer. Il satisfait bien plus la raison que le sentiment, il éclaire plus qu'il n'échauffe, il s'adresse moins à l'in-

tuition du cœur qu'aux facultés réfléchies de l'esprit. Tel est, ce nous semble, le caractère général de l'art et de la littérature de notre pays, comme l'a fixé le siècle de Louis XIV : moment solennel où la France, s'étant assimilé les divers élémens dont elle s'était nourrie depuis la renaissance, se dégage des influences étrangères qui avaient cherché à la diriger, épure son goût et ses institutions, et prend enfin possession de sa personnalité. Le XVIIIe siècle révèle au génie français des voies nouvelles, il fait irruption dans cette société élégante et bien ordonnée qui, tout occupée de causeries charmantes sur Descartes, Port-Royal, sur la métaphysique, la morale et la théologie, soupçonnait à peine l'existence du monde extérieur. Ce rideau abaissé sur les charmes, la variété et la magnificence de la nature, J.-J. Rousseau le déchire; Bernardin de Saint-Pierre, Châteaubriand, Mme de Staël, les révolutions de la vie sociale et les efforts de l'école moderne achèvent de modifier le type révéré, et ouvrent à l'imagination française un champ plus vaste avec les bénéfices et les dangers d'une liberté sans limites. L'élément lyrique a été ainsi introduit dans notre littérature; mais le génie français (et c'est là ce qu'il faut surtout remarquer) n'a point perdu ses qualités essentielles. Il est resté amoureux de la précision, de la netteté, de l'ordre; il ne s'abandonnera jamais tout entier à ce souffle capricieux de la fantaisie que rien ne modère au-delà du Rhin. C'est pour cela que, même dans ce champ si élargi, il rencontrera encore des limites; c'est pour cela que certaines formes de l'art ne pourront recevoir de lui qu'une vie artificielle, et qu'il sera conduit souvent à méconnaître les vraies conditions de certains genres exclusivement lyriques.

Qu'on nous pardonne ces considérations; nous ne sortons pas de notre sujet, car la symphonie est un de ces genres dont nous parlons, et c'est à la question même soulevée par les derniers essais de symphonie en France que nous sommes ainsi ramené. La musique française a dû passer par les mêmes vicissitudes que le génie français. Admise d'abord dans le drame comme l'humble compagne de la parole qu'elle était condamnée à suivre pas à pas, et dont elle devait donner la traduction littérale, il lui fallut disputer chacune de ses conquêtes; elle ne put arriver à son émancipation qu'en passant à travers les railleries et les sophismes des beaux esprits du XVIIIe siècle. Heureusement pour nous que Gluck et Grétry ont été inconséquens et supérieurs à la théorie qu'ils professaient, sans cela nous serions privés d'admirer leurs œuvres sublimes et charmantes. On conçoit que chez un peuple imbu de pareilles idées la musique purement instrumentale surtout ait eu bien de la peine à naître et à se développer. Quelques airs de violon, les sonates pour piano de Couperin et de Rameau, étaient les seuls morceaux en vogue pendant la première moitié du XVIIIe siècle. Gossec est le premier musicien français qui se soit essayé dans le genre de la symphonie, et, chose digne de remarque, sa tentative, qui eut lieu en 1754, correspond à la première symphonie d'Haydn, qui préludait ainsi, à l'autre bout de l'Europe, à la création de l'épopée de l'art musical. L'œuvre de Gossec, qui, dans le genre particulier qui nous occupe, se compose de vingt-neuf symphonies à grand orchestre, mérite d'être étudié avec respect par la critique éclairée, désireuse de connaître les commencemens d'un art qui a produit la *Symphonie pastorale*.

Si la même époque a vu naître la symphonie en France et en Allemagne, ce n'est qu'au-delà du Rhin cependant que cette forme essentiellement lyrique, résultat de l'émancipation, ou, pour mieux dire, de la *sécularisation* des instru-

mens, devait atteindre son développement suprême. Nous ne nous arrêterons ni aux petits morceaux de musique écrits dès le commencement du siècle pour viole, basse de viole, luth et théorbe, et connus sous le nom de *ricercari*, ni aux essais plus larges et plus hardis de l'Italien Sammartini : c'est à Joseph Haydn que revient la gloire d'avoir créé ce poème de la musique instrumentale. Cinq grands épisodes qui se subdivisent en une foule d'idées secondaires composent ordinairement le cadre d'une symphonie. Une courte introduction d'une allure solennelle prépare un *allegro* qui engage et noue l'action; vient ensuite un *cantabile* suivi d'un *scherzo* plus ou moins vif, et le tout se termine par un *finale* chaleureux et imposaut. Voilà le simple canevas que Haydn a rempli de beautés admirables, et dont il a su faire une merveille de l'art. Sans rien ajouter à l'ordonnance de ses parties, Mozart a donné à la symphonie un charme plus pénétrant, et Beethoven y a fait entrer le trouble et la majesté de son génie. La symphonie, comme Haydn l'a traitée, est un tableau flamand, la peinture savante d'une réalité paisible et bien ordonnée. Celle de Mozart ressemble à un paysage de Claude Lorrain avec ses horizons mélancoliques, où s'apercevraient de loin un beau château dans le style de la renaissance et quelque donna Elvira errante et malheureuse; celle de Beethoven, à un paysage de Salvator Rosa ravagé et puissant.

Pendant que l'Allemagne portait la symphonie à un si haut degré de perfection, que devenait chez nous ce cadre trouvé par Gossec? Il faut arriver jusqu'à ces derniers temps pour trouver en France des essais vraiment sérieux de symphonie. C'est depuis une vingtaine d'années seulement que l'audition fréquente des symphonies, des quatuors et des sonates d'Haydn, de Mozart et de Beethoven, l'admirable exécution de la société des concerts du Conservatoire, ont éveillé, dans le public français, le goût de la musique instrumentale, et ont évoqué quelques talens que nous allons apprécier. Nous les diviserons en deux groupes: dans l'un, nous rangerons ceux qui se sont contentés de suivre avec distinction la trace lumineuse des maîtres, et dans l'autre ces génies aventureux qui ont essayé de mêler le drame à la symphonie, qui ont voulu réunir dans un même cadre la peinture des passions, les ravissemens de la poésie lyrique et les caprices de l'imagination.

En tête du premier groupe des symphonistes français, nous placerons M. G. Onslow. Né dans une position indépendante, vivant presque toujours dans la retraite, au sein de l'opulence et des loisirs de l'esprit, M. Onslow a étudié la musique comme un art d'agrément, propre à orner l'éducation d'un homme comme il faut, avec la ténacité d'une organisation moins sensible que réfléchie. Il apprit d'abord sous la direction de plusieurs maîtres, entre autres de Dusseck et de Cramer, mais plus encore par la lecture des chefs-d'œuvre consacrés, ces principes généraux de l'harmonie et de la composition, qui ne sont que de vaines abstractions et des jouets de la mémoire, si, de très bonne heure, on n'a pas été accoutumé à les féconder par l'application. Plus tard, M. Onslow, éprouvant le besoin d'éclaircir ses idées et d'analyser de plus près les procédés de l'art d'écrire, réclama les conseils de Reicha, qui, en effet, le conduisit au but qu'il voulait atteindre. M. Onslow a publié plusieurs œuvres de *quintetti* fort estimés en Allemagne, en Russie, en Angleterre, mais qui, en France, n'auraient pu lui ouvrir les portes de l'Institut s'il n'avait eu, pour appuyer sa candidature, trois

opéras-comiques en trois actes chacun, et qui furent représentés sans succès : *l'Alcade de la Vega*, en 1824; *le Colporteur*, en 1827, et *le Duc de Guise*, le meilleur des trois, en 1837; car tel est le cas qu'on fait de la grande musique parmi nous, que Palestrina ne pourrait pas entrer dans une académie où siége à bon droit M. Adolphe Adam (1)! Quant aux symphonies de M. Onslow, elles se recommandent par la sage ordonnance du plan, par une bonne économie des effets, et, en général, par des qualités de facture fort estimables. M. Onslow est un de ces hommes qui, à force d'application et d'un bon emploi de leurs facultés, arrivent à se conquérir une réputation honorable, bien qu'ils ne semblent pas appelés par la nature à briller dans un art qui exige avant tout de l'inspiration. C'est un de ces exemples encourageans qu'il faut citer aux élèves comme preuve de ce qu'on peut obtenir par le travail et l'étude des grands maîtres. Cherubini est la plus haute expression de ce genre de mérite et de la puissance des écoles.

Tout à côté de M. Onslow, nous remarquons M. H. Reber, connu par des compositions légères d'une rare distinction de style, par la musique fine et vive d'un acte de ballet, *le Diable amoureux*, et surtout par des sonates, des trios, des symphonies qui lui ont acquis l'estime des vrais connaisseurs. M. Reber est un musicien instruit, très versé dans la connaissance des chefs-d'œuvre, très amoureux des curiosités historiques de l'art, richesses étrangères dont il se plaît à orner sa mémoire, et qui parfois trahissent sa vigilance en se mêlant à ses propres inspirations. Il a surtout étudié avec un soin particulier les vieux maîtres de l'école française, Lully, Rameau, Couperin, dont il affecte le tour naïf et les cadences un peu vieillottes; mais la naïveté est une vierge pudique qu'un simple regard fait rougir, et qui s'effarouche de la curiosité de l'esprit, comme Psyché de celle de l'Amour. Si, pour me raconter une belle histoire d'amour où la fantaisie s'unit au sentiment dans une divine étreinte, je vous vois ouvrir un livre poudreux et froncer le sourcil, vous me glacez tout d'abord, vous êtes moins un poète qu'un érudit ingénieux. Telle est un peu l'impression que produit sur nous le talent, d'ailleurs remarquable, de M. Reber. Sa musique est un mélange de grace et de bonhomie, d'ingénuité et de pruderie, et il semble que l'ampleur, l'entrain, la passion et la désinvolture de la jeunesse lui fassent défaut; son orchestration rappelle la manière d'Haydn, dont elle a la clarté et la sage économie d'effets. Nous savons que M. Reber travaille actuellement à un opéra-comique en trois actes. Peut-être nous prépare-t-il une surprise et donnera-t-il un démenti au jugement que nous venons de porter sur lui. C'est notre désir bien sincère.

Nous le demandons maintenant : est-ce par M. Onslow, est-ce par M. Reber, que les conditions de la symphonie ont été vraiment comprises? Non, sans doute; ce cadre si favorable à tous les élans du lyrisme a été resserré par eux en des limites trop étroites. Il nous reste à examiner si le second groupe de nos symphonistes a su se rapprocher un peu plus de l'idéal fixé par Haydn et par Beethoven.

C'est M. H. Berlioz qui se présente en tête des novateurs qui ont eu la vel-

(1) On sait qu'il faut avoir fait représenter au moins un opéra en un acte pour devenir membre de l'Institut.

léité d'ouvrir à l'art musical de glorieuses destinées et de le faire participer au mouvement de la société moderne. Les idées esthétiques que M. Berlioz a jetées en courant dans ses écrits, et qu'il a résumées plus tard avec plus de méthode dans son *Traité d'instrumentation,* en les dégageant des obscurités ambitieuses qui les accompagnent, peuvent se réduire aux points suivans : traduire, au moyen de la symphonie accompagnée de la déclamation lyrique, les diverses émotions de la nature humaine; mêler les péripéties sanglantes du drame aux extases de la contemplation, les fureurs de la passion avec les caprices charmans de la fantaisie et les langueurs divines de la rêverie; faire rire et pleurer tour à tour; confondre tous les genres dans un vaste tableau; peindre enfin le fleuve de la vie, tantôt grossi par les orages, et tantôt reflétant en ses eaux limpides les rivages enchantés qu'il traverse; reproduire par les couleurs de l'instrumentation les bruits, le scintillement et les harmonies infinies du monde extérieur. Cette théorie, à laquelle nous donnons ici une précision qu'elle n'a jamais eue dans l'esprit de M. Berlioz, on peut fort bien l'accepter en musique, pourvu que l'on en comprenne bien la signification.

Tous les arts ont commencé par l'imitation plus ou moins exacte des objets visibles et des phénomènes de la nature. C'est le procédé de l'enfance de l'esprit humain que nous pouvons encore étudier chaque jour autour de nous. La peinture, la sculpture, l'architecture et même la poésie se sont d'abord essayées à reproduire l'image grossière du monde extérieur, sans que l'artiste osât y ajouter une modification qui en altérât la vérité matérielle. Ce n'est qu'avec le temps, lorsque l'homme se fut arraché à cet étonnement naïf causé par le premier aspect de l'univers, lorsqu'il eut pris possession de lui-même et perfectionné les instrumens de sa pensée, qu'il peignit la nature en épurant ses formes, en l'éclairant, en la pénétrant du souffle de sa vie intérieure. Telle est la marche qu'ont suivie tous les arts en général. La nature extérieure n'a de signification et de formes arrêtées que celles que nous lui prêtons; c'est notre œil qui en mesure la grandeur et la revêt de ses couleurs; c'est notre oreille qui en précise la sonorité et qui forme de ses mille bruits épars un concert harmonieux; elle ne vit, elle ne respire, elle ne parle que par nous. Nous nous mirons dans ses eaux, nous nous sentons gémir dans le frémissement de ses forêts. Elle réfléchit notre image; elle est la confidente de nos peines et de nos désirs; elle rit et pleure avec nous; elle est l'écho de notre ame; aussi change-t-elle d'aspect et de forme avec la disposition morale où nous nous trouvons. Je ne sais plus dans quel conte d'Hoffmann le diable, déguisé sous la figure humaine et se tenant derrière un artiste qu'il regarde peindre un paysage, lui dit : « Mon ami, vous êtes amoureux. — A quoi voyez-vous cela? — A la manière dont vous peignez ces arbres, car vous ne les verriez pas ainsi, si vous n'étiez pas amoureux. » Le monde extérieur n'est donc que le symbole de la vie que nous lui communiquons, que le milieu matériel qui réfléchit la passion, le théâtre où s'accomplissent les catastrophes de l'ame. C'est ainsi qu'ont pensé tous les vrais philosophes et tous les grands artistes. Que la science fouille avec son scalpel dans les entrailles de la matière pour y chercher le secret de Dieu, à la bonne heure; mais que les arts comme les muses se tiennent au sommet de la colline, qu'ils chantent le cœur humain, ce qu'il croit voir et ce qu'il croit entendre à travers les sentimens qui l'agitent.

Ceci est vrai surtout de la musique, dont les moyens d'imitation sont si bor-

nés. Elle a pourtant subi la loi commune et a commencé aussi par payer un tribut à cette curiosité des sens, qui est le caractère de l'enfance. Dès la fin du XIVe siècle, alors que le rhythme se dégage à peine du milieu des grosses notes du plain-chant, on essaie déjà de reproduire quelques phénomènes sonores de la nature matérielle. Dans les madrigaux du XVIe siècle, on trouve souvent des imitations grossières du murmure des ruisseaux, du gazouillement des oiseaux et du sifflement du vent à travers les arbres; ces imitations persistent jusque dans les cantates de Scarlati et de Porpora. Avec les progrès de l'instrumentation et les ressources puissantes de l'orchestre s'accrurent aussi les prétentions de la musique pittoresque. Les compositeurs s'appliquèrent à l'envi à reproduire le bruit du tonnerre et du canon, le cri de certains animaux, le chant des oiseaux, le murmure des eaux, etc. On trouve des imitations de ce genre, souvent très naïves, dans les opéras de Claude Monteverde et de ses successeurs, dans ceux de Lully, de Rameau, de Gluck, de Grétry et dans toutes les grandes partitions modernes. Enfin, dans presque toutes les symphonies connues, dans une foule de morceaux pour l'orgue, pour le piano ou pour tout autre instrument, il y a des passages plus ou moins longs de musique imitative. Parmi les œuvres capitales où l'imitation des phénomènes matériels par la musique se développe sur de grandes proportions, nous citerons *la Création* et *les Saisons* d'Haydn, l'ouverture du *Jeune Henri* de Méhul, la *Symphonie héroïque* et surtout la *Symphonie pastorale* de Beethoven, cantique de grace qui semble célébrer l'hyménée de l'esprit humain et de la nature, si long-temps désunis par l'austérité du spiritualisme chrétien.

Mais, hâtons-nous de le dire, l'imitation de quelques phénomènes de la nature matérielle ne doit occuper qu'une très petite place dans un art destiné avant tout à toucher le cœur et à frapper l'imagination. Ce n'est qu'un simple accessoire de mise en scène sur lequel il ne faut pas trop insister. La musique, *cette arithmétique secrète de l'ame,* comme Leibnitz l'a définie après Pythagore (1), doit éviter les détails minutieux qui pourraient l'avilir et montrer son impuissance. Elle doit se contenter d'être le langage mystérieux et sublime du sentiment.

Swift, qui s'est moqué de tant de choses, n'a pas oublié de se moquer aussi de la musique imitative. Il fit les paroles d'une cantate qu'il envoya à son ami le docteur Ecclin, pour qu'il la mît en musique, en lui recommandant de bien imiter le *trot*, l'*amble*, le *reniflement* et le *galop* de Pégase. C'est ce que M. Berlioz a tenté de faire aussi, de nos jours, dans son drame-symphonie de *Faust*, la dernière de ses productions et la seule dont nous nous proposions de dire ici quelques mots, parce qu'elle résume les défauts et les qualités de ce compositeur. Il y a déjà très long-temps que M. Berlioz s'est épris d'une passion malheureuse pour la grande conception de Goethe, car la partition qu'il nous a fait entendre cet hiver sur ce sujet, et qu'il a eu la modestie de nous donner comme une inspiration fraîchement éclose, est composée et même gravée depuis une quinzaine d'années. Elle fit, lors de sa première apparition, si peu d'effet sur les élus conviés à l'entendre, que M. Berlioz a sans doute pensé qu'il n'y avait aucun incon-

(1) *Musica est exercitium arithmeticæ occultum nescientis se numerare animi.* Leib., *in Epist.*, ch. IV.

vénient à la reproduire, en 1847, comme la dernière création de sa muse. Cette fois encore, l'intelligence du public est restée rebelle; devant un nombreux auditoire, la symphonie de *Faust* n'a pas été plus heureuse que *Benvenuto Cellini*, que la messe de *Requiem*. Les beautés cachées de cette grande musique ne se sont révélées qu'à un petit nombre d'initiés.

Le livret de *la Damnation de Faust* est divisé en quatre parties. Dans la première, Faust se promène tout seul, en méditant, dans une plaine de la Hongrie. Pourquoi va-t-il méditer en Hongrie, pays dont il n'est pas plus question dans la légende que dans le drame de Goethe? C'est que M. Berlioz avait besoin d'utiliser une idée musicale qu'il a trouvée dans ses voyages, et qui est très connue en Hongrie sous le nom de *Marche de Rakoczy*. Dans la deuxième partie, Faust, retiré dans son cabinet, y médite encore tout seul sur les vicissitudes de la destinée humaine. Son inséparable ami Méphistophélès vient le surprendre, et, après avoir conclu le pacte fatal, ils partent au galop et se mettent à voyager à travers l'Allemagne. Ils s'arrêtent pendant quelque temps dans la ville de Leipzig pour entendre raconter l'histoire d'une puce merveilleuse. Dans la troisième partie, on voit naître et se développer l'amour de Faust et de Marguerite; dans la quatrième enfin, le drame se dénoue par la mort de l'une et par la damnation de l'autre.

Quelles que soient les imperfections de ce livret, on y remarque pourtant assez de situations contrastées et d'élémens dramatiques pour inspirer un compositeur qui aurait eu des idées et qui aurait su les exprimer; mais si, d'un côté, M. Berlioz ne trouve presque toujours, au lieu d'idées, que des chants inintelligibles, de l'autre, il ne s'est pas donné la peine d'étudier suffisamment les procédés de l'art d'écrire; car, lorsqu'un heureux hasard le conduit sur la trace de la moindre mélodie, il la gaspille aussitôt par son inexpérience des lois essentielles de toute composition musicale. Jamais il ne dit clairement ce qu'il veut dire, jamais il n'achève d'une manière satisfaisante la proposition commencée. Les efforts incroyables qu'il est obligé de faire pour articuler les vagues aperçus de son imagination l'exaltent et lui persuadent qu'il a fait merveille. Le froid accueil qu'il reçoit du public et des bons juges de l'art, loin de dissiper son erreur, ne fait que l'exciter à la résistance. Faute d'idées, il se jette dans les exagérations de la sonorité, il s'en prend aux élémens intimes du langage musical, au rhythme, à la carrure des phrases, à la périodicité des cadences, dont il bouleverse l'économie logique, si nécessaire à toute œuvre qui veut intéresser l'esprit humain.

Si cette étrange composition échappe à l'analyse, quelques morceaux du moins méritent une attention particulière. Au début de la première partie, Faust, se promenant dans une vaste plaine de la Hongrie, exprime les émotions qu'éveille en lui le spectacle des sereines beautés de la nature. Dans le morceau de symphonie qui succède à ce récitatif, dénué de caractère, M. Berlioz a essayé de reproduire les divers phénomènes du monde extérieur et de colorer par l'instrumentation le dessin que lui traçait la poésie; mais la science lui a fait défaut : en visant à l'imitation fidèle de la réalité, il s'est appesanti sur des détails puérils, il a écrit une confuse ébauche sur le sujet qui avait inspiré à Beethoven la *Symphonie pastorale*. Nous aimons infiniment mieux la danse des paysans, ronde en chœur d'une tournure mélodique assez agréable. Il y a de la vigueur et de la plénitude dans l'explosion de la joie commune; seulement le morceau est

trop court, et on y voudrait une prolongation de cadence qui le ferait mieux goûter. Quant à la marche hongroise qui termine la première partie, et dont le thème n'est pas de l'invention de M. Berlioz, c'est un déchaînement effroyable de tous les instrumens et de tous les timbres sur un rhythme fortement accusé. L'idée principale est mal préparée, mal conduite, et revient trop souvent; la *stretta* qui en forme la péroraison, par l'amoncellement monstrueux des bruits les plus étranges, réveille l'idée de la marche tumultueuse d'une horde de barbares. Que cela est loin pourtant de la marche turque des *Ruines d'Athènes* de Beethoven!

Un chœur de chrétiens chantant l'hymne de Pâques ouvre la seconde partie. Ici, comme partout où il s'agit de développer un motif par des nuances délicates, M. Berlioz est resté court, et on ne peut louer que sa bonne volonté; mais ce qui nous a fort étonné, c'est de voir un compositeur si épris du fantastique échouer complétement dans les fameuses chansons du *Rat* et de la *Puce*. Cela manque de rondeur, d'entrain et de gaieté, et M. Berlioz a perdu une belle occasion de nous donner, une fois pour toutes, le sublime du grotesque. Il a été beaucoup plus heureux dans le morceau symphonique destiné à peindre le *balancement des esprits de l'air* évoqués par Méphistophélès autour de Faust endormi. Il y a dans ce passage des détails charmans, et les sons expirans de la harpe qui le terminent invitent doucement à la rêverie. Quel dommage que l'idée mélodique qui supporte ces jolies arabesques d'instrumentation soit empruntée à un chœur de la *Nina* de Paisiello : *Dormi, o cara!* — Nous passerons vite sur la troisième partie, où il n'y a d'un peu supportable que quelques mesures d'un menuet dansé par les sylphes devant la porte de Marguerite, et le mouvement d'orchestre qui exprime l'agitation de Faust pénétrant dans la chambre de sa bien-aimée pendant la nuit. Rien de plus étrange que la chanson du *Roi de Thulé*, constamment écrite dans les notes les plus élevées et les plus criardes de la voix de soprano et dans un rhythme haché, qui fait de la langue française une langue toute particulière à M. Berlioz.

La quatrième et dernière partie commence par cette fameuse ballade de Marguerite, que la poésie de Goethe et la musique de Schubert ont rendue immortelle et populaire. La ballade de M. Berlioz ne méritera jamais ni cet excès d'honneur ni cette indignité. La critique peut citer le premier couplet, fort bien préparé par une ritournelle, que chante le cor anglais : elle doit renoncer à parler du reste. Le drame se termine dignement par un galop infernal, où le compositeur a voulu imiter très sérieusement *le bruit de deux chevaux noirs emportant à travers l'espace* Faust et son créancier Méphistophélès.

Telle est cette composition où M. Berlioz a défiguré l'une des plus grandes conceptions de la poésie moderne. Il n'a rien compris à ce drame de l'esprit et du sentiment, où Faust, poussé au délire par l'orgueil de la science et l'isolement d'une raison superbe, ne trouve un instant de bonheur qu'en reposant sa tête enflammée sur le cœur chaste et pur de Marguerite. Il a transformé cette fille adorable, cet idéal de l'amour, de la pudeur et de la mélancolie, en une vulgaire héroïne, qui divulgue le secret de son ame en s'abandonnant à toutes les exagérations du mélodrame. M. Berlioz a pris au sérieux quelques puérilités excentriques que le poète a semées çà et là au fond de son tableau, pour mieux faire ressortir la couleur de la société allemande au XVIe siècle, où s'accomplissent les

événemens de sa *divine comédie*. Rarement l'alliance du drame et de la symphonie a été plus malheureuse. Non-seulement M. Berlioz ignore l'art d'écrire pour la voix humaine, mais son orchestration même n'est qu'un amas de curiosités sonores, sans corps et sans développement.

La manière et les défauts de M. Berlioz ont trouvé, comme on devait s'y attendre, d'ardens imitateurs. Nous citerons M. J.-M. Josse, qui a fait exécuter, l'année dernière, un *oratorio* fantastique en quatre parties, intitulé *l'Ermite ou la Tentation*, œuvre que recommandent quelques morceaux estimables; M. Douay, dont la symphonie fantastique sur la *Chasse royale d'Henri IV* faisait augurer mieux que la *trilogie musicale* sur *Jeanne d'Arc*, qu'il nous a fait entendre dernièrement; M. L. Lacombe, qui a révélé quelques-unes des qualités du compositeur dans sa symphonie dramatique de *Manfred;* enfin M. Félicien David, dont la bruyante popularité mérite une appréciation plus sérieuse.

Ainsi qu'une foule d'artistes de ce temps-ci, M. F. David a long-temps tâtonné et cherché sa voie. Des productions légères, des chœurs, des hymnes, des morceaux de musique instrumentale composés pour les saint-simoniens, dont il avait embrassé les idées, avaient recommandé son nom auprès de ses amis et d'un petit nombre d'amateurs, lorsque les vicissitudes d'une existence pénible et mal assise le conduisirent en Égypte. Là, frappé par les magnificences d'une riche nature, aidé par les conseils d'un ami, M. Colin, il conçut le projet d'une petite épopée dans laquelle il pourrait encadrer les idées musicales qui fermentaient vaguement dans son imagination, et aussi quelques mélodies populaires qu'il avait recueillies et dont le caractère étrange l'avait séduit. Une caravane traversant l'immensité du désert, avec toutes les péripéties qui peuvent animer un voyage si long et si périlleux, lui parut un sujet propre à inspirer sa muse et à la faire bien accueillir du public parisien. Telle est l'origine de la composition qui valut tout à coup à M. F. David une célébrité séduisante et bien dangereuse.

L'ode-symphonie du *Désert* commence par un sourd murmure des instrumens à cordes, par une longue tenue d'orchestre destinée à exprimer l'idée de l'infini telle que l'éveille en nous l'aspect d'une plaine immense. Quelques vers déclamés sur cette basse fondamentale servent à préciser l'intention du compositeur. Ensuite la caravane tout entière chante une prière en chœur dont les voix sont groupées avec beaucoup de goût sur cette même pédale qui se prolonge et persiste comme la pensée principale du poème :

Quel est ce point noir dans l'espace
Qui se montre et fuit tour à tour?
A l'horizon la caravane passe.

A cette strophe, encore déclamée, un peu à la manière antique, par un coryphée qui semble la personnification du poète faisant intervenir un peu trop complaisamment sa fantaisie au milieu de l'action dramatique, succède un morceau de symphonie très gracieux, où la flûte, la clarinette et le hautbois se jouent et dialoguent entre eux comme des sylphes amoureux; la caravane ensuite reprend sa marche en chantant. Une nouvelle strophe déclamée par le coryphée avertit l'auditeur de l'approche du simoûn, vent impétueux et brûlant

qui plane bientôt au-dessus du désert et y soulève un tourbillon de sable. Pour peindre cette convulsion de la nature et le trouble qu'elle jette dans l'esprit des voyageurs dont on entend au loin les cris, le compositeur a réuni toutes ses forces, et il a fait un morceau distingué, mais un peu court, dépourvu de cette variété d'épisodes et de cette instrumentation puissante qui font de l'orage de la *Symphonie pastorale* une merveille de l'art. L'ouragan une fois passé, on entend de nouveau le chœur dont les derniers accords expirans terminent la première partie.

Au milieu de l'obscurité sereine qui enveloppe le désert, la caravane s'arrête épuisée. Une voix solitaire exprime le bonheur commun en chantant un hymne à la nuit. C'est une mélodie suave accompagnée avec un goût vraiment exquis. Sur un dessin de basse continue qui la suit incessamment comme une ombre qu'elle projette, la flûte, la clarinette et le hautbois exhalent tour à tour de charmantes imitations qui vous pénètrent d'une voluptueuse langueur. Nous ne dirons rien de la *Fantasia* arabe, dont le caractère étrangé et la tonalité douteuse accusent l'origine parfaitement orientale; mais *la Danse des almées*, qui vient après, est un morceau de symphonie rempli de coquetterie et de très jolis détails. On y remarque surtout une double gamme ascendante et descendante, faite à la tierce par le hautbois et la clarinette, qui réveille l'idée d'une spirale lumineuse traversant l'horizon, d'un feu du Bengale sillonnant une nuit obscure. La *Rêverie du soir,* dont le motif n'appartient pas à M. F. David, est une mélodie douce et flottante qui termine assez heureusement la seconde partie.

La troisième et dernière partie commence par *le Lever de l'aurore,* morceau de symphonie imitative dont on a beaucoup trop vanté le mérite et la nouveauté. Les violons armés de sourdines attaquent sur les sons les plus élevés de leur échelle un *tremolo* presque imperceptible qui agite l'air comme un essaim de papillons qui voltigent. Au-dessus de ce *tremolo* dont l'intensité s'accroît progressivement, les instrumens à vent jettent çà et là quelques notes plaintives comme dans le tableau du Guerchin on voit l'Aurore parsemer la terre de fleurs matinales. Peu à peu et tour à tour les violons se débarrassent de leurs sourdines, et l'orchestre s'ébranle en un *tutti* puissant qui enivre l'oreille d'une sonorité éclatante. Cette progression, qui ne dure que *trente-cinq mesures,* fait assez bien comprendre l'apparition instantanée de la lumière dans les pays du midi; mais c'est ici qu'on peut aussi apprécier la stérilité de la musique imitative, lorsqu'elle n'est pas le retentissement extérieur d'une émotion de l'ame, l'écho matériel de la vie qui nous agite. On reste froid après avoir entendu cette curiosité instrumentale, parce qu'aucun sentiment ne la prépare et ne l'amène, tandis que, dans le premier acte du *Moïse* de Rossini, on jette un cri de joie à l'apparition de cette belle modulation qui accompagne le retour tant désiré de la clarté des cieux.

Après cette peinture musicale de l'aurore, il n'y a plus que le *Chant du Muezzin* avec des paroles arabes et quelques chœurs qu'on a déjà entendus dans la première et la seconde partie.

Lorsqu'il y a deux ans on exécuta pour la première fois, à Paris, l'ode-symphonie du *Désert,* la critique sans principes, qui vit au jour le jour, fut prise au dépourvu et perdit tout-à-fait contenance. Il y eut un concert d'éloges les uns plus extravagans que les autres, et on s'oublia jusqu'au point de rapprocher le

nom de M. F. David de ceux de Mozart, de Beethoven et de Rossini. On n'aurait pas fait un plus grand outrage à la raison et à la vérité, en disant que le poète qui a raconté l'histoire touchante de *Marie* est l'égal d'Homère, ou que le peintre d'un joli tableau de genre peut être comparé au génie vigoureux qui a tracé l'épopée du *Jugement dernier*. Quelques rares esprits protestèrent seuls contre l'engouement général et apprécièrent avec plus de mesure l'œuvre et le talent de M. F. David. Des idées un peu courtes, mais gracieuses et accompagnées avec beaucoup de goût, une imagination douce et rêveuse aimant à réfléchir les images riantes de la nature, de la fantaisie sans effort, quelques mélodies originales recueillies avec discernement et fort bien rattachées au cadre principal, la nouveauté du sujet parfaitement en harmonie avec les facultés du compositeur, une instrumentation facile, claire, ingénieuse, sobre de ces effets grossiers et ambitieux qu'on rencontre si souvent dans les symphonies de M. Berlioz, telles sont les qualités qui ont fait le succès de l'œuvre de M. F. David; mais dans ce paysage charmant, dans cette fraîche oasis que la magie du poète a fait surgir au milieu du désert, on respire je ne sais quelle langueur monotone qui accuse un musicien d'une nature bornée, quoique délicate, peu féconde et presque impuissante à exprimer l'énergie et la variété des sentimens dramatiques.

L'accueil que reçut, un an après *le Désert*, la symphonie dramatique de *Moïse* put éclairer M. F. David sur la véritable portée de son talent. Égaré par son succès, qui pourtant avait reçu plus d'une atteinte dans ses voyages à travers l'Allemagne et l'Italie, il s'attaqua à l'un des plus grands sujets que puisse choisir un artiste. Son *Moïse*, qui ne fut exécuté qu'une seule fois à l'Opéra, au milieu d'une assemblée triste et silencieuse, compromit sa réputation même aux yeux de ses admirateurs effrénés. L'ode-symphonie de *Christophe Colomb* a-t-elle montré le talent de M. David sous un aspect nouveau? C'est ce qu'il nous reste à examiner.

La symphonie dramatique de *Christophe Colomb* est divisée en quatre parties intitulées : *le Départ, une Nuit des tropiques, la Révolte, le Nouveau-Monde*. Après quelques mesures insignifiantes d'introduction, l'orchestre frappe une pédale inférieure, procédé déjà employé dans *le Désert*. Sur cette pédale un coryphée déclame une invocation à l'Océan, puis le drame commence. Prêt à s'embarquer pour son glorieux voyage, l'ame remplie de la grandeur de sa mission, Colomb, seul en face de la mer, exprime les vagues espérances de son génie en chantant un air des plus médiocres sur des vers puérils. Le dialogue qui suit, entre Colomb et le chœur des matelots, n'est pas mieux réussi; le duo entre de jeunes amans que le voyage va séparer pour jamais peut-être ne se recommande que par quelques détails d'accompagnement, et, dans toute cette première partie, il n'y a d'un peu remarquable que le morceau de symphonie qui annonce le départ de la flotte. Il débute par un *crescendo* vigoureux des instrumens à cordes, auxquels vient se mêler la voix héroïque des trompettes. Au-dessus d'un *tremolo* strident que frappent les violons, comme dans le *Lever de l'aurore*, on entend les sons perçans de la petite flûte, et, à l'extrémité opposée, des coups périodiques et sourds qui imitent le fracas du canon et qui s'éteignent dans le lointain. Cet effet ne manquerait pas de grandeur s'il était mieux préparé, plus varié d'incidens mélodiques et moins court.

La seconde partie s'ouvre par un morceau symphonique d'un caractère doux et charmant, qui dispose l'ame à se laisser bercer par la rêverie et la brise des mers. Un jeune mousse profite des loisirs que lui laissent le calme de la nature et la sérénité de la nuit pour chanter une mélodie naïve, mais un peu courte, qui ressemble à un vieux noël. L'orchestre reprend aussitôt après et s'efforce de peindre à l'imagination le murmure lointain de certains génies mystérieux qui surgissent, étonnés, au milieu de l'océan. Ce morceau de musique pittoresque n'est pas heureux, et le chœur de matelots qui en forme le complément, écrit en harmonie plaquée, comme tous ceux qui sont dans la partition du *Désert*, n'a rien de saillant, si ce n'est de jolis détails d'accompagnement. On y remarque surtout une fine arabesque modulée par le hautbois, qui réveille l'idée de ces vocalises légères que l'alouette jette dans l'espace, lorsqu'elle se balance au-dessus du nid qui contient sa couvée. *Le Quart* est une romance assez triste et monotone que chante l'un des matelots, et qui, loin de refléter le ciel bleu de l'Espagne et la limpidité des mers où se baigne le soleil, ressemble à un cantique de la Basse-Bretagne. La ballade des mariniers et les chœurs qui suivent manquent également d'intérêt et de nouveauté; ils reproduisent, en les affaiblissant, les tournures mélodiques et les formes d'accompagnement dont l'auteur a fait un si grand usage dans la symphonie du *Désert*.

Il n'y a qu'une opinion sur l'extrême faiblesse de la troisième partie, qui renferme pourtant la seule situation vraiment dramatique de cette étrange composition. On ne saurait rien imaginer de plus pauvre et de plus terne que le chœur de la révolte de l'équipage, que les récitatifs et l'air que chante Colomb pour apaiser ces hommes indociles et grossiers qui peuvent l'arrêter tout court dans son voyage miraculeux. Il n'est pas besoin de se rappeler comment Spontini a traité, dans son *Fernand Cortès*, une scène à peu près semblable, pour trouver la musique de M. F. David d'une déplorable médiocrité. Quelles belles pages de musique épique eût pu écrire sur le monologue de Colomb, s'adressant à son génie au milieu du silence de la nuit et de l'océan, un compositeur doué de cette vigueur, de cette variété d'inspiration qui manquent à l'auteur du *Désert!*

C'est dans la quatrième et dernière partie, intitulée *le Nouveau-Monde*, que se trouvent les choses les plus agréables de l'œuvre de M. David. On aborde la terre nouvelle avec d'autant plus de plaisir, qu'on a trouvé la traversée bien longue. Quelques vers déclamés sur la tenue d'orchestre habituelle, dont il nous semble que M. F. David abuse un peu, sont immédiatement traduits et commentés par un morceau de symphonie tout-à-fait charmant. Les instrumens à vent dialoguent entre eux au-dessus d'une basse qui les accompagne en murmurant; ils semblent se réjouir et babiller comme une troupe d'oiseaux dans un riche verger. De jolies imitations qui se détachent apportent à l'oreille comme une brise odorante d'une terre prédestinée. La *danse des Sauvages*, qui vient après un chœur insignifiant, et dont la mélodie originale n'est pas de M. F. David, si nous sommes bien informé, est orchestrée avec infiniment de goût et de talent. Les violons, voilés de sourdines, dessinent le thème, pendant que les basses marquent les temps forts et les notes réelles de l'harmonie. La petite flûte et la clarinette s'agacent et luttent en propos élégans, comme deux bergers dans une églogue de Virgile. C'est délicat. L'élégie que chante une pauvre Indienne autour du berceau de son enfant est une mélodie suave, bien qu'un peu courte,

empreinte d'une mélancolie sereine qui touche. Enfin une chaleureuse allocution de Christophe Colomb à ses compagnons indociles termine la symphonie.

L'ode-symphonie de *Christophe Colomb* est très inférieure à celle du *Désert*, dont elle n'a pas le charme et l'unité piquante; elle en reproduit les meilleures inspirations sans les rajeunir par des formes nouvelles et plus savantes. On y trouve les mêmes qualités amoindries par leur dispersion dans un cadre trop vaste pour les forces de l'auteur; on y trouve aussi la même impuissance à peindre l'énergie des passions dramatiques. Les idées musicales de M. F. David ne sont ni grandes, ni très nombreuses, ni variées. La grace continuelle et un peu mignarde de ses mélodies finit à la longue par vous affadir le cœur, et sa rêverie, par trop prolongée, se change en un demi-sommeil qui alourdit la paupière et l'esprit. M. F. David n'est pas un grand compositeur, c'est un musicien agréable, une nature heureusement douée, qui, en fouillant, un beau jour, dans les souvenirs intimes de sa vie inquiète, a trouvé, comme certaines femmes du monde élégant, les élémens d'une histoire intéressante, d'un joli roman qu'il a raconté au public avec un charme infini et un vrai talent. Mais en fera-t-il deux?

Que faut-il conclure maintenant des efforts honorables de M. Onslow et de M. Reber, ainsi que des tentatives plus ambitieuses de M. Berlioz et de M. F. David? que nous ne possédons pas encore une œuvre symphonique digne d'être opposée aux chefs-d'œuvre de l'école allemande; mais que les progrès de l'éducation musicale, notre goût moins timoré, notre sensibilité plus exquise, nous disposent à bien accueillir le premier grand artiste qui saura féconder de son génie cette forme admirable de la musique instrumentale. Quant à l'ode-symphonie, ce composé étrange de mille élémens divers qui se succèdent sans se fondre dans un tout harmonieux, où le récit épique coudoie incessamment le drame sans jamais le pénétrer, c'est une forme bâtarde qui ne prendra jamais rang dans la poétique de l'art. La musique imitative, que ce genre faux tend à développer outre-mesure, doit rester le simple accessoire de l'action dramatique. Avez-vous de la tendresse et de la gaieté, faites des opéras-comiques comme Hérold et M. Auber. Vous sentez-vous entraîné vers la grandeur lyrique et la passion, écrivez des tragédies comme *Guillaume Tell* ou *Robert-le-Diable*. Aimez-vous mieux la musique purement instrumentale, composez des sonates, des quatuors, des quintetti, des symphonies comme Haydn, Mozart, Beethoven, et même comme M. Mendelsshon, le digne élève de ces grands maîtres. La France vous écoute, car son éducation est faite; mais la symphonie dramatique, où Beethoven n'a pu réussir, doit disparaître comme un compromis inutile devant la liberté conquise.

P. S.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 mai 1847.

Nous venons de traverser une crise ministérielle. Quelles en sont les causes? Au premier abord, on peut trouver étrange le spectacle qui nous a été donné. Nous avons vu une des majorités les plus considérables qui soient sorties depuis long-temps de l'urne électorale ébranler à plaisir sa propre autorité; nous l'avons vue s'éparpiller, se partager en fractions hostiles les unes aux autres, et tourner ainsi ses forces contre elle-même. D'un autre côté, un ministère qui, de l'aveu des représentans de l'opposition, était, il y a trois mois, maître incontesté du champ de bataille, a perdu peu à peu une partie des avantages de cette situation; il s'est trouvé un beau jour compromis, sérieusement menacé. Était-ce par quelque triomphe imprévu de l'opposition? Non, s'il a été harcelé d'une façon périlleuse, c'est par ses propres amis : c'est d'eux qu'il a reçu des atteintes et des blessures. Il paraît que les grosses majorités, surtout quand elles débutent, sont presque irrésistiblement entraînées à des allures indépendantes qui ressemblent à de l'indiscipline et portent la confusion dans les rangs. Ce n'est pas la première fois que, depuis seize ans, une majorité puissante a pu inquiéter par son attitude le pouvoir avec lequel cependant elle était d'accord sur le fond des choses. En 1834, la situation parlementaire n'a pas été sans ressemblance avec les incidens auxquels nous assistons aujourd'hui. A cette époque, il y avait eu aussi des élections générales qui avaient assuré le triomphe de la politique du gouvernement. Néanmoins la chambre nouvelle mit à l'approbation qu'elle donnait du passé de telles nuances, de telles restrictions, que le cabinet du 11 octobre crut un moment devoir se retirer. On se rappelle l'apparition du ministère des trois jours, intermède parlementaire qui ne manqua pas de gaieté. Le cabinet du 11 octobre revint, parce qu'il n'avait pas alors de successeurs possibles et suffisans.

Toute chambre nouvelle, lors même qu'il est loin de sa pensée de rompre avec les traditions de ses devancières, a cependant l'ambition de manifester un esprit, des tendances qui lui appartiennent : ambition naturelle et bonne qui imprime

au gouvernement représentatif ce progrès régulier par lequel on échappe tout ensemble au marasme et aux excitations fébriles. Ç'a été dès le principe l'instinct, la pensée de la chambre de 1846, de se signaler par des mesures d'amélioration, par des réformes administratives, dont le temps paraissait venu. Pour la politique proprement dite, notamment la politique étrangère, la chambre se trouvait satisfaite sur certains points, et, pour les problèmes qui restaient à résoudre, elle était sans impatience, sans passions exigeantes. Ce qui la préoccupait, c'était l'intérieur; ce qu'elle voulait, c'était le bien, c'était le mieux dans la vie économique, dans l'organisation administrative et financière du pays. Malheureusement ces dispositions excellentes se manifestèrent avec une pétulance dont nous venons de voir les inconvéniens. Des conservateurs qui, pour les questions politiques, professaient une solidarité étroite avec le ministère, se mirent à prendre à partie tour à tour plusieurs membres du cabinet, pour leur demander compte de leur administration avec une sorte de rudesse impitoyable; ils dirigèrent contre eux des critiques presque plus incisives que les attaques de l'opposition, qui n'avait alors, pour ainsi dire, qu'à attendre en silence les résultats de cette lutte intestine entre des hommes marchant sous le même drapeau. Le gros de la majorité ne réprimait pas ces écarts d'un zèle trop impétueux; la majorité semblait voir avec indifférence les agressions ardentes auxquelles quelques ministres étaient en butte, et cette contenance impassible était pour les assaillans comme un encouragement nouveau. Enfin le cabinet lui-même, dans la personne de ses principaux représentans, parut d'abord ne pas apercevoir les dangers d'une situation semblable; il ne voyait pas dans tout cela de questions politiques proprement dites, et sa sécurité était entière. Lui aussi resta spectateur immobile des assauts livrés à quelques-uns de ses membres par les vivacités de plusieurs conservateurs. Qu'arriva-t-il? Abandonnés à eux-mêmes dans des circonstances vraiment critiques, quelques ministres eurent des revers de discussions et de tribune : en défendant mal leur situation, non-seulement ils l'empirèrent, mais ils compromirent de la manière la plus grave le cabinet auquel ils appartenaient. A côté d'eux, on ouvrit enfin les yeux, on se réveilla, et ce fut pour les sacrifier. C'est ainsi qu'une modification partielle du cabinet, qui d'abord, dans la pensée des plus habiles, devait être mûrie lentement pour n'être accomplie que dans l'intervalle de la session, est devenue brusquement une nécessité fâcheuse à laquelle on a cru devoir céder.

Par quelle raison principale les rapports mutuels de la majorité et du ministère se sont-ils ainsi trouvés pervertis? Par un malentendu, par une méprise du cabinet qui remonte au début de la session. Le ministère, qui pendant l'été avait concentré toutes ses préoccupations et tous ses efforts sur l'affaire des mariages espagnols, crut trop qu'il lui suffirait pour défrayer la session, pour satisfaire les esprits, de présenter aux chambres un résultat qu'il estimait considérable. On sut gré au cabinet de la décision, de la fermeté qu'il avait déployées dans cette circonstance importante, de la résistance qu'il avait opposée aux prétentions et aux artifices de la politique anglaise; mais l'affaire espagnole, quelque gravité qu'on pût lui reconnaître, ne pouvait jeter dans l'ombre et dans l'oubli toutes les autres questions, surtout celles pour lesquelles la chambre se croyait une mission particulière, les questions intérieures, les questions de réforme administrative et financière, et qu'elle voulait aborder sur-le-champ. Or, sur plu-

sieurs de ces points le ministère se trouva pris un peu au dépourvu, non pas par l'opposition, mais vis-à-vis de ses propres amis. Dans la commission de l'adresse, il n'y avait point d'opposans : cependant le ministère se vit en face d'exigences auxquelles il ne fut pas complétement en mesure de répondre. Ne lui demanda-t-on pas sur quelles réformes pratiques et utiles il avait arrêté sa pensée et pris un parti, par quels projets de loi importans il devait occuper la chambre? Ce fut pour lui un premier inconvénient de ne pas remplir l'attente du nouveau parlement. Dans ses arrangemens, dans ses calculs pour la session, il n'avait pas suffisamment tenu compte de l'impatience, de l'activité naturelle d'une chambre récemment élue, qui a hâte d'affirmer son esprit et son pouvoir.

Il y avait et il y a encore pour le cabinet une autre cause d'affaiblissement qui devait devenir sensible sitôt que des difficultés se produiraient. Nous voulons parler de l'absence d'une direction une, d'une direction visiblement imprimée au ministère par un président réel. Nous n'émettons pas aujourd'hui cette idée pour la première fois; seulement aujourd'hui tout le monde est frappé de ce qui n'avait préoccupé d'abord que quelques esprits prévoyans. Rien ne remplace dans un cabinet une autorité dirigeante officiellement attribuée à celui qui est incontestablement appelé à l'exercer par ses talens et par ses services. Sans doute la principale influence appartient toujours dans un conseil à certaines supériorités; mais il est des circonstances où l'influence ne suffit pas, où il faut un pouvoir légalement reconnu, devant lequel toutes prétentions puissent et doivent s'effacer avec une sécurité complète pour l'amour-propre de chacun. L'influence et le pouvoir sont deux choses fort distinctes : c'est ce qu'on n'ignore pas dans deux grands pays libres, en Angleterre et en Amérique. Un jour on sollicitait vivement Washington, qui avait été élevé deux fois à la présidence, d'accepter une troisième candidature pour la première place de la république; Washington s'y refusait avec fermeté, et il répondait à ceux qui lui vantaient son influence sur ses concitoyens : Oui, j'ai toujours de l'influence, mais ma force de gouvernement est usée. *Influence, not government.*

Si le cabinet, dans ces derniers temps, eût été réellement présidé, il eût échappé à bien des inconvéniens. D'abord la présence d'un chef ayant autorité pour diriger ses collègues, et, dans l'occasion, pour répondre en leur nom, eût prévenu, amorti bien des attaques; puis elle eût rendu plus facile un remaniement, si on n'avait pu éluder la nécessité d'une modification partielle. Quand cette unité, quand cette prééminence n'existent pas, chacun ne consulte guère que ses convenances, parce qu'il cherche en vain un point d'appui suffisant : on vit à l'aventure, on est à la merci du hasard et de toutes les suggestions. Avec une présidence effective, on n'eût point vu des ministres s'isoler dans leurs départemens et faire presque mystère à leurs collègues de mesures importantes qui intéressaient tout le cabinet; on eût peut-être ainsi échappé à la nécessité toujours douloureuse d'un remaniement. En se déterminant à une modification partielle dans ces derniers jours, a-t-on résolu la véritable difficulté de la situation? On pense bien que ce n'est pas sans s'être assuré du consentement des personnes sur lesquelles il avait jeté les yeux pour leur confier les portefeuilles de la marine, de la guerre et des travaux publics, que le cabinet s'est séparé de trois de ses membres. Seulement, après la retraite de ces derniers, leurs successeurs désignés ont tour à tour retiré leur acceptation. Nous concevons que

M. le comte Brèsson ait appréhendé, au dernier moment, de changer de terrain et de quitter la sphère diplomatique, dans laquelle il a su se faire un nom, pour les épreuves de la vie parlementaire et ministérielle. On pouvait s'attendre à trouver plus de résolution chez M. de Bussière, qui, depuis quelques années, paraissait chercher les occasions de se produire et d'entrer aux affaires. Ni M. le marquis de Laplace ni M. le général Marbot n'ont pu se déterminer à devenir ministres de la guerre. Le cabinet a compris qu'il ne pouvait rester en échec devant ces tergiversations, et que, dût-on lui reprocher d'aller chercher ses ministres en province et à l'étranger, il devait sur-le-champ s'adjoindre d'autres hommes dont les acceptations, au moins deux sur trois, ne fussent pas un instant douteuses. Les trois ministres actuels des travaux publics, de la guerre et de la marine vont faire leur début dans les affaires; politiquement, ce sont des hommes nouveaux, qu'il est de la plus stricte équité d'attendre à l'œuvre avant de les juger. Nous ne déclarerons pas M. Jayr incapable d'être ministre parce qu'on le tire de la première préfecture de France pour l'appeler à la direction des travaux publics : serait-ce par hasard un titre à la défaveur de l'opinion, dans une société démocratique, que d'être le fils de ses œuvres, de s'être élevé peu à peu au premier rang par ses services, après avoir eu pour point de départ une situation obscure? Nous renverrons ceux qui seraient tentés de blâmer le choix du nouveau ministre de la guerre à une autorité qui ne saurait être suspecte. Un des chefs les plus éminens de l'opposition ne craignait pas de dire tout haut, ces jours derniers, qu'il n'y avait pas de ministère qui ne dût s'honorer d'avoir dans ses rangs le général Trézel. L'*interim* de la marine est en ce moment entre les mains de M. le ministre des affaires étrangères, en attendant la présence à Paris de M. le duc de Montebello, dont le cabinet tient l'acceptation pour assurée. Ce ne sera pas la première fois que le département de la marine sera confié à un diplomate. Il avait été question un moment de dédoubler ce département, en créant un ministère spécial des colonies : on ne s'est pas cette fois arrêté à cette idée, à laquelle il faudra bien donner suite un jour.

Pour revenir à la question politique, nous ne dirons pas avec l'opposition que la chambre a désormais devant elle une administration nouvelle, et que le cabinet du 29 octobre a fait place au ministère du 9 mai 1847; mais nous pensons que, pour la majorité et le ministère, il est temps, après quatre mois de tâtonnemens et de fautes, d'entrer dans une phase nouvelle de ferme et prévoyante conduite. Nous n'avons pas dissimulé les fautes; nous les avons signalées tant chez les conservateurs que dans le cabinet : grace au ciel, elles ne sont pas irréparables; mais il est temps d'y mettre un terme. Si puissant, si considérable que s'estime un parti, il ne lui est pas donné de se diviser et de laisser l'anarchie l'envahir impunément. Depuis un mois surtout, le parti conservateur joue un jeu périlleux et tout-à-fait contraire à ses principes, à ses intérêts, à ses habitudes; il a, par son attitude, inquiété les esprits et dérouté la confiance. Les conservateurs n'ont pas renversé le ministère, mais ils ont jeté la déconsidération sur le pouvoir, les uns par des attaques sans mesure, les autres par une apathique indifférence. Il faut sortir de ces deux extrêmes. Il nous semble que, lorsque la France électorale a envoyé sur les bancs du Palais-Bourbon une majorité aussi imposante, cette majorité, ainsi retrempée et accrue, ne saurait se méprendre sur les vœux, sur les instincts et les besoins du pays. La France ne veut

pas qu'on reprenne en sous-œuvre ses institutions, qu'on bouleverse son organisation administrative sous prétexte de l'améliorer et qu'on introduise partout des innovations radicales; mais elle n'a pas moins d'éloignement pour un esprit de routine rebelle à toute amélioration et dédaigneuse de toute réforme. Il y a dans le sein du parti conservateur des hommes dont les préjugés enracinés, dont les intérêts personnels répugnent à tous changemens, même les plus mesurés et les plus nécessaires; il y en a parmi les agriculteurs, il y en a parmi les manufacturiers. Ce n'est pas d'eux, pas plus que de certains théoriciens exclusifs, que nous voudrions voir la majorité recevoir le mot d'ordre. Il y a un milieu entre l'utopie et l'immobilité. Le parti conservateur ne saurait oublier que, si dans son sein il a vu s'agiter quelques esprits inquiets, brouillons, il a dans ses rangs des hommes de bonne foi, dont le zèle et l'activité cherchent une application, dont le talent, encore inexpérimenté, travaille à se faire jour, aspire à être utile: louable ambition qu'il serait malhabile d'étouffer, tendances excellentes qu'il faut se garder de confondre dans la même réprobation que les manies d'intrigue et d'agitation stérile. Les prétentions pullulent; le talent ou plutôt la continuité du talent est rare. Beaucoup de promesses, beaucoup d'espérances, peu de résultats. Aussi, tout ce qui cherche à se produire d'une manière sincère et loyale, il faut l'encourager, et réserver les sourires ironiques pour les ambitions déraisonnables et les cyniques convoitises. Si l'on avait la moindre illusion sur la richesse de notre époque en aptitudes politiques, ce qui se passe sous nos yeux pourrait nous éclairer. N'y a-t-il pas disette d'hommes véritablement capables? A chaque vacance d'un poste important, à chaque vide que font les ravages du temps ou les vicissitudes de la politique, on retombe dans un embarras cruel; après avoir beaucoup regardé autour de soi, on arrive à grand'peine à substituer à des notabilités légitimes d'estimables médiocrités. Que le parti conservateur médite le spectacle qui lui a été donné par la crise que nous venons de traverser. A-t-il été facile de recomposer le ministère? Cependant le parti conservateur est nombreux; mais, dans ses rangs, il y a des hommes fatigués, et, à côté de ceux-là, il y en a d'inexpérimentés qui ont besoin de mûrir à l'école des affaires.

Cette école, pourquoi le gouvernement ne songerait-il pas à l'élargir? pourquoi ne dédoublerait-il pas quelques ministères? pourquoi ne créerait-il pas de nouveaux sous-secrétaires d'état? C'est affermir le pouvoir que d'en étendre les bases, que d'augmenter l'élite de ceux qui peuvent le représenter et le servir utilement. Il est temps de songer à lever pour ainsi dire un second ban d'hommes politiques, si l'on veut, dans l'avenir, conserver le pouvoir aux principes et aux doctrines de l'opinion conservatrice. D'ailleurs, les problèmes à résoudre sont aussi nombreux que les hommes semblent rares. Économie politique, finances, administration, questions coloniales, tout veut être laborieusement étudié, non pas, nous l'avons déjà dit, pour tout changer, mais pour arriver à un discernement judicieux et réfléchi de ce qui doit être réformé, de ce qui veut être maintenu. C'est quand des hommes appliqués et compétens ont réuni sur des sujets difficiles et controversés assez de documens et de lumières, que le pouvoir est vraiment en situation de résister soit aux préjugés et à l'égoïsme qui voudraient perpétuer ici des abus, là un monopole, soit à l'entraînement téméraire d'esprits plus chimériques qu'utilement féconds. Cette ardeur d'investigation

doit de plus en plus pénétrer dans nos affaires politiques et administratives; tous les bons esprits en sentent la nécessité. N'est-ce pas ce que proclamait lui-même dernièrement M. le ministre des affaires étrangères dans la discussion des crédits supplémentaires, quand il parlait du mouvement moral, de l'espèce de transformation qui s'opère en Syrie, où la féodalité druse est minée par l'action du temps et des mœurs, et quand il insistait sur la nécessité de constater les faits? M. Guizot annonçait qu'il chargerait des hommes connus par leur dévouement à la cause des Maronites de visiter les lieux et de contrôler le rapport de nos agens. De cette façon, la France n'agira plus à l'aventure. Nous retrouvons partout le même besoin d'étudier et de savoir les faits. Si l'Afrique était mieux connue, assisterions-nous à ce pêle-mêle d'opinions et de systèmes sur toutes les questions qui se rattachent à l'Algérie? M. Billault, avec la vivacité ordinaire à son talent, a reproché au gouvernement la mission de M. de Lagréné en Chine; il a blâmé les dépenses qu'ont occasionnées la présence d'un agent extraordinaire et la conclusion du traité de Whampoa. — La France pouvait-elle rester inactive quand l'Angleterre et l'Amérique avaient chacune avec la Chine un traité spécial? Sur ce point, les explications de M. le ministre des affaires étrangères ont été nettes. M. Guizot a parlé avec la même fermeté de la Grèce et de l'intérêt persévérant que lui porte la France. Nous eussions voulu entendre M. Guizot répondre avec la même décision aux interpellations de M. Dufaure sur l'Afrique et sur les excursions du maréchal Bugeaud dans la Kabylie. La question est fort simple. Le maréchal est politiquement responsable de ses actes envers le cabinet, qui lui laisse la liberté de ses mouvemens militaires; autrement comment un général en chef pourrait-il agir ? A son tour, le cabinet est responsable envers la chambre et le pays de tout ce que fait en Afrique le gouverneur-général, qui est politiquement son subordonné. Voilà les véritables principes; ils sont faciles à reconnaître et à pratiquer; mais, sur ce point, la tolérance du gouvernement a laissé prendre des habitudes peu constitutionnelles à la chambre. Les orateurs et les commissions critiquent les opérations militaires de nos généraux, font et refont les plans de campagne. C'est un envahissement qui ne profite pas à la vraie liberté, qui confond les diverses attributions des pouvoirs, et risque d'amener un jour de déplorables résultats.

Au sein même de la majorité, on a regretté que le langage du gouvernement n'ait pas été plus ferme sur les questions qui lui avaient été posées par M. Dufaure, au sujet des mouvemens militaires du maréchal Bugeaud, et cette indécision a figuré parmi les griefs que M. Odilon Barrot a portés à la tribune, quand il a interpellé le ministère sur les raisons politiques qui ont déterminé la crise ministérielle. Les interpellations de M. Barrot, la réponse de M. le ministre des affaires étrangères, les explications de M. Lacave-Laplagne, ont été peu vives et fort courtes. Ç'a été un véritable désappointement pour ceux qui espéraient une de ces grandes scènes parlementaires où les passions et les intérêts des partis et des hommes politiques se livrent ouvertement un combat acharné. Il n'y a rien eu de pareil : personne à la chambre ne paraissait avoir envie de s'animer beaucoup et d'aller au fond des choses. Les questions, il faut le reconnaître, ont été posées avec gravité et mesure par le chef de l'opposition constitutionnelle.— Pourquoi le ministère s'est-il modifié? Ce remaniement partiel implique-t-il une modification dans la politique du cabinet, ou n'est-il qu'une satisfaction don-

née à des convenances particulières? Enfin pourquoi, sur trois démissions, y en a-t-il une qui n'est pas volontaire? Pourquoi cette différence dans la rédaction d'une des ordonnances consignées au *Moniteur?* Dans les réponses que le cabinet devait à ces questions diverses, il s'agissait surtout d'éviter les détails irritans et tout ce qui pouvait blesser des susceptibilités en éveil, et cependant il fallait assigner un motif sérieux aux trois retraites ministérielles, surtout à celle qui avait été le plus remarquée. Le succès était non pas dans l'éclat, mais dans la circonspection des paroles. Sur le fond même de la politique, le langage de M. le ministre des affaires étrangères a été catégorique : le remaniement ministériel n'a rien changé à la politique du cabinet, qui continuera d'être l'expression des opinions conservatrices. Point de concessions à l'opposition ; un esprit de conciliation et de bon accord entre tous les membres et toutes les fractions de la majorité, dont le gouvernement doit vouloir satisfaire toutes les tendances et tous les principes : tels sont les points sur lesquels a insisté M. Guizot. On sentait dans ses paroles le désir d'indiquer brièvement au parti conservateur combien il lui était nécessaire de rallier et de réunir les phalanges éparses où la confusion s'était introduite. Quant à la question personnelle qui concernait M. Lacave-Laplagne, M. Guizot a parlé de son ancien collègue avec de grands égards, où il n'entrait pas moins de prudence que de bon goût. Il s'est trouvé qu'un jour M. Lacave-Laplagne a été obligé de s'avouer qu'il ne marchait plus d'accord avec le cabinet, et, comme il ne pouvait lui convenir de paraître accepter la justesse des critiques adressées à son administration, il a naturellement voulu constater que sa retraite n'avait rien de volontaire. Tant de réserve rendait la modération facile à M. Lacave-Laplagne, et d'ailleurs on savait que l'ancien ministre des finances n'était disposé à donner à personne la joie d'entendre des récriminations amères sortir de la bouche d'un homme qui, il y a quelques jours encore, siégeait dans les conseils de la couronne. M. Lacave-Laplagne, tout en maintenant qu'il n'avait rien à regretter dans les mesures et les actes de son administration, a déclaré que sa situation nouvelle ne pouvait rien changer à son long dévouement à la cause de l'ordre et d'un sage libéralisme; il a terminé en adressant à la majorité le conseil d'apporter plus que jamais dans ses manifestations un esprit d'union et d'ensemble, de resserrer plus que jamais ses rangs. Ces paroles honorent M. Lacave-Laplagne, qui oublie ainsi ses griefs personnels pour ne se préoccuper que de l'intérêt général. Avec ces explications, tout finissait naturellement. L'opposition, qui perdait l'espoir d'assister à une querelle de ménage dans le sein du parti conservateur, a laissé tomber le débat, qu'un effort isolé, resté sans écho, n'est pas parvenu à relever. Ainsi s'est terminé un incident qui avait un moment causé d'assez sérieuses inquiétudes au cabinet. La crise ministérielle proprement dite est terminée; nous sommes loin pourtant de considérer le remaniement partiel qui vient d'avoir lieu comme une solution définitive de toutes les complications du moment. Ce remaniement peut avoir l'avantage de permettre au cabinet de mieux aborder les difficultés, s'il amène entre tous ses membres l'union qu'on y cherchait en vain dans ces derniers temps. Sous ce rapport, ce sera déjà un utile résultat; mais il reste maintenant à faire face avec sagesse et mesure aux nécessités politiques de tout genre que nous avons signalées.

Si le cabinet ne s'est pas prononcé contre la prise en considération de la pro-

position de M. Crémieux, qui tend à exclure les membres des deux chambres de toute coopération dans les entreprises de chemins de fer, ce n'est pas sans doute qu'il l'approuvât; mais il a pensé que la chambre en ferait mieux justice, quand elle l'examinerait dans les détails de l'application. La proposition est étrange, il faut l'avouer. Nous vivons dans une époque dont un des principaux caractères, si ce n'est le plus saillant, est la prédominance de l'industrie. On la glorifie, on exalte ses bienfaits et ses résultats, et voici qu'au nom de l'honnêteté publique on propose d'interdire à l'élite de notre société, c'est-à-dire aux membres des deux chambres, la faculté de concourir au développement des travaux industriels reconnus les plus nécessaires et les plus considérables. Une pareille exclusion décrétée en principe ne soutient pas l'examen. Faut-il rappeler à ceux qui veulent la faire entrer dans nos lois qu'en Angleterre, en Amérique, c'est surtout aux hommes qui siégent dans les chambres que s'adresse la confiance publique, quand il s'agit d'une grande entreprise industrielle? Dans ces deux pays, qui se gouvernent eux-mêmes, la politique et l'industrie se prêtent un appui mutuel. Ici on nous demande de prononcer législativement contre l'industrie une sorte d'excommunication morale. Nous n'exagérons rien. Dans la triste séance où M. Grandin a soulevé tant de tempêtes, l'industrie a été pour ainsi dire mise sur la sellette. Il semblait, comme l'a fait remarquer M. Benoît avec un bon sens qui devenait du courage, que c'était un crime de coopérer aux grands travaux industriels. S'il y a crime, l'honorable député s'en est déclaré coupable. Entre la loyale déclaration de M. Benoît et les protestations de certaines personnes qui se défendaient d'avoir jamais participé à la formation d'une compagnie de chemin de fer, on pouvait saisir un contraste qui ne laissait pas que d'être instructif et piquant. Il y avait long-temps, au surplus, que des passions aussi bruyantes n'avaient agité la chambre. M. Grandin, en annonçant qu'il avait une liste de soixante-neuf députés administrateurs de chemins de fer, a produit une sensation qu'atteignent rarement les plus grands effets de l'éloquence. Il n'y a eu qu'un cri : Les noms! les noms! Cette liste de soixante-neuf députés s'est trouvée réduite à quarante. Elle a été lue à la tribune par M. de Morny, au milieu d'un silence interrompu par des commentaires ou des accès d'hilarité. Nous sommes de l'avis de ceux qui regardent comme nécessaire l'examen approfondi de la singulière motion qui tend à déconsidérer à la fois l'industrie et la chambre. Il y a là des préjugés à dissiper, des erreurs à confondre.

Sans doute, si l'on pouvait indiquer au législateur des remèdes efficaces pour améliorer nos mœurs publiques et redresser sur certains points le sens moral, il ne devrait pas les négliger. Le fâcheux procès dont la chambre des pairs est saisie ne prouve que trop que, dans toutes les régions de la société, sans en excepter les plus hautes, les notions et les principes du bon et du juste sont altérés. On croit avoir l'esprit et le ton de son siècle en proclamant qu'il serait puéril de compter sur le bon droit, en écrivant que le gouvernement et la société sont livrés à une corruption qu'il faut accepter comme un fait nécessaire. Nous n'entendons partout que des variantes de cette parole de Tacite : *Corrumpere et corrumpi, sæculum vocatur*. Ce n'est pas d'aujourd'hui que nous avons l'habitude, en France, d'aggraver les choses par l'exagération des mots et des

phrases. Il est cependant un fait qui nous prouve que cette corruption, dont on parle tant, n'est pas si universelle, si intime, que quelques-uns voudraient nous le donner à penser : c'est précisément l'impression vive et douloureuse qu'a produite la déplorable affaire soumise au jugement de la pairie. La conscience publique a été froissée cruellement; elle a tressailli, elle a prouvé par de nobles mouvemens qu'elle n'était pas éteinte.

En Angleterre, le gouvernement, loin d'être, comme chez nous, au milieu des embarras que donne une chambre nouvelle, est presque indifférent aux derniers travaux du parlement, et se préoccupe surtout des élections générales, dont l'époque approche. On les annonce pour la fin de juin. Cette perspective ôte presque tout intérêt aux incidens parlementaires qui peuvent se produire jusque-là. Aussi le ministère ne s'est pas beaucoup ému en voyant la chambre des lords adopter, sur la proposition de lord Monteagle et de lord Stanley, des amendemens qui modifient profondément le bill relatif aux pauvres de l'Irlande. Les amis du cabinet font remarquer que celui-ci n'avait présenté cette loi des pauvres pour l'Irlande qu'à son corps défendant, sans confiance dans la bonté de la mesure, et uniquement pour satisfaire à un vœu d'une partie de l'opinion. On considère à Londres la mort prochaine de lord Besborough comme l'occasion de changemens importans dans le cabinet. Qui nommera-t-on vice-roi d'Irlande? C'est un poste fort difficile à remplir, aujourd'hui plus que jamais. Il est probable que cette vice-royauté d'Irlande, offerte à lord Clarendon, à lord Auckland, qui l'ont refusée, sera donnée à lord Morpeth, qui entrerait dans la chambre des lords; on sait que lord Morpeth est le fils aîné et l'héritier de lord Carlisle. M. Labouchère, secrétaire pour l'Irlande, désire se retirer; on dit qu'il serait remplacé par lord Lincoln. Lord Dalhousie et M. Sidney Herbert entreraient aussi dans le cabinet. Sir James Graham irait dans l'Inde prendre la place de lord Hardings, qui demande son rappel. Ces divers arrangemens faciliteraient la réunion de soixante ou quatre-vingts *peelistes* au parti whig. Si cette coalition, qui laisserait sir Robert Peel dans un notable isolement, se réalisait, elle assurerait un long avenir à l'administration whig. On parle encore de la retraite de lord Lansdowne, président du conseil. Ce poste de président du conseil n'est plus une sinécure comme autrefois. Le président du conseil est en réalité aujourd'hui le ministre de l'instruction publique. Lord Lansdowne est de plus le *leader* de la chambre des lords; il y représente le cabinet, ce qui exige beaucoup d'assiduité; aussi succombe-t-il sous le poids des affaires; son parti est pris de se retirer, et on a eu toutes les peines du monde à le retenir jusqu'à présent. On lui donnerait pour successeur dans la présidence du conseil lord Normanby, qui serait remplacé à Paris par lord Clanricarde. Ces modifications ministérielles sont probables et prochaines.

Au moment même où lord Palmerston renouvelait en plein parlement ses accusations contre le gouvernement grec et contre l'administration de M. Coletti, à laquelle il reprochait à la fois d'être concussionnaire et violente, M. Coletti prenait un parti énergique et prononçait la dissolution du parlement d'Athènes. C'est le 3 mai que lord Palmerston donnait avec véhémence son approbation à la motion de lord John Manners, qui demandait que le relevé de toutes les sommes payées par l'Angleterre pour l'emprunt grec jusqu'en 1847 fût déposé

sur le bureau de la chambre des communes; c'est le 27 avril que M. Coletti prononçait la dissolution du parlement et convoquait la représentation nationale pour le 22 juillet prochain. Au milieu des difficultés qui l'environnent, le courageux président du ministère grec fait un appel direct et solennel aux institutions et à l'opinion de son pays; il est convaincu que la Grèce approuve l'esprit dans lequel il l'a gouvernée, et il lui demande de manifester hautement cette adhésion. M. Coletti est encore persuadé que l'opposition, qui est si bruyante à la tribune, n'a pas pour elle les véritables sympathies du pays, et il espère le prouver aux plus incrédules par les résultats électoraux. Il a pensé qu'en prenant une attitude aussi nette, il aurait plus de force et d'autorité non-seulement à l'intérieur, mais vis-à-vis des puissances européennes. En effet, l'Europe, surtout l'Europe constitutionnelle, assistera avec une bienveillante curiosité à cette exécution franche et loyale du régime représentatif et de ses conditions nécessaires. Les adversaires de la Grèce lui ont reproché des tendances anarchiques; elle répond en se montrant fidèle aux lois du gouvernement constitutionnel, et en provoquant l'avénement d'une majorité vraiment nationale.

L'Allemagne a toujours les yeux fixés sur Berlin, et suit avec le plus profond intérêt les travaux de la diète, qui a su éviter avec une loyauté habile toute collision fâcheuse avec la royauté. La diète est entrée maintenant dans l'examen des affaires positives; les difficultés irritantes sur les théories et les principes ont été en partie éludées ou ajournées. L'Autriche, depuis les affaires de la Gallicie, a continué d'être agitée soit par la crainte de nouveaux périls, soit par l'essai de réformes destinées à les prévenir, soit enfin par la crise alimentaire qui a éclaté sur plusieurs points de l'empire et principalement dans les villes manufacturières de la Bohême. Le gouvernement autrichien, dont les lenteurs sont connues, a senti cependant la nécessité de déployer plus d'activité, de faire aux paysans des concessions essentielles. Désormais les corvées sont rachetables dans toutes les provinces encore soumises à la législation féodale. Les états provinciaux eux-mêmes, si limités dans leur action politique, ont prêté à l'administration tout l'appui moral dont elle avait besoin pour aplanir les premières difficultés de cette réforme. Grace à ce concours éclairé de l'autorité souveraine et de la noblesse, un très grand nombre de paysans de l'archiduché ont déjà émancipé leurs propriétés. Au milieu de ces agitations et de ces travaux, la famille impériale a fait une grande perte. L'archiduc Charles, général illustre, esprit indépendant et libéral, a terminé dans une retraite remplie par l'étude sa glorieuse carrière. Il laisse après lui une des renommées les plus recommandables et les plus pures de ce temps-ci. Quelques mois auparavant, l'archiduc Joseph est mort à Bude, après avoir gouverné la Hongrie durant un demi-siècle, soit comme lieutenant du royaume, soit comme palatin. Sa perte est pour la Hongrie un grave événement politique. Qui pourra remplir les mêmes fonctions avec sa remarquable prudence, au milieu des nobles magyars, divisés plus que jamais en conservateurs et en progressistes, et de la race magyare tout entière, pressée de jour en jour plus vivement par les Illyriens au midi, les Roumains à l'est et les Slovaques au nord? Les Magyars ont porté leurs espérances sur le fils de l'archiduc Joseph, l'archiduc Étienne, prince très populaire parmi eux pour avoir été élevé dans l'amour de leur langue et de leurs habitudes na-

tionales. Il est dès à présent lieutenant du royaume, et il ne peut manquer d'être placé par l'empereur et roi sur la liste des quatre candidats (deux catholiques et deux protestans) entre lesquels la diète générale doit choisir.

Les questions étrangères ont toujours occupé une place importante dans notre recueil, et la *Revue* n'a jamais cessé de porter un regard bienveillant et attentif sur les pays dans lesquels se manifestaient des symptômes d'améliorations et de progrès. Les réformes qui se sont accomplies depuis peu en Italie, celles qui s'y préparent encore, la véritable révolution qui, depuis l'avénement de Pie IX au pontificat, s'est faite dans les esprits, la constitution et les espérances du parti modéré, les craintes et les regrets du parti rétrograde qui dispute le terrain pied à pied, cette vie politique qui commence pour les populations de quelques états italiens, tout cela forme un spectacle nouveau et digne d'exciter l'intérêt et les sympathies de ceux qui, en Europe (et le nombre en est considérable), aspirent à voir la régénération d'un peuple dont l'histoire est si glorieuse, si grande. A toutes les époques, lors même que la théorie du désespoir paraissait régner seule dans la Péninsule, la *Revue* a fait entendre des paroles de consolation pour des populations malheureuses, et nos encouragemens n'ont jamais manqué aux esprits d'élite qui, en dépit de tant d'entraves, savaient porter dignement l'héritage de Machiavel et de Galilée.

Le mouvement qui s'est opéré graduellement en Italie, les idées de réforme légale et pacifique qui se répandent chaque jour davantage dans ce pays, nous touchent d'autant plus que le progrès légal et pacifique est celui que nous voulons, et qu'il n'existe au monde aucune contrée à la régénération de laquelle nous soyons plus disposés à applaudir qu'à la régénération de l'Italie. Désormais notre intention bien arrêtée est de faire une large part, dans la *Revue*, aux affaires italiennes, et de constater chaque progrès que l'esprit public fait au-delà des Alpes dans la voie de l'ordre et de la véritable liberté. Nous ne serons point exclusifs : décidés à combattre les menées du parti rétrograde, notre concours ne faillira pas à ceux qui, par des moyens réguliers, s'efforceront d'obtenir les institutions dont l'Italie a besoin. Peu nous importent les divergences secondaires d'opinion : pourvu qu'on s'enrôle sous la bannière de la modération et de la légalité, pourvu qu'on travaille pacifiquement aux réformes et qu'on renonce à l'agitation et aux troubles, on trouvera dans la *Revue* une coopération assurée. Ce serait folie d'espérer que dès aujourd'hui, et lorsqu'on commence à peine sur quelques points de l'Italie à s'occuper des améliorations les plus urgentes, tout le monde pourra se mettre à l'unisson; mais n'est-il pas évident, par exemple, que, malgré quelques petits dissentimens de détail, les rédacteurs du *Contemporaneo* et du *Felsineo*, qui font preuve chaque jour à Rome et à Bologne du patriotisme le plus éclairé, ont le même but et se trouvent parfaitement d'accord sur les bases fondamentales que nous venons de signaler avec les auteurs, si populaires en Italie, des *Speranze d'Italia* et d'*Hector Fieramosca*, qui représentent la fraction la plus avancée du parti modéré? N'est-il pas également clair que les hommes distingués qui concourent à Florence à la rédaction

de l'*Archivio storico* se proposent, par d'autres moyens, d'obtenir les mêmes résultats? Ce que nous désirons surtout, c'est qu'on ait sans cesse devant les yeux la nécessité d'initier le peuple italien à la connaissance du véritable état de l'Europe; car, tant qu'en Italie on se nourrirait d'illusions, tant que l'on y croirait à l'imminence, si souvent annoncée, d'une conflagration générale, il serait impossible d'embrasser franchement et sans arrière-pensée les idées d'amélioration pacifique et progressive qui seules peuvent assurer l'avenir de ce pays. Pour propager de telles idées, pour faire bien connaître l'Europe aux Italiens, nous comptons spécialement sur quelques hommes d'un mérite supérieur que les événemens politiques avaient contraints à s'expatrier, et auxquels la sagesse de Pie IX et du roi Charles-Albert ont déjà rouvert les portes de l'Italie, ou qui ne sauraient tarder à être rappelés dans leur pays. Des hommes tels que l'abbé Gioberti, le comte Mamiani, le professeur Orioli (nous pourrions en citer plusieurs autres), dont les noms jouissent d'une juste célébrité, sont faits pour être écoutés par leurs concitoyens lorsqu'ils leur parlent des pays dans lesquels leur amour pour l'Italie les a forcés de séjourner long-temps, et où ils ont reçu la plus noble hospitalité.

Afin que les réformes dont l'Italie a besoin puissent s'accomplir légalement et pacifiquement, il est nécessaire que les gouvernans et les gouvernés travaillent d'un commun accord et dans des vues de conciliation, et qu'une entière confiance s'établisse entre les princes italiens et les populations dont ils doivent vouloir faire le bonheur. Nous savons qu'il n'est pas aisé d'effacer les méfiances et les rancunes auxquelles les événemens qui sont arrivés depuis un demi-siècle ont pu donner naissance; mais nous ne concevrions pas qu'en présence des faits qui se passent de nos jours et lorsqu'on voit la satisfaction générale, la joie sincère avec laquelle ont été accueillies les réformes sages et modérées que le roi de Piémont et le pape ont introduites dans leurs états, les autres gouvernemens italiens pussent se refuser à certaines concessions que l'opinion publique réclame, et qui (ces gouvernemens n'ont qu'à regarder autour d'eux pour s'en convaincre) n'aboutiraient en définitive qu'à augmenter leur stabilité. Nous n'ignorons pas toutes les difficultés qui s'opposent aux premières concessions, aux premières réformes. Dans des pays où les abus ne profitent guère aux princes, il se trouve toujours une foule d'intéressés, qui jettent des cris d'alarme et qui s'efforcent de répandre l'effroi dans les hautes régions du pouvoir, lorsqu'on veut toucher à ce coffre vermoulu de l'arbitraire qu'ils appellent l'arche sainte de la royauté. On comprendrait à la rigueur de telles craintes, s'il s'agissait de traiter avec des partis qui ne rêvent que désordre et bouleversement; mais les concessions qu'on peut faire à l'opinion modérée doivent avoir précisément pour résultat de consolider les gouvernemens en leur assurant le concours de la grande majorité des esprits, et de réduire en même temps à l'impuissance ces partis extrêmes qu'on ne voit apparaître sur la scène que là où l'opinion modérée, qui ne demande pas mieux que de s'entendre avec les gouvernemens, n'est pas satisfaite. Étendre la base sur laquelle s'appuie le pouvoir en s'entourant peu à peu des hommes les plus sages et les plus estimés; faire un appel, à l'exemple de Pie IX, aux esprits les plus éclairés pour en former le noyau d'un conseil d'état; augmenter graduellement la liberté de discussion (seul remède efficace contre les publications

clandestines dont certaines parties de l'Italie sont inondées); répandre l'instruction et les idées morales dans toutes les classes du peuple; établir surtout une séparation complète et irrévocable entre le pouvoir judiciaire et le pouvoir administratif : voilà des réformes qui, certes, ne sembleront excessives à personne, et qui pourtant produiraient les plus heureux changemens dans les pays où elles seraient introduites. Nous ne demandons pas à être crus sur parole. Que parmi les hommes que l'opinion publique désigne à leur attention, les princes italiens consultent à cet égard sérieusement et sans prévention ceux qui sont le plus connus par leurs principes monarchiques et conservateurs, et nous ne doutons pas un instant de l'unanimité des réponses qu'ils recevront. Chacun leur dira, par exemple, que de sages réformes comme celles que le roi de Piémont a introduites dans l'instruction publique par l'entremise du marquis Alfieri et de l'abbé Peyron, sont plus utiles à la stabilité d'un gouvernement que ne le seraient plusieurs régimens ajoutés à l'effectif de l'armée.

Dans l'ère nouvelle qui paraît s'annoncer pour l'Italie, nous ne resterons pas spectateurs indifférens, et tous nos vœux, tout notre concours, sont assurés au succès de ceux qui ont écrit sur leur drapeau *réforme légale et progrès sans troubles*. Nous recevrions avec reconnaissance toute communication sérieuse et importante, qui nous mettrait dans le cas de faire mieux connaître à nos lecteurs l'état des affaires et le mouvement des esprits dans les diverses parties de l'Italie.

G. L.

— L'histoire des traités de 1815 est celle de l'Europe même pendant cette année qui a ouvert pour ainsi dire une ère nouvelle dans les relations et dans les intérêts des peuples. Tel est le sujet qu'a traité M. Capefigue en s'aidant de nombreuses pièces diplomatiques (1). Il y a là une étude attachante et un recueil de documens curieux sur toutes les phases de la réaction contre la France commencée en 1813, au congrès de Prague, et qui aboutit, en 1815, au traité de Paris.

(1) *Histoire authentique et secrète des traités de* 1815; un vol. in-8°. Gerdès, rue Saint-Germain-des-Prés, 10.

V. DE MARS.

LES

PEINTURES BYZANTINES

ET

LES COUVENS DE L'ATHOS.

Le mont Athos est situé au sud de la Macédoine, entre les golfes de Contessa et de Monte-Santo, à l'extrémité de la presqu'île chalcidique, qui ne se rattache au continent que par un isthme d'un mille et demi de large. Le point culminant de cette montagne, qui a huit myriamètres de long et dix-huit de circonférence, s'élève à 1,950 mètres au-dessus du niveau de la mer, et l'ombre qu'elle projette s'étend à une distance considérable; au soleil couchant même, elle traverse l'Archipel et atteint les rivages de Troie, s'il faut en croire Chevalier, l'auteur du meilleur ouvrage qu'on ait écrit sur la Troade. Ce n'est cependant ni par sa hauteur ni par sa masse imposante que l'Athos est surtout remarquable. Ce qui signale particulièrement cette montagne à la curiosité du voyageur, c'est sa population de cinq à six mille ames, entièrement composée de moines. Ce qui la désigne à l'attention de l'artiste, c'est la singulière destinée de ses couvens, où l'art byzantin eut jadis son berceau, où il trouve aujourd'hui son dernier refuge.

Quelques noms de villes, Uranopolis, Diuna, Olophyxos et Cléonès, voilà à peu près tout ce que l'antiquité nous a laissé sur le mont Athos.

A l'extrémité du cap étaient les promontoires Nymphée et Acrothoon. Les souvenirs historiques n'ont guère plus d'importance. Nous savons seulement que, lorsque Xercès voulut envahir la Grèce, il fit creuser un canal à travers l'isthme qui lie la presqu'île au continent, pour ouvrir un passage à sa flotte. On connaît aussi le projet extravagant du sculpteur grec Dinocrate, qui proposa à Alexandre de donner au mont Athos la forme d'une statue tenant une ville dans ses mains. — Pendant les siècles qui suivirent l'avénement du Christ et la prédication de l'Évangile, les persécutions forcèrent un grand nombre de chrétiens à se retirer dans les déserts. Si quelques-uns se présentaient résolûment au martyre, d'autres, moins confians dans leurs propres forces, préféraient fuir la lutte et aller, à l'imitation des disciples de saint Jean, pratiquer loin du monde la vie austère des cénobites. C'est ainsi que des milliers de chrétiens peuplèrent les solitudes de l'Égypte, de la Thébaïde et de la Syrie. C'est probablement à la même époque qu'un certain nombre de ces proscrits du monde païen dut chercher un refuge sur le mont Athos, dont la forme péninsulaire et les pentes abruptes leur offraient un asile assuré. Plus tard, Constantin ayant donné la paix à l'église et transporté le siége de l'empire à Byzance, le voisinage de cette ville dut avoir quelque influence sur la population du mont Athos. Le nombre des solitaires augmenta, et leurs ressources s'accrurent. Malheureusement il n'existe pas de documens sur ces époques éloignées, et l'on se trouve, pour la plupart des couvens, réduit à des conjectures. L'étude attentive de l'état présent de ces monastères est encore ce qui peut le mieux, en l'absence de données plus certaines, suppléer au silence de l'histoire.

Les couvens du mont Athos, appelé aussi *Agion-Oros* ou montagne sainte, sont aujourd'hui au nombre de vingt-trois, disposés tout autour de la montagne et à peu de distance de la mer. On en compte onze sur le versant oriental. Parmi ces monastères, les plus anciens de l'Athos, on remarque en première ligne *Aghia-Labra* ou le saint monastère, *Vatopedi*, *Ivirôn* et *Xilandari*. Aghia-Labra est situé sur le sommet du cap de Monte-Santo, appelé par les anciens *Acrothoon*. Ce couvent, qui aujourd'hui contient quatre cents moines environ, a été fondé par saint Athanase vers le commencement du IVe siècle; il doit à cette origine reculée une considération toute particulière, comme l'indique du reste sa dénomination. Tandis que les autres couvens sont seulement placés sous l'invocation spéciale d'un saint ou portent le nom de leur fondateur, il est en effet nommé par excellence le saint monastère. Le couvent de Vatopedi, aussi important par son étendue et sa population que celui d'Aghia-Labra, et qui l'égale presque en ancienneté, est situé au bord de la mer, sur les ruines mêmes de la ville antique de Diuna. C'est au couvent de Vatopedi que, las du pouvoir, vint se retirer l'empe-

reur Jean Cantacuzène, qui y vécut un demi-siècle. Le couvent d'Ivirôn (ΙΒΗΡΩΝ), situé au fond d'une anse, sur l'emplacement de l'ancienne ville d'Olophyxos, et dont la population est d'environ cinq cents moines, a été fondé par des Géorgiens ou Ibériens, comme on les appelle en Orient. Les fondateurs possédaient dans leur pays des terres fort étendues, qu'ils ont léguées à leurs successeurs, ce qui fait d'Ivirôn le plus riche couvent de l'Athos. Xilandari, situé sur un des derniers escarpemens de la montagne, qui va s'abaissant dans la direction de l'isthme, compte à peu près une population égale à celle des précédens. Les autres couvens du versant oriental sont à tous égards inférieurs à ceux que nous venons de nommer, et n'ont aucun titre à l'attention du voyageur.

Sur le versant occidental, les couvens sont tous d'une date plus récente, et sont loin par conséquent de présenter le même intérêt que ceux du versant oriental. Généralement dépourvus d'anciennes peintures, ils n'offrent presque rien à l'étude de l'archéologue et de l'artiste. Le couvent de Zographou est seul cité pour la richesse de ses ornemens. C'est de ce côté de l'Athos que se trouve le village de Daphni, près duquel était autrefois la ville de Cléonès; c'est le seul port de la presqu'île, hérissée sur tous les autres points de rochers inaccessibles. Ce port, qui ne peut recevoir que des barques, est toutefois d'une grande utilité pour les moines; il leur sert de lieu d'embarquement pour Salonique et les autres points du continent.

Entre les deux versans, au point culminant de la montagne, s'élève la petite église de la *Métamorphose* ou *Transfiguration*. Outre des couvens, on trouve encore sur l'Athos une ville et quelques villages. Au centre de la presqu'île est situé le *prôtaton* ou métropole de l'Athos, Kariès. Cette ville, entièrement peuplée de moines, renferme une population d'environ mille à douze cents ames. Les villages, nommés *skites*, sont disséminés çà et là; traversés par des moines dont la seule occupation est d'importer de Salonique les objets de première nécessité, ces villages n'ont, à vrai dire, pas de population fixe; ce ne sont, à proprement parler, que des comptoirs ou lieux d'entrepôt. Répartie entre la métropole, les couvens et les villages, la population totale de la presqu'île s'élève à environ six mille habitans. Au point de vue hiérarchique, on peut distinguer, parmi les moines de l'Athos, deux grandes classes, les frères et les pères ou *papas*. Cette population mêlée, où le Slave se rencontre avec le Grec, le Valaque avec l'Arménien, présente le singulier phénomène de plusieurs races confondues dans une égale torpeur sous l'inflexible niveau de la règle monastique.

Tel était le pays vers lequel, en quittant la France, je me sentais surtout attiré. A une époque éloignée déjà, en présence des monumens nombreux que l'Italie présente à l'étude de l'artiste sur toutes les

époques de la peinture byzantine, je m'étais plus d'une fois promis de tenter une excursion sur les lieux mêmes qui en avaient été le berceau. J'entrevoyais par la pensée les trésors archéologiques que devait contenir cette partie écartée du continent hellénique, cette presqu'île montagneuse, restée, par sa position et sa pauvreté, tout-à-fait en dehors des invasions musulmanes. Je présumai que dans cet heureux coin du globe la plus pure tradition de la peinture byzantine avait dû se maintenir, conservée qu'elle était par des hommes complétement étrangers aux sentimens et aux idées qui viennent, à certaines époques, changer la direction de l'art. L'espoir de recueillir quelques notions précieuses sur les peintres byzantins me faisait oublier les difficultés du voyage, que j'espérais d'ailleurs surmonter par ma persévérance. Depuis mon arrivée en Grèce, mon vif désir de visiter l'Athos s'était encore accru à la vue des ruines du monastère San-Lucà sur le Parnasse, où j'avais trouvé des restes de fresques fort remarquables. On peut se rendre au mont Athos par Salonique ou plus directement par mer; c'est ce dernier moyen que je dus employer. M. le contre-amiral Turpin voulut bien, sur la recommandation de notre représentant à Athènes, M. Piscatory, mettre à ma disposition le brick *l'Argus*, alors en station au Pirée. A la nouvelle de mon départ, plusieurs artistes demandèrent la permission de m'accompagner : ils l'obtinrent facilement de la bienveillance éclairée de M. Piscatory; mais, au moment de quitter Athènes, on leur fit des privations qui les attendaient un tableau si effrayant, que je finis par me trouver seul à persévérer dans mon entreprise.

Je partis donc accompagné d'un drogman. Le vent était favorable, et nous fûmes bientôt loin du Pirée. Le brick s'arrêta au cap Sunium. Le temple de Minerve est situé sur la cime du cap qui s'élève à pic au-dessus de la mer. Il en reste neuf colonnes sur la longueur, et trois autres entourent un pilier d'angle de la façade qui est tournée vers l'est. Le temple est d'ordre dorique et en marbre gris. Il fallait la vue perçante des marins grecs pour apercevoir, comme l'assure Pausanias, à cette distance de six myriamètres environ, la lance de la statue de Minerve qui dominait autrefois l'acropole d'Athènes. Tout près du cap, on rencontre l'île Provençale, une de ces appellations à date indécise que les grands peuples jettent çà et là sur leur passage.

Nous doublâmes l'île d'Andros et la pointe de l'Eubée, dont la riche végétation contraste avec la pittoresque aridité des sites qui l'entourent. Le lendemain, nous étions en vue des îles d'Ipsara et de Scio; on apercevait également l'île de Saint-Estrate. La vue mieux exercée des marins parvenait même à découvrir l'Athos. Ma pensée se reporte avec plaisir vers les soirées passées sur la dunette, au milieu de cette belle nature. Le pilote nous racontait en tremblant l'histoire du Vrakopoula,

espèce de vampire dont on ne peut se délivrer qu'en lui perçant le cœur à minuit, au moment où il sort de sa tombe. Il nous disait aussi qu'à Milo, sa patrie, on voyait toutes les nuits trois fantômes blancs qui se promenaient sur la grève et attiraient le pêcheur attardé : je me retrouvai en pleine antiquité en l'entendant appeler ces ombres *siréné*.

Le troisième jour après notre départ d'Athènes, l'Athos était devant nous. On apercevait les couvens, petits points blancs disséminés comme une ceinture de forts détachés. Je quittai le commandant, qui, ne pouvant, faute de mouillage, rester de ce côté de l'Athos, dut, pour se conformer aux ordres du contre-amiral, aller stationner près de l'île Mouillani. On me promit d'envoyer à Kariès, la métropole de la république, un exprès qui porterait notre patente de santé et y serait rendu avant moi. Je partis donc seul, comptant sur cette promesse, et je me fis débarquer à l'extrémité orientale de la presqu'île où est situé le monastère d'Aghia-Labra. La petite anse près de laquelle je pris terre est dominée par une tour que les habitans du pays nomment l'*Arsenal*, et dont l'architecture paraît être du XIe ou XIIe siècle. A l'abri de ces constructions, je trouvai plusieurs moines qui revenaient de la pêche; les uns pliaient leurs filets, les autres échouaient leur barque sur le sable. Je remarquai qu'ils en démontaient le mât, ainsi que, selon Homère, le firent les Grecs en arrivant au promontoire Sygée. On donne le nom général de *pyrgos* à ces tours placées sur les bords de la mer, et qui servent de défenses aux couvens. L'architecture rappelle celle de nos châteaux féodaux, et ces tours pourraient bien avoir été construites par les croisés qui revenaient de la Terre-Sainte. On sait que, lorsque Baudouin se fut rendu maître de Constantinople, plusieurs de nos chevaliers se fixèrent en Grèce et fondèrent la dynastie des ducs d'Athènes, placés par saint Louis sous la suzeraineté des princes de Morée. On trouve encore des traces de leur passage dans plusieurs couvens dont ils ont fait construire les églises.

A peine débarqué, je me dirigeai vers un sentier presque couvert d'aubépines en fleur et de caroubiers, qui me conduisit, après un quart d'heure de montée, au couvent d'Aghia-Labra. Je fus reçu par l'*igoumenos* (chef), lequel me dit qu'il fallait me présenter avant tout à Kariès pour obtenir la permission de parcourir l'intérieur du pays. Je fis répondre que je comptais m'y rendre, mais que j'attendais de son obligeance l'autorisation de visiter d'abord son couvent. L'*igoumenos* m'accorda cette permission, et je fus introduit.

Dans tous les couvens du mont Athos, le système de construction est à peu près le même. Avant d'entrer au monastère d'Aghia-Labra, j'avais déjà pu prendre une idée des formes qu'affecte généralement cette architecture monastique. A l'extérieur, les couvens présentent un groupe de constructions, une agglomération d'angles rentrans et sor-

tans où l'on cherche vainement la trace d'un ensemble architectural. Ce manque d'unité s'explique par la manière même dont se sont formés ces édifices. Aucun plan harmonique ne pouvait exister dans des constructions où l'on se bornait à ajouter de nouvelles divisions à mesure que le nombre des moines augmentait. Chaque monastère n'a qu'une porte qu'on ferme à l'entrée de la nuit. Les fenêtres, très petites, sont toujours hors de portée. Le haut des murs est couronné de constructions en bois, saillantes comme dans les maisons turques, et peintes en rouge sang. A l'intérieur, le plan général de ces couvens est un carré autour duquel sont entassées sur plusieurs étages toutes les cellules des moines sans aucun ordre symétrique et avec enchevêtrement d'escaliers et de loges en bois. Au centre est la principale église, entourée d'une foule de chapelles, dont l'architecture n'offre rien de curieux. La plupart de ces édifices, n'étant pas construits avec des matériaux durables, mais tout simplement avec des briques et du plâtre, se lézardent facilement, ce qui oblige les moines à de fréquentes restaurations, et amène ainsi une complète altération du style primitif. On aperçoit de tous côtés sur ces murs blanchis des peintures raides, tristes et austères qui forment un contraste singulier avec les belles têtes des moines caloyers et leur mine indolente et béate.

Après avoir parcouru des corridors obscurs, dont l'atmosphère est nauséabonde et l'aspect repoussant, je fus introduit dans la salle de réception du couvent d'Aghia-Labra. Avant de monter sur l'estrade qui s'élève au milieu de la salle, les moines qui m'accompagnaient quittèrent leurs babouches pour marcher nu-pieds sur les nattes, et nous allâmes nous asseoir sur des divans placés très bas tout autour de la salle. A hauteur des coudes et des coussins sont de petites fenêtres qui donnent sur la mer et d'où l'on aperçoit l'île de Lemnos. C'est là que les moines passent des heures entières sans prononcer une seule parole.

L'activité intellectuelle qui jadis animait à Aghia-Labra, comme sur tous les autres points de l'Athos, la population monastique est depuis long-temps éteinte. Les bibliothèques réunies dans les premiers siècles, et dans lesquelles on a retrouvé des œuvres littéraires dont on ignorait l'existence, au lieu de s'accroître comme autrefois de productions nouvelles, sont laissées dans le plus complet abandon. Les moines ignorent aujourd'hui jusqu'au titre des ouvrages qu'elles contiennent; ils ne lisent que leurs offices, n'écrivent jamais, si ce n'est pour les besoins usuels de la vie, et, sauf de rares exceptions, restent dans la plus profonde ignorance. Quelques-uns seulement, appelés par les affaires du couvent à Salonique, profitent de leur séjour dans cette ville pour y recueillir des notions incomplètes sur la médecine et sur la langue turque. Les informes ébauches qui représentent aujourd'hui l'art byzantin au mont Athos ne prouvent que trop d'ailleurs combien s'est abaissé le niveau in-

tellectuel parmi les habitans de la sainte montagne. Durant les premiers siècles qui suivirent la fondation des couvens de l'Athos, l'art chrétien eut son centre dans ces pieuses retraites. Les moines étaient constitués en école directrice dans toute l'Europe, et de leurs ateliers partirent de féconds enseignemens. C'est l'époque où l'on voit figurer dans les annales des couvens des noms tels que ceux de saint Athanase et de saint Pierre l'Athonite. Aujourd'hui, au lieu de donner l'impulsion et de la donner avec cette puissance qui enfanta de si grandes œuvres, ils la reçoivent des moines moscovites affaiblie et profondément altérée.

Ce n'est pas seulement dans le domaine de l'art et des lettres, c'est sur le terrain même de la vie matérielle que se révèle au mont Athos une déplorable torpeur. On y néglige complétement les travaux de l'agriculture; les communications d'un couvent à l'autre sont fort difficiles, et on ne fait rien pour rendre les sentiers praticables. Le pays est sillonné de ravins nombreux et profonds; les attelages les plus rustiques ne sauraient circuler dans les âpres chemins de la presqu'île, embarrassés d'une végétation si épaisse, qu'ils ne livrent le plus souvent passage qu'à un homme de front. Les moines d'ailleurs ont peu de besoins, et c'est ce qui fortifie encore leur penchant à l'oisiveté. Ils vivent fort sobrement; leur nourriture se compose exclusivement de légumes qu'ils vont chercher sur le continent et de poissons qu'ils pêchent sur leurs côtes. La viande leur étant interdite par la règle de saint Basile, que suivent depuis le IVe siècle tous les ordres monastiques de l'Orient, ils ne chassent pas, quoique le gibier abonde dans les parties boisées de la montagne.

A mon arrivée dans le couvent d'Aghia-Labra, on me servit le *glycos*, espèce de confiture à la rose, et du café. Par une extrême faveur de l'*igoumenos*, on m'apporta ensuite un *tchibouki*. La collation terminée, j'allai visiter l'église. L'intérieur du couvent est entrecoupé de petites cours, passages et portiques, qui conduisent à une place ornée de grands cyprès, au milieu de laquelle se trouve une fontaine byzantine couverte comme le sont d'ordinaire les fonts baptismaux. J'aurais pu me méprendre sur la destination de cette fontaine, si je ne m'étais rappelé que dès les premiers temps il avait été rigoureusement interdit aux femmes d'approcher de la montagne sainte. La prohibition contre le sexe féminin dure encore aujourd'hui, et s'étend même aux jumens, aux vaches, aux chèvres et aux poules. La fontaine d'Aghia-Labra n'avait sans doute pas d'autre destination que celle des puits ou vases nommés *canthari*, qui servaient, dans les basiliques, aux ablutions des mains et du visage, et qui furent ensuite, dans l'église latine, remplacés par l'usage plus restreint du bénitier.

L'église principale d'Aghia-Labra, fondée par saint Athanase au commencement du IVe siècle, fut enrichie en 965 par l'empereur Nicé-

phore. Les portes, qui appartiennent probablement à cette époque, sont en cuivre repoussé au marteau et d'une fort belle ordonnance. Elles rappellent celles de l'église de Ravello, près d'Amalfi, et de plusieurs autres monumens religieux de la Pouille; le reste du portique est couvert d'ornemens turcs qui ressemblent à nos cartouches du siècle dernier. Le plan général est celui de la basilique de Saint-Marc à Venise. Cette disposition toute symbolique est commune à toutes les églises du rit grec. L'œil est attiré par les dorures qui cachent l'autel et montent jusqu'à la voûte. C'est un fouillis de dentelures et de ciselures dorées entremêlées de peintures à l'encaustique très sombres; en avant sont des pupitres et autres ustensiles en marqueterie d'une grande richesse. Les moines ont remplacé par ces meubles portatifs les *ambons* massifs de l'ancienne église latine; presque tous ceux qu'ils possèdent leur ont été envoyés en cadeaux par le gouvernement russe.

L'école byzantine, école toute de transition entre l'art ancien, qui poursuivait le beau pour la forme elle-même, et l'art chrétien, qui ne se servit de la forme que pour l'expression de l'idée, s'attacha, dès son origine, à préparer la transformation que ce but nouveau entraînait inévitablement. Placés à ce point de vue, les artistes byzantins obtinrent une unité que l'art chrétien ne devait plus atteindre après eux à un égal degré, et dont il est à notre époque plus éloigné que jamais, malgré les efforts tentés dans ces derniers temps en France et plus encore en Allemagne. Les mosaïques d'Italie qui ont été faites par des artistes byzantins peuvent seules nous donner une juste idée du travail qui dut s'opérer et des changemens que subit cet art avant d'arriver à sa constitution définitive. Ce ne fut qu'un ou deux siècles avant Constantin qu'on put préciser les résultats de ces changemens d'après les travaux exécutés précédemment par les grands maîtres de l'école. Plus tard, de peur que la tradition ne se perdît, les principes de l'art furent exposés et mis en ordre par un moine nommé Denys, de Fourna d'Agrapha, et ce manuscrit, copié dans tous les couvens, donna depuis à l'art byzantin cette forme invariable dont il ne s'est plus écarté, à ce point qu'aucune différence de date ne semble séparer des peintures exécutées souvent à plusieurs siècles de distance. Ce style immuable, étroitement lié au culte, et qui, par cela même, proscrivait toute inspiration individuelle, finit par s'étendre à tous les pays où l'église grecque prévalut, dans le Bas-Empire, en Russie, dans l'Asie mineure, et jusqu'aux régions voisines du Sinaï.

L'église du couvent d'Aghia-Labra nous offre, sous le rapport de la peinture, un des spécimens les plus authentiques et les plus complets de l'art que nous avons essayé de définir. La coupole est occupée tout entière par l'image colossale du Christ, représenté sous les traits augustes et purs que les peintres de la renaissance ont adoptés. Son teint

est *couleur de blé,* selon leur expression. Il enseigne d'une main l'Évangile, qu'il tient de l'autre sur son cœur. Il a les cheveux blonds, mais la barbe est noire, ainsi que les sourcils, ce qui donne à ses yeux à demi fermés la puissance et la douceur en même temps. Les peintres de l'école byzantine proportionnent la grandeur des figures à l'importance du rôle qu'ils attribuent aux personnages représentés : ainsi les saints augmentent de taille à mesure qu'ils sont placés plus près du Christ, et celui-ci les dépasse tellement qu'on ne voit jamais que son buste.

Au bas de la coupole sont représentés des archanges debout, vêtus de dalmatiques d'or et tenant à la main de grands sceptres surmontés de l'image du Christ. Les brillantes couleurs de leurs costumes sont rehaussées par le fond noir sur lequel ils se détachent. Leur attitude respire une majesté calme. Au-dessus d'eux, on aperçoit de petits anges qui, comme de purs esprits, semblent, en se rapprochant du Christ, placé au centre, se dégager de plus en plus de la matière. Les anges n'empruntent à la forme humaine que la tête; le corps est remplacé par des ailes en plus ou moins grand nombre. On dirait des flammes nageant dans l'azur du ciel, et c'est au milieu de ces astéroïdes qu'apparaît, sur fond d'or, l'image du Christ, immense et dominant toute l'église. Quelque part qu'on prie, on a sur soi l'œil de Dieu.

Les pendentifs représentent les quatre évangélistes écrivant sous la dictée d'un apôtre. Le reste de l'église est couvert de sujets tirés de l'ancien et du nouveau Testament. Dans les deux bras de la croix sont figurés les saints de l'école militante et ceux qui protégèrent le christianisme naissant. Ils sont tous debout et de face, n'ayant entre eux aucun lien de composition, et se détachent sur un fond noir. Cette disposition est la même pour tous les autres couvens, où, conformément aux règles immuables de l'art byzantin, on retrouve les mêmes sujets traités de la même manière et les mêmes personnages dans les mêmes poses.

Vers le bas de la grande nef à gauche, une peinture, accompagnée d'une inscription presque illisible, paraît représenter un des princes français qui se fixèrent en Grèce à leur retour des croisades. Le prince a la coiffure des rois mérovingiens, et porte une dalmatique ornée de fleurs de lis ainsi que sa couronne. Il tient dans les mains la façade d'une église qu'il avait probablement fait ériger à ses frais. Il a devant lui son fils qui porte le même costume. C'est, à mon sens, un des plus curieux vestiges du passage de nos ancêtres en Orient, et un des monumens les plus intéressans de notre glorieux passé.

Sous le portique extérieur sont figurés dans l'attitude de la prière les *ascètes* ou anachorètes, qui, à l'imitation des pères du désert, habitent les grottes de la montagne, où ils vivent dans la réclusion la plus ab-

solue. Ces solitaires, réduits par le jeûne presque à l'état de squelettes, n'ont pour tout vêtement qu'une ceinture de feuilles. La barbe se termine en pointe et descend jusqu'à la cheville. A côté de ces figures, on peut lire une légende ainsi conçue : *Voilà quelle fut la vie des ascètes!* C'est l'idéal de la vie ascétique, en effet, que le peintre a renfermé dans ces étroites limites. L'art même n'est guère pour les ascètes que l'expression de cette vie, dont l'effrayante austérité se reflète dans les peintures qu'ils vont exécuter de couvent en couvent. Les mêmes ermites sculptent de petites croix de bois, chefs-d'œuvre de patience, qui conservent encore le caractère de leurs anciennes fresques.

Les caloyers attribuent les peintures si remarquables qui décorent l'église d'Aghia-Labra à un moine nommé Manuel Panselinos (*lune dans sa splendeur*); ils ignorent à quelle époque vivait cet artiste. Ces figures sont exécutées à fresque par petites hachures, assez fines pour disparaître à distance. Les tons sont très pâles et n'ont nullement la prétention de lutter avec la réalité. Le tout est plutôt colorié que peint. L'usage de la frésque est du reste fort ancien, et l'invention n'en saurait être attribuée aux byzantins, car elle remonte à Ludius, qui, sous Auguste, la substitua à l'encaustique.

Quant à l'époque des peintures d'Aghia-Labra, en l'absence de toute date, le seul moyen d'arriver à quelques données certaines est de les comparer à celles d'Italie dont les dates sont connues. On n'a qu'à rapprocher, par ordre chronologique, des peintures d'Aghia-Labra les mosaïques de Santa-Pudentiana, exécutées à Rome au IIe siècle, et dans lesquelles l'artiste, encore à demi païen, a donné au Christ l'attitude et les traits de Jupiter; celles de Saint-Paul hors les murs et de Saint-Jean de Latran, au IVe siècle, époque du triomphe du christianisme et où l'art byzantin brilla du plus vif éclat. Dans les mosaïques de Saint-Côme et Damien, qui sont du VIe siècle, la décadence se fait déjà sentir, et dans celles de Sainte-Françoise, bâtie sous Léon IV en 847, et de Sainte-Praxède, au IXe siècle, on ne retrouve plus que des lignes droites. Pour compléter ce parallèle, je rappellerai encore les mosaïques de Sainte-Marie *in Trastevere*, exécutées en 1143 sous Célestin II, et qui n'ont plus d'intérêt pour nous, si ce n'est par les détails des costumes contemporains que nous y retrouvons. On peut joindre enfin à ces spécimens de l'art byzantin en Italie les mosaïques de Saint-Vital à Ravenne, qui sont du VIe siècle, et représentent la consécration de l'église par l'archevêque Maximien. D'un style barbare, mais non dépourvu de grandeur, ces mosaïques offrent une disposition scénique et quelques heureux motifs. Le plan de cette église, qui ressemble à celui de Sainte-Sophie de Constantinople, permet d'établir un rapport entre les architectes des deux édifices, et par suite entre les auteurs des peintures qui les décorent. Ce rapprochement paraîtra fondé, je n'en doute

pas, à tous ceux qui voudront se reporter par la pensée à ces temps où l'unité la plus complète existait dans l'art religieux et en coordonnait étroitement toutes les parties. En 976, les relations étaient encore fréquentes entre la Grèce et l'Italie, puisque les principaux ornemens de Saint-Marc, entre autres la *Pala d'Oro,* furent exécutés à Constantinople. Les portes de Saint-Paul de Rome, qui étaient en bronze damasquiné d'argent, furent également exécutées à Constantinople, en 1070, aux frais de Pantaléon Castelli, consul romain. Le style de ces ciselures correspond à celui des mosaïques de Sainte-Praxède, de Sainte-Cécile *in Trastevere,* qui sont de 821, et de Saint-Marc de Rome, bâti en 833.

Comparées aux mosaïques d'Italie, les peintures d'Aghia-Labra se rapprochent par l'ampleur des contours de celles qui remontent aux premiers siècles du christianisme, à ces temps où l'art grec n'était pas encore éteint. Cette ampleur disparaît totalement à partir du IXe siècle, pour ne reparaître qu'à l'époque de la renaissance, et c'est particulièrement à Michel-Ange qu'on est redevable de ce retour aux formes antiques. Il faut donc ou attribuer aux peintures d'Aghia-Labra une date très ancienne, ou supposer qu'elles ont été faites depuis la renaissance et sous l'influence de l'école de Vasari; or, cette dernière hypothèse me semble inadmissible à cause du caractère historique et de la vérité scrupuleuse qui les distinguent. Ainsi, les détails des armures, les chaînettes, les casques, tout autorise à croire que l'artiste était le contemporain des chevaliers qui figurent dans ses tableaux, et qu'il a pu voir ces officiers à la cour des Paléologue et des Comnène. Si l'on considère en outre que le mont Athos est une presqu'île, toujours restée en dehors des invasions étrangères et des agitations politiques, on s'expliquera facilement le parfait état de conservation de ces peintures, placées d'ailleurs dans un lieu ouvert, à l'abri du vent de la mer, qui a détruit une partie de celles du Campo-Santo de Pise.

TIMBRE ROYAL

Après avoir visité l'église, je passai au réfectoire, situé en face, et entièrement orné de peintures. Cette salle est très spacieuse et disposée, comme l'église, en forme de croix. Au fond, sur des marches, on aperçoit le siége de l'igouménos; derrière ce siége sont peints saint Basile et saint Grégoire. Au milieu de la salle, on a placé une chaire en bois dans laquelle un des moines fait la lecture pendant les repas, et plus bas des tables de marbre entourées de siéges dont la disposition rappelle celle du triclinium antique. Au plancher sont suspendues les outres de vin laissées vides, et c'est, avec quelques lampes, le seul ornement de cette longue salle.

J'avais hâte de visiter les autres parties de la montagne, et un plus long séjour à Aghia-Labra ne m'eût rien appris. Je quittai donc ce couvent. Les moines ne réclament rien pour les frais de séjour, mais ils exigent qu'en sortant on leur donne, pour les frais du culte, à peu près

le double de ce qu'on aurait à payer ailleurs. Ils ont ainsi trouvé le moyen de donner et de vendre à la fois l'hospitalité.

En prenant le chemin de Kariès, on aperçoit plusieurs tours ruinées. Cette partie de la montagne est très boisée et contient du gibier à profusion, luxe inutile, car les moines, je l'ai dit, ne chassent pas. Plus loin, on traverse un pont à demi ruiné, et l'on arrive à un ermitage où se rendent chaque jour de nouveaux cénobites, et que l'agrément du site semble destiner à servir quelque jour d'emplacement à un nouveau couvent. A peu de distance de cet ermitage, je visitai une grotte assez profonde, et j'aperçus au fond un moine la face contre le mur et les bras étendus. Il s'était placé, dans l'attitude du Christ, devant une croix peinte en rouge sur le fond de la grotte. Il ne se dérangea nullement malgré le bruit de mes pas, et je m'éloignai. Cette malheureuse victime d'une exaltation religieuse poussée jusqu'au délire me rappela les vaines et cruelles tortures que s'infligent dans une autre partie de l'Orient les superstitieux disciples de Brahma.

Continuant mon pèlerinage sans m'arrêter aux couvens de Caracallon et de Philothéon, qui n'offrent rien de remarquable, j'arrivai par des sentiers abruptes au couvent d'Ivirôn. Les bâtimens qui le composent sont un peu moins confusément groupés que ceux des autres monastères. Une seule porte qu'on ferme le soir, de peur d'attaque ou de surprise, donne accès dans le cloître. En entrant, on trouve des magasins où les religieux vendent des images grossièrement imprimées qui leur viennent de Kariès, divers ustensiles fabriqués dans les couvens, des amulettes de corne et de cuivre, les premières ciselées au couteau, les secondes frappées au coin; des vêtemens de caloyers et des tuniques taillées sur des tissus d'écorce d'arbre venus de Constantinople; des voiles également de fabrique turque, brodés par les moines avec une adresse merveilleuse, et destinés au service de l'autel.

Je me mis en rapport avec le moine médecin du couvent, qui parlait assez mal l'italien. Il paraissait fort gai et me répétait à tout instant : *Gallia tricolor!* Nous sommes toujours des Gaulois pour les moines de l'Athos; le nom de Français n'est point encore parvenu jusqu'à leurs retraites. Persuadé que mon voyage avait un but politique, et n'imaginant pas qu'on pût venir de si loin pour dessiner d'anciennes peintures, ce moine me fit sur la France une foule de questions auxquelles je répondis de mon mieux. Les habitans de cette extrémité reculée du continent européen n'ont pas oublié que nous avons secouru les Grecs dans la guerre de l'indépendance, et ils aspirent, eux aussi, à secouer le joug des Turcs. Le moine alla même jusqu'à me prier d'employer mes instances auprès *du roi des Gaules* pour l'engager à venir *pulvériser la Turquie.* Son langage, très flatteur pour la France, jurait un peu avec les gravures russes qu'on voyait collées contre le mur de sa

cellule. Ces gravures figuraient Napoléon seul, *fuyant comme un lâche*, disait le texte franco-russe, *devant l'élite des nations de l'Europe*. Cette haine des Turcs est générale chez les Grecs, et pourtant la domination turque ne pèse pas fort durement sur eux. Elle se borne à un léger tribut, moyennant lequel les moines achètent le droit de se gouverner selon leurs statuts.

Mon guide, devenant de plus en plus confiant, me demanda si j'étais catholique, et, sur ma réponse affirmative, il me pria de lui montrer comment se faisait dans notre communion le signe de la croix. Un rire inextinguible, et que, eu égard aux lieux où je me trouvais, j'appellerais volontiers homérique, s'empara de lui aussitôt mon signe fait, et, rapprochant le pouce de l'annulaire, il affirma du plus grand sérieux que le seul signe orthodoxe était celui dont il m'offrait la représentation. — Cette grave contestation me montrait les subtilités théologiques du Bas-Empire survivant même à sa chute et se prolongeant à travers les siècles. Tous les moines de l'Athos appartiennent à l'église grecque; mais ils sont divisés par des schismes sans nombre. La différence la plus insignifiante dans une de leurs cérémonies suffit pour développer et entretenir entre eux d'irréconciliables inimitiés.

Je visitai l'église, que je trouvai nouvellement repeinte et par conséquent très inférieure à tout ce que j'avais vu. Une des chapelles n'était masquée que par des planches, et je pus entrevoir les moines qui en terminaient la décoration. Je frappai à plusieurs reprises; enfin l'un d'eux vint m'ouvrir en grommelant. Je lui dis que j'étais peintre français, et que j'étais venu pour étudier leurs œuvres et connaître leurs procédés. Je leur fis cadeau de crayons, et la liaison fut bientôt faite. Ils prirent sans façon le carton que j'avais sous le bras et se mirent à regarder les dessins sens dessus dessous en riant à gorge déployée. Ils paraissaient ne rien comprendre aux dessins de paysage. Enfin ils consentirent à travailler devant moi, et je pus m'initier à leurs procédés. Avant de peindre, les moines mettent le mur à nu, et, revêtant les briques d'une couche de plâtre qu'ils unissent à la truelle, ils ne couvrent à la fois que ce qu'ils peuvent exécuter dans la journée. Cela fait, le plus fort d'entre eux, le plus savant, indique ce qu'il faut représenter, quelle grandeur doit avoir le personnage et comment il doit être placé. Il désigne ensuite la légende qui doit l'accompagner. Le moine immédiatement placé sous ses ordres trace alors un contour au brun-rouge. Celui que j'ai vu peindre faisait généralement ses têtes beaucoup trop grosses; elles se ressemblaient toutes. A mesure qu'il avait terminé un trait, il livrait son travail à un troisième peintre beaucoup plus jeune. Celui-ci ajoutait à la figure quelques tons locaux et une espèce de modelé, qui consiste à cerner le clair au centre de la forme et à mettre toujours l'ombre au contour des deux côtés. Le peintre qui

avait tracé le contour reprenait ensuite la place de son confrère et parsemait toutes les étoffes d'ornemens rouges et bleus, d'un style inférieur même à celui de nos foulards.

Les couleurs qu'emploient ces moines sont détrempées avec de l'eau et de la colle de poisson. Ils ont pour faire les nimbes des saints un morceau de roseau qu'ils recourbent et qui s'ouvre comme un compas. A l'un des bouts est un pinceau, et c'est avec cet instrument qu'ils tracent leurs cercles. Ils peignent aussi à l'huile, et leur inhabileté éclate encore davantage dans l'application de ce procédé, importé chez eux vers la fin du siècle dernier par des moines russes, qui avaient fondé, sur le versant occidental de l'Athos, le couvent moderne de Roussicon. Leur couleur, qui ne sèche qu'au bout d'un temps assez long faute d'huile siccative, est concassée plutôt que broyée. Leurs essais en ce genre ne sont réellement pas heureux, et j'aime encore mieux leurs fresques, qui sont pourtant bien mauvaises.

La méthode que suivent les moines de l'Athos pour l'enseignement de la peinture est d'une simplicité toute primitive. Les novices qui annoncent le plus de dispositions, placés sur une estrade élevée derrière les artistes passés au rang de maîtres, les regardent travailler. Cet apprentissage très sommaire dure quelques années, au bout desquelles les élèves sont admis à exécuter eux-mêmes. On comprend ce que des artistes ainsi improvisés laissent à désirer sous le rapport de l'exécution. Les moines, que je voyais si arriérés dans la pratique de l'art, me donnèrent encore une plus triste idée de leur goût, en signalant à mon admiration une image de la Trinité en papier plissé, puérile imitation de celles qui représentent ici Napoléon et son fils.

L'église principale d'Ivirôn a été fondée par un moine de Géorgie nommé George, comme l'indique l'inscription placée au centre de la nef. Le fond du chœur est orné de petits tableaux à l'encaustique très précieux. Les moines en ont de toutes les époques, mais il est facile de confondre ces tableaux à cause de l'uniformité de style qu'ils présentent dans leur étrangeté même. Les portes en marqueterie incrustée de nacre sont des chefs-d'œuvre. Les murs, à l'extérieur, sont peints en brun-rouge. Je visitai dans le même couvent deux autres églises nommées Prodramos et Saint-Jean, sans y trouver rien de curieux. Le moine me fit ensuite parcourir l'intérieur du monastère, dont je dus traverser les corridors infects, et me conduisit à sa chambre, qu'il avait tranformée en pharmacie. Dans les étages supérieurs, j'aperçus de jeunes enfans qui se cachèrent en voyant qu'ils avaient attiré mon attention. Je n'avais pu remarquer qu'au passage leurs gracieux visages, encadrés de magnifiques cheveux bouclés. Me rappelant la loi qui interdit aux femmes l'accès de la sainte montagne, je demandai à mon guide d'où venaient ces enfans, et voici ce que j'appris. Les reli-

gieux du mont Athos ont toutes leurs propriétés en Moldavie et en Valachie; c'est de là qu'ils tirent leurs revenus, qui sont considérables. Ils vont tous les ans y percevoir leurs rentes, et ramènent avec eux les plus beaux enfans de leurs fermiers. Élevés dans le cloître, ces enfans prononcent plus tard les vœux monastiques, et leurs frères restés en Valachie travaillent pour eux. C'est ainsi que sont comblés les vides que l'âge et la maladie viennent, chaque année, faire parmi les moines.

A quelque distance du couvent d'Ivirôn est une église sous laquelle s'étendent des catacombes que je voulus visiter. Le docteur qui m'accompagnait m'assura que ces souterrains contenaient cinq mille morts. J'aperçus un grand nombre de squelettes entassés pêle-mêle, et parmi ces squelettes beaucoup de cadavres qui n'étaient encore qu'à moitié consumés. Les dépouilles des moines sont en effet transportées dans ce lieu après six mois seulement de séjour dans la fosse commune. Je fus saisi d'un profond sentiment d'horreur à l'aspect de cet amas hideux et informe de débris humains, de vêtemens souillés et en lambeaux, mêlés aux fragmens des nattes où ces morts avaient jadis trouvé le repos de chaque jour avant leur entrée dans le repos éternel.

La nourriture des moines, plus que frugale, attendu qu'elle ne se compose guère que de crudités, telles que tomates et aubergines, finit par me donner la fièvre, et je partis, espérant que la marche me remettrait. J'arrivai à Coutloumousi, couvent qui n'est peuplé que de Bulgares. Dès que ces moines virent que j'avais la fièvre, ils ne voulurent plus me recevoir, et force me fut de me traîner plus loin. J'étais assis à l'ombre d'un ermitage, attendant que mon accès fût passé, lorsque l'aga résidant à Kariès, informé de la présence d'un étranger, vint me trouver. J'ouvris les yeux et me vis entouré d'une centaine de moines, sur le visage desquels se lisaient tour à tour la terreur et la curiosité. Ils me croyaient pestiféré. Le Turc me fit les politesses d'usage, et conclut en me disant que j'allais, jusqu'à nouvel ordre, rester en quarantaine dans le lieu même où je m'étais arrêté. Je me révoltai contre cette décision, et la manière dont j'accentuai mes paroles, que l'aga ne comprenait pas, parut faire impression sur lui. En dépit de ses ordres, je réunis toutes mes forces, et, passant indigné devant l'aga et à travers les moines stupéfaits, je grimpai jusqu'à la ville avec mon drogman, qui d'abord n'avait osé me suivre et se mourait de peur.

Kariès est situé au centre de l'Athos et domine une vallée très boisée. L'aspect de cette ville est celui d'une réunion de maisons de plaisance turques. Sa population est d'environ mille habitans. Les vingt-trois couvens de l'Athos envoient chacun, pour les représenter au *protatôn* de Kariès, un sénateur ou *epistate,* qui est ordinairement le dernier *igoumenos* sorti de ses fonctions. Chaque sénateur habite une maison particulière. Ses fonctions ne durent qu'un an. C'est parmi eux qu'est

choisi chaque année celui qui doit présider la république. Le grand conseil réuni administre les revenus des couvens et applique les peines disciplinaires qu'encourent les moines en transgressant les statuts. C'est aussi à Kariès que réside l'aga qui représente le gouvernement turc. La force publique dont il dispose se borne à douze janissaires, milice plus que suffisante depuis le désarmement de la presqu'île, après la lutte opiniâtre que soutinrent les moines lors de la guerre de l'indépendance. Ses fonctions se bornent à percevoir le tribut et à faire observer les mesures sanitaires.

En arrivant dans la ville, je fus reçu par le président de la république, auprès de qui je m'informai si le commandant de *l'Argus* n'avait pas envoyé ma patente de santé. Ce haut fonctionnaire me répondit qu'on n'avait vu personne, d'un air qui me prouvait qu'il n'ajoutait aucune foi à mes paroles. Je lui dis que ma patente ne devait pas tarder d'arriver et que je l'attendais. Il m'assigna pour prison momentanée les écuries de l'aga, où je pus tout à mon aise me livrer à mes réflexions. Cependant, comme cette réclusion pouvait se prolonger assez longtemps si je n'y avisais, je pris le parti d'écrire une lettre pressante au commandant du brick *l'Argus,* et je gagnai un de mes gardiens, qui, moyennant une somme convenue, se chargea de porter cette lettre de l'autre côté de l'Athos.

La maison de l'aga est, comme propriété turque, le seul endroit de la montagne où soit permis l'usage de la viande. On tuait tous les jours cinq moutons dans l'écurie qu'on m'avait donnée pour prison, et je m'étonnais de la quantité de viande consommée par l'aga et ses douze janissaires; je m'aperçus bientôt que, même au mont Athos,

Il est avec le ciel des accommodemens.

Les moines sénateurs viennent habituellement rendre visite à l'aga, et ne manquent jamais de s'arrêter dans son écurie pour y acheter un morceau de viande qu'ils emportent ensuite caché sous leurs robes noires. Je compris que les moines sénateurs ne craignaient pas de violenter un peu leur dignité de magistrats pour se dédommager, pendant leur séjour à Kariès, du régime par trop végétal dont je m'étais si mal trouvé. En se réservant exclusivement les moyens de favoriser ces innocentes transgressions de la règle monastique, l'aga me parut n'avoir pas fait de son côté une spéculation trop maladroite.

Je venais de passer assez tristement quelques heures à observer l'étrange population qui m'entourait, lorsque je fus appelé devant le conseil de la république. Les janissaires me firent entrer dans une grande salle; les sénateurs étaient assis alentour sur les divans; au fond était une image de la Panaghia ou *toute-sainte,* comme les Grecs désignent habituellement la Vierge. L'aga était à côté du président, et

un greffier à lunettes placé près de moi écrivait sur un énorme registre. Pour la première fois de ma vie, je prenais place au banc des accusés, entouré, non pas de gendarmes, mais de janissaires, ce qui est beaucoup moins vulgaire; mais, je l'avouerai, j'étais en ce moment fort peu sensible au côté poétique de ma situation. Pendant que je maudissais des contre-temps qui semblaient à chaque instant se compliquer davantage, mon drogman paraissait agité de sentimens encore plus personnels et plus pénibles. Cet homme n'était pas dépourvu de culture intellectuelle. Poète, il avait écrit contre le dernier ministère grec une satire en vers, qu'il avait eu toutefois la prudence de ne publier qu'après l'avénement du cabinet Coletti. Il n'avait donc jamais brillé par le courage civil, mais toute présence d'esprit l'avait abandonné depuis son entrée sur le territoire turc; il était pâle de terreur.

Après un moment de silence, chacun des juges se mit à m'adresser une foule de questions insignifiantes, desquelles je pus conclure qu'on me prenait pour un espion russe. Comme la plupart de ces moines sont Valaques ou Moldaves, l'aga craint toujours un soulèvement qui aurait pour premier résultat le refus de l'impôt, résultat aussi redouté, à ce qu'il paraît, en Orient qu'en Occident. Ce qui le confirmait dans cette crainte, c'est que le grand-duc Constantin avait visité l'Athos quelques mois auparavant et y avait envoyé des cadeaux considérables. J'étais furieux et agacé, comme l'est tout voyageur retenu malgré lui et malade; j'étais irrité surtout contre ce maudit drogman, qui, au lieu de répondre nettement comme je tâchais de le faire, s'embarrassait dans des phrases qui n'en finissaient pas, et, plus préoccupé évidemment du soin de sa propre existence que de la mienne, ou craignant d'être compromis par l'énergie de mes réponses, ne répétait pas un mot de ce que j'avais dit. L'interrogatoire durait depuis une heure; mes juges étant à bout de questions et paraissant fort indécis sur la résolution à prendre, je demandai la permission de me retirer et de visiter la ville. Cette permission me fut accordée à condition que je serais accompagné de deux janissaires.

L'aspect de Kariès est fort curieux. La ville est divisée en plusieurs rues presque entièrement occupées par des boutiques sombres dont les devantures sont très basses. Les objets qu'on y vend sont importés de Salonique. On y trouve toute sorte d'ustensiles en bois sculpté, des *panaghia* et des saints en corne ciselée. Les Grecs prétendent qu'un moyen infaillible de se guérir de la fièvre est de laisser tremper ces morceaux de corne dans l'eau pendant deux jours et de boire cette eau au moment où le soleil se lève. Il y a aussi à Kariès une imprimerie où l'on exécute des gravures informes représentant exclusivement des sujets religieux ou des vues de couvens qui n'ont aucun rapport, même

éloigné, avec ce qu'elles ont la prétention de reproduire. Ces gravures ne s'obtiennent pas, comme aujourd'hui en Europe, par des planches à surface plate, mais, comme dans l'enfance de l'art, au moyen d'un cylindre en étain que l'on fait rouler sur le papier destiné à recevoir l'empreinte. Nul vestige, du reste, dans ces imprimeries, de publications d'aucun genre. Je ne crois pas qu'il se soit depuis long-temps imprimé un seul livre dans aucun des vingt-trois couvens du mont Athos.

L'absence totale de femmes, commune à toutes les parties du mont Athos, devient à Kariès plus caractéristique par le mouvement d'une population agglomérée où l'on ne voit partout que des *caloyers*, marchands, acheteurs et promeneurs. Kariès offre le spectacle unique en Europe d'une ville de moines exerçant à eux seuls tous les travaux de la vie civile. De distance en distance, on trouve, dans les rues, des bancs de bois sur lesquels les religieux viennent s'asseoir les jambes croisées, et causer en roulant dans leurs doigts de longs chapelets de nacre.

Il existe à Kariès une tradition fort curieuse, et qui prouve combien sont vivaces les antipathies créées par les querelles théologiques. Les habitans prétendent qu'un pape dont ils ne donnent du reste pas le nom, furieux, à son retour de Constantinople, de ce que l'église grecque n'eût pas voulu reconnaître son autorité, fit trancher la tête de tous les moines de Kariès et incendia plusieurs monastères. On voit au couvent de Zographou une fresque qui montre ce pape présidant à l'incendie. Au couvent de Xilandari, on a fait plus encore : le pape y est représenté englouti dans l'enfer avec Mahomet et Arius. Pour peu que s'enveniment les rancunes qui divisent les moines entre eux, nous ne désespérons pas d'apprendre un jour que les vingt-trois couvens de l'Athos se seront réciproquement damnés avec la même aménité chrétienne. Du reste, ces traditions et les fresques qui en constatent le souvenir sont d'une date relativement peu ancienne. Dans d'autres couvens, décorés à une époque antérieure au xe siècle, lorsque l'église grecque ne s'était pas encore séparée de l'église latine, on trouve les images de saint Silvestre et de saint Léon désignés sous le nom de *papes* de Rome, dans le sens du mot *papas*, qui, en Orient, désigne les évêques. C'est, pour le dire en passant, une preuve de plus à l'appui de notre opinion sur l'ancienneté des fresques de Panselinos. En effet, les peintres de l'Athos qui, antérieurement au xe siècle, se montraient si respectueux pour les *papes* de Rome, ne faisaient qu'appliquer les préceptes du moine Denys, qui lui-même vivait certainement après Panselinos, puisqu'il a réuni dans son *Guide de la Peinture* les principes de ce maître et de son école.

Après ces promenades, il fallut bien rentrer dans ma prison. La fièvre m'avait repris et ne me quittait pas. Les jours se succédaient ainsi dans une pénible attente. Il en est un qui fut marqué par une

grande solennité religieuse, la fête de saint Élie. Ce jour-là me parut encore plus long que les autres, car je fus presque constamment étourdi du carillon qu'on faisait dans l'église attenante à l'écurie. Les moines commencent par frapper avec un marteau de bois sur une planche. Ces roulemens, d'abord imperceptibles, vont toujours en augmentant de force et de vitesse, jusqu'au moment où ils se terminent par quelques coups secs; après quoi le moine prend un marteau de fer et exécute le même carillon sur un segment de cercle en cuivre qu'on isole en le suspendant par deux cordes. Le bruit est aussi fort que celui d'une cloche et beaucoup plus aigu.

La bizarrerie et la nouveauté de ces mœurs et de ces usages ne donnaient qu'imparfaitement le change à mon impatience. Enfin, un matin, j'entendis dans la rue un bruit inaccoutumé, et je reconnus la voix du lieutenant de *l'Argus*. Je sortis aussitôt de mon écurie, et j'aperçus une partie de l'état-major, escortée d'une compagnie de débarquement. En quelques mots, ils furent au courant de ma situation. Ils avaient la patente en règle et entrèrent immédiatement dans la salle où l'on m'avait interrogé. Le lieutenant tança vivement les moines sur les tracasseries auxquelles j'avais été en butte. La vue des armes leur imposait tellement, qu'ils s'excusèrent à qui mieux mieux et rejetèrent tout sur l'aga. On courut le chercher pour lui faire signer notre patente; mais il s'était caché, lui et ses janissaires, et il n'y eut pas moyen de le trouver, malgré les perquisitions acharnées des matelots, qui voulaient tout bouleverser. Le lieutenant rédigea sur-le-champ un rapport très circonstancié, adressé au consul français de Salonique; mais j'imagine que ce rapport aura été intercepté par l'aga, intéressé à faire disparaître la plainte.

Je partis pour le couvent de Vatopedi, muni de lettres de recommandation du président du sénat. L'apparition du lieutenant de *l'Argus* et d'une partie de l'état-major avait décidément produit un bon effet, car je fus admirablement reçu par les moines. L'église principale de Vatopedi est peinte entièrement par Panselinos; l'ordonnance est la même qu'à Aghia-Labra. L'image de l'empereur Jean Cantacuzène, qui, après avoir quitté le trône, vint finir ses jours à Vatopedi, se voit dans plusieurs fresques de l'église. Je témoignai le désir de visiter la bibliothèque, et l'on m'y conduisit. Les livres sont en très petit nombre, et l'état dans lequel ils sont laissés prouve le peu de cas que les moines en font. Je n'y ai vu que des ouvrages liturgiques. M. Minas, qui a fait de ces bibliothèques une étude particulière, y a découvert des manuscrits précieux; mais, au point de vue de l'art, on n'y trouve guère de remarquable que quelques enluminures de peu d'importance.

Les jours d'attente si péniblement passés à Kariès me forcèrent d'a-

bréger mon séjour à Vatopedi. Je me remis en route, laissant à ma gauche Simenou, couvent aujourd'hui sans importance, fondé, au ve siècle, par l'empereur Théodose et sa sœur Pulchérie. J'avais visité les parties les plus curieuses de l'Athos, et il ne me restait plus qu'à rejoindre le commandant de *l'Argus*, qui m'attendait pour remettre à la voile. Une barque vint me prendre pour me transporter vers la partie de l'isthme près de laquelle mouillait le brick. Un incident, qui suivit d'assez près notre départ, vint me prouver que la population de l'Athos n'est pas exclusivement composée de moines pacifiques. Nous étions embarqués depuis quelques heures et nous longions la côte, lorsque, vers minuit, nous fûmes silencieusement accostés par une barque dont les rameurs s'apprêtaient à entrer dans la nôtre; la vue de nos armes les fit battre en retraite, et nous en fûmes quittes pour une violente secousse; un bruit de rames qui témoignait d'une fuite rapide répondit seul à nos questions. Notre appareil militaire déconcertait-il des projets hostiles ou écartait-il simplement des curieux? Je ne sais, mais la première hypothèse me paraît plus probable. Depuis la conquête turque, en effet, les pirates n'ont jamais cessé d'infester ces parages.

Au soleil levant, nous nous trouvions près de l'endroit le plus resserré de la presqu'île, où Xercès avait fait creuser un canal dont on voit encore les traces. Je traversai l'isthme. J'arrivai au lieu dit *les Portes de Cassandre,* où nous allumâmes du feu : c'était un signal convenu. Une embarcation vint nous prendre, et nous cinglâmes vers Athènes. Notre voyage avait duré un mois, selon la promesse que j'avais faite à M. le contre-amiral Turpin. Je lui devais, ainsi qu'à M. Piscatory, d'avoir pu étudier dans Aghia-Labra un des monumens les plus curieux et les plus authentiques de l'art byzantin; mais j'emportai le regret de n'avoir pu séjourner plus long-temps dans un pays inexploré, et dont les trésors archéologiques disparaissent chaque jour par l'effet de la triste incurie de moines ignorans. Cette visite aux couvens de l'Athos m'avait permis de saisir plus nettement les phases diverses de l'école byzantine et son influence réelle sur les destinées de l'art.

Venue à une époque où le genre humain, abandonnant des traditions épuisées, cherchait à traduire dans la langue du passé les sentimens nouveaux qui allaient dicter la loi de l'avenir, l'école byzantine a rendu au christianisme et à l'art qui en fut l'expression les plus éminens services. Tant que l'héritage intellectuel de l'antiquité fut à sa disposition, l'art byzantin transforma à son usage les élémens qu'il put lui emprunter. Il atteignit ainsi son apogée vers le iiie siècle et s'y maintint jusqu'au septième. La protection des empereurs de Constantinople en hâta les progrès et le soutint dans son essor. Fléchissant, aux siè-

cles qui suivirent, sous les invasions des barbares, obscurci et dénaturé dans sa partie technique pendant la nuit intellectuelle où fut plongée l'Europe, cet art survécut néanmoins, et l'école byzantine conserva des traditions qui, transmises plus tard aux nations de l'Occident, devaient, dans des circonstances plus favorables, recevoir de magnifiques développemens. Cet honneur suffit à sa gloire; mais là s'arrêtent les services qu'elle a pu rendre. L'influence prolongée de cet art de transition, renfermé dans des principes d'une inflexibilité dogmatique, eût fini par étouffer l'art plus élevé et plus complet appelé à le remplacer. Il manquait à l'école byzantine un principe aussi indispensable au développement intellectuel de l'homme qu'à son développement moral, la liberté. Ce principe, l'art chrétien le reçut de l'Italie, et puisa dès-lors une vie merveilleuse dans le concours de toutes les forces individuelles, de toutes les inspirations spontanées.

L'état actuel de la peinture byzantine chez les peuples restés fidèles à sa tradition inflexible confirme hautement cette appréciation. Au moment où les enseignemens de Cimabué étaient si heureusement modifiés par Giotto, son élève, les byzantins persistaient dans une voie où l'art, également mal compris par ses interprètes comme moyen de culte et comme culte en lui-même, devait s'éteindre sous un joug destructeur de toute inspiration pour faire place à de simples formules graphiques. C'est ainsi que nous voyons les peintres modernes du mont Athos, étrangers à toute idée du beau, n'en comprenant ni l'essence ni le but, détruire les fresques les plus précieuses de leurs couvens pour y substituer leurs créations informes. C'est ainsi que, dans un temps peu éloigné, à la place des œuvres éminentes dont nous avons essayé de donner une idée, la barbarie née d'un culte aveugle de la tradition n'aura plus rien laissé qui soit digne d'exciter l'admiration de l'artiste ou la curiosité du savant.

DOMINIQUE PAPETY.

LES

COTES DE PROVENCE.

DERNIÈRE PARTIE.

Du cap Lardier, qui ferme à l'est la baie de Cavalaire, au fond du golfe de Fréjus, la côte se dirige vers le nord. A mi-distance, après qu'on a passé les escarpemens du cap Taillat et du cap Camarat, les mouillages de Bon-Porté et de Pampelane, les pentes s'adoucissent, les montagnes se mamelonnent, se couvrent de bois, et le golfe de Saint-Tropez s'enfonce dans l'intérieur des terres. Son ouverture, de la batterie de Rabiou à la pointe Sardinière, est de 4 kilomètres, et il en a 8 de profondeur de l'est à l'ouest. Sur une grande partie de son étendue, le fond est de roche recouverte d'une mince couche de sable vaseux; mais, sur la côte méridionale, le port de Saint-Tropez est placé entre deux mouillages excellens, les Canoubiers et les Moulins; à l'ouest est celui de Saint-Bertrand, au nord celui de Sainte-Maxime, et, malgré ses imperfections, le golfe a souvent été d'un aussi grand secours pour la marine militaire que pour la marine marchande. Pendant la campagne de 1746, il

(1) Voyez les livraisons des 1er mars et 15 mai.

a servi de point principal de ravitaillement à l'armée du maréchal de Belle-Isle, et il en sera de même toutes les fois que les opérations de la guerre retiendront long-temps nos troupes en-deçà du Var. La possession de Saint-Tropez est, en pareil cas, d'une grande importance, soit pour assurer nos approvisionnemens, soit pour gêner ceux de l'ennemi. Henri IV, dont la prévoyance active s'est étendue sur toute cette côte, a fait construire, en 1593, sur le mamelon élevé qui domine la ville et commande les deux mouillages adjacens, la forte citadelle qui suffit encore à leur défense. Le port admet de grandes corvettes; il a 4 hectares 30 de surface et le développement de ses quais est de 670 mètres. Le président de Séguiran trouvait en 1633, dans la ville, 5,000 habitans, dont 600 marins : le matériel naval, sans les bateaux de pêche, consistait en 38 bâtimens portant 2,850 tonneaux; il est aujourd'hui, bateaux de pêche compris, de 163 navires et de 3,132 tonneaux; il n'a donc rien gagné depuis deux cents ans. La population est de 3,647 ames, et le mouvement du port approche de 32,000 tonneaux.

Un des principaux objets du commerce de Saint-Tropez est le liége. L'arbre qui le porte (*quercus suber*) est surtout cultivé dans les environs de la Garde-Freinet, bourg d'origine sarrasine, situé à 20 kilomètres de Saint-Tropez : l'on brûle et l'on extirpe toutes les broussailles qui disputent à l'arbre l'air ou les sucs de la terre; on l'élague lui-même de manière à favoriser le développement de son écorce, et cette exploitation est devenue un art auquel il ne reste presque plus de progrès à faire. Tel bois voisin de la Garde-Freinet qui ne rendait pas cent écus, il y a quarante ans, rend aujourd'hui de 4 à 5,000 francs; le bourg lui-même, qui n'avait pas alors cinq cents ames, en comptait au dernier recensement seize cent quarante, et sa richesse s'est encore plus accrue que sa population. Ce sont des essaims de ses laborieux habitans qu'une administration intelligente devrait appeler à l'exploitation des forêts de liéges qui s'étendent sur le littoral de l'Algérie. Indépendamment de ses anciens usages, le liége reçoit aujourd'hui de nouveaux emplois dans le nord de l'Europe; il est plus mauvais conducteur du calorique qu'aucune autre substance ligneuse, et cette propriété négative le fait rechercher pour la garniture intérieure des voitures, des navires, des appartemens, que l'on met de la sorte à l'abri du froid. Nos exportations de liége atteignent actuellement une valeur annuelle de 4 millions, dont les trois quarts viennent des entrepôts : la culture nationale a donc une marge fort étendue à remplir, tandis que, d'un autre côté, la Provence est prête à lui livrer une longue zone de terrains secs, montueux et impropres à tout autre usage. Il n'est pas hors de propos d'ajouter que les préparations que reçoit la planche de liége et la fabrication des bouchons s'intercalent de la manière la plus heureuse dans les travaux

des cultivateurs et des matelots, et deviennent pour leurs familles une précieuse ressource.

L'histoire de Saint-Tropez est, parmi celles de nos villes du Midi, l'une des plus tragiques et des plus glorieuses. Le golfe est le *Sambracitanus sinus* des Romains, et la ville est bâtie sur l'emplacement de l'ancienne *Heraclea Caccabania.* Après une héroïque défense contre les Sarrasins, elle fut prise par eux en 730, rasée, et la population massacrée. Relevée au xe siècle par Guillaume de Provence, elle fut de nouveau désertée par suite des continuelles incursions des Barbaresques; les avantages maritimes de sa position y rappelaient en vain des habitans; la piraterie et le brigandage les repoussaient, et, au milieu du xve siècle, la ville était complétement abandonnée. Enfin, en 1470, onze ans avant la réunion de la Provence à la France, Raphaël Galesio, gentilhomme génois, obtint du roi René l'autorisation de s'établir, avec soixante de ses compatriotes, sur les ruines de Saint-Tropez. Cette énergique colonie se mit à couvert derrière une muraille; elle répara le port, et les deux tours du Portalet et de Saint-Elme, qui le protégent encore, sont son ouvrage. Galesio n'attendit pas que les Barbaresques vinssent dévaster son asile : il alla les chercher dans leurs repaires; c'était, pour assurer son repos, le parti le plus courageux, le plus sûr et le plus prudent. Le golfe fut bientôt nettoyé, et les pirates apprirent à trembler à leur tour. La population ne tarda pas à se presser dans un refuge qui lui offrait une sûreté si rare alors sur cette côte, et Galesio fut dans l'heureuse nécessité de détruire sa première enceinte devenue trop étroite. Le commerce compléta l'œuvre du courage, et, dans le siècle suivant, Saint-Tropez atteignit un degré de prospérité auquel il n'est pas remonté. Depuis lors, ses habitans se sont toujours montrés dignes de leur origine. Ils ne se laissèrent entamer, en 1524 et en 1536, ni par le connétable de Bourbon, ni par Charles-Quint; en 1637, ils mirent en fuite vingt galères espagnoles qui avaient surpris la ville; en 1707, leur bonne contenance ôta l'envie de les attaquer à l'armée impériale maîtresse de Fréjus; en 1812, une escadre anglaise poursuivant jusque dans leurs eaux un convoi marchand qui venait de Corse, ils se joignirent aux marins de l'escorte, débarquèrent leurs pièces, en armèrent le port et firent lâcher prise à l'ennemi.

C'est à Saint-Tropez que Napoléon s'embarqua, le 28 avril 1814, pour l'île d'Elbe. Ainsi, cette longue course en Europe, dans laquelle il avait traversé Milan, Vienne, Berlin, Madrid, Moscou, et immortalisé les champs de Marengo, d'Austerlitz, d'Iéna, d'Eylau, de la Moskowa, de Bautzen, se terminait à moins de dix milles de Saint-Raphaël, où il l'avait commencée le 8 octobre 1799. En sortant du golfe, l'empereur aperçut au nord la plage où *la Muiron* l'avait déposé général de l'ar-

mée d'Égypte, et, si sa grande ame put s'affaisser un moment à l'aspect de son propre sort, elle dut se redresser heureuse et fière, à la pensée qu'en couvrant de quatorze années d'ordre et de gloire les résultats de la révolution française, il les avait rendus impérissables.

Les cités ont aussi leurs vicissitudes, et Fréjus en est un exemple. Cette ville, aujourd'hui réduite à moins de 3,000 habitans, en a jadis compté plus de 40,000; César et Auguste après lui se plurent à l'agrandir et à l'élever. Les antiquaires se sont souvent arrêtés sur les vestiges de ses aquéducs et de ses temples; s'ils fouillaient les décombres de son amphithéâtre, ils seraient probablement aussi bien dédommagés de leurs peines qu'à celui d'Arles. Considérées sous le point de vue des intérêts maritimes, les prospérités passées et la décadence actuelle de Fréjus s'expliquent avec une égale facilité, aucun autre point du littoral n'offre peut-être de plus instructives leçons sur ce phénomène de l'envasement, dont les effets et les remèdes ne seront jamais assez étudiés.

Fréjus est situé au débouché de la vallée de l'Argens; après celle du Rhône, c'est la plus étendue qui s'ouvre sur la côte de Provence : elle a près de 300,000 hectares, et la richesse du sol y fut grande de tout temps. Quand la profondeur de la mer répondait devant Fréjus aux avantages dont la terre adjacente est parée, ces lieux semblaient réunir toutes les conditions requises pour la formation d'un grand arsenal maritime, et les Romains y fixèrent une de leurs principales stations navales (*Navale Augusti*). Malheureusement l'abondance des dépôts de l'Argens, si précieuse pour l'établissement agricole, portait en soi le principe de la ruine de l'établissement maritime. Le danger se faisait déjà sentir avant le commencement de l'ère chrétienne, et, pour empêcher les alluvions de gagner de ce côté, Agrippa, favori d'Auguste, fit construire, au sud-ouest du port, un long épi; mais le remède était borné, et la source du mal intarissable. Quand l'épi d'Agrippa fut tourné par les atterrissemens, on entreprit contre eux une autre lutte : on amena les eaux de l'Argens dans le port, probablement pour faire des chasses, et l'envasement s'opéra par le haut, au lieu de s'opérer par le bas. Puis on creusa jusqu'à la mer, dans le terrain nouvellement déposé, un chenal qui s'est conservé jusqu'à la fin du XVIIe siècle. En 1555, l'activité du mouvement maritime déterminait Henri II à créer à Fréjus un siégé d'amirauté. En 1633, la ville avait encore 6,000 ames, *mais le négoce étoit abattu, et le port, autrefois renommé et fréquenté par-dessus tous les autres de la province, s'étoit tellement rempli, qu'il n'étoit plus capable de recevoir autant de bateaux qu'autrefois de galères et grands vaisseaux;* les bâtimens de 50 tonneaux étaient les plus forts qu'il admît (1). En 1704, on voyait, à la place de ce même port, un étang

(1) *Procès-verbal du président de Séguiran.*

qui n'avait plus de communication avec la mer (1). Cet étang est devenu plus tard un marais pestilentiel, et, pour dernière transformation, il a été desséché et mis en culture. Il ne reste aujourd'hui du port où Auguste envoyait les deux cents galères prises sur Antoine à la bataille d'Actium, que des murs de quai dont l'ampleur et la solidité égalent celles des plus grandes constructions de Rome, et des bornes d'amarrage sillonnées par les grelins qui les ont jadis embrassées; la ville est séparée par une plage de 1,600 mètres de largeur des flots qui baignaient autrefois ses murailles, et la baie, qui s'enfonçait à l'ouest, n'est plus qu'une plaine parsemée de nombreuses lagunes.

Ces circonstances fâcheuses ont dès long-temps comprimé l'essor de l'agriculture et de l'industrie dans le pays auquel le port de Fréjus servait de débouché; mais elles ne lui ont rien ôté de sa richesse naturelle, elles n'ont pas diminué son besoin d'expansion. Ce besoin s'est même singulièrement accru, depuis quelques années, sous l'influence des soins intelligens apportés, dans le département du Var, à l'amélioration des communications; il éclate aujourd'hui dans le rapide accroissement du mouvement de la crique de Saint-Raphaël, qui, pourvue d'une hauteur d'eau suffisante et voisine de Fréjus, fait, tant bien que mal, le service maritime dont cette ville est déshéritée.

Les perceptions des douanes, qui sont assurément la mesure la moins inexacte possible du mouvement commercial d'un port, étaient, en 1839, à Saint-Raphaël, de 5,823 fr., et cette somme était à peu près la moyenne des produits ordinaires. Le même poste a rendu :

En 1840.	27,381 francs.
1841.	32,585
1842.	34,476
1843.	117,102
1844.	134,799
1845.	83,133
1846.	89,142

On reconnaît à de pareils signes un pays qui se réveille, et lorsque, du haut des collines dont Fréjus occupe le pied, on promène au loin ses regards sur les plaines qui se déroulent à l'ouest, on s'étonne bien moins de la vivacité que du retard de ce réveil. L'activité d'un port se règle, en effet, sur la richesse agricole, minérale ou manufacturière du pays qu'il dessert, et la mer qui baigne la partie la plus féconde et la mieux percée du département du Var ne pouvait pas rester toujours déserte.

Le mouvement énergique qui se fait sentir à Saint-Raphaël est un avertissement auquel l'administration ne saurait rester sourde. Il ne

(1) *Portulan de la Méditerranée*, par M. de Barras de la Pène. (B. R., mss. 1704.)

s'agit pas ici d'une prospérité qui se déplace, d'un progrès qui s'accomplit aux dépens d'un voisinage qui déchoit. Le port de la baie de Fréjus trouvera dans les produits et les besoins locaux tous les élémens de son tonnage; il sera surtout alimenté par les fruits que fera naître la nouvelle impulsion que lui devra la contrée; les campagnes dont il élargira le marché redoubleront de fécondité, et l'exportation de leur excédant facilitera des échanges inusités. La plage même de Fréjus est le point de la côte où les intérêts de l'agriculture sont le plus étroitement liés à ceux de la navigation : indépendamment de la connexité qu'établissent partout entre eux les effets réciproques du développement de la production et de l'économie des transports, la culture attend ici, pour prendre l'essor, les mesures et les travaux sur lesquels se fondera l'avenir de la marine; rien ne peut s'y faire pour l'une sans profiter immédiatement à l'autre, et la simple inspection des lieux explique la solidarité qui règne entre elles.

La baie de Fréjus est ouverte au sud-ouest; sa forme est à peu près celle d'une demi-ellipse. Le terrain d'alluvion en occupe le fond; des roches acores la terminent des deux côtés. Saint-Raphaël est au pied de celles de l'est, et l'embouchure de l'Argens est à l'ouest. Ainsi, si les distances étaient plus considérables, l'action du courant méditerranéen, qui marche de l'est à l'ouest, suffirait à préserver des alluvions la rade qui s'étend au-dessous de Saint-Raphaël. Elle est assez vaste pour recevoir une escadre, et le désavantage qu'elle a d'être découverte du côté du sud est compensé par la ténacité d'un ancrage de sable vaseux; les bâtimens marchands y mouillent, par 8 à 10 brasses d'eau, à moins de deux encâblures de la côte, les bâtimens de guerre un peu plus loin.

Il faut d'abord prévenir l'envasement de la rade : la mesure la plus efficace ou plutôt la seule à prendre pour cela, c'est de régulariser le cours de l'Argens et celui du Reyran, qui divaguent aujourd'hui dans la plaine, de leur ouvrir un lit commun, et d'en rejeter l'embouchure à l'extrémité méridionale de la plage, au pied des rochers de Saint-Égou. Les deux bouches de l'Argens, qui se rencontrent, l'une à 2,100 mètres, l'autre à 3,000 du môle de Saint-Raphaël, en seraient de la sorte éloignées de 4,600 mètres, et les matières qu'elles portent à la mer, au lieu de s'étendre sur un haut fond, trouveraient sur la direction du courant, à 1,800 et 2,400 mètres du rivage, des profondeurs de 100 à 250 mètres (1). Cette entreprise peu dispendieuse, car le nouveau lit de l'Argens aurait à peine 5 kilomètres, préserverait à jamais de l'envasement la partie saine de la baie.

Ce premier résultat atteint, le rétablissement du port indispensable

(1) *Carte particulière du golfe de Fréjus, levée en 1840 par MM. les ingénieurs hydrographes de la marine.* (Dépôt de la marine.)

à la contrée pourrait s'obtenir de deux manières, par des constructions neuves à Saint-Raphaël, ou par une restauration à Fréjus.

Saint-Raphaël n'est encore qu'un village où les conditions de l'établissement maritime, déjà meilleures qu'elles ne l'étaient à Fréjus du temps de César, seraient encore fort améliorées par le report de l'embouchure de l'Argens à la pointe de Saint-Égou. Ce qu'on appelle aujourd'hui le port consiste en un abri contre les vents du sud, formé par un môle de 90 mètres de longueur, mais battu de toute la violence des vents de nord-ouest. Le parti le plus simple serait de construire un bassin dont la jetée actuelle fournirait la base : les roches du fond ne permettraient guère d'obtenir au-delà de 3 mètres 50 cent. d'eau; c'en est assez pour des bâtimens de 100 à 150 tonneaux, et le cabotage, qui serait ici le principal élément de la circulation, en emploie rarement de supérieurs. Une bonne route départementale rattache Saint-Raphaël au réseau des routes qui rayonnent de Fréjus vers Toulon, Marseille, Aix, Draguignan, les Basses-Alpes, Grasse et Nice. Cette combinaison ne laisserait donc en souffrance aucun des besoins réels du commerce et de la circulation, mais elle serait de peu de ressource pour la marine militaire et pour la marine à vapeur : or, nous ne devons jamais perdre de vue que, pour accomplir ses destinées sur cette côte, celle-ci a besoin d'abris dont la profondeur et la sûreté répondent à la supériorité de valeur de son matériel.

Le recreusement pur et simple de l'ancien port de Fréjus, désormais préservé des atterrissemens, serait une entreprise beaucoup moins hardie qu'il ne semble au premier coup-d'œil. Il impliquerait l'ouverture d'un chenal, tout différent du chenal antique, s'embouchant sur les eaux claires de la rade de Saint-Raphaël et protégé à l'entrée par un môle. La nature du terrain rendrait ce travail facile, et le chenal n'aurait que 2,500 mètres de longueur, c'est-à-dire 400 de moins que celui de Dunkerque, 1,300 de moins que celui de Gravelines. A la vérité, la différence est grande entre le port à marée et le port à niveau constant, et le renouvellement diurne des eaux d'un bassin intérieur est une condition de salubrité qui manquerait à Fréjus. Aussi, le projet de restitution du port romain devrait-il comprendre une étude approfondie de l'hydrographie des environs. S'il en résultait la certitude de tirer des collateurs des irrigations de l'Argens, des dérivations du Reyran et des ruisseaux voisins de Saint-Raphaël, une assez grande abondance d'eau pure pour vivifier continuellement le bassin, il serait malhabile de s'arrêter devant une assez faible augmentation de dépenses, qui serait d'ailleurs compensée par les facilités que procurerait, pour la formation des établissemens accessoires d'un port, le contact d'un noyau de population considérable. La contrée serait ainsi beaucoup mieux desservie; le mouvement entre Fréjus et Saint-Raphaël ne fût-il que de

100,000 tonneaux, le commerce économiserait sur ce seul article au-delà de 60,000 francs par an; enfin ce ne serait pas pour l'art moderne une médiocre gloire que la résurrection de l'œuvre de César et d'Auguste, avec des garanties de durée dont eux-mêmes n'avaient pas su la doter (1).

Telle serait, dans les résultats des travaux proposés, la part directe de la navigation : voyons si celle de l'agriculture serait beaucoup moindre.

Si le creusement du nouveau lit de l'Argens est la première condition de la conservation de la rade, il est aussi celle de l'assainissement, du colmatage et de la mise en culture de la plage. Les dépôts de l'Argens, si nuisibles quand ils envahissent le domaine de la mer, ne seront que bienfaisans quand ils seront employés à l'exhaussement d'un sol trop bas, au comblement des lagunes qui infectent la plaine. On n'obtient pas une agriculture vigoureuse d'une population sujette aux fièvres périodiques; il faut d'abord lui rendre, avec la santé, toute sa capacité de travail. Ce n'est pas tout : le soleil de la Provence vaut celui de l'Espagne; mais, au lieu de ressembler au Xucar et au Guadalaviar, ces rivières du royaume de Valence, qui, taries pendant la belle saison par les canaux d'irrigation qu'elles alimentent, ne portent pas à la Méditerranée une seule goutte d'eau, l'Argens en jette à la mer 8 mètres cubes par seconde. C'est de quoi arroser 10,000 hectares de prairies ou 30,000 de terres arables; c'est de quoi convertir en jardins la partie des vallées de l'Argens et du Nartuby qu'on découvre de Fréjus. M. Bosc, auteur d'un remarquable travail sur les cours d'eau du département du Var, a rédigé les projets de deux dérivations de l'Argens qui desserviraient, de Vidauban à Fréjus, une étendue de 3,900 hectares, et il a combiné son système d'arrosement avec le colmatage des lagunes et de toutes les parties basses comprises entre les canaux. Exécuter de pareils travaux, c'est assainir tout un pays, c'est déterminer la création d'une valeur annuelle de plusieurs millions en denrées, et, ce qui vaut mieux,

(1) J'aurais voulu donner l'étendue exacte du port romain de Fréjus, et j'en ai cherché la mesure dans la collection d'anciens plans que possède la Bibliothèque royale. Ces plans remontent tous à une époque où le besoin de précision dans la topographie était peu senti, et je dois avouer qu'ils présentent des différences assez difficiles à concilier. Quoi qu'il en soit, je crois ne pas m'écarter beaucoup de la vérité en évaluant à une douzaine d'hectares la superficie du port d'Auguste, et à une cinquantaine de mètres la largeur de l'ancien chenal. Sa direction formait un angle de 30 degrés avec celle qu'il faudrait donner au nouveau pour le faire déboucher dans les eaux de Saint-Raphaël. Au reste, l'insuffisance de ces renseignemens sera bientôt réparée par la publication d'un mémoire dans lequel mon savant ami M. Charles Texier rétablit, avec la sagacité d'un antiquaire et la précision d'un géomètre, l'ancien état de Fréjus. L'intérêt archéologique de ce travail ne sera pas le seul qu'il présente, et sans doute il ne profitera pas moins à l'avenir qu'il n'éclaircira le passé.

c'est alimenter les milliers de bras robustes qui la feront naître et les centaines de matelots qui l'exporteront.

Du golfe de Fréjus à celui de la Napoule, la côte est formée par le soulèvement porphyrique de l'Estrelle; elle présente une longue suite d'escarpemens rapides, de déchirures profondes, et le navigateur s'en tiendrait toujours à distance, si, vers le milieu, à l'est du cap Drammont et au pied des Mornes-Rouges, ne s'ouvrait la rade d'Agay. C'est une échancrure d'une centaine d'hectares, très bien abritée et capable de recevoir des frégates et des vaisseaux. Elle n'est pas accessible du côté de la terre comme de celui de la mer : l'âpreté du pays circonvoisin ne comporte aucun commerce et la réduit au rôle de port de relâche. Le point culminant de la chaîne est au cap Roux, dont le pic s'élève brusquement du sein des flots à 453 mètres de hauteur; les roches de porphyre rougeâtre dont ses flancs sont parsemés brillent aux rayons du soleil sur la sombre verdure des pins, et, du cap Camarat au Var, il sert de point de reconnaissance aux navires.

Le golfe de la Napoule et le golfe Jouan ressemblent à deux demi-cercles adjacens et ouverts sur la même ligne; ils ne sont séparés que par la pointe aiguë de la Croisette. Les sinuosités du premier offrent successivement les mouillages de l'Éguille, du Théoule, de la Napoule, de Cannes : aucun n'est abrité de tous les vents, mais ils se suppléent mutuellement par la diversité de leurs expositions. Le second a près de 7 kilomètres d'ouverture; il est fermé à l'est par le cap de la Garoupe, long promontoire rocheux que signalent au loin la montagne et le phare de Notre-Dame, et sur le revers occidental duquel sont la place et le port d'Antibes : défendu de trois côtés par des terres élevées, le golfe est couvert du sud par l'île Sainte-Marguerite et par les Basses de la Fourmigue, ligne de roches sous-marines qui rompt les coups de mer du large. Le mouillage en est excellent sur une étendue de 1,200 hectares, et il a pour accessoires immédiats celui de Cannes, celui du nord de Sainte-Marguerite et le canal de 700 mètres de largeur compris entre cette île et celle de Saint-Honorat. Trois passes de directions différentes donnent entrée en rade : elles ont, la première, entre la Croisette et la pointe occidentale de Sainte-Marguerite, 1,400 mètres; la seconde, entre la pointe opposée de la même île et la Fourmigue, 2,400 mètres; la troisième, entre la Fourmigue et la pointe de la Garoupe, 1,200 mètres. Ces mesures suffisent pour rendre palpables les avantages maritimes et militaires de cette position, qui est d'ailleurs forte du voisinage d'Antibes, dont la garnison n'a que 2 kilomètres à franchir pour arriver au bord du golfe.

Ce point de la côte est celui dont s'est le plus occupé le cardinal de Richelieu.

Nous avions, au mois de mai 1635, déclaré à l'Espagne la guerre qui

devait finir par la réunion du Roussillon à la France. Le 13 septembre, l'ennemi vint avec 22 galères, 5 vaisseaux et quelques bâtimens légers, attaquer l'île Sainte-Marguerite, dont la faible garnison fit une vigoureuse, mais inutile résistance; il échoua le lendemain dans l'attaque du fort de la Croisette, où s'était précipitamment jetée la noblesse des environs; portant tout son effort sur Saint-Honorat, il s'en rendit maître le 15. Nos armées étant occupées ailleurs, les Espagnols eurent le temps de s'établir solidement dans les deux îles. Indépendamment des troupes à terre, ils avaient souvent, dans le canal, une escadre de galères.

Cet événement fut une cruelle déconvenue pour le cardinal de Richelieu et pour Louis XIII, chez qui le seul sentiment vif et profond était celui de la nationalité. Les prélats portaient alors volontiers la cuirasse. M. de Sourdis, archevêque de Bordeaux et chef des conseils de l'armée navale, eut ordre de réunir dans les ports de l'Océan les forces nécessaires pour tenir la mer Méditerranée et ressaisir les îles. Ces dispositions prirent du temps : notre flotte ne put reconnaître que le 18 août 1636 les travaux de défense des Espagnols; elle vit, le 29, la flotte ennemie s'installer dans le canal, et en battit une partie, quelques jours après, dans les parages de San Remo; mais l'archevêque ne se crut en mesure d'attaquer les îles qu'au mois de décembre, et l'entreprise avorta. Malgré les ordres réitérés du roi et du cardinal, malgré leurs instances mêmes, une nouvelle attaque fut retardée jusqu'au 24 mars 1637; elle échoua encore. Le 28 enfin, nos soldats réussirent à s'établir sur les glacis du fort de Monterey; mais Sainte-Marguerite ne se rendit que le 12 mai, et Saint-Honorat le 14.

Ainsi les Espagnols avaient gardé les îles pendant vingt mois entiers. A la vérité, l'incertitude et la mollesse de nos opérations avaient tenu à deux causes dont l'influence a souvent été fatale à nos armées, les vices de l'administration et la mésintelligence des chefs; mais la direction générale de la guerre n'avait pas moins été entravée par une diversion très profitable à l'ennemi, et il en avait coûté, pour reprendre les îles, fort au-delà de ce qui serait nécessaire pour rendre le golfe Jouan inexpugnable (1).

La fumée du combat était à peine dissipée, qu'une correspondance d'un haut intérêt s'établissait entre M. de Sourdis et le grand cardinal sur les moyens de mettre en sûreté les îles reconquises et la côte de Provence en général. L'archevêque insistait sur l'importance du golfe Jouan : « C'est, disait-il en se résumant, la tête du royaume; c'est aussi la plus belle situation qu'on puisse voir, puisque de là toutes les partances sont excellentes, et que de toutes les navigations qu'on fait à

(1) Voir la *Collection des Documens inédits sur l'histoire de France* : correspondance de Henri de Sourdis; ordres, instructions et lettres de Louis XIII et du cardinal de Richelieu sur les opérations maritimes de 1636 à 1642.

la mer, on est obligé de la reconnoître. » Ces avis ne furent pas perdus; des bouches du Var à celles du Rhône, sauf au golfe Jouan même, les traces en sont partout empreintes. Toute la politique du temps se montre dans les considérations sur lesquelles se déterminait le cardinal : elles ne seraient plus aujourd'hui de saison, car une grande partie des vues de ce grand homme est réalisée; mais, si les inimitiés et les alliances ont changé, les œuvres de la nature sont restées les mêmes; à 110 kilomètres de Toulon, à 21 de Nice, à 170 de Gênes, à 165 de la Corse, le golfe Jouan couvre toujours, du côté de l'est, toute la côte de Provence; il n'a rien perdu des avantages de sa position, et ils sont toujours susceptibles d'être augmentés.

Tel qu'il est, il suffit aux besoins des circonstances actuelles; mais, si l'histoire du passé, les prévisions de l'avenir faisaient croire à la nécessité de le fortifier, la chose serait facile et peu coûteuse : d'un côté, les roches sous-marines qui gisent entre la pointe de la Croisette et l'île Sainte-Marguerite; de l'autre, les Basses de la Fourmigue serviraient de fondemens et d'appuis à des digues, à des batteries, et, sous cette protection, les rades de Cannes, de Sainte-Marguerite et du golfe Jouan deviendraient, pour la marine à vapeur, des refuges infiniment plus vastes et tout aussi sûrs qu'aucun de ceux que les Anglais construisent à si grands frais sur la Manche.

Sainte-Marguerite a 210 hectares de superficie, et Saint-Honorat 45; l'une est la *Lero*, l'autre la *Lerina* des anciens, et de là leur est venu le nom collectif d'îles de Lérins; elles doivent leurs noms particuliers à Marguerite et à Honorat, son frère, qui vivaient saintement à Lero, au commencement du ve siècle : en 410, Honorat reçut du ciel l'inspiration d'aller fonder dans l'île voisine le monastère qui fut depuis si célèbre; il l'établit sur la pointe du sud, voulant sans doute mettre ses religieux en face de cette immensité de la mer qui fait si bien penser au ciel. Ravagée au IXe et au Xe siècle par les Sarrasins, l'île de Saint-Honorat a depuis été long-temps respectée par les corsaires musulmans. De nos jours, d'autres barbares ont démoli l'abbaye, et l'élégance de ce qui reste de ce monument fait vivement regretter ce qu'il a perdu. L'île ne se recommande plus aujourd'hui que par sa bonne culture; les labeurs parcimonieux de la petite propriété l'ont dépouillée de ses arbres et des embellissemens qui la faisaient jadis nommer par les matelots l'*Aigrette de la mer*.

Sainte-Marguerite est couverte de bois. Un fort, qui fait face à la côte et commande le mouillage, lui sert de défense. C'est là que fut enfermé, de 1686 à 1698, le masque de fer : il habitait une grande pièce carrée dont la fenêtre, percée dans un mur très épais, garnie d'un double grillage en gros barreaux de fer, ne laisse entrevoir qu'un peu de ciel et d'eau; ce qui se passait en dehors de ce coin de l'horizon était aussi

impénétrable à cet infortuné que l'est demeuré pour nous le mystère de son individualité. Sa chambre est aujourd'hui le cachot de punition des prisonniers arabes détenus dans la forteresse : hommes, femmes, enfans, ceux-ci sont au nombre d'environ 150; ils supportent leur captivité avec la résignation particulière à l'islamisme, et cherchent la patrie absente dans des tracés de mosquées, interdits à tout pied profane, qu'ils font sur le sol avec de petits cailloux. Si quelqu'un d'entre eux sait l'histoire, il raconte sans doute à ses compagnons d'infortune que leurs ancêtres ont été pendant près de cent ans maîtres de la côte qu'ils ont devant les yeux (1), que leur domination ne fut qu'une longue oppression, et ne sut rien faire pour s'attacher le peuple au milieu duquel elle s'établissait, qu'ils finirent par être chassés.

Cannes est le port des îles et des deux golfes. Le nom de cette jolie petite ville est devenu célèbre le 1er mars 1815 par le débarquement de Napoléon. Il mit pied à terre à trois kilomètres à l'est, au bord du golfe Jouan. Rien n'est plus délicieux que les environs de Cannes; c'est mieux que la Provence et mieux que l'Italie : transportez les plus rians paysages de la Suisse au bord d'une mer transparente, mêlez à leurs pins séculaires des vignes, des oliviers, des orangers, éclairez-les d'un soleil plus doux que celui de Naples, et vous aurez le golfe de la Napoule. L'hiver n'est ici connu que de nom : tandis que Paris grelotte et s'enrhume, Cannes voit en janvier les œillets, les jasmins et les roses fleurir au pied de ses bosquets de citronniers. La douceur du climat y réagit sur les mœurs; elle pourvoit à la moitié des besoins des hommes et prodigue ici des biens qui ne s'obtiennent ailleurs qu'à force de travail et de peine. De bons esprits en ont ainsi jugé, et l'on vient aujourd'hui de fort loin s'asseoir au soleil de cette côte. Lord Brougham, y cherchant une place, s'est gardé de se fixer à la légère. Incertain d'abord entre Cannes et Nice, il a comparativement étudié les expositions, les vents, les influences hygiéniques des deux pays, et il n'a construit à Cannes sa charmante *villa* qu'après s'être assuré que le climat en était très préférable. Ses voisins vont jusqu'à prétendre, dans l'intérêt de leur cause, que, Nice l'eût-elle emporté sous ce rapport, le noble lord se serait rendu à la supériorité de saveur des productions, et particulièrement du poisson, de Cannes : c'est en effet dans les deux golfes, et point ailleurs, que se pêche le Saint-Pierre, cet ortolan de l'ichthyologie. L'exemple et l'opinion de sa seigneurie ont déjà, du reste, entraîné plusieurs de ses compatriotes, et il se forme aux portes de Cannes un *quartier des Anglais*, qui laisse entrevoir un rival futur des faubourgs de Nice.

(1) De l'an 889 à l'an 975. Voir le savant livre de M. Reinaud, de l'Institut, sur les *Invasions des Sarrasins en France, en Piémont et en Suisse pendant les* VIIIe, IXe, Xe *siècles;* in-8o. Paris, 1836.

La ville est groupée sur le dernier gradin de l'Estrelle, qui la couvre du nord; son église couronne un monticule que la vague enveloppe d'une frange d'écume. Élevée ainsi sur la mer, Notre-Dame-d'Espérance rassure au loin les matelots; elle est la patronne d'une association formée entre eux pour l'assistance des vieillards, des veuves, des orphelins, et chaque génération attend de celle qui la suit le service qu'elle rend à celle qui l'a précédée. Le jour de la Visitation, l'image de Notre-Dame quitte sa niche de l'église pour la proue d'un navire, et reçoit dans le port les vœux de ses fidèles pêcheurs. Par une tempête, on voit agenouillés à ses pieds les mères, les femmes, les enfans de ceux qui sont à la mer; mais c'est, dit-on, ici comme à Naples, où *passato il pericolo, è gabbato il santo.*

Le port de Cannes n'était, il y a dix ans, qu'une anse bien abritée et bordée d'un large quai ombragé d'arbres. Le projet de l'améliorer était justifié par l'état du commerce local; la moyenne du produit des douanes des cinq dernières années excédait 105,000 francs. Une somme de 1,140,000 francs affectée à cette entreprise (1) a servi à la construction d'un môle de 150 mètres dirigé vers le sud-est. Quoi qu'on en ait dit, ce môle ne pouvait pas être d'un grand secours aux bâtimens de guerre; leur mouillage est séparé du port par un échiquier de roches à peine couvertes de 3 mètres d'eau, et peu leur importe un abri dont l'accès est hérissé de tant de dangers; inutiles sous ce point de vue, les travaux ont été malheureux sous un autre; le môle retient dans le port des sables qui jadis passaient outre, et l'on se plaint de ne plus accoster la terre aussi facilement que par le passé. Ce n'est pas la première fois que nos ingénieurs tombent en pareille faute. Ceux d'Italie ne manquent pas, lorsqu'il y a danger d'ensablement, de favoriser par des arcades ouvertes à la racine de leurs môles et par la direction des ouvrages accessoires l'action des courans qui peuvent le prévenir. C'est sur ce principe qu'ont été construits à Ancône les môles de Trajan et de Clément IV, et c'est pour l'avoir méconnu que nous avons gâté ce port en 1807; nos prétendues améliorations ont eu pour effet immédiat l'obligation de doubler les moyens de curage. Plusieurs ports du royaume de Naples offrent des exemples de ce système de construction que nous devrions souvent nous approprier.

La détérioration de l'anse de Cannes a été compensée par des travaux d'une autre nature; la route départementale de Grasse et la route royale de Lyon à Antibes, sur laquelle s'embranche la première, ont ouvert au port, par des améliorations presque équivalentes à une construction neuve (2), une artère qui pénètre dans les deux départemens des Alpes,

(1) Lois des 19 juillet 1837 et 6 juillet 1840.

(2) Une somme de 1,792,000 francs était réputée nécessaire, en 1831, pour la mise à

et l'industrie de Grasse, dont Cannes est le port, s'est beaucoup développée. Ces circonstances expliquent comment, pour les quatre années 1842-45, la moyenne du produit des douanes s'est élevée à 320,840 fr.

De Cannes à Grasse, le pays n'est pas moins beau que sur la côte. La route passe près de Canet, dont la banlieue est un vaste jardin de fleurs. Au nord-est est Vallauris, dont les poteries ont conservé dans leurs formes la grace et la simplicité de l'art antique : on croirait que le Poussin les a prises pour modèle de l'amphore de sa Rebecca, et s'est inspiré, pour son tableau d'Acis et Galatée, du paysage des environs. Souvent les grands artistes ont transporté dans leurs œuvres la trace des routes qu'ils ont suivies, et le Poussin a traversé ce pays, si, dans ses voyages de Rome, il a pris la seule voie qui fût fréquentée de son temps (1). Plus loin est Mougins, bâti comme un nid d'aigle sur un pic de tous côtés battu par les vents. A sa position sauvage et militaire, à l'entassement désordonné de ses maisons, l'œil qui a vu les caroubas des Cabyles reconnaît un village berber fondé pendant l'occupation des Sarrasins.

Grasse est la ville des jardins et des fontaines. Les jasmins, les tubéreuses, les jacinthes, les roses, s'épanouissent à ses pieds lorsque la neige couvre encore les Alpes voisines. Ce n'est point uniquement par amour des beautés de la nature que ses habitans entretiennent autour de ses murs cette ceinture odorante : indépendamment des couleurs dont elle émaille la campagne, elle a le mérite d'alimenter un commerce de parfumerie très considérable; les fabriques du quartier Saint-Martin et des boulevards de Paris sont presque toutes à Grasse. La ville ne pourrait perdre cette industrie qu'avec l'éclat de son soleil et l'abondance de ses eaux vives; depuis longues années, elle se maintient par elle parmi les plus prospères de son rang, mais elle y demeure à peu près stationnaire : elle avait 12,350 habitans en 1698 (2); elle en comptait 11,576 au recensement de 1846, et les dénombremens intermédiaires ont été rarement fort au-dessus ou fort au-dessous de 12,000 ames.

L'habitude de fabriquer des cosmétiques pour le beau sexe ne semble pas être de celles qui préparent le mieux aux résolutions héroïques : la population de Grasse a néanmoins montré, dans des occasions mémorables, que le caractère pacifique de ses occupations ne l'avait point énervée. En 1536, elle abandonna ses habitations et détruisit d'avance toutes les ressources qu'offrait le pays, afin que l'armée de Charles-Quint, à laquelle elle était hors d'état de résister par la force, fût au

l'état d'entretien de la route royale dans le seul département du Var : 1,376,000 francs étaient déjà dépensés à la fin de 1843.

(1) « C'est là (à Cannes) où tous les quinze jours vient l'ordinaire de Lyon, qui s'embarque dans un bateau armé pour Gênes, où il porte ses dépêches, et à son retour il apporte celles de Rome. » (*Procès-verbal d'H. de Séguiran*, 20 février 1633.)

(2) *Mémoires sur la Provence* en 1698, par M. Lebret, intendant. (B. R., mss.)

moins ralentie dans sa marche et gênée dans ses mouvemens. En 1707, ce fut mieux encore. Le prince Eugène et le duc de Savoie, ayant à récompenser, dans leur retraite, quelques-uns de leurs régimens, les envoyèrent au pillage de Grasse. Ces troupes, au nombre de près de six mille hommes, se présentèrent le 28 août devant la ville; elles trouvèrent les portes fermées et les habitans bordant la faible muraille qui leur servait de rempart. Dans le trouble que causait cet événement, un consul et un gentilhomme de la ville eurent l'imprudence de livrer une barrière à l'ennemi : loin d'en être abattu, le peuple redoubla d'énergie; il se mit à barricader les rues; les femmes montrèrent dans ces préparatifs une ardeur indicible; on passa sous les armes toute la journée et toute la nuit. Néanmoins l'impossibilité de résister à une attaque de vive force était évidente; on parlementa donc, et l'on offrit pour se racheter une contribution, en ajoutant qu'*à l'égard de l'entrée dans la ville, les hommes, les femmes et les enfans perdraient plutôt mille vies que de l'accorder.* Les Impériaux répliquèrent : *Nous voulons* 20,000 *livres,* 10,000 *bouteilles de Vatté, tout le vin et le pain dont nous aurons besoin, et un couvent de religieuses à discrétion.* Cette insolence eut la réponse qu'elle méritait. Tandis que les habitans se préparaient à recevoir l'assaut, une division de nos dragons s'arrêtait au pont de Tournon sur la Siagne : avertie de ce qui se passait, elle remonta vivement à cheval, se porta sur la ville; mais, aperçue de loin, elle ne fut pas attendue; l'ennemi prit précipitamment la fuite, et les habitans, se joignant aux dragons, lui prirent ou lui tuèrent plusieurs centaines d'hommes. Au milieu de ces événemens, les paysans d'Auribeau, village situé à sept kilomètres au sud de Grasse, se distinguèrent entre tous. Dans la marche en avant de l'ennemi, ils avaient côtoyé pendant plusieurs lieues ses flancs à travers les bois et lui avaient tué deux cents hommes qui s'écartaient pour piller; au retour, dans leur courage inexpérimenté, ils attaquèrent de front son avant-garde; bientôt accablés par le nombre, ils se retirèrent sur la hauteur qu'occupe leur village et y tinrent ferme. A leur tête était leur curé, ancien soldat; il leur fit comprendre que, le village étant plein de dépouilles de l'ennemi, ils n'avaient, s'ils se laissaient forcer, aucun quartier à espérer. Investis par trois mille hommes, ils répondirent à coups de fusil aux sommations qui leur furent faites, et, après des démonstrations inutiles, l'ennemi se retira non sans de nouvelles pertes. Peu de jours après, ces mêmes Allemands, pour se dédommager des mécomptes qu'ils avaient éprouvés en Provence, saccageaient, de l'autre côté du Var, Lescarène et Sospello (1).

La vue dont on jouit des promenades de Grasse est une des plus belles

(1) *Histoire du siége de Toulon,* 1707.

du monde : quoique bâtie sur une colline à pentes rapides, la ville occupe, par rapport aux hautes montagnes qui l'environnent, le fond d'un amphithéâtre; les crêtes neigeuses des Alpes bornent l'horizon au-delà de la vallée du Var; un pays magnifiquement accidenté descend jusqu'à la mer et se découpe sur les golfes de Nice, de Jouan, de la Napoule; cet ensemble est inondé de cette lumière éclatante et du reflet de ce ciel azuré que l'on ne connaît plus à quelques lieues des bords de la Méditerranée.

La route royale, n° 85, conduit de Grasse à Antibes; le château ruiné de Mouans, que le voyageur rencontre à une lieue, est celui où Suzanne de Villeneuve soutint, en 1624, à la tête des paysans des environs, un long siége contre les troupes piémontaises.

Du cap de la Garoupe à la hauteur de l'embouchure du Var, la côte est exposée à l'est. Sur cette longueur de trois lieues, elle ne présente que deux échancrures : l'une est défendue au sud par le monticule de Notre-Dame d'Antibes, et l'on peut y mouiller quand la force du mistral empêche d'entrer dans le port; l'autre est une petite baie circulaire de 600 mètres de diamètre, en partie défendue à l'est par des îlots rocheux, et abritée des trois autres points de l'horizon par des terres assez élevées. La ville d'Antibes est bâtie entre ces deux enfoncemens. Henri IV en avait laissé les fortifications inachevées; à la guerre de 1635, elles étaient en mauvais état, et la principale défense de la place consistait dans le Fort-Carré, situé sur un mamelon isolé qui ferme la baie du côté du nord. Vauban acheva, en le perfectionnant beaucoup, ce qu'Henri IV avait commencé; il exécuta de plus le projet, conçu sous le cardinal de Richelieu, de réunir par un môle les îlots du port à la côte. Ce môle a 470 mètres, est garni au milieu d'une batterie avancée et à l'extrémité d'une tour à fanal. Un autre môle, plus moderne et parallèle au premier, préserve par les vents d'est les navires du ressac de la baie. Le port est ainsi réduit à 4 hectares 20; il suffit à un commerce auquel le peu d'étendue du pays desservi assigne d'assez étroites limites. La vigne, le figuier, l'olivier, plus productif ici que sur aucun autre point de la côte, sont les principaux objets de la culture du territoire d'Antibes, qui fournit en outre à la navigation des pierres de taille, des matériaux, des terres à ouvrer, des poteries, et, sur un mouvement annuel d'environ 20,000 tonneaux, les exportations l'emportent d'un tiers sur les importations. La ville a dès long-temps atteint le rang auquel elle se maintient : H. de Séguiran y trouva 5,500 habitans en 1633; y compris la garnison, elle en compte aujourd'hui 5,976.

Depuis que Vauban a fortifié Antibes, le Var a plusieurs fois été passé, soit par des armées françaises, soit par des armées ennemies, et ces passages ont presque tous été de grands événemens politiques. A la distance où la place est du Var, elle n'a joué de rôle essentiel dans aucune de

ces circonstances; l'ennemi l'a évitée ou négligée impunément, et elle ne nous a rendu de services que comme dépôt des munitions. C'en est assez pour justifier les soins dont elle n'a pas cessé d'être l'objet. La politique actuelle de la France envers l'Italie n'ajoutera, du reste, rien à l'importance d'Antibes. Nous n'avons pas aujourd'hui d'intérêt extérieur plus cher ni mieux compris que celui de voir la nation italienne se constituer assez fortement pour couvrir ce côté de nos frontières contre les ennemis de notre grandeur et de son indépendance. Il est peut-être dans les décrets de la Providence que les fortifications dont le gouvernement sarde a hérissé Vintimille n'aient pas d'autre destinée : l'opposition que met l'Autriche à ce qu'il répare et complète les remparts d'Alexandrie est, à cet égard, d'un bon augure, et l'on serait tenté de la prendre pour un pressentiment.

Notre territoire finit au Var, le plus dévastateur des torrens que vomissent les Alpes. « Il est si fou et si gueux, dit Vauban (1), que le profit qu'on en pourroit espérer n'égaleroit pas la centième partie de la dépense qu'il y faudroit faire... » Il roule à la mer d'énormes masses de galets; le courant méditerranéen les pousse incessamment à l'ouest; ils s'usent en se frottant les uns contre les autres, décroissent de volume à mesure qu'ils avancent, et se réduisent enfin en sables dont une partie se dépose dans les petits ports du voisinage. Un peu au-delà, Nice s'épanouit au soleil du midi et baigne ses pieds dans la mer, Nice fondée par les Marseillais, dont elle fut la première colonie, sarde par les traités et française par son langage, par sa position en-deçà des Alpes, et par la gloire dont plusieurs de ses enfans ont couronné nos drapeaux.

Nous sommes arrivé au terme de notre course, en remarquant en chemin les besoins particuliers et les ressources propres des principaux points de la côte, mais sans considérer les rapports qui les unissent entre eux et la manière dont l'ensemble est affecté par l'état de chacune de ses parties ou par les circonstances extérieures.

De grandes choses sont déjà faites ou résolues pour la sûreté générale de la navigation. Au premier rang des bienfaits que la marine ait jamais reçus de la science et de l'état se place le système complet de phares et de fanaux par lequel toutes les côtes de notre hospitalière patrie sont à la veille d'être éclairées. Pour qu'il pût se réaliser, il fallait que les savantes découvertes, les ingénieuses inventions d'Auguste Fresnel (2) nous eussent appris à condenser dans des plans horizontaux l'éclat des

(1) *Oisivetés*, tome Ier.

(2) Fresnel (Auguste-Jean), né à Broglie (Eure) en 1788, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, membre de l'Institut, mort à Paris, à peine âgé de trente-neuf ans. Ses principaux travaux scientifiques sont consignés dans les *Annales de Chimie et de Physique* et dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*. Son *Mémoire sur l'éclairage des phares* est de 1822.

foyers lumineux, et à le projeter sur la surface de la mer à des distances autrefois inconnues. Une mort prématurée l'a surpris au milieu de l'application qu'il faisait à son pays des procédés dont le monde maritime recueille l'héritage; mais son œuvre a été complétée par son frère, non moins habile ingénieur. Les phares qui éclairent la côte de Provence ont des portées de 35 à 50 kilomètres, et, les cercles tracés par leurs rayons se pénétrant réciproquement, le bâtiment qui s'approche de la terre en a toujours en vue un, et quelquefois deux. Chacun de leurs feux se distingue par des caractères faciles à saisir; les uns sont fixes, les autres variés par des alternatives d'éclats et d'éclipses se succédant, ici de demi-minute en demi-minute, là de deux en deux, ou de quatre en quatre minutes. Indépendamment des phares, dont l'objet est aussi souvent d'avertir le navigateur d'un voisinage dangereux que de le diriger dans sa marche, les approches des ports sont garnies de fanaux qui se reconnaissent à 16 kilomètres de distance et marquent la route de l'atterrage. Le système d'éclairage est aujourd'hui complet en Provence : on pourrait tout au plus regretter le phare du cap Sicié, auquel on a renoncé, parce que, élevé de 400 mètres au-dessus du niveau de la mer, il aurait été trop fréquemment embrumé. Il ne deviendrait nécessaire d'allumer quelque nouveaux feux d'ordre inférieur que si de nouveaux abris s'ouvraient sur l'atterrage de Marseille.

Celui-ci, malgré ses imperfections, est le point de départ ou de destination des trois quarts du cabotage de la Provence. C'est à Marseille que se rassemblent et s'assortissent les produits du pays pour la formation des grandes cargaisons, que se divisent et se répartissent, suivant les besoins et les facultés de chaque lieu, les marchandises arrivées par masses. Les caboteurs des petits ports de la côte ne vont pas chercher dans la mer Noire, où leurs denrées risqueraient de ne pas trouver de preneurs, les grains nécessaires à leur consommation; il vaut bien mieux pour eux les tirer du grand entrepôt qui leur sert de débouché; aussi abordent-ils à Marseille presque aussi souvent que chez eux : les travaux nécessaires pour faciliter l'accès de ce rendez-vous commun les intéressent tous au même degré, et n'importent pas moins à chacun d'entre eux que ceux qu'il réclamerait pour sa propre localité : fît-on donc abstraction de la navigation générale, dont les petits ports ne ressentent qu'indirectement les effets, la priorité dans la distribution des travaux destinés à l'encouragement du cabotage de la province devrait encore être accordée à Marseille.

Les vents et les écueils ne sont pas les seuls ennemis contre lesquels le navigateur ait besoin de protection. La guerre, qui respecte en droit, si ce n'est en fait, la propriété territoriale privée, s'exerce dans toute sa rigueur sur la propriété maritime. Tout navire marchand étant susceptible de devenir un instrument de guerre, tout marin du commerce

étant militaire à son tour, le bâtiment et celui qui le monte courent, sans exception, toutes les chances des guerres dans lesquelles peut être engagé le pays, et de là résulte pour celui-ci l'obligation de pourvoir à la sûreté de sa marine marchande. Il la remplit au loin par ses escadres, et, sur ses propres côtes, par des travaux défensifs appropriés à la nature des lieux. L'histoire des guerres passées montre les marines ennemies établies dans la Méditerranée concentrant toujours leurs agressions sur la côte de Provence; il en sera de même dans les guerres à venir. Les alluvions sous-marines du Rhône et des rivières qui descendent des Cévennes et de la montagne Noire s'étendent depuis le port de Bouc jusqu'au-delà de l'embouchure de l'Aude. Sur ce long espace, la violence des vents conspire avec la continuité des hauts fonds contre tout navire qui s'approche, même avec précaution, du rivage; l'ennemi qui le menacerait de trop près serait un ennemi perdu. Reste Port-Vendre, dont l'atterrage est sûr et facile; mais, pour s'y maintenir, il faut être maître de toutes les montagnes environnantes, et ce port, dont Vauban recommandait avec raison l'heureuse position, refuse à d'autres que nous les avantages qu'il nous offre. Du Rhône aux Pyrénées, la côte se défend donc par elle-même, et celle du Rhône aux Alpes doit demeurer le but unique et constant des entreprises de l'ennemi; elle a, en effet, les défauts inhérens à ses qualités, et, sans les secours de l'art, elle ne présenterait guère d'abri naturel qui ne fût un point vulnérable. Quand les travaux projetés pour la défense de la rade de Toulon seront terminés, la sûreté du cœur de notre établissement maritime sera complète; mais nous aurons encore à mettre à l'abri de l'insulte le golfe de Marseille, vers lequel convergent incessamment tant de milliers de navires, et à préserver d'une occupation temporaire les rades de la Ciotat, d'Hyères, du golfe Jouan. Les progrès qu'a faits l'artillerie depuis la paix rendent aujourd'hui cette tâche facile; la portée et la justesse du tir se sont en même temps accrues, et l'emploi des boulets creux rend plus inégales que jamais les chances du combat entre les batteries de terre et les vaisseaux; les coups reçus par les unes ne leur causent qu'un faible dommage, et un seul de ceux qu'attend le navire suffit pour le couler. Il n'est pas de batterie de côte qui revienne au dixième du prix du vaisseau de ligne qui succomberait devant elle. Quand il en coûte si peu pour satisfaire à de si grands intérêts, il y aurait folie à rester dans l'inaction.

La sécurité dont jouit la Méditerranée favorise le progrès de la population maritime et lui fait devancer un peu celui de la population générale du pays. Au recensement de 1831, qu'on peut admettre comme une expression assez exacte de l'état des choses en 1830, les deux départemens des Bouches-du-Rhône et du Var comptaient 676,974 habitans; à celui de 1840, ils en comptaient 763,777. Les classes de la côte

présentaient, en 1830, 13,197 inscrits, et 15,383 en 1846 : l'inscription maritime gagnait donc 16 pour 100, tandis que la population totale ne gagnait que 13. Ce mouvement se rapprocherait probablement davantage de celui de la navigation, si le ministère de la marine avait plus de moyens de protéger le personnel naval, s'il réunissait quelques attributions malheureusement placées au ministère des travaux publics et surtout à celui du commerce, si même il usait toujours habilement de celles qui lui appartiennent.

Les pêcheurs ont un droit particulier à sa sollicitude. Leurs travaux se font en famille; l'enfant y est dressé dès le bas âge par son père ou ses frères aînés, et ils préparent à ses vieux jours une occupation et une retraite. L'habitude de braver sur de frêles embarcations les écueils et les orages, d'être à la fois la tête et le bras dans la manœuvre, de s'entr'aider dans le danger, de ne compter que sur soi-même et sur ses égaux, communique à l'ame des pêcheurs une trempe vigoureuse, et la petite pêche est la meilleure de toutes les pépinières de matelots. La mollesse avec laquelle s'en fait la police en compromet cependant l'avenir; les pêcheurs mangent leur blé en herbe; l'usage des filets prohibés détruit le jeune poisson, et les Martigues ne sont pas le seul port où l'on remarque l'appauvrissement de la mer : on s'en plaint davantage encore dans la rade d'Hyères, où il ne saurait s'expliquer par l'envasement des passes. Henri IV, dans ses sagaces investigations des moyens de féconder les ressources maritimes de la Provence, sentit toute la valeur de la petite pêche; entre autres mesures prises en sa faveur, il détermina, suivant les idées de son temps, l'organisation des principales madragues dont la côte est garnie, et, si quelques-unes de ces institutions s'adaptent mal aux mœurs actuelles, ce ne sont point ceux qui les établirent, mais ceux qui ne savent pas les rajeunir, qu'on est en droit de blâmer. Si nous suivions les exemples d'Henri IV, une police intelligente et sévère protégerait la reproduction du poisson; au lieu d'étudier l'ichthyologie de la Méditerranée sous les ombrages du Jardin des Plantes, M. Valenciennes et ses élèves recevraient la mission d'aller rechercher, au milieu des pêcheurs, les lois mystérieuses qui président à la propagation et aux migrations des espèces; l'administration prendrait la base de ses règlemens dans la connaissance des procédés invariables de la nature; nous verrions dans les huîtres, égales à celles de l'Océan, que les tempêtes jettent parfois sur la presqu'île de Giens, l'indice du voisinage de bancs tels qu'il s'en est récemment découvert vis-à-vis de Catane, et, si nos efforts pour les atteindre étaient vains, nous essaierions de naturaliser en Provence cette richesse sous-marine. Il s'agit ici d'intérêts d'un autre ordre que ceux pour lesquels nous avons fait une loi sur la chasse, et il importe bien plus de peupler nos côtes de poisson que nos champs de gibier. D'après des

documens recueillis en 1839 par l'administration des douanes, le contingent de la petite pêche dans les classes est de près du quart de la totalité de l'inscription, et la côte de Provence doit aujourd'hui présenter un effectif de 3,600 pêcheurs. Si le bon aménagement de la pêche doit augmenter sensiblement ce nombre, il est le plus simple, le plus efficace et le moins coûteux des moyens de recrutement de la flotte.

Il n'est toutefois pas le seul qui soit entre les mains de l'administration de la marine, et l'habitude que celle-ci perd aujourd'hui, rendons lui cette justice, de s'isoler de certains intérêts généraux de l'état, l'a quelquefois entraînée à négliger cette population maritime, dont le développement devrait être l'objet de sa plus constante sollicitude. Ce qui éloigne le plus d'hommes de la profession de matelot, c'est la perspective d'une vieillesse oisive et misérable. Les grandes fatigues de la mer, les hautes manœuvres du navire, ne sont point faites pour un âge où les membres de l'homme ont perdu leur souplesse, et le préparent mal à d'autres moyens de gagner sa vie. La création d'une vétérance de la marine serait donc un puissant encouragement à l'entrée dans ses cadres. Cette vétérance s'offrirait naturellement dans l'organisation de la défense des ports et des rades, tant en France que dans les colonies. Où trouver des hommes plus propres à l'armement et à la garde des batteries de côte que ceux auxquels la mer a servi d'école de canonnage? A qui confier plus justement qu'à des marins fatigués au service de l'état des travaux sédentaires, séparés par de longs intervalles de repos, et dans lesquels un grand courage est la principale condition de succès? Au lieu de recourir à de tels hommes, on a créé un régiment d'artillerie de la marine, aujourd'hui composé de 3,354 hommes sur le pied de paix, de 4,418 sur le pied de guerre (1). Ces hommes n'ont ni chevaux, ni attelages, et ne sont point instruits à coordonner leurs manœuvres avec celles des autres armes de l'armée de terre; ces prétendus canonniers de la marine sont exclus des vaisseaux, où ils ne seraient qu'un embarras. Jeunes et vigoureux, capables des plus grandes choses, ils ne sont en réalité que des gardes-côtes, et c'est pour un service de vétérance que l'on appauvrit l'armée de terre et de la valeur personnelle de 3 à 4,000 hommes d'élite, et de celle plus grande encore

(1) Ordonnance du 30 avril 1844. Dans cet effectif ne sont pas compris 953 hommes répartis en six compagnies d'ouvriers d'artillerie, dont l'existence est un peu moins difficile à justifier que celle des régimens. Ces compagnies n'ont cependant qu'une assez faible analogie avec les douze compagnies d'ouvriers qui suffisent à l'artillerie de terre. Celles-ci sont indispensables, parce qu'accompagnant le matériel en campagne, elles doivent savoir le construire pour être en état de le réparer. Les compagnies de la marine ne suivent pas les pièces à bord des vaisseaux; sauf la fraction de l'une d'entre elles qui dessert les colonies, elles ne sortent pas des arsenaux, et il n'y a pas plus de raison de les maintenir qu'il n'y en aurait à convertir en soldats les ouvriers de la manufacture d'armes de guerre de Saint-Étienne.

ROYAL SEINE

de l'influence qu'ils exerceraient, dans les rangs, sur leurs voisins. De l'aveu de tous les marins, la mesure qui recommande le plus le ministère de l'amiral de Rigny est celle par laquelle les matelots ont été exclusivement chargés du service de l'artillerie des navires; il reste à la compléter en leur confiant les batteries de côte. Ce n'est pas à Toulon et sous l'impression des souvenirs du siége de 1707 qu'il serait permis de craindre qu'une artillerie destinée à battre la mer fût mollement servie par des matelots. Les mêmes vues d'extension du personnel naval conduiraient à préposer, comme en Angleterre, à la garde des arsenaux, des escouades d'anciens sous-officiers de la flotte qui seraient infiniment plus propres à cette surveillance que nos 16,000 hommes d'infanterie de la marine. Une économie considérable serait ainsi réalisée, et, ce qui vaut mieux, une classe d'excellens serviteurs de l'état, privée de l'avancement auquel ont droit les sous-officiers de l'armée de terre, recevrait un encouragement mérité. L'état actuel des choses est encore plus contraire aux intérêts de la marine qu'à ceux du trésor et de l'armée de terre; il multiplie des frottemens stériles, il transplante dans une terre ingrate ce qui serait ailleurs plein de séve et de vigueur, il énerve en réalité ce qu'il fortifie en apparence, et les régimens de la marine doubleraient de valeur en passant dans l'armée de terre. Ce ne sont cependant point là des raisons suffisantes pour amener une réforme utile, et la conséquence de la création d'une infanterie et d'une artillerie de la marine qui ne servent qu'à terre serait l'adjonction d'une cavalerie de marine, dont l'existence serait tout aussi facile à justifier, plutôt que l'adoption de mesures favorables à l'accroissement du personnel naval.

Ce serait considérer les intérêts maritimes sous un jour bien étroit et bien faux que de ne les croire affectés que par les mesures qui s'y rapportent directement. Il est bon de creuser des ports, de perfectionner et de fortifier des rades, mais c'est aux provinces adjacentes qu'il appartient d'en alimenter le mouvement, et la force ou la faiblesse navale d'un pays n'est jamais que la conséquence de sa force ou de sa faiblesse territoriale. La Grèce et la Sardaigne sont en possession des plus magnifiques abris de la Méditerranée, et les eaux en sont à peine sillonnées par quelques barques de pêcheurs, tandis que la culture de la vigne entretient dans l'atterrage inhospitalier de Cette une circulation de plus de trois mille navires; les forêts de sapins de la Suède sont la source de la prospérité de sa marine; le jour où les mines de houille de New-Castle seront épuisées, l'Angleterre perdra sa meilleure école de matelots, et le développement de notre établissement maritime sur la Méditerranée est essentiellement subordonné à celui de l'agriculture, de l'industrie et des communications dans les vingt départemens dont

les eaux descendent vers cette mer; il réclame donc le concours de toutes les branches de l'administration publique.

De toutes les industries, celle dont la prospérité est la plus nécessaire à celle de la marine est incontestablement l'industrie agricole; les travaux d'aucune autre ne s'allient d'ailleurs aussi bien à ceux de la navigation. Le marin provençal, moins constant et moins sévère que celui du Nord, a besoin de faire alterner le calme des champs et les joies de la famille avec les fatigues et les périls de la mer. Cette disposition de son esprit trouve à se satisfaire dans la succession des labeurs que comportent tour à tour ces deux occupations de sa vie. Dans un pays sec, montueux, pauvre en fourrage et par conséquent en fumier, sous un soleil ardent, la culture des fruits de branche est préférable à la culture alterne, et la vigne, le figuier, le mûrier, l'olivier, doivent garnir la plus grande partie possible du sol; des intervalles assez longs séparent, dans ce système, les préparations du sol et les récoltes, et l'on peut les remplir, tantôt par une campagne de pêche, tantôt par des voyages, auxquels les limites étroites de la Méditerranée assignent un terme assez court. La côte de Ligurie, dont les légères embarcations se rencontrent partout, depuis le détroit de Gibraltar jusqu'au fond de la mer Noire, n'a point de chaumières où l'on ne soit à la fois cultivateur et matelot. Il devrait en être de même sur celle de Provence : lorsque la nature du sol se prête à l'intermittence des travaux, les ressources de la culture et celles de la navigation se complètent mutuellement, et c'est favoriser l'une que d'élargir le champ de l'autre.

Ces observations ne s'appliquent point aux débouchés des vallées, dans lesquelles il est possible, je devrais dire facile, d'établir de vastes irrigations. Sous le soleil de la Méditerranée, la terre arrosée ne prend aucun repos; la succession pressée des récoltes entraîne la continuité des labeurs; la charrue marche derrière la faucille; la main du cultivateur n'abandonne la bèche que pour saisir le plantoir, et, dans la révolution de l'année, sa famille n'a pas de temps à dépenser hors de son champ. Les irrigations pratiquées sur le rivage sont-elles pour cela indifférentes à la navigation? Ces villes maritimes qui grandissent comme par enchantement, ce Toulon, ce Marseille, dans les murs desquels accourent tant de nouveaux habitans, ne réclament-ils pas un surcroît d'alimentation? La cherté progressive des subsistances sur tout le littoral n'avertit-elle pas de l'urgence du rétablissement de l'équilibre entre les ressources du sol et les besoins croissans des populations qui s'agglomèrent? Ces navires qui partent tous les jours plus nombreux de nos ports n'ont-ils pas des provisions de bord à faire? La *vie à bon marché*, dont sir Robert Peel ne craint pas de placer les bases en dehors des limites de son pays, importe-t-elle moins aux progrès de la

marine de la Provence qu'à ceux des manufactures de l'Angleterre? Qui transportera d'ailleurs les produits des terrains arrosés, si ce ne sont les caboteurs du voisinage, et la richesse agricole de la contrée n'est-elle pas la meilleure base à donner à son commerce?

L'on n'a pas oublié quelle heureuse transformation l'action combinée des atterrissemens et des irrigations du Rhône et de la Durance peuvent faire subir au territoire dominé par des cours d'eau si puissans. Des expériences commencées dans les terrains bas de la Camargue, et dont jusqu'à présent tout fait présumer le succès, nous apprendront bientôt si la culture du riz y serait profitable. La diffusion et le séjour d'une grande quantité d'eau douce sur le sol lui tiennent lieu d'engrais; il lui faut des champs environnés de levées, pourvus de portes à ventelles, de canaux d'amenée et d'émission; les travaux préparatoires qu'elle exige, les opérations journalières qu'elle comporte sont précisément celles qui seraient nécessaires pour colmater et dessaler le sol, et la naturalisation de cette culture aurait pour effet d'attacher immédiatement un revenu très considérable à une immobilisation de capital devant laquelle on n'a jusqu'à présent reculé qu'à cause du long ajournement de produits qu'elle semblait entraîner. Les eaux et la température de la Provence valent celles de la Lombardie, et le riz réussira probablement dans les alluvions du Rhône aussi bien que dans celles du Pô. En fût-il autrement, il n'en dépendrait pas moins de nous de faire disparaître, dans l'arrondissement d'Arles, cent mille hectares de marais infects et de cailloux arides, sous une épaisse couche du plus fertile limon. Il ne faut pas se plaindre de ce qu'aucune entreprise de cette étendue n'est praticable dans le département du Var; mais tous les terrains susceptibles d'être assainis et colmatés ne sont pas réunis à l'embouchure de l'Argens, à celle du Gapeau, et peu de pays réclament d'aussi nombreuses améliorations. Sur une superficie totale de 726,866 hectares, le département en possède 7,766 de prairies naturelles, et 194,356 de terres labourables (1), ce qui établit entre la surface des prés et celle des terres le rapport de 1 à 25. Ce rapprochement suffit pour faire juger de la rareté du bétail et de la pénurie de l'engrais dans un pays où 54,787 hectares d'oliviers et 59,943 de vignes le disputent aux céréales. Dans un travail comme il serait à désirer qu'on en fît un pour chacun de nos départemens (2), M. Bosc, géomètre en chef du cadastre du Var, a établi que, sur trente-quatre cours d'eau permanens dont il a donné l'hydrographie, 69 mètres cubes par seconde sont disponibles; que, sur cette quantité, 13 seule-

(1) *Statistique de la France publiée par le ministre de l'agriculture et du commerce. — Agriculture.* I. R., 1840, in-4°.

(2) *Rapport à M. Teisseire, préfet du Var, sur les cours d'eau du département du Var et sur les moyens d'augmenter les irrigations.* Draguignan, 1845, in-8°.

ment sont employés à l'irrigation; que l'aménagement en est si mauvais, que les dérivations actuelles pourraient arroser 13,000 hectares de plus qu'elles ne font; que les eaux qui se perdent à la mer subviendraient à l'arrosement de 27,000 hectares de prés : d'où il suit que la quantité de bétail et d'engrais produite dans le département pourrait être au moins sextuplée, et que la fécondation des terres arables s'accroîtrait dans cette proportion. Dans les Pyrénées orientales et dans les parties de l'Espagne qui ont été fécondées par le génie arabe, la culture des prairies ne passe pas pour le meilleur moyen de tirer parti des eaux d'irrigation; en appliquant celles-ci aux céréales et même à certains arbres, en promenant successivement sur un sol trop étendu pour être arrosé à la fois des prairies qu'on livre à la charrue après quelques années (1), on croit obtenir une beaucoup plus grande masse de subsistances, et le maximum de produit ne devrait être nulle part aussi soigneusement recherché que dans le département de France où le déficit est le plus considérable.

Les avantages du bon aménagement des eaux conduiraient inévitablement au reboisement des montagnes dont elles descendent. Quand nos pères plaçaient les eaux et les forêts sous la même surveillance et les confondaient dans les mêmes soins, ils ne faisaient que transporter dans la législation une connexité consacrée par la nature, et déduire les conséquences de ce fait, qu'il ne sort des montagnes dépouillées que des torrens alternativement débordés et desséchés, tandis que les eaux des bassins boisés s'écoulent toujours en ruisseaux réguliers. Je ne serais pas embarrassé de signaler, dans les Alpes et les Pyrénées, de nombreux exemples de gorges adjacentes, à l'issue desquelles la plaine est, suivant l'état forestier de la région supérieure, ici fécondée par un arrosage constant, là périodiquement désolée par la sécheresse ou par l'inondation. Reboiser les hauteurs, c'est étendre les irrigations à leur pied. Le bois est d'ailleurs par lui-même, soit comme élément de matériel naval, soit comme objet d'exportation, une des plus précieuses richesses d'un pays baigné par la mer, et la Provence doit, à ces divers titres, des soins particuliers à sa reproduction.

S'il y est aujourd'hui rare, la faute en est à l'incurie des hommes et non à l'ingratitude du sol. Ces pentes que nous trouvons si nues ont été jadis ombragées, et les nombreuses touffes d'arbres qui s'y montrent

(1) Ces combinaisons, qui peuvent paraître nouvelles dans le département du Var, ne le sont pas partout; elles sont décrites, et cette description n'a pas vieilli, par l'Olivier de Serres de l'agriculture arabe, Ebn-el-Awam, qui écrivait à Séville au VIe siècle de l'hégire ou au XIIe de l'ère chrétienne. Son *Traité d'Agriculture*, dont la bibliothèque de l'Escurial possède un manuscrit complet, a été traduit en 1802 par don José Banqueri pour l'instruction des cultivateurs espagnols, et nos compatriotes des départemens du midi auraient beaucoup à gagner à cette lecture.

éparses semblent être restées debout pour attester la facilité du rétablissement des forêts dont elles sont les débris. Le sol forestier d'un pays peut, en effet, toujours se reconstituer, et, pour savoir si des futaies croîtraient en Provence, il ne faut que se demander s'il y en existait autrefois. Les témoignages historiques ne laissent à cet égard aucun doute, et il doit être permis de remonter jusqu'à ceux des anciens, quand il s'agit des longues générations des grands végétaux. Il fallait que les lieutenans de César n'eussent pas à chercher les bois bien loin, pour que les douze galères qu'ils construisaient à Arles, pour le siége de Marseille, fussent armées trente jours après celui où les arbres étaient abattus (1). La preuve que les montagnes des environs de Marseille étaient alors couvertes de futaies ressort des détails que César donne avec la précision d'un ingénieur (2), et Lucain, dans le langage d'un poète (3), sur la profusion de bois employée aux circonvallations de la ville par Trebonius, qui en commandait le siége. Nous voyons au moyen-âge la Ciotat atteindre, par l'activité de ses chantiers de construction, une population double de celle d'aujourd'hui. Les montagnes qui l'entourent étaient alors couvertes de futaies magnifiques; on n'y voit plus que des pins rabougris, et un poète classique serait en droit de comparer la ville appauvrie à ces dryades dont la vie était attachée à celle de l'arbre qui leur servait de demeure. Sous Louis XIII, le président de Séguiran trouve un commerce de bois et de charbon organisé pour l'approvisionnement de Marseille et de Gênes à Cassis, à la Ciotat même, à Bandol, à Sixfours, à la Seyne, dans la rade d'Hyères, à Bormes (4), et l'influence de cet élément de tonnage peut seule expliquer la quantité de navires et de marins dont il constate en divers lieux l'existence. Des soins intelligens, appuyés sur une répression énergique des délits forestiers, peuvent faire revivre cet état de choses. L'on n'a point à craindre aujourd'hui que l'avilissement de la valeur des bois soit un obstacle à cette sorte d'amélioration, et, si l'on veut savoir quel champ

(1) « Quibus effectis armatisque diebus trigìnta, a quâ die materia cæsa est, adductisque Massiliam, his D. Brutum præficit. » (*De Bello civili*, I, 36.)

(2) *De Bello civili*, II, 1, 2, 9, 10, 11, 14.

(3) Lucus erat, longo nunquam violatus ab ævo,
Obscurum cingens connexis aera ramis,
Et gelidas altè submotis solibus umbras.
. . . . . Tunc omnia latè
Procumbunt nemora, et spoliantur robore silvæ;
Ut, quum terra levis mediam virgultaque molem
Suspendant, structâ laterum compage ligatam,
Arctet humum, pressus ne cedat turribus agger.
(*Phars.*, L. III.)

(4) *Procès-verbal de l'état des affaires de la côte maritime de Provence en 1633.*

lui serait ouvert, un document officiel (1) répondra : Les deux départemens du Var et des Bouches-du-Rhône présentent une étendue de bois de 343,502 hectares, appartenant à l'état, aux particuliers, aux communes, et la plupart aussi négligés que ceux de la Ciotat; ils contiennent en outre, déduction faite du territoire de la Crau, dont on peut faire quelque chose de mieux, 247,772 hectares de landes, de bruyères et de pâtis. Ces surfaces sont désertes : réunies, elles égalent, à 16,611 hectares près, celles des départemens de la Seine et de Seine-et-Oise; le terrain n'en est pas plus mauvais que celui de la forêt de Fontainebleau, et, si elles rendaient proportionnellement autant de bois de chauffage et de construction, il n'en faudrait pas davantage pour doubler notre navigation sur la Méditerranée.

De semblables résultats ne s'obtiennent qu'avec une persévérance qui, s'il faut le dire, se concilie encore moins avec l'esprit de nos institutions politiques qu'elle n'est dans le caractère de notre nation. Les entreprises susceptibles de s'exécuter rapidement sont en France les seules sur le succès desquelles il soit toujours permis de compter, et il est prudent de demander au développement des communications une partie des avantages que le reboisement nous ferait long-temps attendre. Ouvrir des routes, c'est condenser l'espace sur les territoires qu'elles traversent; rapprocher les ressources des pays éloignés, c'est presque en créer sur les lieux qu'il s'agit d'approvisionner. On voit, dans la correspondance relative au siége de Toulon en 1707 (2), que deux difficultés capitales entravèrent toutes les opérations du maréchal de Tessé; c'étaient celle de faire arriver en ligne, au travers de montagnes impraticables, les troupes qui se trouvaient dans le haut Dauphiné, et celle de les alimenter. Si des routes parallèles aux Alpes étaient descendues des bassins du Drac, de la Durance et du Verdon vers la côte, il est probable que l'armée du prince Eugène eût été coupée et détruite, ou plutôt ce grand capitaine, ne sentant pas ses mouvemens couverts sur sa droite, eût renoncé d'avance à son entreprise. La route, aujourd'hui fort avancée, de Grenoble à Antibes par Sisteron, Digne et Grasse eût délivré le maréchal de Tessé de bien des inquiétudes; mais elle ne répond pas à tous les besoins de la défense et de l'approvisionnement de la côte, et le service devrait en être complété par deux nouvelles lignes se dirigeant, l'une de Toulon vers l'embouchure du Verdon dans la Durance et Manosque, l'autre de Draguignan vers Castellane et le haut de la vallée du Verdon.

La dernière agrandirait beaucoup l'aire territoriale du port de Fréjus et mettrait en valeur la partie la plus reculée des Basses-Alpes; elle

(1) *Statistique de la France publiée par le ministère du commerce.* I. R. 1840.
(2) *Collection de Provence, année* 1707. (B. R. Mss.)

apporterait même un contingent assez considérable de menues denrées sur le marché de Toulon, et des bois aux chantiers de construction de la côte.

Celle de Toulon à Manosque serait d'une tout autre importance; elle réduirait de 25 kilomètres sur 108, c'est-à-dire d'une marche sur quatre, la distance entre ces deux villes, qui ne communiquent aujourd'hui que par Aix; elle couperait la ligne d'opérations d'un ennemi qui marcherait sur Toulon, sur Aix ou sur Marseille, et l'obligerait à diviser ses forces. Considérée sous un autre point de vue, elle fortifierait l'impulsion que reçoit aujourd'hui l'agriculture dans la vallée de la Durance, et qui vient de déterminer l'achèvement du canal d'arrosage de la Brillanne à Corbières; elle ouvrirait des sources nouvelles à l'approvisionnement si mal assuré de Toulon. Le pays qu'elle traverserait ne le cède à aucune autre partie de la Provence pour la qualité des céréales, et les blés qui en proviennent sont les plus propres de France à la fabrication des farines d'armement (1). Le percement de la route déterminerait sur cette direction un mouvement analogue à celui qui s'opère autour des minoteries de Marseille, qui affectent à leurs expéditions lointaines les blés fins des Bouches-du-Rhône et de Vaucluse, et les remplacent dans la consommation intérieure par des blés exotiques d'une moindre valeur; la marine a double profit à la multiplication de ces échanges.

Il ne reste plus rien à dire sur le concours qui s'établira entre l'activité de la navigation et celle de la circulation desservie par les chemins de fer; elles croîtront l'une par l'autre. Hâtons-nous cependant de les mettre en contact, et, si nous ne voulons pas être devancés, mettons la main à l'œuvre. Le port de Marseille a, dans ceux de Gênes et de Trieste, des concurrens qu'il serait imprudent de dédaigner. L'Autriche presse la construction du chemin de fer de Vienne à Trieste, par lequel elle espère s'emparer de tout le commerce de l'Europe centrale avec la Méditerranée. Le roi de Sardaigne, dans la bonne administration duquel nous devrions plus souvent chercher des exemples, entreprend le chemin de Gênes à Alexandrie et à Pavie (2). Il exécutera ce travail sur les fonds de l'état sans recourir à l'emprunt, sans rien ajouter aux contributions de son pays. Les études du prolongement de ce chemin au travers des Alpes Lépontines sont achevées; elles démontrent la possibilité de s'élever sur des rails jusqu'au sommet de ces gigantesques

(1) On sait que les farines fabriquées avec des blés de qualité inférieure se conservent mal à la mer, et ne supportent pas la température des régions équinoxiales.

(2) *Progetto di via a regoli di ferro da Genova ad Alessandria ed a Pavia compilato da* J. Porro, *maggiore negl' ingegneri militari, all' indicazioni delle varianti proposte d'all' ingegnere* J.-K. Brunel, *in sequito a visita praticata sulla faccia de' luoghi nel' aprile* 1843. Torino, 1843.

barrières et d'en redescendre au travers de la Suisse jusqu'aux bords du Rhin. La manière dont on emploie à côté de nous le temps que nous perdons en discussions oiseuses ajoute à l'urgence de la jonction de la Méditerranée à l'Océan par le chemin de fer de Marseille à Paris. Les avantages commerciaux de cette ligne ne sont pas les seuls qui la recommandent. En cas de guerre maritime, elle transporterait, en moins de jours qu'il ne faut de mois pour faire par mer le trajet correspondant, le personnel d'une flotte entière de la Méditerranée à la Manche ou de la Manche à la Méditerranée. Les mêmes équipages pourraient combattre aujourd'hui sur les vaisseaux de Cherbourg, dans huit jours sur ceux de Toulon, et compenser par leur mobilité l'infériorité du nombre; le sort d'une guerre peut dépendre de la prompte réalisation de cette nouvelle stratégie.

Les limites de l'avenir promis aux chemins de fer qui partent de la Méditerranée sont peut-être à la veille d'être reculées par une révolution plus vaste qu'aucune de celles qu'ait subies le commerce de cette mer. Le percement de l'isthme de Suez placerait les Indes orientales plus près de Marseille que ne le sont les Antilles; nos colonies de Pondichéry, de Bourbon, de Madagascar, ne seraient plus qu'au quart de la distance qui les sépare aujourd'hui de la métropole; les navires d'Europe arriveraient dans la mer des Indes et sur la côte orientale d'Afrique en moins de temps qu'il ne leur en faut pour gagner la relâche de Rio-Janeïro. Les ingénieurs français qui suivaient Napoléon en Égypte ont déterminé toutes les conditions d'établissement du canal maritime qui mariera l'Europe au monde indien (1). Le niveau de la mer Rouge est de 9 mètres 908 millimètres supérieur à celui de la Méditerranée; d'Alexandrie à Suez, en passant par le Caire, la distance est de 300 kilomètres, c'est-à-dire la même que celle de Paris à Cherbourg. Le jour où cet espace sera franchi par un navire, la moitié du commerce de l'Océan prendra son cours à travers la Méditerranée, et celui de l'Asie et de l'Afrique avec l'Europe décuplera. Ce ne sera point à la France, maîtresse de Marseille, de Toulon, de la Corse et de l'Algérie, à se plaindre de cette révolution; aucun pays après l'Égypte n'y gagnera plus que le nôtre.

Le monde civilisé, disions-nous au début de cette course, gravite tout entier vers la Méditerranée. C'est autour de ce lac européen que s'enfantèrent dans l'antiquité les plus grands chefs-d'œuvre de l'esprit humain, et, depuis le commencement de ce siècle, que d'événemens accomplis! que de semences fécondes jetées sur ses bords! L'Angleterre,

(1) *Description de l'Égypte*, t. Ier. *Mémoire sur la communication de la mer des Indes à la Méditerranée par la mer Rouge et l'isthme de Soueys*, par M. Lepère, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées attaché à l'expédition d'Égypte.

déjà maîtresse de Gibraltar, s'empare de Malte et de Corfou, elle ouvre vers les Indes, par l'Euphrate et la mer Rouge, de nouvelles voies à son commerce; mais, plus soucieuse d'exploiter le monde que de le policer, elle ne se mêle aux peuples barbares qu'autant qu'il convient à ses intérêts. Les réformes du sultan Mahmoud et de Méhémet-Ali sapent par la base l'établissement politique du prophète. La Russie s'avance sur l'empire ottoman et ne lui laisse d'autre alternative que de s'approprier les forces de la civilisation moderne, ou de devenir la conquête d'un peuple capable d'en doter son territoire. La mer qui séparait jadis le monde musulman du monde chrétien sert à les unir dans des relations que chaque jour resserre et multiplie. En trois années de séjour en Égypte, les armées françaises sèment sur les tombeaux des Pharaons des germes qui éclosent au bout de trente ans; elles labourent de leur puissante épée le sol de l'Italie et de l'Espagne, mais elles transportent au sein des peuples qu'elles arrachent violemment à leur repos ces principes de la révolution qui doivent faire le tour du globe : abattues un moment sous l'Europe coalisée, elles se relèvent pour rallumer en Grèce le flambeau où s'éclaira le genre humain; à peine délassées, elles écrasent en Afrique la piraterie barbaresque et jettent sur une côte ensevelie depuis quinze cents ans dans de sanglantes ténèbres les fondemens d'un empire fraternel. Voilà dans la Méditerranée l'œuvre de la première moitié du XIXe siècle! Que sera celle de la seconde, assise sur une bien plus large base, édifiée avec de bien plus puissans moyens?

Puisse la part de la France ne pas être moindre dans les événemens qui s'accompliront que dans ceux qui les ont préparés! Puisse-t-elle s'élever en même temps que tous les peuples à la régénération desquels elle a tendu la main! La nature a placé sur la côte de Provence le foyer de notre influence sur cette mer où s'entrelacent les relations du monde entier : sachons le consolider, l'étendre, et transmettre à nos neveux un héritage digne de celui que nous avons reçu de nos pères.

J.-J. Baude.

ÉTUDES SUR L'ANTIQUITÉ.

LES DERNIERS JOURS

DE LA TRAGÉDIE GRECQUE.

Bibliothèque grecque. — Fragmenta Euripidis et perditorum tragicorum omnium.

Trois noms représentent la tragédie grecque, Eschyle, Sophocle, Euripide; trois noms en marquent les commencemens, Thespis, Phrynichos, Chœrilos; trois noms en marquent le déclin, Agathon, Ion, Achæos. Ainsi l'atteste le *Canon alexandrin*, c'est-à-dire la liste officielle et classique des écrivains les plus considérables, qui fut dressée par les grammairiens d'Alexandrie et close par le fameux Aristarque; mais, outre ces noms principaux, l'histoire nous a transmis ceux d'un grand nombre d'autres poètes : une quinzaine avant Thespis, une centaine après Achæos, d'autres contemporains des trois grands maîtres. Combien d'œuvres se produisirent, admirables ou curieuses! Et presque toutes ont péri! Même de celles des trois grands poètes, une bien faible partie seulement nous est parvenue. D'Eschyle, les critiques anciens reconnaissaient soixante-quinze ouvrages authentiques : il en reste sept

et des fragmens; — de Sophocle, soixante-dix: il en reste sept et des fragmens; — d'Euripide, soixante-quinze : il en reste dix-neuf et des fragmens. De tous les autres poètes, pas une seule œuvre n'a survécu. Un assez grand nombre de fragmens très courts, tels sont les seuls monumens que nous possédions des derniers temps de cette tragédie. On y peut joindre une sorte de drame chrétien de plus de deux mille six cents vers, composé avec des centons d'Euripide, ayant pour titre *la Passion du Christ*, et trois autres morceaux dramatiques d'un genre analogue, mais moins étendus (1). Quelle perte que celle de tant de pièces, dans lesquelles on aurait pu suivre la décadence de cette grande tragédie! Dans l'espace d'un siècle à peine, le ve avant notre ère, elle naît, grandit, atteint la perfection, et décline; bientôt elle est à l'agonie, mais cette agonie dure plusieurs siècles. Et que d'aperçus nouveaux sur les chefs-d'œuvre mêmes l'étude de ces œuvres inférieures eût pu présenter! car c'est surtout à travers sa décadence qu'il faut regarder une littérature pour la bien voir. Chez nous, par exemple, apercevrait-on aussi clairement combien le système tragique du XVIIe siècle est artificiel et abstrait, s'il fallait le juger uniquement d'après les œuvres des deux grands poètes dont le génie a su l'animer? Non; pour l'apprécier à sa juste valeur, c'est dans les tragédies du siècle suivant qu'il faut l'étudier, dans Campistron, dans Châteaubrun, dans La Harpe, dans Voltaire même; alors il est jugé. Quel regret de ne pouvoir contrôler de la même manière le système tragique des Grecs! Combien ces dernières œuvres nous eussent-elles peut-être offert d'analogies inattendues avec le théâtre moderne! Qui sait enfin combien d'horizons imprévus au-delà de l'horizon déjà si nouveau d'Euripide! Interrogeons du moins les fragmens qui nous restent; cherchons à préciser comment se fit cette décadence, dont les ruines seules sont sous nos yeux.

Dès que les trois grands poètes, Eschyle, Sophocle, Euripide, sont morts, la tragédie elle-même commence de mourir. Dans l'année même, on la juge et on règle ses comptes : Phrynichos d'abord (2), dans sa comédie des *Muses*, fait comparaître Euripide et Sophocle à leur tribunal; Aristophane ensuite, dans sa comédie des *Grenouilles*, instruit le procès d'Eschyle et d'Euripide. La première de ces deux pièces est perdue; mais nous avons la seconde. En voici quelques vers :

XANTHIAS. — Que va-t-il donc se passer?

ÉACUE. — Par Jupiter! tout à l'heure, en ce lieu même, un étrange combat va s'émouvoir. On va peser la poésie dans la balance.

(1) Le dernier volume de la *Bibliothèque grecque*, éditée par Firmin Didot, contient ces précieux débris. Ce n'est pas l'un des moins intéressans de cette belle collection.

(2) Qu'il ne faut pas confondre avec le vieux poète tragique Phrynichos, nommé plus haut.

Xanthias. — Quoi! vont-ils peser la tragédie comme la viande des victimes?

Éaque. — Oui, ils vont appliquer aux vers toises, coudées, équerres et fil-à-plomb. Euripide jure de faire passer tous les vers un à un à la pierre de touche.

Xanthias. — Voilà qui ne doit pas plaire à Eschyle!

Éaque. — Non, déjà il baisse la tête et fait des yeux de taureau.

Le choeur. — Certes, ce lion rugissant sentira dans son cœur une terrible colère, lorsqu'il verra son adversaire aiguiser ses dents avec un bruit aigu. Alors il roulera des yeux pleins de fureur.

Alors on entendra un cliquetis terrible : d'un côté (Eschyle), la haute poésie empanachée; de l'autre (Euripide), un feu roulant d'éclats de vers et de bribes de tragédie! Un mortel s'attaquant au puissant poète monté fièrement sur ses grands mots!

Celui-ci, hérissant sur son cou son épaisse crinière, fronçant un sourcil redoutable, lancera avec son souffle de géant, comme des ais arrachés tout d'une pièce, ses mots largement charpentés.

L'autre, poète des lèvres, habile ouvrier de syllabes, roulera sa langue déliée, lâchant les rênes à sa jalousie. Vous le verrez hacher menu les vers de son rival, et mettre en poussière tout le travail de ces puissans poumons (1). »

On prévoit déjà qu'Euripide aura le dessous, et en effet il est fort maltraité dans la lutte. Eschyle cependant n'est pas trop épargné; mais le dessein du poète est clair, c'est à Euripide qu'il en veut. Seulement, comme un panégyrique messiérait en face d'une satire, il esquisse la critique d'Eschyle pour mieux faire celle d'Euripide; l'une sert de contre-poids à l'autre; cette balance est plus favorable à la comédie, l'antithèse est plus dramatique. C'est une des raisons pour lesquelles il laisse Sophocle dans le demi-jour, au lieu de le mêler au débat. Ce n'est pas seulement qu'il l'admire au point de n'oser pas même l'effleurer en passant; on sent que son admiration pour Eschyle, au fond, n'est pas moins vive : c'est que le parallèle et la discussion plaisante sont plus commodes entre les deux extrêmes, peut-être aussi sa critique ne se sent-elle pas assez forte pour se décider au sujet d'un poète dont les qualités sont plus égales et qui donne moins de prise à la parodie; mais il sait bien comment attaquer Euripide, et il sait bien pourquoi il l'attaque, car il va jusqu'à lui imputer la décadence de la tragédie.

La tragédie d'Euripide, suivant lui, est immorale quant au fond, et décousue quant à la forme. Elle est immorale, parce qu'il n'est pas permis d'exciter la pitié par tous les moyens ni de l'exciter sans mesure; d'étaler les misères du corps aussi bien que les douleurs de l'ame; de chercher toujours dans la peinture de la passion l'expression familière et pénétrante qui remue, qui trouble, qui séduit les ames sans les élever, qui, au contraire, les amollit et les énerve, et qui devient con-

(1) Aristoph., *Grenouilles*, vers 804 à 840.

tagieuse à force de réalité; d'analyser curieusement des nouveautés basses ou périlleuses, et quelquefois des monstres, sans dédaigner même les ressources matérielles et l'appareil des haillons pour émouvoir à tout prix. Elle est décousue, parce que, poète agile, grand improvisateur, inspiré et sceptique, homme de fantaisie et de caprice, le génie d'Euripide est plein de hasard, et ses compositions pleines d'inégalité. Il néglige ses plans plus qu'il n'est permis même à un Grec, et, quand il a traité les scènes à effet, il laisse à son collaborateur le soin d'achever ce qui l'ennuie. Subissant en outre l'influence de la révolution intellectuelle, morale et sociale, qui s'accomplissait alors, et réagissant sur elle à son tour, mêlant à ce pathétique trop vif des déclamations hardies et toutes les saillies turbulentes de l'esprit nouveau, ses œuvres manquent de calme et d'ordre; on y remarque déjà çà et là le trouble et l'agitation des œuvres modernes. L'ordre intime, qu'une conception lente et désintéressée peut seule produire, y fait défaut. Et voilà pourquoi elles ont en somme plus de variété que d'unité. Aristophane n'a donc pas tort, quoiqu'il ne montre que les défauts d'Euripide, et, dès Euripide en effet, la tragédie avait déjà décliné.

Quand il fut mort après Eschyle, et que Sophocle les eut suivis tous les deux, elle descendit rapidement sur cette pente où il l'avait placée. Agathon, son ami et son imitateur, exagéra encore, en les copiant, des défauts qui réussissaient, et sut partager avec lui les bonnes graces du roi Archélaüs et la faveur de tous les Grecs. Plus rapidement encore qu'Euripide, il achemina la tragédie vers la comédie nouvelle. Par là il plaisait à ses contemporains, et il avait pour amis les plus aimables. C'est chez Agathon, après sa première victoire dramatique, que Platon a placé la scène de son *Banquet*, où les convives sont, entre autres, Socrate et Aristophane, auxquels vient se joindre Alcibiade. Nous avons d'Agathon une vingtaine de fragmens, dont le plus long, qui a six vers, donne une idée des tristes jeux d'esprit que ne dédaignait pas dès-lors la tragédie. Un berger qui ne sait pas lire, mais qui rapporte ce qu'il a vu, y décrit lettre par lettre le nom de Thésée (ΘΗCEYC) : « Parmi ces caractères, on voyait d'abord un rond avec un point au milieu; puis deux lignes debout, jointes ensemble (par une autre); la troisième figure ressemblait à un arc de Scythie; puis c'était un trident couché; ensuite deux lignes se réunissant au sommet d'une troisième, et la troisième figure se retrouvait à la fin encore. » Croirait-on qu'Euripide avait donné le modèle de ce singulier détail littéraire, et que Théodecte le renouvela après Agathon?

D'abord le fonds de la tragédie était épuisé. Elle était née du croisement de la poésie chorique avec la poésie épique dans les chants des fêtes de Bacchus. Or, la partie chorique était tombée bientôt, en même temps que l'esprit religieux, qui d'abord l'avait animée. Le chœur, qui

a le rôle principal dans Eschyle, n'a plus que le second dans Sophocle; dans Euripide, il ne tient plus guère à l'action; dans Agathon, il acheva de s'en détacher. Plus tard, on en vint jusqu'à supprimer quelquefois les chœurs des tragédies qu'on représentait. La partie épique, au contraire, s'était développée, et l'action, d'abord admise comme par grace, avait fini par être toute la tragédie; mais ces légendes, homériques et hésiodiques, qui la défrayaient, s'épuisèrent enfin. Ces familles tragiques des Pélopides et des Labdacides avaient fourni tout ce qu'elles pouvaient fournir de meurtres, d'incestes, d'adultères et d'horreurs de toute sorte; il n'y avait plus à en espérer, à moins de fausser les traditions. Ainsi, par ses deux élémens, épique et chorique, la tragédie dépérissait; elle avait fait son temps. « Cette mythologie, sur laquelle elle vivait depuis plus d'un siècle, avait été enfin épuisée par tant d'écrivains empressés de reproduire incessamment les mêmes sujets dans des drames qui se comptaient par centaines; en outre, une infatigable parodie tendait, depuis bien des années, à la chasser du théâtre, comme une audacieuse philosophie à l'exiler du monde réel. L'histoire, à laquelle la tragédie avait, par exception, touché deux ou trois fois, eût pu renouveler heureusement les tableaux de la scène; mais Athènes, abaissée plus encore par elle-même que par sa fortune, ne suffisait plus à une tâche trop forte pour son patriotisme expirant, et que lui eussent d'ailleurs prudemment interdite les ombrages de tant de tyrannies diverses, aristocratiques et démocratiques, lacédémoniennes et macédoniennes, qui se la disputaient (1). »

Fallait-il donc recourir à la fantaisie, imaginer soit des héros nouveaux, soit des aventures nouvelles? Euripide, dans quelques-unes de ses pièces, l'avait essayé : il avait modifié plusieurs légendes pour les rajeunir et pour en tirer des effets inconnus. Il avait préludé au genre romanesque, qui cependant n'était pas né encore. Agathon exploita cette veine nouvelle, et, par exemple, dans sa pièce intitulée *la Fleur*, les personnages, les noms, les choses, il inventa tout. Il suppléa par la variété des mœurs à celle des passions, et à l'intérêt par la curiosité. Dès-lors, en effet, ce fut la fantaisie qui devint la muse du théâtre. Aristote lui-même, loin de condamner ce procédé nouveau, l'approuva; mais ce n'est pas sans danger qu'on est réduit à repousser du pied le sol ferme et sûr de la tradition ou de l'histoire pour s'élancer d'une aile aventureuse dans les espaces de l'invention pure : entreprise icarienne, vol périlleux, entre les feux brûlans du soleil et les vapeurs humides de la mer. Comparez Shakespeare, soutenu par la tradition et par la légende populaire, créant *Othello*, et Voltaire, sans la tradition, tirant de son cerveau *Zaïre* : même sujet, et pourtant, d'un côté, quelle œuvre

(1) Patin, *Tragiques grecs*, tome Ier.

vivante et profonde, de l'autre, quelle œuvre artificielle et légère! C'est, à part la différence de génie, que l'un s'appuie sur la tradition, qui n'est autre que le fonds de la nature humaine elle-même, qu'il s'y établit puissamment, et qu'il y jette les fondemens d'une œuvre éternelle; l'autre imagine au gré de son caprice, et improvise en vingt jours une œuvre de fantaisie. Or, plus il y a de fantaisie, soit dans la composition, soit dans les détails d'une œuvre tragique, moins elle est durable, parce que la fantaisie, de sa nature, est arbitraire, et que l'arbitraire est passager. C'est le lieu commun qui dure et qui est éternel. La fantaisie, comme la plaisanterie, est locale et contemporaine. Quand les esprits blasés n'admettent plus autre chose, les poètes sont bien forcés d'y recourir; alors la tragédie est perdue. La fantaisie, comme son nom l'exprime, c'est ce qui paraît et disparaît. Le lieu commun, donné par la tradition ou par l'histoire, c'est ce qui est et ce qui reste; c'est le fonds humain, qui toujours subsiste, dans tous les pays et dans tous les temps. — Par conséquent, la fantaisie, à vrai dire, ne pouvait non plus renouveler la tragédie grecque.

Ainsi donc le fonds manquait, mais surtout le génie. Quatre-vingt-douze petits auteurs tragiques que l'on compte font-ils la monnaie d'un bon poète?

En effet, aux trois grands tragiques succédaient leurs familles et leurs écoles. L'existence de ces sortes d'écoles est un fait considérable qui domine toute la littérature grecque. Tout grand poète naissait d'une école, ou une école naissait de lui; d'une façon ou d'une autre, il en était le couronnement ou le chef, et c'était de son nom qu'elle tirait le sien. Telle la caste des prêtres-poètes, qu'on appela l'école orphique; telle la famille de chanteurs qu'on appela les homérides; telles les écoles des lyriques; telles enfin les familles tragiques d'Eschyle, de Sophocle, d'Euripide, et de plusieurs autres encore. Ces écoles étaient fécondes ou funestes. D'une part, cette initiation vivante, cette foi commune, cette adoration et cette poursuite du même idéal multipliaient les forces de chacun par celles de tous (1). De là, quelle sûreté et quelle richesse dans les procédés et dans les vues, surtout quelle assurance dans l'inspiration! Avec l'autorité pour point d'appui, la liberté du génie s'élançait toute-puissante et intrépide, et on pouvait tout, parce que l'on croyait tout pouvoir. Sans cette assurance, sans cette foi, point d'enthousiasme, point de poésie naturelle et vraie. Aujourd'hui le poète isolé se défie, son inspiration est pleine d'inquiétude, sa force est distraite; il cherche sa voie, et, lorsqu'il la trouve, au milieu du premier essor, il s'arrête, il songe à ce que dira la critique. Il hésite, le moment

(1) Rapprochez les écoles des prophètes chez les Hébreux, celles des bardes, des druides et des scaldes chez les peuples du Nord; enfin et surtout, dans le monde moderne, les écoles et familles des peintres italiens.

de foi est passé; il faut attendre que le génie revienne, et l'esprit souffle quand il veut. Heureux ces poètes qui ne doutaient pas, qui s'excitaient les uns les autres, qui s'enhardissaient, qui s'élevaient! Tous ces génies divers poussaient ensemble; c'était une seule moisson, semée en même temps, germant du même sol, dorée par le même soleil, abreuvée des mêmes rosées! Dans cette atmosphère favorable, qui donc n'eût pas été poète? ou qui n'eût été philosophe dans les jardins d'Académus? — Cependant, d'un autre côté, ces écoles ne donnaient pas l'inspiration, elles la favorisaient seulement; elles développaient le métier autant que l'art. Fécondes tant qu'il y eut du génie, dès que le génie manqua, elles devinrent funestes. En effet, quelle source d'œuvres communes! quel foyer de médiocrités! L'imitation morte succède à l'initiation vivante. Soulevés par les procédés qu'on leur prête, mille esprits impuissans croient tout pouvoir. Sans s'avouer que l'inspiration personnelle leur manque, ils essaient de se faire, si l'on peut parler ainsi, une sorte d'inspiration extérieure; ils la demandent aux œuvres des maîtres; ils copient ces œuvres, ils les retournent, ils les manient et les remanient, espérant peut-être vaguement que l'originalité se communique par le contact. Aussi ne composent-ils eux-mêmes que des œuvres ou plutôt des produits inanimés, uniformes et monotones, que des pastiches brillans çà et là, mais par reflet. Alors, chose déplorable, il y a des milliers de littérateurs et pas un poète. Alors, chose périlleuse même et dissolvante, il y a des milliers de formes au service de pas une idée. — Mais les écoles tragiques surtout furent plus funestes que fécondes, car non-seulement elles ne créèrent point, mais elles détruisirent, et voici comment.

Une tragédie, dans le principe, était destinée à n'être jouée qu'une fois, à l'une des fêtes de Bacchus. Les représentations dramatiques n'avaient lieu qu'à ces fêtes; quelquefois seulement la pièce était reprise, quand elle avait été bien accueillie. Dans l'intervalle d'une représentation à l'autre, elle était retouchée ou remaniée. Ainsi le furent *la Médée* d'Euripide, et peut-être *les Nuées* d'Aristophane, etc. Il arrivait très rarement qu'on reprît la pièce sans y rien changer; c'était la marque d'un succès complet : ce fut le cas des *Grenouilles*. Si le poète était absent ou mort, ses collaborateurs ou ses élèves, ses parens ou ses amis, sa famille ou son école, se chargeaient de la *diascève*, c'est-à-dire du remaniement. Que d'altérations arbitraires, surtout pour accommoder l'ouvrage aux nouvelles circonstances politiques, pour en refaire une œuvre actuelle, une réalité, ce que devait toujours être chacune de ces pièces avant d'être une œuvre d'art! En outre, la famille ou l'école héritait des pièces inédites du poète, et ce n'était pas sans y avoir mis la main qu'elle les faisait représenter. Euphorion, fils d'Eschyle, remporta quatre fois le prix en faisant jouer des pièces que son père n'avait

pas encore données, et il est probable que Philoclès, neveu du même Eschyle, avait présenté au concours quelque ouvrage posthume de son oncle, lorsqu'il remporta la victoire sur l'*Œdipe roi* de Sophocle. Eschyle, pendant sa retraite en Sicile, écrivit sans doute un certain nombre de pièces qui ne furent représentées qu'après sa mort, et sous d'autres noms que le sien. Il est attesté que le fils de Sophocle, Iophon, donna sous son nom plusieurs ouvrages de son père, et Euripide laissa trois fils qui firent de même. Ce fut un de ces fils, ou plutôt son neveu, nommé comme lui Euripide, qui fit représenter après sa mort *Iphigénie à Aulis*, *Alcméon* et *les Bacchantes*, et qui, par ces trois pièces, remporta le prix. C'était donc vraiment un droit d'héritage reconnu : on en usa et abusa.

Ce ne furent pas seulement les parens et les amis qui s'approprièrent les œuvres des trois grands tragiques. Néophron de Sycione, sous Alexandre-le-Grand, interpola d'un bout à l'autre la *Médée* d'Euripide, et la publia comme une tragédie nouvelle de sa façon. Heureusement c'est bien la seconde édition d'Euripide, et non pas celle de Néophron, qui nous est parvenue. Ce Néophron avait, dit-on, composé cent vingt tragédies. Avant l'imprimerie, ces fraudes étaient faciles; elles étaient d'ailleurs autorisées. Ce qui était d'abord droit d'héritage fut bientôt regardé comme droit commun. La propriété des ouvrages de l'esprit était inconnue alors. Toutes ces admirables tragédies, dont chacune est pour nous un monument sacré, étaient à la merci de tous les petits poètes à qui il pouvait prendre fantaisie d'en faire usage. Une fois données au public, elles n'appartenaient plus à personne, mais à tout le monde. Il y eut, quoiqu'à un moindre degré, quelque chose de semblable chez les modernes, jusqu'à Molière. Depuis, et ce n'est pas un mal, nous avons changé tout cela. Chez les Grecs, la poésie ni les œuvres poétiques n'étaient chose individuelle, comme chez nous, mais chose commune, tout comme le soleil et comme l'air. Ainsi le premier venu put corrompre impunément ces chefs-d'œuvre, qui étaient la propriété de tous; c'était une sorte de communisme littéraire : au point que les poèmes homériques, transmis pendant environ quatre cents ans par la mémoire et la parole seules, puis rédigés d'abord partiellement, réunis ensuite en un corps, revus, refondus, recensés, interpolés de mille sortes, n'ont peut-être pas été plus corrompus que les ouvrages des tragiques. Ce n'était pas le style seul qui se trouvait remanié, mais la fable même. On bouleversait tout.

Que voulait-on en effet? Faire des pièces nouvelles avec les anciennes; car, par un phénomène curieux, mais naturel, la production diminuant et la curiosité croissant toujours, on remettait à neuf les vieux chefs-d'œuvre. On y mêlait parfois un appareil pompeux et une mise en scène éclatante, qui les relevait ou qui les effaçait, mais qui les renouvelait et les faisait accepter. C'était surtout Euripide et Sophocle que

l'on accommodait ainsi. Quant à Eschyle, l'entreprise était moins facile : comment démolir ces grands blocs pélasgiques pour en faire des constructions modernes? et l'on y touchait beaucoup moins. Aussi bien les deux autres plaisaient davantage. Euripide surtout était adoré : Aristophane déjà s'était moqué de cette passion excessive :

Bacchus. — N'as-tu jamais eu une envie soudaine de purée?
Hercule (qui était le dieu goinfre.) — De purée? Oh! oh! mille fois dans ma vie.
Bacchus. — Me fais-je assez comprendre? Faut-il en dire davantage?
Hercule. — Pour ce qui est de la purée, c'est inutile; je comprends fort bien.
Bacchus. — Tel est le désir qui me consume pour Euripide.

Il va sans dire qu'outre les chefs-d'œuvre remaniés on faisait paraître des tragédies nouvelles, mais comment nouvelles? La plupart étaient composées de lambeaux pillés çà et là; c'étaient des bigarrures ou des redites. Voici donc quelles étaient les deux opérations inverses, mais analogues, de ces *rapiéceurs* (1) : ou bien ils cousaient des vers de leur façon dans les tragédies des grands maîtres, ou bien ils inséraient des morceaux des grands maîtres dans de mauvaises pièces de leur façon; la falsification ou le plagiat, l'interpolation ou le centon, procédés analogues, également misérables, ou plutôt pitoyables manipulations. Toutefois il y eut encore çà et là, jusqu'à l'époque d'Aristote, quelques poètes qui n'étaient point méprisables, puisqu'il a daigné les citer : c'étaient, par exemple, Chærémon, les deux Astydamas, descendans d'Eschyle, les deux Carcinos, qui eurent leur école à part, ce Théodecte dont nous avons parlé, Dicæogène, et deux Sophocle, outre le grand. Les fragmens de ces poètes sont très courts et n'ont pas beaucoup de valeur. Il y en a une cinquantaine de Chærémon : il paraît qu'il excellait dans les descriptions, ce qui n'est pas directement tragique, et on peut ajouter, d'après quelques-uns des traits qui sont sous nos yeux, que ces descriptions n'étaient pas exemptes d'affectation et de mignardise. Il y a onze fragmens du second Carcinos, huit sous le nom des Astydamas, dix-neuf de Théodecte, dont nous avons cité le plus long, presque rien de Dicæogène, rien des deux Sophocle. D'un certain Moschion, qu'il faut nommer aussi, on a vingt-trois fragmens, dont un d'une trentaine de vers sur ce thème éternel, la vie sauvage et la naissance des sociétés. Au reste, il est étonnant à quel point les fragmens si peu nombreux de tous ces poètes se répètent les uns les autres; à chaque pas, on rencontre les mêmes pensées et quelquefois les mêmes expressions à peine retournées. Cela confirme ce qu'on sait d'ailleurs sur les procédés employés dans ces écoles grecques, par suite de cette sorte de communisme dont nous parlions. C'est que, par

(1) Nom donné par Aristophane à Euripide, qui était loin de le mériter comme tous ceux dont nous parlons.

exemple dans l'école des homérides et dans celle des tragiques, il y avait une collection de lieux-communs tout faits, de maximes et d'antithèses, de vers même et de morceaux qu'on se transmettait; c'était comme un répertoire où chacun puisait à son gré, ou bien, qu'on nous pardonne la comparaison, une espèce de trésor poétique, à peu près comme ceux que l'on fait aujourd'hui pour les écoliers sous forme de dictionnaires, si ce n'est que ceux-là n'étaient pas écrits, mais se transmettaient de vive voix, et qu'ils étaient aussi à l'usage des maîtres. C'était dans la mémoire qu'on gardait tout cela; on sait que la mémoire alors était plus vive qu'aujourd'hui, parce qu'elle était plus exercée. Si les bons poètes eux-mêmes ne se faisaient pas faute de puiser dans ce fonds commun qu'ils enrichissaient en retour, à plus forte raison les poètes inférieurs et les *diascevastes*, soit épiques, soit dramatiques, y prenaient-ils à pleines mains de quoi replâtrer leurs reconstructions. C'étaient des matériaux tout prêts, et une sorte de ciment poétique, propre à rajuster tout. Et cela explique très bien comment, même chez les bons poètes grecs, le style ne tient pas toujours à la pensée. Le style existe jusqu'à un certain point en dehors d'elle et en lui-même. Il y a un certain nombre de belles draperies qui peuvent s'attacher ici ou là sur telle ou telle idée. Pour l'esprit grec, artiste et rhéteur, amoureux des finesses jusqu'à la rouerie, subtil jusqu'à la malhonnêteté, la forme importe presque plus que le fond; un beau détail, une expression brillante, un heureux tour, une formule bien aiguisée, ont leur prix en eux-mêmes, indépendamment de la pensée. Aussi voit-on que le même moule sert à vingt idées différentes, que la même antithèse reparaît cent fois, les deux termes diversement balancés montant ou descendant tour à tour, selon l'argument : procédé littéraire que nous constatons sans le trouver légitime, et qui ne satisferait pas des esprits moins artistes et plus consciencieux. — D'ailleurs, à ne considérer même que l'art littéraire, où cette voie les conduisait-elle? Précisément à ces misères auxquelles nous les voyons réduits : à l'interpolation en règle et au centon systématique, dont *la Passion du Christ* va tout à l'heure nous présenter le dernier excès.

Mais, si le talent poétique s'affaiblissait, le goût des représentations dramatiques croissait toujours; et ce n'était plus seulement à Athènes qu'on se passionnait pour les tragédies, des théâtres s'élevaient partout. En 420, on en bâtit un grand nombre dans le Péloponnèse. Polyclète, architecte, sculpteur et peintre, construisit celui d'Épidaure; Épaminondas, celui de Mégalopolis. Celui des Tégéates, restauré par le roi Antiochus, était tout en marbre. Chaque ville importante avait le sien. Nous ne parlons pas de la Sicile et du théâtre de Syracuse, pour lequel Denys lui-même composait ces pièces qui faisaient conduire aux car-

rières le railleur Philoxène : Denys pourtant écrivait sur les tablettes d'Eschyle, qu'il avait achetées à grand prix dans l'espoir qu'elles l'inspireraient. Les Béotiens eux-mêmes eurent leurs jeux scéniques, comme le prouve une inscription rapportée par Bœckh; les Thessaliens pareillement, puisque Alexandre, tyran de Phères, le plus cruel des hommes, fondait en larmes lorsqu'il voyait jouer *Mérope* par le fameux Théodore. On sait ce que raconte plaisamment Lucien de l'enthousiasme des Abdéritains pour Euripide : sous le règne de Lysimaque, s'il l'en faut croire, une épidémie les tourmenta; un comédien célèbre leur avait joué l'*Andromède*, et voilà qu'ils couraient tous par les rues, maigres et pâles, et déclamant comme lui :

« O amour! ô tyran des hommes et des dieux! »

Les rois macédoniens poussèrent jusqu'à la passion le goût de la tragédie : Euripide et Agathon avaient passé leurs dernières années à la cour d'Archélaüs. Philippe, son successeur, ne fêta pas moins les poètes, et traita les acteurs avec beaucoup de munificence et de bonté; on le voyait souvent au théâtre, et c'est même dans un théâtre qu'il fut tué. Alexandre, non content de traiter magnifiquement les comédiens, eut toujours auprès de lui deux poètes, c'étaient Néophron et Antiphane, et il déclamait lui-même souvent de longs morceaux de tragédies qu'il savait par cœur. Une troupe dramatique suivait son camp dans toutes ses conquêtes; c'était peut-être un moyen de civilisation en même temps que de divertissement. Nous voyons que Bonaparte en usait de même. Dans une note autographe datée d'Égypte, outre des fournitures d'artillerie, il demande : « 1° une troupe de comédiens; 2° une troupe de ballarines; 3° des marchands de marionnettes pour le peuple, au moins trois ou quatre; 4° une centaine de femmes françaises. » Alexandre, à Ecbatane, où se célébrèrent des jeux funèbres en l'honneur d'Héphestion, fit venir de Grèce trois mille comédiens. Ses successeurs l'imitèrent. Antigone, entre autres, proposa de grands prix pour les artistes dramatiques. Les rois de Pergame les favorisèrent également; mais ce fut surtout en Égypte, à la cour des Ptolémées, princes lettrés et amis des arts, que le théâtre fut en honneur. Pline parle de la magnifique ambassade qu'ils envoyèrent au-devant des deux poètes comiques Philémon et Ménandre. Ils traitèrent avec autant de largesse les poètes tragiques, et consacrèrent aux représentations théâtrales des sommes immenses. — En Judée même, tant c'était un goût universel, Hérode avait fait bâtir deux théâtres, l'un à Césarée, l'autre à Jérusalem.

C'est ainsi que, partie d'Athènes, la tragédie grecque, quoique dégénérée et mourante, se répandait partout. Les Romains la rencontrèrent à chaque pas, lorsqu'ils s'emparèrent de l'Asie. Lucullus, qui, en allant combattre Tigrane, « enchantait les villes sur son passage par des spec-

tacles, des fêtes triomphales, des combats d'athlètes et de gladiateurs, » ayant enfin pris d'assaut Tigranocertes, « y trouva une foule d'artistes *dionysiaques* que Tigrane avait rassemblés de toutes parts pour faire l'inauguration du théâtre de cette ville, et jugea à propos de s'en servir dans les spectacles qu'il donna pour célébrer sa victoire (1). » Plus tard, lorsque le Suréna des Parthes envoya la tête et la main de Crassus à Hyrodès, en Arménie, celui-ci donnait une fête dans laquelle on jouait une tragédie d'Euripide.

« Lorsqu'on apporta la tête de Crassus à la porte de la salle, un acteur tragique, nommé Jason, de Tralles, jouait le rôle d'Agavé dans *les Bacchantes*, au moment où elle vient d'égorger son fils. Sillacès se présenta à l'entrée de la salle, et, après s'être prosterné, il jeta aux pieds d'Hyrodès la tête de Crassus. Les Parthes applaudirent en poussant des cris de joie, et les officiers de service firent asseoir à table Sillacès par ordre du roi. Jason passa à un personnage du chœur la fausse tête de Penthée qu'il tenait à la main (2), puis, prenant la tête de Crassus, avec le délire d'une bacchante et saisi d'un enthousiasme réel, il se mit à chanter ces vers : « Nous apportons des montagnes ce cerf qui vient d'être tué, nous allons au palais, applaudissez à notre chasse! » Cette saillie plut fort à tout le monde; mais, lorsqu'il continua le dialogue avec le chœur : « Qui l'a tué? — Moi, c'est à moi qu'en revient l'honneur, » Promaxéthrès, celui qui avait coupé la tête et la main de Crassus, s'élança de la table où il était assis, et, arrachant à l'acteur cette tête, il s'écria : « C'est à moi de dire cela plutôt qu'à lui! » Le roi, charmé de cet incident, lui donna la récompense d'usage, et fit don d'un talent à Jason. Telle fut l'issue de l'expédition de Crassus, et la petite pièce après la tragédie. »

Sans suivre la tragédie grecque à Rome, nous voyons comment le goût du théâtre était encore très vif, quand le génie poétique était déjà mort; voici un autre trait caractéristique de cette décadence, c'est que les comédiens célèbres remplacèrent les grands poètes, et devinrent les maîtres du théâtre.

Dans l'origine, c'étaient les poètes eux-mêmes qui étaient acteurs. Sous le régime démocratique, le théâtre et les représentations dramatiques s'étaient organisés démocratiquement. Lorsqu'un poète voulait faire jouer une tragédie, il allait trouver l'archonte et lui demandait de mettre un chœur à sa disposition. L'archonte assignait au poète un chorége. Le chorége était un riche citoyen auquel on décernait la fonction onéreuse et honorable de former un chœur, de le nourrir, de le faire instruire, de l'équiper, en un mot de le mettre en état de jouer une pièce. Le poète, ayant obtenu ce chœur, lui récitait sa pièce morceau par morceau, et les choristes répétaient après lui autant de fois qu'il était nécessaire pour que la pièce fût bien sue. Le poète se réservait le per-

(1) Plutarque, *Vie de Lucullus*, 29.
(2) Tel est le sens de ce passage de Plutarque, *Vie de Crassus*.

sonnage, d'abord unique, qui avait été ajouté au chœur pour constituer la tragédie. Même quand il y eut deux et trois personnages, il continua quelque temps à se charger d'un rôle. C'est ainsi que Sophocle remplit ceux de l'aveugle Thamyris et de la jeune Nausicaa qui jouait à la paume avec ses compagnes. Le poète s'adjoignait peut-être deux de ses collaborateurs ou de ses amis; mais il arriva sans doute que ce moyen manqua. Alors ce ne fut plus le poète, ce fut l'état qui se chargea du soin de faire représenter les pièces. Le chorége payait les choristes, l'état paya les acteurs. Ces acteurs prirent naturellement le nom d'*artistes dionysiaques*, c'est-à-dire consacrés à Bacchus (*Dionysos*), en l'honneur de qui ces fêtes dramatiques se célébraient. On les faisait instruire, et bientôt on institua des concours d'acteurs, parallèlement en quelque sorte aux concours de poètes. Comme les représentations dramatiques faisaient partie du culte, c'était un devoir pour les citoyens d'y assister : de là vient que l'état encore distribuait de l'argent à ceux qui n'avaient pas de quoi payer leur place au théâtre, et une loi prononçait la peine capitale contre l'orateur qui eût proposé de prendre l'argent destiné à cet usage pour l'employer à soutenir la guerre.

Ces artistes dionysiaques étaient classés en protagonistes, deutéragonistes et tritagonistes, c'est-à-dire acteurs des premiers, des seconds et des troisièmes rôles. Quelques-uns des protagonistes devinrent célèbres : entre autres, Timothée, ce Théodore, qui jouait si pathétiquement Mérope, Molon, Satyros, qui donna des conseils à Démosthène, Aristodème, et surtout ce Polos d'Égine, qui, pour mieux jouer le rôle d'Électre pleurant sur l'urne de son frère, pleura des larmes véritables sur l'urne même qui contenait les restes de son fils. — Quoiqu'ils menassent pour la plupart une vie assez débauchée, non-seulement ils étaient honorés à ce point qu'on leur élevait quelquefois des statues, mais, ce qui paraît plus étrange, plusieurs, Néoptolème et Thessalos par exemple, furent assez considérés même pour qu'on les chargeât de missions diplomatiques, lorsqu'ils allaient en représentations à l'étranger.

En effet, pendant leurs congés, c'est-à-dire dans l'intervalle des diverses fêtes de Bacchus, prenant sous leur direction et à leur solde d'autres comédiens de moindre talent, ils allaient jouer de ville en ville, moyennant des sommes considérables. Ils étaient engagés d'avance pour un certain nombre de représentations par les magistrats des villes, et ils étaient passibles d'un dédit très fort en cas de retard au jour fixé. C'est ce qu'atteste une inscription découverte en 1844 par M. Le Bas sur les murs d'un théâtre antique, dans les ruines d'Iasos, en Carie. Elle donne aussi la liste d'une troupe dramatique composée ainsi qu'il suit :

Joueurs de flûte.	Timoclès et Phœtas.
Tragédiens.	Posidonios et Sosipâtre.

Comédiens.	Agatharque et Mœrias.
Citharède.	Zénothée.
Citharistе.	Apollonios.

Il est probable qu'au lieu de retourner à Athènes, quelques-unes de ces troupes dramatiques se fixèrent dans telle ou telle ville, et donnèrent naissance aux associations dionysiaques. La plus remarquable de ces associations s'était établie à Téos, puis à Lébédos, vers le temps d'Alexandre. Ces corporations étaient si favorisées, qu'elles obtenaient des immunités et des exemptions d'impôts pour les villes où elle faisaient leur séjour. C'était donc, pour peu qu'on eût de talent, une excellente profession que celle de comédien, puisqu'on y trouvait à la fois honneur et profit; mais autant les acteurs distingués étaient bien traités par les villes, autant ils maltraitaient eux-mêmes les acteurs médiocres qu'ils dirigeaient. C'étaient ordinairement ceux-ci qui remplissaient les rôles de dieux, et, dit Lucien, « lorsqu'ils avaient mal joué Minerve, Neptune ou Jupiter, on leur donnait le fouet. »

Il va sans dire que ces grands acteurs continuaient l'œuvre de destruction qu'avaient commencée les petits poètes. L'héritage des tragédies ayant passé dans leurs mains, à leur tour ils les remanièrent, retranchant, ajoutant, accommodant les rôles à leurs moyens. A quoi avait-il servi que l'orateur Lycurgue portât une loi pour prévenir ces interpolations? — A constater le mal sans y remédier, ou à le prédire sans le prévenir. Ces acteurs eurent quelquefois d'illustres spectateurs et d'illustres rivaux. Antoine, à Athènes et à Samos, essayait d'en amuser Cléopâtre. Néron, poète, acteur et citharède, courait les scènes des petites villes grecques pour y disputer des prix : outre les rôles de l'incestueuse Canacé, d'Œdipe aveuglé, du despote Créon, d'Alcméon, d'Hercule, il jouait celui d'Oreste tuant sa mère.

Les représentations tragiques et comiques duraient encore au temps de saint Jean-Chrysostôme et de Théodose. Saint Augustin, à l'âge de dix-sept ans, assistait à celles que l'on donnait sur le théâtre de Carthage (Bossuet, vers le même âge, était fort assidu aux pièces de Corneille). Ce fut, au VIe siècle, l'empereur Justinien qui supprima ces représentations. Quant à la tragédie elle-même, depuis long-temps déjà elle n'existait plus. C'était à la cour des Ptolémées, dans cette atmosphère philologique, qu'elle avait achevé de mourir. La faveur des grammairiens l'avait étouffée.

Désormais, simple exercice littéraire, destinée à la lecture et non plus à la scène, elle ne conserve de la tragédie que le nom. Les chrétiens adoptent cette forme ancienne pour répandre la foi nouvelle; car, ainsi qu'on l'a très bien remarqué, tandis que l'église d'une part frappait le théâtre d'anathème, de l'autre « elle faisait appel à l'imagination

dramatique, elle instituait des cérémonies figuratives, multipliait les processions et les translations de reliques, et composait enfin ces offices qui sont de véritables drames : celui du *Præsepe* ou de la crèche à Noël; celui de *l'Étoile* et des trois rois à l'Épiphanie; celui du sépulcre et des trois Maries à Pâques, où les trois saintes femmes étaient représentées par trois chanoines, la tête voilée de leur aumusse, *ad similitudinem mulierum*, comme dit le Rituel; celui de l'Ascension, où l'on voyait, quelquefois sur le jubé, quelquefois sur la galerie extérieure, au-dessus du portail, un prêtre représenter l'ascension du Christ (1). » — En même temps donc l'église essayait, avec des morceaux des tragédies profanes, de composer des tragédies chrétiennes. C'est une de ces œuvres singulières qui nous est parvenue sous le titre de *la Passion du Christ*. On croit que cette pièce est du IVe siècle, et on l'attribue généralement à saint Grégoire de Nazianze, quoiqu'il paraisse difficile, après l'avoir lue, de l'imputer à un si savant écrivain.

Au reste, ce monument vaut la peine d'être analysé, ne fût-ce que pour sa bizarrerie. C'est un long centon, tiré notamment de six tragédies d'Euripide, savoir, *Hippolyte, Médée, les Bacchantes, Rhésos, les Troyennes, Oreste*. Aussi a-t-il été fort utile pour la récension de ces pièces. Le sujet est non-seulement la passion du Christ, mais la descente de croix, l'ensevelissement, la résurrection, et enfin l'établissement du christianisme. C'est même ceci qui est évidemment la raison et le sens du drame tout entier. Ce dessein ne manque pas de grandeur; mais l'exécution y répond-elle?

La pièce est précédée d'un prologue, comme les tragédies d'Euripide. Les personnages principaux sont : Le Christ, la Mère de Dieu, Joseph, un chœur de femmes (parmi lesquelles Magdeleine), Nicodème, et deux autres personnages, dont l'un appelé *Théologos*, le théologien, doit être saint Jean (2), et l'autre est un jeune disciple.

L'exposition se fait par un couplet de quatre-vingt-dix vers que prononce la Mère de Dieu. Les trente premiers, imités du début de la *Médée*, sont raisonnables; les voici en abrégé : « Plût au ciel que jamais le serpent n'eût rampé dans le jardin et n'eût épié en embuscade sous ces ombrages; le traître! » Ève n'eût point péché et n'eût point fait pécher Adam; le genre humain n'eût point été damné, et n'eût pas eu besoin d'un rédempteur; et moi je n'eusse pas été, vierge-mère, réduite à pleurer sur mon fils qu'on traîne en justice aujourd'hui. Le vieillard Siméon l'avait bien prédit.... — Au moyen de cette transition du vieillard Siméon, arrive une autre trentaine de vers moins raison-

(1) C. Magnin, *Origines du théâtre moderne*.

(2) Comme saint Grégoire de Nazianze est le seul père qui porte un titre par lequel on distingue l'évangéliste saint Jean, c'est peut-être une des raisons qui lui ont fait attribuer cet ouvrage.

nables; c'est un chapelet de maximes de tragédies, qui ne se tiennent pas mieux entre elles une à une que le morceau entier ne tient au sujet. Enfin, dans la troisième trentaine, l'esprit grec fournit à la Mère de Dieu toute sorte d'antithèses et de pointes sur sa virginité rendue féconde. Elle s'approprie les paroles où Hippolyte exprime sa chasteté. Elle se rappelle l'heureux moment où il lui fut annoncé qu'elle allait être mère et où son sein virginal tressaillit de joie, et ce sein est déchiré maintenant par des traits de douleur. « Toute cette nuit, dit-elle, je voulais courir pour voir quels maux souffre mon fils; mais celles-ci m'ont persuadé d'attendre le jour. » Elle désigne par ce mot le chœur, qui, à ce moment, prend la parole :

« Maîtresse, enveloppez-vous vite. Voilà des hommes qui courent vers la ville.

La Mère de Dieu. — Qu'est-ce donc? Vient-on d'apprendre que l'ennemi la menace dans l'ombre?

Le choeur. — C'est une foule nocturne qui roule bruyamment. J'aperçois dans l'espace obscur une armée nombreuse qui porte des torches et des glaives.

La Mère de Dieu. — Quelqu'un vient vers nous à pas pressés nous apportant sans doute quelque nouvelle.

Le choeur. — Je vais voir ce qu'il veut et ce qu'il vient vous annoncer. Ah! ah! hélas! hélas! auguste mère et chaste vierge, quel est votre malheur, vous qu'on appelait bienheureuse!

La Mère de Dieu. — Quoi donc! Veut-on me tuer?

Le choeur. — Non, c'est votre fils qui périt par des mains impies.

La Mère de Dieu. — Ah! que dis-tu? tu me fais mourir.

Le choeur. — Regarde ton fils comme perdu. »

L'avant-dernière réplique est précisément celle de la nourrice à Phèdre dans Euripide, à la suite de ce vers célèbre : « Hippolyte? grands dieux! c'est toi qui l'as nommé. — Ah! que dis-tu? tu me fais mourir! » Il semblerait que le premier cri de la Mère de Dieu dût être pour son fils et non pour elle-même; on n'aime pas que sa première pensée soit celle-ci : « Quoi donc! Veut-on me tuer? » Cela est peut-être plus réel, mais certainement moins idéal, et le personnage de la Mère de Dieu doit être plus près de l'idéal que du réel.

Le chœur lui apprend avec plus de détail qu'au point du jour son fils mourra, que pendant toute cette nuit on le juge. — Survient un second messager : il annonce qu'un disciple perfide a trahi le Maître pour de l'argent. Il raconte comment celui-ci, après la cène et le lavement des pieds, était allé au Jardin des Oliviers prier son père, et comment, dans ce jardin même, le traître, avec une troupe de gens armés, est venu le surprendre et le livrer en l'embrassant. — Les mots du récit de l'Évangile sont conservés çà et là, et des expressions empruntées au polythéisme viennent s'y mêler bizarrement : « Le traître! avoir livré le *chef de nos mystères (le mystagogue)!*... L'illustre Pierre aussi a renié le maître;

seul le disciple qui a coutume de poser la tête sur son sein l'a suivi sans trembler, et il m'a semblé que j'entendais une voix (celle d'un homme ou celle d'un ange, on ne sait) dire lentement, comme si elle s'adressait tout bas au scélérat qui a vendu le Maître : Crime impie! O misérable! ne crains-tu pas Dieu?.... » Par cette transition fantastique, le messager se lance dans une prosopopée, ou long discours indirect, d'environ soixante-quinze vers. La pendaison de Judas y est prédite; des morceaux du *Credo* y sont enchâssés dans des formules du vocabulaire tragique; on y parle de l'enfer avec des périphrases faites pour le Phlégéton. — Et cependant ce damné pourra être sauvé encore, s'il se repent : — idée remarquable au IVe siècle.

La Mère de Dieu répond, si tant est qu'il y ait à répondre, car ce sont plutôt des monologues qui se succèdent sans s'inquiéter l'un de l'autre qu'un dialogue véritable; sa réponse n'a pas moins d'une centaine de vers; elle commence sur un ton parfaitement païen : « O terre, mère de toutes choses, ô voûtes du ciel radieux, quel discours viens-je d'entendre!.... » A son tour, elle parle longuement à Judas toujours absent, et maudit sa scélératesse. Entre beaucoup d'autres pièces de rapport qui composent cette mosaïque, on retrouve vers la fin les paroles que prononce Thésée dans *Hippolyte* :

> Quoi! ne devrait-on pas à des signes certains
> Reconnaître le cœur des perfides humains!

Elle veut se rendre auprès de son fils, le chœur la retient : « Ah! ah! ah! ah! Tais-toi, tais-toi, tu ne pourras plus voir ton fils vivant. — Hélas! quel nouveau malheur m'annoncent tes larmes? — Je ne sais, mais voici qui va nous instruire du sort de ton fils. » Survient un troisième messager. — Le procédé est peu varié, et l'auteur ne cherche pas assez à dissimuler qu'au lieu de se passer en action, toute la pièce se passe en récits. Seulement celui-là n'est pas un messager si abstrait que les autres, c'est un aveugle à qui le Christ a rendu la vue. — Le messager : « Ton fils doit mourir en ce jour; tel est l'arrêt des scribes et des prêtres. » Il raconte l'acharnement des Juifs, semblables, autour de l'accusé, à des chiens furieux; le juge faible, étonné de ses réponses, et n'osant le déclarer innocent : « Allons, parlez, dit-il au peuple; faut-il que Jésus meure ou non? Lequel vaut-il mieux relâcher, lui ou l'un de ces brigands qui sont en prison? » Ils répondent avec de grands cris que c'est Jésus qui doit mourir en croix, et qu'il faut relâcher le brigand. Le juge essaie de leur persuader le contraire, mais il n'y peut réussir. Voilà le jour qui paraît; on va traîner l'accusé hors des portes. La Mère de Dieu répond à ce récit par de belles métaphores très déplacées qu'elle aurait dû laisser où elle les a prises; mais bientôt elle pousse des cris de douleur en apercevant son fils traîné et enchaîné. Elle veut

s'élancer vers lui. Le peuple la menace. Le chœur exhorte la Mère de Dieu à se tenir à l'écart : « D'ici on aperçoit tout au loin, regardons. » Serait-ce que le cortége tout entier de la passion était supprimé ainsi? Je ne le crois pas; en admettant que la pièce fût destinée à être représentée, la procession devait être le principal de la fête.

La Mère de Dieu gémit et souhaite de mourir, puis elle recommence ses antithèses et ses périphrases sur sa virginité féconde, qui font pendant d'une manière trop évidente aux périphrases et aux antithèses des Jocaste et des Œdipe sur leur hymen incestueux; mais celles-ci sont suivant l'esprit grec, et celles-là sont on ne peut plus déplacées dans un sujet chrétien. Elle entre dans de tels détails que les citer en français serait impossible; elle y revient encore plus loin (aux vers 1550 et suivans) en des termes inimaginables; après cela, elle explique au chœur le péché originel qui a rendu la rédemption nécessaire, et elle lui annonce la résurrection qui doit suivre la rédemption. Tout cela est décousu et froid comme un catéchisme; puis elle finit comme elle a commencé, et reprend sa douleur. — Le chœur ne veut pas être en reste de métaphores, et à son tour il en accomplit une très laborieuse pour exprimer son désespoir. — Un quatrième messager vient annoncer que le Christ est crucifié et mourant. Aucune des précautions oratoires et des circonlocutions raffinées qu'emploient en pareille circonstance les poètes grecs n'est omise. Enfin commence le récit; mais, dès le quatrième vers, le principal est dit: Jésus est crucifié. Les vers suivans ne viennent que pour décrire les autres détails de la passion; c'est justement ce qui devait être développé qui ne l'est pas. Ce récit est très mal fait, il n'y a pas d'écolier de rhétorique qui ne le composât infiniment mieux.

« La Mère de Dieu. — Venez, mes filles, venez! plus de crainte! que pouvons-nous craindre maintenant? Allons! je veux voir les souffrances de mon fils. Ah! ah! hélas! hélas! (Ici la scène change et représente le Calvaire). O femmes! comme le visage de mon fils a perdu son éclat, sa couleur et sa beauté! » Alors elle adresse la parole à son fils agonisant; son fils lui répond du haut de la croix et la console doucement. — Pierre vient à passer, pleurant sa trahison : elle demande et obtient le pardon de Pierre. Enfin le Christ expire; elle recommence à se lamenter en plus de quatre-vingts vers. Saint Jean vient, pour adoucir sa douleur, lui débiter des lieux communs, qu'elle sait bien, puisqu'elle les a déjà dits elle-même.

A partir de là, l'action, si action il y a, marche plus lentement encore qu'elle n'a marché jusqu'ici. Un soldat perce d'une lance le côté du Christ; de la blessure jaillissent deux ruisseaux, l'un de sang, l'autre d'eau limpide. Le soldat, converti par ce miracle, se purifie avec cette eau. — Survient Joseph, et l'on opère la descente de croix. En recevant dans ses bras le corps de son fils, la Mère de Dieu dit une litanie de cent

vingt vers, et remaudit Judas. Joseph, pour couper court, lui annonce qu'on l'a vu pendu. On ensevelit le Christ. La nuit tombe. La Mère de Dieu adresse à son fils, qui est dans le tombeau, un nouveau couplet de cent trente vers, tout rempli de bigarrures et dans lequel les mots de la légende chrétienne : « Tu as vaincu l'enfer, le serpent et la mort, » se détachent bizarrement sur des lambeaux d'*Antigone* ou d'*Alceste* : « Tu descends dans ces cavernes sombres, etc. » La même idée est toujours exprimée au moins par dix formes différentes, quelquefois par trente, l'auteur voulant employer absolument toutes les périphrases qu'il a recueillies. La Mère de Dieu en dit, je crois, en somme, plus d'une centaine sur sa virginité. Enfin elle propose aux femmes du chœur de se retirer toutes avec elle « dans la maison du nouveau fils que son fils unique lui a légué. » Et elles se retirent en effet (1). Quelques-unes cependant restent aux alentours du tombeau pour observer ce qui se passe. La scène demeure occupée par Joseph, qui converse avec le Théologien très longuement; il prédit la punition des Juifs, prédiction dont la Mère de Dieu avait déjà touché quelques mots : ils seront dispersés par tout l'univers. Au bout de cette conversation paraît enfin l'aube du troisième jour, ce qui n'est pas, pour le lecteur consciencieux, si invraisemblable qu'on pourrait croire.

Pendant ce temps, si la pièce était représentée, on devait voir, par un double décor, la Mère de Dieu et le chœur dans l'intérieur de la maison. Elle songe à son fils, et sa douleur la prive de sommeil.

« Hélas! hélas! quand donc le sommeil descendra-t-il sur mes yeux?

Premier demi-choeur. — Pour nous, ô maîtresse, étendues à terre, nous avons reposé, laissant aller nos corps, et toutes, vieilles, jeunes ou vierges, appuyant nos têtes contre le dos les unes des autres, ou bien plaçant nos mains sous nos joues, nous avons pris un peu de sommeil; mais toi, tu n'as ni dormi ni étendu ton corps, et tu as passé toute la nuit à gémir. Voici l'aurore....

Deuxième demi-choeur. — Pour moi, agitée aussi d'inquiétude, je suis étendue à terre, mais sans sommeil ni repos, écoutant, ô Vierge, tes violens soupirs et tes sanglots.

La Mère de Dieu. — Debout! debout! Qu'attendez-vous, femmes? Sortez, allez du côté de la ville. Approchez-vous autant que cela vous sera possible, vous apprendrez peut-être quelque chose de nouveau. »

Un cinquième messager arrive :

« Où pourrais-je trouver la mère de Jésus? Est-elle dans cette maison?

Le choeur. — Tu la vois, c'est elle qui est là. »

(1) Je crois qu'après le vers 1,796, malgré ce vers et le précédent, qui ont pu induire en erreur, c'est toujours Joseph qui parle et non pas la Mère de Dieu. Celle-ci est dans la maison, comme on le voit bientôt après. C'est donc à tort, je pense, qu'on lui fait dire les vers 1,797, 1,798, 1,799.

Il lui annonce qu'une nombreuse cohorte marche vers le tombeau pour le garder, de peur que les disciples ne dérobent le corps.

« La Mère de Dieu. — Va! va! cohorte impie, veille bien alentour. Tu serviras peut-être de témoin à sa résurrection. »

La nuit marche (comme on vient de le voir, c'est la deuxième nuit depuis le commencement de la pièce). Une des femmes, Magdeleine, se propose de sortir pour aller épier autour du tombeau; elle y rencontrera peut-être celles qui y sont restées. — La Mère de Dieu veut partir avec elle. Elles réveillent les femmes qui se sont endormies. « Allons! allons! ouvrez vos yeux. Ne voyez-vous pas la lune qui brille? L'aurore, l'aurore va paraître! Voici déjà l'étoile du matin. » Ici la scène changeant de nouveau, ou le décor étant double, ainsi que nous avons dit, Magdeleine et la Mère de Dieu rencontrent les autres femmes qui veillaient à quelque distance du sépulcre. — Enfin elles arrivent au sépulcre même. — Plus de gardes! Embaumons le corps; mais qui soulèvera la pierre? La pierre a roulé loin du tombeau. Le tombeau est vide; le corps a été enlevé! — Elles sont saisies d'effroi. Tout à coup un ange, vêtu de lumière et de blancheur, éblouissant comme la neige, leur annonce la résurrection du Christ. Bientôt le Christ lui-même leur apparaît, et leur ordonne d'aller annoncer aux disciples la bonne nouvelle. Puis vient un sixième messager, et, selon les habitudes du théâtre grec, la narration en forme succède au récit sommaire de l'événement. Le messager raconte aussi les inquiétudes que ce miracle inspire aux prêtres; mais ce qui est curieux, et ce qui prouverait que cette pièce n'était pas faite pour être représentée, c'est un dialogue entre les gardes du tombeau et les prêtres incrédules, qui s'intercale ici dans le récit même, et qui forme une scène dans une autre scène. Les noms des interlocuteurs sont indiqués hors du texte, comme dans le courant de la pièce proprement dite. Les prêtres engagent les gardes à dire à Pilate qu'ils se sont endormis, et qu'on a volé le corps pendant leur sommeil. Pilate hésite à croire les gardes; ils vont peut-être avouer la vérité, quand les prêtres se hâtent de prendre la parole pour brouiller tout. Cette scène est, à notre avis, la plus intéressante de la pièce, et c'est une scène par parenthèse. C'est le messager qui raconte tout cela, de sorte que ce dialogue direct nous arrive indirectement. Magdeleine, à son tour, sur l'invitation de la Mère de Dieu, recommence le récit de tout ce qu'on sait déjà, la résurrection, l'ange vêtu de blanc, et du reste lui fait observer par deux fois qu'elle sait tout cela aussi bien qu'elle. C'est pour le messager qu'elle parle apparemment.

La scène change une dernière fois. Toutes les femmes se rendent à la maison où les disciples sont rassemblés. On ferme les portes, et, malgré les portes fermées, voilà que le Christ apparaît au milieu d'eux.

Il leur adresse à peu près les mêmes paroles que dans l'Évangile pour exhorter les apôtres à aller prêcher par toute la terre, liant et déliant en son nom. Tout se termine par une longue prière au Christ et à la Vierge.

Tel est ce drame singulier, qui contient quelques passages assez beaux parmi des longueurs infinies. C'est en quelque façon un *mystère* destiné peut-être à une sorte de demi-représentation, c'est-à-dire de récitation sans mise en scène et sans décors, mais plus vraisemblablement à la lecture seule, dans quelque école chrétienne ou dans quelque cloître; car, outre cette scène intercalée dans un récit, il faut songer que, sur deux mille six cents vers et plus dont la pièce se compose, et qui à entendre réciter eussent lassé la patience d'un saint, la Mère de Dieu pour sa part en dit mille ou douze cents, qui à réciter eussent lassé les poumons d'un moine. La lecture permet quelques haltes. Maintenant il y a tant de maladresse et quelquefois tant d'inconvenance dans ce centon, sans parler des fautes de métrique, qu'il me paraît difficile de l'imputer à Grégoire de Nazianze, un saint et un littérateur si distingué. Ce qui s'adresse à Vénus dans Euripide, le chœur ici l'adresse à Marie. Cela rappelle cet épisode d'un poème anti-religieux publié à la fin du dernier siècle, dans lequel la vierge Marie s'accommode de la ceinture de Vénus. Vraiment, à qui vient de lire cette tragédie de *la Passion du Christ,* l'auteur paraît avoir fait la même chose, involontairement, que voulut faire l'empereur Adrien, lorsque pour détruire la religion chrétienne, en profanant les saints lieux où elle a pris naissance, il fit mettre la statue de Jupiter sur le Calvaire, et celle de Vénus à Bethléem. — Ce drame dure trois jours; le chœur va deux fois se coucher et se relève deux fois. — L'épilogue, que rappelle un peu le prologue d'*Esther,* mérite attention. Il est conçu en ces termes : « Je t'adresse ce drame de vérité, et non de fiction, non souillé de la fange des fables insensées; reçois-le, toi qui aimes les pieux discours. Maintenant, si tu veux, je prendrai le ton de Lycophron (esprit de loup), reconnu dorénavant pour avoir en vérité l'esprit de l'agneau (1), et je chanterai dans son style la plupart des autres vérités que tu veux apprendre de moi. » L'auteur chrétien, après avoir fait un centon d'Euripide, offre de faire encore sur un sujet sacré un centon de Lycophron. On croit cependant que cet épilogue est de Tzetzès, célèbre grammairien et mauvais poète de Constantinople, à la fin du XIIe siècle.

Sur les trois autres morceaux dramatiques qui se trouvent réunis à celui-là avec les fragmens des petits tragiques dans le dernier volume de la *Bibliothèque grecque,* quelques mots suffiront. Le premier est d'une

(1) Nous avons mis *l'esprit de l'agneau* au lieu de *l'esprit de douceur,* pour rendre le jeu de mots entre Λυκόφρονος et γλυκόφρονος, qui sans cela est intraduisible en français.

date antérieure à *la Passion du Christ*. L'auteur est un poète juif appelé Ézéchiel, qui vivait un ou deux siècles avant notre ère. Ce sont plusieurs fragmens d'une pièce tirée de l'ancien Testament, intitulée à peu près *la Sortie d'Égypte*. C'était l'Exode paraphrasé. — Le second est un dialogue dont voici les personnages : un paysan, un sage, la Fortune, les Muses, le chœur. La Fortune est entrée chez le paysan. Le prétendu sage en conçoit de la jalousie. Les Muses essaient en vain de le consoler. L'auteur est Plochiros Michaël, la date inconnue. — Le troisième est de Théodoros Prodromos, savant littérateur du XIIe siècle, auteur de plusieurs poèmes. Celui-ci est intitulé *l'Amitié bannie*. Répudiée par son époux, le Monde, qui, par les conseils de sa servante, la Sottise, prend pour concubine la Méchanceté, l'Amitié raconte son malheur à un homme charitable qui lui a donné l'hospitalité. Elle finit même par le prendre pour second mari, quoiqu'on ne dise pas qu'elle soit veuve du premier, mais apparemment selon cette maxime tragique : « Il me rend mes sermens lorsqu'il trahit les siens. » Au reste, outre que l'Amitié, dans son discours de deux cent trente vers, semble toute confite en dévotion, ce mariage a bien la mine d'être purement allégorique et parfaitement innocent.

Voilà donc où aboutit la tragédie grecque après sa longue décadence. Cette décadence, nous l'avons vue se produire et se consommer. Le grand fait qui la domine, après l'extinction du génie, c'est l'interpolation des œuvres, d'abord par les petits poètes dans les écoles tragiques, ensuite par les comédiens, ensuite par les rhéteurs, ensuite par les Juifs, puis par les chrétiens, et, parallèlement à l'interpolation, le centon, qui en est la contre-partie. L'interpolation et le centon commencent par faire brèche dans la tragédie grecque et finissent par la dissoudre et par l'absorber tout entière. L'interpolation, c'est l'agonie; le centon, c'est la mort. Le dernier mot de l'un et de l'autre, le dernier excès du genre et la dernière forme très informe de la tragédie grecque au tombeau, c'est *la Passion du Christ*, ce drame interminable, où tout se passe en récits faits de pièces et de morceaux, cette vaste mosaïque, cette énorme marqueterie, cette éternelle litanie, qui nous rappelle un drame indien, en dix actes, assez ennuyeux aussi, à la fin duquel un des personnages, la prêtresse Camandaki, dit aux autres : « Notre intéressante histoire, si pleine d'incidens variés, est terminée maintenant; nous n'avons plus qu'à nous féliciter mutuellement. »

ÉMILE DESCHANEL.

L'ILE DE CUBA

ET LA

LIBERTÉ COMMERCIALE AUX COLONIES.

I. — *Informe fiscal sobre fomento de la poblacion blanca y emancipacion progresiva de la esclava en la isla de Cuba.* Madrid, 1845.

II. — *La Supresion del tráfico de esclavos Africanos.* Paris, 1845.

III. — *Carta de un Cubano à un amigo suyo.* Séville, 1847.

La législation coloniale des principaux états européens a reposé pendant long-temps et repose encore aujourd'hui, en ce qui touche aux intérêts commerciaux, sur une base à peu près commune : la prohibition. Le moment n'est-il pas venu d'examiner si cette législation, qui a dû prévaloir à une époque où la loi était avant tout l'expression de la force, se concilie encore avec les intérêts bien entendus des sociétés, avec les principes nouveaux de la science économique? Alors que l'on n'avait pas découvert les véritables sources de la prospérité des nations, les métropoles ont pu croire fermement qu'il n'y avait de salut pour leur marine et pour leur commerce que dans l'asservissement de leurs colonies. Il ne faut pas s'en étonner. Quand les grands états européens fondèrent leurs premiers établissemens au-delà des mers, l'industrie de l'Europe était encore dans l'enfance. Les relations maritimes entre les puissances étaient bornées, et chacune d'elles croyait avoir trouvé dans

le système prohibitif appliqué aux colonies le meilleur moyen de développer sa marine marchande. D'un autre côté, le nombre fort réduit, la production limitée des colonies intertropicales, pouvaient faire craindre aux métropoles de se voir privées, par la libre exportation, de denrées dont elles n'auraient pu se pourvoir ailleurs. Aujourd'hui, les mêmes raisons ne sauraient justifier un régime contre lequel protestent hautement les leçons de l'expérience. Il existe des colonies où le système restrictif a depuis long-temps cessé d'être appliqué; ces colonies, autrefois sans importance, ont acquis en quelques années une prospérité telle qu'elles peuvent consacrer l'excédant de leurs finances à secourir leur métropole et se montrent en tout supérieures à elle. Un tel fait nous a paru mériter l'attention de la France : il y a là pour elle de précieux enseignemens à recueillir, une situation curieuse à étudier, un exemple à suivre peut-être. Qu'on ne se figure pas d'ailleurs que l'initiative en cette grave matière soit partie de la Hollande ou de l'Angleterre; qu'on ne s'attende pas non plus à trouver dans l'exemple que nous allons citer une application raisonnée des principes du libre échange. Non, le mot même n'était pas encore inventé chez nous que la chose était depuis long-temps au-delà des mers en pleine voie d'exécution. En 1818, une colonie reçut de sa métropole le droit d'exporter ses produits partout où bon lui semblerait et d'ouvrir ses ports aux étrangers. Cette colonie était l'île de Cuba, et le gouvernement qui faisait le premier cette concession était le gouvernement espagnol.

Ce fait est-il passé inaperçu au milieu de la multitude des événemens qui marquent la première moitié du XIXe siècle, ou n'a-t-on pas jugé qu'il ait eu des conséquences assez remarquables? Nous ne saurions le dire; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'en a jamais été parlé. La France, on ne le sait que trop, est volontiers indifférente à ce qui se passe un peu loin d'elle. A moins qu'un engouement passager ne nous porte à imiter un peuple voisin, c'est de nous seuls que nous prenons d'ordinaire exemple et conseil. Bien des choses nous échappent ainsi que nous aurions intérêt à connaître, et, dans la question qui nous occupe surtout, cette indifférence a déjà eu, elle peut avoir encore des suites funestes. Combien de fois en effet nos lois coloniales n'ont-elles pas été modifiées sans succès depuis un demi-siècle! combien de fois n'avons-nous pas manié et remanié vainement ce code vermoulu des colonies, si peu digne d'un peuple libre, et par les principes odieux qu'il consacre, et par les sentimens qui l'ont maintenu, malgré nos mœurs et nos lumières! Sans doute les sages mesures et les fautes de la politique espagnole à l'égard de l'île de Cuba eussent heureusement servi nos législateurs; guidé par ce précédent, instruit par ces leçons, il n'y a pas à douter que notre gouvernement n'eût fait pour le moins aussi bien que le gouvernement despotique de Ferdinand VII.

Le plus sûr moyen de combattre cette indifférence est de lui opposer les faits mêmes qu'elle néglige. En présence des difficultés que nous créent la situation de nos anciennes colonies et la fondation d'un nouvel établissement en Afrique, il importe d'interroger plus assidûment que jamais l'histoire coloniale des états européens. Plus d'une fois, ici même, on a étudié les procédés qui ont fait grandir et prospérer les lointains établissemens de la Grande-Bretagne (1). Cette fois, l'Espagne et l'île de Cuba nous offriront un spectacle non moins digne d'attention que celui des colonies anglaises. On verra comment trente années de commerce libre ont fait d'une île presque déserte et improductive le plus ferme appui de la richesse et de la puissance péninsulaires. On verra comment la colonie a sauvé de la banqueroute les finances de sa métropole, épuisée par les révolutions, comment elle a garanti sa marine militaire d'une ruine imminente, en se chargeant à peu près seule d'en entretenir les restes (2). La marine marchande et le commerce espagnols ne sont pas moins redevables que l'état à la reine des Antilles. Alors que les colonies du continent américain, secouant le joug des rois de Castille, ouvraient leurs ports aux marines étrangères et portaient un coup mortel à l'activité des spéculateurs de la Péninsule, l'île de Cuba leur offrait chez elle une opulente compensation; elle seule conjurait l'orage, elle seule rendait presque insensible pour les négocians espagnols la perte des Indes occidentales. Que de richesses, que de prospérité, que de bienfaits en échange d'une simple loi de douane! Hâtons-nous d'ajouter que, par une modestie intéressée peut-être, l'Espagne refuse de croire à son œuvre. Il n'est pas d'efforts que le cabinet de Madrid n'ait tentés pour reprendre ce qu'il avait donné : on a tour à tour gêné, contesté, restreint le fécond principe de 1818; mais quelques années de liberté avaient fait un peuple de ces colons isolés, timides, ignorans sous le régime du monopole; ils avaient trop grandi pour être arrêtés par les obstacles qu'on essayait d'opposer à leurs progrès; la jouissance d'un seul de leurs droits leur avait révélé tous les autres. Il est curieux de voir par quelle initiation rapide ils sont passés de la liberté du commerce à la liberté de l'homme, comment ils poursuivent aujourd'hui de leur propre mouvement, avec leurs seules ressources et contre la volonté de la métropole, cette grande œuvre de l'abolition de l'esclavage, qui tient encore aujourd'hui la France indécise, malgré ses millions et sa puissance, devant le mauvais vouloir de quelques colons.

(1) Voyez, dans la série intitulée *Politique coloniale de l'Angleterre*, 15 septembre 1842, 15 mai 1846, 15 février 1847, les articles sur *le Canada*, sur *Bornéo*, sur *l'Australie*.

(2) L'Espagne a toujours eu soin, depuis 1818, de laisser dans les ports de Cuba et de Puerto-Rico la plus grande partie de ses vaisseaux de guerre, afin de se soulager des dépenses que lui aurait coûtées l'entretien de ces bâtimens.

I.

Avant 1818, l'attention de l'Espagne, exclusivement absorbée par les mines d'or et d'argent de ses possessions continentales, ne s'était guère arrêtée qu'à de longs intervalles sur les Antilles. On s'obstinait à ne voir dans ces colonies que des entrepôts ou des stations militaires, nullement des provinces capables d'enrichir un jour la métropole. Cette indifférence du gouvernement espagnol à l'égard des îles est écrite à toutes les pages de ce fameux code des Indes qui les régit, informe compilation de lois hétérogènes, décrets incohérens, que l'Espagne appliquait indifféremment à toutes ses colonies ultra-atlantiques, sans tenir compte des différences de climats, de mœurs et de populations. Le nom des Antilles en général, pas plus que celui de Cuba, ne se lit nulle part dans ce code étrange dont ces îles étaient les premières victimes. Basées sur le monopole, de telles lois pouvaient ne pas trop entraver les progrès des provinces minières du continent américain, lesquelles, n'ayant à exporter que des métaux précieux, dont le placement est toujours sûr, s'inquiétaient peu que leurs produits allassent à l'Espagne ou à toute autre nation; mais, si la prohibition ne contrariait en rien le développement de ces colonies, elle devait avoir une tout autre influence sur le développement des colonies purement agricoles, telles que l'île de Cuba.

Aussi, de 1511, époque à laquelle commence la colonisation de Cuba, à 1774, date du premier recensement opéré dans l'île, c'est-à-dire dans un espace de deux cent soixante-trois années, la population blanche atteignit à peine le chiffre de quatre-vingt-seize mille habitans. Cuba languissait, pauvre et déshéritée du gouvernement, tributaire à la fois de l'Amérique et de l'Europe, obligée d'emprunter à l'une l'or de ses mines, à l'autre le grain de ses campagnes, la farine de ses moulins. Chaque année, les galions venus du Mexique, du Chili et du Pérou, qui apportaient à la colonie l'argent nécessaire au paiement de l'armée et de l'administration, à l'entretien des citadelles, des arsenaux et des ports, se croisaient dans la rade de la Havane avec les navires espagnols qui y déposaient les denrées indispensables aux habitans. Tant que l'Espagne avait conservé la suprématie maritime, les approvisionnemens de l'île avaient été assurés, la petite population de Cuba s'était maintenue calme et heureuse; mais, depuis que le pavillon des rois de Castille ne régnait plus en maître sur les océans, la colonie s'était vue soumise à de cruelles vicissitudes. Au premier coup de canon tiré par les puissances européennes, des flottes ennemies avaient traversé les mers, des corsaires sortant de Saint-Thomas et de toutes les îles du voisinage avaient bloqué les ports, intercepté les routes d'Espagne et des Indes. Les galions n'arrivaient plus, les fariniers de la Péninsule avaient

cessé d'expédier aux colons leur pain quotidien; les sucres et les tabacs s'entassaient vainement, sans pouvoir être échangés, dans les magasins de la Havane; toute valeur était morte, tout commerce anéanti; le règne du dénûment et de la famine commençait.

Durant les guerres de l'indépendance américaine surtout, les colonies transatlantiques de l'Espagne en général et celle de Cuba en particulier avaient essuyé des privations tellement intolérables, par suite du blocus de leurs ports, que le gouvernement de Madrid s'était vu dans l'obligation forcée de déroger en partie aux anciennes lois du monopole. Une ordonnance de Charles III, rendue en 1778, annulant le privilége de Cadix et de Séville, étendit à treize ports de l'Espagne le droit de commercer avec les Amériques. Si faible, si insignifiante que puisse paraître en elle-même cette concession, elle n'en eut pas moins pour l'île de Cuba d'assez heureuses conséquences. En effet, en temps de paix, la concurrence créée par un plus grand nombre d'arrivages amenait nécessairement une baisse dans le prix des marchandises importées, tandis qu'un plus grand nombre de demandes causait une hausse dans celui des denrées destinées à l'exportation. En temps de guerre, il fallait bloquer treize ports au lieu d'un seul, prendre deux cents navires au lieu de trente ou quarante : un blocus rigoureux devenait donc impossible. Aussi est-ce à dater de ce décret que l'on commence à signaler les premiers progrès de la colonie cubane. Dans les quatorze ans qui s'écoulèrent, de 1778 à 1792, la population blanche s'accrut de 37,000 habitans. C'était plus qu'il ne s'en était établi en cent ans, sous le régime du monopole absolu.

Telle était la situation de la colonie au moment où la révolution française, traversant les mers, vint souffler sur Saint-Domingue, et jeter à Cuba, avec un débris de la population de notre colonie, un nouvel élément de richesse. Un colon français échappé du Cap et recueilli par un pêcheur de Cuba acclimata dans l'île le café, ce précieux végétal qui, par un préjugé incompréhensible, avait été regardé jusqu'alors comme une plante de curiosité et d'agrément. Tout le monde se mit dès-lors à le cultiver. De nouvelles concessions furent demandées et faites par le fisc à des conditions favorables pour l'agriculture. La *Vuelta arriba* (1), encore couverte en grande partie de forêts vierges ou de marécages, vit de distance en distance ses arbres séculaires tomber sous la cognée pour faire place à des plantations artificielles, moins vigoureuses, mais plus utiles et plus lucratives. L'eau de ses sources abondantes, habilement détournée, porta de sillon en sillon la fertilité et la vie. Une ère nouvelle s'ouvrait. La fortune des uns naissait de la ruine et du naufrage des autres.

(1) Versant septentrional de l'île de Cuba.

Cuba cependant n'était pas au bout de ses épreuves. Que lui servait de triompher de la nature, d'imposer de nouveaux produits à son sol, si des lois absurdes l'empêchaient de convertir ces produits en richesses positives, si les navires de l'Espagne n'en pouvaient charger qu'une faible portion, si la moindre hostilité entre la métropole et toute autre puissance maritime les refoulait dans ses magasins et obligeait la population à mourir de misère à côté des témoignages entassés d'une opulence inutile? A ces maux qui l'avaient éprouvée lorsqu'elle était moins peuplée et moins riche, à ces désastres qui la menaçaient encore dans l'avenir, quel devait être le remède? C'est là ce que personne encore ne savait, ni en Espagne ni à la Havane; c'est là ce que les colons ne devaient apprendre qu'au prix d'une longue et douloureuse expérience.

La révolution française ébranlait l'Europe. L'Espagne, comme les autres puissances du continent, s'en était émue; mais les obligations que lui imposait le pacte de famille, la crainte de compromettre le sort de Louis XVI par des hostilités prématurées, la retenaient encore dans une neutralité prudente. Délivrée à la fois, en 93, de ses engagemens et de ses appréhensions, elle lança ses soldats sur la crête des Pyrénées et jusque dans les provinces méridionales de la France. Cuba ne tarda pas à ressentir les cruels effets de cette guerre. Sur toutes ses côtes, des navires français armés en course promenèrent le pavillon tricolore, enlevant les approvisionnemens qui lui arrivaient d'Espagne en même temps que l'argent qui lui venait du continent voisin. Jamais l'île n'avait été si étroitement bloquée; jamais elle ne s'était vue entourée par des ennemis aussi actifs, aussi audacieux, aussi intrépides. L'accroissement de sa population, dont elle était si fière, devint pour elle un nouveau sujet de deuil et de terreurs; elle n'en fut que plus promptement affamée. En peu de mois, l'île fut livrée à toutes les horreurs de la disette. Le manque de numéraire se fit aussi cruellement sentir : les capitalistes cachaient leur argent; les employés civils et militaires, ne touchant plus de solde, se voyaient réduits à vivre d'emprunts et de réquisitions; il était aussi difficile à la Havane de se procurer une piastre qu'une livre de pain. Les blancs étaient réduits à partager la cassave et les bananes boucanées de leurs esclaves. Cependant les campagnes n'en produisaient pas moins, les fruits de plusieurs récoltes encombraient les magasins des ports, attendant en vain les navires qui devaient les charger. Dans cet état de choses, l'anarchie se manifesta chez les Cubanes; les mutins parlèrent de soulèvement et de révoltes; les inconstans s'apprêtèrent à émigrer; les superstitieux prédirent la fin du monde; l'abattement et la consternation étaient partout. Pressée par ces tristes alternatives, l'administration coloniale crut devoir prendre un parti décisif, et, sans attendre les ordres de la métropole, le gouverneur ouvrit, par un arrêté d'urgence, les ports de l'île aux navires

neutres qui viendraient y déposer des vivres en échange des produits agricoles. Des pêcheurs catalans se chargèrent d'aller répandre des copies imprimées de ce décret sur les côtes des États-Unis. Il n'en fallait pas davantage; au bout de quelques jours, cent navires de tous tonnages, arrivant de l'Amérique du Nord, jetaient l'ancre dans la baie de la Havane, apportant l'abondance et l'espoir aux lieux où régnaient la consternation et la disette. C'était toute une révélation. Cuba s'aperçut qu'elle pouvait être riche et puissante par elle-même, que la fécondité de son sol et le bonheur de sa position lui permettaient de se passer de tout le monde, pour peu qu'on laissât quelque liberté à son commerce. L'enivrement fut aussi grand que le désespoir avait été profond. On se remit avec ardeur aux travaux des champs, de nouvelles forêts furent livrées à l'exploitation, et les moissons de l'année suivante donnèrent des résultats tels qu'on n'en avait pas encore vu de semblables.

Cette année-là, une nouvelle décision du gouvernement local redoubla l'activité du commerce. Les vêtemens des colons s'étaient usés, et l'épuisement des magasins empêchait qu'on pût les renouveler. L'importation fut ouverte à la navigation neutre pour les tissus, comme elle l'avait été pour les subsistances. Cuba vécut ainsi dans une indépendance forcée de l'Espagne jusqu'en 1801. A cette époque, un ordre du roi Charles IV rappela en vain les Cubanes à la lettre du vieux code des Indes et du monopole; l'essor était pris; la révocation des décrets coloniaux de 1793 et 1794 n'eut aucun effet. D'ailleurs le gouvernement espagnol, menacé par des révolutions intérieures et par des invasions du dehors, n'avait plus ni le temps ni la force de ramener ses colonies lointaines à l'obéissance. Préoccupé de son existence propre, il les laissa libres de se gouverner à leur fantaisie, et, n'ayant plus à leur donner ni troupes, ni trésors, il dut s'estimer heureux qu'elles voulussent bien consentir à vivre par elles-mêmes, sans secouer entièrement son joug.

Peu à peu le système de liberté commerciale, favorisé par la faiblesse de la métropole, se consolida, se compléta, se naturalisa sur le sol cubane. Les étrangers purent s'établir et fonder dans les ports de l'île des maisons de commerce sous la protection de la faveur publique, si ce n'était sous les auspices des autorités locales. Les gouverneurs successivement envoyés de la Péninsule à la Havane trouvaient en arrivant les choses établies sur ce pied : ils s'efforçaient bien d'entraver, autant qu'il était en eux, la marche des idées et des événemens, par suite de ce patriotisme exclusif qui distingue la race espagnole d'Europe; mais l'île de Cuba avait gagné à ce système cent mille habitans en vingt ans. Près d'elle, tout autour du golfe, sur la presqu'île voisine du Yucatan, dans les profondeurs de l'Amérique du Sud, grondait une formidable tempête d'indépendance. Il n'eût fallu qu'une décision maladroite, un décret intempestif, un ordre trop sévère, pour attirer cette

tempête sur Cuba et compléter au-delà de l'Atlantique le naufrage de la puissance espagnole. Quel gouverneur eût osé prendre vis-à-vis de la métropole la responsabilité d'une pareille catastrophe?

Ce n'était là cependant qu'un régime provisoire, et les affaires s'en ressentaient. Il fallait que la sanction de la loi vînt consolider un ordre de choses que les circonstances seules avaient établi, mais que les circonstances aussi pouvaient détruire. Ce n'était pas chose facile à obtenir que la consécration légale du principe de la liberté commerciale. La prospérité de Cuba n'avait pas affaire à de médiocres ennemis. Il lui fallait vaincre l'entêtement d'une monarchie d'autant plus jalouse de son autorité absolue, qu'elle était de toutes parts aux prises avec la révolte et l'insurrection; il lui fallait triompher de préjugés que les provinces lointaines devaient trouver d'autant plus tenaces, que les provinces placées au cœur même de l'Espagne les avaient plus ouvertement, plus vigoureusement bravés. Ici encore, les événemens vinrent à propos servir les Cubanes. Le parti libéral, sorti victorieux de l'invasion, se relevait en Espagne. Ferdinand VII avait été obligé d'accepter la constitution de 1812, et les colonies assimilées, quant au droit de représentation, aux provinces continentales, venaient d'être invitées à envoyer des députés aux cortès. La Havane se fit représenter par don Francisco Arango, homme de cœur et d'intelligence, observateur profond, à qui l'expérience avait tenu lieu d'étude, et dont la science positive se fondait sur des faits et sur des chiffres bien plus encore que sur des théories.

Le nouveau député vint à Madrid plein de confiance dans ces doctrines de la liberté du commerce auxquelles Cuba devait sa prospérité, et qu'il se plaisait à résumer en quelques mots significatifs : « Quatre-vingt-seize mille habitans en deux cent soixante-trois ans, — cent cinquante mille en vingt-quatre! » Il s'occupa, dès son arrivée, d'agir directement sur l'esprit du roi. Du premier coup d'œil, il comprit que, dans des temps de troubles, où les finances ne fonctionnent que très imparfaitement, il faut moins s'appliquer à agir sur les opinions que sur les intérêts. Par des sacrifices opportuns, faits tant de ses deniers que de ceux de l'île, il sut gagner l'affection du roi, et finit par obtenir de la reconnaissance ce qu'il n'aurait jamais arraché des convictions. Grace au désintéressement du député cubane, en 1818, un décret royal abolit pour l'île de Cuba le système restrictif. Le droit ancien fut abrogé quant au commerce. Cuba avait désormais sa charte comme l'Espagne : seulement la constitution espagnole était politique et révocable; la charte cubane, tout entière commerciale, était moins sujette aux révolutions. Aussi, dès 1823, la Péninsule, après n'avoir recueilli du régime constitutionnel que des troubles et des désordres, retombait-elle

sous le joug de l'absolutisme, tandis que la liberté de Cuba survivait au système sous lequel elle était née.

Ainsi, l'œuvre capitale de la période révolutionnaire, qui finit pour l'Espagne à la campagne du duc d'Angoulême et à la restauration du roi absolu, fut l'émancipation commerciale de l'île de Cuba. Il était temps que le gouvernement de la Péninsule songeât à se créer des colonies productives ailleurs que sur le continent. L'Amérique du Sud lui avait échappé, un aventurier venait de lui ravir le Mexique; de ces immenses vice-royautés des Indes, il n'allait plus lui rester qu'un débris tellement insignifiant, tellement inapprécié, qu'on avait cru pouvoir, sans inconvéniens graves, lui accorder, en échange de quelque argent, cette liberté commerciale que le Pérou, le Chili, le Mexique, n'avaient pu acquérir ni au prix de l'or de leurs mines, ni par la longue menace de leur émancipation. Cuba mit à profit les instans; il semblait qu'elle eût hâte de repousser par le travail les injustes mépris du gouvernement espagnol. Ce qu'elle avait fait jusqu'alors n'était rien auprès de ce qu'elle allait faire, maintenant que sa position était devenue fixe et régulière. Dix ans ne s'étaient pas écoulés, que sa population comptait déjà 100,000 ames de plus. Les plantations de café étaient au nombre de 2,067, dont la moindre se composait de 50,000 arbres. Cuba exportait 400,000 caisses de sucre (1). En échange de ces produits qu'elle livrait aux navires de toutes les nations d'Amérique et d'Europe, elle consommait pour plus de 100 millions de francs de marchandises étrangères.

Un jour, Cadix s'étonna de voir arriver d'Amérique un navire chargé de piastres. On crut les Indes reconquises, les mines du Nouveau-Monde rouvertes à l'Espagne, le temps des galions revenu : c'était Cuba, la petite colonie, l'île si long-temps méprisée, qui envoyait à la métropole son premier tribut en récompense de la liberté commerciale qu'elle en avait reçue dix années auparavant. Le fait était incompréhensible pour les gens qui ne savaient pas (et le nombre en était grand en Espagne) ce que l'indépendance du commerce peut apporter d'activité et d'opulence dans une colonie agricole. On se rappela alors que, depuis 1818, l'Espagne se chargeait d'envoyer à Cuba des gouverneurs, des juges, des administrateurs de toute espèce, des vaisseaux et des marins en grand nombre, des généraux et vingt-cinq mille soldats à peine vêtus; mais on ne se souvenait pas que tous ces hommes envoyés si loin eussent, durant leur séjour à Cuba, coûté un denier à la métropole, ni en entretien, ni en traitement. Ils revenaient toutefois pour la plupart avec des économies considérables. Qui avait

(1) La caisse de sucre pèse 200 kilogrammes.

pourvu à leurs besoins? qui les avait payés? qui les avait enrichis? La colonie même qui jetait en ce moment à la Péninsule le superflu de ses rentes. Le trésor de la Havane devint, dès 1830, le fonds de secours, la caisse de réserve de la monarchie espagnole; c'est là que puisait la reine Christine, lorsque, l'insurrection dévorant les ressources financières de la Péninsule, elle se trouvait sans liste civile. Des tributs payés à diverses époques par la colonie s'était formé le capital légué par Ferdinand VII à ses filles et à sa veuve. L'île avait fait tous les frais de la malheureuse expédition de Barradas destinée à reconquérir le Mexique, et de plus, de 1832 à 1841, elle avait échangé 36 millions de piastres fortes contre une égale valeur en traites royales, — plus de 185 millions de francs (1)! A cette même époque, sa population blanche comptait plus de cinq cent mille ames. Cuba entretenait avec toutes les nations du monde un commerce actif et florissant; les États-Unis introduisaient annuellement dans ses ports pour plus de 11 millions de piastres de marchandises, l'Angleterre pour 5 millions; la France, l'Allemagne, la Russie et le Brésil, pour 4 millions et demi. La somme totale de ses exportations s'élevait à plus de 150 millions de francs : c'était plus de quatre fois ce que Cuba exportait en 1818. L'Espagne recevait sur le total de cette exportation pour environ 25 millions de produits qui, taxés en douane suivant un tarif modéré, ne laissaient pas de rapporter au trésor des sommes considérables, outre le tribut directement prélevé sur la colonie. De plus, le pavillon national, qui n'importait à Cuba, en 1828, que pour 700,000 piastres fortes de marchandises, et qui n'en exportait que pour 600,000, figurait, en 1841, dans l'importation pour 14 millions de piastres, et dans l'exportation pour 7. L'Espagne prenait ainsi sa large part de la prospérité qu'elle avait créée; elle recueillait directement et indirectement des fruits abondans de la loi libérale rendue par Ferdinand VII en 1818. La possession de l'île de Cuba représentait pour ses finances un revenu net de 75 millions de francs; elle suffisait à l'entretien de la presque totalité de sa marine militaire, d'un bon tiers de sa marine marchande; elle alimentait un cinquième de son commerce, elle servait de garantie à tous les marchés de son gouvernement soit avec les sujets espagnols, soit avec les banquiers étrangers (2).

A peu près vers le même temps, quels avantages rapportait à la France et à l'Angleterre la conservation de leur système colonial? L'une sacrifiait à ce système son importante industrie saccarine indi-

(1) L'année dernière, le trésor de Cuba a payé encore les frais de la propagande monarchique que l'Espagne faisait au Mexique, dans l'espoir de relever le trône d'Iturbide en faveur d'un des princes de sa maison.

(2) Les banquiers qui traitent avec le gouvernement espagnol ont toujours soin de faire stipuler dans leurs contrats qu'ils seront remboursés par des traites sur le trésor de l'île de Cuba.

gène; l'autre, pour maintenir sur ses marchés le haut prix du sucre et permettre à ses colonies de vendre le leur sans perte, frappait les sucres étrangers d'une surtaxe qui lui enlevait en dix ans 300 millions de numéraire. Cependant ni l'une ni l'autre ne comptent dans ces sacrifices l'entretien de leur administration, de leurs flottes et de leurs armées coloniales, les indemnités à payer par suite des révoltes d'esclaves, les frais ordinaires et extraordinaires, les dépenses de toutes sortes que le maintien de ce régime de plus en plus onéreux leur impose chaque année.

II.

On ferait cependant au gouvernement de l'Espagne plus d'honneur qu'il n'en mérite, si l'on supposait qu'éclairé par de pareils faits, il ne s'écarta plus désormais, à l'égard de sa colonie, de la ligne tracée par le décret de 1818. Malheureusement pour Cuba, les efforts de l'Espagne, à partir de cette époque, furent dirigés dans un sens tout contraire. On ne renonce pas d'un coup à des préjugés de trois siècles. A l'enivrement causé par la première remise de fonds de la Havane succéda bientôt chez les hommes d'état de l'Espagne le désir de s'assurer un plus riche tribut. D'abord on s'étonna de trouver aussi productive une île qu'on avait jusqu'alors dédaignée comme stérile, et puis on finit par se demander pourquoi, produisant déjà beaucoup, elle ne produirait pas davantage. Au lieu de lui tenir compte de ce qu'elle faisait, on se plaignit qu'elle fît trop peu. C'est une tendance commune aux gouvernemens et aux propriétaires inexpérimentés, que de trouver que leurs domaines ne rendent jamais d'assez fortes rentes. A peine ont-ils obtenu leurs premières moissons, qu'impatiens d'en arracher au sol de plus riches, ils tourmentent, pressurent, épuisent les terres ou les peuples. Voilà précisément ce qui arriva dans la Péninsule. On était parti en 1818 du principe inconnu de la liberté absolue du commerce; on raisonna sur les résultats de ce principe d'après les idées connues du système restrictif : le raisonnement était faux, et les conséquences furent déplorables.

Si l'île de Cuba produit annuellement de 5 à 6 millions de piastres, alors que les marchandises importées et exportées ne sont frappées que d'un droit minime, que ne produirait-elle pas si nous augmentions seulement à l'importation les droits de certaines denrées, par exemple des denrées les plus nécessaires à la vie! Ainsi raisonna le gouvernement espagnol. Il faut le dire, il était encouragé dans cette funeste argumentation par les obsessions des provinces agricoles de la Péninsule, qui s'indignaient de voir les États-Unis faire concurrence à leurs farines sur les marchés de Cuba. Que les agriculteurs de la Manche et de la Castille trouvassent mauvais que l'on consommât à la Havane le

pain provenant des États-Unis de préférence à celui qui venait de leurs champs, rien de plus simple; mais ce point de vue étroit ne devait point être celui du gouvernement, qui, au lieu d'agir dans l'intérêt de quelques propriétaires, devait agir dans l'intérêt général et concilier tous les droits. Par malheur, l'égoïsme des hommes d'état espagnols ne le cédait en rien à celui des producteurs de farines. Le gouvernement voulait, lui aussi, augmenter ses revenus, et, tout en ayant l'air de faire droit aux réclamations des provinces agricoles, il ne consulta réellement que sa cupidité.

Ce n'est pas que la législation de 1818 eût entièrement destitué de protection les produits de l'agriculture espagnole. Tout en donnant libre entrée dans les ports de Cuba aux marchandises des autres nations, quelles qu'en fussent la nature et la provenance, la loi avait fait une exception pour les farines étrangères, qu'elle frappait d'un droit élevé, destiné à protéger les farines nationales; mais l'éloignement de la Péninsule, le défaut de communications faciles des provinces agricoles à la mer, le peu de développement de la marine marchande espagnole et la cherté de ses transports avaient rendu cette mesure illusoire : les farines des États-Unis n'en continuaient pas moins, malgré ce droit, à jouir dans la colonie d'une préférence marquée. Les tableaux de la douane sur cet article représentent, par le chiffre de 71,000 barils, l'importation des États-Unis pour 1826, tandis que l'importation espagnole ne s'élève pas au-dessus de 36,000, c'est-à-dire à la moitié. Encore ne faut-il pas comprendre dans le premier chiffre les barils importés par contrebande sur les côtes de l'île, qu'il n'est pas permis d'estimer à moins de 20,000. L'occasion était belle pour le gouvernement de réaliser les rêves de sa cupidité en paraissant prendre la défense des intérêts de l'agriculture nationale. On éleva le droit protecteur des farines espagnoles. Qu'arriva-t-il alors? Comme on n'avait stipulé de droit différentiel que sur la marchandise et non point sur les pavillons, les commerçans de l'Union, ne trouvant plus autant d'avantage à introduire leurs propres farines, envoyèrent leurs navires charger à Santander et à la Corogne des farines espagnoles; leur concurrence fit naturellement baisser le prix des transports entre ces ports et la colonie, et cette baisse tourna tout entière au bénéfice de la marine américaine. Le pavillon de la Péninsule désapprit tellement le chemin de l'île de Cuba, que, durant l'année 1828, sur 86,000 barils de farine importés d'Espagne, 83,000 le furent par des bâtimens américains, 3,000 seulement par des nationaux. En 1829, la proportion, quoique moins défavorable au pavillon espagnol, n'en fut pas beaucoup plus rassurante. Les navires étrangers transportèrent 76,000 barils, la marine de la Péninsule 14,000 seulement.

Ainsi l'augmentation du droit différentiel sur les farines parut d'a-

bord produire un bien; mais ce bien n'était-il pas plus apparent que réel, compensé par la diminution sensible qu'en éprouvait la marine marchande? N'était-ce pas là une véritable perte, qui pesait également sur tout le pays et menaçait à la fois dans une de leurs sources les plus abondantes la puissance et la prospérité nationales? Tels furent les résultats de la première restriction faite au système de commerce libre en faveur des farines de Castille : pour réparer un mal qui n'atteignait qu'une classe, on produisait un malaise général dont la nation entière allait se ressentir. L'Espagne s'était évidemment engagée dans une fausse voie en dérogeant au décret de 1818; il ne lui restait plus que deux partis à prendre : ou revenir franchement au sens du décret, à la lettre des franchises de douane, sans restriction, sans arrière-pensée, ou persister dans le système du droit restrictif en étendant la protection au-delà des limites où elle s'était jusqu'alors tenue. La première de ces mesures était la plus sage, la plus prudente; malheureusement il n'en fut pas jugé ainsi dans le conseil du roi Ferdinand. Une loi rendue à la fin de 1829, exécutée vers les premiers jours de 1830, soumit le pavillon étranger à des droits excessifs de tonnage dans les ports de l'île de Cuba. Cette loi n'atteignit qu'à moitié le but que s'était proposé le gouvernement. L'importation des farines espagnoles par navires étrangers s'abaissa tout à coup en 1830 à 3,000 barils, fut presque nulle en 1831, disparut complétement en 1832, sans que pour cela l'agriculture péninsulaire eût gagné un pouce de terrain. La marine, il est vrai, se releva un peu à ses dépens, elle eut à faire seule les transports qu'elle partageait autrefois avec le pavillon des États-Unis; mais ce fut un faible avantage, et le commerce des farines espagnoles diminua sensiblement. De 85,000 barils, il tomba en 1831 à 39,000, puis à 28,000, puis à 25,000.

Les choses en étaient là lorsque Ferdinand VII vint à mourir, et avec lui la monarchie absolue. L'avénement d'Isabelle II amenait en Espagne le régime constitutionnel avec l'incertitude et l'instabilité qui marchent à la suite de l'inexpérience parlementaire. De plus, la constitution de 1833, plus française que celle de 1812, n'appelait pas les colonies à la représentation nationale. C'est dire assez que les intérêts des Cubanes, se trouvant sans défense en présence de tant d'intérêts contraires, devaient succomber, et que toutes choses dans les colonies, comme dans la métropole, seraient remises en question à chaque nouvelle session des cortès. Ces tristes prévisions ne tardèrent pas à se réaliser : si les dernières années du despotisme avaient été fatales à l'île de Cuba, les premiers jours du système constitutionnel lui furent bien autrement funestes. Jusqu'alors, en effet, on n'avait porté à sa prospérité que des atteintes indirectes, on l'avait gênée par des mesures intempestives, mais sans arrêter ses développemens, sans entraver son

rapide essor. Il était réservé à la liberté de se montrer pour elle moins libérale que l'absolutisme, de se prendre corps à corps avec son commerce, de méconnaître et de lui ravir les plus sacrés de ses droits.

Depuis 1818, la colonie, favorisée par sa position géographique, ses côtes naturellement découpées, riche de rades abritées, d'anses profondes et sûres, opulente en forêts peuplées de bois de construction et de mâture (1), s'était créé une marine que chaque année voyait grandir. Stimulées par l'exemple des États-Unis, par les besoins d'une population toujours croissante, encouragées par les bénéfices que procurait aux armateurs l'échange de leurs sucres et de leurs cafés contre les subsistances tirées du continent de l'Amérique, ses goëlettes, chaque jour plus nombreuses, glissaient d'un port à l'autre, cherchant des cargaisons, sillonnaient le vieux canal pour faire participer l'archipel rocailleux des Bahamas à la fécondité de leur île, ou, fendant le dangereux courant du golfe des Florides, volaient vers New-York et Philadelphie, vers la Balise et la Nouvelle-Orléans. Toujours cependant elles revenaient chargées de farines et de viandes sèches, pleines au retour comme au départ. Dans ce commerce d'échange, si favorable à la vie maritime, la colonie trouvait un nouvel élément de prospérité, sa flotte marchande augmentait, et sur ces mers, depuis long-temps rebelles, c'était encore le pavillon espagnol qu'elle relevait.

Les cortès de 1834 n'en jugèrent cependant pas ainsi; furieuses de voir le commerce des farines échapper aux propriétaires espagnols et la marine marchande de Cuba grandir en proportion décuple de la marine péninsulaire, elles résolurent d'atteindre à la fois l'Union et la colonie, oubliant que frapper la fille, c'était aussi frapper la mère, et que l'Espagne devait être la première à souffrir des désastres suscités à la prospérité cubane. Le 4 juillet 1834, une loi partie de Madrid alla foudroyer, au-delà de l'Atlantique, cette jeune flotte qu'avaient épargnée les ouragans des Antilles et les coups de vent du golfe du Mexique. Cette loi portait à 10 piastres le droit protecteur des farines, sous quelque bannière qu'elles fussent importées, et de plus assimilait presque les navires de Cuba, quant à l'ancrage et au tonnage, aux navires étrangers. C'était la ruine de la marine marchande de Cuba. L'intention des cortès n'était pas, il est vrai, d'aller aussi loin : elles ne voulaient que tourner vers l'Espagne les spéculations des colons armateurs et les obliger à venir charger à Santander les farines qu'ils allaient

(1) L'île de Cuba renferme de magnifiques forêts de bois de construction; ces forêts ont autrefois rendu de grands services à la marine militaire espagnole. Jusqu'en 1798, on avait construit dans l'arsenal de la Havane, avec les bois de l'île, 125 bâtimens de forts échantillons, parmi lesquels 53 vaisseaux, dont 6 à trois ponts. Depuis cette époque, les bois de la Havane passent à l'étranger par l'exportation; de 1825 à 1840, l'île a expédié en Angleterre, par le seul port de Jagua, le matériel nécessaire pour la construction de 30 frégates, ou 1,337,333 pieds cubes de bois.

chercher à Philadelphie ou à la Nouvelle-Orléans; mais comment pouvait-on supposer que des bâtimens aussi légers que ceux dont se composait généralement la marine insulaire se hasarderaient à traverser l'Océan? N'était-il pas tout simple de prévoir en outre que, la fréquence des traversées constituant seule les bénéfices de l'armateur, il aimerait mieux vendre ses bâtimens que de les envoyer en Espagne pour ne faire que deux voyages au plus chaque année? D'ailleurs, à quinze cents lieues de distance, comment asseoir des opérations assurées? comment calculer quatre mois d'avance l'état de la place au moment des arrivages? Si la loi eût arrêté complétement l'importation des États-Unis, les chances devenant égales pour tous, on aurait peut-être essayé d'une lutte; mais aux États-Unis les grandes voies de communication sont si fréquentes et si peu coûteuses, que, malgré les 10 piastres de différence, des farines récoltées à cinq et à six cents lieues de distance de la Nouvelle-Orléans pouvaient se vendre encore sur les marchés de Cuba à plus bas prix que des farines espagnoles recueillies à quarante lieues seulement de la Corogne ou de Santander. D'ailleurs, la qualité de celles de l'Union est tellement supérieure, qu'on leur donne la préférence sur celles de la Péninsule, lors même qu'elles sont plus chères de 4 piastres.

On ne tarda pas à acquérir la triste preuve de l'inutilité de cette funeste mesure en ce qui touchait le commerce espagnol; depuis l'année 1835, où la loi fut mise à exécution, l'importation des farines a toujours été à peu près partagée par moitié entre l'Espagne et l'Amérique, seulement celle-ci a transporté ses produits par sa propre marine. Quant à la marine de Cuba, elle a à peu près disparu ou s'est depuis bornée à caboter sur les côtes de l'île. Voilà le glorieux avantage, voilà le beau triomphe que l'Espagne a retiré de ce déplorable décret du 4 juillet 1834! la ruine de la marine cubane, qui était aussi la sienne, qui portait le même pavillon, sans augmentation de sa propre flotte marchande, — la ruine de la marine cubane au profit de celle des États-Unis! Si le gouvernement de la Péninsule eût été confié à des mains plus sages, à des hommes qui ne fussent pas à la fois juges et parties, comme les députés des provinces agricoles, n'aurait-on pas trouvé au mal un remède plus efficace dans la création de communications commodes et peu dispendieuses? Lorsqu'on songe qu'entre les plaines de Campos, qui produisent en Espagne la plus grande quantité des céréales destinées à l'exportation, et le port de Santander, lieu ordinaire d'embarquement, les transports s'opèrent encore à dos de mulets, on ne peut trouver assez de blâme pour un gouvernement qui n'hésite point entre le sacrifice complet de la marine d'une colonie et la dépense que lui aurait coûtée l'ouverture d'une simple route carrossable. La Péninsule ne pouvait-elle donc suivre le noble exemple que donnait déjà l'île de Cuba en s'occupant du tracé de son premier che-

min de fer? ou plutôt ne pouvait-elle achever ce canal de Campos qui attend vainement depuis tant d'années un prolongement vers le nord?

Les calamités qu'entraîna pour l'île de Cuba la loi du 4 juillet ne se bornèrent point à la perte de sa flotte marchande, d'autres désastres devaient encore s'abattre sur elle et montrer au gouvernement espagnol combien il avait été imprévoyant et léger. Fidèle aux leçons de son ancienne métropole, l'Union de Washington n'a jamais perdu l'occasion de développer son commerce et d'accroître sa prépondérance maritime aux dépens des nations rivales. Tous les décrets restrictifs lancés par l'Espagne depuis 1818 étaient évidemment dirigés contre elle : elle seule importait des farines à la Havane, elle seule avait eu à souffrir de l'augmentation successive des droits qui frappaient les denrées alimentaires. Attaquée plus vivement et plus directement encore en 1834, elle répondit au décret par d'impitoyables représailles. Un acte du parlement américain rendu la même année stipula que tous les navires provenant de Cuba paieraient pour leur cargaison, en sus des droits auxquels étaient soumis les navires étrangers arrivant dans un port des états, un droit égal à la différence de celui qui existait dans les ports de Cuba entre le pavillon national et les pavillons étrangers. Pour bien comprendre ce que cette décision avait de rigoureux, il faut savoir que les bâtimens espagnols payaient dans les ports de Cuba de 17 un quart à 21 un quart pour 100 sur l'évaluation de leur cargaison; les navires américains étaient tenus d'un droit de 24 un quart à 30 un quart. La différence était donc de 7 à 9 pour 100, soit, en terme moyen, 8 pour 100. Aux États-Unis, un navire américain paie 20 pour 100 du prix de son chargement, tout navire étranger acquitte en outre un droit additionnel de 10 pour 100, soit 30 pour 100, auquel est soumis le pavillon étranger. Maintenant, si l'on ajoute au droit payé par les navires étrangers 8 pour 100, ou la différence qui existe entre le droit payé dans les ports de Cuba par les bâtimens du commerce américain et le droit payé par les bâtimens espagnols, on aura 38 pour 100 pour les navires provenant de Cuba. C'étaient, comme on le voit, d'injustes représailles; le pavillon américain n'était soumis dans l'île qu'à la moitié de cette taxe; cette mesure constituait presque une violation du droit des gens. On pense bien qu'une telle loi était le coup de mort pour la flotte commerçante de la Havane.

Si la marine de la Péninsule fut exemptée de ce droit excessif, spécialement établi pour le commerce cubane, elle n'échappa pas entièrement aux dispositions du congrès de 1834. Un article additionnel soumit tout bâtiment espagnol en charge dans un port des États-Unis à l'obligation humiliante de déposer un cautionnement égal au double du prix de sa cargaison, jusqu'à ce que le certificat officiel de son arrivée dans un port d'Europe prouvât qu'il n'avait été destiné ni directement ni indirectement à l'île de Cuba. Ces cruelles représailles eurent deux ré-

sultats : elles écrasèrent la marine marchande de Cuba en lui fermant les ports de l'Union, les seuls à peu près avec lesquels cette marine eût des relations fréquentes et avantageuses; de plus, elles favorisèrent dans les états méridionaux de l'Union la renaissance de l'industrie saccarine, qui était presque entièrement tombée en désuétude depuis que les introductions de Cuba et de Puerto-Rico sur le continent américain avaient réduit le prix des sucres. Les sucres de la Louisiane et de la Floride, en effet, ne pouvaient en aucune façon soutenir la concurrence de ceux des Antilles. Sur ce sol brûlant pendant les chaleurs de l'été, les rigueurs de l'hiver se font cruellement sentir, elles obligent les cultivateurs à ressemer annuellement la canne; le sucre qu'on tire ainsi de la plante mûrie trop promptement est inférieur et très coûteux. Il lui fallait pour se produire sur les marchés une protection exorbitante; il la trouva dans la loi de 1834.

Comme on le voit, le parlement espagnol n'était pas heureux dans ses essais de retour vers le système restrictif aboli en 1818. Dans l'intention de protéger la marine marchande et l'agriculture péninsulaire, il tuait la marine de Cuba, qui était aussi la sienne, exposait son pavillon à subir aux États-Unis l'humiliation d'un cautionnement, fermait à la colonie son principal marché, et jetait dans la consommation une nouvelle quantité de sucre, dont la concurrence devait inévitablement contribuer à avilir le prix de cette denrée. Sur qui devaient retomber en dernière analyse ces déplorables conséquences? Sur l'avide métropole, qui, ayant voulu tout attirer à elle, s'exposait à voir diminuer la production de la colonie, et ses rentes décroître dans une proportion égale. Dans le premier moment, la gêne qui devait résulter de la décision du congrès de l'Union ne se fit que faiblement sentir. Les sucres de Cuba luttèrent contre toutes ces difficultés : exportés par des navires américains, ils soutinrent quelques années encore la concurrence sur les marchés des États-Unis; mais, lorsqu'en 1843 la production de la Louisiane eut pris une importance sérieuse, lorsque le gouvernement de Washington, jugeant le temps venu de la protéger plus efficacement encore, imposa aux sucres et aux tabacs de l'île espagnole des droits excessifs, alors le prix de ces denrées baissa tout à coup, la production s'arrêta un instant, et, si de nouveaux débouchés n'étaient pas venus s'ouvrir devant elle, il était évident que la prospérité de la plus belle colonie du monde allait souffrir de graves, d'irréparables atteintes (1).

Le gouvernement de la Péninsule n'en continuait pas moins ses expériences et ses fautes. Après s'être attaqué à l'importation, après avoir détruit la marine, il menaçait à son tour l'agriculture, en entravant l'exportation. Guerres intestines, révolutions de palais, changemens de

(1) L'abaissement des tarifs anglais a ouvert, depuis ce temps, les marchés de la Grande-Bretagne aux sucres de Cuba.

ministère, vicissitudes politiques auxquelles la population de Cuba restait plus étrangère que toute autre population espagnole, il semblait que l'île dût tout payer, tout subir, tout expier. C'est elle qui solda les troupes envoyées contre les carlistes; le subside de guerre grève encore les produits de la colonie; c'est elle qui servit d'hypothèque à tous les emprunts, à tous les marchés. Chaque nouvelle législature arrivait à Madrid, chargée des réclamations des agriculteurs, des négocians ou des marins espagnols; tous les ans, c'étaient pour les malheureux Cubanes de nouvelles taxes, des impôts extraordinaires. Les sucres, les cafés, les tabacs, toutes les marchandises d'exportation, devenaient tour à tour l'objet d'une loi ou d'une taxe, d'un appendice ou d'un changement dans le tarif des douanes. En vain la junte directoriale de l'île prenait-elle sur elle de suspendre pendant six mois l'exécution des ordres de Madrid, afin de transmettre les résultats de ces intermittences de libre échange au gouvernement de la métropole, et de lui prouver en chiffres officiels que l'exemption de tous droits extraordinaires profitait plus à la marine, à l'agriculture de la colonie et au trésor de l'Espagne que la perception de ces mêmes droits (1). Elle ne recueillait de sa bonne volonté que des réprimandes. Les députés ne voulaient rien entendre; chaque année, ils proposaient de nouvelles lois fiscales et remettaient en question la richesse et l'existence même de la colonie.

En ce moment, on parle encore d'une pétition signée par les propriétaires des mines de charbon des Asturies, tendant à faire prohiber l'exportation du minerai de cuivre de l'île de Cuba pour toute autre destination que la Péninsule (2). Le parlement de Madrid va bientôt être saisi de cette demande; nous n'osons espérer que sa décision ne portera pas un nouveau coup à la prospérité de l'île. Cependant les houillères du nord de l'Espagne commencent à peine à être exploitées, les diverses qualités de leurs produits n'ont été qu'imparfaitement étudiées, et seulement au point de vue théorique; nulle part n'existent ni chemins de fer ni canaux pour transporter les houilles sur les lieux où débarquerait le minerai. D'ailleurs, dans un pays où les choses sont encore aussi peu stables, où l'industrie commence à peine à être connue, est-il opportun de prendre des mesures qui n'auraient d'autre résultat que d'interrompre les travaux des mines de la colonie, et de priver pour un long temps le commerce cubane et les finances espagnoles des sommes énormes que cette exploitation leur livre chaque année? Nous le répé-

(1) Une expérience de ce genre, en 1844, donna pour résultat une augmentation de 1,460 tonneaux dans l'exportation par navires espagnols, et de 10,974 par bâtimens étrangers. C'était pour le pavillon national 4 pour 100, et pour les pavillons étrangers 12 pour 100 d'augmentation sur l'année précédente.

(2) Jusqu'ici le minerai de cuivre de Cuba s'est exporté en Angleterre. L'exportation annuelle se monte à 40,000 tonneaux.

tons, nous n'espérons pas que ces considérations puissantes soient de nature à suspendre la décision du gouvernement espagnol; les propriétaires qui forment la grande majorité des cortès nous ont prouvé que l'île avait tout à redouter de leur jalousie et rien à attendre de leur prévoyance ou de leur justice. Tels sont les obstacles contre lesquels l'île de Cuba a toujours eu à lutter depuis son premier envoi de fonds à la métropole; telle a été pour cette généreuse colonie la reconnaissance de la Péninsule.

Après ce tableau des nombreuses atteintes portées à la prospérité de Cuba par l'égoïsme imprudent de l'Espagne, on pourrait croire que cette île languit aujourd'hui frappée d'une irremédiable torpeur. Il n'en est rien cependant, et là est encore le signe le plus certain des avantages de la liberté commerciale appliquée aux colonies. Sans doute cette application, dans l'acception illimitée du mot, n'a été pour Cuba que passagère; si le décret de 1818 n'a pas été tout-à-fait abrogé, il a été l'objet de nombreuses et funestes restrictions. Néanmoins cette seule période (de 1818 à 1829), pendant laquelle Cuba jouit de franchises si rares et si complètes, suffit pour développer dans sa population une activité, une énergie qui lui permirent non-seulement de lutter sans désavantage contre le mauvais vouloir de l'Espagne, mais de la dépasser encore dans la voie du progrès moral et du progrès matériel. Pour faire ressortir ce qu'un régime vraiment libéral peut avoir de fécond pour les colonies, il nous reste à montrer ce que Cuba, fortifiée par quelques années de liberté commerciale, a pu faire même quand cette liberté lui a été en partie retirée.

III.

Ce n'est pas seulement, comme on pourrait le croire, à la fertilité d'un sol privilégié que l'île de Cuba dut de pouvoir lutter contre les difficultés que lui suscitaient de toutes parts les hésitations de la métropole et l'inexpérience gouvernementale du parlement de Madrid. Autour de Mexico, de Guatemala, de Lima, s'étend un territoire non moins fertile que celui de Cuba, et cependant la prospérité des colonies dont ces villes étaient les capitales n'a pas survécu aux mesures imprévoyantes dictées par des gouvernemens dans l'enfance. La fermeté, l'activité, l'intelligence, voilà ce qui manqua à des populations si favorisées d'ailleurs pour tirer parti des ressources de leur territoire, voilà précisément les armes qu'opposèrent les colons de Cuba aux lois émanées de la Péninsule.

Appelée fortuitement, pendant les guerres de l'indépendance américaine et de la révolution française, et plus tard par le décret de 1818, aux bénéfices des franchises commerciales, la population créole se

sentit tout à coup grandir. Jusqu'alors elle n'avait pour ainsi dire vécu que d'une vie étrangère, n'étant pour elle-même que ce qu'elle était pour l'Espagne et pour les Indes, un peuple parasite oublié au sein de l'Océan, sur une île insignifiante, uniquement destinée à servir de point de ralliement aux flottes et de tête de pont sur l'Amérique. Pendant cette première période de l'histoire de Cuba, rien n'avait distingué sa population de celle des autres colonies espagnoles. Les Cubanes vivaient dans cette indolence routinière que le voyageur retrouve encore également à deux mille lieues de distance, dans les plaines de l'Andalousie ou sur les plateaux du Mexique. Semer et récolter comme on semait, comme on récoltait depuis trois cents ans, moudre la canne entre les cylindres mal arrondis d'un moulin semblable à ceux dont se servaient les ancêtres, cristalliser le sucre dans des chaudières profondes où il s'en perdait une grande partie et sur des fourneaux sans ventilateur, sans tirage, qui dévoraient une forêt à chaque cuite, c'est à quoi se réduisaient l'agriculture et l'industrie cubane au commencement du XIXe siècle comme au XVIe. Tout changea avec la liberté : les esclaves devinrent des hommes, la civilisation moderne leur apparut, et ils la comprirent; l'orgueil de ne plus rien devoir qu'à eux-mêmes les avait mis d'emblée à son niveau.

Dès-lors les colons de Cuba travaillèrent sans relâche, afin de ne compromettre ni les droits acquis, ni ceux qu'ils espéraient encore et dont ils voulaient se rendre dignes. Le contact presque continuel qui s'établit à cette époque entre Cuba et les négocians des États-Unis aida puissamment les colons et fit passer en eux quelque chose de l'activité des Américains. Ils comprirent qu'il y avait autant à gagner dans l'échange des marchandises que dans celui des idées avec les citoyens de l'Union, et, faisant aussitôt bonne et prompte justice des préjugés nationaux, ils devancèrent les lois, en accueillant, contrairement à des prescriptions surannées, les commerçans de l'Union qui voulurent bien venir s'établir parmi eux. Les autorités de l'île, achetées ou indifférentes, fermèrent les yeux sur cette infraction au vieux droit des colonies castillanes, se jugeant d'ailleurs assez autorisées dans leur indulgence par la part active que l'Espagne avait prise à l'émancipation de l'Union. La république de Washington avait pendant long-temps été l'objet marqué de la prédilection du gouvernement espagnol; un décret, rendu en 1779, autorisait les Américains seuls, entre les négocians de tous les autres pays, à recevoir de l'argent en échange de leurs marchandises, dans le cas où les produits de l'agriculture cubane seraient chers ou rares. Les capitaines-généraux gouverneurs de Cuba feignirent de voir dans ce décret une sorte de naturalisation pour les Américains, et ne voulurent point, en expulsant les citoyens d'un pays si spécialement protégé par la Péninsule, s'attirer l'animadversion générale des habi-

tans de la colonie. Il résulta de cette tolérance un fait inoui dans les fastes des nations modernes : c'est que, les lois anciennes se taisant complétement sur la position des étrangers, puisque nul étranger ne pouvait être admis dans la colonie, et ces lois n'ayant point été abrogées, les étrangers ne furent soumis dans l'île à aucune des charges qui pesaient sur les sujets espagnols de Cuba; ils ne payaient ni impôts, ni patente, ni contributions personnelles, et furent, par le fait, beaucoup plus favorablement traités que les nationaux. Cette espèce d'immunité dont jouissaient les étrangers à l'île de Cuba les attira en grand nombre. Avec eux s'introduisirent dans l'île les procédés nouveaux dont elle avait précisément besoin. L'agriculture fit un premier pas : la charrue remplaça la pioche, la fonte et le fer battu prirent la place du bois dans les moulins à sucre. Les colons apprirent à ménager la force des animaux et des hommes, à doubler par l'économie les produits de la terre, à équilibrer ces produits avec l'augmentation des droits. Les moyens de transport furent aussi perfectionnés. Des chemins commodes, bien que grossièrement tracés, permirent de substituer les charrettes aux mules de charge. Bientôt même le concours de la marine vint épargner aux colons une partie de leurs frais de transport. La conformation de l'île est telle que, pour atteindre les principaux ports, la plupart des maîtres d'*ingenios* (sucreries) sont obligés de franchir, par terre, de longues distances, quoiqu'ils se trouvent partout à proximité de la mer. Des capitalistes conçurent la pensée de faire construire un certain nombre de navires qui, passant à jour fixe en face de chacune des habitations de l'île, s'arrêteraient dans les criques les plus favorables et les plus rapprochées pour y prendre les denrées d'exploitation que les colons auraient soin d'y faire déposer à l'avance. La route par terre se trouva ainsi abrégée. D'abord ces voyages furent effectués par des goëlettes; puis, la vapeur étant venue remplacer la voile, les transports s'opérèrent encore avec plus de rapidité et d'économie. Chacune de ces améliorations effrayait l'Espagne. La métropole, tremblant qu'un progrès si rapide n'amenât un jour la colonie à désirer son émancipation, redoublait à son égard de sévérité et d'arbitraire. On a vu comment, n'osant reprendre ouvertement ce qu'elle avait donné, elle avait essayé du moins de le ressaisir en détail; mais elle avait beau faire, elle ne pouvait arracher les germes de vie intellectuelle déposés au sein de la population cubane par la réforme de 1818. A travers les protestations de l'autorité et des lois, cette population continuait sa marche forcée vers la richesse. Ainsi, lorsque le gouvernement de Madrid eut attenté à la marine de Cuba par la loi de 1834, lorsque le prix des transports maritimes eut augmenté par suite du droit imposé à ses navires, l'île songea à combattre le mal par un remède héroïque; elle appela des ingénieurs étrangers et s'occupa sans balancer de tracer partout des voies de fer. La

France inaugurait à peine sa courte ligne de Saint-Étienne, que déjà des locomotives, venues des États-Unis, franchissaient la distance de Güines à la Havane (1837), remorquant des milliers de quintaux de café et de sucre. Ce premier essai ayant réussi, on ne songea plus qu'à en tenter d'autres; des compagnies s'offrirent de toutes parts pour soumissionner l'entreprise de différentes lignes jugées faciles et productives. L'île de Cuba possède aujourd'hui dix chemins ou embranchemens principaux en pleine exploitation. L'Espagne n'a pas même encore ouvert les études de ses premiers tracés.

Ces travaux faits dans un pays neuf en industrie, dépourvu de mines et d'usines, sur une côte accidentée, furent conduits avec tant de tact et d'économie, que le prix moyen du mille anglais prêt pour l'exploitation ne dépassa jamais 17,000 piastres, tandis que la même distance aux États-Unis, où les travaux de ce genre s'exécutent au meilleur marché, ne coûte pas moins de 20,000 dollars (plus de 100,000 francs) (1). Ainsi, pendant que les pays les plus civilisés de l'ancien monde discutaient encore l'exécution de leurs *rail-ways*, l'île de Cuba avait déjà les siens, et préparait activement cette vaste ceinture qui doit entourer l'île entière de cinq cents lieues de fer (2). Un mouvement analogue s'opérait dans l'industrie agricole. Cuba fut une des premières colonies qui appliquèrent les procédés ingénieux de MM. Desrone et Cail à la fabrication des sucres.

C'est par de tels progrès, réalisés tour à tour dans l'agriculture, dans la fabrication et dans les transports, que les Cubanes sont parvenus à maintenir le bas prix de leurs produits, à résister à la concurrence étrangère, à s'ouvrir même de nouveaux marchés. Leurs navires, chassés des États-Unis, ont pris la route du Yucatan, de Carthagène et du Mexique. A Vera-Cruz, à Tampico, à Campêche, leurs sucres et leurs cafés luttent avantageusement, malgré le trajet parcouru et les droits de douane, contre les cafés et les sucres indigènes produits aux environs de ces villes. Ce qui étonne plus encore que ce déploiement admirable d'intelligence et d'activité, c'est la fidélité scrupuleuse avec laquelle l'île paya toujours à sa métropole le tribut qu'elle s'était imposé. Malgré le surcroît de dépenses nécessité par l'exécution des chemins de fer, l'armée, les employés de toute sorte, les juges des divers tribunaux, les marins de la station, recevaient toujours leur traitement intégral. Les recettes du fisc suffisaient à tout, et chaque année 30 à 35 millions de francs en argent monnayé partaient, à la demande de la reine, pour Cadix ou pour la Corogne.

(1) En Belgique, le mille coûte en moyenne 210,000 fr., et en Allemagne, 200,000.

(2) On prépare en ce moment à Cuba l'essai d'un chemin de fer atmosphérique. Ce système rendrait faciles les communications avec le centre de l'île, où les accidens de terrain ne permettent pas l'usage de la traction par locomotives.

La population de Cuba avait deviné toutefois que la politique de l'Espagne tendait à la replacer un jour sous le joug odieux du monopole. Aussi, avertie par les restrictions de plus en plus menaçantes de la métropole, et sachant qu'il faut à une liberté la garantie de toutes les autres, elle poursuivait la conquête des droits qui devaient compléter la réforme limitée en 1818 au commerce. Les Cubanes firent pour la liberté de la presse, pour la liberté de l'enseignement, ce qu'ils avaient fait pour les franchises commerciales; ils voulurent prendre ces libertés malgré les lois, sauf à forcer la métropole de les ratifier plus tard. Une ou deux feuilles périodiques se hasardèrent furtivement; tout le monde s'y abonna, afin de s'instruire du mouvement des ports et du commerce. Bientôt des articles de polémique se glissèrent entre les bulletins de la marée et le relevé des entrées en douane; enfin la politique s'empara presque entièrement des nouvelles feuilles, et le gouvernement ne s'était pas encore éveillé, qu'il était déjà trop tard. Il se publie aujourd'hui dans la seule ville de la Havane six journaux quotidiens, parmi lesquels nous citerons le *Faro industrial*, la plus grande de toutes les feuilles imprimées dans les états de sa majesté catholique; puis un recueil politique, industriel et littéraire, paraissant tous les mois sous ce titre : *Memorias de la Sociedad*. Tous les journaux quotidiens publient dans l'après-midi un supplément consacré au mouvement des ports et aux nouvelles commerciales. En outre, dans l'intérieur de l'île, il n'est pas de petit bourg qui ne possède aussi sa feuille périodique, interprète des besoins, des sentimens, des vœux de sa population. L'autorité sévit bien quelquefois contre les rédacteurs de ces journaux; mais, comme elle ne poursuit guère que lorsqu'elle se voit directement attaquée, on a soin de la laisser tranquille, et ses rares caprices ne ralentissent pas l'ardeur des publicistes insulaires.

Même chose arriva pour l'enseignement : à côté de l'université se fondèrent, timidement d'abord, des institutions particulières. Le silence du pouvoir ayant consacré le privilége de ces institutions, il surgit de tous côtés des établissemens analogues, parmi lesquels ceux de Carajuao et de San-Fernando peuvent rivaliser avec les écoles les plus justement célèbres de l'Europe. De Carajuao sont sortis des hommes dont la littérature et la philosophie espagnole s'honorent à bon droit. La renommée de ces établissemens ne tarda pas à y attirer des élèves de l'île entière, et même de toutes les parties du continent de l'Amérique. Le gouvernement s'aperçut bientôt qu'on désertait l'université pour ces nouveaux colléges. Il s'en vengea en élevant le prix des examens et des diplômes, que l'université conservait seule le droit de délivrer. Il comptait ainsi fermer à un plus grand nombre de jeunes gens l'entrée des professions libérales et empêcher les lumières de se répandre ailleurs que dans le commerce, où il les jugeait peu redoutables. Le diplôme seul, le simple

titre d'avocat, en dehors des études, des examens et de la thèse, coûte 500 piastres (2,500 fr.) à la Havane. Cette rigueur n'arrêta pas l'élan national; un vaste institut, établi sur les plus larges bases, se forma des souscriptions réunies des principaux habitans de l'île. Trente chaires, embrassant toutes les branches des connaissances humaines, furent ouvertes aux jeunes gens de Cuba. Il y eut dans l'école des amphithéâtres de dissection et des ateliers de peinture, un conservatoire de musique et des conférences de droit national et étranger. On adjoignit à l'établissement un cabinet d'histoire naturelle, un salon de lecture, une salle de concert. La Havane eut enfin son *orphéon* et son *cercle littéraire,* qui réunissaient une fois par mois l'élite de la société créole pour lui faire juger les progrès de l'art et les productions de la littérature indigène.

Ces encouragemens donnés aux arts et aux lettres ne restèrent pas long-temps stériles. La littérature cubane, née d'hier, commence à rivaliser avec la littérature actuelle de la métropole. Il semble même que la langue espagnole, si riche déjà dans la Péninsule, se soit enrichie encore en traversant les mers. Une nature plus opulente que celle de l'opulente Andalousie se révèle dans la poésie havanaise. En lisant les pages harmonieuses de Valdes, de Palma, surtout celles de l'infortuné Placido (1), on ne peut s'empêcher de regretter qu'un plus grand nombre d'insulaires ne s'abandonne pas à ces rêveries qui reflètent si mélancoliquement le ciel et l'océan doré des tropiques; mais les Cubanes préfèrent le drame à l'élégie. La muse havanaise aime à se produire sur le théâtre; elle excelle à peindre les mœurs, à stigmatiser les ridicules, à rendre les habitudes et le langage pittoresque des diverses classes de la société. Le catalogue des comédies et des saynètes indigènes est déjà fort long, et, parmi les maîtres de cette école naissante, plusieurs l'emportent peut-être en originalité et en verve comique sur les auteurs modernes les plus admirés de l'Espagne. A côté du *Pelo de la Dehesa,* on peut encore applaudir *el Tio ciego,* cette charmante satire des mœurs des colons. On setrom perait toutefois si l'on croyait que le génie cubane n'enfante que des œuvres légères, destinées tout au plus à charmer quelques heures d'oisiveté. La pente de l'esprit créole l'entraîne plus naturellement vers les études sérieuses de la jurisprudence, de la philosophie et de l'économie politique. Chacune de ces branches des connaissances humaines a dans l'île des représentans et des organes que ne renieraient point les nations les plus civilisées de l'Europe. Les Armas, les Saco et plusieurs autres ont assez montré qu'en fait de science politique la colonie pouvait au besoin donner des leçons à la métropole.

(1) Placido était un mulâtre; il fut impliqué dans la conjuration de 1843, et condamné à mort par un conseil de guerre. L'île entière intercéda vainement en sa faveur. Ce n'est qu'avec attendrissement que les Cubanes prononcent le nom du plus original de leurs poètes.

Toutes les libertés qu'il est possible aux peuples d'arracher par surprise à l'indolence d'une autorité plus inerte encore que rétrograde, les Cubanes les ont emportées successivement d'assaut. La liberté civile et la liberté politique seules leur manquent encore. Celles-là, lorsqu'elles ne sont point octroyées par les gouvernemens, ne viennent qu'à la suite des révolutions. Or, la population de Cuba ne peut pas faire de révolution; le désordre serait sa perte; un danger continuel la menace, danger que les développemens de son opulence n'ont fait qu'accroître, que les dissensions intestines rendraient plus imminent et plus terrible, et contre lequel l'ordre et la tranquillité peuvent seuls lutter avec avantage. Nous voulons parler de cette immense population d'esclaves, que la traite n'a cessé d'augmenter que depuis peu, malgré les récriminations de l'Angleterre, les sermens hypocrites de l'Espagne et les protestations de ceux même qui les achetaient à Cuba. Les Cubanes furent, en effet, les premiers dans les domaines de l'Espagne à protester contre la traite. Ce qui les y poussait, c'étaient autant les sentimens d'humanité développés en eux par le progrès des lumières que ce désir qu'ils nourrissent d'arracher un jour à l'Espagne les libertés qui manquent encore à la consécration de leurs franchises commerciales. C'est l'esclavage, nous l'avons dit, qui leur défend de songer à la conquête violente de la liberté civile et politique. Le gouvernement espagnol sent, comme eux, que l'émancipation complète de sa colonie rencontre là son plus sérieux obstacle. Avant ces dernières années, malgré ses traités formels avec la Grande-Bretagne, il n'a jamais défendu la traite que par des ordres à double sens que ses agens interprétaient toujours de la manière la plus favorable à leurs intérêts. Le tarif promulgué clandestinement par les capitaines-généraux pour l'introduction des esclaves noirs n'est aujourd'hui un secret pour personne.

On vient de voir par quelle série de raisons les Cubanes furent conduits à déplorer le commerce des esclaves et à désirer l'extinction de l'esclavage; voyons comment ils s'y sont pris pour préparer sans danger l'émancipation des nègres et pour encourager la colonisation blanche. Dans l'île de Cuba, les chaînes de l'esclavage sont trop légères pour qu'on puisse admettre que les noirs cherchent d'eux-mêmes à les secouer. Il faut rendre cette justice au caractère des colons espagnols, aucun peuple d'origine européenne ne s'est montré si doux et si humain envers la race noire. Peut-être l'Espagnol doit-il à son contact prolongé avec les Maures les coutumes patriarcales qui font chez lui de l'esclavage une extension du lien de famille. Pour le colon de Cuba, le nègre est bien plus le serviteur biblique que le prisonnier de guerre des Romains; mais, s'il n'est pas à redouter que les nègres de Cuba puisent dans le désespoir qui naît des mauvais traitemens le courage de la révolte, il y a tout à craindre de la jalousie de l'Angleterre et de

l'ambition des États-Unis. C'est là le levain qui doit tôt ou tard, si l'on n'y porte remède, fermenter au sein de la population esclave et causer à la colonie de cruelles, de sanglantes épreuves. C'est aussi à prévenir une telle catastrophe que se sont appliqués depuis long-temps les Cubanes.

La presse havanaise n'a pas craint d'aborder à diverses reprises la question de l'esclavage. Quand cette question fut pour la première fois discutée par elle, l'absolutisme, attaqué dans son avarice, s'émut et protesta pour la première fois aussi contre cette quasi-liberté dont avaient joui jusqu'alors les journaux de l'île. Les écrivains généreux qui osaient démontrer la nécessité de substituer la colonisation libre à la colonisation esclave furent persécutés par les gouverneurs, plusieurs même allèrent expier dans l'exil leur attachement à de sages et libérales théories; mais, pendant qu'ils promenaient en Europe les preuves vivantes du développement intellectuel et moral de la population cubane, leurs idées germaient dans l'île, et leurs plans se réalisaient.

C'est à la sollicitude du gouvernement de la métropole, à sa prévoyance et surtout à ses finances, que les colonies françaises doivent l'initiative de l'introduction sur leur territoire de cultivateurs d'Europe; encore cette sage pensée n'a-t-elle reçu sa première exécution qu'à dater de la loi du 19 juillet 1845, qui accorde des crédits à cet effet. A cette époque, l'île de Cuba était déjà, depuis long-temps, entrée dans la voie de la colonisation libre; déjà elle comptait plusieurs établissemens agricoles exclusivement exploités par des ouvriers blancs. Parmi ces établissemens, plusieurs, tels que celui de Cienfuegos, composé, à l'origine, de cent familles ou foyers, formaient des bourgs florissans et commençaient à payer leur part des impôts et des charges publiques. Qui avait conçu la pensée de ce premier pas vers l'abolition de l'esclavage? qui en avait fait les principaux frais? Les particuliers et les finances de l'île. L'Espagne, entraînée par le mouvement de sa colonie, avait bien autorisé ses ambassadeurs et ses consuls à accorder le passage gratuit sur les navires de l'état à tous les ouvriers blancs qui voudraient se rendre à Cuba; elle avait bien consenti à se défaire en faveur des nouveaux venus de quelques *realengos* (1), terrains vagues et improductifs qui n'étaient qu'un sujet perpétuel de contestations entre l'état et les colons, mais elle n'avait fait rien de plus. L'île seule avait pourvu à tout, soit par des associations, soit par des dons particuliers, car on ne doit compter pour rien ce droit de 4 pour 100, prélevé, par ordre du gouvernement en faveur de la colonisation libre, sur les frais de procédure : la colonisation blanche n'en a jamais rien touché.

(1) C'est l'espace compris entre les diverses concessions de terres faites aux premiers colons de l'île de Cuba. Ces concessions se faisaient en cercle; l'espace inoccupé que laissaient en s'écartant les circonférences tracées par le cadastre restait propriété de l'état, et s'appelait *realengo*.

Une société d'encouragement, constituée pour favoriser l'immigration des ouvriers libres dans l'île de Cuba, proposait en même temps les prix suivans : une prime de 12,000 piastres aux trois premiers propriétaires qui établiraient sur leurs terres des villages de cinquante familles blanches, composées chacune au moins d'un ménage; un prix de 20,000 piastres à celui qui produirait 45,000 arrobes de sucre raffiné, sans employer un seul noir ni dans la culture ni dans la fabrication; un de 6,000 piastres à celui qui construirait dans le pays un appareil à cuire dans le vide; un de 1,000 piastres au premier cultivateur qui créerait une prairie artificielle de deux *caballerias* (1). D'autres primes étaient promises à ceux qui amélioreraient la race des bestiaux, qui introduiraient des animaux ou des industries utiles, à tout innovateur enfin dont les efforts heureux, tendant à remplacer la force par l'intelligence, assureraient à la main libre la préférence sur les bras esclaves (30 août 1844). Ces diverses récompenses ont été décernées dans le courant des années 1844, 45 et 46.

D'un autre côté, tout ce qui se fait dans nos colonies, en vertu d'ordonnances ou de règlemens pour l'amélioration du sort des noirs et leur émancipation progressive, s'accomplissait à Cuba, sans l'intervention du gouvernement, par le simple zèle des colons. On assainissait le logement des noirs, on leur bâtissait des infirmeries où les femmes et les filles de leurs maîtres ne dédaignaient pas de venir elles-mêmes les soigner; on élevait dans les champs de cannes, dans les plantations de café éloignées des habitations, des hangars spacieux où les travailleurs pouvaient s'abriter des rayons perpendiculaires du soleil pendant le temps des fortes chaleurs, et se mettre à couvert de ces torrens de pluie que verse le ciel orageux des équinoxes. Un jour par semaine était laissé à l'esclave pour cultiver son champ, semer ses légumes, moissonner son maïs, ou cueillir ses bananes. Il pouvait amasser son pécule et se racheter de ses propres fonds. Bien plus, une coutume touchante s'est établie, à laquelle personne n'oserait se soustraire, tant l'usage est souvent plus impératif que la loi : chaque particulier, au moment de sa mort, émancipe les noirs spécialement attachés au service de sa maison ou de sa personne; une petite rente ou un lopin de terre est assigné à chacun; ils restent libres et à l'abri du besoin pour tout le reste de leurs jours. Trente, quarante nègres et négresses, selon la fortune du testateur, sont souvent affranchis à la fois, sans que les liens qui les unissent aux héritiers de leur ancien maître soient entièrement rompus par la manumission; ceux-ci exercent toujours sur eux une espèce de patronage, les dirigent dans leurs affaires et les secourent au besoin de leurs conseils et de leur bourse : ils ne les ont plus pour esclaves, ils les gar-

(1) La *caballeria* équivaut à peu près à 50 hectares de terre.

dent encore comme cliens. C'est ainsi que, dans le cours de ces dernières années, le nombre des hommes libres de couleur s'est augmenté dans une très forte proportion. En 1841, on en comptait cent cinquante mille de plus qu'en 1827; il est probable que le prochain recensement donnera une augmentation plus considérable encore. Cependant la paix et la tranquillité de l'île n'ont éprouvé aucun danger sérieux de cet accroissement continu du chiffre des affranchis. Il est à remarquer que pas un nègre libéré ne prit part à l'insurrection de 1843; tout se passa entre quelques blancs et les esclaves.

Voilà comment les Cubanes grandissaient en humanité aussi bien qu'en prudence et en richesse; voilà comment, malgré l'activité de la traite, dont les importations successives élevèrent le nombre des esclaves à cinq cent mille, malgré les efforts réunis de la rivalité anglaise et de l'ambition américaine, l'île, par le bon esprit de ses habitans, a su se maintenir à l'abri de ces soulèvemens dangereux qui ont plusieurs fois ensanglanté les Antilles anglaises elles-mêmes, toutes gardées qu'elles étaient par de formidables garnisons. Qu'est-ce en effet que la révolte de 1843 auprès de ces cinq levées de boucliers dont la dernière coûta, en 1832, à la Jamaïque plus de sept cents victimes de toutes couleurs et 6 millions et demi de dollars, à l'Angleterre une indemnité de 500,000 livres sterling que le gouvernement fut obligé de répartir entre les colons ruinés? Et répétons-le à la gloire des Cubanes, les nègres de la Jamaïque ne furent poussés à la révolte que par les mauvais traitemens qu'on leur faisait subir chez leurs maîtres; or, il est prouvé que, sans les intrigues étrangères, l'échauffourée de 1843 n'aurait pas eu lieu à Cuba.

Tels sont les résultats qui, en dépit du mauvais vouloir de l'Espagne, constatent encore aujourd'hui la salutaire influence du décret de 1818. Non-seulement cet acte de justice accrut les richesses de l'Espagne en lui créant une colonie capable de la dédommager des pertes qu'elle subissait à la même époque sur le continent de l'Amérique, mais encore il fit faire à la civilisation un pas immense, il lui conquit une terre de plus dans ce monde transatlantique dont la moitié semblait ne secouer le joug de l'Europe que pour mieux reculer vers la barbarie. Que n'eût pas fait l'île de Cuba, si l'Espagne, persistant dans la voie de l'affranchissement, l'avait dotée de toutes les libertés qui lui manquent, au lieu d'essayer de lui ravir la seule qui lui eût été donnée!

IV.

On sait quelle fut, pour les destinées de l'île de Cuba, l'influence des franchises commerciales, comment le décret de 1818 devint la base de sa fortune, comment se développèrent à la fois son agriculture et

son industrie, comment enfin l'intelligence des colons, éveillée par la liberté, s'ouvrit aux doctrines nouvelles de la civilisation, aux sciences politiques et morales. Il faut se demander maintenant si un tel spectacle doit être perdu pour la France, s'il n'y a pas pour elle une conclusion utile à tirer de ces faits trop peu connus.

De tous nos établissemens d'outre-mer, les révolutions et les guerres ne nous ont laissé que quelques îles éparses, qui ne parviennent pas à défrayer la métropole des charges de leur mince budget; leur gouvernement, leur administration, leurs soldats, sont payés par la mère-patrie. Chaque année, 25 millions sortent de nos ports pour aller solder au loin les frais que ces établissemens nous imposent. Depuis vingt-cinq ans, nous payons le sucre beaucoup plus cher que ne le paient l'Allemagne, la Belgique, l'Angleterre. Malgré tous ces sacrifices, nos colonies, aux deux tiers incultes, ne peuvent fournir à notre consommation; nous sommes forcés de tirer une partie de nos approvisionnemens des entrepôts étrangers. L'agriculture et l'industrie de nos îles n'avancent pas, leur population reste stationnaire, leur richesse décroît. De plus elles se plaignent de la concurrence que leur fait la betterave, et nous avons reconnu nous-mêmes la justice de leur réclamation. Il y a quelques années, il nous a fallu sacrifier le plus grand nombre de nos sucreries indigènes pour donner une satisfaction à nos planteurs. Toutefois la difficulté n'a été qu'ajournée, le problème n'a pas été définitivement résolu. Le droit décroissant qui frappait le sucre français avait pour objet d'amener dans nos colonies un surcroît de production qui fît baisser le prix du sucre de canne et le mît désormais hors des atteintes de la concurrence de l'industrie nationale; cependant le sucre indigène se relève de jour en jour en proportion de l'abaissement du droit, sans que les fabriques coloniales aient augmenté leur production, et la querelle recommencera bientôt.

Quelles sont les raisons qui nous forcent à rester fidèles aux erremens de notre ancienne politique? On assure que notre principal but est de protéger notre marine marchande. Ouvrons le compte-rendu du ministère du commerce : nous verrons comment notre marine a été protégée, et combien le système colonial a contribué à l'accroître. Depuis vingt-cinq ans, le nombre de nos navires a constamment suivi une progression décroissante. Du chiffre de 14,352 qu'il atteignait en 1829, il est graduellement tombé en 1846 à 13,825 (1), et cependant, durant cette longue période de dix-sept années, nous ne nous sommes pas écartés en

(1) La perte est plus sensible encore, si l'on compare les chiffres de notre navigation au long cours à différentes époques. En 1836, nous avions 861 bâtimens de 200 à 800 tonneaux; en 1844, il n'en restait plus que 652 de 200 à 600 tonneaux : c'est donc en moins de neuf ans 209 des plus grands navires qui ont été retirés du commerce par nos armateurs. La plupart de ces bâtimens étaient employés à l'intercourse avec les colonies.

un seul point du système colonial. Au point de vue de notre industrie et de notre commerce, n'est-ce pas une erreur bien déplorable que celle qui consiste à offrir à quelques îles un marché de trente-cinq millions d'habitans en échange des faibles débouchés qu'elles présentent (1)?

Au point de vue moral, le contraste entre nos colonies et Cuba n'est pas moins frappant qu'au point de vue matériel. Le créole de Cuba se montre doux et humain vis-à-vis de son esclave : est-ce par de telles qualités que se distingue le planteur de nos colonies? Les discussions récentes qui se sont engagées dans les chambres à propos des pétitions pour l'abolition de l'esclavage ne nous ont que trop révélé les odieux mystères de cette vie créole, qui s'efforce en vain de se couvrir des brumes de deux mille lieues d'océan; nous n'essaierons pas de soulever une seconde fois le voile qui la couvre.—A Cuba, les habitans sollicitent inutilement le gouvernement espagnol de leur venir en aide dans leurs projets d'affranchissement; ils implantent de leurs propres deniers dans l'île une population blanche et libre; ils améliorent d'eux-mêmes le sort de l'esclave, et lui ouvrent par leurs concessions les voies de la liberté. Notre gouvernement ne rencontre aux Antilles, à Bourbon, à Cayenne, qu'opposition et résistance à ses philanthropiques desseins. Magistrats et propriétaires se liguent pour déjouer ses efforts et combattre ses projets. — A Cuba, on compte déjà des villes entières d'ouvriers libres, créées sans la participation de l'autorité. Veut-on savoir combien le gouvernement français a établi de colons européens à la Martinique et à la Guadeloupe pendant le cours de l'année dernière avec le fonds de 120,000 francs créé en 1845 à cet effet? Trois pour la première île et

(1) Qu'on nous permette de citer à ce sujet quelques lignes d'un homme qui a fait de cette question une étude spéciale. « Sans doute qu'en renonçant à notre régime colonial, nous perdrions tout d'abord une bonne partie des débouchés que nous offrent en ce moment les colonies; mais il faut remarquer que ces débouchés sont fort restreints, et que, dans tous les cas, leur importance ne saurait augmenter, tandis que, si nous supprimions les droits différentiels établis sur les denrées coloniales, nous pourrions entrer en relations d'affaires avec toutes les contrées qui ont des produits de cette nature à échanger contre nos marchandises; nous y trouverions de nombreux consommateurs, et notre commerce y prendrait chaque jour un accroissement que nous ne pouvons pas espérer voir se produire dans nos rapports avec nos colonies. Au point de vue de la marine, en réservant à notre pavillon, par l'effet de droits protecteurs, le monopole du transport des denrées coloniales, quelle que fût leur provenance, nous donnerions à nos bâtimens les moyens de se procurer à l'étranger des chargemens de retour, ce qui leur permettrait d'établir leur fret à un taux raisonnable. Ils pourraient alors prendre une meilleure part dans l'exportation de nos marchandises, tandis qu'aujourd'hui nous voyons souvent le tiers-pavillon venir s'emparer chez nous de chargemens qui, naturellement, devraient appartenir à nos navires. Ainsi, par exemple, qui transporte au Brésil nos vins du midi? Ce sont les Sardes, qui, certains de pouvoir prendre au retour un chargement de sucre et de café, viennent à Cette offrir un fret beaucoup moins élevé que le nôtre. » — *Réflexions sur la situation faite en France à l'industrie de la marine*, par M. H. Magnier de Maisonneuve.

cinquante pour la seconde; encore M. le ministre de la marine est-il obligé d'avouer dans son compte-rendu que la plupart de ces travailleurs sont revenus la même année dans leur patrie, tant ils ont trouvé chez les habitans peu d'encouragement et de sympathie. A qui s'en prendre de ces résultats? A la métropole ou à la colonie? Les colons sont-ils seuls coupables, ou les prétentions nouvelles de la France sont-elles injustes? Ni l'un ni l'autre; la faute est tout entière au système colonial. Il est impossible de trancher la question de l'esclavage dans les limites du vieux droit des colonies. Le monopole et l'esclavage se tiennent, ils sont l'un à l'autre ce que l'ombre est à la lumière, leur conséquence forcée, leur complément réciproque. Essayer de détruire celui-ci sans abolir celui-là, c'est rêver l'impossible. Le monopole empêche le développement de la production, il assure au planteur des débouchés plus ou moins avantageux, mais certains, de ses produits; il le garantit plus ou moins de la concurrence étrangère; par là même il le détourne de rechercher dans la culture, dans la fabrication, ces améliorations que la main intelligente de l'ouvrier libre pourrait seule appliquer. L'influence morale du monopole est plus fâcheuse encore; elle paralyse, elle égare l'esprit créole. Comment celui dont les droits sont méconnus ne méconnaîtrait-il pas les droits de ses semblables? Le système colonial enlace pour ainsi dire dans une triple servitude la métropole, le planteur et l'esclave.

Si nous portons les yeux plus près de nous, sur nos établissemens de l'Afrique septentrionale, nous trouvons encore des entraves exceptionnelles, là où précisément il faudrait le plus de franchises et le plus de garanties légales. Quels sont, au point de vue matériel, les résultats d'une telle organisation? La méfiance éloigne les capitaux et les colons. Ceux-ci, vainement appelés, refusent d'accourir; ceux-là, établis par force et par conséquent dans des conditions mauvaises, languissent ou meurent. Des postes militaires et pas d'habitations, des camps immenses, mais pas de culture, voilà le spectacle que présente le vaste champ de nos conquêtes. Une espèce de prospérité avait salué les premières années de notre domination: notre commerce était libre, toutes les nations étaient admises à des droits égaux dans nos ports; mais il s'importait dans nos possessions africaines plus de marchandises étrangères que de marchandises de la métropole. Nos fabricans s'émurent de cette différence. S'ils avaient pris la peine d'étudier de près la question, ils se seraient assurés que la plus grande partie des tissus anglais contre lesquels portaient surtout leurs réclamations étaient réexportés en Portugal, en Espagne, au Maroc, et faisaient à Gibraltar une rude concurrence. Il y avait là pour le commerce de l'Algérie un bel élément de prospérité, et c'était moins la fabrique nationale que le commerce anglais de Gibraltar qui était menacé par les franchises de nos ports d'Afrique. Nos

manufacturiers ne virent absolument que le chiffre des importations étrangères, ils réclamèrent, et le gouvernement crut devoir céder à leurs instances. Maintenant nous ne recevons plus de marchandises étrangères franches de droits, mais nous avons perdu le commerce de l'Espagne et du Portugal, que nous commencions à faire en 1840; l'importation s'est accrue à cause de l'accroissement de la population, mais la réexportation a presque disparu, et le cabotage étranger ne fréquente plus que fort peu les ports de l'Algérie, sans que pour cela notre navigation ait augmenté en proportion des pertes de notre commerce. Cependant, dans une colonie où l'agriculture d'exportation est pour le moment impossible, à cause de l'absence des grandes voies naturelles de communication, n'est-il pas nécessaire que le commerce soit appelé à former des centres où puissent s'écouler les produits des campagnes? La première nécessité de l'Algérie est donc de s'emparer du commerce de la Méditerranée; c'est autour de ses villes commerçantes que la colonisation viendra d'abord se grouper pour rayonner ensuite sur tout le pays. Il faut que la culture de consommation précède la culture d'exportation. Or, le commerce peut-il exister sans garanties? peut-il naître sans libertés?

Toutes ces difficultés existaient à Cuba. On a vu comment cette colonie en a eu raison par le décret de 1818. On a vu aussi quels ont été les résultats des efforts tentés depuis par le gouvernement espagnol pour rendre sa concession illusoire. Il importe que ce double exemple profite à la France, et que, si elle écoute à son tour les conseils d'une politique plus libérale, elle ne compromette pas, comme l'Espagne, le système nouveau par de funestes retours vers le système ancien. En promulguant cette année une loi qui ouvre la libre entrée dans nos ports aux fers, fontes, cuivres, chanvres étrangers et autres matières destinées aux constructions navales, le gouvernement français a levé un des véritables obstacles qui s'opposaient au développement de notre marine marchande, il a répondu dès-lors au principal argument sur lequel s'appuient les partisans des vieilles institutions coloniales. C'est un premier pas vers un régime plus conforme aux intérêts, aux tendances des sociétés nouvelles, et qui, en épargnant à nos finances des sacrifices sans nombre, sera pour nos colonies, dans l'ordre moral comme dans l'ordre matériel, la source d'inappréciables bienfaits.

FÉLIX CLAVÉ.

DES

FORCES ALIMENTAIRES

DES ÉTATS

ET DE LA CRISE ACTUELLE.

I.

La France tout entière donne en ce moment un remarquable exemple de philosophie, et nous voilà réhabilités tous, gouvernés et gouvernans, de la pétulance et de la précipitation de nos ancêtres. Nous nous trouvons en pleine disette, et non-seulement les populations restent paisibles, ce qui est déjà un beau sujet d'éloges, mais, non contentes de ne pas s'emporter, de ne pas s'émouvoir, elles gardent le silence, n'émettent aucun vœu, ne formulent aucune requête. Elles attendent dans une attitude respectueuse les immanquables effets de la sympathique sollicitude du gouvernement et du patriotisme vigilant des orateurs qui font profession d'un dévouement particulier à la cause populaire. Jamais les pouvoirs constitués de l'état et les chefs de parti, qui sont bien aussi, dans l'état, un pouvoir fort réel, ne reçurent un témoignage aussi flatteur de confiance en leur capacité, en leurs généreux sentimens, en leur amour pour la classe la plus nombreuse. Il est donc convenable d'examiner ce qui se fait pour justifier cette confiance et pour écarter le danger qui, malgré le calme dont nous jouissons, est à nos portes, car les circonstances présentes sont de celles où l'on voit les po-

pulations s'agiter, où une inquiétude ardente s'empare d'elles et les pousse au désordre; la faim a été justement appelée par le poète une *mauvaise conseillère*. Et cette fois la modicité de la récolte dernière en céréales se complique d'un autre déficit. La pomme de terre, qui a pris une grande place dans l'alimentation publique, a été atteinte d'une désespérante maladie dont on n'entrevoit pas la fin. Ce n'est pas seulement chez nous, c'est dans le reste de l'Europe; ce n'est pas seulement en Europe, c'est dans l'autre continent même qui nous l'avait donnée. Voilà une denrée dont la production, de 1815 à 1845, avait été portée de 17 millions d'hectolitres à 100, qui menace de nous faire défaut. L'alimentation populaire est même atteinte par là de plusieurs côtés. L'ouvrier sera forcé de remplacer la pomme de terre par d'autres farineux plus chers; il va de plus, du même coup, être privé de l'infiniment petit de viande qu'il consommait. On sait que plusieurs millions de Français n'en mangent pas d'autre qu'un atome de salé, qu'ils mettent dans leur soupe. Le vœu de la poule au pot du bon roi Henri, à travers toutes nos révolutions, dont le mobile cependant a été un sentiment populaire, n'a été accompli encore que sous cette figure-là. Ce porc salé sur lequel vivait une famille, c'est avec des pommes de terre qu'on l'avait nourri. Comment faire, si l'on ne peut plus compter sur la pomme de terre à bas prix?

Nous avons ainsi devant nous de l'inconnu, qui, hier, était fort sombre, qui l'est aujourd'hui encore, malgré la saison propice que nous tenons enfin. La Providence dissipera sans doute ces nuages qui pèsent sur nous et nous voilent le ciel serein sur lequel nous avions pris l'habitude d'arrêter nos regards. Elle nous a été visiblement bienveillante depuis quinze ans; elle a apaisé bien des orages qui grondaient sur nos têtes. Il est vrai que les hommes l'y ont aidée; mais nous pouvons compter sur elle à la même condition.

Nous ne sommes pas, disons-le, en présence d'une cherté passagère. Cet hiver, le blé est monté à un taux qui était sans exemple depuis trente années, et, ainsi qu'on le verra tout à l'heure, la prudence commande de se préparer tout comme si les subsistances devaient rester au-dessus du prix moyen pendant quelques années. Or, pour y remédier, quels moyens? Dans la sphère administrative, il en est deux qui ne s'excluent pas, et qui, au contraire, se complètent l'un l'autre. Le premier consiste à prendre toutes les mesures qui par elles-mêmes sont propres à abaisser le prix des denrées alimentaires, le second à développer les travaux extraordinaires. Mettons en usage tout ce qui tendra à empêcher la vie d'être trop coûteuse, et en même temps maintenons le travail, qui est le gagne-pain des masses populaires.

Les travaux extraordinaires d'une part et la suppression des taxes qui

pèsent sur les subsistances, particulièrement des droits de douane sur les céréales, la viande sur pied ou la viande salée d'autre part, tel est l'arsenal dont dispose l'autorité pour combattre positivement et directement la disette. Cette double action est indispensable; c'est comme le double mouvement de la pompe. On l'a justement remarqué, la cherté des subsistances est nécessairement accompagnée d'un manque de travail, et c'est ce qui condamne un système qu'on vient de ressusciter ou d'inventer, suivant lequel les amis sincères et éclairés des classes populaires devraient ne pas attacher beaucoup de prix à la vie à bon marché. Quand la vie devient chère, les salaires sont absorbés presque en entier par la nourriture. Ce besoin une fois satisfait plus ou moins grossièrement, l'ouvrier n'a presque rien, et par conséquent il suspend ses autres consommations de tout genre; il porte ses habits râpés ou en haillons; il ne renouvelle pas son petit mobilier ni son linge. La consommation diminuant, il faut bien que la production se resserre; il y a donc moins de travail dans les fabriques de tout genre. On file moins, on tisse et on broche moins; on forge, on coule, on étire moins; on fait moins toute sorte de choses. Or, le travail est le patrimoine du pauvre; c'est son revenu, son capital, son grenier, son trésor. Voilà comment, lorsqu'une disette se déclare, il devient indispensable à un gouvernement paternel, à un gouvernement prudent, d'ouvrir des travaux extraordinaires où se réfugient les bras inoccupés.

On peut, par une approximation fort imparfaite, se faire quelque idée de l'influence que la disette exerce sur l'industrie manufacturière et sur le travail des populations. La consommation de la France est évaluée à 100 millions d'hectolitres de froment ou à l'équivalent en grains de toute sorte. Il y a une portion de ces grains dont le prix, haut ou bas, n'a pas d'effet sensible sur le commerce et sur l'industrie en général; c'est celle qui est consommée par le producteur lui-même. Tout se passe entre la terre qui donne la moisson et la famille du cultivateur, le reste du monde n'a rien à y voir; mais la proportion qui est mise dans le commerce, et qui est consommée par des gens qui ont dû l'acheter, met l'acheteur dans l'aisance relative ou dans la gêne, selon qu'elle est à bon marché ou qu'elle est chère. Le salaire étant représenté par *deux*, l'ouvrier consacrera, en temps ordinaire, *un* à sa nourriture; il lui reste *un* pour se vêtir, se loger, se chauffer. Si les subsistances enchérissent, il faut qu'il débourse pour ses alimens *un et demi* ou *un et trois quarts :* il amoindrit donc ou supprime, comme nous venons de le dire, tous les achats qu'il aurait faits en temps ordinaire. Les fabriques sont réduites d'autant dans leur activité. Jusqu'où peut aller ce resserrement du travail? Les relevés du recrutement attribuent à l'agriculture la moitié de la population totale, de la population mâle du moins; mais, dans la po-

pulation agricole, il y a beaucoup de gens qui ne récoltent pas leur blé et qui l'achètent : tels sont la plupart des jardiniers et maraîchers, tels sont les innombrables travailleurs des vignobles. Le prix habituel de l'hectolitre de blé est à peine de 20 francs; les 100 millions d'hectolitres de froment que représente en puissance alimentaire et en valeur vénale la consommation en grains de la France représentent, année commune, 2 milliards. La quantité de grains qui est mise dans le commerce, et que par conséquent le consommateur se procure en livrant en retour le produit de son travail, doit excéder la moitié de la masse totale. Disons cependant la moitié seulement. Ce sera, en temps ordinaire, une somme d'un milliard qu'auront à débourser les familles qui ne récoltent pas leur blé. Si l'hectolitre monte de 5 francs, ces familles subissent une surtaxe de 250 millions qu'elles acquittent en diminuant d'autant leur demande d'autres produits. Voilà donc un débouché de 250 millions fermé aux manufactures principalement. Qu'est-ce si le blé monte de 10 fr. ou de 20! Avec une hausse de 20 fr., la production manufacturière éprouve une atteinte de près d'un milliard. On peut dire que la perte ne va pas jusque-là, parce que les populations ont quelques épargnes à ajouter à leurs salaires, qu'elles obtiennent quelque peu de crédit, et qu'en pareil cas la charité privée fait de grands efforts. Il faut reconnaître aussi que les consommations du riche, que nous avons compté tout comme le pauvre dans la masse de la population, sont peu affectées de la cherté du pain; mais il convient de tenir compte aussi de ce que les grains ne sont pas seuls à enchérir. La pomme de terre, cette année, a monté dans une proportion plus forte encore; les légumineuses les plus nourrissantes ont été entraînées dans le mouvement; la viande de porc, qui est celle que préfère le pauvre, a cédé à la même impulsion. La cherté de tous ces articles nous ramène vers le chiffre d'un milliard comme indiquant le déboursé supplémentaire, qu'en une année telle que celle-ci peut exiger l'alimentation publique, et par conséquent comme donnant la mesure de la réduction qu'éprouvent les autres consommations. C'est en grande partie à prendre sur le débouché habituel des manufactures. Un milliard de moins sur une production manufacturière qui représente seulement deux et demi à trois milliards serait un désastre. Sur 1 milliard en produits manufacturés, les salaires font probablement plus de la moitié; c'est ainsi une réduction de 500 millions que la disette fait subir à la rétribution des classes ouvrières, alors que, pour vivre selon leur habitude, il leur aurait été nécessaire d'avoir un milliard de plus à se partager. De ces sommes retranchez un quart, un tiers, la moitié même: ce sera encore une calamité. Ainsi, en de pareils temps, le malheur s'accumule sur la tête des nations, et la misère engendre inexorablement la misère. Une disette,

lorsqu'elle dure, est donc un de ces fléaux dont les nations sont longtemps à se relever. Elle ouvre un gouffre où les capitaux s'engloutissent, dans les profondeurs duquel les économies disparaissent. Il n'y a pas de devoir plus impérieux pour les pouvoirs de l'état que de s'efforcer d'en adoucir les rigueurs. De ce point de vue, notre parlement offre depuis quelques mois un spectacle bien peu édifiant; à le voir délibérer, on ne soupçonnerait pas qu'il y ait de souffrance publique.

Il était naturel de s'attendre à ce que, la disette une fois déclarée et la vanité des circulaires ministérielles reconnue, une double action s'organisât pour l'abaissement du prix des subsistances et pour le développement des travaux publics. Le gouvernement de 1830 se pique de sagesse; il a fait la preuve de son amour de l'ordre; il a témoigné plus d'une fois de sa sollicitude pour les intérêts de la classe laborieuse; il a montré qu'il appréciait tout ce que le travail recèle en soi de puissance pour le bien-être des populations et la tranquillité des états. Une loi a été en effet présentée et votée pour l'entrée provisoire en franchise des céréales et des autres farineux (1), et à deux reprises une loi propre à exciter les travaux d'utilité communale est venue offrir un débouché aux travailleurs sans emploi.

A cette double opération le gouvernement a apporté une réserve excessive. L'introduction en franchise des céréales n'a été consentie que jusqu'au 31 juillet, époque à laquelle certainement on n'aura pas eu le temps de battre et de moudre une partie appréciable de la moisson. La proposition émise par voie d'amendement d'étendre la même immunité à la viande a excité, c'est pénible à dire, dans le sein de la chambre des députés une clameur violente à laquelle les généreux auteurs de l'amendement ont cédé. On peut regretter qu'ils n'aient pas insisté davantage. Quand on soutient une cause juste, une cause sacrée, quand on a plus de talent qu'il n'en faut pour la faire triompher, on a tort de reculer devant du tapage. On doit forcer au moins ses adversaires à produire leurs argumens au grand jour de la tribune, et il y a des argumens qui ne supportent pas le grand jour. Malheureusement, cette proposition toute d'humanité n'avait trouvé aucun appui dans le gouvernement. Les subsides aux travaux d'utilité communale ont dû déterminer des entreprises d'un montant total de 32 millions de francs; dans un pays qui compte 35 millions de population, c'est peu. Le gouvernement, à la vérité, a pensé que tout ne devait pas venir de lui, que d'autres ressources extraordinaires seraient offertes aux populations. Il a compté sur l'empressement des communes à limiter en faveur des

(1) Nous disons l'entrée en franchise, quoiqu'on ait laissé subsister un droit de 25 centimes par hectolitre; mais ce droit ne sert qu'à constater les quantités qui entrent.

classes pauvres la hausse du prix du pain par le système des *bons*. A cet égard, il ne s'est pas trompé. La plupart des communes urbaines ont suivi en cela l'exemple que leur donne sur une si grande échelle la ville de Paris, et la charité privée s'est mise à l'œuvre de très bonne grace.

II.

Pour l'avenir, car la crise n'est pas terminée, y a-t-il lieu de s'attendre à plus de résolution de la part de nos hommes d'état, à plus de chaleur de la part des chambres? Il est permis d'en douter. Le projet de loi nouveau sur les subsistances, dont nous aurons à parler bientôt, n'est pas conçu de manière à inspirer beaucoup d'espoir. Dans les circonstances difficiles cependant, c'est un devoir pour chacun d'exprimer son opinion. J'exposerai donc ici quelques aperçus sur les denrées alimentaires et sur les travaux publics extraordinaires. En premier lieu, étudions la question des subsistances dans ses rapports avec le commerce général du monde; occupons-nous d'abord des céréales, du blé-froment, qui est de tous les grains incomparablement celui qui se transporte le plus d'un état à un autre. Passons rapidement en revue les différens pays producteurs; rendons-nous compte de leur capacité productive et des prix auxquels ils pourraient livrer leurs réserves. Ces pays se réduisent à peu près au bassin de la Baltique, à celui de la mer Noire et aux États-Unis.

La question de savoir combien de blé on pourrait retirer de ces contrées diverses, et quel en serait le prix, a été étudiée minutieusement et sans relâche depuis près de trente ans. Dès le rétablissement de la paix, le gouvernement anglais, intéressé plus que tout autre à se bien éclairer sur ce sujet, se mit à réunir tous les renseignemens qu'il put, par ses consuls, par des agens spéciaux. De là particulièrement le rapport célèbre de M. Jacob, en 1826, que tous les documens sont depuis venus confirmer. Après avoir parcouru le bassin de la Baltique, qui est le mieux situé pour approvisionner le marché de Londres et en général tout le littoral de la mer du Nord et de la Manche, M. Jacob rentra dans sa patrie avec cette conclusion, que les excédans qu'on en pouvait retirer étaient limités, que les prix, indépendamment de ce que les qualités laissent souvent à désirer, n'étaient point aussi bas que l'avaient prétendu les partisans d'une protection effrénée. C'est de la Pologne plus spécialement que viennent par Dantzig les blés qu'exporte la Baltique; les grains de Dantzig sont les plus recherchés d'ailleurs, parce qu'ils sont d'une belle espèce. Recueillis péniblement au bord des fleuves dans ces régions dépourvues de routes, ils descendent la Vistule, lorsque la saison des pluies la gonfle, dans des barques grossières où

rien ne les protége contre les intempéries de l'air, ni contre l'action combinée de l'humidité et du soleil qui y développe la germination. Ils arrivent ainsi après plusieurs mois jusqu'à Varsovie et à Dantzig, qui est le port d'embarquement pour l'Europe. La couche supérieure germe avec une telle vigueur, que les barques font l'effet de beaux jardins flottans, pareils aux *Chinampas* qui émerveillèrent Cortez et ses Espagnols, quand ils furent arrivés aux bords des lacs de Mexico. Ce qui reste de la production d'une terre pauvre, livrée à une culture barbare ou arriérée, une fois que les populations ont prélevé leur nourriture, est assez peu de chose. Ce qu'on peut habituellement amener sur le marché de Dantzig, avec les imparfaits moyens de transport dont on dispose, est moindre encore. Il faut lire dans la vaste publication de M. Mac-Grégor (1), qui a eu une montagne de documens entre les mains, ce que c'est que la puissance productive de ces provinces polonaises et moscovites, comparée à ce qu'une renommée mensongère en avait raconté. « Il avait, dit-il, été déclaré officiellement à plusieurs reprises, imprimé et réimprimé que le gouvernement de Tamboff (province intérieure de l'empire russe) produisait 39 millions de quarters de blé (113 millions d'hect.). » En y regardant de plus près, on trouve que la production ordinaire en céréales de toute espèce n'est que du sixième, et que les quatre-vingt-dix-neuf centièmes de cette production sont du seigle, ou de l'avoine, ou du sarrasin, toute autre chose enfin que du froment. En 1833, année d'abondance, la province ne put fournir que 1,512,000 hectolitres de grains de toute nature aux marchés de Saint-Pétersbourg et de Moscou. C'est sur cette proportion qu'on avait exagéré la production du bassin de la Baltique. Tous ces fantômes dont on avait effrayé l'imagination des cultivateurs anglais se sont évanouis quand on les a serrés de près. Il s'est trouvé que toute l'exportation de la Baltique à destination de l'Occident, en y joignant le bassin de l'Elbe qui débouche à Hambourg, et y compris même une portion de ce qui se rend d'un parage à l'autre de cette mer, ne pourrait communément s'élever, en fait de froment, qu'à 5,050,000 hectolitres.

A quel prix, s'est-on demandé ensuite, ce blé pourrait-il être livré? M. Jacob, en s'entourant des meilleurs renseignemens commerciaux, est arrivé à 20 francs 70 centimes comme représentant le prix coûtant de l'hectolitre rendu à Londres. Il faudrait encore y ajouter les frais qui correspondent à la détérioration des grains par échauffement pendant le voyage, ainsi que le profit du marchand, et on tombe ainsi sur un prix de 23 à 24 francs l'hectolitre. M. Jacob cependant calculait sur un prix d'achat à Varsovie de 12 francs 7 centimes par hectolitre, qui est presque constamment dépassé. La moyenne des prix à Dantzig, de

(1) *Commercial Statistics*, tomes I et II, *passim*.

1830 à 1843, est de 13 francs 50 centimes. Il mettait de même les frais de transport au plus bas, et il faisait remarquer qu'une demande plus forte ferait monter et la cote du marché de Varsovie et les prétentions des bateliers. C'est également à 23 et 24 francs que reviendaient les blés de la Baltique au Hâvre et à Dunkerque. Les propriétaires de la Grande-Bretagne qui demandaient, en 1815, qu'on leur garantît un minimum de 38 à 40 francs, et qui se contentaient à peine de la loi des céréales de la même année, qu'on avait rédigée avec l'intention de leur assurer 34 fr. 50 cent., pouvaient prendre ombrage de ces prix de 23 ou 24 fr.; mais qu'en pourraient dire nos cultivateurs, eux qui sont satisfaits du cours ordinaire de 20 francs?

Si donc nous laissions entrer librement les blés de la Baltique, ils ne pourraient rien pour ruiner notre agriculture. C'est contraire à l'opinion reçue en France, mais c'est positif. Aussi les adversaires de la liberté du commerce des grains parlent-ils peu de la Baltique. C'est la mer Noire, disent-ils, qui nous portera le coup fatal. C'est de là que viendra l'importation de blé à 6 francs l'hectolitre, dont l'effet sera de mettre nos terres en friche et de couvrir de nouveau le sol des Gaules des impénétrables forêts qu'y rencontra Jules César. S'il est vrai que le blé est à Odessa à meilleur marché qu'en Pologne, il l'est de peu. Il ne s'agit pas de savoir quel est le prix du blé dans l'intérieur de la Russie, loin des ports et de toute voie de communication; c'est presque aussi indifférent au commerce que de connaître ce que se vendent les grains ou les racines dont se nourrit un Africain aux sources du Niger. A Odessa, le prix commun des dernières années, quand l'occident de l'Europe fait peu de demandes, est de 10 à 11 francs mis à bord. En magasin à Marseille, l'hectolitre revient à 15 francs au moins, sans profit pour le commerce; avec les bénéfices du commerçant, les chances d'avaries, les déchets et les pertes d'intérêts, il faut dire 18 francs. Mais les blés dits *touselles* que produit la Provence sont d'une qualité fort supérieure. Le blé d'Odessa à 18 francs répond à plus de 23 pour les touselles, et les prix de 18 ou de 23 francs à Marseille supposent 20 et 25 francs à une petite distance dans l'intérieur. Nous ne parlons pas du moment actuel où les prix d'Odessa sont montés à plus du double de la cote ordinaire. Lorsque la Provence aurait du mauvais grain à 18 ou 20 francs et du très beau à 23 ou 25, elle serait à peine dans la situation du Nord; elle ne serait donc pas privilégiée, elle ne se rendrait pas coupable du crime de lèse-agriculture. Cependant, pour ne pas se faire d'idée fausse, il faut se rappeler que l'hectolitre de blé vaut plus de 10 ou 11 francs à bord du navire dans le port d'Odessa, dès que la demande est un peu active. Alors donc le blé d'Odessa reviendrait à Marseille à plus de 18 francs. Quel est donc l'avilissement des prix que l'agriculture aurait à craindre?

Quant à la quantité que la mer Noire peut jeter sur le marché, on l'a outrée presque autant que celle de la Baltique. Odessa peut livrer communément 1,600,000 hectolitres, les ports de la mer d'Azof 600,000, les principautés du bas Danube fournissent un contingent d'environ 800,000, total : 3 millions d'hectolitres. Avec les 5 millions d'hectolitres de la Baltique, voilà une réserve de 8 millions. Il n'est cependant pas inutile d'ajouter que l'agriculture peu avancée des bords de la mer Noire lutte contre une extrême inégalité des saisons, et une année sur trois la récolte est très faible, presque nulle. A cette évaluation des approvisionnemens à attendre des deux mers qui baignent, celle-ci au midi, celle-là au nord, le vaste empire des czars, on peut opposer avec un semblant de raison les quantités qu'en retire cette année le commerce. Au lieu de 8 millions d'hectolitres, on en aura fait venir, du 1er juillet 1846 au 1er juillet 1847, beaucoup plus, peut-être le double; mais ce n'est pas leur réserve moyenne que ces contrées vendent cette fois à l'Europe : ce sont leurs réserves accumulées de plusieurs années, elles vident leurs greniers. Et puis et surtout ce n'est pas du rayon accoutumé où puise le commerce que proviennent les blés livrés cette année à l'Europe affamée. Les prix s'étant élevés à Odessa, à Taganrog, à Dantzig, à Riga, dans tous les ports de la Baltique et de la mer Noire, en proportion de la hausse dans l'Europe occidentale, les négocians ont trouvé profit à faire venir des blés de cantons éloignés auxquels ordinairement ils ont garde de s'adresser. De 11 francs environ, le blé à Odessa est monté à 20 et 25 francs. On a donc pu y vendre du blé grevé de 14 francs de transport de plus, ce qui montre comment l'aggravation des prix, si elle soumet les populations à une dure gêne, les empêche pourtant de mourir de faim.

C'est donc par l'effet d'une illusion que beaucoup de personnes, en France, admettent que l'anéantissement de l'agriculture serait la conséquence nécessaire de la libre entrée du blé étranger. On s'apitoie sur nos terres qui seraient abandonnées; on dépeint nos cultivateurs comme incapables de soutenir la concurrence des serfs de la Russie, qui exploitent pour le plus misérable salaire un sol étalé devant eux en surfaces indéfinies, et sur lequel il n'y a presque pas d'impôts. Pour ce qui est de la modicité des salaires, qu'on n'en parle pas. Si l'argument était bon absolument, il nous donnerait trop d'avantages. Je ne sache pas de serfs, russes ou polonais, qui habitent des tanières plus incommodes, et qui aient une pire nourriture que les paysans de plusieurs de nos départemens. Celles de nos provinces où le cultivateur est le plus misérable sont aussi celles qui produisent le plus chèrement; la modicité des salaires n'est donc pas une raison suffisante de bon marché pour les produits. Quant aux impôts, ce n'est pas toujours un mal d'en payer; c'est même un bien, lorsqu'une partie de cet impôt sert à ouvrir des

chemins, à creuser des canaux, à améliorer le matériel et le moral de la civilisation. Enfin, si la terre coûte peu en Pologne, en Russie et en Moldavie, elle y coûte tout ce qu'elle vaut, et le prix est probablement en raison des facilités qu'on a pour la rendre féconde, ou pour en écouler les produits, une fois qu'on les a ramassés péniblement. C'est une question qu'il ne faut pas se hâter de résoudre contre nos pays de l'Europe occidentale, que celle de savoir si une civilisation naissante ou barbare, à population clairsemée, donne nécessairement le blé à plus bas prix qu'une civilisation avancée, à population dense. A moins que la nation ancienne et populeuse, dont nous supposons que l'agriculture soit savante, n'ait été poussée, par une législation restrictive, à la mise en céréales d'une très grande quantité de mauvaises terres, où les frais de production régleraient la moyenne générale du prix de vente, on trouvera que, eu égard aux ressources et aux facilités de tout genre qu'offrent une civilisation perfectionnée et une population nombreuse, ce ne sont pas peut-être les vastes champs des pays arriérés ou les terres vierges des pays neufs qui ont décidément l'avantage. On a soutenu, en s'appuyant plutôt sur de vagues propos que sur des renseignemens précis, que tel seigneur de la Russie méridionale pouvait vendre son blé sur place à 4 francs. Je ne pense pas que le cas se soit présenté sur des proportions sérieuses, si ce n'est peut-être de la part des seigneurs obérés, forcés de vendre à tout prix : admettons pourtant que ce ne soit ni une vanterie de propriétaire ni une exécution de débiteur; mais déjà, si, sur trois récoltes, il y en a une d'à peu près nulle, le prix de 4 francs est porté à 6. Or, j'ouvre le *Cours d'Agriculture* de M. de Gasparin, qui est un praticien consommé, et j'y lis qu'en France, avec une culture qui serait parfaite et dont le succès serait complet, en tenant compte de la rente de la terre (moyennant laquelle le propriétaire paierait l'impôt), le prix de revient de l'hectolitre serait à peine de 7 francs (exactement 6 francs 95 cent.) (1). Nos meilleurs cultivateurs n'atteignent pas ce degré d'économie, mais ils en approchent à 3 ou 4 francs près. Si donc on cultivait très bien en France, le blé s'y tiendrait à un prix qui défierait le prix courant d'Odessa même, puisque ce prix courant est de 10 à 11 francs au moins. Il est vrai qu'avec la culture imparfaite que reçoit notre sol, presque partout le blé revient beaucoup plus cher que 10 ou 11 francs; mais, si nos cultivateurs et nos propriétaires veulent avoir du soin, s'ils obéissent au précepte :

Travaillez, prenez de la peine,

l'excédant des frais de production du blé en France sera bien plus que compensé par les frais de transport, les déchets, les commissions, le

(1) *Cours d'Agriculture*, tome III, page 665.

magasinage, l'intérêt du capital et toutes les mauvaises chances que supporte le blé étranger; et, s'ils ne voulaient pas faire des efforts pour améliorer leur culture, ne serions-nous pas fondés à chercher les moyens de les y contraindre, en leur faisant sentir l'aiguillon de la concurrence? On vient de le voir pour la Baltique et la mer Noire, on va le voir pour les États-Unis : c'est un aiguillon qui ne peut causer de mortelle blessure, qui même est fort émoussé.

On a cité, pour les grains de la Baltique et de la mer Noire, des prix de vente dans nos ports qui sont inférieurs à ceux que j'ai indiqués tout à l'heure. C'est qu'il y a des momens où l'industrie livre ses marchandises sans profit ou même à perte. On aime mieux vendre ses produits à vil prix que de ne pas les vendre du tout. Alors que le blé étranger était repoussé du marché anglais et qu'il était frappé en France et sur les autres grands marchés d'une interdiction presque aussi rigoureuse, des circonstances ont dû se présenter où, pour faire argent d'excédans peu considérables, on souscrivait à toute condition. Ces prix excessifs en baisse ne prouvent rien pour un avenir où l'accès de quelques-uns des grands marchés serait libre. Des excédans bien plus considérables que ceux qui ont été ainsi quelquefois abandonnés à vil prix seraient alors comme perdus dans l'approvisionnement général. Versez dans l'île Pomègue ou dans la tour de Cordouan 500,000 hectolitres de blé, et édifiez ensuite tout autour une muraille de la Chine, le blé y tombera peut-être à 50 centimes l'hectolitre, à cause de l'impossibilité de l'en faire sortir. Une muraille de la Chine qui exclut les blés de la mer Noire des marchés de l'Angleterre, de la France, de l'Espagne, de l'Autriche, peut produire un effet du même genre. Renversez la barrière dont vous aviez entouré l'île Pomègue ou le château de Cordouan, et le blé aussitôt y reprendra le prix du département des Bouches-du-Rhône ou de la Gironde. Même chose se passerait par rapport aux excédans de la mer Noire, si on les laissait entrer librement. Les prix s'équilibreraient tout comme ferait le niveau de deux réservoirs, jusque-là séparés par une digue, qui viendraient à communiquer. Si l'un des deux est petit et l'autre grand, le premier comme le bassin des Tuileries, le second comme le lit de la Seine, c'est le niveau du plus vaste qui deviendrait le niveau commun.

Il n'en serait point ainsi assurément, si les pays producteurs de blé pouvaient indéfiniment accroître leur excédant disponible; mais pour le blé en particulier, je dis le blé-froment, la céréale qu'on recherche le plus, celle qui donne lieu au plus grand mouvement commercial, à juger de l'avenir par le passé, on serait en droit d'affirmer que cette puissance d'accroissement indéfini n'existe pas. Un pays à son début peut être exclusivement agricole et avoir un excédant de subsistances assez fort. Pendant un certain laps de temps, si ce pays jouit de la paix,

s'il est peuplé d'hommes industrieux, et que le sol s'adapte bien aux céréales, le surplus des grains disponibles devra aller en augmentant. Lorsque la population et le capital se sont élevés à un certain niveau, cette progression se ralentit; c'est que de grandes villes se forment, l'industrie manufacturière s'organise, et des classes ouvrières se mettent à pulluler, qui absorbent presque tout ce que l'agriculture nationale peut produire en sus de la subsistance des cultivateurs. Pour bien nous en rendre compte, au lieu de raisonner sur des élémens abstraits, nous tâcherons de prendre la nature sur le fait; recherchons ce qui se sera passé avec la suite des temps dans quelque pays facile à étudier, et notamment aux États-Unis.

III.

C'est un fait attesté par l'histoire, que toutes les fois qu'un peuple qui est en croissance a atteint un certain point, la division du travail s'établit dans son sein à la faveur du capital amassé par l'agriculture. On avait commencé par se vouer exclusivement à travailler le sol; on devient commerçant et manufacturier. Le progrès de la richesse porte au raffinement des mœurs; on a plus de loisir, on s'est cultivé davantage soi-même. Les relations sociales acquièrent plus de charme; on les recherche d'autant plus, on se réunit dans des cités qui acquièrent peu à peu les proportions de métropoles. Insensiblement la population agricole domine de moins en moins par le nombre. Le perfectionnement de l'agriculture et l'emploi des machines permettent à une moindre quantité de bras de retirer du sol une plus grande quantité de produits, ou avec le même nombre de bras on a, toutes choses égales d'ailleurs, une production plus vaste; puis la population étrangère à l'agriculture se développe plus vite encore que la puissance productive moyenne du cultivateur. On s'achemine ainsi, avec lenteur sans doute, vers un balancement des professions qui a de l'analogie avec celui que présente la société anglaise, où les cultivateurs ne forment plus que le quart, pendant qu'en France ils vont actuellement à la moitié, et qu'aux États-Unis, il y a quarante ans, ils faisaient plus des neuf dixièmes. En même temps le pays, s'il a un territoire limité, réduit ses exportations en blé, puis il les cesse, et à la longue il finit par être forcé d'en importer, à moins qu'il ne consente à les payer un prix exagéré. Telle a été l'histoire de l'Angleterre, qui, il y a moins d'un siècle, était l'un des pays du monde d'où le froment s'exportait le plus régulièrement, qui ensuite, de 1770 à 1790, se suffisait à peu près, balançant les importations d'une année par les exportations d'une autre, et qui aujourd'hui est devenue le principal centre vers lequel de toutes parts on dirige les excédans qu'on a de cette denrée. L'histoire des

États-Unis se déroule comme si elle devait offrir jusqu'à un certain point une gradation analogue. Si l'on se bornait à envisager les anciens états, les treize ci-devant colonies qui proclamèrent l'indépendance, on y retrouverait nettement dessinée la succession des trois phases du commerce des grains, l'exportation, l'équilibre, puis l'importation qui caractérise la situation présente de la Grande-Bretagne.

Aux États-Unis, autrefois, chaque état se nourrissait par ses propres ressources en grains, et produisait à peu près son propre froment en particulier. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Les anciens états qui bordent l'Océan Atlantique, depuis la Nouvelle-Écosse jusqu'à la pointe de la Floride, ont dans leur ensemble cessé de subvenir à leur propre alimentation. Les états de la Nouvelle-Angleterre, qui sont les plus septentrionaux de cette belle chaîne, se sont couverts de manufactures; New-York, justement nommé l'état-empire, à cause de la puissance de son commerce et de ses capitaux, a fait de même. La Pensylvanie, profitant des beaux gisemens de charbon et de fer et des innombrables chutes d'eau dont l'a dotée la nature, a ouvert aussi de nombreux ateliers. Le Maryland, son voisin, est devenu pareillement manufacturier. Dans les états du sud, on est resté beaucoup plus agriculteur, mais on a cessé de l'être aussi exclusivement, et surtout on s'est livré aux cultures qu'on peut appeler commerciales, tandis qu'à l'origine l'ambition de chaque famille se bornait à peu près à vivre sur son domaine. L'exploitation du sol a été tournée, autant qu'on l'a pu, vers la production du tabac, et bien plus encore vers celle du coton ou même du sucre (1). Dans toutes les parties de l'Union, la population urbaine a été en croissance plus que la population des campagnes. En 1790, plusieurs années après l'indépendance, il n'y avait dans toute l'Union que trois villes de plus de 20,000 ames, et Philadelphie, qui avait le premier rang, était à 44,000 seulement. On y compte aujourd'hui cinq villes de plus de 100,000 ames, et New-York, avec les communes attenantes de Brooklyn et de Jersey-City, doit présentement approcher de 500,000. En 1790, la population totale était un peu au-dessous de 4 millions; celle des six plus grandes villes du littoral, réunies aux huit principaux centres de l'intérieur, ne montait qu'à 135,000; c'était la proportion du trentième. En 1840, sur un total de 17 millions d'ames, les mêmes quatorze localités allaient à 1 million 50,000; c'est environ le quatorzième. Si l'on prend l'ensemble des villes, on trouve que, dans la période décennale de 1830 à 1840, la population urbaine est passée de la proportion du quatorzième à celle du huitième. Dans les six états de la Nouvelle-Angleterre pris isolément, la proportion, en 1840, était du tiers.

(1) La culture de la canne est resserrée dans la Louisiane; si ailleurs on fait du sucre, c'est avec le suc de l'érable, et on n'en produit ainsi que de petites quantités.

Dans les états du littoral compris entre la Nouvelle-Angleterre et le Potomac, c'est-à-dire dans New-York, le New-Jersey, la Pensylvanie, le Maryland, elle était du cinquième (1).

Ce progrès de la population urbaine et celui de l'industrie manufacturière, qui s'est développée parallèlement dans les états du littoral, a amené naturellement et sans secousse, aux États-Unis, le changement contre lequel l'Angleterre se débattait depuis 1815, et que sir Robert Peel a eu le bon esprit de consacrer définitivement par sa grande loi de la réforme douanière. Le littoral a reçu des grains de l'intérieur non-seulement pour commercer avec l'étranger, mais pour sa propre consommation. La farine qui de New-York est expédiée en barils au dehors n'est pas la seule qui y ait été envoyée des états de l'ouest; une partie de la farine même qu'on mange à New-York a désormais cette origine extérieure à l'état. Il en est ainsi, à bien plus forte raison, de la farine qui fait le pain des habitans de Boston. Dès 1840, on calculait que les six états du nord-est, qu'on désigne collectivement sous le nom de la Nouvelle-Angleterre, absorbaient 2 millions d'hectolitres du froment produit dans les états de l'ouest, contre 725,000 qu'ils récoltaient eux-mêmes (2). Le groupe des états du sud, où l'on consomme moins de froment, parce qu'il y a une nombreuse population esclave ne mangeant que du maïs, puisait à la même source une plus forte quantité de froment. Pris en bloc, les états intermédiaires entre la Nouvelle-Angleterre et le sud, New-York, la Pensylvanie, le Maryland, et avec ceux-ci la Virginie, qui, parmi les états situés au midi du Potomac, se distingue par une plus forte production de froment, avaient cessé d'être en position d'en exporter. Aujourd'hui, année moyenne, l'ensemble de ces états en tire de l'ouest pour sa consommation.

En 1836, la quantité de blé-froment et de farine que les états de l'ouest amenaient au canal Érié, afin de gagner le marché de New-York, était de 22,894,000 kilogrammes. En 1843, elle était plus que sextuplée, soit de 142,810,000 kilogrammes. C'est quatre fois l'exportation dirigée de New-York vers les pays étrangers et à peu près moitié en sus de l'exportation totale des États-Unis. Ainsi ce sont bien les jeunes états de l'ouest qui subviennent aux expéditions à l'étranger et qui sustentent en partie les états du littoral. Une autre portion de la production de l'ouest se dirige sur la Nouvelle-Orléans, qui remplit le même rôle que New-York. Elle distribue entre les autres états de la confédération les productions de l'intérieur, et elle envoie à l'étranger.

Comme la culture, dans les régions de l'ouest, empiète sans cesse sur les forêts primitives, et que de nouveaux états s'y forment conti-

(1) Tucker, *Progress of the United States*, page 132.
(2) Mac-Gregor, *Commercial Tariffs and Regulations*, volume des États-Unis, p. 588.

nuellement remplis de séve et de vigueur, la production en froment augmente toujours. Elle était de 6,200,000 hectolitres en 1790. Dix ans après, elle était passée à 8,000,000. A la fin des périodes décennales suivantes, elle était de 11 millions, de 13, de 18. En 1840, elle s'élevait à 29; elle est aujourd'hui d'environ 40 millions. Les excédans exportés ne suivent pas, à beaucoup près, la même marche. C'est à peine s'ils croissent, absolument parlant; comparativement à la récolte, ils vont donc en diminuant. Ils en représentaient les 28 centièmes en 1790; à l'expiration de la période décennale suivante, c'est 15 pour 100; dix ans après, on tombe à 12. En 1840, on est remonté à 14, parce que la récolte de 1839 avait été exceptionnellement abondante; mais ensuite la proportion s'est abaissée à 7 et à 6 pour 100.

Il faut prendre en considération, lorsqu'on veut se rendre compte de la puissance d'exportation des États-Unis en froment, que ce n'est pas la totalité de ce vaste pays qui est propre à cette production. Il y a un demi-siècle que Washington en avait fait l'observation : dans une lettre à Arthur Young, écrite en 1791, il disait fort justement qu'au nord de l'état de New-York le climat était inhospitalier à cette graminée, dont cependant le tempérament est fort élastique, et que pareillement, au midi de la Virginie, le sol de la confédération ne se prêtait pas à cette culture, et s'en accommodait d'autant moins que l'on s'éloignait davantage de la zone tempérée. On ne cultive en effet le froment que très modérément par-delà les deux limites qu'il avait tracées, et qui répondent à 45 et à 35 degrés de latitude : c'est donc sur une largeur de 1,100 kilomètres seulement que la nature encourage l'homme à produire le froment aux États-Unis, et le pays occupe du midi au nord une étendue double. On a calculé que la portion du sol de l'Union dont les circonstances naturelles générales se prêtent à la culture du froment n'était pas du quart de la totalité (1). Or, de plus en plus, au contraire, les populations veulent en consommer. C'est ainsi que, dans la Nouvelle-Angleterre, le froment prend sans cesse la place du maïs, dont une partie de la population se contentait autrefois. Si les Anglo-Américains en réclamaient tous la ration de 3 hectolitres environ, qui est celle des Français des villes, la production actuelle du pays ne leur suffirait guère qu'à moitié. Ils seraient même en déficit, s'ils prenaient la ration des Anglais proprement dite, qui est de 2 et demi.

En résumé, les États-Unis sont placés dans des conditions de culture sans pareilles; des terres fertiles s'y offrent indéfiniment au premier occupant; une population intrépide en même temps qu'ingénieuse au travail s'y multiplie avec une rapidité sans exemple, et l'on y voit ac-

(1) Mac-Gregor, *Commercial Tariffs*, etc. États-Unis, p. 584. — Citation de documens de Philadelphie.

courir d'Europe des nuées d'émigrans choisis parmi ce que l'ancien continent a de cultivateurs le plus animés de la louable ambition de conquérir un patrimoine à la sueur de leur front. S'il est au monde un pays d'où l'on pût attendre pour l'exportation une production de grains énorme, c'est celui-là. On sait ce qu'il a fait pour le coton. Il n'en donnait pas une balle en 1780; dix ans après, il n'en était encore qu'à 100,000 kilog. En 1800, il était parvenu à 8 millions de kilog.; en 1820, à 42; actuellement il en est à 400 (1), sans compter 50 ou 60 millions que le pays emploie dans ses propres manufactures. Rien de semblable cependant ne s'est passé pour le blé, quant à l'exportation; l'excédant disponible est borné. La sortie du blé a été moyennement, pendant les quatorze années, du 1er janvier 1831 au 1er janvier 1845, de 2,001,000 hectolitres (2); mais, déduction faite des importations, car pendant cette période l'Amérique a été une fois dans la nécessité de tirer du blé du dehors (3), la prétendue *inondation* de l'univers par les blés d'Amérique se réduit à une moyenne de 1,840,000 hectolitres. Le maximum a été de 4,070,606 hect. en 1840. Les quatre premières années de cette période présentent une moyenne de 2,078,000 hectolitres. Les quatre dernières ne vont, l'une portant l'autre, qu'à 2,539,000. Ce n'est guère qu'un cinquième de plus. Ainsi, pendant cet intervalle de quatorze ans, la progression est très lente. Elle le serait bien plus, si l'on comparait aux quatorze années que nous venons d'embrasser un égal laps de temps à partir de 1790. On trouverait que les moyennes des deux périodes se ressemblent à 375,000 hectol. près (4). Quant au prix, les cultivateurs d'Europe ont de ce côté-là moins à craindre que de tout autre endroit. Les prix courans de New-York accusent une cote constamment supérieure à 1 dollar le *bushel*, et moyennement, de 1830 à 1844, de 1 dollar 25. C'est, par hectolitre, un minimum de 15 fr. et une moyenne de 18 fr. 75 cent. Joignez-y le fret d'au moins 3 fr. par hectolitre, les déchets, les droits de commission, les frais d'embarquement et de débarquement, et vous verrez qu'il faudra des circonstances particulièrement

(1) Voir la statistique de M. Pitkin, page 111, et celle de M. Putnam, intitulée *American Facts*, page 197.

(2) Nous réduisons ici en hectolitres de grains la farine qui compose la presque totalité de l'exportation. La farine qui correspond à 2,001,000 hectolitres, d'après les procédés de mouture employés en Amérique, pèse environ 100 millions de kilogrammes.

(3) En 1837, il y eut une importation de 1,454,000 hectolitres contre une exportation de 585,561 hectolitres, ce qui donne pour l'importation une balance de 868,439 hectol. En 1838, l'Amérique du nord continua d'importer des blés, mais en moindre proportion, et l'exportation dépassa l'importation de beaucoup. L'importation des blés d'Europe en Amérique pendant les années 1835-36-37-38 est montée en tout à 2,140,652 hectolitres.

(4) La moyenne de l'exportation de la période de quatorze ans, du 1er janvier 1790 au 1er janvier 1805, est de 1,627,000 hectolitres. Voir la statistique de Pitkin, page 96.

heureuses pour que l'hectolitre de blé des États-Unis puisse être livré au Havre, à Nantes ou à Bordeaux, au prix de 20 fr. Arrêtons-nous un instant sur les élémens dont se compose ce prix.

Du moment que ce sont les états de l'ouest qui fournissent à l'Europe le blé que celle-ci peut retirer des États-Unis, la preuve est acquise, par cela même, que le blé de ce pays ne peut arriver chez nous à bas prix. Voici, en effet, les frais de transport qu'il subit : il faut de la ferme le voiturer jusqu'à un canal qui se décharge dans le lac Érié : ce sera le canal d'Ohio ou le canal de la Wabash, peu importe. Une fois là, il faut descendre le canal et atteindre le lac. A Cleveland ou à Tolède, où le canal se termine, on transborde la marchandise et on traverse le lac en bateau à vapeur; c'est un voyage de 300 kilomètres. A Buffalo, de l'autre côté du lac, nouveau transbordement, afin d'entrer dans le canal Érié. Ce canal a 586 kilomètres. Il faut le parcourir dans toute son étendue, puis descendre 219 kilom. du cours de l'Hudson pour arriver à New-York. Ce sera en tout un voyage de 1,200 kilom. environ, avec des transbordemens et des commissions à payer avant d'être au port d'embarquement. On estime que tous ces frais réunis vont à 7 ou 8 fr. l'hect. Joignez-y la traversée de l'Atlantique, le débarquement, le magasinage, de nouvelles commissions, des chances d'avarie à couvrir; vous arrivez à ce résultat que l'hectolitre est grevé de 12 à 13 fr. au moins, en sus du prix de vente sur le lieu de production, lequel est au moins de 7 à 9 fr., et sans compter le bénéfice du marchand. Par la voie de la Nouvelle-Orléans, ce serait un peu moins, parce qu'il n'y a pas de droit de péage sur l'Ohio et sur le Mississipi ni sur les fleuves leurs tributaires; mais la diminution serait à peu près balancée pour le blé ou la farine par un surplus de fret et par l'accroissement des chances d'avarie qui résulterait du séjour dans un climat chaud et humide comme celui de la Louisiane. Et enfin New-York est le principal marché de froment. C'est pour le maïs que la Nouvelle-Orléans aurait l'avantage, parce qu'on peut l'y faire venir de moins loin que le blé. On diminue les frais de transport du blé, aux États-Unis, en opérant la mouture dans l'état producteur ou dans quelqu'un des grands moulins qui sont épars le long du canal Érié dans l'état de New-York; mais c'est en ayant égard à cette économie qu'a été fait le calcul précédent, et il n'en reste pas moins acquis que rarement l'hectolitre de blé des États-Unis, ou l'équivalent en farine, pourra être rendu dans nos ports à 20 fr. l'hect. L'Amérique ne pourrait concourir à alimenter de blé la France, dans une proportion digne d'être citée, que dans les années de cherté. Elle nous enverrait du blé à peu près en tout temps, je le crois, mais seulement de petites quantités pour compléter des chargemens, et ainsi les Américains contracteraient l'habitude de nous fournir régulière-

ment du grain sans pouvoir jamais avilir les prix. Dès qu'une hausse se prononcerait, ils en profiteraient pour écouler plus de grains; par conséquent, leur intervention aurait pour effet de la modérer.

Ces faits s'appliquent à plus forte raison aux grains des espèces inférieures; mais, à l'exception du maïs, l'Amérique en produit peu. L'alimentation de l'homme y roule, en fait de céréales, sur le blé ou froment et le maïs. On ne récolte en seigle que le cinquième du froment, et en orge que le quart du seigle, et cette orge sert pour le bétail ou pour la fabrication de la bière. En sarrasin, la récolte ne monte qu'au douzième du blé. Chez nous, le seigle avec le méteil représente en hectolitres plus de la moitié du froment, l'orge à peu près la moitié du seigle et du méteil, et le sarrasin le huitième environ du blé. Le seigle, l'orge, le sarrasin, ne figurent pas dans les exportations des États-Unis. Il n'en est pas de même du maïs. Ce grain, qui s'adapte admirablement au climat du Nouveau-Monde et qui y est indigène, donne aux États-Unis une récolte qu'on peut en ce moment évaluer à 200 millions d'hectolitres. Cependant, à cause des frais de transport qui, étant les mêmes pour toute espèce de grains, grèvent dans une plus forte proportion les grains inférieurs, la Nouvelle-Orléans, où le maïs abondera prodigieusement dès qu'on le voudra, aurait en temps ordinaire beaucoup de peine à nous en fournir au prix de nos marchés : je raisonne toujours dans l'hypothèse de l'abolition des droits d'entrée. Les circonstances où l'on a vu le maïs à vil prix dans cette métropole étaient accidentelles; il y avait grand encombrement du produit et peu de débouchés. Habituellement, sous le régime de la liberté commerciale, les Américains nous expédieront leur maïs sous une autre forme beaucoup plus avantageuse pour eux et pour nous-mêmes. Ils en feront de la viande qu'ils saleront pour nous, comme ils le font déjà pour d'autres peuples. La viande ayant une valeur triple du blé, et bien plus forte encore relativement au maïs, il lui est plus facile de supporter des frais de transport. Nous pourrons ainsi nous procurer les denrées animales qui nous manquent à un degré si déplorable. C'est un important service que nous avons à attendre des Américains, et par là devront s'organiser de grands échanges lorsque nous leur aurons donné le temps de s'y préparer. L'Angleterre en ressent le bienfait maintenant. L'importation des viandes salées, qui avait été, en 1844, de 5,200 quintaux métriques, et en 1845, de 4,500, est montée à 133,000 en 1846, où cependant le régime de la liberté n'a été en vigueur que pendant les six derniers mois. Que ne sera-ce pas lorsque les éleveurs de l'Ohio, de l'Indiana et du Michigan auront pu organiser leur production en vue de la consommation britannique! Les pays neufs où les terrains disponibles sont presque sans limites se prêtent admirablement à l'élève du bétail; on peut y développer presque indéfiniment cette

production. Voici un simple rapprochement qui fera apprécier l'étendue des ressources des États-Unis en ce genre et les facilités qu'ils auraient d'en faire commerce avec nous s'ils y étaient provoqués. Ils avaient, en 1840, 15 millions de bêtes à cornes pour une population de 17 millions, soit 882 par mille habitans. La France n'en a pas 300. La Bavière et le Wurtemberg, qui, de tous les pays à notre proximité, sont les plus riches, en ont, selon M. Moll, 550 et 490. En 1847, la proportion paraît être montée, en Amérique, à 1,000 têtes de gros bétail par mille habitans. Pour les porcs, la progression a été plus rapide encore. En 1840, les Américains en possédaient 1,550 par mille habitans; en ce moment, on évalue qu'ils sont à 1,750. Telle est la vigueur avec laquelle le progrès s'accomplit aux États-Unis, lorsqu'on le cherche dans une direction conforme à la nature des choses. En France, nous sommes, pour cet article, au-dessous de 150 têtes par mille habitans. En prenant 300 kilogrammes de viande telle que celle que l'on sale pour l'équivalent d'une tête de bœuf, l'importation des salaisons américaines dans la Grande-Bretagne répond à 44,000 bœufs. C'est beaucoup plus que la France ne reçoit de bêtes à cornes.

IV.

Dans cette revue des foyers de production, nous n'avons nommé ni la Sicile ni l'Égypte, qui furent autrefois si renommées pour l'exubérance de leurs moissons. C'est que ces pays ont en effet cessé de fournir régulièrement des quantités considérables de blés au marché général du monde. Le royaume des Deux-Siciles pourrait en livrer 1 million d'hectolitres, moitié des provinces continentales, moitié de la Sicile proprement dite. Cependant il n'envoie vers nos régions qu'une fraction de cet excédant, lorsqu'il l'exporte tout entier; il s'en consomme une partie dans le bassin de la Méditerranée. L'Égypte n'expédie des blés à l'Europe occidentale que d'une manière intermittente et par accident; c'est Constantinople, ce sont les îles de l'Archipel qu'elle approvisionne. On dit cependant que cette année la récolte y est magnifique, et que notre Europe pourra en profiter; mais la qualité justement vantée du terroir de la Sicile ou de Naples et l'incomparable fertilité de la vallée du Nil ne doivent ni donner de l'ombrage aux hommes qui regarderaient la réduction permanente du prix du pain comme un événement fâcheux, ni faire concevoir de grandes espérances à ceux qui, se plaçant à un point de vue tout différent, appellent de leurs vœux un vaste développement de la production et du commerce des céréales. Bien des choses sont changées en Égypte depuis le temps des Pharaons ou depuis les Romains. Je ne veux pas dire seulement que la population de l'Égypte est bien diminuée, et que la production, qui, toutes choses

égales d'ailleurs, est proportionnelle au nombre des cultivateurs, s'en trouve atténuée. Depuis le temps des patriarches ou depuis la chute des Césars, des cultures commerciales se sont répandues, qui ont pris la place autrefois donnée au blé et continueront de l'occuper, parce qu'elles sont d'un meilleur revenu. Dans les pays chauds, c'est la canne à sucre, c'est le coton; dans les contrées moins ardentes, c'est le tabac, l'olivier, c'est la soie, la garance. Méhémet-Ali a introduit le coton sur une très grande échelle en Égypte. En Sicile et dans le royaume de Naples, l'agriculture n'est pas en progrès; elle a été constamment opprimée, et aujourd'hui encore elle est soumise à un système politique, administratif et fiscal qui l'écrase. Elle ne fait donc rendre à la terre qu'une parcelle de ce que celle-ci offrirait en retour d'un travail intelligent et soutenu. Néanmoins, si la Sicile et Naples se relevaient de leur abaissement et de leur misère, et on est fondé maintenant à l'espérer, les cultures commerciales s'y étendraient de préférence au blé. On y ferait, je le crois, plus de céréales; mais le progrès se manifesterait surtout par une grande production de l'huile et de la soie, par la culture du coton et même de la canne à sucre. On sait que déjà le royaume de Naples produit du coton en quantité assez importante (1); on se souvient que la canne à sucre fut jadis cultivée avec succès dans la Sicile, où elle avait été introduite par les Sarrasins, et d'où elle se répandit dans l'Andalousie, qui à son tour la fournit aux Antilles.

Voilà donc à quoi se réduit présentement la quantité des blés disponibles, un total de 11 millions d'hectolitres, savoir, en nombres ronds : de la Baltique 5 millions, de la mer Noire 3, des États-Unis 2, des Deux-Siciles 1. Si l'on en distrait ce que la Baltique livre à la Baltique même, ce que la mer Noire expédie à Malte, à Alger, à la Grèce, à la Turquie, à la Toscane, à l'Adriatique, et ce qui des États-Unis se répand sur les marchés de Cuba, des Antilles anglaises, du Brésil, de l'Amérique espagnole, ce chiffre sera réduit de plus du tiers. Joignez-y même, en le considérant comme une ressource permanente, le blé que l'Égypte, dans les bonnes années, peut accidentellement fournir à nos contrées en sus de ce qu'elle livre à Constantinople, à l'Archipel, à la Grèce, et portez-le à 1 million d'hectolitres; vous trouverez que, année commune, l'Europe occidentale, réduite même à la France, l'Angleterre, la Belgique et la Hollande, ne peut compter que sur 8 ou 9 millions d'hectolitres de froment étranger, pour 75 millions environ de population. A 3 hectolitres par tête, ce qui est un peu au-dessous de l'évaluation communément admise en France, on n'en aurait que pour la vingt-cinquième partie de la population, dans l'hypothèse où l'Allemagne et les

(1) D'après M. Fulchiron (*Voyage dans l'Italie méridionale*, tome II, page 104), la production excéderait 20,000 balles.

deux péninsules ne revendiqueraient rien. Ainsi les réserves de la civilisation, au lieu d'être en assez grande masse pour produire l'*inondation* qu'on a prédite inconsidérément, sont effrayantes de modicité. A 3 hectolitres par tête, l'Irlande, depuis que les pommes de terre lui font défaut, absorberait, si elle se nourrissait de froment, plus que la totalité de cet excédant. Aussi, on l'a bien vu cette année, il a fallu, pour subvenir à la pénurie qu'éprouvait l'Europe, pour l'empêcher de mourir de faim, que les prix s'élevassent au point de justifier les frais de transport de blés qu'autrement on n'aurait jamais songé à faire paraître sur nos marchés. Il a fallu qu'au lieu de blé on fît venir du maïs, qui n'a pas toujours résisté aux épreuves de la traversée, et qu'on a dû payer un prix exorbitant. Abstraction faite même de la disette actuelle, et dans la supposition qu'un miracle de la bonté divine guérisse tout d'un coup la maladie de la pomme de terre, on verra un peu plus loin que l'excédant de 8 à 9 millions d'hectolitres tout entier serait dévoré désormais par une seule des nations de l'Europe occidentale.

V.

Tous les argumens qui recommandent la libre entrée des céréales militent à plus forte raison en faveur de la libre introduction du bétail. La France ne produit de viande qu'en insuffisante quantité, et, ce qui est plus grave, elle semble en avoir de moins en moins. Tous les relevés fiscaux constatent qu'à Paris, en 1789, la consommation de la viande était par tête de moitié plus forte qu'aujourd'hui, que depuis lors la diminution a été à peu près continue dans cette capitale. L'ensemble des villes à octroi subit un abaissement pareil. On estime qu'en moyenne la ration de viande d'un Français n'est que le tiers de celle d'un Anglais, le cinquième ou le sixième de celle d'un Américain du nord. Soit qu'on essaie de se rendre compte du nombre de cuirs livrés à la tannerie, soit qu'on s'informe auprès des syndicats des bouchers de l'âge moyen des bêtes livrées à la consommation, la même conclusion revient toujours : nous sommes, sous ce rapport, dans une affligeante pénurie. Et cependant, la science de l'hygiène l'a de plus en plus démontré, la viande est le plus substantiel des alimens. Elle est nécessaire à l'homme qui travaille, afin qu'il rende tout son effet utile. Lorsqu'une population est privée de viande, elle dépérit : la force musculaire s'amortit, la taille se raccourcit; les hommes sont dans l'atelier des travailleurs médiocres, partout où il faut de la vigueur; à la guerre, la fatigue les écrase, et la maladie fait plus de ravages que le fer ou le feu de l'ennemi. Nos régimens, décimés à Alger, ne le montrent que trop. L'introduction d'une certaine proportion de viande dans le régime quotidien des masses populaires est réclamée par les plus simples senti-

mens d'humanité. C'est commandé par la bonne, la vraie, la grande politique, celle qui a la santé publique à cœur, celle qui prend en considération la nécessité d'accroître la puissance productive de l'industrie nationale, celle qui recherche les meilleurs moyens d'avoir de solides armées en prévision des sinistres momens où il faut en venir à la fatale extrémité de la guerre.

A l'égard de la viande, le pays est, répétons-le, dans une disette véritable. C'eût été le cas, il y a déjà long-temps, de mettre à exécution tout ce qu'il peut y avoir de pratique dans divers projets de législation favorables aux irrigations, dans des idées émises plus d'une fois sur le remaniement intelligent des tarifs des octrois, sur la convenance qu'il y aurait d'affranchir autant que possible cet article de toute taxe municipale, comme on l'a fait pour le pain, sur l'opportunité de substituer, à l'entrée du royaume et à l'entrée des villes, le droit au poids au droit par tête, sur la nécessité d'accorder dans les grandes villes, surtout à Paris, à l'industrie de la boucherie, la liberté, qu'on lui refuse sans motifs valables depuis qu'on a des abattoirs pour exercer une bonne surveillance. On a procédé tout différemment.

L'ancien régime avait presque toujours évité de frapper la viande d'un droit de douane. La constituante avait trop le sentiment de l'intérêt public pour ne pas persévérer dans cette voie. La république et l'empire restèrent fidèles à ces sages précédens. En 1816, alors qu'on cherchait à créer au trésor des ressources extraordinaires, on se détermina à taxer les bœufs à 3 fr. 30 cent., les vaches à 1 fr. 10 cent., les veaux à 27 cent. Ainsi que l'a dit, dans son exposé des motifs de 1832, le ministre du commerce d'alors, *ce ne fut pas sans répugnance* que le gouvernement proposa et que les chambres adoptèrent ce nouveau genre d'impôt. Cependant une autre pensée pénétra bientôt dans l'administration du royaume. En 1822, la chambre des députés était fort ardente pour le système prohibitif en tout genre. Le gouvernement, cédant à ces tendances, proposa de décupler, par manière de protection, les droits de 1816. C'était mettre la taxe des bœufs à 33 fr. La chambre aggrava le projet de loi et vota 55 fr., et le reste en proportion. Telle est l'origine des droits qui subsistent encore. C'est cependant avec cette inconséquence que se mènent les affaires vitales d'un grand peuple. La viande, aliment indispensable, est à un prix trop élevé; elle manque. Pour parer au mal, on s'applique à la renchérir, à la raréfier. Des états nous entourent, beaucoup mieux pourvus de pâturages, qui nous envoyaient une quantité médiocre de bétail qu'avec plus d'intelligence commerciale de part et d'autre on aurait pu accroître : c'est Bade, le Luxembourg, la Belgique, le Wurtemberg et la Bavière plus encore, la Prusse rhénane, la Suisse, le Piémont. A partir de 1819, l'importation n'avait jamais excédé 18,000 bœufs, excepté en 1821, où une cir-

constance fortuite la fit monter à 27,137 têtes. En outre, il entrait un nombre de vaches à peu près égal à celui des bœufs, et 10 à 12,000 veaux. Pour se faire une idée de ce que signifie cette importation, il suffit de se rappeler que la seule ville de Paris consommait, en 1821, 73,428 bœufs, 7,727 vaches et 70,081 veaux. En échange, nous donnions nos vins, les produits de notre industrie manufacturière, nos incomparables articles de goût. C'était une bonne division du travail : chacun faisait ce que comportait son climat, son territoire, son aptitude; les besoins de tous étaient satisfaits. Cet état de choses se recommandait par les meilleures raisons de politique intérieure et extérieure. Quand nous avons eu fermé la porte à leur bétail, nos voisins, par représailles, ont mis des droits prohibitifs sur nos vins, sur nos produits fabriqués. Ils ont élevé eux-mêmes des manufactures, ou se sont associés à des états manufacturiers; ils ont eu ainsi à desservir des agglomérations de populations non agricoles, qui ont consommé plus que le bétail jusqu'alors destiné à la France. Nos lois de douane restrictives de 1821 et 1822 ont eu pour résultat de provoquer l'agrandissement du *Zollverein*, de le faire arriver jusqu'à nos frontières tout le long du Rhin, et même sur la rive gauche du fleuve, où il s'étend sur les provinces rhénanes de la Bavière et dans le Luxembourg, tout comme dans les provinces prussiennes. Elles ont enchéri la vie à un degré vexatoire à Strasbourg, à Lyon et dans les départemens voisins des Alpes. Aujourd'hui, lors même que nous abaisserions complétement la barrière des douanes pour laisser entrer sans droits le bétail de l'étranger, les contrées de la rive droite du Rhin et la Suisse ne pourraient nous livrer beaucoup de bétail, ni nous le donner au même prix. Elles ont pris l'habitude de consommer elles-mêmes ou ont trouvé d'autres acheteurs mieux à leur convenance. La population et l'aisance moyenne se sont accrues dans une plus forte proportion que les existences en bétail. Sur plusieurs points, la production a diminué, dans les montagnes de la Suisse, par exemple, ainsi que l'a constaté M. Moll dans un voyage qu'il a fait par ordre de M. le ministre du commerce. Le défrichement ou le morcellement du sol ont provoqué cette diminution. En somme, le prix du bétail diffère peu aujourd'hui, dans les pays qui nous environnent, du prix habituel de la France. M. Moll, en 1842, évaluait la différence à *un cinquième ou un sixième à peine* (1); depuis le voyage de M. Moll, le nivellement s'est continué. La libre introduction du bétail ne bouleverserait donc pas les prix de vente sur nos marchés, elle n'aurait même aucun effet sur la plupart des quatre-vingt-six départemens; mais l'Alsace, Lyon, la Provence surtout, qui est la plus maltraitée, éprouveraient un soulagement. Pour cet article de consommation, notre principale ressource

(1) *Journal d'Agriculture pratique*, mai 1842.

extérieure réside dans des pays lointains, dans le nouveau continent, malgré la largeur de l'Atlantique, que les approvisionnemens auraient à traverser pour se rendre sur notre marché, et c'est sous la forme de salaisons qu'ils nous arriveraient. Les États-Unis pourraient nous en fournir de grandes quantités. Un jour à venir, lorsqu'il y aura de l'ordre et de la sécurité sur les bords de la Plata et que l'industrie européenne pourra tenter de s'y établir, les innombrables troupeaux de bœufs qui errent dans les pampas seront utilisés peut-être pour la consommation de l'Europe. L'industrie de la salaison aurait là un immense champ à exploiter. Il serait possible, dit-on, d'abattre parmi ces myriades d'animaux, tous les ans, un demi-million au moins de têtes, sans que ce capital vivant, aujourd'hui stérile, fût compromis dans sa reproduction. On tue bien dans les grands ateliers d'abattage de la vallée de l'Ohio 500,000 porcs aujourd'hui; la capacité de production des pampas en bêtes à cornes doit être plus grande encore. On sait qu'actuellement c'est pour le cuir seulement qu'on exploite les vastes troupeaux de bêtes à cornes des bords de la Plata. A peine fait-on sécher au soleil une parcelle de la viande, qu'on envoie sans autre préparation dans les Antilles pour la nourriture des esclaves. De là le *tasajo*, dont les navires se reconnaissent au loin à l'odeur infecte qu'ils répandent. Nous n'indiquons d'ailleurs ici que pour mémoire la ressource des steppes de l'Amérique du sud. Il faut à nos populations quelque chose de plus immédiat et de moins problématique. Procurons-nous donc par l'abolition des droits de douane la médiocre quantité de bétail que pourront nous livrer les états limitrophes, et surtout hâtons-nous d'appeler les salaisons des États-Unis, qui seront beaucoup plus abondantes.

VI.

Cette question de la liberté du commerce, des subsistances en général, des céréales en particulier, pouvait faire hésiter les gouvernemens modernes de l'Europe occidentale, à cet égard oublieux des traditions éminemment libérales de notre ancien régime, alors qu'aucun des grands états n'en avait donné l'exemple. On avait vu quelques petits états l'adopter sans que les populations agricoles en éprouvassent le moindre inconvénient. Ainsi la Toscane jouit de la liberté du commerce des grains depuis long-temps, et on ne voit pas que les terres y soient tombées en friche; au contraire, les campagnes y sont mieux cultivées qu'ailleurs, et les paysans toscans non *protégés* y jouissent d'une aisance qu'aucune autre contrée n'égale en Italie. C'était une induction pour des nations plus puissantes possédant un plus vaste territoire; mais l'expérience faite sur une petite échelle pouvait être représentée comme n'étant pas suffisamment probante. Une grande nation a été enfin

poussée par les circonstances à arborer le drapeau de la liberté du commerce des grains. De ce moment, la question change entièrement de face pour les autres peuples; le chemin qui pouvait paraître bien scabreux devient tout uni. Sir Robert Peel, en déterminant le parlement à voter la libre introduction des céréales dans le royaume-uni, a par cela même dissipé les dangers plus imaginaires que réels, mais fort redoutés par quelques personnes, aux yeux desquelles cette liberté semblait exposer les intérêts de l'industrie agricole dans les autres états.

J'admire le courage avec lequel sir Robert Peel a soutenu une pensée qu'il considérait justement comme favorable à l'avancement de sa patrie, de la civilisation tout entière. Son inébranlable fermeté devant les exigences de son propre parti est une leçon qui devrait n'être pas perdue pour les hommes politiques de tous les pays. En faisant rentrer dans la pratique des gouvernemens le principe de la vie à bon marché, il a bien mérité de l'humanité. En ébranlant les barrières élevées primitivement entre les nations par de furieuses passions de guerre (1), maintenues ensuite par les intérêts qui vivent de l'hostilité des peuples, par l'égoïsme aveugle de quelques-uns ou par les préjugés d'un plus grand nombre, il a servi la cause de la paix, qui est celle de la liberté des hommes. Ainsi on ne peut croire que je songe à diminuer la gloire de sir Robert Peel, si je fais remarquer qu'en ce qui concerne les subsistances il n'a fait qu'exécuter ce qui était devenu absolument inévitable pour la Grande-Bretagne. Il a eu le mérite de distinguer de son coup d'œil d'homme d'état ce que les circonstances indiquaient nettement sans que les autres chefs de parti voulussent l'apercevoir. L'Angleterre en était venue au point d'être alarmée sur sa subsistance. Sa population, que développait sans cesse le progrès manufacturier du pays, cessait d'avoir sa nourriture assurée, si on s'obstinait à la faire vivre sur la production des îles britanniques. Il fallait le reconnaître, le proclamer et en tirer hardiment la conséquence toute naturelle, que l'Angleterre n'avait plus le choix, et qu'à moins de l'exposer à des famines périodiques, il fallait laisser librement entrer les subsistances. L'Angleterre est, on le sait, de tous les pays d'Europe celui dont la population s'accroît le plus. De 1831 à 1841, la Grande-Bretagne, sans compter l'Irlande, a vu sa population augmenter de

(1) On ne sait pas assez en France que les rigueurs du système prohibitif ont été instituées chez nous comme des mesures de guerre contre l'Angleterre, et non comme une protection pour le travail national. Le régime prohibitif a été fondé par deux décrets de la convention, dont l'un, celui du 18 vendémiaire an II, est intitulé décret *qui proscrit du sol de la république toutes marchandises fabriquées ou manufacturées dans les pays soumis au gouvernement britannique*. Ce dernier décret, qui n'a pas été encore expressément abrogé, prononce la peine de vingt ans de fers contre une multitude de délits dont l'un serait de porter un gilet de piqué anglais.

2,300,000 habitans; c'est la proportion ordinaire. Pour les faire vivre de la façon accoutumée, il fallait, à raison de 2 hectolitres 1 quart, ce qui est la plus faible ration pour un Anglais, 5,175,000 hectolitres de plus. Comme cette quantité de grains doit être nette de la semence, et que les fabriques usent, pour l'encollage par exemple, une certaine quantité de farine, dont l'accroissement doit être pris en considération, c'est un surcroît de production de 6 millions d'hectolitres qu'il faudrait tous les dix ans à la Grande-Bretagne. Si elle avait la prétention de se suffire, à chaque période décennale elle devrait ensemencer en froment une superficie de 260,000 hectares de plus; en tenant compte du reste de l'alimentation, de l'orge pour la bière, des légumes, du bétail, ce serait la mise en rapport de 1 million d'hectares de plus qu'il lui faudrait organiser. Dans un pays aussi bien cultivé déjà, c'est tout simplement impossible. Il n'y a plus à défricher rien qui vaille dans la Grande-Bretagne. On y a déjà mis en céréales trop de mauvaises terres, ce qui a eu pour effet, ainsi que Ricardo l'a si bien exposé, de hausser le prix des grains au-delà du raisonnable. Sans doute en Angleterre, comme partout, il est possible d'améliorer encore la culture de quelques domaines, de perfectionner même celle du pays tout entier, car, malgré la prodigieuse supériorité de l'agriculture britannique sur celle du reste du monde, il y a place encore pour des progrès nouveaux, la perfectibilité des arts n'a pas de bornes; mais il serait insensé d'attendre du seul perfectionnement de l'agriculture nationale en Angleterre la nourriture de la population supplémentaire qui vient s'y presser. L'Angleterre était donc forcée de s'adresser franchement à l'étranger. Une partie des propriétaires, appréciant sainement la situation et cédant à l'ascendant du ministre, y a donné son assentiment. Le reste a résisté; mais avec l'appui que lui donnait l'opinion publique, admirablement préparée par M. Cobden et ses dignes émules de la ligue, sir Robert Peel les a vaincus.

Voilà donc la liberté du commerce des grains instituée en Angleterre. La conséquence est que la culture des céréales dans les îles britanniques cessera de s'étendre à des terrains qui n'y étaient pas propres, et qui, donnant des récoltes très variables parce qu'ils s'affectaient davantage des hasards des saisons, causaient dans les prix une fluctuation fâcheuse. La Grande-Bretagne continuera de produire des céréales en grande quantité; cependant ce sera par l'importation qu'elle subviendra aux besoins de son surcroît de population. La moyenne de l'importation de l'Angleterre en froment a été, pendant les sept années closes au 1er janvier 1845, de plus de 6 millions d'hectolitres. Passons par-dessus la disette actuelle, supposons-la terminée. L'Angleterre importera alors non plus 6 millions d'hectolitres, mais, selon toute apparence, dix ou douze, autant qu'elle pourra les trouver, et puis tou-

jours davantage à mesure qu'on pourra lui en livrer. Dans une dizaine d'années, elle devra approcher de 20 millions d'hectolitres. Tout ce que pourront ajouter à leur production les espaces compris dans le rayon ordinaire d'approvisionnement des ports de la Baltique et de la mer Noire ira donc s'y engloutir. Comme ce ne sont pas des pays en voie d'amélioration rapide, on est fondé à dire qu'ils auront de la peine à suivre les progrès de la population et de l'aisance dans la Grande-Bretagne, plutôt que la Grande-Bretagne ne soit exposée à un trop plein de leur part. Pour que des contrées qui mettent dans le commerce tous les ans 12 à 13 millions d'hectolitres y ajoutent immédiatement plusieurs millions, et puis 550,000 à 600,000 hectolitres de supplément chaque année, à moins d'une hausse des prix qui appelle sur le marché la récolte de cantons plus éloignés que ceux qui exportent habituellement, il leur faudra faire un énergique effort, et, à l'exception des États-Unis, l'homme de ces contrées à blé n'a pas l'habitude de déployer une grande énergie; car c'est ici que vient à sa place l'observation que ce sont des populations asservies.

Ainsi l'ouverture franche du marché anglais au blé de tous les pays est une garantie contre la baisse, que d'autres nomment l'avilissement des prix, sur tous les autres marchés, indépendamment de toute cause spéciale plus ou moins temporaire d'enchérissement. Et qui ne le voit? une pareille cause existe et fera pendant plusieurs années sentir son action. Qui ne sait l'influence désastreuse qu'exerce aujourd'hui la maladie des pommes de terre sur les ressources alimentaires des nations? A superficie égale, un champ planté en pommes de terre nourrit environ deux fois et demie autant d'hommes que si on le mettait en céréales. Là où vous subveniez à l'alimentation d'un million d'hommes, vous n'en nourrissez plus que 400,000 si vous substituez des céréales à la pomme de terre. Depuis quelque temps, la pomme de terre jouait un très grand rôle dans l'alimentation de l'Europe. En Irlande, c'était la presque unique nourriture des deux tiers de la population. Aussi, pendant quelques années au moins, plusieurs contrées de l'Europe, et l'Irlande plus que tout le reste, auront besoin qu'on les aide à se nourrir. En Irlande, le déficit semble devoir être égal à la subsistance de plusieurs millions d'hommes. On est autorisé à croire que dans l'Irlande, qui est mal cultivée, et dans quelques autres pays continentaux où la culture n'est guère meilleure, le perfectionnement agricole finira par combler le déficit; mais ce ne sera pas l'œuvre d'une saison, il y faudra des années. En Irlande particulièrement, la bonne volonté des populations n'y suffirait pas; il ne faudrait rien moins qu'un changement radical dans les lois sur la propriété, ce qui n'est pas facile. Pendant quelques années donc, l'Irlande devra tirer du dehors la subsistance de 2 ou 3 millions d'hommes peut-être, à moins que la Providence ne

la favorise régulièrement de récoltes sans pareilles, ce qu'elle fait une année et ne renouvelle pas. Comme, à cause des frais de transport et de manutention qui sont les mêmes pour tous les grains, il y a un certain intérêt à importer du froment de préférence, on doit croire que l'absence des pommes de terre entraînera une importation toute spéciale de froment en Irlande, comme dans les états de l'Europe continentale. Ainsi, pendant une série d'années, il doit y avoir une demande extraordinaire de froment qui s'élèvera à plusieurs millions d'hectolitres. La crainte qu'on a semée dans le public de voir tomber cette denrée à vil prix d'ici à quelque temps n'a donc aucun fondement; c'est une de ces fantastiques terreurs qu'accréditent la cupidité de celui-ci, l'ignorance profonde de celui-là, la légèreté d'un troisième. L'appréhension contraire, celle d'une constante cherté pendant une certaine période, est la seule qui soit malheureusement légitime.

Pour la France plus que pour toute autre nation, l'adoption de la liberté du commerce des subsistances par l'Angleterre donne à la question un tout autre caractère. Cette mesure du gouvernement anglais va diminuer nos ressources alimentaires, car nous allons exporter beaucoup de nos productions dans la Grande-Bretagne. Nous sommes les plus proches voisins des Anglais. Toutes les denrées usuelles que leur tarif ne frappait pas d'exclusion allaient déjà en grande quantité de Bretagne et de Normandie à Londres : c'étaient des fruits, c'étaient des œufs surtout. La valeur des œufs de France expédiés en Angleterre était presque aussi forte (1) que celle de nos vins consommés par les Anglais, parce que, de ces deux commerces, l'un était libre et que l'autre est enchaîné. Désormais ce sera du bétail, ce sera du blé. J'ai tort de parler au futur : nous sommes maintenant au nombre des principaux fournisseurs de l'Angleterre pour le bétail, les premiers probablement. Déjà, avant qu'elle eût fait sa réforme douanière, nous lui envoyions à peu près autant de bœufs que nous en recevions nous-mêmes. En 1845, par exemple, nous avions pris au dehors 5,046 bœufs, et nous en avions expédié en Angleterre 4,812, sur 6,512 dont se composait notre exportation totale. Désormais nos herbagers de la Basse-Normandie doivent adresser leurs bêtes au marché de Smithfield tout aussi volontiers qu'à celui de Poissy. Le premier voyage ne sera pas plus cher que le second. Il en sera de même infailliblement d'une partie du blé des départemens que baigne la Manche, dès que la crise actuelle sera passée, à moins que notre échelle mobile ne se mette en travers. Non-seulement nous perdrons les alimens que nos cultivateurs expédieront en Angleterre, mais encore nous devrons cesser de compter sur certains appro-

(1) En 1845, la valeur officielle des vins de France expédiés en Angleterre a été de 5,365,000 fr., celle des œufs de 4,480,000 fr.

visionnemens étrangers qui, jusqu'à présent, nous étaient réservés. Nous tirions de la Belgique des bœufs et beaucoup de vaches, dont une partie provenait des provinces hollandaises; maintenant la Belgique et la Hollande dirigent leur bétail sur le marché britannique, où les prix sont plus élevés. C'est ainsi que l'Angleterre a reçu, en 1846, 17,121 bœufs, 22,994 vaches et 2,447 veaux, tandis qu'en 1844 elle n'avait tiré de l'étranger que 3,710 bœufs, 1,156 vaches et 55 veaux; de même pour les moutons et les porcs. J'applaudis de tout mon cœur à ce que notre agriculture trouve de l'autre côté du détroit un débouché avantageux pour ses productions, mais je m'inquiète de voir diminuer ainsi les ressources alimentaires de la France, déjà trop exiguës, si l'on ne nous ménage en même temps le moyen de les remplacer. Laissons à l'exportation la liberté dont elle jouit, rendons-la plus libre même par la suppression des droits de sortie, mais en revanche appelons l'importation, provoquons-la par l'abolition des droits. Dans l'intérêt de l'hygiène publique, qui réclame impérieusement qu'au lieu de restreindre sa consommation de viande, la France l'augmente, il faut de deux choses l'une : ou mettre un droit élevé sur le bétail à la sortie, ou bien ouvrir au bétail étranger la porte à deux battans. De ces deux solutions, entre lesquelles il faut absolument choisir, la seconde certainement est la seule possible, quelque puissans que soient les prohibitionnistes dans l'état.

Il résulte de ce qui précède que dès aujourd'hui l'établissement de la liberté du commerce des céréales n'aurait aucun inconvénient et ne produirait que des avantages. Je parle de la liberté définitive, permanente, telle que l'avaient nos pères quant à l'entrée. A cause de la disette, on a reconnu déjà le besoin d'un régime de franchise provisoire, qui expirera au 31 juillet. Il est nécessaire de maintenir la suppression des droits sur le blé pendant une année, à partir de la récolte prochaine. C'est la détermination à laquelle sont arrivés les gouvernemens les plus éclairés de l'Europe occidentale, le gouvernement anglais et le gouvernement belge notamment. Le gouvernement anglais, qui avait aboli définitivement, par la loi de 1846, les droits sur les subsistances du règne animal, et qui s'était contenté d'abaisser dans une très forte proportion les droits sur les céréales de manière à ne laisser commencer la liberté qu'au 1er février 1849, a, au commencement de l'année courante, institué provisoirement une entière liberté du commerce des grains jusqu'en septembre; il vient d'annoncer l'intention de la proroger d'un an. Le gouvernement belge a pris le même parti; il recule même le terme de la liberté provisoire jusqu'au 31 décembre 1848. Chez nous, on s'est refusé à rien changer aux lois qui règlent l'entrée des denrées animales. On consent en ce moment à une prorogation de l'exemption pour les céréales, mais on ne la veut que de trois mois.

On se réserverait cependant la faculté d'extension successive par ordonnance; on craint que l'avilissement des prix ne suive tout à coup l'excessive cherté de cette année. Avant d'essayer d'apprécier cette crainte en tant que sentiment politique, tâchons de savoir exactement ce qu'elle vaut comme prévision administrative; examinons jusqu'à quel point il serait possible que, dans les circonstances où nous sommes, les grains baissassent subitement, par le cours naturel des choses, après la récolte. Consultons l'histoire des disettes précédentes.

Nous avons eu de ces tristes visitations de la Providence plusieurs fois déjà depuis le commencement du siècle, en 1811-12, en 1816-17. A chaque fois, on peut voir que le blé est demeuré cher même après la récolte suivante, qui s'est trouvée bonne. En 1811, mauvaise récolte : l'effet s'en fait sentir aussitôt; le prix moyen de 1811 est élevé, la statistique officielle le fixe à 26 fr. 13 cent. En 1812, la récolte est au-delà de l'ordinaire : le prix moyen est cependant de 34 francs 34 centimes pour la France entière, et le prix même de 1813 est encore haut : il est de 22 fr. 51 cent., tandis que les trois années qui avaient précédé la crise avaient vu le blé à 16 fr. 54 cent. (1808), 14 fr. 86 cent. (1809), 19 fr. 61 cent. (1810), et, en 1814, il retombe à 17 fr. 73 cent. En 1816, la récolte est détestable : le prix moyen de l'année est de 28 fr. 31 cent. L'année suivante, qui fut comme toujours le moment de la grande souffrance, le prix moyen fut de 36 fr. 16 cent. En 1818, malgré les ressources qu'avait données la moisson de 1817, il fut de 24 fr. 65 cent., et c'est seulement en 1819 qu'il retombe à un taux modique, 18 francs 42 cent. Dans l'une et l'autre de ces crises, les blés de la récolte postérieure à celle qui avait causé la disette se sont vendus cher malgré la liberté du commerce des grains, dont on jouissait alors, et qui, en 1817 et en 1818 du moins, fut complète par terre et par mer, tandis qu'en 1813 la France avait ses ports bloqués, et même, à la fin de l'année, ses frontières de terre fermées par la guerre. Si l'on veut acquérir la preuve de la lenteur avec laquelle la nouvelle récolte fait sentir son influence modératrice des prix élevés, empruntons à la statistique officielle les cotes successives mois par mois. Pour 1812, les *Archives Statistiques* ne donnent rien; mais, pour 1813, leur indication est complète, et elle est concluante. En janvier 1813, malgré la récolte favorable de 1812, le blé est encore au taux excessif de 29 fr. 65 cent. Il descend les mois suivans, mais peu à peu. La cote officielle est comme il suit :

Février.	28 fr. 94 cent.	Mai.	24 fr. » cent.
Mars.	26 fr. 92 cent.	Juin.	21 fr. 58 cent.
Avril.	25 fr. 13 cent.		

En juin 1813, malgré les apparences d'une très bonne récolte, le blé

restait donc encore au-dessus du cours habituel; en octobre seulement, il fut à 19 fr.

Pour la crise suivante, nous avons des renseignemens plus étendus. En 1816, la récolte est très mauvaise, comparable à celle de 1846. On savait, avant qu'elle eût été ramassée, combien elle serait insuffisante; toutes les apparences avaient été contraires, et l'administration d'alors ne publia pas de circulaire optimiste. Dès l'automne de 1816, les prix furent élevés; mais le premier semestre de 1817 fut, comme celui de 1847, le moment le plus rude. Voici les prix de 1817, mois par mois :

COTE MOYENNE DU BLÉ, MOIS PAR MOIS, EN 1817.

Janvier.	34 fr. 96 cent.	Juillet.	36 fr. 19 cent.
Février.	36 fr. 46 cent.	Août.	32 fr. 32 cent.
Mars.	37 fr. 29 cent.	Septembre. . .	31 fr. 03 cent.
Avril.	39 fr. 60 cent.	Octobre. . . .	31 fr. 67 cent.
Mai.	44 fr. 94 cent.	Novembre.. . .	31 fr. 62 cent.
Juin.	45 fr. 46 cent.	Décembre. . . .	32 fr. 38 cent.

Passons à l'année 1818, qui fut dans le cours de la crise d'alors placée comme le sera 1848 dans celle-ci. On la voit s'ouvrir aussi par des prix élevés qui ne s'abaissent que lentement. En voici la série :

COTE MOYENNE DU BLÉ, MOIS PAR MOIS, EN 1818.

Janvier.	30 fr. 37 cent.	Juillet.	24 fr. 78 cent.
Février.	28 fr. 02 cent.	Août..	24 fr. 87 cent.
Mars.	26 fr. 28 cent.	Septembre. . .	23 fr. 80 cent.
Avril.	25 fr. 21 cent.	Octobre.. . . .	22 fr. 98 cent.
Mai.	22 fr. 68 cent.	Novembre.. . .	21 fr. 90 cent.
Juin.	23 fr. 57 cent.	Décembre.. . .	21 fr. 39 cent.

Ainsi, à la fin même de l'année, le blé est au-dessus de la moyenne, quoiqu'on fût séparé alors de la récolte désastreuse de 1816 par deux moissons, et l'année 1819 seule rentre dans les prix moyens. Voilà comment se comportèrent les grains alors, selon la statistique publiée par les soins du ministre du commerce. Voilà comment l'influence d'une mauvaise récolte se fait cruellement sentir long-temps après. On se l'explique facilement. Une récolte qui est insuffisante à ce point oblige le pays à épuiser tous les grains qui restaient des années précédentes. On entre dans la saison nouvelle sans la moindre réserve, et il n'en faut pas davantage pour que les prix soient élevés. Les propriétaires, ou, ce qui est la même chose vis-à-vis du public, les commerçans en grains, ayant eu plus de profits de la mauvaise récolte que d'une qui aurait été bonne, sont en fonds et maintiennent les prix.

Tel fut le cours que suivirent les choses après les insuffisantes ré-

coltes de 1811 et de 1816; telle doit être la marche des événemens sous l'influence de 1846. Dans les crises passées, une mauvaise récolte a élevé les prix pendant deux années. Elle doit en faire autant cette fois. Sur quoi se fonderait-on pour contester la similitude? Par conséquent, comment qualifier le projet de loi qui vient d'être présenté? Dira-t-on que c'est de la réserve et de la prudence? L'homme réservé est celui qui ne fait rien que ce qu'il faut, mais aussi qui fait tout ce qu'il faut. On est prudent lorsqu'on mesure d'un regard sûr les chances de l'avenir, et non pas lorsqu'on ferme les yeux pour ne le pas voir. Le projet de loi me semble d'une imprudence extrême, parce qu'il compromet de la manière la plus grave la popularité du gouvernement, et semble fait tout exprès pour donner désormais un argument à ceux qui lui ont injustement reproché de manquer de sympathie pour les classes ouvrières.

En 1817, on eut la ressource des pommes de terre. Jusqu'alors on les avait cultivées médiocrement; on se mit à en planter avec ardeur, et on eut ainsi, dès la fin de 1817, un supplément de nourriture. Cette année, au contraire, la pomme de terre nous manquera. Nos cultivateurs en ont moins planté en 1847 qu'en 1846, par beaucoup de raisons : ils s'en sont méfiés, ou bien ils n'en avaient pas parce qu'elle s'était pourrie, ou encore ils ne pouvaient en acheter qu'à un taux excessif. Les céréales de printemps par lesquelles on les a remplacées rendent et valent moins que les céréales d'automne, et cependant le calcul le plus favorable n'attribue à celles-ci, pour une même superficie en culture, que la moitié ou les deux cinquièmes de la puissance nutritive de la pomme de terre. On peut estimer qu'habituellement, depuis quelques années, nous avions de ce tubercule précieux assez pour nourrir une population de quatre à cinq millions, indépendamment de ce qu'en consomment les animaux. Supposez que, tout balancé, le déficit sur cet article soit égal à la ration d'un million d'hommes : la supposition n'a rien d'exagéré, les cultivateurs le reconnaîtront; il faudra, pour en tenir lieu, au moins 3 millions d'hectolitres de blé. Cette lacune suffirait presque, en temps ordinaire, pour occasionner une hausse. Dans la circonstance actuelle, elle doit retarder le jour où les prix auront retrouvé le niveau commun, à moins que la Providence ne nous gratifie d'une récolte en grains tout-à-fait prodigieuse : or, serait-il sage d'y compter? On agit pourtant comme si l'on ne pouvait manquer de l'avoir, lorsqu'on s'obstine à ne rien faire ou qu'on se borne à des expédiens sans portée.

Pour quiconque observe avec soin, une fois écartée l'hypothèse d'une récolte merveilleuse, à laquelle il ne faut jamais croire avant de l'avoir dans le grenier, il n'y a pas d'incertitude sur la question de savoir si, pendant la saison prochaine, qui s'ouvrira en juillet et se terminera à

la moisson de 1848, le blé sera cher ou à bon marché. Tout porte à croire sans doute qu'il sera bien moins cher qu'aujourd'hui; mais le prix actuel est une calamité: il n'existe pas d'ordre social qui pût le supporter long-temps. Tant que le blé n'aura pas repris son taux habituel de 20 fr., les bons citoyens, les hommes qui ont quelque sentiment généreux dans l'ame, devront ne pas se tenir pour satisfaits. Lors même que le gouvernement, au lieu de faire les plus grands efforts, s'enfermerait dans une inaction complète, il y a lieu de penser que nous nous rapprocherions assez vite de la cote de 30 fr. l'hectolitre, de même que dans la saison comprise entre juillet 1817 et juillet 1818; mais les prix de 30 à 35 fr. et même de 25 à 30 sont pénibles pour les populations, nuisibles à l'industrie. Ils enfantent toujours et nécessairement des crises commerciales. Aussi un gouvernement habile, nous ne disons pas humain, doit, quand il prévoit des prix pareils, donner toutes les facilités à l'importation des alimens de toute nature. Mais il se pourrait, dira-t-on, qu'alors l'hectolitre de blé, dans la rapidité de son mouvement descendant, fût précipité au-dessous de la cote de 20 fr. Cette prévision ne s'appuie sur aucun précédent, n'a aucune probabilité, et, à aucune autre époque de disette, elle n'a moins mérité d'être sérieusement prise en considération. Cependant accordons que cette baisse subite soit possible. Au fait, rien n'est radicalement, mathématiquement impossible en ce monde, et, dans les choses humaines, les sages n'ont pour se conduire rien de plus que des probabilités; si les événemens des sociétés étaient absolument réglés par des formules algébriques, le mérite d'être sage se réduirait à celui de résoudre une équation, et ce serait fort mince. Soit donc : il n'est pas impossible que le blé tombe, en octobre ou en novembre, au-dessous de 20 fr., qu'il soit coté à 18 par exemple. Mais est-ce qu'il n'est pas dix fois plus possible qu'au lieu de 18 fr., il soit alors à 30? et quel est le moindre de ces deux maux, le prix de 30 fr., ou celui de 18, puisque la cote de 18 fr. s'appelle un mal? A mesurer seulement la probabilité de l'une ou de l'autre, quelle est, de ces deux chances, celle dont un homme d'état doit s'affecter?

La proposition ministérielle dénote, on vient de le voir, une connaissance médiocre des faits antérieurs. Le gouvernement, qui publie d'excellens documens et à qui l'on est redevable des *Archives Statistiques*, d'où nous avons tiré ce qui précède concernant les disettes de 1812 et de 1817 (1), devrait bien les lire pour son propre compte. Elle suppose aussi des notions commerciales peu exactes. Il semblerait que les pays producteurs de céréales soient à nos portes, qu'on puisse y puiser à discrétion et en un tour de main, ou encore que, pour trouver des navires prêts à partir en tel nombre qu'on voudra, il n'y ait qu'à frapper

(1) *Archives Statistiques*, pages 18 et 23.

la terre du pied. On accorde un délai de trois mois pour des entreprises qui exigeront moyennement, pour l'aller et le retour et pour le chargement, tout ce temps-là, quand il s'agira de nos ports les mieux situés et des pays producteurs les moins éloignés, mais qui absorberont quatre à cinq mois dans la plupart des circonstances. Trois mois suffiront en général pour envoyer du Hâvre un navire vers la Baltique et le faire rentrer chargé; mais de Bordeaux à Dantzig ce sera trop peu. Certainement trois mois ne sont pas assez pour une expédition de Marseille à Odessa, ou du Hâvre à New-York et à la Nouvelle-Orléans. Un armateur ne se chargera pas d'une opération pour la Nouvelle-Orléans à moins de cinq mois. A la vérité, si l'on tient compte de ce que la loi sera promulguée un mois environ avant le 31 juillet et de ce qu'un délai est accordé aux navires qui seraient partis du lieu de chargement avant le commencement d'octobre, on est fondé à soutenir que le délai est calculé de manière à permettre le voyage dans tous les cas. Calculons donc ce qu'il est possible d'attendre d'un voyage.

Les relevés de notre effectif maritime, tels qu'ils sont publiés par l'administration des douanes, constatent que tout ce que nous avons de navires en état de faire de longs trajets, c'est-à-dire de plus de 200 tonneaux, en confondant la voile et la vapeur, ne va qu'au nombre de 650, d'un tonnage total de 182,000 tonneaux (1). Admettons que tous ces bâtimens se consacrent à aller chercher des blés, qu'on renonce entièrement à la navigation coloniale, à la grande pêche, à nos relations avec la mer du Sud et avec le Brésil; ne faisons aucune déduction pour les bâtimens à vapeur, qui cependant ne sauraient recevoir cette destination. Admettons encore que les 182,000 tonneaux de jauge équivalent à 200,000 tonnes de charge réelle. A 75 kilogrammes l'hectolitre, ce sera une quantité de 2,660,000 hectolitres qu'on pourra nous amener ainsi en un voyage. 2,660,000 hectolitres, c'est moins probablement qu'il ne faudra pour combler le seul déficit en pommes de terre. Et puis, pour nous refaire des réserves dont la présence comprime la hausse, pour nous remettre enfin en situation régulière, une importation de deux fois au moins la même quantité serait indispensable. Or, moyennement, en tenant compte de toutes les circonstances, chaque navire en quête de blé ne pourrait faire que trois voyages dans l'année. Ainsi toute la marine française employée, pendant une année entière sans relâche, à aller nous chercher du blé dans les pays de production, sans qu'on en distraie une seule voile, subviendrait tout juste à nos besoins, en supposant que la récolte ne soit pas au-dessous de l'ordinaire. C'était pourtant une raison pour qu'on ne donnât pas au commerce moins de l'année entière.

(1) *Tableau du commerce de* 1845, page 655.

La proposition ministérielle laisse à désirer sous un autre point de vue. On a senti que la prorogation de trois mois ne serait pas suffisante, on a voulu se réserver une porte de derrière pour l'étendre. Il est donc dit expressément dans le projet de loi que des ordonnances pourront reculer le terme fatal. Ainsi le commerce aura devant lui la chance qu'un délai supplémentaire lui soit accordé, mais aussi bien la chance qu'on le lui refuse : on fait peser sur lui l'indéterminé, l'inconnu, ce qui rebute la spéculation légitime et honnête. On oublie donc que la législation provisoire inaugurée en janvier dernier a eu précisément pour objet de soustraire le commerce aux incertitudes de l'échelle mobile, et voici qu'après les avoir chassées par une porte, on les ferait rentrer par une autre. Vos ordonnances, en effet, sont pour le moins aussi aléatoires que l'échelle mobile. Quelle garantie a-t-on que l'administration ne se formera, au sujet des approvisionnemens de 1848, des idées du même genre que celles qui lui ont inspiré la circulaire de l'automne dernier? L'échelle mobile au moins n'avait pas de ces distractions-là. De grace, renonçons à ces complications, à cet arbitraire, car c'est le nom propre de ce système. Ayez une formule qui soit simple dans ses combinaisons comme l'objet à attendre, un programme large comme le besoin public auquel il faut satisfaire. En présence des populations affamées, n'écoutez d'autres conseils que ceux de votre cœur, qui est bon. Ne craignez pas de trop bien faire; craignez, au contraire, de ne pas faire assez; croyez fermement que vous ferez toujours trop peu. Que votre loi soit donc la liberté pendant un an et pour toutes les subsistances. Il n'y a que cela de vrai et de sage, d'efficace et d'humain.

Enfin le projet de loi a un grave défaut : il ne stipule rien pour la viande. Le bétail sur pied et même les salaisons resteraient frappés des droits actuels. L'administration devrait bien donner au public la clé de ses actes sur ce sujet. Jusqu'à explication, ils nous semblent fort contradictoires. Après la révolution de 1830, c'était une sorte d'idée fixe de supprimer les droits sur le bétail, qui avaient été votés en 1822 malgré le gouvernement de la restauration lui-même. Le 3 décembre 1832, un projet de loi est présenté qui aurait réduit le droit sur les bœufs de moitié. La chambre des députés eut le tort de le repousser. Le gouvernement ne se tient pas pour battu; il revient à la charge en 1834, atténuant sa première proposition de manière à abaisser le droit d'un tiers seulement. Le sentiment libéral et populaire du gouvernement fut encore une fois vaincu par l'esprit prohibitionniste de la chambre. Le gouvernement cependant ne se lasse pas. En 1837, le ministre du commerce adresse aux conseils-généraux une notice ambiguë dans sa rédaction, incertaine dans son raisonnement, mais qui, par les faits qu'elle cite, provoque à la modération des droits. En 1842, il publie un tableau

comparé de notre consommation en bétail pendant les années 1830 et 1839, et il arrive à cette conclusion, qui l'alarme, que nos ressources diminuent. Si à ce moment les conseils-généraux de l'industrie ne font pas une manifestation pour la baisse des droits, ce n'est pas de sa faute. Depuis lors, l'opinion s'est de plus en plus accréditée, et fort justement, qu'une population qui ne consomme pas de viande porte en elle-même une cause déplorable d'infériorité dans tous les travaux de force, et de mortalité par les maladies et l'épuisement au milieu des hasards de la guerre. Une clameur s'est élevée parmi les esprits éclairés afin que les intérêts de l'humanité et ceux d'une politique vraiment nationale obtinssent satisfaction; beaucoup de propositions plus ou moins mûries ont surgi. Chacun a présens à l'esprit différens documens et divers discours qui ont fait beaucoup d'impression au moment où ils se sont produits. Pour ne parler que de ce qui est le plus récent, je citerai MM. Payen, de l'Académie des Sciences, et de Vogué, propriétaire et maître de forges, qui, dans la dernière session du congrès agricole, ont montré, chacun d'un point de vue spécial, les services divers qu'il y avait à attendre de l'introduction de la viande dans l'alimentation populaire, et l'économie même qui pourrait en résulter pour les petites bourses. Je rappellerai encore l'excellent discours qu'a prononcé M. Daru à la chambre des pairs il y a quelques jours. L'espèce d'agitation qui a régné dans le pays au sujet des droits sur le bétail a été l'ouvrage du gouvernement plus que de personne; il devrait s'en applaudir, car c'est honorable pour lui. Cependant la disette s'avance sur nous, elle nous saisit, elle étreint les populations. L'instant semble arrivé où le gouvernement mettra à exécution une pensée qui lui était chère et qu'il semblait recéler au fond de son ame pour la faire paraître au grand jour dès que l'occasion se présenterait. Hélas! non; il ne veut plus de l'abaissement des droits ni comme mesure définitive, ni comme expédient provisoire. Une loi temporaire des subsistances est présentée; le bétail et les viandes salées n'y sont pas nommés. Une discussion sur ce sujet s'ouvre à la chambre des pairs à l'occasion d'une pétition envoyée du Hâvre; le ministre du commerce monte quatre ou cinq fois à la tribune pour combattre la commission, qui concluait à la suppression des droits pendant la crise, laissant indécise la question générale. On a remarqué combien le ministre, que personnellement chacun à la chambre des pairs aime et honore, avait eu peu de succès après un pareil effort. Quand on a été aux voix, deux mains seulement se sont levées pour appuyer ses conclusions. Ce vote cependant est un avertissement pour le cabinet.

Ces inconséquences et ces fausses mesures ont été inspirées par une même pensée. On s'est laissé dominer par la crainte que les subsistances ne tombassent à trop bas prix pendant l'année 1847-48. Surpre-

nant travers de chercher avant toute chose, quand on est en pleine disette, à se prémunir contre le bon marché, et, lorsque les populations sont affamées, de se donner pour principal souci qu'elles n'aient dans quelques mois et pour quelques mois la subsistance à trop bas prix. Il n'était pas à supposer qu'après l'éclat et la puissance qu'ont reçus des mains de la France les principes populaires, ce fût parmi les nations notre patrie qui donnât cet exemple au monde! Pénible contradiction, qu'on voudrait couvrir d'un voile, pour l'honneur de notre temps! Au sein de l'asile d'où ils nous contemplent et nous encouragent à poursuivre l'œuvre qu'ils avaient si noblement commencée, les hommes immortels de 89 doivent en éprouver une humiliation profonde. Ils ne sont pas les seuls à qui ce qui se passe parmi nous en ce moment remonte comme une vapeur offensante; car il faut rendre cette justice aux siècles passés, dès qu'il s'agissait des subsistances, l'ancien régime, tout imbu qu'il était de l'esprit de monopole, était peuple autant que les grands hommes de 1789, et on ne le surprit jamais à rechercher les moyens d'enchérir la vie. C'est un système nouveau d'économie nationale, une nouvelle notion de gouvernement patriotique, qui fait école de notre temps et qui a de chauds partisans même dans la fine fleur des amis du peuple. Au milieu de notre génération légataire du siècle des lumières, ces sophismes grossiers se sont fait jour et ont acquis l'empire. Plus d'une ame honnête et désintéressée les a salués comme des maximes d'état, comme une émanation de la sagesse éternelle. C'est ainsi que nous offrons aujourd'hui ce spectacle inoui, qu'au fort d'une disette à peu près sans exemple, le soin le plus empressé des pouvoirs publics soit de préserver la France de la calamité qui consisterait à avoir le pain et la viande à bas prix, dans l'intervalle qui séparera la moisson de 1847 de celle de 1848, après que toutes les économies des pauvres gens auront été dévorées, alors qu'une grande partie des populations se sera endettée pour traverser la crise, et que, le capital national ayant été amoindri par la disette, les moyens de travail seront devenus plus rares. Il est cependant démontré, nous le croyons, par l'exposé qui précède, que ce bon marché de la vie, qui serait un malheur dans la nouvelle langue française qu'on nous a faite, ne nous menace aucunement. Nous n'avons en perspective que la cherté, qui, à la vérité, dans ce nouveau vocabulaire, est peut-être un grand bien. C'est en prévision de la cherté que le gouvernement doit combiner tous ses actes.

IX.

Au sujet des travaux publics, les pouvoirs de l'état ont eu une double occasion de manifester leur prévoyance et leur appréciation éclairée de la situation.

La compagnie de Paris à Lyon s'est trouvée arrêtée dans son entreprise par une fâcheuse découverte. Après avoir commencé ses travaux avec activité et s'être mise en mesure d'ouvrir prochainement sa ligne entre Paris et Tonnerre, elle a reçu un rapport de son ingénieur en chef, homme d'une capacité et d'une loyauté éprouvées, annonçant que la dépense, estimée à 200 millions, s'élèverait à plus de 300. La panique s'est répandue parmi les actionnaires; un grand nombre aurait voulu l'abandon de l'entreprise; les plus modérés se sont accordés à solliciter du gouvernement la révision de l'acte de concession. La compagnie a demandé qu'on prolongeât la durée de sa jouissance, qui est de quarante-un ans, et qu'on l'affranchît de la traversée de Lyon, qui, telle qu'elle est indiquée dans la loi, serait infiniment onéreuse (1).

Le gouvernement a longuement réfléchi, et, à la fin, la transaction qui est intervenue et qui n'est que provisoire, est, de toutes celles dont il avait été question, celle qui garantit, pour la saison actuelle et pour l'hiver prochain, la moindre quantité de travail aux populations. La compagnie de Lyon s'engageait à porter, d'ici au mois de juillet 1848, à 120 millions le chiffre de ses dépenses calculées à partir de l'origine, ce qui supposait un nouvel appel de fonds de 40 millions et des travaux neufs pour pareille somme, mais c'était à condition que la confiscation qu'elle aurait eu à subir, dans le cas où l'on ne serait pas tombé définitivement d'accord, n'irait pas au-delà de son cautionnement ou de 16,800,000 fr. Les administrateurs de la compagnie craignaient que les actionnaires ne répondissent pas à l'appel de fonds, ou, réunis en assemblée générale, ne provoquassent la suspension des travaux, afin d'intimider à leur tour le gouvernement, dans le cas où il s'agirait pour eux de courir la chance d'une confiscation de 24 millions, telle que le gouvernement la voulait. A cette combinaison qui assurait l'établissement immédiat de nombreux chantiers, et qui avançait la construction d'un chemin de fer unanimement jugé indispensable, l'administration en a préféré une autre qui n'assure des travaux que jusqu'à concurrence de la somme de 10 millions, mais qui soumet éventuellement la compagnie à une pénalité de 24 millions. Il semble que l'administration ait eu, avant toute chose, le désir de montrer qu'elle savait faire acte d'autorité vis-à-vis des compagnies de chemins de fer. Ce n'était pas la question. Personne, parmi les hommes dont le gouvernement doit rechercher l'approbation, ne l'accuse sérieusement d'être dans la dépendance de compagnies de chemins de fer; mais tout le monde se plaint de ce que la France n'a pas encore ses voies de communication rapide pendant que l'Angleterre et l'Allemagne en sont couvertes, et on en a de l'hu-

(1) Cette traversée suppose l'établissement de trois gares complètes pour les voyageurs et pour les marchandises dans la seule ville de Lyon ou dans ses faubourgs.

meur contre le gouvernement. Le pays est impatient de jouir de la ligne de fer qui conduira de Paris aux deux villes les plus populeuses du royaume, qui mettra la Méditerranée à quinze heures de la capitale, Alger à deux jours et demi. Et il est actuellement d'intérêt public au premier chef que de vastes ateliers soient ouverts aux populations cet automne et l'hiver prochain. On atteignait ce double objet en adoptant le système que recommandait la compagnie. On y tourne le dos par l'autre système. L'administration est donc tombée dans une regrettable méprise; il reste cependant l'espérance que la chambre, saisie de la question par un projet de loi, réparera cette erreur.

La commission du budget, cédant à l'amour de l'économie qui doit, en effet, être sa règle, a l'idée de réduire les travaux publics extraordinaires dans une très forte proportion pour l'exercice 1848. Le ministre des travaux publics demandait pour cette destination un crédit de 133 millions, qui était en rapport avec les crédits des exercices précédens. La commission veut réduire la demande du gouvernement de plus de 90 millions. On ne se rendrait compte de cette disposition que si le désordre était dans nos finances; mais il n'en est rien. Nos revenus publics, il est vrai, n'ont pas continué cette année de suivre la marche ascendante qui a imperturbablement signalé notre patrie à l'étonnement de l'Europe depuis quinze ans. Prises dans leur ensemble, les recettes indirectes du premier trimestre de 1847 sont un peu en dessous de celles de 1846, la différence est de 4,361,000 francs; cependant elles sont de 9,435,000 francs au-dessus de celles de 1845, c'est-à-dire au-delà des prévisions du budget. Ce n'est donc pas une situation financière faite pour alarmer. On ne voit pas non plus que le crédit de l'état diminue? L'état n'a pas cessé d'inspirer la plus grande confiance aux capitalistes. Si les rentes françaises ont baissé, si l'intérêt des bons du trésor a du être haussé, le gouvernement français en cela subit la condition commune de tous les gouvernemens européens. Le capital est momentanément raréfié; quiconque a besoin de capital, individu ou état, en subit les conséquences. Le gouvernement, dit-on, va être forcé d'emprunter; il faut donc qu'il réduise ses dépenses au strict nécessaire. Il me semble que les travaux extraordinaires destinés à occuper les bras pendant que les subsistances sont chères font partie du nécessaire dans le sens le plus strict. Le gouvernement vient d'éprouver, à l'occasion des bons royaux, que, lorsqu'il faisait un appel aux capitalistes, les fonds ne lui manquaient pas, et il vaut mieux emprunter pour faire exécuter des travaux utiles, qui devraient être accomplis, dans tous les cas, d'ici à très peu de temps, que pour augmenter l'armée de vingt ou de trente mille hommes, afin de contenir les masses populaires. D'ailleurs, au point de vue financier, et toute question d'humanité ou d'ordre public à part, c'est une opération plus onéreuse d'ajour-

ner l'entrée en jouissance de voies de communications utiles, où de grands capitaux de l'état sont déjà engagés, que d'emprunter même à 5 pour en accélérer l'achèvement. On peut espérer, d'ailleurs, que le taux de 5 pour les bons royaux ne se maintiendra pas long-temps. Le meilleur symptôme à cet égard, c'est que la rente 5 pour 100 est à 116.

Les inflexibles partisans des économies ont encore une réponse : « Nous, diminuer les travaux publics! le ciel nous en garde! disent-ils. Nous maintenons cette ressource du pauvre. Les reports des exercices précédens laissent disponible une somme telle qu'en la joignant aux crédits votés pour 1847 et à ceux que nous laissons pour 1848, on aura pour les deux années une moyenne égale à la plus forte somme qui ait été jamais consacrée aux travaux extraordinaires. » Les hommes honorables et bien intentionnés qui tiennent ce langage sont dupes d'une illusion. Si constamment de chaque exercice il reste pour le suivant un excédant disponible, il faut croire qu'il y a dans notre mécanisme des travaux publics une cause qui empêche de dépenser rigoureusement chaque année le crédit alloué, et qui tantôt induit à l'excéder, tantôt force à rester en-deçà. Cette cause est connue, c'est la spécialité des chapitres. On ne dit point au ministre des travaux publics : Vous dépenserez cette année en bloc telle somme, cent millions par exemple; on lui morcelle ce total entre trente ou quarante chapitres, qui ne doivent point empiéter l'un sur l'autre. Avec cette méthode, qui peut, du point de vue du bon ordre des finances, offrir beaucoup d'avantages, il a été et il sera toujours impossible à un ministre des travaux publics de tirer bon parti des sommes qui lui sont confiées, s'il n'a pas la faculté des reports, et s'il n'en use point à l'aise. Les personnes les moins versées dans les travaux publics comprennent qu'il ne faut pas songer, pour chaque entreprise spéciale, à dépenser strictement une somme déterminée à chaque campagne. On peut être retardé par mille accidens tenant les uns à la saison, les autres à une fourniture espérée, mais non réalisée, celui-ci au régime des fleuves, celui-là à la tenue de la mer, d'autres enfin à cet imprévu que rencontrent toutes les œuvres des hommes; mais, avec la faculté de reporter d'un exercice au suivant les sommes votées, on compense les retards de certaines années par l'accélération des autres. Lors donc que la commission du budget considère comme devant être dépensées réellement à la fin de 1848 toutes les allocations accordées jusque-là, elle caresse une chimère. Autre observation : il ne restera à l'exercice 1848 une somme considérable, après la suppression projetée de 93 millions, qu'autant qu'en 1847, pendant le fort de la disette, le gouvernement se sera abstenu d'activer de toutes ses forces les travaux : ou bien l'on constate que le gouvernement, de lui-même, a commis cette impardonnable omis-

sion, et alors c'est un bien grave reproche qu'on lui adresse; ou bien on essaie de l'y contraindre, et, dans ce cas, on assume une bien lourde responsabilité.

Admettons que la nécessité de réduire les dépenses publiques soit parfaitement établie. Pourquoi s'attaque-t-on de préférence aux travaux extraordinaires? Il serait bon que l'on fît connaître au nom de quelles convenances et de quel principe on frappe avec cette prédilection les dépenses productives. Accordons que, depuis quelques années, il eût été bien qu'on mît plus de scrupule à autoriser les accroissemens de dépenses. Est-ce que c'est en faveur des travaux publics seulement qu'il y a eu des prodigalités? est-ce même sur ce point qu'on s'est réellement montré prodigue? Je vois qu'on met en bon état nos routes royales, qu'on achève une portion seulement de nos canaux, qu'on améliore nos principaux ports de mer, qui étaient trop resserrés et dont les dispositions étaient défectueuses. A l'égard des chemins de fer, qui de tous les chapitres du budget des travaux publics formaient le plus lourd, on a rejeté sur l'industrie privée la majeure partie du fardeau. S'il est vrai qu'on se soit trop pressé de commencer l'amélioration de quelques ports secondaires, la dépense en est bornée; ce n'est pas ce qui charge le budget. Dans nos dépenses en travaux publics donc, je ne vois rien qu'on doive regretter. Ce sont toutes dépenses qui tourneront à la prospérité du pays. Qui voudrait en dire autant de tous les autres chapitres du budget?

Depuis une dizaine d'années, nos dépenses militaires sur terre et sur mer ont pris un développement excessif. Je trouve dans des notes qu'a bien voulu me communiquer l'illustre et vénérable comte Mollien, ancien ministre du trésor, que dans les trois années qui suivirent la rupture de la paix d'Amiens et se terminèrent à Austerlitz, pendant une période où tout l'effort du gouvernement était dirigé vers la guerre, où, pour relever la marine afin qu'elle pût affronter Nelson, on faisait tous les sacrifices imaginables, la dépense du ministère de la guerre avait été de 809 millions, celle du ministère de la marine de 440. C'est en moyenne par année 270 millions à la guerre, et 146 à la marine. Nous qui avons adopté une politique diamétralement contraire à celle de Napoléon, qui avons le système de la paix, qui demandons à la paix notre force et notre lustre, dont le titre à l'estime de la postérité sera d'avoir sauvé la paix de toutes les embûches, de tous les guets-apens qu'on avait dressés contre elle, nous avons de plus fortes dépenses militaires que le gouvernement de Napoléon! Quant au ministère de la guerre, nous sommes à cent millions de plus. Il semble qu'on épie toutes les ocasions de le grossir. Du côté de la mer, nous avions eu le bon esprit, pendant les premières années qui suivirent 1830, de ne pas

accroître nos armemens. Les traditions du baron Portal, qui considérait 60 millions comme un budget normal de la marine, étaient respectées, et, à l'expiration de 1838, nous n'étions qu'à 72 millions. En 1839, nous sommes montés à 80; en 1840, à 98. 1841 et 1842 nous ont ramenés, à quelques millions près, aux budgets de 1803, 1804 et 1805. De ce chiffre élevé, nous étions un instant revenus à 120, au double du budget-type du baron Portal, mais actuellement nous voilà remontés au niveau de l'époque où Napoléon se préparait énergiquement à une action décisive dont le prix devait être l'empire des mers. Nous aurons dépensé en 1847 les 145 millions de la période close à Trafalgar. Nous sommes les seuls en Europe qui, depuis 1830, ayons fait subir de pareils accroissemens à notre état militaire.

Cependant voici qu'une circonstance se présente où l'amour de l'économie s'empare violemment des pouvoirs publics. La commission du budget prend la ferme détermination de réduire les dépenses de l'état. Sans doute on va porter la hache dans cet échafaudage élevé par l'esprit guerrier depuis qu'on l'avait laissé s'impatroniser au milieu de notre société pacifique. On va réduire le budget de la guerre au moins à la dépense de l'année d'Austerlitz. On signifiera au gouvernement que l'Algérie doit cesser d'être un chancre financier, et que, pour contenir une population de deux millions d'Arabes, sans rien faire pour la colonisation, il faut qu'il se contente de moins de 100,000 hommes et de 100 millions. Pour ce qui est de la marine, la commission du budget, d'une voix courageuse et ferme, va dominer les vaines clameurs de quelques patriotes fougueux qui se sont persuadés que la France pouvait reprendre l'empire des mers, et qui ont fait accroire à la multitude qu'il était possible d'être une grande puissance maritime quand on n'avait qu'une petite marine marchande. Assurément donc on va couper court à nos essais de colonie dans l'Océanie, réduire à la plus simple expression l'appareil dispendieux imaginé pour remplacer le droit de visite; de même on soumettra à un jugement nouveau la loi des 93 millions de supplément à la marine. De tout cela, il n'est pas question. Le grand mot d'économie a été prononcé, il est devenu le mot d'ordre. Nous n'en garderons pas moins, avec notre politique de paix, un budget de la guerre tel que pourrait le désirer une puissance à la veille d'entreprendre la conquête de l'Europe : nous n'en rabattrons pas même un seul des régimens ajoutés en 1840. L'Algérie ne cessera pas d'occuper cent mille hommes et de nous coûter 100 millions pour ne pas coloniser. Nous persévérerons dans notre judicieuse poursuite de ravir à Albion l'empire des mers, et de nous faire une marine militaire autrement qu'en instituant une bonne marine marchande. Nous conserverons religieusement nos possessions de l'Océanie, dussent-elles demain nous susciter, comme hier, un cas de rupture avec l'Angleterre. La

flotte spéciale que nous entretenons afin de nous soustraire au droit de visite qui humiliait notre pavillon, mais dont s'accommodait l'orgueil de l'Angleterre, quoiqu'elle le subît autant que nous, ne sera pas diminuée d'un navire. Au sujet de la loi des 93 millions, nous n'aurons qu'un regret, c'est de ne pas avoir voté une somme plus ronde. Tout ce qui coûte sans rien rapporter, tout ce qui obère inutilement les populations sera scrupuleusement respecté; l'emportement de notre zèle novice en faveur des économies s'exercera contre les travaux publics qui sont destinés à féconder le pays, qui en ce moment doivent occuper la population nécessiteuse, et à l'égard desquels on aurait dû poser en principe qu'il n'y fallait pas toucher. Le ministère s'est efforcé, au commencement de l'année, de faire exécuter par les communes des travaux extraordinaires. Il les y a excitées de toutes ses forces. Les communes s'y sont prêtées de fort bonne grace, quelquefois sans avoir des projets bien étudiés ou d'une utilité bien reconnue. Elles ont consacré à cet usage leurs économies, quand elles en avaient, et le produit d'emprunts, excessifs peut-être, qu'elles ont contractés, pour lesquels des projets de loi sont tous les jours présentés aux chambres. Il serait curieux que le lendemain de ses chaudes exhortations aux communes, alors que la plaie de la misère publique sera encore saignante, le gouvernement se mît à fermer ses propres chantiers. Le gouvernement ne peut accepter un pareil rôle; il est de son devoir de le repousser avec énergie.

X.

L'administration a donc été mal inspirée jusqu'à présent dans tout ce qui regarde la crise des subsistances. S'il fallait en citer des preuves de plus, je mentionnerais les ordonnances qui sont venues brusquement prohiber la sortie des grains inférieurs, des pommes de terre et des châtaignes, sans donner au commerce un seul jour pour remplir les engagemens qu'il avait pu contracter. Je mentionnerais ce qui s'est passé lorsque, à l'occasion de la crise, il s'est agi d'autoriser la Banque de France à émettre des billets en moindres coupures. C'était un expédient reconnu avantageux pour parer à la sortie d'une certaine quantité de numéraire métallique destinée à solder notre importation extraordinaire de blés. On devait rendre ainsi disponibles, en les remplaçant dans la circulation par des billets de banque, une certaine masse d'écus, et par conséquent la Banque eût été moins exposée aux demandes d'espèces pour l'exportation. On a eu à opter entre le minimum de 100 fr. et celui de 200 fr. : on avait les meilleures raisons pour préférer les billets de 100 fr. Quand des billets d'un thaler (3 fr. 76) circulent sans danger en Allemagne, où les populations ont moins que les nôtres le sens commercial, on peut croire que des billets de 100 fr., émis par une

banque qui est le contraire de la témérité, n'offriraient aucun péril. La Banque a été partagée dans son conseil; les membres les mieux informés sur le mécanisme des banques en général voulaient les billets de 100 fr.; mais ils étaient en minorité. Le gouvernement a tenu dans ses mains l'issue du débat. Au lieu de se prononcer avec les hommes les plus éclairés de la Banque et du public en faveur des billets de 100 fr., et d'en autoriser l'émission par toutes les banques du royaume, il a appuyé la limite de 200 francs et pour la seule Banque de France. On peut croire que le danger est dissipé. En ce moment du moins, la Banque de France voit son encaisse métallique s'accroître sans cesse. Cependant nos importations de grains ne s'arrêtent pas; elles sont même plus actives que jamais, et sur le pied de 1,600,000 hectolitres par mois. Nous avons donc pour achat de grains et pour le fret 50 à 60 millions à payer mensuellement à l'étranger, par extraordinaire. Il faut qu'en grande partie cette somme soit soldée en numéraire. Il n'est pas certain qu'il n'en résultera pas quelque embarras comparable à celui qu'a éprouvé la Banque au mois de janvier. Il y a peu de jours que l'exportation insolite du numéraire a occasionné en Angleterre une crise financière dont l'industrie britannique n'est pas encore sortie. L'Angleterre a pu se croire un instant à la veille d'une suspension des paiemens en espèces pareille à celle qui a mis ce puissant empire au régime du papier-monnaie de 1797 à 1821, et on y a agité la question de l'émission de billets d'une livre sterling au lieu du minimum actuel de 5 liv.

Il m'en coûte de blâmer ainsi de tout point, dans cette affaire des subsistances, la conduite d'une administration qui s'est créé des titres à la reconnaissance publique par la modération et la sagesse dont elle a donné des preuves multipliées, et qui a eu surtout le grand mérite de sauver la paix du monde deux fois depuis 1840; mais cette accumulation de fausses mesures ne peut passer inaperçue. Il est bon de les signaler publiquement, ne fût-ce que parce qu'un avertissement, s'il était répété par des voix plus puissantes que la mienne, pourrait empêcher ce qui n'est qu'une tendance encore de passer à l'état de faits accomplis; je supplie surtout le cabinet de s'interroger lui-même et de se demander si cette série de fautes ne provient pas de ce qu'il se serait laissé circonvenir par une intolérante coalition d'intérêts aveugles. Les prohibitionnistes, puissamment organisés, ne veulent pas qu'on laisse entrer en franchise les céréales et surtout la viande. L'entrée en franchise de quoi que ce soit leur fait horreur, même pour un jour. Il semble que la prohibition soit une arche sainte. Ils sont parvenus à enrôler beaucoup d'agriculteurs sous leur bannière en leur persuadant que la prétendue protection leur était avantageuse, tandis qu'en réalité elle fait peser sur l'agriculture beaucoup de charges et lui donne très peu de profits. Les prohibitionnistes craignent probablement que nos

agriculteurs ne s'aperçoivent, à la faveur d'une expérience passagère, combien peu est productive la protection que leur procure la douane, en comparaison de ce qu'elle leur coûte, et l'armée de la prohibition perdrait ainsi son plus gros bataillon. La disette même ne semble pas une raison suffisante au comité qui, dans une lettre officiellement adressée au conseil des ministres avant que la crise des subsistances fût déclarée, se targuait d'avoir *la responsabilité de l'existence de presque toute la nation* (1). Les chefs des coalisés ont donc déclaré qu'ils s'opposaient à ce que le tarif fût modifié, surtout à l'égard du bétail. Ils ont parlé avec l'assurance que leur inspirent leurs grandes victoires passées, celle de 1841 contre l'union commerciale avec la Belgique, qu'ils ont empêchée au mépris des plus grands intérêts politiques de la patrie, celle de 1845 contre la graine de sésame et contre le ministre du commerce lui-même, celle de cette année contre le projet modéré pour la révision du tarif que l'administration avait préparé, et auquel il a fallu substituer, parce que tel était leur bon plaisir, le ridicule plan de réforme douanière dont la chambre des députés est saisie. Ils ont parlé comme des hommes qui sont assez les maîtres pour avoir fait répéter, en 1847, à Paris même, avec un redoublement de rigueur contre les commerçans les plus honorables, en l'honneur de la prohibition, les visites domiciliaires et les autres vexations imaginées par la convention et par l'empire comme des mesures de guerre contre l'Angleterre. Pourquoi faut-il que nous ayons à dire qu'ils ont été écoutés, obéis! Les bonnes intentions dont le gouvernement était animé ont été comprimées; ses mesures ont été faussées, ses projets ont été mutilés ou mis au néant; on n'a touché à la question de la crise des subsistances que pour commettre des fautes. Il y avait pour le gouvernement une autre attitude à prendre en présence de cette audacieuse coalition. Les prétentions des prohibitionnistes n'auraient pas tenu devant la discussion publique. Ils osent beaucoup, mais ils n'auraient pas osé affronter le reproche lancé du haut de la tribune de se faire les complices de la famine. Lequel d'entre eux concevrait l'idée de tenir tête à l'homme éminent qui est le chef réel du cabinet dans une de ces luttes parlementaires où il est habitué à de si éclatans triomphes? En grande majorité, tous même, ils ont dans l'ame le sentiment des droits de l'humanité; il ne s'agirait que de l'y réveiller. Avec de la fermeté, on les eût déjà ramenés à la raison; on le pourrait encore.

Le gouvernement s'est dès l'abord laissé ravir sa liberté de jugement. Il faut le conjurer de reprendre l'empire de lui-même. Rien n'est périlleux pour un gouvernement comme de se laisser dominer par une

(1) Lettre du comité de l'association dite du *travail national*, publiée par lui-même sous la date du 10 novembre 1846.

coterie. Que la domination s'exerce au nom du ciel ou de la terre, que ce soit par une congrégation religieuse, par une faction politique ou par une coalition d'intérêts manufacturiers, le péril est le même, et il est immense : une pareille tentative d'asservir le gouvernement lui-même, libre émanation de la volonté nationale, heurte le sens public et soulève des orages. Dans les circonstances actuelles, c'est un fait monstrueux. Quoi! nous aurions, depuis soixante ans, bouleversé le royaume de France, l'Europe, le monde; nous aurions accompli deux révolutions, dont l'une au moins a été un travail d'Hercule, afin de faire triompher la liberté et l'égalité, et de nous placer à jamais au-dessus des atteintes du privilége et du monopole; dans cette gigantesque entreprise, nous aurions dépensé ou fait dépenser à l'Europe un capital de 50 milliards, fait périr sur les champs de bataille trois millions d'hommes, et le résultat final de tant de labeurs, de tant de sacrifices, serait qu'une disette étant survenue, le gouvernement de notre pays, rempli de sollicitude pour les populations souffrantes, aurait été empêché de suivre son penchant et d'imiter les gouvernemens voisins, parce qu'une coalition égoïste d'intérêts privés ne l'aurait pas permis, et il aurait rendu son épée aux coalisés sans combat! Cela ne saurait être; ce sont de ces choses auxquelles on ne croit que lorsqu'on les a vues s'accomplir. Espérons-le, nous ne sommes pas destinés à assister à un pareil spectacle. Le gouvernement, avant que tout soit consommé, prendra une attitude et un langage dignes de lui. C'est indispensable non-seulement pour l'affermissement du cabinet, mais aussi pour l'honneur de la France elle-même.

MICHEL CHEVALIER.

POÉSIES.[1]

I.

A MADAME ***.

— Je vous ai vue enfant, maintenant que j'y pense,
Fraîche comme une rose et le cœur dans les yeux.
— Je vous ai vu bambin, boudeur et paresseux;
Vous aimiez lord Byron, les grands vers et la danse.

Ainsi nous revenaient les jours de notre enfance,
Et nous parlions déjà le langage des vieux;
Ce jeune souvenir riait entre nous deux,
Léger comme un écho, gai comme l'espérance.

Le lâche craint le temps parce qu'il fait mourir.
Il croit son mur gâté lorsqu'une fleur y pousse.
O voyageur ami, père du souvenir,

C'est ta main consolante, et si vieille et si douce,
Qui consacre à jamais un pas fait sur la mousse,
Le hochet d'un enfant, un regard, un soupir.

Quand, par un jour de pluie, un oiseau de passage
Jette au hasard un cri, dans un chemin perdu,
Au fond des bois fleuris, dans son nid de feuillage,
Le rossignol pensif a parfois répondu.

(1) Les vers inédits qu'on va lire sont détachés du nouveau recueil des *Poésies complètes* de M. Alfred de Musset, qui doit faire partie de la Bibliothèque Charpentier.

IV.

A LYDIE.

TRADUIT D'HORACE.

HORACE.

Lorsque je t'avais pour amie,
Quand nul jeune garçon, plus robuste que moi,
N'entourait de ses bras ton épaule arrondie,
Auprès de toi, blanche Lydie,
J'ai vécu plus joyeux et plus heureux qu'un roi.

LYDIE.

Quand pour toi j'étais la plus chère,
Quand Chloé pâlissait auprès de Lydia,
Lydia qu'on vantait dans l'Italie entière
Vécut plus heureuse et plus fière
Que dans les bras d'un dieu la Romaine Ilia.

HORACE.

Chloé me gouverne à présent,
Chloé, savante au luth, habile en l'art du chant :
Le doux son de sa voix de volupté m'enivre;
Je suis prêt à cesser de vivre,
Si, pour la préserver, les dieux voulaient mon sang.

LYDIE.

Je me consume maintenant
D'une amoureuse ardeur que rien ne peut éteindre
Pour le fils d'Ornythus, ce bel adolescent.
Je mourrais deux fois sans me plaindre,
Si, pour le préserver, les dieux voulaient mon sang.

HORACE.

Eh quoi! si, dans notre pensée,
L'ancien amour se rallumait?
Si, la blonde Chloé de ma maison chassée,
Ma porte se rouvrait? si Vénus offensée
Au joug d'airain nous ramenait?

POÉSIES.[1]

I.

A MADAME ***.

— Je vous ai vue enfant, maintenant que j'y pense,
Fraîche comme une rose et le cœur dans les yeux.
— Je vous ai vu bambin, boudeur et paresseux;
Vous aimiez lord Byron, les grands vers et la danse.

Ainsi nous revenaient les jours de notre enfance,
Et nous parlions déjà le langage des vieux;
Ce jeune souvenir riait entre nous deux,
Léger comme un écho, gai comme l'espérance.

Le lâche craint le temps parce qu'il fait mourir.
Il croit son mur gâté lorsqu'une fleur y pousse.
O voyageur ami, père du souvenir,

C'est ta main consolante, et si vieille et si douce,
Qui consacre à jamais un pas fait sur la mousse,
Le hochet d'un enfant, un regard, un soupir.

Quand, par un jour de pluie, un oiseau de passage
Jette au hasard un cri, dans un chemin perdu,
Au fond des bois fleuris, dans son nid de feuillage,
Le rossignol pensif a parfois répondu.

(1) Les vers inédits qu'on va lire sont détachés du nouveau recueil des *Poésies complètes* de M. Alfred de Musset, qui doit faire partie de la Bibliothèque Charpentier.

IV.

A LYDIE.

TRADUIT D'HORACE.

HORACE.

Lorsque je t'avais pour amie,
Quand nul jeune garçon, plus robuste que moi,
N'entourait de ses bras ton épaule arrondie,
Auprès de toi, blanche Lydie,
J'ai vécu plus joyeux et plus heureux qu'un roi.

LYDIE.

Quand pour toi j'étais la plus chère,
Quand Chloé pâlissait auprès de Lydia,
Lydia qu'on vantait dans l'Italie entière
Vécut plus heureuse et plus fière
Que dans les bras d'un dieu la Romaine Ilia.

HORACE.

Chloé me gouverne à présent,
Chloé, savante au luth, habile en l'art du chant :
Le doux son de sa voix de volupté m'enivre;
Je suis prêt à cesser de vivre,
Si, pour la préserver, les dieux voulaient mon sang.

LYDIE.

Je me consume maintenant
D'une amoureuse ardeur que rien ne peut éteindre
Pour le fils d'Ornythus, ce bel adolescent.
Je mourrais deux fois sans me plaindre,
Si, pour le préserver, les dieux voulaient mon sang.

HORACE.

Eh quoi! si, dans notre pensée,
L'ancien amour se rallumait?
Si, la blonde Chloé de ma maison chassée,
Ma porte se rouvrait? si Vénus offensée
Au joug d'airain nous ramenait?

LYDIE.

Calaïs, ma richesse unique,
Est plus beau qu'un soleil levant,
Et toi plus léger que le vent,
Plus prompt à t'irriter que l'âpre Adriatique.
Et pourtant près de toi, si c'était ton plaisir,
Volontiers j'irais vivre, et volontiers mourir.

V.

PAR UN MAUVAIS TEMPS.

Avril 1847.

Elle a mis, depuis que je l'aime,
(Bien long-temps, peut-être toujours),
Bien des robes, jamais la même;
Palmire a dû compter les jours.

Mais, quand vous êtes revenue,
Votre bras léger sur le mien,
Il faisait, dans cette avenue,
Un froid de loup, un temps de chien.

Vous m'aimiez un peu, mon bel ange,
Et, tandis que vous bavardiez,
Dans cette pluie et cette fange
Se mouillaient vos chers petits pieds.

Songeait-elle, ta jambe fine,
Quand tu parlais de nos amours,
Qu'elle allait porter sous l'hermine
Le satin, l'or et le velours?

Si jamais mon cœur désavoue
Ce qu'il sentit en ce moment,
Puisse à mon front sauter la boue
Où tu marchais si bravement!

ALFRED DE MUSSET.

DE LA

CRISE DES CHEMINS DE FER.

Il y a moins de deux ans, l'engouement pour les chemins de fer avait créé une de ces situations où les peuples semblent atteints de démence. Les millions répondaient au premier appel des spéculateurs. Aujourd'hui, les entreprises encouragées à l'origine par des faveurs exceptionnelles et en pleine possession du succès conservent seules leur crédit. Pour les lignes inachevées, des titres excellens sont tombés au-dessous du pair : les versemens sont incertains; plusieurs compagnies, effrayées des engagemens qu'elles ont acceptés dans un moment de fièvre, menacent de se dissoudre et de retirer le pain à cent mille ouvriers, si l'on ne vient pas à leur aide par des modifications à leurs contrats ou par des secours effectifs. Dans des circonstances ordinaires, à une époque de calme et de prospérité réelle, on ne s'étonnerait pas de ce contraste. On n'y verrait qu'une réaction naturelle et inévitable après un entraînement désordonné, on approuverait que le gouvernement cherchât à conjurer la crise par des adoucissemens aux contrats passés avec les compagnies ou par des combinaisons empruntées à la science du crédit; mais le mal qui paralyse actuellement l'industrie des chemins de fer est un discrédit moral plutôt encore qu'un embarras financier. L'opinion publique s'obstine à voir dans les souffrances présentes une juste expiation de quelques excès déplorables. Cette disposition, que nous tenons à constater pour que les hommes consciencieux s'en défient, est un obstacle aux mesures que le gouvernement devrait et sans doute voudrait prendre pour relever le crédit industriel et hâter l'achèvement des travaux.

On a beaucoup déclamé contre l'agiotage; on n'a pas remarqué qu'il n'a profité à personne autant qu'à l'état, c'est-à-dire à tout le monde. Rappelons-nous les variations de l'esprit public en matière de chemins de fer. A l'origine, il semble naturel qu'une entreprise aussi audacieuse constitue une propriété absolue et imprescriptible, comme toutes les autres créations de l'industrie particulière. Deux ou trois petits chemins d'essai, faits sous la restauration, obtien-

nent sans obstacle des concessions à perpétuité. Après 1830, malgré l'exemple de l'Angleterre, où l'autorité n'intervient que pour sanctionner les droits perpétuels des grandes compagnies, on reconnaît qu'il y a danger à aliéner indéfiniment un des élémens principaux de la fortune publique, la viabilité intérieure. On pose en principe que les concessions ne seront plus que temporaires, et que la propriété définitive fera retour à l'état. Toutefois, on croit nécessaire d'offrir aux compagnies l'encouragement d'un très long privilége : la durée ordinaire des concessions, pendant cette première période, est de quatre-vingt-dix-neuf ans; les chemins d'Alais à Beaucaire, de Montpellier à Cette, de Paris à Saint-Germain et à Versailles, sont accordés dans ces termes. Une jouissance qui dépasse la durée ordinaire de la vie humaine est presque la perpétuité aux yeux des hommes, et pourtant, malgré cet attrait, la création des chemins de fer excède tellement les habitudes du commerce français, qu'on désespère de les obtenir par les seuls efforts des particuliers. En 1837, le gouvernement proclame la nécessité de concourir à la création des grandes lignes par des subventions, ou par des avances, ou par l'appui de son crédit. L'industrie privée ne répondant pas encore à cet appel, on imagine de faire exécuter provisoirement par l'état quatre lignes principales rayonnant de Paris à la frontière belge, au Hâvre, à Bordeaux, et dans la direction de Marseille. Les notions sont encore tellement confuses que, pour ces travaux divers auxquels 500 millions ne suffiront pas, le ministère demande un crédit de 157 millions. Convaincu d'imprévoyance, le gouvernement recule bientôt devant la responsabilité d'une œuvre écrasante. En 1838, l'opinion publique se prononce en faveur des compagnies : créer en France l'esprit d'association, telle est la formule en vogue. En conséquence, les deux meilleures lignes, celles de Rouen et d'Orléans, sont concédées avec un privilége de soixante-dix ans. A son tour, l'industrie particulière fait preuve d'impuissance; les capitaux découragés se retirent; il faut, pour les rappeler, écarter des concessions toutes les clauses onéreuses, prolonger la jouissance à quatre-vingt-dix-neuf ans, élever les tarifs, accorder à la ligne d'Orléans la garantie d'un minimum d'intérêt, à celle de Rouen un prêt de 14 millions à 3 pour 100. Ces avantages sont-ils assez évidens pour exciter l'envie des autres spéculateurs? Non; trois années se passent sans qu'une offre considérable soit faite pour les autres régions de la France. Cependant, on sent plus vivement de jour en jour que les communications économiques et rapides sont le premier besoin des peuples modernes. On imagine le système mixte de 1842, qui partage les sacrifices entre l'état, les localités desservies par le chemin et les compagnies. Les budgets publics ou communaux paieront les terrains, les terrassemens et les travaux d'art, c'est-à-dire les deux tiers de la dépense; le ferrement de la voie et le matériel de l'exploitation seront les seules charges de l'industrie privée. Sous la première influence de cette loi, l'excellente ligne d'Avignon à Marseille est concédée avec une jouissance de trente-trois ans et une subvention de 32 millions, somme représentative des travaux d'art. C'est alors que l'opinion commence à s'échauffer, au spectacle de quelques fortunes rapides. La supputation des profits à espérer devient le problème à l'ordre du jour; on établit les calculs sur des élémens incomplets, sur des moyennes trompeuses, puisque chaque opération a des conditions d'établissement et d'avenir qui lui sont propres. En 1844, l'industrie privée ne croit pas encore pouvoir se passer du concours de l'état,

mais elle s'étudie à réduire la durée de la possession; les deux lignes qui courent d'Orléans vers le centre et vers Bordeaux sont adjugées l'une pour quarante, l'autre pour vingt-huit ans. En 1845, toutes les têtes sont en incandescence : la spéculation se déplace; l'établissement des chemins de fer semble n'être plus qu'un accessoire; l'important, c'est le coup de bourse, c'est la prime à réaliser au plus vite. L'étude réfléchie des projets n'est plus possible. On s'en tient à cette formule : recettes toujours progressives, frais toujours décroissans. Les lignes de l'est et de l'ouest conservent seules les bénéfices du système mixte, avec une jouissance de quarante-quatre ans pour la première et de trente-quatre pour la seconde. Pour la direction du nord au midi, de Lille jusqu'à Avignon, on supprime toute coopération de l'état, on ajoute au contrat des clauses onéreuses, et, malgré tout, une concurrence aveugle réduit les termes de jouissance à trente-huit ans pour la ligne du Nord, à quarante-un ans pour Paris-Lyon, à quarante-cinq ans pour Lyon-Avignon.

Ce qui prouve qu'une grande partie des bénéfices de l'agiotage est revenue au budget, c'est que les entreprises ébranlées aujourd'hui sont précisément celles qui ont été formées en dehors de la loi de 1842. Une seule fait exception, parce que son crédit est soutenu par le prestige du plus grand nom de la finance; encore annonce-t-elle qu'elle aura bientôt des réclamations à exercer. Dira-t-on que, si les compagnies se sont trompées dans leurs calculs, elles en doivent porter la peine? que tout négociant est responsable de ses erreurs? Demandons-nous de bonne foi s'il était possible de calculer pendant cette fièvre dont les émotions sont à peine calmées. Le député qui demandait, dans un intérêt de localité, une inflexion au tracé, ou un embranchement ruineux, s'appuyait-il sur des études bien approfondies? Supposez une compagnie reformant les devis officiels et augmentant son capital de 50 pour 100; aurait-elle réuni des souscripteurs? aurait-elle pu entrer en lutte avec ses rivales au jour de l'adjudication? Les erreurs commises résultent de la fascination générale; la responsabilité n'en doit peser sur personne. Aujourd'hui même, l'on n'est pas encore de sang-froid; autrement rien ne paraîtrait plus simple que de reviser les contrats dans un sentiment d'équité, d'admettre les réclamations auxquelles on pourrait faire droit sans préjudice pour les intérêts généraux. Mais, nous l'avons dit, les capitalistes sont en état de prévention : toute mesure tendant à relever les cours exciterait de la défiance, et serait incriminée comme un acte de complicité dans quelque manœuvre de bourse. Il y a dans le pays, et même dans les chambres, des hommes éclairés et honnêtes, qui, condamnés à des fonctions plus honorables que lucratives, ne pardonnent pas aux spéculateurs ce qu'ils appellent le scandale des fortunes rapides. Dans leur ignorance du mouvement réel des affaires, ils se figurent que les pertes d'aujourd'hui sont subies par ces mêmes banquiers qui se gorgeaient hier de bénéfices, et ils ne voient là qu'une juste restitution. Rien n'est plus faux, rien n'est plus dangereux que cette idée. Si nous insistons pour qu'on avise aux moyens de conjurer la crise des chemins de fer, c'est que ceux qui en souffrent sont, non pas les banquiers, mais les spéculateurs du petit négoce, les travailleurs modestes qui ont placé leurs économies sur les chemins de fer. Dans la compagnie de Paris à Lyon, par exemple, sur un peu plus de 17,000 actionnaires, on en compte 15,284 qui possèdent moins de sept actions en moyenne. Voilà les gens pour qui nous demandons grace; voilà les vraies victimes en faveur desquelles

nous faisons appel à la conscience des députés. Quant aux *loups-cerviers* qu'on se figure atteindre, ils sont parfaitement à l'abri de la rancune impuissante des *avocats*. Les hommes qui ont l'argent en main, et dont le métier est de spéculer sur le mouvement des fonds, ont autant de chances de gain dans une panique que dans une veine de prospérité. Si l'on déprime systématiquement les chemins de fer, ils joueront à la baisse comme ils ont joué à la hausse, et ils trouveront moyen d'ajouter quelques millions aux millions déjà gagnés. Hélas! ce despotisme du capital, contre lequel nos hommes d'état s'insurgent par boutade, est la fatalité des temps modernes. On n'y eût pas plus échappé en faisant exécuter les chemins de fer par l'état qu'en les livrant aux compagnies, car l'état, qui ne peut rien entreprendre qu'au moyen des emprunts, aurait eu à compter également avec les puissances financières.

Dans les dispositions où se trouvent les esprits, un projet tendant à modifier essentiellement les contrats imposés aux compagnies eût sans doute été mal vu par les chambres : les hommes qui se font un mérite de leurs préjugés contre les gens d'affaires, unis à ceux dont la spécialité semble être de tout entraver, eussent composé à coup sûr une majorité opposante. Quoiqu'en général nous n'aimions pas les demi-mesures, nous ne pouvons en cette circonstance blâmer M. le ministre des travaux publics de ne s'être pas exposé à un échec presque certain. L'important était de prévenir la suspension imminente des travaux sur la ligne de Paris à Avignon, et ce but sera probablement atteint. Les spéculateurs paraissent avoir compris la position embarrassante du ministre; ils ont accepté comme un témoignage de son bon vouloir et une garantie pour l'avenir un adoucissement que le double projet soumis aux chambres apporte aux cahiers des charges. Il avait été stipulé que, dans le cas où une compagnie encourrait la déchéance, elle perdrait non-seulement son cautionnement, mais une partie ou même la totalité des dépenses faites en travaux. Aux termes des nouveaux projets, s'il arrivait que les compagnies renonçassent à leurs concessions avant un an, on confisquerait seulement leurs cautionnemens, mais on leur rembourserait toutes les sommes utilisées pour la confection du chemin. Ainsi les actionnaires sont garantis contre une ruine totale : ils n'ont plus à se plaindre que de la dépréciation de leurs titres que l'ajournement va prolonger; mais qu'y faire? Ne vaut-il pas mieux pour eux que leur cause ne soit pas débattue sous une influence peu bienveillante? N'est-il pas avantageux pour les compagnies que la solution définitive soit renvoyée à l'époque où on pourra, avec plus de chances de succès, éclairer la conscience du pays en éclairant les chambres, démêler avec une loyauté calme ce qui est équitable, et le soutenir en dépit des préventions et des rancunes?

Une des choses qui ont le plus ému le public dans les divers incidens qui ont compliqué la crise des chemins de fer a été l'annonce d'une erreur de 100 millions dans l'estimation des travaux. Le bon public ne sait pas que les mécomptes de ce genre sont, pour ainsi dire, un privilége de MM. les ingénieurs. Quand on leur en fait reproche, ils se justifient en citant leurs devanciers : les quatre canaux, disent-ils, évalués à 87 millions par la loi de 1842, en ont absorbé 155. Le réseau belge, pour lequel on avait demandé 56 millions, a nécessité un supplément de 71 millions, différence en plus, 128 pour 100. Pour les vingt-trois canaux de l'Angleterre, on entrevoyait une dépense de 98 millions de francs; on

ne s'est arrêté qu'au chiffre 246. Pour cent sept chemins de fer autorisés par le parlement anglais, le capital primitif donnait un total de 1,040,570,350 francs; mais il a fallu emprunter, pour arrondir cette somme, 404,140,750 francs. On voit par ces illustres exemples que les ingénieurs de la ligne de Lyon sont parfaitement en règle; il ne reste plus qu'à leur demander comment ils justifient leur légère augmentation de 50 pour 100.

Les documens administratifs qui ont servi de base aux rapporteurs désignés par les chambres, comme aux spéculateurs qui se disputaient la concession, attribuaient au chemin de Paris à Lyon un parcours de 509 kilomètres; dans cette étendue étaient compris les deux tiers seulement de la traversée de Lyon, le dernier tiers devant être laissé à la charge de la compagnie d'Avignon. Aujourd'hui les calculs définitifs donnent une étendue totale de 520 kilomètres : cette aggravation de charges a été déterminée par l'extension de la traversée de Lyon (1) et par la nécessité d'établir des voies supplémentaires pour dégager les approches de Châlons-sur-Saône. La différence la plus notable entre les comptes approximatifs du gouvernement et les derniers devis des ingénieurs porte sur les acquisitions de terrain et indemnités d'expropriation. Le rapport de M. Dufaure alloue pour ce double objet une somme de 20 millions en nombre rond; une somme double ne suffirait pas suivant les nouveaux calculs, qui attribuent 10 millions à l'achat des terrains nécessaires à l'établissement d'une gare monumentale à Paris, 21,300,000 francs à la voie de Paris à Lyon, et qui laissent entrevoir pour les travaux de cette dernière ville, où trois gares doivent être construites, une dépense si considérable, qu'on n'ose pas encore l'exprimer en chiffres. Nous devons dire que, si l'évaluation de M. Dufaure est trop faible, celle de M. l'ingénieur Jullien pèche évidemment par le défaut opposé. De la banlieue de Paris à celle de Lyon, le tracé donne 504 kilomètres : or, les acquisitions déjà faites jusqu'à Tonnerre, c'est-à-dire sur un développement d'environ 200 kilomètres, ont absorbé seulement 5,761,630 francs. C'est une moyenne de 28,800 francs par kilomètre. Ce résultat, correspondant à un achat d'un peu moins de 4 hectares par kilomètre, à raison de 7,709 francs l'hectare, y compris les propriétés bâties, indique que cet ordre d'opérations a été bien conduit. Les dépenses correspondantes pour la plupart des autres grandes lignes ont été beaucoup plus considérables (2). Toutefois nous ne concevons pas pourquoi on demande actuellement une moyenne de 42,262 francs (3) par kilomètre pour

(1) Les études de la traversée de Lyon n'étant pas suffisamment avancées lorsque la loi fut discutée dans les chambres, on laissa à l'administration le soin de marquer le point de jonction entre les deux lignes. Onze kilomètres au lieu de six furent imposés à la compagnie de Paris.

(2) Le prix moyen des acquisitions de Paris à Orléans a été de 10,032 fr. l'hectare; sur certaines parties des lignes du Nord, il a été de plus de 12,000 fr. Les chemins qui rayonnent dans le voisinage des grandes villes, comme ceux de Paris à Versailles, de Londres à Croydon, de Manchester à Bolton, exigeant l'achat et la destruction de plusieurs propriétés bâties, nécessitent un sacrifice de 40 à 50,000 fr. par hectare.

(3) Ce chiffre paraît avoir été pris sans vérification dans les devis des chemins de Rouen et d'Orléans, qui ont en effet payé plus de 42,000 fr. par kilomètre pour indemnités de terrains. La ligne de Marseille a payé 80,000 fr. en moyenne, et celle du Hâvre jusqu'à 110,526 fr. Mais on peut citer comme contraste le chemin de Dieppe, qui, traversant sur

les indemnités de terrains, puisque les transactions, déjà faites à moitié, n'ont absorbé que 28,800 francs. A ce compte, les derniers achats reviendraient à une somme presque double, c'est-à-dire à 50,986 francs. Rien ne justifie cette augmentation. Les terrains n'ont pas une valeur plus grande au-delà de Tonnerre qu'entre cette ville et Paris. Si les dernières sections ont à traverser les vignobles du Mâconnais, les premiers travaux ont été établis dans des localités non moins riches, dans les fertiles vallées de la Seine et de l'Yères, de l'Yonne et de l'Armançon; ils y touchent des centres de population nombreux et importans; ils ont exigé la dépossession de 5,723 propriétaires et l'achat de 12,674 parcelles; les maisons, les jardins qu'il a fallu détruire, couvriraient une superficie d'environ 24 hectares. Il n'est donc pas possible que les achats de terrains qui restent à faire exigent un surcroît de sacrifices, et il nous semble évident que l'estimation de M. Jullien, sur cet article, comporte une erreur d'au moins 6 millions.

On demande pour les terrassemens 36,500,000 fr., au lieu d'une dépense de 28,220,000 fr. annoncée dans les calculs soumis aux chambres. Cette augmentation semble parfaitement justifiée par la nécessité reconnue aujourd'hui d'établir des levées insubmersibles sur tous les points où la voie ferrée côtoie des cours d'eau. Que, pour les constructions et les travaux d'art, il y ait une énorme différence entre les premiers aperçus et les devis étudiés, ce ne doit pas être un sujet d'étonnement. Lorsqu'il s'agit de creuser un souterrain, peut-on calculer, même après des sondages, la résistance qu'opposera la constitution du sol, les efforts occasionnés par la rencontre des roches, les éboulemens, les infiltrations? Les plans provisoires roulent sur des moyennes que les hasards de l'exécution démentent toujours, soit en plus, soit en moins. Sur la ligne de Londres à Birmingham, on cite deux souterrains creusés par des entrepreneurs sur un prix moyen d'adjudication, et dont l'un ne revint en définitive qu'à 772 fr. le mètre courant, tandis que l'autre coûta 3,413 fr. Comment évaluer à l'avance des travaux tels que ceux qui s'exécutent actuellement à Blaisy, entre Tonnerre et Dijon? Quatre mille ouvriers, occupés nuit et jour à perforer une montagne, l'attaquent à la fois par les flancs, au sommet et au cœur. Déjà treize puits circulaires et solidement maçonnés, sur vingt et un qu'on doit creuser, permettent d'opérer simultanément sur un grand nombre de points; douze machines à vapeur, de la force de vingt chevaux chacune, facilitent les déblaiemens. C'est ainsi qu'une galerie souterraine, d'une étendue de 4,100 mètres, sera bientôt ouverte à une profondeur qui va parfois jusqu'à 200 mètres au-dessous du terrain naturel. Sur d'autres points de la ligne, neuf autres souterrains, ayant ensemble 2,720 mètres de développement; plusieurs viaducs, dont les hauteurs varient entre 11 et 43 mètres, et dont un seul, celui de Villefranche, aura 280 mètres d'étendue; vingt-trois ponts, dont quelques-uns dans de grandes proportions, treize grandes gares, sans compter les constructions monumentales des deux extrémités de la ligne, des bâtimens de stations innombrables, composeront un ensemble d'opérations, une œuvre multiple et gigantesque dont les détails n'ont pu être prévus avec certitude. Il y a toujours moyen, pour les con-

les deux tiers de sa longueur les plus riches parties des vallées de la Normandie, n'a coûté par kilomètre qu'environ 29,000 fr. Nous rapprochons ces chiffres pour faire sentir l'incertitude des devis approximatifs et provisoires.

structeurs sans conscience, de se rapprocher des devis qui leur ont été imposés; mais la compagnie de Lyon n'entend pas faire de ces économies ruineuses; elle a compris que la nation lui avait confié une œuvre d'avenir. Il faut lui savoir gré d'accepter cette responsabilité, même au prix d'un surcroît de dépense. On lui avait annoncé que les ouvrages d'art et les bâtimens de service ne coûteraient pas plus de 43 millions : elle reconnaît aujourd'hui, d'après les dépenses déjà faites, que 68 millions lui seront nécessaires. Son seul tort est de n'avoir pas laissé pressentir aux actionnaires la possibilité d'un tel mécompte.

En considérant que les dépenses que nous venons d'énumérer sont celles que l'état prenait à sa charge, dans le système de 1842, on comprendra tout ce que le pays a gagné à l'engouement qui a multiplié les compagnies, et on sentira en même temps que le bénéfice le plus clair de l'agiotage a été pour le trésor public. Les dépenses que la même loi laissait à la charge des spéculateurs, le ballastage, le ferrement de la voie, le matériel et le mobilier d'exploitation, avaient été évalués dans les débats du parlement à 150,000 francs par kilomètre. La compagnie de Lyon demande aujourd'hui 42,000 francs de plus, soit pour toute la ligne un supplément de 22 millions. Si la première estimation est trop faible, la seconde semble avoir été exagérée par prudence (1). Enfin une réserve de 20 millions, sans compter d'autres sommes à valoir, est destinée dans les nouveaux comptes à payer aux actionnaires l'intérêt des fonds versés pendant la durée des travaux. On trouvera encore cette réserve exorbitante, si l'on considère que l'intérêt des versemens doit être couvert en partie par le placement des fonds non employés et par l'ouverture successive des sections achevées, qui commenceront prochainement à donner des produits. En résumé, il nous semble à première vue que 260 millions au plus suffiraient pour achever la ligne, exception faite des abords et de la traversée de Lyon. Cette dernière partie des travaux, c'est l'inconnue du problème, c'est l'épouvantail des actionnaires. Qui peut prévoir ce que coûtera cette ligne de 11 kilomètres tracée au milieu des maisons de campagne, des propriétés urbaines, des établissemens industriels. Que de difficultés, que de sacrifices à subir pour élever un chemin solide sur les rives souvent inondées de la Saône; pour suspendre ce chemin dans les faubourgs à 6 mètres au-dessus du sol, de manière à ne pas entraver la circulation; pour percer en courbe, sous les hauteurs de Saint-Irénée, un souterrain d'environ 2,000 mètres; pour jeter un pont sur chacun des deux grands fleuves qui se réunissent à Lyon; pour établir trois gares monumentales dans les riches quartiers où les maisons et les terrains vont acquérir une valeur excessive! Quels ont été les plus irréfléchis, de ceux qui ont dicté de telles conditions ou de ceux qui les ont acceptées sans compter? Des travaux analogues, exécutés à Londres et dans sa banlieue pour les petits chemins de Greenwich et de Croydon, ont coûté de 2 à 3 millions par kilomètre. On s'attend à ce que la traversée de Lyon revienne au même prix, et beaucoup de personnes pensent que, si les prévisions

(1) On ne peut s'empêcher de remarquer, à l'occasion de cet article, que, si la compagnie avait été libre d'acheter ses fers à l'extérieur, elle eût réalisé une économie de plus de 30 millions. Il est regrettable que les entrepreneurs se soient pressés de conclure leurs marchés avec nos maîtres de forges. Autrement, il eût suffi, pour terminer la crise des chemins de fer, d'opérer sur les rails un dégrèvement exceptionnel, comme celui qu'on propose en faveur de notre marine marchande.

nouvelles de M. Jullien sont exagérées sur quelques points, la somme de 24 millions attribuée vaguement pour les travaux de Lyon sera insuffisante; de sorte qu'en dernière analyse, l'élévation du capital à 300 millions rentrerait dans les limites de la prudence. Nous avons déjà vu qu'une augmentation d'au moins 50 pour 100 sur les fonds primitifs semblait une loi en matière de travaux publics.

Si l'estimation de la dépense a été trop faible, le calcul des recettes reste, selon nous, au-dessous de la probabilité. Le rapporteur du projet de loi prévoyait un produit d'environ 14 millions et demi, ce qui eût donné entre 7 et 8 pour 100, dans l'hypothèse d'un capital de 200 millions. Ce que les actionnaires ne disent pas, ce qu'ils n'ont peut-être pas suffisamment entrevu, c'est que le produit net doit être considérablement augmenté par le bénéfice sur les bagages, les voitures et les animaux (1), par des économies faciles sur les frais d'exploitation, par le remaniement intelligent des tarifs, par divers produits accessoires (2), et surtout par la multiplication naturelle et progressive des transports. Nous estimons que, lorsque toute la ligne sera ouverte, le revenu net se balancera entre 17 et 18 millions. S'il en était ainsi, les espérances des actionnaires ne seraient pas beaucoup diminuées, même par un surcroît de 50 pour 100 sur la dépense. Mais, dira-t-on avec raison, l'augmentation des bénéfices n'est qu'une conjecture, tandis que la nécessité d'un emprunt est un mal certain, une réalité qui écrase le présent : la Bourse n'escompte pas l'avenir. La dépression des valeurs industrielles, réagissant sur le crédit tout entier, devient un malheur pour tous ceux qui vivent par le commerce : il y a donc justice, il y a donc urgence d'aviser aux moyens de relever les cours.

Les compagnies de Lyon et d'Avignon demandent une prolongation de leurs priviléges. En supposant que cette réparation fût reconnue légitime, il ne serait pas sans inconvénient de la leur accorder d'une manière absolue. Le gouvernement, qui s'est réservé le droit de racheter les lignes suivant le nombre des années restant à courir sur la durée de la concession, s'exposerait ainsi à les payer à un prix excessif. Mais n'y a-t-il pas un moyen de se mettre d'accord avec les compagnies sans compromettre les intérêts généraux? Plaçons-nous au point de vue des adversaires exclusifs de l'industrie privée. Supposons que l'état eût exécuté tous les chemins de fer, afin de s'en réserver le monopole. Nous demandons quels eussent été pour le public les avantages de ce système? Le gouvernement, dira-t-on, eût réalisé les bénéfices que vont faire les compagnies, et il eût abaissé les tarifs jusqu'à la limite extrême du bon marché. Ceux qui raisonnent ainsi

(1) L'évaluation des revenus a été faite approximativement sur le nombre moyen des voyageurs de toutes classes, et le poids en moyenne des grosses marchandises : « Nous ne comptons, a dit M. Dufaure au nom de la commission, ni les bestiaux, ni les voitures, ni les bagages, dont il nous a été impossible de calculer approximativement le produit. » Cette valeur négligée donne pourtant un produit considérable. D'après les comptes hebdomadaires du chemin d'Orléans, ces divers articles figurent dans la recette brute pour 16 à 17 pour 100, ce qui doit ajouter environ 9 pour 100 au produit net. Le budget des chemins belges confirme ces résultats inespérés : à ce compte, les prévisions pour la ligne de Lyon s'élèveraient de 12 à 1,400,000 fr.

(2) Vente des herbages, location de terrains, transports spéciaux pour les services de l'état, etc. — Dans le compte des chemins belges pour l'année 1844, on estime que ces accessoires divers élèvent le bénéfice net d'au moins 10 pour 100.

ne remarquent pas que les deux résultats se contredisent, qu'il n'est pas possible d'abaisser les prix sans amoindrir les recettes. Le seul argument sérieux à faire valoir en faveur de l'exécution des chemins de fer par l'état, c'est une garantie contre l'exagération des prix. Or, ce résultat peut être obtenu par le moyen de l'industrie particulière aussi bien que par les soins du pouvoir; il suffit d'introduire dans le cahier des charges une clause ainsi conçue : « Tous les dix ans, les tarifs pourront être modifiés par un acte législatif, sur une proposition émanée du ministère ou des chambres, ou sur la demande des compagnies elles-mêmes. » Avec ce procédé, qui est pratiqué par plusieurs états de l'Union américaine, il n'y a plus à craindre que les compagnies abusent de leur monopole : dès que les dividendes s'élèvent au-dessus du niveau des profits raisonnables, on promulgue un nouveau tarif, combiné de manière à ce que l'activité des relations tourne à l'avantage du public. Les spéculateurs n'auraient certes pas à se plaindre, si on leur laissait toujours une prime industrielle d'environ 2 pour 100 au-dessus du taux légal de l'argent, c'est-à-dire un revenu de 6 à 7 pour 100 sur le capital engagé (1). Ce principe de la révision des tarifs place le remède à côté du mal. Peu importe au public qu'une concession soit plus ou moins longue, pourvu qu'il soit sûr d'obtenir les transports faciles et à bas prix.

De ce principe appliqué à la compagnie de Lyon, il sortirait, ce nous semble, une solution équitable et féconde. Entre le pays représenté par les pouvoirs parlementaires et les actionnaires sérieux, c'est une affaire de loyauté : ceux-ci ont été amorcés, du haut de la tribune nationale, par l'appât d'un revenu d'environ 7 pour 100. Ce résultat, compromis par une erreur qui ne peut pas leur être imputée, doit être rétabli par une révision du contrat. Rien n'est plus facile heureusement que de faire tourner cette réparation à l'avantage du commerce français. La compagnie demande qu'une prolongation de jouissance lui permette de rétrécir la base de son amortissement, afin qu'il lui devienne possible de servir les intérêts de l'emprunt qu'elle est forcée de faire. Aux termes de la concession qui stipule une jouissance de quarante et un ans et trois mois, il faut un amortissement de 1 pour 100; de sorte qu'avec un capital porté à 300 millions, il y aurait à prélever annuellement 3 millions sur le revenu de 14 à 15, ce qui abaisserait la rente de l'actionnaire à 4 pour 100. Au contraire, si la durée de l'exploitation était prolongée, l'amortissement pourrait être réduit proportionnellement, et l'économie annuelle faite sur cet article servirait à payer l'intérêt de l'emprunt. Un prélèvement de 20 centimes pour 100 francs, à l'intérêt composé de 4, rembourserait un capital en soixante-dix-huit ans : ce terme suffirait à la rigueur pour que les actionnaires, après avoir pourvu à l'emprunt, retirassent un intérêt honnête de leur argent, si toutefois le tarif ordinaire était maintenu pen-

(1) Nous avons lieu de croire que les bonnes lignes françaises pourraient fournir à leurs actionnaires un revenu de 6 à 7 pour 100, même après un abaissement de prix au niveau des tarifs belges. Si le gouvernement belge ne retire que 4 pour 100 des chemins qu'il a fait construire, c'est que sa spéculation porte sur un réseau complet, comprenant de bonnes et de très mauvaises lignes. Des tableaux de parcours que nous avons sous les yeux nous prouvent que plusieurs sections, à peine utilisées, ne donnent sans doute que des pertes. La compensation doit donc être établie par le produit supérieur des lignes bien situées. En France, au contraire, les compagnies n'ont attaqué que les voies de grande communication, dont l'avenir est incalculable.

dant toute la durée de leur privilége. Une combinaison beaucoup plus avantageuse pour le pays serait de leur accorder les quatre-vingt-dix-neuf ans qu'ils sollicitent, sauf à se réserver le droit de reviser le tarif tous les cinq ou dix ans. Dans cette limite de quatre-vingt-dix-neuf ans, l'amortissement peut être réduit à 10 centimes pour 100 francs; avec 300,000 francs par année, on rembourserait le capital élevé même au chiffre de 300 millions. La règle d'équité que le gouvernement aurait à suivre, dans le remaniement décennal des tarifs, serait de maintenir le bénéfice net des actionnaires à un niveau d'au moins 6 pour 100, suivant les termes du contrat primitif. Or, l'élévation progressive des recettes permettant d'abaisser périodiquement les prix, on arriverait à la plus grande facilité de locomotion et d'échange que l'on puisse désirer dans l'intérêt du commerce. Ainsi serait réalisé sur la plus importante des lignes françaises l'unique bénéfice qu'on attendait de l'exécution par l'état, le transport au plus bas prix possible, idéal du système.

Concédé l'un des derniers, à une époque où les financiers habiles entrevoyaient déjà les symptômes de la crise, le chemin de Lyon à Avignon a été paralysé par des appréhensions, par une défaveur que rien ne semblait justifier. Aucun travail de construction n'a été entrepris. L'existence financière de la compagnie n'est pas même bien régularisée, puisqu'une partie de ses membres vient de protester contre l'autorisation de coter les actions à la Bourse. Une foule d'actionnaires timides, amenés par les petites compagnies qui entrèrent en fusion, poussent des cris d'alarme et y mêlent des réclamations tellement exagérées, qu'elles équivalent à une demande en dissolution. Les plus raisonnables réclament l'annulation de l'embranchement de Grenoble et une extension de privilége de quarante-cinq à soixante-quinze ans. Il y a même des trembleurs à qui ces conditions ne suffisent pas, et qui pétitionnent en leurs propres noms pour qu'on y ajoute une garantie d'intérêt de 4 et demi pour 100. Pour le moment, le ministre n'accueille ni ne rejette ces doléances. La décision qu'il provoque n'a qu'un seul but : lancer l'entreprise pour procurer du travail aux ouvriers, et hâter l'achèvement d'une communication importante. En conséquence, il propose d'accorder un an de plus, cinq ans au lieu de quatre, pour l'achèvement des travaux; de proroger à dix ans l'exécution de la ligne de Grenoble, et même d'en exonérer la compagnie, si les produits nets de la ligne principale n'excèdent pas 7 pour 100 sur le capital engagé. Dans le cas où la compagnie, renonçant à son marché avant le 1er juin 1848, aurait accompli pour 10 millions de travaux, elle ne perdrait que son cautionnement : les dépenses faites en achat de matériaux et en main-d'œuvre lui seraient intégralement remboursées. En n'acceptant cette proposition que comme un expédient transitoire, la compagnie s'en montre assez satisfaite. Après un an d'expérience pratique, il sera plus facile d'apprécier la légitimité de ses réclamations, lorsqu'elle sollicitera de nouveau la suppression absolue du ruineux embranchement et la prolongation de son privilége. Si la ligne secondaire de Grenoble ne rend pas naturellement l'intérêt des fonds qu'elle doit absorber, c'est que son utilité est au moins douteuse : on pourra la supprimer sans un préjudice marqué pour le pays. Quant à la prolongation du privilége, ce sera un procès à juger, non pas suivant la lettre du contrat, mais conformément à son esprit. Les débats de la tribune avaient fait espérer aux concessionnaires un placement

de 6 à 7 pour 100 au moins. Si l'entreprise ne peut pas donner le bénéfice promis, il est juste d'améliorer le cahier des charges; en revanche, si des chances imprévues constituaient plus tard un monopole abusif, il y aurait lieu à remanier les tarifs dans un sens favorable au public. En admettant ces principes, la solution doit sortir naturellement du simple examen des faits.

Les deux lignes qui courent de Paris à Avignon ayant été étudiées par une même commission, les frais de leur établissement furent calculés sur les mêmes bases. Les dépenses de la section avignonnaise ayant été portées à 317,347 fr. par kilomètre, nombre qui, multiplié par 233, donnait environ 75 millions, on crut satisfaire aux lois de la prudence en recommandant aux compagnies soumissionnaires d'élever leur fonds social à 80 millions. Dans ces limites, les bénéfices entrevus étaient assez beaux pour qu'on imposât aux adjudicataires l'obligation d'établir un embranchement onéreux. La ligne de Grenoble par Saint-Rambert, construite à simple voie sur une longueur de 90 kilomètres, devait engloutir 26 millions, dont on attendait moins de 3 pour 100 : mais, disait-on, en confondant cette construction accessoire avec l'œuvre principale, il n'en résultera qu'un abaissement de 1 pour 100 sur les bénéfices généraux de l'entreprise. Soit que les adjudicataires eussent reconnu l'insuffisance des devis officiels, soit que le besoin de satisfaire les innombrables prétendans de seize compagnies fusionnées aient provoqué la multiplication des titres, soit enfin qu'on voulût avoir des ressources disponibles pour accaparer la navigation du Rhône et monopoliser tous les transports de la contrée, le fonds social fut porté à 150 millions. Ainsi fut réalisée dès l'origine cette augmentation d'environ 50 pour 100 dont la compagnie de Paris à Lyon proclame la nécessité aujourd'hui. Mais ces mesures n'eurent d'autre effet que d'effrayer les petits porteurs d'actions. En comparant le chiffre du capital ainsi augmenté au produit net de 6,600,000 fr. annoncé par l'état, on calcula que le revenu probable dépasserait à peine 4 pour 100. On apprit en même temps que les bateliers du Rhône, au lieu de se laisser neutraliser, provoquaient des inventions mécaniques pour soutenir la concurrence des voies ferrées. Enfin, en appliquant à la ligne d'Avignon les calculs produits par M. l'ingénieur Jullien, on craignit de voir grossir le compte des dépenses. Cette situation explique et justifie la frayeur des petits spéculateurs, qui sont incapables de descendre dans les détails d'une opération. Nulle contagion n'est plus rapide que celle de la peur dans le monde financier : c'est un mal très réel, très dangereux, qui exige un remède héroïque, la bonne foi. Des engagemens ont été souscrits, un premier versement a été fait sur la promesse, autorisée par l'état, d'un revenu d'au moins 6 pour 100. Il faut modifier la lettre du contrat, de manière à en conserver l'esprit. La suppression absolue de l'embranchement de Grenoble nous semble désirable, ne dût-elle avoir pour effet que de réduire d'une trentaine de millions au moins le poids des valeurs offertes qui écrasent la place. Abaissé à 120 millions, le fonds de la ligne principale fournissant 520,000 fr. par kilomètre, laisserait, suivant les probabilités, un excédant applicable aux besoins imprévus. En ajoutant à la recette de 6 millions annoncée par l'état le produit non compté des bagages, des bestiaux et des voitures, on atteindrait, selon nous, un chiffre peu inférieur à 7 millions. Si le terme de jouissance était prolongé jusqu'à soixante-quinze ans, selon la requête des actionnaires, il suffirait d'un amortissement d'environ 25 cent. par 100 fr. A ce compte, la

somme de 7 millions à partager donnerait un revenu égal à 6 pour 100. En présentant ces chiffres, nous avouerons qu'ils sont purement hypothétiques; dans l'incertitude qui plane encore sur les entreprises de chemins de fer, il ne serait pas plus raisonnable de les garantir que de les contester. A notre avis, un chemin d'importance première, mieux placé qu'aucun autre pour envahir le monopole des transports, la grande route de l'Algérie, de l'Italie, qui sera un jour celle de tout l'Orient, doit constituer une spéculation si brillante, qu'il est juste, en lui portant secours aujourd'hui, d'introduire dans le cahier des charges le principe de la révision périodique des tarifs; sans cette réserve, faite dans l'intérêt public, il ne serait pas sans danger d'étendre le privilége. Bref, avec la suppression pure et simple du ruineux embranchement de Grenoble, une prolongation de jouissance calculée de manière à alléger le fardeau de l'amortissement, et la réduction du capital à 100 ou 120 millions, les actionnaires, retrouvant le revenu promis de 6 pour 100, reprendront courage. Cette perspective suffira pour déterminer les versemens et hâter l'achèvement d'une ligne qui doit être pour la France un instrument de prospérité politique et commerciale.

Au nombre des entreprises menacées, il en est deux qui sont particulièrement dignes d'intérêt : ce sont la ligne secondaire de Montereau à Troyes et le double embranchement qui doit aboutir à Dieppe et à Fécamp. Conçues avec une prudence rare, puisque les devis primitifs ne seront pas dépassés, exemptes des souillures de l'agiotage, recommandables surtout par les efforts qu'elles ont faits jusqu'à ce jour pour conserver le travail à leurs ouvriers, ces deux entreprises sont à la veille de succomber : si elles sont encore debout, c'est par l'espoir d'être promptement secourues. Leur discrédit est d'autant plus grand, qu'on sait qu'elles ne sont pas soutenues par les manœuvres de la spéculation, et les cours de la Bourse leur sont tellement défavorables, que les directeurs n'osent plus compter sur les derniers versemens. Laisser en souffrance des travaux qui touchent à leur terme, tarir la source d'un bénéfice prochain, ce serait déraisonnable : déposséder des compagnies, dont le seul tort est de fléchir momentanément sous l'influence d'un malaise général, ce serait une iniquité; il faut donc que le gouvernement accepte, comme une charge d'utilité publique, l'obligation de rendre leur valeur reproductive à des dépenses stériles aujourd'hui. Il ne suffit pas, pour soulager la compagnie de Montereau, d'un simple amendement à son cahier des charges : n'étant gênée dans l'accomplissement de son contrat que par la difficulté qu'elle éprouve à compléter son capital, elle sollicite un emprunt ou une caution. Si l'entreprise est bonne, comme tout le fait espérer, l'état ne risque rien à prêter; si elle doit être mauvaise, il accomplit, en quelque sorte, une restitution. Qu'on se souvienne, en effet, qu'en 1844 une loi déclarait que, si aucune compagnie ne se présentait pour contruire à ses risques et périls l'embranchement de Montereau à Troyes, cette ligne serait exécutée, suivant le régime de la loi du 11 juin 1842, avec une allocation de 15 millions. Aujourd'hui le chemin est fort avancé : une première section, celle de Troyes à Nogent, pourrait être ouverte avant trois mois. On demanderait moins d'un an pour livrer toute la ligne, si l'on trouvait le moyen de stimuler les souscripteurs retardataires : un modeste emprunt de 4 millions lèverait toutes les difficultés. Malgré la défaveur dont elle est frappée à la Bourse, la ligne de Montereau à Troyes deviendra excellente. Exécutée avec économie, elle pro-

met déjà un revenu net de 4 francs 82 centimes pour 100, à ne compter que la circulation actuelle; or, il est sans exemple qu'une voie ferrée n'ait pas augmenté du double au moins la locomotion et les transports. Un jour viendra où ces actions qui perdent aujourd'hui près de 50 pour 100 reprendront leur niveau naturel au-dessus du pair. Une simple démonstration de l'état en faveur de cette entreprise suffirait pour la relever immédiatement. Qu'au lieu de verser 4 millions dans les coffres de la compagnie, le gouvernement manifeste l'intention d'employer cette somme en acquisition de titres au cours de la Bourse, il est probable que cet acte de confiance déterminera les actionnaires craintifs à compléter leurs versemens; le but sera atteint sans un sacrifice effectif. Dans le cas même où le trésor serait obligé d'acheter les 8,000 actions que l'on suppose en de mauvaises mains, il les obtiendrait en profitant des bas prix. L'intérêt de 4 pour 100, attribué aux actions pendant le cours des travaux, garantirait le présent, et dans un an, lorsque la mise en exploitation aurait relevé les cours, l'état, revendant ses titres au pair, réaliserait un bénéfice, indemnité légitime des sacrifices qu'il est obligé de faire sur d'autres points.

En ce qui concerne le double chemin de Dieppe et Fécamp, le remède est plus facile encore, puisque la crise peut être simplifiée sans inconvénient par l'ajournement d'une partie des travaux. Formée au capital de 18 millions, pour rattacher deux ports de mer à la grande ligne de Paris au Hâvre, la compagnie a sagement concentré ses efforts sur une seule section, celle de Dieppe. Au prix des plus grands sacrifices pour retenir sur le terrain 2,800 ouvriers malgré la lenteur et l'inexactitude des versemens, on a poussé les travaux si vivement, que les 51 kilomètres qui séparent Dieppe de la route du Hâvre pourraient être livrés au parcours le 1er mars 1848. Mais 7 millions seulement ont été réalisés à grand'peine : les administrateurs avouent qu'ils n'osent plus compter sur les appels qui doivent suivre. Les actionnaires qui s'intéressent particulièrement à la ville de Fécamp ont sollicité la garantie d'un minimum de revenu, sans rien attendre d'une instance dont ils sentaient eux-mêmes l'inopportunité. Le seul parti raisonnable est donc d'ajourner à des temps meilleurs l'embranchement de Fécamp et de proportionner le fonds social aux seuls besoins de la ligne de Dieppe. En limitant les actions à 350 fr., sur lesquels 200 fr. ont été payés, on réduirait le déficit à 5 ou 6 millions. Le rachat des actions en retard, fait par le trésor, aurait la même efficacité et les mêmes avantages que pour le chemin de Montereau. On parle depuis quelques jours d'une autre combinaison. L'état procurerait un emprunt de 3 à 4 millions, remboursables par les actionnaires eux-mêmes au moyen d'appels de 25 fr., échelonnés de manière à faciliter le passage de la crise. Une demande si modérée et qui engage si peu la fortune publique sera favorablement accueillie, surtout si les deux villes qui ont lancé l'entreprise unissent cordialement leurs efforts. Les habitans de Fécamp auraient tort de se considérer comme sacrifiés. Il n'en est pas du chemin projeté en leur faveur comme de ces embranchemens ruineux dont on cherche à se débarrasser pour alléger une spéculation. Il est constaté que la section de Fécamp promet d'être plus lucrative que celle de Dieppe. Hâter l'achèvement de cette dernière, c'est assurer l'existence de celle qu'on est forcé de négliger aujourd'hui.

Il reste enfin une entreprise dont la situation et l'avenir soulèvent un doute pénible : c'est le chemin de Bordeaux à Cette. Classée, par la loi de 1842, au

rang des communications de première nécessité, cette ligne de 526 kilomètres eût coûté au trésor 93 millions, si elle avait été exécutée, conformément à la décision des chambres, par le concours de l'état et des compagnies. Des capitalistes se sont hardiment présentés en offrant de prendre à leur charge tous les frais de l'établissement, moyennant une indemnité de 15 millions et un privilége de soixante-six ans et six mois. Paralysés dès l'origine par la crise financière, ils n'ont pas encore mis la main à l'œuvre : les 28 millions qu'ils ont appelés sur un capital de 140 millions n'ont été entamés que pour les études définitives du chemin. La régularité des versemens étant fort douteuse dans l'état actuel du crédit, il y a urgence d'examiner s'il faut assurer le concours des actionnaires en améliorant le cahier des charges, ou s'il est préférable de laisser aller la société en dissolution : il y aurait encore à décider, dans ce dernier cas, s'il conviendrait de faciliter la liquidation en restituant le cautionnement, ou si l'on pourrait frapper d'une amende de 11 millions une société coupable de n'avoir pas fait l'impossible. Tous ceux qui pèseront consciencieusement de telles difficultés concevront les incertitudes et les temporisations du pouvoir. Si l'on considère l'utilité d'un chemin qui doit desservir vingt départemens, si l'on prête l'oreille aux plaintes de ces provinces méridionales qu'on néglige parce qu'elles sont pauvres, et qui ne sont pauvres que parce qu'elles ont presque toujours été sacrifiées aux influences du Nord, on hésite à neutraliser le bon vouloir d'une société financière aussi solide qu'elle est honorable. En pensant, au contraire, que la multiplicité des travaux commencés à la fois est la principale cause des souffrances publiques, il semble naturel d'amoindrir le mal en suspendant une spéculation qui n'est encore qu'un projet. Si l'existence de la compagnie de Bordeaux à Cette n'était pas un fait accompli, se formerait-elle dans les circonstances présentes? Les chambres favoriseraient-elles une opération de cette importance au milieu de nos embarras financiers? Non sans doute. Le plus sage parti serait donc de restituer le cautionnement de la compagnie et de la relever de ses engagemens, ou bien de lui réserver ses droits pour des jours meilleurs en conservant son gage dans les coffres de l'état. Telles ne sont pas les vues de la compagnie : elle existe, elle est impatiente de donner signe de vie. Elle proclame que, si le gouvernement ne seconde pas son bon vouloir, il perdra l'occasion unique de satisfaire les populations méridionales. Nous ne sommes pas beaucoup touché de cet argument. Si la spéculation doit être bonne, le gouvernement ne sera pas embarrassé plus tard de recruter de nouveaux concessionnaires; si l'affaire est peu favorable, il n'y aurait pas à regretter que les titulaires actuels eussent échappé à un désastre. Examinons, au surplus, les amendemens au cahier des charges sollicités par la compagnie.

Sa première demande est la suppression de l'embranchement de Castres, et rien n'est plus juste. Il a fallu que la fascination fût bien grande pour qu'on imposât la construction d'une ligne de 45 kilomètres, dont on n'attend guère plus de 1 pour 100, en surcharge d'un chemin qui, même avec une subvention de l'état, ne promet que 4 pour 100 (1). Préoccupée des moyens d'assurer son crédit, la compagnie aurait voulu d'abord qu'on lui accordât le bénéfice de la

(1) Ces chiffres sont ceux qui ressortent des débats de la chambre. Les personnes qui connaissent les localités attendent des résultats meilleurs.

loi de 1842, comme aux compagnies de Strasbourg et de Nantes, ou la garantie d'un minimum d'intérêt, comme à la compagnie d'Orléans : mais elle n'a pas tardé à reconnaître qu'elle compromettait son existence par ces réclamations inadmissibles. Sa dernière proposition tend à obtenir la prolongation des délais stipulés pour la construction du chemin, et la faculté de déclarer aprés deux ans si elle ferait le chemin entier (moins l'embranchement de Castres) ou si elle s'arrêterait à Toulouse : dans ce dernier cas, le gouvernement conserverait le droit de racheter la concession totale en remboursant les sommes dépensées par la compagnie. Un tel arrangement serait la négation même de l'entreprise. Un vœu national, la jonction des deux mers, trop imparfaitement réalisée par le canal du Languedoc, s'évanouirait encore une fois. Déjà un grand nombre de souscripteurs du sud-est ont déclaré qu'ils n'entendaient pas s'imposer des sacrifices pour une opération dont leurs départemens ne retireraient pas un profit direct, et que toute modification au projet primitif les délierait de leurs engagemens. Il y aurait donc une nouvelle compagnie à former, un cahier des charges à refondre, opérations qui traîneraient en longueur sous le poids de la défaveur publique; cette prétendue solution ne serait qu'un ajournement de la pire espèce. Si l'on juge que le chemin du Midi ne peut pas être différé, si on tient à utiliser les capitaux déjà rassemblés, l'expédient le plus sûr et le plus équitable serait celui que le gouvernement autrichien a pratiqué dans ses possessions d'Italie. La compagnie de Bordeaux à Cette construirait la ligne dans toute son étendue, sans autre modification au cahier des charges que la suppression de l'embranchement de Castres et une prolongation de temps peut-être nécessaire pour la réalisation des capitaux. Elle exploiterait ensuite pendant deux ou trois ans, à ses risques et périls : après cette expérience, elle aurait à déclarer d'une manière définitive si elle veut conserver ou céder le chemin; dans ce dernier cas, l'état se substituerait à elle, en lui remboursant toutes ses avances au moyen d'obligations portant 4 pour 100 de rente au pair, rachetables au moyen d'un système d'amortissement formé avec les ressources du chemin. Cette combinaison, sans engager l'avenir, aurait la même efficacité que la garantie d'un minimum d'intérêt pour soutenir le crédit de la compagnie.

Quelque grave que soit chez nous la crise des chemins de fer, elle n'est pas comparable aux embarras créés en Angleterre par les mêmes motifs. C'est qu'en France, la spéculation n'a pas excédé de beaucoup les ressources du pays : le mal est bien moins dans les faits que dans un désenchantement momentané. En énumérant les entreprises qui sont en souffrance, nous avons fait voir qu'il était facile de leur porter secours sans augmenter les charges publiques. Aux unes, prolongation de jouissance avec la garantie de la révision des tarifs; aux autres, allégement des charges vraiment intolérables; prêts à court terme, sous forme d'avances ou d'achat d'actions, aux entreprises en voie d'achèvement, ajournement pour celles qui, n'étant encore qu'en projet, se défient de leurs propres ressources. Pour relever le niveau du crédit et ranimer le travail, les moyens ne manquent pas : il suffit qu'on ne craigne plus d'y avoir recours.

A. C.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 mai 1847.

Serait-ce parce qu'il n'y a point d'émotions politiques dans le pays qu'on aborde aujourd'hui les affaires avec une sorte de turbulence inquiète? La chambre arrive aux études et aux réformes administratives avec plus d'agitation que d'expérience; sur ce point, il faut le dire, tout le monde a un peu son éducation à faire, le pays comme le gouvernement, les partis et les hommes. A cet égard, nous pourrions envier à nos voisins, à nos rivaux, la manière large et simple dont ils procèdent, la résolution avec laquelle ils envisagent les plus grandes affaires, la promptitude décisive avec laquelle ils les mènent, enfin l'esprit d'ensemble, les habitudes de discipline qu'on remarque dans les rangs du parlement anglais. Ces qualités indispensables, nous parviendrons à les contracter, et il serait puéril d'imaginer que la France est incapable d'accomplir ces nouveaux progrès, si nécessaires à la pratique complète du régime représentatif. Seulement, jusqu'ici, nous montrons plus de bonne volonté que de savoir-faire. L'initiative qui, depuis 1830, appartient à chaque membre du pouvoir législatif, à chaque député, a été exercée avec plus de zèle que de réflexion. Chacun a voulu s'en servir d'une manière isolée, dans l'intérêt de sa situation. Nous ne nierons pas que cet abus de l'initiative peut être aussi imputé à l'excessive timidité qu'a montrée le gouvernement dans des circonstances où il aurait dû devancer les novateurs, les satisfaire dans leurs prétentions légitimes en prenant le pas sur eux, au lieu de les suivre à regret, ou de les combattre avec désavantage. Plusieurs fois dans la sphère officielle, on a manifesté trop d'effroi, trop de répulsion pour des changemens, pour des réformes appelés par les instincts du pays. C'est un tort. Les vues et les projets d'améliorations ne doivent pas être accueillis comme on ferait de symptômes et de tentatives révolutionnaires. En présence de cette attitude du pouvoir, l'initiative parlementaire a multiplié ses propositions et ses entreprises; des luttes se sont engagées non-seulement entre des membres de l'opposition et le gouvernement, mais dans les

rangs même de la majorité. Cette confusion a produit une crise ministérielle qui, en ce qui concerne les personnes, est terminée, et un ébranlement moral qui dure encore.

C'est ainsi qu'une mauvaise entrée de jeu dans les questions administratives a causé une perturbation presque aussi forte que si le ministère avait essuyé une défaite dans quelque grande question politique. Quelques esprits se sont même exercés sur les possibilités d'une nouvelle combinaison ministérielle; on a cité des noms, on a réuni dans une même liste des hommes politiques marchant sous des drapeaux divers. Nous ne parlons de ces imaginations, qui n'ont aucune espèce de fondement, que pour constater les véritables caractères de la situation. Des hommes éminens et sérieux, tels que ceux dont les noms ont été prononcés, n'acceptent le pouvoir que lorsqu'ils y sont poussés par des nécessités politiques évidentes. Ce qui se passe depuis quelques mois n'a rien changé aux forces respectives des partis parlementaires, à la prédominance de la majorité conservatrice sur les diverses minorités. Sous ce rapport, il n'y a aucune raison politique à un changement de cabinet, de l'aveu même des représentans les plus graves de l'opposition. Il faudrait donc que la majorité tirât de son propre sein le ministère qui recueillerait l'héritage du 29 octobre, et qu'elle se fît représenter aux affaires par quelques ambitions jeunes et ardentes qui ne savent pas cacher leur impatience. C'est déjà sans doute un commencement de vocation politique que de désirer vivement le pouvoir; toutefois il y a un pas de plus à faire : c'est de le mériter, c'est de le conquérir par des travaux utiles, par des services brillans. Alors la candidature de l'ambition paraît naturelle; elle a pour complices tous ceux qui trouvent dans un talent déjà éprouvé des garanties pour l'avenir. Est-ce trop exiger des jeunes prétendans au pouvoir que de leur demander de se mettre en mesure, par une patiente initiation, d'apporter un jour au gouvernement un concours vraiment efficace et fécond? On dit de tous côtés qu'il faut des hommes d'affaires, que leur moment est venu : c'est vrai; malheureusement ils ne sont pas moins rares que nécessaires. Dans les rangs de ceux que les élections de 1846 ont envoyés pour la première fois à la chambre, il y a plutôt de bons instincts, des tendances éclairées, que des talens aguerris et sûrs. Nous voudrions donc qu'au lieu de s'étonner qu'on ne leur ait pas encore offert de portefeuilles et de directions générales, et de laisser dégénérer leur mécontentement en indiscipline hostile contre leur propre parti, les hommes nouveaux consentissent à accepter les conditions dont nul ne s'affranchit avec impunité, les conditions du travail et du temps.

Au milieu des difficultés qui nous assiégent, dans cette pénurie d'aptitudes politiques, on se demande comment des hommes dont on connaît le talent et la capacité se trouvent réduits à l'inaction par la force des choses. Quand, il y a onze ans, le centre gauche se forma, c'était un démembrement de la majorité; le centre gauche se distinguait du centre droit par des tendances plus progressives, sans abdiquer aucun des principes de gouvernement qu'il avait défendus dans des jours difficiles avec une brillante énergie. — Pourquoi ce parti politique, placé dans cette situation intermédiaire qui est l'expression sincère de ses opinions et la véritable raison de son existence, s'est-il créé à lui-même des obstacles par une étroite alliance avec l'opposition? La gauche a pu se féliciter d'un rapprochement qui lui assurait le précieux concours de talens éprouvés,

tandis que ses alliés n'y trouvaient guère que des entraves et une solidarité qui a bien ses périls. Ce sont des questions de réforme administrative, des affaires intérieures de gouvernement, qui ont amené la constitution du centre gauche. S'agit-il d'autre chose aujourd'hui? On parle de la nécessité d'administrer avec une activité habile, de tenir les chambres en haleine en imprimant à leurs débats une animation intelligente qui les captive. Le gouvernement de 1830 n'a jamais mieux atteint ce but que lorsque, dans le cabinet du 11 octobre, M. Thiers était le collègue de MM. Guizot et Duchâtel. De pareils souvenirs donnent des regrets que les conjonctures actuelles rendent plus vifs encore, et que nous n'exprimons pas ici pour la première fois. A nos yeux, le centre gauche a toujours été une fraction de l'ancienne majorité, qui, tout en affirmant son indépendance et son individualité, devait garder dans sa physionomie l'empreinte de son origine. Si le centre gauche avait conservé la nuance politique qui convenait si bien à ses véritables intérêts, il pèserait aujourd'hui d'un autre poids dans la balance, il exercerait une influence décisive sur la majorité. Dans les circonstances, la situation du centre gauche, on ne le contestera pas, est une difficulté de moins pour le cabinet, et on pense bien que les raisons qui diminuent le nombre des compétiteurs sérieux n'ont pas échappé à la partie la plus intéressée. Ce qui paraît surtout rassurer le ministère, c'est qu'il n'aperçoit point devant lui de successeurs prochains. Cette conviction le soutient au milieu des épreuves difficiles qu'il traverse. Qu'il prenne garde néanmoins d'y puiser une de ces sécurités trompeuses qui ne s'évanouissent que devant une catastrophe. Nous vivons dans une époque ouverte à toutes les chances de l'imprévu, et même parfois de l'invraisemblable. Au surplus, ce n'est pas seulement dans l'intérêt de sa propre conservation, mais au point de vue des devoirs les plus sérieux, que le ministère doit aviser à ressaisir avec vigueur les rênes qu'il a trop laissé flotter. Il se plaint de l'espèce d'anarchie introduite dans la sphère administrative par l'usage immodéré de l'initiative parlementaire; sur ce point, nous sommes de son avis, mais le seul remède efficace dépend de lui : c'est sa propre initiative. Quand un ministère se montre actif et résolu avec une judicieuse mesure, quand il manifeste l'intention de porter une main ferme et prudente sur tout ce qui doit être redressé, amélioré, on ne voit guère dans les chambres d'hommes considérables qui veuillent, en dehors du pouvoir, prendre le rôle de réformateurs; ils abandonnent volontiers un pareil office au gouvernement, qui seul peut le bien remplir, car seul il possède tous les élémens des questions à résoudre. Nous souhaitons donc que le cabinet persévère dans la résolution qu'il paraît avoir prise de se présenter à la session prochaine avec une pensée arrêtée et des projets approfondis. Nous ne lui demanderons pas un programme, on a trop abusé du mot; mais il faut que, sur des problèmes trop long-temps ajournés, sur le remaniement des impôts, sur l'Algérie, car nous allons assister dans quelques jours, nous le craignons du moins, à un nouvel avortement de la colonisation africaine, sur la question du timbre, sur la réforme postale, sur la contrefaçon étrangère, sur la réduction du prix du sel, il ait des idées précises, une volonté ferme. Il y a là un champ nouveau qui s'ouvre au talent de M. le ministre des affaires étrangères. M. Guizot, nous le croyons, reconnaît aujourd'hui la nécessité de donner des satisfactions à certains besoins du pays et un aliment à l'activité de la majorité nouvelle. Nous ne concevrions pas que le ca-

binet, avec les hommes éminens qu'il compte dans son sein, reculât devant les questions d'affaires, devant l'étude des problèmes économiques et financiers. Qui peut mieux les comprendre et les traiter que M. Duchâtel avec son esprit si juste et si ferme, avec son expérience des affaires? Il n'est pas douteux que l'absence momentanée de M. le ministre de l'intérieur n'ait encore été pour le cabinet une source d'embarras. Dans quelques jours, M. Duchâtel viendra reprendre la direction de son département.

La majorité et le gouvernement ont été surtout frappés, pour la réforme postale, de la question d'opportunité en raison de la gravité des conjonctures. Nous reconnaîtrons volontiers, avec M. le ministre des finances, qu'il était difficile, dans les circonstances actuelles, d'accepter une réduction de la taxe des lettres qui aurait privé le trésor d'une somme de 20 millions. L'opposition l'avouait de son côté, puisque M. Dufaure ne demandait lui-même l'exécution de la réforme postale qu'à partir du 1er janvier 1849. L'ajournement l'a cette fois encore emporté. Il est douteux qu'il en soit de même dans la question du sel. Les conservateurs les plus prononcés avouent l'intention de voter la réforme que M. Demesmay poursuit avec persévérance, et sur laquelle il vient de rassembler, dans ces derniers jours, d'intéressans documens. Il y a vingt-deux ans que le général Foy conjurait le gouvernement de la restauration de réduire l'impôt du sel et d'alléger un fardeau qui pèse surtout sur les classes pauvres. En Angleterre, la réduction de la taxe du sel remonte à 1823, et, depuis 1825, époque où cette taxe a été abolie, la consommation du sel dans le royaume-uni est plus que doublée. On voit tout ce qu'a gagné la production. Tout indique au pouvoir qu'il est urgent pour lui de se rendre bien compte de ce qu'il veut accorder, de ce qu'il veut repousser en fait de réformes et de réductions financières. Il y a là un départ à faire net et équitable. C'est en apportant des vues d'ensemble, en s'entourant d'hommes capables et éclairés, en embrassant toutes les parties de notre système économique, qu'on pourra prendre sur certains points une utile initiative, et combattre avec succès les innovations qui paraîtraient téméraires. Enfin la question de la présidence du conseil a toujours toute sa gravité; le cabinet doit songer à la résoudre définitivement après la session, et choisir ce moment pour créer des positions importantes à d'intelligens auxiliaires qui puissent lui apporter de nouvelles forces administratives. C'est dans ces conditions que le ministère doit se présenter à la seconde session de la législature.

En attendant, le gouvernement a pris quelques mesures dont il faut lui savoir gré. M. le ministre des affaires étrangères, chargé par intérim du ministère de la marine et des colonies, a présenté à la chambre des députés un projet de loi relatif à la juridiction à laquelle seront soumis les crimes commis envers les esclaves à la Martinique, à la Guadeloupe, dans la Guyane française et à Bourbon. D'après le projet, la cour criminelle qui devra juger ces crimes sera composée de six membres de la cour royale, dont deux conseillers auditeurs au plus pourront faire partie. La loi nouvelle, qui modifie celle du 18 juillet 1845, a pour but d'empêcher le retour de ces acquittemens étranges qui ont eu dans ces derniers temps un si triste retentissement. « Il y a des scandales moraux, est-il dit dans l'exposé des motifs, dont le renouvellement prolongé serait aussi périlleux que douloureux. » Au nom de l'intérêt des colons et de l'honneur de l'administration, le ministère demande aux chambres une prompte délibération.

à ce sujet. De son côté, le ministre des travaux publics, M. Jayr, a demandé à la chambre une allocation de nouveaux crédits pour les lignes de Paris à Lille, d'Avignon à Marseille, d'Orléans à Vierzon. On sait qu'en ce qui touche le chemin de Paris à Lille, toutes les sommes dépensées doivent être remboursées au gouvernement par la compagnie concessionnaire. Il ne s'agit donc ici que de simples avances. Pour le chemin d'Avignon à Marseille, les travaux sont exécutés à forfait par une compagnie, moyennant une subvention de 32 millions; mais le gouvernement a pris de plus à sa charge le paiement des indemnités de terrain : il y faut pourvoir. Il est juste aussi de prendre en considération les désastres causés l'an dernier au chemin de fer de Vierzon par l'inondation de la Loire.

Mais de toutes les lignes de fer, le chemin de Lyon est celui dont la situation est la plus triste, et dont cependant l'exécution serait la plus nécessaire. Comment en douter, quand il est constaté que, pour le transport des grains, on eût, dans ces derniers temps, épargné 14 millions, si le chemin qui doit relier Paris à la Méditerranée eût été construit? On sait l'énorme erreur commise dans l'estimation des dépenses que devait entraîner la ligne de Lyon. En disant que les ingénieurs qui ont fait les premiers devis ne se sont trompés que de 100 millions, on est fort au-dessous de la vérité. Une pareille méprise a eu pour conséquence de faire subir aux titres de la compagnie une dépréciation sensible et de porter le découragement parmi les actionnaires. Depuis six mois, la compagnie, représentée par son conseil, était en pourparlers avec le gouvernement, et depuis six mois il n'était rien sorti de toutes ces conférences. Cependant le gouvernement ne pouvait contempler avec une indifférence stoïque la détresse de la compagnie, et attendre dans l'inaction qu'elle eût encouru la déchéance prononcée par l'article 37 du cahier des charges. Les circonstances exceptionnelles dans lesquelles se trouve la compagnie, l'erreur dont elle est victime et qui ne provient pas de son fait, tout rend inapplicable, dans toutes les hypothèses, l'exécution rigoureuse de l'article 37. D'ailleurs, si, aux termes de cet article, on voulait procéder à une adjudication nouvelle, trouverait-on des adjudicataires? L'intérêt général et la justice exigeaient que le gouvernement vînt avec une rapide énergie au secours de la compagnie. Le nouveau ministre des travaux publics a voulu du moins prendre promptement une mesure conservatoire qui empêchât la suspension des travaux, et permît à l'administration et à la compagnie d'arrêter de concert des combinaisons nouvelles. A défaut d'un parti plus décisif, cet expédient est préférable, à coup sûr, à une inaction complète. Le gouvernement demande donc aux chambres d'être autorisé à n'exercer les droits qui lui sont conférés par le cahier des charges que jusqu'à concurrence de 24 millions, dans le cas où la compagnie de Lyon, renonçant à sa concession avant le 1er mai 1848, emploierait jusqu'à cette époque, en travaux d'art et de terrassement, une somme de 10 millions au moins. Ce minimum est bien faible : il eût mieux valu le fixer à 25 millions, et réduire à 16 millions la perte à faire supporter à la compagnie, dans le cas où elle renoncerait à sa concession avant le 1er mai 1848. Ce délai est aussi trop rapproché : en s'y conformant, la compagnie peut ne rien préparer pour la saison des travaux de l'an prochain, et l'on se trouvera exposé à l'interruption que l'on veut éviter. Le second projet, qui libère momentanément la compagnie du chemin de fer de Lyon à Avignon de l'embranchement sur Grenoble, répare une de ces erreurs

trop souvent commises dans les votes parlementaires. Tous les embranchemens que ne motivent pas les nécessités commerciales les plus évidentes ruineront les meilleures entreprises, et il faudra toujours finir par les abandonner. La question des chemins de fer va revenir devant la chambre avec toutes ses difficultés et ses détails. Par une défiance qui lui semble un devoir, la chambre craint toujours qu'on ne lui demande des sacrifices en faveur des spéculateurs. Ici, elle a surtout en face d'elle des actionnaires de bonne foi; les spéculateurs ont eu depuis long-temps l'art de se soustraire, avec de gros bénéfices, aux chances de l'avenir. La majorité vient de montrer d'ailleurs, en nommant la commission qui doit examiner la proposition de M. Crémieux, qu'elle n'entendait pas mettre en état de suspicion les hommes qui concourent honorablement aux grandes entreprises de l'industrie. Presque tous les commissaires sont contraires à la motion de M. Crémieux, qui veut exclure de la chambre les administrateurs des chemins de fer. Faut-il donc faire de ces administrateurs autant de parias? C'est ce qu'a demandé avec raison, dans le sein des bureaux, M. Léon Faucher, qui a revendiqué les droits de l'industrie, et réfuté sur ce point, avec une judicieuse énergie, les fausses opinions accréditées dans la gauche.

Il est un autre sujet qui, dans quelques jours, ne provoquera pas dans la chambre des débats moins vifs que la révision des lois relatives aux chemins de fer; nous voulons parler des crédits extraordinaires de l'Algérie. Le rapport de M. de Tocqueville, au nom d'une commission composée de dix-huit membres, embrasse toutes les questions qui se rattachent à l'organisation civile de notre conquête. La commission a chargé son rapporteur d'insister surtout sur la nécessité de restreindre à Paris la centralisation dans des limites plus étroites, pour qu'une partie de l'administration fût en Afrique même, et de signaler l'avantage qu'il y aurait à soumettre les autorités administratives à la surveillance et au contrôle du pouvoir politique; il faudrait aussi, suivant la commission, décharger les principaux pouvoirs d'une partie de leurs attributions, en restituant celles-ci aux autorités municipales. Voilà pour l'administration. Quant aux questions de colonisation, elles seront traitées à l'occasion du second projet de loi relatif à la création des camps agricoles en Algérie. Au moment où la chambre se dispose à discuter les affaires d'Afrique, une dépêche de M. le maréchal Bugeaud nous apprend que l'expédition de Kabylie n'a pas été une simple promenade militaire, mais qu'après une affaire assez chaude toutes les tribus environnant Bougie ont fait leur soumission. La commission de la chambre, qui, on se le rappelle, avait adressé des représentations au ministère à ce sujet, persiste dans son premier sentiment, et, par l'organe de M. de Tocqueville, blâme l'expédition. Cependant le maréchal Bugeaud l'a jugée nécessaire, et s'applaudit des résultats qu'elle a produits. N'est-il pas sur ce point plus compétent que la chambre? Au surplus, puisque l'expédition est déjà terminée, la question pourra désormais être portée à la tribune sans inconvéniens et traitée à fond.

Au milieu de toutes les préoccupations soulevées à la chambre des députés par les questions d'affaires, une discussion d'une nature bien différente a montré, dans une autre enceinte, comment certaines passions, si vives il y a plusieurs années, se sont refroidies et calmées. On a agité à la chambre des pairs les questions religieuses; on a parlé du pouvoir spirituel, du pouvoir temporel, de leurs limites respectives, de l'ultramontanisme et des libertés gallicanes, sans l'émotion

qui s'attachait autrefois à de pareils débats. Ce ne sera pas un médiocre résultat du progrès de la sagesse publique que le bon accord du gouvernement de 1830 tant avec Rome qu'avec le clergé national. Aujourd'hui le gouvernement, s'associant à une pensée de l'empire et de la restauration, veut conserver dans son indépendance le chapitre royal de Saint-Denis. Napoléon, qui avait un respect religieux pour les souvenirs illustres de la vieille basilique de Saint-Denis, avait mis le grand-aumônier à la tête du chapitre, qui ainsi n'était point soumis à l'autorité diocésaine. La restauration maintint par ordonnance ce qu'avait établi l'empereur par un décret. Le gouvernement de 1830 se propose de donner aujourd'hui à l'organisation du chapitre de Saint-Denis la sanction législative; il s'adresse aux chambres pour l'exempter de la juridiction de l'archevêque de Paris. On sait que l'un des articles organiques du concordat abolit tout privilége portant exemption; l'autorité législative peut seule autoriser les rares exemptions que réclament certaines convenances. La cour de Rome, sur la demande du gouvernement, a donné, en 1843, une bulle qui constitue canoniquement le chapitre; la bulle a été publiée après l'examen du conseil d'état et avec toutes les réserves protectrices des libertés de l'église gallicane. Il appartient maintenant à l'autorité législative de régulariser la fondation. La chambre des pairs a voté le projet après des débats assez longs qui ont été parfois remarquables et piquans. Les orateurs ont pu puiser dans le savant rapport de M. le comte Portalis tous les élémens de la discussion. Dans cette matière, on attendait avec curiosité l'opinion de M. le comte de Montalembert, qui s'est donné le malicieux plaisir de soutenir le projet du gouvernement au point de vue de l'ultramontanisme le plus pur. Ingénieux et paradoxal, M. de Montalembert a fait de son discours une sorte d'oraison funèbre des libertés gallicanes. C'était plutôt un jeu d'esprit qu'une argumentation sérieuse. C'est ce qu'a fort nettement démontré M. le garde-des-sceaux, qui, avant de répondre à M. de Montalembert, avait déjà exposé à la chambre les principales raisons qui avaient déterminé le gouvernement à lui présenter le projet de loi. La parole de M. Hébert est simple et ferme et va droit aux difficultés. L'église gallicane n'est ni morte ni enterrée, a répliqué M. le garde-des-sceaux, et l'ultramontanisme ne triomphe pas, puisque le pape n'intervient que pour la juridiction spirituelle, puisque sa bulle n'est publiée dans le royaume qu'avec toutes les réserves inspirées par les maximes de notre droit public. — Nous ajouterons que la garantie constitutionnelle de l'intervention législative doit rassurer tous les esprits. Aussi nous ne saurions partager les appréhensions spirituellement exprimées par M. le comte de Saint-Priest, et nous avouons qu'au grand jour de la tribune et des chambres, nous ne craignons point l'ultramontanisme. Il y a trop d'yeux ouverts pour le dénoncer, s'il voulait se glisser dans nos lois.

En passant aux affaires extérieures, nous éprouvons quelque embarras à parler de l'Espagne. Pour donner une idée des misères qui occupent la Péninsule, ce ne sont plus les hommes et les partis politiques qu'il faudrait peindre, mais des scènes et des scandales de palais. Nous ne savons rien de plus triste. L'Espagne serait-elle donc destinée à revoir ces mauvais jours où la dignité de la couronne et du pouvoir était si gravement compromise par Charles IV, son indigne compagne et son favori? Nous ne saurions le penser. Tout ce qui a été fait, entrepris depuis quinze ans pour la cause de la monarchie et des institutions constitution-

nelles ne viendra pas échouer devant d'imprudens caprices. Nous ne croyons pas d'ailleurs aux étranges rumeurs répandues avec affectation par la presse anglaise, qui prétend que la cour de Rome sera bientôt sollicitée, comme au moyen-âge, comme au XVIe siècle, d'annuler un royal mariage. Est-ce M. Bulwer qui accrédite ces bruits dans les journaux de Londres? Ce diplomate est plus pétulant qu'habile. Il n'a reculé devant aucun moyen pour dominer la reine Isabelle, pour l'enchaîner à sa politique; mais la franchise cavalière avec laquelle il a marché à son but l'a emporté trop loin. On peut apprécier maintenant la sollicitude et le respect du représentant de l'Angleterre pour l'honneur de la royauté espagnole. Ces excès amèneront une réaction dont on aperçoit déjà les symptômes. Comment la diplomatie anglaise avait-elle réussi jusqu'à un certain point à inspirer à l'Espagne et à son gouvernement des ombrages contre la France? En disant que l'Angleterre seule se faisait un devoir de n'exercer aucune influence sur la politique espagnole, en nous montrant au contraire animés de l'ambition de la diriger. Après ce qui s'est passé depuis deux mois, comment la diplomatie anglaise pourra-t-elle se vanter encore de cette prétendue abnégation? C'est surtout quand le départ de notre ambassadeur lui a laissé le champ libre, qu'elle a tout-à-fait levé le masque, comme n'ayant plus rien à craindre et à ménager, et il lui sera difficile de revenir au rôle d'hypocrisie qu'elle avait joué longtemps, non sans succès. Si le parti modéré a paru un moment découragé, il sortira sans doute de sa torpeur pour empêcher que le pouvoir ne tombe entre les mains des radicaux progressistes, qui sont pour la plupart les créatures de l'Angleterre. Il profitera, il faut l'espérer, de la défaveur qui s'attache maintenant à un pareil appui, pour ressaisir l'influence et se montrer à l'Espagne comme le véritable défenseur de son indépendance. L'Espagne ne saurait, comme le Portugal, être réduite à l'impuissance d'améliorer elle-même sa propre situatoin, et, au moment où elle partage avec l'Angleterre et la France la mission de rétablir l'ordre dans les états de dona Maria, elle doit s'efforcer de raffermir chez elle sa liberté et ses institutions.

La transaction qui avait été proposée au gouvernement de la reine dona Maria et aux insurgés a été repoussée par ces derniers, qui n'ont plus mis de bornes à leurs exigences. La reine dona Maria, quel que fût le mécontentement de plusieurs de ses partisans, s'était déterminée à accepter les conditions dont nous avons parlé : l'amnistie, la convocation des cortès, un nouveau ministère qui offrirait des garanties aux insurgés; mais ceux-ci ne se sont pas contentés de si peu. Ils ont demandé un ministère uniquement composé de révolutionnaires, ils ont exigé le rappel de tous les exilés, la suppression du commandement en chef de l'armée; ils voulaient qu'on conservât sur pied toutes les forces populaires jusqu'à une nouvelle organisation de la garde nationale, et qu'enfin ce fussent les troupes de la junte qui tinssent garnison dans Oporto, dans Lisbonne et dans les villes les plus importantes. Les commissaires anglais et espagnol, qui étaient chargés de stipuler au nom de la reine dona Maria, n'ont pu souscrire à de pareilles prétentions. Le plénipotentiaire portugais à Londres, ayant appris l'inutilité des efforts tentés par le colonel Wylde et le marquis d'España, afin de mettre un terme à la guerre civile, a renouvelé auprès des trois gouvernemens d'Espagne, de France et d'Angleterre, la demande qu'il avait déjà faite de leur assistance pour amener la pacification des états de la reine dona Maria. Il

invoquait auprès des trois puissances le traité de la quadruple alliance. Le protocole d'une conférence tenue, il y a dix jours, au *Foreign-Office*, le 21 mai, nous apprend les résolutions des trois puissances. L'Espagne fera entrer un corps d'armée en Portugal, et les forces navales de l'Angleterre et de la France stationneront le long des côtes de la Péninsule, en combinant leurs opérations avec les vaisseaux de la reine. Ces sortes d'interventions, si modérément qu'elles se fassent, sont toujours chose fâcheuse pour l'indépendance des peuples, nous ne le nions pas; mais ne deviennent-elles pas inévitables quand chez ces peuples il n'y a pas une force capable de réprimer la licence et l'anarchie?

C'est là du moins un reproche qu'on ne peut adresser à la Grèce. Les puissances qui auraient à son égard du mauvais vouloir, et qui, dans son démêlé avec la Turquie, se montrent partiales en faveur de la Porte et à son détriment, ne peuvent lui reprocher de n'avoir pas su comprendre les bienfaits d'un gouvernement régulier. Peut-être plutôt penseraient-elles, sans le dire, que la Grèce s'est façonnée bien vite à la régularité du régime constitutionnel. Quoi qu'il en soit, la Grèce, au milieu des épreuves qu'elle subit, reste tranquille et ferme. M. Coletti ne se laisse détourner de l'œuvre qu'il a entreprise ni par les difficultés ni par les dégoûts. Il a accepté la mission de fonder la liberté intérieure de la Grèce, il veut l'accomplir. Jusqu'à quelles concessions croira-t-il devoir aller dans l'épineuse affaire relative à M. Mussurus? Il faut que, dans cette circonstance, M. Coletti, tout en gardant une attitude convenable, ne tombe pas dans le piége où l'attendent ses ennemis. Ces derniers ont dit tout haut que le différend diplomatique qui s'est élevé à l'occasion de M. Mussurus entre Athènes et Constantinople amènerait la chute de M. Coletti, et ils n'ont pas caché leur joie. Cependant la présence de M. Coletti à la tête du gouvernement est plus que jamais nécessaire à la Grèce; c'est cet homme d'état qui inspire au pays une confiance entière; c'est à sa voix qu'une majorité considérable va, selon toutes les probabilités, être envoyée par les électeurs pour soutenir son administration. Il ne lui est pas permis de compromettre un avenir que le pays est presque unanime à lui confier.

En Allemagne, la diète générale de la Prusse manifeste avec autant de fermeté que de mesure l'intention d'attirer à elle toutes les questions politiques et financières. Elle compte à peine deux mois d'existence, et déjà le gouvernement de Frédéric-Guillaume reconnaît l'impossibilité de la tenir enfermée dans le cercle qu'il avait voulu tracer autour d'elle. Le ministère a été obligé de déclarer qu'il n'entendait pas refuser à la diète le droit de s'occuper des affaires de la politique extérieure, et un député lui a reproché vivement le préjudice qu'il avait causé au commerce de la Prusse, en lui fermant l'Espagne par son refus de reconnaître le gouvernement qui avait succédé à Ferdinand VII. La diète a demandé qu'on soumît à son examen le nouveau code pénal qui a été préparé depuis quelques années. Un de ses membres a réclamé la communication d'un budget détaillé, comme cela se pratique en Angleterre et en France. Si la couronne veut cette année obtenir de la diète l'autorisation de contracter un emprunt, elle devra lui accorder le principe de la périodicité de ses assemblées. On voit avec quelle rapidité l'institution créée par Frédéric-Guillaume porte ses fruits. Pendant qu'en Prusse la nécessité de maintenir le bon ordre dans les finances de l'état facilite pour la nation la conquête successive des droits poli-

tiques, l'Autriche voit tous les jours augmenter sa dette. Elle est obérée par la nécessité de maintenir sur le pied de guerre une armée considérable. En 1814, le gouvernement autrichien s'était obligé à ne pas porter la dette lombarde au-delà de 90 millions; le chiffre de la dette s'élève aujourd'hui à plus du double.

La Belgique va être prochainement appelée à procéder au renouvellement périodique de la moitié de ses sénateurs et de ses représentans. Les libéraux pouvaient jusqu'à ces derniers temps considérer ces élections comme le terme légal de leur rôle de minorité : il leur eût suffi, en effet, de gagner dix voix nouvelles parmi les quarante-sept députés sortans pour donner le coup de grace à la majorité catholique de la deuxième chambre, et leurs succès électoraux de 1844 et de 1845 laissaient pressentir presque à coup sûr cette progression; mais un élément nouveau, inconnu, vient déranger tout à coup le cours des probabilités. Nous voulons parler de l'augmentation du nombre des sénateurs et des représentans.

Aux termes de la constitution, qui lui accorde un représentant par quarante mille habitans et un sénateur par quatre-vingt mille habitans, la Belgique, dont la population s'est considérablement accrue depuis 1831, avait droit à l'adjonction de *sept* sénateurs et de *treize* représentans. Les libéraux sollicitaient vainement cette adjonction depuis 1843, et, à l'avénement du ministère de Theux, ils ont reproduit plus vivement que jamais leurs instances, peut-être dans la prévision d'un refus formel qu'ils auraient exploité ensuite auprès des colléges électoraux. A leur grande surprise, M. de Theux s'est exécuté de la meilleure grace du monde, et la loi d'adjonction vient d'être présentée et votée. M. de Theux, avec sa sagacité ordinaire, a compris du premier coup d'œil que cette adjonction était surtout favorable à un parti qui tombe. La Belgique pratique le système de l'élection collective, de l'élection au chef-lieu. Vu le grand nombre de concurrens que ce système met en présence, les nominations s'y décident, pour la plupart, à la majorité relative. Or, les catholiques, par cela même qu'ils perdent du terrain, sont intéressés à ce que le minimum de cette majorité relative soit abaissé, et c'est ce qui arrive par la nouvelle loi. Tel député catholique, par exemple, qui était élu jadis au premier tour de scrutin, devra aujourd'hui céder la place aux candidatures sérieuses et dès long-temps préparées du libéralisme; mais, ces candidatures une fois épuisées, ce député catholique, qui a ses antécédens, ses relations acquises, son noyau de voix bien discipliné, l'emportera aisément sur un concurrent improvisé, que les neuf-dixièmes des électeurs ne connaissent pas, et que le club libéral n'aura mis en avant que pour la forme, pour remplir la subite lacune créée par la nouvelle loi. Ce député, qui passait autrefois le premier, ne passera que le dernier; n'importe, il passera. Si les libéraux peuvent donc espérer de supplanter *dix* catholiques sortans dans les quatre provinces appelées au renouvellement quatriennal de leurs députés, il est, d'un autre côté, fort probable que les *sept* députés en plus accordés à ces provinces par la nouvelle répartition se recruteront parmi ces catholiques sortans, ce qui réduirait, en définitive, à *trois* voix le déplacement que les libéraux ont la chance d'effectuer à leur profit. Pour les six autres nominations complémentaires qui reviennent aux provinces où les anciens mandats électoraux n'ont pas encore expiré, l'opposition ne peut, en effet, espérer au plus qu'un partage égal. Ces trois voix dont nous venons de parler, retranchées des vingt voix qui font la supé-

riorité actuelle des catholiques dans la chambre des représentans et ajoutées à la minorité libérale, laisseraient encore, entre les deux opinions, une différence de *quatorze* voix au profit des catholiques. Avec un succès égal à celui qui leur eût permis naguère d'équilibrer le parti catholique dans la seconde chambre, les libéraux risqueraient fort, comme on voit, de retomber, pour deux ans encore, dans l'impuissance des minorités. Voilà ce qu'ils auraient gagné à la nouvelle répartition.

Nous discutons ici le pis-aller. Jamais, du reste, les libéraux ne se sont présentés sur le champ de bataille électoral avec une organisation plus formidable. Aux ultra-modérés, que l'avénement du cabinet de Theux a refoulés dans leurs rangs, il faut joindre l'ancien parti orangiste, qui, pour la première fois depuis la révolution, entre en lutte ouverte avec le clergé. Les ultra-libéraux eux-mêmes, qui, depuis le schisme survenu dans le club *l'Alliance*, semblaient hésiter, à l'égard du libéralisme modéré, entre la neutralité et l'hostilité, lui ont rendu spontanément leur concours. Cette réconciliation, où toutes les avances sont du côté des ultra-libéraux, et que le gros du parti a acceptée avec une sorte de réserve dédaigneuse, bien propre à rassurer les convictions timides que pouvait effrayer un contact trop intime avec ces alliés actifs, mais compromettans; cette réconciliation, disons-nous, s'est accomplie au sein d'un nouveau *congrès libéral*, qui a réuni, à la fin de mars, deux cent soixante-un délégués des associations électorales. Ce congrès a arrêté les bases d'un pacte fédératif, dont la conséquence immédiate est de faire du parti libéral un état dans l'état, avec sa hiérarchie, sa centralisation, ses impôts, sa presse et son enseignement subventionnés, ses élections et son parlement.

De leur côté, le clergé et le ministère ne se reposent pas. Les évêques recommencent leurs tournées électorales, les chaires se changent en tribunes, les couvens se résignent à d'énormes sacrifices d'argent, et l'intimidation administrative s'exerce à découvert. La tactique de M. de Theux, disons-le, quelque estime que nous inspirent ses talens, n'est qu'une mauvaise et inopportune parodie de ce chimérique juste-milieu que M. Nothomb feignait de représenter entre le libéralisme modéré et les catholiques. Ses journaux ont exhumé pour cet usage notre classification de droite, gauche et centre, et M. de Theux se laisse placer, bien entendu, au centre, quoique ses moindres actes reflètent l'intolérance politique de l'épiscopat. Cette comédie ne trompe personne. Les hommes les plus réservés du groupe gouvernemental pactisent publiquement avec l'opposition. Dernièrement encore, on a vu le général Goblet, un des membres les plus timides du ministère Nothomb, accepter une candidature libérale, et il ne s'est désisté que devant une menace officielle de destitution. Voilà, par parenthèse, un échantillon assez significatif du modérantisme de M. de Theux.

L'Angleterre va aussi avoir sa fièvre électorale, et cela au milieu d'une crise financière qui paraît se compliquer, car la sollicitude du gouvernement britannique n'a pas seulement à se porter sur l'Irlande, qui vient, au milieu de sa détresse, d'apprendre la mort d'O'Connell, sur l'intérieur même du royaume-uni, où des émeutes ont éclaté; elle doit s'étendre encore aux parties les plus éloignées de ce vaste empire. L'Inde n'est pas en ce moment un soutien pour l'Angleterre au point de vue financier, ainsi que s'en étaient flattés bon nombre de spéculateurs dans les 3 pour 100 consolidés et dans l'*India-Stock*. Malgré

le retour à un système de paix et d'économie, malgré les vastes et riches provinces ajoutées à ce pays déjà si vaste et si riche, l'Inde anglaise, loin de venir en aide à la métropole, n'est pour elle qu'un surcroît d'embarras, une cause de déficit, et elle lui fait dans le classement de ses capitaux nationaux une concurrence désastreuse. Quelques chiffres dont nous garantissons l'exactitude permettront d'apprécier les derniers résultats de l'administration de lord Hardinge et la position financière de l'Inde anglaise au 1er mai 1847. Cette colonie se trouvait au 1er mai 1843 avec un revenu total d'environ 22,000,000 livres sterling et une réserve en caisse de 8,532,067. Sa dette publique était alors de 35,703,776 liv. st. — Le 1er mai 1844 a donné un déficit de 1,600,000 liv. st.; — le 1er mai 1845, un déficit de 2,700,000; — le 1er mai 1846, un nouveau déficit de 3,200,000; — le 1er mai 1847 présentera un déficit décroissant évalué à 1,250,000; — le total des déficits se monte donc à 8,750,000 liv. st.

Il est évident que ce déficit eût plus qu'absorbé la réserve en caisse, si lord Hardinge n'avait pris la précaution d'ouvrir un nouvel emprunt à 5 pour 100, qui a fourni, jusqu'à la date du 1er avril 1847, une somme de 3,000,000 sterl. En ajoutant cette somme à la réserve de 1843 et déduisant les déficits, on voit que l'encaisse actuel du gouvernement de l'Inde est de 2,782,067 livres sterling, et sa dette publique de 38,703,776, grevées d'un intérêt de 1,847,753 liv. sterling, c'est-à-dire que l'encaisse ne suffirait pas à payer deux années de l'intérêt de la dette. Cette situation ne serait pas précisément mauvaise, si les revenus actuels s'équilibraient avec les dépenses; elle devient des plus inquiétantes en présence de déficits nouveaux. Lord Hardinge a travaillé sans relâche, depuis la fin de la guerre, à rétablir cet équilibre, et, grace à ses arrangemens avec le Penjab et à des réductions de tout genre qu'il a faites dans tous les départemens du service public, et notamment dans l'effectif de l'armée, le budget pour l'année finissant le 1er mai 1848 présentera un déficit beaucoup moindre que les précédens; cependant ce sera encore un déficit. Voici comment il faut le calculer.

En supposant les revenus et les dépenses exactement les mêmes en 1848 qu'en 1847, avec la charge additionnelle des intérêts des 3 millions de liv. st. du nouvel emprunt, le déficit pour le 1er mai 1848 eût été de 1,400,000; mais les réductions que lord Hardinge vient d'ordonner dans l'effectif de l'armée de l'Inde produiront une économie de 300,000 liv. st. Les nouvelles provinces conquises sur le Penjab donneront une augmentation de revenu de 500,000 livres sterl. De nouveaux arrangemens douaniers produiront un surcroît de recette de 120,000 liv. st. Les droits et le monopole de l'opium s'accroîtront cette année de 100,000 liv. st. Enfin le gouvernement sikh s'est engagé à payer d'ici à sept ans, pour la protection et l'administration de ses états par la compagnie, une indemnité annuelle de 220,000 liv. st. En additionnant ces économies et ces bénéfices, on arrive au total de 1,240,000 liv. st., qui, retranché de 1,400,000 liv. st., laissera pour le 1er mai 1848 un déficit de 160,000 liv. st. Ce résultat est encore loin d'être satisfaisant et démontre la nécessité de réductions nouvelles. En attendant que sir Henry Hardinge ait pu découvrir les points sur lesquels ces réductions devront porter, il doit, pour parer aux éventualités, augmenter l'encaisse de la compagnie, et c'est dans cette vue que l'emprunt ouvert à 5 pour 100, au pair, ne sera point fermé jusqu'à ce qu'il ait produit deux autres millions de livres sterling. En présence de cet appel incessant de capitaux fait par

le gouvernement de l'Inde à un taux aussi élevé, on comprend que l'argent se soit tout d'un coup retiré du commerce, et que les banques des différentes présidences aient dû porter l'intérêt de leurs escomptes à des prix ruineux. Aussi lisons-nous dans la *Gazette de Bombay* du 1er avril que les banques de Bombay, de Madras et de Calcutta n'escomptent plus qu'à 11, 12, 14 et 15 pour 100. Le commerce et les meilleures maisons européennes trouvent difficilement à emprunter à 8 et 9. Enfin les fonds publics même sont ainsi cotés : le 5 pour 100 à 99 1/4; — le 4 pour 100 de 1832 à 91; — le 4 pour 100 de 1835 à 87; — et lord Hardinge a encore besoin de 2,000,000 sterling ou 50 millions de francs. Jusqu'à ce que cet emprunt soit rempli, l'Angleterre ne pourra guère sortir des complications financières.

REVUE LITTÉRAIRE.

LES THÉATRES.

Il est une question que ramènent souvent les essais du théâtre moderne; on se demande, à propos de certains ouvrages : Sont-ils, ne sont-ils pas littéraires? A vrai dire, les amis si empressés de la littérature nous ont toujours paru ressembler un peu à ces gentilshommes dégénérés pour qui la noblesse consiste plutôt à étaler un titre qu'à le porter dignement. Ces airs de pruderie littéraire peuvent consoler les désappointemens de la vanité, mais ils ne sauraient ni garantir ni remplacer le succès, et, il faut bien en convenir, l'entrain, le plaisir, l'attrait, la vie, ne se trouvent pas toujours là où s'annoncent les plus ambitieux efforts. De prétendus chefs-d'œuvre, longuement élaborés, destinés à ouvrir une voie nouvelle ou à ramener aux immuables conditions du beau, avortent ou meurent au milieu d'un immense ennui, tandis qu'un trait spirituel, une scène joyeuse, l'habile emploi d'un ressort vulgaire, le développement naïf d'un sentiment vrai, attirent, un échelon plus bas, le succès et la foule. C'est là un des caractères et, si l'on veut, une des maladies de notre temps : peu de respect pour les hiérarchies dans l'art comme dans la société; une plus grande diffusion des jouissances intellectuelles, qui perdent en élévation ce qu'elles gagnent en étendue; le triomphe progressif de l'individualisme, qui, diminuant l'autorité des maîtres, brisant le faisceau des doctrines, éparpille les talens et leur apprend à ne relever que d'eux-mêmes. Cette situation a, comme presque toutes les nouveautés, ses avantages et ses inconvéniens; en accroissant le nombre des conviés aux fêtes de l'esprit, elle rend plus grossiers les goûts qu'ils y apportent et les mets qu'on leur sert; elle établit, entre les consommateurs avides et les juges délicats, une séparation chaque jour plus complète.

Cependant, si l'on doit, à certains points de vue, se plaindre de ce nouvel état de choses, faut-il en conclure que des tendances élevées, un but sérieux, une

forme poétique, donnent le droit de se passer des qualités inhérentes à l'esprit français, et qui, importantes partout, sont indispensables au théâtre? Parce qu'un écrivain aura mis dans son ouvrage quelques idées généreuses, quelques vers sonores, quelques moralités utiles, lui sera-t-il permis de dédaigner ou d'omettre ce qui est l'essence du drame, le mouvement, la logique, la clarté surtout, la clarté, cette vie de l'intelligence? Non, sans doute. Que le poète élégiaque, le lyrique, le romancier même, s'égarent parfois dans le mystérieux méandre de leurs pensées, ou jettent çà et là à l'horizon la brume de leur rêverie, cette licence n'est pas sans excuse, quoiqu'elle ne soit pas sans danger; mais le poète dramatique! je le comparerai volontiers à un intendant forcé de rendre, à chaque instant, ses comptes à ce maître exigeant qu'on appelle le public. Il faut que chaque scène, chaque incident, chaque caractère, se pose et se déduise d'une façon si nette, qu'il s'établisse entre les personnages et l'auditoire une entente et comme une solidarité perpétuelle; il faut que, par un secret de son art, l'auteur réussisse à faire intervenir si puissamment dans son œuvre tous ceux qui l'écoutent, que leur curiosité, leur émotion, leur sympathie, deviennent les ressorts et les rouages de cette œuvre même; sans cela, la curiosité se fatigue, l'émotion s'affaiblit, la sympathie se glace. Plus de donnée acceptable, plus d'intérêt possible. Ennuyé de ses infructueux efforts pour comprendre et pour suivre le poète, le spectateur s'impatiente, se détourne, appelle l'air et le soleil, et finit par s'échapper de ce labyrinthe où il tourne vainement sur lui-même, sans fil, sans guide et sans flambeau.

En faisant l'éloge de la clarté, j'ai fait la critique du nouveau drame de M. Adolphe Dumas, *l'École des Familles*.

Je n'ai pas à revenir sur les antécédens de cette pièce : les ouvrages de l'esprit, comme les individus, ont leur vie privée, qui doit échapper au contrôle. Chercher des moyens de succès dans de prétendues persécutions qui transforment l'auteur en victime et le parterre en cour d'appel, c'est une faiblesse qu'on pardonne à l'amour-propre offensé, mais dont nous ne saurions tenir compte. On peut cependant s'arrêter un moment, et demander pourquoi tant de bruit, de récriminations et d'orages à propos d'un poète comme M. Adolphe Dumas et d'un drame comme *l'École des Familles?* Il y aurait là, pour un sceptique, tout un chapitre d'histoire littéraire à écrire, plus curieux et plus amusant, à coup sûr, que la pièce dont il s'agit. Qu'a donc fait M. Adolphe Dumas pour obtenir tout à coup cet insigne honneur de voir la haute littérature (c'est l'expression officielle) persécutée et vengée dans sa personne? Quel est le titre antérieur par lequel il a mérité qu'on fît de son nom le cri de ralliement de cette soudaine croisade contre les barbares? Est-ce *la Cité des Hommes?* est-ce *le Camp des Croisés?* est-ce *Mademoiselle de la Vallière?* Par quel singulier hasard, par quelle bizarre rencontre arrive-t-il que, le même jour, et à point nommé, la critique découvre des talens extraordinaires chez un homme qui n'avait su jusqu'ici ni se faire applaudir, ni se faire lire, ni se faire comprendre? Voyez pourtant les bonnes ames! dès qu'on n'a plus besoin de leur secours, dès qu'on a obtenu un de ces grands succès qui placent un poète hors de tutelle, à l'instant voilà tous les critiques sur le *qui vive :* ils vous attendent avec méfiance, ils vous observent avec malice; ils discutent votre second ouvrage avant qu'il soit fait, et corrigent vos vers avant qu'ils soient écrits; mais le faible, l'op-

primé, le pauvre, trouvent chez eux d'inépuisables trésors de bonté, de mansuétude et de munificence. Il suffit qu'on soit obscur pour qu'ils vous comprennent, qu'on soit débile pour qu'ils vous appuient, qu'on ne puisse jamais être redoutable pour qu'ils vous trouvent toujours irrépréhensible! Donner aux indigens, refuser aux riches, n'est-ce pas le précepte évangélique dans toute sa pureté, et la critique n'est-elle pas restée, cette fois comme toujours, dans les limites les plus vraies de la charité chrétienne? Après cela, est-il besoin de chercher s'il n'y a pas un peu de malice au fond de cette bienveillance, et si cette seconde comédie, jouée parallèlement à la première, ne pourrait pas prendre pour épigraphe ce titre de Shakespeare : *Beaucoup de bruit pour rien*, ou cette phrase de Beaumarchais : « Qui trompe-t-on ici? » En vérité, nous doutons fort qu'après avoir prodigué tous ces bravos et signé tous ces éloges, nos modernes augures aient pu se regarder sans rire.

Qu'est-ce que *l'École des Familles?* Quoiqu'il soit difficile de rien affirmer à propos d'un drame qu'il est impossible de bien comprendre, j'ai cru deviner qu'il s'agissait de faire la leçon aux pères indulgens qui, par leur faiblesse, rendent leurs fils dissipateurs, libertins et faussaires. M. de Vernon, magistrat, comte et député, a un fils qui s'appelle Julio, marié à une femme qui s'appelle Julia. Malgré cette similitude de noms, Julio et Julia font assez mauvais ménage : Julio s'endette; Julia nourrit en secret un amour coupable pour un sombre personnage nommé Maxime, homme de génie et architecte, qui a fini par devenir maçon et millionnaire. Que doit-on penser de ce Maxime? Je vous défie de le prévoir avant la dernière scène du dernier acte; seulement, ne le perdez pas de vue, car il est le créancier du mari, l'amoureux de la femme, le prétendu de la sœur et la cheville ouvrière de tout l'ouvrage.

Avant d'aller plus loin, je demanderai comment l'indulgence de M. de Vernon peut être cause des folies de Julio, marié depuis cinq ans, et du secret amour de Julia pour Maxime. Une fois marié, ce Julio, qu'on nous représente comme un homme d'une nature ardente et indomptée, serait probablement devenu plus coupable encore, si son père l'avait préalablement traité avec plus de rigueur, et l'amour de Julia, antérieur à son mariage, n'a certainement rien à faire avec le plus ou moins de sévérité de M. de Vernon. Pour contraster avec ce triste résultat de la faiblesse paternelle, l'auteur nous amène un frère de M. de Vernon, Marseillais pur-sang, dont tout le comique consiste à parler comme on parle sur la place Cannebière. Celui-là a aussi un fils, nommé Auguste, qu'il a rudement élevé, et il nous indique même, par des gestes très expressifs, de quelle façon il s'y est pris pour le corriger. C'est pourquoi Auguste est devenu un jeune homme accompli, rangé, sentimental et poète par-dessus le marché; plus heureux que M. Adolphe Dumas, il a une pièce reçue au Théâtre-Français. Voilà la conséquence des corrections manuelles de M. Antoine de Vernon. Ce système d'éducation, expliqué par le père devant ce grand garçon de vingt-quatre ans, auteur d'un drame en cinq actes, ne vous semble-t-il pas un peu choquant? Cet Auguste qu'on nous donne pour un jeune homme d'un noble cœur, d'une imagination exquise et charmante, ne se serait-il pas mieux développé sous l'empire d'un père indulgent et spirituel que sous le bâton de cet affreux Marseillais, dont l'accent doit mettre en fuite les neuf muses, pour peu qu'elles aient l'oreille délicate? Telle est cependant toute la base de ce drame : ajouter un chapitre à

la loi de l'instruction primaire et apprendre aux pères de famille qu'on peut faire un poète avec des coups de canne!

Auguste de Vernon a rencontré, à Saint-Thomas-d'Aquin, une jeune fille dont il s'est épris rien qu'à la façon dont elle lisait dans son livre d'heures, à peu près comme Sbrigani se passionne pour M. de Pourceaugnac, à cause de la grace avec laquelle il mange son pain. Ce livre d'heures est même tombé, on ne sait comment, entre les mains de l'amoureux jeune homme, qui ajoute, en style digne de Mlle de Scudéry :

Dans ce livre, depuis trois ans, depuis ce jour,
J'aime avec la prière, et prie avec l'amour.

Les choses en sont là, lorsqu'arrive du couvent Mlle Marie, fille de M. de Vernon, sœur de Julio et cousine d'Auguste. O surprise! Marie n'est autre que la jeune fille rencontrée à Saint-Thomas-d'Aquin. Malheureusement Julio, qui doit à l'architecte Maxime une somme énorme, a décidé qu'il le paierait, sans bourse délier, en lui faisant épouser Marie. Ce mariage désole Mme Julia de Vernon, qui aime toujours Maxime. Quant à Auguste, en vrai poète, admirateur de Shakespeare, il s'avise d'un moyen renouvelé d'*Hamlet* pour dire son fait à cet équivoque architecte : il annonce qu'il va réciter sa pièce reçue au Théâtre-Français, et il se trouve que le sujet de cette pièce tombe d'aplomb sur les intrigans qui s'insinuent dans les familles pour courtiser les femmes et épouser les filles. Grande colère de Maxime, qui saisit parfaitement l'allusion. Vous croyez peut-être qu'Auguste et Maxime vont se battre? Point. A l'acte suivant, il n'en est plus question. En revanche, Maxime, fatigué de son triste rôle, apprend à Julio, dans les épanchemens de l'amitié, qu'il est amoureux de sa femme et qu'il est aimé d'elle. Chez un mari en qui tout sentiment d'honneur et même d'amour conjugal n'est pas éteint, une si étrange confidence va sans doute provoquer une explosion de colère. Il n'en est rien cependant, et l'incident passe inaperçu. Un fait plus grave se révèle : d'expédiens en expédiens, Julio en est arrivé à rédiger une fausse lettre de change. Condamné par M. de Vernon, chez qui l'intégrité du magistrat domine l'indulgence du père, il se tire un coup de pistolet. Touchons-nous cette fois au dénoûment? Non, il n'y a que la capsule qui part, si bien qu'au cinquième acte personne n'est mort. Et comme il faut que tout finisse, Maxime, qui, jusque-là, nous avait paru un personnage d'une allure sinistre et même un peu suspecte, passe tout à coup à l'état de candidat au prix Montyon; il vient rassurer cette famille désolée : il annonce que les dettes de Julio sont payées, qu'Auguste peut épouser Marie, que Julia est la plus respectée des femmes, en un mot, qu'en sa qualité d'architecte et de maçon, il a réparé ce qui semblait irréparable.

Tel est cet ouvrage, et je crois pouvoir affirmer que mon analyse est plus claire que la pièce même. A tous momens, le spectateur partage l'embarras et l'incertitude de ce bon Antoine de Vernon, l'oncle marseillais, qui avoue naïvement ne pas comprendre un mot de ce qui se passe : on dirait la fable du singe montrant la lanterne magique et oubliant de l'éclairer; on ne sait jamais si tel ou tel personnage est amoureux ou indifférent, aimé ou repoussé, coupable ou honnête, traître ou vertueux. Chaque incident semble destiné à démentir ou à faire oublier l'incident qui précède; non-seulement il n'y a pas de conséquence

logique, mais il n'y a pas même de cohésion et de suite : l'action marche à l'aventure, s'accrochant à tous les buissons de la route et y laissant des lambeaux que l'auteur ne s'occupe pas de rajuster. Cette littérature élevée à laquelle appartient, dit-on, *l'École des Familles* n'est pas encore assez élevée, ou elle l'est trop : entre la terre et le ciel, l'auteur a choisi les nuages.

Je ne m'amuserai pas à compter les réminiscences qui fourmillent dans ce drame. *Les deux Gendres*, *Hamlet*, les dénoûmens de Molière, les vieillards de M. Hugo, le répertoire des suicides ou des faussaires du drame moderne, ont tour à tour à réclamer leur part dans ces scènes décousues. Examinerai-je le style? Un homme si peu maître de sa pensée peut-il être maître de sa parole? Un poète si peu sûr de ce qu'il veut faire peut-il être sûr de ce qu'il veut dire? Le style est le vêtement de l'idée; si le corps qu'on lui donne à couvrir n'a ni forme, ni mouvement, ni vie, le vêtement manquera forcément d'ampleur, de tournure et de grace. Parmi les critiques, c'est-à-dire les admirateurs de *l'École des Familles*, il y en a qui, plus malins ou moins bien avisés que les autres, ont cru devoir fortifier leurs éloges par des citations. Voici des vers que nous recueillons au hasard dans ces citations amies :

Il te faut un château, jamais *une campagne;*
Il te faut un hôtel, jamais une maison;
Il te faut des valets *hors de comparaison.*

Plus loin, Auguste raconte sa rencontre à Saint-Thomas-d'Aquin :

Eh bien! je vous l'ai dit, j'allais tous les dimanches.
Vous savez, trois enfans, trois sœurs, trois robes blanches;
Une dame à leur suite, et qui veillait *à part*,
Pendant qu'un domestique attendait *à l'écart.*

Voici comment Maxime entre en matière, lorsqu'il avoue à Julio qu'il est amoureux de Julia :

Julio, j'étais jeune et *j'avais le cœur tendre;*
Et comme Auguste, *bon, dans ma vie, en effet,*
Le seul mal que je sache est celui qu'on m'a fait.
J'aimais; une *autre femme en eût été ravie.*

Voilà quelques-uns de ces vers charmans qu'Athènes attendait avec impatience et qu'un injuste ostracisme serait parvenu à étouffer, s'ils n'avaient trouvé sur leur chemin ce sanctuaire de la littérature qui se nomme le Théâtre-Historique, ce voisinage si littéraire qu'on appelle *la reine Margot*, et ces illustres comédiens qui ont si étrangement débité ces étranges alexandrins!

Cependant, on doit le reconnaître, à côté de ces hémistiches indigestes et de ces lignes mal rimées, il y a çà et là des élans de verve, des intentions de style qui ne manquent pas d'un certain souffle poétique. Dans la scène de M. de Vernon avec son fils, on trouve quelques accens d'une indignation généreuse et contenue qui font penser au père du *Menteur;* pâles et inutiles éclairs qui rendent plus complètes encore les ténèbres qui précèdent et qui suivent! Mais, je le répète, la vraie question n'est pas là. Qui eût songé à attaquer

M. Adolphe Dumas, à troubler de si doux songes, à attrister cette muse qui se croit sincèrement révélatrice et inspirée, s'il ne s'était agi que de signaler les défauts de *l'École des Familles*, et d'ajouter qu'il n'y a rien de changé dans la littérature française, qu'il n'y a qu'un mauvais drame de plus? Dans cet épisode à demi oublié déjà, ce qui est piquant, ce qui mérite l'attention, ce qui doit échapper à l'oubli, ce n'est pas l'œuvre elle-même, c'est l'amusement que se sont donné à ce propos les critiques et les amis. Voilà ce qu'il importait de relever comme un nouveau symptôme des tendances de la critique actuelle. Elle est arrivée à un tel état de satiété, de scepticisme et d'ennui, que pour elle les questions d'art et de goût ne sont plus que jeux d'esprit, matières à paradoxes, parti pris de blâme ou d'éloge. Se divertir à plaider indifféremment le vrai et le faux, le juste et l'injuste, n'est-ce pas le fait des avocats qui ne croient pas à leur cause? Prescrire indistinctement tous les régimes, se prêter à toutes les fantaisies, n'est-ce pas le fait des médecins qui désespèrent de leur malade? C'est ainsi pourtant que s'altère et que s'amoindrit chaque jour l'autorité de cette magistrature de l'art qui devrait rendre des arrêts, et qui aime mieux échanger des complaisances ou soutenir des gageures. Vous dites que vous prenez parti pour un homme littéraire, pour une pièce littéraire, et, au moment où vous affichez cette prétention réparatrice, vous faites l'œuvre la moins littéraire qui soit au monde : vous louez bruyamment ce dont vous vous moquez au fond de l'ame.

Si *l'École des Familles* était un drame d'une valeur réelle, si ce devait être là notre littérature, mieux vaudrait dire : Les dieux s'en vont! et passer du côté des trafiquans de prose; avec ceux-là, du moins, on sait à quoi s'en tenir; ils vont droit au but et ne donnent le change à personne. Heureusement il n'en est pas ainsi. Le pays qui a produit *Candide* et *Gil Blas*, la langue qu'ont parlée Molière et Voltaire, la littérature qui doit à sa netteté incomparable son influence universelle, n'auront jamais à craindre un pareil danger. Sans doute il existe dans l'art quelque chose de plus élevé que ces qualités un peu bourgeoises qui consistent à rester clair, à retracer exactement chaque côté de la vérité humaine, sans en dégager cet idéal vers lequel tendent les imaginations poétiques; il existe des dons précieux de distinction et de fantaisie que nous préférons à l'habileté de la mise en scène; mais qu'y a-t-il de commun entre ces délicatesses de l'esprit et ces drames à l'orgueilleuse allure, soufflant dans des porte-voix qui embrouillent les mots en grossissant les sons, et hissés sur des échasses qui arrêtent la marche en haussant la taille? Le devoir de la critique est de protester contre l'invasion de cette poésie bâtarde qui ne sait ni atteindre à l'idéal, ni demeurer dans le vrai, et qui, si on lui cédait la place, ferait ressembler les productions contemporaines à des ouvrages allemands traduits en mauvais français.

Au reste, le public ne se laisse pas prendre long-temps à de pareils leurres. Il oublie ce simulacre de réhabilitation littéraire qui se débat dans la solitude pour aller en foule, cent pas plus loin, applaudir un grand acteur, élevant jusqu'aux vraies conditions de l'art les vulgarités d'un mélodrame; car il est bien difficile de donner un autre nom au *Chiffonnier de Paris*. Ce n'est point parce que M. Pyat a cherché son héros dans les plus basses régions de la vie populaire que nous refusons de souscrire aux panégyriques superbes qu'on lui a prodigués. Non; l'observation, la poésie, le génie dramatique, peuvent

descendre sans se dégrader; aujourd'hui que les distinctions s'amoindrissent, que les nuances disparaissent, que les physionomies s'effacent dans les classes élevées, c'est peut-être dans le peuple que le poète trouverait ces types caractérisés, ces passions énergiques, ces rudes contrastes nécessaires à l'intérêt du drame. Malheureusement, une fois cette donnée admise, ce qui condamne *le Chiffonnier*, c'est que l'auteur a négligé le côté original, satirique et philosophique de son sujet pour se lancer dans ces risibles histoires de filles séduites et de barons assassins qui peuvent passionner le public des boulevards, mais qui n'ont rien à démêler avec la critique. Son chiffonnier, espèce de Diogène parisien, éclairant de sa lanterne les sottises et les ridicules dont sa hotte recueille, chaque soir, les échantillons et les lambeaux, pouvait prendre, sous le crayon d'un *satirist* de l'école d'Hogarth, une physionomie saisissante. Si M. Pyat y a songé, l'exécution n'a pas répondu à ses efforts : ses tendances ultra-démocratiques l'ont entraîné d'ailleurs à dessiner grossièrement, dans un cadre banal, les vertus, la probité, le dévouement d'un homme et d'une fille du peuple, contrastant avec les vices et les hypocrisies des classes riches; mais ce que M. Pyat n'a pas fait, Frédérick Lemaître l'a réalisé avec une puissance, une ampleur dont on ne saurait se faire une idée. Là où l'auteur avait mis à peine une intention, l'acteur a mis un trait décisif. Pour ceux qui recherchent et admirent le talent partout où il se rencontre, c'est une belle et curieuse étude que cette lutte d'un artiste contre les difficultés d'un rôle, cette vigoureuse nature vivifiant un sujet manqué, et retrouvant à force d'observation et de verve le type entrevu par le poète.

En constatant les tendances tristement réalistes que révèle la pièce de M. Pyat, n'oublions pas que le drame moderne a eu de plus nobles ambitions. Cette recherche de l'antithèse, qui l'égare aujourd'hui dans le ruisseau, l'élevait autrefois jusqu'aux régions lyriques. La courtisane purifiée par l'amour, telle a été, on le sait, la donnée de ce drame de *Marion Delorme* que le Théâtre-Français a repris l'autre soir, et qui souleva à sa naissance des admirations et des orages dont nous sommes déjà bien loin. Il en est maintenant des productions de cette époque comme de ces lettres, de ces souvenirs d'une passion éteinte, que nous retrouvons quelques années plus tard, et qui nous semblent l'écho lointain d'une voix aimée. Et cependant il y a dans *Marion Delorme* des beautés réelles, éclatantes, jamais peut-être le lyrisme de M. Hugo ne s'est plus heureusement combiné avec certaines qualités dramatiques qu'il a, depuis, compromises en les poussant à l'extrême; mais la manière de M. Hugo a un défaut que la représentation fait ressortir davantage : il ne sait jamais s'arrêter à propos; il ignore l'art de marquer d'un trait vif et concis l'intention d'une scène, l'esprit d'un dialogue, et les développemens qu'il donne à sa pensée font souvent ressembler ses plus belles tirades à des amplifications écrites par un grand poète. Comme il est maître de son style, comme il a depuis long-temps asservi la langue à tous les despotismes de sa muse, il ne peut résister à l'envie de montrer sa force et de faire chatoyer, sous mille aspects, l'idée qu'il enchâsse dans ses vers. Quoi qu'il en soit, il est permis de regretter l'époque qui a vu naître de pareils ouvrages, moins encore pour le mérite de ces ouvrages mêmes que pour cette ardeur de croyances, pour ces enthousiasmes juvéniles qui s'agitaient alentour. Il est plus salutaire à l'intelligence de se passionner pour des œuvres défec-

tueuses et des systèmes contestables que d'en venir à ce désabusement et à ce doute qui destituent toutes les théories au profit de tous les caprices, et ne nous laissent, au lieu de convictions et d'espérances, que la mélancolie des illusions perdues. Nous faisons des vœux pour qu'une crise imprévue vienne arracher à ce marasme tant d'imaginations fatiguées, et rende enfin à la critique un peu de son influence en attirant ses regards vers de nouvelles œuvres dont les beautés ou les défauts mêmes puissent donner lieu à un examen sérieux, à des discussions fécondes.

Documens biographiques sur P.-C.-F. Daunou, par A.-H. Taillandier, membre de la chambre des députés, conseiller à la cour royale de Paris (1). — La révolution française sera pendant long-temps le sujet des recherches de l'histoire. Si M. Mignet et M. Thiers ont indiqué, les premiers, avec une netteté supérieure, l'impérieuse logique des événemens, il reste encore, après ces beaux travaux, plus d'une étude spéciale à approfondir. Toutes nos origines politiques sont là; la législation de ces héroïques années est un des plus grands sujets que puissent se proposer l'historien et le publiciste. Sans doute, le roman et le drame de la révolution offrent à l'écrivain des succès plus assurés; il est facile de passionner la foule au bruit des émeutes, au spectacle des agitations sanglantes, et il y a là de quoi tenter la verve des artistes. Nous ne voudrions pas, certes, retrancher du domaine des poètes cette sublime et effroyable tragédie; nous aimerions pourtant que cette dramatique histoire, faite par les imaginations ardentes, ne fît pas oublier la vraie et sérieuse histoire, l'histoire des idées et des lois, l'étude intelligente des prodigieux efforts de génie accomplis par la convention. Le meilleur moyen de purifier la révolution, d'en idéaliser le souvenir et de faire une séparation définitive entre le bien et le mal, entre le crime et l'héroïsme, ce serait de mettre en lumière les fécondes créations des législateurs de cette grande époque. De bonnes monographies sur ces travaux sévères pourraient illustrer un publiciste.

Avec cette histoire des principes, il y en a une autre bien importante aussi, c'est l'histoire particulière de ces hommes dévoués que le tableau dramatique de la révolution laisse dans l'ombre, et qui cependant ont pris une part si active au mouvement des idées. M. Mignet, dans ses éloquentes notices lues à l'Académie des Sciences morales et politiques, a donné de beaux et graves modèles. On ne saurait trop encourager de telles études. M. A. Taillandier vient de publier la seconde édition d'un intéressant travail sur l'un de ces hommes éminens dont les destinées ont été liées étroitement aux destinées de la patrie. Les *Documens biographiques sur Daunou*, que M. Sainte-Beuve a eu occasion de citer et d'apprécier ici même, étaient déjà un livre très recommandable par les renseignemens qu'il contenait; cette seconde [illegible] on est presque un nouvel ouvrage. Le fidèle exécuteur testamentaire de Daunou, l'éditeur empressé du *Cours d'études historiques*, a complété avec un zèle pieux ces recherches consacrées à une mémoire

(1) Paris, Firmin Didot, rue [illegible]acob, 56. — 2e édition.

vénérée. Plusieurs travaux inédits du célèbre écrivain ont été soigneusement recueillis : nous citerons d'abord les lettres que Daunou écrivait de Rome, en 1798, à Larévellière-Lépaux. On assiste, dans cette curieuse correspondance, aux efforts de la commission qui avait été chargée d'installer dans les États-Romains une constitution républicaine, substituée au pouvoir temporel des papes. Outre leur importance historique, ces lettres ont un véritable attrait littéraire, et le contraste des idées françaises avec les mœurs italiennes amène souvent de très piquans tableaux. « Depuis la loi, écrit le commissaire du directoire, depuis la loi qui déclare les prêtres responsables de tous les mouvemens séditieux qu'ils n'auront pas très activement empêchés, c'est à qui fera des sermons en l'honneur de la république; on prêche la liberté, l'égalité, le paiement des impôts, le service de la garde nationale, presque autant que la sainte Vierge et les apôtres... En un mot, je n'oserais pas t'assurer qu'il y a beaucoup de patriotisme dans les ames; car comment répondre des ames italiennes? mais il y en a beaucoup dans tous les actes extérieurs. » La plume grave de Daunou s'égaie ainsi en maintes rencontres. Nous recommandons surtout l'histoire de la convention, écrite par celui qui a dit avec une éloquence si vraie : « Il ne faut point appeler *hauteur* de la révolution ce qui ne serait que la région des vautours; restons dans l'atmosphère de l'humanité et de la justice. » La première édition des *Documens biographiques* contenait les deux premiers chapitres de cette histoire; l'édition récente a complété ce travail en donnant le mémoire écrit par Daunou pendant sa captivité dans les cachots de Port-Libre. Ce mémoire, dans lequel l'illustre prisonnier raconte tout ce qui s'est passé depuis le 31 mai, le triomphe de la commune, l'avilissement de la convention, le règne de l'anarchie et enfin le despotisme inflexible de Robespierre, est un admirable fragment historique. C'est de l'histoire passionnée, j'y consens; mais où est le mal, après tout, si c'est la passion de la justice et de la liberté? N'y a-t-il pas des momens où l'histoire doit ressembler à un décret d'accusation? On ne lira pas sans une émotion vive ces belles pages écrites sous les verrous du dictateur par cet homme intrépide et pur. Les portraits de Marat, de Danton, de Robespierre, ont cet accent de vérité qui ne manque jamais à l'indignation d'un témoin. La conclusion est de la plus haute éloquence. Nous remercions M. A. Taillandier de ces importantes communications; il serait à désirer que tous les papiers des hommes éminens de la république pussent être ainsi l'objet d'une étude habile et consciencieuse. Ce livre, d'ailleurs, ne se recommande pas seulement par les précieuses pièces inédites que nous venons de signaler; écrit d'un style simple et sévère, il appartient à l'école du maître sérieux dont il raconte la vie.

V. DE MARS.

SIMPLES ESSAIS

D'HISTOIRE LITTÉRAIRE.

La Littérature et les Écrivains en France

DEPUIS DIX ANS.

Le XIXe siècle va toucher à la moitié de sa course. C'est un moment décisif, solennel, une heure féconde en réflexions sérieuses. Ce siècle avait une belle tâche à remplir, il occupe dans la série des âges une position magnifique, et des dons merveilleux lui ont été accordés. Où en est cette tâche? comment a-t-il marqué son rang? quel emploi a-t-il fait des facultés qu'il a reçues? Il y a toujours un intérêt grave à interroger ainsi une époque. Si son œuvre est bien commencée et qu'elle se développe avec puissance, le devoir de la critique est d'encourager les travailleurs en leur présentant le brillant tableau de ce qu'ils ont déjà réalisé. Sinon, ne faut-il pas leur montrer leur tâche incomplète, leur crier que le temps s'écoule, et rallier énergiquement toutes les forces dispersées? Cela est surtout nécessaire dans les périodes de crise qu'agite une rénovation littéraire. Chargées d'une cause glorieuse et exposées à de fréquens périls, ces époques-là ont besoin de se surveiller sans cesse. Or, puisque cette situation est la nôtre, qu'avons-nous fait jusqu'ici et que nous reste-t-il à faire? Des hommes qui ont inauguré le siècle par une renaissance poétique, ou du moins par des

tentatives nouvelles, les uns ont déjà cessé d'écrire ou y renoncent en ce moment même; quelques-uns des esprits les plus charmans sont morts et laissent des places vides; les autres ont renié la foi de leur jeunesse et se sont jetés dans des routes fatales où ils se perdent résolûment. Encore une fois, ce moment est grave; l'heure est venue de dresser l'inventaire de nos œuvres, de faire le dénombrement de nos forces. Où est notre armée, la jeune armée du XIXe siècle, qui, déjà formée il y a bientôt trente ans, s'avançait avec tant d'enthousiasme et convoitait des conquêtes si belles? quels sont aujourd'hui ses chefs ou seulement ses soldats? qui est resté fidèle au drapeau? qui l'a déserté? Si le nombre est grand des esprits découragés ou perdus sans retour, qui les remplacera? si l'ancienne phalange est décimée, où prendre les vaillantes recrues qui fortifieront nos rangs? comment les sauver du mal auquel succombent leurs aînés? Questions pressantes, sérieux problèmes où nous sommes tous engagés et qui demandent un examen sévère.

Le premier spectacle qui frappe tout observateur attentif, c'est le désordre, c'est la dispersion de l'armée. Disons-le d'abord, bien peu d'entre nous ont compris tout leur devoir; personne peut-être ne l'a complétement rempli. Deux choses ont manqué : chez les uns, cette sainte ardeur qui triomphe des obstacles, des dégoûts, des découragemens; chez les autres, l'honnêteté et la conviction. Ainsi s'expliquent l'indifférence de ceux-ci, le dévergondage de ceux-là. Combien en est-il qui aient pratiqué les lettres pour elles-mêmes, qui aient aimé l'art comme il faut l'aimer, qui aient conservé fidèlement le culte du vrai, la religion du beau? Trop souvent on s'est jeté dans les lettres, comme il y a cinquante ans dans les armes : on s'y est jeté pour se créer rapidement un nom, au moyen d'une surprise hardie, d'un coup de main éclatant; puis, la position emportée d'assaut, on a caché ses armes, on a renié son origine. J'ose affirmer, contre l'opinion commune, et malgré la foule toujours croissante des écrivains, que les vocations ont été rares dans ce siècle, aussi rares que les talens étaient nombreux et les aptitudes brillantes. J'appelle vocation l'amour passionné et désintéressé du beau. Il y a presque toujours eu quelque chose de factice, de contraint, dans les destinées poétiques : les lettres étaient un moyen et non un but adoré qui se suffit à lui-même. L'ame véritablement élue se fait reconnaître à des signes certains; elle cultive religieusement les facultés qui lui ont été accordées, elle se prépare avec un scrupuleux respect, elle s'approche de sa tâche comme le lévite s'approche de l'autel. Au contraire, la fausse vocation est impudente et frivole; ne vous y trompez pas, elle peut se rencontrer avec le talent le plus vif. L'esprit est facile, l'imagination est prompte, mais la foi est absente. Point d'amour, point de respect pour ces facultés qui demandent une sollicitude si attentive; les plus beaux trésors sont gaspillés en menue monnaie; des théories spé-

cieuses sont inventées tout exprès pour excuser les coupables; fantaisie, légèreté, caprice, ces hypocrites subterfuges de nos casuistes nous rassurent pleinement, et nous nous croyons dispensés des solides vertus littéraires qu'inspire la Muse à ceux qu'elle a choisis dans la foule. C'est ainsi que l'on joue avec les dons de Dieu et qu'on se dépouille soi-même. Vienne maintenant le vent d'automne qui balaie les feuilles séchées, viennent les excitations trompeuses et les séductions grossières; vous verrez tous ces hommes céder presque sans lutte, et cette troupe vaillante dont nous étions si fiers sera décimée en un jour par la convoitise et la débauche.

La révolution de 1830 n'a pas médiocrement contribué aux désordres devenus aujourd'hui si manifestes. Certes, nous n'accusons pas cette crise glorieuse, mais les hommes qui n'ont pas su la traverser dignement. Ce qui était pour les mœurs politiques une victoire féconde a été dans le monde littéraire une source d'entraînemens pernicieux et bientôt la cause d'une déroute presque universelle. L'esprit public, vivement préparé par les luttes de la restauration, aguerri au feu des idées, se fortifiait par le triomphe de juillet. L'école poétique, au contraire, encore mal assurée dans sa foi, était ébranlée violemment, et au bout de quelques années, malgré les efforts des chefs, on vit éclater tous les scandales de la faiblesse. Il faut dans de telles occasions des ames vigoureuses, des intelligences maîtresses d'elles-mêmes, qui puissent, à travers la mêlée, poursuivre résolûment leur but. Les hommes du XVIIe siècle, habitués à la ferme discipline qui double les forces morales, façonnés à cette rectitude hardie qui est la vraie grandeur de la pensée, auraient assisté sans péril à plus d'une commotion pareille. Pour nous, il faut l'avouer sans détour, nous avons été peu à peu jetés hors de nos voies. Comment aurions-nous été fidèles au culte de l'art? Comment aurions-nous conservé des idées qui n'étaient pas en possession de nos ames? Le caprice et la fantaisie, les graces légères et périlleuses, avaient détrôné les principes. La conviction, la volonté persévérante, toutes ces vertus austères nous manquaient. Sans doute le remède aurait pu venir encore, et c'était de ce côté que devait porter l'effort des guides. Il fallait sans cesse montrer le drapeau, avertir les générations fatiguées et entretenir ou rallumer les généreuses ardeurs. La critique, le bon sens public, l'état même, chacun avait sur ce point sa part d'action et de responsabilité; eh bien! qu'il me soit permis de le dire, ni la critique, ni l'opinion, ni l'état, n'ont rempli leur tâche tout entière. Que chacun fasse un retour sur sa conduite passée; que la critique songe à sa mobilité, l'opinion à son apathie, l'état à son indifférence : la situation est assez sérieuse, il y a là assez de grands intérêts compromis, assez de trésors engagés, pour que les pouvoirs les plus hauts s'interrogent eux-mêmes et reconnaissent loyalement leurs fautes.

I.

Ceux qui écriront dans cent ans l'histoire littéraire de ce siècle-ci ne pourront méconnaître, ce me semble, le caractère brillant et décidé de sa jeunesse. Nous en sommes assez séparés déjà pour marquer exactement les limites de ses diverses périodes et en indiquer avec certitude la physionomie générale. Il faut mettre à part la première époque, où apparaissent dans le lointain les grandes et mélancoliques figures de René, de Chactas, de Corinne, époque de transition féconde, de préparation laborieuse, pendant laquelle on voit lutter encore les traditions du dernier siècle et les idées du siècle qui va naître. A quel moment ce siècle nouveau rencontre-t-il ce qui fait son originalité, ce qui lui constitue désormais une existence distincte? Par quels travaux, par quels principes supérieurs a-t-il annoncé sa rupture avec l'ancien esprit? Le XVIIe siècle produit le *Discours de la Méthode* presque en même temps que *le Cid*, avant *Cinna*, avant *Polyeucte*, avant *les Provinciales*, et c'est à dater de ce moment immortel que le XVIIe siècle a une physionomie si originale et si nette, c'est par là qu'il se sépare du siècle précédent, c'est par là qu'il rompt avec le passé et inaugure l'avenir. Toutes les compositions qui vont se succéder porteront l'empreinte ineffaçable de cette souveraine influence. Les méditations sublimes de la chaire sacrée et les chefs-d'œuvre du théâtre, les recherches de la métaphysique et les élégantes productions de la grace mondaine, tous les travaux enfin les plus différens seront unis ensemble par un lien manifeste, et ce lien, ce fonds commun de toutes les œuvres du XVIIe siècle, qu'est-ce autre chose que l'esprit même de ce temps, formulé avec la plus lumineuse évidence dans le *Discours de la Méthode*? Nous n'avons pas notre *Discours de la Méthode*, mais nous avons eu des programmes bien sérieux aussi, des déclarations de droits très importantes, qui ont précédé le premier éveil de la poésie moderne et qui pourront bien encore la relever de son abaissement. Ce qui a remplacé pour nous le charmant et hardi manifeste de Descartes, ce sont les théories élevées qui sur tous les points ont agrandi l'horizon de nos idées et nous ont appris, avec l'impartialité historique, l'amour du genre humain. Nous ne pouvions cesser d'être le XVIIIe siècle, nous ne pouvions commencer à devenir nous-mêmes qu'à la condition de briser les barrières derrière lesquelles s'enfermait volontairement la pensée de nos aïeux. Appelés à détruire le passé, ceux-ci devaient le méconnaître; et, comme c'était avec l'esprit de la France qu'ils attaquaient l'ancienne société, rien n'était plus naturel que leur dédain pour les littératures des autres pays. Cette méconnaissance du passé, ce dédain des littératures étrangères, ont fait la force du XVIIIe siècle et son triomphe définitif; ne blâmons

pas ces généreuses erreurs qui lui étaient ordonnées par la Providence. Cependant, ne l'oublions pas non plus, le jour où nous avons su profiter de la victoire, le jour où nous avons absous le passé, où nous avons compris et accueilli les littératures de nos voisins, le jour enfin où nous avons appliqué à tous les temps et à tous les pays ce grand amour de l'humanité qui était la passion de nos pères, ce jour-là un siècle nouveau commençait.

Ce mouvement ne s'est pas fait tout à coup; il n'y a pas eu de rupture soudaine, éclatante, il n'y a pas eu de déchirement, mais des transformations successives dont je n'ai pas à tracer ici l'histoire. Toutefois, sans nier la généalogie des principes, on peut affirmer qu'il arrive un instant où ces principes deviennent plus forts, plus sûrs d'eux-mêmes, où les idées éparses se groupent, et composent désormais un ensemble nouveau qui mérite un nom particulier. N'est-ce pas de 1820 à 1825 que l'esprit du XIXe siècle a eu vraiment conscience de lui-même, c'est-à-dire que l'intelligence impartiale, la compréhension vive et complète, le sentiment profond des temps passés, le respect enfin et l'amour de l'humanité, sont devenus, en littérature comme en philosophie, l'idéal, la foi, la religion des ames d'élite? Je crois que ce fait ne saurait être mis en doute. Les lettres d'Augustin Thierry sur l'histoire de France sont de 1820. M. Villemain montait dans sa chaire, M. Cousin voyageait en Allemagne et s'enthousiasmait de Hegel, M. Guizot écrivait sa *Vie de Shakespeare,* portant ainsi dans les questions de poésie et d'art cette vive lumière avec laquelle il allait renouveler l'histoire. Il y a bien d'autres témoignages que je pourrais invoquer; je citerai seulement trois écrits dont la calme transparence réfléchit merveilleusement l'état de la pensée publique. Les beaux articles de Jouffroy, *la Sorbonne et les philosophes, de l'État de l'humanité, Comment les dogmes finissent,* résument avec une lumineuse netteté cette situation des choses et signalent l'avénement d'une époque toute nouvelle. Ce n'est pas là, encore une fois, notre *Discours de la Méthode.* Le génie original de Descartes avait tout tiré de lui-même, et, par ce sublime petit livre, il traçait aux écrivains de son temps une route régulière et hardie, que la plupart ont suivie sans le savoir : les manifestes de Jouffroy ne faisaient que mettre en lumière l'état des esprits et donner, avec une précision admirable, l'explication réfléchie de ce qui se produisait de tous les côtés à la fois. C'est déjà une gloire assez belle. L'historien qui racontera dans un siècle le développement de notre littérature ne pourra pas, je le sais bien, attribuer à ces nobles pages l'importance souveraine que réclame le livre de Descartes; mais je ne pense pas me tromper en affirmant qu'il y verra, plus clairement que partout ailleurs, le jeune esprit du XIXe siècle, cet esprit qui déjà renouvelait tout, la philosophie, la poésie, la critique, et qui proclamait son droit

Le premier résultat de ce nouvel esprit fut de produire une activité ardente. La génération qui entrait dans la vie était sur le seuil des terres inconnues. Quel attrait dans une situation pareille! quelles séductions! quels encouragemens! Il faut ajouter aussi : quels dangers! Mais alors le danger n'arrêtait personne; ce qui devait frapper les esprits, c'étaient moins les périls, inévitables assurément, d'une expédition aventureuse que tous les avantages de cette position unique. Or, ces avantages étaient immenses. Un champ nouveau, un sol vierge à labourer, les plus beaux monumens du passé offerts à l'étude intelligente, les uns révélés pour la première fois, les autres débarrassés des admirations convenues et hardiment interrogés d'une façon directe; puis les littératures étrangères tout à coup dévoilées, le Nord et le Midi nous apportant leurs trésors; les profondeurs mystiques des poésies septentrionales, l'élégance et la fermeté des imaginations du Midi, toutes ces richesses si curieuses, si attrayantes, déployées à profusion sous nos yeux, voilà d'abondantes ressources, voilà un grand foyer d'études, et où trouver, je vous prie, de plus puissantes excitations pour les tentatives courageuses?

Certes, je le sais, les poètes qui se firent alors un nom n'avaient pas tous compris cette situation si féconde; ils n'avaient pas tous embrassé, avec un amour réfléchi, avec une passion sérieuse, cette grande cause du renouvellement de l'art, et il s'en faut bien qu'ils aient aperçu distinctement l'idéal que je viens d'indiquer. Ce que les critiques et les philosophes, ce que les esprits sévères et ardens voyaient d'une vue claire, ils le sentaient d'instinct; et ce but élevé, difficile, ce but suprême où ceux-ci tendaient régulièrement, ils s'y portaient à leur façon, avec la fougue des natures poétiques. On ne pourrait affirmer non plus, sans une grave erreur, que les poètes et les critiques fussent d'accord, ni que les hommes les plus pénétrés des sentimens du nouveau siècle se montrassent d'abord très sympathiques à l'école littéraire qui s'organisait. Cette mésintelligence tenait à plusieurs causes; la principale était la crainte vague qu'inspiraient les novateurs et le peu de confiance qu'on avait dans leur attachement aux dogmes récemment proclamés. Quoi qu'il en soit, et malgré ce désaccord, il était permis alors de s'associer de cœur aux ambitions de la jeune école poétique; on pouvait, sinon se confier avec certitude, espérer du moins, espérer sans trop d'illusions. Laissons-les faire, pouvait-on dire; laissons-nous charmer par tant de verve, par tant de juvénile enthousiasme; n'est-ce pas l'adolescence de ce siècle? Oui, assurément, leur inexpérience est grande, ils ne paraissent pas savoir quelle est la vraie mission de ce temps, ils ne voient pas la mine vierge d'où un artiste laborieux arracherait des trésors, ils se laissent séduire étourdiment aux brillantes superficies; qu'importe? Ce qu'ils font, après tout, n'aura pas été inutile. Et puis ils grandiront, leur pensée mûrira; ces maîtres, dont l'éclat ne

charme encore que leurs yeux, parleront un jour à leur ame, ou bien, s'ils ne peuvent se renouveler eux-mêmes, d'autres viendront sans doute qui sauront profiter de l'exemple de leurs aînés. Affranchis comme eux de la tyrannie des codes abrogés, ils jouiront des mêmes avantages, ils en jouiront avec plus de calme, avec plus de réflexion intelligente, et pourront être, non plus des dilettanti follement amusés, mais de sévères et patiens artistes. Jusque-là, pourquoi ne pas céder au prestige? Pourquoi ne pas suivre avec complaisance les entreprises juvéniles et même les folles équipées de cette téméraire phalange?

Je crois que c'est là, en effet, le jugement qui sera porté à distance sur ce premier départ de nos volontaires, sur cette rapide et aventureuse entrée en campagne. La foule était confuse, indisciplinée; mais quelle vie! quel mouvement! Je ne sais si l'on avait un drapeau, ou si ce drapeau représentait quelque chose de bien défini; mais comme on s'élançait avec joie! comme on s'imaginait sincèrement poursuivre un but et croire à une cause bien comprise! Quel entrain! quelle impatience d'arriver! Comme les uniformes brillaient au soleil! Qu'il y avait de grace, d'intrépidité, d'heureuse hardiesse, dans cette armée sans général! Véritable grace de la jeunesse, avec sa jactance superbe et sa naïve bonne foi, avec son étourderie et sa résolution! La Muse avait vingt ans.

L'inspiration lyrique s'annonça la première, et, tandis que M. Victor Hugo, dans les *Orientales*, s'appliquait surtout à enrichir la langue, à l'assouplir victorieusement, tandis qu'il ajoutait plusieurs octaves à ce magnifique clavier, déjà le poète d'*Éloa* et le rêveur subtil des *Consolations* agrandissaient le domaine des pensées poétiques. Non loin de là, la muse des *Contes d'Espagne et d'Italie* introduisait fièrement une fantaisie étincelante dont les vives folies, si elles ne se fussent modérées,

> Auraient de pied en cap échouriffé les sots.

Mais cela n'effrayait guère le jeune écrivain, et nul n'a représenté avec plus d'esprit l'insouciance hardie de ces premiers temps. On voulut bientôt s'emparer de la scène, et, si les triomphes n'y furent pas sérieux comme dans la poésie lyrique, qui pourrait cependant ne pas regretter cette aimable inexpérience d'un art qui produisait *Hernani* et *Marion de Lorme*? Comment oublier les jeunes drames de M. Dumas et le brillant succès d'*Henri III*? Ces créations nous sourient encore de loin, car l'inexpérience littéraire, quand elle est unie à des qualités vigoureuses, n'a rien qui nous blesse, et, depuis que nous avons vu tant d'œuvres si différentes, les ruses grossières du métier ont donné je ne sais quel charme inattendu à ces bégaiemens, à ces hésitations d'une poésie naissante. L'inexpérience est une faute heureuse; l'esprit, en la signalant, n'est pas attristé, car qui l'empêche d'espérer dans l'avenir et d'entrevoir,

sous ce défaut gracieux, de bien sincères promesses? Cependant, en dehors des écoles, plus d'un nom glorieux avait déjà établi sa renommée. Lamartine prodiguait négligemment les richesses de son ame, et jamais le spiritualisme n'avait revêtu une forme plus belle, jamais les symphonies célestes n'avaient été traduites dans une langue plus harmonieuse et plus puissante. Il était aussi bien étranger aux querelles des écoles, ce poète si original et si ferme, qui résumait avec un art accompli toute la vieille tradition gauloise, ce chansonnier immortel qui rajeunissait, qui aiguisait, dans une multitude de petits chefs-d'œuvre, l'impérissable esprit des ancêtres, et, sans perdre de vue ce domaine si vrai et si français dont il est le maître, savait d'un seul élan rejoindre les poètes modernes aux plus hautes cimes de l'inspiration, dans le ciel du Dieu des bonnes gens.

Quand la révolution de juillet éclata, une ardeur nouvelle fut imprimée aux intelligences. Si les élégans loisirs de maintes retraites aimables en furent troublés, le mouvement général y gagna. L'ingénieux historien du *cénacle* signalait lui-même, en octobre 1830, le rôle imprévu, la mission plus forte, plus sérieuse, qui appartenait désormais aux artistes et aux poètes, aux studieux rêveurs de la veille. Il ne se trompait pas : les esprits grandissaient; il y avait dans la poésie une vigueur plus décidée, et l'on eût dit que la virilité du siècle allait commencer. M. Victor Hugo publiait *les Feuilles d'automne*, M. de Vigny écrivait *Stello*, et M. Sainte-Beuve venait de donner les *Consolations*. Les mâles accens de M. Auguste Barbier attestaient, avec un singulier éclat, cette virilité hardie de la muse moderne. C'était aussi le moment où l'auteur des *Consolations* reprenait, avec une autorité croissante, son office de critique, c'est-à-dire d'auxiliaire et de guide intelligent. Sous la bienveillance empressée de ses paroles, sous cette sympathie si prompte, si indulgente, qui lui a été reprochée bien à tort, il était facile de voir l'ardent désir d'organiser le groupe des poètes, de les mettre en lumière, de les provoquer aussi, de hâter enfin l'heure triomphale où cette littérature contemporaine s'avancerait, sans contestation, avec tous ses rangs garnis et toutes ses enseignes déployées. C'est ainsi qu'il allait de l'un à l'autre, de Béranger à Lamartine, de M. Victor Hugo à M. de Vigny; c'est ainsi qu'il analysait tour à tour, avec le même empressement, avec la même ouverture de cœur, *Obermann* et *Notre-Dame de Paris*, la grace si pure de *Marie* et les éblouissantes audaces de *Namouna*. Tandis que M. Sainte-Beuve ralliait de la sorte le groupe des poètes aimés, M. Gustave Planche discutait les œuvres nouvelles avec cette décision vigoureuse, avec cette sûreté inflexible, qui ne sont pas un médiocre secours dans l'organisation d'une littérature sérieuse. Je m'assure que le plus grand honneur de cette école est d'avoir mérité et soutenu une telle discussion. Il importait

d'ailleurs que tous les vrais principes de l'art fussent maintenus, à cette époque de crise, par une autorité invincible. Les articles sur la *Moralité de la poésie*, sur *les Royautés littéraires*, sur *la Critique contemporaine*, resteront, j'en suis sûr, et comme l'œuvre d'une pensée originale, et comme un service inappréciable rendu à la vraie poésie. Pourquoi ne pas dire toute ma pensée? Ce qui me frappe le plus dans cette redoutable campagne de M. Planche, — j'en demande bien pardon aux morts et aux blessés, — ce n'est pas l'intérêt des personnes, c'est l'intérêt tout autrement grave de l'art moderne. Cette critique exigeante, impérieuse, qui a placé si haut son idéal, et dont le dédain, même injuste, est encore un acte de foi dans l'avenir, un hommage et un appel aux forces du présent, cette critique-là, je ne m'inquiète pas de savoir si, dans sa rude franchise, elle a blessé les vanités hautaines ou effarouché les ames tendres; mais je soutiens qu'elle a été une nouveauté hardie, et qu'elle est pour la littérature contemporaine un titre incontestable, un beau et précieux témoignage. On ne discute pas si énergiquement ce qui n'a nulle chance de vie. Il y avait assez de dilettanti frivoles qui niaient la possibilité d'une poésie nouvelle : l'austère sévérité de M. Gustave Planche maintenait victorieusement nos droits, et on peut affirmer que l'auteur de la *Moralité de la poésie* cherchait par la dialectique ce que les inventeurs poursuivaient par l'imagination. L'unité du groupe littéraire ne perdait rien, comme on voit, à ces contrastes; poètes et critiques, par des moyens différens, tendaient au même but. Et comment l'esprit le plus exigeant aurait-il douté de la poésie de notre siècle? Au moment où M. Planche attaquait avec vigueur la secte réaliste, au moment où il reprochait aux poètes de cette école leur amour effréné de la matière, leur ignorance de l'ame, et tant de vaine pompe et tant de splendides enfantillages, à ce moment même un talent nouveau se produisait, qui, ne devant presque rien à l'art, empruntait à son ame toute seule une souveraine éloquence. Dans leur inexpérience sublime, *Indiana, Valentine, Lélia,* s'emparaient des cimes de la poésie, et le roman, renouvelé par ces créations glorieuses, pouvait s'ouvrir désormais aux plus hautes tentatives de la pensée.

De ces productions diverses et un peu confuses en apparence résultait d'ailleurs un programme assez net : régénérée par deux révolutions, la société nouvelle voulait se créer un art nouveau. Dans une éloquente introduction à son *Salon de* 1831, M. Gustave Planche avait dit : « L'avénement du principe démocratique, ajourné par le génie de Napoléon, méconnu par une dynastie impuissante et aveugle, ne restera pas sans influence sur les arts de l'imagination. » M. Sainte-Beuve écrivait aussi, vers la même époque : « L'art se souvient du passé qu'il a aimé, qu'il a compris, et dont il s'est détaché avec larmes; mais c'est vers l'avenir que tendent désormais ses vœux et ses efforts; sûr de lui-

même, intelligent du passé, il est armé et muni au complet pour son lointain pèlerinage. Les destinées presque infinies de la société régénérée, le tourment religieux et obscur qui l'agite, l'émancipation absolue à laquelle elle aspire, tout invite l'art à s'unir étroitement à elle, à la charmer durant le voyage, à la soutenir contre l'ennui en se faisant l'écho harmonieux, l'organe prophétique de ses sombres et douteuses pensées. » Il s'agissait, en effet, de maintenir les droits de l'imagination, malgré les tendances positives de la démocratie, de les étendre même, et d'opposer à l'action de l'industrie et de la politique les fêtes souveraines de la poésie. Or, la jeune société ne pouvait défendre l'art qu'en le marquant à son image. Elle voulut donc renouveler les trois grandes formes de l'invention poétique, l'ode, le roman et le théâtre. Au moment où nous sommes arrivés dans ce tableau, la réforme de la poésie lyrique était complète; celle du roman commençait avec éclat, le théâtre attendait encore; mais pourquoi aurait-on douté du succès? La première période du siècle était à peine terminée.

Je ne fais pas une histoire et j'omets certainement bien des noms. Je n'ai rappelé ni l'ingénieux et passionné rêveur, le conteur tant regretté, à qui nous devons *Trilby*, *Thérèse Aubert*, *la Fée aux miettes*, ni le peintre énergique de *Tamango* et de *Mateo Falcone*. Ce qu'il importe d'indiquer surtout, c'est la physionomie générale de cette littérature nouvelle et le groupe déjà célèbre qui en représentait les directions diverses. Or, si quelque chose résultait manifestement de la situation des lettres, c'était la richesse des élémens poétiques; c'était l'abondance des talens, la croyance à l'art immortel; c'était, en un mot, la jeunesse enthousiaste de cette poésie du XIXe siècle. Il y avait là de quoi couvrir et absoudre bien des fautes. Et puis, toutes les fautes alors n'étaient-elles pas des fautes littéraires? On pouvait rencontrer de mauvais systèmes, de fausses théories : les théories mauvaises auraient été détruites, le travail aurait éclairé les esprits les plus rebelles. Peu à peu, en effet, le bien se dégageait du mal; on marchait, on s'avançait visiblement. Goethe, avant de mourir, avait salué de loin l'école française, et il semblait y voir l'aurore d'une grande époque. J'ai toujours été vivement ému quand j'ai lu, çà et là, dans maints ouvrages du poète de Weimar, dans sa correspondance, dans les notes de son journal, tout ce que lui dicte sa sollicitude pour le mouvement littéraire de la France. Le sentiment de Goethe pouvait être partagé par les esprits les plus sévères. Pour ma part, si je ferme les yeux, si j'oublie ce qui s'est fait depuis bientôt dix ans, si, effaçant de mon souvenir les plus récentes images, je me reporte vers ces années heureuses, il me semble toujours voir cette brillante génération, confuse, indisciplinée, mais riche, ardente, et qui d'heure en heure se développe. Elle marche, elle a des ambitions généreuses, et il est permis de croire qu'elle va cueillir

BIBLIOTHÈQUE ROYALE

bientôt le rameau sacré de la poésie. Elle a déjà donné à l'art moderne plus que de vagues promesses. Quand les idées de la société nouvelle auront mieux pénétré son esprit, quand la pensée chez elle viendra fortifier l'enthousiasme, qui l'empêchera de créer des figures immortelles et de repeupler les cieux?

II.

Maintenant laissez là ce passé, et jetez un seul regard sur ce qui se fait autour de vous; vous vous demanderez si c'est le même peuple, si ce sont les mêmes hommes, et ce que sont devenues tant d'éclatantes promesses. Goethe, je le disais tout à l'heure, avait salué avec joie l'aurore fortunée du XIXe siècle français; imaginez qu'il revienne au monde et qu'il nous interroge. Je crois le voir, l'auguste patriarche, le pontife vénéré de l'art et de la poésie : avec ce grave enthousiasme cosmopolite que lui a si durement reproché sa patrie jalouse, il nous examine avidement. Son grand œil, où s'allume la flamme secrète, cherche les monumens glorieux dont il a vu les plans et les premières assises. Il parcourt d'un regard rapide ce champ labouré, il y a quinze ans, par tant de mains impatientes, et où devait s'épanouir, sous le soleil de juin, la moisson dorée que bénissent les Muses. Non, le champ n'a pas été béni, la moisson n'est pas venue. Ces monumens, qui pourraient être debout, ont été lâchement abandonnés. La foi charmante des jeunes années est morte au fond des ames, comme un feu sans aliment. Il n'y a plus de croyance, il n'y a plus d'idéal. Le talent, l'habileté, ne manquent pas : ils ont grandi au contraire, ils ont acquis des ressources inattendues; mais ce sont des ressources coupables, et l'œil sévère du maître voit sans peine ce que cette habileté de mauvais aloi a coûté à la sainteté de l'art, combien la pensée est méprisée par ces ouvriers sans pudeur, à quel indigne métier on a condamné la libre poésie chez le peuple le plus héroïque et le plus désintéressé qui fût jamais! Voilà ce que verrait le vieil artiste, et comment s'étonner si sa main effaçait sur son journal les lignes pleines d'espérance, les prédictions enthousiastes que nous lui inspirions hier? Nous-mêmes, faut-il désespérer? Non; je ne pense pas que le mal soit incurable : il y a encore trop de séve dans l'esprit de ce temps; mais, si nous voulons guérir, il ne faut pas nous dissimuler nos misères. Osons nous examiner courageusement, sondons nos reins, et, sans nous préoccuper des cris du malade, mettons le fer et le feu dans la blessure.

Les maux dont nous souffrons sont nombreux. Pour les signaler tous et ne point s'égarer dans cette description compliquée du fléau, je dénonce tout d'abord les deux vices souverains qui contiennent tous les autres, l'infatuation et l'absence d'idées. Si l'on veut bien examiner at-

tentivement notre situation littéraire, on verra que tout le mal vient de ces deux causes. Ce sont là les deux sources empoisonnées qui portent la destruction dans les plaines les plus riches et corrompent les meilleures semences. Oui, nous sommes infatués de nous-mêmes. Cette littérature, qui avait débuté avec enthousiasme, s'est arrêtée tout à coup dès le commencement de sa tâche, et elle s'est adorée avec une confiance inouie. Ne lui donnez pas un conseil, un avertissement : elle règne, elle est irresponsable, et la critique est un crime de lèse-majesté. Comment, en effet, pourrait-elle accepter la discussion, cette parvenue superbe, qui regarde de si haut la philosophie et la politique, et qui veut bien proposer à l'état sa collaboration? On serait bien venu à la reprendre humblement sur quelque point décisif, quand elle parle chaque jour de son trône et de sa liste civile! En même temps, voyez quelle absence de pensée, quelle stérilité maladive! Les écrivains qui représentent de la façon la plus bruyante cet orgueil puéril sont ceux-là même qui se passent le plus volontiers d'une idée, et qui ont introduit dans nos lettres une plaie inconnue à la France, la manie d'écrire sans but, sans principe, sans qu'un sentiment vigoureux conduise et sanctifie la plume. Encore une fois, tout le mal a été produit par ces deux causes funestes. Songez à cette infatuation du siècle, songez à cette indifférence en matière d'idées, et nos misères, si confuses, si mélangées, s'expliquent tout à coup avec une évidence manifeste. Aidé de cette lumière, je n'ai qu'à raconter ce qui se passe autour de nous, et je tracerai sans le vouloir un tableau complet où nos vices littéraires s'enchaîneront les uns aux autres dans une gradation menaçante.

Il y a une idée bien naturelle à ce temps-ci, et qui devait être proclamée de nos jours avec un sincère enthousiasme : c'est celle de l'influence des lettres et de leur action extraordinaire sur les choses du monde. Héritiers du XVIIIe siècle, témoins de ces grands changemens politiques, de ces révolutions immenses décrétées et accomplies par l'esprit de l'homme, nous avons dû comprendre plus vivement que nos pères la puissance irrésistible de la pensée. C'est là, en effet, un de nos dogmes, et jamais ce principe n'a été plus évidemment démontré, jamais on ne l'a célébré avec plus de confiance et d'ardeur. L'orateur romain disait : « O philosophie, maîtresse des affaires humaines! » Nous devions dire les mêmes paroles avec bien plus d'assurance, et en y attachant un sens tout autrement sérieux, nous, fils de Descartes, fils de Voltaire et de 89. Personne n'y a manqué. Philosophes, historiens, publicistes, tous les penseurs enfin ont célébré cette autorité des idées, et il n'est pas de vérité mieux accréditée aujourd'hui. Vérité glorieuse! Avouez cependant qu'elle nous a été fatale. Ce qui se disait ainsi de quelques époques privilégiées, nos poètes et nos romanciers se l'appliquèrent bientôt à eux-mêmes avec une candeur merveil-

leuse. Puisque les grands écrivains des temps écoulés avaient exercé une influence si décisive sur les destinées politiques du pays, comment ne seraient-ils pas à leur tour les guides lumineux des générations nouvelles, les précurseurs des bienfaits de l'avenir? N'avaient-ils pas, d'ailleurs, un précieux avantage sur leurs aînés? Descartes, Molière, Voltaire, Montesquieu, n'ont jamais soupçonné les résultats que produiraient peu à peu leurs écrits; sur ce point, certainement, ils s'ignoraient eux-mêmes. Imaginez un homme qui, éclairé par l'expérience des derniers siècles, connaisse désormais la vertu invincible d'un livre bien fait, l'action inévitable de la littérature; révélez au combattant la portée infinie de son arme : quelle puissance! quelle autorité! de quel ministère le voilà investi!

Il faut que ce raisonnement soit spécieux et ces tentations bien grandes pour troubler tant d'esprits que l'on croyait plus forts. Le temps n'est pas loin, vous vous en souvenez, où le poète, cette chose légère, est devenu tout à coup un personnage solennel. On a vu les artistes les plus épris de la beauté extérieure, les plus indifférens à l'ame et aux idées, se composer subitement une sublime attitude de penseur mystérieux et souverain. Prêtre, législateur, homme d'état, le poète réunissait en lui toutes les puissances de l'esprit; il était la raison première et dernière, il était l'hiérophante suprême. Celui-ci, qui triomphait surtout par les éclats d'une imagination prodigue, qui donnait à la langue la splendeur des toiles vénitiennes et la solidité du marbre, ce maître de la forme et de la couleur, s'est persuadé un jour qu'il remplissait un sacerdoce providentiel, et, au moment où il éblouissait ses lecteurs par les jeux de sa palette étincelante, il a cru qu'il les nourrissait de sa pensée. On ferait un recueil singulièrement curieux de toutes les strophes sonores, de toutes les interpellations adressées au poète, à cet être supérieur, divin, irresponsable, médiateur entre la Divinité et l'homme, et qui transmet au monde, comme le demiurge des Alexandrins, la lumière qu'il a puisée au ciel.

Cette confiance à la fois emphatique et naïve a dû révolter bien des esprits. Toutefois, je viens de le dire, elle était la conséquence d'une idée bien naturelle à notre époque; on pouvait l'excuser tout en souriant, on pouvait même espérer que ce travers ne serait pas inutile à nos mœurs, si les écrivains, guéris de l'exagération, n'en conservaient que la foi dans la pensée, avec un sentiment vrai de l'excellence et de l'autorité des lettres. Il n'était pas impossible qu'il y eût là le principe d'une salutaire émulation. Seulement il fallait, avec les droits et la puissance de l'écrivain, connaître aussi ses devoirs; il fallait se dire que cette influence n'appartient pas au premier venu; qu'il ne suffit point d'écrire une bonne page ou de déployer habilement les strophes d'une ode pour être investi du sacerdoce; que la puissance est aux idées, aux

convictions fortes, aux principes qui animent toute une vie, et qu'enfin, puisque cette influence des lettres est si grande, elle mérite bien qu'on l'achète par d'énergiques efforts et de douloureux sacrifices. Hélas! ce fut tout le contraire qui arriva. Au lieu d'enfanter l'émulation, au lieu d'encourager les efforts patiens, cette foi des écrivains dans leur importance sociale sembla leur donner des priviléges inouis et des dispenses miraculeuses : ils crurent de la meilleure foi du monde qu'ils pouvaient se passer du travail. Ce que l'étude seule peut donner, ce que la réflexion opiniâtre peut seule acquérir, ils s'imaginèrent que leur instinct sublime le possédait sans lutte. S'attribuer une mission supérieure et se croire dispensé du travail, faire d'ambitieuses préfaces pour des livres qui n'existaient pas, s'asseoir sur le trépied prophétique et balbutier des lieux communs puérils, cela devint bientôt une maladie contagieuse. Qui ne se rappelle avec quels pompeux enfantillages les hommes d'imagination réclamaient leur place à côté des hommes d'état? Double faute, qui révélait à la fois et un insatiable orgueil et un profond oubli de leur dignité vraie : ces ambitieux esprits reniaient ainsi les lettres au moment même où ils semblaient écrire pour elles de si hautaines apologies. Les avertissemens ne leur avaient cependant pas manqué, et, puisqu'il faut citer des noms propres, je prendrai mes exemples parmi les maîtres. On n'a pas oublié le jour où M. Victor Hugo entrait à l'Académie, ni cette brillante séance, ni ce discours éloquent et splendide, où le poète, expliquant sa généalogie, citait les plus grands noms de l'histoire, et invoquait sans façon le vainqueur de Marengo et d'Austerlitz. On se rappelle aussi avec quelle sévérité courtoise, avec quelle fermeté ingénieuse et polie, il lui fut répondu que ses ancêtres étaient ailleurs. Cette curieuse scène, si originale et si piquante, doit rester, ce me semble, comme un symbole, comme une fidèle image de la transformation qui s'opérait alors dans le monde littéraire. L'illustre poète ne faisait que subir, à son insu, les effets de la situation des esprits; il cédait, sans le vouloir, aux dangers que je signalais tout à l'heure. Ne fallait-il pas que ces prétentions hautaines fussent déjà un mal très répandu pour que le maître le plus fêté de la nouvelle école fût conduit à déplacer d'une manière si étrange ses origines littéraires et sa parenté intellectuelle?

Que vont devenir cependant, si ce vent-là souffle trop fort, tant d'imaginations légères, tant d'esprits éclatans, charmans, passionnés, mais à qui manquent la provision et la sauvegarde du voyage, je veux dire un principe à défendre, un idéal à poursuivre? Ils avaient besoin d'une direction sévère, et voilà qu'avant de commencer leur tâche, ils s'enivrent d'eux-mêmes! Ils étaient pleins de feu et d'enthousiasme, ils parlaient de l'art et de la poésie comme des lévites parlent de leur dieu, et déjà, entraînés par des influences funestes, ils méconnaissent cet

idéal, ils y renoncent; bientôt ils l'échangeront ou voudront l'échanger contre une position matérielle, tant leur foi est indécise, tant leur religion est vague et mal assurée! Une autre cause va les exciter encore à oublier les projets de leur jeunesse, à renier peu à peu le culte désintéressé de la poésie : c'est la rapide fortune des hommes qui les ont immédiatement précédés. Au moment dont je parle, cette génération née avec le siècle, cette élite distinguée et sensée, venait d'être admirablement servie par les circonstances. Si elle avait préparé la victoire de 1830, elle en avait largement profité; elle était maîtresse du pouvoir et en gardait les avenues. On voit combien d'excitations pernicieuses pressaient, harcelaient de tous côtés les imaginations avides; il y avait dans l'air des vapeurs malsaines et dissolvantes. Quand de telles convoitises s'enflamment, n'espérez plus que l'amour de l'art calmera ces âcres irritations. Le mal ira toujours croissant, et des premiers caprices de l'ivresse on descendra aux excès honteux.

Ce furent d'abord des ridicules plutôt que des vices. Le moindre mal qui puisse arriver aux intelligences, quand ces faux espoirs les aveuglent, c'est l'impatience de leur situation, c'est le désir inquiet de changer de place et de costume. Il se fit alors des transformations inouies, et ceux qui avaient conservé un sens plus calme assistèrent à un spectacle d'une incomparable gaieté. Qu'un romancier se prétende homme d'état, qu'un artiste se fasse pédant, que le pédant attribue à une strophe, à un tour de phrase, à une interjection, je ne sais quelle importance politique, ces travers ont pu se rencontrer bien des fois. Voltaire en a ri, si je ne me trompe, et je crois que Clitandre s'est exprimé là-dessus avec une sincérité assez rude dans le salon des femmes savantes; mais, certainement, Clitandre n'a rien vu : il n'a pas vu ces ambitions chez des hommes d'un mérite incontestable; il n'a pas vu tous les rangs confondus, tous les costumes échangés, et le carnaval de Venise introduit avec le plus grand sérieux du monde dans une société où les talens secondaires sont plus nombreux que jamais. Ce ne sont plus des gredins, ce n'est ni Trissotin, ni Rasius, ni Baldus, qui aspirent aujourd'hui à l'influence sociale; il y a dans ce pêle-mêle de médiocrités et de vanités trop d'écrivains auxquels un meilleur rôle semblait promis. Voilà précisément ce qui donne à ce travers un aspect nouveau, et c'est ce contraste qui est si profondément, si tristement comique. Un de nos amis avait tenté de peindre cette risible et effrayante cohue, et cette comédie bouffonne qu'il avait commencé d'écrire, il l'intitulait : *Chacun hors de sa place.* Ce titre était heureusement choisi. N'est-ce pas le résumé le plus net de ce que nous sommes? Chacun hors de sa place, chacun à côté de sa voie, les rangs bouleversés, les prétentions qui se croisent, et l'infatuation universelle qui va *crescendo* comme une symphonie fantastique et folle, voilà bien, en effet, un

tableau où nous devions nous reconnaître. Que de vives silhouettes on eût pu entrevoir! que de portraits bien accentués! Et ces *maréchaux!* et ces *princes!* et ces *bouffons!* toute la cour, car on ne peut plus dire toute la république des lettres! Par malheur, tandis que l'auteur écrivait, tandis qu'il étudiait la maladie régnante, la contagion l'atteignit lui-même. C'était un esprit net, incisif, une intelligence éveillée, et, dans la vie, nous le croyions du moins, le plus étourdi des poètes. Quelle erreur! L'étourderie du poète cachait une haute vocation politique. Le peintre satirique, l'humoriste de la veille était devenu un solennel discoureur. Un succès l'attendait au théâtre; il avisa qu'il pouvait bien être un homme d'état : il voulait un siége au palais Bourbon, il courut après un fauteuil à l'Académie, autre chemin du parlement; mais dans ces courses multipliées la comédie tomba de sa poche : le modeste observateur des travers de son temps avait fait place à un des personnages de sa pièce. La comédie n'en reste pas moins à faire, le sujet en est riche, comme on voit; le spirituel écrivain nous la doit, et, revenu à sa place, il faut espérer qu'il ne se rappellera cette déviation d'un moment que pour en tirer un épisode et un caractère qui ajouteront à la gaieté du tableau.

Voilà des ridicules assez graves; on est disposé cependant à l'indulgence quand on a vu bien pis, et c'est le cas où nous sommes. Infatuation naïve, dites-vous; innocens travers! prétentions inoffensives et qu'on punit en souriant! Eh bien! non, détrompez-vous : cela n'est pas aussi inoffensif et aussi plaisant que vous pensez. Ce ridicule que vous excusez trop aisément est un des degrés par où l'on descend aux excès qui ne font plus sourire. Une fois qu'on est sorti de la droite route, les fautes succèdent aux fautes, et, sur ces pentes rapides, le mal va vite. On a commencé par se faire de l'art une idée très haute, mais vague et fausse; ensuite on lui a demandé le succès immédiat, l'autorité, une position influente; demain on lui demandera de l'or. Infatuation, vanité, cupidité, telles sont les trois phases du mal. Voilà le chemin que nous avons fait, et c'est ainsi que nous sommes descendus de l'amour exalté de la poésie à l'industrie grossière. Vous êtes quelquefois étonné d'un si brusque changement, vous êtes surpris de voir les mêmes ames, après de si belles et si pures extases, quitter le ciel pour la rue, ouvrir boutique et solliciter les chalands? La cause de ces chutes honteuses vous est maintenant connue. Quand les hommes qui, il y a dix ans, vantaient en des paroles enthousiastes la sainteté de la Muse, se sont mis à trafiquer de l'imagination, long-temps nous avons refusé d'y croire, nous ne pouvions admettre une indignité si grande, nous ne voulions pas effacer de la liste des poètes ces noms que nous avions aimés. Aujourd'hui que l'évidence a dissipé tous les doutes, il faut reconnaître que rien dans ce triste résultat n'eût dû nous surprendre,

que cette conséquence était obligée, fatale, et qu'un moraliste exercé en eût pu prédire le jour et l'heure, comme le médecin décrit d'avance l'inévitable développement d'une maladie sans remède.

Certes, on n'eût point osé, dans un autre temps que le nôtre, discuter seulement une pareille situation; on n'eût pas trouvé de paroles assez discrètes, d'images assez voilées, pour avertir les coupables sans initier le public à ces lamentables erreurs. Je ne nie point qu'il ait existé, à d'autres époques, des hommes prêts à trafiquer de l'esprit; c'était du moins dans les plus obscures ténèbres, dans les plus noirs bas-fonds du monde littéraire. Cela a pu se rencontrer au XVIIIe siècle, à la suite de cette grande armée qui assiégeait l'ancienne société et qui la renversa. Toute expédition conquérante entraîne avec elle des soldats de fortune et des aventuriers; mais quelle différence! et comment ignorer que ces misères ne s'étalaient qu'aux derniers étages? Ceux qui se livraient ainsi, ceux qui prenaient la plume, non pour le service d'une idée, non pour obéir aux ordres de l'imagination ou pour satisfaire leur amour des lettres, mais dans un vil intérêt et sollicités par l'appât grossier du lucre, ceux-là, s'il y en a eu, devaient être bien honteux de leur trahison, car ils la cachaient avec soin! La critique était dispensée du plus pénible de ses devoirs; elle n'avait point à dénoncer des erreurs qu'il est impossible de châtier sans toucher à l'homme même. Eh bien! on peut le faire aujourd'hui sans scrupules, tant la situation est nouvelle, inouie, monstrueuse! tant le mal est public! tant la corruption est insolente et hautaine! Non, ce n'est plus ici un vice qui a honte de soi et qui se blottit dans les ténèbres; bien au contraire, la corruption est toute fière d'elle-même, elle s'étale, elle s'affiche avec un épouvantable cynisme. On ne cherche plus à cacher que l'appât du gain est le grand mobile, l'inspiration féconde, et que, sans ce grossier salaire, la plupart des romans publiés depuis dix années n'existeraient pas. Pour qui la vénalité de certaines plumes célèbres est-elle encore un mystère? Tout cela se passe au grand jour, au grand soleil. Il y a, à toute heure, marché ouvert; on y vend l'intelligence humaine, la parole humaine, la plus chère, la plus intime partie de nous-mêmes, ce qu'il y a de plus sacré sous les cieux. Qui n'a pas vu la poésie colportée aux enchères publiques, et l'imagination tarifée comme un objet de négoce? Qui ne les a entendus, ces fiers *maréchaux,* ces sublimes *princes* des lettres, raconter eux-mêmes leurs procédés, ouvrir leurs livres de commerce, et jeter ces tristes détails à la face des badauds qui s'en amusent? Quel mépris pour ce siècle, quelle injure à ce noble pays de France, quand ils viennent, parlant le langage des courtiers, exposer, avec une emphase sans nom ou une naïveté plus incompréhensible encore, la manière dont se pratiquent ces honorables transactions! Soyez sûr que ces glorieux producteurs n'oublient pas de compter les lignes; une ligne, un mot, tout cela est coté, tarifé;

ils savent la valeur d'une interjection, et combien rapporte une lettre. Qu'est-ce qu'une pensée pour eux? Une matière banale, qui peut s'étendre, s'allonger, se dévider, comme la soie ou la laine, et fournir une somme ronde. Pensée, messagère de l'infini, toi par qui nous triomphons de la matière, voilà comme ils traiteraient, si tu ne t'éloignais d'eux, les rayons sacrés dont tu illumines le front de l'homme! Je cherche aux plus mauvaises époques de l'histoire littéraire, j'interroge les sociétés les plus corrompues, et je ne trouve rien qui se puisse comparer à de tels sacriléges. Diderot a peint dans *le Neveu de Rameau* les hontes secrètes de la littérature de son temps, Voltaire a poussé souvent des cris de douleur en pensant aux indignités qui déshonoraient les lettres et à cette cohue d'écrivains sans mission que la faim poussait au mal; mais, encore une fois, cela ne sortait pas des ténèbres inférieures. Je rencontre pourtant chez un critique du XVIIe siècle cette page bizarre, dont quelques traits s'appliquent avec une précision rigoureuse à nos misères présentes. Regardez attentivement ce portrait de La Bruyère : « Ascagne est statuaire, Hégion fondeur, Eschine foulon, et Cydias bel esprit; c'est sa profession. Il a une enseigne, un atelier, des ouvrages de commande et des compagnons qui travaillent sous lui : il ne vous saurait rendre de plus d'un mois les stances qu'il vous a promises, s'il ne manque de parole à Dosithée, qui l'a engagé à faire une élégie : une idylle est sur le métier; c'est pour Crantor, qui le presse, et qui lui laisse espérer un riche salaire. Prose, vers, que voulez-vous?... entrez dans mon magasin, il y a à choisir. » Vous retrouvez bien ici quelques traits de nos grands hommes; mais aussi que de différences! Ce Cydias, ce bel esprit, c'est un innocent faiseur de stances et d'idylles. Il a un atelier, je le veux bien, il a des compagnons, et Crantor lui donne un riche salaire : voyez pourtant combien il est modeste en ses prétentions! Un mois pour une élégie! Chez nous, il ne s'agit pas de ces petites choses, de ces bagatelles mondaines écrites pour des ruelles et fournies innocemment comme des dragées ou des pastilles. Ce qui est en question, ce qui est en péril, c'est la littérature même dans son développement le plus élevé, c'est l'imagination et la poésie dans leurs œuvres les plus sérieuses. Crantor n'est plus un grand seigneur vaniteux ou un financier ridicule qui commande et paie des sonnets à un bel esprit de profession; Crantor est un spéculateur qui afferme les écrivains célèbres. Oui, il les afferme, et faut-il ajouter pourquoi? Pour faire de ces écrivains ainsi achetés des appâts, des enseignes pour le public glouton!

Répétons-le toutefois, quand de telles misères se produisent ouvertement, ce n'est jamais la faute d'un seul homme. N'accusons ni celui-ci, ni celui-là; presque personne n'est tout-à-fait innocent. Il s'en faut bien par exemple, nous le répétons, que la critique ait toujours rempli

son devoir. Soit mobilité d'esprit, soit dédain, soit découragement, elle a paru souvent abandonner son poste au moment du péril. Les juges les plus autorisés, ceux dont les décisions pouvaient le mieux agir sur la pensée publique, ont manqué à ce qu'on attendait de leurs conseils. M. Sainte-Beuve avait compris excellemment quelle surveillance continuelle était nécessaire aux lettres de ce temps-ci; plus d'une fois, au milieu du mouvement qui nous emporte, il s'était arrêté pour reconnaître le terrain, il examinait la situation, il interrogeait le présent et l'avenir. Pendant quelques années, nul n'a été plus attentif à rallier les troupes qui se dispersaient, et, aux premiers scandales de la littérature industrielle, c'est lui qui a poussé le cri d'alarme. Cette magistrature était considérable, et M. Sainte-Beuve pouvait la remplir de plus en plus avec une sagacité supérieure et une expérience consommée. La situation est-elle donc tellement désespérée, qu'il ne reste aux ames délicates qu'à chercher dans les grandeurs du passé l'oubli des misères actuelles? On peut adresser cette question respectueuse à l'écrivain sincère qui connaît si bien les détours secrets de l'analyse morale, et qui toujours a travaillé passionnément à la recherche du vrai. En présence des tristes déviations de notre littérature, M. Gustave Planche n'avait-il pas, lui aussi, des fonctions élevées à remplir? M. Planche était sévère autrefois, il n'était pas indifférent. Cette sévérité même, je l'ai déjà dit, attestait l'exigence du critique; c'était un rude appel aux artistes. Quand l'industrie envahit les lettres, M. Planche pensa sans doute qu'il n'avait plus rien à faire. Comme il s'était attaché au service de l'art avec une mâle franchise, comme son but avait toujours été de montrer aux inventeurs l'idéal de la poésie nouvelle et de préparer à l'imagination d'éclatantes victoires, le jour où les artistes cédèrent la place aux improvisateurs, il se tut. Fallait-il pourtant renoncer si vite au succès? Dans les crises littéraires comme sur les champs de bataille, le devoir change avec les incidens de la lutte. Il faut plus d'une fois modifier son plan, et se porter ici ou là avec des forces et des armes différentes, selon les nécessités du combat. M. Planche a laissé dans sa vie une lacune regrettable; aujourd'hui encore, il aurait une belle place à garder et surtout à agrandir. Quand l'Allemagne accomplit au dernier siècle sa révolution littéraire, le vigoureux critique qui en défendait les principes, Lessing, ne s'est pas lassé un instant; il s'est renouvelé sans cesse pour les besoins de la stratégie, de tous les côtés il a fait face aux périls. Les devoirs de la critique sont difficiles, je le sais, et l'infatuation dont je viens de préciser les caractères les a rendus plus douloureux que jamais. L'orgueil de l'esprit (où le sait-on mieux que dans cette *Revue* même?) a souvent rompu les liens qui paraissaient les mieux assurés, car l'amitié qui est à la fois douce et austère devait être bientôt un joug intolérable aux intelligences gâtées par l'adulation. Un conseil, une

contradiction, étaient des motifs de rupture. C'est un grand tort, aux yeux de certains écrivains, que de pousser plus loin qu'eux-mêmes le respect de leur talent. Cependant, pour quiconque aspire à maintenir par la critique ou par une direction vigilante les vraies traditions littéraires, n'est-ce pas aussi un devoir d'accepter courageusement ces nécessités de la lutte? On perdrait la dignité des lettres en cédant à d'insoutenables prétentions; on la sauve en défendant les écrivains contre eux-mêmes, en s'efforçant de ramener tour à tour, par l'exemple et par le précepte, les vrais artistes au culte des nobles principes qu'ils ont autrefois défendus.

III.

L'infatuation est un mal immense; il y en a un autre plus grand encore, l'absence d'idées. D'ailleurs, tout cela se tient. Une littérature légère, frivole, que n'anime aucune croyance profonde, doit nécessairement périr par les folies de l'orgueil. Quel écrivain a été plus infatué de sa personne que M. de Scudéry, *gouverneur de Notre-Dame-de-la-Garde et capitaine d'un vaisseau du roi*? L'époque des matamores en littérature, le règne des capitans et des tranche-montagnes, c'est précisément la seule période de notre histoire où les lettres aient tout à coup cessé d'avoir un but, une portée sérieuse, où elles aient renoncé à gouverner les ames. Quand l'écrivain est guidé par une foi, quand il croit à un principe et veut le faire triompher, est-il possible que l'intelligence cède, comme une feuille légère, à ce vent qui gonfle en un instant les cervelles vides? Une idée, une foi, ce n'est pas seulement le but vers lequel on marche, la lumière qui éclaire les mers orageuses, la boussole qui marque le chemin; c'est aussi le lest qui maintient le vaisseau dans sa belle attitude. Avec ce secours, le navire ne perdra jamais son élégance et sa noblesse au milieu des traversées périlleuses. Ne dites pas que l'opinion contraire est plus conforme à la vérité, que les idées conduisent précisément au même péril, qu'elles peuvent enfanter l'orgueil et donner le délire : ce n'est là qu'une apparence. Il est permis à un siècle d'avoir une confiance exaltée dans ses propres forces. Le mal, c'est l'orgueil personnel, c'est la prétention qui s'attribue un rôle supérieur et rapporte tout à soi; or, ce ridicule n'est fréquent que là où la pensée est absente. Alors en effet, comme il n'y a pas pour l'écrivain un idéal qui le gouverne, à qui il doive son inspiration, dont il se reconnaisse l'humble interprète, n'est-il pas trop certain que chaque homme de talent voudra prendre la place de ce guide souverain, et que le *moi* se substituera à tous les principes? Au contraire, si une époque obéit à d'énergiques croyances, les plus hautains resteront à leur rang, et nul ne songera à usurper l'influence qui appartient à une société tout entière. Le

XVIIIe siècle a eu dans sa mission une confiance singulièrement hardie; il s'est proclamé le siècle des lumières : qui oserait l'en blâmer, si cette foi a renouvelé le monde? Eh bien! dans ces années d'exaltation fervente, les écrivains les plus orgueilleux ont-ils jamais oublié d'emprunter leurs forces aux croyances qu'ils défendaient? Ont-ils substitué à ce grand idéal qui les soutenait tous leurs vanités, si vives pourtant, et leurs mesquines ambitions personnelles? Voltaire, Rousseau, Diderot, en leurs plus mauvais jours, se sont-ils attribué une puissance qui ne fût pas celle de leur époque même? Je ne le crois pas. On n'avait pas encore imaginé qu'un écrivain digne de ce nom pût se dispenser d'écrire avec son ame; les idées étaient maîtresses, et l'on était grand ou petit, selon qu'on les servait avec plus ou moins de talent et de bonne volonté. Il faut être fier de son temps, et, depuis trois siècles, l'humanité émancipée est si grande, le travail des esprits est si rapide, il y a tant de compensation aux misères dont on se plaint, que c'est toujours un devoir, même aux heures de crise, de sentir en soi cette légitime et reconnaissante fierté. Il faut être fier de son temps et modeste pour soi; il faut participer à la vie générale, et échapper par là à cette adoration de soi-même qui a perdu tant d'honnêtes gens. Quand les écrivains d'aujourd'hui célèbrent la grandeur du temps où nous vivons, ils sont dans le vrai; ils s'égarent, quand ils oublient de se demander quelle est cette grandeur et comment ils la peuvent servir. Vos belles paroles ne sont que de vides déclamations et non une foi positive. Comment aimeriez-vous les idées de votre époque, ne les connaissant même pas? Vous n'aimez que votre personne; l'esprit de ce siècle s'est retiré de vous.

Certes on ne veut pas méconnaître ici l'indépendance de l'art. L'imagination est souveraine, et, quand elle s'enrôle sous les drapeaux d'un système philosophique ou d'une théorie sociale, ce n'est pas une mésalliance, c'est une abdication. La critique qui demande à la poésie le sacrifice de sa liberté n'est pas une critique sérieuse. Pourtant il faut s'entendre, il faut savoir ce que signifient exactement ces formules si retentissantes : l'indépendance de l'art, la liberté de l'inspiration poétique. Une parole vraie, mal interprétée, peut devenir une immense hérésie. L'art est libre; la poésie, si elle se met au service d'un système, ne doit pas subir des conditions qui la détourneraient de son propre idéal; en d'autres termes, l'art a un but, et ce but, c'est la beauté. Mais quel est, je vous prie, le véritable élément de la beauté poétique? Ce n'est assurément ni la reproduction de la réalité vulgaire, ni la forme ou la couleur qui amusent les yeux. Tout cela sans doute a une valeur; ce sont des moyens dont il faut tenir compte; ce n'est point l'élément essentiel de la beauté. Cet élément, vous ne le trouverez pas davantage dans les singularités qui étonnent l'esprit, ou dans les émotions qui agitent les sens. Le principe fondamental du beau, c'est la

pensée, c'est la peinture des sentimens, l'analyse des passions, c'est la vie morale, entrevue par le regard puissant de l'artiste et revêtue d'une forme idéale, d'une forme lumineuse, qu'adorera la foule éblouie. Or, bien que le domaine de la pensée soit universel, bien que les passions appartiennent à tous les âges et à tous les pays, elles ont cependant toujours un caractère particulier, celui de leur temps. Vous avez beau vous arracher obstinément aux soucis du siècle où vous êtes né, vous les retrouverez tout à coup, si vous voulez reproduire dans votre œuvre une figure empruntée à la vie humaine. Le poète qui a peur des idées doit renoncer à son art; il doit supprimer l'unique et éternel aliment de la poésie, le cœur de l'homme; sans cela, je le lui prédis, mille questions importunes l'assiégeront sans cesse. Au contraire, quiconque étudie une seule ame étudiera son temps; les idées de son siècle, sans que l'artiste y prétende, sans fausse prétention dogmatique, animeront ses écrits, et il y aura dans ses œuvres les plus désintéressées un caractère distinct qui en marquera l'origine et la date. Sophocle ou Shakespeare, Racine ou Lope de Véga, Molière ou Goethe, tous les maîtres qui ont reproduit sérieusement la nature humaine, confirment cette loi par d'immortels exemples. Ne vous retranchez donc pas derrière ces grands mots que vous comprenez peu, l'indépendance de l'art, la souveraineté de l'imagination : l'art est libre, c'est-à-dire que son but est l'invention de la beauté et qu'on ne peut exiger de lui une prédication dogmatique; mais il n'est pas libre de renoncer à l'étude de l'ame, à la peinture du monde intérieur, il n'est pas libre de s'isoler de son temps et d'échapper aux idées.

Il y aurait bien un procédé infaillible pour donner à l'art ces dispenses si favorables à la timidité de l'esprit et à l'indigence du cœur : ce serait de le transporter loin du domaine magnifique dont je parlais il y a un instant. Si vous parvenez à lui interdire ces régions de la pensée où les maîtres ont puisé tant de trésors, si vous l'accoutumez à un tel exil, si la Muse consent à n'aimer que le monde visible, à n'interroger que la matière, à ne peindre que le corps et non l'ame, à ne faire enfin qu'une œuvre vide, oui, alors, je le veux bien, vous serez en repos, vous serez dispensé des idées, et, puisque c'est là votre but, vous pourrez vous vanter de n'appartenir désormais à aucun temps et à aucun pays. C'est ce qu'ont fait long-temps la plupart de nos poètes, c'est par cette voie qu'ils nous ont conduits où nous sommes, et quand la critique formulait ici, il y a dix ans, ce grave reproche, quand elle dénonçait chaque jour les funestes tendances de la poésie matérialiste, ne signalait-elle pas la cause première, la première origine de toutes les erreurs dont nous sommes aujourd'hui témoins? Il est facile de voir en ce moment si c'était là un parti pris et une malveillance chagrine.

On va me répondre que cette insouciance des idées n'existe plus, qu'à

l'époque où on la blâmait si fort, elle était, en effet, le mal le plus pressant, mais que les choses sont bien changées, et que poètes et romanciers, au contraire, se sont partagé les systèmes et les théories pour les prêcher à tous les coins du monde. L'objection ne m'embarrasse guère, et c'est précisément là que je voulais en venir; car si quelque chose prouve l'absence d'idées dans notre littérature, s'il y a un symptôme évident qui mette à nu l'indifférence des écrivains à la mode, leur dédain de la pensée, et même, osons le dire, le mépris et la haine qu'ils professent pour elle, c'est assurément le brusque changement qui s'est opéré tout à coup dans leur conduite. Ce changement subit, ces évolutions rapides, accomplies avec une merveilleuse prestesse, n'avaient rien de très surprenant, après tout, pour les esprits qui ne sont pas dupes. Cet imprévu était inévitable, et il ne s'est rien passé qui ne fût la conséquence nécessaire des erreurs de la veille. Qu'est-il arrivé en effet? C'était le moment où des joueurs habiles venaient d'engager une partie singulière avec la pensée publique, et bouleversaient déjà, avec une audace que l'histoire jugera, les mœurs politiques et la constitution de la presse. Pour réussir dans leur entreprise, ils avaient besoin d'occuper la foule aux longs enivremens de la fiction; il leur fallait des romanciers toujours prêts, des plumes obéissantes et fécondes, des écrivains surtout qu'une indifférence complète laissât libres de suivre en toutes ses fluctuations le caprice de la foule, et de servir la mode, de la devancer même, à toute heure, à tout instant, comme fait un magasin richement approvisionné. Figurez-vous Voltaire, Diderot, Rousseau, ces puissans défenseurs d'une cause sainte, ces cœurs ardens qui battent pour une idée, figurez-vous-les, je vous prie, en face d'un spéculateur qui voudrait affermer leurs noms et leurs écrits! Tâchez de vous représenter les financiers, les intendans, les fermiers-généraux du XVIIIe siècle, qui viennent enrégimenter l'auteur du *Pauvre Diable*, l'auteur de la *Nouvelle Héloïse!* Est-il possible seulement d'y songer? Les Turcarets cependant auraient pu réaliser d'assez beaux bénéfices, et, sans parler des abonnés, sans parler des lecteurs de Voltaire qui ne se comptaient pas mesquinement par vingt mille, ils eussent rendu là, convenez-en, un immense service à cette monarchie qui croulait. Par malheur, cette savante tactique, il y a cent ans, était interdite aux plus habiles, et les financiers de Louis XV ne sont guère coupables de l'avoir négligée. Aujourd'hui c'est tout le contraire, et la grande découverte des agens supérieurs de l'industrie littéraire ne doit pas les rendre bien orgueilleux, puisqu'elle leur a été suggérée tout naturellement par l'état des choses et l'incurable indifférence des écrivains à la mode. Non, ces spéculateurs redoutés ne sont vraiment pas si terribles; je ne leur fais pas l'honneur d'imputer à leur adresse toutes les hontes auxquelles nous assistons. Nos romanciers faisaient fi de la pensée; ils écrivaient

pour occuper les oisifs, pour désennuyer les vieillards, pour amuser les enfans et les femmes; ils n'avaient jamais entendu l'appel impérieux de la Muse, de la Muse qui croit au vrai et se passionne pour le bien; ils n'avaient pas dans leur ame un foyer où puiser sans cesse, et au-dessus de leur tête une lumière, un idéal qui fût la règle et le but de leurs travaux. Voyant cela, les spéculateurs se présentèrent en foule, et le marché fut bientôt conclu.

Une fois ce contrat passé, il était inévitable que les écrivains affermés prissent des habitudes nouvelles. La situation se compliquait toute seule par la force même des choses. En vain ces habiles conteurs étaient-ils prêts à tout, en vain croyaient-ils que leur trésor ne s'épuiserait jamais: les tempéramens les plus robustes (il ne s'agit plus de la pensée) ne peuvent suffire à cette improvisation de toutes les heures, à ce travail de fourneaux en feu. On n'assimile pas impunément l'intelligence humaine, ou seulement ce qui en est l'ombre, aux machines rugissantes. Quand la verve se lassa, quand l'invention, si peu scrupuleuse pourtant, ne trouva plus la moindre feuille sèche, le plus léger fétu de paille pour allumer son triste feu de joie, il fallut bien se mettre en quête d'idées et aller frapper à la porte des systèmes et des théories. Voilà le secret de cette conversion miraculeuse, et comment les plus frivoles des improvisateurs quotidiens se sont avisés un beau jour de prêcher la réforme sociale. Singulière foi qui ressemble bien aux ruses de la famine! Vous croyez qu'ils sont touchés de la grace, que la puissances des idées les a subjugués enfin, qu'ils ont eu honte de leur dilettantisme banal, et qu'ils essaient de se rattacher, tant bien que mal, à la grande tradition française, laquelle n'a jamais pu se passer de la foi en la pensée; que diriez-vous si cette prétendue conversion n'était que le cri de détresse de leur imagination appauvrie, le dernier expédient de leur fantaisie aux abois?

Voyez en effet ce qu'a produit cette transformation subite! Ils se sont partagé les théories comme une terre de labour, comme un domaine généreux, où les contes et les romans allaient pousser ainsi que les vignes au soleil. Le partage s'est fait un peu au hasard, il est vrai, et ils écriraient peut-être la meilleure page de leurs œuvres complètes, s'ils voulaient bien nous raconter l'instant qui a décidé de leur destinée; mais c'est un secret qui leur appartient. Celui-ci, homme du monde et de loisir, esprit élégant, dédaigneux, très bien informé des charmantes minuties de la vie aristocratique, blasé déjà et parvenu ainsi aux dernières limites de la perfection mondaine, s'approprie tout à coup les doctrines socialistes et les met en action. Il avait suivi jusque-là une voie toute différente; on a de lui, si j'ai bonne mémoire, d'assez violentes déclamations contre les impiétés du XVIIIe siècle, et n'avait-il pas essayé de réhabiliter Louis XV, ce bon roi, ce parfait gentilhomme,

tant il obéissait volontiers à la phraséologie des salons? Aujourd'hui c'est le socialisme qui l'inspire, et à ses études d'économie politique, de statistique industrielle, d'organisation, il emprunte des drames secrets, des révélations terribles, hideuses, qui ont réveillé un instant l'attention épuisée de ses lecteurs. Était-ce là seulement ce qu'il voulait? N'a-t-il cherché autre chose que des acteurs nouveaux pour ses romans devenus vides? A-t-il invoqué la protection des utopies philanthropiques pour exhiber plus facilement ces obscènes tableaux que la police dérobe aux yeux des passans? La pensée, la philosophie, si mauvaise qu'elle puisse être, n'est-ce pour lui qu'un moyen, un instrument, un magasin de costumes? Je voudrais ne pas le penser : il est possible, après tout, que ces vives imaginations finissent par croire sincèrement à des idées qui d'abord les séduisaient surtout par des motifs où la foi n'entrait pour rien; mais, cette concession faite, une objection plus sérieuse se présente. La critique a droit de demander à ces romanciers frivoles, devenus tout à coup des tribuns, s'ils ont bien songé aux conditions souveraines de leur art, s'ils ont réfléchi, comme ils le devaient, aux relations mutuelles de la philosophie et de la poésie, de la science et de l'imagination. Dans la première période de leur vie, ils écrivaient sans se soucier de la pensée; maintenant, enchaînés à un système, ils ont sacrifié la liberté de l'invention, ils prêchent, ils dogmatisent. Au lieu de cacher la leçon sous une fable animée, au lieu de créer des personnages vivans, passionnés, vraiment émus, ils font paraître et disparaître des silhouettes qui viennent, chacune à son tour, apporter une leçon de morale socialiste, une citation de Fourier. Hier, c'est le penseur que je regrettais; aujourd'hui, c'est l'artiste. Hier et aujourd'hui, je cherche vainement un poète.

Certes, on le voit, j'emploie tous mes soins à éviter les questions de personne; je sens qu'il ne m'appartient pas d'interroger les consciences, et je voudrais être persuadé que l'auteur des *Mystères de Paris* ne s'est pas attaché aux utopies qu'il défend comme à une ressource inespérée. Je fais pour cela mille efforts, et vraiment c'est avec la meilleure volonté du monde que je chasse de mon esprit tous ces vilains soupçons. Eh bien! non, je ne puis; cette question fatale me harcèle sans cesse. Suis-je libre d'y échapper? suis-je libre de ne pas voir que nos *maréchaux* s'établissent chacun dans une philosophie différente, comme un régiment affamé dans une grasse Lombardie, et qu'ils en tirent tout ce qu'ils peuvent? Ils sont campés, celui-ci au nord, celui-là au midi; ils défendent, chacun de son côté, des théories, je ne dis pas diverses, je dis hostiles et irréconciliables. Ne craignez pas cependant qu'ils tirent les uns sur les autres, qu'ils engagent une lutte, comme cela arriverait infailliblement entre des esprits convaincus. Non; la paix ne sera pas troublée dans notre société féodale. Si ces nobles *princes* s'étaient con-

certés par avance pour exploiter à loisir les doctrines qu'ils ont choisies, à coup sûr ils n'agiraient pas autrement. Le peintre des *Mystères de Paris* met en œuvre les théories socialistes; l'auteur de *Vautrin* se souvient tout à coup qu'il est philosophe, législateur, homme d'état, et, tandis que M. Sue écrit le roman du phalanstère, M. de Balzac emprunte à M. de Maistre ou à M. de Bonald les considérations supérieures qui peuvent seules expliquer *le Père Goriot* et les *Mémoires de deux jeunes Mariées*. Je ne demande pas qui l'on trompe ici, je demande qui l'on espère tromper et à qui s'adressent ces superbes bouffonneries. Personne n'est dupe cependant; ces idées dont vous prétendez vous couvrir, nul n'y croit; on y croirait, soyez-en sûrs, si elles inspiraient sincèrement un esprit loyal et fier. Aussi, voyez ce qui arrive : le lecteur avide d'émotions, le gros public qui va se désaltérer dans ces eaux troubles, passe tout naturellement d'un récit à l'autre; il abandonne le conteur démocratique ou soi-disant tel pour le romancier ultramontain; il va de l'utopie ardente du socialiste aux regrets du gentilhomme catholique, de Fourier à M. de Bonald, de M. Sue à M. de Balzac, sans s'apercevoir un instant qu'il a changé de terrain. Il a vraiment raison de ne pas s'en apercevoir, et bien lui prend de ne chercher dans ces contes que le conte même. Le public trahit ici ceux qui l'amusent, et, dans sa naïve gloutonnerie, il montre assez ce qu'est la philosophie de ces *hardis* penseurs. Ainsi s'explique l'incroyable indifférence des journaux de toute couleur, quand ils acceptent tous les romans possibles, et ceux-là même qui se prétendent inspirés par les doctrines les plus opposées à leur politique. Pourquoi s'en étonner? Ils savent que ces idées ne sont pas bien redoutables, n'étant pas soutenues par la foi qui illumine la plume et communique au langage une force invincible. Les journaux font comme le public; ils croient peut-être à la verve, à la vigueur mélodramatique de l'écrivain, ils ne croient pas à la sincérité, à la puissance du penseur.

Cette indifférence des journaux pour les *idées* de leurs conteurs ordinaires est un signe de dédain, qui m'a toujours paru la plus sanglante des punitions. Aussi, quand une ame sérieuse et convaincue (il y en a encore), quand un esprit ardent se fourvoie dans une telle assemblée, pense-t-on qu'il y puisse conserver son autorité tout entière? Ce serait vraiment un privilége inoui. Personne ne s'était jamais avisé de refuser à l'auteur de *Lélia* et de *Spiridion* une enthousiaste sincérité. On pouvait bien sans doute lui demander compte de cet enthousiasme, on pouvait discuter ses croyances, et il était permis de ne pas s'y associer; on pouvait aussi, dans l'intérêt de l'art, adresser à ses derniers romans des reproches considérables, et rappeler au conteur que l'union de la philosophie et de l'émotion dramatique est un des plus difficiles problèmes littéraires. Il ne suffit pas de dogmatiser pour

créer une œuvre belle; un prédicateur n'est pas un artiste. Voilà ce que la critique avait le droit de discuter avec George Sand, comme avec un éminent écrivain; mais, je le répète, elle n'avait ni le droit ni la pensée de contester la franchise de ses inspirations et l'ardente loyauté de son ame. Croit-on que l'éloquent romancier ait gardé aujourd'hui ce prestige qui le défendait hier? Pense-t-on qu'il n'ait pas nui par des fautes graves à l'intégrité de cette bonne réputation? Qu'il s'interroge lui-même sincèrement, sévèrement, après avoir relu quelques-unes de ces nobles *Lettres d'un Voyageur*, où éclate l'admirable franchise de la jeunesse; qu'il se fasse cette question, et qu'il y réponde. Pour nous, lorsque nous avons vu le nom de George Sand au bas d'un journal où ne l'appelaient ni les sympathies littéraires ni les sympathies politiques, qu'avons-nous dû penser? Quelle conclusion tirer de là? Était-ce simplement légèreté, condescendance trop facile? Était-ce désir d'une publicité plus considérable? Mais comment admettre une pareille défense chez un écrivain si populaire? Quelle excuse, quelle séduction invoquer? N'y en avait-il aucune, et faut-il revenir toujours à la plus vulgaire, à la plus affligeante des explications?

Tel est le service qui a été rendu aux idées. Non-seulement on les a dédaignées long-temps, on a cru pouvoir s'en passer, mais quand on y est revenu, quand on s'est adressé à elles, les écrivains frivoles les ont flétries par un emploi banal, les écrivains sérieux les ont discréditées en les jetant au hasard dans le gouffre sans cesse ouvert de la littérature marchande. L'art dégradé n'a plus servi, en un mot, qu'à énerver l'opinion. Dites-moi maintenant si ce brusque passage de la poésie indifférente à la poésie socialiste a été un progrès utile et une conversion heureuse! Je suppose que le trop facile dramaturge des *Trois Mousquetaires* devienne tout à coup, lui aussi, un romancier à grandes prétentions philosophiques; je suppose que son esprit fatigué, que sa verve devenue stérile (ô fatigue! ô stérilité trois fois bénie!) ait besoin d'un aliment, d'une matière féconde où il y ait largement à puiser; je suppose que, las de défigurer l'histoire, il veuille mettre en drames ou en romans une doctrine politique, religieuse, sociale, et que l'on trouve enfin dans ses contes cet élément nouveau, inattendu, une idée! je suppose, — excusez-moi, — je suppose cette transformation impossible: eh bien! faudra-t-il s'en réjouir beaucoup? faudra-t-il y voir un progrès? L'insouciant fournisseur de contes aura-t-il pris rang parmi les écrivains dont la patrie n'oubliera pas les noms? Hélas! vous venez de voir ce que l'on peut attendre de ces conversions et quel bien en résulte pour la pensée publique. Insouciance d'abord, puis haine et mépris des idées, voilà les caractères de notre littérature, au moment même où nous faisons un prodigieux abus de ces mots sacramentels: mission de l'art, sacerdoce de l'art, ouvriers de la pensée!

Un écrivain allemand a imaginé quelque part une belle scène : c'est le poète, c'est le penseur au fond de sa retraite. De cette laborieuse cellule sont sortis les enseignemens profonds, les idées sublimes, filles austères de son ame; mais le monde les a mal accueillies. Or, tout à coup elles reviennent, blessées, mourantes, et elles remplissent de lamentations suprêmes la maison désolée. Nous assistons alors aux doutes, aux regrets, au désespoir du poète. Pauvre et malheureux artiste! a-t-il bien rempli sa tâche? a-t-il donné à ces filles d'en haut, que Dieu lui confiait, l'immortelle beauté qui devait séduire les hommes? Si elles ont été repoussées partout, si elles n'ont trouvé nulle part un asile hospitalier, n'est-ce pas sa faute et son crime? Ainsi se déroule ce drame intérieur, ce combat sublime d'une pensée que possède un immense amour. Voilà une noble scène, une scène forte, émouvante, pleine d'une majesté religieuse. Hélas! ce n'est pas précisément à ces luttes de l'ame que nous sommes initiés aujourd'hui. Nous ne voyons pas entre les poètes et les idées ces solennels embrassemens. Quel conteur, quel romancier connaît ces voluptés saintes, ces enivremens de l'intelligence qui crée, et aussi ces angoisses terribles, ces augustes douleurs du père frappé dans ses enfans? Ce sont eux, au contraire, qui ont maltraité les filles célestes. Si la pensée semble vaincue, si elle est poursuivie jusque dans les régions où elle régnait toute seule, si elle y meurt misérablement, qui faut-il accuser? Ceux-là précisément qui s'attribuent si haut une influence sociale, ces frivoles conteurs qui amusent les oisifs et qui ont fait d'Athènes une Byzance énervée.

IV.

Ce que je viens de dire s'applique surtout au roman, puisque ce genre est décidément le plus fêté désormais, je veux dire le plus tourmenté par l'industrie, le plus ravagé par les passions mauvaises. En vain quelques maîtres discrets et charmans nous consolent-ils par des productions trop rares : cette forme heureuse, qui se prête si bien aux études les plus fines et aux plus pathétiques inventions est aujourd'hui, osons le dire, le vrai camp des barbares; c'est là que l'invasion est maîtresse. Cependant que devient le théâtre? Ici encore que nous sommes loin des hardis projets, des nobles espérances de la génération qui a inauguré notre siècle! Comme il est urgent d'interroger ce brillant programme, annoncé avec tant d'enthousiasme il y a bientôt trente ans, renié aujourd'hui par les maîtres et les disciples! On voulait, nous l'avons dit, renouveler les trois grandes formes de l'art; la poésie lyrique, le roman, le théâtre, devaient être régénérés par des créations originales. L'inspiration lyrique a été conquise, et il est fort heureux que les maîtres aient achevé leur tâche avant l'irruption violente de l'industrie. Le roman se développait

avec grace et grandeur, quand il a été surpris et bouleversé par cette soudaine attaque; s'il n'a pas donné la moitié des chefs-d'œuvre promis, c'est qu'un vent de mort a soufflé et que la végétation interrompue a été flétrie sur les jeunes branches. Mais au théâtre qu'avons-nous fait? Où sont les inspirations que le culte de Shakespeare devait féconder chez nos poètes? Faut-il rayer de notre programme les promesses de rénovation dramatique? Faut-il se résigner à voir mourir la plus haute forme de la poésie nationale, cette forme si belle, illustrée par tant de chefs-d'œuvre, et que des artistes sérieux pouvaient renouveler par une imagination plus libre et des créations plus vivantes?

C'est là surtout que l'état n'a pas fait le bien qu'il lui était permis d'accomplir; partout ailleurs son influence sur le mouvement des lettres ne pouvait être immédiate et directe. Ici, il avait le frein qui réprime les désordres, et il dépendait de lui que le champ de la spéculation ne s'agrandît pas. Venir en aide au théâtre, menacé et déjà compromis par les dévergondages du roman-feuilleton, ce n'était pas seulement se ménager une excellente position pour combattre la littérature marchande; c'était aussi pour l'état un moyen d'agir directement sur le travail littéraire, qui de mille côtés lui échappe. Pour atteindre ce but, pour sauver la forme la plus élevée de la poésie, il était nécessaire, je le sais, de braver résolûment des difficultés très grandes; la lutte était pénible, mais je m'assure que le succès pouvait être décisif.

Le mal que le roman-feuilleton a produit dans les lettres est incalculable. Toutes les branches sérieuses de l'art en ont souffert. Depuis que les écrivains ont trouvé dans la spéculation des complaisances, des excitations funestes, tout travail sévère, honorable, consciencieux, doit rebuter ces indolens épicuriens. De telles habitudes sont désastreuses : le mal perfidement inoculé corrompt bien vite les germes les plus heureux. Certes, il paraît impossible de convier aux rudes labeurs de l'art ceux que le facile travail de l'improvisation quotidienne comble de grossières faveurs; mais du moins, si le journal semblait décidément envahi par ces tristes influences, on trouvait au théâtre, nous le répétons, un terrain meilleur pour lutter contre l'esprit de spéculation. Le journal est le plus souvent une entreprise industrielle qui paie largement la popularité d'un conteur à la mode; que l'ouvrage soit bon ou mauvais, qu'il y ait succès ou non, l'écrivain ne court aucun risque. Le théâtre, au contraire, ne peut et ne doit offrir à l'écrivain qu'une rétribution éventuelle; l'auteur est rétribué par son succès, c'est-à-dire par lui-même, par son œuvre. Cette association du théâtre et du poète, si profitable à la dignité, ne l'est pas autant à la convoitise et aux mœurs nouvelles qui nous sont faites. Si cependant les théâtres se multipliant, la concurrence développe là aussi une activité factice; si de vulgaires procédés se substituent à la pratique sérieuse de l'art et de grossiers

divertissemens aux fêtes de l'esprit, les rapports du poète et du théâtre se trouveront changés comme ceux de l'écrivain et de l'éditeur. Des deux côtés, la pensée aura perdu son rang et méconnu sa mission. Eh bien! c'est ce qui arrive aujourd'hui. Les théâtres, déjà trop nombreux, n'étaient que trop exposés aux périls qui dégradent les lettres. Il en fallait à peine dix; il y en a vingt-cinq. Toutes les forces vives qui se dispersent dans l'improvisation quotidienne, qui se détruisent dans les rouages sans nombre du journalisme, devaient être réunies sur ce point et ranimées avec vigueur; on les a divisées, on les a disséminées de nouveau. Aussi, que voyons-nous? Les théâtres livrés à la concurrence du cynisme, de folles ébauches acceptées sans contrôle, souvent même érigées en œuvres inviolables, en un mot tous les excès, toutes les vanités littéraires, et peu ou point de littérature. A voir le nombre des théâtres et la liste énorme des écrivains qu'ils emploient, on croirait, en vérité, que les fêtes de l'imagination se renouvellent continuellement, et que nulle époque n'a été plus féconde en poètes, plus riche en créations glorieuses. C'est le contraire qui est vrai. Ce qui semble un signe de prospérité pour la poésie dramatique est précisément ce qui fait sa faiblesse. Plus le nombre des théâtres s'accroît, plus aussi les causes de ruine se multiplient. On est comme enfermé dans un cercle vicieux, dans un cercle qui a ses degrés, et chaque jour on descend plus bas dans l'erreur. Où s'arrêtera-t-on dans cette voie désastreuse? D'un côté, les esprits élevés, les intelligences prévoyantes, signalent le mal, réclament énergiquement des réformes, demandent la réduction du nombre des théâtres (1); de l'autre, les spéculateurs et les dramaturges, les hommes de désordre calculé ou de fantaisie turbulente, implorent l'anarchie dont ils ont besoin: ce n'est malheureusement pas les premiers qu'on écoute.

La législation théâtrale ne saurait être l'objet d'une étude trop attentive. Cette poésie, qui s'adresse à la foule assemblée, est à la fois la forme la plus haute de l'art et celle qui touche le plus intimement aux intérêts publics. Abandonner sur ce point l'action de l'état, fermer les yeux au mal, faire des concessions à l'esprit de négoce, c'est livrer une des plus hautes tribunes qu'il y ait au monde. Dans une société forte et régulière, le théâtre est une institution presque sacrée. Le drame doit se souvenir de son origine : né dans l'église, il doit toujours conserver, malgré les changemens inévitables, une autorité élevée et un religieux sentiment de sa mission. Il a été dans la Grèce l'expression sublime de la religion et de la patrie; le monde moderne lui a fourni aussi de grands triomphes : au XVIIe siècle, il s'est associé aux pompes splendides de la royauté et il a enchanté une société brillante. N'a-t-il

(1) Voyez l'excellent article de M. Vivien sur *les Théâtres*, livraison du 1er mai 1844.

pas, dans notre société démocratique, des devoirs austères à remplir? Les hardis législateurs de la convention avaient bien compris la gravité de ce problème, quand ils confièrent la surveillance des théâtres à la commission d'instruction publique. Il y a dans ce seul acte un système tout entier et un magnifique programme. Qu'on y réfléchisse : il faut une protection éclairée, active, à cette grande littérature dramatique dont la décadence serait fatale à la poésie, dont la corruption abaisserait les mœurs publiques. L'indifférence et la faiblesse ne sont plus possibles. Le mal n'est pas dans l'avenir, il est là, il nous presse. Ce n'est pas une conséquence lointaine qu'il faut prévoir et détourner, c'est un ennemi présent qu'il faut combattre.

Nous avons peut-être le droit d'élever ces plaintes avec quelque vivacité; cette question est décisive pour la critique, et nul autre problème littéraire n'a les mêmes titres à notre attention inquiète. Il s'agit de savoir si les projets de l'ardente génération qui a ouvert ce siècle seront décidément abandonnés. Des trois réformes qu'on avait rêvées alors, une seule a été menée à bien; une autre, inaugurée d'abord avec éclat, est arrêtée en ce moment et compromise par de déplorables erreurs; la troisième, la réforme du théâtre, a été seulement indiquée. Sur ce point, il y a tout à faire. Les brillantes tentatives de M. Hugo, de M. de Vigny, les premières œuvres de M. Dumas, ont donné de légitimes espérances; mais il n'y a pas eu au théâtre, comme dans la poésie lyrique, comme dans le roman, une seule production vraiment achevée, une seule de ces œuvres privilégiées qui attestent une conquête définitive. Lorsque Lessing entreprit de régénérer le théâtre allemand, ce furent la volonté et la constance qui triomphèrent; bien que l'auteur de *Nathan-le-Sage* eût indiqué le but sans l'atteindre, il ne se découragea pas; cette ardeur opiniâtre porta ses fruits : Schiller et Goethe réalisèrent l'idéal du grand critique. Il y a quelques années, notre situation était assez semblable à ces premiers commencemens de la scène allemande. On cherchait avec ardeur la solution du problème : l'auteur d'*Hernani*, l'auteur de *Henri III*, l'auteur de *Chatterton*, s'avançaient courageusement, chacun de son côté, chacun par des voies qui lui étaient propres et avec des chances diverses. M. Charles Magnin partageait entre la critique et l'histoire du théâtre la curiosité, la sagacité de son esprit, l'autorité de sa rare érudition. M. Gustave Planche, discutant la réforme théâtrale, montrait de quel côté devaient se porter les efforts; il indiquait les victoires dont l'école nouvelle avait besoin pour que ses idées fussent définitivement traduites dans des œuvres durables. Il annonçait même les phases progressives que traverserait l'invention dramatique, et semblait saluer dans l'avenir le poète qui représenterait ce développement plus heureux. Les espérances de la critique ont été singulièrement trompées. Cette généreuse ardeur s'est évanouie, et la réforme

dramatique, à peine commencée, a été interrompue pour long-temps. Faut-il donc renoncer à cette réforme du théâtre qui devait couronner la poésie nouvelle? faut-il abandonner, comme des illusions, les espérances des conseillers sévères qui cherchaient à maintenir les poètes dans la voie si heureusement ouverte? Ce serait une humiliation trop cruelle. D'ailleurs, tous les maîtres, tous ceux du moins qui prétendent à ce titre, n'ont pas dit leur dernier mot. Il nous en coûterait trop de le croire, pour l'honneur même des écrivains qui s'annonçaient, il y a seize ans, comme les réformateurs du théâtre. Il faut qu'ils le sachent bien, les principes de la rénovation littéraire n'ont pas été consacrés à la scène, et les œuvres tant promises, le XIXe siècle les attend encore.

Qu'on n'objecte pas que les dispositions présentes du public soient mauvaises, ni que le moment soit défavorable. Le public, dans son instinct naïf, s'aperçoit confusément de ce qui nous manque. Il semble comprendre que la poésie dramatique a besoin d'être renouvelée avec éclat. Il cherche un succès, il le provoque, il est plus disposé à inventer les poètes qu'à les éconduire. D'où est venu, dans ces derniers temps, le succès extraordinaire de *Lucrèce*? Précisément de cette disposition où nous sommes. Dans l'absence de toute œuvre vraiment inspirée, le public s'est attaché à la *Lucrèce* de M. Ponsard, et comme il y reconnaissait la trace d'un travail sérieux, il a cru y découvrir des qualités supérieures. L'estimable étude d'un écrivain soigneux a été prise un instant pour ce chef-d'œuvre que nous attendons tous. Voilà un symptôme rassurant. Ce n'est pas le public qui manquera aux poètes. Pourquoi les poètes, pourquoi les jeunes écrivains, les nouveaux venus surtout, lui manqueraient-ils? Pourquoi, au lieu de recommencer les *Méditations* et les *Orientales*, au lieu de varier à l'infini les symphonies éclatantes ou les légères fantaisies de leurs devanciers, ne se donneraient-ils pas rendez-vous sur ce terrain fécond de la scène, où nulle gloire récente n'offusquera leurs efforts? Si quelque grand poète lyrique se lève du sein des générations survenantes, il saura bien se faire sa place; pourtant il y a plus de chances de succès là où le rameau sacré n'a pas été cueilli.

V.

Que conclure de tout ceci? Quelles obligations résultent pour nous de cette situation des lettres? quelle tâche nous est imposée? Deux choses surtout doivent être évidentes pour tout le monde: d'un côté, les désastres qui nous menacent, de l'autre, les fécondes ressources qui nous restent et qui peuvent tout réparer. Après l'examen de ce qui s'est fait pendant cette première moitié du siècle, la critique a un double devoir à remplir; il faut qu'elle pousse à la fois et un cri d'a-

larme et un cri d'espérance. Elle doit rappeler sur la scène de la vie active les esprits d'élite qui se sont retirés trop tôt, elle doit aussi adresser aux jeunes générations qui s'avancent une parole de foi et d'encouragement. Les écrivains qui annoncèrent, il y a plus de vingt ans, les principes de la réforme littéraire ne sont pas ceux qui ont donné le triste spectacle de l'agiotage et du métier. Les coupables, sauf de rares et déplorables exceptions, ce sont des hommes de second ordre qui sont venus se joindre à la brillante armée de 1828, et qui, n'ayant accepté les doctrines du nouveau siècle que comme un moyen de fortune, n'ont pas eu de peine à les abandonner pour obéir, selon l'occasion, aux caprices de la foule ou aux calculs des spéculateurs. Voilà ceux qui ont porté le trouble dans les lettres. Quant aux premiers, leur tort est surtout de n'avoir pas résisté avec énergie. Ils devaient se séparer hardiment de tous ces faux alliés, serrer leurs rangs et maintenir l'intégrité de leur drapeau. Ils devaient opposer aux envahissemens du mal soit une critique résolue, soit l'autorité de leurs travaux. Cette discipline, on l'a vu, a manqué trop souvent. La critique a détourné les yeux, les poètes se sont tus; presque personne n'a fait tout ce qu'il avait à faire, ni tenu ce qu'il avait promis. On n'avait pas triomphé à Cannes, que déjà l'on s'oubliait à Capoue. Rien n'est perdu cependant; les fautes peuvent être réparées; les hommes ne sont-ils pas encore dans la maturité du talent? On doit craindre de trop multiplier les noms propres en ces délicates matières; on doit craindre surtout, après tant de mécomptes, d'évoquer avec trop de confiance, au milieu des tristesses du présent, les promesses et les souvenirs du passé. Qu'il me soit permis pourtant de demander à l'auteur d'*Éloa* et de *Stello* si les maîtres, pendant de telles crises, ont le droit d'abandonner leur tâche. Il y a quatre ans, dans sa poétique et sombre scène de *la Mort du Loup*, M. de Vigny écrivait ici même ce beau vers :

> Seul, le silence est grand; tout le reste est faiblesse.

Le chaste rêveur, le suave et harmonieux artiste voudrait-il aujourd'hui s'excuser lui-même par cette sentence trop dédaigneuse? Je le crains. C'est surtout l'élégante fierté de ces nobles natures qui souffre le plus dans les vulgaires et bruyantes émeutes de la littérature industrielle. La véritable grandeur serait de demander ses consolations, ses vengeances, à la pratique assidue de la poésie. Si vous ne prenez le fouet du Christ pour chasser les vendeurs, restez au moins dans le temple, et entretenez sur l'autel la lampe qui ne doit pas s'éteindre. Qu'il serait beau de voir tomber ces lueurs saintes sur le front effaré des marchands! M. Victor Hugo non plus n'a pas donné tout ce qu'on peut attendre de sa puissance et de sa volonté; s'il est le maître le plus éclatant de la poésie lyrique, la scène ne lui a pas encore fourni ce

triomphe suprême qu'il a poursuivi quelque temps avec vigueur. La haute place qu'occupe M. Hugo dans les lettres contemporaines lui impose de grandes obligations. Qu'il y songe; chaque empiétement de l'esprit de négoce est une défaite et une honte pour les artistes. Des dissentimens particuliers, des différences de goût et d'inspiration ne devraient plus séparer les poètes; ce serait le moment ou jamais de reformer avec une décision plus énergique la phalange d'autrefois. M. de Musset n'a-t-il rien aussi à se reprocher? Pourquoi a-t-il reçu des dons si charmans, pourquoi cette franche imagination, ce style si original et si vif, pourquoi tant de priviléges, si l'heureux poète s'endort dans l'indifférence? Il y avait, il y a chez M. de Musset quelque chose de fier et de vaillant; il y a une grace intrépide qui ne devrait pas redouter la lutte. Je me fie, pour la justesse des coups, à celui qui a jeté au milieu de nos vices la vigoureuse satire *sur la Paresse*. Le mal est si grand, qu'il inspirera peut-être de salutaires répugnances aux écrivains même dont le noble talent a quelquefois cédé à de funestes séductions. Je voudrais que *la Mare au diable* fût le symptôme d'un repentir sincère chez l'auteur égaré de *Consuelo* et d'*Horace*. La simplicité savante de ce récit, la perfection accomplie des détails, forment un contraste bien éloquent avec les inventions dont on repaît la foule. Je n'ai vu nulle part une condamnation plus décisive de notre littérature courante. Tant de bons instincts seront-ils perdus? On a souvent reproché à George Sand la faiblesse qui dépare chez elle un talent si vrai; on lui a reproché les influences souvent contraires qu'elle a subies tour à tour avec une facilité trop prompte; il serait beau pour l'éloquent romancier d'acquérir enfin cette indépendance qui ne se soumet qu'aux principes. Lutter contre leurs indécisions, affermir leurs doctrines et armer leur volonté, voilà la tâche que doivent s'imposer surtout les écrivains d'aujourd'hui.

Il faut espérer dans les esprits d'élite que leur passé engage, il faut espérer aussi dans les jeunes générations qui sont en marche. L'avenir est le refuge de ceux que le présent ne saurait satisfaire; comment nous refuserions-nous cette consolation et cet espoir? Comment pourrions-nous manquer de confiance dans les futures destinées de la poésie? Les débuts de ce siècle ont été glorieux; la triste période commencée il y a une dizaine d'années touche sans doute à son terme, et, dût-elle se prolonger encore, il ne faut pas qu'elle nous fasse oublier ce que nous avons déjà produit. De 1825 à 1835, nos titres sont sérieux et considérables; le XVIIe siècle n'en avait pas autant, arrivé à la moitié de sa course. S'il possédait déjà, en 1647, tout Descartes et les plus beaux chefs-d'œuvre de Corneille, il ignorait les richesses plus brillantes qui ont consacré sa gloire. Pascal, occupé d'enrichir les sciences physiques, ne s'était pas encore armé de cette plume immortelle qui a fixé la langue; Bossuet était *le petit Bossuet, de Dijon*, dont parle Tallemant des

Réaux; Racine commençait à étudier le grec sous le sacristain Lancelot; La Fontaine se cherchait lui-même, sans trop se hâter, et suivant volontiers le chemin le plus long; Boileau avait onze ans, et qu'était Molière, sinon un comédien obscur, parti de Paris la veille et courant les grandes routes avec ses compagnons? Je doute qu'il y eût un œil assez clairvoyant pour découvrir dans des conditions si diverses cette famille dispersée qui devait un jour représenter le grand siècle. Parmi les maîtres, deux seulement avaient parlé. Quant aux écrivains qui composaient le monde littéraire d'alors, quant à cette foule qui faisait si grand bruit, n'était-ce pas une menace plutôt qu'une promesse? Quel désordre! quelle stérilité prétentieuse! quelle emphatique médiocrité dans cette période de Louis XIII! Ne soyons donc pas si prompts à nous décourager; prenons garde d'obéir à un lieu commun et d'abaisser inconsidérément notre siècle. Encore une fois, il a bien commencé et ne doit rien envier au début des plus belles époques; maintenons ce point, maintenons cette position noblement conquise. Nous avons derrière nous un rempart déjà glorieux, rallions-y toutes nos forces; c'est là qu'il faut préparer les sérieuses victoires qui décideront de nous, les conquêtes définitives qui doivent marquer le nom de ce siècle.

Ces poètes inconnus, ces imaginations heureuses qui relèveront un jour la fortune littéraire de ce temps-ci, se préparent sans doute en silence; peut-être ont-ils déjà pris rang dans la génération qui s'avance. On ne peut méconnaître des dispositions vives et brillantes chez un grand nombre de nos jeunes écrivains; les facultés précieuses ne leur manqueront pas plus qu'à leurs aînés. Qu'ils profitent donc de l'expérience commune; qu'ils assurent leur foi et ne livrent pas la Muse! Ils ont vu combien l'orgueil de l'esprit a troublé les ames les mieux douées, dans quelle confusion elles se sont perdues, et comme elles ont été entraînées de fautes en fautes jusqu'aux scandales de la vénalité. Ils demanderont à l'étude et à leurs convictions honnêtes cette dignité morale qui réparera nos ruines. L'infatuation n'aura pas de prise sur ces fermes caractères; leur sérieux amour de la poésie les préservera aussi de la frivolité; ils ne gaspilleront pas leur intelligence en des œuvres puériles, et leurs travaux exprimeront toujours une pensée. C'est ainsi qu'ils seront fidèles à l'esprit de leur temps et à la mission dont l'a chargé la Providence.

Qu'y a-t-il de plus beau que l'harmonieux développement d'un siècle? Chaque génération apporte avec elle je ne sais quels trésors printaniers et comme une gracieuse odeur de renouveau. Quand cette renaissance périodique disparaît, quand on n'aperçoit pas cette floraison régulière, il semble que le mouvement de la vie s'arrête et qu'une vieillesse anticipée nous menace. Voyez, au temps de Corneille et de Molière, ces transformations successives, ce perfectionnement continu

d'un même esprit : le siècle naît, il est jeune, il grandit et il règne. Sa forte adolescence profite des troubles de la fronde, des inspirations espagnoles, et produit *le Cid, Horace, Polyeucte.* — La génération suivante amène Pascal, Molière, Bossuet; une autre, peu de temps après, Racine, La Fontaine, Boileau et Fénelon. — N'admirez-vous pas aussi comme le grand concert du XVIIIe siècle monte et s'accroît avec une prodigieuse harmonie? D'abord ce sont les railleries insouciantes, les hardiesses légères de Voltaire dans sa première période; puis arrive Montesquieu, puis Buffon, Diderot, d'Alembert, toute l'Encyclopédie, c'est-à-dire la puissance et l'audace; et, quand tout a été osé, voici Rousseau qui vient donner à ce siècle ce qui lui manquait, le spiritualisme, l'élan religieux, l'amour de la nature : il suscite une génération enthousiaste qui applaudira Mirabeau. Depuis les *Lettres sur les Anglais* jusqu'en 1789, et malgré toutes les frivoles distractions de cette société mondaine, le siècle s'avance avec une suite, une vigueur, un accroissement irrésistible. Chez nous, ce développement est indiqué par l'idéal entrevu au début de l'époque actuelle. Nous n'avons à recommencer ni la royale littérature de l'ancienne monarchie, ni les victorieux assauts du dernier siècle. Enfans d'un monde régénéré, nous devons donner à la démocratie l'élévation qui lui manquerait bientôt, si les arts ne balançaient l'influence de l'industrie et de la politique. Embellir et élever la société qui se forme, maintenir l'éternel idéal, perpétuer la grandeur de la France et sa supériorité intellectuelle, voilà le but sacré que doit poursuivre la littérature du XIXe siècle. Les esprits infatués d'eux-mêmes et insoucians des idées, les écrivains qui abaissent les lettres devant l'industrie, quels que soient leurs noms, trahissent la France et compromettent la plus belle des causes. Tous ceux, au contraire, qui se souviendront du programme annoncé au commencement de ce siècle, qui le reprendront avec force et affermiront en leurs ames l'amour de l'art sérieux, ceux-là seront vainqueurs; ils auront rempli une mission que la patrie n'oubliera pas. C'est pour cela que nous avons dénoncé résolûment les vices qui nous déciment; c'est pour cela aussi que nous avons rappelé à leur poste les écrivains d'élite et que nous nous adressons aux générations qui s'approchent. L'armée se ralliera, plus forte, plus sûre d'elle-même; la dignité de l'esprit sera sauvée, et la société nouvelle, triomphant de l'industrie et des influences vulgaires, ne sera pas inférieure aux sociétés qu'elle remplace.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

ÉTUDES

SUR

L'ART ET LA POÉSIE

EN ITALIE.

II.

PÉTRARQUE.

Pétrarque a exercé sur les études littéraires de son temps une influence immense; il s'est trouvé mêlé aux plus grandes affaires de son pays; il a été chargé des ambassades les plus importantes; dans ses lettres adressées à l'empereur, aux papes, aux princes les plus puissans de l'Italie, il a discuté avec franchise, avec éloquence, les plus hautes questions de la politique, de la diplomatie; il a traité avec une rare sagacité les problèmes les plus difficiles de l'érudition et de la philosophie, et pourtant son nom, si éclatant et si glorieux il y a cinq siècles à peine, serait aujourd'hui à peu près oublié, s'il n'eût pas aimé, s'il n'eût pas célébré son amour, s'il n'eût pas chanté l'objet de sa passion

avec une élégance, une délicatesse, qui n'ont jamais été surpassées. Les querelles de l'empire et de la papauté, des Guelfes et des Gibelins, occupent tout au plus l'esprit des hommes studieux; l'amour de Pétrarque pour Laure, les sonnets et les *canzoni*, où toutes les émotions, toutes les souffrances de cet amour sont racontées, gardent une éternelle jeunesse. La durée, la constance, la pureté de cette passion, ont rencontré beaucoup d'incrédules; mais depuis les recherches ingénieuses de l'abbé de Sade, depuis les travaux patiens de Tiraboschi et de Ginguené, le doute n'est plus permis. C'est dans les œuvres latines du poète, dans ses lettres et surtout dans ses dialogues avec saint Augustin, qu'on trouve les éclaircissemens les plus complets, les plus décisifs, sur la nature et la durée de son amour. Pétrarque était né dans la quatrième année du XIVe siècle, trente-neuf ans après l'auteur de *la Divine Comédie*. Laure de Noves, qu'il devait immortaliser dans ses chants, naissait quatre ans plus tard. Quand Pétrarque vit Laure pour la première fois, en 1327, elle était mariée depuis trois ans à Hugues de Sade; elle mourut en 1348, emportée par la peste qui décimait une partie de l'Europe, et, pendant plus de vingt ans, l'amour qu'elle avait inspiré ne se démentit pas un seul jour, ne perdit rien de son ardeur. Le cœur et la pensée de Pétrarque ne cessèrent pas un seul jour d'appartenir tout entiers à Laure de Noves. Cependant, pour réduire cette constance à des proportions humaines, nous devons dire que les sens de Pétrarque ne furent pas aussi fidèles que son cœur et sa pensée. En 1337, après dix ans d'une attente inutile, désespérant de fléchir celle qu'il aimait, il jeta les yeux sur une femme dont le nom est demeuré inconnu, dont il n'a jamais parlé ni dans ses œuvres italiennes ni dans ses œuvres latines, et en eut deux enfans : un fils, qui mourut avant lui, et une fille, mariée en Lombardie, qui lui survécut. Toutefois, malgré cet entraînement passager, qui s'explique très bien par l'âge du poète, car il n'avait alors que trente-trois ans, la passion de Pétrarque pour Laure se réveilla bientôt plus ardente, plus absolue que jamais, et la mort même ne l'éteignit pas : l'immortel désir devint un immortel regret.

Le langage mystique dont Pétrarque s'est servi dans la plupart de ses sonnets, en parlant de la femme qui régnait dans son cœur, a fait croire que son amour avait toujours été dégagé de toute pensée sensuelle; c'est une erreur facile à réfuter. La lecture attentive de ses œuvres latines et même celle de ses œuvres italiennes montre clairement que l'amant de Laure tenait à l'humanité aussi bien que l'amant d'Henriette; et, s'il ne s'explique pas avec la franchise de Clitandre, au moins faut-il reconnaître qu'il n'habite pas toujours la région des nuages. Je sais que l'opinion contraire est généralement accréditée; mais cette opinion ne soutient pas l'examen. Dans les sonnets, dans les *canzoni*, dans

le traité du *Mépris du monde*, divisé en trois dialogues, dont les interlocuteurs sont Pétrarque et saint Augustin, on trouve plus d'un passage à l'appui de l'opinion que j'émets ici. L'amant de Laure a désiré, espéré, supplié; il n'est pas permis d'en douter. Pour nier ses désirs, ses espérances, ses supplications, il faut nier le sens même des mots, l'acception la plus naturelle, la plus légitime, des paroles auxquelles le poète a confié l'expression de sa pensée. Si le désir ne se fût jamais éveillé dans le cœur de Pétrarque, s'il ne se fût jamais enhardi jusqu'à l'espérance, jusqu'à la prière, comment s'expliqueraient les reproches que Laure lui adresse? Si l'amant n'eût jamais rien demandé, pourquoi Laure lui dirait-elle : Je ne suis pas ce que tu penses? Se plaindrait-elle dans ces termes d'une adoration muette ou constamment respectueuse? Pour ma part, je l'avoue, j'ai peine à le croire. D'ailleurs, le désir, l'espérance, la prière, n'ôtent rien à la grandeur de l'amour. Les vœux les plus ardens, lorsque le cœur et la pensée y tiennent autant de place que les sens, ne sauraient être un outrage pour la femme la plus pure, la plus sévère pour elle-même. Aussi voyons-nous que Laure, malgré la vivacité de ses reproches, a rendu pleine justice à la passion de son amant. Elle a résisté, elle n'a rien accordé; mais sa colère s'est apaisée. Heureuse et fière de l'amour qu'elle inspirait, si elle n'a pas voulu l'encourager, elle n'a pas voulu non plus le réduire au silence. Si elle n'accueillait pas, si elle refusait d'exaucer les vœux qui lui étaient adressés, ces vœux pourtant ne lui déplaisaient pas. Malgré sa ferme résolution de rester fidèle jusqu'au bout à la vertu la plus austère, elle ne se plaignait pas, elle ne pouvait se plaindre d'être aimée avec tant de constance et d'ardeur. Il y a dans l'amour de Pétrarque pour Laure une exaltation, une sincérité, qui doivent désarmer le cœur le plus farouche. L'amour ainsi compris, malgré le trouble impérieux dont il ne peut s'affranchir, n'est pas seulement un hymne à la beauté; c'est aussi un hymne au cœur, un hymne à l'intelligence. Le poète, en effet, ne dit pas à la femme qu'il supplie : Ce que j'aime en vous, c'est votre beauté, votre jeunesse, l'éclat de vos yeux, la fraîcheur de vos lèvres; il lui dit aussi, il lui dit à toute heure : Votre cœur qui s'associe à tous les sentimens généreux, votre intelligence, qui devine toutes les nobles pensées, m'attachent à vous par une chaîne que le temps ne saurait briser. Votre beauté pâlira, vos yeux perdront leur éclat, vos lèvres leur fraîcheur; mais la jeunesse en fuyant n'emportera pas mon amour. Votre beauté me ravit; mais la meilleure partie de vous-même, celle que mes yeux ne voient pas, est-elle moins digne d'adoration et de prière? J'aime le son de votre voix, j'aime jusqu'au bruit de vos pas, chacun de vos mouvemens semble réglé par une divine harmonie; mais je ne chéris pas moins tendrement les sentimens cachés au fond de votre conscience, les pensées qui n'arrivent pas sur

vos lèvres et que mon oreille ne peut entendre. Indulgente ou sévère, je vous bénis, car toute ma vie est en vous et je vous appartiens tout entier. Aussi Laure a pâli plus d'une fois en voyant Pétrarque s'éloigner. Quoique ses yeux n'aient jamais rien promis, elle ne se rappelait pas sans émotion, sans attendrissement, les regards ardens qu'elle avait rencontrés. Jamais l'aveu de son attendrissement ne s'est échappé de sa bouche; mais cet aveu n'avait pas besoin de paroles pour arriver jusqu'au cœur de son amant. En pâlissant, Laure avait trahi son secret. Cette pensée aurait dû être pour lui une source de joie et de bonheur; car un sourire, une parole affectueuse, un serrement de main de la part d'une femme sévère pour elle-même, esclave résignée de son devoir, ont plus de prix que la possession d'une femme qui n'a pour elle que la jeunesse et la beauté. Mais le cœur de l'homme le mieux fait pour aimer, pour inspirer l'amour, est un abîme d'ingratitude; au lieu de remercier le ciel des bienfaits qui lui sont accordés, il ne songe qu'à s'affliger, à s'irriter des obstacles qui le séparent du bonheur rêvé. L'avidité, l'ambition, étouffent la reconnaissance. Laure devint mère onze fois, et neuf de ses enfans lui survécurent. Cette maternité féconde était pour Pétrarque un éternel sujet d'affliction, une torture sans fin. Chaque fois qu'il voyait s'accroître la famille de Laure, sa jalousie, un instant assoupie, se réveillait plus furieuse, plus ardente que jamais. Alors il se prenait à douter du témoignage de ses yeux; cette pâleur dont la vue l'avait enivré lui apparaissait comme un rêve indigne d'arrêter un instant son attention. Il se disait qu'il avait été bien fou d'accepter comme une preuve d'amour ce trouble où peut-être il n'était pour rien. Il s'accusait d'ineptie, d'aveuglement; il maudissait sa crédulité, niait résolûment tous ses souvenirs, et cette protestation obstinée contre l'évidence imposait silence pour un instant à sa jalousie; ne se croyant plus aimé, il se promettait de contempler d'un œil indifférent cette famille, chaque année plus nombreuse, qui avait allumé dans son cœur une rage si désespérée, qui lui avait coûté tant de larmes brûlantes. Bientôt cependant l'évidence reprenait ses droits; il rassemblait ses souvenirs, il passait en revue toutes les preuves muettes, tous les témoignages silencieux d'affection que Laure lui avait donnés, et la certitude d'être aimé ranimait toute sa jalousie.

La douleur de Pétrarque fut profonde. Convaincu de la folie de ses premières espérances, il voulut voyager, et crut, dans l'ingénuité de son cœur, que les voyages le guériraient, que l'image de la femme aimée pâlirait peu à peu, et peut-être un jour finirait par s'effacer de sa mémoire. Vains efforts, inutile diversion, tentative impuissante! son amour le suivait partout, il marchait avec lui, il faisait partie de lui-même. Au milieu des forêts, au bord des fleuves, sous le soleil brûlant de midi ou vers la fin du jour, quand le crépuscule calme et serein

semble inviter aux douces rêveries, à toute heure, en tout lieu, l'amant de Laure était toujours le même. Face à face avec sa conscience, il avait beau chercher dans le spectacle de la nature une distraction à ses souffrances; l'inexorable voix de son cœur le ramenait vers l'image adorée et fermait ses yeux à la beauté du paysage, ou, s'il lui arrivait de contempler d'un regard attentif les vallées qui s'étendaient à ses pieds, les montagnes qui se dressaient devant lui, les plaines fleuries ou dorées qui se confondaient avec l'horizon, les nuages qui passaient sur sa tête, dans chaque objet il retrouvait quelque chose de Laure. Dans les blés, il revoyait sa blonde chevelure; dans le murmure des feuilles agitées par le vent, il entendait le bruit de ses pas; dans la plainte du ruisseau dont les flots limpides venaient expirer sur la grève, il écoutait le chuchotement de sa voix. Parfois dominé par son illusion, il parlait à Laure comme si elle eût été près de lui, et il s'étonnait d'attendre inutilement sa réponse. Ainsi le voyage, au lieu de le calmer, au lieu de le guérir, redoublait son trouble et son agitation. Chaque matin il quittait le gîte où il avait passé la nuit, chaque matin il reprenait son bâton de pèlerin; ses yeux voyaient de nouveaux horizons; il fatiguait, il brisait son corps avec acharnement, mais il ne pouvait réussir à chasser de son cœur l'image adorée, et bientôt, las de cette lutte haletante, il se prenait à regretter l'air que Laure respirait, les sentiers où elle imprimait ses pas, l'ombre qui l'abritait, les haies discrètes derrière lesquelles il s'était caché pour apercevoir son beau front ou ses lèvres vermeilles qu'un voile jaloux dérobait à peine à l'avide curiosité de l'amant. Il regrettait jusqu'aux reproches, jusqu'à l'impatience, jusqu'à la colère qu'il avait lue dans les yeux de Laure. Ses souffrances, qu'il avait reprochées au ciel comme autant d'injustices, lui revenaient maintenant en mémoire comme autant de momens fortunés, comme des heures bénies, à jamais dignes de reconnaissance, et il demandait pardon à Dieu d'avoir blasphémé, d'avoir méconnu son bonheur, et son cœur s'exhalait en actions de graces.

Il revenait près de Laure, résolu à jouir pleinement de sa présence, à s'enivrer de sa vue, à ne plus accuser le ciel, à ne plus se rendre coupable d'ingratitude envers Dieu, qui avait mis un ange sur sa route; mais bientôt, hélas! sa douleur renaissait plus vive, plus cuisante, plus impitoyable que jamais. Consumé de désirs que la possession pouvait seule apaiser, trop sûr que la femme en qui se résumait pour son cœur le monde entier ne serait jamais à lui, il n'envisageait l'avenir qu'avec désespoir. Vainement se disait-il qu'il devait s'applaudir de l'avoir retrouvée, de respirer l'air qu'elle respirait, de pouvoir se placer sur son passage et rencontrer son regard : son cœur se taisait devant les reproches de sa raison; à peine la raison avait-elle cessé de parler, à peine avait-elle épuisé les argumens qu'elle croyait victorieux, que

le cœur recommençait à murmurer, à se plaindre, à se révolter. L'amant de Laure se sentait engagé dans une voie sans issue. Retourner en arrière, se détacher de la femme qui gouvernait toutes ses pensées, essayer de l'oublier, il ne fallait pas y songer; un tel projet ne pouvait pas même traverser son esprit. Le malheureux sentait tout le poids de sa chaîne et n'osait la briser, car il comprenait trop bien qu'à peine libre, à peine rendu à l'indépendance, il pleurerait amèrement son esclavage. Une pensée inexorable assiégeait son ame à toute heure, s'asseyait à son chevet, troublait son sommeil et désolait ses rêves : — Elle m'aime, je le sais, je n'en puis douter, j'ai lu dans ses yeux le secret de son cœur; elle a beau s'en défendre, elle a beau se montrer sévère et cacher la pitié sous la colère, elle n'a pu me dérober son émotion, son attendrissement; ce n'est pas contre moi seul, c'est contre elle-même aussi qu'il lui faut lutter. Loin de moi comme près de moi, elle trouve en elle-même un ennemi à combattre, un danger à repousser. Plus d'une fois peut-être ses vœux sont allés au-devant des miens, plus d'une fois elle s'est dit qu'elle n'avait rien à me pardonner, qu'elle-même, aux yeux de Dieu, avait besoin d'indulgence, qu'elle avait perdu le droit de me juger, de me condamner, qu'une commune sentence était suspendue sur nos têtes. En se condamnant, elle m'absout; où commence la complicité, la justice se tait. Elle m'aime, je ne puis fermer les yeux à l'évidence; elle a pâli en me voyant partir, ses yeux m'ont suivi; Sennuccio était près d'elle, épiant les larmes qui roulaient au bord de sa paupière, et pourtant elle ne sera jamais à moi. Son devoir lui est plus cher que mon bonheur; ai-je le droit de lui reprocher sa résolution? Sa vertu fait mon supplice; mais dois-je l'accuser, quand elle se défend contre elle-même comme elle se défendait d'abord contre moi? Mes plaintes ne peuvent s'adresser qu'au ciel, qui l'a placée trop tard sur ma route.

L'affliction, le désespoir de Pétrarque devaient aller plus loin encore. A force de s'apitoyer sur sa vie, à force de souhaiter, d'appeler la mort, l'amant de Laure devait concevoir, devait rêver, devait invoquer le suicide comme son unique refuge. Et ce n'est pas ici une conjecture plus ou moins vraisemblable, une conclusion tirée hardiment de quelques mots obscurs qui se prêtent aux interprétations les plus diverses. L'idée de la mort volontaire paraît dans les vers de Pétrarque sous une forme qui n'a rien d'ambigu. Cette idée s'est-elle souvent présentée à son esprit? Il est difficile de le savoir, et la lecture attentive de ses œuvres ne fournit à cet égard aucun renseignement. Quoi qu'il en soit, le poète a triomphé de son désespoir, il a résisté à la tentation du suicide. Si l'on soumet à un examen sévère les sonnets et les *canzoni* où Pétrarque exhale sa douleur, on arrive à comprendre qu'il a trouvé dans l'analyse et la peinture de ses souffrances une consolation que

l'amitié la plus sincère, la plus dévouée, ne pouvait lui offrir. En étudiant la cause de sa douleur, en se rappelant jusqu'aux moindres circonstances qui avaient accompagné les premiers développemens de sa passion, en recherchant avec un soin patient les épisodes les plus obscurs de ce récit enfoui au fond de son cœur, il a donné le change à sa pensée. Peu à peu, sans doute, il s'est exalté dans la contemplation de ses souffrances, il s'est enorgueilli des épreuves qu'il avait traversées. Peut-être même, dans un accès de fierté, est-il allé jusqu'à se dire : Personne encore n'a souffert autant que moi; personne n'a aimé d'un amour aussi ardent, aussi fidèle, aussi persévérant, aussi désintéressé; personne n'a élevé dans son cœur à la femme préférée un temple aussi magnifique, personne ne lui a rendu un culte aussi fervent. C'est une folie commune chez les amans de s'attribuer le privilége de la douleur et de la fidélité, folie bien digne de pardon, puisqu'elle sert à consoler, à soulager sinon à guérir, à tromper sinon à renouveler les cœurs dominés par une passion sans espérance. En suivant toutes les transformations de la pensée de Pétrarque dans les sonnets et les *canzoni* consacrés à la peinture de son amour, il est impossible de ne pas arriver à la conclusion que j'énonce. Ses plaintes sont d'abord modestes et résignées; bientôt elles changent de ton et se laissent emporter jusqu'à l'orgueil. L'ame du poète s'élève par son martyre au-dessus du vulgaire; elle se fait de sa douleur un trépied, un trône d'où elle domine la foule ignorante, la foule que les épreuves de la passion n'ont pas sanctifiée.

Bientôt toutes ses pensées se tournèrent vers la gloire. Le désir ardent d'obtenir une renommée européenne imposa pour quelque temps silence à la douleur. Ce fut à la langue latine que Pétrarque voulut demander la gloire. Quand on songe que ses œuvres latines comptent à peine aujourd'hui dans l'Europe entière quelques centaines de lecteurs, on s'étonne d'abord de cette résolution. Pourtant, si l'on veut bien se rappeler que dans la première moitié du XIVe siècle, c'est-à-dire quand Pétrarque prenait le parti qui nous étonne aujourd'hui, la langue italienne était à peine formée, la surprise s'évanouit. Quoique le XVe siècle ait donné tort à Pétrarque, nous comprenons sa défiance envers la langue vulgaire de son pays. Comme il avait fait de Cicéron et de Virgile les compagnons assidus de ses promenades solitaires, comme il passait une partie de ses nuits dans la lecture de l'orateur et du poète romains, il devait naturellement être amené à imiter ces deux illustres modèles. Les lettres de Cicéron donnèrent à Pétrarque l'idée d'une correspondance latine avec les personnages les plus éminens de son temps, soit dans les lettres, soit dans l'église, soit dans la politique. Dans son désir de s'entretenir avec les grands hommes de l'antiquité, il allait jusqu'à écrire aux morts glorieux dont le nom domine l'his-

toire, aux guerriers, aux hommes d'état, aux poètes, qui représentent le génie militaire, politique et poétique de l'ancienne maîtresse du monde. Parmi les héros de l'antiquité, Scipion l'Africain avait surtout captivé l'attention et la sympathie de Pétrarque; l'alliance du courage et de la pureté morale l'avait particulièrement séduit. Ce héros devint pour Pétrarque le sujet d'une épopée latine. Ce poème, connu sous le nom d'*Africa*, mais qui compte aujourd'hui bien peu de lecteurs, fut au XIVe siècle, il faut bien le dire, quelque étrange que puisse paraître un tel fait, le principal ou plutôt l'unique fondement de la gloire poétique de Pétrarque. Je ne veux pas en conclure, à Dieu ne plaise! que ses vers en langue vulgaire n'eussent, de son vivant, aucune célébrité; ce serait faire au goût de ses contemporains une injure gratuite. Pourtant, quel que fût le charme, quel que fût le succès, quelle que fût même, si l'on veut, la popularité de ses sonnets et de ses *canzoni*, qu'il désigne dans ses œuvres latines sous le nom de jolies bagatelles, ni les sonnets ni les *canzoni* n'auraient donné à Pétrarque la couronne poétique du Capitole. Ces créations spontanées de son génie étaient acceptées comme de simples délassemens, et personne ne songeait à y voir un titre de gloire vraiment sérieux.

Ce fut *l'Afrique, l'Afrique* seule, qui décida le couronnement de Pétrarque. Et pourtant ce poème était loin d'être achevé : à peine l'auteur en avait-il écrit quelques centaines de vers; mais ces vers, copiés à la hâte, lus et relus avidement, étaient alors un événement littéraire de la plus haute importance : une épopée, une épopée latine, une lutte corps à corps avec l'auteur de l'Énéide, il y avait là de quoi émouvoir, de quoi étonner, de quoi passionner l'Europe savante, et la manière dont cette nouvelle fut accueillie le prouve bien. Le même jour, presque à la même heure, Pétrarque reçut du sénat de Rome et de l'université de Paris des lettres qui l'invitaient à venir recevoir la couronne poétique. Il hésita quelque temps entre l'université de Paris et le sénat de Rome; après avoir pris conseil de son meilleur, de son plus fidèle ami, de Giacomo Colonna, il se décida pour le sénat de Rome. Cependant il ne voulut pas franchir les degrés du Capitole avant d'avoir consulté sur le mérite de son poème Robert, roi de Naples, qui passait alors pour un des plus savans hommes de son temps. Il lut au roi Robert les premiers chants de *l'Afrique*, et soutint pendant trois jours un examen public sur la plupart des connaissances humaines. Après cette épreuve dont il sortit triomphant, il se crut vraiment digne d'être couronné au Capitole, et ne douta plus de lui-même. Le roi Robert l'ayant prié de lui dédier son poème de *l'Afrique*, il se rendit à ses instances avec empressement. Le couronnement de Pétrarque se fit à Rome en 1341 avec une pompe, une splendeur capables de satisfaire l'ame la plus ambitieuse. L'orgueil le plus exigeant devait être content d'un

pareil hommage, et pourtant il est permis de douter que la joie de Pétrarque fût vraiment complète. S'il avait souhaité la gloire, s'il l'avait conquise, ce n'était pas pour la gloire elle-même : c'était pour que Laure tressaillît de joie et d'orgueil en contemplant le laurier posé sur le front de son amant. Cette espérance ne serait-elle pas déçue? La gloire obtiendrait-elle ce que l'amour n'avait pas su obtenir? Cette pensée dut se présenter à l'esprit de Pétrarque à l'heure même où il franchissait les degrés du Capitole pour recevoir la couronne poétique. La gloire la plus éclatante peut-elle contenter, peut-elle apaiser un cœur agité par l'amour? La gloire est une distraction et parfois une trêve à la souffrance; mais, pour un homme dominé par une affection ardente, le bruit qui se fait autour de son nom, les témoignages publics d'admiration prodigués à ses ouvrages ne sauraient effacer le souvenir de la femme préférée. Quand une femme est détrônée par la gloire dans le cœur de son amant, elle peut se plaindre, elle peut s'étonner, elle peut souffrir dans son orgueil humilié; elle n'a vraiment rien à regretter : le cœur qui lui échappe ne valait pas la peine d'être disputé. La gloire est une épreuve dangereuse, une épreuve décisive; les cœurs qui la subissent victorieusement, qui résistent aux applaudissemens, à l'enivrement de la foule, méritent seuls un souvenir éploré. La gloire, digne récompense du génie, mais impuissante pour le bonheur, n'effaça pas l'image adorée dans le cœur de Pétrarque; l'amour demeura tout entier, et, pendant les sept années qui s'écoulèrent entre le couronnement du poète et la mort de Laure, il fut toujours aussi ardent, aussi absolu.

Comme la passion de Pétrarque est le principal événement de sa vie, comme ses voyages, ses travaux, sa renommée, se rattachent à cette passion, j'ai négligé à dessein de raconter tous les incidens dont se compose sa biographie, et jusqu'ici j'ai limité ma tâche à l'analyse de cette passion. Cette méthode, qui peut, au premier aspect, sembler singulière, n'est pas, je crois, sans avantage lorsqu'il s'agit d'un homme tel que Pétrarque, dont le cœur a gouverné l'esprit et la volonté. Maintenant, en effet, l'homme nous est connu, nous le savons tout entier; tous ses désirs, toutes ses souffrances ont passé sous nos yeux. L'homme ainsi étudié nous explique le poète, et nous pouvons ouvrir avec confiance le *Canzoniere* où Pétrarque a déposé la meilleure partie de lui-même.

On a fait aux sonnets de Pétrarque un reproche très grave et qui ne manque pas de justesse, pourvu qu'on ne l'applique pas d'une façon absolue à l'ensemble de ces compositions; on a dit qu'ils manquent de simplicité. Cette accusation, je le reconnais, est fondée sur le bon sens, sur l'évidence; seulement il ne faut pas la généraliser, car la moitié au moins des sonnets du *Canzoniere* offre toute la simplicité, toute la clarté,

toute la franchise qu'on peut souhaiter. Quant à ceux où l'esprit seul domine, où des pensées souvent ingénieuses, mais presque toujours étrangères à la passion, sont combinées avec patience, présentées avec adresse, j'avouerai sans hésiter, malgré l'heureux choix de mots qui les distingue, qu'ils offriraient peu d'intérêt, si le nom de Pétrarque ne les recommandait à l'attention. L'élégance et la grace des images méritent d'être étudiées; mais cette lecture ne dit rien au cœur, et je conçois très bien qu'elle rebute ceux qui, n'ayant pas une connaissance profonde de la langue italienne, sont obligés de méditer sur chaque ligne avant de deviner ce que l'auteur a voulu dire. Quand Pétrarque se compare à un cygne parce que ses cheveux blanchissent, quand il décompose le nom de Laure pour y trouver la louange, le respect et le silence, ou bien quand, à l'aide d'une apostrophe placée entre la première et la seconde lettre, il voit dans ce nom sacré l'air même qu'il respire, assurément tous ces enfantillages ne peuvent donner à personne un plaisir bien vif; mais les sonnets exclusivement ingénieux, dont la seule valeur repose sur l'arrangement des mots et le choix des images, forment à peine la moitié de ceux où Pétrarque a parlé de son amour. D'ailleurs, il ne faut pas oublier que l'amant de Laure a contribué aussi puissamment que l'auteur de *la Divine Comédie* à la formation de la langue italienne; il est même avéré pour les philologues que le style du *Canzoniere* est généralement plus pur, plus châtié, plus fidèle aux origines latines, que le style de *la Divine Comédie*. Il ne faut donc pas s'étonner si Pétrarque, écrivant sur un thème unique plusieurs centaines de sonnets, s'est quelquefois laissé aller au plaisir puéril d'arranger des mots, d'assortir des images. Quand on poursuit courageusement la lecture du *Canzoniere*, on ne tarde pas à s'apercevoir que la passion y joue un rôle très important; mais pour trouver les pages où le cœur parle seul, où les sentimens les plus délicats, les plus vrais, les vœux les plus ardens, sont exprimés avec franchise, il faut se résigner à lire sans impatience plus d'une page remplie de purs jeux d'esprit. La plupart de ceux qui parlent de Pétrarque et le condamnent magistralement comme un poète constamment maniéré n'ont pas lu cinq cents vers du *Canzoniere*, c'est-à-dire ne connaissent pas même la huitième partie des sonnets. Un jugement prononcé avec tant de légèreté ne mérite pas d'être discuté.

Le poète a su éviter la monotonie; en racontant ses joies, ses espérances, ses regrets, il a trouvé moyen d'intéresser, d'émouvoir, de mettre dans la peinture d'un sentiment unique une variété que le sujet semblait exclure. Il bénit le jour, l'heure et le lieu où il a vu Laure pour la première fois. Il se rappelle avec ivresse le sentier fortuné où elle a daigné lui montrer un visage moins sévère, où elle lui a souri. Cette passion si souvent mystique dans son langage ne s'interdit pour-

tant ni les reproches ni l'ironie. Le miroir où Laure prend plaisir à se contempler, les perles et les fleurs qu'elle mêle à ses cheveux excitent à bon droit la colère de l'amant et amènent sur ses lèvres des paroles sévères. C'est en s'admirant sans relâche que Laure apprend à ne pas aimer; c'est en attachant sur son image un regard ébloui qu'elle enseigne à son cœur l'oubli et le dédain. Un jour le poète conçoit les espérances les plus hardies, il croit toucher au bonheur; son espérance est déçue, et il se plaint avec amertume. Si cette plainte est sincère, si les reproches qui l'accompagnent ne sont pas un caprice d'imagination, Laure, malgré l'immuable pureté de toute sa vie, aurait laissé s'échapper de sa bouche une promesse imprudente. Qu'avait-elle promis? Pétrarque ne le dit pas d'une manière formelle; mais, sous la discrétion de son langage, il est facile de deviner toute la hardiesse de ses espérances; il compte les heures et il s'écrie : Si mon aveugle désir ne m'égare pas, le moment promis à la pitié est maintenant arrivé. Ces mots semblent indiquer assez clairement un rendez-vous auquel Laure a manqué. Puis il ajoute : Quel vent cruel a tué la semence qui allait éclore et donner le fruit désiré? Quelle muraille s'est élevée entre ma main et l'épi? Si cette plainte ne doit pas être prise dans un sens général, si, au lieu de s'appliquer à une série d'espérances déçues, elle désigne un jour, une heure, promis à la pitié, si la muraille placée entre la main et l'épi n'a pas une signification purement figurée, on conçoit quel dut être le désespoir de l'amant trompé dans son ambition. A coup sûr, il n'y a dans le ton de cette plainte rien qui justifie l'accusation portée habituellement contre Pétrarque; il n'y a pas un vers dans ce sonnet qui manque de franchise et de vivacité. Quelle que soit l'interprétation à laquelle on s'arrête, qu'on prenne ce morceau dans le sens littéral ou dans le sens figuré, il est impossible de méconnaître le mérite singulier de l'expression. Toutes les images conviennent parfaitement à la pensée; l'analogie est fidèlement respectée. L'arrangement des mots n'a rien de laborieux; l'art du poète est si parfait, qu'il réussit à se cacher tout entier. Il y a dans la forme tant de spontanéité, tant d'abondance, qu'on oublie d'admirer l'harmonie des vers pour s'associer au désespoir de l'amant. Combien d'autres sonnets dans le *Canzoniere* méritent la même louange! Combien d'autres parlent au cœur dans une langue qui n'a jamais été surpassée!

Le plus beau, le plus grave, le plus complet à mon avis de tous les sonnets de Pétrarque, c'est celui où le poète raconte son entretien dans le ciel avec Laure morte depuis plusieurs années. Il y a dans le récit de cette vision un accent qui rappelle le style des prophètes. Ravi par sa pensée jusqu'à la troisième sphère qu'habitent les amans, le poète revoit plus belle et moins fière celle qu'il a tant aimée. Elle le prend par la main, et d'une voix angélique lui annonce qu'un jour il sera près d'elle.

Le bonheur de Laure ne peut être compris par l'intelligence humaine, et pourtant Laure attend son amant dans le ciel. Son bonheur ne sera pas complet tant qu'ils ne seront pas réunis. Pourquoi a-t-elle ouvert la main qui tenait la mienne? s'écrie le poète éploré. Au son de ses paroles compatissantes, peu s'en est fallu que je ne restasse dans le ciel. Il faut lire dans l'original cet admirable sonnet que je ne veux pas traduire. La fidélité la plus scrupuleuse, l'interprétation la plus littérale ne réussirait pas à rendre le charme divin qui respire dans chaque vers. Jamais l'amour ne s'est exprimé avec plus de délicatesse, jamais le regret ne s'est révélé sous une forme plus pathétique, jamais l'espérance d'une vie meilleure et d'une réunion ardemment désirée n'a trouvé des accens plus pénétrans. Le cadre du sonnet est tellement étroit, qu'il semble impossible, en l'acceptant, de donner à la pensée toute la grandeur que permettrait le nombre indéfini des strophes d'une ode. Pétrarque a démontré victorieusement par le récit de cette vision céleste qu'il y a place, même dans le cadre étroit du sonnet, pour le développement complet des idées les plus sublimes. Toute la difficulté consiste à choisir les traits caractéristiques de l'idée qu'on veut exprimer. En réduisant la donnée poétique à ses élémens principaux, en négligeant tous les élémens secondaires, on élargit le cadre qui d'abord semblait si étroit. Mais, pour faire le choix dont je parle, le goût le plus sûr ne suffit pas; le génie seul saisit par intuition les traits caractéristiques, le génie seul sait éliminer hardiment tout ce qui n'a pas une véritable importance. Aussi ne conseillons-nous à personne d'enfermer sa pensée dans les quatorze lignes d'un sonnet. L'ode ou l'élégie, qui offrent au poète plus d'espace et de liberté, nous semblent devoir être préférées dans la plupart des cas. Cependant je ne crois pas que la pensée de Pétrarque, développée dans de plus larges proportions, eût rien gagné à cette métamorphose. Toutes les parties essentielles de la donnée se trouvent très nettement rendues dans le sonnet dont je parle; l'ode ou l'élégie ne pouvaient rien ajouter qui rendît l'émotion plus profonde. Ici la sobriété dans l'expression était de nécessité absolue; si le poète, au lieu de raconter en quelques lignes son entretien avec Laure, eût multiplié les détails, la divine vision n'aurait pas eu, j'en suis sûr, la grandeur et la grace touchante qui excitent dans l'ame du lecteur une si légitime admiration.

Les *canzoni* sont de véritables odes divisées en strophes régulières. Dans ce genre de composition, comme dans le sonnet, Pétrarque a touché les dernières limites de l'art lyrique; il sert encore aujourd'hui de modèle et de guide à tous ceux qui veulent s'aventurer dans cette voie difficile. L'élégance et la noblesse du style n'ont jamais été portées plus loin, et cependant ces deux qualités si précieuses ne recommandent pas seules les *canzoni* de Pétrarque. Ce qui les caractérise, à mon

avis, d'une manière toute particulière, ce qui leur donne une physionomie toute spéciale, c'est la simplicité presque familière du début et l'adresse merveilleuse avec laquelle l'auteur s'élève de strophe en strophe jusqu'aux plus hautes pensées. Il ménage si bien ses forces, il met tant de naturel dans les transitions, il enchaîne si habilement toutes ses idées, que le lecteur se trouve transporté comme à son insu dans les plus hautes régions de la fantaisie. Dans les *canzoni* de Pétrarque, les premières strophes ont presque toujours le ton de l'épître; elles annoncent rarement le ton des strophes qui vont suivre. Ce contraste entre le début et le reste de la composition, facile à constater, est d'ailleurs si bien déguisé, qu'il ne saurait offenser le goût. Une des plus gracieuses *canzoni* est celle où le poète s'adresse au ruisseau qui a reçu dans ses ondes limpides le beau corps de la femme qu'il aime. Il porte envie aux fleurs qui émaillent les rives bénies de ce ruisseau, aux fleurs qu'elle a foulées, à celles qui sont tombées sur ses blanches épaules, sur les tresses dorées de sa chevelure. Il y a dans l'expression de ces sentimens une délicatesse, une simplicité pleines de charme; chaque parole ressemble à une caresse. Peu à peu la tendresse prend l'accent de la mélancolie. Le poète pense à la mort, et il adresse au ciel une prière fervente : il demande à reposer sous les fleurs que Laure a foulées, au bord du ruisseau qui l'a reçue dans ses ondes limpides. Un jour peut-être, elle arrosera de ses larmes le tombeau de l'homme qui l'a tant aimée. Il est impossible de lire sans émotion cette pièce dont chaque vers respire la sincérité la plus parfaite. Quoique toutes les paroles soient choisies avec un art infini, il semble que ces strophes n'aient pas coûté au poète un instant de réflexion, tant elles ont de naturel et de liberté dans leur mouvement; toutes les pensées ont une forme si précise, qu'il serait impossible de la changer, de la modifier sans altérer d'une manière fâcheuse le caractère de la composition. A ceux qui accusent Pétrarque d'une prédilection exclusive pour les idées ingénieuses, on peut offrir cette *canzone* comme une éloquente réfutation de leur opinion. Si, après l'avoir lue, ils persistent dans leur accusation, c'est qu'ils prendront plaisir à nier l'évidence. S'obstiner à vouloir les convaincre serait perdre son temps et ses paroles. Quant à ceux qui se laissent aller naïvement à leurs émotions et les traduisent avec franchise, sans s'inquiéter des formules accréditées, leur avis ne saurait être douteux : ils verront certainement dans cette *canzone* un chef-d'œuvre de tendresse et de mélancolie.

Pétrarque a écrit sur les yeux de Laure trois *canzoni* connues sous le nom des *Trois Sœurs*. En traitant trois fois le même sujet, il a trouvé moyen d'être toujours nouveau. Quoique l'éloge de la beauté tienne une large place dans ces trois compositions, cet éloge est bien loin d'occuper seul la pensée du poète. Il règne dans ces *canzoni*, dont le

sujet semble devoir s'épuiser si rapidement, une élévation et en même temps une variété qui excitent à bon droit une admiration générale. Je ne pense pas, comme la plupart des critiques italiens, qu'il n'y ait absolument rien à reprendre dans les *Trois Sœurs;* je crois qu'il est permis, sans se rendre coupable d'irrévérence envers le génie, de blâmer certaines images, certaines comparaisons qui n'ajoutent rien à la valeur du sentiment exprimé, et qui ont le défaut de ressembler à de purs jeux. Ces taches, nous devons le dire, sont en bien petit nombre et n'altèrent pas le mérite de ces belles odes. C'est dans la première des trois que se fait jour la pensée du suicide. Après avoir parlé de son ravissement et de ses souffrances, le poète laisse éclater son désespoir. Il se dit qu'après tant de plaintes et de soupirs inutiles, après tant de vœux, tant de prières emportées par le vent, il vaudrait mieux peut-être sortir de sa prison, reconquérir sa liberté par une résolution énergique, et il nomme très clairement la mort volontaire comme l'unique moyen de délivrance; mais la crainte d'un châtiment sévère dans une autre vie, la foi chrétienne en un mot, impose silence à ce terrible conseil de la douleur. Le poète revient au sujet difficile qu'il a choisi, aux yeux de Laure, qu'il ne sait comment célébrer dignement. Et pourtant, tout en accusant l'insuffisance ou plutôt l'impuissance de la parole, tout en demandant pardon pour sa témérité, il célèbre les yeux de Laure avec un enthousiasme, une ferveur, qui tiennent à la fois de la dévotion et de l'amour. Dans la seconde *canzone,* il envisage les yeux de Laure sous un aspect purement moral. En regardant les yeux de la femme qu'il aime, il s'élève jusqu'à la contemplation du ciel. C'est elle qui l'encourage, c'est elle qui lui donne la passion du bien, la passion du beau; c'est dans ses yeux qu'il lit la règle de sa vie; c'est pour lui plaire, pour être digne d'elle, qu'il combat toute mauvaise pensée, qu'il se résout à la pratique des vertus les plus difficiles. Il n'y a pas dans cette seconde *canzone* un seul vers qui rappelle l'ardeur des sens; tout y respire la résignation et le dévouement mystique. Dans la troisième enfin, essayant une dernière fois l'éloge des yeux de Laure, qu'il ne croit jamais pouvoir célébrer en termes assez magnifiques, il les chante comme la source unique de tout bien et de toute joie. S'il est devenu quelque chose, si son nom est répété de bouche en bouche, s'il est arrivé à la science par l'étude, si la gloire a mis sur son front une couronne éclatante, c'est aux yeux de Laure qu'il doit, c'est aux yeux de Laure qu'il rapporte son savoir, sa vertu, sa renommée. Quelle femme a jamais été louée plus éloquemment? Quel poète a jamais trouvé pour l'objet de son amour des paroles plus pures et plus ferventes?

L'amour, qui a tenu tant de place dans la vie de Pétrarque, ne l'a pourtant pas remplie tout entière. Les sentimens patriotiques de cette

ame généreuse sont exprimés avec une rare énergie dans deux *canzoni* qui sont, comme *les Trois Sœurs*, en possession d'une légitime célébrité. La première est adressée, selon quelques-uns, au cardinal Colonna, selon d'autres et plus généralement, à Cola da Rienzo. Le poète évoque tous les souvenirs de la grandeur romaine pour encourager le tribun, maître absolu de Rome, aux plus hardies entreprises. Il lui parle de tous les hommes illustres qui l'ont précédé dans le gouvernement de cette ville prédestinée; il lui montre les factions se disputant avec acharnement les derniers débris du colosse romain, et, pour donner à cette peinture plus de vivacité, il personnifie chacune de ces factions, chacune de ces familles, sous la figure des loups, des serpens, des ours, des aigles et des lions dont se composent leurs armoiries. Il y a dans ce caprice poétique une beauté que tout le monde comprendra. La guerre civile ainsi représentée devient plus hideuse, plus révoltante, et cette image sert admirablement le dessein du poète. Après avoir raconté les larmes et les angoisses des femmes, des enfans et des vieillards qui demandent merci et dont la voix suppliante attendrirait Annibal même, la colère des saints dont les dépouilles mortelles sont profanées, les églises servant de refuge aux voleurs et aux meurtriers, les cloches élevées dans les airs pour remercier Dieu donnant le signal du combat, il termine en disant au tribun de Rome : « Quelle gloire sera la tienne, quand on te nommera après tant d'hommes illustres! Ils ont soutenu Rome jeune et forte, et toi, dans sa vieillesse, tu l'auras sauvée de la mort. » Il y a dans toute cette pièce une vigueur, un accent mâle et résolu qui étonne après la lecture des *Trois Sœurs*. Cette vigueur ne se dément pas un seul instant, et ne coûte rien au poète qui tout à l'heure ne semblait fait que pour chanter l'amour. Dans la *canzone* adressée aux grands d'Italie pour les exhorter à délivrer leur commune patrie, Pétrarque n'a pas été moins heureusement inspiré. Toutes les strophes de cette pièce sont animées d'un noble orgueil. Dès le début, il parle avec autorité, avec amertume. Bien qu'il désespère du salut, de l'affranchissement de l'Italie, cependant il sait que sa voix sera entendue sur le Tibre et sur l'Arno; il s'adresse à Dieu et le supplie de jeter un regard compatissant sur ce beau pays qu'il a traité avec tant de prédilection. « Que faites-vous, s'écrie-t-il, que faites-vous, princes d'Italie, de toutes ces épées étrangères? que faites-vous de ces soldats qui vous ont vendu leur sang et leur ame? Espérez-vous trouver l'amour et la fidélité dans cette race vénale? La nature avait pourvu à notre défense en plaçant le rempart des Alpes entre nous et la race germanique. Maintenant les bêtes féroces et le troupeau sont logés dans la même cage, si bien que les bons gémissent toujours. Et pourtant ces barbares que vous appelez

parmi vous et qui vous dévorent sont de la race à qui Marius ouvrit le flanc, et la mémoire de cette œuvre n'est pas encore éteinte; et, quand le vainqueur haletant voulut se désaltérer, il but dans le fleuve autant de sang que d'eau. Et vous souffrez que cette race vous surpasse en intelligence et répande à flots votre sang, cette race que Dieu avait faite pour vous obéir, et qui maintenant se nourrit de vos discordes! Ne voyez-vous pas les larmes, n'entendez-vous pas les plaintes du peuple qui vous implore? Au nom de Dieu, laissez-vous émouvoir! C'est de vous seul, après Dieu, que le peuple attend son repos. Donnez-lui seulement un témoignage de pitié; la vertu prendra les armes contre la fureur, et le combat sera court. Voyez comme le temps vole; la vie s'enfuit et la mort est sur nos épaules. Maintenant vous êtes ici, pensez au départ, car il faut que l'ame, seule et nue, arrive au passage douteux de l'éternité. Au moment de franchir cette vallée, déposez donc la haine et la colère, vents contraires à la vie sereine. Le temps que vous dépensez pour le tourment d'autrui, employez-le à quelque action plus digne, faites quelque belle et grande chose; ainsi vous jouirez ici-bas, et la route du ciel vous sera ouverte. »

Cette rapide analyse suffit pour montrer toute l'élévation, toute la grandeur de la *canzone* adressée aux princes d'Italie. La *canzone* sur la gloire rappelle par le ton et par le fond des pensées *les Trois Sœurs*, et en particulier la seconde. Le poète s'est épris de la gloire parce qu'elle lui montrera la route de la vertu; tel est le thème que Pétrarque essaie de développer. C'est par amour de la gloire qu'il a entrepris une œuvre longue et difficile, et, s'il arrive au port désiré, il espère vivre encore long-temps quand on le tiendra pour mort. « Rarement, lui dit la Gloire, il s'est rencontré un homme qui, entendant parler de moi, ne sentît en son cœur une étincelle, pour quelque temps au moins; mais mon ennemie, qui trouble le bien, éteint vite cette étincelle. Toute vertu meurt, et le pouvoir appartient à un autre maître qui promet une vie plus tranquille. L'amour, qui le premier pénétra dans ton ame, m'en a dit des choses d'après lesquelles je vois que l'ardeur de ton désir te rendra digne d'atteindre un but honorable; et comme tu es déjà au nombre de mes plus chers amis, pour te le prouver, je te montrerai une femme qui donnera à tes yeux plus de bonheur que je ne saurais le faire. Lève la tête, et regarde cette femme qui s'est montrée à bien peu d'hommes. — Je baissai le front en rougissant, continue le poète, je sentais en moi une flamme plus ardente. La Gloire me dit en souriant : Je sais bien ce que tu penses. De même que le soleil avec ses puissans rayons fait sur-le-champ disparaître toute autre étoile, ainsi ma vue te paraît maintenant moins belle, parce qu'une lumière plus éclatante m'efface. Pourtant je te compte toujours au nombre des miens;

car, cette femme et moi, nous sommes le fruit d'un seul enfantement; elle est née la première, et je suis venue après elle. Ainsi qu'il a plu à notre Père éternel, chacune de nous deux est née immortelle. Malheureux! à quoi vous sert notre immortalité? Il valait mieux pour vous que l'imperfection fût de notre côté. Pendant quelque temps, nous avons été aimées, belles, jeunes, gracieuses; maintenant nous sommes réduites à un tel état, que cette femme bat des ailes pour retourner à son antique asile. Pour moi, je suis une ombre, et je t'ai dit maintenant tout ce que je pouvais te dire en si peu de paroles. — Quand ses pieds furent mis en mouvement : Ne crains pas, me dit-elle, que je m'éloigne. Elle cueillit une guirlande de vert laurier, et de ses mains en ceignit mes tempes. »

Il est inutile d'ajouter que la sœur aînée de la Gloire n'est autre que la Vertu.

Les poèmes de Pétrarque désignés par le nom collectif de *Triomphes* sont moins célèbres et comptent moins de lecteurs que les sonnets et les *canzoni*. Cependant ils méritent d'être étudiés, et le troisième surtout, *le Triomphe de la Mort*, offre de grandes beautés. Le but commun de ces poèmes est de prouver que l'amour triomphe de l'homme, la chasteté de l'amour, la mort de l'amour et de la chasteté, la renommée de la mort, le temps de la renommée, et l'éternité du temps. Il est certain que la démonstration de cette thèse ne semble pas offrir à la poésie des ressources bien variées; mais la figure de Laure domine les *Triomphes*, et cela suffit pour animer cette série de compositions dont le sujet a quelque chose de scolastique. *Le Triomphe de la Mort*, où le poète raconte la mort de Laure, est assurément un des morceaux les plus parfaits qui soient sortis de sa plume. Écrit en tercets, comme *la Divine Comédie*, il soutient sans désavantage la comparaison. Ce mètre grave et simple est d'ailleurs commun à toute la série des *Triomphes*. Jamais le talent de Pétrarque ne s'est élevé plus haut qu'en racontant la mort de Laure. On sent dans ce récit une béatitude angélique, un parfum de piété, qui donne à chaque tercet un caractère presque surnaturel. « Toutes ses amies étaient rangées autour d'elle; alors avec sa main la mort arracha de cette blonde tête un cheveu d'or. Ainsi elle choisit la plus belle fleur du monde, non par haine, mais pour montrer plus clairement sa puissance dans les choses élevées. Combien de sanglots, combien de larmes répandues, tandis que demeuraient secs ces beaux yeux pour lesquels j'ai brûlé si long-temps, pour lesquels j'ai tant chanté! Au milieu de tant de soupirs, de tant de gémissemens, elle seule était assise dans le silence et dans la joie, cueillant déjà les fruits de sa belle vie. Véritable déesse mortelle, pars en paix, disaient-elles, et c'était vraiment une déesse; mais sa divinité ne la défendit pas contre la

mort inexorable. C'était la première heure du sixième jour d'avril, de ce jour qui me fit prisonnier et qui maintenant me délivre; jamais personne ne s'est plaint de l'esclavage et de la mort comme je me plains de la liberté qui m'est rendue et de la vie qui me reste. La mort devait au monde, la mort devait à mon âge de me prendre le premier, moi qui étais venu le premier. Pourquoi ravir à la terre son plus bel ornement? La vertu est morte et avec elle la beauté, disaient tristement les femmes réunies autour de son chaste lit. Son ame en s'échappant de ce beau sein avait purifié le ciel sur son passage. Non comme une flamme éteinte violemment, mais comme une flamme qui se consume d'elle-même, son ame joyeuse s'en alla en paix. Plus blanche que la neige qui tombe à flocons sur une belle colline sans être chassée par le vent, elle paraissait se reposer comme une personne fatiguée. Ce que la foule ignorante appelle mourir n'était dans ses beaux yeux qu'un doux sommeil, quand son ame avait abandonné son corps. La mort paraissait belle sur son beau visage. »

Le second chapitre du *Triomphe de la Mort* offre encore plus d'intérêt que le premier. Il nous explique le cœur de Laure avec une franchise et une chasteté qui ne laissent aucun doute sur la nature et les limites de cette mutuelle passion. « Ma mort, qui t'afflige, dit Laure à son amant, te remplirait de joie, si tu sentais la millième partie de mon bonheur. Quand j'avais toute ma beauté, toute ma jeunesse, quand je t'étais le plus chère, la vie m'était presque amère, comparée à cette mort douce et clémente, si rare parmi les mortels. A l'heure suprême du départ, j'étais plus joyeuse que celui qui revient de l'exil au toit paternel. Seulement je me sentais prise de pitié pour toi. Jamais, dit-elle en soupirant, mon cœur ne fut séparé du tien, jamais il ne le sera; mais je modérai ta flamme avec mon visage, parce qu'il n'y avait aucun autre moyen de nous sauver tous deux. Combien de fois me suis-je dit : Il aime, il brûle; il faut maintenant que je pourvoie au danger; qu'il voie mon visage et qu'il ne voie pas le fond de mon cœur! C'est là ce qui souvent t'a ramené en arrière, et t'a étreint comme le frein un cheval qui s'égare. Plus de mille fois la colère se peignit sur mon visage, tandis que l'amour brûlait mon cœur; mais jamais en moi le désir ne vainquit la raison. Puis, quand je te voyais vaincu par la douleur, je levais doucement mes yeux sur toi, sauvant ainsi ta vie et notre honneur. Ce furent là mes ruses et mes artifices avec toi, tantôt un accueil bienveillant, tantôt la colère. Parfois je voyais tes yeux tellement remplis de larmes, que je me disais : Il va mourir si je ne viens à son secours. Alors je te secourais sans manquer à l'honneur. Parfois je te voyais de tels éperons au flanc, que je me disais : Il faut ici un mors plus dur. Ainsi ardent et vermeil, pâle et glacé, tantôt triste, tantôt

joyeux, je t'ai conduit jusqu'ici sain et sauf, bien que las. Le doux nœud que tu avais autour du cœur me plaisait, et le beau nom que tu me fais avec tes paroles me plaît aussi. En nous les flammes amoureuses furent presque égales, au moins dès que je me fus aperçue de ton ardeur; mais l'un les montrait, tandis que l'autre les cachait. Tu demandais merci et pitié quand je me taisais, parce que la pudeur et la crainte imposaient silence à mon désir; mais le voile ne fut-il pas déchiré quand seule, toi présent, j'accueillis tes paroles en chantant : Notre amour n'ose en dire davantage? Mon cœur était avec toi, je ne te refusais que mes yeux, et tu te plains de l'injustice du partage, toi à qui j'ai donné la meilleure partie, à qui je n'ai ravi que la moindre partie de moi-même! Et si je t'ai dérobé mes yeux mille fois, mille et mille fois je te les ai rendus et je les ai tournés vers toi avec pitié. Et leurs regards tranquilles auraient été sans cesse attachés sur toi, si je n'eusse craint tes dangereuses étincelles. Heureuse dans toutes les autres choses, je me plaignais d'une seule, d'être née dans un lieu trop peu illustre. Aujourd'hui même, je m'afflige de n'être pas née au moins plus près de ton nid fleuri, car le seul cœur en qui je me fie pouvait se tourner d'un autre côté, ne me connaissant pas. Et mon nom serait moins éclatant et moins célèbre. Mais le pays où je t'ai plu est revêtu d'une beauté souveraine. »

Nous devons croire que Pétrarque n'aurait pas mis dans la bouche de Laure ces paroles empreintes d'une ineffable tendresse, s'il n'eût trouvé dans ses souvenirs la meilleure partie des pensées dont se compose cet admirable entretien. Tous ses sonnets, toutes ses *canzoni* respirent une si parfaite sincérité, il a toujours montré dans l'expression de son amour tant de réserve et de discrétion, il a toujours donné à ses plaintes un accent si résigné, que sans doute il se fût reproché toute sa vie comme une profanation, comme un sacrilége, un aveu imaginaire que son oreille n'eût pas entendu. Il y a tout lieu de penser que le second chapitre du *Triomphe de la Mort* relève au moins aussi directement de la réalité que de la poésie. Si le cadre est une fiction, le tableau doit être vrai.

Il est curieux de comparer le *Canzoniere* de Pétrarque aux élégies amoureuses de l'antiquité latine. Ovide, Catulle, Properce et Tibulle ont chanté leurs maîtresses, et la passion leur a fourni d'éloquentes inspirations, d'ingénieuses pensées, des images pleines de grace et d'élégance; mais quelle différence profonde dans la nature des sentimens! Le plus tendre, le plus sincère des quatre poètes que je viens de nommer, Tibulle, est séparé de Pétrarque par un intervalle immense. Ovide, Catulle et Properce ne semblent pas avoir aimé aussi sérieusement que Tibulle : c'est pourquoi il serait souverainement injuste de

vouloir les comparer à Pétrarque; mais Tibulle, Tibulle lui-même, dont presque toutes les élégies expriment une affection si vive, n'a jamais trouvé la délicatesse et l'élévation qui se rencontrent presque à chaque page du *Canzoniere*. La différence qui sépare Tibulle de Pétrarque ne tient pas seulement à la nature diverse de leur génie, elle tient encore et surtout à la diversité de leurs croyances. Sans doute la lecture assidue de Platon pouvait ravir l'ame jusqu'aux plus hautes régions de la pensée, sans doute le Phédon et le Timée avaient deviné, avaient devancé sur plus d'un point les enseignemens de la foi catholique; mais la lecture de Platon n'était pas, ne pouvait pas être populaire. Pour se complaire dans la société d'un tel génie, il fallait s'y être préparé par des études persévérantes, et le spiritualisme de l'académie combattait, sans les terrasser, les doctrines sensuelles du paganisme. Aussi ne faut-il pas s'étonner si Tibulle, malgré la sincérité des sentimens qu'il exprime, malgré la vivacité des émotions qu'il retrace, malgré le choix heureux des couleurs qu'il emploie, ne laisse pas dans nos cœurs une trace profonde. Dans ses élégies si remarquables à tant d'égards, les sens tiennent plus de place, que le sentiment. Parfois il se laisse aller à des mouvemens de véritable tendresse; mais ces mouvemens ne sont pas nombreux. En général, l'amour est pour lui plutôt un plaisir qu'une passion. Comme Ovide, comme Properce, comme Catulle, il ne voit guère dans la femme qu'il aime que la beauté qui réjouit les yeux, qui enflamme les sens; le cœur et l'intelligence de sa maîtresse tiennent dans son amour si peu de place qu'il semble parfois les oublier complétement. Riches, éclatantes, variées dans les peintures voluptueuses, les élégies de Tibulle abordent rarement le côté intellectuel et moral de la passion, et cela se conçoit sans peine. Le polythéisme réduit aux croyances populaires divinisait l'entraînement des sens; quelques ames d'élite, nourries dans l'étude et dans la méditation, s'efforçaient en vain de spiritualiser la foi commune et d'imprimer à la pensée une direction plus élevée; ces tentatives généreuses n'altéraient pas le caractère dominant des doctrines païennes. Or, le caractère de ces doctrines se retrouve tout entier dans l'amour chanté par Tibulle. Le poète parle de sa maîtresse comme d'une belle chose qui lui plaît, parce qu'elle est belle; il ne songe pas à chercher en elle un cœur pur, une intelligence pénétrante; pourvu qu'elle soit jeune, qu'elle se pare avec grace, avec habileté, il ne lui demande rien de plus. Tibulle a dit de l'amour tout ce qu'il pouvait dire sous le règne des croyances païennes. Tant que les sens étaient divinisés par la religion, ils devaient être nécessairement divinisés par la poésie; les protestations de la philosophie devaient demeurer impuissantes, car la philosophie ne s'adresse pas à la foule, et les vérités qu'elle enseigne modifient lentement les croyances populaires. A l'avénement du chris-

tianisme, tout change d'aspect; les sens ne sont plus divinisés; le cœur et l'intelligence reprennent le rang qui leur appartient, et bientôt la poésie réfléchit fidèlement la révolution accomplie dans le domaine des idées religieuses. C'est à la foi chrétienne qu'il faut demander le sens intime, le sens profond du *Canzoniere*. Supposez Pétrarque né sous l'empire du polythéisme, et les sentimens exprimés dans ses œuvres italiennes ne se comprennent plus. Rien n'est plus facile, au contraire, que de concevoir le développement de ces sentimens sous le règne de la foi chrétienne. Le croyant se fait gloire de lutter contre l'entraînement des sens, de combattre ses désirs, et ce combat même est un des sujets les plus féconds que la poésie puisse se proposer. Pétrarque, on le sait, était sincèrement attaché aux dogmes catholiques: ses ouvrages philosophiques et sa correspondance ne laissent aucun doute à cet égard. D'ailleurs, lors même qu'il n'eût pas accepté sans réserve toutes les affirmations de l'église, lors même qu'il s'en fût tenu au spiritualisme de l'Évangile, la foi puisée à cette source primitive suffisait pour modifier profondément l'imagination et le cœur du poète. Or, si Pétrarque ne peut se concevoir sous le règne du paganisme, Tibulle ne se concevrait pas davantage sous le règne de la foi chrétienne. L'amour, tel que nous le voyons dans les élégies de Tibulle, eût éveillé au XIVe siècle bien peu de sympathie; au milieu des croyances populaires, à peine eût-il été compris.

On s'est demandé plus d'une fois en lisant le *Canzoniere* si Pétrarque, heureux dans son amour, eût été inspiré par la joie aussi bien que par la douleur. Je ne me charge pas de résoudre cette question délicate. Si l'amour, en effet, s'attiédit souvent dans la possession, souvent aussi il trouve dans la possession même un aliment sans cesse renouvelé; à cet égard, il serait impossible d'établir des maximes générales. Il est permis de croire que, si Laure se fût donnée à son amant, elle n'eût pas été chérie moins fidèlement et moins long-temps, car elle avait pour entretenir le feu de la passion quelque chose de plus que la beauté. Quand la beauté seule éveille l'amour, quand la seule jeunesse allume les désirs, on peut prévoir que l'amour se lassera, que les désirs s'éteindront le jour où la beauté sera flétrie; mais quand le cœur et l'intelligence ne sont pas captivés moins sûrement que les yeux, quand l'échange des sentimens et des pensées, aussi bien que le désir, développe la passion, la femme qui se donne n'a pas à redouter les outrages du temps. Ses yeux peuvent impunément perdre leur éclat, elle est protégée contre l'infidélité, contre l'abandon par la nature même de la passion qu'elle inspire; le temps ne saurait atteindre son cœur et son intelligence, qui défendront son bonheur bien mieux que la beauté. Si Laure était vraiment telle que Pétrarque nous la représente, si elle

réunissait tous les dons précieux dont il s'est plu à l'orner, elle pouvait sans danger subir l'épreuve des années. Pétrarque eût-il chanté sa joie comme il a chanté ses souffrances? Si la douleur est féconde, le bonheur n'a-t-il pas inspiré au génie des hymnes éloquens? La reconnaissance n'offre-t-elle pas à l'imagination du poète autant de ressources que la plainte? J'aime à penser que Pétrarque eût trouvé dans le bonheur un thème poétique d'une richesse inépuisable. Et puis, s'il n'eût pas été condamné à une plainte éternelle, peut-être se fût-il abstenu de toutes les combinaisons exclusivement ingénieuses, de toutes les allusions mythologiques, de tous les enfantillages laborieux par lesquels il cherchait à tromper sa douleur; peut-être les taches que le goût signale dans le *Canzoniere* ne blesseraient-elles pas nos yeux, si le poète, au lieu de supplier, au lieu d'adresser à la femme qu'il aimait des prières qui ne devaient jamais être exaucées, lui eût adressé des actions de graces. Le contentement donne à l'esprit l'instinct de la clarté; la douleur, en troublant toutes nos facultés, nous pousse à notre insu vers les images ambitieuses, vers les comparaisons bizarres. Quelle que soit, d'ailleurs, la valeur de ces conjectures, le *Canzoniere* restera comme un des monumens les plus parfaits que le génie humain ait consacrés à l'expression de l'amour.

GUSTAVE PLANCHE.

LES

TOURISTES ORIENTAUX

EN EUROPE.

I. — *Journal of a residence in England of their royal highnesses Reeza Koolee Meerza, Najaf Koolee Meerza, and Taymoor Meerza, of Persia, originally written in Persian,* by H. R. H. Najaf Koolee Meerza, and translated by Assaad Y. Kayat.

II. — *Narrative of the residence of the Persian princes in London,* by James Baillie Fraser.

III. — *Journal of a Residence of two years and a half in Great Britain,* by Jehangeer Nowrojee and Hirjeebhoy Merwanjee, of Bombay, naval architects.

IV. — *Travels in the Penjabet and a visit to Great Britain and Germany,* by Mohan Lal, Esq., 1846. [1]

N'arrive-t-il jamais, au théâtre, que la salle soit plus curieuse à observer que la scène? Quand la pièce est connue, quand les acteurs sont depuis long-temps jugés, on aime à tourner les yeux vers cette foule de spectateurs qui a son rôle dans la grande comédie de la vie, à suivre les combinaisons de l'intrigue du poète avec les mille caractères du public, à surprendre l'impression du drame sur ces spectateurs naïfs dont le goût n'est ni blasé par l'habitude, ni faussé par d'arbitraires conventions. C'est au charme d'un sentiment pareil que nous avons cédé en lisant les récits de quelques voyageurs orientaux

(1) Londres, William Allen; Paris, chez Friedrich Klincksieck, 11, rue de Lille.

qui ont récemment visité la Grande-Bretagne. Par elle-même, l'Angleterre est assurément une pièce fort connue; nous savons tous par cœur les péripéties de ses grandeurs et de ses misères. Mille touristes européens, depuis Voltaire jusqu'au docteur Carus (1), nous ont conduits avec eux à ce drame shakespeârien, tour à tour sublime et bouffon. Le pays de l'excentricité est presque devenu un lieu commun, qu'il est possible pourtant de rajeunir. Il ne faut, pour cela, que renouveler le parterre, observer, ainsi qu'il nous a été donné de le faire, l'impression que ressentent les enfans d'une société semi-barbare transportés au sein d'une civilisation aussi raffinée. Cette étude n'est même pas sans quelque utilité. Des préjugés divers s'usent par le frottement, et le bon sens inculte des Hindous peut servir à corriger les ridicules polis des Anglais.

A vrai dire, ce que les Orientaux voient en Angleterre, ce n'est pas l'Angleterre elle-même, c'est l'Europe. Les traits distinctifs qui séparent la Grande-Bretagne de la France, par exemple, leur échappent presque toujours. Ils ressemblent à ces enfans pour qui il n'y a ni marronniers ni tilleuls, mais seulement des arbres. En Asie, tous les Européens sont des Francs; en Angleterre, l'Oriental ne voit guère que des Européens. On doit reconnaître cependant que, de tous les états de l'Occident, l'Angleterre est celui qui peut le mieux lui enseigner l'Europe. Elle grossit, elle met en relief tout ce qu'il peut en admirer et en comprendre. Elle excelle dans la partie du génie européen qui peut émerveiller des imaginations barbares; elle possède l'industrie dans toute sa puissance, la richesse dans toutes ses fabuleuses grandeurs. L'Allemagne règne dans les domaines solitaires de la pensée et dans les arides sentiers de l'érudition, la France a le privilége d'imposer au monde civilisé ses opinions et ses arts; mais ces hautes sphères de l'intelligence exigent une initiation préalable. Qu'est-ce qu'un Hindou ou un Persan pourrait comprendre aux théories de nos savans, aux créations de nos artistes, à l'éloquence de nos écrivains? Il leur faut une puissance matérielle et visible; ils aiment les tours de force de la civilisation. S'ils admirent la science, ce n'est pas lorsqu'avec les calculs du génie elle crée une planète nouvelle au-delà des mondes connus; c'est quand, par ses applications, elle subjugue la nature indocile et asservit les élémens à nos lois. Ils feraient volontiers comme ces plébéiens d'Horace qui, au milieu d'une tragédie, appelaient à grands cris un ours ou des athlètes. Ce n'est pas un beau poème qu'ils demandent au théâtre de l'Europe, c'est quelque chose comme les exploits des Carter et des Van-Amburgh.

Trois nuances bien distinctes de la société orientale sont représentées par les singuliers touristes qu'on nous permettra de ne point sé-

(1) *The king of Saxony's Journey through England and Scotland in the year 1844*, by Dr C. G. Carus, physician to his majesty. 1846.

parer ici et de grouper autour de chaque fait, de chaque institution britannique, comme autant de peintres autour d'un même modèle. Les premiers, par la date comme par l'intérêt du récit, sont trois jeunes princes persans, cousins-germains de Mohammed-Châh, souverain actuel de la Perse. Leur père disputa le trône à Mohammed, fut vaincu, fait prisonnier, et, par une faveur inespérée, n'eut pas les yeux arrachés, comme c'est l'usage dans la famille; il lui fut donné de mourir tranquillement au fond d'une prison. Dès qu'il se vit entre les mains du châh, il écrivit à ses fils de ne point songer à le délivrer par la force, ce qui pourrait irriter son auguste neveu et lasser sa royale clémence, mais d'aller plutôt implorer à Londres les secours tout-puissans des Anglais. Aussitôt voilà les trois princes à cheval, galopant à travers les montagnes, la neige et les torrens, à demi morts de faim et de fatigue, et arrivant enfin à Beyrouth, d'où le *vaisseau de feu* doit les conduire à une distance que leur imagination même n'ose leur représenter. Nous avons sous les yeux leur portrait d'après M. Partridge. C'est un groupe d'un effet original et charmant. L'aîné, Riza Couli, avait trente ans; sa taille élancée, son front large, ses yeux vifs et pénétrans, annoncent un caractère plein de dignité et de résolution. C'était l'homme d'état de la famille; c'est lui qui gouvernait, sous le nom de son père, la vaste province de Fars. Ses frères lui témoignaient, en toute occasion, la plus grande déférence. Le second, Najaf Couli, l'auteur de la relation, est fils d'une esclave géorgienne; sa complexion frêle et délicate rappelait cette origine. Ses yeux étaient bleus, ses cheveux blonds; il laissait croître sa barbe, qui descendait jusque sur sa poitrine. Une vue extrêmement basse, une voix sourde et voilée, une grande timidité, lui donnaient un air de gaucherie et d'embarras. Cependant c'est celui des trois princes dont l'esprit était le plus cultivé. Il possédait parfaitement les littératures persane et arabe, faisait des vers qu'on ne manquait pas d'admirer, et passait pour un prodige d'érudition, surtout à la cour de son père. Son caractère était religieux, ascétique; il prenait volontiers des allures de derviche, ce qui ne l'empêchait pas d'aimer les bons mots, et même, en dépit du Coran, le bon vin, « l'eau de l'Europe. » On sait que les poètes persans confondent sans cesse, dans leur langage, l'ivresse de la dévotion avec une ivresse moins sainte. On l'avait vu quelquefois, au milieu de ses rians jardins, plongé dans une poétique rêverie, s'arrêter tout à coup et s'écrier : Quel dommage qu'il faille mourir! Et puis, quelque autre jour, ce doux enfant de la Géorgie, ce promeneur sentimental, faisait mutiler les cadavres de ses ennemis et envoyait à son père une sachée de doigts.

Timour, le troisième frère, a cinq ou six ans de moins que l'aîné; il est fils de la même mère, la plus noble des femmes de Firman-Firmâ. Ses traits, moins distingués peut-être que ceux de Riza, ont quelque

chose de plus agréable encore; sa physionomie respire la franchise et la confiance dans les autres comme en lui-même. Moins savant que Najaf, il admire sur parole les beaux vers de son docte frère, et déclare qu'il ne désire que quatre choses au monde : un bon cheval, une bonne épée, une taille de cyprès et une cruche de vin. Timour est en effet grand guerrier, grand cavalier, grand chasseur, non pas à la manière des *fox hunters* de Londres. La chasse en Perse est presque une bataille; on y conduit trois ou quatre mille hommes, comme au temps de Cyrus. On a vu dans une chasse royale Timour, à l'âge de dix-sept ans, se lancer témérairement avant tous les autres et se trouver face à face avec un superbe lion qui, le prenant de flanc, enfonçait déjà ses griffes dans la cuisse de l'intrépide jeune homme. Lui, se retournant froidement, le tua d'un seul coup de cimeterre, et rapporta aux pieds du châh la tête sanglante de son ennemi. Tels sont les trois voyageurs qui s'embarquèrent à Beyrouth, sur le navire à vapeur *l'Africain,* le 22 avril 1836.

Deux ans plus tard, le 29 mars 1838, le navire anglais le *Buckinghamshire* quittait le port de Bombay, ayant à bord, entre autres passagers, deux jeunes gens, l'un fils, l'autre neveu de l'architecte en chef des constructions navales de cette ville. Tous deux appartenaient à la secte religieuse des parsis, ces disciples de Zoroastre, ces adorateurs du feu, qui, chassés pour la plupart de la Perse par l'invasion du mahométisme, refluèrent dans l'Inde et spécialement dans le Guzarate. Race paisible et laborieuse, ils s'adonnent spécialement à l'agriculture et au commerce. Les Anglais n'ont pas dans l'Indostan de plus zélés serviteurs ni de sujets plus dévoués. Depuis plus d'un siècle, la famille des deux jeunes parsis dirige de père en fils l'arsenal maritime de Bombay; elle y a construit, outre plusieurs frégates et petits bâtimens, dix vaisseaux de ligne de soixante-quatorze, de quatre-vingt-quatre canons, « qui sont reconnus, nous dit le constructeur lui-même, pour les plus beaux et les plus forts vaisseaux à deux ponts qui soient au monde. » Cependant le génie turbulent des Européens vient un jour déranger les tranquilles habitudes de l'esprit de caste et rendre insuffisantes les meilleures traditions de famille. L'architecte en chef entend parler des rapides progrès que fait « la gigantesque vapeur; » on dit qu'elle ne se borne plus à la navigation intérieure et au cabotage, mais que des vaisseaux à vapeur d'un immense tonnage vont traverser l'Atlantique et être armés en guerre. Ses amis l'avertissent qu'une ère nouvelle va commencer, et qu'il importe d'étudier la puissance inconnue qui doit la remplir. Il se résout à envoyer en Europe ses deux jeunes et studieux élèves, destinés, selon toute apparence, à le remplacer un jour, comme la vapeur doit succéder à la voile. Noroji et Merouanji partent donc, non pas tant pour l'Angleterre que pour ses chantiers de construction :

il s'agit pour eux moins de visiter l'Europe en touristes que de lui demander des enseignemens. Toutefois, en étudiant l'anglais et les mathématiques chez le révérend M. Hopkins, il leur arrivera de jeter un coup d'œil dans la rue, à travers les fenêtres du tranquille presbytère d'Egham; ou bien, en courant de Londres à Southampton, à Portsmouth, à Devontport, à Bristol, ils saisiront à la hâte quelques remarques. Il est vrai que, par une modestie très peu européenne, les deux parsis ne se mettront que rarement en scène dans leur ouvrage; ils diront plutôt ce qu'ils ont vu que ce qu'ils ont senti, et l'on sera souvent obligé de deviner l'homme sous le récit. Les deux cousins ne se distinguent point en effet l'un de l'autre. Nous ne savons si c'est Noroji ou Merouanji qui a tenu la plume, et il semble qu'ils aient mis tous deux la main à l'œuvre, comme pour construire la charpente d'un navire ou d'un mélodrame. Nous n'avons pas même ici, pour donner une idée de la personne des auteurs, la faible ressource d'un portrait. C'est celui de Jamsetji, l'architecte en chef, leur père et leur oncle, qu'ils ont placé pieusement au frontispice. Nous dirons cependant un mot de cette image : soit ressemblance de famille, soit influence d'éducation, elle indique assez bien le caractère de l'ouvrage. Jamsetji y paraît un homme d'un âge mûr, aux traits prononcés et massifs, qui s'enfonce dans son fauteuil, les doigts croisés sur l'abdomen, et semble affaissé dans une douce quiétude. Son nez aquilin, ses yeux bien fendus, mais chargés d'une épaisse paupière; sa tête sans cou, qui naît immédiatement de sa poitrine, son teint d'un brun foncé, que fait ressortir la blancheur de sa robe, semblent indiquer un de ces hommes d'une seule pièce, qui veulent fortement, mais ne veulent qu'une chose, qui tracent d'un pas sûr leur sillon dans la vie, sans regarder le sillon parallèle creusé par leur voisin. Travailleurs infatigables, savans obstinés, ces hommes poursuivraient, comme Archimède, la solution de leur problème au milieu de la prise de Syracuse. Le monde a beau s'ébranler sur leur tête, il ne troublera leur sécurité qu'en inventant la vapeur, s'ils sont constructeurs en chef à l'arsenal de Bombay.

Le dernier de ces touristes envoyés par l'Orient vers l'Europe est un jeune et beau Cachemirien, fort bien reçu dans la haute société anglaise, et dont le portrait, peint par M. W. Allan, a eu un véritable succès de vogue à l'une des dernières expositions du *British national Gallery.* Mohan Lal est chevalier de l'ordre persan du Lion et du Soleil, ce qui ne l'empêche pas d'ajouter à son beau nom oriental, au lieu de la qualification honorifique de *mirza* (1), la désignation tout anglaise d'*esquire.* C'est que Mohan Lal n'est pas un réfugié persan qui vient implorer une

(1) Placé avant un nom propre, *mirza* veut dire lettré, savant; après le nom, il signifie prince.

restauration impossible, ni un constructeur de Bombay qui veut compléter ses études et retourner au plus vite dans son arsenal; c'est l'élève et presque le fils adoptif des résidens anglais de Delhi. Issu d'une noble famille, descendu, s'il en faut croire un auguste témoignage (1), de la race des princes de Cachemire, le jeune fils de Ra-Boudh-Singh reçut d'abord chez son père l'éducation ordinaire des Persans. Il fut ensuite présenté à M. Trevelyan, secrétaire du gouverneur-général de l'Inde, qui lui donna lui-même quelques leçons et le fit admettre dans la classe anglaise annexée au collége persan de Delhi. On ne comptait encore dans cette classe que six élèves; c'était une institution ou plutôt une tentative nouvelle : les lettrés de Delhi s'en moquaient; plusieurs résidens européens faisaient de prudentes objections. Cinq ans se sont écoulés depuis cette époque, et le nombre des jeunes indigènes qui suivent le cours des études anglaises est aujourd'hui d'au moins trois cents. La classe annexée est devenue un collége distinct, et même un seul collége ne suffit plus : la noblesse songe à en établir un second à son usage. Dans l'Inde moderne, comme dans la Bretagne de Tacite, les peuples barbares qui naguère repoussaient la langue des envahisseurs ambitionnent aujourd'hui leur éloquence. Pour apprécier toute l'importance de ce changement, il faut songer que Delhi semblait offrir le terrain le plus ingrat à cette culture étrangère : c'était, dans cette partie de l'Orient, le plus ferme rempart des traditions musulmanes, qui, protégées par l'autorité du roi, défendues par le bataillon compacte des *maulavis* et des *hakims* (théologiens et médecins), perpétuées par des cérémonies publiques et par de nombreuses mosquées, paraissaient devoir braver à jamais toutes les tentatives de rénovation. Ce premier succès, si peu probable, ouvre la carrière à toutes les espérances des philanthropes et à toute l'ambition des Anglais.

Le nom de Mohan Lal se rattachera à cette grande révolution morale qui s'accomplit dans l'Inde : le prince cachemirien fut l'un des six élèves fondateurs de l'école anglaise dont nous avons parlé. La rapidité de ses progrès, le tour aimable de son esprit, ne contribuèrent pas peu à faire aimer l'éducation européenne et à en assurer la propagation. Quelques princes de l'Indostan voulurent marcher sur les traces de Mohan Lal; plusieurs devinrent ses intimes amis, entre autres Sadat Malik, fils du roi de Hérat. Les princes de cette contrée n'ont point de dotation : Sadat

(1) Le roi de Prusse a fait remettre à Mohan Lal son portrait enrichi de diamans et de cette inscription :

AN
MOHAN LAL MIRZA,
AUS DEM STAMME DER FÜRSTEN VON KASCHMIR,
FRIEDRICH WILHELM IV, KOENIG VON PREUSSEN
M.DCCC.XLV.

Malik était pauvre; il donna à Mohan Lal tout ce qu'il put lui donner : il lui apprit à nouer son turban avec une exquise élégance, « don précieux parmi les Asiatiques, dit M. Trevelyan, et qui peut exercer la plus grande influence sur la destinée de celui qui le possède. » Mohan Lal, portant donc sur sa tête toutes les espérances de sa fortune, vint en Angleterre il y a deux ans. Il vit aujourd'hui en gentleman dans une jolie maison de Manchester-Square, et, au milieu des loisirs dorés que lui a faits l'honorable compagnie (1), il nous raconte son infatigable odyssée, qui commence à Delhi et passe par Lahore, Caboul et Bokhara, pour arriver ou plutôt pour s'arrêter un instant à Londres, où l'auteur revient encore après avoir fait une promenade à Dresde et à Berlin.

Ainsi ces trois relations de voyage nous représentent en quelque sorte trois degrés dans le progrès des Asiatiques vers notre civilisation. Au premier sont les princes persans. Étrangers à la langue et par conséquent à l'esprit de l'Angleterre, ils n'en saisissent que les phénomènes extérieurs; mais la singularité de leurs jugemens est compensée par la vivacité naïve de leurs impressions. Tout près de nous et presque dans nos rangs sont les architectes parsis, tranquilles bourgeois de Bombay, sujets fidèles de la compagnie des Indes. Ils comprennent et possèdent la science de l'Europe, et ne sont séparés de nous que par la distance de la religion, des habitudes et des arts. Dans un rang intermédiaire, nous placerons le collégien de Delhi, vrai précurseur de ces jeunes races d'Asie que la Grande-Bretagne entraîne dans son immense orbite, moins savant et moins studieux que les voyageurs de Bombay, mais déjà presque Anglais par la langue et par les relations sociales; enfin, pour tout dire en un mot, auteur avec récidive (2) et menacé de devenir un homme de lettres.

Écoutons maintenant les confidences que vont nous faire tour à tour les princes persans, les constructeurs parsis et le noble cachemirien. Sachons d'abord quelle impression a produite sur eux ce moment décisif où l'on quitte le rivage de la patrie pour se jeter dans un monde inconnu. « Tout est solennel, a dit Mme de Staël, dans un voyage dont l'Océan marque les premiers pas! » Que sera-ce donc si l'on va chercher au-delà des mers une contrée dont la langue, la religion, les mœurs et la nature même n'ont aucun rapport avec celles du pays qui nous a vus naître? Les Persans en général sont fort peu voyageurs. Ils entreprennent une fois dans leur vie le pèlerinage de la Mecque,

(1) Ses services dans l'Afghanistan ont été rémunérés, dit-on, par une pension annuelle de 1,000 livres sterling (25,000 francs).

(2) Mohan Lal vient de publier la vie de l'émir Dost-Mohammed-Khan, de Caboul, comprenant les succès et les désastres de l'armée anglaise dans l'Afghanistan. — Londres, chez W. Allen.

mais ils frémissent à la pensée d'un voyage en Europe, dans ce pays barbare et infidèle où il n'y a ni mosquées ni mollahs. La mer surtout leur cause une horreur profonde; affronter ses périls n'est pas courage, mais folie. Les princes n'hésitèrent pourtant pas à entreprendre cette longue navigation. Tous leurs amis de Beyrouth descendirent sur le rivage pour les accompagner. Une demi-heure avant le coucher du soleil, les exilés leur dirent adieu et s'embarquèrent « sur la mer de l'Occident, dont les vagues en colère crient continuellement contre leurs cavaliers. » Najaf retrouvait ainsi, sous l'inspiration d'un sentiment vrai, la belle image de Byron : « Les vagues bondissent sous moi comme un coursier qui connaît son maître (1); » mais les cavaliers persans connaissaient peu ce coursier à l'écumeuse crinière : aussi la première émotion fut-elle toute physique. Ils se roulaient au hasard dans la cabine, indifférens à tout ce qui se passait autour d'eux. Le lendemain seulement, ils ouvrirent un peu les yeux; le bruit des roues, la vitesse du vaisseau, le miracle de la vapeur, les jetèrent dans un grand étonnement. Bientôt la surprise fit place à la frayeur : un matelot vint fermer les sabords, et, à leurs questions inquiètes, on répondit qu'avant douze heures on aurait à subir un ouragan. « Allah! quelle nouvelle! après ce que nous avions déjà souffert et ce que les Anglais regardaient comme rien, à quoi devions-nous donc nous attendre, maintenant qu'ils n'étaient pas eux-mêmes sans crainte! Ce qui leur prédit la tempête, c'est un tube de cristal où ils placent du mercure, qui s'élève ou descend selon l'état du temps; ainsi notre existence à tous était contenue dans ce verre. » Le baromètre ne fut pas faux prophète. « Le vent continua de grandir, et toutes les vagues de la mer occidentale s'élevèrent en montagnes avec un bruit affreux jusqu'à la planète de Méchétéri (Jupiter). Nous étions si misérables, que nous avions perdu tout espoir. Le navire s'élevait quelquefois jusqu'au septième ciel et descendait ensuite jusqu'à la septième terre, ou jusqu'aux épaules du taureau qui supporte le monde. » L'auteur décrit ensuite les manœuvres de l'équipage, le sifflet du capitaine, le silence obéissant des matelots. C'est une tempête plus qu'homérique, dépeinte avec une imagination plus jeune que celle d'Homère. Le merveilleux même ne manque pas à la ressemblance. Najaf se ressouvint qu'ils avaient avec eux de la poussière de la tombe du *seigneur des martyrs* (2) : il se fit porter par quatre hommes sur le pont. Quel spectacle se découvrit à ses regards! Les vagues ressemblaient à un déluge... Le prince ferma les yeux et jeta dans la mer quelques grains de la poussière sainte; à l'instant, les flots devinrent beaucoup plus calmes, et

(1) *Childe-Harold*, III, p. 1.

(2) L'iman-Hossein, la cinquième personne honorée par les partisans d'Ali, à partir de Mahomet. Sa tombe est près de Bagdad.

l'ouragan perdit plus de la moitié de sa violence. — La pincée de poudre était sans doute trop petite pour opérer le miracle complet.

Laissons les passagers persans en proie à leurs craintes, et allons à Bombay assister au départ des jeunes constructeurs. Nous n'avons pas besoin de dire qu'il n'est plus question ici de ces terreurs de l'inexpérience : c'est le sentiment moral, c'est le chagrin de la séparation, ou plutôt de la privation, qui domine.

« On nous annonça que le *Buckinghamshire* allait mettre à la voile. A mesure que l'heure approchait, nous sentions notre cœur se serrer. L'idée de quitter nos maisons et l'île heureuse qui nous a donné le jour, le sacrifice qu'il nous fallait faire *de tout le comfortable de la vie*, la perspective de trois ans d'absence, loin de nos femmes, de nos parens, nous causaient une profonde tristesse... Le 29, au matin, nous dîmes adieu à nos familles et à nos amis; bien des larmes coulèrent dans cette heure critique. Plusieurs vinrent à bord avec nous et y restèrent aussi long-temps qu'ils purent; mais quelles paroles pourraient peindre notre douleur quand il fallut enfin nous séparer!... Tout le monde à bord était joyeux, excepté nous et quelques matelots indigènes; tous songeaient au bonheur de revoir leur terre natale et les compagnons de leur enfance, et nous, nous quittions notre pays pour une terre étrangère, nous échangions *toutes les aises de la vie* pour les fatigues d'un long voyage sur mer! Nos yeux restèrent tournés vers ce rivage bien-aimé que nous abandonnions, jusqu'à ce qu'il nous fût impossible de le distinguer. »

En vérité, Lucain n'a pas mieux dit dans le beau passage où il arrache Pompée à l'Italie qu'il ne doit plus revoir; seulement le héros de *la Pharsale* est un peu moins préoccupé du comfortable. — Les voyageurs parsis eurent aussi leur tempête : le vent souffla avec fureur. Toute leur sollicitude se borna à mettre un vêtement plus chaud. Ils éprouvèrent pourtant alors une véritable contrariété : il devint fort difficile de boire le thé. « Ce fut la tâche la plus laborieuse, » nous disent-ils, et ils nous apprennent de quelle façon ingénieuse ils s'en tirèrent : « Nous fûmes obligés de tenir la tasse dans nos mains, de verser le liquide et de le boire avec précipitation. » Évidemment voilà des parsis qui sont déjà fort anglais!

Le 19 juillet 1844, Mohan Lal s'embarquait pour l'Europe. Élève des Anglais de Delhi, interprète et secrétaire persan de l'infortuné sir Alexander Burnes, assassiné à Caboul en 1841, il partait à bord de la *Semiramis*, chargé de certificats et de lettres de recommandation. « La vaste étendue de la mer, qui se perdait, nous dit-il, dans un lointain sans bornes, était un spectacle nouveau, étrange et merveilleux pour moi. C'était la première fois que je voyais l'Océan et que je mettais le pied sur un navire à vapeur. » Son admiration ne fut mêlée d'aucun effroi; en vain les vents contraires, qui règnent ordinairement pendant ce mois, soufflèrent avec violence. « Les vagues s'élevaient si haut,

dit-il, et s'élançaient sur nous avec tant de fureur, que je croyais à chaque instant voir le vaisseau sombrer. » La seule chose qu'il éprouva fut un léger étourdissement, ce qui ne l'empêcha pas d'être le seul de tous les passagers qui put tenir tête au capitaine à table. Quant aux regrets que laisse la terre natale, il est probable que Mohan Lal n'en fut pas tout-à-fait exempt, si l'on en juge par ce qui lui arriva à Machad dans le Khorassan. Un Persan, charmé de sa personne et de ses bonnes manières, lui offrait sa fille avec une riche dot, s'il consentait à se fixer près de lui. « J'ai des parens, répondit le jeune Cachemirien, qui m'ont élevé avec peine, et dont je dois secourir la vieillesse. Pourrais-je être heureux, si l'amour de l'or ou de la beauté m'empêchait de remplir le devoir filial? » Le vieillard lui saisit les mains en disant : « Gloire sur vos pensées! » Toutefois l'invincible désir de voir et de connaître, attribut de la jeunesse des hommes et des peuples, le bonheur de braver le danger, espèce d'ivresse à laquelle on s'habitue et qui devient un besoin, entraînèrent Mohan Lal loin de sa patrie. C'est ce qu'il exprimait lui-même avec énergie au médecin anglais Macneill, qu'il avait rencontré à Turbat. Le docteur lui demandait s'il préférait s'arrêter dans son pays ou voyager encore. « L'homme qui, dans une course lointaine, a dormi sur la terre ou sur le rocher nu, répondit-il, n'aime plus le doux lit de la maison. Celui qui a goûté le pain dur du voyage ne peut souffrir les mets qu'assaisonne le lait de son pays. Le cœur susceptible de quelque émotion embrasse ardemment la bonne compagnie des voyageurs, et évite la société domestique. » L'Europe offrira-t-elle aux touristes orientaux ces distractions que Mohan Lal préfère aux joies tranquilles du pays natal? Leurs souvenirs vont nous l'apprendre.

Les princes persans éprouvèrent, en arrivant en Angleterre, une espèce d'étourdissement pareil à celui de Mohan Lal sur la mer agitée des Indes. Dans les campagnes, la fécondité du sol, la richesse de la culture, qui contrastait d'une manière si heureuse avec les solitudes arides de Fars; dans les villes, cette ondulation de la foule, ces lumières, ce luxe, ce bruit, ces équipages, choses si merveilleuses pour des yeux accoutumés aux rues étroites et fangeuses, aux murs de terre sans fenêtres et sans animation qui enferment les maisons de Chiraz, tout semblait les transporter dans un monde nouveau et réaliser pour eux les splendides fictions de Scheherasade. On aurait dit trois hommes des temps héroïques rappelés de la tombe, et assistant au spectacle inconnu de nos arts et de notre civilisation. Eux-mêmes comprennent parfaitement leur position vis-à-vis de la société européenne, et ils l'exposent dans leur journal avec une intelligente naïveté : « Maintenant nous voilà nouveau-nés dans le monde, comme si nous venions de quitter le sein de notre mère! Graces soient rendues au Très-Haut, qui nous a donné pour ainsi dire une nouvelle vie! » Il y a néanmoins,

dans les formules de leur admiration, quelque chose de conventionnel qui vient de la mémoire, ou plutôt qui appartient à la langue. Najaf parfume ses descriptions avec la phraséologie ordinaire de ses poèmes, qu'il emprunte toute faite, le classique qu'il est, à Sadi, à Ferdousi, à Hafiz. « C'est ici le premier étage du paradis; la lune majestueuse verse sa lueur sur les roses gardées par de mélodieux rossignols. Les roses de l'Angleterre ressemblent aux joues de ses habitans. » L'impuissance de décrire se trahit par la profusion des hyperboles. Najaf fait comme cet artiste antique, qui, désespérant de ses pinceaux, jette sur la toile son éponge imprégnée de toutes les couleurs. Il va jusqu'à exalter, le croira-t-on? la gaieté de nos voisins d'outre-Manche. « Comme le vin rouge dans une coupe d'or, ainsi brille la gaieté des Anglais, et leurs belles figures ressemblent à la pleine lune à son lever. » Il s'extasie avec plus de raison sur ce brillant éclairage « qui n'est produit ni par l'huile ni par aucun autre liquide, mais par l'esprit de charbon, que de longs tuyaux conduisent à chaque endroit; ce qui fait que, dans tout l'empire, la nuit est changée en jour. » L'auteur eût pu dire le contraire avec autant de vérité, s'il se fût promené à dix heures du matin au milieu des brouillards enfumés de la Tamise.

La surprise des constructeurs parsis ne fut pas moins vive pour être exprimée d'une façon plus européenne. Il était presque nuit quand ils arrivèrent à Londres, et, malgré cette circonstance, la foule se rassembla autour d'eux pour regarder leur costume. Les deux cousins étaient accompagnés d'un ami et de deux domestiques; tous les cinq portaient le vêtement des parsis. C'était quatre fois plus qu'il n'en fallait pour attrouper les cockneys de Londres. Les étrangers eurent quelque peine à fendre la presse pour arriver à *Portland hotel*, où ils devaient descendre. La multitude immense des passans, les voitures de tout genre qu'ils voyaient courir çà et là et qui paraissaient se hâter d'arriver, le bruit qui croissait sans cesse, leur firent croire qu'il y avait quelque émeute dans la ville ou quelque grand spectacle où tout le monde affluait. Cependant ils ne pouvaient s'expliquer comment ceux qui allaient à droite semblaient aussi pressés que ceux qui se dirigeaient vers la gauche. Chaque rue où ils jetaient les yeux leur paraissait une rivière qui versait son contingent de foule. Quelle fut leur admiration et quelle idée ne conçurent-ils pas de la grandeur de Londres, quand ils apprirent qu'on pouvait voir un pareil flux d'êtres humains chaque jour pendant douze ou quatorze heures!

L'esprit positif et pratique des constructeurs hindous alla bientôt saisir, au milieu de tout ce bruit, la source véritable de la grandeur anglaise. En fixant leurs regards sur la Tamise, ce ruisseau si petit auprès du Gange et de l'Indus, ils remarquèrent une foule presque aussi compacte que celle qu'ils avaient traversée dans les rues. Ce n'étaient, de tous côtés,

que vaisseaux, que *steamers*, que bateaux et barques de toute espèce, spectacle magnifique dont nous ne pouvons, disent-ils, donner une idée à nos compatriotes. Ils se demandèrent alors comment cette tache si petite et si insignifiante que forme l'Angleterre sur la carte du monde peut ainsi attirer vers elle tant de nations, et ils se firent une réponse qu'ils recommandent à la méditation de leurs compatriotes : la cause de cette puissance, c'est l'industrie et le savoir. Les Anglais ne se contentent jamais du progrès accompli; ils vont toujours en avant, quelque chose qu'il en coûte. La science mise en pratique, voilà le secret de leur grandeur. Cette prodigieuse industrie britannique excite même chez les tranquilles parsis quelques accès d'enthousiasme et une sorte de poésie de meilleur aloi que les hyperboles orientales des jeunes Persans.

« Combien l'Angleterre n'est-elle pas redevable à ses mines inépuisables de charbon et de fer! Des mines d'or et d'argent seraient moins précieuses pour elle. L'argent et l'or n'enrichissent que quelques hommes; le fer et le charbon mettent en mouvement des milliers de bras. Ce sont eux qui donnent naissance aux machines à vapeur, aux rouets, aux métiers et à tous les engins de la Grande-Bretagne. Ah! heureuse Angleterre, qui possèdes en ton sein la source du travail, des manufactures, de la richesse! heureuse Angleterre, tu es et tu seras long-temps l'étonnement et l'envie de l'univers! Que ne peuvent accomplir le fer et le charbon! que ne peut exécuter la vapeur! Les chars, chauffés par le charbon, volent sur des rails de fer; le bois est scié par la vapeur; le fer est forgé en ancres, roulé en feuilles, allongé en barres et en fils par le moyen de la vapeur; le feu même qu'on emploie à produire ces puissantes machines est soufflé par la vapeur. La vapeur pompe l'eau, la vapeur bat le beurre, la vapeur imprime les livres, la vapeur frappe la monnaie. Par la vapeur, les navires, insoucieux du vent et de la marée, parcourent à leur gré les mers. La vapeur met le feu aux canons, la vapeur moud le blé, et toutes les pièces qui composent notre habillement des pieds à la tête sont confectionnées par la vapeur. »

On se doute bien que cette merveille européenne des chemins de fer ne manque pas de frapper aussi les princes persans. Ici encore, après un essai de description, l'imagination vient terminer l'esquisse. Les locomotives sont pour eux « des boîtes de fer dans lesquelles on fait bouillir de l'eau comme dans une cheminée; sous cette boîte est une espèce d'urne de laquelle s'élève une vapeur douée d'une force merveilleuse. Dès que la vapeur s'élève, les roues se mettent en mouvement, la voiture déploie ses ailes, et les voyageurs deviennent comme des oiseaux. » Il est à remarquer que, parmi les arts de l'Occident, les Orientaux venus à Londres ne comprennent et n'admirent que ceux qui se proposent l'utilité pour but. Dans les beaux-arts, ils ne sentent que le mérite vulgaire de l'imitation, de la ressemblance; on les prendrait pour les disciples du digne Le Batteux. Ce n'est pas toutefois qu'il leur manque le

sentiment du beau, cette aspiration sans fin vers l'idéal, vrai titre de noblesse de l'homme : c'est que nos beaux-arts ne satisfont pas en eux ce besoin. Il ne faut pas croire que la musique et même la peinture soient des langages naturels, qui ne doivent à la convention aucun de leurs élémens. Il en est d'elles comme de la poésie, dans une proportion différente; elles ne créent pas en nous l'image du beau de toutes pièces; elles l'édifient avec les matériaux déjà déposés dans notre ame; elles vont y chercher les idées, les souvenirs, les sentimens qu'ont fait naître l'éducation, les usages, les préjugés, et de ce composé d'erreurs ou de vérités contestables, elles font jaillir en nous la vérité suprême, le sentiment divin de la beauté. Toute œuvre d'art a sa perspective, son point fatal, duquel il faut la contempler : un peu plus haut, un peu plus bas, l'harmonie se brise, l'illusion disparaît. C'est ce qui fait que les créations de l'antiquité sont intraduisibles; pour les rendre, il ne suffirait pas de substituer des mots aux mots; il faudrait, par une métamorphose impossible, nous prêter pour un moment d'autres habitudes d'intelligence, d'autres opinions, d'autres mœurs. M. de Châteaubriand suppose, dans ses *Natchez*, que le Huron Chactas est délicieusement ému par une représentation de *Phèdre*. « Je crus entendre, » lui fait-il dire, « la musique du ciel; c'était quelque chose qui ressemblait à des airs divins, et cependant ce n'était point un véritable chant; c'était je ne sais quoi qui tenait le milieu entre le chant et la parole... Les passions que vous appelez tragiques sont communes à tous les peuples, et peuvent être entendues d'un Natchez et d'un Français. » Chactas est un sauvage exceptionnel et digne des petits soupers de l'Ikouessen Ninon. Nos touristes orientaux ont reçu en naissant de Melpomène un coup d'œil moins favorable. A peine arrivés à Londres, les princes persans furent conduits à la maison du plaisir et de la musique, qu'on appelle en langage franc l'opéra (à *Queen's Theatre*). Ils furent vivement frappés du coup d'œil que présentait la salle, des draperies qui garnissaient les loges, du splendide éclairage qui les inondait de lumière, des jeunes dames *au visage semblable à la pleine lune*, et dont la beauté *éclipsait l'illumination du soleil*. Ils remarquèrent aussi des endroits déterminés autour de la salle où étaient des femmes d'une grande beauté, avec des bras *pareils au jasmin*, et des figures *semblables à un brillant miroir*. Ces charmantes personnes vendaient des rafraîchissemens. En somme, ce lieu enchanté fournissait tout ce qui nourrit l'ame et le corps. Quant à la musique qu'ils y entendirent, Najaf en parle peu dans son journal, où il se croit pourtant obligé d'admirer tout par politesse, et M. Fraser, l'introducteur, le guide officiel des jeunes princes, nous apprend qu'elle leur parut insupportable. Notez que ce n'étaient point des artistes anglais. On entendit d'abord Lablache, et quand M. Fraser leur demanda ce qu'ils pensaient de lui : « Ce n'est rien

du tout, répondirent-ils sans périphrase orientale, cela ne vaut pas la peine d'être écouté. » Mlle Grisi trouva pourtant grace devant eux; encore leurs yeux furent-ils plus séduits que leurs oreilles. « Sa voix est charmante, disait Riza, mais j'en donnerais bien vingt pareilles pour ses bras. » Les costumes, les décors, les changemens à vue, la pantomime des acteurs, obtinrent complétement leurs éloges, la danse surtout les ravit; mais nous serions tenté de voir dans cette admiration passionnée autre chose que l'amour de l'art pour l'art. « Je suis heureux, disait le jeune Timour, d'être habitué à voir les danses des femmes du châh, autrement il y aurait de quoi devenir fou. » De retour à *Mivart's hotel*, Riza, l'aîné des princes, consignant ses souvenirs de la soirée, terminait par ces mots : « A la fin de la pièce, la danse commence. Vous qui avez un cœur, que vous dirai-je? Figurez-vous de belles jeunes femmes dansant avec de jeunes hommes (en Orient les femmes dansent seules)! Non, la plume ne peut courir, l'œil est forcé de s'arrêter, l'infortuné Riza est contraint de laisser ici son cœur et de retourner à sa résidence. » Et le dévot Najaf écrivait à son tour : « Qu'écrirai-je? que dois-je dire? Rien que ce qui a été dit par les saintes lèvres (par Mahomet) : le monde est la prison des croyans et le paradis des infidèles. En vérité, il ne manque rien à ce paradis, excepté cette grace que le Dieu de l'univers a promise à ses fidèles serviteurs dans le monde de là-haut. Le leur est fait de main d'homme et passager; le nôtre est éternel et durable. Le vin de son plaisir n'est pas fait d'une matière mortelle. »

N'allez pas croire que les jeunes princes fussent insensibles à toute espèce de musique. « La musique, écrit Najaf, fait oublier à l'exilé la douce maison paternelle. » Cette phrase n'est pas une de ces vaines formules où l'exagération du langage dissimule mal la fausseté du sentiment. Les princes aimaient passionnément la musique appropriée à leurs organes et à leurs goûts. Un jour, M. Fraser devait les conduire à l'Opéra-Italien. On donnait la *Sonnambula*. Dès qu'il entra à *Mivart's hotel* : Bonne nouvelle! *Fraser Saheb* (1), s'écrièrent les princes, nous avons un instrument de musique de notre pays. Il faut que vous entendiez Timour; c'est un virtuose des plus distingués. Il a étudié dix ans la musique. M. Fraser fit observer en vain qu'il était tard, que l'opéra allait commencer. — Oh! patience! dit Najaf, nous aurons bien assez d'opéra. Asseyez-vous. — On apporta la *centâra*. Timour s'assit par terre, la plaça devant lui; les autres écoutèrent dans un religieux silence. Timour, faisant voltiger ses doigts sur les fils d'archal de son instrument, en tirait d'aigres sons qui lui causaient ainsi qu'à ses frères

(1) *Saheb* signifie ami; c'est le titre que les Persans ajoutent au nom de tous les chrétiens avec lesquels ils sont en relations.

un visible plaisir. — Bravo! (*aférin!*) s'écriait l'aîné; voilà le morceau qu'on nous jouait en engageant la bataille. Qui pourrait résister à cela? — En effet, nous dit M. Fraser, c'était à faire fuir toute une armée, surtout si elle eût aimé la bonne musique. Cela ressemblait plutôt au bruit d'un certain nombre de pots cassés qu'on agiterait ensemble qu'au fracas imposant d'une bataille. — Eh bien! dit en anglais un interprète qui se trouvait présent, il y a vingt ans que je suis en Angleterre, je comprends et je goûte la musique européenne; cependant telle est la force des premières impressions, qu'il n'y a pas pour moi de musique supérieure à celle-ci.

Voulons-nous maintenant avoir par la comparaison une idée de ce que peut être une mélodie persane : un soir, les princes se trouvaient au bal calédonien. Fatigués bientôt de la chaleur et de la foule, ils se disposaient à sortir, quand arrivèrent trois cornemuses écossaises qui entonnèrent un pibrach national. Qu'est-ce que cela? dirent les princes. C'est de la musique persane! de la musique de notre pays! Les artistes pressèrent la mesure; les princes ne se contenaient plus; leurs yeux s'humectèrent de larmes, leurs têtes, leurs mains, leurs pieds, suivaient le mouvement. Heureusement le pibrach cessa bientôt, car leur bruyant enthousiasme aurait mis le trouble dans toute la réunion.

Les constructeurs de Bombay portèrent à *Queen's Theatre* des dispositions encore moins favorables. Le sentiment de l'art, qui, chez les princes persans, manquait seulement d'un certain genre de culture, semble, chez eux, avoir été étouffé par la culture exclusive d'une autre faculté. L'étude des nombres, la mesure des angles, l'adoration fanatique de l'utile, ne laissent dans leur pensée aucune place pour le beau. Ils remarquent les loges, le gaz, les toilettes, disent en passant un mot poli à la musique; puis ils nous donnent avec exactitude la mesure du théâtre en hauteur et en profondeur, le nombre des places que contiennent les loges et le parterre, avec les différens prix que l'on paie au bureau. Quant au spectacle, ils font pis que de n'en point parler; voici ce qu'ils osent écrire :

« C'était le dernier jour où Taglioni, la danseuse favorite des Français, devait danser en Angleterre, et un ami anglais qui nous accompagnait nous demandait souvent comment nous trouvions sa danse : pour sa part, il en était enchanté. Quant à nous, cela nous semblait avoir fort peu d'intérêt, et nous fûmes très surpris d'apprendre que, chaque fois qu'elle paraissait sur la scène, on lui comptait 150 guinées. Pensez donc! 150 guinées par jour, données en Angleterre à une femme pour se tenir long-temps sur un pied, comme une oie, puis pour étendre une jambe horizontalement, pour pirouetter ainsi trois ou quatre fois sur elle-même, pour faire la révérence si bas qu'elle paraît s'asseoir par terre, pour bondir parfois d'un bout du théâtre à l'autre, toutes simagrées qui ne lui demandent pas plus d'une heure de travail!... Si nous n'avions pas vu ailleurs

des preuves convaincantes de la sagesse du peuple anglais, nous en aurions une pauvre opinion en le voyant payer ainsi les sauts d'une marionnette. »

Les deux Indiens courent ensuite à quelques représentations plus dignes de leurs goûts : ils vont applaudir Van-Amburg à Drury-Lane et Carter à Astley's, et, quoiqu'ils semblent frissonner d'abord un peu à la vue des exploits du premier, ils décrivent avec une complaisance évidente les tours de force du second : ils nous montrent ses tigres acteurs qui feignent de saisir et de dévorer leur maître, ses lions attelés au char et fouettés comme des chevaux, ses panthères entassées sous sa tête en guise d'oreillers et de traversins. De là ils vont à *Victoria's Theatre* rire de tous les bons tours de Blanchard, vêtu d'une peau de singe, dont les gambades les intéressent beaucoup plus que les poses ravissantes de Taglioni. Si quelque chose pouvait expier à nos yeux ce crime de lèse-élégance, ce serait la conclusion suivante, qui n'est peut-être pas sans malice : « L'argent peut tout en Angleterre; il fait danser les chevaux, soumet les lions au frein et déguise les hommes en singes. »

Il paraît qu'à Bombay on ne raffole guère plus de peinture que de danse. Les deux cousins s'en affligent eux-mêmes : ils voudraient que les dames, par exemple, apprissent à peindre, pour passer le temps, ce qui contribuerait sans doute efficacement à créer des artistes; qu'elles s'exerçassent à faire des fleurs, des paysages et d'autres petites gentillesses de ce genre, à l'imitation des dames de l'Angleterre, pays où il y a, comme chacun sait, tant d'artistes célèbres. A ce propos, ils nous rendent compte de leur promenade à la Galerie nationale : ils nous donnent le plan, le coût de cet édifice, et nous apprennent qu'il y a, dans les salles d'exposition, des banquettes fort commodes; ce qui n'empêche pas probablement qu'il n'y ait aussi des tableaux.

Quant aux princes persans, il en était pour eux de la peinture comme de la musique; ils n'aimaient que celle qu'ils faisaient eux-mêmes : c'est un goût qui n'est pas sans exemple chez les artistes. Timour passait une partie de sa journée à dessiner. Quand il pouvait échapper à M. Fraser, on était sûr de le trouver, ou chez son armurier favori, ou dans son appartement, un crayon à la main. Les trois frères furent néanmoins conduits à l'exposition de peinture qui avait lieu alors à Sommerset-House. Ils admirèrent peu les tableaux. Le plus grand plaisir qu'ils y trouvèrent fut de voir, selon leur galante expression, les originaux eux-mêmes descendre de leurs cadres, et se promener dans la galerie sous les traits de cent femmes charmantes. L'illusion était à leurs yeux le triomphe de l'art, par quelque procédé qu'elle fût obtenue. Ils trouvèrent dans les rues de Londres une exposition plus intéressante pour eux que celle de Sommerset-House. Le car-

rosse passa par hasard devant la boutique d'un coiffeur : à la vue des figures de cire qui en garnissaient la devanture, les princes firent arrêter et s'écrièrent avec l'accent de l'admiration : Quelles merveilleuses choses! Le plaisir qu'ils prenaient à voir ces effigies donna l'idée de les conduire au salon de cire de Mme Tussaut. On mit deux des princes dans le secret; on ménagea une surprise au troisième, à l'auteur de la relation. On feignit d'avoir reçu une invitation de la reine, on partit en voiture, et on introduisit les étrangers dans une salle vaste et bien éclairée, où ils virent le roi (Guillaume IV), la reine et toute la cour. Najaf s'avança avec le plus profond respect et inclina la tête devant le très gracieux souverain; mais celui-ci ne lui rendit pas même son salut. Le prince tira à part M. Fraser et lui demanda la cause de cette froideur. « Je ne sais, lui répondit son guide; peut-être cela vient-il de ce que ce n'est pas le roi qui vous a invités, mais la reine. » Najaf fit auprès de la reine une seconde tentative aussi infructueuse. Il s'adressa, en dernier ressort, à l'un des ministres, et, n'en obtenant pas de réponse, il le secoua si rudement par le bras, que la pauvre figure de cire tomba sur le parquet. Nous avons suivi dans ce récit la version de Najaf lui-même; M. Fraser nous apprend qu'il ne laissa pas aller les choses si loin : il avertit le prince au moment où il allait présenter son hommage à l'impassible souverain. Nous n'avons pas été fâché de montrer comment l'auguste touriste s'entend à broder une narration.

Il raconte encore avec intérêt une seconde erreur dont il fut le jouet, et que l'artifice de son récit fait en quelque sorte partager au lecteur.

« Nous sortîmes lundi, nous dit-il, pour aller, dans un vaste édifice, visiter les arts anglais. On nous fit entrer d'abord dans une salle où se trouvaient quelques belles peintures et quelques portraits des rois et des héros anciens. Un escalier nous conduisit dans une chambre haute, où l'on nous pria de nous asseoir. Dès que nous l'eûmes fait, la chambre changea de place et monta en l'air comme un aigle au large vol. Enfin elle replia ses ailes, s'arrêta dans les cieux, ouvrit heureusement son bec (sa porte), et nous sortîmes. Nous nous trouvâmes alors sur une terrasse d'où nous découvrions toute la ville de Londres, avec la Tamise et l'Angleterre jusqu'à l'Océan. On voyait également les édifices, les jardins, la foule du peuple dans les rues de tous les quartiers. On entendait un grand bruit de voitures et de chevaux. Nous remarquâmes sur la Tamise d'innombrables vaisseaux, semblables à une forêt, dont plusieurs étaient à l'ancre, d'autres sous voile, d'autres ornés de leur panache de fumée. Après avoir contemplé tout à mon aise, je dis à M. Fraser que, toute magnifique qu'était la vue de Londres, j'aimerais mieux encore voir quelque chose des arts anglais, puisque c'était pour aujourd'hui le but de notre course. M. Fraser sourit et me demanda s'il y avait un art plus étonnant que celui qui nous environnait. »

On comprend qu'il s'agit du panorama. Veut-on maintenant contrô-

ler les impressions du poète par les calculs de l'architecte? Il ne faut que suivre Noroji et Merouanji devant les mêmes tableaux dont l'effet magique est si vivement rendu par le prince Najaf. Les deux parsis nous apprennent que le Colisée, où le panorama se trouve, est situé au sud-est de *Regent-Park*, orné d'un portique de style dorique et d'une voûte circulaire qui repose sur un polygone à six faces, occupant une aire de quatre cents pieds; que l'architecte, M. Decimus Burton, l'a commencé en 1821, fini en 1827; que cet édifice a coûté d'immenses sommes et qu'on paie un shilling d'entrée. Une fois en haut, sur la terrasse, ne croyez pas qu'ils s'abandonnent poétiquement à une stérile contemplation. Par une brusque transition, ils retombent sur le solide terrain de l'économie domestique, et trouvent le moyen de nous apprendre comment on peut acheter à bon marché dans les boutiques de Londres. C'est le caractère et le mérite du journal des constructeurs parsis : leurs compatriotes y trouveront une foule de renseignemens utiles sur les hôpitaux, les omnibus, les ports, les machines, le daguerréotype, le ciment romain et mille autres choses encore. Pour nous, qui cherchons d'ordinaire ces informations dans *le Guide du Voyageur*, de pareils détails sont loin d'offrir le même intérêt.

Najaf et ses deux frères montraient, dans leurs promenades à travers Londres, un esprit moins observateur. Leur curiosité, d'abord très vive, s'émoussait promptement; l'inquiétude sur le sort de leur famille, la perte de leurs biens, le regret du sol natal, l'influence d'un climat sombre et humide, la difficulté de parler et d'entendre, les rendaient indifférens aux choses les plus dignes d'intérêt. « Ami, disaient-ils à M. Fraser, cela est fort beau sans doute; mais à quoi nous serviront toutes ces connaissances? Ne sommes-nous pas de pauvres exilés? » Aussi passaient-ils une partie de la journée à dormir. A l'heure convenue pour une visite, M. Fraser les trouvait souvent au lit; il était obligé d'attendre patiemment la fin de leur toilette, et, quand ils étaient prêts à sortir, le temps était passé. Les deux aînés exprimèrent cependant le désir de voir quelques établissemens utiles : on les conduisit à Bedlam, à l'hospice des aliénés, mais ils se fatiguèrent bientôt et demandèrent à s'en aller. Ils ne purent prendre sur eux de visiter entièrement la maison des jeunes détenus. A peine entrés, ils s'ennuyèrent et partirent. Une seule chose dans cet établissement attira l'attention de Timour, ce fut la brasserie. Les trois princes, malgré la différence de leurs caractères, avaient en commun une certaine légèreté d'esprit qui tenait à leur pays et à leur éducation. « C'étaient à peu près, dit M. Fraser, de grands enfans gâtés. »

Il y a long-temps que nous avons laissé derrière nous un de nos compagnons de voyage, le jeune et brillant Cachemirien, l'*esquire* Mohan Lal. Lui aussi a été frappé à son arrivée du spectacle tumultueux de

cette ville, qui, «par sa prodigieuse étendue et la multitude de ses habitans, peut être considérée comme la réunion de toutes les cités qui couvrent la face du monde. » Il a admiré la propreté, l'éclairage de ses rues, le tumulte régulier des affaires et du commerce, et il s'est demandé « où ces gens-là trouvaient le temps de dormir. » Mais lui-même ne trouve pas le temps de nous peindre tout ce qu'il rencontre : il traverse tout au pas de course, pressé qu'il est de répondre aux invitations qui l'assiégent. Les Burnes, les Elphinston, les Hogg, les Pottinger, les Elliot, et vingt autres *gentlemen* de la plus haute *respectabilité,* se disputent le plaisir de l'avoir à leur table. Son atmosphère, à lui, ce sont les splendides salons des directeurs de la compagnie des Indes, atmosphère un peu étouffante pour l'enfant des montagnes de l'Asie, qui, à l'île de Wight, se baignait tous les jours en mer au mois d'octobre, qui, à Londres, ne ferme ses fenêtres ni nuit ni jour, et court la ville vêtu d'une fine chemise de satin et d'un large pantalon blanc. Néanmoins il s'y acclimate assez bien; il prend goût aux aristocratiques sourires, aux soirées élégantes, à l'amitié toute maternelle des jeunes dames de Londres, aux naïves caresses de leurs enfans, qui s'asseient sur ses genoux sans craindre sa noire moustache, et qui, long-temps après, se rappellent encore « le monsieur étranger aux beaux habits brillans. » Il visite même le prince Albert, qui le fait mander, et il le quitte enchanté, comme tout le monde, de son affabilité et de sa bonne grace. Après cela, comment pourrait-il s'amuser à nous décrire tout ce qu'il voit, tout ce qu'il sent? Il jette pêle-mêle, en quelques lignes, Saint-Paul et Westminster, les vaisseaux et les ponts de la Tamise, le diorama et les chambres nouvelles, l'institution polytechnique et le Colisée, enfin les théâtres, qui, par leurs brillantes décorations, lui rappellent les jardins féeriques dont la description amusait son enfance. Il n'a pas grand'chose à dire sur la beauté ni sur la modestie des actrices; il trouve cependant que le public les traite avec respect, et il apprend avec satisfaction qu'elles font quelquefois d'illustres mariages.

On comprend que, dans cette espèce d'enivrement du monde, Mohan Lal doit jeter un coup d'œil peu sévère sur la société qui l'entoure. Cependant il est le seul de nos voyageurs qui semble se douter de l'affreuse misère que recouvre cette trompeuse dorure. Il est vrai qu'il a été en Irlande. «C'était, dit-il, un spectacle déchirant de voir les hommes et les femmes, entourés d'une nombreuse famille, marcher sans chaussures et à demi nus par le froid le plus rude. Les Irlandais sont hospitaliers : j'étais bien reçu dans toutes les chaumières, et les fermiers paraissaient enchantés de m'offrir un morceau de pain et un verre de bière; mais je voyais en général les pauvres habitans ne vivre que de pommes de terre. »

Quant aux défauts et aux ridicules de la société opulente, on devine que les regards de Mohan Lal se sont surtout arrêtés sur les femmes. Voici une peinture assez piquante de la manière dont se font les mariages :

« Les jeunes filles sont élevées sous les yeux vigilans de leurs mères, et, lorsqu'elles ne laissent rien à désirer sous le rapport de leur langage et de leurs manières, les parens n'épargnent ni dépenses ni fatigues pour les introduire dans la société, où elles ont à jouer un rôle difficile. La jeune personne doit être gracieuse, savoir chanter, danser, lire, écrire et parler au moins le français, si elle ne connaît pas d'autre langue étrangère. Les parens donnent des bals et invitent tout ce qu'ils connaissent de monde élégant. Ils sont fiers si leur fille gagne le cœur de quelque personne respectable; mais, hélas! tous ces talens, joints à des merveilles de beauté, sont regardés comme des choses secondaires : la jeune dame doit avoir de l'argent pour son mari, ou du moins l'espérance d'en posséder quand ses parens mourront. Dans tous les pays d'Asie, si une femme vit dans le célibat après avoir passé l'âge ordinaire du mariage, on la regarde comme une sainte, et encore cela arrive-t-il rarement. L'Angleterre a de quoi étonner les Asiatiques en leur offrant des milliers de saintes, je veux dire de femmes non mariées et pourtant d'un âge mûr, portant toutes le nom de mademoiselle et le costume d'une jeune fille de quinze ans. A mon arrivée en Angleterre, je me sentais tout embarrassé en adressant à une vieille et très respectable dame ce titre de *mademoiselle,* qu'il me fallait donner en même temps à une jeune personne qui paraissait sa petite-fille. Quand on parle de mariage, la première question est celle-ci : A-t-elle de l'argent? Un *gentleman* pourra prodiguer les complimens et les contredanses à plusieurs jeunes filles dans une soirée, mais il ne manquera pas de choisir et d'épouser celle qui a ou qui aura le plus d'argent, fût-elle d'ailleurs laide et sans grace. Dans un cas semblable, la dame sent parfaitement qu'elle n'a d'autres charmes que ceux de ses billets de banque; néanmoins les règles de la société enfouissent toutes ces arrière-pensées dans le cœur des nouveaux mariés, et leur style, quand ils s'écrivent ou se parlent, est précisément celui du plus pur et du plus tendre amour. L'âge n'est pas davantage un empêchement au mariage, dès que la richesse établit une compensation. Malgré cela, on voit plusieurs exemples de véritables affections et d'heureux mariages. Il y a un endroit, nommé Gretna-Green, en Écosse, où une personne qui n'est pas prêtre, et que les journaux disent être un forgeron, a le droit, d'après les lois du pays, de marier les jeunes gens avant l'âge et sans aucune des formalités nécessaires en Angleterre. Pendant mon séjour à Londres, il y eut un exemple de véritable attachement, et une jeune dame de noble famille fut mariée à Gretna-Green (1). »

Voilà certes une page pleine de bon sens et même de malice. Mohan

(1) C'était en effet un forgeron qui célébrait autrefois ces mariages; aujourd'hui le maître de poste de Gretna-Green lui a succédé.

Lal ne laissera pas aller ces observations hardies sans leur donner un passe-port. Il ne veut pas *se brouiller avec la république.*

« Les femmes de l'Angleterre, ajoute-t-il, sont sincères et d'un cœur pur. Elles possèdent toutes les perfections et méritent les plus grands honneurs, les plus profonds respects. Ni intrigues ni hypocrisie ne trouvent place dans leur ame, et s'il survient dans le ménage quelques petits différends, c'est généralement la faute du mari. Telle est mon opinion sur le sexe en Angleterre. »

Cette opinion est-elle bien franche, et les éloges de Mohan Lal prouvent-ils autre chose qu'un désir très naturel de plaire à celles qu'il présente comme si accomplies? Il nous revient à ce propos une petite anecdote orientale qui trouve d'autant mieux sa place ici, qu'elle nous offre l'occasion d'introduire sur la scène un nouveau voyageur. Il y avait une fois à Londres un ambassadeur persan. Issu d'une famille illustre, mais ruinée, Mirza Aboul Hussein-Khan ne devait ses richesses et sa haute position qu'à son propre mérite. Habile et heureux négociant, versé dans la connaissance des langues et des mœurs de l'Europe, il avait été remarqué par le châh, qui l'envoya en Angleterre. Non moins brillant que Mohan Lal, non moins respectueux en apparence pour les femmes, Hussein-Khan put bientôt compter dans le monde des succès de tout genre; mais l'ingrat paya fort mal les bontés dont il avait été l'objet. En 1825, un respectable voyageur l'entendit avec indignation, à la cour de Téhéran, se vanter d'avoir emporté à Londres un grand nombre de magnifiques châles et de ne les avoir pas rapportés. Il nommait hautement des duchesses et autres grandes dames, lisait de jolis modèles de style épistolaire, et montrait au châh lui-même une miniature charmante donnée par une charmante main. Il ajoutait un nom, et ce nom était des plus nobles. N'a-t-on pas quelque droit après cela de se méfier à Londres des Orientaux qui parlent de leur discrétion, de leur vénération pour les femmes?

Les trois Persans vantent les Anglaises avec une effusion qui ne le cède guère à l'enthousiasme de Mohan Lal; seulement ils ne leur accordent pas les mêmes qualités et ne les louent pas dans le même style : « La plupart des femmes anglaises, disent-ils, sont plus délicates et plus mignonnes que la fleur du rosier : leur taille est plus mince qu'une bague, leur forme est gracieuse, et leur voix gagne le cœur. » Tandis qu'ils étaient à Bath, attendant l'autorisation du gouvernement pour se rendre à Londres, leur solitude fut *illuminée par plus d'un visage semblable à l'astre des nuits.* Les lionnes des bains, avec l'excentricité qui les caractérise, n'eurent rien de plus pressé que d'aller visiter les jeunes étrangers à leur hôtel. « Du vendredi 11 février au lundi 14, nous n'eûmes autre chose à faire, écrit Najaf, que de regarder les belles filles des chrétiens; le nombre de celles que nous vîmes en un

seul jour est au moins de cinq mille. Le maître du logis vint nous trouver et nous demanda si nous voulions permettre aux dames de venir nous voir. Je répondis naturellement : Qu'elles viennent. Ainsi tout le jour se passa à recevoir ces aimables visiteuses. » Les princes étaient assis sur un divan, les jambes croisées à la manière orientale, et lorsqu'entrait une personne de marque, ils se levaient, posant les pieds non pas sur le parquet, mais sur le divan même, ce qui leur donnait une attitude fort plaisante. « Une fois nous étions assis, continue Najaf, lorsqu'apparut à nos yeux une planète dont le lever les éblouit. Je pris courage, je touchai ses belles mains de jasmin et l'invitai à s'asseoir. Quelle vie pour le cœur!... Quel est le courage de derviche qui résisterait à tant de majesté? Nous priâmes toutes les dames qui vinrent nous voir, — et à leur vue nous oubliions notre patrie, — de vouloir bien écrire leurs noms. A la fin du jour, le catalogue de ces très illustres houris contenait environ mille noms. » On conçoit que la conversation n'était pas très animée, au grand déplaisir des deux parties. On trouva pourtant moyen d'établir une causerie assez amusante. « Nous nous fîmes, dit Najaf, maîtres d'école et écoliers tout à la fois, enseignant des mots persans, apprenant quelques mots anglais. On traduisait par signes et avec l'aide des doigts, ce qui nous faisait tous beaucoup rire. »

Malgré toutes les hyperboles flatteuses de leur vocabulaire, les princes persans n'étaient pas des admirateurs aveugles, mais bien plutôt des juges assez difficiles. Il ne faut pas se fier à leur livre; nous avons vu déjà qu'ils ne s'y mettaient pas tout entiers; c'est dans leurs causeries intimes qu'il faut en chercher le complément et le correctif. L'un d'eux accompagnait un jour M. Fraser à l'exposition de la société d'horticulture. Les étagères étaient splendidement garnies, les avenues coquettement remplies : Londres faisait l'exhibition de toutes ses fleurs. Le prince, c'était l'ascétique Najaf, commença par s'ennuyer beaucoup, selon sa coutume; puis, ayant su qu'on pouvait se procurer des rafraîchissemens, il s'assit et but à petits coups trois verres de vin de Porto. C'en fut assez pour lui rendre sa gaîté et pour le mettre même en veine de satire. Le jeune Persan qui, comme nous l'avons dit, avait la vue fort basse, voyait avec satisfaction plus d'une fraîche toilette se diriger de son côté. Il attendait patiemment jusqu'à ce que l'amorce infaillible de la curiosité féminine amenât tout près de lui les élégantes promeneuses; mais alors son attente était souvent trompée. « Ces dames sont d'habiles mensonges, disait-il; les brillantes couleurs de leurs vêtemens promettent la beauté; elles approchent, elles sont vieilles et laides. Quelles parures! mais, hélas! quelles femmes! Que ne s'habillent-elles suivant leur âge! » Le prince était de l'avis de Byron : il goûtait peu les graces languissantes et faibles de ces pâles filles

d'Albion (1). Il avait pourtant écrit que les roses de l'Angleterre ressemblaient aux joues de ses femmes. Était-ce l'éloge des joues ou la critique des roses? Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il fit à M. Fraser une très savante dissertation sur les femmes régulièrement belles et sur les beautés piquantes, « salées, » selon l'expression persane. Il conclut en décidant qu'il y avait là aussi peu des unes que des autres.

Nous avons vu comment Mohan Lal mariait les jeunes Anglaises, et souvent ne les mariait pas; écoutons maintenant le prince Najaf, qui ne traite pas ce sujet délicat d'une façon moins cavalière :

« Voici, dit-il, comment se font les mariages dans ce pays. Les jeunes gens reçoivent d'abord une éducation complète dans les mathématiques et dans les autres branches de connaissances utiles. Les jeunes personnes apprennent à lire, écrire, dessiner et chanter. Puis, à vingt ans environ, voici ce qui se passe : beaucoup de jeunes personnes non mariées vont dans les parcs, dans les jardins publics et autres endroits de plaisir, pour respirer la fraîcheur de l'air. Ces jeunes demoiselles n'ont point de voile : ainsi les jeunes gens ne trouvent aucun obstacle à s'introduire près d'elles et à lier connaissance. Quand une affection durable est née d'une de ces rencontres, le jeune homme, après avoir recueilli quelques informations indispensables sur celle qui l'a inspirée, lui écrit pour lui déclarer son amour et la prier de faire connaître ses sentimens. Si elle ne partage pas cette affection, elle ne fait aucune réponse. Dans le cas contraire, elle favorise le jeune homme d'une réponse aimable, l'assure par écrit qu'elle l'accepte, laissant aux conférences subséquentes le soin de fixer le jour et le lieu du mariage. »

Le mariage à Londres étant chose si facile et si douce, le plus jeune des trois frères, Timour, fut presque tenté d'en essayer. Les princes se faisaient peindre par M. Partridge, leur voisin. Chaque jour, de très belles dames venaient voir le portrait. Un jour, elles s'y rencontrèrent avec les originaux. Ceux-ci les prièrent de s'asseoir, et lièrent tant bien que mal une espèce de conversation. Alors, s'il en faut croire Najaf, l'une d'elles dit à une autre, qui était fort jolie : Je serais bien la femme de votre frère; malheureusement je n'ai pas de frère pour devenir votre mari. Timour, entendant cela, se prit à dire : Madame, si vous le permettez, je serai votre frère, cela lèvera la difficulté. Les dames furent enchantées de cette saillie, et la proposition fut adoptée au milieu des éclats de rire de tous les assistans. La plaisanterie devint sérieuse pour le pauvre Timour. Depuis ce jour, il ne fit que s'asseoir à côté de la jeune Anglaise et lui tenir compagnie. C'étaient des conversations sans fin, quoique par signes, car on ne parlait pas tout-à-fait la même langue, et néanmoins on s'entendait fort bien. Tout le monde compli-

(1) Who round the north for paler dames would seek?
How poor their forms appear! How linguid, wan and weak!
(*Childe-Harold*, I, 58.)

mentait le prince sur sa nouvelle et difficile conquête, car la jeune personne passait pour fort dédaigneuse. Partout où allaient nos Persans, on invitait la jeune lady. Enfin Timour devint éperdument amoureux, et perdit, comme Ulysse dans l'île de Calypso, toute idée de retour. Un fatal accident vint troubler ce beau rêve. Un soir, les princes avaient reçu et accepté une invitation : dès qu'ils arrivèrent, « Timour trouva la maison sombre, n'y apercevant pas un rayon de l'astre de son amour. Il regarda dans toutes les directions et ne vit pas l'étoile se lever sur l'horizon. Alors il se leva, alla droit au maître de la maison : Où est la dame? lui demanda-t-il. Tout le monde se mit à rire. Elle est hors de vos atteintes, lui répondit-on. Il y a deux jours qu'elle est devenue amoureuse d'un jeune homme avec qui elle a été à la grande mosquée; elle s'est mariée avec lui, et tous deux ont quitté la ville; ils se promènent maintenant parmi les fleurs. » Timour devint presque fou de douleur. On finit pourtant par le consoler en lui représentant que, n'ayant pas tenu sa parole, elle méritait peu ses regrets. D'un autre côté, l'état civil de Timour aurait bien opposé à ses désirs quelques légers obstacles : il était déjà marié pour le moins une fois; il avait épousé la fille de Vulli-Khan, très noble chef de bandits qui détroussait les voyageurs sur le grand chemin d'Ispahan. A ses yeux pourtant ce n'était qu'un médiocre embarras. Les Persans ont deux sortes d'épouses, et plusieurs épouses de chaque sorte : les unes liées à leurs maris par des nœuds indissolubles, on les nomme *ahdée;* les autres, appelées *moutah,* ne sont engagées que pour un certain nombre d'années, de jours ou même d'heures; les unes et les autres sont également honorées quand elles sont fidèles aux termes de leur contrat. Fath-Ali-Châh, aïeul de nos princes, avait huit cents ou même mille femmes de ces deux classes, de deux à trois cents fils et environ cent vingt filles. Il laissa à sa mort cinq mille fils et petits-fils. Jadis Priam n'avait que cinquante enfans; décidément, l'Orient est en progrès.

On s'attend bien sans doute à ne pas voir les deux constructeurs de Bombay suivre Mohan Lal et les princes persans sur le terrain glissant où ils viennent de se placer. Il n'y a rien là pour la toise ni pour la statistique. Ce n'est pas à dire qu'ils n'auront pas aussi leur petit grain de causticité, mais, en hommes graves et positifs, ils le jetteront sur les coutumes de la vie sociale et politique de l'Angleterre. C'est ainsi que, remarquant l'importance extrême que les Anglais attachent à la lecture des journaux, ils saisiront finement la nuance de comique qui accompagne ce trait caractéristique des pays constitutionnels.

« Nous croyons, disent-ils, que pour bien des Anglais il n'est pas au monde de plus grande jouissance que d'avoir le journal le matin à leur déjeuner, et c'est une chose risible de voir avec quelle promptitude une certaine classe de lecteurs adoptent les opinions de la feuille qu'ils lisent. Le *Times* prétend que nous au-

rons la guerre avec l'Amérique, et je suis convaincu qu'il a raison, dit l'un. — Le *Chronicle* assure, réplique l'autre, que ce qui nous est parvenu n'est pas le rapport du congrès, mais celui d'un comité particulier. Ainsi nous n'aurons pas de guerre; comptez là-dessus. — Savez-vous, dit quelqu'un, les sommes énormes que dépense le *Times* pour sa correspondance étrangère? — Je ne crois pas un mot de ce que dit le *Times*, reprend quelque autre. Rien de plus divertissant que de lire le compte-rendu d'une même réunion dans deux journaux de couleur différente. Vous n'y trouvez rien de semblable. Les orateurs de leur propre parti ont toujours été écoutés avec la plus profonde attention; leur opinion avait pour elle une imposante majorité. Quant aux orateurs du parti contraire, ils n'étaient pas supportables, et leur opinion n'avait qu'un petit nombre de représentans. »

Le voyageur indien flétrit avec non moins de verve la vénalité des électeurs. Après avoir parlé des bourgs-pourris et de la réforme, il remarque que, les partis ayant désormais une représentation à peu près égale en nombre, la majorité dépend souvent d'une dizaine de voix. Pour les avoir, on trouve tout naturel de les acheter. Alors il y a non pas seulement vente à l'amiable, mais enchère presque publique. Certains électeurs prudens ne se pressent pas de voter; ils attendent l'heure du jour où une vingtaine de suffrages doivent décider du sort de l'élection : alors le prix s'élève, les consciences sont cotées jusqu'à trente, quarante et même cinquante livres sterling la pièce (750, 1,000 et 1,250 fr.).

Les jeunes Indiens lisaient beaucoup, écoutaient plus encore. Leurs renseignemens sur la formation de la chambre haute sont d'une exactitude piquante. Après avoir constaté avec leur sollicitude ordinaire le nombre des princes, des ducs, des marquis, des barons qui la composent, ils nous montrent tous les ruisseaux plus ou moins purs qui ont concouru à en remplir l'enceinte. Les premiers pairs furent les grands vassaux que le roi convoquait sous sa bannière. L'honneur de la pairie fut conféré dans la suite à des titres bien divers. — Un député est-il embarrassant dans la chambre des communes, adresse-t-il sans cesse au ministère de fâcheuses interpellations, on le précipite dans la chambre haute. Un ministre est-il importun à ses collègues, on le force à lâcher prise et on l'exile dans la pairie. Cet honneur toutefois n'est pas toujours un châtiment. Comme le gouvernement a besoin d'avoir aussi dans la noble chambre des amis ou du moins des suffrages, dès qu'on découvre, par exemple, un avocat ambitieux, à l'échine souple, à la langue affilée, prêt à recevoir en toute circonstance le mot d'ordre du ministère, aussitôt, en dépit de ses rustres aïeux, il devient une seigneurie.

Les parsis furent curieux de voir fonctionner de près cette machine politique dont ils avaient analysé les ressorts. On les introduisit dans une

des tribunes de la chambre haute, un jour où devait s'agiter une grande question. Ce spectacle leur fit une impression qu'ils promettent de n'oublier jamais. Ils regardent les huit ou neuf heures que dura cette séance comme les plus agitées de leur vie, et cependant en somme leur attente fut trompée; ils comptaient trouver dans les représentans de toute la richesse et de tous les talens du pays des hommes mieux vêtus et d'une meilleure tournure. Ils les virent dans des costumes d'un négligé effrayant, le chapeau sur la tête, étendus sur les bancs, avec lesquels leurs corps formaient des angles de tous les degrés et quelquefois des lignes entièrement parallèles. Plusieurs nobles pairs dormaient du sommeil du juste et ouvraient seulement les yeux quand un éclat de voix venait troubler leur quiétude. Les Indiens ne pouvaient se persuader que c'étaient là les hommes qui tenaient en main les destinées de plusieurs millions de créatures humaines. Cette surprise, causée par le nonchaloir des mœurs politiques, par l'absence de toute représentation, fut commune à tous nos voyageurs. Pour eux, il n'y a jamais assez de gardes aux portes, assez de trônes dans les palais, assez d'or et de pierreries dans les parures royales. Les Orientaux ne comprennent pas le pouvoir sans le faste. Ils ne sentent pas toute la grandeur d'une force qui peut se passer de prestige.

Les trois frères persans examinent aussi à leur manière la constitution politique de la Grande-Bretagne. On aime à voir comment les idées compliquées et abstraites de notre vieille civilisation prennent une forme simple en passant par ces jeunes et poétiques intelligences.

« Dans les premiers temps, les Francs, surtout ceux d'Angleterre, étaient comme des animaux et des quadrupèdes et n'avaient aucune espèce d'arts. Ils demeuraient dans les forêts, sur les montagnes et au bord de la mer, vêtus de peaux d'animaux, mangeant les produits naturels de la terre, et si par hasard ils avaient un roi, il leur prenait quelquefois fantaisie de le tuer : par contre, leurs rois tuaient beaucoup d'hommes. Ces oppressions, ces violences, causèrent toujours des querelles entre les rois et leurs sujets. Bien des gens, pendant la fureur de la persécution, furent obligés d'abandonner le pays et d'aller au Nouveau-Monde et ailleurs. A présent, ces horribles excès, qui se pratiquent dans les royaumes d'Asie, sont entièrement bannis de l'Europe. Les vizirs, les princes, le roi lui-même, n'ont pas le pouvoir de tuer un oiseau. Si, par exemple, le roi tire un oiseau pendant la saison défendue, il faut qu'il comparaisse devant le tribunal et se soumette à sa décision. »

Le prince Najaf prend trop au pied de la lettre les institutions européennes; on peut s'en convaincre encore quand il parle de la dépendance des ministres : « Le vizir du trésor publie chaque année ses comptes dans les journaux, et toute personne qui a donné à l'impôt 10 tomans (100 francs) de son revenu a le droit, pour peu qu'elle trouve quelque chose à redire à la dépense, de monter à la chambre

des communes, de saisir le vizir par le collet et de lui dire : Qu'as-tu fait de mon argent? »

Le monde anglais est un joli roman dans l'esprit des jeunes princes; c'est presque un conte des *Mille et une Nuits*. Il n'y a point de mendians dans la Grande-Bretagne, et partant point de souffrances; les pauvres sont entretenus comfortablement aux dépens de l'état; les machines fonctionnent toutes seules, et, tout en haut de l'édifice, une brillante aristocratie ne songe qu'à donner des dîners de 10,000 tomans (100,000 fr.). L'histoire des autres peuples ne se simplifie pas moins que celle de la Grande-Bretagne. Veut-on savoir comment l'Amérique a pris le nom qu'elle conserve? Colomb, revenant bien fatigué en Espagne, s'arrête un instant sur le rivage pour dormir; un de ses officiers profite perfidement de son sommeil, court à la capitale, apprend au roi la bonne nouvelle et donne son nom au nouveau continent : il s'appelait Améric. On reconnaît l'esprit symbolique de l'Orient, qui traduit toujours sous des formes palpables les événemens extraordinaires. C'est ainsi qu'il créa jadis les mythes d'Orphée et d'Hercule. La constitution des États-Unis nous est présentée de la même façon : « Ils ont un roi qu'ils renouvellent au bout de quatre années. Notre pays, disent-ils, est libéral et indépendant : chacun a donc le droit de gouverner. Ainsi on ne régnera que quatre ans, chacun à son tour. »

Des voyageurs qui s'expriment si librement sur l'industrie, les arts, les mœurs et la constitution politique de la Grande-Bretagne, auraient dû, ce semble, nous parler de sa religion. Le fait est que, soit respectueuse tolérance, soit habitude de croire sans examen et crainte d'appeler la controverse sur leurs propres convictions, nos touristes s'accordent tous à garder sur ce sujet un silence presque absolu. Mohan Lal n'en dit pas un mot dans la relation de son séjour en Angleterre. Nous voyons seulement qu'avant de quitter l'Asie, il rencontra à Caboul un missionnaire anglais qui le prit en amitié et se réjouit fort d'apprendre que le jeune Indien n'adorait qu'un seul Dieu. M. Wolf, c'était le nom du digne ministre, voulut pourtant tâcher de le mener un peu plus loin. Il vint un jour le trouver dans sa chambre, le pria d'écouter la lecture de la Bible et de se faire chrétien. Mohan Lal ne nous dit pas quelle fut sa réponse; il nous apprend seulement qu'elle plut beaucoup au révérend, qui, en revanche, lui fit part de ses révélations. Il lui dit qu'il avait eu à Bokhara une entrevue avec Jésus-Christ, qui lui avait prédit que la jolie vallée de Cachemire serait dans quelques années une Jérusalem nouvelle. Cette confidence parut « fort singulière » au jeune voyageur, et il attend peut-être pour se convertir l'accomplissement de cette prophétie.

Les princes persans traversèrent la société anglaise avec l'inébranlable sécurité des vrais croyans. La supériorité évidente de la civilisa-

tion européenne n'apporta pas dans leur esprit le plus léger doute sur la religion de leur enfance. « Dieu livre la vie présente aux infidèles, disaient-ils avec le Coran; la vie future sera l'apanage exclusif des élus. » Ils trouvèrent très originale la précaution de mettre une bible dans le havresac de chaque soldat, et parurent douter un peu de l'efficacité de cette prédication portative.

Quant aux deux parsis, ils surent un gré infini au vénérable ministre qui leur montrait les mathématiques de n'avoir pas même essayé de leur enseigner autre chose. Au reste, ces hommes enchaînés par les usages religieux les plus bizarres, qui purifient leurs demeures et leurs personnes avec les excrémens d'un bœuf, qui regardent comme un crime digne de mort de souffler une bougie avec la bouche, ces mêmes hommes, chose étrange, sont des admirateurs et presque des disciples de Voltaire. A la vue de son image dans le salon de Mme Tussant, ils s'arrêtent avec complaisance sur son éloge.

« Nous avons beaucoup entendu parler dans l'Inde, disent-ils, de ce célèbre écrivain, que ses ennemis regardaient comme un athée, parce qu'il n'était pas catholique. Nous avons appris qu'il adorait un seul Dieu, tandis que ses détracteurs en reconnaissaient trois. C'est donc déiste et non athée qu'ils auraient dû le nommer. Nous avons regardé son effigie avec respect, pensant qu'il lui avait fallu bien du courage et de bien fermes convictions pour s'élever ainsi contre la religion de son pays. Maintenant Voltaire et ses persécuteurs ont comparu devant le même Dieu : ils ont éprouvé que celui qui a créé le déiste, le chrétien et le parsi, reçoit dans son sein paternel quiconque agit d'un cœur sincère, conformément à sa croyance. »

Les deux parsis de Bombay en viennent presque à reproduire un passage de *la Henriade* (1) pour célébrer Voltaire. La coïncidence est singulière. Quoi qu'il en soit, nous ne voulons pas trop voir ici la main de l'éditeur anglais; il ne faut pas oublier que les architectes parsis ont depuis long-temps subi l'influence des idées étrangères. On aime d'ailleurs à retrouver ce cri de la conscience du genre humain au milieu des bégaiemens d'une civilisation imparfaite. L'unanimité de la raison, noble cachet de notre céleste origine, devient plus frappante encore à travers la diversité des dialectes, des coutumes et des mœurs. En lisant de pareils ouvrages, on croit voir les différens âges de la société antique qui se réveillent pour venir contempler la nôtre. Ces voyages inusités, ces longs étonnemens, ces naïves admirations rappellent les merveil-

(1) Ce Dieu les punit-il d'avoir fermé leurs yeux
Aux clartés que lui-même il plaça si loin d'eux?.....
Il grave en tous les cœurs la loi de la nature,
Seule à jamais la même et seule toujours pure;
Sur cette loi, sans doute, il juge les païens,
Et, si leur cœur fut juste, ils ont été chrétiens.

leux récits de l'Odyssée : il semble qu'on entende ici comme un écho d'Homère et comme trois rapsodes de différens siècles. La distance des lieux produit un effet analogue à celle des temps. Malgré le cachet oriental de ces relations, on n'y peut méconnaître les traces de l'action toujours croissante que l'Europe exerce sur l'Asie. Qu'ils viennent de Téhéran, de Delhi ou de Bombay, les voyageurs orientaux éprouvent en présence de la société anglaise une impression commune : c'est l'admiration et le respect; seulement ils en varient le témoignage suivant le degré de culture auquel ils sont parvenus. Najaf ressent ou du moins exprime un enthousiasme sans mélange. L'excès de l'éloge n'est ici que l'impuissance de la critique; Najaf vante tout, parce qu'il ne peut rien apprécier. L'architecte de Bombay examine les détails; il y a chez lui plus d'observation et moins de surprise. Il n'a déjà plus l'enthousiasme qui précède l'étude; il n'a pas encore celui qui la suit. Enfin Mohan Lal adresse plutôt son livre aux Anglais qu'à ses compatriotes, il raconte bien plus l'Afghanistan que la Grande-Bretagne, et, comme pour devenir lui-même le symbole de la destinée réservée à l'Orient, il vient, cet enfant de Delhi, se faire bourgeois de Londres et en prendre, autant qu'il le peut, le caractère et le langage. Notre époque paraît destinée à nous présenter souvent ce curieux spectacle. Tandis que l'industrie européenne supprime l'espace par la rapidité des communications, un instinct de rapprochement arrache à leur isolement séculaire les peuples les plus immobiles. Voilà qu'une immense jonque chinoise, avec ses formes bizarres et ses voiles en natte de jonc, part du port de Hong-Kong pour venir aussi visiter l'Angleterre. L'Orient vient enfin au-devant de l'Occident et lui présente la main : la race humaine court vers l'unité; mais cette fusion inévitable ne s'accomplira pas sans faire naître de part et d'autre mille sensations nouvelles, sans provoquer mille révélations piquantes. Il nous a été donné d'en recueillir quelques-unes et de trouver réuni sous notre main ce que Montesquieu cherchait à créer artificiellement à force de malice, de verve et de hardiesse philosophique : la critique des institutions de l'Europe au point de vue d'un monde étranger au nôtre.

JACQUES DEMOGEOT.

LES

NOUVEAUX HISTORIENS

DE LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE.

I. — *Histoire des Girondins*, par M. de Lamartine. — 8 volumes.
II. — *Histoire de la Révolution française*, par M. Michelet. — Tome Ier.
III. — *Histoire de la Révolution française*, par M. Louis Blanc. — Tome Ier.

La mémoire des peuples n'est pas toujours active, elle a ses langueurs. Les événemens les plus extraordinaires, les plus grandes catastrophes tombent souvent dans une sorte d'oubli pour ne retrouver que plus tard une notoriété impérissable. La France ne songeait guère à la révolution et à Louis XVI quand Napoléon la gouvernait. Quel abîme entre 93 et 1803! A peine le temps avait tourné la dernière page du XVIIIe siècle, que s'élevait une société oublieuse, ignorante du passé qui était le plus près d'elle. D'ailleurs, les émotions, les merveilles du présent, occupaient trop cette société nouvelle pour qu'elle donnât audience à des souvenirs inutiles, importuns, qui eussent pu rendre bien des fronts, et des plus hauts, soucieux et sombres. Avec nos revers, avec les destinées sédentaires que faisait à la France une paix qui la ramenait dans ses anciennes limites, le passé revint inévitablement sur la scène, évo-

qué surtout par des vaincus qui triomphaient à leur tour. Ces derniers parlèrent beaucoup de la révolution pour la maudire. Ils en représentèrent les sentimens, les principes et les actes comme autant de forfaits que la France devait expier, mêlant dans leurs accusations déclamatoires le bien et le mal, enveloppant dans les mêmes anathèmes des crimes détestables et les immortels efforts du patriotisme et du génie.

Cette confusion inique blessa les esprits même les plus calmes; elle rendit nécessaire l'étude de la révolution française. Une collection de mémoires relatifs à cette grande époque fut publiée par des écrivains appartenant à l'opposition constitutionnelle et lue avidement. Ce fut comme une résurrection. On voyait reparaître tour à tour les partisans et les adversaires de la révolution, Mme Roland et le marquis de Ferrières, Rabaud Saint-Étienne et Mme Campan, Cléry et Camille Desmoulins. Cette publicité impartiale donnée aux récits des actions et des témoins de ce drame révolutionnaire ne pouvait suffire aux générations nouvelles. Les fils voulaient juger leurs pères. Deux jeunes écrivains d'un esprit ferme et lucide obéirent, pour ainsi dire au nom de tous, à ce besoin impérieux. Nous ne voulons parler ici de MM. Thiers et Mignet, au sujet de la révolution française, que pour indiquer combien ils en furent les historiens opportuns et nécessaires. C'est, pour une œuvre historique, un mérite qui rehausse tous les autres, que d'être attendue, réclamée par l'opinion. Alors l'histoire s'élève à l'importance d'une action politique; alors ni la fantaisie, ni l'imagination, ni des intérêts particuliers ne poussent et ne déterminent l'écrivain qui a la concience de remplir un devoir que lui imposent le vœu et le génie de son temps. Les choses se passèrent ainsi sous la restauration. Quand Manuel excitait MM. Thiers et Mignet à entreprendre l'histoire de notre révolution, il servait puissamment la cause libérale. On eût dit que ce tribun pensait, comme César, qu'il fallait avant tout relever les images de Marius.

Ces enseignemens de l'histoire portèrent vite leurs fruits et ne contribuèrent pas médiocrement à la révolution de 1830, qui à son tour donna un nouvel essor à tous les souvenirs, à toutes les théories de 89 et de 93. Pendant les six premières années qui suivirent 1830, que de livres entassés pour nous raconter, pour nous expliquer les actes et les doctrines de nos pères! explosion naturelle, chaos inévitable après une grande secousse politique. Les uns écrivirent l'histoire de la révolution avec les passions du comité de salut public; ils se plaçaient au sommet de la montagne, cet autre Sinaï, comme on disait à la convention. D'autres considéraient les théories et le triomphe de la démagogie de 93 comme le véritable avénement du christianisme, et l'histoire n'était sous leur plume qu'un long commentaire de ces paroles de Marat : « La révolution est tout entière dans l'Évangile. Nulle part la cause du peuple n'a été plus énergiquement plaidée, nulle part plus de malédictions n'ont été infligées aux riches et aux puissans de ce monde. Jésus-Christ est

notre maître à tous. » C'est ainsi que toutes les opinions, toutes les erreurs, toutes les manies sanglantes de 93 reparaissaient, seulement, il est vrai, sur le papier. Par une sorte d'élan rétrograde, beaucoup d'imaginations se replongeaient dans ce terrible passé, et se complaisaient à nous en raconter toutes les tragédies avec une exaltation menaçante.

Après un pareil débordement, ne semblait-il pas que le champ de l'histoire révolutionnaire était pour long-temps épuisé? Nous assistons cependant à une espèce de recrudescence qui forme comme une troisième époque dans la littérature historique dont la révolution est l'objet. Sous la restauration, une grande nécessité politique dicta à deux historiens le récit des travaux et des destinées de nos pères. Après 1830, la passion inséparable d'une commotion populaire multiplia les peintres et les commentateurs de la révolution; aujourd'hui, en 1847, c'est la fantaisie qui inspire surtout les trois écrivains à la suite desquels il nous faut parcourir encore le cercle d'une épopée racontée tant de fois.

Les talens divers, inégaux, qui viennent de se jeter dans l'arène du passé révolutionnaire n'ont pas été tant attirés par l'austère beauté de la muse de l'histoire que séduits par l'espérance de la rendre complice de leurs passions et de leurs idées. L'un, le plus jeune, s'est proposé d'expliquer les événemens et les faits par les principes de cette philosophie politique qui scinde la nation en deux fractions hostiles, la bourgeoisie et le peuple. Nous retrouvons là des erreurs que, dans ce recueil, nous avons souvent combattues, et dont la gravité est mise en relief par les efforts mêmes que fait l'écrivain pour donner à ses théories, à travers les siècles, l'appui et la consécration de l'histoire. Le second, qui doit une juste renommée au courage avec lequel il a conçu et en partie exécuté un long ouvrage destiné à dérouter toutes les annales de notre pays, passe subitement de la fin du XVe siècle à la fin du XVIIIe, de Louis XI à Louis XVI. La patience du savant, le calme de l'historien, l'abandonnent; il porte une main convulsive sur ce que nos fastes ont de plus moderne et de plus dramatique; il s'agite, il éclate en mouvemens désordonnés, parfois éloquens, emporté par une sensibilité qui l'égare, dévoré par une soif fiévreuse de popularité. Mais comme cette poésie maladive est éclipsée par les éblouissantes splendeurs que jette autour d'elle une magnifique et inépuisable imagination! Voici un glorieux émule de Simonide, de Milton et de Racine, qui met aujourd'hui son orgueil et son ambition à ravir la palme de l'histoire. On dirait Alexandre faisant violence à la pythie et la traînant malgré elle sur le trépied. Si la victoire ne couronne pas cette audace, c'est là du moins une entreprise, un fait d'armes littéraire qui aura réussi à émouvoir notre époque au milieu même de sa torpeur, à réveiller un moment son goût émoussé.

Le commencement d'une histoire de la révolution française sera toujours une œuvre fort difficile. Ce grand fait découle du passé avec

la rigueur d'une conséquence irrésistible, et cependant il y a entre l'ère révolutionnaire et tout ce qui la précède comme une solution de continuité. A quels points, à quels événemens de nos annales, à quels caractères principaux de nos mœurs anciennes l'historien doit-il remonter pour reconnaître et déterminer les véritables causes du changement social le plus complet que les hommes aient encore vu? Si le discernement de l'historien est sûr, si son style a une sobre fermeté, il donnera à l'édifice qu'il veut élever des fondemens solides et un péristyle d'une simplicité majestueuse. Il ne faut pas qu'une pareille introduction récapitule tout le passé dans des proportions sans mesure, et en même temps elle doit concentrer avec une force lumineuse tout ce que ce passé contenait de substantiel, tout ce qu'il avait de fécond tant pour le bien que pour le mal. Une telle introduction serait déjà à elle seule une belle pièce : malheureusement nous l'attendons encore. Ceux qui auraient eu le talent de la concevoir et de l'exécuter ont manqué du loisir nécessaire, et ceux qui l'ont entreprise n'ont réussi que très médiocrement. M. Louis Blanc a consacré tout un volume, le seul qu'il ait encore publié, à dérouler les origines et les causes de la révolution, et il débute par la proposition suivante : *L'histoire ne commence et ne finit nulle part*. S'il y a de la vérité dans cette affirmation, la critique historique s'est donné bien des peines inutiles depuis deux siècles. On avait cru jusqu'ici que le premier devoir de l'écrivain, quelque sujet qu'il embrassât, était de délimiter exactement le champ de l'histoire et de reconnaître où commençaient les faits véritables et les causes sérieuses. M. Louis Blanc n'impose pas à l'historien des obligations aussi rigoureuses : il pense que les faits dont se compose le train du monde présentent tant de confusion, qu'il n'est pas d'événement dont on puisse marquer avec certitude soit la cause première, soit l'aboutissement suprême. Et quelle est la raison de cette ignorance fondamentale à laquelle M. Louis Blanc nous condamne si lestement? La voici. Le commencement et la fin de l'histoire sont en Dieu, c'est-à-dire dans l'inconnu : comment alors fixer le vrai point de départ de la révolution française? Il est donc permis de prendre un point de départ arbitraire, de choisir parmi les faits ceux qui paraissent favorables à la thèse que l'on veut développer, de laisser dans l'ombre tous les autres. Telles sont les conséquences qui découlent des étranges opinions de M. Louis Blanc sur la science historique, et que nous trouvons appliquées dans son livre avec une rare intrépidité. Il lui paraît piquant de commencer l'histoire de la révolution française par Jean Hus et le concile de Constance : pourquoi ne se passerait-il pas cette fantaisie, puisqu'il n'est pas possible de trouver le vrai point de départ? Il nous parle donc en quelques pages de l'hérésie et de la guerre des hussites, de Ziska, de Procope, et, pour tout ce qu'il n'a pas le temps de nous dire, il nous renvoie à l'auteur de *Consuelo*. Quelle autorité!

Après cette entrée en matière, nous rencontrons Luther et Calvin, Rabelais et Montaigne, le cardinal de Richelieu, Louis XIV, le cardinal Dubois, Law, Voltaire, Mme de Pompadour, Montesquieu, Mably et Turgot : telle est la galerie par laquelle l'écrivain nous mène du commencement du XVe siècle à la fin du XVIIIe. Nous y avons trouvé des faits politiques peu nombreux et vulgarisés depuis long-temps, quelques aperçus littéraires semés çà et là d'une manière ingénieuse, beaucoup de déclamations, des généralités ambitieuses et fausses, au milieu de tout cela du mouvement, parfois de l'éclat, partout les allures d'une rhétorique chaleureuse.

La principale cause des déviations de l'écrivain est le dogmatisme superficiel et erroné avec lequel il s'imagine expliquer tous les faits. Trois grands principes se partagent le monde : l'autorité, l'individualisme, la fraternité. M. Louis Blanc n'a pas d'autre philosophie de l'histoire. Il nous montre l'autorité maniée par le catholicisme et prévalant jusqu'à Luther, qui inaugure l'individualisme. Depuis la réforme protestante, l'individualisme s'est développé avec une force irrésistible; il a triomphé par les publicistes de la constituante, et il règne aujourd'hui. La fraternité, ici nous citerons textuellement, *annoncée par les penseurs de la montagne, disparut alors dans une tempête, et ne nous apparaît aujourd'hui encore que dans le lointain de l'idéal; mais tous les grands cœurs l'appellent, et déjà elle occupe et illumine la plus haute sphère des intelligences.* Il est fâcheux que M. Louis Blanc n'ait pas songé à nous indiquer le rôle qu'ont joué ces trois principes dans les temps antérieurs au catholicisme : nous eussions été curieux de voir l'application de ces formules à toute l'histoire antique, aux théocraties et aux monarchies de l'Orient, aux aristocraties et aux démocraties de la Grèce, à l'ancienne Rome. M. Louis Blanc se renferme dans l'histoire moderne, qu'il divise avec une simplicité merveilleuse, le passé, le présent et l'avenir. Le passé a été soumis au principe de l'autorité, dans le présent l'individualisme domine, et l'avenir appartient à la fraternité. Cela est court et ne charge pas la mémoire; mais cette classification est-elle aussi satisfaisante que facile à retenir?

A chaque moment de l'histoire, tous les principes constitutifs de l'humanité concourent à la vie sociale : leur développement peut être inégal, mais il est simultané. Est-ce que par hasard, lorsque le christianisme et le catholicisme s'établirent, ils ne durent pas leur avénement et leur puissance aux progrès de l'individualité et de cet esprit de charité fraternelle que Cicéron avait depuis long-temps appelé *caritas generis humani?* Cependant M. Louis Blanc ne voit dans cette époque que le triomphe exclusif du principe de l'autorité. C'est déjà une première erreur; mais en voici de plus graves. S'il faut en croire cet écrivain, le principe d'autorité est celui qui fait reposer la vie des nations sur des croyances *aveuglément* acceptées, sur le respect *superstitieux* de la

tradition. Qu'est-ce à dire? L'homme n'obéirait-il au principe d'autorité qu'en abdiquant sa raison? Cependant, même dans la société la plus démocratique, il y a un principe d'autorité qui se fait reconnaître. Le citoyen s'y soumet, parce qu'il voit dans cette autorité l'expression même de la raison. Cette expression est plus ou moins pure, suivant les temps, suivant les progrès de la sociabilité; mais c'est l'honneur de l'homme d'identifier toujours en principe l'autorité avec la vérité. M. Louis Blanc aurait pu se rappeler que M. de Lamennais, dans sa célèbre théorie de l'autorité, l'avait définie la *raison générale* manifestée par le témoignage ou par la parole. Ce qui préoccupe surtout M. Louis Blanc, c'est la crainte d'effaroucher le lecteur par l'aridité de quelques définitions nécessaires. Les lecteurs raisonnables ne condamneront pas une définition parce qu'elle est aride; seulement ils exigeront qu'elle soit juste. Or, que penseront-ils de la phrase suivante : « Le principe d'individualisme est celui qui, prenant l'homme en dehors de la société, le rend seul juge de ce qui l'entoure et de lui-même, lui donne un sentiment exalté de ses droits, sans lui indiquer ses devoirs, l'abandonne à ses propres forces, et pour tout gouvernement proclame le laisser-faire. » Ces paroles témoignent d'une étrange méprise de la part de l'écrivain, qui confond l'individualisme et l'individualité. Quel est l'incontestable fondement de la liberté moderne, si ce n'est la reconnaissance expresse de l'individualité et de ses droits tant par la religion que par la philosophie? Dans les temps antiques, le citoyen seul était vraiment homme, parce que seul il était souverain. Aux yeux du christianisme, le dernier misérable n'est pas moins l'ouvrage de Dieu que les puissans de la terre, et c'est pourquoi, dans le langage mystique de la religion, il est appelé membre de Jésus-Christ. Plus tard, la philosophie identifia l'être avec la pensée, et elle fit de l'intelligence la source du droit. De ce double mouvement dont saint Paul et Descartes furent surtout les glorieux promoteurs est sortie la révolution française, qui n'a jamais été plus méconnue que par les contempteurs de l'individualité humaine. Telle fut l'erreur des *penseurs de la montagne.* Ceux-ci, oubliant que la liberté sociale embrasse à la fois l'homme et le citoyen, l'individualité et l'association, mutilèrent le problème de la science politique au lieu de le résoudre. En effet, ils sacrifièrent l'homme aux masses, les droits imprescriptibles de l'individu à un absolutisme démocratique sans limites comme sans entrailles, et ils s'imaginèrent ainsi avoir inventé la fraternité. Ces théories n'ont pas entièrement disparu avec ceux qui les exprimaient à la tribune de la convention et des jacobins; elles ont aujourd'hui quelques représentans de la main desquels M. Louis Blanc les a reçues avec une docilité singulière. Aussi établit-il dès le début que dans ce qu'on a coutume d'appeler la révolution française, il y a eu en réalité deux révolutions parfaitement distinctes, dont l'une s'est opérée au profit de l'individualisme et porte la

date de 89, et dont l'autre, essayée tumultueusement au nom de la fraternité, est tombée le 9 thermidor. Or, l'individualisme qui a vaincu en 89 avait depuis long-temps remporté des victoires successives qui devaient aboutir à un triomphe définitif. On sera peut-être étonné d'apprendre que Henri IV a fait monter sur le trône avec lui l'individualisme, au profit duquel travaillent aussi Richelieu et Louis XIV. Quelle triste influence n'exercent pas sur l'histoire ces idées mal conçues, mal digérées, qui, avec la prétention de l'éclaircir, la travestissent et la dénaturent!

Dans le domaine littéraire, nous retrouvons encore ce terrible individualisme. M. Louis Blanc a découvert que Voltaire n'était pas socialiste, et pour prouver qu'il n'aimait pas assez le peuple, il cite quelques passages de sa correspondance. Il y avait en effet chez Voltaire un penchant très marqué pour l'élégance des mœurs aristocratiques et les traditions de la monarchie. Toutefois il n'est pas exact de prétendre, comme l'a fait M. Louis Blanc, que ce génie si juste et si clairvoyant n'ait jamais eu de préoccupations politiques et n'ait jamais cru à la possibilité d'une rénovation sociale. Voici ce qu'écrivait Voltaire en 1764 au marquis de Chauvelin : « Tout ce que je vois jette les semences d'une révolution qui arrivera immanquablement, et dont je n'aurai pas le plaisir d'être témoin. Les Français arrivent tard à tout, mais enfin ils arrivent. La lumière s'est tellement rapprochée de proche en proche, qu'on éclatera à la première occasion, et alors ce sera un beau tapage. Les jeunes gens sont bien heureux; ils verront de belles choses. » Ce n'est pas la seule des assertions téméraires de M. Louis Blanc que nous puissions relever au sujet des grands hommes du XVIIIe siècle. Que dirons-nous de ce jugement sur Montesquieu? « Quand on étudie sérieusement Montesquieu, on s'étonne de le trouver si affirmatif à la fois et si faible. Sa profondeur prétendue n'est qu'à la surface : c'est un déguisement de ses erreurs. » Ce n'est pas à Montesquieu que ces lignes feront du tort, et elles ont achevé de nous convaincre combien peu M. Louis Blanc a l'esprit historique et critique. Nous le voyons entièrement subjugué par les opinions qui ont cours dans son parti et dans ce qu'il appelle l'école de la fraternité. Ainsi Morelly et Mably sont de grands penseurs, et nous apprenons en revanche que *l'esprit de Turgot manquait d'étendue.* A la vue de pareilles étourderies, n'est-on pas consterné quand on songe que l'étendue est précisément le principal caractère du génie de Turgot?

Un ton continuellement oratoire imprime à l'élégance du style de M. Louis Blanc de la monotonie. Il a, nous l'avons dit, des pages brillantes, et cependant la vivacité des couleurs n'empêche pas que la physionomie générale de la composition n'ait quelque chose de commun. Quelquefois aussi, par son emphase, l'auteur détruit les effets qu'il avait commencé de produire. C'est ainsi qu'il interrompt un récit

qui promettait d'être piquant de la lutte de Beaumarchais contre le parlement Maupeou par cette apostrophe : « Puissans de la terre, gardez que votre bras n'atteigne un homme de génie! Si un tel homme se trouve enveloppé dans quelque injustice, sa seule indignation est capable d'engendrer des événemens. Un moine irrité peut changer la face du catholicisme, si ce moine s'appelle Luther. Un particulier aux prises avec toute une magistrature peut la jeter par terre, s'il s'appelle Beaumarchais... » Bon Dieu! c'est trop de fracas pour Figaro. Faut-il donc évoquer ici Luther, et ne pouvons-nous prendre les choses plus simplement? M. Louis Blanc a besoin de temps et d'efforts pour arriver à une allure naturelle; jusqu'à présent, c'est plutôt un avocat qu'un historien, et l'on s'aperçoit qu'il prête plutôt sa plume aux opinions d'un parti qu'il ne pense par lui-même. Nous désirons vivement que des études plus approfondies, que la réflexion et une plus grande expérience de la vie permettent à l'écrivain de s'élever peu à peu à la gravité de l'histoire, et qu'il mûrisse son talent à l'école impartiale des faits. N'aura-t-il que d'injustes préventions contre la bourgeoisie en face des grands travaux de la constituante, magnifique sujet qu'il est possible de traiter à fond aujourd'hui? Depuis plus d'un demi-siècle, les théories et les créations de nos pères ont été soumises à l'épreuve de la pratique, à des changemens reconnus nécessaires. Que d'enseignemens! que de matériaux! Une histoire de la constituante qui présenterait à côté des événemens révolutionnaires une exposition critique de notre organisation administrative aurait une grande valeur politique.

Nous pouvons d'autant mieux proposer un pareil but à l'ambition de quelque esprit sérieux, qu'un sujet aussi considérable a été presque entièrement négligé dans l'histoire de la révolution française que compose en ce moment M. Michelet. Le premier volume, qu'il vient de publier, embrasse un espace de six mois, depuis le 5 mai 1789 jusqu'aux 5 et 6 octobre. Cet espace est rempli par de grands débats et d'importans travaux parlementaires. Jeter les bases d'une constitution, arrêter les principes d'une déclaration des droits, organiser le pouvoir judiciaire, réformer la législation criminelle, sonder l'abîme ouvert par la pénurie des finances, voilà quelles étaient alors les pensées et les occupations principales de l'assemblée constituante. Non-seulement M. Michelet s'y arrête peu, non-seulement il n'expose pas les discussions auxquelles se livre l'assemblée, mais il en fait un chef d'accusation contre elle. « L'assemblée nationale, dit M. Michelet, ne souffrait pas assez des souffrances du peuple; autrement elle eût moins traîné dans l'éternel débat de sa scholastique politique... Tout le monde voyait la question, l'assemblée ne la voyait pas... Retardée par les résistances royalistes, aristocratiques, qu'elle portait dans son sein, elle l'était encore par les habitudes de barreau ou d'académie que conservaient ses

plus illustres membres, gens de lettres ou avocats... » Au moment où la constituante discute les questions du *veto* absolu et du *veto* suspensif, M. Michelet va jusqu'à dire : « On eût pu croire que l'assemblée ne s'était point aperçue qu'il y eût une révolution. La plupart des discours auraient servi aussi bien pour un autre siècle, un autre peuple... Cette assemblée était mûre pour la dissolution. Née avant la grande révolution qui venait de s'opérer, elle était profondément hétérogène, inorganique, comme le chaos de l'ancien régime d'où elle sortit. Malgré le nom d'assemblée *nationale* dont la baptisa Sieyès, elle restait *féodale*... » Or, c'est après la nuit du 4 août que l'assemblée constituante est accusée d'être *féodale* par M. Michelet, et c'est après cinq mois d'existence que, s'il faut l'en croire, elle eût mérité d'être dissoute. En effet, la discussion sur la balance des trois pouvoirs s'ouvrit le 30 août; elle se termina, le 11 septembre, par l'adoption du *veto* suspensif. Affirmer que, dans l'intérêt de la liberté, il n'y avait alors, à cette époque, d'autre remède aux difficultés de la situation que la dissolution de la constituante, assurément voilà une idée neuve. Personne ne l'eut alors, remarque naïvement M. Michelet. Nous le croyons sans peine. La cause de la liberté était identifiée avec l'autorité de la constituante, et tout acte qui eût frappé celle-ci eût été une coupable folie, même aux yeux des révolutionnaires les plus exaltés.

Si, aux yeux de M. Michelet, l'assemblée constituante a si mal servi la révolution, quels sont donc les hommes qui l'ont servie? Personne et tout le monde. En d'autres termes, suivant M. Michelet, il n'y a eu qu'un grand acteur, c'est le peuple. « Plus j'ai creusé, dit-il, plus j'ai trouvé que le meilleur était dessous, dans les profondeurs obscures. » M. Michelet fait une guerre acharnée à la grandeur individuelle, au profit des masses. L'apothéose de la multitude compose aujourd'hui toute sa philosophie politique. Ceux que nous avions pris jusqu'à présent pour des grands hommes sont d'*ambitieuses marionnettes* que l'écrivain *a dû ramener à leurs proportions*. M. Michelet prend en pitié Mirabeau. Rien, à l'entendre, n'a été prévu ni préparé par les chefs de parti. Le peuple a tout fait, et il a toujours raison. Quand les paysans brûlent les châteaux, M. Michelet nous explique que la prise de la Bastille les avait encouragés à attaquer leurs bastilles, et il s'écrie : « Que vous avez tardé, grand jour! Combien de temps nos pères vous ont attendu et rêvé!... J'ai vécu pour vous raconter! » Jamais l'enthousiasme n'a plus égaré un écrivain, en dépit de l'honnêteté de son cœur.

Pour expliquer ces aberrations étranges, il faut se remettre en mémoire comment M. Michelet, en interrompant des travaux qui semblaient jusque-là être le but de sa vie, est arrivé à l'histoire de la révolution française. Il y est arrivé par le pamphlet. Il avait écrit un petit livre sur *le prêtre, la femme et la famille;* il en avait composé un autre sur *le peuple*. De pareils sujets, la manière de l'auteur, l'imprévu de

ses divagations, le lieu commun et le paradoxe relevés plus d'une fois par les saillies d'un talent inégal, tout cela avait fait un bruit qui avait charmé les oreilles et l'amour-propre de M. Michelet. Il sembla doux à un savant qui jusque-là avait vécu un peu obscur, même au milieu des justes témoignages de considération que lui attiraient ses honorables labeurs, d'entendre tous les échos de la publicité lui renvoyer son nom dans sa solitude, et peu à peu ce plaisir nouveau lui devint nécessaire. Mais comment occuper sans cesse la renommée? Quand on a exploité les jésuites, tonné contre le prêtre et adulé le peuple, il n'est pas facile de trouver matière nouvelle à pamphlet. Alors M. Michelet imagina de combler ce vide par l'immense sujet de la révolution française, et de s'assurer, par la publication d'un volume tous les six mois, deux ou trois ans d'une bruyante popularité. A l'œuvre donc! Quel plus beau thème pour se donner carrière, pour parler de tout, de soi d'abord, de sa vie, de sa famille, de ses promenades au Champ-de-Mars, à Versailles, et pour reparler du prêtre, du peuple, des jésuites et des philosophes! Malheureusement ici M. Michelet s'est heurté contre un sujet qui se prête peu aux caprices de la fantaisie, et dont la sévère grandeur a des conditions inflexibles. Quelle méprise que de transformer l'histoire tantôt en élégie, tantôt en pamphlet! Quand l'an dernier, en parlant ici des débuts de M. Michelet comme pamphlétaire, nous l'engagions à reprendre ses premiers travaux, c'était dans l'espérance que ce retour au culte de l'histoire l'affranchirait des récentes et fâcheuses habitudes qu'avait contractées son esprit. Mais non, ces habitudes ont fait dans la raison de l'auteur un ravage plus profond; elles sont restées les plus fortes, et c'est sous leur joug qu'il a écrit ces pages incohérentes, si étrangement baptisées du nom d'histoire, pages que le désordre des idées rend presque douloureuses à lire, même au milieu des lueurs de talent qui brillent d'intervalle en intervalle, mais qui sont impuissantes à débrouiller ce chaos. Aussi l'impression générale a été pénible. M. Michelet ne s'est-il pas aperçu du silence gardé autour de lui par ses meilleurs amis?

Cependant, qui mieux que lui, s'il fût resté fidèle aux grands principes de la science et de l'impartialité historique, se trouvait préparé pour entreprendre cette introduction à l'histoire de la révolution française dont nous signalions tout à l'heure les difficultés? Malheureusement M. Michelet semble dédaigner aujourd'hui les recherches historiques. Il dogmatise, il se propose surtout d'établir l'incompatibilité du christianisme et de la révolution française, défigurant ainsi quelques idées qui sont raisonnables et justes, pourvu qu'on les analyse et qu'on les définisse avec précision et netteté. Il est très vrai, et nous avons souvent insisté sur ce point, que l'origine de la révolution française est surtout philosophique; mais faut-il en conclure, comme le fait aujour-

d'hui M. Michelet, que la révolution est nécessairement hostile au christianisme, et que l'un des deux principes doit dévorer l'autre? La nature des choses et l'expérience de l'histoire répondent, au contraire, qu'ils doivent et peuvent coexister dans le mutuel respect de leur indépendance. M. Michelet est dans un mouvement ou plutôt dans un vertige d'esprit qui lui fait tout confondre. Ne compare-t-il pas le dogme chrétien de la prédestination au favoritisme de l'ancienne monarchie? Il revient, il insiste sur cette comparaison par ce singulier jeu de mots : « La religion de la grace, partiale pour les élus, le gouvernement de la grace, dans les mains des favoris, sont tout-à-fait analogues. » Voilà où en est aujourd'hui la critique philosophique et historique de M. Michelet.

Il est toutefois un point de son introduction qui nous procure le plaisir, malheureusement trop rare, d'être d'accord avec lui : c'est le jugement qu'il porte sur la grandeur du XVIIIe siècle et sur le génie de ses représentans illustres, Montesquieu, Voltaire et Rousseau. M. Michelet n'a pas toujours eu le même enthousiasme. En 1835, la philosophie du XVIIIe siècle s'appelait dans les livres de M. Michelet (1) *philosophisme*. Montesquieu, que l'écrivain considère avec raison aujourd'hui comme le représentant de l'idée du droit, n'était alors, à ses yeux, que l'*auteur d'une théorie matérialiste de la législation déduite de l'influence des climats*. M. Michelet ne trouve pas maintenant de termes qui puissent exprimer son admiration, son idolâtrie pour Voltaire; il s'écrie : « Vieil athlète, à toi la couronne... Te voici encore, *vainqueur des vainqueurs!* » En 1835, il était très avare d'éloges pour ce vainqueur des vainqueurs; il le montrait allant chercher en Angleterre quatre mots de Locke et de Newton, puis préparant une histoire générale *anti-chrétienne*. Pour Rousseau, le contraste n'est pas moindre. Aujourd'hui c'est un révélateur, plus puissant, plus admiré, plus adoré que jamais. En 1835, M. Michelet rappelait que Rousseau fut tour à tour un *vagabond* et un *laquais;* il le représentait maudissant la science en haine du philosophisme et de la caste des gens de lettres, maudissant l'inégalité en haine d'une noblesse dégénérée. « *Cette fièvre de dissolution niveleuse,* ajoutait-il, coula par torrens dans les lettres de la *Nouvelle Héloïse.* » Aussi nous ne reprocherons pas ici à M. Michelet le ton du dithyrambe qu'il prend aujourd'hui pour célébrer le XVIIIe siècle et ses grands hommes, parce que dans ses élans il y a du repentir et comme une réparation du passé.

En passant de l'introduction à l'histoire même, nous la trouvons fort courte à analyser. Dans les trois cents pages consacrées par M. Michelet à l'année 1789, il n'y a véritablement que deux faits mis en lumière, la prise de la Bastille et les journées d'octobre. Ces deux coups d'état populaires ont vivement ébranlé l'imagination de M. Michelet; il les

(1) *Précis de l'Histoire moderne.*

raconte avec amour, avec un enthousiasme que les plus funestes épisodes ne peuvent modérer. La commotion électrique qui a parcouru Paris le 14 juillet est surtout sentie profondément et rendue avec bonheur. Maintenant, en dehors de ces deux grandes scènes, il ne faut rien chercher dans M. Michelet de précis et de continu. L'écrivain saute, au gré de son esprit, d'une idée à une autre, associe les détails les plus disparates, élève des pauvretés, des misères, à la notoriété, à l'importance historique. C'est une assez triste manière d'écrire, de renouveler l'histoire, que d'aller chercher dans des libelles oubliés, dans le coin d'un journal du temps, des anecdotes suspectes, d'invraisemblables calomnies. Nous ne nions pas les droits de l'historien, nous ne méconnaissons pas non plus qu'il a parfois de sévères et tristes devoirs à remplir; seulement il faut que dans l'accomplissement de son ministère il porte de l'équité, de la modération, et enfin du goût, puisqu'il s'agit d'une œuvre littéraire. Nous avons eu, en plusieurs endroits, le chagrin de chercher inutilement ces qualités dans le livre de M. Michelet, notamment dans ce qu'il a écrit au sujet de la reine Marie-Antoinette, qu'il semble poursuivre avec un rare acharnement. Par quelle bizarre inconséquence le même écrivain entreprend-il la réhabilitation de Théroigne de Méricourt? Souvent M. Michelet n'a ni pour l'histoire ni pour son propre talent le respect nécessaire. Ne pouvait-il caractériser le cardinal de Rohan que par cette parenthèse : « (Un polisson, mais, après tout, charitable.) » Il semble affectionner cette épithète, car nous la retrouvons au sujet de Camille Desmoulins, qu'il appelle « un polisson de génie, aux plaisanteries mortelles. » Une pareille manière d'écrire, qui transporte dans le style l'abandon familier ou cynique de la conversation, est blâmable à plus d'un titre, car elle dénote chez l'auteur qui se la permet non moins de prétentions que d'impuissance. Il se propose en effet de trancher sur les autres écrivains par l'audace de ses expressions, la bigarrure de ses couleurs, l'allure débraillée de ses phrases; mais pourquoi plutôt ne pas prouver sa force en acceptant toutes les conditions, en se jouant en maître de toutes les difficultés de l'art d'écrire? C'est dans l'accord des qualités individuelles avec les lois générales du beau et du bon qu'éclate la véritable originalité.

Transporter dans l'histoire de la révolution française une sorte de fantaisie humoristique qui prend tous les tons, tous les styles, qui veut mêler la plaisanterie d'Aristophane à la sombre énergie de Milton, ce n'est déjà plus chose nouvelle; Thomas Carlyle l'a fait en Angleterre, et les critiques de la Grande-Bretagne peuvent seuls porter un jugement souverain sur le mérite littéraire de cette entreprise. Nous dirons seulement que ni les forces de M. Michelet ni le rôle qu'il a pris ne lui permettaient guère le même essor et les mêmes hardiesses que l'auteur anglais. Thomas Carlyle ne fait pas le démocrate, il n'identifie la justice et la vérité avec aucune cause et aucun parti, il garde à tous les

hommes, à toutes les factions, la même ironie, la même équité, et, comme il a l'esprit entièrement libre, il peut l'avoir fantasque avec une piquante énergie. Si nous revenons à M. Michelet, quelle différence! L'écrivain français soutient des thèses, flatte des passions; il est sincère sans doute, mais il n'a plus la véritable indépendance du penseur; il est mentalement affecté par une sorte de fanatisme politique qui l'exalte et le pousse. Qui ne s'en aperçoit à son style? L'exclamation, l'apostrophe, l'interjection, y dominent. Dans un endroit il éclate ainsi : « Ah! monsieur de Sartines, ah! madame de Pompadour, quel poids vous traînez! » Ailleurs il s'écriera comme Démosthènes, raillé sur ce point par Eschine : « O terre! ô ciel! ô justice! » Il termine un de ses chapitres par le cri de *vive la France!* Cependant le récit même, qui est le fond principal d'une histoire, est haché, souvent obscur, plutôt brisé que rapide, offrant çà et là des traits remarquables, mais dénué d'ampleur. La phrase de M. Michelet ne marche pas devant elle; nous dirions plutôt qu'elle sautille. Enfin les effets que l'écrivain produit ressemblent à de petits coups souvent répétés : jamais il ne vous donne l'impression vivifiante de ces grands développemens de l'art et de la pensée qui, par leur éclat et leur richesse, ont pour l'esprit tout le charme des magnificences de la nature.

L'ambition est le droit du génie. Lorsque Dante, qui d'abord avait été guelfe, se déclara gibelin, lorsque, pour soutenir les prétentions de l'empereur Henri VII en Italie, il écrivit en latin son traité *de Monarchia,* quel homme de sens eût pu contester à Alighieri le droit d'exposer des théories politiques, parce que celui-ci passait en Italie pour avoir fait d'admirables vers? Apparemment un grand poète ne sera pas moins libre au XIXe siècle qu'au XIIIe dans l'emploi de ses facultés et de la puissance de son talent. M. de Lamartine, d'abord monarchique, est devenu démocrate : illustre dans la poésie, il a voulu conquérir dans la politique une autre renommée, et il n'a pas échoué dans ses efforts. En effet, si sévèrement que l'on juge le fond des opinions que dans ces dernières années il a portées à la tribune, on ne saurait nier l'éclat qu'il a su leur prêter. Il se révéla dans M. de Lamartine un don oratoire d'autant plus remarquable, qu'il s'alliait, dans la même imagination, à cette verve poétique dont les merveilleux effets nous avaient enchantés tant de fois. Cependant, même au milieu des applaudissemens décernés à la brillante abondance de sa parole, M. de Lamartine voulut encore par de nouveaux moyens donner à son caractère politique plus de consistance, plus de gravité. Il avait en face de lui dans le parlement des hommes d'état qui, avant d'entrer aux affaires, s'étaient rendus célèbres par leurs travaux historiques; il envia l'autorité que leur donnait nécessairement une pareille initiation à la politique : lui aussi voulut être historien. Dans la seule pensée d'une rivalité aussi difficile, il y avait déjà une force audacieuse qui excita une vive attente.

C'est un dessein bien pris. M. de Lamartine a résolu d'écrire l'histoire, et c'est l'histoire de la révolution française qu'il a choisie. Un sujet pareil répond à toutes ses intentions, à tous ses désirs : il doit lui permettre de développer à son aise les théories démocratiques, qui ont désormais toutes ses prédilections; il lui offre aussi l'occasion d'une lutte littéraire avec un grand talent que déjà en maintes circonstances il s'est attaché à combattre. Enfin, avant qu'il ait pris la plume, les amis de M. de Lamartine annoncent que l'école fataliste et révolutionnaire va rencontrer un contradicteur qui vengera éloquemment la moralité politique.

C'est ici qu'il faut admirer l'invincible ascendant du naturel et son empire indélébile. Ce que M. de Lamartine a conçu avec l'instinct de l'ambition politique, il l'exécute en artiste impatient; il avait compris quelle force pouvaient lui apporter dans l'avenir des travaux solides et sérieux, fruit d'une réflexion longue et profonde, et il prend l'engagement d'écrire huit volumes en dix-huit mois; il l'a tenu. C'est vraiment un prodige. Peut-être néanmoins n'est-il pas impossible de s'en rendre compte.

En face de la réalité, tout historien sérieux reconnaît qu'il a l'obligation de l'étudier tout entière, qu'à ce prix seul il pourra discerner où commence véritablement son sujet, et jusqu'où il s'étend. Il sait que la connaissance complète des faits peut seule lui livrer la vérité, l'empêcher de se méprendre sur le caractère, sur la valeur relative des événemens et des hommes. M. de Lamartine a-t-il eu tant de scrupules et de précautions, quand il a voulu peindre la réalité? Au lieu de l'approfondir, ne lui a-t-il pas plutôt donné l'empreinte de son imagination? N'a-t-il pas fait dans le domaine de l'histoire ce qu'Horace se permettait quelquefois dans la pratique de la vie?

Et mihi res, non me rebus submittere conor.

Je le vois d'abord qui taille l'histoire comme un poème : il lui faut une action saisissante, des héros remplissant les conditions de la tragédie, assez vertueux et très infortunés. Ainsi l'histoire de la révolution française devient sous sa plume l'histoire des girondins, qu'il commence au lit de mort de Mirabeau et termine par l'échafaud de Robespierre. Tout cela n'est-il pas dramatiquement combiné? Le drame sera tellement pathétique, que, sans craindre de le refroidir, l'auteur pourra semer çà et là des généralités, des théories. D'ailleurs, pour que l'attention du lecteur ne languisse pas, l'écrivain la stimulera par des assaisonnemens du plus haut goût. Nous aurons à chaque pas dans cette histoire les surprises, les effets du roman. La biographie prendra des proportions sans mesure et usurpera la place que devraient occuper les événemens politiques. L'écrivain multipliera les portraits et leur prodiguera les plus riches couleurs de sa palette : dans le récit des aventures

et des morts tragiques, il sera intarissable, déchirant. Enfin, dans la peinture des fureurs populaires, des excès commis par les proconsuls de la révolution, il portera l'horreur à son comble. Il y aura dans ces pages ardentes une accumulation de supplices et de douleurs, une vapeur de sang, un enivrement de carnage, qui exerceront sur les sens éperdus des lecteurs comme une fascination poignante. Qu'on juge si surtout les femmes, les jeunes gens lisant pour la première fois une histoire de la révolution, dévoreront avidement un pareil récit. Que d'émotions! puis, pour l'écrivain, quel succès! Il remue toutes les ames, réveille toutes les passions, toutes les controverses. On ne s'aborde plus qu'en se demandant des nouvelles de l'*Histoire des Girondins*, en se communiquant ses impressions, ses jugemens. Tout a contribué à cette vogue, jusqu'à la rapidité avec laquelle se sont succédé toutes les parties de cette immense improvisation.

Élevée à toute sa puissance, l'imagination a de merveilleux priviléges. Il a suffi à M. de Lamartine de la lecture hâtive des mémoires relatifs à la révolution et de documens inédits tels que des lettres, des correspondances, de quelques entretiens avec des fils de conventionnels ou avec quelques vieillards qui avaient connu Danton et Robespierre, pour écrire en dix-huit mois non pas une histoire, mais un éblouissant ouvrage qu'il est impossible de caractériser d'un mot, car il mêle tous les genres, toutes les prétentions, tous les effets, car il a tour à tour les allures de l'épopée, de la biographie, d'une harangue de tribune, d'une chronique scandaleuse, d'une dissertation philosophique. Devant un aussi étonnant assemblage de beautés littéraires, de paradoxes, d'inexactitudes, de détails charmans, futiles, monstrueux, de déclamations erronées et d'expansions éloquentes, la critique a des devoirs, et elle ne saurait éprouver aucun embarras à les remplir. Elle se sent d'autant plus libre, qu'elle s'adresse à un talent plus puissant; elle n'a pas affaire ici à une de ces renommées fragiles qui ont besoin de ses ménagemens et de ses réticences.

Dès le début, comment n'être pas frappé des inconvéniens auxquels s'expose un écrivain qui substitue un plan arbitraire au cadre tracé par la nature des choses? En identifiant l'histoire de la révolution française avec celle d'un parti politique qui n'a paru sur la scène qu'après la constituante, M. de Lamartine se condamnait à rejeter dans l'ombre cette grande assemblée. Cependant il reconnut qu'il lui était impossible de passer entièrement sous silence cette représentation nationale qui a laissé dans nos institutions une trace si profonde. Aussi tout le premier volume se ressent-il de la manière plus dramatique qu'historique avec laquelle l'écrivain a choisi et posé son sujet. Ce sont à chaque moment des retours non-seulement sur la constituante, mais sur ce qui l'a précédée, sur la philosophie du XVIIIe siècle. Ainsi, après la fuite de Varennes, après les efforts de Barnave pour déterminer la constituante à

consacrer l'inviolabilité du roi, le lecteur n'est pas peu surpris de rencontrer une longue digression où Voltaire est magnifiquement célébré. C'est pour le rival de Rousseau une nouvelle et éclatante réparation. « Voltaire, dit M. de Lamartine, est incontestablement le plus puissant des écrivains de l'Europe moderne.... Sa plume a soulevé tout un vieux monde et ébranlé, plus que l'empire de Charlemagne, l'empire européen d'une théocratie. Son génie n'était pas la force, c'était la lumière. Dieu ne l'avait pas destiné à embraser les objets, mais à les éclairer. Partout où il entrait, il portait le jour. La raison, qui n'est que lumière, devait en faire d'abord son poète, son apôtre après, son idole enfin. » Ces lignes remarquables paraîtront encore plus piquantes à ceux qui se rappelleront ces vers de M. de Lamartine à M. de Bonald :

Ainsi, des sophistes célèbres
Dissipant les fausses clartés,
Tu tires du sein des ténèbres
D'éblouissantes vérités..., etc.

Que dirait l'auteur de la *Législation primitive*, s'il lisait aujourd'hui l'*Histoire des Girondins?* Pour revenir à la constituante, M. de Lamartine, en dépit de son plan, a été tellement préoccupé de l'importance de cette assemblée, qu'après avoir raconté les premières séances de la législative et nous avoir fait entrevoir ses héros, les girondins, il retourne une dernière fois sur ses pas pour consacrer un livre entier, le septième, à un jugement sur *la plus imposante réunion d'hommes qui eût jamais représenté non pas la France, mais le genre humain.* Voici l'arrêt de M. de Lamartine : L'assemblée constituante avait le droit de choisir entre la monarchie et la république, et elle devait choisir la république. Si la constituante se fût arrêtée à ce dernier parti, il n'y aurait eu, selon M. de Lamartine, ni 10 août, ni 21 janvier, ni massacres de septembre, ni 31 mai; Marie-Antoinette ne serait pas montée sur l'échafaud; enfin la guerre pouvait être évitée, ou, si la guerre était inévitable, elle eût été plus unanime et plus triomphante. Voilà comment, toujours suivant M. de Lamartine, une origine légale donnée à la république eût changé le sort de la révolution. Ainsi, devant une loi de la constituante proclamant la déchéance de la monarchie se serait arrêté le torrent populaire! Ne fût-il pas au contraire devenu plus rapide? Déjà, en 91, de pareilles idées eussent été des illusions; mais de quel nom les appeler en 1847, après les leçons de l'expérience et de l'histoire, qui donnent un si complet démenti à cette thèse étrange et frivole?

Enfin nous arrivons aux girondins. « J'entreprends d'écrire l'histoire d'un petit nombre d'hommes qui, jetés par la Providence au centre du plus grand drame des temps modernes, résument en eux les idées, les passions, les fautes, les vertus d'une époque, et dont la vie et la poli-

tique, formant pour ainsi dire le nœud de la révolution française, sont tranchées du même coup que les destinées de leur pays. » C'est par cette phrase que M. de Lamartine a commencé le premier livre de son histoire. *Arma virumque cano.* Ou ces lignes n'ont point de sens, ou l'intention de l'écrivain qui les a tracées a été de signaler au lecteur les girondins comme les véritables représentans de la révolution, comme les hommes qui l'avaient le mieux comprise et servie. Dans la première partie de son ouvrage, M. de Lamartine semble fidèle à cette pensée. Après la proclamation de la république par la convention, au moment où Roland était ministre de l'intérieur, M. de Lamartine nous dit : « Les girondins avaient pour eux la *raison*, l'éloquence, la majorité dans l'assemblée (1). » Qui nous expliquera comment, à partir de cet endroit de son livre, M. de Lamartine change de point de vue et de langage comme dans quelques-uns de ses harmonieux discours de tribune, où il n'est pas rare que la dernière partie contredise la première? Quelles idées ont traversé son esprit? Nous l'ignorons, mais, en tournant quelques pages, nous lisons : « Les girondins n'étaient que des démocrates de circonstance. Robespierre et les montagnards étaient des démocrates de principe (2). » Et ailleurs, à l'époque de l'immolation de Mme Roland sur l'échafaud révolutionnaire, M. de Lamartine s'exprime ainsi : « Les girondins étaient enchaînés à son rayonnement. Parti d'imagination, ils avaient leur oracle dans l'imagination d'une femme (3). » Pauvres girondins! ne voilà-t-il pas leur historien qui, lui aussi, les exécute, et qui, après nous les avoir présentés comme les vrais modèles du républicanisme, ne voit plus en eux que des démocrates de circonstance et des hommes d'imagination!

C'est que, chemin faisant, M. de Lamartine a changé de héros. Des girondins il a passé aux jacobins. Les girondins l'avaient d'abord séduit par leur éloquence, par l'éclat de leur talent et de leur fin tragique, mais, dès qu'il y regarda d'un peu plus près, il dut reconnaître combien il s'était trompé en prenant ce parti pour le centre et le nœud du drame révolutionnaire. Les girondins, entre la constituante et la convention, n'ont rien commencé ni rien fondé : par leurs nobles qualités, par leur jeunesse, ils ornent un moment la révolution plus qu'ils ne la servent. Pour le fond des choses, c'est un parti transitoire et impuissant. Dès que M. de Lamartine s'en fut convaincu, nous le voyons, par d'autres préoccupations non moins exclusives, faire à leur tour des jacobins les véritables représentans de la révolution. A ses yeux, Robespierre en est le philosophe. « Il y a un dessein dans sa vie, dit à la fin de son huitième volume (4) M. de Lamartine, et ce dessein est grand, le règne de

(1) Tome IV, p. 115.
(2) Tome IV, page 260.
(3) Tome VII, page 246.
(4) Page 376.

la raison par la démocratie. Il y a un mobile, et ce mobile est divin! c'est la soif de la vérité et de la justice dans les lois. Il y a une action, et cette action est méritoire, c'est le combat à mort contre le vice, le mensonge et le despotisme. Il y a un dévouement, et ce dévouement est constant, absolu, comme une immolation antique; c'est le sacrifice de soi-même, de sa jeunesse, de son repos, de son bonheur, de son ambition, de sa vie, de sa mémoire, à son œuvre. Enfin il y a un moyen, et ce moyen est tour à tour légitime ou exécrable, c'est la popularité. » Ici s'arrête l'admiration de M. de Lamartine : elle se change en anathème pour cet homme qui permet que son nom serve pendant dix-huit mois d'enseigne à l'échafaud. Toutefois, à côté de cette indignation exprimée sans équivoque et avec énergie, il y a dans l'ensemble du jugement de M. de Lamartine sur Robespierre une erreur fondamentale et dangereuse. M. de Lamartine condamne le terroriste, mais il admire le philosophe.

Ce que M. de Lamartine ne pardonne pas à Robespierre, c'est de *tacher de sang les plus pures doctrines de la philosophie*. C'est avec enthousiasme qu'il raconte la fête consacrée le 8 juin 1794 à l'Être suprême, qu'il nous montre Robespierre s'écriant à la vue de la foule qui remplissait les parterres et les allées des Tuileries : « Que la nature est éloquente et majestueuse! Une telle fête doit faire trembler les tyrans et les pervers! » Que Robespierre ait été de bonne foi en proclamant la Divinité, l'immortalité de l'ame et la vertu au nom de la république; qu'il ait cru, pour parler son langage, « recréer l'harmonie du monde moral et du monde politique, » nous ne le nierons pas. Il ne fut pas moins sincère dans son fanatisme qu'envieux et cruel. Seulement il est bizarre que M. de Lamartine semble aussi dupe du déisme de Robespierre que Robespierre lui-même, et qu'il nous dise que c'était *la politique élevée à la hauteur du type religieux du philosophe* (1). Il y a quelques années que dans ce recueil (2), en examinant l'*Histoire parlementaire de la Révolution française* de M. Buchez, et en appréciant un système qui cherche à s'appuyer à la fois sur Jésus-Christ et sur Robespierre, nous signalions dans le jacobinisme deux élémens qui sembleraient ne pouvoir s'unir, et dont néanmoins il faut bien reconnaître l'association, un machiavélisme qui laisse bien loin derrière lui les théories du *Prince* et la pratique de César Borgia, et un naturalisme qui, se séparant de toute l'expérience acquise du genre humain, aspire à fonder une société entièrement nouvelle. C'est néanmoins dans ce naturalisme insensé, rompant avec l'histoire et toutes les traditions du possible, que M. de Lamartine croit apercevoir les plus pures doctrines de la philosophie! En écrivant cette phrase, M. de Lamartine n'avait pas

(1) Tome VIII, page 198.
(2) *Revue des Deux Mondes*, 15 janvier 1840.

sans doute présens à l'esprit certains axiomes de cette philosophie de Robespierre et de Saint-Just, qui flétrissait l'opulence comme une infamie, et déclarait l'industrie indigne d'un véritable citoyen.

Le célèbre écrivain était aussi dominé par le désir de trouver à son histoire, je me trompe, à son poème, un idéal qui pût lui servir de glorieux dénoûment. Aussi nous dit-il qu'avec Robespierre et Saint-Just finit la grande période de la république, qu'après eux la république tombe du spiritualisme dans l'ambition. Il faut à M. de Lamartine des types, des personnifications des choses et des idées nécessaires. Aussi Mirabeau, c'est la foudre; Danton, l'audace; Marat, la fureur; Mme Roland, l'enthousiasme; Charlotte Corday, la vengeance; Robespierre, l'utopie; Saint-Just, le fanatisme de la révolution. Mais enfin quelle est la part du crime et quelle est la part de la vérité? Écoutons encore M. de Lamartine : « Les individus sont innocens ou coupables, touchans ou odieux, victimes ou bourreaux. L'action est grande, et l'idée plane au-dessus de ses instrumens comme la cause toujours pure sur les horreurs du champ de bataille. » M. de Lamartine avoue bien qu'après cinq ans la révolution n'est plus qu'un vaste cimetière; il voit écrit sur la tombe de chacune de ces victimes un mot qui la caractérise : sur l'une *philosophie*, sur l'autre *éloquence*, sur celle-ci *génie*, sur celle-là *courage*, ici *crime*, là *vertu*, et sur toutes il est de plus écrit : *Mort pour l'avenir et ouvrier de l'humanité*. On conviendra que la tombe du crime est singulièrement placée entre celle du courage et celle de la vertu. Dans son enthousiasme, M. de Lamartine déclare qu'une nation ne doit pas regretter le sang qui a coulé pour faire éclore des vérités éternelles. *Dieu a mis ce prix à la germination et à l'éclosion de ses desseins sur l'homme. Les idées végètent de sang humain. Les révolutions descendent des échafauds.* Voilà de terribles pensées. Toutefois rassurons-nous : par une heureuse et honorable inconséquence, M. de Lamartine ajoute que le crime a tout perdu en se mêlant dans les rangs de la république, qu'il ne faut pas chercher à justifier l'échafaud par la patrie, les proscriptions par la liberté, et qu'on doit se garder d'endurcir l'ame du siècle par le sophisme de l'énergie révolutionnaire. Si nous voulions être sévèrement logique, nous pourrions répondre à M. de Lamartine que souvent il a lui-même cédé à cette mauvaise pente, et qu'il a fait ce qu'il blâme; mais nous aimons mieux prendre acte des dernières paroles de son livre où il désavoue au nom de la démocratie tout avenir qui voudrait encore être sanglant.

Seulement, dans le domaine de l'histoire, il nous est impossible de ne pas remarquer que M. de Lamartine se montre au plus haut point fataliste et révolutionnaire. Qu'est devenu ce projet annoncé de nous donner le correctif et le contre-poids des opinions et des tendances attribuées souvent avec autant de légèreté que d'exagération à deux

historiens éminens, MM. Thiers et Mignet? Le système de la nécessité historique n'a jamais eu de partisan plus extrême et plus stoïque que l'auteur des *Girondins*. Les yeux fixés sur les lois irrésistibles et les inflexibles volontés de la Providence, à laquelle il donne l'insensibilité de l'antique destin, M. de Lamartine oublie trop souvent les principes et les conditions de la vérité morale. Que de fois on peut le surprendre à ressentir plus d'enthousiasme pour la force que pour la liberté!

Toutefois, en dépit de ces entraînemens dont M. de Lamartine a eu plus ou moins conscience, l'*Histoire des Girondins* inspirera plutôt l'effroi que l'amour des révolutions. Il y a dans ce livre tant de scènes descriptives des excès de la fureur populaire et de la terreur de 93, qu'en vain celui qui les a tracées montre en perspective au lecteur le bonheur du genre humain; il ne réussit qu'à réveiller dans les ames pour les violences de la démagogie une invincible horreur. Lorsque, dans les pages de M. de Lamartine, on a assisté au siége, à la prise de Lyon, aux vengeances exercées dans les murs de cette grande cité par les jacobins, par Albitte, par Collot d'Herbois et Fouché, à des exécutions qui durèrent quatre-vingt-dix jours, au supplice en masse appliqué tantôt à soixante-quatre jeunes gens, tantôt à deux cent neuf prisonniers; lorsqu'on lit les proclamations et les lettres de ces proconsuls en démence qui s'écrient : *Frappons comme le tonnerre, et que la république ne soit qu'un volcan!* on enveloppe dans la même exécration tous ces crimes et la cause au nom de laquelle ils ont été commis. Sous ce rapport, l'*Histoire des Girondins* est un livre contre-révolutionnaire, et nous pourrions la comparer à la coupe d'Atrée. *C'est du sang.....* Il y a des momens où M. de Lamartine lui-même, si grandes que soient les ressources de son imagination, est à bout d'expressions et d'images au niveau de ces horreurs; dans un endroit, il parle d'Attila au sujet de Collot d'Herbois (1). En vérité, c'est calomnier Attila.

Robespierre a été traité avec une singulière faveur par M. de Lamartine, qui en a fait un grand philosophe; il a peint avec complaisance la simplicité de ses mœurs, l'intérieur de sa vie domestique, et n'a rien négligé pour rehausser sa physionomie et son caractère. Cependant le récit du 9 thermidor que trace M. de Lamartine dans son dernier volume est accablant pour Robespierre, car il le montre entièrement destitué du courage nécessaire au triomphe de ses idées et de ses désirs. Il y eut un moment où Robespierre comprit qu'il fallait arrêter la terreur, mais il n'osa pas. Il comprit encore que, pour sauver et constituer la démocratie, il devait saisir la dictature; il n'osa pas. Enfin quand, vaincu à la convention, il trouvait le salut et le triomphe dans une insurrection populaire, il n'osa pas non plus en donner le signal et

(1) Tome VII, page 204.

s'en proclamer le chef. C'est le même homme qui laissa monter à l'échafaud Mme de Sainte-Amaranthe et sa famille, après s'être assis à sa table, après y avoir parlé en dictateur maître de l'avenir. On avait cru, sur plusieurs témoignages, que Robespierre, au dernier moment, avait eu le courage d'une mort volontaire; mais non. Le coup de pistolet qui lui perça la lèvre gauche et lui fracassa les dents fut tiré par un gendarme nommé Méda. C'est ainsi que, par l'inflexible vérité des faits, M. de Lamartine est contraint de montrer l'homme dans lequel il a voulu incarner la cause de la démocratie, sans coup d'œil, sans résolution politique, sans courage moral, sans une de ces inspirations, sans un de ces mouvemens qui ravissent la victoire, ou du moins ennoblissent la défaite.

Il est vrai que l'historien des girondins abandonne et sacrifie facilement ses héros après les avoir mis sur le pavois. Nous avons vu comment il avait fini par caractériser les amis de Mme Roland. Il a aussi pour d'autres personnages des momens de prédilection, puis des retours de sévérité, et il n'est pas rare qu'il laisse dans l'esprit des impressions contradictoires. Il nous dira de Danton qu'il joua le grand homme et ne le fut pas. Cependant, plus loin, Danton est le colosse de la révolution, et, quand il a disparu, la cime de la convention paraît moins haute. D'autres fois, M. de Lamartine prend le parti d'adopter les jugemens et les points de vue que les parties intéressées ont consignés dans leurs mémoires; ainsi a-t-il fait pour Dumouriez. On voit qu'il a été sous le charme du récit de ce général. Les mémoires de Mme Roland ont été aussi découpés d'une manière brillante. Dans le deuxième volume, M. de Lamartine parle avec admiration du génie de Mme Roland, et avec assez de dédain de la médiocrité du mari. Au septième volume, cette femme célèbre n'est plus tout-à-fait traitée avec la même faveur, et le mari est comparé à la fois à Caton et à Sénèque. Dans sa course rapide, M. de Lamartine oublie parfois non-seulement ce qu'il a écrit au début, mais aussi la mesure et la justesse dans les rapprochemens et les comparaisons. A-t-il le temps de peser les choses et les mots?

Bossuet, dans l'un de ses sermons, nous représente l'homme obligé de précipiter la course de la vie sous l'empire d'une irrésistible fatalité. La loi est prononcée, il faut avancer toujours. On voudrait arrêter; marche, marche. En écrivant l'*Histoire des Girondins*, M. de Lamartine a pu se rappeler ces impérieuses paroles. Lui aussi il eût voulu s'arrêter, parfois retourner sur ses pas, revoir ce qu'il avait traversé; mais il fallait marcher, il fallait courir. Nous n'apprendrons rien à M. de Lamartine en lui signalant les conséquences fâcheuses de cette précipitation; il les connaît mieux que nous. Il sait dans quels endroits de son livre il a incorporé des phrases, des pages entières des mémoires relatifs à la révolution, tantôt à propos de la captivité du Temple et du

21 janvier, tantôt sur les massacres de septembre, une autre fois au sujet du 10 août. Pour écrire l'histoire non-seulement de cette dernière journée, mais celle du 20 juin, M. de Lamartine s'est beaucoup servi d'un document publié par le comte Rœderer en 1832, sous le titre de *Chronique de cinquante jours, du 20 juin au 10 août* 1792. A cette époque, M. Rœderer était procureur-syndic du département de Paris; c'est lui qui, en cette qualité, a conduit Louis XVI à l'assemblée nationale le 10 août. Non-seulement M. de Lamartine a puisé dans cette *Chronique* les principaux faits de cette orageuse époque, mais il a emprunté au comte Rœderer les impressions morales que celui-ci avait reçues aux Tuileries de l'attitude de la reine et du roi. Dans une note, M. Rœderer s'exprime ainsi (1) : « Je ne sais sur quel témoignage presque tous les historiens ont prêté à la reine, dans la nuit du 10 août, des paroles et des résolutions d'une exaltation plus qu'héroïque, comme d'avoir dit qu'on la clouerait plutôt aux murs du château que de l'en faire sortir, ou d'avoir présenté au roi des pistolets en l'invitant à se donner la mort. Pour moi, je n'ai rien vu de semblable. La reine, dans cette nuit fatale, n'eut rien de viril, rien d'héroïque, rien d'affecté ni de romanesque; je ne lui ai vu ni emportement, ni désespoir, ni esprit de vengeance; elle fut femme, mère, épouse en péril; elle craignit, elle espéra, s'affligea et se rassura. Elle fut aussi reine et fille de Marie-Thérèse, elle pleura sans gémir, sans soupirer, sans parler. Son inquiétude, sa douleur, furent contenues ou dissimulées pour son rang, pour sa dignité, pour son nom. Quand elle reparut au milieu des courtisans, dans la salle du conseil, après avoir fondu en larmes dans la chambre de Thierry, la rougeur de ses yeux et des joues était dissipée; elle avait l'air sérieux, mais tranquille et même dégagé. »

Citons maintenant M. de Lamartine (2) : « Marie-Antoinette, que les pamphlets de ses ennemis ont représentée dans cette nuit suprême comme une furie couronnée poussant l'exaltation jusqu'au délire, l'abattement jusqu'aux larmes, tantôt déclarant qu'elle se ferait clouer aux murs de son palais, tantôt présentant des pistolets au roi pour lui conseiller le suicide, n'eut ni ces emportemens ni ces faiblesses. Elle fut avec dignité et avec naturel, sans héroïsme affecté comme sans abattement timide, ce que son sexe, son rang, sa qualité d'épouse, de mère, de reine, voulaient qu'elle fût dans un moment où tous les sentimens que ces titres divers devaient agiter en elle se traduisaient dans son attitude... Elle fut femme, mère, épouse, reine menacée ou atteinte dans ses sentimens. Elle craignit, elle espéra, elle désespéra, elle se rassura tour à tour, mais elle espéra sans ivresse et se découragea sans avilissement. Les forces et les tendresses de son ame furent égales aux

(1) Pages 362-363, *Chronique de cinquante jours*, etc.
(2) *Histoire des Girondins*, tome III, page 140.

coups de la destinée. Elle pleura non de faiblesse, mais d'amour; elle s'attendrit, mais sur ses enfans; elle voila ses angoisses et sa douleur du respect qu'elle devait à elle-même, à la royauté, au sang de sa mère Marie-Thérèse, au peuple qui la regardait. » On voit quel a été le travail de M. de Lamartine; il a répandu çà et là des phrases, des ornemens à travers la prose du comte Rœderer, il en a tout-à-fait adopté la substance; il a le même procédé pour un grand nombre de circonstances qui concernent Louis XVI.

Quand, après la lecture de l'*Histoire des Girondins*, on s'interroge sur les impressions définitives qu'elle laisse dans l'esprit, on s'aperçoit que les effets de ce livre se neutralisent les uns par les autres. *Contraria contrariis curantur*. Ouvert à toutes les impressions, à toutes les idées, M. de Lamartine a jeté d'admirables couleurs sur un fond emprunté à tout le monde. Il a tour à tour le langage d'un démocrate, d'un royaliste, d'un girondin, d'un montagnard; il évoque les partis et les hommes, il nous les montre comme autant de phénomènes curieux, qu'il décrit avec une intarissable verve. En réalité il est indifférent, indécis; l'enthousiasme n'est qu'à la surface. Oui, cette imagination merveilleuse s'allie à un scepticisme profond. Cette alliance est le principal caractère du talent de M. de Lamartine. C'est parce qu'il est tout ensemble un artiste puissant et sceptique que nous avons vu M. de Lamartine passer sans fatigue et avec une rare audace de la poésie à la politique, et de la politique à l'histoire. Dans cette dernière entreprise, il n'a réussi qu'à moitié. Il a réussi à augmenter encore sa renommée en montrant que son imagination avait des ressources, une flexibilité, une prestesse, qu'on pouvait ne pas soupçonner, même chez l'auteur de *Jocelyn* et de *la Chute d'un Ange*. Il n'a pas réussi à remplir les conditions d'une histoire grave et durable. Dans son septième volume, M. de Lamartine nous annonce le dessein de placer le récit des guerres de la Vendée dans un large cadre. Après les girondins, nous aurons les Vendéens. Dans cette nouvelle campagne, puisse M. de Lamartine être plus sévère pour lui-même! Qu'il songe que, si l'écrivain a l'incontestable droit d'écrire l'histoire d'après son propre génie, l'histoire a aussi des conditions fondamentales qu'il n'est pas permis de méconnaître et de violer. C'est ce qu'ont trop oublié les trois écrivains dont nous venons d'examiner les travaux sur la révolution française. L'histoire politique ne se construit pas avec des abstractions superficielles, comme l'a cru M. Louis Blanc, non plus qu'avec des impressions mélancoliques et des déclamations violentes, comme le fait M. Michelet; elle ne se prête pas enfin à la transformation que veut lui faire subir le génie de la poésie. Elle reste ce qu'elle est : la grande école des affaires, la mémoire et l'expérience du genre humain. Je vais relire Tacite.

LERMINIER.

GIORDANO BRUNO

ET LA

PHILOSOPHIE AU SEIZIÈME SIÈCLE.

JORDANO BRUNO,
par CHR. BARTHOLMESS. — 2 vol. in-8°.[1]

Le XVIe siècle a fait deux grandes choses. Dans le domaine de la religion, il a secoué le joug de Rome; dans celui de la philosophie, il a brisé le despotisme de la scholastique : double réforme, fille d'un même esprit, et qui, abattant une double tyrannie, émancipait à la fois les esprits et les consciences. Voilà la liberté dans le monde; laissez-la faire : elle saura bien marquer sa place dans les institutions sociales et politiques. De Luther et de Bruno à Descartes, de Descartes à Voltaire, de Voltaire à Mirabeau, chacun de ses pas sera une conquête. Elle marche, elle avance, elle triomphe. Du sein de l'homme intérieur, affranchi par trois siècles d'épreuves et de combats, la révolution française fait naître le citoyen.

Si le XVIe siècle est grand dans l'histoire, pour avoir préparé l'enfantement de la société moderne, ce n'est point à dire qu'il ait eu clairement conscience de cette haute mission. Comme la plupart des

(1) Chez Ladrange, quai des Augustins, 19.

révolutionnaires, les hommes de la renaissance ne savent qu'imparfaitement ce qu'ils font. Chose remarquable, ce n'est point vers l'avenir que se tournent leurs espérances, mais vers le passé. Que font les grands artistes de cette époque, les Brunelleschi, les Michel-Ange, les Germain Pilon, les Pierre Lescot, les Jean Goujon? Épris des types merveilleux de l'antiquité, ils veulent substituer aux formes vieillissantes de l'art gothique les beautés rajeunies de la Grèce et de Rome. Dans un ordre de réformes bien différent, c'est encore à une restauration que Luther, Zwingle, Calvin, s'imaginent travailler. Interrogez les écrits de ces pères du protestantisme, en qui nous saluons les plus hardis des novateurs; sous les violences de l'homme de parti, vous trouverez le théologien austère et subtil qui de la meilleure foi du monde croit restituer le pur christianisme de saint Paul, et caresse avec une naïve ardeur la chimère d'un retour à la primitive église. Dans la philosophie de la renaissance, même contraste. Tout l'effort de ses plus hardis interprètes se réduit à ranimer quelqu'un des systèmes de l'antiquité. Certes, on n'a pas plus d'imagination que Marsile Ficin, une humeur plus entreprenante, un esprit plus souple et plus ouvert que Pic de la Mirandole, plus de subtilité que Cesalpini, plus d'esprit que Telesio, plus de fougue et d'audace dans la pensée et dans le caractère qu'un Pomponace, un Ramus, un Bruno, un Vanini, un Campanella. Eh bien! quiconque dépouillera les conceptions de ces ardens génies de certaines formes bizarres, qui leur prêtent une apparente originalité, s'assurera qu'il n'en est pas une seule qui n'ait sa source, prochaine ou éloignée, dans les deux grandes écoles de la Grèce, celle d'Aristote et celle de Platon. On a beau s'exalter à Florence et à Rome; on a beau raffiner à Bologne et à Padoue; on a beau courir le monde et les universités, faire retentir Genève, Paris, Oxford, Wittemberg, de ses protestations contre la routine et l'antiquité : cette antiquité sainte dont on dissipe le prestige, c'est par une autre antiquité qu'on la veut remplacer. Le platonisme et l'aristotélisme, telles sont les deux seules machines de guerre dont on se serve pour miner et pour abattre la scholastique.

Ainsi, c'est Aristote et Platon qui, au XVIe siècle, ont vaincu la philosophie de l'église. Voilà un phénomène historique assez étrange. Comment cet Aristote, qui depuis trois siècles dominait en roi dans l'école et dont l'autorité semblait être entrée en partage de l'infaillibilité de l'église, cet Aristote qui n'était pas seulement pour le moyen-âge un grand philosophe, mais *le philosophe,* et qui n'échappa qu'avec peine à l'honneur bizarre d'être inscrit au nombre des saints, comment ce même Aristote a-t-il pu devenir, d'interprète consacré de la philosophie de l'église, l'oracle de ses plus décidés adversaires? Et, d'un autre côté, n'est-ce point une chose fort surprenante de voir le platonisme

créer, au XVIe siècle, un foyer actif d'opposition contre cette religion chrétienne dont il protégea le berceau? Était-ce à Giordano Bruno d'invoquer le nom du religieux génie qui inspirait à saint Jean le début sublime de son Évangile, de ce sage vénéré que saint Augustin comptait au nombre de ses deux maîtres, à côté ou bien près de Jésus-Christ, et dont les divins dialogues arrachaient à l'enthousiasme de saint Justin cette mémorable parole : que le Verbe de Dieu, avant de paraître sur terre, semblait s'être révélé aux philosophes?

L'explication de cette anomalie apparente serait très simple, si l'on n'avait pas aujourd'hui obscurci et altéré comme à plaisir le vrai caractère de la philosophie d'Aristote et de celle de Platon. Il suffirait de dire en deux mots que l'Aristote spiritualiste et orthodoxe de la scholastique était un faux Aristote, auquel la renaissance vint substituer l'Aristote véritable, et que le Platon de Marsile Ficin et de Bruno était aussi un Platon corrompu, le Platon d'Alexandrie, et non le vrai, le sage, le divin Platon. Cette simple remarque expliquerait tout; mais il semble, en vérité, à entendre quelques-uns des plus récens interprètes de la philosophie ancienne, que ces études si patientes, si vastes, si profondes, qu'ils ont consacrées à l'histoire de la pensée humaine, et où, du reste, ils font briller tant de science et de subtilité, surtout tant d'imagination, n'aient abouti trop souvent qu'à dénaturer les systèmes les plus originaux de l'antiquité et à en altérer les véritables rapports et le réel enchaînement. On recommence à faire d'Aristote une sorte de philosophe infaillible, comme au temps d'Averroës et d'Albert-le-Grand. On lui dresse un autel sur lequel sont tour à tour immolées à sa gloire toutes les écoles philosophiques. Pendant que les autres systèmes naissent et passent, on nous montre l'aristotélisme investi d'une sorte d'immortalité. Stoïcisme, épicurisme, académie, école alexandrine, tout se dissout et succombe sous le souffle chrétien. Aristote seul est debout. Que dis-je? le souffle du christianisme, c'est encore son souffle, et peu s'en faut qu'après avoir vu dans son système le suprême effort de la sagesse antique, on n'en fasse l'ame du monde moderne et jusqu'à la pensée de l'avenir.

Pendant que nos Averroës composent ce roman ingénieux, que devient l'honneur de la philosophie de Platon? C'est ce dont ils prennent infiniment peu de souci. Platon n'est à leurs yeux qu'un logicien ou plutôt un rêveur. On ne lui refuse pas, je suppose, une assez belle imagination, on accorde qu'il aurait pu réussir en poésie; mais la science n'était pas son fait. Sa dialectique tant vantée n'est qu'un jeu d'esprit stérile et frivole. Enfermée dans un monde factice, elle est condamnée à se repaître de vaines généralités. D'abstractions en abstractions, elle poursuit sa marche fantastique, s'éloignant un peu plus, à chaque nouveau pas, de la réalité, jusqu'à ce qu'elle aboutisse à une unité vide et

morte, le plus stérile des universaux. C'est cet être-néant où s'était perdu Parménide, où s'égara Alexandrie, abîme ou plutôt chaos où toutes les contradictions se rassemblent, Dieu sans pensée, sans amour, qui ne laisse à l'ame humaine d'autre asile que l'abrutissement de l'extase.

Voilà le Platon, voilà l'Aristote de nos nouveaux péripatéticiens. Entre mille questions qu'on pourrait leur adresser, je serais particulièrement curieux de savoir comment ils nous expliqueraient la philosophie du XVIe siècle. Quoi! cet Aristote, si profondément d'accord avec l'esprit du christianisme, il se trouve qu'aussitôt qu'on a commencé de le connaître et à mesure qu'on l'a mieux connu, on l'a jugé de plus en plus contraire à la philosophie de l'église! Quoi! Pomponace, Zabarella, Cesalpini, ont moins bien compris Aristote que ne faisaient Raban Maur et Pierre le Lombard! Quoi! c'est au moyen-âge seulement qu'on s'est aperçu de l'harmonie parfaite de la métaphysique d'Aristote et des dogmes du christianisme! et saint Justin, saint Clément, saint Athanase, saint Augustin, ne s'en étaient pas douté! et ils s'étaient accordés à lui préférer Platon! Quel amas d'impossibilités! Évidemment, si nos péripatéticiens ont raison, le XVIe siècle reste une énigme impénétrable. Essayons pourtant de la déchiffrer, et prouvons par quelques argumens très simples et très décisifs que, le vrai Aristote étant contraire au christianisme autant que le vrai Platon lui est conforme, il a fallu que le XVIe siècle retrouvât le vrai Aristote et altérât le vrai Platon pour les faire servir tous deux au renversement de la scholastique.

I.

Tout le monde sait que le moyen-âge ne connut d'abord d'Aristote que sa logique. Or, la logique d'Aristote est parfaitement indépendante de son système proprement dit. Des yeux clairvoyans peuvent bien reconnaître dans les *Catégories* et surtout dans les *Analytiques* la trace de certaines vues particulières sur l'intelligence et sur l'ame humaines; mais, au total, l'*Organon* reste un monument distinct et complet. En général, la logique est un terrain neutre pour les philosophes. C'est dans ce sens qu'il faut entendre le mot spirituel et profond de Dante, que le diable, lui aussi, est bon logicien. Qu'est-ce en effet que le syllogisme, sinon un pur instrument qu'on peut mettre indifféremment au service des doctrines les plus contraires? Or, ce n'est point telle ou telle doctrine que le moyen-âge pouvait demander à Aristote. Le moyen-âge avait la sienne, que lui enseignait l'église et à laquelle il donnait toute sa foi; mais elle était bien haute, cette doctrine; il était bien profond, bien épuré, le spiritualisme de saint Paul et de saint Augustin. Que de difficultés à lever, de contradictions à résoudre, de lacunes à combler! Venu de sources diverses, résultat compliqué de la sagesse des

conciles et d'une lente élaboration, l'on peut dire que le dogme chrétien satisfaisait et surpassait à la fois les besoins intellectuels d'une époque encore barbare. Il fallait donc se rendre compte de cette vaste doctrine; il fallait en disposer toutes les parties, en coordonner tous les principes, en éclaircir tous les aspects, en déduire toutes les conséquences; il fallait lui imprimer le caractère de la science et les formes régulières de l'enseignement. Voilà ce qu'il fallait au moyen-âge, et il trouvait tout cela dans la logique d'Aristote. On dit que le célèbre calife Aaroun-al-Raschild, voulant donner à Charlemagne un témoignage expressif de sa sympathie, lui envoya un exemplaire de l'*Organon*. Le présent était choisi avec une sagacité admirable, et l'on ne pouvait s'associer plus finement aux vues d'organisation intellectuelle et morale du grand empereur. Au surplus, que l'exemplaire du calife fût grec ou arabe, personne, à la cour de Charlemagne, pas même Alcuin, n'en pouvait directement profiter. C'est à travers les traductions latines de Boëce, de Cassiodore, de Martien Capella, que le moyen-âge arrivait jusqu'à certaines parties de l'*Organon*. Malgré cette extrême ignorance et un peu aussi à cause de cette ignorance même, on s'explique à merveille que cet art consommé d'analyser la pensée et le langage, cette science, toute géométrique, des lois et des formes du raisonnement, cette théorie si complète et si ingénieuse de l'argumentation, cet ordre, cette rigueur, cette subtilité partout répandus, aient inspiré au moyen-âge le plus vif enthousiasme. La sublime philosophie du christianisme pour fond, l'art accompli d'Aristote pour forme, n'est-ce point l'idéal de l'esprit humain? De là ces *Sommes* du moyen-âge, où la magnifique suite des vérités chrétiennes, depuis les mystérieuses merveilles de la Trinité jusqu'aux plus humbles facultés de l'ame humaine, et depuis la naissance et la chute de l'humanité jusqu'à la consommation éternelle de ses destinées, se déroule sous la discipline uniforme et sévère du syllogisme aristotélicien; œuvres imposantes encore à travers la poussière qui les couvre et la rouille qui les dévore, monumens à demi écroulés, mais pleins dans leur ruine de grandeur et de majesté, et dont le chef-d'œuvre est la *Summa theologiæ* de saint Thomas.

Déjà cependant, avec saint Thomas comme avec son maître Albert-le-Grand, nous entrons dans une période nouvelle. Le moyen-âge s'est éclairé. Par ses communications avec l'Orient et surtout avec les Arabes, il a acquis une connaissance déjà assez profonde des monumens du péripatétisme. Ce n'est pas, en effet, seulement à l'*Organon* qu'avaient affaire les commentateurs arabes, Al-Kendi, Al-Farabi, Avicenne. L'*Histoire des Animaux*, le *Traité de l'Ame*, la *Métaphysique*, avaient été l'objet de leurs subtiles et savantes recherches, et ils en livrèrent le trésor à la scholastique.

Ici, à de grandes lumières vinrent se joindre de grands embarras;

car l'Aristote des Arabes, bien plus près du vrai Aristote que celui du XIIe siècle, était par cela même beaucoup plus éloigné du dogme chrétien. Comment concilier le culte d'Aristote avec l'orthodoxie? Comment admettre à la fois une philosophie qui fait la matière éternelle et nécessaire, nie la Providence et supprime l'immortalité de l'ame, et une religion qui proclame un divin créateur, père des hommes et asile de l'ame purifiée? Certes, si le problème s'était posé dans ces termes pour Alexandre de Hales, pour Albert-le-Grand, pour saint Thomas, pour Duns Scott, nul doute qu'il ne leur eût paru insoluble et qu'Aristote n'eût été sacrifié; mais il n'en fut pas ainsi, pour diverses raisons : d'abord les Arabes avaient commenté Aristote à l'aide de l'école d'Alexandrie, c'est-à-dire en atténuant, autant que possible, les différences profondes qui le séparent de Platon, et en mêlant à sa philosophie des idées spiritualistes et mystiques qui lui sont radicalement étrangères. Le génie arabe est subtil, et, par cet endroit, il s'accommodait à merveille du péripatétisme; mais il est en même temps exalté et enthousiaste, et de là le vif attrait que lui inspira le néoplatonisme. On comprend que cet Aristote, modifié par l'éclectisme alexandrin et tout pénétré du génie mystique de l'Arabie, ait paru aux docteurs scholastiques très conciliable avec la doctrine chrétienne. Ajoutez à cela l'habitude invétérée de suivre Aristote, l'enthousiasme que son génie excitait, l'autorité de sa logique, qui s'était incorporée avec le dogme, et ce prestige d'infaillibilité qui, faisant considérer le *philosophe* comme la raison même, portait à lui attribuer aisément toutes les doctrines qui paraissaient saintes et vraies, et vous aurez tout le secret de cette alliance qui se maintint, pendant tout le moyen-âge, entre l'église et Aristote; alliance unique, si forte, qu'il fallut trois siècles de luttes pour la dissoudre, et qu'il en reste encore aujourd'hui plus de traces qu'on ne croit dans la langue et dans l'enseignement de l'église.

Ce qui dessilla les yeux des hommes pénétrans et hardis du XVe et du XVIe siècle, ce fut la lecture même des écrits d'Aristote, faite dans l'original et éclairée par les commentaires de l'antiquité. Quand on eut dans les mains ces grands traités que les exilés de Byzance apportaient à l'Europe occidentale; quand on eut appris à les lire à l'école des Argyrophile et des Lascaris; quand on put interpréter Aristote à l'aide de commentateurs fidèles, tels que Simplicius et Alexandre d'Aphrodise; quand l'imprimerie eut rendu plus facile et plus général l'abord de tous ces monumens, il n'y eut plus alors à se faire d'illusion sur les doctrines du philosophe de Stagyre, et la chimère de son orthodoxie s'évanouit. En même temps, un esprit nouveau soufflait dans le monde, excitant les intelligences à l'examen, ébranlant toutes les vieilles doctrines, discutant toutes les autorités, appelant l'Europe aux nouveautés et à l'indépendance. Dès-lors, l'hétérodoxie profonde d'Aristote, loin de le

rendre suspect, devint un attrait. Plus d'un esprit hardi en doctrine autant que prudent en conduite, Cesalpini, par exemple, trouva piquant et commode tout à la fois d'enseigner des nouveautés équivoques au nom d'Aristote, sous la protection de son antique infaillibilité. Deux grandes écoles de philosophie péripatéticienne se formèrent : l'une qui prenait pour guide l'éminent commentateur Alexandre d'Aphrodise, l'autre qui suivait le drapeau d'Averroès; mais alexandristes et averroïstes, élèves de Cesalpini ou de Pomponace, péripatéticiens plus timides ou plus décidés, partout, à Bologne comme à Padoue, comme à Toulouse, pour Cremonini, pour Zabarella, pour Achillini, pour Porta, pour Vanini, Aristote est un ennemi de l'orthodoxie, un auxiliaire de l'esprit nouveau, une arme contre l'église.

Je sais bien qu'aux premiers jours de la renaissance il se rencontra quelques écrivains pour soutenir que la doctrine d'Aristote était conforme au christianisme; mais, sans vouloir ranimer ici la vieille querelle de George de Trébisonde et de Théodore Gaza avec Gémiste Plethon et le cardinal Bessarion, je me bornerai à poser à nos péripatéticiens fanatiques les trois questions suivantes : 1° Est-il vrai, oui ou non, que le fond de la doctrine d'Aristote, ce soit le dualisme de la puissance et de l'acte, ou, pour parler plus clairement, l'existence nécessaire et coéternelle de la matière et de Dieu? 2° Est-il vrai, oui ou non, que le Dieu d'Aristote ne connaisse pas le monde, et, à ce titre au moins, n'en soit pas et n'en puisse pas être la providence? 3° Est-il vrai, oui ou non, que l'homme d'Aristote, en perdant la vie organique, perde la mémoire et la conscience, et, à ce titre au moins, soit incapable d'immortalité?

Je serais un peu honteux d'insister longuement pour établir ici de quel côté est le vrai entre ces trois alternatives. Il serait étrange que vingt années d'études sur Aristote n'eussent point abouti à nous faire savoir au juste ce que pensait ce personnage sur les trois ou quatre questions fondamentales de la philosophie. Ce serait à dégoûter de l'érudition et à donner gain de cause aux adversaires des études historiques. Grace à Dieu, nous n'en sommes pas réduits à cette extrémité. Le système d'Aristote est aujourd'hui parfaitement connu. Ceux même qui font en ce moment du péripatétisme à outrance, quand ils ne songeaient qu'à comprendre et à exposer fidèlement le système qui depuis les a comme enivrés, rendons-leur hautement cette justice qu'ils en reproduisaient les véritables traits (1). Laissons donc à la scholastique et à la

(1) M. Ravaisson, que nous avons particulièrement en vue dans tout ce qui précède, a exposé avec beaucoup de force et de talent le système d'Aristote dans la première partie de son savant ouvrage. Il est malheureux que l'Aristote du second volume ne soit pas semblable en tout à celui du premier. M. Lerminier, avec sa sagacité et sa justesse ordinaires, a déjà touché un mot de cette contradiction. (Voyez la *Revue des Deux Mondes*, livraison du 1er mai 1846.)

renaissance ces enthousiasmes sans mesure. Nous sommes dans un siècle équitable. Jugeons Aristote et Platon sans dénigrement et sans fanatisme, avec cette haute impartialité qui est l'ame de la vraie critique.

On est tombé et l'on tombe encore dans deux excès contraires en appréciant Aristote. Depuis Descartes, on s'est accoutumé à voir dans l'adversaire de Platon le père du sensualisme, et, à ce titre, il a été invoqué et glorifié par les matérialistes du XVIIIe siècle et du nôtre. Dans ces derniers temps, on a été frappé, et à bon droit, de l'inexactitude de ce jugement : on s'est attaché aux belles parties de la psychologie et de la théodicée péripatéticiennes, pour les remettre en honneur, et on a bien fait; mais bientôt le mouvement de réaction entraînant les esprits, l'on en est venu à proclamer dans Aristote le plus profond et le plus pur spiritualiste de l'antiquité. La dernière limite de cet excès, c'était de considérer l'auteur de la *Métaphysique* comme un philosophe éminemment religieux et presque chrétien. A moins de proposer de nouveau la canonisation d'Aristote, il semble impossible d'aller plus loin.

Ces deux jugemens extrêmes sont également erronés. Aristote est si peu un philosophe matérialiste, qu'il reconnaît expressément dans l'homme un principe invisible, parfaitement un, parfaitement simple, qui anime et gouverne le corps. Que nos matérialistes, admirateurs d'Aristote sur parole, veuillent bien jeter un coup d'œil sur le *Traité de l'Ame* que M. Saint-Hilaire vient de nous traduire; ils y trouveront la démonstration la plus ingénieuse et la plus concluante de l'immatérialité de la pensée, et, chose piquante, c'est cette même démonstration qu'on répète depuis des siècles dans nos colléges et dans nos séminaires, sans savoir qu'elle vient d'un philosophe grec et d'un païen.

Si Aristote n'est point un philosophe matérialiste, il est encore moins un athée. L'idée qui fait le fond de la physiologie et de la théodicée d'Aristote est l'idée de cause finale. Voilà encore nos matérialistes un peu surpris. Oui, Aristote est *cause-finalier*, pour parler avec Voltaire, et il l'est comme genre humain.

Tout être se meut dans ce monde et tout mouvement a une fin. Cette fin du mouvement des êtres, c'est la perfection de leur nature; mais chaque espèce a une perfection propre, et les êtres s'échelonnent dans l'univers, suivant qu'ils peuvent parvenir à une perfection plus ou moins grande. A chaque pas que fait la nature, elle monte un degré de cette échelle, toujours pressée de faire un pas nouveau, et comme aiguillonnée par un désir immense de progrès et de perfection. Une certaine espèce d'êtres n'est pour elle qu'un moyen d'atteindre une fin plus haute, qui sert elle-même de moyen pour une fin supérieure. L'homme est dans le monde sublunaire le dernier terme de cette ascension de la nature, il résume en lui tous les règnes, en concentre et en accroît toutes les beautés; mais l'homme n'est pas son idéal à lui-même. Il se

meut, s'agite, et tout être qui s'agite est imparfait. Supposez au-dessus de l'homme un être qui ne doive son mouvement qu'à sa propre force, qui accomplisse son évolution avec une régularité merveilleuse, qui pense en toute plénitude et qui jouisse pleinement de sa pure et libre pensée; cet être, s'il se meut, n'est pas encore l'idéal suprême. Il faut faire un dernier pas et concevoir par-delà l'univers visible, par-delà l'humanité, par-delà les intelligences supérieures, par-delà le ciel et tout ce qui se mêle à la matière, une intelligence absolue, immatérielle, qui, repliée éternellement sur elle-même, se pense éternellement et jouit dans cette contemplation immobile d'une ineffable félicité.

Tel est le Dieu d'Aristote, et cette haute doctrine, retrouvée par notre siècle, va sans doute refroidir singulièrement l'admiration qu'ont vouée à ce génie mal connu les matérialistes et les athées. Mais quelle est la misère des plus grands esprits et des plus profondes doctrines! Cette ame humaine, invisible et spirituelle, Aristote ne la sépare pas du principe de la vie organique. Digérer et penser, c'est l'ouvrage de la même cause. Le principe qui, dans l'homme, aime le bien et admire le beau, est un principe analogue à celui qui, dans le zoophyte, remue pesamment une matière presque inerte. La pensée est chose divine, et Aristote en parle magnifiquement; mais, dans l'homme, elle tient au corps. C'est une lumière qui vient de plus haut que la nature, et qui un instant illumine cet être privilégié où l'univers entier résume ses puissances; mais la mort emporte ce rayon dans des ténèbres éternelles. Oui, sans doute, l'intelligence en soi subsiste, quand Socrate a bu la ciguë, quand Platon s'est endormi, l'œil fixé sur son plus parfait chef-d'œuvre, quand Aristote s'est dérobé (par le poison peut-être) aux coups du fanatisme; mais, hélas! Socrate lui-même n'est plus, sa grande ame n'est qu'un vain souvenir. Que reste-t-il d'Aristote et de Platon? Rien, si ce n'est les vérités que ces bienfaisans génies ont déposées parmi leurs semblables. Que fait cependant la Providence, tandis que les plus belles de ses images disparaissent pour jamais? La Providence n'est qu'un mot pour les partisans d'Aristote. Cette pensée oisive et solitaire qui plane au-delà des mondes, que lui importe qu'au-dessous d'elle un être naisse, souffre et meure? que lui font les luttes du génie et les épreuves de la vertu? Absorbée dans la contemplation d'elle-même, elle savoure en paix les délices d'une égoïste félicité. Regarder au-dessous d'elle, ce serait déchoir; agir sur la nature, ce serait tomber dans le mouvement et s'exposer à la fatigue; aimer l'humanité, ce serait partager sa misère et ces alternatives d'agitation et de repos où notre faiblesse se consume. D'ailleurs, comment Dieu pourrait-il connaître le monde? Il ne l'a point fait. Le monde existe hors de lui, par sa force propre; il est éternel, et, pour être, n'a besoin que de soi. Son mouvement seul, qui fait son ordre et sa beauté, demande un moteur, ou, pour mieux dire, une loi

suivant laquelle il se dirige et une fin idéale où il se termine. Aristote était donc fidèle aux principes fondamentaux de sa métaphysique en établissant une barrière infranchissable entre son univers et son Dieu. Et de là, l'ame humaine condamnée à ne pas sortir de l'enceinte de la nature, comme Dieu est incapable d'y pénétrer; en un mot, Dieu sans amour et l'ame humaine sans avenir.

Est-ce là l'esprit du christianisme, et n'en est-ce pas plutôt la radicale négation? L'essence du christianisme, c'est d'établir entre l'homme et Dieu une alliance dont le nœud est l'amour. Les philosophes admirent avec raison la définition sublime que Dieu donne de soi-même dans l'ancien Testament : Je suis celui qui est; *ego sum qui sum.* J'en connais une plus sublime encore, c'est celle du nouveau Testament : Je suis amour; *ego sum charitas.* Toute la différence du mosaïsme et du christianisme est là; le Dieu de l'Évangile aime les hommes; il les aime à ce point qu'il veut s'incarner en eux. L'infini deviendra-t-il fini, le créateur créature? Oui, l'amour accomplit ce mystère qui déconcerte la raison. Dieu veut être homme, non tel ou tel homme, mais tous les hommes en un. Il veut boire goutte à goutte le calice entier des douleurs humaines. Il veut mourir pour les hommes, non une fois, mais toujours. Ce sang mystique qui coule sans tarir sur l'autel des chrétiens, c'est l'amour qui le répand, c'est lui qui le renouvelle et le féconde. Voilà l'esprit du christianisme, voilà sa force, voilà sa grandeur; c'est parce que la croix de bois est le symbole de l'amour, c'est parce qu'elle nous montre l'union de Dieu et de l'homme, consommée dans le sacrifice suprême, c'est pour cela qu'elle a conquis le monde.

Mais, avant d'être annoncé par les apôtres du Christ au genre humain, ce Dieu aimant et juste s'était révélé à la raison de quelques sages. Le *Timée,* le dixième livre des *Lois,* le *Phédon,* sont la préface de l'Évangile. Le Dieu de Platon n'est pas seulement une intelligence, mais un intarissable foyer d'amour. Son plus haut caractère, c'est d'être bon. Son nom le plus vrai est celui de père. S'il sort de son repos pour former l'univers, ce n'est point par un caprice de sa toute-puissance, ou par une nécessité de sa nature, c'est par une effusion de sa bonté. Quand il voit le monde s'agiter sous sa main, il frémit de joie. Image admirable, qui peut-être fera sourire de dédain plus d'une forte tête métaphysique, mais qui touchera le vrai philosophe, parce qu'elle fait descendre jusqu'au plus profond du cœur l'idée de l'être des êtres. C'est sans doute la lecture de ce passage du *Timée* qui faisait dire à saint Augustin : « J'ai eu deux maîtres, Platon et Jésus-Christ. Platon m'a fait connaître le vrai Dieu; Jésus-Christ m'a montré la voie qui y mène. » Qu'ajouterais-je à ce mot, et comment mieux marquer l'union étroite du platonisme et de la religion chrétienne?

Il devient de mode aujourd'hui de décrier la théodicée du *Timée* et

des *Lois*, et de n'y voir que des allégories brillantes où se complaisait l'imagination de l'artiste grec, ou tout au plus des inconséquences que le bon sens du disciple de Socrate arrachait à la logique du dialecticien. Le Dieu de la dialectique platonicienne, c'est, nous dit-on, l'unité absolue, sans détermination, et partant sans pensée, sans action et sans vie; tout le reste est étranger au système.

Ceux qui défigurent Platon de la sorte tombent dans une confusion contre laquelle il a protesté toute sa vie. Ils confondent la creuse dialectique d'Élée, ressuscitée plus tard par Alexandrie, avec la méthode de Platon. C'est confondre le spiritualisme avec ses excès; c'est entièrement méconnaître le vrai caractère de la philosophie platonicienne. La dialectique n'est point un procédé purement logique, partant de l'abstraction pour aboutir à l'abstraction et s'y consumer. C'est une méthode à la fois expérimentale et rationnelle qui plonge par ses racines dans la réalité vivante et atteint à son faîte le principe même de toute réalité. Pénétré de l'inconsistance des choses sensibles, Platon se replie sur la conscience, et, de ce ferme point d'appui, il s'élève sur les ailes de la réminiscence jusqu'aux idées, c'est-à-dire jusqu'aux types absolus de l'existence. Les idées une fois atteintes le conduisent d'elles-mêmes à leur principe, qui est la perfection absolue, le bien, soleil du monde spirituel, lumière de l'esprit, aliment de l'ame, principe de tout ordre, de tout mouvement, de toute beauté. Est-ce là, dirai-je avec Platon, une unité vide et immobile? « Mais quoi! par Jupiter! nous persuadera-t-on si facilement qu'en réalité, le mouvement, la vie, l'ame, l'intelligence, ne conviennent pas à l'être absolu? que cet être ne vit ni ne pense, et qu'il demeure immobile, immuable, sans avoir part à l'auguste et sainte intelligence (1)! » Voilà le Dieu légitime de la dialectique. Dira-t-on maintenant qu'avec cette méthode Platon n'a pas résolu tous les problèmes de la philosophie, qu'il ne s'est expliqué que d'une manière imparfaite, incertaine, sur le rapport de Dieu au monde? J'en conviens. Dira-t-on aussi que cette même méthode dialectique, entre les mains d'esprits téméraires, peut conduire au mysticisme, au panthéisme, au fatalisme, à toutes les folies? J'en conviens encore, et c'est, en effet, dans cet excès que s'est jetée l'école d'Alexandrie. Déjà Platon avait affaibli l'individualité et trop dédaigné l'expérience. Alexandrie, perdant toute mesure et ne gardant plus aucun souvenir de la sobriété socratique, atteint en trois pas, d'Ammonius à Plotin, de Plotin à Porphyre, et de Porphyre à Iamblique, jusqu'aux dernières extravagances d'un illuminisme sans frein. Aussi, tandis que le vrai platonisme s'était fait pour le salut du monde l'allié de la religion chrétienne, Alexandrie en devient la plus acharnée adversaire.

(1) Platon, trad. franç., XI, p. 261.

Cela devait être. Le Dieu de Platon et du christianisme est un Dieu profondément distinct du monde; le Dieu d'Alexandrie et le monde ne font qu'un. Le Dieu de Platon et du christianisme devient fécond parce qu'il aime et parce qu'il veut être aimé; le Dieu d'Alexandrie produit le monde comme la mer produit les nuages, comme le germe produit le fruit, comme un vase trop plein épanche une partie de son onde. Fait à l'image d'un Dieu libre, l'homme, pour Platon et pour le christianisme, marche librement à sa fin, sous l'œil de la Providence. L'homme et le Dieu d'Alexandrie obéissent à la loi de l'émanation, suivant laquelle les êtres se succèdent et se développent comme des ondes fugitives, ou, pour mieux dire, comme les anneaux d'airain d'une chaîne inflexible. Le Dieu de Platon et du christianisme, idéal de l'ame humaine, dénoue doucement les chaînes qui l'unissent au corps, et, purifiant son être sans altérer son individualité, lui ouvre dans son sein un asile éternel de contemplation et de bonheur. Cet idéal sacré ne suffit pas à Alexandrie : au lieu de délivrer l'ame, elle préfère l'anéantir; son Dieu, qui, sans le vouloir, a produit l'humanité, l'absorbe comme il l'a exhalée, ou plutôt il n'y a ici ni Dieu ni humanité; il y a un gouffre, et, sur ses bords, de vaines ombres qui, à peine sorties pour un rapide instant, n'ont rien de mieux à faire que de s'y abîmer sans retour.

Ainsi donc, autant le vrai platonisme est d'accord avec l'esprit chrétien, autant le faux platonisme lui est contraire. Voilà tout le secret des néo-platoniciens du XVIe siècle. La philosophie de Marsile Ficin, de Bruno, de Patrizzi, ce n'est pas la philosophie de Platon, c'est le platonisme panthéiste d'Alexandrie. Je n'entends pas dire que tous ces philosophes aient été au fond de leurs pensées, que tous aient eu conscience de l'opposition de leurs doctrines avec l'esprit du christianisme; mais orthodoxes ou hérétiques, adversaires d'intention ou simplement de fait, tous tombent dans le même excès. Gémiste Pléthon, l'un des premiers Byzantins qui aient porté dans l'Occident les lettres grecques, prétend associer Platon et Zoroastre. Le fondateur de l'académie platonicienne de Florence, Marsile Ficin, est un chrétien sincère et plein de candeur. Seulement, entre Platon et Plotin son enthousiasme hésite, ou plutôt il ne les distingue pas, et, en les traduisant et les interprétant tous deux, il croit de bonne foi les concilier. Pic de la Mirandole marche sur ses traces, et, comme autrefois Philon, il applique à la cosmogonie de Moïse une exégèse mystique. Patrizzi est un esprit violent et déréglé qui, sous le nom de Platon et d'Hermès, donne carrière à ses folles rêveries. Mais voici dans l'école platonicienne deux graves personnages, deux princes de l'église, le cardinal Bessarion et le cardinal Nicolas de Cuss : sont-ce là des interprètes fidèles du *Phédon* et du *Timée?* Non, ce sont des élèves d'Alexandrie mêlant et brouillant ensemble Platon, Aristote et Plotin. L'un voit la Trinité dans le *Timée;*

l'autre se forge aussi une Trinité fantastique dont l'unité plotinienne fait le fond et qu'il lègue, encore bien confuse, à Giordano Bruno.

Le trait commun de tous ces philosophes, c'est donc de substituer au vrai Platon, au Platon chrétien, le Platon défiguré, perverti, de l'école d'Alexandrie. Et c'est ce qui explique à merveille que le platonisme du XVIe siècle, frère de celui de Porphyre et de Julien, ait été, comme son aîné, un instrument d'opposition contre la religion chrétienne.

On peut maintenant se faire une idée juste de la philosophie de la renaissance. Cette philosophie manque d'originalité. Son mérite est dans la fougue et la hardiesse de son opposition. Elle puise toutes ses idées à deux grandes sources, le péripatétisme et le platonisme; mais, en substituant à l'Aristote orthodoxe et chrétien de la scholastique l'Aristote véritable, et en ramenant sur la scène le Platon mystique et panthéiste de l'école d'Alexandrie, elle tourne avec puissance et avec audace contre la philosophie de l'église les deux plus grandes forces intellectuelles et les deux noms les plus glorieux du passé.

II.

Au milieu de ce mouvement universel et fécond d'études historiques, où le goût de notre siècle entraîne les esprits, et qui a ramené tour à tour à la lumière les principales époques de la pensée humaine, restitué tant d'antiques systèmes, ranimé tant de souvenirs, remué tant d'idées, labouré enfin en des sens si divers le champ du passé, on peut remarquer que la philosophie du XVe et du XVIe siècle a été presque entièrement négligée. Autant la littérature de la renaissance est aujourd'hui bien connue, grace aux belles esquisses de M. Saint-Marc Girardin, de M. Chasles, et au tableau achevé qu'en a tracé depuis M. Sainte-Beuve, autant est restée dans l'ombre la philosophie de cette époque. Il ne faut ni s'en étonner ni même s'en plaindre. L'antiquité, les temps modernes, méritaient d'attirer les premiers regards de l'histoire par l'originalité de leurs idées et l'incomparable beauté de leurs monumens. Le moyen-âge a eu ensuite son tour, et il le méritait, car lui aussi a son caractère propre et ses durables créations. La renaissance n'est venue et ne devait venir que la dernière : c'est une époque de transition, et, par cela même, elle n'a pas de physionomie bien distincte, et n'a pu marquer ses créations intellectuelles d'une empreinte simple, forte, indélébile. Ce n'est plus la nuit du moyen-âge, ce n'est pas encore le plein jour des temps modernes : c'est une lumière mêlée de ténèbres, une agitation prodigieuse, mais sans règle, une aspiration immense, mais vers un but ignoré. De là des œuvres plus bizarres qu'originales, où le génie ne brille que par éclairs, où l'imagination anime et altère à la fois une érudition sans critique, et qui n'ont ni la régula-

rité imposante du siècle de saint Thomas ni la liberté réglée du siècle de Descartes et de Bossuet.

Si la vraie originalité et la vraie grandeur manquent aux monumens philosophiques de la renaissance, on peut dire, avec M. Cousin (1), que les hommes de ce temps valent mieux que leurs ouvrages. Ces hommes sont des martyrs. La règle a manqué, il est vrai, à leur esprit, mais la foi et la force n'ont jamais fait défaut dans leur ame; ils n'ont pas connu l'usage vrai de la liberté, mais ils ont su combattre, souffrir et mourir pour elle. En lisant leurs écrits, il est bien difficile de ne pas être sévère pour quelques-unes de leurs doctrines. Quand on les suit au fond des cachots et sur les bûchers, on ne peut que les plaindre, les admirer et les absoudre. Quelle tragédie que la vie et la mort des plus grands esprits du XVIe siècle! L'un, condamné au feu par ce parlement auquel s'attache le nom de Calas, marche au supplice d'un pas ferme et ne pousse un cri de douleur que lorsque sa langue est arrachée par les tenailles du bourreau; l'autre lutte vingt-sept ans dans les fers, livré sept fois à des tortures effroyables; un troisième est massacré dans la nuit de la Saint-Barthélemy, et d'ingrats écoliers, ameutés par le fanatisme, mutilent et déshonorent son cadavre; un autre enfin, hardi et courageux entre tous, précède Galilée dans les prisons de l'inquisition romaine, et, après huit ans de souffrances qui n'ont pu ébranler son courage, il est livré aux flammes au sein de cette Rome qui autrefois écoutait Lucrèce, applaudissait Cicéron, honorait Plotin.

C'est à l'honneur de cette dernière victime qu'un jeune écrivain vient de consacrer le premier essai de son talent (2). Disons sans hésiter que l'ouvrage de M. Bartholmess sur Giordano Bruno est un travail plein de savoir et de mérite; ajoutons que, s'il est déjà très précieux par tout ce qu'il nous donne, il l'est plus encore par tout ce qu'il nous promet. Si j'avais un idéal à proposer à M. Bartholmess, ou, comme dirait un homme du XVIe siècle, si j'avais à tirer son horoscope, je lui dirais qu'il est destiné à devenir l'historien de la philosophie de la renaissance. Le XVIe siècle est un siècle d'érudition, et M. Bartholmess est avant tout un érudit. L'érudition, une érudition universelle et sans bornes, voilà son goût, son talent, sa muse, quelquefois son mauvais génie. L'histoire de la philosophie de la renaissance demande, outre la connaissance des deux grandes langues de l'antiquité, celle de la langue et de la littérature de l'Italie, de l'Angleterre, de l'Allemagne. M. Bartholmess sait le latin, il n'ignore pas le grec; il manie avec aisance l'italien, l'anglais, l'allemand, l'espagnol, le hollandais; il sait même, je crois, un peu d'hébreu; du moins il en cite, et je désire qu'il soit en effet bon hébraïsant

(1) Dans son savant morceau sur Vanini, inséré dans cette *Revue* le 1er décembre 1843.

(2) Je me trompe : M. Bartholmess s'est déjà signalé par un succès honorable dans le dernier concours de l'Académie des sciences morales et politiques.

pour mieux nous faire connaître une époque où les idées cabalistiques ont joué un grand rôle.

Deux grandes qualités, nécessaires à tout historien de la philosophie, sont particulièrement essentielles à un historien du XVIe siècle : d'abord, un esprit assez libre, assez souple, assez pénétrant pour comprendre les tentatives les plus hardies et même les plus déréglées de l'esprit humain; puis une critique assez ferme pour résister à la séduction des faux systèmes et pour les dominer en les expliquant. L'auteur de *Jordano Bruno* possède la première de ces qualités à un degré notable; il n'est pas dépourvu de la seconde. M. Bartholmess est une intelligence ouverte, sympathique, bienveillante, je dirais volontiers aimable et même caressante; mais en même temps il a des principes trop fermes pour manquer absolument de critique, pour rendre sa sympathie banale en la prodiguant, pour rester indifférent entre le bien et le mal, entre l'erreur et la vérité. Il est d'une école très compréhensive, mais très décidée, et inébranlablement attachée à la cause du spiritualisme. Cette impartialité sans faiblesse est le véritable esprit de l'histoire. Que M. Bartholmess s'en pénètre de plus en plus; qu'il affermisse encore sa critique; qu'il concentre de plus en plus son érudition, qu'il lui donne en profondeur ce qu'elle a déjà en surface; qu'il préfère une idée juste à une anecdote, un bon raisonnement à une citation, le mouvement aisé, la lumière égale d'une composition simple et forte au scintillement éblouissant d'une science de détail, aux mille épisodes, aux mille sentiers tortueux et quelquefois épineux où s'égare l'érudition; en deux mots, que M. Bartholmess gouverne ses immenses lectures au lieu d'en être gouverné, et il a une belle place à prendre parmi les historiens de la philosophie.

Arrêtons-nous avec lui sur l'homme en qui le génie de la renaissance se produit avec le plus d'éclat. Giordano Bruno est généralement regardé aujourd'hui comme le grand métaphysicien du XVIe siècle. En Allemagne, depuis ces quarante dernières années, l'admiration qu'il a excitée s'est exaltée jusqu'à l'enthousiasme. Jacobi a donné le signal. C'est une des contradictions de cet esprit bizarre, à la fois sceptique et romanesque, négatif et sentimental, d'avoir choisi parmi les philosophes, pour l'objet de ses prédilections, deux panthéistes, Bruno et Spinoza. M. Schelling a rendu au philosophe napolitain l'hommage dont autrefois Platon honora Timée, en mettant dans sa bouche ses théories les plus hardies et les plus brillantes. Moins complaisant que M. Schelling pour le panthéisme exalté de Jordano Bruno, Hegel respecte en lui le précurseur de l'idéalisme. L'Allemagne a ses raisons pour tant célébrer Spinoza et Bruno; en les glorifiant, c'est elle-même qu'elle glorifie, car elle salue en tous deux l'avénement d'une idée qu'elle s'honore d'avoir pour jamais acquise à la science, l'idée de l'universelle identité. Et c'est en effet Bruno qui, le premier, a jeté cette idée dans le monde

avec l'imagination d'un poète et le courage fanatique d'un sectaire. C'est cette idée qui, au sein même du cloître, apparaît de bonne heure à ce fougueux jeune homme. Elle l'enflamme, elle le possède. Du couvent, elle le jette dans le siècle; elle l'entraîne sur tous les champs de bataille de la philosophie européenne; elle le met aux prises avec les théologiens de la Sorbonne, les docteurs d'Oxford, les réformés de Wittenberg; elle anime et colore de ses reflets ses dialogues, ses poèmes, ses comédies. Elle le conduit enfin sous les plombs de Venise, et remplit son ame de sérénité jusque sur le bûcher du champ de Flore. Cette persévérance dans la même idée, cette audace à la proclamer, cette ferveur à la répandre, cette fermeté à la soutenir jusqu'à la mort, voilà ce qui donne à Bruno une physionomie distincte. Parmi ces amans de l'antiquité, presque seul il conserve une certaine indépendance; parmi ces esprits ardens et confus, c'est celui qui s'entend le mieux avec lui-même, quoiqu'il ne s'entende pas toujours; c'est lui, enfin, qui, entre tous ces novateurs turbulens, sait le mieux pourquoi il combat à la fois la scholastique, Aristote et l'église.

Sans partager l'engouement de l'Allemagne pour un génie incomplet, il faut donc reconnaître qu'à plusieurs titres, comme le plus indépendant des néo-platoniciens, comme le plus audacieux des adversaires de la scholastique, comme père de l'école panthéiste qui a produit Spinoza, Schelling et Hegel, enfin comme serviteur dévoué et martyr héroïque de la philosophie et de la liberté, Giordano Bruno a une grande place dans le XVIe siècle, et offre un sujet très intéressant d'études à la philosophie du nôtre.

L'Allemagne a plus vanté Bruno qu'elle ne l'a fait connaître. Brucker, qui raconte savamment sa vie, n'entend pas sa doctrine; Tennemann la dédaigne, en bon kantien qu'il est. Moins exclusif, un autre disciple de Kant, Buhle, expose longuement et pesamment des idées dont il ne paraît pas avoir le secret. Les écrits de Bruno ont une réputation d'obscurité assez bien méritée, et de plus quelques-uns sont fort rares; il suffit de citer la *Cabala del Cavallo Pegaso*, qui coûta si cher au duc de La Vallière, et le fameux *Spaccio de la bestia trionfante*, bonheur ou désespoir des bibliophiles. M. Wagner est venu enfin nous donner la collection complète des écrits italiens de Bruno; mais les écrits latins, surtout le *De triplici Minimo* et le *De Monade*, ont aussi leur importance, et M. Gfrœrer, qui les avait tous promis, nous rendrait un grand service s'il tenait parole. M. Bartholmess a profité de tous ces travaux (1), et il y a considérablement ajouté. Dans une vie de Bruno très étendue et très complète, l'auteur débrouille et même éclaire d'un jour nouveau quelques particularités de cette existence orageuse et mobile.

(1) Je ne dois pas oublier une bonne thèse de M. Debs : *J. Bruni nolani Vita et Placita*. 1844.

Viennent ensuite des extraits abondans des écrits du philosophe napolitain. L'ouvrage se termine par une exposition générale et par une sage appréciation de la philosophie de Bruno. Voilà de grandes richesses. Profitons-en pour mettre en lumière les traits les plus saillans du caractère de Bruno et les lignes principales de sa philosophie.

III.

Giordano Bruno naquit à Nola, près de Naples, en 1550, dix ans après la mort de Kopernic, dont il devait recueillir et cultiver l'héritage, dix ans avant la naissance de Bacon, à qui il devait léguer le sien. La destinée, qui plaça son berceau au pied du Vésuve et le fit grandir sous un ciel de feu, lui avait donné une ame ardente, impétueuse, une inquiète et mobile imagination. Il arrive aux caractères de cette trempe de se croire destinés aux austérités du cloître, aux recueillemens de la solitude : Bruno prit l'habit de dominicain. Vingt ans après, un autre enfant de l'Italie, Campanella, dupe d'une pareille illusion, emprisonnait aussi sous le froc les ardeurs et les bouillonnemens de son génie. L'historien de l'ordre de Saint-Dominique, Échart, a nié que Bruno ait jamais été un des siens. La seule raison qu'en donne ce savant homme, c'est que, si Bruno eût été une fois dominicain, il n'eût jamais cessé de l'être et fût resté bon catholique. Adorable naïveté, qui croit l'éducation plus forte que l'esprit du siècle! Qu'eût dit l'honnête Échart, s'il eût vu Voltaire sortir, après Descartes, des mains des jésuites? En tout temps, même ironie de la destinée : du XIVe siècle au XVIe, la même terre, le même ordre, ont porté saint Thomas et Giordano Bruno. Que va devenir au cloître notre jeune Napolitain? Beau, spirituel, éloquent, nourri de poésie, avide de gloire, affamé de bruit, les triomphes et les orages du siècle l'appellent. La règle du couvent, et plus encore la règle de la foi, sont un insupportable joug à son indocilité. A peine a-t-il revêtu l'habit monastique, il n'est déjà plus chrétien. Ses questions hardies, ses doutes illimités sur la virginité de Marie, sur le mystère de la transsubstantiation, inquiètent et irritent ses supérieurs. D'un seul bond, cet esprit extrême s'est élancé de la foi d'un moine catholique aux dernières limites du scepticisme. Je crois voir Spinoza, élevé sous l'aile des rabbins, leur échapper tout à coup, et passer sans transition du culte de la synagogue à la religion sans autel des libres penseurs. Ce n'est point en effet à telle ou telle pratique, à telle ou telle institution que s'attaque le doute du moine dominicain. Il va droit au dogme essentiel, l'eucharistie, et le nie radicalement. Luther s'était borné à transformer le mystère eucharistique, croyant de bonne foi le ramener à sa pureté primitive. Bruno attaque la forme et le fond, car il nie la divinité de Jésus-Christ, base de l'eucharistie et de tout vrai

christianisme. C'est que le souffle qui de bonne heure a passé sur l'ame de Bruno, ce n'est pas celui de la religieuse et mystique Allemagne, c'est le souffle sec et brûlant de l'incrédulité italienne. Où est la foi chrétienne en Italie au XVIe siècle? Est-ce dans ces savantes écoles de Florence et de Padoue, de Cozence et de Rome, autour desquelles se groupent les hardis explorateurs de la nature, les adorateurs fanatiques de l'antiquité, ces ingénieux *Lincei*, ces académiciens *de la Crusca* et *de' Segreti?* Est-ce au sein de ce bas clergé, livré au plus scandaleux déréglement et à la plus profonde ignorance, ou parmi ces hauts prélats, éclairés et amollis à la fois par la richesse, les arts, le culte des lettres antiques? Est-ce parmi ces cardinaux qui délaissent la Bible pour Cicéron et attestent les dieux immortels sous les voûtes du Vatican? Non; la foi, dans l'Italie du XVIe siècle, n'est nulle part, pas même sur la chaise de saint Pierre. Il y a de savans théologiens, de profonds canonistes, un Baronius, un Bellarmin; il y a des artistes dont l'imagination s'est éprise des types chrétiens. On bâtit Saint-Pierre de Rome, et l'on peint la chapelle Sixtine. On fait des Vierges adorables; mais on n'a pas la foi du Giotto et de Cimabuë; on donne à la religion ses pinceaux, et son ame à la Fornarina. Jamais au surplus l'inquisition romaine n'a été plus vigilante et plus cruelle : on emprisonne, on torture, on brûle les hérétiques; mais on est soi-même plus qu'hérétique, car on est loin de la foi naïve et réglée du moyen-âge, et l'on n'a pas davantage la foi libre de Luther et de Calvin.

C'est cet esprit universel de doute et d'incrédulité qui s'empare de Bruno; il y joint un besoin profond de croire, une soif insatiable de nouveautés et de découvertes, le pressentiment confus et l'enthousiasme de l'avenir. Agité d'une inquiétude infinie, il commence sa vie errante et aventureuse. De Naples, il court à Gênes, à Nice, à Milan, à Venise. Partout il intéresse, il inquiète, il étonne; partout il appelle et brave les tempêtes. Chassé de ville en ville, il se décide, à trente ans, à quitter l'Italie, où il n'aurait jamais dû revenir, pour aller répandre dans toute l'Europe la fièvre d'opposition et d'innovation dont il est consumé.

A-t-il un but, et quel est-il? Bruno n'aspire point à un rôle politique. Il sent instinctivement ce qu'un calcul profond inspira depuis à Voltaire : c'est qu'il faut un point d'appui dans les forces temporelles pour attaquer plus sûrement les spirituelles, et il concentre son activité dans le domaine des idées. Sur ce terrain, il ne respecte aucune autorité, et marche audacieusement à une révolution générale. Quelles étaient alors les grandes puissances intellectuelles? L'école, l'église, la religion chrétienne. Bruno attaque tout cela à la fois. Ce qui dominait dans l'école et dans l'église, c'était la logique et la physique d'Aristote, avec l'astronomie de Ptolémée, étroitement associées au dogme chrétien. A la logique d'Aristote Bruno en substitue une nouvelle, dont il

emprunte le germe à Raymond Lulle; à l'astronomie de Ptolémée, il oppose celle de Kopernic et de Pythagore; à la physique d'Aristote, à son monde fini, à son ciel incorruptible, il oppose l'idée d'un monde infini, livré à une évolution universelle et éternelle; à la religion chrétienne, religion de la grace et de l'esprit, il oppose la religion de la nature, expliquant le surnaturel par la physique, et ne voyant dans les religions qu'un amas de superstitions et de symboles. La logique rajeunie de Lulle, l'astronomie de Kopernic, un panthéisme où Parménide, Platon, Plotin et Nicolas de Cuss ont chacun leur part, voilà le bagage qu'emporte Bruno, quand il quitte le cloître, la patrie, l'église, pour entreprendre sa croisade européenne, pour aller, sans autre appui que son audace, déclarer la guerre à toutes les autorités établies, défier tous les pouvoirs spirituels, braver les foudres de l'école et de l'église.

Aussi sa course est d'une rapidité prodigieuse. Il n'évite un orage qu'en courant en exciter un nouveau. Il semble choisir de préférence les pays où l'autorité la plus ombrageuse domine, où les périls sont les plus grands. Il commence par Genève, où régnait le sombre calvinisme qui avait immolé Servet; il y trouve, non Calvin, comme on l'a cru à tort, mais un autre Calvin, ce Théodore de Bèze, qui écrivait à Ramus : « Les Génevois ont décrété une bonne fois et pour jamais que ni en logique, ni en aucune autre branche de savoir, on ne s'écarterait chez eux des sentimens d'Aristote. »

De Genève, Bruno s'éloigne ou s'échappe pour aller à Lyon, où il ne s'arrête pas, puis à Toulouse, qui accueille sa parole par des clameurs, et, fuyant cette cité inhospitalière pour échapper au sort qui attendait Vanini, il se flatte de trouver un plus sûr asile dans la ville où fumait encore le sang de la Saint-Barthélemy. Bruno a séjourné deux fois à Paris, une première fois de 1582 à 1583; puis, après son voyage en Angleterre, de 1585 à 1586. Il y trouva des protecteurs puissans dans le grand-prieur Henri d'Angoulême et dans l'ambassadeur de Venise, J. Moro, qui le présenta à Henri III. Grace à ce haut patronage, il obtint du recteur de l'université de Paris, Jean Filesac, la permission d'enseigner la philosophie. On l'eût même admis, selon Scioppius, au nombre des professeurs titulaires, s'il avait voulu assister à la messe.

Bruno eut le plus grand succès. Il était jeune et beau. Il parlait avec une abondance merveilleuse, et fatiguait la plume de ceux qui recueillaient ses discours. Sa figure était pensive, ses traits délicats et fins; un nuage de mélancolie ardente était répandu sur son front. Son œil noir lançait des éclairs. Il parlait debout; dédaigneux des formes de l'école, confiant dans sa mobile et prompte inspiration, il prenait tous les tons, l'ironie, l'enthousiasme, quelquefois la bouffonnerie, mêlant le sacré avec le profane, et colorant les abstractions de la métaphysique des images de la poésie. Mais ce qui explique mieux encore son succès,

c'est l'audace de ses nouveautés. Lisez sa lettre au recteur de l'université, et vous prendrez une idée de la hardiesse étonnante de ses discours, et de l'effet que devait produire sur un auditoire jeune et enthousiaste cette parole fière et libre, cet audacieux appel à l'indépendance, dans la bouche d'un jeune homme au regard enflammé, à l'attitude inspirée, à l'accent énergique, qui semblait agité d'un démon intérieur, et dont le langage, tour à tour obscurci d'abstractions et brillant de poétiques symboles, faisait entrevoir, comme à travers un nuage, un monde nouveau, merveilleux, inconnu.

« On nous parle, disait-il (1), au nom de la tradition; mais la vérité est dans le présent et dans l'avenir beaucoup plus que dans le passé. D'ailleurs, cette doctrine antique qu'on nous oppose, c'est celle d'Aristote. Or, Aristote est moins ancien que Platon, et Platon l'est moins que Pythagore. Aristote a-t-il cru Platon sur parole? Imitons Aristote en nous défiant de lui. Il n'y a pas d'opinion si ancienne qui n'ait été neuve un certain jour. Si l'âge est la marque et la mesure du vrai, notre siècle vaut mieux que celui d'Aristote, puisque le monde a aujourd'hui vingt siècles de plus. D'ailleurs, pourquoi invoquer toujours l'autorité? Entre Platon et Aristote, qui doit décider? Le juge suprême du vrai, l'évidence. Si l'évidence nous manque, si les sens et la raison sont muets, sachons douter et attendre. L'autorité n'est pas hors de nous, mais au dedans. Une lumière divine brille au fond de notre ame pour inspirer et conduire toutes nos pensées. Voilà l'autorité véritable. » Ici Bruno se donnait carrière pour attaquer la logique d'Aristote et toutes les idées établies en physique et en astronomie. En exposant avec enthousiasme la théorie copernicienne, en déployant toute la souplesse de l'esprit le plus subtil à développer l'art ingénieux de Raymond Lulle, il laissait entrevoir une idée qui séduisait et fascinait les imaginations par je ne sais quel prestige de poésie, l'idée d'un principe unique qui se manifeste à la fois dans les catégories abstraites de la logique et dans les phénomènes vivans de la nature, force infinie, inépuisable, toujours agissante, qui soutient et renouvelle des mondes sans nombre dans l'immensité de l'espace et du temps; unité impénétrable en soi, dont tous les symboles religieux ne sont que d'imparfaites images, et qui ne trouve son expression la plus vraie et la plus complète que dans l'infinité de l'univers.

On devine que ces pensées audacieuses ne durent pas exciter moins d'ombrage en Angleterre qu'à Paris. Si Bruno s'était borné à attaquer le pape, il n'eût trouvé à Oxford que des sympathies. Si même il avait réduit son entreprise au renversement de la logique et de la physique

(1) Les paroles que nous citons sont extraites de la lettre que Bruno adressa à Filesac, à son second voyage à Paris, après cette grande soutenance de la Pentecôte où Jean Hennequin défendit des thèses contre Aristote, sous la présidence du novateur napolitain. Voyez M. Bartholmess, I, p. 87 et suiv.

d'Aristote, peut-être n'eût-il pas été entièrement isolé; mais il touchait aux fondemens de la religion, et l'orthodoxie d'Oxford n'était guère moins vigilante et moins rigide que celle de la Sorbonne.

Tout alla bien au commencement. Protégé par l'ambassadeur de France, Michel de Castelnau, ami déclaré de la philosophie, qui, dans ce siècle de fanatisme sanguinaire, tint à honneur d'être le traducteur de Ramus et l'hôte de Giordano Bruno; présenté à Philippe Sydney, ce magnanime esprit qu'on est sûr de rencontrer partout où il y a un opprimé à protéger, une cause généreuse à défendre, le philosophe napolitain fut en grande faveur à la cour de la reine Élisabeth. Il ne montra pas moins d'enthousiasme pour elle que Shakespeare, qui l'appelait « la belle vestale assise sur le trône de l'Occident. » Bruno la compare à Diane, et trouve réunis en Élisabeth la beauté de Cléopâtre et le génie de Sémiramis. Ne reprochons pas trop sévèrement à l'enthousiaste Italien ces éloges outrés pour une reine de génie. De retour dans sa patrie, ce grain d'encens brûlé en l'honneur d'une protestante ne lui coûtera que trop cher. Plein de confiance dans la protection d'Élisabeth, Bruno se rend à Oxford, fier d'attaquer le péripatétisme dans l'une de ses citadelles. Cette université était tellement attachée à Aristote, qu'un de ses statuts portait : « Les *bachelors* et les *masters of arts* qui ne suivent pas fidèlement Aristote sont passibles d'une amende de cinq *shillings* par point de divergence, ou seulement pour toute faute commise contre l'*Organon*. » Bruno obtint cependant la permission d'enseigner, et nous le voyons même paraître avec éclat dans une occasion solennelle. Un royal visiteur étant venu à Oxford, on lui donna une fête splendide appropriée au caractère de cette ville universitaire. Le *chancellor*, Leicester, conduisit son hôte dans tous ces colléges que le voyageur peut encore admirer aujourd'hui, avec leurs élégantes chapelles, leurs flèches élancées, leurs cloîtres rians, leurs parcs aux majestueux ombrages. Le collége du Christ, le collége de toutes les Ames (*all souls College*), furent tour à tour le théâtre de fêtes savantes. Au collége de la Vierge, on s'arrêta pour assister à une dispute philosophique où Bruno eut à lutter avec les maîtres éprouvés d'Oxford. La passe d'armes fut des plus brillantes. Il y eut un docteur quinze fois désarçonné. Ce qui relève la frivolité de cette joûte et lui donne un certain air de grandeur, c'est le sujet choisi pour la dispute. Bruno, organe de l'esprit nouveau, soutenait l'astronomie de Kopernic contre celle de Ptolémée, défendue par l'interprète orthodoxe de l'université d'Oxford.

Chaque jour plus audacieux, le philosophe napolitain osa aborder la redoutable question de l'immortalité de l'ame. Sans s'inscrire en faux contre l'orthodoxie, Giordano, renouvelant la métempsycose pythagoricienne, se hasardait à conduire l'ame, après cette vie, de corps en corps et de monde en monde, et la personnalité humaine paraissait un

peu compromise au milieu des transformations successives d'un principe immortel. Bruno dut quitter Oxford, comme il avait quitté une première fois Paris, comme il le quitta encore pour aller en Allemagne, toujours suspect et toujours audacieux, toujours fugitif et toujours infatigable. Après une courte halte à Marbourg, où le recteur de l'université lui ôte la parole *pour des motifs graves,* il arrive à Wittenberg, berceau et boulevard du protestantisme. Luther n'était plus, Melanchton l'avait suivi dans la tombe; mais il avait laissé après lui quelque chose de sa douce et pacifique influence. Bruno se loue d'avoir trouvé à Wittenberg, qu'il appelle l'Athènes de la Germanie, accueil bienveillant et généreuse liberté. Il s'en montra reconnaissant aux dépens du pape, qu'il appela *le Cerbère à la triple tiare.* Luther, au contraire, est le demi-dieu qui arrache Cerbère au ténébreux Orcus et le force à vomir son venin et à regarder le soleil. On a conclu de ce panégyrique enthousiaste du père de la réforme, que Bruno s'était fait luthérien. M. Bartholmess démontre fort bien le contraire. C'est ainsi qu'on a supposé que Spinoza s'était fait chrétien, sous prétexte qu'il avait quitté la synagogue et aussi peut-être parce qu'il allait quelquefois au temple ou à l'église. Raisonner de la sorte, ce n'est pas se faire une idée juste de la hardiesse de ces deux esprits. Bruno n'a pas plus adopté le luthéranisme à Wittenberg que le calvinisme à Genève, que l'anglicanisme à Oxford. La vraie religion pour lui, comme pour Spinoza, est au-delà de toutes les formes religieuses, et le protestantisme n'est légitime que comme un pas vers la pure philosophie. Il y a quelque chose de plus vraisemblable dans la tradition assez accréditée selon laquelle Bruno aurait publiquement loué le diable à Wittenberg. Leibnitz en doute, et je ne veux pas l'affirmer, n'ayant aucune envie de charger la mémoire de Bruno de ce nouveau scandale; mais je rappellerai que Spinoza a écrit aussi sur le diable un livre aujourd'hui perdu. Qu'y aurait-il de si étrange que Bruno, se plaçant au point de vue de l'optimisme des panthéistes, eût entrepris de démontrer que le mal, et partant le diable, qui en est le symbole, ne saurait avoir d'existence absolue, et que tout est bien dans le monde, parce que tout y est nécessaire et divin? Voilà Satan amnistié et convaincu d'innocence, ou, pour mieux dire, voilà le fantastique adversaire de Dieu obligé de courber la tête sous les lois victorieuses de l'harmonie universelle. Je ne suivrai point Bruno à Prague, ni à Helmstœd, où la confiance du duc de Brunswick le chargea de l'éducation de l'héritier de la couronne, ni enfin à Francfort-sur-le-Mein. A cette dernière étape de sa course rapide, l'histoire perd sa trace et ne le retrouve plus qu'à Padoue, au moment où commence la tragédie funèbre qui se dénoua sur le bûcher de l'inquisition.

De toutes les audaces de Bruno, la plus grande est d'avoir remis le pied en Italie. Et remarquez où il choisit un séjour : à Padoue; Padoue,

le premier foyer du péripatétisme; Padoue, dominée par Venise, où l'inquisition romaine tend ses lacets et pensionne ses geôliers. Il semble qu'une fatalité ennemie fût attachée à ce génie hasardeux et mobile, et le poussât de témérité en témérité jusqu'à l'abîme. Ne l'accusons pas, plaignons-le; suspect à tous les clergés, à toutes les universités d'Europe, ne pouvant trouver la paix sur la terre étrangère, il vint chercher un asile au pays natal et contempler ce doux ciel, *il cielo benigno*, dont il parle dans un de ses ouvrages avec l'attendrissement d'un exilé.

On ignore encore si Bruno fut arrêté à Padoue ou à Venise, et on avait mal connu jusqu'à nos jours la date exacte de son arrestation. Grace à la découverte du document de Venise, due à M. Léopold Ranke, l'illustre historien, et publié pour la première fois par M. Bartholmess, beaucoup de circonstances obscures du procès de Bruno se sont éclairées d'un jour inattendu. C'est en septembre 1592 que le père inquisiteur de Venise s'empara de la personne de Bruno et le fit détenir dans les prisons que la république mettait à la disposition du saint-office, aux Plombs ou aux Puits. Son arrestation fut promptement mandée au grand-inquisiteur siégeant à Rome, Santorio, dit San-Severina. Celui-ci ordonna sur-le-champ qu'on le lui envoyât sous bonne escorte, à la première occasion. Le 28 du même mois, une occasion sûre se présenta, et le père inquisiteur, accompagné du vicaire des patriarches et de l'assistant de l'inquisition, Thomas Morosini, se rendit aussitôt auprès des *Savi* (1) pour solliciter, au nom de son éminence, sur les motifs suivans l'extradition de Jordano : « Cet homme, disait-il, est non-seulement hérétique, mais hérésiarque; — il a composé divers ouvrages où il loue fort la reine d'Angleterre et d'autres princes hérétiques; — il a écrit différentes choses touchant la religion et contraires à la foi, quoiqu'il s'exprimât en philosophe; — il est apostat, ayant d'abord été dominicain; — il a vécu nombre d'années à Genève et en Angleterre; — il a été poursuivi en justice pour les mêmes chefs à Naples et en d'autres endroits. » Après cette énumération, le père inquisiteur insista vivement, se montrant aussi bien informé de tout ce qui concernait le prévenu, que si, depuis vingt ans, il ne l'eût jamais perdu de vue. Les *Savi* hésitèrent, éludèrent; la matinée s'écoula; après dîner, le père inquisiteur revint et redoubla d'insistance. Enfin les *Savi* refusèrent en ces termes : « L'affaire étant considérable et de conséquence, et les occupations de la république nombreuses et graves, on n'a pu pour le moment prendre aucune résolution. » — *Che essendo la cosa di momento e consideratione, e le occupationi di questo stato molte e gravi, non si haveva per allora potuto fare resolutione* (2).

(1) Les sages ou *Savi* formaient, avec le doge et la seigneurie, le conseil de la république. Voyez Daru, *Histoire de Venise*.

(2) On trouvera le précieux document de Venise dans le livre de M. Bartholmess, t. I,

Qui dicta cette réponse au conseil de Venise? Est-ce l'influence de Sarpi? On ne sait; mais l'hésitation de Venise était plus cruelle pour Bruno que la mort. Le voilà condamné sans jugement à une prison indéfinie. Quel supplice pour cet homme ardent, qui avait tant besoin de mouvement et d'action, que le silence d'un cachot! Quelle horrible torture que l'incertitude de l'avenir! Et qu'on songe qu'il resta six ans sous les Plombs! Venise l'y avait oublié; mais San-Severina ne l'oubliait pas. L'ame de Torquemada revivait dans cet Espagnol farouche et aigri, qui n'avait touché à la tiare que pour la voir échapper de ses mains, et qui veillait avec Bellarmin autour de Clément VIII pour empêcher la pitié d'approcher du trône pontifical. L'extradition de Bruno eut lieu en 1598. Ce qui se passa dans la prison romaine entre la congrégation du saint-office et sa proie ne nous est connu que par le court récit de Scioppius; mais on peut s'en fier à ce personnage, voué alors tout entier aux jésuites : on n'accusera pas d'exagération le témoin sans pitié du procès, le spectateur sans entrailles du supplice, l'atroce insulteur de la victime. Après l'examen des pièces qu'on semble avoir lues avec une résolution arrêtée, on procéda aux interrogatoires, qui se succédèrent rapidement. Quand on crut avoir convaincu Bruno, on entreprit de le convertir : ce fut impossible. On le somma dès-lors, sous peine de la vie, de déclarer que ses opinions étaient erronées, ses ouvrages impies et absurdes, faux en religion et en philosophie, en un mot, de se rétracter sur tous les points. Les premiers théologiens de Rome se piquèrent de le subjuguer. Rien ne put vaincre l'inflexible résolution de Bruno; il ne refusait pas de discuter, mais il refusait de se rendre. On pensa qu'il voulait gagner du temps; le saint-office se crut joué et résolut d'être impitoyable. Le 9 février 1600, Giordano fut conduit au palais qu'habitait San-Severina. Là, en présence des cardinaux et théologiens, consulteurs du saint-office, devant le gouverneur de Rome, Bruno fut agenouillé de force, et on lui lut sa sentence. Il était excommunié et dégradé. La lecture finie, Bruno fut remis au bras séculier pour être puni « avec autant de clémence qu'il se pourrait et sans répandre de sang » *ut quam clementissime et citra sanguinis effusionem puniretur*, formule atrocement ironique, reçue pour le supplice du feu, et où se peint le génie hypocrite et implacable de l'inquisition. Un délai de huit jours lui fut accordé pour la confession de ses crimes. Il refusa d'en reconnaître aucun, et, le 17 février 1605, il fut conduit en grande pompe au champ de Flore et livré aux flammes. « C'est ainsi qu'il a péri, » dit le témoin oculaire Scioppius, en ajoutant cette allusion infernale aux mondes infinis de Bruno : « Je pense qu'il sera allé ra-

p. 320 et suivantes, ainsi qu'un récit de la mort de Bruno, aussi savant et aussi complet qu'on puisse le désirer.

center dans ces autres mondes qu'il avait imaginés de quelle manière les Romains ont coutume de traiter les blasphémateurs et les impies (1). »

La fermeté de Bruno ne se démentit pas un seul instant pendant le cours de cette horrible immolation. Quand on lui lut sa sentence, il se redressa, et, promenant un œil calme sur cette assemblée de prêtres fanatiques, il leur dit cette parole d'une simplicité supérieure : La sentence que vous venez de porter vous trouble peut-être plus que moi; *majori forsitan cum timore sententiam in me fertis quam ego accipiam.* L'attitude de Bruno au champ de Flore fut digne de ce mot héroïque. Sur le bûcher et jusqu'au milieu des flammes, cette volonté de fer garda sa constance, ce jeune et noble front conserva sa sérénité.

IV.

Quel était le crime de Bruno? Son crime, c'étaient ses idées. Pour le juger, et pour juger aussi le tribunal qui l'immola, ce sont ces idées qu'il faut apprécier. Étaient-elles véritablement impies, athées, immorales? Examinons. Rien ne peut plus troubler aujourd'hui l'impartialité de l'histoire : San-Severina n'est pas là pour nous entendre; nous pouvons caractériser sincèrement le système de Bruno et en apprécier la valeur sans complaisance comme sans déguisement.

Le nom de Bruno s'attache à trois entreprises : il voulait substituer le lullisme à la logique d'Aristote et l'astronomie de Kopernic à celle de Ptolémée, remplacer enfin la métaphysique de l'église par un platonisme rajeuni. Ces trois entreprises se tiennent étroitement. Bruno n'était pas astronome et mathématicien, comme l'a remarqué un savant critique (1). Il soutenait la théorie de Kopernic, non pas au nom de l'expérience, mais *a priori;* non pas à l'aide de calculs exacts, mais sur la foi de ses idées métaphysiques. Son astronomie était donc une partie de son platonisme. Quant à la réhabilitation qu'il essaya de la logique de Raymond Lulle, elle n'a d'intérêt que parce qu'il y introduisait l'idée panthéiste. On sait le rôle considérable qu'a joué au moyen-âge l'*Ars magna* du philosophe majorquain. Esprit subtil, imagination exaltée, cœur de héros, également passionné pour la Kabbale et pour l'Évangile, ce personnage romanesque, à la fois alchimiste, missionnaire et presque saint, avait imaginé sous le nom de grand art une sorte de machine à penser. C'était un alphabet d'idées abstraites, de

(1) On a contesté récemment l'authenticité de la lettre de Scioppius; on a voulu révoquer en doute le supplice et même la prison de Bruno. La découverte du document de Venise réduit à néant ces vaines dénégations de l'esprit de parti, que M. Bartholmess nous paraît avoir définitivement mises hors de cause.

(2) M. Libri, *Histoire des Sciences mathématiques en Italie*, t. IV, p. 144-59.

sujets et d'attributs logiques, lesquels répartis en de certains cercles, unis et divisés par de certaines lignes, devaient fournir des moyens termes à tous les raisonnemens, des ressources inépuisables à la dispute, des combinaisons infinies et tout un trésor de vérités nouvelles. On s'étonne moins de voir le génie de Bruno, subtil et exalté comme celui de Raymond Lulle, s'éprendre d'un pareil art, quand on songe qu'une idée toute pareille séduisit plus tard la jeunesse de Leibnitz (1), et que ce puissant et audacieux esprit, qui devait reculer les bornes des mathématiques, n'abandonna jamais le projet d'une algèbre de la pensée. Bruno, d'ailleurs, transformait la théorie de Lulle par un principe nouveau (2), persuadé qu'il était qu'une logique secrète préside à l'ordre universel, et que celui qui parviendrait à saisir les élémens premiers de la pensée et les lois de leurs combinaisons nécessaires atteindrait au dernier fond des choses. On reconnaît là l'idée fondamentale de la logique de Hegel. Le lullisme de Bruno, comme sa polémique contre Aristote, comme sa réhabilitation de Pythagore et de Kopernic, tout nous ramène donc à l'examen de son système métaphysique.

Le premier principe de ce prétendu athée, c'est qu'il existe au-dessus de la nature visible, par-delà ces existences mobiles et contraires qui remplissent l'espace et le temps, un principe infini et éternel, une unité invisible, une identité immuable qui règle et domine toutes les oppositions. Cet être des êtres, cette unité des unités, cette monade des monades, c'est Dieu (3).

On ne démontre pas Dieu; l'ame le sent et le respire dans la création infinie. Comment penser que Dieu n'est pas, puisque l'idée de l'unité absolue est la condition de toute pensée? Pour s'élever à Dieu, il ne faut pas entasser les syllogismes à la façon d'Aristote; il suffit de contempler la nature et de recueillir en soi l'écho de l'universelle harmonie. L'ame se monte alors au ton de l'infini; elle oublie tout ce qui

(1) Voyez dans l'édition d'Erdmann l'*Ars combinatoria* composé par Leibnitz en 1666, c'est-à-dire à l'âge de vingt ans. — Comparez avec les écrits postérieurs : *De Scientia universali, seu calculo philosophico*, 1684. — *Guilielmi Pacidii Plus Ultra*, etc., etc.

(2) C'est surtout dans les écrits latins de Bruno que l'on trouvera sa logique. Nous indiquons ici les plus importans avec la date et le lieu probable de leur publication : *De Compendiosa architectura, et complemento artis Lulli*. Paris, 1582. — *De Umbris idearum*. Ibid. — *De Lampade combinatoria Lulliana*. Wittenberg, 1587. — *De Imaginum, signorum et idearum compositione*. Francfort, 1591. — La métaphysique de Bruno est surtout renfermée dans ses écrits italiens : *De la causa, principio ed une*. Londres, 1584. — *De l'Infinito, universo e mondi*. Ibid. — Joignez à ces deux écrits fondamentaux le *De triplici minimo et mensura*, Francfort, 1591, et le *De Monade, numero et figura*, auquel se trouve joint le *De immenso et innumerabilibus, seu de universo et mundis*. Ibidem. — Sur toute cette partie bibliographique, consultez l'exact et savant ouvrage de M. Bartholmess, II, liv. II.

(3) « Deus est monadum monas, nempe entium entitas. » (*De Minimo*, lib. I, p. 17.)

change; elle n'est plus dans le monde des sens; transportée d'un divin délire et, comme dit Bruno, d'une *héroïque fureur*, elle s'unit étroitement à son principe (1).

Ce Dieu dont toute ame a le sentiment au fond d'elle-même, il faut renoncer à le décrire. On ne peut le saisir que dans ses manifestations; en soi, il est absolument inaccessible. Décrire Dieu, c'est le déterminer, c'est lui assigner une grandeur. Or, Dieu est supérieur à toute détermination et à toute grandeur; il est même, en un sens élevé, supérieur à l'essence et à l'être, *superessentialis, supersubstantialis*. Dire qu'il est l'infiniment grand, c'est le comparer encore. Il est sans doute l'infiniment grand, mais il est aussi l'infiniment petit; il est l'identité de l'extrême grandeur et de l'extrême petitesse, du maximum et du minimum. En lui, toutes les extrémités des choses se touchent, toutes les oppositions se réconcilient. On pourrait, dit Bruno, le définir : l'absolue coïncidence (2). Il est principe, fin et milieu; il est le centre et la circonférence, sphère infinie dont le centre est partout, la circonférence nulle part.

Dieu ne reste pas enfermé dans les profondeurs de son unité; il se manifeste par l'intelligence, et son intelligence est une source de vie. Ainsi, sans cesser d'être un, Dieu devient triple. Il est d'abord l'unité, l'être, le bien, dernier fond des choses; il est ensuite l'intelligence qui, enfermant les idées de tout, est déjà tout elle-même; enfin il est l'activité absolue qui réalise les idées et remplit l'espace et le temps de ses manifestations. Unité, Intelligence, Activité, voilà la Trinité véritable.

L'activité absolue de Dieu, c'est la nature. La nature est distincte de Dieu, mais elle n'en est point séparée; elle est sa fille unique, *unigenita;* ce n'est plus Dieu en soi, c'est Dieu incarné, Dieu qui est toute chose et en toute chose, *ogni cosa et in ogni cosa.*

Puisqu'il y a une puissance absolue de tout faire, il faut qu'il y ait une disposition absolue à tout devenir. Aucun de ces deux principes ne saurait être antérieur à l'autre. Ils sont coéternels et consubstantiels, ou, pour mieux dire, ils sont les deux faces d'un seul et même principe. Différentes et même opposées dans ce monde fini et relatif, l'activité et la passivité, la forme et la matière, la puissance et l'actualité se confondent dans l'absolu. De ce principe où tout s'identifie, une logique éternelle déduit la série harmonieuse de toutes les idées et de toutes les existences. C'est ce que Bruno exprime par ces mots tant cités et tant admirés de M. Schelling : « Pour pénétrer les mystères les plus profonds de la nature, il ne faut point se lasser d'étudier les extrémités

(1) *Gli eroici furori*, passim.

(2) « Indifferentia omnium oppositorum. » — « Coïncidenza. » (*De Min.*, p. 132 sq., cf. *De la causa, principio*, etc.)

opposées des choses. Trouver le point de réunion n'est pas ce qu'il y a de plus grand; mais savoir en déduire les contraires, voilà le secret et le triomphe de l'art (1). » Dieu n'est donc pas une cause extérieure au monde, comme le dieu d'Aristote. C'est un artiste intérieur, *un principio efficiente et informativo da dentro*. C'est de l'intérieur que ce principe donne la forme et la figure à toutes choses. « Il fait sortir la tige de l'intérieur des racines ou de la graine, les branches de la tige, les rameaux des branches et les bourgeons des rameaux. Le tissu délicat des feuilles, des fleurs et des fruits, tout se forme, se prépare et s'achève intérieurement. De l'intérieur aussi il rappelle les humeurs des fruits et des feuilles dans les rameaux, des rameaux dans les branches, des branches dans la tige et de la tige dans la racine. » C'est le cercle éternel des choses, *circolo di ascenso e descenso*, le mouvement alternatif de la vie et de la mort, *progresso, regresso*, l'échelle ascendante et descendante de la pensée et de l'être, *scala per la quale la natura discende a la produzion de le cose, e l'intelletto ascende a la cognizion* (2).

En résumé, ce que nous appelons l'univers est la manifestation d'un principe divin. *Ogni cosa hà la divinita latente in se:* Dieu n'est ni enfermé dans la nature, ni séparé d'elle. Elle est l'effet inhérent à la cause; il est la cause immanente dans son effet. Elle est la nature naturante, il est la nature naturée. Elle est proprement la nature; il est en quelque façon la nature de la nature (3).

Expression vivante d'un Dieu infini, l'univers est infini comme son principe. L'unité absolue de Dieu ne souffre dans ses attributs aucune inégalité. Son intelligence est infinie comme son être; son activité doit aussi être infinie, et réaliser sans bornes ce que son intelligence conçoit, ce que son être enferme sans mesure. Quel orgueil et quelle folie de faire tourner un monde fini autour de la terre immobile! Est-ce là un univers digne de Dieu? Quoi! Dieu est une puissance infinie, et ses effets sont finis! Mais si dans l'homme la volonté se distingue de l'acte, et la puissance de la volonté, ces distinctions dégraderaient l'unité divine. En Dieu, la volonté est adéquate à la puissance. Pouvoir, c'est vouloir, et vouloir, c'est agir. Dira-t-on que Dieu n'a pas pu faire le monde infini ou qu'il ne l'a pas voulu? Il ne l'a pas pu? Sa puissance est donc bornée; mais, si vous supposez des bornes à un attribut de Dieu, vous en supposez à tous, vous en supposez à sa nature. Il n'est plus l'in-

(1) Ces mots, qui servent d'épigraphe au livre de M. Schelling intitulé *Bruno, ou du Principe divin et éternel des choses* (trad. par M. Husson, chez Ladrange), sont à la fin du cinquième dialogue *De la causa principio ed uno*.

(2) *Dell' Infinito, universo e mondi*, p. 112. — Cf. Ed. Wagner, II, 308; I, 285, 287.

(3) « La Natura de la natura. » — « Natura naturans. » (*Spaccio de la Bestia trionfante*, p. 220 sq. — Cf. Wagn., I, p. 130, 191, 266.

fini, il n'est plus Dieu. Dira-t-on qu'il ne l'a pas voulu? Mais Dieu est bon, et il ne peut vouloir que ce qui est digne de lui. Comment comprendre que, pouvant faire un monde plus grand, c'est-à-dire répandre la perfection et la vie en proportion de son infinie fécondité, il ne l'ait pas voulu? C'est donc un Dieu avare, un Dieu paresseux, un Dieu plein de caprice, un Dieu égoïste, un Dieu impuissant. « Pourquoi, s'écrie Bruno, pourquoi dirions-nous que la divine efficace est oisive? Pourquoi penserions-nous que la divine bonté, qui se peut répandre à l'infini, a voulu être parcimonieuse et se resserrer dans le néant? car toute chose finie est un néant, au regard de l'infini. Pourquoi ferions-nous la Divinité envieuse et stérile, elle essentiellement féconde, généreuse, paternelle? Pourquoi supposerions-nous frustrée l'aspiration sans bornes, tronquée la possibilité de mondes infinis, altérée l'excellence de l'image divine qui doit mieux resplendir dans un miroir infini, selon le mode de son être, infini, immense (1)! »

Ainsi, le monde fini d'Aristote s'anéantit devant la grandeur de Dieu. L'homme n'est point le centre de l'univers : il faut en revenir avec Kopernic et Nicolas de Cuss à l'antique système de Pythagore et faire tourner la terre autour du soleil; mais ce soleil n'est qu'un atome parmi ces myriades de soleils qui resplendissent dans l'espace, et l'on ne trouvera pas plus de limite à l'univers en allant de monde en monde, de soleil en soleil, qu'on n'en trouvera au temps en remontant de siècle en siècle, du présent au passé et du passé à l'avenir.

On oppose à la raison l'Écriture sainte et les sens; mais l'Écriture n'est point une autorité en physique : elle a pour objet le salut et non la science (2). Les sens se révoltent contre un monde infini; c'est que les sens ne comprennent que ce qu'ils peuvent embrasser. D'ailleurs, est-ce aux sens que doit se fier un philosophe? Les sens eux-mêmes ont-ils vu, touché les bornes du monde? L'expérience a beau explorer l'univers, elle n'est jamais accomplie. Elle se fatiguera plus vite d'observer que la nature de produire. Essayez de concevoir la limite des sens, vous êtes obligé d'imaginer l'espace. Or, cet espace est-il vide? Cela répugne. Cet espace, d'ailleurs, est quelque chose; vous n'avez donc pas atteint

(1) « Per che vogliamo, o possiamo pensare, che la divina efficacia sia oziosa? Per che vogliamo dire, che la divina bontà, la quale si può comunicare a le cose infinite e si può infinitamente diffondere, voglia essere scarsa et astringersi in niente? Atteso ch'ogni cosa finita al riguardo de l'infinito è niente. Per che volete, quel centro de la divinità, che può infinitamente in una spera, se cosi si potesse dire, infinita amplificarsi, come invidioso, rimaner più tosto sterile che farsi comunicabile, padre, fecondo, ornato e bello?... Per che deve esser frustrata la capacita infinita, defraudata la possibilità d'infiniti mondi, che possono essere, pregiudicata l'eccelenza de la divina imagine, che dovrebbe più risplendere in un specchio incontratto, e secundo il suo modo d'essere, infinito, immenso? (*De l'Infin., universo e mondi*, p. 24.)

(2) *La Cena delle ceneri*, p. 177-186.

les bornes de l'être? Direz-vous que ce n'est rien? mais le monde est alors contenu dans un pur rien, dans un néant.

La raison, les sens, tout nous persuade de l'infinité des mondes. Comme cette pensée élève l'intelligence, et quelle haute sérénité elle inspire à l'ame du philosophe! Elle étouffait dans ce monde fini, indigne de Dieu et indigne d'elle-même; elle respire à l'aise dans cet univers sans limites, objet de ses sublimes contemplations.

Laissons parler Giordano Bruno :

« Ceux qui poursuivent attentivement ces contemplations n'ont à craindre aucune douleur; nulle vicissitude du sort ne saurait les atteindre. Ils savent que le ciel est partout, parce que de toutes parts est l'infini... N'est-ce pas cette possession de l'infini qui seule ouvre les sens, contente l'esprit, élève et étend l'intelligence, et conduit l'homme tout entier à la véritable félicité?... Que l'homme élève ses yeux et ses pensées vers le ciel qui l'environne et les mondes qui volent au-dessus de lui. Voilà un tableau, un livre, un miroir, où il peut contempler et lire les formes et les lois du bien suprême, le plan et l'ordonnance d'un ensemble parfait. C'est là qu'il peut ouïr une harmonie ineffable... Étudier l'ordre sublime des mondes et des êtres qui se réunissent en chœur pour chanter la grandeur de leur maître, telle est l'occupation la plus digne de notre intelligence. La conviction qu'il existe un tel maître pour soutenir un tel ordre réjouit l'ame du sage et lui fait mépriser la mort, épouvantail des ames vulgaires... Qu'est-ce en effet que la mort? Un pur fantôme. Rien ne peut diminuer quant à la substance; tout change seulement de face en parcourant l'espace infini. Soumis au suprême agent, nous ne devons ni croire au mal ni le craindre; comme tout vient de lui, tout est bien et pour le mieux (1). »

Bruno développe ici avec force un optimisme plein de grandeur. Il se plaît à appeler Dieu : l'*ottimo efficiente*. Or, un Dieu très bon n'a pu créer qu'un monde excellent. Les sens nous disent qu'il y a des imperfections dans l'univers; mais l'univers embrasse l'infinité de l'espace et du temps, tandis que nos sens ne saisissent que des parties. Sans doute, aucune chose n'est parfaite et achevée; chaque partie s'achève, se perfectionne : c'est le tout qui est accompli (2).

Du sein de la monade suprême s'échappent éternellement une infinité de monades inférieures. Chacune d'elles est une image de Dieu, mais chacune le réfléchit sous un angle particulier et dans une certaine mesure. Elles se groupent, elles s'échelonnent suivant leur perfection relative; tout en ayant sa vie propre, chacune participe à la vie univer-

(1) *De l'Infin.*, Dial. 5. — *De Immenso*, I, cap. 1.

(2) « Nihil est absolute imperfectum, sed ad aliquid tantum; substantia absolute bona. » (*De immenso et innumerabilibus*, p. 11.)

selle; elles sont les membres d'un même corps, les organes d'un seul animal (1).

L'ame humaine est une de ces monades. Elle n'est pas l'harmonie des unités qui composent le corps; c'est elle qui constitue et maintient l'harmonie corporelle. Être simple, elle est destinée à parcourir des transformations infinies. La vie n'est qu'un développement, la mort qu'un enveloppement: « La naissance, dit Bruno, est l'épanouissement du centre; la vie est la sphère qui se maintient, la mort est la contraction qui ramène la sphère au centre. *Nativitas expansio centri, vita consistentia sphæræ, mors contractio in centrum* (2).

Quelle sera la destinée de l'ame? Que deviendra-t-elle en quittant sa terrestre demeure? Ira-t-elle former et vivifier d'autres corps? Voyagera-t-elle de planète en planète à travers l'immensité de l'univers? Se replongera-t-elle dans cet océan de lumière et de perfection qui constitue l'intelligence divine et qui est sa vraie patrie, *il natio seggiorno?* Quoi qu'il en soit, l'ame connaît et veut l'infini; elle cherche partout les moyens de s'identifier avec lui; elle est donc faite pour vivre toujours, aussi bien que le soleil est fait pour éclairer toujours notre monde. — Ainsi que tout ce qui respire loue et bénisse l'être très haut et très simple, l'être infini et absolu, cause, principe et unité (3)!

En jugeant la doctrine de Bruno d'après cette esquisse rapide, mais fidèle, tout homme de bonne foi, si peu qu'il soit versé dans l'histoire de la pensée humaine, reconnaîtra aisément deux choses : la première, c'est que Bruno ne mérite pas ces accusations d'athéisme et d'impiété dont on a chargé sa mémoire; la seconde, c'est qu'il ne mérite pas davantage ces élans d'enthousiasme que lui a adressés l'Allemagne contemporaine. En face de ces deux formidables problèmes, le problème de la nature de Dieu, le problème des rapports de Dieu avec le monde, la pensée de Bruno a pu s'égarer, s'obscurcir, se contredire; mais ses erreurs mêmes ont un caractère de noblesse, et on sent circuler dans ce système, à travers les tâtonnemens d'une pensée mal sûre d'elle-même et au milieu des dernières témérités, un sentiment profond de l'infini. Bruno ne se borne pas à affirmer Dieu de bonne foi; il y croit, il y tend sans cesse, entraîné par le torrent de l'harmonie universelle, où son ame ardente aime à se plonger, et l'on peut dire de ce poète du panthéisme plus justement que Novalis ne faisait du géomètre Spinoza, qu'il a été ivre de Dieu.

(1) « Quidquid est, animal est. » — Cf. *De la Causa*, passim.

(2) *De Triplici minimo et mensura*, p. 13.

(3) « Lodati sieno li Dei, e magnificata da tutti viventi la infinita, semplicissima, unissima, altissima ed assolutissima causa, principio ed uno! » (*De la causa, principio*, etc., ad finem.)

Toutefois, si le système de Bruno est au-dessus des anathèmes qu'on lui a prodigués, il reste un peu au-dessous de l'admiration tardive qu'on lui a vouée au-delà du Rhin. Disons-le nettement : cette doctrine, comme toutes celles du XVIe siècle, manque de vraie originalité et de vraie grandeur. Je suis loin de penser que Bruno fût un homme ordinaire; je crois qu'il avait non-seulement de l'esprit, comme l'avoue assez dédaigneusement Leibnitz, mais même du génie. Je ne conteste pas que dans ses écrits, rapides comme sa course, il n'ait jeté une foule d'aperçus féconds, de vues pleines de hardiesse et d'avenir. L'évidence comme criterium de la vérité, le doute comme initiation à la science, voilà ce qu'il donne à Descartes. L'idée d'un Dieu immanent, la distinction tant célébrée de la nature naturée et de la nature naturante, voilà ce qu'il lègue à Spinoza; le germe de la théorie des monades et de l'optimisme, telle est la part qu'il fait à Leibnitz; il n'y a pas jusqu'aux sciences mathématiques et physiques, que pourtant il s'est contenté d'effleurer, où l'histoire ne trouve sa trace : le centre de gravité des planètes, les orbites des comètes, le défaut de sphéricité de la terre, peut-être l'idée première du système des tourbillons, sont autant de traits de génie qui justifient le titre expressif que prenait Bruno en s'appelant le *réveilleur, excubitor*. Enfin les plus hardis penseurs de notre époque s'honorent de lui emprunter le principe de l'identité absolue du subjectif et de l'objectif, de l'idéal et du réel, de la pensée et des choses. Certes, il n'y a qu'un homme de génie qui puisse laisser un pareil héritage et compter de pareils héritiers. Néanmoins, si vous considérez, non les vues éparses de Bruno, les éclairs qui sillonnent cette pensée orageuse, mais la doctrine en elle-même, il est certain qu'elle est essentiellement dépourvue de cette force de cohésion qui enchaîne les parties d'une pensée riche et féconde, et de cette initiative suprême qui introduit dans le monde une idée vraiment nouvelle, mère d'un système nouveau. On peut dire qu'il n'y a dans les livres de Bruno que deux choses, des souvenirs et des pressentimens, rien par conséquent de ce qui constitue une philosophie véritablement organisée.

Les principes fondamentaux de la doctrine sont visiblement empruntés au platonisme, non pas à la doctrine sublime du disciple de Socrate, à l'idéalisme tempéré de ce précurseur du christianisme, mais au mysticisme confus et déréglé des alexandrins. Ce Dieu absolument inaccessible, cette unité absolue que la pensée ne peut concevoir, que la parole peut à peine nommer, c'est l'unité de Parménide et de Plotin. Cette trinité, où au-dessous de l'unité s'échelonnent l'intelligence, source des idées, et l'esprit, principe de la vie, reproduit dans ses traits généraux la trinité alexandrine, et c'est sans doute par un sentiment de juste reconnaissance que Bruno appelle Plotin le prince des philosophes. Cette ame du monde d'où s'échappe et où retourne le torrent des éma-

nations dans un mouvement et un cercle perpétuels, c'est encore une idée que Bruno emprunte à l'école néo-platonicienne. Qu'il ait puisé dans Raymond Lulle, dans Scott Érigène, dans Amaury de Chartres et David de Dinant, dans Nicolas de Cuss, plutôt qu'aux pures sources de l'antiquité, cela est possible; mais c'est une raison de plus de reconnaître que son système manque de nouveauté en même temps que de simplicité, et qu'il faut en chercher la première origine, à travers une foule d'intermédiaires, dans l'école de Plotin.

Au surplus, je conviens volontiers que Bruno, en se faisant le disciple des alexandrins, adopte librement leur système. Il y a là tout à la fois un inconvénient et un avantage. Bruno assagit le plotinisme et en même temps il l'altère. On sait que l'unité de Plotin est une unité absolument inconcevable, qui, ne tenant par aucun lien à ce qui émane d'elle, ne conserve plus aucun rapport avec l'être ni avec la pensée; de là, pour atteindre cette unité, l'intervention d'une puissance supérieure et contraire à la raison, l'extase. Bruno a la sagesse de confondre dans une seule et même nature l'être, le bien et l'unité. Par suite, il n'est pas obligé, pour s'élever jusqu'au principe suprême, de faire un saut brusque, de rompre avec la raison, de recourir à une extase impossible. Il suffit à la raison de prendre possession d'elle-même, de se dégager des sens, pour arriver à cet enthousiasme, à cette fureur héroïque qui fait atteindre le divin. Je ne pense pas que ce double correctif soit tout-à-fait analogue, ainsi que M. Bartholmess le conjecture, à celui que Proclus fit subir à la doctrine alexandrine (1). Quoi qu'il en soit, si ce tempérament a ses avantages, il a aussi dans Bruno ses inconvéniens. Le système alexandrin en est profondément altéré. D'une des formes du panthéisme, nous quittons la plus élevée pour tomber dans celle qui est à la fois moins noble et plus périlleuse.

On peut distinguer, en effet, deux sortes de panthéisme : l'un qui, pénétré de l'insuffisance du fini, de la vanité des choses sensibles et de la vie humaine, cherche un asile au sein de Dieu, et ne voit plus dans le monde qu'un rêve et un fantôme : c'est le panthéisme mystique de Plotin, où tant de contemplatifs chrétiens ont incliné; il y a un autre panthéisme, qui, frappé de la beauté de l'univers, fermement attaché à l'individualité et à la vie, ne voit en Dieu que le principe insaisissable des choses et concentre dans le monde visible la pensée et les affections de l'homme : c'est ce panthéisme, qui fut professé jadis avec éclat par les stoïciens, et dont se rapprochent chaque jour de plus en plus les derniers hégéliens. Bruno incline, il faut l'avouer, vers cette espèce

(1) Voir un remarquable chapitre de M. Jules Simon sur la différence de Plotin et de Proclus. *Histoire de l'École d'Alexandrie*, II, p. 404 et suiv. — Consultez aussi les savans ouvrages de M. Vacherot (*Histoire critique*, etc., tom. II, p, 235) et de M. Ravaisson, *Essai sur la Métaph. d'Arist.*, tom. II, p. 508.

de panthéisme, bien que sa pensée paraisse souvent flotter de l'une à l'autre, sans jamais parvenir à se fixer.

Dans les deux cas, Bruno était panthéiste, et, à ce titre, il se montrait conséquent avec lui-même en attaquant le christianisme. Il avait pour cela les mêmes raisons que ses maîtres, Plotin, Porphyre, Proclus, et ses aïeux plus récens, Amaury de Chartres et David de Dinant. Il y a, en effet, une opposition profonde entre le christianisme et le panthéisme. Tout l'effort du panthéisme est de fondre ensemble Dieu et la nature; tout l'effort du christianisme est de les distinguer. Soutenir que le monde est consubstantiel à Dieu, c'est la plus grande hérésie peut-être où un chrétien puisse tomber, et cette consubstantialité est le fond même du panthéisme. Il n'y a pour les chrétiens que les trois personnes de la sainte Trinité qui soient coéternelles et consubstantielles. Elles forment au-dessus du monde, par-delà l'espace et le temps, une existence accomplie, une vie heureuse et parfaite, à laquelle l'être sert de fond, l'intelligence de lumière, l'amour de lien. Le monde n'a rien de nécessaire. Si Dieu le crée, c'est que sa bonté le lui conseille, c'est que sa libre volonté, dirigée par sa sagesse, réalise les inspirations de sa bonté; c'est surtout que Dieu veut être aimé, et, comme dit l'Évangile, qu'il se complaît parmi les hommes. Aussi veut-il habiter au milieu d'eux. Il se fait homme; mais, en enseignant ce mystère, le christianisme est si fermement attaché au principe de la distinction de Dieu et du monde, qu'au moment même où il proclame l'incarnation de Dieu, il ordonne de croire qu'au sein même du Christ, dans l'union mystérieuse de la personne divine et de la personne humaine, la distinction des natures n'est pas effacée. Bruno ne pouvait pas plus que les alexandrins accepter ce symbole d'une métaphysique dédaignée. Pour lui, Dieu sans le monde n'est qu'une abstraction vaine, et l'infini ne se réalise qu'en traversant la chaîne entière des existences possibles. Qui a raison ici, du christianisme ou du panthéisme? Pour nous, la question n'est pas douteuse, et l'on peut dire que, douze siècles avant Bruno, la force des choses avait décidé souverainement la question, en faisant prévaloir sur le panthéisme d'Alexandrie la doctrine à la fois plus sensée et plus profonde qu'enseignait le christianisme.

Ici on m'arrêtera peut-être et on me dira : Quel est donc le sens de la philosophie du XVIe siècle? A quoi bon cette levée de boucliers contre la doctrine de l'église? Pourquoi cette résurrection doublement hostile du véritable Aristote et du platonisme corrompu d'Alexandrie? Pourquoi cette sympathie que vous ne dissimulez pas pour l'entreprise de Giordano Bruno? Je réponds qu'il s'agissait, au XVIe siècle, d'atteindre un but plus élevé que la substitution de telle ou telle doctrine à telle ou telle autre; il s'agissait pour l'esprit humain de conquérir un bien qui n'a pas de supérieur, je parle de la liberté. Et c'est ainsi que je com-

prends le XVIe siècle tout entier, non-seulement dans ses tentatives philosophiques, mais aussi dans ses agitations religieuses. Sans vouloir faire le théologien, je me permettrai de dire, au nom du bon sens, que Luther et Calvin, sur la question du libre arbitre et de la grace, ont certainement tort contre le concile de Trente. Je dirai de même que, sur le fond de la doctrine, Bruno avait tort contre Baronius et Bellarmin : je veux dire qu'autorité à part, la métaphysique chrétienne était plus raisonnable que la sienne; mais qu'on ne se hâte pas trop de triompher de cet aveu contre le libre examen et les droits de la raison. Je prétends, au contraire, le faire servir à témoigner par un exemple éclatant combien la liberté est forte, combien ses droits sont légitimes, combien sa puissance est irrésistible. Oui, je le répète, Bruno, sur le fond des doctrines, s'est trompé, comme Luther et comme Calvin. Et cependant la réforme a triomphé; la philosophie de la renaissance a triomphé aussi, car, à travers les cachots et les bûchers, elle a frayé la route à la victorieuse philosophie de Galilée, de Bacon et de Descartes. C'est que la réforme et la renaissance, à travers mille erreurs, poursuivaient un objet essentiellement légitime, savoir la rénovation du sentiment religieux et la conquête de la liberté philosophique. Je ne veux pas d'une religion, même la plus sainte, si on me l'impose; je ne veux pas d'un système, même le plus vrai, si je ne puis le contredire. D'ailleurs, la vérité cesse d'être elle-même, si je ne sais pas qu'elle est la vérité. On aura beau faire, on ne mutilera pas l'homme, on ne lui persuadera pas d'abandonner la moitié de soi. Intelligent et libre, il ne lui suffit pas d'exercer son intelligence, il faut qu'il exerce sa liberté; il ne lui suffit pas que la vérité lui soit offerte, il faut qu'il s'en empare et qu'elle soit sa conquête. La vérité absolue d'ailleurs est-elle dans le monde? Ceux même qui le croient doivent reconnaître qu'au moins en un sens elle ne saurait jamais être complète. La vérité elle-même a donc besoin de la liberté, d'abord pour l'épurer et la maintenir, et puis pour l'accroître sans cesse. Si Bruno n'a pas toujours été un serviteur fidèle de la vérité, toujours du moins il l'a cherchée d'un cœur sincère; toujours surtout il a été un amant passionné de sa grande sœur, la noble et sainte liberté. Dors en paix, infortuné génie, dans la tombe où le fanatisme t'a précipité vivant. Si le sentiment de l'harmonie universelle t'a quelquefois enivré, c'est un noble délire, et la postérité te le pardonnera. La gloire, que tu as si ardemment aimée, ne manquera pas à ton nom. Tes écrits, consacrés par tes malheurs, seront pieusement recueillis. Tu as vécu, tu as souffert, tu es mort pour la philosophie : elle protégera ta mémoire.

ÉMILE SAISSET.

ÉTUDES

SUR

LE ROMAN ANGLAIS.

IV.

LE ROMAN DE MŒURS JUDICIAIRES.

I. — *Tales by a Barrister*, by J.-F. Liardet, of Lincoln's Inn. London, C. Edmonds, 1847.
II. — *Ten Thousand a Year*, by S. Warren. — Baudry, Paris, 1842.
III. — *A Whim and its Consequences*. — Smith, Elder and Co.

L'Angleterre offre encore, au XIXe siècle, le singulier spectacle d'un peuple qui n'a point de lois écrites, ou chez lequel, pour mieux dire, la tradition d'une jurisprudence flottante remplace, dans la plupart des transactions civiles, les codes systématiquement rédigés, les corps de lois immuables et d'une interprétation à peu près certaine. Il en résulte que la loi nommée par nos voisins *loi commune*, — jamais antiphrase ne fut plus flagrante, — ne saurait être connue de quiconque n'y consacre pas sa vie entière. Le vieux commentateur Fortescue, et Blackstone après lui, en ont fait l'aveu, vingt années d'étude suffisent à peine pour compulser les répertoires, les dictionnaires, les traités innom-

brables d'où peuvent à la rigueur être extraites ces notions précieuses que livrent chez nous à tout étudiant un peu appliqué ses trois années de licence. Avec un an de plus, notre licencié devient docteur, et, grace à la merveilleuse simplification de nos lois fondamentales, ce qu'il sait alors équivaut à ce que peut apprendre en vingt ans un *barrister* anglais.

La loi, qui demeure inconnue, même de ceux qui l'appliquent, se trouve virtuellement annulée, et les juges, qui devraient en être les interprètes dociles, en deviennent les régulateurs absolus. Ils supposent, il est vrai, — mais ils ne font que la supposer, pour donner une autorité plus grande à leurs décisions, — l'existence d'une coutume ignorée de tous et à laquelle personne, équitablement, ne peut être tenu de se conformer. Et cependant cette jurisprudence arbitraire, sans autre autorité que celle de l'intelligence et de la loyauté individuelles, est environnée de respect; à peine quelques esprits, pour ce fait réputés fort téméraires, se permettent-ils d'en contester les avantages et la certitude. D'éminens jurisconsultes, tels que lord Mansfield par exemple, ont même été jusqu'à proclamer la supériorité de la *loi commune*, mieux adaptée à toutes les circonstances, plus flexible, moins limitée dans ses prescriptions, sur la *loi-statut*, dont les prévisions incomplètes ne fournissent presque jamais tous les élémens d'une décision conforme à la stricte équité.

Un pareil état de choses, énorme à nos yeux, qui n'y sont plus faits, mais très facilement toléré par un peuple marchand dont l'industrie absorbe, dirait-on, toute l'ardeur et toute l'activité, donne aux avocats, et surtout aux agens d'affaires, une liberté d'action, une audace, une puissance dont ils doivent fréquemment abuser. En vertu d'un concert tacite, où des intérêts identiques ne souffrent pas la moindre discordance, ils augmentent encore, par toutes les rubriques de la chicane, l'obscurité favorable qui enveloppe le mécanisme des opérations judiciaires. Le moindre acte est par eux allongé, surchargé de mots barbares, de définitions redondantes, de clauses énigmatiques; fatras indigeste dont les cinq sixièmes pourraient être supprimés sans rien ôter à la teneur essentielle de ce document, si l'on ne prétendait ainsi décourager par avance l'homme assez prudent pour lire ce qu'il va signer et vouloir en comprendre les mystérieuses formules. Il est bon, il est indispensable que tout ce grimoire terrifie dès l'abord le client qui voudrait jeter dans un procès l'incommode lumière du bon sens. Il faut que, contrit et perplexe, il s'abandonne aveuglément à la bonne foi de ses conseillers, à l'équité de ses juges. Toute autre façon d'agir est sacrilége au premier chef et attentatoire aux droits de Thémis.

Moyennant ces précautions, tout Anglais à qui échoit, pour son malheur, l'obligation d'*ester* en justice, est aussi complétement à la merci

des hommes de loi que le naufragé sans armes à la merci des sauvages chez lesquels il aborde. Ses biens, son honneur, dépendent absolument d'eux. Passif et résigné, il participe au drame dont la catastrophe ne menace que lui, comme le plus humble et le plus silencieux des comparses. On débat dans une langue qu'il ne comprend même pas ses intérêts les plus chers. Son individualité, son nom, disparaissent dans la bagarre. Il reçoit des sommations qu'il pourrait croire adressées à son voisin, car on le désigne sous quelque sobriquet de convention, reste bizarre de la symbolique judiciaire du moyen-âge, — John Thomas, John Doe ou tout autre. S'agit-il de quelque domaine qu'il réclame ou dont il défend les limites, ce domaine, transfiguré par l'argot descriptif des grossoyeurs d'étude, prend à ses yeux un aspect nouveau, des dimensions inconnues. C'est, nous le supposerons, un acre de lande stérile au sommet d'une montagne, et l'acte de vente, dont il entend lecture pour la première fois, énumère les maisons, édifices, bâtimens, cours, jardins, pâtures, marécages, parcs, garennes, tourbières, moulins, carrières, etc., — la nomenclature remplirait deux pages, — qui dépendent ou pourraient dépendre de ce malheureux champ où poussent quelques genêts sous le soleil et la pluie.

La plaidoirie a ses énigmes, sa tautologie barbare, ses désignations ambiguës, consacrés par un usage de six ou sept siècles, et qu'on se garderait bien de remplacer par des équivalens intelligibles. Ce sont les mêmes inepties, les mêmes exigences méticuleuses que Cicéron reprochait aux tribunaux de Rome (1). Encore faut-il dire que les modernes ont renchéri sur les bavardages du forum, et singulièrement étendu la durée des plaidoyers. Ils ont pour eux l'autorité du parlement, qui encadre ses *bills* dans un entourage gothique, aux proportions massives; — les discours des orateurs politiques, bavardages interminables qui noient en deux heures de fluide éloquence une dose homœopathique de bonne et concluante argumentation; — le style des arrêts, non moins verbeux, non moins surchargé; — celui de la chaire et des controversistes religieux, plus diffus qu'en aucune autre église du monde, — sans parler des enquêtes, des toasts, des leçons économiques, des harangues sur le libre échange et sur la taxe des pauvres, de tout ce qui caractérise enfin l'infirmité oratoire (*speechifying prurigo*), si invétérée chez nos voisins.

La plaidoirie est longue, disions-nous; le procès est loin d'être bref. Il absorbe d'ordinaire le quart d'une vie moyenne. Tel dossier qui passerait chez nous pour *avoir de la barbe*, — c'est l'expression favorite d'un célèbre président, — est encore, en Angleterre, à l'état d'embryon. Quoi d'étonnant à cela? Ce peuple si pratique, et qui se glorifie si vo-

(1) Plaidoyer pour Muréna.

lontiers de son bon sens, — *sterling good sense,* — ne s'est pas avisé que, la population ayant doublé depuis cent ans, et la complication des intérêts s'étant accrue dans des proportions plus considérables encore, il pourrait être sage d'augmenter le nombre des tribunaux et des juges. On en compte douze, pas un de plus, et cela par une excellente raison, c'est qu'il n'y en a jamais eu davantage. Trouvez-vous cette explication insuffisante? Coke et Blackstone vous répondront qu'il y avait douze tribus d'Israël, une loi des douze tables, et que Jésus-Christ s'est contenté de douze apôtres. Insistez-vous encore? Un érudit viendra vous raconter, d'après Snorro, l'Hérodote du Nord, que dans le royaume d'Asaheim, au-delà du Tanaïs, alors que la ville d'Asgard obéissait à Odin, les douze prêtres du palais, chargés de sacrifier aux dieux, l'étaient aussi de régler les différends d'homme à homme. Il ajoutera, et Saxo Grammaticus lui a garanti le fait, que l'emploi judiciaire des douze *aldermen* remonte à Regner Lodbrok, monarque mythe s'il en fut, — que les Rois de Mer composaient leur état-major de douze chefs, — et, ce qui tranche la question, que Charlemagne eut douze pairs.

Voilà justement pourquoi M. Smith, venant à réclamer de M. Johnson, en 1847, l'exécution de quelque clause testamentaire, ne saurait espérer, avant 1859, une première décision, sujette à plus d'un appel.

Et ne croyez pas que ces douze magistrats suprêmes, sur qui pèse le soin de décider, grandes et petites, toutes les questions litigieuses des trois royaumes, soient scrupuleusement choisis parmi les membres les plus valides, les plus actifs du barreau. Nullement. Ce serait mettre la vétusté des institutions en désaccord avec la jeunesse des hommes. On a évité ce contre-sens. Un juste sentiment de l'harmonie administrative fait choisir de préférence les avocats hors d'âge, les jurisconsultes blanchis sous le dossier. La plupart sont élevés au banc des juges lorsqu'une vie laborieuse, trente ans de pratique, et les infirmités qui en sont la suite, sembleraient les condamner au repos. Ils débutent, à demi perclus, presque aveugles, époumonnés, débiles, dans cette pénible carrière où les attire et les retient jusqu'à la mort un traitement considérable, hors de proportion avec les services qu'ils peuvent rendre. Entre leurs mains, la besogne judiciaire s'accumule, les greffes s'emplissent, les ajournemens se prolongent, et l'instance entamée par l'aïeul arrive intacte entre les mains des arrière-petits-enfans.

De tels délais entraînent des frais énormes et constituent un véritable déni de justice pour la grande majorité des citoyens, incapables d'affronter les coûts plus ou moins loyaux d'un procès qui dure vingt ans. C'est ce qu'indiquait nettement une réplique restée fameuse de Horne Tooke à l'un de ses adversaires politiques : « Les tribunaux anglais, lui disait ce dernier, sont ouverts à tout le monde. — Certes, répondit le

tribun, et la *London Tavern* (1) l'est aussi.... à quiconque peut payer la carte. » Inaccessibles au pauvre, complaisans aux riches, ces tribunaux peuvent en bien des circonstances, — et sans participer volontairement à cette œuvre odieuse, — servir d'instrument aux spoliations les plus effrontées, à l'oppression la plus tyrannique. Il en est, — nous citerons la cour de chancellerie, — où toute demande qui n'excède pas 500 livres sterling (12,500 fr.) ne saurait être portée sans imprudence, parce que, vainqueur ou vaincu, celui qui intente le procès est certain de perdre au moins cette somme. Ce seul exemple prouve de reste que le concours de la justice, en bien des cas, est un privilége exclusif, un objet de luxe, à la portée seulement des grosses fortunes, et dont le pauvre doit se passer, fût-il d'ailleurs mille et mille fois certain de son droit.

Il n'est pas étonnant qu'un état de choses si évidemment et si profondément vicieux ait été plus d'une fois attaqué. Il l'était du temps de Bacon, dont le génie philosophique dominait le chaos législatif, les conflits de juridiction, l'indécision des doctrines, qui éternisaient déjà, aux XVIe et XVIIe siècles, les actions judiciaires. Les sources du droit, les livres qui font autorité, sont aujourd'hui quinze fois plus nombreux qu'ils ne l'étaient à cette époque (2), et cependant Bacon se plaignait de les voir assez multipliés pour « étourdir les juges, éterniser les procès, et faire sentir à l'avocat les avantages d'un code méthodique (3). »

De nos jours encore, les publicistes indépendans ne se sont pas fait faute de réclamer contre de si énormes abus, de demander un plus grand nombre de juges, d'insister sur la nécessité de réduire à une jurisprudence uniforme les coutumes, les précédens, les traditions au milieu desquels, comme en un dédale inextricable, s'égare la sagacité du juge et se complaît la cupide rouerie des *attorneys;* mais, sous le régime oligarchique, les vices de la constitution, solidaires les uns des autres, sont obstinément défendus, et ne tombent que sous l'effort répété de plusieurs générations. On n'y souffre guère que des modifications insignifiantes, auxquelles on donne, par l'énergie de la résistance, une importance factice. Derrière leurs fortifications gothiques, les hauts tories, comme on les appelle, ne cèdent aucun poste, si démantelé qu'il soit, jusqu'au moment où il va les écraser sous ses ruines. Aussi, sans l'indomptable opiniâtreté de leurs antagonistes, sans l'excitation continue de l'esprit public, qui, de l'autre côté du détroit, ne s'endort ja-

(1) Cette taverne était alors la plus chère des trois royaumes.

(2) Une autorité compétente porte à six cents volumes, écrits soit en idiome normand, soit en français, soit en mauvais latin, soit en anglais moderne, les différens ouvrages qui constituent le code civil et criminel de la Grande-Bretagne.

(3) Aphorisme 78.

mais et se distrait rarement, il faudrait désespérer des réformes les plus indispensables; il faudrait croire à l'éternelle durée de ces institutions judiciaires qui perpétuent au sein de la civilisation britannique les us barbares d'une juridiction surannée, les doctrines incertaines d'une législation incohérente.

En attendant que l'opinion, tardivement éveillée, prête sa force victorieuse aux réorganisateurs de la justice anglaise, le roman, qui, depuis quelques années, aborde volontiers les questions les plus sérieuses, s'est emparé de ces régions obscures, où se commettent tant de forfaits impunis. Il a paru à certains esprits que l'on pouvait, devançant l'œuvre des réformateurs et popularisant les critiques dont les tribunaux anglais sont aujourd'hui l'objet, dénoncer les mille piéges tendus à l'étourderie, à l'ignorance des plaideurs, les trames lentement ourdies autour d'une victime désignée, la rigueur mathématique de ces froides combinaisons qui doivent, au jour fixé d'avance, consommer sa ruine infaillible. Au premier abord, il y a dans les détails de la pratique une sécheresse qui effraie l'imagination; mais, si vous y regardez de près, si vous savez saisir l'ensemble d'une lutte judiciaire, analyser les passions qu'elle excite, raconter les péripéties qu'elle amène, cette aridité apparente cesse bientôt de vous rebuter. Tel papier timbré peut équivaloir, pour la terreur qu'il inspire, au poignard de la tragédie et du mélodrame. La plaidoirie criarde d'un avocat enroué, ses arguties subtiles et dont vous rirez volontiers si vous les croyez inoffensives, sont tout à coup investies de je ne sais quel intérêt poignant, si elles mettent en péril l'honneur d'un brave homme, l'avenir d'une famille, l'hymen d'une jeune fiancée, l'héritage d'un pauvre enfant sans protecteurs. Bref, sous bien des procès il y a des drames, et des drames au pathétique desquels la réalité ne gâte rien.

Les romanciers étaient donc bien avisés, qui les premiers sont allés chercher des caractères et des situations dans ces antres poudreux de la justice moderne. Walter Scott, greffier d'une cour supérieure, ne pouvait négliger les ressources qu'offre au roman la peinture des mœurs judiciaires. Le jugement si pathétique d'Effie Deans est là pour attester qu'il ne prenait pas toutes ses notes en vue de sa mission officielle. Dans *Guy Mannering*, le caractère du procureur Glossin, celui de l'avocat Pleydell et la mise en œuvre de cette *question d'état* si heureusement résolue au profit du jeune Ellangowan, prouvent qu'il comprenait la richesse de cette mine à peine ouverte. Il en a tiré des caricatures admirables, comme celle du voisin Saddletree (*Prison d'Édimbourg*), ou du vieux juge de paix jacobite (*Rob-Roy*), et sa connaissance intime de la procédure civile et criminelle, étalée parfois avec un peu trop de complaisance, n'est cependant pas, à nos yeux, le moindre de ses mérites.

Théodore Hook n'était ni un observateur du même ordre, ni surtout un aussi profond jurisconsulte. Nous lui devons cependant un excellent chapitre de mœurs judiciaires. La séance d'Old Bailey, telle qu'il la raconte dans le plus personnel de ses romans (*Gilbert Gurney*), est un petit tableau de genre, composé de verve par un amateur éminemment spirituel. L'importance niaise des jurés, l'irrévérence grotesque des prévenus, la surdité du juge et son impatience gastronomique, les objections narquoises du barreau, les résultats curieux de ce que Hook appelle le système des zigzags (1), l'étrange gaieté des magistrats, une fois quittes de leurs solennelles fonctions et réunis *inter pocula,* sont d'un effet à la fois sinistre et comique, parfaitement résumé dans le dernier trait de cette satire, qui serait parfaite si l'on en retranchait quelques détails exagérés. Ce trait final, le voici. Un des sous-sheriffs, remarquant l'intérêt profond que Gilbert Gurney vient de prendre aux débats criminels, croit lui faire plaisir et compléter la fête en l'invitant à l'exécution des condamnés : « Si vous acceptez, ajoute-t-il avec un accent de parfaite bonhomie, je serai heureux de vous offrir l'hospitalité. Nous pendons à huit heures, nous déjeunons à neuf. » — *We hang at eight and breakfast at nine.* — Heureux mot qui est, à bon droit, passé en proverbe.

Ces premières tentatives, indiquant et déblayant la route nouvelle, y ont peut-être amené un des conteurs les plus habiles que nous puissions envier, — riches que nous sommes en conteurs de toute espèce, — à la littérature anglaise contemporaine. Samuel Warren, connu chez nous par son *Journal d'un Médecin* (*Diary of a Physician*), s'était déjà dit que, pour appliquer sa pénétrante analyse à l'étude des mœurs modernes, rien ne valait un point de vue spécial, le coup d'œil professionnel de l'homme à qui toutes nos misères, physiques ou morales, sont nécessairement révélées, et devant lequel, grands ou petits, nous sommes contraints de lever le masque. Le prêtre, le médecin, l'homme de loi, quand leur ministère est requis, descendent, plus avant que l'observateur ordinaire, au fond de nos consciences, forcément ouvertes à leurs investigations. Cette robe noire qu'ils portaient jadis tous les trois était-elle, comme on l'a dit, le deuil de leurs illusions mortes? On serait tenté de le croire, quand on réfléchit à la nature de leur mission, qui leur livre à tout instant le triste revers de tous nos beaux mensonges. Quel parti le romancier anglais, s'armant du scalpel et transformé en docteur, sut tirer de ces douloureuses évocations, comme il nous initia puissamment à ces navrans secrets que la honte ou la mort gardent si

(1) *Zigzag System.* C'est la clémence et la rigueur, régulièrement alternées, dont les juges et les jurés usent envers les prévenus, absous ou condamnés selon que leur tour de rôle les y prédestine.

bien, nous n'avons pas besoin de le dire. Ses écrits, justement populaires, sont restés dans le souvenir de ses nombreux lecteurs, et s'ils ne jouissent pas, à l'heure qu'il est, de la vogue acquise pour long-temps à des productions d'un ordre bien moins élevé, c'est sans doute à cause de l'inexorable sévérité du conteur. On n'y respirait pas à l'aise, on les quittait attristé, oppressé, malade, comme on sort d'un amphithéâtre d'anatomie. Nonobstant son incontestable habileté, l'écrivain n'avait pas ménagé assez de contrastes, assez de douces oppositions, à ses lugubres et sanglantes images. Sa cruauté fut punie par l'espèce d'effroi qu'il inspira. Son premier livre est de ceux qu'on n'oublie pas, mais qu'on n'aime pas. Il atteste la puissance, il n'éveille pas la sympathie.

Warren, après quelques années de silence, — le silence profite à ces esprits vigoureux, — publia dans un *magazine* son second ouvrage. Ce n'étaient plus de courts récits, isolés l'un de l'autre, et réunis seulement par la personnalité du narrateur imaginaire, mais un roman de longue haleine, ayant une portée sociale bien nettement définie, celle-là même que nous indiquions en commençant : tendance agressive, appel direct au pays, réquisitoire virulent contre toutes les corruptions que développe la constitution judiciaire de la Grande-Bretagne; en un mot, la satire des gens de loi et de la loi même, satire d'autant plus inattendue qu'elle était l'œuvre d'un écrivain tory, d'un homme enrichi par les abus qu'il attaquait si vivement (1), et publiée dans un recueil qui sert d'organe au parti conservateur. Toutefois ne nous étonnons point trop de ce contraste, auquel, dans une sphère plus élevée, les inconséquences tant reprochées à sir Robert Peel peuvent servir de pendant et d'explication.

L'intrigue du roman n'est pas compliquée. D'habiles *attorneys,* rompus à toutes les subtilités de la chicane, entreprennent d'enlever un opulent héritage à une famille honorable. Pour cela, ils vont chercher au fond d'un magasin, où il végétait, un misérable jeune homme qu'ils présentent aux tribunaux comme le véritable *ayant droit,* le propriétaire légitime du beau domaine d'Yatton. Des titres généalogiques, dont seuls ils connaissent le néant, justifient cette prétention imprévue. Les Aubrey, — c'est le nom de la famille qu'ils veulent déposséder, — forcés à descendre dans l'arène judiciaire, y portent cette inexpérience, cette délicatesse, ces scrupules de loyauté qui font, dans ces sortes de combats, la faiblesse des honnêtes gens, la supériorité des fripons : les

(1) Parlant de je ne sais quelle procédure abusive, Warren ajoute ces quelques mots que nous croyons devoir citer sur cet écrivain en l'absence d'autres indications biographiques : « On m'a du moins rapporté que les choses se passent ainsi, dans ce vieil ermitage entouré de verdure où j'écris les souvenirs d'un temps déjà loin de moi, de ce temps où j'étais mêlé activement aux tracas d'une profession qui, Dieu merci! m'a fourni de bonne heure les moyens de la quitter. » *Ten Thousand a Year,* tome I, p. 287.

Aubrey sont vaincus, expulsés de leur noble résidence, où vient régner ce ridicule courtaud de boutique, dont la mauvaise foi de trois procureurs a fait tout à coup un grand personnage, un opulent gentilhomme. Tittlebat-Titmouse, étourdi par cette fortune soudaine, use et abuse de ses DIX MILLE LIVRES STERLING DE RENTE (1). Les artisans de sa fortune, qui le savent à leur discrétion, travaillent, pour leur compte, à le grandir. Ils veulent le voir siéger au parlement, et gagnent encore cette bataille à force de manœuvres, de corruptions, de tripotages électoraux. L'un d'eux cependant, Oily Gammon, follement épris de miss Aubrey, songe un moment à lui rendre la richesse dont il l'a dépouillée : qu'elle consente à devenir sa femme, et d'un seul mot il peut rejeter dans son néant originel le faux héritier qu'il en a tiré. Cette proposition qu'il ose adresser, en désespoir de cause et dans un paroxisme de passion, à la fière miss Aubrey est repoussée comme une insulte; mais elle éveille à bon droit les soupçons. La famille dépossédée a de puissans amis. On cherche à découvrir le vice caché de la possession d'état que Titmouse a revendiquée avec tant d'audace et de bonheur. Voici recommençant sur nouveaux frais le combat où il a triomphé. De part et d'autre, la tactique la plus savante préside aux manœuvres; tout ce que les jurisconsultes les plus éminens peuvent inventer de stratagèmes, tout ce qu'ils peuvent trouver d'armes dans le vieil arsenal des tournois judiciaires, est tour à tour employé. C'est une campagne complète, dont il est impossible de ne pas suivre avec un intérêt profond, fasciné qu'on est par l'exactitude des détails stratégiques, les chances et les fortunes diverses. A la fin, le bon droit triomphe. Yatton, reconquis, rentre dans les mains de ses anciens possesseurs, et l'ignoble parvenu qui les en avait chassés voit crouler comme un piédestal d'argile, voit se dissiper comme une vision prestigieuse, son éphémère et factice élévation.

Autant cette donnée, ainsi réduite, pourra paraître simple, autant elle est compliquée lorsqu'on envisage les détails techniques qui lui donnent un si frappant caractère de réalité. La plupart des lecteurs apprécieront difficilement la patience qu'il a fallu pour rassembler ces détails, l'art et le tact qui rendent supportables et parfois très attachans ces récits de procédure, ces passes d'armes d'*attorneys* et de *solicitors*. Pour eux, le roman sera tout entier dans les infortunes de Charles Aubrey et de sa sœur, dans les amours de celle-ci et du jeune Delamère, dans la passion impérieuse qui déjoue les sinistres projets d'Oily Gammon. Pour nous, Gammon lui-même est le véritable héros de ce drame mixte qui ressemble à *Othello* et aux *Plaideurs*, le Satan de cette épopée qui rappelle à la fois *le Paradis perdu* et *le Lutrin*.

Adresse consommée, hypocrisie profonde, énergie à toute épreuve,

(1) C'est le titre même du roman.

ambition sans bornes, voilà Gammon. Cet homme est doué d'un sang-froid, d'une activité, d'une richesse d'intelligence, qui commandent l'admiration, si odieux que soit l'emploi de ces hautes facultés. Ses honnêtes antagonistes, — pour la plupart magistrats éminens, qui ont l'œil sur lui, et dont il vient à bout de dérouter la science, — ne peuvent, tout en maudissant ce génie infernal, lui refuser d'involontaires hommages. Il y a dans les trames qu'il a tissues, dans les ténèbres dont il s'enveloppe, dans l'indomptable persistance avec laquelle il marche à son but, de quoi surprendre et fasciner souvent les gens du métier. La grossièreté, la vue courte, le sordide aveuglement de ses deux associés, Quirk et Snap, font ressortir encore cette habileté supérieure. Gammon les domine, il les soumet à sa politique, il les compromet, il sait profiter de leurs infamies sans en partager le triste reflet. Si rusés, si retors qu'ils soient, ce n'est qu'un jeu pour lui de maintenir cet ascendant qui le fait leur maître digne et hautain, et de réprimer leurs velléités de révolte. Vulgaires natures, ils ne sauraient lutter avec une organisation si puissante et si subtile.

D'autres tâches, plus ardues, réclament les véritables efforts de Gammon. Plébéien, il veut s'ouvrir le monde aristocratique. Simple tiers de procureur, — les études d'avoué se fractionnent à Londres comme chez nous les charges d'agent de change, — il rêve un siége à la chambre des communes. La magistrature n'a point de si hauts emplois qu'il ne se sente capable de les remplir. Dans une société où il ne rencontre jamais une intelligence supérieure à la sienne, il sent que les premiers rangs sont pour lui comme un patrimoine dont l'obscurité de sa naissance l'a injustement privé. Mieux servi par le hasard et pourvu de ce point d'appui qu'Archimède réclamait pour soulever le monde, Gammon n'irait pas chercher ailleurs qu'en lui-même la force nécessaire pour son ambition; mais il lui a fallu, de bonne heure, et devant les premiers obstacles, faire capituler sa conscience. La ruse, les fraudes de toute espèce, lui sont peu à peu devenues familières. La dangereuse habitude des moyens illicites s'est fortifiée chez lui par une longue épreuve de l'impunité. Il semble que son esprit perverti ne trouve plus de charme au jeu de la vie, si les émotions ordinaires de la perte ou du gain ne se compliquent, — aiguillon plus vif, saveur plus piquante, — du péril, sans cesse bravé, sans cesse évité, qui menace le joueur déloyal. D'ailleurs, il n'a pas le choix : le premier pas fait, le premier branle donné, l'abîme évoque l'abîme, le mensonge appelle le mensonge à son aide, et ce n'est pas la moins belle leçon donnée par Warren que de nous montrer plus d'une fois Gammon lui-même effrayé de cet entraînement fatal, mais incapable de s'y soustraire. Il a semé le vent, il faut, bon gré, mal gré, qu'il récolte la tempête; et l'inflexible main du convié de pierre n'étreint pas plus durement, plus irrévoca-

blement l'athée espagnol, que l'enchaînement providentiel de ses actions mauvaises ne pousse Gammon au suicide par lequel s'achève cette existence faussée et pleine d'angoisses.

Nous l'avons dit, ce n'est pas un scélérat vulgaire, endurci, irrévocablement perdu dans le lacis embrouillé de ses noires machinations. Son esprit est trop supérieur, son ambition est trop haute, pour qu'il s'absorbe ainsi dans de misérables complots. Gammon, avili par les moyens qu'il emploie et qu'il déteste, ne l'est point par le but auquel il aspire. Une singulière jalousie de sa dignité, un singulier souci de l'estime et de la considération publiques, ont survécu chez lui à l'irréprochable loyauté par laquelle il les aurait méritées. Ce parjure, ce faussaire, tranchons le mot, ce voleur est orgueilleux. Son ame, qu'il a contrainte à subir mille et mille souillures, est restée susceptible de généreuses émotions, et cet amour presque pur dont elle est encore capable atteste qu'il n'y avait pas en elle de dégradation native. Ainsi se relève et se distingue ce caractère à part sur lequel nous insistons, parce qu'en fait de vérité humaine et locale, de nuances fortes et tranchées, mais habilement et harmonieusement fondues, nous n'avons vu, parmi les créations du roman moderne, rien de plus exact, de plus vrai, de plus complet. Comparez-lui, par exemple, le galérien dont M. de Balzac se complaît à raconter les *avatars* miraculeux, et vous verrez pâlir la fantastique apparition près de l'image puissamment saisie et reproduite, la capricieuse et folle esquisse auprès d'une peinture sincère et solide. Celle-ci d'ailleurs a sur l'autre l'immense avantage de ne porter aucun trouble dans la conscience, de ne rien ôter aux principes éternels, aux croyances bienfaisantes. Elle ne dépouille pas le méchant de ses droits à la pitié; elle sait même, jusqu'au dernier instant, et sans porter atteinte à la droiture de nos jugemens, nous intéresser aux douloureuses expiations du crime puni par lui-même. Et, — nous le demandons, — le talent n'est-il pas ainsi mieux employé, la cause de l'art n'est-elle pas mieux servie, que lorsqu'on met sa gloire à couronner de je ne sais quelle chimérique auréole le front ras et souillé d'un misérable forçat?

Que dire des deux acolytes de Gammon, Quirk et Snap? Comment faire sentir le mérite de deux figures si minutieusement composées? Il faudrait montrer à l'œuvre ces deux vautours, d'âge et d'instincts différens. Le premier, blanchi dans cet affreux métier, engraissé de ruines humaines, glorieux de ses bons tours et de sa rouerie pratique, c'est le *senior partner*, le fondateur de cet office, de cette clientelle, maintenant exploités par les trois associés. Son front chauve et luisant, ses cheveux blancs, ses yeux noirs et sérieux, une certaine autorité dans ses manières, même vis-à-vis de Gammon, plus jeune et moins riche que lui, ne vous désignent-ils pas ce personnage? Bien décidé à lui

laisser la responsabilité des *spéculations hasardées* que la société pourrait entreprendre sans succès, Gammon sait les lui suggérer adroitement, et lui cède volontiers l'honneur de l'invention. S'il faut ou prendre une mesure délicate, ou montrer des exigences intraitables, Oily Gammon, l'homme aux expédiens, toujours poli, doux, insinuant, s'efface et se dérobe; mais auparavant il a montré du doigt la victime, et Quirk, dont il semblait jusque-là contenir l'insatiable appétit, se baigne avec délices dans le sang de la proie qu'on lui livre. Il n'a du scandale qu'une peur médiocre, la pitié n'a jamais trouvé place dans ce cœur endurci, et, pourvu que la loi le protége, il poursuivra sans crainte et sans remords son métier de bourreau.

Quant au troisième intéressé, qui a gagné ses éperons par dix ans d'humbles services, il est à Quirk ce que Quirk est à Gammon. Sauf ce qu'une pareille comparaison a de trop relevé pour ces misérables artisans de ténébreuses chicanes, on pourrait les assimiler au tigre, au jaguar, au chacal. Tandis que ses deux co-associés chassent en commun le gibier de quelque importance, Snap, incapable de les seconder, repaît de menues besognes son activité tracassière et stérile. A lui les rebuts, les cliens véreux, les procès ridicules, les sévères semonces des magistrats indignés, les imprécations des plaideurs de bas étage qui, tondus de trop près, crient, blasphèment et se révoltent sous le ciseau. Rien ne l'étonne, rien ne l'intimide, rien ne l'humilie. Menacé du bâton, il crierait, comme l'Intimé, auquel il ressemble en bien des points :

> Frappez! j'ai quatre enfans à nourrir...

Il irait plus loin, il provoquerait le coup pour avoir les dommages; et Snap n'est point une caricature. Entrez au hasard dans une de nos justices de paix, assistez à une seule audience de police correctionnelle, et vous verrez blémir, dans quelque angle obscur, son profil aigu, bestial, immonde; vous entendrez glapir et grincer sa raboteuse et tenace logique. Et les Quirk et les Gammon, n'en connaissez-vous point, par hasard?

Autour d'eux se meuvent des figures du même ordre, toute une meute d'avocats subalternes qui suivent les dossiers à la piste, et dont la redoutable trinité, Gammon, Quirk et Snap, emploie tour à tour les talens divers. Chacun a sa physionomie, son individualité distinctes; mais les uns et les autres sont pétris du même limon, armés de la même impudence, poussés par les mêmes mobiles. Une scène du roman, — le dîner chez M. Quirk (1), — les groupe de la manière la plus pittoresque et la plus instructive. Il y a là vingt pages qui, en mettant à part certaines exagérations trop manifestes, font vivre le lecteur au milieu de

(1) Tome Ier, p. 201 et suivantes. Édition Baudry.

ce que les bas-fonds du barreau cachent de plus ignoble et de plus grotesque. On respire à peine, on se sent mal à l'aise parmi ces hommes, qui cherchent en vain à cacher leurs habitudes grossières sous une dignité de commande; leur gaieté brutale et obscène, leur insolente familiarité, leurs jalousies, leurs haines à fleur de peau, la basse flatterie des uns, la sotte importance des autres, forment comme un chœur étourdissant dont le *crescendo* donne la nausée.

De ces régions inférieures, Warren sait nous transporter en meilleur lieu, sans rien perdre de la sagacité, de la finesse d'observation qui le distinguent. Introduits par lui dans ces *chambres* où les jurisconsultes de premier ordre s'enfouissent, pour ainsi dire, tout vivans, et d'où sortent leurs décisions d'autant plus précieuses que la loi est plus imparfaite, nous n'aurons rien à regretter de ce qui nous amusait tout à l'heure; la peinture, naturellement plus sobre et plus ménagée, n'est pas moins curieuse ni surtout moins profitable. Les consultations écrites et verbales auxquelles Gammon et Quirk ont recours avant de commencer leurs démarches en faveur de Titmouse, nous donnent une juste idée de ces conflits d'opinions au milieu desquels s'égare la bonne ou la mauvaise foi des plaideurs. Lorsque, après plusieurs conférences, il devient évident que les premiers consultans ne peuvent tomber d'accord, on a recours, pour fixer tous les doutes, à un *conveyancer* (1) éminent, dont voici le portrait singulièrement caractéristique :

« C'était, à vrai dire, un merveilleux *conveyancer*, un vrai miracle d'érudition pour tout ce qui concerne les lois sur la propriété réelle. Après quarante-cinq ans d'exercice, sa clientelle avait tellement augmenté, qu'il avait passé les deux derniers lustres sans mettre le nez hors de son cabinet, d'abord faute de temps, puis faute d'inclination. A force d'étudier les antiques statuts franco-normands et la loi romaine dans leur ancienne forme, c'est-à-dire écrits en vieux caractères anglais, il en était venu à oublier presque entièrement la calligraphie moderne et à ne s'en servir qu'avec peine. Il s'était fait ainsi trois *mains* différentes : la première, que son vieux clerc et lui pouvaient seuls lire couramment; la seconde, indéchiffrable pour tout autre que lui; la troisième, où ni lui ni personne au monde ne voyaient autre chose que d'incompréhensibles hiéroglyphes. L'emploi de ces trois écritures plus ou moins mystérieuses dépendait, mais en raison inverse, du plus ou moins d'obscurité qu'offraient les questions posées au laborieux jurisconsulte. Les plus aisées recevaient une solution à peu près lisible dans les caractères n° 1; le n° 2 était pour celles dont l'ambiguité lui avait donné quelque embarras; mais, s'il s'agissait de points excessivement délicats et d'intérêts particulièrement graves, le chiffre n° 3 ne manquait jamais de servir, comme pour faire expier aux indiscrets questionneurs le laborieux

(1) *Conveyancer*, celui qui rédige les actes ayant pour effet de transférer la propriété (*convey*).

enfantement de l'oracle, ou bien encore pour accroître l'admiration par la feinte négligence qu'il apportait à la solution de ces questions si ardues. Le fruit caché sous ces rudes écorces n'en avait pas moins son prix. La loi de M. Tresayle valait mieux que la loi de tout autre, et le bruit courait que lord Eldon lui-même lui accordait une respectueuse déférence, fort soucieux quand il se trouvait en désaccord avec le célèbre consultant. »

Parmi ces physionomies esquissées au courant du récit, on remarquera celle de Crafty, le tacticien électoral appelé à combattre les menées de Gammon, lorsqu'il veut faire entrer Titmouse au parlement. Cette dernière n'est pas un portrait en l'air. Après nous avoir dépeint Crafty, le romancier le met à l'œuvre, et, dans cette lutte électorale à laquelle il nous fait assister jour par jour, heure par heure, l'intrépide agent déploie un aplomb, une dextérité, un sang-froid, qui rendraient sa défaite inexplicable, si la corruption, la hideuse corruption, interdite à Crafty par le grand seigneur qui l'emploie, n'était aux mains de Gammon la principale raison du triomphe de Titmouse. Que de révélations curieuses dans ce tableau de mœurs politiques! Rapproché des procès retentissans qui affligent depuis quelques mois nos regards et nos consciences, combien de réflexions ne suggère-t-il pas! Nous nous étonnons, nous nous indignons de ces marchés, où le vote de quelques malheureux paysans est surenchéri par d'audacieux spéculateurs. Que dirions-nous si l'on venait nous signaler dans une de nos villes de province l'existence d'un club comme celui dont parle Warren, institué, organisé pour la vente en bloc de tous les suffrages que ses membres peuvent porter dans l'urne? Le *Quaint Club* de Grilston et ses cent neuf votans, marchandés tour à tour par Gammon et par Crafty, — traitant avec les deux par l'entremise de Ben Bran, le boulanger; — vendu au premier moyennant 10 livres (250 francs par tête d'électeur), — prêt à rompre le marché dès qu'on enchérit sur le prix convenu, — réservant sa décision finale jusqu'au dernier moment pour tirer meilleur parti de cette marchandise de plus en plus précieuse, — n'est-ce pas là, pour le lecteur français, une révélation, une surprise, même après ce qu'il a vu ou pu savoir? N'assiste-t-il pas avec une sorte de stupeur à ces conférences mystérieuses où, par un seul mot, quelquefois par un geste, se prennent des engagemens réprouvés et punis par la loi? Ne se demandera-t-il pas, effrayé, si la longue pratique du gouvernement constitutionnel a pour dernier résultat cette vénalité savante, insaisissable, qui a ses règles, son argot, sa police, que la justice du pays ne peut frapper, et que l'opinion blasée a cessé de flétrir?

Ce vaste édifice de la juridiction anglaise, où s'amoncellent juxtaposées tant d'institutions de dates diverses, Warren, nous l'avons dit, y a passé une notable portion de sa vie; aussi nous le fait-il parcourir en guide ex-

périmenté. Le procès d'York, qui dépouille les Aubrey de leur héritage, est un curieux échantillon des instances civiles portées devant le jury. L'élection de Titmouse, et les faits de corruption qui s'y rattachent, donnent lieu à une action parlementaire dont toutes les phases passent sous nos yeux. Enfin le dénoûment, c'est-à-dire la découverte de la fraude par laquelle a été dissimulée la naissance illégitime du faux héritier, nous fait faire connaissance avec une de ces bizarres créations du moyen-âge dont l'existence, au XIXe siècle, est un véritable problème. Lorsque Gammon, égaré par la passion, laisse planer quelques doutes sur les droits déjà reconnus de son misérable client, les amis de la famille Aubrey se consultent sur les moyens d'arriver à découvrir, dans les titres de Titmouse, le vice fondamental qui les annule. Une démarche conseillée par les éminens légistes, les habiles *solicitors* que Gammon est parvenu à dérouter une fois, et qui ont repris en sous-œuvre le procès perdu, a pour avantage de transporter devant la cour ecclésiastique toutes les questions qui se rattachent à la généalogie de Titmouse et d'Aubrey. Or, cette cour ecclésiastique n'est rien moins qu'un débris de l'inquisition, de l'inquisition détruite en Espagne, et qui pousse ses derniers rejetons au sein du protestantisme. La cour ecclésiastique, une fois saisie par la production des parties de la généalogie qu'elles prétendent, agit, en pareil cas, par voie de commission rogatoire. Un membre de la cour, un *proctor*, est chargé de diriger l'enquête, dont les procédures ont un caractère à part. Chaque témoin comparaît seul devant ce délégué du pouvoir religieux : les dépositions sont recueillies en secret et précédées de sermens solennels. Sous peine d'anathème et d'excommunication, les témoins entendus sont avertis qu'ils ne doivent communiquer à personne, et surtout à aucune des parties, un seul mot de l'interrogatoire subi par eux. Rien ne transpire au dehors de ces recherches, de ces examens qui passent en rigueur, en minutie, tout ce que la loi civile a pu imaginer d'analogue. « Rude besogne, rude besogne, dit à Gammon le *proctor* choisi pour suivre cette nouvelle instance. Nous serons là, mon adversaire et moi, fouillant les archives, les greffes, les cimetières; passant au crible fin tout homme, toute femme, tout enfant qui aura le moindre mot à dire sur notre affaire.... Nous ne laisserons, ni d'un côté ni de l'autre, une pierre à retourner. Mon Dieu! je me rappelle certain procès où un mariage, dûment constaté, à ce qu'il semblait, traversa sans encombre toutes vos cours de droit commun l'une après l'autre; mais, quand l'affaire fut dans nos mains, — ah! ah! — nous eûmes bientôt découvert que ce mariage était une chimère, et quelque quarante mille livres changèrent immédiatement de possesseur. » On juge de l'effet que produisent ces paroles sur celui à qui elles sont adressées, et des pressentimens sinistres qu'elles lui laissent.

Nous en avons dit assez pour faire comprendre ce que présente d'intérêt sérieux le roman de Warren. C'est encore la critique des mœurs judiciaires qui recommande à notre attention les *Contes par un avocat*, de M. Frédérick Liardet, bien que cet ouvrage ne puisse en aucune manière affronter la comparaison avec un roman comme *Ten Thousand a Year*. Le dessein de l'auteur des *Tales, by a Barrister*, diffère d'ailleurs essentiellement de celui de Warren. Où l'un a vu les élémens d'une immense satire, d'un acte d'accusation porté contre une classe puissante, contre des institutions aveuglément vénérées, contre un état social tout entier, l'autre trouve seulement le motif de quelques conseils prudens adressés aux personnes qui traitent superficiellement les affaires et négligent de connaître, sinon les subtilités, du moins les dispositions élémentaires de la loi. Actionnaire de la Banque, si vous remettez à votre *attorney* un *pouvoir* pour toucher vos dividendes, prenez garde que dans les formules, dans les énonciations baroques de cet *instrument* légal, cet adroit agent ne glisse quelques mots obscurs que vous n'apercevrez point, dont vous ne comprendrez pas le sens, et qui l'autorisent à vendre vos actions sans vous en prévenir. C'est justement ce qui arriva au héros du premier récit de M. Liardet, au capitaine Manton certain jour qu'il allait rejoindre son régiment à Gibraltar. Un de ces *pouvoirs* ambigus lui fut adressé au moment où il surveillait l'embarquement de sa compagnie. Préoccupé de mille soins, chargé de mille détails, à peine jeta-t-il un coup d'œil sur le malencontreux parchemin, et il le renvoya dûment signé. Puis il n'y songea plus, et n'eut regret à cette préoccupation que plusieurs mois après, lorsqu'il apprit la déconfiture de son représentant. Encore ne croyait-il pas que le désastre pût être complet, et son modeste patrimoine entièrement perdu. Il l'était cependant. La Banque avait livré les titres de l'imprudent officier, dont le tour d'avancement était justement arrivé (1), mais qui, tout à coup ruiné, n'aurait pu acheter les épaulettes de major, si l'amour et le hasard n'étaient venus à son aide. Ces divinités propices réparèrent les torts de la fortune. Manton, avant sa mésaventure, avait échangé de tendres sermens avec une riche héritière. Clara Hardcastle, nonobstant les conseils intéressés de sa famille, tint à honneur de ne point faillir à ses promesses. Les deniers dotaux payèrent l'avancement du futur époux, et, pour l'intérêt qu'on doit porter à un hymen conclu sous de si favorables auspices, nous espérons que Charles Greville Manton, mis en

(1) Nous croyons devoir rappeler que l'ancienneté concourt avec l'argent à l'avancement des officiers anglais. L'officier nommé à un grade supérieur vend celui qu'il abandonne au plus ancien de ses subordonnés immédiats. Si celui-ci n'a pas le capital nécessaire, la vacance est offerte au plus ancien de ses collègues, et ainsi de suite jusqu'à ce que le marché soit conclu.

garde contre les gens de loi, n'aura plus signé qu'à bonne enseigne les procurations de la communauté.

Même aventure, ou peu s'en faut, mit l'honnête M. Barclay à deux doigts de sa ruine. Associé dans une maison de commerce, et désirant soustraire ses capitaux à l'instabilité des spéculations, il trouva sur sa route l'occasion éminemment séduisante d'un placement territorial à 25 pour 100. C'était un terrain admirablement situé, sur la côte, à peu de distance de Londres, et dans le voisinage d'une petite ville où il était allé prendre les bains de mer. Des plans déjà dressés pour le propriétaire actuel de ce terrain si précieux établissaient les immenses avantages qu'on trouverait à y construire une douzaine de maisons de plaisance, bonnes à louer, meilleures à vendre. Barclay, à qui l'affaire était adroitement présentée, la jugea magnifique, et la conclut en toute hâte. Les paroles échangées, et sur une simple promesse de réaliser la vente, il paya partie du prix, manda les architectes et les maçons, déblaya, creusa, bâtit.... et ne fut pas médiocrement surpris, lorsque, son vendeur étant mort, une nuée de créanciers hypothécaires vint s'abattre sur cette terre qu'il croyait avoir définitivement acquise, sur ce gage qu'il avait si bénévolement amélioré. A la vérité, il avait son recours en garantie contre les héritiers du stellionataire; mais leur biens, préservés par une clause dotale et placés sous la garde d'un *trustee* (1), demeuraient à l'abri de pareilles réclamations. Par bonheur, M. Barclay avait une fille, et miss Barclay un prétendu non moins généreux que l'héritière du conte précédent. Le mariage, encore une fois, vint tout arranger. Vous voyez que la formule ne change guère.

Si nous plaignons M. Barclay, que dirons-nous du major Barrington, la dernière et la plus intéressante de ces victimes de la rouerie judiciaire que fait passer successivement devant nous l'auteur des *Contes d'un avocat*? Épris d'une jeune héritière, pupille du vieil Overley, le major Barrington a pour rival le fils d'Overley lui-même, appuyé par les autres membres de la famille. Il l'épouse cependant, mais il reste veuf après quelques années de bonheur. Deux *trustees* administrent l'héritage de sa femme. L'un d'eux, — le vieil Overley, — étant venu à mourir, la prudence conseillerait de le remplacer; mais, en toute ri-

(1) Voici l'explication du mot *trustee*. Dérivé de *trust*, confiance, il signifie, — suivant M. Bailey, dont le dictionnaire, trop peu connu, traduit très fidèlement et très naïvement les termes légaux, — « quelqu'un qui a dans ses mains un domaine ou de l'argent pour l'usage d'un autre, » en un mot un tuteur réel, un dépositaire garant. L'époux survivant, usufruitier de la fortune conjugale, est ordinairement soumis, par les clauses du contrat de mariage, à cette espèce de *tierce-gestion*. Un *trustee*, — quand on n'en a pas nommé deux ou trois, selon l'occurrence, — touche pour son compte les revenus, et veille à la conservation des capitaux.

gueur, et avec le consentement du *trustee* survivant, Barrington peut se dispenser de cette formalité. Ce *trustee* passe d'ailleurs pour le plus honnête homme de la province; c'est un *lawyar* investi de la confiance générale. Où trouver une meilleure tête, des mains plus pures, une intelligence plus prompte, un esprit plus aimable, un zèle plus désintéressé que chez Frankberry? Ce n'est point là le *solicitor* vulgaire, partout créant des difficultés, partout fomentant des procès. Personne, au contraire, de plus conciliant, personne qui donne aux affaires un tour plus facile, un aspect plus dégagé d'embarras. Aussi faut-il voir de quelle popularité il jouit. Chargé d'intérêts nombreux, il négocie tous les prêts, fait tous les placemens, dresse tous les contrats à vingt lieues à la ronde, et sert d'agent à presque tous les grands propriétaires du comté. Lidbrook et Littlefield, — ces deux charmantes petites villes inconnues, — n'ont pour ainsi dire point d'autre conseil, d'autre fondé de pouvoirs, d'autre banquier, d'autre *factotum* en un mot; et l'on ne se fierait pas à Frankberry!

Barrington demeure donc, sans le moindre souci, à la garde de cet unique *trustee*. Il n'a, tout d'abord, qu'à s'en féliciter. Frankberry lui fait recouvrer une créance de 4,000 liv. sterl. résultant d'un legs jadis fait à mistriss Barrington, et que le vieil Overley lui avait habilement escamotée. Rien de plus naturel que de confier à l'intelligent *solicitor* le placement de cette somme, et Frankberry la fait servir à l'achat d'une créance hypothécaire (*mortgage*), prenant soin, dit-il, que Barrington soit valablement substitué au créancier primitif, moyennant le dépôt et le transfert des titres de ce dernier. Les choses restent ainsi réglées, — du moins on a tout lieu de le croire, — jusqu'au moment où une double crise vient mettre Barrington en face d'une situation nouvelle pour lui. Son fils Edward, élevé comme le sont par malheur la plupart des jeunes gens bien nés, sort de Cambridge avec une érudition fort douteuse et des goûts excessivement dissipés. Dupe d'une illusion assez commune chez nos voisins, il s'est cru très bien avisé de se lier avec ceux de ses camarades que leur richesse et leur naissance doivent maintenir dans les plus hautes régions sociales, et, pour s'assurer plus tard leur appui, sacrifiant le présent à l'avenir, il s'est mêlé à leurs plaisirs, associé à leurs dépenses, identifié à leurs fausses idées, à leurs préjugés de caste. Qu'arrive-t-il de là? C'est que le malheureux jeune homme, en entrant dans le monde, y porte une complaisance funeste, un entraînement irréfléchi vers une vie de luxe et de distractions coûteuses, une déplorable habitude de compter sur le patronage d'autrui plutôt que sur son propre mérite. Ses riches camarades qui, plus tard, l'écarteront peu à peu de ce monde brillant où il veut les suivre, l'y admettent un moment à ses

risques et périls. Les uns, — ce sont les meilleurs, — l'associent à leurs folies par pur élan de jeunesse, comme un joyeux compagnon pour lequel, au besoin, ils paieraient une dette d'hôtel garni, un voyage, un souper, une débauche à deux. D'autres, moins généreux et plus à craindre, l'envisagent au contraire comme une dupe de facile composition qui paiera tribut à ses initiateurs, et dont il est permis de rançonner l'innocence. Edward est bientôt la dupe de ces forbans. Ils le livrent pieds et poings liés à une espèce de vampire femelle, de juif en jupons, qui cumule les profits de l'usure avec ceux d'une table d'hôte. Une fois entre les mains de Mme Belzoni, Edward est perdu. Elle l'introduit auprès de certains banquiers de bas étage qui, sur sa fortune à venir, et moyennant la cession anticipée qu'il leur en fait, prêtent au jeune dissipateur une somme considérable. Ne vous étonnez pas de leur complaisance. Parmi les *partners* anonymes de la banque à laquelle Edward s'est adressé, figure Price Overley, le même que Barrington supplanta naguère, et le fils du tuteur infidèle dont Frankberry a déjoué la friponnerie. Price Overley ne laissera pas échapper l'occasion de vengeance que lui fournit, sans le savoir, Edward, le fils de son loyal ennemi.

Ce qui suit est facile à deviner : Edward est poursuivi pour les lettres de change qu'il a si imprudemment souscrites. Barrington, qui, toujours juste, s'attribue en grande partie les torts de ce fils si mal élevé, après avoir essayé d'amener à composition les usuriers dont Edward est victime, — les trouvant inattaquables devant les tribunaux, — se résigne à payer. Pour acquitter les dettes de son fils, il compte sur les 4,000 liv. placées chez le client de Frankberry; mais il apprend alors que Frankberry, dilapidateur des deniers d'autrui, dépositaire infidèle, banqueroutier, voleur enfin à tous les degrés, vient de disparaître subitement. Le prétendu transfert d'hypothèque n'a jamais eu lieu. Les actes qui semblaient l'établir étaient l'œuvre d'un faussaire. Barrington est décidément ruiné. L'unique gage de ses créanciers, ou, pour mieux dire, de son créancier, — car Price Overley a seul le droit de se considérer comme tel, — est le petit domaine où le brave major comptait finir en paix sa calme existence, tout à coup si compromise. Vendre « les Jardins (*the Orchards*) » est une dure nécessité dont l'amour paternel ne saurait effacer toute l'amertume; mais Barrington est bien décidé à ne pas reculer, puisqu'il s'agit de racheter l'honneur de son fils, l'intégrité de leur nom et l'avenir d'Edward qui, par son repentir, a mérité un entier pardon. Si la Providence n'intervenait, nous verrions s'accomplir là un très héroïque, mais très lamentable sacrifice. Par bonheur, au moment même où Price Overley va se faire adjuger « les Jardins, » on vient l'arrêter de par le lord-maire de Londres. Le

motif de cette rigoureuse mesure est la complicité de Price Overley et de ses associés avec un employé des bureaux de l'Échiquier accusé d'avoir mis en circulation, falsifiés quant à la signature, des billets ou bons du trésor anglais. Ce crime une fois prouvé, tous les biens, toutes les créances de Price Overley reviennent au gouvernement, et le gouvernement ne saurait se montrer bien exigeant envers un brave militaire comme le major Barrington. A la place de ce dernier, nous ne nous y fierions pourtant pas, et serions flatté, comme il le fut sans doute, d'avoir pour protecteur, auprès du secrétaire d'état que l'affaire concernait, un vieux général très proche parent de ce ministre. Grace à son ancien chef, Barrington obtint remise de sa dette. Les Jardins lui restèrent, et son fils Edward, associé à une puissante maison de commerce, finit par épouser, à Madère, une des plus riches héritières de l'île.

Le mérite de ce petit roman n'est pas celui d'une intrigue très compliquée ou de caractères très nettement nuancés, mais les détails sont vrais; les types choisis, à défaut d'originalité, sont au moins très fidèlement rendus. Frankberry n'est qu'un pauvre malfaiteur auprès du Gammon de tout à l'heure; cependant il nous plaît par la gaieté de commande, l'entrain un peu exagéré, la bonhomie joviale et familière qui masquent ses frauduleuses manœuvres. On comprend que cette manière si dégagée et si peu fatigante de traiter les affaires sérieuses ait une irrésistible séduction pour un loyal soldat comme Barrington, plus effrayé à la vue d'un parchemin, au pressentiment d'un procès, qu'il ne le serait au moment d'attaquer une redoute. La scène où le matois *solicitor*, sans avoir l'air d'y toucher, décide son client à ne point plaider contre Price Overley, et à terminer l'affaire par une transaction des plus coûteuses, est fort bien menée d'un bout à l'autre. Nous recommanderons ensuite deux ou trois chapitres où la vie des étudians à Cambridge est exactement et minutieusement décrite. Ensuite, et par ordre de mérite, viendrait le portrait de Mme Belzoni, la brocanteuse sentimentale qui amalgame si singulièrement les prétentions d'une coquette sur le retour avec les exigences de l'usure à 20 pour 100. Cette veuve ambiguë et le digne ministre, qui aspire, sigisbé silencieux, à remplacer le mari plus ou moins authentique dont elle affiche le deuil, doivent, ou nous nous trompons fort, avoir été peints d'après nature.

Ce qui distingue surtout les trois contes que nous venons d'analyser, ce sont des vues assez justes sur quelques anomalies sociales. Dans le premier (*the Power of attorney*), M. Liardet s'attache à faire comprendre combien est féconde en abus la vénalité des emplois militaires. L'*Acquisition* (*the Purchase*) est une satire dirigée particulièrement contre l'esprit de spéculation que les commerçans retirés conservent trop sou-

vent, et qui les ruine. Enfin, comme nous venons de le voir, le romancier, dans son troisième récit, ne s'en prend pas seulement aux gens de loi, mais aux camaraderies universitaires, aux *enfers* élégans de Londres, à ces industries illicites qui escomptent par avance les patrimoines et dévorent l'avenir d'une jeunesse étourdie.

Comme contraste aux folies du jeune Edward Barrington, l'auteur a placé le caractère froid, réfléchi, calculateur, de son ami Shirley. Shirley, dont Edward s'attache à mériter la protection, tient à une famille à la fois riche et influente; il sait à merveille le prix de ce double avantage dans un pays comme l'Angleterre, et pour rien au monde il ne gaspillerait ou sa richesse ou son crédit. Sa perspicacité ironique le met en garde contre les flatteries les mieux déguisées, et, dans toutes les transactions de la vie, il porte le même esprit d'égoïsme réfléchi, de prudence cuirassée. La coquette la plus habile n'a rien à gagner sur ce cœur impassible, que la fièvre du jeu ne fait pas battre plus vite. M. Liardet nous montre Shirley donnant audience à ses fournisseurs, et déjouant avec une merveilleuse adresse le savoir-faire mercantile de ces honnêtes *tradesmen*. Edward assiste, stupéfait, à ce débat dont il n'apprécie pas l'importance, et s'émerveille de voir que son opulent camarade ait perdu deux heures à obtenir une réduction de quelques livres sterling sur les notes d'un orfèvre et d'un tapissier.

« Pour vous, lui dit-il, et avec un aussi magnifique revenu que le vôtre, une aussi petite somme vaut-elle bien...

— Une petite somme! interrompt Shirley... le 10 pour 100 de celle qui m'était réclamée!... Permettez-moi de vous dire que pareille différence sur la totalité de mes revenus équivaut à la haute paie de six capitaines, au traitement de quinze curés, à la moitié de ce que rapporte un de nos meilleurs doyennés... Une petite somme!... elle suffirait pour me placer à la tête d'une douzaine de sociétés charitables, et donner à mon nom le plus beau lustre moral et religieux. A ce prix, les missionnaires me canoniseraient et chanteraient dans leurs hymnes ma béatification méritoire. Pour la dixième partie de ces 60 livres sterling, l'Association de la Réforme me proclamerait un modèle du plus pur patriotisme, et le club de Carlton (1) m'admettrait, à l'unanimité des suffrages, comme la fleur de l'opinion conservatrice et l'un des plus vigoureux défenseurs de la constitution. Demain, dans cette réunion où je dois vous conduire, prenez note des égards qui seront témoignés à Richard Shirley. Ce soir même, vous me verrez obtenir sans la moindre peine l'attention et les sourires de la beauté, tandis que plus d'un joli garçon, bien autrement séduisant, bien autrement brillant que moi, n'osera me les disputer.... Et croyez-vous par hasard que j'ignore la raison de tous ces succès? Non, certes. Je sais qu'ils reviennent à Richard Shirley pour les huit mille acres de bonne terre anglaise qu'il a le mérite de posséder, et pour l'héritage à

(1) Le club des tories.

peu près équivalent dont on s'attend à le voir investi un de ces jours. Sans cela, je me rends justice, Richard Shirley ferait dans le monde une beaucoup moins bonne figure que tel ou tel brave garçon, maintenant très heureux d'être connu de lui. Savoir, c'est pouvoir, dit-on généralement. En Angleterre, il faut retrancher la première lettre de cet axiome menteur. L'argent est devenu le signe représentatif de toute vertu comme de toute influence; la santé, la vie elle-même, ne sont quelquefois conservées ou perdues qu'à prix d'or ou faute d'or. Bien convaincu de cette vérité, je regarde comme très essentiel tout ce qui, de manière ou d'autre, augmente mon revenu, et tout homme doit penser de même, si ce n'est...

— Si ce n'est? demanda Edward.

— Si ce n'est un niais, répliqua Shirley (1). »

Au point de vue purement légal, la critique de M. Liardet est beaucoup moins hardie que lorsqu'il l'applique aux abus sociaux, beaucoup moins amère, d'ailleurs, que celle de Warren. Il semble penser, avec l'un de ses personnages, que les difficultés de la procédure viennent, en définitive, du plaideur autant que des juristes. Bacon a remarqué chez la plupart des hommes un caprice, un amour désordonné du pouvoir, qui les conduit à vouloir sans cesse révoquer les dispositions qu'ils ont faites de leur vivant, et rendre irrévocables celles qu'ils prennent pour la répartition posthume de leurs richesses. Obligés de satisfaire ces inconséquens et contradictoires désirs, les interprètes de la loi ne l'auraient, à ce compte, obscurcie et encombrée de chicanes que par complaisance pour leurs cliens. C'est là certainement une bienveillante et philosophique interprétation; mais la faut-il accepter sans contrôle? et, dans la bouche d'un avocat ou d'un avoué, ne ressemblerait-elle pas merveilleusement à un paradoxe?

Si la critique des mœurs judiciaires, telle que l'entend M. Liardet, manque un peu d'ampleur, du moins on peut recueillir dans ses trois volumes plus d'un détail curieux relativement à la procédure suivie dans certains cas particuliers, ou relativement aux usages du barreau. Nous apprenons par exemple qu'un avocat ne peut, sous peine de manquer à l'étiquette professionnelle, recevoir ses honoraires autrement que par l'entremise de l'*attorney* (2). Quelques pages plus loin, nous voyons afficher sur les murs de Londres le nom d'un banqueroutier qui a pris la fuite. Vient ensuite une virulente critique contre la *faiblesse* du jury en matière de faux, du moins aussi long-temps que le faux, crime qualifié, fut puni de mort. Il paraît que les scrupules d'humanité prévalaient alors en Angleterre sur toute autre considération, et que les acquittemens les plus extraordinaires protestaient contre la ri-

(1) *Tales by a Barrister*, tome III, p. 90.
(2) *Ibid.*, tome III, p. 271.

gueur excessive de la loi. Aussi a-t-on été contraint d'atténuer ces dispositions pénales, qui allaient directement à l'encontre du but que s'était proposé le législateur. Le rôle des *trustees* eux-mêmes, et leur intervention fréquente dans les affaires de famille chez nos voisins, mérite aussi quelque attention. Il n'est pas rare, en Angleterre, de voir immobiliser ainsi, par avance, soit des capitaux engagés dans les fonds publics, soit des valeurs industrielles de tout ordre. La dot d'une femme est confiée très souvent, non pas à son mari, mais à deux ou trois *garans* de cet ordre qui en touchent les revenus, prélèvent là-dessus la pension de toilette (*pinmoney*) stipulée au profit de la femme, et remettent le surplus au mari. Cette administration de la dot par des tiers continue après le décès de la femme, et, si quelque enfant naît du mariage, jusqu'à la majorité de cet enfant, dont le père ne conserve ainsi que la tutelle morale. Que certains avantages, dont notre code civil devrait nous faire jouir, soient attachés à l'emploi de ces administrateurs responsables, c'est ce que prouve assez le grand nombre de cas où l'on a recours à eux. Que ces avantages soient compensés par de grands risques, c'est ce qui se pressent aisément, et ce qu'a voulu prouver l'auteur des *Contes d'un Avocat*.

On pourrait regretter qu'il n'eût pas songé à mettre en lumière, à sa façon, les abus de la procédure criminelle, si un autre écrivain n'était venu combler presque aussitôt cette lacune importante. Dans un roman dont l'auteur, resté anonyme, n'en a pas moins obtenu les éloges de la presse (*A Whim and its Consequences*), plus d'un demi-volume est consacré à raconter minutieusement tous les détails d'un procès pour meurtre. Consultations et préliminaires de toute espèce, physionomies de juges et d'avocats, débats publics et plaidoiries, bref, toutes les phases de ce curieux duel qui s'engage entre l'accusation et l'accusé y sont exposées par un homme qui très certainement, de manière ou d'autre, s'est trouvé à même de noter et les lacunes de la loi et les principaux vices de l'administration judiciaire. Il nous fait apprécier la bizarrerie de cette escrime savante, de ces parades et flanconnades *secundum artem*, que les magistrats et le défenseur emploient tour à tour, les uns pour constater, l'autre pour obscurcir la vérité la plus palpable et la plus évidente. Il faut la dégager à grand'peine d'allégations et de dénégations également chimériques; il faut, par mille stratagèmes, établir légalement ce qui est, à première vue, incontestable pour tout homme de sens commun. Et ce qui jette sur ce curieux conflit un reflet odieux, c'est que l'accusation est tenue de réclamer contre l'accusé les peines les plus terribles dans les termes de la plus tendre commisération. Le glaive de Thémis, à demi caché sous les pans de sa robe, n'apparaît qu'au dernier moment du drame. C'est, selon

l'expression du poète, le poignard récemment trempé dans une huile onctueuse et qui va servir au meurtrier :

Like a murderer's knife newly steeped in sweet oil.

Vainement chercherait-on sous ces emphatiques apparences de candeur et de loyauté un éclair de compassion véritable : tout est supercherie systématique, fraude permise, subterfuge légalement hypocrite. A ne voir que les dehors, le juge est avant tout désireux de ne porter aucun préjudice à l'innocence, toujours présumée, du prévenu qu'il interroge; mais creusez un peu ces sophismes à l'aide desquels il déguise sa secrète impatience, et vous trouverez un homme animé d'un zèle souvent excessif, d'une soif de vérité qui ressemble à la soif du sang. L'avocat, en revanche, épris d'un bel enthousiasme pour sa thèse, ne songe qu'à triompher *per fas et nefas,* d'autant plus fier de réussir à tromper le jury, que les probabilités abondaient en plus grand nombre contre son client. On dirait d'un débat académique où la rhétorique seule est en jeu, où l'intérêt social et l'humanité n'ont rien à voir.

L'auteur du roman dont nous parlons a fait ressortir, avec un certain talent, ces abus dont une longue pratique émousse les reliefs et dissimule l'étrangeté. Ses bonnes intentions ont été reconnues; on a rendu hommage à la justesse, à l'opportunité, au mérite incisif de ses remarques, mais sans qu'il soit venu à personne la pensée qu'elles pussent avancer, ne fût-ce que d'un jour, la réforme législative en Angleterre. « Si nous pouvions attendre quelque bon résultat de pareilles *exhibitions,* nous croirions notre jurisprudence criminelle en bonne voie d'amendement, tant la fiction, cette fois, est vraisemblable, et tant sont palpables les maux qu'elle signale. » — Ainsi s'expriment, et sans trop d'espérance, les critiques les plus hardis, les plus favorables à cette guerre du roman contre la vieille jurisprudence anglaise. Si vivement attaqués qu'ils soient, les abus judiciaires ne sont donc pas, à en croire les Anglais eux-mêmes, à la veille d'être déracinés. Toute amélioration dans ce régime absurde et oppressif apparaît à peine à nos voisins comme une chance entre mille autres, comme une hypothèse difficilement admissible.

Et nous, cependant, nous augurons mieux du bon sens des masses. Lentes à s'éclairer, elles finissent pourtant par comprendre les questions les plus ardues, celles que la science vraie ou fausse enveloppe des doutes les plus épais. Vainement les théoriciens ont essayé d'obscurcir la question du libre échange : dès que cette question a pu se traduire en cette formule expressive : *Le pain à bon marché!* nous avons vu avec

quel élan, quelle énergie, quelle persistance indomptable John Bull en a poursuivi la solution, tête basse et les cornes en avant. Ne doutons pas qu'un jour, mieux éclairé sur les progrès que l'Europe entière doit à nos codificateurs, il ne veuille aussi revendiquer, comme un droit, la *justice à bon marché*, la justice prompte, la justice dégagée d'énigmes, de vieux us, d'accoutumances inexplicables, de précédens aveuglément suivis. Or, il est assez évident que, pour en arriver là, si les romans ne suffisent pas, ils servent du moins à quelque chose. Miss Harriet Martineau n'a point commenté sans utilité les doctrines d'Adam Smith et de Ricardo. Pourquoi MM. Warren, Liardet, pourquoi d'autres conteurs encore ne viendraient-ils pas en aide à Bentham et aux savans jurisconsultes qui ont successivement attaqué, soit dans la *Revue d'Édimbourg*, soit dans la *Revue trimestrielle*, les excentricités, les anomalies, les vices profonds, invétérés, et les ridicules énormes par lesquels sont déshonorées, en Angleterre, la législation civile et la procédure pénale? La polémique, même la plus sérieuse, eut besoin, à toutes les époques, de se rendre accessible et populaire en dépouillant l'abstraite majesté du raisonnement. L'apologue des philosophes indous réveilla plus d'une fois les échos des deux *Agoraï* athéniens, avant de se retrouver sur les lèvres de Menenius Agrippa, de retentir dans le Comitium, et de monter au Capitole avec Marcus Caton. Or, l'apologue ancien et le roman de nos jours, si différens de forme, pourraient avoir en commun l'utilité pratique, la portée morale, l'enseignement profitable et viril. Nous serions très certainement les derniers à nous en plaindre.

E.-D. FORGUES.

LE BUCHERON.

I.

Le chêne aux flancs noueux dans l'herbe est couché mort;
Mais du vieux bûcheron c'est le dernier effort;
Il pose sa cognée et s'accoude au long manche,
Il se courbe en soufflant, le pied sur une branche;
Son morceau de pain noir est gagné pour demain;
Et, s'essuyant le front du revers de la main :

Triste et rude métier que de porter la hache!
A ce labeur de mort quel dieu m'a condamné?
Sur tes plus beaux enfans j'ai frappé sans relâche,
Et je t'aime pourtant, forêt où je suis né!

Ton ombre est mon pays, j'y vieillis; je sais l'âge
Des grands chênes épars sur les coteaux voisins.
Jamais je ne dormis dans les murs d'un village;
Je ne cueillis jamais le blé ni les raisins.

Ma mère me berça dans la mousse et l'écorce,
J'ai dans un nid pareil vu dormir mes enfans;
Et, comme moi jadis, fiers de leur jeune force,
Ils grimpaient, tout petits, sur l'arbre que je fends.

J'ai compté de beaux jours, hélas! et des jours sombres
Que savent tous ces bois complices ou témoins;
J'ai connu d'autres maux que la faim sous leurs ombres;
Dans un corps endurci l'ame ne vit pas moins.

Je la sens s'agiter sous le joug qui m'enchaîne;
Et l'arbre, gémissant de mes coups assidus,
Parle au noir bûcheron qui fend le cœur du chêne
Comme aux pâles rêveurs sur la mousse étendus.

J'eus chez vous mon printemps, mes songes, mes chimères,
Arbres qui modérez le soleil et le vent!
J'ai versé sur vos pieds des larmes bien amères,
Mais pour moi votre miel a coulé bien souvent.

J'entends parfois de loin monter la voix des villes,
Elle m'arrive en bruits douloureux et discords;
J'aime mieux écouter ces feuillages mobiles
D'où pleut un frais sommeil sur l'ame et sur le corps.

D'ailleurs, la voix qui siffle en traversant l'érable,
Le son calme et plaintif qui s'exhale du pin,
Ont un écho dans moi, profond, vague, ineffable,
Dont j'écoute en tous lieux le murmure sans fin.

Si j'ai vos bras noueux, vos cheveux longs et rudes,
J'ai mes chansons aussi, mes bruits graves et doux,
Et sur mon front ridé le vent des solitudes,
O chênes fraternels, frémit comme sur vous!

En ennemi pourtant, sur ces monts que j'outrage,
La hache en main frappant tous mes hôtes chéris,
Liés en vils faisceaux pour un sordide usage,
Des rameaux et des troncs j'entasse les débris.

Aussi mon ame est triste, et j'ai le regard sombre;
Destructeur des forêts, je me suis odieux;
J'ai déjà dépouillé cent arpens de leur ombre,
J'ai fait place aux humains; pardonnez-moi, grands Dieux!

Mais c'est la pauvreté qui par moi vous profane,
Saints temples des forêts, arbres que j'aime en vain!
Pour mes fils affamés dans ma pauvre cabane,
Chaque arbre, hélas! qui tombe est un morceau de pain.

La pauvreté! c'est elle avec qui ce fer lutte;
Elle fait taire en moi ces choses que j'entends;
C'est elle qui renverse, en pleurant sur sa chute,
Pour les besoins d'un jour, le chêne de cent ans.

Heureux! — si le bonheur visite un riche même
Loin de cette ombre antique où parle un dieu caché, —
Heureux le laboureur, heureux celui qui sème
Et reçut des aïeux son champ tout défriché!

Il ne récolte pas son pain du sacrilége;
Tranquille en son labeur, ignorant mes combats,
Il n'a jamais sapé le toit qui le protége,
Ces vieilles amitiés qu'en frémissant j'abats.

Adieu les troncs divins qu'un peuple immense habite,
Les abeilles et l'homme et les oiseaux du ciel,
Tours que le vent balance et dont le flanc palpite
Ruisselant de fraîcheur, d'harmonie et de miel!

Il en reste un... marqué du sceau fatal du maître,
Mon plus cher souvenir à frapper quelque jour,
Mon vieil hôte, du bois l'ornement et l'ancêtre;
A lui de s'écrouler... Puis ce sera mon tour!

II.

Frappe, ô vieux bûcheron, et détruis sans murmures :
Les anciennes forêts pour la hache sont mûres;
L'orage est comme toi terrible et bienfaisant.
Oui, votre office est rude et ton fer est pesant,
Car ces bois sont pour toi consacrés par des tombes,
Ces rameaux ont porté le nid de tes colombes,
Et ce chêne entouré d'un culte filial
Prêta sa mousse épaisse à ton lit nuptial;
Dans le vague sommeil où son ombre te plonge,
De tes jeunes saisons le rêve se prolonge.
Il est dur de saper et de jeter au feu
Les vieux piliers du temple où l'on a connu Dieu.

Mais des vallons obscurs et peuplés de fantômes
Aux ailes d'or du jour il faut ouvrir les dômes,
Pour qu'un soleil fécond fasse, en dardant sur eux,
Fuir de l'humide sol les esprits ténébreux,
Et, préparant les champs à des moissons prochaines,
Livre à des bras humains le royaume des chênes.

Dieu le veut, les cités déplacent les forêts,
Et le désert souvent suit la cité de près.
Comme l'arbre à son jour quitte ou reprend sa feuille,
Quoi que fasse en ses flancs la ruche et qu'elle veuille,
Ainsi, docile au vent toujours prêt à souffler,
Le monde en ses saisons doit se renouveler.

Sur les coteaux ombreux pour qu'un peuple y fourmille,
Fais place avec la hache à ta jeune famille :
Là, sous les cerisiers encor rouges de fruit,
Mille bruns moissonneurs souperont à grand bruit;
De beaux enfans joufflus, rentrant le soir aux granges,
Passeront en chantant sur le char des vendanges,
Et les joyeux voisins viendront se convier
A rompre le pain blanc au pied de l'olivier;
Et tout ce peuple heureux des vastes métairies,
Uni pour le travail en douces confréries,
Célèbre en ses chansons l'ancêtre courageux
Qui de l'âge de fer vit les jours orageux,
Prépara le désert à la culture humaine,
Et, pour faire à ses fils un plus libre domaine,
Brava, tout en pleurant l'ombre qu'il adorait,
L'amour et la terreur de l'antique forêt.

VICTOR DE LAPRADE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 juin 1847.

L'attention publique est douloureusement préoccupée des accusations de corruption qui, après avoir défrayé la polémique quotidienne, vont devenir le texte de débats parlementaires dont s'affligent d'avance tous les esprits vraiment politiques. Certes, nous ne professons pas pour notre temps une admiration sans bornes; nous croyons que la paix a ses misères comme la guerre, et qu'une nation ne saurait se livrer, pendant trente ans, aux travaux de l'industrie, à l'ardente recherche du bien-être, sans que les mœurs publiques et privées s'en ressentent. Le calme et la prospérité énervent nécessairement les ames, et lorsque la nature même des institutions oblige chacun à compter avec tout le monde, lorsque les ministres ont besoin des députés, comme les députés des électeurs, il est difficile que, dans cet échange obligé de services et de complaisances, il ne se glisse pas certains abus dont la répression est parfois impossible, lors même qu'elle serait le plus désirable. Pourtant, en fait de morale publique et privée, notre siècle peut à coup sûr regarder en face, sans rougir de lui-même, les deux siècles qui l'ont précédé. Ce n'est pas que notre intention soit de dissimuler le malaise moral qui travaille les esprits; nous voulons au contraire en rechercher les causes.

Dans la société, dans le gouvernement, les ressorts sont comme détendus; les forces qui devraient concourir au même but se divisent chaque jour davantage; elles s'annulent par l'isolement, ou bien elles se font la guerre entre elles. Pas de pensée générale, pas d'idée grande et féconde à laquelle chacun sacrifie ses intérêts ou ses caprices. Non-seulement chaque parti, mais chaque homme est à lui-même son but et son idole. Sous l'empire de ces préoccupations exclusives, on tient un langage, on prend une attitude qui, à un moment donné, deviennent autant d'obstacles au rôle utile que l'on pourrait jouer dans les affaires

du pays. C'est déjà là une cause notable d'affaiblissement; en voici une autre. Il semblerait que l'ambition politique ne doit surgir et croître qu'en proportion des services rendus. Jusqu'ici du moins, les prétentions aux premiers postes ne s'avouaient qu'après un long noviciat et de notables travaux dans le parlement. Nos jeunes hommes politiques ont changé tout cela, et ils ne veulent entrer, même pour la première fois, en campagne qu'en qualité de généraux. Les fantaisies, les amours-propres, ont pris la place des grandes ambitions. Les conséquences ne se sont pas fait attendre. On s'est séparé de son parti; on ne s'est pas borné à critiquer ses chefs, on a tiré sur eux. La confusion et la défiance ont gagné les rangs de la majorité. Le ministère, se voyant combattu non plus seulement par ses adversaires naturels, mais par des ennemis intimes, par des hommes qui étaient ses alliés la veille, s'est laissé déconcerter, et son attitude a trahi son indécision. Le gouvernement en a été affaibli; l'opposition sérieuse, celle qui peut aspirer à la direction des affaires, y a-t-elle gagné en force réelle? S'il en était ainsi, on pourrait peut-être se consoler de toutes les misères auxquelles nous assistons. Malheureusement il n'y a guère en tout ceci que des satisfactions de vanité pour des hommes en seconde ligne, qui se sont tout à coup emparés du premier plan. Quand les hommes éminens s'isolent et se neutralisent comme à plaisir, les esprits aventureux, chez lesquels se rencontrent d'ordinaire tous les genres d'ambition, prennent une importance qui dénote suffisamment le vice d'une situation.

N'est-ce pas, en peu de mots, l'histoire des derniers mois de la session? N'y a-t-il pas dans ces tristes symptômes des enseignemens pour tout le monde, pour le pouvoir et pour les partis? Deux épisodes ont encore assombri la scène politique : le procès commencé par la pairie contre un de ses membres, et la demande adressée par elle à la chambre élective afin d'être autorisée à juger un délit qui aurait été commis par un député. Le procès du général Cubières était une fatale nécessité à laquelle la pairie ne pouvait se soustraire. Les faits avaient eu un retentissement trop déplorable pour que l'honneur de ce grand corps ne se trouvât pas engagé, et son devoir, comme l'intérêt général, lui commande aujourd'hui de poursuivre ses recherches et de se montrer sévère, si les délits sont constatés. Cette satisfaction sera pénible à donner sans doute, mais elle est devenue nécessaire pour calmer la conscience du pays. Au reste, à toutes les époques, sous tous les régimes, il y a eu des agens, des fonctionnaires, même des plus haut placés, qui ont oublié ce qui constitue le premier devoir de l'homme public, ce qui doit être sa religion : nous voulons parler de la probité avec toutes ses délicatesses, avec toute son austérité. Si donc il y a aujourd'hui de pareils méfaits à signaler, on ne saurait y voir les indices extraordinaires d'une corruption inouie. Seulement la publicité, les commentaires et les attaques des partis donnent à des désordres qu'ont eu à réprimer et à punir tous les gouvernemens une notoriété retentissante qui en aggrave la portée. Les partis extrêmes s'autorisent du déplorable procès dont est saisie la chambre des pairs, et de toutes les rumeurs qui s'y rattachent, pour ébranler la foi du pays dans l'honnêteté des hommes publics, dans la probité des serviteurs de l'état. Ce n'est plus l'existence, mais la considération du pouvoir qui est attaquée; on ne lui livre plus d'assauts dans les rues, mais on le diffame, et l'émeute est remplacée par la calomnie. Ce doit être là un sujet de graves ré-

flexions, et les chambres comme le gouvernement ne sauraient rester indifférens aux sentimens divers qui ont ému l'opinion.

Il est à regretter cependant que la pairie ait compliqué une situation si difficile d'un incident déjà oublié, et qu'elle ait pu trouver une injure dans l'une de ces inculpations que les pouvoirs sont contraints chaque jour de laisser passer en silence. Nous nous étonnons qu'une assemblée aussi grave se soit laissé entraîner par les susceptibilités irréfléchies de quelques-uns de ses membres. On peut pressentir les difficultés de ce procès, mais il est impossible d'en entrevoir les avantages. C'était assez, ce semble, pour s'abstenir. Quoi qu'il en soit, la question est posée; elle sera résolue devant la cour des pairs avec plus de réflexion et de maturité qu'elle n'a été soulevée, et l'on peut compter sur sa justice, lors même qu'elle aurait fait douter un jour de sa prudence. Quant à la chambre élective, sa position est des plus simples : elle n'a ni à juger ni même à mettre en prévention l'un de ses membres; elle n'a qu'à autoriser un autre pouvoir à exercer dans son indépendance la part de juridiction que la charte lui confère. Que la chambre refuse l'autorisation lorsque le délit n'existe pas matériellement, comme dans l'affaire de M. de Cormenin, on le conçoit très bien; on concevrait moins facilement qu'elle revendiquât le droit de juger en première instance, et de préjuger la question de savoir si c'est à tort ou à raison que la pairie s'est tenue pour offensée.

Retrouverons-nous donc partout les préoccupations personnelles en lutte avec l'intérêt public? C'est avec un vif regret que nous avons vu M. le maréchal Bugeaud quitter brusquement le gouvernement général de l'Algérie. Le maréchal a trop facilement cédé à l'impatience que lui fait éprouver l'opposition que ses vues rencontrent dans la chambre des députés. Pourquoi n'est-il pas venu lui-même, cette année, au sein du parlement, exposer ses plans, défendre ses idées? Quand même il ne fût pas parvenu à convaincre la chambre que sur tous les points son coup d'œil était juste et ses opinions les meilleures, il eût mieux servi sa renommée en les soutenant à la tribune qu'en laissant percer sa mauvaise humeur dans les proclamations par lesquelles il a fait ses adieux à l'armée et à la colonie. C'est parce que nous avons pour la capacité du maréchal, pour son énergie, une estime dont l'expression a été souvent consignée dans ces pages, que nous nous croyons le droit de ne pas dissimuler nos regrets sur l'attitude que tout récemment il a prise. M. le maréchal Bugeaud doit connaître à fond les sentimens de la chambre : il sait qu'elle est unanime pour désirer sincèrement la prospérité de l'Algérie, et que, si deux ou trois opposans incorrigibles répètent chaque année, non pas qu'il faut détruire Carthage, mais qu'il faut évacuer l'Afrique, ces voix solitaires ne sont pas écoutées. La chambre avait composé, cette année, la commission des crédits extraordinaires d'Afrique de dix-huit membres au lieu de neuf. Cette commission s'est livrée à des recherches approfondies, dont les résultats ont été exposés d'une manière remarquable par M. de Tocqueville. Elle s'est précisément autorisée de la soumission de la plus grande partie du pays et de la paix qui succède à une guerre habilement conduite, pour penser que cet état nouveau de l'Algérie appelle des résolutions nouvelles. Comme l'a fort bien dit M. de Tocqueville, nous avons vaincu les Arabes avant de les connaître; aujourd'hui la société indigène n'a plus de secrets pour nous. On peut donc maintenant rechercher quelles sont les limites naturelles de notre domi-

nation en Afrique, quel doit y être l'état de nos forces, et de quelle manière il convient d'administrer les peuples qui y vivent. Assurément la commission et la chambre, en posant ainsi les questions, ont montré qu'elles avaient pour notre établissement d'Afrique non-seulement une bienveillante sympathie, mais la volonté d'employer les moyens les plus propres à en hâter le développement. La commission et la chambre ont voulu aiguillonner le gouvernement : ceux qui voient dans l'avenir prospère de l'Algérie une des conditions nécessaires de la puissance française doivent-ils s'en plaindre? Ne doivent-ils pas plutôt se féliciter de ces excitations adressées par la chambre au pouvoir? Aux deux articles du projet de loi sur les crédits extraordinaires, la commission en a ajouté un troisième ainsi conçu : « Il sera rendu compte aux chambres, dans la session de 1848, de l'organisation de l'administration civile en Algérie. » Le cabinet a adopté l'article sans débat, avec empressement. Il a reconnu avec raison que cet article lui créait comme une nécessité salutaire d'imprimer plus d'activité à l'organisation civile de la colonie, et de ne rien négliger pour obtenir des résultats qui seront attendus et contrôlés.

Après la loi relative aux crédits extraordinaires de l'Algérie, la chambre devait examiner un autre projet par lequel on lui demandait 3 millions pour des camps agricoles. C'était là le plan de prédilection de M. le maréchal Bugeaud. Choisir parmi les soldats de bonne volonté les plus capables, leur donner un congé de six mois pour aller se marier en France; à leur retour, les placer avec leurs compagnes sur un petit domaine, leur donner un petit mobilier, des bestiaux, des instrumens de travail, leur laisser la solde et l'habillement pendant trois ans, leur fournir les vivres; enfin, à l'expiration de leur service militaire, faire passer les colons sous le régime civil : tel était en substance l'essai pour lequel le gouverneur-général désirait que le gouvernement et les chambres missent des ressources particulières à sa disposition. La commission, le second rapport de M. de Tocqueville en fait foi, s'est livrée à un examen sérieux du plan du maréchal; elle l'a comparé tour à tour aux régimens-frontières de l'Autriche, aux colonies militaires de la Russie. Après avoir établi que la mesure qu'on lui proposait devait être jugée plus par des considérations économiques que par des considérations militaires, elle s'est convaincue qu'un pareil projet n'était ni utile ni nouveau. Déjà des essais de ce genre ont été tentés, ils ont été malheureux. La commission s'est trouvée unanime pour voter le rejet du projet. En le retirant, le ministère a épargné à la chambre des débats dont il était facile de prévoir le résultat négatif, et, en vérité, après la brusque façon dont le maréchal Bugeaud avait quitté l'Afrique, il n'avait rien de mieux à faire. Au reste, les travaux et le rapport de la commission témoignent plus que jamais d'une intention sincère de fonder en Afrique une colonie puissante. La commission a étudié deux plans de colonisation que lui avait communiqués le gouvernement, l'un pour la province de Constantine, l'autre pour celle d'Oran; elle a approuvé les principes qui en forment la base commune; ce sont des jalons pour l'avenir.

Le ministère ne paraît pas encore avoir pris de parti dans l'importante question du gouvernement général de l'Algérie. M. le maréchal Bugeaud persévérera-t-il dans ses projets de retraite définitive? Il est en ce moment à Excideuil. Viendra-t-il à Paris comme il y a été invité? Nous comprenons que le cabinet ne veuille pas prendre au mot le maréchal, et qu'il l'interroge encore une fois

sur ses véritables intentions; mais il ne doit pas oublier non plus combien il importe de ne pas laisser long-temps l'Algérie sans un chef suprême et responsable. C'est là surtout que toute situation provisoire est funeste. Il faut que les populations arabes, dont l'humeur est si inquiète, si remuante, aient devant elles une autorité dont elles ne mettent pas en doute la force et la durée. Le temps, l'expérience et la guerre ont formé en Afrique des hommes dans lesquels le gouvernement et le pays peuvent mettre une confiance méritée. Le général Lamoricière vient de montrer à la tribune combien il connaissait à fond toutes les conditions nécessaires de notre domination en Afrique; il a vivement intéressé la chambre par un discours à la fois pittoresque et pratique, où l'homme d'opposition s'est entièrement effacé; cette preuve de tact et de goût n'a pas été une des moindres causes du succès de M. de Lamoricière. De brillans services et la fermeté de caractère ont placé très haut dans l'estime de l'armée M. le général Bedeau, qui ne s'est laissé enrôler dans les rangs d'aucun parti, et que tout semble désigner pour porter un jour le fardeau du commandement en chef. L'Algérie ne peut-elle enfin avoir pour gouverneur-général un des princes qui l'ont souvent visitée pour y partager les travaux et la gloire de nos troupes? Beaucoup de personnes ont souvent regretté que le pouvoir, dans notre colonie africaine, eût une physionomie exclusivement militaire. Si l'un des fils du roi était gouverneur-général de l'Algérie, n'aurait-il pas, par la force des choses, outre l'autorité militaire, un caractère civil qui serait pour tous les intérêts une précieuse garantie? Nous vivons, il est vrai, dans une époque où les grandes situations inspirent tant d'ombrages, tant de sentimens mauvais, que souvent on craint de leur offrir un aliment nouveau en donnant à des princes qui pourraient rendre des services un rôle actif dans les affaires. On aime mieux les laisser dans une stérile et brillante oisiveté. Quoi qu'il en soit, c'est pour le cabinet un impérieux devoir d'agir avec décision et promptitude, tant pour ce qui concerne le commandement en chef que pour l'organisation de l'administration civile.

Les problèmes difficiles abondent dans les projets soumis au parlement. Nous ne sommes pas étonnés que la chambre des pairs n'avance que lentement dans sa discussion de la loi sur l'enseignement et l'exercice de la médecine et de la pharmacie. Il ne serait pas exact de dire que la présentation d'une loi pareille est prématurée, car le corps médical a été presque unanime pour réclamer un remaniement complet de la législation qui le régit; mais les questions qu'il faut résoudre pour arriver à ce résultat sont encore obscures, même pour les hommes spéciaux. Ici, comme ailleurs, la vérité spéculative et la réalité pratique ne pourront être mises d'accord qu'après une longue élaboration. Quoi de plus rationnel, quoi de plus irréfutable en principe que de ne reconnaître qu'un seul ordre de médecins? C'est ce qu'a fait le projet de loi : en cela, il a adopté une solution foncièrement vraie, et il s'est trouvé d'accord avec l'opinion du corps médical, qui a demandé depuis long-temps qu'on fît disparaître *la monstruosité des deux ordres de médecins*. Cependant des voix s'élèvent pour exposer tous les inconvéniens de cette réforme radicale; elles demandent si l'on trouvera toujours des médecins pour les campagnes, et ce qu'y deviendra le docteur en médecine qui aura bu dans les grandes villes à la coupe des lumières et des jouissances. Enfin le plus puissant adversaire du projet de loi a maintenu que c'était à Athènes et non pas au village qu'on pouvait rencontrer les Hippocrates. Cet

adversaire est M. Cousin, qui n'a jamais été plus fécond, plus mordant, plus ingénieux que dans le débat ouvert en ce moment devant la pairie. Il y a dans la parole de M. Cousin une verve comique qui donne une physionomie tout-à-fait piquante aux considérations élevées présentées par l'orateur. Ici l'effet a été d'autant plus grand qu'il y avait plus de contraste entre sa manière et celle de M. de Salvandy. La parole de M. Cousin est vive, parfois familière; le ton de M. le ministre de l'instruction publique est toujours un peu solennel, même quand il devient chaleureux; il était difficile à deux orateurs aussi différens de se joindre, de se saisir, de se réfuter directement, et M. Cousin a pu dire avec raison, en faisant sourire la chambre, qu'ils avaient joué tous les deux au propos interrompu. Au surplus, tout le monde au Luxembourg a rendu justice à la conviction avec laquelle M. le ministre de l'instruction publique a défendu son projet, et qui l'a plus d'une fois heureusement inspiré. Après une discussion fort animée, M. de Salvandy a eu les honneurs de la victoire sur l'article 1er, qui contient le principe fondamental de la loi. La chambre n'est pas au bout de ses labeurs. Le projet contient quarante articles. Plusieurs questions, entre autres celles des médecins cantonaux, seront l'objet de sérieux débats.

La chambre des députés a fait trève un moment à l'examen des affaires intérieures pour s'occuper de politique étrangère, de l'intervention en Portugal. Nous n'avons aucun goût, nous l'avouerons, pour reprendre l'examen rétrospectif de tout ce qui a été dit, depuis bientôt dix-sept ans, pour et contre l'intervention; nous ne voulons pas non plus méconnaître tout ce que l'insurrection qui, depuis plus d'une année, agite le Portugal a de sérieux. Il est vrai que le peuple et une partie de l'aristocratie sont avec les insurgés; il est vrai encore que les exactions du ministère portugais, les désordres commis par les troupes royales, la conduite peu courageuse du roi, que tout s'est réuni pour mettre en péril le trône de la reine dona Maria. Maîtres de tout le pays, sauf Lisbonne, maîtres de l'esprit des habitans, les insurgés, s'ils n'eussent pas craint les vaisseaux de l'Angleterre, eussent, à l'aide des bateaux à vapeur dont ils disposent, transporté des troupes de Porto à Cascaës, et, par un coup décisif, ils eussent pu tout terminer. Maintenant faut-il déplorer, dans l'intérêt même de la liberté en Portugal, que l'insurrection n'ait pu pousser ses avantages jusqu'au bout et n'ait pas détrôné la reine dona Maria? Si l'insurrection a été obligée de s'arrêter devant l'intervention de l'Angleterre, de l'Espagne et de la France, ces trois puissances ont imposé en faveur des insurgés au gouvernement de la reine dona Maria des conditions que déjà nous avons fait connaître, et qui sont désormais placées sous leur triple garantie. C'est en insistant sur ce point essentiel que M. Guizot a terminé sa réponse aux interpellations de M. Crémieux. La gauche a cru trouver dans la question portugaise un thème fécond d'attaques contre le ministère. Elle a montré que le gouvernement de 1830 avait fondé dès l'origine sa politique extérieure sur le principe de non-intervention; elle a rappelé toutes les occasions où ce principe avait été invoqué et mis en pratique. Cependant on le viole aujourd'hui en se mêlant des affaires du Portugal. A cette objection, qui, au premier abord, ne semble pas sans gravité, il y a néanmoins une réponse. En 1834, le traité de la quadruple alliance a mis sous la garantie spéciale de la France et de l'Angleterre les deux trônes constitutionnels d'Espagne et de Portugal. C'était une dérogation expresse au principe général de non-intervention.

Pour apprécier ce qui s'est fait à l'égard du Portugal, il faut donc rechercher si le traité de la quadruple alliance a été cette fois appliqué d'une manière opportune et légitime. Or, on ne peut nier que la couronne de dona Maria n'ait été mise en péril non-seulement par la junte d'Oporto, mais encore par de sérieuses tentatives des partisans de dom Miguel, qui ont voulu exploiter à leur profit l'insurrection. C'est pourquoi la cour de Lisbonne a pu invoquer le *casus fœderis*. Quant au jugement à porter sur cette récente application du traité de la quadruple alliance, au point de vue des intérêts et de la dignité de la France, il y a d'abord un indice qu'il ne faut pas négliger. L'Angleterre n'a rien épargné pour nous écarter de toute coopération dans les affaires du Portugal. D'abord elle a voulu exercer seule sa médiation, qui est restée impuissante; puis elle a cherché à conclure avec l'Espagne une convention dans laquelle nous ne devions pas figurer. Elle n'a pas réussi non plus dans cette autre tentative. C'est alors qu'a été dressé le protocole du 21 mai par les représentans des quatre puissances signataires du traité de 1834. Il ne serait ni juste ni politique de reprocher au gouvernement français une coopération qui est une conséquence nécessaire de notre alliance avec l'Espagne. Si la reine dona Maria eût été précipitée du trône, sa chute n'eût-elle pas singulièrement ébranlé le gouvernement de la reine Isabelle?

Ce débat sur le caractère de notre intervention en Portugal a fourni à M. le ministre des affaires étrangères l'occasion de montrer la France et l'Angleterre agissant de concert dans l'intérêt de l'ordre et des institutions constitutionnelles. Il est bien entendu qu'en Portugal, l'Angleterre, la France et l'Espagne ne prennent pas l'absolutisme sous leur patronage, et que les trois puissances sont intervenues pour y rétablir une liberté régulière. M. Guizot a reconnu que le gouvernement de juillet ne pouvait accomplir une autre mission. Là, en effet, est la force morale de la France. Tous les peuples constitutionnels, tous ceux qui veulent conquérir des institutions libérales par des voies pacifiques et légitimes, sont nos alliés naturels. Rien ne serait plus contraire aux véritables intérêts du gouvernement de 1830 que d'avoir au dehors des apparences de complicité avec des tendances absolutistes et contre-révolutionnaires. C'est ce dont paraissait bien convaincue la majorité, qui n'a pas entendu sans satisfaction M. le ministre des affaires étrangères protester que l'intervention en Portugal ne s'était exercée qu'au profit du régime constitutionnel. Après une réplique de M. Odilon Barrot, qui a persisté, au nom de la gauche, à condamner toute intervention de la manière la plus absolue, le débat est tombé de lui-même; tout s'est borné à une conversation politique qui ne pouvait aboutir à aucune conclusion, à aucun vote.

Le moment est mal choisi, il en faut convenir, pour condamner le principe d'intervention avec une inflexible rigueur, car sur plusieurs points de l'Europe nous voyons que ce principe a contribué au développement de la liberté. Où en serait la Grèce sans l'intervention de la France, de l'Angleterre et de la Russie, qui ont, il y a vingt ans, garanti son indépendance? Cette intervention honore ces trois puissances et leur impose des devoirs que dans ces derniers temps l'Angleterre a malheureusement trop oubliés. La Russie elle-même en a jugé ainsi. Elle a trouvé dures et excessives les exigences de lord Palmerston relativement à l'emprunt, et dans cette question elle s'est séparée de l'Angleterre. Le représentant de la Russie à Athènes, M. Persiani, n'a pas caché la pensée de son ca-

binet sur ce point à M. Piscatory, et M. de Kisseleff paraît avoir ici tenu le même langage. Il serait à désirer que dans l'affaire de M. Mussurus la Russie témoignât des dispositions aussi favorables au gouvernement grec. Peut-être M. Coletti n'a-t-il pas pris tous les soins nécessaires pour que M. Persiani ait pu faire connaître à fond à M. de Nesselrode toutes les circonstances de ce grave incident. M. Piscatory n'a rien négligé pour déterminer le représentant de la Russie à travailler avec franchise à la réconciliation des deux gouvernemens d'Athènes et de Constantinople. On sait que la médiation de M. de Metternich a été acceptée avec empressement par la Grèce, et, de son côté, M. de Nesselrode a bien accueilli cette entremise de la cour d'Autriche. Qu'obtiendra M. de Metternich? On assure que la Porte persiste à vouloir renvoyer à Athènes M. Mussurus, en faisant entendre qu'elle ne l'y laisserait pas long-temps, et qu'une fois satisfaite sur ce point, elle lui donnerait bientôt un successeur. Il s'agit maintenant de persuader au gouvernement turc de rabattre quelque chose de ces prétentions hautaines, qui sont de nature à blesser vivement le roi et la reine de Grèce. En attendant, M. Coletti a du moins la satisfaction de voir la nation répondre à son appel; tout lui annonce un succès complet dans les élections. L'opposition reconnaît trop tard que les instigations de sir Edm. Lyons lui ont fait faire fausse route; elle s'est compromise dans la question de l'emprunt, et aucune des promesses du représentant de l'Angleterre ne s'est réalisée. Il paraît que, pour se justifier auprès des membres de l'opposition grecque, sir Edm. Lyons accuse à son tour lord Palmerston.

En ce moment, la race anglo-saxonne se trouve exercer dans l'un et l'autre hémisphère une pression particulièrement intense sur le monde des affaires ou sur celui de la politique. Sur notre vieux continent, c'est l'Angleterre qui, par sa condition matérielle dans le sens le plus strict du mot, tient les intérêts en suspens. Dans le Nouveau-Monde, c'est la république fédérative, sortie il y a soixante-dix ans des flancs de l'Angleterre, qui paraît à la veille de changer la balance des pouvoirs dans l'univers, et non moins proche du jour où sa constitution et ses mœurs politiques subiront une transformation destinée à devenir de plus en plus complète.

L'Angleterre est arrivée à cet état où la population est si dense, qu'il serait chimérique de demander au sol de la patrie qu'il nourrît ses habitans. La liberté du commerce des subsistances, qui nulle part ne serait un mal, est pour elle une nécessité. Désormais on doit considérer le royaume-uni comme une sorte de gouffre où ira s'engloutir, dans les années même où la récolte s'y présentera bien, à peu près tout ce que les pays producteurs de blé peuvent présentement livrer. De ce jour, l'Angleterre agit comme une puissante machine d'épuisement sur le marché général des subsistances : elle doit y maintenir les prix à un niveau plus ou moins élevé, et cela abstraction faite de toute disette; mais, si la disette survenait, ce n'est plus un simple enchérissement qu'éprouveraient les grains sur le marché général; ce serait une de ces hausses extrêmes qui réagissent aussitôt sur le travail manufacturier pour le limiter. Ce serait une épreuve cruelle, semblable à celle que nous avons subie cette année. On se demande donc avec anxiété partout si l'Angleterre est menacée d'être frappée encore dans sa récolte. Cette question se confond pour le moment avec celle de savoir si les pommes de terre manqueront ou non cette année; car c'est sur la pomme de

terre que roule l'alimentation de neuf millions d'Irlandais, et dans la Grande-Bretagne proprement dite on en consomme une grande quantité. Si la fatale maladie qui a atteint le tubercule que l'ancien continent avait reçu du nouveau comme un bienfait de la Providence continue de sévir, l'Angleterre est hors d'état de se suffire, même avec les excédans ordinairement disponibles. Il faut que l'arrière-ban des réserves en céréales, y compris celle des régions les plus étrangères sous ce rapport aux opérations du commerce général, paraisse sur le marché, afin de combler le déficit, et il n'y fait son apparition que lorsque les prix sont assez élevés pour justifier de grands frais de transport. De toutes parts alors, les prix montent; bon gré, mal gré, la solidarité qui lie tous les peuples européens les uns aux autres se fait sentir. Si le blé est très cher à Londres, vous ne ferez pas qu'il soit à bas prix en Normandie et en Bretagne, et par conséquent à Paris, parce que pour l'empêcher de s'élever il faudrait porter les lois restrictives du commerce à un tel point de dureté, que les cultivateurs, qu'on prétend protéger par les restrictions douanières, en deviendraient aussitôt les ennemis acharnés. Ainsi le royaume-uni de Grande-Bretagne et d'Irlande, par l'insuffisance de ses ressources alimentaires, aggravée des chances qu'on est fondé à supposer encore à la maladie des pommes de terre, tient suspendue sur l'Europe la prolongation d'une crise qui n'a déjà que trop duré. On conçoit que c'est une manière d'influence dont l'Angleterre n'est point jalouse. Elle l'exerce cependant, jusqu'à un certain point, par le fait même de sa puissance et de sa civilisation avancée; car la densité relative de la population qu'offre l'Angleterre n'est rien de plus qu'une des formes par lesquelles se manifestent et sa puissance et sa civilisation.

Dans cette situation matérielle de l'Angleterre, qui pèse sur l'Europe entière, tout ne vient pas cependant de l'amoindrissement de l'approvisionnement alimentaire. La rareté des subsistances est la plus grande cause de détresse qu'ait à redouter un peuple. La terre ne produit qu'une fois par an, tandis que chaque estomac crie famine trois fois le jour; mais l'Angleterre a d'autres maux dont ses intérêts sont profondément affectés en ce moment. Le coton, qui est la principale matière première qu'elle mette en œuvre, le coton, dont elle fabrique des tissus tous les ans assez pour faire je ne sais combien de fois le tour de la planète, a été renchéri cette année à un degré fâcheux; la récolte de l'an passé a été fort médiocre, et on estime que, pour en approvisionner ses ateliers, l'Angleterre devra pendant cette campagne débourser 100 millions de plus. Ainsi, par une déplorable coïncidence, la matière première de la production britannique est devenue plus difficile et plus chère à se procurer, précisément alors que la souffrance générale, au loin comme de près, resserrait le débouché des produits manufacturés. Tel est le second mal dont souffre en ce moment la Grande-Bretagne.

L'exagération des entreprises de chemins de fer en Angleterre est venue rendre plus pénible encore la condition matérielle du peuple anglais. On ne se fait pas une idée de l'impétuosité avec laquelle l'Angleterre s'est précipitée dans la construction de ces voies nouvelles dont elle attend, avec raison, un grand bien. Ce n'a pas été simplement une affaire de prospectus. Les Anglais, en gens pratiques qu'ils sont, prennent au sérieux même les folies quand ils s'y mettent. Je dis folie, car c'est une prétention insensée de vouloir établir partout en même temps ces lignes de fer si bonnes, une fois faites, pour économiser le temps et

l'argent, mais si dispendieuses à étendre sur le sol. On a évalué, par un calcul un peu forcé peut-être, que les appels de fonds des compagnies anglaises de chemins de fer représentaient actuellement un million sterling par semaine, ou un milliard 300 millions par an. Une pareille somme distraite extraordinairement du capital national y fait une saignée que le tempérament d'aucun peuple ne peut supporter.

De ces diverses causes de perturbation dans les intérêts de la Grande-Bretagne, qui toutes réagissent directement sur les autres pays, il n'y a guère que la dernière à laquelle le gouvernement puisse apporter quelque correctif. On est en effet à voter une loi qui ajourne toute entreprise nouvelle de chemins de fer, et qui doit même en supprimer quelques-unes, mais qui laissera les anciennes compagnies au milieu de leurs tribulations et leur permettra de poursuivre leurs efforts, afin d'attirer les capitaux dont le pays a besoin pour d'autres destinations. Quant au prix excessif du coton, Dieu seul, qui dispose des saisons et répand sur nos champs la pluie et les rayons du soleil, pourra y porter remède. A l'égard des subsistances, depuis un an chez nos voisins, le commerce est devenu irrévocablement libre pour la viande de toute sorte; il doit l'être de même pour les grains à partir du mois de février 1849, et provisoirement on y a pourvu par des lois temporaires. Cependant, nous ne le voyons que trop, la liberté du commerce des subsistances n'a pas la puissance merveilleuse que ses adversaires lui attribuent. Lorsque la récolte a été mauvaise dans plusieurs pays à la fois, ou même seulement dans un grand état qui habituellement ne se suffisait pas, tout ce que peut la liberté du commerce, c'est d'empêcher la disette de dégénérer en une affreuse famine où les hommes seraient portés à s'entre-dévorer; mais il ne lui est pas donné d'empêcher le pain d'être cher, bien cher, tant sont exigus les excédans disponibles qu'offre le marché général.

De ce point de vue, l'empire que possède la race anglo-saxonne dans notre hémisphère mérite de fixer l'attention immédiate des hommes sérieux, ainsi que leurs pensées d'avenir. Ce que font les États-Unis, puissans rejetons de cette même souche de l'autre côté de l'Océan, est un sujet qui n'appelle pas moins les méditations, à petite ou à longue distance.

Le spectacle que nous offre l'Amérique du Nord n'est rien moins que le nouveau continent tout entier apprenant à reconnaître ses maîtres dans la confédération anglo-américaine, et la belle et simple constitution de 1789 recevant, après un demi-siècle seulement d'existence, une atteinte sous laquelle il est difficile qu'elle ne succombe pas un peu plus tard. Le Mexique, de ce jour, peut être considéré comme appartenant aux États-Unis. Le cabinet de Washington aura probablement le bon esprit de ne pas se l'annexer en entier pour le moment. Il n'en prendra que les lambeaux qui sont le plus à sa convenance, des lambeaux cependant vastes comme la France d'outre-Loire par exemple; mais ce que les États-Unis en laisseront, quelque immense que ce soit, ne sera plus qu'un fief dépendant d'eux, qu'ils absorberont à leurs heures. Quand on possède la Californie et l'Orégon, l'on a besoin d'un passage dans l'isthme de Panama, et, quand on est le plus fort, de tous les passages on choisit le plus commode. On peut donc envisager les États-Unis comme étant virtuellement au moins les propriétaires du massif de l'Amérique du Nord jusqu'au lac de Nicaragua dans l'Amérique centrale, ou jusqu'à la ville de Panama. C'est la conséquence forcée

de ce qu'ils accomplissent aujourd'hui. Les gens de l'ouest sont en ce genre les plus intrépides logiciens qu'on puisse voir, quand il s'agit de marcher en avant la carabine dans une main, la hache du pionnier dans l'autre, et de porter devant soi, de station en station, de vallée en vallée, le drapeau étoilé de l'Union. Avec la possession de l'Amérique du Nord, on est le suzerain de l'Amérique du Sud, quelque étendue qu'elle soit. Les Américains des États-Unis ont l'esprit de conquête par voie de colonisation au-delà de tout ce qui est imaginable.

Mais avec ces conquêtes que devient la constitution de 1789? Ce premier magistrat grave et calme comme la loi que rêvaient les Jefferson, les Madison, les Hamilton, sur le modèle de leur illustre chef, pour leur descendance à perpétuité, se change désormais en un conquérant à cheval, surveillant de son quartier-général les populations soumises. Cette armée, qui était de six mille hommes autrefois pour la défense des frontières d'un pays dix fois vaste comme la France, il faudra la porter à cent mille. Il y aura un énorme budget de la guerre. Les mœurs militaires s'enracineront. C'est de mauvais augure pour la liberté sans limites dont jouissent les citoyens américains. C'est un pronostic non moins fâcheux pour leur système financier, jusque-là si admirable d'économie.

Si l'esprit de conquête porte préjudice aux libertés de l'Amérique, ce ne sera, il faut le dire, qu'une revanche, car c'est contre la liberté que la campagne du Mexique a été entreprise. Cette guerre, qui n'avait aucun motif et pour laquelle on n'a pu trouver que des prétextes futiles, est née d'une pensée qu'on ne s'explique pas de la part d'un peuple libre. Il est impossible de se le dissimuler maintenant, après les aveux qui ont eu lieu dans le sénat : on s'est précipité, ou plutôt quelques hommes hardis sont parvenus à précipiter les forces de la nation sur les provinces mexicaines, malgré l'opposition de presque tous les personnages les plus renommés des différens partis, afin de fonder dans les terres chaudes des régions tropicales de nouveaux états à esclaves, qui fussent en mesure de contrebanlancer par leur richesse et par leur nombre les états libres du nord, qui se multiplient ou se développent avec une rapidité inouie. M. Calhoun l'a déclaré, dans un discours préparé, au sein du sénat de la fédération : les états libres menaçaient de mettre les états à esclaves dans une condition de minorité dont la perspective désespérait ceux-ci. Sur vingt-huit états, quatorze ont des esclaves, et par conséquent, dans celle des deux chambres du congrès où tous les états sont représentés indistinctement par deux membres, les états à esclaves sont de pair avec leurs rivaux; mais, sur ces quatorze états, deux, le Delaware et le Maryland, méditent visiblement l'abolition de l'esclavage, et puis, du côté du nord, de nouveaux états libres sont déjà mûrs; plusieurs autres vont naître parce que le flot des émigrans d'Europe s'unit avec le courant sortant sans cesse des anciens états du nord, pour couvrir de population les terres vierges de la contrée des grands lacs et du haut Mississipi. Et puis, dans le sein de la chambre des représentans, où chaque état envoie un nombre de députés proportionné à sa population, et dans le collége électoral qui nomme le président, où la balance est à peu près la même, les états sans esclaves ont déjà une imposante majorité. Les états à esclaves ont donc craint d'être trop débordés. Ils ont pensé que, si les états libres acquéraient trop de suprématie, l'institution de l'esclavage serait compromise. De là le plan d'envahissement des terres étrangères du côté du sud, d'après lequel on a débuté en s'appropriant le Texas, et qu'on poursuit

maintenant en démembrant le Mexique. C'est M. Calhoun qui l'a dit, et il le sait mieux que personne, puisqu'il était secrétaire d'état chargé des affaires étrangères alors que ce programme d'une grande campagne en faveur de l'extension de l'esclavage a été conçu. Le projet est de lui, et c'est lui-même qui, en sa qualité de ministre dirigeant, a, par l'adjonction du Texas, donné avec éclat le signal de l'exécution. Il faudrait fermer les yeux à la lumière pour ne pas apercevoir ce que ces actes hardiment prémédités, plus résolûment accomplis, peuvent introduire de changemens dans la politique générale.

La *Gazette piémontaise* a publié, le 4 juin, le texte officiel d'une convention passée à Lugano, le 16 janvier dernier, entre le roi de Sardaigne et les cantons de Saint-Gall, Grisons et Tessin, pour la construction et l'exploitation du chemin de fer de Locarno à Rorschach et Wallenstadt, destiné à unir le lac Majeur au lac de Constance et traversant les Alpes près du col de Lukmanier. L'entreprise appartient à une compagnie piémontaise qui a obtenu en 1845, des trois cantons dont la route parcourra le territoire, une concession de soixante-quinze ans, des exemptions et des priviléges fort étendus. A son tour, le gouvernement sarde, justement préoccupé de l'importance d'une ligne qui, en se rattachant au chemin de fer de Gênes à Novarre prolongé sur le lac Majeur, mettrait en communication, à travers ses états, la Suisse, la Bavière, le Wurtemberg, etc., avec la Méditerranée, s'est montré disposé à appuyer le projet de tout son pouvoir. Il a stipulé en son propre nom de nouveaux avantages pour la compagnie, et, par l'art. 7 de la convention, il s'engage « à venir en aide aux concessionnaires actuels ou à tous autres qui pourront leur être substitués tant par son influence que par des moyens pécuniaires. » — Par l'art. 6, « la construction du chemin de fer de Gênes au lac Majeur est garantie avec promesse de prolongation jusqu'à la frontière suisse. » Et à dater du jour où cette ligne sera en plein exercice, le gouvernement sarde mettra en vigueur les dispositions les plus favorables arrêtées dès aujourd'hui et longuement énumérées dans les art. 8 et 9 : exemption de tout péage et droit quelconque, autre que le prix de transport, sur le transit des voyageurs et des marchandises; diminution des frais d'entrepôt de douane; réduction des tarifs sur l'entrée des produits agricoles des trois cantons et libre exportation en Suisse du blé, du riz, du vin, de l'eau-de-vie et de toutes les denrées du Piémont. De plus, les deux gouvernemens accorderont réciproquement le passage gratuit de l'un dans l'autre état à tous les ouvriers et artisans; et, pour les autres habitans, une réduction de moitié sur le visa des passeports.

Telles sont les clauses principales de ce traité qui ne peut manquer d'être désagréable à l'Autriche; mais le Piémont n'a pas à s'en inquiéter. Le gouvernement autrichien refuse obstinément de pousser de Milan à la frontière sarde son grand chemin de fer de la Lombardie. On pourra bien s'en passer. Si les communications restent fermées entre Milan et Gênes, le commerce de la mer Noire et de la Méditerranée affluera de ce dernier port au-delà des Alpes. Un intérêt commun unit contre le commerce de l'Adriatique la Suisse et le Piémont. Dans les négociations qui ont amené la signature du traité du 16 janvier 1847, le gouvernement sarde en a su habilement profiter pour entraîner les trois cantons dans sa sphère d'action. Au moyen du chemin projeté et en vertu des articles de la convention sur la libre exportation des céréales, il pourra approvisionner les marchés de la Suisse et ceux d'une partie de l'Allemagne et faire à la navigation de

Venise et de Trieste une concurrence redoutable. Déjà le nombre de ses bâtimens de commerce employés au transport des blés de la Russie est plus considérable que celui des navires autrichiens. En 1846, 864 navires sardes ont passé les Dardanelles; l'Autriche en a compté 797 seulement. L'établissement maritime de la Rivière de Gênes s'augmente de jour en jour. Dans la seule année 1844, 108 bâtimens de toute grandeur représentant un total de 4,275 tonneaux ont été lancés à la mer par les ports de Gênes, Nice, Savone, Chiavari, Spezzia, Oneglia. En deux ans, ce nombre s'est accru de 31, et les relevés de 1846 constatent 149 bâtimens, soit un effectif de 6,295 tonneaux.

On comprend le puissant intérêt qu'a eu le gouvernement du roi Charles-Albert à ouvrir un débouché nouveau et plus vaste au commerce de Gênes et la nécessité où il se trouve de tourner aujourd'hui tous ses efforts vers l'exécution de ses chemins de fer. Aussi s'est-il mis sérieusement à l'œuvre depuis l'année dernière. Le système des voies de fer sardes se composera de trois lignes principales, qui, d'Alexandrie, point central, se dirigeront, la première sur Gênes, à travers l'Apennin; la deuxième sur Turin par Asti, et la troisième par Valence et Novarre sur le lac Majeur. Les travaux sont commencés sur presque tous les points de la première ligne. Tous les ouvrages d'art sont adjugés à l'exception des abords de Gênes, sur lesquels les ingénieurs n'ont pu encore tomber d'accord. La galerie *dei Gioghi*, qui doit percer l'Apennin sur une longueur de près de 3,000 mètres, et qui coûtera, dit-on, 8 millions, est poussée avec une grande vigueur. On espère la voir terminée en 1850. L'hiver dernier, vingt ou vingt-cinq mille ouvriers ont été employés sur toute la ligne pendant quatre ou cinq mois. C'était faire une œuvre à la fois philanthropique et utile.

Sur la troisième ligne, celle d'Alexandrie au lac Majeur, les chantiers sont ouverts aux environs de Novarre, et l'on a mis la main au pont de Valence, magnifique viaduc sur le Pô, qui coûtera à lui seul 4 millions.

Enfin des études ont été faites pour la ligne qui de Turin doit se diriger sur la France par la Savoie. L'emplacement du tunnel du mont Cenis est déterminé. Du côté de l'Italie, le souterrain s'ouvrira au-dessus d'Exilles, à quelques lieues de Suze, en remontant la vallée de la Doire, et viendra aboutir sur la pente opposée au village de Modane, dans la vallée de l'Arc, près de Saint-Jean de Maurienne. Un tunnel de 10,000 mètres sous le mont Cenis! L'annonce de ce projet gigantesque a été accueillie en Europe par des sourires d'incrédulité. Rien de plus sérieux pourtant. Si, comme on l'assure, une galerie souterraine, dont on montre encore l'entrée dans les États Romains, a autrefois existé d'un revers à l'autre de l'Apennin pour le passage d'un aqueduc, pourquoi ne serait-on pas en droit d'attendre un travail semblable de la science moderne? M. Maus, ingénieur en chef du gouvernement sarde, a inventé une machine destinée à perforer la montagne. Les expériences faites à plusieurs reprises à Turin, et dernièrement encore en présence de M. Cobden, juge compétent en pareille matière, ont complétement réussi. Les calculs les plus modérés permettent d'espérer que le tunnel, attaqué des deux côtés à la fois, pourrait aisément être terminé en quatre ou cinq années. A une telle profondeur, les eaux ne seront probablement plus à craindre, et la construction de cet ouvrage pourra, entre autres avantages, fournir à la géologie plus d'une observation curieuse et la solution de plus d'un problème.

Ainsi, le gouvernement sarde marche dans la voie des améliorations matérielles, on ne saurait le contester. Le bon état de ses finances lui permet de soutenir le fardeau d'entreprises considérables; car, aux travaux que nous venons de citer, il faut encore ajouter l'ouverture de deux nouvelles routes, celle du mont Genèvre et celle du col de l'Argentière, destinées à multiplier et à faciliter les relations entre le Piémont et les départemens des Hautes et des Basses-Alpes, la construction d'un bassin de carénage dans le port de Gênes, etc. Près de 16 millions ont été affectés à ces constructions pendant l'année 1846, tant par le trésor royal que par les provinces et les communes; dans cette somme il ne faut pas comprendre les dépenses du chemin de fer de Gênes, qui se sont élevées à 8 millions. L'exercice 1847 de cette ligne a été porté à 32 millions, dont 6 millions pour achat de rails, etc.

Comme nous l'avons fait remarquer, l'achèvement de la grande voie de communication entre Gênes et le lac Majeur est le besoin le plus urgent du Piémont, et doit être l'objet de toute la sollicitude de son gouvernement. N'y fût-il pas, d'ailleurs, porté par le sentiment de son intérêt, il ne manquerait pas de bons et fidèles alliés empressés de l'en convaincre et de l'y pousser, surtout s'ils en pouvaient espérer pour eux-mêmes quelque avantage. On n'a point oublié les essais infructueux de l'Angleterre pour ouvrir à la malle des Indes un passage par Trieste et les chemins de fer de l'Allemagne. Les expériences répétées du lieutenant Whaghorn ont été décisives en faveur du trajet par Marseille; mais ni le *Post-Office* ni M. Whaghorn ne se tiennent pour battus. Forcé de recourir à la voie de Trieste, l'infatigable et obstiné M. Whaghorn cherche aujourd'hui à s'ouvrir un passage par différens points de la côte orientale de l'Italie, depuis Otrante jusqu'à Ancône, d'où, franchissant la péninsule sur une ligne diagonale, il gagnerait par Naples ou Livourne le port de Gênes. Dans ce projet, de quelle utilité ne serait pas pour le gouvernement anglais une voie de fer continue de Gênes à Constance! Nous ne serions nullement surpris de le voir, lui aussi, à l'exemple de sa majesté sarde, venir au secours des concessionnaires du chemin de Locarno par son influence ou par des moyens pécuniaires. Quoi qu'il en soit, sans en attendre l'ouverture, qui ne saurait être très prochaine, l'administration des postes anglaises s'est mise en devoir de préparer des expériences sur le trajet de Gênes à Bâle, et, pour cela, elle pourra profiter des bénéfices accordés au mois de mars dernier à la compagnie péninsulaire et orientale de navigation à vapeur. D'après cette convention, les paquebots anglais sont exemptés de la plus grande partie des droits d'ancrage à leur entrée dans le port de Gênes, et la compagnie a été autorisée à établir près du môle Vieux un dépôt de charbon et des magasins d'entrepôt pour ses marchandises. En retour, elle s'engage à transporter gratuitement les dépêches du gouvernement sarde et les lettres des particuliers aux prix de 50 centimes et 1 franc les trente grammes, suivant la destination. Les nouvelles tentatives de M. Whaghorn réussiront-elles mieux que celles de l'année dernière? Ceux que préoccupe la crainte de voir la France privée du transit de la malle des Indes peuvent tirer de ce fait un argument pour presser la construction du chemin de Paris à Lyon et de Lyon à Avignon; mais cette crainte nous touche peu, nous l'avouons. Nous ne pensons pas, quoi qu'il pût arriver, que la suppression de la malle des Indes fût de nature à nous causer un grand préjudice. L'administration des postes françaises

supporte des charges assez lourdes pour un profit nécessairement borné, et qui ne peut, en aucun cas, s'accroître d'une manière bien sensible. Au surplus, toutes les expériences de M. Whaghorn ne sauraient jamais prévaloir contre une proposition élémentaire de géométrie, et la ligne droite n'en restera pas moins toujours plus courte que la ligne brisée. L'Angleterre le sait bien aussi. Qu'elle s'efforce par tous les moyens en son pouvoir d'assurer dans l'avenir ses relations avec l'Orient et de les préserver des chances d'une rupture avec la France, rien de plus naturel; mais elle n'a pas la prétention d'inventer une communication plus rapide que celle que la nature a créée; et vînt-elle à conclure un arrangement avec quelque autre nation du continent, les transports effectués par cette nouvelle malle se trouveraient diminués de moitié. Les voyageurs, que nul traité ne lie, n'en continueraient pas moins, en temps de paix, à préférer la route plus courte et plus commode de Marseille à Calais.

Il n'est pas inutile de faire remarquer les tendances libérales, en matière d'économie politique, qui se font jour dans les deux conventions dont nous venons de parler. L'Italie, comprimée dans son essor, embarrassée jusqu'à ce jour dans mille entraves, coupée de mille frontières intérieures, morcelée en un grand nombre de petits états enclos et retranchés derrière leurs lignes de douanes, sent depuis long-temps le besoin d'élargir le champ de ses relations commerciales et de marcher à l'unité par l'abaissement des barrières de douanes; elle veut, elle aussi, son Zollverein. Aussi les principes de la liberté du commerce y ont-ils partout de nombreux adhérens. L'illustre chef de la ligue anglaise a pu s'en convaincre dans toute la durée de son voyage. Les manifestations enthousiastes dont il a été l'objet à Naples, à Rome, à Florence, Bologne et Livourne, n'ont pas été moindres en Piémont. A Gênes, à Verceil, à Novarre, M. Cobden a été accueilli avec les plus vives démonstrations de sympathie; à Turin, un banquet lui a été offert où deux remarquables discours ont été prononcés par M. le comte de Cavour et par le professeur Scialoja, qui, le lendemain, rouvrait, en présence de M. Cobden et d'une assemblée nombreuse, le cours d'économie politique interrompu depuis 1821, et rétabli l'année dernière par une ordonnance du roi Charles-Albert. Sans doute le libre échange n'a pas encore gain de cause en Europe. Le procès est encore pendant entre les *free traders* et les protectionnistes, et l'opportunité de la liberté absolue du commerce pour l'Italie peut être sujette à contestation. Toutefois, dans l'état actuel de ce pays, c'est un progrès que les manifestations qui viennent d'avoir lieu; c'est encore un progrès que la création d'une chaire publique d'enseignement économique, et les amis de l'Italie ne sauraient manquer de s'y associer et d'y applaudir.

— Rien n'intéresse plus les peuples que leur berceau; rien n'importe plus dans l'histoire que la question des origines. L'origine de l'Europe moderne est tout entière dans la lutte et la fusion des races barbares et de la civilisation romaine, qui dompte ces races par la conquête, puis les tranforme par le christianisme. Le XVIIIe siècle a commencé l'étude de ce problème, le XIXe est appelé à le résoudre. Deux ordres de recherches doivent concourir à la solution : l'étude de la vie morale, intellectuelle, sociale, des populations germaniques d'une part, et de l'autre l'étude de l'action exercée sur elles par la discipline de la Rome

païenne et les enseignemens de la Rome chrétienne. L'Allemagne et la Scandinavie ont beaucoup fait depuis quarante ans pour la connaissance des religions, des poésies, des institutions germaniques. A peine a-t-on besoin de rappeler les noms des Rask, des Geijer, des Müller, que la science a perdus, et le nom de J. Grimm dont elle se glorifie encore. En France, des travaux ont été entrepris sur le même sujet; quelques-uns ont paru dans cette *Revue*. L'influence des institutions romaines sur l'organisation sociale des peuples conquérans a été mise en lumière par plusieurs écrivains éminens du dernier siècle et de celui-ci, tels que Dubos, Montesquieu, Augustin Thierry. L'influence civilisatrice des missionnaires chrétiens sur les peuplades teutoniques a été décrite dans un beau travail de M. Mignet. Mais, en général, ce ne sont pas les mêmes hommes qui ont attaqué la question par le nord et par le midi, qui ont étudié l'*Edda* et le droit romain, qui ont fouillé dans les *Sagas* et dans les *Vies des Saints*. Un ouvrage de M. Ozanam, intitulé *les Germains avant le christianisme* (1), offre le résultat et comme le couronnement de la science actuelle en ce qui concerne la triple génération de la société moderne. Digne héritier de cette chaire de littérature étrangère à laquelle M. Fauriel a attaché une si solide gloire, M. Ozanam était mieux préparé que personne à l'œuvre qu'il a entreprise. Nourri d'études classiques, familier avec le droit romain, il n'était pas exposé à tomber dans les exagérations de quelques érudits allemands qui ne voient que perfection morale et littéraire dans les anciens débris de leur histoire et de leur poésie, et, comme Olaüs Rudbeck, mettraient volontiers le paradis terrestre aux bords de la Baltique. On n'avait pas à craindre que le commerce des antiquités et des imaginations tudesques altérât chez M. Ozanam la sagesse du jugement et l'élégante pureté du langage. En même temps, appelé par les devoirs de son enseignement, qu'il a su rendre à la fois si sérieux et si brillant, à étudier profondément les monumens primitifs des littératures germaniques, il a compris tout ce qu'il y a de grandeur native et de beauté vraie dans ces curieux monumens. Non content de recueillir avec patience, d'exposer avec méthode, de résumer avec vigueur les travaux de l'érudition teutonique et de l'érudition française, il a joint aux résultats acquis par elles les résultats de ses propres méditations et de ses propres recherches; il a donné un ensemble concis et complet, savant et animé. M. Ozanam semble s'être voué à la tâche originale de refaire l'histoire de l'esprit humain pendant les époques intermédiaires entre la barbarie et la civilisation, qui forment comme le portique obscur, mais grandiose, des sociétés modernes, et dans lesquelles les peuples ont été préparés au rôle qu'ils devaient jouer un jour : véritable initiation accomplie dans les ténèbres du sanctuaire! Ce sont les mystères de cette initiation laborieuse que M. Ozanam se propose de nous révéler successivement. Nous souhaitons qu'il persévère dans cette importante et difficile entreprise.

(1) Lecoffre, rue du Vieux-Colombier.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES DU DIX-HUITIÈME VOLUME.

Les mines d'or et d'argent du nouveau-monde. — Deuxième partie. — Avenir des Mines américaines comparé à celui des Mines de l'ancien continent, par M. Michel Chevalier. 5

De l'histoire ancienne de la grèce (*History of Greece*, by George Grote), par M. Prosper Mérimée. 52

Scènes de la vie mexicaine. — Perico el Zagarate, par M. Gabriel Ferry. . . 70

Poèmes évangéliques. — Le Précurseur, par M. Victor de Laprade. 97

Les arts industriels. — De l'Impression des Tissus, par M. Lamé Fleury. . . . 128

D'une renaissance grecque au théatre. — La Tragédie antique, la Tragédie du xviie siècle et le Drame moderne, par M. E. Deschanel. 149

Chronique de la quinzaine. — Histoire politique. 164

Revue littéraire. 176

De la peinture des moeurs contemporaines (*Oeuvres complètes de M. de Balzac*), par M. Lerminier. 193

Les bourbons d'espagne sous l'empire. — Première partie, par M. Armand Lefebvre. 217

De la colonisation de l'algérie. — Plan et Budget d'exploitation, par M. A. Cochut. 249

Maladies de l'esprit. — Des Idiots et des Travaux contemporains sur l'Idiotie, par M. Alphonse Esquiros. 287

Madrid et la société espagnole en 1847. — Les Hommes politiques et littéraires, par M. Charles de Mazade. 317

Le salon de 1847. — La Peinture, par M. Gustave Planche. 354

Les écrivains politiques et le mouvement constitutionnel en prusse. 367

Chronique de la quinzaine. — Histoire politique. 379

Voyage et recherches en égypte et en nubie. — V. — Méhémet-Ali, Héliopolis, par M. J.-J. Ampère. 393

Poètes et romanciers modernes de la grande-bretagne. — VIII. — Alfred Tennyson, Tendances de la poésie en Angleterre, par M. E.-D. Forgues. 417

La liberté du commerce et les systèmes de douanes. — L'Agriculture et les Produits agricoles, par M. Charles Coquelin. 439

De la réforme de la taxe des lettres en angleterre et en france, par M. Léon Faucher. 468

De l'esprit littéraire sous la restauration et depuis 1830, par M. Charles de Rémusat. 485

Les bourbons d'espagne sous l'empire. — II. — La Cour de Madrid en 1808, par M. Armand Lefebvre. 509
Le salon de 1847. — La Sculpture, par M. Gustave Planche. 538
Chronique de la quinzaine. — Histoire politique. 554
Revue littéraire. — Le Théâtre et les Livres. 566

Les côtes de provence. — Deuxième partie. — Toulon et la rade d'Hyères, par M. J.-J. Baude. 577
Les maronites. — Un Prince du Liban, scènes de la vie orientale, par M. Gérard de Nerval. 609
Lisbonne, la cour de dona maria et les derniers événemens de portugal, par M. Th. Pavie. 645
Les bourbons d'espagne sous l'empire. — Dernière partie, par M. Armand Lefebvre. 675
Littérature contemporaine. — Les Poètes et le Public (*Galerie des Poètes vivans*), par M. Eugène Despois. 714
De la société française au xviiie siècle (*Histoire philosophique du règne de Louis XV*, de M. le comte de Tocqueville), par M. Bidoire. 727
Revue musicale. — De la Symphonie et de la Musique imitative en France. . . 743
Chronique de la quinzaine. — Histoire politique. 756

Les peintures byzantines et les couvens de l'athos, par M. Dominique Papety. 769
Les côtes de provence. — Dernière partie, par M. J.-J. Baude. 790
Études sur l'antiquité. — Les derniers Jours de la Tragédie grecque, par M. Émile Deschanel. 820
L'île de cuba et la liberté commerciale aux colonies, par M. Félix Clavé. . . 842
Des forces alimentaires des états et de la crise actuelle, par M. Michel Chevalier. 874
Poésies, par M. Alfred de Musset. 921
De la crise des chemins de fer, par M. A. Cochut. 925
Chronique de la quinzaine. — Histoire politique. 940
Revue littéraire. — Les Théâtres. 952

Simples essais d'histoire littéraire. — La Littérature et les Écrivains en France depuis dix ans, par M. Saint-René Taillandier. 961
Études sur l'art et la poésie en italie. — II. — Pétrarque, par M. Gustave Planche. 997
Les touristes orientaux en europe, par M. Jacques Demogeot. 1019
Les nouveaux historiens de la révolution française, par M. Lerminier. . . . 1048
Giordano bruno et la philosophie au seizième siècle, par M. Émile Saisset. . 1071
Études sur le roman anglais. — IV. — Le Roman de mœurs judiciaires, par M. E.-D. Forgues. 1106
Le bucheron, par M. Victor de Laprade. 1131
Chronique de la quinzaine. — Histoire politique. 1135

FIN DE LA TABLE.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00674 8301